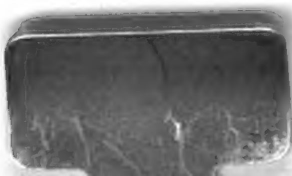
image
not
available



GLOSSAIRE NAUTIQUE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

GLOSSAIRE
NAUTIQUE.

RÉPERTOIRE POLYGLOTTE

DE

TERMES DE MARINE ANCIENS ET MODERNES,

PAR A. JAL,

AUTEUR DE L'ARCHÉOLOGIE NAVALE ET DU VIRGILIUS NAUTICUS.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XLVIII.



Aux Marins qui ne dédaignent pas la Science historique,

Aux Erudits qui s'occupent de Marine.

A. Jal

Historiographe de la marine

Paris; août 1847.

Voici le second des trois ouvrages que, sur notre proposition, nous eûmes le devoir d'entreprendre, lorsque, le 1er juillet 1831, M. le vice-amiral de Rigny nous eut fait l'honneur de nous appeler à partager les travaux de la Section historique, établie au Dépôt de la marine.

Ces trois ouvrages (1), qui, s'ils étaient véritablement bons, seraient d'une utilité incontestable, et honoreraient probablement leur auteur aux yeux des marins instruits et des savants que touchent les choses de la marine, composent, dans notre pensée, un ensemble d'études d'un intérêt auquel on ne saurait contester ni la nouveauté ni l'à-propos.

La marine, on le sait, a des origines obscures.

D'illustres critiques, au seizième siècle et au dix-septième, essayèrent de les éclaircir. Mais, soit qu'ils manquassent des notions pratiques, sans lesquelles il est malaisé de trouver la solution de certaines difficultés; soit qu'en effet — et c'est une vérité manifeste pour nous, après plus de vingt-cinq années d'efforts — soit qu'en effet plusieurs de ces difficultés doivent rester insolubles tant que le hasard n'aura pas produit, pour éclairer la discussion, quelque texte précis, échappé jusqu'alors aux investigations patientes des hommes les plus zélés et les plus sagaces; les choses, au moins en ce qui touche la question si controversée de la construction navale chez les anciens, en sont aujourd'hui au point où les avaient trouvées Lazare Baïf, Scaliger, Saumaise, Godescalc, Stewech, J. Scheffer, le docteur Marc Maibom, et tous ceux qui ont marché à leur suite, adoptant ou contestant leurs hypothèses, ingénieuses souvent, mais, il faut le dire, toujours mal fondées.

De ce que l'organisation des rames, dans les trirèmes et les autres navires de cette famille célèbre et inconnue, est un mystère peut-être à jamais impénétrable, s'ensuit-il qu'il faille se décourager, et ne pas chercher à résoudre les autres questions relatives à la marine de l'antiquité?

Nous ne l'avons pas cru.

Il nous a semblé qu'il était nécessaire de connaître, de cette marine, tout ce qui peut en être connu: la mâture, la voilure, la manœuvre, la tactique militaire, la navigation, les armements, la loi.

Le moyen d'y parvenir, c'est de reprendre dans les historiens et les poëtes tous les passages relatifs aux faits maritimes, et de les soumettre à un nouvel examen, afin de leur donner un sens qui les mette d'accord avec la pratique; but important qui n'a guère préoccupé les traducteurs, les auteurs de dictionnaires, et même les savants qui se sont le plus spécialement attachés à cette branche de l'érudition, dont la marine antique est le sujet.

Autant que nous l'avons pu, nous avons fait ce travail; et nous osons espérer que, pour toutes les personnes qui prendront la peine de comparer les résultats auxquels nous sommes parvenus, avec ceux dont se sont contentés les érudits, étrangers à des connaissances que, par fortune, notre première éducation nous a données (2), il sera démontré que cette étude était indispensable.

Si, comme les faits le prouvent, et comme on en verra de fréquents témoignages dans ce *Glossaire*, la marine moderne, un peu trop fière de sa perfection et trop dédaigneuse de son passé, continue,

(1) *Archéologie navale; Glossaire nautique; Histoire générale de la marine.*

(2) L'auteur est élève de l'École spéciale de marine, établie, en 1811, à Brest, à bord du vaisseau *le Tourville*.

à bien des égards, la tradition antique, ne faut-il pas, pour avoir des notions sérieuses et complètes sur l'histoire de l'art, suivre cette tradition à travers les dédales obscurs des époques intermédiaires?

Jusqu'à Girolamo Zanetti (1) et à Antonio Capmany (2), on avait tout à fait négligé cette curieuse poursuite, parce que, semblables à toutes les époques qui se vantent trop du progrès, la Renaissance et le siècle qui la suivit se crurent autorisés à regarder, de l'œil du mépris, une marine que leur superbe ignorance réputait faible et inhabile. Le savant Vénitien et le docte Catalan, mus par un noble sentiment de patriotisme, firent, pour la gloire de Venise et de Barcelone, si longtemps puissantes par la guerre et le commerce, des travaux d'une critique solide, mais renfermés, par malheur, dans un cadre trop étroit.

Nous avons pensé qu'une voie plus large pouvait être ouverte, ou du moins pouvait être tentée sur ce terrain, encore à peu près vierge, du Moyen âge. Nous avons voulu savoir si la marine contemporaine des croisades; si la marine qui, du fond de l'Adriatique, allait se répandant sur les bords de la mer Noire et sur les rivages de l'Égypte; celle qui, de la mer Ligurienne, s'élançait vers la Flandre; celle enfin qui fit riches, grandes et redoutables Amalfi, Pise, Naples, Gênes, Venise, Marseille, Barcelone et Constantinople, étaient aussi méprisables qu'on se l'imaginait: nous avons voulu savoir si l'on allait de l'Europe en terre sainte, si l'on passait de la Méditerranée dans l'Océan, seulement avec de chétives barques; et si les hommes montant ces légères caravelles qui exploraient la côte de Guinée, doublaient le cap des Tempêtes, poussaient jusque dans les Indes orientales leurs proues hardies, et poursuivaient à l'ouest le fantôme réalisé d'une terre inconnue, étaient de pauvres caboteurs, marins hasardeux, mais ignorants.

Six des mémoires composant notre *Archéologie navale*, publiée à la fin de 1839, furent les premiers fruits de nos explorations dans ce monde où nous allions à la découverte, remontant un fleuve inconnu, et guidé par le présent, notre seule boussole.

Ce fleuve, c'est la langue des navigateurs européens.

Tout d'abord nous reconnûmes qu'il est sinueux, vaste, et formé de deux affluents principaux, grossis par quelques petits cours venus de points divers. Nous sentîmes que nous aurions de la peine à pénétrer jusqu'à ses sources, au milieu des obstacles de tous genres qui entravent la navigation sur ses méandres capricieux. Mais, seule, cette voie pouvait nous conduire au but attrayant que nous entrevoyions dans le lointain par la pensée; et rien ne put nous faire renoncer à ce pénible voyage.

On comprendra que nous n'avions pas d'autre route à suivre. Quel obstacle a dû arrêter les érudits qui ont pu concevoir le même projet que nous? N'est-il pas évident qu'ils ont reculé devant les difficultés de la langue maritime, qui a toujours passé pour un argot barbare? Les termes qu'ils n'ont pas entendus leur ont rendu inintelligibles les documents anciens; ces documents, ils les ont alors délaissés, et l'histoire de la marine leur est restée fermée. Nous espérons

(1) Il publia à Venise, en 1758, un curieux ouvrage intitulé *Dell' origine di alcune arti principali a presso i Viniziani, libri due*; in-4°.

(2) Capmany composa d'excellents mémoires sur la marine ancienne de Barcelone, publiés sous le titre de *Memorias historicas sobre la marina, comercio y artes de la ciutad de Barcelona.* Madrid, 1779; in-4°.

que désormais elle sera ouverte à tous. C'est l'intention du présent livre; ce sera son avantage, si nous ne nous sommes pas trompé.

Plus nous avons lu les chroniques françaises et étrangères; les contrats de vente ou d'affrétement des navires; les statuts relatifs aux constructions des nefs et des bâtiments à rames; les vieilles et sages lois qui réglaient les rapports des propriétaires de navires avec les mariniers, et ceux des capitaines avec leurs équipages et leurs passagers; les ordonnances pour la police de la navigation; celles qui contrôlaient les armements en guerre et en marchandises, plus nous nous sommes convaincu que, si l'on ne sait pas la langue maritime, il est impossible de faire quelque chose de raisonnable sur la marine. Nous nous sommes bien expliqué alors pourquoi les historiens qui ont traité des variations de l'art, des combats livrés sur mer, et des développements du commerce maritime pendant les siècles antérieurs au dix-septième, se sont copiés l'un l'autre, et, reproduisant les erreurs consacrées, sont restés en même temps voilés et incomplets. On sent que leur allure est gênée quand ils traversent les siècles du Moyen âge; on sent qu'ils n'ont pas vu les documents originaux, ou que, s'ils les ont vus, ils n'ont pu les lire et les comprendre.

Notre mission (et ce n'est pas sans une sorte d'inquiétude que nous y pensons) est, après la publication de ce *Glossaire nautique*, d'écrire une *Histoire de la marine française* avec les synchronismes étrangers, depuis les temps les plus reculés de la monarchie. Nos études pour l'accomplissement de ce devoir sont déjà nombreuses; et l'*Archéologie navale*, présentée comme des prolégomènes à notre travail historique, est une sorte de restitution de l'ancien matériel naval, faite pour dégager le terrain de plusieurs questions qui embarrassent toujours un peu la marche de l'historien.

Cette histoire, nous sera-t-il donné de l'achever? Les forces seconderont-elles en nous la volonté? La maladie ou la mort ne viendra-t-elle pas paralyser ou briser la plume dans notre main? Nous espérons qu'il n'en sera rien; mais Dieu se joue des espérances de l'homme, et nous avons dû agir comme si nous n'avions pas confiance en l'avenir.

Il nous a paru qu'ayant fait de longues recherches sur tout ce qui se rapporte à l'art naval, nous devions en publier les résultats, pour signaler aux futurs historiens de la marine des documents peu connus ou difficiles à trouver, et pour leur en faciliter l'intelligence.

Cette fois, la forme de Mémoires ne nous a pas semblé convenir à la publication que nous nous proposions de faire. Bien que souvent il nous faille discuter et démontrer, nous avons adopté celle du Dictionnaire, plus commode, et qui admet, sous la classification alphabétique, une foule de petits détails, impossibles à introduire dans les dissertations les plus étendues et les plus chargées de notes.

Le Dictionnaire, tel que nous le publions, est le développement du Glossaire en projet dans notre tête dès l'année 1831. Alors, nous voulions seulement recueillir les termes de marine qu'on trouve dans les chroniques rimées et les romans poétiques des douzième et treizième siècles, dans Geoffroy de Villehardouin, Joinville, Froissard, André de la Vigne, Jean d'Auton, et quelques écrivains plus modernes; termes qui étonnent et arrêtent nécessairement les lecteurs étrangers au langage de nos vieux marins.

Notre plan s'est donc élargi.

De français qu'il devait être, le *Glossaire nautique* est devenu polyglotte. A côté des mots de la nomenclature française ancienne, nous avons pensé qu'il fallait admettre ceux des nomenclatures

grecque, latine, italienne, espagnole, portugaise et catalane, que nous ont fait connaître les auteurs de l'antiquité, les récits et les documents du Moyen âge.

Nous ne pouvions nous arrêter là. Notre but étant désormais de faire, en quelque sorte, une Histoire de la langue maritime — nous dirons tout à l'heure quelle utilité nous paraît avoir une pareille étude — les nomenclatures islandaise, groënlandaise, anglo-saxonne, anglaise, allemande, hollandaise, danoise et suédoise, allaient naturellement prendre place dans ce répertoire, qui devait s'enrichir des nomenclatures grecque moderne, turque, russe, illyrienne, dalmate et valaque.

Le dialecte génois ne devait pas plus être négligé que le vénitien, le provençal, le napolitain, le bas-breton, le corse, le languedocien et le basque. La langue des marins maltais et celle des riverains de la côte nord de l'Afrique, où l'arabe se mêle à l'italien et à l'espagnol, avaient aussi une place obligée dans un recueil comme celui-ci.

Les mers des Indes, de la Chine et de la Polynésie sont sillonnées par des navires dont les matelots ont des termes fort différents de ceux qu'emploient les marins de l'Europe: ne devions-nous pas, pour compléter le tableau curieux des locutions singulièrement poétiques, familières aux navigateurs de toutes les parties du monde, recueillir la nomenclature malaie, la nomenclature malgache, celle des différentes terres et îles polynésiennes, celle des Chinois, et même cette nomenclature convenue entre les Européens qui commercent dans l'Inde et les matelots du pays? idiome hindo-anglo-portugais, que, faute d'une désignation meilleure, nous appellerons la langue lascare, du nom donné aux matelots qui la parlent.

Ainsi, le *Glossaire nautique*, comme nous le concevions, devait être à la fois un Glossaire des termes de l'antiquité maritime grecque et romaine, un Glossaire des termes de toutes les marines du Moyen âge, et un Dictionnaire des mots de métier en usage dans toutes les marines modernes.

Le projet de cette vaste collection plut au savant amiral Roussin, qui, après l'avoir fait examiner en 1840, nous ordonna de le réaliser (1).

Nous avions supposé d'abord — on ne mesure jamais bien l'étendue de pareilles entreprises! — que cinq années d'un travail constant nous suffiraient pour mener à fin une tâche qui n'était pas sans difficultés réelles, et qui demandait, avec une patience à toute épreuve pour la recherche et la comparaison des textes, une activité incessante et une grande ardeur de volonté. Quatre ans écoulés, nous nous aperçûmes que nous étions bien loin encore du terme qu'il nous fallait atteindre.

Nous priâmes alors le ministre de vouloir bien nous donner un collaborateur que nous lui désignions. Il jugea qu'en effet un tel auxiliaire nous était indispensable, et il eut la bonté de nous le promettre; mais, après sept ou huit mois d'attente, on nous le refusa, parce qu'on ne pouvait ajouter à la dépense votée par les chambres pour l'exécution du *Glossaire nautique*.

Nous ne nous décourageâmes point; nous redoublâmes, au contraire, de zèle et d'efforts,

(1) Voici la lettre qu'à ce sujet nous écrivit M. le ministre de la marine :

« Monsieur, j'ai fait examiner votre projet de publier, sous le titre de *Glossaire nautique*, un Dictionnaire polyglotte « des termes de marine anciens et modernes, avec leur explication. D'après le compte favorable qui m'en a été rendu, j'ap- « précie l'utilité que cet ouvrage peut avoir pour la marine, et j'ai décidé que sa publication aura lieu aux frais de mon « département.

« *Signé :* VICE-AMIRAL BARON ROUSSIN.

« Paris, 5 septembre 1840. »

comptant qu'au moins le temps ne nous serait pas mesuré d'une manière avare. Il n'en fut pas tout à fait ainsi.

Gardiennes vigilantes de la fortune publique, les Commissions du budget et des comptes de la Chambre des députés, que nos précédents travaux auraient dû rassurer peut-être, conçurent une certaine inquiétude, lorsqu'à la fin de l'année 1846 elles ne virent point notre œuvre achevée. Elles s'étonnaient que les fonds votés pour les études relatives au *Glossaire* fussent si longtemps improductifs : nous devions donner satisfaction à une impatience que nous ne pouvions modérer, car il ne dépendait point de nous que l'on vînt prendre connaissance de notre manuscrit pour savoir ce qu'avait fait jusque-là l'auteur du *Glossaire*.

Cet aiguillon n'était pas le seul qui nous pressât. Quelques honnêtes personnes, de celles qu'on trouve toujours prêtes à troubler ce calme de couvent dont on a tant besoin lorsqu'on est appliqué à de longs et sérieux travaux de critique, blâmaient tout haut dans les ports, ou signalaient officieusement à la Chambre, la lenteur calculée que nous apportions, pensaient-elles, à la confection de notre Répertoire polyglotte. Sans doute nous n'étions tenu à rien envers ces hommes, qui, par un sentiment que nous ne voulons point qualifier, se portaient pour les contrôleurs de notre activité, et affectaient de transformer en une stalle de chanoine indolent le siége laborieux que nous occupons depuis dix-sept ans à la Section historique; mais il est de ces petits tourments devant lesquels on ne sait pas toujours être fort et résolu ! Aussi provoquâmes-nous tout de suite les ordres du ministre, qui annonça à la Commission des comptes que le *Glossaire nautique* serait sous presse à la fin de cette année.

Il était nécessaire que nous entrassions dans les détails qu'on vient de lire; ils suffiront pour nous justifier aux yeux des savants, s'ils remarquent que nous n'avons pas rempli tout le cadre tracé dans le plan exposé plus haut.

Notre ouvrage est moins complet que nous ne l'aurions voulu. Il nous fallait du temps, à défaut d'auxiliaires; le temps nous a été marchandé. On a pensé que six années étaient largement suffisantes pour un labeur immense et fatigant; on n'a pas considéré que nous étions le seul ouvrier de l'édifice à élever; on ne s'est pas rappelé que Johnson mit huit ans à achever son Dictionnaire, relativement beaucoup moins difficile à composer que ce Glossaire; on ne s'est pas demandé quel nombre d'années consacrèrent, à la composition de livres analogues à celui-ci, des congrégations religieuses, placées, sous tous les rapports, dans des circonstances bien autrement favorables pour leur exécution, que celles où peut être un homme d'études, même le plus reclus, qui a des devoirs à remplir comme père de famille et comme citoyen.

Si le *Glossaire nautique* n'est pas tout ce que nous avions espéré qu'il serait, la faute n'en est donc pas à nous. On jugera, par ce que nous publions, si nous étions capable de faire ce qui manque à ce livre, et si, en effet, son parfait achèvement n'était pas seulement une question de temps.

Que l'on ne croie pas cependant que notre travail arrive au public tellement mutilé qu'il soit indigne de quelque estime. Nous osons dire qu'à peu près tout ce qui était essentiel, c'est-à-dire, tout ce qui devait naturellement trouver place dans un *Glossaire* proprement dit, on le trouvera dans ce volume. Ce que nos lectures nous ont signalé de mots difficiles à comprendre, tombés en désuétude, mal expliqués ou restés sans interprétation, nous l'avons admis d'abord dans ce recueil. Quelques termes anciens nous auront échappé sans doute; on n'en sera pas surpris : nous ne pouvions lire tous les livres et nous procurer tous les manuscrits.

Quant aux termes et aux locutions encore en usage, pour ce qui est du français, nous nous sommes appliqué à donner tous ceux qui ont une réelle importance. Nous avons enregistré les noms des pièces principales du Corps et du Gréement d'un navire, et les locutions les plus communément employées par nos marins. Nous avons mis en regard des mots français les termes qui leur correspondent dans les langues étrangères; mais nous ne l'avons pas toujours pu, ou parce que le temps nous a manqué, ou parce que certains éléments de ce travail comparatif ne pouvaient être récoltés que dans des ports ou sur des navires où nous n'avons pas eu accès.

Les nomenclatures étrangères laissent donc à désirer plus d'un terme; mais, en général, c'est sur des choses secondaires que portent ces lacunes, que nous regrettons cependant beaucoup. On le voit, en tant que Glossaire—*et c'est à ce point de vue surtout que l'ouvrage devait être fait* —le répertoire des termes de marine que nous offrons aux marins et aux érudits répondra assez bien peut-être au besoin pour lequel il a été conçu; c'est-à-dire qu'avec son secours on pourra désormais comprendre ce qui, dans les histoires anciennes, les chroniques et les titres du Moyen âge, se rapporte aux voyages sur mer, au commerce maritime et à la guerre des vaisseaux.

Le *Glossaire nautique* serait uniquement destiné à rendre ce service à la science, qu'encore pourrait-on le regarder comme un livre utile. Mais son utilité sera plus grande, nous l'espérons: sur une foule de points qui touchent à l'histoire de l'art et à celle de la langue, on y trouvera des solutions curieuses et nouvelles.

Si nous insistons sur ce qui regarde la langue des marins, c'est que là est, selon nous, un intérêt très-grand et très-peu compris.

La langue des hommes qui pratiquent un métier comme celui de la mer est l'expression historique du progrès et des conquêtes de ce métier.

Marine, ce fut d'abord, navire enfant, lutte courageuse contre des périls entrevus et des difficultés sans nombre; ensuite, navigation côtière et cabotage timide; enfin, navire grand et perfectionné, relations de voisinage et relations lointaines, c'est-à-dire, acquisitions et échanges.

De là, pour chaque peuple naviguant, un vocabulaire d'abord très-restreint, mais bientôt enrichi d'emprunts faits à toutes les nations qui agrandissent le navire, élargissent l'horizon du voyage, et imposent des noms à des agrès nouveaux, à de nouvelles manœuvres du vaisseau. De là, deux éléments dans ce vocabulaire : l'élément national et l'élément étranger.

Quand on étudie avec soin le vocabulaire d'un peuple marin, on sait bientôt tout ce qu'il doit aux autres. Chaque mot d'origine étrangère constate l'introduction sur le navire d'un objet emprunté à autrui, celle d'un perfectionnement apporté par imitation dans une méthode ou dans une manœuvre.

L'étude du vocabulaire nautique d'un peuple est donc, jusqu'à un certain point, l'étude de l'histoire de ses relations maritimes : l'étude comparative de tous les vocabulaires est donc une des faces intéressantes de l'histoire des nations qui ont un pied sur la mer.

Considérée sous cet aspect, la langue maritime ne méritait-elle pas qu'on fît de ses sources, de ses formes, de ses modifications, de son génie, l'objet de recherches attentives?

Lorsqu'à propos du langage, étrange et barbare en apparence, dont se servent entre eux les gens de mer, nous parlons de son génie, que le lecteur ne s'étonne pas trop. Oui, cette langue a son génie; et nous sommes d'autant plus autorisés à le dire, que, sur presque tous les points du globe, bien que les mots diffèrent souvent, elle a les mêmes figures, la même énergie, la même

concision, le même éclat. Partout elle est vive, alerte, colorée; partout elle est bien faite, exacte, en même temps que brillante et poétique. L'habitude de braver les mêmes hasards, d'assister au spectacle imposant des mêmes scènes, de prêter le mouvement et la vie à des machines analogues, a donné aux marins de tous les pays l'idée des mêmes tropes. On trouve chez les Malais des locutions que l'on croirait traduites du grec ancien. Cela peut sembler incroyable; cela est pourtant, et nous ajouterons que cela est naturel : la poésie est une, et son expression ne peut guère varier.

Les mots de la langue d'un peuple maritime sont des mots de la langue vulgaire de ce peuple, ou de la langue vulgaire d'une des nations naviguantes avec lesquelles il est entré en relation.

Ces mots se sont altérés, corrompus, défigurés, en passant d'un pays dans un autre, en passant par la bouche des matelots, qui, comme tous les hommes illettrés, comptent pour peu de chose la pureté du langage.

Sous les formes étranges que ces mots ont revêtues, il est si difficile parfois de les reconnaître, que les marins instruits, et les savants qui ont cherché par curiosité le sens de quelques-uns de ces vocables si singuliers au premier aspect, ne les ont pas reconnus; et de là est né cet étrange préjugé : que les dialectes nautiques soient des patois informes, composés de termes capricieusement faits, et sans autre valeur qu'une valeur de convention (1).

Un travail analytique sur chacun des mots qui nous ont occupé, nous a montré l'absurdité d'une telle opinion. Si nous n'avons pu assigner à tous leur étymologie, nous l'avons fait pour le plus grand nombre.

Il en est quelques-uns dont nous n'avons pas su trouver l'origine, et qui restent, par conséquent, sans autre classement que celui de la langue du peuple auquel ils sont spéciaux.

Il nous a été possible, assez souvent, de faire l'histoire des mots : c'est lorsque les documents d'époques différentes que nous avons recueillis nous les ont présentés sous leurs formes diverses. Nous avons pu quelquefois fixer ainsi le moment où ces mots se sont introduits dans tel ou tel idiome marin, et déterminer par là le premier usage des objets nommés par eux.

La langue des marins français est la plus riche des langues maritimes de l'Europe; le Nord et le Midi lui ont apporté de larges tributs, si bien que notre vocabulaire groupe, autour de locutions dès longtemps françaises, plusieurs familles de mots où se reconnaissent l'irlandais et l'anglo-saxon, et des termes qui gardent, sous leurs figures provençales et languedociennes, un peu de leur air latin ou grec.

(1) Ce préjugé, que beaucoup de marins partagent encore avec les gens du monde et les érudits, le père Charles-François de Charleval, de la compagnie de Jésus, lui prêtait l'appui de son autorité, lorsque, à propos du mot *étambord*, dont il avait le tort de faire *etamborgus*, il disait :

« .... Nec satis rationis in illo [nomine];
Sed quia cuique suæ vox est, quæ congruit arti
Vox sacrata usu, populoque ignota prophano. »

Navis, *Carmen* de 828 vers (Rennes, in-8°, 1695), vers 176.

On verra, à l'article *Étambord* de ce Glossaire, qu'il y a une fort bonne raison pour que cette pièce principale de l'arrière du vaisseau porte ce nom incompris de Charleval, poëte élégant, mais qui, ayant à traiter du navire, et à nommer quelques-unes de ses parties, avait négligé de rechercher les véritables origines des termes qu'il devait employer.

C'est surtout la partie française du *Glossaire nautique* que nous avons développée, parce que c'est celle qui se rapporte le plus directement à l'histoire de notre marine; celle aussi qui devait nous fournir, sinon le plus curieux, du moins le plus complet et le plus brillant chapitre de l'histoire de la langue. Nous n'avons épargné ni soins ni peines pour rendre cette partie complète. Nous n'oserions pourtant nous flatter de n'avoir rien oublié : c'était un champ si vaste!

Les exemples que nous avons cités, nous les avons empruntés aux vieux poëtes des langues d'*oc* et d'*oil*, aux historiens du Moyen âge et de la Renaissance, aux anciennes ordonnances, aux vieux glossaires, aux correspondances officielles, à des traités imprimés ou manuscrits relatifs aux constructions des vaisseaux et des galères.

Quant à ces citations, nous avons eu une attention particulière. Voulant que le *Glossaire nautique* eût un intérêt historique en même temps qu'un intérêt philologique, nous avons choisi surtout des textes où se trouve une date bonne à connaître, un nom propre oublié et digne d'être remis en lumière, un fait utile à rappeler. Pour ce qui est du dix-septième siècle, c'est principalement aux grands hommes de mer, puis à Colbert, à Seignelay, aux intendants de la marine, que nous avons emprunté des exemples à l'appui de nos explications des mots techniques.

Le catalan, l'espagnol, le portugais et l'italien, ainsi que le grec et le latin des temps antiques et du Moyen âge, sont, avec le français, les éléments de la portion de ce livre qui, proprement, est le *Glossaire;* car nous avons demandé peu de chose aux langues du Nord.

Nous avions deux raisons pour cela.

D'abord, bien qu'aux huitième et neuvième siècles les flottes des Vikings normands se soient rendues redoutables; bien que, au treizième siècle, la Norvége ait eu un assez grand matériel naval pour s'engager à fournir à la France deux cents galères et cent grosses nefs (1); bien que, de tout temps, l'Angleterre ait pu mettre à la mer beaucoup de navires forts et bien armés, le rôle des marines du Nord, jusqu'au seizième siècle, a été très-secondaire, comparativement à celui qu'ont joué les marines du Midi.

Le grand intérêt de l'histoire générale de la marine, pendant l'Antiquité et le Moyen âge, est au Midi, par les rivalités de Carthage et de Rome, de Venise et de Gênes, de Marseille et de Barcelone; par les résultats politiques des longues guerres de la Grèce antique et de l'empire de Byzance; par les luttes vigoureuses entre les chevaliers marins de Rhodes et de Malte, et les terribles soutiens de la foi musulmane.

Ce n'est pas que l'histoire des marines scandinaves et celle de la marine anglaise, antérieure à Henri VIII, soient indignes d'une étude sérieuse; mais nos rapports avec le Midi sont bien plus ordinaires qu'avec le Nord pendant les siècles qui précèdent le seizième; et notre histoire maritime a bien plus la Méditerranée que l'Océan pour théâtre. L'Islande, la Suède, la Norvége, le Danemark, la Russie, attirent peu nos vaisseaux, qui se rendent à toutes voiles dans l'Archipel grec, dans la mer Noire et sur la côte sarrasine. Nous avons des rapports plus fréquents avec la Frise, la Zélande et les Flandres; nous communiquons tous les jours avec l'Angleterre, avant et après la

(1) Nous avons publié, pages 294-300, t. II de notre *Archéologie navale*, la convention curieuse passée, en 1295, entre le roi de Norvége et Philippe le Bel, relativement à ce secours de trois cents navires que demandait, à Éric, l'ennemi d'Édouard Ier.

conquête; mais les documents en langue vulgaire sur ces communications sont peu communs en France.

Les documents en langue latine ne manquent pas; la collection de Rymer et celles des historiens du Nord nous fournissent bien des mots de la basse latinité, bien des faits racontés en latin; à peine offrent-ils quelques mots des dialectes marins du Nord. Les sagas, les lois maritimes publiées par le savant M. Pardessus (1), un petit nombre d'anciens titres anglais, deux ou trois historiens ou voyageurs, le Dictionnaire des gens de mer par le capitaine Henri Manwaring (2), et la Grammaire des hommes de mer par John Smith (3), nous ont offert les seuls articles que nous ayons pu consacrer à la vieille langue islandaise, à l'ancien dialecte marin de l'Angleterre.

Nous aurions pu devenir bien plus riche sous ce rapport; mais, pour faire des recherches profitables, il nous aurait fallu consacrer quatre ou cinq années à l'étude des langues du Nord; et puis nous aurions dû aller faire en Hollande, en Angleterre, en Suède, en Danemark et en Russie, ce que nous avons fait dans les principales bibliothèques de l'Italie, en 1834 et en 1841.

Nous n'étions pas libre de vouloir : nous sommes pauvres, et le budget a des rigueurs nécessaires.

La part des langues du Nord, dans le *Glossaire nautique*, est donc petite; les mots de leurs vocabulaires ne manquent pas; mais, à côté de ces mots, après leurs étymologies et leurs explications, peu ou point d'exemples tirés d'anciens auteurs.

Le lecteur connaît maintenant le plan que nous nous étions tracé, et ce que nous avons fait pour l'histoire de la langue maritime; il jugera les résultats de notre travail, non interrompu depuis 1840, et commencé vers 1821. Si notre critique s'est trouvée en défaut plus souvent que nous n'aurions voulu, c'est notre sagacité et notre savoir qu'il devra accuser : ce ne saurait être notre persévérance à poursuivre la vérité.

On le remarquera peut-être : dans les solutions que nous proposons des difficultés qui se présentent à chaque pas sur notre route, nous affirmons peu. Les choses que nous affirmons sont, dans notre esprit, à l'état de croyances intimes et profondes. Il est des interprétations que nous présentons avec l'accent du doute; avec plus d'assurance qu'il ne nous convient d'en avoir, nous les aurions données d'un ton affirmatif. Cette réserve prudente nous a réussi déjà; les savants ont paru nous avoir su gré de nous être défendu, dans notre *Archéologie navale*, de la prétention dogmatique: nous espérons nous en trouver bien encore.

Il nous en coûte peu de dire que nous ne savons pas; il nous en coûte moins encore d'avouer que nous nous sommes trompé. Quand nous reconnaissons une erreur, nous la signalons nous-même, parce que nous ne craignons rien tant que d'égarer le lecteur, qui croit à ce que nous avons pu acquérir de pratique dans une étude où, par malheur, nous n'avons pas eu de maîtres. Certains documents que nous n'avions pu consulter quand nous avons écrit notre *Archéologie navale*, nous ont appris que nous avons mal interprété quelques termes; le *Glossaire nautique* donne les rectifications et les sens nouveaux.

A présent, nous devrions dire comment et où nous avons recueilli les nombreux matériaux né-

(1) *Collection des lois maritimes antérieures au dix-huitième siècle*. 6 vol. in-4°; 1828-1845.

(2) *The sea-mans Dictionary*, by sir Henry Manwaring. 1644 et 1667.

(3) *The sea-mans Grammar*, by captain John Smith. 1653.

cessaires à l'exécution de cet ouvrage: nous ne présenterons cependant pas ici la liste fastidieuse des manuscrits que nous avons dépouillés aux Archives du royaume, dans les bibliothèques de Paris, aux archives des notaires de Gênes, dans les bibliothèques de Genève, de Milan, de Venise, de Gênes, de Florence, de Naples, de Rome et d'Ancône; dans les archives municipales de Toulon et de Marseille, dans celles de nos ports de Normandie et de Bretagne, etc., etc.

Les deux voyages que nous avons faits en Italie nous ont procuré des richesses considérables, qui sont venues accroître un fonds immense composé de passages extraits de nos lectures d'historiens et de chroniqueurs, tant français qu'étrangers. Nous devons beaucoup de textes aux collections diplomatiques et aux recueils des lois maritimes; nous n'en devons pas moins à du Cange et à ses continuateurs.

Et puisque nous parlons de du Cange, pourquoi ne dirions-nous pas que son Glossaire de la basse latinité (1) a été l'un des modèles que nous nous sommes proposé? L'autre, c'est l'excellent Dictionnaire anglais de Noah Webster (2). Nous n'avons pas l'espoir d'avoir fait aussi bien que Webster et du Cange, qui ne sont pourtant pas infaillibles, et dont il nous est arrivé quelquefois de relever les erreurs. Du Cange et les bénédictins ne s'étaient pas appliqués à l'étude spéciale de la marine; ils pouvaient donc se tromper dans l'appréciation de certains faits: il est remarquable qu'ils se soient trompés si rarement. De mauvaises leçons de manuscrits les ont égarés, plus que leur propre jugement.

Une correspondance entretenue avec plusieurs savants de différents pays nous a procuré des renseignements très-utiles : nous sommes particulièrement redevable aux communications fréquentes de MM. Henri et de Saint-Mâlo, l'un ancien chirurgien de marine, archiviste de Toulon, après avoir été bibliothécaire de Perpignan, et auteur d'un savant ouvrage sur l'Égypte; l'autre, chercheur infatigable, qui demande aux archives du Roussillon les éléments d'une histoire du commerce maritime. M. Joseph Tastu, qui achève d'immenses travaux sur la langue catalane, n'a pas moins fait pour notre collection de mots catalans que les deux complaisants érudits dont nous venons d'écrire les noms.

Les marins étrangers se sont montrés aussi disposés que les savants à favoriser nos études. Au Pirée, où l'on mit gracieusement à notre disposition la corvette *Amâlia*, nous trouvâmes, en 1841, cinq officiers de la marine militaire grecque qui voulurent bien faire avec nous, sur le pont de ce navire, une double nomenclature des termes employés dans la marine de l'Archipel. Sous la dictée de ces officiers, dont le commandant était le bon et brave Papanicolis, célèbre comme brûlotier dans la guerre de l'indépendance, nous recueillîmes tous les mots nommant les cordages que nous touchions et les parties du navire que nous désignions : mots des dialectes vulgaires et la plupart corrompus de l'italien, mots de l'idiome hellénique, empruntés à la langue d'Homère par une commission d'érudits et de marins, qui, justement orgueilleux du passé maritime de leur patrie, veulent, au moyen du vocabulaire, en attendant mieux, renouer le fil de la tradition antique, depuis si longtemps rompu.

La nomenclature hellénique est destinée à remplacer un jour la nomenclature vulgaire; mais

(1) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, auctore Carolo Dufresne, domino du Cange. Paris, 6 vol. in-fol.; 1733-1736.

(2) *A Dictionary of the english language*, by Noah Webster. London, 1832.

ce jour est éloigné encore : l'habitude a un empire si tyrannique! Elle sera d'abord obligatoire à bord des bâtiments de l'État; elle finira par s'impatroniser sur tous les navires. Alors la nomenclature italienne-grecque disparaîtra tout à fait, et on ne la retrouvera plus que dans notre *Glossaire nautique;* car elle n'a jamais été écrite ailleurs, et c'est une des raisons pour lesquelles nous l'avons soigneusement conservée. Pour le présent, elle est un des éléments nécessaires du dictionnaire polyglotte usuel; plus tard elle ne sera, dans notre Répertoire, qu'une page curieuse du Glossaire (1).

A Ancône, sur la *Padre immortale*, trabacolo de Sebenico, nous fîmes, sous la dictée du capitaine — un ancien caporal de la garde impériale! — le recueil des termes usités à bord des navires illyriens et dalmates. Nous complétâmes cette nomenclature, où le slave et le vénitien ont une part presque égale, en remontant le Danube, de Cserna-Voda à Orsova, dans des entretiens avec M. Daubroslawitch, marin ragusais, capitaine du paquebot à vapeur *l'Argo*. Le Dictionnaire illyrien de Joachim Stull (2) nous donna plus tard des locutions qui rendent assez complète cette partie de notre travail.

Un capitaine de vaisseau de la marine sarde, M. Charles de Persano, Génois fort distingué sous tous les rapports, nous promit, à Gênes, de faire pour nous une nomenclature navale dans l'idiome de son pays. Cet officier a largement tenu sa promesse. Nous avons reçu successivement de Gênes, du Brésil et de la mer du Sud, où il avait été envoyé en station, les trois parties d'un triple vocabulaire italien, génois et français, composé avec un soin extrême par M. Carlo di Persano.

Nous avions besoin, à Venise, de connaître les analogues français de certains termes employés autrefois par les constructeurs vénitiens, termes que nous avaient fait connaître d'anciens documents; nous nous sommes adressé à M. Novello, capitaine du génie maritime, qui a mis le plus gracieux empressement à nous satisfaire.

Le peu de turc vulgaire qu'on rencontrera dans cet ouvrage, nous le tenons des rameurs des qaïks de passage, et des matelots de ces navires à la poupe haute et recourbée qui trafiquent dans le Bosphore et la mer Noire. Il paraît que rien n'est plus difficile que de faire, à Constantinople, une nomenclature navale; car ni les drogmans de l'ambassade française, d'ailleurs pleins de bonne volonté pour nous pendant notre séjour à Péra, ni les officiers français stationnés à la Corne d'or ou à Thérapia, n'ont pu y parvenir. Nous avions entrepris de la recueillir nous-même; mais la maladie nous ayant chassé de Constantinople, nous fûmes contraints de laisser ce travail inachevé. Nous n'y avons pas, au reste, un bien grand regret, parce qu'en général le vocabulaire des marins turcs est le même que celui des Grecs; et il est tout naturel qu'il en soit ainsi, les vaisseaux turcs ayant eu longtemps pour leurs équipages des matelots de Syra, de Chio, d'Hydra, de Ténédos et de tous les rivages de la Grèce. L'élément turc n'est cependant pas absolument éliminé de la nomenclature en usage sur les vaisseaux de Sa Hautesse : ce qui en a été conservé, nous l'avons trouvé en

(1) Nous devons dire ici que, pour ce qui est du grec moderne, nous avons beaucoup profité du Λεξικὸν γραικικὸν καὶ γαλλικὸν, composé par M. F.-D. Dehèque, et publié à Paris en 1825.

(2) Joakima Stulli Dubrocsanina Rjecsolòxje, u Dubrovniku, MDCCCVI. 2 vol. in-4°. — Nous avons consulté, pour ce qui est de l'illyrien, outre Joachim Stull, Bartholomeo Cassio : *Institutiones linguæ illyricæ, libri duo;* in-12. Rome, 1604; et Appendini : *Grammatica della lingua illirica,* in-12. Raguse, 1808.

interrogeant des marins, par l'intermédiaire d'un matelot italien; nous l'avons trouvé aussi dans le Dictionnaire turc de MM. Bianchi et Kieffer.

Un brig de guerre appartenant à la flotte russe était au Pirée pendant que nous fréquentions assidûment ce port. Il nous offrait l'occasion de faire une nomenclature navale russe; nous n'en profitâmes point, parce qu'à Paris notre ami M. Alexandre de Stackelberg avait eu la bonté d'en composer une à notre demande, et que nous devions nous fier beaucoup plus à ce qu'avait écrit cet officier de marine, qu'à ce que nous aurions recueilli nous-même au travers des difficultés d'une prononciation étrangère. La nomenclature de M. de Stackelberg, comparée à celles du capitaine Alex. Chichkoff (1) et d'Alex. Boutakoff (2), nous a donné un vocabulaire que nous avons lieu de croire exact. Nous avons fait, sur les mots employés par les marins russes, le travail d'analyse que nous avons essayé sur ceux de toutes les autres langues. Nous avons séparé ainsi, de l'élément slave, l'élément hollandais, qui suivit Pierre le Grand du chantier de Saardam à l'embouchure de la Néva. Le Dictionnaire russe-français de M. Philippe Reiff (1835), remarquable par d'excellentes indications philologiques, nous a été du plus grand secours pour tout ce qui est des origines slaves.

Un honorable négociant de Malte qui a commandé ses navires, M. Schembri, a bien voulu dresser pour nous le catalogue des mots techniques aujourd'hui en usage chez les navigateurs maltais. Nous n'avions pu lui en épargner la peine pendant deux journées, trop courtes, passées dans l'île des chevaliers marins. Sous les formes hybrides de ces termes, nous avons recherché curieusement l'italien pour le séparer de l'arabe, auquel il est soudé.

Cinq marins français ont concouru d'une manière efficace à notre œuvre. Ils sont du petit nombre de nos officiers, nous le disons en toute humilité et sans amertume, qui n'ont pas regardé comme téméraire ou comme singulièrement futile l'entreprise du *Glossaire nautique*. Nos pères l'ont dit il y a longtemps: « On est rarement prophète dans son pays. » Tous les hommes de mer étrangers que nous avons consultés ont accueilli, avec un empressement intelligent, l'annonce d'un travail que des savants de toute l'Europe nous font l'honneur d'attendre avec quelque impatience; et ç'a été un grand réconfort pour le pauvre travailleur, auquel les dégoûts n'ont d'ailleurs pas été épargnés dans cette longue et pénible carrière, au bout de laquelle le voilà enfin arrivé.

Notre camarade d'école de marine, M. le capitaine de vaisseau Aubry-Bailleul, que nous avons toujours trouvé empressé à nous seconder, a fait recueillir pour nous, par M. Gabert, une nomenclature corse; il a obligeamment complété lui-même des nomenclatures provençale et languedocienne, que nous avions commencées à Marseille et à Toulon.

Feu M. le capitaine de corvette Pouyer, dont la marine déplore la fin prématurée, recueillit de la bouche d'un raïs algérien tous les mots du dialecte arabe-italien-espagnol, familier aux marins de l'ancienne régence et de toute la côte septentrionale de l'Afrique. Il fixa soigneusement les prononciations de ces termes barbaresques avant de nous les adresser.

M. Campagnac, capitaine au long cours, qu'en 1841 nous eûmes l'honneur de connaître lieutenant à bord du paquebot-poste *le Mentor*, rappelant, au profit de notre *Glossaire nautique*, ses sou-

(1) Треязычный морской словар (*Treiazitchnii morskoïe slovar*). 1795.

(2) Словарѣ морскихъ словъ и реченій, составилъ Александрѣ Бутаковъ; с. Петербургъ. 1837.

venirs de l'Inde, a eu la bonté de réunir les mots de la langue que parlent les matelots lascars. Ces mots, corrompus de l'hindoustani, du portugais, de l'anglais et du malais, nous leur avons conservé leur orthographe auriculaire, transmise par M. Campagnac. Le dictionnaire hindoustani et anglais du capitaine Joseph Taylor, revu par W. Hunter (1808), et le Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde par M. F. G. Eichhoff (1836), nous ont servi à trouver les véritables significations et parfois les étymologies de quelques-uns de ces termes. Les dictionnaires malais de W. Marsden et d'Elout nous ont aidé à fixer la valeur de quelques autres. Notre travail sur le lascar a été complété avec l'*English and Hindoostanee naval dictionary* du lieutenant Thomas Roebuck (1813). Grâce à cet ouvrage, nous avons contrôlé la nomenclature faite par M. Campagnac, et reconnu combien elle était exacte.

Un bas Breton de Saint-Matthieu, quartier-maître à bord de la frégate *la Junon*, en 1841, maître Ézou, a fait avec nous, à Toulon, une nomenclature en breton vulgaire, où le français se cache assez mal sous les désinences et l'orthographe bretonnes, pour se laisser deviner tout de suite. Nous avons opposé à ces mots bâtards les mots celto-bretons représentant les mêmes objets ou les mêmes idées. Ceux-là, nous les avons puisés dans les dictionnaires estimés de Legonidec et de M. le commandant L. Troude, que nous avons rapprochés de celui du père Grégoire de Rostrenen.

M. Duval, enseigne de vaisseau, embarqué en 1841 sur *le Neptune*, a bien voulu se donner la fatigue de recueillir pour nous tous les termes employés aujourd'hui par les marins basques. Nous avons pu comparer ces mots altérés avec ceux du basque littéral que nous présentait le Dictionnaire trilingue du père Larramendi, et faire ainsi une nomenclature basque assez curieuse.

Les dettes que notre reconnaissance a contractées sont nombreuses, comme on vient de le voir, et nous sommes heureux de pouvoir les payer publiquement. Si nous n'avons pas eu de collaborateurs immédiats, nous avons eu le bonheur d'intéresser au succès de notre livre quelques hommes que leur dévouement a transformés, malgré l'ennui d'un pareil labeur, en zélés collecteurs de textes et de mots. Un tel concours nous a été bien précieux, et nous ne saurions trop remercier ceux qui ont eu la générosité de nous l'accorder.

Un concours non moins bienveillant, et dont nous voulons ici proclamer l'efficacité, c'est celui que nous avons obtenu de MM. les conservateurs et employés des Bibliothèques de Paris. Sans eux, rien ne nous était possible; par eux, les difficultés se sont considérablement amoindries. Nous avons eu la bonne fortune de trouver là des savants qui ont pris goût à nos recherches, et se sont senti quelque estime pour une entreprise si obstinément poursuivie, pour un ouvrage étudié avec une conscience si scrupuleuse. L'amitié de quelques-uns d'entre eux s'est montrée infatigable; nous n'avons pu la lasser par la constance de nos importunités.

Ferons-nous la longue énumération des dictionnaires mis à contribution pour notre travail? Nous avons peur de fatiguer le lecteur.

Un mot cependant sur les dictionnaires. Nous avons consulté surtout les plus vieux, qui, à notre sens, sont les meilleurs. Ils gardent une foule de mots anciens, tombés en désuétude, remplacés par d'autres ou tout à fait oubliés, parce que les objets qu'ils nommaient ont été supprimés. Ces débris de la langue — une langue que nous nous efforçons à reconstruire de toutes pièces — ces débris, la délicatesse des dictionnaires modernes ne saurait les admettre; elle les rejette dédaigneu-

sement, impitoyablement. Ouvrez l'Académie ou la Crusca, cherchez-y ce que vous trouverez à toutes les pages du Thrésor de la langue françoise par Nicot, du Thrésor des deux langues espagnolle et françoise par César et Ant. Oudin (1660), du Dictionnaire italien et françois par Nathaniel Duez (1674), du Dictionnaire portugais par Raphaël Bluteau ou par Moraës de Silva, et vous serez heureux si le hasard vous fait découvrir, caché, défiguré et comme oublié dans un coin, un des termes qui jadis avaient droit de cité dans tous les vocabulaires, dictionnaires ou trésors des langues vulgaires. Si nous avons recherché les vieux dictionnaires des langues, avec quelle plus grande raison n'avons-nous pas dû rechercher les anciens dictionnaires de marine! Ceux-là sont malheureusement rares. Nous n'avons pu en avoir à notre disposition qu'un bien petit nombre. Nous avons consulté souvent :

1° le *Vocabolario nautico,* imprimé en 1614, à Rome, à la suite de l'*Armata navale,* curieux traité composé par un capitaine des galères de Sa Sainteté, Pantero-Pantera, que nous croyons aussi l'auteur du *Vocabolario;*

2° un petit traité sur les galères, intitulé *De la constrvction d'vne gallaire et de son equipage,* par J. Hobier, conseiller du roy, thrésorier général de la marine du Leuant (Paris, 1622, in-8°);

3° le chapitre *Marine,* compris dans l'*Essai des merveilles de nature,* par le père René François, prédicateur du roy (Louis XIII); espèce d'encyclopédie qui eut un grand succès, et dont l'édition que nous avons eue sous les yeux fut donnée à Rouen en 1629;

4° l'*Inventaire des mots dont on vse à la mer,* catalogue très-incomplet de termes de marine, placé à la tête de son *Hydrographie* par le père Fournier (Paris, 1643 et 1667);

5° l'*Explication des termes* employés dans l'ordonnance, par Étienne Cleirac (1634);

6° la troisième partie (Art de la navigation) des *Arts de l'homme d'épée,* ou *Dictionnaire du gentilhomme,* par Guillet; encyclopédie militaire, dont la seconde édition est de 1683, et la première de 1678;

7° le *Dictionnaire des termes propres de marine,* par Desroches, officier des vaisseaux du roy (1687);

8° et enfin le *Dictionaire* (sic) *de marine,* par Aubin (Amsterdam, 1702), reproduction de Guillet et de Desroches, avec de nombreuses additions.

Ces ouvrages sont loin d'être parfaits; ils contiennent de nombreuses erreurs, de mauvaises définitions, des orthographes vicieuses; mais, tels qu'ils sont, ils nous ont été pourtant d'une grande utilité.

Il est un dictionnaire moderne qui, dans toutes les marines du Nord, jouit d'une célébrité justement acquise : nous voulons parler du Dictionnaire des termes de marine, par Jean Hinrich Röding (1). Cet ouvrage, très-développé, présente, à côté des mots techniques en langue allemande, les mots correspondants des vocabulaires hollandais, danois, suédois, anglais, français, italien, espagnol et portugais. Les explications, simples et fort bonnes en général, reportent quelquefois le lecteur aux temps de la marine antique, mais jamais, ou bien rarement du moins, à la marine du moyen âge. Les termes étrangers sont trop souvent donnés d'une manière inexacte; mais qui

(1) *Allgemeines Wörterbuch der Marine, von* Johann Hinrich Röding. (Hamburg, 1794-1796-1798. 3 vol. in-4° et un volume de planches.)

pourrait, dans des livres de cette espèce et de cette étendue, se piquer d'une exactitude rigoureuse, impossible assurément à obtenir?

Souvent nous avons mis à profit le travail de Röding, jamais sans le contrôler, au moyen des dictionnaires que nous tenons pour bons, et que les différentes marines ont adoptés : ceux de Constant Vilsoët et de H. Fisker (1) pour les mots danois; celui d'Ekbohrn (2) pour le suédois; le *Marine Dictionary*, toujours cité par N. Webster, et le Dictionnaire de la marine anglaise par Romme, pour les termes anglais; le Dictionnaire trilingue du professeur Stratico (3) pour l'italien; le Dictionnaire de la marine espagnole, publié en 1831 à Madrid, sous la direction du savant capitaine Ferdinand de Navarette (4), pour les mots des dialectes catalan et castillan; enfin, pour les mots portugais, le Dictionnaire de Moraës, celui de Constancio, qui le reproduit en partie et le complète, et le polyglotte de Neumann (5), petit livre fait avec assez de soin, que nous avons appris à estimer pour tous les services qu'il nous a rendus.

Sans entrer dans de trop longs détails sur ce qui touche aux vocabulaires des marines de la Malaisie, de Madagascar, de la Polynésie et du Groënland, nous dirons que nous en avons recueilli les mots dans les dictionnaires malais de Marsden, d'Elout et de Roorda; dans le travail de Dumont-Durville sur les idiomes polynésiens, dans le dictionnaire groënlandais-danois-latin de Paul Egede (1750), dans le *Grönlandske ordbog*, d'Othon Fabricius (1804).

Pour ce qui est de la langue des navigateurs chinois, nous avons eu des informations moins certaines. Nous avions compté sur quelques officiers que leur séjour dans les ports de la Chine devait mettre à même de faire une collection des termes les plus usuels que les pilotes portugais auraient pu leur donner sans peine; mais le temps leur a manqué pour nous rendre ce bon office, et cette fois, comme pour le vocabulaire turc, nous avons éprouvé la vérité du proverbe emprunté par la Fontaine à Ésope ou à Aulu-Gelle : « Ne t'attends qu'à toi seul (6). » Nous en avons été réduits à suivre ligne à ligne l'énorme volume donné en 1813 par de Guignes, pour extraire de ce dictionnaire chinois une nomenclature que les critiques de Klaproth sur l'ouvrage de l'ancien consul de France à Canton ont un peu déconsidérée à nos yeux. Nous aurions pu nous dispenser de donner les mots chinois sur l'exactitude desquels nous ne sommes pas bien édifié; mais ils étaient entrés dès longtemps dans le classement de nos articles, avec ceux des nomenclatures étrangères par lesquelles nous avons commencé, en 1840, la rédaction de notre travail, et nous n'avons pas vu un grand inconvénient à les y conserver. Si quelques personnes sont bien aises de rencontrer dans le *Glossaire nautique* certains de ces mots que nous croyons bons, nous n'aurons

(1) *Nouveau Dictionnaire de marine français-danois et danois-français*, par Constant Vilsoët. Copenhague, 1830; in-8°. — *Dansk-fransk sö-ordbog;* samlet og udarbeidet af H. Fisker, capitain-lieutenant i söetaten. Kjöbenhavn, 1839, petit in-8°.

(2) *Nautisk ordbog, innehållande populära förklaringar öfver de förnämsta svenska sjötermer*, etc. (Anonyme. La préface, datée de Götheborg, est signée C. M. Ekbohrn.) Götheborg, 1840, petit in-8°.

(3) *Vocabolario di Marina in tre lingue* (Anonyme. Le professeur Stratico). Milano, 3 vol. in-4°, 1813-1814.

(4) *Diccionario maritimo español,...* redactado por orden del rey nuestro señor. Madrid, 1831; in-8°.

(5) *A Marine Pocket-dictionary, of the italian, spanish, portuguese, and german languages, with an english-french, and french-english index...* By Henry Neuman. London, 1800; in-12.

(6) Aulu-Gelle, liv. Ier, chap. 29 : «... Fabula... præmonet, spem fiduciamque rerum, quas efficere quis possit, haud unquam in alio, sed in semetipso habendam. » — La Fontaine, liv. IV, fable 22 : *L'Alouette et ses petits, avec le maître d'un champ.*

point à nous repentir d'y avoir maintenu cette nomenclature chinoise, quelque imparfaite qu'elle puisse être.

On trouvera un assez grand nombre de mots hongrois et polonais dans les colonnes de ce répertoire de termes de marine. Si l'on nous demandait comment la Pologne et la Hongrie, n'ayant pas de vaisseaux, peuvent avoir un vocabulaire nautique, nous répondrions : « Si elles n'ont pas de mers, la Hongrie et la Pologne — celle-ci eut longtemps un port dans la Baltique, mais nous ne nous autorisons pas de cette circonstance — la Hongrie et la Pologne ont de vastes fleuves, et nous ne nous sommes pas interdit ce qui regarde la navigation fluviale; elles ont en outre une littérature qui n'exclut pas la mer de son domaine poétique. Notre Glossaire, fait pour les marins et les érudits, est fait aussi pour les gens de lettres; et il nous a semblé que nous ne devions pas de notre plan, qui, en définitive, par son côté philologique, appelle toutes les langues, rejeter les mots qui, dans les historiens et les poëtes polonais et hongrois, se rapportent aux choses de la navigation.

Peut-être qu'en ouvrant ce volume on sera frappé du grand nombre de renvois indiqués à la fin de la plupart des articles; ces renvois n'ont pas un intérêt égal, mais tous concourent au but que nous nous sommes proposé. Pour les justifier, qu'il nous soit permis de citer un exemple. Nous demandons pardon au lecteur si nous le faisons descendre à de si petits détails; mais nous lui devons l'histoire tout entière de notre travail. Prenons donc au hasard. Voici le mot *Antenna* qui tombe sous notre plume.

Antenna est un mot latin, adopté par les marins de toute l'Italie, de la Catalogne, du Portugal et de l'Espagne; l'article qui traite de ce mot, après avoir cité des textes latins et vénitiens, renvoie aux mots *Albore*, *Antemna*, *Antena*, *Botta di mare*, *Entena*, *Far il carro*, *Fiamma*, *Galeacea*, *Gionco*, *Helena*, *Lampazza*, *Matafione*, *Mattone*, *Orza d'avanti*, *Tarida* et *Vellonum*.

Si l'on se reporte à tous ces articles, on reconnaît d'abord trois variantes orthographiques du mot *Antenna;* on trouve ensuite plusieurs exemples de l'emploi de ce mot; enfin, on a des textes qui complètent les notions que l'on a pu acquérir sur l'Antenne, en lisant l'article *Antenne*, après avoir lu l'article *Antenna*. Ainsi, à l'article *Albore*, on apprend qu'au seizième siècle les Vénitiens faisaient grosses et lourdes les antennes de leurs galères, et que ce défaut leur était signalé par Christophe Canale, provéditeur de leur flotte, chargé par le sénat d'une inspection générale, de laquelle pourraient sortir d'utiles améliorations. A: *Far il caro* est décrit une des manœuvres importantes des antennes. L'article *Gionco* fait connaître le nom de la drisse qui hissait l'antenne au mât de l'avant des galères italiennes, comme les articles *Mattone* et *Orza d'avanti* disent les noms des cordages qui servaient à manœuvrer la grande antenne. On voit, au mot *Helena*, le feu Saint-Elme se poser sur l'extrémité des antennes, et au mot *Galeacea*, une mention des *Gagliardi* de Venise, jeunes matelots qui, pendant la tempête comme dans le calme le plus profond, montaient aux sommets des antennes avec une vivacité qui aurait « défié celle des singes, » avec un sang-froid dont « seraient fiers les plus habiles funambules. »

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse; ce que nous venons de dire suffira pour faire comprendre le motif qui nous a porté à multiplier systématiquement les renvois. N'ajoutons qu'un mot. Presque tous les articles auxquels on aura recouru ayant eux-mêmes des indications de renvois, on passera sans effort d'un sujet à un autre, et il arrivera qu'un livre qui semblait être fait,

comme les dictionnaires ordinaires, pour donner seulement des mots et l'explication des choses nommées par eux, pourra offrir une lecture variée et peut-être assez intéressante.

Il n'est pas besoin que nous disions pourquoi nous n'avons pas présenté, en regard des textes allégués, des traductions qui les eussent fait comprendre à tout le monde : notre tâche était déjà immense, et nous aurions doublé l'étendue de notre livre. Nous nous sommes contenté de traduire ou d'expliquer, par quelques mots placés entre parenthèses, les choses d'une intelligence difficile pour toutes les classes de lecteurs. Parmi ces explications, il en est dont les marins auraient pu se passer; mais elles étaient indispensables aux érudits qui n'ont pas la connaissance des faits de la marine: réciproquement, il en est d'inutiles aux savants, que les marins auraient regretté sans doute de ne pas trouver dans ce Glossaire.

Le classement des articles offrait plus d'une difficulté, on le comprendra.

Quel ordre devions-nous suivre?

Fallait-il faire autant de divisions, c'est-à-dire, autant de dictionnaires qu'il y a de langues?

Fallait-il, au contraire, faire rentrer tous les mots, sans acception d'idiomes, dans une seule série alphabétique?

Le mode de division par langue est incommode. Henri Neumann l'adopta, et ce fut sans un grand inconvénient, bien qu'il faille une clef pour se reconnaître dans ses six nomenclatures assez courtes. L'*index* du dictionnaire de Röding procède par langues, et contient huit vocabulaires sous une seule couverture; les recherches y sont assez longues. Si nos libraires ont pu faire peindre de cinq couleurs différentes la tranche des cinq codes qu'ils réunissent dans un seul volume, on n'a pu indiquer par huit couleurs les huit vocabulaires de Röding. Ce qui était impossible pour le dictionnaire de Röding, comment aurait-il été possible pour un répertoire qui contient des mots de plus de trente langues ou dialectes?

L'ordre alphabétique, dans une série unique, nous a donc paru devoir être préféré à toute autre combinaison. Cet ordre est clair, naturel; il offre d'ailleurs cet avantage, qu'il groupe les articles relatifs à certains mots appartenant aux langues congénères, et présentant le même sens ou des sens analogues. Ce rapprochement n'est pas sans intérêt.

Mais l'ordre alphabétique, quelque simple qu'il soit au premier coup d'œil, ne nous laissait pas sans embarras.

Les alphabets grec, russe, valaque, islandais, ne suivent pas la marche de l'alphabet latin; ils ont des lettres qui manquent à celui-ci. L'alphabet anglo-saxon, que Bosworth a rapporté tout à fait au latin — et en cela nous avons suivi plutôt Bosworth que Webster, parce que nous avons cru bon de ne pas multiplier les caractères d'une lecture difficile — l'alphabet anglo-saxon a les lettres Þ et Ð qui se rejettent après le Z latin. L'alphabet islandais a la lettre Þ et la lettre Æ qui occupent le même rang. Le danois a une lettre: Ø ou ö, qui prend place aussi après le Z; il en est de même des lettres suédoises Å, Ä, ö, ö.

Que faire de ces caractères, et où les ranger?

Voici le parti auquel, après bien des hésitations, nous nous sommes arrêté :

Pour la lettre A de tous les caractères, elle prend naturellement la tête de l'alphabet général.

Vient ensuite le

B de tous les alphabets qui procèdent de l'alphabet latin, et leur analogue le

Б russe et valaque. Le

B (*béta, vita* gr.) (*viedi, ve*, quelquefois *fe*, russe) (*v* valaque) suit le B latin et précède le

C latin, qui marche avant le Γ. Ici aurait pu se placer le ᴋ celto-breton, suivant la classification adoptée par Legonidec; mais le ᴋ de Legonidec n'est autre chose que le c et le ǫ du père Grégoire de Rostrenen et de quelques autres auteurs; ce n'est pas un caractère essentiellement celto-breton, et il n'y a pas un grand inconvénient à le reporter au ᴋ latin. C'est ce que nous avons fait. Le

Γ grec et slave prend place après le C, avant le

D latin, le Δ grec et le Д russe, qui précèdent l'

E de toutes les langues. L'

F latin devient la huitième lettre de cet alphabet combiné, et le

G la neuvième.

H le suit. Le

Ж russe et valaque, qui, dans l'alphabet slave, suit l'E, n'a ici que le onzième rang. Le

Z grec et valaque, et le З russe, marchent après le Ж et avant le

H (*éta, ita* grec moderne). Ici viennent se placer le

CH breton et le

C'H de la même langue; puis le

Θ grec qui précède l'

И russe, suivi de l'

I latin, du J, du K de tous les alphabets, de l'

L latin, Λ grec et russe, de l'

M de tous les caractères, et de l'

N latin, H (n) russe. Le

Ξ grec interrompt cette série de lettres communes aux divers alphabets; elle recommence avec l'

O et le P, Π grec, russe et valaque. Le

Q latin garde sa place après le P. Il est suivi de l'

R latin, P grec, russe et valaque; de l'

S latin, C russe et Σ grec, et du

T de tous les alphabets. L'

U latin, Υ grec, У (*ou*) russe, ȣ (*ou*) valaque, suivent le T, suivis eux-mêmes du

V latin, du W latin, de l'X latin, de l'Y français et du Z latin. C'est ici que nous plaçons les

Å (suédois), Ä (suédois), O̊ (suédois), Ø (danois), Ö (suédois), espèces de diphthongues qui marquent des prononciations particulières, et n'ont pas d'analogues directs dans les autres alphabets, excepté dans le hongrois, où ö, ő sonnent *eu*. Le

Φ grec, russe et valaque, qui a cédé le pas aux lettres complémentaires des alphabets suédois et danois, seulement parce que, procédant par le français, il est naturel que nous voulions voir se compléter tous les alphabets qui tiennent au nôtre, c'est-à-dire au latin, avant ceux qui ont l'origine grecque ou slave; le Φ se range avant le

X grec, russe et valaque, que nous faisons suivre du

Ψ grec et de l'Ω grec. Les lettres russes et valaques :

Ц, Ч, Ш, Щ, et Ъ, suivent l'Ω; elles précèdent naturellement les lettres russes :

Ы, Ь, Ѣ, Э, Ю, Я, et Θ. Nous mettons, à la suite l'un de l'autre, le

Ѵ russe et l'Ӏ̂ valaque, qui ont à peu près le même son. Enfin, complétant l'alphabet russe, nous plaçons à son rang, après le Ѵ, l'
Й, que suivent le
Џ valaque, le
Þ islandais et anglo-saxon, et le
Ð anglo-saxon, que nous aurions placé à côté du Θ grec moderne, si nous ne nous étions pas imposé l'obligation de ne point intervertir l'ordre de chaque alphabet. Nous terminons par l'
Æ danois et islandais, que l'islandais rejette après le Þ.

Le classement dont nous venons d'exposer la logique soulèvera-t-il des objections sérieuses? Nous osons espérer qu'il trouvera grâce devant les hommes qui auront quelquefois été aux prises avec des difficultés semblables à celles dont nous ne nous flattons pas d'avoir complétement triomphé, mais pour lesquelles nous avons arrangé une solution que nous croyons acceptable.

On dira peut-être — on nous l'a déjà dit — qu'il eût été beaucoup plus simple, puisque le *Glossaire nautique* est français par son point de départ, de classer dans l'alphabet français, au risque de leur faire subir une certaine contrainte, tous les caractères étrangers à côté des caractères analogues par le son, qui s'y peuvent trouver. Nous avons craint, en suivant ce système, de créer la confusion, loin d'établir l'ordre et la clarté. Nous ôtions d'ailleurs, à ce grand répertoire de mots de toutes les langues, un avantage qui nous a semblé très-apprécié par les étrangers que nous avons pu consulter : celui d'être, pour le Grec, le Russe ou le Suédois, aussi bien que pour le Français, l'Italien ou l'Anglais, un dictionnaire dans lequel chacun pourra chercher comme dans le dictionnaire de sa langue maternelle.

Voyons ce qu'aurait produit le classement des caractères étrangers sous l'alphabet français.

Le B (*vita* grec moderne, *viedi* russe), sonnant pour l'ordinaire *ve* ou *vé*, aurait dû être rejeté au V. Mais, dans le russe, il a le son accidentel de l'F; il aurait donc fallu le placer aussi à l'F, qui lui-même aurait reçu le Φ (*phi* grec, *ferte* russe), et aussi le Θ (*fita* russe). Ainsi le B, le V, l'F, le Θ et le Φ n'auraient formé qu'une seule division, classée au V ou à l'F; mais auquel des deux? Et ce n'est pas tout. Le V allemand aurait dû prendre place dans l'F, tandis que le W allemand serait allé chercher de son côté le B (*vita*), qu'il aurait rencontré fourvoyé dans l'F. De telle sorte que le V et le W allemands n'auraient plus fait qu'une même lettre! Assurément un Allemand et un Russe auraient été bien embarrassés pour se reconnaître dans ce chaos, que n'auraient guère éclairci les avertissements et les renvois.

Autres exemples. L'espagnol rejette le CH à la fin du C; le celto-breton le met après l'H, avec et avant le C'H, qui a un son fortement aspiré. Dans le système qu'on nous a opposé, il aurait fallu ranger les *ch* et le *c'h* au C, après le *cg*, avec le Ш (*che*) russe et valaque, le Щ (*chtche*) russe et l'S hongrois, qui sonne *che*. Par suite, il aurait fallu fondre aussi, dans le C, le Ч (*tche*) russe et valaque, parce que le CS hongrois sonne *tche*. Mais, rigoureusement, Ч aurait dû descendre au T français, et emmener avec lui le CS hongrois et le CZ qui sonne *tce;* il aurait rencontré là le Ц russe et valaque, très-étonné sans doute de se trouver côte à côte avec le T (*tverdo*) russe.

Le GY du hongrois aurait figuré au milieu du D, parce qu'il se prononce à peu près *di;* le NY de la même langue aurait passé au G, parce qu'il sonne comme le *gne* français; et le ZS aurait remonté au J, confondu avec le Ж russe et valaque. Le Џ valaque, qui clôt l'alphabet rouman, aurait dû aller retrouver le GY dans le D, car il sonne *dje*. Quant aux lettres russes Ъ, Ы, Ь, Ѣ,

elles auraient été reléguées dans l'E ou l'I, un peu au hasard, parce que leur son n'est ni tout à fait *i* ni tout à fait *e*.

On le reconnaîtra, du moins l'espérons-nous, notre classement est moins imparfait que celui dont nous venons de relever les anomalies; il respecte, autant qu'il est possible de le faire, les classements alphabétiques de toutes les langues, et fait de ce Glossaire, au lieu d'une Babel confuse, un dictionnaire d'un usage facile pour les étrangers comme pour les Français.

Nous joignons à ces explications un tableau de l'alphabet général, résultat de la combinaison faite des alphabets de toutes les langues. Ce tableau doit être placé à la première page du *Glossaire nautique*.

Quant aux figures que le lecteur trouvera jetées dans le texte, cet accessoire était indispensable. Une figure, un trait, explique souvent mieux, en effet, une chose, même simple, qu'une définition, quelque peine qu'on ait prise pour la rendre précise et claire. Les principales de ces figures ont été faites par M. Auguste Mayer, habile dessinateur de marine, dont on connaît les beaux dessins exécutés pendant le cours de deux voyages en Scandinavie.

Nous avons eu l'honneur d'exposer au lecteur le but que nous entrevoyons en écrivant cet ouvrage, dont le département de la marine a bien voulu nous confier l'exécution. Nous avons dit notre plan élargi, nos recherches, nos longues études, notre travail étymologique, les obstacles que nous avons rencontrés au complet achèvement de cet ouvrage, le concours empressé qui nous a été libéralement prêté par quelques savants et marins français ou étrangers, le classement des articles admis dans ce répertoire polyglotte : nous n'avons plus rien à ajouter.

Nous voudrions que le *Glossaire nautique* eût un peu du succès que mériterait un livre bien fait sur la donnée de celui-ci. Nous le voudrions, afin que fût justifiée la confiance qu'a eue en nous le département de la marine, afin que nous pussions croire avoir mérité, jusqu'à un certain point, les encouragements pleins de bienveillance, reçus pendant sept années laborieuses, de M. Tupinier, directeur des ports, de MM. les amiraux Halgan et de Hell, directeurs du Dépôt de la marine; de nos supérieurs et amis MM. Fleuriau, directeur du personnel, Coster et Marec, sous-directeurs; les conseils éclairés de notre savant et bon camarade M. d'Avezac, archiviste de la marine; enfin, les sympathies honorables de plusieurs de MM. les membres éminents de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sympathies qui nous ont suivi tant qu'a duré cette rude épreuve tentée sur notre zèle et notre patience.

5 août 1847.

GLOSSAIRE NAUTIQUE.

ALPHABET GÉNÉRAL.

ALPHABET latin ou français.		ALPHABET grec.		APPELLATIONS		ALPHABETS slave, russe et valaque.		APPELLATIONS russes		SONS accidentels des lettres russes.
				ancienne.	moderne.			ancienne.	moderne.	
A.	a.	A.	α.	*Alpha.*	*Alpha.*	A.	a.	*Az.*	*A.*	*É, ô.*
B.	b.					Б.	б.	*Bouki.*	*Be.*	*Pe.*
		B.	6.	*Bêta.*	*Vita.*	B.		*Viedi.*	*Ve.*	*Fe.*
C.	c.									
CH (espag.)										
		Γ.	γ.	*Gamma.*	*Gamma.*	Γ.	г.	*Glagole.*	*Gue.*	*Ke, h, ve, che.*
D.	d.	Δ.	δ.	*Delta.*	*Delta.*	Д.	д.	*Dobro.*	*Dé.*	*Te.*
E.	e.	E.	ε.	*Epsilon.*	*Epsilon.*	E.	e.	*Este.*	*É.*	*Ié, io, o.*
F.	f.									
G.	g.									
H.	h.									
						Ж.	ж.	*Jiveté.*	*Je.*	*Che.*
						Z. (Valaque.)	z.			
		Z.	ζ.	*Zêta.*	*Zita.*	З. (Russe.)	з.	*Zemlia.*	*Ze.*	*Se.*
		H.	η.	*Êta.*	*Ita.*					
CH.	ch. (celto-breton.)									
C'H.	h asp. (celto-breton.)									
		Θ.		*Thêta.*	*Zhita.*					
						И.	и.	*Ijé.*	*I.*	*Ji (allem.).*
I.	i.	I.	ι.	*Iôta.*	*Iôta.*					
J.	j.									
K.	k.	K.	κ.	*Kappa.*	*Kappa.*	K.	к.	*Kako.*	*Ka.*	*Ch (allem.).*
L.	l.	Λ.	λ.	*Lambda.*	*Lambda.*	Л.	л.	*Liodi.*	*El.*	
M.	m.	M.	μ.	*Mu.*	*Mi.*	M.	м.	*Mouilesti.*	*Ème.*	
						N. (Valaque.)	n.			
N.	n.	N.	ν.	*Nu.*	*Ni.*	H.	н.	*Natt.*	*Ène.*	
		Ξ.	ξ.	*Xi.*	*Xi.*					
O.	o.	O.	o.	*Omicron.*	*Omicron.*	O.	o.	*One.*	*O.*	*A.*
P.	p.	Π.	π.	*Pi.*	*Pi.*	Π.	п.	*Pokoi.*	*Pé.*	
Q.	q.									
R.	r.	P.	ρ.	*Rho.*	*Rho.*	P.	р.	*Rtsi.*	*Er.*	
S.	s.	Σ.	σ. ς.	*Sigma.*	*Sigma.*	C.	c.	*Slovo.*	*Esse.*	*Ze.*
T.	t.	T.	τ.	*Tau.*	*Taf.*	T.	т.	*Tverdo.*	*Té.*	*De.*

ALPHABET latin OU FRANÇAIS.		ALPHABET GREC.		APPELLATIONS		ALPHABETS SLAVE, RUSSE ET VALAQUE.		APPELLATIONS RUSSES		SONS ACCIDENTELS.
				ancienne.	moderne.			ancienne.	moderne.	
						Ȣ. (Valaque.)	ȣ.	*Ou.*		
U.	u.	Υ.	υ.	*Upsilon.*	*Ypsilon.*	У.	у.	*Ou.*	*Ou.*	
V.	v.									
W	w.									
X.	x.									
Y.	y.									
Z.	z.									
Å suédois.										
Ä suédois.										
O̊ suéd. Ø danois.										
Ö suédois.										
		Φ.	φ.	*Phi.*	*Phi.*	Ф.	ф.	*Ferte.*	*Ef.*	
		Χ.	χ.	*Khi.*	*Khi.*	Х.	х.	*Khière.*	*Kh.*	
		Ψ.	ψ.	*Psi.*	*Psi.*					
		Ω.	ω.	*Oméga.*	*Oméga.*					
						Ц.	ц.	*Tzi.*	*Tz.*	
						Ч.	ч.	*Tchero.*	*Tche.*	*Che.*
						Ш.	ш.	*Cha.*	*Che.*	
						Щ.	щ.	*Chtcha.*	*Chtche.*	*Che.*
						Ъ.	ъ.	*Iera.*		*E.*
						Ы.	ы.	*Iéri.*		*I sourd.*
						Ь.	ь.	*Ièr.*		*I muet.*
						Ѣ.	ѣ.	*Iate.*		*Ié, é, io, oui.*
						Э.	э.	*E.*		
						Ю.	ю.	*Iou.*		
						Я.	я.	*Ia.*		
						Ѳ.	ѳ.	*Fita.*	*Ef.*	*F.*
						Ѵ.	ѵ.	*Ijitza.*		*I, y.*
						Î. (Valaque.)	î.	*I.*	*I.*	
						Й.	й.	*I.*	*I.*	*I bref.*
						Џ. (Valaque.)	џ.	*Dje.*		
Þ. (Island. anglo-saxon.)	þ.	*Th.* anglais.								
Ð. (Anglo-saxon.)	ð.	*Id.*								
Æ. (Islandais, danois.)	æ.	*É.*								

GLOSSAIRE NAUTIQUE.

A

A ARBOL SECCO, esp. adv. (A arbre ou A mât sec). A mâts et à cordes, A sec, A sec de voiles. —V. A palo secco.

A ARVORE SECA, port. locut. adv. (A mât ou A arbre sec). A mâts et à cordes, A sec, A sec de voiles. —V. Arvore, Correr.

A BANDA, port. adv. (de *Banda*. [V.]) A la bande, sur le côté.

A BOARD FORE TACK! angl. (Contre le bord, l'amure de misaine!) Amure la misaine! — *Aboard main tack!* Amure la grande voile!

A BOLINA FRANCA, esp. locut. adv. (A bouline franche). Près et plein.

A BORD, fr. adv. (All. *An bord;* holl. *Aan boord;* dan. et suéd. *Om bord;* angl. *On board, aboard;* ital. esp. et port. *A bordo;* bas-bret. *Dar bours;* gr. mod. Ιστο πλοῖον, ιστὸ χαράϐι, μέσσα; tur. *Guemiié;* rus. На корабль (*Na korable*); mal. *Di kapal, Naïk;* lasc. *Djaze par, Mantche.*) Sur le navire, près du navire. —...« Pour avoir... mys les vituailles A bord (de la galeace *Reale*, en 1538, au Havre)...» fol. 21, v°. Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Sa Majesté ayant été informé de la faute commise par les sieurs des Adrets et Boisgrenier » (le premier, lieutenant de vaisseau, le deuxième enseigne sur le *Cheval-Marin*), » qui n'avoient pas couché A bord pendant l'absence de M. d'Amfreville, il trouvera ci-joint les ordres de Sa Majesté pour faire servir les deux plus anciens officiers surnuméraires en leur place, Sa Majesté ne voulant pas qu'ils servent cette campagne. » Colbert à Vauvré, 30 avril 1681. *Collect. ms. des ordr. du roy.;* vol. n° 50, p. 187, v°. Arch. de la mar. — « L'*Adroit* aborda celuy auquel il deuoit avoir affaire; ils furent assez longtemps A bord l'un de l'autre» (l'un près de l'autre) « pour que tous ses officiers sautassent auec vne vingtaine d'hommes... Tous nos officiers ont sauté A bord, ont marqué beaucoup de valeur. » *Rapport* de Jean Bart, 11 juill. 1695; Ms. Arch. de la mar. — V. Bord.

A BORD DE NOUS, fr. Locution autrefois fort usitée parmi les marins français, au lieu de celle-ci : A notre bord. — « Il vient à bord de nous. » — « Nous avions à bord de nous. » etc.

A BORDO, ital. esp. port. adv. A bord. — « Tendo jà o grande Afonso Dalboquerque suas naó prestes, e elle embarcado pera se partir pera Portugal, chegou o Feitor » (l'intendant de la flotte) » A bordo, e disse-lhe, etc... » *Comment. Dalboq.* part. I, chap. 6. — « Vieram-se nos bateis A bordo da capitaina...» *Ib.* chap. 12.

A BOUT DE BORD, fr. locut. adv. Pour : « A l'extrémité de la bordée. » Un navire est à bout de bord lorsqu'il a prolongé son bord ou sa bordée (V) aussi loin qu'il lui est donné de le faire, eu égard aux circonstances, et qu'il est obligé, ou de mouiller, ou de virer de bord. Par une de ces métaphores hardies qui leur sont familières, nos marins disent quelquefois : « Je suis à bout de bord, » pour dire : « Je suis au bout de mes forces, » ou bien : « Ma patience est à bout. »

A BRAZ (prononc. *A vrâz*), bas-bret. adv. (*Brâz*, grand.) En grand.

A-COCK-BILL, angl. adv. (Proprement: En bec de coq.) A pic, en parlant d'une vergue; En veille, en parlant d'une ancre. — « A-cock-bill, the situation of the yards when they are topped up at an angle with the deck. The situation of an anchor when it hangs to the cathead by the ring only. » R. H. Dana, *The seaman's friend* (Boston, 1844), p. 96.

A DIEU, VA! fr. (gr. mod. Μόλα σκότες; dan. *Roret i læ;* suéd. *Ror i lă;* rus. Руль на Бортѣ (*Roule na borté*), Отдай фока шкотъ! (*Otdaï foka chkott!*); lasc. *Gossi bordo!*) Expression d'un vœu fait pour le succès du voyage que va entreprendre le navire qui appareille. — « Va! A Dieu, va! Bon voyage! L'on prie » (ainsi) « Dieu que l'on fasse bon voyage. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du 17e siècle, Archives de la mar. — A Dieu, va! était aussi un commandement fait par l'officier de quart, lorsque le navire commençant un virement de bord vent devant, le timonier portait sa proue dans le lit du vent. C'est dans ce dernier cas seulement qu'A Dieu, va! est employé encore à bord des bâtiments français. Ce qui était un souhait pour une heureuse navigation, au premier appareillage du navire, n'est plus aujourd'hui que l'ordre donné de filer l'écoute du foc. Autrefois, quand le maître ou l'officier du navire, après avoir crié, « Coupe, de par Dieu! » pour faire couper les fils de carret qui retenaient les voiles encore ferlées, criait, « A Dieu, va! » tout le monde à bord se signait, comme se signait celui qui éternuait, et à qui l'on disait: « Dieu vous bénisse! » A Dieu, va! est une tradition antique: lorsque les Grecs et les Romains hissaient la voile, après l'ancre levée ou l'amarre détachée du rivage, ils se recommandaient à Castor et à Pollux; ce qu'Horace a rappelé dans sa troisième ode :

« Sic fratres Helenæ, etc... »

— V. Donnez-lui de par Dieu! Envoie de par Dieu!

A—DREUZ (*z* sonnant *ce*), bas-bret. adv. (De *a*, particule, et de *treds*, travers). En travers, de travers, à travers. — « *Lakaat a dreûz*, mettre en travers. »

A DROITE LANCE. —V. Lance (à droite).

A—HULL, angl. adv. (Proprem. A coque, avec la coque

seule.) A mâts et à cordes, A sec, A sec de voiles. — V. Hull, Under bare poles.

A LA BANDE, fr. locut. adv. (De *Bande* [V.]). (Ital. *Alla banda;* esp. *A la vanda;* port. *A banda;* angl. *Lying-along.*) Dans la région de... en parlant du vent; De côté, Sur le côté, en parlant du navire. — « Les habitants de Saint-Remi, terre des Génois » (San-Remo, dans la rivière de Gênes), « ont fait ce rapport pour l'avoir appris des Espagnols qui ont mis pied à terre audit lieu pour prendre des rafraîchissements, enterrer leurs morts, et pour raccommoder leurs galères, lesquelles ont été vues A la bande » (couchées sur le côté, abattues en carène [V. Abattage]), « au nombre de trois ou quatre, par les vaisseaux de cette armée qui en estoient les plus proches. » *Relation du combat de Menton* (9 sept. 1636); Corresp. de Sourdis, t. Ier, p. 62. — « De ce combat, on ne peut pas encore dire combien on leur a tué d'hommes; mais on peut bien assurer qu'on leur donna quelques coups de canon à l'eau, et même on vit deux de leurs galères A la bande » (inclinées sur un côté, et s'en allant ainsi, pour que l'eau n'entrât point par les trous qu'elles avaient à la flottaison, ou, comme dit l'auteur, à l'eau.) *Relation du combat de San-Remo* (10 sept. 1636.) Sourdis, t. Ier, p. 63. — V. Donner à la bande, Mettre à la bande.

A LA LARGUE, fr. anc. locut. adv. Pour : A la largue voie, Au chemin élargi, Au largue. — V. 2. Arriver, Largue.

A LA LUMBRE DEL AGUA, esp. locut. adv. (Proprem. A la lumière de l'eau.) A la flottaison, A fleur d'eau. — V. Lumbre.

A LA MA, géno. adv. (*Mâ*, corrompu de l'ital. *Mare.*) A la mer, au large.

A LA PALADA, vénit. adv. (*Palada*, coup de rame; de l'ital. *Pala*, la pale ou partie plate de la rame, et, par extension, la rame elle-même.) A la rame, à l'aviron. — « Et siando iuside » (sorties; de l'ital. *uscite*) « et vegnude A la Palada j. la voleua segar... » P. 90, v°. *Cron. de Venexia;* Ms. papier, in-fol. XVIe siècle; bibl. de Saint-Marc.

A LA POSTA, catal. anc. locut. adv. (*Posta*, poste, sentinelle; du latin *posita*, placée.) (En sentinelle.) En vigie, En observation. — « E los dos lenys armats, qui anauen dauant lalmirall en Roger de Luria vaeren les tres galees A la posta » (les trois galères en observation) « que dauen part à la nuyt, e esperauen llengua. » *Chron.* de Ram. Muntaner, chap. 82.

A LA ROUTE! fr. adv. (ital. *Al rombo!* angl. *Steer the course!*) Commandement que l'on fait au timonier pour l'avertir de ne pas se départir de la route indiquée, ou d'y rentrer par le moyen du gouvernail, s'il en a dévié.

A LA VANDA, esp. locut. adv. [De *Vanda* (V).] A la bande, de côté. — « Y tambien teniendo poco ensima della, quando por el costado le llega la Ola, la haze yr A la vanda, moviendola con facilitad. » Th. Cano, *Arte para fabr. naos* (1611), p. 17. — V. Poniente, Vanda.

A LESCARADA, cat. anc. locut. adv. (*D'Escar* ou *Scar* [V. 2. Scar.]) Cette locution a une grande analogie avec celle-ci : Ad escharfach (V) ou : Ad escar feyt (V). Deux textes qui nous ont été communiqués par M. Renard de Saint-Malo (9 août 1844), et qui existent dans les Archives de Perpignan, l'expliquent assez bien pour la faire comprendre. Il s'agit d'une caravelle nolisée, le 9 juillet 1468, « A l'escarada, soes à saber d'alt e bax, per lonch e per traves. » (A l'escarada, c'est à savoir du haut et du bas, en long et en large.) Un navire loué A l'escarada, à l'escar, ou au scar, était donc tout entier à celui qui le nolisait pour y mettre des marchandises; le patron ne pouvait faire de réserve à son profit; toute la capacité intérieure et tout le pont étaient laissés au locataire. Le 5 août 1467, par acte de Vincent Ferrer, on louait une caravelle « A lescarada, dalt e bax, per lonch e per traves, amarinada de 5 mariners e un fradi. » Le contrat porte : « E partint de dit loch via dreta la via de Copliure » (Collioure) « dins espasi de tres jours aver descaragat les dites robes » (lesdits effets, marchandises, etc.), « e pagat lo dit nolit e Ascarada (*sic*) sent e deu liures de Rossello. » (Et partant dudit lieu pour aller droit à Collioure, dans l'espace de trois jours, avoir déchargé lesdits objets embarqués, et payé ledit nolit et forfait cent deux livres de Roussillon.)

A LESTA PIK, ar. côt. de Barb. A long pic.

A MATS ET A CORDES, fr. (ital. *A secco*, *A secco di vele;* esp. *A arbol secco*, *A palo secco;* port. *A arvore seca;* provenc. *Ad albre sec;* angl. *A-hull*, *Under bare poles;* allem. *Mit topp und takel*, *Vor topp und takel*, *Ohne segel;* holl. *Voor top en takel;* dan. *For takkel og toug;* suéd. *Utan segel*, *For takel och tyg;* rus. Безъ парусовъ (*Bez paroussow*); basq. vulg. *Bela serra tua;* gr. mod. Ξυλαρμένο [*Xylarméno*]). « Préposition adverbiale qui exprime l'état d'un vaisseau lorsqu'en pleine mer, ses voiles n'étant pas déployées, le vent n'agit que sur ses mâts, ses vergues, et les cordes qui servent à les soutenir ou à orienter ses voiles. Ce vaisseau n'est alors sollicité au mouvement que par la seule impulsion du vent régnant sur la surface de ses mâts et de son gréement. » Romme (1792), art. Corde.

A MEDIO MASTEL, port. anc. adv. (*Medio*, du lat. *medium.*) A mi-mât. — « E alzaron todas las velas, que de ante eran A medio mastel et largaronse las pujas et la sosta. » *Cron.* de D. Pedro Niño (1403), p. 62. — V. Mastel, A Meyo masto.

A MEYO MASTO, port. anc. adv. (*Meyo*, anc. orth. de *meio*, pour *medio;* lat. *medium.*) A mi-mât. — V. Papafigo, Masto, A medio mastel.

A MI-CANAL, fr. loc. adv. (*Mi*, du catal. *mig*, moyen, ou du fr. *demi.*) Au milieu du canal. — D'un navire qui navigue au milieu d'un canal, on dit qu'il va A mi-chenal, A mi-canal.

A MI-MARÉE, fr. locut. adv. Au moment où la marée est à la moitié de sa hauteur, soit qu'elle monte, soit qu'elle descende.

A MI-MAT, fr. loc. adv. (port. anc. *A Meyo masto;* port. mod. *A medio mastel.*) A la moitié du mât. Une vergue est A mi-mât lorsqu'elle a été hissée ou amenée à une hauteur mesurée par la moitié environ de la grandeur du mât.

A PALO SECCO, esp. adv. (Proprem. A mât sec.) A sec, A sec de voiles, A mâts et à cordes. — V. A arbol secco, Palo.

A PEEK ou A PEAK, selon M. Webster (1832) et M. Spiers (1846), angl. adv. (De *a* pour *and*, et; et de *peak*, pointe; angl. sax. *peac.*) A pic. — Romme (1792) et Statico (1814) écrivent A Peek, et cela ne nous parait pas être la véritable orthographe, l'adverbe anglais n'étant qu'une transcription de l'angl.-sax. *A peac.*) A pic. — *Anchor A peak*, Ancre A pic. — *The anchor is A peak*, l'ancre est A pic.

A PIC, fr. bas bret. adv. (De l'angl. *A peak.*) (Angl. *A peek*, *A peak*, *perpendicularly;* all. *Auf und nieder;* holl. *Op en neer;* dan. *Op og ned;* esp. *A pique;* port. *A pique;* ital. *A picco;* basq. vulg. *A pica;* grec mod. Α πίκου; rus. Апанеръ (*Apaner.*) Verticalement, ou à peu près. On dit d'un navire qu'il est A pic sur son ancre, ou simplement qu'il est A pic, lorsque son avant se trouve au-dessus de son ancre, qui tient encore au fond, mais qui est près de déraper. On transporte quelquefois

à l'ancre ce qui appartient essentiellement au navire; et l'on dit que l'ancre est A pic lorsqu'elle est verticalement sous l'avant du bâtiment qu'on a amené au-dessus d'elle, en rentrant le câble et en le roidissant jusqu'à le rendre presque vertical. — Une côte A pic est une côte qui s'élève verticalement hors de la mer, et n'est, par conséquent, point abordable. — « Et quant ce vint vers la nuit, et Thézéus eust mis la nefs A pic de mur... » *Chroniq. de Savoye*, Histor. patr. monumenta (Turin, 1840, in-fol.), p. 41, t. Ier. — « La question du salut vint sur le tapis; l'amiral d'Espagne détacha Papachin auec sept vaisseaux bien armés, pour m'obliger à saluer; et quand il fut à vne portée de canon de moy, et qu'il vist tous mes canons débouchés, et que j'étois A pic avec toutes mes voiles defrellées» (déployées), «prest à appareiller, il envoya dire à l'amiral qu'il ne commenceroit point la guerre sans vn ordre par escrit, et l'amiral refusa de le luy donner. » *Mémoires* de Villette-Mursay (année 1686); Ms. bibl. de la Mar.

A PICA, basq. vulg. (Du fr.:) A pic.

A PICCO, ital. adv. (Du fr.:) A pic. — V. Ancora, Costa, Picco.

'Α ΠΙΚΟΥ (*A picou*), gr. mod. (De l'ital. *A picco*.) A pic. — V. Ἐπὶ τῆς ἄγχυρας.

1. A PIQUE, port. anc. (Du fr.:) A pic. — « Fizeram-se todas as naós prestes de vergas dalto, e ancoras A pique. » *Comm. Dalboq.* part. 1, chap. 18.

2. A PIQUE, esp. adv. A pic. — « Y porque el peso del agua en el destroçado navio, llevava a fondo con los vencedores al vencido, la desaferraron y se fue A pique. » *Servicios de los capitanes* Nodales (Madrid, 1621.)

A PUPPI VENTUS SURGENS, lat. v. a. Vent arrière.

— « Nauticus exoritur vario certamine clamor,
Hortantur socii, Cretam proavosque petamus.
Prosequitur surgens à puppi ventus euntes;
Et tandem antiquis Curetum allabimur oris. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 128.

A SCAR, cat. anc. adv. — V. 2 Scar.

A SCHARADA, cat. anc. locut. adv. (De *A scar*. — V. 2 Scar.) A forfait et en entier. Un navire était loué *A escharada*, *A scarada*, *A scar*, ou *A l'escarada* (V), quand, pour un prix relativement assez faible, il appartenait tout entier à celui qui en payait le nolis. Un acte du 26 fév. 1403 (Ms. arch. de Perpignan) fait connaître que l'armateur d'un bâtiment « dona la nau Ascharada dalt e de bax, e de lonch e de traves per preu de cxl liures barsaloñezes lo mes. » — V. Ad eschar fach, Ad eschar feyt, Ad escharfulchum.

1. A SEC, fr. locut. adv. (*Sec*, du lat. *siccus*.) (Ital. *A secco;* esp. *En seco;* port. *Em secco;* angl. *High and dry;* all. *Trocken;* holl. *Op het drooge*, ou *Op droog;* suéd. *På grund;* dan. *Strandet;* rus. На берегу стоящий (*Na beregou stoïatchii*); illyr. dalm. *Na usěkli;* basq. *Idorian*.) — Sans eau sous la carène. Un navire est A sec, soit parce qu'on l'a tiré sur une partie du rivage où la mer ne peut venir baigner sa quille, soit parce que la mer, en se retirant, l'a laissé sur la terre, ou dans un port, ou vers une côte.

2. A SEC DE VOILES, fr. locut. adv. (Pour la synonymie, voir *A mâts et à cordes*.) Sans aucune voile au vent. — Un navire qui a toutes ses voiles serrées est dit être A sec, ou A sec de voiles. S'il fait de la route dans cet état, on dit qu'il Court à sec, ou A sec de voiles.

1. A SECCO, ital. locut. adv. (*Secco*, du lat. *Siccus*.) A sec, en parlant d'un navire échoué, ou tiré sur le rivage.

2. A SECCO, A SECCO DI VELE, ital. adv. A sec, A sec de voiles; A mâts et à cordes.

A TANT DE RAMES PAR BANC, fr. anc. On disait d'un navire de la famille des galères, qu'il était à N. rames par banc, lorsqu'au lieu d'avoir à chaque banc une seule grosse rame, manœuvrée par plusieurs rameurs (V. *Remo di scaloccio*), il avait à chaque banc 2, 3, 4, 5 ou six rames légères, maniées chacune par un homme. Nous lisons, dans l'*Essai des merveilles de nature*, par le père René François, prédicateur du roi (Louis XIII), p. 95 de l'édition de 1629 : « Nauires à trois rames par banc, *triremis*, si, à quatre, etc. »; et p. 98 : « Les sortes de nauires pour chevaucher la mer sont les longs vaisseaux » (V. *Navis longa*); « fustes à deux ou trois rames par banc, les autres à quatre, cinq, dix et plus par banc. » Ce peu de paroles est l'expression d'un des systèmes qui partageaient les savants, aux XVIe et XVIIe siècles, sur la construction des navires antiques à plusieurs ordres de rames. (V. *Ordo*.) Le père René François croyait, avec quelques érudits, que les navires du moyen âge à plusieurs rames par banc, dont le souvenir était tout ce qui restait d'eux au commencement du XVIIe siècle, avaient continué les navires antiques appelés *Triremis*, *Quadriremis*, *Quinqueremis*, etc., et que ces navires avaient par banc trois, quatre, cinq..., dix..., vingt ou trente rames.

Marino Sanuto Torsello, qui, au commencement du XIVe siècle, faisait très-bien comprendre au pape Jean XXII les avantages des galères à trois, quatre et cinq rames par banc, avait donné dans cette même erreur, qui n'a pas besoin d'être réfutée. Dans son ouvrage connu sous ce titre : *Liber secretorum fidelium crucis super Terræ Sanctæ recuperatione*, etc. (t. II du *Gesta Dei per Francos*), le Vénitien Torsello dit qu'à la fin du XIIIe siècle les galères étaient ordinairement à deux rames par banc; mais que, de son temps, presque toutes étaient à trois rames par banc, et qu'il n'y avait aucune difficulté à en armer à quatre et à cinq rames par banc. Voici ses propres paroles : « Sciendum quod in MCCXC anno Domini, quasi in omnibus galeis quæ transfretabant per mare, duo in banco remiges remigabant : postmodum perspicatiores homines cognoverunt quod tres possunt remigare remiges super quolibet prædictorum quasi omnes ad præsens hoc utuntur. Ob quod nemini debet videri grave, ponere remiges quatuor vel quinque pro banco quolibet magnarum cujuslibet galearum, postquam probatum est. » Chap. 5, liv. 2, partie 4; et même chapitre : « ... Propter quod totum remigabile navigium pro minori sit dispositum ad *Terzarolos* : scilicet, quod pro quolibet banco sint tres remigatores similiter ad faciendum debite facienda. Et licet specificatum sit superius, quod navigium muniri debent ex gente remigera, ut pro quolibet banco tres sint remiges : nihilominus sciendum est quod in M.CCC.XVI anno Domini, probatum fuit per gentem venetam de faciendo quod in galeis quatuor remiges pro banco remigarent : quæ quidem experientia visa est utilis, tam pro navigio quod bene regebat eos, quam quia dextre remigabant remiges antedicti : et qui navigium ex quaterna remigatione pro banco, velocius et celerius navigabat quam ad *Terzarolos* tantummodo deputatum..... non solum in navigio quatuor remigent pro banco remiges, sed quinque remiges si foret possibile in magnis navigiis... » On lit au chap. 11, même livre : « Verumtamen, ut remiges galearum ad *Quartarolos* melius valeant remigare, et precipue qui fuerint in majoribus ad *Quintarolos* remos, et maxime pro gente bene regenda est utile,

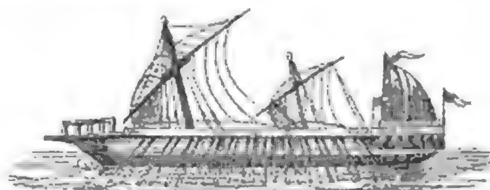
quod galeæ sint aliquantulum ex majori forma, majores quam superius sit narratum. »

Au chap. 20, même livre, où Marino Sanuto donne l'armement en hommes d'une galère, on trouve ces mots, à propos des 180 hommes de rames : « Ex quibus galea ex remis ad *Terzarolos* erit et bene et congrue munita. » Ces 180 hommes étaient ainsi divisés : 30 *portoladi*, premiers rameurs de chaque banc, ou Vogue-Avant (V. Portolado, Vogue-Avant), 30 *proderii* ou prouhiers, et 120 rameurs ordinaires. Tous devaient ramer, s'il leur était ordonné, bien que quelques-uns d'entre eux ne fussent pas absolument rameurs, et qu'ils eussent à la proue un service qui devait les éloigner le plus souvent des bancs de nage. (« Sunt indifferenter omnes CLXXX », dit Torsello, « inter portolados, proderios atque remiges, qui omnes remigare tenentur dum mandatum receperint remigandis. ») Dans l'ordre des choses ordinaires, les prouhiers ne nageaient pas; et des 120 rameurs ajoutés aux 30 vogue-avant, probablement 132 nageaient seulement ensemble, et 18 étaient en réserve pour remplacer les débiles. Nous disons : probablement, parce que nous supposons, conformément aux calculs publiés par nous, t. 1er, p. 343 de notre *Archéologie navale*, que la galère de trois rames par banc à 180 rameurs ne pouvait avoir que 22 bancs toujours armés, de chaque côté.

Avons-nous bien entendu les textes que nous venons de rapporter, et ne faisons-nous pas dire à Marino Sanuto ce qu'il ne dit pas en effet? Nous ne le pensons pas. Nous avons longtemps pesé les expressions de l'auteur vénitien, qui, pour tout ce qui tient à la marine de son temps, est d'une grande ponctualité, et d'un savoir sur lequel le doute n'est point permis; et nous sommes convaincu que nous en avons bien compris le sens. Sanuto dit : « Duo in banco remiges remigabant », « tres possunt remigare remiges super quolibet banco », « ponere remiges quatuor vel quinque pro banco quolibet »; cela doit-il s'entendre de deux, trois, quatre ou cinq rameurs sur une seule rame? Non. Si l'exact écrivain, qui avait bien observé ce qui se pratiquait à Venise, et qui, dans ses cinq voyages à la terre sainte, avait appris de la marine ce qu'il avait besoin d'en savoir, ne dit pas : « Duo ad remum remiges remigabant », ou « Tres possunt remigare remiges cum quolibet remo », c'est qu'il n'a pas voulu le dire. Et, d'ailleurs, pourquoi l'aurait-il dit? N'était-il pas tout simple que, sur la longue rame d'une galère, on mît deux, trois, quatre ou cinq hommes, si cette rame était lourde? Ce n'était pas là une invention digne qu'on la recommandât. Et puis, est-ce de rameurs maniant une même rame que Sanuto aurait remarqué qu'ils ramaient habilement? (« dextre remigabant. ») Quatre hommes, conduits par l'un d'eux, ramant à la poignée, nagent aisément bien; il n'en était pas de même de quatre hommes maniant chacun sa rame sur un seul banc. Il fallait à ces derniers beaucoup d'exercice et d'habitude, pour ne pas compromettre l'ensemble de la nage. C'est, bien certainement, de l'arrangement à tant de rames par banc que parle Marino Sanuto, et non de l'arrangement à tant de rameurs par rame. Les *remi ad terzarolos, ad quartorolos, ad quintarolos* de son texte étaient 3, 4 ou 5 rames par banc; cela ne peut faire l'objet d'un doute. Cette disposition des rames, que le Torsello nous apprend avoir été connue au XIIIe siècle et au commencement du XIVe, nous la retrouvons au XVe siècle. Pierre-Martyr d'Anghiera, ambassadeur de Ferdinand le Catholique, parle, dans sa *Legatio babylonica* (1501), p. 77, des grosses galères ou galéaces en usage depuis longtemps chez les Vénitiens pour le transport des marchandises; il dit expressément qu'elles avaient trois rames par banc : (« Habent in quolibet transtro ternos remos. ») (V. *Galeacca*.) Un passage du *Codice Foscariniano*, cité par l'auteur d'une *Notizia* sur l'ingénieur Vittore Fausto, frère Jean des Augustins, s'exprime en ces termes : « Erano li fuste dette biremi perche havevano due remi al banco, et sono latinamente le galee dette triremi, perche d'ordinario già ne havevano tre; perciò un altra sorte de vascello che ha armato già la republica, il quale ne haveva cinque al banco, era detto quinquereme. » Cette quinquérème, citée par le frère Jean, avait été construite sur les plans de Fausto en 1529; elle occupa beaucoup Venise, fut chantée par les poëtes, et célébrée par le cardinal Bembo; elle lutta, dans une course à la rame, contre une galère à trois rames par banc, et la laissa loin derrière elle : cependant on ne fit plus de quinquérèmes, et bientôt même on abandonna les galères à trois rames par banc pour les galères à 25 ou 26 bancs armés de 25 ou 26 rames de chaque côté, chaque rame étant maniée par 3, 4, 5 ou 6 hommes, suivant le poids et la longueur de la rame.

Le musée de Cluny possède, sous le n° 763, une peinture sur bois représentant le siége d'une ville de l'Adriatique par l'armée de l'un des Malatesti (peut-être celui de Sinigaglia, en 1462); cet ouvrage curieux, qu'on peut reporter aux premières années du XVIe siècle, vient de la maison Malatesta. La droite de la composition est occupée par la mer, couverte de galères et de nefs, dont la forme est celle des navires du XVe siècle. Parmi les galères on en voit à deux et à trois rames par banc. Il n'y en a qu'une de cette dernière espèce; elle est au premier plan du tableau.

A la galerie des *Uffizi* de Florence, on voit un tableau fantastique de Pietro Laurati, artiste du XIVe siècle, où, parmi d'autres navires, se trouve une galère à deux rames par banc, que nous reproduisons ici :

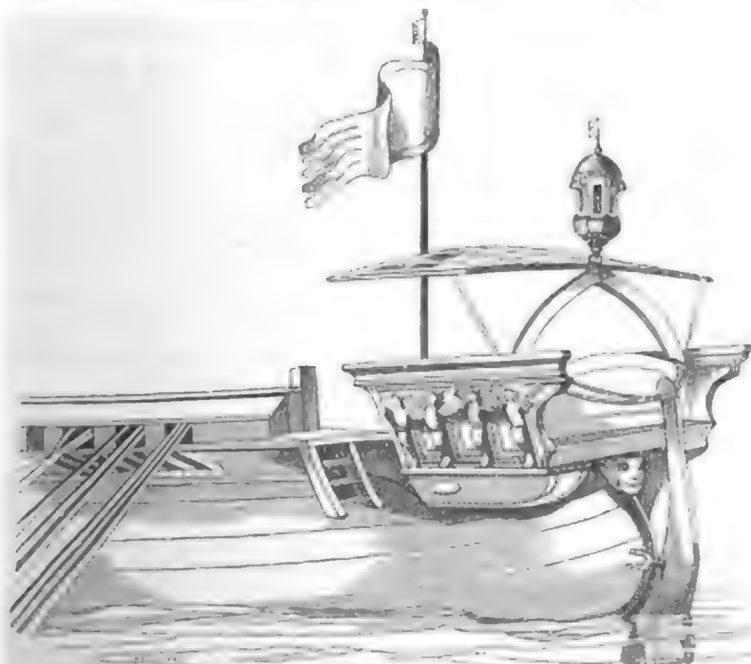


Nous avons dessiné, d'après une miniature de l'admirable *Virgile* appartenant à la bibliothèque Riccardi de Florence, où il est coté n° 492, une galère à trois rames par banc, dont voici la figure :

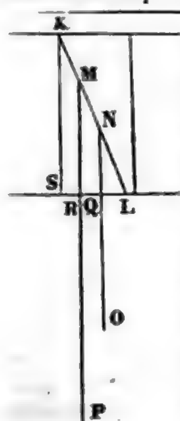


Dans la salle du Grand Conseil, au palais ducal de Venise, parmi les belles peintures qui décorent les hautes murailles de cette pièce immense, où s'agitèrent tant de fois les destinées de la république, il est un tableau remarquable par la chaleur et la vérité de la composition, la puissance du coloris, autant que par le sujet qu'il représente. Ce sujet, c'est la victoire remportée en 1177, à Capo Salvore, par le doge Sébastien Zani, sur Othon, fils de Frédéric. L'artiste, — Dominique Tintoret, le fils et l'élève du grand Jacopo Robusti Tintoretto, — a montré les derniers moments de la lutte entre la flotte impériale et la flotte vénitienne : celle-ci est victorieuse, et le doge monte à bord du jeune Othon, pour recevoir l'humble

soumission du général, contraint de confesser sa défaite. La galère s'est bien battue; elle est démantelée; la plus grande partie de ses rames a été brisée par l'abordage; on sent, à la voir, que la vie s'est comme retirée d'elle. Quelques rames se lèvent encore, mais leur désordre est celui de l'agonie. Dominique Tintoret a fait de la galère d'Othon une galère à trois rames par banc. Chaque groupe de rames sort d'un sabord de nage; nous ne reprochons au peintre qu'une faute, c'est le trop grand rapprochement des sabords entre eux. Mais Tintoret, fougueux, emporté par le pinceau, a pu très-bien n'être pas rigoureusement exact dans un détail qui lui importait peu; ce qui lui importait, c'était d'être vrai dans l'ensemble, et de produire une impression sérieuse par la grandeur et la simplicité : ce résultat, il l'obtint. Voici la poupe de la galère d'Othon, que nous avons dessinée en 1834, d'après la peinture de Dominique Tintoret :

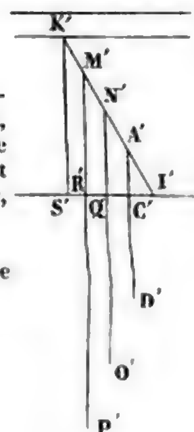


Nous pouvons donner une idée de l'arrangement des rames groupées par 2, 3, 4 ou 5 sur un même banc. Une restitution que nous avons tentée à ce sujet, dans notre *Archéologie navale*, nous paraît avoir obtenu les suffrages des critiques. Voici d'abord pour la galère à deux rames par banc :



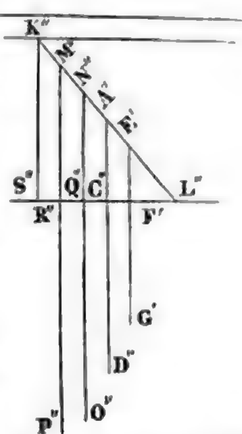
K figure la coursie (V. ce mot); SRQL représente une portion de l'apostis (V.), sur lequel étaient établies les rames. KL est le banc s'appuyant par sa tête : K à la coursie, et par sa queue : L, au flanc du navire; l'inclinaison du banc, marquée par SL, est de trois pieds (0m 97c). M est l'emplacement du premier rameur qui maniait une rame MRP, longue d'environ 20 pieds 6 p. (6m 65c). Le second rameur était placé en N, à 3 pieds du rameur M, et manœuvrait un levier NQO, long de 12 pieds (3m 89c). Nous avons justifié cette combinaison dans le Mémoire n° 4 de notre *Archéologie*, auquel nous renvoyons pour les détails. Contentons-nous de donner ici les plans des autres arrangements.

Voici la figure pour le banc, qui portait trois rameurs, maniant chacun sa rame.

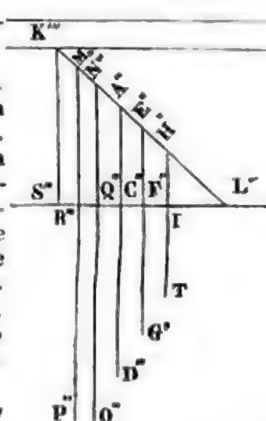


K' la coursie; K'I' le banc, dont l'obliquité était de 5 pieds (1m 62c); M', premier rameur, manœuvrant la rame M'R'P'; N', second rameur, manœuvrant la rame N'Q'O'; A', troisième rameur, nageant avec la rame A'C'D'.

Maintenant voici le plan du banc d'une galère à quatre rames par banc :



K'' la coursie; K''L'' le banc, dont l'obliquité était de 8 pieds (2m 59c); M'' le premier rameur, avec la rame M''R''P''; N'' le second rameur, avec la rame N''Q''O''; A'' le troisième rameur, etc. Nous n'avons pas besoin de répéter les détails que nous venons de donner à propos de l'arrangement à 5 rames par banc, « ad *quintarolos remos* », pour parler comme Marino Sanuto; il nous suffit de donner le plan que voici, et d'avertir que l'obliquité du banc devait être de 10 pieds (3m 24c) :



— V. Ad tres remos ad banchum, Bancho, Remo.

A TERRA, ital. adv. (Du lat. *Ad terram*, vers la terre.) Vers la terre, Sur la terre, Près de la terre. — *Essere a terra*, Être près de la terre. — *Andar a terra con la lancia*, Aller à terre avec la chaloupe. — *Ancorarsi a terra*, Se mouiller à terre, ou tout près de la terre. — *A terra*, Échoué. — *Correre a terra*, Courir à terre, ou vers la terre. — *Aver il bordo a terra*, Avoir le bord à terre, ou du côté de la terre.

A TERRE, fr. adv. (Du lat. *Ad terram.*) (Ital. *A terra, verso terra;* esp. *A tierra;* port. *Em terra;* angl. *Ashore, In shore, On shore, On land;* basq. litt. *Leïorea;* mala. *Di-darat.*) Vers la terre, Sur la terre, Près de la terre. — *Aller A terre* avec un canot, pour y débarquer. — *Envoyer une amarre A terre*, pour l'attacher à une boucle,

à un pieu, à un rocher, à un canon, et, par ce moyen, fixer à la terre le navire ou l'embarcation. — *Être à terre* avec un navire, c'est-à-dire Être près de la terre. — *Avoir le bord A terre*, c'est-à-dire Courir la bordée qui rapproche de la terre. — *Courir A terre*, c'est-à-dire se diriger vers la terre. — *A terre*, c'est-à-dire Échoué. — *Aller terre à terre*, naviguer sans s'éloigner de la terre, d'un cap à l'autre, d'un port à un port tout voisin.

A TIERRA, esp. adv. A terre. — *Amarrarse á tierra*, S'amarrer à terre.

AABEN, dan. (D'*Aabne* [V]). Ouvert. — *Aaben fartöi*, Barque non pontée (V. Fartöi). — *Aaben havn*, Havre, port ouvert (V. Havn). — *Aaben klyds* (Proprement: Écubier ouvert [V. Klyds]), Câble paré, hors de la cale, et prêt à servir. — *Aaben rhed*, Rade ouverte, Rade foraine (V. Rhed). — *Aaben söe*, Mer ouverte, Pleine mer, le Large. — V. Rum söe.

AABENT DÆK, dan. s. (D'*Aaben*, ouvert.) (Proprement: Pont ouvert.) Batterie des gaillards, Batterie barbette, Pont coupé.

AABNE (Prononcez *Aubne*), dan. v. (De l'isl. *Opna*, ouvrir, comme l'angl.-sax. *Openian*; l'angl. *Open*; l'all. *Oeffnen*; le holl. et le flam. *Openenet*; le suéd. *Öpna*. — L'isl. *Opna*, et le lat. *Operire*, ont une relation qui pourrait bien n'être pas fortuite.) Ouvrir. — *Aabne en stopper*, Larguer une bosse.

AAK, all. holl. s. m. Nom d'une espèce de bateau long qui portait en Hollande les vins du Rhin, et que nos anciens dictionnaires appellent Acque (V.) ou Aque. Ce bateau paraît particulier à la ville de Cologne, car le dictionnaire de W. Winkelman (1793) le nomme *Keulsche-Aak*. — Nous supposons que l'*Aak* a pu être nommé ainsi du bois dont il était construit. Quand sur le Rhin on faisait, le plus communément, les bateaux en sapin, on construisait peut-être en chêne (angl.-sax. *ac*, *anc*; angl. *oak*; holl. *aker*, gland de chêne) cette sorte de « gabarre ou de barque longue, large de fond, et dont le bordage va en rétrécissant », comme la définit le Dictionnaire français-hollandais de P. Marin, 1752.
—V. Beitelaak.

AAM, AAMING, holl. (*Aam* signifie Ame et Haleine. Il est bien évident que *Aam*, dans le sens qui lui est attribué par les marins, n'a aucun rapport avec l'âme, le souffle, la respiration. *Aam* est une de ces homonymies que nous signalerons en plusieurs endroits du présent Dictionnaire. Nous voyons, en effet, dans l'allemand *Ahm*, et *Ame* dans le suédois, et nous sommes porté à croire que c'est le même mot qui a affecté, dans trois langues, trois orthographes différentes. — V. *Ahm*.) Marque du tirant d'eau.

AAN BOORD, holl. adv. A bord. — V. Boord.

AANBOLTEN, holl. v. a. (Comp. comme *Anbolzen*. [V.]) Cheviller.

AANCHRER, vieux fr. v. a. (Du bas latin *Anchorare*. [V.]) Ancrer.

> — « Tutes sont ensemble Aanchrées. »
> WACE, *Roman de Rou*.

AANHAAKEN, holl. v. a. (D'*aan*, dans, et d'*haak*, croc; angl. sax. *Hoc*, *Hooc*, *Hoce*.) Accrocher.

AANHAALEN, holl. v. a. (*Haalen*, tirer, *aan*, vers.) Haler. — *De boelyn Aanhaalen*, Haler la bouline. — *De schote Aanhaalen*, Haler une écoute, Border une écoute. — V. Uithaalen.

AANKOMEN, holl. v. (De l'angl.-sax. *Cuman*, venir, et d'*an* ou *on*, dans, vers.) Aborder une terre ou un port, Accoster un navire.

AANKOMST, holl. s. (D'*Aancomen*. [V.]) Arrivée, Arrivage.

AANLANDEN, holl. v. a. (de l'angl.-sax. *Land* (V.), et d'*an* ou *on*, dans, vers.) Aborder la terre.

AANRIJGEN (Een bonnet), holl. v. a. (Même étymologie qu'*Anreihen*. [V.]) Lacer une bonnette.

AANVAART, holl. s. (*Vaart*, de la même origine que *furth*.) (V. *Anfurth*.) Débarcadère à la côte; lieu d'une plage, d'une terre où l'on peut aborder.

AAP, all. holl. s. (Le haut all. dit: *affe*, selon Röding.) Foc d'artimon. — Nous ne savons pas pourquoi le nom du singe a été donné à une voile.

AAPENFALL, all. s. (D'*Aap* (V.), et de *fall*, drisse.) Drisse du foc d'artimon.

AAPEN-VAL, holl. s. (D'*Aap* (V.) et de *val*, drisse.) Drisse du foc d'artimon.

AARE (*Aure*), dan. s. (Du sax. *Ar*. [V.]) Aviron, rame.

AAREBLAD, dan. s. (De l'angl.-sax. *Ar-bled* [V.]) La pale, le plat de l'aviron.

AAREGREB, dan. s. (D'*Aare* et de *greb* (holl. et flam. *greep*; angl. *grasp*), poignée.) Poignée ou manche de l'aviron.

AAREKLAMPE, dan. s. (D'*Aare* et de *klampe*, du sax. *clam*, lien, retenue.) Dame, toletière.

AARELOMME, dan. s. (Comp. d'*Aare* et de *lomme* (angl. *loom*, bras.) Genou et Poignée de l'aviron.

AAREMAGER, dan. s. (D'*Aare* et de *Mager*, faiseur, venu de l'angl.-sax. *Macian* (makiane), faire.) Avironnier. — Manq. à Röding.

AAREMUUS, dan. s. (D'*Aare* et de *Muus*, corrompu de l'isl. et angl.-sax. *Mus*, signifiant Muscle.) La hampe de l'aviron, la partie comprise entre le tolet et la pale. « La fusée d'aviron », dit H. Fisker. — Manque à Röding.

AAREPORT, dan. s. (D'*Aare* et de *Port* (angl. et suéd. *Port*; holl. *Poort*, *Poort-gaaten*; all. *Pforten*; lat. *Porta*, sabord.) Sabord de nage, dame dans laquelle tourne l'aviron. — « Sabord d'aviron », dit H. Fisker. — Manque à Röding.

AARESLAG, dan. s. (D'*Aare* et de *Slag* (holl. *Slag*; all. *Schlag*; angl. sax. *Slœge*, coup.) Coup d'aviron. — Manque à Röding.

AARESTROP, dan. s. (D'*Aare* et de *Strop* (*Strop*, holl. et angl.; *Stropp*, angl. sax. suéd. et allem., du grec Στρέφω, tourner.) Estrope, Estrope d'aviron. — Manque à Röding.

AARETAG, AARETRŒK, dan. s. (D'*Aare* et de *Tag* et *Trœk* (holl. *Steek*; angl. *Strike* ou *Stroke*; all. *Streich*, coup.) Coup d'aviron. — Le même que *Aareslag*.

AARETOL, dan. s. (D'*Aare* et de *Tol*, venu de l'angl. sax. *Þol*, cheville pour la rame.) Tolet. — Manque à Röding.

AAREVŒRKSTED, dan. s. (D'*Aare* et de *Vœrksted*, composé de l'angl.-sax. *Ware*, marchandise, et de *Stæð*, place.) (Magasin, atelier des avirons.) Avironnerie. — Manque à Röding.

AARSKIONE, norv. s. (D'*Aar*, rame, et de *Skione*, peut-être venu de l'angl.-sax. *Scanca*, jambe.) Taquet auquel, dans les bateaux norvégiens, on amarre l'écoute de la voile.

AATIA, basq. vulg. Canard, Cassé, Tombant sur le nez, en parlant d'un navire. — En basque, le Canard se nomme

atea ou *ataa*, selon le père Larramendi (art. *Anade*); *Aatia* est évidemment une corruption de ce mot.

AB, pers. hindost. tur. s. Eau. — V. Ma, Son.

AB ARBRE SECH, cat. anc. locut. adv. A sec de voiles, à mât et à cordes. — « E totes les naus e les galees e lenys qui eren entorn de nos, e en le stol stigueren Ab arbre sech. » *Chron. del rey en Jacme*, chap. 55. — V. Albre.

ABABOUINÉ, fr. adj. fig. (De *babouin*, sot; bas lat. *babugus, baburrus*, qui reste tout sot, tout ébahi, tout surpris.) État d'un navire qui, en mer et sous voile, est surpris par un calme subit. Romme dit que ce terme expressif est particulier à la côte de Normandie.

ABACK, angl. adv. (De *back* (V.) et d'*a*, à, sur.) Sur le mât, Coiffée, Masquée, en parlant d'une voile. — « The situation of the sails when the wind presses their surfaces against the mast, and tends to force the vessel astern. » R. H. Dana, *The seaman's friend* (Boston, 1844), p. 96. — *To lay aback, to take aback*, Coiffer, Masquer, Mettre sur le mât.

ABADERNA, port. s. m. Baderne (V.); Natte; Paillet; Fourrure de câble.

ABADERNAR, esp. v. a. (De *baderna*. [V.]) Assujettir une chose, la retenir avec une ou plusieurs de ces tresses ou rabans appelés badernes. — V. Amogelar, Baderna, Badernar.

ABAISSER LES VOILES, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Abbassare* [V.]). Amener les voiles. Le père René François, *Merveilles de nature* (1621), chap. XII, art. 6, écrit Abbaisser.

ABAIXAR VELLAS, port. (Solano Constancio (1836) veut que *baixar*, dont on a fait *abaixar*, vienne d'un rad. celt. *bas*, qui marque l'infériorité; et ce radical, il le fait dériver de l'égypt. *phat*, pied! C'est se donner une étrange peine, et aller chercher bien loin ce qu'on a tout près de soi. *Bas* n'est pas celto-breton; en breton, c'est *Isel* qui signifie : bas. Le français *bas*, comme le portugais *baixo*, l'italien *basso*, l'espagnol *bajo*, et le bas latin *bassus*, viennent, à n'en pas douter, du grec βαθύς, profond.) Amener les voiles. — « ... Multidom da gente que corria por veer aquellas caravellas; ca tanto que Abaixaron suas vellas, os officiaaes que arrecadam os dereitos del rey, tomarom batees da rybeira por saber os navyos donde eram e o que traziam. » G. E. de Azurara, *Chron. de Guiné* (1448), chap. 36.

ABALLESTAR, esp. v. a. (De *ballesta*, arbalète.) Tirer un cordage, un câble retenu par ses extrémités, comme on tirait la corde d'une arbalète pour lancer un trait. On agit ainsi sur ce cordage pour l'étirer un peu, pour lui donner un peu de mou, de peur que, trop roidi, il ne travaille trop.

ABALROA, port. s. f. (De *Balroa*. [V.]) Grappin et amarre avec lesquels on attache un navire à un autre, ou à la terre. — « Cortar as Abalroas com que o navio estava Abalroado. » Castan., liv. 7, c. 67.

ABALROAR, port. v. a. et n. et s. (D'*Abalróa*. [V.]) Aborder; Action d'aborder, Abordage. — « E porque os nossos ao Abalroar do junco se embaraçaram.... (Et parce que les nôtres s'embarrassèrent à l'Abordage de la jonque...) » *Comm. Dalboq.*, part. 3, chap. 15, p. 74. — V. Abarloar.

ABAM KAMOUDI, mala. (*Abam*, appui; *Kamoudi*, gouvernail.) « La traverse qui soutient le gouvernail », dit Elout, d'après Marsden. Comme nous ne savons quel navire eut en vue Marsden, nous ignorons si en effet l'*abam* dont il s'agit est une traverse placée sur la tête de l'étambot, ou si c'est l'étambot lui-même. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'une embarcation japonaise, faisant partie de la collection que M. Génié, de Marseille, montra à Paris il y a quelques années, nous a fait voir sur son arrière une traverse échancrée à son milieu, et présentant un point d'appui solide au gouvernail.

ABAM TIANG, mala. (*Tiang*, mât.) Arc boutant; bois servant d'appui à un mât; Étambrai. — V. Toukoh.

ABANDERAR, esp. v. a. (De *Bandera*. [V.]) Pourvoir un bâtiment des papiers qui peuvent le faire reconnaître, et autoriser le pavillon qu'il doit porter.

ABANDOLEAR, esp. v. a. (D'*en banda*, en bande, mou, lâche.) Donner du mou. — Le même que *Aballestar*. (V.)

ABANDON, fr. et angl. s. m. (Étymol. incert. La plus acceptable est celle de Le Duchat. Il compose *abandon* de la prépos. all. *ab*, qui est exclusive, et de *band*, all. aussi, qui signifie lien; tellement que Abandonné signifierait proprement : Hors du lien, détaché. M. Paulin Paris (*Essai d'un dict. hist. de la lang. française*, Paris, 1837, in-4°), dans un article, d'ailleurs excellent, sur le mot *Abandon*, dit : « Il vient de *ban* ou *band*, qui semble d'origine germaine. » *Ban* et *band* sont deux mots saxons fort différents l'un de l'autre : *Ban* (isl. *Bein*; angl. *Bone*), c'est la Bouche. *Band* (angl.-sax., isl.), c'est le Lien.) (Ital. *Abbandono*; port. *Deixação*; esp. *Dexamiento*; angl. *Abandon, abandonment*; all. *Verlassung*; dan. *Overladelse*; suéd. *Ofverlätande*; rus. Отступленіе (*Otstouplénié*); illyr. *Höd*.) Délaissement d'un objet, d'une marchandise, d'un navire.

ABANDON (To), angl. v. Abandonner.

ABANDONMENT, angl. s. Synonyme d'*Abandon*. (V.)

ABANDONNER, fr. v. a. (D'*Abandon*. (V.) Angl. *To abandon, to leave, to quit, to desert*; all. *Verlassen*; dan. *Overlade, Forlade*; suéd. *Ofverläta*; russ. Оставить (*Ostavite*); illyr. dalm. *Ohöditi, Opüstiti* (Opoustiti); madek. *Mang-haria, Mang-hotruk, Afouezou*; nouvel. zél. *Mahoue-mahoue*; tonga. *Liagui, Tongou*; gr. mod. Παραίτω; cat. anc. *Derenclir*; ar. *Selbemo*; bas-bret. *Abandouner*; ital. *Abbandonare*; port. *Deixar*; esp. *Dexar*.) Ne pas garder, Se séparer de, S'éloigner, Discontinuer, Laisser. Ainsi : Abandonner un navire qu'on devait accompagner; Abandonner le poste qu'on occupait dans une ligne de bataille ou ailleurs; Abandonner l'ennemi; Abandonner une ancre, un câble, un navire qu'on ne peut sauver; Abandonner le combat. — « M. de Preuilly auoit fort recommandé au chevalier de la Fayette, qui montoit *le Prudent*, et qui par le mouvement que nous avions fait se trouvoit à la teste de nostre armée, de ne point se laisser tomber sous le vent. Il obserua cet ordre avec trop d'exactitude. Rien n'estoit si aisé à luy que de bien manœuvrer sur le meilleur de nos vaisseaux et le plus fin de voiles. Cependant cet homme, qui auoit aquis (*sic*), par des manieres affectées, vne haute réputation de valeur, ayant essuyé les premieres descharges des ennemis, ne se seruit de la bonté de son vaisseau que pour Abandonner le combat, sous pretexte d'vn de ses mâts de hune qui auoit esté couppé d'vn coup de canon, ce qui ne l'empeschoit pas d'arriver s'il l'eut voulu. Chasteauneuf, qui le suiuoit, imita sa maneuvre; et ils tinrent si fort le vent l'un et l'autre, qu'ils laisserent M. de Preuilly sans vaisseau devant luy. » *Mém.* manus. de Villette-Mursay. (Relat. du combat du 10 février 1676), p. 20. — « J'estois à la portée du mousquet de l'amiral d'Espagne quand il sauta en l'air, et j'admiray la fermeté extraordinaire de deux cents officiers réformés, qui n'Abandonnèrent jamais ce vaisseau, et qui donnèrent à tout l'équipage l'exemple de périr en combattant, sans qu'on vist vn seul homme, de mille ou onze cents qu'il y auoit, se jetter à la nage pour se sauuer à terre, quoiqu'il n'y eust qu'vne portée de fusil, et que les canons y por-

tassent.» *Id.*, an. 1676, p. 39. — « J'ai ordonné au sieur Colbert d'escrire en mon nom au sieur de Tivas, pour luy marquer la mauvaise satisfaction que j'ay de la faute qu'il a faite en Abandonnant mon pavillon. » Le roi au comte d'Estrées, 7 novembre 1672, p. 163 v°, t. 2. *Ordres du Roy*, Collect. manus. Arch. de la mar. (Tivas commandoit le vaisseau *le Prince*. (P. 17, *État* de la mar. pour 1672; Arch.) — « J'ay examiné le mémoire du capitaine Senault » (ce n'était pas un officier de la marine militaire) « sur le voyage à faire à la coste d'Afrique pour releuer les flustes *la Baleine* et *le Chariot* » (c'étaient deux bâtiments construits au Havre en 1679), « qui y ont esté Abandonnées » (aux îles des Princes et de Saint-Thomé). « Mais, avant que de se déterminer sur les propositions qu'il fait pour cela, il est nécessaire que vous fassiez vn estat exact de ce que cousteroit l'armement de la fluste qu'il faudroit y envoyer, et l'aduantage que Sa Majesté pourroit retirer de son enuoy; après quoy je vous ferai sçauoir son intention; mais je puis vous dire dès à présent que si cet armement reuenoit à vne somme considérable, Sa Majesté ne consentiroit pas facilement à en faire la dépense, n'estant pas certain d'ailleurs qu'on puisse releuer les dites flustes. » Seignelay à Descluzeaux, 23 octobre 1681. Collect. ms. des *Ordr. du Roy*, vol. n° 51, p. 378 v°. Arch. de la mar. — « Nous avons receu des plaintes des marchands des villes maritimes de notre royaume, et des propriétaires et capitaines des vaisseaux de nos sujets, que les officiers mariniers et matelots qui composent les équipages de ces vaisseaux en ont Abandonné plusieurs à la mer, malgré les capitaines et maistres qui les commandoient, sous prétexte quelquefois du mauvais estat de ces bastimens, et d'autres de crainte d'estre pris par des forbans et corsaires, à la veüe du premier vaisseau qu'ils ont veu venir... Avons fait et faisons très-expresses inhibitions et deffenses... aux dits officiers mariniers et matelots d'Abandonner en mer les bastimens sur lesquels ils seront employés sans le consentement des capitaines et maistres qui les commanderont, et mesme des propriétaires et marchands chargeurs lorsqu'ils y seront embarquez, à peine de trois ans de galeres, et de plus grandes peines s'il y écheoit. » *Déclaration du Roy*, 22 septembre 1699; recueil des Édits, arrêts, etc., vol. de 1634 à 1670, p. 277; Biblioth. de la Marine. — Cette déclaration a été reliée par erreur dans le volume que nous mentionnons.

Abandonner manque au dictionnaire d'Aubin (1702), comme à ceux de Guillet (1678) et de Desroches (1687).

ABANDOUNER (prononc. *dounère*), bas bret. v. a. Pris au français par les marins bretons, qui depuis longtemps négligent l'usage de la plupart des radicaux de leur langue maternelle, dans l'application de ces radicaux à la nomenclature nautique. La continuité des rapports entre les caboteurs bretons et les ports de la côte occidentale de France, autant que l'obligation, pour les navigateurs de la Bretagne appartenant aux Classes, de servir sur les bâtiments de l'État, a dû hâter cette adoption des mots français qui, plus ou moins altérés par l'orthographe et la prononciation, composent maintenant à peu près tout le vocabulaire des termes de marine sur les côtes de l'ancienne Armorique. Pour montrer combien les Bretons ont dû faire violence à leurs habitudes en substituant les mots français aux mots de la famille celtique, autant que nous l'avons pu, nous avons, dans ce Glossaire, mis, en regard du terme français *bretonnisé*, le mot celto-breton qui lui correspond. C'est à l'aide du Dictionnaire breton-français de J.-F. Le Gonidec (Angoulême, 1821, in-8°) que nous présenterons cette comparaison. Nous avons dépouillé avec beaucoup de soin cet ouvrage, fort estimé en Bretagne, pour y puiser les éléments de notre travail. Quant au vocabulaire maritime usuel breton, qu'on trouvera dans le Répertoire de termes nautiques anciens et modernes que nous présentons aux marins et aux érudits, nous avons dit (V. la préface) que nous en recueillîmes tous les mots de la bouche d'un maître au cabotage très-intelligent, et assez lettré pour un homme de son état. Ce maître, qui servait sur la frégate *la Médée* au mois d'octobre 1841, quand nous étions à Toulon, se nomme François Ézou. Il est de Saint-Matthieu (Finistère). Nous avons figuré, le mieux que nous avons pu, la prononciation qui nous fut donnée de chaque mot par maître Ézou. Pour être certain que la nomenclature que nous venions de faire sous la dictée du matelot de Saint-Matthieu était exacte, nous en confiâmes la révision à notre ami et ancien camarade d'école de marine, M. Goubin, capitaine de vaisseau, officier né dans la basse Bretagne, dont il parle très-bien la langue, et qui a beaucoup navigué avec les matelots bretons. Il n'eut pas d'importantes rectifications à y apporter. — Nous revenons au mot *Abandouner;* il est tout français. Le breton a *Dilézel*, *Dizerc'hel*, *Lézel*, qui ont, avec le français Délaissé, Laissé, un rapport évident; mais il n'a aucun mot qui se rapproche d'Abandon. — *Abandouner er chas*, Abandonner la chasse; *Abandouner er lestr*, Abandonner le navire.

ABANICO, esp. s. m. (Proprement, *Éventail*. De l'angl.-sax. *Fann*, ou de son analogue latin *Vannus*, van à vanner le grain.) Espèce de grosse chèvre, composée d'une pièce de bois verticale, et d'une autre, amarrée obliquement au pied de celle-ci. On la fait, à bord, avec les bas mâts et les basses vergues. Elle sert à monter les fardeaux très-lourds. « Deriva su denominacion », dit le *Dicc. marit. esp.* (1831) « de la semejanza que tieno con un Abanico a medio abrir » (avec un éventail à demi ouvert.) — *Armar el abanico*, c'est monter la chèvre. — L'*Abanico* a aussi le nom de *Cabria de arbolar*. — *Abanico* est un des noms qu'on donne à l'Arcasse (V. Peto); c'est aussi celui qu'on donne à une espèce de voile (V. Vela), et celui du palan dont on se sert dans une embarcation voilée à l'Abanico.

ABANNAN (*Abannane*), angl.-sax. (Selon Bosworth, du germ. *Ban*, prince.) Commander.

ABANTAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *ab ante*.) « Voguer avant, avancer », dit Oudin, *Trés. des deux lang.* (1660) — Le *Dic. marit. esp.* (1831) ne contient pas ce terme. Au mot *Avante*, il dit : *Halar avante, Halarse para avante.* — « Remolque, el qual lo tomarà la lancha, y haviendolo amarrado a el banco firme de popa, bogarà para abante... », dit Fernandez, *Pract. de maniob.*, p. 193.

ABANTARIA, basq. vulg. s. Nageur. — V. Abante.

ABANTE, basq. vulg. (Peut-être du fr. Avant, avancer.) Nage, nager. — Le basq. litt. dit *Arraundu* pour Ramer.

ABARBEITEN EIN SCHIFF, all. Déborder.

ABARBEITEN *ein schiff vom strande*, v. a. Déchouer, Raflouer un navire. — On s'explique assez bien par quelle série d'idées intermédiaires a passé le verbe *abarbeiten*, qui signifie S'acquitter par un travail, s'épuiser, user en travaillant, pour arriver à signifier : Retirer, arracher.

ABARBETAR, esp. v. a. (De *Barbeta*. [V.]) Genoper, Brider, Faire une bridure. — On dit aussi Barbetar. — *Abarbetarse*, expression figurée. Prendre garde de tomber, se bien tenir, se genoper par la pensée à une vergue, à un mât, à un cordage. *Dicc. mar. esp.* (1831). — Au propre, *Abarbetarse* est quelquefois synonyme d'Aferrarse. (V.)

ABARLOAR, esp. v. a. variante d'*Abalroar*. (V.) Selon le

Dicc. marit. espa. (1831), ce mot, et *Barloar* ou *Barluar*, signifient Accoster, Aborder, Accrocher pour aborder. Terreros (*Dicc. castell.*) donne ces termes pour des formes de *Harloarse*, qu'il présente comme un équivalent de *Prolongarse*, Se mettre tout de son long contre… D'où vient *Harloar?* Nous l'ignorons; nous n'avons pas su à quels radicaux le rapporter. César Oudin (*Trésor des deux langues esp. et fr.*, 1660) prête à *Abarloar* le sens de Loffer, Serrer le vent; car il explique le mot espagnol par ceux-ci: « Nauiguer sur le vent, gaigner le dessus du vent. » Nous croyons qu'Oudin se trompe, et qu'il a été induit en erreur par le rapport apparent d'*Abarloar* avec *Abarloventar*. Nous avons trouvé des exemples de *Barloar* signifiant Aborder; mais aucun texte ne nous présente *Abarloar* dans le sens d'*Abarloventar*. — V. Barloar.

ABARRANCAR, esp. v. a. (De l'anc. mot *Barrear*.) Tirer un navire à sec sur le rivage pour le mettre à l'abri de la mer, pour le nettoyer ou le réparer. — V. Barrear, Varar.

ABARROTAR, esp. port. v. a. (De *Barrote*. [V.]) Barroter; charger un navire, et le remplir jusqu'à ce que le chargement touche aux barrots; presser les objets qui composent sa cargaison, de telle sorte qu'aucun espace ne reste libre dans la cale et l'entrepont, hors un certain dégagement pour les chambres et les soutes. — V. Atorar, Embarrotar.

ABARROTE, esp. s. m. — « Fardo pequeño ó pieza semejante que sirve para Abarrotar. » *Dicc. marit. esp.* (1831).

ABASAR AS VELAS, port. Faute du *A marine pocket-dictionary*, par Henry Neuman (1800); il faut lire: *Abaixar as velas.*

AБAT (A CE) DIN DPȣMȣA (*A sé abat* (*e*) *din* (*e*) *droumoulou*, *ou* final sonnant à peine), val. v. *Abat*, détourner, écarter; *A cé abat*, s'écarter (du latin *abactus*, part. d'*abigere*); *din*, de; *dpȣm* (gr. δρόμος, route.) S'écarter de la route, Dériver.

ABATA, basq. vulg. s. f. Abattée.

AБATEPEA DIN DPȣMȣA (*Abatéréa din* (*e*) *droumoulou*), val. s. (De Aбat (V.) et de dpȣm. (V. ci-dessus) Dérive.

ABATI, bas bret. (Prononcez à peu près *abatiye*), s. f. (Du franç.:) Abattée. — Dans le celto-breton, *Abatti* n'a aucun rapport avec l'*abattre* français: c'est un mot composé du latin *abbas*, abbé, et du breton *ti*, maison; il signifie couvent, abbaye.

ABATI ET CARENACHE (Prononc. *Abatiye ét carénache*), bas bret. s. f. (Du français:) Abattage en carène.

ABATIDA, port. s. f. Taquet à cœur pour amarrer les manœuvres; Taquet ou bitton, fait de l'extrémité supérieure de l'allonge de revers, pour amarrer les manœuvres.

ABATIDO, DA, esp. adj. (De *Abatir*. [V.]) Abattu, e, en parlant de l'angle ou de l'arête d'une pièce de charpente ou d'une planche. (V. Escantillon.) Abattant, dérivant. — « Luego que el navio vaya Abatido, etc. » Fernandez, *Practica de maniob. de los navios*, p. 76.

ABATIMIENTO, esp. Abattée, Dérive. — Action d'abattre ou de descendre certains objets.

ABATIR, esp. (Même origine que le franç. *Abattre*. [V.]) Mettre à bas, Descendre, Amener, Abattre. — *Abatir vela*, abattre la voile; expression usitée seulement dans les petits navires ou les embarcations qui, leur voile amenée, la plient et la serrent. — Démonter les cloisons des chambres, des cabines (*abatir los camarotes*). — Défaire ou abattre la tente (*abatir la tienda*). — Déranger l'arrimage des pièces réunies dans la cale (*abatir la piperia*). — Incliner un navire qui est vertical (*abatir el buque*). — Descendre une ancre dans la chaloupe (*abatir el ancla, ò el anclote en la lancha*). — *Abatir proa*, *Abatir el navio*, faire arriver le navire, le faire abattre. — Diviser les nuages, en parlant du vent (*abatir las nubes, la celageria*). — Dériver, arriver. — « Concluido » (cela fait), « se meterà dentro el bote, y lancha, y luego que se haya executado, se Abatirà el navio, para meterlo en vela. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Séville, 1732). — *Abatirse*, s'abattre, en parlant du vent, de la mer, d'une voile ou d'un mât qui tombe, etc.

ABATIR UN PALO, esp. v. a. Abattre un mât, Désarborer, Démâter d'un mât. *Dicc. marit. esp.*, 1831.

ABATTA, bas bret. v. a. (Du fr.:) Abattre. — *Abatta ét carénache*, abattre en carène. Le celto-breton *plega* signifiant incliner, pencher, exprimerait exactement l'idée d'abattre le navire sur le côté, pour le caréner.

ABATTAGE, fr. s. m. (D'*Abattre*. [V.]) Action d'abattre un navire sur le côté pour le caréner. — Ce mot, admis par Vial du Clerbois dans l'Encyclopédie (1783), ne se lit ni dans le Diction. d'Aubin (1702), ni dans ceux de Guillet (1678) et de Desroches (1687). — Il y a deux espèces d'Abattages: 1° *Abattage en carène*; 2° *Abattage en quille*. (V. Abattre en carène, Virer en quille.) (Gr. litt. mod. Τροπίσμα προσαγωγή; gr. vulg. Καριναρίσμα; esp. *Caida a la quilla;* all. *Kielholung;* dan. *Krængning, Kjölhaling;* suéd. *Kölhalning;* russe Кренгованіе (*Krenngovanié*), килеваніе (*Kilévanié*), килевка (*Kilévka*), валка (*Valka*); bas bret. *Abati et carenache* (Abatye ète carénache); angl. *Careenage, Careening;* turc *Guemiler meremmet idedjek ier;* ar. côte N. d'Afr. *Yerkoudon karina.*)

ABATTÉE, fr. s. f. (D'*Abattre*. [V.]) (All. *Abfall;* holl. *Afval;* dan. *Affald;* angl. *Casting, Falling;* russe, Паденіе (*Padénié*), Упаденіе (*Oupadénié*); basq. *Abata;* bas bret. *Abati;* ital. *Abbatuta;* gén. *Abbatiia;* esp. *Abatimiento;* port. *Girada;* ar. côte N. d'Afr. *Yssera.*) Desroches (*Dict. des term. prop. de mar.*, 1687) écrit *Abbatée;* Aubin (1702) écrit *Abatée* et *Abbatée*. Tous deux (Aubin copiant son prédécesseur) disent de l'*Abattée:* « Mouvement d'un vaisseau en pane, qui arrive de luy mesme jusques à un certain point; après quoy il revient au vent. » Vial du Clairbois, élargissant une définition trop restreinte dans ses termes, dit, p. 2, t. 1, MARINE, *Encyclop. méth.* (1783): « Effet résultant du mouvement horizontal que le vaisseau fait en abattant; ce mot ne s'emploie guère que quand ce mouvement est involontaire. » Romme s'appliqua à être plus explicite encore; et il dit, p. 2, *Dict. de la mar. franç.* (édit. 1813): « Mouvement horizontal de rotation, que le vent, les lames ou un courant impriment à un vaisseau sur lui-même lorsqu'il n'est animé d'aucune vitesse progressive. Pendant que cette rotation a lieu, le bâtiment est dit faire son Abattée, *to cast* (V.); et si ce mouvement est considérable, il fait une grande Abattée… Un vaisseau est-il en appareillage, ou se prépare-t-il à partir? s'il présente directement sa proue au vent, il est obligé de faire une Abattée à droite ou à gauche, pour que le vent puisse frapper dans ses voiles déployées, et le faire avancer dans l'espace. — Un vaisseau, à la voile, vient-il à présenter sa proue directement au vent? il est subitement arrêté dans sa marche, et forcé de faire une Abattée pour se remettre en route. — Un vaisseau est-il en panne, et les efforts de ses voiles, qu'on fait contrarier pour le maintenir sans vitesse progressive, ne se balancent-ils pas parfaitement à l'égard du centre de gravité? alors il obéit alternativement à ces forces opposées, et fait des Abattées plus ou moins grandes. — De semblables mouvements de rotation, dans un vaisseau qui s'avance en même

temps sur une direction quelconque, reçoivent un nom différent, et sont distingués par celui d'arrivées (angl. *Lee lurches*), (V.); ainsi un bâtiment en panne ou en appareillage fait des Abattées; mais sous voiles et en marche il fait des Arrivées. » — V. 3. Abattre, Arrivée.

ABATTRE, fr. v. a. Selon Ménage, d'*Ad* et de *battere*. M. Paulin Pâris, dans son remarquable *Essai d'un dictionn. hist. de la lang. franç.* (Paris, 1847), se range à cette opinion. Il dit en effet : « L'origine de ce mot n'a rien de commun avec celle de Bas et de Baisser. Battre vient, en effet, de *batuere* » (le bas latin en fit *battere*), « frapper d'une verge ou d'une batte. *Abattre* est formé, comme beaucoup d'autres verbes, par l'addition de la préposition *ab*, qui lui donne une force extrême : battre tout à fait, mettre hors de combat. » Ce mot a, dans la marine, plusieurs acceptions différentes:

1. ABATTRE UN MAT. (Gr. mod. Καταβαίνω τὸ κατάρτι; all. *Einen mast ausnehmen;* angl. *To carry away a mast;* dan. *Lægge mastern ned;* suéd. *Kapa mastern;* esp. *Abatir un palo;* ital. *Abbattere un albero.*) A bord d'un navire, c'est faire tomber un mât avec la hache, quand une circonstance impérieuse l'exige ; dans une embarcation, c'est déplanter un mât et le coucher sur les bancs, lorsqu'on n'a plus besoin de son office.—On a dit anciennement Abattre une voile, pour Amener une voile. (V. Carraque.) On dit encore en espagnol, *Abatir vela* (V.).

2. ABATTRE EN CARÈNE. (Gr. mod. Καρινάρω; ital. *Abbattere un bastimento, Carenare, Dar carena, Metter a carena;* gén. *Mette in chiggia, Mette in caenha, Dà de chiggia, Tumbà;* esp. *Carenar descubriendo la quilla, Caer á la quilla, Dar la quilla, Dar lado, Dar el costado, Dar carena, Ensenär la quilla, Tumbar, Ir a la quilla;* cat. *Donar lats;* basq. *Chavera;* port. *Virar de crena* ou *de carena, Crenar, Querenar, Dar querena;* angl. *The heave down a ship to careen, To careen, To lay on a careen;* holl. *Kielhaalen;* suéd. *Kölhala;* all. *Kielholen;* dan. *Krænge, Kjölhale;* russe, Кренговать (*Krenngovate*), Кренить (*Krénite*), Накренить (*Nakrénite*), Валять (*Valiate*), Килевать (*Kilevate*); ar. côte N. d'Afr. *Raked karina, Toumba karina;* mal. *Miring, Singuit (e)-kan kapal;* lasc. *Djaze ko ouara carna;* fr. anc. *Montrer la carène, Mettre le navire en carène, mettre le vaisseau en cran.*) « Mettre un vaisseau sur le côté, lorsque l'on veut travailler à la carène ou à quelque endroit qui n'est pas hors de l'eau. » Desroches, 1687. — *Abattre en carène* est une locution qui n'était point usitée encore apparemment en 1634, car elle manque à l'*Inventaire des mots* que le père Fournier plaça en tête de son *Hydrographie.*

Un tableau représentant le port de Gênes, en 1597, morceau curieux qui se trouve au palais ducal de Gênes, dans les bureaux de la municipalité, montre, entre autres choses intéressantes, un vaisseau abattu en carène, ses mâts de hune n'ayant été ni dépassés ni calés. L'appareil de l'abattage, autant qu'il est possible d'en juger par les détails que le peintre a su rendre, est celui qu'on emploie encore aujourd'hui dans les ports qui n'ont pas de bassins de carénage.

Le marquis de la Galissonnière, commandant une frégate expédiée de Québec avec des dépêches importantes pour le gouvernement français, Abattit son bâtiment en carène à la mer. Voici dans quelles circonstances. La frégate marchait mal, parce que, sans doublage de cuivre — on ne doublait pas encore à cette époque les bâtiments avec des feuilles de cuivre (1750-60) — et ayant fait un long séjour en rade, sa carène se trouvait chargée jusqu'à la flottaison de mousses et de coquillages. La Galissonnière faisait de la voile autant que le permettait sa mâture, mais il ne parvenait pas à hâter la marche du navire: cependant il approchait de France, et en était à 150 lieues environ, quand une corvette qu'il rencontra l'avertit que des divisions anglaises croisaient à tous les atterrages. Les ordres du capitaine de la Galissonnière étaient d'éviter l'ennemi, afin d'assurer le succès de sa mission; mais, pour éviter l'ennemi, il fallait pouvoir prendre chasse, et fuir avec une rapidité dont la frégate était incapable. Un calme survint alors; la Galissonnière jugea qu'il devait être un peu long, et aussitôt il prit une résolution qui devait le sauver. Il fit mettre à la bande son bâtiment sur un bord, le fit nettoyer, gratter, suiver; puis le redressa pour le mettre à la bande sur le bord opposé, et lui faire subir la même opération de propreté. Quand il eut achevé, le temps l'ayant servi à souhait, il remit à la voile. La frégate avait retrouvé son ancienne marche, et en peu de jours elle arriva au port. Le fait que nous venons de citer — le seul exemple connu sans doute d'un abattage en carène exécuté à la mer — nous fut attesté par M. Néau, qui, à la suite d'une note détaillée qu'il nous envoya, il y a quinze ans, sur cette action hardie, nous écrivait : « Ce trait m'a été raconté, il y a bien des années, par un pa- « rent octogénaire qui se trouvait, en qualité de garde-ma- « rine, à bord de la frégate de M. de la Galissonnière. » Les papiers des Archives de la marine ne nous ont rien montré qui pût nous mettre à même d'attester la vérité du récit qu'on a eu la bonté de nous transmettre; mais nous devons dire que le carton de Barrin de la Galissonnière est loin d'être complet. Outre les pièces relatives à la campagne terminée par la prise de Mahon (1756), il ne contient que peu de chose sur les navigations et les commandements de l'illustre capitaine. — V. Caréner, Mettre à la bande, Virer en quille.

3. ABATTRE, fr. (All. *Abhalten;* holl. *Afhouden, Afvallen;* suéd. *Affalha, halla af;* dan. *Falde, Holde af;* angl. *To fal, To bear away, To bear up, To cast, To box;* rus., Упадать подъ вѣтръ (*Oupadate pott vétre*), катиться (*Katitsia*), валится подъ вѣтръ (*Valitsia pott vétre*); ital. *Abbattere;* gén. *Abbatte;* esp. *Abatir;* port. *Arribar;* ar. côte N. d'Afr. *Serà;* lasc. *Firana;* bas bret. *Abattre.*) « C'est, en parlant d'un vaisseau, tourner sur soi-même autour d'un axe vertical, ou c'est faire une abattée (V.) » Romme, 1813. — « Abattre, Déchoir ou Dériver, est s'écarter du rumb ou de l'air de vent qui doit régler le cours ou la conduite du vaisseau. Les courants, les marées, les erreurs du pointage » (sur la carte marine) « et le mauvais gouvernement du timonier, font Abattre un vaisseau, c'est-à-dire changent sa droite route. » Guillet, les *Arts de l'homme d'épée* (1683), t. III, p. 2. — « Faire Abattre un navire, c'est le faire arriver, ou obéir au vent lorsqu'il est sur ses voiles » (*sous* aurait mieux valu!), « ou qu'il présente trop l'avant au lieu d'où vient le vent. » Desroches, *Dict. de mar.*, 1687; Aubin (1702) copia, en l'amplifiant, cet article de Desroches.

ABBA, groën. s. Nord. — Ce mot n'est usité que dans la partie septentrionale du Groënland. Les habitants de la partie méridionale disent *Agva.* (V.) (Otho Fabricius).

ABBANDONAR, vénit.; ABBANDONARE, ital. v. a. (D'*Abbandono.* [V.]) Abandonner.— *Abbandonare la caccia,* Abandonner la chasse. — *Abbandonare una preda, un convoglio,* Abandonner une prise, un convoi.—*Abbandonare un' ancora,* Abandonner une ancre.— *Abbandonare un bastimento,* Abandonner un navire. — « Item, se fose et ocorese, che dio nol uoglia, che de note fosse tanti fusti armadi chel parerse meglio fuzzir et dar le pope, in quela feada miser lo capitanio farà segno de tre ferali, uno sora l'altro, et i altri tutti segua miser lo capitano de buon cuor zenza timor non Abbandonan-

do l'uno e l'altro, ma con uigore e baldezza confortando e inanimando l'uno l'altro. » *Ordini* de Piero Mozenigo (1420), Ms. Urbin, A.-821, bibl. Vatican. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 124.)

ABBANDONO, ital. s. m. (Même étymologie que le franç.:) Abandon.

ABBASSA, gén. v. a. (De l'it. *Abbassare*. [V.]) Amener. — V. Ammainâ, Arriâ.

ABBASSARE, ital. v. a. (De *basso*, bas; rad. gr. βαθύς, profond.) Amener, Baisser. — « Gioncho del trinquetto e una fune con la quale si alza e si Abbassa l'antenna del trinquetto.» Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* à la suite de l'*Armat. nav.* (Rome, 1614, in-8°). — V. Ammainare, Mainare.

ABBASSARSI, ital. v. n. et p. S'abaisser, Baisser ou Perdre, en parlant de la mer. — *La marea si Abbassa, il mare si Abbassa*, la mer baisse, la marée perd.

ABBATÉE, ABBATRE, fr. Anciennes orthographes d'*Abattée*, *Abattre*. (V.)

ABBATTE, gén. v. a. (De l'ital. *Abbattere*. [V.]) Abattre.

ABBATTERE, ital. v. a. (Même étymol. que le franç. *Abattre*. [V.]) Abattre, dans le sens d'arriver. (V. 3. Abattre.) — « Abbattere, ò Derivare: questo succede, quando la Nave declina dal rombo, per il quale naviga; il che accade per la forza delle correnti, ò delle maree. Lo stesso, quando il piloto presenta troppo la Prova al vento; ò pure, che levata l'ancora, e lasciato il fondo, la nave piega sotto vento. » *Introduzione all' arte nautica*. (Venise, in-4°, 1715), p. 269.

ABBATTERE UN ALBERO, ital. v. a. Abattre un mât.

ABBATTERE UN BASTIMENTO, ital. v. a. Abattre en carène. — V. Carenare, Dar carena, Mettere a carena.

ABBATUA, gén. s. f. (D'*Abbatte*. [V.]) Abattée.

ABBATUTA, ital. s. f. (D'*Abbattere*. [V.]) Abattée.

ABBEVERARE UNA NAVE, ital. v. (De *bevere*, boire; lat. *bibere*.) Abreuver un navire.

ABBITTA, gén. v. a. (De l'ital. *Abbittare*. [V.]) Bitter.

ABBITTARE, ital. v. a. (De *Bitta*. [V.]) Bitter.

ABBOCA, gén. v. n. (De l'ital. *Abboccare*. [V.]) Chavirer.

ABBOCCARE, ital. v. n. (De *Bocca*, bouche.) (Proprement, Tomber sur la bouche, sur le visage.) Chavirer, couler. — « Abboccare in mare vuol dire: andar in fondo. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — Les Italiens disaient aussi, au 16ᵉ siècle, *Traboccare*. (V.) — On dit encore dans le midi de la France, et notamment à Lyon, Aboucher. C'est un vieux mot français en usage avant le 16ᵉ siècle, comme le prouve ce vers de Girars de Roussillon, cité par M. Paulin Pâris:

« Le roi tout eperdu « sur » son arçon s'Abouche. »

ABBONACCIAMENTO, ital. s. m. (D'*Abbonacciare*. [V.]) Accalmie, bonasse.

ABBONACCIARE, ital. v. a. (De *Bonaccia*. [V.]) Calmer. — V. Calmare, Bonacciare.

ABBONACIARSI, ital. v. r. Se Calmer, Tomber, en parlant du vent; s'Embellir, en parlant du temps. — « Abbonaciato quasi del tutto il vento, valendosi le naui del benificio de remi, che ad'vso di corso sogliono tenere... » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657. — V. Rimorchiare.

ABBONASSA, gén. (De l'ital. *Abbonacciare*. [V.]) Calmer, devenir calme.

ABBONAZZARE, vénit. Le même qu'*Abbonacciare*, ital. Venir *A bonazza*. (V. Abonançar.) S'apaiser, se Calmer, Tomber, en parlant du vent; Devenir meilleur, en parlant du temps. — « Et Abbonazzato il tempo buttano la barca fuora. » *Navig. di* C. D. Mosto, ap. Ramus, p. 107 E.

ABBONAZZATO, partic. d'*Abbonazzare*. (V.)

ABBORD, *d* sonnant. malt. s. (De l'ital. *Abbordo* [V.]) Abordage.

ABBORDA, gén. v. a. (De l'ital. *Abbordare*. [V.]) Aborder.

ABBORDAGGIO, ital. gén. s. m. (D'*Abbordare*. [V.]) Abordage volontaire dans un combat, ou involontaire, accidentel, fortuit. — V. Abbordo.

ABBORDARE, ital. v. n. (De *Bordo*. [V.]) Aborder, dans tous les sens de ce mot. — « Nel medesimo punto il V. capitan della galeazze Loredano Abbordò vn' altra naue col sostegno della galera del N. H. sier Gerolimo da Pesaro, e doppo lungo contrasto secondata l'espettatione del suo valore, e rimessa la Nave stabilì vn'aggregato d'ógn'altro merito maggiore al di lui nome. » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657.

ABBORDO, ital. (De *Bordo* (V.), ou d'*Abbordare*. [V.]) Action de deux bâtiments qui s'abordent; Abordage. — Stratico, dans son *Vocabol. di mar.* (Milano, 1813, in-4°), veut que le sens de *Andare all' abordo* soit restreint à ce seul cas: « Si dice di un bastimento que va all' obbedienza di un bastimento superiore di forza che lo chiama. » Au 17ᵉ siècle, cette locution était employée pour exprimer l'acte extrême du combat qui consiste à Aller à l'abordage, comme le prouve le passage suivant et celui qu'on trouvera à l'article *Abordo* (V.): « L'excellentissimo signor capitan general » (Lazaro Mozenigo) « tormentaua indefessamente la Capitania, con la sua galera, e benche continuasse questa in maggior resistenza delle altre, si pose per andar all' Abbordo della medesima il capitan Estr. delle Galeazze Renier, per douer esser sostenuto dalla sopradetta galera, etc. » *Lettera di ragguaglio da progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657. — V. Abbordaggio.

ABBOSSA, gén. v. a. (De l'ital. *Abbozzare*. [V.]) Bosser.

ABBOZZARE, ital. v. a. (De *Bozza*. [V.]) Bosser.

ABBRASSE, all. s. f. Bras. — V. Brasse.

ABBRECHEN EIN SCHIF, all. v. a. (De *Brechen*, briser.) (du rad. sax. *Brecan(e)*, rompre, casser, et du préf. *ab*, exprimant l'idée de séparation.) Démolir un navire.

ABBREVARE, ital. anc. v. a. (Corruption d'*Abbrivare*. [V.]) Marcher tout de suite et sans un trop grand effort des rames. Les Italiens disaient d'une galère, d'une galiote, ou de tout autre navire mis en mouvement par des rames: *Abbreva*, lorsqu'après les premiers mouvements des avirons il s'élançait, fendait la mer avec facilité, et continuait sa route sans fatiguer les rameurs — « E quando si camina à remi se dopò le prime palate, cioè nel principio del vogare, il vascello se avia subito et facilmente (il che il marinari dicono Abbrevare), et la ciurma non troua gran difficoltà nel maneggiare il remo et massime nel cader sul banco: questi sono à segni della buona stiva. » Pantero-Pantera, *Armat. nav.*, p. 99. — Manq. à Stratico. Duez prit ce mot au *Vocabol. naut.* qui se trouve à la suite de l'*Armat. navale*, et que nous attribuons à Pantero-Pantera.

1\. **ABBRIVARE**, ital. v. a. (De *Brivido*, engourdi.) (Proprement, Dégourdir.) Faire marcher dans un port un navire pesant, en le halant avec force; enlever un bâtiment à rames,

à force d'avirons. « Faire tirer le vaisseau avec la force de toute la chourme (*sic*) pour le mettre en branle. » Duez (1674).

2. **ABBRIVARE LA NAVE** ou IL BASTIMENTO, ital. v. a. Faire porter ou arriver un peu le navire pour lui donner plus de vitesse, et le ramener ensuite dans la voie du plus près, surtout lorsqu'on veut virer de bord vent devant. — V. Brivar.

ABBROSTOLIRE I CANNONI, ital. v. a. (De *Brustolire* ou *Brustolare*, rôtir, flamber.) Flamber les canons. — V. Fiammeggiare i cannoni.

ABBRUMATO, ital. adj. (De *bruma*, nom d'un ver qui pique et ronge le bois.) Rongé, en parlant d'un navire.

ABBRUMOU, géno. (De l'ital. *Abbrumato*. [V.]) Rongé des vers, en parlant d'un navire.

AB-DANA, hind. Vivres. — V. Ab-Khor, Ad,har.

ABDANKEN, all. v. a. (De *Danken*, remercier; angl.-sax. ðancian (*Sankiane*) et d'*ab*, préfixe de la séparation.) Congédier. — *Das volk Abdanken*, Congédier l'équipage. — *Ein schiff Abdanken*, Condamner un navire trop vieux, Désarmer un navire. — V. Auflegen.

ABDWEILEN, holl. v. a. (De *Dweilen*. [V.]) Fauberter.

ABE, dan. s. (Röding écrit *Aben;* mais J. Fisker, plus moderne, et d'ailleurs homme du métier, car il est capitaine-lieutenant de marine (1839), J. Fisker dit *Abe*. Ce nom est celui du singe, dans les langues du Nord, et l'on ne voit pas pourquoi il a été appliqué à une voile.) Foc d'artimon.

ABE-FALD, dan. (D'*Abe*, foc d'artimon, et de *Fald*, drisse.) Drisse du foc d'artimon.

ABEAUSIR (S'), v. n. (De *Beau*.) (Ital. *Affinare;* esp. *Aclararse;* turc, *Guzellenmek;* lasc. *Saf carnu*.) Mot forgé, dit-on, par les marins normands, et qu'ont cru devoir recueillir Romme et Willaumez.) Devenir beau, s'embellir, se calmer, s'apaiser. — V. Calmer.

ABECH, roman, s. m. Vent de S. O. — « Tempesta d'aquilon eyssiroc e l'Abech los parton de la terra... » (Vie de saint Honorat.) Raynouard range ce mot sous la lettre A dans son Lexique roman. Son autorité est trop imposante pour que nous ne nous y rendions pas; nous croyons cependant que l'apostrophe placée après L peut être une mauvaise leçon de manuscrit, et qu'il faut lire *labech*. — V. Llabeig, Lebeche, Lebeg, Lebeix, Lebes, Leves, Libeg, Libetzo, Llebeig, Libeccio, Labeche, Lebesche.

ABEN-FALL, suéd. s. (Même étymologie que le danois *Abefald* et l'all. *Aapenfall*.) Drisse du foc d'artimon. — V. Apan-Fall.

ABEND, all. s. (Sansc. *Anda, anta;* sax. *Ende*, bout, extrémité, fin.) (Proprement : Le soir (fin du jour.) Ouest, Occident. — Röding donne pour synonyme à ce mot : *Abendgegend*, composé de *abend*, Soir, Ouest, et de *gegend*, région.

ABENKA, AVENKA, basque vulg. (De l'esp. *Obenque*.) Hauban.

ABENKARO CHAINA, basq. vulg. Chaîne de hauban.

ABER, bas bret., s. f. Havre, Port, Embouchure d'une rivière, Confluent. Legonidec regarde ce mot comme celto-breton. Est-il de la famille germaine qui a donné à l'allemand *hafen*, à l'anglais *haben*, etc., ou vient-il du latin *apertus*, ouvert? Voilà ce que nous n'oserions décider; disons pourtant que nous penchons pour l'origine germaine. — V. Affn, Pors.

ABERIA, basq. s. f. Avarie. — *Aberiatouba* (*barcouba*), bâtiment avarié. — V. Averia.

ABERTURA, esp. s. f. (D'*Abrir* [*aperire*, lat.]) Ouverture. — *Abertura del rumbo*, l'angle sous lequel s'ouvre un rumb de vent. — *Abertura de las olas*, creux des lames. — *Abertura* se lit dans plusieurs relations de voyages avec le sens de : Embouchure d'un fleuve, entrée d'un port, ouverture d'une rade, largeur d'une baie à son entrée.

ABESSE! lasc. Vire! — *Abesse, abesse!* Vire, vire! — *Abesse litchel* (de *tchelao*, courir), Vire à courir! — *Abesse arté*, Vire en douceur.

ABETUNAR, esp. anc. v. a. (De *beton* ou *betun*.) « Gouldronner, enduire de gouldron. Oudin, *Trés. des deux lang.* — Manque au *Dicc. marit. esp.* (1831). — V. Betumar.

ABFAHREN, all. v. a. (De *fahre*, bac, et passage d'une rivière. (Angl. sax. *faran*(*e*), aller, marcher, passer; précédé du préf. *ab*, exprimant l'idée d'éloignement.) (Proprement : Passer dans un bac, et par extension :) Mettre à la voile, Partir.

ABFALL, all. s. (Même étymol. qu'*Abfallen*. [V.]) Abattée.

ABFALLEN, all. v. a. (D'*ab*, préfixe de l'éloignement, et de *fallen*, tomber. Angl. sax. *Féallan*(*e*); lat. *Fallere*.) Arriver, Laisser arriver, Arriver vent arrière, Faire vent arrière. — V. Abhalten, Ablaufen, Nach...

ABFIEREN, all. et holl. v. Filer, mollir. — V. Abvieren.

ABGEHENDE ZEIT, all. (Mot à mot : Temps de la retraite.) (De *Abgehen*, v. n. *Gehen*, du sax. *Gan*(*e*), Aller, se mouvoir, marcher; et d'*Ab*, préf. de l'éloignement. *Zeit*, temps; angl.-sax. *Tid;* angl. *Tide*.) Reflux.

ABGESCHIEDEN SEYN, all. v. (*Seyn*, être; *Gescheiden*, arriver; *Ab*, préf. de l'éloign.) Être séparé de sa conserve, de son convoi.

ABGEWINNEN EINEM SCHIFFE DIE LUV ou **DEN WIND**, all. v. a. (De *Gewin*, gain.) Gagner le vent à un navire.

ABGIEREN, all. v. a. (Mot qui paraît un emprunt fait au holl. *Afgieren*.) (V.) Alarguer, se porter au large de tout endroit dangereux; prendre le large.

AB-GOOZAR, hind. Passage d'une rivière. Passeur d'une rivière, d'un port. Dict. hindoost. engl. (1808), t. 1, p. 9.

ABGRUND, all. dan. suéd. s. m. (De *Grund*, fond (V.), et d'*Ab*, préf. de l'éloignement.) Abîme, gouffre. — V. Meerstrudel.

ABHALTEN, all. v. a. (D'*Ab*, préf. de la séparation, et de *halten*, tenir; angl.-sax. *Healdan*[*e*]). Abattre, Arriver, Laisser arriver, Faire ou Laisser porter. — V. Abfallen.

ABHALTER, all. s. m. Retenue, Gui de palan.

ABHAUEN, all. v. a. (De *Hauen* (angl.-sax. *Heawan;* angl. *Hew*), couper, précédé d'*Ab*, préf. de la séparation.) Couper. — Moins usité que Kappen. (V.)

ABHOLLEN EIN SCHIFF VOM STRANDE, all. v. a. (Mot à mot : Tirer hors un navire de la côte. *Holen*, tirer (peut-être de l'arménien *Hala*); *Ab*, préfixe de la séparation.) Déchouer un navire, le Raflouer.

ABI, bamb. Démâter.

ABICAR, port. v. a. (De *Bico*, bec, pointe.) Affourcher; Aborder un navire.

ABIERTO, TA, esp. part. adj. (De *Abrir*. [V.]) Ouvert, te. — *Navegar abierto* ou *abiertos*. (V. Aparejo.) — *Abierto de bocas*. (V. Buque.) — *Embarcacion abierta*, Embarcation découverte, non pontée. — *Viento abierto*. (V. Viento.) — *Playa* ou *orilla abierta*, plage ouverte, que rien n'abrite contre la mer et le vent.

ABIES, lat. s. fr. Sapin; et par métonymie, Navire. —

— « Labitur uncta vadis Abies... »
VIRGILE, Énéide, liv. VIII, v. 91.

ABI-JAREE (*i*), hind. Courant. Dict. hindoost. engl. de J. Taylor et W. Hunter (1808); t. 1, p. 8.

ABIKOULOU, bamb. Tonnerre.

ABILLEMENT, vieux fr. s. m. (Pour *Habillement*, comme le bas lat. *Abilhamentum* est pour *Habilhamentum* ou *Habilimentum*. De *Habitus*, propre à... On lit dans le manuscrit 187 de la Bibl. nat. : « Le suppliant garni d'une arbalestre de bois, viretons, raillons (flèches d'une certaine forme) et autres Habillemens de guerre... ») Grèement ou partie de grèement. — « Et dessendi monsg^r de Béthencourt à terre » (à la Corogne) « et ala a la ville ou il auoit a besongner, et trouua que ilz deffaisoient » (le comte d'Écosse, le sire de Hély et d'autres seigneurs) « une nef de plusieurs Abillemens que ilz auoient prinses » (*sic* pour : prise) « nous ne sauons sur qui. Quand Béthencourt vit cela, il pria le conte que il pust prendre de la nef aucunes choses qui leur estoient necessaires, et le conte lui ottroia. Et Béthencourt sen ala a la nef, et fit prendre une ancre et un batel, et les fit amener à sa nef. » *Hist. de la conq. des Canaries* (1402), chap. 1er.

ABIME, fr. s. m. (Orthogr. moderne et fautive d'*Abysme*, francisation d'*Abyssum*, comme le dit avec raison M. Paulin Pâris dans son *Essai d'un dictionn. histor. de la lang. française* (Paris, 1847). *Abyssum*, accus. d'*Abyssus*, fait du gr. Ἄβυσσος. [V.]) (Gr. anc. et mod. Ἄβυσσος; lat. *Abyssus;* val. Абис (*Abiss*); angl.-sax. *Gara;* isl. *Undirdiup;* illyr. dalm. *Bezadna; Dûbina* (Doubina), *Pûcsina* (Poutchina); russe Омутъ (*Omoutt*), Пучина (*Poutchina*); hongr. Feneketlenség (*Fénéketlènechèg*); all. *Afgrund, Meerstrudel;* holl. *Afgrond, Maalstroom, Draaikolk;* dan. suéd. *Afgrund, Malström;* angl. *Abyss;* mal. *Toubir;* madek. *Hantara;* chin. *Yûn;* groënland. *Kiglinckangitsok.*) Le fond de la mer; Profondeur de la mer; et, par extension, Mer. Les marins emploient ce mot beaucoup moins que les poëtes :

— « . . . . . Mers et Abismes profondes. »
J. MOLINET, (16e siècle.)

cité par M. P. Pâris.

— « Et qui voudroit percer tes Abismes profondes
Pourroit plutôt sonder les Abismes des ondes. »
L'ABBÉ DE CERISAY.

— « La baleine terrible et furieuse, tantôt creusoit autour d'elle des Abimes, tantôt, perpendiculairement dressée sur sa queue, sembloit de son poids énorme vouloir écraser son ennemi » (l'espadon), « puis, retombant en masse, faisoit retentir le rivage du bruit effrayant de sa chute. » (Anonyme, que nous croyons être un capitaine de vaisseau, *Lettres d'un voyageur*) (1788), t. II, p. 140.)

ABIRO, s. m. (Latinisation du franç. Aviron). Prix payé aux rameurs. — « Et propter hoc dicti cives recipiunt bladum de Trageto in parochiis determinatis et naulum consuetum et Abironem. » *Registre* de la chambre des comptes de Paris (an. 1273), fol. 15 v°; cité par D. Carpentier.

АБИС (*Abiss*[*ou*]), (*ou* sonnant à peine), val. s. m. (Du lat. *Abyssus.* [V.]) Abîme, gouffre.

ABI—SHOR (*Chor*), hind. s. Eau de la mer; Mer. Dict. hindoost. engl. de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. 1, p. 9.

ABITA, esp. port. (Variante de *Bita.* [V.]) Bitte.

ABITACLE, fr. adj. signifiant : Cruelle, dans le passage suivant de la Biographie d'Abailard par Jean de Meun (Traduct. des lettres d'Abailard, Ms. Bibl. nation., n° 7273-2) : « Aussy doncques, come cil qui est espouventez quand il voit le glaive sur soy et trébuche soy mesmes, et, pour prolonguer par un moment de temps une mort, chiet en une autre mort, aussi come mi je essieus d'un péril en un autre, et là me mis aus ondes de l'Abitacle et orrible mer. Come la fin de cele terre ne me sufisit pas à passer oultre, récitoye souvent en mes oroisons cele parolle : Je crieray à toy des fins de la terre en dementieres que mes cuers est engoisseurs. » *Abitacle* nous paraît une faute de copiste; probablement l'original de J. de Meun portait une abréviation du mot *abominable*. En effet, que signifierait Abitacle? Quel rapport peut-il y avoir entre la mer furieuse, cruelle, et *habitaculum, habitatio?* Jean de Meun francisa-t-il ἄβατος, signifiant : Impraticable, inabordable? Mais il aurait écrit sans doute *abatocle* au lieu d'*abitacle*. Nous le répétons : *Abitacle* doit être une erreur. Ce qui nous autorise à insister sur ce point, c'est que le manuscrit 7273-2 est une copie où fourmillent les fautes de tous genres.

ABITACOLO, ital. s. m. (Du lat. *Habitaculum*, maison.) Habitacle.

ABITADURA, esp. s. f. (De *Bitar.* [V.]) Bitture. — V. Bitadura.

ABITALHAR, port. anc. v. a. (De *Bitalha, Vitualha* (lat. *victus*, nourriture) victuaille.) Avitailler. — « Joham Glz era nobre em todos seus feitos... se despoynha de mandar fazer aquella vyagem, armando hũa muy nobre caravella... A caravella era bem Abitalhada, accompanhada de gente desposta pera trabalhar, e Alvaro Frrz homem manibo e ardido. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 352.

ABITAR, esp. port. v. a. (De *Bitar.* [V.]) Bitter. Fernandez (*Pract. de maniob.*) détourne ce terme de sa signification rigoureuse, en l'appliquant au tour d'un câble pris à un mât en place de bitte. — V. Bitar.

ABITE, lasc. s. (Du port. *Abita* [V.]) Bitte. Le lieut. Th. Roebuck, p. 8 de son *Engl. and hindoost. naval diction.* (1813) écrit *Habaet* et *Abit.*

ABITE K, BOSSA, lasc. s. (*k*, de.) Bosse de bitte.

ABITE MEN AMAR DALNA, lasc. v. a. (Tourner une amarre à la bitte.) Biter un câble.

ABITE NICALE! lasc. Décapèle le tour de bitte.

ABITON, esp. s. m. (De *Bita.* [V.]) Petite bitte, taquet de tournage. — V. Aparajuelo.

ABKAPPEN, all. v. a. Synonyme de *Kappen.* (V.)

AB—KHOR, AB—KHOORD, hind. s. Vivres. — V. Abdana.

ABKLEIDEN, all. v. a. (Proprement : Déshabiller. *Ab*, préf. de la séparation; *Kleid*, vêtement, habit. (Du sax. Clað [*Clath*, prononcé à peu près : *Claze.*]) Défourrer.

ABKNEIFFEN DEN WIND, all. v. a. (D'*Ab*, préfixe de la perfection (complément); et de *Kneiffen*, pincer. (*Kneif*, tranchet, couteau, du sax. *Cnif*, d'où notre mot Canif. Cette locution est tout à fait analogue à l'italienne : *Andare a la trinca.*) Pincer le vent, Serrer le vent, Rallier le vent, prendre le plus près.

ABKOMMEN, all. v. a. (Sous-ent. : *Von einer Gefahr*, d'un

danger. — *Ab*, préfixe de l'éloignement; *Kommen*, venir, approcher. Du sax. *Cuman(e.)* (Approcher loin, Venir loin, S'éloigner.) Échapper.

ABKRABBEN, all. v. a. Synonyme de *Krabben*. (V.)

ABLADER, all. s. m. Composé d'*Ab*, préfixe de la séparation, et de *Laden*, charge. (Du sax. *Hlaδ* ou *Laδe*, d'où l'angl. *Lôad*.) Le *Unload* angl. correspond exactement à l'*Abladen* allemand.) Donné par Röding pour synonyme de *Befrachter*, quoique *Abladen* signifie Décharger, et *Befrachten*, Charger. Probablement Röding se trompa.

ABLAUF DER STEVEN, all. s. m. (De *Lauf*, course, et d'*Ab*, préf. de l'éloignement.) Élancement de l'étrave. — V. Ausschieffen, Steven.

ABLAUFEN, all. v. a. (Proprement: Courir, couler.) Faire voile, Partir, Mettre à la voile. — V. Absegeln, Ein schiff ablaufen lassen, Abreisen, Abschiffen.

ABLAUFEN (VOR DEM WINDE), all. v. a. (Mot à mot : Courir devant le vent.) Arriver vent arrière, Faire vent arrière. — V. Abfallen.

ABLAUFEND WASSER, all. s. (Proprement : Eau descendante.) Ebe, Jusant, Reflux.

ABLE (*Lapsus calami* du clerc qui écrivit l'Ordonnance signée par Charles V, à Paris, en novembre 1369. Ce scribe oublia l'H initiale du mot.) Hable, havre. — « Nous voulons que les marchandises et bien que les marchans dessus diz auront et deschargeront en Saine (*sic*) ou dedans le Crot » (trou, cavité; comme le fr. *grotte*) de leure » (la fosse de l'Heure; note de la p. 427, t. IV, *Ordon.* des rois de France) « ou le Able qui vient à Harefleur, soient bailliez par compte au batelliers... » Art. 10. La même faute se remarque dans une copie de la Confirmation des priviléges accordés par le roi de France Philippe de Valois (mai 1341). (Ms Decamps, Philippe de Valois, t. II; Bibl. nat.) : «...Ou pour entrer en nostre royaume, ou pour le Able de Leure ou de Harrefleu... »

ABLORIAK, groënl. Baie.

ABLÖSEN DIE WACHE, all. v. a. (Du sax. *Lygan*, *leogan*, mou, lâche, et d'*Ab*, préf. de la séparation. Délier le quart.) Relever le quart. — On dit aussi, selon Röding: ABLÖSEN DAS QUARTIERVOLK. — V. Quartiers-volk, Wache.

ABNAGELN, all. v. a. (De *Nagel*. (V.), clou, cheville.) Gournabler. — *Abnageln ein schiff*, Gournabler un navire. — V. Vernageln.

ABO, bamb. s. Débarquement.

ABOARD, angl. s. (De *Board* (V.) et d'*A*, préfixe, à, dans.) A bord, à bord de... — *Aboard main tack!* (sur le bord la grande amure!) Amure la grande voile! — V. On board.

ABOCAR, esp. v. a. (De *Boca*. [V.]) Entrer dans l'embouchure d'une rivière, embouquer. — V. Embocar.

ABOIAR, port. v. a. (De *Boia*. [V.]) (Flotter comme une bouée, garnir de bouées.) Alléger un câble.

ABONACE, vieux fr. Pour : *Abonacée*. (De l'ital. *Abbonazzare*, *abbonacciare*, calmer.) Tombée, en parlant de la mer; Calme. — « E tantost qe la mer fo Abonace et coie (V.), il entrent en maintes nés qu'il avoient por l'isle, et s'en alent tuit droit, etc. » *Voy. de Marc Pol* (1298); Recueil de la Soc. de géogr., t. 1er, p. 184.

ABONANÇAR, cat. anc. port. anc. esp. v. r. (De *Bonanca*. [V.]) Se calmer, Faiblir. — « Si com lo git será stat fet, lo temporal desusdit será Abonançat de tot ó de partida ó no... » *Consulat de la mer*, chap. 239, édit. Pardessus. — « De noute Abonançou o vento. » *Roteiro* de D. Johan de Castro. — V. Acalmar, Bonançar, Calmar, Mal viento.

ABONANZA, esp. anc. s. f. (Du lat. *Bonus*.) Bon temps, Bonace, Calme. — V. Bonança, Bonanza.

ABONANZAR, esp. anc. port. v. n. S'amender, en parlant du temps; mollir ou tomber, en parlant du vent. — V. Abonar, Bonanzar, Calmar, Malviento.

ABONAR, esp. v. (Du lat. *Bona*, fémin. de *bonus*, bon.) Calmer. — V. Abonançar, Abonanzar, Bonanzar, Calmar.

ABONNEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Abonner* (fait du latin *bonus*), bonifier. Esp. *Abonar*, en usage vers 1660, comme on le voit par le *Dict. esp. fr.* d'Oudin, art. Bonifier. M. Paulin Pâris rejette cette étymologie simple, naturelle, et qui, selon nous, est si bien justifiée par le sens véritable du mot Abonnement. Avec Ménage, il rapporte Abonner à « *Borne*, que l'on prononçait *Bonne* dans les provinces rapprochées de la Loire. » Malgré l'autorité de Ménage, des Bénédictins continuateurs de du Cange, et celle de M. Paulin Pâris, nous ne croyons pas que l'*Abonagium*, le bornage, ait pu être confondu avec l'Abonnement. Les Bénédictins citent aux mots *Abonare* et *Bonna* une foule de textes qui, bien compris, font rejeter toute idée de confusion. *Bonna* lat., *bonne*, *boune* franç., viennent, comme l'angl. *bound*, d'une source que Johnson et Webster n'ont pas découverte, et qui est sans doute le celto-breton. Dans le dialecte de Vannes, *bonn* signifie *borne*, selon Legonidec. Borner et Abonner sont deux mots fort différents, qui supposent des idées et par conséquent des origines tout à fait étrangères l'une à l'autre. Borner a été fait du celte *bonn*; abonner, du lat. *bonus*. Nous n'avons pas le moindre doute à cet égard). Bonification accordée par l'État sur la taille, à condition de fournir un certain nombre de matelots. — « Comme vous commencerez apparemment cette visite » (le long des côtes, pour l'enrôlement des marins) « par les paroisses de l'Abonnement de Brouage, qui sont les plus voisines de Rochefort, je dois vous faire observer que, lorsque vous fistes la visite desdites paroisses au commencement de 1677, et que vous en envoyastes les rolles, je vous fis sçauoir, de la part du roy, que sa majesté ne trouuoit pas que le nombre des matelots que ces paroisses fournissent eust de rapport à la grace qu'ils receuoient par l'Abonnement, et que sa majesté vouloit que vous allassiez de nouueau en faire la visite, et assembler les principaux habitans pour leur déclarer que si, pour chaque cent liures de taille, ils ne se mettoient en estat de fournir dix hommes, sa majesté leur osteroit la grace de l'Abonnement; et comme toute la taille de l'Abonnement monte à 34,000 liures, les trente-six paroisses qui en jouissent doiuent fournir 3,400 matelots, au lieu de 2,315 dont les rolles desdites paroisses sont composez. » Seignelay à De Muin, 28 novembre 1678. *Ordr. du roy*, vol. 44, p. 593. Ms. Arch. de la mar.

ABORA, basq. vulg. s. Bâbord. — V. Esquerreronz.

ABORD, fr. anc. s. m. Approche, visite. — De *Bord*, francisation de l'angl.-sax. et de l'isl. *bord*. M. Paulin Pâris, dans son *Essai d'un diction. historiq. de la langue française* (Paris, 1847, in-4°), proteste contre cette étymologie. Voici l'article de M. P. Pâris : « *Abord*. Ce mot a beaucoup embarrassé les critiques, parce qu'on le retrouve dans un grand nombre de langues avec des sens fort divers. Il faudrait, en premier lieu, reconnaître un fait : dans son acception naturelle en français, bord est parfaitement synonyme du *ripa* latin, ou *rive* français. « *Bort*, comme le *bort* de la mer ou de aucune eau. *Margo*. » (Dict. de 1400.) Maintenant, le bord français vient-il du saxon *bord*, maison, habitation? Je ne le crois

aucunement. La racine tudesque a fait nos Bordes ou granges, et, par extension, notre abominable Bordel; mais il n'a rien de commun avec le synonyme de *ripa*. »

Arrêtons-nous ici, et faisons remarquer, avec tout le respect que nous devons à un savant qui a fait des origines de la langue française l'étude constante et passionnée de toute sa vie, qu'il y a dans cette assertion de M. Pâris une erreur qu'aurait évitée le critique, s'il s'était moins fié à Ménage et à Caseneuve (*Dict. étymol.*, 1750, in-fol.) qu'à un bon Dictionnaire anglo-saxon, à un bon Dictionnaire islandais. Le *Dictionary of the anglo-saxon language*, par J. Bosworth (London, 1838) dit : « *Bord*, *beod*, plank, table, ship, house, border, boundary, bank, shield (ou en lat. tabula, mensa, navis, —domus, correspondant d'*house*, a été oublié par l'imprimeur, Margo. » — Le *Lexicon islandico-latino-danicum* de Raske et Muller (1814) dit : « *Bord*, mensa, ora, limbus, extremitas, asser, tabula, latus navis ; puis il donne cet exemple : *Innan bord*, in navi. »

Il résulte de l'article de Müller, comme de celui de Bosworth, que le sax. island. *Bord* est parfaitement synonyme de *Margo*, d'*Ora*, et par conséquent de *ripa*, et que le français *bort* du dict. de 1400, cité par M. Pâris, n'est pas autre que le tudesque *Bord*. Comment *Bord*, signifiant : planche, a-t-il nommé la table, la maison et le navire ? C'est demander comment le nom de la matière a été donné à l'objet fait de cette matière. Comment le mot qui désignait la planche a-t-il été appliqué au bord, à l'extrémité, au rebord, à la rive ? Cela est plus difficile à dire. Il ne semble pas qu'il y ait ici de métonymie ; et l'on peut croire que deux racines différentes se sont confondues, apportant à un même mot leurs significations diverses. Quoi qu'il en soit, *Bord* signifie : rivage, en même temps que : planche, table, navire et maison. C'est un fait qu'il faut accepter.

M. P. Pâris propose de faire venir *Abord* du lat. *ab oris*, et il ajoute : « Dans le nouveau du Cange » (le du Cange publié par Didot) « vous trouverez *abordatio* sous l'année 1480 : « Interrogatus in cujus jurisdictione est situatus portus et « Abordatio ejusdem. . . » Puis *aboris*, dans les anciens glossaires, d'un seul mot, pour *a finibus, a ripis*. Et tout cela vaut bien le saxon *bord*, toit, d'où l'on tire le Bord de l'eau. » Non, assurément, cela ne vaut pas *bord*, qui signifie : *ora, margo, extremitas*. M. Pâris termine son article par ces mots : « L'Académie le définit Accès. Il a peut-être un peu plus de force. L'*Abord* indique l'extrémité d'une chose, et non pas sa proximité. »

L'Académie ne nous semble pas avoir tort. L'abord, c'est bien l'accès, l'Approche, l'action d'aller au bord de. . ., à l'extrémité de. . ., au rivage, contre la muraille extérieure d'un navire, qui est sa limite, son bord. C'est ainsi que l'entendait le P. René François, prédicateur du roy (Louis XIII). Dans le chapitre de la *Marine* de son *Essay des merveilles de nature*, dont la septième édition est de 1629 (Rouen, in-4°), on lit, p. 114, le curieux passage que voici : « Quand les nauires se rencontrent et se treuuent pleines d'amis, l'honneur des capitaines est de faire des festins les vns aux autres; cela se fait à volées de canon, à son de trompettes et de plusieurs instruments, et, au reste, grande chere sans y rien espargner. Le navire qui fait le festin donne aussi les volées de canon. S'il est lors bonace, les vaisseaux vont à leur volonté et les voiles basses, pour estre plus longtemps ensemble et faire chere lie; si le vent ne permet pas cet Abord » (ne permet pas que les navires s'approchent, et que leurs capitaines aillent à bord les uns des autres), « et que les nauires voguent à bon vent, ne pouuant s'entre-parler, ils suppléent à son de trompettes, et se font aussi bien entendre auec leurs fredons de trompettes qu'auec la parole, et se font mille caresses en fuyant. »

АБОРДА (A), (*A aborda*), val. v. a. (De l'ital. *Abbordare*. [V.]) Aborder.

ABORDABLE, fr. esp. adj. (De *Bord* et de *Bordo*.) (Gr. mod. Πλησιαστίκη; russe, Приглубый (*Prigloubui*); illyr. dalm. *Pristüpan;* val. Лесне де апропіат (*Lesné dé apropiatou*); ar. côte N. d'Afr. *Safi;* bas bret. *Abordaple*.) Qu'on peut aborder ou approcher. Côte Abordable, ou d'un facile accès. Vaisseau Abordable, ou que sa forme permet d'accoster aisément.

ABORDACHE, prononc. bret. du franç. Abordage. — V. Abordi.

ABORDADOR, esp. s. m. (De *Abordar*. [V.]) Abordeur, celui qui aborde.

1. ABORDAGE, fr. s. m. (D'*Aborder*. [V.]) Action d'approcher et de joindre une terre, un quai, un navire. Ce mot est pris dans plusieurs acceptions. Ainsi, deux navires se rencontrent et se heurtent, poussés l'un sur l'autre par un courant, par un vent qu'ils n'ont pu maîtriser, par l'ignorance où ils ont été tenus de leurs routes respectives, l'horizon étant chargé d'un brouillard qui les cachait tous deux ; le choc qu'ils donnent et reçoivent est désigné sous le nom d'Abordage. (Gr. mod. Σύγκρουσμα; gr. anc. Προσόρμισις ; lat. *Concursus navium;* angl. *Running-foul;* dan. *Omborddragning;* all. *Stoss;* russe, Навалéніе (*Navalénié*); ital. *Abbordaggio;* esp. *Abordage, Trompada;* port. *Abordagem;* val. Ісбіреа (*Isbirea*), Атінџереа (*Atindjéréa*); wol. *Fainnkjo*.)— « J'apprends, par la lettre que vous m'avez escrit le 20e du mois passé, le domage qui a esté causé à la corvette *la Folle* par l'Abordage qu'elle a souffert d'vn vaisseau anglois. . . » Colbert à Berger, 1er juin 1678. *Collect. Ordr. du roy.*, vol. 44, p. 278. Ms. Arch. de la mar. — V. Appronche, Arrambage, Arramblange.

2. ABORDAGE. Deux bâtiments de guerre se poursuivent, se cherchent pour en venir à s'accrocher, afin que le combat qui a commencé à distance finisse par une lutte d'homme à homme. Ils manœuvrent pour approcher l'un de l'autre, de la manière qui pourra leur être le plus favorable, selon l'opinion de leurs capitaines ; ils se joignent à la fin, et s'attachent par des grappins enchaînés ; cette étreinte, dans laquelle chacun cherche à écraser son ennemi, c'est l'Abordage. Selon nous, cette seule espèce d'Abordage put être désignée chez les Romains par les mots *concursus navium*, qui, rigoureusement, ne sauraient être appliqués à l'Abordage que cherche un vaisseau, et qu'il donne à un autre malgré celui-ci. Pour désigner cette espèce d'Abordage volontaire d'un côté, involontaire de l'autre, Tacite a employé une fois le mot *Appulsus* (V.), ce dont n'ont tenu compte aucun des traducteurs de l'historien, aucun des auteurs de dictionnaires. (Basq. *Ertzaera*, *Erzatzea;* bas bret. *Abordache;* val. Атінџереа; angl. *Boarding;* all. *Enterung;* dan. suéd. holl. *Entering;* ital. *Abbordo, Abbordaggio, Arrembo, Arrembaggio;* gén. *Arembaggio*, *Attraco;* malt. *Abbord*, *Traccar*, *Rambac;* esp. *Abordage;* port. *Abordagem;* grec litt. mod. Ἐπίθεσις; gr. vulg. Ἀττάκο; russe, Абордажъ (*Abordache*), Сцѣпка (*Stsépka*); illyr. dalm. *Navaljenjé;* fr. anc. *Appronche.*) — « J'enleué le Commandant à l'Abordage, qu'il ne me refusa pas. » *Rapport* de J. Bart, 5 juillet 1696; Ms. Arch. de la mar.

Pendant le moyen âge, il y avait, à bord des navires armés pour la guerre, des hommes chargés de diriger l'Abordage, et qui eux-mêmes devaient sauter les premiers sur les

bâtiments abordés. (V. Esvahidor, Seursaillant, Supersaliens, Sobrecellente, Sobresalente, Sobressaliente, Soprassagliente.)

A la même époque, on accordait des récompenses pécuniaires aux marins et aux hommes d'armes qui se distinguaient dans un combat à l'Abordage; c'est, du moins, ce qu'on peut inférer de ce passage de la loi 9[e], tit. 27, 2[e] *Partida :* « Non les pusieron los antiguos cierto gualardon, quando entrassen navio por fuerça, ssi non ssi auieniessen con aquel que fiziesse la flota o el armada. » — V. 2. Pons, 2. Aborder.

3. **ABORDAGE.** Un navire qui se range contre le quai d'un port vers lequel il arrive à l'aviron, ou contre un autre navire avec lequel il veut communiquer, fait un Abordage, comme lorsqu'il va chercher la côte où il devra débarquer des hommes ou des marchandises. (Lat. *Appulsus;* gr. litt. mod. Πρόσπλωσις; val. Апропіерea (*Apropiéréa*); russe, Нашествїе (*Nachestvié*), Привалъ (*Privale*), Приставаніе (*Pristavanié*), Пристаніе (*Pristanié*), Свалка (*Svalka*); ital. *Abbordo*, *Abbordaggio;* esp. *Aborde*, *Abordo*, *Abordage;* port. *Abordagem*; isl. *Lending;* angl. *Landing;* holl. *Aankoming*, *Aankomst;* madék. *Toudi;* bamb. *Agossougnouana.*)

4. **ABORDAGE,** esp. s. m. (Du franç.:) Abordage accidentel; Abordage volontaire dans un combat; Abordage d'un navire à une terre, à un quai, ou le long d'un autre navire. —V. Trompada.

ABORDAGEM, port. s. m. Abordage accidentel, fortuit, involontaire; Abordage volontaire pendant un combat; Abordage d'une embarcation le long d'un navire, d'un navire quelconque à la côte ou contre un quai.

АБОРДАЖЪ (*Abordache*), russe, s. m. (Transcript. du fr.:) Abordage.

АБОРДАЖНАЯ ПИКА (*Abordajnaïa pika*), russe. Pique d'abordage.

АБОРДАЖНАЯ СѢТКА (*Abordagnaïa sétka*), russe, Filet d'abordage. — V. Сѣтка.

АБОРДАЖНЫЕ (*Abordajnié*), russe, s. Compagnie d'abordage, matelots désignés pour l'abordage.

ABORDAPLE, pronone. bretonne du franç. Abordable.

1. **ABORDAR,** esp. v. a. et n. (De *Bordo.* [V.]) Aborder un navire volontairement ou par accident; arriver à un port, aborder une terre. — « El marques » (de Santa-Cruz) « hizo por y juntar la naos de la suya » (armada) « aunque el galeon *San-Mattheo* se auia quedado un poco atras, de que le peso, paresciendole que podrian los enemigos Abordarle, sin que pudiesse ser socorrido con la breuedad que conuenia, y fue assi, por que le vinieron a embestir los galeones capitana y almiranta, de quienes se defendio valerosamente, auiendo cargado sobre el otras dos naos, que despues de averle tirado algunos cañonazos y arcabuzazos passaron adelante. » Fol. 4, v°. *Lo sucecido a la armada de sv magestad* (juillet 1582); Bibl. de la mar., vol. n° 14255-3. — « Encontrado en la sorlingua una nave de enemigos olandeses, y pelcando con ella, la Abordò *Santa-Maria la Blanca*, siendo (Nodal) el primero que entrò dentro. » Servicios de los capit. Nodales (Madrid, 1621), p. 3. — *Abordar a proado al cuerpo,* locution traduite du franç. : « Aborder debout au corps. » — *Abordar roa a roa,* Aborder par l'avant un navire à l'avant, proue à proue. — V. Embestir, Manta, Mediania, Plaza de armas.

2. **ABORDAR,** port. v. a. (De *Bordo.*) Aborder, dans tous les sens, Arriver à un port. — « E dalli voltárao a tunes, onde venderom os navios, e mercadaria, e resgatárao os Mouros feridos, et overao tempo, e passarao da outra banda, e vierom a bordar (*sic*) a Alicante, e dahy trouxerom a costa de longo até Gibraltar... » *Chron. do Conde D. Pedro,* chap. XLVI.

ABORDATIO, bas lat. s. f. (Du sax. *Bord.*) Lieu où l'on aborde, Endroit où l'on débarque, Débarcadère. — V. Abord.

ABORDATU, basq. vulg. s. Abordage. — V. Ertzatzea.

ABORDE, esp. anc. s. m. (Du fr. *Abord.* [V.]) Variante inusitée aujourd'hui d'*Abordage.* — V. 4. Abordage.

1. **ABORDER,** fr. v. a. (De *Bord.* [V.]) Ce mot a plusieurs acceptions. 1. Un navire, poussé par le vent ou le courant sur un autre navire, ou bien porté sur lui par une mauvaise manœuvre, le choque, l'Aborde. (Angl. *Run (To) foul of...*, *Fall (To) aboard of*, *Come (To) near;* all. *Übersegeln;* holl. *Overzeilen;* ital. *Abbordare;* esp. port. *Abordar;* port. *Topar;* val. Абордa; russe, На дрейфовать на корабль (*Na dreïfovate na korable*); illyr. dalm. *Brod zahititi;* gr. litt. mod. Προσκρούομαι; lasc. *Araparna;* mal. *Me-langgar kapal;* ar. côte N. d'Afr. *Tahûti;* wol. *Fainnkjo.*) — « La confusion estoit si grande que nous nous Abordions les uns les autres, et que nous nous empeschions de tirer. » *Mém.* de Villette, an. 1676, p. 42.

2. **ABORDER,** fr. v. a. Approcher un navire pour aller à l'abordage, le joindre, s'attacher à lui au moyen de grappins enchaînés, afin de le combattre de près, et faire des deux navires liés ainsi une sorte de champ clos où les hommes pourront lutter corps à corps, c'est Aborder ce navire. Manœuvrer pour Aborder, c'est Chercher l'abordage. Manœuvrer pour empêcher un vaisseau d'Aborder, c'est Éviter l'Abordage, fuir l'Abordage. (Ital. *Abbordare*, *Arrembare*, *Investire;* gén. *Abbordâ*, *Accostâ*, *Arembâ;* esp. *Abordar*, *Embestir;* port. *Abordar*, *Arpar*, *Arpoar*, *Envestir;* malt. *Tinvesti*, *Tirramba*, *Tittracca;* angl. *To board;* all. *Entern;* holl. *Enteren;* dan. *Entre;* suéd. *Entra*, *Äntra;* russe, Абордировать *Abordirovate*); basq. *Ertzatu*, *Ertzaz;* bas bret. *Abordi;* gr. mod. Τρακάρω; illyr. dalm. *Brod naripiti;* mal. *Naïk maniarang.*) — « Et cependant, ledit Chapperon et le flamand s'approchèrent de si près que l'un l'autre s'Abordèrent, et à coups d'artillerie et de main se battirent à toute outrance. » J. d'Anton, *Chroniq.* an. 1507. — « Sa Majesté veut que vous reteniez les trente-huict prisonniers qui ont esté pris sur les pinasses espagnolles que le sieur du Rivan et le capitaine Thomas ont Abordées dans la riuiere de Bourdeaux; et comme ces corsaires y reuiennent trop fréquemment, son intention est que vous les fassiez souffrir vn peu dans la prison, affin que le mauuais traitement qui leur sera fait les empesche d'y retourner. » Colbert à Carnavalet, 7 sept. 1678. *Ordr. du roy*, vol. 44, p. 448 v°, Ms. Archiv. de la mar. — « J'ai l'honneur, monseigneur, de vous rendre compte que, le 29 du mois passé, je rencontray, entre le Texel et la Meuse, douze lieües au large, huit nauires de guerre hollandois, dont vn portoit pauillon de contre-admiral. J'enuoyai les reconnoistre; on me raporta qu'ils auoient arresté la flotte de grains destinée pour France, et auoient amariné tous les vaisseaux qui la composoient, après en avoir tiré tous les maistres. » (les patrons ou capitaines.) « Je crus, dans cette conjoncture, deuoir les combattre pour leur oster cette flotte; j'assemblay tous les capitaines des vaisseaux de mon escadre; et après auoir tenu conseil de guerre, où le combat fut résolu, j'Abordāy le contre-admiral, monté de 58 pièces de canon, lequel j'enleuay à l'abordage, après demi-heure de combat; je luy ay tüé ou blessé 150 hommes; le contre-admiral, nommé Heyde de Frise, est du nombre des blessez; il a vn coup de pistolet dans la poitrine, vn coup de mousquet dans le bras gauche, qu'on a esté obligé de luy couper, et trois coups de

sabre à la tête. Je n'ay perdu en cette occasion que trois hommes et vingt-sept blessés. » *Rapport* de Jean Bart, du 3 juillet 1694. (Ce rapport, daté de Dunkerque, est signé : Le chl. Bart [le chevalier Bart.]) Ms. Arch. de la mar.

Aborder debout au corps, c'est aborder de telle façon que la quille du navire que l'on aborde soit perpendiculaire à celle du navire abordé.

Aborder par le travers, c'est aborder un navire par un des points de son flanc, de son côté.

Aborder de long en long, c'est placer le navire qui aborde à côté du navire abordé, de telle sorte que la poupe de l'un touche la poupe de l'autre, les deux proues se touchant aussi, ou que la poupe de l'un touche la proue de l'autre. On aborde par l'avant, par l'arrière, par le bossoir, par la hanche, quand avec le navire qui aborde on joint le navire abordé à l'avant, à l'arrière, au bossoir, à la hanche. — V. Accrocher, 2. Arriver.

3. **ABORDER**, fr. v. a. Approcher, joindre, toucher un quai, une terre, un navire. (Gr. anc. Προσορμίζω, Παραπλέω; gr. litt. mod. Προσπελάζω; gr. mod. Πλησιάζω; lat. *Adpellere, Adplicare, Appellere, Applicare*; bas lat. *Adlittare, Adripare, Ribare;* fr. anc. *Appliquer vers*...; ital. *Abbordare, Approdare;* gén. *Abordà;* malt. *Tavvicina, Tilhol il port, Tivvicina bastiment;* esp. port. *Abordar, Arribar;* esp. *Tomar puerto;* port. *Proar em terra;* angl. *Land (To), Come (To) a long side of a ship;* all. *Ankommen, Anlanden;* holl. *Ankomen, Aanlanden;* dan. *Anlande, Lande, Anlöbe;* suéd. *Ankomma, Komma i land, Anlända, Gå om bord;* isl. *Gelandian, Lendi, Taka land*; russe, Привалить (*Privalite*), Пристать (*Pristate*); illyr. dalm. *Kraj uhittiti, Pristùpati;* pol. *Przybiiac, Przyladowac, Pryzpaywac, Lasdowac;* hong. *Bé evezni;* turc, *Gara iè inmek;* groënl. *Apŏpok, Apoorpok;* mal. *Lenggar, Naïk darat, Singgah, Singa;* nouv. zél. *Ma outa;* tong. *Tou outa;* wol. *Diotà.*) — « On jour sûbsequent, en menuz deuiz suyuans nostre routte, arriuasmes pres lisle de Chanep, en laquelle Aborder ne peut la nauf de Pantagruel, parce que le vent nous faillit, et feut calme en mer. » Rabelais, livre 4, chap. 63. — « Aborder et d'Abordée faire, etc., c'est en surgissant au port, au quay du havre, au bord. » Le père René François, prédicateur du roy (Louis XIII), *Merveilles de nature* (1626), chap. 12. — V. Escale, Ferir de proue à terre, Môle.

ABORDEUR, fr. s. m. (D'*Aborder*. [V.]) (Russe, Абордирующій [*Abordirouiouchtchii.*]) Navire qui en aborde, qui en choque un autre, à dessein ou accidentellement.

ABORDI, bas bret. v. a. (Prononcez à peu près : Abordye.) (Du franç.:) Aborder, s'aborder. Dans le sens d'Arriver au port, d'Aborder une terre, le breton a *Arruout, Erruout, Dinesaat*, etc., sans rapport avec l'*Aborder* français. — *Abordi eur batiment*, Aborder un bâtiment. — *Steki* est le mot de la langue vulgaire que les Bretons ont dû employer jadis pour exprimer l'idée d'Aborder un bâtiment par hasard, de le heurter en passant, ou en dérivant sur lui. *Steki*, verbe, de *stok*, choc, heurt. *Steki eur lestr* serait breton ; *Abordi eur batiment* n'est ni breton ni français. On n'a pourtant plus d'autres termes pour désigner la manœuvre qui consiste à accoster un navire, ou à le choquer violemment.

Abordi ann douar, Aborder la terre. — V. Douara.

АБОРДИРОВАТЬ (*Abordirovate*), russe, v. a. (Du fr.) Aborder, Aller ou Venir à l'abordage; Prolonger un vaisseau.

АБОРДИРУЮЩІЙ (*Abordirouiouchtchii*), russe, adj. Abordeur.

1. **ABORDO**, esp. anc. s. m. Variante d'*Aborde* (V.) et de 2. *Abordage*. (V.)

2. **ABORDO**, ital. s. m. [Variat. orth. d'*Abbordo*. (V.)] Abordage. — « Dalla somma virtù dell' eccellentissimo signor Capitan generale » (Lazaro Mozenigo) « fù ordinato a tutte le galeazze per l'Abordo, è fù in primo Capo il N. H. sier Lodouico Baffo, direttor della galeazza capitania Moresini, che accostandosi per puppa alla naue dell' almirante con due galere, ch'erano destinate à sostenerlo; cioè quella del commissario Michiel, e del Nob. Ho. sier Giacomo Pollani, ne procurò l'acquisto. » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°; 1657.

ABORRASCAR, esp. v. a. (De *Borrasca*. [V.]) Amener des bourrasques, en parlant du temps. Le Dicc. marit. esp. (1831) dit que ce mot est inusité.

ABORREGARSE, esp. v. r. (De l'ital. *Borra*, Bourre, flocon de laine.) Se couvrir de petits nuages floconneux, en parlant du ciel.

ABORT-SACA, basq. vulg. (Étymologie incertaine. Peut-être de l'esp. *sacar*, tirer, et de *bordo, bordada*, bordée, précédé de l'article basque *à*, signifiant : le. Tirer la bordée.) Louvoyage, Louvoyer; Tirer des bordées; Aller bord sur bord.

ABORTARA, basq. (D'*Abora*.) (V.) Babordais.

ABORTZA, basq. vulg. (Transcript. de l'ital. *Ad orza*. [V.]) Au plus près.

ABOSAR, esp. v. a. (De *Bosa, Boza*. [V.]) Bosser. — V. Abozar, Secreta.

ABOSIR (S'), v. n. Barbarisme attribué par Romme aux marins de la côte de Normandie. Que des pêcheurs, des matelots ignorants aient négligé le verbe *Embellir* pour faire, de *Beau*, le verbe *Abeausir*, aussi mal conformé qu'il est inutile, on le conçoit; mais que Romme, au mépris d'une étymologie incontestable, ait cru pouvoir écrire *Abosir*, c'est ce qui est plus difficile à concevoir. Willaumez rejeta avec raison l'orthographe barbare de Romme, pour écrire Abeausir. (V.)

ABOTONAR, esp. v. a. (De *Boton*, bouton.) Boutonner, aiguilleter, lacer une bonnette à une voile; lacer, aiguilleter les parties d'une tente, d'un filet, etc.

ABOUKO, viti, s. Chirurgien?

ABOULA, viti, s. Lune.

ABOUT, fr. s. m. (De *Bout*.) (Angl. *Butt-end;* russe Стыкъ (*Stike*); all. *Ende, Kopf.*) Bout ou extrémité d'une pièce de bois, d'un bordage, d'une planche. Morceau d'une planche ou d'un bordage qui sert à en allonger un autre. Deux bordages, deux pièces de bois quelconques mises l'une au bout de l'autre sont jointes par un *Aboutement;* elles sont *Aboutées*.

ABOUTER, fr. v. a. (Gr. vulg. Ματίσω; bas bret. *Ajusti;* russe, Стыкать (*Stikate*), madek. *Loa-loa.*) Joindre deux pièces de bois, deux planches par un de leurs bouts. — V. Abutter.

ABOYAR, esp. v. a. et n. (De *Boya*.) (V.) Baliser. (V. Avalizar.) — Faire flotter un objet entre deux eaux, en le suspendant à des liéges ou à des bois flottants. Alléger un câble. — V. Boyar, Flotar.

ABOZADURA, esp. s. f. (De *Boza*. [V.]) L'action de bosser.

ABOZAR, esp. v. a. (De *Boza*. [V.]) Bosser. — *Abozar en limpio*, « abozar sole el cable ó calabrote de que se vira con el cabrestante. » — *Abozar en sucio* ou *en bruto*, Bosser le câble ou le câblot joint à la tournevire, sans ôter les garcettes. —

Abozar en falso, Bosser à faux frais; donner quelques tours de bosses au câble qu'on vire au cabestan, pour le retenir quand il choque, et dans le cas où le cabestan se briserait. — *Abozar da pronto*, Bosser en hâte, tout de suite et le mieux qu'on peut; bosser en double. — *Abozar delante*, Bosser près de l'écubier, près de la poulie du palan d'où sort le garant, etc., un câble ou tout cordage sur lequel on hale.

ABPASSEN DIE KANONE, all. v. a. (De *Passen*, ajuster, compasser, et d'*ab*, préf. de l'éloignement.) Pointer le canon. — V. Richten.

ABPUTZEN, all. v. a. (De *Putzen*, parer, ajuster, moucher, et du préf. *ab*, séparation.) Moucher un cordage, du chanvre, une pièce de bois.

ABRA, esp. port. anc. s. f. (Étymologie incertaine. Nous ne savons pas si *Abra* vient d'*abrir*, ou de l'arabe *abra*, fait du verbe *âbara*, entrer, emboucher. Cette dernière origine est celle à laquelle s'est référée l'Academia dela historia, de Madrid, t. IV de ses Mémoires.) Anse, baie, havre, port. — « E ouvindo como hua barca estava na Abra de Gibraltar, carregada de muita mercadoria, fez prestes sua fusta, e renovou-a de gente, tal como cumpria pera homens, que esperam peléja com navio de muito maior avantagem... » *Chron.* do conde don Pedro, capit. XXXIII. — V. Angra, Bahia, Baya, Enseuada, Porto, Puerto. — *Abra con barra*, Fleuve barré à son Embouchure par des sables ou des graviers. — *Abra franca*, Embouchure de fleuve ou Entrée de port qui n'est point obstruée par une barre. — V. Franqueur, Promediar.

Abra est aussi le nom de toute Embouchure de fleuve, de rivière, de canal; il désigne l'écartement des haubans l'un par rapport à l'autre, et par rapport au mât; la distance des mâts entre eux.

ABRACA, basq. vulg. v. (Du fr. :) Abraquer.

ABRACAR, provenç. anc. v. a. (De *Brachium*, lat.) Abraquer, raccourcir, tirer à force de bras (*a brachiis*). Lexiq. rom. de Raynouard.

ABRAÇADERA, port. s. f. (D'*Abraçar* ou *Abrazar*, Embrasser, prendre dans ses bras, étreindre avec ses bras.) Cargue fond de basse voile qu'on n'emploie que dans les gros temps.

ABRAKEN, all. v. a. Selon Röding, synonyme de *Abkommen*. (V.) — Le dict. all. qui est sous nos yeux ne donne pas *Abraken*; il donne *Abrücken*, signifiant : Écarter, ôter, éloigner, qui nous paraît être l'*Abraken* de Röding.

ABRANDAR, port. anc. v. (De *Brando*, modéré; fait du latin *blandus*, doux. L'esp. dit *Ablandar*.) Se calmer. — « Durou assy aquella tormenta spaço de tres dyas, e elles sempre correndo atras com vento contrairo; mas acabados aquelles tres dyas, Abrandou aquella grande tormenta, e o tempo tornou en bonança..... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 212.

ABRAQUER, fr. v. a. (Du lat. *Brachium*.) (Angl. *To haul taught of a rope;* basq. vulg. *Abracu;* bas bret. *Embraqui;* provenç. *Abracar;* gr. litt. mod. Τεντώνω (*Tenntônô*); gr. vul. Τιάνω (*Tianô*); russe, Тянуть рука по рукѣ (*Tianoute rouka po roukie*); val. Траџе о ФЅnie кЅ miniле (*Tradjé o founié kou miinilé*); ar. côte N. d'Afr. *Hedjbed;* lasc. *Adbar, Tatcar;* chin. *Pan;* tonga, *Foutchi*.) Tirer, haler à force de bras. Abraquer le mou d'un cordage, d'un câble, c'est haler sur ce cordage, sur ce câble, de manière à le rendre plus tendu. (Angl. *To rouce in;* russe, Вытянуть слабину веревки (*Vitianoute slabinou vérevki*), Вывертывай слабину каната (*Vivertivaï slabinou kanata*.)

ABRAZADERO, esp. s. m. (D'*Abrazar*. [V.]) Taquet.

ABRAZAR, anc. esp. v. a. (De *Braza*. [V.]) (Lat. *Brachium*, bras; ital. *Abbracciare*.) (Proprement, c'est : Embrasser, serrer dans ses bras). Haler sur les drosses pour serrer le racage au mât. Vocab. de Gar. de Palacios (1587). — Synonyme de *Trozar*. (V.)

ABRE, cat. anc. s. m. (Du lat. *Arbor*, arbre. Cette forme du mot *arbre*, qui est restée dans le patois de la plupart des anciennes provinces françaises, était fort usitée au XV[e] siècle et encore au XVI[e], comme le prouve ce passage de Pierre Pithou, dans ses Comtes de Champagne et de Brie (entre 1560 et 1590) : « *Abri*... qu'encore, en tout événement, je deduirois plustôt de *arbre*, selon notre prononciation (abre). » Mât. — « Item l'abre maior; item abre den mig. » *Inventaire du gréement de la galère* Sent-Nicolau, armée à Barcelone en 1354; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Bibl. de la mar. n° 14255-3. — L'*Abre maior* de la galère en question était le plus grand des deux mâts, mais il était planté à l'avant et non au milieu de la longueur du navire. A ce milieu était un mât, inférieur en taille et en grosseur, qu'on appelait l'*Abre den mig*. Cette disposition des mâts, en 1354, était analogue à celle que les documents du XIII[e] siècle nous apprennent avoir été en usage sur les nefs latines qui servirent aux croisades de saint Louis et à toutes les expéditions maritimes des mêmes époques. Un tableau de Pietro Laurati de Sienne, appartenant à la galerie des *Uffizi*, à Florence, nous a fait voir une galère mâtée comme le *Saint-Nicolas* de Barcelone. Pietro Laurati était un artiste du XIV[e] siècle, et son tableau curieux est contemporain du document catalan que nous citons ici. Nous avons publié, pp. 292, 330, t. 1[er] de notre *Arch. nav.*, la galère de Laurati. — L'*Abre maior* était désigné souvent par le nom d'*Artimo*. (V.) — V. Coster, Puga.

ABREAST, angl. adv. (De *Breaste*. [V.]) De front, par le travers. — *Abreast of*, par le travers de, à la hauteur de...

ABREISEN, all. v. a. (De *Reisen*, voyager, aller; et d'*ab*, préf. de l'eloignement.) Partir, faire voile. V. Ablaufen, Abschiffen, Absegeln.

ABREGO, esp. s. m. Nom que les poëtes ont donné quelquefois au vent d'ouest. L'*Africus* latin; l'*Africo* espagnol.

ABREOJO, esp. — V. Abrollos.

ABRETONAR, esp. v. a. Mettre l'artillerie en breton. — Selon Henry Neuman (*A marine pocket-diction.*), *Abretonar* aurait aussi la signification de : Fuir devant le temps avec la coque du navire, ou Aller à sec de voiles : « To scud a hull. » — V. Breton (en).

ABREUVER UN NAVIRE, fr. anc. v. a. (Nous n'avons garde de rapporter ici les étranges dissertations de Caseneuve et de Jault sur l'étymologie du mot *Abbreuver*. Ménage, en faisant remarquer que « nos anciens disaient *Abeuvrir*, » a trouvé la véritable origine de ce mot; seulement il ne paraît pas croire fermement lui-même qu'*Abeuvrer* soit la forme la plus voisine de l'etymologie; car, au lieu de rapporter cette forme excellente à l'ital. *bevere*, boire, fait du lat. *bibere*, il voit dans *abbreuver* le bas latin *adbibare*, auquel on a ajouté une R. Et puis, il mentionne l'opinion de Caseneuve sans la combattre. *Abreuver* est, sans difficulté, une métathèse d'*Abeuvrer*, fait de l'ital. *Abbeverare*. (V.) (Ital. *Abbeverare una nave;* gén. *Pruvâ se u bastimento u le stagno;* malt. *Tillibera gifen, Tirisolvi gifen*.) Introduire dans la cale d'un navire neuf une certaine quantité d'eau pendant qu'il est encore sur le chantier, pour s'assurer s'il est bien joint et calfaté. Cette coutume, qui était déjà ancienne au XVIII[e] siècle, est tout à fait abandonnée. — Le mot *Abreuver* n'est ni dans Guillet

(1683), ni dans le *Dict.* de Desroches (1687), ni dans celui d'Aubin (1702). Romme ne crut pas devoir le recueillir en 1792. Willaumez, en 1825, l'emprunta à l'Encyclopédie (1783).

ABRI, fr. s. m. (L'origine de ce mot a mis les savants dans un grand embarras; la plupart l'ont rapporté au lat. *Apricus*. Pierre Pithou, rejetant un tel rapprochement, qui lui paraissait contraire à la raison, *apricus* ayant toujours supposé l'idée d'ouvrir, de découvrir, émit cette opinion, qu'*Abri* peut avoir été fait d'*Abre* (V.), prononciation du mot *arbre*, usité de son temps. Constancio, dans son *Dict. port.* (Paris, 1836), admit cette hypothèse, que M. Paulin Pâris a reproduite, en l'appuyant de raisonnements ingénieux, dans son *Essai d'un dict. historiq. de la langue franç.* (Paris, 1847). Ménage, contraire à *Apricus*, fit venir *Abri* d'*Opericus*, fait d'*Operire*. M. Pâris remarque avec raison qu'*Opericus* n'ayant jamais été employé par les Latins, *Abri* ne peut en être issu. Mais *operimentum* est latin, et cela suffirait pour justifier Ménage, qui a du moins pour lui la rigueur du sens. Il est vrai, comme le fait observer le savant académicien qui rapporte *Abri* au latin *Arboratum*, qu'*Abri*, fait d'*Operire*, « auroit autant changé sur la route que le fameux *Alfana.* » Mais n'y a-t-il pas de nombreux exemples de ces transformations bizarres? Et pour ne citer qu'un mot français qui se présente par hasard sous notre plume, *Écume* ne vient-il pas du grec πτύω, je crache? Πτύω ne fit-il pas le latin *spuo*, qui fit *spuma*, d'où le bas latin *escuma* (V. Escumator), et écume? Nous n'affirmons pas que Ménage soit plus près de la vérité, quant à l'étymologie d'*Abri*, que Pierre Pithou et M. Pâris; mais nous disons que c'est possible. On ne peut guère être affirmatif dans de semblables matières.) (Gr. anc. Ὕφορμος; gr. vulg. Καρᾶντι; isl. *Læna*; angl. sax. *Hleo*, *Hleow*; angl. *Cove*, *Shelter*; cat. *Stassi*; esp. *Abrigo*; ital. *Rifugio*; port. *Abrigo*; port. anc. *Recolhimento*, *Stancia*; russe, Отстой (*Otstoi*); illyr. dalm. *Zavjetrina*; nouv. zél. *Moka*; wol. *Sailou*; bamb. *Sigui-dhorikoto*; bas bret. *Gwasked*, *Abri*.) — « *Abry* est un mouillage à couvert du vent. » Guillet (1678), reproduit par Aubin (1702). — « *Abri*. Tel est un lieu *retiré* qui peut servir de *retraite* à un bâtiment pour se soustraire à la tempête ou à une mer agitée violemment. » Romme (1792). — « . . . On se met à l'abri d'un fort en se retirant sous son canon, pour qu'il vous protége contre un ennemi supérieur qui vous poursuit. » Vial du Clairbois, *Encyclopédie*, 1783.

Être à l'abri de sa bouée, c'est être mouillé dans une rade ouverte, où l'on n'a d'autre abri que la bouée de son ancre, c'est-à-dire où l'on est sans abri. Cette locution est dans l'espagnol. (V. Abrigo.) Les marins espagnols la tiennent-ils des nôtres, ou au contraire les nôtres l'ont-ils empruntée aux Espagnols? C'est ce que nous n'avons pu décider.

ABRIGADERO, esp. s. m. (D'*Abrigo*, abri.) Abri; parage, localité d'une côte où les navires qui fréquentent cette côte ont coutume de s'abriter dans les mauvais temps.

ABRIGADO, DA, esp. (D'*Abrigar*. [V.]) Abrité.

ABRIGAR, esp. port. v. a. (D'*Abrigo*. [V.]) Abriter, offrir un abri. Sarmiento, *Viag. al Magal.* (1580). — Mettre à l'abri de la mer les objets qui sont sur le pont ou dans le fond d'un navire; enduire de goudron, de poix ou de peinture les cordages, les mâts, les œuvres mortes d'un bâtiment. — Mettre un navire ou un convoi à l'abri des attaques d'un ennemi. — V. Calafatear.

ABRIGARSE, esp. v. r. S'abriter sous une île, derrière un cap, sous une côte élevée, dans une rade, etc.

ABRIGO, esp. port. s. m. (Même origine que le fr.:) Abri. — *Estar al abrigo de la boya*, analogue avec la locution franç.: « Être à l'abri de sa bouée. » — *Navegar al abrigo de la tierra*, naviguer à l'abri d'une terre. Zuloaga, *Maniob.* — V. Recolhimento, Stancia.

ABRIOLAR, esp. v. a. (De *Briol*, cargue.) Mettre les voiles sur les cargues. — L'ancienne acception du mot *Abriolar*, selon le Vocab. de Gar. de Palacios, diffère assez de celle qu'on vient de lire; *Abriolar*, c'était: « Tirar para sotavento de la relinga de barlovento de la vela mayor, cuando llega à tocar ó quiere flamear, à fin de que tome viento. » *Dicc. marit. esp.* (1831).

ABRIR, esp. port. v. a. et n. (Du lat. *Aperire*.) Ouvrir. — ABRIRSE, v. r. S'ouvrir, se briser, en parlant d'un navire qui a touché sur un banc, une roche, une côte, etc.; se dégager, en parlant du ciel qui était couvert de nuages; s'éclaircir, en parlant d'un point de la côte que cachait la brume. — V. Aclararse.

ABRITER, fr. v. a. (D'*Abri*. [V.]) (Esp. port. *Abrigar*; ital. *Guarentire*; gr. vulg. Εἰς τὸ καρᾶντι; angl. *To becalm*; bas bret. *Abriti*, *Gwaskedi*; russe, Отнять вѣтръ (*Otniate vétr.*); wol. *Mbâra*; bamb. *Goua.*) Mettre à l'abri, garantir des effets du vent et de la mer. — *Abriter* n'est ni dans le Dict. de Guillet (1683), ni dans celui d'Aubin (1702). L'Encyclopédie (1783) l'admit comme synonyme d'*Abreyer*. L'Escallier (1777) écrit: *Abrier*, qui vaut mieux qu'*Abreyer* et surtout qu'*Abriter*, qui a prévalu. *Abrier* est fort ancien; on le voit au XIIIe siècle dans la traduction de Guillaume de Tyr. Montaigne, liv. 1er, chap. 20, dit: « Et n'oubliast de reiecter ma robbe sur son lict, en manière quelle les Abriast touts deux. »

ABROARSE, esp. v. r. (De *Broa*. [V.]) Se mettre, se jeter dans une rade mal abritée, s'engager dans une barre difficile à franchir. — « Empeñarse en una broa, » dit le *Dicc. marit. esp.* (1831).

ABROCHAR UNA BONETA, esp. v. a. (De *Broche*, agrafe.) Lacer ou mailler une bonnette. — V. Enlazar.

ABROJOS, esp. (Comme *Abre-ojos*.) — V. Abrollos.

ABROLLOS, esp. s. m. pl. (Emprunté au port. De *Abre*, ouvre, et *Olhos*, les yeux.) Nom donné à certains hauts-fonds que les navigateurs doivent éviter soigneusement, et sur lesquels ils ont toujours l'œil ouvert. Les Espagnols ont dit: *Abreojos* et *Abrejos*, avant d'avoir pris aux Portugais *Abrolhos* ou *Abrollos*, qui est une contraction de *Abre os olhos*.

ABROMADO, esp. adj. (De *Broma* ou *Bruma*. [V.]) Embrumé, en parlant du temps, du ciel. *Dicc. acad. de Mad.* — Henry Neuman dit *Abrumado*.

ABROMARSE, esp. v. r. Se remplir de *Bromas*, de vers, en parlant de la carène d'un navire. — V. 2. Broma.

ABROQUELAR, esp. v. a. (De *Broca*, broche.) Contre-brasser; c'est du moins le sens que donne le Dict. marit. esp. (1831) au mot *Abroquelar*. Nous supposons, quant à nous, que le terme espagnol équivaut au terme français: Brasser en pointe. *Contre-brasser* est tout autre chose. L'étymologie que nous croyons certaine appuyerait au besoin notre opinion. *Abroquelar*, c'est proprement: Faire broche, faire pointe, présenter sa pointe. Quand la voile est brassée carrée, comme on dit, et qu'on veut l'orienter au plus près sur un bord, on brasse en pointe, on fait *Abroquelar* la vergue qui porte cette voile; quand, du plus près sur un bord, on veut passer sur le bord opposé, on contre-brasse: alors la voile est *Abroquelada* sur l'autre bord. *Abroquelar* n'est devenu synonyme de *Contra-bracear* ou *Bracear en contra* que

par abus. C'est par un abus plus grand encore qu'on prend en espagnol *Abroquelar* comme représentant de notre terme *Traverser*, en parlant des focs dont on passe les points au vent, pour aider à l'abattée du navire dans les virements de bord vent devant. Mais enfin cette extension elle-même prouve qu'en effet c'est à tort qu'on traduit notre : Contre-brasser par *Abroquelar*.

ABRUMADO, esp. adj. (De *Bruma*. [V.]) Embrumé. — V. Abromado.

ABRUMARSE, esp. v. r. (De *Bruma*. [V.]) S'embrumer, en parlant de l'horizon; s'obscurcir, se couvrir de brume. — V. Arrumarse.

ABRUSCHARE, vénit. ancônit. v. a. (De *Brusca*. [V. 3. Brusca.]) Chauffer un navire. — L'italien moderne dit : *Bruscare*. — V. Terzenale.

ABSCHAKEN, all. v. a. (*Abschaken* ou son composant : *Schaken* ne se trouve dans aucun des dict. all. qui sont sous nos yeux; mais *Abschaken*, comme le donne Röding, ne diffère pas d'*Afschaaken*, et nous renvoyons à ce mot.) Affaler.

ABSCHEIDEN VON ANDERN SCHIFFEN, all. v. a. (*Scheiden*, séparer (du sax. Scéadan [*skéadane*]), et *Ab*, préf. de l'éloignement.) Se séparer des navires avec lesquels on va de conserve; ou, comme on disait autrefois : Efflotter.

ABSCHIFFEN, all. v. a. et n. (De *Schiffen*, naviguer (*Schiff*, navire. Angl.-sax. *Scip*.), et d'*Ab*, préf. de l'éloignement.) Partir, faire voile, mettre à la voile, envoyer par un navire.— *Das waaren Abschiffen*, embarquer de la marchandise. — V. Ablaufen, Abreisen, Absegeln.

ABSCHIFFUNG DER WAAREN, all. s. Embarquement de marchandises. — V. Einschiffung.

ABSCHLAGEN, all. v. a. (De *Schlagen*, fait, comme l'angl. *Slacken*, de l'angl.-sax. Slacian (*slakiane*), lâcher, délier.) (Proprement : Abattre, démonter.) *Die segel Abschlagen*, désenverguer une voile, la démonter de la vergue où elle est attachée.

ABSCHLINGERN (En parlant d'un mât), all. v. a. (Nous ne trouvons pas *Schlingern* dans les dictionnaires allemands que nous avons à notre disposition; mais dans les dictionnaires hollandais nous voyons *Slingeren*, qui signifie : Rouler, comme *Slingre* et *Slingra* (dan. et suéd.). Angl.-sax. *Slingan*, tourner. *Ab*, préf. de la séparation, de la division.) Rompre un mât par l'effet du roulis.

ABSCHRIKKEN, all. v. a. (D'*Ab*, séparation, et de *Schrikken*, que nous ne trouvons pas dans les dictionnaires allemands, mais que nous lisons dans les dictionnaires suédois avec le sens de : Crier, et dans les dictionnaires hollandais avec celui de : Frémir, tressaillir de peur, s'effrayer. Ce sens paraît étranger à l'action de mollir un peu une corde tendue : si l'on considère cependant qu'à un certain moment l'écoute, par exemple, est filée parce que, la voile étant trop bordée, l'embarcation est trop chargée par le vent, et menace de chavirer, on s'expliquera comment le contraire de : S'effrayer, ou : Se rassurer, a pu être dit pour :) Filer un peu, mollir, choquer. — *Schrikken*, comme *Skrikka* (suéd.) et *Skrikke* (dan.), peut venir de l'angl.-sax. Cearcian (*kéarkiane*), par transposition de lettres.

ABSCHROTEN, all. v. a. (*Ab*, séparation, *Schroten*. [V.]) Descendre un tonneau avec une trévire.

ABSEGELN, all. v. (De *Segeln*. [V.]) Déployer les voiles; Faire voile, Partir. — En parlant d'un mât, *Absegeln* signifie : Consentir ou craquer, et par extension : Se rompre. *Absegeln* a quelquefois aussi le sens de : Démâter, perdre un mât. — V. Ablaufen, Abschiffen, Abreisen.

ABSETZEN, all. v. a. (*Ab*, préf. de la séparation; *Setzen* (du saxon Setan [*sétane*]), mettre.) Déborder, pousser au large.

ABSLATATA ou ABSTLATA NAVIS, bas lat. (De *Abstulere*, *Auferre*, enlever.) Navire pris et réarmé par les pirates pour leur usage. — Laurentius, in *Amalthea*.

ABSPUHLEN DAS DECK, all. v. a. (*Ab*, séparation; *Spühlen*, laver.) Laver le pont.

ABSTECHEN VON EINEN SCHIFF, all. v. a. (De *Stechen* (angl.-sax. *Stingan*[*e*]), piquer), *Ab*, éloignement.) (Proprement : Piquer (avec la gaffe) pour s'éloigner d'un navire.) Déborder, pousser au large.

ABSTERGERE REMOS, lat. v. a. (De *Tergere*, nettoyer.) Enlever les rames, les briser en abordant, de l'avant à l'arrière ou de l'arrière à l'avant, le navire qui en est armé. Tant que les navires à rames furent les principaux bâtiments de guerre, la tactique consista à désemparer de leurs avirons les vaisseaux contre lesquels on combattait. — « Ergo collidi inter se naves, Abstergerique invicem remi, et alii aliorum navigia urgere cœperunt. » Quinte-Curce, liv. 9, chap. 9.

ABSTRÖMEN, all. v. a. (De *Strom*, courant (angl. sax. *Stream*), *Ab*, éloignement.) Être emporté par le courant; aller en dérive.

ABSTUTZEN, all. v. (De *Stütze* (V.) et d'*Ab*, préf. de l'achèvement.) Épontiller. — *Ein schiff Abstutzen*, all. Accorer un navire.

ABTAKELN, all. v. (D'*Ab*, préfixe de la séparation, et de *Takeln*. [V.]) Dégréer. — « *Einen mast Abtakeln*, Dégréer un mât. »

ABTAKELUNG, all. s. Dégréage, dégréement; action de dégréer; état du navire, du mât, de la vergue qui est dégréée.

ABTHEILUNG EINER FLOTTE, all. s. (De *Theil*, part, portion; *Ab*, séparation.) Division navale. — V. Division.

ABTREIBEN, all. v. a. (*Treiben*, pousser (? Du lat. *Trudere*, *trudo*, pousser violemment; ou, plutôt, du sax. *Drifan*(*e*), dériver); *Ab*, éloignement.) Dériver.

ABTRIFT, all. s. (*Trift*, du sax. *Drifan*[*e*]), aller, mener; *Ab*, éloignement.) Dérive.

ABTRITT, all. s. (Proprement : Retraite, lieu retiré. De *Tritt*, pas; *Ab*, éloignement.) Bouteille, Poulaine (latrine).

ABUTTER, fr. v. a. (De l'angl. *Butt*, dans le sens de : bout, tête.) Toucher par un bout. La différence entre Aboutter et Abutter ou Butter est sensible. Lorsque deux pièces de bois se joignent, mais en mordant l'une sur l'autre, elles sont Abouttées; quand elles se touchent, leurs deux bouts se joignant comme s'ils étaient séparés seulement par un trait de scie, ils se Buttent ou s'Abuttent.

ABVIEREN, all. v. a. (Étymol. incert.) Filer, larguer, mollir un cordage. Les dictionnaires allemands donnent aux mots : *Vieren* et *Abvieren* le sens de : Équarrir, donner la figure carrée à un objet, ce qui est tout simple, puisque *Vier* (*fir*) signifie : Quatre. *Abvieren* signifiant : Équarrir, peut-il être le même qu'*Abvieren*, signifiant : Mollir, filer? Assurément non. Il n'y a entre ces deux homonymes aucune analogie, et c'est ailleurs que dans *vier* qu'il faut chercher la racine du terme nautique *Abvieren*. Mais où la trouver? Webster dit que l'angl. *Veer* (*to*) vient du franç. *Virer*; et il classe

To veer away, qui signifie : Filer, dans le sens de : Lâcher peu à peu un cordage, sous la rubrique de *Veer*, signifiant : Tourner. A ce compte, *To veer away*, *to veer off*, voudraient dire : Dévirer. Mais les marins anglais, pour : Dévirer, disent : *To recoil, to come up the capstern, to heave back;* pourquoi ne se servent-ils pas du mot *veer* en ce cas? Ne serait-ce pas que *veer* signifiant : Virer (de *gyrare*), et *veer* signifiant : Filer, larguer, sont deux mots entièrement différents l'un de l'autre, malgré leur parfaite homonymie actuelle? Nous le croyons, quant à nous. Le suédois dit *affira* ou *fira* seulement, le danois dit *affiré* ou seulement *firé*. *Firé* et *fira* ont des homonymes chacun dans sa langue; mais il n'y a aucun rapport entre : chômer, fêter, faire fête, qui est la signification commune de ces mots, et filer. Il nous semble évident que *fira, firé, veer* et *vieren* (all. et holl.) sont un même mot; il nous paraît certain que ce mot est étranger à virer, girer; le serait-il à filer? Peut-être. Nous n'oserions pas affirmer que *filer* a fait *firé, fira, vieren* (*firne*) et *to veer* (*vire*); nous le croyons cependant, et nous avons vu notre opinion partagée par le savant M. Hase, de l'Institut, à qui nous avons soumis cette difficulté.

ABVIEREN UND EINHOHLEN, all. Filer et haler. (V. Einhohlen.) Haler par secousses.

ABWÆRTS, all. locut. adv. (*Ab*, loin de; *Wærts*, de l'angl.-sax. *Weard*, vers, analogue au latin *Versus*.) (Proprement : Loin devers nous, devers la terre, etc.) Au large.

ABWEHEN, all. v. n. (*Wehen*, venter; *Ab*, préf. du contraire.) Se calmer, tomber, en parlant du vent.

ABWEICHEN, all. v. n. (*Ab*, éloignement; *Weichen*, reculer. (De *Weich*, mou; angl.-sax. *Waac*.) Décliner, en parlant de l'aiguille aimantée; Varier.

ABWEICHUNG DER MAGNETNADEL, all. s. Variation de l'aiguille aimantée. — V. Magnetnadel.

ABYSS, angl. s. (Du latin *Abyssus* [V.]) Abîme.

ABYSSUS, lat. s. m. (Transcription du gr. Ἄβυσσος. [V.]) Abîme.

АВАНГАРДЪ (*Avanngarde*), russe, s. m. (Transcription du franç.) Avant-garde. — Manque à Reiff. — V. Флагъ, Фломъ.

ΑΒΑΡΑΡΩ (*Avararô*), gr. vulg. (Probablement de *A* privatif et de l'ital. *Varare*, lancer le navire; lancer loin de...) Pousser au large. — Αβάρα! pousse. — V. Ἐλεύθερα κοινωνία.

1. **ΑΒΑΡΙΑ** (*Avaria*), gr. mod. (De l'ital.) Avarie. — V. Ναυφθορία.

2. **АВАРІЯ** (*Avaria*), russe, s. f. (Du franç. :) Avarie. — V. Аверія.

АВЕРІЯ (*Averia*), russe, s. f. Avarie. — Le dictionnaire franç.-russe-allem. de G. Heym (1805), p. 78, ne dit pas : Аверія, mais Аварéя. Le dict. russe-franç. de Reiff dit : Аварія (ital. *Avaria*) et Гаварéя. — V. Повреждение, Гаварéя.

ABIZO (*Avizo*), val. s. (Du franç. :) Aviso.

ABЛI (*Avli*), val. s. Bras.

АВРАЛЬ! (*Avràll!*), russe, adv. (De l'angl. *Over all*.) En haut tout le monde! Appel. — Manque à Chichkoff. — V. Оврáль.

АВРАЛЬНАЯ РАБОТА (*Avralnaïa rabota*), russe, s. Travail qui appelle tout l'équipage sur le pont.

ἌΒΡΙ (*Avri*), gr. mod. s. Fucus, algue marine, goëmon. — V. Μνίον.

ἌΒΥΣΣΟΣ (*Abysso-s*. Le gr. mod. prononce *Avisso-s*), gr. anc. et mod. (De *A* privat. et de Βυσσός ou Βυθός, fond.) (Sans fond.) Abîme; le fond de la mer.

ACAL, mexic. s. Espèce de canot dont se servent les Mexicains. *Dicc. marit. esp.* (1831).

ACALABROTAR, esp. v. a. (De *Calabrote*. [V.]) Commettre un câble avec trois petits câbles ou grelins. — « Seis cables Acalabrotados, de a ciento y beinte braças, dos de a beinte y quatro quintales, dos de a beinte. » *Razon de las medidas... para en galeon nombrado* Nuestra Senora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la mar., n° 14255-3. — On dit aussi : Calabrotar.

ACALMAR, port. v. n. (Venir *A calma*.) Se calmer, Faiblir, Tomber, en parlant du vent. — « E porque o vento Acalmou... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 4; *id. ib.*, chap. 57. — « Acalmou o vento... mas Acalmando o vento. » *Rot. de* D. Joh. de Castro. — « Fomos guinando (V. Guinar) a ellas a vella et a remo, porque jà neste tempo o vento nos hia Acalmado... » *Peregrinaçoens* da Fernão Mendez Pinto, chap. 5, p. 7. Lisb., 1678.

ACANCHAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *Concio*, rassemblement, qui a fait l'ital. *Conciare*. [V.]) Armer, pourvoir, équiper une galère. — Ce mot nous est fourni par le dict. marit. esp. (1831); mais les auteurs ne paraissent pas en avoir connu l'origine. C'est une corruption d'*Aconchar*.

ACANTILADO, esp. adj. (De *Cantil*. [V.]) Accore; en parlant d'une côte.

ACANTILAR, esp. v. a. Jeter un navire sur des accores. — Draguer un fond et enlever les pierres qui s'y trouvent, pour lui donner plus de profondeur.

ACANTILARSE, esp. Se jeter sur un accore.

ACAPELAR, ACAPELLAR, port. v. Ne se trouve ni dans Röding ni dans Neuman. — Peut-être de *A capello*, à chapeau. *Acapellar* veut dire : Chavirer, renverser, submerger. L'étymologie que nous supposons ne serait donc pas sans vraisemblance; on dit encore : « Prenez garde de vous coiffer de votre embarcation. » Notre terme *Capeler*, dans son origine, ne voulait pas dire autre chose que : Couvrir comme d'un chapeau. L'italien a *Capellare* dans ce sens-là. — « E cabos compridos nos bateis pera deixarem por regeiras ao mar polos não Acapelar, que por ser costa brava arrebentava muito in terra. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 14.

ACAPPAYER, fr. anc. v. a. Nous n'avons jamais vu ce mot que chez Rabelais. — « Acappaye, hau, s'ecria Jame Brahier, maistre pilot, Acappaye! » *Pantag.*, liv. 4, chap. 20. Il est difficile de préciser le sens que l'auteur de *Pantagruel* voulut donner à ce terme; est-ce tenir la cape ou pousser « le cap en houlle », c'est-à-dire piquer au vent et affronter la lame? Probablement c'est *Capayer* qu'a voulu dire le curé de Meudon. — V., du reste, notre *Arch. navale*, t. 2, pp. 517, 518.

ACARNAL ou **ACARNAU**, fr. anc. s. f. (Variante de *Carnal*. [V.]) On comprend très-bien comment la Carnal est devenue l'Acarnal. Ce mot a été peu usité, car nous le lisons seulement dans le Dict. ital.-fr. de N. Duez (1674), art. *Carnara*.

ACASTILLAGE, esp. anc. s. m. (De *Castillo*, château.) Accastillage; construction, et imposition au vaisseau, des châteaux de poupe et de proue.

ACASTILLAR, esp. anc. v. a. (Même rac. qu'*Acastillage*.) Munir un navire de ses châteaux d'arrière et d'avant.

ACATA, lat. s. f. Pour *Acatium* ou *Acatus*. (V.) — « Is »

(Bélisaire) « annonam in vrbem laturus, naues duas magnas, quas Græci Acatas vocant, inuicem conjunxit, quibus tignis roboratis, firmatisque, ligneam turrim superædificavit. » *Orbis maritimi*, lib. 2, cap. 1, p. 327. — Morisot se trompa quand il prit les Acates pour de grands navires. Tous les critiques sont d'accord sur ce point, que l'Acate était un bâtiment de médiocre grandeur, une espèce de barque.

ACATIUM, ACATUS, lat. s. n. et m. (Du gr. Ἄκατος et Ἀκάτιον.) Nom d'un petit navire sur la forme et le gréement duquel nous n'avons trouvé aucun renseignement. — « Acatus, parvus est navigium, ex quo Acatium, quod quidam Epactridam, quidam Porthmidam, quidam Carabum appellant. » J. Scheffer, d'après l'*Etymologus Sylburgii*, *De milit. nav.*, p. 70. — « Vivunt a latrociniis, quæ in mari factitant, Acatia habentes. » Strabon, liv. 11; trad. par J. Scheffer, p. 78.

Stanislao Bechi dit, p. 187 de son *Istoria della nautica antica* (Florence, 1785, in-4°) : « Suetonio rammenta una piccola barchetta detta scapha che Plutarcho la chiama *Acatium*. Questa serviva per andar dietro alle navi da guerra, come ancora di presente si usa nello nostre navi. » Si quelques acates étaient traînés par les navires comme des chaloupes, il ressort évidemment du passage de Strabon, cité plus haut, que tous les acates n'étaient pas des chaloupes, et que certains d'entre eux étaient des navires de pirates. Acate était un nom générique, comme *barque*, au moyen âge et aujourd'hui; c'est ce qu'on peut conclure du rapprochement des différents textes grecs et latins où l'Acate est nommé. — V. Ἀκάτιον, Accato.

Acatus, nom d'une voile, la plus grande de toutes, selon J. Scheffer, qui s'appuie sur un passage de Plutarque et sur une définition d'Hesychius, *De mil. nav.*, p. 140.

ACCABUSSARE, bas lat. (Du Cange, qui rapporte ce mot, paraît croire qu'il vient de *caput*; il le rapporte, en effet, au provençal *Cabussa*, dont le sens était : Faire la culbute. Nous pensons que l'*u* est une faute d'un manuscrit ancien des Statuts de Marseille, reproduite dans des copies plus modernes, et qu'au lieu d'*Accabussare*, il faut lire *Accabassare*. On ne donna jamais la Cale (V.) en faisant faire la culbute au patient, qu'on aurait tué, ou du moins à qui l'on aurait rompu le col ou les reins; on le plongeait, enfermé dans une cage ou dans une corbeille, justement pour que le supplice de l'immersion ne se changeât pas en estrapade. Or, les paniers, corbeilles, etc., étaient appelés, dans le latin-provençal du moyen âge, *cabasius*, *cabassius*, *cabasio*, aujourd'hui *Cabas*. *Cabassius* aura très-bien pu faire *Accabassare*, mettre dans un panier.) — « Et si illos 12 denarios dare et solvere non poterit, Accabussetur» (ou, selon nous, *Accabassetur*), « penitus indutus cum vestibus quas tunc detulerit, in portu Massiliæ, vel in vallato» (fossé) «quod est in portali Callatæ, usque ad portale Sancti Martini, tot vicibus quot juraverit. » *Stat. Massiliæ*, lib. 5, chap. 9, contre ceux qui juraient en jouant.

Le manuscrit des *Statuta Massiliæ*, Bibl. nation., B 4660, fol. 93 v°, 2ᵉ col., lig. 5, porte *Accubussetur*; le ms. B 4661, fol. 86 v°, 2ᵉ col., lig. 9, porte *Acabussetur*. Ces deux copies de manuscrits antérieurs sont du XVᵉ siècle; elles sont loin d'être remarquables par leur correction. Nous pensons que c'est la première seulement qui fut connue de du Cange. Le manuscrit des *Statuta* qui est aux archives municipales de Marseille, et d'après lequel MM. Louis Méry et Guindon ont donné leur excellente édition de ce document précieux (*Histoire analyt. et chronolog. des actes et des délibérations du corps et du conseil de la municipalité de Marseille*, t. II (1843), t. III (1844), t. IV (1845), in-8°), ce manuscrit contient *Acabussetur*, comme le Ms. B 4661 de Paris. Nous avons consulté MM. Méry et Guindon sur le sens de ce mot; ils nous ont répondu qu'ils se rangeaient, contre notre hypothèse, à l'avis de du Cange. « Voici, nous ont-ils dit, comment on établit l'étymologie d'*Accabussare* : D'*acha* vel *accu*, *aqua*, eau, et de *busse*, peine, pénitence; ce qui signifie : « *Punire aliquem pœna aquæ*, infliger à quelqu'un la peine de l'eau. » Nous n'aurions qu'une objection contre cette étymologie ingénieuse : c'est qu'aucun glossaire des langues néo-latines ne nous offre le mot *busse* ou *bussa* dans le sens de Pénitence, Punition ou Peine. Dans l'italien, suivant le Dict. de la Crusca, *Bussa* signifiait proprement : Travail, fatigue ou peine que le travail procure; *Bussara* signifiait : Choquer, battre, et venait très-probablement du lat. *pulsare*. Il nous semble qu'il y a bien loin de ces significations au sens donné à *busse* par l'étymologie que proposent MM. Guindon et Méry.

ACCALMIE, fr. s. f. (De *Calme*. [V.]) (Gr. litt. mod. Γαλήνη; gr. vulg. Μπονάτσα (*Bonatsa*); basq. *Calmatu;* bas bret. *Akalmi;* russe, Тишина (*Tichina*), Штиль [*Chtil*]). « Calme momentané, ou relâche passagère dans la violence du vent ou l'agitation de la mer. » Romme (1792). — On a dit aussi Calmie; mais ce mot n'est plus usité.

ACCASTELLAMENTO, ital. gén. s. m. (De *Castello*. [V.]) Accastillage.

ACCASTELLATA, sous-ent. *nave*, ital. Enhuchée. — V. Galluta.

ACCASTILLADJIÈ, prononc. provenç. du mot franç. : Accastillage.

ACCASTILLAGE, fr. s. m. (Du vieux fr. *Castel*, château.) (Angl. *Upper-works;* ital. gén. *Accastellamento;* malt. *Rinforz fuk il castel;* provenç. *Accastilladjiè;* basq. *Costadura;* bas bret. *Akastilache;* russe, Верхъ корабля (*Verh korablia*), Верхняя настройка (*Verhniaia nastroika*.) Autrefois on nommait Accastillage les deux châteaux, c'est-à-dire toute la construction de l'avant et de l'arrière qui s'élevait au-dessus du pont supérieur. Maintenant on donne le nom d'Accastillage à toute l'Œuvre morte (V.), après l'avoir donné assez longtemps à tout ce qui surmontait les préceintes. La beauté mâle et sévère ou la grâce d'un vaisseau dépend beaucoup du goût de son Accastillage. Quand les profils et les ornements des œuvres mortes sont d'un beau style, on dit du navire qu'il est bien accastillé. Un bâtiment dont l'Accastillage est élevé est dit : Haut Accastillé. (Angl. *Deep vaisted;* ital. *Galluto*.) — V. Chasteau d'avant.

ACCASTILLER, fr. v. a. (Vieux fr. *Enchasteler;* russe, Верхъ настраивать [*Verh nastroivate*.]) Construire les châteaux; garnir le navire de ses gaillards, de sa dunette, etc.; donner aux œuvres hautes leur forme et leur élévation.

ACCATO, bas lat. (Variante d'*Acatus*. [V.]) Acate. « Verum die 29 iterum contra Maleam ire temptavimus, licet ventum nonnisi pro sex pannis Accatonis habuerimus. » Bernard de Breydenbach, *Iter Hyerosol.*, p. 238.

ACCECARE UNA FALLA, ital. v. a. (De *Ceco*, aveugle; lat. *Cæcus*.) Aveugler une voie d'eau. — V. Falla, Orbare.

ACCEDERE PORTUM, lat. v. a. (De *Cedere*, venir, *Ad*, vers.) Approcher d'un port, gagner un port. — « Sicanios Accedere portus. » Sil. Ital., liv. 14, v. 3.

ACCENDITOJO, ital. s. m. (D'*Accendere*, allumer. [lat.-ital. *Candere*, rougir à blanc.]) Boute-feu.

ACCEPTA. Selon P. Pitou, qui avait trouvé cette explication dans un manuscrit des Origines par Isidore, *Accepta* était un nom par lequel on désignait, dans les premiers siècles

de l'ère chrétienne, une espèce de navire. Du Cange, adoptant la leçon du père La Cerda, qui corrigeait : « Genus navis » pour en faire : « Genus avis », dit : « Forte Acceptor. » Il est probable, en effet, qu'Isidore voulut désigner une variété de l'*Accipiter*, et que l'*Accepta* était un épervier, et non un navire.

ACCEPTABLE, fr. adj. (Du lat. *Accipere*, admettre ; *capere ab.*) Passable, bon, en parlant du temps. — « Et ce fait, le vent fut doux, et le temps acceptable : ce qui remit le navigage en avant » (ce qui permit de reprendre la mer, ou de continuer sa navigation.). . . *Chron. de J. d'Auton*, 3e part., chap. 27.

ACCESSA, bas lat. s. f. (D'*Accedere*, s'approcher ; *Cedere*, venir ; *ad*, vers.) Flux de la mer. — « Constat et in illo loco Accessam maris usque ad montem pervenire. » Fragment de Servius, cité par du Cange.

ACCESSUM, lat. s. n. Flux de la mer. — « Fecit mare Oceanum Accessa et recessa per leugas plus minus centum. » *Itiner. de Bordeaux.* — « In loco vero ubi transierunt, exit mare de majore pelago, et extenditur in multis millibus, quia habet Accessa et recessa » (des flux et des reflux). *Itinér. à Jérusalem*, du moine Antonin.

ACCESSUS, lat. s. m. Flux de la mer. — « Quid de marinis æstibus dicam? quorum Accessus et recessus lunæ motu gubernantur. » Ciceron, *de Divin.*, liv. 2, chap. 14.

ACCETTA, ital. s. f. (Du lat. ital. *Accia.*) Hache.

ACCHIA, bas lat. s. f. (C'est l'ital. *Ascia.*) Hache. — « Item manairollæ et Acchie petios n° 13 ; pro qualibet deficiente florenus unus. » *Statut génois* de 1441, chap. 12.

ACCHIAPPARE, ital. v. a. (De *Chiappare*, prendre en cachette, qui a fait le fr. *Chipper. Chiappare* a peut-être été corrompu de *Clam harpagare*, prendre en secret.) Attraper.

ACCIALINO, corrompu quelquefois en *Acciarino*, ainsi que nous l'apprend M. de Persano (Nomencl. ital. gén.), ital. (D'*Accial*, lat. *Acies*, acier.) Esse ; Piston de pompe.

ACCIAPPA, gén. v. a. (De l'ital. *Acchiappare.* [V.]) Attraper, accrocher un navire avec les grappins d'abordage. — V. Attracâ.

ACCION, esp. s. f. (Du latin *Actio.*) Action ; la part d'intérêt qu'a une personne dans l'armement d'un navire de commerce ou de course. — Action navale, action de guerre. — V. Combate.

ACCIONISTA, esp. s. m. (De *Accion.* [V.]) Actionnaire, ou, comme on disait, portionnaire (*porcionista*). — V. Capmany, *Cod. de las costumbras marit. de Barcelona.*

ACCIURMAR, ital. anc. v. n. (De *Ciurma.* [V.]) Équiper, armer un navire, le pourvoir de matelots ou de rameurs. — « Come si debba Acciurmar il galeone. » Titre du chap. 13 de la *Nautica mediter.*, par Barth. Crescentio ; Roma, 1607, in-4°, p. 84. — Manque à Duez (1674).

ACCLAMPER, fr. anc. v. a. (De *Clamp.* [V.]) Fortifier un mât avec des clamps ou jumelles. Ce mot, qu'on trouve écrit avec un seul *c* dans l'*Essay des merveilles de nature* du père René François, prédicateur du roi (Rouen, 1629), et dans l'*Hydrographie* du père Fournier (1643), se retrouve dans Guillet (1678-1683) et dans Aubin (1702), mais non pas dans Desroches (1687). L'*Encyclopédie* (1783) le donne comme synonyme de Jumeler. (V.) En 1792 Romme ne crut pas devoir le recueillir, parce qu'il était tombé en désuétude depuis près de cinquante ans.

ACCOAST (To), angl. v. (De *Coast.* [V.]) Accoster. (Romme, 1792.) — Manque à Spiers (1846), qui dit *To coast*, dans un sens différent d'Accoster.

ACCŒGGIE, géno. v. a. (De l'ital. *Accogliere*, retrousser ; lat. *Colligere.*) Lover, Rouer. — V. Aduggià.

ACCOMPAGNAMENTO DA POPA, vénit. s. m. (De l'it. *Accompagnare*, suivre.) C'est le nom d'une pièce de bois ou planche ajoutée au *Soralaï* (V.), pour élargir le petit théâtre sur lequel le gondolier de l'arrière agit quand il manie la rame. — V. Gondole.

ACCON, fr. anc. s. m. (Étymol. incert.) (Ital. *Accone* ; malt. *Laccun* ; géno. *Ciatta* ; holl. *Ackon.*) « Un Accon est un petit batteau à fond plat, duquel on se sert dans le pays d'Aunis, pour aller sur les vases lorsque la mer est retirée. » Desroches, *Dict. des term. de mar.* (1687). C'est aussi un bateau plat et sans mâture, servant d'allége pour le chargement et le déchargement des navires dans les ports.

ACCONE, ital. anc. s. m. (C'est le nom de l'éperlan ; mais est-ce l'éperlan qui a nommé l'Accon? Si cela était, c'est l'Italie qui aurait donné à la France cette espèce de bateau.) Accon.

ACCONIGLIA ! ital. anc. (Impér. du verbe *Acconigliare.* [V.]) Conille ! — Commandement que faisait le comite aux rameurs de la galère, de la galiote ou de tout autre bâtiment à rames, quand on voulait qu'ils suspendissent la nage et qu'ils retirassent les avirons dans le navire. — « Acconiglia, quando i remi si tirano dentro di galea. » Barth. Crescentio, *Nautic. mediter.* (1607), p. 142. — V. Aconillar.

ACCONIGLIARE, ital. anc. v. a. (De *Coniglia.* [V.]) « Retirer les rames dans la galère et les appuyer aux arrêts ; coniller. » Duez, dict. ital. (1674). *Acconigliare*, c'est proprement faire comme le lapin (*Coniglio*), rentrer dans son trou, se retirer dans son terrier. — « Acconigliare è, quando si tirano i remi nella galea, et s'appogiano à i posticci per il traverso della galea : si chiama anco Intrecciare et Tessere i remi. » Pantero-Pantera, *Vocabolar. marit.* (1614).

ACCORAGE, fr. s. f. (D'*Accore.* [V. 1. Accore.]) (Russe, Подпиранiе (*Potpiranié*). Action d'Accorer un meuble, un navire, etc. ; l'ensemble des Accores qui servent à étayer.

ACCORD, fr. anc. s. m. (Variat. absurde d'*Accore* [épontille.]) Nous ne voyons cette orthographe, contraire à l'étymologie *Skór*, que dans le dict. d'Aubin (1702), qui croyait apparemment que : Mettre des Accores à un navire, c'était le mettre d'accord ; car il donne *Accorder* pour synonyme à *Accorer*.

ACCORDARE, ital. v. a. (V., pour l'étymol., *Acordament.*) Engager ; Convenir d'un prix pour le service que l'on doit faire à bord. — *Accordato*, engagé au prix de. . .

1. **ACCORE**, fr. s. f. (De *Escore.* [V.]) (Pour la synonymie, V. *Épontille.*) Étançon, Étance, Étaie. Pièce de bois placée sous ou contre un objet, pour le soutenir ou le maintenir dans une position donnée.

2. **ACCORE**, fr. adj. (De l'angl. sax. *Score.* [V.]) (Gr. litt. mod. Κατακάθετος ; basq. vulg. *Apicatua* (V. Costa apicatua) ; all. et holl. *Steile* ; suéd. *Stel* ; dan. *Steil* ; angl. *Bold, steep* ; ital. *Scosceso* ; esp. *Escarpado* ; port. *Alcantilado* ; russe, Крутой (*Kroutoï*) ; val. Renede (*Rèpédé*) ; mal. *Bâdit* ; madék. *Manampa* ; lasc. *Saf* ; vieux fr. *Escore, ecore.*) Escarpé, en parlant d'une terre, d'un rivage, d'une côte. (Côte accore ; lat. *Crepido.*) — En rapprochant les deux étymologies du mot *Accore* dans les deux sens que nous venons de faire con-

naître, on voit très-bien comment l'homonymie s'établit entre *Escore*, venant de *skôr*, et *Escore*, venant de *score*.

3. ACCORE, fr. adj. devenu s. m. (C'est à tort, selon nous, que les dictionnaires ont placé ce mot, dans sa troisième acception, sous la rubrique d'*Accore*, signifiant Étaie, épontille, c'est-à-dire sous le radical bret. *Skôr*. C'est évidemment à *score*, rivage, qu'il faut rapporter un terme dont le sens est : Bord extérieur d'un rocher, d'un banc, d'un haut-fond. L'Encyclopédie dit du mot *Acore* : « Ce mot vient de ce qu'en général, dans la marine, on nomme *acores* les choses qui s'élèvent de bas en haut pour en soutenir d'autres dans la même situation. » L'auteur de cet article se trompa, parce qu'il ne connaissait pas l'étymologie du mot *Accore* dans ses deux sens, et parce que, faute d'y avoir suffisamment réfléchi, il supposa qu'il pouvait y avoir quelque chose de commun entre un appui, un étançon, un support, et un plan plus ou moins incliné à l'horizon. (Angl. *Edge of a bank;* vieux fr. *Escore, écore.*) — Ce terme, dans la forme qu'on lui voit ici, n'était pas dans la marine au XVII[e] siècle; mais il y était sous la forme *Écore*. (V.)

ACCORER, fr. v. (De 1. *Accore*. [V.]) Étayer avec des Accores. — Accorer un navire, c'est placer sous les flancs de ce navire, sous son étrave, et derrière son étambot, des accores qui le doivent tenir en équilibre, et solide sur sa quille. (All. *Abstützen ein schif;* holl. *Een schip schooren;* dan. *Stötte skibet;* suéd. *Stötta et skepp;* angl. *To prop a ship, to shore up;* bas bret. *Akori;* gr. litt. mod. Ἐπιστηρίζω (*Épistorizô*); gr. vulg. Πουντελάρω (*Poundélarô*); russe, Подпереть (*Potpérète*), Укрѣпить (*Oukrépite, oukriépite*); illyr. dalm. *Podaprièti, Podpòriti, Podprěti;* val. А Пропти (*A propti*), a спрiжiти (*A speijiti*); pol. *Opierac';* cat. anc. *Apuntalar;* ital. *Pontellare una nave, Apuntellare, Far le bighe;* esp. *Appuntalar un navio;* port. *Escorar un navio;* ar. côte de Barb. *Ybented;* malt. *Puntar;* gén. *Appuntellâ;* mal. *Kalang, Mengalang.*)

1. ACCOSTA, gén. v. a. (De l'ital. *Accostare*. [V.]) Aborder, accoster.

2. ACCOSTA, ital. impérat. d'*Accostare*. (V.) Accoste!

ACCOSTABLE, fr. adj. (D'*Accoster*. [V.]) (Grec mod. Πλησιαστίκη; illyr. dalm. *Pristùpan;* bas bret. *Akostaple.*) Que l'on peut approcher ou accoster.

ACCOSTARE, ital. v. a. (De *Costa*, lat. ital., côte, côté.) Accoster. — V. Bassa.

ACCOSTARSI, ital. v. S'approcher, accoster un lieu.

— « Dunque, perchè non puote immensa nave
Accostarsi ove vuol, chè ciò l'è tolto
Da l'acque non profonde, il palischermo
Aver dee sempre seco, e lunghi ponti
Onde varco si faccia al fermo lido. »
BERNARDO BALDI, *la Nautica* (fin du XVI[e] siècle), liv. 1[er].

ACCOSTARSI AL FIANCO, ital. v. a. (Proprem. : S'accoster au flanc d'un navire.) Aborder un navire, l'Accoster.

ACCOSTATU, *u* sonnant *ou*. Basque vulg. v. a. (De l'esp. *Acostar.*) Accoster.

ACCOSTATUA, basq. vulg. adj. (Du précédent.) Bord à bord.

ACCOSTE! fr. impérat. du verbe *Accoster*. (V.) (Ital. *Accosta!* all. *Kommt an bord!* holl. *Komt aan boord!* dan. suéd. *Kom ombord!*) Commandement que l'on fait pour faire approcher une embarcation d'un navire, d'un quai, d'une cale, etc.

ACCOSTER, fr. v. a. (De *Costé*, ancienne orthographe de *côté*.) (Gr. Πλησιάζω; lat. *Appellere;* ital. *Acostare;* gén. *Accostâ;* vénit. anc. *Achostar;* cat. esp. port. *Acostar;* bas bret. *Akosti;* basq. *Ertzatu, Acostatu, Atracar, Alborutzea;* val. Апропiа (a ce) (*A se apropia*); illyr. dalm. *Pristùpati;* russe, Пристать (*Pristate*), привалить (*Privalite*); angl. *To come near, To accoast, To come along side;* dan. *Lægge til borde;* suéd. *Lägga intil;* groënland. *Nunalikop;* madék. *Mifahita;* chin. *Long-theouên, Pang, Y.*) Approcher un objet d'un autre. Un navire qui se range contre un quai, contre un autre navire, l'Accoste.

— « Tutes sont ensemble Acostées. » (les nefs.)
WACE, *Roman de Brut* (XIII[e] siècle).

Accoster la terre, c'est s'approcher de la terre en naviguant le long de son rivage, autant que les circonstances de lieux et de temps permettent de le faire. — « Et quand ils furent Acostez à la terre, le vent leur fut contraire. » *Conquête des Canaries*, par J. de Béthencourt (1402). — « Nous Acostâmes cette île. » *Journal du voyage* de J. Parmentier (1529). — V. 2 et 3 Aborder.

ACCOSTER UNE VOILE, fr. anc. v. a. — V. 2. Acoster, et Border.

ACCOTAR, fr. s. m. (Probablement d'*Accoter*, ou mieux : *Accouter*, pour *Accouder*, appuyer sur les coudes ou sur un des coudes.) (Russe, Деревянной клинь [*Dérévianno klinе.*]) En 1687, Desroches définissait l'Accotar : « Une pièce de bordage que l'on endente entre les membres sur le haut du vaisseau, pour empescher l'eau de tomber entre les membres. » Romme (1792) dit de l'Accotar : « Nom de certains bouts de planches qu'on introduit horizontalement dans les intervalles des couples d'un vaisseau, à la hauteur de l'extrémité des varangues, afin d'arrêter dans leur passage les immondices qui descendent des parties supérieures du vaisseau dans ces espaces, et afin qu'elles ne puissent pas aller produire au fond de la cale de l'engorgement dans les pompes. Chaque Accotar est enchâssé à coulisse entre deux couples voisins, et dans une vaigre placée au-dessous de celle d'empâture. » On voit que, du XVII[e] au XVIII[e] siècle, les choses avaient changé, et que l'Accotar, qui, suivant l'observation d'Aubin (1702), posait, au XVII[e] siècle, « sur les bouts des allonges, » descendit des hauteurs du pont à la hauteur des têtes de varangues. En 1687, l'Accotar s'appuyait, s'accotait sur les membres eux-mêmes; plus tard, il est venu se placer entre eux. L'ancien Accotar ne différait pas du Plat-Bord. (V.)

ACCOTÉ, fr. part. (De *Côté*.) Incliné sur le côté. Accoté se dit d'un navire qui, pliant sous l'effort du vent, se couche sur le côté et court le risque de s'Engager, et même de Chavirer.

ACCOUTRER UN NAVIRE, vieux fr. v. a. Caseneuve voulait que le mot *Accoutrer* vînt du latin *Ad culturare*, cultiver; Ménage prétendait le faire venir d'*Adcultellare*, couper avec un couteau, parce que, dans le latin barbare, *cultellare* signifiait : Plisser les habits. Roquefort crut devoir rapporter Accoustrer au latin *consutus*, participe de *consuere*, coudre ensemble, et le rapprocher d'*Accoutri*, qu'il croyait un mot bas breton, point sur lequel il se trompait. Accoutrer, ce fut d'abord, très-probablement, remuer la terre, la couper, la préparer pour la semence avec le Coutre ou Coultre (lat. *culter*). On Accoultra ensuite toute chose qui avait besoin d'être préparée. Un vieil auteur, cité par Lacurne de Sainte-Palaye, dit : « Viuian se mit à travailler au jardin et Acous-

trer la vigne.» Amyot écrivit, dans la vie d'Antoine : « Là on lui Accoustroit son disner somptueusement. » Nicot fut autorisé à dire : « Accoustrer, c'est mettre a deu equipage et ornement, et Approprier une chose en son deu estat. Accoustrer nauires, *naves expedire, naves instruere.* » *Dict. lat. fr.*, 1584.

ACCROCHER, fr. v. a. (De *Croc* (V.) ou *Crochet.*) (Ital. *Aggrappare, Afferrare una nave;* gén. *Acciappâ, Attraccâ;* port. *Aferrar, Apanhar;* esp. *Aferrar, Enganchar;* gr. mod. Γαντσόνω, κοτσάρω; bas bret. *Krégi, Krôgenna;* isl. *Kraka;* russe, Зацѣпить (*Zatsépite*); angl. *To grapple a ship;* all. *Anhaken, Entern;* dan. *Hage, Entre;* holl. *Aanhaaken, Enteren;* suéd. *Haka, Entra;* lasc. *Lagao.*) Prendre, saisir et retenir avec un fer crochu. Accrocher avec une Gaffe. (V.) Jeter à un navire ennemi des grappins pour s'accrocher à lui, et le combattre corps à corps et de près, c'est l'Accrocher. — « J'ordonnai à M. le chevalier de Beauharnois d'aborder *le Royal-Oak*, à M. le chevalier de Courserac d'aborder *le Chester*, à M. de la Moinerie-Miniac d'aborder *le Ruby;* et comme je me réservois le commandant, je donnai ordre à M. de la Jaille de me suivre avec *la Gloire*, et de venir me jeter une partie de son équipage aussitôt qu'il m'y verroit Accroché, afin de me trouver, par ce renfort, plus en état de secourir les vaisseaux de mon escadre que je verrois pressés, ou même ceux de l'escadre de M. de Forbin qui pourroient être assez hardis pour oser se mesurer avec *le Devonshire.* » *Mémoires* de Duguay-Trouin (année 1707), p. 116, édition in-12 de 1740, Amsterdam.

ACCUL, fr. s. m. (Tous les étymologistes semblent être d'accord sur la composition et l'origine de ce mot. Ils veulent que *Cul* soit le radical d'*Accul* et de ses analogues *Acculement, Acculer*. A la bonne heure. Mais *cul*, — une pareille dissertation nous embarrasserait un peu si nous devions avoir des lectrices, — *cul*, est-ce la francisation du lat. *culus*, Derrière, fondement, anus? Il semble qu'il n'y ait pas moyen d'en douter en présence de l'autorité de Nicot, de Furetière, de Basnage et de l'Académie française; et cependant nous répugnons à le penser.

Nicot (Dict. fr.-lat., 1584) dit: « *Acculer*, c'est ranger et mettre sur cul, et par conséquent arrester et empescher de passer outre. » Furetière (édit. de Basnage) dit: « *Accul*, lieu étroit et bouché... *Acculer*, pousser des ennemis dans un lieu étroit et fermé, d'où ils ne puissent échapper... S'*Acculer*, se retirer dans un coin... » Furetière ajoute que le lat. *Culum* a fait *Accul, acculer*, etc., et il rapproche de ces mots le mot *Cul-de-sac*.

Pour nous, *Accul* et *Acculer* ne réveillent pas d'autre idée que celle d'étroitesse jointe à profondeur. En vain on dira qu'un homme acculé dans un angle, dans un coin, pour s'y défendre, a le *cul* dans cet angle ou ce coin; ce n'est pas le cul qui y est le principal en ceci, c'est l'endroit étroit, le coin dont les deux murs protégent, l'angle dont chaque côté est un rempart. Presque tous les étrangers ont traduit dans leurs langues le mot français *acculer* par des locutions ou des mots qui ont avec l'angle ou le coin un rapport immédiat; l'italien dit: *Ridure alle strette;* l'espagnol, *Arrinconar;* le portugais, *Acantoar*, de *canto*, angle, coin; l'anglais, *To drive into a corner.*

Coin, angle, lieu étroit, passage étroit et fermé par un bout, voilà exactement ce qu'est l'*Accul*. *Culus* ou *culum*, comme le veut Furetière, a-t-il quelque rapport avec angle, coin, étroitessse, profondeur étroite, extrémité bouchée? Aucun apparemment. Quel vocable latin ou grec aurait donc pu faire *acculer* dans le sens, non pas de mettre un cheval sur son cul, car *culus* est là manifeste, mais de pousser dans un angle? *Culeus* était un sac de cuir; κουλεός ou κολεός était une gaîne, un fourreau. L'analogie entre la gaîne, le sac long et étroit où l'on enfermait le parricide avec des vipères, et le passage étroit et sans issue, nous semble plus directe que celle qu'on peut tirer de *culus*, Derrière, anus. Nous n'osons cependant point proposer κολεός ou *culeus* pour étymologie à *Accul;* mais nous sommes fort porté à croire qu'*Acculer* et *Cul-de-sac* n'ont point *cul* pour origine. — V. Acculée.

Nous ne savons pas si *Accul, Acculer*, sont dans la langue française depuis longtemps. Du Cange, au mot *Acculeare* de son Glossaire, cite ce passage de la vieille traduction latine de la Chronique de Nangis, sous l'année 1256 : « Per pontem de Ceperano ubi erat, ad terram Apuliæ et Laboris, introitus, ingressus, usque ad S. Germanum *Acculearunt.* » Si cette traduction était fidèle, il faudrait rapporter le mot Acculer au XIII[e] siècle; mais ce que du Cange n'avait pu vérifier, parce que le manuscrit original de Nangis, publié en 1761 par Melot, Sallier et Caperonnier, n'était point connu alors, le texte français, le texte de Nangis, ne contient point le mot Acculer. Voici le passage (p. 253) : « ... Et vint » (le roi) « par le pont de Cypren et est à l'entrée de la terre de Labour et de Puille, et vint à Saint-Germain l'Aguillier. » De « Saint-Germain l'Aguillier, » ou l'Aiguillier, localité que nous ne trouvons plus nommée dans les géographies, le traducteur latin fit : « Sanctum Germanum Acculearum, » et une faute de copiste trompa du Cange. Il n'y a donc aucune raison de croire qu'Acculer date du XIII[e] siècle; il était usité au XVI[e] siècle, puisque Nicot le recueillit : c'est tout ce que nous en savons.) Baie étroite. — « Les navigateurs de l'Amérique se servent de ce mot » (Accul) « pour dire l'enfoncement d'une baie. Ils disent aussi l'Accul de Panama, pour dire la baie; mais on dit le Cul-de-sac de la Martinique. » Aubin (1702). — V. Cul-de-sac.

1. **ACCULAMENTO**, ital. s. m. (? De Κολέος.) Acculement des varangues.

2. **ACCULAMENTO**, ital. s. m. (D'*Acculare.* [V.]) Acculement du navire pendant le tangage.

ACCULARE, ital. v. a. (De *Al culo.*) Acculer pendant le tangage. — V. Impopparsi.

ACCULÉE, fr. adj. f. (Russe, Подбористый [*Podboristii.*]) (Proprement : Étroite, anguleuse.) Une varangue acculée est celle qui, comparée aux varangues du maître couple et des couples voisins de celui-ci, dont la forme est à peu près celle d'un U, affecte une forme qui se rapproche de celle du V. On voit que *Cul* ne peut être pour rien dans la composition du mot *Acculé*. — Les varangues les plus acculées, celles dont l'angle est le plus étroit, et qui, dans la construction du navire, forment les parties du squelette de l'arrière et de l'avant, sont appelées Fourcats. (V.)

1. **ACCULEMENT**, fr. s. m. (Ital. *Acculamento, Astella, Scosa, Stella;* esp. *Astilla muerta, Alzado de varengas, Escoa;* malt. *Stilla tal curvam;* angl. *Riding of the floor timbers;* russe, Подборъ [*Podbore.*]) Proprement : Étroitesse des varangues, angle des varangues qui passent de la forme de l'U à celle du V, en allant du milieu du navire aux extrémités, dont elles font les façons. On définit plus savamment l'Acculement des varangues : « La distance de chacune de leurs extrémités au plan prolongé de la face supérieure de la quille. » Cette définition, très-bonne assurément, est plus intelligible que celle ci, donnée par Ozanam il y a cent cinquante ans : « La proportion avec laquelle chaque gabary s'élève sur la quille plus que le premier gabary; » ceci a le malheur de n'être

pas très-clair pour tout le monde. — Au commencement du XVIIe siècle, on disait Enculement. (V.)

2. ACCULEMENT, fr. s. m. (De *Cul.*) (Ital. *Acculamento.*) Secousse qu'éprouve d'ordinaire un navire à l'arrière, pendant le mouvement de tangage.

ACCULER, fr. v. (De *Cul.*) (Ital. *Acculare, Impopparsi;* angl. *To be popped;* russe, Подбирать (*Podbirate.*) Éprouver des acculements pendant le tangage.

ACCUNIGGIA E REMME, gén. v. a (De l'ital. *Acconigliare.* [V.]) Coniller.

ACCURRUCAR, esp. anc. v. (Étymol. incert.) Même sens qu'*Aconillar* (V.), selon le *Dicc. marit. esp.* (1831). — A l'article *Accurucarse,* le Dicc. de l'Acad. esp. (1729) donne cette définition : « Encoger y abrigarse con la ropa, etc... » Et il fait venir le mot *Accurucar* du latin barbare « *Currucare,* que significa imitar à la Curruca, ave peqñena, que se encoge para abrigar los huevos. » Comme il n'y a que des rapports fort éloignés entre l'idée de rentrer les avirons d'une galère et celle de faire la Curruca, c'est-à-dire de s'envelopper dans son manteau comme un frileux, de se replier sur soi-même, nous ne croyons pas que l'*Accurucar* des marins espagnols soit une métaphore. Nous inclinons à penser qu'il est une corruption. Il nous semble qu'*accurucar* ou *accorucar,* comme l'écrit Oudin, n'est qu'un masque assez transparent sous lequel on devine le latin *ad collocare* (colloquer, mettre en place). *Ad collocare,* sans trop changer de physionomie, a pu devenir *accorrocar,* en passant par la bouche des matelots d'une des provinces maritimes de la Peninsule; une fois arrivé à cette forme, il a dû se jeter bien vite dans la dernière : *Accurucar,* l'homonymie ayant décidé les gens de mer à éliminer de leur vocabulaire un terme étranger, pour adopter un mot de la langue vulgaire auquel ils prêtaient un sens particulier. Simplifier le langage fut toujours le besoin des hommes de métier ; faire violemment un homonyme en corrompant un radical étranger n'est rien pour eux ; introduire une acception nouvelle est bien moins pénible que retenir un mot nouveau. C'est, selon nous, toute l'histoire de la formation d'un grand nombre de mots maritimes, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer dans cet ouvrage. — *Acurrucar,* comme l'écrivent aujourd'hui les marins espagnols, *Accurucar,* comme l'écrit le *Dicc. de l'Acad. esp.* de 1729, sont deux orthographes vicieuses. Qu'on fasse venir le mot de *curruca* ou de *collocare,* il faut les deux *c* au commencement, et au milieu les deux *r.* Nous avons rétabli la véritable orthographe à la tête de cet article.

ACCURSITA, bas lat. gén. s. f. (De *Corso.*) Coursie. — « Promissio fabricandi dicto Vgoni » (Ugo Vento, amiral du roi de Castille) « aliam galeam de remis 116, cum Accursita de robore... » *Acte* du 29 avril 1264, Ms. Arch. des not. de Gênes; *Apud* J.-B. Richeri, p. 66 v°; t. III, *Notæ ex foliat.* Ms. Bibl. civ. de Gênes.

ACCUTUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Acus.*) Clou. — V. Magister axiæ.

ACELAJARSE, esp. v. r. (De *Celages,* nuées ;? du lat. *celare,* cacher, couvrir.) Se couvrir de nuages. — « *Cielo acelajado, Horizonte acelajado,* ciel, horizon nuageux. »

ACELLINE, corse, s. f. (Étymologie inconnue.) Bonnette triangulaire, gréée entre les mâts.

ACERRAVELAS, esp. s. m. (De *Cerrar,* serrer, et de *velas,* voiles.) Rabans de ferlage. Oudin, Röding. — Manque à H. Neuman.

ACERVO, esp. s. m. (Du lat. *Acervus,* monceau.) Élévation de sable qui se forme dans les eaux d'un port ou dans le lit d'une rivière.

ACHATEON, bas lat. (Du gr. Ἀκάτιον. [V.]) Acation, nom d'une voile dont Isidore dit : « Velum maximum in media navi constitutum. » *Origin.,* liv. 19, ch. 3. Du Cange croit qu'Achateon est une mauvaise leçon de manuscrit, et qu'il faut lire *acatium.*

ACHEROR, esp. s. m. (De *Acho.* [V.]) Le guetteur placé sur l'Acho. (V.)

ACHICADOR, esp. s. m. (De *Achicar.* [V.]) Écope.

ACHICAR, esp. port. v. a. Écoper, égoutter une embarcation; épuiser l'eau infiltrée dans la cale d'un navire. Affranchir le navire. — Ce mot est-il un trope, ou une corruption d'un mot étranger? Est-ce *Achicar* (lat. *imminuere*), de *chico,* petit, comme le veut le *Dicc. de l'Acad. esp.* (1729), qui explique ce terme nautique par ces mots : « Aquam extrahere, sacar, o disminuir el agua en las embarciones? » Ou bien est-ce une transformation du latin *Exsiccare* (bas lat. *Assicare;* ital. *Asciugare*), assécher? Nous pencherions pour la dernière supposition, qui nous montre *assicare* se confondant avec *achicar* par une de ces homonymies que les marins ont multipliées. Nous n'affirmons cependant pas que *exsiccare* soit la forme primitive d'*Achicar.*

ACHIGLIA, ital. anc. (Du fr.:) Quille. — «... È da saper che il Primo delle galee, che è quello, che si mette sopra la carena, si chiama communemente Colomba, ò Achiglia... » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (Roma, 1607, in-8°), p. 63. — Ce mot, qui manque au dict. ital. de Duez (1674) et à celui de Statico (1814), n'est plus en usage aujourd'hui.

ACHO, esp. s. m. — « Monte alto y escarpado en las inmediaciones de la costa, desde el cual descubre bien el mar. » *Dicc. marit. esp.* (1831).

ACHORDAMENTO, vénit. anc. s. m. (D'*Achordar* ou *Acordar.* [V.]) Grèement, manière de gréer. — « Questò è lo Achordamento del arboro de Mezo. » *Fabbrica di galere,* document publié dans notre *Arch. nav.,* t. II, p. 6 et suiv. — Manque à Duez (1674), aussi bien qu'à Stratico (1814).

ACHORDAR, vénit. anc. v. a. (De *Chorda;* lat. et vénit. Corde.) Garnir de cordages, gréer. — V. 2. Acordar.

ACHOSTAR, vénit. anc. anconit. v. a. (De *Costa,* lat. ital., écrit *chosta* par les anc. Vénitiens.) Accoster. — V. Moragio, Accostare.

ACHTERSCHIP, all. s. (De *Schip* [V.] et d'*Achter,* derrière, arrière, fait de l'angl. sax. *Æfter,* après.) Arrière, Poupe.

ACHUBASCARSE, esp. v. r. (De *Chabusco,* pluie fouettée par le vent, *alluvies vento jactata.* Dicc. de l'Acad. esp. [1729]). Se charger de nuages à grains, en parlant de l'atmosphère.

1. ACIES, lat. s. f. (Proprement : Le tranchant d'une arme.) Au fig. Ordre de bataille angulaire, l'angle étant saillant; ordre de coin. — « Classis ab utrisque in prælium deducitur : quarum Acies constituta, etc. » Cornelius Nepos, Vie d'Annibal, chap. 11. — C'est à tort que les dictionnaires modernes, reproduisant une faute du Facciolati, ont fait dire à Frontin, liv. 2, chap. 5, art. 45 : « Navali acie decertaturus, etc. » L'auteur des Stratagèmes dit : « Navali prælio. » — V. Navale prælium.

2. ACIES, bas lat. s. f. fig. (Pour *Navis bellica,* par métony.) On lit, chap. 17, liv. 12, de l'*Hist. de Jérusalem* par Albert d'Aix : « Ptolemaïdi vero appropiantes » (des navires du roi

de Babylone), « ordinaverunt navales Acies, omni armatura adversus christianorum vires munitas : quarum duæ majoris virtutis et multitudinis post tergum custodiam agentes... » Et, quelques lignes plus bas : « Navis vero ex duabus, quæ nimis onusta erat armis et populis, etc. »

ACKON, holl. s. Accon.

1 ACLARARSE, esp. v. n. S'Éclaircir; se dit d'une côte cachée sous la brume, d'une terre qu'on aperçoit mal d'abord. On donne quelquefois pour synonyme à ce mot le verbe *Abrirse*. (V.) — « Aclarò el tiempo con viento fresco. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693.

2. ACLARARSE, esp. v. n. S'Éclaircir ou s'Abeausir, comme on dit en parlant du temps.

ACLARAT, esp. v. a. (Du lat. *Ad clarum redire*, ou *Clarescere*.) (Proprem. : Éclaircir, Démêler.) Dégager, débarrasser quelque chose qui se trouvait n'être pas libre; mettre les manœuvres à leur place après les avoir débrouillées; défaire les tours d'un palan; passer, selon qu'il convient, le garant d'un palan dans les poulies.

ACODERAR, esp. v. a. (De *Codera*, fait de *codo*, coude.) S'embosser, frapper une croupière sur un des câbles du navire, ou bien envoyer une amarre de poupe à un point fixe, pour forcer le bâtiment à présenter son travers d'un certain côté.

ACODIR ou ACUDIR AO LEME, port. anc. v. (Du lat. *Accedere*, consentir, céder à... [*cedere ad*...]) Obéir au gouvernail. — V. Governo.

ACOLCHAR, esp. (V. Colchar.)

ACOLHER-SE A NAVIO, port. anc. v. (Du lat. *Colligere*, recueillir.) Se recueillir dans un navire; s'embarquer. — « Matemos os cavallos, disse Andres Martim, e as azemelas » (bêtes de somme) « e Acolhamonos a nossas fustas. » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 59. — V. Recolher-se, Poner-se à bordo.

ACOLLADOR, esp. s. m. (Même origine que l'ital. *Colatore*. [V.]) Couradou, ride de hauban ou d'étai.

ACOLLAR, esp. v. a. (Du précédent.) Rider les haubans, les étais. — *Acollar* a un autre sens; il signifie aussi : Mettre l'étoupe dans les coutures, de telle sorte qu'elle reste solidement entre les bordages.

ACOLLO, esp. s. m. Écueil. Ce mot est usité sur la côte des Asturies; c'est une corruption d'*Escollo*.

ACOMPAÑANTE, esp. part. du verbe *Acompañar*. Montre dont on se sert comme instrument de comparaison avec le chronomètre, et comme compteur du temps pendant les observations astronomiques. *Dicc. marit. esp.* (1831).

1. ACONCHAR, esp. anc. v. a. Espalmer, mettre un navire en état, l'équiper. — V. Acanchar, qui est une corruption d'Aconchar.

2. ACONCHAR, esp. v. a. (Du lat. *Cire* ou *ciere*, mouvoir, et de *Cum*, avec.) Affaler sur une côte ou un danger. Se dit en parlant du courant ou du vent. — ACONCHARSE, v. r. S'affaler, en parlant d'un navire que le vent ou le courant pousse sur un danger. S'aborder doucement, sans violence, sans choc, en parlant de deux navires, de deux embarcations. — *Navegar aconchado*, naviguer trop près d'une côte, être affalé sur un danger. *Dicc. marit. esp.* (1831). Zuloaga prête au mot *aconchar* la signification suivante : « Removerse y sentar todo un lado en el fondo la embarcacion que ha varado, quedando por consecuencia mas agarrada. » — On voit combien le mot *Aconchar*, qui, dans la langue vulgaire, signifie : Parer, orner, arranger, fut détourné cette fois de son sens propre. L'*Aconchar* des marins espagnols, dans cette acception, est une antiphrase véritable.

ACONILLAR, esp. anc. v. a. (De *Conilla*. [V.]) Aconiller, coniller. — « Meter la palamenta, tirando de los remos para dentro perpendicularmente à la longitud del buque, fuera del cual queda toda la parte de la pala y algo mas. Deciase tambien *acorullar* o *acurucar* y *apalar*, segun algunos de los diccionarios que se han tenido á la vista. » *Dicc. marit. esp.* (1831). — V. Acconigliare, Acorullar.

ACONTAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *Contus*, perche, longue pièce de bois, ou du gr. Ἄκων, dard.) Accorer, étançonner. — V. Escorar.

ACOPAR, esp. v. a. (De *Copa*, coupe, du lat. *Cupa*.) Creuser une pièce de bois pour l'ajuster à une autre pièce convexe. Voici la définition de ce mot par le *Dicc. marit. esp.* (1831) : — « Hacer á los tablones la concavidad que necesitan cuando han de aplicarse á algun parage convexo. »

ACOPLAR, esp. v. a. (? Du lat. *Copulare*, joindre, assembler.) Mettre une pièce de charpente à sa place.

ACORDAMENT, cat. anc. s. m. (De *Cordare*, fait de *cordis*, gén. de *cor*, qui est entré en composition dans *Concordare*.) Accord; Convention passée entre un armateur et un homme qui doit faire partie de l'équipage d'un navire; Engagement. — « Item, foren donats per manament » (ordre; lat. *mandatum*) « del clauarj del General » (du trésorier du général) « a Mondo e a soo companyos per lur salarj com aquells lo primer jorn del Acordament fossen stato logats a vnes noces, iij lib. vij ss. » Fol. 69, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar. n° 938-3. — V. Accordare, 2. Taula.

1. ACORDAR, cat. esp. v. a. (V. Acordament.) (Accorder.) Engager, faire une convention. — V. Acordat.

2. ACORDAR, vénit. anc. v. a. (Variat. d'*Achordar*. [V.]) Garnir de cordages, gréer. — « Questo serà lo amaestramento de far una galea del sexto » (des mesures, des proportions; pour *sesto*) « de fiandra, et de far tutte le cose pertinente a quella, finch' ella serà aparrechiata de andar a vela o a remi : cioè de farla integra Acordarla, e arenarla come se serà dechiarato qui de sotto per singula. » 1er parag. de la *Fabbrica di galere*, document que nous avons publié t. II, pp. 6 et suiv. de notre *Arch. nav.* — Manque à Duez (1674).

ACORDAT, cat. anc. (Part. d'*Acordar*. [V.]) Accordé avec un patron, avec un maître de navire; Engagé, ayant service à bord d'un bâtiment. — « Quot tot mariner o ballester o altre Acordat, qui tall » (coupe) « orri de nau o de altre vexell, etc. » *Ordon.* de D. Pèdre d'Aragon, 1340; art. 3. — V. Alguazir, Alier, Barber, Conseller, Cruyller, Nauger, Trompeta.

ACORN, angl. s. (Selon Webster, de l'angl.-sax. *Æcern* (*ekerne*), composé de *Æc* ou *Ac*, chêne, et *corn*, fruit.) (Proprem. : Gland.) Pomme. — *Acorn off a pendent staff*, Pomme de girouette, pomme de flamme.

ACORRALAR, esp. v. a. (De *Corral*, enceinte, parc.) Manœuvrer de manière à forcer un navire ennemi qu'on poursuit à se jeter à la côte. *Dicc. marit. esp.* (1831). — *Acorralar*, dans cette acception, est une métaphore; en effet, au propre, ce mot signifie, suivant le *Dicc. de la lang. castel. por la real Acad. esp.* (1729) : « Metter y encerrar en algun cercado de tapias, piedras ò ramas (que ordinariamente se llama Corral) los ganados, para que de noche no hagan daño en las heredàdes. » *Acorralar*, en marine, a le sens propre de

presser, mettre à l'étroit, le navire chasseur étant comparé au berger, le navire chassé au troupeau, la côte au parc.

ACORULLAR, esp. v. a. C'est à tort que le *Dicc. marit. esp.* (1831) donne à ce mot le même sens qu'*Aconillar*. *Acorullar* est le même qu'*Acurullar*, qui veut dire : Descendre les voiles dans la soute après les avoir désenverguées. — V. Acurullar.

1. ACOSTADO, esp. s. m. (De *Costa*, côte.) Petite embarcation qui transporte d'un navire de pêche à la côte, à la plage, le poisson que décharge ce navire.

2. ACOSTADO, esp. part. d'*Acostar*. Accosté.

1. ACOSTAR, vénit. anc. v. a. (Du lat. *Ad costam ire*.) Approcher, rallier. — « . . . Et poi lui farà leuare una bandiera quara à prua à ladi senestro, et per el simel quela Galia debia responder, et poi lui farà leuar una bandiera quara à prua . . . è fara i diti segni, miser lo Capitanio farà leuar l'Insegna di Misier San Marco, et cosi debia responder la dita Galia e sia ben prouezada » (attentive) « à non se Acostar, sel nò cognosese bene i deti segui, e Acostarsi con tutti i sò auantazzi con la pope auanti, con le balestre carcade, et sel sarà de note, etc. » *Ordeni* de Mozenigo (1420), publiés dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 129.

2. ACOSTAR, cat. port. esp. v. a. (De *Costado*, côté, fait du lat. *Costa*.) Accoster. — « Armarem set lenys, en tal manera que cascu dels lenys prenguera vna galea, si se Acostas al leny. » *Chron. del rey en* Jacme, chap. 95, Conq. del reg. de Valencia. — V. Bus.

ACOSTARSE, cat. esp. v. r. S'accoster, s'approcher. — « La hum estol al altre s'Acostava. » Joham Pujol, *Lepant* (poëme inédit), strophe 117. — S'amasser, en parlant des sables qui s'accumulent contre un môle ou une jetée. — Aborder une côte, un quai, un bâtiment, en parlant d'une embarcation, d'un navire quelconque. — V. Artilaria.

ACOSTARSI, vénit. anc. v. r. S'accoster, s'approcher. — V. 1. Acostar.

ACOSTER, fr. v. a. Ancienne orthographe d'*Accoster*. (V.)

ACOSTER UNE VOILE, fr. anc. v. a. Border une voile haute, de telle sorte que ses coins inférieurs ou Points touchent la vergue au-dessus de laquelle elle se développe. — « Acoste le hunier d'avant! » *Observation* : « De toutes les écoutes hautes, le costé du vent est regardé comme l'amure; aussy on l'appareille » (le côté du vent) « le premier pour la sûreté de la voile, et plus encore pour la facilité. Lorsque l'on Acoste vn hunier, il ne doit point porter, mais toujours estre en ralingue; si le hunier n'a point assez de fond et de largeur de ralingue, et qu'il ne puisse Acoster de point en point, il faut toujours que celui du vent soit à joindre. » Fol. 8 du *Projet d'exercice des manœuvres*, par M. de Bellile-Erard, capitaine de vaisseau; travail daté de Toulon, le 23 septembre 1681. Arch. de la mar., Carton : *Tactique*. — V. Accoster.

ACOSTROLIO, esp. s. m. Le *Dicc. marit. esp.* (1831), au mot *Nave*, fait de ce mot le synonyme de *Nave longa*. Il ajoute : « Valbuena, Campomanes (en su ilustracion al *periplo* de Hannon) y otros AA. dicen que era nave de guerra; y il primero añade que se denominaba tambien *pentecontoro*. » C'est ici la seule mention que nous ayons trouvée d'un navire appelé Acostrolion ; nous n'avons donc aucune opinion sur sa forme et sa destination : tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous n'avons jamais vu que le pentecontore ait eu un nom ayant quelque analogie avec celui d'Acostrolion. Si, par la seule conformation de ce nom, nous pouvions être induit à juger de l'espèce du navire qui le portait, nous dirions que ce devait être un bâtiment de transport de l'espèce de ceux que les Romains appelèrent *annonarii*; il chargeait des vivres, du blé, et spécialement de l'orge : Ἀχοστή.

AÇOT, cat. AÇOTE, esp. anc. s. m. (Étymologie incertaine.) Fouet dont on se servait pour battre les mariniers qui avaient failli à leur devoir. — « Los maestros, o los sseñores de los nauios, biẽ pueden castigar cõ feridas de Açotes, a ssus marineros, e a ssus seruientes, por yerros que fizieren : guardando toda via que los nõ maten, nin los lisien. » *Las Partidas*; 5e part. tit. 9, Ley 2. — « . . . Correga la Cossia (V.) ab Açots. » *Ord.* de Pedro III d'Aragon (3 janv. 1354), chap. 7. — Oudin, *Trés. des deux lang. esp. et franç.*, dit : « *Açote* ou *Azote*, fouet, verges. » Le *Dicc. de la real Acad. esp.* (1729) écrit *Azote*, et définit ainsi ce mot : « Correa de cuero de vaca, ancha y fuerte, algo mas de media vara de largo, y su hechura como una pala de pelota, de que se sierve el verdugo para azotar à los dilinquentes que vulgarmente se llama *penca*. » Le nom d'Azote ne demeura pas seulement à la lanière de cuir de vache, il s'étendit bientôt à tout bâton, bout de corde et fouet dont on fit usage pour la fustigation. Diego de Urréa et le P. Guadix, cités par l'Acad. esp., prétendent qu'*Azote* vient du mot arabe *Zouta*, signifiant : Courroie; l'Académie ne se déclare point pour cette étymologie. Peut-être sera-t-on tenté de faire venir *Azote* du verbe grec Ἀΐσσω, signifiant à la fois : Se jeter avec impétuosité, et brandir, agiter.

ACOTE DE VERGAJO DE TORO, esp. — « Vn nerf de bœuf dont on fouëtte les forçaires sur les galères ; le Gourdin. » Oudin. — V. Courbache.

ACOURSIER, fr. s. m. (D'*Accursita*. [V.]) Coursie. P. 7 de la *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, no 7972-8, Bibl. nation., on lit : — « Pour l'Acoursier » (la coursie) « Apostis, Ragioles, Tappieres, et Trinquet, fault dix arbres sapin, à dix escuz la pièce : et le Grand Arbre a vingt escuz sol : et les Antennes a seize escuz sol : ce monte tous, trois centz liures tourn. » — V. Coursie.

ACOUSTURE, fr. anc. s. f. Nom d'une pièce de bois qui entrait dans la construction de la galère, et que nous voyons nommée seulement par l'auteur anonyme de la *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, Bibl. nation., no 7972-8, p. 7 vo. (V. 1. Estanterol.) La forme du mot Acousture nous fait penser que la pièce désignée par lui était mise à côté d'une autre, accostée à une autre. Peut-être était-ce celle qu'on voit désignée dans quelques Traités de construction des galères par le nom d'Escontre de tapière. L'Escontre de tapière était une pièce qu'on clouait sur le bord extérieur de la tapière, pour garantir celle-ci du frottement exercé par le câble quand on levait l'ancre. Il y avait une escontre de chaque côté, comme il y avait aussi de chaque bord une Acousture.

ACQUA, ital. s. f. (Du lat. *Aqua*. [V.]) Eau. — *Acqua bassa*, Eau basse, Basse mer. — *Acqua piana*, Eau plate, Bonasse, Acalmie. — *Acqua stanca* (*Stanca*, lasse, fatiguée), Mer étale. — *Acqua (fare)*, faire son eau. — *Acque morte*, eaux mortes. — « Acque morte ò Felle di acque. Questo arriva nel primo et ultimo quarto della luna, quando sono più basse. » *Introduz. all'arte nautica* (Venise, in-4o, 1715), p. 269. — *Acque vive*, Eaux vives.

ACQUAIZZA, vénit. s. f. (D'*Acqua*.) Mouvement fluctueux de la mer.

ACQUATA, ital. malt. s. f. (De *Acqua* (V.), *Aquatio*. [V.]) Aiguade, Provision d'eau. — Manque à Duez (1674).

1. ACQUE ou AQUE, fr. anc. s. m. (Du holl. *Aak*. [V.])

« C'est une sorte de bâtiment qui amène des vins du Rhin ou de Cologne en Hollande. Ils sont plats par le fond, larges par le bas, hauts de bord, se rétrécissant par le haut. Leur étrave est large, aussi bien que leur étambot. » Aubin (1702).

2. ACQUE, ital. s. f. plur. (D'*Acqua*. [V.]) Les eaux, le parage. — « Si stabili fermarsi in quelle Acque, per impedir questa unione, e per restringer l'isola nella penuria, che di già cominciaua sentire. » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°; 1657.

ACQUE DI FELE, vénit. s. f. plur. Eaux mortes. — V. Acqua, Felle di acque.

ACQUE PIENE, ital. s. f. plur. (Eaux pleines.) Haute marée. — V. Empifondo.

ACQUITRANNER, vieux fr. v. a. (De *Quitran*.) Goudronner. — « Plus, le grand arbre neuf lié, et engins de sarcie neufue Acquitrannée auec la grand gaige » (gabie) « pintée » (peinte), « garny de sarcye Acquitrannée, tailles et autres choses necessaires et dependentes, antennes et un pennon de respit » (rechange), « auec le trinquet neuf de la gaige garny de mesme sarcye, et tout mis en son poinct. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré par command.*, etc. 6e vol. Ordon. de Henri II, coté V, p. 200; Arch. nation., section judiciaire. — V. Arbre de contremesanne, Sarsie, Trinquet.

ACROMATICO, esp. s. m. (Du gr. Ἀχρώματος, sans couleur.) Nom de la longue-vue, dont l'objectif est achromatique. —Achromatiques, se dit des verres dont est formé l'objectif d'une longue-vue. « Deriva esta denominacion, » dit le *Dicc. marit. esp.*, « de la proprietad que dicha composicion y combinacion de cristales tiene de corregir la diferencia de refrangibilidad de los rayos de diversos colores que componen la luz, y de dejar ver los objetos sin confusion ó sin iris, y distinguirlos perfectamente á largas distancias. »

ACRONICO, CA, ou, comme l'écrit avec raison Terreros : ACRONICTO, esp. adj. (Du grec Ἀχρονύχτιος, qui paraît au commencement de la nuit.) — « Aplicasa al orto y ocaso de un astro cuando, nace y se pone al mismo tiempo que el sol. » Taboada, *Dicc. esp. fr.* — « Punto del cielo opuesto al sol, cuando este sale ò se pone : de suerte que una estrella se dejarà ver toda la noche, si estaba Acronicta al ponarse el sol. » Cette dernière phrase de Terreros donne le véritable sens du mot *Acronicto*, qui ne devrait s'appliquer qu'à l'astre qui se lève au moment où le soleil se couche. C'est par un abus contraire à l'étymologie qu'on l'a appliqué au lever et au coucher des astres, correspondants à ceux du soleil.

ACROTERIA, lat. pl. n. (Du grec Ἀχρωτήρ, Ἀχρωτήριον. [V.]) Jetées naturelles protégeant un port. — « Portus naturaliter si sint positi, habeantque Acroteria sive promontoria procurrentia, ex quibus introrsus curvaturæ sive versuræ ex loci natura fuerint conformatæ, maximas utilitates videntur habere. » Vitruve, liv. 5, chap. 12.

ACTA, lat. s. f. (Du grec Ἀχτή. [V.]) Rivage, Côte, Bord de la mer.

— « At procul in sola secretæ Troades Acta
Amissum Anchisen flebant, cunctæque profundum
Pontum aspectabant flentes. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. 5, v. 613.

— « In Acta cum mulierculis jacebat ebrius. » Cicéron, *Verr.*, 7, chap. 25. — « Uxorem ejus tot in Acta dies secum habere. » *Id.*, chap. 31.

ACTUARIA NAVIS, lat. s. f. (D'*Agere*.) Navire à rames et à voiles. — « Actuariæ naves sunt, quæ velis simul aguntur et remis. » Isidore, *Orig.*, liv. 19, chap. 1. — « Actuariæ, quas Græci Ἱστοκώπους vocant, vel Ἐπακτρίδας. » Aulu-Gelle, liv. 10, chap. 25. — « Navibus Actuariis quarum numerus satis erat magnus, magnitudine quanquam non satis justa ad præliandum, rostra imposuit; his adjunctis navibus longis profectus est in Illyricum. » Ce passage d'Hirtius (*Bell. Alex.*, chap. 44) nous fait connaître que les Actuaires étaient inférieurs en grandeur et en force aux vaisseaux longs, faits essentiellement pour la guerre. On pourrait les comparer aux brigantins ou aux galiotes de la Méditerranée, qui, pendant le moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle, dans la marine des navires à rames, occupèrent un rang inférieur à celui des galères.

ACTUARIOLUM, lat. s. n. (Diminut. d'*Actuaria*. [V.]) Petit navire à rames et à voiles. — « Hæc ego, conscendens a Pompejano tribus Actuariolis decem scalmis. » Ciceron à Attic., liv. 16, lettre 3. — Ces petits Actuaires à dix scalmes, ou à dix avirons, avaient l'importance des frégates du moyen âge, sinon leurs formes. C'était du moins le sentiment des marins de cette époque; car on lit au chap. 28 d'un Statut criminel de Gênes, daté de l'année 1556 : « Nemo genuensium civium, vel districtualium cujusvis conditionis, etiam corpus, vel collegium aut incolarum cujuscunque municipii, vel castelli a Corvo usque ad Monachum quodcunque genus navigii piratæ, vel prædonis quantumvis magni vel parvi, etiam Actuarioli, quod Fregatam vocant, eorum in portu, vel littore, aut ejus hominum quempiam in terram recipiat, cibaria præstet, vel præstari permittat, etc. »

ACTUARIUM, lat. s. n. (Le même qu'*Actuaria navis*. [V.]) — « Actuariis autem minutis Patras accedere sine impedimentis, non satis visum est decorum. » Ciceron à Atticus, liv. 5, lettre 9.

ACUARTELAR, esp. v. a. (De *Quartel*, quartier.) (C'est proprement le franç. *Écarteler*, l'esp. anc. *Quartear*.) Traverser une voile au vent. — « Quando el navio es dificultoso de hacerlo arribar, es preciso al principio de la faèna Aquartelar las velas de proa » (les focs) « para que assi arribe con mas facilidad. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Séville, 1732), p. 58. L'orthographe du mot *Aquartelar*, conservée par Fern., confirme notre étymologie. — *Acuartelar una escota*, par métaphore : Haler au vent l'écoute d'une voile pour traverser cette voile. — *Acuartelar a proa*, traverser les focs et les voiles d'étai de l'avant. *Dicc. marit. esp.* (1831). — Ce n'est qu'abusivement qu'on a pu dire : *Aquartelar triquete*, *Aquartelar velacho;* on ne traverse point la misaine ou le petit hunier, on les met sur le mât, on les brasse en pointe, on les contrebrasse. Fernandez, p. 59, a donc consacré une locution mauvaise, bien qu'usitée, lorsque, dans son chap. intitulé *Modo de impedir, que vn navio tome por Abante*, il a dit : « A el mismo tiempo que lo referido se executa, se Aquartelan las velas de proa, y se aria la escota mayor, para obligar a el navio que arribe con toda brevedad. Vozes para lo dicho : 1. Aquartela Triquete y Velacho. 2. Arria Escota Mayor. »

ACULARSE, esp. v. r. (De *Culo*, cul, arrière.) Culer (V.) et toucher en culant.

ACULEBRAR, esp. v. n. (De *Culebra*, couleuvre.) Serpenter.

ACULLIR, cat. v. a. (Du lat. *Ad* (se) *colligere*.) Accueillir — « E com lo senyor rey fo entro a xx milles en mar, apres la illa de Manorca, vna gran fortuna Acullilo. » *Chron.* de R. Muntaner, cap. 172.

ACURULLAR, esp. anc. v. a. (De *A*, à la, et de *Curulla*

ou *Corulla*, soute.) Terme de galères. Descendre les voiles dans la soute, après les avoir désenverguées.

Terreros définit le mot *Acurullar* par ceux-ci : « Bajar las velas. » (*Dicc. castel.*) S'il veut dire : Mettre les voiles en bas, dans le magasin où on les renfermait pendant le temps où on ne devait pas s'en servir, il a raison ; mais il a tort s'il veut dire, comme il semble que ce soit son intention : Mettre les voiles bas, les amener du haut des mâts sur le pont.

Le *Dicc. marit. esp.* (1831) ne dit pas assez quand il dit : « Desenvergar las velas. » Il n'indique que la première moitié de l'opération, dont le but était de descendre les voiles dans la *corulla* quand elles n'étaient plus utiles sur les antennes.

Le *Dict. de l'Acad. esp.* (1729) se trompe plus grossièrement que Terreros quand il définit ainsi le mot *Acurullar:* « Es recoger las velas en la antena. Lat. *Vela ad antennas contrahere.* » A l'appui de cette explication, tout à fait contraire au sens étymologique du terme *Acurullar* ou *Acorullar*, il cite la phrase suivante du *Gusman d'Alfarache*, par Matheo Aleman : « Quando faltaba oficial de comitre, me quedaba el « cargo de mandar Acurullar la galera et drizalla. » Ces mots peuvent-ils confirmer l'interprétation imaginée par les auteurs du dictionnaire de 1729? Non. Ils ne désignent point une manœuvre précise, ils n'ont rien d'exprès; ils sont vagues, au contraire, et ont seulement l'intention de faire comprendre qu'un des devoirs du comité était de « mandar Acurullar, » qu'un autre était de « drizar la galera. »

Aleman, comme Rabelais, comme tous les écrivains qui ne sont pas spéciaux, retient un terme de marine, et l'emploie sans se mettre en peine de l'à-propos. Son autorité n'est donc pas de celles sur lesquelles on peut s'appuyer, et le Dictionnaire de l'Académie espagnole aurait dû y prendre garde. Si la langue maritime avait été plus familière aux rédacteurs de cet ouvrage, d'ailleurs fort estimable, ils auraient remarqué que « Acurrullar la galera » est une locution bien permise sans doute à un romancier, mais qui ne peut être admise raisonnablement par un marin. On pouvait faire « Acurrular las velas de la galera, » non pas la galère elle-même. Cela prouve que Matheo Aleman ne savait pas la valeur du terme qu'il hasardait, et que l'exemple cité par le dictionnaire est bien mal choisi. « Acurrullar la galera » représente une idée identique avec celle-ci : « Enfermer la maison dans la cave. »

ACZAMBLESOUN (*cz* comme *ss*), bas bret. s. f. (Du français *Assembler*.) Assemblage. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*

Ἄγαλμα, gr. anc. s. (D'Ἀγάλλω, j'embellis.) Nom d'un ornement peint ou sculpté que les anciens plaçaient à la proue de leurs navires. On ne sait au juste quel était cet ornement, et nous croyons que Scheffer se hasarde en le confondant avec la tutèle. (V. Tutela.) Le savant critique ne cite aucun texte qui puisse appuyer son opinion; le passage du Scholiaste d'Homère (*ad Iliad.* A) : « Ἐπὶ τῶν ἀκροστολίων ἦσαν ἀγάλματα καὶ εἴκονες τῶν θεῶν » (sur les acrostoles étaient des *agalmata* et les images des dieux), est loin, à notre sens, de décider la question en sa faveur. Les images des dieux étaient, à proprement parler, la tutèle; probablement les Ἀγάλματα étaient des attributs, des emblèmes se rapportant au nom du navire ou aux divinités sous l'invocation desquelles le vaisseau était placé.

Ἀγγαρεία (*Angareïa*), gr. anc. et mod. s. (D'Ἀγγαρεύω, je suis de corvée.) Corvée.

Ἀγιουτάντε (*Aïoutante*), gr. vulg. s. (Transcription de l'ital. *Ajutante*, aide.) Nom donné à un palan qui, servant de balancine à chacune des vergues du Μπελοῦ (*Bélou*), sert aussi à l'apiquer.

Ἀγκάλαι, gr. s. pl. (D'Ἀγκάλη, bras, articulation du bras.) Les anchis ou les drosses du racage, selon Hesychius.

Ἀγκίστρι (*Ankistri*), gr. mod. s. (Du gr. anc. Ἄγκιστρον [V.]) Grappin, ancre à quatre pattes. — V. Εὐνή, Ραμπαοῦνοι σίδηρον, Σίδηρον.

Ἄγκιστρον (*Ankistro-n*), gr. anc. gr. litt. mod. s. (D'Ἀγκών, coude.) Croc, harpon. — V. Σαῖτα.

Ἀγκιστρώνω (*Ankistrônô*), gr. mod. v. (De Ἄγκιστρον [V.]) Accrocher, ou, comme disent nos marins, Crocher.

Ἀγκοῖνα, gr. anc. s. (D'Ἀγκών, coude.) Racage, drosse de racage ; c'est du moins ce qui nous semble ressortir de cette définition d'Hesychius, rapportée par M. A. Böckh, *Seevesen des attischen staates* (Berlin, 1840, in-8°), p. 152 : « Ἀγκοῖναι : Ἀγκάλαι (V.), Χεῖρες, Σχοινία ἱστοῦ. » Quel autre cordage appartenant au mât pouvait, en effet, être comparé à des bras qui l'entourent, à des mains qui le pressent? M. Böckh rapporte, avec beaucoup de raison, les Ἄγκοινα au latin Anguina, Anquina. (V.) — V. Ἱμάς, Ντρόσσα, Τροπός.

Ἀγκοραδγιο (*Ankoradgio*), gr. mod. s. (De l'ital. *Ancoraggio.* [V.]) Ancrage, mouillage. — V. Ἀγκυροβόλιον, Στάσιμον.

Ἄγκουρα (*Ankoura*), gr. vulg. s. (Du gr. anc. Ἄγκυρα. [V.]) Ancre.

Ἄγκουρα με τέσσαρα ἀγκίστρια (*Ankoura mè tessara ankistria*), gr. litt. mod. s. (Proprement : Ancre avec quatre crocs.) Grappin d'embarcation, Ancre de galère ou Risson.

Ἄγκουρα σιγουράντζα (*Ankoura sigourantsa*), gr. mod. s. (Σιγουράντσα, de l'ital. *Sicuránza*, assurance.) Ancre de veille. — V. Ἱερά.

Ἀγκουρέττο (*Ankouretto*), gr. mod. s. (De l'ital. *Ancoretta.*) Ancre à jet, petite ancre. — V. Πινέλλο.

Ἀγκύλη, gr. anc. s. (D'Ἀγκύλος, recourbé.) (Proprement : Le pli du bras.) Dans la vergue, la partie comprise entre le milieu (Ἄμβολα [V.]) et l'extrémité (Ἀκροκέρας [V.]) recevait le nom d'Ἀγκύλη. — « Τῆς δὲ κεραίας τὸ μέσον τὸ κατὰ τὸν ἱστὸν ἄμβολα καὶ σύμβολα, τὰ δὲ ἑκατέρωθεν συνέχοντα. Ἀγκύλαι, τὰ δὲ τελευταῖα ἀκροκέραια. » Pollux, liv. 1er, p. 91.

Ἄγκυρα (*Ankira*), gr. anc. et gr. litt. mod. s. (D'Ἀγκών, coude.) Ancre. — Pline, liv. 7, attribue l'invention de l'ancre aux Toscans; Pausanias la donne à Midas : « Ἄγκυρα δὲ ἣν ὁ Μίδας ἀνεῦρεν, ἦν ἔτι καὶ ἐς μὲ ἐν ἱερῷ Διός. » L'ancre, comme la rame et la voile, dut être inventée en plusieurs lieux à la fois et par plusieurs ingénieux observateurs; les navigateurs européens l'ont trouvée en usage sur tous les rivages du globe, et il est tout naturel qu'il en ait été ainsi. — Ἄγκυρα ἱερά, ancre sacrée. — « Ἄγκυρα ἱερὰ, ᾗ χωρὶς ἀνάγκης οὐ χρῶνται. » Pollux, liv. 1er. C'est justement l'ancre qu'on nommait encore, au commencement du XIXe siècle, ancre de miséricorde. — V. Ἄγκουρα, Ἱερά, Σιφωνάτωρ.

Ἄγκυραν αἴρειν, gr. anc. v. (Αἴρω, je lève.) Lever l'ancre. — V. Σαλπάρω, Σηκόνω τὴν ἄγκυραν.

Ἄγκυραν χαλᾶν, gr. anc. v. (Χαλάω, je lâche, je laisse tomber.) Ancrer, jeter l'ancre, Mouiller. — Ἀγκυροβολέω, Φουντάρω.

Ἀγκύριον, gr. anc. s. (D'Ἄγκυρα [V.]) Petite ancre.

Ἀγκυροβολέω, gr. anc. v. (D'Ἄχυρα (V.) et de Βάλλω, jeter.) Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller — Les Grecs modernes ont corrompu ce mot; ils ont Ἀγκυροβολῶ (*Ankirovolô*). — M. Dehèque (Dict. gr. mod. fr.) paraît ne pas avoir connu

ce terme, que nous avons recueilli au Pirée. — V. Ἄγκυραν χαλάν, Φουντάρω.

ἈΓΚΥΡΟΒΟΛΙΟΝ, gr. anc. s. Ancrage, Mouillage. — V. Ἀγκοράδγιο, Στάσιμον.

ἈΓΚΥΡΟΒΟΛΟΝ, gr. anc. s. Droit d'ancrage. — V. Λιμένισμα.

ἈΓΟΥΔΕΡΑ (*Agoudera*), grec mod. s. (Probablement du gr. anc. Ἀγῶ, je conduis, et peut-être de Δέρα, cou; la barre du gouvernail de beaucoup de barques, les grands Χαίκια du Bosphore et de la mer Noire, par exemple, ayant la forme d'un col de cygne.) Barre du gouvernail. — V. Διάκι, Λαγουδέρα, Οἴαξ.

AD ALBRE SEC, provenç. anc. locut. adv. A mâts et à cordes, à sec de voiles. — V. Albre.

AD ESCHARFACH, bas lat. provenç. locut. adverb. (De *Escar* ou *Scar*. [V.]) A forfait. — « Si dominus rex Franciæ » (Louis IX) « voluerit habere aliquas naves Ad Escarfach... » *Contract. navium* Massilliæ, an. 1268. Ce passage, extrait par D. Carpentier du fol. 287, Registres de la cour des comptes de Paris, n° 8406, Ms. Bibl. nation., fut mal interprété par ce savant, qui prêta au mot *Escarfach* le sens de : Pont du navire. Cette interprétation est inadmissible, et nous en proposâmes une autre, p. 609, t. 1er, *Mélanges historiques*, collect. des Docum. inéd. sur l'Hist. de France (Paris, 1841). Elle nous paraissait solidement appuyée sur les faits. Nous avançâmes qu'*Escharfach* était une faute de copiste, et qu'il fallait lire : *Esthatfach*, État fait ou Inventaire, beaucoup de contrats du moyen âge contenant, en effet, des inventaires. Le manuscrit autorise cette nouvelle leçon, qui cependant est la mauvaise. C'est à M. Renard de Saint-Malo, antiquaire de Perpignan, que nous avons l'obligation de pouvoir reconnaître que nous nous trompâmes en 1841, et de rendre aux mots *Eschar*, *Fach*, leur signification véritable. Un document latin, que cet obligeant érudit nous communiqua le 16 avril 1844, contient cette phrase : « Naulego Ad *Eschar feyt* vobis Bernardo, etc., » à propos de laquelle M. de Saint-Malo nous donna l'explication que voici : « La véritable orthographe est *Scar*, et non pas *Eschar*, comme l'écrivit le notaire Guillaume Caulasses, qui rédigea le contrat de nolis passé à Collioure le 8 juin 1362, entre Estienne Pinyerii et Bernard Benedict et ses associés. Dans le Consulat de la mer on lit : « Mestre d'Aixa, o calafato qui fara obra a Scar, » c'est-à-dire *a Destajo*, selon la traduction castillane de Capmany, ou A Forfait, comme nous disons en France. On trouve aussi : « Nau logada à Scar, » ce que le castillan traduit par ces mots : « Nave alquilada por un tanto, navire loué à forfait. » — V. Escarada, Eschar feyt, Eschar fulchum, Scar.

AD ESCHAR FEYT (*Ad escar fet*). Idiotisme catalan, usité aussi chez les Provençaux. (V. Ad Escharfach, Ad Escharfulchum.) A forfait. — « Sit omnibus notum quod ego Stephanus Pinyerii de Maioricha » (Mayorque), « patronus et dominus cujusdam lembi armati vocati *S. Anthonius*, nunc existentis in portu Coquiliberi, gratis » (non pas : *Pour rien*, mais : *Volontiers;* car, plus bas, le prix du nolis est stipulé) « et ex certa sciencia per me et meos naulego, ad Eschar feyt, vobis Bernardo Benedicti, Bernardo Poncii et Anthonio Blanchi, mercatoribus Perpiniani, dictum lembum meum, bene stagnum et paratum velis, antenis, remis, cordis et aliis suis aparitibus universis et cum viginti marineriis bene armatis, bonis et sufficientibus ad noticiam et cognicionem Francisci Torrense, mercatoris Perpiniani, pro viatico de proxime faciendo, Domino dante, de dicto portu Coquiliberi » (Collioure) « usque ad civitatem Barchinone » (Barcelone); « et ibi stare per tres dies a die junccionis dicti lembi computatos, per dictos tres dies ibi onerare et ponere omnes merces vestras, et non alias, ibi mitere, ponere causa portandi et velificandi, recte eundo et non divertendo de dicta civitate ad locum de Tedelis in Barbaria » (Tedèles); « et ibi moram trahere per decem dies a die junccionis computatos, et ibi onerare omnes merces et res quas ponere volueritis; et si insuper dictis decem diebus, si michi cibum dederitis, promito velificare ad locum Dalger in Barbaria » (Alger); « et ibi stare per tres dies a die junccionis computatos, et ibi onerare merces et res quas vobis placuerit, et cum dicto lembo recedere Deo duce, apud dictum locum de Coquilebro, hoc pacto : quod vos dabitis michi pro nauleo seu nolito dicti lembi, pro dicto viatico fiendo ad dictam locum de Tedelis, centum triginta regales auri Maioriche, boni; et pro viatico fiendo de dicto loco de Tedelis apud locum Dalger, ultra dictos cxxx regales auri, decem regales auri Maioriche..., etc. Die viiiª junii, anno a nativitate Domini Mº cccº LXº secundo. » Archiv. de Perpignan. (Communiqué par M. de Saint-Malo, anc. sous-préfet, antiquaire, à Perpignan.)

AD ESCHARFULCHUM (*Ad escarfulcum*), bas lat. loc. adv. (Mauvaise leçon de manuscrit, pour : *Ad eschar factum*.) A forfait. — « Dicunt ambaxatores Massilie quod si dominus rex Franciæ voluerit habere aliquas naves Ad escharfulchum, et aliqua ex eis capax fuerit mille peregrinorum, petunt pro naulo sive loquerio illius, etc. » *Contract. navium Massilie*, 1268, p. 690, registre *Pater noster* de la cour des comptes; Archiv. judic. de la nat. — V. Ad escharfach, Ad eschar feyt.

AD LENCIAM RECTAM, bas lat. loc. adv. Verticalement. (V. Lencia.) — « Item, alta » (Galea) « in medio Ad lenciam rectam palmi octo et tercia. » De Mensuris galearum de Romania et Syria; *Stat. gén.* du 22 janv. 1333; *Imposicio officii gazariæ*, Ms. Bibl. du dépôt de la Mar., p. 17. — Page 245 dudit Ms., on lit: « *Ad lenzam rectam.* » — V. Lance (à droite.)

AD LIBRAM. V. Libram.

AD LINEAM RECTAM, bas lat. gén. adv. Verticalement. — V. Ad lenciam rectam, Ad rectam lineam, Salandrinus.

AD NAVARESCHAM, bas lat. ital., locut. adverb. anc. A la manière des nefs ou vaisseaux ronds. — « Dummodo » (les grosses galères) « reducantur ad modum lignorum debandis, sive Ad navarescham. » *Statut. gén.* 24 sept. 1330, chap. 14, p. 113, *Imposicio officii gazariæ*, Ms. Bibl. dépôt de la Mar.

AD ORZA, ital. anc. adv. A orse; Au vent; Au plus près. — « Ad orza quando la proda si volge allo stretto luogo da dove il vento viene. » Barthol. Crescencio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 137. — V. Orza.

AD RECTAM LINEAM, bas lat. adv. Verticalement. — V. Ad lenciam rectam, Ad lineam rectam, Pamphilus, Tarida.

AD SCARSUM, bas lat. Locut. adverbiale que les continuateurs de du Cange ont rapportée à *Scarsus*, signifiant : Diminué, et à laquelle ils ont donné le sens de : « Pour le moins. » Voici le texte qu'ils citent à l'appui de leur opinion : — « Item pro vasis navigabilibus fabricandis in posse et jurisdictione Saonæ » (de Savone) « ad scarsum, quæcumque persona tam civis quam extranea, solvat unum pro centenario. » *Conv. de la ville de Savone*, 1526. — Il ne nous paraît point admissible qu'*Ad scarsum* puisse signifier ici : Pour le moins; les impôts ne se sont jamais assis sur des bases incertaines. La convention, la loi, le statut qui réglait l'impôt devait être positif, et dire : Telle personne payera tant pour tel droit qui lui est concédé, mais non : Payera au moins tant.

Au moins suppose *au plus*, et la convention de Savone ne donne point cette limite la plus élevée. Elle dit tout simplement que tout constructeur de navires, regnicole ou étranger, devra payer un pour cent sur le prix de chaque navire qu'il aura construit. *Ad scarsum* peut se rapporter à la locution catalane : *A scar* (V. Scar); mais il est plus probable que *Scarsum* est une faute de copiste, et qu'il faut lire : *Ad scarium*, au chantier de la ville, ou *Ad scarum*, sur le quai. — V. Scarium, Scarum.

AD TRES REMOS AD BANCHUM, bas lat. loc. adv. A trois rames par banc. — «Statuimus et ordinamus, quod aliquis patronus alicujus galeæ de Romania vel Siria armatæ Ad tres remos ad banchum» (Galère de Romanie ou de Syrie, c'est-à-dire : Allant en Romanie ou en Syrie; armée à trois rames par banc, c'est-à-dire : Ayant trois rames à chaque banc), cujuscumque conditionis existat, non audeat vel præsumat sclavum vel sclavam levare causa eos adducendi vel portandi ab insula Chii citra...» *Stat. gén.* de 1403 et de 1441, chap. 86 et 88. — V. A tant de rames par banc.

ADA, turc. s. Île, presqu'île. — V. Djèzîrè.

ADALA, esp. anc. basq. litt. s. m. (De *Data* (V.), plus usité, quoique déjà vieux.) Conduit de bois qui porte les eaux de la pompe à la mer, Dalot, Manche de pompe, Pissotière.

ADALAR ARAÇI, turc, s. (De *Ada* (V.) et de *Ara*, intervalle.) Archipel.

ADALIDE, esp. anc. s. m. Titre d'un officier qui commandait aux hommes d'armes embarqués sur les navires de guerre. — V. Proer.

ADALOR. « Nom arabe donné par quelques auteurs au vent du sud-est, par d'autres au vent du nord-ouest. » Röding, p. 51.

ADAMAS, bas lat. s. m. (Non pas d'*Adamare*, aimer passionnément, mais du gr. Ἀδάμας.) Nom donné à l'aimant, pendant le moyen âge, par quelques auteurs, qui transportaient au Μαγνής le nom vulgaire du diamant. — « Acus ferrea postquam Adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem, quæ velut axis firmamenti, aliis vergentibus, non movetur, semper convertitur : unde valde necessarius est navigantibus in mari. » Jacq. de Vitry, *Histoire de Jérusalem*, chap. 89. — Ce passage d'un livre dont la rédaction remonte à 1218 environ, prouve que l'usage de l'aiguille aimantée était fort général au commencement du XIII[e] siècle. — V. Aguile, Boussole.

ADANHA, viti. s. Vent.

ADARCE, esp. s. m. (Du gr. Ἀδάρκη.) Écume salée, duvet affectant la forme de la laine ou du coton, qui s'attache aux roseaux, joncs et herbes des rivages de la mer, quand ils restent à sec. — V. Alhurecca.

ADARSENA, ital. s. f. (Même origine qu'Arsenal.) — « L'Adarsena è un' altra sorte di porto, chè si fà per tenere le galee a sverno » (pendant l'hiver) « et disarmate, et al tempo di tornarle ad armar, per poter le spalmare, et dare carena ad altri vascelli, che non pescano troppo fondo. » Barthol. Crescentio, *Nautica Medit.* (1607), p. 542.

ADARSENALE, ital. anc. s. m. Arsenal. — « La onde si procura sempre cercar luoghi, ne' quali le parti più principali vi siano, come sono l'Adersenale, il porto et la maestranza...» B. Crescentio, *Nautica Medit.* (Roma, 1607, in-4°), p. 4. — « Nondimeno questo modo nell' Adarsenale di Napoli, si giudica per men giusto...» *Id.*, p. 21. — Manque à Duez (1674). — V. Arsenale.

ADBAR, lasc. v. Abraquer. — *Adbar boum lapti*, abraque le palan ou l'écoute du gui. — V. Tatcar.

ADDENTARE, ital. v. a. (De *Dente*. [V.]) Empater deux pièces de bois pourvues d'adents, les réunir, les assembler. — V. Caletarre, Indentare.

ADDONNER, fr. v. n. Ancienne orthographe d'*Adonner*. (V.)

ADELANTO DE LA ESTIMA, esp. s. m. (D'*Adelantar*, hâter, devancer, fait d'*Adelante* (Avant), composé de *A*, au, *del*, du, et *ante*, devant.) Avance sur la route estimée; point où se trouve par supposition le navire dans la direction de sa route, mais en avant du point réel obtenu par les observations des astres.

ADELBORST, holl. s. m. (*Adel*, noblesse, et *borst*, jeune homme.) Élève de marine; autrefois : Cadet. La marine militaire des Pays-Bas avait, au 1[er] janv. 1846, une classe d'officiers de ce rang, portés sur l'État de la marine avec le titre d'*Adelborsten der* 1[ste] *klasse;* ils étaient au nombre de 59. Il y avait aussi des *Adelborsten der* 2. *klasse*.

ADELGAZAR, esp. v. a. (De *Delgado*, délié, mince, subtil.) S'éclaircir, en parlant du temps, de l'horizon, de l'atmosphère; se dissiper, en parlant des nuages. *Dicc. marit. esp.* (1831).

ADENT, fr. s. m. (De *Dent*, fait du lat. *Dentis*, génit. de *Dens*. [V. Dente.]) (Ital. *Dente;* esp. *Dentellon, Diente, Macho;* port. *Dente;* basque, *Aguïgnia;* bas bret. *Dant;* gr. mod. Παρέλλα; all. *Zahn, Zinke;* holl. *Tand;* dan. *Lask;* suéd. *Tand, Tapp;* russe, Выемка [*Viémka.*]) — « Adents sont mortaises et entaillures à enchâsser un bois dans l'aultre : le mot est ainsi dict, pource que le bois enchâssé est comme mordant et endentant dans la mortaise. » Cette définition du vieux Nicot (*Dict. fr. lat.*, 1584) n'est pas moins claire et, par conséquent, moins bonne que celle donnée en 1792 par Romme : « Entaille ou partie saillante, travaillée sur les faces correspondantes de deux ou plusieurs pièces de bois, pour assurer leur assemblage et leur liaison, lorsqu'elles sont réunies ensemble. »

ADENTÉ, fr. adj. m. (Ital *Dentato.*) Garni d'adents.

ADENTER, fr. v. a. (Ital. *Addentare;* esp. port. *Endentar.*) Garnir d'adents.

ADEREZAR ou ADEREZZAR, esp. anc. v. a. (De *Aderezo*, parure, fait du lat. *Directus*, rangé, droit.) Équiper, Préparer, Mettre en état, Armer, Caréner, Appareiller, dans l'ancienne acception de ce mot. — «... Aderezzaron sus galeras, è tomaron vitualIas, è ayuntaronse al capitan otros tres balleneres armados de Francia, è salieron a tener noche al cabo de...» *Cron.* de Pero Niño, p. 113. — « Aderezos de guerra, » Munitions, Préparatifs faits pour la guerre. Sarmiento, *Viage al Magal.* (1580).

AD,HAR, et UD,HAR, hindoust. s. Vivres. (*Dict. hindoost. engl.* de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. 1, p. 53. — V. Ab-Danu.

ADIAFA, esp. s. Vivres frais qu'on donne aux matelots dans un port de relâche, après une longue traversée. *Dicc. marit. esp.* (1831).

ADITUS, lat. s. m. (D'*Ad ire*, aller vers.) Passage réservé au milieu du navire entre les deux files des rameurs; ce que, dans les galères du moyen âge, on appelait la Coursie. (V.) — V. J. Scheffer, *De milit. navali*, p. 50.

ADJONG, mal. s. Jonque; Navire, en général. — V. Djong, Wangkang.

ADJUTANT, angl. s. (Du lat *Adjutans*, assistant; *Adjutare*, aider, assister.) Aide. — V. Mate.

ADJUNCT-ADMINISTRATEUR, holl. s. m. Administrateur adjoint. Cet officier est inférieur en position à l'« officier van administratie. » (V.) L'état de la marine royale néerlandaise, pour l'année 1846, nomme 31 Adjunct-administrateurs.

ADLITTARE, bas lat. v. a. (D'*Ad littus ire*.) Aborder, Débarquer, Prendre terre — « Cancellarius cum comite Adolfo aliisque amicis apud Cyprum Adlittavit.» Arnold, cité par du Cange.

ADMIRAAL, holl. s. Amiral; vaisseau amiral. — V. Amiraal.

ADMIRAAL VAN DE VLOOT, holl. s. m. Amiral de la flotte. — La flotte hollandaise n'a qu'un officier pourvu de ce grade ou plutôt de cette dignité, qui correspond à celle dont le titre était, en France, celui de Grand-Amiral pendant l'Empire, et d'Amiral avant la Révolution et pendant la Restauration (1814-1830).

ADMIRAALITEIT, holl. s. Amirauté. (Tribunal, conseil.)

ADMIRAALSCHAP MAAKEN, holl. s. Aller de conserve. — V. Admiralschaf.

ADMIRAALSCHIP, holl. s. Vaisseau amiral. — V. Schip, Admiraal.

ADMIRAALSVLAG, holl. s. Pavillon amiral. — V. Vlag.

ADMIRAGIUS, bas latin. s. m. (De l'ar. *Al Emir*.) Amiral. — « Autem die sequenti Admiragius januæ paratis plattis » (V. Platta) « et cum eis balbottis » (V. Balbotta) « misit eas ad turrim versus ponentem. » (V. Ponens.) Jacq. d'Oria, liv. 10, *Annal. Genuens.* ad an. 1290.—V. Galionus.

1. **ADMIRAL**, vieux fr. all. angl. suéd. dan. s. m. (« Semble qu'on doyue escrire Almyral, ainsi que l'espagnol, qui dit Almirante, *Ab* Ἀλμυρίς, *id est, salsugine vel re maritima*.» Nicot, après avoir proposé cette orthographe et cette étymologie (Dict. fr. lat., 1584), les abandonne bientôt, et propose d'écrire : *Amiral*, à cause de l'ar. *Emir*, qu'il reconnaît avec raison pour être le mot dont a été fait *almiral* et sa variante *admiral*, devenu plus tard *Amiral*.) Amiral.—« Comment messire Jehan de Vienne, admiral de France, et les François, passerent en Escoce, etc. » Titre d'un chapitre des Chroniq. de Froissart, Ms. n° 8321, Bibl. nation. p. 317, v°. Plus haut (p. 312) on lit : « En la compagnie de Messire Jehan de Vienne, amiral de France. » — « Monsieur de la Valette ayant descouvert comme l'admiral » (Coligny) « et ses adherans, depuis sa blessure, avoient conspiré contre ma personne, de la royne madame et mère, et de mes frères et des autres princes et seigneurs estans près de moy, j'ay esté contrainct fere prevenir leur pernitieuse entreprise par ceulx de Guyse, ce qui a esté si dextrement executé, que ledit admiral et ses adherans y ont esté la plus grand'part tuez. » *Lettre inédite* de Charles IX, datée : « Paris, le XXVIIIe jour d'aout 1572, » et adressée à la Valette, gouverneur de Lectoure. Cette lettre appartient à M. de la Valette. — « . . . Pour icelle commission auoir, tenir et exercer par ledit Me Palamy des Gontier, aux honneurs et auctorités, prérogatives, droicts, prouffictz et esmolumens qui y appartiennent, et à tels gaiges et taxations que par nous ou notre cher et amé cousin le comte de Burancoys et de Charny, Admiral de France, etc. . . .» *Lettres patent.* pour la charge de trésorier de la marine du ponant, accordées à Palamy des Gontier, notaire et secrétaire du roi, et datées de « Grenoble, le XXIIIIe jour d'octobre l'an de grâce M V^c XXVII, et « du règne de François Ier » le 23e, » dont copie est fol. 1er du Ms. de la Bibl. nation., n° 9469-3, intitulé *Payement de la galleré*, etc. — « . . . Le même se pratique aux navires de Terre-Neuve; le premier arrivé au banc est tenu pour Admiral; il fait la loi, et désigne les quartiers et places aux autres venus après pour leur pêcherie, lesquels lui doiuent céder et obéïr. » Cleirac, *Comment. des Rooles d'Oleron* (1647). — « Elle (Sa Majesté) m'a ordonné de vous dire que vous sçauiez bien que les corps des galères et des vaisseaux ont tousjours esté distincts et séparés; que l'Admiral n'a jamais commandé les galères qu'en vertu d'vne commission particulière du Roy, qui n'a jamais eu d'effet que pendant une campagne, lorsque ces deux corps ont agi ou deub agir ensemble; et qu'aussy tost que les vaisseaux et les galères sont rentrés dans le port, le pouuoir de cette commission a cessé, et celui du Général des galères a repris l'indépendance entière qu'il a de l'Admiral... » *Colbert au comte de Vivonne*, 28 juillet 1670; *Ordr.* du Roy (galères), vol. 2, fol. 102 v°, Arch. de la mar. — « Les Lacedemoniens mesmes, tant religieux observateurs des ordonnances de leur païs, estants pressez de leur loy qui deffendoit d'eslire par deux fois Admiral un mesme personnage, et de l'autre part, leurs affaires requérants de toute nécessité que Lysander prinst de rechef cette charge, ils feirent bien un Aracus Admiral, mais Lysander surintendant de la marine.» Montaigne, liv. 1er, chap. 22. — « *Admiral of the great Britain and Ireland.* (angl.), Amiral de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — *Admiral of a fleet*, Amiral d'une flotte; d'une armée navale.— *Admiral of the fleet*, Amiral de la flotte. « The highest officer under the Admiralty. When he embarks on an expedition, the union flag is displayed at the main top galland mast head. » (*Encyclop.*) — *Admiral of the red*, Amiral de l'escadre rouge, ou Amiral de la rouge; *Admiral of the blue*, Amiral de la bleue; *Admiral of the wite*, Amiral de la blanche. — V. Ballenger, Carracon, Crayer, Lord, Naville.

2. **ADMIRAL**, vieux fr. angl. s. m. fig. Vaisseau amiral.— « Si l'Admiral continue à faire de l'eau, il faudra aussy le carenner, deux pompes ne pouvant suffire à l'estancher depuis huit jours. » *Lettre de M. de Vauvré à Colbert;* Toulon, 29 août 1681; Ms. Arch. de la mar. — L'Admiral était, dans un port de guerre, un vaisseau servant de maison d'arrêt. (V. 2. Amiral.) — « Le Roy ayant permis au sieur Gombaud, enseigne de vaisseau qui a esté mis sur l'Admiral par ordre de M. du Quesne, de servir dans le port de Toulon, ne manquez pas de le faire mettre en liberté. » *Colbert à Arnould*, 8 juin 1678. Collect. *Ordr. du Roy*, vol. 44, p. 292. Ms. Arch. de la mar. — « On whit sunday eve bring the 24 of may, in the year 1572, Capitain Drake in the *Pascha of plimoth*, of 70 tons his Admirall, with the *Swan* of the same port of 25 tons his vice-admirall, in which his brother John Drake was captain, etc. » *Sir Francis Drake revived;* London, 1653; in-4°, p. 2.

ADMIPAΛ (Admiral), val. s. (Du bas lat. *Admiralus*. [V.]) Amiral.

ADMIRAL SHIP, angl. s. (Par métaphore, pour *Admiral's ship* (V.), le vaisseau de l'amiral.) Vaisseau amiral.

ADMIRAL, pol. s. m. Amiral.

ADMIRAL (Presque *Odmiral*), hongr. s. (De l'allem.) Amiral.

ADMIRAΛΛ (*Admirala*), val. s. Vaisseau amiral.

ADMIRALATUS ou **ADMIRALLATUS**, bas lat. s. m Amiralat; office et dignité d'amiral. — « Tres vie » (viæ) « procedendi per Ricardum de Graveshende, quondam episcopum Londonensem, oblate Francorum regi super dampnis datis in mari et in terra Vasconie, ad finem conservationis

juris corone Anglie... et juris officii Admirallatus in eodem...» *Negotiat.* relatives aux hostilités commises par les Normands (1292); Doc. inéd. sur l'hist. de Fr.; Lett. de rois, etc., t. 1, p. 429. — « Eduardus III, rex, concedit Matthæo de Gournai, Admiralatum costeriæ Britanniæ.» *Charte* de 1357, citée par du Cange

ADMIRALE (L'), fr. anc. s. f. La nef amirale, le vaisseau amiral. — « Pour bien garder la police et l'œconomie de la Nauigation, voicy les officiers qui sont nécessaires, soit dans l'Admirale ou la Vice-Admirale, ou les autres nauires qui vont en flotte...» Le père René François, prédicateur du roy (Louis XIII), *Merveilles de nature*, chap. 12; édit. de 1629, p. 113.

ADMIRALEA, bas lat. s. f. (Navis admiralei.) Vaisseau amiral. — « Gravi inter eos parato bello, Admiralea Jannensium cum sua galea, et duabus aliis reliquis in portum Tyri redeuntibus, per Venetos captæ sunt. » *Chron.* d'André Dandolo, t. 12, col. 364, de Muratori.

ADMIRALEUS, bas lat. s. m. Amiral. (*Chron.* d'André Dandolo.)

ADMIRALFLAG, dan. s. (Röding écrit: *Admirals-flagd.*) Composé d'*Admiral*, Amiral, et de *flag*, pavillon. [V. Flag.]) Pavillon amiral.

ADMIRALHAJO (*Odmirál hoyó*), hongr. s. Vaisseau amiral. — V. Hajó.

ADMIRAЛITATE (*Admiralitate*), val. s. Amirauté (tribunal de l').

ADMIRALITET, dan. suéd. s. Amirauté. (Tribunal, conseil.)

ADMIRALITŒT, all. s. Amirauté. (Tribunal, conseil.)

ADMIRALIUS, bas lat. s. Consul.—« Admiralius Joppensis natione Saracenus, quæ dignitas apud nos consulatus vocatur. » Matth. Pâris, an 1272; cité par du Cange.

ADMIRALLITAS, bas lat. s. f. Amirauté (juridiction). — « Et quod eo casu nullus mercator vel nauta de Hansa judicium Admirallitatis subire teneatur...» Rymer, t. 10, p. 668.

ADMIRALLUS, bas lat. s. m. Général, amiral. — « Convenerunt 60 Admiralli, qui sunt quasi comites et capitanei exercituum. » Fragm. de l'état des Sarrazins, t. 5, *Histor. Francor.*, cité par du Cange. C'est de ces *Admiralli* que veut parler Joinville, quand il dit : « Car ce seroit honte aux amiraus se vous partiés de nos prisons à jeun. » Hist. de Saint-Louis. — « Henrico, Duci Lancastriæ, Admirallo flotæ navium versus partes Occidentales, vobis mandamus, etc. » Rymer, t. 5, p. 720; *Lett. d'Édouard III*, roi d'Angleterre (1351). — « Item quod Admirallus seu Admiralli quem seu quos constituet dominus comes uel eius uicarius in Massilia sub facto maris, erit uel erunt de Massilia ciues et habitatores uille uicecomitalis Massiliensis. » *Paix du comte de Provence* (1257); p. 177 v°, ligne 22 du Livre Rouge; Arch. de Marseille.

ADMIRALSCHAF MACHEN, all. v. a. (*Machen*, du sax. Macian (*Makian[e]*) (Mot à mot : Faire le troupeau de l'amiral. V. Admiralskab.) Aller de conserve.

ADMIRALSCHIF, all. s. Vaisseau amiral. — V. Schiff.

ADMIRALSFLAGGE, all. s. Pavillon amiral.—V. Flagge.

ADMIRALSHIP, angl. s. Office ou pouvoir d'un amiral; Amiralat, dignité. *Little used*, dit N. Webster (1832).

ADMIRALSKAB, dan. s. fig. (Comp. d'*Admiral*, Amiral, et de *Skab*. (All. *Schaf;* holl. *Scaap*.— Brebis.) Dignité d'amiral; Amirauté, commandant d'un convoi. — Les navires étant comparés à un troupeau de brebis, l'amiral qui les convoie, qui les range sous ses canons pour les défendre, a été comparé à un berger. Röding donne ce mot sans explication dans son *Index Danische-Deutscher*. Aux mots : *Admiralschaft machen* de son Dict., il donne le verbe danois : *Gioere admiralskab*, qui signifie proprement : Faire le pasteur (l'amiral) des brebis. — H. Fisker n'a pas *Admiralskab*.

ADMIRALSKEPP, suéd. s. Vaisseau amiral. — V. Skepp.

ADMIRALSKI, pol. adj. Amiral.

ADMIRALSKIB, dan. s. Vaisseau amiral. — V. Skib.

ADMIRAL'S SHIP, angl. s. Vaisseau de l'amiral; vaisseau amiral, ou simplement : L'amiral. — « The *Asia* of sixty-six guns, and seven hundred men; this was the Admiral's ship (de don Jose Pizarro, que le commodore Anson trouva, en 1740, devant Madère.) » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (London, 1769), chap. 3, p. 26.

ADMIRALSTWO, pol. s. n. Amiralat, dignité d'amiral.

ADMIRALTROSSER, dan. s. Archigrelin. H. Fisker. — Mot composé de *Admiral*, amiral, et *Trosse*, cordage. — *Admiraltrosser* est un terme fait comme notre : *Maître-câble;* c'est le premier, le plus fort des cordages qui ne sont pas câbles, dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot. — V. Câble, Trosse. — Manque à Röding.

ADMIRALTY, angl. n. Amirauté, office du lord grand amiral. — « This office is discharged by one person, or by commissioners, called *lords of the admiralty;* usually seven in number. » (N. Webster (1831). — *Admiralty court*, ou *Court of Admiralty*, la cour de l'amirauté. Cette cour suprême, à laquelle ressortissent toutes les causes maritimes, est présidée par le lord grand amiral ou par l'un des lords de l'amirauté.

АДМИРАЛЬСКОЙ КОРАБЛЬ (*Admiralskoï korâble*), russe, s. m. Vaisseau amiral. — V. Корабль, флагманскій.

АДМИРАЛЬТЕЙСКАЯ КОЛЛЕГІЯ (*Admiralteïskaia kolleguia*), russe, s. f. (D'Адмиралъ, et du lat. *Collegium*) Amirauté.

АДМИРАЛЬТЕЙСТВО (*Admiralteïstvo*), russe, s. n. Amiralat, Amirauté, Arsenal. Dict. fr.-russe-all. de J. Heym (1806). Le dict. russe-fr. de Reiff (1835) donne à ce mot les significations : Amirauté, administration de la marine. C'est Alex. Chichkoff, dans son Dict. de mar., qui donne la signification d'Arsenal à Адмиральтейство. — V. Арсеналъ.

АДМИРАЛЪ (*Admirale*), russe, s. m. (De l'angl.) Amiral; Commandant d'une flotte; Amiral de 2e classe, correspondant, dans la hiérarchie militaire, au général d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie; dans la hiérarchie civile, au Conseiller privé actuel; dans la hiérarchie de cour, au grand chambellan, au grand maître de la cour, et aux autres grands dignitaires. L'Amiral a le titre de Высокопревосходительство (*Visokoprevoskhoditelstvo*), qui correspond à notre : Excellence. C'est le generall-admirall qui est amiral de 1re classe. — V. Флагъ.

ADMIRANTIA, bas lat. s. f. (D'*Admirantus*. [V.]) Vaisseau amiral. — « Cum autem Admirantia ad capitaneum Eugenium Delgadum pertinens, in quo pro Admirantio erat generalis, Ferdinandus de Losa intrare vellet per ostium S. Lucari, principio noctis supervenit tempestas. » *S. Ferdinandi regis Gloria posthuma*, t. 7, p. 376.

ADMIRANTIUS, bas lat. s. m. Amiral. — V. Admirantia.

ADMIRANTUS, bas lat. s. m. Amiral.— « Johannes, Ducis Britanniæ filius... universis et singulis senescallis, marescallis, Admirantis, etc. » Rymer, t. 2, p. 691.

1. ADMIRATUS, bas lat. s. m. Amiral. — « Eis » (galeis)

« præfuerunt Potestas januæ, quem Admiratum vocant et majores civitatis. » Matth. Pâris, an. 1244. — « Et si quis Admiratus opposuerit se prædictis vel ut supra non observaverit... » *Statut de Gazarie* (1441). Ms. Bibl. dépôt de la mar. — « Item, cum Admiratus dictæ religionis ex lingua et natione italica esse debeat... » *Diplôme de Charles-Quint* accordé aux chevaliers de l'ordre de Jérusalem (1530); t. II, Cod. diplomat. de Paoli. — V. Signale.

2. **ADMIRATUS**, bas lat. s. m. Amirauté, gouvernement de l'amiral. — « Vobis mandamus quod treugas prædictas in singulis portubus et locis infra Admiratum vestrum prædictum, ubi expedire videritis, publice proclamari et teneri faciatis, inhibentes omnibus et singulis infra Admiratum versum, etc. » Rymer, t. v, p. 720.

ADMIRAULTÉ, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Admiralitas*, *Admirallitas*. [V.]) Amirauté. — V. Pierre de marbre.

ADMIRAUT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Admirautus*.) Amiral. — « Item, de paier les gens des galères selon le priz quil deuront auoir par mois, et semblablement le fait des barges; et tout par mandement de l'Admiraut. » *Instruct.* baillée à Pierre de Soissons, clerc de l'armée de la mer (14 juillet 1369); Mémor. D (1359-1371) de la cour des comptes; Arch. nationales. — V. Gaingne.

ADMIRAUTUS, bas lat. s. m. Amiral. — « Senescallis, marescallis, Admirautis, castellanis... salutem. » *Lettre de marque* donnée par le roi d'Anglet. (3 oct. 1295). Docum. inédits sur l'hist. de France; Lettres des rois, etc., t. 1[er], p. 419. — On lit : *Admirantis* chez Rymer, t. II, p. 691. Nous tiendrions pour *Admirautis*, à cause de son rapport avec le français *Amiraut*, de la même époque. On pourrait cependant nous objecter l'*Almirante* (V.) des *Partidas* d'Alfonse IX, et l'*Ammirandus* de Sire Raul : « Tunc quidam Ammirandus nomine Tactus, venit ad imperatorem... » (*De gestis Federici I*; apud Muratori, t. VI, col. 1195.) Mais, pour ce dernier, est-il bien certain que Raul n'ait pas écrit : Ammirau*dus*?

ADOB, cat. anc. s. m. (Peut-être de *Ad opus*, pour le besoin.) Réparation, Radoub. — « Senyor de nau ó leny, de qui la sua nau haura' ops de Adob, si lo senyor de la nau es en loch hon sien sos personers tots ó partida, lo senyor de la nau deu dir e demonstrar à aquells personners aquell Adob que la nau ó leny haurà menester. » *Consul. de la mer*, chap. 200, édit. Pardessus. — « ... Que y hagues Exarcia (V.) que hagues ops ó Adob ó enfortiment... » *Ibid.*, chap. 202. — « Daa an all apare la clavo » (l'assortiment de clous) « que es stada... » (un mot illisible) « d'en Miguel Andrea, la qual es entrada en Adob della dita galea. » Fol. 56, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la mar., n° 938-3. — V. Ensortir, 2. Taula.

ADOBAR, cat. anc. esp. v. a. (De *Adob*.) [V.]) Réparer, radouber. — « E si lo seynor » (de la nau) « Adobará la nau ó leny menys de voluntat dels personers, personer algú no li es tengut de res à donar d'aço que costará aquel Adob. » *Consul. de la mer*, chap. 200, édit. Pardessus. — « Per çó es ordenat, que l'comit que d'açó será trobat en colpa, pach tot çó que costará de Adobar la galea, é ancara los rems qui trencats se seran, é tot dan qui fet sy sin. » *Ordon. catal.* de 1354, p. 445, t. V, collect. des lois marit. de M. Pardessus. — « Item foren donats an » (*a en*) « Arnau Cordona mariner per obs d'Adobar la bandera que era squiçada » (pour raccommoder la bannière qui était en mauvais état.) Fol. 68, v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la mar., n° 938-3. — « Item costa lalmorzar » (le déjeuner) « d'aquells qui Adobaren les veles de la dicta galea en terra, iij ss. » *Ib.*, fol. 70, v°. — « El general mandò que se buscase puerto para dar lado a los nauios, y componerse para poder nauegar. Y auiendole buscado el piloto mayor con el maese de campo, y no le hallando se acordò en aquel puerto adonde estauamos, se hiciesse lo que en otro cabo se aria de hacer; y se adobasen los nauios alli. » *Relacion breue del viage* d'Aluaro de Mendãna (1569); Ms. XVI[e] s. Bibl. nat. n° 1588, St.-Germ. — V. Enfortir, Adopar. — Quelquefois *Adobar* signifie seulement : Apprêter, préparer, accommoder; ainsi : « Adobar de menjar als mariners. » V. Servicial.

ADOBER, vieux fr. v. a. (Du catal. *Adobar* (V.) ou de l'ital. *Adobbare*. [V.]) Réparer, Radouber. — « Quant le grant nés se vuelent Adober, ce est concer (V.), etc. » Marc Pol. — V. Jonque.

ADOBIO, esp. s. m. (D'*Adob*. [V.]) Radoub, réparation. — V. Adubio.

ADOBLER, vieux fr. v. a. (Pour *Adober*, du catal. *Adobar*. [V.]) Réparer, raccommoder, radouber. — « Si le mestre vult, il poet bien Adobler sa neef, si ele soit en ce cas. » *Roole d'Oleron*, art. 4. — V Adouber.

ADONG, bamb. v. a. Embarquer.

ADONNER, fr. v. n. (De *Donner*, et *à*. (Gr litt. mod. Βοήθω; ital. *Arriondare*; gén. *Ariondâ*; esp. *Alargarse*; angl. *To come in favour*, *To Weer aft*; all. *Raümen*; holl. *Ruimen*; dan. *Rumme*; suéd. *Rymma*; russe, Омходить (*Othodite*); basq. *Emandik*; bas bret. *Aro*.) Devenir favorable, en parlant du vent. On écrivait autrefois : Addonner. — « *Le vent Adonne*; cela se dit lorsque le vent, de contraire qu'il était, devient un peu meilleur ou favorable. » Desroches (1687).

ADOPAR, catal. anc. v. a. (Pour *Adobar* [V.], le *b* se changeant en *p*.) Réparer, Radouber. — « Fo adordonat que tot naveli qui Adop ho no Adop si posa neguna sahorra (V.) en terra...; e aquela, posada en terra, cant aura Adobat que de continent, etc. » *Statut* de don Sanche, 3[e] roi de Majorque, 1[er] sept. 1318; manusc. n° 17; Arch. de la procurat. nation. à Perpignan. — V. 2. Taula.

ADORMAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *Dormire*.) Se coucher sur le côté, en parlant du navire; et avant de se redresser, y rester incliné assez longtemps pour faire croire qu'il est endormi. — V. Dormirse, Recostarse.

ADORMITA, esp. anc. s. f. (En relation avec le gr. Ἄδορος, non dégarni de son cuir.) Drosse de vergue faite d'une corde garnie de cuir. — V. Andorina, Troceo falso.

ADORNARE, lat. v. a. (D'*Ornare*.) Orner. — *Adornare navem*, préparer, équiper, armer un navire. — « Contra hæc Pomponius naves magnas onerarias, quas in portu Brundisino deprehenderat, Adornabat. » César, *Guerre civile*, liv. 1[er], p. 231, édit. d'Amsterdam, 1644. — Cicéron se sert élégamment du verbe *Adornare*, dans son discours *Pro lege Manil.*, dans le sens de : Munir, Pourvoir de... « Italiæ duo maria maximis classibus, firmissimisque præsidiis Adornavit. (Il couvrit les deux mers d'Italie de flottes nombreuses et de puissants secours contre, etc.) »

ADOUARO-KOKOURA, bamb. v. Rembarquer.

ADOUB, fr. anc. s. m. (Du cat. *Adob*. [V.]) Réparation. — « Depense faicte à ladoub de la gallere de monsieur d'Ornano. 1627. » Ms. Arch. de la mar. Papiers d'Ornano, fonds Grignan. — « ...Souffrir et permettre prendre le petit gallion appelé *l'Esmerillon*, que de presant il a de nous, lequel est jà viel et caduc, pour seruir à l'Adoub de ceux des nauires qui

en auront besoing, et lequel nous voullons estre pris et appliqué par led. Cartier pour leffect desus dict, sans ce quil soict tenu de rendre aucun autre compte ni relicqua, et duquel compte et relicqua nous lavons deschargé et deschargeons par icelles presantes..., etc.» *Lettres patentes* de François I[er], relatives au troisième voyage de Jacques Cartier au Canada, données à St.-Prix le 21 oct. 1540; Ms. Arch. municipales de St.-Malo.

ADOUBAGE, vieux fr. s. m. (Variante d'*Adoub.* [V.]) Réparation, raccommodage. — « Pour Adoubage de 28 pairs (V.), à trois soulz pièce... 4 liv. 4 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641); M. Arch. de la mar.

ADOUBER, vieux fr. v. a. (D'*Adobar.* [V.]) Réparer. — «Mais si le maistre veut, il peut Adouber sa nef.» E. Cleirac, art. 4 des Rooles d'Oleron. — V. Adobler, Carraque, Coudinde.

ADSNA (A) (*A Adouna*), val. v. a. (Du bas lat. *Adunare* [*Ad unum*], réunir.) Rallier (une armée, un convoi, etc.)

ADPELLERE NAVEM, CLASSEM, lat. v. a. (De *Pellere*, pousser, et d'*Ad*, vers.) Faire aborder un navire, une flotte; Arriver vers la terre avec un navire ou une flotte. — « Eo anno Alexandrum, Epiri regem, in Italiam classem Adpullisse constat; quod bellum, si prima satis prospera fuissent, haud dubie ad Romanos pervenisset. » Tite-Live, liv. 8, chap. 3. — « Igitur huc intendit » (Germanicus, étant chez les *Cauchi* ou Frisons) « missis ad census Galliarum P. Vitellio et C. Antio, Silius, et Anteius, et Cæcina, fabricandæ classi præponuntur. Mille naves sufficere visæ properatæque: aliæ breves, angusta puppi proraque, et latero utero, quo facilius fluctus tolerarent: quædam planæ carinis » (à fond plat) « ut sine noxa siderent » (pour qu'ils pussent échouer sans danger): « plures appositis utrimque gubernaculis, converso ut repente remigio, hinc vel illinc Adpellerent. » (Nous expliquons, à l'art. *Frons navis* (V.), cette disposition des rames dans les navires faits pour naviguer par l'arrière comme par l'avant, et sans virer de bord.) « Multæ pontibus stratæ, super quas tormenta veherentur, simul aptæ ferendis equis aut commeatui, velis habiles, citæ remis, augebantur alacritatæ militum in speciem ac terrorem. » Tacite, *Annales,* liv. 2, chap. 6. — V. Appellere, 1. Camara, Frons navis.

ADPLICARE NAVEM, CLASSEM, lat. v. a. (Proprement: Appuyer un navire, une flotte [vers le rivage.]) Faire aborder un navire, une flotte, aborder avec un navire ou une flotte. — « Romani et Eumenes rex in Erythræam primum classem Adplicuerunt: ibi noctem unam morati, postero die Corcyram Teiorum promontorium tenuerunt. » Tite-Live, liv. 37, chap. 12. — V. Applicare.

ADRANOU, madék. s. (De *Ranou* (et *Dranou*, en composit. V. Mouroun dranou), eau, et peut-être de *Alan*, tirer, soustraire, qui aura fait *Alandranou*, puis *Aldranou* et *Adranou*. Reflux, Jusant, Ebbe, Marée descendante. — Ce mot manque au Dict. de la langue de Madag. de Flacourt (in-12; Paris, 1658.) — V. Farang hitz.

ADRAZO, esp. anc. s. m. (Étymol. incon.) — « Alambic ou appareil de distillation pour dessaler l'eau de mer, dont se servirent les Espagnols dès les premiers temps de leurs navigations lointaines, comme on le voit par la relation du voyage que fit le capitaine Pedro Fernandez de Quiros aux terres australes en 1605 et 1606; relation écrite par Gaspard Gonzalez de Loza, pilote major de l'expédition. Le manuscrit de cette relation est à la Bibliot. roy. de Madrid, J, codice 91, in-4°. » (*Dicc. marit. esp.* 1831.)

ADRÉ, ADREN (*n* nazal), bas bret. adv. et prép. Arrière, Derrière, en arrière. — V. Aros, Béza, Diadré.

ADREMIGARE, lat. v. a. (De *Remigare* (V.) et *Ad*, auprès, vers.) Aller à l'aviron, Nager. — « Ludos forte celebrabant, cum Adremigantem littori romanam classem inde vident.... » Florus, liv. 1[er], chap. 18, p. 35, édit. in-18, 1651. — « Nam plerasque naves intercepere hostes, captivaque corpora religata velis ac funibus pependere: ac sic velificantes triumphantium in modum Cretes portibus suis Adremigaverunt. » *Id.* liv. 3, chap. 7, p. 121.

ADRENCAN, angl. sax. v. a. (De *Drenc*, boisson.) Immerger.

ADRESSE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Addirizza, addrizza*, direction, faits du lat. *directus.*) Direction. — « Et est cette tour » (celle de la Lanterne, à Gênes) « nommée la tour de Codefa; et est loin dudict bourg d'Arène » (San-Pier d'Arena) « d'un grand ject d'arc, ou peu plus: au sommet de laquelle est une grande lanterne de verre, pour éclairer la nuit et donner lumière d'Adresse en mer aux navires qui veulent Genes approcher... » *Chron.* de J. d'Auton, 4[e] part. chap. 19.

ADRESSER, vieux fr. v. a. Dresser, vers... (Du lat. *Ad dirigere.*) Diriger, orienter. — « Dont ledit seigneur de Ravestain fit Adresser les voiles celle part, et naviguer le plus tost qu'au possible fut du vent. » *Chron.* de J. d'Auton, 3[e] part. chap. 28.

ADRESSER A, vieux fr. v. a. Se diriger vers... — « Et, pour aviser la manière des François, la barque espagnole alloit devant le navire flamand, un ject d'arc loin ou environ; et voyant que les navires françois » (de Chapperon et du seigneur d'Auton, en 1507) « Adressoient à eux, voiles tendues, s'en retourna joindre au flamand... » *Chron.* de J. d'Auton, 6[e] part., chap. 45. — V. Cursoire, Escale, Mettre voiles amont.

ADRESSER (S'), vieux fr. Aller directement, se diriger vers. — « Certiffié le conte de Savoye (Amédée V) de la deliurance de lempereur de Grece son cousin, il leua son siege de deuant Varne » (Varna) « et montant en ses gallées laissa Burgarie » (la Bulgarie) « et sadressa vers Constantinoble. » *Chron. de Savoye* (docum. de la fin du XIV[e] siècle); Hist. patr. monum., t. 1, p. 314.

ADRIFAN, *n* sonnant, angl. sax. v. (De *Drifan*, pousser, et d'*a*, préfixe, hors de.) Dériver.

ADRIPARE, bas. lat. v. a. (D'*Ad ripam, ire.*) Aborder, Approcher du rivage. — « Cum navibus Adripantibus, aut ibidem commanentibus. » *Hist. de l'évêché de Trèves,* par Guill. Heda.

ADRISSA, gén. v. a. (De l'ital. *Adrizzare.* [V.]) Dresser.

ADRIZAR, esp. v. a. et n. (Du lat. *Ad dirigere.*) Dresser, redresser, mettre droite une embarcation, une barrique, une vergue, etc. Redresser le navire qui tombe d'un côté, etc. — V. Empinar.

ADRIZZARE, ital. v. a. (D'*A* et de *Drizzare* [rad. *Dritto*, droit; lat. *Directus.*]) Dresser.

ἌΔΡΥΑ, gr. (? De Δρῦς, arbre.) Barques ou canots que les Cypriotes faisaient d'un tronc d'arbre creusé. — « Ἄδρυα, πλοῖα, μονόξυλα κύπριοι. » Hesychius. — J. Scheffer, p. 318, *De mil. nav.*, dit que ces *Adrya* étaient appelés *Deru* par les Celtes, et *Drœæ* ou *Trœæ* par les Suédois. Δρῦς paraît, en effet, être en relation avec le welche *Deru*, le dan. *Trœe*, le suéd. *Träd*, le slave *Drewo*, l'angl. sax. *Treow, Trew, Treu*, l'isl. *Tré*, l'angl. *Tree*, et le sansc. *Taru*.

ADSIGNAN, madék. s. Est, Orient (l'). — V. Anzignana, qui est une variante de ce mot.

ADSIMOU, ATSIMOU, madék. s. Sud.

ADUBIO, esp. s. m. (Variante d'*Adobio*. [V.]) (Raccommodage, Réparation.) Radoub. — « Reconoscer el tal navio con los officiales se a de menester de algun Adubio tanto de galefateria como de carpinteria. » *Obligaciones del cap. de un galeon;* Ms. xviie siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ADUGGIA, gén. v. (De l'ital. *Adugliare*. [V.]) Lover, rouer — V. Accoeggie.

ADUGLIARE, ital. v. a. que Neuman écrit *Adduciare*. (Étymol. inconnue; mais, évidemment, sans relation avec *Duggia*, ombre nuisible. L'espagnol a *Adujar*. [V.]) Rouer, lover.

ADUJA, ADUJADA, esp. s. f. (Étymologie inconnue.) Glène, pli d'un cordage roué. Il se dit aussi d'une voile rouée. — V. Paquete, Rodete.

ADUJAR, esp. v. a. Rouer, cueillir, lover un cordage ou une voile. — *Adujar al derecho*, lover une manœuvre dans le sens de la torsion de ce cordage. — *Adujar en contra*, faire l'opération contraire. — *Adujar por igual*, faire les tours de la glène d'un même diamètre, et les bien superposer l'un à l'autre. — *Adujar à la holandesa*, cueillir une manœuvre en spirale et sur un même plan, le bout du cordage occupant le centre de la spirale. — *Adujar à la guacaresca*, faire les tours de la glène oblongs. — *Adujarse*, v. n. Au figuré : Se blottir dans un petit coin.

ADVERTERE PRORAM, lat. v. a. (De *Vertere*, tourner, *ad*, vers.) Tourner la proue vers un lieu que l'on veut aborder.

> — « Flectere iter sociis, terræque advertere proras,
> Imperat..... »
>
> VIRGILE, *Énéide*, liv. 7, v. 35.

Dans notre *Virgilius nauticus* (*Annal. marit.*, mai 1843), nous avons détaillé la manœuvre que font les vaisseaux d'Énée pour *laisser arriver* dans le Tibre, dont le fils d'Anchise aperçoit l'embouchure.

> — « Ocius advertunt proras, urbique propinquant. »
>
> *Énéide*, liv. 8, v. 101.

ADVICE-BOAT, angl. s. (De *Boat* (V.) et d'*advice*, transcript. du vieux fr. *advis* (avis), fait du bas lat. *advisum*, venu du lat. *visum*, de *videre*, voir.) Barque d'avis, Aviso. — « These last being in great want of masts, yards, rigging, and all kinds of naval stores, and having no supply at Buenos-Ayres, nor in any of their neighbouring settlements, Pizarro dispatched an Advice-Boat with a letter of credit to Rio-Janeiro, to purchase what was wanting from the portuguese. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson* (London, 1769), chap. 3, p. 34.

ADVICTUAILLEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Advictuailler*. [V.]) Provision de vivres, Approvisionnement.

ADVICTUAILLER, fr. anc. v. a. (De *Victuailles*. [V.]) Fournir de vivres, approvisionner un navire, une escadre, une armée navale. — V. Avitailler.

ADVICTUAILLEUR, fr. anc. s. m. Celui qui advictuaillait le navire.

ADVIESBOOT, holl. s. (Même étymol. qu'*Advice-Boat*. [V.]) Barque d'avis, Aviso. — V. Boot.

ADVIRON, vieux fr. s. m. (Du lat. *Ad gyrandum*.) Aviron. — V. Barquier.

ADVISBAAD, dan. s. (Même étymol. qu'*Advice-Boat*. [V.]) Barque d'avis, Aviso. — V. Baad.

ADVISBOOT, all. s. Même origine et même signification que le précédent.

ADVISJAGT, dan. s. (*Jagt*, bateau.) (Même sens que les deux précédents.)

ADVITAILLEMENT, fr. anc. Variante d'*Advictuaillement* et d'*Avituaillement*. (V.) — V. Équippaige.

ADVITUAILLEMENT, f. anc. s. m. Variante d'*Avitaillement* (V.) et d'*Advictuaillement*. (V.) — « Aultre Aduitaillement pour vne nef de trois cens tonneaulx où il y aura trois cens hommes repartis comme dessus, artillée et munye alequipollent » (à proportion) « de celle de cinq cens; et est en la forme qu'on les Aduitaille maintenant pour troys moys, combien qu'il feust du temps du roi Charles huitiesme. » Antoine de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges*, publiés par nous, *Annales marit.*, juillet 1842.

ADZ, angl. s. (De l'angl.-sax. *Adeza, adeze*, hache.) Herminette.

AÆGA, gén. (De l'ital. *Alega*, fait du lat. *Alga*.) Algue, Gouëmon.

ÆBBUNG, angl.-sax. Reflux, jusant, ebbe. — V. Ebbe.

ÆDIFICARE, lat. v. a. (De *Ædis*, maison, et de *facere*, faire.) Bâtir, construire, monter les pièces d'un navire. — V. Frangere.

ÆFTEN-STEMN, angl.-sax. s. (*Æft, æfter, æftan*, après, derrière; *Stemn*, tronc. (Tronc de l'arrière.) Étambot; et, par extension : Arrière, poupe. — Le Gloss. lat. et angl.-sax., cité p. 161, t. 1er, de notre *Archéol. nav.*, dit simplement : PUPPIS, *Se Æften-Stemn*, ce qui signifie : La *poupe est* (se) *l'Æften-stemn*. Dans l'explication que nous donnâmes (page citée) du mot *stemn*, nous rapportâmes ce mot à l'allemand : *Stammen*, Appuyer. Le sens s'accommode de cette hypothèse; mais aujourd'hui que nous avons sous les yeux le Dict. angl.-sax. de Bosworth, nous devons reconnaître qu'il n'y a point de relation entre *stammen* et *stemn*. — *Æften-Stemn* manque à Bosworth. — V. Stearn-Setl, Steor-Ern, Steor-Setl.

ÆG-FLOTA, angl.-sax. (*Æg*, toujours.) Matelot, Marin, Navigateur. — V. Flota.

ÆGE, angl. sax. s. (De *Æ*, *Æa*, eau.) Ile. — V. Ealand, Egland, Ig, Iggað, Igland, Iglond, Yglond.

ÆGUA (*Aigoua*), géno. s. f. (De l'ital. *Acqua*. [V.]) Eau. — *Ægua bassa*, eau basse; *Ægue morte*, eaux mortes; *Ægue vive*, eaux vives.

ÆGUADDA, gén. s. f. (De *Ægua*. [V.]) Aiguade.

ÆOLUS, lat. s. m. (Du gr. Αἴολος.) Éole. — « Ce jeudi 1er juillet, fit la plus grosse tourmente et gros vent que nous eussions encore eue depuis nostre départ de Dieppe, et crois que le dieu Eolus, accompagné de Favorinus et d'Africus Libo, faisoit ou célébroit les nopces de lui et de Thétis, fort délibéré de la faire bien danser. » *Journ. du voy.* de J. Parmentier (1529).

ÆQUATIS PROCEDERE VELIS, lat. v. a. Aller ou naviguer vent arrière. Nous avons relevé, dans notre *Virgilius nauticus* (*Annal. marit.*, mai 1843), l'erreur des commentateurs de Virgile, qui, interprétant ce vers du 4e livre de l'Énéide,

> « Vidit, et Æquatis classem procedere velis »,

ont imaginé que Virgile a voulu faire entendre que les vais-

seaux troyens fuyaient avec des voilures égales, c'est-à-dire avec les mêmes voiles. Virgile fait Arriver vent arrière toute la flotte, immédiatement après son départ de Carthage, qui a eu lieu à grand renfort de rames, et cela pour que sa fuite soit plus rapide: rien n'est plus évident, et il est étonnant que les pères de la Rue et de la Cerda n'aient pas compris un passage aussi clair. Forcellini, dans son grand Dictionnaire latin (1771), dit, à propos de l'*Æquatis velis:* « Prospero cursu, nam cum vela æqualiter extensa sunt, signum est æqualiter spirare ventum secundum et constantem. » Cette raison est fort mauvaise, et n'a aucun rapport avec les causes pour lesquelles Énée fait marcher ses navires « velis æquatis. » — V. A puppi ventus.

ÆQUIPARARE, bas latin, v. a. (Mot hybride, composé du lat. *Parare*, préparer, et de l'angl.-sax. *Scip*, navire; car nous n'admettons pas que ce soit le lat. anc. *Æquiparare*, égaler, que l'on a détourné de son sens primitif pour lui prêter la signification de Préparer. *Æquiparare* est une de ces homonymies signalées plusieurs fois déjà dans notre *Glossaire;* son point de départ est *Esquipare*, contraction de *Scip parare*.) Équiper. — « Nulla navis de tota Normannia, prætterquam de Rothomago, poterit Æquiparare ad Imberniam, excepta una sola cui semel in anno de Cæsaris burgo » (Cherbourg) « licitum erit Æquiparare. » *Charte* de Philippe-Auguste (an. 1223), citée par D. Carpentier, qui l'empruntait au vol. 10 des Arrêts du parlement de Paris. Les Bénédictins, continuateurs de du Cange, donnent à ce document la date de 1207. (V. Esquipare.)

ÆQUIPER, fr. anc. v. a. Mauvaise orthog. d'Équiper. — « Et le moyen d'en faire sortir dix d'icelles » (galères) « soubdainement bien Æquipées... » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 4. — « Ay voulu mettre par escript la forme et manière de dresser, poureuoir, Æquipper et entretenir une armée de galères... » Même manusc., p. 1, lig. 12.

ÆQUOR, lat. s. n. fig. (D'*Æquus*, égal, plat, uni.) Mer. — « Æquor mare appellatum, quod æquatum quom commotum vento non est. » Varron, liv. 7, chap. 23. — « Quid tam planum videtur, quam mare? ex quo etiam Æquor illud poetæ vocant. » Cicéron. — Par extension, le mot qui nomma d'abord la mer unie, calme, nomma bientôt la mer agitée; et Virgile put dire, liv. 4, v. 313 de l'*Énéide :*

« Troja per undosum peteretur classibus Æquor. »

— V. Æstus.

ÆQUORA, lat. s. n. plur. d'Æquor. (V.) Les eaux de la mer, Les flots, La mer. — V. Æstus.

ÆQUOREUS, lat. adj. (D'Æquor. [V.]) Marin, Qui appartient à la mer.

'ΑΕΡΑΣ (*Aéra-s*), gr. mod. (Du gr. anc. Ἀήρ, air.) Vent. — V. Ἄνεμος.

'ΑΕΡΑΣ 'ΕΜΠΡΟΣΤΑ (*Aéras-s emmbrosta*), gr. mod. (Ἔμπροστα ou Ἔμπροσθα, d'Ἐμπρός, avant.) Vent debout.

'ΑΕΡΑΣ ΠΡΥΜΝΟΣ (*Aéra-s prymno-s*), gr. mod. Vent en poupe, vent arrière. — V. Ἄνεμος οὔριος, Ἄνεμος πρυμνός, Πρύμνα.

'ΑΕΡΑΣ ΤΗΣ ΣΤΕΡΕΑΣ (*Aéra-s ti-s stéréa-s*), gr. mod. Brise de terre. — V. Ἀπογεία.

'ΑΕΡΑΣ ΦΡΕΣΚΟΣ (*Aéra-s fresko-s*), gr. mod. (Φρέσκος, de l'ital. *Fresco*.) Bon frais.

ÆR-GEBLOND, angl.-sax. (*Geblonden*, de *Blendan*, mêler.) Mer, Océan. — V. Bæðweg, Brim, Brym, Geofon, Holm, Hron-Mere, Loge, Mere, Sæ, Sealt-Wæter, Seo, Sewe, Sie, Siew, Sirendœ, Sund, Yð-Geblond.

ÆRATA NAVIS, lat. s. f. d'*Æris*, génit. d'*Æs*, airain.) Navire dont la proue était armée d'un éperon d'airain. Un passage d'Aulus Hirtius, *De bello Alexandrino*, fait connaître que certains navires à rames, de ceux même qui n'étaient pas ordinairement destinés au combat, étaient quelquefois armés d'un rostre d'airain, et employés pour la guerre. Virgile a dit, liv. 9, vers 121 :

« Quot prius Æratæ steterant ad littora proræ. »

Baïf, reproduisant ce passage, a imprimé par erreur *puppes*, faisant un tort réel à Virgile, qui là, comme presque toujours, emploie soigneusement le mot propre, ce que nous nous sommes efforcé de démontrer dans notre *Virgilius nauticus* (*Annal. marit.*, mai 1843.) — V. Navis.

ÆREND-SCIP, angl.-sax. s. (*Ærend*, envoyé, ambassadeur.) Barque d'avis, Aviso.

ÆSC, angl.-sax. (Proprement : Frêne.) Petit navire; Naviguer à la voile ou à l'aviron. — V. Liðan. — L'auteur du Gloss. lat. et angl.-sax., cité p. 160, t. 1er, de notre *Archéologie navale*, donne *dromo* pour synonyme ou pour analogue latin à *Æsc*. On verra, à l'article : *Dromo*, qu'il n'y a aucun rapport possible à établir entre la petite barque de frêne et le navire important qui avait le nom de dromon.

ÆSCEMAN ou **ÆSCMAN**, angl.-sax. (De *Man*, homme, et *Æsc*. [V.]) Pirate. — V. Lotman, Sæ-Sceaða, Sæ-Þeof, Sæ-Wicing, Sceðman, Wicing.

ÆSC-HERE, angl.-sax. s. (*Here*, multitude, troupe.) Flottille de petits navires.

ÆSELHOVED ou **ÆSELS-HOVED**, dan. anc. s. (Composé de *Hoved*, tête; suéd. *Hufvud;* holl. *Hoofd;* all. *Haupt;* et de *Æsel*, âne; holl. *Ezel;* suéd. *Esel;* all. *Esels;* angl. *Ass;* provenç. *Aze*.) (Tête d'âne.) Chouquet. — Le caprice d'un sculpteur ayant donné au chouquet, dans un chantier du Nord, la forme d'une tête d'âne, comme dans un chantier provençal ou italien elle lui donna celle d'une tête de Turc ou More (V.), cette pièce prit le nom d'*Æselvohed*. — Manque à H. Fisker.

ÆSTUARIUM, lat. s. n. (D'*Æstus*.) Détroit, Canal. — « Æstuaria sunt omnia, quæ mare vicissim tum accedit, tum recedit. » Festus.

ÆSTUS, lat. s. m. (On le rapporte au gr. Αἴθω, je brûle.) — « Quid de fretis, aut de marinis Æstibus dicam? quorum accessus et recessus lunæ motu gubernantur. » Cicéron, 2, *Divin.*, cap. 14. — « Æstus bis inter duos exortus lunæ affluunt, bisque remeant. » Pline, liv. 2, chap. 97. — « Eadem nocte accidit, ut esset Luna plena, quæ dies maritimos Æstus maximos in oceano effigere consuevit : nostris quæ id erat incognitum. » César, *de Bello gallico*, liv. 4, chap. 28. — Par extension, *Æstus* a signifié quelquefois la mer, et même la mer agitée par les vents furieux :

— « . . . . . Delphines. . . .
Æquora verrebant caudis, Æstumque secabant. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. 8, v. 674.

— « Hi summo in fluctu pendent : his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit : furit Æstus arenis. »
Id., liv. 1er, v. 111.

ÆSTUS CRESCENS. Dans ce passage de Virgile, liv. 10 de l'*Énéide :*

« . . . . Speculatus littora Tarchon,
Qua vada non sperat, nec fracta remurmurat unda,
Sed mare inoffensum crescenti allabitur Æstu. . . »,

désigne le flot qui déferle au rivage, et non la marée montante, comme nous l'avons démontré p. 34 de notre *Virgilius nauticus* (*Annal. marit.*, mai 1843.)

AETTA, géno. s. f. (De l'ital. *Aletta*. [V.]) Cornière, Estain.

AEVE, Vanikoro, dialecte de Taneanou. s. Soleil.

AFA, tonga, s. Bourrasque, coup de vent, grain, ouragan, tempête. —V. Havili, Tooufa.

AFAMAKHE, madék. s. Hache.

AFARA, madék. s. (Proprement : ce qui est derrière, après. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer le rapport fortuit existant entre ce mot malgache et l'*After* allemand et anglais.) Arrière, Poupe du navire. —V. Akamor.

AFARALLONADO, DA, esp. adj. Se dit d'un promontoire, d'un cap, d'une pointe qui affecte la forme d'un *Farallon*. (V.)

AFARAN, *n* sonnant, angl.-sax. v. (De l'angl.-sax. *Fær, fare, faru*, voyage, chemin.) Partir.

AFARBEIDEN, holl. v. a. (D'*Af*, préfixe de la séparation, et d'*Arbeid*, travail.) Travailler pour mettre hors de... «*Een schip van de grondt Afarbeiden*» (mot à mot : Un navire du bas fond débarrasser.) Déchouer un navire, le Raflouer.—V. Afhaalen, Helpen.

AFARBEJDE, dan. v. a. (Composé d'*Af*, exprimant l'idée d'éloignement, comme l'*Ab* all. et l'*A* privatif grec; et d'*Arbejda*, travailler.) Travailler à l'éloigner, en parlant d'un navire qui en a abordé un autre, qui est accosté à un quai, ou qui est échoué. —Manque à H. Fisker.

AFASTAR, AFFASTAR, port. v. a. (? Du lat. *Abstare*, se tenir loin de...) — « Pero Dalpoem vendose desaparelhado e desaferrou o Junco e Afastou-se delle. » *Comm. Dalboq.*, part. 3, cap. 15, p. 74. —V. Alar.

AFAUROUI, madék. (Peut-être de *Afar*, derrière, et *Arouss*, pousser.) Bord, Plage, Rivage.

AFBLÆSE, dan. v. a. (Composé d'*Af* privatif et de *Blaese*. (Holl. *Blaasen;* suéd. *Blåsa;* angl. *Blow*, souffler.) Flamber. —*Afblæse en kanon*, flamber ou souffler un canon.

AFBONGE ET RUKER, dan. v. n. Parer une ancre.

AFDANKA SKEPPSFOLKET, suéd. v. a. (De *Danka*, remercier, du même radical que *Dankæn*. [V. Abdanken.]) Congédier l'équipage. —*Afdanka et skepp*, Condamner un navire, Désarmer un navire. —V. Up lägga ou Lägga up.

AFDANKE (AT) SKISBFOLKET, dan. v. a. Congédier l'équipage.—Manque à H. Fisker.—V. Aftakke. —*Afdanke et skib*, Condamner un navire, Désarmer un navire. —V. Oplægge.

AFDANKEN, holl. v. a. Congédier.—*Het Volk Afdanken*, Congédier l'équipage.—*Een schip Afdanken*, Condamner un navire, Désarmer un navire.—V. Aftaakelen, Opleggen.

AFDEILING ou AFDEELING, holl. s. (Composé d'*Af*, qui exprime l'idée de séparation, et de *Deeling* [*Deelen*, prendre part, et diviser.]) Division navale, partie d'une flotte, escadre.—V. Aubin, art. : Escadre.

AFDELE, dan. v. a. Détacher. (V. Afdeiling.)—*Afdeling*, détachement.—*Afdeling af en flaade, Afdeling af en escadre*, division navale. — Manque à Röding.

AFDEY, isl. (De *Dá*, véhément.) Être furieux, en parlant de la mer et du vent.

AFDRIFT, dan. suéd. holl. s. (Du sax. *Drifan(e)*, aller, et d'*Af*, éloignement.) (Proprement : Éloignement de la route, du chemin.) Drive. — H. Fisker n'écrit pas : *Afdrift*, mais *Afdriot*.

AFDRIFVA, suéd. v. a. (Composé comme *Afdrift*. [V.]) Dériver.

AFDRIVE, dan. v. a. Dériver, aller en dérive.

AFDRYVEN, holl. v. a. Dériver, Aller en dérive. —V. Afraaken.

AFEHAI, madék. (Probabl. d'*Afa*, autre, et de *Fehe*, lien, Nœud.) Faire un nœud.—AFEHAI ENTEK, nœud coulant. A propos du mot *fehe*, nous relèverons une étrange erreur de Dumont d'Urville. A l'art. *Fehe* de son Dictionnaire madék.-fr., on lit : Cercle, lieu, mode, usage, paquet. A l'art. *Lieu* de son Dict. fr.-madék., on retrouve *Fehe*. Or Flacourt, à qui Dumont d'Urville a emprunté *Fehe*, dit, p. 97, Dict. de la lang. de Madag. : Lien, *fehe;* Lier, *Hefeheh*. Lieu serait seulement une faute d'impression après : *cercle*, et avant : *mode*, si on ne retrouvait pas *fehe* après : lieu, p. 154. On s'explique très-bien comment une erreur de copiste put dérouter Dumont d'Urville, mais on peut s'étonner qu'un homme qui faisait un travail sérieux sur la langue madékasse ne se soit pas aperçu de la faute, et n'ait pas remarqué que le radical dont a été formé *fehe*, si *fehe* lui-même n'est pas radical, se trouve dans un grand nombre de mots avec le sens de ligature, liaison. — V. Afiezi, Hongouts, Talingsintak.

AFELPAR, esp. v. a. (De *Felpa*, ital. esp. et port. Peluche.) Larder. —V. Lardear, Pallette, Relenar.

1. **AFERRAR**, port. anc. esp. v. a. (De *Ferro*, fer, ancre.) Ancrer, Mouiller, Accrocher avec des grappins, avec une gaffe; Mordre le fond de la mer, en parlant de l'ancre qu'on a jetée. — « Porque vinham forçando o tempo, pera Aferrarem a ilha. » *Comment. Dalboq.*, part. 1[er], cap. 6, p. 24. — « Se fue corriendo la costa a loeste quarta al sudueste por Aferrar bien la terra» (pour serrer la terre, afin d'aller au mouillage.) *Relac. de los* Capit. Nodales (Madrid, 1621), p. 36, v°. — « Quanto una legua ante del puerto vieron una galera surta sobre el ancora; e mando el capitan que la embestiesen, e Aferrasen con ella » (et le chef de l'escadre ordonna qu'on l'investit, et qu'on s'accrochât avec elle.) *Cron. del Conde* D. Pero Niño, p. 65.—«E hiendo non muj lomge della, ouveram vista dalguumas gallees que vijnham deamte, e Joham Focim capitam que hia en huuma naao, quisere que Aferrarom com ellas, çertificando que as veemceriam, por quanto as naaos e galees hiam bem armadas, e as de castella nom vijnham assi. » *Chron. d'el rei* D. Fernando, capit. 74, p. 281.—«Quando as nossas ouverom conhecimento das fustas dos contrarios levarom remo, pero quando as virom vir avivadas contra sy, e virom que se chegavam a elles vogarom por diante, e duas Aferrarom per prôa, e huma ao quarto banco; e sendo assy Aferrados doem navios à hum, etc.» *Chron. do Conde* D. Pedro, liv. 2, chap. 10.—V. Ancorar, Desaferrar, Escalla, Mediania.

2. **AFERRAR**, esp. v. a. (Le même que le précédent, mais pris dans un sens métaphorique.) Presser une voile contre sa vergue, la serrer, la Ferler. — « Para bien marear, y Aferrar las velas de un navio, es necessario saber el modo de brazear-

las, hizarlas,arriarlas, cazarlas, y cargarlas...» A. G. Fernandez, *Practi. de maniobras* (Séville, 1732), p. 2. — V. Agolar, Batafiolar, Tomar.

AFERRARSE, esp. anc. v. a. S'accrocher, se tenir accroché, en parlant d'un bâtiment qui en aborde un autre dans un combat. — V. Abarbetarse.

AFERRAVELAS, esp. anc. s. m. pl. (De 2. *Aferrar* (V.) et de *Velas*, les voiles.) Rabans de ferlage. (V. Tomador.) — Le *Dicc. marit. esp.* (1831) fait remarquer que ce mot est tout à fait inusité maintenant, et que déjà on ne s'en servait plus dans la dernière moitié du XVIIe siècle.

AFFAITARE, bas lat. v. a. Les gloss. de du Cange et de D. Carpentier rapportent *Afeiture*, *Affaitare*, *Affaytamentum*, etc., à l'esp. *Affeytar* et à l'ital. *Affaitare*, qui ont le sens d'Orner, Préparer; ce sens ne saurait convenir à tous les cas où *Affaitare* est employé dans les documents maritimes. Ainsi, dans la pièce n° 1 des conventions passées entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes pour la première croisade du roi saint Louis (V. notre *Arch. nav.*, t. 2, p. 388), on lit : « Item arborem unam de medio longitudinis cubitorum quadraginta septem, grossitudinis palmarum duodecim minus quarta, et debet esse Affaitata dicta arbor palmorum undecim et dimidii... Item antennas de medio pecias duas una quarum debet esset longitudinis cubitorum triginta septem, alia cubitorum triginta duorum, grossitudinis palmarum septem minus quarta, et debent esse Affaitate palmarum sex et dimidii. » Il est évident qu'un mât et qu'une pièce d'antenne ne peuvent être ornés, décorés, préparés de onze ou de six palmes et demie! Quel ornement aurait-on mis à un mât, et à quel endroit l'aurait-on décoré? On amincissait par en haut un mât, et par leurs extrémités les antennes, afin que ces pièces ne fussent pas des cylindres réguliers; on ne les ornait pas. Peut-être, dans le cas dont il s'agit, *Affaitare* signifie-t-il Amincir par en haut, Faire le faîte d'une pièce de bois. (*Faiste*, du lat. *Fastigium*.) Nous voyons qu'un des sens du verbe ital. *Affaitare*, donné par le dictionn. de Duez (1674), est : « Couper par tranches minces. » (V. Affetare.)

AFFAITIÉ, vieux fr. part. Aminci. — « Item, la devant ditte nave doit avoir II timons qui seront gros et affaities IX paumes et demi, et seront lons XXIIII goues. » *Contrat d'affrétement* entre les envoyés de saint Louis et les Génois (1246); rôle Ms. Bibl. nat. — V. Affaitare, Affetare.

AFFALA, basq. vulg. v. a. (Du fr. :) Affaler.

AFFALD, dan. s. (D'*Af*, séparation, et de *Falde*. [V.]) Abattée, arrivée. — V. Afholdning.

AFFALER, fr. v. a. (Ce mot est-il, comme paraissent l'avoir pensé quelques étymologistes, une forme d'*Avaler*, et vient-il, par conséquent, d'*Avallare*, bas latin, contracté d'*Advallare*, fait de *Ad vallum*, aval, par opposition à *Ad montem*, amont, en haut? Nous ne le croyons pas. *Avaler*, pour : Descendre, est fort ancien dans la langue, et *Affaler* est moderne; nous ne l'avons vu dans aucun document du moyen âge, et cette raison seule nous porterait à nier la parenté qu'on a dit exister entre les deux verbes, dont, en effet, les formes extérieures ne sont pas sans rapport. Nous avons donné plus haut, et nous donnons ci-dessous, les mots : *Abfall*, *Afval*, *Affald*, *Affalha*, allemand, hollandais, danois, suédois, qui expriment l'idée de descendre sous le vent; tous sont composés du préfixe *ab*, *af* ou *a*, qui exprime l'idée de séparation, et de l'angl.-sax. *Feallan*, qui signifie : Tomber. Peut-on méconnaître dans *Affaler* le holl. *Afvallen?* Cela nous semble impossible. Les yeux les plus prévenus en faveur d'*Avaler* ne pourraient s'y tromper.) (Holl. *Afschaaken*; dan. *Affire*, *Afskage*; suéd. *Afskaga*; all. *Abschaken*; angl. *To fleet a tackle*; ital. *Sartiar*; esp. *Tiramollar*; port. *Tiramolhar*; basq. vulg. *Affala*; basq. litt. *Beezatu*, *Beetatu*, *Erachi*, *Jachi*; bas bret. *Affali*; angl.-sax. *Niðer-Astigan*; val. КоБорі (*Kobori*); russe, Опускать (*Opouscate*), Опустить (*Opoustite*), Раздернуть (*Razdernoute*), Спускать (*Spouskate*); gr. mod. Λασκάρισω.) Aider un cordage, passé dans une poulie, à descendre plus vite. Ainsi l'on affale une écoute, une cargue, le garant d'un palan, etc. Par extension, on dit d'un fardeau, porté en bas par un palan ou par tout autre cordage, que ce cordage ou ce palan l'Affale. Un matelot qui descend du navire dans une embarcation au moyen d'un cordage, ou des hauteurs de la mâture sur le pont, en se laissant glisser le long d'un galhauban, comme on glisse du sommet d'un mât de Cocagne à terre, est dit s'Affaler. (Val. КоБорі (a ce) [*A sé kobori.*])

Quand le courant, le vent ou la négligence de celui qui le gouverne, porte un navire hors de la direction de sa route, on dit que ce navire est Affalé, qu'il s'est laissé Affaler. On est Affalé sous le vent de la ligne de bataille, sous le vent d'une côte, etc. (Ital. *Affolato*; angl. *Embayed*; russe, Прижатый къ Берегу (*Prijatii k' bérégou.*) — « Quelques Anglois, et mesme quelques François mal intentionnés, accusèrent le comte d'Estrées d'avoir fait une faute en se donnant la liberté de ne pas suivre l'Amiral, et de prendre ses amures d'un autre bord; mais, supposé que ce fût une faute heureuse, et il n'est pas besoin de prendre sa défense, puisque le Roy d'Angleterre, qui nous vint voir deux jours après, dans la Tamise, luy donna des louanges, en publiant que le party judicieux que le comte d'Estrées avoit pris avoit partagé l'armée hollandoise, et donné moyen aux Anglois de s'elever de la coste, où ils etoient Affalés, et avoit empesché que plusieurs vaisseaux de nostre armée n'eussent le sort de mylord Sandwich... » *Mémoires* du marquis de Villette, an. 1672.

AFFALI (Prononcez à peu près comme *liye*), bas bret. v. n. (Du fr. :) Affaler. Le celto-breton a Affa*la*, Affe*la* (l mouillée), signifiant : Retomber, Faire une rechute, Récidiver. Ce verbe, comme l'*Affali* des marins, est évidemment pris au français. *Izélaat* est le mot véritablement breton, signifiant : Baisser, Abaisser, Affaler. — « *Affalet war ar costes* » (Affalète or ar costesse), Affalé sur la côte.

AFFARENDE VREDE, dan. Latitude de départ.

AFFASTAR, port. v. a. — V. Afastar.

AFFERADOR, cat. anc. s. m. (D'*Afferrar* ou *Aferrar*. [V.]) Nom donné, sur les navires de guerre du XIVe siècle, à l'homme qui, au moment de l'abordage, lançait les grappins dans les agrès ou à la pavesade du navire ennemi. — V. Rampogall.

AFFERMARE LA BANDIERA, ital. v. a. (De *Fermo*, ferme; lat. *Firmus*.) Assurer son pavillon. — V. Assicurare la bandiera.

AFFERRARE, ital. v. a. (De *Ferro*. [V.]) Jeter l'ancre, Mouiller.

AFFERRARE IL PORTO, v. a. Prendre port. Duez (1674).

AFFERRARE UNA NAVE, v. a. Accrocher un navire avec des grappins d'abordage.

AFFETARE, v. a. Variante orthogr. d'*Affaitare*. (V.) Amincir. — « Item, timones duos qui debent esse laborati et Affetati palmorum novem. » *Conventions* passées entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes (1268). — V. Affaitié.

AFFIER LA BOUCLE, vieux fr. v. a. (Pour *Affier la*

bulk.) (*Affier*, d'*Affidere*, Assurer; *Bulk*. [V.]) Ranger solidement sa cargaison, Arrimer convenablement sa cale.— « Une neef est à Burdeux ou aillours, et lève sa veile pour ariver ses vyns, et s'en part; et n'Affient pas le mestre et ses mariniers lor Boucle si comme ilz deussent, et les prent mal tems en la meer, en telle manere que les fustailles de dedans enfondrent tonnel ou pipe... ilz deibvent rendre as marchantz tous les damages qu'ilz auront, qar ilz sont tenuz lors boucles et leur ellores (V.) bien et certaignement » (Affier) « avant qu'ilz doibvent departir del lieu où ilz se chargent. » *Rooles d'Oleron*, art. 11. —V. Boucle.

AFFINARE, ital. v. a. et n. (De *Fino*, bon.) (Proprement: Perfectionner.) Se faire beau, s'abeausir, en parlant du temps, s'Affiner. — *Affinare la canapa*, Affiner le chanvre.

AFFINER (S'), fr. v. pr. (De l'ital. *Affinare*. [V.]) (Russe Вывёдриватся [*Vivedrivatsia*.]) Devenir beau, en parlant du temps. — « Le temps Affine, c'est-à-dire qu'il s'éclaircit et qu'il devient beau. » Desroches, 1687.

AFFIRA, suéd. v. a. (V. Affire.) Affaler, Filer, Larguer, Mollir. —V. Abvieren, Affire, Fira.

AFFIRE (*Affuré*), dan. v. a. (D'*Af* et de *Firé* ou *Furé*.) (Holl. *Vieren*; suéd. *Fira*; all. *Feiern, Fieren, Vieren*; angl. *To veer*; lâcher, mollir.) Larguer, Affaler. Röding écrit: *Affiire*.

AFFIRING, dan. s. Affalage.

AFFITT, malt. s. m. (De l'ital. *Affitamento*. [V.]) Affrètement. — V. Cherà.

AFFITTAMENTO, ital. s. m. (D'*Affitare*. [V.]) Affrètement.

AFFITARE, ital. v. a. (Proprement: Donner à loyer, louer. De *Fitto*, prix du loyer.) *Fitto* semble être une contraction de *Fissato*, fixé, fait du lat. *Fixus*, part. de *Figere*, enfoncer, fixer.

AFFITTATORE, ital. s. m. Affréteur.

AFFLETAMENTO, AFFLETIAMENTO, esp. anc. s. m. (De *Fletar*. [V.]) Affrètement.

AFFLEURER, fr. v. a. (De *Fleur*, dans le sens de: Limite, Superficie, qui lui-même est un sens étendu du lat. *Flos*, dans l'acception de: Partie légère, belle, ou pure d'une chose.) La Fontaine a dit:

> « Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la Fleur. »

(Ital. *Appareggiare*; gén. *Appà*; angl. *To fay*, *To level*.) Mettre deux pièces de bois en contact par une de leurs surfaces, de telle sorte que l'une ne dépasse pas l'autre.

AFFN, anc. bas breton. s. (En relation avec l'angl.-sax. *Hæfen*, port.) Havre, selon le père Grégoire. Ce mot a été rejeté par Legonidec (1821) et par M. A.-L. Troude (1843).

AFFŒRDIGE, dan. v. a. (? De l'angl.-sax. *Fær*, voyage, chemin; et d'*Af*. préfixe de la séparation.) Expédier.— Manque à Röding.

AFFOGA, géno. v. a. (De l'ital. *Affogare*. [V.]) Couler à fond, Être submergé, Sancir.

AFFOGARE, ital. v. n. (De *Fauci* (lat. *Fauces*), gosier, gorge.) (Proprement: Étouffer, Se noyer.) Couler à fond, Sancir.

AFFOLÉE, fr. adj. f. (Non pas du bas lat. *Affolamentum*, dont le sens était: Faute, Délit, Blessure, et, par extension: Avortement; mais de *Follus, Follis*, Insensé. D'où vient *Follus* ou *Follis?* Nous ne voyons son analogue ni dans le grec ni dans l'anglo-saxon. L'islandais a *Fol*, et le celto-breton *Foll*; mais ces mots paraissent assez nouvellement introduits dans les langues bretonne et islandaise. Le russe a Фалáлей et Фáля, Nigaud, Sot, Lourdaud, dont, selon Keiff, l'origine est un nom propre, sans rapport avec notre mot: Fou.) On dit d'une aiguille aimantée qu'elle est Affolée, lorsque, par une cause accidentelle, n'obéissant pas à la loi qui la contraignait de se diriger vers les pôles magnétiques, elle va à l'aventure et court comme une folle.

AFFOLLATO, ital. adj. (Transcript. du fr. *Affalé*.) Affalé sous le vent, sous une côte, en parlant d'un navire.

AFFONDAR ou AFONDAR, vénit. v. n. (De *Al fondo*.) Enfoncer, Plonger, Submerger. — « Sono esse » (les galères de Venise) « come hò detto, basse, et portano più arteglarie a prove di tutte la altre che siano su'l mare, onde nauicandossi a uella in pupa si uengono ad Affondar talmente a prova», (elles Plongent à ce point de l'avant, elles Canardent tant...) « che continuamente tutta quella parte addimanta la palmeta e sotto il mare, di sorte che uanno tarde et lentissime...» P. 42, v°, lig. 3, *Relatione* de Cristof. da Canal, Ms. autogr. de 1557 ou 58; de notre Bibl. partic., n° 193. — V. Calcese.

AFFONDARE, ital. et bas lat. v. a. et n. (De *Al fondo*.) Enfoncer, Submerger, Couler, Échouer. — « Et ut navis ista nunquam possit Afundari, applicentur a latere navis botæ quatuor de ligno... » (un chapelet de quatre barques) « et erit securis quod nunquam possit Affondari. » Guido de Vigevano, cité par D. Carpentier. — *Affondare una nave*, couler à fond un navire. Duez (1674). — V. Affundare, Carena.

AFFONDRER, vieux fr. v. a. (D'*Ad fundum*, ou de l'ital. *Affondare*. [V.]) Couler à fond, couler bas. —V. Affonder, Effondrer, Enfondrer.

AFFORCARE, ital. v. a. (De l'ital. *Forca*, fourche; lat. *Furca*.) Affourcher. — « Ancora Afforcata; quando una seconda ancora è gettata doppo la prima, l'una a destra, l'altra a sinistra, il bastimento travaglia meno. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 269.

AFFORCO, ital. s. m. (D'*Afforcare*. [V.]) Affourche, action d'affourcher.

AFFORNELLARE, ital. v. a. (Le même que *Fornellare*. [V.]) — « Affornella, quando i remi si tirano dentro di galea. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 142: *I suoni et voci, che s'vsano nel commandar i seruitij di galea*.

AFFOUR, fr. s. m. (Corruption d'*Affourche*. [V.]) — « *Le Républicain* était alors mouillé » (4 nivôse an III, — 24 déc. 1794, à 4 heures et demie du matin) « sur une ancre de bossoir ayant 60 brasses de bouées (*sic*) » (probablement: de touée); « en outre, deux ancres à jets (*sic*), dont une au S. E., qui nous servait d'Affourt. » *Procès-verbal* du naufrage du vaisseau *le Républicain*. *Pap. de la section historique*, Minist. de la Mar.

1. AFFOURCHE, fr. adj. (De *Fourche*, lat. *Furca*.) « Titre distinctif d'une certaine ancre et de son câble à bord d'un vaisseau. » Romme, 1792. — V. Ancre.

2. AFFOURCHE, bas bret. s. m. (Du fr.:) Affourche. — V. Éor, Chabl.

AFFOURCHER, fr. v. a. (Gr. anc. Ἐπὶ δυεῖν ἀγκύραιν ὁρμεῖν; gr. litt. mod. Ἀράξω μὲ δύο ἄγκυρας; gr. vulg. Ῥεμετζάρω; lat. *Duabus anchoris niti*; ital. *Afforcare*; gén. *Infurcià*; val. Інфоурка (a) (*A infourka*); esp. *Amarrarse en dos, Amarrarse à la gira*; port. *Amarrarse a duas amarras*; ar. côte N. d'Afr.

Fermèchar; malt. *Iddendel fil potenzi tal bastiment;* basq. vulg. *Affurchu;* bas bret. *Affourchi;* all. *Verteien, vertheuen;* holl. *Vertuyen;* dan. *Fortoie;* suéd. *Förtöja;* angl. *Moor (To) across;* russe Фермоень лечь (*Fertoiène letche*), Смашь Фермоень (*State fertoiène*), Смашь на двухь якоряхъ [*State na dvouk iakoriah.*]) Mouiller l'Ancre d'affourche. (V. Ancre.) — « Affourcher est mouiller une seconde ancre après qu'on a moüillé la première; de sorte que l'une estant moüillée à stribord de la proüe, et l'autre à basbord, les deux câbles font une espèce de Fourche au-dessous des écubiers, et se soulagent l'un l'autre, empêchant le vaisseau de se tourmenter; car un des câbles soutient le vaisseau contre le flot, et l'autre câble l'assure contre l'ebbe (V.). Cette seconde ancre est amarrée à un grelin, et s'appelle Ancre d'affourche. » Guillet (1678-1683).

On verra, par un passage du Portulan de Benincasa, cité à l'art. *Moragio,* que les marins de l'Adriatique avaient l'habitude d'Affourcher dès le commencement du xve siècle. La phrase suivante du chap. relatif au *Notxer major,* dans un statut catalan touchant les Armements en course, prouve que, sur la côte d'Espagne, on avait la coutume d'Affourcher au moins dès le xive siècle : « Al entrar de algun port ell » (le premier nocher) « deu comandar, è mesa une ancora d'aço, et l'altre d'alla, ell don son loch à aquell, à qui l'haurà donat lo jorn de comandar. — Le premier contre-maître doit commander la manœuvre quand on entre dans un port; et, une ancre mouillée deçà et l'autre delà (c'est-à-dire le navire étant affourché), il donne sa place à celui dont c'est le jour de commandement. » — V. Bord.

AFFOURCHI (prononc. *Affourchie*), bas bret. v. a. Affourcher.—Ce mot est une corruption du franç., bien que le breton ait : *Forc'h,* fourche.

AFFRAICHIR, fr. anc. v. n. (De *Frais;* lat. *Frigidus.*) Le même que Fraîchir (V.).—Ce mot, qui était déjà à peu près tombé en désuétude en 1783, lorsque l'Encyclopédie méthodique le recueillait, ne fut jamais d'un usage bien général; car si, dans le Dict. d'Aubin (1702), on voit *Fraîchir,* on n'y lit pas *Affraîchir,* qui manque aussi à Desroches (1687) et à Guillet (1678-1683.) Le mot *Affraîchie,* conformé comme *Accalmie,* et dont on se servait pour désigner l'état momentané du vent qui a fraîchi, n'est pas plus usité aujourd'hui qu'Affraîchir; mais il est plus regrettable. « Une Affraîchie de vent » était une bonne locution qu'on n'a pas remplacée. On ne dit point une Fraîchie.

AFFRANCARE, ital. v. a. (De *Franco,* franc.) Affranchir le navire.

AFFRANCHIR, fr. bas bret. v. a. (Du bas lat. *Affranchire, affranquire,* fait de *Francus,* libre, et signifiant : Rendre libre. Par extension, dégager, débarrasser de....) (Gr. mod. Σταγνάρω; gr. litt. mod. Ἐλαφρώνω ἀπὸ τὰ νέρα; ital. *Affrancare la nave;* géno. *Sciugà a sentinha;* port. esp. *Achicar;* angl. *To free a ship;* dan. *Pompe lends;* holl. *De pomp lens pompen;* all. *Die pumpe lens pumpen;* suéd. *Pumpa lans;* russe Выливашь воду изъ корабля (*Vilivate vodou izz korablia*), Выливашь помпами воду изъ корабля (*Vilivate pompani vodou izz korablia*); illyr. dalm. *Osèkati, Oplitti, Brod oplitti;* val. Скоате (а) апа динтр'о корабie (*A skoaté apa diatr'o korabié*); turc *Dib ambari bochatmaq.*) Débarrasser la cale de l'eau qui s'y est introduite, la rendre libre et franche de cette eau, nuisible au navire.

L'auteur d'un *Répertoire polyglotte de la marine* (1829), M. le comte O'hier de Grandpré, cap. de vaisseau, dit d'Affranchir : « Ce mot ne se dit que de la pompe; nous le regardons comme impropre, et nous préférons : Franchir. » Nous ne partageons point le sentiment de M. de Grandpré. C'est par un abus contre lequel nous protesterions, s'il y avait des protestations possibles contre les usages même les plus mauvais, qu'on a dit : « Faire franchir la pompe, et Franchir à la pompe. « *La pompe Affranchit* » est une locution excellente, car elle exprime une idée vraie, à savoir que la pompe affranchit ou débarrasse le navire de l'eau qui séjournait dans sa cale. la *pompe franchit* est une locution détestable, parce que Franchir et Affranchir n'ont rien de commun. Lorsqu'on dit : « Les pompes ne franchissent pas, » pour dire que leur effet est insuffisant pour épuiser la cale envahie par l'eau, on s'exprime très-mal; on doit dire : Les pompes n'affranchissent pas (la cale ou le navire); cela ne saurait faire l'ombre d'un doute. Au reste, la faute est ancienne (V. Franchir); et c'est pour cela peut-être que M. de Grandpré se montra disposé à regarder Affranchir comme une négligence de mauvais goût.

AFFRECTAMENTUM, bas lat. s. n. (Variante d'*Affreightamentum.* [V.]) Fret. — « Recipiendo pro rata Nauli sive Affrectamenti hujusmodi mercium inimicorum. » Rymer, t. 9, p. 442, col. B.

AFFREIGHTAMENTUM, bas lat. s. n. (De l'angl. *Freight.* [V.]) Fret.—« ... De quadam navi sua... quæ ad valorem ducentarum quadraginta et sex librarum, citra Naulum sive Affreightamentum... » Rymer, t. 9, p. 157, col. A.

AFFRENELLAR, cat. v. a. (De *Freno,* frein, lat. *Frenum.*) Lier un navire à un autre; lier des navires ensemble. — « E com aço fo feyt e hordonat, les galees dels Genouesos e dels Pisans vengren axi ordonades de bataylla que meteren primeres vii galees, cinch de Genouesos et dos Pisans, qui foren Afrenellados totes sept ensemps ab en Gaspar Doria, qui era llur almirall. » *Chron. de* Ram. Muntaner, chap. 285. —V. Afranallar, Franell, Frenillar, Gumena.

AFFRÈTAMENT (*t* sonnant), bas bret. s. m. (Du fr.:) Affrètement.

AFFRÈTEMENT, fr. s. m. (Du bas lat. *Affrectamentum, Affreightamentum.* [V.]) (Gr. anc. Ναῦλον, Ναῦλος; gr. vulg. Ναυλόσις; lat. *Naulum;* bas lat. *Affrectamentum, Affreightamentum, Frectagium, Fretta, Loquerium, Nauleamentum, Nauleum, Naulizamentum, Naulizatio, Nolitum;* cat. *Noliègement;* ital. *Affitamento, Naulo, Navolo, Noleggio, Nolo;* géno. *Noezo;* malt. *Nol, Noleg, Cherà, Affit;* esp. *Fletamento;* port. *Fretamento;* isl. *Far-tekia, Skipsleiga;* angl.-sax. *Sciptoll;* angl. *Freight, Freighting;* all. *Fracht;* holl. *Vragt;* dan. *Fragt;* suéd. *Frakt, Fraktpenningar;* russe Наёмь корабля (*Naëme korablia*), Прохашь (*Prohate*), фрахшь (*Frahl*); illyr. dalm. *Brodarina, Brodibila, Brodòvina, Korabljarina;* val. Інкірієре (*Inkiriere*); hong. *Hajó-bér* (Hoyó-ber), *Rév-bér;* basq. littér. *Ugasaritzéa;* bas bret. *Affrètament;* ar. côte N. d'Afr. *Ah'k ousk;* turc *Guèmi naoli, Guèmi kiraci, Guèmi idjarèci;* fr. anc. *Nolleage, Frètement.*) Proprement : Prise à loyer d'un navire. Au xviie siècle, l'Affrètement était, selon Aubin, 1702 : « le prix que l'on paie pour le loüage de quelque vaisseau. » Le contrat d'Affrètement est un contrat passé entre le propriétaire d'un navire qui frète ou donne à loyer son bâtiment, et le marchand, particulier ou gouvernement, qui affrète ou prend à loyer le navire en question. Nous avons publié dans les Documents inédits sur l'histoire de France, sous le titre : *Pacta naulorum,* les contrats d'Affrètement passés à Gênes entre la république, quelques citoyens génois et les envoyés de saint Louis, à l'occasion de la croisade de 1270. Dans notre *Archéologie navale,* t. ii, p. 341 et suiv., nous avons publié le modèle des contrats d'Affrètement faits par le gouvernement français avec des propriétaires de navires

étrangers, pour la campagne de Morée en 1828, et pour celle d'Alger en 1830, en comparant ces contrats avec des actes analogues consentis au moyen âge. — V. 3. Tavla.

AFFRÉTER, fr. v. a. (S. Abel, qui fut, pendant la Révolution et l'Empire, un des commis instruits de l'administration de la marine, dit, p. 65 de sa Traduction du Consulat de la mer (manusc. n° 884, Bibl. de la Marine) : « Affréter, *Ad freta ire*, aller par les détroits. » Que des gens de lettres (V. Fracht.) aient pu imaginer que *Fret* vient du lat. *Fretum*, on le conçoit à la rigueur; les choses de la marine ne leur étaient point familières, et peut-être avaient-ils le droit de supposer qu'il y a quelque rapport entre *Fret* et *Transfretare :* traverser un détroit; mais qu'un commentateur éclairé de l'ancienne coutume catalane de la marine, qui devait parfaitement savoir ce que c'était que *Fret*, *Fréter* et *Affréter*, soit tombé dans une erreur aussi grossière, c'est ce que l'on ne comprendrait pas aisément, si l'on ne savait de quel profond respect sont entourées les erreurs qui ont eu pour premiers pères des hommes renommés par leur savoir, comme Nicot, Caseneuve ou Ménage. *Affréter* est une forme de *Fréter*, comme l'ital. *Addoppiare*, par exemple, est une forme de *Doppiare;* il vient de *Fret* (V.), transcription de l'angl. *Freight.*) (Gr. anc. Ναυλόω; gr. litt. mod. Ναυλώνω; gr. vulg. Ναυλώσω; lat. *Ducere navem, Conducere naulo navem;* bas lat. *Affretare, Naulizare;* ital. *Noleggiare, Affitare;* cat. *Noliejar;* géno. *Noezâ;* malt. *Tinnoleggia;* esp. *Fletar;* port. *Fretar;* basq. litt. *Ugarizatu;* bas bret. *Affreti;* angl. *To Freight;* all. *Frachten, Befrachten;* holl. *Bevragten;* dan. *Fragte;* suéd. *Befrakta;* russe Нанять корабль (*Naniate korable*), Нанять судно (*Naniate soudno*), Заплатить Фрахтъ (*Zaplatite frahte*); turc *Navl ilè almaq, Navloun ilè almaq;* val. Înкipia (a) (*A inkiria*), Λδa (a) кδ кipie o кopaбie (*A loua kou kirié o korabié*), mal. *Menoumpang.*) Prendre à loyer un navire, ou une place dans un navire. — « Affréter, prendre un vaisseau à loüage. Souvent on ne dit que : Fréter. Le Maitre » (propriétaire) « frète son navire, et le marchand l'Affrète. Néantmoins, on dit aussi, et même le plus souvent, que le marchant le frète. » Aubin, 1702. — Cette confusion, dont Aubin constate l'usage de son temps, était bien plus ancienne que la fin du XVIIe siècle.

1. **AFFRÉTEUR**, fr. s. m. (Ital. *Affitatore, Noleggiante, Noleggiatore;* géno. *Noezatu;* malt. *Noleggiatur, Cherrei;* cat. *Noliejador;* esp. *Fletador;* port. *Fretador;* bas bret. *Affreteur;* angl. *Freighter;* all. *Befrachter;* holl. *Bevragter;* dan. *Fragter;* suéd. *Befraktare;* russe Наемщикъ судна (*Naëmchtchik soudna*); turc *Guémi kiradgi, Guémi sahèbi.*) Celui qui prend un navire à Fret ou à loyer. — V. Afréteur.

2. **AFFRÉTEUR** (*teur* prononcé *té-ur*), bas bret. s. m. (Du franç. :) Affréteur.

AFFRETI (*ti* sonnant à peu près comme *tiye*), bas bret. v. a. (Du franç. :) Affréter.

AFFRICINO, ital. sous-entend. *vento*, adj. m., devenu s. m. (De l'ital. *Affrica*, Afrique.) (Vent africain, vent d'Afrique.) Vent du sud-est. — V. Garbino, Libeccio.

AFFRONTARE LA MAREA, ital. v. a. (De l'ital. *Fronte*, lat. *Frons.*) Affronter, Attaquer de front, Refouler la marée. — V. Afrontar.

AFFUNDARE, bas lat. géno. v. a. (De l'ital. *Affondare.* [V.]) Couler à fond. — « Die vero sabbati, 16 mensis decembris (1244), circa mediam noctem, validissima fortuna maris et temporis fuit in portu Januæ, ita quod multæ naves iverunt in terram, aliquæ Affundatæ, galeæ multæ, et alia multa ligna destructa. » Bartol. Scriba, *Annal. de Gênes*, liv. 6. — V. Afundare.

AFFURCHA (*Affourtcha*), basq. vulg. v. a. (Du fr. :) Affourcher.

AFFUST, vieux fr. s. m. (Pour l'étymol. V. Affût.) Affût. — « A Jehan Picquet, M^e charpentier, la somme de quatre livres tourn. à luy ordonnée par lesdits seigneurs, pour huict journées quil a vacqué et besoigné de son mestier à faire Affustz et roues neufues à aucune piece d'icelle artillerye, pour service à l'equippaige et armement desdites galeaces (la *Réale*, le *Saint-Jehan*, le *Saint-Pierre*, armés au Havre en mai 1538.) » *Fol.* 33, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nation.

AFFUSTÉ, vieux fr. part. (D'*Affuster.* [V.]) Ajusté. Au XVIIe siècle on appelait : Mât Affusté, un mât enté par le haut; ainsi, les mâts d'une galère qui recevaient à leur sommet une pièce de bois appelée Calcet (V.) étaient des mâts Affustés; un bas mât qui recevait de chaque côté, à sa tête, un jottereau portant une poulie d'itaque pour sa vergue, était un mât Affusté.

AFFUSTER, vieux fr. v. a. Ce verbe, quoi qu'en ait pensé Ménage, n'a point été fait de *Fust* (lat. *Fustis*, bois) : c'est une corruption d'*Ahuster* (V.), dont on fit *Avuster* (V.). Or, Ahuster ou Avuster, fait, comme *Adjouter, Adjuster, Ajuster*, du bas lat. *Adjuxtare* (lat. *Ad*, et *Juxta*, près), n'a rien de commun avec *Fustis;* car il exprime l'idée d'*Ajuster* deux choses ensemble, de préparer, mettre en ordre, en place, et celle d'*Ajouter*, très-voisine de la première. On a dit : Affûter un outil, pour dire : l'*Ajuster*, le préparer, le rendre propre au service qu'il doit rendre : tranchant s'il doit couper, pointu s'il doit percer. Dans ce sens, Affuster est devenu synonyme d'aiguiser, d'affiler, et de : rendre aigu, pointu ou fin par le bout. D'où le mot *Futé* pour *Affuté* ou *Affusté*, qui signifie : Fin, rusé, adroit, c'est-à-dire : qui a l'esprit aiguisé et pointu, ou subtil. On a dit d'un mât qu'il était Affusté, lorsqu'on l'avait ajusté avec une pièce formant son sommet, ou avec deux pièces latérales propres à soutenir la hune. (V. Affusté.) D'une pièce d'artillerie qu'on mettait en état, et, par extension, qu'on pointait, on a dit qu'on l'Affustait. — « Autres journées de charpentiers et autres personnes qui ont besoigné à l'artillerye de fonte et de fer (des galéaces : la *Réale*, le *Saint-Jehan*, le *Saint-Pierre*, armées au Havre en mai 1538) pour la monster et affuster » (et la mettre en état.) Ms. Bibl. nation., n° 9469-3, fol. 33. — V. Afustar-se, 2. Grip.

AFFUSTO, ital. s. m. (Du fr. *Affust.* [V.]) Affût. — V. Carretta.

AFFÛT, fr. s. m. (Du fr. anc. *Affust* (V.), fait du lat. *Fustis*, bâton, et, par extension : bois. On dit longtemps : le Fust d'une arbalestre; on dit ensuite : le Fût d'une arquebuse. Lorsqu'on monta une bombarde (canon) sur le fust qui la devait porter, on la mit *Ad fustem;* et *Ad fustem* fit : *Affust.*) (Basq vulg. *Affunia;* ital. *Affusto, Carreta da cannone;* géno. *Carreta da cannun;* esp. *Cureña;* port. *Carreta;* angl. *Carriage;* all. *Rapert;* holl. *Rampaard, Roopaard;* dan. *Rapert;* suéd. *Rappert;* russe Станокъ пушечной (*Stanok pouchetchnoï*); ar. côte N. d'Afr. *Karitta;* turc *Top arabaci;* gr. mod. Αράμπα, διευθετής πυρόβολον; bas bret. *Affut;* mad. *Khare tafondrou;* lasc. *Gari.*) Espèce de chariot sur lequel on établit une pièce d'artillerie, qui, sans le secours de ce véhicule, serait condamnée à l'immobilité. M. le colonel Cotty, dans son *Dict. d'artillerie*, publié en 1822 (Encycl. méthod.), décrit ainsi les affûts marins : « Ils consistent en deux flasques courts, assemblées par des goujons, le dessus dégagé en arc de cercle, et coupé carrément en quatre degrés en arrière pour les alléger. Ils sont supportés par quatre roulettes, dont les essieux sont en bois. »

AFFÛTER, fr. v. a. (Forme moderne d'Affuster [V.]) Aiguiser. — « Quelquefois, *par une extension extraordinaire*, on dit qu'on affûte un canon lorsqu'on le place sur son affût.» Romme, 1792. — Le savant professeur s'est trompé ici; Affûter un canon n'a jamais signifié : mettre le canon sur son affût, mais l'ajuster, le mettre en état de servir, et, par extension : le pointer. La preuve de ce que nous avançons se trouve dans le passage du manusc. n° 9469-3, Bibl. nat., que nous avons cité à l'art. Affuster. L'auteur dit : « Monter l'artillerie et l'affuster. » Or : Monter une pièce, c'est la mettre sur l'affût; Affuster était donc autre chose.

AFGAAE, dan. v. (Du rad. angl.-sax., qui a fait le verbe angl. *Go* (V.), aller, et d'*Af*, préfixe de la séparation, Hors de...) Débarquer. — Manque à Röding.

AFGAAENDE GRUND, dan. s. Fond accore. — Manque à Röding.

AFGANGSORDRE, dan. s. (D'*Ordre*, et d'*Afgaae*. [V.]) Ordre de débarquement. — Manque à Röding.

AFGERAAKT ZYN, holl. v. (part. d'*Afgeraaken*; *Zyn*, être.) Être écarté, séparé de sa conserve, de son convoi. — V. Afgescheiden zyn, Afraaken.

AFGESCHEIDEN ZYN VAN ANDERE SCHEEPEN, holl. v. (Être séparé d'un autre navire.) Être séparé de sa conserve, de son convoi. — V. Abscheiden, Afgeraakt.

AFGIEREN, holl. v. a. (D'*Af*, préf. de la séparation, et de *Gieren* (du lat. *Gyrare*, tourner.) Embarder, Virer, Alarguer, Prendre le large. — Au mot *Afgieren* de son Dict. (1783), W. Winkelman dit : Dérader, être emporté par le courant; au mot *Gieren* on lit : « Être porté de côté et d'autre. Cela se dit quand un vaisseau a le vent en poupe, et qu'on ne le peut bien gouverner, à cause de l'impétuosité du vent qui l'empêche d'aller droit, et qui le fait aller de côté ou d'autre. » — V. Geeren, Gieren.

AFGRUND, dan. s. (Composé d'*Af* privatif et de *Grund*, fond; [en suéd., all. et holland. *Grond*.]) Sans fond; Abîme, Gouffre. — Manque à H. Fisker.

AFGURE, dan. v. a. (Même étymologie qu'*Afgieren*. [V.]) Alarguer, Prendre le large. Röding (1793). — Const. Vilsoët (Copenhague, 1830) écrit : *Afgire*. — Manque à H. Fisker (1839).

AFHAALEN, holl. v. a. (D'*Af*, hors de, et d'*Haalen*, aller chercher.) Aller retirer de... — « *Ein schip von het strand Afhaalen* (mot à mot : Un navire de la côte retirer.) » Déchouer un navire, le Raflouer. — V. Afarbeiden, Helpen.

AFHALE ET STRANDET SKIB, dan. v. a. (Retirer un navire de la côte.) Déchouer un navire, le Raflouer. — Manque à Const. Vilsoët et à H. Fisker. — V. Bringe det paa flot igien.

AFHOLDE, dan. v. a. (De l'angl.-sax. *Héaldan*, tenir, et du préfixe *Af*.) Arriver, Laisser arriver. — Manque à H. Fisker, qui a le substantif : *Afoldning*. — Röding, à l'art. *Abhalten*, dit : Dan : *at holde af*.

AFHOLDERE, dan. anc. s. Retenue, Gui de palan. — Manque à Const. Vilsoët et à H. Fisker. — V. Holde.

AFHOLDNING, dan. s. (De *Holde* (V.), et d'*Af*, préfixe de la séparation.) Arrivée, abattée. — V. Affald.

AFHOUDEN, holl. v. a. (D'*Af*, préf. de la séparation, et de *Houlden*, d'où, par syncope de l'*l*: *Houden*, tenir (angl. *Hold*); du sax. *Héaldan*.) Arriver, Laisser arriver, Faire ou Laisser porter, Abattre. — V. Afvallen.

AFHOUDER, holl. s. Retenue, Gui de palan.

AFHUGGE, dan. v. a. (Du préf. *Af* et de l'angl.-sax. *Hugu*, peu, petit.) Couper. — Manque à Röding.

AFFHÅLLERE, suéd, s. Retenue, Gui de palan. — V. Affhaalen, Hålla af.

AFIANZAR, esp. v. a. et n. (Composé, comme Fier, défiance, confiance, du lat. *Fidere*, *Fidentia*.) Assurer, en parlant du pavillon; Se faire, S'établir, en parlant du vent. *Dicc. marit. esp.* (1831). — V. Afirmar, Asegurar, Fijar.

AFIEZI, madék. v. (Probablement d'*Afa*, autre, et *Fiezi*, du radical à nous inconnu qui a fait : *Fihets*, joint, ceint; *Fiheho*, lié; *Fihefah*, paix, joindre à un autre; *Feheh*, attaché; *Fehé*, lien; *Fanau*, usage; *Fatats*, serré; *Fatsik*, clou; *Fantsik*, ancre; *Filou*, aiguille; *Fitela*, amour; *Fiter*, étreint; *Fitsambouts*, captif; *Lefitch*, fermeture; *Lif*, articulation, jointure, pli, etc.) Amarrer. — V. Didif, Mameh.

1. **AFILAR**, esp. v. a. (De *Fil* ou *Filo*.) Filer. — V. Filar.

2. **AFILAR**, port. anc. v. a. — « E a naó Afilou logo sobre a amarra, e cahio em cinco braças e meia. » *Com. Dalboq.*, part. 4, chap. 8. — Dans le passage qu'on vient de lire, *Afilar* n'a aucun des sens qu'attribuent à ce mot les dictionnaires portugais les plus estimés; il signifie : Filer. « Le navire fila tout d'un coup son amarre, et tomba sur cinq brasses et demie. »

AFIRMAR, esp. v. a. et n. (De *Firmo*; lat. *Firmus*, solide, ferme.) Assurer, en parlant du pavillon; se Faire, Demeurer dans une direction constante, en parlant du vent; Appuyer ou roidir certaines manœuvres, et, par exemple, les bras. — « Afirma por barlovento! » Appuie les bras du vent! — « Siempre que se ofrezca largar la vela de gavia, ò qualquiera otra, se Afirmaran primeramente las brazas, para que la gente quede segura sobre la verga... » Fernandez, *Pract. de Maniobras* (1732), p. 7.

AFKAPPE, dan. v. Couper. — V. Abkappen.

AFKLEEDEN, holl. v. a. (Composé comme l'all. *Abkleiden*. [V.]) Défourrer.

AFKLŒDE, v. a. dan. (Même composition que le précédent.) Enlever les bordages, Déborder, Dégarnir, Oter la fourrure d'un câble, d'un hauban.

AFKLÄDA, suéd. v. a. (Même composition que le précédent.) Défourrer.

AFKOELE, dan. v. a. (Du préf. *Af* et de l'angl.-sax. *Col*; isl. *Kul*, frais, froid, air froid.) Rafraîchir.

AFKOMEN ou **AFKOOMEN**, holl. et flam. v. a. (Composé comme l'all. *Abkommen*. [V.]) Échapper.

AFKOMMA, suéd. v. a. (Composé comme l'all. *Abkommen* [V.]) Échapper. — Le Dict. fr.-suéd. (1795), au mot : *Échapper*, dit : Undkomma.

AFKOMME, dan. v. a. Échapper.

AFKORTE, dan. v. (D'*Af* priv. et de *Korte* (angl.-sax. *Skirtane*, diminuer; isl. *Skorta*, manquer.) Retrancher. — « *Afkorte en mand hans proviant*, retrancher un homme de sa ration. » (H. Fisker.) — Manque à Röding.

AFLADE, dan. v. (D'*Af* privatif et de *Lade* (angl.-sax. Ladan (*Ladane*) ou Hladan (*Hladane*.) Charger; isl. *Hlada*.) Décharger un navire. — Manque à Röding. — V. Aflosse, Lette et shib, Losse et skib ud.

AFLANDSVIND, dan. s. (D'*Af*, de; *Land*, terre; *Vind*, vent.) Brise de terre. — Manque à Röding.

AFLÈ, bamb. v. (Proprement : Délier.) Déferler, en parlant d'une voile; Démarrer.

AFLECHADE, AFLECHASTE, AFLECHATE, esp. anc. s. m. Enfléchure. —V. Flechaste.

AFLINE, dan. v. a. Mettre en ligne, Aligner. — Manque à Röding.

AFLOJAR, esp. v. a. (Peut-être du gr. Ἄφλογος, sans flamme, et, par extension : sans ardeur, sans force.) Se dit du vent qui perd de sa force, qui mollit et va tomber. — « Pero », dit le *Dicc. marit. esp.* (1831), «esta locucion no es rigorosamente marinera. »

AFLOOPEN, holl. v. a. (D'*Af*, hors de, et de *Loopen*, fait de l'angl.-saxon *Hléapan*, courir. C'est de *Looper* (angl.-sax. *Hleápere;* isl. *Hlaupari*), coureur, qu'a été fait le mot d'argot Loupeur, usité aujourd'hui chez les ouvriers parisiens, et même dans les ateliers d'artistes. Le loupeur est un dissipé qui va courir, se promener, au lieu de travailler.) Proprement : Descendre. — V. Voor de wind afloopen, Ein schip laaten afloopen.

AFLOOPEND WATER, holl. s. (Proprement : Eau descendante.) Èbe, Jusant, Reflux. — V. Water.

AFLOSSE, dan. v. (D'*Af*, séparation, et de *Losse* (all. holl. *Los*, déchargé, léger; de l'isl. *Laus*, libre, délié.) Décharger un navire. — Manque à Röding. —V. Lette et skib, Losse et skib.

AFLOSSEN, holl. v. a. Proprement : Délier. — *Aflossen* est composé comme *Ablösen*. (V.) V. Het quartier-volk aflossen.

AFLÖB, dan. s. (Même étymol. qu'*Afloopen*. [V.]) Découlement des eaux.

AFLÖBE ou **LADE ET SKIB LÖBE AF STABELEN**, dan. v. a. Lancer un bâtiment.

AFLÖBNINGSBLOK, dan. s. (Composé d'*Aflöbning* [fait d'*Aflöb* (V.)], action de lancer un navire, et de *Blok*, poulie.) Poulie de lancement.

AFLÖBNINGSGIE, dan. s. (Composé d'*Aflöbning* et de *Gie*, caliorne.) Caliorne de lancement.

AFLÖBNINGSFLŒDE, dan. s. (Composé d'*Aflöbning* et de *Flœde*, coite, anguille.) Coite pour le lancement d'un navire.

AFLÖBNINGSPUDE, dan. s. (Composé d'*Aflöbning* et de *Pude*, chariot.) Ber, Berceau pour lancer un navire.

AFLÖSE VAKTEN, dan. **AFLÖSE VAGTEN**, suéd. v. a. Relever le quart. — *Aflöse* est composé comme l'*Aflossen* holl. et l'*Ablösen* all. (V.)

AFKNIBE VINDEN, dan. v. a. (De l'angl.-sax. *Cnif*, couteau, d'où le fr. Canif. *Afknibe* signifie, dans la langue vulgaire, Oter en pinçant avec des tenailles, avec les ongles, etc.) Serrer, Pincer le vent. — Manque à H. Fisker. — V. Abkneiffen.

AFOGONADURA, esp. anc. s. f. Devenu *Fogonadura*. (V.)

AFONDABLE, esp. anc. adj. (De *Fondo*. [V.]) Se disait en parlant d'un passage où la mer est peu profonde, assez pourtant pour qu'on y puisse naviguer. —V. Hondable.

1. **AFONDAR**, esp. anc. v. a. (D'*A fondo* (lat. *Ire ad fondum*.) Plonger, Aller à fond, Sombrer, Couler bas.

2. **AFONDAR**, vénit. v. a. (Même origine que le précédent.) Mouiller, jeter l'ancre. —V. Força de remi.

AFONDER, fr. anc. v. a. (De l'esp. *Afondar* ou de l'ital. *Affondare*. [V.]) Couler bas. — « Y ot tant de gens ou dit batel, qu'ilz furent en doubte d'Afonder en la ditte riviere et de noyer. » *Lettre de rémission* de 1389, citée par D. Carpentier :

— « Théophylus perille en mer,
Théophylus Afonde et noie. »
Miracle cité par D. Carpentier.

AFONDRER, vieux fr. v. a. (Variante d'*Afonder*. [V.]) Couler bas. —V. Effondrer, Neif, Vessiau.

AFORRAR, AFORRO, esp. v. a. et s. m. (De *Forro*, qui a la même origine que notre mot *fourrer*.) Fourrer, Fourrure. — V. Forro.

AFORRO DEL CASTILLO, esp. anc. s. m. (Doublure et garniture en bois du château, Bordage du château. —V. Foro, Palmexare.

AFOSCARSE, esp. v. r. (Du lat. *Fuscus*, sombre.) (Corruption d'*Afuscare*.) Se rembrunir, se charger, en parlant du temps, de l'atmosphère, de l'horizon. — V. Afuscarse, Enfoscarse, Ofuscarse.

AFOUEZOU, madék. v. Abandonner. —V. Mang-haria.

AFPUTSA, suéd. v. a. (Composé comme l'all. *Abputzen*. [V.]) Moucher.

AFPUTSE, dan. v. a. Moucher. — Manque à H. Fisker et à Const. Vilsoët.

AFPUTZEN, holl. v. a. Moucher. —V. Afsnuiten.

AFRAAKEN, holl. v. a. (De *Raaken*, toucher [angl.-sax. *Racan* (Racane)], et, par extension, s'égarer, et d'*Af*, loin. Se séparer, Efflotter, Dériver. —V. Afdryven.

AFRAGATADO, esp. adj. (De *Fragata*.) Frégaté, en parlant d'un vaisseau dont la carène ressemble à celle d'une frégate.

AFRANALLAR, AFFRANALLAR, cat. v. a. (Du lat. *Frenum*, frein.) Lier un navire à un autre avec un cordage que les Espagnols appellent Frenillo; lier ensemble plusieurs navires pour former une ligne de front dans un combat. — « E safranallaren la vna galea ab l'altra, axi que totes XXII galees Afranallades, etc. » *Chron.* de R. Muntaner, chap. 67. —V. Affrenellar, Franell, Frenillar, Gumena, Scarpir.

AFRENILLAR, esp. v. a. (Même étymol. qu'*Afranallar*.) — « Amarrar ò sujetar con frenillos (V.) » *Dicc. marit. esp.* (1831). Le même Dict., d'après un article d'un vocabulaire manuscrit composé par l'amiral Fern. de Navarette, donne ce sens au mot *Afrenillar* : « Suspender los remos cuando se va bogando. » — V. Fourneladou.

AFRETAR, esp. v. a. Selon le *Dicc. marit. esp.* (1831), *Afretar* se dit de la brume que le vent dissipe, du voile d'obscurité qui couvrait le navire, et qui se déchire actuellement. — *Afretar* est aussi un synonyme ancien de *Fretar;* c'est notre : Affreter. (V. Fretar.) — Le *Dict. esp.-fr.* de M. Berbugger (1839) donne au verbe *Afretar* le sens de *Fauberter*. Nous n'avons jamais vu ailleurs *Afretar* avec cette signification. Dans son *Dict. fr.-esp.*, M. Berbugger, d'accord en cela avec Neuman, nomme le faubert : *Lampazo*, et traduit notre verbe : Fauberter par ces mots : *Limpiar con el lampazo*, n'adoptant pas le verbe *Lampazear*, qui est usuel à bord des navires espagnols; mais il ne place point *Afretar* à côté de *Limpiar con el lampazo*. — Nous ne savons quelle peut être l'étymologie d'*Afretar* dans le sens de : se dissiper; il est clair que ce terme ne peut avoir rien de commun avec *Fretar*, fait du fr. : Freter. (V.)

AFRÉTER, fr. anc. v. a. Pour Affréter. (V. Frètement.) Cette orthographe était assez ordinaire au XVIIe siècle; c'est

celle de Guillet (1678-1683) et celle d'Aubin (1702), qui le copie.

AFRÉTEUR, fr. s. m. (Orthographe ancienne d'*Affréteur.* [V.]) — « Afréteur est un marchand particulier qui prend un vaisseau à loüage, et qui en paye tant par mois au propriétaire pour le Fret. » Guillet (1678-1683).

AFRICO, esp. s. m. (Du latin *Africus.* [V.]) Le Sud-ouest de l'Océan, le Lébèche de la Méditerranée.

AFRICUS, lat. s. m. (D'*Africa.*) Le vent d'Afrique; vent de sud-ouest :

— « Una Eurusque Notusque ruunt, creberque procellis
Africus; et vastos volvunt ad litora fluctus. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. 1er, v. 90.

— V. Æolus.

AFRONTAR, esp. anc. v. n. (Du lat. *Frons*, front.) Présenter le front, l'avant, à un point de la côte. (*Dicc. marit. esp.* [1831.]) — *Afrontar* est, comme on voit, une figure par laquelle le navire est comparé à un être humain, et sa partie antérieure au front de l'homme.

AFSCHAAKEN, holl. v. a. (De *Schaaken*, enlever, ravir, qui semble en relation avec le vieux français *Saquer*, tirer; et d'*Af*, préfixe de la séparation.) Affaler.

AFSCHEIDEN, holl. v. a. (Composé comme l'all. *Abscheiden.* [V.]) Se séparer, Efflotter. — V. Afraaken.

AFSEGLA, suéd. v. a. (D'*Af*, séparation; *Segla*, de *Segel.* [V.]) Faire voile, Mettre à la voile, Partir; Rompre un mât, Démâter sous voiles.

AFSEILE, dan. v. a. (Ancienne orthographe : *Afsejle.*) (*Af*, séparation; *Seile*, de *Seil.* [V.]) Faire voile, Mettre à la voile, Partir.

AFSEILE MASTEN, dan. v. n. Rompre un mât, Démâter d'un mât qui se brise sous voiles. — Const. Vilsoët, qui donne le mot *Afseile*, ne lui prête pas le sens que nous lui donnons ici d'après Röding. Röding écrit *Afsejle*, suivant l'orthographe ancienne. — H. Fisker ne donne pas *Afseile*, et à son article : *Seile*, il néglige *Seile af*, ce qui nous porte à croire qu'il est tombé en désuétude depuis le temps où Röding recueillit les termes danois de son *Wörterbuch der marine* (1793).

AFSKAGA, suéd. v. a. (Même étymologie que le holl. *Afschaaken.* [V.]) Affaler.

AFSKAGE, dan. v. a. Affaler.

AFSKEPPA VARORNA, suéd. v. a. (De *Skeppa*, fait du sax. Scipian (*Skipiane*), d'*Af*, préfixe de la séparation, et de *Varorna*, de *Vara*, isl. et suéd. [sax. *Ware*], marchandise.) Embarquer des marchandises.

AFSKRIKKA, suéd. v. a. Filer un peu, Choquer, Mollir. — V. Abschrikken, Lossa, Fira.

AFSKRIKKE, dan. v. a. Filer un peu, Choquer, Mollir. — Manque à H. Fisker, qui a le verbe *Skrække*, signifiant : choquer, donner du mou. — V. Fire.

AFSKRIKKEN, holl. v. a. Filer un peu, Filer en douceur, Donner du mou, Mollir.

AFSKYLLE DÆKKET, dan. v. a. (*Af*, séparation, *Skylle*, laver.) Laver le pont. — V. Spule. — *Afskylle et skib*, laver le navire.

AFSKÖLJA DÄKET, suéd. v. a. (*Af*, séparation, *Skölja*, laver.) Laver le pont. — V. Spola.

AFSLINGEREN, holl. v. n. (*Af*, séparation, division; *Slingeren*, rouler [de l'angl.-sax. *Slingan(e)*, tordre.]) Rompre un mât par l'effet du roulis.

AFSLINGRA, dan. v. a. Rompre un mât par l'effet du roulis.

AFSLINGRE, dan. v. a. Rompre un mât par l'effet du roulis.

AFSLÅ (ou *Slå af*) SEGEL, suéd. v. a. (D'*Af*, préf. de la séparation, et de *Slå*, de la même origine que le holl. *Slaan.*) (V. De zeilen afslaan.) Désenverguer une voile.

AFSNUITEN, holl. v. a. (De *Snuiten*, moucher [angl.-sax. *Sniðan*, couper; isl. *Sníða*], et d'*Af*, préfixe de la séparation.) Moucher. — V. Afputzen.

AFSŒTTE, dan. v. a. (*Af*, éloignement; *Sœtte* (du sax. *Setan(e)*, mettre.) Déborder, pousser au large.

AFSTAKELEN, holl. v. a. (Composé comme *Abstakeln.* [V.]) Dégréer.

AFSTROOMEN, holl. v. a. (Composé comme *Abströmen.* [V.]) Être emporté par le courant; Aller en dérive.

AFSTRÖMMA, suéd. v. a. Être emporté par le courant; Aller en dérive; Être drossé par le courant.

AFSTRÖMME, dan. anc. v. a. Être emporté par le courant; Aller en dérive; Être drossé par le courant. (Röding.) — Manque à Const. Vilsoët et à H. Fisker.

AFTAAKELEN (EEN SCHIP), holl. v. a. (De *Takelen* ou *Taakelen* (V.), gréer, et du préf. *Af*, exprimant l'idée de séparation.) Dégréer un navire, le Désarmer.

AFTAKELING, hol. s. m. Dégréage, Dégréement; Action de dégréer; État du navire, du mât, de la vergue qu'on a dégréée.

AFTAKKE, dan. v. a. (*Takke*, comme *Thank* angl. et *Danken* all., du sax. Ðancian (prononcé à peu près : *Sancian(e)*, briser.) Congédier. — *Aftakke skibsfolket*, congédier l'équipage. — V. Afdanke.

AFTAKLA, suéd. v. a. (Composé comme *Abstakeln.* [V.]) Dégréer.

AFTAKLE, dan. v. a. Dégréer.

AFTAKLING, dan. suéd. s. m. Dégréage, dégréement; Action de dégréer; État du navire, du mât, de la vergue dégréée.

AFTÖK, isl. s. Tempête violente.

AFTRHLAUP, isl. s. (D'*Aftr*, en arrière, et de *Hlaup*, course; angl.-sax. *Hleápan*, courir.) Ebbe, Reflux, Jusant. — V. Fiara.

AFTRHLESTR, isl. s. (De *Aftr*, arrière, et de *Lest*, charge.) Petite barque, très-chargée sur l'arrière.

AFTRSTAFN, isl. s. (De *Aftr*, derrière, et de *Stafn.* [V.]) Arrière, Poupe.

AFUNDARE, bas lat. v. a. (De l'ital. *Affondare.* [V.]) Couler à fond. — V. Affundare.

AFUSCARSE, esp. v. r. (Du lat. *Fuscus.*) Première conformation du mot dont *Afoscarse* est une corruption. — V. Afoscarse.

AFUSTAR-SE, port. v. r. (Moraës rapporte ce mot à *Ahustar*, et lui donne le sens de : Alar-se pelo ahuste. » (Se haler au moyen de l'*Ahuste*, qu'il croit être un câble.) Il a tort. *Afustar*, dans le cas de la phrase de Castanheda qu'il cite, est évidemment pour *Ajustar*: « Afustaraõ-se para fora, » « ils s'ajustèrent, s'arrangèrent, s'établirent dehors, » et non pas ils se halèrent dehors avec un ajust. On peut ajuster deux

cordes ensemble, mais on ne peut pas s'Ajuster, c'est-à-dire se faire ajust.

AFUSTE, esp. s. m. (De *Fusto*, bois.) C'est notre : *Affût*. (V.) Les Espagnols n'appellent point de ce nom le chariot qui porte le canon, mais la plate-forme de bois sur laquelle on établit le mortier. L'affût de canon est nommé par eux *Cureña*. (V.)

AFVAL, holl. s. (D'*Afvallen*. [V.]) Abattée.

AFVALLEN, holl. v. a. (Proprement : Tomber; du lat. *Fallere*, tromper, et, par extension : Manquer. Le sax. a *Feallan(e)*, faillir, l'isl. a *Falla* et *Fell*, qui ne paraissent pas différer du latin, et qui lui sont peut-être empruntés.) Arriver, Laisser ou Faire porter, Abattre. — V. Afhouden.

AFVIEREN, holl. v. a. Selon Röding, Filer, larguer, mollir un cordage. P. Marin, *Dict. holl.-fr.*, *fr.-holl.* (Amst., 1762), n'admet pas cette signification du mot *Afvieren;* il dit seulement *Vieren*. Winkelmann, *Dict. holl.-fr.* (Utrecht, 1773), n'a pas *Afvieren;* il n'a que *Vieren*. — V. Abvieren.

AFVIGE, dan. v. n. (Composé comme *Afwyken*. [V.]) Décliner, en parlant de l'aiguille aimantée; Varier.

AFVIKA, suéd. v. n. (Composé comme *Afwyken*. [V.]) Décliner, en parlant de l'aiguille aimantée; Varier.—V. Hafva, declination.

AFWAARTS, holl. adv. (Composé comme *Abwærts*. [V.]) Au large. — V. Zeewaarts.

AFWYKEN, **AFWIJKEN**, holl. v. n. (*Af*, éloignement; *Wijken*, reculer; du sax. *Waac*, mou.) Décliner, en parlant de l'aiguille aimantée; Varier.

AFWYNING VAN DE NAADLE, holl. s. Variation de l'aiguille aimantée. — V. Naadle.

AFZEILEN, holl. v. a. (*Af*, séparation; *Zeilen*, de *Zeil*. [V.]) Faire voile, mettre à la voile, Partir.

AFZETTEN, holl. v. a. (*Af*, séparation; *Zetten* (du sax. *Setan(e)*, mettre.) Déborder; Pousser au large. — Dans le Dict. de Röding on lit : *Afsetten*.

AGALIBAR, esp. v. a. (De *Galibo*, calibre, gabarit.) Faire un gabarit, gabarier. — V. Galibar.

AGANTER, fr. v. a. fig. (De l'ital. *Aguantare*. [V.] Saisir, Tenir ferme; et, par extension : Attraper, Atteindre.—*Aganter un vaisseau*, l'atteindre. Romme (1792) dit que ce terme est du style le plus familier. C'est le reproche que l'on peut faire, en général, au style des matelots, qui ont fort peu de souci du beau et du bon langage; mais ce n'est guère ici le cas. *Aganter*, plus usité jadis dans la marine de Provence que dans celle du Nord, était fort expressif, car il signifiait proprement : Saisir avec le gant ou gantelet, et tenir ferme comme avec une main de fer, dont le gantelet était la représentation. Cette figure énergique n'était ni mauvaise, ni triviale; elle a vieilli, et c'est tout son tort. Elle est maintenant hors d'usage : c'est ce que Romme aurait dû dire.

AGARRADERO, esp. s. m. (d'*Agarrar*.) Tenue d'un mouillage. — V. Fondeadero, Tenedero.

AGARRAR, esp. v. a. et n. fig. (De *Garra*, ongle, griffe. Oudin, 1660. L'isl. a *Gáradr*, déchiré.) Fixer le bec de l'ancre au fond de la mer; Mordre le fond. — « *Agarrar el puerto, el fondeadero*, Jeter l'ancre dans un port, Prendre un mouillage, après avoir reconnu, sondé ce mouillage ou ce port. » (V. Coger.)

AGARRARSE, v. r. (S'accrocher), Persister, S'obstiner, en parlant d'un temps contraire ou mauvais; S'enfoncer dans la vase ou le sable, en parlant d'un navire lancé à la mer, et y demeurer si fortement retenu, qu'on ne peut l'en arracher par les moyens ordinaires.

AGARROCHAR, esp. v. a. (De *Garrucho*. [V.]) Haler fortement sur les boulines, en même temps qu'on hale sur les bras de dessous le vent, pour orienter les voiles le plus près du vent possible. *Dicc. marit. esp.* (1831). — Il semble que ce mot soit une contraction d'*Agarrar* et de *Garruchos*, et qu'il veuille peindre l'action des pattes de bouline, accrochées comme des griffes aux *garruchos* frappés sur la ralingue de la voile, et faisant effort pour arracher cette ralingue. — La *bolina agarrochado* est celle qui est très-fortement halée, ou, comme disent nos marins : halée à plat.

AGEA, lat. s. f., que J. Scheffer (p. 50, *de Militia navali*) appelle Agear, Pont, Coursie. — Festus donne cette étymologie du mot *Agea* : « Ageia, Agea, Via in navi quod in ea quæque res Agi solet. » Isidore, liv. 19, définit l'Agea : « Via vel loca in navi per quæ ad remiges hortator accedit. » Nous nous croyons autorisé, par cette définition, à voir dans l'*Agea* des navires antiques la Coursie (V.) des galères et galiotes du moyen âge. Un passage de Nicolao Speciali (*de Rebus siculis*, livre 4, chap. 13), cité par du Cange, présente le mot *Agea* dans un sens qui n'est pas tout à fait celui que lui donnait Isidore de Séville, probablement d'après ce vers d'Ennius (liv. 8) :

« Multa foro ponunt, Ageaque longa repletur. »

— Omnis, dit Speciali, in hac vindicta crudelitatis modus exceditur, omnis quidem pietas relegatur, imago mortis ubique prætenditur, ubique calcantur cadavera pedibus bellatorum, Agea carinarum spumanti cruore tingitur, rivus affluentis sanguinis per foros egreditur. » Dans cette phrase, *Agea* pourrait bien désigner le Pont. — V. Aquila.

AGEATOR, lat. s. m. (D'*Agea*. (V.), ou de l'adv. lat. *Age!* « Allons! Courage! » Parole que l'*hortator* (V.) jetait souvent aux rameurs du vaisseau long, pour les exciter et les soutenir dans leur action.) Nom d'un officier des navires à rames, dont la charge consistait à exciter le zèle des rameurs, à les forcer à nager vigoureusement et ensemble.

AGENT-VICTUALLER, angl. s. Agent des vivres, Directeur des vivres de la marine. — « It was proposed to Mr Anson, after it was resolved that he sould be sent to the south-seas, to take with him two persons under the denomination of Agent-victualers. » Rich. Walker, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 1er, p. 10. — V. Victualler.

AGERMANAR, cat. anc. v. a. (Du lat. *Germanus*, frère. Le bas latin avait le mot *Germanitas*, signifiant : société, communauté de biens.) Associer, faire un tout commun de choses différentes. Quelquefois le patron d'un navire et les marchands, ou bien le patron, d'accord avec tout ce qui avait des intérêts à bord, associaient les marchandises l'une avec l'autre, ou les marchandises avec le navire, afin que tout contribuât dans le cas de jet, d'avarie ou de pillage partiel fait par les corsaires. — « E si la nau ó leny se perdrá ó prendrá algun dan, é l'senyor de la nau ò de leny é los mercaders Agermanaran l'aver ab la nau ó leny, è la nau ò leny ab l'aver, se perdrá, aquella roba que s'salverà deu aiudar à smenar » (indemniser) « la nau o leny segons que les convinances seran entre ells empreses. » *Consul. de la mer*, chap. 152, édit. Pardessus, p. 171, t. 2, Collect. des lois marit.

AGGERMINARE ou **GERMINARE**, ital. anc. Selon Stratico, Jeter, Faire le jet. — Nous n'avons rencontré ce terme nulle part, et nous ne voyons pas comment le germe, le bourgeon, a pu devenir le jet. Aussi croyons-nous qu'*Aggerminare*

est une corruption italienne du catalan *Agermanar*. (V.) — V. Gettare.

AGGIACCIO, ital. anc. s. n. (Ce mot, dont nous ne savons pas l'origine, ne saurait avoir rien de commun avec l'ital. *Giaccio* ou *Ghiaccio*, signifiant : glace.) Barre du gouvernail. — « Aggiaccio è vn pezzo di legno accommodato in forma di manico, col quale si moue il timone. » Pantero-Pantera, *Vocabol. nautico* (1614). — V. Giaccio. — Manque à Duez (1674). — Neuman écrit : Aghiaccio. — V. Andare ad orza, Barra del timone, Giaccio, Manovella del timone, Palanchinetto.

AGGIUSTA E VEJE, géno. v. a. (De l'ital. *Aggiustare*. [V.]) Mettre les voiles en état, les ajuster ou arranger, les raccommoder. — V. Arrangià.

AGGIUSTARE LE VELE, ital. v. a. (D'*Ad* et de *Giusta*, selon, conformément; fait du lat. *Juxta*, rad. *Jungere*, joindre.) Arranger, préparer, mettre en état les voiles du navire. — V. Racconciare le vele.

AGGIUTANTE, gén. s. m. (De l'ital. *Ajutante*. [V.]) Adjudant. Matelot de l'amiral; navire matelot d'un autre.

AGGOTTARE, ital. v. a. (De *Gotta*, goutte [latin *Gutta*.]) Égoutter un navire, vider la sentine. — V. Gottare.

AGGRAIS, vieux fr. s. m. pl. (Variat. orthog. d') Agrès. — « Monseigneur, si-tost que fus arriué en cette vostre ville de Rouën, i'y enuoyay en toute diligence querir mon lieutenant, lequel estoit allé mener des Aggrais a Honnefleur pour armer vos nauires, ainsi que le vice-admiral et ceux qui en ont la charge luy auoient fait sçauoir. » Louys, duc d'Orleans, au roy, 9 juin 1491; *Hist. de Charles VIII*, in-fol. (1684), p. 613. — V. Aggreils, Agrays.

AGGRAPPARE, ital. v. a. (De *Grappa*, griffe, action de saisir. L'étymologie de *Grappa*, comme celle d'Agripper, n'est pas incertaine; ces mots ne viennent ni d'*Arripere*, fait de *Rapere*, prendre de force, ni du gr. Γρυπός, au bec recourbé, ou d'Ἁρπάγη, harpon; ils ont été faits de l'angl.-sax. *Gripan* (*e*) [isl. *Greipa*], saisir, prendre.) Accrocher. — V. Agraffe.

AGGRAPPARE COL GANCIO DELLA LANCIA, Saisir avec la gaffe; Gaffer.

AGGRAPPARE UN BASTIMENTO, Jeter les grappins d'abordage à un bâtiment. — V. Afferrare una nave.

AGGRAVER (S'), fr. anc. v. pr. (Le même qu'*Engraver*, plus moderne. Ce mot n'a point la même origine que l'ital. *Aggravare*, surcharger, aggraver, fait de *Grave*, lourd, grave; il vient de *Gravier*, *Grave* ou *Grève*, fait du bas latin *Graveria* ou *Gravarium*, faits eux-mêmes de *Grava*, forme de *Glava*, *Glara*, *Glaria* (lat. anc.), et il signifie : Toucher, Échouer sur le gravier, sur le sable.) — « La nef s'Aggrave en vn platis ou en quelque vase où la mer est basse... » Le père René François, *Merveilles de nature*, édit. de 1629, p. 106.

AGGRÉER, vieux fr. v. a. (Variante d'*Agréer* (V.), plus près de l'étymologie.) Gréer. — « Pour seruir à appareiller et Aggréer » (à garnir de ses agrès et apparaux) « ladite galeace (*le Saint-Pierre*, en 1538, au Havre) de ce qu'il restoit de ses furains (funins, cordages). » Fol. 30, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — V. Agréer.

AGGREILS, vieux fr. s. m. plur. (Variante d'*Agreils*. [V.]) Agrès. — « ... La valeur du radoub, Aggreils, apparaux et victuailles, se prendront suivant l'estat de la despense raisonnable qui sera faite... » *Guidon de la mer*, chap. 19, art. 6.

AGGRUPPA, géno. v. a. (De l'ital. *Aggroppare*, *Groppo*, nœud.) Nouer.

AGGUANTA, géno. v. a. (De l'ital. *Agguantare*. [V.]) Saisir, Souquer. — « *Agguantà en gancio* » (saisir avec un croc), Gaffer.

AGGUANTARE, ital. v. a. (De *Ganto*, gant. Duez, qui écrit d'ailleurs ce mot avec un seul *g*, le définit ainsi : « Prendre et tenir bien serré, comme en prenant avec des gants. » Peut-être aurait-il dû dire : « Comme lorsqu'on serre avec un gantelet. ») Saisir, Souquer. — V. Aganter, Aguenta.

AGGUAZZO, ital. s. m. — V. Chiodo.

AGHABA, ar. s. Nom d'un lourd bateau du Nil, qui transporte des marchandises pendant la saison des basses eaux. Il tire peu d'eau, et a le fond plat. L'Aghaba, mâté d'un seul mât, porte une grande voile latine. — « Là, il fallut encore transborder le matériel sur des Aghabas, bateaux à fond plat, destinés spécialement à la navigation du Nil. » A. Lebas, *l'Obélisque de Luxor* (in-4°; Paris, 1839), p. 30.

AGHERBINO, ital. s. m. Le garbin, le vent du sud-ouest. — V. Garbino, Libeccio.

AGHETTO, ital. s. m. fig. (Diminutif d'*Ago*. (V.) Dans la langue vulgaire, ce mot désignait, au XVIIe siècle, le ferret de l'aiguillette, et, par extension, l'aiguillette elle-même; il désigne, dans la marine, cette petite corde que les marins français appellent une :) Commande. — V. Comando.

AGHIACCIO, ital. s. m. — V. Aggiaccio.

AGIATO, vénit. adj. (D'*Agiare*, donner de la commodité, de la facilité.) Mou, Qui n'est pas abraqué, en parlant d'un cordage; Qui n'est pas bien de calibre, en parlant d'un boulet de canon.

AGIAXO, géno. s. m. (De l'ital. *Aghiaccio* [V.]) Barre de gouvernail. — V. Manuela du timun.

AGIONE, ital. esp. s. m. Nom que les Espagnols donnaient, au XVe siècle, à un vent qui paraît être celui d'E.-N.-E., si nous en croyons le passage suivant du *Viag. di* P. Quirino (1431) : « E perche regnaua il vento chiamato in quella costa Agione, il quale largo dal terreno dimostra da greco... » Ap. Ramus, t. II, p. 200 D.

AGITATION DES FLOTS OU DE LA MER, fr. s. f. (Du lat. *Agitatio fluctuum*. (Cicero pro Mur., chap. 17.) (Port. *Escarseo*, *Folla*; esp. *Escarceo*; russe Обуреваніе (*Obourévanié*); illyr.-dalm. *Valjävica* (Valiavitcha); ar. *Maoudi*.) État de la mer que le vent agite et soulève. Le clapotis, le clapotage, la houle, sont des degrés différents de l'agitation de la mer.

AGNEVILLOT. Pour Aiguillot. (V.) — « Je oy l'Agnevillot fremir. » Rabelais, *Panurge*, liv. 4, chap. 18. — Dans l'édit. *Variorum* (1823), on lit Aignevillot, aussi mauvais qu'Agnevillot.

AGNIN (*n* final sonnant), AGNIM, et, par abrév., AGN, madék. Variantes ou corrupt. d'*Anghin*. s. Vent.

AGNININI, madék. v. (De *Agnini*, vent.) Venter fort.

AGNO, géno. s. m. Araignée. — V. Sampa de gallo.

AGO, ital. s. m. (Du lat. *Acus*, aiguille.) Aiguille aimantée, et, par extension : Boussolle. — V. Aguechia, Agugia, Bossolo, Bussola, Bozzolo, Bussolo.

AGO DA VELA, ital. s. m. Aiguille à voile.

AGO DELLO SPERONE, ital. s. m. Aiguille d'éperon. — « Pezzo di costruzione ornato di sculture che appogiato al bracciolo della gorgiera vanno alla figura della prora. » Le comte Persano, Nomenclature ital. géno. — V. Freccia dello sperone.

AGO DI CARENAGGIO, ital. s. m. Aiguille de carène.

AGO PAZZO, ital. s. m. (*Pazzo*, fou; peut-être du lat. *Pati*, souffrir; rad. gr. Πάθη, douleur.) Aiguille affolée.

AGOA, port. anc. s. f. (Du lat. *Aqua*. [V.]) Eau, Voie d'eau. — « E em hum pairo (V.) que teve ao cabo de Boa-Esperança aboca huma Agoa grande... » (ouvrit une grande voie d'eau) « Porque a Agoa que fazia era pola carlinga, e naó se podia tomar sem se descarregar... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 11. — « Porque Fernão Martinez Dalmada tinha muita necessidade d'Agoa, foram tomar a Agoada de S. Bras. » *Ib.*, chap. 6. — « Item. Vos levaes daqy toda Agoa que parece que deues leuar per que se poderdes escuzar... » *Instructions données à* Lopo Soares d'Alvarenga; docum. de 1504, selon Barros.

AGOACEIRO, port. anc. s. m. (D'*Agoa*. [V.]) Grain, Ondée. — « Começou o vento a ventar tão rijo, e com tantos Agoaceiros, que as náos não podéram ter com o capitão mór, e apartáram se todas. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 8.

AGOADA, port. anc. s. f. (D'*Agoa*. [V.]) Aiguade. — « Descobrio huma Agoada muito proveitosa pera as náos, antes que se tivesse noticia da ilha de Sancta-Elena, a que por nome a *Agoada de Saldanha*. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 11.

AGOCCHIA, ital. anc. s. f. (Du bas lat. *Agogia*, fait d'*Aculeus*.) Aiguille de voilier, Aiguille à voile.

— « Agocchia, e canauaccio
Fustagno e buono impaccio. »

Francesco Barberino, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

AGOGIA, bas lat. s. f. Aiguille à voile. — « Item, filo pro velo, stoppa, Agogia, piscis, etc. » *Stat. génois de* 1441, chap. 11.

AGOLAR, esp. v. a. (? De *Gola*, gosier. Serrer le cou, étrangler la voile.) Serrer une voile. (Garçia de Palacios, 1587.) — Oudin (1660) dit : *Agolar la vela del nauio*, hausser et leuer le voile du nauire quand il veut marcher, attacher le voile à l'antenne et vergue. » Oudin n'est pas d'accord avec Garcia de Palacios sur le sens du mot *Agolar;* mais nous devons en croire plutôt ce dernier, qui écrivait un Dictionnaire de marine, que l'auteur du *Thrésor des deux langues espagnole et françoise*, qui était tout à fait étranger aux choses de la mer. Hisser la voile pour naviguer est une opération contraire à l'action de serrer la voile en la pliant contre la vergue où on l'attache.

AGOLIA, malt. s. (De l'ital. *Aguglia*. [V.]) Aiguillot. — V. Hdejet ta tmun.

AGOMENA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Gomena*. [V.]) Câble. — V. Agumen, Particeps.

AGOMER, ar. s. Capitaine, Patron. — « Quando chegarom ao porto Diogo Vasques foi sobre hum Caravo, que jazia bem sob a Torre da Couraça, e os mouros, que nelles jaziam cuidarom que era o lenho d'Alcacer, e começou hum delles a dizer *Agomer, Agomer*, que quer dizer em nossa lingoagem Arraes, Arraes! » *Chron. do conde* D. Pedro, cap. 54.

AGOSSOUGNOUANA (*Agossoug-nouana*), bamb. s. Abordage.

AGOZINO, ital. s. m. (De l'esp. *Alguazil*, fait, selon Constancio, de l'ar. *Al uasil*, le ministre, le vizir, ou d'*Al guazir*, le ministre de justice, selon Covarruvias.) Argousin. — « Agozino altro non é che il guardiano, chosi chiamano gli Spagnuoli i Barracelli, » (*Barrachel, barajel;* en ital. *Bargello* ou *Barigello*, prévôt, sergent d'armes) « e quei che hanno cura de' carcerati, il suo officio è guardar che non si fuggano i remieri, e menar gli Schiaui et Buonauogli a far acqua et legna per seruitio di galea... » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 94. — V. Aguzino.

AGOZZIN, fr. anc. s. m. (De l'it. *Agozzino*. [V.]) Argousin. — « ... quand les galeres retournent à Malte, les Agozzins soient obligez de conduire et mettre en vingt-quatre heures, dans la prison des esclaves de cette cité Valette, tous les forçats et les esclaves du trésor » (ou qui appartenaient à l'ordre) « et des particuliers qui sont à sa solde, et de les remettre entre les mains du capitaine des esclaves, retenant seulement 30 desdits forçats et esclaves pour l'ordinaire service des galeres. » *Stat. de l'ord. de Saint-Jean de Hierus.* (1603), tit. XX, art. 75; *apud* J. Baudoin, t. II, p. 267. — V. Agussin.

AGOZZINO, ital. s. m. (De l'esp. *Alguasil*.) Argousin. — « Il Parone ò Agozzino, che commanda á seruitij alla ciurma. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediterr.*, p. 85.

AGRAFER, AGRAFFER, vieux fr. v. a. (D'*Agraffe*. [V.]) Saisir avec des agrafes ou grappins. — « Agraffer et dégraffer les vaisseaux, c'est-à-dire accrocher, décrocher, les investir au combat, etc. » Le père René François, *Merveilles de nature*, chap. XII, art. 36. — « Pour défendre l'estacade du côté de la Rochelle, il y avoit 26 vaisseaux à rames, Galiotes, Brigantins et Chaloupes, divisés en six escadres, auxquels, en cas d'alarme ou de combat, il fut ordonné quels postes ils devoient prendre, avec ordre d'attaquer seulement tous vaisseaux qui viendroient, soit de la Rochelle, soit du côté de la mer, s'ils n'étoient point Agrafés par les vaisseaux d'entre les deux estacades... » *Mémoires* du cardinal de Richelieu (1627).

AGRAFFE DE FER, fr. anc. s. f. (De l'angl.-sax. *Grap*, participe de *Gripan*, saisir [isl. *Greipa*], en relation, peut-être seulement fortuite, avec le gr. Γρυπός, au bec crochu, au nez aquilin, Γρυπόω, recourber, Γρῖπος, filet. Le bas latin fit de *Grap : Graffa, Graffonus* et *Graffilium*, que nous montrent des documents des XIIIe et XVe siècles, cités par les continuateurs de du Cange.) Grappin. — « Crocs, mains et Agraffes de fer pour retenir et accrocher un navire. » Le père René François, *Merveilles de nature*, chap. XII, art. 31.

AGRAPPE, vieux fr. s. f. (Ital. *Aggrappare*, accrocher, de l'angl.-sax. *Grap*, participe de *Gripan*, saisir.) Grappin. — V. Gabanne.

AGRAPPER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Aggrappare*.) Accrocher. — « Que la marchandise ne fust bien Agrappée, tombant sur le quay, dans la mer, etc. » *Guidon de la mer*, art. 7.

AGRAYS, vieux fr. s. m. plur. (Variante d'*Aggrais* (V.), *Aggreils* (V.), et :) Agrès. — « ... s'il n'a esté fait aucune diligence pour retirer les Agrays, les hardes des officiers et des matelots » (des sept vaisseaux qui avaient fait naufrage à la fin de juin 1678, à la pointe de l'île des Aves.) Seignelay au comte d'Estrées, 8 août 1678. *Ordr. du Roy*, vol. 44, p. 392, v°. Ms. Arch. de la Mar.

AGRÉEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Agrès*. [V.]) Gréement. — « Mais tout consiste au choix d'vn homme qui ait vne parfaite congnoissance et experience de ce qui concerne la marine, specialement de ce qui despend des vaisseaux et de leurs Agréements. » *Mémoire* anonyme (commencement du XVIIe siècle) sur la conservation des vaisseaux dans les ports de Brest, Brouage et le Havre de Grâce; Ms. Bibl. nat., n° 9594; fol. 35.

AGRÉER, vieux fr. v. a. (Du vieux fr. *Arréer* (V.), la pre-

mière *r* s'étant changée en *g*.) Gréer. — « Agréer et fournir un nauire. » Le père René François, *les Merveilles de nature*, chap. XII. — « Le navire ainsi équippé et Agréé, le commissaire, accompagné du prévost et du maistre d'equipage, doit charger le capitaine de tout ce qui est dans le navire, et en tirer le receu. » Le père Fournier, *Hydrographie*, liv. 2, chap. 34. — V. Aggréer, Recorder.

AGRÉEUR, fr. anc. s. m. Celui qui était chargé d'agréer ou gréer les navires. — « C'est à eux » (aux officiers composant le conseil de marine) « le soin de commander les Agréeurs et maistres canonniers, de tenir prest ce qui est nécessaire pour vacquer chacun à ce qui est de sa charge; comme à l'Agréeur de passer tout le funin, frapper les poulies, orienter les vergues » (pour: Garnir les vergues; nous n'avons vu dans aucun autre auteur français le verbe Orienter employé dans ce sens, qui le détourne si étrangement de sa première acception. Les Italiens et les Espagnols ont *Orientare* (V.) et *Orientar* (V.) dans le sens de Préparer, Armer, Équiper, analogue à celui de Gréer ou Garnir), « et mettre tout ce qui est de sa charge en bon ordre. » Le père Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. 2, chap. 34.

AGREILS, vieux fr. s. m. plur. (Mauvaise orthog. d'*Agrès*, où l'introduction de l'*l* est contraire à l'étymologie.) Agrès. — V. Aggreils, Apparaulx.

AGRENER, fr. v. a. (Nous ne savons quelle est l'étymologie de ce mot, sans analogues dans les autres langues. Peut-être *Agrener* est-il une corruption d'*Arener* (*Arrenare*, ital.), dans le sens de: Devenir sec comme du sable.) (Angl. *To bale the boat*; russe Выливашь воду пзъ шлюпки (*Filivate vodou iss chlioupki.*) Vider l'eau d'une embarcation.

AGRÈS, fr. s. m. plur. (D'*Agréer* (V.), ou plus directement du vieux fr. *Arroy* ou *Array*. [V. Aréer.]) (Gr. anc. Ὅπλον, Ἄρμενα; gr. lit. mod. Ἐξοπλισμός; gr. mod. vulg. Ἀρματοσία, Ἀξάρτια; lat. *Arma;* bas lat. *Corredа, Sartia;* ital. *Arredi, Corredi, Armizzi, Attrazzi, Attrezzi, Sartiame, Sarte, Sartie;* vénit. *Armizzi, Choriedj;* géno. *Attressi;* malt. *Attrazzi, Ingigni;* cat. *Exarcia, Xarcia;* esp. *Jarcia, Xarcia, Pertrechos;* port. *Aparelhos;* vieux fr. *Aggrais, Aggreils, Agrays; Sarce, Sarchie, Sarcie, Sarcye, Sarsie;* isl. *Farvidr, Rœdi, Skipabúnadr;* angl. *Rigging;* all. *Takelasche, Takelwerk;* holl. *Takelagie, Takelasie;* dan. suéd. *Takelage;* russe Такелажъ (*Takélache*), Снасти (*Snasti*), Снаряды (*Snariadi*), Припасъ (*Pripass*), Ядрило (*Iadrilo*); illyr. dalm. *Brödna orûxja;* turc. *Guemi atatleri;* groënl. *Aklunaúrset;* mal. *Pega-ouei, Per langkap-an praou, Robing, Serba.*) Sous la dénomination d'Agrès on range tous les cordages, les voiles, les vergues et les poulies qui entrent dans l'armement d'un navire.

AGRÈS ET APPARAUX, fr. s. m. plur. (Lat. *Sartia et apparatus, Exarcia et apparatus;* cat. anc. *Exarcia è apparellamento.*) Armement d'un navire; équipement et artillerie d'un vaisseau. — V. Aggréer, Apparatus, Apparellaments, Apparaux, Exarcia, Recorder.

AGROUND, angl. s. m. En échouage, A la côte. — V. Ground.

AGTER, dan. holl. all. adv. (Du sax. *Æfter*, après, derrière; isl. *Aftar.*) En Arrière, de l'Arrière, en Poupe.

AGTERLICH, all. adv. Le même qu'*Agter*. (V.)

AGTERLIG, holl. dan. adv. Le même qu'*Agter*. (V.)

AGTERSKIB, dan. s. m. (Même composition qu'*Achterschip*. [V.]) Arrière, Poupe.

AGTERSTE—SECUNDANT, dan. s. m. Matelot d'arrière. — V. Secundant.

AGTER-STEVEN, holl. s. (De *Steven* (V.) et *Agter*. [V.]) Étambot.

AGTERSTEVN, dan. s. (Le même qu'*Agtersteven*. [V.]) Étambot.

AGTER-TOGT, holl. s. (Marchant derrière.) Arrière-garde.

AGU, vieux franç. s. m. (Du catal. *Agut*. [V.]) Clou. — V. Arbre.

1. **AGUA**, port. esp. s. f. (Du lat. *Aqua*. [V.]) Eau. — V. Agoa, Barra, Bastecer, Prele.

2. **AGUA**, esp. s. f. synon. de *Marea*. (V.) Mer, voie d'eau, courants. — V. Hacer, Ayre.

AGUA COMPLENTE, port. s. f. (*Complente*, de *Completar*, compléter.) Eau pleine, Marée haute. — « Os nossos navios começaron de sahir como a Agua foi complente. » *Chron. do conde* D. Pedro, chap. 58.

AGUA DEL TIMON, esp. s. f. (Eau du gouvernail.) Houache, Remoux, Sillage.

AGUACERA, basq. vulg. s. (Le même que l'esp. *Aguacero*. [V.]) Dans le basque littéral, le grain de pluie est nommé : Ubeldea, Ugoldea, Ujola, Usoberna.

AGUACERO, esp. s. m. (De *Agua*. [V.]) Grain mouillé; nuages qui se résolvent en pluie, bien que chassés par un grand vent. Le même que *Chubasco*. (V.) — « Y luego con vientos lestes » (avec des vents d'est) « nauegamos algunos dias con algunos Aguaceros y con buena mar apacible. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mendaña a la Nueua Guinea* (1567). Ms. XVI[e] siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — V. Aguazero, Bordo, Colaterales, Rodar, Temporal.

AGUACEIRO, port. s. m. Grain. — V. Agoaceiro.

AGUADA, port. esp. s. f. (D'*Agua* (V.) ou d'*Aquatio*. [V.]) Aiguade, Provision d'eau. — « Porque verdadeiramente se pode affirmar, que neste mar » (la mer Rouge), « e costa ha mayores difficuldades pera se poder nauegar, que em todo o circuito do grande Occeano, assi per o curso dos ventos, que nelle reinam, falta de Aguadas, sterillidade das costas... » *Prollogo* du *Roteiro* de Joam de Castro (1540), Paris, 1833, in-8°. — V. Agoada, Hacer el aguada.

AGUAGE, esp. s. m. (De *Agua*. [V.]) Provision d'eau. (Sarmiento.) — Aiguade. — Marée. — Grandes eaux, Marées vives (Ulloa). — Grand courant. — Sillage. — *Aguage del timon*, Remoux. — V. Estela, Reveses de la estela.

AGUANTA! ital. imp. du verbe *Aguantare*. (V.) C'était le commandement que faisait le comite quand il voulait que l'on cessât de haler sur un cordage, ou que les rameurs suspendissent la nage. *Aguanta!* correspond exactement à notre : Tiens bon! — « Aguanta, è tener ferme. » Barth. Crescentio, *Nautic. mediterr.* (1607), p. 142.

AGUANTAR, esp. v. n. fig. (V. *Aganter*.) Roidir une corde qui pendait; Abraquer le mou d'un cordage. (Dans cette acception, *Aguantar* est synonyme d'*Afirmar*.) — Par extension : Tenir bon, soutenir, résister, et même tenir la cape. — « *Aguantar atras y abozar delante*, tenir bon derrière et bosser devant. » — « *Aguantar delante*, tenir bon devant, pendant qu'on amarre derrière le cordage ainsi tenu. » *Dict. marit. esp.* (1831). — « Si el viento fuere de volina, ò largo, si Agantuarà la braza di Barlovento, y se arriara poco à poco... » Fernandez, *Practica de Maniobras* (1732).

AGUANTARE, ital. anc. v. a. (Selon Duez, de *Guanto*,

gant.) Tenir ferme, Tenir bon. — « *Aguantare*, Prendre et tenir bien serré, comme en prenant avec des gants. » Duez, 1674. — « Aguantare è pigliare et tener bene stretta alcuna cosa. » Pantero-Pantera, *Vocabular. naut.* (1614).

AGUANTARSE, v. r. Se maintenir, se tenir ferme.

AGUANTE, esp. s. m. Résistance. — *Aguante de vela*, résistance du navire contre l'effort de sa voilure qui tend à le faire tomber sous le vent. — *Aguante de bolina* ou *à la bolina*, résistance du navire contre la dérive provenant de l'allure du plus près. — « *Buque de mucho Aguante*, navire résistant bien au vent et à la lame. » *Dict. marit. esp.* (1831). — V. Sosten.

AGUARDAR, port. v. a. Aller en vue de... Rallier dans un endroit désigné. — « Escreveo a os capitães que sendo caso que seus peccados quisessem » (que s'il arrivait pour les péchés) « que alguna não se desamarrasse con aquello tempo, e desse vela, que o fossem Aguardar ás ilhas de Curia Muria... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 18.

AGUAZERO, esp. anc. s. m. (Variante d'*Aguacero*. [V.]) Grain de pluie. — « Martes 26 » (de juin 1635) « algunes Aguazeros. » *Relacion del viagen de flota, etc.* Ms. de 1635; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Barar.

AGUCCHIA, ital. s. f. (Du lat. *Acicula*.) Aiguille; Aiguille à voiles.

AGUÈL, lasc. s. et adv. (Étymol. incert. Peut-être de l'hindoust: *Aga*, signifiant: Front, qui est radical de *Agar*, signifiant: Avant, devant que... (P. 108, 109, t. 1er *Dictionary hindoost-engl.* de J. Taylor et W. Hunter, 1808.) Peut-être du port. *Aquem*, signifiant: Deçà, en deçà.) Devant. Le lieut. Th. Roebuck, p. 3 de son *Engl. and hindoost. nav. diction.* (1813), art *A head*, écrit *Agil*, *agul* (Aghel, Agal).

AGUGGIA, géno. s. f. (De l'ital. *Agugia* (V.) ou *Aguglia*. [V.]) Aiguille; Aiguille aimantée.

AGUGGIA ADDORMIA, géno. s. f. (Aiguille endormie.) Aiguille affolée.

AGUGGIA DA VEJE, géno, s. f. Aiguille à voiles.

AGUGGIOTTO, géno. s. m. (Diminut. d'*Aguggia*. [V.]) Aiguillot.

AGUGIA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Acicula*.) Aiguille aimantée. — « De l'Agugia, ouer Bossolo da nauigar, etc., de li deffeti, che po hauer, e come si ha da conzar. » *Arte del navegar*, per Mer Pietro Da Medina, Vinetia, M.D.LV, fol. CVIII. — Dans cette phrase, *Bossolo* a proprement le sens de *Boîte*: « L'aiguille ou la boîte à naviguer. » — V. le passage de la Stolonomie, cité à l'art. Boîte. — V. Ago, Langucchia.

AGUGLIA, ital. s. f. (Du lat. *Acicula*, ou d'*Aculeus*, aiguillon, dard, rad. *Acus*.) Aiguillot. — V. Agugliotto, Feminella.

AGUGLIA DI NAVIGARE, ital. anc. s. f. Aiguille pour naviguer, Boussole. — « ... Il primo stromento, che seco porta il piloto doppo la carta, è la bussola (V.), ò Aguglia di navigare, cosi da gli occidentali detta. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 208.

AGUGLIOTTO, ital. s. m. Diminut. d'*Aguglia*. (V.) Aiguillot. — « ... La braga del timone, qual sostiene che egli non salti sforzato dell' onde fuor dell' Agugliotto. » B. Crescentio, *Nautica Mediter.* (Rome, 1607, in-4°), p. 38. — « Agugliotto è vn ferro longo, conficcato dietro alla popa della galea, » (et aussi des autres navires) « nel quale s'inserisce il timone. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1612). — Duez définit l'*Agugliotto*: « Un fer dans lequel on met le timon appelé « Aidemoy. » Cette définition n'est pas tout à fait exacte, et reproduit l'explication peu claire de Pantero-Pantera. Le timon ou gouvernail ne se met pas (*inserisce*) dans l'aiguillot; l'aiguillot supporte le gouvernail, qui tourne autour de lui au moyen du femelot (V.) fixé au gouvernail, et dans lequel entre l'aiguillot. — V. Feminella.

AGUIGNIA (*Agouinia*), basque, s. (Étymol. inconnue.) Dames, Dent.

AGUILE, vieux fr. s. f. (Du lat. *Acicula* ou *Acucula*, diminut. d'*Acus*.) Aiguille de la boussole.

> « Puis c'une Aguile i ont touchie (é),
> Et en un festu l'ont couchie (é),
> En l'eve la metant sans plus,
> Et li festuz la tient desus. »
>
> BIBLE GUIOT, Ms. Notre-Dame, Bibl. nat., fol. 94, col. 1re, vers 35.

AGUILLE, vieux fr. s. f. Aiguille de la boussole.

> « Qui une Aguille de fer boute
> Si qu'ele pert presque toute
> En .j. poi de liège et l'atise
> A la pierre d'aimant bise. »
>
> CHANSON sur la boussole (13e siècle), publiée dans notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 208-9.

— V. Boite.

AGUILLET, vieux fr. s. f. (Aiguillette.) Petite aiguille aimantée. — « L'on touche » (la magnète, la pierre d'aimant) « ob » (avec) « une Aiguillet, et en festue l'on fiche. » Brunetto-Latini, lettre écrite de Londres, vers 1257 ou 58, et citée dans le *Monthly Magazine* du mois de juin 1802.

AGUILLOT, provenç. s. m. (De l'ital. *Aguglia*. [V.]) Aiguillot. — V. Maschio, Vitte.

AGUJA, esp. s. f. (Du lat. *Acicula*.) Aiguille aimantée, boussole. — *Aguja* a pour synonymes: *Aguja náutica*, *marina*, *de marear*, *de brujula*, *de variacion*, *magnetica*; *Calamita*, *Brujula*, *Compás nautico*, *Compas de variacion*, *Rosa nautica*, *Pixide nautica*. — « Este instrumento era muy comun en la marina castellana, por lo menos desde mediados del siglo XIII, segun la ley 28, tit. 9, partida 2a, del rey don Alonso el Sabio. » *Dicc. marit. esp.* (1831). — Instrument pour visiter l'intérieur des canons. — Aiguillot, ferrure mâle du gouvernail. (V. Patilla.) — Aiguillet de chèvre. (V. Bordon.) — *Aguja da camara*, Compas de chambre. — *Aguja de reves* ou *revirada*, Compas renversé, suspendu au plancher de la chambre du capitaine ou des officiers. — *Aguja de bitacora*, Compas d'habitacle. — *Aguja de marcar*, Compas de relèvements. — *Aguja azimutal*, Compas azimutal. — *Aguja de inclinacion*, ou, comme l'appelle Terreros: *Aguja declinante*, Compas de déclinaison. — *Aguja pesada*, Aiguille lourde, qui marque le nord avec peine. — *Aguja fija* ou *fina*, Aiguille qui marque bien exactement les rhumbs. — *Aguja loca*, Aiguille douteuse, qui cherche le nord, et paraît comme agitée par le doute. — *Aguja corregida*, Compas corrigé, où le nord de la rose marque exactement celui du monde. — *Aguja de saca-filasticas*, Dégorgeoir d'artilleur. — *Aguja de velero*, Aiguille à voile. (V. Provedura.) — *Aguja de relingua*, *de empalomar* ou *de relinguar*, Aiguille à coudre les ralingues à la voile. — *Aguja de juanetera*, Aiguille à coudre les perroquets. — *Aguja de tumbar*, Aiguille de carène. (V. Bordon.) — *Pararse la aguja*, Retarder son mouvement de rotation ou d'oscillation, en parlant de l'aiguille aimantée. — *Tocar*, *Retocar la aguja*, Frotter de nouveau l'aiguille à la pierre

d'aimant. — *Rumbear la aguja,* Marquer les rhumbs sur la rose des vents. — *Montar, Desmontar la aguja,* Monter ou Démonter la rose, la placer ou l'enlever de son pivot. — *Correr, Recorrer la aguja,* se dit en parlant du vent, qui, changeant sans cesse de position, fait le tour du compas. — « En Anocheciendo, las Agujas nornestan una carta » (à la tombée de la nuit, les aiguilles nord-ouestaient d'un quart). *Primer viage de Colon,* Domingo, 30 septembre. — V. Cebar, Cuartear, Dormirse, Galera, Gobernar, Maestralizar, Vuelta.

AGUJERO, esp. s. m. (D'*Aguja.*) Abri que va chercher un navire dans un pressant besoin. Le port, le havre, l'anse, la baie, l'embouchure de rivière à qui l'on a donné, par une figure assez hardie, le nom d'*Agujero,* n'a point de désignation analogue dans le français. Nous disons : Port de refuge, quand l'Espagnol dit : Port marqué par l'aiguille fixe, port connu, et dont on ne craint pas d'être éloigné par quelque variation inattendue du compas.

AGULHA, port. s. f. (Comme le vieux fr. *Aguille,* d'*Acicula.*) Aiguille aimantée, Boussole. — « . . . Mas quereesme dizer que por openyom de quatro mareantes, os quaes como som tirados da carreira de Frandes, ou de algũns outros portos pera que comũmente navegam, non sahen mais teer Agulha nem carta pera marear... » (. . . Mais qu'allez-vous me parler de l'opinion de quatre pilotes qui, étant pratiques de la route de Flandre [du chemin qui mène du Portugal aux Flandres], ou de quelques autres ports pour lesquels ils ont l'habitude de naviguer, ne savent guère se servir de la boussole ni de la carte marine. .!) Azurara, *Chr. de Guiné* (1453), p. 57. — Les Portugais modernes disent : *Agulha de marear* (aiguille pour naviguer), *Agulha nautica* (aiguille nautique). — L'*Agulha* est nommée, avec quelques autres instruments nautiques, dans le *Prollogo da roteiro por Joam de Castro.* (Commencement du XVIe siècle.) — V. Bússola, Compasso.

AGULHA DE VELA, port. s. f. Aiguille à voiles.

AGULHA DO LEME, port. s. f. (Aiguille de gouvernail.) Aiguillot. — A. Macho de leme.

AGULLE (Prononcé certainement *Agouille.*), vieux fr. provenç. s. f. (De l'ital. *Aguglia.* [V.]) Aiguille. — « Cinq Agulles de fer pour plomber, troys Agulles pour nauiguer. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par le commandement de la grand' maitresse, madame la comtesse de Villars et de Tende,* etc. — V. Sarsie. — Les trois aiguilles pour naviguer ne font pas de difficultés : ce sont trois boussoles ; mais que sont les aiguilles pour plomber? *Plomber* a-t-il le sens de garnir de plomb, et les aiguilles dont il s'agit étaient-elles des barres de fer servant à étendre et à battre le plomb sur la carène, de manière à l'y faire adhérer le mieux possible? (V. Emplomber.) Plomber, était-ce sonder? Ce n'est pas impossible : on ne voit point, en effet, de sondes portées dans l'inventaire de la nef dont il s'agit. Plomber, était-ce, comme au commencement du XVIIe siècle, mettre le navire dans un juste équilibre? et les cinq aiguilles servaient-elles à cet usage? Plomber, n'était-ce pas plutôt, comme l'ital. *Impiombare* (V.), épisser deux cordages ensemble? L'aiguille de fer pour plomber, n'était-elle pas l'Épissoir? le *Cornetto per Impiombare?* Chez les matelots provençaux, l'épissure n'était-elle pas nommée *Implombadure?* (V.) Nous ne sommes pas en mesure de décider auquel des sens que nous venons de proposer il faut, avec certitude, reporter le mot Plomber dans le cas dont il s'agit ici ; nous croyons pourtant que c'est au dernier.

AGUMEN, bas lat. s. n. Câble. — « . . . Anchoris viginti quinque. . . Aguminibus triginta uno. . . » *Contrat de nolis* pour la nef *le Paradis* (27 nov. 1268), publié t. 2, p. 392 de notre *Arch. nav.*

AGUMENA, bas lat. ital. s. f. Câble. — « Et cum mollis (V. Molla) 25 de Agumenis nouis non madefactis, et cum omnibus aliis madefactis que sunt in dicta naui. . . » *Acte du 9 mars* 1251 ; Ms. Arch. des notaires de Gênes. — « Item Agumene de mora » (Câble de mouillage ou d'affourche) « petios 14, sub pœna librarum 50 pro qualibet Agumene deficiente. — Item Agumene de media sartia » (câbles demi-neufs. — V. t. 2, p. 172 de notre *Arch. nav.*) « petios 6, sub pœna librarum viginti pro qualibet deficiente. » *Stat. génois* de 1441, chap. 11. — V. Agumena, Agumina, Agomena, Artimonus, Cola, Galera di banchi 28, Gomena, Panfilius.

AGUMENA PRO AFFERRANDO, bas lat. ital. s. f. Câble de poste. (V. t. 2, p. 179 de notre *Arch. nav.*) — « Item Agumena pro afferrando petias 4, sub dicta pœna (librarum 50) pro qualibet Agumena deficiente. » *Stat. génois* de 1441, chap. 12.

AGUMINA, bas lat. ital. s. f. Câble, Gomène. — « Et Aguminas novas quinque in molla (V.), et Aguminas 10 balneatas, et Aguminas 5 usatas. » *Acte* du 26 août 1248 ; Ms. Arch. des notaires de Gênes. — « . . . Fornitam. . . Aguminis decem et septem bonis et sufficientibus, quarum duas novas ement antequam dicta navis collet » (fasse voile) « de portu pisano. » *Contrat de nolis* de la nef *Bonaventure*, passé le 10 août 1264, à Pise. (V. *Bibl. de l'école des chartes,* t. 4, janv. 1848, p. 251.) — « Et digia anchora una galera che non puo piu, il mare la passa da un canto al altro, rompegli la Agumina, et buttula in terra a trauerso. . . » Cap. Gio. de Verrazano, *Rotta d'Algieri,* 1542, Ms. clas. XIII, cod. 89, Bibl. Magliab. de Flor., p. 21, v^o. — Manque à Duez (1674).

AGUMINETTE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Gumenetta.*) Petit câble, Câblot. — « Deux Aguminetes à demy-vsées ; trois autres Aguminetes aussy à demi-vsées. » *Inventaire* de la nef *Sainte-Marie-Bonaventure.* — V. Sarcie.

AGUOA, port. anc. s. f. (Du lat. *Aqua.*) (Variante d'*Agoa.* [V.]) — « E se quamdo a dita ilha chegases fosem gastados tantos dias que teneseys necesidade de tomar Aguoa avemos por bem. . . E tomada a dita Aguoa vos partires em booa ora. . . » *Instruct.* données à Lopo Soarez d'Alvarengo ; document de 1504, selon Barros. — V. Bragamtim.

AGUSSIN, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Agozzino.* [V.]) Argousin. — « Celuy qui les visite » (les forçats) « se nomme Agussin ou Argousin ; c'est vn mot italien. » Le père René François, les *Merveilles de nature,* chap. 12, art. 51.

AGUT, cat. anc. s. m. (Du lat. *Acutus,* aigu, pointu.) Clou. — « E si no s'restaurara sino sol un Agut, sint del loguer à pagar del mariner. — Et quand il ne resterait rien du navire qu'un seul clou, il devrait être employé à payer le salaire des matelots. » *Consul. de la mer,* chap. 93, édit. Pardessus. — « Item per c. Aguts d'plomada » (cent clous pour emplomber (V.) la carène), « a raho de ij ss. lo centenar : ij ss. » Fol. 56, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406) ; Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Clou, Plomada.

AGUTTA, géno. v. a. (De l'ital. *Aggottare.* [V.]) Vider la sentine d'un navire ; Égoutter une embarcation.

AGUYMETTE, (Faute de copiste, pour AGUMENETTE ou *Aguminette.* (V.) — « Deux Aguymettes à demy-vsées, trois autres Aguymettes aussi à demy-vsées. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré* par le commandement de la grant maitresse mad. la comtesse de Villars et de Tende, etc. 6e vol. Ordonn. de Henri II, coté V ; Arch. nation. — V. Sarsie.

AGUYON, vieux fr. s. m. (? D'Ἀγυία, chemin, direction.) — « On » (au) « jour subsequent feut voille faicte en serein et delicieux Aguyon, en grande alaigresse » (sur un Chemin calme et délicieux?) » Rabelais, *Pantagruel*, liv. 4, chap. 29.

AGUZAR, esp. v. a. (Du lat. *Acuere*, aiguiser.) Appliqué au plus près du vent, c'est rendre son angle très-aigu. Le *Dicc. marit. esp.* (1831) dit que le marquis de la Victoria, dans ses annotations à un exemplaire du Dict. d'Aubin (au mot *Lof*), et Seb. Fernandez de Gamboa, dans son Vocabulaire manuscrit (XVIIe siècle), se servent de l'expression *Aguzar de ló*, pour dire : Serrer le vent de très-près, porter plus près que plein; aller au plus près du vent.

AGUZZIN, *n* sonnant, géno. s. m. (De l'ital. *Aguzzino*. [V.]) Argousin de galère.

AGUZZINO, AGUZINO, ital. vénit. s. m. Le même qu'*Agozzino*. (V.) — « Al Aguzino tocca la custodia della ciurma. » Pantero-Pantera, *Armata nav.*, p. 224. — V. Arsilio, Parone.

AGVA, groënl. s. Nord. — V. Abba, Auangnak.

AGYALIS, bas lat. s. m. Les Bénédictins (Supplément au Glossaire de du Cange) disent *Agyale*, bien que dans un exemple cité par eux, au mot *Batalia* (V.), on lise : « Desuper in Agyalim. » *Agyalis* vient évidemment d'Αἰγιαλός (V.), et les continuateurs de du Cange l'ont bien reconnu; mais ils ont tiré de là une conséquence que nous trouvons trop absolue : ils ont supposé que le navire nommé d'un nom qui a des rapports avec « Αἰγιαλεύς, pêcheur, » était un navire de pêche. Nous croyons que c'était un de ces navires qui font le cabotage, les courtes navigations, les voyages dans les mers peu larges; l'exemple tiré de la vie de saint Raynier, et cité, seulement en partie, par les Bénédictins, nous confirme dans ce sentiment. Voici le passage que nous empruntons aux Bollandistes, 27 juin, p. 464 : « Guido Legio, de parochia S. Andreæ in Fiuseka, cum sociis suis, ibat in Thunisium cum quodam Agyali; exeuntibus ipsis de faucibus Arni, ascenderunt in mare altum per directum. » *Cum sociis suis* nous fait connaître que Guido Legio était un marchand; il allait à Tunis avec ses associés, suivant la coutume du moyen âge (V. Socius), dans l'Agyale qu'ils avaient armé, loué, ou fait construire en commun. Ce bâtiment n'était probablement pas un grand navire; il n'était pourtant pas très-petit, puisqu'en sortant des bouches de l'Arno il allait tout de suite chercher le large pour passer au vent de l'île d'Elbe, et attaquer la bande orientale de la Corse et de la Sardaigne, dont il devait suivre le littoral en sa qualité d'Αἰγιαλεῖος. L'Agyale de Legio et consorts était fort probablement un de ces Caboteurs d'un petit tonnage, qui de tout temps ont fait l'intercourse de la côte d'Italie à la côte d'Afrique, et réciproquement.

AHA, madék. v. écrit aussi **HAHA**. (Délier, dénouer.) Démarrer. — V. Haha, Mang haha.

AH'K OUSK, ar. côte N. d'Afr. s. Fret.

AHM, AHMING, all. s. (*Ahm* signifie proprement : Muid, comme le *Åm* suéd. et le *Ame* dan. On ne voit pas par quel enchaînement d'idées le mot qui nomme un tonneau aurait pu nommer une marque faite à l'étrave et à l'étambot d'un navire. Probablement *Ahm* est la corruption d'un mot que nous n'avons pas eu l'habileté de deviner.) Marque du tirant d'eau.

AHO, hawaii. s. (A la plus grande analogie avec l'*Au* de la Nouvelle-Zélande.) Vent. — *Aho*, dans le hawaii, est synonyme de Matani.

AHOCICAR, esp. v. n. (De *Hocico*, groin, museau.) *Hocicar*, fouiller avec le groin. Oudin, *Trés. des deux lang.* Au propre, *Ahocicar* signifie : Fouiller la mer avec le nez; au figuré : Plonger de l'avant, ou, comme on dit : Canarder. Un bâtiment trop chargé sur l'avant, mal arrimé, et qui s'enfonce dans l'eau par la proue, *Ahocica*. Trop de voilures, relativement à sa force, le fait aussi *Ahocicar*. — « Hablando del buque, es meter este mucho y à menudo la proa en el agua por ir muy cargado ó mal estivado, ó por llevar mas vela dela que puede resistir segun sus propietades. » *Dicc. marit. esp.* (1831). — V. Amorrar, Azorrar.

AHÖFN, isl. s. (De *Höfn*, qui est en relation avec l'angl.-sax. *Habban*, avoir, tenir; choses qu'on possède.) Cargaison, chargement. — V. Búlki, Farmr, Hledsla.

AHOGARSE, esp. v. r. figuré. (Comme l'ital. *Affogarsi*, du lat. *Suffocare*.) Donner fortement à la bande, embarquer de l'eau, se noyer; se dit en parlant d'un petit bâtiment qui plie sous le faix de sa voilure, et navigue le plat bord quelquefois sous l'eau. Une bouée tenue à une ancre par un orin trop court, et qui, à la haute mer, est sous l'eau, est dite *Ahogarse*, se noyer.

AHORCAPERRO, esp. s. m. (De *Ahorcar*, étrangler, et *Perro* [du gr. Περόνη, agrafe], croc.) Nœud coulant, maillon, demi-clef, gueule de raie. — Quelques dictionnaires appellent aussi du nom d'*Ahorcaperro* le : « Cabo en que se sujeta un racamento. » Cette définition, donnée par le *Dicc. marit. esp.* (1831), nous fait croire que l'*Ahorcaperro* en question est une espèce de racage ou collier composé d'un bout de corde garni à l'une de ses extrémités d'un crochet qui, le collier ayant fait le tour du mât, va se fixer dans une boucle de filin établie à demeure sur la vergue, du côté opposé au dormant de cette espèce de racage.

AHORCAR, esp. v. a. Se presser, se serrer, se gêner l'un l'autre, en parlant de deux objets, de deux manœuvres, etc. — Roidir les câbles à tel point que le navire ne puisse éviter la marée ou au vent. *Dicc. marit. esp.* (1831). — Dans la langue vulgaire, *Ahorcar* signifie : Pendre à une fourche patibulaire (*Horca* [lat. *Furca*.]) On voit par quelle extension du sens propre *Ahorcar* a pu passer dans la marine en affectant les significations que nous avons rapportées. Une bosse frappée sur un câble, un maillon serrant une ancre sous la patte qu'il a saisie, l'espar enlevé au moyen d'un cartahu qui fait deux demi-clefs à la tête de ce morceau de bois, ont pu très-bien donner l'idée de la corde étranglant un pendu, ou celle d'un patient supporté par la corde de la potence; ces premières comparaisons admises, le cercle s'en est étendu abusivement, et *Ahorcar* est devenu un quasi synonyme d'*Abarbetar*, genoper.

AHOUSSEKA, ar. côte N. d'Afr. v. (Peut-être du vieux fr. *Ossee*. [V.]) Charger un navire; Embarquer des marchandises.

AHU, satawal. s. Mât. — V. Aug.

AHUETAR, AHUETE, AHUSTAR, AHUSTE, esp. anc. v. — V. Ajustar, Ayuste.

AHUMADO, esp. p. p. (Du verbe *Ahumar* [lat. *Fumus*, fumée.]) Se dit de l'horizon qui n'est pas clair, et que voile une certaine brume semblable à la fumée. — « Vala tanto como calimoso y afoscado. » *Dicc. marit. esp.* (1831).

1. **AHUSTAR**, esp. anc. v. a. Forme ancienne d'*Ajustar*, selon le *Dicc. marit. esp.* (1831). Ajuster, Faire ajust. — V. Ayustar.

2. **AHUSTAR**, port. v. a. (Du lat. *Ad* et *Juxta*.) (Proprement : Ajuster, Arranger.) Constancio (1836), veut que ce mot

vienne de l'angl. *To hoist*, hisser, ou du fr. *Hausser*. Il ajoute qu'*Haussière* vient de la même source. Il y a dans ces assertions deux erreurs grossières. *Ahustar* et *Hoist* sont sans analogies; Haussière (V.) n'a rien de commun avec *Hausser*. *Ahustar* est une variante d'*Ajustar* dans le portugais aussi bien que dans l'espagnol, et signifie : Ajuster, Faire ajust. Voici un texte qui ne laisse aucun doute à cet égard; il est tiré des *Peregrinaçaões* de Fer. Mendez Pinto, ch. 53, p. 203, t. 1er, édit. de 1829 : « E o vento sueste nos tomou em desabrigado, e traversaõ á costa, fez hum escarceo taõ alto de vagas taõ grossas, que com quanto se buscaraõ todos os meyos possiveis para nos salvamos, com cortar mastos, desfazer chapiteos e obras mortas de popa e de proa, alijar o convès, guarnecer bõbas de novo, baldear fazẽdas ao mar, e Ahustar calabretes e viradores para talingar em outras ancoras com artilharia grossa que se desencarretara dos repairos em que estava... » Ce qui nous paraît signifier : « Et le vent du sud-est nous surprit sans abri; et comme il battait en côte, la mer se leva en vagues si hautes, que, bien qu'on prît tous les moyens possibles pour nous sauver, comme couper les mâts, démolir les pavesades, châteaux et œuvres mortes de la poupe et de la proue, alléger le pont supérieur des choses qui le chargeaient, garnir de nouveau les pompes, jeter à la mer les marchandises, et ajuster ou nouer ensemble les câblots et les tournevires pour les étalinguer à des ancres (de secours), qui n'étaient autre chose que les grosses pièces d'artillerie retirées de dessus leurs affûts... » On voit qu'*Ahustar* ne saurait avoir, dans le récit de Mendez Pinto, le sens de Hisser. — V. Ahuster.

AHUSTE, port. anc. esp. s. m. (D'*Ahustar*.) Ajust. — Moraës, dans son *Dicc. da ling. portug.*, Lisboa, 1789, dit : « *Ahuste*, amarra, bragueiro, cabo de amarrar, ou atracar o batel, a náo. » Il se trompe, confondant ensemble deux mots d'origine et d'orthographe différentes : *Ahuste* et *Auste* (V.). Pour appuyer son interprétation, Moraës allègue, mais sans le citer, un passage de Mendez Pinto; nous avons recouru aux *Peregrinaçaões*, chap. 86, qui est à la page 275, t. 3, de l'édit. de 1829 (Bibl. de l'Institut), et nous y avons lu : « Se entendeo logo em se segurar o batel, o qual com assaz de trabalho foy atracado a bordo, e lhe guarneceraõ logo hũ Ahuste de duas amarras di cairo novas. » Il nous semble que ceci signifie : « On se mit en devoir de mettre en sûreté la chaloupe, qu'on eut assez de peine à fixer à bord; et on la brida avec un Ajust de deux amarres neuves de fils de coco. » (C'est-à-dire qu'on l'attacha avec une corde faite de deux amarres de cocos ajoutées ou ajustées l'une à l'autre.)

Nous ne pensons pas qu'on nous conteste cette traduction, et la signification que nous donnons ici du mot *Ahuste*. Un marin ne peut s'y tromper.

AHUSTER, fr. anc. v. a. (D'*Ajouster*, Ajuster; fait du lat. *Ad* et *Juxta*.) Pour *Ajuster*. (V.) — « Ahuster est amarrer deux câbles ensemble, ou bien lier ou accomoder vn câble quand il est coupé; et ce nœud-là, de la façon qu'il est fait, se nomme Ahuste. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la mar. — *Ahuster* ne se lit ni dans Guillet (1678-1683), ni dans Desroches (1687), qui ne donnent pas non plus Ajuster. Aubin (1702) n'a pas Ahuster, mais il a *Ajuster*, qu'il donne comme synonyme d'Avuster (V.).

AHZEM, ar. côte N. d'Afr. s. Flottaison.

AÏ, turc. s. Lune. — V. Mah, Gamèr.

AÏ-BOLT, lasc. s. (C'est l'angl. *Eye-bolt*, Cheville à œil.) Piton.

AÏ-SOUA, viti. s. Grande pagaïe. — V. Aïe-waou.

AÏ-WAOU, viti. s. (*Aï* paraît être un préfixe désignant l'agent, l'instrument; ainsi *Aï-koti*, Ciseaux; *Aï-sele*, Couteau; *Aï-vano*, Guerre; *Aï-raïraï*, Lunette; *Aï-pana*, Mât.) Pagaïe. — V. Avete.

AÏCÉ-BIAN, *n* sonnant, basq. vulg. adv. (D'*Aïcea* (V.) et de *Béan*, dessous. *Béan* se transforme en *Péan* ou *Péa*, quand il doit marquer l'action de poser une chose sous une autre, ou le fait d'être sous une chose. Ainsi : *Aïzapea* désigne, en basq. litt., le côté du navire qui *est* sous le vent. (Larramendi, voce : *Sotavento*.) Sous le vent.

AÏCÉ BURUCA, basq. vulg. s. (*Buruca* (Bourouca), de *Burwa* et *Burnia* (basq. litt.), Tête. — *Buru cada*, coup de tête. — Proprement : Vent qui vient en tête, qui frappe la tête, le cap du navire.) Vent debout.

AÏCÉ COLPIA, basq. vulg. s. (*Colpia*, du bas lat. *Colpus*, fait de *Colaphus*, gr. Κόλαφος [et non du basq. *Colaspea*], signifiant : Coup sous le menton.) Coup de vent, Ouragan.

AÏCÉ LARGUA (*Aïcé largoua*), basq. vulg. s. Vent largue.

AÏCÉ LAURDENA (*Aïcé laourdina*), basq. vulg. s. Quart de vent.

AÏCÉ ONA, basq. vulg. s. Bon vent.

AÏCÉ SALTOA, basq. vulg. s. Saute de vent.

AÏCEA, basq. litt. s. (Prononcé *Aïcia* par les marins basques de ce temps-ci.) Vent. — V. Aïza.

AÏCÉAT, *t* sonnant, basq. s. (D'*Aïcea*. [V.]) Auloffée.

AÏCÉAT ELDO, basq. v. a. S'élever au vent, Venir au vent, Loffer.

AÏCÉAT IRABACI, basq. v. a. (*Irabaci* ou *Erabaci*, Gagner.) Gagner le vent.

AICHEN, all. v. et s. Jaugeage, Jauger.

AICHMEISTER, all. s. (*Meister*, maître.) Jaugeur.

AÏCIARI BURUS (*Aïciari bourouse*), basq. vulg. v. Pincer le vent.

ΑΙΓΑΙΟΝ ΠΕΛΑΓΟΣ (*Aï-aïon-e pélagos*, le γ s'effaçant dans la prononciation), gr. litt. mod. s. (Du gr. Γαῖα, terre, et de Πέλαγος, mer.) Archipel. — V. Αρχιπέλαγος.

ΑΙΓΙΑΛΟΣ (*Iaïalo-s*), gr. anc. et mod. s. m. (Selon les lex. d'Αΐσσω, Agiter, et d'Ἅλς. [V.]) Rivage, Bord de la mer; Grève. — V. Ἀκτή, Παράλιον.

ΑΙΘΗΡ (*Aithir*, *th* prononcé à peu près comme le *th* angl.), gr. anc. et mod. s. m. (D'Αἴθω, je brûle.) Ciel.

AIDE, fr. s. m. (Du lat. *Adjutare*, *Adjuvare*, aider.) (Angl. *Mate*; all. holl. *Maat*; dan. suéd. *Mat*; ital. *Ajutante*; esp. *Ayudante*; port. *Ajudante*.) « Ce terme est en usage sur les vaisseaux et dans les ports, pour distinguer des personnes dont l'emploi est de travailler à certains objets concurremment avec d'autres personnes, mais en sous-ordre. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les titres d'aides : canonniers, charpentiers, calfats, voiliers. » Romme (1792). — « Adjudant pilotte et adjudant canonnier, c'est-à-dire aide de l'un et de l'autre; mais l'on ne se sert que rarement de ce terme; l'on dit seulement : Aide de pilotte, ou Aide canonnier. » Desroches (1687).

AIDE MAJOR, fr. s. m. Suppléant du Chirurgien major.

AIDE-MOI, fr. anc. s. m. Surnom donné, selon Duez (1674), par les marins de la Méditerranée, au timon ou gouvernail. — V. Agugliotto.

AIDES COMMISSAIRES, fr. anc. s. m. plur. — « Les Aides commissaires auront rang avec les enseignes de vaisseau. » Art. 79, *Décret du 2 brumaire* an IV (24 octobre 1795). — V. Aides de port.

AIDES INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS DE LA MARINE, fr. anc. s. m. plur. — « . . . Et elle » (Sa Majesté) « établit le titre d'Aide ingénieur-constructeur de la marine. » Art. 2, *Ordonn.* du 1er janvier 1774, contre-signée : Bourgeois de Boynes. — Les Aides ingénieurs-constructeurs remplaçaient les Élèves ingénieurs-constructeurs, que supprimait l'art. 3 de la même ordonnance. — V. Élèves commissaires.

AIDES DE PORT, fr. anc. s. m. plur. — « Sa Majesté ayant jugé convenable au bien de son service d'établir des Aydes de port qui, étant spécialement attachés aux différens détails des ports, puissent acquerir des connoissances nécessaires pour parvenir aux places d'officiers de port... Elle a réglé ce qui suit : « Art. 1er. Il sera destiné, dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, en qualité d'Aydes de port, le nombre de sujets qui sera réglé par les états de Sa Majesté, pour servir sous les officiers de port et les aider dans leurs fonctions. » *Ordonn.* du 21 nov. 1767, sur les Officiers de port. — L'âge des Aides de port était fixé de 20 à 25 ans; ils devaient justifier de 36 mois au moins de navigation, dont deux campagnes au moins sur les vaisseaux du roi. (Art. 2.) Leurs appointements étaient de 800 livres par an. (Art. 4.) Ils avaient rang après les lieutenants de frégate. (Art. 5.) — « Sa Majesté supprime les titres d'Enseigne de port et d'Écrivain de la marine et des classes, substituant au premier celui d'Aide de port, et au second celui d'Aide commissaire de la marine. » Art. 2, *Ordonn.* du 1er janvier 1774, contre-signée Bourgeois de Boynes.

AIGADA, bas lat. s. f. (Du lat. *Aqua*, qui a fait *Aquatio*. On aurait dû au moins écrire *Aiguada*.) Marée. — « Si tum ea que primo applicuerit aliquid acceperit', suum erit, si de eadem Aigada siglaverit vel Mareia... Si de vespere, expectet per spacium vnius Marerie vel Aigade ante cabanas de Puncta. » *Constitutio societatis navium Bajonensium* (XIIe siècle), publiée par M. Pardessus, t. 4, p. 283, Collect. des lois maritimes.

AIGADE, transcription du bas lat. *Aigada* (V.), et mauvaise orthographe du mot Aiguade; elle se trouve plusieurs fois dans le Compte des dépenses faites pour la galère *d'Ornano* (1641, 1642), Ms. Arch. de la mar. Ainsi, fol. 18, v°, on lit : « Le troisième dudit (3 janv. 1642), pour louage d'une tartane pour faire laigade » (la provision d'eau) « de ladite galère... 6 liv. »

AIGILET (*Aiguillette*), bas bret. s. f. (Du fr. :) Aiguillette. — *Aigileten a suspent* (*t* sonnant), Aiguillettes de suspente.

AIGILETACHE (*Aiguilletache*), bas bret. s. m. (Du fr. :) Aiguilletage.

AIGILETI (*Aiguilletiye*), bas bret. v. a. Aiguilleter. — *Aigileti* n'est pas breton, il est purement français. *Nados* est le mot celto-breton qui nomme l'aiguille.

1. **AIGUADE**, fr. anc. s. f. (De l'esp. ou du port. *Aguada*. [V.]) (Bas lat. *Aigada;* fr. anc. *Ayguade, Aiguade, Auguade;* ital. *Acquata;* géno. *OEguadda;* esp. *Aguada;* port. *Agoada, Aguada, Augada;* angl. *Watering-place;* all. *Wasserplatz;* holl. *Water-plaats;* dan. *Vandfyldings plads;* suéd. *Vattuhämtnings plats, Wattenhemtnings plats;* russe, Ключь (*Klioutche*); illyr. *Vodocsinjenje* (Vodotchiniénié); turc, *Guemi souvarichi.*) Endroit où les navires peuvent faire ou renouveler leur approvisionnement d'eau douce. — « Y est toutesfoys, vers ceste crouppe dextre, la plus belle fontaine du monde, et autour une bien grande forest. Voz chormes (chiourmes, équipages) y pourront faire Aiguade et lignade (provision de bois, *lignum.*) » Rabelais, *Pantagr.*, liv. 4, chap. 66. — « Il sera nécessaire que vous envoyez à Bellisle le frère Constance, et que vous y alliez vous-mesme pour voir l'estat auquel sont les fontaines et les Aiguades, et faire vn mémoire de la dépense qu'il faudra pour les establir, en sorte que les vaisseaux du Roy qui seront aux rades de cette isle puissent faire leurs prouisions d'eau auec facilité et abondance. » Seignelay à de Seuil, 10 janv. 1678. *Collect. Ordr. du roy*, vol. 44, p. 14, v°, Ms. Arch. de la Mar.

2. **AIGUADE**, fr. anc. s. f. Provision d'eau. — Tout à fait hors d'usage aujourd'hui.

3. **AIGUADE**, fr. s. f. Houache. — « L'Aiguade ou seilleure, c'est l'erre ou la voye du vaisseau qui paroist, en calme, quand il a passé. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la mar. — Le père Fournier (1643), Guillet (1678), Desroches (1687) et Aubin (1702), n'admettent pas le mot Aiguade dans cette acception. Guillet emploie le mot Eau, pour : Sillage. « Être sur l'eau ou sur les eaux d'un vaisseau, » dit-il, art. Eau.

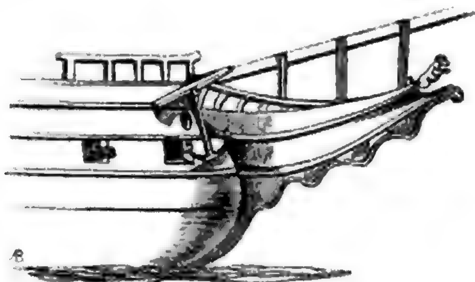
AIGUE, vieux fr. s. f. (D'*Aiguada*. [V.]) Eau. — Ce mot est employé dans la rédaction des Assises de Jérusalem, chap. 111 : « Il li doit donner à manger et à boire suffisanment, au moins pain et Aigue. — V. Basse yeaue, Nawire.

AIGUILLE, fr. anc. s. f. (Variante du nom d'un petit navire qui, aux XIVe et XVIe siècles, se nommait Anguille. [V.]) — Le père Fournier (*Hydrog.* (1643), liv. 1er, chap. 27) dit : « Aiguilles de Bordeaux sont petits vaisseaux fort affilés par la prouë, dont on pêche un poisson fort célèbre en ceste coste, nommé *Maigre.* » Desroches et Aubin nomment aussi l'Aiguille, et la rangent parmi les bateaux de pêche.

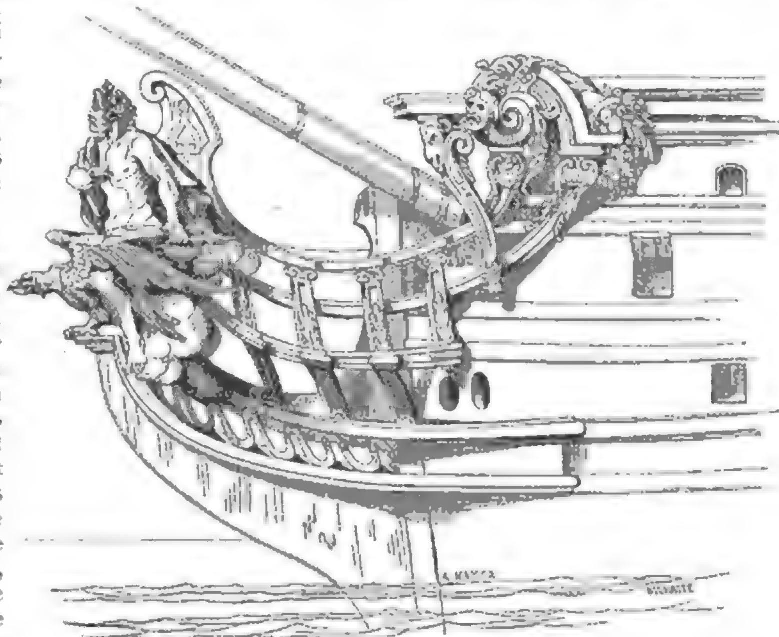
AIGUILLE AIMANTÉE, fr. s. f. (Du lat. *Aguglia*, fait d'*Acicula*, diminut. d'*Acus.*) (Gr. litt. mod. Μαγνήτης; gr. vulg. Καλαμίτα, Βελόνα τῆς πυξίδος; lat. *Pyxis nautica;* port. *Agulha;* esp. *Aguja, Brujula, Bruxula, Aguja imanada;* ital. *Agugia, Aguglia;* gén. *Ago, Aguggia, Calamità;* vénit. *Azal;* vieux fr. *Aguile, Aguille, Aiguillet, Aiguille marinière;* bas. bret. *Nados er kompas;* basq. *Orratsa;* angl. *Magnetic needle, Magnetical needle, Compas-needle*, ou simplement *Needle;* all. *Magnetnadel, Kompasnadel;* holl. et dan. *Magnetnaal, Kompasnaal;* suéd. *Compas-näl; Magnetnäl;* rus. Компасная стрелка (*Kompasnaïa strelka*), Магнитная стрелка (*Magnitnaïa strelka*); hongr. *Mágnes-tü* (Maghnéch-tu); malt. *Pern ta bossola, pern ta calamita.*) « Morceau d'acier trempé, auquel on a communiqué la vertu magnétique. La forme longue et étroite qu'on lui donne ordinairement l'a fait dénommer Aiguille; et la propriété qu'acquièrent ces aiguilles, lorsqu'elles ont été touchées par un aimant généreux, de se diriger vers les pôles magnétiques de la terre, les a fait distinguer sous le nom d'aimantées. » Romme, *Dict. de mar.*, 1813. — Guillet, t. III, p. 9 de ses *Arts de l'homme d'épée* (1683), nous apprend comment, au XVIIe siècle, était faite l'aiguille aimantée : « C'est ordinairement un fil de richal » (fil d'archal), « plié et disposé en losange, qui est la figure que les géomètres appellent rhombe. Ce fil de richal est comme enchâssé dans l'épaisseur d'un carton, qui est de figure circulaire... L'un des angles aigus de la » (*sic*) « losange estant frotté et animé d'aymant, se tourne à peu près vers le nord, par les qualités de ce minéral... Il y a quelques aiguilles qui sont faites d'une petite platine d'acier taillée en losange, vuidée à jour, en sorte qu'il n'en reste que les bords. Elles sont moins sujettes à la rouille que celles de fil de richal, et plus susceptibles des qualités de l'aimant. » A l'origine de la boussole à eau, l'aiguille était une petite barre de fer frottée d'aimant, et enfermée dans un tube de roseau ou de paille. (V. *Aguile, Boussole; Calamita, Fétu, Manette.*)

AIGUILLE A VOILES, fr. s. f. (Fr. anc. *Esguille à tref*, *Aiguille de tré* ou *de trevier*; ital. anc. *Agocchia*; ital. mod. *Agucchia*, *Ago da vela*; géno. *Aguggia da veje*; malt. *Labra tal Kluh*; ar. côte N. d'Afr. *Bran tsa kéla*; port. *Agulha de vela*; esp. *Aguja de velero*; bas bret. *Nados gwel*; basq. *belako orrotsa*; rus. Игла (*Igla*); dan. *Sail-naal*; suéd. *Näl*; all. *Segel-nadel*; holl. *Zeil naald*; angl. *Sail-needl*; bas lat. gén. *Agogia*; gr. mod. Βελόνα τοῦ πανιοῦ; chin. *tchîn*; lasc. *Souë*; mad. *Fil*, *filo*, *filou*; tonga, *Houi*.) Aiguille employée par les voiliers pour joindre par des coutures les largeurs ou laizes de toile, nécessaires à la composition des voiles. Cette aiguille est, à partir du trou ou chas qui reçoit le fil, jusqu'à la moitié environ de sa longueur, un petit cylindre de fer surmonté d'une pointe en forme de pyramide triangulaire. Il y a des aiguilles à voiles assez grosses; celles qui, pour fil, reçoivent du merlin, sont les plus grosses de toutes: on les nomme Aiguilles à merliner.

AIGUILLE D'ÉPERON, fr. s. f. fig. (Ital *Ago* ou *Frecchia dello sperone*; géno. *Maschetta du sperun*; holl. *Uitlegger*; all. *Lieger des galjons*; dan. *Galions-Ribber*; suéd. *Utliggare*; rus. Штемъ (*Chtème*); angl. *Upper part of the knee of the head*.) En 1702, Aubin définissait les aiguilles de l'éperon : « La partie de l'éperon d'un vaisseau comprise entre la gorgère et les porte-vergues, c'est-à-dire, la partie qui fait une grande saillie en mer. » Cette définition était obscure, inexacte et incomplète; les aiguilles n'étaient point la partie qui faisait une grande saillie en mer; cette partie-là, c'était la poulaine proprement dite, qu'on nommait aussi flèche, éperon, etc. Les aiguilles étaient au nombre de deux, de chaque côté de la poulaine; leur figure ressemblait un peu à la moitié d'un arc, et Romme avait raison lorsqu'en 1792 il les décrivait en ces termes : « Ce sont deux pièces de bois courbées avec grâce, et placées dans le plan diamétral du vaisseau, de manière qu'elles sont appuyées par une extrémité sur la face antérieure de l'étrave, immédiatement au-dessus du taquet de gorgère. Elles s'élancent au delà de l'étrave et en avant du vaisseau, et s'élèvent presque parallèlement l'une à l'autre » (jusqu'à l'extrémité de l'éperon), « pour présenter un point d'appui à la figure emblématique qui est placée ordinairement à ce point extrême d'un bâtiment. Ornées de sculptures ainsi que la pièce de bois qui remplit l'intervalle qui les sépare, elles servent à l'embellissement de l'éperon dont elles font partie. » Au commencement du XVIIe siècle, leur courbure était peu sensible, comme on le voit par la figure suivante :



Cette figure représente l'avant d'un navire que nous avons dessiné à Venise, dans la galerie Manfreni, d'après un tableau du Hollandais Michel Ritter. Les deux pièces de bois qui, dans la masse de la poulaine, surmontée du mât de beaupré et terminée par la figure d'un chien, paraissent continuer les préceintes entre lesquelles s'ouvrent les sabords, dont un seul montre un canon, sont les Aiguilles d'éperon. Au milieu et à la fin du XVIIe siècle, les Aiguilles d'éperon se courbèrent beaucoup, ainsi que le montre cette représentation de l'avant d'un vaisseau français de cette époque :



Elles se redressèrent un peu au XVIIIe siècle; elles sont quelquefois assez courbées aujourd'hui. (V., art. *Vaisseau*, la planche représentant *le Montebello*; dans la figure 1, les caractères 2,9 et 2,1 indiquent les aiguilles d'éperon.)

AIGUILLE DE CARÈNE, fr. s. f. fig. Par une extension du premier sens qu'attribue au mot *Aiguille* le Dictionnaire de l'Académie française, extension analogue à celle en vertu de laquelle on nomme Aiguille « une espèce de pyramide, soit de pierre de taille, soit de charpente, comme sont les obélisques, les clochers des églises, lorsqu'ils sont extrêmement pointus, » les marins français ont donné le nom d'Aiguille de carène à « de longues et fortes pièces de bois servant à étayer les bas mâts d'un vaisseau lorsqu'il est abattu en carène. » (Romme, 1792.) Il est bien entendu que ces étaies n'ont qu'un rapport de forme assez lointain avec les pyramides auxquelles on les compare. Le pied de l'Aiguille de carène ou de mât repose sur le pont du navire, du côté où ce navire doit être incliné dans l'Abattage en carène; sa tête, taillée en sifflet, va s'appuyer à celle du mât, où elle est retenue par plusieurs tours d'un fort cordage. Voici les noms dont se servent les marins étrangers pour désigner l'Aiguille de carène : Ital. *Ago di carenaggio*; géno. *Arbuten*; esp. *Aguja de tumbar*, *Bordon de tumbar*, *Puntal de tope*; port. *Fuzil*; angl. *Out rigger*; all. *Mast-stütze*; holl. *Mast-stut*; dan. *Mast-stotte*; suéd. *Mast-stötta*; rus. Стрѣлка (*Strêlka*); mal. *Robing*, *Tiaddi*, *Timbañg-an praou*; basq. vulg. *Pontillia*; bas bret. *Nados ar karinache*.

AIGUILLE MARINIÈRE, fr. anc. s. f. Aiguille qui indi-

que la route sur mer, ou qui la montre au marinier; Aiguille aimantée. — « La Marinette, c'est la boussole qui dresse les chemins à la faveur de l'aimant, de l'Aiguille marinière et de la charte (la carte marine). » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 108, édit. de 1629.

AIGUILLE DE TRÉ, fr. anc. s. f. Aiguille de tref ou de trevier. Aiguille à voiles.—« *Aiguilles de tré* sont des aiguilles qui servent à coudre les voiles. » *Explic. de divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle; Arch. de la mar.

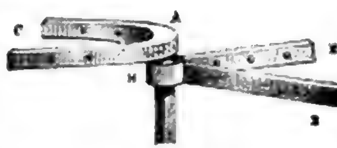
AIGUILLETAGE, fr. s. m. (D'*Aiguilleter*. [V.]) (Basq. *Aiguilleta;* bas bret. *Aigiletache;* angl. *Seizing;* all. *Nahung;* holl. *Naaing;* dan. *Syening, Naining, Muusning, Surring;* suéd. *Sùrrning;* ital. *Trinca, Ligatura;* esp. *Cosidura, Costura, Ligadura, Trinca;* gr. vulg. Αιγαδούρα; gr. litt. mod. Δέσιμον; rus. Бензель (*Bennzel*); vieux fr. *Ligadure, Éguilletage*.) Réunion de deux objets, opérée au moyen d'un cordage gros ou mince, long ou court, selon le besoin; Cordage qui porte le nom d'Aiguillette.

AIGUILLETER, fr. v. a. (D'*Aiguillette*. [V.]) Gr. mod. Δένω; esp. *Trinear;* bas bret. *Aigileti;* angl. *To seize;* all. *Nahen, Sorren;* dan. *Muse, Surre, Sye;* suéd. *Sùrra;* russe, Привязать (*Privzate*); chin. *Châo*.) Lier avec une aiguillette; faire un Aiguilletage.

AIGUILLETTA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Agujeta*.) Aiguilletage.

AIGUILLETTE, fr. s. f., qu'au XVIIe siècle on a écrit, bien qu'à tort, Éguillette [V.] Diminut. d'Aiguille. D'abord on donna le nom d'Aiguillette à une espèce d'aiguille analogue à celle qu'aujourd'hui l'on nomme encore Aiguille à passer ou Passe-lacet. Son office était d'aider à passer un lacet, un cordon, un ruban, dans les trous où ce lien devait fonctionner. On la fixa à demeure au ruban, au cordon, au lacet, et bientôt on confondit le lacet et son Aiguillette; on nomma alors Aiguillette tout cordon, ruban ou lacet armé par un bout ou à ses deux extrémités d'un petit fer ou ferret façonné en Aiguillette. L'Aiguillette servit aux femmes pour lacer leurs robes, aux hommes pour joindre leur pourpoint à leur haut-de-chausses, et de là les expressions: Nouer l'aiguillette, Lâcher l'aiguillette, et même Courir l'aiguillette, ce qui se disait des femmes dissolues et libertines qui couraient après les hommes pour leur dénouer l'aiguillette. (On voit que, sur l'origine de cette locution, nous n'admettons pas les hypothèses de la Monnoye et de Vergy, si ingénieuses qu'elles paraissent être.) Un nœud d'épaule garni d'aiguillettes d'or, d'argent ou de pierreries, devint un ornement dont la tradition subsiste encore dans quelques corps de l'armée et dans la marine. Les aspirants de la marine portent sur une épaule un lacet d'or, en partie tressé, ferré de deux aiguillettes d'or, et qu'on appelle l'Aiguillette. En plaisantant, ils la nomment quelquefois le faubert (V.). Les aides de camp des amiraux portent aussi une aiguillette.

Par une extension assez naturelle, le cordage qui servit à lacer les bonnettes au bas des voiles prit le nom d'Aiguillette, qui fut donné ensuite à tout cordage employé à lier l'une à l'autre, par leurs bouts terminés en boucles, deux cordes qu'on voulait joindre ou Marier, comme on dit. Aiguillette est devenu un nom plus général encore. « C'est le nom d'un petit cordage employé à faire un aiguilletage, c'est-à-dire à lier deux objets l'un à l'autre, ou l'un au bout de l'autre, ou l'un auprès de l'autre. » Romme (1792). (Gr. mod. Μερλίνο; ital. *Trinca, Barbetta, Sagola;* angl. *Knittle, Lashing;* all. *Sorrtau;* holl. *Zortouw;* dan. *Syetoug;* suéd. *Surrningstâg;* rus. Свизень (*Svizène*).)



(AB, aiguillot; H, femellot.)

AIGUILLOT, fr. s. m. (Du fr. *Aiguille*. [V. Aiguille aimantée.]) Gr. mod. Άρσενικόν, Τζαβέττα άρσενική; bas lat. *Temonalus;* ital. anc. *Anghila, Anghilotto, Ganghero;* vénit. *Masco, Mascolo;* géno. *Aguggiotto;* malt. *Agoglia, Hdejet ta tmun;* cat. *Machio;* esp. *Macho;* port. *Agulha de leme;* illyr. dalm. *Mascouïa;* basq. *Lema pitona;* angl. *Pintle of the rudder;* all. *Ruder-Haken;* dan. *Roer-Hage;* suéd. *Roder-hake;* holl. *Roer-haak;* russe, Крюкъ у рулл (*Kriouk ou roulia*); bas bret. *Houarn star;* ar. côte N. d'Afr. *Sboa;* fr. anc. *Mâle, Masle;* fr. vulg. *Vitonnière, vitte*.) Un des noms (le nom décent) donnés par les marins français à ce gond que l'on fixe au gouvernail d'un navire, pour le faire tourner derrière l'étambot. Le gouvernail reçoit un certain nombre d'aiguillots qui entrent dans un nombre égal de boucles ou pentures appelées femelots (V.), et fixées à l'étambot. — V. Agnevillot.

AIHEN, ar. côte N. d'Afr. v. a. Frapper une bosse, un palan; Pointer un canon.

АЖЗНИЕ(А) (*A ajoundje*), val. v. a. (Du lat. *Adjungere*, joindre.) Rallier (un navire, une flotte.)

АЗИМУФЪ-КОМПАСЪ (*Azimouff-kommpass*), russe, s. m. Compas azimutal.

AILE, fr. s. f. (Ital. *Ala di deriva;* esp. *Orza de deriva;* port. *Orça;* angl. *Lee-board;* all. *Schwerdt;* holl. *Zwaard;* dan. *Swerd;* suéd. *Svàrd;* russe, Шверцъ (*Cheertss*); val. Талпъ (*Talpe*). Synonyme de Dérive (V.) et de Semelle (V.).

AILE DE L'ANCRE. Selon Röding (p. 92, t. 1er), ce mot est synonyme de *Patte* (V.). Aucun des bons auteurs que nous avons consultés ne nomme Aile la patte de l'ancre; plusieurs lui donnent le nom d'Oreille. (V.)

AILE DE L'ARCHIPOMPE, fr. s. f. (Ital. *Ala del pozzo delle trombe, Ala di sentina;* angl. *Wing of the hold*.) Nom donné à l'espace qui sépare chacun des côtés de l'archipompe de la muraille du navire.

AILE DE LA CALE, fr. s. f. (Angl. *Rung*.) La partie de la cale la plus éloignée du plan vertical passant par la quille. Elle suit le contour intérieur de la carène, de chaque côté du navire. Les portions du chargement ou de l'arrimage qui sont le long du bord dans la cale sont aux Ailes de la cale.

AILE DE PIGEON, fr. s. f. Nom d'une petite voile triangulaire qu'on grée à l'extrémité supérieure des mâts; elle remplace quelquefois le Papillon, qui est une petite voile carrée.

AILE D'UNE ARMÉE NAVALE, fr. s. f. (Figure antique expliquée ainsi par un des commentateurs d'Aulu-Gelle: « In re militari » (il aurait pu dire aussi: « In re nautica ») « Alæ dicuntur ordines seu turmæ equitum » (navium) « in antiquo ordine aciei romanæ; quod circum legiones dextra sinistraque, tanquam *Alæ in avium corporibus*, locabantur. ») (Ital. *Ala di un'armata navale;* esp. *Ala;* port. *Ala;* angl. *Wing of a fleet;* all. *Flügel einer flotte;* holl. *Vleugel van een vloot;* dan. *Floi i en flaade;* suéd. *Flygel;* russe, Крыло у флота (*Krilo ou flota*.) Partie de l'armée navale qui, dans la marche de front, occupe la droite ou la gauche du corps principal qui reçoit le nom de Corps de bataille. Dans l'ordre de marche sur une seule colonne, les deux ailes deviennent l'avant-garde et l'arrière-garde. Dans l'ordre de marche sur

trois colonnes, elles deviennent, l'une la colonne de droite, et l'autre la colonne de gauche.

AÏLTCHA, basq. adv. En grand.

AIMADA, esp. s. f. (Du gr. Αἱμασία, séparation, trait?) Coulisse pratiquée sur le chantier, et dans laquelle courent les anguilles du ber avec lequel on lance un navire. —V. Imada. — Manque au Dict. de l'Acad. esp. (1726).

AIMONI, ital. s. m. plur. Dans la nomenclature donnée par Barth. Crescentio, des pièces de la galère faites en bois de rouvre, nous voyons figurer, entre la *cinta* et les *quairata*, des Aimoni. Nous ne doutons pas que ce ne soit là une faute d'impression, et qu'il ne faille lire : *Maimoni*. (V.) En effet, au chapitre 4, qui traite de la mise en place des pièces préparées sur le chantier de la galère, nous voyons (p. 31) figurer les « bottoni, ò sieno Maimoni di Proda, » et nulle part nous ne trouvons de mention d'Aimoni.

AIN, fr. s. m. (Qu'on devrait écrire *Haim*, parce qu'il vient du latin *Hamus*.) (Russe, Уда (*Ouda*); turc, *Olta*.) Hameçon. — On voit le mot écrit *Hain* dans un manuscrit de la Vie des saints, cité par don Carpentier : « Uns peschierres geta iluec son Hain; et quand il cuida avoir pris un grand poisson, etc. » L'orthographe Ain se remarque dans un vieux glossaire franç. et lat., Ms. Bibl. nation., 7684, anc. f. : « Ain à prendre poisson, *Hamus*. »

AINGURA, basq. s. f. (Du lat. *Ancora*.) Ancre.

AINGURA BECUA (*Ainegoura bécoua*), basq. vulg. s. m. Bec de l'ancre, bras de l'ancre.

AINGURAC ALCHA (*Ainegourac altcha*.) (Alcha en relat. avec l'ital. *Alzare*, hausser); AINGURAC JASO, AINGURAC GORATU, basq. v. a. Lever l'ancre. Larramendi (1745).

AINGURAC BOTA, basq. v. a. (*Bota*, de l'esp. *Botar*, jeter.) Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller.

AINGURAC ESTATU ou LOTU, basq. v. a. Étalinguer une ancre.

AINGURATU, basq. v. a. Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller.

AINGURIA SARIA, basq. s. Droit d'ancrage.

AINH, AHINH, madék. s. Variante d'*Anghin*. (V.) Vent. — V. Isout.

AINTZIRA, basq. litt. Partic. d'*Aintziratu*. (V.) Étanché, ou, comme on dit, Étanche. Épuisé d'eau, en parlant d'un navire.

AINTZIRATU (*Ainetziratou*), basq. v. Étancher un navire. — V. Langotu.

AÏPANA, viti. s. (Nous devons faire remarquer le rapport qu'il y a entre ce mot et le tonga : *Fana*. (V.)) Mât. — V., pour le préfixe *Aï*, l'art. Aï-waou.

AIR, fr. anc. s. m. Pour *Erre*. (V.) — « *Le Mignon* aborda deux fois : la première, ayant un trop « grend » (ce mot est de la main de J. Bart) Air, il ne put tenir; et comme celui auquel il auoit afaire voulut bien estre abordé, à la deuxieme il l'enleua. » J. Bart, *Rapport* du 11 juillet 1694; dossier : J. Bart, Arch. de la Mar.

AIR DE VENT, fr. s. m. Orthographe usitée, mais vicieuse, de ce qu'on nommait jadis, et avec raison, *Aire de vent*. (V.) Cette mauvaise orthographe est déjà ancienne; on la remarque dans le Dictionnaire de Guillet (1678).

AIRE, fr. s. m. Orthographe usitée, mais vicieuse, d'*Erre*. Aubin (1702), qui copia presque toujours Guillet (1678) et Desroches (1687), eut le tort de ne pas suivre l'orthographe de ce dernier, qui écrivait très-sagement *Erre*, et non pas *Aire*. Romme (1792) eut un tort plus grand : ce fut de vouloir justifier la mauvaise orthographe qu'il adoptait, en disant : « Ce mot peut tirer son origine du latin *Area*, qui veut dire : Espace; car la mesure de la vitesse d'un vaisseau est toujours l'espace qu'il parcourt dans l'unité de temps. » *Area* n'est pour rien dans l'origine d'*Erre*, signifiant : Route, et, par extension : Vitesse. (V. Erre.) L'Académie française a adopté l'orthographe étymologique *Erre*; le Dictionn. fr. de Napoléon Landais a cru devoir préférer l'autre, que l'autorité de Romme ne saurait défendre contre le vrai sens du mot.

AIRE DE VENT, fr. s. f. Orthographe ancienne, et qui devrait encore être usitée. (Du lat. *Area*, champ, espace vide.) (Vieux fr. *Are de vent*; gr. mod. Καιρός, Ρόμβος; ital. *Aria di vento, Quarto di vento; Rombo*; malt. *Quarta ta rih*; esp. *Rumbo*; port. *Quarto do rumo*; russe, Румбъ (*Roumb*), Курсъ (*Kourse*); val. Трацереа вîнтȣлȣї (*Trajéréa vintouloui*); ar. côte N. d'Afr. *Riah'*; bas bret. *Ear avel*; angl. *Point of the compass*; all. *Compass-Strich*; dan. *Compas streg*; suéd. *Väderstrek*; holl. *Windstreek*; mal. *Mata padoman*.) En 1678, Guillet définissait l'*Aire* de vent, qu'il écrivait Air de vent : « Un des trente-deux vents qui divisent la circonférence de l'horizon pour la conduite du vaisseau. » Neuf ans après, Desroches définissait l'Aire, — Quart ou Rumb de vent : « La trente-deuxième partie de la Rose du compas ou boussole. » Un siècle auparavant, Nicot, dans son Dict. fr.-lat. (1584), avait dit : « En faict de nauigation, Aire de vent est un lis et rim » (rumb) « de vent que l'Espagnol appelle *Rumo*, comme le vent du nord à sul (*sic*), le vent de suest à norouest, le vent de nord-est à sudouest, et semblables et contraires; car les Aires de vent se prennent et nomment d'un vent à son opposite, nort sul, sued norouest, nordest suduest. » (V. Lis.)

Cette définition, que Nicot dut emprunter à quelque vieux pilote, a besoin d'être expliquée pour être entendue. L'Aire du vent n'était point le *Rumo* ou Rumb du vent, comme le croyait Nicot, mais l'espace étendu, le champ du ciel (*Area cœli*) dans lequel était compris le vent régnant; c'était ce qu'aujourd'hui nous appelons la Région ou Partie du ciel où est le vent. Comme on dit à présent : « Le vent est dans la région du nord, il vient de la partie du nord, » on disait : Le vent est dans l'Aire du nord.

Le ciel ou l'horizon avait d'abord été partagé en quatre parties, en quatre quartiers, ou Aires : l'Aire du nord, l'Aire du sud, l'Aire de l'est, l'Aire de l'ouest. D'un vent qui soufflait dans la région boréale comprise entre ses deux extrêmes, l'ouest et l'est, on disait donc qu'il était dans l'Aire du nord; celui qui soufflait dans la partie de l'est, dont le nord et le sud étaient les limites extrêmes, on disait qu'il était dans l'Aire de l'est; ainsi des deux autres.

L'Aire était alors de 90 degrés. La division de l'horizon en huit parties changea les choses, sans changer la valeur réelle du mot *Aire*; la division en trente-deux parties, usitée au moins dès le milieu du XIVe siècle, comme le prouve la carte catalane de 1375, où l'on trouve l'indication du $\frac{1}{4}$ grech-trémontane (notre N. E. $\frac{1}{4}$ N.) et le $\frac{1}{4}$ d'exaloch-levant (notre S. E. $\frac{1}{4}$ E.), cette division ne fit pas perdre à Aire sa signification première.

Cependant, au commencement du XVIIe siècle, l'usage changea, et l'Aire de vent fut seulement l'espace compris entre deux des trente-deux divisions de l'horizon; et, plus rigoureusement, la direction elle-même du vent. C'est ainsi que l'entendit Romme lorsqu'il écrivit, dans son *Dict. de mar.* (1792) : « Tout rayon mené du centre de l'horizon à un point quelconque de la circonférence, est un Air de vent. Entre ces rayons, il en est trente-deux qui sont distingués par des dénominations particulières. »

Il est presque inutile d'ajouter que ces dénominations sont : Nord (N.), Nord $\frac{1}{4}$ nord-est (N. $\frac{1}{4}$ N. E.), Nord-nord-est (N. N. E., prononcé *Nornordè*), Nord-est $\frac{1}{4}$ de nord (N. E. $\frac{1}{4}$ N., *Nordè quart de nord*), Nord-est (N. E., *Nordè*), Nord-est $\frac{1}{4}$ d'est (N. E. $\frac{1}{4}$ E., *Nordè quart d'est*) Est-nord-est (E. N. E., *Énordè*), Est-quart-nord-est (E. $\frac{1}{4}$ N. E., *Équarnordè*), Est (E.), Est-quart-de-sud-est (E. $\frac{1}{4}$ S. E., *Équartsuè*), Est-sud-est (E. S. E., *Ésuè*), Sud-est-quart-d'est (S. E. $\frac{1}{4}$ E., *Suèquardè*), Sud-est (S. E., *Suè*), Sud-est-quart-de-sud (S. E. $\frac{1}{4}$ S., *Suèquartsu*), Sud-sud-est (S. S. E., *Susuè*), Sud-quart-sud-est (S. $\frac{1}{4}$ S. E., *Suquartsuè*), Sud (S.), Sud-quart-sud-ouest (S. $\frac{1}{4}$ S. O., *Suquartsuroua*), Sud-sud-ouest (S. S. O., *Susuroua*), Sud-ouest-quart-de-sud (S. O. $\frac{1}{4}$ S., *Suroiquartsud*), Sud-ouest (S. O., *Suroua*), Sud-ouest-quart-d'ouest (S. O. $\frac{1}{4}$ O., *Surouaquaroua*), Ouest-sud-ouest (O. S. O., *Ouasuroua*), Ouest-quart-de-sud-ouest (O. $\frac{1}{4}$ S. O., *Ouaquarsuroua*), Ouest (O.), Ouest-quart-de-nord-ouest (O. $\frac{1}{4}$ N. O., *Ouaquartnoroua*), Ouest-nord-ouest (O. N. O., *Ouanoroua*), Nord-ouest-quart-d'ouest (N. O. $\frac{1}{4}$ O., *Norouaquaroua*), Nord-ouest (N. O., *Noroua*), Nord-ouest-quart-de-nord (N. O. $\frac{1}{4}$ N., *Norouaquarnord*), Nord-nord-ouest (N. N. O., *Nornoroua*), Nord-quart-de-nord-ouest (N. $\frac{1}{4}$ N. O., *Norquarnoroua.*)

AÏRIA, basq. vulg. s. f. (Du fr.:) Erre. — C'est la mauvaise orthographe Aire du mot Erre, route, qui aura fait le basq. *Aïria.*

AIRINE, lasc. s. (Transcript. de l'angl. *Earing.* [V.]) Raban d'empointure. — V. Bapor.

AÏSCE, prov. s. f. (De l'ital. *Asce*, hache.) Herminette.

AITZUGARTEA (*Aitzougartéa*), basq. litt. s. (D'*Ugartea.* [V.]) Roche, Écueil.

AÏUSTA (*Aïousta*), basq. vulg. s. (De l'esp. *Ayuste.* [V.]) Ajuste. — V. Erachequia, Eransia.

AÏZA, basq. litt. s. (Variante d'*Aïcea.* [V.]) Vent.

AIZCORA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Segur*, fait du lat. *Securis.*) Hache. — *Puda* est le mot du basq. littéral que le père Larramendi donne pour équivalent à Aizcora.

AJAK (*Adjak*), groënl. Plat bord du kajak. (V.) — « Traustra, sive tigilli superiorum cymbæ groenlandicæ partem constituentes, » dit Paul Egede, p. 2, 2[e] col.

AJEDREZ, esp. anc. s. m. (Variante — que n'admet pas le Dict. de l'Acad. esp. (1726) — du mot *Axedres* (Achedres), signifiant : Échiquier. — V. Axedrez pour l'étymologie.) Caillebotis. — Le nom d'échiquier convient fort bien à cette espèce de treillis, dont les traverses, placées symétriquement en croix, laissent entre elles des vides carrés qu'on peut comparer aux cases d'une table d'échiquier. — V. Aljedrez, Ajedrezado, Aljedrezado, Enjaretado, Axedrez.

AJEDREZADO, DA, esp. anc. adj. (D'*Ajedrez.*) En échiquier. — s. Caillebotis. — V. Bandera.

AJEROMJERJÉ (*Aïeromiérié*), illyr. dalm. s. m. (D'*Ajer* (*Aer* lat.) Air, et *Omjeriti* (du slave Мѣр (*Mier*), mesure.) Mesurer.) Baromètre. — V. Zrakomjerje.

AJORRAR, esp. v. a. (De *Jorro.* [V.]) Remorquer. — « *Ajorrar un nauio, Lleuar a jorro, Nauegar a jorro o remolcar*, remorquer, tirer un vaisseau, étant attaché à un autre auquel on rame. » Oudin, *Trés. des devx lang.* (1660). — Le Dict. de l'Acad. esp. (1726) n'a point *Ajorrar*, mais il a *Ajorar*, dont il donne la définition en ces termes : « Llevar violentamente y por fuerza delante de se algun numero de gente, ù de ganado de una parte à otra. Es voz de poco uso. Lat. *agere, impellere*, etc. » — V. Jorrar, Remolcar.

AJORRO, esp. anc. s. m. (D'*A* et de *Jorro*, dit le Dict. de l'Acad. esp. [1726]). Remorque. — « Es voz de poco uso. » Dict. cité. — Manque au *Dicc. marit. esp.* (1831). — « Llevaron Ajorro la dicha nave todo lo mas que pudieron. » Juan de Mariana, *Hist. de Españ.*, liv. 1, chap. 12. — « Mandó llevarle Ajorro al puerto, y que con artifios le sacassen à tierra. » M. Cervantès, *Persiles y Segismunda*, liv. 2, chap. 2.

AJRU (*Aïrou*), malt. s. m. (De l'it. *Aere*, lat. *Aer.*) Air.

AJUNCAR, AJUNQUILLAR, esp. anc. v. a. (De *Junco*, jonc, cordelette faite en sparterie.) Mettre les voiles sur les jones (dans les petites embarcations latines.) — V. Enjuncar.

AJUST, fr. s. m. (D'*Ajuster.*) (Fr. anc. *Ajuste, Avustc;* esp. *Ayuste, Ahuste;* port. anc. *Ahuste;* basq. vulg. *Aiusta;* bas bret. *Ajust* (*t* sonnant) ; gr. mod. Μάτισμα ; russe, Прибавленная линія (*Pribavlennaia liniia*) ; dan. *Helding.*) « Nœud formé pour réunir et lier ensemble ou les extrémités de deux cordages, ou les deux parties d'un cordage rompu. » Romme (1792). — Aubin (1702), après Desroches (1687), écrivait *Ajuste* ou *Avuste.* — Faire Ajust ou Ajuster. (V.)

AJUSTACHE, bas bret. s. m. (Du fr. Ajustage.) Assemblage.

1. **AJUSTAR**, cat. anc. v. a. (Des prép. *Ad* et *Juxta.*) Ajuster, Apprêter, Armer. — « Lo primer dia de Mag, fo el Rey en lo port de Salou e tots los nobles ab el e estech aqui entro el comensament de Setembre, per esperar les naus els leyns que encara no eren vengudes, e con totes foren Ajustadas partida tenien los ancores en ves la vile so es assaber davant la vile de Cambris e partida davant Tarragona, et laltra partida maior era a Salora, en la plaga que li es al costat. » *La vinguda del rei D. Jaume el conquistador a estas islas* (Mallorca, Minorca) *per el* P. Pero Marsili Dominico, su cronista. Ms. communiqué par M. J. Tastu.

2. **AJUSTAR**, esp. anc. v. a. Variante ancienne d'*Ayustar.* (V.) Ajuster, Faire ajust. — « *Ayustar*... en lo antiquo se escribia ó pronunciaba *Ahuestar, Ajustar* y *Ahustar.* » *Dicc. marit. esp.* (1831).

3. **AJUSTAR**, port. v. a. (Ajuster.) Épisser, Faire ajust.

AJUSTER, fr. v. a. (Comme le vieux fr. *Adjouster*, d'*Ad* et de *Juxta.*) (Fr. anc. *Avuster, Ahuster;* port. *Ajustar;* esp. *Ahustar, Ahuetar, Ajustar, Ayustar;* ital. *Impiombare;* angl. *Bend (To);* dan. *Helde;* gr. mod. Ματίζω; russe, Связать (*Sviazate*) ; bas bret. *Ajusti;* madék. *Loa-loa;* tonga. *Hoko;* chin. *Chao.*) Nouer deux cordes ensemble, au moyen d'un nœud d'Ajust. Faire ajust. — V. Ajust.

AJUSTI, *ti* sonnant comme *tye*, bas bret. v. a. (Corrompu du fr.:) Ajuster, Abouter. — Le celto-breton dit *Kempenni*, pour : Ajuster, arranger.

AJUTANTE, ital. s. m. (D'*Ajutare* (lat. *Adjuvare*), aider.) Aidant. — *Nave ajutante*, matelot d'un navire, navire matelot d'un autre.

AJUTAR L'AGO CALAMITATO, ital. v. a. Aider l'aiguille aimantée. — « Vuol dire aggiugnervi de' gradi per calcolare secondo la direzione del polo conosciuta col gnomone al mezzo di. » C. Amoretti, *Primo viag.* de Pigafetta, note, p. 47.

AKA, nouv. zél. s. Courbe, Genou.

AKA LOHA, madék., que Flacourt écrit *Acaloha*, p. 24, chap. x, 2[e] part. *Dict. de la lang. de Madag.* (*Aka* signifie Non, ne pas ; *Loha*, Tête. Il est difficile de croire que les marins malgaches appellent le cap, la tête du navire, d'un nom qui dit positivement que ce n'est pas la tête. Nous inclinons à penser qu'*Acaloha* ou *Aka loha* est une faute de Flacourt

qui a entraîné Dumont d'Urville, ou que *Aka* est une contraction de *Ank an*, à la. *Ank an loha*, à la tête, à la proue, à l'avant, devant.

AKA MARE, madék. adv. (D'*Aka*, non pas, et de *Mare*, transformation de *Mora*, tôt, tout de suite.) Doucement, en douceur. — V. Heli.

AKA SKAUTI, isl. v. a. Filer l'écoute. — V. Skaut.

AKALMI, *mi* sonnant comme *mye*, bas bret. s. (Emprunté au fr.:) Accalmie. Dans le celto-breton, *Habaskaat* signifie : se calmer, s'apaiser.

AKAMOR, abréviation d'*Akamori*, corruption d'*An Kamouri*, et non pas d'*Ank amouri*, comme l'écrit Dumont-d'Urville à l'art. Poupe de son *Dict. fr. madék.* (*An*, le, *Kamouri* [*Kamoudi*, malai], gouvernail.) s. Gouvernail, et, par extension, Arrière, poupe. — Flacourt, chap. x, 2e part., p. 24, et pp. 84, 123, 1re part., *Dict. de la lang. de Madag.*, écrit *Acamori*.

AKASTILACHE, *l* mouillée, orthographe et prononciation bretonne du fr.: Accastillage.

AKASTILER, *l* mouillée, bas bret. v. a. (Du fr.:) Accastiller. *Kastel*, signifiant Château, est bien dans le breton; mais il s'y est introduit après l'invasion de la langue latine dans la Gaule. Cette raison, autant que la conformation du verbe *Akastiler*, justifie l'opinion qui nous fait reporter au français un mot dont le radical est usuel en Bretagne.

'AKATIA, gr. litt. mod. s. f. (D'"Ακατος. [V.]) Batelée. — V. Καϊκιά.

1. 'AKATION, gr. anc. s. n. (Diminut. d'"Ακατος. [V.]) Nom d'un navire plus petit que l'"Ακατος. Strabon parlant, liv. 11, de certains pirates, dit : « Ἀκάτια ἔχοντες λεπτά, στενὰ καὶ κοῦφα; » et il ajoute que ces navires portent ordinairement vingt-cinq hommes, et qu'ils sont rarement assez grands pour en porter trente.

2. 'AKATION, gr. anc. et mod. s. n. (D'"Ακατος. [V.]) Nom d'une voile que Jul. Pollux confond avec l'artimon, et que Laz. Baïf (de *Re nav.*, p. 136), s'appuyant sur deux passages de Plutarque et de Lucien, regarde comme la plus grande voile du navire. Hésychius confirme cette supposition quand il dit : « Ἀκάτια, τὰ μεγάλα ἄρμενα. » Isidore dit que l'Acation était très-grand, et établi au milieu du navire. — Les Grecs modernes, quand ils se sont fait une nomenclature navale hellénique, ont repris le mot 'Ακάτιον pour nommer la Grande voile; ils en ont fait le synonyme de Μαΐστρα. (V.) Par extension, ils donnent à la grande vergue le nom d'Ἀκάτιον. — V. Ἀντέννα μαΐστρας.

'AKATIOΣ ('Ιστός). s. m. Le grand mât.

'AKATOΣ, gr. anc. s. m. et f. (Étymol. incert. Peut-être d'"Αγω, j'emporte.) Nom d'une espèce de navire plus petit que grand, et d'une importance médiocre, sur la forme, le gréement et l'armement duquel nous manquons de renseignements précis. L'Etymologus Sylburgii, cité par J. Scheffer, p. 70, dit : « "Ακατος, τὸ μικρὸν πλοιάριον..., etc. — L'Acate est un petit navire, d'où le diminutif 'Ακάτιον. Quelques-uns l'appellent Épachtride, quelques autres Porthmide, d'autres enfin Κάραβον. » Baïf tire d'un passage de Lucain cette conséquence, que l'Acatos allait plutôt à la voile qu'à l'aviron. Ce passage n'autorise point une pareille conclusion ; en voici le sens : « J'eus soin qu'on armât et préparât le navire, qui était un Acatos, et qu'on le disposât pour une navigation longue et pénible... Il n'était plus en notre pouvoir de serrer les voiles que nous avions mises au vent. » Tout ce que prouve ce passage, c'est que l'Acatos, comme tous les navires qui n'étaient pas seulement navires à rames, se servait de voiles quand le vent le permettait, et qu'il y avait des Acates assez grands pour porter plus d'une voile.

AKISTOK, groënl. s. (Proprement : Qui se divise aisément, fluide.) Eau.

AKKERI, isl. s. (Ce mot est en relation évidente avec le gr. "Αγκυρα.) Ancre.

AKKÉRIS-STRENGR, isl. s. (*Strengr.* [V.]) Câble. — V. Kadall, Stióra fœri, Trassa.

AKKO, groënl. s. Poupe, Arrière, selon Fabricius. Paul Egede ne donne pas ce mot avec cette signification; l'*akko* de son Dict., synonyme d'*Akkoa* ou d'*Abba*, désigne ce qui est du nord.

AKKOANÈPOK, groënl. s. m. (D'*Akko.* [V.]) Celui qui est assis à l'arrière dans une barque.

AKKOTŒN UMIURSOIT (*Akkotène oumioursoit*), groën. s. Chemin, Route que fait un navire; Passage, Traversée. — V. Akkut, Umiársoak.

AKKO'UT (*Akkooute*), groënl. s. (? D'*Akko.* [V.]) Gouvernail. — V. Akòt, Angòut, Eput.

AKKUT (*Akkoute*), groënl. s. Chemin, Route que fait un navire. — V. Akkotœn.

AKLAA, ar. v. a. (De *Kyla.* [V.]) Appareiller, Mettre à la voile.

AKLUNAURSAK (*Aklounaoursak*), groënl. s. Amarre, Cordage.

AKLUNAURSET (*Aklounaoursète*), groënl. s. pl. Agrès, Gréement.

'AKΛΩΣTON (*Aklôsto-n*), gr. lit. mod. s. n. (D'A privat. et de Κλώθω, filer, tordre.) Fil de caret, Étoupe. — V. Στούπι, Στυπεῖον, Στύπη, Στύππη, Τρεσίλιον.

AKOPOK, groënl. v. a. (D'*Akot.* [V.]) Gouverner. — V. Epúpok.

AKORD (le *d* sonnant à peu près comme *te*), bas bret. s. m. C'est le français Accore (étançon, soutien, étaie.) N'est-il pas singulier que les Bretons aient emprunté à la nomenclature française le terme Akord, quand ils ont dans leur langue vulgaire Skôr, qui est évidemment le mot dont nous avons fait *Accore?* — Akord est aussi employé en basse Bretagne pour désigner la côte abrupte que nous appelons Accore. Assurément, *Sounn* signifiant Roide, droit, à pic, conviendrait bien mieux qu'*Akord* comme épithète à *Arvór*, côte; mais la corruption française a prévalu.

AKORI, *ri* prononcé comme *rye*. v. a. (Du fr.:) Accorer. — Le celto-breton a *Skora*, signifiant Appuyer, étayer, soutenir.

AKOSTI, *ti* prononcé comme *tye*. v. a. (Du fr.:) Accoster. Le celto-breton a les verbes *Didôstaat, Dinésaat, Tôstaat,* sur lesquels a prévalu le français.

AKOT, groënl. s. (D'*Akko?* [V.]) Gouvernail. — Quand Paul Edge écrit *Akót*, Othon Fabricius écrit *Akkòut*. (V.) — V. Angoût.

1. 'AKPA (*Akra*), AKPH (*Akri*), gr. mod. s. f. (D'"Ακρος, qui est à l'extrémité.) Bout.

2. 'AKPA, gr. anc. s. f. (D'"Ακρος.) Quelquefois Jetée d'un port, comme dans le livre v des Stratagèmes de Poliénus : « "Ακρος τοῦ λιμένος; » quelquefois l'extrémité relevée de la poupe ou de la proue du navire, comme dans ce passage de Pausanias, rapporté par J. Scheffer, p. 155 : « 'Επὶ ταῖς ναυσὶν "Ακραις. »

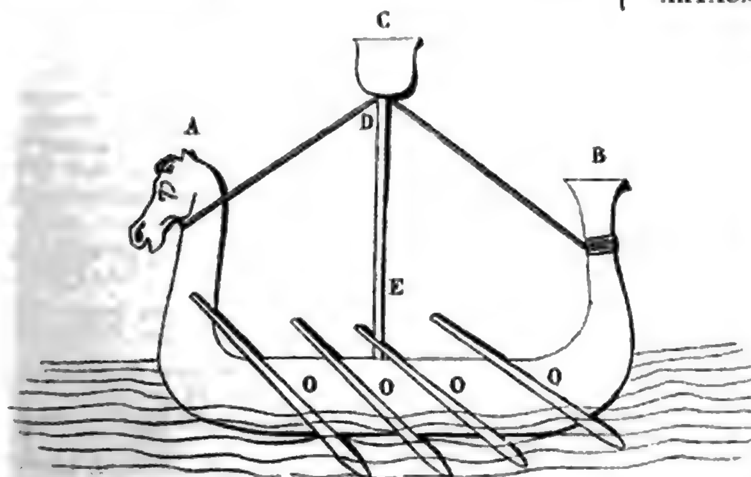
ἈΚΡΑΚΟΡΥΜΒΟΣ, gr. anc. s. m. (De Ἄκρα (V.) et de Κόρυμβος. (V.) Ornement de l'extrémité de la proue. Apollonius, dans le vers 600, liv. 2, cité par J. Scheffer, p. 156, *de Milit. nav.*, place cet ornement à la poupe, en le confondant avec l'aplustre, ce dont le reprend le savant Suédois, p. 333. L'Ἀκροκόρυμβος est la même chose que l'Ἀκροστόλιον. (V.)

ἌΚΡΗ ΤΟΥ ΠΙΝΟΥ (*Akri tou pinou*), gr. mod. s. (Du gr. anc. Ἄκρος, extrémité, dont les Grecs mod. ont fait Ἄκρα, Ἄκρη et Ἄκρια, et de Πίνο. (V.) Bout de vergue. — V. Ἀκροκέρας, Καροῖον.

ἈΚΡΟΚΕΡΑΣ, gr. anc. s. m. (D'Ἄκρος, extrémité, et de Κέρας. [V.]) Extrémité de la vergue, de l'antenne. Bout de vergue. — « Ἀκροκέραια, cornua. » Scheffer, p. 143, *de Milit. nav.*, — V. Καροιον, Ἄκρη τοῦ πίνου, Ἀγκύλη.

ἈΚΡΟΝΗΟΝ, gr. anc. s. n. (D'Ἄκρος, extrémité, et de Ναῦς. [V.]) Extrémité d'un navire (Gloss.); Cap d'un navire, Poupe et Proue.

ἈΚΡΟΠΡΩΡΟΝ, gr. s. n. (D'Ἄκρος, extrémité, et de Πρώρα, proue.) Extrémité redressée de la proue. Quelquefois on y plaçait une figure, comme on a placé depuis, à la tête de l'éperon ou de la guibre (V.), une statue humaine ou l'image d'un animal. Strabon, liv. 2, rapportant un passage de Posidonius, dit qu'Eudoxe trouva, dans un lieu où il aborda en revenant de l'Inde, une pièce de bois qu'il reconnut pour être l'Ἀκρόπρωρον d'un navire. Elle portait la figure d'un cheval. Les navires du bas-relief naval rapporté de Ninive, et qui figure dans une des salles basses du Louvre, bas-relief sur lequel nous avons fait une *Note* explicative lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 30 avril 1847, et publiée dans la *Revue archéologique*, n° du 15 juin 1847, ont tous au sommet de la proue une tête de cheval.



A, l'Ἀκρόπρωρον et la tête du cheval qui orne cette partie saillante de la proue. On retrouve le même signe dans deux médailles phéniciennes publiées par M. le duc de Luynes, pl. XVI, fig. 47 et 48 de son *Essai sur la numismatique des Satrapes et de la Phénicie* (1846). — V. Figure.

ἈΚΡΟΣΤΟΛΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D'Ἄκρος, extrémité, et de Στόλος, partie saillante du navire à la proue.) Ornement qu'on plaçait au-dessus du *stolos* à la proue des navires de l'antiquité, et dont la forme paraît avoir été variable. — « Quum autem duæ navium sint summitates, proræ scilicet, ac puppis, etiam ornamenta ista duplicia fuere. Proræ quippe Ἀκροστόλια, puppis autem Ἄφλαστα (V.) nominarunt. » J. Scheffer, *de Milit. nav.*, p. 156. — « Τὸ ὑπὲρ τὸ προῦχον ἀκροστόλιον πτυχὶς ὀνομάζεται καὶ ὀφθαλμός. » Pollux. — V. Στόλος, Ἀκρωτήριον.

ἈΚΡΩΤΗΡΙΑΖΩ, gr. anc. v. a. (D'Ἀκρωτήριον. [V.]) Abattre avec la hache, couper, briser les acrotères d'un navire. — « Ἀκρωτηριάζω, τέμνω τὰ ἄκρα (νεῶν). » Suidas. — Xénophon, liv. VI, Hist., parle d'Iphicrate, qui, après un combat naval, emmena captifs les navires ennemis, les ayant déshonorés d'abord en leur abattant les ornements qu'ils portaient à la proue et à la poupe (les Ἀκρωτήρια.)

ἈΚΡΩΤΗΡΙΟΝ, gr. anc. et mod. s. n. (D'Ἄκρος, extrémité, et de Ῥίον. [V.]) Acrotère. — J. Scheffer pense que les acrotères n'étaient pas autre chose que les bandelettes ou les étendards qu'on déployait au-dessus des aplustres : « Nam Ἀκρωτήρια, nil aliud, nisi hæc ipsa inter aplustria erecta cingula seu vexilla. » Hesychius confond l'Acrotère avec l'Acrostole, ce qu'avait fait aussi Xénophon, liv. 2, cité par Laz. Baïf, p. 152, *de Re nav.* — Nous croyons, quant à nous, que le prolongement de l'étambot et celui de l'étrave, qui s'élevaient au-dessus du navire, se recourbant en arrière ou en avant, étaient, à proprement parler, les Ἀκρωτήρια. — Les Grecs modernes ont repris le mot Ἀκρωτήριον pour l'appliquer, comme leurs aïeux, au Cap, au Promontoire : c'est avec cette signification qu'on le trouve dans le Périple de Scylax, chap. Κρήτη : « Ἀπὸ δὲ Φαλασάρνων κριοῦμετωπον ἐστὶν ἀκρωτήριον. » — V. Κάβος, Προβλής, Κέρας.

AKSAK, groënl. s. Nom d'une petite barque sur laquelle nous n'avons trouvé aucun renseignement.

АКСОМЕТРЪ (*Aksomètre*), russe, s. (Du franc.:) Axiomètre.

AKTAUMR, isl. s. fig. (De *Taumr*, rêne, bride.) Écoute. — Virgile a employé le mot *Habena*, sinon pour désigner expressément l'Écoute, du moins pour peindre l'appareillage :

« Classi immittit habenas. »
Virgile, *Énéide*, liv. VI, v. 1.

AKTER, AKTERLIK, suéd. adv. (Du sax. *Æfter*.) Derrière, En arrière, A l'arrière, En poupe.

AKTERSTÄF, suéd. s. (Même étymologie qu'*Agtersteven* [V.]) Étambot.

ἈΚΤΗ, gr. anc. s. f. (D'Ἄγνυμι, rompre, selon le lexique de Planche, édit. de Vendel-Heyl et Alex. Pillon (1838). Le père la Cerda (p. 577, t. Ier de son Virgile) dit que les Grecs nommèrent le rivage ἀκτή : « Quod eo naves conferantur : παρὰ τὸ ἄγειν. ») Rivage, Bord de la mer, Grève, Falaise. — V. Αἰγιαλός, Παράλιον.

AKUNIKEK (*Akounikek*), groënl. adv. (D'*Akunit*, Va!) En douceur.

АЛ DOIЛEA (*Al doiléa*), val. s. (Du lat. *duo*, deux.) Second.

AL LARGO, ital. esp. adv. Au large.

AL PIU PRESSO, ital. adv. (Traduction du fr.:) Au plus près. — *Governare al più presso*, Gouverner au plus près du vent.

AL ROMBO! ital. adv. A la route! — V. Rombo.

1. **ALA**, esp. s. f. fig. (Du lat. *Ala*, aile.) Bonnette. — « *Ala de gabia*. Fernandez, *Practic. de maniob.* (Séville, 1732), p. 30; *Ala de velacho*; id.; *Ala mayor*, p. 32; *Ala de triquete*, id. » — « *Ala rastrera*, ou simplement *Rastrera*, est le nom de la bonnette basse, bonnette de grand'voile ou de misaine; quelques dictionnaires l'appellent *Arrastradera*. — *Ala de bolina*, Bonnette triangulaire. — Ala, Aile d'une armée navale en ligne de bataille. — Ala ou *Aleta*, l'Estain ou cornière. — Ala, l'un et l'autre côté de la cage des pompes. — Au figuré, *Alas* signifie la voilure, les ailes du navire, appelées aussi *Plumas*. — *Cortar las Alas ó las plumas á un buque*, Couper les ailes à un navire, le démâter en totalité ou seulement en partie. On dit aussi le déplumer, *Desplumarlo*. *Dict. marit. esp.* (1831). C'est dans un sens analogue que Guill. Guiart employa le mot *Eles*. (V.)

2. **ALA**, port. s. Aile d'une armée navale.

3. **ALA**, ital. s. f. (Proprement, *Aile*.) Dans les Chébeks et dans quelques autres bâtiments analogues, de chaque côté de la poupe est une planche qui prolonge les bordages supérieurs à la ceinte. Cette planche, qui a la forme d'un triangle tronqué, et qui semble prolonger la poupe, est appelée *Ala*. Elle est, en effet, comme l'aile se joignant à la queue de l'oiseau. Nos marins de la Méditerranée l'appellent *Alette*.

4. **ALA** ou **ALETTA**, ital. s. f. Cornière, Estain. — *Ale*, *Alette*, les Cornières, les Estains. — « L'Ale nelle teste della prima centa della prima coperta, cioè in quel luogo doue sarà la superficie dell' acqua quando la naue è carica... Saranno larghe la metà della larghezza di detta prima coperta. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (in-4°, Rome, 1607), p. 64. Il résulte de ce passage, rapproché d'un paragraphe qui le précède, que lorsqu'à la plus grande largeur le premier pont était de 27 pieds, par exemple, l'écartement des Estains ou Cornières à la flottaison devait être de 13 p. 1/2.

5. **ALA**! ital. impérat. du verbe *Alare* (V.) Hale!

6. **ALA**, basq. s. fr. Barque plate, Bac.

7. **ALA**, vénit. s. f. poët. Rame.

— « Felic'età, ch'ascendi tal fastigio,
S'ad ogni scanno la galea spalmatasi
Cinq Ali hara congiunte al suo remigio. . . »

Nicolo Liburnio, *La fama e laude della galea di cinque remi per panco*... del maestro Vittore Fausto (1529).

— V. A tant de rames par banc.

ALA A BORDO! ital. s. m. (D'*Alare*.) Hale à bord!

ALA A TERRA! ital. s. m. Hale à terre! Cordage au moyen duquel on amène au rivage un navire, un tonneau, un radeau, un homme qui flotte sur la mer, comme le Hale à bord l'amène de la mer au bâtiment.

ALA BASSO, ital. s. m. (De l'ital. *Alare* [V.], et de *Basso*, bas.) Halebas. — V. Caricabasso.

ALA DELLA FEMINELLA DEL TIMONE, ital. s. f. (Aile du femelot.) Penture du femelot. — V. Bandella.



(E, F, ale della feminella.)

ALA DEL POZZO DELLE TROMBE, ital. s. f. Aile du puits des pompes; Aile de l'archipompe. — V. Ala di Sentina.

ALA DI DERIVA, ital. s. f. Aile de dérive; Semelle de dérive. — V. Zanca.

ALA DI SENTINA, ital. s. f. Aile de l'archipompe. — V. Ala del pozzo delle trombe.

ALA DI UN' ARMATA NAVALE, ital. s. f. Aile d'une armée navale.

ALAGAR, port. anc. v. a. (De l'ital. *Allagare* ou *Lagare*, inonder; rac. *aqua?*) Submerger, Couler à fond.

ALAGAYA, basq. litt. s. f. Gaffe.

ALAGGIO, ital. s. m. (D'*Alare* [V.].) Halage.

ALAI, madék. v. (Peut-être de *Alah*, ouvert. Détacher.) Démarrer. — V. Aha, Haha, Mang haha, Vahaè.

ALAM, ar. mal. s. Pavillon. — « *Mendiri-kan àlam-poutih*, Hisser ou arborer le pavillon blanc. » (Marsden, Elout.) — V. Bandera, Mandera.

ALAMA, ar. côt. N. d'Afr. s. Balise.

ALAMENA QAÏGHY, turc, s. Barque armée de quatre ou cinq paires de rames, qui fait, dans la mer Noire, la pêche de la bonite.

ALANG, mal. s. (Solive.) Bau, Barrot, Barrotin.

ALANG-ALANG, mal. s. pl. Baux.

ALANG-MOUKA, mal. s. (*Mouka*, face, *Alang*, solive.) Ce mot, que Marsden n'a point recueilli, peut-être parce que l'objet qu'il désignait autrefois n'existe plus sur les navires malais, nous est connu par quelques articles du *Cod. marit.* de Malacca, rédigé, selon M. le professeur Dulaurier, vers le XIII[e] ou le XIV[e] siècle de notre ère. L'*Alang-Mouka* nous paraît avoir été le plancher supérieur d'une cabine, ou un compartiment élevé du pont placé vis-à-vis l'entrée de la chambre du nakoda (V.), et d'où l'on pouvait jeter un œil indiscret sur le logement respecté de ce chef, égalé à un roi. C'est, du moins, ce que semble vouloir dire cet article du Code, chap. XII : « Quant à la partie du navire appelée Alang-Mouka, qui est située au-dessus de la cabine, personne n'a le droit d'y mettre le pied, si ce n'est le Toukang-Kiri (V) et le Toukang-Kanau (V.). Si un matelot enfreint la défense qui l'en exclut, il est coupable, et on peut le punir de trois coups de bâton. » Un autre article dit: « Pour ce qui regarde l'Alang-Mouka, il n'est permis à personne d'aller dessus et de s'y asseoir les jambes pendantes, de manière à se trouver en face de la poupe. Celui qui le fait est en faute, parce qu'il n'a pas le droit de faire ce que le Nakoda seul peut faire. »

'ΑΛΛΑΞΩ ΤΗΝ ΒΟΛΤΑ (*Alaxó tin-e volta*), gr. mod. v. a. Changer d'Amures, Changer de route.

ALAOTR, madék. s. et adv. Le large, Au large. — V. Malalak, Otr.

ALAPAZZA, ital. s. f. (Très-probablement du gr. ἀλεπὰς, nom d'une coquille univalve qui s'attache aux rochers; ou d'ἄλεπις, qui signifie écaille, et désigne une Lame de métal.) Jumelle. — V. Lapazza.

ALAR, port. anc. v. a. [Du fr.:] Haler. — « Os Mouros receosos da conversação das nossas náos, foram-se Alando as amarras, que tinhan da banda da cidade por se afastarem dellas. » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 30. — « Como se Aires da Silva vio desafrontado do bazalisco, mandou Alar o seu navio mais avante. » Ib., part. III, chap. 45.

ALARE, ital. v. a. Haler. — « Alare è tirare alcuna cosa nella galea, ò fuori della galea verso di se, come i capi delle corde, ò delle gomene. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Palamare, Palanco.

ALARGADA, **ALARGADURA**, esp. s. f. (D'*Alargar*. [V.]) L'action du vent qui adonne.

ALARGAR, cat. esp. port. v. a. (De *Largo;* lat. *Largus.*) Éloigner, s'éloigner. — « Nos yvan Alargando de tierra (nous allions nous éloignant de terre, ou Alarguant). » *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621). — Larguer ou filer un cordage tendu. — « Manuel Telez depois de ter feito grande estrago en alguns navios, mandou Alargar o cabo, que tinha da banda do mar » (ordonna de larguer l'amarre qui retenait son navire du côté du large), « e veio-se sobre huma náo grande que tinha junto consigo, e matou-lhe parte da gente... » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 30. — « Adonner, en parlant du vent qui élargit l'angle qu'il faisait avec la route du navire. » — « Nos Alargou o vento. » *Roteiro* de D. Joh. di Castro.

ALARGAR AS AMARRAS PELOS ESCOUVES, port. v. a. Filer les amarres par les écubiers ou par le bout. — « E por não dilatar o tempo, Alargou as amarras pelos es couves, e fez-se á velá. » *Comment. Dalboq.*, part. I, chap. 4.

1. ALARGARSE, esp. anc. v. a. S'ouvrir, en parlant d'un navire. Garcia de Palacios (1587), cité par le *Dicc. marit. espag.* (1831).

2. ALARGARSE, esp. v. n. Adonner, en parlant du vent.

3. ALARGAR-SE, port. v. a. S'éloigner de, Se mettre au large; quelquefois : Prendre chasse. — « ...pelos reprimir Alargou-se da náo. » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 30. — V. Amararse.

ἈΛΑΡΓΑΡΩ (*Alargáro*), gr. vulg. v. a. (De l'ital. *Allargarsi.* [V.]) Alarguer, Déborder. — V. Ἀπομακρύνω.

ἈΛΑΡΓΑΡΩ ἈΠΟ ΤΟ ΚΑΡΑΒΙ (*Alargáro apò to Karavi*), gr. mod. v. a. (Proprement : Éloigner du navire.) Déborder.

ALARGUER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Allargarsi.* [V.]) (Gr. mod. Ἀλαργάρω, Ἀπομακρώνω; ital. *Allargarsi;* gén. *Allargâse;* malt. *Tiscansa;* esp. *Alargar;* port. *Alargarse;* all. *Abgieren;* holl. *Afgieren;* dan. *Afgiire;* suéd. *Gira af;* rus. Отвалить (*Otvalite*). S'éloigner; Prendre le large; Pousser au large. — V. Eslargir (s').

ALAS MOUOUAT-AN, *n* sonnant, mal. s. (*Alas*, piédestal, soutien, base; *Mououat*, charger.) Lest placé au-dessous de la cargaison. — V. Toulak bara.

ALASTRADO, DA, esp. anc. adj. (D'*Alastrar.* [V.]) Lesté.

ALASTRAR, esp. v. a. (De *Lastre.* [V.]) Lester. — V. Lastrar.

ALATE, lasc. s. Cordage; Filin; Manœuvres. Le lieut. Th. Roebuck, p. 99 de son *Eng. and hindoost. naval diction.* (1813), écrit : *Alat.* En persan, *Alet* est le plur. d'*Alat*, signifiant : Appareil, en général instruments, outils, etc. (J. Taylor et W. Hunter, *Dict. hindoost. engl.* [1808], t. Ier, p. 113.)

ALATE KHANA, lasc. s. (*Khana* ou *Khanè*, pers. (خانه), Maison des cordes.) Corderie.

ALATLERI TCHIQARMAQ, turc vieux. (D'*Alat*, Ustensiles, plur. *Alet;* et *Tchiqrmaq*, Oter.) (Oter les agrès.) Dégréer.

ALATTSAG (prononcez à peu près *Olottchag*), hongr. (D'*Alatt*, Sous, dessous, et de *Ság*, suffixe placé après les syllabes sourdes.) Cordage. — On remarquera le rapport existant entre ce mot hongrois et le lascare : *Alate.* (V.) — V. Hajó kötel, Kötél.

ALAÚDE, port. s. m. Ce nom est celui de l'instrument appelé Luth, qu'on donna à une espèce de navire nommé *laud* en catalan, *laut* en espagnol, *leuto* en italien, *laudus* en bas latin, *lut* en français. (V. ces mots.) Est-ce la forme de ce navire qui lui valut d'être comparé au luth? Il n'est pas impossible qu'il y eût certains rapports entre la barque et l'instrument de musique; mais quels étaient ces rapports, et comment, à l'époque où fut construit le premier Alaúde, était fait le luth? C'est ce que nos recherches n'ont pu nous apprendre. Il est probable que le luth, arrondi par-dessous, avait quelque chose de la coquille d'une noix, à laquelle l'Alaúde pouvait ressembler. Ce que nous savons de plus positif, c'est que l'Alaúde était une petite barque, quelquefois au service d'un navire. (V. Laudus.) — « Mandou o Conde logo ácerca destas cousas Mosè Martim de Pumar em hum seu Alaúde, e Joham das Aguias em huma barca de bandas, e outra barqueta de Mosẽ Joham de Villa-Nova, que sè fossem a Calomonte pera ver sè poderiam tomar alguma Zavra das de Tituão, que sahiam a pescar. » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. LXI. — « E com estas fustas hin hum Alaúde pequeno, em que hia por principal hum que se chamava Joham Affonso de Villa-Verde. » Ibid., liv., 2, chap. XX.

ALBA, ital. s. f. (Du lat. *Albus*, blanc.) L'Aube, le Point du jour. — V. Soravento.

ALBAJONE, ital. s. Selon Stratico (1814), ce mot, dont nous ne connaissons pas l'origine, et auquel nous ne voyons dans l'italien d'autre analogue qu'*Albagia*, orgueil, serait un synonyme de Duna. (V.) Peut-être les Dunes ont-elles été appelées *Albajoni*, d'*Albeggiare* (*Albo*, blanc), Tirer sur le blanc, paraître blanc, ces monticules étant d'un sable blanchâtre.

ALBASTOTTE, fr. anc. s. m. (Du port. *Albetoca.* [V.]) — « Les vaisseaulz soubtilz sont » (à Venise) « galleres bastardes... gondres, esquiffes, chates pour descharger et charger caraques, Albastottes, etc. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaige*, Ms. de 1515-1522, publié par nous dans les *Annal. marit.*, juillet 1842. — Aucun des documents vénitiens ou italiens que nous avons pu consulter ne nous a fait connaître que l'Albetoca ou Albastotte, comme l'appelle le capitaine Antoine de Conflans, fût en usage dans l'Adriatique. C'était un navire portugais; et peut-être l'auteur du traité que nous venons de citer se trompa-t-il en portant à l'article de Venise le nom d'un bâtiment qu'il devait porter à l'article du « païs de Portingal. »

ALBEO USTUELE, vénit. anc. s. m. On lit, dans la nomenclature des bois nécessaires à la construction des galères, que donne le traité vénitien du XVe siècle, intitulé *Fabbrica di galere*, publié p. 6-30, t. 2, de notre *Arch. nav.* : « E vole chiave 50 de Albeo ustuele per far friseti et morsi, et coloneli, e puntapiè, e scalete et pertegete. » Nous ne savons quelle espèce de peuplier veut désigner l'épithète *ustuele*, et nous avons été porté à penser que ce mot inconnu est une faute du copiste du manuscrit, qui, peut-être, dut écrire *ostryele*. Ostryele aurait pu être fait par les Vénitiens du grec ὀστρύς, qui désigne le Hêtre. Cette hypothèse, émise p. 61, t. 2, de notre *Arch. nav.*, n'a pas déplu à M. Novello (V. *Posselexe*), qui nous dit, dans la note qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser en 1841 : « *Albeo ustuele*, specie d'albero che ora non si conosce, ma che dalle cose che si doveva fare con esso pare sia *Fagio.* »

ALBERARE, ALBORARE, ital. v. a. (D'*Albero*, *Albore.* [V.]) Mâter, Arborer. — V. Arborare, Ammatare.

ALBERATURA, s. f. (D'*Albero.* [V.]) Mâture.

ALBERETTO, ital. s. m. (Diminutif d'*Albero*. [V.]) Mâtereau.

ALBERI, ital. corse, s. m. plur. (D'*Albero*. [V.]) Mâts. — *Alberi grandi*, les bas mâts.—*Alberi di gabbia*, mâts de hune. — *Alberi di pappafico*, mâts de perroquet. — « Gli Alberi et Antenne di qual si voglia vascello, si debbono fare di tale grandezza quanta sarà la maggior gagliardezza del vento, che esso vascello possa comportar senza traboccarsi... » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1604), p. 70.

ALBERO, ital. corse, s. m. Variante d'*Arbore*. (V.) Mât.

ALBERO A CALCESE, ital. corse, s. m. Arbre à calcet; Mât que surmonte un calcet. — V. Calcese.

ALBERO A PIBLE, ital. corse, s. m. Mât à pible.

ALBERO COMPOSTO, ital. corse, s. m. Mât composé, Mât d'assemblage. — V. Albero imbottato.

ALBERO DI BELVEDERE, ital. corse, s. m. Mât de perruche. — V. Albero di caccaro, Belvedere.

ALBERO DI BOMPRESSO, ital. corse, s. m. Mât de beaupré. — V. Bompresso.

ALBERO DI CACCARO, ital. corse, s. m. (*Caccaro*, voile de perruche.) Mât de perruche. — V. Albero di belvedere.

ALBERO DI CONTRA MEZZANA, ital. corse, s. m. Mât de perroquet de fouque. — Sur les nefs du moyen âge et les caravelles qui avaient quatre mâts verticaux, l'*Albero di contra mezzana* (arbre ou mât de contre-artimon) était celui qu'on plantait tout à fait sur la poupe, inférieur en taille à l'arbre d'artimon. — V. Contre-artimon.

ALBERO DI CONTRAPAPPAFICO, ital. corse, s. m. Mât de perroquet volant ou de Cacatois.

ALBERO DI FORTUNA, ital. corse, s. m. Mât de fortune. — V. Fortuna.

ALBERO DI GABBIA, ital. corse. s. m. Arbre de Gabie; Mât de hune. — *Albero di gabbia di maestra*, arbre de gabie du maître arbre; Grand mât de hune. — *Albero di gabbia di trinchetto*, arbre de gabie du trinquet; petit mât de hune. — Ce mât est aussi nommé *Albero di parrucchetto*. [V.]) — *Albero di gabbia di rispetto*, Mât de hune de rechange. — V. Gabbia, Maestra, Rispetto, Trinchetto.

ALBERO DI MAESTRA, ital. corse, s. m. Arbre de maistre, grand mât. — V. Albero maestro.

ALBERO DI MEZO, ital. anc. corse, s. m. Mât du milieu; grand mât. — « L'Albero di mezo sarà lungo tanto quanto è la nave ò galeone, da rota a rota (V.) nella seconda coperta... Da questo Albero maestro si cavano poi tutti gli altri Alberi... » B. Crescencio, *Nautic. mediterr.* (1607), p. 70. — V. Albero maestro, Albero di maestra.

ALBERO DI MEZZANA, ital. corse, s. m. Mât d'artimon. — V. Mezzana.

ALBERO DI PAPPAFICO, ital. corse, s. m. Mât de perroquet. — *Albero di pappafico di maestra*, grand mât de perroquet. — *Albero di pappafico di trinchetto*, petit mât de perroquet. — V. Pappafico.

ALBERO DI PARRUCHETTO, ital. corse, s. m. Petit mât de hune. — V. Albero di gabbia di trinchetto.

ALBERO DI PRODA, ital. anc. s. m. Arbre de proue; mât de l'avant, mât de misaine. — V. Proda.

ALBERO DI RISPETTO, ital. corse, s. m. Mât de rechange. — V. Rispetto.

ALBERO DI TRINCHETTO, ital. corse, s. m. Arbre de trinquet; mât de misaine. — V. Trinchetto.

ALBERO DI UN FUSTO, ital. s. m. (Arbre d'un seul bâton.) Mât d'un brin.

ALBERO GRANDE, ital. s. m. Grand mât, bas mât.

ALBERO GREGGO, ital. s. m. (*Greggo*, du lat. *Gregalis*, commun, vulgaire; rad. *Grex*, troupeau.) Mât brut.

ALBERO IMBOTTATO, ital. corse, s. m. (*Imbottato*, d'*Imbottare* (fait d'*In*, dans, et de *Botta*, tonneau), entonner.) (Proprement : Arbre entonné, ou dans lequel on a fait entrer des pièces différentes, comme le vin dans une bouteille, au moyen d'un entonnoir.) Mât composé. — « . . . Il che s'intende ne gli Alberi non Imbottati, ma d'un solo pezzo; percioche agli Alberi Imbottati si deue dar nel terzo da basso per ogni 11 piedi di lunghezza, vno di grossezza, e nel terzo della cima, se gli darà tre quinti della maggior grossezza, e qualche volta per ogni 10 piedi se gli darà uno. » Bart. Crescencio, *Nautic. Medit.* (1607), p. 72.

ALBERO LAPAZZATO, ital. corse, s. m. Mât jumelé. — V. Lapazzar, Alapazza.

ALBERO MAESTRO, ital. s. m. (Arbre maître.) Grand mât. — V. Albero di mezo.

ALBETOCA, ALBETOÇA, port. s. f. Nom d'un navire nommé *Albatoza* par le *Diccion. marit. españ.* (1831), qui lui consacre ce petit article : « Especie de embarcacion pequeña con cubierta que se usaba en lo antiguo, segun alguno de los diccionarios consultados. » J. de Fonseca, dans son *Novo dicc. da ling. portug.* (Paris, 1840), parle de l'Albetoca à peu près dans les mêmes termes.

La *Chron. dos Senhores Reis de Portugal*, por Christ. Rodr. Acenheiro (1535), mentionne, p. 312, la venue du roi Jean II à Alcasare do Sal, dans une Albetoca, et le guet-apens préparé contre ce prince; mais ce passage, d'ailleurs très-curieux, ne donne aucun renseignement sur le navire appelé, non pas Albetoca, mais seulement *barca*, par Resende, chap. 52 de sa *Choron.* de João ho Segundo (Lisb., 1596).

La *Chron. do Conde* D. Pedro de Menezes, par Ean. de Zurara, parle, chap. 32, p. 312, d'une Albetoça, mais ne nous la fait guère bien connaître. Voici le passage : « E sendo jaa sobre o quarto da alva sentiram voga de Navio, que seguia per âcerca delles, cujo non foi pouco prazivel em suas orelhas, e fazendo-se logo prestes de pelêja conhecerom que era Albetoça, a qual nom poderam encalçar, senaõ tam perto da terra, que os Mouros ouveraõ razaõ de leixarem sua fazenda, e pôrem seus corpos em segurança de morte, ou de cativeiro; porêm tomáraõ duas Mouras, perque souberaõ a viagem do Navio, e o senhorio, de que era, e segundo aprenderom que era de Malaga, e que passara pera Tangere; mas quem poderá contar a ledice d'Affonso Garcia, e daquelles com elle eram, quando virom a formosura daquella prêsa, porque alli non avia cevada, nem feijões » (haricots, nommés *fayots* par les matelots français; ital. *fagiuoli*), « nem outra especie de legumes; mas muitos panos d'ouro, e de seda, e d'outra roupa talhada, cujo valor subio à dez mil coroas... »

Ceci ne peut nous aider à déterminer la forme de l'Albetoça; tout ce que nous en pouvons conclure, c'est que ce navire, qui portait des marchandises précieuses, était probablement ponté, sa riche cargaison devant être mise à l'abri de la pluie et de l'invasion des lames. Nous voyons que les gens de la fuste commandée par Alfonse Garcia entendirent le bruit de la vogue d'un navire reconnu bientôt pour une Albetoça : ce navire allait donc à la rame; mais n'avait-il pas d'autres moyens de navigation? n'allait-il pas à la voile? Il est bien difficile de croire qu'un bâtiment ponté, faisant les voyages de la côte d'Afrique à la péninsule espagnole, n'eût

pas un appareil de voiles. D'ailleurs, la phrase de Zurara fait comprendre que l'Albetoça n'allait à l'aviron que par cette raison que le vent était très-faible : « O vento era levante, como quer que pouco fosse... »

Nous pensons qu'on doit regarder l'Albetoça comme un navire allant à la voile et à l'aviron, selon l'occurrence. Que l'Albetoça fût un bâtiment d'une importance médiocre, c'est ce qui n'est pas douteux quand on voit une fuste, navire peu considérable lui-même, ne pas oser lui donner la chasse, tant elle était près de terre. L'Albetoça était sans doute un petit navire de commerce, dont toutes sortes de marchandises pouvaient faire le chargement; car on voit les gens de Garcia, qui croyaient trouver de l'orge, des fèves, des haricots ou d'autres légumes, être émerveillés de la beauté de leur prise, riche en étoffes d'or et de soie, en robes confectionnées, etc.

Oudin, *Thrésor des deux langues esp. et franç.* (1660), dit de l'*Albetoça :* « Une espece de nauire et vaisseau de mer, propre à la guerre. » Nous n'avons connu aucun texte qui nous ait montré l'Albetoça, navire essentiellement fait pour la guerre. Il est très-vraisemblable que, comme tous les bâtiments marchands du moyen âge, celui-ci devait pouvoir défendre sa cargaison contre les attaques des corsaires ou des petits navires, armés comme les fustes, les barinels, les brigantins, etc., pour détruire le commerce des nations ennemies.

Nous avons longtemps cherché d'où vient le mot *Albetoça;* les dictionnaires n'ont pu nous mettre sur la voie. Raphaël Bluteau, qui étudia avec soin les origines de la langue portugaise, ne donne pas ce mot dans son *Vocab. port. et lat.* (Coimbra, 1712). Nous en sommes donc réduit aux conjectures, et voici celles qui nous semblent assez fondées pour mériter l'examen, sinon la confiance absolue des philologues. *Albetoça* a une configuration arabe; mais l'arabe n'a rien d'analogue au mot *betoça*. *Betoça* est donc une corruption, et nous croyons que c'est une forme altérée de *batassa* ou *bataça*, nom d'un navire qu'on trouve cité p. 100, t. Ier de la Chronique d'Abulféda, qui raconte qu'en 1189 la flotte égyptienne, entrant dans Saint-Jean d'Acre, prit une *batassa* franque. Or, selon nous (V. *Arch. nav.*, t. II, p. 259), ce que le chroniqueur arabe appelle *batassa*, c'est la *patache*. *Albetoça* est donc, à notre sens, une transformation de *Al bataça*. *Albetoça* peut tenir, d'ailleurs, à de certaines habitudes de prononciation portugaise de l'époque, ou au besoin de figurer orthographiquement la manière dont, au XVe siècle, les Portugais recueillirent le mot *bataça* de la bouche des Arabes. L'orthographe espagnole *Albatoza*, *Albatoça*, est plus près de *Al batassa* qu'*Al betoça*, et cette variante n'est pas à dédaigner. Nous ferait-on maintenant une difficulté de ce que *al* s'est soudé avec le nom? Mais quoi de plus fréquent que cette adhérence de l'article au substantif? Notre mot *loisir* est-il autrement conformé? et, pour ne pas sortir de la langue de la péninsule, que sont *Alcaçar, Almotacel, Albufeira, Algezira, Alcoran, Alquitran*, etc.? Nous présentons avec quelque confiance notre opinion sur l'origine du mot *Albetoça*, parce que, philologiquement, elle nous semble vraisemblable, et parce que la *patache* du moyen âge et l'*Albetoça* des chroniques d'Azurara nous semblent être le même navire, à juger l'un et l'autre par son importance et son emploi. — V. Albastotte.

ALBINA, esp. s. f. (D'*Albus*, blanc.) Nom qu'on donne à toute pièce de bois qui reparaît à la lumière quand les marèmes et les laisses se sont asséchées par l'évaporation. La couche de sel qui est à la surface de ce bois lui donne la teinte blanche d'où il a pris son nom. *Dict. marit. esp.* (1831).

ALBITANA, esp. anc. s. f. (Étymologie inconnue.) (Le *Dict. de l'Acad. esp.* (1726) ne hasarde aucune hypothèse. Nous croyons qu'on pourrait voir dans ce terme une corruption des mots grecs Ἅρπη et Ταναός, harpon long, grand. Cette dénomination conviendrait, en effet, très-bien à une pièce de bois s'élevant en dedans de l'étrave et de l'étambot, auxquels elle adhère, et placée là pour lier fortement l'étambot et l'étrave à la quille.) Contre-étrave, Contre-étambot. — « Madero que haze contra-roda o Branque por la parte de adentro. » Th. Cano, *Arte para fabric. naos* (1611, in-4°), p. 51, v°. — « Para que la Nao salga fuerte del astillero conviene que las maderas de la ligazon sean largas, y que cruzen mucho vnas con otras, en esta manera, que en el Branque, o Roda de Proa, y Codaste de popa, se le echẽ vnas Albitanas, que cruzen la jũtas que hazen el Branque y Codaste : y que sean tan gruessas, que las tablas que vinieren del costado a clavar en los dichos Branque y Codaste, asienten y claven en ellas como en los demas maderos del costado, etc. » *Id.*, p. 31, v°. — *Contra-roda* o *contra-branque* si se habla da proa; y *contra-codaste* si se trata de popa; y aun en el dia se aplica en igual sentido en la fabrica de faluchos y otras embarcaciones menores. » *Dicc. marit. esp.* (1831). — La contre-étrave est désignée souvent par le mot *Contrabranque* (V.); le contre-étambot par les mots *Albitana del codaste*.

ALBOA (*Alboua*), basq. litt. s. Flanc, côté, bord du navire. — V. Aldamena.

ALBORARE, ital. anc. v. a. (D'*Albore*. [V.]) Arborer, Mâter; Arborer un pavillon. — V. Arborare.

ALBORNEL ou **ALBORNEZ**, esp. s. m. (Étymologie inconnue.) Vent du nord, assez dur, qui se fait sentir souvent dans le golfe de Valence, et un peu au large de la terre. *Dicc. marit. esp.* (1831).—Manque au *Dict. de l'Acad. esp.* (1726), qui a *Albornoz*, signifiant Manteau, Bournous, de l'arabe *Al, bornoz*. Est-ce parce que le vent du nord, qu'on ressent fréquemment à Valence, est froid, et qu'il faut lui opposer un manteau, qu'il a été nommé *Viento a albornez?* Nous ne le savons pas.

ALBORANTE, ital. s. m. (D'*Alboro*. [V.]) Ce mot est peu usité; quelques personnes seulement s'en servent pour désigner le Maître mâteur.

ALBORATUA (*Alboratoua*), basq. litt. adj. (D'*Alboa*. [V.]) Abordé.

ALBORATZEA, basq. litt. (D'*Alboa*. [V.]) Aborder un navire, Accoster un bâtiment, un quai, etc.

ALBORE, ital. vénit. s. m. Variante d'*Arbore*. (V.) Mât. — « Hor torno à dire che se la s^a v^a » (votre seigneurie) « farà dare qualche più mesura d'altezza ad esse sue gallee, far le velle più leggiere, metter gli Albori più uerso puppa et ch'esse siano manco alti, et le loro antenne anco più sottili, sole prometto, etc. » P. 43, v°, lig. 7, *Relatione* de Cristof. da Canal, Ms. autogr. de 1557 ou 58; de notre Bibl. partic., n° 193. — V. Albero, Arbore, Arboro, Cimato, Refudio, Sartia.

ALBRE, prov. s. m. (De l'ital. *Albero*. [V.]) Mât.

— « Frascat lur à lur vela e van ad Albre sec. »
Vie de saint Honorat, citée par Raynouard, *Lex. rom.*

— V. Arbre.

ALBRU, malt. s. m. (De l'ital. *Albero*. [V.]) Mât. — *Albru majstru*, grand mât, [arbre maître. — *Albru ta tarchet*, arbre de trinquet, mât de misaine. — *Albru tal mizzana*, arbre d'artimon, mât d'artimon. — *Albru pipru*, mât à pible.

ALBUFERA, autrefois **ALBUHERA**, qui était plus étymologique, esp. s. f. (D'*Al*, la, et de *Buhar* (ar.), petite mer.) Lagune, grand lac formé par les crues de la mer ou par les eaux qu'elle a laissées quand le rivage s'est élevé, c'est-à-dire quand la mer s'est *retirée*, comme on le dit improprement.

ALBURATURA (*Albouratoura*), malt. s. f. (D'*Albru*. [V.]) Mâture.

ALBUS VENTUS, lat. s. m. (*Albus*, du gr. Ἀλφός, blanc, selon Festus.) (Vent blanc.) Vent qui chasse les blancs nuages. Horace, liv. 1er des Odes, ode 7, v. 15, et liv. 3, ode 27, v. 19.

ALCA TAL BAHAR, malt. s. (De l'ital. *Alga*. [V.]) Algue marine; Gouëmon. — V. Bahar.

ALCABUZ, esp. s. m. (Variante d'*Arcabuz*. [V.]) Arquebuze. — « . . . Comenzaron » (les sauvages) « alborotarse y a tirar nos flechazos de tal manera, que defiendo nos con los Alcabuzes, materen à un capitancillo. » *Relacion breue* del viage que hizo Aluaro de Mendaña (1567); Ms. xvie siècle. Bibl. nat., no 1588, Saint-Germain.

ALCAÇAR, esp. anc. s. m. (De l'ar. *Al*, le, et de *Qasr*, proprement : Force, violence; d'où : Château fort, Palais, Forteresse.) Château d'arrière, Château de poupe, Gaillard d'arrière. — « Que en el Alcaçar alto de popa » (qu'à l'étage le plus élevé du château d'arrière [qui en avait trois]) « estuuiessen veynte caualleros, y arcabuzeros, y veynte mosqueteros. E en el Alcaçar mas baxo » (et sur l'étage inférieur du château d'arrière) « los caualleros portugueses fuera de don Diego de Castro que estuuo en el alto, y 20 arcabuzeros, y 6 mosqueteros. Que de baxa de l'Alcaçar alto » (qu'au bas de l'étage supérieur ou au second étage du château d'arrière) « estuuiessen de socorro don Antonio Pessoa, don Luys Osorio, don Gonçalo Ronquillo, el coronel Mondmaro, el capitan Quesada, y otros quatro arcabuzeros. » Fol. 3, *Lo sucecido a la armada de su magestad*, etc. (Juillet 1582); Bibl. de la Mar., no 14255-3. — « La tolda, o Alcaçar, y Castillo de proa llebarà sus corbatones de pierna abaxo, a dos maderos en salvo. » Th. Cano, *Arte para fabricar Naos* (Séville, 1611), p. 37. — V. Alcassar, Alcazar, Tolda.

ALCADE DE MAR ou DE RIO, esp. s. m. (De l'ar. *Al Qâdhy*, le juge, selon le *Dict. de l'Acad. esp.* [1726].) Alcade qui, à Séville, avait la police des navires à flot. Ses fonctions étaient, selon D. Jose de Veitia (*Norte de la contratacion*, 1672, in-fol.), analogues à celles des capitaines de port actuels. Les rois catholiques avaient laissé à la « Universidad de mareantes » le privilége de nommer cet alcade de la rivière de Séville. San Lucar de Barramada eut aussi son alcade marin. — ALCADE DE MARINA ou ALCADE DE LA MAR; c'est le titre d'un officier qui exerce des fonctions de police sur les petites rades, havres, baies et anses, et connaît immédiatement de tout ce qui touche aux navires arrêtés à ces mouillages. Il est subordonné au capitaine du port important le plus rapproché de ces petites localités. Autrefois l'*Alcade de marina* (ou du rivage) était à la nomination du commandant maritime de la province. Ses fonctions lui donnaient le droit de connaître de tous les crimes et délits commis par les marins immatriculés; il punissait les délinquants, et faisait arrêter les déserteurs. *Dicc. marit. esp.* (1831).

ALCAIDE, port. anc. s. m. (De l'ar. *Al Qâyd*, le juge; proprement : Gouverneur d'un château fort, et, par extension, d'une province. Capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes.) L'*Elucidario* de J. de Santa-Rosa de Viterbo (Lisbonne, 1798) dit de l'*Alcaide de navio :* « Governador, Arraes, Capitão, Capataz ou patrão do navio, ou de qualquer outra embarcaçaõ. » Et, à l'appui de sa définition, il rapporte les passages suivants d'un *Foral* de Lisbonne (1179) et d'un autre *Foral* (1285) : « De navigio vero mando, ut Alcaide, et duo spadalarij (V.), et unus petintal, habeant forum militum. » (1179). — « De navio ainda mando, que o Alcaide, e doos espadelairos (V.), e doos proeiros, e huum petintal, hajam foro de cavaleiros. »

L'Alcaide mentionné par ces deux documents n'était ni un gouverneur ou commandant de navire, ni un Arraes (V.), ni un capitaine, ni un patron de barque : c'était un officier de police qui avait autorité sur la chiourme, et qu'un autre document appelle Alcaldes (V.). Santa-Rosa de Viterbo, qui, à l'art. *Arraes*, cite la lettre de Richard II d'Angleterre, qu'on lira à notre art. *Alcaldes*, n'aurait pas dû se tromper sur le sens du mot *Alcaide*, voyant que le document de 1386 mentionne trois Alcaldes sur le même navire. Il est évident que ces Alcaldes n'étaient pas capitaines ou patrons de la galère, le patron étant spécialement nommé par la convention entre les rois d'Angleterre et de Portugal. Les explications dans lesquelles nous venons d'entrer répondent suffisamment à l'opinion émise par Moraës sur la valeur du terme *Alcaide de navio*. « Parece que era o mestre, » dit l'édit. de Moraës donnée à Lisbonne en 1831. Non, l'Alcaide n'était pas le maître du navire, au moins pendant le moyen âge.

Voici, au reste, un passage des *Noticias de Portugal*, par Manoel Severim de Faria (Lisbonne, in-18, 1791), t. 1er, p. 147, qui nous paraît confirmer notre opinion sur ce qui est de la véritable fonction de l'Alcaide : « Das prezas que faziaõ, sahendo en terra dos contrarios . . . se esta preza se tomasse na terra por homens de armas, ou besteiros » (arbalestriers), « haviaõ a terceira parte dos galès, e do que tomaraõ aos galeotes » (les rameurs) « haviaõ o terço os Alcaides; Porém do que haviaõ, e ganharaõ os marinheiros » (les matelots, par opposition à la chiourme, aux *galeotes*), « e Arraes naõ tinha ninguem parte, e era tudo seu. » Il est bien évident qu'il y avait un rapport intime entre l'*Alcaide* et les *galeotes*, comme entre l'*Arraes* (V.) et les *marinheiros :* l'Alcaide, chef de la chiourme; l'Arraes, officier marinier. — V. Alcayde, Galliote.

ALCALDES, bas lat. port. s. m. (De l'ar. *Al qâdhy*, le juge.) Nom d'un des officiers de la galère qui remplissait les fonctions que, sur les galères espagnoles, italiennes et françaises, remplissait l'Argousin. (V.) — L'*Alcalda* du document que nous allons citer était probablement une espèce d'*Alcaide da vara*, que l'*Elucidario* définit : « Ministro inferior de justiça, esbirro, etc. » L'argousin était en effet armé d'un bâton pour se faire obéir, et c'était un véritable sbire ou alguasil. — « Inveniet et mittet domino regi Angliæ prædicto decem galeas, ipsius domini nostri domini regis Portugaliæ sumptibus et expensis, bene armatas, videlicet de uno patrono, tribus Alcaldibus, sex Arraizis, duobus Carpentariis, octo vel decem Marinariis, trigenta Balastariis, centum et quater viginti Remigibus et duobus Sutaneis (V.) in qualibet galearum prædictarum. » *Lettres* de Richard II d'Angleterre, rapportées par Rymer à la date de 1386, t. vii, p. 524. — *Alcaldibus* est fort probablement une faute d'impression ou de scribe; la seconde *l* nous paraît être là pour un *i*. *Alcaidibus* conviendrait parfaitement au sens. — V. Alcaide.

ALCANTILADO, DA, port. adj. (D'*Alcantilar*, fait d'*Alcantil*, roche taillée à pic.) Accore, en parlant d'une côte, d'un banc.

ALCASSAR, esp. anc. s. m. (Variante orthographique d'*Alcaçar*. [V.]) Château d'arrière. — « Tambien a de tener preuenidas tinas de agua llenas » (il doit faire tenir prêtes des

bailles pleines d'eau) « en la plaza de armas, Alcassar y castillete de proua. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. du XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ALCATARNA, basq. vulg. s. f. (Du port. *Alcatrão*.) Goudron.

ALCAXA, esp. anc. s. f. (Étymologie inconnue. Peut-être cependant de l'ar. *Al*, le, et de قصب, *qaçab*, bandeau.) Virure. — « Cada hilada de tablas del forro exterior, mas alta que las de los tablones del fondo, y de menos espesor. » *Dicc. marit. esp.* (1831), d'après Th. Cano. — V. Hilada, Traça. — Ce mot manque au *Dict. de l'Acad. esp.* (1726).

ALCAYATA, esp. s. f. Nom d'un nœud sur la façon duquel nous manquent les renseignements. Le *Dicc. marit. esp.* (1831) se contente de dire : « Nombre que se da à un nudo muy usado á bordo. » — Le *Dict. de l'Acad. esp.* (1726) donne au mot *Alcayata* la signification de crochet (*uncinus*) ayant une forme demi-circulaire, et fait pour soulever de terre les fardeaux et les suspendre en l'air. Il ne range point cette expression parmi les termes de marine. *Cayeta* (ar.), signifiant Tenir fortement, paraît être l'origine d'*Alcayata*. — Il nous semble que le nom d'*Alcayata* convient au nœud d'agui, et à tous ceux qui, faits avec un bout de cordage, serrent fortement un corps, et sont enlevés avec le corps qu'ils pressent au moyen d'un crochet, d'un palan.

ALCAYDE, port. anc. s. m. (Le même qu'*Alcaide* [V.] et *Alcalde*. [V.]) — « Alvaro Affonso por se certificar dello mandou hum dos Alcaydes de sua fusta, que fosse a cima » (de la tour) « pera reconhecer se era assy. » *Chron. do Conde D. Pero*, liv. 2, chap. 19. — « Outrossy en miser Manuel » (Emmanuel Pezagno, Génois) « e os meus sucessores que este feu herdarem, devemos sempre teer vijinte homens de Genua sabedores de mar, taaes que seiam convenhavejs para Alcaydes de galees e para arrayzes... » *Contrato com miser Manuel Peçanho* (1317).

ALCAZAR, esp. anc. s. m. (De l'ar. *Al*, le, et de *Qâsr*, château fort, palais, forteresse.) Château d'arrière, Château de poupe, Gaillard d'arrière; demi-pont de l'arrière. — « Se llama la que esta sobre la cubierta principal desde el arbor mayor à la pope. » Garcia de Palacios, *Vocab.* (1587). — « ... Recogiendo ultimamente la mura sobre el Car de la verga, para que la Alcazar quede mas desembarazada... » Fernandez, *Pract. de maniobras* (1732), p. 19. — V. Alcaçar, Botalon, Tolda.

ALCHA (*Altcha*), basq. s. f. et v. (Semble en relation avec l'ital. *Alzare*.) Levée, Lever. — *Alcha arraba!* Lève rames!

ALCOHOLAR, esp. v. a. (D'*Alcohol*, nom d'une substance que le *Dict. de l'Acad. esp.* (1726) compare à l'antimoine [*stibium*]. Covarrubias prétend qu'*Alcohol* vient de l'arabe *Quehale*.) Couvrir d'une couche de brai les coutures, les fentes, les têtes de clous et de chevilles, quand le calefatage est fait. On voit que, par extension, *Alcohol* est devenu une espèce de synonyme de *Brea*.

ALDAMENA, basq. litt. s. f. Bord, Côté du navire, Flanc.

ALDASAREA, basq. litt. s. f. Filaret.

ALDÉ ESCUYA (*Aldé escouya*), basq. litt. s. m. (Côté droit.) Tribord.

ALDIACA BOGATU, basq. litt. v. a. (D'*Aldé*, côté.) Voguer alternativement d'un bord et de l'autre.

ALECRET, vieux fr. s. m. Espèce d'armure consistant en un corselet de mailles. — « Cent Alecrets vieulz et mal en ordre garniz dauant braz, salades... » Inventaire manuscrit de la nef *Sainte-Marie-Bonaventure*. — V. Sarsie.

ALEE! angl. adv. (D'*A* et de *Lee*. [V.]) Sous le vent. Mettez la barre dessous! Envoyez! — *Hard Alee!* La barre toute dessous. — *Helm Alee!* La barre dessous. — *Luff Alee!* Loffe tout!

ALEFRIS, esp. s. m. Entaille, Mortaise, Rablure. — « En lo que sobrò de la Quilla por la Popa, se enmecharan los maderos que el Fabricador quisiere, que tenga de Contra Codaste haziendo Cuchillos haziarriba, y haziendo Alefris en el vltimo madero de Contra Codaste corriendo las tablas del Razel a clavar en el Alefris; y assi quedarà tambien muy firme el Contra Codaste encorporado en la Nao. » Thom. Cano, *Arte para fabricar naos* (Séville, 1611), p. 20, v°. — V. Escarba, Escarbo, Gressa.

ALEGEMENT, vieux fr. s. m. (Du lat. *Allevamentum*, soulagement.) Allége. — « Nul ne doit rien de l'Alegement de sa nef, ne par grant eau, ne par petit. » *Regist. des péages de Paris.*

ALEGIER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Allegiare*, fait du lat. *Alleviare*.) Alléger un navire. — « Soient tenus de donner brainnes » (nous ne savons ce que signifie ce mot, dont le sens a échappé à la sagacité de l'éditeur des Ordonn. des rois de France, comme à celle de don Carpentier), « vaisseaulx et bateaulx, pour Alegier les nefs et navires dudit royaume de Castelle, et leurs marchandises et biens que il apporteront audit port de Harefleu, tantost qu'il seront arrivez... » *Priviléges accordez aux marchands castillans*, etc., par Charles V, en avril 1364; t. 4, p. 428, *Ordonn. des rois de France.*

ALEGRA, esp. s. f. (De *Legra*, trépan.) Espèce de grosse tarrière dont on se sert pour percer les corps de pompe.

ALEGRAR, esp. v. a. Agrandir une cavité quelconque. C'est le mot de la langue vulgaire (*Alegrar*, trépaner), appliqué par extension à l'art du charpentier marin. — *Alegrar* a une autre acception : il signifie Filer en douceur un câble ou un cordage quelconque qui travaille ou fatigue trop. En ce cas, *Alegrar* ne nous semble point venir de *Legra*, mais du radical qui nous a donné Allégresse. *Alegrar* est l'opposé de Souffrir, peiner. Quand le câble travaille trop, il gémit, crie, et se plaint parce qu'il souffre; on allége sa peine, on le réjouit, pour ainsi dire, en lui donnant du mou. Cette figure, quelque outrée qu'elle paraisse, est tout à fait dans le génie de la langue maritime, qui ne répugne pas à une certaine exagération dans les rapports de l'expression à la pensée, comme on le verra par la lecture de ce Glossaire.

ALEHASSA, basq. vulg. v. a. Alléger. — V. Oncia arindu.

ἈΛΕΙΜΜΑ (*Alimma*), gr. anc. et mod. s. (D'Ἀλείφω. [V.]) Suif.

ἌΛΕΙΦΩ (*Alifô*), gr. anc. et mod. v. a. (De Λίπος, graisse.) Suiver, Espalmer. — V. Παλαμίζω.

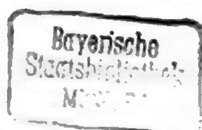
ALÈM, turc. s. Pavillon. [V. Baïraq.] — *Alem dikmek*, v. a. (*Dikmek*, planter, établir, attacher, clouer.) Arborer le pavillon.

ἈΛΕΞΙΚΕΡΑΥΝΟΣ (*Alexikeraunos*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Κεραυνός, tonnerre, foudre, et d'Ἀλέξειν, repousser, préserver.) Paratonnerre.

ALES, lat. s. f. Vol d'oiseaux que l'on consultait avant de s'embarquer; augure tiré du vol de certains oiseaux.

— « Mala soluta navis exit Alite? »
HORACE, épod. 10.
— « Secunda
Ratem occupare quid moramur Alite. »
Id., épod. 16.

ALESTER, vieux fr. v. a. Lester. — « Pour le frait de



cailloux a Alester les nés : LXI. lb. x d. » *Compte de Jean Arrode* (1296); *Arch. nav.*, t. 2, p. 325.

ALESTIR, fr. v. a. (Du fr. *Leste,* dans le sens de Prêt à, Disposé à, qui est celui où l'employa Brantôme. Huet, cité par le Duchat, voulait que le franç. *Leste* signifiât Propre, et vînt du bas breton *Laste.* Le savant prélat se trompait. *Laste* n'est point bas breton, et *Lastez*, qui l'est, signifie Ordure, Malpropreté, Saleté. Propre se dit *Dilastez*, en celto-breton; et l'on voit comment est composé ce mot, où *Di* est le préfixe de la négation. [*Dilastez*, qui n'est pas mal propre.] Caseneuve et Ménage croyaient que *Leste* voulait dire Vêtu avec art, et venait, par conséquent, de l'all. *Liste,* Art; le Duchat voyait le franç. *Leste* dans l'ital. *Lesto*, prompt; seulement il ne connaissait pas l'origine de *Lesto.* Nous croyons, quant à nous, que *Lesto* est une transcription italienne du franç. *Leste,* fait lui-même peut-être du sax. *Læstan*, exécuter, faire, s'acquitter de...) (Gr. mod. 'Ελαφρόσω.) « Alestir, Alléger. C'est débarrasser un vaisseau de tout ce qui peut gêner l'exécution d'un projet qu'il doit remplir. C'est aussi se disposer à faire tous les préparatifs nécessaires pour parvenir au but d'une opération. » Romme (1792). — Ce terme paraît assez nouveau dans la langue des marins français; on ne le trouve, en effet, ni dans Guillet (1678-1683), ni dans Desroches (1687), ni dans Aubin (1702); l'Encyclopédie (Marine) (1783) le donne pour la première fois.

ALET, satawal, s. Soleil. — A l'île d'Ualan, *Alouet* est le nom de la lune. — V. Cal.

ALETA, esp. s. f. (Diminut. d'*Ala.* [V.]) Cornière, estain. (V. Brazal, Brazalete.) — Partie de l'œuvre morte qui s'élance en arrière de la poupe de quelques navires, et notamment des felouques, et sur laquelle est établi un plancher plein ou en caillebotis. On n'y place que des fardeaux légers; c'est moins une chose utile qu'un ornement, dont l'effet est de faire paraître le navire plus long, et, par conséquent, moins lourd. Les constructeurs appellent quelquefois : *Culo de mona* [cul de singe] cette partie, qui a reçu le nom d'*Aleta*, parce qu'en effet elle ressemble à l'extrémité de l'aile repliée d'un oiseau. En France, des constructions analogues se sont appelées *Culs de poule.* — Aleta de gaviete, aile ou oreille du violon de beaupré. — Le Portebossoir (la pieza curva que sostiene la serviola al salir fuera de la borda.) Les charpentiers donnent aussi à cette *Aleta* le nom de *Pie de amigo* ou de *estribo*, marchepied. — *La Fesse*, la partie du navire comprise entre la poupe et le premier sabord de la batterie. Dans ce cas, *Aleta* a pour synonyme *Anca.* (V.) — Le mot *Aleta* a encore une signification que le *Dicc. marit. esp.* (1831) fait connaître par ces mots : « *Aleta*, Pil. Man. y Tact. Nombre ó indicacion de la direccion media ó mas proxima á popa entre la de esta ó la de la quilla y la de travès. » En parlant du vent, c'est le grand-largue et presque le vent arrière. — *Aleta caida*, bordage oblique qui se fixe par son pied à l'*Alefris* (la rainure) de l'étambot, et s'élève parallèlement à l'arcasse pour former une poupe plate. — *Aleta revirada*, cornière dévoyée.

ALETON, esp. s. m. (D'*Ala.* [V.]) Nom qu'on donne à une pièce de bois placée en avant et quelquefois en arrière du bossoir, laquelle pièce, ouverte à son extrémité extérieure, reçoit un rea de poulie sur lequel doit glisser la bosse de bout. — V. Pasteca.

ALETTA, ital. s. f. (Diminutif d'*Ala.* [V.]) Estain. — V. 3. Ala.

ALEURE (*Alé-ure*), bas bret. s. f. (Du fr. *Allure.* Le celto-breton a *Mont, n* nazal, signifiant Aller. — V. Alurr.

ALEVANTAR, port. v. a. (Du lat. *Allevare.*) Hisser. — V. Apanhar.

ALFADA, esp. s. f. Tangage. — V. Arfada.

ALFAIDE, esp. anc. s. (De l'ar., selon le *Dicc. marit. esp.* [1831.]) Marée vive. Ce terme était en usage sur la côte de l'Andalousie.

ALFAQUE, catal. esp. port. anc. s. m. (De l'ar.) Banc de sable, Bas fond. — « E como aquillo, onde a náo tocou eram Alfaques de arêa, em pouco espaco tiraram a náo pera fóra. » — *Comm. Dalboq.*, part. 4, chap. 8. — Manque au *Dict. de l'Acad. esp.* (1726).

ALFAR, esp. v. n. Tanguer. — V. Arfar.

ALFERE, fr. s. m. (De l'esp. *Alferez.* [V.]) Alfier, Alfière. (V.) « Comme le gouverneur de cette ville » (Mons) « ne veut pas le faire mettre en liberté » (Levasseur, marchand de Dieppe, arrêté sans passeport) « que Sa Majesté n'ayt fait détacher un Alfere espagnol qui est sur les galeres... » Lettre de Seignelay à Louvois, 20 janv. 1679; *Collect. manusc. des Ordres du roy*, vol. n° 47, p. 43. — Arch. de la Mar.

ALFEREZ, esp. anc. s. m. (De l'ar. *Al* et *Firiz*, cavalier noble, selon le père Alcala.) Garde enseigne, officier préposé à la garde de la bannière dans les galères. — *Alferez de navio*, Enseigne de vaisseau. — *Alferez de fregata*, Enseigne de frégate. Ce dernier grade a été supprimé par une ordonnance royale toute récente, dit le *Dicc. marit. esp.* (1831).

ALFIER, fr. anc. et malt. s. m. (De l'esp. *Alferez.*) Enseigne. — « Il se trouva tel capitaine espagnol, comme il se dit encore à Naples, qui se vit changer sept fois d'Alfier ou porte-enseigne, et mourir un à un, tenant tousjours l'enseigne en la main. » Brantôme, Disc. XVI, récit du combat sur mer rendu en juin 1528 par Hugues de Moncade, vice-roi de Naples, contre Philippin Doria, « combat qui commença à deux heures après midy, et dura jusqu'à une heure de nuit, combattant sans cesse. » Moncade y périt.

ALFIERE, ital. s. m. Enseigne de vaisseau.

ALFORJA, esp. s. f. (De l'ar. *Al*, le, et *Horch*, besace, selon le *Dict. de l'Acad. esp.* [1726.]) Surnom qu'on donne à un cordage terminé à chacune de ses extrémités par une estrope dans laquelle s'ajuste une poulie. La figure est aussi expressive qu'elle est exacte. Le *Dicc. marit. esp.* (1831) dit seulement : « Sobrenombre de una de las gazas que se hacen á bordo. » — V. Gaza de alforja.

ALGA, lat. ital. esp. port. s. f. Algue, Herbe marine, Goëmon.

> — « Immo ego Sardois videar tibi amarior herbis,
> Horridior rusco, projecta vilior Alga,
> Si mihi non hæc lux toto jam longior anno est. »
>
> Virgile, églog. 7, v. 41.

— *Algosus*, plein d'algues.

ALGAIDA, esp. s. f. (Étymologie inconnue. Semble appartenir à l'arabe.) Le *Dict. de l'Acad. esp.* (1726) définit ainsi ce mot : « Cerro de arena que el viento suele mudar continuamente cerca de las orillas del mar. » On pourrait traduire *Algaida* par Lame ou Vague de sable mobile. — Ce terme, *Algaida*, est usité sur le littoral de l'Andalousie.

ALGAR, esp. s. m. (D'*Alga.* [V.]) Parage où les herbes marines surabondent. — « Mancha grande de Alga, » dit le *Dicc. marit. esp.* (1831).

ALGAZO, esp. s. m. (D'*Alga.* [V.]) Localité où le varech abonde, où les algues paraissent à fleur d'eau. Le *Dict. de*

l'Acad. esp. (1726) ne contient pas le mot Algazo. — Quelques marins prononcent *Argazo*.

ALGOASIL, esp. s. m. Variante d'*Alguacil* (V.), que nous avons recueillie, en 1835, dans un registre manuscrit, contenant les listes des galères commandées par Marcelo d'Oria. Ce registre existe aux Archives du palais Doria à Gênes.

ALGODONES, esp. s. m. pl. (De l'ar. *Al*, le, et *Cotum*, coton.) Masses de nuages blancs et pelotonnés, dont les formes imitent les balles de laine ou de coton. Les marins espagnols se servent de cette expression pour caractériser les nuées qui viennent de l'est dans la zone torride. *Dicr. marit. esp.* (1831).

ALGOSO, SA, esp. adj. (D'*Alga*. [V.]) Abondant en herbes marines.

ALGOUZAN, vieux fr. s. m. (Variante d'*Algouzin*. [V.]) Argouzin. — « Comite, mon mignon! O le gentil Algouzan! » Rabelais, *Pantagruel*, liv. 4, chap. 19.

ALGOUZIN, fr. anc. s. m. (De l'esp. *Alguacil*. [V.]) Argousin. — « Lesdits capitaines seront tenus entretenir dans le port, sur chacune desdites galleres, le nombre des officiers et gens de cap, lesquels seront payez ainsi qu'il s'ensuit : Patron, par mois aura 12 liures; comite, 10 liures; soubs-comite, 6 liures; Algouzin, 7 liures; soubs-algouzin, 4 liures; lescriuain, 6 liures; major (majordome), 4 liures; le maistre d'ache, 6 liures 15 s.; maistre callefat, 6 liures 15 s.; remollart, 6 liures 15 s.; barilleur, 6 liures 15 s.; maistre bombardier, 9 liures; le barbier, 9 liures; le barberot, 6 liures 15 s. » Ordonn. de Henri II (15 mars 1548). — « *Gaiges :* Pour le Patron, XXVI fleurins...; l'Algouzin, XV fl.... » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaige* (1515-1522), publiés par nous, *Annales marit.*, juillet 1842.

ALGUACIL, esp. anc. s. m. (De l'ar. *Al uazil*, le ministre, selon Crescentio.) Quelques auteurs désignent par le nom d'*Alguacil de galeones* une sorte de sous-officier, supérieur au soldat et inférieur à l'Alferez. — *Alguacil real de armadas y flotas*, l'officier qu'en France on nommait Grand prévôt de l'armée. — *Alguacil de agua*, celui qui a la charge des vivres et surtout de l'eau à bord. *Dict. marit. esp.* (1831). — V. Alguazil.

ALGUAZIL, esp. s. m. (Variante orthog. d'*Alguacil*. [V.]) — V. Bocha de la escotilla, Maestra de raciones.

ALGUAZIR, cat. anc. s. m. Argouzin de galère. — « Anthoni de Laguna scuder del honorable Moss. Johan Pardo caualler acordat e pres per Alguazir dela dita galea al di temps de j. mes jura e feu homenatge en la forma des. dita, es son sou compayo deu florins los quels de continent le foren liurats que valen v lbs. x ss. » Fol. 9, livre des dépenses faites pour l'armement de la galère *le Saint-Thomas* (mai 1406.) (V. 2. Taula); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

ALGUE, fr. s. f. (Du lat. *Alga*. [V.]) Gr. anc. Μνίον; gr. mod. 'Αδρί; ital. *Alga, Alega, Aliga;* esp. port. *Alga;* génо. *Aœga;* malt. *Alca tal bahar;* angl.-sax. *Sœ-waur, Waar, War, Waur;* all. *Meergras;* dan. *Tang;* suéd. *Täng*.) « Sorte d'herbe qui croît dans la mer, et qu'elle jette quelquefois sur ses bords. » *Dict. de l'Acad. franç.* (1814).

ALHETA, port. s. f. (Du lat. *Ala*.) Quartier de poupe; Hanche. — V. Aleta.

ALHURRECA, esp. s. f. (Étymol. inc.) — V. Adarce.

ALC'HOUEZ (Prononcé *Al-houesse*, *h* fortement aspiré), bas breton, s. f. Clef. — *Alc'houez a wern gestel* (*Gwern kestel*), Clef du mât de hune. — *Alc'houez ar kavel* (prononcé *Al-houesse ar havel*), Clef du berceau ou coitte de ber.

ALI, ALIH, mal. v. a. (Proprement : Changer, tourner.) Varier, en parlant du vent; Virer de bord; Contourner une terre. — V. Ang'in ber-ali, Bâlé, Ber-geler, Geler.

'ΑΛΙΑΣ (Ναῦς), gr. anc. s. f. (D'"Αλς. [V.]) Bateau de pêche. — V. 'Αλιευτικὸν πλοῖον.

ALIBÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Alibare*. [V.]) Alléger. — V. Allegerire, Allegiare.

ALIBARE, ital. vénit. v. a. (Du lat. *Alleviare*, lever.) Alléger. — V. Alleggiare, Alleggerire.

ALIBO, géno. s. m. (D'*Alibà*. [V.]) Allege.

ALIDADA, ital. s. f. (Mot d'origine arabe, qui n'a rien de commun avec *Alidare*, signifiant à la fois Durcir, Devenir dur, et Tremper une viande dans de la marinade.) Alidade. — Le génois écrit *Alidadda*.

ALIEGER, vieux fr. v. a. (De *Liége*, l'opération que désigne ce verbe consistant à garnir de bouées de bois ou de liége un câble qu'on veut soulever de terre.) Desroches donne ce terme comme synonyme d'*Alléger*, dans son art. Alléger un câble. C'est un tort : on Aliége un câble pour l'Alléger.

ALIELE, esp. anc. s. m. (Variante de 2. *Alier*. [V.]) — « . . . El rey era magnanimo en todos sus fechos : mandó que fuesen escogidos para ellas » (les galères de Séville) « los mejores marineros sabidores de galeras que en Sevilla pudiesen ser fallados, é otrosi fuestes remeros criados en mar é que fuesen bien animallados, é otrosi que fuesen buscados los mejores ballesteros, armaderos é punteros, que fuesen probados de armar a cinto, é otrosi Alieles, e espaldelpeles, e corulleles buscados por todas las marismas de Sevilla, los mejores, é que fuesen vecinos de aquella tierra, porque fuesen fieles é leales : é mandó dar a él é á ellos toda su paga complidamente, segund ordenanza de Castilla, por el tiempo que ellá estoviesen. » *Chron.* de don Pero Niño, chap. 1, part. 2, p. 51. Nous avons traduit le mot *Alieles* par Soldats de l'espale, p. 503, t. 2 de notre *Arch. nav.*, où nous avons rapporté le passage qu'on vient de lire; cette traduction n'est pas exacte, comme on le verra au mot *Alier*. Nous sommes heureux de pouvoir la rectifier.

1. **ALIER, ALLIER**, vieux fr. esp. s. m. (De *Ala*, aile.) (Nous avions cru, et nous avions émis cette opinion, t. 1[er], p. 470, et t. 2, p. 503 de notre *Arch. nav.*, que l'Alier était un soldat veillant à l'espale de la galère; nous avons appris, par un document que nous ne connaissions pas en 1840, que l'Alier servait sur l'esquif de la galère. (V. ci-dessous.) La 2[e] *Partida* d'Alfonse le Savant (V. Alliere) dit que les Aliers étaient aux ordres du comite et du nocher; c'étaient apparemment des espèces de Quartiers-Maîtres ayant, à bord des galères, les fonctions que remplissaient à bord des nefs les Quarteniers ou Carsonniers. (V.) Ce qui nous porte à croire cela, c'est que nous les voyons servant sur l'esquif, c'est-à-dire commandant à leur tour l'équipage de l'esquif, comme les Carsonniers commandaient les embarcations de la nef. Le petit *Dict. esp.-fr.* de M. A. Berbrugger (Paris, 1839, in-18) donne au mot esp. *Alier* la signification de « Rameur de la galère. » (P. 36.) Les documents que nous citons ici, où l'on voit figurer par galère seulement un, deux et quatre Aliers, contredisent l'explication de M. A. Berbrugger, qui a pu être induit en erreur par quelques documents espagnols (V. Aliele) où le nombre des Aliers n'est pas déterminé, comme il l'est dans l'Ordonn. de 1354 sur « las armadas navales, » qui donne à chaque galère : « Aliers VI. » (Chap. 31.) On est d'autant plus fondé à voir dans l'Alier un homme autre qu'un rameur, que l'Ordonn. de 1354 prescrivait d'embarquer cent cinquante-six rameurs sur la galère ayant six Aliers, et qu'Ant.

de Conflans, dans l'ouvrage cité plus bas, donne « cent quarante et quatre galliotz pour tirer la rasme » sur la galère qui avait quatre Aliers. Quant à l'étymologie du mot *Alier*, elle est suffisamment établie par la *Partida* d'Alfonse (V. Aliere) : l'Alier était appelé ainsi parce que son poste était sur l'aile du navire, et aussi parce que, pour bien remplir ses fonctions, ce serviteur devait être jeune, actif, ayant pour ainsi dire des Ailes, et toujours prêt à voler vers l'endroit où le nocher et le comite pouvaient lui ordonner d'aller.)—« Deux Alliers seruantz sur l'esquif » (de la galère) « à 3 liures pour homme » (par mois). *Stolomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 30, v°. — « Plus quatre Alliers chascun VI fleur. le moys : XXIIII fl. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — « Un Allier à 4 liures par mois. » Ordonn. de Henri II (15 mars 1538), Fontanon, t. 4, p. 665.

2. **ALIER**, cat. anc. s. m. Le même que le précédent.—« Johan Cillot vehi d'Ençaffa acordat per Alier al dit temps d'vn mes lo qual jura e feu homenatge de seruir be e leyalement per lo dit temps, es son huytanta sol. losquals hague e recebe de continent, fide en Miguel ſqitoñs et en Benit per ells comits de la dita galea... iiij lbs. » Fol. 18, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406). Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — *Le Saint-Thomas* avait six Aliers.

ALIERE, esp. s. m. Le même qu'*Alier*. (V.) Voici en quels termes en parle la seconde *Partida*, tit. 24, *ley*. VI, d'Alfonse le Savant : « E ssin estos (proeles) ay otroi, que llaman Alieres, que van cerca dellos, en las costaneras, que sson assi como alas, en el nauio (galea), et porde les dizen este nome. E estos han de sser escogidos para acorrer, et sseruir alli do menester fuere, ssegund les mandare el naocher, vel comitre. » — Le *Dic. marit. esp.* (1831), tirant du passage que nous venons de citer, et auquel il fait seulement allusion, une interprétation pour le sens du mot *Aliere*, définit ainsi ce terme : « Individuo destinado al lado de cada proel en las galeras para defender los abordages. » Il nous semble que c'est mal entendre et mal expliquer les mots du texte ancien, « Que van cerca dellos, en las costaneras, » que d'y voir seulement pour les aliers le devoir de rester à la proue pour défendre l'abordage, en entourant les prouïers. Le reste de la *ley* dit très-nettement qu'ils allaient partout aux ordres du comite ou du nocher ; qu'ils étaient comme les ailes du navire, et que leur poste était en « las costaneras » sur les côtés, et non à la proue. — V. Alier, Aliele, Costanera.

'ΑΛΙΕΥΤΙΚΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Ἁλιεύς, pêcheur; rad. Ἅλς. [V.]) Bateau de pêche. (Plutarque racontant la fuite de Pompée.) — V. Ἁλιάς.

ΑΛΙΖΕΣ (*alizeou*), val. adj. (Du fr. *Alizé*, ou de l'ital. *Aliseo*. [V.]) Alizé.

ALIGOULING, satawal. s. Lune. — V. Maram.

ALIJADO, DA, esp. adj. (D'*Alijar*. [V.]) Allégé, Soulagé. — V. Boyante.

ALIJADOR, esp. s. m. Allége. — « Viene á ser lo mismo que *Barcaza*, y tiene relacion con *Chata*, *lanchon*, *gabarra* (en su segunda acepcion) y *sandala*. » *Dic. marit. esp.* (1831).

ALIJAR, esp. v. a. (Du lat. *Allevare*.) Alléger. — *Alijar en la mar*, Alléger le navire en jetant une partie de la cargaison à la mer, quand les circonstances de la navigation l'exigent ; Jeter, Faire jet. — V. Aliviar, Echazon.

'ΑΛΙΜΕΝΟΣ, gr. anc. (De l'ἀ priv. et de λιμήν. [V.]) Rivage sans port. (V. Polyænus, liv. III, 38 ; et J. Scheff., p. 148.)

ALIMOZOUZOU, madék. s. Équateur. —V. Tompon-Vintang.

ALINER, vieux fr. v. a. (Proprement : Mettre en ligne ; du lat. *Lineare*.) Préparer, disposer, appareiller. — « Lors commença en Aliner les nés et les galies et les vissiers as barons por mouoir (partir. Dans quelques villes de France, on dit encore : Se mouvoir, pour : Déménager, changer de logement. On dit même : Se remuer.)... » G. de Villehardouin (1202), fol. 26.

ΑΛΙΨΩ ΚΑΤΡΑΜΙ (*Alipsó katrami*), gr. mod. v. a. Goudronner ; Brayer. — V. Πισσόνω.

ALIR-ALIR-AN (*n* sonnant), ou **HALIR-HALIR-AN**, mal. (*Alir*, couler.) s. plur. Courants.

ALIR-AN AYER, mal. s. Courant. — V. Ayer, Alir, Aliran.

ALISEO, ital. adj. (Du fr.) Alizé. — *Venti Alisei*, Les vents alizés.

ALISIO, esp. adj. Alizé.

ALISTA, ar. côte N. d'Afr. v. a. (De l'ital. *Allestare*, préparer.) Appareiller.

ALISTADOR, esp. anc. s. m. (De *Lista*, liste, rôle.) Nom donné au scribe qui enregistrait sur un casernet tous les travaux des chantiers de construction. On appelait aussi cet écrivain Apuntador. D. José de Veitia, *Norte de la contratacion* (1672, in-fol.)

ALIVADOIRA, port. s. f. (D'*Alliviar*, alléger.) Allège. — Il semble que ce mot, qui nous est donné par le Dict. de Constancio (1836), devrait s'écrire avec deux *l*.

ALIVIAR, esp. v. a. (Du lat. *Allevare*.) Alléger le navire, le soulager en diminuant sa voilure, en faisant le jet, ou en manœuvrant de telle sorte qu'il fatigue moins pendant la navigation. — V. Alijar.

ALIZÉ, ALISÉE, fr. adj. (On n'est point d'accord sur l'origine du mot *Alisé*. Remarquons d'abord qu'il n'est dans aucune des langues de l'Europe ; car si les marins de l'Italie, de l'Espagne et de la Valachie l'ont dans leurs vocabulaires, ils le doivent au français. Remarquons encore que ce mot est assez moderne en France ; car Jean Nicot, — et l'on sait qu'il recueillit avec quelque soin les termes de marine en usage dans son temps, — n'a point écrit le mot *Alisé* à la lettre A de son *Dict. fr.-lat.*, publié en 1584. L'abbé de Choisy, qui en 1685 alla dans l'Inde sur le vaisseau *l'Oiseau*, en société des missionnaires envoyés pour convertir le roi de Siam, s'exprime ainsi dans le Journal de son voyage (*Journal du voyage de Siam* [in-4°, 1687], lettre du 2 avril 1686, p. 392) : « Grande question : l'étymologie de Vents Alisées (*sic*). L'avis le plus suivi est qu'il faudroit dire vents Elisez, comme qui diroit, vents *Electi*, vents choisis, bons vents ; parce qu'estant toujours les mêmes, on peut compter sur eux, et que, sans eux, les longues navigations seroient impossibles. » Il y a deux observations à tirer de ce passage : 1° que l'orthographe usitée au XVIIe siècle admettait le redoublement de l'*e* dans *Alisé*, ce qui donnait à ce mot une forme féminine ; 2° que déjà vers la fin du XVIIe siècle on ne connaissait plus la raison qui avait fait créer un mot, inconnu à la fin du XVIe. Les éditeurs du *Dictionn.* de Furetière (1715), après avoir reproduit, sans en nommer l'auteur, l'étymologie proposée par l'abbé de Choisy, disent : « D'autres le dérivent » (ce mot) « de lisière, comme qui diroit qu'ils viennent » (les vents) « des côtes ou lisières des terres. »

Cette étymologie ne nous semble pas plus acceptable que la première. On ne rencontre les vents Alizés que fort loin de la

côte occidentale de l'Europe et de l'Afrique, et il n'y a pas de raison pour appeler vents de lisière des vents nommés déjà vents d'amont. Quant à : vents d'élite ou *electi*, cela nous paraît trop tiré pour avoir été imaginé par les navigateurs français du commencement du XVIIe siècle. Avec un peu d'industrie, et si nous avions plus de goût pour ce jeu piquant où les savants laissent souvent une trop bonne part au hasard, nous pourrions peut-être trouver mieux que les missionnaires, l'abbé de Choisy, les officiers de *l'Oiseau*, et les éditeurs de Furetière. Après avoir écarté toute idée d'origine arabe, car l'arabe n'a rien dont on puisse inférer le mot *Alisé;* après avoir rejeté *Élyséens* comme origine d'*Alysée*, bien que *venti Elysii* soit aussi probable que *venti electi;* après avoir dit que, bien probablement, *Etesiæ* (vents étésiens) n'a pas fait Alizé, nous nous demanderions si *Alizar*, qui, dans toutes les langues du Midi, signifie Unir, polir, n'a pas donné aux marins provençaux ou languedociens le terme qui a nommé un vent favorable, doux, et qui fait, pour ainsi dire, le voyage uni, sans obstacles? Nous nous demanderions surtout si les Bretons, quand ils allèrent pour la première fois en Amérique, remarquant le vent qui les poussait à pleines voiles pendant un si long temps, ne dirent pas qu'à partir de telle latitude ils avaient eu « *avel e-leiz*, » le vent en plein? [*Leiz*, plein, *e*, en ; *e-leiz*, en plein, et, par extension, tout plein, abondamment, beaucoup. Dans *leiz*, toutes les lettres se prononcent.] Nous pourrions multiplier ces constructions ingénieuses; mais à quoi bon? Pourquoi ne pas dire tout simplement que l'étymologie d'*Alisé*, bien que le mot ait à peine deux siècles, ne nous a pas été conservée par les vieux dictionnaires, et qu'elle est probablement écrite dans quelque livre obscur qui a échappé à tout le monde?) « Alizé. Nom de certains vents réguliers qui, dans l'étendue de la zone torride, soufflent presque constamment de la partie de l'est vers l'ouest. On les nomme Vents généraux dans le sud de la ligne. D'autres les distinguent sous le nom de Vents de commerce. » Romme (1792). — « Toujours vent arrière : quelle bénédiction! Je vous l'avois bien dit : Dieu s'en mêle, et je crois que les vents Alisées nous sont venus chercher à Brest, et nous conduiront à Siam. » L'abbé de Choisy, *Journ. du voyage de Siam*, cité plus haut, p. 5, lettre du 7 mars 1685. — Les Anglais appellent le vent Alizé : *Trade-wind;* les Holl., *Passaat-wind;* les All. et les Dan., *Passat-vind;* les Suéd., *Passad-vind;* les Ital., *Vento Aliseo;* les Espag., *Viento Alisio*, *Viento general*, *Brisa;* les Port., *Vento geral;* les Valaq., Вінт аліzеȣ (*Vinte alizéou*); les Russ., Пасадъ-Вѣтръ (*Passate-vètre*).

ALJEDREZ, esp. s. m. (Variante du mot *Axedrez*. [V. Ajedrez.]) Caillebotis.

ALJEDREZADO, esp. adj. (D'*Aljedrez*.) En échiquier. — *Bandera Aljedrezada*, Pavillon à damier.

ALJIBE, esp. s. m. (Étymol. inconn.) Barque garnie de plomb à l'intérieur, qui sert au transport de l'eau pour l'approvisionnement des navires en rade; Espèce de citerne; Mulet. Le *Dicc. marit. esp.* (1831) dit que les Chinois font dans leurs cales un *Aljibe* pour leur provision d'eau. — On appelle *Aljibe* ou *Balsa de alquitran*, le dépôt du goudron que l'on a en réserve dans un arsenal. *Dicc.* cité.

ALKATARE, lasc. s. (Du port. *Alcatrão*. [V.]) Goudron. — V. Tar.

ALL'ALTURA DI... ital. loc. adv. A la hauteur de... — *All'altura di un' porto*, *di un' isola*, A la hauteur d'un port, d'une île. — V. Altura.

ALL'APERTO, ital. loc. adv. A l'ouvert. — V. Aperto.

ALL HANDS HIGH! angl. loc. adv. (Toutes personnes en haut!) (*All*, du sax. *Eal*, tout; *Hand* [V.] signifie proprement : main ; par extension, ce mot désigne un homme, une personne, un agent employé à un service. — V. High.) Tout le monde en haut!

ALL'ORZA RASO, vénit. adv. (Proprement : Ras à l'orse.) Au plus près.

ALLÀ, gén. v. a. (De l'ital. *Alare*. [V.]) Haler. — A l'impératif : *Alla!*

ALLA BANDA, ital. locut. adv. A la bande; Sur le côté; Du côté de... — V. Banda.

ALLA NAVARESCA, ital. locut. adv. anc. (*Navaresca*, *de nave*.) A la manière des nefs ou vaisseaux ronds. — « Hanno » (les galéaces) « il timone Alla Navaresca, cioè ad uso di nave, et a i fianchi del timone portano doi gran remi, che aiutano à far girar' il vascello piu prestò » (elles ont le gouvernail à la navaresque, c'est-à-dire à la manière des vaisseaux ronds » [qui le montent à l'étambot]; « et aux côtés de ce gouvernail elles portent deux grandes rames qui aident à faire virer le navire plus promptement.) » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), p. 44. — « Et il timone Alla Navaresca, perche governa meglio in quei mari. Si metto ancora con due remi à fianchi del timone, che aiutano à far la » (la galéace) « voltar più presto. » Bartol. Crescentio, *Naut. médit.* (1607), p. 62. — Le sceau de la ville de Dam montre un navire dont le gouvernail est pendu à l'étambot, ce qui prouve qu'au XIIIe siècle le timon à la navaresque était déjà en usage.



(Figure du sceau de la ville de Dam [Flandre], en 1226.)

Dans un des tableaux peints par Simon Memmi, au *Campo-Santo* de Pise, on voit un navire que le patron gouverne avec la barre d'un gouvernail porté par l'étambot. Au côté droit est un gouvernail supplémentaire qui ne servait que dans certains cas. Le tableau de Simon Memmi est des dernières années du XIIIe siècle, ou des premières du XIVe. C'était à peu près vers cette époque que les Catalans avaient de petits navires à trois gouvernails : deux gouvernails latéraux à la latine, et un gouvernail à la navaresque, ou tournant derrière l'étambot. — V. Ad navarescham, Lembus trium timonorum.

ALLA TILLIKA, suéd. adv. (*Alla*, plur. d'*Al* [sax. *Eal*], tout; *Tillika*, tout droit. *Til*, du sax. *Til*, *Tille;* *Lika*, de *Lige* [sax. *Lic*, égal.]) Ensemble.

ΑΛΛΑΓΗ (*Allaghi*), gr. mod. s. f. (D'Ἄλλος, autre.) Changement.

'ΑΛΛΑΓΗ 'ΑΝΕΜΟΥ (*Allaghi anémou*), gr. mod. s. f. Changement de vent.

ALLACIARE UNA BONNETTA, ital. anc. v. a. (De *Laccio*, lacet; fait du latin *Laqueus*.) Lacer une bonnette au bas d'une voile basse. — V. Amainare, Bonnetta.

ALLARGA! imp. d'*Allargarsi*. (V.) Pousse au large! Au large, au large!

ALLARGÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Allargare*. [V.]) Alarguer, Larguer, éloigner. — *Allargâse*, Alarguer, s'éloigner, prendre le large.

ALLARGAR O VENTO, esp. anc. v. a. Laisser arriver. *Primer viage* de Colon.

ALLARGARE, ital. v. a. (De *Largo*, large.) Alarguer, Éloigner, Larguer. — « Allargare adunque altro non era per essi (veneziani) che discostarsi della linea del vento, ossia della direzione per cui viaggiano. » Formaleone, p. 43.

ALLARGARSI, ital. v. pr. S'éloigner, S'élarguer, Prendre le large. — « Il comito della galera patrona grido o della capitana : « E che uoglian fare? Allarghiamosi, senon andremo a trauerso; » gli fu riposto che dono un altro ferro e se hauea paure che s'Allargasse, et ella incontinente Allargò metten dosi a la leuata, e cosi fece la galera *San-Luigi* uerso *la Diana* parendogli di non poter più stare la detta patrona tagliò la gumina e fece uela per Trapani. » *Trattato* del seguite delle 5 galere, della sacra relig. di S. Gio. Hierosol. che andanno in Barbaria, sabato, il primo di aprile 1606; Ms. de 1606, n° 1826, Bibl. Riccard., à Flor., p. 305.

'ΑΛΛΑΣΣΩ, gr. anc. et mod. v. a. (D'Ἄλλος, autre.) Changer. (V. Γυρίζω.) — Ἀλλάσσω τὴν βόλτα. (Proprement : Changer la bordée.) Changer d'amure.

ALLE HÄND HOCH! all. loc. adv. fig. (Mot à mot : Toute [*Alle*, du sax. *Eal*] main [*Hand*, du sax. *Hanð*, *Honð*] haut! [*Hoch*, du sax. *Hig*.]) En haut tout le monde! — V. Überall.

ALLE MAND OP, dan. loc. adv. (*Alle*, tout; *Mand* [*Man*, *Mon*, sax.], homme; *Op* [sax. *Up*.]) En haut tout le monde!

ALLE PAA EEN GANG, dan. loc. adv. (Tout par une fois.) Ensemble! — V. Alle Tillige.

ALLE SEGEL NACH EINEM COURS STELLEN, all. v. a. (Disposer toutes les voiles pour une route. — *Stellen*, placer, arranger; de l'angl.-sax. *Steal*, *Stal*, *Stœel*, place. *Alle*, de l'angl.-sax. *Al*, *All*, *Eal*, tout. *Nach*, vers, suivant; de l'angl.-sax. *Neah*, proche.) Orienter les voiles. — Henri Neuman, 1800.

ALLE TE GELYK! holl. loc. adv. (*Gelyk*, du sax. *Gelic*, égal.) Ensemble.

ALLE TILLIGE, dan. loc. adv. (Même origine qu'*Alla tillika*. [V.)] Ensemble.

ALLE ZU GLEICH! all. loc. adv. (*Gleich*, du sax. *Gélic*, égal.) Ensemble.

ALLÈCHE, bas bret. s. (Du fr.:) Allége. — V. Alleji.

ALLÉGE, s. f. selon l'Académie franç., suivie en ce point par Romme; s. m. selon Charles Nodier, qui définit ainsi l'Allége, p. 18 de ses *Remarques sur le Dict. de l'Acad.* (Paris, in-8°, 1807) : « Un bateau d'Allége, et, par ellipse, un Allége, est un bateau de secours attaché à un grand bateau de rivière. C'est aussi un petit bateau de forte construction, servant dans les ports de mer à la décharge des navires. » Il nous semble que Nodier et l'Académie ont également raison, car la barque d'Allége fut certainement nommée de l'office qu'elle rend, qui est l'*allevamentum* (neutre) ou l'*allevatio* (féminin). Toutefois il faut dire qu'au moyen âge l'Allége étant nommée en latin *Levamentum*, et en français *Alegement*, Nodier put très-bien se croire autorisé, par un usage ancien, à faire Allége du genre masculin. (Bas lat. *Allegium*, *Levamentum*, *Legia*; vieux fr. *Alegement*, *Alleige*; bas bret. *Allèche*; angl.-sax. *Flyte*, *Punt*; isl. *Léttiskip*; angl. et all. *Lighter*, *Lichter*, *Craft*, *Pram*; holl. *Ligter*; dan. *Ligter*, *Pram*; et, selon Vilsoët, *Lægter*; suéd. *Liktare*, *Lättare*; ital. *Barca d'allegio*, *Alleggio*; gén. et vénit. *Allibo*; port. *Barco de allivio*, *Alivadoira*; esp. *Embarcacion de alijo*; russe, Плашкоть (*Plachkott*), Ластовое судно (*Lastovoié soudno*); val. Лѫнтрѣ (*Lountré*); lasc. *Bar*; malt. *Tafff mil ingigni stivatur*.) — L'art. 1[er], chap. 13, du *Guidon de la mer* (1600), dit : « Puis donc que les barques ne sont qu'aydes et Alleges à secourir pour transporter par la riviere la marchandise destinée pour les grands navires, etc. » — Bien que le *Guidon de la mer* eût mentionné les Alléges, nous ne voyons d'article consacré à cette espèce de navire ni dans l'*Inventaire des mots*, etc., du père Fournier, ni dans les dict. de Guillet et de Desroches. Aubin ne parle que de l'Allége « destiné à porter les marchandises d'un vaisseau qui tire trop d'eau pour pouvoir arriver avec sa cargaison au lieu de sa route. » — On lit dans la *Collect. des Ordres du roy*, vol. 44, p. 145 (Ms. des Arch. de la Mar.) : « Lorsque le roy a fait deffense, par son ordonnance du 31 mars dernier, de laisser sortir aucuns bastimens des ports de Ponant, Sa Majesté n'a pas prétendu que les Alléges et autres petits bastimens de vingt tonneaux et au-dessous, destinez pour le transport des marchandises à Rouen et dans les autres ports de Normandie, ou pour la pesche, y fussent compris. » *Lettre* de Colbert à l'amirauté du Havre, 12 avril 1678.

ALLÉGER, fr. v. a. (Du lat. *Alleviare*, rendre plus léger; rad. *Levis*, léger.) (Ital. *Alleggiare*, *Alleggerire*, *Allibare*, *Levare*; géno. *Lased*, *Allegerî*, *Allibâ*; vénit. *Alliba*; esp. *Alliviar*, *Levar*, *Tira mollar*; port. *Alliviar*, *Levantar*; turc *Takhfi etmèk*; malt. *Thaffef*; angl. *To lighten*; all. *Lichten*; holl. *Ligten*; dan. *Lette*; suéd. *Lätta*; russe Облегчать (*Oblegtchate*); bas bret. *Allegi*; basq. *Alchassa*; gr. mod. Ἐλαφρόζω.) « Décharger d'un certain poids. » Romme (1792.) — On allége un cordage (bras, écoute, drisse, cargue, etc.) en l'aidant à vaincre la résistance qu'il rencontre par le frottement dans une poulie ou ailleurs. (Angl. *To ease up any rope*; ital. *Allegiare una corda*; vénit. *Lascare una corda*.)

ALLÉGER UN CABLE, UN GRELIN, fr. v. a. (Ital. *Allegiare la gomena*; géno. *Allegerì la gümena*; angl. *To Buoy up a cable*, *To ease the cable*; all. *Aufboyen*; holl. *Opboejen*; suéd. *Boja up*; dan. *Opboye*, *Sætte tønder paa et tong*; esp. *Aboyar*; port. *Aboiar*; russe Облегчить канать (*Oblegtchite kanate*.) Lorsqu'un câble ou un grelin, attaché à une ancre et fonctionnant, traîne sur un fond qui peut l'altérer ou le détruire, on soulève ce cordage au-dessus du fond dangereux, afin d'éviter le frottement qui met le chanvre ou le fer en péril. On arrive à ce résultat en attachant le long du câble ou du grelin, à de certains intervalles, des cordes d'une longueur proportionnée à l'exhaussement que l'on veut obtenir. Les bouts de ces cordes, opposés à ceux qui sont fixés au câble ou au grelin, sont liés à des corps flottants, comme tonneaux vides, bouées de liége ou de bois, etc. Faire l'opération que nous venons d'indiquer, c'est Alléger un câble ou un grelin. C'est aussi l'Aliéger. (V.)

ALLÉGER UN NAVIRE, fr. v. a. (Gr. mod. Ἐλαφρόνω; bas lat. *Alleiare*; ital. *Allegiare una nave*; vénit. *Allibare*;

angl. *To lighten a ship;* dan. *Lette et skib;* suéd. *Lätta et skepp;* russe Облегчить судно (*Oblegtchite soudno.*) « Alléger un bâtiment, c'est diminuer sa charge, soit afin qu'il puisse mieux marcher, soit pour qu'il navigue plus sûrement dans une mer peu profonde. » Romme (1792.) — V. Alegier.

ALLEGERÎ, gén. v. a. (Corrompu de l'ital. *Alleggerire.*) Alléger. — V. Alibâ. — *Allegerî la gümena*, Alléger un câble. — V. Gümena.

ALLEGGERIRE, ital. v. a. (De *Leggiero*, léger.) (Variant. d'*Alleggiare*. [V.]) — V. Alibare, Alleggiare.

ALLEGGIARE, ital. v. a. (Du lat. *Alleviare*, rendre plus léger.) Synonyme d'*Alleggerire*. (V.) — *Alleggiare una nave*, Alléger un navire; *Alleggiare la gomena*, Alléger le câble; *Alleggiare una corda*, Alléger une manœuvre.

ALLEGIO, ital. s. m. (D'*Alleggiare*. [V.]) Allége. — V. Barca.

ALLEGIUM, s. m. Latinisat. de l'ital. *Allegio*. (V.) Allége. — « Navigia quæ jactum fecerint, appulsa ad locum destinatum, exonerentur primo et ante alia, etiamsi alia prius appulissent, sine præjudicio solitorum Allegiorum, si eo in loco aderit ordo exonerandi. » *Stat. de Gênes*, liv. 4, chap. 16.

ALLEIGE, mauvaise orthographe du mot : Allége (V.) — « Et icelles » (pipes de cidre) « auoir chargez et mis dedans les Alleiges et bapteaulx à leurs perils et fortunes, pour estre menez et voicturez par eaux audit Haure de Grace... » Fol. 44, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.

ALLEJI, *ji* sonnant comme *jre* doux, bas. bret. v. a. Alléger. — *Skanveat*, *n* nazal, est le mot celto-breton signifiant Alléger, auquel les marins de Bretagne ont substitué un mot corrompu du français. — *Alleji ar chaple*, Alléger un câble.

ALLÉK, groënl. s. Corde ou ligne attachée à la lance dont on perce le cétacé que l'on chasse.

ALLENGSKENS AFFAKEN ou **AFHOUDEN**, holl. v. a. (Mot à mot : Insensiblement ou peu à peu arriver.) Arriver en dépendant. — Dans le Dict. de Röding, t. 1er, col. 12, lign. 25, au lieu de *Allengskens affaken*, on lit : *Allenskens affakken*. *Allenskens* est une faute d'impression : le *g* manque entre la première *n* et le *k*. P. Marin, *Dict. fr.-holl.* (1762), art. Peu à peu, ne dit pas Allengskens, comme W. Winkelman (1783), mais *Allengsje*, *Allengsjens*. Quant à *Affaken*, que nous donne Röding, si nous ne le trouvons ni dans P. Marin ni dans Winkelman, nous trouvons dans le Gazophylage de Van den Ende (Rotterdam, 1656) : *Fakken*, signifiant en flamand Empoigner, saisir (peut-être du sax. *Fegan(e)*, unir, mettre ensemble) ; c'est bien le sens de *Houden*. *Af-faken* signifie donc littéralement : Se dessaisir, et, par extension : Laisser arriver. — V. Afhouden.

ALLENTARE, ital. v. a. (De *Lento*, lent; *Lentare*, ralentir, tarder, cesser, lâcher.) Larguer. — V. Lascare.

ALLER, fr. v. a. (Étymol. incert. Caseneuve, Ménage et le Duchat pensaient que le franç. *Aller* pouvait avoir été fait du lat. *Ambulare;* J. H. Ottius (*Franco-Gallia*, 1670) rapportait ce verbe à l'all. *Wallen*, qui, selon lui, avait le sens d'Aller. Les dictionnaires allemands que nous avons sous les yeux nous donnent le mot *Wallen* comme vieux, et signifiant : Aller à pied.) (Ital. *Andare;* port. vénit. esp. *Andar;* géno. *Andâ;* esp. *Ir;* angl. *To go;* russe Итти [*Itti.*]) Marcher, naviguer. — « Il » (d'Estrées) « monta *le Foudroyant* la campagne suivante... Ce vaisseau, qui Alloit mieux, dans l'assiette où je l'avais mis, que tous les autres vaisseaux du premier rang, n'Alloit plus du tout, à cause des changemens que le comte d'Estrées y avoit faits; il a fallu le remettre comme je l'avois disposé. » *Mém.* de Villette, an. 1702.)

ALLER A BORD, fr. v. a. (ital. *Andare a bordo;* géno. *Andâ a bordo;* esp. port. *Ir a bordo;* angl. *To go aboard;* russe, Ѣхать на корабль (*Ehate na korable*) ; lasc. *Djaze par djana.*) Se rendre à bord d'un navire.

ALLER A CONTRE-BORD, fr. v. a. (Bas bret. *Dont enep;* angl. *Upon a contrary tack;* russe Итти контрагалсомъ [*Itti kontra-galsom.*]) Deux navires qui vont à la rencontre l'un de l'autre sont dits : Aller à contre-bord.

ALLER A FLOT REBOURSÉ, fr. anc. v. a. (*Reboursé* pour *Rebroussé*; du lat. *Reversare*, de *Versus.*) Remonter le courant. — « Aller amont de l'eau, c'est Aller tirant vers la source et le courant; Aller aual l'eau, c'est Aller vers l'emboucheure en Mer, où la riuiere se va descharger, et charrier ses eaux et porter ses decimes » (son tribut, par allusion aux Décimes que payaient au roi, sur le produit de leurs bénéfices, tous les bénéficiers du royaume). On dit aussi : Aller à flot reboursé, et amont l'eau. Le père René François, *Merveilles de nature*, chap. 12, art. 30.

ALLER A FOND, fr. anc. v. a. Aller au fond de la mer, couler bas. — « Ce fut chose bien piteuse; car, avec ce, deux navires Allèrent à fond. » *Chron. de J. d'Auton;* 3e part., chap. 30.

ALLER A GRASSE BOULINE, fr. anc. v. a. « C'est courre en sorte que la bouline du vent ne soit point tout à fait halée. » Desroches (1687). C'est naviguer de telle façon que l'angle des voiles avec la quille soit un peu moins aigu que dans la navigation au plus près.

ALLER A LA BOULINE, fr. v. a. (Ital. anc. *Caminare della borina;* ital. *Andare di bolina*, *Andare alla bolina;* géno. *Andâ de boenha* ou *de boinha;* esp. *Andar de la bolina;* gr. mod. Μπουρινάρω (*Bourinaro*); angl. *To sail close hauled;* bas bret. *Mont dar boulin;* russe Итти въ бейдевиндъ (*Itti v'bédévinte.*) Naviguer, les voiles orientées dans un plan oblique à celui qu'on peut supposer passer verticalement par la quille, et les boulines halées ou tirées avec force.

ALLER A LA BORDÉE, fr. v. a. « C'est aller où l'on veut aller sans louvier. » *Explication de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. C'est aller d'un point à un autre sans virer de bord.

ALLER A LA CÔTE, fr. v. a. (Rus. Пуститься къ берегу (*Poustitsia k' bérégou*); groënl. *Tulékpok.*) Être poussé vers la côte par le courant, le vent, ou la force de la lame.

ALLER A LA DÉRIVE ou **EN DÉRIVE**, fr. v. n. (Ital. *Andare alla deriva* ou *di deriva*, *Andare a traverso* ou *di traverso;* géno. *Derivâ;* vénit. anc. *Arodare;* esp. port. *Derivar;* angl.-sax. *Adrifan;* angl. *To drive;* all. *Abtreiben*, *Abströmen;* holl. *Afdryven*, *Afstroomen;* dan. *Afdrive*, *Afströmme*, *Drive af;* suéd. *Afdrifva*, *Afströmma*, *Drifva;* bas bret. *Diriva*, *Drivet;* rus. Дрейфовать (*Dreïfovate*), Отдать (*Otdate*), Отдавать (*Otdavate*); val. Абат (*A se*) din дрѹмѹл (*A sé abate dine droumoulou*); ar. *Tarafa;* mal. *Aniout;* tonga. *Lelea;* sataw. *Oréor;* fr. anc. *Décheoir.*) Être poussé par le vent ou le courant hors de la route qu'on devrait tenir, c'est Aller en dérive ou dériver.

ALLER A LA SONDE, fr. v. a. (Ital. *Andare con lo scandaglio*, *Andâ scandaggiando;* esp. *Ir con la sonda en la mano;* angl. *To sail by the Soudings*, *To run by the lead;* dan. *Seile med Loddet i haanden;* rus. Итти по лоту (*Itti*

po lotou). Naviguer en jetant fréquemment la sonde, afin de connaître toujours la profondeur de l'eau.

ALLER A LA VOILE, fr. v. a. (Cat. *Anar a veles*; ital. *Veleggiare*; vénit. *Andar a velo*, *Velizar*; esp. *Avelar*, *Envelar*, *Velejar*, *Velejear*.) Naviguer au moyen d'une ou de plusieurs voiles.

ALLER A L'AVIRON ou A LA RAME, fr. v. a. (Vénit. *Andar a remi*; rus. Иmmи на греблѣ (*Itti na greblie*); Иmmи гревлею [*Itti grébleiou*].) Naviguer au moyen d'avirons ou rames qui donnent l'impulsion au navire.

ALLER A MATS ET A CORDES, fr. v. a. (Gr. anc. Ἀναχωχεύω; ital. *Andar a secco di vele*, *Correre a secco*; vénit. *Andar a seco*; port. *Correr arvore secca*, *Correr a arvore secca*; esp. *Correr a palo secco*, *Correr a arbol secco*; angl. *Scud (to) under bare poles*; dan. *Drive uden seil*; suéd. *Gä utan segel*; rus. Иmmи въ одни снасти (*Itti v'odini snasti*).) Naviguer sans voiles, les mâts et les cordages recevant seuls le souffle du vent, c'est Aller à mâts et à cordes, ou A sec de voiles. — V. A mâts et à cordes.

ALLER AMONT L'EAU, fr. anc. v. a. (*Amont*, du lat. *ad montem*.) Remonter le courant. — V. Aller à flot reboursé.

ALLER A SEC, ALLER A SEC DE VOILES, fr. v. a. (Ital. *Andare a secco*, *Andare a secco di vele*, *Correre a secco* ou *a secco di vele*; esp. *Correr á palo seco*; port. *Correr a arvore secca*; angl. *Scud (to) under bare poles*; all. *Vor topp und takel treiben*; holl. *Voor top en takel dryven*; dan. *Lobe for takkel og toug*; suéd. *Drifa for takel och tyg*; rus. Иmmи безъ парусовъ (*Itti bez paroussov*). Aller ou courir sans voiles. — V. A mâts et à cordes.

ALLER A TERRE, fr. v. a. (Ital. *Andare a terra*; gén. *Andà a terra*; mal. *Touroun ka-darat*.) Aller du navire à terre. Quelquefois, Aller à terre signifie : Être poussé sur la terre par la mer ou le vent, et s'y échouer. (Vénit. *Andar in terra*.)

ALLER AU CAP DE GRIP, fr. anc. v. a. (*Grip*, de l'angl.-sax. *Gripan*, prendre.) (Aller au cap où l'on prend, où l'on agrippe, où l'on vole.) Locution figurée, analogue à celle-ci : Aller à la foire d'empoigne; c'est pour dire : Aller en course, écumer la mer.

ALLER AU MOUILLAGE, fr. v. a. (Angl. *To come an anchor*; dan. *Gaae til ankers*; esp. *Coger* ou *Gañar el fondeadero*; madék. *Mitoudi*, *Mifantsik ankhouala*.) Se diriger vers l'endroit où l'on doit jeter l'ancre ou s'amarrer.

ALLER AU PLUS PRÈS, sous-entendu *du vent*, fr. v. a. (Gr. litt. mod. Πλέω προσάνεμον; gr. vulg. Τρέχω εἰς τὴν μπουρίνα; ital. anc. *Caminare della borina*; ital. mod. *Andare all'orza raso*, *Orzare*, *Orzeggiare*; géno. *Andà all'orsa*; esp. *Andar de la bolina*, *Bolinear*, *Navegar de bolina*, *Aguzar de lò*, *Ceñir el viento*; port. *Ir de loo*; angl. *To go to windward*, *To sail close hauled*; all. *Dicht beym winde segeln*; holl. *Digt by de wind zeilen*; dan. *Seile ved vinden*; suéd. *Segla digt bi de vind*; rus. Иmmи въ бейдевиндъ [*Itti v'bédévinte*.]) Se rapprocher le plus possible de la direction du vent; Recevoir le vent dans ses voiles sous le plus petit angle possible, ordinairement mesuré par 11 ou 12 degrés. — « Aller au plus près du vent, c'est cingler à six quarts de vent près du rumb d'où il vient. Par exemple, si le vent étoit nord, l'on ne pourroit aller qu'à l'ouest-nord-ouest ou à l'est-nord-est. » Desroches (1687).

ALLER AUX ÉVEILLES, vieux fr. v. a. (*Éveille*, du lat. *Evigilare*, Veiller.) Aller à la découverte. — « ...Et leur dirent que nous étions de l'arrivée de dix navires de France esquippés en guerre, pour Aller aux éveilles. » *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529).

ALLER AVAL L'EAU, fr. anc. v. a. (*Aval*, du lat. *ad vallem*.) Descendre l'eau; Aller au courant de l'eau. — V. Aller à flot reboursé.

ALLER DE CONSERVE, fr. v. a. (Cat. anc. *Far conservatge*; port. anc. *Fazer conserva*; port. mod. *Andar em conserva*; esp. *Navegar en conserva*; ital. *Andare di conserva*; angl. *To sail in company*; all. *Admiralschaff machen*; holl. *Admiraalschap maaken*; dan. *Giöre admiralskab*; suéd. *Gora amiralskap*; rus. Иmmи вмѣстѣ (*Itti vmesté*); val. ПлЪti (A) împreЗnъ (*A plouti impréoune*) : mal. *Menoumpang*, *Tompang*.) Naviguer ensemble, pour se prêter, au besoin, un mutuel secours. — « Aller de conserve, aller de flotte ou d'escorte réciproque. » Guillet (1678). — « Aller de conserve, c'est aller ensemble. » Desroches (1687). — V. Conserve.

ALLER EN COURSE, fr. v. a. (Ital. *Andare in corso*; gén. *Andà in corso*; angl. *To cruise*, *To go a privaterring*; holl. *Kaapen*; suéd. *Gä pä kaperi*; dan. *Gaae ud paa en krydstour*; rus. Крейсеровать [*Kreïsserovate*.]) Aller à la mer pour y chercher des navires ennemis, les attaquer et les prendre, comme font les corsaires hardis et heureux.

ALLER ENTRE LES DEUX ÉCOUTES, fr. v. a. Aller, la direction du vent étant entre les deux écoutes, c'est-à-dire, le vent soufflant dans la direction de la quille ou sur le milieu de la poupe. Cette locution est synonyme d'Aller vent arrière (V.), ou de Faire vent arrière.

ALLER TERRE A TERRE, fr. v. a. (Ital. *Andar marina marina*, *Andare terra à terra*; gén. *Andà terra a terra*.) Côtoyer le rivage; Suivre la terre sans la perdre de vue, ou, comme on dit : Ranger la côte.

ALLER VENT ARRIÈRE, fr. v. a. (Gr. anc. Ἐξ οὐρίων πλέω; lat. *Æquatis procedere velis*, *A puppi vento surgente ire*; ital. *Andare vento in poppa*, *Andare a fil di roda* ou *di ruota*; géno. *Corrî cu vento in puppa*, *Corrî in fi de roea*; esp. *Ir viento á popa*; port. *Hir vento em popa*; angl. *To run before the wind*; all. *Vor dem winde segeln*; holl. *Voor de wind zeilen*; dan. *Seile for de vind* ou *for vinden*; suéd. *Segla för de vind*; rus. Иmmи фордевиндъ (*Itti fordevinte*); groënl. *Okomiarpok*.) Naviguer, le vent frappant directement l'arrière ou poupe du navire.

ALLER VENT LARGUE, fr. v. a. (Ital. *Andar da poggia*; esp. port. *Andar all'osta*; esp. *Ir à largo*, *Ir al cuartel del viento*, *Navegar a la cuadra*; angl. *To sail large*; all. *Mit Backstagswind segeln*; dan. *Seile Rumskjøds*; rus. Иmmи Бакштагъ (*Itti bakchtak*). Naviguer avec le vent largue. — V. Vent largue.

ALLES WEL! holl. loc. adv. (Tout bien! *Wel*, du sax. *Þel*.) Bon quart!

ALLESTÌ, gén. v. a. (De l'ital. *Allestire*. [V.]) Lester, Armer un navire.

ALLESTIRE, ital. v. a. (Du fr. *Lest*.) Lester, Armer un navire. — Duez donne aussi *Alestare* et *Lestare*.

ALLEUF KILO, ar. côte N. d'Afr. s. Tonneau (poids d'un).

ALLEURE, fr. anc. s. f. (Variante d'*Ailure* [V.], qui se trouve dans les *Merveilles de nature*, par le P. René François (1621), chap. XII, art. 25.) Hiloire.

ALLEVOGIE! vénit. imp. Tiens bon au cabestan! — « Allevogie, significa tralasciar di virar l'argana. Passar castagna. Assicurar l'argana che non giri più; è cio' con un

pezzo di legno affiso nella coperta, che si chiama Castagna. » *Introd. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 269.

ALLIBÀ, géno. vénit. v. a. (Du lat. *Allevare.*) Alléger.

ALLIBO, géno. vénit. s. m. Allége.

ALLIKARPOK, groenl. v. n. Se calmer, en parlant du vent; Tomber, S'apaiser. — V. Kailsorpok.

ALLIVIAR, esp. port. v. a. (Du lat. *Allevare.*) Alléger. — V. Levantar, Levar.

ALLOCH' BANDIERITZ, ar. côte N. d'Afr. v. a. (De l'ital. *Allogare*, placer, arranger, disposer; et de *Bandiera*. [V.]) (Proprement : Disposer les pavillons.) Pavoiser.

ALLOCH' MOKTAF, ar. côte N. d'Afr. v. a. (Préparer l'ancre.) Faire peneau. — V. Moktaf.

ALLONDJIÈ, provenç. s. f. Allonge.

ALLONGE, fr. s. f. (D'*Allonger*, fait du lat. *Ad longum*, au long, sous-entendu : *Facere*. Une charte de 1196, citée par D. Carpentier, contient la locution *Ad longius*, dans le sens de : Au plus, le plus longtemps. Le latin du moyen âge avait *Allongare*, signifiant : Éloigner, Retarder, Augmenter, Allonger. [V. du Cange et Carpentier.]) (Gr. mod. Στραβόξυλον; ital. *Allungatore*, *Forcamello*, *Forcamo*, *Scarmo*, *Schermetto*, *Stamenale*; géno. *Scarmo*; vénit. *Bracio*, *Forchamo*, *Slongatore*; esp. *Barraganeté*, *Estamenera*, *Ligazon*, *Orenga*; port. *Braço*; angl. *Foot-hock*, *Futtock*; all. *Auflange*; holl. *Oplang*; dan. *Oplænger*; suéd. *Uplanga*; rus. Фумоксъ (*Foutoks*); bas bret. *Alonche*; prov. *Allondjiè*; basq. litt. *Ontziaren zur bearren bat*; ar. côte N. d'Afr. *Tsamir bordo*; mal. *Sendong*.) Nom donné à toute pièce de bois qui sert à en Allonger une autre. La composition des Couples d'un navire admet plusieurs Allonges, parce qu'il est impossible de faire d'un seul morceau ces grandes côtes, soutiens des flancs du bâtiment. Les Allonges, dans un vaisseau de ligne, sont ordinairement au nombre de six, en comptant l'Allonge de revers. (Angl. *Top timber*; rus. Топтимберсъ (*Toptimbers*). Celle-ci termine le couple par le haut; elle reçoit sa dénomination d'Allonge de *revers*, parce que sa partie supérieure se retourne (*revertit*) en dehors, au lieu de suivre la courbure de la partie inférieure. Dans la figure ci-jointe, qui représente la moitié d'un Couple, NH est la Varangue et IG le Genou; AF, GE, FD, EC, DB sont les Allonges; CA est l'Allonge de revers.

Les porgues ont des Allonges comme les couples qu'elles fortifient. Les estains ont aussi chacun une Allonge nommée Allonge de cornière. — « A Jehan de la Haye, Geoffroy Fournier... syeurs de long... pour vingt neufs journées qu'ils ont besongné a syer bois de la sorte et de leschantillon tant a faire courbes que Allonges, et autres pieces necessaires pour le radoub et renfort de la dite galeace (*Le Saint-Pierre* au Havre-de-Grâce, en 1538). » Fol. 16 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3; Bibl. nat.

ALLONGER, fr. v. a. (Gr. mod. Ἀπο-μακρύνω, Μακραίνω, Τεντώνω; ital. *Allungare*; gén. *Allunghî*; rus. Протянуть (*Protianoute*); bas bret. *Alonji*; madék. *Manhatarou*; tonga. *Fâka loa loa*.) Rendre plus long, étendre, développer. Dérouler un cordage et l'étendre suivant sa longueur, c'est l'Allonger. (Angl. *To stretch rope.*) Étendre sur le pont une partie d'un câble, afin qu'elle puisse être entraînée rapidement et sans obstacle, quand l'ancre, jetée à la mer, l'attire après elle, c'est Allonger un câble. (Angl. *To get the cable ready upon the dock*; rus. Разводить бухту каната по палубѣ (*Razvodite bouktou kanata po paloubié.*) Allonger un navire (cat. anc. *Crexer nau*), c'est, après l'avoir coupé transversalement par le milieu, ajouter une tranche moyenne d'une certaine épaisseur entre les deux parties extrêmes, et relier le tout par une quille et des bordages communs. Allonger une ancre (angl. *To carry out a smal anchor*; ital. *Prolongar un ferro*), c'est porter hors du navire une ancre garnie de son câble, pour s'en servir dans une circonstance donnée. — Les matelots corrompent souvent Allonger, et en font *Élonger*.

ALLT VAL, suéd. loc. adv. (Tout bien.) (*Väl*, du sax. *Vel*, bien.) Bon quart!

ALLUNGARE, ital. v. a. (De *Lungo* ou *Longo*, long; lat. *Longus*.) Allonger, Élonger. — *Allungare la gomena in coperta*, Allonger une bitture. — *Allungare un gherlino*, Allonger un grelin. — *Allungare un' ancora*, Allonger une ancre.

ALLUNGATORE, ital. s. m. (D'*Allungare*.) Allonge. — V. Scarmo, Slongatore.

ALLUNGHÎ, géno. v. a. (De l'ital. *Allungare*. [V.]) Allonger. — *Allunghî a gùmena in cuverta*, Allonger une bitture.

ALLURE, fr. s. f. (D'*Aller*. L'Académie française ayant défini *Allure* : « Démarche, façon de marcher, » Ch. Nodier, dans ses *Remarques sur le Dict. de l'Acad. fr.* (1807), dit : « Façon, non pas de marcher, mais d'aller; et seulement en parlant des chevaux et d'autres quadrupèdes. » Nodier avait tort contre l'Académie.) (Gr. mod. Δρόμος; ital. *Andatura*; esp. port. *Andar*; bas bret. *Aléüre*; angl. *Trim*. « Manière d'aller ou de marcher, ou de se comporter à la mer. » Romme, 1792. — Le mot *Allure* est dans le vocabulaire maritime seulement depuis le XVIIIe siècle. Guillet (1678), Desroches (1687), ni Aubin (1702), ne l'ont donné; nous le voyons pour la première fois dans le *Vocabul.* de Lescallier (1777). L'*Encyclop. méth.* (1783) recueillit ce terme; voici son article : « *Allure d'un vaisseau*, sa manière d'aller, mais mieux, de se comporter à la mer. Ce vaisseau a ses allures douces, c'est-à-dire qu'il n'est pas dur dans ses mouvements de tangage et de roulis. »

ALMA, esp. s. f. (Du lat. *Almus*, qui nourrit, qui soutient.) Ame ou mèche d'un mât composé, d'un cordage à quatre torons. — *Alma* est un trope, comme on voit; la pièce de bois et la masse de fils de caret qui donnent de la force aux pièces d'assemblage et à l'haussière, ont pu être appelées leurs soutiens.

ALMAADYA, port. anc. s. f. (Du verbe arabe *Mada*, creuser un tronc d'arbre, selon Constancio [*Dict. port.*, 1836], à qui nous laissons la responsabilité de cette étymologie.) Almadie, embarcation monoxyle. — « E querendo seguyr mais avante, passando o dicto cabo quanto podya seer xxv legoas, viram huã ilha pequena, cujo nome ao dyante souberam que avya nome a de Gete » (Arguin, selon Barros), « da qual viram partir xxv Almaadyas de paao, e

em ellas soma de gente, empero todos nuus.... E tiinham tal maneira en sua passagem, que os corpos hyam sobre as Almaadyas, e as pernas pella augua, com as quaaes si adjuvadam, como se fossem remos. (Le savant éditeur d'Azurara, M. le vicomte de Santarem, dit que ces embarcations devaient être ce qu'on appelle vulgairement des Jangades. (V. Jangada.) Nous pensons, quant à nous, que les Almadies en question étaient des pirogues faites d'arbres creusés. Il y a encore dans quelques parties des archipels de l'Inde certaines pirogues dont les matelots nagent avec les jambes, comme faisaient les naturels de l'île d'Arguin, vers le milieu du xve siècle.) » G. E. de Azurara, *Chron. de Guiné* (1448), chap. 17. — V. Almadia.

ALMACEN, esp. s. m. (De l'ar. *Al*, le, et *Makhzèn*. [V.]) En général : Dépôt, magasin, resserre. — *Almacen general*, Magasin général dans un arsenal. — *Almacen de betunes*, Magasin aux goudron, graisse, brai, etc. — *Almacen de deposito*, Magasin particulier à un navire dans un port. — *Almacen del excluido*, Dépôt où l'on met provisoirement ce qu'on est obligé de retirer d'un navire. — *Almacen de agua*, Charnier. — *Almacen de bomba*, l'âme du mortier, le tube qui reçoit la bombe. *Dicc. marit. esp.* (1831). — V. Bastimento, Vedor y contador de la armada.

ALMACENARSE, esp. v. pr. (D'*Almacen*.) S'obstruer, en parlant d'une pompe dont, par l'introduction d'un corps étranger, le jeu du piston devient impossible, ou au moins très-difficile. S'élargir, en parlant du corps (ou *Almacen*) de la pompe que la heuse ou le piston use par le frottement.

1. ALMADIA, ital. géno. s. f. Almadie; embarcation monoxyle. — « V'e vn'altra sorte di barchette piccole chiamate Almadie, et sono tutte d'un pezzo. » *Itin.* de Barthema; ap. Ramus., t. 1er, p. 161 F. — Eccote vscir della bocca d'un fiumicello... tre Almadie che a nostro modo si chiamariano Zoppoli, che sono tutte d'un pezzo di arbori grandi cauati et fatte a modo di burchielli, che si menano drieto questi nostri burchi. » *Navig.* di C. D. Mosto, p. 106 D. — « ...Tutto il suo nauigare » (des nègres du Sénégal) « è per forza di remi, et vogano tutti in piedi, tanti, da vna banda, quanti dall'altra; et sempre hanno vno de piu, che voga di drieto, hora da vn lato, hora dall'altro per tener dritta la barca; et non appoggiano il remo ad alcuna forca : ma lo tengono forte con le mani, et è fatto il remo in questo modo : Hanno vna mazza, come vna mezza lanza, lunga vn passo et mezzo, che è sette piedi e mezzo, et in capo di questa mazza hanno ferrato ouer legato a lor modo vn tagliere rotundo, et con questa sorte di remi vogano per forza di braccia velocissimamente quelle sue barche per la costa del mare à terra à terra. » *Id.*, p. 108 E. — « Venero alli nostri nauilij due Almadie.... le quali in verità erano molto grandi, et quasi che vna era lunga come vna della nostre carauelle (V. Caravella), ma non si alta, et in questa veniuan piu di trente negri; l'altra ch'era minore haueа da circa sedeci huomini... » *Id.*, p. 110 A. — « Seguivano il prao due Almadie. Sono queste le loro barche pescherecce, e'l prao è una specie di fusta. » Pigafetta, 1° *Viag.*, p. 112.

2. ALMADIA, esp. s. f. Almadie, embarcation monoxyle. — « Ellos vinieron à la nao con Almadias, que son hechas del pie de un árbol, como un barco luengo, y todo de un pedazo, y labrado muy a maravilla segun la tierra, y grandes en que en algunas venian cuarenta ó cuarenta y cinco hombres, y otras mas pequeñas, fasta haber dellas en que venia un solo hombre. » *Primer viage de Colon*, p. 22. — « Almadias, que son navetas de un madero adonde no llevan velas. Estas son las canoas. » *Ib.*, p. 40. — M. A. Berbrugger, dans son *Dict. esp.-fr.* (p. 37), donne, au mot *Almadia*, la signification de : « Train de bois. » Déjà, en 1660, Oudin donnait deux significations au mot *Almadia* : « Vaisseau de mer » (c'est l'*Almadia* définie par l'auteur du Voyage de Colomb), et « radeau de bois flotté. » Oudin se trompait. Aucun texte ne nous fait connaître l'Almadie pour un radeau; tous nous apprennent que c'était une embarcation faite d'un tronc d'arbre creusé. — V. Almaadya.

ALMADY, angl. s. Almadie.

ALMAG, turc, v. a. (Proprement : Prendre, Tirer avec force.) Haler.

ALMAZEN, port. anc. s. m. (De l'ar. *Al*, le, et *Makhzèn*. [V.]) Magasin. — V. Varar.

ALMIRAGIUS, bas lat. s. m. (De l'ar. *Al*, le, et *Amir* ou *Emir*, prince, chef, commandant.) Amiral. « His compertis Bonivetus Almiragius (magister is erat regiæ classis, nunc terrestribus copiis imperabat), etc. » D. Martène, *Amplissima collect.*, t. v, col. 1358. — L'amiral Guillaume Gouffier de Bonivet, dont il est question dans ce passage cité par du Cange, fut tué, le 24 février 1524, à Pavie; il avait été élevé à l'Amiralat le 31 décembre 1517.

ALMIRAGLIO, ital. s. m. (Du cat. *Almirall?*) Amiral. — « Ma due hore dopo mi mandò il suo Almiraglio a dire, che haueua deliberato... » *Viag.* di Barbaro; Ap. Ramus., t. II, p. 99 C. — V. Duez, *Dittion. ital. franç.*, p. 50. — V. Almirante, Almirato.

ALMIRAILLAT, cat. anc. s. m. (D'*Almirall*. [V.]) Amiralat. — « E axi dam vos ab la gracia de Deus la verga del Almiraillat » (le bâton d'amiral ou de l'amiralat), « axi que daqui auant siats Almirall nostre de tota Cathalunya, e del regne de Valencia, e de Sicilia, e de totas les terres que hauem, ne Deus nos dara à conquistar... E com lo dit noble en Roger de Luria hach presa la verga del Almiraillat... » *Chon. de* Ram. Muntaner, chap. 75.

ALMIRALL, cat. s. m. (De l'ar. *Al Amir*.) Amiral. — « E feu Almirall un fill que hauia natural per nom en Jacme Pere... E lo dit en Jacme Pere pres la verga del Almirall. » *Chron. de* Ram. Muntaner, ch. 48. — Le texte catalan du Consulat de la mer désigne par ce titre : *Almirall de la nau ó del leny armat*, le capitaine de toute nef ou navire armé en guerre, par opposition au capitaine d'une nef ou d'un navire portant seulement des marchandises, à qui il donne plus ordinairement le titre de *senyor*, et quelquefois celui de *patro*. — L'*Almirall* était aussi le commandant d'une escadre de navires armés, comme dans le cas prévu par la disposition suivante de la Coutume catalane : « Senyor de nau ó leny qui en mar deliurà ó en port ó en plaia ó en altre loch se encontrarà ab lenys armats de enemichs, lo senyor de la nau pot parlar è fer avinença ab los comits è ab lo Almirall per quantitat de moneda, perçó que ells ne fassen mal à ell ne à res de la sua nau. » *Consulat de la mer*, chap. 185, édit. Pardessus. — « Emperó, si la nau ò lo leny qui prés será, es de amichs, é la mercaderia que ell portará será de enemichs, l'Almirall de la nau ò del leny armat pot forçar e destrenyer aquell senyor de aquella nau ò de aquell dit leny, que ell prés haurá, que ell ab aquella sua nau li deia portar ço que de sos enemichs será.... » Ib., chap. 231. — « Almirall pot millorar » (améliorer la part de) « tot official, sol que sia sufficient ab voluntat del cominal (V.) de la nau. » *Ordonn. sur les armements en course* (xive siècle), chap. 305. — V. 2. Amorinar, Comit, En cuns, Escala, Galea, Hom de mar, Mariner, Patrò, Scarpir, Senyora.

ALMIRANTA, esp. basq. s. f. Vaisseau monté par l'*Almi-*

rante (V.); Vaisseau amiral. — « Y auia ocho dias que no nos hablauemos con la Almiranta. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendàna* (1567); Ms. Bibl. nat. n° 1588, St.-Germ. — « Venian en la armada enemiga, dos Capitanas y dos Almirantas, y en vn galeon raso pequeño como patage, gentil nauio de la vela, parecio que venia Don Antonio, por que traya el estandarte a popa. » Fol. 4, *Lo socecido a la armada de sv magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — (Ce passage fait comprendre la distinction établie, en escadre, entre la *Capitana* et l'*Almiranta*; toutes deux étaient ce qu'on a appelé en France des Vaisseaux pavillons [V.], mais avec cette différence que l'Almiranta portait l'étendard du capitaine général ou Amiral, quand la Capitana n'était montée quelquefois que par un officier commandant un corps d'armée ou une division de navires. Toutefois, le vaisseau de l'amiral prenait aussi le nom de Capitana; et pour dire l'amiral et son vaisseau, on disait l'amiral et sa Capitana. [V. *Dar le cabo.*] Si l'armée de Don Antonio avait deux Almirantas, c'est que c'était une flotte combinée, et qu'il y avait un galion amiral portugais et un galion amiral français.) — « Se rompieron al Almiranta de Espanã que yva adelante y muy cerca del enemigo los mastareos de gabia. » P. 6, *Servicios de los capitanes* Nodales (Madrid, 1621). — V. Abordar, Capitana, Entrar, Xarcia.

ALMIRANTADGO, esp. s. m. Variante d'*Almirantazgo* (V.), donnée par Röding.

ALMIRANTADO, port. s. m. (D'*Almirante.* [V.]) Amiralat, Amirauté.

ALMIRANTAZGO, esp. s. m. Amiralat, Amirauté; Droit payé par les navires qui entrent dans un des ports de l'État, en Espagne, pour se réparer. — V. Almirantadgo, Almirantia.

ALMIRANTE, esp. port. ital. s. m. Amiral. — « El Almirãte, que es guarda mayoral de armada. » *Las partidas*, 2ᵉ *partid., tit.* XXIV, *ley* 2. — « Almirante es dicho el que e cabdillo de totos los que van en los nauios, para fazer guerra sobra mar... » *Ley* 3. — « Le dio patente de capitan del galeon *San-Andres*, en el qual fu haziendo oficio de Almirante de otros tres galeones en escolta de las naves que yvan a la India. » P. 7 v°, *Servicios de los capitanes* Nodales; Madrid (1621). — « E porque depois da partida do Almirante pera estes reynos... » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 1. — « Almirante summo prefetto como il note, al lib. III, cap. 14, Il Cantacuseno, facciata n° 1139, che cita Zonara, Cedreno et Niceta, et Almiraglio uoce composta dall' arabico, e greco cioè Almirante in mare... » Federici *Dizion. Istorico*, Ms. in-4°. Bibl. de l'univ. de Gênes. — « ...Hecha en sebilla a dos dias de abril de 1502; El Almirante mayor del mar Oceano y viso rey, y gobernador general de las islas y tierra firme de Asia, e Indias del rey y de la reyna mys senõres, y su capitan general de la mar, y del su consejo

.S.
.S.A.S.
X M Y
X p̄o FERENS. »

Date, titres et signature de Christophe Colomb, que nous lûmes, en 1834, au bas d'une lettre autographe de ce grand homme, adressée, le 2 avril 1502, aux nobles seigneurs de l'office de Saint-Georges, à Gênes. Cette lettre fait partie du recueil de pièces originales relatives à Colomb, que la municipalité de Gênes a déposées dans le socle qui porte le buste de l'Amiral. — (V. Almirato, Castillo de proa, Capitaõ mór, Galea grossa, Galliota.) Voici le *fac-simile* de l'écriture de l'*Almirante mayor :*

(Les caractères .S. S. A. S. X M Y de cette signature ont été diversement expliqués par les savants de l'Italie et de l'Espagne. Voici une interprétation ingénieuse et peut-être vraie qui nous fut donnée, en 1834, par le père D. G. Batista Spotorno, préfet de la *Biblioteca civica* de Gênes. Selon cet érudit, les sept lettres qui précèdent le nom *Christoferens* [latinisation du grec Χριστοφόρος, Christophe] sont les initiales des mots : SUPPLEX SERVUS ALTISSIMI SERVATORIS CHRISTI, MARIÆ, JOSEPHI. Un dessin de J. Stradan, conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence, et dont nous avons reproduit un fragment dans *Le Moyen Age et la Renaissance* (1847), représente Christophe Colomb sur son navire, tenant à la main l'étendard de la croix : [*Christum ferentem*]).

ALMIRANTEAREN ZUCEUPIDEA, basq. litt. s. Amiralat, Amirauté.

ALMIRANTEN, basq. litt. s. m. Amiral.

ALMIRANTIA, esp. s. f. (D'*Almirante.*) Amirauté. (Capmany.) — V. Almirantazgo.

ALMIRATO, ital. s. m. Amiral. — «... Questa uoce : il Almirato si ueda nominata la prima uolta nel Caffaro, l'anno 1202, in Guglielmo Grasso. Almirante genouese, et la 2ª in Rainero Dandolo, che fu Almirante per Venetiani... l'anno 1208; la 3ª uolta in Fegrizo Almirante per Pisani, 1210; la 4ª uolta Porco genouese Almiraglio 1211.» Federici, *Dizion. istorico*, Ms. in-4°, Bibl. de l'univers. de Gênes.

ALMIROS, bas lat. s. m. Amiral. — « Hujus classis » (de la flotte franco-génoise, qui allait attaquer Mételin) « præfectus fuit ipse vicarius regius » (lieutenant du roi) « Philippus Clinius » (Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain) « insigni titulo Almirotis Genuensium sumpto : quem titulum rex ipse » (Louis XII) « quoque illi comprobauit. » Uberti Folietæ, *Genuens. hist.*, liv. XII (édit. in-fol. de 1535, p. 273, v°.)

ALMYRALL, cat. anc. s. m. (Variante orthog. d'*Almirall.* (V.) Amiral. — V. Affrenellar.

ALNUS, lat. s. m. Aune, et, par synecdoque : Petit navire, barque, navire.

— « Quis dubiis ausus committere flatibus Alnum. »
CLAUDIEN, Préface de l'Enlèvement de Proserpine.

— « Nil metuens ergo pertransit gramina tuto,
Securusque cavas intrat velociter Alnos. »
VIE de saint Wilfrid, citée par les Bénédictins, édit. du Glossaire de du Cange, 1733.

ALO, tonga, v. a. Pagayer, ramer. — V. Towalo.

'ΑΛΟΓΟΚΑΡΑΒΟΝ (*Alogokaravo-n*), gr. mod. (De Καράβι [V.] et d'Ἄλογον, cheval; radicaux α priv. et Λόγος, parole; sans parole. Cette étymologie appartient à M. Dehèque.) Bâtiment qui porte des chevaux, bâtiment-écurie, gabarre-écurie. — V. Ἱππαγωγός, Ἱππηγός.

ALOFF! bas bret. impérat. Loffe! (Le père Grégoire.) — V. Loff.

ALOFFI, *i* sonnant comme *ye* doux, bas bret. s. f. et v. a. Auloffée, Loffer. — V. Loffi.

ALOFT, angl. adv. (D'*A* et de *Loft*, élévation.) En haut, au haut du mât ou des mâts.

ALOHA, madék. s. et adv. (De *Loha*, tête, et d'*An*, la; *An* signifie aussi : Il est, elle est.) Devant. — V. Alououan.

ALOIA MENN DOUBA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Alojar*, loger.) Logement.

ALOIGNE, vieux fr. s. f. (Étymol. incertaine.) Il est évident qu'on ne peut rapporter ce mot au vieux fr. *Aloingne*, retard, éloignement, pas plus qu'au bas lat. *Aloigna*, échalotte. Aloigne est un des termes que Cleirac a tellement défigurés, qu'il est difficile de les reconnaître sous le travestissement dont il les a affublés. Cependant, la matière dont était faite l'Aloigne nous mettra peut-être sur la voie du sens et de l'orthographe véritables du mot qui nous occupe. La bouée était souvent faite de bois; or, les Provençaux, comme les Italiens et les Espagnols, nommaient le bois : *Legne* (ital. *Legna*, *Legno*; esp. *Leña*, *Leño*); le bois de l'orin avait fort bien pu être nommé à Marseille, à Toulon et ailleurs : *la legne* de l'orin. La legne sera devenue *l'alègne*, comme la carnal devint l'Acarnal. (V.) Quant à l'*oi* remplaçant l'*e*, chez Cleirac, pour tous ceux qui ont lu le *Traité des us et coutumes de la mer*, cette substitution paraîtra naturelle. D'ailleurs, Harnois ne représentait-il pas en français le bas latin Arnesius? Francez n'avait-il pas été mis pour François? Au lieu de *Perré* (le bord de la mer couvert de pierres), n'écrivit-on pas longtemps *Perroy?* Les exemples abondent. Nous croyons que l'Aloigne de Cleirac était La Lègne des Provençaux, et nous pensons pouvoir donner le latin *Lignum* pour étymologie à Aloigne.) Bouée. — « Le navire estant en rade ou en port, gisant sur ses ancres, l'équipage est obligé de mettre une grosse pièce de bois, amarrée à l'ancre qui flotte sur l'eau : laquelle sert pour indigiter » (marquer du doigt) « l'endroit et lieu de l'ancre, et telle pièce est nommée *Bonneau* (V.), *Hoyrin* (V.) et *Aloigne*. (V.) » E. Cleirac, *Termes de marine* (1634).

АЛО КРИЧАТЬ (*Alo kritchate*), russe. v. (Mot à mot : Crier: Holà! ho!) Héler quelqu'un, Héler un navire. — Ало n'est pas russe dans le sens de : Ho! holà! Adverbe, il désigne, selon Reif, p. 16, la couleur rouge clair. Ало interjection est sans doute un renversement de Holà! Quant à Кричать, il vient du gr. Κρίζειν, crier. — V. Откликать, Окликать, Кричать въ рупаръ.

ALONA, ital. s. f. (Du fr. Olonne, nom de la petite ville où se fabrique une forte toile à voiles qui porte son nom.) Toile d'Olonne.

ALONCHE, prononciation bretonne du français : Allonge. — *Astenn* et *Hented* (*n* nazal) sont les mots celto-bretons signifiant : Allonge, auxquels les marins ont renoncé.

ALONG, angl. adv. (De l'angl.-sax. *Andlang*, au long. *Lang*, en relation avec le lat. *Longus.*) Le long de... Auprès de; de son long.

ALONGE, fr. s. f. Mauvaise orthographe d'Allonge (V.), que Romme, malgré l'autorité de l'Académie, eut le tort de préférer à celle où le redoublement de l'*l* est étymologique. Le père Fournier (*Hydrographie*, 1643) était tombé déjà dans cette faute, que n'ont commise ni Guillet (1683), ni Desroches (1687), ni Aubin (1702).

ALONE, ital. s. m. Halo. — On dit aussi : Ara.

ALONJI, *ji* prononcé *jye* doux, bas bret. v. a. (Du fr. :) Allonger. — Dans l'idiome celto-breton, *Héda* signifie Allonger. — *Alongi ar kostès*, Longer la côte. — Le verbe celto-breton qui signifie Prolonger est *Astenna*.

ALOSE DE L'ENCOCHURE. Nous ne savons quel peut être le cordage dont veut parler M. Pardessus, sur la foi de M. Llobet, dans sa traduction du chap. 206 du Consulat de la mer. Selon M. Llobet, la phrase : « E encara que » (le factionnaire, homme de proue, qui se sera endormi en pays ennemi) « deu esser açotat » (battu) « tot nú per tota la nau » (ce qu'on appelle aujourd'hui : Courir la bouline) « ò deu esser surt en mar tres vegades ab la Veta del Morgonal. » Cette phrase est traduite ainsi par M. Pardessus : « Et encore il doit être battu tout nu par tout l'équipage, ou bien être plongé trois fois dans la mer, avec l'Alose de l'encochure. » Selon nous, il faut traduire de cette manière : « Et il doit être battu, tout nu, et tout le long de la nef (sur le pont de laquelle on le fera courir), ou bien on doit le plonger trois fois dans la mer » (le caler trois fois) « avec le garant de palan du mouton. » — D'après M. Pardessus, Drisse et Alose seraient synonymes; nos recherches n'ont pu justifier cette interprétation du mot Alose, dont nous ne connaissons ni l'origine ni la signification. Quant à *Encochure*, nous dirons en son lieu (V.) ce que les marins français appelaient de ce nom. — V. Veta, Morgonal.

ALOUET, *t* sonnant, ualan. s. Lune. — Dans l'idiome de

Satawal, le Soleil est nommé *Alet;* ce mot ne paraît pas sans analogie avec Alouet.

ALOUN, mal. s. Houle, Lame, Vague. — *Aloun besar* (*Besar*, grand, gros). Une grosse lame, une grande lame, une houle profonde. — V. Haloun, Oumbak.

ALOUOUAN, *n* sonnant, mal. s. (? En rapport avec le madék. *Aloha*. (V.) Proprement : le devant.) Avant, Éperon, Proue, Étrave.

ALOUOUAN KAPAL, mal. s. gaillard d'avant. — On écrit aussi : Halououan. (Marsden (1812) dit : *Haluwan* or *Aluwan*, حلون.) — Un article du code marit. de Malacca défendait à aucun homme de l'équipage de se placer, un miroir à la main, et le visage tourné à l'avant du navire, de manière à voir avec cette glace ce qui pouvait se passer dans la chambre du Nakoda (V.) : car, dit le rédacteur de la loi, si le capitaine a sa femme ou sa maîtresse, il y a très-grand mal à chercher à la regarder. Celui qui se rendait coupable de ce délit recevait sept coups de bâton, et payait l'amende d'un taher et un paha d'or.

ALQUITRA, cat. anc. s. m. (De l'ar. *Quitran* [V.], précédé de l'art. *Al*, le, la.) Goudron. — « Item, que ayen a defencio de la nau ii gerres doli, e i gerra d'Alquitra. (Item, qu'il y ait pour la défense de la nef deux jarres d'huile et une jarre de goudron (liquide). » *Contrat d'affrétement de la nef* Santa-Maria da Guadalube (1393). Ce passage du contrat témoigne de l'usage où l'on était, au XIVe siècle, de jeter sur le pont des navires ennemis de l'huile et du goudron bouillants pendant le combat.

ALQUITRAN, esp. s. m. Goudron. — « E ssin todo esto, confuego de Alquitran, para quemar los nauios. » *Partida* 2, tit. 24, ley 9. — « Y es la razon porque el cable blanco lleva por lo menos vn quintal mas en cada quatro, de Alquitran : y el canãmo es mas fino que el de Flandes, que ya tiene el Alquitrã que a menester siendo por esto conveniente, que si es de quatro el cable blanco, sea de seys el Alquitranado de Flandes... » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (Sevilla, 1611, in-4°), p. 29, v°. — V. Galera, Provedura.

ALQUITRANAR, esp. v. a. (D'*Alquitran*. [V.]) Goudronner.

ALQUITRANUS, bas lat. s. m. Goudron. — « Quod non possit aliquis extrahere de terra nostra istas res prohibitas, scilicet peguntam, cepum (pour *cebum*), Alquitranum, fustam, canabum, filum » (du filin, des cordages), « exarciam » (cordage), « ferrum, nec arma. » *Secunda curia generalis Catalaniæ sub Jacobo rege Aragonis*, an 1299 ; Ms. cité par du Cange. — V. Canabus.

ἍΛΣ, gr. anc. s. m. (Proprement : Sel ; par métaphore :) La mer. — V. Θάλασσα, Πέλαγος.

ALSANHA, géno. s. f. Haussière. — V. Alzana.

ALT VEL! dan. adv. (Tout bien ! *Vel*, du sax. *Þel*.) Bon quart !

ALTA IN CAPITIBUS COLUMBÆ (Navis), bas latin. — V. Caput columbæ.

ALTA MAR, esp. s. f. Haute mer, mer pleine, mer qui a cessé de monter, et qui va descendre ; flot complet. Quelquefois *Alta mar* signifie la haute mer, le large. Capmany fait cette locution synonyme de *Largo*. (V.) — V. 2. Golfo.

'ALTAL EVEZNI (*Altol évézni*), hongr. v. a. (*Altal*, au delà.) Traverser, Faire une traversée. — V. Evezni.

'ALTAL VETO HAJO (*Altol veteu hojó*), hongr. s. (*Hajó* (V.), navire ; *vetö*, de *vet*, il a jeté, il a transporté ; *altal*, au delà.) Bateau de passage.

ALTANUS, lat. adj. (Sous-ent. *Ventus*.) (D'*Altum*, le large.) Les auteurs anciens diffèrent sur le sens à donner à ce mot. Pline veut (liv. 2, chap. 43) qu'il nomme le vent de terre ou d'amont ; Isidore, que ce soit le nom du vent du large, ce qui nous semble le plus probable ; Servius accepte les deux opinions, et fait d'Altanus le vent d'aval et le vent d'amont. — V. Apogæus.

ALTEHER (*Oltéhér*), hongr. s. (D'*Al*, bas, inférieur, et de *Terh*, *Tereh* ou *Teher*, poids, charge.) Lest. — V. Sulyteher.

ALTEROSO, port. adj. (D'*Alto* [lat. *Altus*.]) Élevé au-dessus du niveau de la mer ; haut de bord ; haut sur l'eau ; enhuché. — « Ordenou hum junco grande... porque saõ navios muito alterosos... » *Comm. Dalboq.*, part. 3, chap. 25.

ALTEZZA, ital. s. f. (De l'ital. *Alto*, haut.) Hauteur. Ainsi : *Altezza del sole*, hauteur du soleil ; *Altezza del polo*, Hauteur du pôle ; *Altezza della ruoto di popa*, Hauteur de l'étambot ; *Altessa della ruota di prora*, Hauteur de l'étrave ; *Altezza delle soglie dei portelli*, Hauteur des seuillets des sabords. — Quelquefois, Creux du navire. — « El se si potesse dire che detti corpi » (des galères [V. Corpo di gallia]) « fussero cosi buoni da vella, affermerei certissimo che non se gli potria aggiunger parte alcuna di bontà, ma mancando essi di questa proportione in una delle sue misure, che e l'Altezza, uengono, et per cagione del Morto spandente che se gli dà per l'ordinario uso del carico che portano le sue ciurme ad esser puocho buone, che non uoglio dir tristissime sotto alle velle. » *Relacion del* Cristof. da Canal ; Ms. autog. de 1557 ou 58, pap. in-18 ; de notre Bibl. partic. ; n° 193, p. 39, v°, lig. 15. — V. Gallia a tre remi per banco, Morto, Pontal, Vella.

ALTITUDE, angl. s. (Du lat. *Altitudo*.) Hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon.

ALTITUDO DE PALMIS SEX, bas lat. s. f. Hauteur de six palmes ou 1^m^ 46^c^. C'était une des hauteurs auxquelles on mesurait les galères au XIVe siècle, à Gênes. On lit dans le Statut génois du 22 janvier 1333, cité art. *Altitudo de parmis tribus* : « In altitudine de palmis sex in medio palmi decem et novem. (A la hauteur de six palmes au milieu [la galère sera large de] 19 palmes. » C'est-à-dire que la largeur de la galère, à 1^m^ 46^c^ au-dessus de la quille, et dans le milieu de sa longueur, devait être de 19 palmes ou 14 pieds 30 pouces (4^m^ 62^c^).

ALTITUDO DE PARMIS TRIBUS, bas lat. s. f. Hauteur de 3 palmes ou 27 pouces (0^m^ 73^c^). C'était une des hauteurs auxquelles on mesurait les galères au XIVe siècle à Gênes. Dans un statut du 22 janv. 1333, qui règle les mesures des galères subtiles construites pour les navigations de la Grèce, de la Syrie et des pays au delà de la Sicile à l'ouest, on lit : « Il altitudine de parmis » (pour palmis) « tribus in medio palmi sexdecim et tertia unius palmi. (A la hauteur de trois palmes au milieu [la galère sera large de] seize palmes et un tiers de palme). » Ainsi la galère, mesurée à 0^m^ 73^c^ au-dessus de la quille, et au milieu de sa longueur, devait avoir de largeur 16 palmes $\frac{1}{3}$ ou 12 pieds 3 pouces (3^m^ 97^c^).

ALTITUDO IN SENTINA, bas lat. s. f. Hauteur dans la cale, creux du navire. — « Videlicet quod dicta navis sit longitudinis in carena cubitorum XXXI » (31 coudées ou 46 pieds $\frac{1}{2}$ [15^m^ 10^c^]), « longitudinis de roda in rodam cubitorum L » (50 coudées ou 75 pieds [24^m^ 36^c^]). « Altitudinis in santina (*sic*, pour *sentina*) palmorum XVII et dimidii » (17 palmes $\frac{1}{2}$ ou 13 pieds 11 pouces 6 lignes [4^m^ 25^c^]). » *Propositions* des

commissaires du roi saint Louis aux Génois pour la construction de trois nefs (1246). Bibl. nat. — V. Longitudo.

ALTO (L') D'UN VASCELLO, ital. s. m. Le Haut ou les Hauts d'un bâtiment.

1. ALTO BORDO, ital. s. m. Haut bord. — *Nave* ou *Vascello di alto bordo*, Bâtiment de haut bord. — *Capitano di alto bordo*, Capitaine de haut bord, Capitaine d'un navire de guerre. — V. Vascello, Bordo.

2. ALTO BORDO, esp. port. s. m. Haut bord, ayant le bord élevé au-dessus de l'eau. — «... Tres de Alto bordo entre náos, galeones et caravellas, et as mais eãro galés et bargantins et fustas. » Fernan Mendez Pinto, *Peregrinaçoens*, chap. 12. — V. Navio de Alto bordo.

ALTO FONDO, ital. s. m. Haut fond. — V. Fondo.

ALTO MAR (O), port. s. m. La haute mer, le large. — V. Largo (O.).

ALTO MARE, ital. s. m. La haute mer, le large.

ΑΛΤΟΥΡΑ (*Altoura*), gr. mod. s. (De l'ital. *Altura*. [V.]) Latitude. — V. Πλάτος.

ALTUM (sous-entendu : *Mare*), lat. s. n. La haute mer, la mer profonde, le Large.

— « Postquam Altum tenuere rates, nec jam amplius ullæ
Apparent terræ. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. 3, v. 192.

« ..... Multum ille et terris jactatus et Alto,
Vi superum..... »

Id., *ib.*, liv. 1er, v. 7.

— « Erat ob has causas summa difficultas, quod naves propter magnitudinem nisi in Alto, constitui non poterant. » César, *Guerre des Gaules*, liv. 4, chap. 24. — M. Artaud, dans sa traduction estimée, a rendu ainsi la phrase de César : « La grandeur de nos vaisseaux les forçait de s'arrêter *en pleine mer*. » Cette interprétation des mots : « In Alto » n'est pas exacte : elle exagère la masse des *navires* romains, qui, eussent-ils été grands comme nos modernes *vaisseaux* de ligne, ce qui est loin d'être vrai, auraient mouillé, non pas en pleine mer, mais à une certaine distance du rivage. César dit positivement que « les navires de charge qui avaient apporté les légions, à cause de leur grandeur, n'avaient pu être mouillés qu'un peu loin du rivage, ou dans une mer assez profonde pour les porter. » C'est bien le large, la haute mer, ainsi que l'a dit M. Artaud, que César a voulu désigner lorsque, parlant (chap. 28 du même livre) de quelques navires porte-chevaux qui, étant à l'ancre pendant une tempête, furent obligés de mettre à la voile, il a écrit : « Quæ tamen, ancoris jactis quum fluctibus complerentur, necessario adversa nocte in Altum provectæ continentem petiverunt. » Ce passage, rapproché de celui que nous avons emprunté au chap. 24, aurait pu prémunir M. Artaud contre le sens qu'il avait prêté la première fois à : *In Alto*. L'auteur des Commentaires dit que les navires de charge se remplissaient d'eau à l'ancre; ils n'étaient donc pas hauts comme nos grands vaisseaux, qui embarquent bien quelques *paquets d'eau* sur la rade quand la mer est très-mauvaise, mais qui ne se remplissent pas. « Propter magnitudinem » n'est, dans la phrase de César, que l'expression d'une grandeur comparative. Les navires de charge étaient plus gros que les vaisseaux longs ou à rames qui, tirant peu d'eau, pouvaient aborder le rivage; et c'est pour cela que César fait remarquer qu'ils étaient obligés de s'ancrer à une certaine distance de la côte, sur une mer un peu profonde : « In Alto. » — V. Aquilo, Dolo, Præfectus navis.

ALTURA, ital. port. esp. s. f. (D'*Alto*, haut; latin *Altus*.) Hauteur d'un astre, et, par extension : Latitude d'un lieu. Autre sens : Profondeur de la mer. — « A meo dia tomú o sol, e na maior Altura se alleuantaua sobre o orizonte 55 graaos ½. » *Roteiro* de D. Joh. de Castro, 9 janv. 1541. — « Estão em Altura de doze gráos, e dous terços.. » *Comment. Dalb.*, part. 4, chap. 7. — « Venimos en nuestro viage hasta ponernos en Altura de veinte y un grados... » *Relacion breue del viage* d'Aluaro de Mendaña (1567). Ms. XVIe siècle, Bibl. nation., no 1588, Saint-Germ. — « E no meio deste canal haverá de Altura doze bracas... » *Comment. Dalb.*, part. 4, chap. 7. — V. All'altura, Altessa, Dessassego, Tomar.

ALTURIERE, ital. s. et adj. (D'*Altura*.) Hauturier.

ALTZATU (*Altzatou*), basq. litt. v. a. (En relat. avec l'ital. *Alzare*.) Hisser.

ALUA, esp. s. f. Variante de *Lua* et de *Luba*. (V.)

ALUAR, esp. v. a. Variante de *Luar*. (V.)

ALUNAMENTO, ital. géno. s. m. (De *Luna*, lune, croissant.) Tonture des ponts; bouge; courbure donnée par le voilier à la partie inférieure de la voile carrée. — Les Génois écrivent ce mot avec *ü*.

ALURR, s. transcript. basse bretonne du fr. : Allure. — En celto-breton, *Mont*(*e*) signifie : Aller, et *Kammen*, *Kammed*, qui paraissent être en relation avec *Caminare*, cheminer, veulent dire : Allure, manière de marcher.

'ΑΛΥΣΙΔΕΣ ΠΑΡΑΞΑΡΤΩΝ (*Alyssidès paraxartó-n*), gr. litt. mod. s. f. plur. (D'Ἄλυσις (V.) et de Παραξάρτι. [V.]) Chaînes de haubans. — V. Ξαρτορίζα.

'ΑΛΥΣΙΣ, gr. anc. s. f. (D'A privat. et de Λύσις, action de délier.) Chaîne de port. Appien, *Guerre de Mith*.

'ΑΛΥΣΟΣ, gr. litt. mod. et gr. vulg. s. f. (Du gr. anc. Ἄλυσις. [V.]) Chaîne. — V. Καδένα.

'ΑΛΥΣΟΣ ΤΗΣ ΑΓΚΥΡΑΣ (*Allysso-s ti-s ankyra-s*), gr. mod. s. f. (D'Ἄλυσις, chaîne, et d'Ἄγκυρα [V.]). Chaîne de l'ancre; Câble-Chaîne.

ALVEUS, lat. s. m. Le fond, la cale, la carène d'un navire, et, par extension : La barque monoxyle, la pirogue faite d'un arbre creusé; puis : Le petit navire. — « Novasque alias primum Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus : deinde et ipsi milites simul copia materiæ, simul facilitate inducti, Alveos informes nihil dummodo innare aquæ, et capere onera possent, curantes raptim faciebant. » Tite-Live, liv. 1er, Décade 3e. — « Ibique adeo non armamenta modo, sed etiam Alvei navium quassati erunt. » *Id.*, liv. III. — « Hique Alveos navium inversos pro tuguriis » (pour abris, pour maisons) « habuerunt. » Salluste, Guerre de Jugurtha. — « Tenet fama, cum fluitantem Alveum quo expositi erunt pueri » (Remus et Romulus) « tenuis in sicco aqua destituisset, lupam sitientem ex montibus, qui circa sunt, ad puerilem vagitum cursum flexisse. » Tite-Live, liv. 1er.

— « Simul accipit Alveo
Ingentem AEneam. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. 6, v. 412.

— « Aut qui nam fracta gaudes, Neptune, carina,
Portabat sanctos Alveus ille viros. » PROPERCE.

ALVITANA, esp. anc. s. f. (Variante d'*Albitana*. [V.]) — V. Pie de roda.

ALZADO DE VARENGAS, esp. s. m. (D'*Alzar*, hausser.) (Proprement : Haussement des varangues.) Acculement des varangues. — V. Astilla muerta.

ALZAJA, ital. s. f. (?D'*Alzare*. [V.]) Cordelle. — On di-

sait autrefois : *Alzana*, dans ce sens, comme le prouve le Dict. de Duez (1674).

ALZAJO, ital. s. m. Autrefois *Alzaniere*. Haleur; Celui qui tire la cordelle.

ALZANA, ALZANELLA, vénit. s. f. (Étymol. incertaine. Peut-être de l'ital. *Alzare*, hausser.) Nom de petites cordelles dont sont pourvues les embarcations pour se haler le long d'un rivage, et pour remonter une rivière. Ce cordage est nommé *Sabaye*, dans le Règlement donné à Venise par les Français en 1811. (In-fol., Arsenal de Venise.)—L'homme qui tire avec l'*Alzana* est appelé *Alzaniere* par Duez (1674), qui nomme *Cavallo da Alzana*, un cheval tirant un bateau à la cordelle.—*Alzanella da gegomo*, Haussière pour se touer. —V. Arzána, Alzaja.

ALZAR EL ANCLA, esp. anc. v. n. (*Alzar*, du lat. *Altus*, haut.) (Proprement : Hausser l'ancre; Porter ou Mettre l'ancre en haut.) Lever l'ancre. — « Alzó las anclas de aquel puerto y navegó al poniente. » *Primer viage de Colon*, Luny, 29 de octubre. — V. Levar el ancla.

ALZAR EL TIMON, esp. anc. v. a. (Proprement : Hausser la barre.) Redresser la barre, Mettre la barre au vent, Pousser la barre au vent, quand, par une nécessité de la manœuvre, on l'avait portée sous le vent. — « Luego que el navio haya venido de Lò » (est venu du lof, est venu au vent) « lo suficiente, se Alza el timon, y se vuelve à marear el triquete, segun estaba antes. » Fernandez, *Practica de maniob.* (in-12, 1732), p. 61. — Cette expression : *Alzar el timon*, aujourd'hui à peu près hors d'usage, fut adoptée à l'époque où le gouvernail se manœuvrant à l'aide d'une manuelle (V.), cette verge, qui s'attachait à la barre du gouvernail, s'abaissait quand on devait pousser celle-ci contre le bord pour Loffer ou Arriver, et se levait quand on voulait redresser le gouvernail. Le *Dicc. marit. esp.* (1831), qui, à l'art. *Discargar*, donne le sens des mots *levantar* ou *Alzar el timon*, manquant à l'art. *Alzar*, a oublié de présenter l'explication que nous offrons ici. Il est étonnant qu'elle ait échappé au savant M. de Navarrette. —V. Holabar.

ALZAR VELA, esp. v. a. Hisser la voile. — V. A medio mastel, Artimon, Puja.

ALZARE, ital. v. a. Hisser. — V. Issare.

AMACA, ital. s. f. (Du fr.:) Hamac. — « *Amaca all' inglese*, Hamac à l'anglaise, Cadre.

AMAESTRAMÉNTO, vénit. anc. s. m. (De *Maëstrare*, enseigner, fait de *Maëstro*, maître; lat. *Magister*.) Manière de faire conformément aux préceptes des maîtres de l'art. — V. Acordar, Amaistramento.

AMAÍ, satawal, s. Cordage, Corde. —Ce mot a beaucoup d'analogie avec *maia*, qui désigne, à l'île de Tikopia, les cordes dont on se sert dans les usages ordinaires. Les habitants de Tikopia appellent *fafa* le cordage dont on fait le grèement des pirogues. Nous avons recueilli le mot *fafa*, et nous avons négligé *maia*, qui n'est pas dans le vocabulaire maritime des Tikopiens.

AMAIN, angl. adv. (D'*A* préf., et de *Main* (V.), force.) (Proprement : À force; et par extension : Précipitamment.) Tout de suite; En grand, En paquet, appliqué à l'action d'amener une voile ou toute autre chose. Par une autre extension encore, ce mot a signifié : Amène!

AMAINA ! ital. anc. impér. (D'*Amainare*. [V.]) Amène! — « Amaina, quando si cala, et vien giù l'antenna. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 142.

1\. **AMAINAR**, esp. v. a. (Du lat. *Minare*, Mener.) Amener. — « Y visto que » (la almiranta) « no llegaua, Amainamos » (Nous Amenâmes nos voiles pour l'attendre). « Ella hizõ lo propio. Tornamos a échar velas, para darles à entender que hauian de hacer lo propio, y que la auiamos esperado. » *Relacion breue del viage* d'Aluaro de Mendãna (1567); Ms. XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — *Amainar* se lit aussi dans le *Primer viage de Colon*, et, par exemple, p. 20, édit. de Navarrette.— V. Amanar, Amaynar, Arrivar.

2\. **AMAINAR**, port. anc. esp. v. a. Amener une voile; Amener les voiles; Se rendre. — Quatro fogos, que era sinal pera Amainar, et todos tomáram as vélas grandes e contramezenas. (Quatre feux qui étaient le signal pour amener les voiles, et tous se mirent alors sous une voilure nouvelle, composée de la grande voile et du contre-artimon.) » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 28. — « Disse a Martim Afonso, que era piloto da náo que mandasse Amainar, e elle lhe respondeo, que se Diogo Mendez, que era seu capitão mor, lho mandasse, o faria.... » Ib., part. III, ch. 12. — « Manuel Pirez, vendo a náo capitaina Amainada » (qui avait amené ses voiles), « arribou sobrella. » Ib. — « E elle lhe disse, que o que havia de fazer era Amainar » (et il lui dit que ce qu'il avait à faire, c'était d'amener, de se rendre). Ib. — « Como a náo tocou mandou o piloto Amainar de romania, e surgio huma ancora. (Comme le navire touchait, le pilote ordonna d'amener les voiles tout de suite, et l'on mouilla une ancre.) » Ib., part. IV, ch. 8. — « As fustas partidas forom avisando a terra, e acharaõ, soomente huma barca, que fezeron Amainar... (amener ses voiles pour se rendre). » *Chron. do conde D. Pedro*, liv. II, chap. 19. — « Mandei Amainar o papafigo à meo masto (à mi-mât). » *Roteiro de Don Johan de Castro*. — « Corremos con pouca vella, e muito Amainadas. » Ib. — V. Moneta, Hir de loo.

AMAINARE, ital. anc. v. a., écrit aujourd'hui *Ammainare*. (V.) Amener. — « Di notte, per esser veduto e seguito, portava una gran fiaccola di legno, chiamata *farol*, pendente alla poppa della sua nave. Questo segnale era continuo; ma se faceva un' altro fuoco accendendo una lanterna, ovvero un pezzo di corda di giunco, detta *strenghe* (formata di sparzio molto battuto nell' acqua, e seccato al sole ovvero al fumo, che a tal uopo è opportunissimo), allora le altre navi doveano in simil modo rispondergli, onde conoscere se'l seguiano. Se facea due fuochi senza il farolo era indizio che le navi voltar doveano in altra parte, o perchè volesse far poco viaggio, o pel vento contrario. Se faceva tre fuochi era indizio che levarsi dovea la *bonetta* ch'è una parte di vela la quale attacasi sotto la vela maggiore quando il tempo è buono per pigliare più vento e far più cammino. Questa suol levarsi quando minaccia borrasca, o deesi Amainare in fretta, affine di più presto raccogliere la vela maggiore. Se non v'era la bonetta, e facea tre fuochi, ordinara di metterla. Se facea quatro fuochi, era l'ordine d'Amainare tutte le vele; e se queste erano piegate, i quattro fuochi ordinavano di spiergarle. Se facea più fuochi, o tirava qualche colpo di bombarda era segnale di terra, o di basso fondo, ove convenia navigare con precauzione. Quando volea fermarsi, metteva un segnale di fuora. Volendo di notte sapere se tutte le navi seguivano la sua, faceva un fuoco solo, e le altre pure doveano fare un simil fuoco. Pigafetta, *Primo viaggio*, p. 8. Ordre donné par Ferdinand de Magellan [1519].) — V. Abbassare.

AMAINARE IN FOSSO, ital. v. a. (Amener dans le fossé, le plus bas possible.) Amener en paquet.

AMAISTRAMENTO, vénit. s. m. Le même qu'*Amaëstramento* (V.). — « Questo. sixe. lo Amaistramento. de nauegar. per la raxon. de marteloio. » *Carte marine* d'Andréa Bianco, citée p. 30 de Formaleoni.

῞ΑΜΑΛΑ, gr. s. (Ἀπὸ τοῦ ἀμᾶν τὴν ἅλα, dit Hésychius.) Navire. Eschyle, cité par J. Scheffer, *Milit. nav.*, p. 312.

AMAN, cat. anc. fr. anc. provenç. s. m. (Du bas lat. *Amans* [V.] ou d'*Amanus* [V.]) Itague. — « Vng cap pour Amans, de deux quintaulx et demy. » *Stolonomie*, Ms. de 155..., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 11 v°. — V. Calcet, 2. Càble, 2. Lembus.

AMANNUS, bas lat. s. m. Variante d'*Amantus* (V.) et d'*Amanus* (V.). Aman, Itague, et non, comme l'a cru Dom Carpentier, *Amarre*, ou bien *Hauban*. — « Statuimus quod corderij omnes de Massilia teneantur speciali sacramento se non facturos per se uel per alios Gumenas uel prohicios uel Amannos uel hostas, nisi de canabo femello et filo subtili. » *Stat. de Marseille*, liv. III, ch. 16.

AMANS, bas lat. s. m. (Même origine qu'*Amanus*. [V.]) Aman, Itague. — « Anchis tribus, palancho uno, Amantibus duobus, etc. » Contrat de nolis de la nef *le Paradis* (1268), publié p. 392, t. II, de notre *Arch. nav.* — « Amante uno novo. » Même document. — « Item, Amantem unum pro respectu de filo subtili » (un Aman en réserve, de fin cordage) « sub pœna librarum 25 januinorum. » *Stat. géno. de* 1441, Ms. de l'*Officium gazariæ*, Bibl. dépôt de la Mar., p. 11. — V. Amentus, Xunchus.

AMANT, fr. anc. provenç. s. m. (Variante d'*Aman* [V.] et de 2. *Amante* [V.].) Itague. — « Plus, quatre Amants de dix-huit quintaulx. » *Estimation faite par le seig. comte* Pedro Navarre. — V. Sarsie.

1. **AMANTE**, ital. géno. esp. s. m. (Pour l'étymologie, V. *Amanus*.) Aman, Itague. — « Amanti sono le funi che sostentano l'antenna. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Amanti sono quelle funi più grosse, che sostengano il peso dell' antenna, con la vela ò senza, passando per le poleggie del calcese ciascuno, con una cima lega l'antenna, et con l'altra una taglia per dove passano le Vette da ghindare. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediterr.* (1607), p. 36, chap. : *Delle sartie della galea.* — « ...Due Amanti, lungo ciascuno quanto l'albero suo, ch'è passa 14 1/2. Si farà parimente l'Amante della mezana (itague d'artimon) la terza parte più corto, che sono altre passa. 10 (V. *Passo*.) » Id., p. 79, chap. : *Delle sartie che vanno in una nave, ò galeone.* — *Amante de guindar*, esp. s. m. L'itague de l'antenne dans la felouque. — *Amante de porta*, esp. s. m. Itague de sabord. — *Amante della Ghindaressa*, ital. s. m. Itague de guinderesse. (V. Ghindaressa, Manto della ghindaressa.) — *Amante de rizos*, esp. s. m. Itague du palanquin de ris. — « Despues de haver arriado las Gavias, brazeadolas por Barlovento, y afirmado las brazas, ...para que la gente quede segura sobre la verga, los que huvieren ido à los penoles le tomaràn la bosa à el Amante, y haviendolo executado, se tesaràn, y darà vuelta à los palanquines de rizos, quedandose un hombre en el Socayre para arriarlos à su tiempo. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (1732), p. 37 : Modo de largar rizos à las gavias. — *Amante de virador*, esp. s. m. Guinderesse. — V. 1. Bastimento, Flechaste, Galera de banchi XXVIII, Mante, Manto.

2 **AMANTE**, fr. anc. provenç. s. f. (De l'ital. *Amante*. [V.]) Itague. — « Vne Amante vieille, à demy vsée. Vne Amante neufue pesant treize quintaulx. » *Inventaire manusc.* de la nef *Sainte-Marie Bonaventure* (1525). — V. Sarsie.

AMANTESENA, géno. s. m. (De l'ital. *Amantesenale*. [V.]) Itague garnie d'un palan.

AMANTESENALE, ital. s. m. (D'*Amante* et de *Senal*. [V.]) Même sens que le précédent. — V. Mante senale.

AMANTEXÉLO, géno. s. m. (De l'ital. *Amanticello*. [V.]) Itague du palan de ris.

AMANTICCHIO, ital. s. m. (D'*Amante*. [V.]) Balancine. — V. Amantiglio, Mantiglia.

AMANTICELLO, ital. s. m. (D'*Amante*. [V.]) Itague du palanquin de ris.

AMANTIGGIÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Amantigliare*. [V.]) Apiquer.

AMANTIGGIO, géno. s. m. Balancine. — *Amantiggio du bome*, Balancine du gui.

AMANTIGLIARE, ital. v. a. (D'*Amantiglio*. [V.]) Peser sur la balancine, Apiquer.

AMANTIGLIO, ital. s. m. (D'*Amante*. [V.]) Balancine. — *Amantiglio di randa*, Balancine du gui. — V. Mantichio, Mantiglia del ghisso, Randa.

AMANTIL, fr. anc. provenç. s. m. (D'*Amantillo* [V.] ou d'*Amantiglio*. [V.]) Balancine. — « Deux Amantils de cinq quintaulx pièce. » *Estimation faite par le seigneur comte* Pedro Navarre. — V. Sarsie.

AMANTILLA, cat. s. f. Drisse du foc, dans un petit navire.

AMANTILLAR, esp. v. a. (D'*Amantillo*. [V.]) Peser sur une balancine pour Apiquer une vergue, ou pour la mettre dans la position horizontale. — Oudin donne cette définition du mot *Amantillar* : « Attacher les bouts des vergues du navire. » Ceci a le malheur d'être un non-sens. — V. Embicar.

AMANTILLO, esp. s. m. (D'*Amantus*. [V.]) Balancine. — « No se debe jamas dàr vuelta à los Amantillos ni palanquines de rizos ; antes si se tendrà cuydado de que assi dichos cabos, como los demàs de labor, esten siempre claros : porque si sobre una fugada de viento, se quieren arriar de improviso las gavias, no pueden dichos cabos detenerlas. » Fernandez, *Practic. de maniob.* (Séville, 1732), p. 7. — *Amantillo sencillo*, Balancine simple. — *Amantillo doble*, Balancine double ; Palan servant de balancine. — *Amantillo de gavia*, Balancine de hunier, servant d'écoute de perroquet. (V. *Tamborete*.) — V. Amurar, Arriar, Hizar, Mura.

AMANTUS, bas lat. s. m. (Variante d'*Amans*. [V.]) Itague. — V. Amentus, Xunchus.

AMANUS, bas lat. s. m. (Variante d'*Amans*. [V.]) (Nous avions cru pouvoir, en 1839 (t. II, p. 396 de notre *Archéol. nav.*), rapprocher *Amans* d'*Ammainare*, et donner à ces deux mots *Manus* pour racine probable. M. Auguste Böckh, de Berlin, p. 15 de ses *Urkendem über das Seewesen des Attischen staates* (1840), a contredit cette étymologie, à propos du mot Ἱμάντες, qui se lit dans la XIe des inscriptions trouvées en 1834 au Pirée, et qu'en 1841 nous avons vues dans le temple de Thésée, à Athènes. M. Böckh veut qu'Ἱμάς ait fait l'*Amans*, l'*Amanus*, l'*Amantus* du moyen âge, et les mots italiens, espagnols, portugais et allemands qui ont des rapports avec ceux-ci. Nous nous rangeons volontiers à l'opinion de ce savant helléniste, qui a contre nous le sérieux avantage d'une érudition très-solide, et celui de respectables autorités dont nous reproduisons les textes à notre article : Ἱμάς. (V.) Nous nous hasarderons cependant à faire une observation : Ἅμμα (ou son génit. Ἅμματος), signifiant : lien, nœud, chaîne, ne pourrait-il pas être le véritable générateur d'*A-*

man, Amante, Amanus, etc.?) — Aman, Itague. — V. Amannus, Amantus, Amentus, Hosta.

1. AMAR, basq. s. m. Petit navire à rames, selon le père Larramendi.

2. AMAR, lasc. s. (Du port. *Amarra.* [V.] Câble. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 13, art. *Cable* de son *English and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Humar.* Nous ne voyons pas la raison de l'*h* dans cette transcription d'*Amar-ra.*

AMAR K, ANKE, lasc. s. (*Ank,h* hindoust. Œil. (Œil du câble.) Écubier. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 47, art. *Hawse holes* de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), dit : Juhaz ka, ou Kee ank,h (œil du navire).

AMAR K, DJAGA, lasc. s. (Soute aux amarres.) Fosse aux câbles.—Le lieut. Th. Roebuck, p. 13, écrit : *Hamar kee juguh.* — V. Djaga.

AMARARSE, port. v. r. (De *Mar*, mer, et d'*A*, lat. *Ad.*) Se mettre à la mer, prendre le large. — V. Alargarse.

AMARER, fr. anc. v. a. (Variante orthogr. d'*Amarrer.* [V.]) — « *Item.* Il nous plaist et voulons pour ce que le hable (V.) de la dite ville » (d'Harefleur) « pourroit empirer, dont il conviendroit les dits marchanz » (portugais) « et leurs gens Amarer en la ville de Leure, et illecques leurs danreez et marchandises descharger . . ., etc. » *Privilèges des marchands de Portugal commerçans à Harfleur* (1362), art. 21, t. III, Ordon. des rois de France, p. 579. — « Vng plomb qui y soit Amaré au bout. » P. 18, *Premières œuvres de* J. Devaulx (Havre, 1583), Ms. Bibl. nat., n° 6815-3. — V. Funayn, Havle, Nager un navire, Nef.

AMARIE, fr. s. f.

— « Cherchons l'abri pour nostre maréage » (navire).
— Pourquoi cela ? — Mainte nef a perie
En cette grosse et terrible Amarie. »

Dans ces vers d'un des *Chants royaux* de J. Parmentier (1494-1543), le sens d'Amarie ne saurait être douteux. Il s'agit d'une tempête violente, et Amarie est évidemment un mot mis à la rime, où il sonne avec *Périe*, et *Marie* qui est au vers suivant, pour exprimer l'idée de tourmente, d'ouragan. Mais ce mot est-il un terme de marine? Nous en doutons; nous ne l'avons vu nulle autre part qu'ici, et il est sans analogue dans les idiomes marins des nations étrangères. Nous sommes porté à supposer qu'Amarie est la francisation du latin *Amaritas*, amertume, douleur, peine, et que le poëte dieppois l'employa en même temps pour exprimer l'idée de la tempête elle-même, et celle de l'effroi qu'elle a causé.

AMARINA, bas bret. v. a. Amariner. — *Amarina* est une corruption du français; il est sans rapport avec *Môr*, la mer, et ses composés *Môrek* et *Arvoreck*, signifiant en celto-breton : Maritime, qui est relatif à la mer. — *Amarinet*, Amariné.

1. AMARINAR, cat. anc. v. a. (De *Mariner.* [V.]) Équiper, Pourvoir d'un équipage, d'un certain nombre d'hommes. — « Que la dita nau vaia e vengua Amarinada de xxxx persones, so es xxv mariners he xv servisials de xviij anys en sus. Es entes que vaien en lo nombre dels xxv mariners, lo patro, lescriva, el notxer, el senescal, el trompeta, el gordia (guardia), el coch, el barber. » *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394), Arch. de Perpignan.

2. AMARINAR, cat. anc. v. a. (De *Mariner.* [V.]) Donner un nouvel équipage à une prise, la faire monter par des marins du navire capteur; Amariner une prise. — « . . . Troba tres naues e terides molt del rey Carles, carregades de viandes . . . e tantost enuestiles, e pres les totes : e les Amariná, e les trames en Sicilia a Macina. » *Chron. de* Ram. Muntaner, chap. 108. — « Emperó, si los dits mercaders avinença ó pati ablo dit almirall fer no volran, lo dit almirall pot é deu Amarinar la dita nau ó leny é trametre en aquell loch on armat será... » *Consulat de la mer*, chap. 231, édit. Pardessus, p. 306, t. II, collect. des lois marit.

3. AMARINAR, esp. anc. v. a. (De *Mariner.* [V.]) Équiper, munir de matelots. — « Relacion de lo que hasta vna galera ordinaria con 164 remeros entre esclabos, forçados y de buena boya » (de bonne volonté, bonnevoglies) « y con 60 hombres entre officiales, marineros y companõs de galera que son los que hazen la guardia de dia y de noche en la galera, y van con los forçados y esclabos en tierra para la guardia dellos, y aunque su magestad en los asientos » (traités) « que tiene con particulares son a mas y a menos delos dichos 60 hombres de cabo, pero parece que a buena razon non haude se menos de sesenta hombres de cabo para ser bien Amarinada y guardada la galera sin los soldados que offiece dar su magestad . . . » *Relacion de lo que vale nua galera;* Ms. de 1574; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Marinar.

AMARINARE, bas lat. géno. v. a. (De l'ital. *Marinarius.*) Équiper, pourvoir un équipage d'un certain nombre d'hommes. — « . . . Teneantur dictas naves et alia ligna habere in portu Aquarum Mortuarum, a medio instantis mensis madii usque ad duos annos, furnitas, asarciatas, completas et Amarinatas secundum formam conventorum . . . » *Demande de navires faite à Gênes par les envoyés de Saint-Louis* (1246). Rôle Ms., Bibl. nat., publié par M. Champollion-Figeac, Docum. inéd., t. II, p. 55 (1843). — « . . . Dictum lembum bene exarciatum, stagnum, et Amarinatum sex marinariis et uno infante » (un mousse) « ad faciendum viagium infrascriptum. » *Contrat d'affrétement du Lembus* le Saint-Vincent (1[er] juin 1341.) — V. A lescarada, Lembus de orlo, Masestre daxa.

AMARINE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Amarina.*) Osier dont on liait les cercles des tonneaux. — « Pour des Amarines au barillat 5 réaux, et parce cy . . . 1 liv. 10 s. 6 den. » *Compte* des dépenses faites pour la galère Dornano (nov. 1641, oct. 1642); Ms. Arch. de la Mar., fol. 36. — « Pour dix manons » (poignées, faisceaux ; de l'ital. *Mano;* latin *Manus*) « d'Amarines pour racommoder les barilz, j'ai payé 1 liv. 10 s. » *Ibid.*, fol. 29.

1. AMARINER, fr. anc. v. a. (V. 3. *Amarinar* et *Amarinare.*) Pourvoir de marins, Munir d'un équipage. — « Et doivent estre les devant dittes naves aparillées et sarciées » (gréées) « et Amarinées suffisamment au port d'Aigue-Morte... » *Contrat d'affrétement* entre Louis IX et la commune de Gênes (1246); Rôle Ms., Bibl. nat.

2. AMARINER UNE PRISE, fr. v. a. (V. 2. Amarinar.) (Ital. anc. *Ammarinare;* ital. mod. *Marinare;* esp. *Amarinar, Marinar;* port. *Amarinhar;* bas bret. *Amarina;* angl. *To man a prize;* all. *Bemannen;* holl. *Bemannen;* dan. *Bemande;* suéd. *Bemanna;* russe, Овладѣть (*Ovladiète*); gr. mod. Κάμνω πρίζα.) Mettre, à bord d'un navire capturé, un équipage formé d'un certain nombre d'hommes tirés du bâtiment qui a fait la prise. — « Cependant il se tira d'affaire » (l'amiral anglais), « et en fut quitte pour deux vaisseaux de guerre, par le contretemps que fit M. Gabaret de mettre le signal d'ordre de bataille, et de demeurer en panne jusqu'à ce qu'il eust Amariné un de ces vaisseaux, pour en donner le commandement à son fils. » *Mém.* de Villette, an. 1693. — « On me raporta qu'ils auoient arresté la flotte de grains destinée pour France, et auoient Amariné tous les vaisseaux qui la composoient. » *Rapport de* Jean-Bart (3 juillet) sur le combat du

29 juin 1694; Ms. Arch. de la Mar. — V. 2. Aborder, Emmariner.

3. **AMARINER UN HOMME**, fr. v. a. (Russe, Прiобучить человѣка (*Prioubontchite tchélovéka*); val. Обiчнѫi (а) к8 мареа (*A obichnoui kou maréa*); turc. *Guémi iè adem qomaq*.) Accoutumer un homme à la mer.

AMARINHAR, port. v. a. (De *Marinho*. [V.]) Amariner une prise; Donner un équipage à une prise.

AMARQUE, fr. anc. s. f. (Comme *Amer* [V.], du bas bret. *Ar-merk*. [V.]). (Holl. *Zee-Merk*; dan. *Lodsmærke*; russe, Бáкенъ (*Bakène*), Бáканъ (*Bâkane*), Вѣха (*Vêha*), Галикъ (*Golike*). « C'est une marque d'un tonneau flottant ou d'un mât qu'on élève sur un banc, afin que les vaisseaux qui font route s'éloignent du parage où ils la voient: c'est ce qu'on appelle autrement Balise et Bouée. » Aubin (1702). — *Amarque* n'est plus en usage; on le trouve dans le Dict. de Guillet (1678-1683), qui ne donne pas *Amer*; il manque à celui de Desroches (1687). — En 1643, lorsque le père Fournier publia son *Hydrographie*, *Amarque*, non plus que sa forme première *Amer*, n'était pas encore dans le vocabulaire des marins français. On ne le lit en effet ni dans l'*Inventaire des mots* placé en tête de l'*Hydrographie*, ni dans le chapitre du *Pilote*, où il trouvait naturellement sa place. C'est le mot: *Marque* que l'auteur a employé dans ce chapitre: « . . . Pour exactement connoistre . . . les marques, balises et bouées qui sont sur les passages. »

AMARR, plur. Amarrou, bas bret. s. m. (Du fr.:) Amarre.

AMARRA, ital. esp. port. s. f. (Étymol. incert. Nous trouvons *Marra* [V.] dans le vieux catalan; *Amarra* et *Marra* sont évidemment de la même origine; mais cette origine, quelle est-elle? Faut-il, comme nous l'avons avancé t. 1er, p. 165 de notre *Arch. nav.*, la chercher dans le sax. *Marel* ou *Mærel*, qui, au xe siècle, avait le sens de: « Câble avec lequel le navire est attaché à un pieu? » Nous le croyons. Le mot du Nord sera descendu au Midi, en suivant les côtes de France et de Biscaye, chemin qu'ont fait tant d'autres termes de marine. (V. Mœrels-rap.) Cependant il faut peut-être tenir compte du rapport qui paraît exister entre *Marra* et l'angl. *Moor*, que nous croyons, avec N. Webster, venu du latin *Morari*, bien que l'anglo-saxon ait *Amerran* ou *Amyrran*, signifiant: Empêcher. *Marra* pourrait fort bien être une forme altérée de *Mora* (V.), demeure, station, relâche, qu'on retrouve dans l'ital. *Moraggine*, retard, et dans le vénit. *Moraggio* [V.] Mouillage.), Amarre, câble. — « O fundo, no lugar do surgidouro, he area, e em algumas partes se acha pedra; mas de tal callidade, que nom corta as Amarras. » *Roteiro de* Dom Joham de Castro (1541). — « Alargon as Amarras. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 4.

— « Rompen logo as Amarras todas ellas
Ricos as proas saó, azas as vellas. »
João Franco Barretto, *Eneida*, Lisb., 1802, t. ii, p. 130.

— V. Afilar, Ahuste, Alar, Alargar, Surgir.

AMARRA, géno. v. a. (D'*Amarrare*. [V.]) Amarrer. — V. Dà volta.

AMARRAC, basq. s. Amarre. — V. Bagac.

AMARRACHE, bas bret. s. m. (Du fr.:) Amarrage. — Le celto-breton a *Ere* et *Stag*, signifiant: Attache, Ligature, Lien; ces mots sont sans analogie avec notre Amarrage, adopté par les marins bretons, infidèles à leur vieille langue.

AMARRADURA, esp. s. f. (D'*Amarrar*. [V.]) Amarrage. — V. Amarrazon.

AMARRAGE, fr. s. m. (D'*Amarrer*. [V.]) Gr. mod. Κόμ-бος (*Kom-vos*), Δέσιμον (*Dessimo-n*); basq. vulg. *Amarraia*; bas bret. *Amarrache*; ital. *Ligatura*; fr. anc. *Ligadure*; port. *Trinca*; esp. *Amarradura*, *Amarrazon*; ar. côte N. d'Afr. *Ligada*; val. Легареа (*Legaréa*); angl. *Seizing*, *Lashing*; isl. *Tengsl*; all. *Bindsel*; holl. *Bindsel*; dan. *Bændsel*, *Fangming*; suéd. *Bänsel*, *Bindsle*; russe, Бензель (*Bennzéle*); lasc. *Massi*, *Massali*; nouv. zél. *Pikinga*; illyr. dalm. *Obvêz*; hongr. *Kötet*.) Romme définit l'Amarrage, une « Ligature ou réunion étroite de deux objets par le moyen d'un cordage. » L'Amarrage est non-seulement la ligature, mais l'action de lier, d'attacher; ainsi, l'Amarrage d'un navire (hongr. *Horgonyvetés* (Horgognevêtéch); angl. *Mooring*) est l'action de lier ce navire au quai d'un port ou au fond de la mer, au moyen d'amarres (V.) ou câbles d'Amarrage. — « Amarrage, le gros cordage d'un navire. » Nicot, *Dict. fr. et lat.* (1584). La définition de Nicot s'applique aux amarres, et non à l'Amarrage. — « Amarrage des vaisseaux; c'est leur ancrage ou le service du câble quand on mouille. » « Tous les pilotes de nostre escadre n'ont guère plus d'expérience que des Hales-boulines; car dans leurs Amarrages ils ne considèrent ny la force des courans, ny la capacité des ports, ny la tenuë du fond, ni le tirant de l'eau de leurs frégates. » Guillet (1678-1681).

AMARRAIA, basq. vulg. s. f. Amarrage.

AMARRAR, port. v. a. (D'*Amarra*. [V.]) Amarrer. — « E como veedes que as gentes som desejosas de saber, huũs cometerom de se chegar aa rybeira, outros se metyam nos batees, que achavam Amarrados ao longo da praya . . . » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 129. — V. Toa.

AMARRARE, bas lat. ital. v. a. Amarrer. — « Teneatur prompta dicta navis, parrata et Amarrata, prout hactenus teneri consuevit. » *Libert. Petra assisiæ*, an. 1341; Ms. Bibl. nat., n° 74, cité par D. Carpentier. — V. Ormeggiare.

AMARRARSE A DUAS AMARRAS, port. v. a. (S'amarrer à deux amarres.) Affourcher, s'affourcher.

AMARRARSE A LA GIRA, esp. v. a. (*Gira*, tour, du lat. *Gyrare*, tourner.) (S'amarrer de telle sorte que le navire puisse librement tourner pour présenter le nez au vent et au courant.) Affourcher, s'affourcher. — V. Amarrarse en dos.

AMARRARSE EN DOS (Sous-entendu: *Ancoras*), esp. v. a. (S'amarrer sur deux ancres.) Affourcher, s'affourcher.

AMARRATU, *u* prononcé *ou*, basq. v. a. Amarrer.

AMARRAZON, esp. anc. s. f. Amarrage. — V. Amarradura.

1. **AMARRE**, fr. s. f. (Pour l'étymol., V. Amarra.) (Gr. anc. Ναύδετον; gr. mod. Δέσιμον; gr. litt. mod. Σχοίνιον (*Schinio-n*); bas lat. *Restis*, *Restus*; ital. *Amarra*, *Armeggio*, *Ormeggio*; vénit. *Armizzo*; géno. *Ormezzo*; malt. *Irmig*; basq. *Amarra*; port. *Amarra*, *Cabo*; cat. *Amarra*; esp. *Amarra*, *Boza*, *Maroma*; vieux fr. *Feste*; isl. *Festi*, *Tengsl*; angl.-sax. *Beting*; angl. *Fast*, *Rope*, *Cable*, *Painter*; holl. *Kabel*, *Touw*, *Ankertouw*, *Zortouw*, *Vanglyn*; all. *Kabel*, *Kabeltau*, *Tau*, *Fanglien*; dan. *Bændsel*, *Toug*, *Fangeline*; suéd. *Kabel*, *Tog*, *Tross*; russe, Завозъ (*Zavoze*), Канецъ (*Kanetz*), Швартовъ (*Chvartow*), Чалъ (*Tchale*); illyr. dalm. *Cselo* (Tchelo); val. Фѫнiе де легат (*Founié dé legatou*); basq. *Bagac*; bas bret. *Amar*; côte N. d'Afr. *Chima*; turc, *Orghan*, *Palamar*; hongr. *Kötél*; wol. *Boume*; bamb. *Dhiourou*, *Fou*; chin. *Lân*, *Niên*; lasc. *Amar*, *Pagar*; groënl. *Aklunâursak*, *Pitut*.) Tout cordage, toute chaîne destinée à retenir, à attacher un navire, une embarcation ou un objet que l'on veut fixer contre un autre objet, est appelé: Amarre. Les câbles, gros ou petits, sont les Amarres du navire. A une embarcation qui veut ac-

coster un bâtiment, on jette une Amarre pour l'y retenir un certain temps. L'Amarre d'une chaloupe, d'un canot qui flotte derrière un navire auquel il est attaché et retenu par ce cordage s'appelle la Bosse de la chaloupe ou du canot. — « Ores, si la nef estoit en lieu où elle feust amarrée de quatre Amarres, adong puront » (les matelots) « bien issir hors sans le commandement du mestre, laissant une partie des mariniers à garder la neef et les darées. . » *Rooles d'Oleron*, art. 5. — « Amarres sont gros câbles par lesquels le navire est tenu à l'enchre. » Nicot, *Dict. fr.-lat.* (1584). — « Amares sont les câbles et les cordages qui sont employés à attacher et saisir quelque chose. » — « Nous fîmes couper l'Amare de nostre chaloupe qui estoit à la toué » (à la remorque). « Ce vaisseau est sur ses Amares, c'est-à-dire à l'ancre. » Guillet (1678-1683) qui ne redouble pas l'r.

2. AMARRE! impérat. du verbe *Amarrer*. (V.) (Angl. *Belay! Hitch!* gr. vulg. Βαλεβόλτα! (*Valevolta*); russe, Крѣпи! (*Krépi*), Стопъ! (*Stope*); lasc. *Bande!* hindoost. *Lagan!*)

AMARRE A TERRE ou A QUAI, fr. s. f. (Ital. *Palamara*, *Capo* ou *Cavo di posta;* vénit. *Provese;* fr. anc. provenç. *Palamare;* gr. mod. Παλαμάρι; turc, *Palamar;* vénit. *Palombera;* port. anc. *Palomeira;* catal. anc. *Palomera;* bas lat. catal. anc. *Palomeria;* géno. *Pruese;* angl.-sax. *Mærelsrap*, *Marels;* mal. *Pen-Darat;* dan. *Langtong.*) Amarre que, du bord d'un navire, on envoie à terre, où elle est tournée à un pieu, à un rocher, à un canon, au fer d'une boucle, etc. — V. Andane.

AMARRE DE POUPE, fr. s. f. (Angl. *Stern-fast;* russe, Заволь съ кормы [*Zavoze s' kormi.*]) Amarre qui, de la poupe d'un navire, va se tourner à un objet fixé à terre, pour y attacher le navire.

AMARRE DE PROUE, fr. s. f. (bas lat. *Prodesium*, *Prodensis*, *Proesius*, *Prohisius*, *Pronexium*, *Prosnesium;* ital. *Proese*, *Prodese;* vénit. *Proexa*, *Prodexe;* ancônit. *Prodese;* port. anc. *Proyz;* fr. anc. *Proy;* angl. *Head-fast;* russe Заволь съ носу [*Zavoze s' nossou*]). Amarre qui va, de la proue d'un navire à terre, se tourner à un objet quelconque, roche, pieu, boucle, etc., pour y attacher ce bâtiment.

1. AMARRER, fr. v. a. (D'*Amarre.* [V.]) (Gr. anc. Δέω; gr. vulg. Δένω; catal. anc. *Ormegar*, *Ormejare;* basq. *Amarratu*, *Lotù;* bas lat. *Armizare*, *Ormizare;* esp. port. *Amarrar;* ital. *Amarrare*, *Armeggiare*, *Ormeggiare*, *Remeggiare*, *Romeggiare*, *Incorciare*, *Incocchiare;* géno. *Amarrâ*, *Dar volta*, *Ormezâ;* vénit. *Armizzare;* malt. *Ticciomba*, *Tirmiggia;* vieux fr. *Encocher*, *Tromégier;* isl. *Binda*, *Festi;* angl. *To fasten*, *To hich*, *To Belay*, *To rack*, *To moor*, *To make a Ship fast;* all. *Festmachen*, *Belegen*, *Bindseln*, *Sorren;* holl. *Beleggen*, *Vast maaken;* *Maaren;* dan. *Fange*, *Surre;* suéd. *Belägga*, *Binda*, *Surra;* bas bret. *Farda;* turc *Baghlamaq;* illyr. dalm. *Obrèzati;* val. Лега [a] [*A léga*]; russe Крѣпить [*Krépite*], Прикрѣпить [*Prikrépite*], Закрѣпить [*Zakrépite*], Швартовить [*Chvartovite*], Ошвартовить [*Ochvartovite*], Чалить [*Tchalite*]; hong. *Kötni;* wol. *Taka*, *Yéow;* bamb. *Assiri;* madék. *Afiezi Didif*, *Mameh;* tong. *Faka moou;* mal. *Ikat*, *Meng-oubong*, *Tiamat;* lasc. *Bandna*, *Iari* ou *Lapti nip lena*, *Tchar pagri carna;* nouv. zél. *Takahia*, *Titi.*) Attacher; lier avec un amarrage; retenir avec des amarres. On amarre deux choses ensemble; on amarre un cordage à un taquet, à la culasse d'un canon, à un canon planté dans la terre, à un pieu, à une boucle, etc.; on amarre un vaisseau avec des câbles noués à des ancres, avec des cordages qu'on attache à un point solide du rivage ou d'un quai, et qui reçoivent, comme les câbles, le nom d'Amarres. — « Amarrer est un terme de marine qui signifie lyer et garotter une chose à l'autre auec des cordes, comme la poulie est amarrée au mast, c'est-à-dire lyée et garottée. » Nicot (1584). — V. Amarer, Enkre.

AMARRI, *ri* prononcé comme *rye* doux, bas bret. v. a. Amarrer. (V. Amarrache.) — Le père Grégoire (Dict. fr.-bret.) veut qu'on dise : *Amarra*. Ce qu'il y a de certain, c'est que maître Ézou nous a dit : *Amarri*.

AMATÂ, géno. v. a. Mâter. — V. Arbuâ.

AMATELOTER, fr. anc. v. a. (De *Matelot.*) (Russe, Дать матросу помощника [*Date matrossou pomochtchnika.*]) Associer l'un à l'autre deux hommes qui, dans le ménage du navire, n'auront qu'un seul hamac, dont chacun se servira à son tour. Cette espèce d'accouplement, dont un lien moral et de camaraderie est la chaîne, ordinairement solide, fait de chacun des marins Amatelotés un ami, un compagnon, un protecteur pour l'autre. — « Amateloter est assigner à chacun quelque personne pour se subvenir les uns les autres, et s'assister réciproquement. » *Explicat. des divers termes*, etc. Ms. du XVII[e] siècle, Arch. de la Mar. — Amateloter se lit déjà dans l'*Hydrographie* du père Fournier (1643). — V. 2. Matelotage.

AMAYNAR, esp. anc. v. a. (Variat. orthog. d'*Amainar.* [V.]) Amener. — « Nauegando por treinta y dos grados se alargò mas el viento, de suerte que nos fue forçado Amaynar y estar mar al traues; y asi nos estuuimos hasta la tarde. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. du XVI[e] siècle; Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — V. Atravessar, Boza de la verga de gabia, Cobrar los timones de caxa, Plaza de armas, Puja.

AMBAN SAMBOU, madék. s. (*Amban*, dessous, en bas, et *Sambou*, navire.) Entrepont. — V. Ambon.

AMBANG, *g* sonnant peu, mal. adj. Haut mâté. — Dans le § 3, chap. 8, du Code maritime de Malaca (XIII[e] siècle), le mot *Ambang* désigne un cordage qui paraît être l'étai d'un mât, supérieur au bas mât.

AMBARI, turc, s. (*Ambar*, grange, grenier.) Carène, et, par abus : Quille, Pont du navire, Tillac, Couverte. — V. Kouverta, On-urghaçi, Sentina, Syrty, Ustu.

AMBARINUN AGHZ, turc, s. (*Aghz*, bouche, ouverture.) (Proprement : Ouverture du pont.) Écoutille. — V. Ambari.

AMBEL LAIAR, mal. v. a. (*Ambel*, prendre, lever; *Laïar*, voile.) Serrer la voile.

AMBELLA, basq. vulg. s. f. Embelle.

AMBÈR, ar. côte N. d'Afr. s. Écoutille. — V. Ambari.

'AMBOAA, gr. anc. s. n. plur. (Selon les lex., d'Ἀναβάλλω, j'élève.) Les Glossaires veulent que ce mot ait désigné le milieu de la vergue. Est-ce parce que l'itague (V.) ou Ἀρτήρ (V.) était fixée à ce point de l'antenne, qu'il avait reçu le nom d'Ἄμβολα? Ce n'est pas impossible. — V. Σύμβολα.

AMBOLUM, cat. anc. s. m. (? Du bas lat. *Ampulla*, ampoule, enflure.) Synonyme de *Bolum*. [V.] — « Per donar millor regiment à la nau ò al leny; que reves seria é cosa perillosa, que metia la cosa del Ambolum al sol jussa, è la roba del pes al sol sobirá, per que met hom la nau ò lo leny en juy de perdre, perçò car no s'poria regir. » *Consulat de la mer*, chap. 26, édit. Pardessus. — V. Imbolium.

AMBON SAMBOU, mad. s. (*Ambon*, dessus, le haut, supérieur; *Sambou*, navire.) Pont du navire, Tillac. — V. Amban.

AMBOUS (*s* sonnant), mal. v. Souffler, en parlant du vent. — « *Ber-ambous lah angin ribout*, le vent soufflait vio-

lemment. » Marsden, p. 360; Elout, p. 587. — V. Hamboust, Poupout, Tioup.

AMBRUNAL, cat. anc. s. m. (Du bas lat. *Bornellus*, tuyau, fait apparemment de l'angl.-sax. *Borian;* isl. *Bora*, forer avec une tarrière. *Bor* signifie, en isl. et en suéd.: Tarrière.) Dalot. — « . . . Haver qui sia més en nau, si s'banya per cuberta ò per murada ō per arbres ó per sentina ò per timoneres ò per Amburnal ó per porta, etc. » *Consul. de la mer*, chap. 18, édit. Pardessus.

AMCORA, port. anc. s. f. (Variante d'*Ancora.*) Ancre. — « Amcoras, cabres, tiramtes, mastos, vergas, artimois, governalhos... » C. R. Acenheiro, *Chron.* de S. Reis de port; *Ined. de Hist. port.* t. v, p. 230. — « Estamdo em porto vos lembramos que sejaës muyto avisado deestar em gramde resgardo e vigia asy de dia como de noyte asy pera o que se poder offerceer da gemte de terra como do temporall do mar fazendo recorrer (V.) ameude nosas Amcoras » (faisant visiter soigneusement nos ancres.) » *Instruct. données, le* 13 *fév.* 1518, *par le roi* D. Manoel à Diogo Lopes de Syquiera.

AMCORAR, port. anc. v. Ancrer, Mouiller. — « E a gali do Peçanha era Amcorada no lugar mais perigozo do dito porto. . . » C. R. Acenheiro, *Chron.* d. S. Reis de port; *Ined. de Hist. port.*, t. v, p. 225.

AMEINER, fr. anc. v. a. (Variante d'*Amener.* [V.]) — « Ameiner est abaisser, descendre les voiles. » E. Cleirac, *Termes de marine* (Rouen, in-4°, 1670). — « Ameiner, c'est-à-dire plier (les voiles). » René François, *Les Merveilles de nature* (1621), chap. 12, art. 6. Cette définition manque de justesse : Amener, c'est descendre avant de plier.

AMEL ELMA, ar. côte N. d'Afr. s. Voie d'eau.

AMEL-KELLA, ar. côte N. d'Afr. v. Dérader.

AMÉLA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Anello.* [V.]) Margouillet.

AMELOTE, fr. anc. s. f. Corruption d'Amolette. (V.)

AMELUA (*Améloua*), basq. litt. s. Étoupe. — V. Mulloa.

AMÉNA, AMÉNI, bas bret. v. a. (Du fr.:) Amener. *Izelaat* signifie, en celto-breton : Abaisser, baisser (amener). — *Améni pavillôn* (pron. *paviloune*), Amener le pavillon. — *Améni tout* (toute), Amener en grand. Il est inutile d'avertir que *tout* n'est pas breton, mais français, et que cette phrase traduit ou plutôt reproduit le : *Amener tout*, usité sur nos navires. — *Izelaat holl*, Amener tout à fait, serait celto-breton.

AMENDE HONORABLE, fr. s. f. (du lat. *Emendatio*, Correction.) Punition qui, au xviie siècle, était infligée dans certains cas aux marins, et par exemple quand ils avaient déserté, ainsi que le prouve le passage suivant d'une lettre de Colbert : « Vous deuiez m'aduertir de la petite émotion qui parut au Haure-de-Grâce lorsque l'on fit faire Amende honorable aux matelots qui ont déserté *le Palmier*. . . » Colbert à Desclouzeaux, 18 juillet 1678. *Ordr. du roy*, vol. 44, p. 359, v°, Ms. Arch. de la Mar.

AMENER, fr. v. a. (De *Mener*, fait de l'ital. *Menare.*) (Lat. *Minare;* ducere, de loco ad locum promovere. Papias. Nicot [*Dict. fr.-lat.*, 1584] dit : « Il amène et r'aualle la chose jusque-là, *eo rem dimittit;* » ce qui prouve qu'au xvie siècle déjà, un des sens du verbe *Amener* était : Faire descendre.) (Gr. anc. Χαλάω, Ὑφίεμαι; gr. mod. Μάϊνα, Μαϊνάρω, Κατεβάσω, Καταβαίνω; lat. *Contrahere, Demittere, Subducere, Submittere, Calare;* cat. anc. *Calar, Maynar;* vénit. *Chalar, Calar, Mainar;* ital. *Calare, Collare, Abassare, Mainare, Amainare, Ammainare;* gén. *Abassâ, Ammainâ, Arriâ;* malt. *Tmaina;* port. *Amainar, Abaixar;* esp. *Abatir, Amainar, Amainar, Amaynar, Arriar;* vieux fr. *Ameiner, Abattre, Baisser, Abaisser, Caler;* bas bret. *Aména, Améni;* basq. *Éria, Irria, Érachi, Beezatu, Beetitu, Desesequi, Jachi;* ar. côt. N. d'Afr. *Maïna;* tur. *Maïna, Iudirmek* [V. Ielken, Baïraqui.]; val. скобор̂і [a] [*A Skobori*], Лѣса [a] жос [*A Lessa jos*]; плека [*Pléka*]; illyr. dalm. *Spŭstiti* [Spoustiti], *Snïziti* [Sniziti], *Svtti;* hongr. *Lebocsatni* [Lèbotcatni]; rus. Опустать [*Opoustate*], Спускать [*Spouskate*], Спустить [*Spoustite*], Опустить [*Opoustite*]; angl.-sax. *Niðer-astigan* [*e*]; isl. *Fella, Lægra* [V. Sigla]; angl. *To strike, To lower, To haul down;* all. *Streichen;* holl. *Stryken;* suéd. *Stryka;* dan. *Stryge;* lasc. *Aria, Carna;* mal. *Baber, Touroun-kan;* madék. *Mizoutsou;* tonga, *Tougou;* chin. *Fáng-hiá;* groënl. *Tingerlautèiarpok.*) Descendre ou faire descendre un objet placé dans une position élevée. Amener une voile, c'est, en général, faire descendre, le long du mât qui la porte, la vergue sur laquelle est attachée cette voile. Amener une vergue, c'est la faire glisser le long du mât, ou la faire descendre de son poste ordinaire jusque sur le pont du navire. Amener un mât, c'est, dans l'opération qui consiste à le Caler (V.), le faire descendre le long du mât inférieur, et, dans celle qui a pour objet de le dépasser (V.), le faire descendre jusque sur le pont. Amener un pavillon, une flamme, un signal, c'est le descendre du lieu où on l'a hissé (monté). Un vaisseau qui ne peut se défendre, ou qui, après un combat, déclare sa défaite, amène le pavillon national qu'il avait arboré (V.) au moment où il avait aperçu l'ennemi. On dit, dans ce cas, d'une manière absolue, qu'il Amène. — « Après quoy, se trouvant proche de celuy que venoit de quitter l'*Adroit*, il le fit Amener et se rendre à luy. » *Rapport de* J. Bart, 11 juillet 1694; Ms. arch. de la Mar. — « Si par cas de Fortune (V.), lesdictes naux s'estoient departies » (séparées; ital. *Dipartire;* lat. *Partire*, partager), « que Dieu ne veuille, et venoient a se recouurer » (à se joindre, à se retrouver; lat. *Recuperare*) « de jour, celle qui sera au-dessus du vent Amenera et yssera le trinquet de gabye (V.) en vne foys, et tirera ung coup d'artillerie. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaige* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

AMENER PAR MER, fr. anc. v. a. Conduire par mer sur un navire. — « Le marinier du Roy d'Angleterre qui Amena par mer le Roy » (Jean, le 8 juillet 1360) « de Douvre a Calais, pour don fait ali par le Roy, de la relation » (sur le rapport de) « M. J. Le Royer, xxv nobles val. viij l. vj s. viij den. — Les autres mariniers de la propre nef où le Roy fu Amenez par mer, come dit est, pour don fait a eulx pour le Roy, à la dite relation : xxx nobles val. x liures. — Thomas Le Grant pour la nef de Lancastre, Thomas Bouquelande, maistre de la nef de Christofle, Guillaume Anice, maistre de la nef de Blide, Richard Hersepole, maistre de la nef Thomas, et Richard Barbier, maistre de la nef de Rodecoc, qui ont Amené les gens et hernois du Roy auec le Roy de Douvre à Calais ès dites v nefs, sans celle où le Roy est venuz, don lon ne compte riens, pour ce que le Roy d'Angleterre en a paié le loier. Pour lesdites v nefs, de marchié fait pour chascune à c. s. val. xxv li. » *Journal des recet. et despens.* du roi Jean; Ms. S. F. 98-25, Bibl. nat.

AMENTUS, bas lat. s. m. Variante d'*Amans* (V.). Aman, Itague. — « *Item* quelibet, predictarum navium debet habere Amentos quinque. » *Convent. pour le nolis de* 12 *navires* pour la première croisade de saint Louis; Gênes, 13 septembre 1246. — Docum. inéd. publiés par M. Champollion-Figeac, t. ii, p. 53 (1843). — V. Amantus.

AMER, fr. s. m. (Transcript. du bas bret. *Armerk.* [V.])

(Angl. *Land-mark*; all. *Landmark*; holl. *Merk*; dan. *Lodsmærke*; suéd. *Laudsmärke*; rus. Марка [*Marka*], Знакъ [*Znake*].) Point de reconnaissance; Objet placé à terre, et qui détermine la direction à prendre pour entrer dans un port ou dans un bassin. Un manuscrit de l'ingénieur Choquet, sur le *Port de Brest*, nous a fait voir, sur le plan n° 10, « les profils des Amers pour entrer les vaisseaux dans les formes de Pontaniou; » sur le plan n° 12 : « la pile ou Amers (*sic*) pour entrer droit les vaisseaux dans la seconde forme de Pontaniou; » enfin, sur le plan n° 35 : « le profil de l'Amers, répondant à la colonne milliaire pour entrer les vaisseaux dans la forme dite de Brest. » — *Amer*, que, dans l'Encyclopédie (*Marine*, 1783), on trouve sous la forme *Amet*, qui est mauvaise, manque à Guillet (1678-1683) et à Desroches (1687). Le père Fournier (1643) ne connut pas ce mot-là, qui n'était probablement pas encore passé de la langue celto-bretonne dans le vocabulaire de nos matelots ponentais.

AMEPINDA (A) (*A Amérinda*), val. v. a. Approvisionner.

AMEPINDARE (*Amérindaré*), val. s. Approvisionnement.

AMESNAIGEMENT, fr. anc. s. m. Emménagement, arrangement intérieur du navire. — V. Soubste.

AMGRA, port. anc. s. f. (Variante d'*Angra*. [V.]) — V. Dobrar.

AMHURE, fr. s. f. Mauvaise orthographe d'Amure. — « Quelques Anglois, et mesme quelques François mal intentionnés, accusèrent le conte (*sic*) d'Estrées d'auoir fait vne faute » (le 7 juin 1672) « en se donnant la liberté de ne pas suiure l'amiral, et de prendre ses Amhures d'un autre bord; mais, supposé que ce fût une faute, ce fut une faute heureuse; et il n'est besoin de prendre sa défense, puisque le roy d'Angleterre, qui nous vint voir deux jours après dans la Tamise, luy donna des louanges, en publiant que le party judicieux que le conte d'Estrées auoit pris auoit partagé l'armée hollandoise, etc. » *Mém. manusc.* du marquis de Villette Mursay (Arch. de la Mar.), p. 6.

AMILIKÉ, bamb. v. a. Carguer, Ferler, Serrer une voile.

AMINAL, bas bret. s. m. (Du fr., mais par changement de l'*r* en *n* :) Amiral. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*

AMINAUTEZ (*Aminaötesse*), bas bret. s. f. (Du fr. :) Amirauté. Grégoire.

AMIRAAL, holl. s. m. (Variante d'*Admiraal*.) Amiral.

AMIRAGIUS, bas lat. s. m. Amiral. — V. Armamentum.

AMIRAGLIATO, géno. s. m. (De l'ital. *Ammiragliato*. [V.]) Amiralat, Amirauté.

1. AMIRAGLIO, ital. s. m. (De l'ar. *Al emir*.) Amiral. — « Capitani di galere erano detti Amiragli « *etiam d'una sola galera*, » come dice il Caffaro a d. 134 l'anno 1263. » Federici, *Dizion. istorico*, Ms. in-4°, Bibliot. de l'université de Gênes.

2. AMIRAGLIO, gén. s. m. (Sous-ent. *Vascello*.) Amiral, Vaisseau amiral.

AMIRAIL, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Amiraglio*.) Amiral. — « Floton de Reuel » (Pierre Flotte, dit Floton de Revel), « seigneur d'Escole, chevalier le roy nostre seigneur, et Amirail de la mer. A tous justiciers et gardes de ponts et de passages qui ces lettres verront, salut. Nous vous mandons, de par le dit seigneur et de par nous, que tout lacier et autres choses que le porteur de ces lettres conduit et fait mener à Roen, lesquelles notre amé Thomas Fouques, garde du clous des galées d'ycelui seigneur ou dit lieu (V. Clos aux galées), envoie et fait mener ou dit clous pour la nécessité des armemens et artilleries du dit notre seigneur le roy comises a faire a ycelui Thomas, vous et chascun de vous à qui il appartendra, laissiez passer sanz destroiz, franchement et quitement, senz aucun empeschement ou contredit. Donné à Paris, sous notre scel, le ij^e iour de janvier, lan de grace mil ccc quarante-cinq. » Pas de signature. Au bout d'une bande du parchemin sur lequel est écrit cet ordre est un sceau mutilé qui laisse très-bien voir cependant l'éperon et le bonnet singulier dont le père Anselme fait mention dans son article touchant Pierre Flotte. Le titre qu'on vient de lire est en original à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, cabinet du Saint-Esprit. — « [Ici gît. . .] D...es, jadis filie de [Pierre de C]afran, très-noble Amirail dou roiaume de Chipre, qui trespassa le merdi a 11 jours d'avril l'an M.CCC.XCIII. de Crist. » Épitaphe gravée sur une dalle dans la mosquée de Sainte-Sophie à Nicosie, et citée par M. L. de Mas-Latrie, p. 508, Biblioth. de l'école des chartes, juillet-août 1846. A la p. 509 du même recueil, M. de Mas-Latrie rapporte cette autre épitaphe recueillie par lui dans ladite mosquée : « ✠ Ici gît le tres noble baroun messire Pierre L[e. . . e], le grand Amirail, [qui trepassa l'an... Que Dieu] ait l'asme (*sic*). Amen. » M. de Mas-Latrie rapporte cette inscription sans date au quinzième siècle : dans le Pierre L. il voit Pierre Lejeune, qui comparut comme amiral de Chypre dans un traité du 8 décembre 1414.

1. AMIRAL, fr. et suéd. s. m. (De l'ar. *Amir* ou *Emir*, signifiant : commandant supérieur. *Al-Emir al-bahr*, le commandant de la mer; c'est peut-être de ce titre que les Européens ont fait, par abréviation : *Almiral*, corrompu en *Admiral*, *Amirail* et *Amiral*. Le doct. Lingard, t. II, p. 508 de son *Hist. of Engl.*, parlant de l'*Emir al mounenim* [commandeur des croyants], dit : « De cette expression, les Européens ont fait celle de Miramolin, sous laquelle on a longtemps désigné les généraux des Califes arabes, ou les Califes eux-mêmes, quand ils commandaient leurs flottes. Le mot Amiral en est aussi dérivé. » Le titre d'Amiral fut longtemps donné aux gouverneurs de villes ou de provinces. Dans l'*Hist.* de Guillaume de Tyr, continuée par Hugues Plagon, on lit : « Le soudan demanda à l'Amiral qu'il les rendist » (des hommes que l'on avait pris); « l'Amiral dist qu'il n'en rendroit nul. ») (Gr. anc. Ναύαρχος, Στολάρχης, Στρατηγός, Στρατός; gr. mod. Αρμιράλιος; lat. *Præfectus classis*; bas lat. *Admiragius, Admiraleus, Admiralius, Admirallus, Admiratus, Admirantus, Admirautus, Almiragius, Almiros, Amiragius, Amiraldus, Armiratus, Amirallus, Amiratus, Amirandus, Amiraudus, Capitaneus, Capitaneus generalis, Magister, Archimarinus*; vieux fr. *Admiral, Admiraut, Amirault, Amirail*; suéd. dan. angl. holl. all. *Admiral*; bas bret. *Aminal*; cat. *Almirall, Almyrall, Capità*; esp. *Almirante, Capitan general, Generalissimo*; port. *Almirante, Capitaò mor*; ital. *Almiraglio, Almirante, Almirato, Generale, Generalissimo, Prefetto, Amiraglio, Amirante, Ammiraglio, Ammirante, Capitano generale, Capitano di squadra, Capitano dell' Armata*; géno. *Amiraglio*; vénit. *Armiraglio, Chapitanio generale, Chapitagno, Capitan zeneral, Capetano, Capitanio, Capetanio, Capitan general da mar, Armiraio*; malt. *Armiral*; ar. côt. N. d'Afr. *Kapitan*; rus. Адмиралъ [*Admiral*]; val. Адмірал; hongr. *Admirál* [Odmiral]; pol. *Admiral*; basq. *Almirantea, Itsasoan aguintari dana aguindea duena*; angl.-sax. *Sæ-weard*; mal. *Laksamana, Panglima laout, Temanggong*; lasc. *Atmaral*.) — « C'est le chef des flottes, des armées et de la police navales d'un État. La charge d'Amiral, supprimée en France l'année 1626, fut rétablie en faveur d'un fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, le comte de Vermandois, l'an 1669 (il avait alors deux ans), « ayant été suppléée pendant cet in-

tervalle par la charge de grand maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, qui demeura éteinte par la mort du duc de Beaufort, arrivée la même année 1669. Entre les droits attribuez à l'Amiral, il y a celui du dixième de toutes les prises qui se font sur mer. Toutes les choses qui regardent son pouvoir, ses fonctions et ses droits, se trouvent dans un règlement du 12 de nov. 1669, et dans l'Ordonnance du mois d'août 1681. » Aubin (1702). — « L'Amiral de France donnait des commissions de capitaine de la marine marchande, des sauf-conduits, des passeports, des congés, et sa signature était apposée à toutes les ordonnances du roi relatives à la marine. » Romme (1813).

Au moment de la révolution française (1789), Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, était pourvu de la dignité d'Amiral, qu'il avait eue, en 1734, du vivant de son père le comte de Toulouse, Amiral depuis 1682. L'Assemblée Nationale supprima, en 1791, la charge d'Amiral, qui, par un décret impérial du 13 pluviôse an XIII (2 février 1805), fut rétablie au profit du maréchal Murat, beau-frère de Napoléon. La restauration maintint l'amiralat; et le 18 mai 1814, une Ordonnance du Roi conféra au duc d'Angoulême, neveu de S. M. Louis XVIII, le titre d'Amiral de France. Le prince Murat avait porté celui de Grand-Amiral de l'Empire. — Le titre d'Amiral, en vertu d'un arrêté du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), fut conféré quelquefois, mais temporairement, à des Vice-Amiraux chargés d'un commandement important. Mais quant aux droits et prérogatives attachés à ce titre, ils n'eurent rien de commun avec ceux dont avaient joui les Amiraux de France. En 1828, une ordonnance du 14 décembre disposa, art. 4 : « Ceux de nos Vice-Amiraux que nous aurons nommés au commandement en chef d'une armée navale de quinze vaisseaux et au-dessus, et que nous aurons pourvus d'une commission temporaire d'Amiral, jouiront à ce titre, pendant la durée de leur commandement, des honneurs et prérogatives attribués à la dignité de maréchal de France. »

Le 13 août 1830, le roi rendit une ordonnance qui créait trois Amiraux, ayant le rang de maréchaux de France. Le cadre n'a point été rempli jusqu'à ce jour (1845); le roi n'a pourvu à la fois de la dignité d'Amiral que deux Vice-Amiraux. Déjà une loi du 15 mai 1791, tombée en désuétude presque aussitôt que promulguée, avait donné trois Amiraux à la marine. « Les Amiraux, disait l'art. 42, pourront être pris parmi les Vice-Amiraux et les Contre-Amiraux, et toujours au choix du roi. »

L'Amiral porte le costume de maréchal de France; à bord d'un vaisseau, il arbore son pavillon à la tête du grand mât.

Par courtoisie ou par habitude, les marins français donnent, dans la conversation et dans les correspondances intimes, le titre d'Amiral à tout officier général, qu'il ait le grade de Vice-Amiral ou celui de Contre-Amiral. Quel que soit le rang de l'officier général qui commande une escadre, on lui donne le titre d'Amiral, et l'on dit : « L'Amiral appelle à l'ordre; l'Amiral fait tel signal; l'Amiral appareille, etc. »

Au XVIIe siècle, le titre d'Amiral fut donné souvent aux officiers généraux qui, dans une armée navale, commandaient les escadres dont cette armée était composée; ainsi, la relation du combat de la Hogue (29 mai 1692), donnée par le marquis de Villette dans ses *Mémoires*, nous fait voir le marquis d'Anfreville, Amiral de l'escadre bleue et blanche; le comte de Tourville, Amiral de l'escadre blanche; et M. Gabaret, Amiral de l'escadre bleue. Par contraction, on nomma : Amiral bleu, Amiral rouge, Amiral blanc, etc., les généraux qui commandaient les escadres distinguées par le pavillon bleu, rouge, blanc, etc.

Lancelot Voisin de la Popellinière est l'auteur d'un livre curieux et instructif, dont le titre est : *L'Amiral de France, et, par occasion, de celuy des autres nations, tant vieiles* (sic) *que nouvelles;* Paris, 1584, in-4°. Cet ouvrage, où sont détaillés les droits de l'Amiral, contient de bons détails et des recherches utiles sur l'histoire de la marine.

— « Et si fist il Amiral de la mer le sénéchal signieur de Venterolles. » Chron. de Savoye, *Histor. patr. monumenta* (Turin, 1840, in-fol.), t. Ier, p. 61. — « Vous avez bien cidessus ouï recorder comment l'Amiral de la mer (Jean de Vienne, mai 1384) a tout grand' charge de gens d'armes, arriva au havre de Haindebourg en Escosse. » Froissart, l. II, ch. 235. — « Et avoient là » (les nefs flamandes, en 1385) « un vaillant chevalier de Flandre à capitaine, lequel estoit Amiral de la mer, de par le duc de Bourgogne, et l'appeloit-on messire Jean Bucq, preux, sage, entreprenant et hardi aux armes, et qui moult avoit porté sur mer de dommage aux Anglois. » Id., liv. III, ch. 53. — V. Admiral, Ballenjer, Capitaine général, Contre-Amiral, Corniculum, Général, Grand Amiral, Sifflet, Vice-Amiral.

2. AMIRAL, fr. s. m. (Gr. Στρατηγὶς ναῦς, Ναυαρχίς; lat. *Prætoria navis;* bas lat. *Admiruntia, Admiralea;* all. *Admirals-schiff;* holl. *Admiraalschip;* dan. *Admiralskib;* suéd. *Admiralskepp;* angl. *Admiral ship;* bas bret. *Léstr aminal;* russe, Адмиральской (*Admiralskoï*), Флагманский корабль (*Flagmannskii korable*); val. Admiрала (*Admirala*), Корабіа admiралаꙋлꙋї (*Korabia admiraloulouï*); hongr. *Admirál hajó* (Odmirâl hoyeu); basq. *Almirantá, Almirantearem oncia, Ontzi capitaná;* esp. anc. *Almiranta;* ital. *Ammiraglio, Capitana, Nave ammiraglia;* géno. *Amiraglio;* port. *Capitana, Capitania.*) Nom donné, par métonymie, au bâtiment que monte l'officier général commandant une armée ou une escadre. Le vaisseau Amiral porte le pavillon de l'Amiral. L'Amiral ne met pas toujours son pavillon sur le plus important des vaisseaux qui lui obéissent; quelquefois il l'arbore au mât d'une frégate. On voit Albuquerque monter, dans l'Inde, un simple Catur, (V.) quand il pouvait mettre son pavillon sur l'un des six vaisseaux qu'il menait au siége de « la fortaleza de Benastavia. » — « L'Amiral de Hollande, nommé *les Sept-Provinces*, qui fut construit à Rotterdam l'an 1665, et qui étoit monté par le lieutenant amiral général de Ruyter, étoit d'un très-beau gabarit, et un parfaitement bon voilier. Il avoit cent soixante-trois piés de long, de l'étrave à l'étambord (V.), mesure d'Amsterdam; il avoit quarante-trois piés de bau, seize piés et demi de creux et sept piés et demi de hauteur entre les deux ponts; il étoit monté de quatre-vingts pièces de canon et de quatre cent soixante et quinze hommes d'équipage. » Aubin (1702), p. 21.

Dans les ports de guerre, un navire, incapable du service actif, porte le pavillon d'Amiral, et reçoit lui-même le nom d'Amiral. On y passe les revues mensuelles; il sert de corps de garde principal et de maison d'arrêt pour les officiers punis. On dit : « M. tel a fait tant de jours d'Amiral, » pour dire : « M. tel a passé tant de jours aux arrêts, à bord du bâtiment qui a dans le port le pavillon Amiral. » A Toulon, la frégate *le Muiron*, qui ramena Bonaparte d'Égypte (vendémiaire an VIII [oct. 1799]), sert de vaisseau Amiral (1848).

AMIRAL DE LA PÊCHE, fr. s. m. Nom que les pêcheurs de Terre-Neuve donnent au navire qui arrive le premier dans les parages du grand banc et de la côte. — V. Admiral.

AMIRALAT, fr. s. m. (Ital. *Ammiragliato, Ammiralità;* angl. *Admiralship;* turc, *Dèrïa qapoudanlyghy.*) Dignité d'Amiral. Ce mot, emprunté au bas latin *Admiralatus* (V.), ou au vieux catalan *Almiraillat* (V.), n'a pas été admis par l'Acadé-

mie, non plus que *Maréchalat*, qui est pourtant assez généralement reçu aujourd'hui. On désignait autrefois l'office et la dignité de l'Amiral par le mot *Amirauté*. (V.)

AMIRALS FLAGG, suéd. s. Pavillon amiral. — V. Flagg.

AMIRANTE (Sous-entendu : *Nave*), ital. s. m. Amiral (Navire). — « Queste erano navi della costa d'Algieri ; delle prima vna era l'Amirante, la Capitania (V.) e la Padrona (V.) in mezzo... » *Lettera di ragguaglio de' progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657. — V. Ammirante.

AMIRARIUS, bas lat. s. m. — « De xxx lignis unum cum multis turgis (*targis*, probablement) et uno Amirario ceperunt. » *Mémorial des podestats de Regio*, an 1218 ; ap. Muratori, t. VIII, col. 1092.

AMIRATUS, bas lat. s. m. Amiral. — V. Ammiratus, Armiratus, Naulizatio, Patronizare.

AMIRAUDUS, bas lat. s. m. (D'*Admirantus*.) Amiral. — « Et quod obedient domino regi et Amiraudo ipsius in omnibus, quamdiu erunt in servicio domini regis. » *Proposit. des envoyés de saint Louis aux Génois*, 1246 ; Rôle Ms. de la Bibl. nat., publié par M. Champollion-Figeac.

AMIRAULT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Amiraldus*.) Amiral. — « Et doivent monstrer à l'Amirault ou son lieutenant les brefs de tous les voyages quels (*sic*) auront fait » (les nefs) « en une année toutes fois quil le voudra requerre... » D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bretagne*, t. 1er, col. 792. — V. Barge.

AMIRAUT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Amiraudus* ou d'*Amiraldus*.) Amiral.

En la bataille derrenière
Revont les galies a route
Où l'Amiraut à sa gent toute. »

Guill. Guiart, *Branche aux roy. lignag.* — « Excepté de condempnacion de mort, laquelle cognoissance, quant à punition de mort, appartient à l'Amiraut de la mer. » *Engagem. de* Monsieur Pierre Dumaz, chevalier ; *Mémor.* B (1330-1345) de la cour des comptes ; Arch. nation. — ... « Du commandement monseigneur Hue Queret, chevalier, Amiraut dudit seigneur » (Philippe VI)... » *Extrait d'un reçu donné* le 23 décembre 1336 par Jehan Bonnet, maître de la nef *Sainte-Marie-la-Bariande*, à Thomas Fouque, garde du cloz des galies de Rouen. (V. notre *Archéologie navale*, t. II, p. 218.) — « ... Et quil obeirunt au roi et a son Amiraut en toutes chozes tant quil seront ou service le roi. » *Contrat d'affrétement* entre saint Louis et Gênes (1246). Rôle manusc., Bibl. nation. — V. Armée de la mer, Clerc, Ėle, Navie.

AMIRAUTÉ, fr. s. f. (D'*Admiraulté*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ναυαρχίδα ; gr. anc. Ναυαρχία ; gr. mod. Ἀρμιράλιτα ; lat. *Præfectura classis* ; bas lat. *Admiralatus*, *Admirallitas* ; all. *Admiralitæt* ; holl. *Admiraaliteit* ; dan. *Admiralskab*, *Admiralitet* ; suéd. *Admiralitet* ; cat. *Almiraillat* ; esp. *Almirantazgo*, *Almirantia*, *Almirantadgo* ; port. *Capitania mór*, *Almirantado* ; ital. *Capitaneato*, *Ammiragliato* ; malt. *Ammiragliat* ; géno. *Amiragliato* ; basq. litt. *Almiranteáren*, *Zuccapidea* ; bas bret. *Aminautez* ; russe, Адмиральтейство (*Admiralteistvo*) ; Адмиралтейская коллегія (*Admiralteiskaïa kollegia*) ; pol. *Admiralstwo* ; val. Адмиралитете [*Admiralitété*.]) « La charge de l'Amiral. — Justice qui s'exerce sous le nom et l'autorité de l'Amiral. — Droit de l'Amiral. — Les officiers de l'Amirauté ont des provisions du roi ; mais ils sont à la nomination de l'Amiral. » Aubin (1702.) — Par une ordonnance royale du 4 août 1824, un conseil d'Amirauté fut créé auprès du ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies. Ce conseil (Angl. *Board of admiralty*) était composé de sept membres, officiers généraux de la marine, officiers supérieurs de l'administration de la marine, ou anciens administrateurs des colonies ; il était présidé par le ministre, et, en son absence, par un vice-président qu'avait désigné le secrétaire d'État. Le conseil d'Amirauté ne prenait pas de décisions : il donnait seulement son avis sur les questions qui lui étaient soumises par le ministre. Depuis la révolution de février 1848, une décision ministérielle a modifié l'ordonnance dont nous venons de parler, en appelant au Conseil de l'Amirauté des officiers de tous grades, depuis le vice-amiral jusqu'au lieutenant de vaisseau inclusivement. Les attributions du Conseil ont été élargies.

Sous ce titre : *Recueil de pièces concernant la compétence de l'Amirauté de France*, il existe un volume in-8° (Paris, 1759) qui traite des Droits et prééminence de l'Amiral de France, et donne un certain nombre d'ordonnances, édits, règlements, etc., sur le fait de l'Amiral, son pouvoir et le pouvoir des Amirautés. Ce petit répertoire n'est pas sans utilité pour qui veut connaître l'histoire de la charge d'Amiral, une des premières du royaume dans l'ancienne monarchie française. Il a été publié sans nom d'auteur. Le Dictionn. des anonymes de Barbier, art. 1500, l'attribue à J.-A. Gogard de Montgenault ; d'autres l'ont attribué à Poncet de la Grave. — V. Admiraulté, Collége, Officier de l'Amirauté.

AMMAINÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Ammainare*. [V.]) Amener. — *Ammainà ünha veja*, Amener une voile. — *Ammainà e gaggie in sciu cümbé*, Amener les huniers sur le ton. — *Ammainà a bandea*, Amener le pavillon. — V. Abbassà, Arrià.

AMMAINAR, vénit. v. a. (Même étymologie qu'*Ammainare*. [V.]) Amener, descendre. — « Ammainar, Abbattere, ò Abbassar le vele, bandiere, ò altro. » *Introduz. all'arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 269.

AMMAINARE, ital. v. a. (De l'ital. *Mainare*. [V.]) Amener. — « Ammainare è abassar le vele. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Ammainare una vela*, Amener une voile. — *Ammainare le gabbie sul colombiere*, Amener les huniers sur le ton. — *Ammainare la bandiera*, Amener le pavillon. — *Ammainare in pacchetto* ou *in fosso*, Amener un paquet. — V. Abbassare, Cordino.

AMMARINARE, ital. anc. v. a. Amariner, dans toutes ses acceptions. — « Scuprirno in quella spiaggia 8 vascelli abbandonnati, tra carichi et voti » (tant chargés [*carichi* pour *caricati*] que vides) « tra quali uno che fu Ammarinato porta trecento cinquanto coffe di riso... » *Relat. del viaggio fatto delle due galere della religione*, 1598 ; Ms. Urbin A. 818, p. 352 ; Bibl. Vatic. — Manque à Duez (1674), à Neuman (1800), aussi bien qu'à la nomenclature faite pour nous par M. le comte de Persano, de Gênes. — V. Marinare.

1. **AMMATTARE**, ital. v. (De *Matto*, fou. Crier comme un fou?) Hêler. — « Appeler à haute voix, en terme de marine. » Duez (1674). — « Ammattare vuol dir Chiamare, ó gridare ad alta voce. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

2. **AMMATARE**, ital. v. a. (Du fr. :) Mâter. — V. Alberare, Arborare.

AMMATTURA, ital. s. f. (De 2. *Ammattare*.) Mâture.

AMMERAL, all. s. (Du holl. *Emmer*, seau.) Grand seau de bois, grand seillau.

AMMIRAGLIA, ital. adj. f. (Sous-entendu : *Nave*.) Amiral, en parlant d'un vaisseau.

AMMIRAGLIAT, *t* sonnant, malt. s. (De l'ital. *Ammiragliato.* [V.]) Amiralat, Amirauté.

AMMIRAGLIATO, ital. s. m. (Du bas lat. *Admiralatus.* [V.]) Amiralat, Amirauté. — « Per l'Ammiragliato si hanno à pagar diece per cento di tutto il valor del bottino, il quale si doverà dividere in tre parti, delle quali vna si darà al vascello, vn'altra si applicarà alla spesa dell'armamento, e delle vettouaglie : la terza restarà per la gente, che vi militarà sopra, e si compartirà secondo l'officio, e il carico, che hauerà ogn'uno sopra il vascello. » Pantero-Pantera, *Armata nav.*, liv. II, chap. 21, p. 402.

1. **AMMIRAGLIO**, ital. vénit. s. m. Amiral. — « ... Per lo soprastare che le sua navi » (les nefs et coques de Guy de Flandre [V. Coca]) « colle castella armate faceano alle galee dell'Ammiraglio (Regnier de Grimaldi.) » *Cron. de* J. Villani, liv. VIII, chap. 77. — « Questo partito prese l'Ammiraglio de Danimarca l'anno 1567 essendosi incontrato con quattro sole naui, che haueua, in vn'armata di trentasei, mandata dal rè di Suecia nel mar di Lubeca per abbrusciar, et saccheggiar le riuiere » (le littoral) « della Danimarca, e fare ogn'altro maggior danno : perciòche, non hauendo forze atte à far loro resistenza, ne sapendo, come poter fuggir l'euidentissima ruina sua, diede in terra, et sbarcate tutte le genti, abbrusciò i suoi legni. » Pantero-Patera, *Armat. nav.* (1614), p. 327.

2. **AMMIRAGLIO**, ital. s. m. (Sous-entendu *Vascello.*) Amiral, Vaisseau amiral. — V. Ammiraglia.

AMMIRALITA, ital. s. f. (D'*Ammiraglio.* [V.]) Amirauté, Amiralat. — V. Ammiragliato.

AMMIRANTE, ital. s. m. Amiral. Duez, 1674. — V. Amirante.

AMMIRATUS, bas lat. s. m. Amiral. — V. Amiratus, Marinarius, Stolium.

AMMORZARE L'ARIA DELLA NAVE, ital. v. a. (Comme *Ammortare, Ammortire, Ammorciare*, de *Morte*, la mort.) Amortir l'erre d'un navire. — V. Erre.

'ΑΜΜΟΣ, gr. anc. et mod. s. m. (? De Ψάω, je gratte, je réduis en poussière.) Sable.

AMMULLER, fr. anc. v. a. Corruption d'*Amurer*, que nous trouvons dans une *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar., p. 90, et p. 320 du *Discours de marine et de commerce*, Ms. Bibl. nat., n° 9238-3, Lancelot. — V. Amuler.

AMNING, dan. s. (Étym. inconnue.) Tirant d'eau, assiette, selon Const. Vilsoët (1830) et H. Fisker (1839).

AMNINGEN, dan. s. Marque du tirant d'eau, selon Röding. — Ce mot ne se lit point dans le *Dict. dan.-fr.* de Lauritz Hasse. — V. Amningstal.

AMNINGSTAL, dan. s. Marque du tirant d'eau. — V. Amningen, Aningen.

AMNIS, lat. s. m. Fleuve. — « Amnis id flumen quod circuit aliquid ; nam ab ambitu Amnis. » Varron, chap. 28.

AMO, pour *Anco.* (V.)

AMOARPOK, groënl. v. a. Lever l'ancre.

AMOLETTE, fr. s. f. (Du bas lat. *Amoliata.*, fait de : *A mole*, selon l'hypothèse que nous avons présentée pp. 257, 258, t. 1er de notre *Arch. nav.* Une pièce de bois *Amoliata* était, à notre sens, une pièce de la masse (*à mole*) de laquelle on retirait de la matière pour y faire des entailles. Un document génois de 1344 prescrivait que la galère, dans toute la longueur, eût, en dedans et au milieu, « *unam serram amoriatam* » [une serre endentée.] [Bas bret. *Toull ar kabestank*; gr. mod. Τρῆπες τοῦ ἀργάτι.]) Trou quadrangulaire percé dans la tête d'un cabestan, d'un guindeau ou d'un gouvernail, pour recevoir l'extrémité d'une barre employée à faire tourner ces machines. — *Amolette* est dans le Dict. de Desroches (1687). — Aubin (1702) dit : *Amolettes* ou *Amelotes*; il ajoute : « Les Amelotes doivent avoir de largeur une sixième partie de l'épaisseur du cabestan. »

AMONT, vieux fr. adv. (Du lat. *Ad montem.*) (Port. anc. *Em monte.*) Au-dessus, en haut, en remontant. — « Aller l'Amont de l'eau, c'est aller tirant vers la source et le courant » (et contre le courant) ; « Aller Aual l'eau, c'est aller vers l'embouchure en mer, où la rivière va se décharger, et charrier ses eaux et porter ses decimes » (ses dîmes, ses redevances à l'Océan.) » On dit aussi : « Aller à flot rebrousé, et Amont l'eau. » Le père René François, *Merveilles de nature*, p. 98 de l'édit. de 1629.

AMORIATA, bas lat. adj. f. Endentée. — V. Amolette.

AMOROUK, satawal. s. Mer. — V. Tati.

AMORTÌ, géno. v. a. (De l'ital. *Amortare*, amortir, comme *Ammorzare* et *Ammortire.* Duez [1674]). Amortir.

AMORTIR L'ERRE D'UN NAVIRE, fr. v. a. (Gr. mod. Διακόπτω ; ital. *Ammorzare l'aria della nave;* géno. *Amortì;* bas bret. *Amortissa;* angl. *To stop ship's way ;* russe Обмелѣть во время отлива [*Obmélete vo vremia otliva*], Убавить ходъ [*Oubavite hott*], Уменьшить ходъ [*Oumennchite hott.*]) Retarder progressivement la vitesse d'un navire, jusqu'à ce qu'enfin elle devienne nulle, et que le bâtiment, d'actif et vivant qu'il était, soit inerte et comme mort.

AMORTISSA, bas bret. v. a. et n. (Du fr. :) Amortir. — *Amortissa an err*, Amortir l'erre du navire.

AMOURI, ou **HAMOURI**, madék. s. (Corruption de *Kamouri.* [V.]) (Ce mot a avec le malais *Kamoudi* un rapport que Dumont d'Urville a oublié de faire remarquer. Il négligea même de donner, dans son Vocabulaire comparatif des sept lang. océan., un article Gouvernail. — V. p. 218.) Gouvernail. — V. Akamor.

AMPAKAZOU, mad. v. a. (Sans doute d'*Ampang*, faire, et d'*Adzou*, *Hadzou* ou *Hadzoun*, de *Hadzonzonh*, élever, hausser, élévation, exhaussement. Élever, porter en haut.) Hisser, Guinder. — Dumont d'Urville, p. 113, art. *Élever* de son Dict. fr.-madék., écrit : *Ampa kazou;* c'est, à notre sens, une mauvaise orthographe, qui ferait croire que le mot *Kazou* est pour quelque chose dans la composition d'*Ampakazou.* L'*Ampa kazou* de d'Urville signifierait : Faire du bois. (*Kazou*, arbre, bois.)

AMPAMELOUN, madék. s. m. (D'*Ampi*, qui fait *Am*, la, *Veloun*, santé.) Chirurgien, médecin. — V. Ombiassa, Ompamiussit.

AMPANANDROU, madék. s. m. (D'*Ampi*, qui fait; *Ahandrou*, ce qui est à cuire.) Coq, Cuisinier.

AMPANEFI AN PINGARATCH, madék. s. m. (D'*Ampi*, qui fait; *An*, le ; *Efa*, fini ; *Vi*, fer [forgeron]; *An*, le ; *Pingaratch*, fusil.) Armurier.

AMPANG-HAMOURI, madék. s. m. (D'*Ampan*, faisant, menant; *Hamouri*, gouvernail.) Pilote. — V. Ompang halalan.

AMPANG HANOU BARIKA, madék. s. m. (D'*Ampan*, faisant; *Anou*, chose, œuvre; *Barika*, barrique, tonneau [du fr. ou du port. *Barrica*] ; ouvrier en barrique.) Tonnelier.

AMPANOMPOU, madék. s. m. (D'*Ampan*, faisant; *Ambou*, en haut. Qui fait ou qui souffle d'en haut.) Vent d'est. — V. Ant Amboni.

'AMΠAPI, gr. mod. s. m. (Transcription du turc *Ambari.* [V.]) La cale du navire. — V. Ἀμφιμήτριον, Βάθος, Γάστρα, Κύτος.

AMPETRAHO, madék. v. Décharger. — Manque à Flacourt.

AMPHISDROME, fr. s. m. (Du gr. Ἀμφί, des deux côtés, et Δρόμος, course.) Nom d'un navire qui, ayant la forme d'une corvette, avait les deux extrémités égales, et pouvait aller, sa proue devenant poupe, et réciproquement. C'est feu M. le vice-amiral Willaumez qui avait proposé cette espèce de navire, nommé par feu M. Parisot, notre collègue à la Section historique de la marine. On n'adopta point l'Amphisdrome, dont l'idée, au reste, était antique, comme on le verra aux articles : Ἀμφιπρύμνος, Biprora navis, 2. Camera, Chatte, Frons navis.

AMPHORA, lat. s. f. (Du gr. Ἀμφί, des deux côtés, et Φέρω, je porte.) Amphore, mesure de poids ou de capacité dont se servaient quelquefois les anciens, comme d'unité pour l'appréciation du port ou chargement des navires. Cicéron dit, lettre 15, liv. XII : « Duum millium Amphorarum onerariæ.» La loi Flaminia, réglant ce qui touchait aux sénateurs, disait : « Ne quis senator, quive senatoris pater fuisset, maritimam navem, quæ plus quam trecentarum amphorarum esse, haberet. » Dans les *Statuta Venetiæ* (XVIe siècle), on lit une prescription prohibitive qui rappelle cette disposition de la loi Flaminia; il s'agit du doge et de sa famille. Le titre du chap. 55, qu'il suffit de citer pour faire connaître le sens de cette prohibition, est ainsi rédigé : « Quod mercatum non faciemus, neque aliquis de familia, neque dabimus in collegantiam, neque partem habebimus, neque carattos in daciis, neque in triremibus, neque in navigiis. » — Nous ne sommes point à même de déterminer le rapport entre l'Amphore antique et notre tonneau moderne. Dans son Dict. spécial et classique des monnaies, poids, mesures, etc., chez les Grecs, les Romains, etc. (1827), M. Girod dit : « Selon Paucton, l'Amphore grecque égalait dix-sept pintes et demie françaises. Suivant quelques-uns, l'Amphore romaine contenait quatre-vingts livres pesant d'eau; suivant d'autres, 24 de nos pintes... L'*Amphora capitolina* valait 25 litres 89 centil. » On voit qu'il serait difficile de tirer une solution positive de données aussi peu certaines. — V. Ἀμφορεύς, Μυριαγωγός, Μυριοφόρος.

AMPI FIRA KAKAZOU, madék. s. (D'*Ampi*, ouvrier; *Fira*, coupant; *Kazou* ou *Kakazou*, bois. Bûcheron.) Charpentier.

AMPIONE, ital. anc. s. m. (Pour *Lampione*, de *Lampa*, fait du gr. Λαμπάς, lampe.) Lanterne, fanal. — « Ampioni sono le lanterne. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.*, 1614.

AMPITSAK, madék. s. (Contraction d'*Ampi* et de *Mitsakh. Ampi*, ouvrier; *Mitsakh*, passer l'eau.) Batelier. — *Ampitsak an dassan*, Canotier.

AMPIVE, madék. s. (*Ve*, rame; *Ampi*, ouvrier.) Rameur.

AMPLITUDO IN MEDIA NAVI, bas. lat. s. f. Largeur du navire à son milieu, ou, pour mieux dire, à sa plus grande ouverture, à son maître bau. Bouchin. — « Amplitudinis in media navi, palmorum XL et dimidii. (Largeur de la nef au maître bau, 40 palmes ½) (30 pieds 4 pouces 6 lignes [10m 04c.]) » *Proposit. des commiss. du roi de France*, 1246; Docum. inédits publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 55 (1843). — Ce bouchin est celui de chacune des trois nefs que saint Louis voulait acheter des Génois, et dont la longueur en quille était de 46 pieds 6 pouces (15m 10c), et la longueur totale 75 pieds (26m 63c). — V. Bucca, Buccha, Longitudo, Larga subtus primam coopertam, Latitudo in cooperta.

AMPLUSTRE, bas lat. s. n. (Du lat. *Aplustre.* [V.]) Gouvernail. — « Quando venerabilis Crux, a præfato Ruperto Clerico furata a Vienna usque ad Nusdorff, in navi sine nautis et Amplustribus supernatavit. » Schramb. *Chron. Mellicense*, p. 79. — V. Amplustrum.

AMPLUSTRUM, bas lat. s. n. (Du lat. *Aplustre.* [V.]) Gouvernail. — Au Xe siècle, *Aplustra* avait ce sens, comme on le voit par un article d'un Dict. angl.-sax. de cette époque, cité au mot *Geredru.* (V.) — « . . . Unam bonam et sufficientem galeam . . . fornitam . . . omnibus suis corredis velis Amplustris anthenis . . . » *Convent. passée entre un envoyé de* Philippe de Valois *et des armateurs de Marseille*, etc., 13 avril 1335, publiée par nous, t. II, p. 326 de l'*Arch. nav.* — Pourquoi le mot qui servit aux anciens à nommer un ornement de la poupe fut-il pris au moyen âge, par les marins, pour désigner le gouvernail? C'est ce que nous n'avons pu parvenir à nous expliquer. — V. 2. Aplustre, Amplustre.

AMPOLHETA, port. s. f. (Diminut. d'*Ampolla* [lat. *Ampulla*, bouteille, flacon.]) Ampoulette, Horloge, Sablier.

AMPOLLETA, ital. esp. s. m. Ampoulette, Horloge, Sablier. — « Ampolletta è l'horologio da terra, ò da sabbia. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — Dans une nomenclature des choses nécessaires à une galère, donnée (liv. 1er, chap. 17, p. 171-178 de l'*Armata nav.*) par Pantero-Pantera, on lit, p. 175 : « Vna Chiesiola con le sue lampade; quattro Bussole, due grande et due picciole; due Ampollette con le sue molle. (V. Mola.) — « . . . Dieron caça a dos galeotas, la real, y su patrona, y la capitana de Vendinelo; la vna se alargó, y la otra dio en tierra junto a vna peña, y començon los Turcos a desferrar los christianos del remo, y sacarlos con la ropa, en tanto que la real tardò en arribarla dos Ampolletas » (deux heures? » Vander Hammen, *Don Júan de Austria* (Madrid, 1627), an. 1568, fol. 48, v°.

AMPOLLETTE, fr. prov. anc. s. f. (De l'ital. *Ampolleta.* [V.]) Ampoulette, Horloge, Sablier. — V. Espoudrier.

AMPOULETTE, fr. s. f. (Ital. *Ampoletta;* géno. *Ampuletta;* malt. *Minutiera;* vénit. *Ora;* esp. *Ampolleta;* port. *Ampolheta;* ar. côte N. d'Afr. *Foula;* turc, *Kutchuk qoum sa'ati;* bas bret. *Réloche;* russe, Склянка (*Skliannka*); angl. *Glass, Watch-glass;* all. *Glas, Stundenglas, Sandlaüfer;* holl. *Glas, Uurglas;* dan. *Glas, Time-glas;* suéd. *Glas, Time-glas.*) Comme le dit son nom (lat. *Ampulla*, flacon, bouteille), l'Ampoulette est une petite fiole de verre, dont la forme est à peu près celle d'une poire longue. Deux Ampoulettes, jointes l'une à l'autre par les orifices de leurs goulots, composent un sablier dans lequel on met une quantité déterminée de sable fin, qui, coulant d'une Ampoulette dans l'autre, donne la mesure d'un certain intervalle de temps. Par métonymie, l'Ampoulette est prise généralement pour le Sablier ou pour l'Horloge. Cette figure est déjà ancienne, comme le prouve le passage suivant d'un traité du XVIe siècle : — « 4 Ampoulettes à sablon pour mespartir » (partager) « les gardes à heures. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 23, v°.

AMPULLETTA, géno. s. f. (De l'ital. *Ampolletta.* [V.]) Ampoulette, Horloge, Sablier.

'AMΠΩΤΙΣ, gr. anc. s. f. (d'Ἀναπίνω, j'absorbe.) Jusant, Reflux.

AMÜA, géno. s. f. (De l'ital. *Amura.* [V.]) Amure.

AMULE, vieux fr. s. f. (Corruption d'*Amure.* [V.]) — « Pour celles » (les écoutes) « d'artimon, l'une s'amarre droit au derrière du navire; et l'autre du bout d'embas, qui s'appelle Amule, s'amarre sur le bord du vaisseau. » Le père Fournier, *Hydrogr.* (1643), chap. 20, liv. 1er.

AMULER, vieux fr. v. a. (Pour *Amurer.* [V.]) — « Amuler est pezer à force d'hommes sur les coüetz d'vne voile pour tenir le poinct de la voile sur le bord, vers le vent. » Fournier, *Inventaire des mots*, etc. Röding (1793) recueillit le mot *Amuler*, bien que depuis longtemps il fût tombé en désuétude quand il composait son Diction. de marine. — V. Ammûler.

AMUNT, vieux fr. adv. (Variante d'*Amont.* [V.]) En haut; Dans la direction du rivage.

— « Le blanc sigle unt Amunt traït,
E siglent Amunt grand espleit
Que Kaherdin Bretaine veit. »
Roman de Tristan.

(Ils ont tiré en haut (hissé) la blanche voile, et ils courent vers la terre jusqu'à ce que Kaherdin aperçoive la côte de Bretagne.)

1. **AMURA**, ital. esp. port. basq. s. f. Amure.—Feu M. de Navarette, dans son *prologo* du *Dicc. marit. esp.* (1831), range (p. XXXVII) ce mot parmi ceux que les navigateurs arabes laissèrent aux marins de la péninsule espagnole. L'autorité de M. F. de Navarette est telle, surtout quand elle a pour appui les travaux de l'Académie royale d'histoire de Madrid, que nous avons été porté tout d'abord à sacrifier notre étymologie d'*Amura*, et à tenir pour certaine l'origine que lui prêtent l'Académie et le savant Navarette. Cependant, dans un ouvrage de sérieuse critique, nous ne devions pas admettre sans examen une opinion qui pouvait paraître douteuse; nous avons donc cherché dans tous les dictionnaires estimés, et nulle part nous n'avons trouvé le mot *Amura* ou *Mura* avec le sens de *Cuerda* ou *Cordel*, qui sont présentés par Navarette comme ses synonymes. Nous nous en sommes référé à d'habiles orientalistes, MM. Reinaud et Dubeux, qui nous ont dit n'avoir jamais vu *Amura* dans l'arabe, le turc ou le persan avec le sens de Corde, et qui ont approuvé l'étymologie que nous prêtons à ce mot. Selon nous, le mot *Amura* n'est autre que le mot *Mura* (V.), devant lequel s'est accolé *A*, comme dans beaucoup d'autres. C'est *la mura* qui, fort probablement, a fait *Amura*. — V. Contra, Plaza de armas.

2. **AMURA**, esp. s. f. (étym. incon.) « Anchura del buque en la ottava parte de su escolar à contar desde proa. » *Dicc. marit. esp.* (1831). Th. Cano, p. 51, v°, *Arte para fabricar naos* (1610) dit : « Amura : se entiende el tercio delantero de la nao. » On voit qu'à deux siècles de distance le même mot n'exprime pas exactement la même chose. — « El sitio exterior del costado, en que coincide dicha anchura ó algo mas á popa, segun el comun de la marinera, » ajoute le Dict. moderne, qui donne pour troisième acception au mot *Amura* : « Nom et indication du point moyen entre la quille à la proue et le travers du navire. Dans cette acception, *Amura* se confond souvent avec *Serviola*, et l'un ou l'autre se dit indifféremment. »

AMURADA, esp. s. f. Muraille, Flanc du navire à l'intérieur. On dit aussi *Murada;* autrefois on a dit *Muralla*. *Dicc. marit. esp.* (1831).

AMURAR, esp. port. ar. côte N. d'Afr. v. a. (D'*Amura.* [V.]) Amurer. — « Haviendo largado la vela..., para haverla de Amurar con viento bonancible, se larga el amantillo de barlovento, y braza de sotavento, arriando igualmente los palanquines, brioles, y apagapenoles, y cobrando con puntualidad la mura hasta que llegue à besar à el ojo, à cuyo tiempo se irã cazando la vela poco à poco, disponiendola de brazas, y volinas. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Séville, 1732), p. 12. — V. Sustar.

AMURARE, ital. v. a. Amurer. — V. Murare.

1. **AMURE**, fr. s. f. (D'1. *Amura.* [V.]) (Ital. *Amura, Mura, Contra;* gr. mod. Μούρα; géno. *Amüa;* malt. *Mura;* esp. *Amura, Mura;* port. *Amura;* angl. *Tack;* all. holl. dan. suéd. *Hals;* rus. Гальб (*Halss*); ar. côte N. d'Afr. *Kountra;* lasc. *Moura;* basq. *Amura;* bas bret. *Amur;* fr. anc. *Amule, Ecouet.*) « Cordage attaché au coin inférieur d'une voile, et *qui ne porte le nom d'Amure que parce qu'il est uniquement employé à étendre une voile du côté d'où vient le vent.* Une telle Amure est fixée à chaque coin inférieur des basses voiles d'un vaisseau; et lorsque la direction du vent s'éloigne de celle de la route proposée, on en fait usage pour porter le coin de chacune de ces voiles déployées, c'est-à-dire celui qui se trouve du côté du vent, en avant du mât auquel chaque voile appartient. » La définition que nous venons de reproduire est de Romme (1792); elle ne laisserait rien à désirer, si la phrase que nous avons soulignée ne semblait pas avoir la prétention de donner l'étymologie du mot Amure. Ce n'est point parce que l'Amure étend la voile du côté du vent qu'elle a reçu son nom. Il n'y a aucun rapport entre ce terme et la fonction du cordage qu'il désigne (V. *Mura*), et le *parce que* de Romme est une de ces témérités auxquelles ce judicieux auteur ne se laisse guère aller d'ordinaire.

Amure de grand'voile (gr. mod. Μούρα τῆς μαΐστρας; rus. Грота гальб [*Grota-halss*]; ar. côte N. d'Afr. *Kountra de maïstra;* ital. *Contra* ou *Mura di maestra;* esp. *Amura* ou *Mura mayor;* port. *Amura de vela grande;* all. *Grosse hals;* angl. *Main-tack;* fr. anc. *Écouet de la grande voile.*) C'est le cordage servant d'Amure qu'on fixe à l'un et à l'autre coins de la grand'voile, comme à chacun des coins inférieurs de la misaine on attache l'Amure de misaine (gr. mod. Μούρα τοῦ τρίνκου; rus. Фока-гальб [*Foka halss*]; ar. côte N. d'Afr. *Kountra de trichetto;* ital. *Contra* ou *Mura di trinchetto;* esp. *Amura* ou *Mura de la trinquete;* port. *Amura de la vela do traquete;* all. *Fockhals;* angl. *Fore-tack;* fr. anc. *Écouet de la misaine*).

La voile d'artimon a aussi une Amure (ital. *Mura di mezzana;* angl. *Tack of the mizen;* esp. *Amura* ou *Mura de la mezana;* port. *Amura de la mezena*); cette corde n'est point essentiellement destinée à porter le point d'Amure de l'artimon au vent; elle sert plutôt à fixer cet angle derrière le mât d'artimon. Elle fait, pour cela, cinq ou six fois le tour du mât, passant chaque fois dans un œillet ouvert à l'angle de la voile.

Souvent l'Amure d'une basse voile, misaine ou grand'voile, est double, c'est-à-dire qu'elle forme un palan. (Ital. *Mura doppia.*)

Les focs, les bonnettes et les voiles d'étai ont chacun son Amure, qui porte le nom de la voile dont il fixe le coin inférieur, opposé au point de l'écoute. Dans une des figures qui accompagnent l'art. *Voile,* — celle qui montre un mât portant quatre voiles carrées déployées et bordées, avec trois voiles trapézoïdes nommées bonnettes, — X représente l'Amure de la grande voile ou de la misaine; L et I représentent les Amures des bonnettes (5 et 6.)

Les basses voiles ont souvent de fausses Amures. (Gr. mod. Κούντρα-σκότα.) On dit d'un navire qu'il « a les *Amures à babord* ou *à tribord,* » quand les Amures des basses voiles qui fonctionnent sont celles de babord ou de tribord. Il prend les Amures d'un autre bord, lorsque, courant les Amures à tribord, par exemple, il vire de bord, et s'établit pour courir les Amures à babord. Faire la manœuvre que nous venons d'indiquer, c'est changer d'Amures. (Angl. *To change from one tack to another; To put about;* ital. *Mutare le mure.*)

A la fin du XVIIe siècle, par contraction, on appelait *Amu-*

res les trous ou *dogues* par où passaient les Amures. Aubin (1702) témoigne de cet usage, que ne mentionne pas Desroches (1687). Cet officier dit au mot *Amure* : « L'Amure d'une voile est son escoit (écouet), ou la manœuvre qui sert à l'amurer. — Le mot *Amure* n'est pas dans la nomenclature maritime donnée par le P. René François, dans son *Essay des merveilles de nature* (Paris, 1638, in-12, 10e édit.), chap. XII, art. 44, où il nomme les écouets : *Coyts*. Cependant le terme était usité depuis longtemps, car on lit dans Rabelais : « Hau! Amure! Amure bas! » liv. IV, chap. 20 de *Pantagruel*; et : « Amure babord! » chap. 22 du même livre.

2. AMURE! Impératif du verbe *Amurer*. (V.) (Angl. *A board main-tack! A board fore-tack!* ital. *Mura!* gr. mod. Μοῦρα! russe, Сади [*Sadi!*])

AMURER, fr. v. a. (Ital. *Murare;* esp. port. *Amurar;* gr. mod. Μουράρω; basq. *Amura;* angl. *To bring a board, To haul a board the tack;* all. *Den hals zusetzen;* holl. *De hals toezetten;* dan. *Ride halsene under;* suéd. *Hala til halsen;* russe, Садить галсъ (*Sadite halss*), Галсъ шанутъ (*Halss tianoute*); lasc. *Tane nitché moura;* ar. côte N. d'Afr. *Amurar;* bas bret. *Amuri;* fr. anc. *Amuler.*) Roidir l'amure de manière à porter au vent et contre le bord du navire le point de la voile auquel cette corde est attachée. — « *Amurer la grand'voile*, c'est mettre vers le vent le coin qu'on appelle le point de la voile, à toucher un trou fait dans le côté du vaisseau, lequel est appelé *Dogue d'amure*. L'on dit la même chose pour Amurer la voile de misaine, à l'exception que l'on dit le nom de la voile. L'on Amure pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue. » Desroches, *Dict. des termes propres de mar.* (1687). Ainsi au XVIIe siècle, quand on commandait : *Amure!* cela voulait dire : *Amure la grand'voile!* Pour faire amurer devant, il fallait que l'on commandât : *Amure la misaine!* ou, comme on dit abréviativement aujourd'hui : *Amure misaine!* — On crie : *Amure babord!* lorsque, le vent étant à gauche, on veut orienter les basses voiles de ce côté; *Amure tribord!* quand on veut prendre avec elles le vent qui souffle à droite. — *Amurer tout bas*, c'est haler sur l'amure autant que possible.

AMURR, bas bret. s. m. (Du fr. :) Amure. — *Amurr simpl*, Amure simple; *Amurr ar flok*, Amure du foc; *Amurr ar mizan*, Amure de misaine; *Amurr gwel bras(e)*, Amure de la grand'voile; *Amurr en avel*, Amure du vent; *Amurr o levent* (*vint*), Amure sous le vent; *Faus (se) amurr*, Fausse amure; *Chinchi en amur*, Changer l'amure. Est-il besoin d'avertir que *chinchi* n'est pas breton? — V. ce mot.

AMURRI, *ri* prononcé comme *rye* doux, bas bret. v. a. (Du fr. *Amurer*.) Le père Grégoire, *Dict. fr.-bret.*, veut qu'on dise : *Amura*. Maître Ézou, de Saint-Matthieu, qui nous a renseigné, nous a dit certainement : *Amurri*.

AMZER, bas bret. s. f. Temps. — *Amzer gaer* (kaer), Beau temps. — *Gwall amzer*, Mauvais temps. — « *Dû eo ann amzer*, le temps est noir. » Legonidec, art. *Dû*. [V. Bar-Amzer.] — *Amzer-Disavel* (*Avel*, vent; *Dis*, négation.) (Mot à mot : Temps sans vent.) Calme. Le père Grégoire. — *Amser-Sioul* (*Sioul*, calme.) Temps doux; Calme. Le même auteur.

'ΑΜΦΗΡΗΣ, gr. anc. s. (D''Αμφί, des deux côtés, et d''Ερέσσω, je rame.) Qui a deux rames ou deux files de rames, une de chaque bord. — « 'Αμφήρεις, νῆες ἀμφοτέρωθεν ὁρμώμεναι ἢ ἐρεσσόμεναι. — Amphires, navires des deux côtés poussés et mis en mouvement par les rames. » Hesychius.

'ΑΜΦΗΡΙΚΟΣ, gr. anc. s. m. (Du précédent.) Bateau, Embarcation qui a deux rameurs, nageant chacun avec deux rames. *Schol.* de Thucydide.

'ΑΜΦΙΒΟΛΗ ('Αγκυρα), s. f. gr. anc. (D''Αμφί et de Βάλλω, je jette.) Ancre à deux pattes, à deux bras. Strabon, liv. 10, dit qu'au rapport d'Éphore, Anacharsis, homme ingénieux, inventa l'ancre à deux pattes. ('Αμφίβολον ἄγκυραν.) — V. 'Αμφίστομη.

'ΑΜΦΙΜΗΤΡΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Μήτηρ, matrice, et 'Αμφί, autour.) Le creux du navire, et, selon quelques critiques, les flancs du vaisseau. — V. 'Αμπάρι, Βάθος, Γάστρα, Κοίλη, Κύτος.

'ΑΜΦΙΠΡΥΜΝΟΣ, gr. anc. adj. (D''Αμφί, des deux côtés, et de Πρύμνα. [V.]) Qui a deux poupes, en parlant d'une espèce de navire dont la poupe et la proue ne différaient point par les façons, et qui marchait également en avant et en arrière. — « 'Αμφιπρύμνης εἶδος πλοῖον, » dit Suidas. — « Quia tamen gubernacula proprie ad puppim pertinebant, ideo credo eundem Suidam naves istius modi 'Αμφιπρύμνας appellasse, quasi quæ nullas proras, duas puppes tantum haberet. » Scheffer, p. 147, *De milit. nav.* Scheffer a raison : les navires à deux poupes ou à deux proues, ce qui revient au même, avaient un gouvernail ou des gouvernails à leurs deux extrémités. — Nous avons parlé, dans les mémoires n°s 2 et 9 de notre *Arch. nav.*, des navires à deux proues ou à deux poupes. Il y a plusieurs années, M. l'amiral Willaumez, praticien très-ingénieux, eut l'idée de faire une corvette qui, ne devant pas virer de bord pour louvoyer, avait l'avant pareil à l'arrière, et un gouvernail à chaque bout. (V. *Amphisdrome*. Ce modèle ne fut point adopté. — V. Biprora navis, 2. Camera, Chatte, Frons navis.

'ΑΜΦΙΣΤΟΜΗ ('Αγκυρα), gr. mod. adj. (D''Αμφί, des deux côtés, et Στόμα, tranchant.) A deux bras, à deux pattes, à deux becs, en parlant d'une ancre. — V. 'Αμφιβολή.

'ΑΜΦΟΙΝ ΠΟΔΟΙΝ, gr. anc. (D''Αμφω, tous deux, et de Πούς, écoute.) A deux écoutes (égales); vent arrière, entre deux écoutes. — « Deinde nec antennam detortam, sed æqualem habebat... Græci hoc 'Αμφοῖν ποδοῖν dicere, ut a Suida notatur, qui funis utriusque anguli in velo pari modo laxabatur. » J. Scheffer, p. 38, *De milit. nav.* — V. 'Αέρας, Πρύμνος, Πρύμνος ἄνεμος.

'ΑΜΦΟΡΕΥΣ, gr. s. m. (D''Αμφί et de Φέρω.) Amphore. « Mesure de capacité, contenant, d'après Galien, 36 Ξεστάς. » *Dict. gr.-fr.*, 1838. Mais à laquelle de nos mesures équivalait le Ξέστης ou setier? C'est ce que nous ne savons pas. L''Αμφορεύς était devenu une mesure de convention, servant d'unité pour le jaugeage des navires. — V. Amphora, Μυριαγωγός, Μυριόφορος.

AN BORD, all. loc. adv. A bord.

ANA, tonga. s. (Caverne.) Chambre du navire.

ANACHODA (*Anakoda*), mal. s. Capitaine de navire. D. Haex, *Dict. mal.-lat.* (1631). — V. Nachoda.

ΑΝΑΓΚΙΟΝ (*Ananghio-n*), grec mod. s. n. (Du grec anc. 'Ανάγκη, Nécessité, Latrines.) Bouteille.

ANADEL MOR, port. anc. s. m. Officier qui remplissait les fonctions de chef de l'inscription maritime au temps du roi Jean Ier (1383-1433), ainsi qu'on le voit par le passage suivant des *Noticias de Portugal*, ouvrage de Manoel Severim de Faria (Lisbonne, 1791, in-18) : « A chusma » (chiourme) « das quaes » (galès) « se provia atè o tempo d'el rey João I dos homens de mar pescadores et barqueiros, para o que estavão todos alistados » (enregistrés, inscrits sur une liste); « e quando sahiaõ as galès, tomavaõ a vintena (V.)

desta gente, que era hum de vinte, para os pòr ao remo, e o Anadel mòr tinha cargo de os mandar assentar nestes livros, que chamavão de Armação, e os constrangia a virem por meio se seus Officiaes a quem chamavao vinteneiros. (V.) » T. 1er, p. 145.

ANAK DAÏONK, mal. s. (*Anak*, enfant, homme subordonné; *Daïong*, rame.) Équipage; Matelot, Nageur, Rameur. — V. Aouak, Pengaïonk.

ANAK PRAOU, mal. s. Équipage du navire. — Le père D. Haex écrit: *Anac*. — V. Aouak, Praou.

ANAKA MALOU, madék. s. Planche du milieu d'une pirogue.

'ΑΝΑΚΑΛΥΠΤΩ (*Anakalyptó*), gr. mod. et gr. lit. mod. v. a. (De Καλύπτω, je couvre, et Ἀ privatif.) Découvrir.

'ΑΝΑΚΑΛΥΨΙΣ (*Anakalypsi-s*), gr. anc. et gr. litt. mod. s. (D'Ἀνακαλύπτω. [V.]) Découverte.

ANAKAMEL, madék. s. (Écrit *Anacamele*, p. 99, 1re part. du Dict. de Flacourt. Dans le *Dict. madék.-fr.* de Dumont d'Urville, on lit, p. 255: Anakamal.) Maillet. — V. Finango.

'ΑΝΑΚΛΗΣΙΣ, gr. anc. s. (De Κλίνη, lit, et Ἄνα, pour ἀνάστηθι, lève-toi.) (Hors du lit.) Branle-bas.

'ΑΝΑΚΟΠΤΩ ΚΩΠΑΣ, gr. anc. v. a. (De Κόπτω, je coupe, et Ἀνά, à travers.) Briser les rames d'un navire en passant rapidement le long de sa vogue (V.). Appien, liv. v, Guerre civile; Diod., liv. xx.

'ΑΝΑΚΩΧΕΥΩ, gr. anc. v. a. (D'Ἀνακωχή, suspension, rad. Ἀνέχω, arrêter, retenir.) Selon les lexiques, « Tenir un vaisseau à l'ancre; Mouiller, Rester en panne. » Selon Suidas, Aller à sec de voiles. (Scheffer, p. 36.)

'ΑΝΑΚΩΧΗ, gr. anc. et mod. s. f. Mouillage, action de mouiller.

'ΑΝΑΜΠΑΜΠΟΥΛΟ (*Anababoulo*), gr. mod. (Du gr. anc. Ἀνά, sur, et Μπαμπουνώνω [gr. vulg.], gonfler.) (Gonflé à la surface.) Clapoteuse (mer).

'ΑΝΑΠΕΙΡΑΩ, gr. anc. v. a. (D'Ἀνά et Πεῖρα, essai.) Essayer un navire pour connaître sa marche, et l'inspecter pour savoir s'il est prêt pour le combat. Athénée, liv. v; Pollux, liv. 1er, chap. 9; Polybe, Excerp. leg. LX. — V. Experire.

'ΑΝΑΠΙΠΤΩ, gr. anc. v. a. (De Πίπτω, je tombe, et Ἀνά, sur.) Se renverser, en parlant des rameurs qui exécutent le second mouvement de la nage. Xénoph., *Œconom.*

'ΑΝΑΠΟΔΟΓΥΡΙΖΩ (*Anapodoghirizó*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Γῦρος, tour, Ποῦς, pied, et Ἀνά, sur.) Chavirer, en parlant d'un cordage et d'un navire.

ANAR A VELES, cat. anc. v. a. Aller à la voile, Être sous voiles. — V. Raig.

ANAR EN LES ORCES, cat. anc. v. a. (Aller des orses.) Tenir le plus près; Aller ou naviguer au plus près; Serrer le vent. — V. Orça.

ANAR EN RODA, cat. anc. v. a. Aller rôdant, Croiser. — « E anauen tuyts lenys en roda; e nos quant veem aquest perill, etc. » *Chron. del rey en* Jacme, chap. 55. — V. Roda, Rodar.

'ΑΝΑΤΟΛΗ (*Anatoli*), gr. litt. mod. s. f. (Du gr. anc. Ἀνατέλλω, j'élève.) Est. — V. Λεβάντες.

ANAVAI, taïti, s. Rivière. — V. Waï faha.

'ΑΝΑΥΜΑΧΙΟΝ ΔΙΚΗ, gr. anc. s. f. (Ἀ priv., Ναυμαχία. [V.]) Action intentée par l'autorité contre celui qui, même sans déserter son navire, ne prenait point part au combat; action contre un lâche. Pollux, liv. VIII, chap. 6.

'ΑΝΑΧΩΡΗΣΙΣ, gr. litt. mod. s. f. (Du gr. anc. Χωρέω, je m'éloigne, et Ἀνά, sur, hors de...) Départ, Partance. — V. Μισευμός.

ANBOLTA, suéd. v. a. (Même étymol. qu'*Anbolzen*. [V.]) Cheviller.

ANBOLTE, dan. v. a. Cheviller. — Manque à Const. Vilsoët (1830) et à H. Fisker (1839), qui disent simplement: *Bolte*. (V.)

ANBOLZEN, all. v. a. (*An*, en, dans; *Bolzen*, de l'angl.-sax. *Bold*, *Bolð*, javelot; et, par extension: Cheville.) Cheviller.

ANCA, basq. esp. malt. ital. s. f. (Du g. Ἀγκών, courbure.) Hanche du navire, Fesse. — En esp., *Anca* désigne aussi l'estain, la cornière; et dans ce sens il est synonyme d'*Aleta*. — Le père Larramendi veut que le mot *Anca* soit proprement basque; mais que ne veut-il pas?

ANCAR DJIB! lasc. v. Impérat. Hisse le grand foc!

ANCAR GOSSI! Hisse la brigantine!

ANCAR TRINQUETTE GAVI SAVAGE! Hisse le petit foc!

ANCARNA, lasc. v. a. (*Na*, signe de l'infinitif.) Hisser. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 50, art. *To hoist* de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit: *Hukarna* (Hakarna), et avertit que les Européens prononcent *Ankarna*. — *Ancarna Gavis*, Hisser les huniers.

ANCATAN, *n* fin. sonnant, mal. s. Flotte. D. Haex, *Dict. mal.-lat.* (1631), p. 3. — V. Angkat-an.

ANCCURA, vénit. anc. s. f. (Pour *Ancora*.) Ancre. — V. Refudio.

ANCE, fr. anc. s. f. Mauvaise orthographe du mot Anse (V.), dans lequel l'*s* est étymologique. — « Et pauseras vis à vis d'un village ou il y a vne Ance de sable bort à bort de la ville, et y aura huyt brasses de pleine mer, et de basse mer quatre brasses. » Pierre Garcie, chap. de Chenebourg (*sic*), dans *Le Grand routier et pilotage*, etc., composé en 1483, et publié en 1520 ou 1521. — « — « Et nous misme ledit jour dimanche en une Ance *le Sacre* et nous. » *Journ. du voy.* de J. Parmentier, 1529. — « J'ay esté bien fasché d'apprendre, par vostre lettre du 9 de ce mois, que la fluste *l'Éléphant*, qui reuenoit des isles de l'Amerique, ayt eschoué dans l'Ance de la Pierre noire, et qu'il n'ayt pas esté possible de sauuer cette fluste, quelque soin que l'on ayt pris pour celà... » Seignelay à Berger (commiss. à la Rochelle), 16 fév. 1678. *Ordr. du roy*, vol. 44, p. 101. Ms. Arch. de la Mar. — V. Ancrage.

ANCER (*Annker*), ANCOR (*Annkor*), ANCR (*Annkr*), ANCRA (*Annkra*), angl.-sax. s. (Du lat. *Anchora*.) Ancre. — *Þin ancor is git fæst*, ton ancre est solide. » — « *On ancre fæst*, tenu par une ancre. » — *Ancer-Man* (L'homme [*man*] de l'ancre.) L'homme placé à l'avant pour avoir soin de l'ancre, pour en diriger la manœuvre. Selon Elfric, le *proreta* (V.), Contre-maître. [V. Batswan.] — *Ancer-Sedl* (*Sedl*, le même que *Selt*.) [V. Ancer-setl.] *Sed* est sans doute une faute d'impression, p. 8, lig. 14, supplément au Dict. angl.-sax. de Bosworth; en effet, *Sed* signifie: Semence, et non pas: Siége. — *Ancer-Setl* (*Setl*, siége.) (Siége de l'ancre.) Avant du navire, proue. [V. Stefn.] — *Ancer-Streng*. (Corde de l'ancre.) Câble. — V. Beting, Mœrels-scip, Scip-mœrls, Scip-rapa.

ANCETTE, fr. s. f. Mauvaise orthographe d'*Ansette* (V.),

que l'on trouve dans plusieurs documents du XVIIe siècle, dans le *Dict. des termes de mar.* par Desroches (1687), et dans celui d'Aubin (1702), qui copie Desroches. Romme (1792-1813) a eu le tort de la reproduire, bien qu'il n'ignorât pas que ce mot est un diminutif d'Anse, et qu'il ait renvoyé d'*Ancettes* à : *Pattes de bouline*, article où nous lisons : « Les voiles sont garnies, sur certains points de leurs ralingues..., de demi-anneaux ou de *petites anses* en corde, etc. »

ANCHE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Anca.* [V.]) Hanche. — V. 1. Quartier.

ANCHENI pour *Anchini.* (V. Anchino.) — V. Galera de banchi 28.

ANCHINO, ital. s. m. (Du gr. Ἄγκοινα. [V.]) Anqui. — « Anchini sono le funi poste tra le costiere, che seruono per tener congiunta l'antenna all'arbore, col mezzo delle trozze. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). Stratico, dans son *Vocabol. di marina in tre lingue* (Milano, 1813), a reproduit la définition des *Anchini* donnée par Pantero-Pantera. — V. Trozza.

ANCHINUS, bas lat. s. m. Anqui. — « Et Anchinos duos et superanchinum 1. » *Acte* du 26 août 1248; Ms. Arch. des notaires de Gênes.

ANCHIROMACUS, bas lat. s. m. Nom d'un navire. Le Glossaire saxon d'Ælfric dit de ce navire : *Swift-scip*, navire rapide. Isidore dit que l'*Anchiromacus* est nommé ainsi : « Quod celeritate sui Anchoris et instrumentis navium vehendis sit apta. » Cette raison nous paraît difficile à admettre; car quel est le navire léger et rapide qui n'a pas toujours porté ses ancres et son gréement? Le gréement et les ancres n'ont-ils pas toujours été en proportion de la grandeur et de la force du navire? Papias et Jean de Gênes ont reproduit la définition d'Isidore, sans examiner jusqu'à quel point elle était acceptable. — Les variantes d'*Anchiromacus*, recueillies par du Cange, sont : *Ancy romagus, Angromagus, Anguiromagus* et *Anquiromagus*. *Angromagus* pourrait bien être la forme primitive dont ont découlé toutes les autres; et l'origine de ce mot pourrait peut-être être rapportée à Ἔγκρυμμα, embuscade, piége. Des navires légers, faits pour se cacher, s'embusquer dans les criques, anses et petites baies, et courir de là sur les bâtiments sans défense qui passaient devant ces abris où les guettait le pirate, ont existé de tout temps; il nous paraîtrait plus naturel de voir un pareil navire dans l'*Angromagus* ou *Anchiromacus*, qu'un bâtiment portant ses ancres.

ANCHO, ital. s. m. (Du gr. Ἄγκοινα. [V.]) Anqui. — Dans la *Dichiaratione del designo della galea*, qui se trouve p. 39, *Nautica mediterranea*, par Bart. Crescentio (1607), on lit : « Anchi et trozze, » tandis que, p. 38, on lit : « Per le Taglie degli Anchini, Poleggie due. »

1. **ANCHOR**, esp. anc. s. m. Variante de 2. *Anchura.* (V.) Largeur. — « Para cuyo buen corte y proporciõ : se a de tomar el Anchor del lienso, de la lona, que se a de cortar : y quitãdole vn dozabo de su Anchor. » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (1611), p. 28. — V. Lienzo, Lona.

2. **ANCHOR**, angl. s. (Du lat. *Anchora.* [V.]) Ancre. — « And quhen she was committit to float, with her masts and sails compleit, with tows and Anchors, etc. » *Descript.* du Grand-Michel, ap. J. Leyden, p. 119, *Complaynt of scotland* (XVIe siècle). — « Our crooked Anchors from the prow we cast. » Dryden, *Eneid.* — *The Anchor is a peak*, L'ancre est à pic. — *The Anchor is a trip*, L'ancre a laissé, a dérapé. (V. Trip.) — *The Anchor bits*, L'ancre mord. (V. Bite.) — *The Anchor brings home, The Anchor drags*, L'ancre laboure. (V. Drag.) — *The Anchor turns on the ground*, L'ancre tourne dans le fond; l'ancre se retourne. — *Anchor a cock-bill*, Ancre en veille, Ancre au bossoir. (V. Cock-bill.) — *Anchor fouled*, Ancre mouillée, dont le câble est tourné autour de sa patte. (V. Foul.) — *Anchor stopper*, Bosse debout. (V. Stopper.) — *Anchor stowed*, Ancre à poste. (V. Stow.) — *Anchor-yard*, Parc aux ancres. (V. Yard.) — *Anchor-watch*, Garde en rade. (V. Watch.) — *Anchor-Arm* ou seulement *Arm* (V.), Bras de l'ancre. — *Anchor-Ground*, Mouillage. (V. Ground.) *Anchor-Hold* (*Hold*, tenir.) Tenue de l'ancre. — *Anchor of Stern fast*, Ancre de croupiat. (V. Stern-Fast.) — *Anchor-Ring*. Arganeau de l'ancre. (V. Ring.) — *Anchor-Stock*. Jas de l'ancre. (V. Stock.) — *Anchor stock tackle*, palan dont on se sert pour traverser les ancres.

ANCHOR (*To*), angl. v. a. et n. Mouiller, Jeter l'ancre; Ancrer. — *In the open sea to anchor.* (S'ancrer dans la mer ouverte.) Mouiller au large. (V. Open sea.) — *Anchor* (*To*) *with three Anhors a head.* (Mouiller avec trois ancres devant.) Mouiller en patte d'oie. (V. Head.)

1. **ANCHORA**, lat. s. f. (Du gr. Ἄγκυρα. [V.]) Ancre. — « Habuerunt autem plures Anchoras in unaquaque navi, e quibus una magnitudine et robore præstantissima, Græce Ἱερά, Latine *Sacra* vocabatur. » « Sacra Anchora, qua extra necessitatis casum non utuntur. » Pollux, lib. 1, cité par J. Scheffer, *De mil. nav.*, p. 147. — « De puppi mittentes Anchoras quatuor, optabant diem fieri. » *Actes des apôtr.*, chap. 27.

— « Anchora de prora jacitur... »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 277; liv. VI, v. 901.

— « ... Tum dente tenaci
Anchora fundabat naves... » VIRGILE, liv. VI.

— V. Ancora, Ganzira, Verruchium.

2. **ANCHORA**, ital. géno. vénit. port. s. f. (Du lat. *Anchora.* [V.]) Ancre. — « Le sue Anchore » (des navires de Calicut) « sono di marmo, cioè un pezzo di marmo lungo otto palmi, et duoi per ogni verso; et il detto marmo porta due corde attacate, et questo sono le sue Anchore. » *Itin. de Barthema;* ap. Ramus., t. 1er, p. 161 E.

— « De proa a os mares a Anchora se bota... »
J. F. BARRETO, *Énéide*, Lisbonne, 1808.

— V. Metter, Moragio, Tortiza.

3. **ANCHORA**, lat. s. f. Drosse de racage, Racage, Palan de racage. — « Anchoræ, vincla quibus antennæ tenentur. » Nonius Marcellus, chap. 13, § 16. A l'appui de sa définition, Nonius cite les deux vers suivants du satirique Lucilius :

Armamenta tamen, malum, vela omnia servo;
Funis enim præcisu' cito atque Anchora soluta. »

Quelques critiques ont pensé qu'au lieu d'*Anchora* il faudrait lire *Anquina* (V.); mais pourquoi ne pas admettre que le poëte et le grammairien ont pu vouloir donner par extension le nom d'Ancre au cordage qui tient étroitement rapprochée l'antenne du mât? S'il fallait supposer une faute de copiste dans le manuscrit de Lucilius, qui fut connu par Nonius, on pourrait croire qu'elle serait dans la substitution d'un *r* à un *n* dans le mot *Anchora*. Peut-être Lucilius, latinisant sans l'altérer beaucoup l'Ἄγκοινα (V.) des Grecs anciens, avait-il écrit *Anchona*.

ANCHORA PRO TONNEZZANDO, bas lat. géno. s. f. (Ancre pour touer.) Ancre de touée. — « Item Anchora n° 12 »

(12 ancres) « de cantara 16 in 26, et un' alia pro tonnezzando sub pœna librarum quinquagenta pro qualibet Anchora deficiente. » *Stat. gén. du 21 juin 1441*, p. 11, de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl. dépôt de la Mar. — V. Tonnezzare.

1. ANCHORAGE, angl. s. (D'*Anchor* [V.]) Ancrage, Mouillage. — « That place which hath all these commodities, is good to ride in, and here we say is good Anchoring, or good Anchorage; bad Anchoring, or bad Anchorage, is in a place where all or many of the contrary conditions are to be found. » Henri Manwayring, *Sea-mans dict.* (1644.) — V. Anchoring.

2. ANCHORAGE, angl. s. Action de mouiller; Ancre, câble, et tout ce qui est nécessaire pour mouiller un navire.

3. ANCHORAGE, angl. s. Droit d'Ancrage. — V. Anchoragium, Daty of Anchorage, Keelage.

ANCHORAGIA, ANCHORAGIUM, bas lat. s. f. et n. Droit d'Ancrage. — « Per hæc omnia loca liceat vobis libere intrare et exire, commorari, et negotiari cum magnis navibus, et lignis parvis de riberia et sine ulla directura et tertiaria, vel Anchoragia, et absque omni exactione. » *Charte du roi de Jérusalem*, an. 1190, citée par du Cange. — V. Ancoragium, Anchoragio, Anchoraticum.

ANCHORAGIO, bas lat. s. m. Droit d'ancrage. — « Omnes naves et ligna Pisanorum,... quæ applicuerint ad aliquam partem seu terram regni nostri, solvere debeant pro dirictu Anchoragionis... » *Charte de Conrad*, roi de Sicile (an. 1269), citée par D. Carpentier. — V. Anchoragia.

ANCHORAGIUS, bas lat. s. m. Officier qui, dans certains ports de la Sicile, était chargé de percevoir le droit d'ancrage.

ANCHORALE, ANCORALE, lat. s. m. (D'*Ancora*. [V.]) Câble. — « Vixdum omnes conscenderant, cum alii resolvunt oras aut Anchoram vellunt : alii ut ne quid teneat Anchoralia incidunt. » Tite-live, *Décades*, liv. II, 3e *déc*. — Nous ne croyons pas que Tite-Live ait voulu désigner seulement par le mot *Anchoralia* ce que les marins appellent proprement : Les câbles, c'est-à-dire les gros cordages attachés aux ancres par une de leurs extrémités, et, par l'autre, tournés à la bitte dans le navire. Il nous semble qu'il a employé le mot *Anchoralia* pour nommer d'une manière générale toutes les amarres qui retenaient les navires au rivage (tant amarres de proue et de poupe que câbles proprement dits), tous les cordages qui fonctionnaient pour fixer les vaisseaux comme le font les ancres. Selon nous, la phrase de Tite-Live doit s'entendre ainsi : « A peine (*vix*) tous sont embarqués, et pendant que (*dum*) ils montent encore à bord, quelques-uns, ou dénouent les amarres qui retiennent les navires aux rivages, ou lèvent les ancres : d'autres, pour éviter un retard, coupent toutes les amarres. » *Anchoralia* nous paraît répondre aux amarres que « alii resolvunt » et à celles qui sont attachées aux ancres, et au moyen desquelles : « Anchoram vellunt. — Navis absoluta strophiis Ancoralibus. » Apulée, *Metam.*, cité par Facciolati, qui explique ainsi ce passage : « Hoc est, soluta a funibus, quibus ad Ancoram alligatur. » Pour nous, c'est : Navire dégagé des amarres qui étaient tournées aux bittons ou ailleurs. Noël (Dict. lat.-fr., 1808) voit, dans les *Strophiis* d'Apulée, des : Câbles; nous ne croyons pas qu'il ait raison; il nous semble que ce sont les tours (στρέφω, je tourne) des amarres attachées à terre et à bord. — « Rhodia una capta memorabili casu : nam, quum rostro percussisset Sidoniam navem, ancora, ictu ipso excussa e navi sua, unco dente, velut manu ferrea injecta, adligavit alterius proram : inde tumultu injecto, quum, divellere se ab hosta cupientes, inhiberunt Rhodii, tractum Ancorale et implicitum remis, latus alterum detersit : debilitatem ex ipsa, quæ ictu cohæserat, navim cepit. » Tite-Live, *Hist. rom.*, liv. XXXVII, chap. 30. — V. 1. Ora.

ANCHORAM JACERE, lat. v. a. Jeter l'ancre. — « Quæ tamen, Anchoris jactis, cum fluctibus complerentur, necessario, adversa nocte in altum provectæ, continentum petiverunt. » César, *Guerre des Gaul.*, liv. IV, chap. 28.

ANCHORARE, bas lat. v. a. (D'*Anchora*). Ancrer. — « Anchoras figere, ligare, firmare, » dit Jean de Gênes. — « Prosperis velis venerunt juxta portum Damietæ, quæ olim dicta est Memphis, et naves duas Anchoraverunt. » *Chron.* de Cornelius Zantfielt, an. 1249 ap. D. Martène, t. V, col. 89, Ampliss. collect. — Rester à l'ancre, et, au figuré, attendre : « Has itaque sirtes ambiguitatis ductum tuis nutibus consilio Anchorabo. » Cité par du Cange.

ANCHORATICUM, bas lat. s. n. Droit d'ancrage. — « Non exigatur ab his, qui missi fuerint pro vestimentis... monachorum... Anchoraticum de mercibus, quas emerint vel vendiderint ad opus monasterii. » *Charte de Henri VI* (an. 1195), citée par D. Carpentier.

ANCHORED, angl. adj. Mouillé. — « The *Saint Estevan* had lost, in like manner, half her hands, when she Anchored in the bay of Barragan. » Rich. Walter, *A voyage by George Anson* (Lond., 1769); chap. 3.

ANCHORIARE, bas lat. v. a. (Pour *Anchorare*. [V].) Ancrer, Jeter l'ancre. — « Et Anchoriaverunt in mari alto plusquam uno milliare a terra. » Henri de Knygthon. *Anchoriaverunt* est peut-être une faute de copiste ou d'impression; l'*i* est contraire à l'étymologie.

ANCHORING, angl. s. (D'*Anchor*. [V.]) Ancrage, Mouillage.

« — You tall Anchoring bark
Diminisch'd to her cock, her cock a buoy... etc. »
SHAKSPEARE.

— *Ancoring-ground* (fond pour l'ancrage), Mouillage. (V. Ground.) — *Ancoring-place* (lieu où l'on peut mouiller), Ancrage, mouillage. — V. Anchorage.

ANCHORISARE, bas lat. v. a. (Variante d'*Anchorare* et d'*Anchoriare*. [V.]) Jeter l'ancre. — « Sic itaque spes nostra non in solo æquoris, sed in Christo qui est petra firmissima, Anchorisatur. » Pasc. Ratbert, liv. II, *de Fide*, etc., cité par D. Carpentier.

ANCHRE, vieux fr. s. m. (Orthogr. ancienne et tout à fait abandonnée aujourd'hui, bien qu'elle ait pour elle l'autorité de l'étymologie [lat. *Anchora*].) Ancre. — « Et ainsi qu'il est accoutumé aux gallères, d'vn Anchre et de trois Roissons... » *Ordon. de* Henri II *sur les galères* (15 mars 1548); Recueil de Fontanon, t. IV, p. 665. — Ce passage nous apprend qu'au XVIe siècle les galères françaises n'avaient pas seulement de forts grapins ou rissons, comme, au XVe, les galères de Venise (V. *Ferro*); mais qu'elles avaient une ancre à deux branches, de l'espèce de celles dont se servaient les vaisseaux ronds. — « L'*Anchre;* son anneau est nommé *Argan* ou *Arganet*, en espagnol *Arganel* » (ou mieux : *Arganeo* [V.]) : « L'*Essieu* » (le jas) est une grande pièce de bois qui se croise sous l'argan : et les petits avancements de fer » (les tenons) « pour l'enchâsser et tenir ferme l'essieu, sont nommés *Couilsons*. » Et. Clairac, *Termes de mar.* (1634).

ANCHURA, esp. s. f. Largeur. — V. 2. Amura.

ANCHUS, bas lat. s. m. (Du gr. Ἄγχοινα. [V.]) Drosse de racage, Racage, ou peut-être seulement « Anqui (V.) — « ... Cum candelis viginti octo, Anchis tribus, parancho uno, etc. » *Contrat de Nolis* entre Pierre Doria et les envoyés de saint Louis, à Gênes, en 1268. V. Notre *Arch. nav.*, t. II, p. 392.

ANCIÈRE ou **ANSSIÈRE**, fr. anc. s. f. (Variante d'*Hansière* et d'*Aussière*. (V.)—« La différence qui est entre les Ancières et les Greslins, est que les Ancières sont faites à trois cordons, pouuant servir à remplacer les haubans, écoutes et autres manœuvres, lorsqu'elles viennent à se rompre dans le nauire; ce que les Grelins ne peuuent pas faire, attendu qu'ils sont faits comme des câbles, et seruent à remplacer les grandes itaques. » *Explicat. des divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle; Arch. de la mar. — V. Hanssière.

ANCIRADE, fr. anc. provenç. s. f. (Du fr. *Cire*; lat. *Cera*; gr. κηρός.) Tente faite de toile cirée. On se servait d'Ancirades sur les galères, comme on le voit dans le *Projet de Marine* de Dortières (Ms. 22 juillet 1680; Bibl. de la Mar.). On lit à l'art. : Tendes et tendelets, paressols (*sic*), portieres et Ancirades : « Ancirade de cotonnine pour la poupe (de la Réale), 134 aunes de cottonnine; cire jaune, 126 livr.; suif, 12 livr.; therebentine, 24 livr.; verdet, 10 livr.; fil de voile, 12 livr.; charbon, 100 livr.; journées, 0. » Les journées ne se payaient pas pour la façon de l'Ancirade, parce que la chiourme la faisait. Dans le *Mémoire sur les manœuvres et les agrez d'une galère* (Ms. XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.), on lit, p. 170 : « 2 Ancirades de cotonine à 3 fils, une pour la poupe, et l'autre pour couvrir l'espale au-dessus de la tente, 12 à 13 fez (de largeur). »

ANCLA, esp. s. f. (D'*Ancora*, corrompu en *ancra* qui changea son *r* en *l*.) Ancre. — « ... Gran diligencia por no perder las Anclas. » *Primer viage de Colon*, p. 28. — « ... En amaneciendo levanté las Anclas. » Ib., p. 33. — « Adonde se echa el Ancla... » Ib., p. 35. — Otras (naos) malas de mar al Ancla... » Th. Cano, *Arte p. fab. nao* (1611), p. 15 v°. — (V. Anchora, Alzar el Ancla.)—*Ancla de cabeza*. (Ancre de tête.) Ancre d'affourche. Henry Neuman (1800). (V. Ancla de leva.)—*Ancla de esperanza*. Ancre d'espérance, Ancre de salut, Ancre de miséricorde, Ancre maîtresse. — *Ancla deforme*. (*Deforme*, du lat. *Diformis*, difforme. Hors de la proportion ordinaire, d'une forme particulière.) Ancre de miséricorde, Grande ancre. — « ... Aduirtiendo que los cables que tubiere sean de seruicio, y pedir un cable nueuo para de respetto para la Ancla deforme o de Esperanza que llaman. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Ancla de leva*. Ancre de départ. (V. Leva.) Ancre d'affourche. (V. Ancla de cabeza.)—*Ancla de tierra*. Ancre de terre. — *Ancla di uso*. (Ancre d'usage.) Ancre de vieille, seconde ancre. — *Ancla del reflujo*. Ancre de reflux, Ancre de jusant.

ANCLAGE, esp. s. m. Ancrage, Mouillage. — V. Ancoraje.

ANCLAR, esp. v. n. (D'*Ancla*. [V.]) Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre. — V. Ancorar.

ANCLOTE, esp. s. m. Petite ancre; Ancre de touée. — « Y a de ter un Anclotte para a tuar quando su offresce y a de seruir de galga u codetta. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., 14255-3.

ANCO, vénit. s. m. (du gr. Ἀγχών ou d'Ἄγχοινα. [V.]) Anqui. — Dans le manuscrit (classe XIX, palcho 7, de la bibliothèque Magliabecchiane de Florence) intitulé *Fabbrica di galere*, que nous avons publié pp. 6-30 de notre *Arch. nav.*, on lit (p. 12 de notre édition) : « Vole amo 1, de passa 50; dé pesar el passo lib. IV; » p. 20 : « Amo uno de passa 50; » p. 26 : « Questa nostra galea sutile vole un amo passa 35; di pesar el passo lib. III. » Ces trois mentions sont entachées d'une faute de copiste; au lieu de *Amo*, il faut évidemment lire *Anco*, comme nous l'avons fait remarquer p. 69, t. II de notre *Archéologie nav.* — Dans la première mention, il est question d'une corde à anqui, longue de 50 pas, dont chacun doit peser quatre livres (et non pas *deux*, comme on l'a imprimé par erreur, p. 69, t. II, *Arch. nav.*) : ce cordage pesait donc 200 livres ou deux quintaux. Si on rapproche cette prescription de celle que nous avons rapportée au mot Anqui, en l'empruntant à la Stolonomie, on pourra se convaincre que notre restitution du mot *Anco* à la place d'*Amo* est complétement justifiée. — V. Ancho.

ANCOR, angl.-sax.; et anc. bret., selon le père Grégoire (Dict. fr.-br.), s. m. Ancre. — Qu'*Ancor* et *Angor* aient été usités autrefois en Bretagne, il est certain que ni l'un ni l'autre ne sont pas plus bretons qu'*Anchor* n'est purement anglais, et *Anker* purement germain. — V. Eaur, Eôr, Iôr.

ANCORA, lat. cat. ital. esp. anc. port. (Du gr. Ἄγκυρα [V.]) s. f. Ancre. — « Item, debet habere Ancoras ferri vigenti sex, videlicet Ancoras viginti que sint pro qualibet cantariorum octo, » (huit cantares, ou 1200 livres [587 kilogr.] « et Ancoras sex que sint cantariorum decem pro qualibet » (dix cantares, ou 1500 livres [734 kilogr.]) *Contrat entre le podestat de Gênes et les envoyés de saint Louis* (26 novembre 1268), publié p. 388, t. II de notre *Arch. nav.* — « E si l's mercaders ho volen è l' senyor de la nau los ho renuncia, si Ancora ò exarcia hi romania, los dits mercaders ho deuen tot pagar pusque l' senyor ò hom tinent son loch renunciat los ho haurá. » *Consulat de la mer*, ch. 64, édit. Pardessus. — « Dal peso dell' usto, si caua il peso dell' Ancora sua; percioche, pesando l'usto cantara 21, l'Ancora maggiore pesarà i due terzi del suo usto, che sono cantara 14, et l'Ancora minore pesarà la metà del peso dell' usto... » Bartol. Crescentio, *Nautica mediter.* (1607), p. 76. (V. Apique, Afforcare, Ahustar, Aparejamiento, Auste, Ferro, Gavitello, Grippa, Gomena, Guardiano, Particeps. — *Ancora al largo*, ital. s. f. (Proprement Ancre au large). Ancre du large. (V. Largo.)—*Ancora alla veglia*, ital. (Veglia, du lat. *Vigilare*). Ancre de veille. — *Ancora a picco*, ital. Ancre à pic. — L'*Ancora è a picco*, l'ancre est à pic. (V. A picco. — *Ancora d'andrivello*, ital. anc. s. m. Ancre ou fer d'Andriveau; maintenant : Ancre à jet, Ancre de touée. (V. 2. Andrivello, Ancora di tonneggio, Andrivau. — *Ancora da pennello*, ital. Ancre d'empenelle. (V. Pennello.) — *Ancora da tonneggio*, ital. Ancre de touée. (V. Ancora d'andrivello, Tonneggio.) — *Ancora di afforco*, ital. Ancre d'affourche. (V. Afforco, Ancora di ormeggio.) — *Ancora di coda di poppa*, ital. Ancre de croupiat. (V. Coda di poppa.) — *Ancora di flusso*, ital. Ancre de flot. (V. Flusso.) — *Ancora di marea*, ital. Ancre de marée. (V. Marea.) — *Ancora di ormeggio*, ital. Ancre d'affourche. (V. Ormeggio.) — *Ancora di riflusso*, ital. Ancre de jusant. (V. Riflusso.) — *Ancora di speranza*, ital. (Ancre d'espérance.) Ancre de miséricorde, Maîtresse ancre. — *Ancora di posta*, ital. Ancre de poste. — *Ancora di terra*, ital. Ancre de terre. — *Ancora grande di tonneggio*, ital. Ancre de grande touée. C'est la *Seconda Ancora*. (V. Tonneggio.) — *Ancora intrigata*, ital. (*Intrigare*, embrouiller; du lat. *Intricare*). Ancre surjalée, Ancre embarrassée dans son câble. — *Ancora maestra*, ital. Maîtresse ancre, Ancre de miséricorde. — *Ancora padrona*, ital. (*Padrona*, fémin. de *Padrone*, maître, fait du lat. *Pater*.) Maîtresse ancre. — *Ancora rostrata*, bas lat. Ancre à becs, Grappin. — « Cum rostratis Ancoris in illas injici. » Torféus, ch. 44. — *Ancora sporca*, vénit. (Exactement Ancre sale; *sporca*, du lat. *spurcus*, malpropre.) Ancre surjalée. (V. Ancora intrigata.

ANCORAÇAO, port. anc. s. m. (D'*Ancorar*. [V.]) Ancrage, Mouillage. — « ... Onde acharon hũa foz » (une embouchure

de rivière) « como se fosse de ryo cabedal, em que avya muytas boas Ancoraçoões... » Azurara, *Chron. de Guinée* (1453), p. 61. — V. Ancoradouro.

ANCORADOURO, port. s. m. (D'*Ancorar.* [V.]) Ancrage, Mouillage.

ANCORAGEM, port. mod. s. m. Ancrage, Mouillage. — V. Ancoração, Ancoradouro, Jazida, Jazigo.

1. **ANCORAGGIO**, ital. géno. s. m. (D'*Ancorare.* [V.]) Ancrage, Mouillage.

2. **ANCORAGGIO**, ital. s. m. Ancrage (droit d'). — « Ancoraggio è quella recognitione, ò gabella, che paga ogni vascello al Principe, patron del porto, nel qual entra et alloggia. » Pantero-Pantera, *Vocabul. naut.* (1614). — « Sieno pur esenti dall' Ancoraggio » (qu'ils soient même exempts de droit d'Ancrage). *Contrat* entre les Vénitiens et Jean de Belin, seigneur de Beruth, rapporté par E. Ant. Marin, *Storia... del commercio de' Veneziani*, t. IV, p. 253.

ANCORAGIUM, bas lat. s. m. Droit d'ancrage. — « Non patiamini a gaballiotis quibuscumque pro galeis regiis aliquid exigi pro Ancoragio. » *Lett. patentes* de Jeanne, reine de Sicile (1326), citées par du Cange. — V. Anchoragia.

ANCORAJE, esp. anc. s. m. Ancrage, Mouillage.

ANCORALE, lat. s. m. Câble. — V. Anchorale.

ANCORAM VELLERE, lat. v. a. (Arracher l'ancre.) Lever l'ancre. — V. Ora.

ANCORAMENTO, ital. s. m. Ancrage, Mouillage. — V. Ancoraggio, Sorgitore, Sorgitorio.

ANCORAR, esp. port. v. a. (D'*Ancora.* [V.]) Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller. — « Ordenando a los baxeles mas pequenos que abordassen con los de piratas que estevan Ancorados al abrigo del castillo de la Goleta. » *Servicios de los Capitanes* Nodales (Madrid, 1621), p. 7. — « Todas suas náos... estarem Ancoradas... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, ch. 12, p. 45. — « Vieram Ancorar diante da fortaleza de S. Miguel. » Ib., chap. 54, p. 275. — V. Aferrar, Anclar, Barinel, Dar fondo, Fondear.

ANCORARE, ital. v. a. (D'*Ancora.* [V.]) Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller. — V. Ancorarsi, Dar fondo.

ANCORARSI, ital. v. pers. (S'ancrer.) Mouiller. (V. Dar fondo. — *Ancorarsi in barba di gatto.* Mouiller en barbe de chat, ou avec deux ancres en barbe. — *Ancorarsi in tre.* Mouiller en patte d'oie.

ANCORE, cat. anc. s. m. vieux fr. s. f. (D'*Ancora.*) Ancre. — « Lo primer dia de mag, fo el Rey en lo port de Salou... per esperar les naus els leyns que encara no eren vengudes e con totes forem ajustadas partida tenien los Ancores en ves la vile so esser assaber davant la vile de Cambrils... » Pero Marsili, *La vinguda del Rei D. Jaume el conquistador a estas islas* (Mallorca et Minorca); Ms. Arch. de Barcelone. — « Seigneurs, levez votre Ancore, qar ele est trop prez de nous, et pooroit faire damage. » *Rooles d'Oleron*, art. 16.

ANCORESSA, ital. s. f. (Augmentatif méprisant d'*Ancora.*) Vieille ancre, Mauvaise ancre, Ancre dont les pattes sont émoussées.

ANCORETTA, ital. port. s. f. (Diminutif d'*Ancora.*) Petite ancre, Ancre à jet, Ancre de touée.

ANCOROTTO, ital. s. m. (Variante d'*Ancoretta.* [V.])

ANCORTA, basq. vulg. s. f. (De l'ital. ou du portug. *Ancoretta.* [V.]) Ancre à jet; Chat, Grapin.

ANCRA, malt. s. f. (De l'ital. *Ancora.* [V.]) Ancre. — *Ancra di marea*, Ancre de marée. (V. Marea.) — *Ancra seconda*, Seconde ancre. — *Ancra speranza*, Ancre de miséricorde, Maîtresse ancre. — *Ancra tal art* (*t* final sonnant), Ancre de terre. (V. Art.) — *Ancra tal flussu*, Ancre de flot. (V. Flussu.) — *Ancra tal pinnel* (*Pinnel*, de l'ital. *Pennello*), Ancre d'empenelle. — *Ancra tal riflussu*, Ancre de jusant. (V. Riflussu.) — *Ancra tal uasa*, Ancre du large. (V. Uasa.) — *Ancra terza*, Troisième ancre.

ANCRACHE, bas bret. s. m. (Du fr.:) Ancrage. — Le celto-breton *Héôrez*, venant de *Héôr*, ancre, a disparu de la langue usuelle des marins, qui lui ont préféré les transcriptions du français : Ancrache, Mouillache.

1. **ANCRAGE**, fr. s. m. (Gr. anc. Ἀγκυροβόλιον, Ἄραγμα, Ἐλλιμένισμα, Ὅρμος; gr. litt. mod. Στάσιμον; gr. vulg. Ἀγκοράδγιο, Λιμενίζμα; lat. *Statio*; ital. *Ancoraggio, Ancoramento, Sorgitore, Sorgitorio*; géno. *Ancoraggio, Fonda*; malt. *Sorgitur*; port. anc. *Ancoração, Jazida, Jazigo*; port. mod. *Ancoradouro, Ancoragem*; esp. *Anclaje, Ancoraje*; bas bret. *Ancrache, Mouillache*; vieux fr. *Ancresoun*; val. Ankopape [*Ankorare*]; rus. Якорное мѣсто [*Iacornoïé miesto*]; all. *Ankergrund, Ankerplatz*; holl. *Ankergrond*; dan. *Ankergrund*; suéd. *Ankar-grund*; angl. *Anchorage, Anchoring-place*; tur. *Lenguer atadjaq*; hong. *Horgonyfenék*; madék. *Fifantsik*; lasc. *Langor karni k, djaga.*) Lieu où l'on peut ancrer un navire. *Mouillage* est maintenant plus usité. — « Dans ceste ance, environ demi lieue de terre, fait bon Ancrage a douze ou quatorze brasses. » *Journ. du voyage* de J. Parmentier (1529).

2. **ANCRAGE**, fr. s. m. (Bas lat. *Ligatura navium*; ital. *Ancoraggio, Dazio d'ancoraggio*; angl. *Anchorage, Keelage, Duty of anchorage*; all. *Ankergeld*; holl. *Havengeld*; dan. *Havnepenge*; suéd. *Ankar penningar, Hamn-penningar*; rus. Якорные деньги [*Iacornié dénegui*].) Droit payé par les navires pour mouiller dans certains ports, sur certaines rades, sur certaines côtes, où ce tribut est exigé. — « Comme aussi avarie est celle qui advient par tourmente, faute de maistre ou de navire; pour pilotages, touages, lamanages, Ancrages, mouillure d'eau » (eau qui, introduite dans le navire, mouille et gâte les marchandises). *Guidon de la mer*, chap. 5, art. 2.

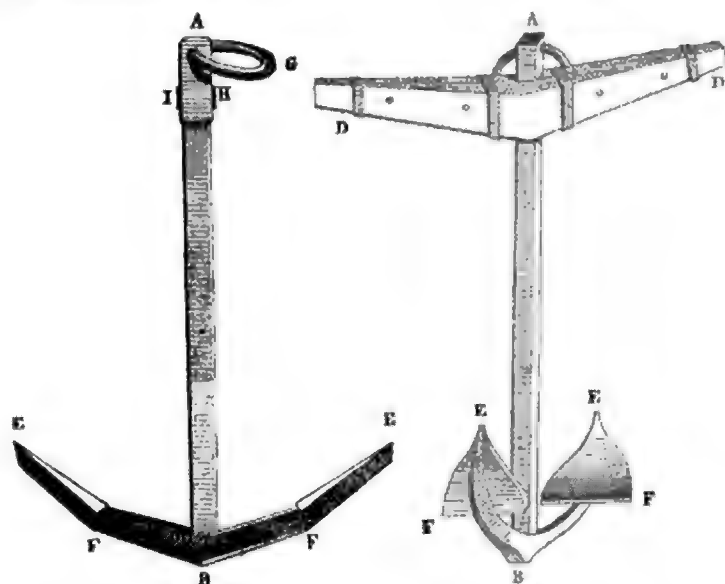
3. **ANCRAGE**, fr. s. m. (Bas lat. *Varatum*; rus. Бросаніе якорь [*Brossanié iakore*]; vieux provenç. *Sorgie.*) Action d'ancrer le navire. Ce terme est peu usité.

ANCRAGE (Deniers d'). — V. Deniers.

ANCRE, fr. s. f. autrefois s. m. (Du lat. *Ancora* [V.], qui fit *Ancore* [V.], d'où *Ancre.*) (Gr. anc. et mod. Ἄγκυρα; lat. *Anchora, Ancora*; ital. anc. *Anchora, Ancora*; cat. anc. *Ancore*; esp. anc. *Ancora*; esp. mod. *Ancla, Ferro*; port. ital. *Ancora, Ferro*; géno. *Ancua*; vénit. *Ancurra*; provenç. *Ancro*; basq. *Angura*; malt. *Ancra*; isl. *Akkeri*; angl.-sax. *Ancer* [annkeur], *Ancor* [annkor], *Ancr* [annkr], *Ancra* [annkra], *Oncr* [onnkr], *Oncra* [onnkra]; angl. anc. *Ankarr*; angl. mod. *Anchor*; all. holl. dan. *Anker*; suéd. *Ankar, Ankare*; rus. Анкерь [*Annkère*], Котва [*Kotva*], Якорь [*Iakore*], Якорекъ [*Iakorek*], Якорка [*Iakorka*], Якорище [*Iakorichtché*]; ar. côte N. d'Afr. *Moktaf, Muchtâf*; illyr. dalm. *Sidro, Veslo*; val. Ankopь [*Annkor*], Anripь [*Annguire*], Pax [*Rak*]; serb. bulg. *Linguèr*; pers. tur. *Démir, Lenguer*; pol. *Klamra, Kotwica* [Kotvitza]; hongr. *Hajótartóztató, Vas-macska*; lasc. *Langor*; maldek. *Fantsik, Vatou-fantsi*; mal. *Djangkar, Labo, Saouh*; vanik. *Taoula, Taoure*; nouv. zél. *Pounga*; chin. *Mâo*; *Siulpiti*; groënl. *Kisâk*; fr. anc. *Anchre, Ancore, Hancre, Encre, Enkre*; bas bret. *Ancor, Angor, Éaur, Héaur, Éor, Héôr, Ior, Iour.*) Est-il besoin que nous définissions cet instrument, si connu de tous? A qui aurons-nous appris

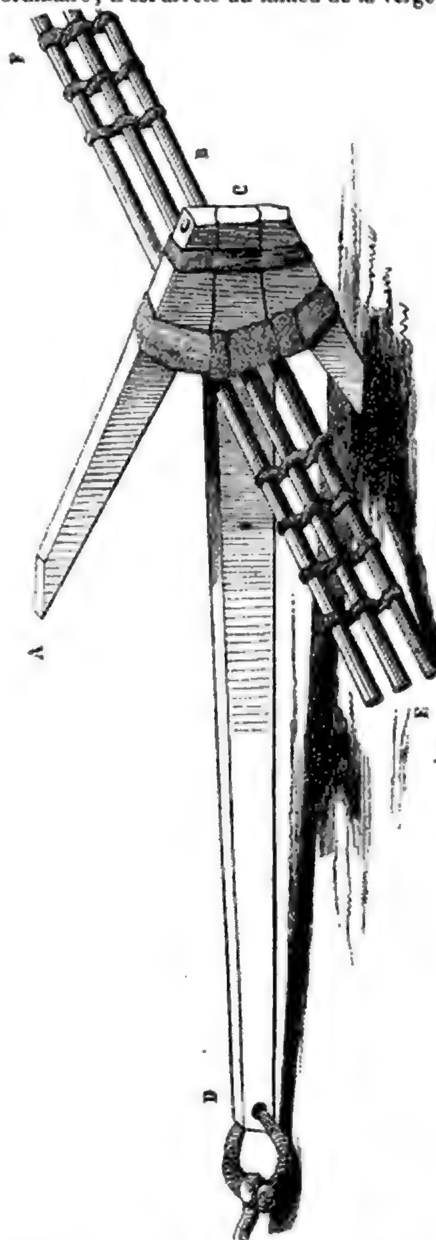
quelque chose quand nous aurons dit qu'il est composé d'une longue verge à l'une des extrémités de laquelle, et sous un angle dont l'expérience a déterminé l'ouverture, sont fixés ordinairement deux bras, terminés quelquefois par une pointe, le plus souvent par une pelle ou patte, de forme triangulaire, destinée à entrer dans la terre pour y fixer l'Ancre, et, par conséquent, le navire qui y est attaché? Qui ignore qu'à l'extrémité du levier opposée aux bras, est un trou où passe l'anneau auquel vient se nouer le câble de chanvre, ou bien se joindre par le dernier de ses maillons la chaîne de fer qui remplace ce gros cordage?

Chacune des parties de l'Ancre a reçu un nom qu'il est bon de faire connaître. Nous avons déjà nommé la *Verge*, les *Bras*, la *Patte;* ajoutons que la pointe du bras ou de la patte se nomme le *Bec;* que chacun des autres angles de ce triangle se nomme *Oreille* de la patte; que l'anneau passant par un *OEillet* ouvert à l'extrémité de la verge est appelé *Arganeau* (V. *Anchre*), et, par corruption, *Organeau;* que le point de réunion de la patte ou des pattes avec la verge a reçu la dénomination de *Collet;* que le sommet de l'angle sous lequel se joignent ces parties est nommé *Diamant,* à cause de la façon qu'on lui impose, — façon qui consiste à tailler à facettes le solide angulaire formé par le concours de la patte et de la verge; — que la distance d'un bec à l'autre, ou l'ouverture des deux pattes, est nommée la *Croisée* de l'Ancre; enfin, que deux excroissances placées au-dessous de l'arganeau, dans le plan des pattes, s'appellent *Tenons* (V. *Anchre*), parce qu'ils servent à tenir en place le *Jas,* traverse composée de deux pièces accolées et liées, qui, étant dans un plan perpendiculaire à celui des pattes, contraint l'Ancre à mordre par un de ses becs le sol sur lequel elle est tombée. Voici la figure d'une ancre moderne :



(AB, la verge de l'ancre; BE, les bras; FE, les pattes; EE, les becs; DD, le jas; EBE, la croisée; HI, les tenons; B, le diamant; G, l'arganeau; la réunion de la verge: AB, avec les bras; BE, ou le collet.)

Dans les marines européennes, les Ancres sont faites de fer forgé; il n'en est pas ainsi dans les marines de l'Inde, de la Chine, de la Malaisie, et de quelques-uns des archipels de l'Asie. Là, généralement, les Ancres sont construites en bois. L'Ancre malaise et chinoise (elle est nommée en Chine: *Sinipiti*, selon le *Dicc. marit. esp.* [1831]), dont nous donnons ici la figure, est composée d'une verge de bois, à laquelle viennent se joindre, au moyen de fortes chevilles traversant leur sommet, deux pattes de bois, que lient à la verge des amarrages de rotin, serrés avec des coins. Les bras ne sont point terminés par des pattes; ils sont taillés en biseau. Le jas est fait d'un fagot de rotins flexibles, auxquels on ajoute quelquefois des pierres pour lui donner du poids. Il n'est pas monté près de l'arganeau; quelquefois il est placé non loin de l'attache des bras; d'ordinaire, il est arrêté au milieu de la verge.



(DC, la verge; AB, le bras; EF, le jas de rotin.)

Quelques Malais, pour rendre plus solides leurs Ancres, font, au tiers environ de la longueur des bras, un amarrage qui, tendant à rapprocher ceux-ci de la verge, oppose une résistance énergique à l'effort fait par le navire sur le bec qui fonctionne.

Certains petits bâtiments de Java, armés pour le cabotage, se servent d'Ancres à un seul bras, qui ont un peu la forme

d'une pioche. Voici la figure d'un de ces instruments, empruntée, comme celle de l'Ancre malaise, à l'ouvrage de M. le capitaine de corvette Pâris, sur les Constructions navales des peuples extra-européens.



Une autre espèce d'Ancre en usage dans les mers de l'Inde et de la Chine, et que nous a fait connaître M. Pâris, est d'un système assez difficile à décrire. Il consiste en deux grands croissants de bois, superposés l'un à l'autre dans le sens de leur hauteur, et faisant, en plan, une croix de Saint-André. Deux tiges sont fixées dans l'épaisseur de chacun des croissants. Réunies par leurs sommets, elles forment la verge de cette Ancre singulière, qui tient son poids d'une grosse pierre attachée aux quatre tiges. Nous donnons ici la représentation de l'Ancre à quatre becs, qui rappelle certaines Ancres islandaises et norwégiennes dont le Musée naval du Louvre possède un modèle.



Si les caboteurs javanais ont des Ancres à un seul bras, ils ne sont pas les seuls marins qui se servent de pareils instruments. En Europe aussi, l'Ancre à un bras est usitée en certains cas, et, par exemple, lorsqu'on doit mouiller sur les rades où il y a assez peu d'eau pour que les carènes des navires, en passant au-dessus des Ancres mouillées, puissent être offensées par les pattes redressées. L'Ancre à un seul bras, qui devrait s'appeler : Ancre manchotte, par une bizarrerie difficile à expliquer, est nommée : Ancre borgne. Un anneau y remplace le bras coupé.

Les anciens connurent-ils l'Ancre manchotte? Nous l'affirmons, quoique nous n'ayons point trouvé sur les monuments de représentations d'Ancres à un seul bras. Mais c'est la nature des choses qui vont généralement du simple au composé. Ce n'est pas qu'avec « il dottor Stanislao Becchi » de Florence (*Istoria della nautica antiqua*, 1785, p. 50), du vers de Virgile (Énéid., liv. 1er, v. 173) :

> « Hic fessas non vincula naves
> Ulla tenent, unco non alligat Anchora morsu, »

nous tirions cette conséquence, que l'Ancre antique n'avait pas deux bras. Nous entendons ces paroles très-claires comme elles doivent être entendues, et nous y voyons seulement ce que le poëte a voulu nous y faire voir : l'Ancre mordant la terre d'une dent recourbée. Virgile pouvait-il dire : *uncis morsibus*, en admettant que son vers s'arrangeât de ce pluriel? Évidemment non; l'Ancre ne mord pas de ses deux dents à la fois, et l'on doit s'étonner qu'un critique intelligent dise, à propos d'un passage qui ne prête pas aux interprétations hasardées : « Virgilio fa menzione dell' Ancora, ma non si può ben conoscere di quante branche fosse composta, e facilmente si può presumere che fosse di una. » Becchi avait dû voir comme nous des médailles, des bas-reliefs contemporains ou à peu près de Virgile, sur lesquels l'Ancre à deux bras est représentée; il connaissait le traité « *De militia navali*, » de J. Scheffer, qu'il mettait souvent à contribution, et il y trouvait, p. 149, cinq Ancres à deux dents, empruntées à des monuments dignes de foi : comment un doute lui restait-il donc sur un sujet si connu?

Nous avons, quant à nous, des raisons sérieuses pour appuyer notre sentiment. La première branche crochue, le premier croc de métal avec lequel un batelier attacha son petit navire au rivage, soit qu'il en fichât le bec dans la terre, soit qu'il l'accrochât à une boucle, à une pierre ou à un pieu, dut se transformer bientôt en une Ancre à un bras. Cette branche, ce croc, nous les avons remarqués encore sur quelques points du littoral de la Méditerranée et du Danube; ils ont un rapport assez intime avec l'Ancre de bois des Javanais. Pollux vient à l'appui de notre sentiment; il dit que les Grecs caractérisaient l'Ancre à un bras par l'épithète ἑτερόστομος (tranchant d'un seul côté).

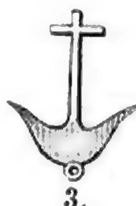


1.



2.

L'ancre à deux bras (ἀμφίστομος, tranchant des deux côtés, ou ἀμφίβολος, frappant des deux côtés, comme la nomme Pline, liv. VII, ch. dernier) ne dut pas se faire attendre longtemps après l'invention de l'Ancre étérostome. Quel que soit celui qui ajouta un bras à l'Ancre primitive, que ce soit le Midas de Pausanias, l'Eupalamus de Pline, ou l'Anacharsis de Strabon, toujours est-il que l'Ancre à deux bras est d'une assez haute antiquité. On la voit, en effet, sur les médailles d'Abydos, sur celles du premier Antiochus, roi de Syrie, sur quelques-unes de celles des rois de Judée, sur celles de la ville d'Hatria, qui sont au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.



3.

5.



4.



Aucun des monuments que nous venons de citer ne présente l'Ancre armée des pattes triangulaires qu'on remarque, 1° sur une médaille de Panorme (pl. 60 des *Siciliæ veteres nummi* de Torremuzza); 2° sur une médaille (IMP. CÆSAR) publiée par J. Scheffer, p. 149. Voici la représentation de ces deux Ancres :





La patte fut le dernier perfectionnement de l'Ancre, dont, s'il faut en croire un certain nombre de types que nous avons eus sous les yeux, les bras, au lieu de se courber en dedans à leur extrémité, se recourbaient en dehors. L'Ancre d'Abydos (nos 1 et 2 ci-dessus), l'Ancre d'Hatria (n° 3), l'Ancre qui figure sur une médaille de la famille Ælia, publiée par Abraham Gorléus, et reproduite par J. Scheffer (n° 4), l'Ancre des rois de Judée, celle d'Ancyre (qui porte la tête de Caracalla), les Ancres qui ornent la bordure de la mosaïque trouvée dans la Maison de l'amiral, à Pompéi, d'autres encore dont nous pourrions grossir cette liste, ont toutes les bras recourbés de cette façon singulière.

Faut-il croire que ces images sont fidèles? Mais comment en douter, en présence de tant d'exemples appartenant à des artistes et à des temps différents? A cette objection, qui paraît sérieuse, voici notre réponse, fondée sur un fait : Le bras

de l'Ancre, droit ou recourbé en dedans, offre un point d'appui solide au navire; courbé en dehors, il quitterait le fond au moindre effort du bâtiment sur le câble. Il est à présumer que le premier graveur qui dessina l'Ancre devenue type, pour donner plus d'élégance à la courbe des bras, lui imprima ce double mouvement, contraire à l'effet qu'on attend de toute Ancre fichée en terre.

Les artistes qui firent quelques-unes des Ancres des médailles d'Abydos, d'Hatria et des rois de Judée, furent, sous d'autres rapports, assez peu exacts dans leur dessin, pour que nous nous croyions autorisé à leur contester l'exactitude sur le point qui nous occupe. Ainsi, comment ont-ils attaché les bras à la verge? Quelle exagération n'ont-ils pas mise dans l'emmanchement de ces deux parties? Quelle largeur n'ont-ils pas donnée aux bras? Cette largeur est-elle admissible (V. ci-dessus, n°s 1, 3 et 5)? Pour être solide, l'attache de la verge au bras avait-elle besoin de cette masse de métal que supposait l'artiste? Assurément non; et d'autres graveurs se chargeaient de démentir ceux qui avaient outré la vérité. Une médaille d'Abydos montre une Ancre fort bien proportionnée dans ses différentes parties (V. n° 2); l'Ancre de la médaille Ælienne (n° 4) et les deux Ancres aux bras armés de pattes, que nous avons données plus haut, ne le sont pas moins bien.

Quelques Ancres représentées sur les marbres ou sur les médailles antiques, manquent du Jas au-dessous de l'arganeau; mais le plus grand nombre, et des plus anciennes, sont, comme on le voit dans six des figures que nous publions, traversées de ce bois, dont la nécessité se fit comprendre sans doute aussitôt que l'Ancre à deux bras fut imaginée; car on dut s'apercevoir bien vite que, jetée, elle tombait horizontalement, et ne se redressait point sur l'un de ses bras, si quelque accident du fond ne l'y contraignait, pendant qu'elle était traînée par le navire.

L'Ancre antique était pourvue, en général, d'un anneau soudé ou forgé à la croisée des bras. Quelle était sa fonction? Nous sommes porté à supposer que c'était un point d'attache pour un cordage, au bout duquel était fixé un corps flottant, fait pour indiquer le lieu où était plantée l'Ancre, et pour aider les matelots à l'arracher du sol. Cependant, comme nous ne connaissons pas les mots grecs ou latins qui nommaient ce corps flottant (la bouée [V.]), et ce cordage (l'orin [V.]), il nous reste un doute quant à l'anneau en question, qui ne servait peut-être qu'à suspendre l'Ancre contre le bord du navire, quand elle ne devait pas fonctionner.

Avant que le croc de bois ou de fer fût devenu Ancre, les navires n'étaient pas sans moyen de se fixer au fond de la mer et loin du rivage. De grosses pierres (V. 2. Anchora), des sacs pleins de cailloux et de sable, des morceaux de troncs d'arbres creusés et remplis de plomb, des masses de métal non travaillé, enfin des corps graves quelconques, étaient liés aux câbles et jetés à la mer, quand on voulait arrêter le navire sans l'attacher à la rive. Homère dit (*Il.*, I, 436) : « Ἐκ δ' εὐνὰς ἔβαλον, κατὰ δὲ πρυμνήσι' ἔδησαν, » ce que, dans ses Synonymes grecs, art. Ἄγκυρα, Εὐναί, M. Pillon traduit ainsi : « Ils jetèrent les Ancres, et attachèrent les amarres de la poupe. » M. Pillon aurait pu dire : « Ils jetèrent les pierres sur lesquelles le vaisseau devait rester comme endormi; » car εὐνὴ et εὐνάζω expriment l'idée de se coucher : de dormir, idée qui, appliquée au navire mouillé sur une rade, est aussi celle que les Russes ont voulu exprimer quand ils ont étendu le sens du verbe Лечь (*letche*), se coucher, être couché, et qu'ils ont dit : Лечь на якорѣ (*Letche na iakore*), être couché sur l'Ancre, pour : être à l'Ancre, être mouillé. Presque tous les peuples du Nord ont adopté la même figure.

Diodore de Sicile raconte (liv. v, p. 358) que les Phéniciens ayant, dans leurs premiers voyages en Espagne, recueilli une quantité d'or et d'argent telle qu'elle ne pouvait être arrimée dans les parties de leurs navires réservées aux choses précieuses, vidèrent les billots de bois qui leur tenaient lieu d'Ancres, et au plomb qui les remplissait substituèrent l'or et l'argent qui les auraient embarrassés ailleurs.

Au rapport de Polyænus, Iphicrate se trouvant avec sa flotte sur une côte sans port, et ne pouvant, par conséquent, amarrer ses navires à des quais ou à des môles qui les pussent abriter, ordonna à chaque capitaine de faire remplir quelques grands sacs de sable et de pierres, et de les attacher aux câbles, pour les mouiller comme on mouille des Ancres. Ce procédé, qui réussit à Iphicrate, est recommandé par l'empereur Léon (IXe siècle), dans ses Tactiques, ch. 20. Cratès avait employé, si l'on en croit Arrien, dans une circonstance analogue à celle que suppose Léon, de grands paniers faits d'osiers ou de bois tressés, et remplis de morceaux très-pesants de roches ou de pierres.

Toutes les Ancres n'étaient pas égales en grandeur, et par conséquent en poids, à bord des navires antiques. Il y en avait une qui est restée traditionnelle, et que toutes les marines n'ont pas abandonnée encore : c'était l'Ancre sacrée, celle qu'on appelait en France l'

Ancre de miséricorde, l'Ancre de salut, l'Ancre maîtresse. (Grec ancien et grec litt. moderne Ἱερά; gr. vulg. Σπεράντσα; lat. *Ancora sacra;* basq. vulgaire *Angura Misericordiagua;* rus. Большой якорь [*Boltoi iakore*], Запасный якорь [*Zapasnii iakore*], Шварт якорь [*Chvarte iakore*], Якорь мертвый [*Iakore mertvii*]; angl. *Sheet-anchor;* all. *Hauptanker, Pflichtanker;* holl. *Plegtanker, Stopanker;* dan. *Pligtanker;* suéd. *Pligtankare;* esp. *Ancla de esperanza, Ancla deforme;* port. *Ancora d'esperança, Ancora grande, Ancora mestre;* ital. *Ancora di speranza, Ancora maestra, Ancora padrona;* géno. *Ancua da speransa;* malt. *Ancra speranza.*) — « Voyez dans le grand panneau cette Ancre dont les larges pattes, la puissante verge, les bras longs et forts, vous disent quel service on en attend; son poids est de neuf mille livres : aussi est-elle la maîtresse Ancre! On lui donne un autre nom encore, qui me semble bien autrement poétique : on l'appelle l'Ancre de miséricorde, celle à laquelle on a recours comme au Sauveur, quand le péril est si grand qu'il n'y a plus que deux ressources : la grosse Ancre au fond de la mer, et Dieu dans le ciel. » *Scènes de la vie maritime* (Paris, 1832), t. Ier, chap. intitulé *Le vaisseau.* — Au XVe siècle, les coques vénitiennes avaient en réserve une très-grosse Ancre contre les tempêtes. On lui mettait quelquefois un câble de grande tonée, composé de trois câbles. — V. Tortiza.

Lorsque les Ancres sont inégales en grandeur et en poids, celle qui est la plus grande, après l'Ancre maîtresse, est nommée la

Seconde Ancre. (Angl. *Best bower anchor;* all. *Tagliche anker, Buganker;* holl. *Dagelijksch anker, Boeganker;* dan. *Daglig anker;* suéd. *Daglig ankar;* rus. Второй якорь [*Vtoroi iakore*]; ital. *Seconda Ancora;* esp. *Ancla de uso;* port. *Secunda Ancora.*)

L'Ancre suspendue au bossoir, et toujours prête à fonctionner, est désignée par le nom d'

Ancre de bossoir ou de poste. (Angl. *Bower-Anchor;* isl. *Odili;* rus. Плехтъ [*Plekte*]; ital. *Ancora di posta.*)

Une Ancre prête aussi à servir, et placée généralement dans un des porte-haubans du mât de misaine, est nommée

Ancre de veille. (Gr. mod. Ἄγκουρα σιγουράντζα; ital. *An-*

cora alla veglia; esp. *Ancla de uso;* angl. *Anchor wich is a cock bill;* bas bret. *Héor vel;* basq. vulg. *Eveillako angura;* rus. Якорь бухть [*Iakore bouht*].)

Suivant la fonction qu'elle remplit, une Ancre, inférieure en grandeur à celles que nous venons de nommer, est appelée

Ancre a jet ou Ancre de touée. (Bas lat. *Anchora pro tonnezzando;* ital. *Ancora di tonneggio, Ancora d'andrivello, Ancoretta, Ancoretto;* géno. *Ancuotto, Andrivelo;* malt. *Ancrot;* vénit. *Ferro da gegomo;* esp. *Anclote;* port. *Ancoretta, Sidrosce* [Sidrochtché]; mal. *Ketchil saoua;* basq. *Anchorta;* angl. *Kedge, Stream-Anchor;* all. *Wurf-Anker;* holl. *Werpanker;* dan. *Varp Anker;* suéd. *Varpankar, Töjankar;* rus. Берпъ [*Verpe*], Анкеръ-Берпъ [*Ankère-verpe*], Завозный якорь [*Zavoznii iakore*], Стопъ-анкеръ [*Stopp-Ankère*].). L'Ancre à jet, nommée ainsi par la facilité, au moins relative, qu'on a à la jeter, sert à différents usages, et surtout à touer (V.) le navire; ce qui lui a fait donner le nom d'Ancre de touée, quand elle remplit cet office.

Une Ancre mouillée reçoit des noms différents suivant la position qu'elle tient, soit par rapport à une autre Ancre, soit par rapport au navire. Ainsi, on a laissé tomber une première Ancre dont l'action ne suffirait pas à retenir le bâtiment, et à le garantir de certains inconvénients qui naissent du vent, d'un courant, de la marée; avec le navire encore sous voile, ou avec la chaloupe, on va en mouiller une seconde dans une direction jugée la meilleure pour l'effet qu'on en attend: cette seconde Ancre, dont le câble fait, avec celui de la première, un angle ou fourche d'une ouverture assez grande, est nommée :

Ancre d'affourche. (Gr. mod. Δευτέρα ἄγκουρα; ital. *Ancora di afforco, Ancora di ormeggio;* val. Анкоръ пентрꙋ а імфꙋрка [*Ankore penntrou a infourka*]; esp. *Ancla de uso, Ancla de cabeza, Ancla de leva;* port. *Terceira ancora;* angl. *Small bower-anchor;* all. *Anker, Teyanker;* holl. *Tuijanker, Vertuijanker;* dan. *Toïanker, Fortoïningsanker;* suéd. *Töjankar;* rus. Дагликсъ [*Daglikss*]; bas bret. *Héor affourche.*)

Si l'Ancre dont il vient d'être question doit soutenir le navire contre l'effort de la marée montante, ou autrement du flot, on lui donne le nom d'

Ancre de flot. (Ital. *Ancora di flusso, Ancora di marea;* géno. *Ancua da marea;* malt. *Ancra tal flussu;* angl. *Flood-Anchor;* all. *Fluthanker;* holl. *Vloed-Anker;* dan. *Flodanker, Anker som holder med floden;* suéd. *Flodankar.*)

Si c'est contre l'effort de la marée descendante ou du jusant que cette Ancre assure le navire, on la nomme :

Ancre de jusant. (Ital. *Ancora di riflusso;* esp. *Ancla del reflujo;* géno. *Ancua da reflusso;* malt. *Ancra tal rifussu;* angl. *Ebb-Anchor;* all. *Ebbanker;* holl. *Ebanker;* suéd. *Ebbankar;* dan. *Ebbeanker.*)

L'Ancre qui, relativement au vaisseau, est mouillée du côté de la terre, reçoit de cette position le nom d'

Ancre de terre. (Ital. *Ancora di terra;* esp. *Ancla de tierra;* géno. *Ancua de tœra;* malt. *Ancra tal art;* angl. *Shore anchor;* all. *Wallanker;* holl. *Anker aan land;* dan. *Anker som holder mod aflands wind;* suéd. *Landankar.*)

Celle qui est mouillée du côté du large reçoit, à cause de cela, le nom d'

Ancre du large. (Ital. *Ancora al largo;* géno. *Ancua du largo;* malt. *Ancra tal uasa;* angl. *Sea-Anchor;* all. *Seaanker;* holl. *Anker uitter zee;* suéd. *Sjöankar.*)

Une Ancre qui sert à en empeneler une autre, c'est-à-dire qui, par son câble, est liée à une autre Ancre, et lui vient en aide en la retenant à son poste et en l'empêchant de labourer le sol qu'elle a mordu, est appelée :

Ancre d'empenelle. (Ital. *Ancora da pennello;* malt. *Ancra tal pinnel;* angl. *Smal anchor kedge.*)

L'Ancre qu'on mouille par derrière, et dont le câble est désigné par le nom de Croupière ou Croupiat, est nommée :

Ancre de croupiat. (Ital. *Ancora di coda da poppa;* angl. *Anchor of stern fast;* all. holl. dan. *Springanker;* suéd. *Springankar.*)

On a quelquefois une Ancre réservée pour le besoin, ou supplémentaire; on la nomme :

Ancre de réserve. (Ital. *Ancora di rispetto;* angl. *Square anchor;* all. *Raumanker;* holl. *Ruimanker;* dan. *Reserve anker;* suéd. *Reserve ankar.*)

Pendant la navigation dans les passes, dans les détroits ou canaux, les navires avaient autrefois—et ont quelquefois encore aujourd'hui—une Ancre plus forte que les petites Ancres à jet, mais moins forte que les Ancres de poste ou de bossoir, suspendue sous le mât de beaupré, et toujours prête à tomber au fond de la mer, si la marée, venant à renverser, faisait perdre de la route. On nommait cette Ancre :

Ancre de détroit. Dans quelques figures de vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles, on voit, au bout du beaupré, des Ancres à trois ou quatre branches, qu'on pourrait prendre pour des Ancres de détroit, et qui sont peut-être seulement des grapins préparés pour le combat. Voici un de ces vaisseaux, que nous empruntons à l'œuvre du graveur Henri Hondius :



Une Ancre a poste (Angl. *Anchor stowed;* ital. *Ancora a posto*) est celle qui est au lieu qu'elle doit occuper. Une Ancre est surjalée (ital. *Ancora intrigata;* vénit. *Ancora sporca;*

angl. *Foul anchor*), lorsque son câble s'est tourné autour de son jas. Une Ancre est à pic (V. A pic), lorsque l'avant du navire est placé de telle façon que le câble qui lie l'une à l'autre s'élève presque verticalement de l'Ancre à l'écubier du bâtiment.

On dit que l'*Ancre dérape*, lorsque l'effort fait sur son câble l'enlève au fond qu'elle avait pénétré de son ongle de fer. (V. Déraper.) On dit qu'elle a *Laissé* quand elle a dérapé. Elle *laboure* lorsque, le navire l'entraînant, elle sillonne le sol qu'elle mord, comme le soc de la charrue le champ qu'il entame. Elle *chasse* quand elle tient mal au fond sur lequel elle est tombée. — V. Chasser, Labourer.

Quelques écrivains du XVIIe siècle, quoique rien ne pût excuser cette faute, ont fait Ancre du masculin : Étienne Cleirac et le père Fournier sont de ce nombre. Fournier, dans son *Hydrographie* (1643), dit : « L'Ancre doit estre de bon fer et bien basty, la façon y seruant plus que le poids.... Le câble du maistre Ancre a de long, pour l'ordinaire, six vingt brasses; du moyen, cent; du troisième, quatre-vingts; du toüeus » (de l'Ancre de touée), « cent cinquante ou deux cents brasses : on appelle ce câble la hansière. » On trouve aussi : Ancre, au masculin, dans la correspondance de Colbert : — « La manufacture des gros Ancres est l'une des plus importantes à nostre marine, et vous ne sçauriez donner trop d'application pour en augmenter l'establissement dans le port de Brest. Si la forge que vous y auez fait construire reussit bien, il faut en faire faire vne seconde, pour en auoir la quantité qu'il faut pour les vaisseaux et pour la fourniture des magazins dudit port. » *Lettre de Colbert à de Seuil*, intendant de Brest, 7 fév. 1670. *Ordr. du roy*, vol. XII, fol. 65; Arch. de la Mar. — « Mais surtout il est de la dernière importance que vous y establissiez (en Nivernois) celle (la manufacture) des gros Ancres, veu le besoin que nous en auons et que nous en aurons ci-après, à cause du grand nombre des vaisseaux du roy. » *Colbert à Dalliez*, même vol., fol. 131. — V. Être à l'ancre, Particeps, Serrer.

ANCRÉER, vieux fr. v. a. (Du bas lat. *Anchorare.*) Ancrer. — « Enkc » (là, à Scutari) « se Ancréerent les nés, et les vissiers, et totes les galies. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 53, lig. 12.

ANCRER, fr. anc. v. a. (D'*Anchorare* ou d'*Ancorare.* [V.]) (Gr. anc. Ἄγκυραν χαλᾶν, Ἀγκυροβολέω, Ὁρμέω; gr. vulg. Ἀράζω, Ἐλλιμενίζομαι, Φουντάρω; lat. *Anchoram jacere;* bas lat. *Anchorare, Anchoriare, Armizare, Surgere;* cat. *Ormeïar, Surgir;* ital. *Afferrare, Ancorare, Dar fondo, Gettare il ferro, Sorger;* géno. *Ancuâ, Dâ fonda;* vénit. *Sorger;* provenç. *Sorgir;* malt. *Pati font, Tirmiggia;* esp. *Aferrar, Anclar, Ancorar, Dar fondo, Fondear, Surgir;* port. *Aferrar, Ancorar, Dar fundo, Fundear, Lançar ancora, Deitar ancora, Tomar puerto, Sorgir, Surgir;* basq. *Aingurac bota, Ainguratu;* basq. vulg. *Muilla;* val. Ankopa [a] [*A ankora*], Apδnka [a] ankopa [*A arounka ankora*]; rus. Бросать ou Бросить якорь [*Brossate* ou *Brossite iakore*], Лечь на якорѣ [*Letche na iakoré*], Отдать якорь [*Otdate iakore*], Положить якорь [*Pologite iakore*], Стать на якорѣ [*State na iakoré*], Стоять на якорѣ [*Stoïate na iakoré*]; hong. *Horgonyozni;* pers. tur. *Démir atmaq, Démir braqmaq, Lenguer atmaq, Lenguer braqmaq;* illyr. dalm. *Osidrati, Spûstiti* ou *Vârchi sidro;* mal. *Ber-labo, Labouh, Me-labouh-kan, Men-diatoh-kan saou, Tiampak ka-dalam laout;* madék. *Mifantsik, Mitoudi;* angl. *Anchor* [*to*], *Cast* [*to*], *Anchor-moor* [*to*], *Come* [*to*] *anchor;* all. *Ankern;* holl. *Ankeren;* dan. *Ankre;* suéd. *Ankra;* bas bret. *Glybia, Héôri, Héôria, Moula, Teurl an eaur;* fr. anc. *Aancrer, Ancréer, Aunkrer, Encrer.* — Synon. *Jeter l'ancre, Mouiller.*) Fixer un navire sur le fond de la mer, au moyen d'une ou de plusieurs ancres attachées à des câbles. *Ancrer* et *s'Ancrer* sont vieux et à peu près hors d'usage; on dit généralement Mouiller (V.), Jeter l'ancre (V.). — « Les premier nés » (les premières nefs) « vindrent deuant la ville » (Zara) « et ci Ancrérent, et attendirent les autres... » Geoffroy de Villehardouin, *Conq. de Constant.* (1202), p. 29. — «... Ou il me menroient à terre, ou il me Ancreroient emmi le flum, jusques à tant que li feust cheu... » Joinville, *Hist. de saint Louis.* — « Quand la navie » (la flotte) « du roi d'Angleterre eut pris terre en la Hogue, et elle fut là toute arrestée et Ancrée sur le sablon, le dit roi issit de son vaissel, et, du premier pied qu'il mit à terre, il chéy si roidement, que le sang lui vola hors du nez. » Froissard, *Chron.*, liv. 1er, chap. 266, 1re part. — « *Le Sacre* Ancra plus près de terre que nous... » *Journ. du voyage* de J. Parmentier (1529). — V. Désancrer, Single.

ANCRESOUN, vieux fr. s. m. (Ce mot, qui semble fait de l'inusité *Ancoratio*, a d'assez grands rapports avec le port. *Ancoração.* [V.]) Ancrage, Mouillage, Rade. — « Après, une neef de Santwis » (Sandwich) », qu'est appelée *le Godier,* fu chargée des vins de la Rochelle, et vint en l'Ancresoun de Glenaunt » (les Glenans?)... » *Relat. des hostilit. comm., par les Normands* (1292); Doc. inéd. sur l'hist. de France; Lettres des rois, etc., t. Ier, p. 395.

ANCRIMA, pour *Anquina* (V.). — « Ancrima est funis navis, qui ad malum antenna religatur. » Ugotio, cité par du Cange. — Quelle corde tenait serrée la vergue au mât, si ce n'était la drosse de racage, le racage, l'*Anquina?* On voit très-bien comment *Anquina* est devenu, par corruption orthographique, *Ancuina*, et comment *Ancuina* a pu être transformé, par un copiste inattentif, en *Ancrima.* Notre observation est si bien fondée, qu'Isidore, au mot *Anquina*, cite justement le même vers que cite Ugotio au mot *Ancrima.*

ANCRO, provenç. s. m. Ancre.

ANCROT, *t* sonnant, malt. s. m. (De l'ital. *Ancorotto.*) Petite Ancre, Ancre à jet.

ANCUA, géno. s. f. (D'*Ancora.*) Ancre. — *Ancua balorda,* Vieille ancre. — *Ancua da speransa,* Ancre de miséricorde, Maîtresse ancre. — *Ancua de tœra,* Ancre de terre. — *Ancua di marea,* Ancre de marée. — *Ancua du flusso,* Ancre de flot. — *Ancua du largo,* Ancre du large. — *Ancua du reflusso,* Ancre de jusant. — *Ancua picinha* (*Picinha*, de l'ital. *Piciola*), Petite ancre. — *Ancua seconda,* Seconde ancre. — *Ancua terza,* Troisième ancre.

ANCUÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Ancorare.* [V.]) Mouiller. — V. Dâ fonda.

ANCUASE, géno. v. per. (De l'ital. *Ancorarsi.* [V.]) S'Ancrer, Mouiller.

ANCUOTTO, géno. s. m. (D'*Ancorotto.* [V.]) Ancre à jet.

ANΓIPЪ (*Anguire*), val. s. (Du gr. Ἄγκυρα. [V.]) Ancre. — V. Ankore, Pak (ράκ.)

ANDÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Andare.* [V.]) Aller. — *Andâ a bordo,* Aller à bord. — *Andâ alla banda,* Naviguer en donnant à la bande. (V. Banda.) — *Andâ all' orsa,* Aller au plus près. (V. Orsa.) — *Andâ a picco* (Aller à pic), Couler. (V. Passa per æggio.) — *Andâ a secco,* Aller ou Courir à sec de voiles, à mâts et à cordes. — *Andâ a terra,* Aller à terre. — *Andâ a veje pinhe* (Aller à voiles pleines), Faire porter (V. Fâ portâ). — *Andâ de Boenha* ou *de Boinha*, Aller à la bouline. — *Andâ de conserva,* Aller de conserve. — *Andâ in corso,* Aller en course. — *Andâ scandaggiando* (Aller son-

dant), Aller à la sonde, ou la sonde à la main. (V. Scandaggiare.) — *Andá sotto a gùmena* (Aller sous le câble), Paumoyer le câble avec une embarcation. — *Andá terra a terra,* Aller terre à terre, Côtoyer, Suivre le rivage.

ANDA KALEN, madék. s. Cale. — V. Amban.

ANDAILLOT, fr. s. m. (De l'ital. *Andare*, aller, marcher. Cette étymologie nous a laissé d'abord un doute assez sérieux: nous voyons, en effet, que Guillet semble préférer *Daillot* à *Andaillot,* et que plus d'un auteur de Dictionnaire a suivi le sentiment de celui des *Arts de l'homme d'épée*, qui dit, p. 125, t. III (édit. de 1683) : « Daillots ou Andaillots. » Mais d'où pourrait venir *Daillot?* Nous avons cherché en vain, au nord et au midi, un mot analogue à celui-là, et nous avons été amené à penser que *Daillot* est une abréviation ou une corruption d'*Andaillot.*) (Gr. litt. mod. Κρίκος; ital. *Anello per le vele di Straglio;* port. *Arco;* esp. *Arco, Arraca, Arracada, Raca de madera;* angl. *Hank;* holl. *Leeuwert;* dan. *Loiert;* suéd. *Ring;* rus. Кольцо (*Koltso*), Кренгель (*Krennghel.*) Sorte d'anneau de fer ou de bois que l'on fixe à l'hypoténuse de la voile triangulaire appelée Foc, ou au guindant de la voile trapézoïde appelée Voile d'étai. En même temps que les Andaillots attachent la voile à l'étai sous lequel elle doit se développer, ils aident à la monter et à la descendre le long de ce cordage. Cette circonstance nous semble appuyer l'opinion que nous émettons ici relativement à l'origine probable du mot Andaillot, qui nous paraît venir d'un verbe exprimant l'idée d'Aller.

ANDAINA, port. s. f. (Le même qu'*Andana.* [V.]) Dans cette phrase d'une traduction portugaise de Tacite, citée par Moraës : « Andaina de pannos, ou velame, » *Andaina* signifie proprement : collection, assortiment complet, jeu (jeu de voiles), et non, comme le dit Moraës : « O aparelho necessario para a mareação do navio » (l'appareil nécessaire pour la navigation et la manœuvre d'un navire), ce qui supposerait un gréement complet, quand il ne s'agit que de l'ensemble des voiles, de la voilure proprement dite.

ANDANA, cat. esp. ital. s. f. (D'*Andar*, aller.) File, Rang, Rangée. — « Item, fo ordonat que tot leyn ho barca, ho altre naveli que's meta en lo dit port, que aquel que s'aya a metre en Andana, segons que li pertayeran, sotz pena de x. s. » *Statut de Sanche, roi de Mayorque*, pour la police des ports de Collioure et de Port-Vendres; 1er septembre 1318, Arch. de Perpignan, Regist. n° 17, f° 86 de la Procuration royale. Communiqué par M. Henri, alors bibliothéc. de la ville de Perpignan. — V. Andaina.

ANDANADA, esp. s. f. (D'*Andana.* [V.]) Bordée de canons.

ANDANE, fr. (D'*Andana.* [V.]) — File, Rangée. « . . . On y range » (à Port-Vendres) « les galères par Andanes, la proue en mer » (c'est-à-dire, tournée du côté du large, de la pleine mer), « ayant un fer (V.) du côté de l'est, et trois amarres à terre (V.) de côté et d'autre. » Michelot, Portul. de la Méditerranée (1704), p. 53. — L'usage de mettre les navires par Andanes était déjà fort ancien au commencement du XVIIIe siècle, comme on l'a vu à l'art. *Andana*.

ANDANIA, géno. s. f. (De l'ital. *Andana.*) Andane.

ANDAR, port. esp. s. m. L'Allure, la Marche, la Vitesse, la Route, l'Erre d'un navire. — V. Caminho.

ANDAR, ital. vénit. port. v. a. (Étymol. inconn.) Aller. — *Andar a lai*, venit. (Aller à lui.) Aborder un navire.

ANDAR A ORÇA, port. v. a. (Aller au vent.) Loffer, Prendre le plus près, Serrer le vent. — V. Cingir o vento, Meter a orça, Orça, Pescar o vento.

ANDAR A ORZA, ital. v. a. Tenir le plus près, Naviguer au plus près, Se tenir près du vent. — V. Andare ad orza, Levar per poppa.

ANDAR A REMI, vénit. v. a. Aller à la rame ; naviguer à l'aviron. — « E commanda che Andando à remi ciascheduna Galea uada alla sua posta, ne ardisca uscir per proua una all' altra, ne fare alcun cito inzurioso. . . » *Ordini de* Mocenigo (1420), publiés t. II, p. 107-133 de notre *Archéol. nav.* — V. Andar a velo.

ANDAR A RIVA, vénit. v. a. Monter dans les haubans. Cette locution est fort singulière, car les hauteurs de la mâture ne sauraient être comparées au rivage. Nous la connaissons par cette définition donnée p. 270 de l'*Introduz. all'arte nautica* (Venise, in-4°, 1715) : « Andar a riva, far griselle (V.) e ascendere; tutto è lo stesso. »

ANDAR A SECHO, vénit. v. a. Aller ou Courir à sec de voiles. — V. Andare à secco, Chalar.

ANDAR A SECO, vénit. v. a. Aller à sec de voiles, ou : à mâts et à cordes. — « Verum » (aussi) « sel uorà Andar à seco, el farà meter un fuogo sotto il fano che uegnirà à esser do fughi » (ce qui fera deux feux). *Ordini* de Mocenigo (1420), publiés t. II, p. 107-133 de notre *Arch. nav.*

ANDAR A TRAVERSO, ital. v. a. Aller à la côte; Aller en drive sur une côte. — V. Palamara.

ANDAR A VELO, vénit. v. a. Aller à la voile, être sous voile. — « De note Andando a remi ouer à uelo no se debia gridar » (crier), « ma star tacidi quanto se posso. . . » *Ordini* de Mocenigo (1420).

ANDAR A VELLO, ital. vénit. v. a. Aller à la voile, naviguer à la voile. — « Questo si è lo amaistramento di far una nave cosi granda come pichola, e dà la raxon che procede infina che la possa andar à vello. » *Fabbrica di galere*, Ms. Bibl. Magliabech. (Florence), classe XIX, palcho 7 ; publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.*

ANDAR BARLOVENTEANDO, esp. v. a. (Aller en pinçant le vent.) Louvoyer, Courir des bordées. — V. Baxo, Barloventear, Salir del puerto.

ANDAR DA POGGIA, ital. anc. v. a. Cette locution fut employée d'abord pour dire : Aller à droite, la *poggia* étant attachée au Car de la voile du côté droit, comme l'*orza* (V.) du côté gauche. Plus tard on se servit de cette locution pour dire : Prendre le vent à droite, Pincer le vent à droite, Être au lof sur tribord, ou Prendre les amarres sur tribord. Enfin, *Andar da poggia* ou *Poggiare* ne signifie plus que : Prendre l'allure du largue, et Laisser arriver. C'est dans ce dernier sens seulement que *poggiare* est dans les dictionnaires modernes.

ANDAR DE LA BOLINA, esp. v. a. Aller à la bouline, Bouliner, tenir le plus près. — « Esperaba muchas veces à la carabella Pinta, porque andaba mal de la bolina, porque se ayudaba poco de la mezana por el mastel no ser bueno (parce qu'elle tenait mal le plus près, ne pouvant que s'aider peu de son artimon, dont le mât était mauvais). » *Primer viage de Colon*, miercoles 23 de Enero. — V. Bolina.

ANDAR EM CONSERVA, port. v. a. Aller de conserve, Naviguer de conserve. — V. Conserva.

ANDAR IN TERRA, vénit. v. a. Aller à terre avec danger de s'échouer. — V. Ferro.

ANDAR MARINA MARINA, ital. anc. v. a. Aller terre à terre, le long de la côte. Duez (1674.) — V. Andare terra a terra.

ANDAR PER OCCHIO, vénit. v. a. (Aller par l'œil, par le trou que fait le navire en coulant bas dans la mer). Couler, Aller à fond.

ANDARE, ital. v. a. (Étymol. inconn.) Aller.

ANDARE A BORDO, ital. v. a. Aller à bord.—V. Bordo.

ANDARE A CAMIN FRANCESE, ital. anc. v. a. (Aller droit au but. Cette locution, qui nous paraît un hommage rendu au courage français par les marins de l'Italie, au XVIe siècle, a une origine que nous n'avons pas trouvée. Appliquée à la navigation, elle signifie : Aller au but de son voyage sans faire escale nulle part). — « Andare a camin Francese, è andare da vn luoco all' altro per la strada piu breve senza toccar in luoco alcuno. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

ANDARE A FIL DI RUOTA, ital. v. a. (Proprement Aller, le vent frappant sur le fil ou tranchant de la Rode ou Étambot.) Aller vent arrière, Faire vent arrière.

ANDARE A GOLFO LANCIATO, ital. anc. v. a. Traverser un golfe, passer devant un golfe. — « Andare a golfo lanciato, è attraversare un golfo da un capo all' altro à dirittura, senza circondarlo à terra à terra, cioè caminar per la corda, non per il curvo dell' arco. » Pantero-Pantera, *Voc. naut.* (1614). Duez (1674), empruntant à Pantero-Pantera la locution : « Andare a golfo lanciato, » la traduisit ainsi : « Engoulfer, aller droit d'un cap à l'autre. » Duez eut tort de supposer qu'engolfer pouvait être synonyme de : passer devant un golfe. Engolfer, c'était entrer dans un golfe, et non pas « caminar per la corda dell' arco, » comme le dit fort bien l'auteur italien que nous venons de citer. — V. Ingolfare.

ANDARE A ORZA ou DA ORZA, ital. v. a. Aller au plus près, Loffer, Tenir le plus près. Quelquefois on se servait de cette expression pour dire : aller vers la gauche, ou, selon la locution des marins français : venir sur bâbord. Duez (1674), qui recueillit la locution : « Andare à orza, » l'explique ainsi : « Tirer ou aller à ourse, » terme de marine pour dire : « aller à gauche avec un navire. » — « Andare ad orza, è voltar la prora, quanto più si può, verso la parte, dalla quale viene il vento, quando si veleggia, tirando l'aggiacio del timone al contrario del luoco, verso il quale si volta la prora. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Orza.

ANDARE A PICCO, ital. v. a. Aller au fond de la mer, couler. — V. Picco.

ANDARE A PIENE VELE, ital. v. a. (Aller à pleines voiles). Forcer de voiles, faire porter.

ANDARE A SECCO DI VELE, ital. v. a. Aller à sec de voiles, Aller à mâts et à cordes.

ANDARE A TERRA, ital. v. a. Aller à terre.

ANDARE A ou DI TRAVERSO, ital. v. a. Aller en travers, Aller en dérive. — V. Allargarsi, Andare di deriva, Calar, Palamare.

ANDARE A VELE PIENE, ital. v. a. Variante d'*Andare a piene vele*. (V.)

ANDARE AD ORZA, ital. v. a. V. *Andar a orza*.

ANDARE AL FONDO, ital. v. a. Aller au fond, Couler bas.— « Le naui se andauano al fondo, a causa del gusame » (grande quantité de vers [*gusáno* esp.]) « che l'aue consumate. » *Viag. di Giov. da Empoli;* ap. Ramus., t. 1er, p. 146-F.

ANDARE ALLA BANDA, ital. v. a. Naviguer en donnant à la bande.

ANDARE ALLA BOLINA, ital. v. a. Aller à la bouline; Aller au plus près. L'auteur anonyme de l'*Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270, définit mal cette locution, lorsqu'il l'explique par ces mots : « Tenere le vele tutte tese al vento »; car on va au plus près sous une ou deux voiles, comme sous toutes les voiles. — V. Andare di bolina.

ANDARE ALLA DERIVA, ital. v. a. Aller en dérive. — V. Deriva.

ANDARE ALL' ORSA ou ALL' ORZA, ital. v. a. Aller près du vent, Serrer le vent, Piquer au vent. — *Andare all' orsa raso*, Aller au plus près, Tenir le plus près. — V. Orsa.

ANDARE AL PIU PRESSO, ital. v. a. Aller au plus près du vent, Prendre le plus près, Serrer le vent, Tenir le plus près.

ANDARE AL SOPRAVVENTO, ital. v. a. (Aller au côté du vent.) Haler le vent, se haler dans le vent. — V. Sopravento.

ANDARE AL VENTO, ital. vénit. v. a. S'approcher du vent. — « Andare al vento, approssimarsi al rombo d'onde spira il vento, quale s'è di Tramontana. Si può accostare sei quarte, di rado più, cioè per ponente maestro; e voltando il bordo, per Greco-levante. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270.

ANDARE COL VENTO IN POPPA, ital. v. a. (Aller avec le vent en poupe.) Aller vent arrière; Faire vent arrière. — « Andare col vento in poppa, è veliggiare col vento che spiri dirittamente dalla parte di dietro della poppa. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Andare vento in poppa.

ANDARE CON VENTO IN POPPA, ital. v. a. (Variante du précédent.) (Aller avec vent en poupe.) Faire vent arrière, Naviguer vent arrière. — V. Vento in poppa.

ANDARE CON LO SCANDAGLIO, ital. v. a. (Proprement : Aller avec la sonde.) Naviguer la sonde à la main; Aller à la sonde. — V. Scandaglio.

ANDARE DELL' OSTA, ital. anc. v. a. (Aller, le vent frappant le navire à l'endroit où s'attache l'oste.) Aller largue, Courir largue. — Duez (1674), à l'art. *Oste* de son dictionnaire ital.-fr., dit : « *Andar dell' osta*, Aller à l'oste ou à la bouline, quand le vent vient des costés de l'arbre à la poupe. » Cette explication est mauvaise, et conviendrait à la locution : *Andar à l'orza* (V.), ou à celle-ci : *Orzare*. (V.) Duez comprit mal la phrase de Pantero-Pantera qu'il reproduisait : — « Andare dell' oste si dice, quando il vento viene da i lati dell' arbore alla poppa, mentre si naviga »; ce qui veut dire : « Aller des ostes, se dit quand le vent vient des côtés du navire, entre le grand mât et la poupe, pendant qu'on navigue. » Or, le vent qui frappe entre ce mât et l'arrière est ce qu'on appelait le Vent de quartier, ou ce qu'on nomme aujourd'hui le Vent largue.

ANDARE DI BOLINA, ital. v. a. (Aller au vent de bouline.) Aller au plus près du vent. — V. Andare alla bolina, Bolina.

ANDARE DI CONSERVA, ital. v. a. Aller de conserve. — V. Conserva.

ANDARE DI DERIVA, ital. v. a. Aller en dérive, Dériver. — V. Deriva.

ANDARE IN CORSO, ital. v. a. Aller en course, Faire la course. — V. Corso.

ANDARE IN DIETRO, ital. v. a. (Aller en arrière.) Culer.

ANDARE SOTTO LA GOMENA, ital. v. a. (Aller sous le câble.) Paumoyer le câble. — V. Gomena.

ANDARE TERRA A TERRA, ital. v. a. Aller terre à terre, Longer ou suivre le rivage, Naviguer sans perdre la terre de vue. — V. Andar marina marina.

ANDARE VENTO IN POPPA, ital. v. a. Aller vent arrière, Faire vent arrière. — V. Andar col vento in poppa.

ANDARIVEL, esp. s. m. (Même orig. que l'ital. Andarivello, Andrivello. [V.]) Cartahu; Garde-corps; Va-et-vient; Raban de barre.

ANDARIVELLO, ital. anc. port. s. m. (D'*Andar*, aller; *ivi*, çà; *e la*, et là.) Cartahu. — *Andarivello di gabbia*, Cartahu pour la hune. Bartol. Crescentio (1607.) — V. 1. Andrivello.

ANDARIVELLUM, bas lat. s. m. Andrivel, Andriveau, Cartahu. — « Item, Andarivello » (*sic*) (le mot latin que le rédacteur génois oublia de latiniser) « unum a popa et aliud a proda, sub pœna librarum viginti quinque. » *Statut génois* de 1441, ch. 2. — « Item, Andarivellum unum a popa et aliud a prora, cum suis sachetis... » *Même statut*, chap. 16. — Les sachets que mentionne cet article étaient destinés à monter dans les gabies ou hunes, au moyen des cartahus, les pierres à mains, les autres projectiles, et tout ce qui était nécessaire aux hommes d'armes placés dans ces châtelets fixés au haut des mâts. D'autres documents mentionnent le *Sachetus de Gabia*. (V.)

ANDATURA, ital. s. f. (De *Andare*.) Allure.

ANDAVA (*Ane-dava*), madék. s. (*An*, le; *Lava*, long.) Longueur.

ANDER, lasc. (C'est le persan *Andar*, dedans, qu'on trouve écrit : *Undur*, p. 132, t. 1er, *Dict. hindoust.-engl.* de J. Taylor et W. Hunter.) En dedans.

ANDHOF, isl. s. (D'*And*, contre, et *Hóf*, manière de faire, action.) Nage contre la mer ou le vent.

ANDICTUS ou ANDITUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Andare*, aller, marcher. C'est l'*andito* ital. et esp. Passage, galerie, etc.) C'était vraisemblablement, sur les navires du moyen âge, quelque chose d'analogue aux Passavants; une sorte de pont ou de passage pour communiquer du château d'avant au château d'arrière. — « Statuentes statuimus, quod patroni navium debeant dare naves suas bene corzatas et calcatas de foris, et paredos (V.) et ambas cohoperturas, et vanum (V.) et supervanum (V.) et corredorium (V.) et Andicta et schermum (V.). » *Stat. vénit.* de 1255. — Nous supposons que les *Andicta*, bordés par le schermum ou bastingage, étaient au-dessus du *Corredorium*, comme les passavants des vaisseaux du XVIIIe siècle sur les coursives de la batterie haute.

ANDJA, lasc. s. Drisse.

ANDREFOU, madék. s. Le vent d'ouest. — V. Ant amboni.

ANDREHEN DIE WAND, all. v. a. (*Andrehen*, serrer en tournant; de *Drehen* [peut-être du sax. *Dragan*(*e*), tirer)], *an* dans, sur.) Rider les haubans de hune à l'aide du minahouet. — V. Wand.

ANDREYE VANTET, dan. v. a. Le même que le précédent. Röding. — Manque à Const. Vilsoët (1830), à H. Fisker (1839), comme à L. Hasse.

ANDRIVAU, ANDRIVEAU, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Andrivello*. [V.]) Nom qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles les marins des galères françaises et de tous les navires latins donnaient à un cordage commis en grelin (V.), et de la grosseur de cinq pouces, qui, selon la définition de Bourdet de Villehuet dans l'*Encyclop. méthod.*, servait à se touer (V.) lorsqu'il n'y avait pas assez de place pour le jeu des avirons, et à s'amarrer lorsqu'on était accosté d'une manière ou d'une autre. — Un grappin à quatre branches, plus petit que les autres fers, Rissons ou Ancres de galères, et servant à l'Andrivau comme ancre de touée, était appelé : Fer d'Andrivau, ou seulement Andrivau. La première de ces dénominations se trouve dans la Table des figures des clouds (*sic*) et des ferrements d'une galère ordinaire, fol. 43 des Figures de la première et de la seconde partie (*sic*) de la Construction et du Mémoire des agrez d'une galère; Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. La seconde se lit, fol. 31 des *Démonstrations* de toutes les pièces.... qui entrent dans la construction d'une galère ordinaire, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. La légende qui accompagne les dessins des ancres et bouches à feu de la galère porte : « Le fer de l'Andriveau pèse 160 liv. » Au fol. 34, on lit : « Un Andriveau de 4 poulces de grosseur, tirant 100 brasses, pesant 4 quintaux. »

ANDRIVELLE, vieux fr. s. f. (De l'ital. 1. *Andrivello*. [V.]) Cartahu. — « Vne Andrivelle... » *Inventaire* ms. *de la nef* Sainte-Marie-Bonaventure. — V. Sarcie.

1. ANDRIVELLO, ital. s. m. (Variante d'*Andarivello*. [V.]) Cartahu. — « Un capo sottile per far Andrivelle, per issar le pietre alla maestra. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 174. — Dans la *Nautica mediterr.* de B. Crescentio (1607), p. 82, on lit : « Per i due Andrivelli di gabbia » (pour les deux andriveaux de gabie ou hune), « ogni uno duo volte quanto è l'Albero grande, passa 34. »

2. ANDRIVELLO, ital. s. m. Sur les galères, on se servait quelquefois de gros *Andrivelli* pour se touer d'un lieu à un autre (V. Andriveau.) L'*Andrivello* de touée s'étalinguait, dans certains cas, à une petite ancre qu'on appelait, à cause de cela : *Ancora d'Andrivello* (V.), Ancre d'andriveau.

ANDRIVELO, géno. s. m. Ancre à jet.

ANDRODR, isl. s. (D'*And*, contre, et de *Ródr*. [V.]) Nage contre la mer et le vent. — V. Andhóf.

ANDVINDRI, isl. s. (D'*And*, contre, et de *Vindr*. [V.]) Vent contraire. — Ce mot est écrit, par erreur : *Andridri*, p. 33, t. 1er du *Lexicon isl.-lat.-dan.* de Müller (1814).

'ΑΝΕΒΑΖΩ ΣΟΒΡΑΝΟ (*Anévazó sovrano*), gr. mod. v. a. (D'Ἀνεϐαίνω, corromp. du grec anc. Ἀναϐαίνω, monter.) Gagner le vent, gagner au vent. — V. Σοϐράνο.

ANECADURA (*u* : ou), basq. vulg. s. f. (Peut-être de l'esp. *Annexar*, joindre, attacher.) Ris.

ANECADURACA (*u* : ou) (GARTCETTA), basq. vulg. s. f. Garcette de ris.

ANEGAR, esp. v. a. (Du bas lat. *Negare*, ou *Necare*, noyer.) Submerger, couvrir d'eau; Noyer, en parlant de l'effet que produit l'horizon sur un navire dont il cache une partie. — V. Cargar.

ANEGARSE, esp. v. r. (Se noyer.) Sombrer, se perdre.

ANEL, mal. s. m. (De l'ital. *Anello*. [V.]) Anneau.

ANELLA, ital. anc. s. f. Au moyen âge, les Sardes avaient coutume de marquer la ligne de flottaison en charge de leurs navires par des anneaux. Nous croyons que l'anneau placé à la flottaison était peint et non fixé au flanc du navire par une cheville à œillet : peut-être était-il figuré par une circonférence de petits clous de cuivre. Voici le passage d'un *bref de Cagliari*, publié en 1319, qui nous a fait connaître l'*Anella di carico* : « E in della dicta naue o legno ponere l'Anella al saluamento del carico.... Consuli debbiano — inanti che co-

minci a caricare — uedere la dicta naue o legno, e mettere l'Anella come dicto e. Esse poi lo padrone... caricasse oltra la dicta Annella, li dicti consuli siano tenutti di fare quello soperchio » (excédant, surcharge) « scaricare. » Chap. 37.—V. Broca, Crux, Ferro.

ANELLO, ital. géno. s. m. (Du lat. *Anellus*.) Anneau, Arganeau, Boucle.

'ΑΝΕΛΛΟ, gr. vulg. s. m. (De l'ital. *Anello*. [V.]) Anneau, Arganeau, Boucle. — V. Καλκάς, Κουλούρα, Κρικός.

ANELLO DEL CARRO, ital. anc. s. m. L'anneau fixé à l'extrémité du car (V.) de l'antenne. — V. Mattone.

ANELLO DELL' ANCORA, ital. s. m. Arganeau de l'ancre. — V. Cicala.

ANELLO PER LE VELLE DI STRAGLIO, ital. s. m. (Anneau pour les voiles d'étai.) Andaillot.

'ΑΝΕΜΗ (*Animi*), gr. mod. s. f. Tour, Dévidoir.

'ΑΝΕΜΗ ΤΗΣ ΠΑΡΚΕΤΑΣ (*Anémi ti-s parkéta-s.*), gr. mod. s. f. Tour du lock. — V. Παρκέτα.

'ΑΝΕΜΙΚΗ (*Anémiki*), gr. litt. mod. s. f. (D'Άνεμος. [V.]) Tourbillon de vent. — V. Τρόνμπα τοῦ ἀνέμου.

'ΑΝΕΜΟΔΟΧΟΣ (*Anémodoch* [k] *o-s*), gr. mod. s. m. (D'Άνεμος. [V.]) et de Δοχή, réservoir.) Manche à vent.—V. Τρόνμπα τοῦ ἀέρος.

'ΑΝΕΜΟΣ (*Anémo-s*), gr. anc. et mod. s. m. Vent. — V. Ἀέρας.

'ΑΝΕΜΟΣ 'ΕΜΒΑΤΗΣ (*Anémo-s emmvati-s*), gr. mod. s. m. ('Εμβάτης, du gr. anc. 'Εμβατεύω, j'entre dedans.) (Le vent qui, venant de la mer, entre dans le pays.) Vent d'aval. — V. 'Εμβασμος, Embat.

'ΑΝΕΜΟΣ 'ΕΡΧΕΤΕ ΒΟΗΘΙΤΙΚΟΣ, gr. mod. (*Voïthitico-s*, *th* pron. à peu près à l'angl.) 'Ερχομαι, s'étendre, en venir à, Βοηθός, auxiliaire.) Le vent adonne. (Le vent devient propice.)

'ΑΝΕΜΟΣ 'ΕΡΧΕΤΕ ΚΑΛΟΣ, gr. mod. (Καλός, bon.) Le vent adonne, le vent devient bon.

'ΑΝΕΜΟΣ ΜΕΤΡΙΟΣ (*Anémos métrio-s*), gr. litt. mod. s. m. (Μέτριος, modéré.) Petite brise.

'ΑΝΕΜΟΣ ΟΥΡΙΟΣ (*Anémo-s ourio-s*), gr. mod. s. m. (Οὔριος, favorable.) Vent arrière, Vent en poupe.

'ΑΝΕΜΟΣ ΠΡΥΜΝΟΣ (*Anémo-s prymno-s*), gr. mod. s. m. Vent arrière. — V. Άνεμος οὔριος, Ἀέρας πρυμνός, Ἀμφοῖν ποδοῖν.

'ΑΝΕΜΟΣΑΛΕΥΜΑ (*Anémossalefma*), gr. litt. mod. s. m. Coup de vent. — V. Ἀνεμοσάλος, Φορτοῦνα.

'ΑΝΕΜΟΣΑΛΟΣ (*Anémossalo-s*), gr. litt. mod. s. m. (D'Άνεμος, [V.], et de Σαλεύω, je secoue.) Bourrasque.

'ΑΝΕΜΟΣΕΡΝΩ (*Anémossernô*), gr. mod. v. a. (D'Άνεμος [V.], et Σέρνω, de Σύρω, je tire.) Évoluer.—Manque à Dehèque.

'ΑΝΕΜΟΤΑΡΑΧΗ (*Anémotarach*[k]*i*), gr. mod. s. f. (De Ταραχή, tumulte, tapage [rad. Ταράσσειν, troubler], et d'Άνεμος, vent.) Ouragan, Bourrasque. — V. Θύελλα.

'ΑΝΕΡΟΥΣΣΑ (*Anéroussa*), gr. mod. s. f. (Peut-être du gr. anc. Ἀνερύω, je retire.) Ressac.

ANETADURA, esp. s. f. (Du port. *Anete*. [V.]) Embouдinare. — V. Cigalo.

ANÈTE, port. s. m. (Du lat. *Annulus*.) Arganeau de l'ancre.

ANFLECHURA (*Anfletchoura*), basq. vulg. s. f. (Du fr.:) Enflèchure.

ANFURTH, all. s. (Proprement : Lieu où l'on peut joindre la terre. *Furth*, gué ; comme le *Förd*, angl. du sax. *Ford*, fait du verbe *Faran* [e], aller, passer. *An* préfixe de la jonction.) Débarcadère à la côte.

ANGARA, basq. s. f. Anse. — V. Angra.

ANGE, fr. s. m. (Nous ne connaissons pas l'origine de ce terme d'artillerie, qui a probablement pour étymologie le gr. Ἄγγελος, messager. Charles Nodier, dans ses *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, 1807, in-8°), dit que le véritable mot est *Enge*. Nous n'avons trouvé *Enge* nulle part, et le texte de 1641, que nous allons citer, prouve que l'orthographe *Ange* est déjà ancienne.) (Ital. *Angelo*; malt. *Anglu*; géno. *Balla d'angeo*; angl. *Chain-shot*; rus. Книпель [*Knipele*]; all. *Kettenkugel*; holl. *Knuppel*.) Nom imposé à la réunion de deux demi-boulets que retient une chaîne. Romme (1792) donne en ces termes l'idée d'une autre espèce de boulet à l'Ange : « Si on imagine un boulet partagé en quatre parties égales, dont chacune tient par une lame de fer, et que ces lames, réunies par l'autre extrémité, passent dans un anneau mobile qui leur permet de faire l'éventail, on aura l'idée d'un Ange, et on jugera aisément que de telles machines, lancées par un canon au travers du gréement d'un vaisseau, doivent en couper les cordages, les voiles et les poulies. »—« Pour six Anges pour le canon de coursier paisant 213 liv. à 20 lb. le quintal, 42 liv. 12 s. » *Compte des dépenses* faites pour la galère Dornano (nov. 1641); Ms. Arch. de la Mar., fol. 15. — Abusivement, on nomme quelquefois Ange la réunion de deux boulets enchaînés.

1. ANGELO, ital. s. m. Ange.

2. ANGELO, ital. anc. s. m. Nous ne savons quel objet, chez les marins des galères de Venise, aurait pu désigner ce mot; mais nous pensons que, dans le passage de Nicolo Suriano, qu'on va lire, il fut mis par le copiste à la place d'*Angolo* : — « Et per esser di fustagno » (les voiles des galères) « sono molto graui per ueleggiare con pioggia; et se per la forza del uento fa bisogno assicurar l'antenna et issar l'Angelo, per che all'hora hora facilmente si rompano et il palamente patisce gran trauaglio. » Nicol. Suriano, *Modo di armare vna galea*, Ms. vén. (XVIe siècle), Bibl. Vatic., Urbin A. 821, p. 161 v°. — Si, au mot *Angelo*, on substitue *Angolo*, comme nous le proposons, le passage qu'on vient de lire ne présente plus aucune difficulté. Hisser le point d'écoute de chacune des voiles d'un bâtiment latin, c'est décharger beaucoup le navire et la mâture, tout en laissant assez de toile dehors pour aider les rameurs; c'est assurer les antennes « (assicurar gl'antenne) » contre les accidents.

ANGHILA, ital. anc. s. f. Pour *Aguglia*. (V.) Aiguillot. — « Anghila et Contra-anghila de respetto con due famelle » (*sic* pour : femelle) « et Anghilotto. » And. Rios, *Fabrica d'una galera*. Ms. de 1612, clas. XIII, cod. 55, Bibl. Magliabec. de Flor., p. 223.

ANGHILOTTO, ital. anc. s. m. pour *Agugliotto*. (V.) Aiguillot. — V. Anghila.

ANGHIN, *n* fin. sonnant, *Angn*, *Agnin*, Madék. s. Air, Vent.—V. Ang'in, Aïnh, Isout.

ANG'IN (*Anguine*), mal. s. (*Le Pet. interp. mal.* (1839) écrit : *Anguinn*.) Vent. — *Ada ang'in kras*, Le vent est grand, il vente fort. — *Tiada ang'in sigarang*, Il ne vente plus. (*Le Pet. interprète malais*, p. 117, écrit *Tida*, mais Marsden dit *Tiada*, dans le sens de N'être pas, non.) — *Ang'in baïk*, Bon vent. — *Ang'in ber-ali*. (*Ber*, préfixe du neutre, *Ali*. [V.]) Le vent change. — *Ang'in ber-pousing* (*Poussing*), Tourbillon de vent. (V. Pouting-baliong, Pousar-an Ang'in.) — *Ang'in*

darat, Brise de terre, Vent de terre. (V. Darat.) — *Ang'in deri alououan* (*Déri*, de vers; *Aloouoane*, la proue), Vent devant, Vent debout. — *Ang'in di mouka*, (*Mouka*, visage.) Vent qui frappe le visage, Vent debout. — *Ang'in laout*, Vent du large, brise de mer. (V. Laout.) — *Ang'in lemah*, ou : *lembout*, (*Lèmah*, faible; *Lemboute*, doux.) Petite brise, Vent faible. — *Ang'in pouting baliong*, (*Pouting* ou *Poutigne*, de *Poutar*, tourner; *Baliong*, de *Balik*, retourner.) Tourbillon de vent. — *Ang'in salatan* (*e*), Vent du sud. — *Ang'in tiop*, Le vent souffle. (Le père D. Haex, p. 24, voce : *Flare*. — Marsden ne dit pas *Tiop*, mais *Tioup*, art. *Blow*, p. 394.) — *Ang'in troussan*, (*Troussane*) Vent alizé.

ANGINA, lat. s. f. (Pour *Anguina*. [V.]) Quelques auteurs de dictionnaires donnent à ce mot le sens de : Câble d'une ancre; d'autres, celui d'Ancre. Tous se trompent, et aucun texte ne justifie ces interprétations. L'*Angina* était le racage, la retenue de la vergue.

ANGKAT, *t* sonnant, mal. v. Hisser, et, par extension : Partir pour un voyage par mer; Appareiller.

ANGKAT-AN, *n* fin. sonnant, LAOUT, mal. s. (C'est sans doute la flotte à la voile, ou qui a hissé ses voiles, que désigne le mot *Angkat-an*; il a aussi le sens de : Préparatifs. — *Laout*, mer. [V.]) Flotte, expédition navale. — Le père Haex écrit *Ancatan*. (V.) — V. Ka-langkap-an.

ANGLU, malt. s. m. (De l'ital. *Angelo*. [V.]) Ange.

ANGMARSOK, groënl. adj. Ouvert, en parlant d'un port.

ANGOARPOK, groënl. v. (D'*Angoût*. [V.]) Nager avec un aviron libre, et le visage tourné à l'avant de l'embarcation.

ANGOARTAROK, groënl. s. Nageur, Rameur.

ANGOR, bas bret. s. m. pour *Ancor*. (V.) Ancre.

ANGOSSA, madék. s. Anneau, Boucle de fer.

ANGOÛT (*Angooute*), groënl. s. Rame, Gouvernail. — V. Akót, Eput.

ANGOVIAK, groënl. s. Harpon qui sert à la pêche du phoque et de la baleine.

'ANGR, isl. s. (On remarquera le rapport de ce mot avec le basq. *Angará*, et l'esp. port. *Angra*.) Petite Baie, Anse.

ANGRA, port. esp. s. f. (Du gr. Ἀγκύλος, recourbé, ou peut-être du rad. goth. *Ang*, qui a fait l'isl. *ángr*. (V.) — Le pere Larramendi, dans son Dicc. tril. (1745), s'exprime en ces termes relativement à l'origine du mot *Angra* : « Viene del Bascuense *An gará*, *An guerrá*, alli somos, alli vamos, por lo mucho que se descan las ensenadas en el mar, para abrigarse.) » Anse, petite baie, crique. — « E foi-se no seu batel... ao longo da praia, e viram huma Angra junto de hum palmar... » *Comm. Dalboq*, part. I, chap. 15. — « Foy a embarcar » (le roi Alfonse, en 1477) « a hũa Angra do mar, que chamão o Oga : em hua grande carraca, e a outra gente em naos, que pera isso tinham partio logo pera sens reynos. » Garc. de Resende, *Chroniq. de João ho Secundo* (Lisb., 1596), ch. 17. — « Mas porque as fustas entrárom em hũa Angra que he junto com Aljazira... » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 66. — « . . . E naõ vymos terra de maneira Senhor que por aquella terra e por vyrar do noroeste amdamos arcamdo (V. Arear) ate que fomos dar nangra » (na Angra) « das areas. » (*Lettre de Pedro Quaresma au roi de Portugal* [13 août 1506]). — V. Abra, Amgra, Bahia, Baya, Ensenada.

ANGUILAS, esp. s. f. pl. Anguilles, coittes.

ANGUILLARE, ital. s. f. plur. (Du fr. :) Anguillers. — V. 2. Anguille.

1. ANGUILLE, vieux fr. s. f. Nom d'une espèce de navire déjà en usage au XIV[e] siècle, et nommé plus tard Aiguille. (V.) Nous le trouvons dans une nomenclature de bâtiments, donnée par Périnet du Pin, chap. 48 de sa *Chron. du comte Rouge*, intitulé : « Commant le roy fit délivrer au conte « Rouge et aux siens nefz pour passer avec lui en Engleterre. » Nous n'avons pas de renseignements sur la forme, la grandeur, l'armement et la voilure des Anguilles ou Aiguilles. Le nom du bâtiment dont il s'agit, s'il ne nous est pas venu défiguré par le chroniqueur ou par son copiste, nous fait supposer que ce navire était étroit, long, effilé, rapide, capable d'échapper à l'ennemi qui le chassait, et probablement à rames comme le baleinier, le lin, etc. — « . . . Arrivèrent » (le roi de France Philippe de Valois, Amédée VI de Savoie, et autres seigneurs) « sur le port » (de l'Écluse), « qui large et spacieux estoit si plain de navires, comme galleres, galions, carracques, demies-carraques, nefz, hurques, lyns et fleins, Anguilles, gabarres, sangliers, gentilz et poliz Balbiniers » (*sic* pour Balliniers) « propre pour combattre en mer.... » Perinet du Pin, *Chroniq. de comte Rouge*, p. 498, t. 1, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.). — « Anguilles qui est une manière de vaisseaulx soubtilz qui vont de Blaye jusques à Bourdeaulx et autres lieux par la Gironde. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaige* (1515-1522), publié par nous, *Annales marit.*, juillet 1842.

2. ANGUILLE, ital. s. f. plur. Anguillers. — V. Anguillare, Bisce, Ombrinali di stiva.

ANGUILLERS, s. m. plur. (D'*Anguille*.) (Angl. *Limberholes*, *Limbers*; all. *Nüstergaten*; holl. *Lokgaten*; suéd. *Våghål*; dan. *Lemmergat*, rus. Лимберсы (*Limberssi*); ital. *Anguille*, *Anguillare*, *Bisce*, *Ombrinali di stiva*; géno. *Büscine*; malt. *Salluc*; port. *Boeiros*; esp. *Groeras de las varengas*; *Regata*, *Imbornal*; ar. côte N. d'Afr. *Thbeksis*; gr. mod. Μιζοῦ.) (Proprement : trous d'anguilles, trous où passe l'anguille; la corde qu'on introduit dans cette série de trous dont est formé le canal ouvert sur les varangues et les fourcats, ayant été comparée au poisson long et mince qui se glisse et peut s'introduire dans les trous étroits.) « Cannelure pratiquée sur la face extérieure de chaque couple d'un vaisseau à peu de distance de la quille, et presque parallèle à sa longueur. Leur suite forme un canal longitudinal qui règne depuis l'avant jusqu'à l'arrière, et les planches ou bordages dont on le recouvre extérieurement le rendent propre à conduire, au pied des pompes, les eaux qui se répandent à l'arrière ainsi qu'à l'avant d'un vaisseau. » Romme (1792). — Desroches (1687) écrivait : *Anguillée*; Aubin (1702) : *Anguilleres*; Röding (1798) : *Anguilles*, *Anguillées*, *Anguilleres*. — V. Lumière, Vitonnière.

ANGUILLES, fr. s. f. pl. (Du lat. *Anguilla*, fait d'*Anguis*, serpent.) (Ital. vénit. *Vasi*; esp. *Anguilas*; angl. *Ways*, *Bilge ways*; all. *Schlittenbalken*; bas bret. *Al'chouez ar kavel*; russe Полозъ [*Poloz*.]) « Longues et fortes pièces de bois, servant de bases, l'une à droite, l'autre à gauche, au ber ou berceau dans lequel est placé le navire, au moment où il va être lancé à l'eau. Lorsque le bâtiment et son berceau sont dégagés des liens qui le retenaient sur le chantier, la masse glisse sur trois pièces parallèles : la quille et les deux Anguilles. Les Anguilles rampent alors le long du plan incliné du chantier, et c'est là ce qui a fait donner à ces poutres, par les Français, le nom d'Anguilles, et, par les Russes, celui de Полозъ, qui désigne aussi le serpent boa, le patin de traîneau, et qui est fait de Ползать (*polzate*), ramper. — Les Anguilles sont souvent nommées par les charpentiers : Coittes. (V.) — V. Vaso.

ANGUINA, bas bret. s. f. (Peut-être d'Ἄγχω, je serre; peut-être seulement corruption d'*Anguina* [V.], rad. Ἀγκοίνα. [V.])

La Drosse de racage, le racage, ou peut-être seulement l'Anqui.(V.)—« *Anguina*-Racca. » Gloss. lat. anglo-sax. de Mone (xe siècle), Ms. de Bruxelles, in-4°, n° 539.—Dans un passage du Siége de Paris, par le moine Abbon (Duchesne, p. 40, col. 2), on lit : « Anguinisque trahebantur ripas secus ipsæ (cimbæ). » Ici les *Anguinæ* sont des cordelles à l'aide desquelles les Normands tiraient leurs barques le long des rivages de la Seine. Pourquoi ces cordes furent-elles nommées *Anguinæ* par le poëte? Ne serait-ce pas que, passées autour du corps, et en écharpe, elles serraient l'estomac des hommes qui halaient les navires? Nous ne pouvons l'affirmer, parce que ce qu'il faudrait pouvoir déterminer d'abord, c'est si Abbon employa un terme en usage dans la marine des Scandinaves, ou s'il emprunta un mot au dictionnaire latin de son temps.

Nous voyons dans l'islandais : *Angi* (anghi), qui a les significations de : fibre, petit rameau, petites racines, extrémités; ce mot n'a probablement rien de commun avec la cordelle en question, à moins qu'on ne veuille admettre que cette corde était faite de branches très-fines d'une plante comme le jonc, le genêt, ou de quelque arbre aussi commun sur le bord des rivières. Dans l'anglo-saxon, nous trouvons : *Angin*, mais il signifie : Commencement, et il faut le rejeter. Peut-être ne faudrait-il pas rejeter de même : *Angel* (Anghel), qui signifie : croc, crochet, hameçon. Des barques halées au moyen de crocs attachés à des cordes : cela ne serait pas déraisonnable. Nous exposons des doutes, et ne donnons point comme sérieuses des hypothèses que nous ne saurions appuyer de quelques bons témoignages. Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que l'*Anguina* d'Abbon et celle d'Isidore sont sans analogie. Pourquoi les Normands, pour tirer leurs barques le long du rivage, quand ils devaient avoir tant d'autres filins plus propres à un pareil office, se seraient-ils servis des drosses de racage, qui ne pouvaient être de bien longues cordes? Peut-être Abbon voulut-il essentiellement être peintre dans ce passage, et employa-t-il l'épithète du substantif *funibus*, sous-entendu, pour montrer la cordelle serpentant en l'air et sur la berge.

ANGUIS, fr. anc. s. m. (Du lat. *Anguina* [V.]) Anqui.—« Palan servant à resserrer le raccage; une des poulies de ce palan est frappée sur le raccage lui-même, l'autre fait dormant sur le couroir, et le garant s'amarre sur lui-même par une demi-clef. » Encyclop. méth. — C'est à tort que l'auteur de l'article qu'on vient de lire a mis un *s* à *Angui;* Anguis était le pluriel d'Angui ou Anqui.

ANGURA, basq. s. f. (Du lat. *Ancora.*) Ancre.

ANGURATU (*Angouratou*), basq. v. a. Ancrer, jeter l'ancre, mouiller.

ANGUVOK (*Angouvok*), groënl. v. a. Faire la pêche du phoque.

ANHAKEN, all. v. a. (Même étymol. qu'*Aanhaaken.* [V.]) Accrocher.

ANHOLEN, all. v. a. (*Holen*, aller chercher, tirer; *An*, vers.) Haler.—*Anholen die bolinen*, Haler la bouline.—*Een schote anholen*, Haler une écoute; ou, comme on disait autrefois : Border une écoute.

ANHONH, madék. v. Selon Flacourt : Périr dans l'eau, en mer. Dumont d'Urville a rejeté ce mot, ou l'a oublié. — V. Anriak, Lenteche.

ἈΝΘΡΩΠΟΙ ΔΕΞΙΆ (*Anthropi dexia*), gr. mod. s. m. pl. (D'Ἄνθρωπος, homme, et δεξιά, à droite.) (Les hommes de la droite.) Tribordais.

ANILLO DE OLLAO, esp. s. m. (Du lat. *Anellus.*) Anneau d'œillet de ris. Garniture faite autour d'un œillet de ris avec un petit cordage. — V. Ollao.

ANIMA, ital. géno. malt. s. f. (Du lat.) Ame, mèche.—*Anima d'un cannone*, ital.; *Anima d'un cannùn*, géno., Ame d'un canon.—*Anima dell' argano*, ital.; *Anima de l'argano*, géno.; Mèche du cabestan. — *Anima del timone*, ital.; *Anima du timun*, géno.; Mèche du gouvernail. — V. Bagnare.

ANIME, vieux fr. s. f. Nom d'une armure que nous ne voyons mentionnée nulle autre part que dans le Traité de la Stolonomie. Tout ce que nous pouvons conclure du passage de ce traité qu'on va lire, c'est que c'était une espèce de Haubert ou cotte de mailles. — « Faut aussi à une galère vingt-cinq Corseletz ou plutôt Animes auecques leurs Morrions, qui peuuent valoir si se sont Animes, huict escuz sol la pièce : qui vient pour lesdictes vingt-cinq Animes, quatre cens cinquante liures tournois. » *Stolonomie*, Ms. de 155.., n° 7972-8, Biblioth. nat., p. 19 v°.

ANIMELLA, ital. s. f. (Dimin. d'*Anima.*) Clapet de la pompe.

ANINGEN, dan. suéd. s. (Étymol. inconn.) Synon. de *Amningen* (V.), selon Röding. — Manque au *Dict. dan.-fr.* de L. Hasse. — *Aning* se lit dans le Dict. suéd. fr. de Weste, mais avec la signification de : Pressentiment. — Le Dict. de marine suéd. (*Nautisk ordbok*, 1840) a négligé le mot : *Aningen.*

ANIOUT ou HANIOUT, *t* final sonnant, mal. v. n. Aller en dérive, Dériver, Flotter. — *Aniout ka-balakang*, *g* sonnant peu, (*Balakang*, le dos.) Flotter par l'arrière, Culer.—*Praoupoun Aniout ka-balakang*, Le vaisseau cule. » Le vaisseau rétrograde, dit Elout, p. 582, art. *Hanjœt.*

ANIZA, vén. anc. s. f.—« Anize 2, de passa 5 l'una, Anize 2, de passa 4 l'una; el passo lib. 4. » *Fabbrica di galere*, Ms. publié p. 6-30, t. 11 de notre *Arch. nav.* Un autre passage du même traité porte : « Anize, 2 e forte, de passa 4 ½. » Ces dernières Anizes sont comprises dans la nomenclature des cordages nécessaires au gréement d'une galère de Romanie, ou qui faisait les voyages de Venise en Romanie, et retour; les autres le sont dans la nomenclature des pièces du gréement d'une galère subtile ou légère. Dans la nomenclature du gréement d'une galère de Flandre, ou armée pour la navigation de Venise en Flandre, on lit : « Vole Anize 2 de passa 5 l'una; Ancora Anize 7 de passa 4 ½ l'una : de pesar el passo de ceschaduna lib. 6. » Il nous serait difficile de dire positivement ce que c'était que ces *Anize;* nous avons (p. 69, t. 11 de notre *Arch. nav.*) émis l'opinion que l'*Aniza* pouvait être une drisse ou un Aman de rechange. Peut-être *Anisa* vient-il du grec Ἀνίημι, (fut. ἀνήσω), pousser en haut, lâcher.

ANK ANDRIFAN, *n* final sonnant, madék. s. (*Ank*, à, vers.) Ouest. — V. Anou-Andrifan.

ANK AVEN, madék. adv. s. (*Ank*, à; *Avana*, la droite.) Tribord.

ANKA FENOU, madék. (*Fénou*, plein, comble; *Ank*, à.) Synon. de *Maha fenou.* (V.)

1. ANKAR, ANKARE, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Ancra.*) Ancre.

2. ANKAR, angl. anc. s. Pour Anchor. (V.)—« Item, 4 Ankarrs with 2 old cabulls. » *Inventory of the great barke*, etc., 6 oct. 1532, publié t. 11, p. 278, de notre *Arch. nav.*

ANKAR FODRINGEN, selon Röding (1793), ANKARFODRING, selon le Dict. de mar. suéd. (1840) suéd. s.; (*Ankar* [V.], ancre; *Fodring*, doublure.) (V. *Fodera.*) Renfort de coltis.

ANKAR-GRUND, suéd. s. (*Grund*, angl.-sax., fond de la mer, terre, sol.) Ancrage, Mouillage.

ANKARARM, suéd. s. m. Au plur. *Ankararne*. (D'*Ankar* [V.], et d'*Arm* [V.]) Bras de l'ancre.

ANKARBOJ, suéd. s. Bouée. — V. Boj. — Manque au Dict. de mar. suéd. (1840).

ANKARFLY, suéd. s. (Même origine qu'*Ankerflügel*. [V.]) Patte de l'ancre.

ANKARRING, suéd. s. Arganeau de l'ancre. — V. Ring.

ANKARSTEK, suéd. s. (*Stæk*, nœud, tour; de l'anglo-sax. *Stician* (Stikiane), Attacher, fixer.) Étalingure.

ANKARSTOCK, suéd. s. (*Stock* [V.], Verge, perche, etc.) Jas de l'ancre.— Quelques ancres ont des jas en fer; les Suédois donnent au jas de cette espèce le nom de *Jern-Ankarstock*. (*Jern*, de fer; Angl.-sax. *Isen*, *Iren*, fer; isl. *Járn*.)

ANKARTÄG, suéd. s. Câble. — V. Kabel, Täg.

ANKAVI, madék. adv. et s. (*Ank*, à; *Avi*, la gauche.) Babord.

ANKER, all. holl. dan. s. m. (De l'angl.-sax. *Ancr*, *Ancra*, *Anccr* [Anker], faits du lat. *Ancora*.) Ancre.

— « Vorne ruth am Anker der Kiel, und hintem am standseil. »
JOHN VOSS, *Énéide*.

ANKER AAN LAND, holl. s. Ancre de terre. —V. Land.

ANKER LICHTEN, all. v. a. (*Lichten*, de l'angl.-sax. *Léothan*, alléger.) Lever l'ancre.

ANKER SOM HOLDER MED FLODEN, dan. s. (Mot à mot : Ancre qui tient sous le flot.) Ancre de flot. Const. Vilsoët (1830.)—Manque à H. Fisker (1839.)—V. Flodanker.

ANKER SOM HOLDER MOD AFLANDS-WIND, dan. s. (Mot à mot : Ancre qui tient contre le vent venant de terre.) Ancre de terre. Const. Vilsoët (1830.)— Manque à H. Fisker. —V. Anker et hvormed skibet, etc.

ANKER SOM HOLDER MOD PAALANDS-WIND, dan. s. (Mot à mot : Ancre qui tient contre le vent du large.) Ancre du large. Const. Vilsoët.—Manque à H. Fisker.—V. Ankeret hvormed skibet er fortöyet ad soën til.

ANKER UITTER ZEE, holl. s. (Mot à mot : Ancre de la mer extérieure.) Ancre du large.

ANKER VERKATTEN, all. holl. v. a. (*Verkatten*, de *Katten*, de *Kat* [V.], et *Ver*, loin de.) Empenneller une ancre.— P. Marin, *Dict. holl.-fr.*, 1752, art. 2. *Katten* dit : « Jeter, couler un grapin le long du câble qui tient à une ancre. »

ANKERAGIE-GELD, holl. s. (*Geld*, argent, monnaie; de l'anglo-sax. *Gylden*, *Gilden*, or.) (Mot à mot : Argent de l'ancrage.) Droit d'ancrage.

ANKERARM, all. holl. dan. s. m. Bras de l'ancre. — V. Arm.

ANKERAUGE, all. s. m. (*Auge*, œil; de l'angl-sax. *Eag*, *Eah*; lat. *Oculus*.) Œil de l'ancre.

ANKERBOEY, holl. anc. s. Bouée. — V. Boy.

ANKERBOÏE, dan. anc. s. Bouée. — V. Boïe.

ANKERBOJ, suéd. s. Bouée. — V. Boj.

ANKERBOYE, all. anc. s. Bouée. — Boje.

ANKERBOYEREP, all. s. (*Anker*, ancre; *Boye*, bouée; *Rep*, corde.) (Corde de la bouée de l'ancre.) Orin.

ANKEREN, holl. v. a. (D'*Anker*. [V.]) Ancrer, Mouiller.

ANKERET HVORMED SKIBET ER FORTOYET AD SÖEN TIL, dan. s. (Mot à mot : Ancre par laquelle le navire est affourché du côté de la mer.) Ancre du large. Röding (1793.)—Manque à H. Fisker (1839.)—V. Anker som holder mod paalands-wind.

ANKERET HVORMED SKIBET ER FORTÖYET AD VALLEN TIL, dan. (Mot à mot : Ancre par laquelle le navire est affourché du côté de la terre. (*Vall* n'est point dan., mais il est all., angl. et suéd. Le Dict. suéd. de Weste donne à *Vall* les significations de : Banc de terre, rempart, bord, côte, et terre.) Ancre de terre. Röding.—Manque à H. Fisker. —V. Anker som holder, etc.

ANKERFLIG, dan. s. (Même orig. qu'*Ankerflügel*. [V.]) Patte de l'ancre.

ANKERFLÜGEL, all. s. (*Flügel*, aile; de l'angl.-sax. *Fleogan*, voler.) Patte de l'ancre. — V. Ankerflünke.

ANKERFLÜNKE, all. s. Donné par Röding comme le synonyme d'Ankerflügel.

ANKERFOERINGEN, selon l'orthogr. de Röding (1793) et de Constant Vilsoët (1830); ANKERFORING, selon celle de H. Fisker (1839); dan. s. (Même étymol. qu'*Ankarfodringen*. [V.]) Renfort de coltis.

ANKERFÜTTERUNG, all. s. (Même étymol. que le précédent.) Renfort de coltis.

ANKERGELD, all. s. (*Geld*, Argent; de l'ang.-sax. *Gilden*, *Gylden*, or; *Gyldem*, payer.) (Proprement, Argent de l'ancre.) Ancrage, droit d'ancrage.

ANKERGROND, holl. s. (*Grond*, terre, fond de la mer; de l'angl.-sax. *Grund*.) Ancrage, Mouillage.

ANKERGRUND, dan. s. Ancrage, Mouillage. — V. Ankerplatz.

ANKERHAAK, holl. s. (Même orig. que l'all. *Ankerhaken*. [V.]) — V. Kathaak.

ANKERHAKEN, all. s. (*Haken*, Croc; de l'angl.-sax. *Hoc*; isl. *Haki*; lat. *Uncus*; gr. ὄγκος.) Croc de capon. — V. Katblockhaken.

ANKERHALS, all. holl. s. (*Hals*, Col; de l'isl. *Hals*, Tête, Cou; angl.-sax. *Heals*.) Collet de l'ancre.

ANKERHAND, holl. s. (*Land* (angl.-sax.), Main; *Hentan*(*e*), Saisir.) Patte ou oreille de l'ancre. — V. Ankertand.

ANKERKREUTZ, all. s. (*Kreutz*, croix; lat. *Crux*.) Croisée de l'ancre.

ANKERKRUIS, holl. s. (Même étymol. que le précédent.) Croisée de l'ancre.

ANKERKRYDSET, dan. s. (Même étymol. que les précédents.) Collet, Croisée, Diamant de l'ancre.

ANKERLÆGGEN, ou simplement LÆG (*Læg*, gras de la jambe, et, par extension, la jambe elle-même, comme l'angl. *Leg*, dont nous ne connaissons pas l'origine.) Dan. s. Verge de l'ancre.

ANKERN, all. v. a. Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre.

ANKEROÏE, dan. s. (Même étymol. qu'*Ankerauge*. [V.]) Œil de l'ancre. — Manque à H. Fisker (1839.)

ANKERÖOG, holl. s. (Même étymol. que le précédent.) Œil de l'ancre. — Röding (1793) ne donne pas *Ankeröog*, que Winkelman a eu raison de recueillir. Il préfère une périphrase explicative qu'il emprunte à Aubin (1702) : « Oog int' ankers schagt, » œil dans la verge de l'ancre.

ANKERPLATZ, all. s. (Place de l'ancre.) Ancrage, Mouillage.—Le danois dit : *Ankerplads*.

ANKERRING, all. holl. dan. s. Arganeau de l'ancre. — V. Ring.

ANKERROEDE, holl. s. (*Roede*, verge; de l'angl.-sax. *Rod*.) Verge de l'ancre. — V. Ankerschagt, Ankersteel.

ANKERROERING, holl. s. (*Roering* signifie mouvement; mais ce sens est sans analogie avec l'idée qui s'attache dans la marine au mot *Ankerroering*. *Roering* n'est probablement qu'une de ces homonymies que nous aurons occasion de signaler dans cet ouvrage. Il est probable que le holl. *Roering*, comme l'all. *Rührung*, n'est autre chose que la transcription du suéd. ou du dan. Röring, Röring, fait probablement de *Rør*, *Rör*, signifiant Roseau. On conçoit très-bien une garniture de joncs, de roseaux mise à l'anneau d'une ancre, pour garantir le câble du frottement contre le fer.) Emboudinure de l'arganeau de l'ancre.

ANKERRÜHRUNG, all. s. (Même étymol. qu'*Ankerroering*. [V.]) Embourdinure de l'arganeau de l'ancre.

ANKERRUTHE, all. s. (*Ruthe*, Verge; de l'angl.-sax. *Rod*.) Verge de l'ancre. — V. Ankerschaft, Ankerstange.

ANKERSCHAFT, all. s. (*Schaft*, Fût, hampe, tige; de l'angl.-sax. *Sceaft*, *sceft* (Skéaft, skeft); isl. Skapt.) Verge de l'ancre. — V. Ankerruthe, Ankerstange.

ANKERSCHAGT, holl. s. (Même étymol.) Verge de l'ancre. — V. Ankerroed, Ankersteel.

ANKERSPITZE, all. s. (*Spitz*, Pointe; de l'angl.-sax. *Spitu*.) Bec de l'ancre.

ANKERSTANGE, all. s. (*Stange*, perche, bâton, barre; de l'angl.-sax. *Stæng*, *Stænge* ou *Styng*, levier, bâton, tronc.) Verge de l'ancre. — V. Ankerruthe, Ankerschaft.

ANKERSTEEK, holl. s. (Même étymol. qu'*Ankarstek*. [V.]) Étalingure.

ANKERSTEEL, holl. s. (*Steel*, de l'anglo.-sax. *Stel*, [isl. *Stilkr*.] Manche, hampe de lance.) Verge de l'ancre. — V. Ankerroede, Ankerschagt.

ANKERSTICH, all. s. (Même étymol. qu'*Ankarstek*. [V.]) Étalingure.

ANKERSTIK, dan. s. (Même étymol. et même sens que le précédent.)

ANKERSTOCK, all. s. Jas de l'ancre. — V. Stock.

ANKERSTOK, dan. s. (Même étymol. et même sens que le précédent.)

ANKERTAND, holl. s. m. (*Tand*, du sax. *Toð*, dent, Dent de l'ancre.) Patte ou Oreille de l'ancre. — V. Ankerhand.

ANKERTAU, all. s. (De *Tau*. [V.]) (Proprement : Corde de l'ancre.) Câble. — V. Kabel, Schwertau.

ANKERTOUW, holl. s. Câble. — V. Kabel, Touw, Zwaartouw.

ANKERVOEDERING, holl. s. (Même composition qu'*Ankar fodringen*. [V.]) Renfort du coltis.

АНКЕРЪ (*Annkère*), rus. s. (Du holl. *Anker*.) Ancre. — V. Комва, Якорь.

АНКЕРШТОКЪ (*Annkerchetoke*), rus. s. (Du holl. *Ankerstock*. [V.]) Jas de l'ancre. — V. Штокъ у якоря, якорный штокъ.

ANKILA ROUE, madék. adv. (*Ank*, à; *Ila*, côté; *Roue*, deux.) (Proprement : Des deux côtés.) Tribord et babord.

ANKOMMA, suéd. v. a. (Même étymol. et même sens qu'*Aankomen* [V.]) — V. Komma i land, Anlända.

ANKOMMEN, all. v. a. (Même étymol. et même sens qu'*Aankomen*. [V.]) — V. Anlanden.

ANKOMST, dan. suéd. s. (Même origine et même sens que le holl. *Aankomst*. [V.])

ANKOPA (A) (*A Ancora*), val. v. a. Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre. — Poyenar a négligé ce verbe, que nous trouvons dans le Vocab. de J. A. Vaillant, comme synonyme d'Арȣнка (a). — V. Анкоръ.

АНКОРАРЕ (*Ankoraré*), val. s. Ancrage. — Poyenar ne donne point le mot Ankoraré; mais, à sa place, il donne cette explication du mot français : « Лок норpiніс пентрȣ а арȣнка анкора; » c'est-à-dire : « Lieu convenable pour y jeter l'ancre. » Poyenar a le tort de procéder souvent ainsi. L'explication est une chose excellente, nécessaire; mais l'équivalent valaque était indispensable. — V. Анкоръ.

АНКОРЪ (*Ankore*), val. s. (Du lat. *Anchora* ou *Ancora*. [V.]) Ancre. — V. Апгръ, Рак (рак).

АНКОРЪ ПЕНТРȢ А ІНФȢРКА (*Ankore pentrou a infourka*), val. s. (Mot à mot : Ancre pour affourcher.) Ancre d'affourche. — V. Інфȣрка.

ANKRA, suéd. v. a. (D'*Ankar*. [V.]) Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre.

ANKRE, dan. v. a. (D'*Anker*. [V.]) Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre. — « Den engelske flode som under Sir Hyde Parker var gaaet igiennem Sundet den 30te Marts om Morgenen, Ankrede mod Middag tvers fra Torbek i en temmelig vidstrakt Syd-og Nord-linie. Den var 20 Linieskibe samt nogle og tredive mindre Fartøier stærk. (La flotte anglaise qui, sous les ordres de sir Hyde Parker, avait passé le Sund le 30 mars au matin, jeta l'ancre vers midi par le travers de Torbek, formant du nord au sud une ligne d'une médiocre étendue. Sa force consistait en vingt vaisseaux de ligne et une trentaine de navires d'un rang inférieur.) » Bardenfleth, *Udkast til en militair Beskrivelse over slaget paa Kiobenhavns rhed den 2den april* 1801.

ANLANDE, dan. v. a. Même étymol. et même sens qu'*Aanlanden*. (V.)

ANLANDEN, all. v. a. Le même que le précédent.

ANLĂNDA, suéd. v. a. Le même que le précédent.

ANLØBE, dan. v. a. (De *Løbe*, courir, et *An*, *on*, angl.-sax., vers.) Aborder une terre, une côte. — V. Anlande, Lande.

ANNEAU, fr. s. m. (Du fr. anc. *Anel*, fait du lat. *Anellus*.) (Gr. anc. et mod. Κρίκος; gr. vulg. Κάλκας; tur. *Calcas*; ital. *Anello*, *Gazza*; ital. vénit. *Fiuba*, *Fiubba*; géno. *Anello*; esp. *Argolla*, *Garrucho*; port. *Arganeo*, *Garrucho*; malt. *Anel*; isl. *Kringr*; angl.-sax. *Hring*; angl. *Ring*, *Hank*, *Grommet*, *Cringie*; all. *Lägel*, *Ringe*; holl. dan. suéd. *Ring*; rus. Кольцо [*Koltso*], Кренгельсъ [*Krennghels*], Рымъ [*Rimm*]; val. Інел [*Inel*]; lasc. *Ring-bolt*; hind. *G,hera*, *Goundla*; pers. *Girda*; madék. *Angossa*; chin. *Méy*; hongr. *Gyürü*; bas bret. *Organel*.) Cercle de fer, de bois ou de corde, servant à des usages divers. — V. Sept.

ANNEBIAMENTO, selon l'anc. orthogr.; ANNEBBIAMENTO, selon la nouvelle; ital. s. m. (Du lat. *Nebulosus*, qui a fait *nebuloso*, *nebbioso*, *nebbio*, brouillard.) Temps de brouillard, Temps brumeux.

ANNEBIARSI, ital. v. r. Se couvrir de brouillard, en parlant du ciel, s'obscurcir, devenir brumeux.

ANNEGARE, ital. v. a. Noyer, en parlant du navire.

ANNÈLIO, ar. côte N. d'Afr. (De l'ital. *Anello*. [V.]) Cigale, Arganeau de l'ancre.

ANNODAMENTO DI GOMENA, DI GHERLINO, DI GRIPPIA, etc., ital. s. m. (D'*Annodare*. [V.]) Étalingure.

ANNODARE, ital. v. a. (De *Nodo*, lat. *Nodus*, nœud.) Nouer. — *Annodare una gomena*. (Nouer un câble.) Étalinguer.

ANNOERSOAK, selon Paul Égede; ANNOERSOAK, selon

Fabricius; groënl. s. (D'*Annore* [V.], contracté sans doute avec *Aksorsoak*, signifiant Furieusement.) Tempête, Ouragan, Coup de vent, Rafale, Grain, Tourbillon de vent.

ANNOLARE, ital. v. a. (De *Nolo.* [V.]) Noliser.—V. Noleggiare.

ANNORE, selon l'orthogr. de Paul Égede; ANNORE, selon celle de Fabricius; groënl. s. Vent.

ANNORESIORPOK, groënl. v. Être ballotté par la tempête.

ANNORSANGVOARPOK, groënl. v. (D'*Annore.* [V.], et peut-être aussi d'*Uarpok*, Vaciller, Aller en avant et en arrière.) Venter à peine.

ANNORTLERPOK, groënl. v. (D'*Annore* [V.]) S'élever, en parlant du vent, Souffler.

ANNOTINA NAVIS, lat. s. f. (D'*Annona*, vivres.) Navire de charge, essentiellement consacré au transport des vivres. — « Quum magnæ manus eo convenissent, multitudine navium perterriti, quæ cum Annotinis privatisque amplius DCCC una erant visæ, timore discesserunt. » César, *Guerre des Gaules*, liv. III.

ANNULUS MAGISTRI NAVIS, bas lat. s. m. La bague que portait ordinairement, sinon toujours, à son doigt le maître ou patron d'un navire, comme en portaient les chevaliers. Un Règlement d'Édouard Ier, publié en 1285, reconnut que cet anneau ne devait pas être jeté à la mer quand le bâtiment était réduit, par le mauvais temps, à se décharger par le jet. Voici le texte de la prescription rapportée par Rymer : — « ... Ordinavimus et statuimus quod de cætero : In primis.... Annulus magistri navis in digito suo portatus, victualia nautarum, ustensilia ad prandia sua facienda usitata, monile « (collier), » zona « (ceinture), » et cyphus « (gobelet), » argenteus magistri navis unde biberet, si quem habuerit, erunt quieta de auxilio ad ejectionem navis » (seront quittes de la contribution au jet).

ANO LOHAN, madék. adv. s. (D'*An*, il est; *Loha*, tête.) Devant.

'ANO'ΙΓΩ, gr. anc. et mod. v. a., que les Grecs modernes prononcent *Anigo.* (D'Ἀνά, en montant, et d'Οἴγω, j'ouvre.) Prendre la mer, Aller au large, Naviguer en pleine mer.

ANORDIR, fr. v. n. (De *Nord.*) (Esp. port. *Nordestear.*) S'approcher du nord, et, en parlant du vent, de l'aiguille aimantée.—Une Anordie est un coup de vent du nord, long et violent.

'ANOPΘ'ΟΝΩ (*Anorsonô*), gr. litt. mod. v. a. (? D'Ἀνορθόω, dresser, redresser, lever.) Apiquer une antenne, une vergue. —V. Τσιγούγνω.

ANOU-ANDRIFAN, *n* final sonnant; madék. s. (Variante d'*Ank-Andrifan.* [V.]) Ouest.

ANPOULETE, s. f. Mauvaise orthogr. d'Ampoulette (V.), qu'on trouve fol. 33 v° d'un Ms. des Arch. de la Mar., intitulé : *Compte des dépenses faites pour la galere Dornano* (nov. 1641-oct. 1642) : « Pour deux Anpouletes pour le pilot (V.), j'ay payé 1 liv. »

ANQUI, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Anchino* [V.] ou du vénit. *Anco* [V.]) Nom d'un cordage formant un palan à l'aide duquel on serrait les drosses de racage. — « Vn cap d'Anqui pesant deux quintaulx. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 7972-8; p. 11 v°.—Voici le détail que donne sur l'Anqui de l'antenne de mestre, le *Mémoire sur les manœuvres et sur les agrés d'une galère*, Ms. du XVIIe siècle, appartenant à la Bibl. du dép. de la Mar. « ... Son doublin » (le double de la Trosse [V.]) « répond à un cordage nommé lanquis (*sic*), qui a ses poulies et ses retours pour estre moslé » (molli, lâché) « et entré » (serré), « selon que le service le demande ; il répond à deux tailles » (V.) « par le moyen desquelles il fait force ; l'on amarre la première, qui est à deux yeux à la gance » (ganse) « que forme le doublin de la trosse avec un quinçonneau (V.) qui est passé dans une estrop » (l'estrope de la taille), « et l'autre qui est à un œil par son estrop (à un des ganches [V.] des landes. [V.]) Le Rigault (V.) de l'Enquis (*sic*), après avoir passé par un trou qui est à la taille d'en bas, y est arrêté par un nœud ; son tiran » (son courant [V.]) « va de là faire un premier tour dans l'œil inférieur de la taille d'en hault, d'où il revient passer par l'œil de la taille d'en bas, et va faire son second tour dans l'œil supérieur de la taille d'en hault, et son retour va chercher le même ganche de la lande où on l'amare.. » P. 35. — Le plan de la galère publié par le chevalier de Passebon, officier de galère au XVIIe siècle, montre des Anquis simples, c'est-à-dire faits d'un cordage simple, attaché à la trosse, et garni, en bas, d'un palan, et non palan lui-même. (V. Galère.) — Dans la *Construction des galères*, Ms. grand in-folio avec figures, appartenant au Dépôt de la Mar., on lit, p. 34, au chap. intitulé : *Démonstration des cordages :* « 2 Anquis de 3 poulies et de 50 brasses chacun (pour l'arbre de Maistre). » V. Anguis, Enqui.

ANQUIL, ANQUILL, cat. anc. s. m. (Même origine que l'ital. *Anchino.* [V.]) Anqui. — « Item Anquil de la dita trossa fornit. I. » (Un Anqui complet, c'est-à-dire poulies et cordages, pour ladite drosse de l'arbre de proue.) *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelonne* en 1354, Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Biblioth. de la Mar., n° 14255-3. — V. 2. Lembus, Trossa.

ANQUINA, lat. s. f. (Du gr. Ἀγκοίνα [V.], que les Grecs mod. prononceraient *Ankina.*) Drosse de racage, Racage. — « Anquina, funis quo ad malum antenna constringitur. » Isidore, liv. XIX, chap. 4.

« — Atque Anquina regit stabilem fortissima cursum. »
HELVIUS CINNA, ap. *Isidore.*

— V. Anchora, Anchinus, Anchus, Anguina.

ANQUITRANADE, fr. anc. provenç. s. f. (De Quitran. [V.]) Toile goudronnée, prélat.—« 9 Anquitranades pour couvrir les portaux » (écoutilles) « des chambres, et pour empescher l'eau, soit de la pluye, soit de la mer, d'y entrer. » *Mémoire sur les manœuvres et les agrez d'une galère.* (Ms. XVIIe siècle, Biblioth. de la Mar.), p. 170.

ANQUITRANER, fr. anc. provenç. v. a. Goudronner.

ANRAK, ANRAU, ANROU, madék. s. Temps.

ANREIHEN EIN BONNET, all. v. a. (De *Reihe*, rang, rangée, file (angl.-sax. *Rawa*, isl. *Riga*); *Reihen*, enfiler; et d'*An*, préf. de la jonction.) Lacer une bonnette.

ANRIAK, ou, comme l'écrit Flacourt : ANRIAC, madék. v. n. (Probablement d'*An*, dans, et de *Riakh*, l'écume de la mer, la lame. [V. *Riak.*]) (Se noyer, périr dans l'eau.) Couler bas, Naufrager, Sancir, Sombrer. — V. Anhonh, Lenteche.

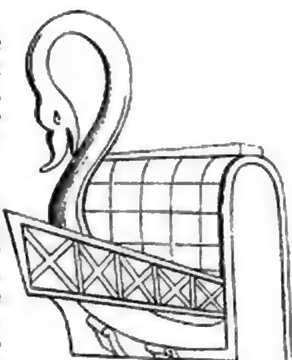
ANS, *s* prononcé comme *ce*, bas bret. s. m. Anse. Les Bretons ne disent point : *Ans;* les matelots seuls font cet emprunt au français. *Ouf* et *Plek-vôr* sont les mots celtes dont on se sert dans la langue parlée en Vannes et en Léon

1. ANSA, lat. s. f. fig. (Anse). Manche du gouvernail, selon Vitruve. On voit dans une médaille publiée par Gorlœus, et dans un petit bronze du Musée de Naples, un gouvernail dont la barre transversale, à l'aide de laquelle on manœuvrait le gouvernail, était recourbée en forme d'anse.

2. ANSA, ital. s. f. fig. (Du lat. *Ansa*, anse d'un vase, d'un panier.) Anse, crique, petite baie.

ANSE, fr. s. f. fig. (Du lat. *Ansa*, ou immédiatement de l'ital. *Ansa*. [V.]) Isl. *Angr*, *Vagr*, *Vik*, *Vogr*; angl.-sax. *Crecca*; all. *Bucht*, *Bugt*; dan. *Havbugt*; suéd. *Bugt*; holl. *Bogt*, *Kreek*; angl. *Bight*, *Cove*, *Creek*; esp. *Angra*, *Ensenada*, *Abra*; port. *Enceada*, *Enseada*, *Abra*; catal. anc. *Esparagol*, *Sparagol*; ital. *Bajetta*; bas bret. *Ans*, *Ouf*, *Plet-Vôr*; gr. mod. Καλάνκα (*Kalanka*), Λιμανάκι (*Limanaki*); rus. Не болшая Губа (*Né boltaia gouba*), Гаванца (*Gavanntsa*), Заливъ (*Zaliff*), Заливецъ (*Zalivetss*), Протокъ (*Protokk*); val. Cîn mik de mape (*Sinou mikou di maré*); tur. *Tchekmèdjè*; mal. *Loubok*; madék. *Louvoukh*, *Lauvouk*, *Louvou dranou massin*; lasc. *Goubba*, *Cal*, *Cari*); Guillet (1678) définit l'Anse : « un bras de mer qui, se jetant entre deux caps ou deux pointes de terre, y forme un ventre ou un enfoncement plus grand que celui que fait un Port, et moindre que celui que font la Baye et le golphe. » Cette définition, copiée par Aubin (1702), est mauvaise. L'Anse n'est pas un bras de mer; c'est une courbure du rivage, ayant par sa figure quelque rapport avec l'anse d'un panier ou celle d'un vase, et formant, dans les terres, un enfoncement dont l'ouverture n'est pas très-large. Pour cette raison, l'Anse présente un bon abri aux navires qui y peuvent mouiller. — V. Ance.

ANSERCULUS, lat. s. m. (Dimin. d'*Anser*, oie.) La petite oie, le col du cygne; ornement qui se trouvait quelquefois à la proue, quelquefois à la poupe des navires anciens. — V. Χηνίσκος, Cheniscus.


(Poupe d'un navire antique, ornée de l'*Anserculus*.)

ANSETTE, fr. s. f. (Rus. ЛикЪ Люферсъ (*Like
 lioufers*), Люферсъ на Ликътросъ (*Lioufers na like-trossé*); angl. *Cringle*.) Petite anse de corde attachée à un point de la ralingue d'une voile, pour y fixer une des branches de la bouline. On l'appelle généralement : Patte de bouline.

ANSIERA, ital. s. f. (Du vieux fr. *Hansière* [V.]) Haussière.

ANSPEC, fr. s. m. (De l'angl. *Hand-spike*. [V.]) (All. *Handspake*, holl. *Spaak*, *Hand-spaak*; dan. *Haandspage*; suéd. *Handspak*; esp. port. *Espeqne*; ital. *Manovella*; fr. anc. *Manuelle*; gr. vulg. Μανουέλα; gr. litt. Μόχλος ξύλινος; rus. Аншпугъ (*Annchpouke*), Гаputшпугъ (*Gannchpouke*); bas bret *Barren ar kanol*; basq. vulg. *Guindacha-barra*; lasc. *Anspic*; ar. côte N. d'Afr. *Spik*.) Levier de bois dont les artilleurs se servent pour remuer les canons, et que les matelots emploient quelquefois dans la manœuvre pour soulever des corps d'un poids considérable. — C'est à tort qu'on écrit Anspect; le *t* est contraire à l'étymologie. John de Imhorst (1844) est le seul auteur chez qui nous ayons trouvé la bonne orthographe de ce mot.

ANSPECT, fr. s. m. Mauvaise orthographe d'*Anspec*. (V.)

ANSPIC, lasc. s. (C'est l'angl. *Hand-spike*. [V.]) Anspec. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and hindoost. nav. Dict.* (1813), écrit : *Hanspeek*.

ANSWER (*To*), angl. v. (De l'angl-sax. *Andswarian*, répondre; *Swarian* ou *Swaran*, répondre; isl. *Svara*; dan. *Svare*.) (Proprement, Répondre.) Se Comporter bien à la mer. — *Answer* (*To*) *the helm* (Proprement, Répondre à la barre.) Gouverner bien, en parlant du navire qui obéit convenablement à l'impulsion donnée au gouvernail par la barre. — V. Helm.

ANSÄTTA VANTET, suéd. v. a. (*Sätta*, asseoir, mettre; de l'angl.-sax. *Sétan* [e], fixer.) Rider les haubans de hune. — V. Vant.

ANT AMBANI, madék. s. (*Ant*, préfixe de la localité; *Amban*, en bas.) Vent d'en bas, vent d'ouest.

ANT AMBONI, madék. s. (*Ambon*, en haut.) Vent d'en haut, vent d'est.

ANTAGALLA, esp. anc. s. f. (*Antagalla* est sans analogue dans la langue espagnole. Cet isolement nous porte à croire que c'est un mot emprunté par les marins et les voiliers de l'Espagne à une langue étrangère. Les composants d'*Antagalla* semblent être : *Ante*, gr. Ἀντί, exprimant l'idée d'opposition, et *Agallar* (ital.) ou *gallare*, *gallegiare*, nager, flotter sur l'eau; *stare a galla*, être sur l'eau. Le ris de la civadière étant fait pour diminuer la hauteur de cette voile, qui traînait sur l'eau quand la mer était un peu grosse, pouvait fort bien être nommé : « Opposé à l'action de flotter sur l'eau, de traîner dans la mer, *Antagalla*. » Observons toutefois que nulle part nous n'avons trouvé dans l'italien le mot *Antagalla*.) Ris du vent, dans la voile de civadière, qui avait deux bandes de ris faisant entre elles une croix de Saint-André. [V. *Civadière*]). — « Si navegando a la volina con la cebadera marcada, huviere alguna mar » (on a un peu de mer, la mer un peu grosse), « se mandarà tomar la Antagalla, ò Rizos de barlovento, para que la vela no vaya por debaxo del agua, evitando con esto, que la vela ò verga se rompa, y que el bauprès trabaja menos. » Fernandez, *Practica de maniobras* (1732), p. 21. — *Le Dicc. marit. españ.* (1831) veut que l'Antagalla ait été une bande de ris placé au bas de la voile latine et de la civadière; le texte de Fernandez que nous venons de rapporter est manifestement contraire à cette interprétation. Fernandez a dit, en effet : « Antagalla, o rizos de barlovento » Antagalla, ou ris du côté du vent. — V. Cabezada.

ANTAGALLAR, esp. v. a. (D'*Antagalla*. [V.]) Prendre un ris dans la civadière ou dans une voile latine.

ANTAINE, vieux fr. s. f. (Pour Antenne.) — « Si parlerons de cels qui devant Constantinople remestrent, qui moult bien firent leurs engins atorner, et lor Perrieres et les mangonials drecier par les nés et par les vissiers, » (sur les nefs et sur les huissiers) « et toz engins qui ont mestier à ville prandre, et les eschieles des Antaines des nés » (et les échelles faites avec les antennes des nefs), « qui estoient si haltes que n'ére merueille non. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Constant.* (1203), p. 93, édit. du Louvre. — V. Cavea, Ma.

ANTAKELN, all. v. a. (De *Takeln* [V.], et d'*An*, sur.) Garnir, Gréer. — V. Auftakeln.

ANTEMNA, lat. s. f. (Variante orthog. d'*Antenna*. [V.]) Antenne, vergue. — « Quotiens ventus increbuit, majorque est, quam expedit, Antemna submittitur, minus enim habet virium flatus ex humili. » Sénèque, *epist.* 77. — « Quamvis amplitudine Antemnarum singulæ arbores sufficiant, super eas tamen addi velorum alia vela, prætereaque alia in proris, alia in puppibus pandi. » Pline, liv. IX, préface. — V. Submittere.

1. ANTENA, bas bret. esp. anc. cat. ital. s. f. (Pour *Antenna*. [V.]) Antenne. — « Peciis novem de Antenis sanis et conve-

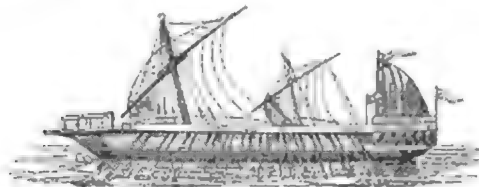
nientibus dicte navi, de prora, medio et velonis cum suis prolis... » Contrat d'affrétement pour la nef *le Paradis* (1268), publié, t. II, p. 388 de notre *Arch. nav.*—V. Calar, Entena, Eschar feyt, Soravento, Timonere.

2. ANTENA, tur. s. (De l'ital. *Antenna.* [V.]) Antenne, vergue. — V. Artèna, Sèrèn.

ANTENAL, bas lat. fr. provenç. s. m. (D'*Antenna.* [V.]) La longueur du côté de la voile triangulaire qui est attaché à l'antenne; la Têtière de la voile, et non l'antenne elle-même, comme l'ont dit par erreur les continuateurs de du Cange (*Glossarium*, 1733, t. 1er, col. 522.) — « Tessayrolum » (le terserol) » vult habere XLV goas » (ou 1215 pouces, qui font 101 pieds 3 pouc. — 32^m 88^c) « pro Antenal... » *Informationes civitatis Massiliæ de passagio transmarino* (XIIIe siècle), Ms. Saint-Germain, aujourd'hui inconnu. Dans les Figures de la première et de la seconde partie (*sic*) de la construction et du Mémoire des agrez d'une galère senzille (Ms. Bibl. de la Mar.), on lit le mot : Antenal écrit le long de la ralingue d'envergure de chacune des voiles triangulaires. La ralingue se nommait Antenal, aussi bien que le développement de la voile dans sa partie attachée à l'antenne. — V. Antenale, Bolume.

ANTENALE, ital. anc. s. m. (D'*Antenna.*) Antenal. — « Il sartiame, che và nelle vele, sono prima i gratilli, cioè quelle corde, che pigliano le due teste delle vele all' Antenale, e al carro. (V.) » Bart. Crescentio, *Nautica mediter.* (1607), p. 37. Dans ce passage il y a une confusion de termes que nous devons relever. Crescentio prend l'*Antenale*, qui est la longueur de la voile entre « le due teste, » pour « la punta della penna, » l'extrémité de la penne. — V. Antennale.

ANTENELLA, vén. s. f. (Diminut. d'*Antenna.* [V.]) Petite antenne ou antenne de l'arbre du milieu dans la galère subtile, alors que le mât principal était à l'avant, et le plus petit au milieu. Une galère que nous avons gravée, p. 292, t. 1er de notre *Arch. nav.*, et qui figure dans un tableau de Pietro Laurati (XVe siècle), existant au palais des *Uffizi* à Florence,



— nous la reproduisons ici, — montre cette disposition des mâts. C'était une tradition que nous pouvons faire remonter au XIIIe siècle, car les navires loués par les Génois au roi de France Louis IX, pour la croisade de 1270, avaient le mât de l'avant plus grand et plus fort que celui du milieu. (V. notre *Mémoire sur les navires de saint Louis*, p. 347, t. II, de notre *Arch. navale.*) Dans la *Fabbrica di galere*, Traité du XIVe ou du XVe siècle, publié, t. II, p. 6-30, de l'*Arch. nav.*, parmi les objets qui composent le grèement de la galère subtile ou légère, après « l'*arboro* ou arbre majeur, qui était long de 7 pas ½ ou de 37 pieds ½ (ce chiffre doit être fautif; pour une antenne de 65 pieds, le mât devait être long de 48 pieds environ, ou 9 pas ⅔), et son antenne longue de 13 pas ou 65 pieds, nous trouvons un « Arboro di mezo » et « une Antenella » dont la grandeur n'est pas donnée. Ailleurs l'Antenella est désignée sous le nom d' « Antenna per la mezzana, » Antenne pour l'arbre du milieu.

1. ANTENNA, lat. bas lat. ital. port. cat. vén. géno. corse, ar. côte N. d'Afr. s. f. (Peut-être du gr. Ἀντείνω, pour Ἀνατείνω, j'étends, je déploie [la voile] en avant.) Antenne, Vergue.

— « Cornua velatarum obvertimus Antennarum. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 549.

— « Antennis ad medium malum demissis. » (Les vergues amenées à mi-mât.) *Hirtius*, *Bell. Alex.*, chap. 45.

— « Malus ut Antennam fert vertice sic ego sum T. »
AUSONE.

(Le poëte désigne là l'antenne qui portait la voile carrée, ce que les marins français nomment essentiellement Vergue, réservant le mot Antenne pour nommer la pièce de bois qui porte la voile triangulaire ou à la latine.) — « Si forte contingeret quod arbor navis.... vel themo, vel themonaria, vel Antennæ, vel aliud simile rumperetur... » *Statuts de Marseille*, liv. IV, chap. 15.—« Item, 4 antennas abietis grossitudinis palmorum 6. » *Acte de nolis du* Saint-Nicolas, 7 avril 1268; Ms. Arch. des not. de Gênes; et t. II, p. 233 de J.-B. Richeri, *notæ ex foliat.* Ms. Bib. Civ. de Gênes. — « E vole la dita galea Antenna de passa 19... » *Fabbrica di galere*, traité vénitien du XIVe ou du XVe siècle, publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — « Antenna è quel legno di doi pezzi, che attrauersa l'arbore del vascello, al qual si lega la vela. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Le vele di queste due naui » (de Calicut) « sono di bombagio » (coton), « et portano al piede di dette vele vn'altra Antenna, et quella spingono fuori quando sono alla vela per pigliar piu vento, si che loro portano due Antenne, et noi ne portiamo vna sola. » *Itin. di Lod. Barthema;* ap. Ramus., t. 1er, p. 161 E. — V. Albore, Antemna, Antena, Botta di mare, Entena, Far il carro, Fiamma, Galeacea, Gionco, Helena, Lampazza, Matafione, Mattone, Orza d'avanti, Tarida, Vellonum.

2. 'ANTENNA (*Anndènna*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Antenna.*) Antenne, vergue. — V. Κεραία.

ANTENNA DE GABIA GRANDE, ar. côte N. d'Afr. s. f. Vergue du grand hunier.—V. Gabia.

ANTENNA DE GABIA PROUA, ar. côte N. d'Afr. s. f. Vergue du petit hunier.

ANTENNA DE KOUNTRA-MISAINA, ar. côte N. d'Afr. s. f. Vergue du perroquet de fougue.

ANTENNA DE PAPAFIGUE DE MAËSTRA, ar. côte N. d'Afr. s. f. Vergue du grand perroquet. —V. Maëstra, Papafigue.

ANTENNA DE PAPAFIGUE PROUA, ar. côte N. d'Afr. s. f. Vergue du petit perroquet.

'ANTENNA ΜΑΪΣΤΡΑΣ (*Andenna maïstra-s*), gr. mod s. f. (Maîtresse antenne, antenne de maistre.) Grande vergue. —V. 2. Ἀκάτιον.

'ANTENNA ΤΗΣ ΚΟΝΤΡΑΜΕΤΖΑΝΑ (*Andenna ti-s konntramedzana*), gr. vulg. s. f. Vergue de perroquet de fougue. — V. Κοντραμετζάνα.

'ANTENNA ΤΗΣ ΚΟΥΡΤΕΛΑΤΣΑΣ (*Andenna ti-s kourtélatsa-s*), gr. mod. s. f. Vergue de bonnette.—V. Κουρτελάτσα.

'ANTENNA ΤΗΣ ΤΖΙΒΑΔΑΣ (*Andenna ti-s Dzivada-s*), gr. mod. s. f. Vergue de civadière. — V. Τζιβάδα.

'ANTENNA ΤΟΥ ΒΕΛΒΕΡΗΣ (*Andenna tou velveri-s*), gr. mod. s. f. Vergue de perruche. — V. Βέλβερη.

'ANTENNA ΤΟΥ ΚΟΝΤΡΑΜΠΑΜΠΑΦΙΓΚΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ (*Andenna tou konntrababafigou mégalou*), gr. vulg. s. f. Vergue du grand cacatois.

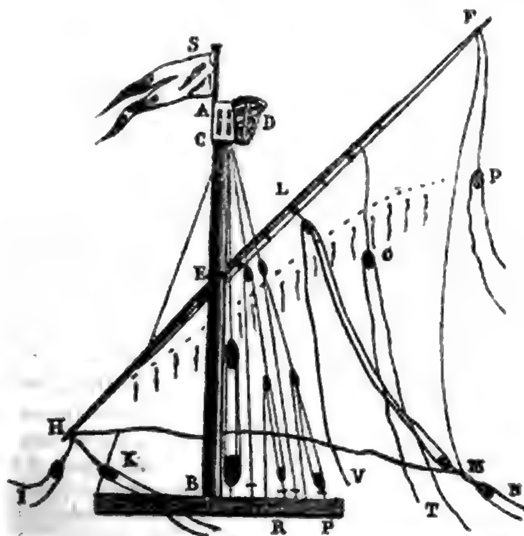
'ANTENNA ΤΟΥ ΜΙΚΡΟΥ ΚΟΝΤΡΑΜΠΑΜΠΑΦΙΓΚΟΥ (*Andenna tou mikrou konntrababafigou*), gr. mod. s. f. Vergue du petit cacatois.

ANTENNAL, vénit. anc.; **ANTENNALE**, ital. anc. s. m. (D'*Antenna* [V.]) Antenal, Têtière d'une voile. — « Antennale è quella parte della vela, che si attacca all' antenna. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Artimono longo in Antennal passa 15 (75 pieds vénitiens.) » *Fabbrica di galere*, traité vénitien du XIVe ou XVe siècle, publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — V. Antenale, Far il terzarolo.

'ANTENNAAI (*Andennali*), gr. vulg. s. m. pl. (D''Αντεννα. [V.]) Espars.

ANTENNAME, géno. s. m. (De l'ital. *Antennale.* [V.]) Antenal, Têtière d'une voile.

ANTENNE, fr. provenç. s. f. (D'*Antenna* [V.]) (Langued. *Enténe*; vieux fr. *Anthene*, *Antaine*, *Entene*, *Entenne*; grec anc. Ἱστοκεραία; gr. mod. Ἀντεννα, Κεραία; lat. *Antemna*, *Antenna*; bas lat. *Antenna*, *Anthena*; esp. *Antena*, *Entena*; vénit. *Antenna*; cat. *Antena*, *Anténna*, *Anthena*, *Entena*; ital. géno. cors. port. *Antenna*; malt. *Antinna*; ar. côte nord d'Afr. *Antenna*; rus. Райна (*Raïna*); illyr. dal. *Lañca* (Lantcha), *Lància* (Lantchina); serb. *Sèran* (*e*); tur. *Antèna*, *Artena*, *Sèrèn*; basq. litt. *Oncico vela zurruna*; mal. *Pabou-ouan*; hongr. *Vitorla-fa*, *Hajó vitorlàjà*.) Nom de la vergue sur laquelle est attachée, par son plus grand côté, nommé Antenal (V.), la voile triangulaire appelée : Voile latine, ou : A la latine. Deux pièces de bois, liées ensemble et jointes de telle sorte que le tiers de la longueur de chacune soit appuyé sur l'autre et le fortifie, composent l'Antenne. La plus grosse de ces pièces, celle qui, lorsque l'Antenne est à la tête du mât, s'incline vers l'avant, et va quelquefois jusque sur l'étrave, s'appelle le Car (V.); l'autre, qui s'élève en l'air au-dessus de la poupe, comme un panache, reçoit le nom de Penne. (V.) L'Antenne n'est pas suspendue par son milieu comme la vergue qui porte la voile carrée : le dormant de l'itague de sa drisse, quand cette itague est simple, ou, quand elle est double, la poulie par laquelle elle passe, se trouvent plus près de l'extrémité du Car que de celle de la penne. [V. à l'art. *Galère*, la Coupe gravée d'après Passebon, où les Antennes sont marquées : 33, 34, et 37, 38.]



(AB, l'arbre ou mât; HF, l'antenne; E, le racage et le point d'attache de l'itague; AC, le calcet de l'arbre; D, la gabie; AS, le bâton de la flamme.)

— « Quant le mareschal qui, toute la journée, ne s'estoit retrait de combattre, et qui tant y avoit fait d'armes que ce n'estoit merveilles, vit que ses eschelles ne pouvoient durer, tantost et vistement fit faire une grande et forte eschelle de deux Antennes de galées. » *Livre des faits de* J. Bouciquaut, 1re part., chap. 32, (1399, *Siége de Rive droict*, sur la mer Noire.) — V. Acourcier, Engin, Estouin, Reme.

ANTENNE DE MAISTRE, fr. prov. s. f. Antenne de la grande voile; Grande vergue.

ANTENNE DE TRINQUET, fr. prov. s. f. Antenne de la voile de trinquet; Vergue de misaine.

'ANTENNEΣ ΤΡΙΓΚΟΥ ΚΑΙ ΜΑΙΣΤΡΑΣ (*Andennès tringou kai maïstra-s*), gr. mod. s. f. (De l'it. *Antenna*, *Trinchetto* et *Maëstra.* [V.]) (Mot à mot, Antennes ou vergues de la misaine et de la grand'voile.) Basses vergues. — V. Κεραίαι Ἀκατίων.

ANTENOLLE, fr. s. f. (Du vénit. *Antenella.* [V.]) Russe Маленькая Райна [*Malennkaïa raïna.*]) Petite antenne dont se servent les bâtiments latins pendant le mauvais temps.

ANTENЂ (*Antène*), val. s. f. (Du lat. *Antenna.* [V.]) Antenne, vergue.

ANTER ALC'HOUEZ (prononciat. : *an'ter-alouesse*), bas bret. s. f. (D'*Anter* ou *Hanter*, moitié, demi, et d'*Alc'houez*, clef.) Demi-clef.

'ANTHPETEΩ, gr. anc. et mod. v. a. Ramer en sens contraire, Scier. — V. l'art. suivant.

'ANTHPETHΣ, gr. anc. s. m. (D''Αντί, et d''Ερέτης. [V.]) Rameur opposé, ou correspondant à un autre. V. Thucydide, liv. III, cité par Laz. Baïf, p. 143, *De re navali*.

ANTHENA, bas lat. catal. anc. s. f. (Mauvaise orthographe d'*Antenna*, [V.] où l'*h* est contraire à l'étymologie.) — V. Anthenna, Galiota, 2 Lembus, Ruxo.

ANTHENE, fr. s. f. (Orthogr. anc. et mauvaise du mot : Antenne.) — « ... Le corps de leurs galleres prest et suffisant pour faire voyages auec leurs arbres, Anthenes et pallamente. » *Ordonn. de Henry II* [15 mars 1548], sur les galères; Fontanon, t IV, p. 665. — V. Enjundre.

ANTHENNA, bas lat. s. f. (Mauvaise orthogr. d'*Antenna.* [V.]) — « ... Et sufficienter (garnitam) omnibus suis corredis, velis, amplustris, Anthennis, arboribus,... etc. » *Convention passée pour le nolis de cinq galères* (1335); document publié, p. 326, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Anthena.

ANTHUN (Das land), all. v. — V. Das land anthun.

ANTICAMERA, ital. s. f. (De *Camera*, chambre, et d'*Anti*, devant.) (Chambre placée en avant de la chambre principale.) Clavecin.

ANTICAMIA, géno. s. f. (De *Camia*, corruption de l'ital. *Camera*; et d'*Anti*, devant.) Clavecin.

ANTICAMRA, malt. s. f. (De l'ital. *Anticamera.* [V.]) Clavecin.

ANTICUORE DI POPPA, ital. s. m. (*Anticuore* n'a point ici la signification de : Mal de cœur, qu'il a dans la langue vulgaire; composé d'*anti*, devant, et de *cuore*, cœur, dans le sens de Milieu, il désigne une pièce de bois placée devant l'angle dans lequel se réunissent la quille et l'étambot, et faite pour consolider cet angle.) Courbe d'Étambot.

ANTIMANA, vénit. s. f. fig. (Du gr. Ἀντιμαίνομαι, je suis furieux contre.) Ressac.

ANTIMONUS, bas lat. s. m. Pour *Artimonus.* (V.) — « ... Quam navem » (*le Saint-Esprit*) « promettimus habere paratam cum Antimono » (*sic; lapsus calami* du notaire)

« novo in proda et vellonis 2 novis in proda... et cum tagiis et omnibus aliis sarciis pro arboribus... de quibus agummibus 5 sint madefacte, 10 sint usate, et 14 sint nove... » *Acte de nolis* du 29 juill. 1269; *Liber Bartol. de Fornariis*, an. 1263; Quartum quinternum; Ms. Arch. des not. de Gênes.

'ANTINAYAPXOΣ (*Anndinavarchos* [*kos-se*]), gr. litt. mod. s. m. (De Ναύαρχος [V.], et Ἀντί, à la place de...) Vice-amiral.

ANTINNA, malt. s. f. (De l'ital. *Antenna*. [V.]) Antenne, Vergue.

'ANTIΠPOΞENOΣ (*Antiproxéno-s*), gr. mod. s. m. (De Πρόξενος [V.] et Ἀντί, au lieu de...) Vice-consul.

'ANTIΠPΩPOΣ 'IΣTAMAI, gr. anc. v. Être placé la proue en avant; faire front à l'ennemi. Les Latins disaient : « In frontem dirigere. » Les navires qui allaient ainsi, présentant leurs proues, leurs éperons, étaient dans l'ordre ordinaire de bataille, soit qu'ils dussent combattre sur une ligne de front, en demi-lune, ou dans l'ordre qui avait la figure d'un coin. Polyb., *Hist.*, liv. I.

'ANTΛEIA, gr. anc. s. f. (D'Ἄντλος. [V.]) Action de pomper, d'étancher l'eau d'un navire.

'ANTΛEΩ, gr. anc. v. a. Étancher l'eau d'un navire; pomper.

'ANTΛHTHPION, gr. anc. s. n. Pompe, Écope.

'ANTΛHTHΣ, gr. anc. s. m. Celui qui pompe, celui qui vide une embarcation avec une écope, un seau ou tout autre vase.

1. **'ANTΛIA**, gr. anc. et mod. s. f. Sentine, fond de la cale. — « Λέγεται καὶ γαῦλος ἡ Ἀντλία. » Eustathe, *Odys.* μ. — V. Ἄντλος, Σεντίνα.

2. **'ANTΛIA**, gr. mod. s. f. Seau.

ANTLIA, lat. s. f. (Du gr. Ἀντλία. [V.]) Pompe ou Écope à épuiser l'eau du fond du navire. — « Curta laboratas Antlia tollit aquas. » Martial, liv. IX.

'ANTΛION, gr. anc. s. n. Vase à l'aide duquel on vide la cale d'une barque, la sentine d'un navire, pompe, écope ou seau.

'ANTΛON, gr. anc. s. n. Eau que reçoit la sentine.

'ANTΛOΣ, gr. anc. s. m. Eau que reçoit la sentine; la sentine elle-même. Poétiquement : l'Eau de la mer, et, par extension : la Mer.

ANTOIT, fr. s. m. (Étymol. inconn.) (Russe Рымъ [*Rime*]). Romme définit l'Antoit, une « barre de fer de peu de longueur, dont une extrémité est pointue, et dont l'autre bout est coudé à angles droits. Les charpentiers, qui seuls font usage de cet instrument dans la construction des vaisseaux, fichent horizontalement ces Antoits dans les couples, afin qu'ils puissent servir à soutenir et à fixer, dans la place qui leur est assignée, les bordages ou les planches dont on recouvre ces couples. Mettre une pièce sur les Antoits, c'est la présenter à la place où elle doit être établie. » — L'instrument nommé Antoit était en usage au XVIIe siècle, comme on le voit par le *Diction.* de Desroches (1687).

ANTOLLA, bas lat. géno. anc. s. f. Le poste des arbalétriers. — « Ad postam sive ad Antollam. » (V. Quarta.) — Nous n'avons jamais vu *Antolla* que dans le statut génois du 24 sept. 1330; peut-être qu'*Antolla* est une faute de copiste que nous ne saurions corriger; peut-être est-ce une transformation génoise du catalan : *en taula*, sur la planche, sur l'arbalestrière. — V. 3. Taula.

ANTSERAN, madék. s. (D'*An*, le, et de *Tsira* ou *Sira*, Sel. L'endroit où la mer dépose son sel.) Bord, Côte, Plage, Rivage.

ANTUGLIARE, ital. v. a. Peu usité. Épisser. — V. Impiombare.

'ANYΞE (*Anyxé*), gr. litt. mod. s. f. (D'Ἀ priv. et de Νύξ, Nuit, obscurité.) Éclaircie. — V. Ξεκαθάρισις.

ANZIGNANA, madék. s. L'Est. — V. Adsignan.

ANZOLO, vénit. anc. s. m. (Conformation vénitienne de l'italien *Ancholo*, diminut. d'*Ancho*. [V.]) Anqui. — Dans les différentes nomenclatures données par la *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.*, l'*Anzolo* figure quatre fois. C'est dans la nomenclature relative à la *nave latina* (la nef gréée à la latine) que l'*Anzolo* est mentionné avec le plus de détails : « Anzolo de mezzo » (Anqui de l'arbre du milieu); « la sua choronella passa 3 ½ el passo lib. 2. El menal del dito 2 ½ volta quanto l'arboro, da la choverta in su; serà passa 28, el passo, lib. 2. »

АНШПУГЪ (*Anchpougg*, *n* sonne comme si le mot était écrit : *ane-chepougg*), russe. s. m. Du holl. *Handspaak*, ou de l'angl. *Hand spike.*) Anspec. — V. Ганшпугъ.

'AΞAPTIA (*Axartia*), gr. mod. s. f. (D'Ἐξ-Ἀρτίζω, j'équipe.) Agrès, Manœuvres, Gréement, Cordages, Garniture d'un mât. — V. Ἀρματόσια, Ἐξοπλισμός, Ὅπλον, Σχοινί.

'AΞINH, gr. anc. s. f. (? D'Ἄγνυμι, Rompre, Casser.) Hache. — V. Μπαλτάς, Σκεπάρνι.

'AΞIΩMATIKOΣ (*Axiomatiko-s*), grec litt. mod. s. m. (D'Ἀξίωμα, grade, dignité. Rad. Ἄξιος, digne.) Officier. — Ἀξιωματικὸς τοῦ ναυτικοῦ (*Axiomatiko-s tou naftikou*), Officier de marine. — Ἀξιωματικὸς τῆς φυλακῆς (*Axiomatiko-s ti-s filaki-s*), Officier de garde, Officier de quart.

'AΞΩN, gr. anc. et mod. s. n. Essieu.

AO LARGO, port. loc. adv. Au large.

AO LUME DE AGOA, port. loc. adv. — V. Lume.

AŒNA, géno. s. f. (De l'ital. *Arena*. [V.]) Sable.

AOD, bas bret. s. m. Bord, Rivage, Plage. — Plur. *Ao-tou*, *Ao-chou*. — *War ann aod ens eûz gavet*, je l'ai trouvé sur le rivage. — On dit aussi : *Aor* et *Aot*. — V. Bort er môr.

1. **AOU**, tonga. s. Nuage.

2. **AOU**, taïti. s. (Ce mot a une étroite parenté avec *Fao*, du dialecte de Tonga, et *Wao* du dialecte de la Nouvel.-Zél.) Cheville, Clou. — V. Titi.

AOUAK, mal. s. Équipage. — V. Anak.

AOUAKH'A CHKOF, ar. côt. N. d'Afr. s. Gaillard d'avant. — V. Chkof.

APA, suéd. s. f. (Proprement : Singe.) Foc d'artimon. — Röding écrit mal à propos *Apan*. Nous adoptons le nominatif donné par Weste.

APACIBLE, esp. adj. (Du lat. *Pacare* [rad. *Pacis*, génit. de *Pax*, Paix], calmer.) Mer facile, jolie; mer. — V. Aguacero.

APAGAPENOLE, esp. s. m. (D'*Apagar* [V.] et de *Penol*. [V.]) Cargue-bouline. — « Para cargar una Vela Mayor con poco viento, se arria la escota, halando por el palanquin, y luego que el paño de sotavento este un poco cargado, se larga la mura, y volina, carpando à un tiempo, y con promptitud por los palanquines, brioles y Apagapenoles, hasto que todos lleguen à besar, sin haver necessidad de andar con las bra-

zas. » Fernandez, *Practica di maniobras.* (1732). — V. Amurar.

APAGAR, esp. port. v. a. (? Du gr. Ἀπάγχω, j'étrangle.) Serrer une voile. — *Apagar un bolso*, serrer le *Bolso* (V.); Étouffer une voile dont une certaine partie est gonflée par le vent.

APAN-FALL, suéd. s. (D'*Apa* [V.], et de *Fall.* [V.]) Drisse du foc d'artimon. — V. Aben-fall.

АПАНЕРЬ (*Apanère*), russe, s. (Ce mot, qui nous est donné par le *Dict. de mar.* d'Alex. Chichkoff [1795] et par celui d'Alex. Boutakoff [1837], p. 13, ne se lit ni dans le *Dict. russe-fr.-all.* de J. Heim [1805], ni dans le *Dict. russe-fr.* de Reiff [1835]. Il nous paraît composé du grec Ἀπό, du fond de..., hors de.., et d'Ἀνέρπειν, monter.) A pic. — Le russe vulgaire dit : Отвѣсно (*Otvisno*), verticalement, perpendiculairement.

APANHAR, port. anc. v. a. (Proprement : Saisir, empoigner. De *Punho*, poing?) Saisir, enlever, lever. — « Alli fezerom Apanhar suas ancoras » (lever ses ancres) « e alevantar suas vellas » (hisser ses voiles), « e seguir viagem de Cepta...» *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 33. — *Apanhar* a aussi le sens d'accrocher un navire avec les grapins d'abordage. — V. Aferrar.

ἈΠΑΝΤΩ (*Apanndô*), gr. vulg. v. a. (Du gr. anc. Ἀπαντάω; rad. Ἀπό, du côté de... Ἀντάω, je vais au-devant.) Rencontrer.

APARACHE, bas bret. s. m. (Du français :) Apparaux.

APARAMENTA, bas lat. s. n. plur. (Pour *Apparatus.* [V.]) Agrès. On trouve souvent dans le *Recueil* de Rymer : *Aparamenta* au lieu d'*Apparatus*.

APARAUX, anc. orth. du mot *Apparaux*. Se trouve dans le *Dict. de marine* d'Aubin (Amsterd., 1702). Cette orthographe, sur laquelle l'autre a justement prévalu, est conforme à celle du mot bas latin : *Aparamenta* (V.), et des mots espagnols : *Aparar, Aparejar, Aparejo*, etc. — V. *Appareiller*.

APARECHIARE, ou, conformément à l'orthographe moderne, *Aparecchiare*, ital. v. a. (Du lat. *Apparare.*) Préparer, Équiper, Armer. — « E fexe » (le doge Pierre Polani, en 1124) « prestamente Aparechiare una bella armada che fo XL galie et xiiij grande nave molto ben armade et Aparechiade. » *Cron. de Venexia;* Ms. in-fol. du XVI[e] siècle, p. 13; Bibl. de Saint-Marc. — V. Apparechiare.

APAREJAMIENTO, esp. anc. s. m. (D'*Aparejar.* [V.]) Gréement. — « ..... Todos Aparejamientos, que les sson menester : assi como de uelas, et de masteles, e de cuerdas, e de entenas, e de ancoras, et de remos, e de todas las otras cosas que pertenesçẽ en los navios... » *Las partidas*, partid. v, tit. 9, ley 1. — Manque au *Diccion. marit. españ.* (1832). — V. 2. Aparejo.

APAREJAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *Apparare*, préparer.) Armer, Gréer, Munir. — « Quando las galeras fueron Aparejadas et guarnidas de lo que les era menester.... » *Cron.* de D. Pero Niño, p. 52. — V. Dar lado.

APAREJITO DEL RACCAMENTO, esp. s. m. Palan de racage. — V. Raccamento.

1. APAREJO, esp. s. m. Dans le sens de : Matériaux propres à la construction, bois de charpente. — « Y por hallar Aparejo, se hizo un vergantin con que fue à descubrir el maeste de campo Pedro de Ortega, accompañado de deciocho soldados, doce marineros, y el piloto mayor Hernan Gallego. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693. La *Relacion breve del viage d'Alvar de Mendaña* ne donne à Ortega que vingt-neuf compagnons, au lieu de trente et un. — V. Vergantin.

2. APAREJO, esp. s. m. (D'*Aparejar.* [V.]) Agrès et Apparaux, Gréement. — « Flotta o armada faziendo el rey, para guerrear los enemigos, ssobre mar, dando el, los nauios, con todos ssus Aparejos, et las armas, etc. » *Partida* II, tit. XXVII, ley 29. — «...Y estar los marineros sobre los Aparejos » (dans le gréement). Fol. 3, *Lo Succido a la armada de S. Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — V. Aparejamiento, Boza de la verga de gabia, Gajeta

APAREJO DE TROCEO, esp. s. m. Palan et drosse de racage. — V. Troceo.

APAREJO REAL, esp. s. m. (Palan royal ou Le premier des palans.) Caliorne.

APAREJUELO, esp. s. m. (Diminutif d'*Aparejo.* [V.]) Petit palan, Palanquin. — « Quando el viento es fresco, y que no se pueden cazar las gavias à manos, se executarà dandole un Aparejuelo al escotin, de los que debe haver promptos al pie de los abitones, donde se amarran los escotines, ò en la popa de la Lancha, para estas, y otras faènas semejantes, teniendo tambien cuidado de dar sebo a los escotines, para poderlas cazar, y cargar con facilidad. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Séville, 1732), p. 11.

APARELACHE, *l* mouil., bas bret. s. m. (Du fr. :) Appareillage.

APARELHAR, port. v. a. (Du lat. *Apparare*, préparer.) Appareiller, mettre sous voile; Mettre en état de naviguer; Armer, gréer, garnir. — « Aparelhonsse trigosamente hũa caravella por veer que podya seer aquello, et fazendo vella contra elle, porque o vento era de sobre a terra, nom pode ir fora tanto como quisero. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 171. — « E tanto que a luz pareceo, Affonso Gonzalvez fer Aparelhar » (armer) « seu batel, noqual se metro com algũa gente. . . » *Ib.*, p. 63. — « . . . Aparelhar as náos de mastos, vergas e enxarceas, porque de tudo tinham muita necessidade. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 23.

APARELHO, port. s. m. Palan.

APARELHO DO TURCO, esp. anc. s. m. (Proprement : le palan du Turc, ainsi nommé parce que le bossoir avait sa tête façonnée en tête de More ou de Turc.) Capon.

APARELHOS, port. s. m. pl. Les manœuvres d'un navire, ses agrès, son gréement; le gréement d'un mât, d'une vergue, etc.; Apparaux.

APARELI, *l* mouil., *i* sonnant comme *ie* doux, bas bret. v. a. (Du français :) Appareiller. — *Apareli* n'a aucun analogue dans le breton, qui dit *Gwelia* pour : Faire voile, Mettre à la voile; *Darevi* ou *Kempenni*, pour : Préparer, Apprêter.

ἈΠΑΡΚΤΙΑΣ, gr. anc. s. m. (D'Ἀπό, du côté de, et d'Ἄρκτος, ourse, nord.) Vent du nord.

APARLIÉ, vieux fr. part. Probablement pour : *Apareillé, Appareillé* — « Ils perdirent bien deux cents hommes des mieux Aparliez » (des mieux armés, ou des meilleurs) « qui y fussent. » *Conq. des Canaries*, par J. de Bethencourt (1402), chap. 2.

APAROILLER, vieux fr. v. a. Appareiller, préparer, armer. — « Luis fist Aparoiller quatorze nés... et quant les nés furent Aparoillés... » *Voy. de Marc Pol*, chap. 19.

APÉLI, *li* sonnant comme *lie* doux, bas bret. v. n. (Du fr. :) Appeler. Être dirigé, en parlant d'un cordage tendu.

APELIOTES, lat. s. m. (Transcript. du grec Ἀπηλιώτης.

[V.]) Vent d'est. — « Ab oriente æquinoctiali subsolanus, ab oriente brumali Vulturnus : illum Apelioten, hunc Eurum Græci appellant. » Pline, liv. II, chap. 47.

APERCEBER, port. v. a. (Du lat. *ad percipere*, recueillir.) Approvisionner, Munir, Armer. — « Muitas náos no porto bem Apercebidas de gente et artelharia... » *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 28.

APERIRE, lat. v. a. (Ouvrir.) S'ouvrir, être large, en parlant d'un navire. — « Item, Aperiat in illo loco parmi viginti et quarta. (Item, qu'elle s'ouvre [la galère], qu'elle soit large audit endroit [c'est-à-dire, *in medio*, à la maîtresse latte ou au maître bau] de 24 palmes [18 pieds—5m 84c]). » Mesures des galères subtiles qui faisaient les voyages de Gênes, en Grèce, en Syrie, etc. *Stat. gén.* du 22 janvier 1333, p. 15 de l'*Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. dépôt de la Mar. — « Item, in bocha Aperiat palmos viginti et quarta. » *Stat. gén.* du 16 septembre 1344, p. 246 dudit Ms.; et même page, *Stat.* du 3 novembre 1344 : « Quod Aperiatur in bocha parmi 20 et quarti emendavit quod Aperiant parmos 20 $\frac{1}{2}$. »

APERTA NAVIS, lat. s. f. (D'*Aperire.*) Navire ouvert, c'est-à-dire : non ponté. — « Magno impetu quatuor ad eam constratæ naves, et Apertæ complures contenderunt. » Hirtius. — « Livius una et octuaginta rostratis navibus, multis præterea minoribus, quæ aut Apertæ rostratæ, aut sine rostris speculatoriæ erant, Delum trajecit. » Tite-Live, liv. XXXVI, chap. 42. — Ce passage nous apprend que, dans la famille des *naves longæ*, il y en avait de petites, propres au combat, non pontées, et, malgré leur taille, armées de l'éperon. On pourrait assimiler ces *apertæ rostratæ* aux brigantins et aux frégates des XVe et XVIe siècles.

APERTO, TA, ital. adj. (Du lat. *Apertus.*) Ouvert, en parlant d'un vieux navire dont les bordages sont mal joints, ou d'un bâtiment qui, ayant fatigué beaucoup dans un gros temps, fait beaucoup d'eau. — Pris substantivement, *Aperto* désigne l'entrée d'un port, d'une baie, ce que nos marins français appellent l'Ouvert. — *All' aperto*, adv., à l'ouvert. — *Essere all' aperto di un porto, del mare*, être à l'ouvert d'un port, d'une mer.

APERTUM MARE, lat. s. n. (Mer ouverte.) La pleine mer, le large. Le *Dict.* de Facciolati dit : « Aperto mari navigare, » et il attribue cette expression à Pline, qui, selon l'auteur de ce lexique, l'aurait employée liv. II, chap. 46. Nous avons inutilement cherché le passage mentionné, chap. 46; nous ne l'y avons pas trouvé, non plus qu'aux chapitres qui avoisinent celui-là.

APERTURA DI CARCESE, corse, s. f. (D'*Aperire*, ouvrir, *Apertura*, ouverture.) Mortaise ou Clan pratiqué dans la tête du mât, dans le calcet, pour la poulie de drisse. — V. Carcese.

APFLOD, angl.-sax. s. (*Ap*, en haut; *Flod*, flux.) Débordement de la mer, Grande marée.

ἈΠΗΛΙΩΤΗΣ (*Apélioti-s*), ou *Apiliotis-s*, selon la prononciation des Grecs mod.) s. m. (D'Ἀπό, du côté de, et d'Ἥλιος, soleil.) (Vent qui vient du côté de l'orient.) Vent d'est. (Tour des vents à Athènes.)

APHALESSE, orthogr. grossière d'*Affalés*. — « Les galères eurent ordre de remorquer ces vaisseaux, qui estoient a phalesse (*sic*) à la coste. » *Relation de la bataille de Malaga* (24 août 1704); Arch. de la Mar.; dossier du Comte de Toulouse.

APHRACTA NAVIS, APHRACTUS, lat. (Du gr. Ἄφρακτος. [V.]) Navire non ponté. — « Navigamus sine timore et sine nausea : sed tardius propter Aphractorum imbecillitatem... » *Cicéron à Atticus*, liv. V, lettre 13. (Cette faiblesse des Aphractes, Cicéron l'explique lorsqu'il dit, dans une autre lettre : « Nihil quod minus fluctum ferre possit. ») — « Nos Rhodiorum Aphractis, ceterisque longis navibus tranquillitatem auspicaturi eramus. » *Cicer. à Att.*, liv. VI, lett. 8. — « Recordor enim, æstate cum illo Rhodiorum Ἀφράκτῳ navigans, quam fuerim sollicitus. Quid duro tempore anni actuariolo fore censes. » Id., liv. X, lett. 14. — « Aphracta Rhodiorum, et dicrotum Mitylæneorum, et aliud catascopium. » *Cicer.*, 5e *Verrine*.

APICATUA (*Costa*), basq. vulg. adj. (De l'esp. *A pique*, ou du fr. *A pic.*) Côte accore, à pic.

1. APIQUER, fr. v. a. (D'*A pic.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἀνοθόνω; gr. vulg. Τσίγουγνω τὴν ἀντένα; ital. *Ammantigliare*; géno. *Amantiggiâ*; malt. *Timmantiglia*; esp. *Amantillar*, *Embicar*; port. *Aprumar*; angl. *Rop* (*to*), *Peek* (*to*) *up a yard*; all. *Toppen*; dan. *Kaie*, *Optoppe*, *Toppe op*; suéd. *Toppa*; bas bret. *Apiqui*; ar. côte N. d'Afr. *Mintillia*; russ. Омонишь [*Otonite*].) Donner à une vergue une position telle qu'elle soit à peu près parallèle au mât qui la porte, c'est-à-dire qu'elle soit à peu près verticale. On Apique une vergue en la relevant par une de ses extrémités, au moyen de la corde appelée : Balancine.

2. APIQUER, fr. v. n. Lorsque le navire est à pic sur son ancre, on dit que le câble Apique, c'est-à-dire qu'il prend la position verticale relativement à l'ancre et au navire.

APIQUI, *i* sonnant comme *ie* doux, bas bret. v. a. Apiquer. — *Sounna* est le verbe celto-breton qu'a remplacé cet *Apiqui* ou *apiki*, corrompu du français : *Apiquer*.

APLAITRER, APLESTER, APLESTRER, fr. anc. v. a. Variantes orthographiques d'un mot usité au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, et qui semble avoir été fait d'A privatif et de Πλέκω, se plier. Aplaiter, ou Aplestrer, signifiait en effet, selon le père Fournier (1643), Desroches (1687) et Aubin (1702) : « Déployer les voiles et les étendre pour partir. »

APLAUSTRUM, bas lat. s. n. Pour *Aplustre*. (V.)

ἌΠΛΕΣ (*Aplès*), gr. vulg. s. (Rad. incon.) Nom des palans à l'aide desquels on gouverne l'extrémité supérieure de la grande antenne ou livarde de la Σαχουλέβα (V.); ce sont de véritables Palans de garde.

1. APLUSTRE, lat. s. n. (Probablement du gr. Ἄφλαστον, [V.], quoique Festus le rapporte au lat. *Amplius.*) Ornement extérieur des navires antiques. Il était fait de planches façonnées, ornées, et surmontait la poupe comme un panache. On voit l'Aplustre sur la plupart des navires à rames qui figuraient dans la décoration des maisons de Pompéia et d'Herculanum, et sur un grand nombre de médailles. — « Aplustria, navium sunt ornamenta, quæ, quia erant Amplius quam essent necessaria usu, etiam Amplustria dicebantur. » Festus. — Un ancien interprète de Juvénal a dit : « *Aplustre*, tabulatum ad decorandum superficiem navis adpositum, alii dicunt rostra navis, ornamentum puppis. » — Les vers suivants du troisième livre de Lucain semblent prouver que l'Aplustre était en bois :

« Invenit arma furor : rerum contorsit in hostem
Alter : at hi totum validis Aplustre lacertis;
Avulsasque rotant excusso remige sedes. »

— Saumaise se trompa lorsqu'il crut devoir avancer que les *Aplustria* étaient des Banderoles, des flammes. Aucun des textes que nous avons connus ne nous paraît pouvoir

autoriser une pareille interprétation, adoptée par les auteurs de dictionnaires latins. Les banderoles étaient appelées *Tæniæ* (V. *Tænia*); ce n'était pas à l'Aplustre qu'elles étaient attachées, mais à un petit bâton ou mât, nommé Στηλίδα (V.) par les Grecs. — V. Amplustrum, Gubernum.

2. **APLUSTRE**, bas lat. s. n. (Variante d'*Amplustre*, *Amplustrum*. [V.]) Gouvernail. — « Hic tuas laudes modificato celeumate, simul inter transtra remiges, gubernatores inter Aplustria canent. » Sidonius Apollinaris, lettre 12, livre VIII. — Billardon Sauvigny (*Œuvres* de E. Sollius Sidonius Apollinaris [1792], p. 42, t. II), ne comprit point ce passage, qu'il crut devoir traduire ainsi : « Les pilotes en haut des mâts attacheront des flambeaux allumés; les rameurs assis sur leurs bancs chanteront en chœur vos louanges. » Il n'est question de flambeaux ni de mâts dans la lettre de Sidonius à Frigetius; *Aplustre* n'a jamais signifié mât ou flambeau. L'évêque de Clermont dit à son ami, qu'il engage à quitter Bazas pour venir à Bordeaux : « (A bord de la barque avec laquelle tu descendras la Garonne), les matelots sur leurs bancs, les patrons à leurs gouvernails, chanteront tes louanges dans un chant rhythmé (ou dans des vers harmonieusement cadencés). »

'ΑΠΛΩΝΩ ΤΟΝ ΙΣΤΟΝ, *Aplônô to-n isto-n.*) gr. litt. mod. v. a. (Du gr. anc. Ἁπλόω, déployer; rad. Ἁπλόος, simple.) Border une voile. — V. Κατσάρω, Καλάρω.

'ΑΠΟΒΑΘΡΑ, gr. anc. s. f. (D'Ἀποβαίνω. [V.]) Planche d'embarquement ou de débarquement. Schol. de Thucyd., liv. IV. — V. Ἐπιβάθρα, Κλίμαξ, Σκάλα.

'ΑΠΟΒΑΙΝΩ, gr. anc. v. a. (D'Ἀπό, hors de, et Βαίνω, je vais, je marche.) Débarquer. Thucyd., liv. IV.

'ΑΠΟΒΙΒΑΖΩ (*Apovivazô*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Βιβάζω, je vais, Ἀπό, dehors.) Débarquer. — V. Ξεμπαρκάρω.

'ΑΠΟΒΙΒΑΣΙΣ (*Apovivassis-s*), gr. litt. mod. s. f. (De Ἀποβιβάζω. [V.]). Débarquement, Descente. — V. Ξεμπαρκάρισμα.

'ΑΠΟΓΑΙΟΝ, gr. mod. s. n. — V. Ἀπόγειον.

'ΑΠΟΓΕΙΑ, gr. anc. s. f. (D'Ἀπό, de, et de Γαῖα, terre.) Brise de terre, vent qui souffle du côté de la terre. — V. Ἀέρας τῆς στερεᾶς.

'ΑΠΟΓΕΙΟΝ (*Apoghio-n*), gr. anc. et mod. s. n. (D'Ἀπό, de, et de Γαῖα, terre.) Amarre à terre. Amarre que l'on tendait du navire à terre, où on l'attachait à un piquet, à une boucle, à un rocher placé sur le rivage, ou sur un quai. (Pollux.) — Les Grecs modernes ont donné ce nom à l'Aussière, et en ont fait le synonyme de Παλαμάρι (V.), Ντόνος (V.), Ἐπίγειον (V.), Δακτύλιος (V.), Λαντσάνα (V.), Παλαμάρι (V.), et Σπαλτσίνα. (V.)

'ΑΠΟΘΗΚΑΡΙΟΣ (*Apothikario-s*), gr. litt. mod. s. m. Cambusier. — V. Δεσπενζιέρι.

'ΑΠΟΘΗΚΗ (*Apothiki*), gr. litt. mod. s. f. (Proprement : Magasin, boutique.) Cambuse. — V. Δεσπένζα.

APOGÆUS (*ventus*), lat. adj. (Du gr. Ἀπογεία. [V.]) Vent de terre. — « Videmus, ventos, quos vocunt altanos, e terra consurgere : qui quidem cum e mari redeunt, tropæi vocantur; si pergunt, Apogæi. » Pline, liv. II, chap. 43.

APOGE! fr. impér. (De l'ital. *Apoggia*. [V.]) Laisse arriver! Arrive! — Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 20.

APOGGIA, ital. anc. adv. (De *Poggia*.) A poge, sous le vent. — « Chamasi A poggia quando la poppa della galea si volge verso dove viene il vento, acciò la vele vadino più piene ò gonfie. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 137.

'ΑΠΟΚΡΙΝΟΜΑΙ, gr. anc. et mod. v. (De Κρίνω, et d'Ἀπό.) Répondre.

'ΑΠΟΜΑΚΡΥΝΩ, gr. litt. mod. v. a. (Μακρύνω, de Μακρός, long.) Allonger, éloigner; Alarguer, déborder, défier.

APOORPOK ou **APŌPOK**, selon Fabricius, groënl. v. a. Aborder la terre, Toucher au port, Arriver.

'ΑΠΟΠΕΙΡΑ, gr. anc. s. f. (D'Ἀπό, pour, et de Πεῖρα, essai.) Exercice que l'on faisait faire aux navires; Manœuvres et essais de navires; Appien, *Mithridate*. — Quelquefois l'Ἀπόπειρα était un jeu naval, une régate, et des couronnes étaient décernées aux vainqueurs. Arrien, liv. VII.

'ΑΠΟΠΛΕΥΣΙΣ (*Apopleussis-s*), gr. litt. mod. s. (D'Ἀποπλέω. [V.]) Appareillage. — V. Σαρπαρίσμα.

'ΑΠΟΠΛΕΩ, gr. anc. et gr. litt. mod. v. a. (D'Ἀπό, hors de, et de Πλέω. [V.]) S'éloigner par mer; Partir, Mettre à la voile, Sortir, Appareiller. — V. Σάρπαρω.

APORTAR, port. anc. v. a. (De *Porto*. [V.]) Venir au port, Aborder, Atterrir. — « Hum d'estes passos hi onde Thomé Pires foi Aportar. » Barros, *Decad.* III, 6, 1. — V. Plancha.

'ΑΠΟΣΑΛΕΥΩ, gr. anc. (D'Ἀπό, hors de, et de Σαλεύω, je suis ballotté sur la mer.) v. Mouiller, être à l'ancre au large ou sur une rade. — « Ἐπ' ἀγκυρῶν πρόσω τῆς χώρας ἀποσαλεύων περιέμεν, Mouillant sur leurs ancres devant ce lieu, ils y restèrent. » Plutarq., *Pompée*. — V. Ἄγκυραν χαλάν, Ἀγκυροβολέω, Ἐλλιμενίζω, Φουντάρω.

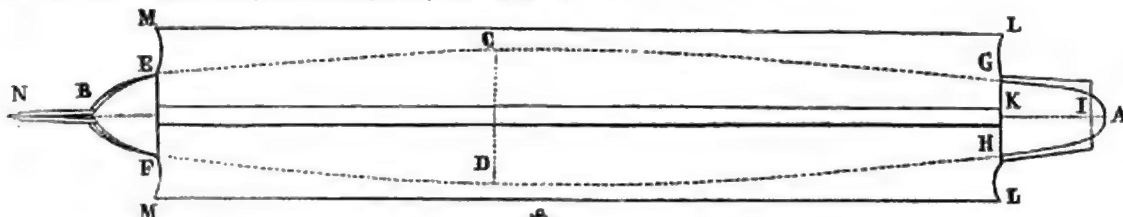
APOSTASA, bas lat. s. f. (Du gr. Ἀποστατέω, je suis absent, je manque.) Choses qui manquent, choses que le capitaine ou l'écrivain avait en compte, et qui ont été débarquées ou dépensées. — « At si Apostasas in navibus constiterit affuisse, et, sine notitia, magister navis aliquid erogaverit, etiam pro navis commodo fuerit erogatum, quia tunc Apostasas consuetudo tacite videtur innui ut ab ipsorum notitia non expendat, nec repetere poterit, nec in navi rationibus compensari; contra magistrum autem vel præpositum probationum congeries conquiescat, cum et totum suæ fidei creditum videatur. » *Stat. de Bari* (XIII[e] siècle), rub. : Qualiter a communione navium discedi potest : si navis fuerit spoliata. — Le commentateur qui publia à Venise, en 1596, le statut de Bari, prit l'*Apostasa* pour l'écrivain (*scriba navis*); M. Pardessus, dans ses *Lois marit.*, t. VI, p. 625, propose de voir dans l'*Apostasa* un préposé représentant les intéressés, ou le capitaine dans son administration. Cette explication ne saurait pas plus être admise que la première, le préposé étant nommé lui-même d'une manière positive dans cet article du statut : « contra magistrum autem vel præpositum... »

1. **APOSTICCIO**, ital. anc. s. m. (De *Posticcio*. [V.] Il est tout naturel de penser que l'*a* parasite placé devant *Posticcio* n'est autre chose qu'une trace de l'art. italien *la*. Les constructeurs et marins d'Italie auront dit d'abord *la posticcia* [*pezza*] [la pièce postiche, la pièce ajoutée], puis par corruption l'*Aposticcio*.) Apostis. — « L'Aposticcio và dentato sopra i gioghi, e vn poco sopra le teste de' baccalari, e sopra di loro si posa, regge e inchioda. » Bartol. Crescentio, *Nautica Medit.* (1607), p. 33. — V. Baccalaro.

2. **APOSTICCIO**, ital. s. m. (Pour 2. *Posticcio*. [V.]) Nom qu'on donnait dans les galères au rameur dont la place était en dehors de celle du vogue-avant, ou qui était assis après (*post*) le vogue-avant. « Quando si passa la parola di poppa, la passa il vogauante spallier di man dritta (è lo spallier o vogauante, il primo che voga il remo verso corsia, il secondo appositiccio, l'altro, terzarolo, quartarolo, etc.), e di mano in

mano, etc. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 96.

APOSTIS, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Aposticcio.* [V.]) (Ital. *Aposciccio, Posticcio;* vénit. *Postiza, Postizza;* rus. Постицъ [*postitss*]; gr. anc. Ὑποσκαλμίς.) Nom qu'on donnait à une longue et forte pièce de bois de sapin, établie extérieurement sur le côté de la galère, dans toute la longueur mesurée par l'emplacement des bancs des rameurs. Cet Apostis, orné de moulures et d'arabesques sculptées, était porté par une série de pièces de bois clouées sur les coudelattes, et se redressant un peu vers leur extrémité extérieure. (V. Baccalas.) Les deux Apostis formaient les grands côtés d'un rectangle, dont les jougs (V.) étaient les petits côtés. C'était dans ce quadrilatère, long d'environ cent pieds (32 m. 48 c.) pour les galères communes, qu'était enfermé l'appareil des rames et des rameurs. (V. Ἔγκωπον.) Sur l'Apostis étaient plantés les Escaumes (V.) ou Tolets (V.), auxquels venaient s'attacher les rames par des estropes.



(Plan d'une galère ordinaire du XVIe siècle, d'après un manuscrit de Picheroni della Mirandolla. (Biblioth. St-Marc.) ML, Apostis, MM, LL, jougs.)

Voici la définition de l'Apostis, donnée par l'auteur anonyme d'un *Traité de la construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle, appartenant au Dépôt de la Marine : « C'est une pièce qui règne de long en long, de chaque côté de la galère, depuis le joug de poupe jusqu'à celuy de proüe, au dela desquels elle passe de 8 pouces; elle est endentée sur l'extrémité desd. joucs (*sic*) et sur l'extrémité de tous les baccalats; elle détermine la largeur de la vogue ou autrement du talar, c'est-à-dire de toute l'œuvre morte; elle sert à porter la palmante » (l'ensemble des rames), « et l'on fait dedans, pour cet effet, des trous quarrés qui passent au travers, pour y chasser à force la queue des escammes qui arrestent les rames. » — V. Acoursier, Galère.

APOSTOLI, ital. géno. vénit. s. m. plur. (D'*Apostolo.*) Apôtres.

'ΑΠΟΣΤΟΛΟΝ (Πλοῖον), gr. anc. s. n. (D'Ἀποστέλλω, j'expédie.) Bâtiment de transport, navire de charge. V. Στραπόρτο, Φορταγωγὸς ναῦς.

'ΑΠΟΣΤΟΛΟΣ, gr. anc. s. m. (D'Ἀποστέλλω, j'envoie, j'expédie.) Flotte, Escadre, Armée navale. Pollux, liv. 1er, chap. 9. — Chef d'une expédition navale. — V. Ἀρμάδα, Ναυτικόν, Στόλος, Φλόττα.

APOSTURA, port. s. f. (? Du gr. Ἀπο-Στηρίζω, j'appuie, j'étaye, ou du lat. *Ad positus*, mis contre.) Allonge, Apotureau, Genou. — V. Barraganete.

APOTRES, fr. s. m. plur. (Ital. géno. vénit. *Apostoli;* malt. *Appostli;* esp. *Astas de proa para los escobenes*, *Gujas del baupres;* port. *Columnas da roda*, *Paos dos escovens;* angl. *Bollard-timbers*, *Bucklers*, *Knight-heads;* all. *Bughölzer*, *Kluskölzer;* russe, Нетгедсъ [*Nethedss*]). On nomme Apôtres deux fortes pièces de la construction de l'avant, qui, appliquées sur chacune des faces latérales de l'étrave, la consolident, en même temps qu'elles retiennent le beaupré. Ce mât oblique, appliqué sur la tête de l'étrave, est, comme dans un créneau, entre les deux têtes des Apôtres, qui le pressent à droite et à gauche. Le nom donné aux pièces dont nous venons de dire l'usage n'a rien de commun, on le pense bien, avec celui des disciples chéris du Christ, dont le nom fut fait du gr. Ἀπόστολος (V.), envoyé; il vient probablement du lat. *Ad positus*, placé vers, mis contre, aposté, ou du gr. Ἀποστηρίζω, j'appuie.

APOTUREAU, fr. s. m. (Diminut. d'*Apôtre.* [V.]) (Port. *Apostura;* esp. *Barraganete;* basq. *Urnicion;* angl. *Kevel-head;* russe Кнехтъ [*Kné-ht*]). La tête de quelques allonges d'écubiers qui dépassent le plancher du gaillard d'avant, prend le nom d'*Apotureau*. Les Apotureaux servent de bittes ou de taquets de tournage à certaines manœuvres.

AПNC (*Apous, s* sonnant), val. s. (De AпNне [Apouné]), se coucher, en parlant des astres. — Lat. *Ponere*, poser, cesser.) Ponent, Occident, Ouest. — « Bîntδλ сδфλb decnpe anδc (*Vintoul soufle despré apous*, Le vent souffle de l'ouest. »

APPÂ, géno. v. a. (Contraction d'*Appaeggià*, pour *Appareggiare.* [V.]) Affleurer.

APPAELÂ, géno. v. a. (Corrompu de l'ital. *Apparellare.* [V.]) Empater la varangue avec le genou, le genou avec l'allonge, etc.

APPARAILLIÂ, basq. vulg. v. et s. (Du fr.:) Appareillage, Appareiller.

APPARAILLIONA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Aparejo.*) Apparaux.

1. APPARATUS, bas lat. s. m. (D'*Apparare*, contract. de *Parare* et d'*Ad*, préparer pour.) Apparaux, agrès. — « ... Ut inferius continetur mensura et sarcia et Apparatus » (agrès et apparaux), « cujuslibet navis sic habere debet. » *Convention entre le Podestat de Gênes et les envoyés de saint Louis* pour l'armement de deux nefs (26 novembre 1268). — « Locamus sive naulizamus vobis.... navem quandam nomine *Paradisus* pro ipso » (rege Ludovico IX) « ducendo in passagium transmarinum, quod, Deo dante, facturus est dictus dominus rex, cum sarcia et Apparatu infra scriptis. » *Convention* entre Pierre d'Oria et les envoyés de saint Louis, passée à Gênes le 27 novembre 1268. — « Unam bonam et suficientem Galeam de centum et sex decim remis.... fornitam.... omnibus suis corredis... et suis Apparatibus quibuscumque... » *Convention* du 3 avril 1335, passée au nom de Philippe de Valois. (V. t. II, p. 326 de notre *Arch. nav.*) — V. Exarcia.

2. APPARATUS, bas lat. s. m. Réparation, Radoub. — V. Magister navium fabricandarum.

APPARAULX, APPARAUX, v. fr. s. m. pl. (Du lat. *Apparatus.* [V.]) (Bas lat. *Apparatus;* gr. mod. Παρέλλες (*Paraillé-s*); cat. anc. *Apparellaments;* basq. *Apparailliona;* rus. Корабельные снарядъ (*Korabelnii snariade*); all. *Takelasche;* dan. suéd. *Takelage;* holl. *Takelagie*, *Takelasie;* angl. *Apparels;* ital. *Apparechi*, *Apparegli;* esp. *Aparejo*, *Pertrechos;* port. *Aparelhos.*) — « .... Deux galées.... toute garnies d'armures, de bordailles (V.) et d'autres Apparaulx..., etc. » *Engagement* de M. P. Damaz (23 avril 1338). — « Ce mot signifie les voiles, les manœu-

vres, les vergues, les poulies, les ancres, les câbles, le gouvernail et l'artillerie du vaisseau; de sorte qu'il désigne plus de choses que le mot Agreils (V.) et moins que celui d'Équipement, lequel signifie, outre cela, les gens de l'équipage et les victuailles. » Aubin, *Dict. de marine* (1702). — V. Avironneur.

APPARECHI, ital. s. m. plur. (D'*Apparechiare*. [V.]) Apparaux. — V. Appareglì.

APPARECHIARE, ital. anc. v. a. (Du lat. *Apparare*, préparer.) Armer, Équiper, Gréer, Préparer. — V. Aparechiare.

APPARECHIATA DE ANDAR..., ital. vénit. adj. (D'*Apparechiare*. [V.]) Prête à aller...— « ... Finch' ella » (la galère) « serà Apparechiata de andar a vela, o a remi.... » *Fabbrica di galere*, traité du XIV[e] ou XV[e] siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.*

APPAREGGIARE, ital. v. a. (De *Pareggio*, égalité; racine lat. *Par*, pair, égal [Égaliser.]) Affleurer.

APPAREGLI, ital. s. m. plur. Apparaux. — V. Apparechi.

1. APPAREIL, vieux fr. s. m. (Du lat. *Apparatus*.) Apprêts, préparatifs; Armement. — « Si fit le roy Philippe » (Philippe de Valois, en 1336), « comme chef de cette entreprise, le plus grand et le plus bel Appareil qui oncques eût été fait pour aller outre mer, ni du tems de Godefroy de Bouillon, ni d'autre; et avoit retenu et mis en certains ports, c'est à savoir de Marseille, d'Aiguemortes, de Lattes » (village du bas Languedoc, à une demi-lieue de Montpellier, sur un étang qui communique à la mer), « de Narbonne et d'environ Montpellier, telle quantité de Vaisseaux, de Nefs » (V. Nefs et Vaisseaux), « de Carakes » (Caraques), « de Hus (*sic*), de Cogues (Coques [V.]), de Buissars, de Galées et de Barges, comme pour passer 60,000 hommes d'armes et leurs pourveances; et les fit tout le temps pourvoir de biscuit, de vins, de douce yaue, de chairs salées, et de toutes autres choses nécessaires pour gens d'armes et pour vivre, et si grand planté » (abondance; angl. *Planty*) « comme pour durer trois ans s'il étoit besoin. » (On sait que le voyage n'eut pas lieu) Froissard, *Chron.*, chap. 61; édit. Buchon.

Les manuscrits des *Chroniques* de Froissard diffèrent beaucoup entre eux, et l'on ne doit guère accepter une des versions sans recourir à toutes les copies que l'on peut consulter. Le mot *Hus*, que l'édition Buchon nous a fait connaître, nous a porté à une comparaison de ces manuscrits, qui nous a prouvé que *Hus* est une mauvaise lecture, et qu'il faut lui substituer *Lins*. Voici le passage du Ms. de la Bibl. nat., n° 8317, fol. 29 v°, qui exige cette restitution fort raisonnable : « . . . telle quantité de vaisseauls, de naues, de carakes, de lins, cogues, craiers, barges et bussars, et aultres petits vaisseauls que pour porter lx[m] hommes d'armes, etc. » On voit que la nomenclature des navires armés par ordre de Philippe VI n'est pas la même dans le Ms. 8317 que dans celui d'après lequel M. Buchon a donné son édition. Le Ms. 6760, chap. 41, s'éloigne beaucoup de celui-ci; il dit : «... telle quantité de vaisseaux, de naues de gallées et de quaracques, que pour porter quarante mille hommes, etc. » On voit qu'ici tout diffère, les navires et le nombre d'hommes. Le Ms. 8320, chap. 27, constate, quant aux hommes d'armes, que leur nombre devait être de soixante mille; mais il ne nomme pas tous les navires du Ms. 8317 et du Ms. suivi par M. Buchon; il dit : « . . . telle quantité de vaisseaulx, de nauires, de carracques, de galées et de barges, que pour porter lx[m] hommes d'armes, etc. »

2. APPAREIL, vieux fr. s. m. (Du lat. *Apparare*, préparer.) Partie du gréement, Instrument nautique, Ustensile, etc. — « Il poet bien » (le patron de la barque) « mettre asquns des Appareilz en gaige, par conseil des compaignons de la neef. » *Rooles d'Oléron*, art. 1[er]. — « . . . deliurer les autres munitions d'artillerie, Appareilz, cordaiges et choses estant de l'équipaige desd. galleaces, pour les faire nauiguer; en quoy faist il a vacqué depuis le XV[e] jour d'auril jusques au XII[e] jour de juing (1538). » *Payement* de la gallere nommée *l'Arbalestrière*, etc., Ms Bibl. nat., n° 9469-3, fol. 55, lig. 11. — V. Artiller.

APPAREILLAGE, fr. s. m. (D'*Appareiller*. [V.]) (Gr. mod. Σαρπαρίσμα; bas bret. *Aparelache*; basq. litt. *Joaïra, Joaseria*; basq. vulg. *Apparaillia*; rus. Сниманie сѣ якоря (*Snimanié s'iakoria*); illyr. dalm. Jedrēnje (*Iédrénié*), Jédriv (*Iédriv*), Odjedrēnje (*Odiedrênié*); val. Intindepea пînзелор (*Intindéréa pinzelorou*); nouv.-zél. *Œnga*.) Action d'appareiller, de quitter le lieu où l'on est, pour faire voile vers un autre lieu. Quand un navire borde et oriente ses voiles, après avoir levé ses ancres, il est en Appareillage. — Le substantif *Appareillage* est assez nouveau dans le vocabulaire des marins français; nous le voyons pour la première fois dans le *Dict.* de Lescallier (1777). — V. Abattée.

1. APPAREILLER, vieux fr. v. a. (Du lat. *Apparare*. [V.]) Préparer, Armer, mettre en état, garnir un navire de ses apparaux. — « . . . led. cordaige pour Appareiller et agréer la galeace de ce qui lui restoit de ses furains (*sic* pour funins). » *Payement* de la gallère nommée *l'Arbalestrière*; Ms. Bibl. nat., n° 9469-3, fol. 20, lig. 15. — V. Aggréer, Recorder.

2. APPAREILLER, fr. v. a. (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἀποπλέω; gr. vulg. Σαρπάρω; lat. *Oram resolvere*; ital. *Levarsi, Mettersi alla vela*; vénit. *Se lievar de posta*; cat. anc. *Donar les veles*; esp. *Dar la vela, Salir del puerto*; port. *Apparelhar, Dar pano, Desfraldar, Fazer a vela*; bas bret. *Aparéli*; angl. *Sail (to)*; rus. Сниматься сѣ якоря (*Sniatsia s'iakoria*), Сниматся сѣ якоря (*Snimatsia s'iakoria*), Вступить подѣ паруса (*Vstoupite pote paroussa*); ar. *Aklaa*; ar. côte N. d'Afr. *Alista*; tur. *Ielken atchmaq*; illyr. dalm. Jedro ucsiniti (*Iédro outchiniti*), Jedro odrjèscit (*Iédro odriéchiti*), Jedra napēti (*Iédra napēti*); val. Întinde (a) пînзеле (*A intindè pinzèlè*); hong. *Vitorlázni*; madék. *Milaï*; mal. *Balayar, Berlaïer, Berlayar, Gantong-laïer, Palang-laïer*; chin. *Ta-pong, Tsé-tchouen, Kay-chin, Yang-fan*.) Préparer un navire pour qu'il puisse quitter le lieu où il est. Par extension : Lever l'ancre, déployer les voiles pour partir; partir. — « La question du salut vint sur le tapis; l'amiral d'Espagne détacha Papachin, avec sept vaisseaux bien armés, pour m'obliger à saluer; et quand il fut à une portée de canon de moy, et qu'il vist tous mes canons débouchés, et que j'estois à pic, avec toutes mes voiles déferlées, prest à Appareiller, il envoya dire à l'amiral qu'il ne commenceroit point la guerre sans un ordre par escrit; et l'amiral refusa de le luy ordonner. » *Mém.* de Villette, an. 1686.

APPAREILLER UNE ANCRE, fr. v. a. (Angl. *Get (to) ready an anchor*), c'est la préparer pour le service qu'elle doit rendre à un moment donné.

APPAREILLER UNE VOILE, fr. v. a. (Angl. *Set (to) sail*; rus. Поставить парусѣ (*Postavite parouss*), Распустить парусѣ [*Raspoustite parouss*]), c'est déployer cette voile, et la présenter au vent de telle sorte qu'elle fontionne convenablement.

APPAREILLER A LA MORISQUE, fr. anc. v. a. Gréer à la manière des Maures. — « Il y a » (en Portugal) « autres barques latines qui s'Appareillent à la morisque, et se naigent

comme fustes quand il est besoing. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (1515-1522), publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — Nous ne savons pas en quoi consistait l'Appareillage ou gréement à la morisque; les documents nous manquent tout à fait à cet égard. Quant à ce qu'Antoine de Conflans dit de ces barques voilées à la latine qui se Nageaient au besoin comme des fustes, elles recevaient probablement, de chaque bord, un certain nombre de rames, rangées deux sur chaque banc. — V. A tant de rames par banc, Fuste.

APPARELLAMENTS, cat. anc. s. m. plur. Apparaux. — V. Apparellar.

APPARELLAR, cat. anc. v. a. (Du lat. *Apparare*, préparer.) Munir, Garnir, Gréer. — « Lo senyor de la nau deu Apparellar de exercia è de altres Apparellaments » (d'agrès et apparaux) « la nau, en axi com haurà promes als mercaders, è deu esser Apparellate à aquell temps que serã empres entre ells. » *Consul. de la mer*, chap. 33. — « . . . galea Apparellada de banchs et de banquetes et de puntapeus. . . » (V. *Banch.*)

APPARELLARE, ital. v. a. Empater la varangue avec le genou, le genou avec l'allonge, etc. — V. Giuntar.

APPARELS, angl. s. (Du fr. *Appareil.*) Apparaux. — V. Apparrells.

APPARRELLS, angl. anc. s. plur. (Du fr. *Appareils.*) Apparaux, Grèement. — « Item, a fore-sayle yaerd with the Apparrells. » *Inventory of the great barke*, etc., 6 oct. 1532. (V. t. II, p. 278-286 de notre *Arch. nav.*) — V. Apparels.

APPEAR DRY (*To*), angl. v. n. (Du lat. *Apparere*, paraître, et de *Dry*, sec. [angl.-sax *dri*, *drig.*]) (Se montrer sec.) Assécher.

1. APPEL, fr. s. m. (D'*Appeler.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ὀνοματολογία; rus. Авра́ль (*Avrâle*), Овра́лъ (*Ovrâle*); angl. *Call.*) Action d'appeler successivement les noms des hommes composant l'équipage d'un navire, ou ceux des gens qui vont prendre le quart. — V. 2. Appeler.

2. APPEL D'UN CORDAGE, fr. s. m. (Dan. *Fart;* angl. *Growing*; rus. Направленіе (*Napravlénié.*) — V. 2. Appeler.

1. APPELER, fr. v. a. (Du lat. *Appellere; pellere ad*, pousser vers.) C'est faire un signal à un navire, pour qu'il envoie une embarcation à bord de celui qui fait ce signal; c'est faire un signal à une chaloupe, à une embarcation qui est allée à terre, pour lui ordonner de revenir. L'amiral, le commandant d'une escadre Appelle à l'ordre (vénit. *Domandar da parte;* angl. *Call* (*to*) *on board;* rus. Сигналъ Дѣлать (*Sighnal délate*); chin. *Tchâo*) les navires placés sous son obéissance, et ceux-ci envoient un officier prendre les ordres de ce chef. Quelquefois ce sont les capitaines qui sont appelés à l'ordre.

2. APPELER, fr. v. a. (Ital. *Chiamare*; géno. *Fâ a via*; esp. *Llamar;* rus. Становить (*Stanovite*), Натянуть (*Natianoute.*) Par une singulière extension du sens primitif de ce mot : Appeler, on dit d'un cordage qui reçoit une certaine direction, qu'il Appelle dans cette direction, parce qu'il est tiré et comme Appelé par une force à laquelle il obéit. Le cordage Appelle droit, quand sa tension est droite; il Appelle en étrive, quand il est détourné de la ligne droite qu'il suit en partie. La direction qu'il reçoit, dans l'un et l'autre cas, est ce qu'on nomme son Appel.

APPELLERE, lat. v. a. (Contract. d'*Adpellere.* [V.]) Aborder, Prendre terre, Accoster.

— Hic labor extremus, longarum hæc meta viarum :
Hinc me digressum vestris deus Appulit oris. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 714.

— « Cum ad villam nostram navis Appelleretur... » Cicéron à Atticus, liv. III, lett. 21. — V. Fercosta, Inhibere, Talaya.

APPENELLÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Appenellare.* [V.]) Empenneler.

APPENNELLARE, ital. v. a. Le même que Pennellare. (V.)

APPLICARE, lat. v. a. (D'*Adplicare.* [V.]) Aborder, venir dans un port, dans une rade. — « Promitto et convenio vobis, dicto nomine, quod ex quo dicta navis, de mandato domini regis vel ejus nuncii, separata fuerit de dicto loco de Aquis Mortuis, et voluntas fuerit domini regis vel ejus nuncii quod dictum lignum Applicare debeat ad aliquam insulam vel portum vel alium locum, pro habendo consilio vel pro expectando gentem domini regis, quod illuc cum dicta nave ire tenear, et ibi expectare, etc. » *Contrat de nolis* pour la nef *le Saint-Esprit*, entre Boniface Pipero et les envoyés de saint Louis; 3 mai 1269. (V. nos *Pacta naulorum*, dans la collection des Documents inédits pour l'*Hist. de France.*) — « Et cum dicti duo » (cercatores [V. *Cercator*]) « Applicuerint in Peyram, vel alter ipsorum debeant vel debeat protestari et scribi facere in officio mercancie Peyre » (à l'Office de la marchandise de Péra. C'était une sorte de ministère qui réglait tout ce qui était relatif au commerce des Génois à Constantinople; il correspondait avec l'Office de Gazarie, établi à Gênes), « expensis patroni ipsius galee, si dicta galea in toto viagio habeat ferra nitida supra aquam, etc. » *Stat. gén.* de 1344; p. 52 de l'*Imposicio officii Gazarie;* Ms. Bibl. dépôt de la Mar. — V. Anchoragio, Dromunda, Facere.

APPLIQUER VERS..., vieux fr. v. a. (Du latin *Applicare.* [V.]) Aborder à... — « Quatre jours entiers, attendirent le vent audit port de la Sude, et au cinquième firent voile, et Appliquèrent vers Milo, en l'archipelague, terre de Saint-Marc; et là furent à flot un jour et une nuit, premier que d'entrer dedans le port de Milo... (12 octobre 1501.) » *Chron. de* J. d'Auton, III[e] part., chap. 27.

APPLOIT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Aploidum.*) Filets et instruments pour la pêche. — V. Cordail, Exploit.

APPOGIADA, ital. s. f. (D'*Appoggiare.* [V.]) Arrivée.

APPOGGIARE, ital. v. a. (D'*Appoggio*, Appui.) Appuyer, Arriver, Laisser arriver. — *Appogiare la caccia*, Appuyer la chasse. — *Appoggia i bracci!* Appuie les bras! — V. Poggiare.

APPOPPÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Appoppare.* [V.]) Mettre sur cul.

APPOPPARE, ital. v. a. (Du lat. *Ad puppim;* ital. *Alla poppa.*) Être chargé sur l'arrière plus qu'il ne convient pour que l'équilibre du navire soit bien gardé; Être trop sur cul. (V. *Stivare.*) — « Appoppare il vascello, si dice quando pende alla poppa. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — Manque à Stratico (1814). — Duez (1674) dit : « *Appoppare il vascello*, Mettre le navire en pouppe » (sur pouppe aurait mieux valu), « Faire pencher le vaisseau du costé de la pouppe. »

APPOPPATA (sous-entendu : *Nave*), ital. adj. (D'*Appoppare.* [V.]) Sur cul, Tombant sur l'arrière, Enfonçant trop dans l'eau par la poupe.

APPOPPOU (*Barco*), géno. adj. (De l'ital. *Appoppare.* [V.]) Sur cul (Bâtiment).

APPOSTLI, malt. s. pl. (De l'ital. *Apostoli.* [V.]) Apôtres.

APPREST, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Appresto;* lat. *Apparatus.*) Préparatifs, dispositions. — « Je feray premierement mention de tout l'Apprest qui est necessaire à faire les ga-

leres. » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Biblioth. nat., p. 3, lig. 14.

APPROCHER (En parlant du vent), fr. v. n. (Du fr. : *Proche*, fait de *Prope* ou de *Proximus*, lat.) (All. *Schralen*; holl. *Schraalen*; dan. *Skralle*; suéd. *Skrala*; angl. *To Scant*; esp. *Escasear*; ital. *Scarseggiarsi*; port. *Escassear*; bas bret. *Réfusi*; basq. vulg. *Refuça*; rus. Заходишь (*zakodite*), Забѣгашь (*zabiégate*); Прибли́жишь (*pribligite*); val. Фаче (à ce) Ìmпотивітор (A se fatché improtivitor.) On dit du vent qu'il Approche, lorsque, changeant de direction, il devient moins favorable à la route que doit faire le navire. Approcher et Refuser sont deux termes à peu près équivalents. — S'Approcher du vent, c'est rétrécir l'angle que fait, avec la direction du vent, la direction de la route que l'on suivait.

APPROCHER LA TERRE, fr. v. a. (Gr. anc. et gr. mod. Πλησιάζω; lat. *Accedere*; bas bret. *Tostaut*; groënl. *Kaglipok*, *Kaglyok*; madék. *Miong hatoni*; Tonga, *Hoou*.) Se rapprocher de la terre qu'on aperçoit, ou dont on ne doit pas s'éloigner.

APPRODÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Approdare*. [V.]) Aborder.

1. APPRODARE, ital. v. a. (De *Proda* [V.] et d'*Ab*, par.) Aborder; Aller à bord, Aller à terre; Débarquer.

2. APPRODARE, ital. anc. v. a. C'est la traduction du gr. Πρωράζω. (V.) (Le contraire d'*Appoppare*. [V.]) Tomber sur l'avant, Être sur le nez, Canarder. (V. *Stivare*.)—« Approdare è quando il vascello pende alla prora, e quando con essa si accosta al lito. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). Ce sens du mot *Approdare* paraît n'avoir pas été connu de Stratico; Duez oublia de le donner à son art. *Approdare*, p. 80, *Dittion. ital-fr.* (1674.)

APPRONCHE, vieux fr. s. f. (De *Proche*, fait du lat. *Prope*, selon Ménage, et, selon nous, plus immédiatement de *Proxime*, ou de *Proximare*.) Rapprochement, Abordage. — « ...Et les Appronches faites les vaillans hommes d'armes qui en leur vertu se fient jointes les nefs ensemble avallent les pontz » (descendent les planches, servant de ponts d'un bord à l'autre) « et passent es nefz adversaires et là a bonnes espées, hâches et dagues se combattent main à main... » Jean de Beuil, *Le jouvencel introduit aux armes*, Ms. in-fol. (XV[e] siècle), Bibl. nat., n° 6652. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 291.)

APPROVISIONNEMENT, fr. s. m. (De *Provision*, fait du lat. *Providere*, pourvoir.) (Bas lat. *Estornamentum*; fr. anc. *Advituaillement*; basq. litt. *Ontzornia*; angl.-sax. *Scip-forfung*; rus. Припасъ (*Pripass*); val. Амепіндаре [*Amérindaré*.]) Provision de pain, de biscuit, de vin, de poudre, de charbon, de bois, ou de toutes autres choses nécessaires à la vie des gens de l'équipage, au service de l'artillerie, au grèement du navire. L'Approvisionnement d'un bâtiment est l'ensemble des provisions particulières à chacun des besoins de ce bâtiment. Un navire tout armé et prêt à mettre à la voile a son Approvisionnement fait et complet.

APPROVISIONNER, fr. v. a. (Vénit. *Fornir*; val. Амепінда [A] (*a Amérinda*); lat. *Providere*.) Pourvoir un navire de ses provisions, ou d'une des provisions qui sont nécessaires à son armement.

APPRUÀ, géno. v. a. (De *Prua*, proue.) Mettre sur le nez.

APPRUATA (*Nave*), ital. adj. f. (Comme *Approdare*, de 2. *Approdare*. [V.]) Sur le nez.

APPRUOU (*Barco*), géno. adj. m. Sur le nez.

APPUGGIÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Appoggiare*. [V.]) Arriver, Laisser arriver.

APPUGGIADA, géno. s. f. (De l'ital. *Appoggiada*. [V.]) Arrivée.

APPULSUS, lat. s. m. (D'*Appellere*. [V.]) L'action d'aborder la terre; Abordage à un quai, à un port, à une terre. — « Profectus unde rex per Thessaliam Bœotiamque, Chalcidem EubϾ venit, ut Attalum, quem classe Eubœam petiturum audierat, portubus et litorum Appulsu arceret. » Tite-Live, liv. XXVII, chap. 30. — Tacite a employé une fois le mot *Appulsus* dans la double acception d'Abordage à un port, et d'Abordage ou choc d'un navire contre un autre dans un combat. (V. *Frons navis*.)

APPUNTALAR, esp. v. a. (De *Puntal*. [V.]) Épontiller. — *Appuntalar un navio*, Accorer un navire, le soutenir avec des étais, des accores, des épontilles placées debout sous ses flancs.

APPUNTELLÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Appuntellare*. [V.]) Accorer, Epontiller.

APPUNTELLARE, ital. v. a. (De *Puntello*. [V.]) Accorer, Épontiller. — *Appuntellare una nave*, Accorer un navire. (V. *Appuntalar*.) — V. Far le Bighe, Pontellare.

APPUYER, fr. v. a. (D'*Appui*, fait du bas lat. *Appodiare*; ital. *Appoggiare*, que du Cange dérive du lat. *Podium*, balustre, appui.) Donner un appui à une chose, la soutenir. Par extension, l'on a dit : Appuyer un bras ou les bras d'une vergue, au lieu de : Roidir le bras ou les bras d'une vergue. (Gr. litt. mod. Στερέω τοὺς χεραιοῦχος; gr. vulg. Γιομίσω τοῦ μπάρτσου; bas bret. *Apuyi*; ital. *Appoggiare i bracci*; esp. *Afirmar las brazas*; basq. *Applidia*; rus. Вытянуть слабину навѣтренныхъ брасовъ (*Vitianoute slabinou navétrennikh brassoff*), Натянуть слабину навѣтренныхъ брасовъ (*Natianoute slabinou navétrennikh brassoff*); madék. *Mang nietzan*. (Par une autre extension moins raisonnable, au lieu de dire : Poursuivre avec persistance un ennemi qui fuit, on a dit : Appuyer la chasse contre un navire ennemi. (Gr. mod. Καλουμάρω πανία νὰ τὸ φτασόμεν; ital. *Appoggiare la caccia*; géno. *Mette in forsa*, *Rinforzâ a caccio*; illyr. dalm. *Goniti*; angl. *Chasse (to) nimbly, Pursue (to) a ship close*; rus. Погонять (*Pogoniate*), Продолжать погоню (*Prodoljate pogoniou*).

APRESAMENTO, port. s. m. (De *Presa*. [V.]) Prise, Action de prendre ou capturer un navire. — V. Patacho.

APRIRE, ital. v. a. (Du lat. *Aperire*.) Ouvrir. — *Aperire una baja, una rada*, Ouvrir une baie, une rade, c'est-à-dire voir l'ouverture ou l'entrée de cette rade, de cette baie.

APRIRE IN BOCHA, ital. v. n. (S'ouvrir à la bouche, au bouchin.) Être large au maître bau, à la maîtresse latte, au bouchin. — V. Galera di banchi 28.

APROAR, esp. v. a. (De *Proa*. [V.]) Loffer; Éviter au vent et à la marée; Charger l'avant d'un navire; Être sur le nez, en parlant d'un bâtiment trop chargé de l'avant. Dans ce dernier sens, *Aproar* est la traduction du gr. Πρωράζω. (V.)

APRON, ang. s. (N. Webster suppose que ce mot vient du celto-breton *Bronn*, qu'il écrit à tort *Brón*, et dont la signification est : sein, mamelle, teton. Cette étymologie est au moins douteuse.) (Proprement : Tablier.) Contre-étrave; couvre-lumière d'un canon.

АПРОПІА (A CE) (*A sé apropia*), val. v. pers. (*Apropia* du lat. *Appropiare* [*Prope*, Proche].) Accoster, Attaquer, en parlant de la terre. — Apropia (*A CE*) de Ouckat (A

sé apropia dé ouskatou, *ou* fin. sonnant à peine.) (*Ouskat*, terre. — V. Ускa). Atterrer, Atterrir, Rallier la terre. — Apropia (*A CE*) din Bînt (A se apropia din [e] vint. [V.]) Rapprocher du vent. — V. Bînt.

АПРОПІЕРЕА (*Apropiéréa*), val. s. m. Abordage d'un navire à un quai; d'une barque, d'un canot contre un navire. — Atingepea.

APROVECHAR, esp. v. a. (De *Provecho*, profit, fait du lat. *Proficere.*) Profiter du vent, l'utiliser, le serrer autant que possible, pour gagner le point vers lequel on tend.

APRUMAR, port. v. a. (De *Prumo*, plomb.) (Mettre d'aplomb.) Apiquer une vergue.

АПСЕЛЬ (*Apsele*), rus. s. (Du holl. *Aap-zeil.* [V.]) Voile d'étai d'artimon.—Апсель-шкотъ (*Apsele-chkote*), Écoute de la voile d'étai d'artimon. (V. Шкотъ.) — Апсель-фалъ (*Apsele-fale*). Drisse de la voile d'artimon. (V. Фалъ.)

APTA NAVIS, lat. s. f. (D'*Aptare.*) Navire prêt, propre au service qu'on attend de lui. — « Aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinqueremes erant, et triremes quinque. » Tite-Live, liv. III. — « Illæ triremes omnes, et quinqueremes Aptæ instructæque omnibus rebus ad navigandum, præter has viginti duæ erant, quæ præsidii causa Alexandriæ esse consueverunt, constratæ omnes. » César, *de Bello civili*, liv. III.

APTARE, lat. v. a. Préparer, Apprêter; Réparer; Munir de....; Mettre en place.

— « Ipsi transtra novant, flammisque ambesa reponunt
Robora navigiis, Aptant remosque rudentesque. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 752.

— « Quassatam ventis liceat subducere classem,
Et sylvis Aptare trabes, et stringere remos. »
Id., ib., liv. I, vers 555.

— « Interea classem velis Aptare jubebat
Anchises, fieret vento mora ne qua ferenti. »
Id., ib., liv. III, v. 472.

— « Sic memorat, geminasque legit de classe biremes,
Remigioque Aptat. » *Id., ib.*, liv. VIII, v. 79.

— « Aptatis etiam navibus, ad quascumque legiones meditabatur » (Tibère) « fugam, speculabundus ex altissima rupe identidem signa, quæ, ne nuncii morarentur, tolli procul, ut quidque factum foret, mandaverat. » Suétone, *Tibère*, chap. 65. — « Hi dum consident, remos Aptari prohibent. » *Quinte-Curce*, liv. IX, chap. 9.

APTATA NAVIS, bas lat. s. f. (D'*Aptare.*) Navire en bon état. — « . . . Unam bonam et suficientem galeam de centum et sexdecim remis bene Aptatam » (en très-bon état, bien clouée et chevillée), « stagnam, calefatatam, spalmatam, fornitam, etc. » *Convention du* 3 *avril* 1335, passée au nom de Philippe de Valois, pour le nolis de cinq galères. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 326.)

APULSIO, bas lat. s. f. (Du lat. *Appulsus.* [V.]) Arrivée au port. — V. Lembus de orlo.

APUNTALAR, cat. anc. v. a. (De *Puntal.* [V.]) Accorer, Épontiller. — V. Desenvasar.

APUNTAR, esp. v. a. (De *Punto*, et d'*A*, à point.) (Proprement: Mettre à point.) Haler convenablement, Appuyer ou tenir une manœuvre. — « . . . Y en este caso las volinas pueden ir largas, Apuntadas, ò haladas (et dans cas les boulines peuvent être largues, appuyées, ou tenues, ou bien tout à fait halées). » Fernandez, *Pratica de maniob.* (Séville, 1732), p. 4. — De la marée montante qui va parvenir ou qui est parvenue au point où on l'attend pour lancer un navire, ou pour faire toute autre manœuvre importante, on dit qu'elle *Apunta* ou qu'elle est *Apuntada*. — On dit du vent qui commence à souffler: « El viento Apunta. »

APUYI, bas bret. v. a. (Du français:) Appuyer. — Le celto-breton a *Skoazia*, sans rapport avec *Apuyi*. — *Apuyi ar chas* (*se*), Appuyer la chasse.—*Apuyi ar branssou*, Appuyer les bras. Le breton dirait: *Souna er bréac'hiou*, roidir les bras. On est étonné qu'un peuple chez qui les habitudes anciennes et le sentiment de la nationalité ont un si grand empire, ait adopté des mots corrompus du français.

АПЪ (*Ape*), val. s. (Du lat. *Aqua?*) Eau.

AQÏANOS, tur. s. (Corruption du gr. Ὠκεανός. [V.]) Océan.

AQINTI, tur. s. Courant.

AQUA, lat. s. f. Eau, et, par extension: Mer, et Rivage de la mer, comme dans ce passage de Cicéron (v[e] *Verrine*, ch. 89): « Coge, ut ad Aquam tibi frumentum Ennenses metiantur. »

AQUARTELAR, esp. v. a. Forme ancienne d'*Acuartelar* (V.); elle est conforme à l'étymologie: *Quartel*, le lat. *Quater* étant le radical dont ce mot procède.

AQUATIO, lat. s. f. (D'*Aqua.* [V.]) Action de s'approvisionner d'eau; provision d'eau, et lieu où on la fait. Aiguade. — « Hæc omnia Cæsar eodem illo pertinere arbitrabatur, ut, tridui mora interposita, equites eorum, qui abessent, reverterentur: tamen sese non longius millibus passuum IV Aquationis caussa processurum eo die dixit, etc. » César, *de Bello civ.*, liv. IV.

AQUE. V. Acque.

AQUILA, bas lat. s. f. (Pour *Agea.* [V.]) — « In eo sermone B. P. Franciscus protulit caput e camera, et conscendit Aquilam sive contabulationem galeæ, et interrogavit qui essent sermones eorum. » *Acta S. Francisci de Paulo.* — Aucun des nombreux documents qui ont passé sous nos yeux, ne nous a montré le mot *Aquila* avec la signification de cloison ou de pont de navire. Aussi soupçonnons-nous une faute de copiste ou d'imprimeur dans le passage de la vie de saint François, que nous rapportons ici d'après les bénédictins. Mais quel mot s'est ainsi transformé? Nous ne voyons qu'*Agea* (V.), et nous croyons que c'est en effet ce terme, inconnu du copiste, qui aura pris sous la plume du clerc la forme d'*Aquila*. Le sens du passage de l'agiographe justifie complétement notre hypothèse. Saint François de Paule, entendant un discours qui le surprenait, sortit la tête de la chambre où il était, sous la couverte, et monta sur la coursie ou sur le pont, pour savoir qui prononçait de telles paroles. L'explication que l'auteur donne de la prétendue *Aquila*, en la nommant *Contabulatio*, nous reporte tout naturellement à l'*Agea*. Que d'*Agea* ou d'*Ageia*, le scribe ait fait *Aquila*, rien n'est moins étonnant. Nous proposons avec une certaine confiance notre restitution, la croyant solidement motivée. Les bénédictins purent très-bien ne pas soupçonner une faute qui devait nécessairement nous frapper, nous dont l'étude spéciale est celle des choses de la marine.

AQUILO, lat. s. m. (Ce vent fut ainsi nommé, selon Festus, de la rapidité de sa course, comparée à celle de l'aigle [*Aquila*].) Vent du nord.

— « Quin etiam hiberno moliris sidere classem,
Et mediis properas Aquilonibus ire per altum,
Crudelis? » VIRGILE, *Énéide*, liv. IV, v. 309.

— « Talia jactanti stridens Aquilone procella
Velum adversa ferit, fluctusque ad sidera tollit. »
Id., ib., liv. I, v. 106.

AQUILON, rom. fr. esp. s. m. (Du lat. *Aquilo.*) Vent du nord. — « Tempesta d'Aquilon eyssiroc e l'abech... » *Vie de saint Honorat*, citée par Raynouard, Lexiq. rom. — Le *Diccion. mar. esp.* (1831) dit : « *Aquilones :* tempestades, tormentas, torbellinos. » V. Boire, Boreas, Tramontante.

AQUILONE, ital. s. m. (Du lat. *Aquilo.*) Vent du nord.

1. **'AR**, isl. s. Aviron, rame. — Bosworth écrit ce mot islandais : *Aar;* nous avons cru devoir conserver l'orthographe de Müller, dont le dictionnaire nous a semblé fait avec un soin très-éclairé, et sur des données respectables.

2. **'AR**, angl.-sax. vieil angl. s. Aviron, rame.— « *Sume hæfdon* LX *âra* (il en est qui ont soixante avirons.) » *Chron. angl.-sax.* — Mone, l'auteur d'un gloss. lat. et angl.-sax. que nous avons cité, p. 161, t. 1er de notre *Archéol. nav.*, dit : « Remi, *âr.* » C'est une erreur. *Ar*, c'est : *Remus*, et non pas *Remi;* le plur. de *âr* est : *âra.* — Than thys gaye galiasse, beand in gude ordour, sche follouit fast the samyn schip that the botis man hed sene, and for mair speid the galiasse par furht hir stoytene salis, ande ane hundretht Aris on everye syde. » *Complaynt of Scotland.* (xvie siècle.)

'AR-BLED, angl.-sax. s. (*Blæd* ou *bled*, branche.) Pale ou plat de l'aviron. Gloss. lat. et angl.-sax. cité dans l'article précédent. — Manque à Bosworth. — V. 'Ararblad, Roðres-Blæd.

'AR-LOCU, angl.-sax. s. (*Locu*, comme *Loca*, prison.) Le cran dans lequel est placé l'aviron pendant la nage ; Dame. — « *Ar-locu*, an oar-hole, the notch in which oars are placed in rowing ; *Columbaria*, Mone-A. 90. » *Supplément* au dictionnaire angl.-sax. de Bosworth, p. 4, col. 2, lig. 52. — L'*Ar-locu* saxon est le *Row-lock* angl. (V.)

AR GARD A ZIARAUC, bas bret. s. (*Ar*, le, la ; *Ziarauc*, de *Diarauc* ou *Diaraok*, devant.) Avant-garde. (Grégoire, *Dictionn. franç.-breton.*) — V. Penn quentâ.

AR MOR VRAZ, *z* sonnant comme : *ce*, bas breton, s. (*Braz*, grand.) La grande mer, l'Océan. — V. Mor, Oxéant.

AR PALMÈS, bas bret. s. f. La pale de l'aviron. (Grégoire.)

AR PORT ARAOK, bas bret. s. m. (*Araok*, avant.) Avant-port. — Mot à mot : le port avant.

AR SÉVEL HÉAUL, comme l'écrit le P. Grégoire, ou : Ar saô-héol, comme le veut Legonidec ; bas bret. s. m. Le levant, l'orient ; proprement : le lever du soleil.

1. **ARA**, lat. s. f. Roche, Écueil, Haut-fond.

> — « Tres Notus abreptas in saxa latentia torquet :
> (Saxa vocant Itali mediis quæ in fluctibus Aras...) »
> Virgile, *Énéide*, liv. 1, v. 112.

Les savants ne sont point tombés d'accord sur la raison qui fit donner à l'écueil le nom de l'autel. Les hypothèses de Varron, de Servius, de Scaliger, et du P. la Cerda, sont ingénieuses ; mais qui oserait dire qu'elles sont solides?

2. **ARA**, ital. s. m. Halo. — V. Alone.

3. **ARA**, taït. s. Échelle, Escalier. — V. Ara wata.

4. **ARA**, lasc. s. Bau.

ARA WATA, nouv.-zél. s. Échelle.

'ARABURDR, isl. s. (D''*Ar* [V.] et de *Burdir*, espèce, façon de...) Manière de nager ; Nage. — V. 'Arodr.

'ΑΡΑΓΜΑ (*Arágma*), gr. mod. s. (D'Ἀράσσω. [V.]) Mouillage. — V. 'Ἐλλιμενίσμα.

'ARADRATTR, isl. s. (D'*Ar.* [V.] et de *Dráttr*, traction, action de tirer.) Coup d'aviron ; Palade. — V. Vör.

'ΑΡΑΖΩ, gr. mod. v. a. (Proprement : j'aborde, j'arrive.) Mouiller. (V. 'Ἐλλιμενίζομαι.) — Ἀράζω μὲ δύο ἄγκυρας, Affourcher, mouiller avec deux ancres. (V. Ῥεμετζάρω.)

'ARAGLAMM, isl. s. (D''*Ar* [V.], et de *Glamm*, bruit, craquement.) Le bruit des avirons en action.

ARAGNA, ital. s. f. (Du lat. *Arachne.*) Araignée.

ARAIGNÉE, fr. s. f. (Du lat. *Arachne* ; gr. Ἀράχνη.) (Angl. *Crow-foot;* all. *Hahnpoot;* holl. *Haanepoot;* dan. *Hanefod;* suéd. *Hanefot;* rus. Ганапутъ [*Ganapoute*] ; gr. vulg. Μπουρίνα ; ital. *Aragna*, *Garda coffa ;* géno. *Agno*, *Samba de gallo ;* vénit. *Para-coffa;* basq. *Arinia ;* esp. *Araña ;* port. *Aranha ;* lasc. *Mor panou.*) Une moque fixée à un étai, et des trous de laquelle sort un certain nombre de cordons tendus qui vont s'attacher au contour antérieur d'une hune, a reçu le nom d'Araignée, par une comparaison d'autant plus admissible autrefois, que la moque, aujourd'hui allongée, était alors ronde, et ressemblait assez au corps de l'insecte tapi au milieu de sa toile. Les cordons ou pattes de l'Araignée sont appelés branches d'Araignée et marticles. (V.) On établit des Araignées pour empêcher que les huniers et le perroquet de fougue ne se prennent sous les hunes, et ne s'y déchirent. — Au xviie siècle, l'Araignée s'appelait aussi Martinet. (V.) — Dans l'ancien gréement quelques étais étaient terminés en Araignées ; quelques balancines, et, par exemple, celles qui soutenaient les vergues d'artimon et de contre-artimon, étaient aussi façonnées en Araignées. (V. à l'art. *Navire*, les figures des vaisseaux du xvie siècle que nous y avons reproduites.)

ARA, ISH (*iche*), hind. s. (Du pers.) Équipement. (*Dict. hindoos.-engl.*, t. 1er, p. 58.)

ARAN, *n* sonnant ; madék. s. (D'*An*, dans, et de *Ran* ou *Ranou*, l'eau, la mer.) Danger, Écueil, Haut-fond.

ARANHA, port. s. f. (Du lat. *Arachne.*) Araignée.

ARAÑA, esp. s. f. (Du lat. *Arachne.*) Araignée.)

ΑΡΑΜΠΑ, gr. mod. s. (Transcript. du turc *Araba*, char, chariot.) Affût de canon.

'ΑΡΑΞΩ, gr. mod. v. a. (? Du gr. anc. Ἄραγμα, fracas.) Mouiller, Toucher au port.

ARAPARNA, lasc. v. Aborder un navire, le choquer.

'ARARBLAD, isl. s. (D''*Ar* [V.] et de *Blad*, feuille, lame.) Pale de l'aviron. — V. Ar-bled.

ARARE, ital. anc. v. a. (Du lat. [V. ci-dessous.]) Labourer, Chasser, en parlant d'une ancre. — « *Ara il ferro*, l'ancre laboure, traisne ou dérive, ne demeure pas ferme en une place. » Duez (1674). — « Arare il ferro, è quando, essendo l'ancora staccata dal fondo, il vascello, benche l'ancora sia soll' acqua, camina, et se la strascina dietro. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Siamo stati in detto luogo in queste galee di santa Chiesa con quattro ferri in mare, et disarborati » (dématés), « et sempre vogando verso i ferri che Aravano » (et nageant sans cesse vers les ancres qui labouraient.) Bartol. Crescentio, *Nautica mediterr.* (1607), p. 131.

ARARE ÆQUOR, lat. v. a. poët. (Du gr. Ἀρόω, je cultive, je laboure.) (Labourer l'eau, sillonner la mer.) Naviguer.

> — « Longa tibi exilia, et vastum maris æquor Arandum. »
> Virgile, *Énéide*, liv. II, v. 780.

'ARARHLUMMA, isl. s. (D''*Ar* [V.] et de *Hlummer* [V.]) Poignée de l'aviron.

ARARLEGGR, isl. s. (D''*Ar* [V.] et de *Leggr*, jambe.) La partie de l'aviron comprise entre le bras et la pale.

'ARARSKAUTI, isl. s. (D'*Ar* [V.] et de *Skauti*, morceau d'une étoffe.) Garniture de l'aviron à l'endroit où il pose sur le plat bord et contre le tolet; que cette garniture soit faite d'un lambeau de toile, de drap, de cuir, ou bien qu'elle consiste, suivant un usage assez général dans les barques islandaises, en deux planches attachées à l'aviron comme les galevernes (V.) des rames des galères et des autres navires de cette famille, dans la Méditerranée.

ARATA, ARATOU, madék. s. Filet de pêcheur.

ARATUM, bas lat. s. n. (Du lat. *Ratis.*) Radeau. — « Donamus Deo et hospitali Jherusalem teumitum » (nom d'un droit prélevé sur les transports de marchandises) « Arati hospitalis qui per alveum fluminis, qui vocatur Durentia, discendit. » *Privilége de Raimond Beranger*, comte de Provence, an. 1114.

ARAVIRE, vaniko. s. Scie.

ARBAGIO, ital. s. m. Herbage.—V. Arbascio, Herbaggio, Tenda.

ARBALESTE, ARBALESTRILLE, fr. anc. s. f. (Ital. *Balestra*, *Balestriglia;* esp. *Balestilla*, *Balestrilla*, *Ballestilla;* port. *Balesthilla;* angl. *Fore-staff*, *Cross-staff;* holl. *Graadt-boogs;* rus. Градшмокъ [*Gradchtok*].) Instrument astronomique dont se servaient les pilotes aux XVIe et XVIIe siècles, et sur la construction duquel on trouve quelques renseignements au liv. X, chap. 6 et 7 de l'*Hydrographie* du P. Fournier. Guillet (1678) parle ainsi de l'Arbalète : — « Arbaleste, Flèche, Bâton de Jacob, ou Rayon astronomique, qui, par ses graduations ou divisions géométriques, sert à prendre les hauteurs des astres, pour en conclure quelle est l'élévation du pôle, ou, ce qui est la mesme chose, pour déterminer combien on est éloigné de la ligne équinoxiale dans le lieu où l'on prend hauteur. L'Arbaleste est composée de quatre bastons ou petites pièces de bois, dont il y en a trois appelées Marteaux ou Curseurs, qui, dans leur milieu, ont chacun un trou pour faire passer le quatrième baston, appelé Verge ou Flèche : de sorte que les trois marteaux et curseurs courent librement le long de la Flèche pour conduire le rayon visuel de l'homme qui prend hauteur. » — « Fabrique de l'Arbaleste marine, aultrement dicte baston de Jacob, etc. » Jacques Devaulx, pillote en la marine, *Premières œuvres* de 1583, Ms. de 1583, Bibl. nat., n° 6815-3, p. 29, 30. On voit la figure de l'Arbalète dans un assez grand nombre de manuscrits et de livres imprimés sur l'Art nautique; elle est plusieurs fois dans les Œuvres de J. Devaulx, que nous citons ici; on la trouve dans quelques portulans français et étrangers; dans le Dict. de Marine d'Aubin (1702), etc.—V. Haulteur.

ARBALESTIÈRE, fr. anc. s. f. Planche qui servait à consolider le banc des rameurs d'une galère; c'était en même temps une addition au couroir de la galère, passage trop étroit pour être un lit un peu commode au soldat qui s'y reposait. Ce soldat, héritier des anciens arbalétriers, pour dormir se couchait en travers du couroir, la tête contre l'apostis, et les pieds sur l'Arbalestière. Dans la représentation d'une galère à vol d'oiseau, qui fait partie de deux collections de dessins (XVIIe siècle) sur la construction des galères, collections dont l'une est à la Bibliothèque nationale, sous la cote V 509-A, et l'autre à la Bibliothèque du Dépôt de la Marine, sous le titre : *Dessins de galères*, l'artiste a montré les soldats couchés sur l'Arbalestière.—« Ainsi reste de toute la largeur de chacun costé 3 pans qui sont pour ceste Arbalestiere, ainsi nommée à cause des arbalestes dont on usoit anciennement, où se met partie de la soldatesque, avec mousquetaires (pour : mousquets.) » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (1622), p. 28. — « Fault aussi 48 Arbalestrieres, qui valent, à quatre solz la piece, neuf liures douze solz tourn. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat, p. 8.—V. Aubarestière.

ARBASCIO, ital. anc. s. m. (Du lat. *Arbasus.* — V. Herbage.) Arbase, étoffe de laine grossière et de couleur brune. — « Et perche la ciurma delle galee, fuorche i mozzi della poppa, accioche faccia più bella mostra, si suol vestir di habito uniforme, et in vn' istesso tempo... Ad ogni galeotto si danno due camiscie, doi para di calzoni di tela, vna camisciola di panno rospo, ò d'altro colore, meglio peró sia vn solo per ciascuna galea, lunga sino al ginocchio, un berrettin rosso et vn gabbano, ò cappotto d'Arbascio, che arriui à i piedi, et l'inuerno vn paro di calzettoni pur d'Arbascio... » Pantero-Pantera, *Armate nav.*, liv. 1er, chap. 13.

ARBEIDE, dan. v. a. (Nous n'avons pas su trouver l'origine de ce mot et de tous ses analogues dans les langues du Nord.) Travailler, Fatiguer.

ARBEIDEN, holl. v. a. (D'*Arbeid*, travail.) Travailler, Fatiguer. — « *Het schip arbeidt*, le navire travaille, fatigue.

ARBEITEN, all. v. a. (D'*Arbeit*, travail.) Travailler, Fatiguer.

ARBÈT GOUMÈNA, ar. côte N. d'Afr. v. a. (*Arbet*, lier.) Étalinguer. —*Arbèt kabèlisse*, s. Nœud plat. — *Arbèt tchima*, s. Surliure. — *Arbèt ouaad tarseloun*, v. a. Prendre un ris. — V. Tarseloun.

ARBETA, suéd. v. a. (D'*Arbete*, travail.) Travailler, Fatiguer. — *Arbeta af skeppet ifrån grunden* (Mot à mot, débarrasser [*Arbeta*, travailler, se fatiguer à] (le navire de dessus, (*från* [frône] ou *ifrån* [ifrône], le bas, le fond, le banc. [*Grund.*]) Déchouer un navire, le Raflouer. (V. *Lossa skeppet*, etc.) — *Arbeta sig lös* (Mot à mot : Travailler pour soi être détaché). Déborder.

ARBITRAK, bas bret. s. m. Habitacle. Le P. Grégoire, dans son *Dict. fr.-bret*, article : NAVIRE, § *Cage*, dit : *Ar bittracq*. Cette manière d'écrire le mot *Arbitrak* transforme l'habitacle en : « la grive ». *Bitrak* ou *bitrag* est, en effet, selon Legonidec, le nom d'une petite grive. L'*Ar bittracq* du père Grégoire est composé de l'art. '*Ar*, le, et d'une corruption de l'angl. *Bitacle*.

ARBO, géno. s. m. (De l'ital. *Arbore;* lat. *Arbor.*) Mât. — *Arbo de meistra*, grand mât, Arbre de maître.—*Arbo a pibbre*, Mât à pible. — *Arbo a câsezze*, Mât à calcet.

'ARBOCZ, 'ARBOCZFA (*Arbots*, *Arbotsfo*), hongr. s. (Probablement du lat. *Arbor*, arbre; *Fa*, arbre, bois.) Mât. — V. Ór-fa.

'ARBOCZFA' TÖVE (*Arbotsfo' teuvé*), hongr. s. (*Töve*, tronc, base.) Pied du mât.

ARBOL, esp. anc. s. m. (Du lat. *Arbor.*) Arbre, Mât. — Y a mas andar sentraua la mar en la nao; fue acordado que se cortase il Arbol mayor » (le grand mât, appelé souvent aussi *Arbol maestro*) » y cayò de tal manera que no hizò nada de daño. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mandaña* (1557); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, St-Germain. — « Arboles y entenas de la maestra y trinquete, y espigones acabados de labrar y puestos en la dicha galera en su lugar valen ciento y setenta libras. » *Relacion de lo que vale vna galera* (Ms. de 1574), Pièces diverses, n° 2, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « Los arboles : Mayor, Triquete, Baupres, Mesana y Contramesana, Masteleo mayor y el de proa, con sus bergas de Madera de Montaña, llamada Maria, o figuero. De esta Madera los pies de los arboles. » *Razon de las medi-*

das... para vn galeon nombrado. Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — On voit que la mâture de la *Notre-Dame de Lorette*, galion construit à Guayaquil par ordre de François Borgia, prince de Squillace, — poëte célèbre qui fut vice-roi du Pérou de 1614 à 1621, — consistait en un beaupré et quatre mâts verticaux, à savoir : grand mât, mât de misaine, mât d'artimon (*mesana*), et mât de contre-artimon. Ces deux derniers mâts n'avaient pas de mâts supérieurs; ils étaient à la latine. Il y avait un mât de hune (*masteleo*) sur chacun des deux mâts à voiles carrées : le trinquet et le grand mât. — V. Beaupres, Entrar, Flechaste, Gajeta, Mastaleo, Mura, Navire.

ARBOL DE TRINQUETE, esp. s. m. Mât de misaine. — V. Sentir.

ARBOLADURA, esp. s. f. (D'*Arbol.* [V.]) Mâture; Mâtage; Action de mâter. — *Asegurar la Arboladura*, Assurer la mâture, la maintenir en ridant les haubans, en ajoutant des soutiens auxiliaires aux haubans, étais et galhaubans. — V. Asegurar, Palanqueta.

ARBOLAR, esp. v. a. (D'*Arbol.* [Comme l'*Arborare* ital. :] [Arborer.]) Mâter. — V. Enarbolar.

1. ARBOR, lat. s. f. (Arbre.) Par métony., Mât. — « Modius est, cui Arbor insistit, ob similitudinem mensuralis vasis dictus. » Isidore (VIIe siècle). « Carchesia, sunt in cacumine Arboris. » *Idem.*

— « Arboribus cæsis flatum effugere prementem. »
LUCAIN, liv. IX, v. 332.

— « In singulis Arboribus navis accipiuntur x. sol. melgoriensis. » *Stat. d'Avignon*, 1263; Ms. Bibl. nat., n° 4659, fol. 91 v°. — « Item qualibet dictarum navium debet habere Arbores duas, scilicet artimonum et Arborem de medio. » *Projet de Contrat d'affrètement* pour douze nefs à fournir à saint Louis par Gênes (1246); Rec. ms. de pièces histor., Bibl. nat. — V. Arbor artimonis, Arbor de medio, Arbor de prora, Attressatus, Cima, Minor, Sosta, Spaldum, Tarida.

ARBOR ARTIMONIS, bas lat. s. f. Mât d'artimon. Le Mât de l'avant, dans la plupart des nefs du moyen âge, avait ce nom; cela ressort de tous les contrats d'affrètement et des inventaires de navires que nous avons connus, et dont nous avons publié quelques-uns tant dans notre *Archéol. nav.* que dans nos *Pacta naulorum* (Docum. inéd. sur l'hist. de Fr.). Toujours on trouve l'*Arbor de medio* nommé après l'*Arbor artimonis* ou *Arbor de prora.* — « ...Cujus Arboris Artimonis sit grossitudo palmorum duodecim minus quartas » (12 palmes moins un $\frac{1}{4}$, ou 8 pi. 4 p. — 2^m 71^c de circonférence); et longitudo godarum quadraginta octo » (48 goues, ou 72 pi. — 23^m 38^c; la goue dont il s'agit ici était une mesure égale à la coudée, qui avait 18 pouc. ou 0^m 48^c). *Projet de contrat* pour douze nefs (1246).

ARBOR DE MEDIO, bas lat. s. f. Mât du milieu. Dans les nefs du moyen âge, dans la plupart de celles du XIIIe siècle au moins, le mât du milieu était inférieur en grandeur et en grosseur à celui de l'avant ou d'artimon. (V. *Arbor artimonis, Arbor de prora.*) — « .... Et Arboris de medio debet esse grossitudo palmorum decem et quarte » (10 palmes $\frac{1}{4}$ de circonférence, faisant 7 pi. 8 p. ou 2^m 49^c); « et longitudo godarum quadraginta quatuor » (43 goues, ou 66 pi. — 21^m 45^c). *Projet de contrat* pour douze nefs (1246). — « Item Arborem unam de medio longitudinis cubitorum quadraginta septem » (47 coudées ou 70 pi. 6 po. — 22^m 90^c), « grossitudinis palmorum duodecim minus quarta » (12 palmes moins $\frac{1}{4}$, ou 8 pi. 9 p. 6 lig. — 2^m 84^c). *Contrat* passé entre Gênes et saint Louis (1268). — V. Marinaricia, Particeps, Vanum, Xunchus.

ARBOR DE PRORA, bas lat. s. f. Arbre de proue, mât de l'avant; celui que nous nommons en France, aujourd'hui, mât de misaine, et qu'on appelait, au moyen âge : Mât d'artimon. (V. *Arbor artimonis, Artimonium.*) — « . . . Arbore una de prora, sana et nova de cubitis quinquaginta in longitudine » (50 coudées de longueur, ou 75 pi. — 23^m 36^c), « et grossitudinis palmorum duodecim et carca (*sic*, pour quarta) » (12 palmes $\frac{1}{4}$, ou 9 pi. 2 p. 3 lig. — 2^m 95^c). *Contrat* d'affrètement pour la nef *le Paradis*, louée par Pierre d'Oria aux envoyés de saint Louis (1268). — V. Xunchus.

2. ARBOR, lat. s. f. fig. Pour *Remus.* (V.)

— « It gravis Auletes, centenaque Arbore fluctum
Verberat assurgens. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. X, vers 207.

Il est inutile que nous avertissions que *centena arbore* n'a pas, dans la pensée du poëte, la signification rigoureuse de : cent rames, ainsi que l'ont cru quelques commentateurs, et entre autres le P. Ch. de la Rue (1722, Paris; 1740, Londres). Virgile savait très-bien qu'au temps d'Énée il n'y avait pas de navires à cent rames; il voulut seulement faire comprendre qu'Auletes commandait un grand et lourd navire, mû par des rames nombreuses.

3. ARBOR, lat. s. f. fig. Pour *Navis.*

— « Hei mihi! cur unquam juvenilibus acta lacertis
Phryxeam petiit Pelias Arbor ovem? »

(Hélas! pourquoi l'arbre du Pélion [le navire Argo], emporté par de jeunes bras, allait-il chercher le bélier de Phryxus?)
OVIDE, *Héroïdes*, lett. 12 (Médée à Jason), v. 8.

ARBORA! ital. anc. impérat. (D'*Arborare.* [V.]) Ce commandement se faisait quand on voulait établir la tente d'une galère, et que d'abord on devait mâter ou lever les cabres (V.) de cette tente. — « *Arbora!* quando si alzano le capre che tengono le tente. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 142.

ARBORAMENTO, ital. anc. s. m. (D'*Arborare.* [V.]) Mâture. — « Saranno adunque gli Arboramenti de' galeoni in questa maniera ... » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 70. — Stratico ne donne pas ce mot; il dit : *Alberatura* (V.); Röding dit : *Arboratura* (V.), p. 12 de son *Italianisch-deutscher index* (1798), et *Alberatura*, p. 8. — V. Timone alla navaresca.

ARBORAR, cat. anc. v. a. (Du lat. *Arbor.* [V.]) Arborer, Mâter. — « E com ells vaeren que adeueres » (le printemps) « se feya, les x galees de Pisans van exir de la esquera (V.) e van Arborar, e en roda (V.) ab lo vent qui era fresch (V.) van se metre en mar, e pensaren de fugir. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 69.

ARBORAR LO STENDARDO ou LA BANDIERA, ital. v. a. Arborer l'étendard, la bannière, le pavillon; le ou la hisser à l'arbre, au mât. — « Arborar lo standardo, le bandiere.... è quando si piantano ad alto. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

ARBORARE, ital. v. a. (D'*Arbore.* [V.].) Arborer, Mâter. — « Arborare è quando si rizzano in piedi gl' arbori de i vascelli... i anco, quando, spiegandosi la tenda, si alza con le capre. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Alberare, Ammattare.

ARBORATURA, ital. s. f. (D'*Arbore* [V.] ou d'*Arboro.* [V.]) Mâture. — V. Alberatura, Alboramento.

ARBORE, ital. s. m. (Du lat. *Arbor.*) Mât. — « Arbore della maestra è l'Arbore maggiore, et principale dei vascelli. Arbore del trinchetto è quello, che sta alla proa. Arbore della

mezana è quello, che si mette tra l'Arbore grande et la poppa.» Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « E vole un Arbore de mezo et quale vole esser longo passa, etc. » *Fabbrica di galere.* — V. Albero, Albore, Arboro, Costiera, Gagliardetto, Lampazza, Temone.

ARBORE DEL TRINCHETTO, ital. s. m. Mât de misaine ou de trinquet. — V. Arbore, Trinchetto.

ARBORE DELLA CONTRAMEZZAMA, ital. anc. s. m. Mât de Contre-artimon ou de Contre-misaine. — V. Contramezzana.

ARBORE DELLA MEZANA, ital. s. m. Mât d'artimon. — V. Mezana.

ARBORE MAESTRO, ital. s. m. (Arbre maître; le plus grand des arbres ou mâts.) Le Grand mât. — « ....La Maestra, la qual è la maggiore » (des voiles) « et è eretta dall Arbore Maestro, piantato nel mezo della nave. » Pantero-Pantera, *Armat. nav.* (1614), p. 41. — V. Arbore, Corsia, Mattone, Orza d'avanti.

ARBORER, fr. anc. prov. v. a. (D'*Arbre*, mât.) (Lat. *Attollere malum;* ital. *Alberare, Alborare, Arborare;* port. *Arvorar;* esp. *Arbolar, Enarbolar;* vieux fr. *Arbourer.*) Mâter, dresser un mât ou des mâts. — « La vecte » (le palan) « pour Arborer, pesant quatre quintaulx, au pris de 7 liures le quintal, sont 28 liures tourn. » P. 11, *Stolonomie,* Ms du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nation. — V. Carracque.

ARBORER UNE BANNIÈRE, LE PAVILLON, SON PAVILLON, fr. v. a. (Gr. mod. Ὑψώνω τὴν σημαίαν (*Ypsônô t-in simaia-n*); ital. *Alberare, Inalberare,* ou *Inarborare la bandiera;* géno. *Ammattâ;* esp. *Enarbolar la bandera;* port. *Arvorar la bandeira;* angl. *Hoist* [*to*] *the colours, Hang* [*to*] *out one flag's;* all. *Die flagge aufstrecken;* rus. Флагъ поднимать (*Flake potniate*), Поднимать флагъ (*Podniate flake*); val. Intende (a) o Бандіерѣ (*A intendé o bandière*); tur. *Alèm dikmek, bairag dikmek;* mal. *Pasang bandera, Men-diri-kan;* bas bret. *Arbori ar paviloun.*) Hisser et déployer à la tête d'un mât une bannière, le pavillon national, son pavillon de commandement, ou un pavillon au moyen duquel on doit être distingué, si l'on est officier général. — « Item, si nulle desd. naulx » (nefs, vaisseaux ronds) « auoit besoing de secours de galleres, tirera » (l'amiral) « vn coup d'artillerie, et Arborera vne bandière en pouppe par deux foys, et sera tenu le cappitaine desd. galleres y aller ou enuoyer, s'il est possible. » Ant. de Conflans (XVI[e] siècle) — « M. de Preuilly Arbora ce jour-là seulement son pavillon de vice-amiral. » *Mém.* de Villette (Ms. Arch. de la Mar.), an. 1685, p. 78, lig. 9. — V. Contradmiral, Pavillon, Vice-Admiral.

ARBORI AR PAVILOUN, bas bret. v. a. (Du fr.:) Arborer le pavillon. Le celto-breton dit : *sevel* et *gorréa,* pour : élever, monter, hisser. Le mot breton *arboella,* qui a le plus de rapport de forme avec *Arbori,* signifie : ménager, épargner. — Arbre se dit en breton : *gwéz* ou *gwézen.*

ARBORO, ital. anc. vénit. s. m. (Du lat. *Arbor.*) Arbre, Mât. — « Delle misure de gl' Arbori et antenne, di qual si voglia galeone ò naue. » Rubriq. du chap. x della *Nautic. Medit.* par Bartol. Crescentio (1607, in-4°, Roma). — L'Arboro di mezo sara lungo tanto quanto è la Naue ò Galeone, da rota a rota nella seconda coperta. » *Naut. Medit.*, p. 70. — « Deliberammo di tagliar l'Arboro... » *Naufr. de Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 207 A. — V. Albero, Albore, Arbore, Galera de banchi 28, Zoncho. — Stratico n'a pas recueilli le mot *Arboro.*

ARBOURER, fr. anc. prov. v. a. Arborer, Mâter un navire. — « Plus, deux pastèques d'Arbourer » (pour Arborer) « la mestre, garnies de ses (*sic*) pollièges et bronzes. » *État de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. histor. de la préfecture de l'Aube (Troyes).

ARBOUTANT, *t* sonnant; bas bret. s. m. (Du fr.:) Arcboutant. *Skoazel-Blék* est le mot celto-bret. qui signifie arcboutant. — *Arboutant flok,* bâton de foc. — V. Bouté-or.

1. ARBRE, cat. anc. s. m. (Du lat. *Arbor.* [V.]) Mât. — « Mas » (bien plus) « lo notxer ha poder de totes altres coses à fer ab consell dels panesos, de tallar Arbres » (faire couper les mâts dans le mauvais temps) « è tolre de veles, è iunyr à veles, è de prendre una volta, è de fer tot ço que pertany à la nau. » *Consult. de la mer,* chap. 17, édit. Pardessus; p. 70, t. II, Collect. des lois marit. — « E trenca la cima del Arbre la nau del Artiaca, ab la entena de la nau. » *Chron. del Rey en Jacme,* chap. 8, pass. ultr. mar. — « Item, que l'Arbre major aia bones entenes, e l'Arbre menor de la migana per semblant, a coneguda dels damont dit mercaders e notxer. » *Contrat d'affrétement* de la nef *Sainte-Marie* (23 septembre 1394); Arch. de Perpignan. — V. Calar, Exarciat, 2. Lembus, Timonera.

— «... Per l'Arbre amunt... »

JOHAN PUJOL, *Llepante,* poëme inédit, dont le manuscrit appartient à M. J. Tastu.

2. ARBRE, fr. anc. s. m. (Du lat. *Arbor.* [V.]) Mât. — ... « Comenceron à entrer in yndie por conter toutes les merveies couses que hi sunt, e noz commenceront tot primermant de les nés esqueles les mercaant qe vont et vient en Endie. Or sachiez que celes nés sunt faites en tel mainere con je voz deviserai. Je voz dis q'eles sunt don leingne » (bois, *lignum*) « qe est appelé abbée » (sapin, *abies*) « et de zapin. Elle unt une coverte » (couverte [V.]), e sus ceste coverte i a ben en toutes les plusors soixante chanbre, que en cascune poet demorer un mercaant aaizemant. Elle unt un timon et quatre Arbres, et mainte fois hi gungent » (joignent; *jungere*) « encore deux Arbres qe se levent » (se retirent, s'ôtent; ital. *levare*) « e metent toutes les fois qu'il vuelent. Elle sunt clauée » (clouées; *clavus,* clou) « en tel mainere, car toutes sunt dobles : et est deux tables » (bordages; *tabula,* planche) « le une soure l'autre, e tout environ est doblé de une table soure l'autre et sunt calqué » (calfatées; bas lat. *calcare* [V.]) « e dehors e dedens et sunt claués d'agu » (clous; ital. *aguto*) « de fer. Elle ne sunt pas enpecé de pece » (frottées de poix; ital. *impeciare,* poisser; *pece,* poix; lat. *pix*), « por ce qu'il n'en ont, mès les ungent » (oignent; *ungere,* lat. ital., oindre) « en tel mainère con je voz dirai, por ce qu'il ont autre couse que lor semble que soit miaus que peces. Car je voz dis que il prenent la calcine » (chaux; ital. *calcina,* du lat. *calx*), « la neue » (*la neve* est évidemment une faute de copiste; il faut lire sans doute : *caneve,* chanvre, étoupe) « trincé menuemant » (haché menu; ital. *trinciare,* couper, trancher) « et le poistent meslée con un oleo d'arbres » (et le pétrissent [ital. *pastare*] avec une huile; ital. *olio,* du lat. *oleum,* extraite de certains arbres) « e depuis qe il ont poisté bien cestes trois couses ensemble, je vos dis qu'el se tient comme vesces » (glu; lat. *viscus*). « Et de ceste couse ongent le lor nés, e cest vaut bien autant comme pesces. E si vos di qe cestes nés vuelent deux cens marineres; mès elle sunt si grant q'elle portent bien cinq mille esportes » (*esporta,* ital.; cabas, couffe) « de pevre de tel six mille, et si vos di qe elle allent con avron » (aviron), « ce est cum remes » (Rames; ital. *remo,* lat. *remus.*) « e nuogent » (sans doute ce mot fut mal lu par le copiste; Marco Polo dut écrire : *Nagent* ou *vogent* pour *voguent*) « à cascun remes quatre mariner, et ont ceste nés si grant barches que bien portent mille esportes de pevre. Mès si vos di qu'elle moinent quarante mariner, e cestes vont

armés, et ancore plusors fois aydent à traire la grant nés. Moinent dens ceste grant barches, mès le une est greignor qe le autre, et encore moinent de bataus petis bien dix por ancre » (pour la manœuvre de leurs ancres) « et por prendre des peison, et por fer les services de la grant nés. E tuit cesti bastiaus porte la nés liés dehors a sa couste, e encore vos dis que les deuz grant barches portent encore batiaus. Et si vos di encore que quant le grant nés se veulent adober » (réparer; *adobare* [V.]) « ce est concer » (*conciare* [V.]) « e que aien alés un anz, il la conceuent en tel mainere : car ils clauent encore une autre table sour les deus tout environ la nés, e adonc il ni a trois, et encore la calque et ongent, et ce est la conce » (réparation ; *conciatura*, ital.), « et à l'autre conce il claue encore une autre table et en cette mainere vunt jusque a six tables. » *Voy. de Marc Pol*, chap. CLVIII, p. 181, t. 1er, Recueil de la Société de Géographie.

Au chapitre XIX, p. 14 du même volume, on lit : « Puis fist aparoiller quatorze nés, lesquels avoit chacun quatre Arbres, et maintes fois aloient à douze voiles. » Sans doute ces douze voiles n'étaient mises au vent que quand la jonque avait dressé les deux mâts supplémentaires dont il est parlé ci-dessus, p. 158, 2e col., lig. 33. Probablement chaque mât portait deux voiles, l'une basse, l'autre haute.

— « L'Arbre grant faict et lyé estimé quatre cens cinquante escuz. » *Estimation faicte par le seig. comte Pedro Navarre*, etc. (V. *Sarsie*.) — « Pantagruel..., par l'avis du pilot, tenoit l'Arbre fort et ferme. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 19.— V. Acoursier, Albre, Anthene, Espalier, Gatte, Herbage, Proe, Reme.

ARBRE DE CONTRE-CIVADE, fr. prov. anc. s. m. Mât de perroquet de beaupré. *Noms des vents de l'Océan*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. part.

ARBRE DE CONTRE-MIZAINE, fr. prov. anc. s. m. (De l'ital. *Albero di contra mezzana*. [V.]) Mât de contre-artimon, planté sur la poupe; plus tard : Mât de perroquet d'artimon, ou de perroquet de fougue.

ARBRE DE GABIE, fr. prov. anc. s. m. (De l'ital. *Albero di gabbia*. [V.]) Mât de hune. Quelquefois, Grand mât de hune.

ARBRE DE LA CONTREMESANE, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Albero di contra-mezzana*. [V.]) Mât de contre-artimon. — « Larbre de la contremesane, avec son entenne et Sarcye acquitrannée. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par le commandement de la grand' maîtresse Madame la comtesse de Villars et de Tende*, etc.; VIe vol., Ordon. de Henri II, coté V; p. 200, Arch. du roy. — V. Sarcie.

ARBRE DELLA MIGANA, cat. anc. s. m. Mât du milieu, appelé dans quelques autres documents : *Abre de mig*. — V. Cavallet.

ARBRE DE MAISTRE, fr. prov. anc. s. m. (De l'ital. *Albero di maestra*. [V.]) Grand mât.

ARBRE DE MIZAINE, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Albero di mezzana*. [V.]) Mât d'artimon.

ARBRE DE PAPAFIGUE DE MAISTRE, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Albero di papafigo di maestro*.) Mât du grand perroquet.

ARBRE DE TRINQUET, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Albero di trinchetto*. [V.]) Mât de misaine.

ARBRE GRAND, fr. anc. s. m. Le Grand mât. — V. 2. Arbre.

ARBRE MAJOR, cat. anc. s. m. Le Grand mât. — V. Soberga.

ARBRE SECH (Ab). — V. Ab Arbre sech.

ARBRETTA DE KOUNTRA-MISAINA, ar. côt. N. d'Afr. s. m. (D'*Arboretto*, diminutif de l'ital. *Arboro*. [V.]) Mât de perroquet de fougue, Mât de perruche.

ARBRETTA DE PAPAFIGUE, ar. côt. de Barb. s. m. Mât de grand perroquet, Grand mât de perroquet. — V. Papafigue.

ARBRETTA DE PAPAFIGUE PROUA, ar. côt. N. d'Afr. s. m. Mât du petit perroquet, Petit mât de perroquet.

ARBUÀ, géno. v. a. (D'*Arbo*. [V.]) Mâter. — V. Amatà.

ARBUATUA, géno. s. f. Mâture.

ARBUL (*Arboul*), illyr. dalm. s. m. (Corruption du vénitien *Arboro*.) Mât. — V. Iarboro, Jambor, Katãrka.

ARBUO OD DREJVA (*Arbouo od Dreïva*), illyr. dalm. s. m. (Corruption du vénitien *Arboro*.) (Joach. Stull, *Dict. illyr.*, art. : Jambor, donne le mot *Arbuo*, qui ne se retrouve pas à la lettre A, p. 3. A cette page on lit : *Arbul*, V. Katãrka ; ce qui nous porte à croire qu'*Arbuo* est une faute d'impression de la p. 286, art. Jambor. Cependant, comme nous ne pouvons affirmer qu'*Arbuo* n'est pas une variante d'*Arbul*, nous recueillons ce mot en faisant nos réserves.) Mât. Arbul. — V. Drejvo, Iarboro, Jambor, Katãrka.

ARBUTA, ar. côt. N. d'Afr. v. a. Enverguer.

ARBUTEN, *n* sonnant, géno. s. m. (Du fr. : Arc-boutant.) Aiguille de carène.

ARBYDE SIG LÖSS, dan. v. Déborder. — V. Arbeta.

ARC, fr. s. m. (Du lat. *Arcus*.) (Ital. *Arco ;* géno. *Rottüa in chiggia ;* malt. *Arch ;* angl. *Cambering*.) Courbure que la quille d'un navire, d'abord droite, acquiert par suite d'un accident quelconque ou du long service du bâtiment, dont les extrémités pesantes cintrent peu à peu cette pièce, fondement de l'édifice. Toute courbure donnée à une pièce de bois ou acquise par cette pièce est nommée : Arc. Le contour du pont d'un bâtiment peut être altéré par diverses causes, ou parce que le bâtiment s'est cassé, ou parce qu'il s'est désuni dans un échouage; les altérations qui affectent sa régularité sont appelées : Arcs. (Angl. *Cambering of a ship's deck ;* dan. *Dæksbrud ;* ital. *Arco del ponte*.) — L'Arc a été longtemps une des armes de trait en usage à bord des navires. Plus de deux siècles après l'introduction de l'artillerie à poudre dans la marine, on se servait encore de l'arc. En 1571, à la bataille de Lépante, Turcs et chrétiens se lancèrent des flèches avec cette arme, moins parfaite et moins dangereuse que l'arbalète. Au moyen âge, chaque marinier, chaque homme de rame avait un arc et un carquois rempli de traits.

ARC-BOUTANT, fr. s. m. (Bas lat. *Arboutante ;* basq. *Arcboutanta ;* lasc. *Devi*.) Pièce de bois servant d'appui, de soutien, de contrefort. — Un boute-hors qui sert à border ou fixer, en l'étendant par le bas, une des bonnettes basses, reçoit le nom d'Arc-boutant ferré. (Angl. *Main sail boom*, grand Arc-boutant ferré ; *Fore sail boom*, Arc-boutant ferré de misaine.) Cet Arc-boutant est garni à son extrémité d'une sorte de crochet par lequel il est attaché au côté du navire.

ARC-EN-CIEL, fr. s. m. (Ital. *Arcobaleno ;* géno. *OErco ;* malt. *Kausalla ;* angl. *Rainbow*.) Phénomène céleste, dont l'apparition a lieu sous une forme trop connue pour qu'il soit nécessaire que nous la décrivions. Les marins de l'antiquité et du moyen âge regardaient l'Arc-en-ciel comme l'annonce d'un beau temps devant succéder bientôt à la tempête.

ARC TURQUOIS, f. anc. s. m. Arc turc, Arc façonné à

la manière de ceux des Turcs. — « Vne douzaine Arcz turquois fournis de flesches » (pour l'armement d'une galère), « peuuent valoir vng escu sol la pièce. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. roy., p. 20. — « . . . Ce ne fust pour aultre craincte que de la mesme churme : pour lequel danger euiter entre les autres armes, j'ai parlé d'auoir ausdictes galeres des Arcz turquoiz comme chose bien propre pour absubjectir ladicte churme et la garder de rebeller. » *Ib.*, p. 56 v°.

ARCA DE BOMBA, port. s. f. (Du lat. *Arca.*) (Coffre de la pompe.) Archipompe. — V. Bomba.

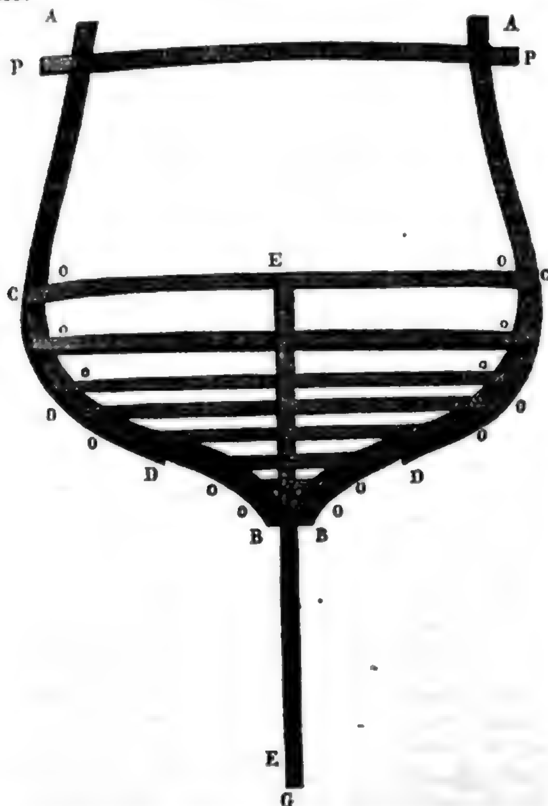
ARCABUZ, esp. s. m. (Étymologie incertaine, malgré les affirmations de Caseneuve, qui fait venir ce mot de l'ital. *Arco*, Arc, et de *buso*, trou. L'*Arcabuz*, l'*Arcobusio* ou *Arcobugio* étant venu après la *Haquebute*, il nous semble que c'est de l'origine de ce vieux mot qu'il faut s'enquérir pour connaître l'étymologie d'Arquebuse. Or, Le Duchat dit qu'Haquebute n'est qu'une corruption de l'all. *Haken-büchse*, signifiant : Boîte à croc, ou Croc à boîte. Il est permis de ne pas adopter une telle explication, quoique en allemand *Büchse* signifie : Arquebuse.) — « Y con los Arcabuz los espantamos, matando algunos dellos. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567) ; Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — V. Alcabuz.

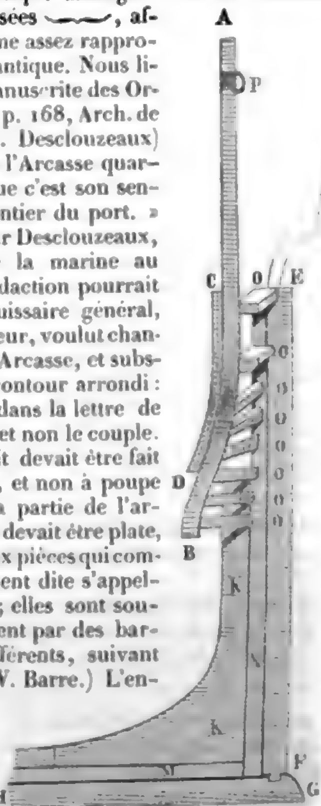
ARCACCIA, ital. s. f. (D'*Arco*, Arc.) Arcasse. — V. Arcasso.

ARCAMENTO, ital. s. m. (Du lat. *Arcus*, Arc.) Tonture. — « Talmente, che questa Centa della prima (coperta), hauerà tanto d'Arcamento ò sia Curuità, quanto sarà lo spatio tra la prima, et la seconda coperta, che poi tirata vna linea dalle teste di poppa, à quelle di proda di dette cente, etc. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 69. — Stratico ne donne pas le mot *Arcamento* ; il dit : Arcatura (V.), dont la signification propre est : Bouge. (V.)

ARCASSA, basq. géno. s. f. Arcasse.

ARCASSE, fr. s. f. (Du lat. *Arcus*, ou immédiatement de l'ital. *Arcasso*, grand arc, nom qui put, très-justement, être donné au couple sur lequel était montée la façade extérieure de l'arrière du vaisseau, quand la poupe était fort large encore. V., à l'art. *Arrière*, la figure de la poupe d'un vaisseau contemporain de Louis XIV ; cette poupe est fondée sur un très-grand arc.) (Ital. *Arcaccia*, *Arcasso*, *Gradella di popa* ; géno. *Arcassa* ; vénit. *Grella* ; prov. *Arcasso* ; basq. *Arcassa* ; bas bret. *Arkas* ; esp. anc. *Yugo de popa* ; esp. *Abanico*, *Peto* ; vieux fr. *Culasse du navire* ; angl. *Stern-frame* ; All. *Hinter balancier-spunn* ; gr. mod. Στάβρος τῆς πρύμνης (*Stavros ti-s prymni-s*) ; rus. Корма (*Korma*), Основанïе кормы (*Osnovanié kormi*), Чурбанъ (*Tchourbane*), Задняя часть корабля (*Zadniaia tchaste korablia*). Couple formé de deux branches portées par l'étambot. Son contour, qui d'abord eut quelque analogie avec une accolade aux extrémités très-redressées ⏝⏝, affecte aujourd'hui une forme assez rapprochée de celle de la lyre antique. Nous lisons, dans la Collection manuscrite des Ordres du roy, vol. n° XLVI, p. 168, Arch. de la Mar. : « Il peut » (M. Desclouzeaux) « sans difficulté faire faire l'Arcasse quarrée et non ronde, puisque c'est son sentiment et celui du charpentier du port. » (Lettre du ministre au sieur Desclouzeaux, commissaire général de la marine au Havre de Grâce.) Cette rédaction pourrait faire penser que le commissaire général, d'accord avec le constructeur, voulut changer le tracé ordinaire de l'Arcasse, et substituer la forme carrée au contour arrondi : il n'en est rien. *Arcasse*, dans la lettre de la cour, désigne la poupe et non le couple. Le navire dont il s'agissait devait être fait à poupe plate ou carrée, et non à poupe ronde ; c'est-à-dire que la partie de l'arrière inférieure à la galerie devait être plate, et non arrondie. — Les deux pièces qui composent l'Arcasse proprement dite s'appellent Cornières ou Estains ; elles sont soutenues dans leur écartement par des barres qui ont des noms différents, suivant leurs positions relatives. (V. Barre.) L'ensemble de l'étambot, des cornières, de leurs allonges et des barres, reçoit le nom d'Arcasse, comme le couple lui-même.





(EE, l'Étambot ; G, l'extrémité postérieure de la quille ; AB, les branches de l'Arcasse, composées d'Estains ou Cornières : BOOoo, et d'Allonges de cornières : AOo ; oo, Barres d'arcasse ; CEC, Barre d'écusson ; PP, Lisse du couronnement.)

ARCASSO, ital. anc. provenç. s. m. Arcasse. — V. Arcaccia.

ARCATO, TA, ital. adj. Arqué.

ARCATURA, ital. s. f. (D'*Arcare*, arquer, courber.) Bouge.

ARCBUTANTA, basq. vulg. s. (Du fr. :) Arc-boutant.

ARCENAL, fr. anc. s. m. Variante orthographique d'Arsenal. — « Pareillement de l'Arcenal qu'il fault pour le reduict des fournimens et autres choses de ladicte armée » (des galères). *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 4 v°. — « J'ai veu ce que vous escriuez sur la mauuaise disposition de l'Arcenal de Toulon, et le danger qu'il y a qu'il arriue encores quelqu'accident. Mais comme le roy a pris sa dernière résolution sur ce qui regarde cet Arcenal et l'augmentation de cette ville, sur quoy il vous sera enuoyé dans peu les ordres nécessaires pour commencer à y faire trauailler, etc. » Seignelay à Arnoul, 11 février 1678; Collect. *Ordr. du roy*, vol. XLIV, p. 69; Ms. Arch. de la Mar. — « Je suiurai exactement le projet de cent cinquante mil cent liures des dépences les plus pressées de l'Arcenal, auquel vous m'ordonnés, Monseigneur, de m'attacher.... » *Lettre* de M. de Vauvré à Colbert (Toulon, 29 aoust 1681); Ms. des Arch. de la Mar. — « Elle attend (Sa Maj.) le mémoire qu'elle luy a ordonné d'enuoyer à la fin de chaque mois, de l'estat auquel sont les bastimens qu'il a eu ordre de faire faire dans l'Arcenal (de Brest.) » *Lettre* au sieur de Sueil, 26 sept. 1697; *Ordres du roy*, vol. XLIV, p. 431. Ms. Arch. de la Mar. — Cette orthographe, très-ordinaire au XVIIe siècle, n'était pas encore tout à fait tombée en désuétude au milieu du XVIIIe; car on lit, sur le titre d'un volume manuscrit : « Collection des plans, profils et élévations de tous les établissemens qui forment l'Arcenal de marine de Brest et l'étendue du port, tels qu'ils sont en 1775, faite par M. Choquet, capitaine de brûlot, ingénieur en chef du port et Arcenal de marine de Brest. » — V. Arsenac, Gabarrier, Port.

ARCEPELAGO, port. anc. s. m. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel. — « Determinou de mandar descubrir as ilhas de Malaco, e todas as outras daquelle Arcepelago... » *Com. Dalboq.*, part. 3, chap. 37.

ARCH, *ch* sonnant *ke*, malt. s. (De l'ital. *Arco*.) Arc.

ARCH DE SENCT JOAN, cat. anc. s. m. Arc de Saint-Jean; phénomène céleste que nous avons vu mentionné seulement dans la *Chronica del Rey en Jacme*, chap. 4, *Passage en ultra-mar*. Voici le texte : — « E al altre dia a hora de vespres leuas vn vent a lleuant » (un vent d'est) « e feu vn Arch blan e vermell daquest qui dien de Senct Joan : E lleuas vna manega » (Nous ne trouvons dans aucun des dictionnaires que nous avons sous les yeux l'explication du mot *manega*. Nous supposons que ce peut être un tourbillon, une trombe, en port. *manga*), « e ana ferir en la mar : e de blanca que era torna negra. E puix vench el lleuant, e commença quant lo sol era en la posta, et feu ne molt tota la nuyt... »

1. **ARCHE**, fr. anc. s. f. (Du lat. *Arca*.) Coffre, Caisse, Cassette, dans lequel les mariniers, les marchands et les passagers mettaient leur bagage. — « Et il y ont asquns » (ital. *Alcuni*, aucuns, certains) « qui ne ont litz ne Arches en la neef... » *Rooles d'Oleron*, art. 19.

2. **ARCHE**, fr. s. f. (Du lat. *Arca*.) Construction qu'on établissait autour de la pompe pour la préserver des chocs. On lit, dans le *Dict. fr.-lat.* de Nicot (1584) : « En matière de navires, Arche est certaine closture ou boîte faicte entour les escoutilles de la pompe pour empescher que aucune chose ne chocque ou heurte contre la dicte pompe. » *Arche* se lit encore dans le Dict. de mar. d'Aubin (1702), bien que Guillet (1678) et Desroches (1687) eussent répudié ce terme en lui substituant *Archipompe*, produit assez nouveau de l'accouplement des mots : Arche à pompe.

ARCHEAJE, esp. anc. s. m. (Ancienne orthogr. du mot *Arqueage*. [V.]) (D'*Arco*, arc.) Jaugeage d'un navire. — « Archeaje : es un tanteo » (calcul) « por donde se sabe el porte que haze la Nao : y Archeaje por la medida de vn Codo de largo, ancho y alto por de dentro de la Nao. » Th. Cano, *Arte para fabric. naos* (1611), p. 52.

ARCHEAR, esp. anc. v. a. (Variante orthogr. d'*Arquear*. [V.]) Calculer le port d'un navire, Jauger un navire. — « Y assi no la podran tenir en Arboles, ni en vergas, ni en Archear al justo las Toneladas, que hazen. » Th. Cano, p. 16.

ARCHENAL, fr. anc. s. m. (Variante d'*Arcenal* et d' :). Arsenal. — « Après me feirent monstrer leur autre thrésor, qui est un Archenal où ils équipent leurs galées, et font toutes choses qui sont nécessaires pour l'armée de mer, qui est la plus belle chose qui soit en tout le demourant du monde aujourd'huy, et la mieux ordonnée pour cela. » Philippe de Commines, *Mémoires*, liv. VII, chap. 15. (Ambassade à Venise, 1493.) Feu M. Buchon, dans son édition des Mémoires de Commines, ne crut pas devoir conserver l'orthographe Archenal, qui est celle de quelques manuscrits. — V. Archinale.

ARCHERS-GARDES, fr. anc. s. m. pl. Les gardes du corps de M. le duc de Vendôme et de M. de Beaufort portèrent ce titre, de 1664 à 1669. — V. Garde de la marine.

ARCHIBOUMB, bas bret. s. f. (Transcription du fr. :) Archipompe. En celto-breton, la pompe se nomme *Bangounel* et *Riboul*.

ARCHIBUGIO DI POSTA, ital. anc. s. m. Arquebuse de poste. Arquebuse qu'on montait sur un chevalet ou sur une fourchette, au moment du combat. — « ... Posero gli Archibugi di posta sopra le pauesade... » M. Gio. Pietro Contarini, *Historia delle cose successe*, etc. Venitia, 1745, p. 48.

ARCHIGUBERNUS, lat. s. m. (Du gr. Ἀρχικυβερνήτης. [V.]) Maître pilote.

ARCHIMARINUS, bas lat. s. m. (Du gr. Ἄρχω, je commande, et du latin *Marinus*, marin.) Commandant de la marine, Amiral. — « Dominus Ludovicus de Graville, Archimarinus regni... » *Preuves de l'histoire de Paris*, par D. Lobineau, t. III, p. 722 B.

ARCHINALE, bas lat. s. n. (Variante de l'ital. *Arsenale*. [V.]) Arsenal. — « Facile est Venetis et parum sexcentas armatas galeas ex suo producere Archinali... Semper mille ad minus habent in Archinali suo viros diversarum mechanicarum artium, et presertim faciendarum navium scios et gnavos... » Bernard de Breydenbach, *Opusculum sanctarum peregrinationum*, etc. (1486, in-fol.)

ARCHINAUTA, lat. s. m. (Du gr. Ἄρχω, je commande, et de Ναύτης. [V.]) — « M. Porcius M. F. Claud. Satullinus Archinaut. Clas. Rave. vivus fecit sibi. » *Inscript.* publiée par Muratori, p. 845, n° 4. — Nous n'avons aucune notion certaine sur le rang de l'*Archinauta*; mais nous croyons que l'homme revêtu de ce titre était tout autre chose qu'un bas officier, comme l'est aujourd'hui le maître d'équipage, commandant immédiat des matelots d'un vaisseau. Nous supposons que l'*Archinauta* était dans une flotte, peut-être dans une préfecture navale, un fonctionnaire connaissant de tout ce qui intéressait les gens de mer, ayant la police supérieure des équipages, étant enfin à peu près ce qu'au moyen âge fut dans la marine espagnole l'*Alguacil real* (V.), et dans la marine française le grand prévôt de l'armée; ou bien c'était le chef des pilotes, et ce que fut longtemps après le *Pilote royal*. (V.)

ARCHIPEL, fr. all. s. m. (Abréviation d'*Archipelague*. [V.]) Gr. litt. mod. Αἴγαιον πέλαγος; gr. vulg. Ἀρτσιπέλαγος;

ital. *Arcipelago*; géno. *Arsipelago*; esp. anc. *Archipielago*, *Arcipielago*; port. anc. *Arcepelago*; malt. *Arcipiercu*; rus. Архипелагъ (*Arkipélake*); ar. côte N. d'Afr. *Dzor*; tur. *Adalar araci*; fr. anc. *Archypélague*, *Archipélague*; angl. holl. *Archipelago*; dan. suéd. *Archipelagus*.) « Étendue de mer entrecoupée de plusieurs îles. » *Dict. de l'Acad. franç.* Mer parsemée d'îles. — L'Académie française (1814) fait, au mot Archipel, cette observation : « Quelques-uns disent Archipelage ou Archipelague. » Il y avait déjà bien longtemps, en 1814, que ces deux mots étaient tombés en désuétude.

ARCHIPELAGO, angl. all. s. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel.

ARCHIPELAGUE, vieux fr. s. m. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel. — V. Appliquer vers...

ARCHIPELAGUS, lat. dan. suéd. s. m. (Du gr. Ἀρχή, commandement, et de Πέλαγος, la mer.) Archipel.

ARCHIPIELAGO, esp. s. m. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel. — « Y otro dia miercoles » (18 avril 1567), « salimos deste Archipielago de yslas. » *Relacion breue del viage* d'Aluaro de Mandaña; Ms. xvie siècle, Bibl. nation., n° 1588, Saint-Germain. — « Juntóse alli » (à Ali-pacha et à Amat) « con Mahomat, governador de Negreponte, que venia con otro quaranta baxeles de la guarda del Archipielago, fue allevar gente y municiones a Cypro. » Vander Hammen, *Don Juan d'Austria* (Madrid, 1627), an. 1571, fol. 148 v°.

ARCHIPIRATA, lat. s. m. (Du gr. Ἀρχή, commandement, et de Πειρατής. [V.]) Chef de pirates; grand et habile corsaire. — Pendant le moyen âge, on donna quelquefois ce nom à l'amiral, ou au commandant d'une escadre.

ARCHIPOMPE, fr. s. f. (Corrompu d'*Arche à pompe*, ou coffre, caisse [lat. *Arca*] (de la pompe. [V. *Arche*]). (Ital. *Arcitromba*; port. esp. *Arca de bomba*; provenç. *Artchipompè*; bas bret. *Archiboumb*; basq. *Artcha-pompa*; gr. vulg. Σεντίνα; géno. *Sentinha*; malt. *Pozzu ta sentina*; angl. *Well*; all. *Pumpen sood*; russe Велъ (*Vèle*), Льяло [*Leialo*].) Construction élevée autour du pied d'un mât et des pompes placées près de lui, et faite pour abriter ces pompes; elle est composée de quatre cloisons qui se réunissent à angles droits, et forment une sorte de grande caisse, dont la base repose sur le fond du navire, et le haut adhère au premier pont. Il y a, au grand mât, une Archipompe qui protége les quatre pompes principales, et une Archipompe à l'artimon, pour préserver des chocs les deux pompes de l'arrière. La première est nommée la grande Archipompe, la seconde l'Archipompe d'artimon.

ARCHIPROTO, vénit. anc. s. m. (Du gr. Ἀρχή, Commandement, et de Πρότερος, supérieur.) Constructeur très-habile. — « Giuco Apollonineo di Nicolo Liburnio sopra la felice Quinquereme (V.), con maraviglia dell' universo mondo ritrovata per lo raro e excellente ingegno del suo maestro Vittore Fausto, Archiproto venitiano, e maistro in ogni luogo di scienza greca et latina conosciuto senza pari. » Second titre d'un petit poëme intitulé : « *La fame e laude della galea di cinque remi per panco*, » composé en l'honneur de Victor Fausto, par un poëte populaire qui se cacha sous le pseudonyme de Nicolo Liburno. — V. Cinquereme.

ARCHITECTURE NAVALE, fr. s. f. (Gr. litt. mod. Ναυπηγία; gr. vulg. Καραβοτέχνη [*Karavotechni*]; ital. *Architettura navale*; géno. *Costrüsium*; russe Архитектура корабельная [*Architectura korabelnaïa*], Корабельная архитектура [*Korabelnaïa architectura*], Кораблестроеніе [*Korablestroïenié*]; angl. *Naval architecture*.) Art de construire les navires. Cet art repose sur des principes qui n'ont guère varié depuis l'antiquité. (V. Galère, Navire.)

ARCHITHALASSIA, lat. s. f. (Du gr. Ἀρχή et de Θάλασσα [V.]) Commandement de la mer; Amiralat; Dignité d'amiral.

ARCHITHALASSUS, lat. s. m. Amiral; Commandant de la mer.

ARCHYPELAGUE, vieux fr. s. m. (Variante orthographique d'Archipelague. [V.]) Archipel. — « La hauteur fut prinse à nul degré et droit sous la ligne, et me faisois près de l'Archypelague d'auprès de Calicut. » *Journal du voyage* de J. Parmentier (1529).

ARCIPELAGO, ital. s. m. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel, l'Archipel grec, les îles de la mer Egée.

ARCIPIERCU, malt. s. m. (Corruption de l'ital. *Arcipelago*.) Archipel.

ARCHITROMBA, ital. s. f. (D'*Arca*, coffre, et de *Tromba*. [V.]) Archipompe.

1. **ARCO**, ital. s. m. (Du lat. *Arcus*, arc.) Arc. — *Arco della nave*, Arc du navire. — *Arco dell' Achiglia*, *Arco del primo*, Arc de la quille. — *Arco della coperta*, Arc du pont. *Arco della coffa*, Rebord de la hune; guérite. — *Far l'Arco*. — V. Far.

2. **ARCO**, esp. s. m. (Même étymologie que le précédent.) Arc de la quille, d'un pont, du navire. Arc de la hune. Arc-en-ciel.

3. **ARCO**, esp. port. s. m. Andaillot, Racambeau de bois ou de fer. — V. Raca de madera.

ARCO BALENO, ital. s. m. (*Baleno*, éclair, lumière.) (Proprement : Arc-éclair, Arc lumineux, Arc d'orage.) Arc-en-ciel.

ARCO DEL FAROL, esp. anc. s. m. Arc de bois, établi sur la poupe du navire pour porter le fanal. Cet Arc, qui était, non pas tout à fait un demi-cercle, mais un segment de cercle, recevait à son point culminant un petit échafaud (*tabladillo*), sur lequel s'asseyait le fanal. — « El Arco de farol que sea bien cumplido de madera de Guachapeli labrado y el tabladillo para asentar el farol con sus madrezillas labradas para popa. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* : Nuestra señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; *Bibl. de la Mar.*, n° 14255-3.

ARCTICUS, lat. adj. (D'*Arctos*. [V.]) Arctique.

ARCTOS, lat. s. f. (Transcription du gr. Ἄρκτος.) Ourse. — *Arcti*, La grande et la petite Ourse; le Nord.

> — « Insuetum per iter gelidas enavit ad Arctos... »
> Virgile, *Énéide*, liv. vi, v. 16.

ARCOU, géno. adj. (D'*Arco*, Arc.) Arqué.

ἈΡΓΑΝΟΝ, gr. mod. s. n. (Du gr. anc. Ἐργάτα, ou Ἐργάτης. [V.]) Cabestan.

ἈΡΓΕΣΤΗΣ, gr. anc. s. n. (Rapide.) Vent du nord-ouest.

ARDENT, fr. adj. (Du lat. *Ardere*, brûler, et par extension : aspirer à...) (Gr. anc. et mod. Ὁρμητικός; ital. *Ardente*; géno. *Orsé*; esp. *Ardiente*; basq. vulg. *Ardenta*; malt. *Misclieck*; angl. *Griping*; bas bret. *Ardent* [*t* sonnant]; russe Любивный руль на вѣтрѣ [*Lioubivnii roul na vètri*], Рысклифъ [*Riskliff*].) Qui tend à venir au vent, qui pousse avec ardeur sa proue vers le lit (la direction) du vent. Un navire Ardent est, dans les routes obliques ou dans la navigation près du vent, un bon navire; trop Ardent, il est à peu près aussi incommode que s'il ne l'était pas du tout.

ARDENTA, basq. vulg. adj. Ardent. — *Barcouba ardenta*, bâtiment ardent.

ARDENTE, ital. adj. Ardent.

ARDIENTE, esp. adj. Ardent.

ARDJIAOU (Prononciation moderne de l'ancien mot provençal : *Arjau*. [V.]) Barre du timon, ou gouvernail.

ARE DE VENT, vieux fr. s. f. Pour : Aire de vent. (V.) « Icelui bustor dit qu'il estoit bon marronnier, et qu'il savoit bien en quel Are de vent la lune et le soleil estoient. » *Lettres de rémission* de 1394, citées par D. Carpentier, art. *Area*.

1. **AREA**, lat. s. f. (D'*Arere*, être sec.) (Proprement : *Aire*.) Port. Matthieu Pâris rappelant (*Hist. major*, p. 163) la rencontre que, le 8 juin 1191, le roi Richard I[er] fit d'un grand dromon vers la côte de Palestine, dit que ce prince ordonna l'attaque du navire sarrazin par ses plongeurs armés de tarières, et que bientôt l'eau bouillonnante envahit non-seulement la sentine et toute la carène, mais encore le pont, et le rempart crenelé lui-même : « Non tantum carina et sentina, sed et limbus ejus propagnaculatæ, et Area. » — V. Constratum, Detectum.

2. **AREA** (prononcé *Aria*), basq. litt. et vulg. s. f. (Selon le P. Larramendi, l'espagnol *Arena* pourrait bien venir du basque *Area;* nous renversons la proposition du jésuite basque, et nous disons qu'*Area* est probablement une corruption d'*Arena* (V.), emprunté par l'espagnol au latin.) Sable.

AREAR, port. anc. v. a. Par métathèse d'*Errare*, errer.) Aller au hasard; naviguer à l'aventure. — V. Angra.

AREMBÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Arrembare*. [V.]) Aborder.

AREMBAGGIO, géno. s. m. Abordage. — V. Attraco.

ARENA, lat. ital. s. f. (D'*Arere*, être sec, aride.) Sable; par extension, Rivage, et même Port.

— « Furit æstus Arenis. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 109.

— « Huc septem Æneas collectis navibus omni
Ex numero subit : ac, magno telluris amore
Egressi, optata potiuntur Troës Arena,
Et sale tabenteis artus in litore ponunt. »
Id., ib., v. 174.

ARENÂ, géno. v. n. (De l'ital. *Arrenare*. [V.]) Échouer, Toucher sur un banc de sable. — V. Investì.

ARENAMENTO, géno. s. m. (D'*Arenâ*.) Échouage.

ARENAR, vén. v. a. (De l'ital. *Arena*, sable, gravier [lat. *Arena*].) Lester. — « Questo serà lo amaestramento de far una galea del sexto » (sesto) « de Fiandra, et de far tutte la cose pertinente a quella, finch' ella sera aperecchiata de andar a vela, o a remi : cioè de farla integra, acordarla, e Arenarla com se serà dechiarato qui de sotto per singula. » *Fabbrica di galere;* Ms. Magliabecchiano; clas. XIX, palco 7; publié par nous, t. II, p. 6, *Arch. nav.*

ARESTE DE LA POUPE, fr. anc. s. f. Étambot. — « Gouuernail, c'est ce qui s'enclaue auec des cheuilles de fer (qu'on nomme masles) dans les anneaux de fer fichez en la teste, ou bien l'Areste de la poupe (qu'on nomme femelles). » Le P. René François, *Merveilles de nature* (1621), chap. 22. — Le P. François est le seul auteur chez lequel nous ayons trouvé cette dénomination d'Arête, donnée à l'étambot. Quant à « *teste*, » que le prédicateur du roi emploie comme synonyme d'Arête, c'est Cap, signifiant extrémité du navire (poupe ou proue), qu'on emploie dans cette phrase : Changer cap pour cap, c'est-à-dire : mettre la poupe où l'on avait la proue, l'étambot où l'on avait l'étrave.

'ΑΡΘΗΝΑΙ ΤΑ ΣΗΜΕΙΑ, gr. anc. v. a. Lever le signal du combat. — « Res tota, vti Pollux autor est, Ἀρθῆναι τὰ σημεῖα dicebatur, et fiebat vexillo in loco editiore proposito, quod si rursum demebatur, pugna desinebat. » J. Scheffer, de *Milit. nav.*, p. 230.

'ARFLIOTR, isl. adj. (D' *'Ar* [V.], et de *fliótr* [en relation avec l'angl.-sax. *fleon*, *flión*, fuir], rapide). Facile à la rame. Se dit d'un navire qui marche bien à l'aviron, sans que ses rameurs aient une grande peine à l'entraîner sur l'eau.

ARGAGNO, vénit. ital. géno. s. m. Gros palan. — *Argagno a due vette* (ital. vénit.), *Argagno a dùi tiranti* (géno.) Palan à deux cordons, Palan simple. — *Argagno a tre vette* (vénit. ital.), *Argagno a trei tiranti* (géno.), Palan à trois cordons, Palan double. — *Argagno a quatre vette* (vénit. ital.), *Argagno a quatro tiranti* (géno.), Palan à quatre cordons, Pàlan à deux poulies doubles.

1. **ARGAN, ARGANET**, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Argano*. [V.]) Arganeau de l'ancre. — « *Ancre;* ses parties sont l'Argan ou Anneau.... On se sert toutefois du mot Argan sur l'Océan. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643). — V. Anchre.

2. **ARGAN**, fr. anc. s. m. Pour *Arjau* ou *Argeau*. (V.)

ARGANA, vénit. s. f. (Du gr. Ἄργανον.) Cabestan. — « Argana per salpar l'Ancora, et levar altri pesi... Aspe, aste longhe di legno per virarla. » *Introduz. all' arte nautica.* (Venise, in-4°, 1715), p. 270. — V. Allevogie.

1. **ARGANEAU**, et, par corruption : **ARGANAU**, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Arganello*. [V.]) Bossoir de la galère, de la galiote et du brigantin. — On voit la figure des Arganeaux, fol. 18 d'un manuscrit intitulé : *Construction des galères* (Bibl. dépôt de la Mar.). Dans le Traité de la construction des galères (autre manuscrit de la même Bibliothèque, 3 vol. in-fol.), il est question, p. 87, des « Bancasses d'Arganeau à serper » (à lever l'ancre); p. 89, des « Cuisses d'Arganeau; » mais l'Arganeau lui-même a été oublié. Tout ce que nous apprenons de ce document, c'est que l'Arganeau d'une galère ordinaire avait 9 pouc. de largeur à sa tête, et 6 pouc. à sa queue. « Cette différence vient, dit l'auteur anonyme, de ce qu'il y a à la teste de l'Arganeau une poulie de bronze, sur laquelle coule la gume (V.), et qu'il n'y en a point à la queue. » Nous apprenons en outre que l'Arganeau était mobile, et qu'il pouvait se renverser pour apporter sur le pont l'ancre ou fer qu'on avait levé avec le câble et le groupis. Il y avait un Arganeau de chaque côté; aussi, dans le Ms. de Dortière, intitulé : *Traité de Marine* (1680) (Bibl. dépôt de la Mar.), lit-on : « Arganeaux à serper, 2; longueur, 6 pieds; largeur, 9 pouces; épaisseur, 9 pouces. » Outre l'Arganeau à serper, il y avait de chaque bord un Arganeau de groupy, ou de groupis de col, dont la poulie, sur laquelle on faisait glisser le groupis ou orin du fer, aidait à lever l'ancre. On se servait de cet Arganeau secondaire en même temps que de l'autre. Dortière dit : « Arganaux de groupy, 2; longueur, 7 pouces ½; largeur, 6 pouces; épaisseur, 6 pouces. » — « Pour deux pieces de bois dourme (d'orme) pour faire les Arganeaux pour serper, j'ay payé 8 l. » *Compte* des dépenses faites pour la galère Dornano (nov. 1641); Ms. Arch. de la Mar.

2. **ARGANEAU**, fr. anc. s. m. (D'*Argan*. [V.]) (Ital. *Anello;* esp. port. *Arganeo*, esp. *Argolla;* all. holl. dan. suéd. angl. *Ring;* isl. *Kringr;* russe Рымь [*Rime*]; tur. *Halqa;* basq. vulg. *Organna;* bas bret. *Organel;* gr. mod. Ἀνέλλο,

Κουλοῦρα, Κρίκος; hong. *Horgonygyürü* [Horgogneghiuru], lasc. *Ring-bolt;* pers. *Girda;* hind. *G,hera;* chin. *Méy.*) Anneau. — « Arganeau : C'est un gros anneau de fer. — Dans chaque vaisseau il y a des Arganeaux au plat bord pour amarrer des manœuvres. Aux batteries il y a des Arganeaux, un à chaque costé d'un sabord, car il en faut un pour le palan d'un canon, et un autre pour la drague » (*sic*, pour la *Brague*). « Chaque ancre a son Arganeau, qui, d'ordinaire, est fourré d'une boudinure, pour conserver le câble qui y est talingué. » Guillet, *les Arts de l'homme d'épée* (1683), t. III, p. 25. Les noms de l'Arganeau de l'ancre dans les différentes langues sont : (cat. *Cegala;* ital. *Anello, Cigalla;* cors. *Sigala;* provenç. *Cigare;* esp. *Arganeo;* port. *Anète;* fr. anc. *Argan;* angl. *Anchor-Ring;* all. holl. dan. *Ankerring;* suéd. *Ankarring;* russe Рымъ (*Rime*); gr. mod. Κρίκος; lasc. *Langor k, Anila.*) — D'Arganeau on a fait Organeau, corruption qu'auraient dû rejeter tous les marins instruits, et qu'on trouve dans quelques écrits où l'on peut s'étonner de la rencontrer; par exemple, dans le *Répertoire polyglotte de la Marine,* par le comte O'-hier de Grandpré, capitaine de vaisseau (in-8°, 1829). M. de Grandpré dit : « Arganeau. Expression vicieuse. — V. Organeau. » C'est justement le contraire qu'il aurait fallu dire. Organeau est sans étymologie; Arganeau a été fait d'Argan, que l'on disait au commencement du XVIIe siècle. — V. 1. Argan.

ARGANEL, malt. s. m. (De l'ital. *Arganello.* [V.]) Davier. — *Arganel tal barcazza,* Davier de la chaloupe.

1. ARGANELLO, ital. anc. s. m. (Diminutif d'*Argano.* [V.]) Bossoir de la galère, Arganeau à serper. (V.) — « Sopra la bancaccia s'inchiodano l'annella per le Moiane, et i Maccellari, doue si pongono l'Arganelli per sarpare, et sono larghe vn palmo. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediterr.* (1607), p. 34. — *Arganello* se trouve dans les *Essamini de' bombardieri* par Girolamo Cataneo (Brescia, in-4°, 1567), au chap. de l'armement en artillerie d'une grosse galère.

2. ARGANELLO, ARGANETTO, ital. anc. et mod. s. m. (Diminut. d'*Argano.* [V.]) Petit Cabestan; Guindeau; Davier d'embarcation. — V. Molinello, Mulinello, Mulinetto, Tornello.

ARGANELLUM, bas lat. s. m. (Latinisat. de l'ital. *Arganello* [V.]) — « Et cum sarcia sua necessaria ipsi barche » (la *Barcha cantherii*), « et specialiter anchoris duabus, Arganello uno et calderono uno. » Contrat d'affrétement de la nef *le Paradis* (1268), publié, t. II, p. 392 de notre *Arch. nav.* — L'Arganello mentionné dans le passage que nous venons de rapporter était le guindeau de la barque de cantier. La barque de polyscalme en avait aussi un qui fonctionnait comme celui des nefs.

ARGANELLY, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Arganello.* [V.]) Bossoir. — « Deux Arganelly de barque. » Inventaire de la nef *Sainte-Marie Bonaventure.* — V. Arginelly, Sarsie.

ARGANEO, esp. port. s. m. (Même origine que le fr. *Arganeau* (V.) et l'ital. *Argano.* [V.]) Anneau, Arganeau, Boucle.

ARGANET, fr. anc. s. m. — V. 1. Argan.

ARGANO, ital. anc. géno. esp. s. m. (Du gr. Ἄργανον. [V.]) Le P. Larramendi, dans son *Dict. trilingue* (1745), fait venir *Argano* du basque *Arri,* en haut, et *garid,* pierres, oubliant que le gr. avait Ἐργάνη, ouvrière, Ἐργατήρ, ouvrier, et Ἐργάτης, Cabestan. — « Però le galee grosse, como sono le reali, et le galeazze, hanno di bisogno de gli Argani, co' quali senza gran travaglio si conducono in mare : ma non già i galeoni hanno questa facilità; anzi habbiamo noi visto a Napoli, quando si varò il primo galeone, di quei che Pietro Veglia capitan Raguseo ha fatto per ordine di Sua Maestà Cattolica; a doprar ogni gran fatica per vararlo, et all' ultimo bisogno colcarlo » (le coucher), « per metterlo in mare; ma in vero si vidde poco ingegno in quel fatto, perche i lavori de gli Argani erano mal locati, et non lavoravano tutti à vn tempo. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 88. — « Vole un Argano longo passa 3 ½ grosso pedi 4. » *Fabbrica di galere,* traité du XIVe ou XVe siècle, publié p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — *Argano doppio* (ital.), *Argano duggio* (geno). Cabestan double.

ARGEAU, fr. prov. anc. s. m. (Du vénit. ital. *Arguola.* [V.]) Barre du gouvernail. — « Deux Timons, ung pour nauiguer, et l'austre pour respit, auecq' leurs Argeaulx, à 6 escus sol la piece, sont 27 liures tournois. » *Stolonomie,* Ms. du XIVe siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 8. — C'est l'Argeau ou *Arjau,* qui, par une des innombrables fautes d'impression qu'on peut reprendre dans l'*Hydrographie* du P. Fournier, se transforma en *Argan,* p. 30 de la 1re édit. (1643), et p. 24 de la 2e (1669). — V. Arjau, Orgeau, Ourgeau.

ARGEN (*Arguène*), cat. anc. s. m. (Même origine que l'ital. *Argano.* [V.]) Cabestan. — « Dilluns » (lundi) « a x de maig del dit ano, mariners et manuals obs de fer lestar e plantar Argens » (faire tenir debout, et planter les cabestans), « e fer destres mettre entunç los Argens obs de traure la galea de fora..., » fol. 51 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Arguen.

ARGENT A PROFIT, fr. anc. s. m. Argent qu'on plaçait sur un navire moyennant un intérêt convenu, et pour toute la durée du voyage que devait faire le bâtiment. « Argent à profit se baille sur le voyage à tant pour cent, selon le voyage. Il court les risques et fortunes de la mer. » *Explicat. de divers termes,* etc. Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

ARGENT AU MAT, fr. anc. s. m. Parmi les cérémonies bouffonnes qu'une longue tradition avait perpétuées sur les navires, il en était une, au XVIe siècle, dont le but était de faire payer au matelot novice sa bienvenue, lorsque, des pacifiques navires de pêche, il passait sur un bâtiment de guerre, et qu'il allait se coiffer pour la première fois du casque attribué au soldat et au marinier combattant. On attachait l'initié au mât, la face contre cet arbre; puis, au lieu de lui mettre sur la tête un morion, un casque ou une salade, et de frapper dessus, ce qui l'aurait blessé, on lui couvrait le derrière d'une large poêle, qu'on battait d'un maillet de bois, jusqu'à ce que le capitaine arrêtât cette espèce de charivari, ce qu'il faisait quand le patient avait jeté au pied du mât quelques pièces de monnaie, prix de sa délivrance. Nous trouvons la trace de cette coutume, qui était sans analogie directe avec le baptême (V), mais qui avait un but analogue, dans le manuscrit cité à l'article ci-dessus. Voici ce que nous lisons p. 88 de ce document : « — *De l'argent au mast,* c'est le morion des matelots, qui est lorsque prenant un matelot, le mettant contre le mast debout, on luy tient vne poêle contre les fesses, et l'on frappe dessus auec vn mail de bois les coups que le capitaine ordonne. »

ARGENTIER, fr. anc. s. m. (Du lat. *Argentarius,* trésorier, fait d'*argentum;* racine Ἀργός, blanc). Commissaire, payeur, et peut-être Scribe de navire. — « Et le jour de devant, mourut Collenet Flarelle, Argentier du *Sacre.* » *Journ. du voy.* de J. Parmentier (1529).

ARGESTES, s. m. (Latinisation du gr. Ἀργέστης [V.]) Vent du nord-ouest. — V. Σκείρων.

ARGHANELLO, vénit. s. m. C'est l'*Arganello* (V.) italien). — V Galera de banchi 28.

ARGINE, ital. géno. ARGINI, malt. s. m. Digue.

ARGINELLY, faute de copiste, pour : ARGANELLY (V.) — « Deux Arginelly de barque » *Ce que M. de Sisteron a déliuré* par le commandement de la grande maistresse, madame la comtesse de Villars et de Tende; p. 200, VIe vol. *Ordonn.* de Henri II, coté v; Arch. nation. — V. Sarsie.

ARGIS, bas lat. s. f. (D'*Argo*. [V.]) Navire. — « Argis haud modica mercibus referta per Ligerim vehebatur. » Grégoire de Tours, *Vie* manuscrite de Maurisius, évêque d'Angers, citée par du Cange.

ARGIVEAU, fr. anc. Nous ne savons quel objet est désigné par ce nom dans l'*Estat de la galère Handancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube (Troyes); nous ne voyons que l'*Andriveau*, câble ou ancre de touée, que nous puissions rapprocher du mot qui nous occupe; et nous sommes persuadé que c'est, en effet, *Andriveau* que le copiste voulut écrire quand il écrivit *Argiveau*.

ARGNU, malt. (*Argh-nu*) s. m. (Contraction d'*Argunu*. [V.]) Cabestan. — *Argnu doppia*, Cabestan double.

ARGO, s. m. Transcript. latine du gr. Ἀργώ, nom du navire qui porta Jason et ses compagnons héroïques en Colchide, à la conquête de la toison d'or.

1. ARGOLA, ital. s. m. (Variant. d'*Arguola*. [V.]) Barre du gouvernail.

2. ARGOLLA, esp. s. f. (Constancio (1836) fait venir ce mot de l'ar. *Algolla*, désignant, selon le lexicographe portugais : les boucles dans lesquelles on emprisonne les jambes des hommes que l'on met aux fers.) Anneau, Arganeau, Boucle. — La boucle qui attache le matelot coupable à la barre de justice est nommée *Argolla*. On ne met pas les mousses aux fers; on les fouette, et la verge dont on les bat reçoit, par extension, le nom d'*Argolla*. — *Dar una Argolla*, donner le fouet, mettre aux fers. — V. Braguero, Pañol.

ARGONAUTA, lat. s. m. (D'Ἀργός, paresseux, mou, et de *Nauta*, matelot). Matelot indolent.

— « At vos tam placidas vagi per undas
Tuta luditis otium carina.
Non nautas puto vos, sed Argonautas. »
MARTIAL, *Epigramm.*, liv. III, *De pigris nautis.*

ARGOSIN, fr. anc. s. m. (Variante d'*Algosin* et d'*Argousin*. [V.]) — « Vng Argosin, huict livres (par mois). » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 29 v°. — « Largorin (*sic*) a x l. par moys, qui sont pour troys moys : xxx l. » Ant. de Conflans, *Les Faicts de la mar. et navigaige* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

ARGOUSIN, fr. s. m. (Du fr. *Algouzin*, fait d'*Aguzzino*. [V.]) (Ital. *Aguzzino*, *Agozzino*, *Auzzino*, *Parone*; géno. *Aguzzin*; malt. *Arguzin*; fr. anc. *Agussin*, *Argosin*, *Algouzan*, *Algouzin*; cat. anc. *Alguazir*.) Officier de police qui, sur la galère, remplissait à peu près les fonctions du sous-officier que sur nos bâtiments de guerre on nomme le Capitaine d'armes. (V.) Il faisait des rondes, veillait au ferrement des galériens composant la chiourme (V.), s'assurait que les gardes de nuit étaient bien faites par les matelots, faisait allumer les lanternes et fanaux quand la cloche sonnait l'*Ave Maria*, renouvelait les approvisionnements de bois et d'eau, exécutait les sentences criminelles, etc. Sa place était sur le banc correspondant à l'écoutille du scandolar (V), dans lequel étaient enfermés tous les fers de rechange. Il avait deux rations par jour, et trois écus de paye par mois. Chaque escadre avait un *Argousin-Major* ou *Royal*, qui avait autorité sur les Argousins de toutes les galères. L'Argousin Royal, comme signe de commandement, portait une canne. Il avait de gros gages et des profits. — On descendait au scandolar ou escandola (V.), où logeait l'Argousin, avec les armes, par un porteau (V.) au sixième banc de droite. J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (Paris, 1622). — « A Bertrand Chantart, Argousin, a 18 livres le mois, pour six mois 108 liv. » *Compte* de la dépense faite pour la galère Dornano (nov. 1641). Ms. Arch. de la Mar., fol. 6. — « Les Argousins (des galères de la religion) doivent caution de 1,000 écus au moins qu'ils rendront bon compte des esclaves et des effets du trésor qui leur ont été consignés. P. 615, t. II, *Ordre de Malte*, traduit de Jean Caravita, Ms. Bibl. nation., S. F. 1988 B. (XVIIe siècle). — V. Argosin, Algousin.

ARGUE, fr. prov. anc. s. m. (De l'ital. *Argano*. [V.]) Cabestan. *Noms des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. partic.

ARGUEN, cat. anc. s. m. (Même étymol. que l'ital. *Argano*. [V.]) Cabestan. — V. Argen, Vaso.

ARGUET, cat. anc. s. m. (Même orig. que le précédent, dont il est une variante, ou peut-être une corruption due à la faute d'un copiste.) Cabestan. — V. Lembutus.

ARGUNU (*Argounou*), malt. s. m. (D'*Argano*. [V.]) Cabestan. — V. Argnu.

ARGUOLA, vénit. anc. s. f. (Du lat. *Agolum*, bâton du berger; gaule.) Barre du gouvernail. — « ... Drizzar larguola del gia nostro timone, et fortemente legarla alla sinistra banda del nostro castello da poppe. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 201 D. — Aggiaccio, Arigola, Ribolla.

ARGUTLA (*Argoutla*), illyr. dalm. s. f. (Ce mot, sans analogues dans la langue illyrienne, est probablement corrompu du vénit. *Arguola*. [V.]) Le matelot ragusain qui nous le fit connaître à bord du *Padre immortale* (le 22 août 1841, à Ancône), nous parut le prononcer *Arglouta*. Joachim Stull ne dit point son origine; il se contente de le définir : « Dárxolo od Kormiljca, » c'est-à-dire : Manche (*Dárxati* [darzati], tenir, *Dárxàvje*, puissance) du gouvernail (*kormilo* [V.]) Barre du gouvernail. — V. Kormilâcs.

ARGUZIN, *n* sonnant, malt. s. m. Argousin. — « *Arguzin, cap ta ciorma fuk iscini* (Argouzin, chef de la chiourme dans la galère). » Schembri.

AR HUS HÉOL (*Ar husse héol*, *h,h* fortement aspirées), bas bret. s. (Proprement : La cachette du soleil.) Le coucher du soleil, l'occident, l'ouest.

1. ARIA, ital. s. f. (Du lat. *Aer* [gr. Ἀήρ].) Traduction d'*Air*, mauvaise orthographe adoptée par le commun des marins français pour nommer l'*Aire du vent* (V.) et l'*Erre d'un navire*. Les Italiens disent : *Aria di vento*, et *Arria della nave*, ce qui n'a aucun sens. — V. Ammorzare, Avere dell' aria, Dà dell' aria alla nave, Quarto di vento, Rombo.

2. ARIA, basq. litt. s. f. Fil.

ARIA CARNA, lasc. v. a. (Du port. *Arriar*. [V.] Quant à *Carna*, il signifie : Faire.) Amener une vergue, caler un mât. Le lieut. Th. Roebuck, p. 66 et 125 de son *Engl. and hindoost. naval diction.* (1813), écrit : *Uriya kurna*.

ARIDUM (*In*) NAVEM SUBDUCERE, lat. v. a. Tirer un navire au sec, ou à terre, ou sur le rivage. — « Ita uno tempore et longas naves, quibus Cæsar exercitum transportandum curaverat, quasque in aridum subduxerat, æstus complebat... » César, *Bellum gallicum*, liv. IV.

ARIGOLA, ital. vénit. s. f. (Forme moderne d'*Arguola*. [V.]) Barre du gouvernail. — V. Ribolla.

ARINA, malt. s. f. (De l'ital. *Arena*. [V.]) Sable. — V. Ramel.

ARINIA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Araignée.

ARIONDÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Rondare?*) Addonner.

ἈΡΙΣΤΕΡΑ, gr. litt. et vulg. s. (D'Ἀριστερός, gauche.) Babord. — Ἀριστερὰ τὸ τιμόνι (*Aristéra to timougni*)! Babord la barre! — Ἀριστερὰ ὀλίγον (*Aristera oli-io-n*)! Babord, un peu! — Ἀριστερὰ ὅλον (*Aristéa olo-n*)! Babord tout! — Ἀριστερόι (*Aristeri*), Babordais.

ARIVER, fr. anc. v. a. Pour *Arriver*. (V.) Approcher du rivage, ranger près du rivage ou sur le rivage.

— « Tutes sunt ensemble Arivées... »

WACE, *Roman du Rou*.

— « Et quant il uint à la uesprez,
Au port de Sigeon tornèrent,
Totes les nes i Ariuerent;
Quant ils les orent enterées (tirées à terre),
Si les ont bien enchastelées (munies de châteaux),
Par les bretesques metant armes,
Arches, dars, chauelos, gisarmes... »

BENOIT DE SAINTE-MAURE, *Roman de Troye*, Ms. vél. du XIVe siècle; Bibl. de St-Marc (Venise), cod. 17.

ARIVOUER, vieux fr. s. m. (D'*Ariver*.) Embarcadère et Débarcadère. — « Icellui Hacquin et le suppliant prindrent assembléement le chemin droit à ung Arivouer nommé l'Arivouer d'Avenieres, pour passer...; et quant ils eurent passé la rivière, trouvèrent à l'Arivouer de l'autre cousté d'icelle, etc. » *Lettres de Rémission* de 1470, citées par D. Carpentier, art. *Arivus*. (Lieu où l'on arrive, où l'on s'embarque, où l'on met pied à terre en sortant d'un navire.)

ARJAU, fr. prov. anc. s. m. (De l'ital. *Argola*. [V.]) Barre du gouvernail. — « Tymon ou gouvernail manié avec lariau par deux cordes qu'ils nomment brides du tymon, attachées à une poulye. » J. Hobier, *Construction d'vne gallaire*, 1622; in-12, p. 29. — V. Argeau, Orgeau, Ourgeau, Ourjault.

ARKANET, ar. côte N. d'Afr. s. (? De l'ital. *Arganetto*, qui nomme la grue, et le moulinet, machine servant à lever les fardeaux.) Racage.

ARKAS, *s* sonnant, bas bret. s. m. (Du fr. :) Arcasse.

ἈΡΚΑΣ, gr. mod. s. Safran du gouvernail.

ARKET, *t* sonnant, bas bret. participe du verbe *Arki*. (V.) Arqué. — Le celto-breton dit *Baotek*, *Vaotek*, *Bolsek*, *Volsek*, *Kamen*, *Kroumen*, *Goarek*.

ἈΡΚΗΓΟΣ, gr. litt. anc. et mod. s. m. (D'Ἄρχω, je suis le premier.) Commandant. — V. Κομμαντάντι.

ARKI, *i* sonnant comme *ie* doux, bas bret. v. a. (Du fr. :) Arquer, s'arquer. Le celto-breton a *Baota*, *Bolza*, *Kroumma*, *Goara*, *Gwara*, pour dire : Arquer, courber, tordre.

ARKSAK, groënl. s. (Proprement : Balle, Paume.) Aurore boréale. — Paul Egide explique comment la balle à jouer a pu nommer l'Aurore boréale : « Autumant Groenlandi, » dit-il, p. 17 de son *Dict. groen. dan. lat.*, « animas defunctorum in æthere pila ludere quoties lumen boreale exoritur. »

ARKSARNAK, groënl. s. Vent d'est.

ARKSOANIT, groënl. s. Le bord du vent, en parlant du navire; le côté d'où souffle le vent.

ARKSORNAKAU, groënl. s. Vent contraire.

ARKSORPOK, groënl. v. a. Naviguer, nager, ramer contre le vent.

ARLERNAKAU (*Arlernakaou*), groënl. s. Temps défavorable à la navigation.

ARLERRAU (*Arlerraou*), groënl. v. Redouter de se mettre en mer, dans la crainte du mauvais temps.

ARLINKA, basq. vulg. s. f. et v. n. Ralingue, Ralinguer.

ARLOGIO, ital. anc. s. m. Pour *Oriolo*, *Orivolo* ou *Orologio*. (Du lat. *Horologium*.) Horloge, Sablier.

— « L'Arlogio non lassare;
Et, in somma, il veghiare
È molto vtile cosa :
Perche passar non osa
Vn'ora, che non saccia
Quanto l'andar s'auaccia. »

(Ne pas oublier le sablier; et, en somme, veiller est une chose utile, parce qu'il ne faut point passer une heure sans savoir de combien le navire a avancé.) FR. BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

L'abbé de Guastalla, Bernardino Baldi da Urbino, dans sa *Nautica*, poëme de la fin du XVIe siècle, a défini, en ces termes, l'horloge marine :

« Habbia il nocchiero ancor fra tante care
Sue cose accolta in trasparente uetro
Arida arena, che uersando fuori
D'angustissimo calle, insegni altrui
De l'hore il corso, e'l trapasser fugace. »

1. ARM, angl. s. (De l'isl. *Armr*, ou de l'angl.-sax. *Arm*, *Earm*. Le rapport de ces mots avec le lat. *armus* (Ἁρμός), jointure du bras et de l'épaule, épaule, doit être signalé, quoique peut-être il soit purement fortuit.) Bras d'ancre, Bras ou Genou de l'aviron; Barre de cabestan, Corne d'un taquet. — *Arm-cleat*, Taquet à corne. (V. *Cleat*.) — *Arme the of sea*, Bras de mer. — V. Anchor-arm, Arme, Capstern-bar.

2. ARM (*To*), angl. v. (Du lat. *Armare*.) Armer, Munir, Garnir, Gréer. — *To arm a ship*, armer un bâtiment. — *To arm a mast*, Gréer ou Garnir un mât. — *To arm à yard*, Gréer ou Garnir une vergue. — V. Arme, Equip (to), Fit (to) out a ship.

1. ARMA, lat. s. n. plur. (Selon Festus et Isidore, d'*Armus*, épaule.) Parties de l'armement, de l'équipement, du gréement d'un navire. — « Naves eorum omni genere Armorum ornatissimæ. » César, *de Bello gallico*, liv. III. — L'*Armorum custos* était le chef de l'arsenal maritime. C. TUL. PRISCI. VIX. ANN. VI. M. X. D. VIII. IULIUS. GERMANUS. ARMORUM. CUSTOS. Inscription trouvée à Ravenne, et rapportée par J. Scheffer.

— « Colligere Arma jubet, validisque incumbere remis;
Obliquatque sinus in ventum. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 15.

Ce passage a été très-diversement entendu par les traducteurs. Ceux qui ont pensé que *Colligere Arma* a le sens d'Amener les voiles, se sont trompés. Palinure, qui va prendre le plus près en obliquant les voiles au vent, ne peut point ordonner qu'on amène les voiles; il ordonne qu'on mette dehors les rames, et que, du gréement du navire, on rentre, on mette sur le pont tout ce qui n'est pas rigoureusement nécessaire à la navigation.

— « Namque gubernaclum multa vi forte revulsum,
Cui datus hærebam custos, cursusque regebam,
Præcipitans traxi mecum. Maria aspera juro
Non ullum pro me tantum cepisse timorem,
Quam tua ne, spoliata Armis, excussa magistro,
Deficeret tantis navis surgentibus undis. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. VI, v. 349.

— *Armis* est, dans ce passage, pour *Gubernaculo*.

2. **ARMA**, ar. côte de Barbar. s. (Nous ne savons si c'est le mot latin, dans le sens où Virgile l'employa quelquefois, qui s'est conservé chez les marins arabes de la côte nord d'Afrique, ou si *Arma* n'est qu'une abréviation d'*Armamento*. [V.] La dernière supposition nous paraît la plus admissible.) Gréement.

3. **ARMA**, selon le P. Grégoire, ARMI, selon maître Ezou, bas bret. v. a. Armer. — *Armi er brezel*, Armer en guerre. — *Armi er koursa*, Armer en course. — *Armi eur kanot*, Armer un canot. — *Armi ann rôn*, Armer les avirons.

4. **ARMÀ**, géno. v. a. (D'*Armare*. [V.]) Armer. — *Armà e remme*, Armer les avirons. — *Armà l'argano*, Armer le cabestan.

ARMA ENHASTADA, esp. s. f. Arme de la famille des hastes ou lances. — « Armas ofensiuas y defensiuas como son Arcabuzes, y picas y otras Armas enhastadas, garfios, y garfiones, morriones, coracinas, rodelas, pabesada, polbora de arcabuz, mecha, plomo, y banderas, 500 libr. » *Relacion de lo que vale vna galera*, Ms. de 1574, Bibl. de la Mar., pièces diverses, n° 14255-3. — « . . . Repartir en sus puestos todas las Armas enhastadas... » Fol. 3, *Lo svcecido a la armada de Sv Majestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., même numéro.

ARMA NAVALE, géno. s. f. Armée navale, Flotte.

1. **ARMADA**, ital. vénit. prov. s. f. (D'*Armare*. [V.]) Armée navale, Flotte. — « Et lor li manda a dir che li uigneria anchora infina suso el porto de Venexia, con la sua Armada, a vendergarse. » *Cronica de Venexia*; Ms. in-fol. pap., XVIe siècle; p. 10, v°. Bibl. de Saint-Marc. — V. Armata, Armar, Chapitanio, Galia, Inchastellare, Schala.

2. **ARMADA**, cat. port. esp. s. f. Flotte, armée navale, escadre, division. C'est dans le sens d'Escadre que l'auteur des *Partidas* entend le mot *Armada*, quand il oppose l'une à l'autre les deux manières de faire la guerre, et qu'après avoir parlé d'une *flota* (V.), il parle d'une *Armada*. « La ij. es Armada de algunas galeas, o de leños corrientes, de naues armadas en curso. » 2° Partid., tit. 24, ley 1. Plus bas (ley 4), Alphonse fait la même distinction. — « Huma Armada de quatorze vélas... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 7. — « E partio-se de Cochin a dez dias de feveriero do anno de mil e quinhentos e dez em huma Armada de vinte e tres vélas. » Id., part. 2, cap. 18. — « Ordona axi lespactxament » (le dépêchement, le prompt avancement, le départ prochain) « de l'Armada... » *Chr. de Ram. Muntaner*, chap. 48. — « E di suas prayas vi entrar toda a nossa Armada. » *Roteiro de D. Joham de Castro*.

— « Lo nostre don Johan
Volent saber de l'Armada turquina
Lo tramete... »

JOHAN PUJOL, poëme inédit sur la bataille de Lépante, Ms. appartenant à M. Joseph Tastu.

— Ce mot est employé par le rédacteur de la *Relacion breve* del viage que hizo Aluaro de Mendaña en la demanda de la Nueua Guinéa (V. Capitana) [Ms. XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain], bien que l'Armada d'Alvar de Mendana ne fût composée que de deux navires. (V. 2. Porte. V. aussi pour l'emploi analogue du mot *Armada*: Gente de mar.) — « Y por general desta Armada » (de cette division navale), « Aluaro de Mendaña, sobrino del presidente (de l'audiencia de los reies, y governador de los reinos del Pirù) mancebo de viente y uno años. » — V. 2. Arribar, 2. Armar, Baxar al..., Capita general, Frota, 2. Galeon, Galion, 3. Vela.

3. **'ΑΡΜΑΔΑ**, gr. mod. s. f. (De l'ital.) Armée navale, Flotte. — 'Απόστολος, Ναυτικόν, Στόλος, Φλόττα.

ARMADA DE REMO, port. anc. s. f. Flotte, Escadre ou division de navires à rames. — V. Bóroa.

ARMADE, vieux fr. s. f. (De l'esp. *Armada*. [V.]) Flotte, armée navale. — « ... Ce qui donneroit une grande apparence pour battre ces armées, ou bien d'entreprendre quelqu'autre chose non préméditée, étant assurés que ces Armades et forces étant destinées... » *Corresp. de Sourdis* (1636), t. 1er, p. 18.

ARMADI, fr. anc. s. m. Transcript. corrompue d'*Almadia*. « ... Fustes, brigandins, grips, leux, Armadis... » Antoine de Conflans, *Faits de la marine et navigaige* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

ARMADILLE, fr. s. f. (Diminut. fait d'*Armada*. [V.]) Rus. Малый флотъ (*Malii flote*), Небольшая флотилія (*Néboltaïa flotilia*.) Petite flotte, petite armée navale.

ARMADOR, esp. port. s. m. (D'*Armar*. [V.]) Armateur.

ARMADOUR, lang. franq. s. m. (De l'esp. *Armador*. [V.]) Armateur, Actionnaire pour une part aliquote dans l'armement en course d'un navire algérien. — V. le P. Dan, *Hist. de Barbar.*, p. 298.

ARMADURA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Armatura*.) Armure. — « Et anchora sta tenuto il detto conduttore » (de galère) « restituire et consegnare al delto uficio (de' consoli del mare di Pisa) et alloro commessario tutte le sarte, Armadure et corredi, et ogni altre massentie » (*sic*, pour *Masseritie*, sans doute, les meubles) « et cose che a lui conssegnassino. » Art. 3, *Capitoli pel viaggio di Barberia*, etc.; Ms. XVe siècle, n° 896, Bibl. Riccard. de Florence. — « Che chi conducera dette galea non possi charicare ne portare filo di balestra, ne ferramenti, ne Armadure alcune prohite in terre di Mori et di infedeli, per chello lasciare o quelle per alcuno modo contrattare. » Ib., art. 12.

ARMAGE, ARMAISON, vieux fr. s. m. Armement. — « Armage, Armement, Armaison de nef. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 102, édit de 1629. — Armaison avait *Armacio* pour correspondant dans le bas latin. (V. du Cange.)

ARMAJŒ, géno. s. m. Armurier.

ARMAJUOLO, ital. s. m. (Autrefois *Armaruolo*.) Armurier.

ARMAMENT, cat. provenç. malt. angl. bas bret. s. m. (Du lat. *Armamenta*.) Armement, force navale prête à entreprendre une campagne, une expédition. — « Item, d'altra part pos en reçbuda los quals reçbi del dit clauari » (dudit trésorier) « per obs del dit Armament quatre cents florins, que valen cc. xx. lbs. » *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — « Per so vos mandans et comandans que, sans deguna dilation et tarda, vos mandes oictas las presens tots cels que poyres trobar en luoc et terratoire de vostra juridicion destres vos habils per l'Armament de la dichas galeas, tant arbalestriers quant mariners vo vogadors... » *Lettre* manus. de Pierre d'Acigné, sénéch. de Provence, au viguier de Toulon, 8 juillet 1411; regis. N, armoire 6, Arch. de la Comm. de Toulon. — « An the spanish Armement » (l'escadre espagnole) « then was so nearly connected with our expedition. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769); chap. 21, p. 24. — V. 2. Taula.

ARMAMENTA, lat. s. n. plur. d'*Armamentum*. (V.)

ARMAMENTARIUM, lat. s. n. (D'*Armamenta*. [V.]) Varron voulait qu'*Armamentarium* eût la même origine qu'*Arma*-

rium, fait, selon lui, d'*Arceo*, j'écarte. Voici le texte de Varron, liv. v, chap. 128 : « *Arca*, quod arceantur fures ab ea clausa. *Armarium* et *Armamentarium* ab eadem origine, sed declinata aliter. » Ailleurs, chap. 115, il dit : « *Arma* ab arcendo, quod his arcemus hostem. » Festus et Isidore ne dérivent point *Arma* d'*Arcere*, mais d'*Armus*, épaule. (Lieu où l'on rassemblait les *Arma*, c'est-à-dire tout ce qui était de l'armement, de l'équipement des navires.) Arsenal. — « Philon » (laudatus est) « Athenis Armamentario mille navium. » Pline, liv. VII, chap. 38. — Navale.

1. ARMAMENTO, ital. anc. vénit. s. m. (Du lat. *Armare*.) Ce qui entrait dans le gréement du navire; l'Armement du navire. Dans ce sens, *Armamento* correspond avec le lat. *Armamenta*. — Le grand statut d'Ancône (1397) dit, rubriq. 45 : « Statuto è che nulla merchantia se pognia » (ne se mette; de *ponere*, lat.) « sopra la choverta viva del naviglio, si in andando, essi in tornando; et li patronj de li navilij non li debia mettere per nullo muodo, nè fare chargare, overo mettere senon l'Armamento et li choredj di quesso navilio, etc... » — V. Provisori delle galere.

2. ARMAMENTO, ital. géno. port. s. m. Armement, action d'armer.

ARMAMENTUM, bas lat. s. n. (De l'ital. 1. *Armamento*. [V.]) Armement, Équipement d'un navire, d'une flotte. — « Bertramus Bos de Marsilia fatetur Nicolao Alberico recipienti nomine episcopi Albiganensis » (l'évêque d'Albinga), « se ab eo habuisse, L. 6, pro quibus promittit se servire pro vogherio in presenti et felici Armamento galearum communis Januæ, et sic computabitur, unus ex hominibus quos mittere debet dictus episcopus in dicto Armamento de quo est Amiragius dominus Obertinus de Auria. » *Acte* du 25 *mai* 1266; Ms. Arch. des not. de Gênes. (V. *Cambium*, *Vogherius*.) — *Armamenta*, lat. s. n. plur. d'*Armamentum*, ce qui entre dans l'équipement d'un navire, ses voiles, son gréement, ses mâts, ses vergues, ses vivres, etc. — « Navis, in qua vehebatur, fusa Armamenta et gubernaculum diffractum. » Suétone, *Auguste*, chap. 17. — « Quod ubi vidit Romanus, vela contrahit, malosque inclinat, et simul Armamenta componens opperitur insequentes naves. » Tite-Live, liv. XXXVI, chap. 44. (Le traducteur de la collection Panckoucke (1831) a rendu ainsi cette phrase de l'historien : « A la vue de ce mouvement, le Romain fait serrer les voiles, baisser les mâts et *appareiller*, en attendant les vaisseaux qui venaient derrière lui. » Le Romain est loin assurément d'appareiller, c'est-à-dire de se préparer à mettre sous voile, puisqu'il fait démâter ses navires. *Componens Armamenta* ne saurait avoir le sens d'appareillant, mais celui de « préparant les armes, ou de se disposant au combat. » Ce que veut faire entendre Tite-Live, c'est que, venu le premier sur le lieu où vont se rencontrer les deux flottes, le général romain, pendant qu'il attend les navires retardataires, fait démâter ses galères, et ordonne le *Branle-bas de combat*, comme on dit aujourd'hui en France.) — « Cum omnis Gallicis navibus spes in velis Armamentisque » (gréement) « consisteret... » César, *de Bello gall.*, liv. III. — V. Demittere Armamenta.

ARMAMÊT DE TIMOUN, ar. côte N. d'Afr. s. m. (De l'ital. *Armamento di timone*.) Ferrures du gouvernail.

ARMAMIENTO, esp. anc. s. m. (Du lat. *Armamenta*.) Armement. — « Quales omes sson menester para Armamiento de los nauios. » *Las Partidas*, partid. 2ᵃ, tit. XXIIII, ley 11.

1. ARMAR, cat. esp. port. v. a. (Du lat. *Armare*. [V.]) Armer, Pourvoir, Équiper. — « Nos hauiem tres galees entre Taragona et Tortosa. E faem les Armar mantinent... Armarem set lenys... » *Chron. del Rey* en Jacme, chap. 95, fol. LXXIII, *Conq. del reg. de Valentia*. Johan Pujol, poëme inédit sur la bataille de Lépante, Ms. appartenant à M. J. Tastu (strop. LXIIIᵉ), dit : « Armant de prest tres cents vexells de rem... » — *Armar el cabestrante* (esp.), *Armar o cabestrante* (port.) Armer le cabestan. — *Armar los remos* (esp.), *Armar os remos* (port.), Armer les rames, les avirons. — *Armar una vandola* (esp.), *Armar huma vandola* (port.), Ajuster un mât de fortune. — V. Barcha, Fazer conserva, Galea, Lenho, 2. Tavla, Zavra.

2. ARMAR, vénit. provenç. v. a. (Du lat.) Armer. — « Et io d'accordo vn'altra volta Armammo due carauelle. » *Navig. di* C. D. Mosto, p. 107 D. — « E volse Armar una sua carauella che venisse in nostra compagnia. » *Id., ib.* — « Con sia causa per comandamant et ordenanza de madama la reyna, nos sciam vengus en aquesta ciutat de Massellia per far Armar incontenant VI galeas per resester à l'Armada de Peyre de Luna, lequal ayssant con sabes et vezes si par forsa di dapnificar en totas manieras aquest pays... » *Lettre* ms. de Pierre d'Acigné, sénéchal de Provence au viguier de Toulon, 8 juillet 1411; reg. N, armoire 6, *Arch. de la commune de Toulon*. — « Jo ay donat congier al capitany Javot d'Armar la fusta que est al port de Tholon, et par le moys » (pourvu que, par le moyen que) « soyt d'apointement aveque lo mestre a qui est la dita fusta, layses la lui Armar et menar la ho il voldra .. » *Lettre* ms. de Claude d'Urre, lieutenant du sénéchal de Provence, 4 juin 1513; reg. B-8, fol. 124, Arch. de Toulon.

ARMARE, lat. ital. v. a. Armer. — « Li fexe Armare xxij naue molto ben Armade, et fornide de tutte cosse... » *Cron. de Venexia*; Ms. in-fol. pap., XVIᵉ siècle; Bibl. Saint-Marc, p. 10 v°. — *Armare i remi*, Armer les avirons. — *Armare l'argano*, Armer le cabestan. (V. *Argano*.) — *Armare in...*, Armer pour aller dans tel pays. (V. *Galeotus*.) — *Armare in corso*, Armer en course. (V. *Corso*.) — *Armare ad tres remos ad banchum*, Armer un navire en lui donnant trois rames par banc. (Nous trouvons cette locution dans le chap. 87 d'un *Statut gén.* de 1441 : « Statuimus et ordinamus quod aliquis patronus alicujus galee de Romania vel Syria, Armate ad tres remos ad banchum, cujuscumque conditionis existat, non audeat vel presumat sclavum vel sclavam levare causa eos adducendi vel portandi ab insula Chii citra, sub pœna lib. xxv janninorum....) » — V. Aparechiare, Ad tres remos ad banchum, Armiragia, Carena, Chapitanio, Corsarius, Galleoto, Remo, Sagittea, Stassi, Tarida.

1. ARMATA, ou ARMATA NAVALE, ital. vénit. malt. bas lat. s. f. (D'*Armare*. [V.]) Armée navale, Flotte. — « Li Veneziani li sconfixe et prexe de quella Armata ben 4,000 boni pixani. » *Cron. de Venexia*, Ms. in-fol., XVIᵉ siècle, p. 10 v°; Bibl. de Saint-Marc. — « Ut Armata galearum per vos et alios vestros propinquos et amicos sit apud januam.... cito acceleretur et veniat ad has partes.... rogantes quatinus ut prædictæ Armatæ apparatus celeriter fiant, et quod ipsa Armata cito inchoet navigare. » *Charte du roi Philippe....* (nous ne savons lequel), citée par D. Charpentier. — « L'ARMATA NAVALE DEL CAPITAN PANTERO-PANTERA, gentiluomo comasco; in-4°, Rome, 1613. » Ce livre traite de tout ce qui concerne l'armement des navires de guerre, leur organisation en escadres, et leur service dans les circonstances importantes où la force navale est appelée à jouer un rôle. C'est, même dans la partie spéculative où l'auteur se porta comme critique de ce qui se pratiquait au moment où il écrivait, un ouvrage d'un très-grand intérêt. On ne peut se passer de l'*Armata navale*, quand on

veut connaître l'état de la marine au XVIe siècle. L'ouvrage est devenu assez rare, et nous regrettons d'autant plus qu'on n'en ait pas fait une nouvelle édition, qu'indépendamment des choses excellentes que l'on y trouve touchant les navires et les flottes, on y rencontre presque à chaque pas des mentions d'événements historiques auxquels Pantera eut quelquefois part, en sa qualité de capitaine de galère au service du souverain pontife, et que ces événements ne sont pas toujours racontés dans les histoires du temps. — Quelquefois *Armata* signifie le corps de bataille d'une armée navale, comme dans l'exemple suivant : « L'Armata de' catholici... occuperà lo spasio di forse quattro miglia da corno à corno, cioè dal Galeone *San Gio* al galeone *San Marco*, che nauigano alle cime delle corna. » Filip. Pigafetta, *Ordin. dell' Armata di Spag.*, p. 7. — *Armata grossa*, Flotte composée de vaisseaux ronds, de bâtiments de haut-bord. — *Armata sottile* (vénit. anc. [*Sottile*, du lat. *subtilis*]), Flotte de navires légers, étroits et rapides; Flotte de galères, galiotes, fustes, brigantins, etc. — V. Armada, Arrivare, Carena, Galeone, Maona, Marinarius, Ναυτικόν, Patronisare, Schiera, Vanguardia.

2. 'ΑΡΜΑΤΑ, gr. vulg. s. f. (De l'ital.). Armée, Escadre, Flotte. — Ce mot se trouve dans le *Petit dictionnaire du grec vulgaire*, de J. Spon, p. 391, t. II du *Voyage d'Italie*, etc. (1678).

ARMATER, *ter* sonnant : *teur*, bas bret. s. m. (Du fr. :) Armateur. — V. Bourc'his ur c'hourser.

ARMATEUR, f. s. m. (D'*Armer.* [V.]) (Ital. *Armatore*; géno. *Armatu*; esp. port. *Armador*; val. Арматор (*Armator*); malt. *Assistent*; angl. *Owner, Schip-owner, Privateer, Fitter out of privateers*; all. *Rheder*; holl. *Reeder*; dan. *Reder*; suéd. *Redare*; russe Арматоръ (*Armatore*), Судовщикъ (*Soudovchtchikk*), Каперъ (*Kapere*); bas bret. *Armater, Bourc'his ur c'hourser*; gr. litt. mod. Ἰδιόκτητης; gr. vulg. Παρτσινέβελος; tur. *Gnemi sahibi*; malt. *Timbāng-an praū.*) Celui qui fait construire et armer à ses frais un ou plusieurs navires pour des expéditions commerciales, ou pour cette espèce de guerre autorisée par les gouvernements sous le nom de course. Au dix-septième siècle, le corsaire (homme ou navire) était désigné souvent par le nom d'Armateur, aussi bien que le spéculateur qui faisait l'armement pour la course. Guillet (1683) dit : « Armateur ou Capre est le commandant de quelque vaisseau de guerre qui est armé pour croiser sur les bastimens du party contraire : ainsi c'est aujourd'hui le nom spécial que prend un pirate pour adoucir le nom de Corsaire. »

Une lettre de Seignelay, adressée le 3 février 1679 à M. de Pomponne, contient le passage suivant : « Ayant rendu compte au Roy des prises qui ont esté faites... et de la barque le *Saint-Pierre* de Saint-Georges, qui a été prise, le 21 décembre, proche de la Courogne, par un Armateur biscayen qui l'a menée à Saint-Sébastien.... » *Ordres du Roy*, vol. nº XXXXVII, p. 70.

Les Armateurs louent quelquefois leurs navires à des particuliers ou à des souverains. C'est ainsi que les pèlerins, nobles, manants ou bourgeois qui allaient en terre sainte, trouvèrent, moyennant un nolis débattu, des navires ou des places sur des navires (V. *Platea*) pour passer la mer; c'est ainsi que les rois formèrent à plusieurs époques des flottes considérables pour des entreprises religieuses ou politiques, et que l'industrie particulière vint au secours des princes (Croisades, expéditions d'Égypte, de Morée [1828], d'Alger [1830]). Quelquefois les souverains ont prêté des vaisseaux aux Armateurs pour faire la course, ou pour d'importantes expéditions qu'ils ne voulaient pas hasarder eux-mêmes. Les nolis étaient faits, dans ce cas, à des conditions assez larges pour les Armateurs, mais cependant très-favorables, en cas de succès, au trésor royal. Duguay-Trouin prit Rio-Janeiro (1711) avec une escadre qu'avait armée une compagnie d'actionnaires, mais dont les vaisseaux avaient été frétés par Louis XIV. (V. *Armement.*) Au moyen âge, il était très-ordinaire que l'armement d'un navire et sa construction fussent l'affaire d'une société où chacun avait sa part dans les profits ou les pertes, en raison de l'intérêt qu'il avait pris à la construction ou à l'armement. (V. *Caratus*, *Pars.*) — V. Armement, Capre.

АРМАТОР (*Armator*), val. s. m. (Du lat. *Armator.*) Armateur.

ARMATORE, ital. s. m. (Même origine que le précédent.) Armateur.

АРМАТОРЪ (*Armatore*), russe, s. m. (Même origine). Armateur. — V. Вооружитель, Каперъ, Судовщик.

'ΑΡΜΑΤΟΣΙΑ (*Armatossia*), gr. mod. s. f. (De l'itat. *Armare.*) Agrès, gréement. — V. Ἀξάρτια, Ἐξοπλισμός, Ὅπλον.

1. ARMATU, *u* sonnant *ou*, basq. v. a. Armer.

2. ARMATU, géno. s. m. (De l'ital. *Armatore.* [V.]) Armateur.

ARMATURA, ital. s. f. Armure. — *Armatura di un baglio*, Armure d'un bau; *Armatura di un albero*, Armure d'un mât.

'ΑΡΜΑΤΩΜΑ, gr. mod. s. n. (D'*Armare.*) Armement.

'ΑΡΜΑΤΩΝΩ (*Armatónô*), gr. mod. v. (Du lat. *Armare.* [V.]) Armer, Gréer. — Ἁρματώνω εἰς κορσαρίκον (*Armatónô i-s korsariko-n*), Armer en course. — Ἁρματώνω εἰς πόλεμον (*Armatônô i-s polémo-n*), Armer en guerre. — Ἁρματώνω τὰ κουπία (*Armatónô ta koupia*), Armer les avirons, Border les avirons. (V. Ἑτοιμάζω τὰ κουπία.) — Ἁρματώνω τὴν βάρκαν (*Armatónô ti-n varka-n*), Armer un canot. — Ἁρματώνω τὴν λέμβον (*Armatónô ti-n lenvo-n*), Armer un canot, une embarcation. — V. Ἐξοπλίζω, Στέλλω.

ARMAZEN, port. s. m. (Variante d'*Almazen.* [V.]) Magasin. — « Constando a Sua Magestade a Rainha » (Dona Maria I da Gloria), « que o systema actualmente observado no desembarque, e entrega nos Armazens do Arsenal da Marinha, dos mantimentos, e mais generos dos navios que desarman, e' inteiramente opposto ás disposições do § 7º do titulo 1º de Alvará de 7 de janeiro de 1797... etc. » *Ordre du 2 décembre* 1842.

1. ARME, ital. s. f. plur. (Du lat. *Arma.* [V.]) Armes. Au moyen âge, à Venise, les matelots, soldats et officiers avaient défense de porter à terre leurs armes pour les vendre ou les mettre en gage. Voici, à cet égard, la prescription des *Ordini et capitoli* rédigés, en 1420, par Piero Mozenigo, capitaine général de la mer : — « Sesto : que alguna personna nò ardisca » (n'ose, ne brûle de... n'ait la hardiesse de...) « vender le so Arme ni portarle in terra, sotto quella pena che a lui » (au capitaine général) « parerà. — Ancora che algun non osi zugar » (jouer) « ne impegnar » (mettre en gage) « Arme, et zascadun che le avadagnase » (qui les aurait gagnées. — *Vadagnare* pour *Guadagnare*) « de render à chi le haverà impristade de render le Arme et perder l'imprestido, oltra questo chi contrafarà caza a quella pena » (tombera dans telle peine) « che à messer le capetanio parerà. » (V. t. II, p. 119

de notre *Arch. nav.*, où nous avons publié dans son entier l'ordonnance de Mozenigo.)

2. ARME, angl. s. (Orthographe ancienne d'*Arm.* [V.])— « The Anchor doth consist of these severall parts : the Ring, the Eye, the Head, the Nutt, the Beame or Arme, the Shanch, the Flooke, to wich belongs a stoche by which it is made to take hold. » Henry Manwaring, *The Sea-mans dict.* (1644), p. 2. — On trouve dans le même dictionnaire : *to Arme*, signifiant : Armer, Garnir, Gréer.

ARMÉ, fr. adj. m. (D'*Armer.*) (Lat. *Armatus ;* ital. *Armato;* hind. *Arastu;* groënl. *Sekkutut.*) Se dit d'un navire pourvu de toutes les choses nécessaires au succès de l'entreprise militaire ou commerciale à laquelle il est destiné.

ARME-AVOR, bas bret. s. f. (D'*Armé*, Armée, et de *Vôr,* forme de *Môr,* mer.) Armée navale. — Grégoire écrit : *Arme-vôr,* dans son *Dictionnaire français-breton.*— En celto-breton, *Armé* est le nom de la plante appelée en français *Saxifrage* (Brise-pierre).

ARMÉE NAVALE, ARMÉE DE LA MER, ARMÉE DE MER, fr. anc. et mod. s. f. (Gr. anc. et gr. litt. mod. Στόλος, Ἀπόστολος, Ναυτικόν; gr. vulg. Ἀρμάδα, Φλόττα; ital. vénit. esp. port. *Armada;* ital. et malt. *Armata ;* ital. *Navilio;* géno. *Armà navale;* bas lat. *Armata*, *Navigium;* angl.-sax. *Fyrdscip*, *Scyp-fird*, *Scip-here*, *Liđ ;* angl. *Fleet*, *Navy ;* russe флома (*Flota*); illyr. dalm. Csetta pomŏrske (*Tchetta pomorskè*); tur. *Douanma*, *Déria douanma;* hongr. Hajò-sereg (*Hoyó-chérég*). Grande réunion de navires armés en guerre, qui prend aussi le nom de Flotte. (V.) — « Ainsi, comme ci-dessus est devisé et ordonné, se dérompit en celle saison l'Armée de mer qui tant avoit cousté de peines, de travail, d'or et d'argent au royaume de France. (1388.) » Froissard, *Chron.*, liv. III, chap. 48, édit. Buchon. — « Vous savez comment l'armée du roy de France se dérompit en celle saison, non par la volonté du jeune roi Charles de France, car toujours montra-t-il bon courage et grand' volonté de passer. Et quant il vit que tout se dérompoit, il en fut plus courroucé que un aultre. » *Idem*, *ibid.*, chap. 52.— « Compte de Jean de Lospital, clerc des arbalestriers pour l'Armée de mer, sous N. S. Mons. Floton de Reuel, admiral de la mer, depuis may 346 jusqu'au dernier octobre. » Titre d'un document publié p. 338, t. II de notre *Arch. nav.* — V. 2. Bande, Biscuit, Carracon, Reme.

ARMEGGIARE, ital. anc. v. a. Corruption d'*Ormeggiare.* [V.]) Amarrer un bâtiment. « Armeggiare il vascello è legarlo, et fermerlo di modo che non si possa movere, ne partirsi dal luoco dove si trova. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Cavo o Capo di posta, una fune grossa, con la quale s'Armeggiano le galee in terra. » Ibid.

ARMEGGIO, ARMIGGIO, ital. anc. s. m. (Corrompu d'*Ormeggio.* [V.]) Amarre. — « Armeggi sono le funi et l'ancore con le quali si tien fermo et forte il vascello, quando si sta in porto, ò altrove. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Armeggi.* « Les amarres, les cordes et ancres dont on attache et arrête les vaisseaux. » Duez (1674). — *Armiggi* signifiait quelquefois Agrès, comme *Armizzi* (V.); mais son origine était, dans ce cas, autre que celle qui vient d'être assignée à *Armeggio. Armiggi* ou *Armizzi* venait du lat. *Arma*, et désignait tout ce qui était le gréement, l'armement du navire.

ARMEIRO, port. s. m. (D'*Armare.*) Armateur.

1. ARMEMENT, fr. s. m. (D'*Armer.* [V.]) (Ital. *Armamento ;* catal. anc. *Armament ;* esp. *Armamiento ;* port. *Armamento*, *Aviamento*; géno. *Armamento*; angl. *Armament ;* malt. *Armament ;* all. *Ausrüstung ;* holl. *Uitrusting ;* dan. *Udrustning ;* suéd. *Utrustning ;* vieux fr. *Estorement ;* gr. anc. et mod. Ἐφοπλισμός, Πλήρωμα ; gr. vulg. Ἀρμάτωμα ; bas lat. *Armamentum*, *Estornamentum ;* val. Înapmapea (*Inarmaréa*); rus. Кораблеополченіе (*Korableopoltchénié*) ; Вооруженіе (*Voorougénié*) ; illyr. dalm. *Izrēdjen* (Izrèdiène); hind. *Arastugee.*) Action d'armer un ou plusieurs navires, c'est-à-dire de les pourvoir de tout ce qui lui ou leur est nécessaire pour remplir une mission déterminée.— « Il est vray, Monseigneur, que si nous quittons ces mers-cy, mesme ce poste » (la rade de Scio) », jusques à une autre situation d'affaires entre nous et les Tripolitains, ce seroit perdre tous les frais de notre Armement ; et qu'arriveroit-il de l'ambassadeur, de tous les marchands et de leurs effects? » *Lettre de du Quesne* à Seignelay, 10 septembre 1681; Arch. de la Mar. — Il est inutile de définir ici l'Armement en guerre (Bas lat. *Armatura ;* illyr. *Brŏdna orŭxja*), et l'Armement en marchandises; on conçoit assez ce que peuvent être ces Armements. L'Armement en course ou cours, comme on disait au XVIIe siècle, est un Armement en guerre fait par des particuliers, avec la permission d'un gouvernement, et moyennant certaines conditions stipulées entre le prince et l'armateur. Les souverains ont quelquefois prêté leurs vaisseaux de guerre aux armateurs (V.); c'est ce que Louis XIV fit plusieurs fois, et notamment pour madame de Montespan, qui, en 1678, eut le désir de tenter la fortune par la course. Voici à ce sujet l'extrait d'une Lettre de Colbert à M. de Bonrepaus, datée du 7 mars 1678 ; elle se trouve vol. XLIV, fol. 131 v°, des *Ordres du Roy*, Ms. Arch. de la Mar. : « Madame de Montespan voulant faire un Armement en cours, j'ai cru que personne ne pouvoit mieux que vous s'acquitter du soin qu'il faut prendre du détail de cet Armement. Pour cela, vous devez sçavoir que ce vaisseau s'armera au Hâure, et que j'écris au s^r Desclouzeaux de le préparer incessamment. » L'Armement n'eut pas lieu au Havre, mais à Brest. Le navire choisi fut *le Comte*, vaisseau de quatrième rang, et de quarante pièces de canon. On adjoignit une barque longue à ce bâtiment tout neuf (qu'il ne faut pas confondre avec un autre *Comte*, V. 2. *Arriver*), dont le commandement fut donné à M. de la Motte-Genouillé, capitaine de vaisseau. Madame de Montespan avait pour associée, dans cette entreprise maritime, madame la comtesse de Soissons. (V. vol. cité, p. 240 v°, 248, 252.) — V. Armer en course, Cours, Droit de 3 livres, Nauleaige.

2. ARMEMENT, fr. anc. s. m. (Dans le sens d'ustensiles, d'agrès, d'artillerie, de choses nécessaires à l'armement d'un navire. C'est le lat. *Armamenta* (V.), et l'ital. anc. *Armamento.* (V.) — V. Sarsie.

ἌΡΜΕΝΑ, gr. anc. s. n. plur. d'Ἄρμενον. (V.) Les voiles, la voilure, les agrès, en général.— « Χαλάσαντες μεγάλα ἄρμενα. » Suidas, Δόλωνες.

ἈΡΜΕΝΙΖΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. Navire à la voile.— Ἐὰν πλοῖον ἀρμενίζον ἔλθῃ ἐπάνω ἑτέρου πλοίου ὁρμοῦντος, etc. » Loi Rhod. 36.

ἈΡΜΕΝΙΖΩ (*Armenizô*), gr. litt. anc. et mod. v. a. (D'Ἄρμενον. [V.]) Faire voile, Naviguer. — Ἀρμενίζω πλαγίως (*Armenizô pla-hios-s*), Naviguer au plus près. (Πλαγίως, obliquement.)

ἈΡΜΕΝΙΣΜΑ (*Armenisma*), gr. litt. mod. s. n. (D'Ἄρμενον. [V.]) Navigation. — V. Θαλασσινός.

ἈΡΜΕΝΙΣΤΗΣ, gr. anc. s. m. L'homme chargé à bord de tout ce qui regarde les voiles. Loi Rhod., § 36.

ἌΡΜΕΝΟΝ, gr. anc. et mod. s. n. (D'Ἄρω, j'assemble, j'arrange.) (Proprement : instrument.) Voile, et, par métony-

mie, Navire.—Au plur., Ἄρμενα, les voiles, les agrès.— V. Ἱστίον, Καράβι, Ὀθόνη, Πανίον, Πλοῖον.

ARMER, fr. v. a. (Du lat. *Armare*. [V.]) (Gr. anc. Στέλλω; gr. anc. et gr. litt. mod. Ἐξοπλίζω; gr. vulg. Ἀρματώνω; bas lat. vénit. *Conzare;* bas lat. *Armare*, *Facere;* catal. esp. port. provenç. vénit. *Armar;* ital. *Armare*, *Allestare*, *Allestire*, *Aparechiare*, *Apparecchiare*, *Lestare;* géno. *Armâ*, *Allesti;* bas bret. *Arma*, *Armi;* malt. *Tarma*, *Timmattia;* port. *Aperceber*, *Aviar*, *Equipar;* esp. *Aparejar;* basq. *Armatu;* val. Înapμa [a] (*A inarma*); illyr. dalm. *Izrèditi;* turc *Donanmaq;* angl.-sax. *Scypian;* angl. *Fit* (*to*) *out*, *Arm* (*to*), *Arme* (*to*), *Equip* (*to*); all. *Ausrüsten*; suéd. *Utrusta;* dan. *Udruste;* holl. *Uitrusten;* rus. Вооружить [*Vooroujite*].) Munir un navire, une escadre ou une flotte, de tout ce qui lui est nécessaire pour mener à fin l'entreprise militaire ou commerciale pour laquelle on lui fait prendre la mer. — « Adonc firent armer les galies totes. » Geoffroy de Villehardouin, *Conquête de Constant.* (1203), fol. 55, lig. 41. — « En 1689, M. de Tourville, alors lieutenant général, eut ordre d'aller à Toulon Armer vingt vaisseaux de guerre; et M. le mareschal d'Estrées alla à Brest, où quarante-quatre ou quarante-cinq vaisseaux bien armés furent assemblés de divers ports du ponant, et mis en estat de sortir dès que M. de Tourville les auroit joints.» *Mémoires* du marquis de Villette. — V. Atorner, Aviron, Passe-Port.

Armer en guerre (gr. mod. Ἀρματώνω εἰς πόλεμον), c'est munir la flotte, l'escadre ou le navire, de tout ce qui lui est indispensable pour faire une campagne de guerre. — « Après que la nef de cinq cens tonneaux, appareillée de tous ses appareils, et munye de toutes et chascune des choses nécessaires pour le navigaige, artillée et armée de toutes choses nécessaires au fait de la guerre.... » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

Armer en cours, en course (Ital. *Armare in corso;* gr. mod. Ἀρματώνω εἰς κουρσαρίκον; angl. *Fit* (*to*) *out a privateer*), c'est équiper un ou plusieurs navires pour le ou les faire courir sus à l'ennemi, avec la permission du gouvernement. — « J'écris au s[r] Omaer que, la paix estant faite à présent avec les Espagnols et les Hollandois, il me semble que les vaisseaux qu'il arme en cours auec le roy pourroient estre utilement employez à l'embouchure de la mer Baltique, depuis la pointe de Scagen jusques sur les costes de Lubeck. Et comme ils pourront sans doute faire encore plusieurs prises sur les ennemis, il est bien important que vous l'excitiez, et les autres armateurs, à continuer le mesme armement où ils ont intérest auec Sa Majesté. » Colbert à Hubert, 3 octobre 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 505. Ms. Arch. de la Mar.

Armer en guerre et en marchandise, ou Armer en flûte, c'est munir un navire de guerre de quelques-unes seulement des bouches à feu qui compléteraient son armement en guerre, et lui faire faire l'office d'une flûte ou d'un navire de transport de commerce. — « Il a esté expédié vne commission pour armer en guerre et en marchandise le navire nommé *la Ville de Saint-Malo*, commandé par le S[r] de la Chernaye-Gardin, pour aller à Cadis. » Extrait du vol. n° XLVI (p. 472) de la Collect. manus. des *Ordres du Roy*, à la date du 10 novembre 1679.

Armer à la légère, c'était armer avec des canons d'un faible calibre un navire fait pour porter une artillerie plus forte.— « En cas que les affaires s'eschauffent, il me faudroit, si le roy l'a agreable, envoyer *le Saint-Esprit;* car il faut du canon de 24 livres de boulet; il n'y a icy aucun bastiment qui en ayt, ne les ayant armez qu'à la legère contre les corsaires. » Du Quesne à Seignelay; de Scio, 10 septembre 1681 (à bord du *Ferme*).

Munir un navire à rames de ses avirons, c'est l'Armer d'avirons. De cette locution : Armer d'avirons une chaloupe, un canot, une galère, on en a fait une autre moins rigoureuse : Armer les avirons. (Gr. mod. Ἀρματώνω τὰ κουπία; rus. Выкинуть Весла (*Vikinoute vesla*); ital. *Armare i remi;* géno. *Armâ e remme;* angl. *Ship* [*to*] *the oars.*) Armer les avirons, c'est les placer sur le bord du navire, afin de les faire fonctionner. — Armer une chaloupe, un canot, une embarcation quelconque (Gr. mod. Ἀρματώνω τὴν λέμβον ou τὴν βάρκαν; ital. *Armare la barca;* esp. *Esquifar;* basq. *Arraunez*), c'est pourvoir de tout ce qui lui est nécessaire le petit navire en question, c'est lui donner un équipage (Angl. *man* (*to*) *the boat*) qui bientôt arme les avirons ou prépare la voilure, et se tient prêt à exécuter les ordres qu'on voudra lui donner.

Armer une prise (Angl. *Man* (*to*) *a prize*), c'est donner à un bâtiment que les chances de la guerre ont fait tomber entre vos mains, un équipage qui le puisse conduire à un port où il sera en sûreté.

Armer la batterie d'un bâtiment (Rus. Зарядить Батарея (*Zariadite batareia*), c'est mettre cette batterie en état de combattre, c'est charger ses canons et les approvisionner.

Mettre les barres dans les trous pratiqués à la tête d'un cabestan pour faire virer cet engin, c'est Armer le cabestan. (Ital. *Armare l'argano;* géno. *Armâ l'argano;* esp. *Armar el cabestante;* port. *Armar o cabestante.*)

Par une extension abusive du sens primitif du verbe Armer, on dit communément d'un marin qui sert sur un certain navire, avec tel capitaine et pour tel temps, qu'il Arme sur ce bâtiment, qu'il Arme avec ce capitaine, qu'il Arme pour telle campagne.

ARMERAIO, vénit. anc. s. m. (Variante d'*Armiraio.*) Amiral. — « C. de fato comandamento per M. lo capetano a l'Armeraio, che quelli chel desobedirà el debia sbudelar » (éventrer), « sel bisognase meter più numero de zente in tera sarà mandato. » *Ordini de Mozenigo* (1420), publiés dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 107-133.

ARMERK, bas bret. s. m. (De *Merk*, fait comme l'angl. *Mark*, le holl. *Merk*, le fr. *Marque*, etc., de l'angl.-sax. *Marc*, *Mearc*, signifiant : Indication; et de l'art. indéfini *ar*, le, la.) Amer. — Le plur. d'*Armerk* est *Armerkou*.

ARMERO, esp. s. m. (D'*Arma*. [V.]) Armateur.

ARMES EN COUVERTE (FAIRE). — V. Faire.

ARMIER, *r* final sonnant, malt. s. m. Armurier.

ARMIRAGIA, bas lat. s. f. (D'*Armiragius*. [V.]) Commandement en chef, Commandement de l'amiral. — « Adornetus de Pignono fatetur habuisse a Corsino l. 7, 10, pro quibus promittit ire pro suo cambio in una ex galeis que modo armantur pro communi, scilicet in Armiragia Obertini aurie... » *Acte du 14 juillet* 1266, Ms. Arch. des not. de Gênes. — « Paganetus de Pignono fatetur habuisse a Bernardo de Monterubra l. 8 janue, pro quibus promittit ire pro suo cambio in una ex galeis communis Janue qui modo armantur pro commune Janue, scilicet in Armiragia Lucheti de Grimaldo, et in eis stare per menses quinque; et si plus eis manebit, ei dabit ad ratam. » *Acte du 7 juin* 1267. Ms. ib. — V. Cambium.

ARMIRAGIUS, bas lat. s. m. (Variante d'*Almiragius* [V.], par la substitution de l'*r* à l'*l*.) Amiral, Capitaine, Commandant. — « Thomas Griffus de Sexto constituit procuratorem suum Petrum de Malocello ad recipiendum l. 4, 10,

quas recipere debet a communi Janue, scilicet ab octo nobilibus et Potestate pro mensibus 4, quos remansit in galea Oberti Pinelli, de qua Armiragius fuit Guilielmus Mallonus. » *Analyse d'un acte notarié passé à Gênes le 13 août 1230*, donnée par J.-B. Richeri, t. 1er, p. 171, v° Notæ ex foliatiis, Ms. in-fol., Bibl. Civica de Gênes.—« Peschettus Mallonus, Armiragius gallearum... » *Acte du 12 fév.* 1264, Ms. Arch. des not. de Gênes. — «... Jurabunt, ad sancta Domini evangelia, salvare et custodire dictum dominum regem et gentem suam, et omnes suos et » (res) « gentis sue, et eidem in omnibus obedire et Armiragio suo... » *Litt. Philip. Embriaci et Johan. Embriaci*, supr. locaci. cujusdam navis, pièce xx, Marchés des Génois avec saint Louis (8 juin 1269), publiés par nous, *Docum. inéd. sur l'hist. de France*, p. 586.

ARMIRAGLIO, ital. s. m. (Variante d'*Almiragio* [V.]) Amiral. — « Il quale elesse bombardieri, remeri, marangoni, calafati, comiti et Armiraglio, et alcuni compagni; et li mandò al Sues. » *Viag. d'vn comito venet.*; ap. Ramus., t. 1er, p. 274 D. — « Gulielmo Embriaco, uomo di gran valore, il quale, dal consenso del medisimo popolo di soccorrere la santa impresa, fu destinato Armiraglio di essa. » *Istoria di Genova*, da monsig. Franco Spinola, Ms. pap. in-folio de 134 pages, Biblioth. de la maison Durazzo à Gênes, p. 108, lig. 15, année 1099.

ARMIRAIO, vénit. anc. s. m. (Variante d'*Armiraglio*. [V.]) Amiral. — « Prima quando si andara a tuor aqua, debia meter balestrieri diexe » (dix) « per galia cum le so balestre, spade, e targhe, metando un capo per so gouerno, et balestrieri cinque per galia con spada, targa e lanza longa, i soi schiopeteri fornidi de balote » (leurs escopétières garnies de balles. Ces escopétières étaient une sorte de giberne ou une bandoulière portant les charges des escopettes ou arquebuses), « quali uadano à obedienza de l'Armiraio. » *Ordini de Mozenigo* (1420), publiés p. 107-133, t. II de notre *Arch. nav.*

ARMIRAL, malt. s. m. (De l'ar. *Al amir.*) Amiral.

'ΑΡΜΙΡΑΛΙΟΣ, gr. mod. s. m. peu usité aujourd'hui. (De l'ital. *Armiraglio.*) Amiral. — V. Ναύαρχος.

'ΑΡΜΙΡΑΛΙΤΑ, gr. mod. s. f. (Du précédent.) Amirauté.

ARMIRATUS, bas lat. s. m. (D'*Almirato* [V.]) Amiral. — «... Et dictus Wilelmus Porcus dicitur esse Armiratus regni Siciliæ (anno 1210). » J.-B. Richeri, *Notæ ex foliatiis*; Ms. Bibl. Civica de Gênes, t. 1er, fol. 174.

ARMIZARE, bas lat. v. a. (Du vénit. 1. *Armizzar.* [V.]) Amarrer un navire, le mouiller. — « Galiæ vero Januensium prædictorum, minores et debiliores galeis suorum hostium existebant, quæ prope terram morantes tenebant proras paratas vel Armizatas in contrarium dicti venti, atque omnes una simul frenellatæ invicem et ligatæ : habebantque pontes » (des planches) « quibus ab una galearum in alteram ire poterant homines et redire. » Sanuto, *Secreta fidelium*, livre II, part. IV, chap. 24.—Du Cange, qui cite une partie de cette phrase, donne au mot *Armizatus* le sens de Préparé. Il se trompe : Marin Sanuto dit que les galères rangées près de terre avaient les proues prêtes à recevoir ou à attaquer l'ennemi, c'est-à-dire mouillées dans le lit du vent, et toutes retenues en un seul corps par des freins, cordages qui les liaient les unes aux autres, et les empêchaient de dépasser la ligne de bataille établie. — V. Frenellare.

1. **ARMIZZAR** ou **ARMIZZARE**, vénit. v. a. (Corrupt. d'*Armeggiare.* [V.]) Amarrer un navire. — « Armizzare un bastimento. Assicurarlo con le Ancore, overo una, et un provese a terra, in barba di gatto a dritta, e sinistra. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270.—*Armizzarsi*, se Mouiller, s'Amarrer.

2. **ARMIZZAR**, vénit. v. a. (D'*Armizzi.* [V.]) Équiper, armer un navire.—« Armizzare una nave. Fornirla di sarchie, pavioni (*sic*, pour *Paviglioni*), cordami, vele, etc. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270.

ARMIZZO, ital. vénit. s. m. (Variante d'*Armeggio.* [V.]) Câble, Amarre.—«... Con tanta et si gran fortuna, et si gran mare, et ripugnauaci tanto à terra, che perdemmo quattro Armizzi et anchore, et rimanemmo sopra vna. » *Viag. di Giov. Da Empoli*, ap. Ramus., t. 1er, p. 146 A.—Le plur. *Armizzi* est employé dans quelques documents anciens pour désigner les agrès, et tout ce qui concourt à l'armement des navires, tant gréement des mâts, voiles, ancres, qu'armement de guerre. Ainsi on lit, dans les *Lois vénitiennes de juin et de novembre* 1589 : « Restando impedite le artellarie et altri Armizzi, non possono le marinari haver campo, nè modo da difendersi della fortuna del mare, nè de assalto de corsari. »

ARMOGAN, fr. anc. s. m. (? De l'angl.-sax. *Armorgen*, la matinée; ou d'*Ær Magán*, premier pour voir [ce qu'on peut faire tout de suite.] Ce mot ne nous est connu que par cette phrase du chap. 22 des *Rooles d'Oleron* : « Item, un marchand frete une nef, la charge, et la met en chemin ; icelle nef entre en un port, et y demeure tant que l'argent fait defaut : lors le maistre doit envoyer bien tost en son païs pour querir de l'argent; mais il ne doit perdre son Armogan, c'est-à-dire son temps opportun; et s'il le perd, il est tenu de rendre au marchand tout le dommage, cousts et interests qu'il encourra. »

'ΑΡΜΟΣ (*Armo-s*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Ἄρω, Ἀραρίσκω, je joins, j'ajuste.) [Proprement : Assemblage, jointure.] Couture de bordage.

ARMOT, *t* sonnant, isl. s. Confluent.

ARMOURER, angl. s. Armurier. — V. Gunsmith.

'ΑΡΜΠΟΥΡΙΝΩ (*Arbourinô*), gr. vulg. v. a. (De l'ital. *Arborare.*) Mâter.

'ΑΡΜΠΟΥΡΙΣΜΑ (*Arbourisma*), gr. vulg. s. f. Mâtage.

ARMURE, fr. s. f. Pièce de bois faite pour fortifier un système de morceaux réunis. Dans un bau de trois pièces, celle du milieu qui s'endente avec les deux autres par des endentures longues et solides, est nommée l'*Armure* du bau. On donne le même nom, non pas à chacune, mais à la réunion des deux pièces qui fortifient un bau trop mince. (Ital. *Armatura di un baglio*; angl. *Middle piece of a beam.*) L'Armure d'un mât composé est la pièce qui complète le diamètre de ce mât. (Ital. *Armatura di un albero*; angl. *Side piece of a made mast.*) La pièce qui complète le diamètre d'une vergue composée se nomme Armature de vergue. (Ital. *Armatura del' antenna*; angl. *Side piede of a made-yard.*

ARMURIER, fr. s. m. (D'*Armure*, fait d'*Arme* [V.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ὁπλοποιός; gr. vulg. Τουφεκτζῆς; tur. *Toufexis*; ital. *Armajuolo*; géno. *Armajœ*; malt. *Armier*; esp. *Armero*; port. *Armeiro*; angl. *Armourer, Gunsmith*; all. *Büchsenschmidt, Waffenschmidt*; madék. *Ampanefi an pingaratch.*) Ouvrier préposé à l'entretien, au nettoiement et à la réparation des armes. Il doit faire aussi certains travaux qui sont du domaine du serrurier, du chaudronnier, etc.

ARNÉ, ARNÉO, ARNER, bas bret. s. m. Orage. — V. Bar-Arné, Orache.

ARNENSIS, bas lat. s. m. (Ital. *Arnese*, harnais; selon Ménage, de l'all. *Harnisch.*) Ustensile, Meuble, Arme. Tout ce qui n'était pas essentiellement le gréement, dans le na-

vire, était rangé sous le nom général : *Arnensis, Arnisia* ou *Arnentia*.—« Item, statuent quod si facta fuit assecuratio seu aliquot assecuramentum in predictis navigiis non expresse quod fiat super Arnenssibus, sed super rebus bonis vel necessariis, quod talia assecuramenta non possint intelligi facta super Arnenssibus, vel trahi ad aliqua Arnentia vel ustensilia, quod talis qui fecerit et seu assecurari habuit in naue in qua fecerit assecurari et nisi expredictis dicta assecuratio faciat mentionem des ustencilijs Arnensibus qui super eis fiat assecuratio. » *Décret du* 13 *décembre* 1487, p. 221, Liber decretorum, Ms. pap. in-fol., Bibl. de l'univers. de Gênes.— V. Arnesius.

ARNENTIUM, bas lat. s. n. (Variante d'*Arnensis* [V.] et d'*Arnesius*. [V.])

ARNESIUS, le même qu'*Arnensis*. (V.) — « Inventorium Arnesiorum et rerum dictæ navis, inter quæ anchora... Item, coraciæ 33, celatæ 38, tarchoni 10, balistæ 63, bombardæ grosse 16, spingardis 19, ropeti ferri 12, balotæ plumbi pro spingardis cantar. 5 » (750 livres), « petræ pro bombardis magna copia, pulveris pro bombardis barilia 5... » *Acte du* 20 *avril* 1382; Ms. Arch. des not. de Gênes, rapporté en partie par J.-B. Richeri, p. 1005, t. IV, *Notæ ex foliat.*; Ms. Bibl. Civica de Gênes.

ARNÉUZ, bas bret. adj. (D'*Arné*.) Orageux.—V. Orachus.

ARNISIA ou **ARNIXIA NAVIS**, bas lat. s. n. plur. — « Item, quod alique merces, panaticha vel Arnixia galee, non possint vel debeant in ipsa galea de subtilibus, debente navigare ultra Siciliam, vel inde redire, a porta petentarii versus popam, sive in ipso scandollario sub bancho vel supra banchum, propter aurum, argentum, cambium, perlas, coracias mariuariorum, cervellarias, etc. » *Statut génois* de 1340, p. 49 de l'*Impositio officii gazariæ*; Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — Dans quelques documents le mot *Arnixia* désigne les armes, les armures, etc. — V. Panatica.

ARO, bas bret. v. n. Adonner. — *Ann avel Aro*, le vent adonne. — Nous ne voyons, dans le *Dictionnaire* de Legonidec, aucun mot celto-breton se rapprochant d'*Aro*, que nous sommes bien certain cependant d'avoir écrit comme nous l'avons entendu prononcer par maître Ezou, à Toulon, en octobre 1841, quand nous recueillions, sous sa dictée, les termes nautiques bas bretons.

ARODARE, vénit. anc. v. a. (Étymologie inconnue. Peut-être du gr. anc. et mod. Ἀρατρεύω, je laboure. [V. Labourer.]) Dériver. — V. Moragio.

'ARODR, isl. s. (D''*Ar* [V.] et d'*ódr*, sens, habileté.) Action de ramer, Nage, Vogue.

ARONDIR, fr. anc. provenç. v. a. (Du lat. *Rodere*, ronger.) Frotter, nettoyer. — « Pour Arondir chescune galère toutes les années vne foiz, fault tant pour poyx, suif, estouppes, estoupperolz, que pour vingt journées de calefactz, à 8 solz tour. pour jour, peut monter le tout 50 liures tourn., que vient pour mois quatre livres trois solz quatre deniers tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 37. — « ... Y en doilt auoir aultres dix qui ayent esté Arondies, espalmées, et prestes pour demeurer aussi vng aultre mois dehors. » *Ib.*, p. 60. V.

1. **AROS**, *s* sonnant, bas bret., dialecte de Vannes, s. m. Arrière du navire, Poupe. — « *Ré strec'h e hé Aros*, sa poupe est trop étroite. » Legonidec. — « *Qéhut avel en Aros*, avoir vent en poupe. » Le P. Grégoire. — V. Diadré.

2. **'AROS**, isl. s. Embouchure d'un fleuve, d'une rivière.

AROUER, *r* final sonnant, s. Nom donné par les habitants de l'île de Guèbe à une pirogue de petites dimensions.

AROUÉZ ou **ARWÉZ**, bas bret. s. f. Signal. — Le pluriel d'*Arouéz* est *Arwésiou*, que le P. Grégoire de Rostrenen écrit *Arrouëzyou*.

ΑΡΟΥΝΚΑ (Α) ΑΝΚΟΡΑ (*A Arounka ankora*), val. v. a. Jeter l'ancre, Mouiller, Ancrer; Laisser tomber une ancre. — Nous n'avons pu trouver l'étymologie du verbe : *Arounka*, qui signifie : Jeter. — V. Ancora.

AROUS, *s* sonnant, mal. s. Courant, Mascaret. — *Arous dras*, Grand et fort courant, Courant rapide. — V. Ayer dras.

'ΑΡΠΑΓΗ, gr. anc. s. f. (D'Ἁρπάζω, j'accroche, j'enlève.) Croc, Grapin d'abordage, Main de fer, Harpon. — "Ἁρπαγα etiam ab Agrippa excogitatum refert Appianus in libro IV. » Baif, *de Re nav.*, p. 150. Pline attribue cette invention à Anacharsis. — V. *Harpago*. — Les grapins étaient lancés par des machines qui pouvaient les retirer, pour les lancer de nouveau. (V. Dion, liv. XXIV, et Athénée, liv. V.) — V. Σιδήρον.

ARPAGONE, ital. s. m. (Du lat. *Harpago*; gr. Ἁρπαγή. [V.]) Grappin de galère, d'embarcation. — « Arpagoni sono uncini di ferro con i quali si fermano i vascelli. » Pantero-Pantera, *Vocabol naut.* (1614).

ARPAR HUM NAVIO, port. v. a. (D'*Arpéo*. [V.]) (Jeter les grappins à un navire.) Aborder un navire; Aller à l'abordage d'un navire. — On disait aussi : *Arpoàr*.

ARPENT, fr. s. m. (Angl. *Two hand-saw*; russe Проперечная пила (*Properetchnaia pila*). « Large et longue scie, montée comme une scie ordinaire. » Romme, 1792.

ARPÉO, port. anc. esp. s. m. (Du gr. anc. Ἅρπη.) Grappin, Harpon. — « Abenzagam pensando ter avantagem lançon hum Arpéo de ferro, et outro de pão » (bois) « na fusta, e foi alli huma peléja muy grande, aiuda que muito nom durasse. » *Chron. do Conde D. Pedro*, liv. II, chap. 10. — V. Goroupés, Mediana.

ARPESE, ital. s. m. (Du gr. Ἅρπη.) Crampon.

ARPEXE, vénit. anc. s. m. (Du gr. anc. Ἅρπη.) Harpon, Crampon, Grapin. — « E vole megliara 8 de ferramenti agudi, pironi, Arpexi, chozoli, mascholi, axole. » *Fabbrica di galere*; Ms. classe XIX, palcho 7, Bibl. Magliab. de Florence, publié dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 6-30.

ARPONE, ital. s. m. (Même étymologie que les précédents.) Croc à trois branches; Harpon.

ARQUÉ, fr. adj. (D'*Arquer*. [V.]) (Ital. *Arcato*; géno. *Arcou*; angl. *Backed, Broken, Cambered, Cambering*; bas bret. *Arket*; gr. mod. Κολοκομένο; russ. Съ перелономъ (*Spérélomomé*).) Courbé, affectant la forme d'un arc.— « Vous estimez que *le Constant* est inutile ne pouuant pas mesme seruir de ponton, parce que vous croyez qu'il est trop Arqué et qu'il tireroit trop d'eau; je suis bien aise de vous aduertir que vous concluez un peu trop viste lorsqu'il s'agit de condamner un vaisseau du roy... » Colbert à Arnoul, 20 juillet 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 360; Ms. Arch. de la Mar.

ARQUEAGE, ARQUEAMIENTO, ARQUEO, esp. s. m. (D'*Arquear*. [V.]) Jaugeage d'un navire; Tonnage. Le port dit : *Arqueação*. — V. Archeaje.

ARQUEAR, esp. v. a. Port. (D'*Arco*, Arc.) Ce verbe, dont le sens primitif est : Arquer, courber un arc, cercler

un tonneau, a, par extension, le sens de Jauger un navire. — V. Archear.

ARQUEBOUSE, fr. anc. s. f. Arquebuse. — « Cinquante Arquebouses à main auecque leurs fournimens, à trois liures la pièce » (pour une galère). *Stolonomie*, Ms. du XVIe siéc., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 19 v°. — V. Arcabuz.

ARQUEBOUSIER, fr. anc. s. m. Arquebusier. — V. Morrion.

ARQUEBUZE, fr. anc. s. f. Arquebuse. — « 24 Arquebuzes garnies de pouldre et plomb » (pour chaque galère). *Ordon. de Henri II* (15 mars 1548). — V. Arcabuz.

ARQUER, fr. v. n. (D'*Arc*. [V.]) (Ital. *Arcare, Far l'arco;* géno. *Arcá;* angl. *To become cambered, To become broken, To become backed;* bas bret. *Arki;* gr. mod. Κολοκόφω; rus. Изогнуть [*Izo-hnoute*].) Prendre la courbure, la forme d'un arc. Un vaisseau s'Arque lorsque ses extrémités trop pesantes tombent, et font courber la quille, qui alors est Arquée.

ARRABA, basq. s. f. (Corruption d'*Arrauna*.) Rame, Aviron.

ARRACA, esp. anc. s. f. Pour *Raca*. (V. Raca de madera.) — *Arracada* était un synonyme d'*Arraca* et de *Raca;* il est tombé en désuétude; on lui a préféré *Raca*.

ARRACHE! fr. impér. (De l'ital. *Arranca!*) Commandement fait aux rameurs d'une embarcation, quand, la mer étant grosse ou le vent contraire, il est nécessaire qu'ils redoublent d'efforts pour vaincre l'obstacle qui leur est opposé. C'est l' : *Eripite, o socii!* du IIIe livre de l'Énéide.

ARRACIFE, esp. s. m. (De l'ar. *Al*, la, et *Rasif*, chaussée, voie pierreuse.) Rescif, ressif. — « En primero de hebrero descubrimos unos Arracifes. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. XVIe siècle; Bibl. nat., n° 1588; Saint-Germain. — V. Arrecife, Fuerza de remos.

ARRADA, basq. litt. et vulg. s. f. (De l'esp. *Rada*. [V.]) Rade.

ARRAEZ, port. esp. anc. s. m. (De l'ar. *Raïs* ou *Reïs* رئيس.) (Contraction d'*al Raïs*.) Capitaine, maître, patron, propriétaire d'un navire ou d'une barque. Quelques documents espagnols et portugais nous ont fait connaître que dans les galères l'Arraez était ce que nous appelons aujourd'hui un quartier-maître, un officier marinier. [V. Arrais.] — « Arribò a qui tambien Aluch-Ali con viente galeras y galeotas, con buenos soldados y Arraezes... » (capitaines) « traià cõsigo a Muley Melic o Meluc, infante de Fez y Marruecos; y al remo a D. Diego Brochero, qui despuz fue gran prior de S. Juan en Castilla, en la misma galera en que este moro iva, que era la de Amato-Arraez » (qui était celle d'Amat-raïs). Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid 1627), an. 1571, fol. 149. — V. Agomer, Alcaide, Arraizus.

1. ARRAIGADA, esp. s. f. (D'*Arraigar* [rad., *Rays, Rais*, racine; lat. *Radix;* gr. Ῥάδιξ.] Jeter des racines, établir solidement.) Hauban de hune, Gambe de revers. — V. Flechaste.

2. ARRAIGADA, ARRAIGADO, esp. s. f. m. fig. (Proprement : Racine d'une manœuvre.) Dormant d'un cordage, Amarrage fait avec l'extrémité d'une manœuvre à un taquet ou à tout autre endroit. — « Despues de haver zafado dicha vela » (la voile d'étai de hune), « lo primero que se debe executar, es amurarla al pie de las Arraygadas de barlovento de la jarcia de Velacho. » Fernandès, *Practica de maniob.*, 1732.

ARRAIS, ARRAIZ, port. s. m. (De l'ar. *Raïs*, capitaine.) Patron ou Capitaine d'un petit navire, d'une embarcation. — Un document de l'année 1386, rapporté à l'art. *Alcaldes* (V.) de ce Glossaire, fait connaître que sur chaque galère portugaise, à cette époque du XIVe siècle, il y avait six Arrais. Il est évident que ce ne pouvaient être six capitaines pour la galère, qui n'en avait qu'un, nommé Patron par le document (*uno patrono*). Quelles fonctions remplissaient donc ces Arrais? Nous ne doutons pas qu'ils ne fussent préposés au commandement de l'esquif et des deux autres embarcations de la galère, et que, pendant la navigation, ils n'eussent un emploi analogue à celui des Carsonniers, quarteniers, quartiers-maîtres, sous-officiers, dans la manœuvre, et patrons d'embarcations. L'Arrais nous semble correspondre, dans la hiérarchie navale portugaise du XIVe siècle, à l'Aliere ou Alier (V.) espagnol. — V. Arraizus, Arraez.

* ARRAISONNER, vieux fr. v. a. (Du lat. *Ad Ratiocinari*.) Venir à un navire pour Raisonner (V.), pour parler au capitaine ou à l'équipage. — « Il y eut un esclave, plus hardi que les autres, qui Arraisonna nos gens, et leur dit... » *Journ. du Voy. de J. Parmentier*, 1529. — *Arraisonner* était usité au XIIe et au XIIIe siècles; on le trouve dans le *Roman de Robert le Diable* :

« Lors va avant, si l'araisonne
Devant toute la baronnie. »
(Suppl. au Glossaire de du Cange).

ARRAIZUS, bas lat. s. m. — Dans notre *Arch. nav.* (t. 1er, p. 75, note), nous émîmes cette opinion, que les *arraizi* « étaient des officiers chargés de mettre tout en ordre à bord de la galère, et d'y maintenir cet ordre, cet *arroi*, sans lequel le combat, comme la navigation, eût été impossible. L'un était sans doute comite, l'autre sous-comite, le troisième major-dome, le quatrième maître des machines de guerre ou artilleur, le cinquième écrivain, le sixième sous-écrivain. » Nous avions accepté, sans l'examiner assez, l'étymologie proposée par les continuateurs de du Cange, qui ont rangé *Arraizus* sous la même rubrique qu'*arraiator* et *arraiare*. L'apparence, et surtout l'autorité des Bénédictins, nous avaient trompé. *Arraiari* et *arroi* n'ont rien de commun avec *Arraizus*, qui n'est certainement qu'une forme latine du portugais *Arrais*, *Arraiz* (V.) ou *Arrays* (V.) *Arraez*. (V.) Quartier-maître, Patron d'embarcation d'une galère portugaise au XIVe siècle. — V. Alcaldès, Arrais.

1. ARRANCA! ital. anc. (Impér. d'*Arrancare*. [V.]) Fais effort! Nage vigoureusement! Arrache! Commandement fait aux matelots d'une embarcation ou d'une galère. — Arranca! è quando vogando avanti, si fa gran forza co' remi. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 141.

ARRANCA, géno. v. a. (D'*Arrancare*. [V.]) Faire force de rames, Forcer de rames, Nager vigoureusement.

ARRANCADA, esp. s. f. (D'*Arrancar*. [V.]) Effort des rames; Vitesse ou erre que la nage imprime à l'embarcation, sollicitée par les avirons. — V. Bogada, Salida.

ARRANCAR, esp. v. a. (D'*Eradicare*, déraciner, selon Ménage.) Forcer de rames; donner de l'Erre à une embarcation par une *Arrancada*, à un navire par une augmentation de voilure. Augmenter son erre, en parlant d'un navire. (V. *Llevar salida*.) Déraper, en parlant d'une ancre.

ARRANCARE, ital. v. a. Faire force de rames, Forcer de rames, Nager vigoureusement, Arracher. — « Arrancare è metter tutta la forza nel vogare. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

ARRANCATA DI REMI, ital. anc. s. f. (D'*Arrancare*. [V.]) Puissant effort des rames; un bon coup, comme dans cette locution : Nage un bon coup! que les Italiens auraient

traduite par : Arranca! ou : Da un' Arrancata di remi! — V. Palanco.

ARRANZA (*Arrandza*), basq. litt. s. f. (D'*Arraya*, Poisson.) Pêche. — *Arranzaria*, s. Pêcheur. — *Arranzatu* (Arrandzatou), v. a. Pêcher.

ARRASAR, esp. v. a. fig. (Du lat. *Rasus*, ras.) Raser, dit hyperboliquement pour Inonder, Remplir, en parlant des grosses lames qui frappent une embarcation et déferlent dedans. Cette explication, qui nous est fournie en partie par le *Dict. mar. esp.* (1831), est justifiée par le passage suivant d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale : — « Y llevado el huracan, y visto esto, y que no auia llevado el trinquete, y que la nao no queria arribar, y que cargauan mas golpes, y quel el batel se yua Arrasando, y era tanta el agua que entraua, que estava la nao muerta de baxo del agua... » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mandaña* (1567); Ms. du XVIe siècle; Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. Dans le cas de cette phrase, il s'agit de la barque ou embarcation du navire qui était sur le pont, et qui, recevant de violents coups de mer, se remplissait complétement, au raz du bord.

ARRATA, basq. vulg. v. a. (D'*Arrauna*. [V.]) Border les avirons.

ARRAUNA, basq. vulg. s. Rame, Aviron. — *Arraunati naya*, s. (Mot à mot : Ramer volonté.) Rameur libre, Bonevoglie de galère. — *Araunarizaya* (Arraunaridzaya), s. (D'*Arrauna*, rame, et *Artezaria*, directeur.) Comite de galère; Officier marinier qui commande aux rameurs d'une embarcation. — *Arraundia*, s. L'ensemble des rames, les avirons d'une embarcation, la palamante (V.) d'une galère, d'une galiote, etc. — *Arraunpeca*, Tolet. Larramendi, *Dict. tril.* (1745).

ARRAUNCHUA (*Arraountchoua*), basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Racion*.) Ration.

ARRAYGADA, esp. anc. s. f. V. 2. Arraigada.

ARRAYZ, port. s. m. Variante d'*Arrais* (V.) ou d'*Arraiz*. — V. Alcaide.

ARREBATAR, esp. v. a. (Du lat. *Arripere*, Enlever, Ravir.) Arracher, Enlever avec violence. — « ...Tan cruel temporal... que Arrebatō las velas... » *Servicios de los capit.*, Nodales, p. 3 (Madrid, 1611).

ARRECATTARE, napol. v. a. (De l'ital. *Regatta*. [V.] *Arregattare* n'est pas usité en italien.) Se disputer le prix de la course, lutter à la rame.

> « E bedeano galere e brigantine
> Arrecattare co boca (V.) arrancata. »
>
> *Vocabol. delle parole del dialetto napoletano*, etc.; in-12, Napoli, 1789.

(Et l'on voyait galères et brigantins lutter de vitesse avec une vogue forcée.)

— V. Arrancare.

ARRECIFE, port. esp. s. m. (De l'ar. *Al*, la, *Rasif*, chaussée.) Rescif. — ... « Et sendo jà tanto avante como a ponta de Gocão, antes de chegarmos ao ilheo do Arrecife, vimos tres vellas surtas, etc. » *Pereginaçoens de* Fernão Mendez Pinto (Lisb., 1678), chap. v, p. 7. — « Corriendo la costa de la ysla de Santa-Ysabel, auiando andado quarenta leguas, se hallaron unos grandes Arrecifes, y en ellos muchas canoas de Indios que estauan pescando. » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (Madrid, 1593, in-4°). — V. Arracife, Box.

ARREDARE, ital. v. a. (En relation directe avec le vieux fr. Arroy, que Ménage croyait d'origine allemande, comme le mot Harnais [*Harnisch*], et que Le Duchat faisait venir « du lat. *ad* et *radius*, baguette dont les géomètres se servaient pour tracer des figures régulières et prendre leurs mesures. » Le Duchat et Ménage se trompaient; il faut certainement rapporter *Arredare* et *Arroy*, à l'angl.-sax. *Ræd*, *Hræd*, *Hrad;* isl. *Hradr;* angl. *Ready* dont la signification est : Prompt, prêt, préparer.) [Proprement : Préparer]. Gréer, garnir de son gréement un navire, un mât, une vergue. — V. Guarnire.

ARREDI, ital. s. m. plur. (Du précédent.) Agrès.

ARRÉER, vieux fr. v. a. (En bas lat. *Arraiare*, comme le vieux fr. *Arroy* ou *Array*, et le port. *Arreô*, de l'angl.-sax. *Ræd*. [V. ci-dessus : *Arredare*].) Préparer, Équiper, Armer. — « Tout le quaresme, fist Arréer le roy ses nefs pour revenir en France » (1254), « dont il y ot treize, que nefs que galies. » Joinville, *Histoire de saint Louis*. — Le mot *Arreô* [aujourd'hui *Arreio*], que nous avons cité, signifiait non-seulement l'appareil, le préparatif, l'arrangement, mais encore : la suite, la compagnie. Ainsi on lit, chap. 56 de la *Cronica do Conde D. Pedro de Menezes*, par Azurara (p. 293, t. II, *ineditos* de Portugal) : « Caa todo seu Arreô era de homens de nobre linhagem assy nas armas, como na guarniçaõ das bestas. »

ARREGIDORI, ital. s. m. plur. Flottes de câbles, Flotteurs.

ARREIGADA, port. s. f. (Comme 1. *Arraigada*. [V.]) Gambe de revers.

ARREMBARE, ital. v. a. (De l'ital. *A* et *Rampare*, ou immédiatement du lat. *Arripere*, Attaquer.) Aborder. [V. *Abbordare*.] — *Arrembaggio*, s. m. Abordage.

ARRENARE, ital. v. a. (Du lat. *Arena*, sable.) Échouer. — *Arrenarsi*, S'échouer. (V. *Dare in secco*, *Incagliare*, *Investire*.) — *Arrenamento*, s. m. Échouage, Échouement.

ARRESI, bas. lat. cat. anc. s. m. plur. (D'*Arredare*. [V.]) Gréement. — V. Galiota.

ARRIÀ, géno. v. a. (De l'esp. *Arriar*. [V.]) Amener. — *Arrià a pacchetto*, Amener en paquet. — V. Ammainâ.

ARRIAR, esp. port. v. a. (Étymol. inconn. Constancio, dans son Dict. portug. (1836), dit : « Arrear he a orthographia correcta, por quanto o radical he *ré*, a parte trazeira do navio. » Nous ne saurions admettre une pareille supposition : il n'y a rien de commun entre l'arrière d'un navire et le fait de descendre, d'amener une voile, de lâcher vite ou doucement un cordage.) Amener, Filer, Affaler, Mollir, Caler. — « Quando con viento bonancible, ó calma se quieren Arriar » (amener) « las gavias, despues de harvele quitado vuela à la drisa, se cargarà por los chafaldetes, teniendo cuidado de tiramollar los amantillos, y los palanquines de rizos, para que no le impidan el baxar, cobrando, despues de Arriadas, las brazas, brioles, y apagapenoles. » Fernandez, *Pract. de maniobras* (in-12, 1732), p. 6. — « ...Teniendo à esta tiempo Arriado » (filée, molle) « la portion de calabrote, ò guindalesa, que se juzga bastante... » Id., ib., p. 196. — Oudin (1660) explique *Arriar* par ces mots : « Donner corde à l'ancre quand on la jette à fond »; c'est-à-dire, filer du câble quand on a mouillé une ancre. Ce n'est là qu'une des applications d'un terme qui en a cinq ou six. — *Arriarse*, s'affaler. — V. Apagapenole, Bonancible, Puño, Tomar Punto.

ARRIBA, basq. vulg. s. f. et v. a. (De l'esp. *Arribar*. [V.]) Arrivée, Arriver. — *Arriba bertsé bandan*, Virer vent arrière. — V. Bertsé bandan.

ARRIBADA, port. s. f. (D'*Arribar*. [V.]) Arrivée au port, Arrivage.

1. **ARRIBAR**, cat. anc. port. esp. v. n. (De *Riba, Ripa;* bas lat. *Ribare* [V.], *Adripare.* [V.]) Aborder à un port, Relâcher. — « Nos no prenam ne alcó ne prena ne deman alcuna cosa per dret, ò per occasió de naufraig de les naus, ne dels lenys, ne de les coses, ne dels esmerçaments, ne dels homens de qualque loch que seran, stranys ò priuats, ne de les coses de aquells qui Arribaran ò trencaran per perill de mar ò per tempestat, dins lo terme del regne è de la ciutat de Valencia. » *Coutume de Valence* (1250), liv. IX, Rubriq. 17. — « Se partio, e sendo tanto avente como os baixos de Padua, polos não poder dobrar por ser jà tarde tornou Arribar » (il revint vers la terre, il alla chercher le rivage), « e veio surgir com tota a armada sobre e barra de Goa... » *Comment. Dalboq.*, part. III, chap. 13.

2. **ARRIBAR**, port. esp. v. n. Abattre, Arriver, Laisser Arriver. — « Ouveram vista de huma não. Afonso Dalboquerque mandou Arribar a ella » (ordonna qu'on se rapprochât d'elle, qu'on laissât arriver sur elle). *Comment. Dalboquerque*, part. III, chap. 14. — « A xxv de janeiro de 1541, amanhecendo, foi o vento nordeste : gouernamos alloeste, em saindo o sol vimos terra polla banda destribordo, e logo demos todas as vellas, tirando os Papafigos grandes, e posemos a proa nella » (et nous mîmes le cap dessus), « gouernando ao noroeste : pello qual caminho hiriamos obra de huma hora, et logo a capitana tornou Arribar em popa » (alors la capitane laissa arriver vent arrière) « e gouernamos alloeste quarta do sudueste. » *Roteiro de Dom Joham de Castro.* — (V. *Arrivar, Tiempo reccio.*) — *Arribar em popa*, port.; *Arribar en popa*, esp., Arriver vent arrière, Faire vent arrière, Naviguer vent arrière. — « El piloto mandò dar alguna vela con el trinquete para Arribar en popa, è yr corrindo con poca vela. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mandãna* (1567); Ms. XVI[e] siècle. Bibl. nationale, n° 1588, Saint-Germain. — V. Navegar.

ARRIDÀ, géno. v. a. (D'*Arridare.* [V.]) Rider.

ARRIDARE, ital. v. a. (Du lat. *Rigidere*, Roidir.) Rider.

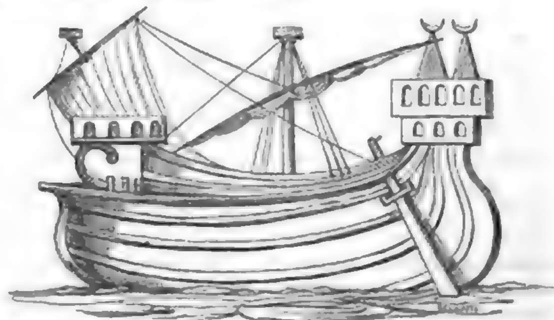
АРРЇЕРГАРДЇЯ (*Arriergardiia*), rus. s. f. (Du fr. :) Arrière-garde. *Diction. de mar.* d'Alex. Chickoff. — Reiff. écrit Арıерғардъ, qui est une transcription presque rigoureuse du français. — V. флагъ, Флотъ.

ARRIÈRE, fr. s. m. (Du lat. *Ad retro.*) (Gr. anc. Οὐρά, Πρύμνη; gr. mod. Πρύμνα; lat. *Puppis;* ital. *Poppa;* basq. litt. *Popa;* turc *Qytch, Poupa, Gueminun Gytchi, Guèminun ardi;* serb. *Kitsh, Krama;* illyr. *Karma, Krrima, Zadăk;* ar. côt. N. d'Afr. *Ketche;* val. Пŏпъ [*Poupe*]; rus. Корма [*Korma*], Шкангı [*Chkantsi*], Залъ корабля [*Zatt korablia*]; pol. *Rufa;* hongr. Hajó' fara [*Hóyó' foro*], Hajó tatja [*Hoyó totia*], Tat [*Tote*]; groënl. *Akko;* isl. *Aftrstafn, Skutr;* angl.-sax. *Stearn-setl, Steor-ern, Steor-setl, Æften-stemn;* angl. *Stern;* all. *Hintertheil;* dan. *Agterskib;* suéd. *Bugdel;* holl. *Achterschip;* mal. *Korong, Bourit, Bourit-an, Bourit-an kapal;* madék. *Afara, Akamor, Akamori, Ank amouri;* n. zél. *Ké;* tonga *Toou moui;* chin. *Châo, Tchŏ, Lù.*) Partie postérieure d'un navire qu'on appelle aussi Poupe. Elle est comprise entre le maître bau, qui est la mesure de la plus grande largeur du bâtiment, et l'extrémité de la construction élevée sur le bout de la quille. Tout ce qui du gréement, de l'artillerie, des parties du navire, du chargement, du logement, etc., se trouve dans cette tranche faite par un plan qu'on peut supposer passer par le maître couple, est dit être A l'Arrière. (Gr. mod. Ἴεναι εἰς τὴν πρύμνη; bas bret. *Adré, Diadré, Aros;* angl. *Aft, Abaft;* all. *Agter, Agterlich;* holl. dan. *Agter, Agterlik;* suéd. *Akter, Akterlik;* mal. *Dibourit-an;* rus. Позади [*Posadi*].)

L'Arrière, chez tous les peuples navigateurs, est devenu le poste du commandement; il est naturel, il est nécessaire qu'il en soit ainsi. De l'Arrière, le capitaine voit à la fois ce qui se passe à bord du navire, et l'espace ouvert devant le bâtiment qu'il dirige. Les anciens avaient logé les figures des dieux protecteurs dans un lieu qu'elles rendaient sacré; ce sanctuaire, c'était la poupe elle-même. Le capitaine veillait sur les images saintes, qu'il invoquait au moment du danger, et non loin desquelles il habitait. La piété décorait le *sacrarium*, le luxe du capitaine ornait le *cubiculum;* aussi, bien souvent l'Arrière était-il riche comme un temple ou un palais. Et ce n'était pas seulement à l'intérieur que la poupe étalait ce faste; les peintures, l'or, l'argent, les ornements sculptés, brillaient à l'extérieur, et faisaient de cette portion du navire un objet d'art, un joyau précieux.

Pour que le capitaine dominât le vaisseau et tout ce qui l'entourait, il fallait que l'Arrière fût haut; on l'éleva. Le vaisseau était une sorte de ville flottante qu'il fallait défendre. Ainsi que sur les collines qui entourent une ville on bâtissait des citadelles, on érigea des tours, des châteaux sur la poupe et sur la proue, qui s'élevait aussi, mais moins que l'Arrière. De là datent les étages qui ont surchargé, pendant les XV[e], XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles, les extrémités et surtout l'Arrière des vaisseaux.

Joignons à cet article quelques figures empruntées à des monuments que nous avons lieu de croire fidèles; elles feront connaître les formes, les ornements et les hauteurs souvent exagérées des Arrières pendant le moyen âge, et depuis cette époque jusqu'aujourd'hui. Et d'abord voici une représentation de l'une des deux nefs sculptées sur la tour penchée de Pise (1170 environ) :

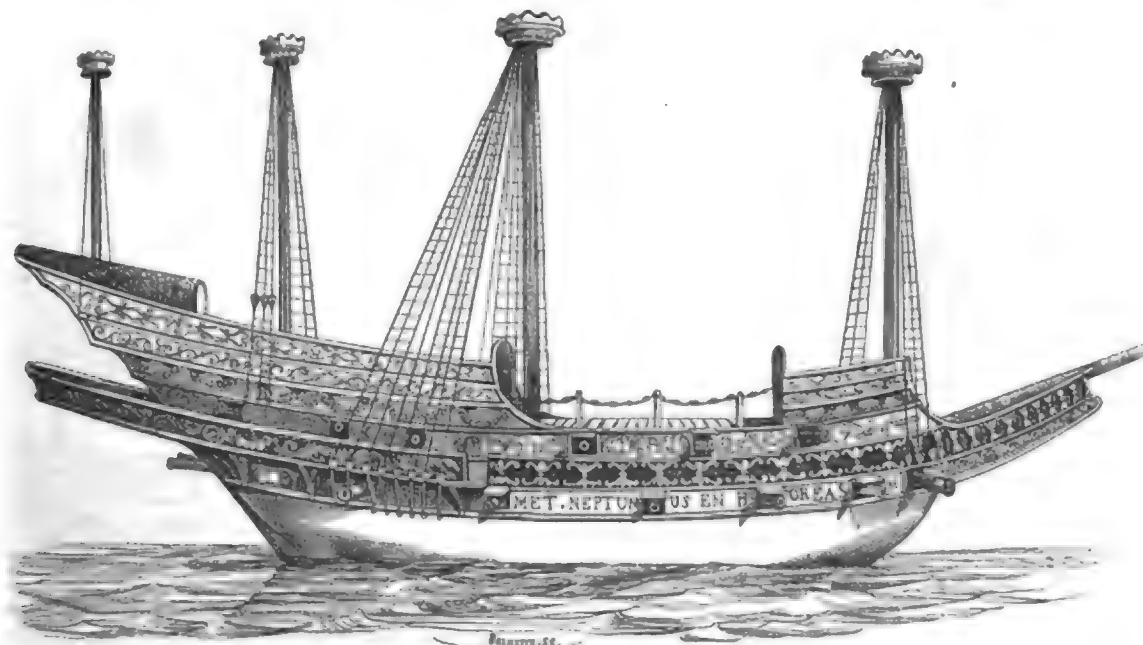


Montrons ensuite une nef du XIII[e] siècle, avec son Arrière chargé d'un château crénelé que supportait un système de colonnettes. Nous la trouvons dans le sceau de la ville de Pool (Angleterre, comté de Dorset).

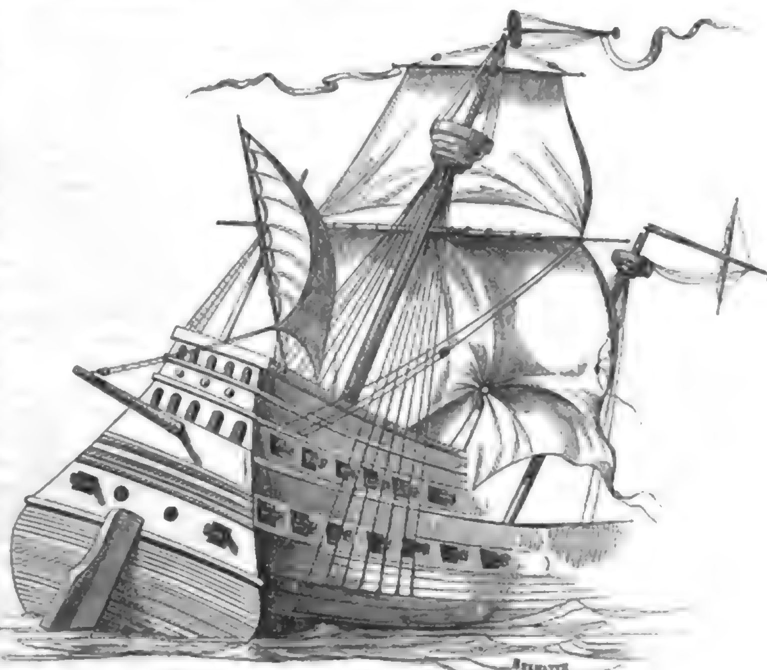


Demandons à l'*Armeria* de Madrid le charmant vaisseau qu'elle

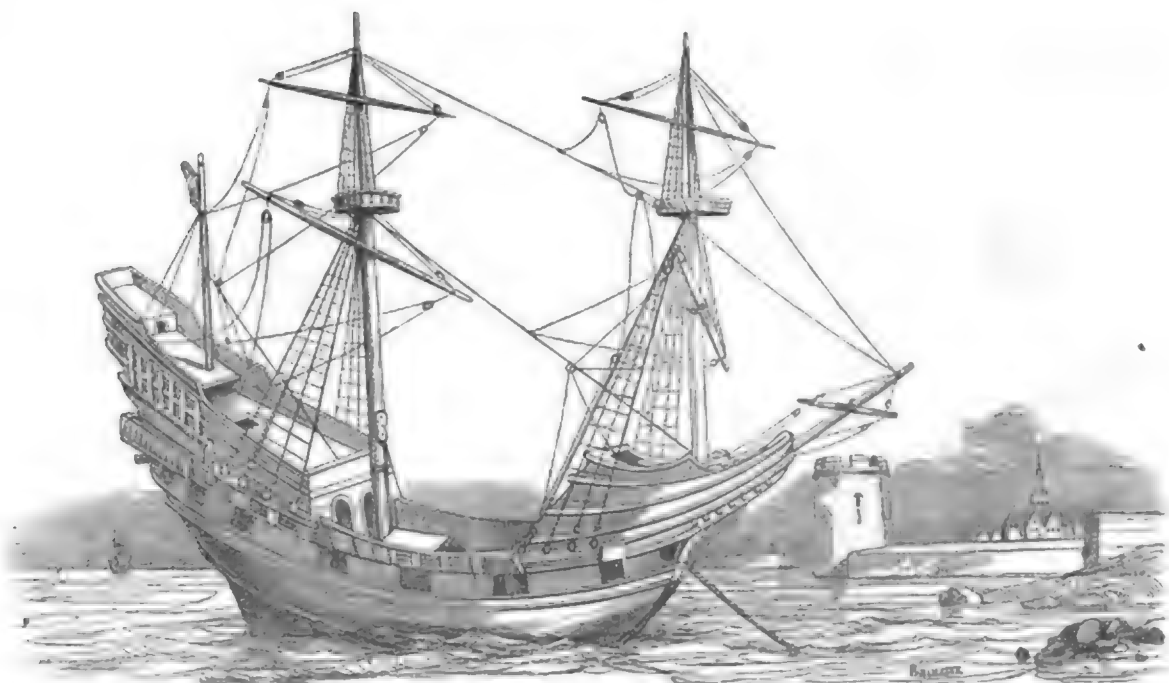
possède; il a pour nous un mérite rare; il porte une date précise. Sur le mur de sa batterie inférieure on lit cette inscription flamande : « Ick . varre . met . Neptunus . en . Boreas . Hulpenche . tot . die . haven . daer . mi . Ankervalt . ano. 1523. » (Je naviguai, Neptune et Borée aidant, jusqu'à ce que mon ancre tombât dans ce port, en 1523.) Nous ne connaissons malheureusement pas l'histoire de ce navire, d'une forme si gracieuse et si élégamment orné.



Opposons, à la coquetterie de ce riche flamand, la simplicité pour ainsi dire rustique et la lourdeur d'une nef du XVIe siècle, à la poupe large et plate, au château élevé, que nous dessinâmes à Milan, le 17 novembre 1834. C'est dans le cloître abandonné de Notre-Dame des Grâces, non loin du *Cénacle* de Léonard de Vinci, qu'est le débris de la fresque qui nous a fait connaître ce navire. L'état auquel est réduite cette peinture ne nous a point permis de dessiner sa partie antérieure, tout à fait effacée, ou tombée par écailles. Nous n'avons pu savoir non plus quel était le sujet où figurait ce grand vaisseau, qui paraît essuyer un coup de vent très-fort, dans lequel se rompent son petit mât de hune, son mât de perroquet, et l'écoute de tribord de sa grande voile. Le nom de l'auteur de la fresque nous est resté inconnu, comme le sujet. Nous n'eûmes pas le temps, à Milan, de faire des recherches à cet égard; mais, quel qu'il soit, le peintre de ce navire était un artiste naïf, qui reproduisait fidèlement les choses qu'il avait à rendre; et nous tenons son vaisseau pour un monument sérieux, au moins dans ses grands détails.



Donnons un exemple d'un Arrière démesurément haut, en plaçant ici la figure d'un petit navire dessiné par nous, le 6 décembre 1834, à Venise, d'après un modèle en relief, *ex-voto* peut-être, qui nous fut prêté par notre savant ami, monsieur l'ingénieur Casoni. Cette construction nous paraît se reporter aux dernières années du XVIe siècle :



A la même époque environ se reporte un vaisseau que nous vîmes, le 4 décembre 1834, dans un tableau du Hollandais Michel Ritter, appartenant à la galerie Manffreni, de Venise. Son Arrière est un peu moins haut que celui que nous venons de reproduire; il est haut encore cependant. En voici le croquis:

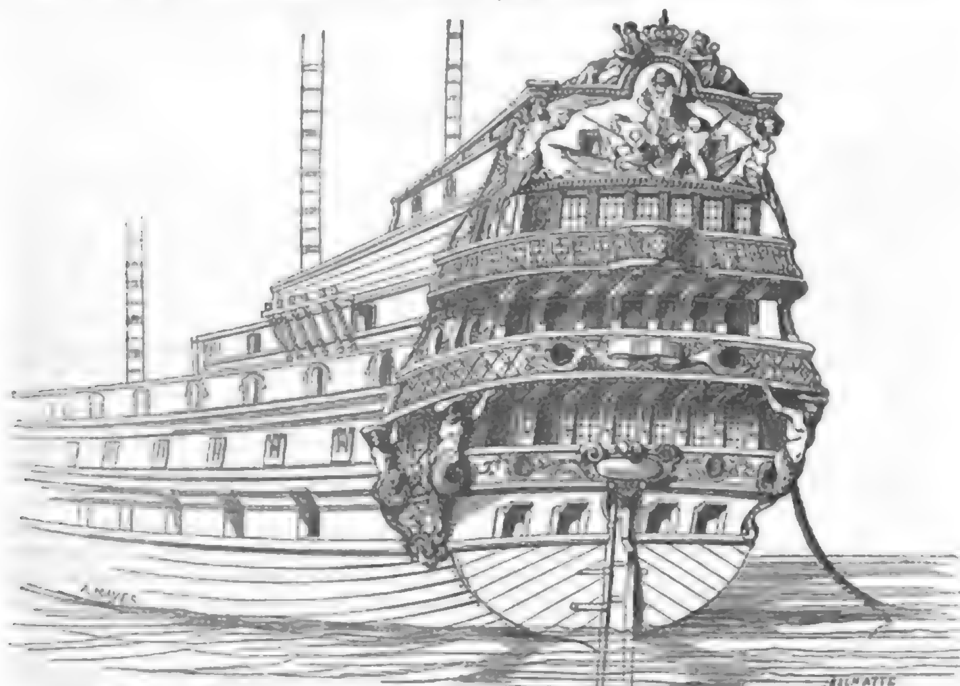


Malgré quelques dissemblances, l'Arrière du bâtiment placé en tête de cette page, et celui du navire de la galerie Manffreni, ont d'évidents rapports. Tous deux ont sur la première dunette deux petits étages ou vanes; tous deux ont une galerie latérale, des canons de retraite, des accastillages du même genre. Cependant, les vaisseaux auxquels appartiennent ces poupes sont loin de se ressembler. La proue de ce dernier (que nous reproduisons à l'art. *Avant* [V.]) n'est point élevée comme celle du navire de M. Casoni; son aspect général rappelle celui des bâtiments contemporains de Louis XIII. Nous ne saurions assigner à sa construction une date rigoureuse; mais nous supposons qu'elle se place entre 1630 et 1660.

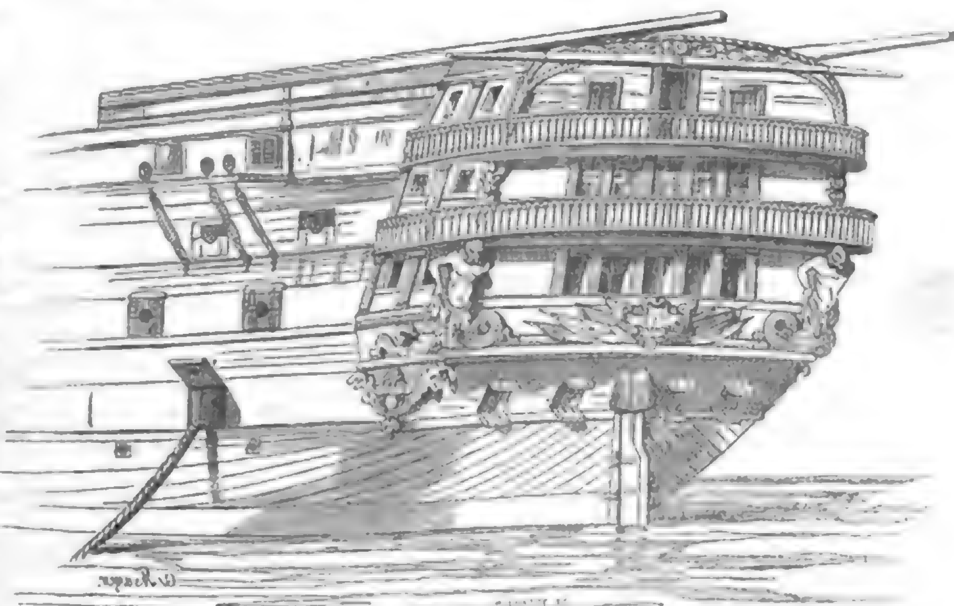
Au milieu du xviie siècle, l'Arrière des vaisseaux s'abaisse un peu. Sa figure change. Comme on le voit par les navires représentés ci-dessus, par celui dont nous offrons l'image p. 188, par celui que dessina Guillaume Barentsoen, en 1594, par celui que peignit Holbein, quelque temps après la tenue du Camp du Drap d'or, en 1520 (on trouvera ces deux derniers à l'art. *Navire*), enfin, par les nombreux bâtiments de guerre que nous fait connaître l'œuvre du vieux Breughel (Bibl. nat., cabinet des estampes, vol. I-*c*. 5), elle affectait la forme de la lyre, du diapason, ou, si l'on veut, d'un U dont les branches tendraient à se joindre par en haut : ces branches s'écartent et se raccourcissent; le vaisseau s'assoit mieux sur la mer, et, s'il paraît plus lourd, il paraît aussi plus stable, plus rassurant pour le navigateur.

Offrons au lecteur le dessin, très-précieusement fait par M. Aug. Mayer, de la poupe, imposante par sa masse et belle par la richesse de ses détails, d'un vaisseau de ligne à trois ponts que possède en modèle le Musée naval du Louvre. Ce vaisseau, auquel, nous ne savons pourquoi, l'on a donné le nom du *Louis XV*, est peut-être *le Royal-Louis*, de 110 canons, construit à Brest, en 1692, par Coulomb. Il n'y a jamais eu de vaisseau de guerre portant le nom du roi Louis XV; les États manuscrits de la marine, qui appartiennent aux archives du ministère, et qui donnent les noms de tous les bâtiments du roi depuis 1661 jusqu'au règne de Louis XVI, nous autorisent à protester contre une erreur

dans laquelle on ne serait pas tombé, si l'on avait fait attention au sujet sculpté qui orne le couronnement du vaisseau. L'artiste y a représenté Louis XIV foulant aux pieds les peuples vaincus.



Plaçons en regard de cette poupe, où se reconnaît l'art de Lebrun et de Puget, l'Arrière grave et sévère d'un vaisseau à trois ponts moderne, le *Friedland*, descendu des chantiers de Cherbourg à la mer, le 4 avril 1840. — V. Poupe, Vent arrière.



ARRIÈRE-GARDE, fr. s. f. dan. all. suéd. holl. (Angl. *Rear division* ; holl. *Agter-togt*; ital. *Retroguardia* ; esp. *Retaguardia* ; port. *Retaguarda* ; rus. Αρριεpraρдïя [*Arriergadiia*]; gr. anc. Οὐρά ; gr. litt. mod. Ὀπισθοφύλακι.) Celle des escadres ou des divisions qui, dans une armée partagée en trois corps, escadres ou divisions, marche après le corps de bataille. — Dans les ports de guerre, un navire amarré au fond du port reçoit une garde chargée de veiller à la sûreté de cette partie de l'arsenal ; on l'appelle le bâtiment de l'Arrière-garde, ou simplement : l'Arrière-garde. « Monter la garde à l'Arrière-garde ; commander l'Arrière-garde ; tenir les arrêts à l'Arrière-garde, etc. » — V. 2. Arriver.

ARRIFE, port. s. m. (Pour *Arrecife*. [V.]) Rescif. — « Foraõ ter de hy a *Torre de Garcia Çamarra*, lugar donde se bem podia ver aquella Barca, que elles esperavaõ, a qual virom, que estava fora do Arrife; mas nom podiam saber quantos mouros eram os que a guardavaõ : bem he, que viam hir os barcos pera ella com alguua fardagem, que os mercadores queriam levar pera sua viagem. » *Chron. do Conde D. Pedro* ; chap. 33. — « Esta á cerca de hum Arrife, quer penha, que se chama de seixo. » *Doc. de Bragança*, de 1551, cité par l'*Elucidario* (1798).

ARRIMA, basq. vulg. bas lat. v. a. et s. (Du fr.:) Arrimer, Arrimage. — Le celto-breton dit: *Kempenni* pour: Mettre en ordre, Arranger, Agencer.

ARRIMACHE, bas bret. s. m. (Du fr.:) Arrimage. — C'est *Kempennadurez* ou *Kempennidigez*, qui rendraient en celto-breton l'idée qu'exprime le français: Arrimage.

ARRIMAGE, s. m. (Transformation déjà ancienne du vieux fr.: *Arrumage*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ἑρματισμός; gr. vulg. Στίβα (*Stiva*); ital. *Istiva;* ital. géno. *Stivaggio;* vénit. anc. anconit. *Stivatura;* esp. *Estiva;* port. *Arrumacão*, *Estiva;* ar. côt. N. d'Afr. *Totifa;* malt. *Stira;* bas bret. *Arrimache;* basq. vulg. *Arrima;* angl. *Stowage*, *Trim;* all. *Stauen;* holl. *Stuwagie;* dan. *Stuvning;* suéd. *Stufning;* illyr. dalm. *Izrēdjen* [Izrèdiène]; russe Груженіе [*Groujénié*], Нагрузка [*Nagrouzka*], Нагруженіе [*Nagroujénié*].) (Proprement: Mise en place.) Arrangement méthodique de tout ce qui doit entrer dans la cale d'un navire. — « Un Arrimage doit être fait avec le plus grand art, soit pour favoriser le développement des bonnes qualités d'un vaisseau, soit pour diminuer l'influence des défauts attachés à sa forme extérieure. » Romme (1792). — Le mot Arrimage se lit dans le Règlement de 1398, que nous citons à l'article Arrimer. — V. Estive.

1. **ARRIMAR**, esp. v. a. Arrimer, mettre en place. — V. Arrumar.

2. **ARRIMAR**, esp. port. v. a. Ranger contre, Drosser, Pousser vers. — « A las 11 » (à onze heures) « los diò vna turbonada por el sur, y governaron al nor norueste, porque la corriente los Arrimaba para tierra.... » *Relacion del viage que hizo el abad don Juan Bautista Sydot* (1704 à 1717); in-fol., p. 5. — « Adviertese mas que entrando por el cabo de las Virgines para embocar el estrecho di Magellanes, se han de Arrimar a la parte del norte. » *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 51 v°. — Nous ne trouvons pas cette acception du mot *Arrimar* dans le *Diccion. marit. españ.* (1831).

ARRIMER, fr. v. a. (D'*Arrumer*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ἑρματίζω; gr. vulg. Στιβάζω [*Stivàzô*]; bas lat. *Stivare;* ital. *Asserrare*, *Stivare;* géno. *Stivà;* cat. *Stibar;* vénit. *Stivar;* esp. *Estivar*, *Arrimar;* port. *Arrumar*, *Estivar;* tur. *Istif*, *Guèminun ïukini ïerlechturmek;* malt. *Tistiva;* bas bret. et basq. vulg. *Arrima;* basq. litt. *Ersi*, *Ersitu*, *Estutu;* angl. *Stow* (*to*) *the hold*, *Trim* (*to*) *the hold;* all. *Stauen;* holl. *Stuuwen;* dan. *Stuve;* suéd. *Stufva;* illyr. dalm. *Izrēditi;* russe Грузить [*Grouzite*], Нагружать [*Nagroujate*]); vieux fr. *Affier la boucle* ou *la bulcke*.) (Proprement: Mettre en place, mettre au *rum*. [V.]) Disposer méthodiquement tout ce qui, lest, futailles, caisses à eau, cordages ou marchandises, doit entrer dans le chargement du navire, et garnir sa cale. — *Arrimer* est usité depuis assez longtemps. On lit ce mot dans le Règlement fait, en novembre 1398, par Charles VI pour les *Arrimeurs de la vicomté de l'eau de Rouen:* « .... Comme ou temps passé, les ouvriers du mestier et ouvrage de Arrimer les vins en l'eau de Sayne » (sur les navires que porte la Seine), « alans par la mer, se soient entremis de faire ledit labour et ouvrage, sans de ce avoir congié ou licence de nous ou de nostre lieutenant.... » *Ordon. des rois de France*, t. VIII, fol. 303. — V. Remer, Rumer.

ARRIMIER, fr. s. m. Nom qu'on donnait autrefois au rameur de la chaloupe, qui maniait l'aviron à pointe (ils étaient alors assez généralement ainsi) placé au milieu de la longueur de l'embarcation. Aubin (1702), art. Chaloupe.

ARRIMEUR, fr. s. m. (D'*Arrimer*. [V.]) (Ital. *Stivatore;* vénit. anc. *Stivador;* géno. *Stivadû;* basq. *Arrimura;* cat. anc. *Stibador;* esp. port. *Estivador;* angl. *Stower;* holl. *Stuuwer;* dan. *Stuver;* suéd. *Stufvare;* all. *Stauer;* russe Грузильщикъ [*Grouzilchtchnik*], Нагрузчикъ [*Nagrouztchik*].) Celui qui arrime ou fait arrimer les objets de toute nature qui doivent composer le chargement renfermé dans la cale d'un navire. Quelque habile que soit un Arrimeur, il y a toujours quelque chose de donné au hasard dans l'arrimage d'un navire.

ARRIONDARE, ital. v. a. (Comme l'esp. *Arrondar*, du lat. *Rotundare*, arrondir.) Addonner, en parlant du vent; Brasser, en parlant d'une vergue. — *Arrionda i bracci del parrocchetto!* Brasse le petit hunier! « Comando nel Girar di bordo col vento in faccia » (virement de bord vent devant) « che indica di bracciare soppravento il parrocchetto, senza però mollarne la bolina; il che vien fatto da ulcuni ufficiali col pensiero che tal operazione possa assicurare l'evoluzione intrappreza quando, dopo aver messo il timone tutto alla banda, essi sono in dubbio che il loro bastimento prenda, cioè effettui l'evoluzione. » *Note* de M. le comte de Persano, dans la nomenclature ital.-génoise faite pour nous, en 1842.

ARRISER, fr. v. a. (De *Riser*. [V.]) (Angl.-sax. *Niðer-astigan;* basq. *Éria;* angl. *Reef* (*to*); russe Спустить рифы (*Spoustite raïni*), val. Лѣса (а) антенеле [*A lessa anténélé*.]) Amener une voile ou les voiles. — « La coustume est, passant deuant quelque citadelle, de la saluer de quelques coups de canon; voire les Anglois veulent qu'on abbate le pavillon, et qu'on Arrise le grand hunier. . » Fournier, *Hydrographie*, liv. XIV, chap. 7.

ARRISSER ou **RISSER**, fr. v. a. (Angl. *Seize* [*to*].) Lier fortement, de peur qu'il ne se déplace et n'obéisse au mouvement donné par le navire que le gros temps agite, un objet quelconque, comme vergue, chaloupe, drôme, etc. — « Arisser ou Amener les vergues, est durant vne tempeste abatre les vergues sur le vibord et les attacher le plus ferme qu'il se peut, afin de ne donner prise au vent. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. XVII[e] siècle, Arch. de la Mar. — Dans cette définition, l'auteur anonyme a le tort de confondre deux opérations distinctes, celle d'amener les vergues (Arriser [V.]), et celle de les Arrisser ou attacher quand elles sont en bas. Arrisser n'est point amener, c'est lier; amener n'est point lier. — Nous ne voyons d'analogue à Arriser que le gr. Ἀραρίσκω, fixer, affermir, consolider. — V. Arrizar.

ARRIVA, bas bret. v. a. (Du fr.:) Arriver, Laisser arriver, Laisser porter. — *Arraout*, en celto-bret., signifie: Arriver, et n'a aucun rapport avec le mot français adopté par les marins de la Bretagne. — *Arriva tout* (*e*) *plat* (*e*), Arriver tout plat. — *Arriva enn dépenndance*, Arriver en dépendant. — *Arriva enn tamm bian*, (Arriver un petit morceau.) Arriver un peu. — *Laiste d'arriva!* Laisse arriver! — *Hép arriva*, Sans arriver. — Le P. Grégoire ne dit pas *Arriva*, mais *Arrivout*. — V. Arrivit.

ARRIVÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Arrivare*. [V.]) Arriver dans un port.

ARRIVAL, angl. s. (D'*Arrive* (*to*) [V.]) Arrivée dans un port, Arrivage.

ARRIVAR, esp. anc. v. a. (Variante d'*Arribar*. [V.]) Laisser arriver sur... — « ... Y la nao que yba a Panama Arriuo sobre la nao jnglesa para sauer que nao era entendiendo que era delos que an dauant enda lla carrera y asuntos el jngles le mando amainar j no quirien a aser » (hacer) « le tiro con vna pieza laquel le rompio el aruol de la mesana de popa » (l'arbre de l'artimon de poupe, ou contre-artimon) « y de vn

flechaso hirieron al maestre. » *Relacion del viage* de Franç. Drac, *cosario ingles;* Ms. de 1579; Bibl. de la Mar., Pièces diverses, n° 14255-3.

ARRIVARE, ital. v. a. (Du bas lat. *Adripare.* [V.]) Arriver, Laisser arriver; Prendre le large. — « Accordamo con el capitan maggiore far segnale all' armata ch' Arriuasse, et lasciammo la terra, et se ne tornassimo al cammino di Portogallo. » *Première lettre d'Americo Vespucci à P. Poderini;* ap. Ramus., t. 1er, p. 126 B.

ARRIVATA, ital. s. f. Arrivée au port, Arrivage.

ARRIVE, fr. anc. s. f. (De : A la rive.) — « Ariue, sur la Méditerranée, signifie le costé du vaisseau qui regarde la rive ou terre. » *Explicat. de divers termes,* etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — V. 2. Arriver.

ARRIVE! fr. impér. d'*Arriver.* (V.) (Angl. *Bear up the Helm!* rus. Спускайся [*Spouskaicia*]! all. *Halt ab!* dan. *Hold af!* suéd. *Hålla af!* holl. *Hou af! Med vinden!* ital. *Appoggia!* viti : *Lave!*) Commandement fait au timonier, quand on veut qu'il pousse la barre du gouvernail de telle sorte que le navire fasse une arrivée. Pour faire arriver un peu, on commande : Arrive un peu! (Angl. *Beard up round!*) Pour faire arriver tout à fait, c'est-à-dire pour amener le navire à l'allure du vent arrière, on commande : Arrive tout! (Angl. *Hard a weather;* all. *Lass ganz abfallen!* holl. *Laat voor de wind vallen!* dan. *Lat gaae for de vind!* suéd. *Låt gå för de vind!*) Quand on veut que le timonier se garde des abattées et se tienne dans une direction donnée, on commande : N'Arrive pas! (Angl. *Don't fall off!* all. *Halt nicht ab! Halt bey dem vinde! Lass nicht fallem!* holl. *Zeilt niet laager!* dan. *Roeret udi lœ! Roeret i lœ!* suéd. *Håll bi de vind! Ror i lä!* bas bret. *N'arrivit ket!*) Pour arrêter le mouvement d'arrivée, on crie au timonier : N'arrive plus! (Bas bret. *N'arrivit mui!* angl. *Veer no more!*)

ARRIVE (*to*), angl. v. Arriver, Laisser arriver; Faire porter. — V. *Bear (to) away, Bear (to) up.*

1. ARRIVÉE, fr. s. f. ARRIVAGE, s. m. (Bas lat. *Junccio, Junctio;* basq. *Arriva;* Привалъ [*Privale*]; illyr. dalm. *Dohödje;* ital. *Arrivata;* port. *Arribada;* esp. *Llegada;* angl. *Arrival;* dan. suéd. *Ankomst;* holl. *Aankomst.*) L'action d'arriver à un port, à un endroit déterminé; le temps où l'on arrive à cet endroit, à ce port.

2. ARRIVÉE, fr. s. f. (De 2. *Arriver.* [V.].) (Gr. mod. Ἐπόδωσιν, Ποδισία; ital. *Appoggiada;* géno. *Appuggiada;* esp. *Arribada;* angl. *Falling off, Lee-lurch;* dan. *Affald, Afholdning;* ar. côte N. d'Afr. *Yranka.*) Action d'arriver, de laisser arriver.

1. ARRIVER, fr. v. a. (Du lat. *Adripare.* [V.]) Venir au rivage; Venir vers...; Aborder; Arriver à un port, à une terre. (Bas bret. *Porsia;* basq. *Bayera eldu, Ubazterta;* dan. *Anlobe, Anlande,* holl. *Aanlanden;* all. *Anlanden;* rus. Вплывать [*Vplivate*], Привалить [*Privalite*]; illyr. dalm. *Dobrödit, Dobrödivati, Dojedriti, Dojedrivati, Domicati,* groënl. *Apōpok;* mal. *Tiba.*) — « Mercredj viij jour de juillet » (1360) « que le roy Arriua de Londres à Calais... » *Journal des recettes et despenses* du roy Jean; Ms. S-F. 98-25, Bibl. nat. — « Avec tout ce jà avez-vous ouï dire aux plus sages maronniers de nostre côte que il n'est mie en leur puissance que nous puissions, sur le temps qu'il fait et sur le vent contraire, tenir deux cents voiles ensemble en une flotte, et Angleterre est un pays moult dangereux à Arriver » (aborder). « Et prenons que nous y Arrivions, c'est un pays sur la mer qui est très mauvais pour hostoyer et combattre... » Froissart, *Chron.*, liv. III, ch. 47; édit. Buchon. — « M. du Quesne Arriva » (devant Alger) « avec toute l'armée, composée de vaisseaux, galères et galiottes à bombes; et l'on commença à bombarder. » *Mémoires* du marquis de Villette, Campagne de 1683. — V. Griperie, Parfond.

2. ARRIVER, fr. v. a. Ce mot, détourné de son sens primitif : *Ad ripare,* ou *ad ripam ire,* aller au rivage, est, depuis assez longtemps, employé pour exprimer l'idée qui s'attache à l'action faite par un navire dont le mouvement horizontal tend à ouvrir l'angle d'incidence du vent sur sa voilure, sans qu'on change l'orientement des voiles Un navire orienté au plus près, qui prend la position du largue, Arrive ou fait une Arrivée d'un certain nombre de degrés. Nous devons dire pourquoi le fait d'élargir l'angle de la route avec la direction du vent a été désigné par le verbe : Arriver, dont nous trouvons, au XVe siècle, les analogues dans les langues maritimes de l'Italie et de l'Espagne. Le P. Fournier (1643) dit : « Arrive sur la Méditerranée, signifie le costé du vaisseau qui regarde la rive ou terre. » Arriver, c'était donc faire fléchir sa route du côté d'*Arrive,* ou du côté de la rive, de la terre. Plus tard, ce qui ne s'appliquait qu'au rivage s'appliqua à un navire; l'Arrive fut le côté d'un bâtiment qui en regardait un autre, tribord voyant bâbord, ou bâbord voyant tribord. Arriver sur un navire, ce fut : Faire fléchir son Arrive du côté du navire en question. La locution se généralisa ensuite; le côté d'*Arrive* devint le côté opposé au vent, et : Arriver, ce fut tourner vers ce côté, c'est-à-dire : Aller sous le vent. En 1584, Nicot avait dit : « Arriver, *quasi ad ripam pervenire, vel appellere.* » Toutefois, les mariniers en usent pour : « Prendre à la largue, » c'est-à-dire, pour passer du plus près du vent au largue. (Ital. *Arrivare, Andar de poggia, Poggiare, Appogiare;* géno. *Appuggiâ;* esp. *Abatir, Arribar, Arrivar;* port. *Arribar;* bas bret. *Arriva;* malt. *Tilhak bastiment jasâl;* ar. côte N. d'Afr. *Poudja;* angl. *Arrive* [*to*], *Keep* [*to*] *away, Bear* [*to*] *up;* all. *Abhalten, Abfallen;* holl. *Afhouden, Afvallen;* dan. *Holde af;* suéd. *Hålla af;* rus. Спуститься [*Spoustitsia*]; gr. anc. et mod. Ποδίζω.) — « ... Il n'y eut donc que l'arrière-garde des ennemis qui se tint à sa ligne et que la nostre ne fist pas plier à cause du calme qui empêcha aussy le dessein que nous auions daborder les Hollandois qui ne s'imputent pas a deshonneur destre obligez d'Arriuer deuant vne force superieure pour se mieux menager. » *Relation* anonyme du combat de Lipari, 8 janv. 1676; Arch. de la Mar., dossier du Quesne. — « M. de Preuilly avoit fort recommandé au chevalier de la Fayette qui montoit *le Prudent,* et qui par le mouvement que nous avions fait se trouvoit à la teste de nostre armée, de ne pas se laisser tomber sous le vent. Il observa cet ordre avec trop d'exactitude. Rien n'estoit si aisé à luy que de bien manœuvrer sur le meilleur de nos vaisseaux et le plus fin de voiles. Cependant cet homme, qui avoit acquis, par des manières affectées, une haute réputation de valeur, ayant essuyé les premières décharges des ennemis, ne se servit de la bonté de son vaisseau que pour abandonner le combat, sous prétexte d'un de ses mâts de hune qui avoit esté coupé d'un coup de canon, ce qui ne l'empeschoit pas d'Arriver, s'il eust voulu. » *Mémoires* du marquis de Villette; Campagne de 1675. (Le vaisseau *le Prudent* s'était d'abord appelé *le Comte;* il était du troisième rang, et avait été construit à Toulon en 1666) [Arch. de la Mar., *Estat de la mar.* pour l'année 1675]. En 1678, on nomma *le Comte* un vaisseau de quatrième rang, dont nous avons parlé ci-dessus : art. *Armement.* [V.]) — « Van-der-Putten, qui menoit l'avant-garde des Hollandois, Arriva sur nous de fort bonne grâce, et le vaisseau de sa teste facilita extresmement l'execution du dessein que j'avois; car, au lieu de tenir le vent et de forcer de voiles pour atta-

quer M. de Relingues, il Arriva sur moy à toutes voiles, et le feu qu'il me fit, auquel je respondis peu, ne m'empescha pas de me dégager et de suivre les quatre vaisseaux de ma division qui faisoient exactement ce que je leur avois ordonné. » *Mémoires* du marquis de Villette, ann. 1690. (V. Tenir le plus près.) — « Nous auons veu qu'il n'y avoit point d'apparence de bon temps; à la dite heure, nous auons Arrivé pour aller mouiller à la rade du cap des Mollins. » *Journal* de la route du vaisseau *le Môre* (16 janv. 1689), par Ant. Fabre, pilote, p. 11; Ms. Arch. de la Mar.

Arriver vent arrière ou *Arriver tout plat*, c'est arriver assez vite, et à ce point que l'on reçoive le vent tout à fait de l'arrière. (Ital. *Appoggiare tutto;* esp. *Arribar en popa;* port. *Arribar em popa;* géno. *Appugiâ tutto;* angl. *To bear away large*, *To bear before the wind;* all. *Ganz abhalten*, *Aufduven*, *Vor dem winde ablaufen*, *Mit den winde gehen;* holl. *Gantsch Voor de wind vallen laaten*, *Opduwen*, *Opdouwen;* dan. *Duve op*, *Lade gaae forde vind;* suéd. *Dufva up*, *Låta gå för de vind;* rus. Спуститься вдругъ [*Spoustitsia vdrouke*], Спуститься ниже [*Spoustitsia nijé*.]) — « Comme elle » (l'escadre hollandaise) « m'estoit fort superieure en nombre et en grosseur, et qu'elle Arriuoit vent arrière sur moy auec un bon frais... » *Rapport* de J. Bart., 5 juillet 1696; Ms. Arch. de la Mar., dossier de Jean Bart. [V. Baisser le pavillon.)

Arriver en dépendant ou *En arrondissant*, c'est arriver graduellement et par un mouvement modéré. (All. *Nach und nach abfallen;* holl. *Allenskens Affakken*, ou *Afhouden;* dan. *Falde af lidt efter lidt*, *Holde af lidt efter lidt;* suéd. *Falla af långsamt;* Спуститься по немного [*Spoustitsia po nemnogo*].) La locution : Arriver en arrondissant, s'entend à merveille, le mouvement d'Arrivée s'exécutant de telle sorte que le sillage du navire décrive une grande courbe; Arriver en dépendant se comprend moins bien. (V. dépendant [En].) — « Le marquis d'Aufreuille Arrivoit en dépendant sur les Hollandois qui avoient l'avant-garde sous le commandement de l'amiral Almonde. » *Relat. de la bataille de la Hougue* (1692), Mémoires du marquis de Villette.

ARRIVIT, *t* sonnant, bas bret. impérat. d'*Arriva*. Arrive! — *N'Arrivit ket!* N'arrive pas! — *N'Arrivit mui*, N'arrive plus!

ARRIZAR, esp. v. a. (De *Rizo*. [V.]) Prendre des Ris. — « Quando se navega à la volina con viento fresco, es muy conveniente el llevar las gabias Arrizadas... » Fernandez, *Practica de maniob.* (Séville, 1732), p. 43. — *Arrizar* a aussi le sens de suspendre un corps quelconque, et de le laisser ainsi suspendu et en même temps assujetti. Ainsi les ancres que l'on suspend au côté du navire, et qu'on fixe par des bosses, sont *Arrizadas*. Lier des tonneaux ensemble pour en faire un train, c'est les *Arrizar*. Dans ces deux dernières acceptions, *Arrizar* est en relation de sens et d'étymologie avec le franç. Arrisser (V.).

ARRIZZARE LA LANCIA, ital. v. a. (De *Rizzare*, pour *Drizzare*, dresser; lat. *Directus*, *Diriggere*, et *Ad*, à, dans.) Embarquer la chaloupe. — V. Lancia.

ARROBATA, ital. s. f. Pour : *Arrombata*. (V.) — « Il Tamorletto quel luogo, ò piazza sotto l'Arrobata, oue sta l'artigliaria... » Bartol. Crescentio, *Naut. Médit.* (1607), p. 25.

ARROCA, basq. litt. et vulg. s. (Le P. Larramendi (1745) veut qu'*Arroca* soit le terme dont presque tous les peuples de l'Europe ont dérivé ceux de leurs mots qui correspondent aux français *roc*, *rocher*. Il le compose d'*Arri*, signifiant : pierre, et d'*Oca*, signifiant : vomissement, « por las que despide y vomita la roca, » ajoute-t-il avec une assurance très-plaisante. Nous rapportons cette opinion du jésuite basque pour montrer jusqu'où peut aller la manie étymologique chez quelques hommes, d'ailleurs savants, qui n'ont pas la bonne foi d'avouer qu'ils en sont souvent réduits à de bien pauvres conjectures. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne sait réellement pas d'où viennent *roc*, *roca*, *rock*, *arroca*, *rok*, etc. Webster, dans son excellent *Engl. dict.*, après avoir donné toutes les hypothèses, a le bon goût de convenir qu'aucune ne peut satisfaire un critique sérieux. Les hommes les plus compétents assurent que *Roche* vient du latin *Rupes*, et ils citent plusieurs exemples de mots dans lesquels le *p* étymologique s'est changé en *ch* français. Le savant M. Hase, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est du nombre de ces hommes graves). Rocher.

ARROCHA, basq. vulg. s. (Prononciat. du basq. litt. *Arrosa*. Le P. Larramendi (1745) avance que le latin *Rosa*, et tous les mots qui en dérivent, viennent du basque *Larrosa*, qui est, dit-il, une contraction de *Larretan osoa*, signifiant : « entre les épines. » Il est impossible d'admettre une pareille étymologie, quand on sait qu'en grec Ῥόδον signifie : rose. Est-ce que, par hasard, le basque aurait donné Ῥόδον au grec? Le P. Larramendi est trop ingénieux, en vérité! L'*Arosa* basque vient du latin *Rosa;* et s'il y eut dans le basque antique un autre mot pour désigner la *Rose*, ce mot est oublié aujourd'hui. Le P. Larramendi aurait rougi de convenir de cela; mais nous, qui ne sommes pas Basque, nous reconnaissons très-volontiers cette conquête faite sur le latin.) Rose des vents.

ARROLACA, basq. vulg. v. a. (De l'esp. *Arrollar*, fait du lat. *Rotare*.) Rouler.

ARROMBADA, port. esp. s. f. (Étymolog. incert. Peut-être de *Rombo*, rupture (lat. *Rumpere*); peut-être de l'ital. *Rombare*, faire du bruit en éclatant. Les Arrombadas, avant d'être les châteaux d'avant des galères, furent, comme l'attestent les passages des *Commentarios* d'Albuquerque que l'on va lire, des remparts ou bastingages élevés autour des navires pour le combat, et composés d'éléments différents : tronçons de câbles, paquets de vieux filin, voiles usées, matelas, planches, morceaux de mâtures, etc. Est-ce de ces fragments [*Rombis*, si *Rombis* peut être pris dans ce sens] qu'*Arrombata* a été fait? Nous l'ignorons. Est-ce du bruit que faisaient les bastingages de planches en se déchirant sous l'effort des projectiles? Nous n'oserions l'affirmer.) Rambade, Bastingages, Rempart. — « Com tudo chegados ás náos, fizeram-se prestes con sua artelharia, e Arrombadas, esperando o sinal. » *Comm.* Dalboq., part. 1, chap. 30. — « Estavam as nossas náos taõ fortificadas das Arrombadas, que naõ lhes fizeram nojo, senão nas obras mortas. » Ib. — « Mandou recado a D. Garcia de Noronha, que lhe mandasse duos navios pequenos, e huma barcaça com suas Arrombadas muito fortes e artilheria... » Ib., part. III, chap. 46. — « Mandou fazer os navios prestes com suas Arrombadas de cairo e de pipas » (avec ses bastingages ou retranchements faits de futailles et de filin de coco). Ib. — V. Barda, Galeõ, Parao.

ARROMBARE, ital. anc. v. a. (Étymol. incon.) « Mettre un signal du costé de la mer pour les mariniers, » dit Nat. Duez (1674.)

ARROMBATA, ital. s. f. (Même étymol. qu'*Arrombada*. [V.]) Rambade. « . . . . con l'attro, che dicon opere morte, cioè castella, Arrombate, sprone, ballestriere, battagliole, Pauesata, et altre parti simili... » Bartolomeo Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), pag. 9. — Pag. 25, on lit : *Arrobata*

pour *Arrombata*, dans cette phrase : « È il Tamorletto quel luogo, ò piazza soto l'Arrobata, oue sta l'artigliaria. . . . » — V. Rembata.

ARRONDA! basq. vulg. impér. (De l'esp. *Arrondar*, arrondir [lat. *Rotundare*.]) En dépendant.

ARRONDIR, fr. v. a. (De *Rond;* lat. *Rotundus*.) (Ital. *Girare un capo, un' isola;* gr. vulg. Γυρίζω [*Ghyrizô*]; angl. *Weather* [to], *Sail* [to] *round;* basq. vulg. *Arrounda;* bas bret. *Roundaat* [*e*]; rus. Обходитъ [*Ob-hodite*], Оплывать [*Oplivate*], Обходитъ мысь [*Ob-hodite miss*].) Faire le tour de... Tourner autour de... On Arrondit une terre, un cap, une île, un banc. — V. Environner.

ARRONZAR, esp. v. a. Lever l'ancre. — Selon le P. Larramendi (*Dict. tril.*, 1745), ce mot vient d'*Aronza, Arronza, Aronzatu, Arronzatu*, signifiant : Aller plus loin : « Y es el fin con que se levan las ancoras. »

ARRONZATU, basq. v. a. Lever l'ancre.

ARROUNDA, basq. v. a. (Du fr.:) Arrondir un cap, une pointe, une terre.

ARROUTER, vieux fr. v. a. (De : A la route.) Reprendre sa route. — « Arrouter, c'est se remettre en route et bon chemin; desrouter, c'est se destraquer. » Le P. René François, prédicateur du roi (Louis XIII), *Merveilles de nature*, p. 100, édit. de 1629.

ARRUDA (*Arrouda*), basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Rueda; Rodar*, rouler.) Roue.

ARRUMAGE, fr. anc. esp. ARRUNAGE, fr. anc. s. m. (D'*Arrumer*. [V.]) Arrimage. — V. Arrumazon.

ARRUMAR, port. v. a. (De *Rum*. [V.]) — « Porque Alfonso Martins era em guarda dos navios, fazendo Arrumar aquellas cousas... » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 38. — V. Arrumer.

ARRUMARSE, esp. v. r. (D'*Arrumazon*.[V. 2. *Arrumazon*.]) S'Embrumer, se couvrir de brume, s'obscurcir, en parlant de l'horizon. — *Horizonte Arrumado*, Horizon rembruni, horizon brumeux. — V. Abrumarse.

1. ARRUMAZON, esp. s. f. Synonyme d'*Arrumage* (V.), que nous a fait connaître le *Diccionario maritimo español* (1831).

2. ARRUMAZON, esp. s. f. (Navarette, dans le *prologo* du *Diccion. marit. españ.* [1831], enregistre, p. XXXVII, le mot *Arrumazon* parmi ceux que l'arabe, le grec et les idiomes orientaux ont donnés au castillan. Nous croyons, pour nous, que la véritable origine d'*Arrumazon* est *Bruma*, qui a fait *Brumazon, Abrumarse, Abrumazon*, et enfin *Arrumazon*, qui est corrompu de ce dernier mot.) Brume, amas de brume à l'horizon.

ARRUMER, vieux fr. v. a. (Constancio, dans son *Novo Diccionario critico e etymologico de lingua portugueza* [Paris, 1836], fait venir le mot *Arrumar* du gr. Ἄρω, ranger, et Ἅμα, ensemble, en même temps. Cette étymologie ingénieuse n'est pas plus acceptable que celle-ci, proposée, ou pour mieux dire, affirmée par Étienne Cleirac, dans le commentaire du chapitre 11 des *Jugemens* ou *Rooles d'Oleron* [p. 46, *Us et coutumes de la mer;* Rouen, in-4°, 1671] : « La dénomination ou le terme d'*Arrumeur* est dérivé de *Rum* ou de *Ruma*, qui, en langage portugais, signifie règle ou ligne droite; *carta rumada* signifie *papier réglé bien ligne à ligne, bien ordonné*, comme un papier de musique, ou la carte marine en laquelle les lignes de la rose du compas sont nommées *rums* du vent. » Il y a là plus d'une erreur. *Rum* n'est point portugais; *Ruma* ne signifie pas règle ou ligne droite, mais bien amas de choses superposées, comme *rame de papier*, etc. Quant à *carta rumada* ou *arrumada*, c'est une carte qui porte les *rumos* ou Rhumbs de vent, tracés selon certaines convenances dont nous n'avons point à nous occuper ici. Tout cela n'a rien de commun avec *Arrumeur, Arrumer, Arrumage*. Ces mots viennent de *Rum* (V.), qu'on a corrompu en *Run* (V.). Mettre dans le *Rum*, c'était Arrumer ou mettre en place.) — « Si le navire est mal Arrumé ou mal en estive, comme on dit au Levant, c'est-à-dire à son plomb, à sa ligne perpendiculaire, qui le fait tenir droit sur bout.... » E. Cleirac, p. 45 des *Us et coutumes*. Nous n'avons pas besoin de dire combien est impropre l'expression : « tenir droit sur bout, » appliquée à un navire qui s'asseoit sur sa quille et la large surface de son ventre. — V. Arrimer, Arruner, Rumer.

ARRUMBADA, esp. s. f. Rambade, qu'Oudin (1660) appelle : « le privé ou retrait de la galère. » Si, en effet, les latrines étaient sous la Rambade, ce n'était point une raison pour qu'on définit en termes si étranges le mot *Arrumbada*, qui réveille l'idée de guerre, de défense, de château. A l'article *Rumbáda* de son *Diction. esp.-fr.*, Oudin appelle la Rambade le « lieu près du château de la galère où l'on va faire ses affaires... » Ainsi, pour Oudin, ce n'est pas la fortification, le château de proue de la galère qui s'appelait Arrumbada ou Rumbada; c'était le cabinet d'aisances. C'est là un grand abus de la métonymie. Les latrines étaient sur l'un des côtés de l'Arrumbada, et il est peu probable que ce fût ce « retrait » qui eût nommé la Rambade. (V. Arrombada). A l'article *Arrombada de galera*, Oudin dit seulement « La Rambade de la galère. » — V. Costanera.

ARRUNER, fr. anc. v. a. (Pour : *Arrumer*. [V.]) Ce mot était en usage au XVIe siècle; on lit, en effet, dans le *Dict. fr.-lat.* de Nicot (1584) : « Arruner » pour : Arranger.

ARRUTA (*Arrouta*), basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Rota*.) Route.

ARS MARIS, lat. s. f. L'Art de la mer, la Marine. — « Statuimus quod in singulis passagiis eligantur et eligi debeant tres probi uiri de Arte maris siue habentes noticiam et experimentum Artis maris, sine addimento alterius persone in illis tribus legales et discreti vel plures secundum passagii qualitatem super prouisione et obseruatione passagij... » *Stat. de Marseil.* (XIIIe siècle), liv. 1er, chap. 35. — Quelques corps de métier, encore après l'époque de l'Empire, avaient conservé en France le mot Art pour désigner leurs professions. C'est ainsi que les ouvriers en soierie de Lyon disaient qu'ils appartenaient à l'*Air* de la soie, pour dire : « à l'Art de la soie. » — V. Art de la mar.

ARSA, lasc. s. (? Du fr.: *Erse*.) Estrope.

ARSANA, vénit. s. f. (Du tur. *Tersana*. [V.] Arsenal. — « In questo millesimo (1310) fo comenziada larsena vechia... » P. 25, *Cron. de Venexia;* Ms. pap. in-fol., XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc. — « Missier lo Doxe con el nostro conseio a unj officialli nostri del caneuo ne mandemo digando che unj debie far metter lana rossa in la sartia del comun de la qual uedira li patroni nostri de larsena e debiasse pagar par quella lana a raxon de soldi iij, come li paga per lo pello negro lo qual pello se mette in caueno del refudio. » *Décret du 22 janvier* 1307; chap. 97, *Capitolar della Tana;* Ms. parch. in-4° de notre Bibl. part., n° 1, p. 14, lig. 2. — « ... Debia lassar la claue de la porta che si ua in larsena.... » Chap. 103 du même *Capitolar*, p. 15, lig. 18. — Chap. 104, on lit : « Patroni de larsena... »

ARSANAL, ARSÈNAL, bas bret. s. f. (Du fr.:) Arsenal. Grégoire de Rostrenen.

ARSENA, vénit. bas lat. s. m. (Variante d'*Arsana*. [V.]) Arsenal. — « Et si dictum nauigium tunc non foret ullatenus oportunum ad aliquod operandum, oportet ad illius conseruationem in posterum, in locum pertrahi coopertum, vt ipsius læsio vitaretur juxta consilium principum et communium loco et tempore indigentium ante dicto : qui locus ubi dictum conseruatur nauigium Arsena vulgariter appellatur.» Marino Sanuto Torsello, *Secreta fidelium*, part. IV, ch. 12, p. 67, édit. 1611. — Muratori (t. II, *Antiq. ital.*, col. 525) dit qu'*Arsena* est ici un synonyme de *Darsena*. (V.) Muratori peut avoir raison; cependant nous ferons remarquer que Sanuto parle d'un lieu couvert : la Darsena était généralement un bassin à flot et fermé, où l'on mettait les navires pour les conserver; mais nous ne voyons pas que ce fût un lieu couvert. Dans les arsenaux de galères, celui de Venise, par exemple, auquel faisait certainement allusion Marino Sanuto, il y avait des cales couvertes, sous lesquelles on tirait au sec les galères qui ne devaient pas naviguer pendant un certain temps. Ces cales couvertes nous paraissent bien être le *locum coopertum* de notre texte, dans lequel la flotte pouvait être tirée (*pertrahi*); elles existent encore dans le vieil arsenal de Venise, où nous les avons visitées en 1834 et 1841.

ARSENAC, vieux fr. s. m. Arsenal. Cette orthographe a longtemps prévalu en France. Balzac l'adopta au XVIIe siècle, et Ménage suivit Balzac, malgré l'autorité de Vaugelas. — « Le vendredi vint le duc » (le doge de Venise) « à nostre alogis avec mile ou mile cinq centz gentilzhommes, et nous mena veoir l'Arsenac où est l'artillerie de la ville, la plus belle et le plus grant nombre que homme vit onques, en huit sales; et y a arnoys pour armer trente mille hommes ou plus.» (*Lettre de Jean de Chambes*, envoyé du roi Charles VII à Venise, 28 octobre 1459; Bibl. de l'École des chartes, t. III, p. 189.) — « Et après nous monstra en ung aultre Arsenac mile et cinq cents ouvriers ou plus qui ne font que galées... » *Id.*, *ib.* — « L'Arsenac de Venise. » Rabelais, l. IV, chap. 25. — Le *Ballet de la marine*, dansé devant Leurs Maiestez à l'Arsenac, le 25 février 1635. » Paris, in-4°; chez Ant. de Sommaville; Bibl. nat., Collect. des ballets, cart. M. — V. Arcenal.

ARSENAL, fr. s. m. (Du. vénit. *Arsena* [V.], dont l'étymologie est restée jusqu'ici incertaine. Les uns ont rapporté ce mot, qui a fait *Arsenale*, au persan turc *Tersana*, corruption de *Terskanè* [V.]; d'autres ont pensé qu'*Arsenale* est une contraction du latin *Arx navalis*. La première étymologie semble plus probable. Tous les étymologistes vénitiens du XVIe siècle ne voulaient pas que la république eût emprunté au turc le nom dont, au XIIIe siècle déjà, Venise nommait sa citadelle maritime; car nous lisons, liv. VIII de la *Venetia, citta nobilissima*, par Fr. Sansovino (1580) : « La basa et il fondamento della grandezza di questa republica anzi la honor di tutta l'Italia, et per dir meglio et con piu verità, di tutti i christiani, a la casa dell' Arsenale, che si interpreta *Arx senatus*, cioè fortezza, bastione, antemurale, et sostegno del senato et della fede nostra contra l'armi de gli infedeli.») (Gr. anc. Νεώριον : gr. litt. mod. Νεώρια; gr. vulg. Δαρσανάς; lat. *Armamentarium*, *Navale*, *Navalia*; bas lat. *Arsena*, *Arsenatus*; vénit. *Arsana*, *Arsena*, *Arsenal*; ancôn. *Terzenale*; ital. *Arzana*, *Arzenale*, *Arsenale*, *Adarsena*, *Adarsenale*; géno. *Darsenâ*, *Darsenale*, *Darsinale*, *Darsanale*; cat. *Darasenal*, *Deresana*, *Taraçana*; malt. *Tarznal*; esp. *Ataracanal*, *Atarazana*, *Tarazana*, *Tarzana*; port. *Arsenal*; tur. *Dèriabend*, *Kiarkhânè*, *Terskhanè*, *Tersanè*, *Tersana*; val. Арсенал; rus. Арсеналъ [*Arsenale*], Адмиралтейство [*Admiralteïstvo*]; bas bret. *Arsanal*, *Arsenal*; provenç. *Arsenao*; fr. anc. *Arcenal*, *Archenal*, *Arsenac*; basq. *Lecua*, *Ontziquintequia*, *Ontziquintzaco toquia*; illyr. dalm. *Brodoshranna*, *Brodospremmiscte*, *Brodarnica*, *Drjèvoshranna*, *Korabljàrnica*; ar. côte N. d'Afr. *Mârsa*; hong. *Hajó-Allás* [Hoyò-Allache]; mal. *Telok*; isl. *Shipalega*; angl. *Dock-yard*; all. holl. dan. suéd. *Arsenal*.) Enceinte fortifiée et fermée de toute part, dans laquelle, sur le bord d'une rivière ou sur le rivage de la mer, sont établis des chantiers de construction, des magasins, des ateliers de toutes sortes, nécessaires à la construction, à l'armement, au radoub et à l'approvisionnement des navires de guerre. — V. Capitanio, Inspector do Arsenal da marina.

АРСЕНАЛ (*Arsenal*), val. s. m. (De l'ital. *Arsenale*. [V.]) Arsenal.

ARSENALE, ital. s. m. (D'*Arsena*. [V.]) Arsenal. — V. Arsana, Arzana.

ARSENALOTTO, vénit. s. m. Ouvrier de l'arsenal. — Au temps de la république, les Arsenalotti formaient un corps qui, dans les jours de fête, servait de garde d'honneur au grand conseil. L'arme des Arsenalotti était le Brin-d'estoc (*Brandistocco*), bâton ferré aux deux bouts.

АРСЕНАЛЪ (*Arsenale*), rus. s. m. (Du fr. :) Arsenal. — V. Адмиралтейство.

ARSÈNAO, provenç. s. m. (Du fr. :) Arsenal.

ARSENATUS, bas lat. s. m. Arsenal. — « Quod patroni Arsenatus debeant facere præparari duos platos... etc. » *Loi vénit. du 14 septembre* 1315. — « Quod ista terminatio facta per spectabiles dominos Hieronymum Querino et Andream Barbadico, patronos Arsenatus, sub die x februarii 1512, etc.» *Décret du 17 décembre* 1513; chap. 171, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1, p. 33, lig. 30.

ἈΡΣΕΝΙΚΟΝ, gr. mod. s. n. (Du gr. Ἀρσενικός ou Ἀῤῥενικός, Mâle, Masculin.) Aiguillot, vitonnière. — Les Grecs ont probablement emprunté ce trope aux Italiens, dont ils ont traduit le *Maschio*. (V.) — V. Τζαβέττα ἀρσενική.

ARSILE, selon Duez, 1674; ARSILIO ou ARSILO, selon Nic. Suriano et Fr. Sansovino, ital. vén. s. m. (Étymologie incertaine. Dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 256, nous exprimâmes l'opinion que le lat. *ardere*, brûler (ital. *arso*, brûlé), était probablement étymologique dans *Arsile* ou *Arsilio*, et nous nous crûmes autorisé à conclure de là que l'Arsile était un brûlot; nous ne renonçons qu'à la seconde partie de cette hypothèse, nous rattachant toujours à *ardere*. L'Arsile était un vieux navire dégréé, une carcasse bonne à être démolie [« e che si dispone o per essere disfatto, » dit Stratico], bonne à être brûlée. On se servait de ces carcasses comme de pontons, de magasins, de prisons flottantes, de bâtiments de servitude, et quelquefois d'écuries.) La chronique de Dandolo, à propos de la cinquième croisade, dit que la flotte armée à Venise, outre les nefs et galères, comptait cent vingt huissiers ou Arsiles pour les chevaux. — « Il numero di tanti legni cosi piccioli come grossi (percioche vi erano alcuni Arsili, che *sono corpi di galee disforniti*), posti intorno a lazaretto » (en 1468), « haueua sembianza d'armata che assediasse una città di mare. » F. Sansovino, *Venetia, citta nobilissima*. (Venise, 1580.) — « Li galeotti ueramente quelli che saranno sforzati, siano tenuti in uno e piu magazzeni ouer nelli Arsilij con li padiglioni ben gouernati, et custoditi daquel numero di scapoli che sarà necessario quali so-

lamente col suo capo de prouisionati, aguzzino, et scriuano...» Nic. Suriano, *Modo di armare.... vna galea;* Ms. vénit. du XVI[e] siècle; Bibl. Vatic. Urbin A. 821, p. 128 v°.

ARSIPELAGO, géno. s. m. (De l'ital. *Arcipelago*. [V.]) Archipel.

ART, malt. s. m. Terre.

ART DE LA MAR, cat. anc. s. f. (Du lat. *Artis*, génit. d'*Ars*, art, métier, capacité.) Métier de la mer, Profession de marin. — « ... A qui ay tal cas com desus es dit será esdevengut, en poder de dos bons homens qui sien ò sapien be de la Art de la mar. » *Consulat de la mer*, chap. 150, édit. Pardessus, p. 166, t. II, Collect. des lois marit.

ART OF MASTING, angl. s. L'Art de la mâture; Mâture, dans la troisième acception de ce mot. (V.)

ARTAILLIERIE, angl. anc. s. (Du fr.:) Artillerie. — Ce mot se lit dans un poëme d'Alex. Hume, dont J. Leyden cite un long passage dans sa Dissertation préliminaire sur la *Complaynt of Scotland* (Edimburgh, 1801).

ARTAILLZARIE, angl. anc. s. Artillerie. — « .... With three hundred shott of small Artaillzarie... Shee had three hundred marinellis to governe hir, six scoir » (six vingt, 120) « of gunneris to use hir Artaillziarie (*sic*), and ane thowsand men of War...» *Description du Grand-Michel*, publiée p. 287, t. II de notre *Arch. nav.*, d'après J. Leyden. — Noah Webster (*Engl. diction.*, 1832) ne paraît pas avoir connu cette variante curieuse d'*Artillery*, qui ne se trouve ni dans le *Sea-mans diction.* d'Henry Manwayring (1644), ni dans le *Sea-mans grammar* de John Smith (1653). — V. Artailzee, Artaillierie, Artillery, Ordnance.

ARTAILZEE, écos. angl. anc. s. Artillerie. — « Gunnaris, cum heir et stand by zour Artailzee... » *The Complaynt of Scotland* (1548), publiée par J. Leyden à Édimbourg, en 1801.

ARTCHA POMPA, basq. s. f. (Du fr.:) Archipompe. — Le provençal dit: *Archipompé*.

ARTECAÏCÉA, basq. s. m. (D'*Aïcéa*. [V.]) Vent du nord.

ARTELHARIA, port. s. f. Variante d'*Artilharia*. (V.) Artillerie.

АРТЕ́ЛЬ (*Artéle*), rus. s. f. (Selon Reiff, du turc *Orta*, chambrée.) Plat de matelots. Nombre d'hommes qui mangent à la même gamelle; ce que le *Diction. marit.* d'Alexandre Chichkoff appelle une gamelle. P. 2 de la partie russ.-angl.-fr.

АРТЕЛЬНЫЙ БАКЪ (*Artélenii bake*), rus. s. Gamelle.

1. ARTEMO, ARTEMON, lat. s. m. (Du gr. Ἀρτέμων. [V.]) Nom d'une voile des navires antiques, dont l'emplacement est fort incertain. Isidore dit que l'Artemon était surajouté à la voile principale: « Supra antemnam suspenditur... non celeritatis, sed dirigendæ potius navis causa commendari. » A ce compte, l'Artemon aurait joué dans la marine antique, ou plutôt seulement au temps d'Isidore de Séville, le rôle que joue aujourd'hui la voile de hune. Aucun texte ne nous est venu de l'antiquité ni du VII[e] siècle, époque où écrivait l'auteur des *Origines*, qui puisse infirmer ou appuyer la définition de l'*Artemon* donnée par Isidore. Quant à ce que le savant évêque de Séville ajoute, que cette voile était faite plutôt pour diriger le navire que pour accélérer sa marche, cela ne saurait se comprendre d'une voile carrée, superposée à une autre voile carrée. L'interprétation de J. Scheffer, p. 330, *De mil. nav.*: « Dirigit sane navim, quia ex situ gubernatores ventum cognoscunt, » doit être rejetée. Elle s'appliquerait à une flamme, à une girouette, mais point à une voile. Papias (Glossaire composé en 1053) définit l'Artemo: « Velum navis breve, quod quia melius levari potest in summo periculo, extenditur malus et antennæ » (pour *mali et antennæ*, et non pour *ad malum et antennam*). C'était apparemment quand le mât et la vergue couraient un grand danger, pendant la tempête, qu'on hissait l'Artimon à la place de la voile plus grande qui fonctionnait avant le gros temps. *Ad malum et antennam* supposerait que l'Artemo était étendu du mât à l'antenne. Cette disposition d'une voile est moderne, et nous n'avons rien vu dans l'antiquité ou le moyen âge qui puisse autoriser la correction proposée par du Cange. (V. *Flèche-en-cul*.) Baïf s'appuie sur un passage des Actes des apôtres pour affirmer que l'Artemo était « velum majus navis. » Le texte des Actes des apôtres, chap. 27, § 40, dit seulement: Καὶ ἐπάραντες τὸν ἀρτέμονα » [et ajustant l'Artimon], ce que le traducteur latin a rendu par ces mots: « et levato Artemone. » Bibl. de Cologne, édit. de 1682, p. 785). Rien dans ce membre de phrase, ni dans celui qu'il précède, n'autorise à voir dans l'Artemon la grande voile du navire; mais ce qui décida probablement Baïf, c'est la connaissance que, pendant son ambassade à Venise, au nom du roi François I[er], il eut des navires du moyen âge, dont l'Artimon avait été la plus grande voile, hissée alors à l'avant. — V. Artimo, Artimonius, Artimonus.

2. ARTEMO, bas lat. s. m. Selon Gaspard Barthe (Gloses de l'Histoire de Palestine de Fulcherius Carnot), l'Artemo était une ancre de fer très-lourde: « Anchora ferro gravissima. » — Nous n'avons vu aucun texte d'auteur ancien ou du moyen âge qui justifiât une telle interprétation du mot: Artemo.

ARTÉMON, francisation du lat. *Artemo* (V.), s. m. Artimon. — « C'est la voile de derrière, depuis la grande tirant à la poupe » (c'est-à-dire, s'étendant de la poupe au grand mât qui porte la grande voile). « Il y a en de tels navires deux Artemons séparés en deux masts, l'un plus grand que l'autre » (c'est-à-dire, il y a tels navires qui portent deux Artimons, — l'Artimon et le contre-Artimon (V.), — suspendus chacun à un mât, et inégaux en surface, — l'Artimon plus grand que le contre-Artimon). — « La voile d'Artimon est en poincte comme les voiles latines des caravelles, là où toutes les autres du navire sont quarrées. » Nicot, *Dict. fr.-lat.* (1584). A l'article Artimon, Nicot dit: « Artimon, est une petite voile de nauire qu'on dit autrement trinquet. » Ici l'auteur se trompe. L'Artimon a été en effet, au XIII[e], au XIV[e] et au XV[e] siècle une voile de l'avant, mais non pas une voile petite; et on ne la confondait pas avec le Trinquet. (V. 1. Artimon.) — « . . . Descendre le grand Artémon . . . » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 18. — « . . . Et fut levé nostre grand Artémon . . . » *Id.*, *ib.*, liv. V, chap. 10. — « . . . De fait, levant le grand Artémon . . . » *Id.*, *ib.*, liv. V, chap. 18.

ἈΡΤΕΜΩΝ, gr. anc. s. n. (D' Ἀρτάομαι, je suis suspendu.) Nom d'une voile, grande selon quelques critiques, petite selon d'autres. Pollux dit qu'elle se gréait au-dessus de l'antenne de la voile principale, et que c'est de cette position que lui venait son nom. — L' Ἀρτέμων des Grecs modernes n'a rien de commun avec la voile antique; c'est l'artimon de nos vaisseaux (V. Artimon), qu'ils appellent autrement: χόντρα μπούμα (V.) et μετζάνα (V.) — V. Artemo.

ἈΡΤΕΜΩΝΙΟΝ, gr. mod. s. n. (Du gr. anc. Ἀρτέμων. [V.]) Brigantine.

ARTÈNA, tur. s. (Corruption de l'ital. *Antenna*. [V.]) Antenne, Vergue. — V. Antèna, Sérèn.

ARTEQUISTEA, basq. s. f. Carène, Réparation. — *Artequistetu*, Carèner, donner une carène. Larramendi (1745).

ARTESSA, géno. s. f. (De l'ital. *Altezza*. [V.]) Hauteur.— *Artessa du polo*, Hauteur du pôle; *Artessa du su*, Hauteur du soleil; *Artessa du drito de puppa*, Hauteur de l'étambot; *Artessa da roea de prua*, Hauteur de l'étrave; *Artessa di portelli*, Hauteur des seuillets des sabords.—V. Artüa.

'ΑΡΤΗΡ (*Artir*), gr. litt. mod. s. (D'Αἴρω, je lève, je soulève.) Drisse, Itague. — V. Ταρέσσα.

АРТИЛЕРIЯ (*Artilériia*) rus. s. f. (Du fr.:) Artillerie. — Reiff n'écrit pas ce mot comme Chichkoff; il y met deux л, ce qui le rapproche plus encore de la forme française.

ARTIGLIARIA, ital. s. f. (V. *Artilaria*, pour l'étymol.) Artillerie. — « Et, perche l'Artigliaria è il propugnaculo dell' armata, e la più effiace arma, che si possa adoprare nelle factioni di guerra, ammazzando le schiere intiere d'huomini in un colpo, et fraccassando gl'arbori, i remi, et le galee istesse; deve esser maneggiata con tanta avvertenza, che non faccia colpi vani. . . » Pantero-Pantera, *Armat. nav.* (1614), p. 389.

ARTIGLIER, *r* final sonnant, malt. s. m. (De l'ital. *Artigliero*.) Artilleur. — V. Bumbardier.

ARTILARIA, cat. anc. s. f. (Caseneuve voulait qu'Artillerie fût une contraction des mots latins *Arcus* et *Telum*, parce que l'arc et la flèche étaient les instruments de guerre les plus ordinaires avant l'application de la poudre aux machines à lancer des projectiles. Vossius partageait à peu près l'opinion de Caseneuve, et dérivait Artillerie d'*Arcualia*, dont le radical était *arcus*. Ménage fit justice de ces étymologies hasardées, et il soutint avec raison qu'Artillerie venait du vieux français *Artiller*, dont le sens était : « Rendre fort par art, et garnir d'outils et d'instruments de guerre. » Le lat. *Artis*, génit. d'*Ars*, est la véritable origine d'Artillerie (V.), comme *ingenium* celle d'*engin*, qui a fait *Engeigneur* et *Ingénieur*.) Artillerie. (V.)

— « En aquest temps, que lo dos generals
Ab grans gemechs, a son deu reclamaua
La hun estol (V.) al altre s'acostaua
Ab gran remor de claris y tabals (de clairons et de timbales)
Y en un moment, sentiren disparar (décharger, tirer)
A gran brugit, tanta d'Artilaria
Que par que fos, vingut lo darrer dia
De gran espant, quel mon ha de finar. »

Johan Pujol, *Llepant*, poëme inédit, dont le Ms. appartient à M. Jos. Tastu (strophe cxvii).

АРТIЛЕРIЕ (*Artilérié*), val. s. (Du fr.:) Artillerie.

ARTILHARIA, port. s. f. Artillerie. — *Artilheiro*, s. m. Canonnier. — V. Atalaia, Artelharia, Artilaria.

ARTILLER, vieux fr. v. a. (Du lat. *Ars*, art, habileté.) Garnir d'artillerie. — « Après que la nef de cinq cens tonneaulx, appareillée de tous ses appareils (V.), munye de toutes et de chascune des choses nécessaires pour le nauigaige (V.), Artillée et armée de toutes choses nécessaires au faict de la guerre; et quant on aura mys cinq cens hommes dedens, tant pour le marinaige (V.) que pour la guerre et combat, comme dit est, est besoin les victuailles (V.) qui s'ensuyvent pour lesdits cinq cens hommes.» Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaige*, publiés par nous dans les *Annales marit.*, juillet 1842. » — « Je vous ay enuoyé hier les ordres du Roy pour l'armement des vaisseaux que Sa Majesté veut enuoyer aux isles d'Amérique pour pescher les canons de ceux qui y ont fait naufrage (V. Agrays); et comme il n'est pas nécessaire d'en mettre de fonte sur lesdits vaisseaux, il suffira de les Artiller entièrement de canons de fer. » Seignelay à Demuin, 20 août 1678; *Ordres du Roy*, vol. LXIV, p. 416 v°. Ms. Arch. de la Mar.— V. Artilaria.

ARTILLERI, suéd. s. (Du fr.:) Artillerie.

ARTILLERIA DE MAR, esp. s. f. Artillerie de mer. — « *Artilleria de mar.* — Canones pedreros 100 de a 35 quintales cada vno; medios pedreros 150 de a 20 quintales cada vno; medias culebrinas 8 de a 15 quintales; quartos de canon y de culebrinas 60 de a 12 quintales; sacres 130 de a 10 quintales; falconetes 130 de a 7 quintales; esmeriles y vergos de a 3 quintales 300; pieças de fierro colado 200. » *Relacion de las naos, galeras*, etc., *que se aya de hazer la jornado de Ingalaterra*, etc. » (Il s'agit ici de l'*Invincible Armada*, 1588). Ms. Urbin A. 829, p. 732 v°; Bibl. Vatic. —V. Artilaria, Ataraçanal, Quartel de axedrez.

ARTILLERIE, fr. s. f. (Du vieux fr. *Artiller* (V.), ou directement d'*Artilaria* (V.), *Artillaria, Artiliaria*. D. Carpentier incline pour l'étymologie donnée au mot *Artillaria*, par Carolus di Aquino, dans le *Lexicon militare*. Charles d'Aquin fait venir ce mot de l'ital. *Artiglio* : « *Quod est*, dit le lexicographe militaire, *intorta et aspera avium rapacium et bellatricium ungula.* » D. Carpentier, rejetant l'étymologie raisonnable proposée par Ménage, et que nous adoptons très-volontiers quant à nous, après du Cange, fait cette observation : « Certe longum est iter a voce *ars* ad vocem *Artillaria*; brevius et explicatius ab *Artiglio*. » En effet, il semble qu'il y ait moins loin d'*Artiglio* à *Artillaria*, qu'il n'y a d'*ars*, ou, pour mieux dire, d'*artis*,—car le génitif est plus ordinairement générateur que le nominatif;—mais il y a une objection contre l'ingénieuse supposition de Charles d'Aquin : c'est l'âge et l'origine de l'ital. *Artiglio*. *Artiglio* est-il antérieur à *Artillaria*, ou bien en procède-t-il? Quand toutes les armes d'attaque et de défense étaient rangées sous la dénomination générale d'*Artillaria*, la serre de l'aigle, du vautour et des autres oiseaux de proie put bien être nommée *Artiglio*. D'ailleurs est-il bien certain qu'*Artiglio* soit sans rapport avec l'*Artigo* portugais, du lat. *articulus*, membre, articulation? C'est peut-être ce que D. Carpentier aurait dû examiner.) (Cat. anc. *Artilaria*, ital. *Artigliaria*; port. *Artilharia*, *Artelharia*; esp. *Artilleria*; angl. anc. *Artaillzarie*, *Artailzee, Artaillierie*; angl. mod. *Artillery*, *Ordnance*; dan. *Artillerie, Skydekunst*; suéd. *Artilleri*; rus. Артиллерiя (*Artileriia*); val. Артiлерiе (*Artilérié*); all. *Geschütz*; holl. *Geschut*; illyr. dalm. *Véliki oganj*; gr. mod. Πυροβολικὰ ὄργανα, Πυροβολόν; basq. *Sutumpa*; mal. *Serba parang*.)

Le mot Artillerie, après avoir désigné assez longtemps en France, non-seulement toutes les armes de guerre, toutes les machines à lancer des traits ou des pierres, tous les projectiles, mais encore tous les ustensiles des métiers et du ménage, ne désigne plus, depuis la fin du XVIe siècle, que les pièces de canon de tous les calibres, les mortiers, les pierriers, les espingoles, les obusiers, enfin les bouches à feu dont on se sert à bord des bâtiments ou sur les côtes. Par extension, on a donné le nom d'Artillerie au corps qui sert les bouches à feu, prépare les artifices et les munitions, et a la garde de toute cette partie du matériel naval. Les ateliers de l'Artillerie, les bureaux de l'administration de ce service ont aussi reçu le nom d'Artillerie, par une contraction assez ordinaire. On dit : « Je vais à l'Artillerie », comme on dit : « Je sers dans l'Artillerie; nous avons embarqué notre Artillerie, etc. » — « Item. A ce que nostre dit admiral prétend auoir le reste des victuailles et Artilleries de nos nauires, de ceux de nos subjects, le voyage fait et l'entreprise acheuée; nous n'entendons qu'il se doiue ainsi faire. Et si fait auoit esté, il est vraysemblable à croire que ce auroit esté par entreprise et contre raison; et pour ce nous auons déclaré qu'il ne sera

plus ainsi, et n'y prendra nostre admiral aucun profit. Au regard des victuailles, poudres, canons, pauois » (boucliers) « et autre Artillerie » (armes de guerre), « qui seroient gaignez sur nos ennemis, etc. » *Ordonn. de Charles VI* (7 décembre 1400). Fontanon, Recueil d'édits, t. III, p. 12. — « ... Car à l'heure que leur Artillerie cuidèrent sauver, en leur chemin se mit en embûche, tellement que au bec (V.) du Garillan, qui entre en mer vers Gayette, la tourmente fut si horrible, que toutes les barques et navires où la dite Artillerie étoit allèrent à fond, réservé celle de Pregent... Ainsi fut perdue l'Artillerie des François et leurs barques affondrées. » *Chron. de J. d'Auton*, v^e partie, chap. 21 ; et ailleurs : « Le seigneur d'Auton, de sa part, avoit en sa barque » (en 1507) « tant de moyenne et menue Artillerie, que de pied à pied en étoit garnie et embouchée, avec cent soudards, tous choisis et hommes de main : dont y en avoit plusieurs jeunes gentilshommes de ses parents et alliés, et autres, qui ne demandoient que la pique » (qu'à jouer de la pique, à combattre). — Une ordonnance de Louis XIV (fév. 1692) régla que le corps de l'Artillerie de marine serait composé à l'avenir de « deux commissaires généraux, l'un en ponant, l'autre en levant..., de six capitaines, qui seront nommés Capitaines de galiotes et d'Artillerie, de neuf lieutenants, neuf sous-lieutenants et neuf aides d'Artillerie; qu'il y aurait deux compagnies de bombardiers, une pour le levant, l'autre pour le ponant, et trois compagnies d'apprentis canonniers... » — V. Affust, Affuster, Canonnier, Canonnier réal, Commissions de l'Artillerie.

ARTILLERO, esp. s. m. (D'*Artilleria*. [V.]) Canonnier. — « *Artillero mayor* : Empleo creado en 1576, para regentar en todas sus partes el ramo de Artilleria de las armadas y flotas de la carrera de Indias, bajo la autoridad ó dependencia del tribunal de la contratation. Posteriormente quedó subordinado al Capitan General de la Artilleria. » Veitia (1672).

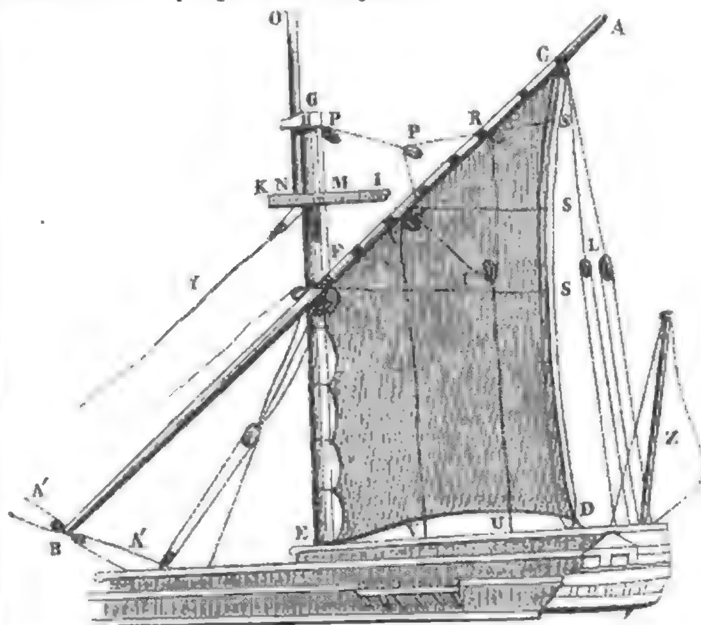
ARTILLERY, ang. s. (Du fr. :) Artillerie. — V. Gunner, Ordnance.

1. **ARTIMO**, bas lat. s. m. (Du lat. *Artemo*. [V.]) Artimon. Nom d'une voile qui, au moyen âge, était triangulaire, se hissait au mât de l'avant, appelé lui-même Artimon (V. *Artimonius*), et qui était la plus grande des voiles du navire. — « In proda ita sit (Navis vel Buzo) conciata » (munie) « : habeat Artimonem, terzarolum, et dolonum unum de fustagno vel de bombazio, et parpaglonem unum de canavaza... » *Statut vénit.* de 1255; chap. 18. — V. Artimonus.

2. **ARTIMO**, cat. anc. s. m. Mât et voile d'artimon. — « Item, reebe les veles » (item, il a reçu les voiles suivantes :) « Artimo qui ha verses XXX.... tercerol qui ha verses XXII... migana qui ha verses XIX. » *Inventaire du gréement de la galère* Sent-Nicolau, *armée à Barcelone* en 1354; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541; et Bibl. de la Mar., n° 14255-3.—V. Puga.

ARTIMOI, port. anc. s. m. Artimon. — V. Amcora.

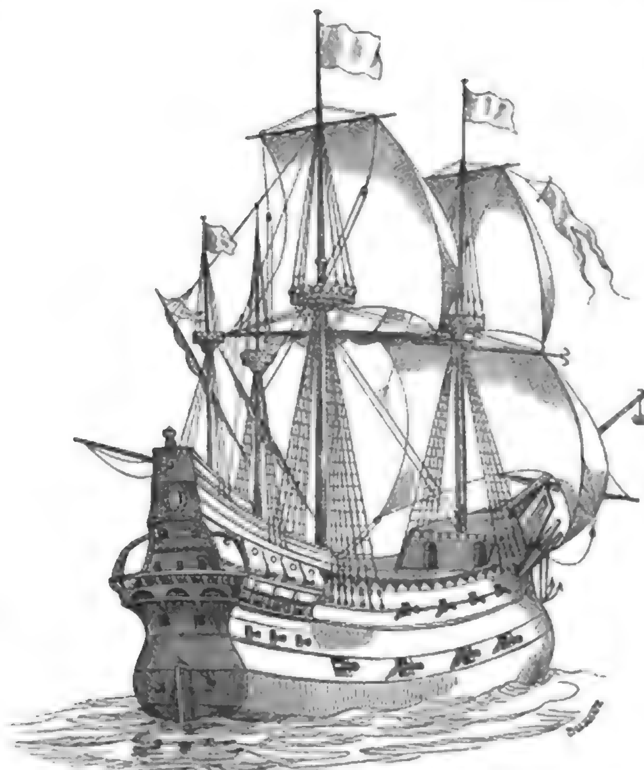
1. **ARTIMON**, fr. anc. et mod. s. m. (De l'ital. *Artimone*, fait du lat. *Artemon* [V.], dont l'origine est le gr. Ἀρτέμων. [V.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἀρτέμων; gr. mod. Χούντρα μποῦμα [*Countra bouma*], Μετζάνα [*Medzana*], Πάνι μετζάνα [*Pagni medzana*] ; bas lat. *Artimo*, *Artimonium*, *Artimonus* ; cat. anc. esp. anc. *Artimon* ; val. Aρtimon ; ital. *Artimon*, *Artimone*, *Mezana*, *Mezzana* ; basq. vulg. *Artimonia* ; bas bret. *Gwel artimoun* ; fr. anc. *Artémon* ; port. *Mezana* ; esp. *Cangreja*, *Mesana*, *Mezana* ; ar. côte N. d'Afr. *Misena* ; basq. litt. *Mesana* ; géno. *Bregantinha randa* ; malt. *Kalà maggiur* ; rus. Бизань [*Bizane*]; angl-sax. *Ober-segel* ; angl. anc. *Myssen*, *Myssyn* ; angl. mod. *Mysen* ; all. *Besahn* ; mal. *Laïer peniorong*.) Nom d'une voile qui, dans les navires français modernes, a la forme d'un trapèze, s'attache par en haut à une vergue appelée Corne (V.) ou Pic (V.), et se suspend derrière le mât planté le plus à l'arrière du navire : quand celui-ci est à l'état de repos, cette voile se confond avec le plan vertical qu'on imaginerait, passant par la quille et les mâts du bâtiment. L'Artimon, dans sa forme actuelle, n'est plus qu'une tranche prise à la base d'un grand triangle latin qu'au XVIe siècle portaient les vaisseaux à leur mât de poupe, et qui, alors aussi, avait le nom d'Artimon. Au XVIIe siècle, ce triangle perdit son sommet; mais la base qui resta au-dessus des dunettes continua d'être enverguée à une antenne latine, manœuvrée, sur le gaillard d'arrière, par deux palans ou orses. C'est du nom de ces palans que l'antenne d'Artimon prit le nom d'antenne à orse, qui devint bientôt la vergue d'*Ourse*, et puis l'*Ourse*, l'*Hource* ou l'*Ource*, comme l'écrivirent ceux qui ignoraient l'origine du mot *Orse*.



(AB, antenne qui portait l'Artimon latin, et qu'on appela l'*ourse* ; BEF, partie de l'Artimon, qui disparut au XVIIIe siècle; BF, partie inférieure de l'antenne, qu'on fit disparaître ensuite; FC, partie supérieure, qui est devenue la Corne d'artimon, façonnée en croissant au point F ; FCDE, Artimon dans sa forme actuelle ; A'B, orses qui manœuvraient l'antenne de l'artimon latin.)

L'extrémité inférieure de l'antenne et les orses qui la portaient au vent, c'est-à-dire à droite et à gauche, selon le besoin, étaient un embarras dont au XVIIIe siècle on dégagea le gaillard. L'antenne avait été longtemps suspendue à la tête du mât et à l'un de ses côtés ; on la coupa, et la partie qui devait venir joindre le mât fut garnie d'un croissant embrassant à demi la tête de cet arbre de poupe ; on munit ce croissant d'un racage, en forme de demi-collier, fait pour le retenir par devant, en même temps qu'il pouvait aider la vergue à descendre le long du mât ; et, par une drisse et une balancine, on suspendit ce reste de l'antenne, que l'on nomma Corne ou Pic, à la tête du mât, derrière lequel allait se déployer la tranche trapézoïde qui restait de l'Artimon triangulaire.

Au XVIe siècle, les navires un peu grands avaient à l'arrière deux Artimons (V. *Artemon*), l'un desquels était nommé Contre-Artimon (V.). Celui-ci était plus petit que l'autre, et se hissait à un petit mât, arboré tout près du couronnement du vaisseau.



(Nef du XVIe siècle, d'après le graveur Henri Hondius. Ce vaisseau de guerre a quatre mâts verticaux : le mât de misaine, qui porte déployés la misaine et le petit hunier; le mât du milieu, ou grand mât, au haut duquel on voit le grand hunier gonflé par le vent soufflant de l'arrière; le mât d'Artimon, dont la voile est pliée contre son antenne; enfin, tout à fait sur la poupe, le mât de Contre-artimon, ayant un pavillon à son sommet. Sa voile est serrée aussi contre son antenne. Sortant de la poupe, au-dessous de l'écusson royal qui la couronne, est un arc-boutant ou boute-hors sur lequel se bordait le contre-artimon, comme se borde l'artimon ou tapecul sur le boute-hors de tapecul dans les embarcations modernes.)

Les caravelles, bien que navires petits, portaient, du milieu à l'arrière, trois voiles latines : la grande voile, ou voile maîtresse, l'Artimon et le Contre-Artimon.



(Caravelle, d'après le Ms. des *Premières œuvres de J. Devaulx*, pilote du Havre de Grâce (XVIe siècle). Dans cette figure, le mât, qui est tout à fait sur la poupe, à gauche du lecteur, est le contre-artimon ; sa voile est serrée. Celui qui vient après, à sa droite, est le mât d'artimon, dont la voile latine est au vent. Le grand mât a aussi sa voile latine déployée; le mât de misaine, tout à fait sur l'avant, a dehors sa misaine et son hunier, les seules voiles carrées que portât la caravelle.)

Si, au XVIe siècle, l'Artimon était à l'arrière des vaisseaux à voiles carrées, jouant un rôle subalterne, trois cents ans auparavant il avait été à l'avant des navires, avec sa forme latine; c'était alors la plus grande des voiles, hissée au plus grand des mâts. Les nefs du XIIIe siècle, que nous avons fait connaître dans les Mémoires nos 6 et 7 de notre *Archéologie navale*, avaient deux mâts, le mât de proue ou d'Artimon, et le mât du milieu ou de misaine. (V. *Artimonium.*) Le premier était le plus grand, et portait l'Artimon, triangle de toile plus long et plus large que la voile *de medio* ou de misaine. (V. *Artimo.*)

A quelle époque l'Artimon passa-t-il de l'avant à l'arrière? ou, en d'autres termes, à quelle époque les mariniers français nommèrent-ils Artimon la voile de l'arrière, que ceux d'autres pays appelèrent Misaine? C'est ce que nous n'avons pu déterminer d'une manière précise, les documents étant rares sur cette question. Nous pensons que c'est vers la fin du XVe siècle; nous savons en effet, par un statut génois de 1441, qu'à cette époque encore l'Artimon était la plus grande voile de la nef et de la galère. (V. *Artimonus.*)

Quand le nom d'Artimon fut-il donné, pour la première fois, à une voile? Ce nom, que nous trouvons dans le latin et dans le grec, nous reporte, pour l'époque de son application, à l'antiquité, mais ne nous apprend point le moment où les nautoniers désignèrent la voile ou une voile particulière par le mot Ἀρτέμων. S'il nous est permis d'émettre une conjecture à cet égard, nous dirons qu'Artémone dut être un surnom donné à la première surface de toile hissée au sommet d'un mât. Ἀρτάω (suspendre), dont on fit Ἀρτέμων, nous paraît appuyer solidement cette supposition.

Au XVe siècle, l'Artimon était, dans les galères de Venise, comme dans les génoises, la voile la plus grande. (V. *Artimon.*) Au XVIe siècle il en était de même encore dans les galères françaises; quelquefois cependant on remplaçait l'Artimon par une voile un peu moins grande, appelée Bastard. (V.) Le Bastardo (V.) était plus grand que l'Artimon dans les galères italiennes du XVIe siècle, qui n'avaient pas abandonné cette voile, mais qui la subordonnaient au Bastardo. (V. *Artimone.*)

— « Mais en quelque part que elle » (la nef) « brize, le seigneur de la tere doit avoir de selle nave l'Artimon et le timon. » *Assises de Jérusalem*, chap. 46. (Ici l'Artimon est la grande voile. Le seigneur avait, des débris du navire naufragé, la grande voile et le gouvernail.) — « Item, la dite nave doit avoir VIII voiles de coton » (cotonine) « de Marseille ou autre si vaillant » (valant autant, équivalent), « et seront des mesures dessous escrites, sesti à savoir : 1 voile pour l'Artimon de LXVI goues » (149 pi. 4 po.); « 1 tercerol de LXII goues » (139 pi. 6. po.), etc. *Contrat d'affrétement* (1246.) (Traduction de la rédaction latine que nous avons publiée dans les Documents inédits pour l'histoire de France.) Rôle Ms. Bibl. nation. — Le P. René François, chap. 12 de ses *Merveilles de nature* (1621), définit le « Trinquet ou Artimon : une petite voile qui s'attache au derrière et est en pointe, là où la grande et les autres sont quarrées : on l'appelle aussi Catepleure et aureille (*sic*) de lievre, à cause de sa pointe (haute). » René François

se trompe, quand il confond le Trinquet avec l'Artimon ; le trinquet était une voile de l'avant. — V. Bonnette, Bonnette maillée.

2. **ARTIMON**, fr. s. m. Nom du mât qui porte la voile d'Artimon. (V. 1. *Artimon.*) Ce mât, dans un navire qui en a trois, est le moindre par ses dimensions; sa place est à l'arrière. Il n'en fut pas toujours ainsi; au moyen âge, au XIIIe siècle par exemple, l'Artimon était le mât de l'avant. Il était plus long et plus gros que le mât du milieu : cela est clairement établi par plusieurs textes dignes de foi, et notamment par un passage d'un document qu'on trouvera cité au mot : *Artimonium.* (V.)

3. **ARTIMON**, cat. anc. esp. s. m. Artimon; voile du mât de l'avant dans les galères, au moyen âge.—« E ell » (Roger de Flor qui montait une galère, et en avait une seconde avec lui) « ab la sua galea primera pensa dentrar ab los Artimones borts en que hauia forats. » *Chron. de Ram. Muntaner*, ch. 196. — « Corrieron las galeras tormenta aquel Dia con los Artimones... » *Cronic. de D. Pedro Niño* (1403), p. 55. — « Los marineros encomadaronse, à Dios e dieron remos de luengo » (V. *Dar remos de luengo*), « è guindaron los Artimones, è calaron timones de caxa (V.), è alzaron velas, è pusieron à los timones fuertes omes que les gobernasen è fuesen sabidores dellos. » Ib., p. 61. — « Venido el dia calmó el viento : calaron remos (V.) : remaron toda el dia fasta la tarde, é levantóse muy recio (V.) el viento contrario por media prora » (comme nous dirions aujourd'hui : par la joue, ou : par le bossoir) « guindaron los Artimones, è calaron los timones. » Ib., p. 94. — Ces trois passages font connaître que l'Artimon, bien qu'il fût la plus grande des voiles, mais parce qu'il était d'une toile très-forte, était la voile de mauvais temps. Pendant la tempête on ne le hissait qu'à mi-mât, ou moins haut encore, ce que nous apprennent, 1° le passage suivant de la chronique citée plus haut : « È alzaron todas las velas, que deante eran à medio mastel, é largaronse las pujas é la sosta », p. 62; 2° une autre phrase où l'auteur dit : « Les voiles avaient été hissées à la hauteur d'un homme. »

Le *Diccion. marit. esp.* (1831), à l'art *Artimon*, dit : « La vela latina ó triangular que se colocaba en el palo mas próximo á la popa ó al timon, de donde parece tomó el nombre. » Il y a dans ce peu de mots deux erreurs. D'abord l'Artimon ne prit pas son nom du Timon, mais d'*Artemo* (V.), latinisation du gr. Ἀρτέμων (V.); et puis jamais, à notre connaissance, les anciens documents catalans ou espagnols ne montrent que l'Artimon fût une voile de l'arrière. C'était une voile de l'avant, à bord des galères espagnoles et catalanes, comme à bord des navires génois du moyen âge. Il est étonnant que le savant Navarette se soit trompé sur ces deux points importants, et qu'il ait confondu l'*Artimon* espagnol avec la *Mesana*. L'Artimon français, depuis le XVIe siècle, est la même voile que la Mesana espagnole ; et c'est sans doute ce qui a amené la confusion que nous avons remarquée p. 411, 1er volume de la *Coleccion de los viages*, etc., publiée par Navarette, et dans le dictionnaire de marine espagnol.

4. **ARTIMON**, ital. vénit. s. m. Pour *Artimone.* (V.) Artimon.

— « Altri fa remi, e altri volge sarte
Chi terzeruolo et Artimon rintoppa. »
DANTE, *Inferno*, cant. XXI, v. 14.)

(D'autres font des rames, d'autres encore commettent (V. Commettre) [tournent, tordent] des cordages pour le gréement; tel raccommode un terserol et un Artimon.) (V. *Rintoppare.*) — « Vole la dita galea velle 4 : Artimon, terzaruolo, papafico et cochina. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié, p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — Dans un autre endroit de ce petit traité, à propos de la galère subtile, on lit : « E vole velle 3 : Artimon longo in antennal passa 15; terzaruolo de passa 12; mesana de passa 8. » Les trois voiles nommées ici étaient triangulaires; l'Artimon ou grande voile avait d'antennal ou d'envergure,—c'était l'hypoténuse de ce triangle, rectangle ou à peu près,—quinze pas vénitiens, c'est-à-dire environ 75 pieds français; le terzarol avait 70 pieds d'antennal; et la misaine,—qui était la plus petite des voiles de la galère subtile vénitienne à l'époque de la rédaction de l'ouvrage auquel nous empruntons le texte qu'on vient de lire, et la misaine, 40 pieds environ.

5. **APTIMON** (*Artimone*), val. s. (De l'ital. *Artimone.*) Artimon.

ARTIMONE, ital. s. m. (Du lat. *Artemon.* [V.]) Artimon. — « Vele latine della maestra : Bastardo, Artimone, Borda, marabotto. » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediterr.* (1607), p. 8. — V. 2. Artimon.

ARTIMONGO GAÏCO MASTAC, basq. vulg. s. Mât de perroquet de fougue.

ARTIMONGO MASTAC, basq. vulg. s. Mât d'Artimon.

ARTIMONIA, basq. s. f. (Du fr. :) Artimon.

ARTIMONIUM ou **ARTIMONIUS**, bas lat. s. n. ou m. (Du lat. *Artemon.* [V.]) Nom d'un mât placé à l'avant du navire, et portant l'*Artimo* ou *Artimonus.* (V.) — « Item. Artimonium grossitudinis palmorum septem » (7 palmes, ou 5 pieds 3 pouces — 1^m 70 de circonfér.), « et longitudinis cubitorum triginta quinque » (35 coudées, ou 52 pi. 5 po.—17^m 02^c), « et arborem de medio grossitudinis palmorum sex » (6 palmes, ou 4 pieds 6 po.—1^m 46), « et longitudinis cubitorum tringinta duorum » (32 coudées, ou 48 pieds — 15^m 59^c). *Contrat* passé pour le nolis de la nef *la Charité*, entre Jacob de Rollando, Génois, et les envoyés de saint Louis, 1268; publié par nous dans les *Pacta naulorum*; Collect. des docum. inédits sur l'histoire de France. Ce passage prouve que le mât d'artimon, planté à la proue, avait plus d'importance que le mât du milieu, et était vraiment le grand mât, comme la voile d'artimon était la plus grande voile.

1. **ARTIMONUS**, bas lat. s. m. (Variante d'*Artimo.*) Artimon; Voile d'Artimon. — « Item, debet habere vela sex cotoni infra scriptarum mensurarum, videlicet : pro Artimono cubitorum sexaginta sex, velum unum trezarolium » (pour : Terzarolium) « cubitorum sexaginta unius, velum unum cubitorum quinquaginta sex, velum unum cubitorum quinquaginta duorum. Item, velum unum de medio cubitorum quinquaginta octo, velum unum cubitorum quinquaginta duorum. » *Contrat d'affrètement* passé entre la commune de Gênes et les envoyés de saint Louis (1268); publié dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 388. Du chiffre 66, attribué aux coudées qui mesuraient la grandeur de l'Artimon, comparé au chiffre 58, qui se rapporte aux coudées mesurant la plus grande des voiles du mât du milieu, il résulte que l'Artimon était la plus grande des voiles du navire, et qu'elle se hissait au mât de l'avant. (V. *Artimo*, *Artimonius*, 2. *Artimonus.*) — De 1268 à 1441 les choses ne changèrent pas quant à l'Artimon. On lit en effet, chap. 55 d'un statut génois de 1441, reproduisant le chap. 4 d'un statut du 25 octobre 1334, et le chap. 34 d'un statut de 1403 : — « Statuimus et ordinamus, quod omnes et singuli domini seu conductores galearum de mercantia, et cujuslibet ipsarum, teneantur et debeant portare seu portari facere in dictis galeis qualibet ipsarum in suo viaggio, vella tria de cotono ad minus, bona et suffi-

cientia, videlicet Artimonum unum, terzarolum et pappafigum. » Le statut permettait de porter des voiles d'une autre toile; mais il enjoignait à chaque galère d'avoir au moins trois voiles de cotonine de Gênes, qui avait une grande réputation de solidité. L'Artimon est nommé le premier parmi les voiles obligatoires, comme la plus importante. — V. Carrium.

2. **ARTIMONUS**, bas lat. s. m. Mât d'Artimon, Mât de l'avant des navires du moyen âge, Mât le plus grand qui portait la plus grande voile.—« In ipsa navi habebo marinarios viginti quinque, computato naucherio, et servientes tres; item, Artimonum unum grossitudinis palmorum septem et longitudinis cubitorum triginta quinque, et arborem de medio grossitudinis palmorum sex, et longitudinis cubitorum triginta duorum. » *Contrat d'affrètement* de la nef *la Charité*, 29 mai 1269. (*Pacta naulorum;* Documents inédits pour l'histoire de France.) Il résulte de ce texte que le mât d'Artimon était plus grand et plus gros que celui du milieu. Il était planté à la proue, ce que prouvent les textes cités aux mots *Artimo* et *Artimonius* (V.), et la phrase : « et arborem de medio, » venant après : « Artimonum unum, etc. » — Dans un statut génois de 1441, on lit, chap. 96 : « Statuimus et ordinamus, quod si aliqua persona, cujuscumque conditionis existat, posuerit aliquas res vel merces in navi, cocha, galea, vel ligno navigabili juxta sentinam, vel canale, vel Artimonum, vel alibi infra navim, et damnum ei acciderit ex putrefactione vel alio modo ex vicio navis sive ejus culpa, teneatur et debeat magistratus per participes navis ei damnum facere resarciri... »

Cette prescription, analogue à l'une de celles du Consulat de la mer (V. *Crostam*), nous apprend que les propriétaires des navires répondaient du dommage qui pouvait être causé par l'eau ou l'humidité à une marchandise ou objet quelconque placé dans la cale, près de la quille, là où les eaux introduites dans le bâtiment se réunissaient dans la sentine, ou auprès du canal dans lequel était implanté le pied du mât. Les eaux de la pluie, comme celles que jetaient à bord les lames agitées, pouvaient descendre dans la cale par les écoutilles et par les conduits ou canaux des mâts. (V. *Canale* et *Canau*.) Les maîtres des navires devaient couvrir ces ouvertures, car si les marchandises embarquées souffraient quelque dommage par suite de l'introduction de l'eau, ils étaient responsables. La rédaction du statut de 1441, que nous venons de reproduire, est incomplète et incorrecte; au lieu de : « vel canale, vel Artimonium, » il faut lire : « vel canale Artimoni, vel arboris de medio, vel alibi, etc. » L'oubli de la mention du mât du milieu pourrait faire croire que les nefs, les coques et les autres grands navires du XVe siècle n'avaient jamais qu'un mât, ce que démentent plusieurs chapitres du même statut, dans lesquels il est toujours question d'une « meistra, » qui était la grande voile, la voile du mât de l'avant ou d'Artimon, appelée « Artimonus » par d'autres documents, et d'un « velum de medio » ou voile du mât du milieu.

ARTIMOUN, bas bret. s. m. (Du fr.:) Artimon.—V. Délé, Gwél, Gwern. — *Artimoun cap*, Artimon de cape, voile de cape.

ἈΡΤΣΙΠΈΛΑΓΟΣ (*Artsipelago-s*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Arcipelago*. [V.]) Archipel. — V. Αἴγαιον πέλαγος.

ARTÙA, géno. s. f. (De l'ital. *Altura*. [V.]) Hauteur. — V. Artessa.

ARVAISIS, faute d'impression, col. 288, t. 1er, art. *Alcaldes*, du Glossaire de du Cange (1733). Il faut lire : « Arraizis. » Cette faute n'existe pas, col. 723 du même tome, art. *Arraizus*. — V. Alcaldes.

ARVÌ, géno. v. a. (Pour *Avrî* ou *Aprî*; d'*Aprire*. [V.]) Ouvrir. — *Avrî ùnha baja, ùnha rada*, Ouvrir une baie, une rade.

ARVOL, esp. anc. s. m. (Variante d'*Arbol*. [V.]) Mât. — *Arvol de la mesana de popa*, Arbre de l'artimon de poupe; Mât de contre-artimon (qui était le quatrième mât vertical des nefs du XVIe siècle; il était petit, portait une voile latine, et se dressait tout à fait à l'arrière du château de poupe [V. Artimon.])— V. Arrivar.

ARVÔR, bas bret. s. m. (De *War*, sur, et *Môr*, mer.) Bord de la mer, Rivage, Plage, Côte.— « *Enn Arvôr é choumm*, il demeure au bord de la mer. » Legonidec, *Diction. fr.-bret.*— V. Aot, Bort er Môr, etc.

ARVORAR, port. v. a. (D'*Arvore*. [V.]) Arborer, Mâter. —*Arvorar la bandiera*, Arborer le pavillon. — V. Saltar.

ARVORE, port. s. m. (Du lat. *Arbor*. [V.]) Mât.—« Com que esteue a Aruore seca dezoito dias. » Couto. — (V. *Patifa*.)— Être à « Arvore seca, » c'est ce que nous appelons aller à mâts et à cordes, à sec de voiles.—V. Correr, A arvore seca.

ARVÔREK, bas bret. adj. (D'*Ar*, le, et de *Môrek*, de la mer.) Maritime.

ARWIÞÞE (la prononciation de ce mot ne saurait être figurée), angl.-sax. s. (*Ar*, rame, *Wiþþe*, osier.) Lien d'osier servant d'estrope à la rame. — V. Strop.

ARXUN (*Arzoune*), illyr. dalm. s. Fleuve.

1. **ARZANA**, ital. vénit. s. m. (Variante orth. d'*Arsana*. [V.]) — « Ha fatto » (Vittore Fausto, ingénieur) « per la prima sua opera la cinquereme, la quale era già si fuori non solo della usanza, ma ancora della ricordanza delli huomini, che nessuno era, che pure imaginar sapesse, come ella si dovesse fare, che ben reggere si potesse, e halla fatto di maniera, che' egli non fu mai piu di gran lunga nel nostro Arzana fatta galea nè cosi bene intesa, nè con si bella forma ordinata, nè cosi utilmente, et maestrevolmenta fabricata, come questa. » *Lettre du cardinal Bembo à Giambatista Ramnusio;* 29 mai 1529. — « Oltre che per gli ordini antichi debbono essere vinticinque corpi di galere nell' Arzana per armare alli besogni. » Frances. Marcaldi, *Relatione di Genova;* Ms. écrit à Florence, l'an 1589; Bibl. Magliabec. de Flor., classe XIII, cod. 13, p. 21 v°, lig. 7. — « Le véritable nom de l'auteur de cette Relation ne nous est pas connu; le manuscrit de Florence le nomme, comme on vient de le voir, Marcaldi; un manuscrit écrit à Mantoue, en 1589, et que nous citons à l'article *Corpo di galera* (V.), le nomme Marculli.

2. **ARZANA**, ital. s. f. Pour *Alzana*. (V.)

ΑΡΧΗΓΟΣ ΤΗΣ ΛΕΜΒΟΣ (*Archigo-s ti-s lemmvo-s*), gr. litt. mod. s. m. (D'Ἄρχω, je commande, et de Λέμβος, embarcation.) Patron de chaloupe, de canot, d'embarcation, de barque; Commandant d'une embarcation.—V. Καραβόχυρης.

АРХИПЕЛАГЪ (*Arkipélake*), rus. s. m. (Du lat. *Archipelagus*. [V.]) Archipel.

АРХИТЕКТУРА КОРАБЕЛЬНАЯ (*Ar-hitektoura Korabelnaia*), s. f. rus. (Du lat. *Architectura*, et du rus. Корабль [V.]) Architecture navale. — V. Кораблестроеніе, et Корабельная.

ἈΡΧΙΚΥΒΕΡΝΗΤΗΣ, gr. anc. s. m. (D'Ἀρχή, commandement, et Κυβερνήτης [V.], Chef des pilotes.) Maître pilote, et, par extension : Commandant d'une flotte.

АРЪТА (А) DРЅМ (*A areta droum*), val. v. a. (Арѣта, peut-

être du lat. *Arrectus*, dressé.) (Indiquer la route.) Donner la route.

AS YOU GO! angl. loc. adv. Comme ça! — V. Thus.

'ΑΣΑΝΔΙΟΝ, gr. anc. s. n. Le milieu de la poupe.— « Huic (à l''Αφλαστον) subjectum est Ἀσάνδιον, cujus pars interior 'Ενθέμιον. » J. Scheffer, p. 52, *De mil. nav.* (1654).

ASAP AMBOUN, mal. s. (*Asap*, fumée; *Amboun*, *Omboun*, rosée.) Brume. (Raffles, *Hist. of Java*, t. II, Append.)

ASARCIARE, bas lat. géno. v. a. (De *Sarcia*. [V.]) Gréer. — V. Amarinare.

ASCATU (*Ascatou*), basq. v. a. Démarrer.

ASCIA, lat. ital. géno. s. f. Hache, Herminette. — *Ascia d'armi*, ital. Hache d'armes. — V. Azza.

ASCOMANNUS, bas lat. s. m. (Du Cange compose ce mot des deux racines saxonnes : *man*, homme, et *asc*, barque, qu'il regarde comme anglo-sax., et qu'il rapporte cependant au gr. Ἀσκός, outre. Quant à *man*, il n'y a pas de doute; pour ce qui est d'*Asc*, nous trouvons dans le Dict. anglo-sax. de Bosworth (1838), *æsc;* et dans le dict. isl. de Müller (1814), *Askr*, avec la signification de Frêne et de : Petit vase en bois. Que la barque faite de bois de frêne ait pris le nom d'*ask* ou *æsk*, par une synecdoque ordinaire à la plupart des langues, rien de plus certain. Maintenant, dans *asc*, *æsc*, *askr*, peut-on voir le gr. 'Ασκός? Oh! assurément non. Quel rapport raisonnable pourrait-on établir entre le frêne et une outre, entre un arbre et la peau d'un animal?) (Homme de navire.) Pirate. — « Classis piratarum, quos nostri Ascomannos vocant. » Adam de Brême, *le Danemark* (XIIe siècle), chap. 73. — « Ipsi enim piratæ, quos illi witingos » (vikengos) « appellant nostri Ascomannos, regi danico tributum solvunt. » Id., chap. 212.

ASCOSA, ital. anc. s. f. (Le même que *Scosa* [V.], précédé de l'*A* préfixe qu'on remarque dans un grand nombre de mots, comme *Achiglia*, *Aggiacio*, *Amura*, etc.) Escoue. — « Le parti della Naue, ò Galeone, hanno, alquanto i nomi diuersi si da quei delle galee et delle galeazze, et perche nõ tutti gli sanno, se ben sieno marinari, et acciò poi meglio s'intendano le misure della sua fabrica, faremo qui mentione d'alcuni : et tralusciando alcuni che si conformano con quei della galea, come sono la Carena, Materi, et Stamenali, Rote di Poppa et Proda, Ascose et Parascose... » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediterr.* (1607), p. 63. — « Sopra le matere, vanno due Ascose, che formano un piano ovato, et la testa più grossa della figura ovata » (et le plus gros des deux pôles de l'ovale) « resta là ove la ruota di poppa se congiunge con la carena : et l'altra più sottile » (et le petit pôle), « ove pure l'altro estremo della carena si conficca con la ruota di proda. » Id., p. 110. — « Mettendosi i vasi (V. Vaso) del letto (V.) tanto stretti, che restino le Ascose della galea fuor del letto, la galea si vareà più presto; ma con più pericolo di cascare; et se si mettono fuori dell' Ascose la galea va più sicura; ma resta più dura à vararsi. » Ib., p. 88.

ASCUS, bas lat. s. m. (Latinisation de l'angl.-sax. *Æsc*, ou de l'isl. *Askr*. [V. *Ascomannus*.]) (Barque faite de bois de frêne.) Barque, Bateau, Petit navire. — « Si quis navem vel Ascum de intro clavem » (attachée par une chaîne fermée à clef) « furaverit, etc. » *Loi Salique*, t. XXIII, § 3.

ASEGURAR LA ARBOLADURA, esp. v. a. (Du lat. *Securus*, tranquille.) Assurer la mâture, l'affermir en ridant les haubans et les étais. — V. Arboladura.

ASENGLADURA, esp. anc. s. f. (D'*Asenglar*. [V.]) « Cinglage. C'est le nombre de lieues qu'un vaisseau fait en vingt-quatre heures. » (Sobrino, 1776.) — V. Singladura.

ASENGLAR, esp. anc. v. a. (De *Singlar*. [V.]) Faire voile, Naviguer, Singler.

ASGHI, ar. côte N. d'Afr. v. Héler.

ASHORE, angl. adv. (De *Shore* [V.] et d'*A*.) A terre.— « Is the launch gone Ashore? » (La chaloupe est-elle allée à terre?)

ASILLA, esp. anc. s. f. Nous ne trouvons pas ce mot dans le *Dicc. marit. esp.* (1831); et C. Oudin (1660) nous apprend que, dans la langue vulgaire, on appelait *Asilla*, au XVIIe siècle, une petite anse. *Asilla* était un diminutif d'*Asa*. La *Razon de las medidas para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto (Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3), contient cette indication : « Lasilla del piloto bien labrada. » Est-ce une anse que désigne ici le mot Asilla? Nous ne voyons pas d'anse, de poignée parmi les objets qu'on donnait aux pilotes, et nous supposons qu'*Asilla* est une faute de copiste. Seulement, nous ne savons quel terme peut cacher cette forme fautive.

'ASKIPAN, isl. s. (De *Skipan(e)*, société formée entre plusieurs matelots; rad. *Skipa*, ordre, constitution, qui est en relation étroite avec l'angl.-sax. *Scyppan* (Skippane), former, créer.) Équipage.

'ASKIPANARMADR, isl. s. m. (De *Skipan*, et de *Madr* [le même que l'angl.-saxon *man*], homme.) (Proprement : Homme de l'équipage.) Matelot. — V. Skipari, Skipmadr.

'ΑΣΚΩΜΑ, g. anc. s. n. (D''Ασκός, Outre.) Cuir dont la rame était garnie, à l'endroit où elle appuyait sur le bord du navire. Pollux appelle de ce nom le cuir dont, selon lui, on garnissait le tolet (σκαλμός [V.]), pour préserver cette cheville et l'aviron du frottement qu'ils exerçaient mutuellement l'un sur l'autre. Suidas et le scoliaste d'Aristophane disent que l''Ασκωμα était le cuir dont on garnissait le sabord de nage, pour le garantir du frottement de la rame. En général, aujourd'hui c'est l'aviron lui-même qui, à son point d'appui sur le plat-bord de l'embarcation, reçoit une bande de basane. Cependant, lorsque pour surprendre l'ennemi on va vers lui avec des embarcations à rames, on entoure l'aviron de morceaux de peau de mouton, garnie de sa laine aux longs poils.

'Ασκός, radical d''Ασκωμα, et signifiant : outre, sac de cuir, nous rappelle que sur le monument d'Ostie, marbre qu'on voit au Musée du Vatican, et que Piranesi a gravé dans son œuvre intéressante de Rome, les rames de la birème représentée sortent des sabords de nage, en traversant, pour aller à la mer, des sacs de cuir qui paraissent destinés à empêcher la lame de pénétrer dans le navire par les sabords. Nous ne savons si ce sac est une invention du sculpteur, qu'on peut accuser de bien nombreuses infidélités dans sa représentation du vaisseau à deux étages de rames; mais nous n'avons vu nulle part le nom ni la mention de cet 'Ασκός.

ASPA, vénit. géno. malt. s. f. (De l'ital. *Aspe*. [V.]) Barre de cabestan ou de gouvernail, Tourret. — Le plur. d'*Aspa* est *Aspi*. — V. Argana, Manuella.

ASPE, ital. s. m. (Du gr. 'Ανασπάω, j'arrache, j'entraîne.) Barre de cabestan ou de guindeau. — V. Manovella.

ASPIDO, ital. anc. s. m. (Du lat. *Aspidis*, génit. d'*Aspis*, Aspic.) Nom d'une pièce d'artillerie qui, au XVIe siècle, entrait dans l'armement des galères, des nefs et des galions. Girolamo Cataneo, dans ses *Essamini de' bombardieri* (1567, in-4°, Brescia), mentionne l'*Aspido*, et dit, p. 4, qu'il lançait des balles ou boulets de douze livres; p. 18 v°, il prescrit de

mettre sur les grandes galères deux *Aspidi* pour les saluts, et au besoin pour le combat; p. 19, il constate qu'à bord des galères subtiles ou légères, l'usage était de mettre à droite et à gauche du canon de coursie, dont le calibre était de cinquante, un *Aspido* de douze livres de balles et un fauconneau de trois. Manilio Orlandi, artilleur romain, dans son *Breve compendio dell' instructioni de' bombardieri* (Roma, in-4°, 1602), nous fait connaître que l'*Aspido*, plus court que le *sagro* (V.), lançait un boulet du même poids. — Le nom de l'aspic avait été donné à une bouche à feu, comme à d'autres pièces ceux du Faucon, du Sacre, de la Couleuvre et de l'Émerillon, oiseaux de proie redoutés ou serpents dangereux.

ΑΣΠΙΔΕΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D'Ἀσπίς, bouclier rond, écu.) « L'endroit du vaisseau près de la poupe où l'on attachait les boucliers, » disent les *Dict. gr.-fr.* J. Scheffer, p. 334, donne à ce mot une signification fort différente, et qui nous semble beaucoup plus admissible. Il pense que les Grecs appelaient Ἀσπίδιον l'ornement de l'aplustre qui s'élevait en l'air comme un panache, le pied implanté dans une rosace à laquelle on donnait généralement la forme d'un bouclier. Quelques peintures de Pompéi nous ont montré des galères ayant, en effet, l'aplustre décoré du bouclier, base du panache en question. Quant aux boucliers que les *Dict. gr.-fr.* rangent près de la poupe, plusieurs monuments, et notamment les peintures que nous citons à l'instant, aussi bien que le marbre d'Ostie qui est au Vatican, nous font connaître qu'ils se plaçaient comme un rempart le long du bord de la galère, et que si ceux des chefs s'accrochaient à l'aplustre ou à toute autre partie de la poupe, ce n'était pas une raison pour que cette partie prît seule le nom d' Ἀσπιδεῖον; il aurait fallu appliquer cette désignation à la pavesade tout entière.

ASPIRANT DE MARINE, fr. s. m. (Du lat. *Aspirare* [prétendre à], dont les composants sont *ad* et *spiritus*, souffle.) (Ital. *Aspirante di marina*; port. *Guarda-marina.*) Les élèves de la marine (V.), successeurs des Gardes de la marine (V.), furent supprimés, le 17 septembre 1792, par un décret de l'Assemblée nationale, qui disposait, art. 1er: « Les titres d'Élève et de Volontaire de la marine demeurent supprimés; les fonctions dont ces navigateurs étaient ci-devant chargés à bord des vaisseaux de l'État seront remplies par des Aspirants de marine. »

Le 3 brumaire an IV, la Convention nationale rendit un décret créant des Aspirants de deux classes. Les Aspirants de la seconde classe devaient être âgés de douze ans au moins, et au plus de dix-huit; ils devaient avoir six mois de navigation avant de satisfaire à un examen public d'admission, dont l'arithmétique appliquée était le sujet. Pour être reçu Aspirant de première classe, il fallait avoir de quinze à vingt ans d'âge, vingt-quatre mois de navigation effective, dont six sur les bâtiments de l'État, et, dans un examen public de théorie, répondre sur la géométrie, la théorie du pilotage, les éléments de la tactique navale, et la manœuvre des navires.

L'institution des Aspirants de marine dura jusqu'au 31 janvier 1816, date de l'ordonnance qui créait un Collége royal de marine à Angoulême, et des compagnies d'élèves de la marine.

Un arrêté du 2 avril 1848, signé du citoyen Fr. Arago, membre du Gouvernement provisoire et Ministre de la Marine, a remplacé le titre d'Élève de la marine par celui d'Aspirant. Les Volontaires ont pris alors la dénomination d'Aspirants-auxiliaires. — L'auteur de ce *Glossaire* était Aspirant de première classe, après avoir été Élève de l'École de marine établie en 1811 sur le vaisseau *le Tourville*, à Brest, quand les violences politiques qui suivirent les événements des Cent-Jours lui fermèrent une carrière à peine ouverte, et le jetèrent dans les voies de la critique et des études spéciales à l'antiquité maritime.

ASPIRANT-GARDE DE LA MARINE, fr. anc. s. m. (Port. *Aspirante a guarda marinha.*) — On lit, art. 3 de l'Ordonn. du 2 mars 1775: « Les trois Compagnies des Gardes de la marine seront composées, à l'avenir, chacune de cinquante gardes de la marine; et il y sera attaché des Aspirants-gardes de la marine, conformément à ce qui sera réglé par la présente ordonnance... » L'art. 24 porte: « Les Aspirants qui seront attachés à la suite de chaque compagnie des gardes de la marine seront destinés à remplir des places dans lesdites compagnies, aussitôt qu'ils en auront été jugés dignes, d'après l'examen qui s'en fera dans la forme prescrite par la présente ordonnance. » Les Aspirants-gardes devaient être nobles, âgés de quatorze ans au moins et de dix-huit au plus (art. 26), et recevoir de leurs familles une pension annuelle de six cents livres au moins (art. 27.) L'uniforme des Aspirants-gardes était pareil pour les étoffes, couleurs et boutons, à celui des gardes de la marine (V.), à l'exception des parements, que les Aspirants portaient en drap bleu. Ils ne portaient point d'aiguillette, et leur chapeau était uni, c'est-à-dire sans bordure d'or. (Art. 33.)

ASPIRANTE A ENGENHIERO NAVAL, port. s. m. Aspirant ingénieur naval. — V. Engenhiero naval.

ASPIRANTE A GUARDA MARINHA, port. s. m. Aspirant au titre de garde-marine. — L'Aspirant garde-marine, en Portugal, est à peu près dans la situation où, sous Louis XV, était en France l'Aspirant-garde de la marine. (V.) D'*Aspirante* il devient *Guarda Marinha graduado*, et puis *Guarda Marinha.* (V.) (V. Graduado.) — « Portaria, mandado admittir na companhia dos Guardas marinhas na qualidade de Aspirante Annibal Augusto Neves, etc. » *Ordre du 9 décembre 1842.* — Les Aspirants garde-marine embarquent comme les gardes-marine. Ainsi, nous trouvons, dans les *Annaes marit. e colon.* (n° 1 [1843, p. 8]), un ordre du 13 décembre 1842, ainsi conçu: « Embarcados por armamento no Brigue Téjo » (le brig *le Tage*) « ... Garda marinha graduado, Raymundo d'Assumpção dos Santos, Aspirante a guarda marinha, Francisco de Campos Sampayo Smith..., etc. »

ASPIRANTE DI MARINA, ital. géno. s. m. Aspirant de marine.

ASPO ou NASPO, ital. s. m. Tourret.

ASSAMANA, wol. s. Ciel.

ASSAR, côte N. d'Afr. v. a. Veiller, Faire le quart.

ASSARVÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Asservare.*) Bien gouverner.

ASSÉCHER, fr. v. n. (Du lat. *Siccare*, sécher.) (Ital. *Restare in secco*; angl. *Appear* (to) *dry*; bas bret. *Sécha*; basq. *Idortzen*; rus. Омкрымея (*Otkritsia*); val. Ѕска (a) [A *Ouska.*]) Rester à sec. Quand la mer se retire, elle laisse à sec une portion du rivage, certaines roches, quelques ports, des écueils, des bans, des navires. Ces navires, ces bancs, ces écueils, ces ports, ces roches, ces rivages, assèchent.

ASSECHIER, vieux fr. v. n. (Même origine qu'*Assécher.* [V.]) Rester à sec sur le rivage, quand la marée se retire.

— « Li nés sunt à un port turnées;
Tutes sunt ensemble arrivées,
Tutes sunt ensemble acostées,
Tutes sunt ensemble aauchrées,
Et tutes ensemble Assechièrent. »

Wace, *Roman de Rou.*

(Les nefs sont conduites à un port où toutes ensemble sont mises près du rivage, côte à côte, et mouillées sur leurs ancres. A la marée basse, elles restèrent à sec sur le fond du port qui asséchait. [V. Assécher.])

ASSECURAMENTUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Assicuramento:* rad. lat. *Securitas*, sûreté.) Assurance.—V. Arnensis.

ASSECURANZ, all. suéd. s. Assurance.

ASSECURARE, bas lat. v. a. (De l'ital. *Assicurare*[V.]) Assurer. — V. Arnensis.

ASSECURATIO, bas lat. s. f. Assurance. — V. Arnensis.

ASSECURATOR, bas lat. suéd. s. m. Assureur.—V. Avaria, Baratarìa.

ASSECURERA, suéd. v. a. Assurer.

ASSEGHIÀ A BANDEA, géno. v. a. (De l'ital. *Asseggiare*, asseoir, lat. *Assidere*.) Assurer son pavillon.

ASSEGÜÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Assicurare*. [V.]) Assurer.

ASSEGÜASIUN, géno. s. f. (De l'ital. *Assicurazione*. [V.]) Assurance.

ASSEGÜOU, géno. s. m. Assureur.

ASSEMBLADURA, basq. s. f. (De l'esp. *Ensembladura*.) Assemblage. — V. Benuzatsea.

ASSEMBLAGE, fr. s. m. (D'*Assembler*, fait, comme *ensemble*, du lat. *simul*.) (Bas bret. *Aczemblésoun*, *Ajustache;* basq. vulg. *Assembladura;* basq. litt. *Benuzatsea;* angl. *Scarfing;* ital. *Calettatura;* vénit. *Immorsatura;* rus. Замокъ (*Zamoke*); Соборище (*Soborichtché*); chin. *Kiaõ;* mal. *Sousou*.) Réunion de plusieurs morceaux ou de plusieurs pièces de bois. Le Mât d'Assemblage, la Vergue d'Assemblage, le Couple d'Assemblage, le Bau d'Assemblage, sont un bau, un couple, une vergue, un mât, composés de plusieurs pièces ajustées ensemble bout à bout, ou par empature (V.), ou au moyen d'adents (V.) et de mortaises.

ASSEMBRARE, ital. v. a. (Même origine que le précédent.) Assembler, Rallier un convoi, une flotte.

ASSENTIR, ital. v. a. (V. 2. Consentir.) Consentir, Éclater.—« Assentir l'arbore s'intende quando si rompe, ò creppa, ma non si finisce di rompere. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

ASSER, lat. s. f. Poutre ferrée, qui, suspendue au mât d'un navire, était employée, au moment de l'abordage, pendant le combat, comme un bélier, pour repousser le vaisseau ennemi, abattre ses défenseurs, briser ses flancs, son pont et ses remparts. Végèce, dans son dernier chapitre, parle dans les termes suivants de cette poutre : « Asser dicitur, cum trabes subtilis ac longus, ad similitudinem antennæ pendit in malo, utroque capite ferrato. Hunc sive a dextra sive a sinistra parte adversariorum se junxerint naves, pro vice arietis vi impellunt; qui bellatores hostium sive nautas sine dubio prosternit ac perimit, ipsamque navem sæpius perforat. » C'est ce passage que l'amiral Jean de Bueil traduisit, au XVIe siècle, dans son *Jouvencel introduit aux armes*. Ms. fol. Bibl. nat., n° 6852 : — « Item au mast de la nef, doit avoir fort ataché un tref, lequel soit ferré de l'une part et de l'autre et là mys que par tel engin que on le puisse hausser et baisser et en ferir grans coups qui viennent hurter contre la nef des ennemis, et par ce puest estre despéché » (dépecée, détruite), « ainsi puet servir comme le mouton dessus dit. » Il ne s'ensuit pas, de ce que Jean de Beuil parle du tref ou *Asser*, que cette arme fût encore en usage au XVIe siècle; l'amiral, dans son *Exposition des choses de la marine*, s'appliquait beaucoup plus à copier Végèce qu'à constater l'état de l'art naval à l'époque (1439) où le roi Charles VII le plaça (pour bien peu de temps) à la tête de sa marine. L'*Asser* avait été probablement abandonné entre les Ve et IXe siècles; car nous ne voyons pas qu'il soit fait allusion à cet engin dans les *Tactiques* de l'empereur Léon.

ASSERRARE, ital. v. a. (De *Serrare*, serrer, ranger, presser.) Arrimer.

ASSERVA, ital. s. f. (De *Servare*, conserver, garder, observer.) —V. Tenere all' Asserva.

ASSESTARE, ital. v. a. (Autrefois *Assettare*. [V.]) Arranger, mettre en ordre. — Le génois dit *Assestá*. — V. Dar recatto.

ASSETTARE, ital. v. a. (Du lat. *Adstituere*, mettre en ordre; ou de *Situs*, situation.) Mettre un navire en assiette. — *Assetto*, s. m. Assiette.

ASSICURARE, ital. v. a. (De *Sicuro*, sûr, fait du lat. *Securus*.) Assurer.— *Assicurare la bandiera*, Assurer son pavillon. (V. Affermare la bandiera.) — *Assicuratore*, s. m. Assureur. — *Assicurazione*, s. f. Assurance.

ASSIETTE, fr. s. f. (De l'ital. *Assettare*. [V.]) Mettre en bon ordre. (Ital. *Assetto*; angl. *Trim;* dan. *Amning;* rus. Дифферентъ [*Diferennte*].) Situation du navire qui lui permet de remplir le mieux possible le rôle auquel il est destiné. Cette situation, le bâtiment ne l'acquiert que par une heureuse distribution de tous les poids qui entrent dans son chargement. Quand le vaisseau arrimé, mâté, gréé, a trouvé la situation la plus avantageuse qu'il puisse avoir pour bien porter la voile, sous toutes les voilures, on dit qu'il est dans son Assiette, comme on le dit d'un homme dispos, bien portant, et sain d'esprit aussi bien que de corps. Peu de chose suffit pour déranger l'Assiette du navire; aussi s'applique-t-on à lui conserver cet état d'équilibre excellent dans lequel il vaut tout ce qu'il peut valoir comme voilier. Le mettre en Assiette (Ital. *Assettare;* angl. *To trim*) est l'objet de tous les soins d'un capitaine.— « Il » (le maréchal d'Estrées) « monta *le Foudroyant* la campagne suivante » (1702). « Ce vaisseau, qui alloit mieux dans l'Assiette où je l'avois mis que tous les autres vaisseaux du premier rang, n'alloit plus du tout, à cause des changements que le comte d'Estrée y avoit faits, et il a fallu le remettre comme je l'avois mis. » Partie autographe, p. 183, lig. 17, des *Mémoires* manuscr. du marquis de Villette-Mursay. Arch. de la Mar.

ASSIRE, bamb. v. a. Amarrer.

ASSIRIUM, bas. lat. s. n. Nom d'un navire sur lequel nous ne savons presque rien. L'*Assirium* ne nous est connu que par le passage suivant de la Translation du corps de saint Paul, martyr, cité par du Cange : — « Post rogavit Prior memoratum principem, ut rogaret Petrum Ingosum de Constantinopoli, ut in suo Assirio capsam cum corpore susciperet.... Tanta facta est tranquillitas maris et venti, quantam nemo mortalium melius cogitare possit... Læti itaque nautæ pervenerunt Otretum et ibi accipientes sibi et Assirio, quæ deerant, necessaria, flanteque aura secunda, pervenerunt usque Venetiam. » Une seule notion précise ressort de ce texte, c'est que l'*Assirium* était un navire à voiles : *Flante aura secunda* ne laisse aucun doute à cet égard. Était-ce un grand ou un petit bâtiment? c'est ce que nous ne pourrions dire. Il est présumable que l'on ne confia point des reliques précieuses à une petite barque qu'une navigation un peu longue, et par cela hasardeuse, exposait à des périls sérieux. Nous supposerions volontiers que c'était un navire d'une

moyenne grandeur. Pourquoi était-il nommé *Assirium?* Est-ce qu'il avait la forme des bâtiments particuliers à la côte de Syrie ou d'Assyrie? Ce n'est pas impossible.

ASSIS SUR L'EAU, fr. adj. (Du lat. *Assidere* [*Sedere*], s'asseoir.) (Ital. *Quartierato.*) On dit d'un navire qu'il est bien Assis sur l'eau, non pas seulement quand il est dans une assiette (V.) convenable, mais lorsque, pourvu de hanches et d'épaules suffisamment développées, il flotte avec une certaine grâce élégante, s'il est petit; avec noblesse et majesté, s'il est grand.

ASSISTANT, angl. s. (Du fr. *Assister.* [Lat. *Assistere; Sistere*, s'établir, *ad*, vers.]) Aide. — *Assistant carpenter*, aide charpentier; *Assistant gunear*, aide canonnier.

ASSISTENT, *t* final sonnant, malt. suéd. s. (De l'angl. *Assistant* [V.]) Maître mâteur; Armateur pour la course.

ASSISTENTE DEL NOSTROMO, ital. s. m. Aide du maître d'équipage; Contre-maître d'équipage. — V. Nostromo.

ASSISTENTSKEPP, suéd. s. m. (De *Skepp.* [V.], et d'*Assistent.* [V.]) Matelot, en parlant d'un vaisseau. (Sahlstedt, *Dict. fr.-suéd.*, 1795.) — V. Bistäere, Hjelpskepp.

ASSOSSEGAR, esp. port. v. n. (De *Sossegar*, fait de *Sossego* ou *Socego*, tranquillité.) Constancio (1836) fait venir *Assoçegar*, dont *Assossegar* et *Asosegar* sont des variantes anciennes, du lat. *Saucius*, blessé. Il n'y a aucun rapport d'idées, même lointain, entre Calme et Blessé. L'étymologie de *Socego* est certainement ailleurs que dans *saucius*. Où est-elle? Nous l'ignorons; et à ce propos, comme toujours, nous disons volontiers avec Cicéron (*Tuscul.*, liv. 1er, chap. 25): « *Nec me pudet, ut istos, fateri nescire, quod nesciam.* » Se calmer en parlant de la mer. — V. Cavalgar.

ASSOUTRI, madék. s. (Proprement, mois de mai, hiver.) Hivernage.

ASSURADEUR, holl. s. (Du fr.:) Assureur.

ASSURANCE, bas bret. dan. fr. s. f. (D'*Assurer.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἀσφάλεια; gr. vulg. Σιγουράτσιον; bas lat. *Assecuramentum*, *Assecuratio*; ital. *Assicurazione*, *Sigurtà*; géno. *Asseguasiun*; malt. *Sicurtà*; port. esp. *Seguro*; tur. *Siqourta*; rus. Застрахованіе [*Zastrahovanié*], Страхъ (*Stràh*), Взятіе на страхъ [*Vziatié na stràh*], Морское страхованіе [*Morskoé strahovanié*]; angl. *Insurance*; all. *Assecuranz*; holl. *Assurantie*; suéd. *Assecuranz.*) Engagement en vertu duquel un individu ou une compagnie se charge, moyennant certain prix convenu d'avance, de payer les dommages ou les pertes qu'éprouvera un navire dans sa coque, son gréement, ou les marchandises qu'il transporte. Le prix convenu s'appelle Prime (angl. *Premium*) d'assurance. C'est le propriétaire de l'objet assuré qui le paye à celui qui assure. Le contrat d'assurance reçoit le nom de Police d'assurance. — « Toutes les pertes auxquelles les navigateurs étoient exposés trouvèrent un remède général dans le contrat d'Assurance à prime. Il est peu probable que ce contrat fut usité en Flandre dès 1310, mais certainement on le pratiquait en Italie à la fin du xive siècle. Le témoignage en est donné par un auteur qui écrivait en 1400. » Pardessus, *Collect. des lois marit.*, t. III, p. CLXXX.

ASSURANDEUR, dan. s. m. (Du fr.:) Assureur.

ASSURANTIE, holl. s. (Du fr.:) Assurance.

ASSUREEREN, holl. v. n. (Du fr.:). Assurer. — V. Verzekeren.

ASSURER, fr. v. a. (De *Sûr*, lat. *Securus.*) (Gr. litt. mod. Ἀσφαλίζω; gr. vulg. Σιγουράρω; bas lat. *Assecurare*; ital. *Assicurare*; géno. *Asseguâ*; malt. *Isgurar*, *Min iscura*; esp. *Asegurar*; port. *Segurar*; tur. *Siquourta virmek*; bas bret. *Assuri*; rus. Взять на страхъ [*Vziate na stràh*], Застраховать [*Zastrahovate*]; angl. *To insure*; all. *Versichern*; holl. *Assureeren*, *Verzekeren*; dan. *Assurere*; suéd. *Assecurera.*) Garantir des risques et dommages que peut courir un navire pendant sa navigation; s'engager, moyennant une prime que l'on reçoit d'avance, à payer les avaries éprouvées par le navire ou par les marchandises. — *Assurer* a, dans le langage des marins, un autre sens, tout à fait étranger à celui que nous venons de déterminer. *Assurer son pavillon*, c'est pour ainsi dire Rendre ferme et stable sa bannière, et annoncer qu'envers et contre tous on est prêt à la défendre. On assure son pavillon, en tirant un coup de canon à boulet au moment où l'on en déploie les couleurs sur sa poupe. (Ital. *Affermare* ou *Assicurare la bandiera*; géno. *Asseguâ a bandea*; malt. *Ticconfirma* ou *Tippresenta il bandiera*; angl. *To fire a gun under proper colour.*)

ASSURERE, dan. v. n. (Du fr.:) Assurer.

ASSUREUR, fr. s. m. (D'*Assurer.* [V.]) (Gr. litt. Ἀσφαλίστης; gr. mod. Σιγουρατόρης; bas lat. *Assecurator*; ital. *Assicuratore*; géno. *Assiguou*; malt. *Sguratur*; bas bret. *Assuréeur*; rus. Страховщикъ [*Strahochtchik*]; angl. *Insurer*; all. *Versicherer*; holl. *Assuradeur*; dan. *Assurandeur*; suéd. *Assecurator.*) Celui qui s'engage à payer les dommages que peut endurer un navire dans sa coque, son gréement ou ses marchandises, pendant sa navigation, et cela à condition d'une prime d'Assurance.

1. ASTA, ital. port. esp. géno. s. f. (Du lat. *Hasta*, lance, javelot.) Bâton, Matereau. — *Asta corta di pappafico*, ital. Mât de perroquet, sans flèche. (V. Pappafico.) — *Asta da bandea*, géno. (De l'ital. *Asta di bandiera.* [V.]) Bâton de pavillon. — *Asta da bandiera*, port. Bâton de pavillon. — *Asta de la bandera*, esp. Bâton de pavillon. On dit aussi *Asta de la insignia*. — *Asta di bandiera*; ital. anc. Bâton de pavillon. — *Asta lunga di pappafico*, ital. Mât de perroquet à flèche. — V. Coffino.

2. ASTA, ital. esp. s. f. (Même étymologie que le mot précédent.) Verge de l'ancre. — « Y no la haze el ancla de Flandes que por ser el fierro muy agro con peligro de romper por el Asta al hazer fuerça el cabestrante para lebarla; le hazen el Asta muy gruesa y corta. » Thom. Cano, *Arte para fabric. naos* (1611). — V. Asta dell' ancora, Caña, Fusto, Fuso.

3. ASTA, ital. vénit. s. f. (Même étymologie que les précédents.) Rode, Étambot, Étrave. — *Asta da prora*, vénit. Étrave. — *Asta da puppa*, Étambot, Rode de poupe. — « Asta da puppa sopra di cui si segna » (s'assoit) « quanto la nave pesca. » *Introduz. all' arte nautica* (1715), p. 270. — V. Cancara, Ferratura, Gondole, Hasta, Valangin.

ASTAGNARE UNA FALLA, ital. v. a. (De *Stagnare.* [V.]) Aveugler une voie d'eau. — V. Falla, Ristagnare.

ASTAS DE PROA, esp. s. f. plur. Apôtres. — *Astas de proa para los escobenes*, Apôtres d'écubier. — V. Gujas del baupres.

ΆΣΤΑΤΟΣ ἌΝΕΜΟΣ (*Astato-s anemo-s*), gr. anc. et mod. s. m. (D'Ἀ privatif, et d'Ἵστημι, arrêter.) Vent variable.

ASTE DE BANDIÈRE, fr. provenç. anc. s. f. (De l'ital. *Asta di bandiera.* [V.]) Bâton de pavillon.

ASTEA, port. s. f. (Du lat. *Hastà*, lance.) Verge de l'ancre, selon Röding (1794) et Müller (1847). — *Astea* n'est pas dans les dictionn. de la langue portugaise, qui donnent *Asta*, *Hasta* ou *Haste*. Nous croyons qu'on devrait dire *Asta* ou *Hasta da ancora*.

1. **ASTELLA**, ital. s. f. (De *Stella*. [V.]). Acculement.

2. **ASTELLA**, vénit. s. f. (Diminut. d'*Asta*.) (Proprement: La petite rode, ou la rode inférieure comparativement à l'autre, l'*Asta da puppa*. [V. 3. *Asta*.]) Étrave. — « Astella, sopra della quale si appoggia il bompresso, e termina sopra il quadro della colomba. Anco sopra di questa si segna » (s'assoit) « quanto la nave pesca. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270.

ASTELLIER, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Attillare*, ajuster, parer, orner. [Port. *Atilar;* esp. *Atildar.*]) Réparation, mise en état; Atelier. — « A Me Laquer Tirel, maistre charpentier, la somme de trente liures tournois.... pour auoir besoigné, et eu le regard » (surveillé) « sur les dessudicts charpentiers et ouuriers depuis le commencement de l'Astellier et radoub desdictes trois galeaces, jusques à leur departement dud. port et Haure de Grace; durant lequel temps il commanda aussud. charpentiers, et leur monstra ce qui estoit nécessaire à faire pour la seureté et seur navigaige des dictes galeaces » (*la Réale, le Saint-Jean* et *le Saint-Pierre*, armés, en mai et juin 1538, au Havre de Grâce, pour le passage en Écosse de la duchesse Marie de Longueville, qui allait épouser Jacques V.) Fol. 31 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nation. — V. Attillamentum.

1. **ASTILLA**, esp. anc. s. f. Nom donné autrefois, dans les chantiers espagnols, au renflement que les varangues recevaient à l'endroit même où elles s'attachaient à la quille. — *Astilla muerta*, acculement des varangues. — *Astilla viva*, toute la partie de la varangue supérieure à la courbure de l'acculement. — *Astilla* est en relation évidente avec l'ital. *Astella, Stella*. (V.)

2. **ASTILLA**, esp. s. f. (D'*Asta*, bois; *Astil*, bois de flèches; lat. *Hasta;* bas lat. *Astella, Astula*, copeau, atelle.) Éclat de bois, Écli. — V. Cimenea de proua.

ASTILLAZO, esp. s. m. (Du précédent.) Blessure faite par un éclat de bois.

1. **ASTILLERO**, esp. anc. s. m. Fond du navire. — Nous ne savons quelle peut être l'étymologie d'*Astillero*, dans cette acception où nous le montrent les deux passages suivants du Traité de Thom. Cano sur l'*Arte para fabricar naos* (1611): — « El buen marinero procura remediar en su nao la falto, que sacò del Astillero, de mal governar, haziendole contra codaste, enmendandole et timon, y compasandole a popa o proa, los arbores, carga, y lustre. » P. 22 v°. — « La nao para que perfectamente sea fuerte, conviene que desde el Artillero lo sea. » P. 31. — Le Dict. de l'Acad. espagnole donne le mot *Astillero* avec la signification: « El fondo de la nave, » mais sans dire d'où vient ce mot, qui est en relation avec 1. *Astilla*. (V.)

2. **ASTILLERO**, esp. anc. et mod. s. m. (Peut-être *Astillero*, dans le sens où le présente cet article, est-il en relation avec 2. *Astilla*. (V.) Le chantier de construction est, en effet, toujours couvert d'éclats de bois, de copeaux, etc. Peut-être est-il un emprunt fait au français ancien, qui avait le mot *Astellier* (V.) dans le sens de réparation, raccommodage, préparatif.) Chantier de construction. — « *Astillero*, vn lieu où l'on fait des vaisseaux de mer. » Oudin (1660). — « Sitio destinado para construir y carenar embarciones de todos portes » (de toutes les grandeurs, de tous les tonnages) « en puertos plagas ó rias. » *Dict. marit. españ.* (1831).

ASTOLIUM, bas lat. s. n. (Pour *Stolium*. [V.]) Flotte. — « Et si romanus pontifex vel Ecclesia ipsa voluerit dictum servitium equitum commutare totaliter cum Astolio, vel certo numero galearum seu vasorum marinorum armatorum infra maritimum Italiæ, possint hoc facere. » *Charte de* 1366, citée par D. Carpentier.

'ΑΣΤΡΑΓΑΛΟΣ 'ΟΠΗΣ (*Astragalo-s opis*), gr. litt. mod. s. m. (Du gr. anc.) *Astragale de lumière*. — V. 'Οπή.

ASTRALABE, fr. anc. s. m. Pour Astrolabe. — « Maniere de treuuer combien lon sera eslongé de la ligne Æquinoctialle en chacun lieu par l'Astralabe ordinaire, sellon la declinaison que le solleil faict chacun jour de l'an entre ses deux tropiques. » Pag. 28, *Premières œuvres de J. Devaulx, pillote* (Havre, 1583), Ms. Bibl. nation., n° 6815-3.

'ΑΣΤΡΑΠΟΒΡΟΝΤΩ (*Astrapovrontô*), gr. litt. mod. v. n. (D''Αστήρ, astre, et de Βροντή, tonnerre.) Tonner.

'ΑΣΤΡΑΠΟΠΕΛΕΚΙ (*Astrapopéléki*), gr. litt. mod. s. m. (D''Αστήρ, astre, et de Πέλεκυς, hache?) Tonnerre.

ASTROLABE, fr. anc. s. m. (D''Αστρον, 'Αστήρ, astre, et de Λαμβάνω, je saisis.) (Ital. esp. *Astrolabio;* port. *Strollabio;* rus. Астролябія [*Astroliabiu*]). — « Astrolabe est vn gros cercle de bronze gradué, portant une alidade auec ses pinules, pour prendre la hauteur du soleil. » *Explication de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — Cette définition de l'Astrolabe se lit, p. 302 du *Discours de marine et de commerce;* Ms. Bibl. nation., 9238-3, Lancelot. — Le P. Fournier, chap. 2, liv. X de son Hydrographie, dit que ce fut au temps de Jean II, roi de Portugal, qu'on fit pour la première fois, à la mer, usage de l'Astrolabe. Deux médecins du roi, nommés Joseph et Rhoterie, « excellents mathématiciens, » et un « escolier de Montréal, » du nom de Martin, qui en avaient reçu l'ordre du roi, montrèrent, dit notre jésuite, aux pilotes portugais, à se servir de cet instrument. Grâce à la pratique habile qu'avaient acquise les pilotes, ils purent dépasser la ligne dans un voyage entrepris vers 1485. — L'Astrolabe est, depuis assez longtemps, hors d'usage; il fut abandonné pour l'Octant; on en voit des figures en carton et en parchemin dans les *Premières œuvres* de Jacques Devaulx, Ms. superbe du XVIe siècle, appartenant à la Bibl. nationale (cité plus haut, art. *Astralabe*), et dans beaucoup d'anciens portulants manuscrits ou imprimés.

ASTROLABIO, ital. esp. port. Astrolabe. — « Al medio dia se tomò el sol en el Astrolabio, treynta y siete grados..... » *Relacion de los capitanes Nodales*. (Madrid, 1621), p. 36.

ASTROLOGUE, fr. anc. s. m. (Du gr. 'Αστήρ, astre, et Λόγος, discours.) Celui qui à bord des navires observait les astres avec l'Astrolabe et les autres instruments en usage aux XVe et XVIe siècles. — « Ce jour, le capitaine, le maître et l'Astrologue du *Sacre*, nous vinrent voir, et disnèrent avec nous... » *Journ. du voyage de J. Parmentier* (1529).

АСТРОЛЯБІЯ (*Astroliabiia*), rus. s. f. (Du fr.:) Astrolabe.

АСТРОНОМІЯ (*Astronomiia*), rus. s. f. (Du fr.:) Astronomie.

АСТРОНОМИЧЕСКОЕ КОЛЬЦО (*Astronomitcheskoïé Koltso*), rus. s. (Cercle astronomique.) Cercle de réflexion.

ASTROQ, fr. anc. s. m. (Corruption de *Strope* ou *Estrope*. [V.]) Estrope de rame ou d'aviron. — « Elles » (les rames de la galère) « sont attachées, par une grosse corde qui s'appelle Astroq, à une grosse cheville de bois qui se nomme Escome. (V.) » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (1622). — V. Stroppo.

АСТѸПА (А) КРЬПЬТѸРІЛЕ (*A astoupa Krepetourilé*), val. v. a. (*Astoupa*, étouper, boucher, du lat. *Stupa*, étoupe; *krepetoure*, fente; de l'ital. *Crepare*, crevasser [lat. *Crepitare*, craquer].) Calfater. — J. A. Vaillant dit: *Astoupa kou kilts*,

c'est-à-dire : Boucher ou étouper avec de l'étoupe. (V. Калафѣтѣи). — Аcтѹпарea (*Astouparéa*), s. f. Calfatage.—Acтѹпѹш (*Astoupouche*) [proprement : Bouchon], Étoupillon. — Acтѹпѹш de лemn (*Astoupouche dé lemnou*). (Bouchon de bois. — V. лemn). Tampon, tape d'écubier, tape de caronnade. — Acтѹпѹш de плѹтѣ (*Astoupouche dé ploute*). (Bouchon de liége. —V. плѹтѣ). Tape de canon.

ASURANS, les *s* sonnant *ce*, bas bret. s. (Du fr. : *Assurance*. —*Asurer*, s. Assureur.—*Asuri*, v. Assurer.—*Asuri ar batiment*, Assurer un navire. — *Asuri ar pavilloun*, Assurer le pavillon.

'ΑΣΦΑΛΕΙΑ (*Asphalia*), gr. litt. anc. et mod. (D'Α privat. et de Σφάλλω, je renverse), s. f. Assurance. — Ἀσφαλίσμα πλοιοῦ, Lest. (J. Scheffer, p. 152.) [V. Ἕρμα, θεμέλιος]. — Ἀσφαλίζω, v. Assurer. (V. Σιγουράρω). — Ἀσφαλίστης, s. m. Assureur.

AT QAIGHY, tur. s. (*At*, cheval; *Qaïq*, bateau.) Bateau fait pour le transport des chevaux. Cette espèce de barque est large. Les plus grandes s'appellent *Atech* ou *At echek qaïghy*. (*Echia*, effets, objets; plur. *cheï*, chose.) Ces bateaux sont ainsi nommés parce que, outre les chevaux, ils transportent toutes sortes de choses.

ATACADOR, esp. s. m. (D'*Atacar*, attaquer, bourrer, refouler.) Refouloir. — V. Constable.

ATACAR, esp. port. v. a. (Même étymol. que l'ital. *Attaccare*. [V.]) Attaquer.

АТАКОВАТЬ (*Atakovate*), rus. v. a. (Du bas lat. *Attaquare*, ou immédiatement du fr. :) Attaquer, Engager le combat. — V. Вcтупить.

ATALAIA, port. anc. s. f. (De l'ar. *Tálea*, veiller, selon Constancio [1836].) Nom d'un petit navire qui allait à la découverte, qui faisait le guet aux avant-postes de l'armée ou autour d'elle; Aviso, Découverte. — « E meteo no fundo alguna parte dos galeõnes, e Atalaias, que a sua artilharia alcançou....» (atteignit). *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 30. — « Hidalcão tinha feite huma armada di vinte e cinco velas, de paráos, fustas e Atalaias. » Ib. part. II, chap. 38.— « E acertou que huma bombarda da galé de Diogo Fernandez deo pelas Atalaias, que vinham na dianteira, e felas em pedaços, e morrêram todos os Mouros. » Ib.

ATAPEAC, basq. s. Écoutille. — V. Ezcutac.

ATARAÇANÆ, esp. anc. bas lat. s. f. plur. d'*Ataraçana*. Arsenal. — « ... Ubi inter portam Trianeusem et postica Ataraçanarum, id est armamentarii, hodie postica Carbonaria dicta, media est speciosissima nunc porta del Arenal. » *Chron. de saint Ferdinand*, roi de Castille, t. VII, p. 350.

ATARAÇANAL, esp. s. f. Arsenal. On trouve cette forme du mot Atarazana dans *D. Juan de Austria*, par D. Lorenzo Vander Hammen (Madrid, 1627, in-4°). « Salieron por el Ataraçanal, y al embarcase hizo salua toda la artilleria de mar y tierra. » P. 156.

ATARAZANA, esp. anc. s. f. Arsenal.—V. Ataraçanal, Tarazana, Tarzana.

ATAS ANG'IN (*Atasse anguine*), mal. adv. (*Atas*, au-dessus, *Angin*. [V.]) Au vent.

ATCHELAO, esp. adv. (De *Tchelao*. [V.]) Leste! Faites vite! Dépêchez-vous!

ATCHOUN, baie de Jervis, s. Eau.

ATÈCH GUÈMICI, turc. s. (*Atèch*, feu.) Brûlot. — V. Guèmi.

ATELIER, fr. s. m. [Contrac. d'Astellier [V.]) (Angl. *Shed*; ital. *Officina*; rus. Мастерoвая [*Masterovaïa*], Мастерская [*Masterskaïa*]; Рабочая изба [*Rabotchaïa izba*]; fr. anc. *Astellier*.) Lieu où se réunissent des ouvriers d'une même profession pour travailler, là, aux voiles; ici, aux mâts; plus loin, aux avirons, au commettage des câbles, grelins, aussières et autres cordages, etc. Les Ateliers sont désignés par les objets qui y sont fabriqués; ainsi l'on dit : Atelier de la garniture, Atelier de la corderie (ital. *Corderia*, vénit., anc. *Canthier*, *Cantier*), Atelier de la mâture, Atelier de l'avironnerie, de la poulierie, de la peinture, de la sculpture, de la tonnellerie, de la voilerie, etc.

ATERRARSE, esp. v. r. (Du lat. *Ad terram ire*). Atterrer.

ATERSATUS, bas lat. adj. — Attresatus.

ATHWART, angl. loc. adv. (D'*A* et de *Thwart*. [V.]) En travers; par le travers de...

ATIA, basq. vulg. s. f. (Du basq. litt. *Atea*, porte.) Mantelet de sabord.

ATILLÆK, groën. s. Nom donné au vêtement des pêcheurs de baleines. Ce vêtement est en peau, et consiste en un capuchon, un pourpoint à manches, un pantalon et des chausses, cousus de manière à faire une pièce unique, dans laquelle est réservé seulement un trou par devant, pour y introduire le corps. Paul Égede dit que les baleiniers se servent de l'*Atillæk* parce que, renfermant toujours une certaine quantité d'air, il préserve ceux qui tombent à la mer des conséquences de l'immersion. C'est, en effet, une sorte de vessie enflée, dans laquelle est le pêcheur.—Ce mot manque au dict. d'Otho Fabricius.

ATINЏEPEA (*Atindjeréa*), val. s. m. (Du lat. *Attingere*, toucher, atteindre.) Abordage de deux navires, soit par accident, soit volontairement, pendant le combat.—V. Апропіерea, Iсбірea.

ATLANTE, ital. géno. s. m. Atlas.

АТЛАНТИЧЕСКИЙ ОКЕАНЪ (*Atlanntitcheskii okéânn*), rus. s. m. Océan Atlantique.

ATLAS, fr. angl. all. holl. dan. suéd. malt. s. m. (Du lat. *Atlas*, transcription du gr. Ἄτλας, nom d'un fils de Jupiter, qui inventa, dit-on, la sphère, et excella dans l'astronomie.) (Isl. *Landa-bók*; ital. géno. *Atlante*; rus. Атласъ (*Atlas*).) Recueil de cartes géographiques ou hydrographiques.

АТЛАСЪ (*Atlas*), rus. s. m. Atlas, Neptune. — V. Зейфакель.

ATMARAL, lasc. s. m. (Transcription de l'angl. *Admiral*. [V.]) Amiral.

'ΑΤΜΟΔΡΟΜΙΑ, gr. mod. s. f. (D'Ἀτμός, vapeur, et de Δρόμος. [V.]) Navigation à la vapeur, par opposition à : Navigation à la voile.

ATONG, *g* sonnant peu, mal. v. n. Monter et Descendre avec la lame.

ATORNER, vieux fr. v. n. (De l'ital. ou du lat. *Adornare*, orner.) Équiper, Préparer, mettre en état; Pourvoir, Munir. —« Et les galées furent armées et Atornées totes. » Geoffroy de Villehardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 56, lig. 4. — « Et je seroie Atornez de navile » (pourvu de navires) « de aller auec vos, ou d'enuoier, si com je le vos ai conuent » (convenu). Id., ib., p. 78, lig. 1. — V. Antaine, Horder.

ATOUG LAFAN, satawal, s. Le plus près du vent.

ATOUNOUNA, bambara, s. Naufrage.

ATOUOR, satawal, s. Vent du travers.

ATOVI, ATOUVI, madék. v. a. (Proprement : Fermer.) Calfater.

ἈΤΡΑΒΕΡΣΑΡΩ, gr. vulg. v. n. (De l'ital. *Attraversare*, traverser.) Rouler panne sur panne.

ATRACAR, esp. port. v. a. (Du lat. *Trahere*, tirer.) Serrer deux objets l'un contre l'autre ; tirer avec un croc, haler avec un cordage, etc., approcher de... — *Atracar la costa, la tierra*, approcher de la côte, de la terre, avec une embarcation, pour opérer un débarquement. — V. Ahuste.

ἌΤΡΑΚΤΟΣ, gr. s. m. La flèche d'un mât, selon Pollux. (V. Ἠλακάτη, Πίπουλος.) — Les Grecs modernes donnent le nom d'Ἄτρακος à la caisse du mât de hune. — V. Κόλον τοῦ τσιμπουκιοῦ.

ATRAVÉ, provenç. s. f. (Du fr. :) Étrave.

A TRAVERSO, ital. adv. En travers. — V. Agumina.

ATRAVESAR, esp. v. a. (De *Travès* [lat. *Transversè*].) Traverser. — « Otro dia, martes, veinte y siete de abril, el piloto mayor » (Hernan Gallego) « en una canoa quiso Atravesar, para ver una canal, entendiendo que por ally se podria atajar camino, y nunca pudo por las muchas corrientes que por ally ay. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567) ; Ms. du XVI[e] siècle. Bibl. nation, n° 1588, Saint-Germain.

ATRAVESSADO, esp. adj. m. (D'*Atravessar*, Traverser. — *Travès*, Travers.) Par le travers ou Traversier, en parlant du vent. — « Si el viento fuere Atravessado, iràn las volinas haladas... » A. G. Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 4.

ATRAVESSAR, esp. port. v. a. (De *Travès*, Travers.) Mettre en travers, ou en panne. — « Y por estar cerca dela isla donde sa auia de hacer el aguada, aquella noche amaynaron velas las naues, y se Atrauessaron, que es quando no quierem caminar temerossos de no barar en tierra. » (Cette nuit, les vaisseaux amenèrent leurs voiles et se mirent en travers, ce que l'on fait quand on ne veut pas courir devant soi, de peur de s'aller échouer à terre.) *Relacion del' viajen de flota*, etc. Ms. de 1635, Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — « Os remeiros do batel, em que Afonso Dalboquerque hia com a revolta de peleja, embaraçarem-se de maneira que Atravessáram o batel de baixo do cerame... » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 31.

ATREBICE, ATREPICE, ital. s. f. plur. Dans la langue vulgaire, ces mots désignaient, selon Duez (1674), une herbe vulgairement nommée Arroches, Follettes ou Bonnes-dames ; nous ne savons pourquoi les marins les ont choisis pour désigner les Joues du navire.

ATRINCHERAMIENTO, esp. s. m. (De *Trincheia* ou *Trinchera*, Tranchée, retranchement.) Bastingage. — V. Trinchera de abordage, Empalletado, Empavesada, Parapeto.

ATRINGUI, lasc. s. (De *Stringui*. [V.]) Cargue-point.

ATRIPULAR, port. anc. v. a. (Constancio [*Dicc. port.*, (1836)] suppose que le mot *Tripolar*, transformation de celui-ci, vient du fr. *Trouble*, qui eut autrefois le sens de Troupe, multitude ; nous inclinerions à penser, quant à nous, que le radical d'*Atripular, Tripular, Tripolar*, est le lat. *Populus*, dont l'ancien portugais avait fait *Probar*, peupler, et l'espag. *Poblacion*, peuplade. *Tripulacion* nous semble être une corruption de *Tri-poblacion*. A la vérité, l'adjonction de *Tri* est assez difficile à expliquer ; mais s'explique-t-elle aisément dans tous les mots commençant par cette syllabe, quand elle n'est pas évidemment une transcription du grec τρι, dans *Tribulation*, par exemple ?) Munir d'un équipage. — V. Job.

ATRODR, isl. s. (D'*At*, excitation à la lutte, et de *Ródr*, action de ramer.) Nage vigoureuse.

ATSAMA, bas. v. a. (D'*Atzitu*.) Attraper, Saisir.

ATSIVOU NTAFONDROU, madék. s. (*Atsivou*, cartouche, *n*, du, *Tafondrou*, canon.) Gargousse.

ATTACCARE, ital. v. a. (Proprement : Attacher, joindre.) Du lat. *Attactus*, part. d'*Attingere*, toucher. *Attaccare* est ancien ; on le trouve dans la 40[e] Nouvelle de Boccace, dont l'expression *Attaccar l'uncino a una donna*, attacher le grapin à une dame, fait naître une idée analogue à celle que suggère la pensée de l'attaque d'un homme contre un autre homme. L'homme qui en attaque un autre, qui l'assaille [*Salire ad*, sauter sur], le touche tout d'abord. — Jault, dans son édition du *Dict. étymol.*, par Ménage, propose de faire venir *Attaquer* de l'angl. *Take*, prendre ; nous ne croyons pas que l'on puisse admettre une telle origine.) Attaquer. — V. Investire.

ATTACCATOJO, ital. s. m. (D'*Attaccare*.) Pont volant, pont suspendu avec deux cordes le long du bord, pour les différents travaux à exécuter sur les flancs du navire.

ATTACHER DOS A DOS, fr. v. a. (De l'ital. *Attaccare*. [V.]) — « S'il advenoit que quelqu'un tuât son compagnon, ou le blessât en sorte qu'il en mourût, on Attachera le mort avec le vivant dos à dos, et seront jetés à la mer ; et s'il est à terre, sera exécuté à mort. » Art. 40 de l'*Ordonn.* de 1634, reproduisant l'art. 42 de l'*Artijkel-Brief*. — V. Ligare cum mortuo.

ATTACK (To), angl. v. (Du fr. :) Attaquer.

ATTÆRRAGGIO, géno. s. m. Atterrage.

ATTAKO, gr. mod. s. m. (De l'ital. *Attaccare*, joindre.) Abordage.

ATTAQUER, fr. v. a. (De l'ital. *Attaccare*. [V.]) (Ital. anc. *Investire* ; ital. mod. *Attaccare* ; port. *Atacar* ; esp. *Embestir, Atacar* ; angl. *Attack* [*to*] ; basq. *Eraso*.) Commencer le combat. — *Attaquer la terre* ; extension du sens primitif du verbe Attaquer. (Ital. anc. *Investir terra* ; val. Anponia [A ce] [*A se apropia*].) Aller chercher la terre ; Courir directement vers la terre.

ATTARATU, basq. vulg. s. et v. a. Atterrage ; Atterrer, Atterrir.

ATTENTI! ital. géno. (Du lat. *Attentus*, part. d'*Attendere*, Tendre son esprit vers... être attentif.) (Attentifs ! Attention !) Parole d'avertissement dont on fait précéder les commandements antérieurs aux manœuvres. Sur les navires français, où le maître commande au sifflet, un son particulier de cet instrument remplace le mot *Attenti!*

ATTERRAGE, fr. s. m. (D'*Atterrer*. [V.]) (Ital. *Atterraggio* ; géno. *Attærraggio* ; esp. *Surgidero* ; port. *Surgidouro* ; angl. *Land fall* ; rus. Усмотрѣніе земли [*Ousmotriénie zemli*] ; bas bret. *Atterissache* ; basq. vulg. *Attaratu*.) Terres qu'on cherche et qu'on reconnait au retour ou à la fin d'un voyage. Approche de la terre. Faire son Atterrage, c'est chercher la terre, et la reconnaître. Au XVII[e] siècle, on a dit Atterrissement. (V.)

ATTERRAGIO, ital. s. m. (De *Terra*.) Atterrage.

ATTERRER, fr. v. n. (Du lat. *Ad terram ire*, Aller à terre.) (Gr. mod. Γνωρίζω τὴν ξηράν [*Gnorisso ti-n xira-n*]) ; ital. *Pigliare terra* ; port. *Tomar terra* ; esp. *Aterrarse* ; angl.-

sax. *Gelandian;* angl. *Make (To) the land;* all. *Das land Anthun;* rus. Усмотрѣть землю [*Ousmotriète zemliou*]; val. Апропиа (A ce) де Ѕскат [*A se apropia dé ouskatou*], Coci (a) ла Ѕскат [*A sossi la ouskatou*]; tur. *Quraïè inmeck;* bas bret. *Douara;* groënl. *Nunalipok;* madék. *Mitoudi;* chin. *Tdo-ty.*) Arriver vers une terre, et la reconnaître. Quelques personnes disent Atterrir. Atterrir est un barbarisme déjà en usage parmi les marins au XVIIe siècle. Desroches (1687) dit : « Aterrir, c'est prendre terre en quelque lieu. » Prendre terre n'est pas bien dit ; c'est reconnaître la terre, qu'il fallait dire. Aterrir et Aterrer étaient usités au moyen âge, dans l'acception de Remplir de terre et de transporter de la terre. — V. Suès.

ATTERRISSACHE, bas bret. s. m. (Du fr. :) Atterrissage. Le celto-bret. a *Douarach* ou *Doüraich*. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*

ATTERRISSEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Atterrir*. [V.]) Atterrage ; lieu où l'on doit prendre terre, ou aller mouiller. — « Sa Maj. vous expliquera ses intentions sur le projet que vous proposez, et sur l'Atterrissement des vaisseaux dont elle vous a destiné le commandement, lorsqu'elle vous donnera ses ordres sur leur sortie. » Pontchartrain à Château-Renaut ; 11 janv. 1696. *Ord. du roy;* vol. CXIX, p. 25 v°. Arch. de la Mar.

ATTILLAMENTUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Attillare*, Ajuster, orner. Probablement de *Atto*, adj., propre à, prêt à, du lat. *Aptus.*) Gréement, ou, d'une manière plus générale, tout ce qui entre dans l'armement d'un navire mis en état pour un service déterminé. — « Batellus cum onere omni et Attillamento. » Fleta, liv. 1, chap. 25, § 9. — V. Astellier.

ATTOLLERE MALUM, lat. v. a. (Du lat. *Tollere*, Lever en haut, et d'*Ad*, vers.) Dresser le mât, Arborer, Mâter.

— « Jubet ocius omnes
Attolli malos, intendi brachia velis. »

Virgile, *Énéide*, liv. v, v. 828.

Servius a dit que Virgile écrivit « Attolli malos » pour « Attolli vela, » parce que, ajoute le savant critique, « cum navigarent, non est dubium quod olli erexerant arbores. » Ascensius se rangea à l'opinion de Servius, sans examiner si, en effet, celui-ci ne s'était pas trompé. Le célèbre commentateur était cependant tombé dans une double erreur : d'abord, en prétendant que les Troyens naviguent au moment où Énée ordonne qu'on dresse les mâts sur tous les navires ; ensuite, en tirant du fait qu'il pose en principe, cette conséquence que, puisqu'ils naviguaient, leurs mâts devaient être debout. Au moment où Énée donne l'ordre de mâter, sa flotte vient d'échapper au danger de l'incendie suscité par Iris ; elle est sur le rivage sicilien, à peine réparée des avaries que lui ont faites les flammes apportées par les femmes troyennes ellesmêmes ; elle ne navigue donc pas. C'est pour s'éloigner de la Sicile, et pour aller chercher la côte d'Italie, qu'elle va appareiller, et qu'Énée fait dresser les mâts et déployer les voiles. Et quand il serait vrai que les navires troyens eussent été à la mer, eussent navigué, auraient-ils eu nécessairement leurs mâts ? Point du tout : ils auraient fort bien pu être à la rame et démâtés ; car lorsqu'on voulait combattre, lorsque l'état de la mer et du vent était tel que la mâture pouvait être exposée à quelque rupture, ou bien être un poids dangereux pendant les forts mouvements du tangage et du roulis, ou lorsqu'on voulait cesser de naviguer à la voile, on abaissait les mâts en les enlevant des *modii* où ils étaient implantés. (V. *Modius*, 2. *Armamentum.*) Cet usage, qui est encore celui des embarcations de nos navires de guerre, s'était conservé traditionnellement, pendant le moyen âge, à bord des galères, galiotes, brigantins, etc., qui désarboraient et arboraient suivant les circonstances. Autre observation contre l'interprétation de Servius : Virgile, qui était amoureux du mot propre, ce que nous croyons avoir démontré dans notre *Virgilius nauticus* (V. *Annal. marit.*, mai 1843), n'aurait certainement point dit : « attolli malos, » pour « attolli vela. »

ATTORNARE, ital. v. a. (Du lat. *Ad ornare*, Préparer pour, disposer.) Pourvoir, équiper.

— « Fa la naue Attornare
Di buon quori... »

(Fais pourvoir le navire de bons cœurs ; compose pour ton navire un équipage d'hommes vaillants et courageux.)

Francesco Barberino, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle.)

ATTOUOL, île de Guèbe, s. Soleil.

ATTRACÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Attragere*, *Attrare*, Attirer ; lat. *Attrahere.*) Accrocher un navire avec les grappins d'abordage. — V. Acciappà.

ATTRACO, géno. s. m. (De l'ital. *Attrare.*) Abordage. — V. Arembaggio.

ATTRANG, lasc. v. (De l'angl. *Attract.*) Déraper.

ATTRAPER, fr. v. a. (De l'ital. *Aggrupare*, prendre, saisir). (Gr. mod. Φθάνω ; bas bret. *Attrapi;* ital. *Acchiapare;* géno. *Acciappâ;* malt. *Tinganne*, *Tkarrak gifen bihor;* port. *Tomar;* angl. *Get (to);* basq. *Atsama;* rus. Достигать до порта [*Dostigate do porta*], Схватить за веревку [*Schvatite za verevkou*].) Atteindre, Saisir. — Atteindre un port, c'est l'attraper. Attraper un mouillage, c'est y arriver, c'est l'atteindre malgré les difficultés qui semblaient devoir en éloigner. Attraper un cordage, c'est le saisir quand il vous est jeté, ou quand il est en mouvement.

ATTRAPI, bas bret. v. a. (Du fr. :) Attraper. — Le père Grégoire dit *Attrap*. — *Attrapi er penn*, Attraper le bout.

ATTRAZZARE, ital. v. a. (Peut-être d'*Addrizzare* [de *Dritto;* lat. *Directus*], Dresser, établir.) Gréer. — *Attrazzatore*, s. m. Homme qui grée le navire. — *Attrazzatura*, s. f. Garniture, gréement. — *Attrazzo*, s. m. (Proprement : Outil, instrument.) Objet qui entre dans le gréement ou l'équipement d'un navire. — *Attrazzi*, *Attrezzi*, ital. malt. s. m. plur. Agrès. — V. Ingigni.

ATTRESSÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Attrazzare*. [V.]) Gréer. — *Attressatù*, s. m. Homme qui grée le navire. — *Attressatüa*, s. f. Gréement. — *Attressi*, s. m. plur. Agrès.

ATTRESSATUS, bas lat. adj. (Pour *Attrazzatus*, d'*Attrazzare*. [V.]) Gréé, Préparé, Prêt à fonctionner. — « Item, remme pro barcha, laudo et gondora, qui laudus habeat arborem et velum cum suis remis Attressatis, sub pœna librarum quinquaginta. » *Stat. gén.* de 1441, p. 14 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl., Dépôt de la Mar. — Page 11, lig. 2, on lit : « Atersatis, et p. 41 : « Attresatis.

ATTUFARE, ital. v. a. (De *Tufare*, dont nous ignorons l'origine.) Plonger.

ATTÜFFÂ, géno. v. a. (D'*Attuffare*. [V.] Plonger.

ATURNER, vieux fr. v. a. (Du lat. *Adornare*, préparer, disposer.) (Variante d'*Atorner*. [V.]) Équiper, Préparer.

« Tost furent ses nefs Aturnées. »

Wace, *Roman du Rou*.

ATZINEAN, basq. adv. Devant.

ATÏPNAPE (*Atirnaré*), val. s. (?De l'ital. *Attorniare*, entourer.) Suspente.

AU, nouv. zél. s. (Très-probablement le même qu'*Aho* [hawaï]). Vent. — *Au andou ma tonga*, Vent du sud-est. (V. *Tonga.*) — *Au pa*, Vent battant. — *Au wenoua*, Vent de terre.

1. **AU LARGE**, fr. locut. adv. (Ital. esp. *Al largo;* géno. *A la rud;* port. *Ao largo;* basq. *Largua;* angl. *Offward;* all. *Abwærtz;* holl. *Afwaarts, Zeewaarts;* dan. *Fra landet, Soëvarts;* suéd. *Ifran landet, Sjövart;* rus. Въ морѣ [*V' moré*]; tur. *En-enguinè;* illyr. dalm. *U morsköj pücsini* [Ou morskoï pouchini]; *U morsköj. dübini* [Ou morskoï doubini.]) Loin de terre, loin d'un navire. Aller au large, c'est naviguer, le cap vers la haute mer; c'est s'éloigner de terre pour gagner la pleine mer. Passer au large, c'est passer à une certaine distance. (*To pass at a distance.* Angl.) — V. Pousser au large, Prendre le large.

2. **AU LARGE!** fr. (Angl. *Sheer off!* rus. Отваливай! [*Otvalivaï*]). Commandement que l'on fait à une embarcation ou à un navire dont on ne veut pas se laisser approcher.

AU PLUS PRÈS, fr. locut. adv. (Pour : Le plus près possible de la direction ou du lit de vent.) (Ital. *Ad orza, Al più presso;* géno. *A segno;* vénit. *All'orza raso;* basq. vulg. *Ab ortza;* angl. *Close hauled;* all. *Beym Winde;* dan. *Bi de vind;* suéd. *Bi en vind;* holl. *By de wind;* rus. Бедевиндъ [*Bedevinde*]; gr. mod. Στήν μπουρίνα [*Sti-n Bourina*]). Un navire est orienté Au plus près, lorsque sa voilure reçoit le vent sous l'angle d'incidence le plus étroit possible. Dans les bâtiments à voiles carrées, cet angle est de 11 à 12 degrés. On dit : Mettre Au plus près, courir Au plus près. — V. Le plus près, Près du vent.

AU VENT, fr. locut. adv. (Bas bret. *Dreist avel, Enn avel;* ital. anc. *Sovravento;* ital. *A sopravento, Ad orza;* vénit. *Souravento;* géno. *Da u vento;* esp. *A barlovento;* port. *A balravento;* grec. litt. anc. et mod. Προσήνεμον; gr. vulg. Σοϐράνο; angl. *Vindward;* all. *Luvwärtz;* holl. *Loefwarts;* dan. *Luvart;* suéd. *Lofvart;* rus. На вѣтрѣ [*Na vétré*]; lasc. *Bapar;* mal. *Atas angin, Di atas angin;* tonga. *Mata matangai.*) Du côté d'où vient le vent.

AUAKORPOK, groënl. v. a. (D'*Auatak*, loin du rivage), Naviguer.

AUALEKPOK (*Aoualekpok*), groënl. v. a. Aller à la mer, Mettre à la mer, Prendre le large.

AUANGNAK, groënl. s. m. Nord, Vent du nord. — V. Abba, Agva.

AUBAN, vieux fr. s. m. Mauvaise orth. du mot Hauban (V.) On la trouve dans le *Dictionn. fr. lat.* de Nicot (1584), dans *Les Merveilles de nature*, du P. René François (1621), dans E. Cleirac (1634); enfin, dans un grand nombre d'écrits du XVIIe siècle ou du commencement du XVIIIe. Guillet (1678), bien qu'il condamnât *Auban*, crut devoir lui donner une place dans son *Art de la navigation.* Voici son article : « *Aubans.* V. *Haubans.* La lettre *H* y est aspirée, et si l'on prononce ce mot au singulier, il faut dire le Hauban, et non pas l'Auban. » — « Si l'amiral la nuit tiroit deux coups de canon, et mettoit quatre feux l'un sur l'autre à une brasse de distance aux Aubans du grand hunier, et allumoit son feu de la grande hune, dans le moment les officiers, canonniers et matelots destinés pour les batteries s'y rendront avec toute la diligence possible. » *Ordre du jour* (imprimé) pour le service des batteries de Toulon, daté : « A bord du *Foudroyant*, à la rade de Toulon, ce 23 septembre 1703, » et signé : « L. A. de Bourbon » (comte de Toulouse). Arch. de la Mar., dossier du comte de Toulouse. — « *Aubans* sont plusieurs grosses cordes qui, de part et d'autre, seruent pour tenir les masts fermes » (établis) « sur les bords ou sur les hunes d'un vaisseau, chacun desquels a doubles caps de mouton. » (C'est une erreur; le Hauban n'a jamais eu un double cap de mouton. L'auteur a voulu parler du cap de mouton attaché au Hauban, et de celui qui est tenu dans la latte ou à la chaîne du Porte-Hauban.) *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — V. Heu.

AUBARESTIÈRE, fr. anc. s. f. (Corrupt. d'Arbalestière. [V.]) — Les Aubarestières « sont des pièces de planches de bois de sapin qui seruent à arbouter les potances des bancs, et empescher qu'ils ne s'ébranlent par l'effort que font les forçats en tombant dessus; elles portent pour cet effet par une de leurs extrémités contre les potances des bancs qui se trouvent enclavés dedans par l'entaille que l'on y fait, et elles portent par l'autre contre le filaret du couroir (V.), sur lequel elles sont appuyées et arestées par une rablure que l'on fait sur ledit filarest.... L'on en met autant que de bancs, dont elles ont chacune le numéro; elles seruent aussi à porter le pied des soldats lorsqu'ils reposent sur le couroir, n'estant pas assez large » (qui n'est pas assez large) « pour leur donner toute l'étendue qui leur est nécessaire » (aux soldats.) On donne à ces pièces 4 pieds ½ de longueur, 13 pouces de largeur, à l'extrémité qui porte sur le filaret du couroir, et 10 à l'autre, sur 1 pouce 3 lignes d'épaisseur. » *Traité de la construction des galères*, Ms. in-fol. (XVIIe siècle), Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 159. — On voit les Aubarestières dans le plan d'une galère, donné p. 18 du Ms. in-fol. relié en maroq. fleurdelisé (XVIIe siècle), intitulé : *Construction des galères;* Bibl. du Dépôt de la Mar.; dans le volume de la Bibl. nation., coté V. 509-A, et dans celui du dépôt de la Mar., intitulé : *Desseins* (sic) *de galères.* Ce dernier volume, de la même main que le V. 509-A, reproduit les mêmes dessins, mais sur une échelle deux fois plus grande.

AUBINET (SAINT-), fr. anc. s. m. (Étymologie inconnue.) Guillet (1678-1683) définit le Saint-Aubinet : « Un pont de corde supporté par des bouts de mâts posés en travers sur le plat bord à l'avant des vaisseaux marchands. Il couvre leurs cuisines, leurs marchandises et leurs personnes » (probablement parce que des toiles à voiles étaient mises sur le filet du pont de corde). « Pendant les coups de vent on oste le Saint-Aubinet, parce qu'il empêche de manœuvrer. »

AUF UND NIEDER, all. loc. adv. (*Nieder*, de l'angl.-sax. *Neoðan*, Bas, en bas.) A pic.

AUFBOYEN, all. v. a. (*Boyen*, de *Boye* [V.], *Auf*, préfixe de l'élévation. Proprement : Soulever avec des bouées.) Alléger un câble.

AUFDUVEN, all. v. a. fig. Arriver vent arrière, Arriver tout plat. — Nous ne savons pas l'origine de ce mot, négligé par W. Winkelman, et qui ne diffère pas du holl. *Opduwen;* du dan. : *Duve ope*, et du suéd. *Dufva up.* Ce que nous savons, c'est que *Duven* ou *Douwen* (holl.) signifie pousser, comme *Duve* (dan.); nous en inférons que *Duven* a le même sens. Ce sens convient à merveille dans le cas d'Arriver, car pour obtenir ce mouvement il faut pousser l'avant du navire sous le vent.

AUFFE, provenç. s. m. (De l'ar. *Hâlfa*, jonc.) Espèce de jonc dont on faisait des cordages, employés à bord des galères et d'autres navires de la Méditerranée. — V. Brinne d'Auffe.

AUFKATTEN ou AUFKATZEN (Den anker), all. v. a. (D'*Auf*, dessus [angl.-sax. *up*, en haut], et de *Kat* ou *Katze*, Capon.) Caponer l'ancre.

AUFLANGE, all. s. (De *Lange*, Longueur [angl.-sax. *Læng*, *Leng*, long], et d'*Auf*, dessus [angl.-sax. *Up*, en haut].) Allonge, Genou.—*Auflanger der katspuhren*, Allonges et genoux des porques.

AUFSTRECKEN, all. v. a. (De *Strecken*, Étendre [angl.-sax. *Streccan*], et d'*Auf*, dessus, sur.) Étendre, Déployer. — V. Die flagge.

AUFTAKELN, all. v. a. (De *Takeln* [V.], et d'*Auf*, sur.) Garnir, gréer. — V. Antakeln.

AUG, satawal, s. Mât. — V. Ahu.

AUGADA, port. anc. s. f. (Métathèse d'*Aguada*. [V.]) Aiguade. — « E os bxij (17) dias dabrill pousamos na Augada damtonio de Salldanha que he oyto leegoas de cabo... E os dous dias de mayo fuj emtrar naugada » (na Augada) « de saõ Bras... » *Lettre de Pedro Quaresma au roi de Portugal* (31 août 1506).

AUGET, fr. s. m. (D'*Auge*, fait du lat. *Alveus* ou *Alvus*.) Auge pour les chevaux embarqués. — « Art. 3. Les crèches, les Augets, et tous les emménagements et dispositions nécessaires pour les chevaux... seront faits aux frais de l'administration de la marine. » *Contrat d'affrétement du navire le....*, septembre 1828. (Expédition de Morée.)

AUGOA, port. anc. s. f. (Du lat. *Aqua*. Variante d'*Agoa*, *Augua*, etc.) Eau.— « Loguo em partiendo davamte a cidade darees tall ordem que lloguo dally em diamte se commeçe ha fazer loguo e faça em toda aviagem regra e booa prouisam nas bithalhas et Augoa que vay na dita frota. » *Instructions données, le* 13 *fév.* 1508, à Diego Lopes de Syqueira, par le roi D. Manoel.

AUGUA, port. anc. s. f. Pour *Agua*. (V.) Eau. — «... A terra » [au cap de Bojador] » (deziam os marcanter) nom he menos areosa que os desertos de Libya, onde nom ha Augua, nem arvor, nem herva verde; e o mar he tam baixo, que a hũ legoa de terra nom ha de fundo mais que huũ braça. » G. E. de Azurara, *Chron. de Guiné* (1448); chap. 8. — V. Lamçar.

AULEIRSOAK (*Aouléïrsoak*), groënl. s. Canon.

AULISARPOK, groënl. v. a. (D'*Aulisegak*, poisson.) Pêcher. — *Aulisartok*, s. m. Pêcheur.

AULOFFÉE, fr. s. f. (D'*Au lof*, au vent.) Gr. mod. Ὀρτσαρίσμα; ital. *Orzata*; esp. *Orzada*; port. *Orçada*; bas bret. *Aloffi*; basq. litt. *Aiceat*; angl. *Luff*; rus. Восхожденіе къ вѣтру (*Voskhojdénié k' vétrou*); ar. côte N. d'Afr. *Eskam*, *Télân*.) Mouvement horizontal du navire, en vertu duquel sa proue se porte au vent, de telle façon que l'angle d'incidence du vent sur les voiles se trouve tout d'un coup plus étroit qu'il ne l'était avant ce mouvement de rotation. — Le mot *Auloffée* est assez nouveau dans le vocabulaire des marins français; il ne figure point chez Aubin (1702); on le voit, pour la première fois, chez Lescallier (1777).

AUNKRER, vieux fr. v. a. Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller. — « Ils avoient vent à soheit de alier à la costère de Bretaigne, là où vos gents furent Aunkrés. » *Relation des hostil.* commises par les Normands (1292); Doc. inéd. sur l'histoire de France; lett. de rois, etc.; t. 1er, p. 396. — Il est permis de croire qu'*Auncrés* est une faute de copiste, et qu'on doit lire *Aanchrés*. — V. Aanchrer.

AUQUADE, fr. s. f. (D'*Aquatio*.) Aiguade. — « Le 29 (juillet), nostre armée continuant sa route nuit et jour arriva sur le midy à Barcelone, où les galères pour espalmer et faire Auquade donnèrent fonds au môle. » *Relat. des combats d'entre l'armée navale du roy, commandée par le marquis de Brézé*, imprimé, 8 août 1642. Arch. de la Marine, dossier Brézé.

AURA (Transcription du gr. Αὔρα, souffle.) Lat. ital. s. f. Vent léger. — « Semper aer spiritu aliquo movetur : frequentius tamen Auras quam ventos habet. » Pline, liv. v, p. 6.

— « Omnes ventosi ceciderunt murmuris Auræ. »
Virgile, *Eglog.* ix, v. 58.

— V. Carbasus.

AUREA NAVIS, bas lat. s. f. AUREO NAVIGLIO, vénit. s. m. Le Vaisseau d'or; surnom donné par les poëtes au Bucentaure. — V. Bucintoro.

AUREILLE DE LIÈVRE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Auricula*, *auricilla*.) — « Le trinquet ou artimon, c'est vne petite voile qui s'attache au derrière : et est en pointe, là où la grande et les autres sont quarrées, on l'appelle aussi Catepleure et Aureille de lièvre, à cause de sa pointe. » Le P. René François, prédicateur du roy (Louis XIII); *Merveilles de nature*, p. 95, édit. de 1629. — V. Oreille de lièvre.

AURICA, ital. géno. adj. (Du fr. :) Aurique. — *Vela Aurica*, Voile aurique. — *Vele auriche*, voiles auriques.

AUSA SKIP (At), isl. v. (*Ausa*, pompe, seau.) Étancher le navire, épuiser l'eau de sa cale avec un seau ou une pompe; pomper.

AUSER (*A-ausseur*), bas breton s. (De l'angl. *Hawser* [V.] ou du fr. :) Haussière. — V. Oczer.

AUSNEHMEN, all. v. a. (De *Nehmen*, prendre, tirer, et d'*Aus*, hors de... [Angl.-sax. *út*.]) Retirer, Ôter. — « *Ein mast Ausnehmen*, » Abattre un mât, Désarborer.

AUSRUSTEN, all. v. a. (D'*Aus*, préfixe qui exprime l'idée d'achèvement, et de *Rüsten*, Préparer, fait peut-être de l'angl.-sax. *Hyrstan*, orner, parer.) Armer. — *Ausrüstung*, s. Armement.

AUSSCHIESSEN, all. s. (De *Schiessen* [angl.-sax. *Scitan*], Jeter, Lancer; et d'*Aus*, hors de...) Élancement de l'étrave.

AUSSEN-HAFEN, all. s. (D'*Hafen* [V.], et d'*Aus*, hors de...) Avant-port.

AUSSEN-STEVEN, all. s. Contre-étambot extérieur. — V. Steven.

AUSSIERA, basq. s. f. (Du fr. :) Aussière.

AUSSIÈRE, fr. s. f. Orthographe vicieuse, mais usitée, du mot *Haussière* (V.), qui doit être préféré, parce que l'*h* est étymologique. *Aussière* se trouve déjà, au xviie siècle, dans la nomenclature française. On lit ce terme dans le *Projet de marine*, par Dortières, Ms. Bibl. de la Mar. (22 juillet 1680), et dans le *Dict.* de Desroches (1687). Aubin le reprit en 1702, en lui donnant pour synonyme *Hansière*, qu'il prenait à Guillet (1678 - 1683), lequel l'avait pris au P. Fournier. Si Desroches admettait une mauvaise orthographe, il rejetait une mauvaise prononciation, à la différence de Guillet. Celui-ci consacrait une mauvaise prononciation du mot *Hausière*, très-rapproché de l'angl. *Hawser*, et par conséquent très-bon. — V. Ancière.

AUSTANVINDR, isl. s. (D'*Austan*, du côté de l'orient, et de *Vindr*. [V.]) Vent d'est.

AUSTE, port. s. m. (Moraës [1789], son continuateur à Lisbonne, et Constancio, son copiste à Paris [1836], confon-

dent *Auste* avec *Ahuste* [V.]; ils se trompent certainement. Nous avons dit d'où vient *Ahuste;* nous ne saurions dire avec certitude quelle est l'origine d'*Auste*, dont le rapport avec l'*Usto* ital. ne pouvait nous échapper. Nous supposons qu'il procède d'*ostare*, s'opposer, empêcher. [V. *Usto.*]) Câble. — « Partido Antonio correa pera este reyno de Pegù, foy surgir na barra de Martabaõ a vinte sete de setembro, onde as agoas corrẽ tanto que em deitando ancora acẽdeo ho Auste fogo nõ escouuem, et ele surto acodirõ logo pilotos da barra pera ho meterẽ no rio como meteraõ... » Castanheda, *Hist. da India* (1552-1561), liv. v, chap. 12, p. 140, édit. de 1823. (Antonio Correa étant parti pour le royaume de Pégu, alla mouiller, le 27 de septembre, à la barre de Martaban, où le courant était si rapide, qu'en jetant l'ancre, le feu prit au câble dans l'écubier. » (Par le frottement accéléré du gros cordage sur le bois de cet œil du navire).

AUSTER, lat. s. m. Le vent du sud.

— « Inde, ubi prima fides pelago, placataque venti
Dant maria, et lenis crepitans vocat Auster in altum. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 70.

A propos de ce passage, un savant géographe a fait remarquer que Virgile oublia qu'avec l'*Auster*, les Troyens n'auraient pu sortir du port d'Œnos. Nous avons répondu à cette objection, dans notre *Virgilius nauticus*, que les Troyens connaissaient la navigation au plus près du vent; du moins que Virgile l'a supposé quand il a fait « obliquare sinus in ventum », et que l'*Auster* n'était point un obstacle pour quitter Œnos et aller de là à Délos, lorsqu'on savait naviguer autrement que vent en poupe ou vent sous vergue, comme on dit en France aujourd'hui,—« *æquatis procedere velis*, » comme disait notre grand poëte.

AUSTNORDAN, *n* final sonnant, isl. s. m. (D'*Auster* [V.] et de *Nordan.* [V.]) Vent de nord-est. — *Austnordaustan*, Vent d'est-nord-est.

AUSTR, isl. s. Ce mot a deux sens. Il désigne l'eau qui séjourne dans le fond de la cale d'un navire, où elle a été introduite soit par la pluie, soit par les lames déferlant sur le bâtiment; eau que l'on rejette au moyen de pompes, dont on se sert pour affranchir (V.) la sentine. Il nomme aussi l'Est, l'Orient. Dans ce dernier sens, il est en relation avec l'angl.-sax. *East*, *est*, *ost;* dans le premier, il se rapporte au danois *øse* (peut-être en relation avec le lat. *Haurire*, mais certainement avec l'isl. *Ausa*, pompe), puiser. Il y a donc deux mots, différents d'origine, et sans doute autrefois d'orthographe, sous cette forme: *Aust* ou *Austr;* ces deux mots ont fini par se confondre, et constituer une de ces nombreuses homonymies qu'on trouve dans toutes les langues.—V. Austrrenna.

AUSTRALIS, lat. adj. (D'*Auster* [V.], sans relation avec le précédent.) Austral; Méridional; Du sud.

AUSTRO, ital. s. m. (D'*Auster.* [V.]) Vent du sud.

AUSTROAFRICUS, lat. s. m. Vent qui participe de l'*Auster* (V.) et de l'*Africus* (V.). Vent de sud-sud-ouest.

AUSTRONOTUS, lat. s. m. Pôle austral. Isidore, *Orig.*, liv. III.

AUSTRRENNA, isl. s. (De *Renna*, canal [rad. *Renn*, couler], et d'*Austr* [V.], dans sa première acception.) Fond de cale; Sentine.

AUST-SUDAUSTAN, *n* sonnant, isl. s. m. Vent d'est-sud-est. — V. Sudaustan et Austr.

AUTAN, fr. s. m. (Du lat. *Altanus.*) Le vent de mer, le vent du midi, sur toute la côte de France qui est au nord de la Méditerranée. Les Languedociens appellent, en patois, *Mari*, le vent du sud. — V. Mari.

AUTARELLE, ou *Auterelle*, fr. anc. s. f. Nom d'une pièce de bois, ainsi définie par l'auteur du *Traité de la construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar., n° 2960 : « Mais parce que les rames portant sur l'apostis (V.) pourroient, dans le mouvement continuel qu'elles font dessus, l'altérer et le manger, on enchâsse dedans une petite pièce de bois de chesne nommée Auterelle, d'un pied de long, de 3 pouces de large sur 3 pouces ½ d'époisseur, à chaque endroit où les dittes rames portent; on les fait de bois de chesne verd, pour resister à leurs galavernes (V.) qui portent dessus, et qui sont en mesme bois. On arreste ces Auterelles de deux clouds à chacune de leurs extrémités qui entrent dans l'apostis. » Fol. 99. — « Pour trois pièces de bois pour faire dautareles (des Autareles) aux apostis, prises de Jean Bouzeau... 15 liv. » *Compte des dépenses* faites pour la galère Dornano (nov. 1641); Ms. Arch. de la Mar., fol. 9. — L'étymologie d'*Autarelle* ou *Auterelle* est toute simple. Le provenç. *Alt* (lat. *Altus*), haut, a fait ce mot, dont on a nommé la pièce de bois qui s'*élevait* un peu au-dessus de l'apostis, et servait à *hausser* la rame, pour préserver l'apostis du frottement de la galaverne.

ΑΥΤΕΡΕΤΗΣ, gr. anc. s. m. (D'Αὐτός, même, et d'Ἐρέσσω. [V.]) Soldat qui était en même temps rameur. Pollux, liv. I[er], chap. 9; Suidas.

AUTSIA (*Aoutsia*), basq. vulg. adj. (Du verbe *Autsi*, casser.) Cassé. — *Barcouba autsia*, Bâtiment cassé.

A-UZ, *z* sonnant comme *ce*, bas bret. adv. et prépos. (D'*A*, en, de, et d'*Uz*, haut.) Dessus.

AUZARE, napol. v. a. (De l'ital. *Alzare.*) Hisser, Lever. — « Auzare lo fierro » (lever l'ancre). *Vocab. delle parole del dialeto napoletano*, etc.

AUZZINO, ital. s. m. Contraction d'*Aguzzino.* (V.) Argouzin.

ΑΥΧΗΝ, gr. anc. s. m. Proprement : le Col du gouvernail, la partie supérieure de la ῥίζα; par extension, le Gouvernail lui-même, comme on le voit dans la loi Rhodienne, § 11. (V. Σχοινία.) — Αὐχήν est écrit, par erreur, ανχή, p. 145 du *De Milit. naval.* de J. Scheffer, et *Anché*, p. 72 et 73, t. I, p. 574, t. II de notre *Arch. nav.;* il est écrit αὐχέν, p. 312 des *Tactiques* de Léon, édit. de Meursins, dans ce passage du § 5, liv. XIX : « Οἷον αὐχένας, κώπας, σκαρμούς, σχοινία, χάροια... καὶ κερατάρια, καὶ κατάρτια, etc. » Joly de Maizeroy, dans sa traduction libre—très-libre!—des *Tactica*, intitulée : *Institutions militaires de l'empereur Léon*, rend αὐχένας par : Ancres. On ne peut guère se tromper plus grossièrement.

AVAI, taït., s. Lune. — V. Marama.

AVÂJA, géno. s. f. (De l'ital. *Avaria.* [V.]) Avarie. — *Avajou*, adj. Avarié.

1. AVAL, bas bret. s. m. Pomme. — *Aval ar gwern*, Pomme d'un mât. — *Aval goujé*, Pomme gougée. — *Aval racache*, Pomme de racage. — *Aval tournevir*, Pomme de tournevire. — *Aval staé*, Pomme d'étai, etc.

2. AVAL, vieux fr. s. et adv. (Opposé à Amont. (V.), et, selon nous, pour cette raison, du lat. *ad vallem*, à la vallée.) En bas, en descendant, en dessous, au-dessous.

— « Aval le hel si curt senestre
En sus le hel pur curt a destre. ROMAN DE BRUT.

(En dessous la barre du gouvernail, si l'on veut aller à

gauche; en dessus cette barre, pour aller à droite.) — V. notre *Arch. nav.*, t. 1er., p. 171, 181.)

— « Grand nombre d'eus quarriaus renvoient
Dont ceux d'*Aval* maintes fois frapent
Quand des arbalestres eschapent
Ès yex, ès bouches et ès nés
Cil qui resont *bas* par les nés (nefs)
De les encochier se r'essaient.
Li un targent, li autre traient
Vers ceux qui *haut* sur les mas jouchent (sont juchés, huchés)
Quarriaus entrent là où il touchent. »

Guill. Guiart, *La branche aux Roy. lign.* V. 9689 et suiv.

Le vent d'Aval est, par rapport à une côte, le vent du large; par rapport au courant d'une rivière, c'est le vent qui vient du bas de la rivière. — « Aller aual l'eau, c'est aller vers l'emboucheure en mer, où la rivière va se descharger, et charrier ses eaux, et porter ses decimes. » Le P. René François, prédicateur du roy (Louis XIII), *Merveilles de nature*, p. 98, édit. de 1629.

AVAL LE VENT, fr. anc. locut. adv. Sous le vent. — « Encore des nefs du connestable en y eut sept qui cheminerent Aval le vent » (qui se portèrent ou furent entraînées sous le vent), « voulsissent ou non, chargées de pourvéances, qui furent péries en Zélande; mais le connetable et les seigneurs à grand' peine et à grant péril vinrent à l'Escluse. » Froissard, *Chron.*, liv. III, chap. 46. — « On supposoit adonc en France, et aussi le cuidèrent bien adonc les Anglois de Calais, que cette armée de terre » (l'armée qu'avait amenée sur ses vaisseaux l'amiral Jean de Vienne) « dut assiéger Calais; mais quand ils eurent été à l'ancre sept jours, au huitième jour, un vent contraire s'éleva qui les prit soudainement, et les convint par force partir, tant étoit le vent fort et dur et mauvais, et la fortune » (tempête) « périlleuse sur mer. Si se desancrèrent et levèrent les singles (V.) et se mirent Aval vent » (et fuirent vent arrière) : « si furent moult tôt éloignés, et vinrent de cette course prendre terre et férir au Havène de Harfleur en Normandie. » *Ibid.*, liv. 1er, part. 2, chap. 387, édit. Buchon), intitulé : *De la grosse navie de France qui singla devant Calais, et vint se dérompre à Harfleur.*

AVALAGE, fr. anc. s. m. (D'*Aval.* [V.]) Descente d'un navire ou d'un bateau sur un fleuve ou un cours d'eau quelconque. — « Et parmy le dit salaire, ilz paieront du leur tous ceulx que il convendra avoir avecque eulx pour faire es dis montaiges et Avalages. » *Ordon. de Charles VI* (1415), art. 542.

AVALARE, bas lat. v. a. (D'*Aval.* [V.]) Descendre une rivière; s'éloigner de terre. — « Nullus mercator cum mercatura sua poterit transire Rotomagum per Sequanam ascendendo, vel Avalando. » *Charte de Philippe-Auguste* (1207), citée par Duchesne et D. Carpentier.

AVALER, vieux fr. v. a. Aller aval, Descendre; Amener une voile. — « Si se desancrèrent » (les Anglais, pour quitter les côtes de la Rochelle, en 1388), « étant leurs nefs toutes chargées; et Avalèrent leurs voiles; et le vent se bouta dedans. » Froissart. [Les voiles étant ferlées, pour appareiller leurs navires, les Anglais ôtèrent les rabans de ferlage, et la toile s'Avala, tomba, descendit à l'appel des écoutes.] — « ... Et des bateaulx Avalens » (descendant la rivière), « ils ne les Avalera point se il ne plaist aux maronniers. » *Ordon. de Charles VI* (1415), art. 550-5. — V. Dévaler.

AVALIZAR, esp. v. a. (De *Valiza.* [V.]) Baliser.

AVANA, madék. s. Tribord.

AVANGUARDIA, ital. s. f. (De *Guardia*, garde, et d'*Avanti*, avant.) Avant-Garde. — V. Vanguardia.

1. AVANT, fr. s. m. (Du lat. *Ab ante*, par devant.) (Gr. anc. Πρῶρα; gr. litt. mod. Πρώρη; gr. vulg. Πλώρη, Χαραδοσπίρουνο; lat. *Prora*, ital. *Proa*, *Proda*, *Prua*, *Davanti*; cors. *Pruva*; vénit. géno. malt. *Prua*; esp. anc. *Pro*; cat. *Proa*, *Prova*; esp. *Proa*; port. *Avante*, *Proa*; fr. anc. *Prore*; ar. côt. N. d'Afr. *Proua*; ar. vulg. *Browa*; illyr. dalm. vénit. *Prova*; rus. Носъ [*Noss*]; val. Ботȣлъ [*Botoulou*]; Капȣлъ [*Kapoulou*], Чюкȣлъ [*Tchiokoulou*], Пискȣлъ [*Piskoulou*]; pol. *Sztaba*; long. Hajó'-Orro [*Hoyó-Orro*]; angl.-sax. *Ancer seol*, *Ancer setl*, *Frum-Stemm*, *Stefn*; isl. *Barki*, *Framm stafn*, *Stafn*; isl. *Fyrirum*; angl. *Bow*, *End. Head*, *Foreship*, *Forepart*; *Prow*; all. *Bug*; holl. *Boeg*; dan. *Forskib*; suéd. *För*, *Förn*; turc.-val. serb. *Bash* [Bache]; tur. *Euni*, *Sadrul-merkèb*, *Ter*; bas bret. *Diaraock*; basq. *Hantcinia*; groënl. *Sio*; hind. *Guluhi* [Galahé]; madék. *Aka loa*, *Loa sambou*; mal. *Alouauan*, *Dionggor*; tonga. *Toou moua*; sanscr. hindoust. *Mat*, *-ha*; lasc. *Taliamar k*, *pas*; chin. *Chèou*; wol. *Bope*; bamb. *Akoung.*) La partie du navire comprise entre l'étrave (V.) et le milieu de sa longueur, qui est à peu près placée au maître-bau. (V. *Bau.*) Quelquefois on désigne, par les mots *Avant* et *Proue*, la partie antérieure de cette moitié du navire. — Tous les objets qui sont placés dans le bâtiment, entre le maître-bau et l'étrave, sont dits être à l'Avant ou du côté de l'Avant, comme ceux qui sont entre le maître-bau et l'étambot sont dits être à l'Arrière.

Un navire est Sur l'Avant ou Sur le Nez (V.), quand sa charge fait plonger son Avant plus qu'il ne convient pour le parfait équilibre où doit être le vaisseau lorsqu'il navigue. (Angl. *Too much by the head*; ital. *Appruata.*)

L'Avant d'un navire est Renflé (Angl. *Bluff bow*; ital. *Prua gonfia*), lorsque sa partie antérieure est large et ronde; il est maigre, au contraire (Angl. *Lean bow*; ital. *Prua magra*), lorsque cette partie est étroite; il est trop élancé (Angl. *Flaring bow*, ital. *Prua molto slanciata*; rus. Уклонистый носъ [*Ouklonistii noss*]), lorsque la saillie de son étrave est considérable.

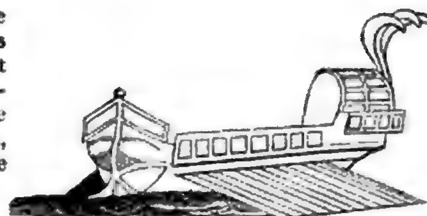
— « Elle veut encore » (Sa Maj.) « que le dit sieur de Seüil s'informe particulièrement si les prières catholiques, la messe et les autres exercices de la religion se font publiquement, et à haute voix, dans la poupe, aux jours et heures qu'ils se doivent faire, et si les capitaines n'y apportent aucun empeschement; et qu'il fasse sçauoir aussy en quelle manière se font les prières des prétendus réformez, et s'ils se retirent à l'Avant et entre deux ponts, et s'ils observent de les faire à voix basse et sans être entendus. » Seignelay à de Seüil, intendant de la mar. à Brest, juin 1680. *Ordres du Roy*, vol. XLVIIIe, fol. 235 v°. — La phrase qu'on vient de lire prouve qu'au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, la place honorable, à bord d'un navire, était l'Arrière, poste de l'amiral et du capitaine dans l'antiquité. La justice se rendait à l'Arrière, mais ses arrêts étaient exécutés à l'Avant. C'était comme condamnés par la religion de l'État que les protestants se voyaient relégués à l'Avant, et obligés de se cacher pour prier ensemble. La philosophie du XVIIIe siècle fit justice de cette barbarie, qu'aujourd'hui l'on a peine à comprendre.

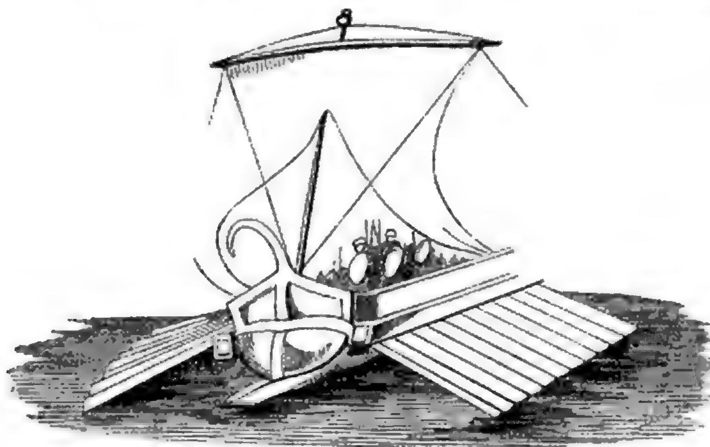
Nous donnons ici les figures des Avants ou Proues de quelques navires à rames, et de certains vaisseaux ronds que nous ont fait connaître les monuments antiques, ceux du moyen âge et du XVIIe siècle. On les pourra comparer à l'Avant d'un moderne vaisseau de ligne à trois ponts, de construction française. Voici d'abord trois proues de galère qu'en 1835 nous dessinâmes à Naples, d'après les peintures recueillies à Pompéi. La première, largement assise sur l'eau,

est fondée sur une étrave (V.), très-saillante vers le milieu de sa hauteur, puis rentrant beaucoup à l'arrière, pour se recourber un peu en avant dans toute la partie supérieure au rebord du navire.

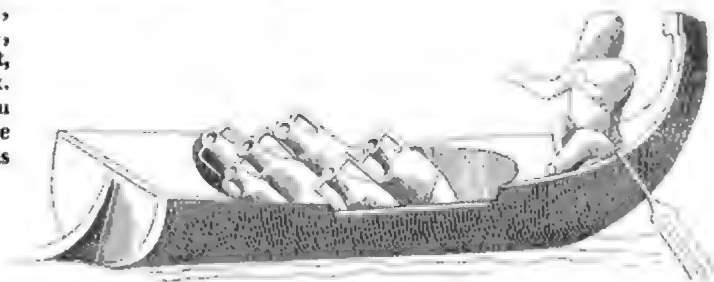


Cet Avant a de grands rapports de formes avec celui des bateaux flamands (Pinasses) qui apportent du charbon de terre à Paris. La proue de la deuxième galère est enflée aussi, mais moins saillante; elle est armée d'un éperon comme celle de la troisième, également enflée et saillante.

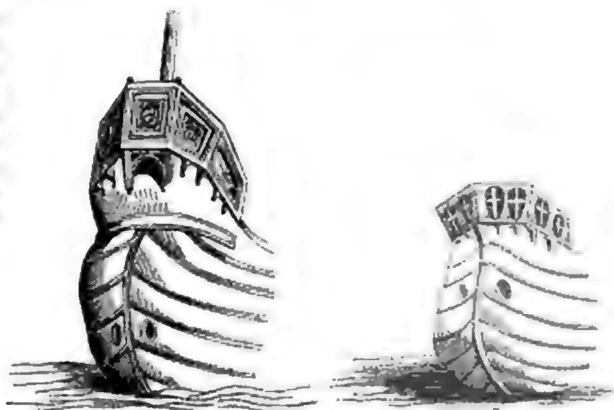




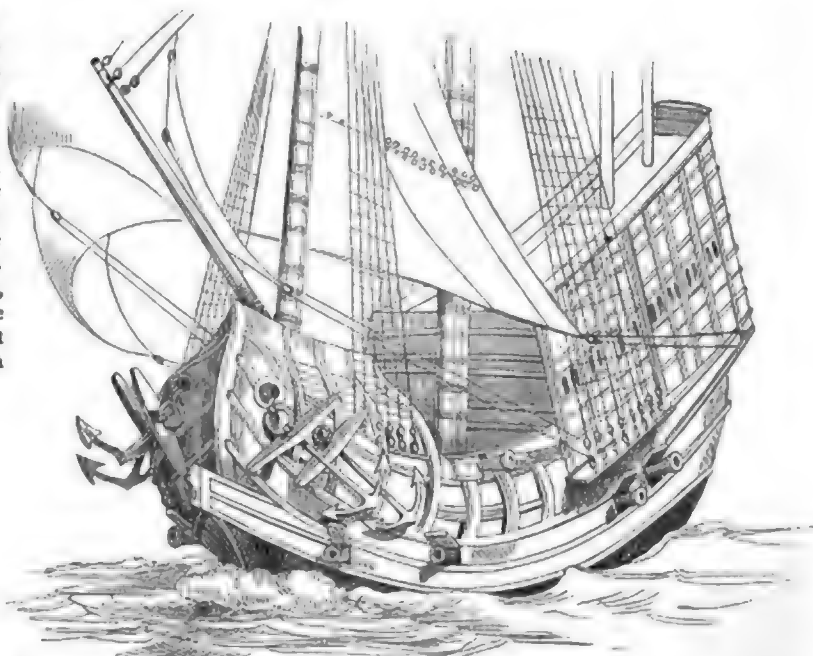
Une barque de rivière, chargée d'amphores, qui figure, avec les trois galères précédentes, au musée de Naples, a l'Avant coupé carrément, comme l'arrière de nos chaloupes de vaisseaux. Cet Avant est garni d'une sorte de large couteau ou éperon, qui ouvre à la barque son sillon. Ce bateau est le seul de son espèce que nous ayons jamais vu.



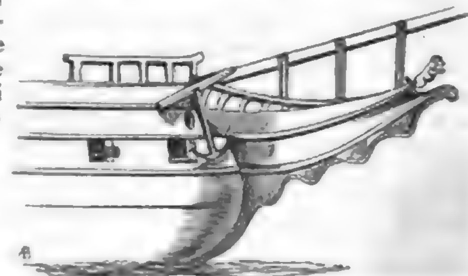
Les nefs du moyen âge, courtes et arrondies, avaient l'Avant large et rond, ainsi que nous le voyons par les deux figures suivantes, empruntées au grand *Froissart*, Ms. de la Bibl. nation., n° 8320. Nous pourrions montrer, à côté de ces proues, celles des navires représentés dans les miniatures précieuses de la *Chronique d'Angleterre*, Ms. de la même bibliothèque, n° 676, et celle du vaisseau des Argonautes qu'on voit dans *La Thoison d'or*, fort beau manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, où il est classé dans le fonds des Belles-lettres, sous le n° 228; mais il suffit que nous alléguions ces images, en attestant qu'elles ont d'intimes rapports avec celles-ci :



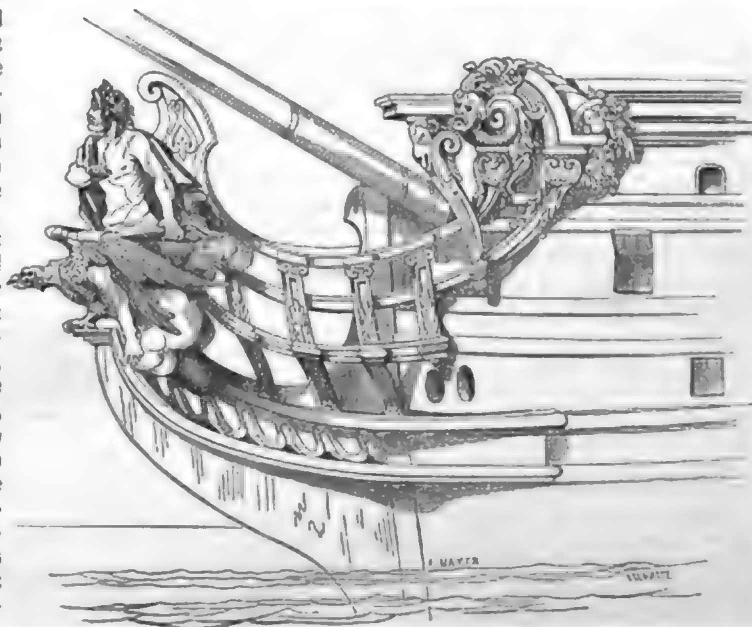
Au commencement du XVIe siècle, l'Avant des grands navires n'était pas moins large et rond, s'il n'avait pas tout à fait la même forme. La proue d'un navire de guerre que nous avons empruntée à l'œuvre du Breughel d'Enfer, gravée par F. Huiis, mériterait, par sa singularité pittoresque, de trouver place ici, quand il ne nous serait pas démontré qu'elle est autre chose encore qu'un caprice d'artiste. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, vol. I-c. 5, possède plusieurs pièces de Huiis, d'après Breughel, qui montrent des vaisseaux tout à fait semblables à celui-ci :



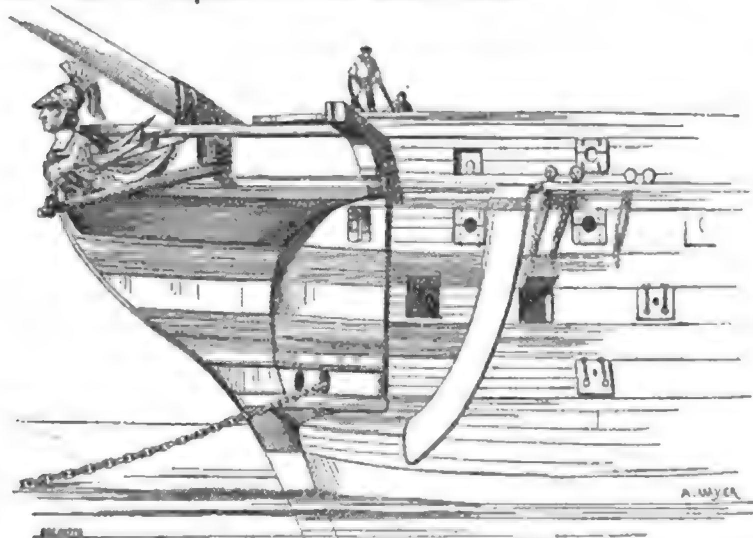
Au XVIIe siècle, vers la fin surtout, l'Avant du vaisseau de guerre, tout développé qu'il fût, perdit cependant beaucoup de sa massive rotondité. Dès le milieu du XVIe siècle, l'éperon ou taillemer établi sur l'étrave s'était allongé; il avait pris un grand développement vers 1630, comme nous le fait voir cette proue d'un navire peint par Michel Ritter, et qui figurait, en 1834, à la galerie Manffreni de Venise, où nous l'avons dessiné :



Quarante ans plus tard, l'éperon était moins protubérant, et par conséquent moins lourd et moins fatigant pour l'Avant, qu'il avait longtemps fait plonger beaucoup plus qu'il ne convenait dans l'intérêt de la marche du bâtiment. Montrons l'Avant d'un grand vaisseau de guerre français du XVIIe siècle, celui du *Foudroyant*, vaisseau à trois ponts, qui, au combat de Malaga, le 24 août 1704, monté par le comte de Toulouse, amiral de France, prit une glorieuse part à la lutte que soutint la flotte française contre celle de l'amiral Showel. *Le Foudroyant*, construit à Brest par un habile charpentier, nommé Blaise, fut lancé en 1694. Il avait de longueur, de l'étrave à l'étambot, 166 pieds; de largeur, 40 pieds; de profondeur entre la carlingue et le maître-bau, 21 ½ pieds. Son tirant d'eau, en temps de guerre, était de 24 pieds; son port était de 2200 tonneaux. Il portait en guerre 104 bouches à feu, et 94 en temps de paix. (*État de la marine* pour 1696, Ms. vélin, Arch. de la Mar.) Faisons voir, maintenant, tout ce que la proue du vaisseau à trois ponts du XVIIe siècle a perdu de rondeur et d'ornements pour devenir l'Avant du trois-



ponts moderne, sévère et fort, sinon très-pittoresque. Voici l'Avant du vaisseau *le Valmy*, construit à Brest par M. Paul Leroux, de 1837 à 1847, et mis à l'eau le 25 septembre de cette dernière année.



2. AVANT, fr. adv. de lieu. (Ital. *Avante*, *Avanti*, *Davanti*; géno. *Avanti*; malt. *Koddim*; angl. *A head*, *fore*; rus. Передн [Péredi]; gr. mod. 'Εμπρός [*Emmbross*]; mal. *Di-alououan*; chin. *Lŏ-ky*.) Cet adverbe sert à exprimer la situation de navires ou d'objets extérieurs, relativement à un ou à d'autres navires. Ainsi l'on dit : Ce bâtiment est de l'Avant de cet autre; ou : Il est de l'Avant à nous (par rapport à nous). On dit aussi : La lame vient de l'Avant, le vent se range de l'Avant. — Lorsqu'on veut que les rameurs d'une embarcation fassent effort sur les avirons qui ne fonctionnent pas encore, ou qui fonctionnent trop mollement, on commande : Avant! (Ital. *Avanti!* géno. *Avanti!* angl. *Pull away!* bas bret. *Avant*[e]! gr. mod. 'Εμπρός! rus. Греби [*Grébi!*]; basq. *Avante!* nouv.-zél. *Oe hia!*) Pour faire nager ou pour exciter les rameurs de tribord, on crie : Avant tribord! (Ital. géno. *Avanti tribordo!* angl. *Pull starboard!* bas bret. *Avant*[e] *stribours!* gr. mod. 'Εμπρὸς δεξιά! rus. Правая греби [*Pravaïa grebi!*].) Pour faire nager, ou pour exciter les nageurs de babord, on leur crie : Avant babord! (Ital. géno. *Avanti babordo!* angl. *Pull larboard!* bas bret. *Avant*[e] *babours!* gr. mod. 'Εμπρὸς ἀριστερά! rus. Лѣвая греби [*Liévaïa grébi!*].) Avant partout! (bas bret. *Avante gueinez!*) est le commandement adressé à tous les rameurs pour qu'ils fassent effort ensemble. Avant qui est paré! est celui qu'on fait aux rameurs qui, ayant pu border leurs avirons, sont en mesure de s'en servir.

AVANT-CALE, fr. s. f. (Angl. *Lanch*; ital. *Scalo avanzato*; vénit. *Scalo vivo*; provenç. *Avant-calo*; rus. Еллингъ [*Élinnke*], Эллингъ [*Élinnke*].) Prolongement dans la mer d'une cale de construction.

AVANT-GARDE, fr. s. f. (Gr. litt. mod. 'Εμπροσθοφυλακή [*Emm-brosthophylaki*]; ital. *Avanguardia*, ital. géno. esp. *Vanguardia*; port. *Vanguarda*; malt. *Guardia ta koddiem*; angl. *Van*; rus. Авангардъ [*Avangarde*]; pol. *Awangarda*, *Awant-garda*; holl. *Voor-hoede*, *Voor-tocht*; bas bret. *Ar gard à ziaranc*, *Penn quentá an armé vôr*.) Dans une armée navale, l'escadre ou la division qui marche en tête de la ligne reçoit le nom d'Avant-garde. On appelle Avant-garde, ou vaisseau de l'Avant-garde, un navire de guerre mouillé à l'entrée d'un port, et sur lequel est établie une garde chargée de veiller à la sûreté de cette partie du port. Par extension, on nomme Avant-garde le lieu où est mouillé ce vaisseau gardien. — V. Navire du roy.

AVANT-PORT, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Στόμιον τοῦ λιμένος; gr. vulg. Μπουγάζι [*Bougazi*]; rus. Прудъ [*Proute*]; bas bret. *Ars pors araok*; all. *Aussen-hafen*. — « Espace de mer qui précède un port, qui peut mettre des vaisseaux à l'abri, mais qui ne présente pas, comme un port, des chantiers, des ateliers et des magasins établis sur ses contours. » Romme, 1792.

AVANTAGE, fr. s. m. Supériorité de marche qu'un navire a sur un autre. Autrefois, l'Éperon, la Poulaine, la Guibre, étaient nommés par les charpentiers l'Avantage du navire.

AVANTAGE DU SOLEIL, fr. s. m. Au moyen âge, avec l'avantage du vent et de la marée, on cherchait aussi, pour le combat, à se donner l'Avantage du soleil. Les archers et les arbalétriers tiraient moins bien quand ils avaient le soleil devant eux que lorsqu'ils l'avaient de côté ou par derrière; aussi, lorsqu'on manœuvrait pour prendre ses avantages, tâchait-on de gagner l'*Avantage du soleil*.

On lit, dans le chapitre consacré par Froissart à la bataille de l'Écluse (22 juin 1340) : « Quant le roy d'Angleterre et ses maréchaulx eurent ordonné leurs batailles et leurs nauires sagement, ils firent tendre les voilles à contre-mont (V.), et vinrent au vent de quartier (V.) » (*Sur dextre*, ajoute le Ms., Bibl. nation., n° 8320), « pour auoir l'Avantage du soleil qui, en venant, leur venoit au visage. Si se aduisèrent que ce leur portoit et pourroit trop nuyre. » (La version du Ms. 8320 est celle-ci : « *Que ce leur pouvoit trop nuyre.*) « Si se détirerent vng petit » (*ung pou*, M. 8320), « et tournèrent tant qu'ils eurent le vent à voulenté. » *Chroniq.* de Froissart, édit. d'Anthoine Verard, fol. XXIX v°.

Les historiens de la marine paraissent ne s'être pas rendu un compte exact de la situation que ce passage de Froissart fait aux flottes anglaise et française; ils ne détaillent pas la manœuvre de l'armée d'Édouard III, parce qu'ils n'ont pas su où était le vent, n'ayant pas compris apparemment ce que le chroniqueur voulut faire entendre par ces expressions : « Tendre les voiles à contre-mont, » « Venir au vent de quartier, sur dextre, » « Se détirer un peu », et « Tourner jusqu'à avoir le vent à volonté. »

Voyons s'il y a quelque chose d'inexplicable dans ce passage. Le texte dit que les Anglais, en allant chercher la flotte de Quieret, stationnée devant l'Écluse, avaient le soleil au visage. Venant de la Tamise, ils couraient donc à l'Est ou à peu près. C'était de très-grand matin; car la bataille, qui fut longue, commença, dit-on, vers six heures. Si l'amiral anglais avait continué sa route dans cette direction jusqu'à dix heures environ, il aurait eu le désavantage du soleil; or il voulait avoir le soleil pour lui, comme il avait la mer et le vent.

Le vent! Quel était-il donc? Voyons. Que fait l'armée anglaise? Elle gagne dans le vent, ou, pour nous servir de l'expression des mariniers du temps, elle « tend ses voiles à contremont »; elle « se détire un peu », c'est-à-dire qu'elle pro-

longe un peu sa bordée; enfin elle laisse arriver, ou, comme dit Froissart, elle « vient au vent de quartier, » et, de cette allure qui est le grand largue, elle passe au vent arrière ou au vent à volonté. Alors elle a le soleil de côté. Mais de quel côté? Est-ce à gauche? Non, car elle a manœuvré pour avoir le vent de quartier à dextre ou à tribord; c'est donc à droite: et si c'est à droite, comme il n'y a pas à en douter, le vent dont elle a profité est un vent de la région du sud. Les Français, qui n'ont pas quitté le havre de l'Écluse, et qui, malgré l'avis de Barbevoire, n'ont pas voulu prendre le large, ont eu à onze heures le soleil au visage, et se sont trouvés poussés vers la côte, en même temps par la marée montante, par le vent, et par l'ennemi.

Ainsi rien n'est plus clair : Édouard a couru d'abord à l'Est, avec des vents de Sud ou de Sud-sud-est; puis il a fait l'Est-sud-est, et, laissant arriver, il a fait d'abord environ le Nord-nord-est, puis le Nord-est, jusqu'au moment de l'abordage. A midi, il a eu le soleil au dos.

Nous croyons que notre explication ne souffre pas de difficultés. On ne peut en effet, pour satisfaire aux données du problème posé par la phrase des Chroniques, supposer le vent ni à l'Ouest ni au Nord; les mots: « Sur dextre », que donne la version du Ms. 8320, seraient contraires à cette hypothèse, et ces mots ne sont point une addition de copiste. Ils manqueraient à la phrase de Froissart, que la manœuvre indiquée ne pourrait encore avoir été exécutée que par une abattée au Nord. Nous avons la ferme conviction que les choses se passèrent au commencement de la journée, comme nous venons de le dire. Notre remarque complétera et éclaircira, nous l'espérons, les récits des historiens.

Nous trouvons dans l'*Armata navale* de Pantero-Pantera (Roma, in-4°, 1614), p. 388, sur l'Avantage du soleil, un passage que nous croyons devoir transcrire ici : « Per che è gran disauantaggio hauere il solo in faccia, mentre si combatte, procurirsi, quanto più si può, di pigliarlo totalmente della poppa, ò almeno così temperato, che non si opponga per diametro alla vista, come farà, se ferirà gl' occhi de i combattenti dalla prora, i quali perciò restandone abbagliati, non potranno colpir bene, ne schifare i colpi de gl' inimici: oltra che la continua reflessione che fa il sole percotendo l'acqua et l'arme : per quello scintillamento che ne nasce non è meno molesta à chi vi guarda, che gl' istessi raggi del sole. Perciò è precetto dell' arte militare, che si procuri di guadagnar nelle battaglie i siti non opposti al sole, et, quando si può, ridur l'inimico à pigliarlo in faccia. »

Bartolomeo Crescentio, p. 491 de sa *Nautica Mediterranea* (Roma, in-4°, 1606), n'est pas moins explicite sur l'Avantage du soleil. « Al tempo di far giornata », dit-il, « dobbiamo aspettar che il sole, il vento, et la corrente, percotta le poppe de' nostri vascelli, perche oltre che ci causano fauore manifesto à gli nemici, abbagliano et acciecano gli occhi con il lume, et con il fumo, et con la corrente, trattengono a' loro vascelli il corso, la quale corrente molte volte, suole superare la forza de' remi, con il sole et con il vento. Vinse Annibale i Romani nella giornata di Canne, et Mario i Cimbri et Teutoni, et con il sole, vento et corrente, l'anno 1571 » (à la bataille de Lépante) « l'armata christiana abbattè et fracassò quella de' Turchi. »

AVANTAGE DU VENT, fr. s. m. De tout temps, les navires de guerre qui, pour en venir au combat, se sont servis de voiles, ont cherché à se tenir, par rapport à l'ennemi, au-dessus du vent, à lui Gagner le vent, comme on dit, à s'assurer l'Avantage du vent, qui, les laissant libres d'attaquer quand le moment est le plus opportun, ou de s'éloigner s'ils reconnaissent leur infériorité, leur assure une retraite nécessaire, ou augmente leurs chances pour l'action qui va s'engager. — V. Avantage du soleil, Chastel d'Amont.

1. AVANTE, ital. s. adv. (Du lat. *Ab ante.*) Avant, dans toutes les acceptions de ce mot.

2. AVANTE, port. s. m. (Même étymologie qu'Avant. [V.]) Proue, Avant. — « Depois de meo dia tomamos as vellas, por esperar o Galleão, em que vinha o patrão moor; mas tardando muito em chegar, nam podendo bem soffrer a vella, largamos os traquetes d'Auante, e arribamos a elle. » (Après midi nous carguâmes nos voiles pour attendre le galion sur lequel venait le patron major; mais comme il tardait beaucoup à nous rejoindre, parce qu'il portait mal la voile, nous larguâmes les voiles de misaine, et nous laissâmes arriver sur lui.) Don Joham de Castro, *Roteiro;* 8 janvier 1541.

AVANTE GUEINEZ! basq. vulg. (Composé du mot fr. *Avant* et du basq. *Gueinez*, signifiant : la majeure partie, le plus grand nombre.) Avant partout!

AVANTI, ital. géno. adv. Avant. — *Avanti!* est le commandement que l'on fait aux rameurs pour les faire nager. Avant! Avant partout! — « Avanti! significa : Vogate! » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Cala remo.

AVANZÂ, ital. v. a. (De l'ital. *Avanzare.* [V.]) Devancer. — Le maltais dit : *Avanzar.*

1. AVANZARE, ital. v. a. (D'*Avanti.*) Devancer, Dépasser, Passer devant.

2. AVANZARE, vénit. anc. v. a. Faire route, en tenant compte de toutes les routes partielles, réduites à une route unique et directe. — « Avanzare per essi (Veneziani) era il viaggio fatto, ridotto a cammin retto. » Formaleoni, p. 43, parlant des Vénitiens du XVe siècle.

AVARATCH, AVARATS, madék. s. (De *Varatch*, Orage, Tonnerre.) Nord.

AVARI, *i* sonnant comme *ie* doux, bas bret. s. f. v. a. et n. (Du franç.: Avarie.) Avarie, Avarier. — *Avariet* (*e*), port. Avarié.

AVARIA, bas lat. ital. port. malt. s. f. (Étymologie incertaine. ? du gr. Ἀβαρός, déchargement. Jean Mornac, dans son commentaire sur le chapitre IV de la loi rhodienne relative au jet (*de jactu*), dit qu'*Avaria* a été fait du gr. Βάρις, vaisseau. Il nous paraîtrait naturel de dériver *Avaria* du bas lat. *Avera*, *Avere*, *Averium*, *Averum*, fait du lat. *habere*, qui représente ce qu'en France nous nommons l'*Avoir*, le bien que l'on possède. L'Avarie est, en effet, la perte que l'on fait sur son avoir.) Avarie. — « Quotiescumque patronus, magister seu præfectus » (capitaine) « navigii, aut alius ad quem de jure spectet, petierit fieri calculum de jactu seu Avaria contra mercatores seu dominos bonorum in navi oneratorum, seu contra assecuratores, magistratus calculatorum intelligat partes... » *Statuta Genuens.*, liv. 1er, chap. 2.

AVARIATO, TA, ital. adj. Avarié, riée.

AVARIE, fr. holl. s. f. (D'*Avaria.* [V.]) (Gr. mod. Θαλασσοζημία, Ἀβαρία; bas lat. *Havaria;* cat. anc. esp. *Averia;* ital. *Avaria;* ancônit. vénit. *Varea;* port. *Avaria;* malt. *Avaria*, *Dannu;* géno. *Avdja;* basq. *Aberia*, *Averia*, *Caltea;* rus. Аверія [*Averiia*], Поврежденіе [*Povrejdénié*]; angl. *Average;* all. *Haveren;* holl. *Avary;* dan. *Haverie;* suéd. *Haveri;* ar. *Zarar;* ar. côte N. d'Afr. *Sakkate.*) Tout dommage causé au navire, à ses agrès, à ses vivres, aux marchandises ou objets qu'il porte, est appelé Avarie. Toutes les dépenses extraordinaires faites par un navire marchand pendant un voyage, droit d'ancrage, etc., sont réputées Avaries.

(V. *Averia.*) — « L'assureur est tenu d'indemniser son marchand des frais, mises, Avaries et empirances qui surviennent à la marchandise depuis qu'elle a esté chargée, dont le tout est compris en ce mot : Avarie, qui reçoit plusieurs divisions. La première est dite commune ou grosse Avarie; celle qui advient par jet, par rachapt ou composition » (avec les corsaires), « pour câbles, voiles ou masts coupez pour la salvation du navire et marchandises, dont le dédommagement se prend sur le navire et marchandises; c'est pourquoy elle est dite commune.... Comme aussi Avarie est celle qui advient par tourmente, faute du maistre ou du navire, pour pilotages, touages, lamanages, ancrages, mouillures d'eau... Bref, Avarie est proprement le coust » (la dépense, l'argent que coûtent un dommage) « extraordinaire qui survient à la nef et marchandises, après qu'elles sont expédiées... » *Guidon de la mer* (XVIe siècle), chap. 5.

AVATA, viti s. Banc de pirogue, Banc de rameur. — V. Wata.

AVA-TARA, sansc. s. Vent du sud, selon M. Eug. Burnouf, *Comment.* sur le *Yaçua.*

AVAU LE VENT, fr. anc. Sous le Vent. (De *Aval.* [V.]) — « Il est à remarquer que le vaisseau qui se trouuera au vent doit tousjours faire le premier tels signaux; et celuy d'Auau le Vent répondra. » *Signaux* donnés aux vaisseaux du comte d'Estrées pour se reconnaître. *Ordres du Roy*, *Arch. de la Mar.*, 1672, t. 1er, p. 275. — V. Esquadre.

AVEDRA, isl. loc. adv. (D'*A*, dans, et de *Vedr.* [V.]) Sous le vent.

AVEL, bas bret. s. f. Vent.—*Enn avel*, Au vent.—*Dreist avel*, Au-dessus du vent.—*Avel mad* ou *vad*, Bon vent.— *Diez avel*, Vent difficile, peu maniable. — *Difezaz avel*, Vent insurmontable. — *Drouk avel*, Vent subit, tourbillon. — *Avel a-benn*, vent debout. — *Avel adré*, Vent arrière.— *Avel variaple*, Vent variable. — *Gounit enn avel*, Gagner le vent. — *Douar enn avel d'é-omp*, Terre au vent à nous. —*Avel ar c'hreuz diez* (mot à mot : Vent de midi), Vent de sud. (*C'hrez diez*, comme l'écrit le P. Grégoire, est composé de *deiz* (lat. *dies*), jour, et de *kreiz*, moitié.) — *Avel ar kus héôl* (mot à mot : Vent de la cachette ou du coucher du soleil), Vent d'ouest. — *Avel ar sav-héol* (Vent du lever du soleil), Vent d'est. (V. *Réter.*) — *Avel Gwalern*, Vent de nord-ouest. — *Avel huel* (Vent haut), Vent d'est, vent d'amont. — *Avel izel* (Vent bas), Vent d'en bas, Vent d'aval, Vent d'ouest. (V. *Kornaouék.*) — *Avel red*, grand frais. (*Red* vient du fr. *roide*, *dur*; il est entré dans le breton vulgaire, mais le dict. de Legonidec ne l'a point admis. En celto-bret., *Red* signifie indispensable, nécessaire.) — *Avel viz* (bise), Vent de nord-est. — *Avel su*, Vent du sud. Le P. Grégoire. — V. Gwent.

AVELAR, esp. anc. v. a. (De *Vela.* [V.]) Aller à la voile, mettre à la voile. — V. Envelar, Velejar.

AVELI, bas bret. v. a. et n. (D'*Avel.* [V.]) Éventer, Venter.

AVENTURE (GROSSE), fr. s. f. (Du lat. *Adventus*, fait d'*Advenire*, survenir.) (Ital. *Avventura grossa*, *Bomeria*; géno. *Imprestito a rischio*; esp. *Gruesa*; port. *Risco*; malt. *Paccottiglia*; angl. *Bottomry.*) La Grosse aventure est le risque couru par l'argent qu'on a prêté pour la construction ou l'armement d'un navire destiné à faire une campagne déterminée. Si le navire périt par la tempête, l'incendie, le naufrage sur une côte, s'il est pris par l'ennemi, l'argent est perdu. Si, au contraire, le voyage est heureux, l'argent produit un haut intérêt. Il est de règle ordinaire que l'argent prêté à Grosse aventure est hypothéqué sur le navire lui-même, ses agrès et sa cargaison; quelquefois cependant le navire seul, ou le seul chargement, est l'hypothèque du prêteur.

AVENTURER, fr. anc. v. a. (Du lat. *Adventus.*) (Rabelais écrivait Avanturier, et le Duchat ne faisait pas de difficulté, dans un travail étymologique, d'écrire Avanture. L'*a* au lieu de l'*e* était déjà ancien au XVIe siècle, car on trouve *Avanturaverint*, dans un édit de 1314, sur le duel, cité par les continuateurs de du Cange. Il est vrai qu'à la même époque, les clercs, qui tenaient quelque compte des origines, écrivaient *Adventurare* et *Adventus.* Ce dernier se lit dans une lettre du sénéchal de Provence, datée de 1326 (V. du Cange); ils écrivaient aussi *Aventura.*) Perdre par suite de naufrage ou de mauvaise aventure, dont sont cause le vent, les courants, les écueils cachés, etc. — « Nous voulons et leur octroyons, pour ce qu'il avient ou peut avenir souvente-fois que les diz marchands et gens Aventurent en nostre dit royaume leurs nefs, vaisseaux et leurs biens qui dedans sont, que chacun des justiciers ou lieuxtenans d'icellui ou dequel destric » et « juridiction, toutefois et quantes ce avendra, face mettre personnes jurés pour garder les diz biens et nefz, et facent crier solempnelement où il appartiendra que tous ceulx qui auront ou pourront trouver, sauver et avoir yceulx biens, que ils les portent sans delay au lieux qui les mettent en seure et sauve-garde... » *Priviléges des marchands de Portugal commerçants à Harefleur* (1362), art. 21, t. III, Ordonn. des rois de France, p. 579. — « Toute neff ou vaisseau, quand ils Adventurent en la coste de Bretagne, tout est conquis ez dits Comptes. » *Preuves* de l'hist. de Bretagne, t. 1er, col. 792.

AVENTURERO, esp. s. m. (Du lat. *Advenire.*) Aventurier, Volontaire. — « A los deziseys de su edad se embarco Bartolome de Nodal en corso, sirviendo de Aventurero sin sueldo. » *Servicios de los Capit. Nodales.* (Madrid, 1621), p. 2.

AVERAGE, angl. s. Avarie. — *Averaged*, adj. Avarié.

AVERE DELL' ARIA, ital. v. n. Avoir de l'erre. — V. Erre.

AVERIA, cat. anc. esp. basq. s. f. (Étym. incert. — V. *Avaria.*) Avarie. — « E deuense donar los loguers è les Averies » (dépenses extraordinaires ou avaries) « en presentia del cartolari de la nau. » *Consulat de la mer*, chap. 15, édit. Pardessus. — « Se hizieron muchas Averias en el navio... » *Servicios de los Capit. Nodales* (Madrid, 1621), p. 3.

AVERTA IN BOCHA, vénit. adj. (Ouverte à la bouche.) Large au maître bau ou à la maîtresse latte. — « E vole la nostra galea de Fiandra... esser Averta in bocha pedi... » *Fabbrica di galere*, Ms. du XVe ou XVIe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Aperire, Bocha.

AVETE, viti s. Pagaïe, Rame. — V. Aï-waou.

AVEUGLER UNE VOIE D'EAU, fr. v. a. (Le trou par lequel l'eau s'introduit dans le navire a été comparé, métaphoriquement, à un œil que l'on peut aveugler en le fermant. Le mot fr. *Aveugler* nous semble avoir été fait du lat. *Oculare*, faire voir, ouvrir les yeux, et du privatif *Ab.*) (Gr. mod. Στεγνάρω; ital. *Astagnare una falla*, *Stagnare una falla*, *Ristagnare una falla*, *Acceccare una falla*; vénit. *Orbare una falla*; géno. *Stagnâ una falla*; malt. *Issot falla*; esp. *Cojer un agua*, *Tomar un agua*, *Topar un agua*; port. *Tomar huma veia de agua*; angl. *Stop* [*to*] *a leak*, *Fother* [*to*] *a leak*; all. *Stopfen eine leck*; dan. *Stope en læk*; bas bret. *Stannka an dour*; rus. Законопатить течь въ корабль

[*Zakonopatite tetche v' korable*]; mal. *Menoumpat selouram aier.*) Boucher provisoirement un trou fait à la carène d'un navire par un boulet ou un choc accidentel; Fermer une voie d'eau. Des morceaux de toile goudronnée, de l'étoupe, des paillets, des tampons de bois, des planches, du plomb en lame ou en feuille, du suif, sont les objets dont se servent, pour Aveugler les voies d'eau, les charpentiers, qui, pendant le combat, courent de grands risques en faisant cette opération.—Aveugler une voie d'eau est une locution assez nouvelle; on ne la trouve ni dans le Dict. de Guillet (1683), ni dans ceux de Desroches (1687) et d'Aubin (1702); Lescallier la recueillit en 1777, et, après lui, l'Encyclopédie (1783).

AVIADO, DA, port. adj. Armé, Préparé, Équipé. (D'*Aviar.* [V].)—« As fustas hião Aviadas. » Andrade, *Chron.* citée par Moraës (1789).

AVIAMENTO, port. s. m. Agrès, Ustensiles; tout ce qui entre dans l'équipement d'un navire; Apprêt, Hâte. — V. Dar Aviamento.

AVIAR, port. anc. v. a. (De *Via*, chemin. Proprement: Mettre en chemin.) Préparer, Armer, Équiper pour un voyage, pour une campagne. — « Os infantes » (don Édouard et don Henrique) « partirom logo aquelle serão, e andárão to da a noite, de guisa que pouco mais de sol sahido chegarom a Lisboa, que sam treze legoas, onde come muy grande trigança começarom d'Aviar sua frota. » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 73.

AVIATA, bas lat. adject. Ce mot, que nous fit connaître, lors de la composition du *Mémoire* n° 4 de notre *Archive nav.*, un Statut génois du 16 septembre 1334, sur la construction des galères, nous embarrassa beaucoup, et nous avouons qu'il nous reste encore quelque doute sur le sens que nous devons lui donner. Voici le passage du statut: « Statuentes, ordinantes et decernentes quod fieri debeant ad popam et ad prodam bene Auiate (galeæ). » *Aviate* est-il composé de l'*a* privatif et de *via :* sans voie, et la loi ordonnait-elle que les galères fussent bastinguées à l'avant et à l'arrière, pour les rendre inaccessibles à l'ennemi? C'est ce que nous pensâmes alors que nous eûmes à nous occuper de ce texte; c'est ce que nous pensons encore: et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'un Statut de 1441, reproduisant quelques-unes des dispositions du Statut de 1334, porte: « Fieri debebunt ad popam et ad prodam bene armate » (elles devront être bien armées à la poupe et à la proue). *Aviate* peut, au reste, être une faute du copiste du Statut de 1334, et l'on voit très-bien comment *Armate* se serait transformé, sous sa plume, en *Auiate.*

AVICTUAILLEUR, fr. anc. s. m. (Du lat. *Victus*, vivres.) — « Auictuailleurs sont les marchands qui fournissent les victuailles et les choses nécessaires pour user les dites victuailles, comme bois, chaudières, plats, bidons; et, en outre, payent le tiers de la haute somme. (V.) » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, *Arch. de la Mar.*

AVIHA, madék. s. adv. Babord.

AVIRON, fr. anc. et mod. s. m. (Du lat. *Ad Gyrandum*, pour tourner. La rame, mise à droite ou à gauche sur le bord du navire, le fait tourner à gauche ou à droite; mise à l'arrière, elle fonctionne comme gouvernail, et fait tourner aussi l'embarcation; de là le nom d'Aviron [Agiron], donné au levier au moyen duquel on obtient cet effet.) (Gr. anc. Πηδόν, Πλάτη. Τάρσος, Ἐρετμός; gr. anc. et mod. Κώπη; lat. *Remus, Palma, Tonsa;* bas lat. *Voga;* ital. poét. *Ala;* ital. esp. port. *Remo;* géno. anc. *Voga;* géno. mod. *Remeo;* cat. *Rem;* provenç. *Reme;* basq. vulg. *Arraba;* bas bret. *Rodl, Roëff, Roënv, Roëv, Rôn, Ronan, Rueff;* island. et angl.-sax. *Ar, Reðra, Reðre, Roðere, Gereðre;* angl. anc. *Ore;* angl. mod. *Oar, Boat-oar;* anc. norm. *Ower;* norvég. *Rör;* dan. *Aare;* suéd. *Åra;* all. holl. *Riem;* rus. Гребло̀ [*Grèblo*], Гребо́къ [*Grébok*], Весло [*Veslo*]; pol. *Wiosło;* illyr. dalm. *Greblo, Timun;* serb. *Babaïka; Lopata, Veslo;* val. Лопатъ [*Lopate*], Вѣслъ [*Visle*]; tur. *Kurek;* hongr. *Evezó* [Êvêzeu], *Hajó-lapátja* [Hoyô-lopatio]; groën. *Angoût, Eput, Paütik;* ar. *Mekdaf, Mokdaf;* mal. *Daïonk, Dayong, Pengaiouh;* madék. *Ve, Vei, Five, Fivez;* île de Guèbe: *Pon;* Vanikoro: *Ule, Ualan, Oa;* Taïti, Hawaï: *Ohe;* nouv.-zél. *Oe;* chin. *Hôa, Hôa-tsiao, Hoá-tchouén, Tsin-tchouén-ty, Loû, Tcháo, Tsïe, Tsiang, Jdo;* viti: *Aï waou, Avete;* Wolof: *Vate;* vieux fr. *Adviron, Avron, Rami, Rein, Reme, Rime.*) Tout le monde connaît l'Aviron ou Rame, levier fait de sapin, de hêtre ou de frêne, et du genre de ceux que la statique range dans la seconde classe. Son point d'appui est à l'eau, la puissance qui le fait agir est à l'extrémité opposée à celle qui s'appuie, la résistance est à l'endroit du navire où il s'attache par un lien, appelé Estrope (V.), à une cheville nommée Tolet. (V.) Quelquefois l'Aviron n'a pas d'estrope, et tourne librement entre deux chevilles ou consoles résistantes, qu'on nomme Dames (V.) ou Demoiselles. L'Aviron se divise en quatre parties dans sa longueur, qui varie suivant la longueur du navire au service duquel il est mis: la Poignée à laquelle s'applique la main du rameur; le Manche ou Giron (V.), plus gros que la poignée, et qui la suit, finissant au point d'attache, sur le bord du navire; la Hampe (V.), partie arrondie qui commence où finit le manche, et finit à la naissance de la pale; enfin, la Pale (V.), partie plate, et à peu près semblable à une pelle, dont elle a pris le nom.

Les Avirons ne sont pas toujours disposés de la même façon sur le bord des navires, que leur devoir est de faire marcher en avant, en arrière, à droite ou à gauche, selon le besoin; quelquefois ils sont accouplés. Cette disposition, qui a été celle des rames dans les galères du moyen âge et des navires plus modernes de la même famille, est encore assez générale dans les chaloupes et les autres grandes embarcations. L'accouplement des Avirons les dispose par paires, de telle sorte qu'à l'extrémité d'un même banc il y en ait un à droite et un à gauche. Ainsi, une embarcation à six bancs, par exemple, qui a les Avirons accouplés, a douze Avirons, six de chaque bord. Les Avirons ainsi disposés s'appellent Avirons à couple. (Gr. anc. et mod. Κώπηα διπλά; rus. Парныя весла [*Parniia vesla*].)

Lorsque les rames sont disposées de telle façon que, sur chaque banc, il n'y ait qu'un rameur, les Avirons sont dits: Avirons à pointe. (Gr. mod. Μανολαδίκα; rus. Не парныя весла [*Né parniia vesla*], Шлюпочныя весла [*Chlioupóstnia vesla*]; esp. *Remo de punta.*) Dans l'organisation des Avirons à couple, les rameurs s'assoient sur le banc presque au milieu du navire, tellement que le bras droit de l'un effleure pendant la nage le bras gauche de l'autre. Dans l'organisation des Avirons à pointe, le rameur dont la rame est attachée au côté gauche de l'embarcation est assis à l'extrémité du banc près du plat-bord de droite; l'autre rameur est assis près du plat-bord de gauche.

Le rapport ordinaire entre la partie de l'Aviron contenue dans le navire, et celle qui va du navire à l'eau, est de 1 à 2 (V. Galera de banchi XXVIII); c'est-à-dire que le giron et la poignée sont pour un tiers dans la longueur totale du levier, et la hampe réunie à la pale pour deux tiers. Quelquefois ce rapport est de 1 à 3. Certaines petites embarcations sont

mues par une seule rame, que le batelier place sur le milieu du bord de la poupe, et qu'il manœuvre en la tournant successivement et avec rapidité sur elle-même, de droite à gauche et de gauche à droite. On appelle Goudille (V.) l'Aviron fonctionnant comme nous venons de le dire.

Le plus grand nombre des gondoles à Venise est porté en avant par une rame unique, qui n'agit point comme la goudille, appuyée sur la tête de l'étambot; mais qui, d'une fourche de bois (*forcola*), plantée sur l'un des plats-bords latéraux de l'arrière, va à la mer, où elle fait un double mouvement, aussi difficile à analyser qu'à exécuter avec précision. Le gondolier nage debout, le visage tourné vers l'avant de sa barque, à laquelle il communique le mouvement avec sa rame, qu'il pousse au lieu de la tirer. Dans les gondoles à deux rameurs, une des rames travaille à droite, sur l'arrière, et l'autre à gauche, sur l'avant. Il y a des gondoles à trois et à quatre rames; les Avirons y sont alternatifs.

On appelle Avirons de galères de grands et forts Avirons qu'embarquent les navires à voiles pour s'en aider pendant le calme. On munissait autrefois les vaisseaux de ligne de deux Avirons de cette espèce, pour suppléer le gouvernail; on les établissait dans les sabords d'arcasse, quand on voulait s'en servir. C'est des sabords ordinaires qu'on fait descendre à l'eau la pale des Avirons de galère qui fonctionnent dans les frégates, les corvettes, les brigs, les goëlettes et les cutters. L'Aviron de galère (rus. Галерное весло [*Galernoié veslo*]) demande, dans les navires un peu grands, la réunion des forces de plusieurs hommes.

Le mot *Aviron* est depuis longtemps dans la langue des marins; on le rencontre souvent chez les poëtes français des XIIe et XIIIe siècles :

— « En un batel est entrés
Si a deux Avirons cobrés (il a saisi les deux avirons)
Si vait nageant par cele mer. »

Roman de Partonopeus de Blois, v. 7611.

— « Et mene au regard des étoiles,
Sa nef, ses Avirons, ses voiles. »

JEAN DE MEUNG, *Roman de la Rose*.

— « Tant ont tiré as Auirons... »

BENOIT DE STE-MAURE, *Roman de Troye*, Ms. vél. XIVe siècle, Bibl. Saint-Marc, codex XVII.

— « Tost sont saisi li Aviron. »

GUILL. GUIART, *la Branche aux royaux lignages*, v. 10,040.

— « Font galioz » (les rameurs) « Avirons bruire. »

Id., *ib.*, v. 10,089.

— « Li batel les grans nès esloignent
Si comme Avirons l'yaue incisent. »

Id., *ib.*, v. 10,327.

— « Pour vxx ct IIIIxx Avirons : vt IIIIxx liv. LXXI. s. II. Id. » *Compte de Jehan Arrode* (1296); Ms. parchemin, Bibl. nat., vol. IX, Mélanges, fonds de Clairambault. — « ...25 arbaletriers et neufuins mariniers pour voguer les Avirons. » *Ordon*. de quarante galères armées (1337), publiée p. 333-338, t. II de notre *Arch. nav.*— « Mais Hannibal, bastard de Gadifer, tout ainsi blessé qu'il étoit, print un Aviron en sa main et les rebouta, et eslargit le bastel bien avant en la mer. » *Conq. des Canaries par J. de Bethencourt* (1402), chap. 62. — « Panurge (estoit) a cousté du fougon » (de la cuisine), « tenant ung Aviron en main, non pour ayder aux moutonniers, mais pour les enguarder » (les empêcher) « de grimper sur la nauf et évader le naufraige. » Rabelais, liv. IV, chap. 8. — « Un Aviron droit semble courbe en l'eau. » Montaigne, liv. 1er, chap. 40. (La Fontaine a dit, après l'auteur des *Essais*, liv. VII, fable 18e :

« Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse :
La raison décide en maîtresse. »

Avant tous les deux, Sénèque n'avait-il pas dit (*Epist.* LXXI) : « Sic quædam rectissima, quum in aquam demissa sunt, speciem curvi præfractique visentibus reddunt. Non tantum quid videas, sed quemadmodum, refert. »)— « Sa Maj. a appris que la pluspart des bastimens armez par les corsaires de Salé ont des Auirons dont ils se seruent dans les tems de calme, et comme l'on prétend qu'il seroit fort aduantageux d'en donner aux vaisseaux qu'elle a fait armer pour leur faire la guerre, il doit examiner auec le Sr comte de Sourdis et les plus anciens officiers de la marine à Brest si cela pourroit estre de quelque utilité et enuoyer les auis à Sa Maj. » Lett. à de Sueil, intendant de la marine à Brest; 29 juin 1680. Collect. Manusc. des *Ordres du roy;* vol. XLVIII, p. 255. — *Arch. de la Mar.* — « *Le Fort* ne mouilla point, et c'est un miracle que, désemparé comme il estoit, il ait pu se tirer d'affaire; il se servit d'Avirons, et il s'éleva en sa faveur une petite fraischeur du costé de l'est. » *Mémoires* de Villette (an. 1692), p. 127. (*Le Fort* était un vaisseau de 68 canons, ayant 450 hommes d'équipage, et commandé par le chevalier de la Rougère à la bataille de la Hogue.)— V. Baisser, Coquet, Kablok, Nager à un navire, Rame, Remische.

AVIRON DE QUEUE, fr. s. m. Aviron servant de gouvernail dans la pirogue baleinière. (V. *Baleinière.*) L'usage de cet aviron est ancien, car on le voit entre les mains du chef de la pirogue qui figure dans le sceau de Fontarabie (XIIIe siècle), sceau dont l'image représente une pirogue baleinière harponnant un cétacé.

AVIRONNERIE, fr. s. f. (Angl. *Oar maker's shed;* ital. *Officina de' lavoratori di remi;* dan. *Aareværksted;* russe Весларня [*Vesliarnia*].) Atelier où se font les avirons, sous la surveillance d'un maître avironnier.

AVIRONNEUR, vieux fr. s. m. Qui manie l'aviron; rameur. « Noble homme, monsieur Pierre Damaz, chevalier, lequel, de sa bonne volonté, dit et affirme, par son serement, qu'il auoit traitié, pacefié et accordé avec les genz du conseil du Roy, notre seigneur, les choses qui s'ensuiuent en ceste manière, c'est assavoir que icelui chevalier yra querir vers Nerbonne et Bediers (*sic*), quatre cents mariniers Avironneurs, et les amerra ez partie par deca (*sic*), pour les mettre en deux galées que les gens du Roy le bandront » (lui bailleront), « toutes garnies d'armures, de cordailles et d'autres apparaulx que l'on appelle essarcie, et avec icelles galées que l'en li baudra ainsy armées et garnies, et esquelles il mettra lesdits quatre cenz mariniers, il avec eux seruira le Roy notre seigneur pour l'espace de trois mois, et doit avoir pour le service de ce que pour chacune galée, cinq cenz livres tournois le mois, compté le mois de trente jours, qui montent pour les trois mois dessus dits, trois mille liures tournois, lesquels trois mille livres tournois li seront bailliées et paiées pour les trois mois dessud., pour les gages desdits quatre cenz mariniers, et oultre pour sa personne, il aura tels gages comme le Roy notre seigneur ou ses genz voudront ordener... » Extrait de l'*Engagement de M. Pierre Damaz*, chevalier, fait par-devant notaires, avec Pierre Bel, agent de la prévoté de Paris pour le Roy, le jeudy 23 avril 1338. Mémorial-B (1330-1345) de la cour des comptes; Arch. nation. La section historique des Archives possède, de cet engagement, un *vidimus* écrit sur parchemin.

AVIRONNIER, fr. s. m. (Angl. *Oar maker;* rus. Веслярь [*Vesliar*]; val. Віслаш [*Vislach*]; groënl. *Eputiksiopok;* ital. *Remaro;* bas lat. *Remarius.*) Ouvrier faiseur d'avirons, qui travaille sous l'inspection d'un maître Avironnier. (Bas lat. *Prothiremarius.*)

AVIRUNATUS, bas lat. s. m. (Du fr. :) Aviron. — «... Debet homo ad hoc electus super pedes suos, quo profundius potuerit intrare, et dum ultra ire nequiverit, Avirunatum unum octo pedibus longum introrsus de deverso lanceando propellere, et a loco quo Avirunatus ille transnatare desierit, spacium 40 pedum per cordam debet mensurari, ibique signum in aquam infigi. » *Charte de Simon, comte de Northampton*, citée par du Cange.

AVISAR A TERRA, port. v. n. (Du lat. *Videre*, voir.) Reconnaître la terre. — V. Amainar.

AVISBÄT, suéd. s. Aviso, Barque d'avis. — V. Advisboot, Bät.

AVISER LE VENT, fr. anc. v. n. (De l'ital. *Avvisarsi*, prendre garde.) Observer le vent, l'étudier pour en profiter. — «...Et eut été pris ledit Espagnol, mais en se défendant Avisa le vent et se mit au-dessus » (le gagna à son ennemi)... *Chron. de Jean d'Auton* (XVIe siècle.)

AVISO, fr. et bas breton s. m. (De l'ital. anc. *Advisare*, devenu *Avvisare*, et fait du lat. *Visere ad.*) (Ital. *Avviso*, *peota;* esp. *Embarcation de Aviso;* port. *Fragata de Aviso*, *Yate* ou *Yaque de Aviso;* angl. *Advice-boat;* all. *Advisboot;* holl. *Adviesboot;* dan. *Advisbaad;* suéd. *Avisbat;* basq. *Avizu ontzia*, *Berri ontzia;* val. Anizo (*Aviso*); rus. Пакетботъ (*Pakébote*); angl.-sax. *Ærend-scip;* isl. *Flaust*, *Hleypiskúta;* lat. *Exploratoria navis*, *Tabellaria navis*, *Catascopium;* gr. anc. Κατασκόπιον.) Petit navire qu'on envoie à la découverte de l'ennemi, ou qu'on emploie à porter des ordres, des avis, des nouvelles. Au XVIIe siècle, cette espèce de bâtiment avait, en France, le nom de Barque d'avis.

AVISTÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Avvistare.* [V.]) Découvrir.

AVITAILLEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Avitailler.* [V.]) Approvisionnement. — « Partie quatriesme, qui comprend tout ce qui concerne la bourgeoisie et Avitaillement d'vn vaisseau. » Chap. 48, liv. III... *Hydrographie* du P. Fournier (1643).

AVITAILLER, fr. anc. v. a. (Du verbe français plus ancien : *Advictuailler.* [V.]) (Port. anc. *Abitalhar;* ital. *Vettovagliare;* esp. *Avituallar*, angl. *Victual* [*to*]. Fournir de victuailles ou vivres; approvisionner un navire de tout ce qui est nécessaire pour la nourriture de l'équipage. — V. Avoir voile à gré.

AVITAILLEUR, fr. anc. s. m. — « Les Auitailleurs fournissent de Victuailles, poudres, lances à feu, fausses lances, et autres menus vstenciles de Victuailles, comme bidons, corbeillons, lanternes, gamelles, mannes et autres choses pour les victuailles; auancent les coffres des barbiers, suages, touages, lamanages. » (Les deux éditions du livre auquel nous empruntons ce passage disent : Truages et Baumages, mots qui n'appartiennent point au Vocabulaire ancien de la marine; ce sont des fautes que nous devons corriger.)... Fournier, *Hydrographie*, chap. 48, liv. III.

AVITUALLAR, esp. v. a. (De *Vitualla.* [V.]) Approvisionner de vivres, Avitailler. — « ... Conviene que las portas » (les sabords) « esten los dichos dos codos del agua para que no le entre por ellas, quando ya la nao lastrada, bastecida y Avituallada vaya nabegando. » Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 19 v°.

AVIZU-ONTZIA (*Avizou-ontzia*), basq. s. (*Ontzia*, navire, *Avisu*, avis.) Aviso; barque d'avis. Larramendi (1745).

AVLI, serb. bulg. s. Bras.

AVOIR VOILE A GRÉ, fr. anc. v. n. Porter bien la voile, Être bon voilier. — « . . . Elle étoit armée » (la grand' nef ou carraque *la Charente*, en 1500) « de douze cents hommes de guerre, sans les aides; de deux cents pièces d'artillerie, desquelles il y en avoit quatorze à roues, tirant grosses pierres, boulets de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et Avoit voile tant à gré qu'en mer n'étoient pirates ne écumeurs qui devant elle tinssent vent. » Jean d'Auton, *Chron. de Louis XII*, chap. 3, partie IIIe.

AVRI, bas bret. s. Le même qu'Abri. [V.]) — Le P. Grégoire écrit Abry et Avry. — V. Gwasked.

AVRON, vieux fr. s. m. (Pour Aviron. [V.]) — « Si vos di elle allent (les jonques) con Avron, et est cum remes. » (Et je vous dis qu'elles vont avec avirons, c'est-à-dire avec des rames.) Marc Pol. — V. 2. Arbre, Jonque.

AVUSTE, fr. anc. s. m. (De l'esp. *Ahuste.*) Ajut. — Ce mot et le suivant se trouvent dans le Dict. de Desroches (1687), auquel Aubin (1702) les emprunta, selon son habitude.

AVUSTER, fr. anc. v. a. (De l'esp. *Ahustar.* [V.]) Ajuster, Faire ajust.

AVVALLAMENTO DEL PONTE, ital. s. m. (D'*Avvallare*, abaisser.) Abaissement du pont dans une ou plusieurs de ses parties, pour faciliter les dispositions intérieures. Quelques barques ont de ces *Avvallamenti del ponte;* on les remarque principalement dans certains *burchii* de Venise, et dans les grandes barques qui font la navigation du bas Danube.

AVVENTURA-GROSSA, ital. s. f. Aventure; Grosse aventure, Bomerie. — V. Bomeria.

AVVISO, ital. s. m. (D'*Advisare.*) Aviso.

AVVISTARE, ital. v. a. (De *Vista*, vue.) Découvrir.

AWA, nouv. zél. s. (Ce mot a la plus grande anologie avec l'*awaï* de Viti.) Rivière. — V. Mirou.

AWAI, viti. s. (C'est le *vaï*, tonga, le *waï*, et l'*awa*, nouv.-zél.) Eau.

AWAI TOUHI, viti. s. (Nous ne savons pas si c'est le hasard seul qui a fait de *touhi* un mot très-analogue au *tahi*, tonga, qui lui-même ne diffère point du *taï* nouv.-zél.) Mer.

AWANGARDA, **AWANTGARDA** (*w* sonnant comme *v* fr.), pol. s. f. (Du fr. :) Avant-Garde.

AWNING, angl. s. Tente.

AXE (*Aks*), angl. s. n. (Webster [*Dict.* 1832] proteste contre cette orthographe, à laquelle il oppose *Ax*, qui a pour lui son rapport direct avec l'angl.-saxon *Æx.* Le mot saxon a des relations apparentes avec le gr. Ἀξίνη.). — Hache. — *Axe battle* (hache de bataille, de combat), Hache d'arme, Hache d'abordage. — *Axe junk*, hache dont on se sert pour réduire les gros cordages en tronçons. — V. Junk, Hatchet.

AXEDREZ, esp. anc. s. (Selon Diego de Urrea, *Axedrez* est une corruption de l'arabe *xatrang*, corrupt. lui-même du persan : *Sadreng*, signif. Échiquier. Nous voyons, dans le *Dict. fr.-turc* de M. Bianchi, que le jeu d'échecs est nommé par les Turcs : *Chatrandj*, شطرنج.) Caillebotis. — « Y al res-

peto, si fuere mayor la Nao, firme de quarteles de Axedrez por medio, pare abrigar gente y artilleria, y poder sufrir qualqueria Tormenta en la mar.» Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611, in-4°), p. 20. — V. Cuartel.

AXELOCH, cat. s. m. Sud-est. *Atlas catal.* (1375), p. 47, édit. de M. Tastu. — C'est le *scilocco, scirocco*, ital.

AXLA, bas lat. s. f. (Pour *Ascia.*) Hache. — « Axlis tribus, Axonibus tribus pro darbare [*sic*, pour *Dolare?*] » (avec trois haches et trois doloires pour doler. (*Axonibus*, pour *axionibus* ou *ascionibus.*) *Contrat d'affrétement* pour la nef *le Paradis* (1268), publié p. 392, t. II de notre *Arch. nav.*

AXO. — V. Axla.

AXOLA, vénit. anc. s. f. Femelot du gouvernail de la galère. — V. Chozolo. — Nous avions cru pouvoir rapporter *Axola* à l'ital. *Azza*, hache : en 1841, M. le capitaine du génie G. Novello eut la bonté de nous détromper, en nous faisant connaître que les Vénitiens nommaient autrefois *Axole* les femelles du gouvernail.

AXT, all. s. Hache.

AYBRE, cat. anc. s. m. (Variante d'*Arbre*. [V.]) Mât. — V. En cuns.

AYDE-MAJOR, fr. anc. s. m. Titre que portait un officier de la marine, placé, soit dans un port, soit dans une escadre, sous les ordres du major. — « Vous auez bien fait d'enuoyer au Havre de Grâce vn sergent, pour montrer l'exercice à l'Ayde-major de la mesme maniere qu'on le fait à Rochefort. » Seignelay au chev. d'Hervault, 18 novembre 1681. *Ordr. du Roy.*, vol. LI, p. 420, Arch. de la Mar.

AYER ou AIER, mal. s. Eau, Fleuve, Rivière. (V. Batang ayer, Soungi.) — *Ayer dras* (*dras* [drasse], rapide), Courant. — V. Arous dras. — *Ayer djadi kechil* (*ketchil*, petit; *djadi*, devenir). (Eau qui devient petite), Reflux, Marée descendante. — D. Haex écrit : *Ayer jadi kitsjil.* — V. Ayer sourout. — *Ayer laout.* Eau salée, Mer. — V. Laout. — *Ayer sourout* (*t* sonnant), *Sourout*, se retirer.) Reflux, Jusant, Marée descendante. — *Sigarang ada ayer sourout*, « il y a jusant maintenant. » Le *Pet. interp. mal.*, p. 117; — D. Haex, p. 24, *Dict. lat.-mal.*, écrit : *Ayer sourat*, et traduit ces mots par *fluxus*; c'est *refluxus* qu'il aurait dû dire, en renvoyant à *Ayer tourong*. — V. Sourout, Ayer tourong. — *Ayer tenang* (*tenang* [*g* sonnant peu], calme, stagnant.) Eau morte, Mer étale, Marée stationnaire. — *Ayer tourong* (*tourong* [*g* sonnant peu], descendre). Reflux, Jusant, Marée descendante. (D. Haex, *Dict. lat. mal.*, p. 24, voce : *Refluxus maris.* — *Ayer pasang* (*passang* [*g* sonnant peu]), marée, donner le mouvement à...) Flux, Marée montante. (D. Haex, voce : *Aqua.* — « *Sigarang ada ayer pasang*, il y a flot maintenant. » (*Pet. interp. mal.*, p. 117.) — *Ayer pasang-naïk.* (*Naïk*, monter.) Marée montante, Flux. — *Ayer-Rouang* (*g* sonne peu). *Rouang*, limite.) La sentine, le fond de cale. — Le *Code de Malacca*, chap. XIII, dit que le devoir des gens de quart est de vider soigneusement l'Ayer-Rouang, et que si l'eau s'amasse en trop grande quantité dans le navire par leur défaut de surveillance, la punition de chacun est de quinze coups de bâton. Dans un autre chapitre du *Code*, l'Ayer-Rouang est nommé : *Timba-Rouang*. (V.)

AYGUA, cat. anc. s. f. (Du lat. *Aqua*. [V.]) Eau. — « É si es de popa » (et si c'est un marinier de poupe qui, étant de garde, s'est endormi dans un parage ennemi), « deu perdre lo vi é tot lo companatge de tot aquell iorn » (il doit être retranché de vin et de vivres pour toute cette journée), « é deuli esser gitat un cau d'Aygua per lo cap en avall » (et l'on doit lui jeter un seau d'eau sur la tête pour le mouiller jusqu'en bas. *Consulat de la mer*, chap. 206, édit. Pardessus.

AYGUADE, fr. anc. s. f. (De l'esp. ou du port. *Aguada*. [V.]) Provision d'eau, lieu où l'on fait cette provision. — « Je suis ensuite arrivé à Caillery » (Cagliari), « où j'ay fait diligeamment nostre Ayguade... » Du Quesne à Seignelay, 17 août 1680; Arch. de la Mar. — « Je cessai de parler, parce que je ne fus pas escouté; mais ayant perdu beaucoup de belles Ayguades à la coste d'Espagne, nous fusmes contraints d'aller faire de l'eau à Velez Malaga... » Marq. de Villette, *Mémoires* (1704.)

AYGUADER, cat. anc. adj. (D'*Aygua*. [V.]) Qui fait eau. — « Com los mercaders nolieiaren aquella nau ó aquell leny (V.) guardasen ho se era Ayguader ó no...» *Consulat de la Mer*, chap. 21, édit. Pardessus.

AYRE, esp. s. m. anc. orth. d'*Aire*. (Du lat. *Aer.*) Vent. — « Como tam poco se moverà la (nao) que tuviere mucho puntal, y poco Plan, porque meterà y tendra mar cuerpo debaxo y encima del Agua, y assi hallarà encuentro en ella el Ayre, y el Ague... » Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 17 v.

AYUSTAR, esp. v. a. (Variante d'*Ajustar*. [V.]) (Comme le fr. *ajouster, ajuster, ajouter*, du lat. *Juxta*, près, proche). Empater; Épisser, Ajuster, Nouer deux cordages, Étalinguer un câble.

AYUSTE, esp. s. m. (D'*Ayustar*. [V.]). Ajust; Épissure. Nom d'un câble composé de deux ou trois câbles épissés l'un au bout de l'autre. — V. 1. Bastimento.

AZAFRAN, esp. ancien. s. m. (De *El chaflan*, le chanfrein ou biseau d'une pièce de bois carrée, dont deux des angles sont abattus de telle sorte qu'elle prend la figure d'une pyramide. Nous nous croyons autorisé à émettre cette hypothèse par le passage suivant du *Dicc. marit. espñ.* (1831), art. *Azafran :* « Entre constructores del arsenal de Cádiz, se toma » (le mot Azafran) « por la reunion de piezas que mida entre si y á la madre del timon, forman la pala de este; mais en el arsenal del Ferrol no se conoce esta reunion con otro nombre que con el de *pala;* y solo se llaman *Azafran* el chaflan, rebajo ó corte oblicuo que en el ángulo inferior se hace a la madre del mismo timon; el que se practica de alto abajo en las esquinas de esta pieza, para que forme ángulo ó caballete en el canto donde van los machos, á fin de que pueda girar y cerrarde á la banda, etc. » On voit très-bien comment *el chaflan* aura pu se transformer en *Azafran*. Nous aurons occasion de signaler une foule de ces homonymies, fréquentes d'ailleurs dans toutes les langues.) Safran du gouvernail. — « El timon de roble » (de bois de rouvre) « con zu Azafran y la caña » (la barre du gouvernail) « de un palo de madera de Guachapeli con su pinçote » (avec sa manivelle). *Razon de las medidas.... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; M. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

AZAL, vénit. s. m. (Proprement : Acier. [*Azzale*, Duez, 1674; *Azarium* et *Azaram*, du Cange.]) Aiguille de la boussole. — «... La prima, per non esser ben toccato l'Azal, con la Calamita, li mancha la virtu, perche manchando la causa, mancha anche l'effetto. » *Arte del navegar;* Vinetia, M.D.LV; fol. CVIII.

AZEUM, ar. côte N. d'Afr. s. Préceinte.

AZOHORO, madék. s. Lune.

AZOU, madék. s. Planche, Bordage. — V. Fissah.

AZOUN TSANG, madék. s. (*Azon, Azou* ou *Hazoun*, bois, arbre; *Saing*, pavillon. Il est à croire que *Tsang* est une faute,

et que la prononciation aura trompé Dumont-Durville, qui, à l'art. Pavillon de vaisseau, écrit : *Saing*, comme il l'écrit dans le *Vocab. madék.-fr.*, p. 335.) Mât de pavillon.

AZZA, ital. s. f. Synonyme d'*Ascia*. Hache d'armes.

AZZIMUTTO, ital. s. m. Azimuth. — *Azzimutto di un astro*, Azimuth d'un astre. — *Azzimutto magnetico*, Azimuth magnétique.

ÅNDE OF RÅ, suéd. s. m. (*Ånde*, de l'angl.-sax. *Ende*, Bout, extrémité.) Bout de vergue. — V. Rå.

ÅRA, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Ar*. [V.]) Aviron. Rame.

'ΑΦΑΛΙΑ (*Afalia*), gr. mod. s. f. Lumière du canon ou de toute bouche à feu. — V. 'Οπή.

'ΑΦΛΑΣΤΟΝ, gr. anc. s. n. Aplustre, ornement qui surmontait la poupe. — « Quum autem duæ navium sint summitates, proræ scilicet, ac puppis, etiam ornamenta ista duplicia fuere. Ac Græci quidem etiam nominibus distinxere. Proræ quippe ἀκροστόλια, puppis autem ἄφλαστα. » J. Scheff. *De Mil. nav.*, p. 156. V. Pollux, liv. 1er, chap. 9; Athen., lib. v; Hom., Iliade, O. — L'Aplustre avait généralement la forme recourbée, celle d'un panache, par exemple. Eustathius en parle ainsi : « Ἄφλαστον, τὸ ἐπὶ πρύμνης ἀνατετάμενον εἰς ὕψος ἐκ κανονίων πλατέων ἐπικεκάμμενον.

'ΑΦΟΠΛΙΖΩ, gr. anc. et gr. litt. mod. v. (De 'Οπλίζω, j'arme, j'équipe; et d''Ἀπό, hors de...) Dégarnir, Désarmer, Dégréer. — V. Ξαρματώνω.

'ΑΦΡΑΚΤΟΣ, gr. anc. s. m. (D''Α priv. et de Φράσσω, je ferme, je fortifie.) Nom de tout navire non ponté. Pollux, liv. v; Arrien, livre viii, Expédition d'Alex. — « Jam nosti Ἄφρακτα Rhodiorum : nihil quod minus fluctum ferre possit. — Vous connaissez déjà les aphractes des Rhodiens : rien ne résiste moins à l'effort de la mer. » *Cicéron à Attic.*, lett. 12, liv. v. — (V. *Aphractus*.) — Un passage de Polybe, que nous mentionnons à propos du Δίκροτον πλοῖον (V.), fait connaître qu'il y avait des navires assez importants, des trières, par exemple, qui étaient ἄφρακτα. — Nous regardons le mot : Ἄφρακτος comme celui dont on a fait par corruption : Frégate. (V.)

'ΑΦΡΟΣ, gr. anc. s. m. Écume.

АХКАНТЪ У МАЧТЫ (*A-hkanntt ou Matchti*), russe s. m. (Nous ne trouvons le mot Ахкантъ dans aucun des dictionnaires de la langue russe que nous avons sous les yeux; il nous est donné par Alex. Chichkoff, p. 121 de la partie franç.-rus. de son Dict. de marine. Cet auteur désigne, par le terme Ахкантъ, ce que les Français appellent la :) Noix d'un mât; renflement du mât de hune ou de perroquet, à sa tête. — Manq. à la part. rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

АХТЕРЪ-ЗЕЙЛИ (*Akhterr-zéïli*), rus. s. plur. (Du holl. *Agterzeil*. [V.]) Voiles de l'arrière. V. Задніе паруса.

АХТЕРЪ-ШТЕВЕНЬ (*Akhterr-chtèvène*; [*kh* prononcé comme *h* fortement aspiré], rus. s. m. (Du holl. *Agter-steven*. [V.]) Étambot. — V. Старнпостъ.

АШЕZА (А) ÎN МІРЅРІ DE БЪТАЕ (*A acheza in[e] mirouri dé betaé*), val. v. (Ameza, peut-être du latin *assidere*, asseoir, établir, installer.) (Mip [*Mir*], Rang, rangée.) Ranger en ordre de bataille.

АШЕZА (А) ПÎNZЕЛЕ (*A achéza pinzèlé*, *n* sonnant), val. v. Orienter les voiles, faire servir.

АШЕZА (А) ЅN ТЅN (*A achéza oun toun*), val. v. Pointer un canon. — V. ТЅn.

(Lettre A : 3,364 articles.)

B. Б.

(BE)

1. **BA**, bambara, s. Rivière.

2. **BÂ**, bret. s. m. Nom que les marins d'un petit village du département d'Ille-et-Vilaine, appelé Saint-Briac, donnent au navire, si grand ou si petit qu'il soit. Nous avons recueilli ce mot, que nous ne trouvons dans aucun dictionnaire, à Marseille, en mai 1841, à bord d'un bâtiment marchand, monté en grande partie par des matelots de Saint-Briac. *Bâ* pourrait bien être une transcription de l'angl.-sax. *Bat*. (V.) (Isl. *Bátr*. [V.])

BAAD, dan. s. m. (De *Bat*. [V.]) Barque, bateau, canot.

BAADSMAND, dan. s. m. (*Mand* [angl.-sax. *Man*], homme). Maître d'équipage. — *Baadsmandsmat* (*Mat*, de l'angl.-sax. *Mœte*, modeste, inférieur.) Contre-maître.

BAAI, BAAY, holl. s. (Même origine que *Bay*. [V.]) Baie.

BAAK, holl.; **BAAKE**, all. s. (De l'angl.-sax. *Beacen*, *Becun* [*Beakèn*, *Bèkeune*], signal, marque.) Balise. — *Baakengeld*, all. s. Droit de balise.

BAALIE, holl. s. (? De l'angl.-sax. *Bolla*, vase, coupe.) Baille.

BABA, bambara, s. (De 1. *Ba*. [V.]) Fleuve.

BABAÏK, bulg. serb. s. (Du pers. turc *Badban*. [V.]) Aviron, Rame. — V. Lopata, Veslo.

BABER LAIAR, mal. v. (*Baber*, larguer, détacher; *laïar* [V.], voile.) Amener une voile, Ferler ou serrer les voiles. — Roorda écrit : *Babar*. — Marsden, après avoir dit, p. 29, art. *Baber* : « To lower a sail in order to furl it, » dit, p. 453 : « Furl *golong layer*, *giling*, » et p. 575 : « Unfurl, *baber layer*, *baka layer*. » Il est clair que, de ces articles, l'un au moins est fautif. *Bouka* signifie ouvrir; *ouvrir la voile* est une fort bonne expression, pour dire : Déferler ou Mettre une voile au vent; *Baber* signifiant : Lâcher, Détacher, présenterait aussi un sens très-raisonnable, appliqué à la voile qu'on veut border : il semble donc que *Baber laïar* et *Bouka laïar* seraient deux synonymes admissibles. Au reste, nous n'oserions pas trancher la difficulté sur laquelle nous exposons un doute que nous croyons fondé, et nous laissons à Marsden la responsabilité des contradictions que présentent, selon nous, ses trois articles. — V. Bouka laïar, Giling, Golong laïar, Houlour, Touroun-kan laïar.

BABERTI, lasc. s. Cuisinier.

BABO, géno. s. m. (Contraction de l'ital. *Babordo*. [V.]) Babord. — V. Sinistra.

BABOR, esp. s. m. (Du fr. :) Babord. — V. Viento de rebès.

BABORD, que l'on trouve souvent écrit, aux xviie et xviiie siècles : *Basbord* (V.), et que, pour cette raison sans doute, l'Académie françoise (1772) écrivit, mais à tort : Bâbord, l'*â* remplaçant *as*, qui était une mauvaise orthographe, car il n'y a rien de commun entre le *bord bas* et *babord*.

Franç. s. m. (Du flam. ou holland. *Bakboord*. [V.]) (Angl.-sax. *Bæcbord;* island. norvég. *Bakbord;* allem. *Backbord;* holl. flam. *Bakboord*; dan. *Bagbord;* suéd. *Babord;* rus. Бакбордъ (*Bakborte*); ital. anc. *Orza;* ital. mod. *Babordo; Bordo a sinistra, Lato manco;* géno. *Babó;* esp. *Babor;* port. *Babordo, Bombordo;* val. Бaбopdȣ (*Babordou*), Ctînra (*Stinnga*); angl. *Larbourd, Port;* tur. *Soltaraf, Sol iani;* gr. litt. et vulg. Ἀριστερά; provenç. *Orse;* ar. côte N. d'Afr. *Skala;* illyr. dalm. *Ljèvo, Scuja;* hong. *Tatbal;* basq. litt. *Esquerreronz;* basq. vulg. *Abora;* bas bret. *Babours;* mal. *Kiri, Seblat-kiri;* lasc. *Dava-bord;* madék. *Ankavi, Aviha;* nouv.-zél. *Mawi.*) Le côté gauche du navire, en supposant le spectateur placé à l'arrière et regardant l'avant. Par extension, tout ce qui, à bord ou à terre, se trouve placé à la gauche du marin, est dit par lui : être à Babord. — Nous ne savons pas à quelle époque le mot Babord s'introduisit, par les fréquentations des marins scandinaves avec ceux des Flandres et de l'Armorique, dans les marines du nord de l'Europe; nous pensons que ce fut au temps des courses des Wikings, c'est-à-dire vers le VIIIe siècle. Nous trouvons Babord, au chap. 22 du IVe livre de *Pantagruel*, et, ce qui est beaucoup plus important, *Bakbord* dans une loi norvégienne de 1274. — Babord, dans une embarcation ou sur un navire, est un côté moins honorable que Tribord (V.); ainsi, la personne la plus considérable, ou celle à qui l'on fait honneur, prend, dans un canot, la place de Tribord à l'arrière, et celle qui a un rang moins élevé, ou un titre inférieur, la place en arrière à Babord. Cette coutume est une tradition antique, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans notre *Virgilius nauticus*, à propos de ce passage du Xe livre de l'Énéide, où le poëte a le soin d'asseoir Pallas, le fils d'Évandre, à la gauche d'Énée, sur la poupe, où celui-ci tient lui-même la barre du gouvernail :

> « Hic magnus sedet Æneas, secumque volutat
> Eventus belli varios : Pallasque, sinistro
> Affixus lateri, jam quærit sidera... » V. 160.

— V. Es-bare.

BABORDAIS, fr. s. m. plur. (De *Babord.* [V.]) (Gr. mod. Ἀριστεροί; bas bret. *Babordis;* basq. *Abortara;* angl. *Larboard-watch;* ital. *Babordini, Guardia di babordo, Guardia alla sinistra;* géno. *Guardia da sinistra;* esp. *Guardia de babor;* port. *Quarto do babordo;* all. *Backbordswache;* holl. *Bakboordswagt;* dan. *Bagbordsgaster;* suéd. *Babordsvakt;* rus. Вторая вахта [*Vtoraïa vahta.*]) Nom donné à la partie de l'équipage qui fait le quart de babord. — V. Quart.

BABORDINI, ital. s. m. plur. (De *Babordo.* [V.]) Les babordais, Le Quart de babord. — V. Guardia alla sinistra, Guardia di babordo.

BABORDO, ital. port. s. m. (Du fr. :) Babord. — Ce terme était déjà dans le portugais à la fin du XVe siècle. (V. *Perlongar.*) — V. Bombordo, Bordo a sinistra, Lato manco.

BABORDSVAKT, suéd. s. (*Vakt*, garde, quart.) Quart de babord, Babordais.

БАБОРDȣ (*Babordou*), val. s. m. (De l'ital. *Babordo.* [V.]) Babord.

BABOURS, *s* sonnant, bas bret. s. m. (Du fr. :) Babord. — En celto-breton, *Kleiz* est le mot qui signifie gauche. (*Ann tu kleiz*, le côté gauche.) — *Babours ar varren!* Babord la barre! — *Babours enn tamm bian!* (Mot à mot : Babord un morceau petit!) Babord un peu! — *Babours tout-a-fat* (*e*)! Babord tout! — V. Vabours.

BAC, fr. s. m. (Du celt.-bret. *Bag*, ou *Bak*, bateau.) (Bas lat. *Baccus, Bachium, Bacus;* ital. *Passo;* esp. *Barca de passage;* port. *Barca de passagem;* angl. *Ferry, Ferry-boat;* all. *Fähre;* holl. *Veer;* dan. *Færge;* suéd. *Färja;* bas bret. *Bagtreiz;* basq. *Ala;* rus. Заплотъ (*Zaplote*), Паромъ (*Parome*), Перевозное судно (*Pérévoznoié soudno*), Плотъ (*Plote*), Поромъ (*Porome*); illyr. dalm. *Porom;* tur. *Isplata, Toumbâz;* gr. anc. Πορθμεῖον, Πορθμίς; mal. *Panambang, Penambang;* madék. *Lak, Lakan;* hind. pers. *Gouzara.*) Bateau large et plat, ouvert par les deux bouts, et servant à passer, d'un bord d'une rivière à l'autre, les charrettes, les animaux, les voitures de poste, et souvent aussi les piétons. C'est généralement à l'aide d'une corde que le Bac fait son trajet au travers du fleuve; cette corde a, dans plusieurs de nos provinces, le nom de Traille; et l'on nomme souvent le bac : Bac à traille.

BACAIGE, vieux fr. s. m. (De *Bac.*) Bacage, ou droit que l'on payait pour avoir un bac sur une rivière. — « Les fermiers du droit de Bacaige et passaige de la rivière. » *Lettres de rémission* de l'an 1481, citées par D. Carpentier.

BACCALARO, ital. anc. s. m. (? Du lat. *Baculum* ou *Baculus*, bâton.) Baccalat. — « Baccalari, sono i legni conficcati sopra la coperta della galea, che si porgono fuori sopra il mare. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614), p. 3. — « Soni i Baccalari le prime opere morte, che nascono da' contouali in fuori, per sostenere gli aposticci oue si liberano i remi. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 24. — « I Baccalari vanno inchiodati sopra la coperta, et affrontano co'l chiodo le late à poppa et proda, conforme si partono dalla mezania verso le ruote, si vanno di mano in mano slongando, et cavalcando la corda, et anche n'affrontano la corsia. » *Id., ib.*, p. 33. — « Materia legname; Olmo : Baccalari, etc. » *Id., ib.*, p. 7. — *Baccalari*, Vacalas et Baccalas, bastons fichés sur la couuerture de la galère, qui vont en dehors. » Nat. Duez (1674). — V. Bachalaro, Galera di banchi 28, Giogo.

BACCALAT, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Baccalaro.* [V.]) — « *Des Baccalats.* Ce sont des pièces de bois de pin ou d'orme » (en Italie, on les faisait généralement de bois d'orme), « qui acheuent de déterminer la largeur des œuvres mortes de la galère, en portant l'apostis par leurs extrémités; elles sont faites en manière de courbe, dont une branche porte sur la couuerte, et l'autre sort en saillie hors de la galère, et sert à porter dans son extrémité l'apostis; et comme cette saillie est grande, et que le bois ne pourroit pas résister à la charge de la vogue, elles sont appuyées au milieu de la ditte branche par la tapière (V.), sur laquelle elles sont arrestées par une dent. Il y en a 57 de chaque côté, qui sont touttes comme les colsdelattes (V. Coudelatte) d'un gabarit différent, parce qu'elles suiuent d'un côté le contour de la galère, et que de l'autre elles doiuent aboutir à une ligne droite, ce qui rend toutes les branches qui sont en saillie inégales, de manière que celles qui sont au milieu de la galère où elle se trouve plus ouverte » (qui est plus ouverte, plus large à cet endroit-là) « sont plus petites; et ceux qui sont aux deux extrémitez vers les joues (V.), où la galère se resserre, sont plus longues. » *Traité de la construct. des galères*, Ms. in-fol. du XVIIe siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 93. — « Cent diz huit pièces Baccalatz » (pour une galère à 24 bancs) « à six solz la pièce, ce vient à trente-cinq liures huict solz tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155.., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 8. — Dans la moitié de la coupe verticale d'une galère que nous donnons à l'art. Galère (V.), la lettre D marque le Baccalat, porté sur le coudelatte H.

BACCUS, bas lat. s. m. (Du celto-breton *bak?* [V.], ou du fr. :) Bac. — « Habebit boscum ad faciendum Baccum, et ad

reparandum in forestis meis. » *Arrêt du parlement*, an. 1260. — « Item, Baccum nostrum de Janzi, cum blado et aliis reditibus... et domo Baguerii... » *Charte de* 1308.—V. Bachium, Bacus.

BACELLUS, bas lat. s. m. (Diminut. de *Baccus*. [V.]) Petit bac, Petit bateau.

BACH (*Bache*), bulg. serb. (Du tur. *Bach*, tête, d'où *Bacha* ou *Pacha*, chef.) Avant ou cap du navire.

BACH QONSOLOS, tur. s. (*Bach*, chef.) Consul général. — V. Qonsolos.

BACHA. Un des bénédictins continuateurs de du Cange (1733) dit, au mot *Bacha* : « Navigii pars. *Informationes civitatis Massiliæ de passagio transmarino*, ex cod. Ms. Sangermano : « Item aperient pro Bacha xxvi palmorum. Cymbam esse quam nostri *Bachot* vocant ultro credidissem, nisi de mensuris lignorum quæ ad navem pertinent hic ageretur. » Cette erreur est étrange ; il ne s'agit, dans le texte des *Informationes*, ni de la mesure de certaines pièces de navire, ni d'un bachot, mais de la largeur des navires au maître bau, *in bocha*. C'est *Bocha* (V.) qu'il fallait lire dans le manusc. Saint-Germain, et non *Bacha*. — V. Bota.

BACHALARO, vénit. s. m. (Variante orthographique de *Baccaloro*. [V.])—« E vole ancora legni di rovere, cioè driti 140 per far cholumba, paraschuxule, maderi de bocha... batelli, Bachalari... » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.*

BACHINET, fr. anc. s. m. Variante de Bacinet. (V.) — « ... Vins cotes gambesies » (cottes ou pourpoints bourrés de laine ou de coton), « quatre vins Bachinés, quarante arbalestez... » *Reçu* donné par Jehan Bonnet, maître de la nef *Ste-Marie la Bariande*, le 24e jour de décembre l'an de grâce 1336, publié p. 218, t. II de notre *Arch. nav.*

BACHIUM, bas lat. s. n. (Même origine que *Baccus*. [V.]) Bac. — « Hugo domicellus de Ambleny et Gerbertus Matifars, qui cum Petro partem habebant in Bachio... » *Charte de* 1184, citée par D. Carpentier.

BACHOT, fr. s. m. (« Ce terme, dans la signification de Batelet, est un des restes du patois de Paris. Mais, en bon langage françois, un Bachot est une benne en forme de hotte, destinée à transporter à dos de personne des substances liquides. » Ch. Nodier, *Remarques sur le Dict. de l'Acad. françoise* (1807).—*Bachot*, qu'il signifie batelet ou benne de vendangeur, a pour origine *Bacchinon*, bassin, qu'on lit dans Grégoire de Tours, liv. IX, chap. 38, ou *Baccinum*, qui en est une variante du XIe siècle, et que cite Ménage, art. *Bacin*. *Baccinum*, ou *Bacchinon*, dont on a pu faire *Bachettus* en bas latin, ne saurait avoir d'autre racine que le celto-breton *Bag* ou *Bak*, bateau, pris par le hollandais, qui, analogiquement, lui a donné les significations de gamelle, jatte, auge, plat creux, écuelle, bassin d'une fontaine.) Petit bateau de rivière. — On a dit aussi : Bache, au XVIIe siècle, comme on le voit par le dictionnaire d'Aubin (1702). Aujourd'hui, à Lyon, on ne dit plus une Bache, mais une Bèche ou Baiche. — V. Baicha.

BACIA, port. esp. s. f. (Constancio, dans son Dict. port. (1836), donne le franç. Bassin pour étymol. à *Bacia ;* nous croyons qu'en cela il a raison ; mais nous pensons qu'il a tort quand il dérive Bassin de *bac*, celtique, qui, selon le lexicographe portugais, signifierait Vase. Les dict. Celto-français et Franç.-celto-bret. de Legonidec (1821) et de Troude (1843) nous apprennent qu'en breton Vase se dit *Lestr*, nom qui, par extension, est devenu celui du navire ; mais ils ne contiennent point le mot *Bac*. Quant à *Bâg*, qui a une analogie apparente avec *Bac*, il signifie Bateau, Barque.) Bassin, Forme, selon Neuman, 1800. — V. Bacin, Dique.

BACIARE, ital. v. a. fig. (Du lat. *Basiare*.) Baiser ; Se joindre ; Être à joindre, selon l'expression des marins français. *Baciare* se dit de deux poulies de palans qui sont arrivées à se toucher, à se baiser, par le mouvement ascendant de la poulie inférieure.

BACIL, malt. s. m. (De l'ital. *Bacile*, fait du fr. :) Bassin.

BACIN, esp. port. s. m. (Du fr.: Bassin. [V.]) Bassin, Forme. — V. Bacia, Dique.

BACINET, fr. anc. s. m. (Diminut. de Bacin ou Bassin.) Bassinet, sorte de casque en usage au XIIIe siècle, et qui, disent du Cange, Ménage et les autres étymologistes, avait la forme d'un Bassin. Reste à déterminer la figure de ce bassin, auquel le bassinet put être comparé. — « Item. Pour IIm VIIIc LIII Bacinez : VIIc LXVIII l. VII d. » *Compte de Jehan Arrode et Michiel de Navarre* (1295); publié, t. II, p. 319-326 de notre *Arch. nav.*—« . . . Et doit ledit Ayton » (Ayton Doria) « liurer et tenir en chacune d'icelles galées 210 hões, tous suffisans et bien armez de plates, de Bacinez, de coliers auenent, etc. » *Ordon. de* 40 *galées armées*, l'an 1337 ; publiée, p. 333-338, même vol. — V. Bachinet.

BACINIA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Bacina*, grand bassin, grand vase plat.) Bassin de port où entrent les bâtiments.

BACINO, ital s. m. (Du fr.:) Bassin. — V. Darsena.

BACK, all. suéd. s. (L'isl. *Bak*, dos, l'angl.-sax. *Bæc*, dos, ont fait le suéd. *Backe*, signifiant : montagne, hauteur, colline. C'est ce mot, dont *Back* ne diffère point, qui a nommé le Château élevé sur l'avant du navire.) Gaillard d'avant, Château d'avant. — *Back and Schanze*, all. Le gaillard d'avant et le gaillard d'arrière; les gaillards, les châteaux.

BACK (TO), angl. v. (Même origine que le précédent.) (Proprement : Mettre à dos, tourner le dos.) — *Back (to) a sail*, Coiffer, Masquer, Mettre sur le mât. — *Back (to) a ship*, Brasser à culer, Faire culer un vaisseau. — *Back (to) an anchor*, Empenneler une ancre. — *Back (to) and fill*, Masquer et Faire servir alternativement; Mettre une voile sur le mât, puis l'Éventer. — *Back (to) water*, Nager à culer, Scier.

BACKBORD, all. s. (De l'angl.-sax. *Bæcbord*. [V.]) Babord.

BACKBORDSWACHE, all. s. m. Le quart de babord, les babordais. — V. Wache.

BACKE, all. s. (Étymologie inconnue de nous.) (Proprement : Joue.) Jottereau. — Plur. *Backen*.

BACKED, angl. adj. (De *Back*, dos.) (Courbé, voûté comme le dos.) Arqué.

BACKE-STAYE, angl. anc. s. (Même composition que l'all. *Backstag*. [V.]) Galhauban. — « Item, 9 shrowds, and a Backe-staye on either syd » (item, neuf haubans et un galhauban de chaque côté). *Inventory of the great barke*... (6 oct. 1532); publié, t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.* — Le *Sea'mans diction.* de Henry Manwaring (1644) écrit, p. 101 : *Back-stage*, et à l'index : *Staye and back-staye*.

BACKING ANCHOR, angl. s. Ancre d'empennelle. — V. Back (to), Kedge.

BACKSTAG, all. s. (*Back*, de l'angl.-sax. *Bæc*, dos [arrière], et *Stag*, étai, du lat. *Stare*. Proprement : Étai de l'arrière.) Hauban. — *Backstag am klüverbaum*, Hauban

du bâton de foc. — *Backstags-wind*, Vent de quartier; Grand largue.

BACKSTAY, angl. s. (Même composition que l'all. *Backstag*. [V.]) Galhauban. — V. Backe-staye.

BACLER UN PORT, fr. anc. v. a. (« Bâcler est un mot dont les paysans usent pour dire : Fermer la porte en dedans. Du verbe *Baculare*, formé du substantif *Baculum*. Les villageois se servent ordinairement d'un bâton ou d'une grosse cheville de bois, au lieu de verrouil. » Cette étymologie, donnée par Ménage, a été admise par tout le monde. Nous ne voulons pas la contester; nous ferons remarquer seulement que l'adverbe angl.-sax. *Bæcling* signifie : Par derrière, et que *Bæc lecgan* signifie : Placer derrière. Bâcler, ou fermer par derrière aurait pu très-bien être fait de *Bæc-lecgan*. (Holl. *Haavenstoppen;* rus. Заперéть гавань бономъ [*Zaperète havane bonome*].) Fermer un port. — « On appelle Débâcleur un officier de ville qui commande sur le port quand il faut Débâcler pour faire sortir les vaisseaux vuides qui sont sur le rivage, et en faire approcher les autres qui sont plus éloignés. » Jault, *Dict. étymolog.*, 1750. — *Bâcler les ports* se trouve dans Aubin (1702); il ne se lit ni dans Guillet (1678-1683), ni dans Desroches (1687); Ménage ne donne pas non plus cette acception du verbe Bâcler; ce qui prouve qu'elle n'était guère usitée au XVIIe siècle, si même elle était déjà employée.

BACSVA (*Batchva*), illyr. dalm. s. f. Barrique, Tonneau. — *Bàcsvica* (*Batchvitcha*), Baril. — V. Bario, Barjelac.

BACULA, bas lat. s. f. (Diminutif de *Bacus*. [V.]) Petit bateau, petit canot, petite embarcation. — « Sandwich sunt appulsi, ejectisque anchoris, Baculis exploratores se dedunt littori, et citissime finitima tellure explorata, ad nota recurrunt navigia, regique edicunt, adesse resistentium parata millia. » *Encomium Emmæ*, liv. II, p. 168.

BACUS, bas lat. s. m. (Variante orthograph. de *Baccus*. [V.]) Bac. — « De quolibet Baco lignis onerato, 20 denarios, et pro gubernaculo 2 den. » *Charte de Philippe-Auguste*, an. 1216. — Si autem contingat quod Bacus oneratus sit de merenno... » *Charte* de la même année.

БАГОРЪ (*Bagore*), rus. s. m. (Nous ne savons d'où vient ce mot, homonyme de celui qui désigne la couleur rouge pourpre; Reiff, qui nous le fait connaître, garde le silence sur son origine. — M. le comte Alex. de Stackelberg prononce *Basgore*, p. 11 de sa Nomenclature navale manuscrite.) Gaffe, Harpon, Croc. — V. Крюкъ, Шестъ.

1. BĀD, illyr. dalm. s. Écueil, Sèche, Bas fond, Rescif. — V. Grebèn, Kàrsc, Mjal.

2. BAD, pers. hind. tur. s. Vent, Brise. — *Bad numa* (*Numa*, pers. adj., Qui montre, qui marque.) Girouette. — *Badi tound*, Tourmente, Coup de vent. — *Badi shourta*, Vent favorable. — *Badi moukhalif*, Vent contraire. — *Badi saba*, Brise du matin, Zéphyr. (V. *Dict. hindoost.-engl.* de J. Taylor, et W. Hunter, 1808, t. 1er, p. 174.

BADA, bambara, s. (De 1. *Ba*. [V.]) Rivage.

BADAN, *n* sonnant, ar. mal. s. Corps du navire.

BADAYONG, *g* sonnant peu, mal. s. (De *Dayong*. [V.]) Ramer, faire mouvoir des avirons. (D. Haex, *Dict. lat.-mal.*, 1631, p. 59, voce, *Remigare*.) C'est sans doute *ber-dayong* que voulut dire Haex. Nous ne trouvons rien dans le Dict. malais de Warsden qui nous fasse comprendre le sens de l'adjonction de la syllabe *ba* avec le substantif *daïong;* et nous savons que la particule *ber*, placée devant un substantif, transforme ce nom en verbe neutre. — V. Berdaïong.

BADBAN, *n* sonnant, pers. tur. s. (Du pers. *Bad*, vent.) Voile. — V. Chira, Ielken.

BADDIA, ar. côte N. d'Afr. (De l'ital. *Badia*. [V.]) Baie.

BADERNA, ital. géno. malt. esp. basq. vulg. s. f. Baderne, Fourrure de câble, Paillet.

BADERNE, fr. s. f. (Gr. mod. Μπαδέρνα; bas lat. *Mantelettum;* basq. *Baderna;* ital. anc. *Mantelletto;* ital. mod. *Baderna*, *Natta*; esp. *Baderna*, *Palleti*; port. *Abaderna*, *Cochim*; malt. *Baderna;* bas bret. *Badern;* angl. *Mat;* holl. *Mat;* rus. Матъ (*Mate*); dan. *Tougsarving;* suéd. *Matta;* all. *Matte, Serving*.) Tresse plus ou moins large, faite de fils de caret, et employée comme les paillets, qui sont des tissus analogues à celui-là, à recouvrir les mâts, les vergues, les câbles et les autres cordages, dans les parties que des frottements continus ou même accidentels pourraient offenser. Les marins français ont fait du mot *Baderne* un terme de mépris. Comme, en général, les Badernes sont faites avec du vieux fil de caret; comme une vieille Baderne n'est plus bonne à rien qu'à être réduite en une méchante étoupe, d'un homme de mer usé, d'un officier ou d'un matelot sans énergie, sans vigueur, sans valeur réelle, on dit que c'est une Baderne, une vieille Baderne.

D'où vient ce terme : *Baderne?* nous l'ignorons. Il n'a pas d'analogues dans les langues du Nord; nous le voyons dans le grec moderne qui le tient de l'italien, dans le basque vulgaire qui le tient du français, dans l'italien, dans le français et dans l'espagnol. A laquelle de ces trois langues peut-il appartenir? Il est sans racine dans l'italien comme dans le français; mais l'espagnol a un mot qui se rapproche fort de lui : c'est *Badana*, signifiant : basane. *Badana* a-t-il pu faire *Baderne?* Sans difficulté; mais a-t-on pu donner à un paillet, à une large tresse de cordage le nom d'une peau? Dans l'application, rien n'est plus possible. On garnit souvent les vergues et certains cordages, — les drosses par exemple, — de cuirs destinés à les préserver du frottement; cette coutume est ancienne, car dans les vieux inventaires de navires on voit figurer des peaux pour l'usage que nous venons d'indiquer. Toute couverture pour garder le bois ou les manœuvres contre la pluie ou les frottements put fort bien être faite de basane, et porter le nom de ce cuir; rien n'est plus probable. Quand la tresse remplaça la peau sur le câble et ailleurs, ne put-elle pas garder ce nom de basane? Il n'y a certainement là rien d'impossible. Nous n'affirmons pas que les choses se soient passées ainsi, et que, par conséquent, *Baderne* ait été fait de *Badana*, mais nous ne répugnons pas à le croire.

BÂDI, mal. s. (En rapport évident avec le pers. *Bad*. [V.]) Bourrasque, Coup de vent, Rafale. — « *Tiang kami soudah patah de bâdi tadi*, Notre mât a été rompu dans le dernier coup de vent. » Marsden, p. 31. — V. Bâniir.

BADIA, ital. géno. s. f. (Variante de *Baia*. [V.]) Baie.

BADIJA (*Badiia*), illyr. dalm. s. f. Seilleau.

BADILE DA ZAVORRA, ital. s. m. (Du lat. *Badillum*.) Pelle de fer pour embarquer et débarquer le lest. Cette pelle a un manche de bois. — V. Zavorra.

BADISIANT, *n* nasal, bas bret. s. f. Baptême. — *Badisiant a linen*, Baptême sous la ligne.

BÂDIT, *t* sonnant, mal. adj. Accore, Escarpé.

BADJAKH, mal. s. Pirate. *Petit interprète malais* (1839). — Raffles (t. II, *Append. histor. of Java*) nomme le pirate : *Rumpak* en malais, et *Bajak* en javanais et en sumenap.

BADLA, bambara, s. (De 1. *Ba*. [V.] Lac.

BADROUILLE, fr. s. f. Variante de Vadrouille. (V.)

БАДЬЯ (*Badiia*), rus. s. (Le même que l'illyr. *Badija*. Seilleau.

BAÉ, bas bret. s. f. (Du fr.:) Baie. — *Baé bian*, Petite baie. — *Baé braz* (*z* sonnant *ce*), Grande baie. — Boé.

BÆCBORD (*Bâcborde*), angl.-sax. s. (Pourquoi les Scandinaves désignèrent-ils le côté gauche de leurs navires par le mot *Bæcbord?* C'est ce que nous ne sommes pas en mesure de dire. Nous savons très-bien à quoi fait allusion le mot *Styrbord*, dont a été dérivé *Stribord* ou *Tribord* (V.); mais nous ne pouvons nous rendre compte de la raison qui fit adopter cette composition : *Bæc-bord*, dans laquelle entrent deux mots : *bord*, le côté, et *bæc*, le dos. Quel est l'objet important dans le navire, et placé à gauche, qui reçut le nom de *Bæc?* La tradition est muette aujourd'hui. La chose a disparu, le nom est resté. Le *Bæc* était-il le banc des officiers et principaux passagers du navire, banc placé peut-être au côté gauche, comme le siége du timonier était placé à droite? Nous serions fort tenté de croire que *Bæc*, dans *Bæcbord*, n'est qu'une corruption de *bænce* ou *benc*, signifiant *Banc*). Babord.

BÆNDSEL, dan. s. (De l'angl.-sax. *Bænd*, lien, et *Sæl*, corde.) Amarrage.

БАЕРЪ (*Baére*), val. s. Garant.

BÆT, angl.-sax. s. (Variante de *Bat*. [V.]) Bateau, Canot, Chaloupe, Embarcation.

BÆÐWEG (*Bäsoueg*), anglo-sax. (*Bæth*, bain, eau; *Wæg*, vague). Les vagues de la mer, La mer. — V. Ær-geblond, Brim, Brym, Geofon, Hólm, Hron-mere, Loge, Mere, Sæ, Sealt-wæter, Seo, Sewe, Sie, Siew, Sirendæ, Sund.

BÆÐWEGES-BLÆST (*Bäsouegss-blâst*), angl.-sax. s. (*Blæst*, Souffle, *Bæðweges*, génit. de *Bæðweg*.) Brise de mer, Vent du sud. — V. Suðwind.

BAFFLING WIND, angl. s. (*To baffle*, se jouer de..., décevoir. N. Webster rapproche, et, selon nous, avec raison, le mot *Baffle* des mots *bouffon* et *puff*, dont l'origine est certainement une onomatopée. [V. *Bouffée de vent*.]) Vent inconstant, Brise folle.

1. **BAG**, bas bret. s. f. (En relation avec l'angl.-sax. *Beág*.) Bague. (V.) — *Gwlen*, *Bezou* ou *Bizou*, sont les mots celtes signifiant : Anneau, Bague. — *Bag enn koat*, Bague de bois. — *Bag enn houarn* (prononc. *bag one aru*), Bague de fer.

2. **BAG**, bas bret. s. f. Barque, Bateau, Canot, Chaloupe, Embarcation. — Plur. *Bagou*. — V. Bak.

BAG-LOK, bas breton. s. f. Bateau de lock.

BAG-PESCUER, bas bret. s. f. Bateau de pêche.

BAG-TREIZ, bas bret. s. f. (*Treiz* [V.], passage.) Bateau de passage; Bac.

BAGA, basq. s. Corde, Palan de charge; Bague; Flot, Lame, Onde, Vague. — V. Uhiña.

BAGAC, basq. s. Amarre; Lame plate qui déferle doucement sur le rivage.

BAGACHEA, basq. s. Navire.

BAGAD, bas bret. s. f. (Prononc. *Vagate*.) (De 2. *Bag*. Batelée.

BAGAGE, esp. s. m. Le même que *Vagage*. (V.) Le diminut. *Bagagillo* a été employé par D. Ant. de Ulloa, que cite le *Dicc. marit. esp.*, 1831, art. *Vahage*.

BAGBORD, dan. s. m. (De l'angl.-sax. *Bæcbord*. [V.]) Babord. — *Bagbord lidt!* Babord un peu! — *Bagbord ombord!* Babord tout! — *Roe om bagbord!* Avant babord! — *Bagbord fyr!* Feu babord! — *Bagbordsgaster*, s. Quart de babord; Babordais.

BAGDEL, suéd. s. f. (De *Del*, Partie, Portion, fait de l'angl.-sax. *Delan* ou *Dælan*, partager; et de *Bag* [angl.-sax. *Bæc*], derrière.) (La partie de l'arrière du navire.) Arrière, Poupe.

BAGÉA, bas bret. v. n. (Prononc. *Baguéa*, *Vaguéa*.) (De 2. *Bag*. [V.]) Conduire une barque, un canot; Se promener dans une embarcation. — « *Deûd da vagéa ganén*, Venez vous promener en bateau avec moi. » Legonidec (1821).

BAGÉER (*Bagué-eur*), bas bret. s. m. Batelier, Canotier.

BAGEL, esp. anc. s. m. (Variante orthog. de *Bajel*. [V.]) Navire. — « Y tambien porque ya que esta materia se a ydo picando, holgare mucho sabel el origen y antiguedad que an tenido los Bageles de alto bordo, y quienes fueron las primeras y mas conossidas gentes que de ellos usaron.... Sin duda se deve entender que la primera fabrica de Navios y Bageles gruesos, o medianos, y el uso..., etc. » Th. Cano, *Arte p. fabr. naos* (1611), p. 7. — V. Baxel, Vagel, Vaxel.

BAGGERT, all. s. (De *Baggern* [étymol. incon.], Creuser, Curer un port. Röding [1794.]) Curemolle.

BAGHLAMAQ, tur. v. (De *Bagh*, lien.) Amarrer.

BAGIEN-BRASS, all. s. Bras de la vergue barrée. — *Bagien-raa*, Vergue barrée, Vergue sèche. — Nous ne savons quelle est l'étymologie du mot *Bagien*, que nous trouvons seulement dans le Dict. de la mar. de Röding (1794).

BAGIK, BAGUIK, bas bret. s. f. (Diminutif de 2. *Bag*. [V.]) Batelet, Petit canot, Petite embarcation. — Le P. Grégoire donne *Lestrik* pour synonyme à ce mot. Legonidec (1821) n'a pas admis : *Lestrik*, diminutif de *Lestr*, navire.

BAGIO, esp. anc. s. m. (Pour *Bajio*. [V.]) Basse, Haut-fond. « En essa llanura ai altos montes, sirtes, Bagios, y escollos. » Vander Hammen, *D. Juan de Austria*, Madrid, 1627, in-4°, p. 166 v°. — Les auteurs du *Diccionario marit. españ.*, 1831, paraissent n'avoir pas connu cette variante de *Bajo*; ils ne donnent le mot *Bajo* qu'avec le sens d'Ouragan, et que comme une forme de *Vaguio* ou *Vaguido*. (V.)

BAGLAST, dan. s. (Corruption de *Ballast*. [V.]) Lest. — Henri Fisker (1839) dit : Baglast, comme L. Hasse (1824). Constant Vilsoët (1830) dit : Ballast.

BAGLASTNING, dan. s. (De *Baglast*. [V.]) Lest. — Ce mot, qui se lit p. 79 du *Dict. fr.-dan.* de Laur. Hasse (1824), manque à H. Fisker (1839), comme à Const. Vilsoët (1830); il est probablement peu usité dans la marine.

BAGLAST-PRAM, dan. s. Bateau lesteur. — Röding écrit : *Baglast-pramme*. — V. Pram.

BAGLIETTATO, ital. adj. (De *Baglietto*. [V.]) Barroté.

BAGLIETTINO, ital. s. m. (Diminut. de *Baglietto*. [V.]) Barrotin; Latte.

BAGLIETTO, ital. s. m. (Diminut.) de *Baglio*. [V.] Petit bau, Barrot.

BAGLIO, ital. s. m. (De *Badagliare*, bâiller, bayer, fait du lat. *Balare*, bêler. Les baus tendant à tenir écartés les deux bords d'un navire, qui, sans eux, tendraient à se rapprocher, tiennent le navire béant ou bâillant.) Bau. — V. Sbaggio.

BAGLIO MAESTRO, ital. s. m. Maître bau.

BAGNÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Bagnare*. [V.]) Mouiller un cordage, une voile, etc.

BAGNA ASCIUGA, ital. s. m. (De *Bagnare* [V.], et d'*Asciugare*, sécher.) Baigne-sèche, ou Qui se plonge et sort de l'eau; nom qui convient très-bien à la :) Ligne d'eau. — V. Linea d'acqua.

BAGNADA, ital. adj. (De *Bagnare*. [V.]) En parlant d'un cordage, d'un morceau de câble, d'une masse d'étoupe: Saturée d'eau, trempée d'eau, qui a perdu sa force par la macération dans l'eau. — V. Strizzar.

BAGNARE, ital. v. a. (De *Bagno*. [V.]) Mouiller, tremper des cordages, les voiles, etc. — « Li fabricanti de sartie se contraueniranno, cioè Bagnando canepe o fillati, o non tenendole sopra pagiolo, o commettendole che non sia sevato, o mettendo anima d'alcuna sorte di qual si voglia sartia, etc. » *Regole de' conservatori di mare* (1602); Decreta varia Reip. génov. Ms. Bibl. Civica de Gênes, t. 1er, p. 695.

BAGNA SCIÜGA, géno. s. f. (De *Bagnare* [V.] et de *Sciügâ*, fait de l'ital. *Sciugare* ou *Asciugare*, sécher.) Ligne d'eau.

BAGNE, fr. s. m. (De l'ital. géno. *Bagno*. [V.]) (Malt. *Bagnu*; port. *Banho*; esp. *Baño*, *Mazmorra*.) Prison des forçats ou condamnés aux travaux publics. — « Le bagne est un bâtiment où l'on tient à la chaîne les esclaves ou forçats. » (L'auteur a tort de dire *ou*; c'est *et* qu'il devait dire. En effet, à l'époque où il écrivait, comme au siècle précédent, les galères avaient 1° des esclaves, hommes que les combats contre les Turcs et les sujets des Régences barbaresques donnaient à la marine française, qui les employait à la rame; 2° les forçats, criminels que la justice condamnait à ramer dans les galères du roi.) « Les bains qui étoient dans celui de Constantinople le firent nommer Bagne » (c'est-à-dire : *Bagno*) « par les Italiens; et, dans la suite, ce nom fut donné à tous les autres, avec d'autant plus de raison que celui dont je viens de parler a été le plus considérable qu'il y ait eu. C'est un bâtiment sans étage, dont la charpente est très-élevée. Les lits ou tolas (V.) y règnent sans interruption dans toute la longueur des murs de face, ne laissant qu'une allée dans le milieu, où une grande quantité d'eau est distribuée pour les bains et pour différents besoins. Tournefort en parle comme d'une des plus affreuses prisons du monde, située entre Ayna-Seraï et l'Arcenal. Il renferme trois chapelles, une pour le rit grec, une autre pour les latins en général » (les chrétiens du rit latin, ou catholiques), « et une en particulier pour les Français. Les missionnaires y administrent les sacrements, en faisant glisser quelque argent au Commandant du Bagne, nommé par le Capitan-pacha. » (Le bagne de Constantinople était dans les attributions du Capitan-pacha, comme les bagnes de France dans celles de l'Amiral, parce que les esclaves chrétiens, pris à la guerre ou enlevés par les corsaires sur les rivages de la Méditerranée, étaient rameurs dans les galères de Sa Hautesse.) « ... Marseille et Toulon étoient donc les seuls ports où il y en eût en France. Lorsque Sa Majesté eut incorporé la Marine des galères dans celle des Vaisseaux » (Ordonn. du 27 sept. 1748), « ce premier port fut abandonné par le roi, et la Chiourme fut distribuée aux ports de Toulon et de Brest, où elle fut logée dans la corderie-basse, en attendant la construction du Bagne, que le choix de l'endroit retarda quelque temps. » *Description du Bagne* pour loger à terre les galériens ou forçats de l'Arcenal de Brest, projeté, bâti (en 1750), dessiné et gravé par M. Choquet, ingénieur ordinaire de la marine (Brest, in-fol., 1759). — V. Baigne, Galère.

BAGNO, ital. géno. s. m. (Du lat. *Balneum*, bain, fait du gr. Βαλανεῖον, qui a le même sens.) Bagne. (V.) — « Bagno si chiama la prigione dove si tengono i schiavi in terra. » Pantero-Pantera, *Vocabul. naut.* (1614). — Le malt. dit : *Bagnu*.

BAGUE, fr. s. f. (De l'angl.-sax. *Beág*, *beg*, *beáh*, Couronne, anneau.) (Gr. mod. Δακτυλίδι; rus. Кòльцо [*Koltso*], Кренгельсъ [*Krenngelss*]; lasc. *Gara*; hind. *G,hera*; pers. *Girda*; val. Инел [*Inel*]; bas bret. *Bag*; ital. *Anello*; esp. *Argolla*; port. *Argola*; angl. holl. dan. suéd. *Ring*; all. *Ringe*.) Anneau. Il y a des bagues de fer et des bagues de bois; celles-ci sont généralement désignées par le nom d'Andaillot. (V.) Les œillets percés dans une voile, soit pour passer les rabans d'envergure, soit pour y mettre les garcettes de ris, sont garnis d'anneaux de corde qu'on appelle : Bagues. — Bague de patron. (V. *Annulus Magistri navis*.)

BAHAR, BAHR, ar. malt. s. Mer. — *Bahar cbir* ou *tbeghit*, malt. s. et v. (Proprement : Mer lointaine.) Le large; Être au large, naviguer en haute mer. — *Bahar dela*; ar. côte N. d'Afr. v. Déferler, en parlant de la mer. — *Bahar kaui*, malt. s. (*Kaui* paraît n'être pas sans analogie avec l'arabe *haii*, signifiant : Vivant.) Eaux vives. — *Bahar mejet*, malt. s. (*Mejet* est fait de l'ar. *Mèït*, Mort.) Eaux mortes. — *Bahar proua*, ar. côte N. d'Afr. s. (Proprement : La proue dans la mer.) Tangage.

BAHATRA, BAHTRA, BATHRA, mal. s. Navire, bateau à rames. — Marsden ajoute aux mots : *Barge*, *bark*, le mot *galley*, bien qu'il n'y ait pas de galères dans les mers de l'Inde. Les navires à rames nombreuses qu'on y voit n'ont rien de la galère que les rames. L'Arche de Noé est nommée : *Bahtra* par les Javanais. — « *Touroun-kan bahtra daïong-daïong*, Lancer à l'eau (V. *Touroun*) le navire à rames, » et non la galère, comme disent Marsden et Elout. — « *Naïk bahtra ataou praou lalou ber-laïar*, Monter sur un navire à rames ou sur un autre navire, et faire voile. » — V. Kalang.

BAHIA, port. esp. basq. s. f. (Du lat. *Baia*. [V.]) Baie. — « E sem tomarem outro porto, foram surgir na Bahia de Angoja. » *Comment. Dalboque*, part. 1, ch. 12. « ... O surgidouro desta Bahia para naaos (l'ancrage de cette baie pour les navires.) » *Roteiro de Dom Joham de Castro* (1541).

BAHR, ar. tur. malt. s. Mer. — V. Bahar, Dèn-yz, Dèria.

BAHRI, ar. tur. s. (De *Bahr*. [V.]) Marin, matelot, homme de mer. — Les Arabes de la côte de Barbarie et les matelots des Régences disent : *Bah' rig*, le *g* sonnant un peu. — V. Guèmi-dji, Mèlé, Mèllâh, Qalioundji.

БАЗАНИТЬ (*Bazanite*), rus. v. n. Gabarer, Goudiller. — Manque à la partie russe-anglo-fr. d'Alex. Chichkoff. — V. Юлить.

БАЙДАКЪ, БАЙДАКА (*Baidake*, *Baidaka*), rus. s. m. Nom d'une barque en usage sur le Volga.

БАЙДАРА (*Baidara*), rus. s. f. Canot couvert de peau de chien de mer, en usage chez les Kamtchadales. Pirogue (Reiff; Alex. Chichkoff.)

BAIA, lat. ital. s. f. (Selon Isidore, liv. xiv, chap. 8, ce mot aurait été fait de *Bajulare*, parce que dans les ports de commerce le mouvement des transports de marchandises était considérable. Selon N. Webster [1832], le mot anglais *Bay* serait une contraction de l'angl.-sax. *Byge* [Bighe], angle. On ne saurait admettre une telle étymologie, quand on trouve *Baia* dans le latin. L'angl. *Bay* n'est autre chose que le franç. ancien *Baye*; cela n'est guère douteux.) Bàie. — « Sciendum quoque est quod prædictus Abbas et monachi habebunt in

Baiis suis corbellas suas » (les paniers pour la pêche), « in Lavaleisun aqua. » *Formulaire anglic. de Madox;* Charte de 1210. — E lasciarci transportar da flutti quà e là per la Baia..... » Pigafetta, 1[er] *Viag.*, p. 36. — Duez (1694) n'a recueilli ni le mot *Baia*, ni sa variante *Baja.* (V.)

BAÏBACOA, s. Nom donné par les marins des Jangadas de Guayaquil au plancher établi sur les cinq, sept ou neuf pièces de balza (V.) qui forment le radeau. — V. Jangada.

BAICHA, bas lat. s. f. (Du bas lat. *Bacellus*, qui a fait *Bachet*, *Bachet*, *Bachot*, et *Baiche* ou *Bêche.*) Petite barque, bateau. — « Ipse posuit servientes suos ad portus Marempniæ » (au port de Marennes), « qui arestabant Baichas, sive naves sale oneratas, et faciebant redimere mercatores, in magnis pecuniæ summis... » Rymer, t. III, fol. 685. — Aujourd'hui encore, les bateaux qui servent au passage de la Saône et aux promenades qu'on fait sur la rivière, sont nommés à Lyon : Baiches ou Bèches. En général, elles ont des femmes pour rameurs.

BAIE, fr. s. f. (Orthogr. mod. de *Baye.* [V.] (Ital. *Baia*, *Badia, Maricello;* malt. *Baja;* géno. *Badia;* esp. *Abra*, *Angra*, *Bahia*, *Baya*, *Vaia;* port. *Abra*, *Angra*, *Bahia*, *Enceadu*, *Enseada;* cat. anc. *Esparagol*, *Sparagol;* gr. litt. Κόλπος; gr. mod. Κολφος; lat. *Sinus;* bas lat. *Baia* [V.]; val Cin mik de mape (*Sinou mikou dé maré*]; rus. Бухта [*Bouhta*]; Губа [*Gouba*]; Заливъ [*Zaliv*], Зашеецъ [*Zachéets*], Култукъ [*Koultouk*]; Лиманъ [*Limane*); Заливецъ [*Zalivets*]; Лука [*Louka*]; bas bret. *Baé;* angl.-sax. *Floot*, *Sæœbbung*, *Sœs-sceat;* isl. *Fiardar-horn*, *Vagr*, *Vik*, *Vog;* angl. *Bay;* all. *Bucht*, *Bugt*, *Bay;* holl. *Baay, Baai*, *Bogt;* dan. *Bugt;* suéd. *Bugt;* ar. côte N. d'Afr. *Baddia;* illyr. dalm. *Zaliv;* mal. *Serouk-an*, *Telok;* madék. *Lauvouk*, *Louvoukh*, *Louvou dranou massin Tanzou*, *Tsirang;* lasc. *Goub;* nouv.-zél. *Takiwa;* groënl. *Abloriak*, *Ikek*, *Kangertluk*). Les bords de la mer ne présentent guère de longues lignes droites; ils sont en général irrégulièrement festonnés. Les saillies angulaires ou arrondies de cette dentelure sont les caps; et les angles, les cintres rentrants, sont, selon leurs grandeurs, des anses, des criques, des Baies et des golfes. Les anses sont plus petites que les Baies, plus petites à leur tour que les golfes. Les Baies, lorsqu'elles ont une entrée étroite, sont de bons abris pour les vaisseaux, et des rades sûres. La rade de Brest, où l'on a accès par un goulet resserré, est une des plus belles et des meilleures Baies de l'Europe.

BAIGNE, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bagno.*) Mauvaise orthographe de Bagne. — « Je continue bien dans le dessein du Baigne, mais il me semble qu'il ne seruira pas à mettre la soldatesque; ainsy expliquez-moy ce que vous voulez dire, qu'il espagnera la dépense qu'il est nécessaire de faire aux infirmeries, veu que le Baigne est seulement pour mettre les forçats et le reste de la chiourme, et que les infirmeries sont destinées pour la soldatesque. » Colbert à Arnoul, 4 juillet 1670; *Ordr. du Roy* (Galères), vol. II, fol. 84 v°. Arch. de la Mar.

BAIKI, BÊKI, mal. v. Construire, Radouber, Réparer.

BAILE, BAILLE, vieux fr. s. m. et f. (? De *Bataillare*, bas lat., signifiant : garnir, munir d'un rempart, d'une palissade, d'une muraille. Nous n'osons affirmer cette étymologie, bien que D. Carpentier, au mot *Bailleium*, définisse le *Baile :* « Propagnaculi species, seu locus palis munitus et circumseptus... », et que nous voyions le *Baile* du navire être appelé, dans le moyen âge, *Batalia.* (V.) *Batalia* a pu très-naturellement devenir *batlia*, puis *balia*, *ballium*, *bailleium* et *baile.* L'Encyclopédie, *Art milit.*, t. 1[er], p. 205, dit sans hésitation : « Ce fut du mot *bataille* que l'on dériva celui de *Baille.* » Batailler un poste signifiait anciennement le retrancher. On lit dans la *Chronique de Flandres :* « Et ouïrent que les Flamands auoient Bataillé une église ;» chap. 43; et chap. 36 : « En leur chemin trouvèrent une église qui étoit bien Bataillée, où les ennemis s'étoient traits. » Dans la basse latinité, ces ouvrages étaient nommés *Batailliæ.* Dans le *Roman de la Rose*, on lit :

« Ele (la tour) est debors avironnée
D'un Baile, qui va tout entour... »

Dans le *Roman de Garin*, on trouve ces vers :

« Il font lor Bailles et lor chastiaux garnir...
Li nobles sont outre les Bailles... »

Comme on avait pris à la fortification des villes les châteaux (V. *Chastial*, *Chastel*, *Chasteau*), les bretèches (V. *Bertesca*), pour fortifier le navire de guerre, on lui prit aussi son *Baile;* on *Baila*, on *batailla* la nef dans la partie qui n'était pas rendue inabordable par les châteaux, c'est-à-dire sur le plat-bord entre le mât de l'avant et celui du milieu. *Baile* s'altéra comme tant d'autres mots; au XIV[e] siècle, on l'écrivit *Belle*, et cette orthographe, contraire à l'étymologie, a prévalu. Voici un exemple de cette altération orthographique en 1393; nous l'empruntons à D. Carpentier : « Comme ledit Perrin feust alé ou Belle de la forteresse de Courtenay, etc. *Lett. de remiss.* Ms. Bibl. nation., n° 144. — V. *Belle.*

BAILÉO, port. anc. s. m. (Du vieux mot fr. *Baile.* [V.]) Fortification du navire; Plancher. — *Baileos do porão*, faux-pont. — V. Porão.

BAÏLOS, tur. s. (Du bas lat. *Bajulus*, tuteur.) Consul. — V. Qonsolos.

BAILLE, fr. s. f. (Du flam. *Baalie.* [V.]) (Ital. *Baja;* esp. *Cubillo*, *Pozal;* port. *Cuba*, *Tina;* gr. mod. Μπάλια; bas bret. *Bal;* basq. *Baillia*, *Ugoitoncia;* angl. *Half-tub;* lasc. *Tob;* all. *Balje;* dan. *Ballie;* suéd. *Balja;* holl. *Baalie;* rus. Бакъ [*Bake*], Обрѣзъ [*Obriesse*]; val. Гълеатъ [*Gléate*], Тощитораe [*Totchitorаé*], Кірдъŏ [*Khirdeou*]). Espèce de seau ou de baquet qui a la forme ou de la moitié d'un tonneau ou d'un cône, tronqué assez près de sa base. Chaque canon a sa Baille, remplie d'eau pendant le combat. On cueille la ligne de sonde que l'on retire mouillée, dans une Baille où elle s'égoutte. On nomme cette Baille : Baille à sonde (rus. Лотъ-Бакъ [*Lott-Bake*]). Quelquefois les drisses sont recueillies et lovées en rond dans des cylindres à claire-voie, qu'on nomme Bailles à drisses. — Le mot *Baille* est déjà ancien; on le trouve dans un des vieux documents recueillis par Rymer, t. VII, p. 745 : « Sex patellas de auricalco, duas lebetes, quatuordecim Bayles. » — *Baille à brai* (angl. anc. *Pytch-trouth;* angl. mod. *Pitch-trough*). Baille dans laquelle on met du goudron ou du brai. — V. Baleinière.

BAÏRAQ, tur. s. Pavillon. — *Baïrac dikmek*, v. (*Dikmek*, attacher, établir, fixer, planter.) Arborer le pavillon. — *Baïragui indirmek*, v. Amener le pavillon. — V. Alèm, Indirmeck.

BAISSE, fr. s. f. (De *Baisser.* [V.]) Rus. Сниженiе моря [*Snijénié moria*]). Retraite de la mer; Hauteur progressive décroisante de la mer, qui se retire.

1. BAISSER, fr. v. n. (Du bas lat. *Bassus;* gr. Βαθύς.) (Gr. litt. et vulg. Φεύγω [*fefgô*]; rus. Итти на убыль [*Itti na oubil*], Мелѣть [*Mélièt**e*], Обмелѣть [*Obmélièt**e*]; mal. *Soûrout;* bas bret. *Soubla*, *Diskenni*, *Diskenn Gouziza;* angl. *To fall;* all. *Fallen;* holl. *Vallen;* dan. *Ebbe*, *Falde;* suéd. *Fälla;* ital. *Abbassarsi;* esp. *Bajar;* port. *Baixar.*) Descen-

dre, Décroître, en parlant de la mer. — « La mer Baisse, lorsque, par le reflux, sa surface descend au-dessous du niveau auquel elle était montée par le flux. » Romme (1792).

2. BAISSER, fr. anc. v. n. Tomber, en parlant du vent.

« Li uenz Baissa a la uesprée
Coie deuint la mer salée
Ni aparoit unde ni rible
De grant manie estoit paisible
La nuit traient as auirons... »

Benoit de Sainte-Maure, *Roman de Troye*, Ms. vél. du XIVe siècle; Bibl. de St-Marc (Venise), cod. 27.

— « ... Et les vents Baissez... » Rabelais, *Pantagruel*, liv. v, chap. 7. — P. Scarron a employé le mot Baisser dans le sens de descendre une rivière. (V. Cabane.)

BAISSER LE PAVILLON, fr. v. a. Pour Amener le pavillon. (V.) — « Avant de finir le récit de ce combat » (du *Lys* contre *le Cumberland*, en 1707), « je ne puis m'empêcher de parler de l'action d'un de mes contre-maîtres, qui sauta le premier à bord du *Cumberland*, par-dessus son beaupré rompu, et qui pénétra à son pavillon de poupe pour le Baisser; il étoit occupé à en couper la drisse, quand il vit quatre soldats anglois, qui s'étoient tenus ventre à terre, s'avancer sur lui le sabre haut. Dans ce péril imprévu, il conserva assez de jugement pour jeter à la mer le pavillon anglois, et pour s'y lancer ensuite lui-même; il eut aussi la présence d'esprit de ramasser le pavillon dans l'eau, et de gagner à la nage une chaloupe que *le Cumberland* avoit à la remorque; il en coupa le câblot, et, se servant d'une voile qu'il trouva dedans, il arriva vent arrière, et se rendit dans cet équipage à bord de *l'Achille*, qui étoit resté en travers sous le vent, pour se rétablir du désordre où son abordage l'avoit mis. Le pavillon dont je parle ici fut porté dans l'église de Notre-Dame de Paris, avec ceux des autres vaisseaux anglois. Et sur le compte que je rendis de cette action à M. le comte de Pontchartrain, le Roi, sur son rapport, voulut la récompenser d'une médaille d'or, et faire maître d'équipage ce vaillant homme. Il s'appeloit Honnorat Toscan, et naviguoit en 1712, en sa qualité de maître, avec M. le chevalier de Fougeray, lorsqu'il fut pris par le *South-seas-Castel*. Les matelots ou soldats anglois, ayant su que c'étoit lui qui avoit fait la belle action dont je viens de parler, lui firent essuyer mille indignités. » Duguay-Trouin, *Mémoires*, p. 125. (Amsterdam, in-12, 1740.)

BAIXA, BAIXIA, BAIXO, BAIXIO, port. s. f. et m. (Même étymol. que Baisser. [V.]) Mer peu profonde, Basse, Haut-fond, Banc de sable, Ecueil. — « O outro dya fezerom seu caminho, segundo tiinham determinado, e seendo ja dentro nas Baixas, viiram huũ ilha... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 221. — « A vista do Cabo Darca, que he entres os Baixos de Arguim, e Cenaguá... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 6. — V. Tocar.

BAIXAMAR, port. s. f. Basse mer. — « Duas braças e meia de altura de Baixamar, e tres de Preamar... » *Comm. Dalboq.*, part. II, cap. 20.

BAIXAR, port. v. a. Baisser, en parlant de la mer.

1. BAJA, ital. géno. malt. s. f. (Variante de *Baia*. [V.]) Baie. — V. Badia.

2. BAJA, BAIA, ital. géno. malt. s. f. (Du fr. :) Baille.

3. BAJA, esp. anc. s. f. (Du bas lat. *Bassus*; gr. Βαθύς.) Bas fond, Basse.

BAJA DE MAR, esp. anc. s. f. Baisse de mer, Reflux. Oudin (1660).

BAJAMAR, esp. s. f. Basse mer.

BAJAR, esp. v. n. Baisser, en parlant de la mer.

BAJEL, esp. s. m. (De *Vaxel*, forme de *Veixel*, cat. anc. fait du lat. *Vasellus* [V.] ou *Vassellum* [V.]) Navire. [V. Bajel, Baxel.] — *Bajel de Fuego* (Navire à feu, Navire porte-feu. Ce nom a une relation d'idée avec *Fire-ship* [V.] et *Brannare-Skepp*. [V.]) Brûlot. — V. Brulote, Navio de Fuego.

BAJETTA, ital. s. f. (Diminut. de *Baja*. [V.]) Anse, Petite baie.

BAJIAL, esp. s. m. (De *Bajio*. [V.]) Parage plein de bas fonds, Localité que rendent dangereuse les basses, les bas fonds, les battures, les écueils, les bancs.

BAJIO, esp. s. m. (Le même que 3. *Baja*. [V.]) Basse, Bas-fonds.

BAJO, esp. s. m. (Le même que *Bajio*. [V.]) Banc de sable, Basse. — « Y à lo siete de setiembre, por la mañana, vímos tierra por barlouento; y nos hallamos dos leguas della, y dixo el piloto que eran los Bajos de San Bartolome, y no la pudimos tomar. Y asi vimos otros Bajos, losquales estauan a sota vento; auia muchos corrientes. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendãna* (1567); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1568, Saint-Germain.

BAJODEA, basq. s. f. Choc des lames. — V. Embate.

1. BAK, holl. dan. s. (Même étymol. que *Back*. [V.]) Gaillard d'avant, Château d'avant.

2. BAK, celt.-bret. s. m. Prononcé souvent : *Bag*, *Vag*. — V. Bag.

BAKA, isl. v. a. (De *Bak*, dos. [Marcher en arrière.]) Scier.

БАКАНЪ (*Bakane*) ou БАКЕНЪ (*Bakène*), rus. s. (Du holl. *Baak* [angl. *Beacon*], ou, comme le veut Reiff, de l'all. *Baake* ou *Bake*.) Amarque, Balise, Bouée. Le *Dict. rus.-fr.-all.* de J. Heym (1805) n'admet que Бáкенъ; le *Dict. marit.* de Chichkoff ne donne que Баканъ, le premier *a* n'étant pas accentué. Reiff admet Бáкенъ et Бáканъ, et il a soin que l'accent aigu ne manque pas à l'*a* de Бá, pour que la distinction soit bien faite entre Бáканъ, balise, et son homonyme Баканъ, qui désigne la laque florentine. — V. Буй, Вѣха, Голикъ, Плаковъ, Томбуй.

БАКАНЫ СТАВИТЬ (*Bakani stavite*), rus. v. a. (De Бáканъ [V.] et de Ставь [*State*], se mettre debout.) Placer des balises, des bouées; Baliser.

BAKBOORD, holl. flam. s. m. (De l'angl.-sax. *Bæcbord*. [V.]) Babord. — *Bakboordswagt*, Quart de babord; Babordais.

BAKBORD, isl. norv. s. (De *Bak*, dos, et *Bord*. [V.] (V. *Bæcbord*.) Babord. — « Þeir lögdu undir á Bakborda, enn reru framm á stiórnborda. (Ils enduraient avec les avirons de Babord, et nageaient vigoureusement avec ceux de tribord). » — « Hafnar austr skal hefja aptur á búlkabrún á Bakborda oc fara framm eptir skipi. (Celui qui doit vider l'eau du navire commencera à Babord, en allant de l'arrière à l'avant.) » Chap. 24, *Loi de Berghen* de 1274.

БАКБОРДЪ (*Bakborte*), rus. s. m. (Transcription du holl. *Bakboord* [V.] ou de l'all. *Backbord*. [V.]) Babord.

BAKKE ET SEIL, dan. v. a. (De *Bak*, dos.) Coiffer une voile. — V. Seil.

BAKSTAG, holl. s. (Étai de l'arrière.) Hauban.

BAKSTAGSWIND, holl. dan. s. Vent de quartier, Grand largue. — V. Wind.

БАКСЪ (*Bakss*), rus. s. (Probablement de l'angl. *Back*,

dos [*to Back*, supporter]. Le Brion est, en effet, le support de toute l'œuvre de l'avant, le dos, l'échine de la proue.) Brion, Ringeot. — Manque à J. Heym (1805) et à Reiff (1836). — V. Форфутъ.

БАКШТАГЪ (*Bakchtake*), rus. s. m. (Transcription du holl. *Bakstag.*) Galhauban. (V. Фардуни.) — Бакштагъ вѣтръ (Vent du galhauban), Vent largue. (V. Иммц.) — Бакштагъ у боканцовъ (*Bakchtake ou bokanntsof*) Hauban de minot. (V. Боканецъ.)

БАКЪ (*Bake*), rus. s. m. (De l'all. *Back* [V.], ou du holl. *Bak.* [V.]) Baille, Cage à drisse, Gamelle. — V. Обрѣзъ. — Бакъ est aussi le nom du château ou gaillard d'avant. — Фоорь-кастель.

BAL, *l* mouillé, bas bret. s. m. Baille. — Le celto-breton a encore *Baol* et *Baraz*, signifiant : Baquet, Baille. — *Bal sounta* (*n* nazal), Baille de sonde.

BALA ATZAPARTUA, *u* sonnant *ou*, basq. s. Boulet enchaîné, ramé. — L'espagnol dit : *Bala enramada.*

BALADOR, vénit. anc. s. m. Château d'avant. — « El chauo de proua son alto per in fina a la pogia del Balador pie 24. » *Rason* d'un galion à rames de 29 *passi* de longueur; p. 23, *Delle galere*; Ms. du XVIe siècle, clas. IV, cod. 26; Bibl. Saint-Marc. — V. Ballator, Balaor.

BALADORE, ital. s. m. Château d'avant. — Dans ses *Essamini de' bombardini* (1560), Girolamo Cataneo recommandait de mettre sur le *Baladore* des nefs autant qu'il était possible d'en placer, des mousquets à boîtes (*moschetti da braga*), avec un faucon de 6.

BALAI, fr. s. m. (Du fr. Bouleau, ou du lat. *Betula*, nom donné au bouleau par Pline.) (Gr. mod. Σκοῦπα; bas lat. *Scopellus*; ital. *Scopa*; esp. *Escoba*; port. *Vassoura*; angl. *Broom*; all. *Besen*; madék. *Fafa*, *Fafahitz*; tong. *Tsou falc*; chin. *Tchéou.*) Poignée de rameaux fins et souples de bouleau, de genêts, de bruyères, de jonc, ou de toute autre plante ou arbuste analogue, qu'on lie en un petit faisceau dont on se sert pour nettoyer les planchers ou ponts d'un navire. — On donne, par métaphore, dans l'Océan, le nom de BALAI DU CIEL (ital. *Scopa del cielo*; angl. *North-west-wind*; all. *Nordwestwind*) au vent du nord-ouest, qui dégage ordinairement le ciel de nuages. Le Balai du ciel n'est pas le même vent pour toutes les latitudes; celui qui rassérène le ciel reçoit toujours ce nom.

BALALANG, *g* sonnant peu; mal. s. m. Nom d'un navire dont on se sert à Sumatra, et sur lequel nous n'avons que des renseignements incertains et incomplets. — V. *Djalor.*

BALANÇAR, port. v. a. (De *Balanço.* [V.]) Rouler. — V. Balanço.

BALANCE, esp. s. m. (Du lat. *Bilanx* [*Bis*, 2 fois, *Lanx*, plateau de balance]; gr. Λεκάνη, plat, bassin.) Roulis, Balancement du navire. — « Y despues que la Ola a pasado cae sobre la Quadra, que tambien la tiene vazia por los pocos maderos que tiene de cuenta; por la quales causas o inconvinientes llevò la Nao mucho Balance quando fue sobre la amura, por se de alli vazia, e siu lleuo. » Th. Cano, *Arte para fab. naos* (1611), p. 18. — V. Valança.

BALANCEAR, esp. v. a. (Du précédent.) Rouler.

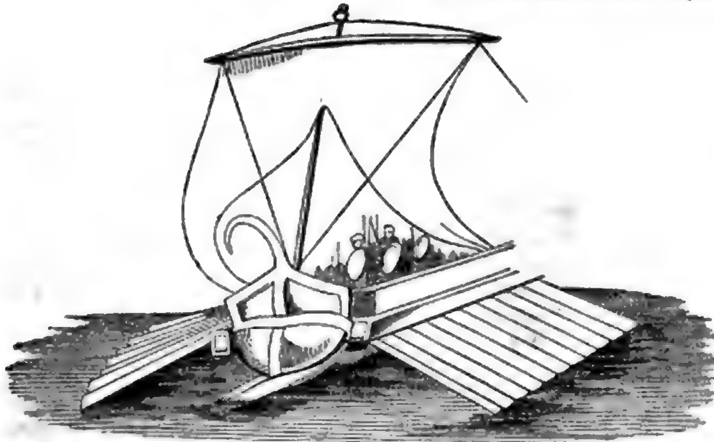
BALANCELLE. Francisation du napolitain *Paranzello* (V.), s. f. Embarcation dont les Napolitains paraissent avoir fait usage les premiers, et qui, pointue par les deux bouts, porte un seul mât, une voile latine, et peut border de seize à vingt avirons. Les Espagnols ont adopté la Balancelle; ils la font grande et à poupe carrée, et l'emploient au cabotage, ainsi qu'à la pêche. En France, il y a quelques Balancelles armées pour faire la police de la pêche, ou pour porter des ordres. Il est inutile de dire qu'elles servent seulement dans la Méditerranée.

1. BALANCIER, fr. s. m. (De *Balance.*) Quelques embarcations des mers de l'Inde, longues, étroites, et mal assises sur l'eau, ont extérieurement d'un côté, et quelquefois des deux bords, une pièce de bois assez lourde, tenue à l'embarcation par plusieurs branches d'un bois flexible, ou d'un Bambou fort et léger. Ce système, dont l'avantage est de tenir en équilibre l'embarcation ou pirogue qui, sans ce poids, projeté à trois ou quatre mètres du flanc du petit navire, manquerait de stabilité, est ce que nos marins ont nommé un Balancier de pirogue. Les naturels de Satawal (Carolines) le nomment : *Tam* ou *Tim maï*; ceux d'Ualan : *Em*; ceux de Viti : *Biri biri.*

2. BALANCIER DE BOUSSOLE, fr. s. m. (De *Balance.*) (Esp. *Balancin*; ital. *Balancino di bussola*; angl. *Ring of the compass*; rus. Мѣдныя кольца [*Medniia koletsa*].) Les Balanciers sont des « Anneaux concentriques employés à la suspension d'une boussole, d'un compas ou d'une lampe. Ils sont ordinairement en cuivre, placés horizontalement, et au nombre de deux. L'anneau extérieur roule sur deux points diamétralement opposés, par lesquels il est joint à la face latérale d'une boîte, ou à un point d'appui quelconque. L'anneau intérieur, plus petit que le premier, n'a la liberté de tourner que sur deux points, ou sur les deux extrémités, du diamètre qui est perpendiculaire à l'axe de rotation de l'anneau extérieur. Par ce moyen, une lampe ou une boussole, placée au centre commun de ces anneaux, peut constamment garder une situation horizontale, malgré les mouvements d'oscillation d'un bâtiment, lorsque d'ailleurs les axes de rotation des Balanciers sont établis parallèlement, l'un à la quille, l'autre à la largeur du vaisseau. » Romme (1792).

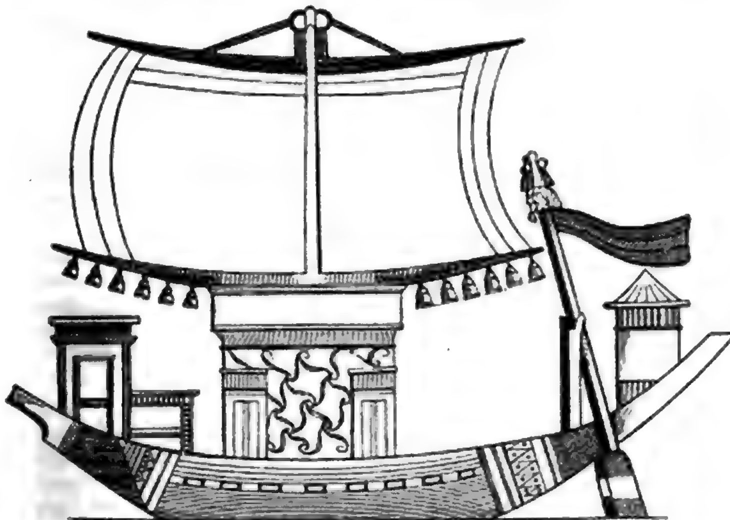
BALANCIN, les deux *n* sonnant; bas bret. s. f. (Du fr.:) Balancine. — *Balancin ar pic*, Balancine du pic. — *Balancin an délez bras*, Balancine de grand'vergue. — *Balancin mizan*, Balancine de misaine. — *Balancin gestel* (prononcez *guestel* pour *kestel*), Balancine de hune. — *Balancin gestel bras*, Balancine du grand hunier. — *Balancin gestel bian*, Balancine du petit hunier. — *Balancin peroquet* (*t* sonnant), Balancine de perroquet. — *Balancin peroquet bras*, Balancine de grand perroquet. — *Balancin peroquet bian*, Balancine de petit perroquet. — *Balancin gestel artimoun*, Balancine de perroquet de fougue. — *Balancin ar peruche*, Balancine de perruche. — *Balancine simpl*, Balancine simple. — *Balancin doupl*, Balancine double. — *Balancin ar bom*, Balancine du gui. — *Faus* (*s* sonnant comme *ce*) *Balancin*, Fausse Balancine. — L'esp. dit aussi *Balancin* pour nommer le Balancier de boussole et la Balancine.

BALANCINE, fr. s. f. (Du fr. *Balancer*, tenir en balance.) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Υπέρα; gr. vulg. Μαντικὴ, Μαδέρι, Βένρο; ital. *Amanticchio*, *Amantiglio*, *Balanzuola*, *Mantichio*, *Manticchio*; esp. *Amantillo*, *Balancin*; port. *Amantilho*; géno. *Amantiggio*; malt. *Balanzol Mantiglia*; angl. anc. *Lyst*; angl. *Lift*; all. *Toppenant*; holl. *Toppenant*; dan. *Toplent*; suéd. *Topplänta*; rus. Топенантъ [*Topénante*]; basq. vulg. *Balantcinia*; bas bret. *Balancin*; côte N. d'Afr. *Mantilio*, illyr. dalm. *Pik*; lasc. *Mantilla*; fr. anc. *Palanquine*, *Valancine*, *Valenchine.*) Nom d'un cordage qui, descendant de la tête du mât, va au bout d'une vergue pour la soutenir à cette extrémité. La Balancine est en usage depuis les temps antiques; on la voit représentée dans les peintures navales de Pompéi,

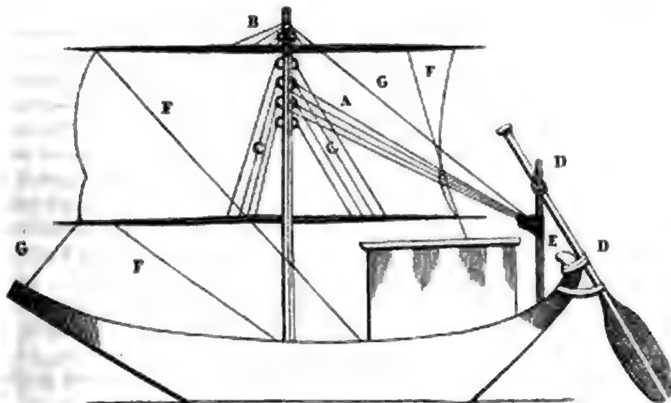


(Galère antique, d'après une peinture de Pompéi. On voit, au-dessus de la vergue, les deux Balancines qui la soutiennent.)

comme dans les figures des barques égyptiennes :



(Barque égyptienne à la voile. La vergue est portée par une double drisse servant de Balancines.)



(Bateau du Nil, d'après un des dessins des *Monumenti dell' Egitto*, par Rosellini. — AE, Haubans; B, Drisses servant de Balancines à la vergue haute; C, Balancines de la vergue basse; DD, Hampe de la rame servant de gouvernail; E, Support du gouvernail et dormant des haubans; FFF, Bras; BG, Étai.)

Aussitôt qu'une vergue un peu lourde ou devant porter une voile un peu large fut hissée à un mât, on dut sentir le besoin de garantir les extrémités de cette vergue contre l'effort du vent, qui tendait à les rompre. Les soutenir par un cordage solide dut être la première idée qui vint au navigateur, menacé de voir sa vergue se briser entre le point d'attache de la drisse et l'empointure de la voile. La Balancine est un auxiliaire très-utile quand on hisse la voile. Presque toutes les vergues ont des Balancines qui sont simples (Gr. litt. mod. Υπέρα μόνη; gr. vulg. Μαντικὴ μόνη), ou, au contraire, faites d'un petit palan, et nommées : Balancines doubles (Gr. litt. mod. Υπέρα διπλή; gr. vulg. Μαντικὴ διπλή). Quelques-unes ont des Balancines supplémentaires qu'on nomme Fausses Balancines, bien qu'au besoin elles fassent l'office de Balancines véritables (Gr. litt. mod. Υπέρα προσωρινή; gr. vulg. Φάλσο μαντική). — « Balancines sont les cordes qui tiennent droite la vergue du beaupré, et le balancent droit, afin que le vent l'enfile droit, et le fasse mieux esclatter en mer. » René François, *Merveilles de nature* (édit. de 1729). Il ne résulte pas nécessairement de cette définition du P. René François que la vergue du perroquet de beaupré fût la seule qui eût des Balancines. Toutes les vergues en étaient pourvues au commencement du XVIIe siècle comme aux siècles précédents. (V. *Valenchine, Valancine.*) Ce n'est pas la seule erreur dans laquelle soit tombé le prédicateur du roi Louis XIII.

BALANÇO, port. s. m. (Même origine que *Balance.* [V.]) Roulis. —V. Ballanço, Patifa.

BALANDRA, ital. anc. esp. port. s. f. (Du fr.:) Bélande, Sloop. — *Balandra de Arsenal*, barque mouillée à l'entrée d'un port ou arsenal, et sur laquelle est un poste de gardiens, chargés d'empêcher les fraudes et soustractions qui peuvent se commettre au détriment de l'État. C'est ce que, dans nos arsenaux, nous appelons une Patache.

BALANERIA, bas lat. s. f. Baleinier. — « ... Ex quibus navibus XIII erant novem maximi oneris a cantariis octo millibus usque in decem octo millia, et super qualibet earumdem homini quingenti additi sunt, et super aliis quatuor navibus admodum parvis, ex quibus duæ erant baleneriæ, aderant homines circiter ducenti (1423). » Joan. Stella, *Annal. Genuens.*; t. XVII, col. 1288, Muratori.

BALANERIUS, bas lat. s. m. Baleinier. — « Ipsorum naves, Balanerios, galatias, barchias, caravellas, et quæcumque alia vasa maritima cum suis corredis, apparatibus, armamentis et rebus illorum. » *Lettre de Charles VII* (1461), citée par les continuateurs de du Cange.

BALANGAI, s. Nom d'une grande embarcation des îles Philippines. — « Dopo due ore vidimo venire verso di noi due Balangai, cioè due delle loro barche grandi piene d'uomini... » Pigafetta, *Primo viag.*, p. 61. — « ... E fummo

cosi condotti sotto un coperto di canne, ov' era un Balangai lunge ottanta de' miei palmi » (80 palmes ou 60 pieds. — 19^{m} 49^{c}), « simile ad una fusta, sulla cui poppa sedemmo. » Id., ibid., page 64.

БАЛАНСЪ-ШПАНГОУТЪ КОРМОВОИ (*Balannss-chpann-houte Kormovoï* ou *Karmavoï*), rus. s. Couple de balancement. — V. Кормовой, Шпангоутъ.

БАЛАНСЪ-ШПАНГОУТЪ НОСОВОИ (*Balannss-chpann-houte nossovoï* ou : *Nassavoï*), rus. s. Couple de lof. — V. Шпангоутъ, носовой.

BALANT, fr. s. m. Du fr. *Balancer;* fait du lat. *Bilanx* [*lanx* et *bis*].) (Gr. mod. Μπόσικο [*Bossiko*]; angl. *Bight of a rope*; rus. Бухта [*Bouhta*], Слабина веревки [*Slabina verevki*]; bas bret. *Balans.*) La partie lâche et pendante d'un cordage que chaque oscillation du navire met en mouvement et balance. — « Le Balant d'une manœuvre, c'est la partie qui n'est point halée. Le Balant d'une manœuvre se dit encore de la manœuvre mesme, lorsqu'elle n'est pas employée. *Tenir le Balant* d'une manœuvre, c'est l'amarrer, en sorte qu'elle ne soit point lâche ou qu'elle ne balance point. » Desroches, *Dict. des termes propres de mar.*, 1687.

BALANTCINIA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Balancine.

BALANZE DEI VASI, vénit. s. f. plur. Cale sur laquelle est disposé le ber (les *Vasi*; V. *Vaso*) pour la mise à l'eau du navire; Cale de construction.

BALANZOL, malt. s. m. (De l'ital. *Balanzuola*. [V.]) Balancine.

BALANZUOLA, ital. s. f. (De *Bilancia*, Balance [lat. *Bilanx*.]) Balancine. — V. Amanticchi.

BALAOR, vénit. anc. s. m. (Corrompu de *Ballator*. [V.]) Château d'avant, Gaillard d'avant. — « Non si possa metter robba davanti il Balaor, ne sopra il Balaor... » Loi faite par les *Pregadi*, 8 juin 1569. — V. Balador.

BALAOU, fr. s. m. (Étymol. incon.) (Ital. *Ballauro;* géno. *Balaù;* basq. vulg. *Balagua*.) Nom donné aux Antilles, pour une raison que nous n'avons pu découvrir, à un petit navire mâté et gréé à la façon des goëlettes.

BALAST, vieux fr. et pol. s. m. (Emprunté au holl. ou à l'angl. *Ballast*. [V.]) Lest. — « Le Balast ou *l'est*.. est le sable, arène, cailloux ou Quintelage, pour tenir par la pesanteur et contre-poids le vaisseau sous bout. » Et. Cleirac, *Termes de mar.* (1634). — Le P. Fournier n'admit pas ce mot, qui fut repris par Guillet, t. III, p. 224 des *Arts de l'homme d'épée* (1683) : « Lest, Balast, Quintellage, est un amas de cailloux ou de sable qu'on met à fond de cale dans un vaisseau, etc. » — Desroches (1687) rejeta le mot Balast, qu'on retrouve dans Aubin (1702). — Vial de Clairbois, dans l'*Encyclop.* (1783), dit : « *Balast*, lest : je ne crois pas que ce mot soit françois. » Assurément il n'est pas français par l'origine, mais il l'est tout autant que Lest (V.), qui a prévalu. Il est hors d'usage aujourd'hui, et il ne l'était pas tout à fait encore il y a soixante ans, puisque Vial du Clairbois prenait la peine de le recueillir. En 1777, Lescalier s'était refusé à l'admettre dans son *Vocabulaire*. Il n'est pas dans le dictionn. de Romme (1792). — On trouve le mot *Ballast* dans le *Gazophylage de la lang. franç. et flam.* de Casparus Van den Ende (Rotterdam, 1656, in-4°), partie flam.-franç. — Nous n'avons pas besoin de dire que l'*Est* est une faute de l'imprimeur d'Ét. Cleirac, car nous ne pouvous supposer qu'un homme qui s'occupait de marine ignorât la véritable orthographe d'un des termes les plus connus du vocabulaire nautique.

БАЛАСТ (*Balastou; ou* sonnant à peine), val. s. (Du précédent.) Lest.

BALASTARIUS, bas lat. s. m. (Pour *Balistarius*.) Arbalétrier. — « . . . Duobus carpentariis, octo vel decem marinariis, trigenta Balastariis... » *Lett. pat. de Richard II* (1386); *ap.* Rymer.

БАЛАСТИТЬ (*Balastite*), rus. v. a. Lester un navire, le Charger. — Manque à Chichkoff et à J. Heym.

БАЛАСТЪ (*Balaste*), БАЛЛАСТЪ (*Ballaste*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Ballast*. [V.]) Lest. — Баластъ-портъ (*Balaste-porte*), s. Sabord de charge. — V. Портъ.

BALAÙ, géno. s. m. Balaou.

BALAYAR, mal. v. Appareiller, Faire voile : « *Velificare*, dit le P. D. Haex, *Dict. mal.-lat.*, p. 5. — *Balayar de pinghir-dàrat*, Naviguer le long de la côte. Id., p. 71 du même dict., *voce : Velificare per vallum*. (*Pinghir*, bord.) — Nous reproduirons, à propos du *Balayar* de Haex, l'observation que nous avons faite au mot *Badayong*. (V.) — V. Berlaïar.

BALAYER, fr. v. a. (De *Balai*. [V.]) (Gr. mod. Σκουπίζω; lat. *Scopare*, *Verrere;* ital. *Scopare;* esp. *Escobar*, *Barrer;* port. *Varrer;* angl.-sax. *Sweban;* angl. *Sweep* (*to*); all. *Kehren;* rus. Мести (*Mesti*); illyr. dalm. *Izmësti;* chin. *Soùy*.) Nettoyer les ponts du navire avec le balai.

BALBINIER. Nous pensons que le mot écrit par Périnet du Pin, et mal transcrit par le copiste du manuscrit sur lequel a été imprimée la *Chronique du comte Rouge*, était Ballinier. La seconde *l* s'est transformée en *b*, par une inattention du scribe. — V. Anguille.

BALBOTTA, bas lat. s. f. (Variante de *Barbotta*. [V.]) Barbotte. — « Die autem sequenti admiragius Januæ paratis platis » (V. Plata), « et cum eis Balbottis misit eas ad turrim de versus ponentem, quæ erat optime per Pisanos fornita omnibus necessariis ad prælium. » Jacq. D'Oria, *Annal. de Gênes* (1290), liv. X, ap. Muratori, t. VI, col. 599.

BALCON, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Balco* ou *Palco*, étage, échafaud [*palcone*, grand échafaud], fait de l'all. *Balk*, poutre, emprunté à l'isl. *Bálkr* ou à l'angl.-sax. *Balc*.) « Galerie couverte ou découverte, qu'on fait au derrière de certains vaisseaux pour l'ornement ou pour la commodité : on l'appelle autrement Sardin ou Jardin. [V.] » Desroches, *Dict. de mar.* (1687). On nommait en effet Jardin cette galerie qui, dans les nefs riches et grandes du XVIe siècle, recevait des fleurs, et se transformait en une sorte de jardin; mais personne ne lui donnait le nom de Sardin, qui eût été sans raison. Cette corruption, si quelque matelot l'employa sur le gaillard d'avant, ne s'introduisit jamais dans le vocabulaire maritime. Nous ne l'avons vue nulle part. — « Sa Majesté n'estime pas qu'il fust bien nécessaire de faire abattre les Balcons et la sculpture des vaisseaux de ladite escadre »; (pour les alléger. On en avait aussi enlevé les dunettes, les cabanes, tout ce qui pouvait alourdir ces vaisseaux, qu'on voulait rendre le plus agiles et le plus rapides possible; on les avait *rasés*, suivant l'expression de Seignelay écrivant à La Cornière, capitaine de port, le 26 mai 1681; *Ordr. du Roi*, vol. V, p. 189 v°.) « Mais puisque le s^{r} Duquesne a cru que cela importait au seruice auquel ces vaisseaux estoient destinez, il a bien fait de n'y pas résister. » Seignelay à Vauvré; 26 mai 1681; *Ordr. du Roy*, vol. n° L, p. 197 v°. Arch. de la Mar.

BALCONATA, ital. s. f. Balcon, Galerie de poupe. — Girolamo Cataneo, dans ses *Essamini de' bombardieri* (1560), recommandait que les *Balconate* d'une nef fussent garnies de mousquets à boîtes (*moschetti da braga*). — Duez (1674), au

mot *Balconata* de son *Dict. ital.-fr.*, dit: « Porte d'vn vaisseau, escoute, escoutillon de nauire. » C'est une erreur grossière; il n'y a rien de commun entre une porte et un balcon, entre une écoutille et une galerie. — La petite galerie latérale des vaisseaux était appelée du nom de *Balconcino*, diminutif de *Balco*.

BALDEAR, port. v. a. (De *Balde*, qui désigne un seau, un vase à puiser de l'eau. L'origine du mot *Balde* nous reste inconnue, malgré l'hypothèse de Constancio (1836), qui le fait venir du gr. Βάω, signifiant tirer, selon cet auteur, et de Λουτήρ, Λουτρών, bain. Βάω, suivant les lexiques, signifie : marcher, et non pas : tirer; c'est le *vado* latin.) (Proprement : Transvaser.) Transborder une marchandise, ou des objets quels qu'ils soient, d'un navire à un autre. — « Comprou huma náo, que era de mercadores... e nella mandou Baldear toda a carga de *Flor de la mar.* » *Comment. Dalboq.*, part. 1[re], chap. 11. — *Baldearse*, Passer d'un navire dans un autre. — « E os nossos se baldearam no seu navio. » Cité par Moraës (1789).

BALDI, lasc. s. (Du port. *Balde.* [V. ci-dessus.] Seillot.

BALE, angl. s. (Du fr.: *Bale*, orthogr. ancienne de *Balle*. *Bale* fut fait, dit Caseneuve, du latin *Pila*, balle, ballon.) Ballot, Balle, Collis de marchandise.

BÂLÊ, mal. v. Virer de bord. (*Petit interprète malais* [1839].) Le P. D. Haex, *Dict. lat.-mal.*, dit, p. 72 : « *Vertere aliquid.* — Balic, tourner une chose. » — V. Ali, Ber-geler, Geler.

BALEAZALA, basq. s. f. Navire baleinier, Pirogue baleinière.

BALEEIRO, port. s. m. (De *Baléa*, Baleine.) Navire baleinier.

BALEI-BOUDJOR, mal. s. (*Balei*, palais, lieu de réunion; *Boudjor*, longueur.) Dans les navires malais il y avait une chambre, un poste clos, réservé aux Mouda-Mouda (V.), et où les matelots ne pouvaient entrer et devant laquelle ils ne devaient point s'arrêter, sous peine de trois coups de bâton. C'est ce que nous apprend le chapitre 23 du Code maritime de Malacca (XIII[e] siècle), qui dit expressément que ce lieu appelé Balei-Boudjor était spécialement affecté aux divertissements des Mouda-Mouda. — V. l'article suivant.

BALEI-LINTANG (*g* sonnant peu), mal. s. (*Lintang*, en travers.) Chambre du conseil? Le chap. 12 du Code marit. de Malacca dit : « Personne n'a le droit d'entrer dans le Balei-Lintang, si ce n'est pour une affaire importante : l'entrée en est seulement permise pour s'y réunir, y délibérer et tenir conseil. Un homme de l'équipage, qui s'y introduit, se rend coupable, et peut être puni de cinq coups de bâton, car il n'a aucun droit pour entrer ainsi dans le Balei-Lintang. » Il semble, d'après la composition du nom de cette chambre de conseil, qu'elle était en travers du navire, à la différence du Balei-Boudjor, qui était établi dans la longueur.

BALEINGUE, vieux fr. s. f. (Même origine que *Balise* [V.], dont ce mot est une corruption, aussi bien que la forme *Balingue.* [V.]) Balise, bouée. — « Et s'ilz sont tut en ung haven qui aseiche, ils sont tenuz à mettre Baleingues as ancores qu'ils apiergent an plein. » (Ils sont tenus de mettre des bouées aux ancres qu'ils mouillent au large.) *Rooles d'Oleron*, art. 16. — V. Balyngue.

BALENARIO, ital. s. m. (De *Balena.*) Baleinier, navire qui arme ou est armé pour la pêche de la baleine.

BALENCATU (*Balenncatou*), basq. v. (Du lat. *Palanges.*) Faire courir sur des rouleaux le navire qui était à sec sur le rivage. — *Balencaz* a le même sens.

BALENER, **BALLENER**, esp. s. m. Baleinier. La 2[me] des *Partidas* d'Alfonse le Savant, tit. XXIV, *ley* 7, nomme le *Balener*, sans donner aucun détail sur ce navire. — « Ca èl non avia mas de tres galeras, è dos balleneres que le acompagnaban... » *Cron. de D. Pero Niño*, p. 110. — « Adereszaron sus galeras, è tomaron vituallas, è ayuntaronse al capitan otros tres Balleneres armados de Francia, e salieron à tener noche al cabo... » Ib., p. 113. — Dans ses *Memorias historicas sobre la marina... de Barcelona* (Madrid, 1779), Capmany (p. 41, 1[er] vol.) s'exprime ainsi : « De este mismo Rey » (D. Alonso de Aragón) « diase (Bonincontrio), que tenía una nave de quatro mil botas, cuyo exemplo imitó Venecia : y que despues mandò construír otros dos, que fueron las mayores que se hablan visto surcar el Mediterraneo. Pudieron ser estos enormes baxeles los que llamaban *Baleneros*, que eran naves destinadas para la guerra : y empazaron á tener uso entra los genoveses y catalanes á mediados del siglo XIV. Sin duda eran Baleneros las nueve naos que servían en la armada que salió de Génova en 1423, para socorrer á la reyna D. Juana de Napóles : pues algunas de ellas se cuenta que llevaban quinientos hombres, à bordo, y eran de porte de diez y ocho mil cántaros. » Dans son *Supplemento* (t. III des *Memorias*), le même auteur dit (p. 81) : « En quanto á los baxeles de vela y de alto bordo de aquellos tiempos (XIII[e] siècle), se nombran tambien en el citado tomo (le tom. 1[er] des *Memorias*), con bastante freqüencia *naos*, *cocas*, y *baleneros* de dos cubiertas, y no pocas de tres; algunas de 2,000 hasta, 3,000 botas de porte; y otras armadas en guerra con quinientos hombres entre tripulacion y gente de armas. » Sur cette assertion de Capmany, V. art. 1. Baleinier. — V. Aderezar.

BALENERIUM, bas lat. s. n. Baleinier. — « ..... Ipsum piratam, prædonem, vel malefactorem, seu ipsos piratas, prædones, vel malefactores cum omnibus bonis eorum, navibus, bargiis, Baleneriis, et aliis navigiis, quibuscumque et quocumque nomine censeantur, tum suis propriis (si quæ habeant qua per eos captis, raptis, seu deprædatis, capiant » (les amiraux, le gardien des cinq ports, etc.) « et detineant... » *Forma trengarum Franciæ* (mercredi, 27 juin 1403), ap. Rymer, t. VIII, p. 305. — Bullet, dans son Dict. celtique, dit que les Bretons appellent : *Balenerium*, le navire employé à la pêche de la baleine. La conformation de ce mot n'est point du tout celtique; les matelots bretons, comme les autres français, disent Baleinier.

BALENGHIERE (Nef), vieux fr. s. f. Baleinier. « Et leur avoit-on dit, par une nef Balenghiere qui s'étoit emblée en Normandie, que le siège des François étoit devant Évreux, et l'armée par mer du Roy de France gisoit à l'ancre devant Chierbourch. (1378.) » Froissart, *Chron.*, liv. II, ch. 28; édit. Buchon.

1. **BALEINIER**, **BALENNIER**, **BALLENIER**, vieux fr. s. m. (Variantes du nom d'un navire qui, dans les documents latins du moyen âge, est appelé *Balaneria*, *Balanerium*, *Balenerium*, *Baliguerius*, *Balingaria*, *Balingarius*, *Balingera*; qu'on voit nommé *Ballenjer*, *Ballenger*, *Balenghière* (*nef*), et *Balener*, dans les divers manuscrits des *Chroniques* de Froissard, et dans l'*Office des Heraults*; que la *Ballade of impossibilities* nomme *Ballinger*; que l'auteur florentin du livre des *Navigat. de Vasco de Gama* appelle *Balioner*; que Quirino nomme : *Balingiero*; enfin, que les écrivains espagnols ont nommé *Balener* ou *Ballener*.)

Quelles étaient la forme et l'importance de ce navire? A quel service était-il particulièrement propre? Froissart

dit, liv. III, chap. 105 (édit. de Buchon) : « Si menoient en leur armée » (les Anglais, en 1388) « vaisseaux que on appelle Baleiniers courseurs, qui frontioient (V.) sur la mer, et voloient devant pour trouver les adventures, ainsi que par terre aucuns chevaliers et écuyers montent sur fleur de coursiers, volent devant les batailles, et chevauchent pour découvrir les embûches. » Plus loin (chap. 112), revenant à ces navires « courseurs, » le chroniqueur s'exprime ainsi : « Et avoient en leur armée vaisseaux qu'on dit Balleniers, qu'escumeurs de mer par coutume ont volontiers, et qui approchent les terres de plus près que les autres vaisseaux ne font. »

De ces deux passages il résulte que le Baleinier était un bâtiment léger, propre à la course, dont les écumeurs de mer faisaient souvent usage, et qui entrait comme navire de découvertes dans la composition des armées navales au XIVe siècle. Une phrase extraite par Carpentier des *Lettres de remission*, datées de 1412, nous montre qu'au commencement du XVe siècle le Baleinier était encore au nombre des navires armés pour la piraterie : « Lesquelx ont mené le suppliant avec eulx en un Baleinier, en escumerie sur la mer. » Au milieu du même siècle, le Baleinier était, comme quarante ans auparavant, un bâtiment léger, armé par les corsaires; des *Lettres de remission*, datées de 1455, et citées aussi par D. Carpentier, disent : « Comme Robert Du Quesnay, escuier, eust fait équiper et mettre sur la mer un Ballenier... »

Ce que le document de 1455 nous apprend relativement au Baleinier, un acte de 1403, publié par Rymer (V. *Balenerium*), nous le confirme. Un autre acte, du 18 juin 1400, nous fait connaître que le Baleinier n'était pas bien grand, car, dans une nomenclature, il est cité après la barge. (V. *Balingera*.) Dans une Lettre de Charles VII (1461), il est nommé avant les galiotes, les barques et les caravelles, parmi les bâtiments inférieurs à la nef (V. *Balanerius*). Un passage des Annales de Gênes, par Giovanni Stella (t. XVII de Muratori, col. 1288), constate qu'en 1423 le Baleinier était un très-petit navire. (V. *Balaneria*.) Nous voyons, par deux passages des Navigations de Vasco de Gama, qu'en 1497, c'est-à-dire soixante-quatorze ans après l'époque à laquelle eut lieu l'armement rappelé par Stella, le Baleinier avait encore peu d'importance, car il y est question de *Balionneri* de quatre-vingt-dix et de cinquante tonneaux. (V. *Balionner*).

De tous les renseignements que nous avons pu recueillir, il résulte évidemment que le Baleinier fut, aux XIVe et XVe siècles, un petit navire fait pour la course. Quelques mots de Thomas Walsingham (V. *Balingarius*) nous portent à croire qu'il était léger et rapide.

Ici nous devons réformer Capmany, et nous réformer nous-même, en avouant que nous nous sommes laissé induire en erreur par le savant espagnol, quand nous avons dit, p. 255, t. II de notre *Arch. nav.* : « S'il m'est permis de « hasarder une opinion sur la forme des Baleiniers... je « dirai que ces navires devaient être larges d'épaules, rétrécis, « au moins relativement à la poupe, et hauts sur l'eau comme « le cétacé dont ils portaient le nom. » L'auteur des *Memorias historicas* dit (V. Balener) que les énormes vaisseaux construits par ordre de don Alfonse d'Aragon pourraient bien être de l'espèce des navires de guerre appelés *Baleneros*; puis il ajoute : « Sans doute les neuf vaisseaux qui « servirent dans la flotte sortie de Gênes, en 1423, pour al- « ler secourir la reine Jeanne de Naples, étaient des *Bale- « neros*; on raconte que quelques-uns d'entre eux avaient « quinze cents hommes à bord, et étaient du port de 18,000 « cantares. » Ailleurs, Capmany classe les Baleiniers parmi les vaisseaux de haut bord, et les assimile aux nefs et coques qui avaient deux et souvent trois couvertes. On voit que Capmany n'hésite pas, et que, pour lui, le Baleinier est un navire de grande taille et d'un fort tonnage. Son erreur, que nous avons partagée quand nous avons écrit le Mémoire n° 6 de notre *Arch. nav.*, — parce que nous n'avons pas cru qu'un homme aussi circonspect et aussi clairvoyant eût mal lu un texte, ou eût tiré de ce texte des conséquences contraires à la vérité ; — son erreur vient de ce qu'il confondit les quatre très-petits navires (*admodum parvis*), parmi lesquels il y avait deux Baleiniers, avec les neuf grandes nefs du port de 8 à 18 mille cantares, que Gênes expédia en 1423. Nous n'avions pas recouru au texte de Stella, et celui où Froissart parle de l'armement des Anglais, en 1388, nous avait échappé alors que nous nous occupions des Baleiniers, en composant notre *Archéologie navale*. Aujourd'hui, au lieu d'une hypothèse, que nous avançâmes d'ailleurs avec timidité, nous pouvons dire, en nous appuyant sur les autorités que nous avons citées plus haut : « Le Baleinier était petit, rapide, à l'usage des corsaires, et souvent employé comme bâtiment léger dans les flottes du XIVe au XVIe siècle. »

Quant aux limites entre lesquelles nous plaçons l'existence du Baleinier, comme individu de la famille navale, on comprend qu'elles ne sauraient être rigoureuses. Ant. de Conflans, dans ses *Faits de la marine et navigaige*, que nous avons publiés en juillet 1842 (*Annal. marit.*), et que nous avons cru pouvoir rapporter au premier quart du XVIe siècle (1515 à 1522); Conflans cite les Balleiniers parmi les navires qui, de son temps, étaient communs le long de la côte de Guyenne. Pantero-Pantera, dans la nomenclature qu'il donne (*Armata navale*, chap. 4) des navires en usage au XVIe siècle, ne cite point le Baleinier; nous ne voyons cette espèce de bâtiment figurer ni dans les récits les plus circonstanciés de la bataille de Lépante, ni dans la *Relatione vera de l'armata* (l'invicible *armada*), Roma, 1588, qui contient le nom de chaque navire et la désignation de son espèce. Bartolomeo Crescentio n'en parle pas non plus dans sa *Nautica Mediterranea*. Nous sommes donc en droit de conclure qu'au XVIe siècle, sinon dans les premières années, du moins pendant sa dernière moitié, le Baleinier fut tout à fait négligé, ou bien qu'il changea de nom, en se modifiant un peu. Les premiers monuments écrits par lesquels nous connaissions le Baleinier, nous le montrent au milieu du XIVe siècle (V. *Balanghiere*); mais il est fort probable qu'il ne datait pas justement de l'année 1378, et que, déjà depuis quelque temps, il était en usage.

Et maintenant d'où vient le nom dont nous avons écrit à peu près toutes les variantes en tête de cet article? Th. Walsingham, dans son histoire de Richard II, parlant de l'armement de cinq Baleiniers, dit : « Hostes armaverunt quinque vasa bellica, qualia Balingarias appellamus. » Cette phrase constate qu'au XVe siècle, époque de la rédaction de l'*Historia brevis*, etc., les Anglais appelaient *Balingary* ou *Balinger* le navire nommé en français *Baleinier;* mais elle ne nous fournit sur l'étymologie du mot, et sur son premier emploi, aucun renseignement dont nous puissions nous appuyer. Les continuateurs de du Cange, au mot *Balenerium*, disent : « Navigii species, f. sic dicta a piscatione Balenarum. » Nous avons une objection à cette opinion : un très-petit navire était impropre à des expéditions dont le but, alors que l'industrie du pêcheur de baleines n'avait pas pris encore les développements que nous lui voyons aujourd'hui, fut essentiellement de rapporter les quartiers du cétacé dont on fon-

dait à terre la graisse, détachée de la chair qu'on boucanait, afin de la garder en provision. Sans doute, pour se faire un butin d'une seule baleine, il n'était pas nécessaire que le bâtiment fût bien grand; mais se contentait-on d'un seul cétacé? n'en harponnait-on qu'un à chaque voyage? Au reste, il est possible que le Baleinier-pirate n'ait pas pris son nom du navire qui recevait les dépouilles du poisson géant, mais de l'embarcation, de la pirogue baleinière qui, portant le harponneur, pourchassait l'animal. Cette embarcation très-légère et très-fine, comme nous la montre le sceau de Fontarabie (XIIIe siècle) (V. *Baleinière*), put fort bien servir aux corsaires, puis grandir en conservant son nom et sa destination.

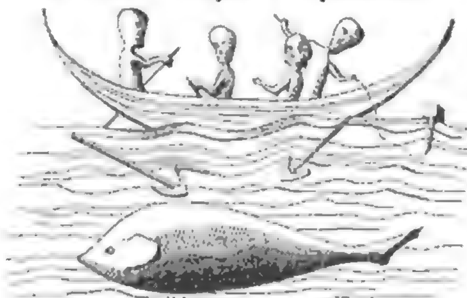
Du Cange, dont l'opinion fut adoptée par Capmany (*Memori. histor.*, t. 1er, p. 41, note 24), pensa que le nom de Baleinier avait été donné à ce navire à cause des rapports de forme qui existent entre ce bâtiment et la barcelonnette: « Sic porro dictum videtur, » dit l'auteur du *Glossarium*, « ejusmodi navigium, quod cunabuli quod *balinja*, seu *balingia* vocabant olim nostri, formam referret. » Carpentier trouva cette étymologie très-vraisemblable: « Vocis etymon longe probabilius affert Cangius in *Balingaria*. » Est-ce bien sérieusement qu'on a proposé de voir le Baleinier dans le berceau d'enfant? Nous serions tenté d'en douter, tant il nous paraît peu probable que les riverains de la mer soient allés demander au Limousin, pays de l'intérieur des terres, le mot *balinja* (signifiant: langes, coucher, aussi bien que berceau) pour nommer une construction nouvelle. S'ils avaient fait un navire ayant la forme de la barcelonnette, c'est le nom qui leur était familier qu'ils lui auraient donné, et non une dénomination étrangère. Flamands, ils l'auraient appelé *wiege* ou *wiegschip*; anglais, *cradle* ou *cradlship*; espagnols, portugais ou italiens, *cuna* ou *cunave*. Selon nous, *batlinia* ou Βαδάλιον, malgré des ressemblances apparentes, n'ont aucun rapport avec Baleinier, Ballenjer, Balingarius; et *balena*, ou Φάλαινα, nous semble l'étymologie véritable du nom d'un navire qui, d'abord, barque servant à poursuivre la baleine sur la côte ou à la harponner au large, ou vaisseau léger, effilé, rapide comme la baleine à ailerons, ou bien encore navire ayant à son avant une figure de baleine, et continuant, jusqu'à un certain point, la *Pristis* antique (V.), fut ensuite un bâtiment de course et un aviso dans les flottes du moyen âge. — L'orthographe: *Balennier* se trouve liv. III, chap. 63, édit. Buchon des *Chroniq.* de Froissart. — V. Barinel, Balbinier, Baliniere.

2. BALEINIER, fr. bas bret. (Du lat. *Balæna*; gr. Φάλαινα), s. m. (Sous-entendu: Navire.) (Ital. *Balenario*; basq. vulg. *Baleniera*; esp. *Ballenero*; port. *Baleeiro*; angl. *Whalefisher*; rus. Китоловъ [*Kitoloff*].) Bâtiment employé à la pêche de la baleine. — « En France, excepté quelques-uns qui ont été construits exprès, tous les Baleiniers ont été pris parmi les bâtiments employés à la navigation marchande, sans qu'on ait eu besoin d'apporter à leur coque d'autres changements que ceux nécessités par la différence de destination ou les réparations indispensables pour prendre la mer, et qu'il eût fallu à ces mêmes navires si, au lieu d'aller à la pêche, ils avaient eu à entreprendre une campagne de quinze à dix-huit mois. » J. Lecomte, *Pratiq. de la pêche à la baleine dans les mers du Sud* (in-8°; Paris, 1833), p. 2. M. Lecomte dit, p. 1, qu'un bâtiment de 450 tonneaux est du jaugeage le plus avantageux pour la navigation dont le but est la pêche de la baleine. Le navire de 450 tonneaux doit avoir (p. 46) un équipage de trente-deux hommes, dont voici le détail: le capitaine; trois ou quatre chefs de pirogues, suivant que le capitaine commandera ou non l'une des pirogues; quatre harponneurs; un charpentier; deux tonneliers; un cuisinier; un mousse de chambre ou maître d'hôtel; un coq ou cuisinier de l'équipage; un forgeron; seize matelots; un chirurgien

BALEINIÈRE, fr. s. f. (Basq. *Baleazalea*; ital. basq. vulg. *Baleniera*; esp. *Ballenero*.) Embarcation, plus généralement appelée *pirogue*, qui sert aux marins du navire Baleinier à pourchasser la baleine. — A bord d'un navire de 450 tonneaux il y a généralement sept pirogues-Baleinières, dont voici les proportions: longueur, 25 à 26 pieds (8^m 12^c); largeur, 4 pi. 10 po. (1^m 57^c); creux sous tote (V.), 10 po. (0^m 27^c). Les plats-bords, quille, étambot, étrave et membres de ces embarcations sont en bon chêne; les bordages en cèdre blanc, de cinq lignes d'épaisseur; les deux bordages supérieurs de six lignes; tout l'accastillage, serrage, etc., en sap. Chaque Baleinière est armée de cinq avirons de nage et d'un aviron servant de gouvernail; ce dernier, qu'on appelle *aviron de queue*, a de 21 à 22 pieds (7^m 14^c—7^m 47^c); celui du harponneur et celui du novice ont 16 pieds (5^m 19^c); le grand aviron a 17 pieds (5^m 15^c); celui de la baille et l'autre, 16 pieds (5^m 19^c). La baille dont il vient d'être parlé est faite pour recevoir les lignes des harpons et des lances; elle est placée entre les deux bancs ou totes de l'arrière. Outre ses avirons, la Baleinière a six pagayes en sap, dont les pales sont larges et minces sur les deux côtés. Un mât et une voile à la livarde entrent dans le grément de la Baleinière. L'équipage de cette pirogue est composé de six hommes: un chef d'embarcation, qui commande et gouverne avec l'aviron à queue; un harponneur, dont la place est à l'avant, et dont la fonction consiste à lancer le harpon à la baleine; un novice, qui est le servant des autres hommes; trois canotiers. Le harponneur a soin de la pirogue; il est aidé dans ses fonctions par le mousse ou novice. Il est le second de l'équipage, après l'officier, chef de cette embarcation:



Un sceau de la ville de Fontarabie (XIIIe siècle), qui appartient à la collection du Louvre, après avoir appartenu à celle de M. Depaulis, montre une Baleinière en tout semblable aux pirogues modernes; son équipage est occupé à harponner un cétacé. Voici un croquis de ce petit navire:



La comparaison de cette embarcation du XIIIe siècle avec l'autre nous fait voir combien, plus qu'on ne le croit, la tradition est fidèlement suivie, même dans les arts où l'on se vante le plus d'innover. Cela nous rappelle ce mot si vrai de Montaigne (liv. III, chap. 6): « Nous n'allons point; nous rôdons plustôt et tournevirons çà et là; nous nous promenons sur nos pas. » Ne soyons pas trop fiers, et méprisons moins

ce pauvre Moyen Age qui, tout barbare qu'on veut le dire, n'était pas si ignorant.

BALENIER, vieux fr. s. m. Nom du pirate qui montait le 1. Baleinier (V.), le Ballenger, etc. — « Les dits mariniers furent prins par les Baleniers d'Olonne, et amenez prisonniers à la Rochelle. » *Lettr. de rémission, données en* 1385, et citées par D. Carpentier, voce : *Balaneria*.

BALENIERA, ital. basq. s. f. (De *Balena*.) Baleinière, 1. Baleinier. — « Une sorte de pinace, » dit le vieux Duez (1674), que nous pouvons rapprocher de ce passage des *Faits de la marine et navigaige* (1515-1522) par le capitaine Antoine Conflans : « Et encores à la dicte coste de Guyenne a force autres petits vaisseaulx, comme carauelles, clinquars, pinaces, Balleiniers, gabares, etc. » — V. Baleazala.

BALESTA DE TORN, cat. s. f. (Du lat. *Balista*, fait du gr. Βάλλω, je lance.) Arbalète à tour, ou que l'on montait au moyen d'un tour, tourniquet ou manivelle. On voit, dans un des tableaux qui décorent l'ancienne salle du grand conseil, au palais ducal de Venise (aujourd'hui salle principale de la bibliothèque de Saint-Marc), un arbalétrier qui, au moyen d'un tour à deux manivelles, bande son arbalète. Voici une figure analogue que nous empruntons au Ms. de Froissart, n° 8321, Biblioth. nation.) :



— « Item, que ayen iiii » (quatre) « Balestes de torn, bones e soficientes a coneguda dels desus dits. » *Contrat de nolis de la nef* Santa-Maria, 23 septembre 1394 ; Ms. Arch. de Perpignan. — V. Torn.

BALESTILHA, port. s. f. (Même étymol. que le précédent.) Arbalète, Arbalestrille, Bâton de Jacob ; Flèche d'un mât. *Roteiro de D. Juan de Castro* (1541) ; Moraës (1789).

BALESTILLA, BALESTRILLA, esp. s. f. (Même origine et mêmes significations que *Balesthilla*. [V.]) — V. Ballestilla.

BALESTON ou BALESTRON, fr. s. m. (De l'ital. *Balestro*, Arbalète.) (Ital. *Balestrone*, *Struzza*, *Boma d'una tarchia* ; isl. *Beiti-ás* ; angl. *Sprit*, *Spriet*, *Spret* ; rus. Шпринтовъ [*Chprinntove*] ; port. *Espicha*.) Perche qui sert à étendre une voile déployée. Cette gaule, qu'on a comparée à une Arbalète, aurait pu être comparée, avec plus de raison, à une flèche.

BALESTRA, ital. anc. et mod. s. f. (Même étymol. que *Balestrilha*. [V.]) L'arme appelée Arbalète, l'instrument astronomique qui avait les noms d'Arbalète, d'Arbalestrille, de Bâton de Jacob, et la Flèche d'un mât, sont nommés de ce nom. — V. Armadura.

BALESTRANGLADURA (*u* sonnant : *ou*), basq. vulg. s. f. Gueule de raie. Nous ne savons au juste ce que signifie la syllabe *bal* qui est entrée en composition dans un mot où il est facile de reconnaître le *strangolare* italien (vieux fr. Estrangler) ; nous croyons cependant que *bal* est l'abréviation de *bala* esp., signifiant : fardeau, et que *Balestrangladura* est une contraction de *Bala-estrangladura*, signifiant : Étrangloir de balle. La gueule de raie est, en effet, un nœud dont on peut entourer un fardeau qu'on veut soulever, et qui, tendant toujours à se resserrer, étreint, comprime ou étrangle le fardeau qu'il porte.

BALESTRIERA, ital. s. f. (De *Balestra*, arbalète.) Arbalétrière. — V. Disarmare i remi.

BALESTRIGLIA, ital. anc. s. f. (Synonyme de *Balestra*. [V.]) Arbalète, Arbalestrille, Bâton de Jacob.

BALESTRILLA, esp. anc. et mod. s. f. Arbalète, Arbalestrille, Bâton de Jacob, Flèche du mât.

BALESTRINA, ital. anc. s. f. (Diminut. de *Balestra*. [V.]) Arbalète, Arbalestrille, Bâton de Jacob.

BALESTRONE, ital. s. m. (Augment. de *Balestro*, flèche.) Balestron. — V. Struzza.

BALG, bas lat. Les continuateurs de du Cange attribuent à ce mot le sens de Petit navire (*Navicula*) ; ils s'autorisent d'un chapitre des *Coutumes de Saint-Bertin* et de *Saint-Omer*, relatif aux droits que payaient les marchandises et autres objets chargés sur les navires. Voici le passage allégué par eux : « Balg cum melle, II den. » Dans une autre phrase, citée par D. Carpentier, on lit : « Duo balg, XI den. » Nous n'avons pas eu sous les yeux le manuscrit connu des bénédictins, et nous ne pouvons affirmer qu'en effet *Balg* ait été le nom d'un petit navire. *Balg* n'a d'analogue qu'avec le sax. *Bælg*, signifiant Bourse, Sachet, ou avec *Bælc*, aussi anglo-sax., ayant les sens très-divers d'Estomac, Vapeur chassée de l'estomac, Couverture et Arrogance.

BALIGUERIUS, bas lat. s. m. 1. Baleinier. — « Nobilis Melchior de Grimaldis dominus et patronus cujusdam Baliguerii intendit venire Massiliam et dictum Baliguerium desarmare. » *Regist. de la commune de Marseille*, cité par les continuateurs de du Cange. — Nous avons dit, p. 254, t. II de notre *Arch. nav.*, que *Baliguerius* nous paraît une mauvaise leçon

du manuscrit connu par les bénédictins, et que la véritable forme du mot est *Baligaerius*. — V. 1. Baleinier.

БАЛІZЪ (*Balize*), val. s. (Du fr. :) Balise.

BALINGARIA, bas lat. s. f. 1. Baleinier.—« Hostes armaverunt 5 vasa bellica, qualia Balingarias appellamus. » Th. Walsingham, *Richard II*. — « Una bargia et 7 Balingariæ periclitatæ sunt ante villam de Calesia. » Id., ib.

BALINGARIUS, bas lat. s m. 1. Baleinier.— « Tandem pene solus fugiens in Balingario, parvenit ad eumdem comitem.» Th. Walsingham, *Richard II*. — « ... Cum quibusdam vasis eorum, scilicet 4 bargis, et uno Balingario. » Id. ib.

BALINGERA, bas lat. s. f. 1. Baleinier. — « Aliquam navem, bargeam, sive Balingeram, de guerra armatam. » Rymer, t. VIII, p. 147. (*Act. du* 18 *juin* 1400.)

BALINGUE, vieux fr. s. f. (Corruption de *Balis*.) Balise. (V.) L'art. 24 des *Rooles d'Oleron* prescrivait au maître d'un navire qui avait mis sa nef en Fourme (V.), de la *Balinguer* convenablement, et de telle façon que les Balingues fussent bien apparentes. Le manuscrit des *Rooles d'Oleron*, connu par l'auteur de l'*Histoire de Bretagne*, au lieu de Balingue dit *Balis* : « Et lui mettre Balis qu'ils apiergent à plain. » *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, col. 79, art. 25. *Balis* est excellent, et confirme l'étymologie que nous assignions à *Balise*, variante, selon nous, du fr. *Palis*, Pieu, Perche. —V. Balise, Baleingue.

BALINIÈRE, vieux fr. s. f. (Le même que 1. Baleinier. [V.])—« Secum tunc ducens et habens sex vasa lignea, vocata gallice *Balinieres*, bene et sufficienter equippata et armata, associatus magno numero armatorum, arbalistarorum et canonum. » *Chron. de Saint-Brieux*, citée par D. Lobineau, t. II, p. 853, Hist. de Bretagne. Un autre passage de la même Chronique, p. 855 de Lobineau, dit : « Secum protunc ducens et habens una cum quinque Cuittis, gallice *Gallées* seu balneriis, bene et sufficienter equippatis, etc. » Le Duchat tira de ce passage la conséquence que la galère et la balinière étaient le même navire; il se trompa. Le texte, mal ponctué, l'induisit en erreur. « Gallice : Gallées, » est une parenthèse, — nous allons y revenir, — après laquelle il doit y avoir une virgule. Le texte dit : « Conduisant, et ayant alors avec lui cinq escutes ou baleiniers » (cinq navires, tant Escutes que Baleiniers). Le baleinier était un petit navire comme l'Escute; la flottille dont il s'agit était donc composée de petits bâtiments. Quant à *Galée*, donnée comme l'analogue français de *Cuitta*, ou Escute, c'est certainement une erreur du chroniqueur. Les Galées ou Galères, si petites qu'elles fussent, étaient de beaucoup plus grandes et plus fortes que les Escutes. Nous ne connaissons pas un texte qui autorise la confusion faite par l'auteur de la Chronique. Peut-être, au reste, cet historien ne rapprocha-t-il ainsi de la galée la *cuitta* ou l'Escute (V.) que pour faire comprendre que ce navire était long, léger, et muni de rames comme la galère. — V. Cuitta.

BALINVERNIA, bas lat. provenç. s. f. Les *Informationes civitatis Massiliæ pro passagio transmarino*, Ms. de cette bibliothèque St-Germain que détruisit l'incendie, contenaient le passage suivant, cité par les continuateurs de du Cange : « De caduta pro balinrinia (*sic*, pour *Balinvernia*) « L. duarum goarum... Arbor vero de medio vult habere duo vela, quorum majus vult habere XLVII goas per antenam et XLVII fos, et pro Balinvernia XLVII goas. » Nous avons dit, p. 433, t. II de notre *Arch. nav.*, que *Balinvernia* nous semblait fait de l'ital. *vale* et *inverno* : Qui sert l'hiver; et que la voile, inférieure à la grande voile du mât du milieu, pouvait être une voile de mauvais temps.

BALIONER, ital. s. m. 1. Baleinier. — « Li nauilij che mandò questo serenissimo Re di Portogallo, furono tre Balionieri nuovi : due, di tonelli 90 l'uno, et l'atro di 50 et piu, vna nauetta di tonelli 110, carica di vettouaglia, et fra tutti leuorono huomini 180, et partironsi di Lisbona alli 9 di luglio MCCCCXCVII; Capitano Vasco di Gama. » *Navig. di Vasco di Gama*, scritta per vn gentilhuomo fiorentino. Ap. Ramus., t. I, p. 119 D.—« Et l'altro Balioner di tonelli 90 arsono, etc. » Id.

BALIS, fr. anc. s. f. (De *Palis*.) Balise. (V.) — V. Balingue.

BALISAGE, fr. s. m., peu usité, mais cependant utile. (De *Balise*. [V.]) (Val. Бализачіȣ (*Balizadjiou*.) Action de baliser un chenal, une côte, etc.

BALISE, fr. s. f. (Du fr. *Palis*, pieu, fait du lat. *Palus*, de *Paxillus*, venu par *Pauxi* de l'infin. *Pangere*, ficher, enfoncer. Gr. Πήγνυμι.) (V. *Balingue*.) (Ital. *Segnale* ; vénit. *Mea*, *Tisia* ; esp. *Valiza* ; port. *Baliza* ; bas bret. *Valis* ; gr. mod. Σημεῖον; val. Балізъ [*Balize*]; tur. *Qaïa nichani* ; basq. vulg. *Balissa* ; rus. Баканъ [*Bakane*], Бакенъ [*Bakène*], Голикъ [*Golik*]; ar. côte N. d'Afr. *Alama* ; fr. anc. *Balyngue* ; angl. *Beacon* ; all. *Baake* ; holl. *Baak*, *Kaapstaander*, *Zeemerk* ; dan. *Tønde*, *Mærke*, *Lodsmærke* ; suéd. *Märke*, *Prick* ; lasc. *Baota*.) De longues perches ou palis, plantés au fond de la mer, d'un canal, ou d'une rivière, ou dressées sur un écueil pour indiquer cet écueil, et marquer la route que peut suivre sans danger un bâtiment, dans sa navigation sur le fleuve, sur le chenal ou dans un certain parage, furent les premières Balises dont on fit usage. On se servit ensuite de bouées flottantes qui gardèrent le nom de Balises, bien qu'elles n'eussent de commun avec celles-ci que la fonction remplie par elles. — On appelle *Droit de Balise* (Angl. *Beaconage* ; all. *Baakengeld*) le droit que, dans quelques pays, sont obligés d'acquitter les navires qui profitent des Balises, dont la pose et l'entretien causent des dépenses, prélevées sur le revenu de cet impôt. — Par une extension du sens que les marins français donnent au mot Balise, les calfats nomment Balises les marques qu'ils font sur la coque du navire pour indiquer le manque ou les défectuosités du calfatage. —V. Palissade de navires.

BALISER, fr. v. a. (De *Balise*. [V.]) (Gr. mod. Σημειώνω (*Simiônô*); ital. *Metere gavitelli* ; vénit. *Mettere mee* ; géno. *Mette gaittelli* ; esp. *Avalizar* ; angl. *Buoy* [*To*], *Put* [*to*] *up beacons* ; dan. *Lægge tønder ud*, *Pricka* ; rus. Баканы ставить [*Bakani stavite*], Вѣхи ставить [*Véhi stavite*]; val. Пȣне[а] Балізе [*A pouné balizé*]; bas bret. *Baliza*.) Mettre ou placer des Balises dans un chenal, dans une passe, dans une rivière, sur un bas-fond, etc., pour indiquer les endroits dangereux que le navigateur doit éviter, et lui tracer la route qu'il lui faut tenir afin de se préserver d'accidents.

BALISTA A LIEVA, bas lat. s. f. (*Balista*, du gr. Βάλλω, je lance.) — « Et Balistis duabus a lieva, et aliis sex Balistis ligni furnitis omnibus necessariis. » *Contrat de nolis* de la nef *Bonaventura*, passé, le 10 août 1264, à Pise, et publié, p. 251, t. IV, *Biblioth. de l'école des chartes*. Nous ne savons ce qu'était l'arbalète que le document pisan de 1254 désigne par les mots : *A lieva*, et qu'il distingue des arbalètes de bois. Nous n'osons émettre aucune supposition; tout ce que nous croyons pouvoir assurer, c'est que la « *Balista a lieva* » devait être la même que la « *baslista de lena* » cité par du Cange... *Lena* est-il la bonne leçon, ou bien est-ce notre *Lieva?* Nous ne pouvons résoudre cette difficulté. Le document mentionné par du Cange dit : « *Balista de torno vel de lena*. » Cela veut-il dire que l'arbalète « *de lena* » [peut-être *leua*, *leva*] était la

même arme que l'arbalète à tourniquet? Nous n'avons point de réponse à cette question. — V. Ronchonus.

BALISTA A TURNO, bas lat. s. f. Arbalète à tourniquet, ou qu'on bandait à l'aide d'un tourniquet. — « Item... Balistæ a turno, n° 28, sub pena florenorum duorum pro qualibet Balista deficiente. » *Stat. génois.* de 1441, chap. 2. — V. Balesta de torn.

BALISTA A ZIRELLA, bas lat. s. f. (*Zirella*, de *Gyrare*, tour?) Arbalète à noix. — « Item, Balistæ a Zirella, n° 32, sub dicta pœna. » *Stat. gén.* de 1441, chap. 2.

BALISTA DE TURNO, bas lat. s. f. (Le même que *Balista a turno.* [V.]) — « *Item*, quelibet dictarum navium debet portare duas Balistas de turno que sint de cornu. » *Contrat d'affrétement* pour douze nefs devant porter saint Louis au voyage d'outre mer; Gênes, 13 septembre 1246. — Docum. inéd., publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 45 (1843). — Les arbalètes à tourniquet dont il est question étaient en corne, au lieu d'être en bois ou en fer.

BALISTARIA, bas lat. s. f. Arbaletière, ou, comme on disait en Provence : Aubarestière. (V.) — « Similiter Baslistariæ a capite bancorum in tanto numero, quantus necessarius et utilis videretur. » Marino Sanuto Torsello, *Liber secretorum fidelium, etc.*, liv. II, part. IV, chap. 6.

BALISTERIUS, bas lat. s. m. (Pour *Balistarius.*) Arbalétrier. — V. Sagittea.

BALISTRA DE STREVO, bas lat. s. f. Arbalète à étrier. — « Balistra de corno, II de Strevo. » *Stat. vénit.* de 1255, chap. 37. — Dans le manuscrit de l'*Imposicio officii gazariæ* (Bibl. Dépôt de la Mar.), on lit : « Balistra de *strena.* » Strena est une faute évidente; il faut lire *Streva* ou *Strepa*, corrompu du latin *stapia* [? *stare*, *pes*], étrier.

BALIT, *t* sonnant, mal. v. Lover, Cueillir, Rouer une manœuvre, un cordage.

1. BALIZA, port. s. f. (Du fr. :) Balise.

2. BALIZA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Baliser. — V. Valis.

BALIZA DE RE, port. s. m. (Étymol. inconn.) (Proprement : Couple d'arrière.) Quartier de poupe, Hanche.

БАЛИЗАЏИУ (*Balizadjiou*), val. s. (Du fr. :) Balisage.

BALJA, suéd. s. (Même orig. que le holl. *Baalie.* [V.]) Baille.

BALJE, all. s. (Même origine que le précédent.) Baille.

BALK, holl. suéd. s. (De l'angl.-sax. *Bœlc*, *Balc*, poutre.) Bau, Barrot. — *Balk van de koebrug*, Bau du faux-pont, faux-bau. — V. Koebrug.

БАЛКА (*Balka*), rus. s. (De l'all. *Balke* ou du holl. *Balk.*) Bau, Barrot. — V. Бимсъ.

BALKE, all. s. Bau.

БАЛКОНЪ (*Balkone*), rus. s. (Transcription du fr. *Balcon.* [V.]) Galerie de poupe.

BALKWEGER, all. s. (De *Balk.* [V.]) Bauquière. — V. Weger.

BALLA, ital. géno. s. f. Balle, Ballot, Collis de marchandise; (V. Bala, Fardo.) Boulet. — *Balla d'angeo*, géno. (Boulet d'ange), Ange. (V. Angeo, Angelo.)

BALLADOR, vénit.; BALLADORE, ital. anc. s. m. (De *Ballator.* [V.]) Château d'avant, Gaillard d'avant. — « ...Acciò di questa maniera possino contrapesar le ancore, le gomene (v. *Gomena*) et altri armizi, che per ordinario si tengono a prova, sotto el Ballador. » *Loi vénit. du 4 nov.* 1589. — Duez (1674) eut tort de définir le *Balladore* : « Le tillac ou la première couverture d'un vaisseau. » — Dans les *Essamini de' Bombardieri* par *Girolamo Cataneo* (1560), *Balladore* est écrit avec un seul *l.*

BALLANÇO, port. anc. s. m. (Varian. orthogr. de *Balanço.* [V.]) Roulis. — « ... Pollo grande e continuo movimento, Ballanços... » *Roteiro de Dom Johan de Castro* (1541).

BALLAST, angl. holl. dan. all. (De l'angl.-sax. *Bat* et *Hlæst* (lest du bateau), qui, selon Webtser, réunis et corrompus, ont fait *Ballast.* Cette étymologie ingénieuse paraît très-plausible.) Lest. — « *Guter Ballast* (all.); *goed Ballast* (holl.); *god Ballast* (dan.), Bon lest. — *Schlechter Ballast* (all.); *slegt Ballast* (holl.); *slet Balast* (dan.), Mauvais lest. — *Heavy Ballast* (angl.); *grober Ballast* (all.); *grof Ballast* (holl.); *grov Ballast* (dan.), Gros lest. — *Old Ballast* (angl.); *oudt Ballast* (holl.); *alter Ballast* (all.); *gammel Ballast* (dan.), Vieux lest, etc.

BALLAST (*to*), angl. v. (De *Ballast.* [V.]) Lester.

BALLASTAGE, angl. s. (De *Ballast.* [V.]) Lest. — Webster ne donne pas ce mot, qu'on lit p. 17 du *Dict. de la Mar. angl.* de Romme (1804), et qui ne fut recueilli ni par Lescallier, ni par Röding. — *Ballasted*, angl., part. de *to Ballast*, Lesté, muni de lest.

BALLASTEINLADEN, all. s. (*Laden*, l'action de charger; *Ballast*, le lest; *ein*, un.) Lestage.

BALLASTEVER, all. s. Bateau lesteur. (Röding.) — V. *Ballastschute.*

BALLASTING, angl. s. Lest, Lestage; Lesté.

BALLASTKAAG, BALLAST-LIGTER, BALLASTSCHUIT, holl. s. m. Bateau lesteur. — V. Kaag, Ligter, Schuit.

BALLAST-LIGHTER, angl. s. m. Bateau lesteur. — V. Lighter. — Romme, dans son *Dict. de la Mar. angl.* (1804), contrairement au sentiment de Lescallier et de Röding, donne, p. 17 et 199, le sens de Barquée de lest à *Ballast-Lighter.*

BALLASTSCHUTE, all. s. m. Bateau lesteur. — V. Ballastever, Schute.

BALLASTEN, all. holl. v. a. (De *Ballast.* [V.]) Lester. — V. Verballasten.

BALLATOR, bas lat. s. m. (De *Bellatorium.* [V.]) Château d'avant. — « Rampegolli duo cum suis catenis pro *Ballatore.* » *Stat. génois de* 1441, chap. XI.

BALLAURO, ital. s. m. (Selon M. Mourain de Sourdeval [*Études gothiques*, Tours, in-8°, 1839, p. 30), ce mot, comme ses analogues des langues du Nord : Bulwark (angl.), Bolwerk (all.); Bolwerk, Pœlwerk (suéd. dan.), signifie : Ouvrage en pieux.) Château d'avant, Gaillard d'avant. — « Nella Tolda di ver Proda, s'assetta l'altra parte eminente del galeone, che dicono Ballauro, più propriamente Bellouardo; percioche, si come il Bellouardo è la parte più gagliarda di tutta la fortezza, e la che combate et s'oppone alla parte nemica, non altrimente il Ballauro della Naue è quello, che si deue opponer ad espugnar gli nemici vascelli, e à romper il mare, et solcando far la via all' altre parte del suo tutto, che il galeone. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 65. (V. Balluari.) — *Ballauro* a une autre acception; il désigne le petit navire appelé aux Antilles : Balaou. — V. Baluvaro.

1. BALLE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Balla*, fait du gr. Βάλλω, je lance.) Boulet. — « *Balles à fiches* sont des balles qui ont vne barre de fer en travers, pointue de chaque bout, et

seruent pour offenser le navire ennemi. *Balles ramées* sont des Balles enchaisnées pour tirer sur le tillac de l'ennemy durant le combat, et rompre les masts. *Balles rondes* sont balles qui seruent à tirer à fleur d'eau. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XIIIe siècle, Arch. de la Mar.— « *Boulets*, ce sont des balles de fer dont on charge les canons. » Aubin (1702).

2. **BALLE, BALLOT**, fr. s. f. m. (Peut-être du lat. *Pila*, balle à jouer, ballon.) (Ital. *Balla;* géno. *Balla, Collu, Fardo;* angl. *Bale;* mal. *Bongkous, Bungkus.*) Paquet, plus ou moins gros, de marchandises qu'on a enveloppées d'une toile cousue.

BALLENERO, esp. s. m. (De *Balener* ou *Balener*. [V.]) Baleinier, navire qui va à la pêche de la baleine.

BALLENGER, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Balingera, Balingaria* et *Balingarius*. [V.]) Baleinier.—« Planté de navires, de galées, de vaisseaux et de Ballengers, pour passer en Angleterre. » Froissart, *Chronique*, passage cité par du Cange. — V. 1. Baleinier.

BALLENJER ou **BALLENIER**, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Balingera, Balingaria*, et *Balingarius*. [V.]) Baleinier.— « Ledit admiral doit avoir de tous vaisseaux appartenans à la guerre l'administration, comme barges, et galées, et horquées, et Ballenjers, et autres. » *Traité de l'office des héraults*, cité par du Cange. — V. 1. Baleinier.

BALLESTA, esp. anc. s. f. (Du lat. *Balista*, fait du gr. Βάλλω, je lance.) Arbalète.—« E han de auer Ballestas con estriberas » (Arbalètes à étriers) « et de dos pies, et de torno » (et à deux pieds [c'est-à-dire que l'arbalétrier bandait en tenant leur tête à terre au moyen de ses deux pieds, entrés dans un étrier plus large que l'étrier ordinaire, qui ne pouvait recevoir qu'un des pieds de l'arbalétrier] et à tourniquet.) (V. plus haut : *Balesta de torn.*) *Las Partidas*, IIe partie, titre XXIV, loi 9.

BALLESTILLA, esp. s. f. (Variante orthog. de *Balestilla*. [V.]). Arbalète, Bâton de Jacob, Flèche.

BALLESTER, catal. s. m. (Du lat. *Balista*. [V.]) Arbalétrier. — « Si algù o alguns mariners ò Ballesters ò seruicials partiran de nau ò de leny sens voluntat del patró ò de notxer, etc. » *Ordon.* de 1340, rendue par Don Pedro d'Aragon. — V. Galea, Taula.

BALLESTERO, esp. s. m. (De *Ballester*. [V.]) Arbalétrier. — V. Sobressaliente.

BALLESTRA, mal. s. f. (De l'ital. *Balestra*. [V.]) Flèche d'un mât.

BALLESTRIERA, ital. s. f. (De *Balista*. [V.]) Arbalétière. — « Le Ballestriere, cioè quel piano, oue sono le poste de' soldati, si partono dalla crocetta del banco, et finiscono et vanno à posare alla seconda Reggiola, presso all' Apostiecio, si leuano et si rimettono. » Bart. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 34. — « Ballestriere sono tavolati sopra i quali stanno i soldati. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). « *Ballestriere*, Balestrieres, Arbalestrieres, les ais sur quoi sont les soldats dans un vaisseau. » Nat. Duez (1674).

BALLESTRIGLIA, ital. s. f. (De *Balista*.) Arbalète, Bâton de Jacob, Flèche. — « Ballestriglia è un instrumento matematico che serve per mostrar l'altezza del polo et delle stelle. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BALLIE, dan. s. (Même étymologie que le holl. *Baalie*. [V.]) Baille.

BALLINGER, vieil angl. s. Baleinier. (V. 1. *Baleinier*.)

« Quhen schippis of tour, and Ballingeris of weir
The thowsand pailis, rycht swiftly ordir saill..., etc. »

Ballade of impossibilities, citée par J. Leiden, p. 117 de sa Dissertation préliminaire sur la *Complaynt of Scotland*.

BALLISTA, bas lat. s. f. (Variante de *Balista*. [V.]) Arbalète. — V. Ballistarius.

BALLISTARIUS, bas lat. s. m. (Variante orthog. du lat. *Balistarius*.) Arbalétrier. — « ... Duodecim Ballistarios etiam bonos et suficientes, et quilibet Ballistarius duas bonas habebit Ballistas, et in numero dictorum duodecim Ballistariorum computabuntur patronus, comitus et scribannarius cuiuslibet dictarum galearum. » *Convention* de 1335, publiée p. 326, t. II de notre *Arch. nav.*

BALLUARI, ital. anc. s. m. pl. Stratico, dans son *Vocabol. di mar.* (Milano, 1813), dit : « Balluardi di poppa e di prora nelle galee, sono que' palchi più alti che si fanno alla poppa e alla prora, e si chiamano nelle navi più propriamente *castelli*. » Nous n'avons jamais vu de textes qui autorisent la première partie de cette phrase de Stratico. Les galères n'ont jamais eu de châteaux; elles ont eu à l'avant des rambates fortifiées, et à l'arrière des guérites recouvertes de tendelets ou tentes, qui n'étaient pas susceptibles de recevoir un armement particulier comme l'étaient les châteaux des vaisseaux. — V. Ballauro, Galère.

BALNEATA, bas lat. adj. f. (De *Balneum*, bain.) Baignée qui a été mouillée, en parlant d'une manœuvre. — V. Agumina, Madefacta.

BALOK, mal. s. Nom d'un navire mentionné souvent dans le Code maritime de Malacca (XIIIe siècle). Ce document ne donne aucun détail qui fasse connaître l'importance ou la forme de l'antique *Balok;* tout ce qu'on peut inférer du rang dans lequel il est cité par rapport à la jonque, c'est qu'il était inférieur en grandeur à ce bâtiment.

BALORDA, ital. géno. adj. fém. (De *Balordo*, terme de mépris, signifiant : balourd, épais, que du Cange tire du bas grec Παχοῦρδας, gras, obèse, fait du gr. anc. Παχύς, dont le lat. a fait *Pinguis*.) Appliqué par les Génois à une ancre, ce mot a la signification de : vieille, impropre à un bon service.

BALOUIN (Prononc. *Valouine*.), bas bret. s. m. Beaupré du chasse-marée; il se pousse hors du navire, et se rentre au besoin. Nous ne trouvons, dans les Dictionnaires de Grégoire et de Legonidec, aucun radical qui se rapporte à ce mot.

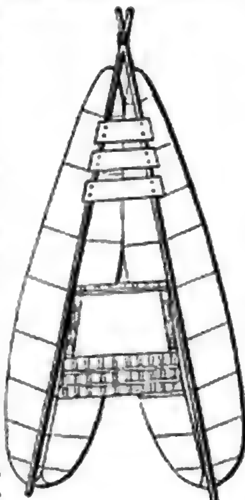
BALRAVENTO (A), port. anc. adv. Au vent. — « E porque escorrendo o porto não podiam tornar a elle com os levantes, mandaram fazer o caminho de Noroeste pera ficarem sempre A Balravento, e por este rumo cortáram todo aquelle dia, et noite com pouca véla. » *Comm. Dalboq.*, part. IV, chap. 2.—« A este tempo, que viravamos, seriamos iij legoas da terra, et duas a Balrravento (*sic*) dos Ilheos quemados. » *Roteiro de D. Joham de Castro* (1er janv. 1541). — V. Barlavento, Julavento.

BALROA, port. s. f. (Étymologie inconnue.) Appareil composé d'un grapin et d'une amarre ou d'une chaîne, au moyen duquel on s'attache à la terre ou au navire qu'on aborde — V. Abalróa.

BALSA, esp. ital. bas lat. s. f. (De *Balza*. [V.]) Radeau, Balse. — « Acordaron de esperar tres dias el vergantin; y en caso que no viniesse hazer una Balsa para yrse à los nauios. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°, Madrid,

1593. — « Rex Ferdinandus fecit fieri Balsas et navigia de lignis et corriis. » *Actes des Saints;* mai, t. VII, p. 300 E.

BALSE, fr. s. f. (De *Balza*. [V.]) Radeau. (V. *Jangada*.) Dans les ports *intermedios* on se sert d'une espèce de Balse que M. le capitaine de corvette Pâris, dans son *Essai sur les constructions navales des peuples extra-européens* (in-fol. avec planches), décrit ainsi, p. 150 : « Formée de deux longues outres en peau, fréquemment frottées d'huile et réunies par des coutures très-bien faites, dont l'une va d'un bout à l'autre et forme une arête, les cuirs étant appliqués l'un contre l'autre; elles ont une extrémité relevée et plus étroite, près de laquelle est un trou garni en bois ou en cuivre, par lequel on souffle pour gonfler, et que l'on bouche bien ensuite; chacune des outres est jointe par plusieurs tours de corde avec des bâtons que l'on réunit à un de leurs bouts par un amarrage, tandis que les autres bouts sont tenus éloignés au moyen d'une plate-forme, faite de petites tiges rondes, réunies comme une claie par des liens ou lanières de cuir. On met une natte sur ce treillage pour asseoir le passager, tandis que le canotier, placé sur des planches fixées aux deux bâtons et à l'avant, se sert d'une pagaie double, et manœuvre ce léger radeau au milieu des lames de la barre : lorsqu'il veut l'emporter à terre, il débouche les outres, et le charge sur ses épaules. » Voici le plan du petit navire nommé par extension : Balse, donné par M. Pâris, pl. 132, fig. 9, de son livre :



BALTA, tur. s. Hache. — V. Kècer.

BALUSTRES DES GALERIES, fr. s. m. plur. Tout le monde sait ce que sont les Balustres d'un balcon. Les galeries de poupe ont des Balustres analogues; il est inutile d'avertir qu'ils sont en bois. Les Italiens les appellent *Balaustri*. Ce nom vient du lat. *Balaustrum*, qui est celui du calice de la fleur de la grenade, ou du gr. Βαλαύστιον, Fleur du grenadier. Le rapport entre la forme de cette fleur et celle donnée par les architectes aux premiers Balustres, justifie la dénomination de la pièce qui figure dans la composition de certains balcons. C'est l'opinion des auteurs du *Dict. della Crusca* et celle de Ménage.

BALUVARO, ital. s. m. (Du fr. *Boulevard*, dont l'étymologie est fort incertaine. Ménage, en rapportant *Boulevard* à l'all. *Bolwerk*, dit que ce mot signifie : ouvrage [*werk*] de poutres [*bol*]. Wachter pense que *Bolwerk* a été fait du gr. Βάλλω, je lance, et de *werk* [angl.-saxon *weorc*], ouvrage.) Château de poupe ou de proue. — « Baluuari di poppa et di prora sono quei palchi, che si fanno alla poppa et alla prora, et si chiamano anco Castelli. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Ballauro.

BALVIDRI, isl. s. (De *Vedr* [V.] et de *Bál*, qui paraît être en relation avec le sax. *Beal*, *Balo*, dont on a fait l'angl. *Bale*, et qui exprime l'idée de danger, de destruction.) Violente tempête qui creuse profondément la mer.

BALYNGUE, vieux fr. s. f. (Variante de *Balingue*. [V.]) Balise.

BALYQTCHI QAIGHY, tur. s. (De *Qaïq*, barque, et de *Balyq*, poisson.) Bateau de pêche.

BALZA, s. f. Nom donné par les naturels de Guayaquil à une sorte de bois blanchâtre, tendre et fort léger, dont on se sert dans le pays pour faire une espèce de radeau appelée : *Balza* et *Jangada*. (V.) — « Componense estas *Balzas* ó *jangadas* de 5, 7 ó 9 palos de una madera, que aunque alli no la conocen por otro nombre, que el *Balza*... La Balza es una madera blanquizca, fofa, y muy ligera; tanto que un trozo de tres ó quatro varas de largo » (de 10 à 14 pieds de long), « y un pie de diametro lo levanta un muchacho, y lo lleva de un lugar à otro sin molestia. » Don Jorge Juan et Don Antonio de Ulloa, *Relacion de viage a la America meridional*, t. 1er, p. 261, 262 (Madrid, 1748, in-4°). — L'étymologie que nous venons de rapporter contredit celle que donna en 1745 le Père Larramendi dans son *Diction. tril.* au mot *Balsa*... « Tambien puede dezirce, que es sincope de el bascuence *baldatsa, baldo ut sa* que significa aquellos maderos, que sirven de estacas mayores, y esso es *baldos y utsa* solos. »

BALZI, ital. anc. et mod. s. m. plur. (De *Balzare*, Monter, sauter; fait probablement du gr. Πάλλομαι, sauter, bondir; rad. Πάλλω, secouer, agiter.) Duez (1674) définit les *Balzi* : « Certaines sangles avec lesquelles les mariniers se pendent aux antennes. » C'est ce que les marins français appellent : une Chaise. — « Balzi sono alcune cinture, con le quali si attaccano alle antenne, et si sostentano in aria i marinari, et le maestranze nelle occorrenze dei vascelli, acciòche facciano sicuramente et senza pericolo i servitii necessarii. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BAMPLUS, bas lat. s. m. Barque. — « Celocem dicunt genus naviculæ modicum, quod Bamplum dicimus. » Fulgence Planciades, (? VIe siècle) *De prisco sermone*, n° 44.

BAN, fr. s. m. (Mauvaise orthographe du mot :) Banc. — « Les ennemis commencèrent à se couler à main senestre au couvert de la terre, en lieu où ils estoient deffendus par quelques forteresses qui estoient sur la falaize et de l'autre costé des Bans et rochers couverts d'eau, lesquels sont assis au travers du chemin, laissans seulement une entrée estroite et oblique, pour passer peu de navires de front. » *Mém. de Mart. du Bellay*, liv. X. — V. Bature. — Le Père René François, dans son *Essay des merveilles de nature* (Dixième édit., in-12, 1638), chap. XII, dit, p. 98 : « Bans sont des sablonnières amoncelées dans la mer, qui brisent les flots. Ce sont de longs dossiers esleuez sur l'autre sable caché, comme des heurts et des Bancs esleuez sur le plain (*planus*). » Ce passage prouve que l'orthographe abusive *Ban* était fort usitée. L'auteur prend soin de la constater, et son explication contient la véritable orthographe, ce qui est assez remarquable.

BANC, fr. s. m. (L'angl.-sax. *Banc*, *benc*, *bænc*, élévation, que nous voyons dans l'islandais avec la forme *bekk*, *bekk*, *Banc*, ou sa forme latine *Bancus*, fut employé par les écrivains du Nord dès les IXe et Xe siècles, et avant que les écrivains du Midi ne se servissent de ce mot comme synonyme de *Scamnum*, de *Sidile* ou d'*Abacus*; c'est du moins l'induction que l'on peut tirer des citations faites par du Cange, *voce : Bancus*. J. Vossius veut que *Banc* ait été fait d'*Abacus* par l'addition d'un N qui n'est pas sans exemple dans le latin, où l'on trouve *thensaurus* et *quotiens*, pour *thesaurus* et *quoties*. Cette hypothèse de Vossius fut admise par Caseneuve et par Ménage, bien que l'origine septentrionale de *Banc* soit évidente, et contredise formellement leur supposition. Dans la marine, le mot *Banc* a plusieurs acceptions :

1. Banc de rameurs ou Banc de nage. fr. s. m. (Gr. anc. Ζυγός, gr. mod. Σκάμνι; lat. *Jugum*, *Sedile*, *Transtrum*; ital.

Banco, Scanno; malt. *Banch*; vénit. *Bancho, Panco*; vieux fr. *Bancq*; esp. *Banco, Remero, Bancada*; port. *Banco*; isl. Þótta, Þófta; angl.-sax. *Scip-Setl* [Skip-setl], *Þoft* (Thoft); dan. *Tofte*; *Galeibænk*; suéd. *Toft, Roddar-Bänck*; all. *Banck, Ruder-banck*; holl. *Bank, Doft, Roeyers-Bank, Roey-Bank*; rus. Гребецкая Банка [*Grebetskaïa Bannka*]; angl. *Thwart, Seat, of towers, Bench, Bank of oars*; basq. *Tosta*; bas-bret. *Tôst, Bank*; tur. *Otouraq.*; ar. côte N. d'Afr. *Bank*; mal. *Pangar*; madék. *Sakan, Sakan-pou-lang, Fitouher, Onda-bodi*; tong. *Heka-anga*; vit. *Avata*.) Siége sur lequel s'assoient un, deux ou plusieurs rameurs, maniant chacun sa rame, ou tous un seul aviron. Dans les galères ordinaires, il y avait vingt-cinq ou vingt-six Bancs de chaque côté; il y avait des galères à vingt-sept, vingt-huit ou vingt-neuf Bancs de chaque bord; il y en avait à trente-deux et à trente-six Bancs. Ce sont ces grandes galères que Guillet (1683) appelle improprement Galéasses, p. 40; Aubin (1702) reproduit cette erreur de Guillet. (V. sur les Galéasses le mémoire nº 4 dans notre *Arch. nav.*) Les galéasses qui combattirent à Lépante (1571) avaient vingt-six Bancs, portant chacun sept ou huit hommes manœuvrant une seule rame. Leur chiourme était donc de trois cent soixante à quatre cent seize rameurs. La dernière des galéasses du XVIIᵉ siècle, dont il y ait à Venise une représentation matérielle, — modèle exécuté, en 1834, par Manao Giovanni Antonio di Francesco, charpentier de vaisseaux, plus qu'octogénaire, — et dont nous avons publié, t. 1ᵉʳ, p. 410 de notre *Arch. nav.*, une figure exacte, que nous reproduisons à l'article Galéasse (V.), cette galéasse avait vingt-six Bancs.

Voici sur les Bancs des galères ce que nous trouvons dans le *Traité de la construction des galères*, Ms. in-fol. du XVIIᵉ siècle, appartenant à la Bibl. du Dépôt de la Marine; on lit, p. 154 : « *Des Bancs*. Ce sont des pièces de bois de pin que l'on met d'un côté et d'autre, dont le nombre détermine la force et la grandeur de la galère; l'on en met vingt-six du côté droit aux simples galères, dites Senzilles (V.), et vingt-cinq du côté gauche, parce que l'on laisse la place d'un pour le fougon (V.); on en donne vingt-neuf ou vingt-huit aux Patrones, et aux Reales, depuis trente à trente et un, et même jusqu'à trente-deux de la bande droite. Ces pièces doivent être enmortoisées par un tenon dans le subre-courcier, et être portées à trois pieds de leur extrémité sur les potences dont on a parlé, dans le tenon desquelles elles entrent par vne mortoise; ces pièces seruent à receuoir la chiourme assise en voguant, et à l'asseoir en d'autres temps quand elle veut. On arrondit cette pièce » (le Banc) « par dessus, afin que les viues arestes n'incommodent point la chiourme en tombant » (quand dans le travail elle retombe en tirant la rame); « on la garnit mêmes de vieilles herbages (V.), et d'un cuir de vache par dessus, pour empescher que la ditte chiourme ne s'escorche en tombant; on creuse le dessous de ces pièces pour alleger la vogue (V.), et ce canal sert à mettre à couuert dans chaque Banc un mousquet; on diminue les deux tiers en glacis, l'autre extrémité du Banc qui est vers le couroir (V.) par la même raison; on leur donne » (aux Bancs) « 7 pieds ¼ (2ᵐ 35ᶜ) de longueur, 6 pouces 3 lig. (0ᵐ 16ᶜ) de hauteur sur 5 pouces (0ᵐ 13ᶜ) d'épaisseur... Il faut remarquer que l'on ne pose point ces Bancs à angle droit sur le courcier (V.), mais que l'on les met de biais, en sorte que l'extrémité qui porte contre le courcier va plus à poupe que celle qui va contre le couroir. Il faut pour régler ce biais, après avoir marqué de chaque côté la place des premiers escaumes (V.) de poupe sur les apostis (V.), marquer la distance qu'il doit y avoir de ce premier escaume au second, c'est-à-dire la même de 3 pieds 10 pouces (1ᵐ 24ᶜ) qui est entre les Bancs, en tirant une ligne droite de la mortoise du Banc à l'escaume et aligner le Banc dessus. C'est une des principales choses à laquelle il faut avoir beaucoup d'attention dans la construction, parce qu'une première erreur multiplieroit beaucoup allant à proüe, et feroit que les rames d'un Banc toucheroient les forçats de celuy de deuant en voguant, et les estropieroient. »

Dans la plupart des embarcations, les Bancs sont des planches, tenant par leurs deux extrémités aux flancs du navire, et fixées dans une direction perpendiculaire à celle de la quille; il n'en était pas ainsi des Bancs des galères. Ceux-là n'occupaient que la moitié de la largeur du bâtiment; par l'une de leurs extrémités, ils tenaient au flanc de la galère au moyen de l'arbalestière (V.) ou aubarestière (V.); et par l'autre, ils s'appuyaient à la coursie. (V.) Leur position, relativement au plan de la quille, était oblique, comme on vient de le voir; de telle sorte que leurs têtes, adhérentes à la coursie, étaient plus rapprochées de la poupe que leurs queues, voisines du flanc. Cette obliquité était d'autant plus grande, que le nombre des rames augmentait davantage sur chaque Banc; ainsi la galère à deux rames par Banc avait des Bancs plus obliques que la galère dont chaque Banc recevait une seule rame; la galère à trois rames par Banc obliquait ses Bancs plus que celle à deux rames, et ainsi de suite. Nous avons établi, p. 336-349, t. 1ᵉʳ de notre *Arch. nav.*, et ci-dessus (p. 33), dans l'art. *A tant de rames par banc*, quel pouvait être, pour chaque espèce de galère, ce degré d'obliquité. La figure qui, dans l'art. *Galère* (V. ci-dessous), représente la moitié de la coupe d'une galère, montre le banc en F. — « Le bois de quarante-huit Bancs et quarante-huit banquettes qui sont pour les deux costez d'une galère » (petite galère à vingt-quatre rames par bande), « et valent 3 solz la pièce, 14 liures 8 solz. » *Stolonomie*, Ms. du XVIᵉ siècle, nº 7972-8, Bibl. nation., p. 7 vº. — V. Espalier. — V. notre *Arch. nav.*, t. 1ᵉʳ, p. 297.

2. Banc de quart, fr. anc. s. m. (Angl. *Bench on the quartier deck*; esp. *Banco de la pacienira*; bas bret. *Bank karten*; géno. *Banco de guardia*; ital. *Banco di guardia, Banco di quarto*.) Au XVIIIᵉ siècle, — et nous disons au XVIIIᵉ siècle, parce qu'au XVIIᵉ nous ne voyons point de traces du Banc de quart, — on plaçait sur le gaillard d'arrière, en avant du mât d'artimon, un Banc de bois à dossier, qui, pendant le quart, servait de siége à l'officier de service. Pendant le combat, le capitaine y prenait place. Ce Banc fut supprimé en 1786 par une ordonnance, contre laquelle lutta assez longtemps la coutume : car en 1811 nous vîmes encore quelques bâtiments de guerre sur lesquels les capitaines avaient fait établir des Bancs de quart. Au Banc supprimé on a substitué deux petites échelles, à deux ou trois marches chacune, qui sont placées près de la muraille du bâtiment, sur le gaillard d'arrière, l'une à tribord, l'autre à babord. Ces échelles, auxquelles on a conservé le nom de Banc de quart, sont quelquefois fixées à demeure contre le bord; quelquefois elles n'y sont attachées que par un amarrage volant. Les marches sont assez larges; la plus élevée est une plate-forme. Sur les petits bâtiments dont les bastingages sont peu hauts, les Bancs de quart seraient inutiles, et l'on se dispense d'en établir; sur les vaisseaux, les frégates et les grandes corvettes, ils sont indispensables. — « Dans les Bancs de quart, on ne fera plus à caillebotis (V.) que la plate-forme supérieure. Les marches de ces Bancs .. seront en bois de pin. » *Circulaire du Ministre de la Marine* (M. le capitaine de vaisseau de Verninac Saint-Maur) aux préfets maritimes, etc., 3 octobre 1848.

3. Banc de la chambre d'une embarcation fr. s. m. (Angl.

Bench.) Nom donné au siége qui règne tout autour de la chambre d'une chaloupe ou d'un canot.

4. Banc de sable, *de coquillage, de roches, de cailloux,* etc. fr. s. m. (Gr. anc. Σύρτις, gr. mod. Ξερά, Ξερά ἀποχοιγχλίδια, Ξερὰ βράχος, Ξερὰ ἀποπέτρα; lat. *Syrtis;* ital. anc. *Banca,* ital. *Bassa;* esp. *Alfaque;* port. anc. *Corva de arеá;* isl. *Rif;* angl.-sax. *Sand-Hricg;* ital. esp. port. *Banco;* angl. allem. holland. suéd. *Bank, Sandbank;* dan. *Banke;* suéd. bas bret. *Tréazen, Bank tréaz, Bank karrek, Reüzeulen, Bank kokilache;* rus. Прудъ [*Proudd*]; Банка [*Bannka*]; Сирть [*Sirte*]; Мель [*Mèle*]; Мелина [*Mélina*]; Коса [*Kossa*]; Песчаная банка [*Pestchanaïa bannka*]; polon. *Podwoda, Odsep, Odsepu, Odsepiko, Brodowina;* basq. *Ondarmeta, Ondarpea, Montaya, Meta, Banca;* illyr. dalm. *Màrkjenta, Mjal;* tur. *Qoumsal, Qoum sigh, Qaïa;* lasc. *Tcher, Kharabi;* mal. *Beting Gosong, Laniou, Sakat, karang;* madék. *Nosse lepa, Nosse par, Tsiparan;* nouv.-zél. *Tauna;* tong. *Mamaha;* groënl. *Ikkarlok.*) — « On nomme Banc une partie du fond de la mer qui est plus élevée que tout ce qui l'environne, et qui s'approche plus ou moins près du niveau de l'eau. Un Banc est donc le sommet d'une montagne de sable, de rochers ou de vase, qui a pour base le fond de la mer, et dont l'étendue est plus ou moins considérable. » Romme (1792). — « Et passames plusieurs Bancs à quatre, à cinq, à six et à huit brasses d'eau… » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — « On voyoit de grands brisans qu'on estimoit Bancs ou battures. » Ib. — « Sa Maj. donnera ses ordres pour assembler deux cents hommes pour trauailler sur le Banc qui ferme l'entrée du port de Dunkerque; et comme le sieur de Vauban est informé des intentions de Sa Maj., il se rendra à Dunkerque le plus promptement qu'il lui sera possible. » Colbert à Hubert, 13 mai 1678. *Ordr. du Roy,* vol. XLIV, p. 261, Ms. Arch. de la Mar.

5. Banc de glace, fr. s. m. (Angl. *Field of ice, Ice-berg, Island of ice;* suéd. *Stycke drif-is;* dan. *Iisbänke;* holl. *Ysdam, Ys-veld;* all. *Eis-Feld;* rus. Ледяная гора́ [*Lédianaïa gora*]; ital. *Banco di ghiaccio; Banco di diaccio;* géno. *Banco de giasso;* basq. *Banca ormatuba;* esp. *Banco de hielo;* port. *Banco de gelo.*) Masse de glace qui gêne la navigation; elle a aussi le nom de Banquise.

6. Banc de poissons, fr. s. m. Masse considérable de poissons, comme sardines, maquereaux, etc., qui voyagent ensemble dans certaines saisons; on lui a donné le nom de Banc parce qu'on l'aperçoit à fleur d'eau, où elle s'annonce par un certain clapotage analogue à celui que l'on observe sur quelques Bancs de sable, quand la mer est belle.

7. Banc des trompettes, fr. s. m. Banc sur lequel s'établissaient les trompettes, quand les musiciens devaient jouer des fanfares. Il était au côté droit de la galère, et faisait pendant au Banc du fougon ou de la cuisine, qui était, en général, le dixième ou le onzième, du moins au XVIIe siècle. C'était aux Bancs du fougon et des trompettes que commençait, pour la nage, le quartier de mezanie ou du milieu. Pantero-Pantera fait observer, p. 133 de son *Armata navale,* qu'il fallait de bons vogue-avant ou premiers rameurs à ces deux Bancs parce qu'ils conduisaient la nage quand ce n'était plus le groupe de la poupe qui ramait, mais que c'étaient tous les Bancs antérieurs au dixième de chaque côté, ou seulement le groupe du milieu. Car on partageait en trois groupes les vingt-cinq, vingt-six ou trente Bancs de la galère, afin qu'un tiers des rameurs, et quelquefois les deux tiers, pussent se reposer quand le reste nageait.

BANCA, ital. basq. s. f. (Du fr.:) Banc, Barre. — « Et trouando Banca su la bocca del detta fiume… » *Navig. di C. D. Mosto,* p. 106 C. (V. 2. *Banco.*) — *Banca ormatuba,* basq. Banquise.

BANCACCIA, ital. s. f. (Augmentatif de *Banca.* [V.]) Bancasse. (Espèce de bau, dans la galère.) — « Mettonsi poi le Bancaccie sopra il secondo filaro de' contra-quairati sotto la centura, dentate et incastrate nelle matere, et vanno ad affrontar con le teste il secondo filaro de' Quairati di fuori dalla parte concaua, ouero di dentro : mettonsi d'all' albero à proda Bancaccie 4, alla camera di mezo sopra la camera della poluere due, dalla camera di mezo alla campagna 4, et allo scandolaro tre. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 30. — Les *Bancaccie* étaient faites de bois de chêne; on lit, p. 7 de la *Nautica Mediter.* : Materia-legname; Quercia : Bancaccie. — « *Bancaccie,* 1. Bancasse, le banc où dort le capitaine de la galère. 2. Banc où se mettent les timonniers. » Nat. Duez (1674). Stratico (1813) reproduit l'art. de Duez, qui lui-même traduisait celui-ci du *Vocabol. naut.* de Pantero-Pantera (1614). — « Bancaccia è una banca che attraversa la poppa della galea, dove suol dormir il capitano. Si dice anco Bancaccia una tavola, che sta dietro alla timoniera dove siedono i timonieri. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BANCACE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Bancaccia.* [V.]) Bancasse. — V. Estanterol.

BANCADA, esp. port. s. f. (De *Banco.* [V.]) Banc de rameurs; série de bancs; série de rameurs sur un banc.

BANCAL, esp. s. m. (Variante de *Banco.*) Banc de sable, Barre. — Ce mot se lit dans le *Diccion. castill.* de Terreros, et dans le *Dicc. triling.* (1745) du P. Larramendi.

BANCASSE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Bancaccia.* [V.]) Au XVIIe siècle, une galère admettait plusieurs Bancasses: 1° La Bancasse des bittes, pièce de bois de chêne que l'on établissait en travers de la galère, trois pieds au-dessous de la couverte, et sous la latte du joug de proue. Comme son devoir était à la fois de lier la galère à l'avant comme un bau solide, et de porter les bittes à chacune de ses extrémités, on la fortifiait de deux courbâtons de chêne, et, dans son plan horizontal, on perçait deux mortaises faites pour recevoir les pieds des bittes. La longueur ordinaire de cette Bancasse, dans la galère à vingt-six rames, était, suivant quelques auteurs, de 8 pieds (2m59c), et, selon d'autres, de 7 pieds (2m27c); sa largeur, de 16 à 18 pouces (0m43c-0m48c); son épaisseur, de 5 pouces (0m13c). 2° La Bancasse de l'arbre de mestre, pièce de bois de chêne placée en travers dans le fond de la galère, à 1 pi. 4 po. (0m43c) au-dessus de l'arcasse. (V.) Son office était de résister à l'effort que faisait le mât quand on arborait (V.) ou désarborait. (V.) 3° Les Bancasses des séparations des chambres, pièces de bois de pin, au nombre de huit, servant comme des baus à tenir écartés à la fois et liés les deux côtés de la galère, et à supporter les cloisons des chambres. 4° La Bancasse de la doüille ou douge, pièce de chêne placée comme les Bancasses dont nous venons de parler, longue de 15 p. (4m87c), large de 9 po. (0m24c), épaisse de 5 po. (0m13c). Cette Bancasse était beaucoup plus forte que les autres, parce qu'elle avait pour devoir de retenir par le bout les câbles, qui auraient pu, sans elle, filer à la mer, si les bosses étaient venues à se casser. La Bancasse de la doüille était solidement retenue aux flancs de la galère par des courbâtons et de longs clous. Pourquoi l'avait-on désignée par ce nom? C'est ce que nous ne saurions dire, car nous n'oserions pas avancer et soutenir que Doüille fût une francisation du bas latin *Doela,* qui désignait la planche appelée Douve aujourd'hui. Il faudrait avoir, sur la première façon de la Bancasse de la doüille, des renseignements qui nous manquent, pour savoir jusqu'à quel point le rapprochement

entre la douve et cette pièce de la galère serait possible. 5° Les Bancasses d'arganeau à serper, pièces de chêne qui servaient d'appui sur le bord de la galère aux arganeaux ou bossoirs; elles avaient 4 pieds (1m29c) de longueur. 6° Les Bancasses d'artillerie, pièces posées de champ contre le joug de proue, et portant les pieds-droits extérieurs de la rambate. 7° Les Bancasses des pieds-droits du cavalet, morceaux de bordage de chêne qui portaient les pieds-droits du cavalet. (V.) 8° Et enfin, la Bancasse de la timonière, large pièce composée de plusieurs planches de sapin, et qui avait 7 pi. ½ ou 8 pi. de longueur sur 3 pi. ½ de largeur. On l'établissait sur les bandins de la galère, où elle formait comme une sorte de théâtre qui était le poste des timoniers.

BANCATA, ital. anc. s. f. Distance d'un banc à l'autre dans la galère. — « Et il più gran corso, che dal fine d'una palada al principio di un' altra, fà co'l propio moto il vascello, sono sette Bancate. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 253.

BANCAZZA, ital. s. f. (De *Banca.* [V.]) Porte-hauban. — V. Banchetta delle sartie.

BANCH, cat. anc. s. m. Pour *Banco.* Banc de rameurs. — « Primament fo liurada la galea appellada *Sent Nicolau*, aparellada di popa a proa de Banchs et de Banquetes et de Puntapeus, et davall entaulada de popa a proa an P. Roure de Barchinona, comit de la dita galea de la qual es patro en Berenguer de Ribes. » *Inventaire du gréement de la galère* le Saint-Nicolas, *armée à Barcelone en avril* 1354. Archiv. générales d'Aragon, *Varia* 21, n° 1541. — Banc, dans toutes les acceptions du mot, se dit en maltais : *Banch.*

BANCHE. Mot donné mal à propos, par Al. Chickoff, comme synonyme de Banc, dans son *Dict. fr.-rus.*, p. 18. Au moyen âge, on s'est servi du mot Banche, que l'on prononçait : Banque (du vénit. *Bancho*, V. art. *Bannière*, où *Marche* est au lieu de *Marque*), pour désigner le comptoir, la table d'un marchand, d'un banquier, et même la boutique d'un notaire; mais nous ne l'avons jamais vu avec la signification de Banc, siége.

BANCHEAR, ital. v. a. Garnir de bancs un navire à rames, galère, galiote, embarcation ou chaloupe. — « Per Banchear, cioè metter i banchi, à vna galea di banchi 26 di lunghezza, s'hanno da lasciar da vn bancho all' altro di dentro à dentro palmi cinque » (9 palmes ou 45 pouces [1m 11c]), « et poi la larghezza del bancho que è palmi ¾ » (6 po. [0m 16c]). » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 24. — Stratico (1814) écrit : *Bancheare.*

1. **BANCHETTA**, ital. s. f. (Diminut. de *Banca.* [V.]) Banquette. — « Le Banchette, cioè quel piano, oue stà il piede del remiero, che monta il banco, vanno incastrate, et posano sopra il risalto della radicata della corsia, et van chiauate sopra la sopra corda. » Bartolomeo Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 34. — « *Banchetta*, la banquette, l'ais où la chiourme d'une galère appuie le pied en voguant. » Duez (1674), traduction de cette phrase du *Vocabol. naut.* (1614) par Pantero-Pantera : « Banchette sono le tauole alle quali appoggia il piede la ciurma, quando voga. »

2. **BANCHETTA**, vénit. s. f. Barre d'arcasse, Barre d'écusson, Barre de hourdy, et toute autre Barre qui entre dans la composition de l'arcasse.

BANCHETTA DELLE SARTIE, ital. s. f. Porte-hauban. — V. Bancazza.

BANCHETTA TAS SARTI, malt. s. f. (Banquette des haubans.) Porte-haubans.

BANCHO, forme vénitienne de l'it. *Banco*, s. m. [V.] Banc de rameur. — « E ognùno di essi Banchi » (des galères) « carico di drappo, et schiauine di essi galleotti che sono 3 per Bancho. » *Relatione da Cristof. da Canal;* Ms. autographe de 1557 ou 1558, papier, in-18; de notre Bibl. particulière, n° 193; p. 40, lig. 23. — V. Panco.

BANCHUS, bas lat. s. m. (Variante orthog. de *Bancus.* [V.]) Banc. — « . . . Sub vel supra Banchum. . . » *Stat. gén. de* 1441. — V. 2. Lembus.

1. **BANCO**, ital. esp. port. s. m. Banc. (V.) Banc de rameurs. — « Banchi sono quelli sopra i quali la ciurma siede et casca (como si dice in galea) quando voga. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Lo sprone deue hauer di lunghezza tanti palmi quanti la galea hà Banchi; mà per più perfettione, gli dan due palmi manco. » Bart Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 25. Ainsi une galère ordinaire à 26 bancs avait un éperon de 24 palm. ou 18 pi. de longueur [5m 84c]. — « ... Entrano palmi cinque, che seruono al scompartimento della voga, essendo quel tanto la larghezza del remeggio, cioè da vn banco all' altro. » Bartol. Cresc., p. 26. On voit, par ce passage de notre auteur, que la distance d'un banc à l'autre ou l'interscalme des rames était de 5 palm., c'est-à-dire de 3 pieds 9 pouc. [1m 21c] — « ... Com mais seis vellas » (Don Diego de Menezes), « tomou em todo o uerão » (au printemps) « 63 paraos nos quais matou muitos mouros e catiuou outros que pôz a Bancos nas galés » (et en fit d'autres prisonniers qu'il mit aux bancs, ou : qu'il fit ramer dans ses galères). » Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 196 v°, lig. 5. Ms. Bibl. nat., suppl. fr., n° 940. (V. Aferrar.) — *Banco del fogone*, banc où était établie la cuisine — *Banco del trombetta*, banc où était le poste du trompette. — V. Abbrevare, Banchear, Banda, Palamento.

2. **BANCO**, ital. géno. esp. port. s. m. Banc de sable. — « Et poi noi dietro l' una l' altra (nave), passando il Banco, et essendo entrati circa miglia quattro..... » *Navig. di* C. D. *Mosto*, p. 106 E. — On dit aussi : *Banco di sabbia*, *Banco d'arena.* — *Banco di diaccio* ou *di ghiaccio* (ital.), que les Génois nomment : *Banco de giasso*, Banc de glace, Banquise. — *Banco de hielo* (esp.), *Banco de gelo* (port.), id. — V. Surgir.

3. **BANCO**, cors. s. m Dans les bâtiments latins de la Corse, c'est le nom qu'on donne au maître bau. Pour les navires non pontés, le banc (*Banco*) était un véritable bau; et l'on comprend très-bien comment *Banco* est resté dans l'idiome des marins corses, pour désigner la pièce de bois qui supporte la couverte, et tient les deux côtés du navire dans leur juste écartement.

BANCO DE ARÊA, port. s. m. Banc de sable. — V. Coroa de arêa.

BANCO DE GUARDIA, géno. s. m. Banc de quart.

BANCO DI GUARDIA ou **DI QUARTO**, ital. s. m. Banc de quart.

BANCO DE LA PACIENCIA, esp. s. m. (Banc de la patience.) Banc de quart.

BANCO DELLA SPALLA, ital. anc. s. m. Banc de l'espalle. — V. Spallier.

BANCO REMERO, esp. s. m. (Proprement : Banc rameur.) Banc de rameurs.

BANCQ, vieux fr. s. m. Banc de rameurs. — « Joignant et au niueau de la coursie, sont les Bancqs, et au-dessous la banquette, etc. » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (1622, Paris), p. 28.

BANCUS ou **BANCUM**, bas lat. s. (De l'ital. *Banco.* [V.])

Banc de rameurs. — « Richerius de Grimaldis vendit Antonio de Nigro, quondam Nicolai, quamdam galeam vocatam *Sancta Cathalina, de bancis* 27, pretio L. 600 janue. » *Acte du* 22 *mars* 1351, cité par J. B. Richeri, t. III, *notæ ex foliat.* Ms. Bibl. Civic. de Gênes. — V. A tant de rames par bancs, ci-dessus, p. 33.

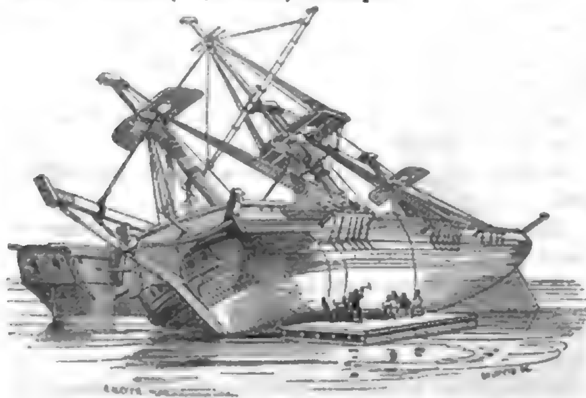
BANDA, bas lat. cat. esp. basq. port. ital. géno. s. f. (De l'angl.-sax. *Bendan*, incliner.) Inclinaison, Bande, côté; parapet de la poupe. — « Item, quod quilibet Patronus teneatur et debeat portare publice super Bandam in sua gallea unam Banderiam ad arma dicti dñi capitanei, in quibuslibet passagiis » (*sic* pour : *Paragiis*) « Romanie, sub pena librarum decem januynorum pro quolibet et qualibet vice, expensis propriis ipsorum patronorum. » *Stat. gén. du 6 septembre* 1341, p. 67, de l'*Imposicio officii gazarie;* Ms. Bibl. Dépôt de la Mar. — « E vole bordenali 18 de abeto de passa 8 de pede 1 per far Bande » (les parapets de la poupe), « o soierà crusie e castagnole et banchi. » *Fabbrica di galere*, traité du XIV[e] ou XV[e] siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — « Sopra » (les bastassi [V.]) « si drizzano le Bande della poppa » (se dressent les parapets de la poupe). Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 32. — « A fusta de Andrés Martim, em que hia Alvaro Fernandes, et Gonçalo Vazques escorrerom sobre a Banda direita aa fusta d'Almaria, de que Bedre era patraõ, Andrés Martim envestio per quartel de prôa da Banda direita, e pela prôa da Banda esquerda envestio a fusta de Toyl, que era d'alminhacar, job com job; e alli comeraçou amba-las fustas de pelêjar com ella. » *Chron. de D. Pedro*, lib. II, chap. 20. — « Começou a ventar da Banda do norte bonança. » *Roteiro de Dom Joh. de Castro*, 2 *janv.* 1541. — V. Alar, Arguola, Bordar, Botta di mare, Chorsia, Crusia, Estribordo, Gondole, Incocciare, Ingallonarsi, Vanda, Vivo.

BANDA DOS RIZES, port. s. f. (Du fr. :) Bande de ris.

BANDARI, lasc. s. m. Coq, Cuisinier.

BANDARUOLA, ital. s. f. (De *Banda*, bande d'étoffe, et de *Ruolare*, rouler. Bande qui, au vent, décrit dans l'espace de capricieux enroulements, des sinuosités nombreuses.) Banderole, Flamme.

1. BANDE, fr. s. f. (De l'angl.-sax. *Bendan* [Benndane], incliner.) (Gr. anc. et mod. Κλίσις; ital. géno. *Banda;* esp. *Banda*, *Vanda;* port. *Banda;* dan. *Krængning;* bas. bret. *Dinaou.*) Inclinaison. — « Mettre son vaisseau à la Bande, avoir son vaisseau à la Bande, c'est le faire pencher sur un costé, appuyé d'un ponton, afin qu'il présente l'autre flanc quand on veut le nettoyer, ou lui donner le radoub, le brayer, l'enduire de conroy, et étancher quelque voye d'eau. » Guillet (1678-1683). Exemple :

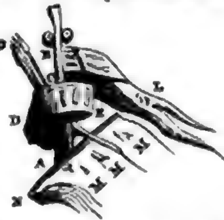


Un navire sous voile Donne à la Bande, ou s'incline du côté opposé à celui où le vent frappe obliquement ses voiles orientées. — V. Boutasse.

2. BANDE, fr. anc. s. f. (De l'all. *Band*, ruban, bande; [angl.-sax. island. *Band*, lien; *Bindan*, angl.-sax. Lier.] (Port. *Banda*, esp. *Banda*, *Vanda;* illyr. *Strāna;* val. Λατδρεα [*Latouréa*]; illyr. dalm. *Bōk;* russe Бокъ [*Boke*]). Côte, Rivage; Côté; côté du navire. — « *Bande* signifie un costé, soit un costé de la ligne équinoxiale, ce qui suppose la lattitude, soit un costé de quelques terres. » Guillet (1678-1683). — « Donc, sur cette entente, ils » (les Anglais) « s'en vinrent tous flottant sur les Bandes de Normandie et quérant leurs aventures; et passèrent devant Chierbourch, mais rien ils n'y trouvèrent, car messire Jean de Vienne et son armée étoient retraits devant le Havre de Harefleur (1378). » Froissart, *Chron.*, liv. II, chap. 28, édition Buchon. — « Car ces bons chevaliers..... furent en si grand' tempête de mer, que oncques gens sans mort ne furent en plus grand danger; car ils nagèrent si avant hors de leur droit chemin, que ils passèrent les détroits des Maures et les Bandes du royaume de Tramesainnes et de Belle-Marine... » Id., ib., ch. 120. — «... Et allasmes chercher notre bonne aventure au long de la coste de la Bande du sur » (le long de la côte, du côté du sud). *Découverte des Canaries*, par J. de Béthencourt (1402). — « Les vents estoient à la Bande de l'*es* (sic) » (au côté de l'est, dans la partie de l'est); « le marquis d'Anfreville, qui faisoit l'*oués* (sic) avec douze vaisseaux en bon estat, se trouva à une heure de jour sur la route du marquis de Villette. » *Relation du combat de la Hougue* (1692), dans les *Mémoires de Villette.* — « Item, plus est besoing a la dicte nef quarante-huit passevollans de fer tirans plombets » (balles de plomb) « chaicune à trois bouettes, vingt-quatre au chasteau derrière, huit par Bande » (par chaque côté ou flanc du vaisseau), « six au fronteau, etc. » *Les Faits de la marine*, par Ant. de Conflans, publiés par nous en juillet 1842, *Annal. marit.*

3. BANDE (EN), fr. locut. adv. — V. En Bande.

BANDE DE RIS, fr. s. f. (Même étymologie que 2. *Bande.* [V.]) (Gr. litt. mod. Σπεῖρον, Σύρα; gr. vulg. Πίντα τῶν τριτσαρολίων; ital. *Binda;* géno. *Binda;* esp. anc. *Faja de rizos;* esp. mod. *Faxa de rizos;* port. *Banda dos rizes;* angl. *Reef-band;* bas bret. *Band enn ris;* basq. *Fullia anckadura;* rus. Рифная полоса [*Rifnaïa polossa*]; lasc. *Rif k*, *pati;* ar. côte N. d'Afr. *Euh'zaam tarseloun.*) Bande de toile appliquée sur une des faces d'une voile, pour la fortifier aux points où doivent être percés les trous dans lesquels passent les garcettes de ris. Nous ne savons à quelle époque on cousit pour la première fois, sur la voile qu'on traversait de garcettes, des bandes pour la défendre contre les déchirures; mais nous sommes porté à supposer que cette précaution fut prise aussitôt que l'usage des ris fut adopté. Tous les monuments que nous avons sous les yeux ne nous font pas voir les Bandes de ris, petit détail que les artistes purent très-bien négliger; mais ils nous montrent les rangées des garcettes, qui nous autorisent à supposer les Bandes de renfort des voiles à la hauteur des ris.



(Dans la voile portée par la vergue NAE, les cordages marqués M, M, M, sont les garcettes de ris.)

— V. Garcette de ris, Ris.

Le sceau de la ville de la Rochelle, dont nous avons une épreuve du XIV[e] siècle, porte une barque dont la voile est

garnie, par le bas, de trois bandes de ris. Voici un croquis de ce petit navire :

BANDEA, géno. s. f. (De l'ital. *Bandiera.* [V.]) Pavillon, Bannière. — *Bandea in derno*, Pavillon de berne. — V. Derno.

BANDEIRA, port. s. f. (De l'all. *Band*, ruban, cordon, bande, bandelette; [angl.-sax. isl. *Band*, lien.]) Bannière, Pavillon. — « E as caravellas que levavam, de que oiffante foe muy ledo, e mandou logo fazer suas Bandeiras coma cruz da ordem de Jhũ Xpõ, das quaaes mandou que levasse cada hũa caravella sua. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 106. — *Bandeira de popa*, Pavillon de poupe. — *Bandeira de proa*, *Bandeira de gurupes*, Pavillon de beaupré. — V. Gurupes.

BANDEIROLA, port. s. f. (Même étymologie que *Banderuola.* [V.]) Banderole.

BANDELLE, ital. s. f. plur. (Diminutif de *Banda.*) (Petites bandes [de fer].) Pentures de porte, de fenêtre, de sabord. — *Bandelle degli aguglіotti*, Pentures des aiguillots.

BANDER SOUS VOILES, fr. anc. v. a. (De l'augl.-sax. *Bendan*, incliner.) Donner à la bande, étant sous les voiles, ou à la voile. — V. 2. Carguer.

BANDERA, cat. anc. esp. basq. vulg. mal. s. f. (Même origine que *Bandeira.* [V.]) Bannière, Pavillon. — Item, Bandera ab senyal del capita ab sasta » (une bannière aux armes ou blason de l'amiral, avec son bâton [*asta*]). *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, armée à Barcelone en 1354; *Arch. génér. d'Aragon*, n° 1541; et *Bibl. de la Mar.*, n° 14255-3.

— « Es nomenat Pesquera
Es en corfo qui monte la Bandera
De Venetians... »
JOHAN PUJOL, *Llepante*, poëme inédit, strophe 79.

— « Perbizega qui perdent ses Banderes
Suspira trist... » *Id.*, *ib.*, stroph. 169.

— *Bandera pandiak*, mal. Flamme. — *Bandera jaistea*, basq. vulg. v. Amener son pavillon, Se rendre. — V. Adobar, Alam, Mandera, Naik, Pasang, 2. Taula, Voiles noires.

BANDEROLA, ital. cors. géno. s. f. (De l'ital. *Banderuola.* [V.]) Banderole, Flamme, Girouette. — « Che, quando la capitana, nauigando di giorno, voglia far vela, et mostri una Banderola in corsia » (et déploie une flamme sur la coursie) « ò sopra la poppa vna volta, s'intenda, che si hauerà à spiegare il Bastardo : se la mostrarà due volte, s'intenda, douersi far la Borda; se tre volte, il Marabuto; se quattro, il Treuo. » *Ordini della nauigatione et della battaglia*, ap. Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 190.

BANDEROLLE, f. anc. s. f. (De l'ital. *Banderuola.* [V.]) (Géno. *Banderola*; esp. *Vanderola*; port. *Bandeirola*; malt. *Bandiera ckeikna.*) Espèce de flamme, large, longue et fendue, dont on parait les navires aux jours de combats et de fêtes. — On écrit aujourd'hui : Banderole.

BANDERUOLA, ital. s. f. (Variante de *Bandaruola.* [V.]) Banderole.

BANDIERA, ital. vénit. anc. et mod. malt. arab. (côt. de Barbar.), s. f. (Même étymologie que *Bandeira* [V.]) Bannière, Pavillon. — *Bandiera ckeikna*, malt. Banderole. — *Bandiera da taglió*, ital. anc. Bannière à pointes, taillée comme les cornettes et les guidons modernes. (V. 1. Susta, Ventame.) — *Bandiera di bompresso*, Pavillon de beaupré. — *Bandiera di poppa*, Pavillon de poupe. — *Bandiera di prora*, Pavillon de beaupré. — *Bandiera in derno*, ital. Pavillon en berne. (V. Derno.) — *Bandiera in terna*, malt. Pavillon en berne. — « Quando messer lo capitanio uorà domandar da parte » (appeler à lui, appeler à l'ordre), « el farà metter una Bandiera in la poppa, in quella fiada tutte le galie se debia accostar à lui.... » *Ordini de Mocenigo* (1420), publiés t. II, p. 107-130 de notre *Arch. nav.* — V. Acostar, Gonfalone, Standardo.

BANDIÈRE, fr. anc. s. f. (Même origine que *Bandeira.* [V.]) Bannière, Pavillon. — « Si le dit seigneur » (amiral) « veult que les d. nefz mectent les bateaulx en mer, mectra deux Bandieres a pouppe, et tirera vng coup d'artillerie. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaige* (1515-1521), publiés par nous, *Annales maritimes*, juillet 1842. — « Deux Bandieres a la fleur de lys, auec l'ymaige Nostre-Dame. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré par le commandement de la grant maîtresse madame la Contesse de Villars et de Tende.* Ms. — « Pour achapt d'une Bandiere auec les armes de Monsieur le Cardinal, dorée et acheptée de M. de Valbelle, par ordre de M. le marquis, cent liures. » *Compte des dépenses faites pour la galère* Dornano (nov. 1641-oct. 1642); Ms. *Arch. de la Mar.*, fol. 28. — « Plus, la Bandiere de mestre avec son aste et poume » (avec son bâton ou mât, et la pomme qui le couronne). *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. n° 3, Bibl. Archives histor. de la préfect. de l'Aube. — A la page 175 du Mémoire sur les manœuvres et sur les agrès d'une galère (Ms. du XVII° siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar.), nous voyons le dessin d'une Bandière qui a la forme d'un trapèze rectangle, dont la base était grande deux fois comme la plus grande hauteur. Le plus petit côté de ce trapèze était fendu comme la pointe des anciennes flammes, et des cornettes et guidons modernes. — « Une Bandière de barateau où est peinte sainte Barbe, pour faire tirer toutes les galères. Une Bandiere de liza blanc, pour signal de partance, que l'on arbore sur la penne de mestre, où est peinte la sainte Vierge. » P. 177 du Mémoire cité. — La Bandière s'arborait au moyen d'un bâton attenant au grand côté, perpendiculaire à la base. — V. Arborer, Estendard, Sarsie.

БАНДІЕРЪ (*Bandiere*), val. s. (De l'ital. *Bandiera.* [V.]) Pavillon. — V. Павілон.

BANDINO, ital. s. m. (De *Banda*, côté.) Bandin. — « Bandini sono le sponde, ò parapetti, che sono dall' una et dall' altra parte della poppa. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Bracciolo.

BANDIZAR, vénit. v. a. (De *Bando*, ban, bannissement; fait du lat. *Bannum.*) Bannir, éloigner de... La punition de l'éloignement de certains ateliers était infligée à Venise dans quelques cas; voici un exemple de l'application de cette peine : — « E perche alguni prosumptuosi quando che uien reffudado roba per li stimadori laqual sia mal conza torna quella roba reffudada da li dicti stimadori non se narcoza in le mare; ordena che questi tal prosumptuosi che sera tronadi in tal falo debia star un mexe in prexon e sia Bandizadi per mexi sie non possa uegnir a lauorar in la caza

30.

de la Tana. » Chap. 154, *Capitolar della Tana;* Ms. parch. in-4° de notre Bibl. particul., n° 1, p. 28, lig. 10.

BANDLA, mal. s. Balle, Ballot de marchandises. Raffles, *Hist. of Java*, t. II, append.— Marsden, et, après lui, Elout, disent : *Bandella*, et font venir ce mot du port. *Bandalho*. Nous ne voyons dans aucun Dictionnaire que *Bandalho* signifie : Ballot. Moraës et Constancio lui donnent pour signification : fat, drôle, vaurien.

BANDNA (*na*, forme de l'infinitif), lasc. v. Attacher, Amarrer un cordage. Le lieutenant Th. Roebuck, dans son *English and hindoost. nav. dict.* (1813), écrit : *Band,hna*, qui, selon J. Taylor et W. Hunter, t. 1er, p. 190 de leur *Dict. hindoost.-engl.*, est le mot sanscrit signifiant : Lier, amarrer. La relation entre le sanscrit *Bandh,na*, le persan *Benden* (amarrer), et quelques autres mots des dialectes de l'Inde, avec l'angl.-sax. *Bindan* et ses dérivés européens : Bande, bandeau, etc., paraît si évidente, qu'on pourrait avancer qu'ils ont une racine commune.

BANDO (*In*), ital. malt. adv. En bande, Largue.— « Deve anco avvertire il comito, che ormeggia la galea, che tanto i Capi dati in terra » (les amarres de poste), « quanto le Gomene che tengono i ferri, shanno da mettere ne troppo tirate, ne troppo Lente overo In Bando. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 132.

BANDOLINA, BANDULLINA, vénit. anc. s. f. (Probablement de *Banda*, côté.) Peut-être la préceinte du plat bord. — « E al oro de dentro de la Bandullina, dè esser pede 1, mesurando per mezo la Chadena del cholo del oro de fora del madero de bocha, e al oro dentro de la Bandolina de esser pede 1 et meza quarta de pe. » *Fabbricca di galere;* Ms. (XIVe ou XVe siècle) de la Bibl. Magliabecchiane, publié dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 6-30

BANDOLLIÈRE, fr. anc. s. f. (De *Bande* [d'étoffe ou de cuir.]) Bandoulière que portait le soldat, et à laquelle étaient suspendues en certain nombre des charges pour le mousquet.—« Plus, huitante Bandollieres garnies chascune de leurs cargues » (charges [de l'ital. *Carga.*]) *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. n° 3, Arch. hist. de la préfect. de l'Aube (Troyes).

BANDOUC, lasc. s. Fusil. Le lieutenant Th. Roebuck, p. 34, art. *Firelock* de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit, selon les règles de son orthographe figurée : Bundooq.

BANGSAL, mal. s. Elout, dans son *Dict. fr.-holl.-mal.*, donne à ce mot la signification de : Quai; mais, dans son *Dict. mal.-holl.-fr.*, il dit qu'on désigne par le nom de *Bangsal* un magasin pour la marine. C'est à ce dernier sens que Marsden et Roodra rapportent le mot en question. — V. Gadong, Godong, Goudang.

BANHO, port. s. m. (De l'ital. *Bagno.* [V.]) Bagne.

BÂNHR, mal. s. Bourrasque, Grain mêlé de pluie, Raffale. — V. Bâdi.

БАНИТЬ (*Banite*), rus. v. a. (Même étymologie que Банникъ. [V.]) Écouvillonner.

BANJER (*Banier* [*e*]), dan. s. (Ce mot, que nous lisons dans le *Dict. de Mar.* de Const. Wilsoët [Copenhague, 1830], et dans le *Dansk. fransk. sø-ordbog* [1839], ne se trouve pas dans le *Dict. dan.-fr.* de L. Hasse [1824]. Nous ne lui voyons d'analogue ni dans l'anglo-saxon, ni dans le suédois, ni dans l'allemand, ni dans le hollandais; car nous ne saurions le rapporter à *Bad, Ban, Bann*, excommunication, pas plus qu'à *Banner, Banier*, bannière. Peut-être a-t-il de l'analogie avec notre français *Banne*, venu de *Banum* [V.] ou *Vanum*. [V.]) Entrepont. — (V. Emellen dœk.) — *Banjerbjelke*, Faux-bau. — (V. Bjelke.) — *Banjerdæk*, Faux-pont. — *Banjerknæ*, Courbe de faux-pont. — (V. Knæ.) — *Banjerluge*, Panneau du faux-pont. — (V. Luge.) — *Banjervæger*, Vaigre du faux-pont.

1. BANK, all. holl. suéd. angl. s. (De l'angl.-sax. *Bænce*, *Banc*, élévation.) Banc de sable, de roches, etc., Écueil; Barre de port, de rivière, de côte; Banc de rameurs.—V. Bench, Seat of rowers, Twart.

2. BANK, bas bret. vulg. s. (Du fr.:) Banc. — (Les mots celto-bretons signifiant : Banc, Siége, sont : Skaon, Skanv [*Skannf*], probablement en relation avec le lat. *Scamnum.*) —*Bank a roénv*, Banc de rameurs. (V. Roénv.)—*Bank karten*, *n* sonnant, (du fr.:) Banc de quart.—*Bank kerrek* (*Karrek*, plur. *Kerrek*, rocher dans la mer, écueil), Banc de rochers.— *Bank kokilache*, *l* mouillée, Banc de coquillages. (*Kokilache* n'est pas breton, c'est une transcription du français. Le mot celto-breton est *Kréguin*, plur. *Krogen*. Le P. Grégoire de Rostrenen écrit : *Creegin*, orthogr. que n'admettent ni Legonidec (1821) ni M. A.-E. Troude (1843). — *Bank tréaz*, Banc de sable. (V. Tréazen, Reûzeûlen.)

3. BANK, ar. s. (côt. de Barbarie). (De l'ital. *Bánco.* [V.]) Banc de rameurs.

БАНКА (*Bannka*), rus. s. (De *Bank.*) Banc. — V. Мель, Мелина, Отмель, Рифъ.

BANKACHA (*Bankatza*), illyr. dalm. s. (De l'ital. *Bancazza.* [V.]) Porte-haubans. — Manque à Joach. Stull.

BANKE, dan. s. (De l'angl.-sax. *Banc*, élévation.) Banc, Écueil.

BANKO, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Bánco.*) Banc de sable, Écueil.

BANNE, fr. anc. et mod. s. f. (De l'ital. *Vano.* [V.], ou du bas lat. *Vanus*, *Vannus.* [V.]) Dans la *Branche aux royaux lignages*, de Guill. Guiard, vers 10,651, on lit :

> A un lieu qu'on nomme les Dunes
> Sur la mer avoient leurs *Bonnes*,
> Mil cinq cents et quinze personnes
> De Flamens, qui là a fuies
> Avoient leurs *tentes* guerpies. »

(Mal. *Dioubong;* rus. Буинъ [*Bouine*], Зонденъ [*Zonndeke*], Тентъ [*Tennte*].) Tente dont on couvre les petits navires pour abriter les équipages de la pluie, du froid ou du soleil. — V. Taud, Tente, Teugue.

BANNER, v. a. (De *Banne.* [V.]) (Rus. Тентъ распустить [*Tennte raspoustite*].) Étendre la Banne, Tenter un canot. — V. Tander, Tenter.

BANNEROLLE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Banderuola*, variante de *Bandaruola.* [V.]) Banderole.—« Copie des lectres patantes du roy nostre sire, signees de sa main et de son secretaire signant en finances, données à Lion sur le Rosne le vingt-cinquiesme jour de juillet l'an mil cccc quatre-vingts quatorze, expediees par Messeigneurs les generaulx des finances le dernier jour de juillet dud. an, par lesquelles, et pour les causes contenues en icelles, led. seigneur a commis Jehan Perresson » (le premier feuillet du document nous apprend que ce Perresson était contrôleur du grenier au sel à Tonnerre), « nommé en icelles, a tenir le compte et faire le payement de certains estandarts bannieres Bannerolles, et aut. parement d'une nef ordonnée pour le port de la personne de monseigneur d'Orleans, son lieut. general, en larmee quil a enuoyée au recouurement du royaume de Napples, et aussi

de l'achapt des coctes d'armes de herauIx, bannieres de trompettes, et autres choses necessaires aux officiers d'armes que led. seigneur d'Orleans a menez auecque luy, comme plus au long est declairé es dictes lectres, desquelles la teneur ensuit... » Fol. 2 du *Compte* particulier de Jehan Perresson, « commis par le roy nostre sire » (Charles VIII) « à tenir le compte et faire les payemens de certains estendars, Banerolles et autres paremens d'une nef ordonnee pour le port de monseigneur d'Orleans, lieutenant general du roy nostre sire » (les lettres signées Charles, fol. 3, disent : « d'une nef quauons estably pour le port de la personne de nostre tres cher et tres ame frere et cousin, le duc d'Orleans...), « en larmee quil enuoya au recouvrement du royaume de Naples, 1504. » Ms. parchemin in-fol. Arch. nation., carton K. 333.

BANNIÈRE, fr. s. f. (Même origine que *Bandeira*. [V.]) Pavillon. — « La nef du Roy ou de son Admiral et lieutenant, si ledit seigneur » (Roi) « ny estoit en personne, portera la Bannière ordinairement en la hune que l'on appelle gabie en Leuant; et se sera la marche » (marque. V. *Banche*) « en quoy on cognoistra de jour la nef royalle ou admiralle. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (XVIe siècle), publiés par nous, *Annal. marit.*, juill. 1842.—La Banniere de taffetas bleu, où sont les armes de M. le general » (des galères) « desjà vsée, de dix pans de long et vne canne de large, tirant enuiron trois cannes six pans taffetas. » *Estat des Bannieres* et autres choses concernant la parure de la gallere *Vigillante*, etc.; Ms. *Arch. de la mar.*, papiers d'Ornano. — « L'art. 4e de 1666 » (du traité de 1666) « portant que les François qui seront pris sous quelque Bannière que ce soit seront mis en liberté, je veux que vous insistiez fortement contre la prétention que les corsaires de la dite ville » (Alger) « ont de faire esclaues ceux de mes sujets qu'ils trouueront sur les vaisseaux estrangers... » Le Roy à Duquesne; 8 juin 1680. *Ordr. du Roy*, vol. XLVIII, p. 227. — V. Bannerolle, Gouvernail, Proa.

БАННИКЪ (*Bannike*), rus. s. (De Ђаня [*Bania*], ablution.) Écouvillon.

BANNUS, bas lat. s. m. Variante de *Vanus*. (V.) — « Et habet » (navis *Sancta Maria*) « duos paradisos et unum Bannum et unum Superbannum coopertum.... » *Contract.* navig. domini regis Ludovici IX cum Venetis (1268). — «....Et duo Banna unum supra aliud (navis *Sanctus Nicolaus*). » Ib.

BANOUA, viti s. Ile. — V. Mauanou.

BANQUAIS, f. adj. (De *Banc*. [V.]) Nom donné aux navires qui font la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve; nom donné aux matelots qui montent ces navires. — On lit dans le Guide hygiénique et médico-chirurgical de Terre-Neuve, par M. Dauvin, chirurgien de marine de 1re classe, chef du service de santé aux îles de Saint-Pierre et Miquelon : — « Si des médecins sont impossibles, n'est-il pas au moins essentiel d'offrir des garanties meilleures que celles qui existent aux équipages Banquais? » Et ailleurs : « État des matelots à bord des Banquais. » *Annales maritimes*, novembre 1843.

BANQUETA, esp. s. f. (De *Banco*. [V.]) Banquette. — Le cat. dit *Banquete*. — V. Galera.

BANQUETTE, fr. s. f. (De l'ital. *Banchetta*. [V.]) Planche de sapin, de la même longueur que le banc de la galère, et large de 17 à 18 pouces. « Cette pièce sert à mettre le premier pied des forçats en voguant, quand ils veulent se releuer après être tombez sur le banc; elle sert aussy à les coucher la nuict. » *Traité de la construction des galères*, Ms. in-fol. du XVIIe siècle; Bibl. du Dépôt de la Marine, p. 157. — V. notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 297. — V. Banc.

BANQUISE, fr. s. f. (De l'angl.-sax. *Banc*, banc, et d'*is*, *iss*, glace.) Banc ou montagne de glace.—V. Banc de glace.

BANTCHI, mal. s. Doloire, Herminette. — Élout écrit : *Bandji*, quand Mersden écrit : *Banchi*. — V. Papatil, Rembat.

BANTING, mal. s. Nom d'une espèce de barque qui a deux mâts, et porte des voiles semblables à celles de la jonque.

BANTLI, lasc. s. (Transcription de l'angl. *Buntline*. [V.]) Carguefond. — V. Milao.

BANTOUN, mal. v. (Proprement : Arracher.) Sombrer, Chavirer. Marsden, *voce* : Overset. — V. Roboh.

BANZONUS, bas lat. s. m. (Variante de *Panzonus*. [V.]) — « Quod navis aut Banzonus de cc miliarijs habeat marinarios xx. » *Ordinam.* (1229, prima die mensis junii); p. 42, *Capitolo dei naviganti*; Ms. (XVe siècle), clas. VII, cod. 369; Bibl. Saint- Marc. — Banzonus se lit aussi p. 44 du même manuscrit. — « Si plures socii fuerint de aliqua navi, Banzono, busonavi, tarreta, seu quolibet alio ligno... » *Stat. de Zara*, chap. 40.

BAÑO, esp. s. m. (De l'ital. *Bagno*. [V.]) Bagne. — V. Mazmorra.

BAO, ital. anc. esp. s. m. (Même origine que *Baglio* [V.], dont *Bao* paraît être une contraction.) Bau. — « Los Baos que a de tener la Nao se podran poner a quatro codos y medio sobra la quilla : y a dos codos y medio de màs alto la cubierta, que todos vendrã a ser los dichos siete codos. » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (Sevilla, in-4°, 1611), p. 21 v°. — *Bao de la gavia*, esp. Barre de hune. — (V. *Tamborete*.) — *Bao maestro*, ital. esp. Maître bau.

BAOPRES, esp. anc. s. m. (Variante orthogr. de *Baupres*. [V.]) Beaupré. — « Don Piedro de Baldes embestio la naue *Catalina* de su esquadra, y rompio el Baopres y uela del trinquete... » *Relacion del uiage del armada de S. M.*, 1588; Ms. Urbin, A. 821, p. 422; Bibl. Vatic.

BAOTA, BAOUTA, ou VAOTA, lasc. s. (Proprement : Marque.) Balise; Pavillon (le), les Couleurs. Le lieut. Th. Roebuck, p. 7 et 21 de son *Engl. and hindoost. naval. Dict.* (1813), écrit *Buota* et *Vuota*; p. 34, il écrit : *Ba,ota* et puis *Wuota*; il donne pour synonyme à ce mot le persan *Nichan*, que le turc a emprunté, et qui signifie : Marque, Insigne.

BAOU, provenç. s. m. (Du fr. :) Bau, Barrot.

BAOUAT, *t* sonnant, mal. s. (Proprement : Incliner, tendre.) Bras de la vergue. — Ce mot est en usage depuis fort longtemps chez les Malais; on le trouve, en effet, dans le code maritime de Malaca, document du XIIIe siècle : « Le Malim voilier, avant qu'on mette à la voile, a soin de faire préparer les agrès... comme étais (*tali-boubout-an* [V.]), les haubans (*tambirang* [V.]), les bras (*kalat* [V.]) et les *Baouat* (bras). De ce passage on pourrait conclure que les voiles des navires malais du XIIIe siècle, comme quelques-unes des barques égyptiennes (V. Balancine), étaient enverguées sur une vergue par leurs têtières (V.), et, par leurs ralingues de fond (V.), sur une autre vergue; et que les bras de la vergue haute n'avaient pas le même nom que ceux de la vergue basse; ou encore, qu'il y avait des bras à l'avant et des bras à l'arrière. — V. Kalat, Tali-baouat-an, Tali-kalat.

BAOUMÈ, provenç. s. f. (Du fr. :) Bome, Gui.

BAPAR, lasc. (? Du pers. *Bad*, vent, et du sanscr. *Par*, dessus, sur.) Au vent. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 147, art. *To windward* de son *Engl. and hindoost. nav. Dict.* (1813), écrit : *Wa,o,pur*.

BAPTEAU, fr. anc. s. m. Mauvaise orthogr. du mot *Bateau*, où l'introduction du *p* n'est pas moins étrange qu'elle ne l'est dans *Napvire* (V.). — V. Allaige.

BAPTÊME, fr. s. m. (Du lat. *Baptisma*, transcript. du gr. Βάπτισμα, immersion, de Βάπτω, je trempe, je plonge.) (Bas bret. *Badisiant;* basq. *Batayato;* ital. *Battesimo;* holl. *Doop;* angl. *Ducking;* suéd. *Dopning;* rus. Крещеніе [*Krechtchénié*].) Cérémonie profane, parodie de la cérémonie religieuse qui fait le chrétien. Le Baptême n'est donné maintenant par les marins, aux navires et aux hommes, qu'aux passages des tropiques et de la ligne; autrefois il était imposé lorsqu'on doublait certains caps, lorsqu'on passait d'une mer dans une autre, lorsqu'on franchissait quelques détroits réputés dangereux. Nous lisons à ce sujet, sous la date de mai 1666, t. 1er, p. 2 de l'*Histoire des aventuriers flibustiers qui sont signalés dans les Indes*, par Alexandre-Olivier Oexmelin, ouvrage rédigé, dit-on, par M. de Frontignière, et dont la première édition est de 1686 :

« Peu de jours après, nous passâmes le Ras de Fonteneau, que l'on trouve au sortir de la Manche, et que les François ont appelé ainsi du mot flamand *Raz*, qui signifie une chose d'une grande vitesse. » (*Ras*, adv. holl. vite, rapidement; de l'angl.-sax. *Rœde*, tout de suite, vite; de là : *Ras*, s. signifiant : courant et gouffre.) « Le Raz de Fonteneau est fort périlleux, parce que les courants y traversent un grand nombre de rochers qui ne se montrent qu'à fleur d'eau, et bien des navires s'y sont perdus. Le danger que l'on y court a donné lieu à une cérémonie particulière que les mariniers de toutes sortes de nations pratiquent non-seulement en cet endroit-là, mais encore lorsqu'ils passent sous les deux tropiques du Cancer et du Capricorne, et sous la ligne équinoxiale. Voici ce que les François y observent :

« Le contre-maître du vaisseau s'habille grotesquement avec une longue robe, un bonnet sur sa tête et une fraise à son col, composée de poulies et de certaines boules de bois qu'on appelle sur mer Pommes de raques » (Pommes de racage (V.). « Il paroît, le visage noirci, tenant d'une main un grand livre de cartes marines, et de l'autre un morceau de bois représentant un sabre. Le livre étant ouvert à l'endroit où la ligne » (le tropique, le lieu où l'on a coutume de baptiser) « est marquée, tous ceux qui sont dans le vaisseau mettent la main dessus, prêtent serment, et déclarent qu'ils ont passé sous cette Ligne ou non. Ceux qui n'y ont jamais passé viennent s'agenouiller devant le contre-maître, qui leur donne de son sabre sur le col; après quoi on leur jette de l'eau en abondance, s'ils n'aiment mieux en être quittes moyennant quelques bouteilles de vin ou d'eau-de-vie. Ceux qui ont déjà passé sont exempts de la peine, et le contre-maître leur enjoint, en cas qu'ils y repassent, d'observer la même chose à l'égard de ceux qui n'y auront point encore passé. Personne ne peut éviter cette espèce d'initiation, non pas même le capitaine; et si le navire qu'il monte n'y a jamais passé, il est obligé de faire quelques largesses à l'équipage; sinon les matelots scieroient le devant, qu'on appelle le Gallion ou la Poulaine. Après cette cérémonie, on voit la quantité de vin ou d'eau-de-vie que l'on a amassée, et on la distribue également à chacun des matelots.

« Les Hollandois s'y prennent d'une autre manière. L'écrivain du vaisseau apporte le rôle de tout l'équipage; il appelle chacun par son nom et surnom, et demande à tous s'ils ont passé par là, ou non. Dans le doute que quelqu'un ne dise pas la vérité, on lui fait manger du pain et du sel, ce qui est une espèce de serment » (V. *Superstitions des gens de mer*) « pour affirmer qu'il y a passé. Ceux qui sont convaincus du contraire ont le choix de payer quinze sols, ou d'être attachés à une corde et guindés au bout de la grande vergue, ou enfin d'être calés trois fois, c'est-à-dire plongés trois fois dans la mer. On oblige un officier du vaisseau, quel qu'il soit, à payer trente sols. Si c'est un passager, ils en tirent le plus qu'ils peuvent... A l'égard des garçons au-dessous de quinze ans, ils les mettent sous des manes d'osier, et leur jettent plusieurs seaux d'eau sur le corps. Ils en font de même à tous les animaux qui sont dans le navire, à moins que le capitaine ne paye pour eux et pour le navire même, s'il n'y a jamais passé. L'argent qui provient de cette collecte est mis entre les mains du contre-maître, qui doit, au premier port, en acheter du vin, qu'on partage à tout l'équipage. Les Hollandois ne font cette cérémonie qu'au passage du Raz et des Barlingots, ou rochers qui sont devant la rivière de Lisbonne en Portugal, et encore à l'entrée de la mer Baltique, qu'ils nomment le Zund. Quand on demande aux mariniers pourquoi ils en usent ainsi, soit sous la ligne, soit ailleurs, ils répondent que c'est une vieille coutume. »

A quelle époque remontait cette coutume, regardée comme ancienne par les matelots du XVIIe siècle? Nous voyons en 1529 les Français pratiquer une cérémonie analogue à celle du baptême, et recevoir Chevaliers de la mer (V. *Chevalier*) les hommes qui, pour la première fois, se trouvaient sous la ligne; mais le récit des voyages de Colomb ne nous apprend pas si, en quittant les Canaries en 1492, les mariniers des trois caravelles, entrant dans une mer inconnue, se donnèrent mutuellement le baptême. Il est probable que cette lustration générale n'eut pas lieu, l'usage étant que le Baptême fût une sorte d'initiation pour les navigateurs restés jusqu'alors étrangers aux périls de certains parages. La chevalerie de la mer ne dut être instituée qu'après le premier ou le second voyage de Christophe Colomb. La date de cette institution se place naturellement entre 1492 et 1529. En 1529 l'usage était établi, et probablement depuis quelques années déjà; la manière dont en parle le *Journal du voyage* de J. Parmentier ne nous laisse aucun doute à cet égard. Quand la chevalerie s'éteignit partout, on ne fit plus de chevaliers de la mer; on fit, par le Baptême, des marins des deux hémisphères; on initia aux mystères de la mer australe les catéchumènes qui n'avaient encore connu de l'Océan que ses rivages européens.

Bien qu'aucun texte du Moyen âge, mentionnant le Baptême, ne soit venu nous affirmer que, depuis l'introduction du christianisme dans le monde, les gens de mer, à certains endroits signalés par l'expérience comme funestes aux navires, faisaient des vœux, se confessaient, communiaient, et, par suite des habitudes qui mêlaient ordinairement le sacré au profane, immergeaient ceux d'entre eux qui, n'étant pas encore expérimentés, pouvaient être regardés comme timides et portant malheur aux vaisseaux; nous tenons pour certain que les marins de cette époque, pleins de la foi sincère, mais aveugle, qui est sœur de la superstition, se livraient à des pratiques, traditions dégénérées des sacrifices que les anciens offraient à Jupiter, aux divinités maritimes, à Castor et Pollux, enfin à tous les dieux tutélaires, quand Neptune en courroux soulevait les ondes, quand Borée furieux poussait les navires vers les écueils ou les côtes inhospitalières.

Quelques tentatives furent faites, dans certaines marines,

pour abolir l'usage du Baptême. En 1667, par exemple, Charles XI, roi de Suède, ordonna, chap. 20 de son Code maritime, qu'aucun capitaine de navire, doublant le Kollen ou quelque autre cap, ou passant par quelque lieu où l'on avait coutume de plonger dans l'eau ceux qui n'avaient pas encore fait le voyage, ne permît le Baptême. Par compensation, il établissait que, pour chaque homme non baptisé, le capitaine donnerait à chaque table de l'équipage un pot de vin, les passagers restant libres de gratifier ou non les gens du navire. (V. la *Collection des lois maritimes* de M. Pardessus, t. III, p. 145.) La Compagnie des Indes orientales de Hollande appliqua à ses navires la défense de Charles XI : « L'extravagante coutume du Baptême est retranchée, » (dit un auteur hollandais traduit par Aubin (1702) (p. 239); « mais au lieu de cela, on permet que l'équipage se fassepaïer un frison de vin à chaque gamelle. »

Autrefois, dans tous les pays chrétiens, aujourd'hui encore dans beaucoup de ports, quand un navire est près de descendre du chantier, quelque nom d'ailleurs qu'on lui ait donné, celui d'un saint, d'un héros ou d'un personnage célèbre, on le baptise. Un prêtre vient lui jeter l'eau bénite, pour le placer sous la protection de Dieu. C'est l'antique *lustratio navium* (V.). — « . . . La galaire estant en cet estat en terre, peu plus ou moins aduancée pour l'œuvre morte, elle s'aualle dans l'eau auec assez de difficulté et de péril, après y auoir auparavant esté dit vne messe, et donné le nom par un parain et vne marraine, qu'ils disent Baptiser.» J. Hobier, *De la constrvction d'vne gallaire* (Paris, 1622), p. 20. — Dans le recueil des *Galères*, dédié par J. Rigaud, dessinateur et graveur habile, à Jean-Philippe chevalier d'Orléans, grand prieur de France et général des galères (promu le 20 août 1716, et mort au Temple, à Paris, le 16 juin 1748), la planche 2me représente le *Baptême* ou *Bénédiction de la galère*. — V. Argent au mât.

BAQUERIUS, bas lat. s. m. (De *Baccus*, ou *Bacus*. [V.]) Celui à qui appartenait un bac; le passeur d'un bac, qu'au moyen âge on nommait quelquefois le Baquier, ou Basquier. (V.) — V. Baccus.

1. BAR, lasc. s. Allége, chaloupe. Ce terme est usité surtout à Calcutta. Le lieut. Th. Roebuck, p. 22 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : « *Bhur.* »

2. BAR, lasc. adv. (C'est le sanscr. *Par*, signifiant : Sur, dessus, selon J. Taylor et W. Hunter, t. 1er, p. 312, *Dict. hindoost. engl.*) En dehors.

3. BAR, bas bret. s. m. (Accès impétueux, furieux.) Grain. — *Bar-Amzer*, Bouffée de vent, coup de vent, Grain violent, Ouragan, Rafale, Tourbillon. (V. *Amzer.*) — *Bar-Arné*, Orage violent, Tempête. — *Bar-Avel* (même sens que les deux précédents.) — V. Avel, Boulj-avel, Fourgas-avel, Kouad-avel, Réklom, Taol-avel.

4. BAR, angl. s. (Même origine et même sens que le fr. :) Barre. — *Bar of a harbour*, Barre d'un port. — *Bar of a river*, Barre d'une rivière. — *Barre of the capstern*, ou *Capstern bar*, Barre du cabestan. — *Bar of the windlass*, Barre du guindeau. (V. *Hand-spike.*) — *Bar shot*, Boulet ramé.

1. BARA, géno. s. f. (De l'ital. *Barra*. [V.]) Barre d'un port, d'une rivière.

2. BARA, illyr. dalm. s. f. (Étymol. inconn.) Lagune.

BARACHE-BARACHE, basq. adv. En douceur, un peu.

BARACHOIS, fr. s. m. Proprement : Barre basse et unie. (Du port. *Barra* [V.] et de *Choa*, ancienne forme de l'adj. *Chão* ou *Chan*, signifiant : Unie et sans profondeur. — Nous devons cette étymol. à M. le vicomte de Santarem.) Petit port qui a peu de fond, et dont les eaux sont toujours calmes. L'*Encyclopédie méthod.* dit : « Terme de la navigation de Madagascar, qui désigne un bassin *entre* des rescifs » (*derrière* vaudrait mieux que : *Entre*), « dans lesquels des bâtiments, quelquefois même d'un assez grand tirant d'eau, peuvent être à flot. » Il y a là une erreur; le véritable *Barrachoa* ne peut recevoir que des navires d'un petit tirant d'eau, comme son nom le fait comprendre. Ce n'est pas seulement à Madagascar que le mot *Barrachoa* est usité; on s'en sert aussi sur les côtes du continent et des îles de l'Amérique. — Le mot *Barachois*, qui serait mieux écrit : *Barrachoua*, ne se lit ni dans le dictionnaire de Desroches (1687), ni dans celui d'Aubin (1702), ni dans le Vocabulaire de Lescalier (1777); et, bien qu'il soit dans l'*Encyclop. méth.* (1783), on ne le trouve pas dans le Dict. de Romme (1792, 1813). Willaumez l'a recueilli (1825).

BARACHOUA, fr. s. m., qu'il faudrait écrire *Barrachoua* pour se rapprocher de l'étymologie. (V. Barachois.) — « On voit dans ces contrées boréales (côtes du Groënland, baie d'Hudson, Terre-Neuve), nous écrit le vice-amiral Pleville-le-Peley, des enfoncements de la mer dans les terres, nommés Barachouas, et tellement coupés par de petites pointes qui se croisent, que, dans tous les temps, les eaux y sont aussi calmes que dans le plus petit bassin. La profondeur de ces asiles diminue à raison de la proximité du rivage, et le fond en est généralement de vase molle et de plantes marines. C'est dans ce fond vaseux que les maquereaux cherchent à se cacher pendant l'hiver, et qu'ils enfoncent leur tête et la partie antérieure de leur corps jusqu'à la longueur d'un décimètre ou environ, tenant leurs queues élevées verticalement audessus du limon. On en trouve des milliers enterrés ainsi à demi dans chaque Barachoua, hérissant, pour ainsi dire, de leurs queues redressées, le fond de ces bassins, au point que des marins, les apercevant pour la première fois auprès de la côte, ont craint d'approcher du rivage dans leur chaloupe, de peur de la briser contre une sorte particulière de bancs ou d'écueils. » Lacépède, *Hist. naturelle des poissons*, t. VIII, p. 114 (in-8°, Paris, 1832).

BARANETTE, fr. anc. s. f. Nom d'un petit navire qui nous est inconnu. Nous avons rencontré ce mot, seulement dans le Dict. d'Aubin (1702). — V. Barquerolle.

BARAR; BARAR IN TIERRA, esp. anc. v. a. (Variante de *Varar*. [V.]) Échouer. — « Sabado siete, grande aguazero, y per poco se quedan la naues Baradas. » *Relacion del viajen de flota*, etc. Ms. de 1635; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BARAT, *t* sonnant, mal. s. Ouest. — *Bârat Dâya*, Sud-Ouest. — *Bârat sa-mata salâtan* (*n* sonnant), Ouest-Sud-Ouest. — *Bârat sa-mata oûtâra*, Ouest-Nord-Ouest. — *Bârat laout*, Nord-Ouest. — *Bârat tapat* (*t* final sonnant), Ouest.

BARATARIA, bas lat. géno. anc. port. s. f. (V. *Baratteria.*) Baraterie. — « Assecuratores non teneantur de Barataria patroni navigii, nisi aliter factum fuisset. » *Stat. de Gênes*, liv. IV, chap. 17, p. 123; cité par D. Carpentier.

BARATASUNA, basq. s. f. Baraterie.

BARATÉE, vieux fr. s. f. (Pour Baratterie.) Fraude. — « Presbyter de Bellavilla habet naves in mari, et est infamatus de Baretée. » *Registre de la visite d'Odon, archev. de Rouen*, Ms. Bibl. nation. (1245), fol. 11; cité par D. Carpentier.

BARATERIA, esp. s. f. Baratterie.

BARATTERIA, ital. géno. s. f. (Selon Ferrari, de *Paritare*, c'est-à-dire de *Paria facere;* selon Ménage, de *Varus*

pour *Varius*, « en la signification *Versipellis*, trompeur; » selon le Duchat, de *Veterator*, fin matois, rusé; selon Constancio (*Dicc. port.*, 1836), du gr. Περάτιν, vendre. Nous croyons pouvoir rejeter toutes ces hypothèses, et rattacher *Baratterie* ainsi que ses analogues italien, espagnol, portugais, etc., au celto-breton *Barad*, trahison, perfidie, que nous trouvons dans le Dictionnaire du P. Maunoir. *Barate* pour: Trompeur, et *Barat* pour: Tromperie, sont depuis longtemps dans la langue française; Guillaume Guiart n'a-t-il pas dit:

> Dont Salehadins le Barate
> Devoit être fin or en plate,
> Et il en iert mal estoré,
> Car c'étoit cuivre seur oré. » (Surdoré.)

Et ailleurs:

> Ainz vont, si comme nous lizon
> Ceus souprendre par traïson,
> Et pur grant Barat deconfire. »

Baratterie.

BARATTERIE, fr. s. f. (V. *Baratteria*.) (Bas lat. *Barataria*; ital. géno. *Baratteria*; vénit. ancônit. anc. *Barattharia*; esp. *Barateria*; port. *Barataria*; basq. *Barateria*, *Baratasuna*; angl. *Barratry*; vieux fr. *Baratée*; all. *Unterschleif*; holl. *Fieltery*, *Schelmery*; dan. *Vedragerie*; suéd. *Underslef*; illyr. dalm. *Promjenivănje* [Promiénivanié].) Abus de confiance d'un capitaine ou patron envers les propriétaires ou les assureurs des marchandises qui lui ont été données à transporter d'un port à un autre.—« Barat, ou Baratterie, si nifie toute fraude, malversation ou déguisement de marchandise, commise par la faute du patron d'un navire ou de l'équipage dont l'asseureur court risque. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar.

BARATTHARIA, vénit. ancôn. anc. fr. s. f. Baratterie. — « Dichiarando che da Barattharia de padrone o scrivano in fuora gli assicuratori à tutto altri risichi, casi sinistri, infortunii, vogliano esser tenuti et obligati in tutto... » *Police d'assurance*, rédigée à Ancône en 1567, et publiée par M. Pardessus, t. V, p. 210, *Collection des lois maritimes*.

БАРАШЕКЪ (*Barachéke*), russ. s. f. fig. (De Баранъ [*Barane*], Bélier.) Mouton, Lame blanchissante. — Manq. à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff. — Les marins russes appellent aussi: Lièvre blanc, la vague écumeuse. — V. Бѣлякъ, Зайчикъ.

BARBA DEL CARRO, ital. anc. s. f. Nom d'un cordage attaché au Car de l'antenne; il servait à rapprocher ce Car de la rambate, et à l'y fixer momentanément. — « La Barba del Carro serue à premer quello trà l'Arrombatte. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 32.

BARBA DI GATTO, ital. vénit. s. f. Barbe de chat. — V. Armizzare.

BARBACA, bas lat. s. f. On lit dans une charte de Philippe VI (Philippe de Valois), an. 1337, Bibl. nat., reg. 15: « In dicto portu nostro plura ligna, Barbacas, et alia navigia mercaturis pluribus onerata ceperant. » D. Carpentier, qui cite cette phrase, suppose qu'il faut lire: *Barcas*; nous croyons, quant à nous, que *Barbacas* a été écrit par le copiste de la charte, au lieu de *Barbotas*. — V. Barbota.

BARBACANE, ital. s. f. (Étymol. inconn. On trouve ce mot dans le Dict. anglo-sax. de Bosworth; mais il y est isolé.) C'est le nom du contre-fort employé dans les constructions civiles, appliqué à une pièce de bois qui s'appuie obliquement contre un objet pour le soutenir. Épontille ou Acore oblique.

BARBAGIAN, géno. s. m. Barbe-Jean, Sous-Barbe de beaupré. — V. Barbagianni.

BARBAGIANNI, ital. cors. s. m. Ce nom est, dans la langue vulgaire, celui qu'on donne au Grand-Duc ou Hibou. Nous ne savons quel rapport les marins auraient pu voir entre l'oiseau de nuit et l'étai de beaupré, appelé aussi Sous-Barbe de beaupré; aussi pensons-nous que *Barbagianni* est une des nombreuses homonymies, non pas tout à fait nées du hasard, mais issues de la corruption du langage, et faites naturellement par des hommes qui n'ont pas un grand respect pour les origines des mots. Nous supposons que le premier qui mit un étai sous le beaupré, comparant ce cordage ou plutôt ce système de cordages, car alors le simple était exceptionnel, à la barbe du navire, — d'autres cordages ont été comparés à des barbes (V. *Barba*), à des moustaches,—l'appela: *Barba giù*, barbe qui va en bas. Ce qui nous fortifie dans notre opinion, c'est le nom de Sous-Barbe, ou Barbe qui va dessous, donné aussi au Barbe-Jean. *Barba giù* se sera facilement confondu avec *Barbagiani* ou *Barbagianni*, et le mot ancien, le mot véritable aura disparu sous celui que l'usage venait de créer.) Barbe-Jean, Sous-Barbe de beaupré. — V. Briglia.

BARBAR, papou-waïgiou, s. Pavillon. — V. Sagarati.

BARBARASSE, fr. s. f. (Gr. litt. mod. Ἐπιτόνιον; gr. mod. Μπαρμπαρέσσα; basq. *Bossa*; bas bret. *Barbaras*.) « Cordage d'une longueur moyenne, et qui reçoit ce nom lorsque, attaché par une de ses extrémités à un point fixe, il embrasse étroitement, par plusieurs tours en spirale, une partie de la longueur d'un câble, ou d'un grelin, ou d'un cordage tendu. Il sert, par ce moyen, à produire un très-grand frottement, lorsque ces cordages prennent du mouvement; et il permet ainsi de ne les lâcher, lorsque le besoin l'exige, qu'avec modération, et par degré. » Romme (1792). — Ce terme, dont nous ne connaissons point l'origine (il paraît avoir de l'analogie avec l'italien *Barbaricia*, qui, selon Duez (1674), signifiait: Barbe frisée, l'objet qu'il nomme étant un tronçon de corde dont l'extrémité mobile est détordue, et assez semblable à une barbe bouclée); ce terme est assez nouveau dans le vocabulaire de nos marins: en effet, il ne figure ni dans l'*Encyclopédie* (1783), ni dans les Dictionnaires antérieurs à ce travail.

BARBARIES, vieux fr. s. f. plur. (Du lat. *Barbaria*, dans le sens de: Pays étranger.) Toutes les choses que rejetait la mer, et qui provenaient des navires étrangers, étaient appelées: Barbaries dans le droit maritime français du XVI[e] siècle. — « De tout entièrement qui se tirera de la mer à terre, tant Spariées (V.), Veresques (V.), que Barbaries et choses du flo, la tierce partie en appartiendra à celuy ou ceux qui l'auront tiré et sauué, vne tierce partie audit admiral, et l'autre tiers à nous ou aux seigneurs auxquels auons donné nostre droit d'iceluy tiers en leurs terres; si toutefois le marchand ne poursuit sa marchandise dedans l'an et jour de la perte d'icelle « (pour ce délai, V. Verecum): « car s'il la poursuit dedans l'an et jour de la dite perte, il la recouurera, en payant les frais du sauuement à ceux qui auront iceluy fait. » Art. 2, *Ordon. de février* 1543 (François I[er]).—Dans le t. III de Fontanon, p. 29, on lit: « De tout ce qui est jetté de la mer à terre, tant Espanes, Veresques que Vabares et hors du flot, etc. » Ce texte défiguré, où Espanes et Vabares sont données pour Espaves et Barbaries, fut fourni à Fontanon par un manuscrit dont ce savant collecteur aurait dû relever les mauvaises leçons.

BARBE-JEAN ou **SOUS-BARBE**, fr. s. m. (De l'ital. *Barbagianni* [V. pour l'étymologie]); *Briglia del Bompresso;* géno. *Barbagian*, *Brilla de cōpresso;* esp. *Barboquejo;* port. *Cabrestes;* vénit. *Mustacchi di Bompresso;* malt. *Briglia;* angl. *Bob-Stay;* all. *Vasser-Stag;* rus. Ватерштагъ [*Vaterchtâke*]. Nom donné à un fort cordage ou étai qui, passant dans le taille-mer, vient s'attacher au mât de beaupré pour le retenir à sa place, d'où tendent sans cesse à l'écarter les efforts des étais de misaine et ceux des mouvements imprimés au navire, dans le sens de sa longueur. — Le mot Barbe-Jean est d'un usage nouveau parmi nos marins; Savérien (1752), Lescallier (1777), et l'*Encyclopédie* (1783), ne le donnent pas plus que Fournier (1643), Guillet (1683), Desroches (1687), et Aubin (1702). Romme l'enregistra en 1792; cela ne veut pas dire qu'il se soit introduit dans le vocabulaire nautique seulement entre 1783 et 1792. Il est probable que déjà, en Provence, on s'en servait depuis assez longtemps, quand Romme lui fit l'honneur de le recueillir.

BARBEIER, fr. v. n. (Ital. *Sbattere*, *Ralingare;* géno. *Relingâ;* esp. *Flamear*, *Pairar*, *Pairear*, *Payrar*, *Relingar;* angl. *Shiver (to);* holl. *Wapperen;* dan. *Leve;* suéd. *Slå*, *Flyga;* basq. vulg. *Arlinka;* bas bret. *Rawalinka;* gr. mod. Φιλάρω; rus. Левентихъ (*Leventtih*); Полоскать [*Poloscate*]; Держать круто [*Derjate krouto*]). Une voile Barbéie, Fasie, est en ralingue, bat son mât, lorsque son plan étant exactement dans celui de la direction du vent, elle est alternativement frappée sur ses deux faces par le vent qui l'agite, et la rapproche ou l'écarte du mât auquel elle est suspendue.

BARBER, cat. anc. s. m. (De *Barba*, barbe.) Barbier, Chirurgien. — « En Johan Noguera, Barber de Valence, acordat al dit temps de j. mes per mestre Barber de la dita galea a son d. compayo.... » v. Lbs. x ss. » P. 9. *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406). Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.—V. Amarinar.

BARBERO, esp. cat. s. m. (Même étymol. que le précédent.) Barbier, Chirurgien.—V. Barvero.

BARBEROT, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Barbierotto*. [V.]) Mousse ou Servant du chirurgien, sur les galères. — V. Algouzin, Barbier, Garson.

BARBETA, esp. s. f. Le P. Larramendi, dans son *Dicc. tril.* (1745), dit de la *Barbeta :* « La garrucha, con que se mete dentro de la galera el esquife; viene de el bascuense *Barrubeta* ò *Barrureta*, qui significa lo que mete ò lleva a dentro. » Nous ne contesterons pas l'étymologie du mot *Barbeta*, tirée de *Barrureta*, quoiqu'elle nous paraisse peu vraisemblable; nous n'en avons point de certaine à proposer à la place de celle-là, et nous nous abstiendrons. Il n'en sera pas de même de l'assertion du P. Larramendi, qui fait une poulie (*Garrucha*) de la Barbeta. Voici ce que nous lisons, p. 66 du *Mémoire sur les manœuvres et les agrez d'une galère* (Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.) : « Les deux Barbettes du caïq » (esquif ou chaloupe de la galère) « servent à le mettre à la mer et à le mettre dans la galere. Il y a un ganche » (croc) « à la tête de chacun de ces cordages, que l'on accroche aux anneaux qui sont attachez exprès à fleur d'eau au caïq pour le tirer sur les cavalets... le tirant de l'un de ces cordages va à poupe... le tirant de l'autre va à proue... ce qui donne lieu à toute la chiourme de faire force dessus pour faire monter le caïq sur les rames, et ensuite sur les cavalets. » — Aujourd'hui on appelle du nom de Barbeta tout morceau de bitord, de ligne, etc., servant à faire un amarrage ou un aiguilletage. De là a été fait le verbe *Barbetar* ou *Abarbetar*, lier, genoper, brider avec une Barbeta.—V. Barbetta.

BARBETE, **BARBETTE**, fr. anc. s. f. (V. *Barbeta*.)— « La Barbete de l'esquif, et le cap pour le tirer dans la galere pesant demy quintal. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8. Bibl. nat., p. 16 v°.—« Plus, deux Barbettes de caicque, garnies de leur gansse » (croc) « de fer chascune. » *Estat de la gal. Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfect. de l'Aube.

BARBETTA, ital. malt. s. f. Nom donné à tout cordage, à tout bout de corde attaché à un objet, et destiné à aider les matelots, charpentiers ou autres ouvriers, à traîner l'objet en question. On appelle particulièrement du nom de *Barbetta* le petit cordage à l'aide duquel on assujettit sur le pont, ou contre le bord, une embarcation hissée sur le tillac, en porte-manteau, ou sur les côtés du navire. La Bosse d'une embarcation, qui sert à la tenir à la traine, sous le tangon, ou amarrée à terre, reçoit également le nom de *Barbetta*, qui correspond ainsi aux mots français : Saisine, Bosse, et au provençal : Barbette. — « Le Barbette sono due, quella che tira dentro lo Schiffo, et l'altra per che il cannone di corsia si tira à proda, per adoperarlo in fattione. » Bart. Crescentio, *Naut. Medit.* (1607), p. 38. Stratico (1813) reproduit à peu près cette définition à son art. *Barbetta*. A l'art. *Barbetta della lancia*, il dit que le cordage ainsi nommé est une corde d'un petit diamètre qui sert à amarrer la chaloupe à terre au côté du navire, ou à l'arrière quand elle est laissée à la traine. Cette *Barbetta* n'est point une risse (V.), comme le prétend Stratico, mais une Bosse d'embarcation. La *Barbetta di gavitello* est une petite corde qui surmonte la garniture d'une bouée; elle sert à prendre la bouée pour la tirer de l'eau. Nos marins l'appellent : Aiguillette de bouée. — V. Barbeta, Barbete.

BARBIER, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Barbiere*. [V.]) Chirurgien-barbier. — « Et aux malades sera baillé chair et autres choses qui seront ordonnées par le Barbier. » *Ordon. de Henri II* (15 mars 1548); Fontanon, t. IV, p. 665. — « Vng Barbier chirurgien, 6 liures (par mois sur une galère). » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 30 v°. — « A vng Barbier, pour luy et son Garson, pour ce qu'il a son coffre fourny et sert de cirurgien, il a trente fleurins de gaiges et ses droicts; pour ce, xxx fl. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaige* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. L'art. 69 des Statuts de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1603) prescrivait aux Barbiers des galères de « faire le poil aux hommes de commandement » (tout ce qui de l'équipage n'était ni rameur, ni soldat, ni matelot), « et aux bonnes volies ou gens de rames volontaires. » Ils recevaient pour celà une paye particulière, outre vingt-cinq écus de paye annuelle. — V. Algouzin, Cirurgien.

BARBIERE, ital. anc. s. m. (De *Barba*, barbe.) Barbier, Chirurgien.

— « Et ancor, se far puolo,
Aggia il Prete, e'l Barbiere
Con ciò ch'à lor mestiere,
El medico seria
Vtile, e converria. »

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle.)

BARBIERO, ital. s. m. (Variante de *Barbiere*. [V.]) Barbier, Chirurgien. — « Il Barbiero, come officiale molto necessario per curar gl' ammalati et i feriti, deue esser molto sicuro, et esercitato nell' arte de la chirurgia. . . Il suo luoco è la camera della prora. . . Quando si combatte, deue esser sottocoperta per medicare i feriti. Ha due rationi ogni giorno, et di stipendio quattro scudi il mese. » Pantero-Pantera, l'*Armata nav.* (1614), p. 126.— V. Medico.

BARBIEROTTO, ital. anc. s. m. (Diminutif de *Barbiero*. [V.]) Mousse servant de Barbier; Barberot. — Il mozzo del barbiero chiamato Barbierotto, suole essere buonavoglia, o schiavo, per haver commodità di andar in terra à pigliar le cose, che bisognano per gl' ammalati...» Pantero-Pantera, p. 136.

BARBO, géno. anc. s. m.? Batelier. — V. Liuto.

BARBOQUEJO, esp. s. m. fig. (Proprement : Muselière. Oudin (1660) écrit : *Barboquexo*.) Barbe-Jean, Sous-barbe de beaupré.

BARBOTA, BARBOTTA, bas lat. s. f. (L'origine de ce nom, donné à une espèce de petit navire, n'a été connue ni de du Cange, ni de D. Carpentier; on nous pardonnera donc de ne présenter que des suppositions à cet égard. Faut-il rapprocher *Barbota* de *Barbuta*, espèce d'armure dont les soldats se couvraient la tête, et qui avait pris son nom, probablement, de sa forme, qui était telle qu'elle ne laissait à découvert que le masque, depuis les yeux jusqu'à la naissance de la barbe? Du Cange paraît l'avoir pensé. Dans *Barbota*, faut-il, comme nous l'avons supposé dans notre *Archéol. nav.* (t. II, p. 258), voir une contraction de *Barcabotte*, barque aux flancs arrondis en forme de tonneau? Quelques figures de barques qu'on trouve dans les anciennes estampes, et un passage de Sanuto qu'on trouvera ci-dessous à l'article *Barbotata*, nous l'ont fait supposer. Il ne nous paraît pas qu'il faille chercher l'étymologie de *Barbota* dans le Nord, ce nom étant employé seulement dans les documents du Midi, ou nommant un navire que nous ne voyons pas figurer dans les armements du Nord. Stratico (*Appendice* de son *Diction. di marina* [1813]) prétend que la *Barbotta* tenait son nom d'une peau de mouton à la laine longue qui recouvrait son éperon, et pendait sur l'étrave comme une barbe. Notre auteur n'appuyant cette assertion d'aucun témoignage respectable, nous n'osons la prendre au sérieux. Nous ferons remarquer, au reste, que la toison dont Stratico couvre l'éperon de la *Barbotta* est encore fort usitée à bord des petits navires de la Méditerranée; les felouques espagnoles la portent aussi bien que les trabacoli vénitiens et illyriens, et que d'autres barques. Quoi qu'il en soit, la Barbota était un petit navire couvert (V. *Barbotata*), servant à la guerre et au transport des marchandises.

On voit figurer la *Barbota* au commencement du XIIIe siècle. (V. Olivier l'Écolâtre, Prise de Damiette, et Matthieu Pâris, sous l'année 1218.) — « Post hæc vero Barbotam meam cum viginti hominibus in flumine amisi, quorum sex captivi ducti sunt; reliqui vero pugnando viriliter interfecti sunt. » Jacq. de Vitry. — « Paraverunt Barbottas et de scalis » (des planches à embarquement) « nostrarum galearum junctis insimul fecerunt pontes in mari, etc. » Jacq. d'Oria, *Annal. de Gênes*, année 1282. — « Noctu navigiis coopertis (Barbotas appelant) » (Est-ce parce qu'ils étaient couverts qu'on les nommait Barbotes? C'est une question que nous n'oserions pas décider; nous nous contenterons de dire que nous ne le croyons pas), « pontem ruinæ adfixerunt Veneti. » Petr. Cyrneus, *Guerre de Ferrare*; ap. Muratori, t. XXI, col 1200. — « Testudines, cataphractas, onerarias barcas, quas Barbottas nuncupabant... instruxere (les Pisans). » Albertino Mussato, de Gestis Henrici VII imperatoris, liv. XIII, chap. 2, ap. Muratori, t. X, col. 534. — V. Balbotta, Barbaca, Targia.

BARBOTARDE, vieux fr. adj. Fait à la manière des Barbotes. (V.) — V. Galippe.

BARBOTATA, bas lat. adj. (De *Barbota*. [V.]) Fait à la manière des Barbotes; Barboté, comme au XVIIe siècle on a dit : Frégaté. — « Indiget preterea dictus exercitus, quod ex istis navigiis antedictis aliqua sint incamatata, seu Barbotata, tali modo quod homines prædictorum non timeant lapides machinarum. » Sanuto Torsello, *Secreta fidelium*, liv. II, part. IV, chap. 7. Sanuto, qui vient de recommander que pour certaines expéditions dans le Nil les rameurs nagent sous couverte, recommande aussi que quelques-unes des barques dont il parle, et sur lesquelles on devra transporter des soldats, soient couvertes d'un pont voûté à la mode des Barbotes. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'*incamatata* est une faute d'impression, et qu'il faut lire *incamarata*, de καμάρα, voûte.

BARBOTE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Barbota*. [V.]) — « Donc se conseillierent ensemble k'il feroient ce di cent 4 Barbotes, et seront toutes couvertes de cuirs bien joins et sierés, et iront aussi bien dessous aigues comme dessus (et elles seront insubmersibles).» Cité par du Cange.

1. BARCA, lat. cat. port. esp. ital. géno. basq. s. f. (Les critiques ne sont pas d'accord sur l'origine de ce mot; quelques-uns veulent qu'il vienne du nom de Barcelone [*Barcino*], d'autres de celui de la ville africaine Barca, où l'on aurait inventé un navire d'une espèce particulière que l'on appela *Barca*; mais ces opinions ne s'appuient sur aucun texte respectable. J. Scheffer [*Milit. nav.*, 1654, p. 259] pensait que les Latins avaient fait *Barca* du gr. Βαρεῖα [Βαρύς, lourd]; il n'y a rien là d'invraisemblable; Βαρύς put fort bien donner un surnom à un navire construit pour porter des fardeaux. *Barkr* est dans l'islandais; mais comme nous ne le voyons pas dans l'anglo-saxon, on peut croire qu'il a été introduit assez récemment dans l'idiome de l'Islande. Snorro l'employa au XIIe siècle, et nous ne le trouvons pas dans les Grágás [lois] antérieures à cette époque. Isidore [VIIe siècle] dit : « Barca est quæ cuncta navis commercia ad littus portat. » Papias [IXe siècle] dit : « Barca a bajulando dicta » [barque appelée ainsi de *Bajulare*, porter des fardeaux]. On ne comprend pas trop le chemin qu'aurait fait *Bajul*... pour devenir *Barc*... Quoi qu'il en soit de l'origine de *Barca*, ce mot paraît n'avoir été fait que dans les derniers siècles de Rome; on ne le remarque ni dans Virgile, ni dans les auteurs des beaux temps de la latinité. N'oublions pas de dire que le P. Larramendi [1745], pour qui tout était dans le basque, s'avisa de dériver *Barca* « voz bascongada, » comme il l'affirme : « ò de ŭarca que significa Arca de el agua, como en *ŭasca*, *urasca*, y con el tiempo se le ha dado la pronunciation de Barca : ò de *Barca*, *Barcatu* perdonar; por que la Barca es la que salva la vida à los que vãn dentro, y como se la perdona.)» Barque, Embarcation, Chaloupe. — « Rubaldus de Recho promittit Lanfraco Lercario pro eo construere et ei facere Barcam vnam pegatam, completam, furnitam cum clavis, falchis, timono et timonaria (V.), hujus mensuræ, videlicet cubitorum 16 et palmi vnius per rotam » (24 pi. 9 po. — 8^m^03^c^ de rode à rode, de cap en cap), « de plano » (dans le fond) « parmorum sex in aperiendo » (4 pi. 6 po. — 1^m^46^c^ au maître bau), « parmorum 9 in altitudine » (6 pi. 9 po. — 4^m^87^c^ de hauteur, du fond au plat-bord), « pretio L. 25 janue. » *Act. du 2 avril 1291*; Ms. Arch. des notaires de Gênes. Cette barque, promise par Rubaldi de Recho à Lercario, ne devait pas être un petit navire propre au transport des marchandises, mais une embarcation légère et faite pour les courses rapides. Ses proportions nous le disent assez; ce sont justement celles qu'au Moyen Age, comme aujourd'hui, et assurément dans l'Antiquité dont les traditions étaient pour la plupart vivantes

encore au Moyen Age, ce sont celles que l'on observait dans les galères les plus fines, dont le rapport de la largeur à la longueur était communément 1 à 5 ou à 6. — « Exstat eas moris vulgo Barcas resonare... » dit Abbon, parlant de certains petits navires des Normands dans sa *Lutecia obsessa* (IXe siècle). — « La Barca » (la chaloupe d'un vaisseau rond) « a de tener por esloria (V.) la manga de la Nao : y de plan » (le plat, le fond) « la quarta parte de la esloria de la mesma Barca ; y en boca » (ouverture, maître bau) « un tercio de su esloria : de joba (V.) un quarto de codo para popa, repartido por partes iguales, dandole la joba para proa, si fuere Batel » (canot, embarcation). Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 30 v°. — *Barca cannoniera*, ital. Chaloupe canonnière. — *Barca cannunea*, géno. *id.* — *Barca cantherii* ou *de cantherio*, Barque de cantier. (V. *Barcha*, *Barga.*) — V. Abbonazzare, Arrife, Βάλκα, Βάρκα, Barga, Bargea, Bargia, Barqua, 1. Barque, Terrada.

2. BARCÀ, géno. s. f. (De l'ital. *Barcata.*) Barque, Batelée.

BARCA CATALANESCHA, bas lat. s. f. Barque catalane. Nous ne savons quelle était, au XIIIe siècle, la forme de cette espèce d'embarcation ; ce que nous apprenons par le texte qu'on va lire, c'est qu'elle servait quelquefois de chaloupe aux galères. — « Nos Joannes Bartholomeus et Jacobus Raubaria naulizamus vobis Vuilielmo Lercario... et aliis galeas duas nostras ad tenendum usque Montespesulanum cum marinariis 70 pro qualibet earum, quorum 25 sint muniti ad ferrum et 4 naute et ballistarii 12 ; et balista una de turno et scutis 50 et lanceis 70 pro qualibet, et Barchis duabus catalaneschis... » *Acte du 16 février* 1241 ; Ms. Arch. des not. de Gênes. — On remarquera que dans cette stipulation la chiourme des galères n'est point nommée. Guillaume Lercario et ses associés devaient se pourvoir de rameurs. Les Raubaria ne leur fournissaient que les matelots des mâts et ceux des embarcations, les arbalétriers et les maîtres et contre-maîtres.

BARCA D'ALLEGIO, ital. s. f. Allége, Barque qui fait le service d'Allége.

BARCA DE BANDAS, port. anc. s. f. Nom d'une petite barque ou embarcation dont les côtés ou *bandes* étaient probablement plus élevés que ceux des barques ordinaires. Nous ne connaissons, au reste, la *Barca de bandas* que par le passage de la Chronique du comte D. Pedro, que nous avons cité à l'art. *Alaude.* (V.)

BARCA DE CORELLAR, esp. s. f. Nom d'une espèce de barque sur laquelle nous n'avons trouvé aucun renseignement. C'est vainement que nous avons cherché le sens de *Corellar*, qui nous paraît être un verbe. Peut-être *Corellar* est-il, cependant, pour *Coralero*, corailleur, pêcheur de corail. (Gr. Κοράλλιον, Corail.) — « E armaron quantos barcos è barcas alli avia, que eran mas de viente de gruesas Barcas de Corellar. E dixeron los marineros, que non debia esperar à tanta gente, que osaz avia alli para pelear con cinco galeras. » *Cron. de D. Pero Niño*, p. 58.

BARCA DE PALISCALMO, bas lat. s. f. Barque de polycalme. — V. Paliscalmo.

BARCA DE PANESCAL, cat. anc. s. f. Nom d'une embarcation, inférieure à la barque de cantier ou grande chaloupe d'une nef, et qui la remplaçait au besoin. — « E puix la mes » (la reine d'Aragon) « en una bella Barca de Panescal (*sic*) de la nau qu' hon li hach empaliada » (qu'on a tapissée pour elle). *Chron. de Muntaner*, chap. 95. — Feu M. Buchon (t. 1er, p. 275 de sa *Chron. de Ramon de Muntaner*) a traduit ainsi ce passage : « La fit entrer dans une belle barque d'osier, bien recouverte, appartenant au navire. » En note, le traducteur, pour appuyer son interprétation du mot *Panescal*, dit : « On se sert encore, dans quelques parties de l'Irlande, de ces barques d'osier, doublées de cuir. » *Panescal* n'a jamais signifié : osier, pas plus en catalan qu'en italien ; c'est une corruption de *Paliscalmo* ou *Polyscalmo*, à plusieurs rames. — V. Barca de paliscalmo, Barcha de parescalmo, Barca de penescalm.

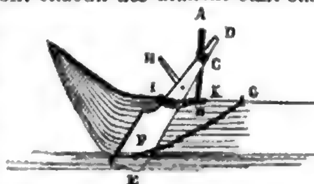
BARCA DE PARASCALMO, bas lat. géno. s. f. Barque de Parascalme (ou Polyscalme. V. Paliscalmo.) — V. Barcha, Calafatus.

BARCA DE PARISCLALMO, pour *Barca de Pariscalmo* dans le *Contrat de Nolis* de la nef *Bonaventura*, passé à Pise, le 10 août 1264, et publié, p. 251, t. IV de la *Bibl. des Chartes*.

BARCA DE PASSAGE, esp. s. f. Bac, Barque de passage. — Le portugais dit : *Barca de passagem*.

BARCA DE PENESCALM, esp. s. f. Variante de *Barca de Panescal*(m). (V.) — « Si algù ò alguns mariners ò ballesters ò seruicials » (hommes de service, mousses), « partiran de nau ò de leny sens voluntat del patrò ò de notxer ò son loctinent, de barca, que pach per pena quascuna vegada, si es Barca de penescalm de nau, çò es quascun d'aquells XX sous ; è si es Barca altra de nau ò altre vexell, pach quascú d' aquells, X sous per pena. » *Ordon. de don P. d'Aragon* (1340), art. 14. — La barque de polyscalme, dans le cas prévu par l'art. que nous venons de rapporter, était la plus grande embarcation du navire, et non la seconde ; elle correspondait par son importance à la chaloupe des navires modernes.

BARCA DUORUM THIMONORUM, bas lat. s. f. Barque à deux gouvernails ; petit navire qui avait un gouvernail à chaque flanc, sur l'arrière, comme les nefs de Marseille dont le sire de Joinville parle ainsi : « En ces nefz de Marseille a » (il y a) « deux gouvernaus qui sont attachiez à deux tisons si merveilleusement, que sitost comme l'en » (l'on) « auroit tourné un roncin » (un cheval), « l'en peut tourner la nef à destre et à senestre. » — « ... Et dominus vel patronus, ligni vel barchæ duorum thimonorum, vel caupoli, 10 libras..., etc. » *Stat. Massiliæ* (XIIIe siècle), liv. VI, chap. 33. — Nous ne savons quelle était la forme de la barque à deux gouvernails dont parlent ici les statuts de Marseille ; mais quant à la manière dont chacun des *thimoni* était suspendu à l'arrière, nous pouvons en donner une idée en montrant comment, aujourd'hui encore, certains bateaux qui naviguent sur le Pô portent le gouvernail latéral à l'aide duquel ils se dirigent. Voici la figure de l'arrière d'un de ces bateaux que nous dessinâmes, le 19 août 1841, à Polesella, et qui nous mena à Francolino, de l'autre côté du fleuve. Il a un seul gouvernail, en arrière du flanc droit.



(DE, gouvernail, dont FE est la partie immergée ; AK, poteau auquel est attaché le gouvernail par une estrope de corde C ; IK, anse de bois sur laquelle s'appuie le gouvernail, retenu contre l'effort du courant par une corde FG ; H, barre implantée perpendiculairement au plan du gouvernail, qu'elle fait mouvoir en se levant ou s'abaissant. — V. 2. *Aval.*

BARCA DRITTA ! ital. Barque droite ! — Commandement fait à l'équipage d'une chaloupe ou d'un canot, afin que les hommes se placent de telle façon que le petit navire n'incline ni sur un bord ni sur l'autre.

BARCA PARASCALMI, bas lat. s. f. Barque de Polyscalme. (V. *Parascalmo.*) — « ... Et dum dicti mercatores dubitarent de periculo navis et proprio descenderunt in Barcas parascalmorum et gondoram dictæ navis, et applicantes ad terram... » *Acte du.... janvier* 1307, Ms. Arch. des not. de Gênes, cité par J. B. Richeri, p. 58 v°, t. III, *notæ ex foliatiis* Ms. Bibl. Civ. de Gênes. — La nef dont il s'agit dans cet acte avait, au lieu d'une barque de cantier et d'une barque de polyscalme, deux barques de polyscalme, dont une servait de barque de cantier. Elle avait en outre, comme presque tous les grands navires de la même époque, un petit canot ou gondole. — V. Calafatus, Sagittea de Remis 64.

BARCAÇA, port. s. f. (Augmentat. de *Barca.* [V.]) Grande barque; Barcasse; Chaloupe. — « Fez Afonso Dalboquerque prestes huma Barcaça com camelo (V.) de metal, e mandou no seu condestabre com seis bombardeiros..... » *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 45. — V. Arrombada.

BARCACCIA, ital. s. f. (Augmentatif de *Barca.* [V.]) Barcasse, Grande barque; quelquefois Mauvaise barque, Mauvais navire. Aujourd'hui *Barcaccia* est souvent le nom donné à la chaloupe d'un bâtiment. — « Le Barche, le Barcaccie, e i Leuti, sono vascelli che portano due vele, la maestra, e il trinchetto.... Tutti questi vascelli hanno una sola coperta.... I leuti e le tartane si usano più nella Provenza : le barche e le Barcaccie, nella costa d'Italia. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 44. — V. Barcazza.

1. BARCADA, cat. anc. esp. port. s. f. (De *Barca.*) Ce que porte une barque; Barquée; Batelée. — « E com no podien entrar en las galees, metien se tants en les barques que per poch nos negauen. Si que mes de tres Barcades seu perderen que tants ni montanen que sots sobre feyen. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 70. — « Quelquefois *Barcada* était dit pour *Barcasa*, et avait le sens de : Grande barque; c'est ainsi qu'on lit, chap. 235 de la Chronique que nous venons de citer : — « E ab les quatre galees sues, e lo leny armat meu, e vna Barcada mia, fem la via del port del Almiro, qui es en lo ducat de Tenes. »

BARCAEZO, géno. s. m. Le même que l'ital. *Barchereccio.* (V.)

BARCAGE; BARCAJE (orth. de C. Oudin (1660), esp. s. m. Prix du batelage; droit que payent les bateaux de passage.

BARCAJOE, géno. s. m. (De l'ital. *Barcajolo.* [V.]) Batelier.

BARCAJOLO, ital. s. m. (Variante de *Barcaruolo.* [V.]) Batelier.

BARCALDIA, basq. s. f. (De l'esp. *Barcada.* [V.]) Batelée, charge d'une barque.

BARCAMAISUA, basq. s. m. (*Maisua*, comme l'esp. *Maestro*, du lat. *Magister.*) Maître de barque, Patron ou Capitaine de navire.

BARCARE, bas lat. v. a. (De l'ital. *Imbarcare;* lat. *In Barcam ire.*) S'embarquer. — « Descendit Michail Patricio.... et Barcavit cum Maniaki in Sicilia. » *Chron. Anonymi Barensis*, an. 1038. — « Robertus dux Barcavit Sicilia. » Ib., an. 1060.

BARCARIA, BARCAZALEA, BARCAZAYA, basq. s. m. Patron de barque.

BARCARIET, *t* sonnant, malt. s. m. Même sens que *Barchereccio.* (V.)

BARCARIZZO, ital. s. m. (Étymol. incert. Peut-être du gr. mod. Βάρκα et du gr. anc. 'Ερείδω, je soutiens; peut-être plus naturellement de *Barca*, chaloupe, esquif, et de *Rizzo*, je dresse.) L'endroit où, sur le pont du navire, se mettait debout l'esquif ou la chaloupe. Duez (1674) dit du *Barcarizzo* : « La partie du vaisseau où l'esquif est attaché. » Voici un texte qui appuie cette définition de Nat. Duez : « Barcarizzo, è quel sito della nave, dove si issano, e gettano all' acqua le barche. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270. Picheroni della Mirandola, dont nous avons cité souvent dans notre *Arch. navale*, et notamment t. 1er, p. 375, le travail sur les galères, resté en manuscrit à la Biblioth. de Saint-Marc; Picheroni dit, à propos d'une *galia grossa* dont il proposait la construction au sénat de Venise, qu'il devait rester deux bancs libres, l'un pour la cuisine, l'autre pour le Barcarizzo. Cateneo, bombardier du XVIe siècle, dans son traité intitulé *Essamini de' bombardieri* (in-4°, Brescia, 1567), recommandait, p. 18 v°, qu'au *Fogone* et au *Barcarizzo* (les deux bancs où l'on ne ramait pas) on mît deux bombardes de fer, de celles qu'on plaçait sur les remparts des villes. — « E in bocca, cioè alla mezzaria del Barcarizzo, sono la quarte parte cresente, cioè piedi 37. » Formaleoni, p. 18. — Il s'agit là des vaisseaux vénitiens du premier rang à la fin du XVIIIe siècle.

BARCAROLO, ital. géno. s. m. Batelier. — V. Liuto.

BARCARUOLO, ital. s. m. Batelier, Marinier. Duez (1674). — V. Barcajolo.

BARCASARIA, basq. s. f. Nolis, Loyer d'une barque, d'un bâtiment.

BARCASSA, géno. s. f. (De l'ital. *Barcaccia.* [V.]) Grande barque; Chaloupe d'un navire.

BARCASSE, fr. s. f. (De l'ital. *Barcaccia.* [V.]) (Rus. Баркасъ (*Barkass*); géno. *Barcassa*, ital. *Barcaccia;* esp. *Barcaza;* port. *Barcaça.*) Grande barque; chaloupe. Quelquefois terme de mépris, pour dire : Mauvaise barque, mauvais navire.

1. BARCATA, bas lat. prov. s. f. Barquette, petite barque. — « Barcata onerata blado. » *Arch. de la com. de Toulon*, Reg. B. 4, an. 1434.

2. BARCATA, bas lat. ital. anc. et mod. malt. s. f. Barquée, Batelée... — « Quod pro qualibet Barcata annonæ, necnon et alterius bladi; et pro qualibet Barcata rusquæ, quæ extrahebantur de provincia, et ibant ad alias partes maritimas, solvebantur et consuetum erat solvi pro qualibet Barcata quinque solidi monetæ currentis. » *Charte de Jeanne de Naples, comtesse de Provence;* an. 1379. — V. Barchata, Taghbia.

BARCAZA, esp. s. f. (Augmentatif de *Barca.* [V.]) Grande barque; Chaloupe; Mauvais navire; Allége; Bécasse.

BARCAZZA, ital. s. f. (Augment. de *Barca* [V.] et variante de *Barcaccia.* [V.]) Chaloupe.

BARCE, fr. anc. s. f. Nom d'une petite pièce d'artillerie dont on se servait à bord des navires de guerre au XVIe siècle. L'art. 60 de l'édit rendu par Henri III, en mars 1584, sur le fait de « l'Admirauté de France, » statue que le navire de 30 à 40 tonneaux aura deux doubles Barces; que le navire de 50 à 60 tonn. aura 4 Barces; que celui de 70 à 80 tonn. aura 6 Barces; que celui de 90 à 100 tonn. aura 8 Barces; enfin, que le navire de 110 à 120 tonn. en aura 12. — Il ne nous est pas possible d'assigner une étymologie précise au mot Barce ou Berce; nous croyons cependant qu'on peut le rapporter au bas lat. *Bercellum*, nom d'une machine de guerre, espèce de bélier qui servait à renverser les murailles. Les

bénédictins, continuateurs de du Cange (1733), supposent que le *Bercellum* fut appelé ainsi : « Quod velut Berciolum » (berceau) « funibus suspensa agitaretur. » Cette hypothèse est ingénieuse; mais il nous semble qu'il serait plus simple de chercher l'origine de *Bercellum* dans le verbe bas lat. *Versare* (lat. anc. *Vertere*), renverser, tourner. Le berceau, tournant à droite et à gauche sur sa base arrondie, verse (*vertit*), en effet, successivement de l'un et de l'autre côté.— V. Berce. Berche, Berthe, Bersi, Vers, Verte.

BARCHA, bas lat. port. anc. vénit. ancôn. s. f. (Variante orthogr. de *Barca*. [V.]) Barque, chaloupe. — « Ordinamus quod nulla navis vel lignum caupulusve, vel Barcha aliqua, teneatur deinceps plena aqua in aliqua parte portus Massiliæ. » *Stat. de Marseille* (XIIIe siècle.) — « Nullo d'Anchona debia vendere, nè venda, nè dona, overo per alchuno alienj Barcha alchuna corrente, nè legnio ouero fusta corrente, in tutto, overo in parte ad alchuno forestiero, cioè de la cipta » (de la ville) « de Tremolj infino à Ravenna.... » *Statut d'Ancône*, 1397, Rubriq. 76. (Il est inutile de dire que « Barcha corrente, fusta corrente, » signifient : Barque et fuste propres à faire la course.— « E finalmente, despois de doze annos, fez o iffante armar hũa Barcha, daqual deu a capitanya a huũ Gil Eannes, seu scudeiro, que ao despoiz fez cavalleyro, e agasalhou muy bem, o qual seguindo a vyagem dos outros, tocado daquelle meesmo temor, nom chegou mais que a as ilhas de Canarya, donde trouxe certo cativos, com que se tornou pera o regno; e foe esto no anno de Jhũ Xpo de mile quatro centos e trinta et trez. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1448), p. 56. — « E vole la nostra galea de Fiandra Barcha 1 longa passa... » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié, t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — V. Barqueiar, Bastassiza, Ormejare.

BARCHA CANTERII ou CANTHERII, bas lat. s. f., appelée aussi BARCHA DE CANTERIO, ou DE CANTHERIO. Barque ou Barge de cantier.— « Item, debet habere Barcham unam canterii, Barchas duas de parascalmo, et gondolam unam, furnitas de omni sarcia et apparatibus ad ipsas Barchas pertinentibus. » *Contrat d'affrétement* passé entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes, 1268.— « ... Spazina » (une sparcine) « una nova pro Barcha cantherii.... Barcha una de canterio dicte navis cum remis quinquaginta duabus, spaca una, et cum sarcia sua necessaria ipsi Barche, et specialiter anchoris duabus, arganello uno et calderono uno. » *Contrat d'affrétement* entre les envoyés de saint Louis et Pierre d'Oria de Gênes pour la nef *le Paradis* (1268). — V. Barga, Barque, Gondula.

BARCHA DE PARESCALMO, bas lat. géno. s. f. (Nous ne savons pas positivement quel était, au XIIIe siècle, le sens du mot *Parescalmo* à Gênes; nous avons dit, p. 407, t. II de notre *Arch. nav.*, et nous croyons fermement, que ce mot dont nous trouvons de nombreuses variantes, et par exemple : « Pariscalmo, Palescalmo, Paliscalmo, Paliscarmo, Palischermo, Panescal, Panescalm, » est une corruption de *Polyscalme*, l'embarcation dont il s'agit ayant beaucoup de tollets ou scalmes, c'est-à-dire d'avirons.) — « Barcha una de Parescalmo dicte navis, cum remis triginta duabus, arganello uno, spaca una et rampegolo uno; Barcha alia de parescalmo dicte navis cum remis triginta quatuor et spaca una. » On voit, au nombre des rames qu'avait la Barge, Bargue ou barque de Parescalme, ou Paliscalme, que cette embarcation avait une certaine importance. Inférieure à la Barque de cantier, et fort supérieure à la gondole ou esquif, elle avait, parmi les embarcations attachées au service des nefs, le rang qu'a le grand canot ou le canot major parmi celles de nos vaisseaux modernes. — V. Barga, Bargue, Gondula, Paliscalmo, barca de Parascalmo.

BARCHA DE VIAGIO, esp. anc. s. f. Barque destinée à faire un voyage, et non au batelage seulement. — « Ordinamus quod aliqua Barcha de viagio non carriget, nec mittat aliquos merces de vivo en sus » (au-dessus du vif, au-dessus de la ligne de charge); « et si carricabit de mercibus de penso » (de marchandises pesantes), « non audeat carricare nisi quousque ad mediam tabulam de contoval » (au milieu de la planche appelée Contoval. [V.]) *Ordonn. rendue en* 1258, par Jacques, roi d'Aragon; art. 5.

BARCHA GROSSA, ital. s. f. Grande barque, grosse barque. — V. Mandraggio.

BARCHALINA, bas lat. s. f. (Diminut. de *Barcha*. [V.]) Petite barque, petit bateau. — « Dispositus erat ire in una Barchalina. » *Spicilége d'Achery*, t. II, p. 277.

BARCHAREZO, vénit. anc. s. m. Le même que *Barcarizzo*. (V.) On trouve *Barcharezo* dans le traité intitulé *Fabbrica di galere*, Ms. du XIVe ou du XVe siècle, Bibl. Magliabecch., publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.*—V. Chadena.

BARCHATA LAPIDUM, bas lat. s. f. (De *Barcha* [V.], et de *Lapis* [gr. Λᾶας], pierre.) Barquée ou Batelée de pierres pour le lest du navire et pour le combat. — « Item, Barchate lapedum (*sic*), n° 4 » (4 batelées de pierres), « sub pena librarum decem Januinorum pro qualibet deficiente. » *Stat. gén.* de 1441, chap. 11.— « Item, Barchate lapidum, n° 3. » Chap. 12, 13, 14, etc., p. 11 et suiv. de l'*Officium Gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.— V. Barcata.

1. BARCHE (prononc. *Barke*), vieux fr. s. f. [Du vénit. *Barcha*. [V.]) Barque, Chaloupe.— « Et ost ceste nés si grant Barches... » (V. Jonque).—V. 2. Arbre.

2. BARCHE, fr. anc. s. f. Barge, Barque, Navire d'une certaine importance pour la guerre, et dont on se servait beaucoup au XVIe siècle. — « Les nauires qui y sont » (en la coste de Guyenne) « se nomment caravelles, et Barches grandes et petites..., lesquelles nefz et Barches ont esté et sont de beaulx nauires qu'on faicte guerre sur mer. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaige*, traité de 1512 à 1522, publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — « Eni Biscaye la plus part sont nefs et grands Barches et petits Barchotz fait a carauelles, tous à voille quaire ou quarée. » Id., ib.

BARCHEGGIARE, ital. anc. v. a. (De *Barca*. [V.]) Naviguer dans une barque; aller avec une barque. — V. Liuto.

BARCHEGGIO, ital. s. m. Batelage, Voyage d'une barque.

BARCHERECCIO, ital. s. m. La réunion, l'ensemble des barques, bateaux et embarcations d'un port, d'une armée navale, d'une escadre, d'un navire.

BARCHETA, géno. s. f. (Diminut. de *Barca*. [V.]) Petite Barque, Batelet, Barquette; Bateau de lok.

1. BARCHETTA, bas lat. ital. s. f. Petite Barque, Barquette.— « Quare prædictus potestas galeas quatuor et duas sagitteas et bucium magnum et Barchettas, et alia ligna armavit. » Bartol. Scriba, *Annal. Genuens.*, liv. VI, an. 1226.

2. BARCHETTA, ital. s. f. Bateau du lok, comparé à une Petite barque. — « E la misura del viaggio calcolato colla Barchetta... » Formaleoni, p. 36.

3. BARCHETTA, vénit. anc. s. f. Quand les deux fers du *Batello* de Venise sont semblables, et ont la forme d'une simple bande, terminée à l'intérieur par une pointe, au-dessus de laquelle sont deux clous en saillie, le *batello* prend le nom de *Barchetta*. — V. Batello.

BARCHETTINA, ital. s. f. (Diminut. de *Barchetta*. [V.]) Petit Batelet, très-petite Barque, Nacelle. — Les Génois écrivent *Barchetinha*.

BARCHEZZO, géno. s. m. (De *Barcheggio*. [V.]) Voyage d'une barque; Batelage.

BARCHIA, bas lat. ital. s. f. Nom d'une espèce de barque sur laquelle nous n'avons point de renseignements précis. C'était peut-être le navire qu'en France on nommait Barche. (V. 2. Barche.) — « Doue la notte incontramo vna Barchia, con laquale hauuto parlamento, ne disse venia da Constantinopoli. » M. Ant. Morello, *Relatione*, 1558; Ms. Urbin A. 833, Bibl. Vatic., p. 687 v°.—« Barchia de pallela aut de tymono Bayonesto.. » Du Cange, art. *Tymonus*. — V. Capitaneato, Celox.

BARCHIERE, ital. s. m. (De *Barca*. [V.]) Batelier. — V. Barcajuolo.

BARCHOSIUM, bas lat. s. n. (De *Barcha*. [V.]) Grosse barque. — « Volumus quod si aliqua navis, lignum, vel Barchosium, gondola vel barca aut zola, etc. » *Stat. civil de Cataro* (XIVe siècle), chap. 379.—Nous croyons qu'on peut rapporter le Barchosium de Cataro au *Barcone* moderne.

BARCHOT, fr. anc. s. m. (Diminut. de *Barche*. [V.]) Petite barche.—« En Biscaye, la plus part sont nefz et grans Barches et petits Barchotz faiz a carauelles, tous à voille quaire ou quarée. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaige*, traité (1515-1522), publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

BARCIA, bas lat. ital. s. f. Barque. — Il est difficile de dire quelle était l'importance de ce navire, sur lequel nous n'avons trouvé aucun détail; nous sommes porté à croire, cependant, que la *Barcia* était de cette famille des barques appelées par d'autres documents : Barchiæ, et par les Français : Barches. (V. 2. Barche.)—« Habuitque in comitatu suo electam virorum fortium manum... in 160 navibus quas Barcias nominamus. » *Histor. fundat. monasterii* S. Vincentii ad Lisbonam.—Selon Bosio, *Hist. della relig.*, t. II, p. 620, Malte avait, en 1519, cinq galères, une grosse fuste, deux brigantins, une carraque, un galion, deux *barcie* (*la Marietta* de Naples et *la Galiega*), et un *barciotto*, nommé *le Saint-Jean*. — V. Barca.

BARCIO, bas lat. s. f. Grande Barque. — «... Onerarias barchas, quas Barbottas nuncupabant, cum Barcionibus frumentariis. » Albert Massatto (XIIIe siècle), *De Gestis Henrici VII*, liv. XIII, Rubr. 8; ap. Muratori, t. X, col. 534. L'imprimeur de Muratori a imprimé *Barnionibus* pour *Barcionibus*.

BARCIOTTO, ital. s. m. (Diminut. de *Barcia*. (V.]) Petite barche. — *Barciotto* parait en relation avec l'ancien français Barchot.

BARCLOT, *t* sonnant, malt. s. m. Batelier.

1. BARCO, géno. esp. s. m. (De *Barca*. [V.]) Navire en général, Bâtiment. « Se aplica » (dit le *Diccion. marit. españ.* 1831) « al buque mismo que se munta, aunque sea un navio de tres puentes. » Néanmoins, *Barco* nomme plus communément les petits navires qui font le cabotage. — « A del Barco, que gente? » (oh! de l'embarcation, quelles gens êtes-vous?) Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 1 v°. — V. Bastimento.

2. BARCO, port. esp. s. m. Petite Embarcation, Canot, Bateau de pêche. — « Disseram que as náos, que o Gageiro víra, eram tres Barcos de pescar, e com o ar do mar pareciam vélas grandes, e por vento ser calma, lhe fugiram a véla, e ao remo, e achàram ali naquelle porto, onde estiveram aquella noite, trinta ou quarenta navios de pescar. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 19. — « Fue con un Barco luengo al paraje de la Memora (V. Barco longo), bordeando hasta descubrir el porto. » *Servicios de los capitanes Nodales*, Madrid, 1621. — V. Arrife, Barra, Breu.

3. BARCO, ital. s. m. Embarquement. Duez (1664).

BARCO DE ALLIVIO, port. s. m. (*Allivio*, soulagement, du lat. *Alleviare*.) Allége. — V. Alivadoira.

BARCO DE CARREIRA, port. s. m. (V. *Carreira*.) Passager; Bâtiment qui fait la navigation d'un port à un port voisin, ou d'un côté d'une rivière à l'autre.

BARCO DE CRUZ, esp. s. m. Navire qui porte ses vergues en croix; Navire à voiles carrées. — V. Barco rodondo.

BARCO DE CUBIERTA, esp. s. m. Navire ponté. — V. Cubierta.

BARCO DE LASTRE, esp. s. m. Bateau lesteur. — V. Lastre, Gabarra.

BARCO DE LA VEZ, esp. s. m. (*Vez*, Fois; du lat. *Vices*, Retour, alternative.) Barque qui part à une heure déterminée d'un lieu quelconque pour un autre lieu, avec des passagers; Bâtiment qui, périodiquement, met en relations directes deux ports, deux côtés d'un fleuve, etc. Passager.

BARCO DE PESCAR, port. s. (Bateau à pêcher.) Bateau de pêche. — V. 2. Barco.

BARCO DE TINGLADILLO, esp. s. m. Bâtiment à clin. — V. Tingladillo.

BARCO DE VAPOR, esp. s. m. Bateau à vapeur; Bâtiment à vapeur, Vapeur.

BARCO LONGO, esp. anc. s. m. Barque longue.—« E yo el capitan Juan de Mexia, y el piloto real Juan Corço Diego de Vodes, y el capitan Juan Lorenso y Enrrique Guini por horden del senor don Pedro de Toledo en tres Barcos longos, dos con mosqueteria para en casso que con lanchas nos quisiesen ofender, y otro Barco en que nos otros y vamos para reconoçer la varra de la Maamora y el estado que tenian los ocho nauios que alli se afondaron a vente y nueue de jullio proximo passado... » *Relacion de los pilotos que fueron a la Maamora del estado en que callaron la barra* (1611); Ms. Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Aujourd'hui, selon le *Dicc. marit. españ.* (1831), le *Barco luengo* ou *longo* est une petite embarcation, arrondie à l'avant, pontée, et n'ayant qu'un mât portant une voile latine qui, déployée, s'étend de l'avant à l'arrière.

BARCO MASTELERO, esp. anc. s. m. Barque mâtée, portant des hunes. D. José de Veitia, *Norte de la contratacion* (1672).

BARCO PESCADOR, esp. s. m. Bateau pêcheur, Bateau de pêche.

BARCO OTORGADO, esp. anc. s. m. Selon José de Veitia (1672), cette Barque, ce petit navire auquel on avait donné le nom d'Octroyé, de Permis, sans doute parce qu'il ne remplissait pas dans sa construction et son gréement toutes les conditions imposées par les statuts aux navires d'une certaine forme, était intermédiaire entre la *Gabarra* (V.) et le *Barco longo*. (V.)

BARCO RODONDO, esp. s. m. Navire à voiles carrées, ou, comme on disait, Vaisseau rond, quand il y avait des vaisseaux longs, c'est-à-dire, des navires importants mus par de nombreuses rames. — V. Barco de Cruz.

BARCOA, basq. s. f. Barque.—*Barcochoa*, petite barque.

BARCOLLAMENTO, ital. s. m. (De *Barcollare*. [V.]) Tangage.

BARCOLLARE, ital. v. a. (Ce mot paraît être hybride; il nous semble composé de *Barco* et du gr. Ἅλλομαι, sauter, bondir.) Tanguer.

BARCON, esp. s. m. (Augment. de *Barco*. [V.]) Grande et grosse barque.

BARCONE, ital. s. m. Chaloupe, Grande barque, Transport. — V. Canapo.

BARCOSO, ital. anc. s. m. (Augment. de *Barco*. [V.]) Grande barque armée; navire de guerre sur lequel les renseignements nous manquent. — « Armarono in Genova galeæ, uscieri, batti et Barcosi. » J. Villani, liv. VI, chap. 70.

BARCOUS, ar. vulg. s. (De l'ital. *Barcone?*) Grande barque.

BARCUBA, basq. vulg. s. (De *Barcoa*. [V.]) Bâtiment, Navire. — Le basque littéral dit : *Ontzia*. (V.) — *Barcuba sudurra* (les *u* sonnant *ou*), Bâtiment sur nez. — *Barcuba uréa*, Mettre à l'eau un bâtiment.

BARCUN, malt. s. m. (De l'ital. *Barcone*. [V.]) Barcasse, Grosse barque.

BARCUSSIUS, bas lat. s. m. (Le même que l'ital. *Barcoso?* [V.]) — « Invaserunt 4 Barcussios Spalatensium, qui erant missi ab exercitu ad aliud insulæ caput. » Thomas Archidiacon., *Hist. Salonit.*, chap. 36, cité par Du Cange. — « Armigerio regis Ladislavi in uno Barcusio supervenientibus. » Paulus à Paulo, an. 1402.

БАРГОУТЬ (*Bargooute*), rus. s. (Transcription du holl. *Barghout*. [V.]) Préceinte basse. — V. Меннb-Вельсь.

1. **BARD**, isl. s. (Le même que *Bord*.) (Proprement : Ourlet, rebord.) Bord extérieur et supérieur du navire, et, par extension : Navire. — V. Bordi.

2. **BÁRD**, hongr. s. Hache, Herminette.

1. **BARDA**, angl.-sax. s. Navire garni d'un éperon de fer.

2. **BARDA**, port. Pour *Banda*, côté, flanc, dans le passage suivant des Commentaires d'Albuquerque : — « Porque o navio em que hia Antonio de Matos era maior, tocou, e foi necessario tirarem-lhe as arrombadas em que escorava pera poder passar; e polo pezo da artilheria que levava em cima da ponte ser grande veio o navio á Barda, e soçobrou. » (Et parce que le poids de l'artillerie qu'il portait en haut, sur le pont, était grand, le navire vint sur le côté, se coucha, [vint à la bande], et sombra.) *Com. d'Alboq.*, part. III, chap. 46.

BARDOTTO, ital. s. m. (Proprement : *Bardot*, bête de somme, du gr. Βραδύς, lent, lourd.) Haleur de navires ou de bateaux.

ΒΑΡΕΙΑ ΝΑΥΣ, gr. anc. s. (De Βαρύς, lourd.) Navire pesant.—V. Pollux, liv. 1er, chap. 9; et Appien, liv. v, *Guerre civile*. — « Vocabantur quoque Βάρροι et Βαρεῖα, quia propter onus formamque minus aptam tardius incedebant. » J. Scheffer, *De militia navali* (1654), p. 258.

БАРЕЛЬ У ШПИЛЯ (*Barel ou chpilia*), rus. s. m. (Transcription de l'angl. *Barrel* [V.] et de l'all. *Spille* [V.]; holl. *Spil*. [V.]) Fusée du cabestan, Mèche du cabestan.— V. Веретоно у шпиля.

1. **BARGA**, bas lat. s. f. (Variante de *Barca*. [V.]) Barque. — « Vasa navigio apta 200 numero fuerunt, præter naviculas et Bargas. » *Lettre* de 1203, citée par Du Cange. — V. Galia, Uxorius.

2. **BARGA**, **BARJA**, esp. s. f. (De *Barca*. [V.]) Bateau à fond plat qui fait, à la rame et quelquefois à la voile, le batelage sur une rivière. Capmany, cité par le *Diccion. mar. españ.* (1831), nomme *Barga* une espèce de chaloupe très-étroite.

BARGA DE CANTHERIO ou **QUANTERIO**, bas lat. géno. s. f. Barge ou Barque de cantier. — « Item, quelibet dictarum navium debet habere unam Bargam coopertam de cantherio, furnitam de omnibus; et Bargam unam de parascalino » (faute de copiste; on doit lire : *Parascalmo* ou *Pariscalmo* [V.]), « et gundolam unam. » *Contrat d'affrétement* pour douze nefs fournies par Gênes à saint Louis (13 septembre 1246). Recueil Ms. de pièces historiques, Bibl. nat. — « Item, quelibet dictarum navium debet habere marinarios sexaginta, computatis ex hiis quinque qui ire debent in Barga de quanterio... » (*Quanterio* est une mauvaise orthographe; la véritable est *Cantherio*.) Ibid.

BARGANTI, cat. anc. s. m. (Corruption de *Brigantinus*. Brigantin. — V. Lembutus.

BARGANTIM, port. anc. s. m. (Var. de *Bergantim*. [V.]) Brigantin. — « ... Que lhe mandasse fazer o seu Bargantim prestes pera se ir pera Cananor... » *Comment. d'Alboq.*, part. II, chap. 3. — « ... Mandou hum Bargantim que fosse á vista della » (l'armada)... Ib., chap. 34. — « ... Tres de alto bordo entre náos, galeones et caravellas, et as mais cãro galès, et Bargantims et fustas. » Fernam Mendes Pinto, *Peregrinaçoens* (1538), chap. 12.

BARGE, fr. anc. s. f. (De *Barca*. [V.]) Barque. Il est difficile de dire aujourd'hui ce qu'étaient les Barges que nous voyons nommées souvent par les auteurs des XIVe et XVe siècles; nous croyons cependant que c'étaient des navires d'une grandeur moyenne. Le passage suivant de Froissart nous fait connaître qu'il y avait de ces Barges armées d'avirons : — « Bien est vérité que un homme d'armes et appert écuyer de l'Escluse, qui s'appeloit Arnoul Le Maire, quand il ouït dire que bataille il y avoit sur mer de l'armée d'Angleterre et celle de Flandre » (en 1386, sur la côte de Dunkerque), « entra en une sienne Barge que il avoit bonne et belle, et prit aucuns sergens de l'Escluse et vingt arbalestriers, et nagea à force de rames jusques à la bataille; mais ce fut sur le point de la déconfiture; car jà étoient Anglois saisis de la greigneur partie des vaisseaux, et avoient pris messire Jean Bucq, le patron de la navie et tous ceux de dedans. » Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 53, édit. Buchon.

On lit dans le *Siége d'Alexandrie*, par Guillaume de Machaut :

> « Or vous vueil les vaissiaux nommer
> Qui flotoient parmy la mer :
> Il y avoit Quoques et Barges,
> Panfiles, Naves grands et larges,
> Et Queraques longues et lées, etc. »

Chez quelques auteurs, *Barge* n'est qu'une sorte de synonyme de navire; ainsi, dans le *Roman de Blanchandin* :

> « Lors fait les carpentiers mander
> Pour cele Barge compasser.
> Quatre cens piés ot li Dromont...
> La Barge fut moult bien rivée... » (V. Dromon.)

On trouve quelquefois le mot *Barge* avec le sens d'Embarcation, de chaloupe, de canot : — « Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut enuoya la Barge de sa nef, por sa-

uoir quelz genz ce étoit. » Geoffroy de Ville-Hardoin, *Conquête de Constantinople*, p. 46.

Dans *La Branche aux royaux lignages* de Guillaume Guiart, on trouve les vers suivants :

« Environ les Nés n'a batel
Tant soit bien fermé à loquet,
Petite Barge ne Coquet (ni Chaloupe, ni Coquet [V.]),
Où nus homs se puisse acoster,
Que l'amiraut ne face oster
Et meter, c'on n'en ait riote
Loing du navie en une flotte. »

V. Barque, Singlure.

BARGE DE CANTIER, vieux fr. s. f. *Barge*, de *Bargia*, barque; quant à *Cantier*, dans notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 404, nous lui avions donné pour origine : chantier, chevron ou poutre, en bas latin : *Cantarius, Canterium*, du latin *Cantherius*, dont l'étymologie est inconnue; nous croyons aujourd'hui que le *Canterius* ou *Cantherius*, qui nomme la barque dont il s'agit, est la transcription du gr. anc. Κάνθαρος (V.), nom donné à une sorte de navire qui, par sa forme, se rapprochait sans doute du vase à boire appelé Canthare. La Barque de cantier était probablement une tradition du Κάνθαρος.

Quoi qu'il en soit, nous savons qu'au XIIIe siècle la Barge ou Barque de cantier était une grande embarcation au service de la nef. Cette embarcation était, relativement, plus grande que la chaloupe ne l'est aujourd'hui; elle était ordinairement pontée (V. *Barga de cantherio*); et il fallait bien qu'elle le fût, car, étant à la traîne, dans les mauvais comme dans les beaux temps, elle aurait risqué souvent d'être submergée. Il y avait des Barges de cantier assez grandes pour avoir cinquante-deux rames, dont probablement quelques-unes, dix peut-être, étaient en réserve. Le Câbleau ou Bosse qui les tenait attachées à la poupe de la nef avait, dans la Méditerranée, le nom de *Sparcine*. (V. *Barcha canterii*.)

La coutume de traîner derrière soi une embarcation prête à tout événement était déjà ancienne au moyen âge (V. 'Εφόλκιον); elle s'est perpétuée dans les marines grecque et turque. Nous avons vu à Constantinople, en 1841, des embarcations à la traîne des sacolèves, et de ces navires singulièrement pittoresques, à la poupe relevée, historiée, et recourbée en dedans, qui font la navigation de la mer Noire. Ces longues chaloupes ne sont jamais embarquées. Un homme reste sans cesse à bord, gouvernant sur la remorque et orientant les voiles, qui sont, en général, toujours au vent pour soulager d'autant le navire remorqueur. Ce matelot est exposé à de grands dangers; en effet, quand le temps devient si affreux qu'il faut absolument couper le câbleau par lequel l'embarcation est retenue à son bâtiment,—et cette circonstance n'est pas rare dans une mer terrible comme l'est la mer Noire pendant la moitié de l'année,—ce marin est le seul guide de la barque, qui fuit souvent au hasard. Bon nombre de ces embarcations se perdent; c'est pour cela que dans ce pays, où la navigation à la part est de règle commune, le matelot de la barque remorquée, au lieu d'une part en a deux.

La Barge de cantier était un lieu de déportation pour les mauvais sujets qu'on bannissait du navire pendant la campagne. Voici ce que nous lisons à cet égard dans l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville : — « Tandis que l'on tournoit les voiles de la nef le Roy » (du Roi) » et des autres, nous veismes les galies issir de l'ylle » (sortir de l'île de la Pantalairie, où elles étaient allées chercher du fruit pour les enfants de la reine). « Quand elle vindrent au Roy, le Roy demanda aux mariniers pourquoy ils avoient ce fet; et il respondirent que il n'en pooient mès, que ce firent les filz des bourjois de Paris, dont il y en avoit six qui mangeoient les fruiz des jardins, parquoy il ne les pooient avoir, et il ne les vouloient lessier. Lors commanda le Roy que en les meist en la Barge de cantiers, et lors il commencèrent à crier et à brère : « Sire, pour Dieu, raimbez-nous de quant que nous avons. » (*Raimber*, du latin *Redimere*, racheter. La phrase de Joinville se peut donc traduire ainsi : « Prenez tout ce que nous avons pour racheter notre faute »), « mès que vous ne nous métiez là où en met les murtriers et les larrons; car toujours mès nous seroit reprouvé. » La Royne et nous touz feismes nos pooirs comment le Roy se vousist souffrir; mès oncques le Roy ne voult escouter nullui » (à aucun), « ainçois y furent mis et y demourèrent tant que nous feumes à terre. A tel mechief y furent que quant la mer grossoioit, les ondes leur voloient par dessus la teste, et les convenoit asseoir que le vent ne les emportast en la mer. »

La Barque de cantier avait son équipage à part, composé d'un certain nombre d'hommes chargés de veiller sur elle pendant la navigation. Un Contrat de nolis, du 13 septembre 1246, nous fait connaître que cet équipage était quelquefois de cinq mariniers. (V. *Barga de cantherio*.)

BARGEA, bas lat. s. f. (Variante de *Barga* et de *Bargia*, ou latinisation de *Barge*.) Barque, Barge. — « Omnes naves, Bargeas et fluvos hujusmodi de guerra parari et muniri faciant... De numero navium, Bargearum et fluvorum hujusmodi... » Rymer, t. V, p. 232. — V. Balingera, Fluvus.

BARGHOUT, holl. s. — V. *Barkhout*.

BARGIA, bas lat. s. f. (Variante de *Barga*. [V.]) Barge, Barque. — « Duæ grandes galiæ, et aliud genus ratis quod vocatur Line, et una Bargia, et y Balingariæ periclitatæ sunt ante villam de Calesia (Calais). » Th. de Washingham. — « Angli vero per brachium maris venire fecerunt Bargias, batellos, naviculas... Pondus eorum suppressit Bargias in profondo. » Henry de Knygthon, liv. III, chap. 2.—V. Balingaria.

BARGIO, ital. s. m. Canot. — V. Canotto.

BARGIOLA, bas lat. s. f. (Diminut. de *Bargio*. [V.]) Petite barque, Bateau, Petite embarcation. — « Episcopus lingonensis solus a nave sua evasit solo contentus armigero, in sua receptus Bargiola, recinctus tunica, paratus ad natandum, imo potius ad naufragandum, si Dominus permisisset. » *Lettre de Pierre de Condeto; Spicil. d'Achery*, t. II, p. 365.

BARGLASTE, dan. v. a. Lester.—V. Ballast.

BARGLASTJERN, dan. s. n. (*Iern*, fer.) Gueuse.

BARGLASTSAND, suéd. s. Lest de sable.—V. Sand.

BARGUE, fr. anc. s. f. (Francisation de *Barga*. [V.]) — « Et doit avoir la devant ditte nave une Bargue de Cantier, 2 Bargues de parascalme et une gondole, furnies et apparillies de toutes choses que il appartient as devant dittes Bargues. » *Contrat d'affrètement* passé entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes (1246), Rôle ms. Bibl. nation., publié par M. Champollion-Figeac. — V. Rime.

БАРЖА (*Barja*), rus. s. (Du fr. ou de l'angl. *Barge*.) Barque, Canot de parade, selon Alexandre Chichkoff.

BARI, lasc. s. (Du sansc. *Bar*, signifiant : Porte et clarté du jour, selon J. Taylor et W. Hunter, *Dict. hindoost.-engl* (1808), t. 1er, p. 176. Bari, que Taylor et Hunter écrivent *Baree*, signifie : Fenêtre.) Sabord.

BARIA, basq. vulg. v. (De l'esp. *Variar*.) Varier. — Le basque littéral dit Berzeguita.

BARIK, madék. s. (Du port. *Barrica.*) Barrique. Ce mot paraît ne s'être introduit dans la langue malgache qu'après la première moitié du XVIII[e] siècle. En effet, il ne se trouve pas dans le *Dict. de la langue de Madagascar*, par Flacourt (in-12, 1758). Chez Flacourt, *Vata* désigne le tonneau, la pipe et la Barrique. — V. Hazak, Vata.

BARIKEN, VARIKEN, bas bret. s. m. (Du fr.:) Barrique, Futaille. — V. Fustail.

BARIL, fr. s. m. (« Ce mot est imprimé en chef avec un seul *R*; mais on lit, au mot *Caque*, substantif féminin, qu'une caque est une espèce de *barrique* ou de *Barril;* et cette orthographe-ci est la bonne ». Ch. Nodier, *Remarq. sur le Dict. de l'Acad. françoise* (1807). Malgré l'observation de notre savant ami, l'Académie a continué d'écrire Baril. Ménage admettait l'une et l'autre orthographe, ignorant, comme on l'ignore encore, l'étymologie d'un mot dont les analogues, dans les langues européennes, s'écrivent avec un ou deux *r*. [V. *Barri*]). (Gr. mod. Βαρῖλι, Καρατέλλο; bas lat. *Barilis, Barulus, Botticella;* bas bret. *Baril* [Varille]; basq. vulg. *Barillia;* vénit. *Barillo;* ital. *Barile;* esp. port. *Barril;* tur. *Varil, Varol;* illyr. dalm. *Baril, Bario, Barioc, Barjelac, Bäcsvica* [Batchvitcha]; val. БЪтоїЅ [*Boutoïou*]; rus. Бочка *Botchka*]; angl.-sax. *Scyf* [Skif]; angl. *Barrel.*) Petit tonneau. On nomme Barils de galère des Barils alongés qui servent principalement au transport de l'eau. — « *Barril de gallère.* C'est un Barril qu'un homme peut porter étant plein, lequel sert à remplir d'eau les Barriques, lorsqu'on ne les peut mener ou à la fontaine ou à la rivière. » Desroches (1687). — « *Barril à bourse.* C'est un Barril avec une couverture de cuir qui se ferme comme une bourse, dans lequel le canonnier met de la poudre fine. *Barril de poudre.* C'est-à-dire, cent livres de poudre pesant, mises dans un Barril. » Id. — « *Baril de quart.* C'est le Baril de galère qu'on donne plein d'eau, le soir, à ceux qui doivent faire le quart de nuit. » Aubin, 1702. — « Barrils à eau (pour la *Réale* à trente-deux bancs), huit cents à 20 s. pièce; pour la *Patronne* (à vingt-neuf bancs), six cents; pour une galère ordinaire à vingt-six bancs, quatre cents; pour une galiote à vingt bancs, deux cents. » Dortière, *Projet de marine*, Ms. de 1680; Bibl. de la Mar. — V. Bario.

BARILA, fr. anc. s. m. (Pour *Barillar.* [V.]) — « Martin Bremon Barila a douze liures par mois, 72 liv. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641); Ms. Arch. de la Mar., fol. 6.

BARILAM, cat. anc. s. m. (De *Barile.*) L'ensemble des tonneaux et barils d'un navire. — V. Baraçana.

BARILAME, ital. s. m. (Même origine et même sens que le précédent.) — « Barilame è l'università de i barili. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Fare gettito.

BARILARO, ital. anc. s. m. (De *Barile.*) Duez (1664) dit : « Barilaro, porteur de barils. » Ce n'est point dans ce sens que ce mot était pris à bord des navires; le *Barilaro* était un tonnelier, comme on le voit par ce passage de l'*Armata navale* par Pantero-Pantera (1614), p. 129. — : « Al Barilaro tocca hauer cura di tutti il Barili della galea, rassettandoli di mano in mano, secondo che si vengono guastando, e facendone de' nuoni. » — Le Barilaro est compté parmi les maîtres par Bartol. Crescentio, p. 95, art. Maistranza, dans la *Nautica Mediterr.* (1607).

BARILE, ital. s. m. Baril. (V.)

BARILE SAPPONORUM, bas lat. s. n. Baril plein d'un savon gras et à demi liquide qu'on mettait dans de petits vases de terre (V. *Ollula* et *Sapo*), qui, pendant le combat, étaient jetés sur le pont des navires ennemis. Ces vases se cassant, la substance savonneuse s'étendait sur le plancher, le graissait, et le rendait glissant et difficile aux matelots et aux hommes d'armes. — « Item, Sapponorum Barile 1 et dimidio, sub pœna florenorum 2, pro qualibet Barile deficiente. » *Stat. génois* du 21 juin 1441; p. 40 de l'*Officium gazariæ*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

BARILIS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Barile*). Baril. — « Calderonis tribus, Barilibus duobus, patella una », etc. *Convent. entre Pierre d'Oria et les envoyés de saint Louis*, pour le nolis de la nef *le Paradis* (1268), publiée, p. 392, t. II de notre *Arch. nav.*

BARILLAR, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Barilaro.* [V.]) (Esp. *Varrilero.*) Tonnelier. — « C'est un officier de galère » (officier ne se prend point ici dans le sens où l'entendent aujourd'hui les soldats et les matelots : c'était un homme ayant office ou devoir de faire telle chose. Au XVII[e] siècle, tous les maîtres, les écrivains et même les commis aux vivres, étaient désignés par ce titre d'officier, qui n'impliquait point que celui qui le recevait comptât dans l'état-major du navire); « c'est un officier de galère qui a soin du vin et de l'eau. » Guillet (1678). — « Pour les ferramentes et ustensiles nécessaires aux maistres d'aisses » (maîtres de hache, charpentiers), « remolars et Barilars, comme sont, etc... » *Stolonomie*, Ms. de 155., Bibl. nation., n° 7972-8, p. 24. — « Huict maronniers, autrement appelez nauchiers : entre lesquels y en aura vng qui sera maistre d'aisse, vng calefact, vng rémolar, vng Barrilar. » Ib., p. 30. — Quelques auteurs écrivaient : *Barillat* (V. Prouyer); d'autres, *Barilleur.* (V. *Algousin*).

BARILLET, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bariglietto.*) Petit Baril. — « Ceux qui estoient allés faire emplir les Barillets d'eau... » *Journ. du Voy. de J. Parmentier* (1526).

BARILLO, vénit. s. m. (De l'ital. *Barile*). Baril. — « Et che delle altre 3 o 4 (paghe) essi potesse comprarsi schiauina, gabbano, Barilli, vernical e piombo, cose tutte necessarie à buon galleotto. » P. 9 v°, lign. 11, *Relatione del Cristof. da Canal*, Ms. autog. de 1557 ou 58, in-18, papier, de notre Bibl. particulière, n° 193; p. 9, lig. 11. — « Volendo esse (ciurme) quasi ordinariamente hauer un Barillo assai grande di vino et doi de acqua sotto all' suoi banchi... » Id., ib., p. 40, lig. 9. — V. Ordegno.

BARINEL ou **VARINEL**, port. anc. s. m. Navire qui allait à la voile, quelquefois aussi à la rame, et qu'on employait pour les navigations côtières et les expéditions qui voulaient des bâtiments agiles. Zurara, dans sa *Chronica do Conde D. Pedro de Menezes*, parle, chap. 42, de l'armement, fait par l'ordre de Don Pedro, de quelques navires légers parmi lesquels figuraient deux Barinels, commandés par Lourenço Annes de Padua et Joham Martins. Les détails qu'il donne sur ces bâtiments sont, malheureusement, peu propres à nous faire connaître leur forme, leur construction, leur gréement et leur voilure; mais, comme nous n'avons rien trouvé de plus précis sur le Barinel, nous allons citer Zurara : « Partio todavia Joham Martins con seu Barinel essa noite, e foi aamainar aalem a sobcoixa do monte » (Gibraltar); « e sobre o quarto d'alva conhecerom vella, que vinha contra elles, e naõ quizeraõ guindar por naõ serem vistos dos contrarios, et quando jaa chegou cerca do Barinhel, Joham Martins tinha lançada sua barca forà; caa o reconhecérom por Caravo, e entenderom que se lançariam en terra, como de feito provárom; caa quando Joham Martins mandou desfaldrar suas vellas, os mouros ouverom vsta delles, e quinzeraõ vogar en terra; mas o tempo acalmou, e

Joham Martins fez meter remos ao Barinel, e em breve forom sobr'elles. »

On voit par cette phrase que le Barinel avait plus d'une voile, puisque Martins ordonna de « déferler ou border ses voiles, » et qu'au besoin il bordait des avirons (*meter remos*) : ce qu'on apprend encore par là, c'est que c'était un bâtiment léger, rapide, pas très-grand, ou au moins ne tirant pas beaucoup d'eau puisqu'il allait assez près de terre, mais non pas cependant très-petit, puisqu'il avait une embarcation à son service. Le passage suivant de la même chronique fait comprendre que, si tous les Barinels n'étaient pas plus grands que les brigantins, les galiotes et même les fustes, quelques-uns du moins étaient supérieurs à ces navires et tiraient plus d'eau : « E os outros todos forom-se à Bolonha, et tanto que foi tarde vogarom pera álem, e ante que entrassem ao porto minguou-lhes o tempo em tanto, que ouve a Galleota do Conde de dar cabo » (remorquer) « ao Barinel do infante dom Pedro, até que ancorou em doze braças fora da barra, è delli mandárom o mais pequeno Bragantim a filhar a guardia, et quando forom dentro acharaõ gransolla » (gran folla [V.]), « pelo qual nom ousarom de sahir fóra, e alli accordárom, que as Fustas, e Galleotes, e Bragantims tomassem a gente do Barinel, e que entrassem à barra, e como sentirom, que eraõ junto com o lugar derom as prôas em terra, e saltarom fora. » Chap. 57, p. 402.

Il est question de Barinels dans plusieurs autres passages de la Chron. de Menezes, mais ces mentions sont peu instructives. Zurara, chap. 9 de la *Cronica da conquista de Guiné*, publiée en 1841 par M. le vicomte de Santarem, mentionne un Barinel armé par ordre de l'Infant : « E acabado assy o recontamento de sua vyagem, fez o Iffanta armar huũ Barinel, no qual mandou Affonso Gonçalves Baldaya, que era seu Copeiro, e assy Gil Eannes com sua barcha, mandando que tornassem la outra vez, como de feito fezerom, e passarom a allem do cabo cinquoenta legoas, onde acharom terra sem cazas, e rastes d'homẽes e de camellos. » Fr. J. Freire (Candido Lusitano), dans sa *Vida do infante D. Henrique*, liv. segundo, p. 186, racontant le fait qui vient d'être rapporté d'après Zurara, s'exprime ainsi : « Examinado Gil Eannes das difficuldades daquella navegaçaõ, do sitio da nova terra, e da qualidade de seus ares, e achando o Infante, que o perigo em dobrar o temido Cabo era mayor no medo, e ignorancia dos mareantes, mandou no anno seguinte armar hum navio grande » (un Barinel de la grande espèce) « visto soffrerem aquellas mares grossas embarcaçoẽs, e enviou nelle a Affonso Gonçalves Baldaya, seu copeiro, accompanhado do mesmo Gil Eannes, que hia por capitaõ de outro navio » (la Barcha de Zurara).

Ces textes ne nous apportent aucune lumière nouvelle; ils nous font comprendre seulement que le Barinel avait une certaine importance, puisqu'il pouvait, le long de la côte, à la vérité, entreprendre une navigation d'au moins cent lieues, aller et retour, ce qui peut faire supposer des contrariétés, des relâches, et, par conséquent, un approvisionnement assez grand de vivres. — Francisco Manoel a défini ainsi (p. 321, *Epanaph.* [1660]) le Barinel ou Varinel : « Era una embarcaçaõ de remo que entaõ se usava, cujo nome ainda retemos nos Varinas sutis de que hoje nos servismos. » Que *Varina* procède de *Varinel*, rien n'est plus probable, et Francisco Manoël doit avoir raison. Mais d'où vient Varinel ou Barinel ? Il nous semble que Barinel est une forme de *Balioner* (ital.), *Balener* (esp.), *Baleinier* (vieux fr.). L'*r* substitué à l'*l*, et l'*l* à l'*r*, sont des mutations assez fréquentes pour qu'on ne nous reproche pas une hypothèse fondée sur ces transformations, qui peuvent tenir à une certaine habitude de prononciation familière aux Algarves, ou aux mariniers du premier port Lusitanien qui adopta le Baliner. Ce qui fortifie notre supposition étymologique, c'est le rapport qu'il y a entre le service auquel était appliqué le Baleinier (V. 1. *Baleinier*) et celui dont nous voyons les Barinels chargés sous le commandement de Joham Martins et de Baldaya. Corsaire et navire de découvertes, le Barinel, de médiocre grandeur, rapide, approchant de très-près la terre, n'est-il pas ce que nous avons dit ailleurs que fut le Baleinier?

L'auteur du *Novo diccionario critico e etymologico da lingua portugueza* (Paris, 1836) dit que *Barinel* vient « do ital. *Barinello*, dimin. do Lat. e Gr. *Baris*, navio. » Fr. Solano Constancio ajoute : « Embarcaçao pequena de cargada usada no Mediterraneo. » Nous avons une objection contre cette étymologie du mot : Barinel; c'est que si nous trouvons dans le Dict. ital. de Duez (1674) le mot *Barinello* (V.), nous ne l'avons jamais rencontré dans un texte italien. Or, pour justifier cette assertion : que le mot portugais vient de l'italien, il faudrait citer quelque document antérieur aux chroniques de Zurara, ce que l'on ne fait pas. Nous croyons, quant à nous, que les auteurs italiens qui eurent à parler du Barinel portugais, donnèrent au nom de ce navire la forme italienne. Parmi les navires italiens qu'ont nommés Pantero-Pantera et d'autres écrivains aussi recommandables, nous ne voyons pas le *Barinello*. — Moraës, dans son Diccionar. portug., au mot *Barinel*, dit : « *Insulana* » *o Barinel da poupa* » peça, ou parte da popa secundo a antiqua construcção nautica. » Nous n'avons trouvé que chez Moraës cette mention d'une partie de la poupe du navire, et nous ne saurions dire quelle pièce de l'arrière était désignée par les noms *Barinel* et *Insulana*.

BARINELLO, ital. s. m. « Une sorte de barque, » dit Nathan Duez, dans son Dictionn. ital. et fr. (1674). (Du port. *Barinel*. [V.]).

BARIO, BARIOC, illyr. dalm. s. (Variante de *Baril*. [V.]) — *Barjelac* (Barièlatchz) est un diminutif de *Bario*.

ΒΑΡΙΣ, s. Nom égyptien d'une espèce de navire dont les Grecs firent un des noms génériques du vaisseau.

1. BARK, bas bret. s. m. (Du fr.:) Barque. — Plur. *Barkou*, *Barkoued*, *Barkeier*. — *Bark bras*, Grande barque. — *Bark bian*, Petite barque.

2. BARK, BARKE, angl. anc. s. (? Du lat. *Barca*, ou immédiatement du fr.:) Barque.

> You tall anchoring Bark,
> Diminish'd to her cock ; her cock a buoy, etc. »
>
> SHAKSPEARE.

— « Thys is the inventory of the great Barke vyenwyd, by youre humble servant Christopher Morres, the 6 day of October, the 23 year of our soverayne king Henry the 8 th. » Cet inventaire, qui, par sa date, se rapporte au 6 octobre 1532, a été publié t. II, p. 278 de notre *Archéol. nav.* La Barque dont il est question était un navire de guerre ponté, à trois mâts verticaux; elle avait quarante-huit pièces d'artillerie, dont vingt-huit dans les batteries couverte et découverte, et vingt aux châteaux.

3. BARK, angl. mod. holl. s. (Du fr.: Barque.) On donne le nom de *Bark* à un navire assez grand, mâté de trois mâts verticaux, dont celui de l'avant et celui de l'arrière ont le gréement et la voilure carrée du mât de misaine et du grand mât des vaisseaux, des frégates et des corvettes. Son mât de l'arrière, ou mât d'artimon (*mizzen-mast*), porte seulement une brigantine ou un artimon, et, au lieu d'un perroquet de

fougue, un flèche-en-cul ou une voile analogue. Souvent la *Bark*, au lieu de hunes, a seulement des barres. Voici comment R. H. Dana, dans son *Seaman's friend* (Boston, 1844), définit la *Bark*, que les marins français appellent : Trois-mâts-barque : « A Bark is squarre-rigged at here fore and main masts, and differs from a schip in having no top, and carryng only fore-and-aft sails at her mizzenmast. »

BARKA, bas lat. s. f. (De *Bark*. [V.]) Barque. — « Verum fratres de Ascon cum Barka venerunt. » *Chron.* de Corneil. Zantfliet, ap. Marten., t. v, *Amplissima Collectio*, col. 71.

БАРКА (*Barka*), rus. s. (Du holl. *Bark*. [V.]) — Barque. —Le polonais dit aussi Barka, comme le hongrois, qui prononce cependant à peu près *Bárko*.

БАРКАЗЪ (*Barkaze*), rus. s. m. (Transcription du fr. : *Barcasse*.) Chaloupe d'un vaisseau de guerre, selon le Dict. marit. d'Alex. Chichkoff, partie Rus.-Fr., p. 3 ; selon Reiff, Dict. rus.-fr., p. 19; et selon Alex. Boutakoff, p. 49, art. Long-boat.

BARKARZ, pol. s. m. (De *Barka*.) Maître ou patron de barque.

BARKE, all. s. (Du lat. *Barca*, ou du fr.:) Barque.

BARKETTA, bas lat. s. f. (Diminutif de *Barka*.) Petite barque, Barquette.

BARKHOLT, dan. s. Corruption de *Bergholt*. (V.)

BARKHOUT, holl. s. (Le même que *Barghout*, fait de *Hout*, bois [angl.-saxon *Vod*, *Wudu*], et de *Bark* ou *Barg*, qui n'a pas en hollandais d'autre sens que Barque, navire.) Préceintes.—Plur., *Barkhouten*, *Barghouten*, *Barrikhouten*. P. Marin, *Dict. holl.-fr.* (1752).

BARKI, isl. s. m. (Proprement : Gorge.) Cap du navire, Épaule. — V. Frammstafn, Stafn.

BARKO, ar. vulg. s. (De l'esp. *Barco*. [V.]) Barque. — « *Cymba*, Barko, » dit J. de Dombay, p. 100 de la *Grammat. ling. maur.-arabi.* (1800).

БАРКОТИНА (*Barkotina*), rus. s. f. (Du holl. *Barkhout*. [V.]) Planche pour la construction des navires.

БАРКОУТЪ (*Barkooutt*), rus. s. m. (Du holl. *Barkhout*. [V.]) Lisse, Préceinte, Vibord. — V. Рыбина, Вельсъ.

BARKR, *r* affixe du substantif, isl. s. (Nous n'oserions pas, avec M. Mourain de Sourdeval (p. 28, *Études gothiques* ; Tours, 1839), rapporter le mot *Bark* à l'isl. *Bœrk* (dan. et angl. *Bark*), désignant, selon cet auteur, l'écorce d'un arbre et surtout celle du bouleau, d'abord parce que, dans le Dict. isl. de Muller (1814), nous ne trouvons pas le mot : *Bœrk*, ensuite parce qu'il ne nous est pas démontré aussi clairement qu'à M. de Sourdeval que les idées de *Barque* et de *bouleau* fussent connexes chez les Goths. Nous nous contenterons de faire remarquer le rapport qu'il y a entre l'islandais : *Bark* ou *Barkr*, ce qui est tout un, l'*r* final n'étant pas essentiel, et le latin *Barca* (V.), rapport si grand, qu'on peut affirmer que le Nord a donné le mot au Midi, ou, au contraire, le Midi au Nord. Muller, à l'art. *Barkr*, fait connaître que ce mot est dans Snorro ; il était usuel en Islande au XIIe siècle ; c'est tout ce qu'on peut conclure de ce fait.) Barque, Bateau. — « Rex majoris generis cymbas duas (*Barka* appellant), supra rupem elevandas curavit, catenis deinde funibusque transtra prorasque et puppes monti affigendas, quibus sagittarios imposuit. » Torphée, *Hist. Norveg.*, IIIe part., p. 450. — V. Bátr, Feria.

БАРКЪ (*Barke*), val. s. (Du lat. *Barca*. [V.]) Barque. (V. Лѫнтре.) — Баркъ де трекѫт (*Barke dé trékout*), (Трекѫт, de трече [*trajicere*, lat.]). Traversier, Barque traversière, Barque de passage.

BARLAST, suéd., corrupt. et synon. de *Ballast*. (V.) s. Lest. (Weste, *Fransyskt och svenskt lexicon*, 1795 ; *Nautisk ordbok*, 1840.) — Barlast-prâm, suéd. s. Bateau lesteur. — V. Prâm.

BARLASTA, suéd. v. a. (De *Barlast*. [V.]) Lester. (Weste, *Dict. fr.-suéd.*, 1807, p. 142 ; Röding, art. *Ballast*.)

BARLASTNING, suéd. s. (De *Barlast*. [V.]) Lest.

BARLAVENTEAR, port. v. a. (De *Barlavento*. [V.]) Prendre le plus près, Tenir le plus près, Prendre le vent, Gagner au vent ; Louvoyer, Courir des bordées.

BARLAVENTO, port. s. m. (Constancio, dans son *Diccion.* [1836], donne pour radicaux à ce mot, 1° le celtique *Bar*, auquel il prête le sens de Sur [*sobre*]; 2° *Il*, ital.; 3° *Vento*, le vent. Or, *Bar*, en celto-breton, signifie Le sommet, la cime, le faîte; c'est *war* qui signifie : sur. *Il* n'a pu devenir : *la*; *al* a pu prendre cette forme. On a pu dire *Baralvento* ; et une métathèse assez commune a pu en faire *Barlavento*. Quant à la syllabe *Bar*, nous croyons que c'est une forme de *Par*, espag. et port., fait du gr. Παρά, et qu'on trouve dans l'adv. *A par*, Contre. *Abaralvento* ou *Abarlavento* a peut-être précédé *Barlavento* ; cette hypothèse ne présente pas de difficulté ; on voit en effet (pour ne pas sortir de la langue maritime) que dans l'espagnol : *Abarloar* et *Barloar* sont deux variantes du même mot.) Le côté du vent, Le Lof du navire.

BARLEST, isl. s. (Le même que *Barlast*. [V.]) Lest.

BARLING, angl. s. (Ce mot, que n'a point recueilli N. Webster [1832], semble composé de *Bar*, Barreau, et de *ling*, terminaison anglo-saxonne qui dénote l'état d'une personne ou d'une chose.) Barrot.

BARLOA, esp. s. f. (Étymol. inconn.) Nom de l'amarre (Bosse) à l'aide de laquelle une embarcation se tient accostée à une autre. La corde d'un grapin d'abordage est aussi une *Barloa*.

BARLOAR, BARLUAR, esp. v. a. (Le même qu'*Abarloar* [V.]) Aborder, Accrocher. — « En este tiempo y a el marques » (le marquis de Santa-Cruz) « auia dado otra buelta sobre los enemigos tirandoles muchos cañonazos, y proa con proa de la capitana enemiga se embistieron y Barluaron capitana con capitana, combatiose valerosamente de ambas partes... » Fol. 5, *Lo sucecido a la armada de Sᵘ Magestad* (juillet 1582) ; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3.

BARLOVENTEAR, esp. v. a. (Même étymol. que *Barlavento*. [V.]) Louvoyer, Gagner au vent, courir des bordées. — « No quiso de tenerse Barloventeando al almirante para averiguar si habia terra. » *Primer viage de Colon*, Marcoles 19 de septembre. — « Tenia la boca del rio doce brazas, y es bien ancha para Barloventear. » Ib., 28 oct. — V. Bordear, Andar Barloventeando.

BARLOVENTO, esp. s. m. Le côté du vent. (V. Bajo.) — *Navegar a Barlovento*, Naviguer au plus près. — « El piloto Hernan Gallego era un hombre muy experto en este oficio, le respondió que el lo trauajaria todo lo possible mas que ne se excusaua meterse al norte, por que ne se podian hallar temporales sino era passaudo la equinocial y metiendose al norte, y siendo mas de fuerça, auia de dar en costa de Nueua España ; y asi fuimos nauegando por el nordeste y otras vezes al leste, à la mar vezes al norte, y siempre a Barlovento. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña*

(1567); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germ. — V. Brazear Canasta.

BARNIGAL, fr. anc. s. m. (Transcription de l'ital. *Vernicale*. [V.]) — « Siz douzaines de grandes escuelles de bois appelées Barnigaulx, pour le seruice de la churme (V.) et autres gens, à siz solz la douzaine. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 23. — V. Bernigal.

BARNING, holl. s. (De l'angl.-sax. *Bærnan*, brûler; et, par extension : Bouillir, Bouillonner.) Brisants, Ressac. — V. Branding.

BARNINGR, isl. s. C'est de ce nom qu'on appelait, qu'on appelle peut-être encore l'action laborieuse des rameurs nageant contre un vent fort. Nous ignorons si ce nom a quelque relation avec le précédent.

BAROMÈTRE, fr. s. m. (Du gr. Βάρος, pesanteur, et μέτρον, mesure.) Instrument fait pour mesurer la pesanteur de l'air.

BAROMETRO, ital. géno. s. m. Baromètre.

БАРОМЕТРѸ (*Barometrou*), val. s. (De l'ital. *Barometro*. [V.]) Baromètre.

BAROMETRU, *u* sonnant *ou*, malt. s. (De l'ital. *Barometro* [V.]) Baromètre.

БАРОМЕТРЪ (*baromètre*), rus. s. m. (Du gr. Βαρόμετρον.) Baromètre.

BARON, cat. anc. s. m. (Variante de *Varone*. [V.]) Chaîne du gouvernail. — V. Estantarus.

BARONA-HAJO (*Borono-hoyó*), hongr. s. Radeau. — V. Gerenda-hajó, Talp-hajó, Szál-hajó.

BARONUS, bas lat. géno. s. m. Dans un acte passé à Gênes, le 26 août 1248, et rapporté par Richeri, t. 1er, p. 407 de ses *Notæ ex foliatiis*, etc., Ms. in-fol. (4 vol.), conservé à la Bibliothèque de Gênes, on lit : « Et candelas 12 » (douze haubans à itagues) « cum suis coronis » (avec ses pendeurs [V. Hauban à colonne]) « et Baronis ad sufficientiam. » *Baronis* n'offre aucun sens; et, comme il s'agit de haubans et de pendeurs, il ne faut pas s'arrêter à l'idée que ce mot a pu être écrit par erreur, à la place de *bigottis* (bigots de racage); nous croyons que *Baronis* est là pour *Bozelis* ou *Bozzelis*. *Bozzelo*, *Bozzello* était le nom d'une poulie de moyenne grandeur, appelée *bousseau* par les Français du midi.

BAROTTO, géno. s. m. (Du fr. :) Barrot.

BAROUT, *t* sonnant, tur. lasc. s. (Ce mot est persan; on le trouve dans l'*Hindoost. engl. Diction.* de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. 1er, p. 177, sous la forme *Baroo*, *Baroot*.) Poudre à canon.

BAROUTKHANÉ, tur. s. (*Khané*, maison; *Barout*, poudre.) Sainte-Barbe. — V. Djèbè Khaneci.

БАРОЧКА (*Barotchka*), rus. s. f. (Diminut. de Бáрка. [V.]) Petite barque. — Manque à Chichkoff. — Барочный (*Barotchnii*), adj. De barque. — Барочникъ (*Barotchnik*), s. Constructeur de barque; Propriétaire d'une barque. — V. Лодочникъ, Шкиперъ.

BARQUA, bas lat. s. f. (Variante de *Barca*. [V.]) Barque. — « Cum esset in quadam navicula sive gondola ipsius Barquæ... » Cité par du Cange. La barque dont il s'agit ici était assez grande, puisqu'elle avait à son service une gondole ou un petit canot.

BARQUAZA, port. anc. s. f. (Variante de *Barcaça* [V.]) Grande barque. — V. Bragamtim.

BARQUE, fr. s. f. (Du lat. *Barca*. [V.]) (Gr. anc. Λέμβος, Σκάφος, gr. vulg. Βάρκα, Τζαΐκι; lat. *Barca*; bas lat. *Barca*; *Barcha*, *Barka*, *Barcata*, *Barga*; cat. *Barca*, *Barque*; ital. *Barca*, *Lancia*, *Barcaccia*; géno. *Barca*; vénit. ancôn. *Barcha*; malt. *Dghaisa*; esp. *Barcha*, *Barco*, *Barga*; port. anc. *Barcha*; port. mod. *Barca*, *Barco*; basq. *Barca*, *Barcoa*; bas bret. *Bag*, *Bak*, *Bark*, *Vag*; vieux fr. *Barche*, *Bargue*; angl.-sax. *Céol*, *Ciol*, *Naca*, *Scipfœt*, *Troc*, *Trog*, *Troh*, *Plegscip*; isl. *Barkr*, *Bátr*, *Feria*, *Skip*; angl. anc. *Barke*, *Bothe*; angl. mod. *Bark*, *Play-ship*; holl. *Bark*, *Schuit*; all. *Barke*; dan. *Baad*, *Lille fartøi*; suéd. *Båt*, *Slup*, *Skepsbåt*, *Litet fartyg*; rus. Барка [*Barka*], Судно [*Soudno*], Лодка [*Lodka*], Лодочка [*Lodotchka*], Ладія [*Ladiia*], Барочка [*Barotchka*], Полубарокъ [*Poloubarok*], Полубарка [*Poloubarka*], Полубарочекъ [*Poloubarotchek*], Полубарочка (*Poloubarotchka*); pol. hong. *Barka*; tur. *Qaïq*; illyr. dalm. *Brodc*, *Brodina*, *Jednodânji*, *Jednodârvan*, *Lâgja*, *Polukorâblja*, *Voz*; val. Баркъ, Враніцъ [*Vranitze*], Шаікъ [*Chaïk*], *Kaïk*; ar. vulg. côte N. d'Afr. *Barko*; malt. *Bidouk*, *Kounting*, *Sampan*; madék. *Lakandrafiz*, *Tsambou*, *Paraho*; nouv. zél. *Vaka ika*; golf. Saint-Vincent, *Iouk*; wolof. *Galle*; bamb. *Kounou*.) Comme les noms : Bateau, Canot, Embarcation, Navire, Bâtiment et Vaisseau, celui de : Barque s'applique à une variété infinie de navires, différents par la grandeur, la forme, la mâture, la voilure et le gréement.

En général, les Barques sont aujourd'hui des navires petits, ayant un ou deux mâts, ne portant ni hunes, ni voiles de hunes, et destinés au cabotage. Il y a cependant des Barques à trois mâts, nommées trois-mâts Barques, qui ont une certaine importance. (V. 3. Bark.) Pendant le moyen âge, il y avait des Barques armées qui se rendaient redoutables aux marchands et même aux navires de guerre. (V. Bark, 2. Barche.) — « Il arriva une Barque au port de l'isle Gracieuse que M. de Béthencourt leur a transmis, de quoy ils furent tous joyeux, et furent rafraîchis et ravitalléz. Il y avoit bien en la Barque plus de 80 hommes, dont il y en avoit plus de 44 en point de se trouver sur les rens » (les rangs; propres à bien servir comme soldats?), « car le roi de Castille les avoit donnés à M. de Béthencourt; et si y avoit de plusieurs artilleries et de vivres assez... » *Découverte des Canaries* (1402), chap. 35.

Au XVIIe siècle, dans la Méditerranée, il y avait des Barques armées en guerre; leurs formes procédaient de celles des vaisseaux ronds et aussi de celles des bâtiments à rames. Elles avaient une poupe assez large, avec des bouteilles et un couronnement ornés de sculptures. Leur proue, un peu enflée, était armée d'un éperon, comme celle des galères; sur cet éperon était un boute-hors portant la poulie dans laquelle passait la cargue d'avant, au moyen de laquelle on apiquait la vergue de trinquet. Ces Barques avaient trois mâts, chacun desquels portait une voile latine. Le mât d'artimon était surmonté d'un mâtereau tenu par des barres de hune. Le mât de trinquet ou de misaine était incliné à l'avant, et tenu par une forte liure à l'étrave, qui s'élevait beaucoup en se recourbant vers l'arrière. Pontées, les Barques dont nous parlons avaient à l'arrière un susain (V.) surmonté d'une petite dunette. L'armement des Barques variait; quelques-unes avaient six canons et dix pierriers. La polacre ressemblait beaucoup à la Barque; seulement elle portait trois voiles carrées au grand mât : grande voile, hunier, perroquet. Quelquefois, au lieu d'une voile latine, la Barque gréait une voile carrée. On trouve de fort bonnes représentations de Barques et de Polacres dans la collection de navires du chevalier de Passebon (V. *Navire*), dans l'Œuvre de Gueroult Du Pas, Bibl. nat., Estampes; vol. I-*c*. 6, et dans le vol. I-*c*. 8, intitulé : Vaisseaux et galères. — Lorsque la Barque prenait la mâture et la voilure d'un bâtiment carré, elle se

sommait : Barque-Vaisseau. (V. fig. 15 de Gueroult Du Pas.)

Il est un préjugé, dès longtemps établi, qui veut qu'antérieurement au XVII[e] siècle, la marine fût une marine de barques, c'est-à-dire de petits et méchants navires. Nous avons combattu cette erreur étrange, p. 142—152, t. II de notre *Arch. nav.*, et nous avons démontré, avec l'autorité des faits, attestés par des textes respectables, combien elle était peu fondée. Nous renvoyons à cette démonstration. — V. Brigantin, Navire.

2. BARQUE, cat. anc. s. f. (Synonyme de *Barca*. [V.]) Barque. — « Si alcun aurá en volentat de far Barque. » Rubriq. du chap. 245 du *Consulat de la mer*, Ms. cité par M. Pardessus. — « E si per ventura, la dita nau ò leny perdeà exarcia alguna, axí com ancores, ò gumenes, ò Barques » (ou embarcations) « ò alguna altra exarcia... » *Consul. de la mer*, chap. 239. — « E axi passa lo Rey ab CLV leyns grossos » (gros navires) « oltra Barques menudes. » Pero Marsili, *la Vinguda del' Rei D. Jaume el Conquistador a estas islas* (Mallorca et Minorca), Ms. appartenant à M. Joseph Tastu.

BARQUE D'AVIS, fr. anc. s. f. (Angl.-sax. *Ærend-scip;* all. *Advisboot;* holl. *Adviesboot;* dan. *Advisbaat;* suéd. *Avisbåt;* angl. *Advice-boat.*) Petit navire qu'on envoyait porter des ordres, et donner avis d'une chose arrivée. Il faisait l'office d'éclaireur. On lui donne aujourd'hui, en France, le nom d'Aviso.

BARQUE DE CANTIER, vieux fr. s. f. — V. Barge de cantier.

BARQUE DE PARASCALME ou DE PALISCALME, vieux fr. s. f.—V. Barca de Parascalmo, Barca Parascalmi, etc., et Bargue.

BARQUE LATINE, fr. anc. s. f. Barque voilée et gréée à la latine, c'est-à-dire ayant des voiles triangulaires. — « Il y a autres Barques latines qui s'appareillent à la morisque, et se naigent comme fustes quant il est besoing. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (1515 à 1522), publiés par nous en juillet 1842, *Ann. marit.* — « Toutes les barques de la Méditerranée sont appareillées à voiles latines, ou à tiers-point. » Guillet (1678, 1683). — V. Rabiller.

BARQUE LONGUE, fr. anc. s. f. Espèce de petit navire de guerre, dont Guillet (1683) parle en ces termes : « Un petit bastiment qui *n'est point ponté*, plus long et plus bas de bord que les barques ordinaires, aigu par son avant, et qui va à voiles et à rames. Il a le gabarit d'une chaloupe, et en beaucoup d'endroits on l'appelle : Double chaloupe. » Desroches (1687) dit que la Barque longue « *n'a qu'un pont.* » Il faut conclure de ces deux assertions différentes, relatives au pont, que certaines Barques longues n'étaient point pontées, quand d'autres avaient un pont. Dans l'œuvre de Gueroult Du Pas (1709?), *Les différents bâtiments de la mer Méditerranée, et ceux de l'Océan* (Bibl. nation., Estampes, vol. I—c. 6), on trouve des figures très-bien faites des Barques longues de l'une et de l'autre mer. L'une, sous le n° 18, a un peu de l'aspect d'une galiote, mais plus lourde à la poupe, que surmonte une dunette; elle a six canons, trois mâts latins, et douze rames de chaque bord sur un apostis. L'autre, sous le n° 19, est plus petite que celle-ci; elle est sans éperon et sans artillerie; elle a deux mâts portant chacun une voile carrée; elle borde dix avirons de chaque bord, sur le plat-bord. — « Messieurs, je vous fais ces lignes pour vous asseurer de la continuation de mes services très-humbles, et pour vous asseurer que la santé est parfaitement bonne dans les vaisseaux du Roi que j'ai l'honneur de commander, n'ayant touché despuis cinq ou six jours qu'en Alicant en la coste d'Espaigne, et ainsy, Messieurs, vous pourez, s'il vous plait, donner libre entrée en (*sic* pour *à*) la Barque longue desdits vaisseaux. Je vous suplie de me vouloir continuer l'honneur de vos bonnes grâces et d'être bien persuadéz que je suys avec très-forte passion, Messieurs, votre très-humble et obéissant serviteur, le CHEVALLIER PAUL. Du travers du cap de Siciech, ce 22[e] aout 1661, » *Arch. de la comm. de Toulon*, carton n° 14, armoire du cabinet de l'Archiviste. (La signature de cette lettre est seule autographe.)—«... Sur les quatre heures du soir, le vent estant rafraischi, *la Belle* » (c'était une Barque longue) « demasta de son grand mast de hune. » D'Estrées à Seignelay, 24 août 1680, rade du petit Goave, Arch. de la Mar. — « Il n'est pas nécessaire que vous fassiez demaster les petites frégates et Barques longues des masts de misaine et de beaupré, et il suffira seulement que vous les fassiez ôter au vaisseau *l'Adroit.* » Seignelay à Desclouzeaux, 5 septembre 1681, *Collect. manus. des Ord. du Roy*, vol. n° LI, p. 323 v°., Arch. de la Mar. — « Pour m'instruire de ce qui en étoit, j'enuoyay de Chamblage, commandant la Barque longue, pour tâcher de joindre quelques marchands, et s'en informer. Il passa souz le canon des Holandois, dont il essuya tout le feu... » J. Bart. 11 juillet 1694, Arch. de la Mar. — V. Fagot (en).

BARQUE PESCHERESSE, fr. anc. s. f. Barque de pêche. —« ... Gabares, Barques pescheresses... » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine et navigaige* (1515 à 1522), publiés par nous en juillet 1842, *Annal. marit.*

BARQUE SARDINIÈRE, fr. anc. s. f. — « Eni Galice a autres barques longues et rases qui s'appellent Barques sardinières, pour ce qu'elles vont pescher les sardines. » Ant. de Conflans.

BARQUÉE, fr. s. f. peu usité aujourd'hui. (Cat. anc. port. esp. *Barcada;* esp. *Barquilla;* bas lat. géno. anc. *Barchata;* ital. *Barcata;* géno. *Barcâ;* malt. *Barcata*, *Tagbia.*) Ce que peut contenir ou porter une barque; Batelée.

BARQUEIAR, cat. anc. v. a. (De *Barca*. [V.]) Ramer dans une Barque; faire le Batelage, Transporter dans un bateau.— « Encara es tengut Mariner en totes coses que pertangan à la nau, à anar à bosch, à serrar, è à lenya, è a far exarcia » (à travailler au grèement), « è à forn, è a Barqueiar ab los barquers (V.), è à stibar, è à destibar è tota hora que l'notxer li ú comanda anar à aygua, è à levar en nau totes companyes dels mercaders (V. *Companya*), è à donar lats à la nau, è anar à tota exarcia, à portar lenya » (le bois à brûler), etc. » *Consulat de la Mer*, chap. 110, édit. Pardessus. — « Item, foren pagats an Johan d'Albatrazi, lo qual ab sa barcha Barqueja dos jors continuus metent companya dins la dita galea, a raho de x. s. per jorn, j lib. » Fol. 54, *Livre des Dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Gondoler, Spaxament.

BARQUER, *r* final sonnant, cat. s. m. (De *Barca*. [V.]) Batelier, Matelot ou Patron de barque, Patron de la chaloupe d'une nef. — « Encara, es tengut mariner, si es Barquer » (encore, le matelot est tenu, s'il est chaloupier ou patron de la Barque du navire), « de poser tots los homens en terra, è que s' decalç » (et de se déchausser. On ordonnait au batelier d'ôter ses chausses, afin qu'il fût plus libre, en cas d'accident, de porter secours aux passagers.) « Et si no ú fa ò no ú vol fer, deu pagar tota messió que hom ne faça. » *Consul. de la Mer*, chap. 131,—« Barquers o iovens homens de ribera, qui carregaran ò descarregaran nau ò leny ells

deuen carregar è descarregar be è diligentment perço que la roba no s' pusca banyar » (mouiller) « ne gastar, ne perdre per culpa d'ells. » Ib., chap. 153. — « Que algun, Barquer » (patron d'embarcation) « no gos traure » (ne s'avise pas d'emmener) (... *Gos*, du lat. *Gaudere*, prendre plaisir à...; *Traure*, forme du lat. *trahere*, tirer hors de...) « de nau ò de leny ò altre vexell mariner ò seruicial sens voluntat del patro ò de son loctinent. E qui contra farà, que pague per pena C sous. » *Ordon. de Pierre d'Aragon* (1340), chap. 21. — « Item, foren pagats an » (*a en*) « Berthomeu Marti, Barquer » (patron de barque), « per ço com mes recolles ab sa barcha en galea al noble Moss. Ramon de Vilaragut, hum del patrons ab sa companya, xj s. » Fol. 54, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Joven home de ribera, Guardia de la nau, Grondoler.

BARQUERIUS, bas lat. s. m. (De *Barqua*. [V.]) Batelier, Patron de barque. — « Statuimus ut domini vel ductores navium, et marinarii, et cargatores et scriptores, et Barquerii omnes, teneantur speciali sacramento nihil petere... » *Statuts de Marseille* (XIIIe siècle), liv. IV, chap. 28. — « Solvit Joanni Arnaudi Barquerio pro portu mille lapidum in sua barca aportatarum... » *Charte de* 1370, Arch. de Marseille.

BARQUERO, esp. s. m. (De *Barca* ou de 2. *Barque* [V.]) Matelot d'embarcation, Chaloupier, Canotier, Batelier. — « Barqueros, para echar las ancoras, e tirar los nauios, en el puerto. » *Las Partidas*, 2e partid., tit. XXIV, ley VI.

BARQUEROLLE, fr. anc. s. f. (Diminut. de *Barque*.) Petite barque. Le P. René François, dans son *Essay des merveilles de nature*, chap. XII, p. 98, édit. de 1629, nomme la Barquerolle après la barque, sans la définir. Aubin (1702) la définit un « vaisseau médiocre de voiture » (c'est-à-dire un navire qui pouvait porter peu de marchandises), « sans aucun mât, qui ne va qu'à la rade, de beau temps, sans aller jamais en haute mer. » Il ajoute : « On dit aussi : Baranette. » Peut-être ce dernier mot est-il la contraction de *barca netta*, barque nette ou nue, sans appareil de voilure.

BARQUET, fr. anc. s. m. (Diminut. de *Barchetta*. [V.]) — « Il y a » (à Venise) « Sagictiaires, Palendries et Esquiracces, Becques et Brecins, Barquetz et Barquetes ; et tout sert pour la marchandise. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaige*, traité (1512 à 1522) publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

BARQUETA, esp. port. s. f. (Diminut. de *Barca*. [V.]) Petite barque, embarcation. — « Estando alli las galeras envio el rey de Tunez à un caballero, que venia en una Barqueta de remos, a saber qué gente era... » *Cronica de D. Pero Niño*, p. 68.

BARQUETE, BARQUETTE, fr. s. f. (De l'ital. *Barchetta*. [V.]) (Port. esp. *Barqueta ;* bas lat. provenç. *Barcata ;* basq. *Chanela*, *Oncichoa ;* angl.-sax. *Sceort-scip*, *scip-fœt ;* pol. *Czólnko*, *Todka ;* chin. *Y*.) Petite barque. — V. Barquet, Batelet.

BARQUILHA, port. s. f. (Diminut. de *Barque*.) Bateau de lok, Lok.

BARQUILLA, esp. s. f. (Diminut. de *Barca*. [V.]) Petite barque, Méchante barque, Barquette, Bateau de lok, Lok. — V. Guindola.

BARQUILLE, vieux fr. s. f. (De l'esp. *Barquilla*. [V.]) Terme de mépris : Chétive barque. — « Dès que je fus hors de la baye, les Espagnols, qui disoient que les trois vaisseaux que j'avois avec moy estoient des nauires a battre tous les autres du monde, commançèrent à dire que toutte l'armée du Roy n'estoit composée que de Barquilles. Il n'y a point de milieu avec cette nation : ou elle vous craint, ou elle s'imagine que vous la craignés. » *Mém. manusc.* de Villette-Murlay, p. 96, lig. 3 (année 1686). Arch. de la Mar.

BARQUINHA, port. s. f. (De *Barca*. [V.]) Petite barque. — « Foram julgados que moressen queimados na Barquinha em que fugiram... » *Comm. Dalboq.*, part. IV, cap. 37.

1. BARRA, port. esp. ital. s. f. (Du lat. *Vara*.) Barre d'une rivière, d'un port. — « ... Que dizer Timoja que era bom porto, e que na Barra averia tres braças e meia de preamar... » *Comment. Dalboq.*, part. II, chap. 18. — « E que isto assi naõ fosse, a Barra andava de maneira, que hum barco por muito pequeno que fosse, naõ podia sahir por ella. » Ib., chap. 35. — « Todas aquellas pragas e Barras... » *Roteiro de dom Joham de Castro* (1541). — « Otras (naos) a demandar mucha agua, en que se corre tanto riesgo, y peligro al entrar por las Barras de los puertos, al pasar por los baxos de los rios, y al correr por los de la mar. » Th. Cano, *Art. p. fab. naos* (1611), p. 15. — V. Auste, Barinel, Barcolongo, Botar de fóra, 2. Capitania, Catraia, Commandante da fragata do registo do porto, Jusante, Sahir.

2. BARRA, basq. vulg. s. f. Barre du gouvernail. — *Barra aicéat !* La barre au vent ! — *Barra aïcebat !* La barre sous le vent ! La barre dessous ! — *Barra aruda*, Barre manœuvrée par une roue. — *Barra chuchene !* La barre droite ! — *Barra franca*, Barre franche.

BARRA DE FERRO, ar. côt. n. d'Afr. s. (De l'ital. *Barra di ferro*, Barre de fer.) Gueuse.

BARRA DEL CABRESTANTE, esp. s. f. Barre du cabestan. — Un document espagnol, du commencement du XVIIe siècle, nous apprend qu'à cette époque les cabestans de certains galions n'avaient que trois barres. — On dit aussi : *Barra del cabestrante*. — V. Cabrestante.

BARRA DEL MOLINETE, esp. s. f. Barre du guindeau. — V. Molinete.

BARRA DEL TIMONE, ital. s. f. Barre du gouvernail. — V. Aggiaccio, Aghiaccio, Giaccio, Manovella del timone.

BARRA DELLO SCUDO, ital. s. f. Barre d'écusson. — V. Controdragante.

BARRA DI GABBIA, ital. s. f. Barre de hune.

BARRA DO LEME, port. s. f. Barre du gouvernail. — V. Cana, Lame.

BARRA DO MOLINETE, port. s. f. Barre du guindeau, du cabestan. — V. Molinete.

BARRA TA TMUN, malt. s. f. Barre du gouvernail. — V. Lac ta tmun.

BARRACELLO, ital. anc. s. m. (De l'esp. *Barrachel*, prévôt de camp, prévôt des maréchaux ; capitaine des sbires ou archers du prévôt. C. Oudin (1660). C'est celui que l'ital. moderne appelle *Il bargello*. A Florence, en face du palais Borghèse, est le *Bargello* ou palais du Bargello, construit par Arnolfo di Lapo, et qui sert de prison publique.) Argousin. — « Agozino altro non è che il guardiano, così chiamano gli Spagnuoli i Barracelli, et quei che hanno cura di carcerati... » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 94.

BARRAGAN, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Barracanus*, nom d'une espèce de drap ou de camelot, nommé aujourd'hui : Bourracan.) « Vng Barragan de drap pour la grant caige (V.) des dites couleurs (blanc, jaune et bleu). » Inventaire manusc. de la nef *Sainte Marie-Bonaventure*. (V. Sarsie, Bar-

raquan.) Cet ornement de hune, que nous ne voyons nommé dans aucun des Traités relatifs à l'armement et au gréement des galères, était peut-être une flamme du genre du Gaillardet. (V.)

BARRAGANETE, esp. s. f. (Dans la lang. vulg. *Barragania* signifie Célibat, concubinage entre célibataires; *Barragan* signifie Jeune célibataire, et Homme de courage; il est évident qu'il n'y a aucune relation entre ces mots et le terme employé par les constructeurs de navires pour désigner toute pièce de bois qui s'ente sur les varangues. Mais quelle peut être l'origine de ce terme? C'est ce que nous avons inutilement cherché à savoir. *Barra* paraît être un de ses composants.) Apotureau, Genou, Allonge. — « Barraganetes : son vnos maderos, que van subiendo la obra de la nao para hazerla mas alta, que en Portugues los llaman Aposturas: y en Viscayno Urnicion. » Th. Cano, *Arte para fabricar naos*, Sévil., 1611, p. 52. — V. Hasta.

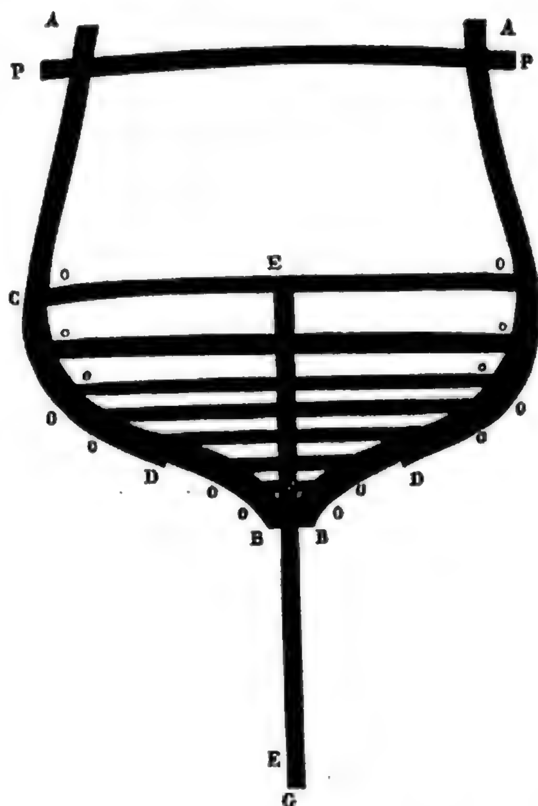
BARRAQUAN, vieux fr. s. m. — « Les barraquans des deux gaiges (hunes) et de mesmes couleurs et taffetas. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré* par le commandement de la grand-maîtresse mad. la contesse de Villars et de Tende. — V. Barragan, Sarsie.

BARRATRY, angl. s. (Le redoublement de l'*r* est contraire à l'étymologie.) Baratterie. — V. Baratteria.

1. BARRE, fr. s. f. Nom qu'à Harfleur on donnait, pendant le moyen âge, à une porte placée au fond du port, de manière à retenir l'eau de la Lézarde, et à ne faire entrer dans le chenal le courant de cette rivière qu'à de certains moments donnés. Cette porte-écluse existe toujours, et on l'ouvre à toutes les vives eaux, pour nettoyer un peu le chenal. — « A Loys de la Porte, m^e charpentier du dict Harfleur, la somme de huict livres quinze sols ts (tournois), à luy ordonnée par lesd. esluz et gouuerneurs de leur ordonnance signée de leurs mains le vingt et troisième jour d'aoust mil cinq cens cinquante et vingtiesme jour de janvier ensuiuant ou dict an, pour ses peines sallaires et vaccations d'auoir en lannée de ce present compte auec ses gens et seruiteurs, suiuant le commandement d'iceulx esluz et gouuerneurs fermé et ouuert la Barre tenant et conseruant les eaux et riuiere qui descend et flue au canneau (*sic*) du haure » (port) « de lad. ville, laquelle Barre il a laschée aux jours de mardy et vendredy par chascune sepmaine pour nectoyer le canneau et cours du dict haure, et emporter les vases et herbieres que le flot de la mair (V.) laisse audict haure a lenuiron des Tours aux chaînes et closture de la ville. » *Comptes* de Le Coq, receveur, pour l'année 1550; Registre appartenant aux archives communales de Harfleur.

2. BARRE, fr. s. f. (Du lat. *Vara*, qu'employa Vitruve, et qu'on trouve dans les gloses d'Isidore, comme on trouve *barra* dans la chronique de Guillaume le Breton.) Ce mot a plusieurs acceptions, qui, toutes, ont des rapports directs avec le sens primitif du mot Barre, exprimant l'idée de bâton, verge ou soliveau employé à divers usages. Nous allons donner les principales de ces acceptions :

1. Barre d'arcasse, fr. s. f. (Ital. *Barra d'arcaccia*; géno. *Barra d'arcassa*; vénit. *Banchetta*; esp. *Yugo*; port. *Gio*; all. holl. *Worp*; angl. *Transom*; dan. *Øvre-hækbjelke*; rus. Транецъ [*Tranetss*].) Nom général donné à toutes les pièces de bois qui, en s'appuyant sur l'étambot, traversent la largeur de l'arcasse et concourent à sa formation. Dans la figure ci-jointe, les Barres d'arcasse sont marquées OO; on les voit clouées, par leur milieu, à l'étambot EE.



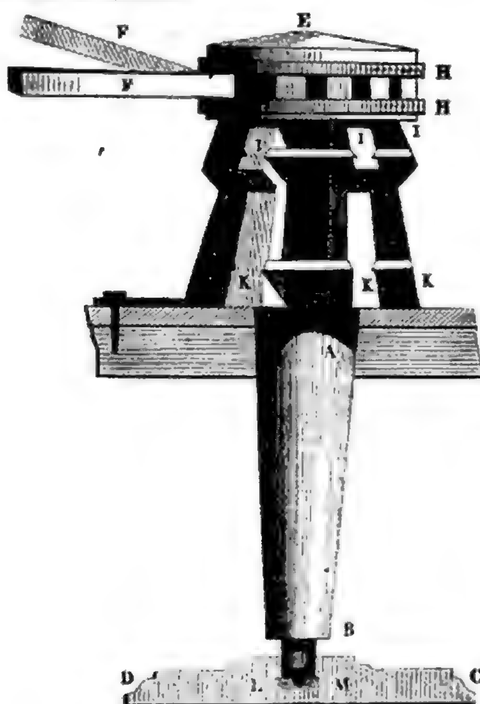
Parmi les Barres d'arcasse, la plus élevée : CEC, a le nom de :

2. Barre d'écusson. (Ital. *Barra dello scudo*, ou *Controdragante*; esp. *Contrayugo*; port. *Barra superior das portas da praça de armes*; all. *Obenheckbalken*; dan. *Wurp*; angl. *Helm-porttransom*; rus. Тиллеръ-транецъ [*Tiller-tranetss*].) Ce nom fut donné jadis à cette Barre, parce qu'elle est la limite supérieure de la partie CECBB (fig. ci-dessus), qui, alors que la poupe du navire était plate comme le sont aujourd'hui celles des chaloupes et de quelques barques, avait, en effet, la figure d'un écu ou écusson, et pour cette raison se nommait l'Écusson de la poupe. (V. *Arrière*.) La Barre immédiatement inférieure à la *Barre d'écusson* est appelée :

3. Barre ou Lisse de hourdy. (Ital. *Dragante, Triganto*; géno. *Dragante*; vénit. *Crose*; esp. *Yugo de popa* ou *Yugo principal*; port. *Gio grande*; angl. *Wing-transom*; all. *Heckbalken*; holl. *Hek-balk*; dan. *Hækbjelke*; suéd. *Hvalflist*; rus. Винтранецъ [*Vinetranets*].) La Barre ou Lisse qui porte ce nom mesure la plus grande largeur de l'arcasse. (V. Lisse.)

4. Barre de cabestan, fr. s. f. (Gr. vulg. Μανουέλα; gr. litt. mod. Μοχλός τοῦ Ἐργάτου; val. bulg. serb. *Manouela*; ital. *Aspo, Manovella*; géno. *Aspa*; malt. *Manuella*; esp. *Barra del cabrestante*; port. *Barra do molinete*; angl. *Arm, Capstern-bar, Bar of the capstern, Hand-spike*; all. *Handspaken des gangspills*; holl. *Spil-boom, Wind-boom*; dan. *Vindebom*; suéd. *Spel-bom*; rus. Вымбовка [*Vimmbovka*]; lasc. *Daure k, bari*.) Levier de bois qu'on introduit, par un de ses bouts, dans un trou pratiqué à la tête d'un cabestan. En faisant effort contre ce levier ou contre plusieurs de ces leviers, on imprime au cabestan un mouvement de rotation

sur son axe. Les leviers F,F, de la figure ci-jointe, sont donc des Barres de cabestan.



Barres de cacatois, fr. s. f. plur. — V. Barres de cacatois.

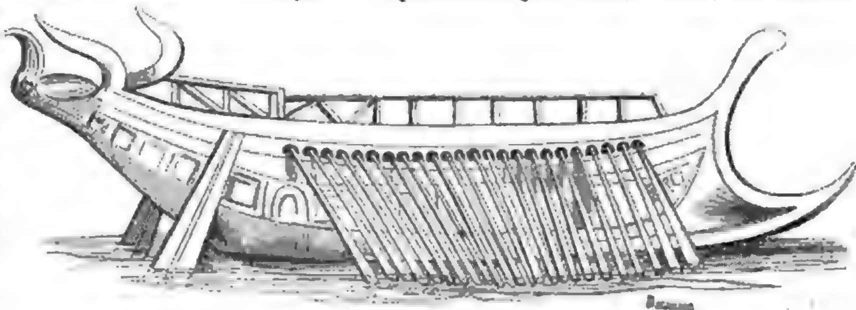
5. Barre de hune, fr. s. f. plur. — V. Barres de hune.

6. Barre de perroquet, fr. s. f. plur. — V. Barres de perroquet.

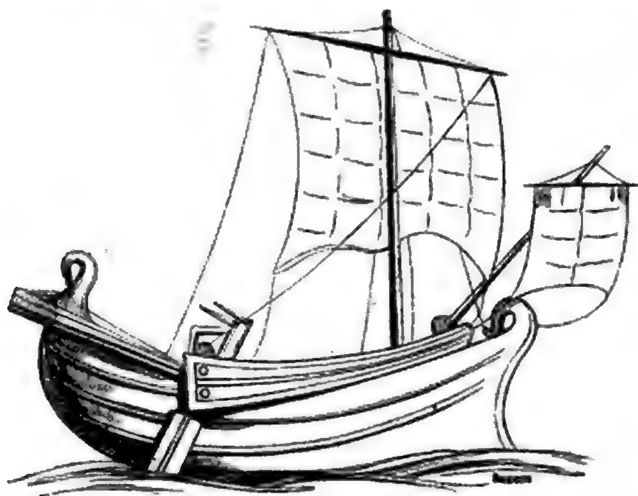
7. Barre de virevau, fr. s. f. Barre analogue à celle du cabestan. Elle se nommait autrefois : Épée. (V.). — V. Virevau.

8. Barre du gouvernail, fr. s. f. (Gr. anc. et gr. litt. mod. Οἴαξ; gr. mod. Ἀγουδέρα, Διάκι; lat. *Clavus;* fr. prov. *Arjau, Argeau, Orgeau, Ourgeau;* bas bret. *Barren stur, Paól;* basq. *Gabistanta barra;* ital. *Aggiaccio, Aghiaccio, Barra del timone, Giaccio, Manovella del timone;* géno. *Agiaxo, Manuelabara, Manuela du timun;* malt. *Barra* ou *Lac ta tmun;* cors. *Manovella di timone;* vénit. *Arigolla, Ribolla;* cat. anc. *Govern, Timonera;* cat. mod. *Manoella;* port. anc. *Timom;* port. mod. *Barra do leme, Cana do leme;* esp. *Cāna del timon;* angl.-sax. *Healm, Helma;* isl. *Hiálm-völr, Hialmum-völr, Ródrar-Þollr, Stiór, Stiórn-völr, Straum-fiödr;* angl. *Helm, Tiller;* all. *Ruderpinne;* holl. *Roerpen;* dan. *Rorpind;* suéd. *Ror-pinne;* rus. Рульпень [*Roulepēne*], Румпель [*Roumpel*]; ar. côte N. d'Afr. *Melouina;* illyr. dalm. *Argluta, Argulta, Disclo;* serb. bulg. *Striela;* val. ДрȣгȣѦ [*Drougoulou*]; tur. *Dumen aghadji, Guèmi ogy;* hongr. *Kormányszeg;* mal. *Kamoudy;* lasc. *Soucane k, Facar.*) Barre de bois ou de fer, implantée dans la tête du gouvernail, et à l'aide de laquelle on imprime à celui-ci un mouvement de rotation autour de ses gonds.

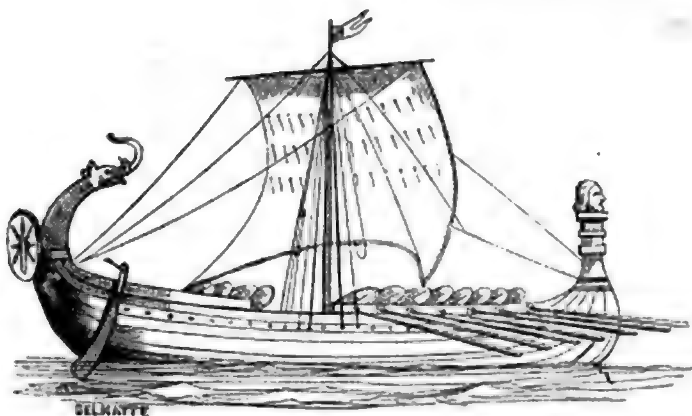
La Barre du gouvernail n'a pas toujours été disposée comme elle l'est aujourd'hui à bord des grands navires européens. La position du gouvernail, en effet, était bien différente : au lieu d'être accroché tout à fait à l'arrière, à la pièce principale de la poupe que l'on appelle l'Étambot, le gouvernail était suspendu, vers l'arrière, au côté du navire. Nous pourrions alléguer plusieurs monuments pour appuyer cette assertion ; contentons-nous de deux exemples. Et d'abord, montrons une galère qu'en 1835 nous dessinâmes à Pouzzol, dans un tombeau récemment découvert :



Mettons en regard de ce navire à rames un charmant petit navire à voiles, sculpté sur un bain antique ; il appartient à la curieuse collection des marbres de la maison Borghèse, à Rome. Le voici :



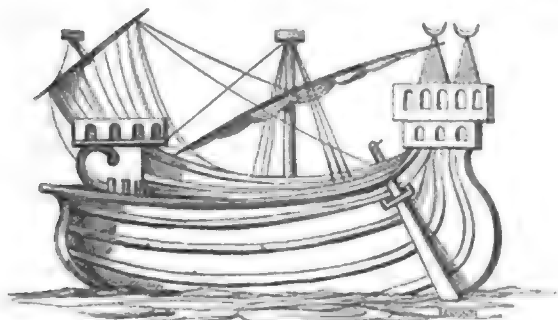
Le gouvernail latéral était mû par une Barre implantée au manche de la rame, perpendiculairement au plan de cette rame-gouvernail. En baissant ou haussant cette Barre, le gouvernail tendait à se coller contre la poupe, ou s'en éloignait plus ou moins. La tradition du gouvernail de côté se perpétua pendant le moyen âge, et la Barre resta fixée à la hampe de la rame, comme elle l'était dans l'antiquité ; en voici la preuve :



(Restitution d'un navire de la *Tapisserie de Bayeux*.)



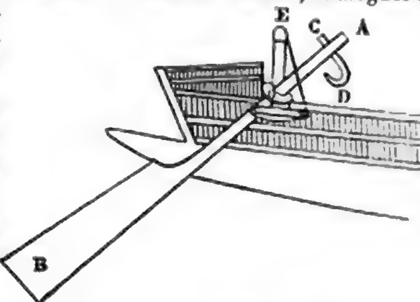
(Gouvernail de la *Navicella* de Giotto, mosaïque placée au-dessus de la porte de Saint-Pierre, à Rome.)



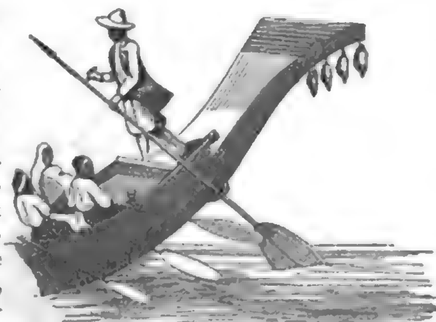
(Nef de la *Tour penchée*, à Pise.)

Les Égyptiens manœuvraient aussi les gouvernails de leurs grandes barques fluviales à l'aide de Barres, analogues à celles que montrent les figures reproduites ici.

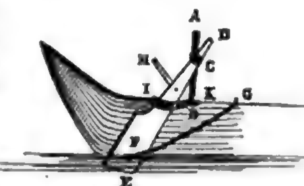
Aujourd'hui, dans les mers de la Chine, certains navires ont encore le gouvernail de côté, et la Barre perpendiculaire au plan de la rame.



Exemples :

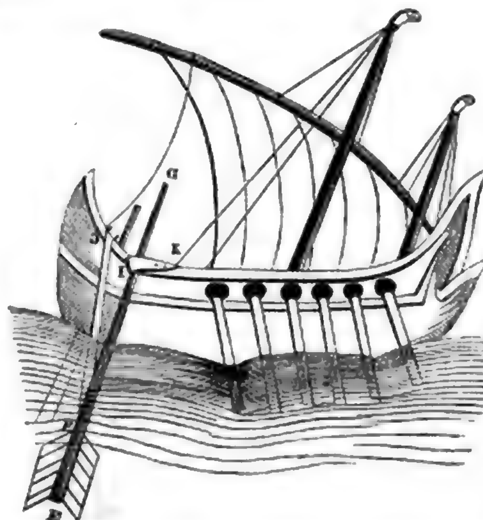


Abandonnés généralement en Europe, le gouvernail latéral et sa Barre, qui vient en travers dans le navire, se conservent cependant encore à Vérone, où presque tous les *Burchii*, qui font la navigation de l'Adige et vont à Venise, sont munis de cet appareil. En traversant le Pô, à Polesella, en 1841, nous remarquâmes des bateaux, grands et petits, portant le gouvernail suspendu au côté, vers l'arrière. La Barre de cette rame latérale ne diffère point de celles qui fonctionnaient sur les navires antiques et sur ceux du moyen âge. Voici le gouvernail des *Batelli* dont nous parlons :



(DE, gouvernail; AK, poteau auquel est attaché le gouvernail par une estrope ou un amarrage C; H, barre du gouvernail; IK, anse en bois où s'appuie le gouvernail, et dans laquelle il tourne; FG, corde de retenue contre le courant.)

Nous rapprochons la barque usitée encore sur le grand fleuve de l'Italie septentrionale, d'un bâtiment à rames que nous montre, fol. 266, le manuscrit grec du IXe siècle : G 923, appartenant à la Bibliothèque nationale; et ce n'est pas sans dessein. Les gouvernails de ces deux navires sont soutenus par une corde, détail que les auteurs des représentations navales du moyen âge ont ordinairement négligé, bien qu'il soit important.



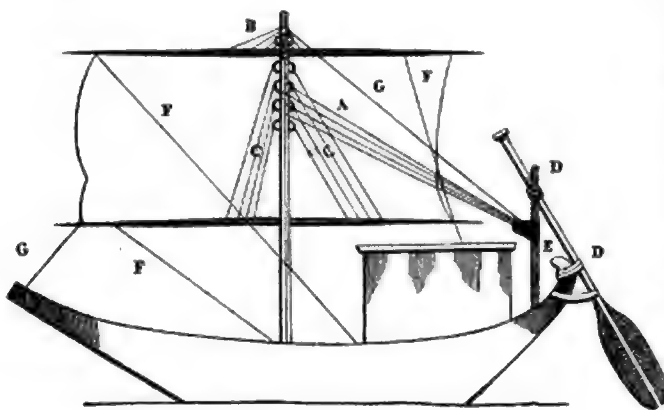
De ce qu'au moyen âge le gouvernail latéral était généralement employé, il ne faut pas en conclure que l'on n'avait pas encore songé à dresser le gouvernail derrière le navire, et à le placer dans le plan de l'étambot; nous voyons, par le sceau de la ville de Dam, que certains navires étaient munis

d'un gouvernail semblable à celui qui est communément en usage aujourd'hui :

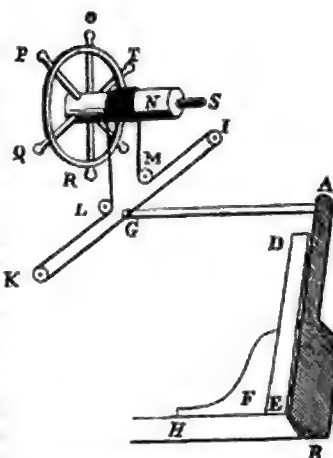


(Navire qui figure dans le sceau de Dam [Pays-Bas.])

Est-ce seulement au XIIe siècle, époque à laquelle se doit rapporter le sceau de Dam, que la machine qui nous occupe fut installée à l'extrémité de la poupe? C'est une question à laquelle nous n'avons pas de réponse précise. Nous supposons pourtant que, dès les temps antiques, l'idée de fixer le gouvernail tout à fait à l'arrière du navire dut venir à celui qui, s'aidant d'une rame pour diriger à droite ou à gauche sa barque, entraînée par des avirons ou emportée par la voile, la plaça dans le plan vertical passant par le milieu de son esquif. La figure d'un bateau du Nil, donnée par Rosellini, pl. 123 des *Monumenti dell' Egitto*, autorise notre supposition. Voici cette figure :

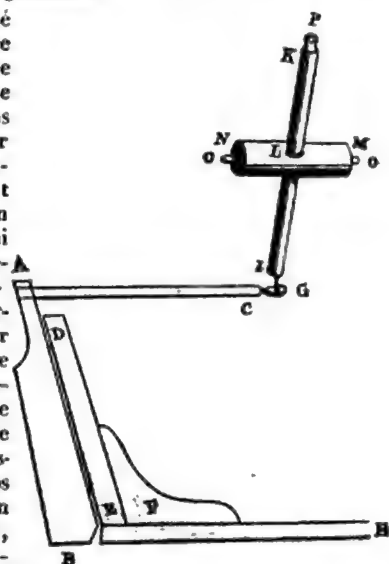


Quand on eut imaginé de donner au gouvernail un point d'attache D sur un poteau E, et un autre D à l'extrémité de la poupe, on dut être conduit naturellement à chercher ces deux points d'appui sur l'étambot redressé du navire. Cela put arriver bien vite. La Barre fut placée nécessairement, alors, dans le plan de la pale ou pelle de l'aviron-gouvernail, comme elle l'est dans la figure du bâtiment représenté sur le sceau de Dam, comme elle l'est aujourd'hui à bord de presque tous les navires. Montrons comment la chose est organisée aujourd'hui :



HE est la partie extrême de la quille, du côté de l'arrière; DE est l'étambot, encastré dans la quille, et portant le gouvernail AB. GA est la Barre, dont le bout A est introduit dans la tête du gouvernail. Pour les navires qui gouvernent à Barre franche, tout se borne là; le timonier applique une de ses mains au point G, et porte la Barre à droite ou à gauche, suivant le besoin. Mais quand le navire est un peu grand, quand la mer est grosse, la main de l'homme est insuffisante, et le secours d'un engin devient nécessaire. Une corde ou un palan aide alors à régir la Barre. Dans un vaisseau, une frégate ou un autre bâtiment de grandes dimensions, un gros cordage de chanvre ou de cuir LKGIM, nommé *Drosse de gouvernail*, et qui s'enroule autour d'un treuil NS garni d'une roue OPQRT, remue la Barre du gouvernail. Le treuil tourne horizontalement autour du tourillon S, sollicité par les timoniers qui manœuvrent la roue en appliquant leurs mains aux extrémités O,T,R,Q,P des rayons.

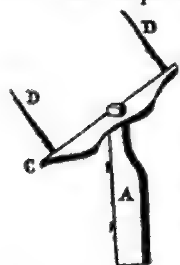
Ce système n'est pas très-ancien; encore à la fin du XVIIe siècle, pour manœuvrer la Barre du gouvernail, on se servait d'un levier dont l'effet était de pousser à droite ou à gauche l'extrémité de la Barre. Voici une figure qui fera comprendre cette organisation :



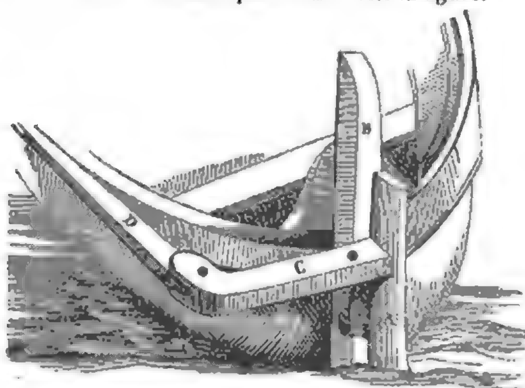
A l'extrémité C de la Barre AC était fixée une boucle de fer CG, dans laquelle, par une autre boucle IG, venait s'attacher un levier PI, qui s'élevait perpendiculairement à la Barre. Ce levier traversait le pont, supérieur à l'étage où était établie la Barre, et passait en même temps dans le trou L d'un rouleau MN, qui, fixé au pont, tournait sur deux tourillons OO. Le timonier poussait-il le levier à droite, en faisant effort sur la partie KP, la Barre du gouvernail allait à droite, et le gouvernail AB se portait à gauche. Retirait-il le levier à lui, la Barre tendait à revenir dans le plan de la quille, où elle se trouvait tout à fait quand le levier était vertical. Ce levier s'appela Barre de timon au commencement du XVIIe siècle, comme nous l'apprend cette définition du P. René François, qui, dans ses *Merveilles de nature*,

chap. *Marine*, dit : « Barre de timon est une pièce de bois qui perce le gaillard et est par dessus, et sert pour régir le timon qui est dessous. » Plus tard ce levier fut nommé généralement : Manuelle de gouvernail. (V.) Le rouleau MN s'appelait alors : Moulinet. (V.) Nicot, dans son Dict. fr. et lat. (1584), définit ainsi l'appareil que nous venons de décrire : « Barre de temon, est vne pièce de bois ronde de cinq pieds de long, applicquée de bout sur le dit temon par vne pièce de bois percée en laquelle iceluy temon entre et s'enferme, laquelle Barre perce le gaillard et saulte par dessus la hauteur de cinq pieds, par où le gouvernail est régi et manié. »

Quelquefois la Barre du gouvernail, placée à l'intérieur du navire, est une gêne dont on est bien aise de se dégager. On met alors, à l'extérieur, une Barre de fer courte, implantée dans la tête du gouvernail et dans le plan de celui-ci. A l'extrémité extérieure de cette Barre on fixe, de chaque côté, un palan de corde ou de chaîne, avec lequel on gouverne. Il est bien entendu que, dans cette combinaison, l'effet produit par le palan est en sens inverse de celui qui est obtenu par la Barre franche ordinaire; c'est-à-dire que tirer sur le palan de droite, c'est comme si l'on poussait la Barre franche ordinaire à gauche. Il en est de même dans un autre système que la figure suivante fera comprendre d'un seul coup d'œil :



Le levier CC, placé perpendiculairement au plan du gouvernail A, est sollicité par des cordes DC ; celle de droite est-elle tirée, le navire vient à droite, comme il y viendrait si la Barre, fixée dans le plan du gouvernail et à l'intérieur du bâtiment, était poussée à gauche. La Barre CC n'est guère appliquée qu'au gouvernail de petites embarcations. Quelques barques lapones ont un système de gouvernail qui n'est pas sans analogie avec celui dont nous venons de parler. En voici la figure:



On dit de la Barre du gouvernail qu'elle est Franche (basq. vulg. *Barra francha;* gr. mod. Τιμόνι ἐλεύθερον), lorsque aucun engin n'aide le timonier à la manœuvrer. La Barre est Droite, quand elle est dans le plan qu'on peut imaginer passant verticalement par la quille. Pour la ramener à cette situation, lorsqu'elle est poussée à droite ou à gauche, on commande au timonier : « La Barre droite ! » (Basq. *Barra chuchena !* gr. mod. Πηδάλιον εὐθειάν, Τιμόνι ἴσια !) La Barre est Au Vent (Gr. mod. Πηδάλιον προσάνεμον, Τιμόνι σοβράνο; angl. *Helm hard a weather;* basq. *Barra aïçoa*), quand elle est poussée du côté d'où vient le vent. La Barre est Sous le Vent (Gr. mod. Πηδάλιον ὑπήνεμος, Τιμόνι ὑπήνεμον, Τιμόνι κατάβεντο, Τιμόνι σοτάβεντο; rus. Руль подъ вѣтромъ [*Roul pote vétrome*]; basq. *Barra aïcebeat;* angl. *Helm a lee ;* dan. *Roer i læ;* suéd. *Ror i lä*), lorsqu'elle est portée du côté opposé au vent. Elle est à Tribord (rus. Право на бортъ [*Pravo na borte*]; angl. *Helm to starboard*), quand on l'a poussée à droite; et à Babord (rus. Лѣво на бортъ [*Levo na borte*]; angl. *Helm to larboard*), quand elle a été portée à gauche. — Être à la Barre (rus. Править рулемъ (*Pravite Roulème*), c'est manier le gouvernail au moyen de la Barre. — Mettre la Barre à bord (port. *Dar o timon a banda*), c'est pousser la Barre de telle sorte que son extrémité antérieure soit le plus près possible de l'un des deux côtés du navire.

9. Barre d'un port, d'une rivière, fr. s. f. (Ital. esp. port. *Barra ;* géno. *Bara ;* bas bret. *Barren ;* basq. *Meta, Montaya, Ondarmeta, Ondarpea ;* angl. *Bar of a harbour* ou *of a river ;* holl. *Bank ;* dan. *Brænding ;* isl. *Fiara, Fiörnbord ;* rus. Баръ [*Bare*]; val. Подмол [*Podmelou*]; wolof *Beul.*) Amas de sables qui, s'amoncelant à l'entrée d'une rivière ou d'un port, l'obstruent, le ferment comme une barre ferme une porte. Le long de certaines côtes, se forment de longues bandes de sable ou de galet qui en rendent l'approche difficile, souvent même dangereuse ou impossible, parce que la mer, se brisant sur ces bandes, élève une sorte de barrière que l'on ne franchit pas toujours sans péril, ou même qu'on ne peut franchir. Ces longs bancs de sable reçoivent aussi le nom de Barres. — « Mais parce qu'il y avoit Barre, nostre maistre Michel Merry et le capitaine du *Sacre* ne voulurent point que nos batteaux approchassent de terre, craingnant les dangers de périr gens et batteaux... » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — « Quatre hommes du *Sacre* furent noyés à la barre d'Indapoure, 15[me] jour de janvier. » Ib. — V. Masquaret.

10. Barre de justice, fr. s. f. — V. Bas de soie.

BARREAU DE FER, fr. s. m. Parmi les projectiles dont, au XIV[e] siècle, on faisait usage dans la marine, nous voyons Froissart nommer des barres ou masses de fer, grosses et pointues, dont l'effet était de causer de grandes avaries aux ponts des navires, et dans les fonds des barques où elles tombaient. — « Et là les avoient-ils pourvus » (leurs vaisseaux) « tellement et si grossement de toute artillerie, que merveille seroit à penser, et aussi de gros Barreaux de fer forgés et faits tous faitis » (amincis, pointus [V. Affaitié.]), « pour lancer, et pour effondrer nefs en lançant des pierres et des cailloux sans nombre. » *Chron.*, liv. I, part. II, chap. 3. Et plus bas : « Et étoient ces Espaignols en ces grosses nefs plus hautes et plus grandes assez que les angloises ne fussent ; si avoient grand avantage de traire, de lancer » (des pierres) « et de jeter grands Barreaux de fer dont ils donnoient moult à souffrir les Anglois. » Ailleurs : « Là eut sur mer, je vous dis (en 1386), dure bataille et fière » (entre les Flamands et les Anglais) « et des nefs cassées et effondrées d'une part et d'autre ; car ils jetoient d'amont Barreaux de fer aiguisés, et là où ils chéoient ils couloient tout jusqu'au fond. » Liv. III, chap. 53. — V. Breteské, Plommée.

BARRECA, lasc. adv. (Il nous semble que ce mot peut être un composé ou une corruption des deux mots persans : *Bad*, vent, et *Ragh*, qui, selon le Dictionnaire hindoustani et anglais de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. II, p. 107, signifie : Le bas, le penchant [*declivity*].) Sous le vent. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 63, art. *To Leward* de son *Engl. and hindoost nav. diction.* (1813), dit : *B, hare turnf.*

BARREDOURA. Variante de VARREDOURA (V.), port. s. f. Bonnette basse. — V. Barrer.

BARRÉE, fr. adj. fém. Qualification donnée à la vergue sur laquelle se développe par sa base, ou, en d'autres ter-

mes, se Borde la voile de perroquet de fougue. Comme cette vergue ne remplit pas d'autre office et ne porte point de voile, ou du moins n'en reçoit une, — la voile fortune, — que fort rarement, on l'a comparée à une barre, pour ainsi dire inerte, et on l'a nommée : la Vergue-Barre, d'où l'on a fait Vergue Barrée. Cette vergue a reçu aussi le nom de Vergue sèche. — V. Vergue.

BARREL, angl. s. (? Du fr. :) Baril. — V. Barri.

BARREN (prononciat. : *Varren*), bas bret. s. f. (Du celte *Barr* ou *Bar*, branche, ou du fr. :) Barre. — *Barren stur*, Barre de gouvernail. (V. Paol.) — *Barren kabestank*, Barre du cabestan. —*Barren arkas*, Barre d'arcasse.—*Barren terlingache*, Barre du trelingage. — *Barren Gestel*, Barre de hune. (Au plur. *Barrenier* [*Varrenier*] *Gestel.*) — *Barren er peroket*, Barre de perroquet. — *Ar barren dindan(e)* ! La barre dessous ! — *Ar barren en avel !* La barre au vent ! — *Ar barren abenn !* La barre droite ! (Par corruption, on dit : *Ar barren drès.*) — *Barren franche*, Barre franche.— *Barren pont* (*t* sonnant), Barrot. — *Barren ar kanol*, Anspect et pince pour le service du canon. — *Barren* est aussi le mot par lequel les bas Bretons désignent la Barre qui obstrue l'entrée d'un port.

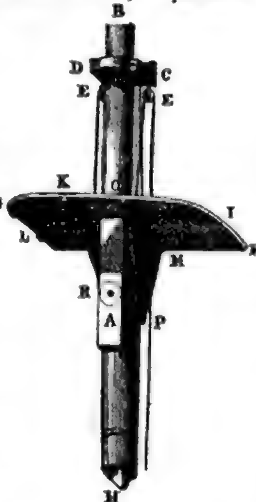
BARRENGA, esp. s. f. Pour *Varenga.* (V.) — « Las Barrengas de la misma madera. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621 ; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BARRENGO ALDAMÉNAC, basq. s. Muraille du navire. — V. Barruco.

BARRER, esp. v. a. (Comme le port. *Varrer* [V.], du lat. *Verrere.* [V.]) Balayer. — V. Escobar.

BARRES DE CACATOIS, fr. s. f. plur. Quelques très-grands navires, les vaisseaux et frégates, par exemple, ont, au sommet des mâts de perroquet, des Barres analogues à celles de perroquet et de hune. Le grec moderne les nomme Κούντρα κροζετᾶς, et le basq. *Cacatoa barras.*

BARRES DE HUNE, fr. s. f. plur. (Ital. *Barre di gabbia;* lasc. *Coursi.*) Quatre pièces de bois, placées à la tête d'un bas mât, et destinées à supporter une hune, reçoivent le nom de Barres de hune. Deux d'entre elles, droites, parallèles, et mises dans le sens de la longueur du navire, sont appelées Élongis (ital. *Traversi di gabbia;* angl. *Trestle trees ;* rus. Лонгъ-салинги [*Longg-salinnghi*]) ; les autres, légèrement recourbées et croisant les premières, sont nommées Traversins (ital. *Crocette, Costiere ;* vénit. *Crosette ;* géno. *Cruzette ;* esp. *Baos de la gavia, Crucetas ;* port. *Curvatoes ;* angl. *Cross trees ;* all. *Shalingen ;* holl. *Saalingen ;* dan. *Sahlingar;* suéd. *Salningar;* russe Салинги [*Sallinnghi*]; mal. *Doulang-Doulang.*) Dans la figure ci-jointe, KS et OM représentent les élongis, et GI, LF les traversins qui supportent la hune : GKOIFML.



BARRES DE PERROQUET, fr. s. f. plur. (Ital. *Crocette degli alberi di pappafico ;* basq. vulg. *Surgailtacoa barras ;* angl. *Cros trees of the top mast ;* gr. mod. Κροζετές ; ar. côte N. d'Afr. *Krozète.*) Au XVIe siècle, les plus grands navires avaient, aux sommets des mâts de hune, des hunes rondes, supportées par des barres comme celles des quatre bas mâts (V. *Hune*) ; environ cent ans après, les hunes de perroquet disparurent, et il ne resta à leur place que les barres, qui, assez longtemps encore, gardèrent le nom de Hunes de perroquet, aujourd'hui tout à fait oublié. Guillet (1678, 1683) dit, à ce sujet : « Quoy qu'ordinairement les plus grands vaisseaux n'ayent que quatre Hunes, à sçavoir, la grande Hune, celle de Misaine, celle de Beaupré et celle d'Artimon, et qu'il n'y ayt que des barres aux brisures qui sont aux autres mâts, on ne laisse pas que de donner le nom de Hunes à ces Barres. » Les Barres de perroquet sont à peu près semblables à celles des hunes ; leurs extrémités servent de points d'appui aux haubans des mâts de perroquet. — La figure placée à l'art. *Voile* montre en R'Q' les Barres de perroquet.

BARRI, fr. anc. s. m. Baril. — « Item, boutes » (tonneaux) « pour aigue porter jusques à mil mezeroles à la mesure de Gennes, et Barris et boutiselles (V.) petites pour aigue lever » (transporter) « jusques à L mezeroles. » *Contrat d'affretement entre Louis IX et Gênes* (1246). Rôle Ms. Bibl. nation.

BARRICA, basq. s. f. Barrique. Larramendi, *Dicc. tril.* (1745), dit que le mot est d'origine basque, et que l'esp. l'a emprunté à la langue vasconne.

BARRICADE, angl. s. (Du fr., qu'on a fait de *Barrique*, les barriques, tonneaux, queues et autres futailles grandes et petites, ayant été employées au moyen âge, comme élément, dans la fabrication des Barricades, dressées souvent par le peuple contre le pouvoir royal. Dans les Barricades que nous avons vu si souvent relevées depuis l'année 1830, les barriques n'ont pas été oubliées). Retranchement, rempart fait sur le gaillard d'arrière, pour le défendre contre l'invasion de l'ennemi. Des planches, des mâts de rechange, du cordage, des sacs remplis de vieux filin ou d'étoupes, les hamacs des matelots, tout peut servir à la construction de cette Barricade, dont N. Webster (1832) a donné la définition d'après l'*Encyclopedia.* — *Barricade* (to) *a ship*, v. Bastinguer le navire.

BARRICATA, ital. s. (Même origine que le précédent.) Barricade, Rempart qu'on établissait en travers de la galère pour le combat. En France on l'appelait : Bastion. — « Baricate sono i ripari, che si attraversano à i vascelli, quando si combatte, per impedire il passo all' inimico, che fosse intrato ne i vascelli. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BARRIGHOUT, holl. s. — V. Berghout.

BARRIKILIA, basq. vulg. s. (De *Barrica.* [V.]) Tonnelier. — Le basque littéral dit *Tonelguillea.*

BARRIL, fr. esp. port. s. m. (Étymologie incertaine, ou, pour mieux dire, inconnue.) Baril.

BARRILA, basq. s. Baril. — *Barila galera*, Baril de galère.

BARRILETE DE ESTAY, esp. s. m. (Baril de l'étay.) Pomme d'étai. — V. Boton de estay; Botija.

BARRILETE DEL VIRADOR DE COMBES, esp. s. m. Pomme de tournevire. — V. Boton, Virador.

BARROT, fr. s. m. (Pour Barreau. Orthographe analogue à celle-ci : *Barrote*, grosse barre, solive, chevron, qui, dans l'espagnol et portugais, a prévalu comme augmentatif de *Barra.*) (Gr. mod. Καμάρια ; cat. anc. *Cadena ;* ital. *Baglietto, Latta ;* géno. *Barrotto ;* vénit. *Chadena, Cathena, Catena, Bastardo ;* provenç. *Baou ;* basq. *Barrota ;* port. *Barrote ;* esp. *Barrote*,

Lata; angl. *Barling*; holl. *Balk*; dan. *Dæksbjelke*; suéd. *Balk*; ar. côte N. d'Afr. *Latta*; val. Гріndѣ [*Grinde*]; rus. Бимсъ [*Bimss*], Балка [*Balka*]; mal. *Alang*.) Solive dont on se sert comme de soutien pour les ponts. Les Barrots sont moins gros que les Baux (V. *Bau*), avec lesquels ils concourent à porter les planchers du navire; semblables en cela aux poutres d'une maison. Le dernier bau de l'avant est appelé : Barrot de coltis. (Angl. *Coltar beam.*)

BARROTER, fr. v. a. (De *Barrot.*) (Gr. mod. Γεμίζω [*Ghemizô*]; port. esp. *Abarrotar*; esp. *Embarrotar*; dan. *Fuldlade et skib*; rus. Загрузить судно [*Zagrouzite soudno*].) Charger ou Remplir le navire jusqu'aux Barrots.

BARROTA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Barrote* ou du fr. :] Barrot, Bau.

BARROTE, port. esp. s. m. (Diminutif de *Barra*. [V.]) Barrot. — V. Lata.

1. BARROTIN, fr. s. m. (De Barrot.) (Ital. *Bagliettino*; esp. *Barrotin*; géno. *Latta*; angl. *Ledge*; dan. *Ribbeen i dækkene*; rus. Леджесъ [*Ledjès*]; bas bret. *Barroti-n*; val. Гріndѣ mikѣ [*Grinde mike*]; lasc. *Percha*; mal. *Alang.*) Petit Barrot.

2. BARROTIN, esp. port. s. m. Barrotin.

BARRUCO, basq. litt. s. Muraille du navire.—V. Barrengó aldaménac.

BARTALOT, ou mieux BARTALO, provenç., s. m. — V. BERTELO.

BARULUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Barile.*) Baril.—V. Bautesella.

BARVERO, esp. s. m. (Pour *Barbero.*) Chirurgien-barbier. — Nous avons vu (en 1835) le *Barvero* nommé dans une liste de *los officiales* des galères commandées par Marcelo d'Oria, alors à la solde de Charles-Quint. Ces listes font partie des papiers conservés dans les Archives de la maison d'Oria à Gênes. Un contrôle d'équipage de la galère amirale, montée en 1573 par Jean-André d'Oria (mêmes Archives), nomme parmi les *officiales* : « Domenico Delacanio, Barbero. »

БАРЪ (*Bare*), rus. s. m. (De l'angl. *Bar*. [V.]) Barre de port, de rivière. — Manq. à J. Heym et à Reiff.

1. BAS-BORD, fr. (Bas bret. *Izel bours*, ital. *Basso bordo*; angl. *Low-built.*) Bord, Côté du navire, bas ou peu élevé au-dessus de la flottaison. Les vaisseaux ronds, généralement fort hauts sur l'eau, furent désignés par le nom de : Vaisseaux de Haut-bord; les navires à rames : galères, galiotes, brigantins, etc., peu élevés, surtout par comparaison avec ceux-ci, furent nommés : Navires de Bas-bord. Plus tard les bâtiments de guerre, armés d'une seule batterie, reçurent le nom de : Bâtiments de Bas-bord, quand les autres, à deux ou trois batteries, gardaient la dénomination de bâtiments de Haut-bord.

2. BAS BORD, BAS BORT, fr. anc. s. m. Mauvaises orthographes de *Babord* (V.), où l'*s* est contraire à l'étymologie. — « J'ai fait signal aux bâtiments qui me suivaient de tenir le vent les amares à Bas bord, et je les ai prises moi-même. » La Clocheterie, *Rapport sur le combat de la frégate* la Belle-Poule, 18 juin 1778. Arch. de la Mar.

On trouve *Basbord*, au lieu de *Babord*, dans le Dictionnaire de Guillet (1678-1683), dans celui de Desroches (1687), et dans celui d'Aubin (1702), qui préfère *Basbord* à *Babord*, bien qu'il donne les deux orthographes. Le P. Fournier disait aussi *Basbord*, en 1643; voici son article dans l'*Inventaire des mots dont on vse sur mer* : « Basbord, signifie le costé d'un Nauire qui est à la main gauche d'un homme, qui estant en poupe regarde en proue. Les Levantins disent : Orse. » Par Levantins, l'auteur entend les Provençaux et les Languedociens; la marine française était alors partagée en deux marines : marine du Levant et marine du Ponant. On appelait Ponantois les marins de l'Océan, et Levantins ceux de nos villes baignées par la mer Méditerranée.

Francisco Solano Constancio, trompé par l'orthographe ancienne et vicieuse du mot Babord, crut que le nom de *Basbord* fut donné au côté gauche du navire, en France, parce que ce côté est, relativement à l'autre, dans une sorte d'infériorité. Voici ce que l'auteur du *Novo Diccionario critico e etymologico da lingua portugueza* (Paris, 1836), dit à l'art. *Bombordo* : « He corrupção do fr. *Basbord* ou *Bâbord*, isto he, bórdo baixo, inferior ou esquerdo. Esta denominação vem da inferioridade da mão e braço esquerio ao direito. » Constancio n'aurait point hasardé une semblable étymologie, s'il avait su que l'ancien isl. a le mot *Bakbord*, et l'angl.-sax. *Bæcbord*, et s'il avait pu se douter que le français tient *Babord* et non *Bâbord* ou *Basbord* de ses relations avec la marine flamande ou hollandaise, qui elle-même tenait *Bakboord* des Wikings Scandinaves. — V. Chasteau d'avant, Orse, Tiebort.

BAS-FOND, fr. s. m. (Gr. mod. Μεμίνγια; Ρήχα; ital. *Bassa*, *Basso*, *Basso-fondo*, *Secco*; vénit. anc. *Bassa*; géno. *Secca*; malt. *Sonata*; esp. anc. *Baxio*, *Baxo*, *Bagio*; esp. *Baja*, *Bajo*, *Bajio*; port. *Alfaque*, *Baixo*, *Parcel*; angl. *Shallow*, *Shoal*; all. *Untiefe*; holl. *Ondiepte*; dan. suéd. *Grund*; bas bret. *Tréaz*; basq. *Meta*, *Montaya*, *Ondarmeta*, *Ondarpea*, *Undoquikia*; rus. Каменной рифъ [*Kamennoi Riff*], Мель [*Mèle*], Мѣль [*Mièle*], Отмель [*Otmèle*], Прудъ [*Proude*]; Подводные каменья [*Podvodnié kaménia*]; pol. *Miel*, *Podwoda*; illyr. dalm. *Bàd*, *Màrkjenta*, *Mjal*; tur. *Sigh*, *Sigh ïeri*; isl. *Breki*, *Blindsker*; groënl. *Ikkarlok*; mal. *Gosong*, *Kring-an*, *Lanïou*; lasc. *Kharabi*, *Tcher*; tonga : *Mamaha*, *Maha maha*.) Partie du fond de la mer, élevée, relativement au plan général de fond, mais cependant assez basse, relativement à la surface de la mer, pour que les plus grands navires ne puissent la toucher avec leur quille; à la différence du haut fond, dont le sommet est un danger pour les navires qui tentent de le franchir. — V. Chenaler.

BAS MAT, fr. s. m. (Ital. *Albero grande*; esp. *Palo mayor*; port. *Mastro grande*; angl. *Lower-mast*, *Standing mast*; holl. *Ondermast*; all. *Untermast*; dan. suéd. *Mast*; rus. Низкій мачта [*Nizkii matchta*]; basq. *Behereco-masta.*) Mât qui, implanté dans le navire dont il traverse un ou plusieurs ponts, porte tous les mâts qui lui sont superposés. Les Bas mâts d'un grand navire, celui d'artimon excepté, sont composés de plusieurs pièces réunies autour d'une petite pièce centrale, nommée la Mèche. Ces parties composantes, liées ensemble par des chevilles, sont serrées les unes contre les autres par des cordes faisant plusieurs tours, dont l'ensemble est appelé : Rousture, et par des cercles de fer, chassés à grands coups, du haut en bas du mât, et espacés de telle sorte que les roustures alternent avec eux à des distances égales. Voici le fragment AB d'un *Bas Mât d'assemblage*. CCC sont les cercles dont nous venons de parler, et DD les roustures.



Le mât d'artimon est d'une seule pièce, ou,

comme on dit, d'un seul *Brin* (ital. *Albero di un fusto*). Un vaisseau, une frégate, une corvette, enfin un navire à trois mâts et à voiles carrées ont trois mâts d'assemblage : Beaupré, Misaine et Grand mât, et un mât d'un seul arbre : Artimon, de beaucoup moins gros et moins grand que les autres. Quelques bâtiments eurent, à la fin du xve siècle et pendant le xvie, quatre Bas mâts verticaux : Misaine, Grand mât, Artimon et Contre-Artimon, indépendamment du Beaupré. (V. ci-dessus, p. 188). Certains petits navires, les caravelles, par ex., avaient quatre Bas mâts verticaux, tous d'un seul brin. Voici une Caravelle :



BAS-OFFICIER, fr. anc. s. m. Sous-officier ; marin à qui beaucoup d'autres documents donnent le nom d'Officier (V.), et dont le rang était celui qu'ont aujourd'hui les maîtres et contre-maîtres. — « A 31 bas-officiers ordinaires et extraordinaires, 930 rations à 7 sols ; 325 ## 10 s. » *Rations* qui sont distribuées pendant un mois sur une galère ordinaire à la mer. Document manus. du xviie siècle ; Arch. de la Mar.

BAS DE SOIE, fr. anc. s. m. fig. Fers pour enchaîner les coupables. Ces fers consistaient et consistent encore en anneaux, tenus à une barre de fer appelée : Barre de justice ; les jambes du condamné étant prises dans les anneaux, on les a comparés à des bas de chausse ; et comme les bas de soie étaient la chaussure élégante des gens de la cour et du bel air, par raillerie on a nommé Bas de soie ces anneaux, appelés aussi Manchettes, manettes ou manottes. — « *Bas de soye,* sont barres de fer, où il y a des manottes pour enchaîner ceux qui se comportent mal dans vn vaisseau, ce qui se dit Donner vn bas de soye. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du xviie siècle ; Arch. de la Mar.

BASE, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Vase.* [V.]) Ber, Coitte.

BASELEUS, BASELUS, bas lat. s. m. (Pour *Faselus.* [V.]) — « Phaselus navigium quod nos corrupte Baseleum dicimus. » Isidore (viie siècle), *Orig.*, liv. xix, chap. 1. — « Baseleus dicitur corrupte, is est enim faselus, id est, genus navis. » Papias (xie siècle).

BASEN, all. fig. s. (Proprement : Bruyère ; par métonymie :) Balai.

BASIGHI, géno. s. m. plur. (? De l'ital. *Bazzigare*, qui, selon Duez (1674), signifiait, entre autres choses : Branler, chanceler. Les chaises de cordes, suspendues au gréement, sont, en effet, branlantes.) Chaise.

BASILIC, vieux fr. s. m. (Du lat. *Basiliscus* [Gr. Βασιλίσκος.]) Nom d'un serpent, donné au xvie siècle à une pièce d'artillerie. Un passage d'une lettre d'Andr. Corsali, cité à l'article *Basilisco* (V.), nous autorise à croire qu'au commencement du xvie siècle le Basilic était une bouche à feu d'un très-gros calibre. On lit dans l'Encyclopédie (1777), t. iv, p. 494 : « *Basilic* étoit autrefois une pièce de canon de quarante-huit livres de balle, qui pesoit environ sept mille deux cents livres. — « Faites mettre le feu en ce Basilic que voyez près le château-gaillard. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. iv, chap. 66. — « Neuf cens quatorze grosses pièces de bronse, en cannons, doubles cannons, Basilics, serpentines, couleuvrines, bombardes, faulcons, passevolans, spiroles et autres pièces. » Rabelais, *Vie très-horrificque du grand Gargantua* (Lyon, 1542), fol. 75.

BASILISCO, ital. s. m. (Du lat. *Basiliscus.*) Basilic. — « Et che chascuna delle sei Bastarde » (galères bâtardes) « leuaua a prua vn cannone grossissimo, da molti detto Basilisco et due Colubrine... » *Lett. d'Andr. Corsali* (commencement du xvie siècle), ap. Ramus., t. 1, p. 85 F. — V. 1. Bastarda.

BASIN (sonnant : *Bassine*), bas bret. s. m. (Du fr. :) Bassin.

BASQUIER, vieux fr. s. m. (De *Bac.* L'introduction de l'*s* dans *Baquier* était contraire à l'étymologie.) Propriétaire d'un bac, passeur d'un bac. — « Blanchet osta audit varlet du Basquier ses advirons... » *Lettres de rémission*, an. 1398, citée par D. Carpentier.

BASS, BASSI, madék. s. Hache.

BASSA, ital. vénit. anc. s. f. (De *Basso*, bas ; rad. gr. Βαθύς, profond.) Basse, Bas-fonds, Banc, Sèche. — « Accostati alla Bassa di San Pietro, toccamo con la naue in vna roccia di scoglio non apparente sopra il mare. » *Viag. di P. Quirino* ; ap. Ramus., t. ii, p. 199 F. — « In questo colfo, ouer sacca, molte Basse di arena, che durano andando per la costa da dieci in dodici miglia, doue rompe il mare... » *Navig. del Capit. Pietro di Sintra*, ap. Ramus., t. 1er, p. 111 A. — V. Basso, Secho.

BASSARE, ital. anc. v. a. — V. Abassare.

BASSE, fr. s. f. (Pour la synonymie, V. *Bas-Fond.*) Chaîne de montagnes de sable ou de rochers qui s'élèvent du fond de la mer à la surface, et dont les sommets restent découverts quand la mer baisse. — « Double le cap et les basses. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. iv, chap. 22.

BASSE MER, fr. s. f. (Ital. *Acqua bassa*, *Marea bassa*, *Mare basso* ; esp. anc. *Baxamar* ; esp. mod. *Bajamar* ; port. *Baixamar* ; basq. litt. *Urberac* ; basq. vulg. *Maria beiti* ; angl. *Low water* ; all. *Niedrig wasser* ; holl. *Lang water* ; dan. *Lavvand* ; suéd. *Lägt-watten* ; rus. Малая вода [*Malaïa voda*], Убылая вода [*Oubilaïa voda*] ; mal. *Pasang kring* ; madék. *Ranou hak*, *Rauouat.*) Mer qui a baissé, et qui est près de remonter. Lorsque le reflux est arrivé à son extrême limite, on dit qu'il y a Basse mer. — « ... Et quant aus noms des marées où il seroit question de juger cours et marées poignants » (de poindre ; commençant de monter), « et juzans qu'il s'entend quant la mer monte et baisse de pleine mer ou Basse mer à demi ou quart de flocq » (francisation de *Fluctus*) « ou desbe » (d'ebbe) « dequoy il se rapporte à ce qui en peult estre et à ceulx qui l'entendent mieux. » Ant. de Conflans, *Faits de la Marine*, etc. (Ms. de 1515 à 1522, publié par nous en juillet 1842, *Annal. marit.*) — V. Auce, Basse yeane.

BASSE VERGUE, fr. s. f. (Gr. litt. mod. Κεραία ἀκάτιου ; angl. *Lower yard* ; basq. *Berga nancia* ; ital. *Pennone basso.*) Vergue portée immédiatement par le bas mât. Il y a trois Basses vergues : la vergue de misaine, la grande vergue, la vergue d'artimon. Les deux premières, grandes et grosses, dans les grands navires, sont composées de pièces de rapport, comme les bas mâts, à la tête desquels elles sont his-

sées. Ce sont des vergues d'assemblage; des cercles de fer assurent la cohésion de toutes leurs parties.— A l'art. *Voile*, on peut voir la figure d'une Basse vergue (misaine ou grande vergue), marquée : H G.

BASSE VOILE, fr. s. f. (Ital. *Vela bassa*; esp. *Vela baxa*, *Vela baja*, *Papafigo*, *Papahigo*, *Papahijo*; port. *Vela baixa*; angl. *Course*; all. *Unter-Segel*; holl. *Onder-Zeil*; dan. *Under-Seil*; suéd. *Undersegl*; basq. litt. *Belandia*.) Voile qui, enverguée sur une basse vergue, et portée par un bas mât, fonctionne immédiatement au-dessus du pont d'un navire. — V., art. *Voile*, la représentation de la Basse voile numérotée 1.—Dans un bâtiment à trois mâts verticaux il n'y a que deux Basses voiles (rus. Нижне паруса [*Nijnié paroussa*]), à savoir, la voile de misaine et la grande voile. L'artimon n'est pas au nombre des Basses voiles, parce qu'on ne compte que les voiles carrées.

BASSE YEAUE, vieux fr. s. f. Basse eau, Basse mer. — « Et là entrèrent en attendant l'aigue : car ils avoient Basse yeaue » (et ils entrèrent là en attendant l'eau ou la marée : car ils avoient l'eau Basse, ou : car y avait Basse mer), « et ne pouvoit-on approcher terre de si près...» Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 33.

БАССЕЙНЪ (*Basséine*), rus. s. m. (Transcription du fr. :) Bassin. —V. Докъ.

BASSI, géno. s. m. (De l'ital. *Basino* [V.]) Bassin, Forme.

BASSIL, angl. anc. s. Basilic. — « To witt, she bare manny cannons, six on every side; with, theere great Bassils, two behind, in her deck, and one before...» *Description du* Grand-Michel. (V. t. II, p. 287 de notre *Arch. nav.*)

BASSIN, fr. s. m. (Étymolog. incertaine. *Bassin*, ou le lat. *Bassinus*, *Bacinus*, paraît venir de *Bacca*, qu'Isidore définit: *Vas aquarium*, ou de *bachia*, dont Papias dit : « *Primo a Baccho, quod est vinum, dicta, modo in usum aquæ transiit.*» Caseneuve, à l'art. *Bassin*, du *Dict. étymol.* de Ménage (1750), s'exprime ainsi : « Il y a beaucoup d'apparence que les anciens Gaulois écrivoient *Bachinon*. » Grégoire de Tours, liv. IX : « Cum duabus pateris ligneis, quas vulgo Bacchinon vocant. » Ménage prétend que Bassin vient de l'all. *Back*. Il y a une grande difficulté à cette étymologie : c'est que *backen* et tous les mots qui en dérivent expriment l'idée de cuisson, de friture, de pétrissage, et point du tout celle de vase. Le sax. Bæcere (*Bâkéré*) signifie Boulanger. L'étymologie de Ménage doit donc être rejetée. Quant à celle de Caseneuve, le *Bachinon* se rapporte trop à *bachia* ou *bacca*, pour qu'on ne l'en rapproche pas. Reste, par conséquent, l'opinion de Papias, lexicographe quelquefois hasardeux, mais qui avait fait de sérieuses recherches, et avait connu un grand nombre d'ouvrages des grammairiens anciens, disparus depuis lui, et dont il avait pu tirer parti. Papias (XIe siècle) n'ignora sans doute pas le *Bachinon* de Grégoire de Tours (VIe siècle), et s'il ne crut pas devoir rapporter ce mot au gaulois, c'est probablement qu'il fut amené à le restituer au latin, s'appuyant sur de solides autorités.) (Basq. *Bassinia*; rus. Бассейнъ [*Basseine*]; malt. *Bacil*; gr. Ἐπίστιον, Ναύλοχος, Χαβούτζα; angl. *Dock*; suéd. *Docka*; all. *Docke*; holl. *Dok*; mal. *Kalang-an*, *Per-kalang-an*. [Pour le reste de la synonymie, V. Forme.]) — « Bassin, Chambre ou Darsine, est un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, soit pour la commodité du radoub, soit parce que le fond ou l'abry y sont meilleurs. » Guillet, 1683. — « Dans les arsenaux militaires le Bassin est une enceinte en pierres, dans laquelle les eaux de la mer sont introduites par des portes assez grandes pour permettre le passage des bâtiments qu'on y renferme pour y être radoubés ou réparés.» Romme, 1792. — On dit : « Entrer un bâtiment dans le Bassin, passer au Bassin, être dans le Bassin, sortir du Bassin, etc.»—V. Forme, Maison du Roi.

BASSO, ital. vénit. anc. s. m. (Le même que *Bassa*. [V.]) Basse, Bas-Fond, Banc. — « Et venne per questi Bassi, vicini alle naui, donde leuorono in vn batello alla Capitana.» *Lett. d'Andr. Corsali*, apud Ramus., t. 1er, p. 185 A.

BASSO FONDO, ital. géno. s. m. (Du lat. *Fundus*, fond, et du bas lat. *Bassus*, fait du gr. Βαθύς.) Bas-Fond, Basse.— « Basso fondo, s'intende essere in quel luoco, dove, per esservi poca acqua, non vi può passare una galea.» Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BASTAGUE (HAUBAN A). — V. Hauban.

BASTAMENTI, ital. anc. s. m. plur. (De *Bastare*, suffire.) Agrès nécessaires à un navire. Le même que *Bastimenti*. (V.) — « Et andaro a prouidersi de Bastamenti et de soldati et a dispalmarsi (V.) a Napoli prefato. Hor' hauendo compito il tutto partiro di là alli VI d'agosto (1571) et arriuaro a Messina agli VIII, spalmate et prouedute de suoi Bastamenti... » *Informatione di quanto e successo all' infrascritta armata* (de la ligue, 1571); Ms. Urbin, A. 873, p. 323 v°; Bibl. Vatic.

BASTANTE, fr. adj. f. (De l'ital. *Bastare*, suffire.) Se dit de la mer quand, bien qu'agitée et houleuse, elle est cependant navigable pour les petits navires et les embarcations. Cette expression, bien qu'elle soit originaire du Midi, n'est cependant guère employée que par les marins du Nord. — « L'*Alarm*, cette jolie embarcation anglaise qui gagna le prix l'an passé, se montrait en rade, tantôt à l'ancre, tantôt à la voile; et l'aisance de sa manœuvre aurait démontré la possibilité de la course (des bateaux-pêcheurs), alors même que, pour prouver que la mer n'était pas Bastante seulement pour les Anglais, le *Général-Vandamme* et son patron Fort n'eussent pas, par leur présence, protesté contre l'inaction de leurs concurrents inscrits. » *Journal du Havre*, 30 juillet 1845; *Régates*.

BASTARD, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bastardo*. [V.]) Nom de la plus grande voile de la galère; elle était à la latine, et se hissait à l'arbre de mestre ou grand mât. Elle remplaça l'artimon. — « A vne galere y fault aussi les voiles ensuyuantes, qui est : vng Bastard assez grand, qui seruira pour artimon : et y entrera 560 canes de cotonine à 8 solz la cane, et 55 canes caneuas à 6 solz la cane... » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 14.— « Plus, le Bastard de l'arbre de mestre. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la Préfecture de l'Aube (Troyes).

1. **BASTARDA**, ital. anc. adj. f. (V. *Bastardus*.) Bâtarde. Surnom donné à une galère plus forte que la galère sensile. « Et che in tutto questo tempo non si fecero se non XX galere, cioè sei Bastarde, e XIIIJ Reale, rispetto al gran costo, et mancamento del legname, il quale veniua delle terre del Turcho, del golfo di Scandalore presso di Rodi, donde si leuano in Alessaudria, et al Cairo, per il fiume del Nilo, et qui si lauora, et poi con camelli per terra in pezzi lo conducono al detto porto di Suez, doue non vi bisogna altro su non congiungerlo et metterlo in opera. » *Lett. d'And. Corsali* (commencement du XVIe siècle), apud Ramus., t. 1, p. 185 F. — « Et che ciascuna delle sei Bastarde leueua a prua vn cannone grossissimo, da molti detto Basilisco, et due colubrine; alla poppa due altre colubrine, et nel mezzo giunto all' arbore da ogni costato vn cannone, è vno tiro picciolo-

(petite pièce d'artillerie comme arquebuse ou espingole), « con sua coda, fra ogni quattro banchi. » Id. — V. Bastardella, Bâtarde, Galea, Maona.

2. BASTARDA, vénit. anc. s. f. (Pour *Latta bastarda.*) Latte bâtarde, Barrotin. — « Et e la schaza a latte 18 cum lo zuovo (V.) da proda e ha Bastarde 8... e su la Bastarda che va in 6 a lo sogier da proda in su »; (de plus) « una Bastarda da postiza » (une latte bâtarde postiche) « che si mette. » *Fabricca di galere*, Ms. du XIVe ou du XVe siècle, de la Bibl. Magliabecchi de Florence, publié dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 6-30.

BASTARDA MAREA, ital. s. f. Marée bâtarde, Marée moins forte que celles de la pleine et de la nouvelle lune.

BASTARDA VELA, ital. s. f. Voile bâtarde. On donne ce nom à toutes les voiles latines, supérieures aux voiles d'étai de hune.

1. BASTARDE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Bastardo.* [V.]) Nom d'une des voiles de la galère au XVIe siècle; c'était la plus grande, comme le montre ce passage de J. Hobier (*Descript. d'vne gallaire*, Paris, 1622) : — « La Bastarde, la plus grande de toutes pour recueillir le plus de vent lorsqu'il y en a moins sur mer. » La Bastarde se hissait à l'arbre maître; elle était triangulaire comme l'étaient toutes les voiles de la galère, à l'exception du Tréou. (V.) — « Auec leurs voiles Bastarde, bourde, etc. » *Ord. de Henri II* sur les galères (15 mars 1548); Fontanon, t. IV, p. 665. — V. Bastard, Bâtarde.

2. BASTARDE ou COULEUVRINE BATARDE, fr. anc. s. f. — V. 1. Bastardo, Coulevrine.

BASTARDELLA, ital. anc. s. f. Nom par lequel on désignait quelquefois la galère nommée aussi *Bastarda.* — V. 1. Bastarda, Galea.

1. BASTARDO, ital. esp. s. m. (On n'a pu se fixer sur l'étymologie du mot *Bastardus*, qui se trouve dans Matthieu Pâris, suivant la remarque de Ménage. Quelle que soit l'origine de ce mot, au XVIe siècle il avait le sens de Grand. Charles Étienne dit, p. 103 de ses Paradoxes (édit. de 1554) : « Et quant aux choses insensibles, vous trouverez que le nom de Bastard a esté baillé aux bastons de guerre et instrumens d'excellence, comme aux choses grandes entre les autres, tesmoin l'espée, arbalette, et couleuvrine Bastarde et autres qu'il seroit long à raconter. » Le Duchat, qui rapporte ce passage, ajoute : « Il pourroit y joindre encore la grande voile, qu'on nomme aussi Bâtarde. » Nous ferons, relativement à l'observation de Charles Étienne, une réserve, portant sur la couleuvrine bâtarde. Au XVIe siècle, cette couleuvrine était inférieure, quant à son calibre, à la Couleuvrine que l'on nommait Grande, pour la distinguer de la Bâtarde. — V. Couleuvrine.) Bâtard, Bâtarde. Nom d'une voile triangulaire, qui, au XVIe siècle, était la plus grande des voiles de la galère. — « Bastardo è una vela alla latina, la maggior che si usi nelle galee. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). P. 8 de son traité de la *Nautica Mediterranea* (1607). Bartol. Crescentio donne ainsi la nomenclature des voiles d'après leur importance ou leur grandeur : « Latine, della maestra : Bastardo, Artimone, Borda, Marabotto, Trinchetto, Mezzana. Quadre : Trevo, Trinchetto, Mezzana, quasi fuor di uso. » Le *Trevo* était la voile de fortune du grand mât ou arbre de mestre; le Trinchetto carré, celle du mât de misaine ou arbre de trinquet; la Mezzana carrée; enfin, celle du mât d'artimon ou arbre de mezane. — « Portano le galee ordinariamente due vele : la maestra et il trinchetto. La maestra è di quattro sorti, ciascuna delle quali si adopera secondo il vento, come si dirà al suo luoco. Et vna sola di queste è quadra, et si chiama Trevo, le altre sono latine, et si chiamano Bastardo, Borda, Marabutto. » Pantero-Pantera, *Armat. naval.* (1614), p. 47. — « De prima noche arreciò il viento de Levante : Calaron las mezanas et los Bastardos, e guindaron los Artimones. » (On amena les misaines et les Bâtards, et l'on hissa les artimons.) *Cron. de D. Pedro Niño*, p. 70. — Nath. Duez (1674) donne *Bastarda* dans le sens de *Bastardo.* — On appelle maintenant *Bastardo* toute voile volante gréée au-dessus des voiles d'étai de hune. — V. Calcés.

2. BASTARDO, ital. port. esp. s. m. Bâtard de racage. — « Vn Bastardo y una troça de la çebadera. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

3. BASTARDO, vénit. s. m. Barreau, Barrotin.

BASTARDO DA TROSSA, géno. s. m. Bâtard de racage. — L'ital. dit : Bastardo della trossa, ou seulement : Bastardo. — V. 2. Bastardo.

BASTART RACACHE, bas bret. s. m. (Du fr.:) Bâtard de racage.

BASTASSIZA, illyr. dalm. s. f. Nom d'une sorte de Barque en usage au XIIIe siècle, comme nous l'apprend ce passage d'une Charte de 1284, citée par Jean Lucius, liv. IV de son *Hist. de Dalmatie*, chap. 13 : — « Obligaverunt se in perpetuum facere conducere... de lignis... quatuor barchas, vulgariter dictas Bastassizas. » — Un document cité par D. Carpentier appelle *Bastasia* le petit navire nommé *Bastassiza* par la charte de 1284 : « Et de Bastasiis et vasulis comparatis de quibus conquisiti fuistis, hoc vobis donavimus. »

BASTEAU, vieux fr. s. m. (Orthographe contraire à l'étymologie. *Bateau* vient de *Batel*, fait de *Batellus*, diminutif de *Batus*, latinisation de l'angl.-sax. *Bat.* [V.]) L'introduction de l'*s* est donc une faute qu'auraient dû faire remarquer Ménage et Le Duchat.) Bateau. — V. Marinyer.

BASTECER, esp. anc. v. a. (De *Bastar*, suffire. [V. *Bastamenti*, *Bastingage*.]) Approvisionner de vivres et de toutes autres munitions. — « Otrossi tenudos sson de Bastecer los nauios de armas, e de bizcocho e de todas las cosas, que ovieren menester, para ssu vianda, e de agua dulce, illos e ssus marineros. » *Las Partidas* (XIIIe siècle), V^e *partid.*, tit. 9, lig. 1. — « ... Y esso, conviene que las portas » (les sabords) « esten los dichos dos codos del agua para que no le entre por ellas, quando y a la nao lastrada, y Bastecida, y avituallada vaya nabegando. » Th. Cano, *Arte para fabricar naos*, Sevil., 1611, p. 19 v°.

BASTEL, fr. anc. s. m. (Même remarque sur ce mot que sur *Basteau.*) Bateau, Embarcation, Chaloupe. — V. Aviron, Sabort.

BASTET, fr. anc. s. m. (? De *Baston*, bâton; ou de l'angl. *Bast*, corde faite d'écorce de tilleul.) (Angl. *Foot-hook staff;* ital. *Tosso;* rus. Bopca [*Vorsa*].) Morceau de bois qui remplissait autrefois l'office que remplit aujourd'hui le morceau de cordage nommé Quenouillette de trelingage.

BASTI, provenç. s. m. plur. (De l'ital. *Bastone*, bâton.) Bigots de racage. (V.)

BASTIE, fr. anc. s. f. (De *Bastir.* [V. *Bastingage.*]) Construction. — Ce mot, que nous ne voyons dans aucun dictionnaire, se lit dans une lettre écrite de Dunkerque, le 6 février 1682, par le célèbre Renau d'Éliçagarai (Le Petit-Renau) : « Il seroit à souhaiter qu'on fist l'expérience d'une Bastie par ce maistre, comme vous le lui auez fait espérer, monseigneur. » *Arch. de la Mar.*, dossier : Renau.

BASTIMENTS INTERROMPUS, fr. anc. s. m. plur. Bâtiments qui ne comptaient point parmi les navires classés; bâtiments de charge pour la plupart, qui différaient entre eux par la forme et le tonnage. Nous voyons cette désignation employée pour la première fois dans l'*État* manuscrit *de la Marine* pour l'année 1685; Arch. de la Mar. L'*État* de 1688 (p. 25) nomme les espèces de navires rangés sous le nom de Bastiments interrompus : ce sont 9 Galiotes à rames, dont 2 à Rochefort, 1 à Brest, 1 à Dunkerque, et 5 à Toulon; quatre Yacks à Rochefort; 4 Tartanes à Toulon; 1 Flibot au Havre; 2 Barques à Toulon; 3 Felouques à Toulon; 21 Gabarres, dont 8 à Rochefort, 3 à Brest et 10 à Toulon; 6 Pontons à Toulon; 3 Demi-pontons à Toulon; 8 Chattes à Rochefort; 4 Bellandres, dont 3 au Havre, et 1 à Dunkerque; 11 Chalans à Rochefort; 36 grandes Chaloupes à Toulon. — Dans l'*État* de 1690 figurent, parmi les Bâtiments interrompus, 10 Brigantins, dont 4 à Rochefort, 2 à Brest, 2 au Port-Louis, et 2 à Toulon; 2 Traversiers à Toulon; 4 Caiches; 4 Dogres; 2 Lanches à Toulon; 2 Doubles chaloupes; 2 Bugalets ou modèles de vaisseaux, à Brest. — Dans l'*État* de 1699, outre les bâtiments nommés ci-dessus, figurent 16 Rats (V.) servant aux carennes; 2 machines à master, 1 à Rochefort, l'autre au Port-Louis; 1 Bot, au Port-Louis; 2 Pigouliers, au Port-Louis. — L'*État* de 1719 est le dernier dans la collection, malheureusement incomplète, des Archives de la Marine, où figure (p. 6) une liste de « Bastiments interrompus. »

1. **BASTIMENT**, fr. anc. malt. s. m. (De *Bastir*. [V.]) Bâtiment, navire. — « Ne manquez pas de les faire visiter auec soin » (deux flûtes de Lubeck, prises par le capit. Panetié), « et de me faire scauoir ce qu'elles pourront estre vendues, parce qu'asseurement les Bastiments faits en Hollande et dans les villes d'Allemagne ne valent rien. » Colbert à Hubert, 30 septembre 1678. *Ordr. du roy*, vol. XLV, Ms. Arch. de la Mar. — « Nous auons fait route au sud jusque à 6 h. du matin, que nous auons veu 10 Bastimant (*sic*) qui venoit (*sic*) du costé de l'Est. » P. 14, *Journal de la route du vaisseau* le Môre (17 févr. 1689), par Ant. Fabre, pilote; Ms. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. a permis et permet aux officiers de ses vaisseaux, et à tous Armateurs et corsaires françois, d'arrester les Bastiments de Raguse, ou portant le pavillon de cette république... » *Ordonnance* de Louis XIV, contresignée Phelypeaux, donnée à Marly, le 29 août 1705. — V. Capre, Herbage, Model, Rançon, Traversier.

2. **BASTIMENT**, vieux fr. s. m. Construction, Action de bâtir. — « A Olivier Kerhault et Jehan Cocheron, maistres charpentiers et faiseurs de nauires, la somme de dix liures tournois pour leur deffroy » (pour les défrayer) « destre venuz, de lordonnance du seigneur de Senz, gouuerneur et chef du conseil du dit seigneur » (le roi de France Charles VIII) « ond. pays de Bretaigne, du lieu du Fou, où ilz font leur demourance, jusques à Vennes, pour dire leur aduis et oppinion touchant l'édiffice et Bastiment des nauires que le dit seig. vouloit estre lors faiz aux despens des villes dud. pays; pour ce par lettres de tauxacion du viij[e] jour de feurier ensuyvant on dit an, et quictance, etc., fol. 247 v°. » *Compte des dépenses de la cour de Bretagne*, ann. 1495-96; Ms. Bibl. nat., n° 2504, suppl. fr. — Au XVII[e] siècle, ce mot n'était pas encore tombé en désuétude. On lit en effet, fol. 15, *Ordr. du roy* (Galères), 1670, Arch. de la Mar. : « A l'esgard du Bastiment des galères, j'estime qu'il vaudra mieux les faire Bastir en France qu'à Gênes; et l'experience vous fera toujours connoistre que nos maistres d'hache, et généralement toutes les choses qui sont nécessaires pour la construction d'une galère, sont beaucoup meilleures en France que dans les autres pays. » Colbert au marquis Centurioni, 10 janv. 1670. On lit ailleurs : — « Faites executer promptement le resultat du conseil de construction sur le Bastiment des deux vaisseaux à faire cette année, scauoir *le Glorieux*, de 60 pièces, et *le Rubis*, de 50. » Seignelay à de Seuil, 11 févr. 1678. *Ordr. du roy*, vol. XLIV, p. 73 v°. Ms. Arch. de la Mar. — « La consommation extraordinaire qu'il prétend avoir esté faite des grosses pièces de bois, dans les radoubs des vaisseaux, est encore vne exagération pour asseurer tousjours ses mauuaises raisons, et Sa Maj. est persuadée que s'il faisoit sagement son devoir, soit dans le Bastiment des vaisseaux, soit dans les radoubs, ils ne seroient pas si considerables qu'il les fait. » Seignelay au sieur de Demuyn, intend. de la mar. à Rochefort; 15 oct. 1679. *Ordr. du roy*, vol. XLVI, p. 448 v°.

BASTIMENTI, ital. s. m. plur. (Corruption de *Bastamenti*. [V.]) Agrès, objets d'armement, d'équipement; Approvisionnements. — « Bastimenti sono fornimenti di galee, come vele, tende et altre simile supellettile. » Pantero-Pantera, *Vocabol. nautico* (1614). — « I Bastimenti adunque, ò fornimenti d'un vascello, s'intendono tutte quelle cose, che sono fuor del corpo di esso vascello, et sono necessarie per condurlo, per conservarlo, per armarlo et per farlo sicuro et commodo à quelli, che vi nauigauano... » Id., *Armat. nav.* (1614), p. 80.

1. **BASTIMENTO**, esp. s. m. (De *Bastar*, suffire.) Approvisionnement d'objets de toutes sortes, comme Gréement, Victuailles, Vivres. Provisions de vivres. — « Y otro dia auiendole rogado nos diesen Bastimento para comer, no lo quisieron hacer. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567); Ms du XVI[e] siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — « Respondio Hernan Gallego, que no auia tiempo para buscar mas yslas, porque cada dia se comian los Bastimentos » (les vivres) « y las jarcias » (les gréements) « de los nauios se gastanam mas... » Ib. — « Pertenese al cap[an]. » (del galeon) « sauer la cantidad de Bastimentos y municiones » (approvisionnements et munitions en général) « que se libraren al maestre que se lo diran en la proueduria » (magasin) « y officio de viduria » (inspection), « y tener particular cuydado que todo se embarque, porque el maestre y escribano solen aprouecharse en tel occasion, y la culpa se carga al capitan dello. » *Obligationes del cap[an] de un galeon;* Ms. du XVII[e] siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Un document de 1608, compris dans ce même vol., n° 14255-3, et intitulé : *Orden e instruçion por su exc[a] del S[r] Marques de Montes Claros*, fait très-bien comprendre que le mot *Bastimento* avait une signification générale, et désignait tous les genres d'approvisionnements, tout ce qui concourait à l'armement complet des navires. Cette instruction est adressée à Diego de Espina, *Tenedor de Bastimentos de la réal armada* (approvisionneur, fournisseur de la flotte), et lui dit : « Todas las veces que el prouedor general o sentragare o enuiare aque reciuais qualesquier Bastimentos y peltrechos » (objets d'approvisionnement, instruments) « haveis... de meter en los almacenes de Su Magestad... puniendo distinta y declarada mente la cantidad y pesso de cada cossa y su calidal y particularmente en Xarcia y Clavazon, diciendo lo que es cables, calabrote, guindalesa, amante, ayuste, y demas xarcia menuda » (menu cordage). — V. Corchapine, Urca, Vastimento.

2. **BASTIMENTO**, ital. géno. port. esp. s. m. (Du fr. :) Bâtiment, Navire. — V. Barco.

BASTIN, fr. s. m. (De l'isl. *Bast*, écorce de tilleul. L'angl.-sax. a *Bæst*, pour désigner cette écorce, et *Bæsten-rap* pour

nommer la corde (*Rap*) d'écorce de tilleul (*Bœsten*), que les Suédois ont appelée *Bastrep*.) Nom donné, par extension, à un cordage fait, non pas toujours d'écorce de tilleul, mais ordinairement d'herbes, de paille ou de sparte. Il flotte sur l'eau, et l'on s'en sert principalement comme Amarre à quai. Les navires marchands de Normandie en font généralement usage.

BASTINGA, ital. anc. s. f. (Traduct. du fr. Bastingue.) Pavois, bastingage. (P. 74 du *Dizionario istorico... di marina*, di M. Saverien; Venezia, in-4°, 1769.) Ce mot manque à Stratico (1813), qui a *Bastingare* et *Bastingaggio*.

BASTINGA, *tin* sonnant à peu près *tine*, bas bret. géno. v. (Du fr. :) Bastinguer.

BASTINGAC, malt. s. (De l'ital. *Bastingaggio*. [V.]) Bastingage.

BASTINGACHE, *tin* sonnant comme dans *Bastinga* (V.), bas bret. s. m. Bastingage. — Le provenç. dit *Bastingadjiè*, et le basq. vulg. *Bastingadura*.

BASTINGAGE, fr. dan. s. m. (*Bastingage* est, à n'en pas douter, de la même famille que *bastie*, *bastille*, *bastide*, *bastion*, tous mots anciens dont la signification était : Château, tour, forteresse. *Bastiment* était synonyme de *Bastie*, comme on le voit par une sentence arbitrale entre Bérenger, comte de Provence, et la commune de Marseille, rendue en 1225, et citée par D. Carpentier, art. *Bastimentum*. Muratori pensait que *bastimentum*, *bastille* et les autres, avaient été faits du vieux français *Bastir* (bâtir) : cette opinion nous paraît très-fondée, et nous ne voyons pas ce qu'on pourrait lui opposer de raisonnable. Mais d'où vient *Bastir?* Faut-il croire avec Ménage que le grec βαστόν, bâton, dont le point de départ est βαστάζω (porter un fardeau), est le mot dont on a fait bâtir? Une pareille étymologie nous semble inadmissible. Il y a trop loin du bâton qui aide à porter un fardeau à une forteresse, pour que nous puissions croire que *bastie* et βαστόν n'ont pas une relation purement fortuite. Selon nous, *bastiment*, *bastille*, *bastion*, *bastide*, ont pour origine le mot dont on a fait en espagnol *Bastecer*, munir, garnir, et *Bastecido*, pourvu de munitions; le bastion, la bastie, le bastiment, sont en effet des constructions complètes, approvisionnées de moyens de défense, de munitions. Or, *Bastecer* et *Bastecido* ont été faits de l'ital. *Bastare*, suffire. Cela n'est pas douteux. L'ital. avait, au XVIe siéc., *Bastamenti* (V.), pour *Bastimenti*. Le difficile, c'est de savoir d'où procède *Bastare*. Ménage y voit une contraction de *bene stare*, être bien; on y pourrait voir, avec une égale apparence de vérité, un dérivé de l'anglo-saxon *Best*, signifiant : très-bon.) (Gr. anc. Ἔπαλξις, Κατάφραγμα, Παραπέτασμα, Τεῖχος; gr. mod. Ἐδώλια, Μουσάμας, Μπαστιγκάγιον; lat. *Propugnaculum*; bas lat. *Scermum*, *Propugnaculatus*; bas bret. *Bastingache*; provenç. *Bastingâdjiè*; basq. vulg. *Bastingadura*; ital. *Bastinga*, *Bastingaggio*, *Pavese*, *Pavesada*, *Pavesata*, *Impavesata*, *Impagliettatura*; malt. *Bastingac*; basq. litt. *Estalsia*; esp. *Empavesada*, *Pavesada*, *Empalletado*, *Parapeto*; *Atrincheramiento*, *Trinchera de abordage*; vénit. *Pavexada*; *Pavxada*; port. *Empavese*; angl. *Fence*, *Netting*; all. *Schanzkleidung*; holl. *Schanskleed*; dan. *Skandsklædhing*, *Bastingage*; suéd. *Bastingéring*, *Skansklädе*; rus. Шанцъ-клѣшка [*Channtss-klétka*]; Сѣтка [*Sietka*, *Setka*]; isl. *Viggirdlar*; ar. côte N. d'Afr. *Matarès*; fr. anc. *Bastingue*, *Bastingure*, *Bastinguère*, *Pavesade*; *Pavezate*, *Pavier*, *Pavois*.) Tout rempart, tout parapet, fixe ou mobile, élevé autour du navire, autour d'une hune, pour lui servir de défense contre les efforts de l'ennemi, reçoit le nom de Bastingage, comme il recevait autrefois celui de Pavesade, de Pavier, de Pavois, de Bastingue, etc. (V. ces mots et l'art. Filet de Bastingage.) — « Il a été proposé de rétablir les anciens Bastingages de l'avant des galères, qui étoient formés par des planches doubles d'aube ou peuplier, au milieu desquels on plaçoit du liége. Il a été arrêté que les anciens Bastingages étant plus commodes et plus sûrs que ceux qui sont aujourd'hui d'usage, on se conformeroit à l'avenir à ce qui se pratiquoit autrefois à cet égard. » *Extrait des registres du contrôle des galères*, 29 avril 1747; Arch. de la Mar. — V. Clypeus.

BASTINGAGE DE FAUX-PONT, fr. s. m. Nom donné, depuis quinze ans environ, à des casiers établis dans le Faux-Pont d'un bâtiment de guerre, pour recevoir les sacs des marins, sacs placés autrefois dans les filets de Bastingage. Ces casiers, ne servant en aucune façon à la défense du navire, n'auraient pas dû recevoir le nom qu'on leur a imposé, en souvenir du lieu où étaient déposés les sacs que l'on déplaçait.

BASTINGAGGIO, ital. géno. s. m. (Du fr. :) Bastingage; Pavesade. — V. Impavesata, Impagliettatura, Pavesada, Pavesata, Pavese.

BASTINGARE, ital. v. a. (Du fr. :) Bastinguer. — Ce mot n'est pas ancien dans l'italien. Duez (1674) ne le donne pas, et il donne : Bastinguer, p. 601. Le traducteur de Saverien (Venezia, 1769, in-4°), qui donne *Bastinga* (V.), n'a pas *Bastingare*; Stratico (1814) a recueilli ce mot, que le comte O'hier de Grandpré n'a pas cru devoir admettre dans son *Répertoire polyglotte de la Marine*, 1829. Les auteurs du *Diccion. marit. esp.* (1831) ne l'ont pas négligé.

BASTINGÉRA (*Bastinnghéra*), suéd. v. (De *Bastingéring*. [V.]) Bastinguer.

BASTINGÉRING (*Bastinnghérine*), suéd. s. (Du fr. :) Bastingage. — V. Skans-Klädе.

BASTINGUE, BASTINGUERE, BASTINGURE, fr. anc. s. f. Variantes sur lesquelles a prévalu Bastingage. (V). Ces formes ne paraissent pas remonter au delà de la dernière moitié du XVIIe siècle; car si nous trouvons le mot *Pavois* (V.) dans l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643), nous y cherchons en vain Bastingue. C'est dans le *Dict. fr.-esp. d'Oudin* (1660) que nous le voyons figurer pour la première fois comme synonyme de Pavesade; Guillet (1678) le cite pour mémoire, en renvoyant à Pavois, ce qui nous porte à penser que Bastingue n'était pas fort usité alors. Bastingage paraît n'être guère antérieur à la seconde moitié du XVIIIe siècle.

BASTINGUER, fr. v. a. (Gr. mod. Κάμνω τὸ μπαστιγκάγιον (*Kamnô to bastingagio-n*); lat. *Contegere*; ital. *Bastingare*, *Pavesare*; géno. *Bastingâ*; esp. *Empavesar*, *Hacer el empalletado*, *Empalletar*; port. *Empavesar*; basq. *Estalsitu*; bas bret. *Bastinga*; malt. *Tippastinga navi*; isl. *Viggirdla*; suéd. *Bastingéra*; all. *Verschanzen*; holl. *Verschansen*; dan. *Forskandse*; angl. *Fence* (to), *Barricade* (to) *a ship*; rus. Сѣтки сдѣлать по бортамъ [*Setki sdélate po bortam*]. Garnir d'un Bastingage (V.), placer un Bastingage tout autour du navire, ou dans un endroit de ce navire que l'on suppose devoir être surtout attaqué. — Ce mot, qui ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de Guillet* (1678-1683), bien que le substantif Bastingue s'y fasse remarquer, était usité certainement en 1660; car on le lit p. 284 du *Dict. esp.-fr. d'Oudin*, et p. 44 de son *Dict. fr.-esp.* On le lit aussi p. 601 du *Dict. ital.-fr. de Duez* (1674). Desroches (*Dict. de Marine*, 1687) n'admet ni Bastingue, ni Bastinguer, quoique les marins s'en servissent depuis trente ans au moins; Aubin, qui suivait servilement dans cette occasion, comme dans tant d'autres, les traces de Guillet, eut le tort, en 1702, de négliger Bastinguer.

BASTINGUER (se), fr. v. r. Bastinguer son navire, sa hune, le lieu où l'on doit combattre.

BASTION, fr. anc. s. m. (Même étymol. que Bastiment et Bastingage. [V.]) Retranchement qu'au moment du combat l'on faisait à bord d'une galère, avec des espares et des rames placées en travers du navire, vers l'avant ou au milieu, quelquefois à l'un et à l'autre endroit en même temps. Sur ces bois on jetait de vieilles voiles, des toiles goudronnées, qu'on remplissait, comme les Filets de bastingage (V.), de tout ce qui pouvait servir à amortir l'effet des flèches ou de la mitraille. — V. Traversa.

BASTIR, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Bastare*. [V. Bastingage.]) Construire. — « Entre les capitaines des vaisseaux du Roy, estoit un capitaine breton nommé Herué Primoguet » (Hervé de Portzmoguer), « qui commandoit en un grand vaisseau » (10 août 1513) « que la Royne Anne auoit faict Bastir, appelé *la Cordelière*. » D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, p. 1033. (V. notre Mémoire, intitulé : *Marie-la-Cordelière*, Annal. Marit., décembre 1844.) — « Il trouuera cy joint plusieurs copies de l'arrest que le Roy a fait expedier, par lequel Sa Maj. a promis plusieurs gratifications à ceux de ses sujets qui acheteront ou feront Bastir des vaiss. dans le royaume. » Seignelay à de Seuil, intend. de la mar. à Brest, 7 novembre 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 469; Arch. de la Mar. — « Il n'est pas bon de permettre à vn charpentier comme le nommé Hubac, de faire Bastir en son particulier des vaisseaux dans le port où se font ceux de Sa Maj. Il est à craindre que ce ne soit une occasion pour les escrivains particuliers de se seruir des bois appartenant à Sa Maj. et des ouuriers qui sont employés dans l'arcenal. » *Lettre* à de Seuil, 26 mai 1680; vol. XLVIII, p. 218 v°, Collect. citée. — « Je vous ay desja donné aduis que le Roy pourroit aller cette année ou au commencement de la prochaine, faire un voyage dans le port de Toulon, et *comme nous deuons penser à tout ce qui pourroit plaire à Sa Majesté dans ce voyage*, je crois que rien ne luy donneroit plus de satisfaction que si nous parvenions à faire Bastir en sa presence un vaisseau de 26 à 30 pièces de canon en vn ou en deux jours de temps. Cette proposition vous paroistra peut-estre extraordinaire, mais en une affaire comme celle là, il ne faut pas vous rebuter par les premières difficultéz, et je suis persuadé qu'en faisant façonner tous les bois à l'aduance, mettant tous les membres en estat d'estre mis en place et en ayant le nombre d'habiles ouuriers necessaires pour la promptitude de ce trauail, on pourroit donner cette satisfaction à Sa Majesté. Mais il faudroit en même temps tenir tous les agrez et apparaux tous prets, et tascher de paruenir à mettre ce vaisseau en vn, deux ou trois jours de temps, tout au plus, en estat de sortir en mer pour faire vn voyage. » Seignelay à Arnoul, 28 juillet 1678. — Ce projet de faire construire un navire d'une certaine importance devant le roi tient une assez grande place dans la correspondance du ministre, non-seulement avec Arnoul, l'intendant de Toulon, mais encore avec les intendants des autres ports; car Seignelay, qui ne savait pas si le roi irait dans le nord ou dans le midi, eut la pensée de faire préparer une construction *improvisée* dans chacun des arsenaux. Il ne paraît pas que Louis XIV ait fait le voyage prévu par Seignelay; la construction du vaisseau en question eut lieu néanmoins comme le fils de Colbert l'avait souhaité, et ce fut pour lui que les charpentiers de Toulon donnèrent le spectacle de ce tour de force, auquel on s'était préparé partout par de fréquentes répétitions faites en 1679. V. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 377, et vol. XLVI, XLVII, en vingt endroits différents. Le navire en question est souvent appelé frégate; *il a le titre* de Frégate royale dans un document du Livre vert des Archives de Toulon. — V. 2. Bastiment, Construire, Longueur, Monter, Frégate, Varangue.

BASTO RÉAL, catal. anc. s. m. (V. *Baston*.) Un statut de Sanche, deuxième roi de Majorque, ordonnait que le gardien ou maître du port de Port-Vendres eût à tenir audit port un *Basto réal*. (V. *Ffaraho*.) Probablement ce bâton royal était un pal auquel était attaché un écu aux armes du roi, souverain maître du lieu que dominait ce poteau.

BASTON, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Basto*, *Bastonus*, que Th. Reinesius, cité par Ménage, fait venir du gr. Βαστόν, perche dont on se sert pour porter [Βαστάζω]). Au moyen âge, toutes les armes offensives et défensives, comme lances, javelots, javelines, massues, et, par extension, épées, glaives, dagues, etc., étaient appelées du nom de Bâton, donné d'abord à de simples branches d'arbres façonnées, dont certains soldats étaient armés, que ces branches fussent garnies de fer, de pointes, ou bien que seulement elles fussent noueuses. J. Nicot, dans son *Thrésor de la lang. fr. anc. et mod.* (édit. de 1606), dit : « *Baston*, haste longue, comme pique, javeline, hallebarde, etc. » Quand on fit des armes à feu portatives, le nom de Baston leur fut appliqué, bien qu'elles différassent essentiellement de toutes les variétés de la lance qui le portaient; mais, pour éviter la confusion, on dit : *Baston à feu*. Dans Nicot, nous trouvons : « *Bastons à feu*, qui sont harquebouses et semblables instruments de guerre à feu. *Embastonner*, armer de Bastons. » — « Pour ce que plusieurs abus se peuuent commettre par les maistres et compagnons de nauires, ou par les marchands et portans denrées et marchandises prohibées et défendües hors nos pays, soit bleds, farines, vins, ou telles autres victuailles, ou Bastons » (armes de guerre) « et munitions, etc. *Réglement de juillet* 1517 (François I[er]), art. 16.

BASTON DE COUSTELAS, provenç. s. m. Bâton ou boute-hors dont on se sert pour traverser le foc, quand on veut l'appareiller vent arrière. C'est une sorte de boute-hors de bonnette, et voilà pourquoi il a gardé l'ancien nom de *Coustelas* ou Coutelat, nom qu'on donnait aux bonnettes pendant le XVII[e] siècle. — V. Coutelat.

BASTON DE PERROQUET, fr. anc. s. m. Flèche du mât de perroquet. — « Sa Maj. a trouué excessif le nombre des marchandises necessaires pour l'armement de huict vaisseaux, deux frégattes et deux bruslots; et il est impossible que pour le radoub, carenne et rechange de ces vaisseaux, il faille pour deux cens mil liures de marchandises, puisqu'il n'en faudroit pas tant que cela, s'il estoit question de les garnir depuis le fonds de cale jusqu'au Baston de perroquet. Il doibt obseruer, quand il enuoye de pareils mémoires, de les faire plus justes et de ne pas excéder au delà de toute vraysemblance. » *Lettre* au s[r] Arnoul, intendant de la mar. à Toulon, 19 août 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 378 v°; Arch. de la Mar.

BASTONE, ital. s. m. Bâton, boute-hors. — *Bastone di coltellaccio*, Boute-hors de bonnette. — *Bastone del flocco*, Bâton de foc. (V. Flocco.) — *Bastone della manovella del timone*, ital. anc. Manuelle du gouvernail.

BASTONE OD FLOKA, illyr. dalm. s. (*Bastone* [ital.], Bâton, boute-hors; *Od*, de [*ot* slav; *omb* rus.]; *Floka*, de *Flok*, foc.) Bâton de foc, bout-dehors de beaupré; beaupré du Trabacolo et d'autres petits navires. — Manque à Joach. Stull.

BASTOUN DE FLOUK, ar. (côte de Barb.) s. (De l'ital. *Bastone del flocco*.) Boute-hors de beaupré.

BASTUN (*Bastoun*), géno. malt. s. m. (De l'ital. *Bastone*. [V.]) Bâton, Boute-hors. — *Bastun de cotelasso*, géno. Boute-hors de bonnette. — *Bastun du frö*, géno. Bâton de foc, Boute-hors de foc. — *Bastun tal cortillazzi*, malt. Boute-hors de bonnette. — *Bastun tal floc*, malt. Bâton de foc.

BAT, BATE, angl.-sax. s. m. Bateau, Embarcation. — V. Bœt. — Le polonais a *Bat* dans le même sens.

BATAFIOL, esp. s. m. (Corruption de *Matafiol*. [V.]) — Les auteurs du *Diccion. marit. españ.* (1831) paraissent avoir préféré *Batafiol* à *Matafiol*, car c'est au premier de ces deux mots qu'ils en ont expliqué le sens. Nous croyons, quant à nous, que *Matafiol*, très-voisin de *Matafiou* (V.), est préférable à *Batafiol*, qui doit être rejeté tout à fait. — On dit *Batafiolar* pour Enverguer une voile, l'attacher à la vergue avec les matafions.

BATAILIOLE, fr. anc. s. f. Pour Bataillole (V.) — « Pour faire radouber 4 Batailioles de fer... 1 liv. 16 s. » *Compte des dépens.* faites pour la galère Dornano (nov. 1641-oct. 1642). Ms. Arch. de la Mar., fol. 36.

BATAILLE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Batalia*, *Batallia*, fait de *Battere*, pour *Batuere*, battre.) Corps d'armée. C'est un emprunt fait par la marine au vocabulaire de l'armée de terre. — « Ce fut l'admiral » (d'Annebault) « ayant députè » (envoyé rejoindre le gros de l'armée) « un autre navire pour luy » (après l'accident arrivé à *la Maîtresse*; V. Jetter [se]), « disposa de l'ordre de ses Batailles pour le lendemain » (composa ses escadres). *Mém. de Mart. du Bellay*, liv. x. — « . . . Et en combattant se retireroient vers nos Batailles, pour y attirer, s'il estoit possible, nos ennemis. » Ib.

BATAILLE NAVALE, fr. s. f. (Gr. anc. Ναυμαχία; ital. malt. *Battaglia*; géno. *Battagia*; esp. *Combate naval*; port. *Batalha navale*; bas bret. *Koumbat war mor* [Kombate or vour]; basq. *Guda* [Gouda]; isl. *Siósiag*; angl. *Battle*; all. *Seeschlacht*; holl. *Zeeslag*; suéd. *Sjö-drabbning*; dan. *Söeslag*; tur. *Dèn-yz djengui*; illyr. *Böj*, *Morski böj*; rus. Морское сраженie [*Moskoïé Srajénié*]). Le Dictionnaire de l'Académie française définit la bataille un : « Combat général de deux armées; » ajoutons le mot : « navales » à cette définition, et nous aurons tout dit. — V. Barge, Marée.

BATAILLON, vieux fr. s. m. (esp. *Batalla*.) Escadre, corps d'armée. Emprunté, comme Bataille et Esquadre, au vocabulaire de l'armée de terre. — « L'ordre fut, que le navire qu'il avoit esleu pour représenter celuy qu'on avoit renvoyé au Havre, dedans lequel devoit estre sa personne » (*la Maîtresse*, que devait monter d'Annebault en 1545. V. Jetter [se]), « seroit au front accompagné de trente navires qu'il avoit esleuz : le seigneur de Boutieres costoyant le Bataillon sur la corne droite, accompagné d'autres trente-six navires : le baron de Curton feroit la corne senestre, armé de pareil nombre de navires... » *Mém. de Mart. du Bellay*, liv. x.

BATAILLOLE, fr. anc. s. f. (Véritable orthographe du mot qu'on écrit à tort et depuis longtemps :) Batayole. (V.) — « Pour faire les Batailloles » (d'une galère), « fault vingtquatre trauerses pin, à vng sol six deniers tour. chescune; c'est vne liure seize solz tourn. » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 8 v°. — V. Claveison.

БАТАЛЕРЪ (*Batalère*), rus. s. (Étymol. incon.) Ce mot, qui ne se lit point dans le Dict. rus.-fr. de J. Heym (1805), ni dans celui de Reiff (1835), désignait, selon Alex. Chichkoff (Dict. marit., 1795), le fonctionnaire qu'on appelait autrefois à bord : Maître valet. — V. Кунаръ.

BATALI, lasc. s. Ciseau de charpentier. Le lieut. Th. Roebuck, p. 19, art. *Chisel* de son *Engl. and hindoost naval Dict.* (1813), écrit *Batalee*, et donné à ce mot pour synonyme : Veenjuna (*vindjana*).

BATALIA, bas lat. s. f. (Du bas lat. *Battere*, lat. *Batuere*, battre, combattre.) Le ou la Baile du navire. — « Sicque fluctus mittebatur desuper in Agyalim, ut usque ad genua marinus fluctus esset in solario, quod Batalia dicitur. » *Vie de saint Raynier*, solitaire de Pise, mort en 1160; Bolland., 27 juin, p. 465. — V. Agyalis, Baile.

BATALLA, esp. s. f. Bataille, et quelquefois : Corps de bataille, comme dans cette phrase de *D. Juan d'Austria* par Vander Hammen, p. 170 : « Batalla y cuerno izquierdo lleve el generalissime. » (Le généralissime emmena le corps de bataille et la corne ou l'aile gauche.) Quelques auteurs français ont appelé Bataillon (V.) la Bataille ou le corps de bataille.

BATALLOLA, esp. anc. s. f. Batayole. — V. Galera.

BATANA, basq. vulg. s. (Du fr. *Battant*.) Le battant d'un pavillon.

BATANG AYER, *g* sonnant peu; mal. s. Rivière. — V. Ayer, Soungi.

BÂTARD DE RACAGE, fr. s. m. (Gr. anc. Ἐπίτονος, Κεροῦχος, Ἄγκοινα; gr. mod. Φραχαρίτς; lat. *Ceruchus*; ital. *Bastardo della trozza*; géno. *Bastardo da trossa*; esp. port. *Bastardo*; malt. *Bastard*; angl. *Truss*, *Parel-rope*; all. *Racktan*, *Racktross*; holl. *Rakke-touw*; dan. *Rakke-trosse*; suéd. *Rack-tåg* ou *Tåg-rack*; rus. Ракатовъ (*Rakatoff*), Раксъmoy (*Raks-toou*), bret. *Bastart racache*.) Corde, ordinairement enfilée dans les pommes (V.) et les bigots (V.), pour former le racage. (V.) Quelquefois la corde est dépourvue de cet appareil de bigots et de pommes de racage; elle est alors garnie d'un autre cordage plus petit ou d'une basane, et fortement enduite de suif, pour faciliter sa descente ou son ascension le long du mât auquel elle lie la vergue.

1. BÂTARDE, fr. adj. f., appliqué à la couleuvrine. (V.) — V. Bastarde.

2. BÂTARDE, s. f. Nom d'une voile de la galère, la plus grande de toutes; elle se hissait à l'arbre de mestre. — A la fin du XVII[e] siècle, la Bâtarde perdit son nom, et prit celui de Maraboutin. (V.) — V. Bastard, Bastardo, Bourde.

3. BÂTARDE, BÂTARDELLE, fr. anc. adj. f. Surnom donné, au XVI[e] siècle, à une galère plus forte que la galère sensile, et qui différait de celle-ci seulement par les dimensions de son quartier de poupe et la façon de sa poupe elle-même. Pantero-Pantera donne sur la galère Bâtarde des notions précises, que l'on trouvera à l'art. *Galea bastardella*. (V.)

Dans sa *Description abrégée d'une galère ordinaire de 26 bancs* (Ms. Bibl. nat., n° 1243-1 S. F.), Barras de la Penne s'exprime ainsi : « Il n'y a pas deux sortes de galères, ainsi que l'ont écrit quelques modernes, c'est-à-dire d'une forme différente, de la manière qu'ils s'expriment, nommant les unes subtiles, et les autres Bâtardes; les galères sont toutes semblables pour la forme en France, en Espagne, en Italie. » Quelque autorité que puisse avoir un auteur qui passa sa vie sur les galères, commanda la Patrone et la Réale, et devint enfin, le 17 octobre 1719, chef d'escadre des galères de France, il est impossible d'admettre à la lettre cette assertion, présentée d'une manière si tranchante : « Les galères sont toutes semblables... il n'y a pas deux sortes de galères. » Sans doute toutes les galères faites d'après un même principe se ressemblaient par la construction; mais, dans l'espèce, il y avait deux variétés très-bien indiquées par Pantero-

Pantera, capitaine de galère lui-même, et dont le traité de l'*Armata navale* (1614) mérite toute confiance. Nous voyons d'ailleurs, dans le *Traité de la construction des galères* (Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.), fol. 67, à l'art. *Vautillole*, que la poupe de la galère bâtarde s'appelait : « Bâtarde, ou autrement Cul de monine. (V.) » Ajoutons que l'Encyclopédie (Marine, 1783) distingue la Bâtarde entre les autres galères : « *Bâtarde* ou *Batardelle*, nom d'une galère moins forte que la principale, nommée Réale ou Patrone, suivant l'État auquel elle appartient. »

Il y a deux erreurs dans cette définition de l'Encyclopédie: 1° la Réale était une galère plus forte, plus grande que les autres, et sa façon était à la bastardelle; 2° la France avait une Réale et une Patrone (V. États de la Mar. pour 1675, 1689, 1710, etc., Ms. Arch. de la Mar.). Jean Rigaud, dans les planches 2 et 4 de son œuvre, gravée au milieu du XVIIIe siècle, et dédiée au chevalier d'Orléans, grand-prieur et général des galères, nous a soigneusement transmis, par un dessin fidèle, la différence qu'il y avait entre la galère subtile et la Bâtarde. La planche n° 4 représente l'armement de la Réale; et la Réale, qu'on voit par l'arrière, montre une poupe dont les fesses fleurdelisées sont largement assises sur l'eau. On distingue très-bien la vautillole, qui forme par le haut ce que les Français appelaient le Cul de monine, comparé par Pantero-Pantera à une gousse d'ail. La façon de la poupe de la galère sensile que l'on voit, planche n° 2, est au contraire unie; là, pas d'apparence de fesses; chaque tranche horizontale que l'on imaginerait faite dans cette poupe aurait, non la figure de la partie supérieure du cœur représenté dans les cartes, comme serait la tranche faite dans la galère Bâtarde, mais la forme de l'un des pôles d'un ovale.

BÂTARDIN, fr. anc. s. m. Corde qui fonctionnait comme le bâtard de racage dans le grément des antennes de galère. — « Il y a un troisième cordage nommé Bâtardin, qui sert à tenir toujours l'antenne acostée à l'arbre, sans qu'elle s'en puisse écarter, parce qu'il est arresté à demeurer, au lieu que l'on peut mosler » (mollir, filer) « et entrer » (roidir) « les trosses quand on veut. Il est simple et n'a qu'un cordon, dans lequel on enfile ses patres » (*pater-noster*, pomme de racage), « comme chaque branche du doublin des trosses. » *Mém. sur les manœuvres et les agrez d'une galère*, Ms. du XVIIe siècle; Bibl. de la Mar.

BATĀS, ar. vulg. s. Patache.— J. de Dombay, p. 100 de sa *Grammat. ling. maur. arabic.* (1800), dit : « Navis major duobus instructa malis, *Batās.* » Ceci nous apprend seulement, — si, en effet, Dombay fut exact, — qu'il y avait des pataches arabes ou turques qui n'avaient que deux mâts. Au XVIIe siècle, les grandes pataches françaises avaient trois mâts, ainsi qu'on le voit dans l'œuvre de Jacq. Callot. (Bibl. nat., cabinet des estampes. V. Patache.) — La chronique d'Aboulfeda (t. IV, p. 100), sous l'année 1189, à propos du siége de Saint-Jean d'Acre par les croisés, raconte que la flotte égyptienne, entrant dans le port de Saint-Jean d'Acre, enleva sur son passage une (*Batās*) patache française.

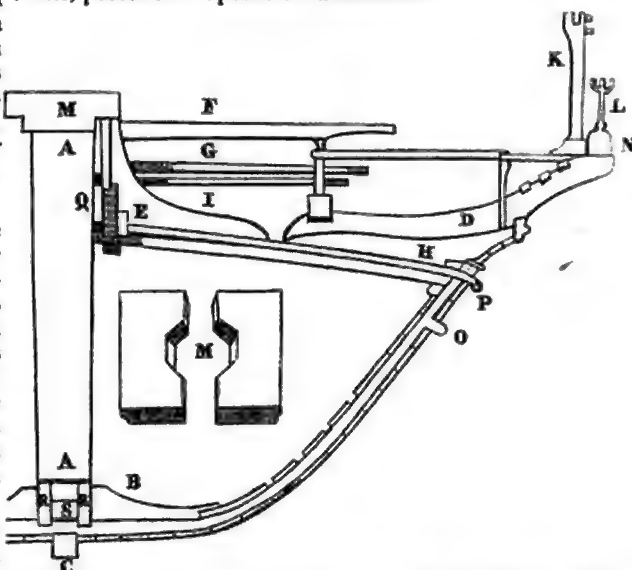
BATAU, vieux fr. s. m. Mauvaise orthog. de *Bateau*, où l'*e* est nécessaire, *Bateau* étant une transformation de *Batel*. — V. Arbre, Jonque.

BATAVIOL, bas bret. s. (Du fr. :) Batayole.

BATAYATO, basq. s. (Corrupt. de *Batayoa*, *Bateoa*.) Baptême.—*Batayatu*, basq. v. Baptiser. (Larramendi [1745] voce *Baptismo*.)

BATAYOLA, cat. anc. s. f. Pavois d'étoffe, Bastingage. — « Item, Batayoles fornides ab sagoles de popa a proa de 11es bandes.. 2. » (2 batailloles garnies de cordelettes pour les attacher aux lisses de batailloles, une pour chaque côté, allant de la poupe à la proue.) *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelone* en 1354; Arch. gén. d'Aragon, n° 1541; et Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — En esp. *Batayola* est le nom de la battaillole ou Batayole.

BATAYOLE, fr. s. f. Quelques auteurs et beaucoup de marins ont écrit : *Bataillole*, et c'est avec raison, ce mot venant du bas latin *Batalliata*, fait de *Bataillla*. Dans le bas latin, *Bataillatus* signifiait : Muni, fortifié; une église, une place, une tour défendue par un retranchement, ordinairement fait d'une palissade, était dite : *Batailliée*, ou, par contraction : *Bailée*. (V. Baile.) La Bataillole était une petite fortification, une petite *batailla*, élevée au-dessus du baile, ou le continuant autour du navire. Plus tard, la bataillole ne fut plus qu'une suite de montants en fer ou en bois, destinés à porter les longues traverses, auxquelles s'accrochaient les boucliers ou pavois, dont la suite faisait un parapet, un rempart au navire. Quand les boucliers furent abandonnés, les batailloles restèrent, soutiens des garde-fous, sur lesquels on étendait les bandes d'étoffes de couleurs, armoriées ou non, dont se paraient les nefs et les galères pendant le combat. La mode de ces bandes d'étoffes, qui avaient gardé le nom de pavois, bien qu'elles fussent incapables de l'office rempli par les boucliers, cette mode étant passée avec le XVIIIe siècle, les batailloles devinrent les soutiens des bastingages (V.), garde-fous de hunes et autres parapets de la même espèce. Au XVIIe siècle, les galères avaient sur leurs côtés deux rangées de Batailloles, l'une en bois, l'autre en fer, portant à leurs têtes des lisses de bois, dont la première servait de balustrade, et la seconde supportait le pavois de drap bleu fleurdelisé. Dans la figure que voici, L représente les batailloles de fer plantées sur l'apostis N, et K les batailloles de bois, posées sur l'apostis et l'arbalétrière.



(Moitié de la coupe verticale d'une galère à sa plus grande largeur, d'après le dessin du beau manuscrit n° 2961, Dépôt. de la Mar. — K, batayole de bois portant la lisse de pavesade; L, batayole de fer portant une autre lisse.)

(Ital. *Battagliola*, *Battagliuola*; malt. *Battagliola*; géno. *Battaggiœa*; esp. *Batayola*; basq. *Tringla*; bas bret. *Bataviol*; angl. *Stanchion of netting*; all. *Zepter*; rus. Септоръ (*Septore*); ar. côte N. d'Afr. *Matarès*.)

BATCHO, ar. côte N. d'Afr. s. Sud-Ouest. — *Batcho karta lil gh'arbi*, Sud-ouest-quart-ouest. (V. Gh'arbi.) — *Batcho karta lil kabelli*, Sud-ouest-quart-sud.

БАТЕ (A) КЫIE DE ЛЕМН (*A baté kouié dé lemn*), val. v. a. (Bate, du lat. *Batuere*, battre.) (Enfoncer des clous de bois.) Gournabler. — V. Kѫiѫ.

BATEAU, fr. s. m. (Forme moderne de *Batel*, fait de *Batellus*, diminut. de *Batus*, latinisation de l'angl.-sax. *Bat.* [V.]) Gr. anc. Σκάφη, Σκαφίον, Σκαφίς, Σκάφος; gr. mod. Βαρκοπούλο, Καΐκι, Τζαΐκι; lat. *Cymba*, *Linter*, *Navicula*, *Navigiolum*, *Scapha*; bas lat. *Batella*, *Batellus*, *Batus*; ital. *Batello*, *Battello*, *Barca*; esp. *Batel*; port. *Batel*, *Batell*; vieux fr. *Batau*, *Batel*, *Batiau*; fr. anc. *Bapteau*; angl.-sax. *Bat*, *Bœt*, *Bate*, *Ced*, *Trog-scip*, *Troh-scip*, *Scip-fœt*, *Scipincel*, *Scipincle*, *Scippincel*; isl. *Bátr*, *Barkr*, *Feria Kati*; angl. *Boat*; all. *Both*; holl. all. *Boot*; dan. *Baad*; suéd. *Båt*; basq. vulg. *Batela*, *Batua*; bas. bret. *Bag*, *Bak*, *Vag*; tur. *Piade*, *Qaïq*; ar. côte N. d'Afr. *Felouka*; illyr. dalm. *Lâgja* (Lagaia); rus. Ботъ (*Bote*); Ботикъ (*Botik*); Лодка [*Lotka*]; Плашкотъ [*Plachkote*]; Судно [*Soudno*]; pol. *Czółnko*, *Lodka*; val. Враницѣ [*Vranitze*]; Каїк, Лѫнтре [*Lountré*]; Шайкъ [*Chaïke*]; hongr. *Ladig*, *Sajka* [Saïka]; *Csónak* [Tchônak]; *Csólnak* [Tchôlnak]; mal. *Bahatra*, *Bahtra*, *Batara*, *Praou*, *Sampan*, *Kounting*; lasc. *Matchoua*; madék. *Fanghimo*, *Lak*, *Lakan*, *Tsambou*; chin. *Saô*, *Seóu*, *Tchéou*; wol. *Galle*, *Lothio*; bamb. *Kounou*.) Nom générique d'une famille de petits navires, qui diffèrent entre eux par leurs formes, leur grandeur, leur gréement, leur voilure, le nombre et la disposition de leurs rames, etc. Quelques-uns font la pêche, d'autres font le petit cabotage; ceux-ci sont propres aux promenades sur les rades, ceux-là aux passages d'une rive à l'autre d'un port ou d'un fleuve. L'office de certains d'entre eux est de transporter les marchandises que chargent ou déchargent les bâtiments, de porter les approvisionnements, munitions, etc. Tous les navires d'une certaine importance ont un ou plusieurs bateaux, qui, suivant l'expression et l'orthographe du P. René François, prédicateur de Louis XIII, et auteur de l'*Essai des merveilles de nature*, sont leurs « laquays. » Ils servent à toutes les communications entre les navires auxquels ils appartiennent et d'autres navires, comme entre les navires et la terre. On nommait autrefois communément les trois ou quatre canots et chaloupe d'un navire de guerre ses Bateaux; on dit aujourd'hui plus ordinairement: ses embarcations. Bateau, dans ce sens, n'est cependant pas hors d'usage. — « Notre petit Bateau » (notre canot) « et le grand Bateau » (la chaloupe) « du *Sacre* retournèrent à terre. » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — « Il inventa Bateaux. » Rabelais, liv. IV, chap. 61. (V. Jonque.) Nous allons citer les principales espèces de Bateaux :

1. Bateau a vapeur, fr. s. m. (Ital. *Vapore*; esp. port. *Vapor*; rus. Пароввкъ [*Parovik*]; illyr. dalm. *Korablj od kurênje* [Korabli od Kourênié]; angl. *Steamer*, *Steam-boat*, *Steam vessel*; dan. *Damp-fartoi*.) — V. Vapeur.

2. Bateau corsaire, fr. s. m. Petit navire servant à la course. — « *Relation* du combat qui s'est donné le 19 juill. 1756, à la hauteur d'Ortugal, entre le Bateau Corsaire *le Sauveur*, armé à Bayonne par le sieur Pierre Harriague, et commandé par le sieur Pierre Lafuente, monté de huit canons, dix pierriers et quatre-vingt-dix hommes d'équipage, et un paquebot du roi d'Angleterre, armé de dix-huit canons, dix pierriers et cent cinquante hommes d'équipage. » Papiers de la Chambre du commerce de la Rochelle. — Le Bateau Corsaire dont il s'agit n'avait qu'un mât. (V. Carène.)

3. Bateau de passage, fr. s. m. Fr. anc. *Passager*; gr. anc. Πορθμεῖον; bas bret. *Bag-treiz*; angl.-sax. Þuruc, Þurruc; illyr. dalm. *Voz*, *Brôd prevôzni*, *Brodaricca*; rus. Перевозное судно [*Perevoznoié soudno*]; mal. *Sumpan meniabrang*; pers. hindost. *Gonzara*; chin. *Hâng-Tchoûen*; hongr. *Altal vetö hajó*.) Bateau qui sert à passer les hommes, les animaux et les marchandises d'un côté à l'autre d'un port, d'une rivière ou d'une rade. Il y a des Bateaux de passage de formes variées; quelques-uns sont plats, bas et larges, d'autres sont assez grands, forts et hauts sur l'eau, parce que les trajets qu'ils ont à faire sont longs, et les exposent aux fureurs de la mer et du vent. De cette dernière espèce sont les Bateaux qui mettent en communication Brest et tous les points de sa rade, et les grands qaïqs qui font le batelage entre Stamboul, Péra, Galata et la côte de Scutari.

4. Bateau de pêche, fr. s. m. (Gr. anc. Ἁλίας, Ἁλιευτικὸν πλοῖον; gr. vulg. Καΐκι ψαράδικον; lat. *Piscatoria navis*; ital. *Battello pescherecci͏o*; esp. *Barco Pescador*; port. *Barco de Pescar*; angl. *Fisher-boat*, *Fischer-man*, *Fishing-boat*; all. *Fischer-fahrzeug*; isl. *Dugga*; tur. *Balyqtchi qaïqhy*; bas bret. *Bag pescüer*; mal. *Praou poukat*.) Bateau qui porte les pêcheurs, les instruments de pêche et le poisson pris avec les engins.

5. Bateau d'écorce, fr. s. m. On lit dans un *Récit de ce qui s'est passé au voyage que M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France, a fait au lac Ontario* (1671); Ms. de la Bibl. nat. : — « Le fleuve de Saint-Laurent est navigable pour des vaisseaux de cinq cents tonneaux jusques à Quebec; de Quebec au Montreal, on y en pourroit conduire de plus de cent cinquante tonneaux; mais au-dessus de Montreal jamais personne ne s'étoit avisé d'entreprendre d'y faire monter seulement un bateau plat, à cause du sault Saint-Louis, qui barre en ce lieu entièrement la rivière. Cette difficulté a été cause que les sauvages et, depuis eux, les François, qui ont été obligés par la nécessité de leurs affaires de passer par ces endroits, ont inventé une espèce de voiture la plus spirituelle, mais en même temps la plus périlleuse qu'on puisse imaginer. Ces Bateaux sont faits d'une simple écorce de bouleau qui sert de bordage à un gabari de bois de cèdre qui soutient cette écorce, et lui donne la forme nécessaire pour porter sur l'eau un assez grand nombre d'hommes et de bagages; au reste, si fragiles, que si ils viennent à heurter contre quelque roche, ou si on ne les manie doucement en les sortant de l'eau ou en les y mettant, on les endommage notablement; si volages (V.), que dix livres d'un côté plus que de l'autre les fait tourner, ce qui oblige à s'y tenir à genoux ou assis tout à plat; si légers, qu'un ou deux hommes au plus les portent; et cependant si utiles, qu'il y en a qui portent jusqu'à six ou huit hommes avec leurs vivres et leurs bagages. »

6. Bateau-lesteur, fr. s. m. (Angl. *Ballast-lighter*; all. *Ballastever*, *Ballastschute*; holl. *Ballast-ligter*, *Ballatkaag*, *Ballastschuit*; dan. *Baglast-pramme* ou *pram*; suéd. *Barlast-pråm*; ital. *Gabarra da savorra*; esp. *Barco de lastre*, *Gabarra de lastre*.) Bateau qui porte le lest au bâtiment qu'on veut lester.

BATEAU DE LOK, fr. s. m. (Gr. mod. Ξύλον τῆς μπαρκέτας [*Xylo-n ti-s barkéta-s*]; ital. *Barchetta*; géno. *Barcheta*; esp. *Barquilla*, *Guindola*; port. *Paó du barquilha*; bas bret. *Bag-lok*; angl. *Log-ship*; all. *Logholz*; dan. *Flynder*; suéd. *Loggspån*; rus. Лагъ [*Lag*].) Nom donné à un secteur de bois qui, percé aux sommets de ses trois angles, reçoit trois cordons que l'on peut comparer aux trois arêtes d'une pyramide triangulaire dont le secteur serait la base. Le côté sphérique du secteur en question est garni d'une bande de plomb, dont l'effet est de tenir debout le triangle de bois quand on le

jette à la mer pour mesurer le chemin que fait le navire. (V. *Lok.*) C'est parce que le secteur est flottant derrière le navire, qu'on l'a comparé à un bateau à la traîne.

1. **BATEL**, fr. anc. s. m. (Du bas lat. *Batellus.* [V.]) Embarcation, Chaloupe, Bateau.

« Ke nés, ke Batels, ke esqueis... »
WACE, *Roman de Rou.*

— « Item, pour ce que les gens qui ont expérience au fait de la guerre, dient que souuentes fois aduient que les aucuns quand ils se verroyent les plus foibles, et ils ont loysir de ce faire, sauuent leurs corps dans leur petit Batel... » *Ordonn.* rendue par Charles VI, le 7 déc. 1400. Fontanon, t. III, p. 11. — « Béthencourt s'en alla en la nef, et fit prendre une ancre et un Batel. *Conquête des Canaries, par J. de Béthencourt* (1402). — V. Aviron, Barge, Basteau.

2. **BATEL**, esp. port. s. m. (Une des fantaisies étymologiques les plus singulières du P. Larramendi [*Dict. triling.*, 1745], est assurément celle-ci à propos du mot : *Batel :* « Es voz bascongada, *Batelà*, que significa lo mismo. Y viene de *bat*, uno, y *delà* o *dalà*, que es, o que aya; por que cada navio lleva à lo menos uno de essos bateles. » Est-il croyable qu'un homme instruit ait pu sérieusement proposer une telle étymologie? Le bateau fut-il d'abord une annexe du navire? Qui oserait dire cela? *Batel* est une forme romane du bas lat. *Batellus*, diminut. *Batus*, latinisation de l'angl.-sax. *Bat;* ce ne peut être douteux pour personne. S'il n'avait pas eu la cataracte basque sur les deux yeux, le P. Larramendi aurait vu clairement cette origine de *Batel.*) Bateau, Chaloupe, Embarcation. — « Tragó el Batel,... » P. 3. *Servicios de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621). — « Foi-se nos Bateis, Paraos, Caravelas... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 1. — « E neste trabalho » (de l'aiguade) « se perdeo o Batel d'Afonso Dalboquerque, por que vinha já muito comeso do Busano » (ver qui ronge le bois). Ib., chap. 6. — « Mandou ...que se fizesse prestes no seu Batel » (Chaloupe) « com quarenta espingardeiros, e levasse hum falcão com polvora e pilouros, e dous bombarderos, e huma cabria, e dous troços descada pera sobirem ao muro da fortaleza, se fosse necessario. » Ib., chap. 16. — « E entom lhe contou todo o caso como passara, dizendo como fezera lançar o Batel fora, no qual sayra em terra, onde nom achara gente algũa, nem sinal de povoraçom. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 58. — « Vn Batel y vna gondola, las quillas, rodas de proa y popa, las quadernas, cayreles y cucharas de madera de Guachapeli y amarillo y las demas tablazones, tillas y bancos de roble todo reclabado, con sus arboles, bergas, belas de lona nueua » (voiles de toile d'Olonne neuve) « timones con sus hierros y cadenas de las bocas. » *Razon de las medidas para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

Dans quelques auteurs nous voyons : « *Batel por popa.* » Le Batel dont il est question dans ce cas est la grande embarcation, la chaloupe que, pendant le moyen âge, presque tous les navires avaient ordinairement à la traîne, usage qui s'est conservé dans le Levant. Certains bâtiments des Dardanelles et de la mer Noire, que nous avons vus, en 1841, à Constantinople et dans le Bosphore, avaient « por popa » de grands bateaux, traditions de la Barque de cantier (V.) du XIIIe siècle. — V. Abuste, Amarrar, Encaminhar, Naao.

BATELÀ, basq. vulg. s. f. (De 2. *Batel.* [V.]) Bateau. — V. Batua.

BATELAGE, fr. s. m. (De *Batel.* [V.]) (Gr. mod. Βαρκολόγημα [*Varkologhima*]; ital. *Barcheggio;* géno. *Barchezzo;* illyr. dalm. *Brodàrstvo, Izvoz, Korabjarstvo, Koràbstvo.*) Service que font les bateaux (*batels*) pour mettre en communication les navires entre eux, ou les navires avec la terre, et pour transporter les marchandises, les approvisionnements, etc.

BATELÃO, port. s. m. Grande barque. — « Dispidi a dom Antonio Sant Marci e a Martim Lourenço en hum nauio e Batelão et duas embarcaçõis, mais con algũa gente daurqua, e o mouro Bande Mataqua para Angaji ja a triar assinco peças de metal como sua ex^{ma} ordenou..... » *De ampaza, patte*, etc.; Ms. de 1634; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BATELÉE, fr. s. f. (Du fr. *Batel.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἀκατιά; gr. vulg. Καΐκια; bas lat. *Barchata;* cat. anc. port. *Barcada;* ital. *Barcata;* géno. *Barcà;* esp. *Barcada, Esquifada;* basq. litt. *Chanelaldia;* basq. vulg. *Lanchaldia;* bas bret. *Bagad;* angl. *Boat-load;* all. *Schifferlohn;* illyr. dalm. *Vôzie;* wol. *Yèbè;* bamb. *Dony, Kounou-afa.*) La charge d'un bateau. Un statut génois de 1441 ordonnait que toute nef ou coque du port de vingt mille cantares, ou autrement de quinze cents tonneaux, embarquât quatre Batelées de pierres, lest pour le navire et projectiles au moment du combat. (V. *Barchata lapidum.*) En 1279, une loi vénitienne avait ordonné que tout navire ponté eût à bord au moins dix Batelées de pierres, déposées dans un lieu d'où l'on pût aisément les tirer.

BATELER, fr. v. a. (De 1. *Batel.* [V.]). (Cat. anc. *Barqueiar.*) Conduire un bateau; faire le batelage.

BATELET, fr. s. m. (Diminut. de *Batel.* [V.]) (Gr. anc. Σκαφίον; gr. vulg. Βαρκοῦλα, Καϊκάκι, Πέραμα; gr. lit. mod. Πορθμεῖον; lat. *Cymbula, Scaphula;* ital. *Barchetta;* géno. *Barcheta;* malt. *Caïch, Dghaisa-sghira, Loff;* bas bret. *Bagik* [Baguik]; angl. *Little boat;* all. *Kahn;* illyr. dalm. *Brodac* [Brodatchs], *Brodcsac* [Brodtchatchs], *Brodcsich* [Brodtchits]; val. Лѫнтрицъ [Lountritse.]) Petit bateau.

BATELIER, fr. s. m. (Gr. anc. Σκαφίτης, Ἐρέτης; gr. litt. mod. Λεμβάρχης; gr. vulg. Βαρκαγίολος, Βαρκολόγος, Βαρκάρης, Καΐκις, Καϊκτζῆς; lat. *Portitor;* tur. *Qaïqis;* ital. *Barcaruolo, Barcajolo, Barchiere;* géno. *Barcajoe;* esp. *Barquero;* port. *Barqueiro;* malt. *Barclot;* bas bret. *Bagéer*, (Bagué-eur); isl. *Feriumadr;* angl. *Boatman, Boatsman;* all. *Schiffer;* illyr. dalm. *Brodar, Perevosnik;* vol. Каикчiѹ [*Kaïktchiou*]; Корбьiер [*Korbiere*], Лѫнтрар [*Lountrar*], Шѣiкар [*Cheïkar*]; rus. Барочникъ [*Barotchnik*], Водоходъ [*Vodohott*], Лодочникъ [*Lodochenik*], Шкиперъ [*Chkiper*]; pol. *Czólnik, Lodnik;* hongr. *Révész;* sansc. *Plava;* hindoust. *Ab-goozar;* madék. *Ampitsak;* chin. *Pang-jên.*) Conducteur, et quelquefois : Propriétaire de bateau.

BATELL, port. anc. s. m. (Variante de 2. *Batel.* [V.]) Bateau, Chaloupe. — V. Esprivaõ.

BATELLA, bas lat. s. f. Variante de *Batellus.* — V. Batillagium.

BATELLARIUS, bas lat. s. m. (De 1. *Batellus.* [V.]) Batelier. — « Mercaturas quas dicti mercatores tradent et liberabunt per compotum Batellariis alleiando naves. » *Édit de Philippe le Bel*, an. 1309; t. II; *Ordon. des rois de France.*

BATELLO, ital. anc. s. m. (Du bas lat. 1. *Batellus.*) Bateau, Embarcation, Canot. — « E vole questa nostra nave » (une petite nef de soixante pieds de quille, et vingt-quatre de maître bau), « Batelli 2 et gondola 1. Il primo Batello vole esser lanto longo de pedi, quanto e la nave longa de passi in choverta 2 volte, cioè pedi 30, è uno de più, cioè 31. » *Fab-*

brica di galere, Traité du XIVe ou XVe siècle, publié par nous, p. 6-30, t. II de notre *Arch. navale*. —V. Battello.

1. **BATELLUS**, bas lat. s. m. (Diminut. de *Batus*. [V.]) Embarcation, Chaloupe, Bateau. — « Orta est maxima tempestas, et naves separatæ sunt ab invicem, et quædam ex eis Batellos suos vi tempestatis amiserunt. » Godefroi, moine de Saint-Pantaléon, 1218. — Les *Batelli* dont il est question dans ce passage étaient les barques que les navires avaient à la traîne, et dont nous avons parlé à la fin de l'article 2. Batel. (V.) — « Pro dicto Batello seu nave in XV denariis Archiepiscopo tenetur. » *Arrêt du* 14 *janv.* 1401; vol. IX des Arrêts du Parlement de Paris. — V. Galia.

2. **BATELLUS**, bas lat. s. m. Batelier. — « Si panis adducitur per aquam, Batellus habebit sex denarios in itinere. » *Charte de Henri, roi d'Angleterre*, citée par D. Carpentier.— Dans ce texte, *Batellus* désigne-t-il le bateau, ou est-il un synonyme de *Batellarius?* Nous avouons qu'il peut y avoir doute, et que si nous nous décidons pour le sens de *batelier*, c'est que le sentiment de D. Carpentier nous semble devoir être d'un grand poids.

BATER (IL), ou **BATTER** (IL), vénit. anc. s. m. (De *Battere*, battre, lat. *Batuere*.) Fasiement de la voile, état de la voile qui est en ralingue, et qui bat le mât sans prendre le vent. — «... Quando straorzando » (V. *Straorzare*) « fin' al Bater della vela. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 200 F. — « Si che per piu fiate nel tanto Batterla ne fummo del tutto privati. » Ib. C.

BATER DE REMS, cat. anc. v. a. (Du lat. *Batuere*.) Battre des rames.) Voguer, Nager. — « Ellauors lo leny Bate de rems, e com fo atret de ballesta, ell trames un palomer (V.) qui sabia molt de sarrahinesch en terra. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 85.

БАТЕРІЕ (*Batérié*), val. s. (De l'ital. *Batteria*.) Batterie.

BATETIC BESTERA JOAN, basq. litt. v. a. Croiser, Être en croisière.

BÂTI, tur. s. Vent d'ouest.

BATIAU, vieux fr. s. m. (Forme de *Bateau* fort usitée parmi les mariniers de rivière, et très-ancienne, car on la trouve dans la rédaction française du *Voyage* de Marco Polo (V. 2. Arbre), et dans quelques autres écrivains du XIIIe siècle, notamment dans la *Conquête de Constantinople*, par Geoffroy de Ville-Hardouin (1203), p. 68, lig. 9 : « Et li Venisien comencent à enuoier cheuaus palefroiz à l'ost en Batiaus, de cels que il auoient gaaigniez dedens la ville. »

BATIGUÉ, bamb. v. Passer une rivière.

BATIKOLO, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Batticulo*. [V.]) Flèche-en-cul.

BATILLAGIUM, bas lat. s. n. (Pour *Batellagium*.) Prix du batelage; fret. — « Necnon ad tot carectas, batellas et naves, una cum marinariis et laboratoribus, quot pro cariagio, Batillagio, seu frectagio. » Rymer, t. IX, p. 542.

BÂTIMENT, fr. s. m. (Contraction de *Bastiment*. [V]. (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ναῦς, Πλοῖον; gr. vulg. Καράβι, Μπαστιμέντον, Παρτίδον, Πλεούμενον; lat. *Navis;* vieux fr. *Vessel, Vessiau, Vaissiau, Bastiment;* ital. *Bastimento, Legno, Nave, Navigilio, Navilio, Navile, Vascello;* géno. *Barco;* malt. *Bastiment;* esp. *Bajel, Barco, Bastimento, Baxel, Nao, Nave, Navio;* port. *Bastimento, Nao, Navio;* angl.-sax. *Scip,* angl. *Man, Ship, Vessel;* all. *Fahrzeug, Schiff;* holl. *Scip; Vaartuig;* dan. *Skib;* suéd. *Skepp;* basq. vulg. *Barcuba;* basq. litt. *Ontzia, Untzia;* bas bret. *Batimint(e);* rus. Корабль [*Korable*], Судно [*Soudno*]; tur. *Guemi, Séfiné;* illyr. dalm. *Brŏd, Drjĕvo, Korablj, Korablja;* hongr. *Hajó* [Hoyo]; ar. côte N. d'Afr. *Chkof;* lasc. *Djaz;* mal. *Kapal;* chin. *Pe, Tcheŏu, Tchoŭen;* wol. *Galle;* Bambara : *Kounou*). Synonyme de navire et de vaisseau. Tout véhicule marin,—si nous pouvons nous servir de cette expression,—qui n'est pas monoxyle et suppose une construction, c'est-à-dire qui a été bâti (V. Bâtir), peut recevoir le nom de Bâtiment. Ce nom est du reste, depuis longtemps, en usage parmi les marins français et étrangers du midi de l'Europe. (V. *Bastiment, Bastimento.*) — « Sa Majesté estant informée que des corsaires ennemis ont enlevé dans les rades de la Rochelle plusieurs navires marchands qui y estoient moüillez, parce qu'il n'y avoit à bord aucuns officiers pour les deffendre... a ordonné et ordonne à tous Capitaines et Maîtres de navires et autres officiers subalternes, de coucher à bord des Bâtiments sur lesquels ils serviront, lorsqu'ils seront moüillez dans les rades, à peine de perdre leurs appointemens et d'estre mis en prison pendant trois mois. » *Ordonn. de Louis XIV*, 24 août 1712.

> — « Calculant à part soi la future opulence
> Qui devoit avant peu combler son coffre-fort,
> Et du bien fantastique heureux en espérance,
> Des moindres Bâtiments il épioit l'abord. »
>
> CHARLES NODIER, *le Fou du Pirée*.

BATIMENT A DEUX MATS, A TROIS MATS, A UN MAT, fr. s. m. Bâtiment muni de deux mâts, ou tout à fait verticaux, ou plus ou moins inclinés à l'arrière ou à l'avant. Bâtiment muni de trois mâts verticaux. (Ital. *Bastimento a tre alberi;* angl. *A three-masted ship;* groënl. *Umiarsoït.*) Bâtiment muni d'un seul mât. (Ital. *Bastimento a un solo albero;* angl. *Wessel with a single mast.*) Bâtiment muni d'un seul mât vertical. Nous ajoutons le mot : Vertical, parce que le mât incliné de l'avant, le beaupré, étant commun à tous ou à presque tous les bâtiments, ne compte point. Nous disons : mât, et non point : bas mât, parce que, quelle que soit sa composition, qu'il soit réduit au mât inférieur ou qu'il ait le triple élément du bas mât, du mât de hune et du mât de perroquet, le mât est un, quand il s'agit de désigner un bâtiment par sa mâture.

BATIMENT A RAMES. fr. s. m. (Bas lat. *Lignum de remis;* ital. *Bastimento a remi;* hong. *Evezŏ lapátos hajó* [Évézeu lapatoch hoyó], *Lapátos hajó* [Lapatóch hoyó]; malt. *Praou daïong-daïong.*) Bâtiment mû par des rames. Les bâtiments à rames forment une immense famille; elle était connue dans l'antiquité romaine sous le nom de *Naves longæ;* dans le moyen âge, elle comprenait depuis les grands dromons et les galéasses, jusqu'au plus petit batelet conduit par deux avirons. (V. Mémoire n° 4, dans notre *Arch. navale.*) — V. Brigantin.

BATIMENT A VAPEUR, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Πλοῖον τοῦ ἀτμοῦ [*Plio-n tou atmou*]; ital. *Vapore;* esp. *Barco de vapor;* rus. Пароходъ [*Parovik*]; illyr. dalm. *Korablj od kurĕnje* [Korabli od kourénié]; hongr. *Gŏz hajó* [Geuz-hoyeu]). Bâtiment mis en action par un propulseur, auquel une machine animée par la vapeur imprime le mouvement et la vie. — V. Vapeur.

BATIMENT CARRÉ, fr. s. m. (Ital. anc. *Vascello a la quara;* ital. mod. *Naviglio quadro, Naviglio tondo, Vascello quadro;* esp. *Barco de cruz, Barco rodondo;* angl. *Rigged square vessel.*) Bâtiment portant des voiles carrées à ses mâts principaux, à la différence des bâtiments latins, dont les voiles principales sont triangulaires.

BATIMENT DE BAS BORD, fr. s. m. (Ital. *Bastimento de basso bordo;* angl. *Low built vessel;* rus. Низкобортное

судно [*Niskobortnoïé soudno*]; val. Корабіе миѣв [*Korabié mike*].) — V. 2. Bas bord.

Batiment de charge, fr. s. m. (Lat. *Navis oneraria;* bas lat. *Lignum de oneris;* ital. *Bastimento da carico;* basq. vulg. *Cargoutzia;* angl.-sax. *Hlæst-scip,* ou *Scip-hlæst;* angl. *Ship of Burthen, Vesselof burthen.*) Bâtiment large, arrondi, fait pour porter de lourdes charges, et, à cause de cela, assez mauvais marcheur.

Batiment de garde, fr. s. m. (Ital. *Bastimento di guardia;* rus. Брандвахта [*Brandvakhta*].) Bâtiment sur lequel est établie la garde d'un port.—En rade, lorsqu'il y a plusieurs bâtiments armés, chacun à son tour est Bâtiment de garde; les embarcations de ce Bâtiment doivent toujours être prêtes, dans l'intérêt de la police de la rade, à faire des rondes pendant la nuit, et à porter secours à tout navire qui court un danger quelconque.

Batiment de guerre, fr. s. m. (Ital. *Nave* ou *Vascello da guerra;* esp. *Nao de guerra;* port. *Embarçacão de guerra, Navio de guerra, Vaso de guerra;* angl.-sax. *Fyrd-scip, Scip-fyrd;* angl. *Man of war;* Военное судно [*Voïennoïé soudno*]; val. Корабіе де ресбоіѕ [*Korabié dé resboiou*]; tur. *Beilik guèmici, Djenk guèmici, Iaraqlu guèmi, Qalioun;* illyr dalm. *Drjëvo bòjno* [Drievo boïno]; mal. *Kapal parang, Kapal peparang-an;* chin. *Hien, Kiën, Môñg-tòng, Tchô-loû, Tông, Ty-tang.*) Bâtiment équipé, muni, armé pour la guerre. Il y a une grande variété de Bâtiments de guerre dans l'échelle décroissante, commençant au vaisseau de ligne du premier rang et finissant à la modeste péniche.

Batiment de haut bord, fr. s. m. (Ital. *Vascello d'alto bordo;* port. *Navio d'alto bordo;* angl. *Man of war;* rus. Высокобортное судно [*Vissokobortnoïé soudno*]; val. Корабіе маре [*Korabié maré*].) Bâtiment destiné à la guerre, et dont le côté, très-élevé au-dessus de l'eau, est partagé en deux ou trois étages ou batteries.

Batiment de l'État, fr. s. m. (Port. *Navio do Estado.*) Bâtiment qui appartient à l'État, et que l'État emploie selon les convenances du service public. L'État a non-seulement des bâtiments de guerre grands et petits, mais des bâtiments de transport et de charge, et des bâtiments employés à divers usages dans les ports et sur les rades. Ceux-ci reçoivent le nom de *Bâtiments de servitude.*

Batiment de transport, fr. s. m. (Gr. anc. Φορταγωγὸς ναῦς, Ἀπόστολον; gr. mod. Στρατόρτον, Γομαρικὸν καράβι; ital. *Bastimento di trasporto; Trasporto;* esp. *Navio de transporte;* port. *Navio de trasporte,* angl. *Transport* ou *Transport ship, Store-ship;* isl. *Byrdingr;* all. *Transport schiff;* rus. Транспортное судно [*Transportnoïé soudno*]; val. Корабіе де транспорт [*Korabié de transport.*]) Bâtiment qui sert à transporter d'un lieu à un autre des troupes, des vivres, des approvisionnements de guerre, etc. Par une métonymie commune à presque toutes les langues, on dit assez ordinairement : Un transport, au lieu de : Un Bâtiment de transport.

Batiment écurie, fr. s. m. (Gr. anc. Ἱππηγός, Ἱππαγωγός; gr. mod. Ἀλογοκάραβον [*Alogocaravo-n*]; ital. *Passacavalli;* vieux fr. *Huissier.*) Bâtiment qui sert au transport des chevaux Une écurie est installée dans la cale ou dans un entrepont de ce navire; et chaque cheval y trouve une place, où il reste pendant la traversée, quelquefois de pied ferme, quelquefois suspendu par une sangle qui lui embrasse le ventre. — V. Platea.

Batiment latin, fr. s. m. (Ital. *Naviglio latino, Vascello latino;* angl. *Lateen ship.*) Bâtiment gréé à la latine, c'est-à-dire portant des voiles latines. — V. Voile latine.

Batiment léger, fr. s. m. (Ital. *Bastimento leggiero;* angl.-sax. *Flot-scip, Swift-scip;* angl. *Light vessel.*) Bâtiment petit, bon voilier, rapide, qu'on emploie pour des missives pressées, pour porter des ordres, pour épier l'ennemi, l'attaquer et le harceler, etc.

Batiment marchand, fr. s. m. (Port. *Navio mercante;* esp. *Barco mercantil;* ital. *Bastimento mercante* ou *da traffico;* isl. *Hnörr, Kaupskip;* angl. *Merchant man, Merchant ship;* all. *Kauffahrer-schif;* tur. *Bazarguian guèmici, Rendjber guèmici;* rus. Купеческое судно [*Koupetskoïé soudno*]; illyr.-dalmat. *Bròd tàrgovàcski, Drjëvo tàrgovàcsko;* val. Корабіе неґѹцеторескѣ [*Korabie négoutsétoréaske*]; hongr. *Kereskedô hajó* [Kéréchekédeu hoyô]; mal. *Kapal berniaga.*) Bâtiment destiné à porter des marchandises que des armateurs expédient ou envoient chercher pour les besoins du commerce. Ces bâtiments sont très-variés de grandeurs, de formes et de gréements. Les plus importants font les navigations lointaines; les moindres font le cabotage. Par métonymie on dit souvent : un marchand, pour : un Bâtiment marchand. Souvent aussi les Bâtiments marchands sont appelés : Bâtiments ou navires du commerce. Les marins ne disent guère : un vaisseau marchand; les gens du monde, qui ne savent pas que, dans la marine, on réserve le nom de Vaisseau pour le navire de guerre à deux ou trois batteries couvertes, le disent ordinairement.

BATIMINT, *t* sonnant, bas bret. s. m. (Prononc. du fr. :) Bâtiment. — Navire, Vaisseau se disent : *Léstr* en celto-bret. — *Batimint caré,* Bâtiment carré. — *Batimint latin, n* sonnant, Bâtiment latin, à voiles latines. Le P. Grégoire écrit *Batymand,* bien que la prononciation ne puisse justifier une telle orthographe.

BATIPORTE, langued. s. f. (De l'ital. *Battiporto.* [V.]) Hilloire. — V. Mouicélasse.

BÂTIR, fr. v. a. (Contraction de *Bastir.*[V.]) Construire. On n'emploie plus aujourd'hui sur les chantiers français ce mot, qui était fort en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles. De *Bâtir* on a fait *Bâtiment,* nom qui a été appliqué à la construction navale comme à la construction civile. Le vaisseau et la maison ont pris le même nom. — La forme : *Bâtir* pour : *Bastir* est déjà ancienne; on la trouve dans quelques ouvrages des premières années du XVIIIe siècle. A Amsterdam, en 1719, on publia un livre qui eut alors une certaine célébrité parmi les charpentiers de vaisseaux; il a pour titre : « *L'Art de Bâtir les vaisseaux et d'en perfectionner la construction, etc. Le tout tiré des meilleurs auteurs hollandais, comme Witsen, Van Eyk, Allard, etc.* » Ce traité forme un vol in-4° de 94 pages, avec de nombreuses figures; il est suivi d'un autre volume intitulé : « *Les pavillons et bannières que la plupart des nations arborent en mer.* » Ce volume porte le millésime de 1718. A la suite de ces deux tomes se trouve ordinairement : « *Le Portulan de la Méditerranée, etc., par Henry Michelot, pilote hauturier sur les galères du Roy.* » Amsterdam, 1719.

BATI-SARTI, provenç. s. Estrope sur laquelle se fait le dormant du Man de sarti, du Prodo, etc.

BATLICAR, lasc. v. Dépasser. — V. Andja.

BATMAQ OLMAQ, tur. v. (*Batmaq,* plonger, et *Olmaq,* être.) Naufrager, Faire naufrage, se perdre. — V. Gharq olmaq.

BÂTON DE FOC, fr. s. m. (*Bâton,* contraction de *Baston.* [V.]) (Gr. lit. mod. Προεμβολίς [*Proemmvoli-s*]; gr. vulg. Μπαστούνι τοῦ φλόκου [*Bastougni tou flokou*]; ital. *Asta del flocco, Bastone del flocco;* géno. *Bastun du frò;* malt. *Bastun tal floc;* esp. *Botalon de foc, Botalon de beaupres;* port. *Pao da boyarona;* bas bret. *Arboutant flok, Boutéor flok;* angl. *Jib-boom;*

all. *Klüverbaum;* illyr. dalm. *Bastone od floka;* rus. Кливеръ-бомъ [*Klioverbome*], Бомъ-утлегеръ [*Bome-outlegherr*], Утлегеръ [*Outlegherr.*]) Nom donné à un arbre qui sert de beaupré à quelques petits bâtiments, et qui, dans les grands navires, sert de prolongement au beaupré. Dans ce dernier cas, il est aussi nommé : Bout-dehors, ou mieux Boute-hors de beaupré. — V. Beaupré.

BÂTON DE PAVILLON, fr. s. m. (Gr. mod. Σαντάρδο τῆς μπαντιέρας [*Sandardo tis bandéras*]; ital. *Asta di bandiera, Bastone di bandiera ;* géno. *Asta da bandea;* esp. *Asta de la insignia;* port. *Asta da bandeira ;* provenç. anc. *Aste de bandière ;* bas bret. *Gwern pavilloun;* basq. vulg. *Bandera masta ;* angl. *Flagstaff;* all. *Flaggen-stock ;* rus. Флагштокъ [*Flagchetok*]; mal. *Tiang bandera;* chin. *Tsâ.*) Bâton ou mâtereau qu'on plante sur la poupe, et auquel on arbore le pavillon. Aujourd'hui ce bâton n'est plus guère en usage; on hisse généralement le pavillon à l'extrémité de la corne d'artimon. Autrefois, sur le beaupré, on dressait un Bâton de pavillon, le long duquel on déployait le pavillon qu'on attache maintenant à l'un des étais de l'avant.

BÂTON DE PENON, fr. s. m. (Gr. anc. Στηλίς; gr. mod. Παντιερόλια [*Banderoilli*]; angl. *Dog-vane staff;* ital. *Bastone del pennello.*) Bâton de bois auquel on attache le penon (V.); on le plante sur le bord du navire, à droite ou à gauche. Souvent il y a un penon de chaque côté du gaillard d'arrière. Quelquefois une verge de fer remplace ce bâton.

BATOU, mal. s. Pierre, Rocher. D. Haex, *Dict. mal.-lat.* (1631), p. 7; *Petit interprète malais* (1839). — *Batou douga* (*Douga*, sonde.) Sonde. Les Malais attachent au bout de la ligne de sonde une pierre, au lieu d'un plomb. — *Batou karang*, Banc de corail. (V. Karang.) — *Batou louga* (*Louga*, sonder.) Sonde. — V. Tali dépass.

BATR, *r* affixe du substantif nominatif, isl. s. (Le même que l'angl.-sax. *Bat* [V.] et que le dan. *Baad.* [V.]) Bateau, petite Barque.

BATSHAKI, isl. s. (*Bats*, génit. de *Bát* ou *Bátr.* [V.]), et *Haki.* [V.]) Gaffe.

BATSMANNA-HROP, isl. s. (*Hróp*, cri; *Batsmanna*, de *Bats*, génit. de *Bátr*, et de *Manna*, plur. de *Man*, homme.) Cri ou Chant que poussent les hommes de l'équipage dans les manœuvres de force.

BATSUEINS. « In Domesdei *Nautæ :* sed proprie qui in scafulis et minoribus navigiis operam navant, remigantes potius quam vilificantes : ut sic dignoscantur a *buscarlis*, qui grandioribus inserviunt ; à *Bath*, cymba, scapha, et *Suant*, operarius. » Spelman, reproduit par du Cange. Le *Batsuein*, ou, selon l'orth. angl.-sax., le *Batswan* (V.) (angl. *Boatswain*), n'était pas un rameur, mais un patron d'embarcation, un chef d'équipage de canot ou de barque.

BATSWAN (*Batsouane*), angl.-sax. s. (De *Bát* [V.] et de *Swan*, serviteur.) Patron d'embarcation, Patron de canot, Contre-Maître. — V. Ancer-man, Forc-steord.

BATTAGGIA, géno. s. f. (De l'ital. *Battaglia.* [V.]) Bataille.

BATTAGIÆA, géno. s. f. Bataillole, Batayole. — *Battagiœa da pulenha*, Herpes de poulaines, Porte-vergues. — V. Scerpa.

BATTAGLIA, ital. malt. s. f. (Du lat. *Batuere*, battre.) Bataille.

BATTAGLIOLA, ital. anc. malt. s. (V. Batayole.) Support de bastingage, Bataillole. — « Battagliole sono ferri forcati, che stavano da i fianchi delle galee, dove si mettono i filari. Si fanno Battagliole anco di legno, sopra li quali si mettono i filaratti » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). Stratico (1814) dit : « Consistono le Battagliole in un numero di stanti forcati di legno o di ferro, chiamenti Candellieri delle Battagliole. Sopra questi si fermano dei lunghi legni o ferri, all' altezza conveniente per appoggiarsi. Si addattono a questa dei materassi, delle brande e robe de' marinarj, che sono ritenute dalle maglie della rete » (filet de bastingage), « e formano il bastingaggio. » — *Battaglioli tal prua*, malt. Herpes de poulaine.

BATTAGLIOLETTA, ital. s. f. (Diminut. de *Battagliola.* [V.]) Petite Bataillole. — « Battagliolette sono ancora esse di legno, ei sono come le Battagliole, ma più picciole, et si pongono sopra alle battagliole per alzar la tenda dalle bande. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BATTAGLIOULA, orthogr. de *Battagliola*, adoptée par Neuman (*A Marine Pocket-Diction.*, 1800). Elle a contre elle l'autorité de Duez (1674) et celle de Stratico (1813).

BATTANT, fr. s. m. (De Battre). (Ital. *Battente;* basq. *Batana;* angl. *Fly;* rus. Длина [*Dlina*]). La partie d'une flamme, d'un pavillon, d'une voile qui flotte au vent.

БАТТАРЕЯ (*Battaréïa*), s. f. (Du fr. :) Batterie. — Alex. Chichkoff écrit Батарея ; mais l'orthogr. de Reiff, qui admet le double т, étant plus voisine de la française, nous semble devoir être préférée.

BATTARIA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Batteria.* [V.]) Batterie.

BATTAROLA, bas lat. s. f. Nous croyons que ce mot a une grande analogie avec *Batalia* (V.) et *Battagliola*, et qu'il désignait, au XIIIe siècle, une sorte de parapet, derrière lequel se mettaient les hommes d'armes pour le combat. — « ... Et lanceis et Battarolis sufficientibus.... » *Contrat de nolis de la nef* Bonaventura, passé à Pise, le 10 août 1264, et publié, p. 251, t. IV, *Bibl. de l'École des chartes.*

BATTELLINA, vénit. s. f. (Diminutif de 2. *Battello.* [V.]) Embarcation ayant environ vingt pieds de longueur totale, et quatre de largeur *in bocha.* (V. *Bocha.*) Sa construction a beaucoup d'analogie avec celle de la gondole, et la nomenclature des pièces qui y entrent est la même que celle de cette barque légère. Elle porte un tillac ou *fiobono* à l'avant, et un autre à l'arrière. Ses *aste* (V. *Asta*) ne sont pas redressées comme celles de la gondole; elles se recourbent légèrement en dehors, et sont garnies d'une bande de fer fixée par des clous peu saillants. A l'avant et à l'arrière, la Battellina a de chaque côté une pièce extérieure, plate, recourbée suivant la courbure (*Tonture* [V.]) de l'embarcation, et formant une espèce d'aile qui a de la grâce. Des bancs ou *trasti* garnissent en travers cette barque qui va à la rame, et porte deux mâts et un gouvernail, monté sur l'*asta da poppe* (V.). A l'intérieur de la *Battellina* règne, le long de la *massa* (V.), un bordage nommé *falca*, qui fortifie le haut de la muraille. La Battellina n'a pas de *nerva.* (V.)

1. BATTELLO, ital. anc. et mod. s. m. (Variante de *Batello.* (V.) — Le redoublement du *t* est contraire à l'étymologie [angl.-sax. *Bat*, qui a fait *Batus* et *Batellus*]. Cette mauvaise orthographe est ancienne, comme on va le voir, et elle a prévalu sur l'autre.) Bateau ; Canot, Embarcation.

— « Ancore et vn Battello,
Barca, ferali con quello. »

Francesco Barberino, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle.)

Dans ce passage, *Barca* désigne la chaloupe, et *Battello* le canot, l'esquif, inférieur à cette embarcation, qui était la

plus grande. Barberino recommande ailleurs, à défaut de la barque et du bateau, d'avoir une gondole. (V. *Gondolla*.) — Balducci Pegolotti (XIVe siècle) a employé quelque part (V. *Paliscarmo*) le mot italien *Battello* pour rendre le vieux français *Batel*, synonyme de *Bateau*, dont il a fait en italien *Batto*.— *Battello pescherecio*, Bateau de pêche.—V. Basso, Bordegiare.

2. **BATTELLO**, vénit. s. m. Plus fort que la gondole, plus large de poupe et de proue, plus assis sur l'eau, ayant au *Cao da pope* (V.) une garniture de fer, et une au *Cao da prora* (V.); tel est le *Battello* vénitien. Quant à ses fers, ils n'ont aucun rapport avec celui qui décore si gracieusement l'avant de la gondole. Le fer de la proue est une bande embrassant la largeur de l'étrave, sur laquelle elle se fixe au moyen de clous, dont deux sont saillants à l'intérieur. Celui de l'arrière garnit aussi la tête de l'*asta* (V.), mais il ne ressemble pas à l'autre. Son extrémité intérieure est façonnée, et a presque la forme d'une fleur de lis. Du sommet de ce *ferro* descendent deux bandes latérales, moins longues que celle dont est garnie la tête de l'*asta*, et bordant le *volto di massa*. Quelques *battelli* portent des fers affectant à leurs sommets la forme du biseau, et composés d'une bande étroite terminée à l'intérieur par l'ornement en fleur de lis. Ces fers sont nommés *bechi d'ána;* le Battello qui en est garni est appelé *Battello a bechi d'ána*.

3. **BATTELLO**, ital. s. m. Sur le Pô sont des bateaux de différentes formes et grandeurs, servant à la pêche, au passage du fleuve, au transport de certaines marchandises, et ayant seulement le nom de *Battelli*. Ce qui distingue ces barques, c'est un gouvernail qui est placé à l'arrière, à droite, comme celui des navires du moyen âge. Une pièce de bois montée verticalement sur le plat-bord sert d'appui à la tête du gouvernail, qui, penché de l'arrière à l'avant, s'appuie contre le bord même, dans une espèce de croissant de bois appliqué au flanc du navire. Un amarrage de corde maintient la tête du gouvernail contre la pièce de bois qui la soutient. Un peu au-dessus de la base du gouvernail est attachée une corde, dont l'extrémité a son point fixe en avant du système qui supporte le gouvernail. Cette corde a pour devoir de retenir contre le croissant le *timone*, qui, livré à lui-même et sans cette bride par laquelle il est tiré à l'avant, emporté par le courant de l'eau, tendrait toujours à prendre la position horizontale. Lié par la tête à son support vertical, et retenu par la corde dont nous parlons, le gouvernail conserve une inclinaison dont l'angle, mesuré au plat-bord, est d'environ 25 degrés. La barre est implantée verticalement au plan du gouvernail, un peu au-dessus du plat-bord. Nous avons manœuvré (le 19 août 1841, à Polesella) un de ces *Battelli*, pour nous bien rendre compte de l'effet du gouvernail latéral, et nous avons reconnu qu'il est d'un très-grand effet sur le bateau. Le mouvement qu'il faut imprimer à la barre pour faire aller le bateau à gauche ou à droite, est bien justement celui qu'au XIIe siècle indiquait Wace dans le *Roman de Brut :*

« Aval le hel si curt senestre,
En sus le hel par curt a destre. »

Nous avons donné le dessin de l'arrière du Battello dont nous parlons à l'art. *Barre du gouvernail* (V.), et à l'art. *Barca duorum timonorum*. (V.)

BATTELLONA, vénit. s. f. (Augment. de *Battellina*.) La Battellona est, dans sa forme et ses ornements, tout à fait semblable à la Battellina; seulement, au lieu d'avoir vingt pieds de longueur totale, elle en a trente-quatre environ; au lieu d'être large de quatre pieds, elle l'est de six et demi.

BATTENTE, ital. s. m. (De *Battere*, battre.) Battant. — *Battante della bandiera*, battant du pavillon.

BATTER TENDA, ital. anc. v. a. Abattre la tente; la descendre sur le pont et la plier. — « Batter tenda vuol dir levar via la tenda. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BATTERIA AFFOGATA, ital. s. f. Batterie noyée. — V. Affogare.

BATTERIE, fr. all. s. f. (De *Battre* [lat. *Batuere*.]) (Gr. litt. mod. Πυροβολεῖον; gr. vulg. Κανόνια [*Canognia*], Μπατερία [*Batéria*]; bas bret. *Vatéri;* ar. côt. N. d'Afr. *Battaria;* angl. *Gun-deck*, *Tier;* ital. *Batteria ;* esp. port. *Bateria;* illyr. dalm. *Namjesctenje veljega ognja ;* rus. Баттарея [*Battaréïa*], Лагь [*Lake*]; val. Батеріе [*Batérié*]; pol. *Dzialobitnia*). Rangée de canons, et, par extension, Lieu où les canons sont rangés. Dans un navire de guerre qui a plusieurs batteries, on distingue ces rangées de canons en : Batterie haute et Batterie basse; en 1re, 2e, 3e Batterie. La première Batterie, ou Batterie basse (rus. Нижняя баттарея [*Nijniaia battaréia*]; angl. *Lower-deck*, *Lower-gun-deck ;* vénit. *Coridor*), est celle qui est le plus près de l'eau. La deuxième (rus. Средняя баттарея [*Sredniaia battaréia*] surmonte celle-ci : c'est la Batterie intermédiaire des vaisseaux à trois ponts (angl. *Middle deck*); la Batterie haute des vaisseaux de 74, de 80, de 90, et de quelques-uns de 100 canons. La troisième Batterie est la Batterie haute du vaisseau à trois ponts (rus. Верхняя баттарея [*Verkhniaia battaréia*]). Au-dessus de la Batterie haute est la Batterie des gaillards : elle est découverte, ou à ciel ouvert; on lui donne le nom de Batterie barbette (dan. *Aabent dæk*). Pourquoi ce nom de barbette, qui, d'ailleurs, n'est point particulier à la marine? Nous l'ignorons. Dans la figure qu'on trouvera à l'article *Ber* (V.), et qui représente un vaisseau à deux ponts sur le chantier, d'où il est prêt à descendre, les Batteries sont clairement indiquées; celle qui est immédiatement placée au-dessus des lettres O, O, O, est la 1re Batterie, ou Batterie basse; la seconde est remarquable par quelques sabords à demi ouverts; la Batterie des gaillards, ou Batterie barbette, a tous ses sabords percés de trous ronds. — « Comme il me semble avoir veu par quelque mémoire que dans le nombre desdites pièces il y en a 8 ou 12 de 38 ou de 40 liures de balle, et qu'il seroit bon que la Batterie basse du *Soleil royal* fust composée de canons d'un calibre plus gros qu'à l'ordinaire, examinez, etc. » Colbert à de Seuil, 3 novembre 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 550, Ms. Arch. de la Mar. (Le *Soleil royal* était un vaisseau de 120 canons, comme le *Royal Louis*. Il avait été construit à Brest en 1669. Rien ne prouve que le *Soleil royal* ait reçu les canons dont il est question. En 1692, on remplaça le vaisseau de 1669 par un vaisseau nouveau portant le même nom. Celui-ci reçut du 36 dans sa Batterie basse.) — « La raison pour laquelle les vaisseaux qu'on fait présentement ont les Batteries basses » (noyées ou trop rapprochées de l'eau [ital. *Batteria affogata*]) « et ne portent point la voile, c'est que trop de gens se mêlent du métier. Un pauvre charpentier, contraint par des proportions Langeroniennes et Renaudiennes, ne sait où il en est et ce qu'il fait. » M. de Beaujeu à M. de Valincourt; Dunkerque, 24 mars 1693; Ms. Arch. de la Mar. (Nous ne saurions juger de la portée de l'épigramme lancée par le capitaine de Beaujeu contre Langeron et Renau; tout ce que nous savons, c'est que le Petit Renau [V. Galiote à bombes] avait une grande réputation comme constructeur de vaisseaux.) — « Le uent et la mer m'ayant empesché jusqu'alors d'ouurir ma première Batterie, nous demeurament (*sic*) en cet état pendant une heure, l'holandois prenant de temps en temps ses amures,

me tiroit à mitraille pour me desemparer; mais enfin, lassé de tant de ruse, je me resolu de luy paser sous le uent, afin que ma grande Batterie pust servir et l'expedier promptement... » Le Bailly de Lorraine, *Relat.* autogr. du combat du vaiss. *le Bon* contre un vaisseau hollandais, 10 avril 1696. Arch. de la Mar.

BATTESIMO, ital. s. m. (Du lat. *Baptisma*. [V.]) Baptême.

BATTICOFFA, ital. s. f. (De l'ital. *Battere*, battre, et de *Coffa*. [V.]) (Qui bat la hune.) Tablier d'un hunier. — V. Manteletto.

BATTICOPA, vénit. anc. s. f. (Pour *Batti copano*, qui bat le canot, qui bat la poupe de l'embarcation.) Nom donné à une pièce d'étoffe placée sur des arceaux à l'arrière d'une barque, qu'elle couvrait complétement, pour garantir du soleil ou de la pluie les passagers de ce petit navire. Le luxe consistait à avoir ample, c'est-à-dire long et traînant jusqu'à la mer, ce tendelet, qui était quelquefois de soie, de drap ou de velours. On voit, dans la chapelle des Bolognini, à l'église de Saint-Pétrone, de Bologne, une espèce de galère dont la poupe est couverte d'une Batticopa très-riche, qui baigne ses extrémités dans la mer.

BATTICII, géno. s. m. (De l'ital. *Batticulo*. [V.]) Tapecul.

BATTICULO, ital. s. m. (De *Culo*, cul, et de *Battere*, battre.) Tapecul; Braguet.

BATTICULU, malt. s. (Du précédent.) Tapecul.

BATTIMENTO DEL MARE, ital. s. m. (De *Battere*, battre.) Battement de la mer; Clapotage.

BATTIPORTO, ital. anc. s. m. (De *Battere*, battre, et *Porto* pour *Porte*, ancienne forme de *Porta*.) (Proprement : Porte battante.) Porte par laquelle on entrait dans le navire. C'était, de chaque côté du bâtiment, un sabord arrondi par en haut, plus grand que les sabords ordinaires, et se fermant par une porte tournant sur des gonds verticaux. On voit cette porte dans plusieurs représentations de vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles.

BATTO, ital. anc. s. m. « Sorte de barque, » dit Nath. Duez (1674), qui ne donne pas d'autres détails sur le petit navire qui portait ce nom. *Batto* était une transcription italienne du fr. *Bateau*, synonyme de *Batel*. Nous en avons fait la remarque au mot 1. *Battello*. — V. Barcoso.

BATTRE LA MER, fr. v. a. (Du lat. *Batuere*. Le redoublement du *t*, dans *Battre* comme dans *Batterie*, est donc contraire à l'étymologie.) (Angl. *Beat (to) a sea;* rus. Лавировать [*Lavirovate.*]) Croiser dans un parage où l'on est retenu par le vent ou par toute autre cause. Courir des bordées nombreuses dans le même parage, soit pour chercher un ennemi que l'on espère trouver, soit pour ne pas s'éloigner d'un lieu où l'on a rendez-vous.

BATTUME DEL PIANO, géno. s. m. (Corrompu de *Pattume*. [V.]) Conrée.

BATTURE, fr. s. f. (De l'ital. *Battitura*, battement, coup; esp. *Batidura*.) Haut-fond, basse. Nom donné à la basse, parce que la mer la bat sans cesse, et s'y brise en écumant. — « Et trouva-on encore plusieurs bancs et Battures. » *Journ. du voy. de J. Parmentier* (1529). — « Leur intention estoit de ne suivre nos galleres entant qu'ils le pourroient faire sans rien hazarder, esperans nous attirer sur les bans et les Battures. » (1545) *Mémoires de Mart. du Bellay*, liv. x. — V. Basse, 4. Banc.

BATUA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Bateau. — V. Batelà.

BATUS, bas lat. s. m. (De l'isl. *Bátr* [V.]; angl.-sax. *Bat*. [V.]) Bateau, embarcation. — « Qui ad pontem veniet cum Bato, ubi piscis inest, unus obolus dabatur in teloneam. » *Leges Ethelredi*, chap. 23; citée par du Cange. — Quelques auteurs ont écrit *Battus*.

BAU, fr. s. m. (Étymol. incert. Est-ce le breton : *Bau* ou *Bal*, signifiant : arbre, bois, pieu, selon Bullet (*Mémoires sur la langue celtiq.*), qui a donné aux charpentiers de nos ports le mot *Bau?* Bau n'est-il pas plutôt une francisation de l'allem. *Balken* (angl.-sax. *Balc*), qui nomme la poutre, la solive? Nous sommes porté à le croire; il ne nous paraît pas que *Bau* et le roman *Bauch* aient de l'analogie, comme l'a supposé Roquefort, p. 39, Supplément au *Glossaire de la langue romane*, où il donne au mot *Bauch* le sens de Poutre. Voici le texte sur lequel Roquefort appuie son interprétation : « Se contient ledit lieu et tenement en longheur 307 piés de loncq à front de rue, et en celi lingne au lez vers Saint-Jacques unes marescauchies et hostel de 56 piés de loncq et de 14 piés de bauch. » *Vente* du 28 oct. 1414. Nous ne saurions admettre qu'ici *Bauch* signifie Poutre. *Bauch* est pour *bouche*, ouverture, largeur, ital. *Bocca*.) (Gr. mod. Μπαυκάτσα [Bankatsa], Καμαρίον [Kamario-n]; bas lat. *Cathena*; catal. anc. *Cadena;* vénit. *chadena;* vénit. mod. *Sbaggio, Sbajo;* ital. *Baglio, Sbaglio, Trave, Latta;* géno. *Buco;* cors. *Banco;* esp. *Bao;* port. *Vao;* angl. *Beam;* all. *Balke;* bas bret. *Bau* [Ba-o]; basq. *Barrota;* ar. côt. N. d'Afr. *Latta, H'urd;* val. Гріндѣ [*Grinde*]; rus. Балка [*Bulka*], Бимсѣ [*Bi-ms*]; mal. *Alang;* lasc. *Ara, Bim.*) Nom donné, déjà au XVIe siècle, — car *Bau* est dans le Dictionn. de Nicot (1584), — à chacune des poutres qui soutiennent les planchers ou ponts du navire. Le Bau ne sert pas seulement à supporter un pont; il lie l'un à l'autre les deux côtés du bâtiment, ce qui explique le nom de chaîne (*catena, cadena*) qui lui a été donné par les charpentiers catalans, vénitiens, génois, etc., pendant le moyen âge. Si les Baux lient les deux flancs, ils les empêchent aussi de se rapprocher, et par là consolident doublement l'édifice.

Le plus long des Baux, qui, dans la construction, est placé à peu près à la moitié de la longueur du navire, est nommé le Maître-Bau. (Ang. *Mid-ship beam;* rus. Мидель [*Midel*], Средній-бимсѣ [*Srednii bi-ms*]; esp. *Bao maestro;* ital. *Baglio maestro*.) Il mesure la plus grande largeur du bâtiment. (Lat. *Os;* ital. *Bocca;* fr. *Bouchain*, etc.)

On nomme Bau de coltis (Angl. *Collar-beam;* rus. Коларъ-бимсѣ [*Kolar bi-ms*]; bas lat. *Cathena ante artimonem*), celui qui traverse le couple de coltis, placé tout près du beaupré. — « Puisqu'il a reconnu » (M. Demuyn) « que le grand nombre de Baux gastez qui se sont trouvez au vaisseau *le Superbe* procède de ce qu'ils ont été faits de chesnes sur le retour, il doit avoir une application très-particulière, pour empescher ce désordre à l'aduenir, et faire en sorte que les bois qui seront employez aux constructions soient de bonne qualité. » Le ministre au sieur Demuyn, intendant général à Rochefort, 18 mars 1679; *Ordres du Roy*, vol. XLVI, p. 164; Ms. Arch. de la Mar. — V. Endenté.

BAU, prononc. *Bao*, bas bret. s. (Du fr. :) Bau. — *Kebr, sol, trest, treûts, treûstier*, sont les mots celto-bret. qui signifient : Chevron, Poutre. — *Faus-bau* (prononc. *fa-ausse bao*), Faux Bau.

BAUBER, fr. anc. s. m. Pièce de l'armure que nous voyons nommée dans les passages suivants des *Faits de la marine et navigaige*, par Ant. de Conflans, Traité que nous avons publié en juillet 1842, dans les *Annales maritimes :* « Item, est besoing dans la dicte nef six vingtz hallacretz garnis, six vingts sallades et six vingt Baubers, car la monstre

de six vingtz hallacretz seruira plus que troyz cens paires de brigandines. . . . Cinquante arbalestres, cent hallacretz ou brigandines garnis de salades et Baubers, cent rondelles, cent vouges. » Nous ne croyons pas que les Baubers dont il s'agit ici puissent être des hauberts; les hallacretz, qui étaient des espèces de cottes de maille, ne pouvaient être garnis de hauberts, autre espèce de cottes de mailles. Il nous semble que le Bauber n'était autre chose qu'une collerette, ou pectoral de fer, que des documents latins nous font connaître sous le nom de *collaretus*. Ce qui nous déciderait pour ce sens, c'est l'analogie entre le français *Bauber* et l'italien ancien *Bavaro*, qui désignait la collerette ou gorgerette des femmes, en même temps que le capuchon et le collet. (De *Bavare*, Baver.)

BAUCAN, BAUCENT, BAUKAN, vieux fr. s. m. (Variantes d'un mot dont l'étymologie nous est restée inconnue.) On lit, dans une Relation des hostilités commises par les Normands contre les Bayonnais, en 1292-93 (insérée, t. 1er, Lettres de Rois..., Docum. inédits sur l'histoire de France): « Vindrent Normans ov cc nefs bien eskipées de gent d'armes... banères deploies de rouge sendal, chacune banère de II aunes de large et de XXX de lonc, lesqueles banères sount appelés Baucans, et la gent d'Engleterre les appellent Stremares » (*Streamers*, fig.: longues cornettes. [Angl.-sax. *Streám*, courant, fleuve]), « et celes banères signefient mort sans remède et mortelle guerre en tous les lious où mariniers sount... Et parce que les Normans par lour outrage et par lour coulpe ouut commencé et continué la dite guerre et ount envahy et assailli votre gent » (du roi d'Angleterre Édouard Ier) « ove signe de guerre mortelle, c'est assavoir le dit Baucan... quar il est usage et ley de meer que, de choses faites ou prises sur meer en guerre meismement ou le dit Baukan soit levé, ne doit être fait restitution d'amende d'une partie ne d'autre; que cele banère levée, c'est usage et loy du Roialme d'Engleterre que si un homme fait un mort ou autre chose en soy défendant, il n'est tenu de ce ne en temps de pées ne en guerre. » De ce texte il résulte que le *Baucan* était une bannière ou longue flamme fourchue, de taffetas rouge, et qu'on arborait à la tête des mâts des navires pour les « guerres mortelles », leur signification convenue étant « mort sans remède. » Ce n'est pas seulement dans la plainte portée contre les gens de Bayonne au roi d'Angleterre que nous voyons nommé le Baucan. Le Compte de Jean Arrode et de Michel de Navarre (1295), publié, p. 321, t. II de notre *Archéol. nav.*, porte: « Item, pour banières et pour Baucenz, VIIIc LVIIlb VIs VId. » Une estimation de toutes les choses fournies pour l'armement de la flotte que Philippe le Bel fit préparer dans l'intention de soutenir son allié d'Écosse contre Edouard Ier, portait, selon D. Carpentier, qui eut sous les yeux le Registre ✠ de la Cour des comptes, brûlé depuis: « Un grant Baucent vermeil qui sera au bout du mast en enseigne nuit et jour... V liv. » Le même article mentionnait: « Baucens batus à or pour les trois grans nefs le roy et pour deux galées. » Les *Baucens* « batus à or » étaient-ils des flammes ou cornettes d'étoffe d'or, comme celles que peignit Holbein, vers 1520, à la tête des mâts de la nef qui porta Henri VIII de Douvres au camp du Drap d'or (V. Navire)? ou bien étaient-ils de taffetas « vermeil », montrant le blason de France en or, ou en travail d'or sur le fond rouge? C'est ce que nous ne sommes point en mesure de dire.

Que *Baucent* et *Baucan* soient un même mot orthographié et prononcé différemment, nous n'en pouvons douter; que le *Baucan* de 1292 et le *Baucent* de 1295 soient le même que le *Baucant* de 1198, nous n'en doutons pas davantage. Le *Baucant* de 1198 était la bannière des chevaliers du Temple. Jacques de Vitry, dont l'histoire a été imprimée par don Martène, t. III, *Anecd.*, dit, à propos des Templiers (col. 276): « Vexillum bicolorum, quod dicitur *Baucant*, ipsos in bello præcedit. » Une histoire de Jérusalem attribuée par Bongars, qui l'a publiée, à ce même Jacques de Vitry, mais restituée, par les auteurs de la Bibliothèque des croisades (p. 180, t. 1er), à Olivier Scholastique, contient le passage suivant (p. 1084, *Gesta Dei per Francos*): « Vexillum bipartitum ex albo et nigro quod nominant *Bauceant*, eo quod Christi amicis candidi sunt et benigni, nigri autem et terribiles inimicis prævium habentes. » Le *Bauceant* d'Olivier Scholastique et le *Baucant* de Jacques de Vitry sont évidemment une même chose. Olivier écrivit-il *Bauceant*, *Baucent* ou *Baucant?* *Bauceant* n'est-il pas une faute du manuscrit sur lequel Bongars fit son édition des *Gesta Dei?* Nous le croyons. Olivier, comme Jacques de Vitry, comme le rédacteur des plaintes des Bayonnais, et le clerc qui dressa les comptes de Jean Arrode et ceux de l'armée d'Écosse, écrivit très-probablement *Baucant* ou *Baucent*, qui était l'orthographe usitée. La faute du livre de Bongars induisit à faire du *Baucent* des Templiers un *Beauseant*. Nous ignorons quel est le premier auteur de cette corruption, imaginée dans un intérêt étymologique trop évident; mais voici ce que nous trouvons dans le Glossaire manuscrit de La Curne de Sainte-Palaye (Bibl. nation.), à l'art.: *Beauseant*: « Dans un passage de Guillaume de Tyr ou de Jacques de Vitry, on lit, parlant des Templiers: « Vexillum bipartitum ex albo et nigro quod nominant *Beauseant*, quasi gallica lingua *bienseant* prævium habentes. » La Curne de Sainte-Palaye oublia de vérifier si, en effet, Jacques de Vitry ou Guillaume de Tyr dit ce que lui fait dire cet article.

On vient de voir que le Jacques de Vitry de D. Martène appelle l'étendard des Templiers *Baucant*, et que celui de Bongars l'appelle *Baucent* ou tout au plus *Bauceant*, mais que ni l'un ni l'autre n'écrit *Beauseant*, et n'ajoute cette interprétation: « Quasi gallica lingua *Bienseant* », qui est toute moderne. Quant à Guillaume de Tyr (Hist., liv. IV, p. 820 des *Gesta Dei*), s'il parle de la fondation de l'ordre du Temple et de l'habit des religieux, il ne parle point de leur bannière. Il faut donc rejeter l'orthographe: *Beauseant*, et l'explication de ce mot, arbitrairement rapporté au français *Bienséant;* il faut nommer l'étendard des Templiers *Baucan* ou *Baucent*, comme, un siècle plus tard, on nommait encore la flamme des vaisseaux armés pour la guerre sans merci ni miséricorde; il faut enfin se demander si *Baucent* et *Baucan* n'était pas un mot ayant une signification particulière. Aux XIIe et XIIIe siècles, *Baucan*, *Baucent* était le nom qu'on donnait au cheval dont le pelage était taché de blanc et de noir, au cheval *pie*, selon la dénomination moderne: de nombreux textes, cités par du Cange et La Curne de Sainte-Palaye, ne laissent aucun doute à cet égard. L'étendard mi-parti blanc et noir, le cheval pie, fort estimé des chevaliers, portaient donc le même nom. D'où venait cela? Le hasard avait-il fait ce rapprochement? Le cheval pie était nommé *Baucan* ou *Baucent*, avant que Hugue de Paganis ne fondât, en 1168, le couvent du Temple, avant que les chanoines ne devinssent chevaliers, et ne se fussent donné l'étendard blanc et noir que Jacq. de Vitry ou Olivier l'Écolâtre suppose avoir été composé pour exprimer cette idée, que les soldats du Temple étaient blancs, c'est-à-dire doux et bienveillants pour les amis du Christ, et noirs, c'est-à-dire terribles pour ses ennemis. Le mi-parti blanc et noir était appelé *Baucan* avant 1198, et nous sommes disposé à croire que ce fut tout naturellement que les chevaliers du Temple nommèrent *Baucan* ou *Baucent* leur étendard noir et blanc. Mais pourquoi le miparti blanc et noir fut-il désigné par le nom

de *Baucan*, et d'où vient ce nom? Nous l'ignorons, et nous ne hasarderons aucune hypothèse à ce sujet. Il nous reste à dire pourquoi, selon nous, du *Baucan* du Temple on fit ce *Baucan* rouge des Normands et des Français, que nous connaissons par trois documents de la fin du XIII[e] siècle. Les Templiers avaient rendu redoutable leur étendard pendant les quatrième et cinquième croisades; n'était-il pas tout simple que, lorsqu'on voulut donner à la marine une bannière qui portât avec elle l'idée d'extermination, on pensât à leur *Baucan* célèbre? Nous sommes convaincu que c'est ce qui eut lieu, et que Baucan, qui avait désigné d'abord le drapeau mi-parti blanc et noir, à l'exclusion de tout autre, désigna ensuite toute flamme arborée en signe de « mortelle guerre. »

BAUCH-GORDING, all. s. fig. (De *Gording* [V.], et de *Bauch*, ventre, fait comme le *Buik* holl., le suéd. *Buk* et le dan. *Bug*, de l'angl.-sax. *Buce* [Buke].) Cargue-Fond.

BAUEN, all. v. (De l'angl.-sax. *Byggan* [c].) Construire.

BAUM, all. s. (Proprement : Arbre.) Chaîne de port, ainsi nommée parce qu'elle est composée de tronçons de mâts liés ensemble par des bouts de chaîne.

BAUME, fr. s. f. Variante orthographique de Bome (V.), qui lui est préférable.

BAUPRÉS, esp. s. m. (De *Beaupres.* [V.]) Beaupré. — V. Antagalla, Baopres, Cabezada, 2. Cebadera.

BAUPRESA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Bauprès.* [V.]) Beaupré.—Le basq. litt. dit : Zuaitzearra.

BAUQUIÈRE, fr. s. f. (Fait de *Bau*, par imitation de *Banquière*, fait de *Banc.*) (Gr. mod. Κροζίτα ; ital. esp. port. *Dormente* ; esp. anc. *Durmiente* ; angl. *Clamp* ; all. *Balkweger* ; rus. Кляисъ [*Kliamss*] ; Стрынкъ [*Strinnke*]. Suite de fortes pièces de bois qui, à l'intérieur d'un navire, forme une ceinture solide, sur laquelle s'appuient les têtes des baus. Elle lie les couples les uns aux autres. Il y a autant de Bauquières que d'étages au navire, ponts, faux-ponts et gaillards.—Dortière écrivait : *Beaucaire*, singulière orthographe, qui prouve que le contrôleur général de la marine au port de Toulon ne soupçonnait pas l'origine de ce mot. — Le P. Grégoire de Roseneven écrivait : *Bautière*, orthographe qui rappelle celle de *Cintième* pour *Cinquième*.

БАУСЪ (*Baouss*), rus. s. m. (Du holl. *Buis.* [V.] Buise, Buche, ou Nevre.

BAUTESELLA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Botticella*). Petit tonneau. — « Item, pro levanda aqua Bautesellas et Barulos pro metretis L. » *Demande de navires* faite pour saint Louis à Gênes, en 1246. Rôle Ms. Bibl. nat.

BAVA DE VENTO, géno. vénit. s. f. (Mot à mot : La bave du vent.) Petit vent, vent très-doux ; Petite brise.

BAXA, esp. anc. s. f. (Du bas lat. *Bassus* ; gr. Βαθύς.) Basse, Banc. Oudin (1660). — V. Baixa, Baxo.

BAXA MAR, esp. anc. s. f. Basse mer. — « Y porque era baxa mar no pudo llegar à tierra el vergantin. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. du XVI[e] siècle. Bibl. nationale, n° 1588, Saint-Germain. — V. Bajamar.

BAXAR AL..., esp. anc. v. a. Baisser vers.... Incliner vers.... Se diriger vers... — « Supo D. Filipe » (Philippe II, roi d'Espagne, en 1568), « como Selim II, señor de los Turcos, labrava galeras » (préparait des galères) « y muchas maquinas de mar, con animo de Baxar al mar Ionio. » Vander Hammen, *Don Juan di Austria* (Madrid, 1627), fol. 42. — « ...Y porque la Armada del Turco Baxava al poniente... » Id., ib. fol. 44 v°.

BAXEL, esp. anc. s. m. (Variante de *Vaxel* [V.], fait de *Vascellus.*) Navire, Vaisseau. — V. Arcipielago, Bagel, Bajel, Escolta, Golpe de mar, Marina, Nabio, Veixell.

BAXIO, esp. anc. s. m. Basse, Bas-fond, Écueil. — V. Borasca.

BAXO, esp. anc. s. m. (Du bas lat. *Bassus* ; gr. Βαθύς.) Bas-fond, Basse, Rescif, Écueil. — « Y esta noche anduuimos barlouenteando, con harto riesgo de las naos, hasta otro dia. Es esto todo de muchos Baxos. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mandaña* (1567); Ms. du XVI[e] siècle, Bibl. nat., n° 1588; Saint-Germain. — V. Bajo, Baxa, Barra.

BAY, angl.-sax. angl. all. s. (Du lat. *Baia.* [V.]) Baie. — There is but » (à Madère) « one considerable town in the whole island; it is named *Fonchiale*, and is seated on the south part of the island, at the bottom of a large Bay. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. II, p. 21.

BAYA, esp. s. f. (Variante de *Bahia.* [V.]) Baie. — V. Abra, Angra.

BAYE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Baia.* [V.]) Baie. — « Baye est un bras de mer qui se jette entre deux terres, et s'y termine en cul-de-sac par un ventre ou enfoncement plus grand que celui de l'anse » (V.), « et plus petit que celuy du golfe. » (V.) Guillet (1678-1683).

BAYNA, esp. anc. s. f. (Pour *Vaina.* [V.]) Proprement : Gaîne. Pli fait au bord de la voile, pour en renforcer la toile et y coudre la ralingue; Renfort. — « Para cuyo efecto conviene, que quando se ayan de guarnecer, se ponga muy tirante al cabo que a de servir de gratil (V.), haziendoles bien anchas las Baynas, y fuertes los Meollares : atezando luego el meollar (V.) sobre el gratil dando vuelta firme en el... » Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 29.

BAZAR QAÏGHY, tur. s. (De *Bazar*, marché, et de *Qaïq*, barque, bateau.) Nom donné à une espèce de barque longue, large, forte, et pouvant contenir, avec un grand nombre de passagers, une charge d'effets assez considérable. Les jours de marché, à Stamboul, on voit de ces barques arriver de tous les points du Bosphore aux échelles de la ville, où elles apportent les gens qui viennent s'approvisionner. Le soir, ces bateaux-omnibus repartent avec les voyageurs du matin et les approvisionnements de ceux-ci. — Le docteur Brayer, dans son ouvrage sur Constantinople (*Neuf années à Constantinople*, 1836, in-8°), t. 1[er], p. 79, appelle ce bateau *Pazar-kaïk*.

BAZARGUIAN GUÈMICI, pers. tur. s. (*Bazarguian*, *n* sonnant, de *Bazar*, marché.) Bâtiment marchand, Navire de commerce. — V. Rendjber guèmici, Guèmi.

BAZERGAN, ar. vulg. s. (Le même que le précédent.) Navire marchand. (J. de Dombay, *Grammat. ling. maur.-arabi.* (1800), p. 100.) Le Bazergân de J. de Dombay est, comme on le voit, une corruption de Bazarguian.

BDITÈLJ (*Bditèli*, *i* final à peine sensible), illyr. dalm. s. m. (Du radical slave БдѢ [*bdé*], qui a fait en russе Блимель [*Bditele*], veilleur.) Vigie, homme qui est en vigie. — *Bdjetti* (Bdiètti, *i* final sonnant à peine.) Être en vigie.

BE (*TO*) CAST AWAY, angl. v. (*Be* de l'angl.-sax. *Béon*, *Béonne*, être.) Être jeté à la côte. (V. Cast, et ci-dessous, art. 1. Bear, l'étymol. d'*Away*.) — *Be* (*to*) *embayed*,

Être affalé sur une côte. (V. Embayed.) — *Be* (*to*) *in a ships wake*, Être dans les eaux d'un navire. (V. Wake.) — *Be* (*to*) *open with any port*, Être à l'ouvert d'un port. (V. Open.) — *Be* (*to*) *pooped* (Être *poupant*, ou plongeant de l'arrière), Acculer pendant le tangage. — *Be* (*to*) *stranded* (Être ensablé), Être échoué.

BÉ EVEZNI (*Bé évézni*), hongr. v. (*Bé*, dans.) Aborder (à terre). — V. Evezni.

BÉAËH (prononcé *Béâh*) BABOURS, BÉAËH STIBOURS, BÉAËH PARTOUT (*e*)! (V.) bas bret. locution impérative. Avant babord! Avant tribord! Avant partout! — *Béaëh* signifie : peine, charge, poids. Ainsi, ce commandement signifie: Donnez-vous de la peine à babord, à tribord, partout!

BEACON, angl. s. (Même étymologie que l'all. *Baake*. [V.]) Balize. — *Beaconage*, Droit de balise.

BEAK, angl. s. (Du fr. *Bec*. [V.]) Avant, Cap du navire. (V. Head, Nose.) — *Beak head*, Éperon.

BEAM, angl. s. (De l'angl.-sax. *Beam*, *Beome*, Poutre, Solive.) Bau.

BEAME, angl. s. (Orthog. anc. de *Beam*. [V.]) Nom donné autrefois au bras de l'ancre. — On ne s'explique pas bien comment le mot *Beam*, dont le sens primitif est poutre, solive, a pu être appelé à désigner le bras de l'ancre. — V. 1. Arme.

1. BEAR (*to*) AWAY, angl. v. (De l'anglo-sax. *Beran* (*e*), porter, et *Aweg* [de *wœg*, chemin], hors de, dehors.) (Porter loin.) Arriver, Abattre. — V. Cast (to), Fal (to), Bear (to) up.

2. BEAR (*to*) AWAY (sous-entendu : *the helm to the windward*), angl. v. (Porter loin la barre sous le vent.) Serrer le vent, Pincer le vent.

BEAR (*to*) IN TO THE WAKE OF A SHIP, angl. v. Prendre les eaux d'un navire. — V. Wake.

BEAR (*to*) UP, angl. v. (*Up*, *upp*, angl.-sax. : en haut.) Sous-entendu: *the helm to the windward*.) Abattre, Arriver. — V. Bear (to) away, Cast (to), Fall (to).

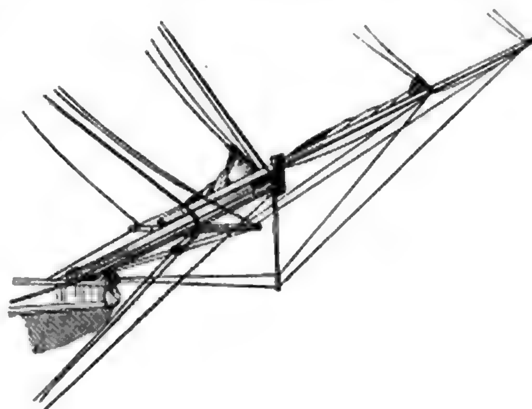
BÉARRIA, BÉLARRIA, basq. litt. et vulg. s. f. (*Béarria* et sa variante désignent l'oreille en général, et s'appliquent à l'ancre aussi bien qu'à un animal.) Oreille de l'ancre.

BEAT (*to*) A SEA, angl. v. (Du sax. *Beatan*, Battre, probablement en relation avec le lat. *Batuere*.) Battre la mer.

BEAT (*to*) OFF HER RUDDER, v. Démonter son gouvernail sur un écueil, le perdre. — V. Come (to) down.

BEAUCAIRE, mauvaise orthographe du mot : *Bauquière* (V.) qu'on trouve dans le *Projet de marine*, par Dortière (1686), Ms. gr. in-fol. Bibl. de la Mar. Ce manuscrit est plein de fautes non moins grossières, qui attestent que l'auteur et son copiste avaient, sur les origines des termes de marine, les notions les moins précises.

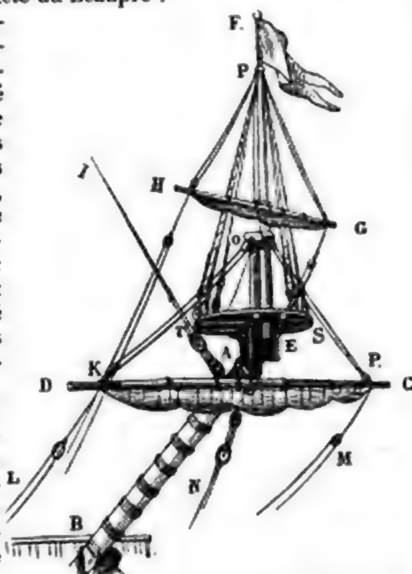
1. BEAUPRÉ, fr. s. m. (Corruption de l'angl. *Bowsprit*. [V., ou du holl. *Boeg spriet*.]) (Gr. litt. mod. Ἔμβολον [*Emmvolo-n*]; gr. vulg. Βομπρέσον [*Vompres-so-n*], Σαΐτια [*Saïtia*]; basq. vulg. *Mapressa*; basq. litt. *Zuaitzcarra*; bas bret. *Balouin* (*e*); vieux franç. *Pauprée*; ital. *Buonpresso*, *Buompresso*, *Bompresso*, *Compresso*; géno. *Cõpresso*; cors. *Buttalò*; catal. *Botalon*; espagn. *Baopres*, *Baupres*; port. *Goroupez*, *Gouropez*, *Gouroupez*, *Gurupes*; isl. *Bugspiót*; angl. *Bowsprit*, *Bowsprytt*, *Bowsprete*, *Boltsprit*, *Boulspret*; all. *Bugspriet*; holl. *Boegspriet*; dan. *Bougspryd*, *Bogspryd*; suéd. *Bogspröt*; rus. Бугспритъ [*Bougspritt*], Бушпритъ [*Bouchprite*]; illyr.-dalm. *Bastone od floka*; ar. côt. N. d'Afr. *Sabadèra*; mal. *Semandra*; lasc. *Sebderia dol*; madek. *Falasso aloha*, *Fanondrou manga*.) Nom d'un mât, plus ou moins incliné à l'horizon, quelquefois tout à fait horizontal, qui s'élance hors du navire, à l'avant, comme une flèche s'élance d'un arc. Il sert de point d'appui aux étais du mât de misaine, et aux voiles triangulaires nommées Focs. Fait d'un seul arbre pour les petits bâtiments, pour les vaisseaux et les navires d'un fort tonnage et de grandes dimensions, il est composé de plusieurs pièces réunies, cerclées et roustures. (V. Rousture.)



La figure que nous donnons ici est celle du Beaupré d'un bâtiment à voiles carrées qui porterait sur le mât de misaine un petit mât de hune et un mât de petit perroquet. Ce Beaupré, qu'on voit incliné au plan horizontal de l'avant du navire, est terminé par une pièce de bois carrée, dans laquelle est pratiqué un trou, fait pour donner passage à un arbre nommé bâton de foc, ou Boute-hors de Beaupré. Ce boute-hors, qui, lorsqu'il est poussé, prolonge extrêmement le Beaupré, se rentre dans certaines occasions; et c'est pour cela qu'il est d'un seul morceau, sans cercles de fer ou de cordes. La pièce que traverse le boute-hors de Beaupré (appelé aussi Boute-hors de foc) se nomme Chouquet de Beaupré. On voit, sous le Beaupré, une pièce de bois qui le croise, et que l'artiste a représentée en perspective. C'est une vergue nommée : Vergue de civadière. Les cordages qui, de ses extrémités, montent pour passer dans des poulies, à la tête du mât de misaine, qui n'est pas figuré ici, ce sont les Bras de la vergue de civadière. Entre ces deux bras, monte un gros cordage qui est l'Étai du mât de misaine. Sous le Beaupré, sont des chaînes mises pour contre-balancer l'effort que fait l'étai de misaine sur ce mât; effort qui le briserait ou l'arracherait, s'il n'avait, pour le retenir, de forts cordages ou ces chaînes qu'on nomme Sous-barbes et Barbe-Jeans. (V.) Les cordages parallèles à l'étai de misaine, et qui montent chercher la tête du petit mât de hune et celle du petit mât de perroquet, sont les étais de ces deux mâts, et les manœuvres (drisses) qui servent à hisser les focs que l'on voit pliés sur le Beaupré et son boute-hors.

Avant que l'on eût imaginé de prolonger le Beaupré par l'addition d'un mât (boute-hors ou bâton de foc) fait pour porter extérieurement les voiles triangulaires nécessaires à l'évolution du navire, on avait eu l'idée de superposer au mât de Beaupré un petit mât ou mâtereau portant une voile carrée, jugée utile pour aider le bâtiment à Arriver (V.), comme l'artimon et le contre-artimon l'étaient à favoriser le mouvement d'Auloffée. (V.) Ce mâtereau, nommé le petit Beaupré, ou le

mât de perroquet de Beaupré, fut placé verticalement à l'extrémité du Beaupré, ayant à sa base une hune ronde, et, à sa tête, des étais appuyés par leurs extrémités inférieures sur l'étai du mât de misaine. Sa voile fut nommée : le perroquet de Beaupré, le Tourmentin, et quelquefois simplement : le Beaupré ou la Beauprette. (V.) Voici une figure très-détaillée qui indiquera au lecteur comment était organisé ce mât dressé sur la tête du Beaupré :



(AB, Beaupré; CD, Vergue et Voile de civadière; L, M, bras de la civadière; OK, OP, Balancines de la civadière; N, Sous-barbe ou Barbe-Jean; A, E, Jottereaux du beaupré; T, S, Hune de beaupré; HG, Perroquet de beaupré, ou Beauprette; O, Chooquet de beaupré; EP, mât de perroquet de Beaupré, ou Petit Beaupré; ITA, Étai de misaine; F, flamme.)

Au commencement du XVIe siècle, le mât de perroquet de Beaupré était déjà en usage à bord de certains bâtiments ; nous lisons, en effet, dans le *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529) : « Nostre mastrot sur le Beaupré rompit. » Tous les navires, même parmi les plus grands, ne portaient cependant pas ce mâtereau; nous avons vu bien des représentations de vaisseaux du XVIe siècle, et aucune ne nous a montré le perroquet de Beaupré. Mais le texte de Parmentier est précis, et le doute n'est point permis à son égard, bien que les monuments peints ou gravés ne viennent pas en confirmer le sens.

La coutume d'incliner un mât sur l'avant du navire est fort ancienne; peut-être même remonte-t-elle à l'antiquité romaine. N'est-ce pas, en effet, un Beaupré véritable, ce mât penché d'une barque sculptée sur un bain de marbre appartenant à la collection Borghèse, à Rome? (V. ci-dessus, au bas de la p. 256.) La voile qu'il déploie hors du navire diffère-t-elle de la civadière, telle que nous la représentent quelques images navales du XVIe siècle, par exemple? (V. art. Navire, le *Henry-grâce-à-Dieu*, gravé d'après Holbein.)

Les nefs sculptées à la base de la Tour penchée de Pise, ont un mât incliné sur le château d'avant; il est tout à fait analogue à celui de la Barque-Borghèse, et nous y voyons un Beaupré. (V. p. 257.)

Le sceau de la ville de Sandwich, pris à une charte de 1238 et que nous reproduisons à la tête de la 2e colonne de cette page, est timbré d'une figure de navire dont le Beaupré, à demi rentré, est à côté de l'étrave et non au-dessus. Les sceaux maritimes de Yarmouth (1280), de Douvres (1281), de Poole (1325), de Dam (1328), portent des navires ayant tous un mât de Beaupré plus ou moins important. Le sceau de John Holland, comte de Huntingdon, pendu au bas d'un diplôme de 1417, montre la figure d'une grosse nef sur l'avant de laquelle est couché un Beaupré rudimentaire. (V. le 2e sceau de la 2e colonne de cette page.)





Nous ne poursuivrons pas cette nomenclature. L'existence du Beaupré depuis l'antiquité, — nous ne savons précisément quels noms avaient alors ce mât et la voile qu'il portait. Le *dolon* ou *lipadum* était une petite voile déployée à la proue, selon Isidore; c'est peut-être notre voile de Beaupré, notre civadière, — l'existence du Beaupré depuis l'antiquité jusqu'à nous est positivement établie pour les navires à voiles. Quelques navires à rames en ont été aussi pourvus. Raphaël et Pinturrichio peignirent, dans la Bibliothèque du *Duomo* à Sienne, une galère ayant des voiles carrées et un Beaupré. Nous en avons donné le dessin p. 292, t. II de notre *Archéologie navale*.

On verra, à l'article *Galéasse*, un navire de cette famille portant un Beaupré. — V. Eslancement, Gatte, Paupree.

2. BEAUPRÉ, fr. anc. s. m. Nom du mât donné à la voile qu'il portait, ou à la vergue à laquelle était attachée ladite voile. — « Une vergue de beaupré, auec ses poulies, raccages, et crampes de fer auec leurs cosses. » Fournier, *Hydrographie*, liv. XIX, chap. 45, Mâture du vaisseau *l'Amiral*. — « De vent darrière on ne se sert point d'artimon; mais le temps estant bon, on dresse tous les voiles du grand mast et du mast d'auan, pour receuoir ce qui eschape des voiles du grand mast; et de plus, on tend le grand Beaupré, qui,

joignant presque l'eau, reçoit le vent qui eschappe au-dessous des autres voiles par les flancs et le long du bordage du navire; on tend aussi le petit Beaupré pour faire ce qu'il peut. » *Ib.*, liv. xv, chap. 4. — Le grand Beaupré dont il est question ici n'est autre chose que la Civadière; le petit Beaupré, c'est le Tourmentin (V.), la voile du Perroquet de Beaupré (V.), ou la Beauprette. (V.) — Au liv. 1[er], ch. 19, Fournier, donnant les mesures et proportions des voiles pour un vaisseau de cent tonneaux, dit : « Pour le Beaupré, quatre aulnes et demie de guindant, onze toiles de large : en tout cinquante aunes. » (Il s'agit de la Civadière.) « Le tourmentin, deux aulnes et demie » (de guindant), « en tout vingt aulnes. » — V. Petit beaupré.

BEAUPRES, esp. anc. s. m. (Du fr. :) Beaupré.—« Beaupres es un arbol, que sale de la proa, haziendo triangulo » (c'est *Angulo* qu'aurait dû dire l'auteur; deux mâts peuvent faire un angle, mais non pas un triangle) « con el triquete : y este lleva una vela baxa que llaman cebadera. » Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 52 v°. — « ... Flamulas gallardetes, vanderolas, estandartes, puestos en el Beaupres, calces, pena, osta, fanal..., etc. » Vander Hammen, *D. Juan d'Austria* (1627), p. 163. — V. Antagalla, Baopres, Baupres, Cabezada, 2. Cebadera.

BEAUPRETTE, fr. anc. s. f. Nom du perroquet de Beaupré au xvii[e] siècle, comme nous l'apprend cette phrase d'une *Explication de divers termes, etc.*, Ms. Arch. de la Mar. : — « A la Beauprette! c'est-à-dire, mettez la voile de beaupré au vent. »

BEAUSEANT, fr. anc. s. m. — V. Baucan.

BEC, fr. s. m. (Selon l'auteur d'annotations savantes écrites en marge de l'exemplaire du *Dict. fr.-bret.*, par le P. Grégoire de Rostrenen, appartenant à la Bibl. nat., où il est coté X. 1429 E *a*, *Bec* est un mot gaulois. C'était l'opinion de Ménage et de Caseneuve, qui, à l'appui de leur sentiment, citaient cette phrase de Suétone, parlant d'Antonius Primus (*Vie de Vitellius*, chap. dernier) : « Cui Tolosæ nato cognomen in pueritia *Becco* fuerat. Id valet gallinacei rostrum. ») — Dans la marine, ce mot a eu plusieurs acceptions : il a désigné le Cap, l'Avant, la Proue du navire. (Esp. *Pico del buque*; port. *Bico da nao.*) On lit dans l'*Hist. de saint Louis*, par Joinville : « Quant les chevaus furent ens » (dedans), « nostre mestre notonnier escria à ses notonniers qui estoient au Bec de la nef, et leur dit : Est arée vostre besoingne? (Tout est-il prêt?). » Bec a nommé aussi le Cap, le Promontoire, comme le prouve un passage des *Chroniques* de J. d'Auton, cité à l'article : *Artillerie* de ce Glossaire. On y lit : « Au Bec du Garillan, » pour : Au cap du Garigliano. C'est dans le même sens qu'on dit : le Bec d'Ambès, en parlant de la pointe de terre sur laquelle est bâti Ambez, au confluent de la Dordogne et de la Garonne.

BEC A CORBIN, ou BEC DE CORBIN, fr. s. m. (*Corbin*, de l'ital. *Corvino*, de la nature du corbeau : *Corvo* [lat. *Corvus*.]) (Bec à la façon de celui du corbeau.) (Angl. *Rave-hook*; rus. Клюкарза [*Klioukarza*]; ital. *Becco corvino*, ou plus généralement : *Uncino da calafato.*) Nom d'un instrument de fer, formé d'une lame plate et légèrement recourbée, et d'une verge à laquelle cette lame s'emmanche en équerre. Les calfats s'en servent pour arracher des coutures l'étoupe vieille qu'ils doivent remplacer.

BEC DE L'ANCRE, fr. s. m. (Ital. *Becco dell' ancora*; esp. *Pico de loro*, *Pico de papagayo*; port. *Bico de papagaio*, *Dente*; gr. mod. Νύχι; bas bret. *Bek ann héor*; basq. vulg. *Angura pata*; rus. Носокъ у якора [*Nossok ou iakora*]; angl. *Bill*; all. *Pünt, Ankerspitze*; holl. *Punt*; dan. *Sandspaan*; suéd. *Pynt*; hongr. *Horgonyhogy*; lasc. *Langor k*, *soupri k*, *nok.*) L'analogie de forme existant entre le bec d'un oiseau et la pointe de la patte de l'ancre, a fait donner à cette partie aiguë qui mord la terre le nom de Bec de l'ancre.

BECALM (*To*), angl. v. n. (De *Calm* [V.] et du préf. *Be*, qui transforme le substantif en verbe.) Se calmer; Tomber, en parlant de la mer ou du vent; Abriter. — *To Becalm a ship*, Manger le vent à un vaisseau.

BECARBAGUETU, basq. v. a. Décharger le navire.

BECARDIA, basq. s. (De *Becartu*, *Beccari*, charger.) Cargaison, Chargement d'un navire.

BÉCASSE, fr. s. f. Bien que la proue du navire qui porte ce nom s'élance assez en avant et se recourbe assez pour pouvoir être comparée à un bec, ce n'est point à cette circonstance que la Bécasse doit le nom qui lui a été imposé par les matelots français. Ces marins n'ont point songé à comparer la barque à l'oiseau au long bec; et s'ils ont créé cette homonymie bizarre, c'est seulement par cette habitude qu'ils ont de corrompre les termes étrangers en se les appropriant. De l'esp. *Barcaza*, grande barque, et, comme on a dit en français : Barcasse, ils ont fait Bécasse.—La Bécasse espagnole n'a qu'un mât, portant une grande voile carrée. Elle fait le cabotage, principalement dans la baie de Cadix et le long des côtes voisines de cette baie. Les Italiens l'appellent *Barcaccia*, qu'ils corrompent en *Beccaccia*, et les Russes, d'après les Français : Бекась (*Békass*).

BECCARIA, ital. s. f. Becherie.—« La Beccaria corre sino a mezzo scandalora. » And. Rios, *Fabrica d'una galera* (Ms. de 1612; clas. xiii, cod. 55, Bibl. Magliab. de Flor.), p. 220.

BECCHEGGIARE, ital. v. a. (De *Becco*, bec, et d'*Agere*, faire. Proprement : Aller du bec.) Tanguer. (V. Barcollare.) — *Beccheggio*, s. m. Tangage. — Le génois dit *Becchezzd*, pour : Tanguer, et *Becchezzo*, pour : Tangage.

BECCO, ital. s. m. (Du gaulois *Bec.* [V. Bec de la nef.]) Bec du navire, Proue. — « Non nauiga questo coruo in fila, e al pari, si che il Becco dell' un nauiglio vada al dritto dell' altro » (Beaupré sur poupe, comme on dit dans la marine française), « ma come scriue Herodoto nel sesto libro Ἐπὶ κέρας. » Pigafetta, *Ordine dell' armata di Spag.*, p. 4.—*Becco dell' ancora*, Bec de l'ancre. — *Becco corvino*, Bec à corbin. On dit plus ordinairement : *Uncino da calafato*, Croc de calfat.

BECH TCHIFTÉ, sous-entend. *Qaïghy*, pers. tur. s. (*Bech*, cinq, *Tchift*, paire.) Qaïq à cinq paires de rames. A Constantinople, les particuliers ne peuvent avoir de qaïqs bordant un plus grand nombre d'avirons; les barques à six, sept, etc., paires de rames, appartiennent aux autorités.

BÈCHE, fr. s. f. Pour Bache. — V. Bachot.

BECHERIE, BISCHERIE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Beccaria* ou *Bocceria*. [V.]) Nom d'une longue pièce de bois qui, sous la couverte d'une galère, placée dans le plan de la quille et appuyée sur des épontilles ou ponchers, soutenait les lattes, appuis elles-mêmes de la couverte. — *Bischerie* est l'orthographe de J. Hobier, dans sa *Construction d'vne gallaire* (Paris, 1622).

BECK, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Pic*, poix, en relation avec le lat. *Pix* et le gr. Πίσσα.) Brai. — *Beck-sudd* (*Sudd*, torchon, pinceau grossier.) Guipon. — V. Tjärquast.

BECQUE, fr. s. f. Dans les *Faits de la marine et navigaige*, par Antoine de Conflans (Ms. de 1515 à 1522, que nous avons

publié en juillet 1842, *Annal. marit.*), on lit, à l'art. de Venise : « Il y a sagictiaires, palendries et esquiraces, Becques et brecins, barquetz, barquetes; et tout sert pour la marchandise. » Parmi les navires vénitiens dont nous avons lu les noms dans les auteurs du XVIe siècle, nous n'avons jamais rencontré les Brecins et les Becques. Nous n'avons pu deviner quels noms vénitiens transforma Antoine de Conflans, pour en faire Becques et Brecins. Quant à Becques, peut-être n'est-ce qu'une faute du copiste du manuscrit, et faut-il lire *Barques*. Mais Brecins? Ne serait-ce pas *Barcons?* (Ital. *Barconi.*) Nous sommes disposé à le penser.

BEEG, dan. s. (De l'angl.-sax. *Pic*, poix, en relation avec le lat. *Pix* et le gr. Πίσσα.) Brai.

БЕГЕНЪ-БРАСЬ (*Béguène-brass*), rus. s. (De l'all. *Bagien-brassen* ou du holl. *Bagyne* ou *Begyn-bras.*) Bras de la vergue barrée, ou vergue sèche.

БЕГЕНЪ-РЕЙ (*Béguède-reï*), rus. s. m. (De l'all. *Bagien-raa.* [V.]) Vergue barrée, Vergue sèche. — Alex. Boutakoff écrit : Бегинъ-рей. — V. Крюйсель-рей.

BEDAAREN, holl. v. (Probablement du sax. *Bed*, lit. Webster dit que le sens véritable de *Bed* est : mettre, placer.) Se calmer, en parlant du vent; Tomber, en parlant du vent et de la mer; S'Abeausir, en parlant du temps.—Le suéd. dit *Bedara*, le dan. *Bedare*, et l'all. *Bedaren*.

BEDDEL, ar. côte N. d'Afr. v. a. Radouber.

БЕДЕВИНДЬ (*Bédévinde*), rus. locut. adv. (Transcription du holl. *By de wind.* [V.]) Au plus près. — Reiff, comme Chichkoff, écrit Бейдевиндь; nous avons suivi l'orthographe de M. le comte de Stackelberg.

BEDIL, mal. s. Arme à feu, Canon, Fusil. — *Bedil besar* (*Bessar*, grand, gros), Pièce de gros calibre. — V. Mariam.

BEDING, dan. s. (Même origine que l'angl. *Bit.* [V.]) Bitte.

BEERATU (*Béeratou*), basq. litt. v. a. Brasser en ralingue.

BEERETO MASTA, basq. s. Bas mâts.

BEESTA, port. s. f. (De *Balista.*) Arbalète. — V. Poupa, Varar.

BEETING, holl. s. (Même origine que l'angl. *Bit.* [V.]) Bitte.

BEETITU, BEEZATU, basq. v. a. Affaler, Amener.

BEFORE THE MAST, angl. adv. (En avant du mât.) Sur le gaillard d'avant, A l'avant.

BEFRACHTEN, all. v. (De *Frachten* [V.]) et de *Be*, préfixe de l'affirmation.) Affréter.

BEFRACTER, all. s. Affréteur, Fréteur. — V. Ablader.

BEFRAKTA, suéd. v. Affréter, Fréter.

BEFRAKTARE, suéd. s. Affréteur, Fréteur.

BEG ou BEK, bas bret. s. m. (Du fr.: *Bec.*) Cap, Pointe.

BEGELEIDEN, holl. v. a. (De *Geleiden*, escorter, fait de l'angl.-sax. *Lád*, voyage.) Convoyer.

BEGLEITEN, all. v. a. (Même composition que le holl. *Begeleiden.* [V.]) Convoyer.

BÈGRE, fr. s. f. (De l'all. *Weger.* [V.]) Vaigre. — V. Perceinte.

BEGUEN, île de Guèbe, s. Gouvernail.

BEGUIORDE LUCEA (*u* prononcé *où*), basq. s. Longue-vue. — V. Catalucha, Misera.

БЕЗБУРНОЕ (*Bezbournoïé*), rus. adj. (De Буря [V.] et du préfixe privatif Без [sans orage].) Calme, en parlant du temps et de la mer.

БЕЗЪ ПАРУСОВЪ (*Bez paroussow*), rus. locut. adverb. (Безъ, sans, Парусовъ, génit. de Парусъ, voile.) A mâts et à cordes; A sec de voiles.

БЕЙФУТЪ (*Beïfoute*), rus. s. m. (Du holl. *Byvoet.*) Drosse, Racage à l'anglaise.

БЕЙФУТЪ-ТАЛИ (*Beïfoute-tali*), rus. s. m. Palan de drosse. — V. Тали.

BEÏLIK GUÈMICI, tur. s. (*Beïlik*, Gouvernement.) Bâtiment du gouvernement; Bâtiment de guerre; Vaisseau de guerre; Navire de guerre. — V. *Djènk guèmici.*

BEIRO, s. Nom donné par les habitants de Timor à une espèce de pirogue à balanciers que nous ne voyons mentionnée ni dans le Dictionnaire malai de Marsden, ni dans l'ouvrage de M. le capitaine de corvette Pâris sur les navires extrà-européens. Nous avons connu le *Beiro* (la conformation de ce mot est plus portugaise que malaie) par le passage suivant d'une *Memoria resultante do inquirito industrial em Timor*, par le Tenente coronel Fred. Leão Cabreira (1842). (*Annaes marit. e colon.*, 1843, p. 141) : « . . . Embarcacões mais pequenas a que chaman : *Beiros*, que saõ uma especie de canõas feitas de um só páo escavado, sobre as quaes nas extremidades do suo comprimento atravessam dois bambús, ou quaesquer varas de madeira leve, excedendo uma braça proximamente de cada lado á largura de taes embarcações, e prendem nos extremos destas varas ums páos aparados, e cortados na figura de quilha de um barco, que ficam em posiçaõ parallela ao comprimento das canõas, e concorrem para que se naõ voltem quando navegam; o que por certo aconteceria, se lhes faltassem as ditas varas e páos assim dispostos, a que chaman : *Braços* » (mot portugais et non malai); « estas pequenas embarcações es usam geralmente vélas de esteira. (V.) »

BEITA, isl. v. a. Orienter. — *Obliquare*, dit l'index de la première partie de l'*Hist. norveg.*, par Torphé (1712). Müller ne dit pas *Beita*, mais *Beiti*, qu'il explique par : *Contraho vel obliquo vela. Obliquare* n'a aucun rapport avec *Contrahere*. Orienter est une chose fort différente assurément de Plier ou Serrer les voiles.

BEITEL-AAK, holl. s. m. Bateau à proue plate, dit Winckelman (*Dict. de Holl.*, 1793). En holl. *Beitel* signifie proprement Ciseau, coin. La forme de l'avant du *Aak* justifie le nom de bateau-coin, qui lui a été donné par les charpentiers de Cologne. — On appelle aussi le *Aak* : Beitel-schip. — V. Aak.

BEITI-AS, isl. s. m. (*As*, perche, *Beita.* [V.]) La perche qui est appelée aujourd'hui, en France : Balestron ou Livarde. Nous croyons que l'on ne peut donner d'autre sens au mot composé *Beiti-as*, qui se remarque dans les passages suivants de l'*Hist. norveg.* par Torphé : — « Cum vero intra insulæ Jarlocyæ littora navigaret » (Skiold) « clavumque in puppi turbulento mari teneret, instrumentum quo vicinæ navis remiges (*Beiti-ás* vocant) vela obliquabant, regi de improviso impactum, de navi eum in mare præcipitem neci simul dedit. » 1re part., chap. 28, p. 399. — « Deinde tanquam furore præcipitem, instrumento, quibus vela obliquantur (*Beituas* [sic] vocant), arrepto in hostes invectum promiscua

cæde memorabilem cladem intulisse (fertur), » 2e part., p. 449.

BEITI I SIGLINGU, isl. v. Courir des bordées, Louvoyer, Tenir le plus près.

BÉJLOKH, mal. v. Louvoyer. (Roodra.)

BEK ANN HÉOR (prononciat. : *bec ann éoar*), bas bret. s. Le bec et la patte de l'ancre.—V. Crocq-héaur.

BEK-DOUAR, bas bret. s. m. Cap, Pointe de terre, Promontoire. — V. Mîn, Penn.

БЕКАСЪ (*Békass*), rus. s. m. (Transcript. du fr. :) Bécasse. — Manque à Reiff.

BEKIL (*l* mouillé), bas bret. s. (Du fr. :) Béquille. — *Branel flac'h, bazloack*, auxquels le P. Grégoire ajoute : *basquilh* (*baskille*), sont les mots celto-bret. signifiant : Béquille.

BEK-TAN, bas bret. s. m. (Composé de *Bek*, bec, et de *Tan*, feu.) Boute-Feu. Proprement : Bec à feu.

BELA, esp. anc. basq. vulg. s. f. (Pour *Vela*. [V.], par le changement du *v* en *b*). Voile.— « Como vimos que vinia solo » (un navire) « le aguardamos tomando totas las Belas, excepto los trinquetes... » *Relac. de los Capitanes Nodales* (1621). — *Bela aizturrian* (*Aizturrac*, ciseaux), basq. Voiles en ciseaux. — *Bela bétian* (*Bétia*, plein), Plein la voile. — *Bela cargato*, Voile carguée. — *Bela carria*, Voile carrée. — *Bela chua*, Misaine. — *Bela chuin*, Vergue de misaine. — *Bela de sebo* (V. Vela de sevo.) — *Bela forchatugabé*, Faire petite voile. — *Bela ilia*, Voilier. — *Bela latinia*, Voile latine. — *Bela serratua* (Voile serrée), A sec de voiles. — V. 2. Batel.

BELÂBOR, mal. s. Ration de vivres.

BÉLANDE, fr. anc. s. f. Mauvaise orthogr. de *Bélandre*. (V.)

BELANDIA, basq. litt. s. Basse voile.

BÉLANDRE, fr. s. f. (Angl. *Bilander;* all. *Bilander, Blander;* ital. *Belandra;* esp. port. *Balandra;* malt. *Palandra*.) Nom d'une barque hollandaise dont on se sert pour la navigation des canaux; elle n'a qu'un mât et une voile trapézoïde. Il est une autre espèce de Bélandre, à peu près en tout semblable au brig. Il y a de petites Bélandres à Dunkerque qui ont le gréement du sloop. — Bélande est une mauvaise variante de Bélandre; l'*r* est étymologique, et ne saurait être supprimé d'un mot qui est la transcription de *Bylander*. (V.) — « Belandre ou Belande, un petit bâtiment fort plat de varangue, qui a son appareil de mâts et de voiles semblable à l'appareil d'un Heu, et dont la couverte ou le tillac s'élève de proüe à pouppe, d'un demy-pied plus que le plat-bord : de sorte qu'entre le plat-bord et le tillac il y a un espace d'environ un pied et demy qui regne en bas, tant à stribord qu'à bas-bord (V.) Les plus grandes Belandres sont de quatre vingt tonneaux, et se conduisent par trois ou quatre personnes pour le transport des marchandises. Elles ont des semelles comme le heu pour aller à la bouline. » Guillet (1678). — « Vous pouuez donner permission au maître de la Bellandre de Gand qui a esté arrestée, de nauiguer où il voudra, pourueu qu'il donne caution de la valeur de la dite Bellandre. » Seignelay à Desclouzeaux, 11 août 1681. *Ordres du Roy*, vol. n° LI, p. 292. Arch. de la Mar. — V. Bellande.

BELAY, angl. s. (De *Lay* [angl.-sax. *Lecgan*, *Legan*], placer, et de *Be* [angl.-sax. *By* ou *Big*, dans le sens de presser, serrer.]) Genope.

BELAY! angl. impér. Amarre! Bosse!

BELAY (*To*), angl. v. Amarrer, Genoper.

BELAYING CLAET, angl. s. Taquet d'amarrage pour les manœuvres. — V. Clent.

BELAYING PIN, angl. s. (Proprement : Épingle ou Cheville pour amarrer.) Taquet de tournage. — V. Pin.

BELEGEN, all. v. a. (Même origine que l'angl. *Belay*. [V.]) Amarrer. — V. Bindseln, Festmachen, Sorren.

BELEGGEN, holl. v. a. Le même que le précédent.

BELICHE, port. s. m. (Étymolog. incertaine. Constancio (*Dicc. port.*, 1836) rapporte *Beliche* au vieux français *vele*, Voile de navire, et *Liech*, lit, du lat. *Lectus*. Nous ne savons à quelle langue morte appartient *liech*, qui n'est aujourd'hui dans aucun des idiomes européens, et nous ne voyons pas comment les marins portugais, quand ils avaient *Vela*, auraient emprunté *Vele* au français, pour l'accoupler avec un mot sans analogues dans leur langue. Il faut donc rejeter l'hypothèse de Constancio, qui manque de bases solides. Il semblerait, s'il fallait absolument trouver une origine à peu près satisfaisante à *Beliche*, qu'on pourrait la chercher dans le gr. Βηλός, maison, demeure.) Cabane, Cabine.

BELINGIERO, ital. s. m. (De l'angl. *Balinger*. [V. 1. Baleinier.]) — « S'incontrammo in quello arciuescouo... qual era superiore di tutti quei luoghi et scogli nominato Archiepiscopus Trundunensis » (l'Archevêque de Trondeim), « con due suoi Belingieri che veniuan remorchiati; et la sua compagnia era da persone oltra ducento. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 204 D.

BELL, angl.-sax. angl. s. Cloche.

BELLANDE, fr. s. f. Mauvaise orthographe de Bélandre. (V.) Sans raison elle supprime l'*r*, que Bélandre tient du holl. *Bylander* (V.), et double l'*l*, comme si *land* avait deux *l*. — *Bellandre* est une autre orthographe vicieuse, et qu'il faut rejeter. — V. Gribanne.

BELLATORIUM, bas. lat. s. m. (Du lat. *Bellare*, faire la guerre, combattre.) Château d'avant, château d'arrière. — ... « Et unum Bellatorium amplum de quatuor vel quinque pedibus de retro puppim. » *Contractus navigii* domini regis (Francorum) cum Venetis, 1268. — V. Lunig, Leibniz, Dumont, et notre *Arch. nav.*, t. II, p. 355. — Le *Bellatorium de retro puppim* n'était pas, à proprement parler, un château de poupe, mais une galerie crénelée, saillante hors de la poupe, et la dominant à peu près dans toute sa largeur et dans la longueur de la seconde banne. (V. *Bannum*.) La restitution que nous avons faite de *la Roche-Forte*, un des navires offerts par Venise aux envoyés de saint Louis, montre le *Bellatorium* comme nous l'avons compris. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 377.) — D. Carpentier supposa que le *Bellatorium* était, dans les navires du moyen âge, ce qu'est la *belle* ou *baile* dans les bâtiments modernes; il se trompa; mais il fut dans le vrai quand il ajouta : « Et quæ inter summa utraque tabulata, *gaillards* dicta... »

BELLE, fr. anc. s. m. et f. (Mauvaise et déjà ancienne orthogr. de *Baile* ou *Baille*. [V.]) (Pour la synonymie étrangère, V. Coursive. — « C'est la partie du pont d'en haut qui règne entre les haubans de misaine et les haubans d'artimon, et qui, ayant son bordage et son plat-bord moins élevé que le reste de l'avant et de l'arrière, laisse cet endroit du pont presque à descouvert par les flancs. Pendant un combat on met des pavois et des gardes corps pour boucher la Belle, et c'est ordinairement par la Belle qu'on vient à l'abordage. » Guillet, *Art de la navig.* (1678). — Aubin reproduisit cette définition en 1702. — Romme (1788) ne crut pas devoir définir la Belle, et se contenta de dire : « On dit que des boulets sont

tirés en Belle, lorsqu'ils sont dirigés sur l'œuvre morte d'un vaisseau, dans l'intervalle des haubans de misaine à ceux du grand mât. » — « Est besoing au Belle de la nef deux canons serpentins, deux grandes couleuurines et deux bastardes, qui sont six pièces pour la Belle. » Ant. de Conflans, *Faits de la marine*, Ms. (de 1515 à 1522), n° 7168-33 A. Bibl. nation., publié par nous dans les *Annales marit.*, juillet 1842. — « Il » (le chevalier d'Hocquincourt) « l'avoit fait placer » (le jeune chevalier de Tourville) « à la Belle, qui est le poste le plus dangereux et le plus exposé, car c'est de là principalement qu'on doit empêcher l'abordage. » *Mém. de Tourville*, t. 1er, p. 73. — V. Besle, Embelle, Pavois.

BELLE ÉTOILE, fr. s. f. Nom d'une petite voile d'étai; nous ne l'avons jamais vue nommée que p. 30 du *Règlement concernant les agrès*, etc., fait par les Français, à Venise, en 1811 (vol. in-fol., signé Duperré et Milius. Arsenal de Venise). L'amiral Duperré, que nous avons consulté en 1841, nous a dit que ce nom de *Belle étoile* était donné quelquefois par les matelots à la voile d'étai de flèche, supérieure à celle du cacatois.

BELLOVARDO, ital. anc. s. m. (Selon du Cange, de *Burg*, Château, Citadelle, et de *Ward*, Garde.) Château d'avant, Gaillard d'avant. — V. Ballauro.

BELVEDERE, ital. géno. s. (De *Vedere* [lat. *Videre*], voir, et *Bello*, beau.) Voile de perruche. — Le maltais dit *Belvidir*.

BELÄGGA, suéd. v. a. (Même origine que l'angl. *Belay*. [V.]) Amarrer. — V. Bindan, Surra.

BENACH', ar. côte N. d'Afr. s. Chenal.

BENACO, esp. anc. s. m. (Nous n'avons pu trouver quel objet désignait, au XVIIe siècle, ce nom, dont nous ne connaissons point l'origine.) — « El Benaco con su polea. » *Razon de las medidas para vn galeon nombrado....* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BENAM, mal. v. Couler à fond, Sancir. — « *Soudah ter-Benam sampam;* — l'embarcation a coulé à fond, a chaviré. » — V. Goulla, Karam, Sakat, Tinggalam.

BENARDA, géno. s. f. (Étymol. inconn.) Charnier; vase ou tonneau qui contient l'eau distribuée pendant la journée aux gens de l'équipage.

BENDA, cat. anc. s. f. Même étymologie que 2. *Bande* (V.) Bande de toile qu'on appliquait sur les coutures du pont d'un navire pour en préserver le calfatage. — V. Enbendar.

BENDAR ou BONDAR, mal. s. (Le mot est persan, et le Dict. hindoust.-angl. de J. Taylor et W. Hunter, t. 1er, p. 247, l'écrit : *Bundur* (Boundour). Port, ville maritime. — Roondra écrit *Bandar*.

BENDSEL, all. s. — V. Bindsel.

БЕНЗЕЛЬ (*Bennzel*), rus. s. (Transcrip. de l'all. *Bendsel* ou *Bindsel*.) Aiguilletage, Amarrage.

BENCH, angl. s. (On pourrait dire que ce mot est une variante de *Bank* [V.]; il n'y a pas à douter qu'il ne vienne de la même source, et qu'il ne soit une forme du sax. *Banc*.) Banc de rameurs; Banc de quart (*Bench on the quarter deck*), Banc de la chambre d'une embarcation.

BEND, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bœnd*, *Bend*, signifiant Lien, et, par extension : Bandeau, Couronne, Diadème. C'est dans le sens de Lien que le mot *Bend* a été appliqué à la :) Préceinte. — « A *Bend*. Is the outwardmost » (le plus extérieur) « tymber of the schips-side, and is also called a Wale (V.) : these are the chief strength of the schips-side, to which the futtochs and knees of the Beams are boleed, and they are called by the name of the first, second, etc., beginning with that next the water. » Henry Manwayring, 1644. — *Bend* signifie aussi : Nœud, Étalingure du câble; Amarrage de l'étalingure. — *Carrick Bend*, nœud plat; *Granny's Bend* (proprement : nœud de vieille femme; ce que les matelots français nomment : Nœud de vache. — *Bend* a aussi le sens de : Coupe faite en travers dans un vaisseau. C'est pour cela que le maître couple est nommé *midship bend*. — *To bend* signifie : Courber. *To bend a plank*, Courber un bordage.

BÉNÉDICTION DES NAVIRES, fr. s. f. — V. Baptême.

BENICLE, lasc. s. (De l'angl. *Binacle*. [V.]) Habitacle. — Le lieutenant Th. Roëbuck, dans son *Engl. and hindoost. nav. dict.* (1813), ne donne pas *Benicle* comme le représentant lascare de l'anglais *Binacle;* il nomme l'habitacle par cette périphrase : « *Koompas ka g,hur,* » la maison de la boussole. — « *Beniclek, bati boudjao,* » éteint la lampe de l'habitacle.

BENTAD, ar. côte N. d'Afr. s. Accore, Béquille.

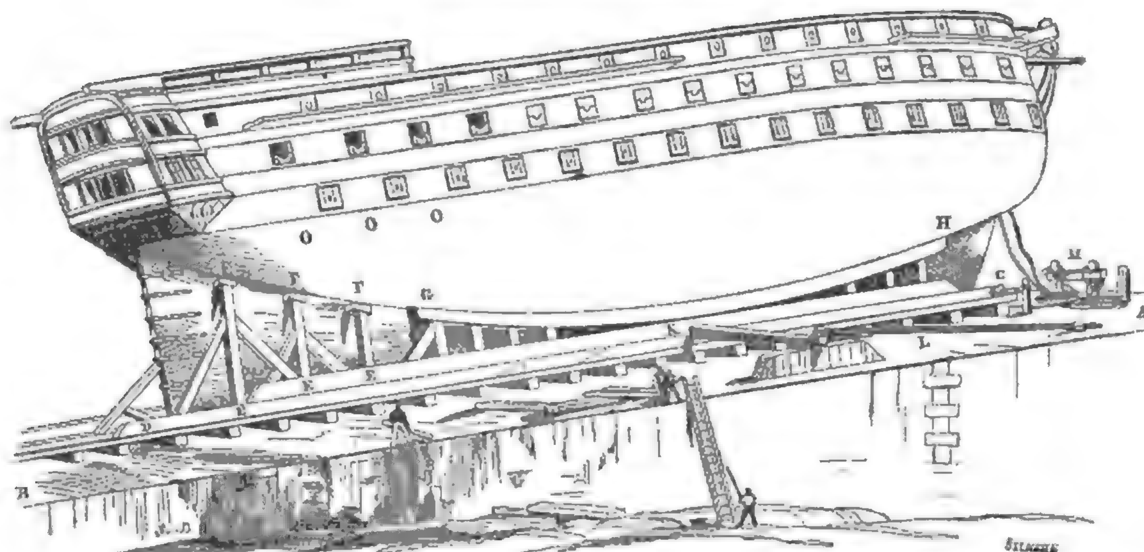
BENUZATSEA, basq. s. Assemblage.

BEQUILLA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Béquille.

BÉQUILLE, fr. s. f. (De *Bec*.) La canne à bec de corbin, qui servait aux vieillards pour aider leur marche vacillante, reçut le nom de Béquille, porté ensuite par le bâton que traverse à sa tête une barre sur laquelle s'appuie la main ou l'aisselle du malade. Par une comparaison en vertu de laquelle on transforme le navire en un être faible, qui, pour se tenir debout, a besoin de soutiens quand il est échoué ou sur le chantier, on appelle Béquille tout étai ou étançon que l'on place sous ses flancs, comme une Béquille sous le bras d'un boiteux. (Gr. mod. Πούντελια (*Poundelia*); ital. *Gruccia;* vénit. *Crozzola;* angl. *Stanchion;* bas bret. *Bekil;* basq. vulg. *Bequillia;* ar. côte N. d'Afr. *Bentad;* rus. Подставa [*Podstava*].) — V. 2. Bourde.

BEQUIS, vieux fr. s. m. (Du lat. *Biscoctus*.) Biscuit. — « Et y envoioit gens qui portoient une manière de pains que on appelle Bequis, pour ce que ils sont cuis par deux fois. » Joinville, *Hist. de saint Louis*.

1. BER, fr. s. m. (Abréviation de *Berceau*, fait probablement de *Vertere*, tourner, l'action de bercer étant de tourner alternativement à droite et à gauche le lit de l'enfant qu'on veut endormir par ce balancement.) (Gr. vulg. Βάξια [*Vazia*]; anc. cat. esp. port. ital. provenç. *Vaso;* ital. *Letto;* provenç. *Berréaou;* bas bret. *Kavel, c'havel* [Havel]; ar. côte N. d'Afr. *Base;* angl. *Cradle;* suéd. *Slåde;* rus. Сани [*Sani*]; val. Леагън [*Léaghne*].) Nom donné à une espèce de lit composé de fortes pièces de bois, et construit autour du navire que l'on doit lancer à la mer. Voici la figure d'un Ber soutenant un vaisseau de ligne dont il doit protéger la descente dans l'eau :



AB est le plan incliné, la cale de construction sur laquelle a été édifié le vaisseau, dont l'arrière, tourné vers le point B, entrera le premier dans la mer. DEKC est ce qu'on appelle la Coitte; pièce composée de plusieurs autres, qui doit glisser sur le chantier, quand le vaisseau et son Ber seront abandonnés à leur propre poids. Cette coitte et sa sœur, placée parallèlement de l'autre côté du vaisseau, reçoivent par leurs pieds des étais EF, nommés colombiers, soutenant, par leurs têtes F, le vaisseau sous sa carène O O O. GH est une pièce courbe qui épouse la forme du ventre du bâtiment, et que, pour cette raison, on appelle la Ventrière. K est un levier d'impulsion, manœuvré par un palan L. En C est un amarrage que l'on coupe au moment où l'on veut que le vaisseau parte. M est une bitte à laquelle s'attachent des câbles dont l'effet doit être d'arrêter le navire lorsqu'il est arrivé à la mer, où il se dégage de son berceau. Les Bers anciens étaient beaucoup plus compliqués qu'ils ne le sont aujourd'hui. De forts amarrages liaient les colombiers correspondants; on a supprimé ces ligatures, et l'expérience a prouvé qu'on pouvait se passer de leur secours.

Crescentio nous a transmis la figure du Ber dont on se servait au XVIe siècle pour lancer les galères. Nous reproduisons à l'art. *Vase* (V.) la représentation de ce système, singulièrement imparfait. — Le capitaine de vaisseau O'hier de Grandpré, dans son *Répertoire polyglotte de marine*, écrit *Berc* pour *Ber;* Saverien écrit : *Bert.* Nous ne comprenons pas le motif de ces bizarres orthographes.—V. Pulvini.

2. BER, mal. Particule indicative du neutre pour le verbe. Elle entre en composition dans plusieurs termes de marine : — *Ber-Ali,* Virer de bord. [*Ali* (V.), Tourner.] — *Ber-Angkat*, Mettre à la voile. [*Angkat* (V.), Être prêt, hisser.] — *Ber-Daïong,* Ramer, nager. Ici la particule transforme en verbe le substantif qui la suit. [V. *Daïong, Kaïouh, Mengaïouh.*] — *Ber-Djialam*, Voyager sur mer. [*Ber* a ici l'effet qu'il a dans *Ber-Daïong. Djialam* signifie route. (V. *Lalan.*) Marsden écrit *Jalan* le mot que l'auteur du *Petit interprète malais,* 1839, écrit *Djialann.*] — *Ber-Ganti-Ganti!* Au quart! [*Ganti*, Changer, relever une sentinelle. Elout.] — *Ber-Geler ka Bourit-an,* Virer vent arrière. [*Ber-Geler*, tourner; *Bourit* (V.), poupe.] — *Ber-Henti-an pasang,* Marée étale. [V. *Pasang.*] — *Ber-Labouh*, Jeter l'ancre, Mouiller. [*Labouh*, mouiller. Le P. D. Haex écrit : *Barlabo*, Roodra : *Bèrlabŏh*, Marsden : *Ber-labuh.* V. *Labouh*, *Me-labouh-kan, Men-diatouh-kan saou.*] — *Ber-laïar,* Appareiller, faire voile. [Le *Petit interprète malais* écrit : *Berlayar,* Roodra : *Bèrlajar,* Elout : *Berlaïer,* et Marsden : *Berlăyer.* — V. *Laïar, Balayar, Pasang.*] — *Ber-oumbak,* Rouler, Déferler, en parlant des vagues. — [V. *Oumbak.*]

BERCE, fr. anc. s. f. Variante de *Barce* (V.), de *Berche* (V.), et de *Vers* (V.) ou *Verse.*

BERCEAU ou VERSEAU, fr. anc. s. m. (Nous ne savons s'il faut rapporter au lat. *Vertere*, tourner, ce mot, qui nous paraît avoir de l'analogie avec le *Bertello* esp. [V.], nom de la sphère de bois tournante appelée en français Pomme de racage.) Bigot de racage. — « Quelques-uns prononcent Vigots, et d'autres les appellent Versaux, ou Berceaux. » Aubin, *Dict. de Mar.* (1702), p. 83, art. Bigot.

BERCHE, fr. anc. s. f. Barce. (V.)— « Berches sont petites pièces de fonte verte. » Ét. Cleirac, *Termes de mar.* (1634). — « Berche, vn canon de navire mis sur le chasteau, pour saluer; tire-balle de plomb. » Le P. René François, *Merveilles de nature,* Marine, p. 166, édit. de 1629.

BERÇO, port. s. m. Berce, Barce, Berche, Verse. Nom d'une petite bouche à feu dont on armait les châteaux, mais surtout les embarcations. On en mettait quelquefois deux dans une chaloupe. — « Mandou a aos bombardeiros que lhe tirassem com os Berços que levavam nos bateis. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 12. — V. *Esprivaõ.*

BERDANDINA, basq. vul. s. (Du fr.:) Bredindin.

BERDINDIN (Prononcé *Berdidine*), bas bret. s. m. (Du fr. :) Bredindin.

BERDZÈRO, ar. côte de Barb. s. (De l'ital. *Bargello*, prévôt.) Quartier-maître.

BÈRÈG, illyr. dalm. s. m. Étang. — V. Blatto, Берегъ.

БЕРЕГИСЬ ВОЛНЫ (*Béréguiss volni* ou *Valni*), rus. impératif. Défie de la lame! — V. Беречь, Волна.

БЕРЕГОВОЙ (*Béregovoï*, prononcé à peu près : *Bérégavoï*), rus. adj. Côtier, Riverain, Littoral.

БЕРЕГОВОЙ МОРЕЪ (*Béregovoï morée*), rus. s. Cabotage. — V. Плаванie подлѣ береговъ.

БЕРЕГЪ (*Béregue*), rus. s. (Slave : *Breg.*) Côte, Rivage, Grève, Bord de la mer. — « Занесло́ берегъ пескомъ (*Zaneslo bérèke peskomm*), Le rivage est encombré de sable. » Reiff, t. 1er, p. 620, art. Заносить. M. le comte Alex. de Stackelberg, dans la nomenclature qu'il a faite pour nous, écrit, p. 26, lig. 1re : *Bérègue*, comme nous le faisons d'après lui, et en nous conformant à l'orthographe du mot slave donnée par Stull dans son Diction. illyrien. Selon Reiff, il faut prononcer *Bérèk* et non *Bérègue*, le r suivi d'une consonne dure ou de ъ sonnant comme k. — V. Выйти на берегъ, Отдаляться отъ берега.

БЕРЕНЪ-ТОПЕНАНТЪ (*Bérenn-topenante*), rus. s. m. Balancine de la vergue barrée ou sèche. — Ce mot, qui est donné par Alex. Chichkoff, p. 34, partie russ.-angl.-fr. de son Dict. de mar., art. Топенантъ, ne se retrouve ni dans la partie fr.-rus., articles Balancines, Vergues, ni dans la partie angl. rus., art. *Yard*. Nous ne savons précisément d'où vient Беренъ; il n'est pas russe, du moins ne le trouvons-nous ni dans J. Heym, ni dans Reiff; il nous paraît être une transcription du mot angl. *Barren*, qui signifie Aride, stérile. (Holl. *de Barheid*, la sécheresse, la stérilité; *Bar*, sec, aride, nu.)

БЕРЕ́ЧЬ (*Berétche*), rus. v. a. (De Бѣрег [*Breg*], radic. slav. de quelques mots qui expriment l'idée de veiller, surveiller. Illyr. *Brĕgiti* [Bréguiti], faire la garde; *Bregitise* [Breguitisé], se garder, prendre garde.) Défier.

BERGA, esp. basq. vulg. s. f. (Pour *Verga*. [V.]) Vergue. — *Berga baretta*, Vergue barrée. — *Bergata nauçia*, grande vergue. — V. 2. Batel, Desembergar.

BERGANTIM, port. s. m. (Du bas lat. *Brigantinus*. [V.]) Sol. Constancio (*Novo diccion.* 1836) veut que *Bergantim* ait la même origine que *Barca*. Nous ne saurions admettre une telle filiation.) Brigantin. — « Partido o Bergantim pera goa, foi a não surgir na barra. » *Comm. Dalboq.*, parte 4, cap. 45, p. 230. — A la fin de son article sur le Bergantim, Moraës écrit : *Myoparo*. Cette assimilation entre le Brigantim moderne et l'antique myoparo est tout arbitraire. Nous ne savons pas au juste ce qu'était le myoparo, et il est téméraire, sans connaître sa voilure, sa mâture, ses proportions, de le comparer au Brigantin, ou bien au Traversier ou à la Tartane, comme l'a fait Ét. Cleirac. De tels rapprochements, faits sans critique par les érudits des trois derniers siècles, ne sauraient être pris au sérieux. Il faut, autant qu'on le peut, s'interdire le champ des conjectures, où l'on est toujours au hasard de se tromper, surtout quand on n'a pas fait une étude spéciale de certaines parties de la science sur lesquelles les documents sont rares et obscurs, comme le sont ceux qui se rapportent à la marine des anciens. — V. Bragamtim, Bargantim.

1. **BERGANTIN** (*n* final sonnant), vénit. esp. anc. s. m. (De *Brigantinus*. [V.]) Brigantin. — « Questo Bergantin son de banchi 14 a un remo per bancho; son longo pie 52, in bocha pie 9 ½ in pontal 3 men ¼. » — « Questo Bergantin son de banchi 14 a do remi per bancho; son longo pie 56, in bocha pie 9, in pontal pie 3. » P. 15, *Delle galere*, Ms. (xvie siècle), clas. IV, cod. 26, Bibl. Saint-Marc. (V. Bergantino.) — « Enviaron un Bergantin al capitan, en que venia un cabalero de la orden de Sant-Juan. » *Cronica de D. Pero Niño*, p. 59. — « Alli venian barcos et Bergantines grandes et pequeños, quantos aver podian, llenos de gente, a ver al capitan e à su gentes. » Id., ib. — V. Vergantin, Esser a la colla.

2. **BERGANTIN**, esp. mod. s. m. Brig, Brigantin.

BERGANTINIA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Bergantin*.) Brig, Brigantine (voile).

BERGANTINO, ital. s. m. (Variante de *Brigantino*. [V.]) Brigantin. — « Et il valentissimo caualiere capitano dell' armata, figliuolo di don Francesco de Almeyda, vice re dell' India, era qui con vndeci naui, fra lequali erano due galee et vno Bergantino (à Calicut, le 26 mars 1506). » *Itin. di Barthema*, ap. Ramus., t. 1, p. 171 B. — Voici comment, vers la fin du xvie siècle, était fait le *Bergantino*, selon le capitaine Pantero-Pantera : « I Bergantini sono vascelli assai piu piccioli delle galeotte (V. *Galeotta*), ma hanno l'istessa forma, eccetto che nō portano la corsia alta, come é quella delle galeotte. Hanno vna sola coperta, et portano vna sola vela, che à la maestra : sono di otto et al piu di sedici banchi voganti da altretanti huomini, ad vno per banco. » (Il y avait aussi des brigantins à deux rames par banc. (V. 1. Bergantin.) « Portano il remo assai lungo, et sottile, che si maneggia facilmente. Sono legni velocissimi et commodi, occupando pocco luoco, essendo molto atti et agili al corso. » L'auteur ajoute : « Sono più usati da i Turchi che da i Christiani. » *Armat. nav.*, liv. 1er, chap. IV, p. 48 (1613). — V. Bergantin, Bregantin.

BERGHOLT, dan. s. (Même orig. que *Berghölz*. [V.]) Préceinte. Constant Vilsoët (1830) et H. Fisker (1839) ne donnent pas ce mot, recueilli par Röding (1794) et par Lauritz Hasse (1824). Fisker et Vilsoët n'ont accepté que le mot Barkholt.

BERGHÖLZ, all. s. (De l'angl.-sax. *Beorgan* [isl. *Berg*, *Biörga*, secours], protéger, fortifier, et de *Hölz*, fait, comme le holl. *Houd* et le suéd. *Hult*, de l'angl.-sax. *Wudu*, bois.) Préceinte. — Plur. Berghölzer. — *Berghölz* (*Das*) *unter der zwoten batterie*, Préceinte sous la seconde batterie; Préceinte haute. — V. Grosse.

BERGHOUT, holl. s. Corrompu souvent en : *Barghout*, *Barrighout*, *Berkhout*. (Même étymol. que *Berghölz*. [V.]) Préceinte.

BERGHULT, suéd. s. (Même origine que *Bergholt*. [V.]) Préceinte.

BERGUE, vieux fr. s. f. (Du lat. *Barga*.) Barque, Barge. — « Item. Que nul apprentis dudit mestier » (d'arrimeur) « ne puisse labourer oudit mestier, se il n'a un des maistres de la Bergue dont il sera apprentis » (un des maîtres de la barque où il sera novice), « sur peine d'amende au regard de justice. » *Ordon. de nov.* 1398 (Charles VI). — V. Tref.

BERKHOUT, holl. s. — V. Berghout.

БЕРЛИНКА (*Berlinnka*), rus. s. f. Barque en usage sur la Narva, et dont Reiff ne dit ni la forme, ni l'origine. Peut-être ce petit bâtiment a-t-il été nommé du nom de la Berlinnka, petite monnaie de cuivre, qui a pour valeur le seizième du thaler; supposition admissible si, ce que nous ignorons, cette barque est destinée à de petits voyages pour lesquels le passager paye une ou deux de ces monnaies.

BERLOTA. Faute de manuscrit. Pour *Barbota*. [V.]) — « In illo die venerunt XXX galeæ et Berlotæ Saracenorum per flumen, et credebant cremare pontem; una quarum combusta est a Christianis. » *Memoriale Potestatum Regien.*, an. 1216; ap. Muratori, t. VIII, col. 1097.

BERLUSA (*Berloucha*), basq. vulg. s. Vareuse; blouse de

toile que les matelots mettent sur leurs vêtements pour les préserver.

BERNAR, ar. côte N. d'Afr. s. Dalot.

BERNE (EN), fr. adv. (Étymol. inconnue.) (Ital. *In derno;* bas bret. *Bern;* angl. *A wast.*) État d'un pavillon à demi hissé, et roulé sur lui-même dans sa longueur, pour qu'il ne se puisse déployer. Le pavillon hissé en Berne est un signal de deuil ou d'une détresse, qui appelle de prompts secours.

BERNIGAL, fr. anc. s. m. *Vernigal.* (V.) — « Potz, platz, escueller, Bernigaulz, penniers (paniers), sel, boys pour faire la cuysine a la discretion du cappitaine et patron de la dicte gallere.» Ant. de Conflans, *Les Faits de la mar. et navigaige*, traité (1515-1522) publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

BEROWAN (*Bérooüane*), angl.-sax. v. a. Ramer, Nager.— V. Rowan.

BERR, ar. tur. s. Continent, Terre ferme. — V. Gara.

BERRANI, ar. côte N. d'Afr. s. Nord-est.— *Berrani karta lil sherkoui*, Nord-est quart d'est. (V. Serkoui.) — *Berrani karta lil smaouille*, Nord-est quart de nord. (V. Smaouille.)

BERRETTINO, ital. s. m. (Diminut. de *Berreta.* Un assez grand nombre de documents latins du moyen âge cités par du Cange font connaître que le *Birretum* était une calotte, un bonnet. *Birretum* paraît avoir été fait de *Birrus*, mot par lequel était désigné un vêtement, une robe, une tunique. Le bas-grec Βυῤῥόν, fait du gr. anc. Πυῤῥός (rad. Πῦρ, feu), rouge, est l'origine probable de *Birrus*, qui aurait d'abord été le nom d'un habillement ou d'un drap de couleur rougeâtre.) Bonnet que portaient les hommes de la chiourme sur les galères italiennes, au XVIe siècle. On lit p. 132 de l'*Armata navale*, par Pantero-Pantera (*Della ciurma*, chap. XIII) : « Ad ogni galeotto si danno doi camiscie, doi para di calzoni di tela, vna camisciola di panno rasso, ò d'altro colore, menere però sia vn solo per ciascuna galea, lunga sino al ginocchio, un Berretin rosso et un gabbano, ò cappotto d'arbascio (V.) che arriui à i piedi. »

BERRIDONCIA, basq. litt. s. (De *Ontzia.* [V.]) Paquebot. — Le P. Larramendi écrit le mot composé : *Berri-ontzia*, à l'art. Aviso, p. 119, col. 1re, de son *Dict. triling.*

BERRITU, basq. v. n. Réparer, Radouber.

BERSI, vieil angl. s. Barce. (V.) — « ... Pasauolans, Bersis, doggis, doubil Bersis, hagbutis of croche, etc. » *Complaynt of Scotland.* (XVIe siècle).

BERSOUN, ar. côt. de Barb. s. (De l'esp. *Versar*, tourner.) Courbe.

BERTELLO, esp. s. m. (Du lat. *Vertere*, tourner. [V. *Vertel.*] Ce mot paraît avoir de l'analogie avec le bas lat. *Bertellus* qu'on trouve dans les statuts du chapitre d'Autun [2 mai 1401], cités par les continuateurs de du Cange : « Item, quod nullus ludat in Ecclesia cum Bertellis, seu alio quocumque ludo. » Les bénédictins pensèrent que les *Bertelles* dont il était défendu de jouer dans l'église pouvaient bien être nos *Bretelles;* il nous paraîtrait plus naturel de supposer que le jeu interdit se jouait avec des billes ou des boules. Au reste, dans le *Dict. italiano e franc.*, de N. Duez [1674], à l'art. *Poma*, on lit : « *Giuocare alle pome*, c'est un jeu enuiron comme celuy des barres. » Nous avons cherché vainement sur ce jeu *delle pome*, usité au XVIIe siècle, quelque notion propre à éclaircir la définition, fort obscure aujourd'hui, donnée par Duez; mais il nous semble que ce jeù devait avoir de l'analogie avec le jeu de boules autant au moins qu'avec le jeu de barres; dans tous les cas, la pomme ou boule était pour quelque chose dans la partie qui se jouait.) Pomme; Pomme gougée; Pomme de racage.

BERTESCA, BERTESCHA, ital. vénit. anc. bas lat. s. f. (Étymol. inconnue. Peut-être ce mot est-il une corruption de *Pertica* dans le sens de palissade ou réunion de pieux, de perches, de palis.) Fortification appelée Bretèche (V.) en français. — « Affirmamus, quod marinarius, vel alius qui marinariciam defenderunt » (qui sont convenus d'un salaire), « in nave mercatorum locum mercatoris dormiendi habere non possit de medio versus popem, nisi super Bertescam discovertam, que est supra corredorium (V.) et supra Vanum (V.)... » *Statut vénit.* de 1255, chap. 34. — « Ordinamus, quod nulla navis uel aliud lignum (V.) de CC milliariis et inde supra habere debeat a modo in anthea » (désormais) « supra coredorium ab arbore de medio usque ad vanum supra camerelas, plus de una Bertescha, sub pena librarum quinquaginta pro qualibet nave vel ligno per quolibet viatico. » Même statut, chap. 126.

BERTHE, fr. anc. s. f. (Faute de copiste, p. *Berche.* [V.]) — « Sont petites pièces de fonte... Les Berthes de fonte se disent aussi Espoirs de fonte. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

BERTHELOT, fr. prov. s. m. (Corrompu de l'esp. *Botalo* [V.] ou du fr. Boute-au-lof, pousse au vent.) (Ital. *Bittalo;* malt. *Sprun;* rus. Шпиронъ [*Chpirone*].) Ensemble de plusieurs pièces de bois formant un triangle adapté à l'avant de certains bâtiments latins, et se prolongeant assez pour servir d'éperon et de beaupré. Voici la composition du Bertelot ou Berthelot: Une forte pièce fixée à l'étrave, et s'élançant, comme une flèche en avant, dans le plan de cette étrave; sous cette pièce, une courbe attachée aussi à l'étrave, et servant de support à la flèche, à laquelle elle est unie par des ligatures solides; de chaque côté une pièce appelée Cuisse, s'attachant par une de ses extrémités à l'extrémité saillante de la flèche, et par l'autre au corps du navire; enfin, des traverses liant ensemble ces trois pièces principales, et faisant une sorte d'échelle triangulaire. — « Autres poulies simples pour les bras de bonnette au Bartalot (*sic*). » *État* des manœuvres d'un aviso de pêche, par maître Gobert de Toulon. — Quelques auteurs écrivent : *Bertelô;* cette orthographe est préférable à l'autre, où l'*h* s'est introduit contrairement à l'étymologie.

BERTOCCIO DELLA TROZZA, ital. s. m. (Du lat. *Vertere*, tourner.) Pomme de racage.—Quelques auteurs, et notamment M. O'hier de Grandpré, écrivent *Bertucci* au lieu de *Bertocci;* c'est une faute qui transforme en Singes (Bertuccia, Bertuccio, vn singe, Duez, 1674) les pommes tournantes du racage. — V. Trozza.

BERTOCCIO DELLE SARTE, ital. s. m. (Pomme de haubans.) Pomme gougée. — V. Pomo scanalato.

BERTONO, ital. s. m. Berton. Voici ce que le capit. Pantero-Pantera dit des navires qui, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, portaient ce nom : « I Bertoni sono vascelli trovati da gl' Inglesi, et si chiamano così con nome corretto, ò dall' istessa isola d' Inghilterra, altre volte detta Britannia, ò dalla Brettagna, grossissima provincia della Francia, che le sta vicina et confina seco. Questi sono vascelli molto alti, non molto lunghi, ma di gran corpo nella largezza et massime dalla prima coperta à basso verso il fondo : dalla prima coperta in sù si vengono assai ristringendo. Pescano assai, et vanno benissimo alla vela, et sono vascelli robusti; et come si suol dire : assai raggenti. Ado-

prano sette vele, come le altre navi, et alcuni di loro navigano ancora col paruchetto : hanno due coperte et portano da mille cinquecento sino à tre millia salme di carico, et più. » Nous laissons à l'auteur de l'*Armata navale* la responsabilité de son étymologie du mot *Bertono;* nous ne sommes point en mesure de décider si, en effet, le navire appelé *Berton* était d'invention anglaise ou de construction celto-bretonne; nous ferons une seule observation : Abraham Peritsol, traduit par Thomas Hyde, dit, chap. 12 : « Chez les Turcs on appelle *Bortun* un navire large et rond. » *Bortun*, évidemment le même que *Bertono*, était-il une transcription de ce dernier mot, ou au contraire l'italien avait-il fait Bertono de Bortun? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la gabare, navire de charge et de transport, a aujourd'hui le nom de *Bourtoun* (V. p. 235, *Dict. turc-fr.* de Kieffer et Bianchi, 1835.)

BERTSÉ BANDAN, basq. vulg. s. (*Bertsé* n'est point basque; l'action de tourner, de changer d'un côté à l'autre, est exprimée par les mots : *Biurtua* [Biourtoua], *Iraulia, Ichulia* [Ichoulia], etc. *Bertsé* vient évidemment de *Vertere,* latin, tourner. Quant à *Bandan*, c'est l'espagnol *Banda*, côté, bord.) Virement de bord.

BÈRUNA (*u* prononcé *ou*), basq. litt. et vulg. s. m. Plomb.

BESAANS-MARS, holl. s. (*Besaan,* transcription de l'angl. *Mizen,* Artimon.) Hune d'artimon.—V. Mars.

BESAANS-MAST, holl. s. (Corruption de l'angl. *Mizen-mast.*) Mât d'artimon.

BESAHN-MARS, all. s. Hune d'artimon. — V. Mars.

BESAHN-MAST, all. s. (Corruption de l'angl. (*Mizen-mast.*) Mât d'artimon.

BESAHNS-RUSTEN, all. s. plur. Porte-haubans d'artimon. — V. Rusten.

BESAHNS-WANTEN, all. s. plur. Haubans d'artimon. — V. Wanten.

BESAN ÆSELHOVED, dan. s. Chouquet d'artimon. — V. Æselhoved, à la fin de ce Glossaire.

BESANS-MERS, dan. anc. s. Hune d'artimon.—V. Mers, Kryds-mers.

BESAR (A), esp. locut. adv. (Du lat. *Basiare,* baiser.) A Baiser, A joindre. — « Se cargan los chafaldetes, y brioles, basta que estèn à Besar... » Fernandez, *Pract. de maniob.*, 1732, p. 20. — V. Amurar, Apagapenole, Car, Puño.

BESATZEA, basq. s. f. Dimension d'un navire, Tonnage.

BESCŒTTO, géno. s. m. (De l'ital. *Biscotto.* [V.]) Biscuit.

BESCHOTTO, ancôn. anc. s.m. Biscuit.—V. Pane tarallo.

BESCHUIT, holl. s. (Du fr.:) Biscuit. — V. Tweebak.

BESCUYT, cat. anc. s. m. (Du lat. *Bis coctus*, sous-entendu : *Panis.*) Biscuit. — « Item, foren comprats d'en Johan Benit Mercader cent quintars de Bescuyt, a raho de xviij ss. lo quintar, et tres quintars de Bescuyt blanch per obs dels patrons dela dita galea, xviiij libres xiiij ss. » Fol. 62 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406). Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — (V. 2. *Taula.*) — « E pensa de ordonar que faes Bescuyt a Caragoça e a Tortosa, e a Barcelona, e a Valencia. » *Chron. de R. Muntaner*, chap. 46. — « E doná per persona axi a hom, com a dona, com a infant qui ab lo Magaduch sen anas, qui fos Cathala, o Aragones, vn quintar de Bescuyt e x peses de formatge : e entre IIII, un baco » (un quartier) « de carn salada, et alls e cebes (et aulx et oignons.) » Même chronique, chap. 200.

BESKØIT, dan. s. (Du fr. ou de l'angl.:) Biscuit. — V. Skibsbrød.

BESLÅ, suéd. v. a. (Même origine que *Beslaae.* [V.]) Serrer une voile ou les voiles. — V. Bi en vind.

BESLAAE, dan. v. (De l'angl.-sax. *Sléan*[*e*]; isl. *Slá*, frapper, et de *Bé*, angl.-sax. *By;* isl. *Contra.*) Serrer une voile, Serrer les voiles.

BESLE, fr. anc. s. m. (Mauvaise orthographe du mot Belle [V.], ou mieux Baile. [V.]) L'introduction de l'*s* y est inexplicable.—« Le Besle ou Tillac. » René François, *Essay des merveilles de nature.* Le P. François se trompait; le Belle n'a jamais pu être confondu avec le Tillac.—V. Embelle.

BESSON, fr. anc. s. (Corruption de *Bosson.* [V.]) Bouge. (Aubin, 1702.)

BEST BOWER-ANCHOR, angl. s. (Angl.-sax. *Best,* fort bon.) (La meilleure ancre de poste.) Seconde ancre de poste. — V. Bower-anchor.

BESTA, port. s. f. (Du lat. *Balista.*) Arbalète. — « Ficaram os basteis hum tiro de Besta afastados delle. » *Comment. Dalboq.*, part. IV, chap. 3.

BESTE. Faute d'impression, dans le *Thrésor de la langue franç.*, par Nicot (1606), art. *Nau*, où on lit : « La Beste et tillac d'un navire. » C'est : le Besle (V.) : Belle, ou mieux Baile, Baille (V.), qu'il faut lire.

BESTEIRO, port. s. m. (De *Besta.* [V.]) Arbalétrier. — « ....Como se viram maltratados dos nossos Besteiros, e espingardeiros... » *Comment. Dalboq.*, part. I, chap. 27. — V. Zavra.

BESTEMMIARE, ital. anc. v. n. (Corruption de *Biastemare.* [V.]) Blasphémer. — « Che sopra le dette galere, non sia persona alcuna che habbia tanta poca riverenza et timore de Dio Benedetto e delli suoi santi, che prevarichi, et ardisca de Bestemmiare... Si procederà contra li deliquenti con quel maggior rigore e severitá, che richiede il luogo et il rispetto che si deve al servitio di Dio. » *Ordini d'Emilio Pucci*, an. 1607.

BESTION, fr. anc. s. m. (Du fr. anc.: *Beste*, bête; lat. *Bestia.*) Un des noms donnés à l'Éperon du vaisseau, alors que la figure sculptée qu'on plaçait à l'extrémité de cette pièce saillante était généralement celle d'une bête féroce ou d'un animal fantastique. Quelquefois c'était l'image d'un serpent, ailé ou non, appelé Voivre (vipère) ou Wivre, dans le langage du blason, d'où est resté à l'éperon le nom de Guibre. La proue du vaisseau qui, dans le dessin original de Jean Stradano (Bibl. Laurentien. de Florence), porte Americ Vespuce, est ornée d'un serpent couronné ou Wivre. Le lion devint, au XVII[e] siècle, la figure placée le plus ordinairement au Bestion des navires; aussi, à cette époque, l'éperon fut-il souvent nommé le Lion. Au commencement du siècle suivant, la mode fut de remplacer le lion par une Sirène portant à la main une couronne. C'est ce que nous apprend Aubin (1702). — V. Figure.

BETA, esp. port. s. f. Garant de palan; Vette; Cordage; Manœuvre. — « *Beta*, s. f. náut. En los navios cualquiera de las cuerdas empleadas en los aparejos, como no sea guindaleta u otra cuerda que por su grueso y hechura tenga su nombre particular : tambien se da este nombre con géneralidad a tota cuerda de esparto. » *Diccion. de la leng. castellana* por la Academia española.—« E pensieron dos omes a las Betas á ayudar, é ficieron cataldo para amyanar à fuerza del viento. »

Cron. de D. Pero Niño, p. 62. — Le mot *Beta*, avec la signification de manœuvres, ou Cordes, se trouve dans un curieux passage du *Roman de Brut*, que nous avons expliqué p. 171–189, t. 1er de notre *Arch. nav.* Le poëte dit :

> « Li un se efforcent al wyndas,
> Li altre al loef et al Betas » (aux cordages).

On voit que le mot *Beta* était usité déjà au XIIIe siècle. Nous ne savons pas son origine ; mais quand nous le trouvons dans un poëte normand qui, en parlant des choses de la marine, emploie tous les termes familiers aux marins du Nord, nous sommes porté à croire que *Beta*, ou plutôt *Bete*, — car *Betas* est probablement chez le chroniqueur Wace pour rimer à Wyn*das*, — nous sommes porté à croire que *Bete* est un mot du vocabulaire scandinave, ou une forme de l'angl.-sax. *Beting*. (V.)

1. **BETING, BÆTING** (*Bétine*), angl.-sax. s. Câble, Amarre, Cordage. — « Lætan þa Bætinge (*Létane tha Bethine*), Filer le câble, Donner du mou à l'amarre.

2. **BETING**, all. suéd. s. (Même origine et même sens que *Bit.* [V.])

3. **BETING**, mal. s. Banc, Écueil, Banc de sable. — V. Gosong, Laniou.

BETTA, ital. s. f. (Le même que *Beta.* [V.]) Garant de palan de drisse. — « Bette, con che s'izza l'Antenna. » P. 39, *Nautic. Mediter.* (1609), par Bart. Crescentio. — V. Vetta.

BETTIA, ar. côte N. d'Afr. s. Barrique. — *Bettia grande*, Tonneau.

BETUMAR, BETUMINAR, esp. anc. v. (De *Betun.*) Goudronner. Oudin (1660).

BETUN, esp. s. m. (Du lat. *Bitumen*, bitume.) (Mastic, Enduit.) Courée.

BETWEEN DECKS, angl. s. (*Between*, Entre, qu'on voit écrit *Betwixt* dans les livres du XVIIe siècle (V. *Spar-deck*), vient de l'angl.-sax. *Betwy*, *Betwak*, formé de *Be*, à, près de, et de *Twa*, deux.) Entre-Pont. (V. *Deck.*) — *Between the ports*, Entre-Sabords. (V. Port.) — *Between wind and water* (Proprement : Entre vent et eau), A fleur d'eau. (V. Water, Wind.)

BEUCHMAT, ar. côte de Barb. s. (Du turc *Peksimat*, *Paqsimat.*) Biscuit.

BEUKLUMI, tur. s. (Proprement : Pli.) Ris.

BEUL, wol. s. Barre à l'embouchure d'une rivière.

BEÛZI, bas bret. v. a. et n. Submerger, se noyer. — V. Soumbri.

BEVRAGTEN, holl. v. (De *Vragt* [V.], et de *Be*, préfixe de l'affirmation.) Affréter. — *Bevragter*, s. Affréteur.

BEYFUSS, all. s. (Même origine que *Bifogden.* [V.]) Drosse de racage.

BEYM VINDE, all. locut. adv. (De *Bey*, près de...., contre [angl.-sax. *Be* ou *Bi*], et de *Winde.* [V.]) Au plus près.

BEYSTEHER, all. s. m. (De l'angl.-sax. *By*, *Be*, *Bi*, *Big*, proche, et de *Standan(e)*, être.) Matelot, en parlant d'un vaisseau qui en suit ou en précède un autre.

BÊZ, tur. s. Toile.

BEZA ADREN, bas bret. v. Être de l'arrière, être derrière. — *Beza war* (pronc. *or*) *an adren*, Être à l'arrière, sur l'arrière. — *Béza ann éor*, être à l'ancre. (Les matelots prononcent : *bezar ann évar.*) — *Béza ar ron*, être à l'aviron. (V. Roénvia.) — *Béza araok*, être de l'avant. — *Bezar var flodt* (mot à mot : Être sur le flot), Flotter, être à flot.

BÉZADNA, BEZADNO, BEZADNOST, illyr. dalm. s. (Composé de *Bez*, dans, et *Adan*, infernal.) Abîme, Gouffre.

BÉZIN, BIZIN (*n* sonnant), bas bret. s. m. Varech. — En Vannes on dit Bec'hin (bé-hine).

БЕЧЕВА (*Betchéva*), rus. s. Corde pour haler un navire. — Бечевка, diminut. Cordelle.

БИЗАНЬ ou БЕЗАНЬ (*Bizane* ou *Bézane*), rus., s. m. Du holl. *Bezaan*, ou de l'all. *Bezahn.* [V.]) Artimon. — Бизань-ванты (*Bizane-vannti*) (Ванты, du holl. *Wand*), Haubans d'artimon. — Бизань-гитовъ (*Bizane-guitoff*), Cargue d'artimon. — Бизань-мачта (*Bizane-matchta*), Mât d'artimon. — Бизань-рей (*Bizane-rét*) (рей, de *Raa* [V.]), Vergue d'artimon. — Бизань-руслень (*Bizane-rouslène*), Porte-haubans d'artimon. (V. Руслень.) — Бизань-шкотъ (*Bizane-chkote*), Écoute d'artimon. (V. Шкотъ). — Бизань-штагъ (*Bizane chtake*), Étai d'artimon. — Штагъ.

БИКГЕДЪ (*Bikghede*, prononcé à peu près : *bik-hete*), rus. s. m. (Transcript. de l'angl. *Beak-head.* [V.]) Coltis.

БИЛАНДРЪ (*Bilandre*), rus. s. (Du holl. *Bylander.* [V.]) Bélandre.

БИМСЪ (*Bimmse*), rus. s. (De l'angl. *Beams*, plur. de *Beam* (Bim)) Bau, Barrot. — V. Балка.

БИСЫ У БУШПРИТА (*Bissi ou bouchprita*), rus. s. plur. (De l'angl. *B's of the bow sprit.*) Taquets ou Violons de beaupré.

БИТВА (*Bitva*), rus. s. f. (De Би, radical slave des mots qui expriment l'idée de frapper, battre.) Bataille, Combat.

БИТЕНГЪ (*Bitennke*), rus. s. m. (De l'all. 2. *Beting.* [V.]) Bitte (V. Битпинсъ). — Битенгъ-болть (*Bitennke-bolte*) (cheville de bitte), Paille de bitte. (V. Болтъ.) — Битенгъ-краспись (*Bitennke-kraspiss*) (*Kraspiss*, corrompu de l'angl. *Cross-pièce* [V.]), Traversin des bittes. — Битенгъ-стандерсъ (*Bitennke-stannderss*) (de l'angl. *Standard* [V.], Courbe de bitte.

БИТПИНСЪ (*Bitpinnss*), rus. s. m. (De l'angl. *Bit* [V.], et *Pin* [V.], cheville.) Bitte. (V. Битенгъ.) — Битпинсы (*Bitpinnsi*), plur. du précédent. Montants de bitte.

БИТСЪ (*Bitss*), rus. s. (De l'angl. *Bit.* [V.]) Bitton, Sep d'écoutes de hune. — Plur. Битсы (*Bitsoui*). — V. Топсельшкотъ-Битсы.

БИТЬ (*Bite*), rus. v. a. (Proprement : Frapper, Jaillir.) (De Би [*Bi*], radical slave des mots exprimant l'idée de : Battre. *Biica* [Biitcha], illyr., qui frappe ; *Bicsevati* (Bitchevati), flageller, frapper. *Biiack*, pol. battoir ; *Biiatika*, mêlée.) Briser, en parlant de la mer. — V. Ударить.

BI EN VIND, suéd. locut. adverb. (Proprement : Contre ou près le vent.) (*Bi*, de l'angl.-sax. *Bi* ou *Be*, proche, près ; *En*, le. [V. *Vind.*]) Au plus près. — « Huru at taga in och beslä ett merszsegel i hårdt väder och Bij en vind. » Tiré du chap. 28 du *General exercitier....* af M. chevalier de Tourville, de Stockholm (1698).

BIAÏA, mal. s. Ration de vivres pour une journée.

BIASTEMARE, ital. anc. v. (Du lat. *Blasphemare* ; gr. Βλάπτω, je blesse, Φήμη, la réputation, la renommée.) Blasphémer. — « Propone, dice, et determina et diffinisce li dicti consuli de mare, che ueruno patrone non possa lassare nisũno marinaro altro que non fosse per quatro casone et defecti de esso marinaro : prima per Biastemare Dio, la secunda per esser meschiarolo » (querelleur, tapageur), « la terza per esser ladro, la quatra per luxuria. Et per queste quatro cose lo patrone possa lassare lo marinaro et condu-

cerlo in terra ferma, et fare rasone loro in terra ferma. » *Ordonn. de Trani* (1063), art. 9.

BIBATISE (*Bibatissé*), illyr.-dalm. v. a. (? Onomatopée.) Clapoter, Moutonner, en parlant de la mer. — *Bibàvica* (Bibavitcha), s. Clapotage.

BIBIR PRAOU, mal. s. (*Bibir*, lèvre, et, par extension, bord, côté.) Plat-bord. — Cette figure est très-heureusement expressive. — *Bibir kanan*, le plat-bord de tribord. — *Bibir kiri*, le plat-bord de babord.

BIBRIA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Vivir*, vivre [lat. *Vivere.*]) Vivres. — Le basq. litt. dit : *Bazcornia*.

BICHERIE, fr. anc. s. f. Variante de *Becherie*. (V.) On la trouve fol. 8 de la *Construction des galères*, Ms. in-fol. relié en maroquin fleurdelisé, appartenant à la Bibl. du Dépôt de la Mar., et dans le *Traité de Marine* de Dortière (1680), Ms. grand in-fol. papier, même Biblioth.

BICO, port. s. m. (Proprement : Bec. Constancio (1836) dérive *Bico* du lat. *Bucca*, bouche ; c'est une erreur ; ce mot a été fait du fr. Bec. [V.]) Éperon, Avant du navire, comme on disait autrefois : Bec de la nef (V.). — *Bico de papagaio* (Bec de perroquet), Bec de l'ancre.

> — « Rompen logo as amarras todas ellas,
> Bicos as proas saõ, azas as vellas.
> E pelos altos mares à maneira
> De Delfins vaõ c'os Bicos mergulhando
> E de donzellas logo a verdadeira
> Forma outras tantas tẽ, monstro admirado. »
> Joao Franio Barreto, *Eneida*, Lisb., 1808, t. II, p. 130.

BIDEÔ ou BIDER, bas bret. s. m. Gaffe. Le P. Grégoire de Rostrenen écrit *Bideaun*. — « *Eun taol Bideô en deûz bét war hé benn*, Il a reçu un coup de gaffe sur la tête. » Legonidec.

BIDERDA, basq. s. (De *Bidea*, chemin.) La coursie de la galère. Larramendi (1745).

BIDEVIND, dan. locut. adv. (Transcription du holl. : *By de wind*. [V.]) Au plus près.

BIDON, fr. s. m. (Étymol. incert. Peut-être du vieil italien *Vidone*, coquille du colimaçon ; peut-être de la contraction de *Bibere* et *Donare*, donner à boire.) (Gr. vulg. Κανάτα ; ital. *Bidone* ; géno. *Bidun* ; basq. vulg. *Biruna* ; bas bret. *Bidoun* ; rus. Ведерце [*Védertsé*], Кружка [*Kroujka*]). Nous voyons par la figure gravée à l'art. *Bidon*, du *Dict. de mar.* d'Aubin (1702), qu'au XVIIe siècle, en Hollande, le Bidon était un véritable Broc ; on peut donc s'étonner de lire, à côté de cette représentation, la définition que voici : « C'est une espèce de vaisseau de bois *en forme de seau renversé*, contenant quatre ou cinq pintes : on s'en sert à mettre le breuvage destiné à chaque repas pour un plat de l'équipage. » C'est aujourd'hui que le Bidon a un peu de la forme d'un seau renversé ; car le seau est, en général, un cône tronqué à bases parallèles, dont la base inférieure est moins large que l'autre, tandis que le Bidon a la base inférieure plus large que la supérieure. Au reste, Aubin emprunta sa définition à Desroches (1687) ; et, de ce fait, nous pouvons induire que déjà à la fin du XVIIe siècle le Bidon commençait à se modifier en France, quand, en Hollande, il gardait encore la forme du Broc. En 1634, Ét. Cleirac (*Explicat. des termes de mar.*) avait défini les Bidons, des « Chopines de bois cerclées à tenir boisson ; et si elles sont de terre cuite ou d'airain, elles sont nommées *Frisons*. » — « Pour trente Bidons qui sont vaisseaulx de bois de mesme contenants trente potz, pour mettre la boisson, VII s. ts. » *Équipage de navire* (1574) ; Ms. Dupuy, Bibl. nation., n° 232, p. 74.

BIDOUK, mal. s. Nom donné à toute embarcation, Barque, ou chaloupe. — *Bidouk* est aussi le nom de la Grande Ourse. — V. Bintang.

BIÉNERDÉIAN, basq. vulg. s. m. Entre-deux. Nous avons vainement cherché *Biénerdéian* dans le Diction. trilingue du P. Larramendi (1745). Cependant *Bi* signifiant : Deux, paraît entrer en composition dans ce mot, où il n'est pas impossible de reconnaître *Artéan* signifiant : Entre, sous la forme *Erdéian*. *Biénerdéian* serait donc une corruption de *Bi-artéan*. On trouve *Bitartéan*, ayant le sens de : Sur ces entrefaites, cependant. V. Dict. cité, *voce* Entre-tanto.

BIERES, bas lat. s. (Mot hybride, du lat. *Bis* [gr. Δίς, deux fois], et du gr. Ἐρέσσω. [V.]) Birème. Anasthase, *Hist. eccles.*, p. 111, cité par du Cange.

BIFLITUM, angl.-sax. s. Flot, Vague. — V. Flouing, Hyð, Wœg, Yð.

BIFOGDEN, dan. s. (De l'angl.-sax. *Fog*, jonction, venu du verbe Fegan [*Fégan-e*], joindre, qui a fait le dan. *Folde*, *Forene*, le suéd. *Foga*, le holl. *Voegen*, l'all. *Fugen* ; et de *Be*, *Bi*, *Big*, signifiant, contre, près de...) Drosse de racage. — On voit que *Bifogden* est un trope assez hardi qui n'est pas sans analogie dans notre langue. C'est comme si nos marins avaient appelé ce cordage : Le conjonctif.

BIG, bas bret. s. (Du fr. :) Bigue. — Plur. *Bigou*.

BIGA, ital. s. f. Bigue. — Plur. *Bighe*.

BIGHT, angl. s. (De l'angl.-sax. Byge [*Bighe*], Angle, Contour.) Anse, Crique. — Ce mot manque au Dict. général de M. Spiers. (V. Cove, Creek.) — *Bight of a rope*. Le double d'un cordage, le balant d'une manœuvre.

BIGLIARDO, ital. s. m. Billard.

BIGO, malt. s. m. (De l'ital. *Biga*. [V.]) Bigue. — Plur. *Bighi*.

BIGORRA, bas lat. provenç. s. f. Bigourette. — « Item, tres trossas munitas et octo capita de Bigorra, et quædam alia munita opportuna. » *Informat. Massiliæ pro passagio transmarino*, citées par les continuateurs de du Cange. — Que les huit têtes de bigorre soient huit de ces pommes de racage appelées par les Provençaux : Bigourettes, c'est ce dont nous ne saurions douter, en les voyant mentionnées à côté des drosses de racage. Pourquoi ces boules étaient nommées : Têtes de bigorre ? Nous l'ignorons. Pour : Têtes, pas de difficulté ; la forme justifiait le nom. Quant à Bigorre, ces pommes étaient-elles d'un bois particulier au Bigorre, ou tournées dans une ville du Bigorre dont c'était l'industrie spéciale ? Nous ne sommes pas en mesure de décider cette question. Quoi qu'il en soit, *Bigorra* et *Bigota* ont une analogie de forme qui semble nous autoriser à regarder les deux mots comme venant d'une origine commune. Peut-être, au reste, et c'est fort probable, *Bigorra* est-il une faute du manuscrit des *Informationes* ; le copiste aura pu changer *Bigotta* en *Bigorra*.

BIGOT (*t* sonnant) RACACHE, bas bret. s. (Du fr. :) Bigot de racage.

BIGOT DE RACAGE, fr. s. m. (Étymol. inconn.) Nous voyons qu'au XIIIe siècle les Génois se servaient déjà du mot *Bigota* (V.) pour désigner les *Bigots*, ou peut-être les pommes de racage. *Bigot*, *Bigota*, et sa transformation espagnole *Vigota*, nous paraissent avoir la même origine que *Bigue* (V.), qui au moyen âge, avec la forme : *Biga* et *Bigus*, désignait une pièce de bois, comme on le voit dans le Supplément de du Cange (1733-36), t. 1er, col. 1162 et 1165, et

dans le Gloss. de D. Carpentier, t. 1er, col. 554; mais d'où vient *Biga* ou *Bigus?* C'est ce qu'il nous est impossible de dire. (Ital. *Bigotta della trozza;* bas lat. *Bigota;* géno. *Bigotta;* esp. *Liebre;* port. *Lebre*, *Bigota;* basq. *Marguilletta;* bas bret. *Bigot(e);* angl. *Rib of a parrel;* all. *Rack-schleten*, ou simplement : *Schleten;* holl. *Sleade;* dan. *Slæde;* suéd. *Släde;* rus. Слисъ у ракcъ [*Sliss ou rakss*], ou Раксъ-слисъ [*Rakss-sliss*]; fr. anc. *Berceau*, *Versau*, *Vigot*, *Cap de mouton.*) Petit plateau, ou planchette de bois qu'on emploie dans la confection des racages à plusieurs rangs, pour en séparer les pommes et maintenir les rangs à une distance convenable et constante. Les Bigots sont percés d'autant de trous qu'il y a de tours au bâtard de racage. Ordinairement on les fait en bois d'orme.—V. Racage.

1. **BIGOTA**, bas lat. géno. esp. s. f. (V. *Bigorra.*) Bigot de racage, ou peut-être Pomme de racage. — « Troça una, cum manteletis et Bigota (pour Bigotis?)... Trocia una cum manteletis et Bigotis. » *Contrat d'affrét.* passé entre Pierre d'Oria et les envoyés de saint Louis (Gênes, 1268), pour le nolis de la nef *le Paradis.* (V. notre *Arch. navale*, t. II, p. 392.)— En espagnol, et dans le vocabulaire des marins arabes de la côte nord d'Afrique, qui le tiennent de l'italien, *Bigota* désigne le Cap de mouton. — V. Cadenas de la obencadura.

2. **BIGOTA**, port. s. f. (Sous prétexte qu'en portugais *Bigota* désigne ce que nos marins ont appelé Cap de mouton (V.), Constancio, dans son *Novo diccion. di lang. port.* (1836), dit que ce mot « Vem do lat. *Ovis*, carneiro ou ovelha, e *cudo*, *ere* bater. Equivala a montão furado. » Il est impossible de prendre au sérieux une pareille étymologie. Nous avons dit que *Bigota* [pour Bigot] nous paraît venir de *Biga* ou *Bigus*, et nous nous croyons tout à fait dans le vrai.) Bigot de racage, selon O'hier de Grandpré, Répert. polyglotte de la Marine [1829]. Cap de mouton. — V. Lebre.

BIGOTA, vénit. anc. s. f. Nous croyons que les *Bigote*, au nombre de quatre, qui se trouvent nommées dans la nomenclature des objets nécessaires à l'arbre de poupe, dans la *Fabbrica di galere*, Ms. de la bibl. Magliabecchi de Florence, publié par nous (*Arch. nav.*, t. II, p. 1-30), étaient ce qu'en France on nomme des Moques en bois, et qu'on les mettait dans l'œillet du bâtard de racage pour aider au mouvement du bâtard dans cet œillet, quand on halait sur la drosse.

BIGOTA DE STRADJO, ar. côt. de Barb. s. f. Moque d'étai. — V. Stradjo.

BIGOTE, fr. anc. s. f. (De *Bigota*. [V.]) Ce n'était point une pomme ou une planchette, mais une demi-sphère très-aplatie par ses deux pôles, percée d'un large trou dans son épaisseur, et portant sur sa demi-circonférence une trace en creux aboutissant à deux trous ouverts sur l'épaisseur du diamètre. Cette espèce de Moque (V.) est assez bien décrite dans le passage suivant du *Mém. sur les manœuvres et les agrez d'une galère*, Ms. du XVIIe siècle appartenant à la Bibl. du Dépôt de la Mar. : « Après quoi l'on fait passer les deux cimes » (les deux extrémités) « du cordage » (le doublin de la trosse) « par deux trous faits de biais au bas d'une Bigote, d'où elles sortent pour en embrasser les côtés et pour être amarrées ensemble au-dessus, par une emplombadure (V.). » P. 34.— Au XVIIIe siècle, dans la marine provençale et languedocienne, on appelait *Bigotes* ou *Bigottes* « deux pommes de racage plus grosses que les autres pommes dont était formé le racage. Ces Bigotes étaient pour le racage de l'arbre de maître. » (V. Encyclop.) — Un manuscrit du XVIIe siècle (no 10 de notre bibl. particul.), qui a pour titre : « *Noms des vents de l'Océan et Méditerranée, avec les noms du corps d'un navire et des galères de Malthe, etc.*, » et contient une double nomenclature des termes du ponant et de ceux du levant, donne pour correspondants aux mots : « Les Caps de mouton, » « les Bigotes. »

1. **BIGOTTA**, ital. géno. malt. s. f. Bigot de racage; Cap de mouton. « Bigotte per tesar le sarchie, con le loro lame di ferro (Caps de mouton pour rider les haubans, avec leurs lattes de fer). » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270. — On dit aussi : *Bigotta della trossa.*

2. **BIGOTTA**, ital. anc. s. f. Nom d'une manœuvre que les matelots des galères françaises nommaient la Cargue d'avant. — « Bigotta è una corda attaccata al carro del trinchetto, la qual' passando per una girella che sta attaccata allo sperone, serve par tirare à basso il carro, come fa l' orza d' avanti il carro della maestra. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BIGOURETTE, fr. anc. s. fr. Nom donné par les marins provençaux et languedociens à deux des pommes de racage de l'arbre de trinquet, qui, dans le racage, faisaient le même office que les bigotes (V.) à celui de l'arbre de mestre. — V. Bigorra.

BIGUE, fr. s. f. (De l'esp. *Viga*, *Biga*, poutre; basq. *Biga.*) Forte pièce de bois de sapin dont on se sert seule, ou ajustée avec une autre pour soulever de gros fardeaux, à l'aide de palans attachés au sommet de ladite pièce.

BIGUES, fr. s. f. (Plur. du précédent [V.].) (Gr. mod. Μπιγγές (*Biguès*); rus. Козлы (*Kozli*); angl. *Sheers;* all.-suéd. *Bock;* holl. *Bok;* dan. *Buk;* esp. *Cabria;* port. *Cabrea;* ital. *Bighe;* ar. côte N. d'Afr. *Grabia;* géno. *Cravie;* malt. *Bighi;* bas bret. *Bigou.*) Réunion de deux Bigues, dont on fait par leurs têtes une sorte de Croix de Saint-André au moyen d'une forte ligature. A la jonction des deux Bigues on établit un palan ou une caliorne, dont la fonction est de soulever les fardeaux qu'on veut déplacer au moyen des Bigues. Des haubans contribuent à tenir dans un plan, ou vertical ou incliné, suivant l'office qu'on attend des Bigues, cette espèce de chèvre qu'on emploie soit pour mâter ou démâter un navire quand on manque de machine à mâter, soit pour charger ou décharger un bâtiment, etc. — V. Fourche.

BILĀLANG, *g* sonne peu, mal. s. Nom d'une barque dont Marsden dit, p. 44, art. *Belalang*, qu'elle est très-longue et étroite. — *Bilālang* est aussi le nom de la sauterelle; est-ce qu'une certaine analogie de forme existerait entre l'insecte et la barque? *Bilālang* est aussi le nom d'un poisson; l'analogie entre le bateau effilé et le poisson est plus vraisemblable.

BILANCINO DI BUSSOLA, ital. s. m. (De *Bilancia*, fait du latin *Bilanx*, Balance; [*Lanx*, bassin, plateau de la balance; et *Bi*, comme *Bis*, du gr. Δίς, deux fois.])

BILANDER, angl. all. s. (De *By* ou *Bi*, près, et de *Land*, terre.) Bélandre.

BILATÉK ALATA, lasc. s. Filin d'Europe. — V. Alate.

BILCA, basq. vulg. v. Cueillir, Lover.

BILÉ IOLA GUIDEN GUÉMI, tur. s. (*Guémi* [V.], *Bilé*, avec; *Iol*, route.) Conserve.

BILGE, angl. s. (Variante orthograph. de *Bulge*, qui n'a certainement rien de commun avec l'angl.-sax. *Bulgian*, mugir, mais qui nous semble être en rapport avec le fr. *Bouge* [V.]. *Bulge* signifie proprement : Protubérance.) Fond du navire. (V. Bottom). — *Bilge water*, Eau qui séjourne au

fond de la cale; Eau de la sentine. (V. Water.)— *Bilge-ways*, Anguilles, Coittes. — V. Ways.

BILIONG, *g* sonnant peu, mal. s. Petit Papatil. (V.)

1. BILL, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bile*, bec.) Bec de l'ancre.

2. BILL, angl. s. (Du mot qui a fait le fr. *Bulle*. *Bulle* vient du bas lat. *Bulla*; *Bulla* était le nom du sceau à peu près sphérique ou en boule dont on scellait les chartes, lettres patentes, etc. On croit que *Bulla* vient du gr. Βουλή, conseil.) Patente de santé. — V. Clean, Foul.

BILL OF LADING, angl. s. (De 2. *Bill*. [V.]) Connaissement; Police de chargement. — V. Schip's lading.

BILL PENDENT, angl. s. (De 1. *Bill*. [V.]) Pendeur garni d'un croc. — V. Pendent.

BILLARD, fr. s. m. (Autrefois ce mot désignait une masse, un gros bâton pour battre. Son étymologie est inconnue.) (Ital. *Bigliardo*; géno. *Sciùpetta*; angl. *Billiard*; rus. Романъ [*Romane*]). « Barre de fer cylindrique sur 10 à 12 pieds de longueur, et terminée d'un côté par un large talon plus épais que la tige. Il sert à pousser à leur place les liens de fer dont on ceint un mât qui est composé de plusieurs pièces, afin de resserrer étroitement et maintenir sûrement ces pièces composantes. » Romme, 1792.— Billarder, c'est frapper avec le Billard.

BILTZEA, basq. v. Se rendre, Amener son pavillon. Larramendi (1745).

BIM, lasc. s. (Transcription de l'angl. *Beam*.) Bau. — V. 4. Ara.

BIN ZOUTCH' BIN GH'ARBI OUIL BATCHO, ar. côte N. d'Afr. s. Ouest-Sud-Ouest. — *Bin zoutch' bin gh'arbi ouil tcherreuch*, Ouest-Nord-Ouest.—*Bin zoutch' bin kabelli ouil batcho*, Sud-Sud-Ouest. — *Bin zoutch' bin kabelli ouil shelouk*, Sud-Sud-Est. — *Bin zoutch' bin sherkoui ouil berrani*, Est-Nord-Est. — *Bin zoutch' bin sherkoui ouil shelouk*, Est-Sud-Est. — *Bin zoutch' bin smaouille ouil berrani*, Nord-Nord-Est. — *Bin zoutch' smaouille ouil tcherreuch*, Nord-Nord-Ouest. — V. Batcho, Berrani, Kabelli, Shelouk, Sherkoui, Smaouille, Tcherreuch.

BINDA, ital. géno. s. f. (Du fr.: *Bande*.) Bande de ris.

1. BINDA, isl. suéd. v. a. (Angl.-sax. *Bindan*[*e*], attacher.) Amarrer. — V. Belägga, Festa, Surra.

2. BINDA, vénit. s. f. (Forme de l'ital. *Banda*. [V.]) Bande de toile. — « Et questa chanevaza va per Binde bra da 6 ¼ et in pozal braza 3 ¾, et meterate a mente che la Binda del batul sia curta per ogni 5 passa, pede 1 de ciò che lo filo tuto fusse lougo. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié, p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — Nous n'avons pu déterminer la signification véritable du mot *Batul*; peut-être est-il une faute du manuscrit d'après lequel fut faite à Florence la copie qui nous a servi pour notre édition de la *Fabbrica di galere*. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la *Binda del batul* était une bande de toile que l'on cousait au *filo*, c'est-à-dire, à la ralingue de chute de la voile latine, pour la renforcer.

BINDAR, vénit. v. a. Garnir ou border d'une bande de toile. — V. Bombasina.

BINDATURA, ital. s. f. (De 2. *Binda*. [V.]) Fourrure; Renfort mis à une voile.

BINDSEL, all. holl. s. (De l'angl.-sax. *Bænd*, lien, et de *Sæl*, corde.) Amarrage.

BINDSELN, all. v. a. Amarrer. — V. Belegen, Festmachen, Sorren.

BINDSLE, suéd. s. (Forme de *Bindsel*. [V.]) Amarrage. — V. Bänsel, à la fin de la lettre *B*.

BINNACLE, angl. s. (Corruption de *Bittacle* [V.], ou de *Bittakle*. [V.]) N. Webster, aux articles *Binacle* et *Bittacle* de son Dictionnaire (1832), suppose avec raison que ce mot est corrompu du français *Habitacle*, et il ajoute : « But more probably, *Boîte d'aiguille*, needle box. » C'est là une erreur manifeste; Boîte d'aiguille n'a jamais pu se contracter en *Habitacle*; *Habitacle* est la francisation du latin *Habitaculum*.) Habitacle.

BINNEN-HINTER-STEVEN, all. s. Contre-étambot intérieur. — V. Steven.

BINNENLANDER, holl. s. (De *Binnen*, dans, et de *Land*, terre.) Bélandre. — Navire qui commerce dans les terres, sur les canaux. *Bylander* est plus usité.

BINNEN STEVEN, all. s. Contre-étrave. — V. Steven, Binnen-vorsteven.

BINNEN-VORSTEVEN, all. s. Contre-étrave. — V. Vorsteven.

BINTANG (*Binntang*), *g* sonnant peu, mal. s. Étoile. — *Bintang babi* (*Babi* est le nom donné au cochon par les Malais; on ne voit pas pourquoi ils ont désigné par ce nom :) l'étoile du matin, qu'ils appellent aussi : *Binting timor*. (V.) — *Bintang bidouk*, La Grande Ourse. (V. Bidouk.) — *Bintang outara*, Étoile polaire du nord. Le pôle nord, selon Raffles, *Hist. of Java*, t. II, append. (V. Outara.) — *Bintang selatan* (*n* sonnant), Étoile polaire du sud. Pôle sud, selon Raffles. (V. Selatan.) — *Bintang timor*, Étoile du matin. (V. Timor.) — *Bintang zaharat* (*t* sonnant), (probablement de l'ar. *Zahar*, brillant, flamboyant), Vénus.

BIPENNIS, lat. s. f. (De *Bis* et de *Penna*, aile.) (Proprement : à deux ailes.) Hache à deux tranchants, Bisaiguë.—«Bipennis dicitur, quod ex utraque parte habet acutam aciem, quasi duas pennas.» Isidore, liv. XIX, chap. 19. — « Bipennis est securis habens ex utraque parte latissimum et acutissimum ferrum. Per has in medio ardore pugnandi peritissimi nautæ vel milites, cum minoribus scaphulis secreto incidunt funes, quibus adversariorum ligata sunt gubernacula. » Végèce, liv. IV.

BIPRORA NAVIS, lat. s. f. Navire à deux proues. Hyginus parle en ces termes (Fab. cclxxlii) de l'invention de la *Biprora navis* : « Minerva prima navem Biproram Danao ædificavit, in qua Ægyptum fratrem profugit. » Quelle était la forme de ce prétendu navire? C'est une question qui ne vaut peut-être pas qu'on en cherche la solution, tant elle est dépourvue d'intérêt; mais quelques érudits ont cru devoir s'en occuper, et c'est dès lors une obligation pour nous d'exposer en très-peu de mots comment le texte d'Hyginus, si nous pouvons prendre au sérieux la fable qu'il consacre, doit être entendu. Il est inutile de dire que deux proues parallèles, ouvrant un angle aigu à l'avant du navire, ne sauraient se supposer raisonnablement; la résistance que cette construction aurait opposée à la marche du vaisseau est un obstacle contre lequel la puissance de Minerve elle-même aurait échoué. Faut-il croire avec Barthius (liv. X) que les deux proues étaient superposées l'une à l'autre? Mais de quel avantage aurait été cette superposition? Que, dans un navire de luxe comme le Bucentaure (V.), on ait imaginé pour embellir les œuvres mortes de placer, l'un au-dessus de l'autre, à la proue, deux éperons façonnés, cela se conçoit; mais une

proue échafaudée sur une proue, à quoi bon? Nous croyons, quant à nous, qu'il n'y a de navire *Biproue* possible qu'un bâtiment fin et léger, ayant la proue et la poupe semblables dans leurs façons, également redressées, ornées des mêmes décorations; un bâtiment qui changerait de route sans avoir besoin de virer de bord, et de la nature de ceux dont nous avons parlé dans les Mémoires n°s 2 et 8 de notre *Archéologie navale* et dans nos articles Amphisdrome (V.), 2. Camera (V.), etc., de ce Glossaire.

A propos de l'Amphisdrome, nous avons dit que le navire proposé par l'amiral Willaumez ne fut point adopté. Depuis que notre article Amphisdrome a été imprimé, nous avons connu l'existence d'un petit navire à vapeur que le Gouvernement a fait construire à Nantes, sur les données de M. Boyer, officier de la marine, pour les navigations fluviales du Sénégal. Ce navire, qu'on a nommé *Guet'-n'-Dar* (du nom d'une rivière du Sénégal), est à deux proues ou à deux poupes, comme on voudra. Chacune de ses extrémités est munie d'un gouvernail; il ne vire pas de bord. Sa navigation de Nantes à Lorient, où il est arrivé à la fin d'octobre 1848, n'a pas été heureuse. Le *Guet'-n'-Dar* a failli périr, « par suite de sa construction vicieuse, » dit le *Journal du Havre* du 3 novembre. Dangereux à la mer, il sera peut-être très-bon sur un cours d'eau tranquille.

BIR GUÈMII TURLU TURLU BAIRAQLAR ILÈ DONATMAQ, tur. v. (Mot à mot : Un vaisseau de toute espèce de pavillons équiper.) Pavoiser.

BIR GUÈMINUN DIRÈGUINI QYRMAQ, tur. v. (*Qyrmaq*, rompre, *Dirèguini*, de *Dirèk* [V.], *Guèminum*, de *Guèmi* [V.], *Bir*, un.) Démâter; rompre un des mâts d'un navire.

BIR LIMANÈ GUIRMÈK, tur. v. Relâcher. — V. Limanè Guirmèk.

BIR TCHIFTÈ, sous-entendu *Qaïghy*, pers. tur. s. méton. (*Bir*, un, *Tchift*, couple.) Caïq à une seule paire de rames.

BIRA, basq. litt. et vulg. v. a. Virer. — Le P. Larramendi veut que *Bira*, *Biratu*, soient des mots basques. *Biratu* et *Bira*, comme *Birar* esp., *Girare* ital., *Virar* port., et *Virer* franç., viennent du latin *Gyrare*, procédant du gr. Γυρός. Cela ne peut guère faire de doute que pour un Basque, pour qui sa langue est certainement la langue primitive.

BIREME, ital. s. f. (Du lat. *Biremis*. [V.]) Fuste à deux rames par banc, au commencement du XVIe siècle, à Venise. — « 1529, 29 giugno. Erano le Fuste, dette Biremi perchi havevano due remi al banco. » *Cod. Foscar.*, cité par le frère Giovan. degli Agostini, dans sa *Notizia* sur Vittore Fausto, l'ingénieur qui construisit une quinquérème (V.) devenue célèbre.

BIREMIS, lat. s. f. (De *Bis*, deux fois, et de *Remus*, rame.) (Proprement : à deux rames.) Birème. Navire de cette famille antique des bâtiments à rames dont la critique n'a pu encore, faute de textes suffisamment développés et précis, dire quelle fut la construction, et comment étaient disposés les avirons. Isidore, liv. IX, chap. 1, dit : « Biremes, naves sunt, habentes remorum ordinem geminum, triremes et quadriremes, trium et quatuor ordinum. » Mais que signifie *ordo?* est-ce étage? est-ce file? La Birème à deux étages superposés de rameurs ne répugne point à la raison; nous savons d'ailleurs, par le témoignage sérieux de l'empereur Léon, que les dromons ordinaires du IXe siècle qu'il appelle trirème, — et ceci est assez embarrassant pour ceux qui veulent que les trirèmes eussent trois étages de rames, — avaient cent rames en deux étages, vingt-cinq à chaque étage et de chaque côté. (V. Δρόμων.) C'est à cette disposition des rameurs en deux étages qu'aurait pu faire allusion Virgile, lorsqu'au Xe livre de l'Énéide, dans l'énumération des navires qui vont au secours de la nouvelle Troie, il dit :

> « It gravis Auletes, centenaque arbore fluctum
> Verberat assurgens. »

Ce navire d'Aulète, à cent rames, ne peut être supposé avoir eu cinquante rames de chaque côté, en une seule file; car il aurait été long de plus de 200 pieds (64^m 96^c); on pourrait donc croire qu'il avait deux étages de rames se couvrant de bout en bout, et que de chaque bord et à chaque étage il avait les vingt-cinq avirons dont parle l'auteur des Tactiques; mais nous ne pensons pas que *centena* doive être pris à la lettre. *Centena arbore* veut dire sans doute : Avec de nombreuses rames.

Il est des textes qui ne laissent pas de doute sur le sens du mot *Biremis;* il en est beaucoup, au contraire, où ce mot se pose comme un problème. Quand Lucain, liv. VIII, v. 562, dit :

> « Quem contra non longa Biremis
> Appulerat scelerata manus » ;

quand, liv. X, v. 56, il dit :

> « Se parva Cleopatra Biremi,
> Corrupto custode, etc. »,

il est bien clair qu'il parle d'une petite embarcation à deux rames seulement, ainsi qu'Isidore, lorsqu'au liv. IX, chap. 1, cité plus haut, il parle des *celoces* en les caractérisant par ces mots : « Biremes vel triremes agiles, ad ministerium classis. » On ne peut voir là autre chose que des embarcations rapides à deux ou trois rames, destinées au service, au batelage des vaisseaux de la flotte. *Biremis*, nommant en même temps un bateau à deux avirons et un navire à cent rames, est venu jusqu'à nous pour nous embarrasser, comme le mot *frégate* ira dans l'avenir étonner ceux qui, voyant au XVIe siècle des frégates aller d'une galère à l'autre pendant la bataille de Lépante (1571) et se mouvoir avec quelques avirons légers, verront, au XIXe siècle, des frégates sans rames, et armées de soixante grosses bouches à feu. Pour ceux-là, du moins, à défaut d'autres renseignements, ils trouveront à l'art. *Frégate* (V.) de ce Glossaire des explications qui pourront les tirer de peine : nous sommes moins heureux; aucun renseignement ne nous est venu de l'antiquité qui puisse nous faire connaître comment il est arrivé que la birème à deux rames s'est faite birème à deux étages de rameurs, et comment, étant à deux étages, elle a été dromon ou trirème.

Un bas-relief antique, d'un artiste habile et du meilleur temps de l'art grec, morceau fort mal reproduit, planche 116, t. 1er des *Monuments inédits* de Winckelmann, mais rendu très-fidèlement, pl. 10 de l'*Archaelogische Beiträge* de M. Otto Jahn (Berlin, 1847), montre l'arrière d'une galère armée de six rames, groupées deux à deux, non pas en deux étages, mais sur un seul plan. Cette disposition, que nous n'avons remarquée dans aucun des monuments nombreux qui ont fixé notre attention, est-elle un caprice du sculpteur, ou l'expression d'un fait observé par le statuaire? Si l'on pouvait y voir une fidèle image de l'organisation des rames sur certains vaisseaux longs, nous serions en droit de dire que l'antiquité connut les galères à deux rames par banc, qui étaient très-ordinaires au moyen âge. Nous n'osons tirer d'un monument unique une induction d'une telle conséquence.

Dans quelques documents du moyen âge on voit figurer le mot *Biremis*, soit pour désigner la galiote ou la fuste, soit pour nommer la galère à deux rames par banc. On lit, dans une charte de 1472 : «... Capitaneo generali, et aliis quibusve

patronis, vice patronis ac nautis quarumvis navium » (nefs) « baleneriorum » (baleniers) « galeatiarum » (galéasses) « triremium » (galères, peut-être même galères à trois rames par banc) « Birimium » (galiotes, fustes, ou peut-être galères à deux rames par banc) « brigantinorum » (brigantins) « et aliorum... » — V. Celes, Fabricare, Galea Biremis.

BIRI BIRI, viti. s. Balancier de pirogue; Roulis.

BIRLEYSI, isl. s. (De *Bir*, vent propice, et de *Leysi*, lâcher, mollir.) Bonace, calme. — V. Blœvalogn.

BIRRASQUE, fr. anc. s. f. Variante de Borrasque ou Bourrasque. — « Estre surpris et emporté d'un coup de mer tempestueuse, d'vne Birrasque ou Borrasque qui se fait de la mutinerie de deux vents s'entrechoquant, et par vu turbillon de vent. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 105, édit. de 1629.

BISAUTSA, basq. s. Ouragan. Larramendi (1745).

BISCE, ital. s. f. plur. (De *Biscia*, couleuvre, serpent.) Anguilliers. — V. 2. Anguille, Ombrinali di stiva.

BISCOCTUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Bis coquere*, cuire deux fois.) Biscuit. — « Igitur ex præcepto victualia quæ x. diebus sufficierent navibus imposuerunt exercitui apportandum, panem scilicet, Biscoctum et farinam et vina, etc. » Galfr. Vinesauf, *Richardi regis iter Hierosol.*, liv. IV, chap. 5, p. 347, édit. 1687. — Un des manuscr. des *Statuta Massiliæ* (XIIIe siècle) donne *Biscoctum* pour *Biscoctum*.

BISCOITO, port. anc. s. m. (De *Bis*, et de *Cozer*, cuire.) Biscuit. — « E porque nom tinha tanto Biscoito, que lhes podesse avondar » (*Abundar*, être suffisant) « aquelles dias... » *Chron. do conde D. Pedro*, lib. II, chap. 19. — V. Bizcoito.

BISCOTCHA, basq. vulg. s. (Corruption de l'esp. *Bizcocho*.) Biscuit. — « Viene (le mot esp. *Bizcocho*) de el Bascuence *Bizgorcho*, sincope de *Bizgogorcho*, sea bien duro, que es propriedad de aquel pan. — Bizcochoa. » Larramendi, *Dict. tril.* (1745). Il est impossible que le savant jésuite basque n'ait pas soupçonné qu'à son étymologie ingénieuse on opposerait celle-ci, si simple et si manifeste : *Bis coctus*, deux fois cuit, qu'un auteur du XIIIe siècle, le sire de Joinville, appuie de son autorité. — V. Béquis.

BISCOTH. Biscuit. — « Nec alia nobis erat aqua nisi in utribus corrupta, nec panes nisi paximates sive Biscoth. » Bernard de Breydenbach, *Iter Hierosol.*, p. 197. — Probablement, il faut lire *Biscoti*.

BISCOTT, malt. s. (De l'ital. *Biscotto*. [V.]) Biscuit.

BISCOTTO, ital. s. m. (De *Bis*, et de *Cotto*, cuit; [*Cuocere*, lat. *Coquere*, cuire.])

> — « Aqua, e salata carne
> Aceto, e sal portarne
> Olio, cascio, e legume
> Biscoto (*sic*)... »
> FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

— « Et io sono ancho di quelli che conuengono in questo proposito con uerità dire alla Sublimita Vostra, che non ostante, che habbi un figlio il qual parlando da marinar, posso dir che habbi fatto dislattar » (sevrer) « co'l Biscotto, hauendolo menato meco in gallia, che non aueua fornito qualtr' anni ancora. » Page 5 verso, lig. 10, *Relatione* del Claris. Cristofollo da Canal; Ms. autogr. de 1557 ou 58, sur papier, in-18, de notre Bibl. particulière, n° 193. — V. Pagliolero, Pagliolo, Scalco.

BISCOTTUS, bas lat. s. m. (Pour *Biscoctus*. [V.]) Biscuit. — « Quamquam Alphonsus ex Neapoli triremibus pane Biscotto quam vocant, etc. » *Hist.* de Fr. Sforze, ap. Muratori, t. XXI, col. 680.

BISCOTUS, bas lat. s. m. (Variante de *Biscottus*. [V.]) Biscuit. — « Statuimus, quod illi qui debent ire ultra mare, et ad omnes alias partes hujus mundi extra gulfum, quilibet de vobis portare possit duo staria et unam quartam inter farinam et Biscotum, tam eundo quam redeundo... » *Stat. vénit.* de 1255, chap. 70. — « Pro pretio vigenti quinque quintalium Biscoti, XXV floren. » (Le florin valait 16 sous.) *Arch. de la comm.* de Toulon, an. 1439, reg. B, n° 4. — « Quilibet patronus alicujus galeæ januensis seu privilegio januensis immunitate, gaudeat, teneatur et debeat dare vel dari facere cuilibet suo marinario uncias 30 Biscoti, qualibet die, et hoc sub pæna libr. 100 januinorum. » *Stat. de Gazarie*, 1441, chap. 70.

1. **BISCUIT**, fr. s. m. (Du lat. *Biscoctus*.) (Gr. litt. mod. Μάζα; gr. vulg. Παξιμάδι; tur. *Paqsimat, Peksimet*; hong. *Peszmét, Hajós kenyer*; bas lat. *Panis biscottus, Biscotus, Biscoctus, Paximatis*; ital. *Biscotto, Pane tarallo*; ancôn. *Beschotto*; géno. *Bescœtto*; napol. *Vescuoto*; port. *Bizcoito, Biscoito*; cat. anc. *Bescuyt*; esp. *Bizcocho, Galleta, Tortilla, Vizcocho*; malt. *Biscott*; basq. *Biscotcha*; ar. côte N. d'Afr. *Benchmat*; bas bret. *Gwes bes*; vieux fr. *Bequis*; Bicкот [*Biscotou*]; illyr. dalm. *Dvopèk, Krùh popecsèn, Krùh pripecsèn*; rus. Сухарь [*Soukare*]; isl. *Skipbrand*; angl. *Biscuit*; all. *Zwieback*; holl. *Beschuit, Tweebak*; dan. *Beskuit, Skibsbrød*; suéd. *Knalle*; groënl. *Ivik mangertok*; mal. *Roti*; madék. *Monfou mazan*.) Pain fait d'un froment épuré, et assez cuit pour avoir perdu par l'évaporation toute l'humidité qu'il contenait. Autrefois, on le cuisait deux fois. (V. *Béquis*.) Le Biscuit est ordinairement façonné en galette plate, ronde ou carrée. Il était d'usage, au XIIIe siècle, du moins à Venise, que chacun, marchand ou passager, embarquât avec lui, pour le voyage qu'entreprenait le navire, une provision déterminée de farine pour le pain frais et une certaine quantité de Biscuit. (V. *Biscotus*.) A Gênes, au terme d'un *statut* publié en 1441, par l'office de Gazarie ou de la mer Noire, chaque matelot devait avoir par jour trente onces de Biscuit. (V. *Biscotus*.) Les Romains fabriquaient du Biscuit; c'est, selon nous, ce qu'on est en droit d'inférer de ce passage d'Isidore : « Panis rubidus, recoctus et rubefactus », et de ces mots de Plaute (*Casina*, acte II, scène 5, v. 7) : « In furnum calidum condito, atque ibi torreto me prope pane rubido. » — «... Les Gennevois » (Génois) « vouloient faire une armée pour aller en Barbarie, et de eux-mêmes avoient grand avantage de pourvéances tant que de Biscuit, d'eau douce et de vinaigre, de gallées, de vaisseaux, à tout chevaliers et écuyers qui en ce voyage voudroient aller. » Froissart, *Chroniq.*, an 1390, liv. IV, chap. 13, édit. Buchon. — «... Voullans promptement pourveoir à faire faire une grande quantité de Biscuits pour la provision de l'armée de mer estant de présent en la coste de Provence... » *Lettre de François Ier au seigneur de Grignan*, lieut. gén. en Provence, 25 août 1543. — Arch. de la maison de Grignan. — « Il faut bien prendre garde de ne point donner de Biscuit qui croque, estant important surtout dans ces commencements que les équipages n'ayent aucun lieu de se plaindre de la qualité des viures qui leur seront fournis. » Colbert à Jacquier, 7 juin 1670; *Ordres du Roy*, vol. XII, fol. 268. *Arch. de la Mar.* — V. Pain Biscuit.

2. **BISCUIT**, angl. s. (Du fr.) — «... Were allowed only an ounce and half of Biscuit *per diem*. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. III, p. 33.

BISEXTE, fr. anc. s. m. Pour *Bissexte*. Jour ajouté, tous les quatre ans, au mois de février, dont la durée ordinaire est de vingt-neuf jours. — « Pour scauoir treuuer lan de Bisexte

sans voir le lyure, prenez lan de la natiuité de Notre-Seigneur, laissez les mil cinq centz a part, maiz le surplus partissez le par quatre; et quand il ne restera rien de la partission, il sera an de Bisexte; maiz ce qui restera sera la première, seconde ou troisième ennée, selon le nombre qu'il en restera. » Pag. 9, *Premières œuvres de* J. Devaulx, pillote (Havre, 1583); Ms. Bibl. nation., n° 6815-3.

BICKOT (*Biskotou*, *ou* sonnant à peine), val. s. (De l'ital. *Biscotto*. [V.]) Biscuit.

BISSONA, vénit. s. f. (Étymol. incert. Peut-être de *Bissa*, couleuvre.) Nom d'une embarcation très-longue, légère, rapide, pouvant border huit rames sur *forcole*. (V. Forcola.) C'est une barque de plaisir, qui ne sert que pour les régates. Elle a un *fiobono* (V.) derrière; et, devant, au lieu de ce petit tillac, un siége, un fauteuil pour la personne intéressée à la course.

BISTAAER, dan. s. m. (Même étymol. que *Beysteher*. [V.]) Matelot (Vaisseau). — Ni Const. Vilsoët (1830), ni H. Fisker (1839), ne donne ce mot que nous trouvons dans Röding, et qui est probablement hors d'usage. — V. Secundant.

BISTÄERE, suéd. s. (De *Bistå* [assister, aider], dont les radic. sont les mêmes que ceux de *Beystcher*. [V.]) Matelot, en parlant d'un vaisseau. — V. Assistent-skepp, Hjelpskepp.

1. BIT, *t* sonnant, bas bret. s. (Du fr. :) Bitte. — Plur. *Bitou*. — *Bit bian*, Bitton, petite Bitte. Plur. *Bitou bian*, Bittons.

2. BIT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bœte*, *Bitol*, frein; *Bitan*, mordre.) Bitte. — On écrit plus ordinairement *Bitt*, mais le double *t* est une superfétation évidente qui date, au reste, déjà de plus de deux siècles; en effet, cette orthographe est celle du *Sea-mans Dictionary*, par Henry Manwaring (1644).

BIT (*To*), angl. v. a. fig. (Mordre. La *Bitte* mord le câble, le retient avec force; ou bien, par un autre trope, le câble est comparé à la bride du navire, dont la Bitte est le mors.) Bitter.

BITA, esp. s. f. (De l'angl. 1. *Bit* [V.] ou du fr. :) Bitte. — V. Abita.

BITACLE, fr. anc. angl. s. f. Pour *Habitacle*. — « Bitacle, sorte d'armoire à tenir le compas, la chandelle et la boussole : *Vitacola*, *Vitácora*. » Oudin, *Dict. fr.-esp.* (1660). — « Pour sortir du lieu ou chambre des Bitacles, il y a deux portes, etc. » Ét. Cleirac, *Termes de mar.*, 1643. — V. Binnacle, Bittacle, Bittakle.

BITACOLA, géno. s. f. (Du fr. *Bitacle*. [V.]) Habitacle — V. Gexoea.

BITACORA, esp. basq. vulg. s. f. (Du fr. *Bitacle*. [V.]) Habitacle. — « *Bitácora*, boussole, boiste où est l'aiguille ou compas de nauire. *Item*, Bitacle, terme de marine. » Oudin (1660). Nous n'avons jamais rencontré de texte qui nous ait présenté le mot *Bitacora* dans le sens de Boîte de compas ou de boussole. Le *Dicc. marit. españ.* (1831), dont les auteurs ont eu sous les yeux bien des documents anciens, qui ont dû nous rester inconnus, ne donne à *Bitacora* que le sens d'Habitacle. — « La Bitacora aforrada con hoja de lata por dentro (avec une feuille de fer blanc en dedans.) » *Razon de las medidas para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3.

BITACULA, esp. s. f. Habitacle. — V. Proveduria, Rancio.

BITALHA, port. anc. s. f. (Du lat. *Victus*, nourriture.) Vivres, Victuailles. — « Mas que nõ se imdo abastados do necesario se garde bem a Bitalha. » *Instructions données à Lopos Soures d'Alvarenga;* Document de 1504, selon Barros. — V. Angoa.

BITAL, *l* mouil., bas bret. s. (Du fr. Victuaille.) Vivres. (Le P. Grégoire.)

BITCHE K, TOUTOUC, lasc. s. (Étymol. incert. *Bitche*, dont *Bitche ke* est le génitif, vient peut-être du radical qui a fait les verbes hindoust. *Bich*, *hana; Bich*, *halna; Bich*, *har na*, signifiant : Être séparé; peut-être aussi vient-il du persan : *But*, qui désigne la ligne tirée pour distinguer, dans un compte ou dans un catalogue, les articles qu'on veut séparer. (V. *Dict. Hindoost.-Engl.*, par J. Taylor et W. Hunter [1808], t. Ier, p. 196 et 204.) *Bitche k*, *toutouc* signifierait, dans l'un et l'autre cas, pont intermédiaire, ou coupant le bâtiment dans sa hauteur, entre la quille et le premier mât, ce qu'est bien, en effet, l' :) Entre-pont. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and Hisdoost. naval. Dict.* (1813), dit : *Tootuk ke beech* (toutok k bitche); chez Roebuck : *Beech ka tootuk* (bitche k, toutok), c'est : La batterie.

BITCHÈM, lasc. adv. (V. pour l'étymol. l'art. précédent.) Au milieu. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 72, art. *Mid-ship* de son *Engl. and Hindoost. nav. Dict.* (1813), écrit : *Beech men*.

BITI, *i* sonnant comme *ie*, bas bret. v. a. (Du fr. :) Bitter. — Biteür, Bitture.

BITON, fr. anc. s. m. (Variante orthogr. de *Bitton*. [V.]) — « Vertu dieu! attache à l'un des Bitons. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 19. — « ... Prit notre cappe » (cap, câble) « en poupe, et l'attacha aux Bitons. » Id., ib., liv. V, chap. 18. — « Le trinquet qui est bas de plus d'vn quart » (le mât de trinquet ou d'avant, qui est moins grand que l'arbre de maistre, ou grand mât, de plus d'un quart) « et menu à proportion, se met au bout de la rambade joignant le Biton de bande gauche » (le Biton du côté gauche). » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire*, Paris, 1622, p. 35.

BITORA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Bitord, Commande.

BITORD, fr. s. m. (Du lat. *Bis tortus*, tordu deux fois. Pour être conséquent à cette étymologie, Dortière, dans son *Projet de marine* (Ms. Bibl. de la Mar., daté : « Marseille, 22 juillet 1680 »), écrivit : Bistord; pour être tout à fait conséquent, il aurait dû écrire : *Bistort*. Aubin remplaça l'*s* par un *t*, et fit *Bittord*. *Bitord* ou *Bittord* n'est ni dans le Dict. de Guillet [1678], ni dans celui de Desroches [1687].) (Gr. mod. Σπαρτίον, Τρεσῦλιον; ital. *Comando*, *Moscello;* géno. *Fion;* esp. *Meollar;* port. *Miolhar;* basq. vulg. *Bitora;* bas bret. *Bitort;* angl. *Spun-yarn;* all. *Schiemannsgarn;* holl. *Schiemansgaren;* dan. *Skibmandsgarn;* suéd. *Sjömansgarn;* rus. Двоиникъ [*Dvoinik*], Линъ [*Line*]; ar. côte N. d'Afr. *Tarsidou;* lasc. *Spaniane;* madék. *Tali madinik*.) Petit cordage composé de deux et, quelquefois, de trois fils, commis ensemble, mais peu tordus. Il sert à une foule d'usages, et, principalement, à faire des genopes et d'autres petites ligatures.

BITT, angl. s. (Variante de 1. *Bit*. [V.]) — *Bitt Stopper*, Bosse de bitte. — V. Stopper.

1. BITTA, ital. basq. ar. côte N. d'Afr. s. f. (De l'angl. *Bitt*, ou plutôt, du fr. :) Bitte. — « Bitte, legni rinforzati sotto al castello per ligar le gomene. Bitte da prova; loro Strumazzo. Zocco » (billot) « sopra di qui scorre la gomena quando si caluma, ò dà fondo. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270.

2. BITTA, ital. anc. s. f. Pièce de bois verticale, qui ser-

vait d'appui latéral au mât de trinquet de la galère ; il y en avait deux, une de chaque côté de la coursie, à son entrée du côté de l'éperon. — « Bitte sono puntelli accommodati alla prora dall' uno et dall' altro lato della corsia, perche sostentino l'arbore del trinchetto. » Pantero-Pantera, *Vocab. naut.* (1614).

BITTA OD BRODA, ou seulement : **BITTA**, illyr. dalm. s. f. (De l'ital. *Bitta* [V.]; *Od*, de; *Bröd*, navire.) Bitte. — Manque à Joach. Stull.

BITTACLE, angl. s. (Variante orthogr. de *Bitacle.* [V.]) Habitacle. — V. Binnacle, Bittakle.

BITTAGA, basq. vulg. s. f. (Du fr. *Bitacle.* [V.]) Habitacle.

BITTAKLE, angl. s. (Orthographe anc. de *Bitacle.* [V.]) Habitacle. — *Bittakle* se lit dans le *Sea-mans diction.* de Henry Manwaring (1644). John Smitt (*Sea-mans grammar.*, 1653) écrit *Bittacle*, p. 11.

BITTALO, ital. s. m. (Corrompu du fr. Boute-au-lof.) Flèche ou Berthelot des navires latins. — V. Freccia, Mastio.

BITTE, fr. s. f. (De l'angl. *Bit* ou *Bitt.* [V.]) (Gr. mod. Μπίντα [*Binn-ta*]; ital. *Bitta* ; esp. *Abita*, *Bita* ; port. *Abita* ; basq. ar. côte N. d'Afr. illyr. dalm. *Bitta* ; bas bret. *Bit* ; provenç. *Bitteu*; lasc. *Abite*; angl. *Bit*, *Bitt*; all. *Beting*; holl. *Beeting* ; dan. *Beding*; suéd. *Beting* ; rus. Битенгъ [*Bitennke*].) Système de deux fortes pièces de bois parallèles qui, plantées verticalement sur le premier pont, vont trouver un point d'appui solide au fond du navire. Une pièce de bois non moins forte, nommée *Traversin*, placée horizontalement, unit ces deux piliers un peu au-dessous de leurs têtes. C'est autour de la Bitte qu'on tourne les câbles, quand ils sont attachés aux ancres qui mordent le fond de la mer. — « Deux Bittes et vng cousset » (côussin de bitte), « à trois escuz sol la pièce, monte à vingt liures cinq solz tourn. » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siéc., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 7. — « Des autres vingt-quatre » (passevolans, petites pièces d'artillerie), « au chasteau devant huit à chaicune bande et huit sur les Bittes ; qui sont vingt-quatre, le tout de fer. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaige* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — Le château d'avant était bordé à l'arrière par un fronteau au-dessus duquel était établie une batterie de quatre, cinq ou six petites bouches à feu, pour battre le tillac, quand, à l'abordage, l'ennemi avait pu s'emparer des ponts supérieurs. Plusieurs gravures que nous avons vues à la Bibliothèque nationale (vol. I-c. 5, I-c. 6, cabinet des estampes) nous ont montré le château d'avant armé selon les prescriptions d'Ant. de Conflans. — Si nous admettons l'orthographe *Bitte*, au lieu de *Bite*, plus voisin de l'anglais *Bit*, dont le mot français est la transcription, nous le faisons seulement à cause du verbe *Débitter* (détourner le câble de la Bitte), qui serait confondu avec *Débiter* (vendre en détail).

BITTÈ, provenç. s. f. (Le même que le fr. *Bitte.*) C'est, dans les bâtiments latins, l'allonge de certains membres qui dépasse le plat-bord et sert de tournage pour les amarres ; cet excédent est dans les vaisseaux nommé : Apotureau.

BITTER, fr. v. a. (Gr. mod. Μπιντάρω [*Binn-turo*]; basq. vulg. *Turna bitta* ; bas bret. *Biti* ; ital. *Abbittare* ; géno. *Abittâ* ; malt. *Tibbitta* ; angl. *Bit* [*To*]; rus. Положить канать на битенгъ [*Polojite kanate na bitennke*]; lasc. *Abite men amar dalna.*) Tourner le câble ou un autre cordage autour de la Bitte.

BITTON D'ÉCOUTES, fr. s. m. (Diminutif de *Bitte.* [V.]. (Angl. *Top sail sheet bit* ; ital. *Cazzascotte*, *Bittone di scotte*, *Ceppo di scotte*, *Bottono* ; esp. *Abiton* ; bas bret. *Bit bian* ; gr. mod. Μπάμπα [Baba]; tur. *Baba* ; rus. Битсы [*Bitssi*], Топсель-шить-битсы [*Topsele-chitt-bitssi*].) Petite Bitte, placée en avant d'un bas mât. On y amarre les écoutes des huniers, et d'autres manœuvres courantes appartenant aux voiles du mât près duquel elle est plantée. Deux piliers verticaux et une traverse composent ordinairement ce Bitton, qu'on nommait autrefois en Provence : Sep d'écoutes.

BITTONE, ital. anc. s. m. (De *Bitta.* [V.]) Bitton ; espèce de taquet vertical, fait comme un montant de Bitte, et dont on se servait dans les galères pour attacher les amarres qu'on fixait à terre. — « Bittoni, ò maimoni sono legni conficcati ne i gioghi, à i quali s'assicurano le funi ò capi, che si legano anco in terra, quando si armeggia la galea. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Maimone.

BITTONE DI DRIZZA, ital. s. m. Bitton ou Sep de drisse. Le même que le *Ceppo* ou *Maimone della drizza*.

BITTONE DI SCOTTE, ital. s. m. (Du fr. :) Bittons d'écoute. — V. Cazzascotte.

BITTURE, fr. s. f. (De *Bitte.* [V.]) (Gr. mod. Φουντάδα [*Foundada*]; basq. vulg. *Bittura* ; bas bret. *Biturr* ; angl. *Range* ; lasc. *Rindje* ; rus. Бухта-каната [*Bouh-ta kanata*], Шлагъ [*Chlake*]; ar. côte N. d'Afr. *Dondja.*) Ce qui, d'un câble, est retiré de la cale et étendu sur le pont, pour suivre à la mer l'ancre que l'on va mouiller. La Bitture est proportionnée à la profondeur de l'eau sur laquelle est le navire qui va jeter l'ancre. — V. Es-bare.

BITZ LEBRA, ar. côte N. d'Afr. s. Habitacle.

BIZ, bas bret. s. f. (Du fr. *Bise.* [V.]) Vent du Nord-Est. — V. Avel.

BIZAGRA DE SARCIA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Bisagra*, gond, penture ; et de l'ital. *Sarcia.* [V.]) Chaîne de hauban.

BIZCOCHO, esp. s. m. (Du lat. *Biscoctus.*) Biscuit. On dit aussi *Viziocho*. — V. Galleta, Tortilla.

BIZCOITO, port. anc. s. m. (Variante orthog. de *Biscoito.* [V.]) Biscuit. — « .... Foe per elles levado, com seos vestidos, e Bizcoito, el algum trigo que lhe ficara, e tambem suas roupas de vestyr. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 364.

BIZIN, *n* sonnant, bas bret. s. m. Algue, Goëmon, Varech.

BJELOMORRE (*Biêlomorrê*), illyr. dalm. s. (De *Morre*, mer, *Bjelâst*, blanc.) L'Archipel grec, la mer Égée, appelée aussi : Logamorra.

BJUGA (*Biouga*), illyr. dalm. s. f. Coup de vent, Rafale, Tourmente, Ouragan, Tourbillon.

BLAAKEN, holl. v. a. (De l'angl.-sax. *Blac*, qui a le double sens de noir et de pâle.) Chauffer.

BLABORD. Faute de copiste, pour Plat-bord. — « ... Quatre barilz de bray quilz a fourniz et liurez » (en 1558, au Havre), « pour seruir a broyer » (brayer) « et courroyer les fons et costez, tillacz, bords et Blabordz de la dite galleace nommée *le Saint-Jehan.* » Fol. 10, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nation.

BLACK ROPE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Blac*, *Blœc*, noir ; isl. *Bleckr*, pâle.) Cordage noir, Filin noir, Filin goudronné.

БЛАГОПОЛУЧНЫЙ (*Blagopoloutchnii*), rus. adj. (De

Благ [*Blag*], radical slave d'un certain nombre de mots exprimant l'idée de Bonté; et de Получить, obtenir, avoir.) (Proprement : Favorable.) Franc, en parlant du vent.

BLÆSAN (*Blèsane*), angl.-sax. v. n. (De *Blœst*, souffle.) Venter.

BLAGOVJÈTRJE (*Blagoviètrié*), illyr. dalm. s. n. (De *Vjetar*, vent [le Вѣтръ, rus.], et de *Blàg*, doux, *Blago*, bon [rad. slav. благ].) Bon vent.

BLAMNA, bas lat. s. f. Nom d'un petit navire très-rapide que Fulgence Planciadès (v^e^ ou vi^e^ siècle) compare au Celox. (V.) — « Celocem dicitur genus naviculæ velocissimum quod Blamnam dicimus. » *Expositio sermonum antiq.*, Bibl. nation., Ms. Cordel., n° 100.

BLANDER, all. s. m. (Contraction de *Bilander*. [V.]) Bélande.

BLANDRA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Balàndra*. [V.]) Brig.

BLANK, pol. s. m. (Sans rapport avec le holl. *Blank*, blanc. Peut-être de l'angl. *Plank*, bordage [all. *Planke*].) Plat-bord.

BLASPHÈME, fr. s. m. (Du lat. *Blasphemia*, blâme; gr. Βλάπτω, je blesse, Φήμη, la réputation.) Les lois pénales du moyen âge punissaient d'une manière rigoureuse et quelquefois cruelle les gens de mer qui blasphémaient. Cependant on ne voit pas que Richard Cœur de Lion, lorsqu'en 1190 il partit pour la croisade, ait prévu le cas du Blasphème dans l'édit sévère qu'il rendit sur la police de sa flotte. En 1420, à Venise, l'homme de rame qui blasphémait était fustigé; l'homme de poupe, l'officier payait cent sous d'amende. Don Juan d'Autriche, généralissime de la flotte de la Ligue, en 1571, prononça la peine de mort contre les blasphémateurs: « Y mãdo castigar con muerte la blasfemia, » dit son historien Vander Hammen, p. 166. Dans la marine pontificale, à la fin du xvie siècle et au commencement du xviie, le blasphémateur était châtié, mais non pas jusqu'à ce que la mort s'ensuivît. Le règlement de la marine, rédigé en 1634, par le commandeur de la Porte, condamnait le blasphémateur à être attaché à un mât et battu de cordes par le quartier-maître, et en outre à payer « 2 sols » pour les pauvres. En 1674, le Blasphème ne fut puni de la flagellation que dans le cas de récidive, cas qui, aux termes d'une ordonnance de Colbert (1689), exposait le délinquant à avoir la langue percée. L'ordonnance russe de 1720 enchérit sur la sévérité de celle de Louis XIV; car, outre la perforation de la langue, elle prononça la perte de la tête contre celui qui aurait « calomnié et injurié les préceptes de Dieu, son culte et le Saint Sacrement, étant ivre ou sobre (à jeun). » — V. Bestemmiare, Biastemare.

BLATTO, illyr. dalm. s. n. Étang, Lac. — Le russe se sert du même mot pour désigner les mêmes choses. Il écrit : Блато. — V. Bereg.

BLEU, fr. adj. (De l'all. *Blaw*, fait du sax. *Bleo*, *Blio*, *Bleow*, signifiant Couleur.) — V. Officier bleu.

BLIN, fr. s. m. (Nous croyons qu'il faudrait écrire *Belin*, ce mot venant sans doute du gr. Βέλος, mot qui nommait tout ce qui se lance à la main. [Rad. Βάλλω, je jette, je lance.] (Rus. Рожанъ [*Romann*]; basq. vulg. *Blenia*.) « Pièce de bois forte, courte et quarrée, qui, telle que le bélier des anciens, étant mise en mouvement par plusieurs hommes, est employée à frapper par une de ses extrémités. » Romme (1792).

BLIND, holl. s. f. (De l'angl.-sax. *Blind*, aveugle; isl. *Blindr*. *Blind*, appliqué à la voile de civadière, est une de ces figures hardies, familières aux gens de mer. La civadière avait deux trous qu'on appelait Yeux; ces yeux étaient vides, et sans cesse traversés par les eaux de la mer; c'est pour cela qu'on appela cette voile : la Voile aveuglée, ou simplement l'Aveugle.) Civadière. — Le suéd. dit *Blinda*, dans le même sens; l'all. et le dan. disent *Blinde*. — V. Unterblinde.

БЛИНДА-РЕЙ (*Blinnda-reï*), rus. s. Vergue de civadière. (V. Блинда, рей). — Блинда-репъ (*Blinnda-repe*), Suspente de la vergue de civadière, autrement dit : Civière (V. Репъ). — Блинда-топенантъ (*Blinnda-topenante*). (De *Blind* [V.] et de *Toppenant*.) Balancine de civadière: — Блинда-трисы (*Blinnda trissi*). (De *Blind* [V.] et de l'all. *Trissen*.) Bras de la civadière. — Блинда-фалъ (*Blinnda fall*), (De *Blind* [V.] et de *Fal* [V.] ou de *Val*.) Drisse de civadière. — Блиндашкотъ (*Blinnda chkote*), rus. s. Écoute de la civadière. — V. Шкотъ.

БЛИНДА (*Blinnda*), rus. s. (Transcript. du holl. *Blind* ou de l'all. *Blinde*. [V.]) Civadière.

BLINDSKER, isl. s. (De *Blindr*, caché, invisible; proprement : Aveugle, et de *Sker*. [V.]) Écueil caché sous l'eau; Bas-Fond.

1. **BLOC**, fr. anc. s. m. (Du holl. et dan *Blok*; all. suéd. *Block*, billot, fait de l'isl. *Blökr*, tronc.) Chouquet. [V.] — « Les Blocs ou Chouquets sont gros morceaux de bois d'orme ou de noyer, d'vne grosseur assez extraordinaire, au bout le plus épais desquels est un creux ou mortaise proportionnée à la grosseur des tenons des masts sur lesquels ils sont placéz; et en l'autre bout, qui a beaucoup moins d'épaisseur, est vn trou pour passer et lier les mâts qui descendent aux hunes. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du xviie siècle; Arch. de la Mar. — Le mot *Bloc* se trouve dans le P. Fournier (1643), dans Guillet (1678), dans Aubin (1702); il n'était guère employé au milieu du xviiie siècle, et, maintenant, il est tout à fait hors d'usage.

2. **BLOC**, fr. anc. s. m. Instrument que nous décrirons à l'art. Ceppi (V.), et dont on se servait comme on se sert aujourd'hui de la barre de justice, à laquelle on attache par les pieds certains délinquants condamnés à un ou plusieurs jours de fers. Du nom et de l'usage de cet instrument est venu la locution : Mettre au Bloc. — *Bloc* avait pour synonyme Sep (V.), ou mieux Cep. (V.)

3. **BLOC**, fr. anc. s. m. Caisse de poulie. Poutre. Le Bloc de drisse ou Cep de drisse, au xviie siècle, était un pilier planté comme ceux des bittes, et garni à sa tête de rouets de poulies, sur lesquels passaient les drisses. — *A Bloc* (rus. Блокъ съ блокомъ [*Blok s'blokome*]), est une locution adverbiale qui signifie : Contre la poulie. Ainsi, quand les deux poulies d'un palan se touchent, on dit que le palan est à Bloc; quand une voile est bordée si bien que le point d'écouse touche la poulie où passe l'écoute, elle est bordée à Bloc, etc.

BLOCKHUS, suéd. s. (*Hus*, angl.-sax. isl. suéd., Maison; *Block*, poulie.) (Proprement : Maison de la poulie.) Caisse de poulie.

БЛОКАРНЯ (*Blokarniia*), rus. s. (De Блокъ. [V.] Poulierie. — V. Блоковая.

БЛОКАРЬ (*Blokare*), rus. s. (de Блокъ.) Poulieur. — V. Блокмакеръ.

BLOKBOEI, holl. s. (*Boei* [V.], Bouée, *Blok*, billot, bloc de bois. [V. 1. Bloc]). Bouée de bois, Billot de bois servant de bouée. — L'all. dit : *Blockboye*.

BLOKHUUS, dan. s. (Même composition que *Blockhus*. [V.]) (Proprement : Maison de la poulie.) Caisse de poulie.

БЛОКИРОВАТЬ (*Blokirovate*), rus. v. a. (De l'all. *Blockiren*, ou du fr. :) 2. Bloquer.

БЛОКМАКЕРЪ (*Blokmakere*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Blokmaker* ou de l'angl. *Block-maker*.) Poulieur. — V. Блокарь.

BLOKSKIB, dan. s. (De *Skib* [V.] et de *Blok*, billot, bloc, tronc.) Vieux vaisseau-ponton armé de canons, pour la défense d'un port ou d'une rade. Les Danois se servirent de *Blokskibs* quand il fallut défendre Copenhague, menacé en 1801 par une flotte anglaise aux ordres de sir Hyde Parker. L'auteur de la relation du combat livré dans la rade de Copenhague le 2 avril 1801, M. Bardenfleth, lieutenant de vaisseau de première classe, mentionne ces flotteurs armés, p. 4 de son *Udkast til en militair beskrivelse over slaget paa Kiobenhavns rhed den 2 den april* 1801. Il dit : « Den Deel af ben Danske Defension som laae i Kongedybet bestod af 1 Orlogskib paa 74 kanoner, 1 paa 60, 1 Blokskib paa 64, 1 paa 60, 1 paa 58, 1 paa 54, 1 paa 50, 2 paa 26, 6 pramme paa 20, 1 paa 18, 1 flaadebaterrie paa 24, 1 fregat paa 6, og 11 kanoneerbaade, hver paa 2 kanoner. » (La partie de la ligne de défense danoise, située sur le Kong-dybet (canal du Roi), consistait en un vaisseau de ligne de 74 canons, 1 de 60, 1 Blokskib de 64, 1 de 60, 1 de 58, 1 de 54, 1 de 50, 2 de 26, 6 pontons de 20, 1 de 18, une batterie flottante de 24 canons, une frégate de 6, et 11 chaloupes canonnières, chacune de 2 canons.) Dans une note, placée au bas de la page, M. Bardenfleth fait observer que les pontons (*pramme*) et les batteries flottantes (*flaadebatterie*) ont, comme les autres navires de guerre, leurs canons rangés sur les deux bords. Le soin qu'il prend de ne pas nommer les Blokskibs avec les batteries flottantes et les pontons pourrait faire croire que les vieux vaisseaux dont il est question n'avaient des canons que d'un côté ; il n'en est rien pourtant. Le plan gravé joint à la relation du combat montre que les Blokskibs étaient armés des deux bords, et que c'étaient de vieux vaisseaux de ligne incapables d'un autre service que celui de forteresse flottante tenue par quatre amarres. Le nom de Blokskibs leur fut donné probablement parce que ce sont des vaisseaux sans mâtures, sans agrès, et réduits au corps ou au bois (*Blok*).

БЛОКОВАЯ (*Blokovaïa*), rus. s. f. Poulierie. — Блокарня.

БЛОКОВЫЙ МАСТЕРЪ (*Blokovii mastere*), rus. s. m. Poulieur. — V. Блокарь, Блокмакерь.

БЛОКЪ (*Bloke*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Blok* [V.] ou de l'all. *Block*. [V.] Poulie. — [V.] Бекша. — Блокъ на питербалкѣ [*Bloke na piterbalkié*], Poulie de candelette. (Alex. Boutakoff). — Блокъ подбевныхъ горденей (*Bloke potemihe gordénéi*), Poulie de cartahu. — Блокъ со штертомъ (*Bloke so chtertome*), Poulie à fouet. (V. Штертъ.) — Блокъ съ блокомъ (*Bloke s'blokome*) locut. adv. (Proprement : Poulie avec poulie.) A Bloc. — Блокъ съ вертлюжнымъ гакомъ (*Bloke s'vertlioujime gakome*), Poulie à tourniquet. (V. Гакъ.) — Блокъ съ гакомъ (*Bloke s'gakome*), Poulie à croc.

1. **BLOQUER**, fr. v. a. (De 2. *Bloc*. [V.]) Mettre au bloc, Mettre aux fers.

2. **BLOQUER**, fr. v. a. (Pour Ploquer.) Garnir de Ploc. — V. Ploc.

БЛОЧИКЪ (*Blotchikk*), rus. s. m. (Dimin. de Блокъ. [V.]) Pouliot. — Reiff écrit Блочекъ.

BLUFF, angl. s. (L'adj. *Bluff* signifie : Grand, gros, fier. Il a probablement été fait de l'angl.-sax. *Bleow*, participe du verbe *Blawan* [*e*], souffler, et, par extension, gonfler.) Nom que l'on donne à un cap qui s'élève presque à pic au-dessus de la mer. — *Bluff bow*, s. Avant renflé, proue large. — *Bluff headed*. Selon le Mar. Dict., *Bluff-headed* désigne le navire qui a l'étrave droite et élevée : « Having an upright stem. » Romme, dans son *Dict. de la mar. angl.* (1804), appelle *Bluff-headed ship* un navire qui a les joues renflées, qui est large de l'avant et bien épaulé. Au XVIIe siècle, les Anglais appelaient *Bluff* ou *Bluff-headed* toute embarcation au service d'un navire : chaloupe, canot grand ou petit. C'est dans cette acception que Henry Manwayring emploie le mot qui fait l'objet de cet article, dans son *Sea-mans diction.* (p. 10, édit. de 1644 et de 1667).

BLYSAKKA, isl. s. f. (De *Bly*, plomb, et de *Sakka* [V.]) Plomb de sonde.

BLÆVALOGN, isl. s. (De *Blær*, air.) Très-petite brise ; Bonace, calme. — V. Birleysi.

BNAZZI, malt. s. (De l'ital. *Bonaccia*. [V.]) Bonasse, Accalmie. — V. Macchiaria, Buntemp.

1. **BOA**, ital. s. f. (N. Webster, art. *Buoy* de son *Engl. Dict.* [1832], rapporte ce mot à la racine de l'angl.-sax. : *Byan* ou *Buan*, signifiant : Rester, demeurer. « Probably, » dit le savant auteur, « from the root of sax. byan, to dowell, that is, to set, be fixed, or stationary. » Quelques-uns des sens du verbe islandais *Bý* favorisent cette hypothèse, plus admissible que celle de M. Constancio (*Dict. port.*, 1836), qui rapporte *Boia* au sax. *Bufan*, au-dessus, composé de *Ba* et d'*Ufa*, *Ufan*.) Bouée. — V. Gavitello.

2. **BOA**, s. Nom du serpent, imposé par les riverains du Gange à un phénomène naturel, dont le passage suivant du récit d'un voyage fait dans l'Inde, par M. H. Addison, donnera une idée suffisante : « Le soir du lendemain, mon maître batelier prit beaucoup plus de précautions qu'à l'ordinaire pour choisir notre lieu d'amarrage. A mes questions il répondit que la moindre erreur de sa part pourrait nous être très-fatale, vu que nous étions précisément arrivés à l'époque de la révolution de la lune où devait passer un *Boa*. Quoique assez alarmé de cette nouvelle, je ne fus pas fâché de me trouver à même d'observer un de ces étranges phénomènes. Je dois informer mes lecteurs qu'un *Boa* est une vague terrible de dix ou douze pieds de haut, qui, à des époques fixes, descend le fleuve en longeant une de ses rives, le traverse à de certains endroits, et suit toujours si exactement la même direction, qu'un *dandie* (marin, en hindoust.) habile n'est jamais en peine de s'en garer. Comme l'avait prédit mon Indien, le *Boa* arriva à dix heures, et à plusieurs milles à l'avance nous pûmes entendre la vague redoutable descendre, comme un immense serpent, le fleuve, renversant tout devant elle. Malheureusement notre pilote avait amarré le bateau un peu trop près d'un point où elle passait d'une rive à l'autre ; de telle sorte que nous reçûmes de la vague un coup de queue qui fit faire un saut de côté à notre embarcation, et la jeta tout à coup sur le flanc. Je tombai lourdement, et ma tête heurta si violemment le plancher, que je restai pendant longtemps sans connaissance. Le lendemain matin, j'arrivai enfin à Berhampore, radicalement guéri de mon amour pour le fleuve et pour les budgerows. »

БОАЛЪ ДЕ МАРЕ (*Boale dé maré*), val. s. (Du slav. Боль [*Bole*], que Reiff rapproche de l'ar. *Bèlâ*, mal, malheur.) Mal de mer.

БОАМБЪ (*Boambe*), val. s. (De l'ital. *Bomba*. [V.]) Bombe.

— Poyenar n'admet pas cette orthographe de J. A. Vaillant, qui conserve la diphthongue *oa*; il écrit seulement Вомбб.

1. BOARD, angl. s. n. (De l'isl. ou de l'angl.-sax. *Bord*. [V.]) Bord, bordée. — V. Tack, Trip.

2. BOARD, angl. s. Par extension du sens primitif : Planche : Navire.— « Here on the 3d of november » (1740), « Captain Richard Norris signified by a letter to the Commodore » (Anson), « his desire to quit his command on Board the *Gloucester*, in order to return to England for the recovery of his health. » Rich. Walter, *A voyage..... by George Anson* (Lond., 1769), chap. II, p. 22.—V. Marine, Sailor, Squadron.

BOARD OF ADMIRALTY, angl. s. (Proprement : Table de l'amirauté.) Conseil de l'amirauté. — « For though he knew by the musters that his squadron wanted three hundred Seamen of their compliment (a deficiency which, with all its assiduity, he had not been able to get supplied), yet, as sir Charles Wager informed him, that an order from the Board of Admiralty was dispatched to sir John Norris to spare him the numbers which he wanted, he doubted not of its being compliced with. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 1er, p. 7. — V. Admiralty.

BOARD (*To*), angl. v. a. Aller à bord d'un navire pour le visiter; Aborder l'ennemi. —*To Board a mid-ships*, Aborder un navire par le travers. — *To Board upon the quarter*, Aborder par la hanche.

BOARD AND BOARD, angl. loc. adv. Bord à bord.—On dit aussi *Board to board*.

BOARDABLE, angl. adj. (De *Board*. [V.]) Abordable, que l'on peut aborder.

BOARDER, angl. s. (De *Board*. [V.]) Homme qui va à l'abordage.

BOARDING, angl. s. (De *Board*. [V.]) Abordage (d'un bâtiment avec un autre bâtiment ennemi.) — *Boarding-axe*, Hache d'abordage. (V. Axe.) — *Boarding end-on* (Abordage le bout sur), Abordage de bout au corps. (V. End.) —*Boarding on the quarter* (Abordage sur le quartier d'arrière), Abordage par la hanche. — *Boarding netting*, Filet de bastingage. — *Boarding fore and aft* (Abordage de l'avant à l'arrière), Abordage de long en long. (V. Fore and aft.)

BOAT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bat*. [V.]) Bateau, Canot, Embarcation. — Dans la première édit. du *Sea-mans Diction.*, par Henry Manwaring (London, 1644), ce mot est écrit *Boate*; dans la deuxième (1667), il est écrit *Boat*. — « Item, a great Boat pertaynnyng to the shyppe, with a Davyd, with a shyver of brass; item, XII owers and a schulb. (Item, la chaloupe appartenant au navire, avec un davier a réa de cuivre, et avec 12 avirous et un grapin.) » *Inventory of the great barke*, etc., 6 octobre 1532; publié, p. 278, t. II de notre *Arch. nav.*—*Boat full of ballast* (*Full*, isl. angl.-sax., Plein), Bateau plein de lest; Batelée de lest. — *Boat-hook*, Gaffe. (V. *Hook*.) — *Boat-house*, Hangar des canots, des chaloupes. (V. House.) — *Boat-load*, Batelée, Charge d'un bateau. (V. Load.) — *Boatman* ou *Boat'sman* (l'homme du bateau), Batelier, Passeur. — *Boat-oar*, Aviron, Rame. (V. Oar.) — *Boat-rope*, Bosse de canot. — « The Boat-rope is that which the ship doth tow her Boat by, at het sterne. » John Smith, *Sea-mans grammar* (1653). (V. Rope.) — *Boat-skids*. (*Sikd*, de l'angl.-sax. *Seid*, chariot), Nom donné à de longues pièces de sapin droites ou courbes qu'on place en travers sur le pont d'un navire, pour servir de points d'appui et de supports aux embarcations et à la drôme de la mâture de rechange. — *Boat-yard*, Chantier des embarcations. (V. Yard.) — V. Land (to), Long-Boat.

BOAT (*To*), angl. v. a. Transporter avec une embarcation; faire le batelage; rentrer les avirons.

BOAT'S-KEEPER, angl. s. Gardien d'une embarcation; matelot de garde dans une chaloupe ou un canot. — V. Keeper.

BOATSWAIN, angl. s. (Du sax. *Bastwan*. [V.]) (Prononciat. *bo-s'n*, selon le *Seamans' friend*, par R. H. Dana, Boston, 1844). Maître d'équipage. — « The Boatswain immediately reprimanded them, and ordered them to be gone. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 40. — Ce mot correspond exactement à l'all. *Bootsknecth*. [V.])

BOATSWAIN MATE, angl. s. Contre-Maître d'équipage. — V. Mate.

BOATSWAIN'S-STORE-ROOM, angl. s. Soute du maître d'équipage. — V. Room, Store.

BOBSTAY, angl. lasc. s. (Proprement : Étai écourté.) Sous-Barbe, Barbe-Jean.—Le lieut. Th. Roebuch, dans son *Engl. and Hindoost. naval Dict.* (1813), écrit, p. 9 : *Bawustue*, qui est la transcription de Bob-stay.

1. BOCA, cat. port. esp. ital. vénit. s. f. (Du lat. *Bucca*, bouche.) Embouchure d'une rivière, entrée d'un port, d'un canal; approche d'une barre. — « Les mares si crexen e minuem per una vias del ras » (cap) « sans meju tro en Boca d'Aver. » *Atlas catalan*, 1375.— « Por este camino viniendo atravessando la Boca del estrecho. » *Relac. de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 28 v°. — « Item, la galia che tocarà la matina la guarda debia metersi im Boca de porto la sera, e redopiar le so guarde. » *Ordini* de P. Mocenigo (1420), publiées, p. 107-133, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Bocha, Boque, Desembocar, Invernar, Venter a viracão.

2. BOCA, lat. esp. s. f. (De l'ital. *Boca*, *Bocca*, 2. *Bocha*.) Le Bouchin du navire, sa Largeur au maître bau.—« Item, aperiet ex Boca xx palmos et medium.» (Il s'ouvrira au bouchin de vingt palmes ½ (15 pieds 4 pouces ½ — 3m 35c) *Informationes Massiliæ pro passagio transmarino* (XIIIe siècle). Les bénédictins qui avaient sous les yeux le manuscrit des *Informationes*, probablement consumé dans l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, à laquelle il appartenait, ont lu : « Aperiet ex *Bota*, » et ils ont conclu de leur lecture que la *Bota* était un endroit du navire où l'on mettait les tonneaux. Une faute de copiste a causé cette erreur, que nous devions signaler ici.—V. Bacca, Manga.

3. BOCA, napol. s. f. (Corrompu de *Voga*. [V.]) Vogue, Nage.—*Boca arrancata*, Nage vigoureuse. — V. Arrecatare, Boga.

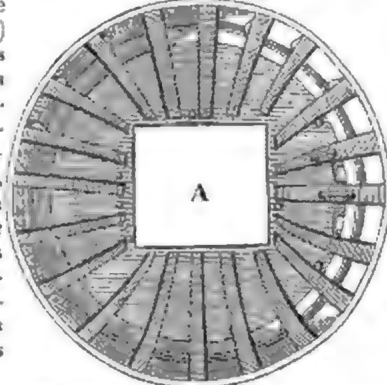
BOCA DE GANGREJO, esp. s. f. (Proprement : Bouche de crabe.) Croissant de la corne, du pic. — V. Cangrejo.

BOCA DE GAVEA, esp. s. f. Ouverture de la hune; Trou-du-Chat. — « La gavia mayor de esta nao de doze codos de manga, tendrà de ruedo en la Boca su mesma manga, y cödo y medio menos por el Soler. La gavia del triquete tendra de Boca lo que tiene de Soler la mayor y un codo menos que el en el Soler. » Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 27 v°. — Nous croyons devoir donner une interprétation de ce passage, qui présenterait peut-être quelques difficultés au lecteur. Voici ce que voulut dire le vieil auteur espagnol : « Le Trou-du-Chat de la grande hune de ce vaisseau, qui a douze coudées (18 pieds — 5m 84c) au maître bau, aura de circonférence les mêmes douze coudées. La

plate-forme de cette hune aura de largeur dix coudées ½ (15 pieds 4 pouces—4m 98c), c'est-à-dire une coudée ½ de moins que la longueur du maître bau. Le Trou-du-Chat de la hune de misaine aura de circonférence dix coudées ½; sa plate-forme sera large seulement de neuf coudées ½ (14 pieds 3 pouces—4m 62c). »—Manque au *Dicc. marit. españ.* (1831). — V. Boca de lobo

BOCA DE LA ESCOTILLA, esp. s. f. Ouverture de l'écoutille. — V. Bocha de la escotilla, Pañol.

BOCA DE LOBO, esp. s. f. (*Lobo*, du lat. *Lupus*, loup. Le Trou-du-Loup ou du Larron; ce que nos marins français nomment le Trou-du-Chat.) L'ouverture carrée, pratiquée au centre de la hune pour le passage de la tête du bas mât et du mât de hune. — « Se tendrà cuydado de dar sebo ò grassa » (de suiver ou graisser) « à los masteleros desde el cuello hasta la Boca de lobo » (depuis le col ou le dessous du Ton, jusqu'au Trou-du-Loup, c'est-à-dire jusqu'à la caisse des mâts de hune, qui vient dans l'ouverture de la hune.) Fernandes, *Practica de maniobras* (1732). — Quelques auteurs appellent aussi du nom de *Boca de lobo* les trous des chouquets, et ceux par lesquels les bas mâts sont introduits dans le navire à travers les ponts, trous que sur les navires français on nomme Étambrais.



(Dans cette figure d'une hune ronde, en usage autrefois, A est la *Bocha de lobo*.)

BOCA DEL TIMON, esp. anc. s. f. Ouverture pratiquée dans la mèche du gouvernail pour y passer la sauvegarde. —Manque au *Diccion. marit. españ.* (1831).—V. Cadena de la Boca del timon.

BOCANA, esp. s. f. (De *Boca*, Bouche.) Passage ouvert sur une barre, chenal dans le bas d'une rivière fermée par une barre. Havre, baie. L'ouverture d'une baie, d'un havre.—(V. Desembocar.) Saute de vent, changement subit de vent. — *Dar Bocana*, Sauter, Changer, en parlant du vent.

BOÇA, port. s. f. (De l'ital. *Bozza* [V.] ou du fr.:) Bosse. — *Boça da lancha*, Bosse d'une embarcation. — *Boça da verga de cadea de ferro* (Bosse de vergue, faite d'une chaîne de fer), Chaîne de vergue. — *Boça do turco* (Bosse du bossoir), Bosse debout.—V. Turco.

1. BOCCA, ital. vénit. anc. s. f. Bouche, Embouchure, Entrée d'un port. — « Si venimmo alla Bocca d' un grandissimo fiume. » *Navig. di C D. Mosto*, p. 109. F (ap. Ramus.).

2. BOCCA, bas lat. ital. vénit. s. f. Variante de 2. *Bocha* (V.) Bouchin; Largeur du navire.—Bocca della nave, è la sua larghezza alla metà della nave sopra il Puntal. La lunghezza di una nave di primo rango sarà di 3 Bocche et un sesto. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 270. — « Erze lo mader de Bocca a la impostura da proda pedi 10 ½. » *Fabbrica di galere.* —V. Cathur, Galea de passibus viginti tribus, Gallia a tre remi per banco.

BOCCAPORTA, ital. s. f. Proprement : Porte-bouche, ouverture sur le pont, servant de porte.) Écoutille.

BOCCAPORTELLO, ital. s. f. Diminut. de *Boccaporta.* [V.] Écoutillon.

BOCCAPORTO, gén. vénit. s. m. Écoutille. — Le malt. dit *Boccaport.*

BOCCATURA, ital. s. f. (De *Bocca.* [V.]) Largeur du navire au maître bau; Bouchin. — « *Boccatura*, *bocca della nave*, o sia larghezza della nave, e propriamente la maggior larghezza mesurata al baglio della costa maestra. » Stratico (1814). — V. Larghezza.

BOCCERIA, ital. s. f. (De 2. *Bocca.* [V.]) Becherie, Bicherie, Hiloire. — « Pongasi poi la Bocceria larga mezo palmo » [4 pouc. ½] « in circa per il mezo della corsia sotto le late, dentata et incastrata et inchiodata in dette late, cò capi de chiodi da basso. » Barthol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 32. — Quelques auteurs, et notamment Pantero-Pantera, écrivent *Boceria* au lieu de *Bocceria.* — V. Bozzeria.

1. BOCHA, cat. vénit. ital. anciens, s. f. (Variat. orthogr. de 1. *Boca.*) Embouchure, entrée. — « E a lalba » (à l'aube) « ell fo en Bocha de Far » (à l'entrée du détroit de Messine, ou Faro.) *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 196. — « Li fexe vela » (les galères) « vna driedo laltra insiando » (? *in sciando*, cinglant dans; de *sciare* [V.]) « quella Bocha pizola » (petite) « del porto che sera stada lassada auerta.... » P. 30, *Cron. de Venexia*, Ms. papier in-fol., xvie siècle, Bibl. Saint-Marc. — « Al mezzo di detta Boccha v' è vna certa isoletta dishabitata che si chiama Bebel Mendel. » *Itin. di Lodov. Barthema*, ap. Ramus., t. 1er, p. 153 A.

2. BOCHA, vén. bas lat. s. f. Le Bouchin du navire, sa plus grande largeur au maître bau ou à la maîtresse latte. — « Et ha de Bocha questa nostra galea piedi 17 ½. » *Fabbrica di galere*, Traité du xive ou xve siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — « Galie grosse se parti per sesto de la Bocha... » (les grosses galères se classent par la mesure de leur Bouchin) « tanto vol eser la dita galia larga in Bocha... » P. 1, *Delle galere*, Ms. xve siècle. Bibl. Saint-Marc, classe VI, cod. 26. — V. Bacha, Magier, Pamphilus, Panfilus.

BOCHA ou BOCA DE LA ESCOTILLA, esp. s. f. Ouverture de l'écoutille. — « Y el mismo a de hazer que el capitan de la infanteria nombre un cabo de esquadra, que de ordinario asista a la Bocha de la escotilla mientres el despensero y alguazil de la agua repartieren las raciones de la gente de mar y guerra, y en acabando de dar las hazer que se sierre la escotilla con llabe y no se consienta abrir sin licencia suya del capitan de mar. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. du xviie siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.— Ce qui se passait pendant le xviie siècle à bord des vaisseaux de guerre espagnols, quant à la distribution des rations, se passe encore à peu près aujourd'hui à bord des bâtiments français : au lieu d'un chef d'escouade (Cabo de esquadra), on envoie à la cambuse une commission composée de quelques matelots, d'un officier marinier et d'un officier ou d'un élève. — V. Commission, Pañol.

BOCHE, vieux fr. s. f. (Du vénit. *Bocha.* [V.]) Embouchure, Entrée. — « Les autres nés » (nefs) « n'erent mie cèlepart guenchies » (détournées) « furent en Boche d'Auie » (dans la bouche d'Avie, le détroit d'Abydos). Geof. de Ville-Hardouin, *Conq. de Constant.* (1203), p. 47, lig. 37.— « Ceste cité est sur la Boche et à l'entrer du gof de Calatu. » *Voy. de Marc Pol*, chap. 196.

BOCHEL, cat. s. m. (De l'ital. *Bozzello.* [V.]) Poulie. — V. Moton.

BOCK, all. suéd. s. (De l'angl.-sax. *Bucca*, bouc; isl. *Buckr.*) Chèvre, Bigues.

BOCSITISE (*Botchitissé*), illyr. dalm. v. a. (De *Bôk*, flanc, côté; *Bocsil*, sur le côté [Бок, slav., côte, flanc], et d'*Itti*, aller [Ид, slav.; d'où Идти et идти, rus., aller, cheminer].) Donner à la bande en marchant.

BODA, faute du copiste d'un manuscr. de l'*Officium Gazariæ*, existant à l'office de Saint-Georges, à Gênes, et d'après lequel fut fait celui que possède la Bibliot. du Dépôt de la Marine. P. 98 de ce dernier, on lit : « Primo in longitudine » (galeæ de Flandria debeant habere) « de Boda in Bodam, goa LIIIJ. » Il faut lire : De Roda in Rodam. » (V. Roda.)

BODEGA, esp. s. f. (Proprement : Boutique, cave; fait du gr. Ἀποθήκη [Θήκη, Coffre, caisse, de Τίθημι, placer, Ἀπό, de, du], grenier, magasin, comme l'angl. *Pothecary*, comme le français : Boutique). Cale de navire.

BODEQUIN, fr. anc. s. m. Nom d'un navire que nous voyons mentionné seulement dans les *Faits de la Marine*, traité d'Ant. de Conflans, publié par nous, *Annal. marit.*, juill. 1842 : « FLANDRES, comme Lescuse, Lostande (Ostende), Dunkerque et autres portz, sont grand quantité de Corbes, de Heux, Bodequins, Escutes et autres petits vaisseaulz pescheretz (pêcheurs). » Très-probablement, le mot *Bodequin* est une corruption du hollandais *Boot*, bateau, et *Klein*, petit. Nous n'avons trouvé Bodequin dans aucun des nombreux dictionnaires qui ont passé sous nos yeux.

BODI, isl. s. (Proprement : Marque.) Côte hérissée de dangers.

BODINURE, vieux fr. s. f. Pour *Boudinure*. (V.)

БОДМЕРЕЯ (*Bodméréïa*), rus. s. (Du holl. *Bodemery*.) Bomerie, Prêt à la grosse aventure.

BOÉ, prononcé quelquefois : *Voé*, bas bret. s. f. (Variante de *Baé*.) Baie. — V. Baé, Vaé, Voé.

БОЕВОЙ СТРОЙ (*Boïévoï stroï*), rus. s. f. (Боевой de бой, bataille.) Ligne de bataille, Ordre de bataille.

BOEG, holl. s. (De l'angl.-sax. *Bog* [isl. *Bogi* (Boghi), *bugt*, arc, courbure.] (Angl.-sax. *Bugan* [Bougane], courber, plier.) (Proprement : Arc du navire. La proue arrondie, et bordée par le haut d'un parapet en demi-lune, prit assez naturellement le nom d'Arc, quand on lui imposa le petit mât qui, saillant hors de cette demi-lune, eut l'air d'une flèche posée sur un arc. [V. *Beaupré*.]) Avant, Proue.

BOEGANKER, holl. s. (Du précédent et d'*Anker*. [V.]) Seconde ancre. — V. Buganker.

BOEGSPRIET, holl. s. (De *Boeg* [V.] et de *Sprit*, bâton.) Beaupré. — V. Bowsprit.

BOEI, holl. s. Bouée. — V. 1. Boa.

BOEIREEP, holl. s. (*Boei* [V.], Bouée; *Reep*, corde. Corde de la bouée.] Orin.

BOEIROS, port. s. m. plur. (Proprement : Canaux.) Anguillers.

BOELYN, holl. s. (De *Boeg* [V.], et de *Lyn*, corde.) Bouline. — « *De Boelyns aanhaalen*, Haler sur les boulines, ou comme on dit : Haler les boulines, les roidir.

BOENHA, géno. s. f. (Variante de *Boinha*. [V.]) Bouline.

BOESMAN, plat all. anc. s. m. (De l'angl.-sax. *Batsman*.) Contre-maître. — « Item, were, dat god vorbede, en schip in der zee brokhaftich wurde, dar schullen schipmans und Boesmans inne vorbunden sin dem copman sin gud helpen to bergende to dem alder besten dat se kunnen und mogen... » *Recès* du 25 avril 1812, fait à Lunebourg.

BOEVENET, holl. anc. s. (Ce mot est assez singulier. *Net*, filet, et *Boef*, coquin, maraut, canaille, sont les éléments qui l'ont formé. Filet à coquins est le sens véritable de ce terme, par lequel on désignait le Pont supérieur du vaisseau (ou le troisième pont quand le vaisseau était un trois-ponts), sur lequel se réunissaient pour la manœuvre les gens de l'équipage. Ce nom dut être donné au pont d'en haut quand les vaisseaux des États se recrutaient pour la guerre dans les bouges des villes maritimes, comme en France se recrutaient ceux du Roi parmi les mauvais garnements de Paris et des provinces. (V. Bovenste dek.) — *Boevenet* avait une autre signification; il désignait le Garde-corps. C'était encore le filet, le réseau placé pour garantir la canaille de l'équipage contre les chutes qu'elle aurait pu faire.

BOEY, all. s. (Même origine que *Boa*. [V.]) Bouée.

BOGA, esp. s. f. (Variante de *Voga* [V.], dont l'étymologie est incertaine. On fait venir ce mot et ses analogues *Voga*, *Vogare*, *Voguer*, etc., avec une grande apparence de raison, de l'allemand *Bewegen*, ou plus directement de *Weg*, all. et angl.-sax. [*Veg*, isl.], chemin, voyage.) Vogue, nage.

BOGA ARRANGADA, esp. s. f. (D'*Arrancar* [V.], Arracher, tirer avec force.) Nage vigoureuse et pressée. — « *A Bogarrancada*, A toutes rames, à toutes forces de rames, à la haste, à vogue rancade. » C. Oudin (1660).

BOGA LARGA, esp. s. f. Vogue large, un peu ralentie, moins pressée et moins énergique que la *Boga arrancada*. — « Vayan poco a poco con Boga larga, sin estorvarse una galera a otra. » Vander Hammen, *D. Juan de Austria*, p. 170 v°. — « Entren los espaldéres con una Boga larga. » Guevare, *Mus.* 5.

BOGA SORDA, cat. esp. s. f. Vogue sourde, Nage qui ne fait pas de bruit. — « E la barca entra per mig del port en tal manera ab Boga sorda, que vench dauant lo castell. » *Chron. de R. Muntaner*, chap. LXXXIII.

BOGA TIRADA, cat. esp. s. f. Vogue allongée. — « En Corral llança ab vna bella Boga tirada anassen en vers ells. » *Chron. de R. Muntaner*, chap. XIX.

BOGADA, esp. s. f. (De *Bogar*. [V.]) L'action de voguer ou de nager; l'espace ou Erre que parcourt un navire à chaque effort que font les avirons.

BOGADOR, esp. anc. s. m. (De *Bogar*. [V.]) Rameur, Nageur. — Don Lopez de Ayala, auteur d'une Chronique du règne d'Enrique II, roi de Castille, rapporte qu'en 1370 ce monarque fit armer, pour aller combattre la flotte portugaise qui fermait le Guadalquivir, vingt galères, dont chacune avait « ciento y ochenta Bogadores. » Ces galères pouvaient être à trente bancs de chaque bord, chaque banc ayant trois rames et trois rameurs. (V. plus haut, p. 33, l'art. A tant de rames par banc.) Elles pouvaient aussi être à trente bancs et à trente rames par bande, chaque rame étant maniée par trois hommes.

BOGAR, esp. v. a. (De *Boga*. [V.]) Voguer, Nager, Ramer. — « Bogar por terceroles, isto es, de cada tres remo uno : como se ha praticado seimpre en las galeras modernas para que se descansen dos tercios de la chusma, que se van remudando en esta faena (V.), quando no anda el buque en diligencia ò al alcance de enemigos. » Cette manière de voguer par tiers, avec une rame, seulement, sur trois, de telle sorte que, de chaque bande ou côté, les rames 1, 4, 7, 10,

13, 16, 19, 22 et 25, ou bien les rames 2, 5, 8, 11, 14, 17, 20 et 23, ou enfin les rames 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24, nageassent à la fois, deux des rôles de nage se reposant quand le troisième agissait, ne répugne point à la raison; nous devons dire toutefois que nous la voyons mentionnée seulement par Capmany, et qu'elle ne se rapporte pas avec le mode décrit par Bart. Crescentio et par Pantero-Pantera. (V. Caminar a quartiero.) — Ce que Capmany appelle « Bogar por terceroles, » le *Diccion. marit. esp.* l'appelle : « Bogar por Cuarteladas, Bogar a cuarteles, Bogar por cuarteles. »

BOGAVANTE, esp. s. m. (De l'ital. *Vogavanti.* [V.]) Vogue avant. — « Al primer remero llaman Bogavante, y al postero dicen tercerol. » Guevare, *Arte de marear,* chap. 8.

— « Entonces carga el pecho el Bogavante
Los brazos tiende, y en su pecho estriba. »
Jaurzoui, Rim. fol. 152; cité par le Dict. de l'Acad. esp. (1726).

Ces vers décrivent une vogue qui tient de la *Boga arrancada* (V.) et de la *Boga tirada.* (V.)

BOGHAZ, tur. ar. côte N. d'Afr. s. (Peut-être de l'ital. *Bocca.* [V.]) Canal, Embouchure d'un fleuve, d'une rivière; Goulet, et, par extension : Isthme.

BOGNI, malt. s. m. (De l'ital. *Bugne.* [V.]) Point de la voile. — *Bugni tal gabia,* Cargue-point.

BOGSPRYD, dan. s. Variante orthog. de *Bougspryd* (V.) donnée par Lauritz Hasse, Dict. dan.-fr. (1824).

BOGSPRÖT, suéd. s. (Même composition que *Bowsprit.* [V.]) Beaupré.

BOGT, holl. s. (De l'angl.-sax. *Bog,* arc, ou de l'isl. *Bogi, Bugt,* courbure.) Anse, Crique, Petite baie, Bouge d'une pièce de bois. — V. Kreek.

1. BOIA, port. s. f. (Même origine que *Boa.* [V.]) Bouée. — « E disse no seu mestre, que lhe fosse sorgir huma ancora Boia com Boia » (Bouée à Bouée, Bouée contre Bouée) « de huma nào que estava junto com a sua... » *Comm. Dalboq.,* part. 1, chap. 28.

2. BOIA, lasc. s. (Transcription du port. *Boia.*) Bouée. — Le lieutenant Th. Roebuck, p. 12 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : *Boya, Bo,e.*

BOIAR, port. v. n. (De *Boia.* [V.]) Flotter, Surnager. — V. Boyar.

BOIE, dan. s. (Même étymol. que *Boa.* [V.]) Bouée.

BOIEREEB, dan. s. (*Boie.* [V.], Bouée; *Reeb* [V.], Corde de la bouée.) Orin.

BOILLABEA, basque s. f. L'Estanterol de la galère. Larramendi (1745).

BOILLOTSAC, basq. s. Racage.

BOINHA, géno. s. f. (De l'ital. *Bolina.* [V.]) Bouline. — On dit aussi, mais abusivement : *Boenha.*

BOINNÈ, géno. adj. (De l'ital. *Boliniere.* [V.]) Boulinier.

BOIRE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Borea,* fait du lat. *Boreas.* Gr. Βορέας, Βοῤῥᾶς.) Vent du nord. — « Ensi dura li assauls longuement, tant que nostre sires » (notre seigneur, Dieu) « lor fist leuer vn vent que on appelle Boire, et bota les nés et les vaissiaus sor la rive plus qu'ils n'étoient deuant. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 98, lig. 18.

BOIS DE CONSTRUCTION, fr. s. m. (De l'ital. *Bosco,* fait peut-être du gr. Βόσκω, je fais paître.) (Bas lat. *Lignamen;* ital. *Legname;* vieux français, *Lignan;* angl.-sax. et angl. *Timber;* basq. litt. *Zura;* tur. *Kerasti;* rus. Тимберсъ [*Timmbers*], Дерево [*Dérévo*], Лѣсъ [*Less*]; illyr. dalm. *Dârveto, Dârvo, Derevo;* val. Лемн [*Lemn*]; ar. côte N. d'Afr. *Louah;* bas bret. *Sourin.*) Bois dont on se sert pour construire les navires. Le chêne et le sapin sont les bois dont on fait le plus d'usage dans les chantiers d'Europe. Bartol. Crescentio (1607) nous apprend que les Ragusais, pour la construction de leurs bâtiments, préféraient à tout autre bois celui qui avait grandi sur le mont Sant' Angelo, dans la Pouille. Les Turcs faisaient, au XVIe et au XVIIe siècle, leurs Caramousals et leurs navires-écuries de platane, bois qui se durcit, dit-on, sous l'eau, et devient plus fort. — « Prenez les mesures nécessaires pour auoir tousjours dans l'arsenal une bonne provision de Bois à bastir. » Colbert à Desclouzeaux, 28 mai 1678; *Ordr. du Roy,* vol. XLIV, p. 273. Ms. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. luy recommande toujours de prendre ses mesures pour tirer de Prouence le Bois tort qui luy est nécessaire... » Seignelay à Arnoul, intendant de la mar. à Toulon; 2 juillet 1679, Même coll., vol. XLVI, p. 332 v°.

BOISSET, vieux fr. prov. s. (Pour *Boussel.* [V.]) Poulie. — V. Bousselly, Cornailly.

BOISTE DU GOUVERNAIL, fr. anc. s. f. (Pour l'étymol, V. *Boîte.*) Nicot, dans son *Dict. fr.-lat.* de 1584, définit la « Boiste du gouvernail... vne pièce de bois de la grosseur d'un homme, ouuerte à l'équipollent dudict gouvernail, et fendue bien trois empalins » (sans doute : Empans ou palmes de 9 pouces) « par le bout qui sort dehors en forme de tenaille pour empoigner ledit gouuernail, et percée par l'autre bout en quatre ouvertures d'un demi-pied, et bien reliée de fer, parceque le timon » (la barre), « qui est vne pièce de bois de cinq à six pieds de long servant à faire jouer et tourner le dict gouuernail çà et là, passe par le dict trou, lequel sans la dicte reliure de fer se pourroit entreouvrir. » La partie extérieure de cette Boîte est très-visible dans le vaisseau de Henri VIII, peint par Holbein, qu'on trouvera gravé à notre article Navire. (V.)

BOÎTE, fr. s. f. (Contraction de *Boiste.* « De *Buxetta,* diminut. de *Buxa,* qu'on a dit pour *Buxula;* et qui a été formé de *Buxus,* parce que les Boîtes se faisoient ordinairement de bouis. » Ménage.) Coffre dans lequel est renfermée l'aiguille aimantée. (V. Boussole.) — « Deux Boîtes avec leurs aguilles, ou bien Quadrant à nauiguer... (pour une galère.) » *Stolonomie;* Ms. du milieu du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat. (p. 23 v°).

1. BOJ (*Boï*), suéd. s. (Même étymol. que *Boa.* [V.]) Bouée.

2. BŎJ (*Bŏï*), *i* sonnant peu, illyr. dalm. s. (Le Бой rus., du slave Бн.) Bataille, Combat. — V. Morski bŏj.

BOJA UP, suéd. v. a. (De 1. *Boj* (V.) et d'*Up,* au-dessus.) Alléger un câble. — Ce verbe manque au Dict. suéd.-fr. de Weste, et, ce qui est plus étonnant, au *Nautisk ordbok* d'Ekbohrn (1840); il nous est donné par Röding (1794). Peut-être n'est-il plus usité.

BOJE, all. s. (Même étymol. que *Boa.* [V.]) Bouée. (V. Boye.) — *Bojereep* ou *Boyereep,* Orin. — *Bojeseil* (*Seil,* corde), Orin.

BOJREP, suéd. s. Corde de la bouée.) Orin.

BOJUGATE (*Bodjougate*), serv. bulg. val. s. (Du tur. *Boudjourgat.*) Cabestan.

1. BOK, holl. s. (Même orig. et même significat. que *Bock.* [V.])

2. BŎK, illyr. dalm. s. Bande, Côté ou Flanc du navire. — V. Бокъ, Strana.

БОКАНЕЦЪ (*Bokanets*), rus. s. m. (Ce mot, que ne donne point J. Heym, et qui nous est fourni par les Dictionn. de Chichkoff et de Reiff, est-il, ainsi que paraît le croire le dernier de ces auteurs, une transformation de l'angl. *Bumkin?* Nous ne le croyons pas. Il nous semble que ce terme, dont la terminaison en ецъ (*ets*) est celle du diminutif, procède du russe бокъ (*boke*), signifiant : Côté, Flanc, ou du holl. *Boeg* (V.), Avant. C'est en effet à l'avant, et sur le côté du navire, qu'est le petit arc-boutant que les marins français nomment :) Minot, Pistolet d'amure, Porte-lof. — V. Божкинъ.

БОКОВОЙ (*Bokovôï*), rus. adj. (De Бокъ, côté.) Oblique, en parlant de la route que tient un navire; de côté, de bouline, du plus près, en parlant du vent. — Боковой путь (*Bokovôï poute*), Route oblique. — Боковой вѣтръ (*Bokovoï vétre*), Vent de bouline. — Боковой галлерея (*Bokovôï galleréïa*) (Galerie latérale), Bouteille. (V. Штульцъ.) — Боковой ликъ-тросъ (*Bokovôï like-tross*) (Ralingue de côté), Ralingue de chute. (V. Ликъ-Тросъ.)—Боковой чертежъ (*Bokovôï tchertèche* (Plan latéral), Plan d'élévation. (V. Чертежъ.)

БОКШПРИТЪ (*Bokchprite*), rus. s. m. (Variante de Бугшпритъ (V.) et de Бушпритъ (V.), donnée par Reiff, t. 1[er], p. 61.) Beaupré.

БОКЪ (*Boke*), rus. s. m. Côté, Bande. — Chichkoff, qui nous fournit ce mot, aussi bien que Reiff et M. Alex. de Stackelberg, le donne, p. 18 et 51, partie fr.-rus. de son Dict. de mar., et p. 65, partie angl.-rus.; tandis qu'à la p. 4, partie rus.-angl.-fr., il donne Бортъ et Бордъ. (V.)

BOLA, esp. port. s. f. (? Du lat. *Pila*, gr. Πάλλα.) Pomme.— Dans le Dict. de Röding, p. 885, art. *Knöpf*, on lit : *Borlas*, qui est une faute évidente d'impression; cette faute, O'hié de Grandpré l'a reproduite dans son *Répert. polygl. de la mar.*

BOLACADA, basq. s. f. Synonyme de *Bolada*, signifiant Canonnade, et venant de *Bola*, boule, sphère.

БОЛВАНЪ (*Bolvane*), rus. s. (Selon Reiff, du celte *Peulvan*, bloc de pierre.) (Proprement : Idole, statue.) Figure du navire.

BOLD, angl. adj. (De l'angl.-sax. *Bald*, *Beald*, audacieux, abrupte.) Accore, en parlant d'une côte, d'un banc. (V. Steep.) — *Bold shore*, Côte à pic.

BOLGARA, vénit. anc. s. f. Nous avons exposé, p. 100, t. II de notre *Archéologie nav.*, les motifs qui nous font penser qu'au XV[e] siècle, à Venise, ce mot désignait ce que nous appelons le Bigot de racage (V.); nous ne pouvons reproduire ici notre dissertation, et nous renvoyons à l'ouvrage cité. — « Vole legname d'arbore da popa Bolgare 5... » *Fabbrica di galere*, cod. classe 19, palcho 7, Bibl. Magliabecchi de Florence; publié par nous, t. II de notre *Arch. nav.*

BOLGARE, bas lat. v. a. (De l'angl. *Bulk*. [V.]) Mesurer la capacité d'un navire, jauger un navire, et préparer sa cale à recevoir un chargement. — V. *Affretare*, dans le Supplément, à la fin de ce volume.

BOLIADURA, basq. s. f. Synonyme de *Bolacada*. (V.) En esp. *Boleadure*, dont *Boliadura* est une forme, signifiait Roulement de boules, selon Oudin (1660).

BOLIDE, fr. s. f. Rabelais, liv. IV, chap. 20 de *Pantagruel*, fait dire à Panurge effrayé par la tempête : « Plongez le scandal (V.) et les Bolides, de grâce! » Les commentateurs ont cherché à expliquer le mot Bolide, et ils l'ont rapporté à *Boule*, qui lui est tout à fait étranger. Bolide est une francisation du gr. Βολίς (V.); ainsi Panurge dit : « Plongez la sonde et les sondes, » c'est-à-dire que Rabelais fait une battologie, pour avoir le plaisir de mettre un mot grec à côté d'un mot italien, et sans s'inquiéter d'être raisonnable; c'est qui lui arrive un peu trop dans son IV[e] livre. (V. à ce sujet le *Mém.* n° 9 de notre *Arch. nav.*)

BOLIN, *n* sonnant, suéd. s. (Composé comme l'angl. *Bow-line*. [V.]) Bouline.—« *Hala Bolinerna*, » Haler sur les boulines, Haler les boulines.

1. **BOLINA**, ital. esp. port. s. f. (Du fr. : *Boline*. [V.]) Bouline. — « E todos viráram na volta do mar pela Bolina quando podéram. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 57. — « Y como vio dar las velas se tuvo a la Bolina, y biro la buelta de sus navios... » *Relacion de los capitanes Nodales*, Madrid, 1621, p. 64. — V. Borina, Mura, Navio, Volina.

2. **BOLINA**, esp. s. f. (Du gr. Βολίς. [V.]) Sonde. — « *Bolina*, la corde avec le plomb que l'on jette en mer pour en savoir la profondeur. » C. Oudin, 1660. — Le *Diccion. marit. esp.* (1831) ne donne point ce mot, que nous n'avons d'ailleurs jamais trouvé que dans le *Dict. esp.-fr.* de César Oudin, et dans celui de M. A. Berbrugger (1839). — V. Escándallo, Sonda, Sondaleza.

BOLINAR, esp. port. v. a. (De 1. *Bolina*. [V.]) Haler la bouline; Bouliner, Aller à la bouline. — L'esp. dit aussi : *Ir a la Bolina*.

BOLINE, fr. anc. s. f. (De l'angl. *Bow-line*. [V.]) Bouline. — Cette forme : *Boline* est déjà ancienne; on la remarque dans le *Roman de Tristan* (XIII[e] siècle?) :

> « Li venz s'efforce et leve l'unde,
> La mer se mue qui est parfunde,
> Troble li tems, l'air epessist,
> Levent wages, la mer nercist;
> Plue e grisille e creist li tenz,
> Rumpent Bolines e Hobens... »

— « Le dimanche, fismes voile au su-su-est et au sur, assez bon vent, à la Boline... » *Journ. du voy. de J. Parmentier*, 1529. — « Pare les Bolines! » Rabelais, *Panurge*, liv. IV, chap. 22. — « Vent à la Boline donne par flanc aux voiles, lesquelles lors sont enfilées de droit fil de poupe à proüe, et au singler réüssit par excellence. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 103, édit. de 1629.

BOLINEADOR, RA, esp. adj. (De *Bolina*. [V.]) Boulinier. — V. Bolinero, Puntero.

BOLINEAR, esp. anc. v. a. (De *Bolina*. [V.]) Bouliner, Haler la bouline; Aller au plus près. — «... Porque las naos de guerra hazen de ordinario mucha fuerça por Bolinear, y no la hazen las de merchante... » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc., 1611, p. 27. — V. Bolinar.

BOLINEIRO, port. adj. m. (De *Bolina*. [V.]) Boulinier.

BOLINERO, RA, esp. adj. (De *Bolina*. [V.]) Boulinier. — V. Bolineador, Puntero.

BOLING, angl. anc. s. Variante orthog. de Bolling. (V.)

BOLINIE, all. s. (Même origine que l'angl. *Bowline*. [V.]) Bouline. — V. Bulien, Bulin, Bulinie.

BOLINIERE, ital. adj. (De *Bolina*.) Boulinier.

ΒΟΛΙΣ, gr. s. f. (De Βολή, jet; fait de Βάλλω, jeter, lancer.) Plomb de sonde, Sonde.

BOLIS, lat. s. f. (Transcription du gr. Βολίς. [V.]) Sonde. — D'anciennes gloses du Nouveau Testament, citées par J. Scheffer, p. 150 de *Milit. nav.*, parlent ainsi de la Sonde : — « Bolis, est vasculum æneum vel plumbeum cum catena;

quod nautæ implent adipe » (remplissent de graisse) « et submittunt in mare, ad explorandum, an loca petrosa, ubi navis possit stare, an arenosa, quæ navim perdat. »

BOLJSCATI (*Bôlichati*), illyr. dalm. v. (De Bolji [slave Бóлъ (*Bol*), grand, vaste], meilleur.) S'Abeausir; devenir meilleur, en parlant du temps.

BOLLACURUA (*Bollacouroua*), basq. litt. s. f. Poulie. — V. Chirrita.

BOLLAMAQ, tur. v. (Détendre, lâcher.) Filer, larguer.

BOLLARD, angl. s. Corps mort. — V. Mooring.

BOLLARD-TIMBERS, angl. s. plur. Apôtres d'écubiers. — V. Bucklers, Knight-heads.

BOLLETJE, holl. s. (Diminutif de *Bol*, boule, globe.) (Lat. *Bulla*, selon Ménage, et Βολή, selon Caseneuve.) Pomme de racage. — Nous ne trouvons le mot *Bolletje* que chez Aubin, art. *Raque*. — V. Rak-bloot.

BOLLINA, provenç. s. f. Bouline.

BOLLINE, vieux fr. s. f. (Variante de *Boline*. [V.] Le redoublement de l'*l* peut être justifié, si l'on considère le premier *l* comme remplaçant le *w* de l'angl. *Bow* ou le *g* du holl. *Boeg*.) Bouline.

— « Dessus la mer iadis faisoit sa route
Vne grand nef assez bien esquippée,
Dun si bon temps que Bolline ou escoute (écoute)
Nauoit mestier » (besoin) « destre prinse ou happée... »

JEAN PARMENTIER, *Chant royal*, sans date.

— V. Es-bare.

BOLLYNG, angl. anc. s (De *Bow-line*. [V.]) Bouline. — « Item, a bonnet kaulf worren, with shoutts, tachs and Bollyngs (item, une bonnette à demi usée, avec écoutes, amures et boulines. » *Inventory of the great Barke*, etc., 6 oct. 1532; publié p. 278, t. II de notre *Arch. navale*. — En 1644, Henry Manwayring écrivait *Bowling*; en 1653, John Smith, p. 23 de son *Sea-mans grammar*, écrivait *Boling*.

BOLOTO, s. Nom d'une petite embarcation des îles Philippines. — « Vidimo lè presso una di quelle barchette che chiamano Boloto, con otto uomini. » Pigafetta, *Primo viag.*, p. 61.

BOLSO, esp. port. s. m. (De *Bolsa*, fait, comme l'ital. *Borsa*, du gr. Βύρσα, cuir. *Bolson*, *Bolsão*, grande bourse.) Nom donné à la boursouflure ou au gonflement partiel que le vent soulève dans une voile. Autrefois on usait assez fréquemment des *Bolsos* volontaires; on carguait les voiles, on les serrait même, en partie, ne laissant au vent qu'une portion de la toile qui s'arrondissait en bourse ou en sac, et suffisait à la navigation dans une circonstance donnée. — « De noute, todo o quarto da Prima » (pendant le premier quart de nuit), « corremos com os traquetes dauante, sem alguma outra vella, o vento era sueste tormenta desfeita » (le vent était au S.-E., tourmente furieuse) : « gouernamos ao noroeste; mas toda a modorra, e alua fomos aimainados, e corriamos com huum Bolso de vella quanto os galleões gouernauão » (mais tout le temps compris entre minuit et le point du jour, et encore pendant le quart de l'aube, nos petits huniers [*traquetes d'avante*] furent amenés, et nous courûmes avec un sac de voile, — ou la voile boursée, comme disaient les marins français, — autant qu'avec cette voilure pouvaient gouverner les galions.) *Roteiro de dom Joam de Castro*, 30 janvier 1541. — « La razon de cargar primero las candalizas de sotavento, que las de barlovento, es para que la vela quede ben apagada, y sin que le queden Bolsos en que bata el viento, y le haga dàr socolladas, rompiendose con ellas la vela. » Fernandez, *Practica de maniob.* (Sévil., 1732), p. 19. — Quand la voile n'a qu'un *Bolso*, on appelle en espagnol ce gonflement : *Papo de viento*. (V.) Quand la voile tout entière se gonfle sans être orientée, ce *Bolso* prend le nom de *Saco* (V.) ou de *Seno*. (V.) — V. Apagar un Bolso, Correr con los Bolsos del trinquette, Dar un Bolso, Marear un Bolso, Perder el Bolso.

BOLSON, BOLSONE, vénit. s. m. (Variante orthog. de *Bolzone*. [V.]) Bouge. — « E ha de Bolson la dita galea de me ⅔ de pè. [Et la dite galère a de Bouge (V.) environ ⅔ de pied (ou 9 po. — 0ᵐ· 24ᶜ)]. » *Fabbrica di galère*, cod. anony. Bibl. de Magliabecchi, à Florence, classe XIX, palcho 7, que nous avons publié, t. II, p. 6-30 de notre *Archéologie navale*.

BOLT, angl. dan. s. (Angl.-sax. *Bolt*, javelot; isl. *Bolti*, clou de fer.) Cheville de fer. — V. Calm.

BOLT-ROPE NEEDLE, angl. s. (Du précédent.) Aiguille à grosse ralingue. — V. Needle.

BOLT-SPRIT, angl. s. (Corruption de *Bowsprit* [V.] tout à fait contraire à l'étymologie. Il n'y a rien de commun entre l'anglo-sax. *Bolt* [V.], ou l'isl. *Bolti*, et *Bow*, courbure, avant du navire.) Beaupré. — « Four of them upright, forming a right angle, or nearly so, with the keel, and one fixed obliquely, which has, in later times, received the mame of the Boltsprit. » John Charnok, *History of marine architect.*, t. II, p. 29, note. — Henry Manwaring, *Seamans diction.* (1644) donne *Bolt-sprit*, p. 11, et ne donne pas la forme : *Bowsprit*. John Smith, *Sea-mans grammar* (1653), p. 17, ne donne ni *Bolt-sprit*, ni *Bowsprit*, mais *Boulspret*. (V.)

BOLTA, cat. anc. s. f. Pour *Volta*. (De *Voltar*, tourner; lat. *Volvere*.) Tour d'un cordage fait à un pieu, à un taquet, etc. — « E en Guillem de Lodonia feu lleuar Bolta a les palomeres » (fit détourner du pieu [où elles étaient attachées] les amarres de poste), « e feu la via de les XI galees qui estauen de fora... » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 130.

BOLTE, dan. v. a. (Même étymol. que *Bolt*. [V.]) Cheviller. — V. Anbolte.

БОЛТЪ (*Bolte*), rus. s. m. (Transcr. de l'angl. *Bolt*. [V.]) Cheville, Goujon. — Болтъ съ чекою (*Bolte s'tchékoiou*), Cheville à goupilles. — V. Чекá.

BOLUM, cat. anc. s. Ce mot se lit au chap. 26, édit Pardessus, du *Consulat de la mer*; il y est opposé à : *Pes* (poids), dans deux passages où il s'agit d'effets à charger et à ranger dans un navire. Voici les phrases de la vieille coutume catalane : « Si en la nau no haurá roba de pes, sino tan solament de un mercader (que tota la roba dels altres mercaders serà de bolum)... » « ... que metia la cosa del ambolum al sol iussa è la roba del pes al sol (V.) sobirà... » M. Pardessus (t. II, p. 77, *Collect. des lois maritimes*) traduit *Bolum* et *Ambolum* par *Encombrement* (V.); assurément il a raison : La « cosa del *Ambolum* » et la « roba de *Bolum*, » c'est bien la chose qui, à égalité de poids, tient une plus grande place qu'une autre. Cette distinction entre les effets pesants et les effets encombrants dut être faite de tout temps, quand il s'agit de l'arrimage du navire. Mais d'où vient le mot *Bolum?* M. Pardessus, qui a enrichi d'une foule de notes savantes les textes précieux publiés par lui, n'a pas cru devoir le dire. Nous nous hasarderons à proposer une étymologie que nous espérons voir admettre. Nous croyons que *Bolum* signifie proprement : Bulle, Bouillon, et que *Ambulum* signifie Am-

poule; *Bolum* nous paraît venir du lat. : *Bulla*, et avoir fait *Ambulum*. La marchandise qui tient beaucoup de place et pèse peu a été justement comparée à une bulle, à une chose enflée (esp. *Ampollada*); et « roba de *Bolum*, » effet de bulle, effet gonflé, est devenu très-naturellement le terme dont on a pu se servir pour caractériser les marchandises, légères et embarrassantes, comparativement à celles qu'on appelait : « *Roba de pes*. » Quant à la forme en *um*, inusitée dans le catalan, elle nous fait croire qu'antérieurement à la rédaction du *Consulat de la mer*, un idiotisme latin avait cours dans les transactions de capitaines à marchands, où était employé *Bolum* pour *Bullam* et *Ambolum* pour *Ampullam*. — V. Imbolium.

BOLUME, fr. anc. s. m. (Du lat. *Volvere*, tourner, qui a fait le lat. esp. *Volumen*, analogue à *Bolume*.) Nom donné à l'ourlet du bas de la voile latine. Dans la voile carrée, alors que les bandes de ris étaient placées en bas, si l'on voulait prendre des ris, c'est-à-dire diminuer la surface de la voile, on roulait autour de l'ourlet inférieur la voile, qui, réduite ainsi à un rouleau (rôle ou *Volumen*), était serrée et retenue par les garcettes. Il était tout naturel alors que les Provençaux appelassent *Bolume* le bas de la voile carrée. Par extension, ce nom se donna au bas de la voile latine.—Les figures des voiles d'une galère ordinaire qu'on voit dans le *Mémoire sur la construction des galères* (Ms. du XVIIe siéc., Bibl. du Dépôt de la Mar.) montrent, à l'art. *Voiles de mestre*, trois triangles rectangles superposés par l'hypoténuse; le plus grand a le nom de Maraboutin; le second, celui de Voilette ou Mizaine; le troisième s'appelle Boufette. Au-dessus de l'hypoténuse l'auteur a écrit : Antenal, c'est le côté de la voile par lequel elle doit être attachée à l'antenne; on lit : Gratiou, le long du côté qui tombe du sommet de l'antenne à l'angle droit (c'est la ralingue de chute de la voile); et : Bolume, le long de la base du triangle. — V. Méoulas, Sagle.

BOLZEN, all. s. (Même orig. que *Bolt*. [V.]) Cheville.

BOLZON, BOLZONE, vénit. ital. s. f. (Proprement : Enflure, gonflement. Même origine que *Bolso*. [V.]) Bouge.

BOLZONUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Bolson, Bolzone*. [V.]) Bouge. — V. Bozonus.

БОЛЬНИЦА (*Bolnitsa*, à peu près : *Balnitsa*), rus. s. f. (De Боль [*Bol*], douleur, mal.) Lazaret, Hôpital.

БОЛЬШАЯ ВОДА (*Bolchaïa voda*), rus. s. f. (De Бóл [*Bol*], rad. slav. [sansc. *Bala*, la force], des mots qui expriment l'idée de grandeur, amélioration, étendue; illyr. *Bolji* [Bolii], meilleur, plus élevée.) Grande eau, Maline. — V. Полная Водá.

БОЛЬШОЙ (*Bolchoï*), rus. adj. (Du slave Болий, meilleur, plus grand. — Reiff prononce *Balchoï*; dans son *Petit manuel russe* [1819], Jacques Languen écrit *Bolchoï* [p. 30]. Cette prononciation, que nous avons adoptée, est plus conforme à l'étymologie. Peut-être, cependant, l'usage est-il de prononcer l'*o* de бол à peu près comme *a*; nous ne sommes pas en mesure de décider une question pour la solution de laquelle nous reconnaissons n'avoir aucune autorité. — Большой кабельтовъ [*Bolchoï kabeltoff*], Câble de touée.— Большой шпиль [*Bolchoï chpile*], Grand cabestan. [V. Шпиль.] — Большой якорь [*Bolchoï iakore*], Grande ancre, Ancre maîtresse, Ancre de miséricorde. [V. Мёртвый якорь.])

1. BOM, prononcé *Boum*, bas bret. s. (De l'angl. *Boom*, ou du fr. :) Bome; Gui. — En celto-breton *Bom* signifie : Élévation.

2. BOM, dan. suéd. s. (Proprement : *Arbre*, et, par extension, Barrière. De l'angl.-sax.) *Beom*. Chaîne de port.

BOM DE BOLINA, port. anc. adj. m. (*Bom*, du lat. *Bonus*.) (Bon de Bouline.) Qui tient bien le plus près. — « Manuel Pirez, porque o seu navio era muito Bom da Bolina, sahiose logo pela barra fóra...» *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 12. — V. Bolina.

BOM DE GOVERNO, port. anc. adj. m. Qui gouverne bien, en parlant d'un navire. — V. Governo.

BOM DE VELA, port. anc. adj. m. Bon voilier.— « Mandou Antão Garcia no seu navio, que era pequeno, e Bom de véla, que se fosse tambem na volta do mar. » *Comm. Dalboq.*, part. 1re, chap. 4.

BOMA, ital. malt. s. f. (De l'angl. *Boom*, ou plus immédiatement du fr. :) Bome; Gui. — *Boma d'una tarchia*, Balestron, Livarde.

BOMB-KETCH, BOMB-VESSEL, angl.-sax. s. (De *Bomb* [V. Bombe].) Bombarde, Galiote à bombes.—V. Ketch, Vessel.

1. BOMBA, esp. port. lasc. s. f. (De l'ital. *Pompa*, par le changement des *p* en *b*.) Pompe. — « Tornóse al remedio de las frezadas (V. Papo) y con ellas, y con auer derribado el arbol, y dar a la Bomba a muy gran priesa, paresce que se aliuió algo la nao...» *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendãna* (1567), Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, de Saint-Germain. — « Dos Bombas de bigas » (deux pompes faites d'un arbre creusé) « de roble reclabadas con clabos largos hechizos » (avec de grands clous faits exprès) « y dos medias de las lebadizas, y dos cinchos con morteros y sus hierros y un guinbalete para cada uno. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado*: Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

2. BOMBA, ital. esp. port. basq. s. f. Bombe (V.)—*Bomba de fuego artificial*, esp. anc. Bombe d'artifice, projectile dont on se servait pendant le combat aux XVIe et XVIIe siècles. — V. Manta.

БОМБА (*Bommba*), rus. s. (Du fr. :) Bombe.

BOMBACIUS, bas lat. s. m. (De *Bombyx*, qui, après avoir désigné le ver à soie, a nommé le duvet des plantes; gr. Βόμβυξ.) Coton. — V. Bombasina, Dolo.

BOMBAMOTRAITURA (*Bombamotraïtoura*), basq. litt. s. Mortier.

1. BOMBARDA, bas lat. catal. anc. ital. s. f. (Du gr. Βομβέω, je ronfle, je bruis, rad. Βόμβος [onomatopée], murmure, bruit.) Bombarde, gros canon. — « Item, que aya a donar iii Bombardes ab xxx pedres ab compliment de polvera (poudre; lat. *Pulvis*.) » Contrat d'affrétement de la nef *Sancta Maria Bonaventura* (1393); Arch. de Perpignan.— « Item, que ayen iii Bombardes ab xxxx peres » (avec quarante boulets de pierre) « ab bastament polvora... » (avec suffisamment de poudre.) *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394); mêmes Arch. — — « Mentre si faceva una tale operazione il general nemico Pietro d'Oria era tutto intento di trovare il modo di salvar la sua armata per il porto di Brondolo, ma non gli venne ad effetto : anzi egli stesso colpito da una palla di Bombarda restò tra gli estinti. » Carlo Anton. Marin, *Storia civ. e polit. del commerc. de' Veneziani* (Vinegia, 1800), t. VII, p. 191 (Bataille de Chioggia, décembre 1379). [— L'arsenal de Venise conserve une des Bombardes dont les Vénitiens firent usage en 1379. C'est un gros tube que, pour sa forme, on pourrait comparer à ces cylindres dont usent aujourd'hui les artificiers pour obtenir les détonations qu'on appelle des

boîtes. Il est composé de lames de fer soudées l'une à l'autre, et recouvertes d'épaisses lames de bois, cerclées de fer, et liées avec de forts cordages. Ces Bombardes devaient éclater aisément. C'était, au reste, le premier pas fait par l'artillerie moderne.] — « Primo huytanta libres de poluora per obs delles Bombardes dela dita galea, a raho de iij s. iij din. la libra, VI lib. X s. » Fol. 62 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. (V. 2. *Taula.*) — « Item, Bombarde petios n° 8 » (huit bombardes), « sub pena florenorum 8 pro qualibet deficiente. » *Stat. gén* de 1441, chap. 11, p. 12 de l'*Officium Gazarie*, Ms. Dépôt de la Mar. — V. Bregantin, Bunbarda.

2. **BOMBARDA**, ital. esp. ar. côte N. d'Afr. s. f. Galiote à Bombes; Bombarde, petit navire latin.

1. **BOMBARDE**, fr. anc. s. f. (De *Bombe.* [V.]) Nom d'une grosse bouche à feu en usage pendant les années qui suivirent immédiatement l'invention de la poudre, et jusqu'après les premiers progrès de l'artillerie.

2. **BOMBARDE**, fr. s. f. (Gr. mod. Μπομπάρδα; ital. esp. ar. côte N. d'Afr. *Bombarda.*) Petit navire de la Méditerranée, à qui sa mâture, analogue à celle des anciennes galiotes à bombes, a fait donner le nom de Bombarde. La mâture dont nous parlons est composée d'un grand mât à voiles carrées et d'un mât d'artimon, portant une seule voile latine. Sur l'avant, la Bombarde a un grand foc et une trinquette ou petit foc.

BOMBARDEER-GALIOOT, holl. s. f. (Galiote bombardière.) Galiote à bombes. P. Marin (1752).

BOMBARDER-GALIOT, dan. s. m. (Du holl.) Galiote à bombes. Röding, 1794. H. Fisker, 1839, écrit : Bombardeer-galliot, et Const. Wilsoët : Bombardeer-galiot.

BOMBARDIER GALIOTE, all. s. (Du holl.) Galiote à bombes.

BOMBARDIERO, ital. s. m. (De *Bombarda.* [V.]) Bombardier. — « ... Et tanti Bombardieri, che bastino a maneggiar l'artiglieria : e al manco per ogni cento carra, si deue portar ordinariamente due Bombardieri. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 83.

БОМБАРДИРНОЕ СУДНО (*Bommbardirnoïé soudnô*), rus. s. (De Бомба. [V.]) Navire bombardier, Galiote à bombes. — V. Бомбардирской корабль, Судно.

БОМБАРДИРСКОЙ КОРАБЛЬ (*Bommbardirskoï korâble*), rus. s. (De Бомба. [V.]) Bombarde; Galiote à bombes. — V. Бомбардирное судно.

BOMBASINA, ital. vénit. anc. s. f. (Du lat. *Bombycina*, étoffe de soie; fait de Βόμβυξ, ver à soie.) (Le duvet du cotonnier fut comparé au fil des cocons du ver à soie, comme on le voit par un passage de Pline, liv. XIX, ch. 1; et l'étoffe de coton reçut le nom de *Bombasina* aussi bien que le tissu de soie. Notre mot *Basin* est une abréviation de *Bombasina* ou de *Bombicinum.*) Nom d'une toile de coton dont on faisait les voiles. — « Essendo fatte » (les voiles des galères turques. — V. Vella) « d'alcune Bombasine forte et leggiere et bindate di canauezza fortissim^te di modo che uengono cosi asciute como bagnate dalle pioggie à perar pochissimo, rispetto à quelle che portano le gallie della S^a V^a essendo di fostagno et assai grosso, onde bagnate che sono pesano talmente che sliancano per la grauezza del detto peso di sorte le gallie che conuengano andar essendo basse come hò detto strassinando sempre l' palamento et ogni suo morto per mare. » P. 41 verso, lig. 9, *Relatione* de Cristof. da Canal, Ms. autogr. de 1557 ou 58, pap. in-18, de notre Biblioth. partic., n° 193. — V. Bombacius.

BOMBAZIUS ou **ZIUM**, bas lat. s. m. (Variat. orthog. de *Bombacius.* (V.)

BOMBE, fr. all. s. f. (Onomatopée. Du gr. Βόμβος, bruit.) (Gr. vulg. Μπόμπα [*Bomba*]; ital. esp. port. *Bomba;* angl. *Bomb;* rus. Бомба [*Bomba*]; val. Боамбъ [*Boambe*]; illyr. dalm. *Trjes umârli.*) Nom donné à un projectile creux que l'on remplit de poudre, et qu'on lance au moyen d'une bouche à feu nommée : Mortier. — « Dans ce temps-là, monseigneur, une Bombe tomba sur la dunette de mon vaisseau (*le Fier*) et mit le feu dans tout l'arrière, fit un fracas horrible, consomma (*sic*) toutes les chambres des officiers et la mienne avec la chambre du conseil. J'y avois rassemblé tous mes meubles et je vous le marque principalement comme un coup de la Providence, car mes matelas et mon lit amortirent un peu l'effet de la bombe qui creva dans le moment et sortit à l'arrière du vaisseau. Nous eusmes beaucoup de peine à esteindre le feu, et il fallut sortir de la ligne malgré moy, etc. » Le marq. de Villette-Mursay au ministre, 25 août 1704; autographe; dossier du Comte de Toulouse; Arch. de la Mar. — V. Traisne.

BOMBKITS, suéd. s. f. (De l'angl. *Bomb-ketch.*) Galiote à bombes, Bombarde.

BOMBORDO, port. s. m. (Corrupt. de *Babordo.* [V.]) Babord. Dict. port. de Moraës (Lisbonne, 1789), reproduit par Constancio (Paris, 1837). — V. Basbord.

BOME, fr. géno. s. f. (De l'angl. *Boom.* [V.]) (Gr. vulg. Ράντα [*Randa*]; ital. *Boma;* malt. *Randa, Boma;* angl. *Main-boom;* provenç. *Baoumé;* rus. Грот [*Grote*]; ar. côte N. d'Afr. *Kassa skota.*) Nom de la pièce de bois, ronde et longue, qui, accrochée à l'arrière de certains mâts, tourne, dans cette situation, autour du gond qui l'accroche, et sert à déployer ou border une voile trapézoïde. Cette pièce a reçu aussi le nom de Gui. Par une extension assez ordinaire, la voile déployée sur la Bome a pris le nom de Bome. Ce n'est guère que dans les petits bâtiments que ce nom est usité. Sur les navires d'une certaine importance, on donne généralement le nom de Brigantine à la voile de Bome ou de gui.

BOMERIA, ital. s. f. (Du fr. :) Bomerie; Grosse aventure.

BOMERIE, fr. s. f. (Contraction de l'angl. *Bottomry.* [V.]) (Ital. *Avvantura, Bomeria;* géno. *Imprestito a rischio;* esp. *Gruesa;* port. *Dinheiro a risco;* rus. Бодмерея [*Bodméréïa.*]) Prêt d'argent à la grosse aventure.

БОМКИНЪ (*Bommkine*), rus. s. m. (Transcription de l'angl. *Bumkin.* [V.]) Minot, Pistolet d'amure. — V. Боканецъ.

BOMPRESSO, ital. s. m. (Variante orthograph. de *Buonpresso.* [V.]) Beaupré. — « Il Bompresso deue hauer tanta lunghezza e grossezza, quanta ne ha il trinchetto di proda. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 71. — Stratico a gardé l'orthogr. *Bompresso*, à laquelle le traducteur de Saverien (1769) avait préféré *Buon presso.* (V.) — V. Compresso, Copresso.

BOMSEIL, dan. s. (Voile de gui; Voile de brig.) Brigantine. — V. Seil.

БОМЪ (*Bome*), rus. s. (De l'angl. *Boom*). Boute-hors, Bâton. — Бомъ-блинда-рей (*Bome-blinnda rêï*), Vergue de la contre-civadière. (V. Блинда.) — Бомъ-блинда-фалъ (*Bome-blinnda-fale*), Drisse de contre-civadière. (V. Фалъ.) — Бомъ-блинда-шкотъ (*Bome-blinnda-chkote*), Écoute de

contre-civadière. (V. Шкотъ.) — Бомъ-блиндъ (*Bome-blinde*) (Proprement : Civadière du boute-hors), Contre-civadière. — Бомъ блинда-трисы (*Bome-blinda trissi*), Bras de la contre-civadière. — Бомъ-брамсель (*Bome bramsel*), Perroquet volant, cacatois, papillon. (V. Брамсел.) — Бомъ-крюйсель (*Bome krioüisel*), Perruche. (V. Крюйсель.) — Бомъ-кливеръ (*Bome-kliver*). (V. Кливеъ-бомъ.) — Бомъ-крюйсъ-шкотъ (*Bome-kriouiss-chkote*), Écoute de la perruche. — Бомъ-утлегеръ (*Bome outleghère*), Bâton de clinfoc. (V. Утлегеръ.)

BON DE VOILE, fr. adj. m. Bon voilier. — « Elle demeura un peu derrière » (la flûte *le Dromadaire*) « avec *les Jeux*, qui n'est pas un trop Bon vaisseau de voile. » *Lettre* du maréchal d'Estrées à Seignelay, 7 septembre 1680 (de la mer). — « Sa Maj. a esté bien aise d'apprendre que *le Neptune* se soit trouvé Bon de voile, et que le s^r chev. de l'Hery en soit satisfait. » *Lettre* de Colbert au s^r de Seuil, int^t de la mar. à Brest; Saint-Germain, 26 avril 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 250; Arch. de la Mar. — « *La Reyne*, Bon de voile et de bouline. » *Estat de la mar.*, 1677, Ms. — V. Sortir.

BONA (DE) GUERRA, cat. anc. adj. f. De bonne prise. — « E si, per ventura, la dita nau ò leny será de enemichs, è lo carrech que es en la dita nau ò leny será d'amichs los mercaders que en la dita nau ò leny serán, è de qui lo dit carrech será del tot ò en partida, se deuen avenir per rao de la dita nau, qui de Bona guerra es, ab lo almirall per algun preu convinent, segons que ells poran. » *Consulat de la mer*, chap. 232, édit. Pardessus.

BONA VOGLIA, ital. anc. s. f. Pour *Buona voglia*. (V.) (Proprement : Bonne volonté.) Rameur volontaire qui s'engageait pour faire partie de la chiourme d'une galère; Bonne voglie. — « Bonne Voille ou Vouille, vn qui demeure volontairement dans vne galere. » Duez, 1674. — Agostino Giustiniano, liv. IV, *Annal.* de Gênes, sous l'année 1519, parle des galères « forzate » et des galères « di Bona voglia (galères menées à la rame par des esclaves et des forçats, et galères ayant des Bonnes voglies pour rameurs.) »

BONACCEVOLE, ital. adj. (De *Bonaccia*. [V.]) Qui tombe, qui se calme, en parlant du vent. — « Noi altri duoi nauilij, circa l'hora di terza con vento Bonacceuole, et con l'ordine d'acqua, femmo vela per andar a trouar la conserua nostra. » *Navig. di C. D. Mosto*, ap. Ramus., t. 1er, p. 106 D.

BONACCIA, ital. s. f (De *Bona*, fém. de *Bonus*, bon.) Calme, Bonace. — « Nauigandose col vento in poppa in Bonaccia, et con poco vento..., etc. » Pantero-Pantera, *Armat. nav.*, p. 217. — « A di 9 il giorno fu Bonaccia et li venti non furono stabili. » *Viag. d'vn comito venet.*, apud Ramus., t. 1er, p. 275 A.

BONACCIARE, ital. v. a. (De *Bonaccia*. [V.]) Calmer. — V. Abbonacciare, Calmare.

BONACE, fr. anc. s. f. à peu près tombé en désuétude. (De l'ital. *Bonaccia*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Γαλήνη, Εὐδία; gr. vulg. Μπονάτζα; bas lat. *Bonacia*, *Bonatza*; ital. *Abbonacciamento*, *Bonaccia*; géno. *Bonassa*; cat. port. *Bonança*; esp. *Bonanza*; malt. *Bnazzi*, *Macchiaria*, *Buntempo*, *Calma tal bahar*; tur. *Meltem*, *Ilimanliq*, *Limanliq*.) Calme momentané; Suspension du mauvais temps.

— « Mais quand de tes regards la douceur et la grâce
Tesmoignent que ton cœur ressent mes passions,
C'est alors que je voy le nid des Alcyons
Sur la face des eaux ramener la Bonace. »

Récité par un matelot à Clorisse (*sic*), dans le *Ballet de la marine*, cité à l'art. *Arsenac*. (V.)

Le P. René François, dans ses *Merveilles de nature* (p. 105, édit. de 1629), écrit : *Bonasse*, et dit : « La mer est Bonasse et calme. La Bonasse de mer, quand rien ne branle et tous les vents sont morts. » Bonace est pris ici dans le sens absolu de calme ou calme plat, et non dans celui d'amélioration du temps. C'est aussi comme Calme plat qu'il est employé par les rédacteurs de l'histoire de la *Conquête des Canaries* (1402); on lit, chap. 4 : « Et furent trois jours en Bonasse. » Rabelais a dit, chap. 26, liv. IV : « Et en cette mer est Bonace et sérénité continuelle. » — V. Abord.

BONACIA, bas lat. s. f. (De *Bonus*.) Bonace, Calme. — — Unde cum Spartanis bonæ spei ponatis anchoram constantiæ fortioris, donec mare tribulationum in Bonaciam convertatur. » Boncompagno, *Siége d'Ancône*, chap. 13; ap. Muratori, t. VI, col. 939.

BONANÇA, cat. anc. port. esp. s. f. (Du lat. *Bonus*). Calme, Bonace, Bon temps. — « Si alguna nau vendrá à descarregar en algum loch, é vendrá ab Bonança ó ab fortuna; si la nau ó leny vendrá ab Bonança, è descarregará aquell iorn una quantitat de la roba à bon mercat, é la nit ò al iorn metrá si temporal... » *Consulat de la mer*, chap. 152, édit. Pardessus. — « El viento se hice norte, Bonança. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°, Madrid (1593). — Bonança se lit, p. 1 du *Roteiro de J. de Castro* (1541). — V. Abonanza, Abrandar, Bonanza.

BONANÇAR, port. v. a. (De *Bonança*. [V.]) Calmer. — V. Abonançar, Acalmar, Calmar.

BONANCIBLE, esp. adj. (De *Bonança*. [V.]) Qui s'apaise, qui tombe, qui se calme. — « Quando con viento Bonancible, ó calma se quieren arriar las gavias... » A. G. Fernandez, *Practic. de maniob.* (1732), p. 6.

BONANÇO, port. anc. adj. (Variante de *Bonançoso*. [V.]) Favorable, en parlant du vent. — V. Callmar.

BONANÇOSO, port. anc. adj. (De *Bonança*. [V.]) Calme, Doux, Facile, Maniable, Favorable, en parlant du vent. — « Acharam os ventos taõ bonançosos que gastáram mais dias do que parecia que se podiam deter naquelle caminho... » *Comm. Dalboq.*, part. IV, chap. 1. — V. Bonanço.

BONANZA, esp. s. f. (Variante orth. de *Bonança*. [V.]) Bonace, Calme.

BONANZAR, esp. v. a. (De *Bonanza*. [V.]) Se calmer, Mollir. — V. Abonanzar, Calmar.

BONA PARAULA, BONA PARAULLA, BONA PAROLLA, bas lat. catal. géno. s. f. Bonne Parole; Promesse échangée verbalement entre les contractants; elle s'appuyait d'une sorte de serment et d'un coup dans la main de la part de chacune des parties. — «...Et cum ipsis galeiis navigabunt et servient convincti vel divisius prefato dicto amirato sive alii cuicumque pro ipso domino rege per sexmestrii tempore plus minusve, si eidem domino amirato vel alteri pro ipso domino rege placuerit, computando, a die quo dicetur Bona Paraulla. » *Convention de* 1335, publiée, t. II, p. 326 de notre *Arch. nav.* — V. Paraula, Parolla.

BONASSA, géno. s. f. (De l'ital. *Bonaccia*. [V.]) Bonace, Accalmie.

BONASSE, fr. s. f. Variante orthogr. de Bonace, rejetée par l'Académie française. (V.)

BONATZA, BONATZUS, bas lat. s. f. et m. (De l'ital. *Bonazza*.) Bonace, Calme. — « Die quinta decembris, facta tranquillitate, classem solvimus, et tractu remorum naves passim educebantur, qui non erat tunc ventus, sed Bonatza, id est tranquillum. » Bernard de Breydenbach, *Iter Hierosol.*, p. 239. — « Quam tranquillitatem naute Bonatzum appel-

lant. » Id., ib, p. 33. *Bonatzum* est une faute d'impression. L'*u* s'est substitué à l'*a*.

BONAVENTURE MAST, angl. anc. s. Mât de fortune.— « Item, a Bonaventure-mast. » *Inventory of the great barke*, etc. (6 oct. 1532). — Nous ne trouvons les termes : Bonaventure mast, Bonaventure sayle (ci-dessous), ni dans le *Sea-mans Diction.* d'Henry Manwaring (1644), ni dans le *Sea-mans Grammar* de John Smith (1653), ni dans l'*Engl. Dict.* de N. Webster (1832). *Bonaventure* est un emprunt fait au français : *Bonne adventure* [lat. *Bonus adventus.*]

BONAVENTURE SAYLE, angl. anc. s. Voile de fortune. — « Item, a Bonaventure sayle, sore woren. » *Inventory of the great barke*, etc. (6 oct. 1532).

BONAZZA, napol. s. f. Corruption de *Bonaccia*. (V.) Bonace, calme. (*Vocabol.* delle parole del dialeto napoletano.)

BONCINELLO, ital. s. m. (Variante moderne et corruption de *Coccinello*. [V.]) Cabillot.

BONDAR, mal. — V. Bendar.

BONDE, fr. anc. s. f. pour *Bande* (rivage) — « Quand ils orent fait leur pelerinage et chacun son offrande » (à saint Jacques de Compostelle), « et dès se furent traits à l'hostel, nouvelles leur vinrent » (aux chevaliers français qui étaient allés faire leurs dévotions) « par ceux qui demeuroient sur les frontières et Bondes de la mer, que les Anglois montroient que ils vouloient venir et arriver » (aborder), « et prendre terre à la Calougne » (Corogne). Froissart, *Chron.*, liv. III, ch. 33, édit. Buchon. Dans le manuscrit des Chron., nº 8321, Bibl. nat., on lit, p. 304 : « — Car les Normans auoient par mer nouuellement couru par celle Bonde la. » — V. Bande.

BONDER, fr. v. a. (De l'angl. *Bound* [to], Borner. (Lat.) *Stipare*; gr. mod. Γεμίζω; illyr. dalm. *Navësti*; val. Ꙋмплеа [A] o корабie [*A oumpléa o korabie*]; angl. *Full* [*to.*]) Remplir la cale d'un navire à ce point, qu'il n'y reste aucun espace inoccupé, et que le plancher supérieur soit comme la borne de cet arrimage encombrant.

BONE-VEUILLE, orthog. anc. Francis. de l'ital. *Buona-Voglia.* [V.]) Bonne voglie. (V.) — « Tous et chacuns desdits gens de Bone-veuille seront payés de leur dicte solde dans la gallère sur laquelle ils feront service, en la présence du commissaire et controlleur de la marine à chacune montre » (revue) « qui se fera... » *Ordonnance du 15 mars* 1548. (Henri II.) L'édit de Fontanon porte Bonne veuille.

BONET, *t* sonnant, bas bret. s. (Du fr. :) Bonnette.—*Bonet izel* (Bonète ichel), Bonnette basse. — *Bonet huel*, Bonnette haute. — *Bonet kestel* (Bonète cuestel), Bonnette de hune.

BONETA, bas lat. ital. esp. port. s. f. (Sans aucun doute, ce terme fut fait d'un mot ayant un rapport intime de forme et de sens avec *Bonatza*, *Bonança*, et, par exemple, de l'ital. anc. *Bonta*, devenu *Bonita*, et contracté du lat. *Bonitas. Vela di Bonita*, Voile de bon temps, de joli temps [En esp. *Bonita* a signifié : Jolie (V. Oudin, 1660)], se sera bientôt changée en *Vela di Boneta*, d'où, par métonymie, on aura fait *Boneta.*) Bonnette.—« Item, meistra una nova cum suis Bonetis » (avec ses Bonnettes maillées ; il y en avait quelquefois deux, et c'est ici le cas. La première se laçait au bas de la voile, la seconde au bas de la première), » sub pœna librarum trecentarum januinorum. » *Statuts génois* de 1403-1441, chap. XI. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 154.) — « Tornò a ventar muy amoroso, y llevaba todas mis velas de la nao : maestra y dos Bonetas, etc. » *Primer Viage de Colon*, 24 octubre. — Dans ce passage du voyage de Colomb (1493), comme dans celui du statut génois de 1403, il s'agit de Bonnettes aiguilletées au bas de la grande voile. En 1611, les basses voiles étaient encore munies d'une ou de deux Bonnettes attachées au-dessous de la ralingue de fond. Th. Cano nous l'apprend dans le passage de son *Arte para fabricar naos*, où, parlant de la grande voile (la *vela mayor* [V.]), il dit que sa hauteur se divisait en trois parties égales, dont les deux premières appartenaient à la *Mayor* proprement dite, « y el otro » aux « Bonetas mayores, que la una a de tener doblada cayda que la otra. » Cette phrase nous fait connaître que les deux Bonnettes n'étaient point égales en surface; la première était une bande de toile deux fois haute comme la seconde. — *Boneta del papahigo*, esp. Bonnette de basse voile ; Bonnette basse. — V. Bonetta, Estouin, Galera de banchi 28, Papahigo, Sustar, Treu.

BONETE, fr. s. f. Orthographe étymologique de *Bonnette* (V.), sur laquelle a prévalu sans raison l'orthographe usitée. — V. l'art. ci-dessus.

BONETTA, ital. anc. basq. vulg. s. f. Bonnette.—Autrefois, la Bonetta était une voile qui s'ajoutait à une des voiles basses dans les bâtiments carrés, comme on le voit, 1º par ce passage du chap. XI de la *Nautica Mediterranea*, par Bartol. Crescentio (1607) : « A far la vela della maestra grande, si deue pigliar la metà della lunghezza del suo pennone (V.) et tanto sarà l'altezza d'essa Vela Maestra ò sia del Trevo, come la chiamano i Genovesi; et la metà di questa altezza sarà per l'altezza della sua Bonetta a talche tutta insieme la Maestra et la Bonetta sara alta per i tre quarti della lunghezza del sùo Pennone, ouero Antenna ; ancorche sogliono leuare alquanto dell' altezza della Bonetta, et quel tanto che si leua s'aggiunge all' altezza della maestra ; » 2º par cette définition d'un auteur inconnu : « Bonette. Vele piccole, che si aggiongono sotto quelle di Maestra, di Trinchetto, e anco delle gabbia. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4º, 1715), p. 270. — Il ne faut pas croire, malgré la forme de cette phrase et le : *e anco*, qui semble se rapporter à *sotto*, que les bonnettes de hunes (*delle gabbie*) se laçaient au bas des huniers, comme les bonnettes basses à la ralingue de fond de la grande voile et de la misaine ; elles étaient gréées, ainsi qu'elles le sont aujourd'hui, à côté des voiles de hunes. — Aujourd'hui l'on écrit *Bonnetta.* — *Bonnetta bassa*, Bonnette basse. — *Bonnetta alta*, Bonnette haute. — *Bonnetta della gabbia*, Bonnette de hunier. — *Bonnetta di papafigo*, Bonnette de perroquet. — V. Amainare, Sventar.

BONGKAR, mal. v. a. Hisser. — *Bongkar mouat-an*, *n* sonnant. (Hisser une cargaison [*Mouat-an*]). Décharger un navire, Débarquer des marchandises. (V. Pouggah.)—*Bongkar saou*, Lever l'ancre, Désaffourcher, Se démarrer. (V. Saou.)

BONGO, s. m. Nom d'une grande embarcation monoxyle, en usage sur la Chagre, et qui sert au transport des marchandises et des passagers entre Panama et Porto-Bello. Don Jorge Juan et don Antonio de Ulloa en parlent dans les termes suivants, p. 148, t. 1er de la *Relacion de Viage a la America meridional*, qu'ils publièrent à Madrid, en 1748 (4 vol. in-4º) : « Los *Bongos* son todos de una pieza, en los quales tiene bastante empleo la admiracion, considerando la grandeza, y corpulencia de los arboles de que se fabrican ; pues en algunos llega à ser su manga de once pies de *Paris*, que vienen à ser quatro varas y quarta, y cargan de 400 a 500 quintales : unos, y otras » (les *Chatas*. — V. Chata.) « tienen su forma de camara en la popa, donde se alojan los passageros, y cubierta postiza sobre baos y curbas, hasta proa, con jareta en medio, que corre todo lo largo... Cada

una de estas embarcaciones se equipa con 20 ò 18 negros fornidos, y el patron; sin los quales no seria factible, que en la subida pudiessen vencer la oposicion de la corriente. » — V. Jareta.

BONNE VEULLE, fr. s. m. Pour *Bonne veuille*. (De l'ital. *Bona voglia*. [V.]) Rameur volontaire; Bonnevoglie. (V.) — « Les galères armées de Bonne veulle ne sont jamais si bonnes que celles qui sont armées par force » (de forçats) : « de quoy s'estanz aduisez iceulz Venitiens depuis peu de temps en ça, hont (*sic*) commencé d'armer, au lieu de leurs galeres par force... » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, nº 7972-8, Bibl. nat., p. 67 vº. — V. Bone-veuille, Gens.

BONNE VOGLIE, ou, par abus, BONE VOGLIE [*glie* prononcé à l'ital. ou comme *lle* mouillé dans *bataille*], fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bona-voglia*.) (Fr. anc. *Bonne voille, Bonne veulle, Bonne veuille, Bono-volie, Bonne vouille*; ital. *Buonavoglia, Bona voglia*; esp. *Buena volla, Buena boya, Buena voya*.) Nom donné sur les galères à un homme qui, moyennant une solde convenue, s'engageait pour ramer avec les esclaves et les forçats, dont il portait le costume et les fers. Pantero-Pantera explique très-bien quelles circonstances faisaient, en général, les Bonevoglies. (V. Buonavoglia.) — « Tous les mariniers de rangs » (de rames) « qu'on appelent (*sic*) Bonneuoglies, sont obligés de coucher sur la galère » (à Malte), « hors ceux qui sont mariez. » *Noms des vents de l'Océan*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, nº 10 de notre Bibl. particulière. — « Sa Majesté veut que dans ce voyage ledit sieur comte » (de Vivonne, général des galères) « s'applique auec grand soin à tout ce qui peut contribuer à l'augmentation du corps des galères; pour cet effet, qu'il examine les moyens de faire des Bonneuoglies de chaisne, pour en introduire, s'il est possible, l'usage en France, comme en Italie, estant difficile que l'establissement des Bonneuoglies puisse auoir autrement le succez que l'on s'en promet. » *Ordres du Roy* (Galeres), vol. 11 (1670), fol. 45, Arch. de la Mar. — « ... Nous n'avons point de loys en France comme dans les autres Estats pour pouuoir obliger vn homme à demeurer toute sa vie en galère, et que l'on ne peut mettre à la chaisne ces Bonneuoglies..., parce qu'à Gênes on les met à la chaisne, et à Malte ils ne peuuent pas se sauuer qu'en s'embarquant sur les vaisseaux de l'ordre. » Colbert à Arnoul, 28 févr. 1670; *Ordr. du Roy* (Galères), vol. 11 (1670), fol. 30 vº, Arch. de la Mar.

BONNE VOILLE, *ll* mouill., fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bona voglia*. [V.]) — « Aussi pourrez veoir qu'il fault » (ce qu'il faut) « et est necessaire à armer une gallée de Bonne voille ou par force » (une galère de rameurs de bonne volonté ou Bonnevoglies, ou de forçats et d'esclaves). Ant. de Conflans, les *Faits de la marine et navigaiges*, Traité de 1515 à 1522, publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

BONNE VOUILLE, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Buona voglia*. [V.]) Bonnevoglie. C. Oudin, Dict. fr.-esp. (1660), p. 58, et Dict. esp.-fr., p. 118, 124.

BONNEAU, vieux fr. s. m. (Étymol. incert. Peut-être de l'angl.-sax. *Bond*, attaché, part. de *Bindan*, lier. La bouée est, en effet, liée à l'ancre par l'orin. Peut-être du bas lat. *Bonna*, ou du vieux fr. *Bonne*, signifiant *Borne*. La bouée était en effet une sorte de borne flottante, marquant la limite que ne devaient point dépasser les navires lorsqu'ils venaient au mouillage près d'autres navires déjà établis sur leurs ancres. Toutes les anciennes lois maritimes portent des peines contre les patrons qui auraient mouillé de telle façon que leurs ancres accrochassent les ancres d'autrui; ainsi, on lit dans le *Consulat de la mer*, chap. 201 (édit. Pardessus) : « Senyor de nau ò leny qui prendrá ò fara prendre senyalls, gayatells, ò races de ancores d'alguna nau ò leny qui prop d'ell stará ormeiat, si aquelles ancores se perden, aquell seynor d'aquella nau qui haurá orbades aquelles ancores, ò fetes orbar, es tengut de esmena à aquell senyor d'aquella nau de qui aquelles ancores seran, tot ço que ell dirà per son sagrament que valguessen. ») Bouée. — V. Aloigne, Hoirin.

BONNET, angl. anc. s. (Du fr. Bonnette.) Bonnette maillée ou lacée au bas d'une basse voile. — « Item, a Bonnet haulf worren (une Bonnette à demi usée). » *Inventory of the great barke*, etc., pièce datée du 6 octobre 1532, et publiée t. II, p. 278-280 de notre *Arch. nav.* — « A *Bonnet*. Is belonging to an other saile, but is commonly used with none but the missen, maine and fore sailes, and the sprit-sailes I have seene, but it is very rare, a Top-Saile-Bonnet, and host i very usefull in an easie gale, quarter winds or before a wind... » Henry Manwaring, *Seaman's diction.* (1644).

BONNET ROUGE, fr. anc. s. m. Coiffure des hommes de la chiourme, que les Italiens appelaient *Berrettino*. (V.) — « Deux Bonnets rouges a oreilles, qui coustent deux solz pièce (pour chaque forçat.) » *Stolonomie*, Ms. de 155., nº 7972-8, Bibl. nation., p. 27.

BONNETTE, fr. s. f. Qu'on devrait écrire : *Bonete*, en se conformant à l'orthographe du commencement du XVe siècle ou de la fin du XIVe, époque à laquelle nous trouvons la première mention de la Bonete. (V. *Boneta*.) (Gr. litt. mod. Λαῖφος; gr. vulg. Κουρτελάτσα, Σκουπαμάρα; bas lat. géno. anc. *Boneta*; ital. *Bonetta, Bonnetta, Coltelaccio, Cortelaccio, Giunta, Scopamare*; vénit. *Scoamar*; géno. mod. *Cotellasso*; malt. *Curtelazzo*; esp. *Ala, Boneta, Rastrera*; port. *Boneta, Moneta, Cutelo, Barredoura*; basq. *Bonetta*; bas bret. *Bonet*; angl. anc. *Bonnet*; angl. mod. *Studding-sail*; all. *Lee-segel*; holl. *Ly-zeil*; dan. *Læ-seil*; suéd. *Läsegl*; rus. Лисель [*Lisele*]; lasc. *Dastour*; fr. provenç. *Coutelas*; fr. norm. *Estouin*; ar. côte de Barbar. *Koutchilio, Skopamare*.) « Voile supplémentaire qui, dans les beaux temps, est surajoutée aux voiles hautes ou basses, et sur leurs côtés lorsqu'elles sont déployées. » Romme (1792). La Bonnette (nous écrivons ainsi pour nous conformer à l'usage) ne fut pas toujours une voile latérale et une voile haute. D'abord ce fut une bande de toile, large autant que la ralingue basse de la grande voile était longue, qu'on attachait avec des aiguillettes au bas de cette voile majeure. Quelquefois une seconde bande était aiguilletée au bas de la première, et venait augmenter la surface de la voile dans les temps de calme, ou quand on éprouvait le besoin de forcer de voile pour fuir. C'était l'état des choses en 1403, comme le prouve un statut génois de cette époque, cité au mot : *Boneta*. Plus tard la voile de misaine eut aussi des Bonnettes lacées à sa ralingue basse, ou, selon l'expression consacrée, des *Bonnettes maillées*. (V.)

Les vaisseaux dont le château d'arrière était très-élevé ne pouvaient porter de Bonnettes maillées à la grande voile, mais ils en portaient à la misaine; c'est ce que constate le P. Fournier, chap. 19, liv. 1er de son *Hydrographie* : « Ès grands vaisseaux où il y a vn gaillard, ou bien qui ont d'eux-mesmes l'arrière fort haut, on ne porte souuent de Bonnette à la grande voile, parce qu'elle leur seroit peu vtile, l'arrière leur ostant tout le vent que la Bonnette pourroit recevoir. » L'auteur anonyme d'une *Explication de divers termes*, etc. (Ms. du XVIIe siècle, sans date précise; Arch. de la Mar.), s'exprime ainsi au sujet de la Bonnette : — « Vne voile laquelle s'ajoute aux occasions, auec des aiguillettes ou cordillons, au bas de la grande voile; et c'est lorsqu'on veut chasser l'ennemy ou que

l'on est chassé, afin de prendre plus de vent. La misaine porte aussi Bonnette. » Le même manuscrit parle des Bonnettes en étui (V.), comme de Bonnettes latérales gréées seulement aux basses vergues. Ces Bonnettes existaient au commencement du XVIe siècle, ce que nous apprend un passage des *Chroniques de Jean d'Auton*, cité plus bas, art. : *Misaine sous l'estouin*. (V.) En 1643, les Bonnettes en étui étaient encore des Bonnettes basses latérales; dans son *Inventaire des mots dont on vse sur mer*, le P. Fournier dit : « Bonnettes en estuy sont certaines voiles qu'on met parfois au bout de la grande vergue, à costé de la grande voile, lorsqu'on est chassé, ou qu'on chasse sur l'ennemy ; ès costes de Normandie, on les nomme Misaines en etuy. »

Les Bonnettes de hune étaient à peine connues en 1644 ; Fournier ne les nomme point, et Henry Manwaring dit : « On a vu, mais c'est très-rare, une Bonnette de hune. » (V. *Bonnet*.) A cette époque, l'Artimon portait une Bonnette lacée à sa ralingue basse, ce qui augmentait la surface de ce grand triangle établi sur l'antenne que manœuvraient les orses ; c'est encore Manwaring qui nous l'apprend, comme aussi que la voile du beaupré (le hunier de beaupré) portait Bonnette. (V. même art. *Bonnet*.) Aujourd'hui, toutes les voiles carrées ont des Bonnettes latérales, dont chacune prend le nom de la voile à laquelle elle est jointe. Les Bonnettes des deux basses voiles sont désignées en outre par le nom de Bonnettes basses. (Angl. *Lower studding sails* ; all. *Unter lee-segel* ; holl. *Onder ly-zeilen* ; dan. *Under læ-seilene* ; suéd. *Under läseglen* ; gr. litt. mod. Μεγάλον λαῖφος, Σκουπαμάρα ; ital. *Scopamare* ; esp. *Rastreras* ; port. *Barredouras* ; bas bret. *Bonet izel* ; rus. Унлерѣ лиселъ [*Ounder lissel*] ; lasc. *Nitché dastour*.) Les Bonnettes des voiles, supérieures aux basses voiles, sont nommées les Bonnettes hautes, qui se divisent en Bonnettes de huniers, ou de hune (Angl. *Top-mast-studding-sail* ; all. *Mars lee-segel* ; holl. *Mars ly-zeilen* ; dan. *Mærs-læ-seilene* ; suéd. *Märs läseglen* ; ital. *Bonnette delle gabbie*, *Coltelacci delle gabie* ; esp. *Alas de las gabias* ; port. *Cutelos das gavias* ; ar. côte de Barb. *Kountra koutchildo* ; gr. litt. mod. Λαῖφος τοῦ δολώνος, Κόντρα κουρτελάτσα ; lasc. *Oper dastour* ; bas bret. *Bonet huel*) ; et en Bonnettes de perroquets (Angl. *Top-gallant-studding sails* ; all. *Bram-lee segel* ; holl. *Bram-ly-zeilen* ; dan. *Bram-læ-seilene* ; suéd. *Bram läsegeln* ; ital. *Coltelacci dei pappafichi* ; esp. *Alas de los juanetes* ; port. *Cutelos dos joanetes* ; ar. côte d'Afr. *Kountra-koutchilio*.) — « Item, se ledit seigneur veult leuer vne Bonnette, montrera troys lanternes l'une après l'autre, et les tiendra jusques à ce que les autres luy aient respondu de trois autres lanternes... » *Ordon. et signes pour nauiguer*, dans les *Faits de la marine*, par Ant. de Conflans (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — « Quoiqu'on eust ès voiles ajoint les Bonnettes traineresses... (les Bonnettes basses. — V. *Traineresse*.) » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 63. Ce terme : Bonnette trayneresse se lit dans le Dict. fr. et lat. de Nicot (1584, 1606).

BONNETTE EN ÉTUI, fr. anc. et mod. s. f. Guillet (1683) définit ainsi cette espèce de Bonnette : — « Bonnettes en étuy, misaine en étuy, ou Coutelas, ce sont de petites voiles qui ont la figure d'un étuy, et qui se mettent par le bout le plus étroit à chaque extrémité de la grande vergue » (c'est-à-dire la vergue basse), « sur des pièces de bois appellées boute-dehors : de sorte que les Bonnettes en étuy règnent le long des côtés de la grand' voile » (de la basse voile). — Il y a une observation à faire sur cette définition. Guillet tire le nom de la Bonnette dont il s'agit de l'étui dont elle aurait eu la forme; cela n'est pas admissible. Il y avait, au XVIIe siècle comme aujourd'hui, des etuis de tant de formes, que c'eût été une dénomination bien vague que celle-ci : Bonnette en forme d'étui. On conçoit qu'une longue bande de toile, taillée en forme de lame de sabre, de rasoir ou de couteau large, ait été appelée Coutelas (*Coltelaccio*. [V.]), parce que cette forme tout le monde la connaissait au moment où un trévier eut la fantaisie de tailler sa Bonnette basse en façon de cimeterre ou de grand couteau; mais quel étui avait la figure de la Bonnette? Encore aurait-il fallu qu'on désignât ce fourreau. Nous rejetons l'explication donnée par Guillet, parce qu'elle nous paraît peu raisonnable, et puis parce que nous voyons, quarante ans avant Guillet, le P. Fournier ne point attribuer à la forme prétendue d'un étui la dénomination de la Bonnette. (V. ci-dessus, à l'art. *Bonnette*, la phrase du P. Fournier.) Nous avons une autre raison contre l'affirmation de Guillet; c'est dans le terme : *Misaine en étui* que nous la trouvons. Au commencement du XVIe siècle, ou à la fin du XVe, la Misaine en étui, qui existait déjà, était appelée *Misaine* sous l'*estouin* (V.) (sous l'étui); la misaine en étui était donc une misaine dans l'étui ou en l'étui, en étui. C'était donc de l'enveloppe sous laquelle elle restait pliée quand on ne s'en servait pas, que cette Bonnette tenait son nom. Cela nous paraît d'autant plus supposable, que nous voyons aujourd'hui encore les voiles avoir, dans certains cas, des étuis pour les préserver. A la fin du XVIIe siècle, les Bonnettes en étui n'étaient plus seulement les Bonnettes basses; les Bonnettes de hune avaient aussi le nom de Bonnettes en étui (Aubin, 1702), qu'elles gardèrent jusqu'à la fin du siècle: car on les voit encore nommées ainsi par Romme (1792).

BONNETTE MAILLÉE, fr. s. f. (De *Maille*, œillet. [V.]) Cette Bonnette était percée, sous sa ralingue supérieure, de mailles ou œillets, correspondant à d'autres œillets ouverts au bas de la basse voile. Des aiguillettes courantes ou de petits rabans passant par ces mailles liaient la bande de toile à la voile, qui se trouvait ainsi munie de sa Bonnette. — « *Bonnette maillée* est une petite voile de surcroît, qu'on met de beau temps au bas des deux pacfics (V.), de la voile d'étay et de celle d'artimon, pour prendre plus de vent et aller plus vite : quelquefois on met deux Bonnettes l'une sous l'autre. Elles s'attachent à des anneaux ou bien à des mailles, c'est-à-dire à des œillets qui sont auprès de la ralingue; puis on amarre les écoutes au point des Bonnettes. » Guillet (1683).

BONO-VOLIE, fr. anc. s. m. (Transcript. de l'ital. *Buonavoglia*. [V.]) — « Auec celà que les Bono-volies ou volontaires soyent retenus à la chaisne, pour empescher qu'ils ne sautent dans lesdits vaisseaux » (qu'on aura abordés), « et qu'ainsi ils ne laissent les galères désarmées; si ce n'est toutes fois que l'on combatte des vaisseaux de rame, car alors on les pourra laisser libres. » *Stat. de l'ord. de Saint-Jean de Hierusal.* (1603) ; tit. XX, art. 19, apud J. Baudoin, t. II, p. 267. — V. Barbier, Bonevoglie, Buonavoglia.

BONQUE. s. m. Nom que, sur la côte du Pérou, les naturels du pays donnent à l'embarcation appelée *Bongo* (V.) à Porto-Bello.

БОНЪ (*Bone*) ; quelques-uns prononcent : *bane*), rus. s. m. (Corrompu de l'angl. *Boom* [V.] ou du holl., dan. *Bom*. [V.]) Estacade; chaîne flottante pour fermer un port. (Cette chaîne est composée de tronçons de mâts [*Boom*] ferrés, joints les uns aux autres par des bouts de chaînes.)

BOO, bamb. s. Chambre. — *Boony*, Cabine.

1\. **BOOM**, angl. s. (De l'angl.-sax. *Beom*, variante de *Beam*, poutre.) Boute-hors, Gui.

2. **BOOM**, holl. angl. s. m. (Même étymol. que le précédent.) Chaîne de port. — V. Baum, Боѡ, Sluitboom.

BOOM OF HARBOUR, angl. s. Estacade placée à l'ouverture d'un port pour le fermer.

BOOME, angl. s. Orthogr. anc. de *Boom* (V.) Henry Manwaring, *Seaman's Diction.* (1644).

BOORJ, hind. s. Câble. (*Dict. hindoost. engl. de J. Taylor et W. Hunter* [1808], t. 1er, p. 214.

BOOT, all. holl. s. m. (De l'angl.-sax. *Bat.* [V.]) Embarcation, Bateau, Chaloupe, Canot.

BOOTKLAMPEN, all. s. (*Klampe*, crampon; de l'isl. *Klampi*, agrafe.) (Proprement : Crampon de l'embarcation.) Gaffe (Neuman, 1800.) — V. Bootshaken.

BOOTKRABBER, all. s. (*Krabber*, de l'isl. *Krabba*, unir, joindre?) Risse ou Saisine d'embarcation. (Neuman, 1800.)

BOOTSANKER, all. s. (*Anker* [V.], *Boots*, génit. de *Boot* [V.] : Ancre d'embarcation.) Grapin. — V. Dreganker.

BOOTSHAKEN, all. s. Gaffe. — V. Bootklampen, Haken.

BOOTSKNECHT, all. s. (*Knecht*, de l'angl.-sax. *Cniht*, serviteur.) Matelot d'un canot. Proprement : Servant d'une embarcation, ou compagnon d'embarcation.

BOOTSLIEDEN, holl. s. m. Pl. de *Bootsman.* (V.) (Même étymolog. que l'all. *Bootsleute.* [V.]) Contre-maître. — Le roi des Pays-Bas n'entretenait, au 1er janv. 1846, que six « Bootslieden » portés sur l'*État de la marine royale néerlandaise*, p. 41.

BOOTSLEUTE, all. s. (*Leute*, les gens; de l'angl.-sax. *Leod*, nation, peuple; isl. *Liod.*) (Proprement : Les gens de l'embarcation.) Équipage d'une chaloupe, d'un canot.

BOOTSMAN, all. holl. s. m. (*Man*, homme.) (Proprement : Homme de la chaloupe.) Maître d'équipage.

BOOTSMANS-KAMMER, all. s. Soute du maître d'équipage. — V. Kammer.

BOOTSMANS-MAAT, all. s. Contre-maître d'équipage. — V. Maat.

BOPAU, tonga, s. Nom d'une petite pirogue faite d'un tronc d'arbre creusé.

BOPE, wol. s. (Proprement : Tête.) Avant, Proue.

BOQUE, cat. anc. s. m. Embouchure, Entrée. — « E ax aquestes marees del ras de Sant-Maeu » (le cap de Saint-Matthieu) « trop en Boque d'Aver. » *Atlas catal.* de 1375, Ms. Biblioth. nat., section géograph. — V. 1. Boca.

BOR, vieux fr. s. m. Bord, Côté du navire, Rebord, Platbord.

> — « E el fu » (la nef) « molt granz et fors,
> Et ben furent garni li bors... »
>
> Benoit de Ste-Maure, *Roman de Troye*, Ms. vél. xive siècle, Bibl. Saint-Marc, codex xvii.

> — « Les mariniers crièrent lors,
> Car li aigue entroit en ès bors » (par-dessus les bords).
>
> Froissart, *Espinette amoureuse*, p. 490, édit. Buchon.

— V. Chaldeal, Chastial.

1. **BORA**, ital. s. m. (Du gr. Βορέας.) Vent d'est-nord-est, généralement fort et dangereux, particulièrement dans l'Adriatique.

2. **BORA**, lasc. adj. (Du sansc. *Bor*, excellent. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and hindoost. naval diction.* [1813], écrit *Bura*, dont la prononciation, selon son système, est *Bara.*) Grand. — *Bora Brasse* (*Brasse*, transcript. du port. *Braço* ou de l'angl. *Brace.*) Le grand bras, le bras de la grande vergue. — *Bora dol*, Grand mât. (V. Dol.) — *Bora gavi*, Grand hunier. (V. Gavi.) — *Bora pandjara dol*, Grand mât de hune. — *Bora pandjara parouane*, Vergue du grand hunier. — *Bora parouane*, Grande vergue. (V. Parouane). — *Bora parouane sair*, Grande voile. (V. Sair.) — *Bora proum* (*Proum* du port. *Prumo*, plomb.) Grande sonde. — *Bora proum k*, *alate*, Ligne de la grande sonde. (V. Alate.)

BORASCA, ital. anc. esp. s. f. (? Du gr. Βοῤῥᾶς. [V.]) Bourrasque. — « Lunes 23 » (juillet 1635.) « Borasca; y dimos en unos baxios donde fu gran de milagro no perdernos a la uista del puerte. » *Relacion del viajen de flota*, etc. Ms. Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Borrasca, Burrasca, Fanale, Guardiano.

BORCET, fr. anc. s. m. (Pour Bourcet. [V.]) Mât de misaine. — « Le Borcet est un peu courbé » (incliné) « sur l'avant, afin que les voiles ayent plus d'air et soient plus séparées; ses aubans, toutefois, le ramènent en arrière. » Le P. Fournier, *Hydrographie*, liv. 1er, chap. 20.

БОРГЪ НА РЕѢ (*Borg na rée*), rus. s. m. (Peut-être du holl. *Borg*, caution.) Suspente de basse vergue. — Manque à la part.-rus.-angl. fr. de Chichkoff, et à J. Heym.

1. **BORD** (*Bord*), angl.-sax. s. Planche, et, par extension : Navire. — « Tabula, *Bórd.* » *Gloss. lat. et angl.-sax.* cité p. 167, t. 1er de notre *Arch. nav.* — *Bórd* signifie aussi : Rivage, côte de la mer, rebord. — V. Abord.

2. **BORD**, isl. s. (Proprem. : Planche; et, par extension : Rebord; et, par une autre extension : Navire.) Le côté du navire. — « *Innan Bords*, Dans le navire, à bord. » — « *At kasta fyri Bord*, Jeter par-dessus le bord. » — L'isl. dit aussi : *Bordi.*

3. **BORD**, fr. s. m. (De l'angl. *Board* ou de l'angl.-sax. *Bord*, Planche, côté, navire.) (Gr. anc. Τοῖχος; gr. mod. Πλέβρον [*Plévro-n*]; gr. vulg. Μπάντα [*Banda*]; bas lat. *Borda*; ital. *Bordo*, *Banda*; cat. anc. *Orle*; esp. port. *Bordo*; provenç. *Murado*; ar. côte N. d'Afr. *Bordo*; basq. *Alboa*, *Aldamena*, *Sayetsa*; val. Λατ8pea [*Latouréa*]; rus. Бордъ [*Borte*], Бортъ [*Borte*]; angl. *Board*; madék. *Mor*; vieux fr. *Bort*, *Bor.*) Côté du navire.

> — « Li Bords des nefs et li estage. »
>
> Benoit, *Chron. des ducs de Normandie.*

— *Bord*, dans le même sens, se lit pp. 277 et 284, t. x, *Ordonnances des rois de France.*

4. **BORD**, fr. s. m. (Par métonymie : Navire.) — « Sur ce que vous m'escriuez de la pratique des capitaines de quitter leur Bord quand ils ont vne fois moüillé l'ancre et affourché leur navire, je vous dirai que c'est vne pratique d'vne marine foible et mal réglée, et sans discipline militaire. Vn capitaine de vaisseau du Roy doit être, à l'égard de son vaisseau, ce qu'un gouuerneur est à l'égard d'une citadelle, c'est-à-dire qu'il ne doit jamais coucher dehors, sans permission expresse du Roy, à peine de la teste, et toutes les petites conuenances dont vous me parlez ne sont d'aucune considération, à l'égard d'vn poinct et d'vne maxime aussy essentielle que celle-là. Il faut que le capitaine, au lieu d'aller luy mesme à terre pour y coucher, y enuoye son lieutenant; ou quand il a moüillé proche de terre, qu'il parte si matin qu'il puisse estre asseuré de pouuoir remonter sur son Bord auant la nuict. Considerez qu'en vne seule année, nous auons eu vn vaisseau du Roy péry » (*le Rouen* s'était perdu sur la rade du Havre, en janvier 1690), « parce que le capitaine qui

le commandoit n'estoit pas couché sur son Bord, et vn autre vaisseau du Roy abandonner ceux qu'il deuoit escorter. (V.) Ce sont deux fautes si grandes et qui marquent tant d'jgnorence (*sic*) de la discipline qu'il est absolument necessaire d'apporter de la séuérité pour establir les véritables maximes de la guerre, dans les esprits des officiers de nostre marine, et quoy qu'à l'aduenir l'on pust peut-être donner l'authorité a vn principal officier du port, comme le vice-admiral, l'intendant ou le chef d'escadre, de donner par escrit la permission aux capitaines de coucher à terre, il est toutes fois necessaire, dans les commencements, de ne se point dispenser de cette regle à laquelle vous deuez vous tenir exactement, sans vous en départir quelque raison qu'on vous allegue au contraire, et le premier capitaine qui y manquera, il faut le faire arrester sans dificulté, et luy faire son procès. » Colbert à Colbert de Terron, 11 décembre 1670; *Ord. du Roy*, vol. XIII, fol. 623. Arch. de la Mar. — « Il est informé du choix que Sa Majesté a fait du sieur de Guilleragues pour son ambassadeur à la Porte, et comme il doit se rendre incessamment à Toulon: aussytost qu'il y sera arriué, Sa Majesté veut qu'il le reçoive sur son Bord, ensemble tous les gens de sa suitte et équipage, et qu'il se mette en estat de partir promptement. » *Instructions* pour le marquis de la Porte, capitaine commandant le vaisseau *le Hardy* et la fluste *le Bienvenu* (2 juin 1679). *Ordres du Roy*, vol. XLVI, pag. 307, Arch. de la Mar.

5. **BORD**, fr. s. m. (Angl. *Board, Tack, Trip*; dan. *Bout, Slag*; dan. all. holl. *Gang*; suéd. *Gång*; ital. *Bordo, Bordata, Volta*; géno. *Bordo, Bordadda*; esp. *Bordo, Bordada, Buelta, Vuelta*; port. *Bordo, Volta*; cat. anc. *Volta*; ar. [côte de Barbar.] *Bordo*; bas bret. *Bordéad*; malt. *Bort*; vieux fr. *Bort*; bas bret. *Bouriat*; gr. litt. mod. Περιστροφή (*Peristrophi*); gr. vulg. Βόλτα [*Volta*]; rus. Галсъ [*Galss*], Залпъ [*Zalpp*], Лавированiе [*Lavirovanié*], Лавировка [*Lavirovka*]; pol. *Nurt* [Nourte].) Course que fait un navire au plus près du vent. Cette course est faite les voiles étant orientées d'un côté (d'un Bord) du navire, c'est-à-dire à tribord ou à babord. Dans le même sens, on dit : *Bordée*. (V.) —V. Bord sur Bord, Bord sur l'autre, A bout de Bord, faire un Bord, Courir même Bord, Mettre à l'autre Bord, De Bord à Bord, Courir des Bords.

6. **BORD**, fr. s. m. (Extension de 3. Bord, dans le sens de grandeur, importance.) Vaisseau de haut bord, de basbord. — Dans le règlement de marine, manuscr. n° 163 de la Bibl. de la Marine, à Paris (traduction française faite par un Russe du Règlement de la marine, donné en 1720 par Pierre le Grand), on lit, p. 27 : « Règlement, fait suivant les Bords des vaisseaux, qui détermine combien les vaisseaux de différents Bords doivent avoir d'hommes de tout rang. — Bords des vaisseaux; 3 ponts : 90, 80, 76; 2 ponts : 76, 66, 50, 32, 16, 14. »

7. **BORD DE LA MER**, fr. s. m. (Gr. anc. Ἀκτή; gr. anc. et mod. Αἰγιαλός, Ἀκτή, Ὄχθη, Παραθαλάσσιον, Παραγιάλι, Παράλιον; angl.-sax. *Mere-hwearf, Ofer, Ora, Ore, Oro, Særima, Sæ-strand, Sæ-warod, Score, Stad, Stæd, Strand, Wæg-stæd, Ware, Warod*; isl. *Fiara, Fiörn-bord, Jadar, Siöar-mál, Siöar-strönd, Siöar-séda, Sjáfar-strönd, Strönd*; cat. anc. *Costera*; ital. *Costa, Riviera, Bordo del mare, Costiera*; port. *Borda, Costa*; vénit. *Rivera, Praia, Praya, Costa*; bas bret. *Aod, Aot, Arvôr, Bort er môr, Kosteen; Gorlaô, Klañ, Lez, Od, Ot, Ribl, Tevenes, Tréaz*; basq. lit. *Ichasaldea; Costá*; ar. côte N. d'Afr. *Scut el Bahár*; tur. *Ialy, Ioga, Qyi*; angl. *Coast, Shore*; all. *Seeküste*; dan. *Kyst*; suéd. *Kust, Sjökust*; rus. Берегъ [*Véréke*], Заплески [*Zapleski*], Заплесковъ [*Zapleskow*]; illyr. dalm. *Breg, Brieg, Igalo, Kraj, Xál*; val. Црм [*Tserm*]; pol. *Pomorze, Przymorze*; hong. *Geréb*; madék. *Afauroui, Antsrran, Enpasso; Irantou, Mouroun dranou, Ranto, Rento, Riak*; mal. *Pantai, Tepi laout, Peminggir, Tepi tanah, Darat, Tabing, Pasir*; javan. *Pasisir*; tong. *Mata he tahi, Outa*.) La partie de la côte que baignent les eaux de la mer, et qui limite leur extension, du large à terre.—« Et là, pour faire radouber sa galère et se faire panser de sa plaie, se mit à Bord, et entra en ladite ville d'Otrante. » *Chron. de J. d'Anton*, III[e] part., ch. 30. Celui dont il s'agit dans ce passage, c'est Prégent de Bidoux qui, à la fin de 1501, avait eu le pied blessé d'un clou. A Bord, chez J. d'Auton, signifie : A terre, aussi bien qu'Au bord de la mer.

BORD (A), fr. adv. — V. A bord.

BORD A BORD, fr. adv. (Angl. *Along side; Board on board*; esp. *Bordo con bordo*; ital. *Bordo à bordo*; gr. mod. Τραχάδα; rus. Бортъ съ Бортомъ [*Borte s' bortomm*], Бортъ противъ борта [*Borte protiff borta*]; lasc. *Mantche a mantche*.) Côté à côte; Côte à côte.

— « Pedrogue fu devers la vile
A costé des vessiaux contraires;
Sa nef, où genz a maintes paires,
Fut en cele imprise douteuse
Bort à Bort contre l'*Orgueilleuse*... »

Guill. Guiart, *la Branche aux royaux lignages*, v. 9749.

— « Là où les nés de Flamens plaines
Dont là a maintes quarantaines
Unes brunes, autres palies,
Sont Bort à Bort près des galies. »

Id., ib., v. 10,277.

BORD DU VENT, fr. s. m. (Gr. litt. anc. et mod. Προσήνεμον (*Prossinem-on*); gr. vulg. Σοβράνο; ital. *Sopravvento*; groënl. *Arksoanit*.) Le côté du navire sur lequel frappe le vent.

BORD SOUS LE VENT, fr. s. m. (Gr. litt. anc. et mod. Ὑπήνεμον; gr. mod. Σοττοβέντο; ital. *Sotto vento*.) Le côté du navire opposé à celui sur lequel frappe le vent.

BORD SUR BORD, fr. adv. (Gr. lit. mod. Πλευρόν με πλευρόν; ital. *Bordo sopra bordo*; esp. *Bordo sobre bordo*; rus. Съ боку на боку [*S'bokou na bokou*].) Bordée courte, succédant à une autre bordée qui a peu de durée; route de peu d'instants sur un rhumb de vent, succédant à une route faite sur un autre rhumb de vent pendant un temps assez court. — « Nous ne pûmes gagner en cinq jours de navigation que le cap d'Ortiguère, où nous fûmes sept jours Bord sur bord, sans pouvoir doubler le cap Finistère. » *Corresp. de Sourdis* (1636), t. 1, p. 44. — « Le samedy 25[e] dudit déc. (1688), sur les sept heures du matin, le cap de Gatte me restoit au nord, estimant en être à six lieues, louvoyé Bords sur bords, le vent à O. portant au large et à terre jusqu'à deux heures après midi, que le vent est venu au S.-O. g. v. f. (grand vent frais.) » *Journal de la route du vaisseau* le More, par Ant. Fabre, pilote; p. 7, v°, Ms. Arch. de la Mar. — « On se tint Bord sur Bord pendant toute la nuit, pour se maintenir au vent de ces îles » (l'Échiquier de Bougainville), « et le lendemain on s'en approcha de fort près (3 août 1792). » Le chev. de Fréminville, *Nouvelle relation du voyage à la recherche de la Pérouse*, Brest, in-8°, 1838, p. 145.

BORD SUR L'AUTRE, V. Être bord sur l'autre.

1. **BORDA**, ital. anc. s. f. (Étymol. inconn.) Bourde. Nom de la troisième des voiles qu'on pouvait hisser au grand mât de la galère. — « Borda è la maggior vela latina, che si usi nelle galee, dopò il bastardo. » Pantero-Pantera (1614). —

« La Borda di cotonina de Marsiglia, vuol càne da 600 in 650, secondo che è regente il vascello (selon que le navire tient plus ou moins bien le plus près.) » Barthol. Crescentio, *Nautic. Medit.* (1607), p. 44. — V. Bastardo.

2. **BORDA**, bas lat. s. f. (De l'angl.-sax. *Bord.* [V.]) Planche. — « Pontos, cleias, Bordas, raccos, cordas, canevacia, stapulas, anulos et clavos ferreos, dolia vacua, et alia quæ pro hujusmodi eskippamento equorum necessaria, in navibus poni facias. » *Lettre d'Édouard*, 1388, ap. Rymer.

3. **BORDA**, bas bret. v. a. (Du fr. :) Border. — *Borda er bâtimint(e)*, Border un navire. — *Borda er gwel*, Border une voile. — *Borda scout*, Border l'écoute. — *Borda plat*, Border à plat. — *Borda an artimoun*, Border l'artimon. — *Borda ar flok*, Border le foc. — *Borda ar gwel bras*, Border la grand'voile. — *Borda ar mizan(ne)*, Border la misaine — *Borda ar ron*, Border les avirons, etc. — Le basque vulgaire dit aussi *Borda* pour : Border une voile.

BORDA NAVIS, bas lat. s. f. (De 2. *Bord.*) Le bord, le côté du navire. Rymer, t. V, p. 6.

BORDACHE, bas bret. s. m. (Du fr. :) Bordage. — Le mot celto-breton est Koaden. (V.)

BORDADA, esp. s. f. Bord, Bordée. — Le géno. écrit : *Bordadda*. — V. Bordo, Buelta.

BORDADURA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Bordo.*) Bordure d'une voile.

1. **BORDAGE**, fr. s. m. (De *Bord*, planche.) (Gr. vulg. Μαδέρια; cat. anc. *Tavla*; ital. *Tavola*; esp. *Tabla*; port. *Taboa*; vénit. mod. *Majer*; vieux fr. *Table*; provenç. *Bordajié*; bas bret. *Bordache*, *Koaden*; rus. Доска (*Doska*); illyr. dalm. *Madir, Cka*; isl. *Súd, Utbyrdi*; angl. *Plank*; dan. all. *Planke*; tur. *Takhta*; ar. côte N. d'Afr. *Tsilouerk*; madék. *Azou, Fissah.*) Nom donné à une planche, plus ou moins épaisse, qu'on applique sur les couples ou côtes du navire qu'elle croise, ou sur les baux et les barrots des différents étages. Les bordages composent un revêtement extérieur, solide, et qu'on rend imperméable à l'eau en bouchant avec de l'étoupe tous les vides que laissent entre elles les planches placées au bout l'une de l'autre, et l'une au-dessus de l'autre. Quelques Bordages sont distingués par des noms particuliers ; ainsi : Bordages de fleurs ou de fond (angl. *Planks of the floor*; cat. *Escoe*, *Scoe*; fr. anc. *Escoue*), ce sont les Bordages qui enveloppent le fond du navire ; Bordages des anguillers (angl. *Limber-boards*; rus. Лимбер-бордъ (*Limmberbort*); ital. *Bussola*; gén. *Buscine*), ce sont ceux qui recouvrent le canal des anguillers (V.), et qu'on nomme assez ordinairement les Paracloses ; Bordages de pont (vieux vénit. *Tola de choperta*; dan. *Dœksplanke*), ce sont ceux qui forment la surface extérieure du pont, etc.

2. **BORDAGE**, fr. s. m. Par extension du précédent : Ensemble des Bordages ou planches qui recouvrent extérieurement le navire, forment sa carène, ses épaules, ses flancs et ses fesses, et sont sur ses membres comme le derme sur les muscles du corps humain. Cette figure n'a point échappé aux marins anglais, qui ont nommé ce Bordage : *Skin*, en quoi les ont imités les matelots allemands. (V. *Haut.*) (Basq. vulg. *Bordilladura*; ital. *Bordatura, Fasciame*; vénit. *Maggieri*, *Majeri*; angl. *Planking*; provenç. *Rombeau*; rus. Обшивка корабля [*Obchivka korablia*]; esp. *Aforro*, *Forro*, *Tablazones de costado*; port. *Forro*; all. *Haut.*)

3. **BORDAGE**, fr. s. m. Action d'appliquer les Bordages sur la membrure du navire, ou de le Border. On dit : Faire le Bordage, Travailler au Bordage, Être occupé au Bordage de tel navire. — Une peinture ancienne nous montre des charpentiers occupés à faire le Bordage de quelques barques, et nous apprend que cette opération ne diffère guère aujourd'hui de celle que pratiquaient les Vénitiens il y a quatre ou cinq cents ans. La peinture dont nous parlons, et que M. Signol, marchand de curiosités, a rapportée de Venise à Paris, en 1846, est un petit tableau, sans composition, sans perspective et sans art, qui représente un chantier de construction sur lequel sont six barques, dans un état assez avancé, pour la plupart. Presque toutes sont vues par l'avant, et le cadre du tableau cache leurs poupes ; une seule, sur le premier plan, c'est-à-dire en bas, et à droite, fait voir son arrière arrondi et couronné par une petite galerie, du genre de celle que porte un petit bâtiment représenté dans une des fresques de la chapelle des Bolognini (xve siècle), à Saint-Pétrone de Bologne, navire que nous avons gravé, p. 18, t. 1er de notre *Archéologie navale*; cet arrière a quelque rapport avec la poupe du bâtiment peint, en 1388, au *Campo Santo* de Pise, par Antonio Veneziano, dans son Retour de Saint-Régnier.

Par leur forme générale, les barques qui nous occupent ont une grande analogie avec les canots et les fortes embarcations de ce temps-ci. Leurs avants ne sont point relevés, ils sont à peu près horizontaux ; quelques-uns sont tout à fait bordés ; d'autres reçoivent les Bordages supérieurs ; un seul, bordé en haut et en bas, a le flanc découvert. On voit très-distinctement les allonges des varangues. Les ouvriers ont des occupations diverses. En bas, un d'eux dégrossit à la hache une pièce de bois, tandis que d'autres débitent un madrier avec une grande scie, qui, pour le dire en passant, est absolument semblable à celle dont se servent aujourd'hui les scieurs de long. Une chaudière bout sur le feu, près de là, et un homme remue le brai qui sera bientôt appliqué sur un navire qu'un ouvrier calfate. Ce calfat n'est pas le seul ; au second plan, c'est-à-dire plus haut, on en voit un second ; celui-ci enfonce l'étoupe avec un marteau de fer, tandis que l'autre la chasse avec un maillet de bois, à peu près semblable à celui que nous voyons en usage aujourd'hui. Le calfait de ces ouvriers est en fer, et paraît ressembler au calfait moderne. Un charpentier qui ajuste un plat-bord se sert d'un rabot qui rappelle tout à fait le rabot dont nous voyons tous les menuisiers se servir. Un perceur travaille de la tarière dans la carène d'un des navires. Le costume de ces charpentiers est celui des hommes du peuple à la fin du xive siècle ou au commencement du xve ; la peinture a aussi le cachet de cette époque. Il est difficile de dire quelle fut la destination primitive de ce tableau curieux ; ce pouvait être une de ces peintures que les corporations faisaient exécuter au moyen âge, dans certaines occasions, et qu'elles plaçaient dans les chapelles des saints qu'elles reconnaissaient pour patrons. Peut-être ce panneau fit-il partie d'une œuvre plus considérable, composée de scènes variées empruntées à la vie maritime, et faite pour orner une des salles de l'arsenal de Venise. Nous croyons, cependant, que ce tableau a pu appartenir à une suite de petits cadres représentant l'histoire de sainte Ursule ; série intéressante que nous avons vue depuis à Paris.

Quoi qu'il en soit, voici les dimensions de ce *tavoletto*. Le panneau, en chêne, est un carré de 0^m 35^c. La peinture ne le recouvre pas tout entier ; elle n'a que 0^m 22^c de largeur sur 0^m 30^c de haut ; sa forme est celle d'un rectangle arrondi par en haut ; elle est exécutée à l'eau d'œufs sur une préparation de pâte de céruse à la colle, analogue à celle qu'emploient les doreurs sur bois. La plus grande des figures,

au premier plan, a $0^{m}009^{m}$ de hauteur. La plus longue des barques a $0^{m}18^{c}$ de longueur.

4. **BORDAGE**, fr. s. m. Manière de border un navire; ainsi : Bordage à clin (rus. Обшивка край на край (*Obchivka kraï na kraï*); Bordage à carvel. — V. Navire à carvelle.

BORDAIER, fr. anc. v. a. Variante orthog. de Bordeïer. (V)

BORDAILLE. Pour Bordage. — « A l'égard de leurs barques » (des petits Esquimaux), « elles ont pour le moins vingt-huit pieds de quille, et la largeur à la proportion; et la Bordaille est de peaux de loups marins, cousues avec de la baleine en guise de clous. Ils font une couture si étanche (V.), qu'ils n'ont besoin ni d'étoupe ni de bray; et leurs voiles sont faites de peaux de cariboue passées » (mégies), « et leur grapin c'est un morceau de bois dans lequel ils enchâssent des pierres. Ils coupent des peaux de loups marins qu'ils cordent ensemble. Comme cette voiture est fort pesante, ils viennent à la coste pour en voler « (pour voler les embarcations européennes). » *Mémoire des Esquimaux*, Ms. 1723. *Arch. de la Mar.*: Labrador.

BORDAJIÉ, provenç. s. m. Bordage.

BORDARE, ital. v. a. (De *Bordo.*) Border, Appliquer les bordages à un navire.

BORDATA, ital. s. f. (De l'ital. *Bordo.*) Bordée courue par le navire, Bord; Bordée de canons. — V. Bordo, Volta.

BORDATURA, ital. s. f. (De *Bordare*. [V.] Le Bordage extérieur du navire. — V. Fasciame, Majeri.

BORDAYER, fr. anc. v. a. Variante orthog. de *Bordeïer.* (V.) « Bordayer, ou, selon les provenceaux : Bordeger, c'est faire des Bordées ou Louvier. » Guillet, 1683.

BORDE! fr. impératif du verbe *Border* (Ital. anc. *Cassa!* ital. mod. *Cazza!* fr. anc. *Casse!*) Commandement que l'on fait lorsqu'on veut faire Border. (V. 2. Border) une ou plusieurs voiles.

BORDÉAD, bas bret. s. (Du fr.:) Bordée. Plur. *Bordeadou.* A.-E. Troude, *Dict. fr.-celto-bret.* (1843). — Manque à Legonidec (1821). — *Ober Bordéadou.* (V.)

BORDEAR, esp. port. v. a. (De *Bordo.* [V.]) Courir des Bordées, Bordeïer, Louvoyer. — « ... Andando Bordeando nornoroeste y susueste con el cabo. » *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 26 v°. — « Donde sera necessario Bordear con la sonda en la mano. » Ib., p. 51 v°. — V. Andar Barloventeando, Barloventear.

BORDEDJA, ar. côte de Barb. v. a. (De l'ital. *Bordeggiare.* [V.]) Louvoyer.

1. **BORDÉE**, fr. s. f. Même étymol. et même sens que Bord. (V. 5. *Bord.*) — « Item, ne pourront les mariniers ayans navires pescheurs audit Treport aller desmarer ni descharger leurs pescailles ailleurs qu'audit lieu du Treport, à peine de confiscation desdites pescailles et amendes arbitraires, si ce n'est de Tort-vent (V.), et qu'ils ayent encore au préalable faits les Bordées accoutumées. » *Convention* entre le comte d'Eu et les habitants du Tréport, 4 octobre 1546. — « Je lui donnai de nouveaux ordres » (à la flûte *le Dromadaire*) « de ne plus attendre le Pavillon » (le vaisseau pavillon, le vaisseau amiral), « et de forcer de voiles; mais, soit qu'elle eust besoin de rafraichissements pour des malades, comme le capitaine me fist sçavoir, ou qu'elle n'aye pas ménagé ses Bordées aussi bien que nous, elle est demeurée derrière. » *Lettres* du maréchal d'Estrées à Seignelay, 7 septembre 1680 (à la mer); Ms. Arch. de la Mar. — V. Courre des Bordées.

2. **BORDÉE**, fr. s. f. Ce mot est, dans l'usage, un quasi synonyme de Quart. (V.) Voici comment il est arrivé qu'on a donné à la garde, faite sur le navire par un certain nombre des hommes de l'équipage, ce nom de Bordée, qui a l'inconvénient de se confondre avec le précédent, dont le sens est fort différent. Tout l'équipage, dans les circonstances ordinaires de la navigation, ne devant pas veiller à la fois et travailler à la manœuvre des voiles, il fallait nécessairement qu'une portion des matelots se reposât et dormît quand l'autre serait sur le pont. L'équipage fut partagé en deux. Les mariniers dont le poste était à droite, lorsque tout le monde était appelé sur le pont, lorsqu'on passait la revue ou qu'on se préparait au combat, composèrent la première moitié; les mariniers dont le poste était à gauche furent de la seconde. La séparation fut donc faite en prenant pour moyen de division le côté ou *Bord* du navire; ainsi l'on eut, pour la garde, l'équipage du bord de droite et l'équipage du bord de gauche, et par contraction le bord de tribord et le bord de babord. *Bord* faisant un double emploi dans : *Bord de tribord* et *bord de babord,* qui équivalaient à : Bord du bord droit, bord du bord gauche, on adopta le mot *Bordée* pour dire : *La gent du bord de....* Les hommes de la Bordée de droite furent désignés par le nom de tribordais (V.), ceux de la Bordée de gauche par celui de Babordais. (V.) Par une extension assez naturelle, *Bordée,* qui nommait les hommes faisant la garde ou le quart, nomma bien vite le quart lui-même. *Bordée* ne remplaça pas cependant absolument *quart;* et si au lieu de : Faire le quart, on dit : Faire la Bordée, on dit aussi : Telle Bordée fait le quart. Par une extension nouvelle, le mot *Bordée*, qui était, comme on vient de le voir, fort distinct de son homonyme 1. *Bordée,* se confondit avec lui dans le langage commun. Le temps du quart fut comparé à la course du navire pendant un certain nombre d'heures; et comme si l'on avait oublié tout à fait l'origine de Bordée, dans le sens de : Partie de l'équipage qui fait la garde, on créa ce nouveau trope : Courir la Bordée. — La grande Bordée est celle qui se compose de la moitié des gens de l'équipage; la petite Bordée n'admet qu'un tiers ou un quart de ces hommes.

BORDÉE DE CANONS, fr. s. f. (De *Bord*, côté.) (Gr. vulg. Μπατσρία; ital. *Bordata;* esp. *Andanada;* basq. *Boliadura;* bas bret. *Voleat kanol;* angl. *Broad-side;* holl. *Laag;* all. *Lage;* dan. *Glat lag;* suéd. *Lag;* rus. Залпъ [*Zalpe*], Лагъ [*Lag*].) Décharge simultanée de tous les canons placés sur l'un des côtés d'un navire de guerre, ou seulement sur l'un des côtés d'une de ses batteries.

BORDEGER, provenç. v. a. (De l'ital. *Bordegiare.* [V.]) — V. Bordayer.

BORDEGGIARE, BORDEGIARE, ital. v. a. (De *Bordo.* [V.]) Courir des bordes, Louvoyer, Bordeïer. — « Il commandante di essa (nave olandese) auendo intenso della nostra filuca, come per quei mari Bordegiaua vn' armata francese numerosa di 13 grossi legni, viene con il suo battello a ringraziarmi dell' auuiso... » (21 febbraio 1633.) *Lettre* première d'un recueil manuscrit sans titre, vol. in-4°, pap., de 348 pages, Bibl. de l'univers. de Gênes.

BORDEIER, fr. anc. v. a. (De *Bord*, *Bordée.*) (Ital. *Bordeggiare;* esp. *Bordear;* port. *Bordear*, *Bordejar;* rus. Лавировать [*Lavirovate*]; val. Koti, Înnipti [A ce] [*A se invîrti*] (V. pour le reste de la synonymie : Courir des Bordées.) Faire ou Courir des bordées, Louvoyer. — « La barque fit quelque mine de nous y suivre; elle Bordeya assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. » *Mémoires du cardinal de Retz* (an. 1654), édit. de Genève, t. III, p. 468; édit. Petitot, t. III, p. 270. L'édit. d'Amsterdam porte :

« Elle borda » (V. *Faire force de vent*); le manuscrist autographe du cardinal, conservé à la Bibl. nation., porte: « Elle Bordeia. » — Guillet (1683) écrit *Bordayer;* Aubin (1702) écrit *Bordaier*. — V. Border, Louvoyer.

BORDEJAR, port. v. a. (De *Bordo*. [V.]) Bordeïer, Courir des bordées, Louvoyer.

BORDENAL, vénit. anc. s. m., écrit aujourd'hui *Bordonal*. (Étymol. incert.) Plançon. — « Termine ancora in uso per li legni di abete et larise » (sapin et mélèze), « dit M. G. Novello, dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer en 1842. (V. *Posselexe*.) Nous avions cru que Bordenal était un ais, et nous avions rapporté (p. 59, t. II de notre *Arch. nav.*) ce mot au mot du nord *Bord*, planche, ayant trouvé dans le hollandais: *Borden*, signifiant: Bardeau, ais mince. Nous ne nous étions pas trompé trop grossièrement. L'ital. avait *Bordone* pour nommer une espèce de poutre (Duez, 1674); et c'est certainement à *Bord* qu'il faut rapporter ce terme d'architecture. — « E vole Bordenali 36 de larexe » (mélèze) « a largeza de pede 1,0 de un palmo per morsade (V.) dentro et per far postize (V. *Postiza*) et crusie (V.) *Crusia*); li quali Bordenali voleno esser de longeza de passa 8 (40 pieds vénit.) l'uno. » *Fabbrica di galere*, Ms. du XIVe ou XVe siècle, Bibl. Magliabecchi de Florence, publié, t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — V. Soierà.

BORDER, fr. v. a. pour Bordeïer. (V.) Louvoyer, faire des bordées. — « La question était quelle terre se pouvoit être: car nous craignions autant celle de France que celle des Turcs; nous Bordâmes » (bordeïames) « toute la nuit dans cette incertitude. » *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 318, t. IV, édit. d'Amsterdam, 1717. — V. Faire force de vent.

BORDER LES AVIRONS, fr. v. a. (De *Bord*, côté du navire.) Mettre les avirons sur le bord pour les faire fonctionner. (Gr. litt. mod. Ἑτοιμάζω τὰ κουπιά; gr. vulg. Ἁρματόνω τὰ κουπιά; ital. *Armare i remi;* esp. *Calar remos;* angl. *Ship (to) the oars;* nouv.-zél. *Oe hia*.) Border les avirons est une locution qui remonte au moins à la fin du XVIe siècle, car on la trouve dans les *Merveilles de nature*, par le R. P. René François, ouvrage publié dans les premières années du XVIIe siècle. On la trouve aussi dans le *Dict. lat. et fr.* de Nicot (1584); seulement Nicot s'explique fort mal; il dit: « Border les auirons, les leuer en sorte qu'on ne nage plus et qu'on n'aille point plus auant. » C'est à peu près le contraire qu'il aurait fallu dire. Nicot confondit Border, Mettre sur le bord, avec Acconiller ou retirer les rames en dedans, en appuyant leurs pales sur le bord de la galère ou de l'embarcation.

BORDER UN NAVIRE, fr. v. a. (De *Bordage*. [V.]) (Ital. *Rivestire di bordatura;* angl. *Plank (to);* isl. *Byrda;* bas bret. *Borda;* rus. Обшивать крабль [*Obchivate korable*].) Appliquer les bordages sur les membres du navire pour les recouvrir, et former la surface extérieure de ce bâtiment. — « Item. Pour merrien, pour les nés Border et enchasteler » (Accastiller): « XVe XIII liv. XIII s. II d. » *Compte de Jean Arrode et de Michel Gascoing* (26 août 1296), publié p. 319 et suiv., t. II de notre *Arch. nav.*

BORDER UNE VOILE OU LES VOILES, fr. v. a. (De *Bord*, côté du navire.) La voile du petit navire, du navire simple, de la barque, lorsqu'elle se déploie, va, par un de ses coins au moins, chercher le côté ou Bord, auquel elle s'attache. Fixer le coin de la voile au Bord, l'étendre à l'aide des cordes qui sollicitent les coins, c'est la Border. (Gr. litt. mod. Ἁπλώνω τὸν ἱστίον, Κάμνω, Καταβαίνω, Τράβω τὸν πόδα, Ὑφώνω; gr. vul. Χαλάρω, Κατσάρω; lat. *Facere pedem, Velum deducere, Velum intendere;* tur. *Jelken doldourmaq;* ital. *Cazzare;* malt. *Tgazza;* géno. *Cassa;* esp. port. *Cazar;* angl. *Tally (to), Haul (to) aft the sheet;* all. *Die schooten Anholen;* isl. *Skauta;* ar. côte N. d'Afr. *Kassa skota;* rus. Натянуть шкоть [*Natianoute chkote*]; illyr. dalm. *Jedro napěti;* val. Întinde (A) mînzeле [*A întendé pinezélé*]; lasc. *Tane damane;* mal. *Me-ravang-laïer;* tong. *Foutchi la.*) — V. Raupe.

BORDÉURR, bas bret. s. f. (Du fr.: Bordure. Le celto-bret. a *Béven* pour nommer le bord d'une étoffe, sa lisière, sa bordure; il a aussi *Lézen*.

BORDEZZA, géno. v. a. (De l'ital. *Bordeggiare*. [V.]) Courir des bordées, Louvoyer.

BORDILLADURA, basq. vulg. s. Bordage, Vaigre.

1. **BORDO**, ital. esp. port. s. m. (Du fr.: *Bord*.) Le bord, le côté du navire.

2. **BORDO**, ital. esp. port. s. m. (Extension du précédent; la partie étant prise pour le tout.) Bord, Navire. — « Con estos nos fuymos a Bordo de las Carabelas... » *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621). — « Sayn elle a Bordo de seu navyo, e disse contra os outros capitaães... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 212. — V. Ahuste, Gajeta.

3. **BORDO**, ital. géno. esp. port. s. m. Bord, Bordée, course au plus près du vent dans une direction donnée. — « *Bordi*, Corse che si fanno con li bastimenti... Bordo longo è longa corsa. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270. — « ... Fuesse en el Bordo del sur... » (Ce fut sur le Bord ou la Bordée du sud). » *Relac. de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621). — « Se levaron en la Barra de Manila, y por ser el viento contrario sudueste, se levaron solo à hazer experiencia del barco, y despues de aver dado dos Bordos, dieron fondo enfrente la ciutad, con vn tiro de cañon de tierra con el referido viento sudueste fresco, y con aguaceros, aviendose mantenido el viento toda la noche. » *Relac. del viage* que hizo el abad don Juan Bautista Sydot (1704), in-fol., p. 3. — « Y toda la noche anduvieron de vn Bordo à otro. » Ib., p. 4. — *Bordo sobre Bordo*, Bord sur bord. (V.) — Bordada, Bordadda, Bordata, Buelta, Desembocar, Volta.

4. **BORDO**, esp. s. m. « *Bordo* se prend aussi pour l'arbre du navire. » Oudin, 1660. Nous n'avons jamais vu le mot *Bordo* employé dans ce sens; mais nous n'avons pas lu tous les livres et visité tous les arsenaux. Nous ferons remarquer, toutefois, que les auteurs du *Dicc. marit españ.* (1831) paraissent, ou n'avoir pas connu non plus, ou avoir rejeté cette acception de *Bordo*.

5. **BORDO**, ar. côt. N. d'Afr. s. (Transcript. de l'ital.) Bordée; Bord, ou côté du navire; Œuvres mortes.

BORDO A DRITTA, ital. anc. s. m. (Le bord de droite.) Tribord. — « Bordo a dritta, e sinistra, detto da Francesi Stribord, Basbord. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270.

BORDO A SINISTRA, ital. anc. s. m. (Le bord de gauche). Babord. — V. Babordo, Bordo a dritta, Lato manco.

BORDO BORA MOURA! lasc. (Du port.: *A Bordo*, contre le bord; du sansc. *Bura*, grand; de l'esp. *Mura*, amure.) (Mot à mot: Sur le bord la grande amure!) Amure grand'voile!

BORDO DAH'EL, ar. côt. N. d'Afr. s. Rentrée.

BORDO DE CKOFF, ar. côt. N. d'Afr. s. Muraille. — V. Chkoff.

BORDO DE TAKA, ar. côt. N. d'Afr. s. Seuillet de sabord. — V. Taka.

BORDO FARSO, ar. côt. N. d'Afr. s. (De l'ital. *Bordo* et *Falso*.) Fargue.

BORDON DE TUMBAR, esp. s. m. (*Bordon*, qui dans le vocabulaire des marins espagnols a le sens d'épontille, d'étançon, de bigue, est le même que le fr. *Bourdon*, dans la signification de Bâton, et surtout de bâton de pèlerin. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot, qui est ancien, et qu'on trouve avec la forme *Burdon* dans l'Histoire des Albigeois, par Pierre, moine du Vau-de-Cernay, chap. 62 : « . . . Burdonarios autem vocabat Peregrinos, eo quod baculos deferre solerent, quos lingua communi Burdones vocamus. ») (Proprement : étaie de carène.) Aiguille de carène. — V. Aguja de tumbar, Puntal de tope, Tumbar.

БОРДЪ (*Borte*), rus. s. m. (De l'all. *Bord*. [V.]) Bord; Côté du navire; Sabord. — Reiff fait venir le mot russe immédiatement du français; il est fort probable que ce n'est pas à nous que les Russes ont emprunté ce terme, mais aux Hollandais, qui leur ont donné presque toute leur nomenclature maritime. — V. Бортъ, Портъ.

BOREA, ital. anc. malt. s. m. (Du lat. *Boreas*. [V.]) Vent du nord. — « Le vent de Bise ou de Septentrion, » dit Nath. Duez (1674). — « Alli xxx per rispetto delle Boree molto gagliarde preso porto à Paris ... » M. Ant. Morinello, *Relatione* (1558); Ms. Urbin A. 833, Bibl. Vatic., p. 687 v°.

BOPÉAΣ, gr. s. m. (Les Grecs prononcent aujourd'hui : *Voréa-s*.) Nord; Vent du nord. — Quelques lexiques disent que le *Boréas* était le vent de N. N. O., et que les anciens le confondaient souvent avec le vent du nord. Nous ne savons pas si en effet le Borée fut jamais pris pour le vent du N. N. O.; mais ce que nous avons pu vérifier, c'est qu'à la Tour des vents d'Athènes, le mot Βορέας est écrit sur la face du monument qui correspond au nord. — V. Βόρεισμα, Βορεύς, Λιμήν, Τραμοντάνα.

BOREAS, lat. fr. roman, port. esp. s. m. (Du gr.) Borée, Vent du nord.

— « Ecce autem Boreas angusta a sede Pelori
Missus adest... » VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 687.

— « Boreas es quart vens... » Raynouard, *Lexiq. rom.* — Le Diccion. marit. españ. (1831) dit : « Un des douze vents entre lesquels les anciens Grecs partagèrent le cercle entier de l'horizon; ils le placèrent dans la partie du Nord entre le *Cæcias* et l'*Aparetias*. Les Latins l'appelèrent depuis *Aquilo*. »

БОРЕЙ (*Boréi*), rus. s. (Du gr. Βορέας. [V.]) Vent du nord.

BORG, suéd. s. (? De l'angl.-sax. *Borg*, *Borh*, sûreté.) Chaîne qui porte une vergue. — « Borgar för räerna, » Chaînes de vergues. Dict. fr. et suéd. de Sahlstedt, 1795.

BORGWANDTAU, all. s. Faux hauban, Haubau volant, Pataras. — V. Wandtau.

BORIAS, tur. s. (Du gr. Βορέας. [V.]) Vent du nord. — V. Ildyz.

BORINA, ital. vénit. s. f. (Variante de *Bolina*. [V.]) Bouline. Cette forme se trouve p. 83 de la *Nautica Mediterranea*, par Bartol. Crescentio (1607), ainsi que la forme *Borinetta*, petite bouline ou bouline de hunier. Voici le texte de Crescentio : « Più passa 58, per le Borine grosse » (pour les boulines de la grande voile)... « le Borine per il trinchetto di proda » (pour la misaine) « saranno per due pennoni l'una » (seront longues chacune comme deux fois la longueur de la vergue de misaine) . . . « Le Borinette sono passa 42 tra tutte quatro » (les boulinettes, ou boulines de hunier, veulent 42 pas ou 210 pieds de filin, à elles quatre.) » — « Borina, ò Bolina. Corde a mezo le vele contra grampi per tesarle con vento scarso. Borine tesade, si va presso al vento. Borina larghe, co'l vento a meza nave. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270. — V. Boryne.

BORLAVENTEAR, port. v. a. Pour *Barloventear*. (V.) Louvoyer, courir des bordées. — « Fezerom vella contra a ilha de Ergim, daqual parece que non ouveron conhecimento, e passarom avante, onde andarom Borlaventeando dous dyas, atee que forom a outra terra da parte da allem. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 171. — *Borlaventeando* n'est peut-être qu'une faute de copiste du manuscrit. Moraës (1789) n'a pas connu cette forme.

BORNONA, basq. vulg. s. m. Bord, Bordée, Chemin que l'on fait sur une aire de vent.

BOROA, port. anc. s. f. (Selon Constancio, du gr. Πόρος, passage.) Canal, détroit. — « Indo os galeões a meia Boroa » (les galions allant à mi-canal), « e os navios de remo de longo da costa. » Conto, *Dec.* VI, liv. 10, chap. 10. — V. Broa.

BORRASCA, esp. port. s. f. (Du gr. attiq. Βοῤῥᾶς, Aquilon.) Bourrasque. — « Los vientos de ordinario son suduestes y susuduestes, siempre vienen furiosos, y con Borrascas, y aguaceros, pocas vezes son claros para tomarla... » *Relacion de los capitanes Nodales* (1621), p. 47.

BORRASQUE, vieux fr. s. f. (Du précédent. [V.]) Bourrasque. — V. Birrasque.

BORRIQUETE, esp. anc. s. m. Petit hunier. Ce terme semble composé de *Boreas* et de *triquete*; nous apprenons, en effet, par le *Dicc. marit. españ.* (1831), que le *Borriquete* était une « Vela que se pone sobre el trinquete, con tiempos duros, para que sirva en caso de rifarse este. » Le même dictionn. dit que *Borriquete* est, selon plusieurs auteurs, un des noms du *Velacho*. (V.) Voici un texte qui vient à l'appui de cette assertion. — « Los (racamentos) del arbol mayor y triquete y masteleo mayor y Borriquete. » *Razon de las medidas ... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. 2. Estay.

1. BORT, cat. anc. Partic. de *Bordar*. Bordée, en parlant d'une voile. — V. Artimon.

2. BORT, fr. anc. s. m. (Pour *Bord*, côté du navire.) — « Item, qui » (qu'il) « ne soit nully qui ne prengne la voulte » (qui ne vire de bord) « et face à l'autre Bort quant ledit seigneur la prendra; et générallement chaicun face le marinage » (la manœuvre) « que ledit seigneur fera. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, juillet 1842, *Annal. marit.*

3. BORT, fr. anc. s. m. Bord, Rivage. — « ... Quelque bonne vague le jettera à Bort... » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 21.

4. BORT, vieux fr. malt. s. m. Bord, Bordée. — « Pource que vne telle armée se feroit aux mers du Levant, il s'entend dans les mers méditeranes, le langaige est meslé et semble que Normans et Prouenceaulx se peuvent entendre par ces articles, pource que le langaige est pelle mesle, comme de hune à gabye, ou du Bort à l'orce » (du Bord, de la bordée au plus près, à Orse; *Orza*, ital. *Andar à l'orza*,

aller au plus près) « ou de fallot à fanal, et autres motz tous reuenans à vng. » Ant. de Conflans, *Faits de la mar. et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

BORT-A-BORT, fr. anc. Bord-à-bord (V.). — V. Ance.

BORT (*t* sonnant) **ER MOR**, bas bret. s. m. (Composé du fr. *Bord* et du celte *Môr*, mer.) Le Bord de la mer. — Le celto-breton a *Aod, Aot, Aor, Arvôr, Gorlaô, Klañ* (*gne*), *Lez, Od, Ot, Ribl, Tréaz*, pour désigner le Bord de la mer, le rivage.

БОРТОВОИ КАРНИЗЪ (*Bortovoï Karnize*), rus. s. (Карнизъ, de l'all. *Karniesz*, corniche; Бортовой, de Бортъ, bord.) Carreau. — V. Бесть-рейль.

BORTUN. — V. Bertona.

БОРТЪ (*Borte*), rus. s. m. Variante de Бордъ (V.) Bord, Côté du navire, Sabord. (V. Порть.) — Бортъ съ бортомъ (*Borte s' bortomm*), Bord-à-bord. — Бортъ противъ борта (*Borte protive borta*) (bord en travers du bord), Bord-à-bord.

BORUSI, ital. s. m. plur. Rabans d'envergure.

BORYNE, vieux fr. s. f. (Variante de *Boline.*) Pour Bouline. — « Six poullies doubles pour seruyr à la grande Boryne du grand mastz de ladicte galliace (*le Saint-Pierre* qu'on avait armé au Havre, en juin 1538). » Payement de *l'Arbastrière*, Ms. (de l'année 1541) n° 9469-3, Bibl. nat., fol. 40.

BOSA, ital. s. f. Patte de Bouline. — V. Brancarella.

BOSARD (*s* sonnant *ç*), bas bret. s. (Orig. inconn.) Brion ou Ringeot, selon le P. Grégoire, copié par Legonidec; seulement le P. Grégoire écrit : *Boçzard*.

BOSCALIA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Bosco*, bois.) Copeaux. — « Ordinaverunt et decreuerunt quod de cetero magistri assiæ nec possint nec valeant accipere nec accipi facere in locis, nec in vasibus ubi laborauerint ligna nec fragmenta seu Boscalias, ad penam... etc. » Déc. du 31 mars 1530; *Decret. varia reip. genov.;* Ms. Bibl. Civ. de Gênes, p. 5. — Quelques lignes plus haut, on lit : « fragmentis seu Buscaliis. »

BOSMAN, fr. anc. s. m. On lit dans Cleirac, commentaire de l'art. 1er des Rôoles d'Oleron : « Les Bosmans, lesquels ont la charge et le soin à bien placer, bien mettre et remettre les ancres; ce qui est dit *Bosser l'ancre.* » Ce passage nous porte à croire que Cleirac prêtait une même origine à *Bosman* qu'à *Bosser;* c'est là une erreur contre laquelle nous devons nous élever. *Bosman* ou *Bosseman* (V.), comme on l'écrivait plus généralement au XVIIe siècle et au XVIIIe, était l'homme (*man*) de la chaloupe (*boat's*); il avait à bord, outre sa charge de patron d'embarcation, celle que lui attribue Et. Cleirac, d'accord en cela avec tous les auteurs. *Bosser* (V.) n'a aucun rapport avec l'angl. *Boat's*, génitif de *Boat.* — V. Bosseman, Fosse au lion.

БОСМАНЪ (*Bosmane*), rus. s. (Transcript. du fr. : *Bosseman* et synonyme de Боцманъ. [V.])

BOSPHORUS, BOSPORUS, lat. s. m. (De Βόσπορος. [V.]) Bosphore. — « Veneti per medios fluctus strictioris maris, quod Bosporus, vel Brachium S. Georgii dicitur, intrepide navigant. » Cité par du Cange, art. *Brachium.*

ΒΟΣΠΟΡΟΣ, gr. s. m. (De Βόος, bœuf, et de Πορεία, trajet.) Bosphore, nom donné à un bras de mer, à un canal assez étroit pour qu'un bœuf le puisse traverser à la nage. Valérius Flaccus, liv. IV, raconte qu'Io, changée en génisse, traversa le détroit qui séparait la Thrace de l'Asie Mineure, et que de là fut donné à cette mer étroite le nom de Bosphore de Thrace.

BOSSA, basq. vulg. s. f. Barbarasse, Bosse. — Le géno., le port., le lasc., l'ar. de la côte N. d'Afr., nomment *Bossa* la bosse et la suspente de basse vergue. — *Bossa de bordo*, ar. Serre-bosse. — *Bossa de kapoun*, ar. Bosse debout. (V. Kapoun.) — *Bossa farsa*, ar. (*Farsa*, de l'ital. *Falsa.*) Fausse suspente.

BOSSE, fr. s. f. (On n'est pas d'accord sur l'origine du mot français *Bosse.* Ménage veut qu'il soit venu du gr. Φῦσα, qui signifie, Vent, et, par extension : Vessie enflée; Le Duchat le tire du latin *Pulsum*, fait de *Pellere*, pousser; Bourdelot le voit dans les dernières syllabes de *Gib-bosus;* nous le rapporterions, quant à nous, au bas lat. *Borsa;* esp. port. *Bolsa, Bolso;* holl. *Beurs, Bors, Borse*, Bourse, qu'a fait le gr. Βύρσα, cuir. L'idée d'enflure, de gonflement, de boursouflure, est dans la Bourse, comme dans la Bosse. — V. *Bolso, Bolzon, Bouge.*) Nom donné à un morceau de corde plus ou moins long et gros, dont la tête est garnie d'un gros nœud, bouton ou bosse. Fixé par une de ses extrémités à un point solide du navire, ce morceau de corde, en s'enroulant autour d'un câble, autour d'une manœuvre quelconque, retient dans l'état de tension où il est arrivé ce câble ou cette manœuvre. La Bosse est retenue au cordage sur lequel elle fonctionne, par une cordelette, une tresse, un fouet qui presse la Bosse au-dessous de son nœud. (Gr. mod. Μπότσος, Μπαρμπαρέσσα; ital. *Bozza;* géno. *Bossa;* esp. *Boza;* port. *Boça;* angl. all. dan. *Stopper;* basq. vulg. *Bossa;* illyr. dalm. *Nadvêz;* rus. Стопаръ [*Stopare*]; ar. côte N. d'Afr. *Possa;* lasc. *Bossa.*) Parmi les Bosses servant à des usages différents, et que désignent, à cause de cela, des noms particuliers, il en est une qui joue son rôle lorsqu'on mouille une ancre, ou qu'on la lève pour la replacer au Bossoir. Celle-là a le nom de Bosse de bout. (Angl. *Stopper at the cat head, Anchor stopper;* ital. *Bozza della* ou *di grua;* géno. *Serrabossa;* rus. Пертулинь [*Pertouline*]; esp. *Capon;* port. *Cabo do turco;* vénit. *Cappone;* gr. vulg. Μπότσον; basq. vulg. *Butaco-bossa;* ar. côte N. d'Afr. *Bossa de kapoun;* lasc. *Kètek, bossa.*) La Bosse de bout tire son nom de sa position; elle traverse verticalement le bossoir, au bout duquel elle fonctionne; cette Bosse est représentée sous les lettres CDEFG dans la figure qui accompagne l'art. *Bossoir.* (V. p. 318.) — Le long cordage, qui tient une embarcation attachée à côté ou derrière un navire, est appelé Bosse de canot ou de chaloupe. (Angl. *Boat-rope;* ital. *Barbetta della lancia, dello schiffo;* géno. *Parmea;* esp. *Boza de la lancha;* port. *Boça da lancha;* all. *Bootkrabber.*) On l'appelle aussi Amarre, et l'on dit indifféremment : Allonge une amarre au canot! ou : Jette une Bosse à la chaloupe!

BOSSEMAN, fr. anc. s. m. (De l'angl. *Boat's man*, ou de l'all. *Bootsman.*) Contre-maître. — V. Bosman, Cadet-pilotin.

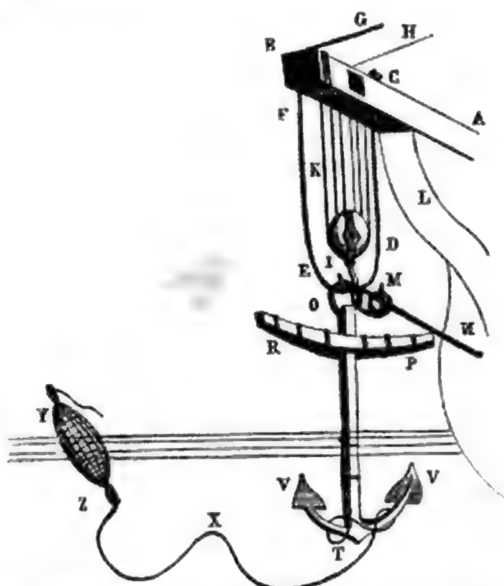
BOSSER, fr. v. a. (De *Bosse.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἐπιτείνω [*Épitinô*], Μποτσάρω [*Botsarô*]; ital. *Abbozzare, Bozzare;* géno. *Abbossà;* malt. *Tibozza*, angl. *Stopper* [*To*]; bas bret. *Boussa;* illyr. dalm. *Nadvezati;* rus. Пристопарить [*Pristoparite*], Стопарить [*Stoparite*], Канать положить на стопарь [*Kanate polojite na stopari*], Положить стопара на канать [*Polojite stopara na kanate*].) Retenir un câble, un cordage, une ancre, etc., au moyen d'une ou de plusieurs bosses.

1\. **BOSSET**, vieux fr. provenç. s. m. (Probablement pour *Bossel*, francisation de l'ital. *Bozzello.* [V.]) Poulie. — V. Boisset, Bousset, Bousselly, Boussolly, Couronne.

2. BOSSET, vieux fr. s. m. (Pour *Bourset.*) — « Et fismes petite voile, et n'avions que le Bosset haut » (et nous n'avions hissé que le Bourset ou hunier). *Journal du voyage de J. Parmentier*, 1529.

BOSSEUR, fr. anc. s. m. Pour *Bossoir.* (V.)

BOSSOIR, fr. s. m. (Étymol. incertaine; nous croyons cependant que le Bossoir a été nommé ainsi de la corde qui le traverse, et qu'on appelle : Bosse de bout; et nous le croyons d'autant plus, qu'au XVII[e] siècle on disait indifféremment *Bosseur* et *Bossoir*, comme nous l'apprend Guillet [1678].) (Gr. anc. Παρειά; gr. litt. mod. Κριός; gr. vulg. Καπόνι; ital. vén. *Grua;* géno. *Grüa;* esp. *Cerbiola, Serviola;* port. *Turco;* provenç. *Boussoir;* bas bret. *Boussouër;* basq. vulg. *Bossuara;* illyr. dalm. *Gruya;* rus. Крамболь [*Krammbole*], Кранбалка [*Krannbalka*], Кипгейв [*Kiat-hete*]; hongr. *Hajò-csiga* [Hoyô-tchigo]; angl. *Cat-head;* holl. *Kraan-balk;* all. *Krahn-balke;* dan. *Kranbjelke;* suéd. *Kranbalk;* ar. côte N. d'Afr. *Kapoun; Piscanti;* lasc. *Kète.*) Forte pièce de bois fixée par sa queue sur le gaillard d'avant d'un navire, et couchée, non pas tout à fait horizontalement, mais de telle sorte qu'elle se redresse un peu par sa tête, saillante hors de la proue, en arrière du beaupré. Il y a un Bossoir de chaque côté du bâtiment. On s'en sert comme de grues pour lever les ancres. La figure suivante peut donner une idée complète du Bossoir et d'une partie de l'opération à laquelle il concourt.



AB, le Bossoir; L, courbe ou console qui, s'appuyant sur la joue N du navire, supporte le Bossoir; HKI, fort palan, nommé Capon, qui sert à porter l'ancre OT jusqu'au Bossoir, lorsqu'elle a été montée à fleur d'eau par le câble MN; CDEFG, gros cordage nommé : Bosse de bout, qui sert à supporter l'ancre quand le Capon a été décroché et dépassé. — Dans leur langage hardiment figuré les matelots nomment Bossoirs les seins d'une femme dont la gorge est saillante.

BOSSOL, vénit. s. m. (De *Bóssolo.* [V.]) Boussole. — « Quello tollemmo a segno col Bossol nostro... » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 202 B.

BOSSOLE, fr. anc. s. f. (De l'ital. vénit. *Bossolo.* [V.]) Boussole, compas. — « C'est la Bossole ou la boëte de l'aiguille aimantée nommée compas, etc. » Cleirac, *Explicat. des termes de marine* (1634.)

BOSSOLO, vénit. anc. s. m. (V. *Bussola.*) Boussole. — « Il piu precioso e piu perfetto instrumento, che deue portar cō esso lui il pedota, è il Bossolo, perche niuno altro instrumento li po mostrar la via, che ha à far come questo. » M. Pietro da Medina, *Arte del navegar*, Vinetia, M.D.XV, fol. 108. — V. Agugia, Bozzolo.

BOSSON, fr. anc. s. m. (Francisation de l'ital. *Bolson* [V.] ou *Bolzone.* [V.]) Bouge. (Aubin, 1702.)

BOSSUARA, *u* sonnant *ou*, basq. vulg. s. (Du fr. :) Bossoir.

BÔSSUN, géno. s. m. (De l'ital. *Bolsone.* [V.]) Bouge, tonture.

BOT, fr. anc. et mod. s. m. (Du holl. *Both.*) (Angl. *Dutch boat;* ital. *Botto;* holl. *Both.*) On appelait autrefois de ce nom un bateau de construction hollandaise, ayant à peu près la forme d'une galiote, et remarquable par sa poupe, qui était celle de la Flûte (V.) Aujourd'hui le Bot est, en France, une embarcation gréée à la façon des Cutters ou des Sloops. — V. Bastimens interrompus.

BOTA, pour Boca. — V. 2 Boca, Bacha.

BOTAFOGO, port. s. m. (Même composition que *Botafuego.* [V.]) Boute-feu.

BOTAFORA, cat. anc. s. f. (De *Botar*, pousser, et du lat. *foras*, dehors.) Boute-hors. — « Item Botafores... II (deux boute-hors). » *Inventaire du gréement de la galère* Sent-Nicolau, *armée à Barcelone en avril* 1354; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Manq. au *Dicc. marit. españ.* (1831).

BOTAFUEGO, esp. s. m. (De *Fuego*, feu [lat. *Focus;* gr. Φώγω, je brûle, je rôtis], et de *Botar*, pousser, lancer, mettre.) Boute-feu.

BOTALO, BOTALON, esp. s. m. (Mot hybride formé de *Botar*, mettre hors, pousser dehors, et de *Loo* [lof], vent.) Bâton, boute-hors; toute pièce de bois poussée hors du navire, comme Tangon, Beaupré des petits navires, etc. — *Botalon de beauprés, Botalon de foc* ou *foque*, Bâton de foc, Boute-hors de beaupré, boute-hors de foc. — *Botalon de desatracar*, Boute-hors dont on se sert pour déborder ou éloigner un navire d'un quai ou d'un autre navire. — *Dar con el Botalon en tierra*, donner du boute-hors de beaupré à terre. — « ... A cuyo tiempo se passarà tambien por un moton puesto en la cabeza del Botalon el cabo, que ha de servir de mura » (d'amure à la bonnette de grand'voile) « llevando un chicote à popa por una de las portas del Alcazar, y el oltro a el portalon... » Fernandez, *Practica de Maniob.* (Sevil., 1732), p. 32.

BOTALOYA, basq. s. (De l'esp. *Botalo.* [V.]) Boute-hors.

BOTAR DE FORA, port. anc. v. a. (Étym. incon. Lancer dehors.) Mettre dehors, sortir d'un port, d'une rivière. — « Nem à barra dar jasigo pera poderem Botar de fóra... » *Comm. Dalboq.*, part. II, chap. 42.

BOTAZEA, basq. s. f. (De *Botà*, comme *Botar*, pousser dehors.) Lancement, Mise à l'eau du navire.

BOTE, esp. s. m. (Transcription de l'angl. *Boat.* [V.]) Canot, Embarcation. — *Bote-lancha*, Canot pouvant servir de chaloupe, pour mouiller les petites ancres. — V. Caer a la mar.

BOTE A L'AGUA, esp. anc. s. (De *Botar*, lancer.) Lancement, Mise d'un navire à l'eau.

BOTEA, basq. s. f. (De l'esp. *Bote.* [V.]) Petite embarcation, canot de médiocre grandeur.

BOTECADURA, esp. anc. s. f. (Comme *Botica* et *Botiga*, boutique; du gr. Ἀποθήκη, magasin.) Porte-haubans. — On lit dans la *Relacion diura* de los Capitanes Nodales (Madrid, 1621), p. 27 v° : Nous tirâmes de cette nef perdue « quatro o cinco cadenas de Botecadura, con sus cabillas y vigotas » (quatre ou cinq chaînes de porte-haubans, avec leurs chevilles et caps de mouton). Le nom actuel du porte-haubans : *Mesa de guarnicion* (V.), table de fourniture, d'équipage, a une grande analogie avec cette boutique extérieure nommée la *Botecadura*. Ce nom de boutique ou de magasin convenait très-bien aux porte-haubans, où l'on déposait beaucoup de pièces du gréement. Si les porte-haubans sont bien dégagés aujourd'hui, il n'y a pas quarante ans encore qu'on pouvait à juste titre les appeler des magasins.

BOTH, all. s. (Variante orthogr. de *Boot.* [V.]) Bateau, Canot, Chaloupe, Embarcation.

BOTIJA, port. s. f. (Proprement: Jarre, Cruche. Comme *Botelha*, ce mot nous semble venir du gr. Βούτιον, qui nommait une espèce de bouteille, ou de Βύτις, qui désignait un vase analogue. Constancio [1836] rapporte *Botija* au lat. *Obba*, carafe, qui aurait fait *Obbatella*, puis *Batella* et *Botija*. Du Cange rapporte le bas lat. *Butta*, qui correspond à l'ital. *Botte*, au sax. *Butte* ou *Byt*, tonneau, flacon. *Byt*, *Butte* sont-ils sans analogie avec Βύτις? Nous ne le croyons pas.) Pomme d'étai, Pomme de tournevire. — Les Espagnols ont une figure analogue pour désigner ce bourrelet de cordage; ils disent *Barrilete*.

БОТИКЪ (*Botike*), rus. s. (Diminut. de Бомb. [V.]) Petit bateau, Petit canot.

BOTISMAN, angl. anc. écos. s. (En relation intime avec *Boatsman* (V.), *Bootsman* (V.) et *Bosseman.* [V.]) Contremaître d'équipage. — « In the fyrst, the mast of the galiasse gart the Botisman par vp to the top... » *Complaynt of the Scotland.* (V. notre *Arch. nav.*, p. 530, 532, t. II.)

BOTJOR, s. et adj. mal. Qui fait eau, Voie d'eau. — « *Praou itou soudah djâdi Botior*, Ce navire a fait une voie d'eau. » — Marsden écrit : *Bôchor* (Botchor) au lieu de *Botjor*, que nous lisons dans Roodra comme dans Elout. — V. Ringgang.

BOTLEREI, all. s. (Du holl. *Bottelary.* [V.]) Cambuse.

BOTLERIE, dan. s. (De l'all.) Cambuse. Fisker (1839), pas plus que C. Vilsoët (1833), ne donne ce mot, qui nous est fourni par Röding (1794). — V. Proviantkammer.

BOTM, angl.-sax. s. Fond du navire. — « Scipes Botm. » Gloss. d'Elfric. — V. Scipes-Flor.

BOTON, esp. s. m. Bouton (V.), et par extension : Gros nœud, Bourrelet de cordage, Pomme. — *Boton de estay*, Pomme d'étai. — *Boton del virador de combes*, Pomme de la tournevire. — V. Barrilete.

BOTTA DI MARE, vénit. anc. s. f. (De *Botar*, frapper.) Coup de mer. — « Et hauendolo tagliato » (le mât) « venne una Botta di mare, che lo lancia fuori insieme con l' antenna senza toccar punto la banda, come se a mano fosse stata fatta. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus, t. II, p. 201 A.

BOTTAZZO, ital. s. m. (Étymol. incon.) Soufflage.

1. **BOTTE**, ital. s. f. (Du bas lat. *Butta* ou *Bota*, qu'on trouve dans les Statuts de Marseille [XIIIe siècle]; *Butte* a été fait probablement du gr. Βύτις et Βοῦτις, qui désignent une sorte de bouteille. [V. *Botija.*]) Tonneau, dont le poids est de deux mille livres, selon Stratico. Au XVIe siècle, la *Botta* était du même poids (V. Patache), à la différence de la Botte française, qui n'était que de cinq cents livres. (V. ci-dessous.) — V. Navilio.

2. **BOTTE**, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Botte.* [V.]) Au XVIe siècle la Botte française était du poids d'un demi-tonneau ou mille livres, comme on le voit par ce passage des *Faits de la marine* par Ant. de Conflans : « Pour ce que en leuant marchandises latines » (marchandises provenant des villes de la Méditerranée, qui ne sont grecques, turques, ni barbaresques) « se baillent à quintaulx, et quant on dit vne nef de cinq cens tonneaulx qui sont mille Bottes, on le dit de dix mil quintaulx, et les autres grandes et petites a l'equipollent (l'équivalent). » — « Messire Pantheleon Genneuoys a estimé le corps de la nef » (du feu grand-maître René, bâtard de Savoie, mort en 1525) « seullement en ce non comprins son équipage et carene troys mil cinq cens escuz dor au soleil disant quelle est nef de six ans et de port de quatorze cens Bottes, et que pour chacune Botte lon faict faire a Gennes carracques et autres vaisseaux pour le pris de trois escuz pour le port de chacune Botte. » *Estimation* faicte par le seig. conte Pedro Navarre de la grand' nef de feu monsieur le grand maistre, VIe vol., *Ordon. de Henri II*, coté V., p. 202, Arch. nationales, section judiciaire.

BOTTE (EN), fr. adv. — V. En botte.

BOTTELARY, holl. s. m. (Du vieux fr. Bouteillerie.) Cambuse.

BOTTELERER, dan. s. m. Cambusier. (Röding.) — V. Proviandsskriver.

BOTTELIER, holl. s. m. Bouteiller, Cambusier. — Le roi des Pays-Bas entretenait, au 1er janvier 1846, huit « Bottelliers, » portés sur l'État de la marine avec rang de sergent.

BOTTIGLIA, ital. malt. s. f. (De 1. *Botte.* [V.]) Bouteille.

BOTTOM, angl. s. (De l'angl.-sax. *Botm*, fond, bas; en relat. avec le gr. Βαθύς, profond.) (Proprement : Fond.) Le Fond de la mer, le Fond de la cale d'un navire; la Carène d'un bâtiment; par extension : le Navire lui-même.

BOTTOMRY, angl. s. (De *Bottom.* [V.]) Grosse aventure, Bomerie.

BOTTOMRY-BOND, angl. s. (De *Bond*, engagement.) Contrat à la grosse; acte de prêt à la grosse aventure. — — « ... And of the 15,000 l. which was to be the amount of their cargo, the government agreed to advance them 10,000 upon imprest, and the remaining 5,000 they raised on Bottomry-Bonds... » Rich. Walker, *A Voyage... by George Anson.* (Lond., 1769), chap. 1er, p. 12.

BOTTONE, ital. s. m. (Étymol. incert.) Bouton, Pomme d'un cordage. — *Bottone di bozza*, Bouton de bosse, Cul de porc fait à la tête d'une bosse. — *Bottone di straglio*, Pomme d'étai. (V. Pigna.) — *Bottone di tornavira* ou *di viradore*, Pomme de tournevire. — V. Pomo.

BOTTONO, ital. s. m. Bitte de la galère, Bitton. — « Fatto questo, si mettono in opera i Bottoni, ò sieno Maimoni di proda, quali posano et incastrano sopra la Bancaccia da basso inproda, et van dentati sopra nella lata del' giogo, quale è più grossa delle altre. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 30. — « I Bottoni, ouero Maimonetti di poppa et di proda s'indentano sopra il giogo, et vanno con la lor codetta sopra la tapèra in lungo sotto in tauolato. » Id., ib., p. 34. — Nous croyons que, dans les *Bottoni* de Crescentio, il est impossible de ne pas reconnaître les *Bittoni*

de la nomenclature italienne. Nous voyons Bittoni chez Duez (1674), nous n'y voyons pas Bottono ou *Bottoni*.

БОТȢЛ (*Botoul*), val. s. (*Bot*, Museau.) Avant, Proue, Cap, Éperon. — V. Канȣа, Пiскȣа, Чюкȣа.

БОТЪ (*Bote*), rus. s. (Transcript. de l'angl. *Boat* ou de l'all. *Boot.*) Bateau, canot, embarcation. — V. Лотикъ, Лодка, Шлюнка, Челнокъ.

BOUAH MARIAM, mal. s. (*Bouah*, fruit; *Mariam*, canon.) Boulet de canon. — Cette figure est originale, et rappelle la locution familière à nos soldats et à nos matelots : « Il pleuvait des prunes, » pour dire : « Les balles et les boulets nous arrivaient à foison. » Les Malais ne sont pas les seuls peuples de l'Océanie qui aient ce trope pour désigner le boulet ; les Madékass l'ont aussi. — V. Voue firok tafoudrou.

BOUANG, *g* sonnant peu, mal. — V. Ter-bouang.

BOUAT, *t* sonnant, mal. v. Construire.

БȢГСI (A), (*A bougsi*), val. v. Touer. — V. Бугсировать, Траџе (a) de edek.

БȢГСIРЕ (*Bougsire*), val. s. Touée. — V. Буксиръ, Edek.

BOUCCAL, fr. anc. s. m. (De *Boca*, esp.; *Bocca*, ital.) Embouchure d'une rivière. — « En la coste de Guyenne, comme les Sables d'Aulonne, la Rochelle, les îles d'Oleron, Hallevert » (Arvert), « Brouage, Maregnes » (Marenne), « aux riuières de Charantes, de Gironde, la couste d'Arcanson » (la côte d'Arcachon) « et Bouccal de Bayonne, etc. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine et navigaiges*, traité de 1515 à 1522, publié par nous, en juillet 1842, dans les *Annales marit.* — Le Bouccal de Bayonne dont parle Ant. de Conflans est l'embouchure de la Nive et de l'Adour réunis, qu'on a depuis appelée : *Le Boucau* de Bayonne.

BOUCE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Bolzone*. [V.]) Bouge. — « Chascune (Taride) longue XLVIII goues et sera large en plain XIII paumes et demi, haute en milieu IX paumes à droite lance, et de Bouce, paume et demi... » *Proposit. des envoyés de Louis IX aux Génois*, 1246. Documents publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 66 (1843). — Cette phrase est la traduction littérale mais inintelligente de la phrase suivante, appartenant au texte latin des propositions faites aux Génois pour la construction de douze navires : « Longitudinis cubitorum XLVIII ; larga in plano palmorum XIII et dimidii : alta in medio palmorum IX ad rectam lineam ; et de Bouce palmi dimidii. » Le clerc qui traduisit les propositions latines ignorait complétement les choses de la marine, et nous aurons occasion de le faire remarquer encore ailleurs. (V. *Vorate.*) Il ne comprit pas l'expression : « alta in medio ad rectam lineam », et imagina une hauteur « à droite *lance*. » — V. Ad rectam lineam.

BOUCÉAOU, provenç. s. m. (De l'ital. *Bozzello*. [V.]) Poulie. — *Boucéaou sümpli*, Poulie simple. — *Boucéaou doublé*, Poulie double. — *Boucéaou de coulonné*, Poulie estropée à l'extrémité de la colonne (le pendeur, la pentoire). — *Boucéaou de veent de coustelas*, Poulie estropée au bout du beaupré d'un bâtiment latin, par laquelle passe le bras du boute-hors de bonnette.

1. BOUCHE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Bocca*, *Bocha.*) Embouchure d'une rivière, Entrée d'un port. — « En ce temps furent desconfitz les Françoys a bouche de Saine » (à l'embouchure de la Seine) « devant Honnefleu, et estoient dedans IV carraques de Jenneuoys, et estoient les chefs des François le vicomte de Narbonne, etc. » *Chron. de Saint-Denis*, chap. 115, année 1416. « Lequel gouverneur » (d'Otrante) « dit » (à Prégent de Bidoulx) « qu'en aussi bonne sureté étoit que dedans Marseille, et que si les Espagnols » (aux ordres de Gonzales Ferrand) « approchoient la Bouche du port, il les feroit mettre à fond. » *Chron. de J. d'Anton*, III[e] part., chap. 30. — V. Pilot.

2. BOUCHE, fr. anc. s. m. (Corruption de *Bouce*. [V.]) Bouge. (Aubin, 1702.)

BOUCHE D'UN CANON, fr. s. f. (Gr. litt. mod. Στόμιον ; ital. *Bocca di un cannone* ; angl. *Mouth of a cannon.*) Ouverture dont le diamètre est celui du calibre de la pièce, et par laquelle on introduit le boulet dans le canon.

BOUCHIN, fr. anc. s. m. (De *Bouche*, ouverture.) (Bas lat. *Os*, *Buccha*, *Imbocata* ; ital. vénit. *Bocca*, *Bocha*, *Boccatura* ; port. *Boca do navio* ; angl. *Main breadth* ou *Extreme breadth.*) La plus grande ouverture ou largeur d'un navire ; la largeur au maître bau. — « Bouchin, le large du vaisseau, de dehors en dehors. » Aubin (1702). — « Bouchin, est le lieu où se met le premier membre ou maîtresse coste, qui donne au navire sa plus grande largeur. » *Explicat. de divers termes, etc.* Ms. du XVII[e] siècle ; Arch. de la Mar.

1. BOUCLE, fr. s. f. (De l'all. *Buckel*, ou de l'angl. *Buckle*. Selon N. Webster, de l'angl.-sax. *Bugan*, plier, fléchir.) (Gr. litt. mod. Κρίκος ; gr. mod. Κάλκας ; ital. vénit. *Fiubba*, *Fiuba*, *Anello* ; esp. *Argolla* ; port. *Arganeo* ; bas bret. *Organel* ; val. Înел [*Inel*] ; angl.-sax. *Hring* ; ill. *Kringr* ; angl. all. *Ring* ; tur. *Halqa* ; rus. Огонь [*Ogone*] ; Рымъ [*Rime*] ; illyr.-dalm. Okolisc [*Okoliche*], Verũga [*Vérouga*] ; hongr. Gyürü [*Ghiuru*] ; mal. *Pen-darat* ; madék. *Angosia.*) Anneau de bois, de fer ou de corde.

(Dans cette figure, l'ouverture ovale, formée par le cordage BDCB, est une boucle contenant un demi-anneau ou un anneau entier de fer ou de bois : A, nommé Cosse.)

— *Boucle* se dit, au figuré, pour Prison. — V. Mettre sous Boucle, Tenir sous Boucle.

2. BOUCLE, vieux fr. s. f. Métathèse de *Bulk*. (V.) — V. Affier la Boucle, Bolgare.

BOUDINURE, fr. anc. s. f. (De *Boudin.*) Les matelots, qui aiment les tropes, sans savoir ce que c'est qu'un trope, et qui, tout naturellement, choisissent les métaphores dont ils chargent leur langage parmi les images les plus vulgaires, lorsque, pour la première fois, ils revêtirent l'arganeau de l'ancre d'une enveloppe de toile goudronnée, retenue par des liens de cordes, comparèrent le fer arrondi de cet anneau à la matière composant le boudin noir, — et, en effet, le boudin tourné en rond n'est pas sans quelque analogie avec l'arganeau. — La garniture dont ils l'entourèrent, ils la comparèrent, par suite, au boyau qui enveloppe le sang, la graisse et les assaisonnements du boudin. Ils dirent alors qu'ils boudinaient l'arganeau ; puis ils nommèrent la garniture mise à l'anneau : Boudinure ou Emboudinure. Nous ne savons pas si nous tenons des Anglais cette comparaison empruntée à l'art du charcutier, ou si au contraire les Anglais nous l'ont prise. La solution de cette question d'antériorité est d'assez peu d'importance pour nous ; Rabelais y aurait pris plus d'intérêt. Quoi qu'il en soit, les Anglais appellent la Boudinure : *Pudding* ou *Puddening*. *Pudding* est dans le *Sea-mans diction.* de Henri Manwaring (1644), et *Boudineure* est dans l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643). Le savant jésuite définit ainsi la Boudineure : « Vne garniture de cordelettes qui environnent l'anneau de l'ancre, de peur que le cable ne s'use contre le fer. » Le mot *Boudin*, dont on a fait Boudinure et Emboudinure (V.), vient

du lat. *Botellus* ou *Botulus*, qu'on trouve dans l'épigramme 79, liv. v, de Martial : « Et pultem niveam premens Botellus. » St. Bernard, cité par Ménage, emploie le mot *Budellus*, plus rapproché encore que *Botellus* de notre français *Boudin*. Il est permis de croire que l'angl. *Pudding* n'est qu'une transcription du français.—Dans un Manusc. du XVIIe siècle, intitulé : *Explication de divers termes, etc.* (Arch. de la Mar.), on lit : « Boudinure, c'est un petit cordage avec lequel on garnit d'autres cordages. » Cette définition est inexacte, et l'on doit préférer celle du P. Fournier.

BOUDJI, ar. côt. N. d'Afr. s. (En rapport avec le turc *Boudjourghat*. [V.]) Cabestan, Cloche du Cabestan.—*Boudji de bitta*, Guindeau.

BOUDJOURGHAT, *t* sonnant, tur. s. Cabestan.

BOUE LAKADE, port Dalrymple, s. Eau.

BOUÉ, bas bret. s. (Du fr.:) Bouée.—*Boué sauvétache*, Bouée de sauvetage. — Il semble que le véritable nom celtique de la Bouée devrait être *Ardamez*, qui signifie : marque, signe pour retrouver quelque chose.

BOUÉE, fr. s. f. (Même étymol. que *Boa*. [V.]) (Gr. mod. Διασωστήρια, Καβιτέλλο, Σαμανδοῦρα, Σημαντήρ, Γσαμανδοῦρα; bas lat. *Gavitellus*, *Signalum*; cat. anc. *Gayatell*, *Senyal*; ital. *Gavitello*, *Boa*; gén. *Boa*, *Guitello*; esp. port. *Boia*; basq. *Buia*, *Buya*; isl. *Kaggi*; angl. *Buoy*; all. *Boje*, *Boye*; holl. *Boey*; dan. *Boie*; suéd. *Boj*; lasc. *Boya*; bas bret. *Boué*; fr. anc. *Aloigne*, *Bonneau*; provenc. *Gaviteau*; illyr. dalm. *Kavitea od sidra*; hong. *Horgonyjegy* [Horgonéiéghi]; rus. Буй [*Boui*], Томбуй [*Tommboui*], Плавокъ [*Plavokk*], Баканъ [*Bakane*], Бакенъ [*Bakene*], Вѣха [*Viéka*, *Véka*], Голикъ [*Golikk*]; tur. *Chamandra*; ar. côte N. d'Afr. *Gribia*; lasc. *Bota*.) Corps flottant, destiné à marquer la place d'une ancre ou à indiquer un danger. Il y a des Bouées de bois (*Woden-buoys*, angl.), faites d'un bout de mât ou de tout autre billot de bois; des Bouées faites de tonneaux (angl. *Can* ou *Cask-buoys*); des Bouées de liége (angl. *Cork-buoys*), dont la forme varie, ovoïdes, coniques, etc.; des Bouées composées de deux cônes adhérents par leurs bases (angl. *Nun-buoys*). Un cordage, nommé Orin (V.), attache la Bouée à l'ancre au-dessus de laquelle elle flotte. —La figure jointe à l'art. Bossoir que nous avons donné ci-dessus fait voir la Bouée Y Z tenue par un œillet Z au bout de l'orin T X Z. A l'œillet Y est une petite corde nommée : Aiguillette de la Bouée. Elle sert à tirer hors de l'eau ce corps flottant dans certaines occasions.

On appelle Bouée de sauvetage (angl. *Buoy of safety*, *Life buoy*) un disque large et épais, composé de pièces de liége, liées par des cordages et jointes par des chevilles de bois; un petit mât s'élève au centre de ce disque, et ce mât porte un pavillon de couleur éclatante. On jette cette Bouée à la mer quand un homme y est tombé; c'est un point d'appui qu'on lui donne, en attendant qu'une embarcation puisse aller le sauver. — D'une Bouée qui est toute prête à être mise à l'eau quand on jette l'ancre, on dit qu'elle est « A la veille » (angl. *Buoy floating in sight*). — « En allant à cette isle, nous trouvasmes plusieurs Bouées, nous en tirasmes plusieurs haults ... et sont nouées ensemble trois ou quatre bouts pour tenir la nasse et la Bouée. » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529).

BOUETTE, fr. anc. s. f. Boîte. — « Item, plus est besoing à la dicte nef quarante-huit passevollans de fer tirans plombets » (balles de plomb; ital. *Piombate*; bas lat. *Plombatæ*), « chaicune à trois Bouettes. » Ant. de Conflans, les *Faits de la mar. et navig.* (1515 à 1522), publiés par nous, juillet 1842, *Annal. marit.* — La Boîte ou chambre mobile d'une pièce d'artillerie était un tube de métal qui contenait la charge de poudre. Elle s'introduisait dans la culasse par une ouverture qui y était pratiquée, et s'y fixait avec une cheville. Chaque pièce à culasse ouverte était pourvue d'un certain nombre de ces gargousses de fer-blanc. Quelquefois la boîte ou chambre était appelée Bracque.

BOUFAT (*t* sonnant) AVEL, bas bret. s. m. (Du fr. Bouffée et du celte *Avel*, vent.) Bouffée de vent.— Les véritables noms celto-bretons de ce mouvement subit du vent sont *Bar-amzer*, *Bar-avel*, *Boulj-avel* (que Grégoire écrit : *Bouilh-avel*), *Kaouad-avel*, *Fourgas-avel* (écrit *Fourrad-avel* par Grégoire), *Taol-avel*.

BOUFFÉE DE VENT, fr. s. f. (De l'ital. *Buffo* [souffle du vent], en relation manifeste avec l'angl. *Puff*, qui est aussi allemand, avec le dan. *Puf* [bruit], le suéd. *Pust* [souffle], et le holl. *Poffen* [souffler]. N. Webster fait remarquer que le holl. *Pof*, souffle, est justement la reproduction orthographique du mot persan qui nomme la Bouffée de vent. Ménage voulait que *Buffo* fût fait de *Bucca*; on a judicieusement rejeté cette origine; *Bouffée*, *Buffo*, *Puff*, *Pouff*, *Bouffi*, etc., sont probablement des variantes d'une onomatopée qui a pu être faite partout en même temps.) (Gr. mod. Σαγανάκη [*Saganaki*], Σαγάνος [*Saganos*]; ital. *Buffa*, *Buffo*; esp. *Fugada de viento*, *Refriega*; port. *Refega*, *Refrega*; bas bret. *Boufat-avel*, *Bar-amzer*; vénit. *Sbruffada de vento*.) Souffle de vent, capricieux et irrégulier dans sa durée comme dans sa force.

BOUFFEMENT DU VENT, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Buffo*, tourbillon du vent.) Souffle immodéré du vent. — « Mais une tempête s'éleva, et une tourmente si grande, qu'ils furent contraints de retourner moult loin en arrière dudit golfe, et en danger de périr tous; car, par l'impétueux Bouffement du vent qui lors se faisoit en mer, les navires et galères furent dispersés... » *Chron. de J. d'Auton*, IIIe part., chap. 27.

BOUFFETTE, fr. s. f. (De l'ital. *Buffa*, bouffée de vent.) Nom de la moins grande des voiles que hissait la galère à son grand mât ou Arbre de maistre; elle ne servait que dans les gros temps, et surtout quand le vent soufflait par rafales, par bouffées. La Bouffette est figurée dans le dessin des voiles qui accompagne le *Mémoire sur les agrès d'une galère*, Ms. appartenant à la Bibl. de la Mar. — V. Bolume.

BOUGE, fr. s. m. (On serait tenté de dériver ce mot de l'all. *Bug*, courbure [angl.-sax. *Boga*; isl. *Bogi* [Boghi)]; mais il est une francisation de l'esp. *Bolso* ou de l'ital. *Bolzone*. [V.]) (Vieux fr. *Bouce*, *Bouche*, *Besson*, *Bosson*; ital. *Alunamento*, *Arcatura*, *Bolson*, *Bolzone*, *Gozzone*; géno. *Bóssun*; malt. *Bursun*; esp. *Buelta*, *Vuelta*, *Brusca*; port. *Tortura*, *Curvura*; provenç. *Boudgio*, *Djermeaou*; all. dan. suéd. *Bugt*; holl. *Bogt*; angl. *Rounding convexity*; rus. Кривизна дерева [*Krivizna déréva*]; gr. mod. Λουνάτα [*Lounata*].) (Proprem. : Élévation, gonflement.) Aubin (1702) définit le Bouge : « Rondeur des baus et des tillacs; » il ajoute : « C'est un terme de charpenterie qui se dit d'une pièce de bois qui courbe en quelque endroit, et qui a du bombement. » Romme (1792) rectifia cette définition vague; il dit : « Une pièce de bois qui, suivant sa largeur, a une légère courbure dans ses contours, est dite avoir du Bouge; et ce Bouge est la flèche de l'arc régulier que cette pièce affecte dans sa forme. » — « La couverte étoit faite en dos d'âne; et le Bouge mesuroit la quantité dont sa courbure s'élevoit au-dessus de la corde passant par les extrémités de la latte courbée. » *Archéol. nav.*, t. II, p. 51. — Guillet (1683), Desroches (1687), ne donnent pas ce mot, qu'en 1643 le

P. Fournier avait défini : « La rondeur des baus et des tillacs, tout ce qui est relevé hors d'œuure-plate. » — On trouve Bouge, p. 2 et 28 de la *Construction des vaisseaux du Roy*, in-12, 1691 (Havre, Jacq. Hubault.)

BOUGSPRYD, dan. s. (Même orig. que *Bowsprit.* [V.]) Beaupré. Constant Vilsoët (1830), H. Fisker (1839). — V. Bogspryd.

BOUGSPRYTS ESELHOVED, dan. s. Chouquet de beaupré. — V. Æselhoved, p. 68, et à la fin de ce Glossaire, avant le Supplément.

BOUHI, mal. s. Écume. Élout écrit : *Bœhi* ou *Bœi;* les auteurs anglais écrivent : *Bui*, *Buchi.* — V. Vourin.

BOUH'OUDJE, ar. côte N. d'Afr. v. Fuir devant le temps. — *Bouh'oudje ersé*, s. Relâche. — *Bouh'oudje lel mârsa*, v. Relâcher. — V. Marsa.

BOUHOUSE, ar. côte N. d'Afr. v. Désarmer.

BOUILLET, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Buglioletto*). — V. Bouillon.

BOUILLON, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bugliolo.*) Espèce de seau sans anse, appelé aussi Bouillet, selon Nath. Duez, et en usage à bord des galères. Il servait à remplir les barils quand on allait faire de l'eau. — « Pour six tables » (planches) « pour faire de » (des) « fons aux barils et de » (des) « Bouillons pour l'aigade (V.), à 2 réaux la pièce, et parcecy 3 liv. 13 s. 4 d. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641 — oct. 1642); Ms. Arch. de la Mar., fol. 36 v°.

BOUJARRON, fr. anc. s. m. (Étymol. inconn. Il paraît certain que *jarre* entre en composition dans ce mot; mais que représente la syllabe *bou?* Nous n'avons pas su le trouver. Les mots analogues à *Boujarron* que nous voyons dans les autres langues sont très-éloignés pour le sens du mot français, et il nous semblerait absurde de les en rapprocher; ainsi, l'espagnol a *Bujarron* et l'italien *Bugiarone;* l'un et l'autre désignent le sodomite; le portugais a *Bugiaria;* ce mot nomme une bagatelle, une singerie, etc. Quel rapport établir entre ces mots et celui qui nous occupe? Aucun, assurément.) Nom donné à une petite mesure contenant la seizième partie d'une pinte.

BOUKA, BOUKA LAÏAR, mal. v. (*Bouka*, ouvrir, déployer; *Laïar*, voile.) Déferler une voile; larguer les rabans de ferlage, mettre la voile au vent. — *Bouka*, s'ouvrir ou être ouvert, se dit aussi, ou du moins se disait autrefois, en parlant de la largeur du navire au maître bau. (V.) Ainsi le Code maritime de Malacca (XIIIe siècle), chap. 17, réglait les parts de chaque classe d'hommes composant les équipages sur l'ouverture du navire; tant si le navire s'ouvrait de quatre brasses, tant si c'était de trois et demie ou de deux et demie. Nous rapprocherons le mot *Bouka* malai, de *Boccha*, *Bocha*, *Bocca*, italiens, désignant l'ouverture ou largeur du navire, pour montrer seulement ce que fait quelquefois le hasard; car il est probable qu'aucune communauté d'origine n'existe entre le mot italien et celui de l'ancien idiome malai. On remarquera, d'ailleurs, que l'idée d'ouverture, en parlant de l'écartement des flancs du navire, était commune aux Malais du XIIIe siècle et aux constructeurs vénitiens et génois de la même époque. (V. *Aperire.*) — V. Bandera, Mandera, Semandera, Pelourou, etc.

BOUKÉRA, ar. côte N. d'Afr. s. (? De l'ital. *Bojera.* [V.]) Côtre.

ΒΟΥΚΙΝΟΣ, gr. s. m. (Buccin.) Trompette. Au IXe siècle, cet instrument servait non-seulement à stimuler les marins et les hommes d'armes pendant le combat, et à les recréer pendant leurs loisirs, mais encore à transmettre, par de certaines sonneries, les ordres du chef d'une flotte aux bâtiments qui marchaient sous ses ordres. L'empereur Léon, chap. 19, art. 41, de ses *Tactiques*, parlant du combat, recommande qu'on se serve de signaux autres que ceux donnés par la trompette, parce que, dit-il : « Le bruit de la mer, celui que font, en manœuvrant, les dromons emportés par leurs rames retentissantes, et, par-dessus tout, les cris des combattants, empêchent qu'au moyen de la voix ou de la trompette (Ἀπὸ φωνῆς καὶ βουκίνου) on ne puisse donner des ordres intelligibles. » — V. Trompette.

BOUL (*Voul*), bas bret. s. (Du fr. *Boule.*) Boulet. — On dit aussi Bolet.

BOUL-SPRET, angl. anc. s. Pour *Boult-sprit*, corruption de *Bolt-sprit.* (V.) N. Webster ne paraît pas avoir connu cette forme : Bolt-sprit, que nous trouvons dans le *Seamans grammar de John Smith* (Lond., 1653, in-4°).

BOULAHA, madék. s. Étang. — V. Tsianak.

BOULET, fr. s. m. (Du lat. *Bulla*, qu'on fait venir du gr. Φλύω, je bouillonne.) (Gr. mod. Βολή [*Voli*]; Μπάλλα [*Balla*]; Σφαῖρα [*Sphaira*]; bas bret. *Boul* [prononc. *voul*]; basq. vulg. *Bula;* port. *Pellouro, Pelouro;* esp. *Bala;* angl. *Bullet*, *Shot;* all. *Stuckkugel;* val. Гіδлеа [*Ghiouléa*]; rus. Ядро [*Iadro*]; ar. côte N. d'Afr. *Kora;* mal. *Bouah mariam*, *Pelourou;* madék. *Voue firok tafondrou;* hind. lasc. *Gola.*) Boulet de métal, servant à charger une pièce d'artillerie. » *Dict. de l'Acad. franç.*, 1772. Le rédacteur de cet article du *Dictionnaire de l'Académie* oublia qu'il y avait, — en Turquie surtout, et dans les régences barbaresques, — des Boulets de pierre et des Boulets de marbre. Au moyen âge, avant les balles ou Boulets de fer et de cuivre, les bombardes tiraient des globes de pierre. (V. 1. *Bombarda*, *Petra pro bombarda.*) — « ... Elle étoit armée de douze cents hommes de guerre, sans ses aides; de deux cents Pierres, Boulets de fonte et Boulets serpentins... » J. d'Auton, *Chron. de Louis XII*, IIIe part., chap. 3, Description de la nef *la Charente.* — « ... Car les gros Boulets de fer et de bronze... » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 34. — « Pour ledict Canon (serpentin [V.]), cent Bouletz de fer pouuent valoir, renduz à Masseille, 4 sols la pièce... Aussi deux centz Bouletz pour chescune desdictes moyennes (V.) qui peuvent valoir, renduz à Masseille, ung sol la pièce. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 18 v°. — « Pour lesdits Vers on fera des Bouletz de plomb auec de petits quarreaulx de fer... » Ib. — Au XVIIe siècle, on fit des Boulets creux (rus. Картеча [*Kartécha*]); c'est ce que nous apprennent les documents des Archives de la Marine. Voici un texte qui ne laisse pas de doutes à cet égard :

« Le sieur Brossier, qui vous rendra ce billet, prétend avoir inuenté deux sortes de Boulets creux propres à brusler les vaisseaux, et m'a demandé d'en faire l'épreuue à Toulon en présence des officiers de marine, ce que je luy ay accordé. Il est nécessaire que vous lui facilitiez les moyens de préparer ses Bouletz dans la fonderie du port, sans néantmoins qu'il en couste au roy; et aussytost qu'ils seront en estat, faites-en faire l'épreuue en présence des officiers, et enuoyez-moy leur advis sur l'effet qu'auront produit ces Boulets, et l'utilité qu'on en pourra trouver pour le seruice du Roy. » Seignelay à Arnoul, 21 janvier 1778. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 37. Ms. Archives de la Marine. — On voit par une lettre du 27 novembre 1678, p. 592 du vol. cité, que Brossier dut faire à Rochefort l'épreuve de ses « Boulets d'artifice propres à brusler les vaisseaux. » Il est une espèce de Boulet qu'on nomme Boulet ramé (Angl. *Bar shot*, *Double headed shot;* ital. *Balla ramata;* esp. *Palan-*

queta; rus. Книпель [*Knipel*]; gr. mod. Μαχάτι). Ce Boulet est composé de deux demi-sphères de métal, attachées aux extrémités d'une barre de même matière.—V. Balle, Boullet, Mèche, Saluer.

BOULIN, *n* sonnant, bas bret. s. f. (Du fr. :) Bouline. — *Boulin an avel*, Bouline du vent. — *Boulin o lèvent*, Bouline sous le vent. — *Boulin rever*, Bouline de revers. — *Boulin vrâz*, Grande bouline, Bouline de la grand'voile. — *Boulin mizan*, Bouline de misaine.—*Boulin mizan kestel bras*, Bouline du grand hunier.—*Boulin mizan kestel bian*, Bouline du petit hunier. — V. Brauch, Redek.

1. **BOULINA**, bas bret. v. (Du fr. :) Bouliner.

2. **BOULINA**, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Burina*. [V.]) Bouline.

1. **BOULINE**, fr. s. f. (Transcript. de l'angl. *Bowline*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ποδϊών; gr. vulg. Μπουρίνα [*Bourina*]; ital. anc vénit. *Borina*, *Burina*; ital. esp. port. *Bolina*; esp. *Volina*; fr. anc. *Boline*, *Bueline*, *Bolline*, *Boryne*; angl. *Bow-line*; *Bowling*, *Bollyng*; all. *Bolinie*, *Bulinie*; holl. *Boelyn*; dan. *Bugline*; suéd. *Bolin*; basq. *Bulinia*; bas bret. *Boulin(e)*; ar. côte N. d'Afr. *Boulina*; illyr. dalm. *Burina*; val. Бѹрінъ [*Bourine*]; tur. *Orça*; rus. Булинь [*Bouline*]; lasc. *Bouline*.) Cordage attaché, par le moyen de branches, à la ralingue latérale d'une voile. Tiré dans la direction de l'avant du navire, il tend à présenter mieux au vent la voile qui est orientée obliquement à la quille. (V. à l'art. *Voile* la figure gravée où sont indiquées les différentes Boulines, sous les lettres TU.) L'usage de la Bouline est ancien déjà dans la marine du Nord; on voit, en effet, les mots *Boline* (V.) et *Bueline* (V.) employés par les poëtes français des XIIe et XIIIe siècles. Est-il antique? Quoique nous ayons démontré ailleurs (V. notre *Virgilius nauticus*) que les marins de l'antiquité pratiquaient la navigation au plus près du vent, et bien qu'il soit logique de supposer que la Bouline ait dû aider la voile à obliquer, pour prendre le vent sous un angle étroit, nous n'osons l'affirmer, parce que nous n'avons pas trouvé le terme grec ou latin qui aurait nommé la Bouline. Quelques dictionnaires ont fait de Ποῦς et de *Pes* les mots qui désignaient la Bouline; mais c'est une erreur que ne pouvaient partager les marins grecs, auteurs de la nomenclature navale hellénique, par laquelle doit être remplacée la nomenclature vulgaire italo-grecque. Ποῦς, c'est l'écoute et non la Bouline. Facciolati ne s'y trompa point. Si les Grecs modernes ont nommé la Bouline : Ποδϊών (V.), c'est à cause des branches ou pieds qui l'attachent à la voile. — La Bouline qui fonctionne est nommée Bouline du vent; celle qui lui est opposée : Bouline sous le vent, ou Bouline de revers. La Bouline de chaque voile a son nom particulier : Bouline de grande voile, Bouline de misaine, Bouline de grand hunier, de petit hunier, de perroquet de fougue, de grand et de petit perroquets, de perruche.— Quand la Bouline n'est que médiocrement tendue, on dit qu'on navigue à Grasse Bouline ou à Bouline franche. —Haler la Bouline, c'est la tirer, la roidir, en un mot, la faire fonctionner.

2. **BOULINE**, fr. anc. s. f. (Rus. Гнаніе сквозь строй [*Ghnanië skvoz stroï*].) Nom donné à une punition corporelle, qu'on trouvera mentionnée à l'art. Courir la Bouline. (V.)

BOULINER, fr. v. a. (De *Bouline*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Ποδόω [*Pozoô*], Μπουρινάρω [*Bourinarô*]; ital. *Bolinare*, *Burinare*; esp. *Bolinear*, *Volinear*; port. *Bolinar*; bas bret. *Boulina*; basq. *Bulinia arabuta*; angl. *Haul* [to] *a sail to the windward*; holl. *By de windt zeilen*; rus. Лавировать [*Lavirovate*].) Aller à la Bouline, ou : au plus près du vent.

BOULINETTE, fr. s. f. (Ital. *Borinetta*; basq. *Gaïtchotacua-bolinia*.) Autrefois, Bouline de l'une quelconque des deux voiles de hune; aujourd'hui, plus particulièrement, Bouline du petit hunier. Ce terme manque à tous les dictionnaires; il est, au reste, peu usité. En 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, nous avons entendu souvent de vieux officiers et des matelots âgés dire : Choque la Boulinette, au lieu de : File en douceur, ou choque la bouline du petit hunier.

BOULINGUE, vieux fr. s. f. (De l'angl. *Bowl*, hune; à cause de la forme de la hune, qui, au XVIe siècle, avait la forme d'une coupe [V. *Hune*]; et de *Linen*, toile, et par extension : Voile.) Voile de hune, Hunier. — César Oudin appelle la Boulingue une « vella de gabia, » et c'est avec raison. Nicot, dans son Dict. fr.-lat. (1584), définit la Boulingue, qu'il a le tort de nommer *Bouringue* : « Supremum velum carchesio proximum, » une voile supérieure voisine de la hune. C'est à merveille; et cette définition, comme la précédente, justifie notre étymologie, qui est désormais incontestable. Rabelais a jeté le nom de la Boulingue deux fois dans le livre de *Pantagruel* : la première, au chap. 18; la seconde, au chap. 22 : « Fit caller les Boulingues, » dit-il d'abord. A la bonne heure; on amena les huniers, rien de plus naturel. Voici qui est moins heureux : « Aux boulingues de contre-mejane. » Le contre-artimon n'avait pas de voile de hune; c'était un mât à la latine; et quand il en aurait eu, il n'en aurait pas eu plusieurs. Rabelais ne savait pas plus ce qu'était la *contra mezzana* que la Boulingue. Il savait tant d'autres choses!

BOULINIER, fr. adj. (De *Bouline*.) (Ital. *Boliniere*; géno. *Boinnê*; malt. *Burinier*; port. *Bolineiro*; esp. *Bolineador*, *Bolinero*, *Puntero*; angl. *Plyer*.) Proprement : Allant à la bouline. D'un navire qui, à la bouline, gagne bien dans le vent, on dit qu'il est bon Boulinier; comme, au XVIIe siècle, on disait qu'il était : Bon de bouline. On dit de celui qui n'a pas cette qualité, qu'il est mauvais Boulinier.

BOULJ-AVEL, bas bret. s. m. (Composé de *Boulj*, mouvement, et d'*Avel*, vent.) Bouffée de vent, Coup de vent, Grain, Ouragan, Rafale, Tourbillon, Trombe. — V. Bar, Strôbinel, Trô-vent, etc.

BOULLET, fr. anc. s. m. (Variante orthograph. de *Boulet*. Elle est préférable sans doute à l'orthographe admise, *Boullet* étant fait du lat. *Bulla*.) — « En laquelle artillerie est besoing Boulletz, pierres de grès, pouldres, plomb, souffre, salpestre et charbon, pour affiner et habiller lesdites pouldres quant il est besoing. » Ant. de Conflans, *Faits de la mar. et navigaiges* (1515 à 1522). — « Boullets de canons : 50; Boullets de moyennes : 100 » (pour chaque galère). *Ordonn. de Henri II*, 15 mars 1548.

BOULON, fr. s. m. (Ital. *Chiavarda*; vénit. *Pirone*; esp. *Perno*; port. *Cavilha de ferro*; angl. *Square-bolt*; rus. Заклепной болтъ [*Zaklepnoï bolte*]; lasc. *Cavilla*.) Cheville de fer, qu'on rive ronde ou carrée, munie d'une tête saillante, ou qu'on retient au moyen d'une clavette entrant dans une ouverture pratiquée à l'extrémité opposée à sa tête. — *Boulon*, qu'on trouve souvent écrit *Boullon* dans les auteurs du XVIIe siècle,— et c'est avec raison,—comme l'ital. *Bolla*, qui désigne la tête d'un gros clou et le boulon lui-même, est fait du lat. *Bulla*, dont une des significations était : Tête ronde d'un gros clou.

BOULOUBACHI, tur. s. — V. Odabachi.

BOULOUT, *t* sonnant, tur. s. Nuage.

BOUM, lasc. s. (De l'angl. *Boom*.) Boute-hors. — *Boum gage*, Retenue de gui. — *Boum lapti*, Écoute du gui.

BOUMB, bas. bret. s. f. (Du fr. : Pompe. Les *p* étant

changés en *b*.) Pompe. — Le celto-bret. a *Bangounel* et *Riboul* pour désigner la pompe. — V. Poumpa.

BOUME, wol. s. Amarre, Cordage, Manœuvre.

BOUMI, mal. s. Terre. — V. Darat, Tanah.

BOUN, port Praslin, s. Mer.

BOUNASSE, fr. anc. s. f. (Pour Bonace. [V.]) — « Et se la nave vient à tere et brize par fort tens ou par Bounasse. » *Assises de Jérusalem*, chap. 46.

BOUNNO, sansc. hind. mal. s. Gonflement des eaux à l'embouchure des fleuves et rivières, quand la marée, montant avec force, lutte contre la rapidité de leur courant. — Marsden dit, p. 51 : « *Bunno*, Hind. the bore, a peculiar swell « in certain rivers, occasioned by the opposition of their « current to a rapid flood-tide. »

BOUNO, tonga, v. (Incliner.) Donner à la bande.

BOUQUE, fr. anc. s. f. (De l'esp. *Boca*, ou de l'ital. *Bocca*.) (Proprement : Bouche.) (Lat. *Ostium*; rus. Устье [*Ousté*]). Embouchure d'une passe, d'un canal, d'un bras de mer. De Bouque, on a fait Débouquer et Débouquement.

BOURANDA, mal. s. Cabine, Chambre de navire; Soute ou tout autre compartiment fait avec des cloisons sur le pont et dans le creux du bâtiment. — V. Korong.

BOURASK, bas bret. vulg. s. (Du fr. :) Bourrasque, Ouragan, Grain. — *Bar-amzer*, *Bar-avel*, *Stourm*, etc., sont les mots celto-bretons qui signifient bourrasque, coup de vent subit.—L'ar. de la côte N. d'Afrique dit *Bouraska*, d'après l'ital. *Burrasca*.

BOURCER, fr. anc. v. a. Mauvaise orthographe de *Bourser*. (V.)

BOURCET, fr. anc. s. m. (Transcription et corruption du holl. *Boeg zeil*, voile de l'avant.) Voile et Mât de misaine. — « Bourcet est un terme de la Manche, qui veut dire la voile de misaine. » Desroches (1687). Aubin (1702) ajoute à cette définition qu'il copie : « Mât de Bourcet et mât de misaine sont la même chose. » — « Pare la mizaine ! ou pare le Bourcet ! c'est apprester la voile de l'avant pour la mettre au vent. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — Dans les galéaces françaises du XVIe siècle qui naviguaient en Ponant, la voile de l'avant était nommée Bourcet. (V. *Chasteau de devant*.) La voile de hune, placée à la tête du mât de Bourcet, prit assez naturellement le nom de Bourcet de hune. Par une de ces extensions que nous aurons plus d'une fois à signaler, la voile du grand mât de hune fut bientôt nommée Bourcet de grande hune; ce qui fit qu'au lieu d'une voile appelée : Bourcet, il y en eut trois : 1° la misaine; 2° le petit hunier; 3° le grand hunier. Aujourd'hui, l'on nomme Voile à Bourcet, mais plus ordinairement : Voile au tiers, une voile trapézoïde, suspendue au mât par un point pris au tiers de son envergure. — On a écrit aussi Bourset (V.), et nous préférons cette orthographe, où l'*s* rappelle *Segel*, mot anglo-saxon qui a fait *Sail*, *Zeil*, *Singler*, etc. — V. Borcet, Pouger.

BOURC'HIS UR C'HOURSER, bas bret. s. m. Armateur, selon le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* Mot à mot : Bourgeois d'un corsaire. — V. Bourgeois.

BOURD, vieux fr. s. m. (Pour Bord.) Rivage. — « A grand haste ilz firent embarquer certaynes pièces dartilleryc ausditz Françoys questoient encoures au Bourd de mer, et leur fust tiré par les galeres certains coups de canon, etc. » Lambert, *Mémoir. de Charles, duc de Savoie*; p. 921, t. I, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840).

1. BOURDE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Borda*. [V.]) Nom d'une voile triangulaire qui se hissait au grand mât de la galère, et qui, par sa surface, était intermédiaire entre la Bâtarde (V.) plus grande qu'elle, et le Marabout (V.) plus petit. J. Hobier, dans son traité de la *Constrvction d'vne gallaire* (Paris, 1623, in-8°), s'exprime ainsi, au sujet des voiles de la galère française : « Pour les voiles, elles sont toutes latines... réservé celle qui s'appelle le *Tréou*, qui est carrée, et du genre de celles qui s'appellent *Quaires*, qui sont pour aller doucement; la Bourde pour un temps médiocre, le Marabout pour la tempeste, et la Bastarde, la plus grande de toutes, pour recueillir le plus de vent lorsqu'il y en a le moins sur mer. Outre les susdites, qui servent pour l'arbre de maistre (V.), il y a celle du trinquet (V.), et s'en met quelquefois, mais très-rarement, une qui s'appelle Mezanin (V.), avec un arbre entre l'arbre de maistre et la pouppe, pour aller plus vite. » — N. Duez (1674), à l'art. *Borda* de son *Dict. ital.-fr.*, dit : « Bourde ou bout de voile, » (bout de voile est une détestable explication qu'il faut rejeter) « la plus grande voile après la Bastarde. » Voici quelle était, selon un auteur qui écrivait vers 1556 ou 1558, la quantité de toile nécessaire pour une Bourde de galère ordinaire : « Fault aussi vne autre voile appelée Bourde : en laquelle entrera 360 canes de ladicte cotonine, et 100 canes dudict caneuas... » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 14.

2. BOURDE, fr. s. f. (C'est le vieux mot français qui nommait la béquille ou potence d'un estropié, et le bâton du pèlerin, comme l'atteste ce passage de l'Histoire des Albigeois, par Pierre, moine du Vau-de-Cernay : « Burdonarios autem vocabat peregrinos, eo quod baculos deferre solent quos lingua communi Burdones vocant. » Quant à l'étymologie de *Burdo* ou *Bourdon*, elle est fort incertaine. Ménage n'a donné à cet égard que de vagues suppositions. Nous croyons, pour nous, que ce mot a été fait, par métonymie, de l'angl.-sax. *Byrden*, fardeau.) Béquille. (V.)

BOURDOU, lasc. adv. Sous le vent.

BOURDOU K, DJALI, lasc. s. Filet de bastingage, ou proprement : Filet de bord, de côté.

BOURÈCHE, fr. anc. s. f. Ce mot, auquel on a préféré Bouton ou Pomme de tournevire, est tout à fait hors d'usage aujourd'hui. Il y a déjà longtemps qu'on ne s'en sert plus à bord des vaisseaux de guerre; car, de 1811 à 1815, nous ne l'avons jamais entendu prononcer par les matelots à Brest, où nous avons étudié notre premier métier. Nous ne le lisons dans aucun dictionnaire du XVIIe siècle, et il est dans celui de Romme (1792); ce qui nous autorise peut-être à avancer que c'est seulement pendant le XVIIIe siècle qu'il a été introduit dans le vocabulaire des marins français, d'où il est sorti bien vite. Il est probable que *Bourèche* était un terme particulier à une de nos provinces maritimes; mais à laquelle? C'est ce que nous ignorons. Ce que nous croyons pouvoir dire, c'est qu'entre *Bourèche* et le vieux français *Borrasse*, gros linge, grosse toile (bas lat. *Borrachia*), il y a un rapport que rend très-sensible pour nous la façon des pommes de tournevire. Ces bourrelets se composent d'un certain nombre de tours d'une grosse toile goudronnée qu'on recouvre d'étoupes et qu'on serre avec du bitord. Un filet de bitord masque ce travail, auquel ses éléments ont très-bien pu valoir le nom de Bourèche (du lat. *Burra*, bourre; bas lat. ital. *Borra*.)

BOURGEOIS, fr. anc. s. m. (De *Bourg*, fait de l'angl.-

sax. *Beorg*, qui signifie à la fois montagne et citadelle, ou château fort. L'habitant du château fort, du quartier fortifié attenant à la ville, fut désigné par le nom de Bourgeois, qui, dans la marine, au XVI[e] siècle, nomma le propriétaire d'un navire.) — « Les propriétaires des navires sont appellez Bourgeois de la nef : lesquels, d'un mutuel consentement, après l'édification ou l'achapt du navire, y établissent un maistre, qu'ils accueillent ordinairement à quelque portion de la nef » (qu'ils admettent à une part d'intérêt dans le navire), « afin qu'il en soit plus soigneux. Le maistre prend un pilote, contre-maistre, et l'équipage plus grand ou moindre, selon la capacité des navires et voyages. Les Bourgeois sont tenus de fournir et d'agréer leur vaisseau en suffisant estat de radoub, vivres, munitions, artilleries, et de toutes choses nécessaires pour le voyage entrepris, au gré et contentement du maistre et de l'équipage, qui exposent leur vie à la navigation. » *Guidon de la mer*, chap. XV, art. 2. — « Les ordonnances de la Hanze-Theutonique prohibent au Maistre, quoyque Bourgeois ou propriétaire en partie du navire, non seulement de vendre, mais aussi de faire aucune sorte de réparation, achapt d'Apparaus ou de victuailles au déçeu » (non pas de Decevoir, mais de savoir, comme on dit : Au sçu de...) « des autres Bourgeois, si ce n'est en païs étranger, et en cas de nécessité bien et deuëment attestée. » Et. Cleirac, sur l'art. 1[er] des *Rôoles d'Oleron.* — V. Combourgeois.

BOURIAT, *t* sonnant, bas bret. s. Ce mot, qui nous a été donné par maître Ézou, de Saint-Matthieu, et que nous nous sommes fait répéter plusieurs fois, n'a aucun analogue dans les Dict. du P. Grégoire et de Legonidec. Selon notre maître au cabotage, il signifie : Bordée ; ainsi : *Bouriat bras*, Grande bordée ; — *Bouriat bian*, Petite bordée ; — *Rédek bouriou*, Courir des bordées. — *Bouriat* est-il une corruption de *Bordéat*, ou une prononciation de ce mot particulière à un quartier de la Bretagne? C'est ce que nous ne saurions dire. Quoi qu'il en soit, le radical *Bord*, dont ces deux mots sont dérivés, n'est pas celto-breton, mais germain. C'est le français qui l'a donné au breton moderne. — V. Bordéat.

BOURIT (*t* sonnant) ou BOURIT-AN KAPAL, mal. s. Arrière, Étambot, Poupe. — V. Kapal.

BOURLINGUER, fr. v. a. (Étymol. incert. Nous croyons que ce terme est une corruption de Bouliner.) (Basq. *Bulingatu ;* bas bret. *Bourlingi* [Bourlinnghi]; gr. mod. Μπουρλινγάρω.) Rester longtemps dans un même parage en courant bord sur bord. Nos matelots attachent au mot : Bourlinguer une idée de fatigue et d'ennui. — Ce terme paraît être assez nouveau, on ne le lit dans aucun des dictionnaires antérieurs au XIX[e] siècle ; Romme ne le recueillit point, bien qu'il fût en usage en 1792, lorsqu'il publia son Dictionnaire de marine. Nous disons qu'il était en usage alors, parce qu'en 1811, lorsque nous entrâmes à l'École spéciale de marine à Brest, des marins qui servaient depuis vingt-cinq ou trente ans l'employaient comme un mot qui leur était familier depuis longues années.

BOURNAK, serb. bulg. valaq. s. (Du turc *Bournous*, nez.) Étai. — Corde qui va du sommet du mât au cap ou nez du navire.

BOURNAL, lasc. s. (Du port. *Embornal.* [V.]) Dalot. — *Bournal k, dakna*, Tapon de bois pour boucher le dalot. — *Bournal k, kibi*, Manche de cuir clouée à l'issue du dalot. — V. Kibi.

BOUROUN ou BOURN, moins usité, tur. s. (De *Bournous*, nez.) Cap, Promontoire, Pointe. — C'est de ce mot qu'a été fait : *Sèraï-Bournou*, nom donné à Constantinople au cap que domine le nouveau palais. — V. Raz.

BOURRASQUE, fr. s. f. (De Βορέας, ou de la forme attique Βοῤῥᾶς, Aquilon.) (Gr. litt. mod. Ἀνεμοστρόβιλος, Τρικυμία ; gr. vulg. Μπουράσκα, Φορτούνα ; ital. *Borasca*, *Burrasca ;* esp. port. *Borrasca;* géno. *Burrasca;* tur. *Qassirgha;* ar. côte N. d'Afr. *Bouraska ;* bas bret. *Bourask*, *Kaouad-avel ;* rus. Вихорь (*Vihore*), Вихрь (*Vihre*), Вихря (*Vihria*), Завертѣ (*Zaverte*), Шкваль (*Chkvall*); pol. *Dma ;* mal. *Kadei*, *Banjer;* tonga : *Afa*, *Lavili*, *Tooufa*, *Vili;* taïti : *Vero*, *Tazowa;* hawaï : *Ino;* chin. *Toûy*, *Fôu*, *Fou-yâo*, *Piâo.*) Coup de vent, fort, mais de peu de durée. — V. Birrasque, Borrasque, Pilote-royal.

BOURRELET, fr. anc. s. m. (Selon Le Duchat, de *Bis rotulatum*, tourné deux fois autour de la tête.) « Un Bourlet est un gros entrelassement de tresse de cordes que l'on met autour du grand mast, du mast de misaine et du mast d'artimon, pour tenir la vergue dans un combat, en cas que les manœuvres qui la tiennent fussent coupées. » Desroches (1687). L'Encyclopédie (1783) reprenant la définition de Desroches, la rend plus claire; au lieu de : « Pour tenir la vergue, » elle dit : « Pour l'empêcher de couler en bas. »

BOURRET. Dans le Dict. fr.-ital.-angl. de Stratico (Milan, 1813), on lit : « *Bourret*, voce antica che significava l'albero di Trinquetto. » Bourret est une faute d'impression; c'est Bourcet (V.) ou mieux : Bourset (V.) qu'il faut lire.

BOURS, *s* sonnant, bas br. s. m. (Du franç. :) Bord. — *Bours en avel*, le bord du vent (le côté d'où vient le vent.) — *Bours o levent*, *Bours indan* (*inedane*) *an avel*, Le bord sous le vent. — *Bours och Bours*, Bord à bord, Bord sur bord. — *Dar Bours*, A bord. — *Countrer a vours* (Bours), A contre-bord. — *Frank Bours*, Franc bord. — *Plat Bours*, Plat-bord. — *Faus-Bours*, Faux bord. — *Monet dar Bours*, Aller à bord.

BOURSER, fr. anc. v. n. (De *Bourse*, fait de l'ital. *Borsa*, fait lui-même du gr. Βύρσα, cuir.) Retrousser les deux coins inférieurs d'une voile carrée, en pesant sur les cargues-point, c'était la bourser, c'était faire une sorte de sac ou bourse avec son fond, et la soustraire en grande partie à l'action du vent. On Boursait les voiles dans plusieurs cas, et, entre autres, lorsqu'étant vent arrière on voulait faire peu de route ou attendre quelque navire attardé. La voile Boursée entrait quelquefois dans les signaux de convention que faisaient entre eux les vaisseaux, comme on le voit par le texte suivant : « On fera joüer et voltiger auec la main sur la poupe du vaisseau le pauillon de l'arrière, et on hissera le petit hunier jusques à la troisième partie » (le tiers) « du mast ; la dite voile sera encore attachée par les deux points, et on carguera lesdits points, afin qu'elle fasse une bourse dans son milieu qu'on laissera voltiger jusques à ce que l'on puisse compter quarante. » *Signaux donnés aux vaiss.* du comte d'Estrées, pour se reconnoître. *Ordres du Roy*, 1672, t. 1[er], p. 274 v°; Arch. de la Mar. — Plusieurs auteurs de Dictionnaires, et l'Académie françoise (1772) qui aurait dû, elle, avoir plus de souci de l'étymologie, ont écrit Bourcer. Le *c* prouve que l'origine du mot : Bourser était inconnue de Romme (1792) aussi bien que de Guillet (1678) et des académiciens de 1772, et qu'il reproduisait comme eux un mot mal écrit par quelques marins du XVI[e] siècle qui ne savaient pas l'orthographe. Aubin, qui, en 1702, reprit l'article de Guillet, ajouta : « On se sert peu de ce mot sur les navires de guerre, et celui de Carguer est fort en usage dans le même sens. » — « Bourser les voiles, c'est-à dire, plier à demy..... Bourser, c'est

plier la voile à moitié, et du reste en faire comme une bourse prenant peu de vent. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 102, 103, édit. de 1629. — V. Bolso.

BOURSET, fr. anc. (Variante orthographique de *Bourcet* [V.], auquel il est préférable.) Voile de misaine. Dans certains navires le hunier avait le nom de Bourset. — « Les coursaires vont tousjours à voiles et Boursets des hunes (c'est-à-dire, les petites voiles de la cage) desployées... » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 95, édit. de 1629. (Les petites voiles de la cage dont parle notre auteur sont les voiles de hune. La Cage, c'était la gabie ou hune. [V. Caige.]) P. 97, le P. René François dit : « Le Bourset, c'est la petite voile de la hune, attachée au mastelet d'icelle; et se dit Bourset de hune, estant comme une espèce de bourse enflée de vent. » Cette raison est détestable; Bourset ne fut point fait de Bourse, mais, comme nous l'avons dit plus haut (V. *Bourcet*), du holl. *Boeg zeil*.

BOURSIN, fr. anc. s. m. (Pour *Bressin*. [V.]) — « Au bout » (du Chicambaut ou Minot [V.]) « il y a un crochet de fer qui affleure l'eau, et une petite corde appelée Boursin, pour amurer ledit Beaupré. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 108, édit. de 1629.

BOUS, *s* sonnant, bas br. s. (Du fr. :) Bosse. — *Bous abenn*, Bosse debout. — *Bousa* (Boussa), v. Bosser. — *Bousa er chaple*, Bosser le câble. — *Bousa en éor* (Boussa en évar), Bosser une ancre. — *Bousouër* (Boussouère), s. (Du fr. :) Bossoir.

BOUSSELLY, vieux fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Bozzello*. [V.]) Poulie. — On voit très-bien comment de *Bozzello* les marins provençaux auront fait Bossello, puis Bousselly et Boussolly; ils disent aujourd'hui : Boucéau (prononc. *Boucé-aou*). (V.) — « Deux vetes de Bousselly. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par le commandement de la grant maîtressc madame la comtesse de Villars et de Tende*, etc.; VIe vol., *Ordonn. de Henri II*, coté V, Arch. nation., sect. judic. — V. Boisset, Bosset, Boussets, Boussolly, Sarsie, Vete.

BOUSSET, vieux fr. provenç. s. Corruption de *Bossel*, *Boussel* (V.) ou *Bouceau*.) Poulie. — « Six couronnes de Bousset » (six pendeurs avec leurs poulies), « et l'estrail » (et l'étai). *Estimation faicte par le conte Pedro Navarre*. — V. Sarsie.

BOUSSI, BOUSSI VI, madék. s. Espingole.

BOUSSOIR, provenç. s. Bossoir.

BOUSSOLA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Bussola*. [V.]) Boussole. — V. Busla.

BOUSSOLE, fr. s. f. (De l'ital. *Bussola*. [V.]) (Vénit. *Bózzolo*, *Bóssolo*; géno. *Büscina*; ital. *Bossola*, *Bussola*, *Calamita*, *Agugia*, *Ago*; port. *Bússolo*, *Compasso*, *Agulha*; esp. *Aguja*, *Brojula*, *Broxola*, *Bruxula*, *Buxula*, *Compas*; gr. mod. Διαβήτης, Μπουσούλα [*Boussoula*], Καλαμίτα [*Kalamita*], Πύξις [*Pixi-s*], Μαγνήτης [*Maghniti-s*]; lat. *Pixis nautica*; tur. *Poussola*; illyr. dalm. *Bussia* [Boussia], *Busula* [Boussoula], *Sjevèrnica* [Siévernitcha], *Korabsljska sjevèrnica* [Korabliska siévernitcha]; val. БЅсоλЬ [*Boussole*], Комнас [*Kommpas*]; ar. vulg. *Busla* [Bousla], *Boussola*; pol. *Buksola*; basq. *Orratsa*, *Compassa*; bas bret. *Koumpas* [Koummpass], *Nados-vôr*, *Cadran-vôr*; all. *Kompas*, *Seekompas*, *Compass*; holl. *Kompas*, *Zee-compas*; suéd. *Kompas*; dan. *Compas*; isl. *Kompás*; angl. *Sea-compass*, *Compass*, *Compasse*, *Compassy*, *Needle*; rus. Компасъ [*Kompass*], Мáтка [*Matka*]; hong. *Hajó-szelencze* [Hoyó-sèlenntssè], *Hajó-tü* [Hoyó-tu], *Mágner-tu* [Magnéch-tu], *Tengeri-tü* [Tenngheri-tu]; groënl. *Nellunœrkota*; mal. *Padoman*; malab. *Samoukka*; lasc. *Koumpas*, *Ouka*; ar. côte N. d'Afr. *Boussola*; tur. *Poussola*, *Qyblè namè*; chin. *Tchy-nân-tchê*; fr. anc. *Aguile*, *Aguille*, *Aguillet*, *Calamite*, *Bossole*; fr. *Compas*, *Compas de mer*, *Quadran*; provenç. *Commpass*.) Boîte dans laquelle on enferme l'aiguille aimantée, garnie de sa rose. (V.) Un pivot s'élève du fond de cette boîte, et, sur sa pointe, l'aiguille mise en équilibre tourne assez librement pour que le moindre mouvement du navire ou la moindre influence du fer la déplace, ou fasse tourner la rose à droite ou à gauche. Une glace couvre la Boussole, ce qui préserve l'aiguille des petits accidents dont elle pourrait être affectée. Une seconde boîte reçoit celle que nous venons de décrire, et la tient suspendue, au moyen de deux cercles de cuivre concentriques, nommés balanciers, qui laissent à la Boussole la possibilité de garder toujours une position horizontale, les axes de rotation des balanciers étant établis parallèlement, l'un à la longueur du navire, l'autre à sa largeur. Par extension, l'instrument contenu dans la Boussole a pris le nom de la boîte; cette métonymie est entrée tellement dans l'usage, que le mot de Boussole n'éveille guère à présent d'autre idée que celle d'aiguille aimantée.

On a beaucoup écrit sur l'origine de l'aiguille aimantée et de la Boussole; les notions précises sur le temps où l'aiguille fut superposée au pivot, dans une boîte, manquent absolument. On s'accorde à dire que c'est en Italie que cette transformation de l'instrument nautique eut lieu. Des Français, mus par un sentiment patriotique très-honorable, et se fondant d'ailleurs sur la présence de la fleur de lis qu'on remarque aux plus anciennes roses des vents connues, ont revendiqué pour la France l'honneur du perfectionnement de la Boussole. Mais la fleur de lis n'est pas un témoignage suffisant, car si elle est française, elle est aussi florentine. Les Anglais ont fait valoir en leur faveur un argument tiré des mots *Compass* (V.) et *Boxel*, qui n'est probablement qu'une traduction de *Bussola*. Les auteurs napolitains, suivis par une foule d'écrivains de tous les pays, ont attribué à l'Amalfitain Gioia, d'abord l'aiguille aimantée enfermée dans un petit tube de roseau ou de paille, ensuite la suspension de cette aiguille sur un pivot dans une boîte; mais de bonnes raisons sont opposées à cette prétention des chroniqueurs et des critiques de Naples. On a fait remarquer d'abord que l'incertitude est grande sur le véritable nom du prétendu Gioia, appelé Jean par les uns, et Flavio par les autres; on a été frappé aussi du peu d'accord existant entre les auteurs qui placent la découverte, ceux-ci en 1300, ceux-là en 1302 ou 1303, d'autres en 1320; et l'on a conclu de là que l'on manque d'éléments sérieux pour la solution d'une question dont l'importance est telle, qu'on ne peut accepter seulement des hypothèses ingénieuses pour la trancher. Il est certain qu'une tradition favorable à un Gioia existe depuis longtemps; mais si l'on conçoit l'intérêt qui l'accrédita, on ignore ce qui y donna lieu. Un texte précis, contemporain de ce Gioia, et qui le ferait connaître mieux qu'on ne l'a connu jusqu'ici, pourrait seul fixer des doutes, dont il est sage, en son absence, de ne se point départir. Il n'est pas impossible qu'on le trouve; mais, jusqu'à cette découverte, la science doit se tenir sur une réserve prudente.

Quant à l'aiguille aimantée enfermée dans un fétu (V. Festu) et flottant sur l'eau, dans un vase probablement suspendu à un barreau du navire, on sait par des passages de la *Bible* de Guiot de Provins, et de l'*Histoire de Jérusalem* par Jacques de Vitry (V. Adamas, Aguille et Manette), qu'au XIIe siècle elle était d'un usage général dans toutes les marines européennes. Feu J. Klaproth a fort bien établi, dans

sa *Lettre à M. de Humboldt sur la Boussole* (Paris, 1834), que les Chinois connurent la propriété de l'aiguille aimantée dès le premier siècle de l'ère chrétienne (121 de J.-C.), et qu'au IIIe siècle leurs jonques se dirigeaient d'après les indications magnétiques. Comment, de la Chine, la Boussole à eau vint-elle dans la Méditerranée? On n'a pas de données positives à cet égard; mais il est infiniment probable que les Arabes étant en relation dans les mers de l'Inde avec les Chinois, ceux-ci leur firent connaître l'instrument dont ils se servaient pour leurs navigations hauturières. Les Arabes, de proche en proche, firent pénétrer la Boussole à eau dans tous les grands sinus de l'Inde et jusqu'à la mer Rouge; puis les croisades la donnèrent aux navigateurs de la Méditerranée. — « Boussole ou Compas de mer, est vne boëte balancée sur 4 piuots, en laquelle est vne aiguille frottée d'aimant qui soutient vne roze de carte diuisée en 32 rumbs de vent, suspendüe sur vn piuot; plusieurs l'appellent Compas ou Cadran de mer. Le Nord y est représenté par vne fleur de lys; l'Orient, qu'ils nomment l'Est, par vne croix; l'Occident, qu'ils appellent Ouest, par vn aigle à deux testes; sur l'Ocean on ne met que la fleur de lys; et ce petit morceau d'airain qui est au milieu de la Boussole, et la soutient balancée sur son piuot, se nomme Capelle. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

*BOUSSOLLY, vieux fr. prov. s. (De l'ital. *Bozzello*. [V.]) Poulie. — « Deux vetes de Boussolly. » *Inventaire de la nef* Sainte-Marie-Bonaventure (1525). — V. Bousselly, Sarsie, Vete.

1. BOUT, fr. s. m. Un dictionn. fr.-lat. que nous avons sous les yeux, fait, après Ménage, venir ce mot du celto-bret. *Bôd*, qui, selon l'auteur, signifie : Fond. Il y a, contre cette étymologie, une difficulté assez serieuse; c'est qu'en bas breton : *Bôd* signifie buisson, touffe, trousseau, et non pas Fond; et que Fond, dans le celto-breton, se dit : *Gwéled*. *Bout* nous paraît venir de l'angl.-sax. *Botm*, fond, bas, qui a fait l'isl. *Botn*, l'all. *Boden*, le suéd. *Botten*, etc. Le gr. Βαθύς ne paraît pas sans rapport avec l'angl.-sax. *Botm*.) (Gr. mod. Ἄχρα; ital. *Capo*; géno. *Simma*; angl. *End*; bas bret. *Penn*; rus. Конецъ [*Konéts*]; mal. *Ondiong*; madék. *Hinra*; illyr. dalm. *Ciljak* [Tchiliak].) Extrémité d'une pièce de bois, d'une terre, d'un cordage (suéd. *Tăgānda*; mal. *Ondiong-tali*; bas bret. *Penn-fard*; dan. *Ende*, *Nok*; rus. Конецъ доски (*Konéts doski*). — « Pour vne liure de fil de ray qui a seruy à lier lesd. vadeaulx et Bouts des cables et cordaiges d'icelle galleace (*le Saint-Jehan*, en 1538, au Havre.) » Fol. 23, Ms. n° 9469-3, Bibl. nation. — « Au même temps, je détachay le chevalier de l'Hery avec *le Serieux* et le bruslot, auec ordre de passer par le Bout du sud-est de Malte; et moy je fis voile auec ce qui me restoit de l'escadre pour passer par le Bout du Gose, afin de pouvoir enfermer ces vaisseaux corsaires. » Du Quesne à Seignelay, 15 juillet 1681.

2. BOUT, dan. s. (Étymol. inconn.) Bord, Bordée. — *Staae en Bout til søes* (Être une bordée vers la mer, ou au large), Courir un bord au large. — *Staae en Bout mod landet* (Être une bordée vers la terre), Courir un bord à terre.

3. BOUT, holl. s. (Même origine que *Bolt*. [V.]) Cheville.

BOUT DE BORD (A), fr. locut. adv. (De 1. *Bout*. — V. A Bout de bord.

BOUT-DEHORS, fr. s. m. Corruption de *Boute-hors* (V.).

BOUT-DE-LOF, fr. s. m. (Corruption de Boute-lof [V.] ou Boute-au-lof.) Bout-de-lof est un mot mal fait qu'on est étonné de trouver dans le Dictionnaire de Romme (1792), à l'art. Minot : « Comme cette voile » (la misaine), « suivant les circonstances, peut être orientée ainsi, ou sur un côté ou sur l'autre d'un bâtiment, il y a aussi deux minots ou porte-lofs, ou Bouts-de-lof, pour servir à retenir le lof de cette voile. »

BOUT DE VERGUE, fr. s. f. (Gr. anc. Ἀκροκέρας, Κέρουχ; grec mod. Ἄκρη τοῦ πίνου [*Akri tou pinou*]; ital. *Cima del pennone*; géno. *Simma*; malt. *Cima tal pinnul*; esp. *Penol*; angl. *Yard-arm*; dan. *Raae-nok*; suéd. *Ände of rä*; rus. Нокъ у рея [*Nok ou Réïa*]; holl. *Nok van de ree*.) L'extrémité d'une vergue; ce qui, de cette vergue, est en dehors de la largeur de la voile.



(CD, bras de la vergue dont AB est le bout.)

BOUTASON, pour Boutasse. (V.) — « Pour vne pièce de bois blanc pour faire les Boutasous de ladite galère acheptée du sieur Vilaro cinquante-quatre liures. Pour douze journées de mestre d'ache pour faire les dits Boutasons à vingt-six soulz par jour, a esté payé 15 liv. 2 s. » *Compte des dépenses de la galère Dornano* (nov. 1641); Ms. Arch. de la Mar., fonds Grignan.

BOUTASSE, fr. anc. s. f. (Corrompu de l'ital. *Bastasso*.) — « Ce sont des pièces de bordage cloüées par dessous les cols de lattes d'un jouc à l'autre, depuis la tapière (V.) jusqu'au trinquenin, au-dessus duquel elles laissent un vide d'un pouce et demi, nommé rougeole (V.), qui sert à faire sortir l'eau des coups de mer qui peuvent venir sur la couuerte de la galère. Le principal usage de ces Boutasses est de soutenir la galère lorsqu'elle va à la bande en naviguant; elles seruent aussy à arrester les cols de lattes et à les couurir, de manière qu'ils ne remorquent point d'eau quand la mer est un peu grosse; car si les cols de lattes étoient découuerts, la mer faisant force contre eux, chaque col de latte arresteroit la galère, outre qu'on ne pourroit rien mettre dans les rougeoles pour le seruice de la galère qui n'allast à la mer, comme le bois, les barils, les moutons, etc., et que le vent, passant par ces vuides, feroit périr la chiourme, qui bouche facilement en hyver les vuides des rougeoles pour s'en garantir. Elles (les Boutasses) doivent être de bois de sapin de 30 à 35 pieds de longueur, de 12 à 13 pouces de largeur, sur un pouce et demi d'espaisseur. On les arreste par trois clouds sur chaque col de latte. » *Traité de la constr. des galères*, Ms. XVIIe siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 85. — Nous ferons une observation quant aux rougeoles : l'auteur anonyme du manuscrit que nous venons de citer a confondu les espaces laissés vides entre les bacalas, le trinquenin et les Boutasses, et les pièces de bois qui servaient à diminuer la largeur de ces vides. Ces pièces étaient les rajoles, rayolles ou rougeoles, comme les appelle notre auteur; tous les Traités de construction de galères que nous avons pu consulter s'accordent sur ce fait. — V. Raggiola, Reggiole, Rajole, Rayolle.

1. BOUTE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Botte* [V.]) Tonneau. « Sa Maj. veut qu'il exécute ponctuellement les ordres qu'il a receus de faire travailler à la quantité de Boutes cerclées de fer nécessaire pour tous les vaisseaux qui sont dans le port. » Seignelay au sieur Arnoul, intend. de la mar. à Toulon, 28 août 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 387 v°. — Arch. de la Mar. — « Il a fallu remplir la sainte-barbe » (du vaisseau *le Trident*) « de Boutes et mettre encore deux rangs hors de la sainte-barbe pour achever la quantité des 1700 millerolles qu'il falloit. » *Lettre* de Vauvré, intend. de la mar.

à Toulon, 4 juillet 1681. Arch. de la Mar., dossier Vauvré. — V. Barri, Boutte.

2. BOUTE, dan. v. a. (De 2. *Bout* [V.]) Courir un bord, Courir des bordées, Louvoyer. — V. Krydse.

BOUTE-FEU, fr. s. m. (Du vieux fr. *Bouter*, pousser, mettre.) (Ital. *Accenditojo*, *Butta-fuoco;* gén. *Büttafœgo;* vénit. *Portamiccia;* esp. *Botafuego;* port. *Botafogo;* angl. *Linstock;* all. *Zündruthe;* rus. Пальникъ [*Palnik*]; illyr. dalm. *Ognenôsan;* bas bret. *Bektan;* ar. côte N. d'Afr. *Matafogo;* gr. mod. Πυροδότης, Φυτίλι.) Nom donné à un bâton autour duquel est entourée une corde ou mèche, dont l'extrémité supérieure qu'on allume est retenue dans une fente pratiquée au sommet du bâton. Le pied du Boute-feu a une pointe de fer, à l'aide de laquelle on peut le planter sur le pont ou dans la baille de combat, remplie d'eau, et placée près du canon que dessert le Boute-feu. — « Plus, audict Brégis pour trois Boutefeuz seruant à ladict artilleryе, troys solz quatre deniers ts. » (tournois); « le tout tant pour la venue dudit seigneur de Guise et de la Royne d'Escosse à son retour en France, que pour l'entrée du Roy nostre syre en ladicte ville... Le 19e jour de décembre de l'an mil cinq cens cinquante. » *Registre des Archiv. de la mairie* de Harfleur, intitulé : *Compte pour les années* 1546, 47, 48, 49, 50, pour Le Coq, receveur.

BOUTE-HORS, fr. s. m. (Du vieux fr. *Bouter*, pousser, et de *Hors*, transcript. de *fors*, du lat. *foras*.) (Gr. vulg. Μπαστούνι; ital. *Bastone;* géno. malt. *Bastun;* esp. *Botalon*, *Votalon;* port. *Botalò;* bas bret. *Bouté-hor;* basq. vulg. *Butalona*, *Botaloya;* ar. côte N. d'Afr. *Pâlo;* catal. *Botafora;* lang. *Enténole;* angl. *Boom;* lasc. *Boum*.) Pièce de bois arrondie, ou arbre qu'on pousse hors du navire pour porter le coin inférieur d'une voile. On a dit : *Boute-de-hors*.

BOUTE-HORS DE FOC, fr. s. m. — V. Bâton de foc.

BOUTE-LOF, fr. anc. s. m. (De *Bouter*, mettre, jeter, et de *Lof*, le point de la misaine du côté du vent.) (Gr. mod. Μούρα; esp. *Botalò*.) Pièce de bois, appelée plus généralement à présent : Porte-lof (V.) : ou Minot. (V.)

BOUTÉ-HOR FLOK, bas bret. s. (Du fr. :) Boute-hors de foc.

BOUTEILLE, fr. s. f. (Du bas lat. *Buticella*, diminut. de *Butta*, tonneau, ? fait du gr. Βύτις.) (Gr. mod. Ἀναγκίον; gr. alban. Πορέπτσι; ital. malt. *Bottiglia;* ital. *Giardino;* géno. *Giardin;* esp. *Jardin;* ar. côte N. d'Afr. *Djiaina;* bas bret. *Boutel;* prov. *Boutille;* basq. vulg. *Buteilla;* angl. *Quarter gallery;* all. *Abtritt;* holl. *Galdery;* dan. *Gallerie;* suéd. *Butelj;* rus. Галлерея [Galléréia], Боковойя галлерея [*Bokovoïia galléréia*], Штульцъ [*Chtoulets*]). Petite construction, faite aux deux côtés de la poupe pour remplacer les galeries latérales qui existaient, aux XVIe et XVIIe siècles, de chaque bord, à l'arrière du vaisseau. Le nom de Bouteille donné à cette construction vient de la forme qu'elle affecta, forme qui fut à peu près celle de la moitié d'une de ces grosses bouteilles appelées Dames-Jeannes. Guillet (1678) nomme les Bouteilles, et dit qu'elles « sont à la place des galeries, dont l'usage fut supprimé par une ordonnance de l'année 1673. » Il ajoute : « Leur figure ressemble à une moitié de Fanal coupé de haut en bas. Elles n'ont de largeur qu'environ deux pieds ou deux pieds et demy. » Le fanal de poupe auquel fait allusion Guillet, et qu'on voit représenté dans plusieurs estampes du XVIIe siècle, et, notamment, dans celle qui a pour légende principale : *Description d'vn nauire royal*, ce fanal a tout à fait la forme de la dame-jeanne ou grosse Bouteille dont nous parlions. — Dans l'une des Bouteilles, on établit ordinairement un siége de latrines; aussi : Aller à la Bouteille signifie-t-il : Aller aux latrines. Desroches (1687) constate que, dès la fin du XVIIe siècle, c'était assez l'usage de faire de la Bouteille ce qu'on en fait aujourd'hui; il dit : « Les Bouteilles d'un vaisseau sont des ornements que l'on met aux costez de l'arrière, et dans lesquelles on met ordinairement les garde-robes. »

BOUTEILLER, fr. anc. s. m. (De *Boute*, tonneau.) Au XVIe siècle, le Bouteiller était quelquefois Tonnelier, quelquefois il avait seulement la charge du vin, de la bière, du cidre, de l'eau-de-vie, etc. — Chacune des trois galéaces (*la Réale*, *le Saint-Jean* et *le Saint-Pierre*), armées au Havre de Grâce, en 1538, pour porter en Écosse la duchesse de Longueville qui allait épouser le roi Jacques V, avait deux maîtres valets, deux maîtres charpentiers-calfats, un maître canonnier, et un maître Bouteiller (ou maître tonnelier). — V. Bibl. nation., Ms n° 9469-3, intitulé : *Payement de la gallère* l'Arbalestrière. — « Dans une nef de cinq cens tonneaulx, à la bien équipper, est besoing... le despencier, le pannetier, le Bouteillier, le cuysinier... vng tonellier et vng torneur. » Ant. de Conflans, *Faits de la mar. et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. mar.*, juillet 1842.

BOUTEL, *l* mouill. bas bret. s. m. (Du fr. :) Bouteille. — Grégoire écrit *Boutailh;* mais nous croyons que notre orthographe, conforme aux principes posés par Legonidec, doit être préférée.

BOUTELOT. Prononciation abusive et corrompue de Boutelof. (V.) — V. Chique.

BOUTER A LA MER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Buttare*, frapper, jeter, mettre. [Étymol. inconn.]) Pousser à la mer; Prendre le large. — « Bouter ou faire cap » (faire tête) « à la mer, c'est-à-dire, rengouffrer » (rentrer sur le gouffre ou la mer profonde) « le navire craignant d'eschoüer, et avec beaupré et misaine » (ou toute autre voilure selon le besoin, apparemment!), « tournant la proue vers le haut de la mer. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 102, édit. de 1629.

BOUTER DE LOF, fr. anc. v. a. Mettre au lof, prendre le plus près du vent. — « Bouter de lof signifie mettre les voiles en écharpe pour prendre le vent de costé. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — « Boutez de loo ou lof, c'est-à-dire, prenez le vent de boline qui donne par flanc, attachez-y les escoutes, afin que le nauire boline mieux, et coule plus doucement. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 107, édit. de 1629.

BOUTIER, fr. anc. s. m. (De *Boute* [V.], Tonneau.) Tonnelier. — « Le Boutier a sept liures par moys, qui sont pour troys moys : XXI liv. » Ant. de Conflans, *Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. mar.*, juillet 1842.

BOUTISELLE, vieux fr. s. f. (Diminut. de *Boute*, tonneau.) Petit tonneau. — L'ital. a *Botticella*. — V. Barri, Bautesella.

BOUTLERIE ou BUTTELRI, suéd. s. n. Cambuse.

BOUTON, fr. s. m. (Malgré les ingénieuses suppositions de Caseneuve et de Ménage, l'étymologie de ce mot est encore inconn. Peut-être Bouton est-il un augmentatif de *bout*, et est-il dit pour Gros bout. (Ital. *Bottone;* géno. *Buttun;* esp. *Boton;* angl. *Knot;* rus. Кнопъ [*Knope*].) Nom donné à un gros nœud fait à l'extrémité de certains cordages, les bosses par exemple. On nomme Bouton de tournevire (ital. *Bottone di tornavira* ou *di viradore;* esp. *Boton del virador de combes;*

rus. Мусингъ у Кабалярнига [*Moussinnke ou Kabaliaringa*]) un nœud en forme de petit baril, qu'on fait sur la tournevire pour servir de point d'appui à la garcette qui entoure et serre la tournevire et le câble alors qu'on lève l'ancre. La tournevire a un grand nombre de ces Boutons. Le Bouton d'un étai (Ital. *Bottone di straglio;* esp. *Boton de estay;* rus. Мусингъ у штага [*Mousinnke ou Chtaga*]) est un nœud fait à l'étai pour retenir ce cordage, lorsque, passé dans l'œillet pratiqué à celle de ses extrémités qui entoure le mât, il est roidi et tend à glisser, et à fermer le collier qui doit rester ouvert. Le canon a à sa culasse un Bouton, formé par une sorte de col et une boule de métal; ce Bouton, qu'on nomme Bouton de culasse (Gr. mod. Βάλανος [*Valanos*], rus. Виноградъ у Пушки [*Vinngrade ou Pouchki*]), sert principalement de point d'attache pour les garants des palans de côté, qui s'y tournent, quand le canon est au repos.

BOUTONNER LA BONNETTE, fr. anc. v. a. Lacer ou Mailler la Bonnette. — V. Déranger la Bonnette.

BOUTTE, fr. anc. s. f. (Variante de *Boute.* [V.]) Tonneau. — « Sa Maj. veut qu'il luy enuoye vn mémoire exact du nombre des Bouttes qui sont à présent dans les magasins de Rochefort; et comme il marque qu'il n'y en a pas assez pour les vaisseaux qui sont en ce port, il ne doit pas manquer d'acheter promptement le merrein dont il aura besoin pour en faire faire, et de les faire toutes cercler de fer. » Seignelay à Demuyn, 24 janvier 1678; *Ordres du Roy,* vol. XLIII, p. 24; Ms. Arch. de la Mar.

BOUTTLER, suéd. s. m. (Variante de *Buttler.*) Cambusier. — V. Boutlerie.

BOUVADJA-BOUVADJA, mal. s. Carlingue. (Roodra.)

BOUWEN, holl. v. a. (Même orig. que l'all. *Bauen.* [V.]) Construire.

BOVEN DE WIND KOMEN, holl. v. a. (Mot à mot: Au-dessus du vent venir. *Boven*, comme l'angl. *Above;* du sax. *Abufan*[e], *Bufan*[e], contraction de *be ufan*[e]; *Komen* ou *Koomen*, du sax. *Cuman*[e] ou *Cþiman* [Cthiman(e)], comme l'angl. *Come.*) Gagner le vent à un navire.

BOVENSTE DEK, holl. s. (*Bovenste*, de *Boven* [V.], dessus.) Pont supérieur, Second pont du vaisseau à deux ponts, Troisième pont du vaisseau à trois ponts. — V. Boevenet, Dek.

BOW, angl. s. (Même étymol. que le holl. *Boeg.* [V.]) (Proprement: Arc, Courbure.) Avant, Proue. — V. End, Head, Fore part, Prow, Bluff, Flaring, Lean.

BOWER-ANCHOR, angl. s. (De *Bow.* [V.]) Ancre de poste. — On dit aussi simplement: *Bower.*

BOWLINE, angl. s. (De *Bow*, arc; de l'angl.-sax. *Bugan*, courber; et de *Line*, corde.) (Proprement: Corde de l'avant ou qui va à l'avant.) Bouline.

BOWLING, angl. anc. s. Variante orthograph. de *Bowline.* (V.) — V. Bolling.

BOWSE (*To*), angl. v. Haler. — « In seamen's language, to pull, or haul; as, to Bowse upon a tack; to Bowse away, to pull all together. » Encycl. — *To Bowse* ou *to Bowes* se lisent dans le *Sea-man's diction.* de Henry Manwayring. (Londres, 1644.)

BOWSER TAKYLL, anc. angl. s. Palan de candelette. — « That is to says, 4 shyvers in their pennants, and two in Bowser takylls. » *Inventory of the great barke,* etc. (6 oct. 1532), publié p. 278, t. II de notre *Archéol. nav.*

BOWSPRETE, angl. anc. s. Beaupré.

— « And brake her schyppes maste (and) ore,
And all ther tacle lesse and more,
Bowsprete ancre and rother,
Ropes cables oon and oother. »

Poète anonyme contemporain de Henri VII (XVe siècle); Ms. Harléien, n° 4690.

— V. Bowsprit.

BOWSPRIT, angl. s. (De *Bow*, arc. [angl.-sax. *Boh, Boga; Bugan*(e), courber; isl. *Bogi* (boghi)], et de *Sprit*, bâton, espar. [angl.-sax. *Spreot*, perche; isl. *Sproti*, baguette, verge]). *Bowsprit* signifie proprement: Bâton de l'arc, Flèche sur l'arc, et, par extension, Bâton de l'avant, Mât de l'avant.) Beaupré. — « And that, to accumulate threir misfortunes, they were soon obliged to cut away their Bowsprit, to diminish, if possible, the leakage at her head. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson.* (Lond., 1769), chap. 3, p. 33. — V. Bolt-Sprit, Boulspret, Bowsprytt, Bowsprete.

BOWSPRYTT, angl. anc. s. (Var. orthog. de *Bowsprit.* [V.]) Beaupré. — « Item. A Bowsprytt of ooke (un beaupré en bois de chêne). *Inventory of the great barke,* etc. (6 oct. 1532), publié, t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.*

1. BOX, esp. s. m. (Étymologie inconn.) Tour, Circuit, Circonférence d'une île. — « Se hallaron diversas islas. Llegose a la primera; tendra de Box cinco legas, cercada todo de arrecifes: llamose *la Galera.* » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1593). — « A esta se le puso por nombre *la Galera.* Es de dos leguas de Box. » *Relation breue del Viage d'Aluaro de Mandāna* (1567); Ms. du XVIe siècle. Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — On dit aujourd'hui: Bojeo, Bojo.

2. BOX, angl. s. (De l'angl.-sax. *Box*, en relation avec le lat. *Pyxis* [gr. Πύξος], Boîte.) Heuse. — « Item, a pompe with 3 Boxys. » *Inventory of the great barke,* etc. (6 oct. 1532).

BOX (*To*), angl. v. a. (Mot emprunté à l'esp. *Bojar, Boxear*, signifiant: Entourer, Environner.) Abattre après avoir pris vent devant. — Ce terme, que nous trouvons dans le *Vocabolario di marina* de Stratico (1814), dans le *Marine Pocket-Dict.* de Neuman (1800), et dans le *New marine Dict.* (Messine, 1811), manque au *Dict. général angl.-fr.* de M. Spiers (1846); il se trouve dans celui de Webster, avec le sens: « To sail round. » — *Box* (*to*) *haul*, Virer vent arrière.

BOXEAR, esp. v. n. et a. (De 1. *Box.* [V.]) Avoir un circuit de..., en parlant d'une île; Faire le tour d'une île. — « A la parte del sur destas cinco islas, ay otra a quien llamaron *Sesarga.* Boxea como ocho leguas. » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1593). — « Fueron Boxeando la isla de Santa Ysabel. » Id., ib. — On dit aujourd'hui: Bojear, Bojar.

BOYA, esp. port. basq. lasc. s. f. Bouée. — « Seis Boyas de madera de balsa grandes. » *Razon de las medidas para vn galeon nombrado* Nuestra Sa de Loreto. Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Boya tane ander!* (lasc.) Hale la Bouée en dedans, ou: Rentre la Bouée! — V. Boia.

BOYAR, port. anc. v. n. (De *Boya* ou *Boia.* [V.]) Flotter, Surnager. — « E emfim filharom o outro navio, porque era Boyante » (flottant au hasard), « e sem nenhuma pessoa » (et abandonnée). *Chron. de D. Pedro*, liv. II, chap. 6.

BOYATIA, basq. s. f. Navire rapide. Larramendi (1745).

1. BOYE, all. s. (Variante orthogr. de *Boje.* [V.]) Bouée.

2. BOYE, fr. s. f. (De l'all. ou de l'angl.:) Bouée. — « Quelques-uns disent ainsi, au lieu de dire Bouée. » Guillet (1678).

BOYER, fr. anc. s. (Du holl. *Boeijer.*) (Rus. Буеръ [*Bouère*].) Nom d'un petit navire hollandais qui avait deux ailes ou semelles, pour tenir mieux le vent; les fonds plats, parce qu'il fréquentait les canaux et les rivières autant que la mer; un mât avec la voilure d'un sloop, et, sur l'arrière, un mâtereau portant une voile à tiers point. Les Boyers étaient nombreux au XVIIe siècle.

BOYEREEP, all. s. — V. Bojereep, Bojeseil.

BOYE-ROPE, lasc. s. (De l'angl. *Buoy-rope.*) Orin.

BOYE-ROPY, angl. anc. s. (Pour *Buoy-rope.* [V.]) Orin. — « Item, 4 Boye-ropys, good and bad. » *Inventory of the great barke...* (6 oct. 1532), publié, t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.*

BOZA, esp. s. f. (De l'ital. *Bozza.* [V.]) Bosse. — *Boza de la lancha*, Bosse de la chaloupe, d'une embarcation.

BOZA DE LA VERGA DE GABIA, esp. s. f. Amarrage qu'on faisait à la tête du mât de hune, pour tenir fixe à son poste, pendant la navigation de jour et de beau temps, la vergue du hunier. Cette bosse était un cordage qui saisissait la vergue de hune par un tour fait dans une cosse fixée au milieu de la vergue, ou autour des poulies de drisses. Son effet était de soulager l'itague du hunier. C'était autre chose que la fausse itague qu'on voit nommée par H. Neuman (1800) : *Boza de estaga.* — « Mandar à los que subieron de guarda en las gabias de noche, que quitaren las Bozas de las vergas » (qu'ils détachent les bosses des vergues) « y tengan todos los aparejos de ariua » (les manœuvres d'en haut) « lestes y desembarazados, por si se offrescer amaynar de repente no haya distrubo nel amaynar y guindar. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. du XVIIe siècle ; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BOZONUS, bas lat. s. m. Pour *Bolzonus.* (V.) — V. Pamphilus.

BOZZA, ital. vénit. s. f. Bosse. (V.) — « Bozze sono corde, che stanno annodate à i baccalari del terzo ò del quarto banco della poppa et della prora, et servono per legar le gomene, et le gommette, et per i capi, che si danno in terra, quando s'armeggia la galea. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Bozze, cavi per levar le gomene. Bozze di cavo, con due piè di occa, e suoi caulini per bozzar le sarchie » (bosses de corde, avec deux pattes d'oie et leurs choux [ou gros nœuds], pour bosser les haubans), « che fossero spezzate in tempo di combattimento, ò rotte per altre cause. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270. — *Bozza a bottone*, Bosse terminée à sa tête par un bouton ou cul-de-porc; Bosse fixée sur le pont du navire. — *Bossa a coda*, Bosse à queue ou à fouet. — *Bossa con salmastre*, Bosse à aiguillette. — *Bossa della* ou *di grua*, Bosse de bossoir, Bosse de bout.

BOZZA DE HIERRO POR LA VERGUA, esp. s. f. (Bosse de fer pour la vergue.) Chaîne de vergue.

BOZZA DELLA GRUA, ital. s. f. Bosse du Bossoir, Bosse de bout. — V. Grua.

BOZZARE, ital. vénit. v. a. (De *Bozza.* [V.]) Bosser. — « Bozzar la gomena all' occhio » (Bosser le câble à l'écubier), « operatione che si fà tutte le volte che si dà a fondo. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270. — V. Abbozzare.

BOZZELLO, ital. s. m. (Étymol. incertaine. Peut-être de *Bozzo* ou *Bozza*, enflure, bosse. Peut-être de *Bússolo*, boîte, buis.) Poulie. — *Bozzello a coda*, Poulie à fouet. — *Bozzello a due raggi*, Poulie double. — *Bozzello simplice*, Poulie simple.

BOZZERIA, ital. anc. s. f. (Variante de *Bocceria.* [V.]) — « Bozzeria, ò Boceria è una trave, che si mette sotto alla corsia, dalla poppa alla prora, nel qual sono conficcate le latte. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BOZZOLO, vénit. anc. s. m. (Variante de *Bossolo.*) Boussole. — V. Zoncho.

BÖND, isl. s. m. plur. Les membres du navire, ses côtes, ses couples; Membrure. — V. Búnkastochar.

БОЦМАНЪ (*Botsmane*), rus. s. (Transcription de l'all. ou du holl. *Bootsman.*) Bosseman; Maître d'équipage. — Il y a trois classes de maîtres d'équipage dans la marine russe. Après avoir été matelot de deuxième classe, puis de première, on peut devenir maître d'équipage de troisième classe, c'est-à-dire : Sous-officier (Унтеръ офицеръ. [V.]). De ce grade on passe à celui de botsmanemane (боцманмань), qui est le maître d'équipage de deuxième classe. On monte ensuite au rang de Botsmane, après quoi on peut être fait officier dans une des compagnies de travailleurs de la marine. — A propos du mot : Боцманмань qu'on vient de lire, nous devons dire qu'il est une corruption de Боцманъ-матъ donné par Chichkoff, p. 27 de son Dict. fr.-rus.; c'est une transcription du holl. *Bootsmans-maat* (V.), qu'on trouve, t. II, p. 143 du Dict. holl.-fr. de P. Marin. Боцманмань se lit à l'art. *Maître* de la Nomenclature faite pour nous par notre ami M. le comte de Stackelberg. — V. Босмань.

БОЦМАНЪМАНЪ (*Botsmanemane*), rus. s. (Transcription du holl. *Bootsman*, contre-maître, et de *Man*, homme.) Maître d'équipage de deuxième classe. Quand M. le comte Alex. de Stackelberg écrit ainsi, Alex. Chichkoff et Reiff, se conformant à l'orthographe qui rapproche le plus ce terme de l'origine allemande : *Bootsmans-maat* (V.), écrivent : Боцманъ-матъ. V. Боцманъ. — Reiff appelle : Quartier-maître le Bootsmane-mate; il se trompe. — V. Квартермейстеръ et Унтеръ-офицеръ.

БОЧАРНЯ (*Botchárnia*), rus. s. f. (De Бо́чка. (V.) Tonnellerie.

БОЧАРЪ (*Botchâre*), rus. s. m. (De l'all. *Bottcher.* [V.]) Tonnelier. — V. Купаръ.

БОЧЕШНЫЙ СТРОПЪ (*Botchechnii Strope*), rus. s. m. Élingue à barrique. — V. Бочка.

БОЧИСТЫЙ КОРАБЛЬ (*Botchistii Koráble*), rus. s. (De Бокъ. [V.]) Navire aux flancs larges.

БОЧКА (*Botchka*), rus. s. f. (De l'all. *Bottig?*) Tonneau, Baril, Pièce à eau ou à vin.

БОЧКА СЪ ВОДОЮ (*Botchka švodoïou*), rus. s. f. (Proprement : Tonneau pour l'eau.) Charnier.

BRACA, ital. s. f. (Forme moderne de *Braga* [V.], qui n'a pas changé à Venise.) Brague; Élingue. — *Braca del cannone*, Brague du canon. — *Braca del timone*, Brague du gouvernail. — *Braca a patte*, Élingue à pattes.

BRAÇALE, esp. s. m. (De *Braça* ou *Braza.* [V.]) Pendeur de bras. Le même que *Brazalete*, dont *Braçale* est une variante. — « Dos braças con Braçales. » (V. Mura.) — Manq. au *Dicc. marit. españ.* (1831).

BRACCETTO, ital. s. m. Pendeur; Pendeur de bras.

BRACCIA, ital. s. m. (Du plur. lat. *Bracchia.*) (Les bras, la longueur des deux bras.) La Brasse. — « Quando trouaua 30 Braccia, quando 10 ò meno. » *Viag. di Giov. da Empoli* (1503); ap. Ramus., fol. 145 E.

BRACCIALETTO, ital. s. m. (Proprement *Bracelet.*) Pendeur de bras.

BRACCIARE, ital. v. a. (De *Braccia.* [V.]) Brasser.

1. BRACCIO, ital. s. m. (Du lat. *Bracchium* [V.]), et non du gr. Βράσσω, Remuer fortement, comme nous l'avions supposé, t. II, p. 72 de notre *Arch. nav.*) Bras (cordage). — « La penna (V.) dell' antenna tien due Braccia, vno per banda... » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 36. P. 39 du même ouvrage, on lit : « Traccia dell' hosta o bragotti ; » c'est *Braccia* qu'il faut lire. — « Braccia, ò come si dice in Galea, Brazzi, sono funi attaccate all' antenna del trinchetto per tirarlo, et moverlo secondo le occorenze. » Pantero-Pantera, *Vocabul. naut.* (1614).

2. BRACCIO, vénit. mod. s. m. Allonge.

BRACCIO DELL' ANCORA, ital. s. m. Bras de l'ancre.

BRACCIO DI MARE, ital. s. m. Bras de mer. — « E passato vn certo Braccio di mare, il lito sinistro nauigarono. » *Viag. di Libero Barone;* ap. Ramus., t. II, fol. 181 A.

BRACCIOLO ou BRACCIUOLO, ital. s. m. Courbe. — « Braccioli sono travicelli, che escono fuor della poppa, sopra i quali s'appogiano i bandini. Bracciolisono anco alcuni travicelli, che si mettono per ornamento sopra la cinta ò cordone. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Materia-legname. Quercia : Carena, Impitori, Braccioli, Bancaccie, Fodero, » p. 7, *Nautic. Mediter.* (1607), par Bart. Crescentio.

BRACCIUOLETO, ital. s. m. (Diminut. de *Bracciuolo.* [V.]) Courbaton.

BRACCIUOLO DELLA GABBIA, ital. s. m. Courbaton de hune.

BRACCIUOLO DI SPERONE, ital. s. m. Courbaton de l'éperon, Courbaton de herpe. — V. Curva della serpa.

1. BRACE, angl. lasc. s. (Même origine que le fr. Bras.) Bras de la vergue. Cette orthographe a prévalu sur celle qui admettait l'*s* (V. Brase, Brasey) ; elle est, au reste, déjà ancienne ; on la remarque en effet dans le *Sea-mans Grammar* du capitaine John Smith (London, in-4°, 1653) : — « The Braces belong to all yards but the Missen... »

2. BRACE, fr. anc. s. f. Brasse.

— « Si qu'il n'a mis en cette place
De profond de mer une Brace. »

GUILL. GUIART, *La branche aux Roy. lign.*, v. 9495.

BRACE-PENDANT, angl. s. Pendeur de bras. — V. Pendant.

BRACEAR, esp. port. v. a. (De *Braço.* [V.]) Brasser. — V. Brazar, Brazear.

1. BRACHIUM, lat. s. n. (Du gr. Βραχίων, fait de Βραχύς, court, selon les étymologistes.) Bras de la vergue, et non pas l'Antenne elle-même, comme le disent quelques dictionnaires.

— « Hic patris Æneæ suspensam blanda vicissim
Gaudia pertentant mentem : jubet ocius omnes
Attoli malos, intendi Brachia velis. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 827.

Cela est très-clair : Énée ordonne qu'on dresse promptement les mâts (que l'on mâte les navires), et qu'on tende aux voiles les bras des vergues. Sans doute les *Brachia antennæ* ou l'*antenna* sont bien la même chose, les deux parties représentant le tout ; mais *Brachium* ne saurait être pris pour la vergue ; il ne représente que la partie de la vergue comprise entre le mât et l'extrémité du bras. Le bras est la branche de droite ou de gauche du T, auquel Ausonne comparait la vergue, quand il faisait dire à la lettre T :

Malus ut antennam fert vertice, sic ego sum T.

Le P. de la Rue, dans son commentaire sur Virgile, après avoir expliqué très-raisonnablement (p. 358, édit. de Londres, 1740) ce qu'étaient les *Brachia*, dit que peut-être il faut interpréter ainsi les deux vers du 5ᵉ livre : « Jubet admoveri manus et Brachia artemque omnem explicandis velis. » Assurément non, il ne faut pas entendre ainsi les paroles très-explicites de Virgile ; *Brachia* doit être pris au propre, en l'appliquant aux antennes et non aux matelots.

2. BRACHIUM, bas lat. géno. Mesure qui, au XIVᵉ siècle, à Gênes, avait la longueur d'une coudée (18 pouces — $0^m 50^c$). — « Primo in longitudine, de roda in rodam cubitis sive Brachiis quinquaginta quatuor. » (D'abord, de longueur, d'une rode à l'autre, ou de tête en tête, 54 coudées ou bras — 27^m.) Stat. géno. du 22 janv. 1333, intitulé : *Ordo factus super mensuris galearum de Romania et Syria.* — V. Cubitus.

BRACHIUM MARIS, lat. s. n. Bras de mer. — « Veluti per devexum in mare Brachium transitum tentaturus. » Tite-Live, liv. XLIV, chap. 35. — Hellespontus, qui hodie Brachium S. Georgii dicitur. » Jacques de Vitry.

BRACIOLUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Bracciolo, Bracciuolo*, ou de *Brazzuolo.*) Les chap. 22, 23, 24 et 25, d'un *Stat. géno.* de 1441, portent : « Item, reme pro barcha, laudo et gondola, qui laudus habeat Braciolos, velum et arborem cum suis velis attresatis, sub pena lib. 50 januinorum. — Item, reme pro barcha, laudo et gondora, qui laudus habeat Bracolos cum remis attresatis velum et arborem, etc. — Item, remme pro barcha, laudo et gondora, qui laudus habeat Brasolos cum suis remis attresatis velis et arboribus et antenis. » Les variantes *Braciolos, Bracolos, Brasolos*, se rapportent-elles à *Brazzuolo*, dont le sens, suivant Duez (1674) était : Lien ? Mais quels liens aurait voulu désigner le législateur ? Toutes les amarres avaient leurs noms particuliers, que le rédacteur du statut aurait certainement employés. Les Bracioli, nommés avant les rames, les voiles, les mâts et les antennes du laud ou luth, devaient être des objets d'une certaine importance dans la construction ou le gréement de l'embarcation dont il s'agit. Cette considération nous a fait supposer, p. 163, t. II de notre *Arch. nav.*, que c'étaient des courbes ou consoles extérieures, placées à la poupe pour supporter le siége du patron. Duez dit, des *Braccioli :* « Soliveaux en dehors de la poupe, sur lesquels sont posés les rebords ou parapets. » Ces soliveaux étaient des consoles. (V. *Bracciolo.*) Nous avons vu, dans les peintures de la vie de saint Régnier, au Campo Santo de Pise, et dans celles de la chapelle des Bolognini, à Saint-Pétrone de Bologne, de petits navires dont la poupe était garnie de consoles supportant une construction extérieure, siége du patron du bâtiment.

BRACKET OF THE HEAD, angl. s. Courbaton d'éperon, Courbaton de herpe.

BRACOTTO, ital. s. m. (Forme moderne de *Bragotto.* [V.]) Pendeur de bras.

BRAÇA, port. s. f. (Variante orthograph. de *Braza.* [V.]) Brasse. — « E acharam duas Braças e meia de altura. » *Comm. Dalboq.*, part. II, cap. 20. — « Surgimos na aguada do Xeque, em 9 Braças. » *Roteiro* de Dom Joham de Castro. — Moraës avertit que la *Braça*, selon l'usage anciennement établi dans la marine, était de huit pieds *Craveiros.* Or le pied *Craveiro* est d'un *Palmo* ½ ou 18 pouces français ; la

Braça était donc alors de 12 pieds français, ou 3m 89c, quand notre brasse n'est que de 5 pieds, ou 1m 62c. Le Dicc. port. (1836) nous fait connaître que la *Braça* dont on se sert maintenant comme unité de mesure, n'a que six pieds angl. de longueur. C'est le *Fathom* (V.) qu'introduisit dans l'arsenal de Lisbonne le constructeur anglais George Warden, pendant le règne de D. João V (1706 à 1750). — V. Acalabrotar, Afilar, Augua, Barinel, Braçale.

BRAÇALOTE, port. s. (Comme *Bracelete*, bracelet.) Pendeur de bras.

BRAÇO, port. s. m. (Du lat. *Brachium*, bras [gr. Βραχίων].) Bras d'une ancre, d'une vergue; Hauban du beaupré; Allonge; Bringuebale.

BRADECER, provenç. s. m. (Composé de *Brasso de cerrar*, bras pour serrer ou tenir ferme.) Mot par lequel les Provençaux désignent les deux obliques qui, partant des joues du navire latin, vont aboutir à l'extrémité de l'étrave prolongée (la *Guible*, comme ils disent), et lui servent d'appuis latéraux. Les *Bradecers* sont ce qu'on nommait, sur les galères françaises, les *cuisses* de l'éperon. En travers, sur les Bradecers et la guible, sont des barreaux perpendiculaires à la direction de cette dernière, et formant une suite de triangles semblables, ayant un angle commun. On appelle *échelle* cette construction, qui ressemble en effet à l'un des côtés d'une échelle double. Quelques Provençaux nomment *Gardes* ces Bradecers; c'est du moins par ce mot qu'à Aigues-Mortes, en 1835, le patron d'une tartane nous désigna les deux côtés de l'échelle de la Guibre.

BRADNIS, angl. sax. s. (Du sax. *Brœd*, *Brad*, large.) Largeur.

BRAÉ, bas bret. s. m. (Du fr. :) Brai. (Le mot celto-bret. *Braé* n'a rien de commun avec celui-ci; il désigne l'instrument avec lequel on bat le chanvre.) — *Braé drus*, *s* sonnant, Brai gras. — *Braé séac'h*, Brai sec. — *Braéar*, v. a. Brayer.

BRAÉA, bas bret. s. (Du fr. :) Braie. — *Braéa stur*, Braie du gouvernail. — *Braéa ar gwern* (*vern*), Braie d'un mât. — Il est étonnant que les matelots bas bretons n'aient pas donné à la *braie* le nom de *Bragez*, culotte. Sans doute quand ils bretonnisaient le mot *braie*, ils ne se doutaient pas que ce mot était une transformation de *brague*, fait de leur *bragez*.

BRAG, bas bret. s. (Du fr. :) Brague, fait lui-même du celto-breton *Braguez*, culotte. — *Brag kanol*, Brague de canon. — *Brag stur*, Brague du gouvernail. — *Brag gwern kestel*, Brague de mât de hune.

1. BRAGA, vénit. géno. malt. basq. vulg. ar. côte N. d'Afr. s. f. (Comme le fr. *Brague*, du celto-bret. *Bragez* [Braguez], culotte, et non, comme nous l'avions supposé mal à propos, p. 72, t. II de notre *Archéol. nav.*, des mots du Nord *Brechen* [all.], *Break* [angl.], etc., signifiant : Briser, rompre.) Brague; Élingue. — *Braga del timone*, Brague de gouvernail. — « Vi è ancora la Braga del timone, qual sostiene che egli non salti sforzato dall'onde fuor dell'agugliotto. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 38. — « *Braga del timone*, hers (*sic* pour *erse* [V.]) ou corde qui empesche que le timon » (gouvernail) « ne sorte de son piuot. » Duez (1674). — V. Braca.

2. BRAGA, ital. anc. s. f. Nom donné par les artilleurs à une boîte de fer qui contenait la charge. Elle s'introduisait par la culasse dans le pierrier qu'on appelait : Periero a mascolo.

BRAGACOA, basq. vulg. s. Braguet.

BRAGAGNA, mal. s. f. Drague.

BRAGAMTIM, port. anc. s. m. (Pour *Bregantim*.) Brigantin. — « Duarte de Melo foz aquj hũ Bragamtim de doze bãqos (bancos), muy bem feto et veleiro, hũa Barquaza que serue daguoa he madeira » (qui servait au transport de l'eau et du bois), « pera esta fortaleza e asy as naaos quãdo aquj vem. » *Rapport* de Duarte de Lemos au roi D. Manoel (30 novembre 1508); *Annal. marit. e colon.*, Lisboa, 1843, IIe part., p. 532.

BRAGANTIM, port. anc. s. m. (Variant. de *Bragamtim*. [V.]) — « O Conde mandou Diogo Vazques de Portocarreiro em hum seu Bragantim a avisar hum Aduar, que era em terra de Benyçaide, pera ter hum caminho junto com huma Calla, a qual estada era bem segura, se a Atalaya primeiro podesse ser filhada. » *Chronica do Conde D. Pedro* (XVIe siècle), chap. XXXIV. — V. Dar caça, Poupa.

BRAGAR, ar. vulg. côte N. d'Afr. v. a. Élinguer. — V. Braga.

1. BRAGOT, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Bragotto*. [V.]) (Esp. anc. *Braguerote*.) Pendeur de bras. — « Après auoir parlé des cordages qui servent à hisser l'antenne, il est nécessaire d'entrer dans le détail de ceux qui servent à l'orienter, c'est-à-dire, à la manier à droite ou à gauche. Les principaux sont les Bragots que l'on met à certaine distance de chaque extrémité de l'antenne. Celuy du quart » (Car. V.) « est arresté à demeurer à huict pieds de son extrémité par un Perlat, c'est-à-dire par 3 tours qu'on luy fait faire, sous lesquels les jambes passant d'un côté et d'autre forment une manière de nœud qui se serre dauantage à mesure qu'elles font plus de force... » *Mémoire sur les manœuvres et agrez d'une galère*; Ms. Bibl. de la Mar.

2. BRAGOT, fr. anc. s. m. Brague. — « Cap » (Corde) « pour faire Bragotz pour le timon » (ital. *Braga del timone* [V.]) « et artillerie » (Bragues de canon), « pesant vng quintal, qui vaut six liur. tourn. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, no 7972-8, Bibl. nat., p. 12.

BRAGOTTO, ital. s. m. (De *Bracchio*.) Bragot, Pendeur de bras; Braguet. — « Orza à poppa, è come l'hosta, saluo che que sta s'incoccia ne' Bragotti del' carro à proda. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediterr.* (1607), p. 36. — « Braccia dell' hosta, ò Bragotti. » Ib., p. 39. — « Appresso vi si fanno i due Bragotti delle braccia » (pendeurs des bras), « per la metà dell'albero l'uno, che tutti due sono passa 18 (90 pieds). » Ib., p. 81. — « *Bragotti*, certains cordages liés au Carro et à la Penne de l'antenne. » Duez (1674), d'après Pantero-Pantera, qui s'exprime ainsi dans son *Vocabol. naut.* (1614) : « Bragotti sono corde legate al carro et alla penna dell'antenna, à i quali sono attaccati i coccinelli, perche vi si habbiano a metter le corde chiamate l'oste et l'orze. » — V. Bracotto, Galera de banchi 28.

BRAGUE, fr. s. f. fig. (Du celto-bret. *Braguez*, Culotte. V. Брюкн.) (Ital. anc. géno. vénit. basq. *Braga*; ital. mod. *Braca*; bas bret. *Brag*; esp. *Braguero*; port. *Bragueiro*; angl. *Breeching*, *Span*; holl. *Broek*; all. *Brohk*; dan. *Brog*; suéd. *Brok*; rus. Брюкн у пушекъ (*Briouki ou poutek*); gr. litt. mod. Ζωστήρ (zôstir); gr. vul. Μπότσον [*Botso-n*.]) Nom d'un fort cordage destiné à borner le recul du canon qui fait feu. Il traverse les deux flasques de l'affût, et va, par ses deux extrémités, s'attacher à des boucles fixées à la muraille du navire. — Au XVIIe siècle on corrompit *Brague* en *Drague*; cette corruption, qu'un homme qui aurait connu un peu les origines des termes de marine aurait dû rejeter, se

remarque dans le Dict. de Guillet (1678), d'où elle passa dans celui d'Aubin (1702). Desroches (1687) eut le bon sens et le bon goût de la rejeter. (V. 2. Drosse.) — Le mot Brague était en usage au commencement du XVIIe siècle; on le trouve dans l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643), liv. XIX, chap. 45 : « Quatre-vingt-seize Bragues de cinq et de six pouces de grosseur... » Déjà, au XVIe siècle, il était appliqué à la retenue du gouvernail. Ainsi, dans *Pantagruel*, liv. IV, chap. 18, on lit : « Je oy l'aigneuillot frémir! Est-il cassé? Pour Dieu! sauvons la Brague! » Ce qui signifie : « J'entends frémir ou crier l'aiguillot! (le gond du gouvernail)! Est-il cassé? Pour Dieu! sauvons la Brague du gouvernail! » Cette Brague est un cordage dont la fonction est d'empêcher le gouvernail de sortir de sa place. Les Italiens l'appellent : *Braca* ou *Braga del timone;* les Angl., *Rudder stoppers;* les Dan., *Cirkelline* et *Springline;* les Gr., Ὑπόζωμα, Ζωστὴρ τοῦ πηδαλίου, et Ζωστὴρ τοῦ τιμονίου.

BRAGUERA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Braguero.* [V.]) Ralingue de chute.

1. BRAGUERO, esp. s. m. 1° Brague de canon; 2° Brague, Chaîne et Sauvegarde du gouvernail; 3° Cordage qu'on attache à l'étambot d'un navire, et sur lequel on fait effort pour ébranler ce bâtiment, lorsqu'au moment de le lancer on voit qu'il reste immobile sur la cale de construction; 4° le Milieu de la ralingue basse d'une voile carrée. — V. Guardatimon, 2. Varon del timon.

2. BRAGUERO, esp. s. m. — « Dies argollas » (anneaux) « con sus pernos por fuera de las bandas en el costado cinco en cada una para Bragueros de las escotas, burdas y popetes. » *Razon de las medidas... para un galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Il est évident que dans ce passage *Bragueros* ne désigne ni les Bragues des canons, ni les Sauvegardes du gouvernail, ni le Milieu de la ralingue basse de la voile carrée, ni le fort cordage dont on se sert pour lancer un navire; ce mot désigne un objet qui servait aux écoutes, aux galhaubans, et aux haubans de l'arrière à chaque mât. Mais quel était cet objet? nous ne le devinons pas. Les auteurs du *Dicc. marit. españ.* (1831) paraissent n'avoir pas connu cette acception de *Braguero.* — V. Contestable.

BRAGUEROTE, esp. anc. s. m. Bragot ou Bras de l'antenne. — V. Puja.

BRAGUET, fr. s. m. (Diminut. de *Brague.* [V.]) (Ital. *Batticulo, Bragotto;* basq. *Bragacoa;* ar. côte N. d'Afr. *Possa.*) Cordage qui, passant sous la caisse d'un mât de hune, porterait tout le poids de ce mât, si, lorsqu'on le guinde pour l'établir à la tête du mât inférieur, la guinderesse venait à se casser.

BRAI, fr. s. m., qu'on écrivit autrefois *Bré* (V.) et *Bray.* (V.) (Du lat. *Brutia*, poix, fait du gr. Βρεττία, dont le grand Étymologique dit : « Μέλαινα πίσσα καὶ βάρβαρος. » *Brutia* se lit dans Pline, liv. XVI, chap. 2 : « Pix liquida... coagulata Brutiæ cognomen accepit. ») (Gr. lit et vulg. Πίσσα; cat. anc. *Crostam;* port. anc. *Breu;* vénit. *Pegola;* esp. *Bréa;* basq. *Bréa, Bréia, Naslica;* corse *Pece;* lang. *Pegue;* ar. côte N. d'Afr. *Piga;* bas bret. *Braé, Ter-dû;* tur. *Qatran;* angl. *Pitch;* holl. *Pek;* all. *Pech;* dan. *Beeg;* suéd. *Beck;* rus. Гикъ [*Guik*], Смола [*Smola*]; val. Piшинъ [*Richine*]; lasc. *Damar;* wol. *Sandal;* bambar. *Mana.*) — « On distingue, dit Romme (1792), deux sortes de Brai, le sec et le gras. L'un et l'autre sont tirés originairement des pins et sapins; mais le Brai sec (Angl. *Pitch;* gr. litt. mod. Ῥητινόπισσα; rus. Сухая смола [*Soukaïa smola*]), est la matière résineuse de ces arbres qui a été cuite avec un mélange d'eau, et qui est devenue une masse sèche, transparente et roussâtre. Le brai gras (Gr. lit. mod. Κεδράνι; gr. vulg. Κατράμι; rus. Жидкая смола [*Jidkaïa smola*] est un mélange de Brai sec et de goudron avec des matières grasses, telles que suif, etc., qui, fondues ensemble, forment une masse liquide. » Voici un passage d'un Document du XIIIe siècle, qui prouve qu'à cette époque le Brai gras était composé comme aujourd'hui : « Item, pour poiz et pour suif pour broier (braier, ou brayer) les nés : IIII,^c IIII^{XX} XIX lib. XI s. VI d. » *Compte de Jehan Arrode et Michiel de Navarre* (1295), Bibl. nat., Clairambault, vol. IX, *Mélanges*, fol. 185 et suiv.

BRAIE, fr. s. f. (Non pas du bas lat. *Braga*, signifiant : Passage, Goulet; mais du celto-breton *Bragez* [braguez], culotte, braie, brague.) (Gr. litt. mod. Μουσσάμα, Χιτώνος; ital. géno. *Cappa;* esp. *Capa;* cors. *Cappucio;* bas bret. *Braéa;* basq. *Tambra;* ar. côte N. d'Afr. *Kabba;* angl. *Coat;* dan. *Mastkraee, Roerbrog;* suéd. *Mastkrage;* holl. *Broek;* all. *Brohk;* rus. Брюканецъ [*Brioukanets*].) Toile goudronnée que l'on compare à une culotte, lorsqu'on l'applique autour d'une ouverture que traverse un mât, une pompe, ou la tête du gouvernail. La Braie est établie de manière à fermer l'accès que pourrait avoir l'eau dans le bâtiment, par l'ouverture autour de laquelle on cloue cette toile. — V. Timonera.

BRAIL, vieux fr. angl. s. (Nous ignorons l'étymologie de ce mot normand et picard que nous lisons dans un des Romans de Wace, poëte normand qui écrivait au commencement du XIIe siècle. Nous sommes fort porté à croire que les marins de la flotte de Guillaume le Conquérant le donnèrent à la marine anglaise, qui l'a conservé sous les formes diverses : *Brayle, Braile, Brale* (V.). *Brail* descendit du nord au midi, où nous le voyons au XIIIe siècle un peu défiguré, mais reconnaissable, sous une corruption facile à expliquer, qui en fit le *Prolum* ou *Prolus* (V.) d'un document latin que nous avons publié. N. Webster (1832) rapproche *Brail* (dont la prononciation est *brêl*) du vieux français *Brayer. Brayer* était, au moyen âge, la francisation du bas latin *Brachale* (celto-bret. *Braguez*), culotte; nous ne voyons pas quel rapport, même lointain, on pourrait trouver entre cette partie du vêtement de l'homme et une corde dont la fonction est de plisser, de retrousser la voile.) Cargue.

— « Les Brails font lier al mast,
Ke li venz par desuz ne past. »

WACE, *Roman de Brut.*

(V. Mémoire, n° 3 de notre *Arch. nav.* — En anglais, *Brails* désigne les cargues en général : ainsi on dit : « Sail in the Brails » (voile sur les cargues); mais *Brail* est particulièrement le nom de la Cargue d'artimon.

BRAIL (*To*), angl. v. Carguer.

BRAKE, angl. s. (Du lat. *Brachium.*) (Bras de la pompe.) Brimbale.

BRALE, angl. s. (Variante de *Brail* (V.) et de *Brayle.* [V.]) Cargue. — « The Brales are small ropes rœved thorow blockes seased on eath side the tiers, and come down before the sail, etc. » John Smith, *Sea-mans Grammar*, 1653, p. 22.

BRALL, bas bret. s. m. Branle, Hamac, Cadre à l'anglaise. Legonidec a rejeté ce mot, qui est dans le P. Grégoire, et se rapproche fort de *Branl*, que nous a donné maître Ezou de Saint-Matthieu. — V. Brancell, Cabanen, Gwel-ispilh, Gwel-scour, Ober ar branl bas.

БРАМСЕЛНОИ ВѢТРЪ (*Brammselnoï vètre*), rus. s. (Vent à voiles de perroquet.) Vent frais. — V. Брамсель, Вѣтрѣ.

БРАМСЕЛЪ (*Brammsel*), rus. s. m. (Transcript du holl. *Bramzeil.*) Voile de perroquet.

BRAM-STANG, dan. s. Mât de perroquet. (V. *Stang.*) — Le suédois écrit : *Bramstång*.

BRAMSTENGE, all. s. Mât de perroquet. (V. *Stenge.*) — Le holl. écrit. *Bramsteng*.

БРАМЪ (*Brame*), rus. s. (Transcription de l'all. ou du holl. *Bram*, qui désigne le Perroquet.) Ce mot entre en composition dans les termes suivants : — Брамѣ-бакштагѣ (*Brame-bakchtake*), Galhauban de perroquet. (V. Бакштагъ.) — Брамъ-дрегѣ (*Brame-drèke*), Grapin de bout de vergue, selon Alex. Chichkoff. — Брамъ-лиселѣ (*Brame-lissèle*), Bonnette de perroquet. (*Lij-zeil*, holl. Bonnette.) — Брамъ-стенга (*Brame-stennga*), (de l'all. *Bramstenge*), Mât de perroquet. — Брамъ-фалѣ (*Brame-fale*), Drisse de perroquet. C'est à tort que quelques Dictionn. allemands donnent à *Bramfall* le sens de Breuil ou cargue ; *fall* est le nom de la drisse. — Брамѣ-фардунѣ (*Brame-fardoune*), Galhauban de perroquet. (V. Фардунѣ). — Брамѣ-флагштокѣ (*Brame-flagchtok*), Flèche du mât.

BRAN TSA KÈLA, ar. côte N. d'Afr. s. Aiguille à voile. — V. Kèla.

BRANCA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Branque*. [V.]) Avant, Cap du navire, Proue.

BRANCA LEIOREA, basq. vulg. s. f. (De *Branque*, et du basq. litt. *Lurrà*, terre.) Cap, Pointe de terre.

BRANCARELLA, ital. s. f. (Diminut. de *Branca*, dans le sens de griffe.) Patte de bouline. — Le maltais dit : Brancarello. — V. Bosa.

BRANCEL, *n* nasal, bas bret. s. f. Branle, Hamac, selon le P. Grégoire. *Bransel*, comme l'écrit Legonidec, c'est le petit berceau d'enfant que les paysans bretons suspendent pendant la nuit au-dessus de leur lit. *Bransella* signifie : Balancer, bercer, branler le berceau. — V. Brall, Cabanen, Gwel-ispilh, Gwel-scour.

BRANCHA BULINIA, basq. vulg. s. (Du fr. :) Branche de bouline.

BRANCHE, fr. s. f. (De *Branca*, fait de *Bracchium*, bras.) Ce mot de la langue vulgaire a été appliqué, par extension ou analogie, à quelques cordages disposés de certaines façons, et à chacun des côtés de l'angle que forme une courbe de fer ou de bois. Ainsi l'on dit : Branche de courbe (rus. Вѣтвь [*viètv*]; Branche d'araignée (rus. Лапка [*Lapka*] (V. Araignée) ; Branche de bouline (Gr. mod. Ποδαρία τῆς μπουρίνα; gr. mod. alb. Στράτι; rus. Шпрюнтѣ у булиня [*Chpriouite ou Boulinia*]; bas bret. *Branche-boulin*; basq. litt. *Velenscarria* ; basq. vulg. *Brancha bulinia* ; esp. *Macho* ; angl. *Bridle*.) Est-il besoin que nous définissions la Branche de bouline ? C'est un des cordons d'un système de petites cordes en pattes d'oie, qui, s'attachant à divers points du bord latéral de la voile, et se réunissant en faisceau à la bouline (V.), tendent à ouvrir le plus possible la voile à l'action du vent oblique. A l'art. *Voile*, on trouvera une figure où les boulines sont marquées : TU, et les branches de bouline : T.

BRANCHE BOULIN (prononc. *Branche bouline*), bas bret. s. f. (Du fr. :) Branche de bouline. Le mot celto-breton signifiant : Branche, est *Brank*, selon Grégoire et Legonidec.

BRANCHE D'ESTRAILLE, vieux fr. provenç. s. f. (Estraille, de l'ital. *Straglio*. [V.]) — « Six Branches d'estraille (d'étai) de douze quintaulx. » *Estimation faicte par le seig. conte Pedro Navarre de la nef*, etc. (V. Sarsie.) — Qu'étaient ces Branches d'étai ? Les étais étaient-ils branchés ? Toutes les figures de nefs du XVe siècle que nous avons vues nous ont montré les étais comme ils sont aujourd'hui, composés d'une seule corde ayant un collier à chaque bout ; l'idée de Branche doit donc être rejetée, en tant qu'on voudrait supposer que les étais avaient des Branches latérales allant se fixer aux côtés du navire. Le poids de douze quintaux mentionné par l'estimation ne peut-il pas nous aider à sortir d'embarras ? Les six Branches pesaient 12 quintaux ; chacune pesait donc 200 livres. Or deux quintaux peuvent bien être le poids d'un étai pour la nef dont il s'agit. Il nous semble, d'après cela, que Branche d'estraille équivaut à : Pièce d'étai, ou simplement Étai, et que le rédacteur de l'estimation a dit : « Six Branches d'estraille, » comme il aurait dit « Six estrailles. » Il y avait en effet six étais à *la Sainte-Marie-Bonaventure*, qui avait quatre mâts debout : misaine (trinquet), grand mât (mestre), contre-artimon (contre-mesane), artimon (mesane), et deux mâts de hune : trinquet de proue, trinquet de mestre.

BRANCO, ital. anc. s. m. (Étymol. inconn.) (Proprement : Troupeau de bœufs, de moutons, etc.) Escouade de forçats envoyés à terre ; Chaînes qui servaient à attacher à un banc tous les rameurs de ce banc. — « Branco è quel numero di galeotti, che si mandano in terra accoppiati à doi à doi con le catene a i piedi. Branco si chiama anco quella massa di catene, che sta conficcata nel banco, dove s' incatenano i galeotti di quel banco. » Pantero-Pantera, *Vocab. naut.* (1614).

BRANDA, ital. malt. géno. s. f. (Du fr. : *Branle*. [V.]) Hamac.

BRANDAL, esp. s. m. (Étymol. inconn.) Galhauban. — « En el masteleo mayor cinco obenques, vn aparejuelo, vna barda, vn Brandal por banda, y en el masteleo de proa quatro obenques, vn aparejuelo y vna burda y un Brandal por banda. » *Razon de las medidas ... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto ; Ms. de 1614 à 1621 ; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Une difficulté naît de ce texte : nous apprenons de lui qu'à chacun des mâts de hune il y avait, de chaque bord, outre un certain nombre de haubans et un petit palan, deux galhaubans (*Burda* [V.] : et *Brandal*). En quoi différait la Burda du Brandal ? Voilà ce que nous ne savons pas. Peut-être la Burda était le galhauban de travers, et le Brandal le galhauban de l'arrière ; peut-être était-ce le contraire. Le *Dict. marit. esp.* (1831) dit que la *Burda* est un *Brandal* ou galhauban des mâts de perroquet. Aujourd'hui, oui ; mais non pas au commencement du XVIIe siècle. Le texte que nous venons de citer est très-précis ; il mentionne le gréement des mâts de hune, et non celui des mâts de perroquet. Terreros, dans le *Diccionario castellano*, confond le *Brandal* et la *Burda*. — M. A. Berbrugger, dans son *Nouv. Dict. de poche fr.-esp.* (1839), confond *Brandal* avec *Obenque*, et c'est à tort. — V. Quinale.

BRANDAR, isl. m. pl. (De *Brandr*, lame d'épée, dont l'ital. a fait *Brando*, épée.) Caps du navire ; extrémités relevées de l'étrave et de l'étambot. — V. Brant.

BRANDARE, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Brand*, Tison, Torche, Brandon [bas lat. *Branda*].) Brûlot.

БРАНДВАХТА (*Branndva-hta*, *h* fortement aspirée), rus. s. f. (De l'all. *Brandwache*. [V.]) Bâtiment de garde. — M. le comte Al. de Stackelberg écrit : Брандвахта.

BRANDE, fr. anc. s. m. (Comme le fr. *Brandon*, de l'angl.-sax. *Brand*, torche.) Bois, Copeaux, Paille ou Étoupe dont on se servait pour chauffer les navires. — V. Brusca.

BRANDER, all. holl. dan. s. (Même étymol. que le précédent.) Brûlot. — « Den bestod af 7 orlogskibe paa 74 kanoner, 3 paa 64, 1 paa 54, 1 paa 50, 5 swære og 2 mindre fregatter, 19 bombarderer, Brandere, brigger, kuttere o. s. v. (Elle consistait (la partie de la flotte de Sir Hyde Parker, commandée par Lord Nelson) en 7 vaisseaux de guerre de 74 canons, 3 de 64, un de 54, un de 50, cinq grosses et deux moindres frégates, 19 bombardes, brûlots, brigs, côtres, etc.) » Bardenfleth, *Udkast til en militair beskrivelse over slaget paa Kiøbenhavns Rhed den 2den april* 1801.

БРАНДЕРЪ (*Branndère*), rus. s. (Transcript. du précédent.) Brûlot.

BRANDING, holl. s. fig. (De l'angl.-sax. *Brand*, tison; *Brædan(e)*, brûler.) Brisans, Ressac. — La mer qui brise sur la côte ou sur une roche bruit, blanchit et bouillonne; c'est ce bouillonnement bruyant, comparé à celui de la marmite que le feu des tisons fait bouillir, qui a déterminé les marins hollandais, comme ceux du Danemark, à nommer *Branding* le ressac et les brisans. — V. Brænding, à la fin du Br.

BRANDO, ital. s. m. (Étymol. inconn. Proprement: Morceau.) OEuvre morte, et, par extension, toute partie séparée du navire comprenant un certain nombre de membres.

BRANDSCHIP, holl. s. (De *Schip* [V.] et de *Brand*, tison.) Brûlot.

БРАНДСПОНТЪ (*Brandsponte*), rus. s. m. (Variante de Брансполтъ. [V.]) Pompe à incendie.

БРАНДСКУГЕЛЬ (*Brandskoughèle*), rus. s. m. (De l'all. *Kugel*, boulet, et de *Brand*, feu.) Boulet rouge, Carcasse.

BRANDUNG, all. s. Même étymol. et même sens que *Branding*. (V.)

BRANDWACHE, all. s. f. (De *Wache*, garde, et de *Brand*, tison, feu.) Proprement : garde-feu ; patrouille qui veille pour avertir du feu. Par extension : Bâtiment de garde.)

BRANL BAS, *s* sonnant, bas bret. s. (Transcript. du fr.: Branle-bas. — V. Brall, Ober.

BRANLE, fr. s. m. (De l'ital. *Branlare*, *Brandolare*, remuer, danser.) (Ital. *Branda;* bas bret. *Brall*, *Brancell*, *Branl*, *Cabanen*, *Gwel-ispilh*, *Gwel-scour;* rus. Койка [*Koïka*]; angl. *Hammock;* holl. *Hangmak;* dan. *Hangmatte;* all. *Hängmatte.*) Ancien nom donné au hamac (V.), et qui n'est plus usité. Le mot Branle n'est resté que dans le terme composé :

BRANLE-BAS, fr. s. m., exprimant à la fois une action et le commandement qui précède cette action. On dit : Tendre ou Pendre les hamacs ; mais on ne dit pas : Détendre ou Dépendre les hamacs; on dit en ce cas : Faire Branle-bas, c'est-à-dire: mettre bas les Branles ou hamacs, les plier et les porter au lieu qui leur est assigné. Il y a deux espèces de Branle-bas, celui que fait l'équipage lorsqu'il se lève, et celui qui, au moment d'une affaire avec l'ennemi, a pour effet immédiat de dégager le navire de tout ce qui peut gêner les combattants. Ce dernier est désigné par le nom de: Branle-bas de combat. En termes de galères on ne disait pas: Faire le Branle-bas de combat, mais : Faire ou Mettre les armes en couverte. Les Catalans anciens disaient : *Metterse en cuns de batalla.* (V. *En cuns.*) Le Branle-bas est désigné par les mots : *Giù le Branle* chez les Italiens. (Vénit. *Fuori roba;* basq. vulg. *Branlébas;* bas bret. *Branl bas;* ar. côte N. d'Afr. *Komménas;* rus. Тревога [*Trévoga*]; angl. *Up all' hammocks;* dan. *Klart skib;* holl. *Hangmakken af.*) — Dans ses *Remarques sur le Dict. de l'Académie françoise* (1807), Charles Nodier dit : « Le *Brimbal*, que le Dictionnaire de l'Académie nomme *Branle-bas* suivant la prononciation vulgaire, le brimbal est un acte et non le commandement d'un acte. Le brimbal est le transport à fond de cale de tous les meubles inutiles au combat. » Cette critique de notre ami Nodier contre la définition de l'Académie est mal fondée; l'Académie avait raison. Branle-bas et brimbal sont deux choses fort différentes (V. Brimballe), et que Nodier n'aurait pas confondues s'il avait su que les lits suspendus des matelots se nomment Branles. On ne peut tout savoir.

BRANQUE, esp. basq. s. m. (Étymol. incon. Le P. Larramendi [1745] veut que ce soit un mot proprement basque; c'est aussi l'opinion de Thomas Cano, comme on va le voir.) Étrave, et par extension Avant. — « Los mesmos siete codos que la cubierta tiene de puntal, a de lançar en la proa mas que la quilla en nivel de la cubierta, y de alli ala puente al respeto, ganando por la proa los siete codos mas que la quilla, ò que el Branque de proa ... » Th. Cano, *Arte para fabric. naos*, 1611, p. 20. — « Branque es el remate » (l'extrémité) « de la proa, que en portugues se llama roda : y en viscayno Branque. » Id., ib., p. 52 v°.

БРАНСПОНТЪ (*Brannspoïte*), rus. s. (Transcript. du holl. *Brandspuit*, composé de *Brand*, feu, et de *Spuit*, pompe, fait du verbe *Spuiten*, seringuer [all. *Spritzen*, *Spriken*, faire jaillir, lancer de l'eau].) Pompe à incendie. — Manq. à J. Heym, à Reiff, et à la part. fr.-rus. de Chichkoff. — V. Брандспонтъ.

BRANT, vieux fr. norm. s. (De l'isl. *Brandr*, dont le plur. *Brandar* [V.] est seul employé par les marins.) Le cap du navire, son avant; le sommet de son étrave; son éperon.

> « Sor li chief de la nef devant
> (Le marinier apelent Brant)
> Out de cuivre fait un enfant
> Saëte et arc tendu portant, etc.
>
> Wace, *Roman de Rou.*

BRANT STRAND, suéd. s. (Nous ne savons quelle est l'origine de *Brant*, qu'on trouve dans le vieil anglais avec la double forme *Brent* et *Brant;* nous ne lui voyons point d'analogue dans l'islandais ni dans l'anglo-saxon.) (Côte escarpée.) Falaise. — V. Strand.

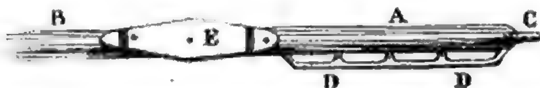
BRAS, fr. s. m. (Du lat. *Brachium;* gr. Βραχίων.) Dans la langue des marins, ce mot s'applique à un cordage, à une partie de l'ancre, à une partie de la rame ou aviron; enfin à une baie étroite et profonde, à une sorte de canal que la mer remplit de ses eaux. Ce canal, cette baie reçoit le nom de

1. Bras de mer, (Gr. anc. Πορθμός; gr. mod. Μπουγάζη; ital. *Braccio di mare;* isl. *Sidar-sund*, *Sund;* angl.-sax. *Fleot*, *Genhlade*, *Luh;* angl. *Arm of the sea;* bas bret. *Bréac'h mor* [Vréah vour], *Kanol mor* [Kanol vour]; basq. *Itsas adarra*, *Itsas besoa;* rus. Взморье [*Vzmoreé*], Култукъ [*Koultouk*], Морской рукавъ [*Morskoï roukabe*], Проливъ [*Prolive*]; groënl. *Ikerrasak;* madék. *Louvoukh;* nouv. zél. *Taï raki.*)

> — « ... Iluec li convient passer,
> Vousist o non, un Bras de mer. »
>
> Benoit de Sainte-Maure, *Roman de Troye*, Ms. vél. du xiv[e] siècle; Bibl. de St-Marc (Venise), cod. 17.

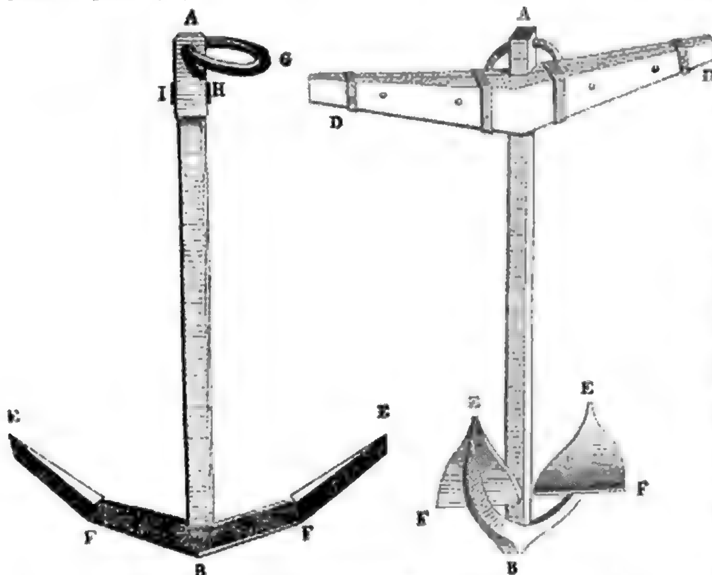
2. Bras de l'aviron, (Gr. mod. Τζιρούνι [*Tzirouni*]; vénit. *Ziron*, *Ciron;* ital. *Girone*, *Giglione;* géno. *Giun;* esp. *Guion;*

port. *Manubrio do remo;* bas lat. *Gyro;* fr. anc. *Fiol, Genou, Taubour;* angl. *Arm, Loom of an oar;* all. *Handgriff;* dan. *Aarelomme;* rus. Ручка у Весла [*Routcka ou Vesla*], Дѣтка у Весла [*Détka ou Vesla*].) La partie de l'aviron qui est à l'intérieur du navire sur le bord duquel ce levier est en action.



A, Bras de la rame, appelé autrefois dans les galères : Giron et Genou ; B, partie de la rame qui va à l'eau ; C, poignée ; DD, Manettes de la rame des galères ; E, garniture de bois pour préserver la rame du frottement produit sur le plat bord ou entre deux tolets. On l'appelait Galverne dans les galères.)

3. Bras de l'ancre, (Ital. *Braccio dell' ancora;* esp. *Brazo;* port. *Braço;* basq. vulg. *Angura becua;* gr. mod. Φτιάρι; angl. anc. *Arme, Bearme;* angl. mod. *Anchor's arm;* all. holl. dan. *Ankerarm;* suéd. *Ankararm;* bas bret. *Bréac'h ann eoar;* rus. Рогъ у Якоря [*Roke ou Iakoria*]; hongr. *Horgonyag;* lasc. *Langor k' dant.*) Nom donné à la forte courbe de fer qui, sondée par un bout à la verge de l'ancre, porte la patte. (V.)



(AB, verge de l'ancre ; BE, bras ; FE, pattes.)

4. Bras d'une vergue, d'une corne, (Gr. anc. Κάροιον, Κέροιον, Κεροίαξ; grec litt. mod. Κεραιοῦχος; grec vulg. Μπράτσον [*Bratso-n*], Σούστα [*Sousta*]; lat. *Opifera;* vénit. *Braza, Brazzo;* ital. *Braccio;* géno. *Brasso;* malt. *Braz;* esp. *Braza, Braça;* basq. *Brassa;* bas bret. *Bréac'h* [Vréa'h], *Bras* [Brace]; ar. côte N. d'Afr. *Brasso;* angl.-sax. *Steding-line;* angl. anc. *Brase, Brasey;* angl. mod. *Brace;* all. *Brasse;* holland. dan. suéd. *Bras;* rus. Брасъ [*Brasse*]; val. serb. Авлі [*Avli*]; lasc. *Brasse;* mal. *Kalat, Tali-kalat, Tali baouat-an.*) Cordage attaché à l'extrémité d'une vergue pour lui imposer le mouvement à droite ou à gauche, selon que l'on a besoin de présenter au vent, à gauche ou à droite, la voile portée par cette vergue. Quelquefois le bras est simple; plus souvent, arrêté par une de ses extrémités à un point de la muraille du navire, ou à un des cordages fixes du gréement, il passe dans une poulie que suspend un pendeur ou un anneau de corde embrassant le bout de la vergue. (V. la figure qui accompagne l'art. Voile.) Chaque vergue a deux bras, l'un à son extrémité droite, qu'on nomme Bras de tribord (Gr. litt. mod. Κεραιοῦχος δεξιοῦ [*Keraiouchos déxiou*]; gr. vulg. Μπράτσον δεξιοῦ [*Bratso-n déxiou*]; l'autre à l'extrémité opposée, qu'on nomme Bras de babord (Gr. litt. mod. Κεραιοῦχος ἀριστεροῦ [*Keraiouchos aristerou*]; gr. vulg. Μπράτσον ἀριστερόν [*Bratso-n aristero-n*].) Le Bras de chacune des vergues porte le nom de la vergue sur laquelle il agit. Le bras qui se trouve du côté d'où souffle le vent est nommé : Bras du vent. (Angl. *Weather brace;* gr. litt. mod. Κεραιοῦχος προσήνεμον [*Keraiouchos prossinemo-n*].) Le Bras opposé prend le nom de : Bras sous le vent. (Angl. *Lee brace;* gr. litt. mod. Κεραιοῦχος ὑπήνεμον [*Keraïouchos ypinémo-n*]; gr. vulg. Μπράτσον σοττοβέντο [*Bratso-n sottovento*].) Outre les Bras, ordinaires, on met quelquefois aux vergues des faux Bras, destinés à faciliter la manœuvre de la voile. Le faux Bras (Angl. *Preventer brace;* gr. litt. mod. Κεραιοῦχος προσωρίνος (*Keraïouchos prossôrinos*) est simple ou double, suivant l'occurence. — Aussitôt que l'agrandissement du navire fit grandir et grossir la vergue, aussitôt que la voile élargie ne put plus être gouvernée seulement par les deux cordes nouées à ses angles inférieurs (les écoutes), on sentit la nécessité d'appliquer immédiatement à la vergue des agents qui pussent la faire tourner autour de son point de suspension, en même temps qu'ils concourraient avec le racage à la tenir contre le mât. Les Grecs et les Romains faisaient usage des Bras ; les Égyptiens les connaissaient aussi, comme le prouvent quelques figures de navires reproduites ci-dessus, p. 221, première colonne.

BRAS (Prononcé à peu près : *Bransse*), bas bret. s. (Du fr. :) Bras. — Le celto-bret. a *Bréac'h* (Vréa'h) pour nommer le Bras. Le P. Grégoire, qui, à l'art. : *Navire* de son *Dict. fr.-bret.*, nomme plusieurs pièces du gréement, ne mentionne pas le Bras de la vergue. — *Bras an déléz mizan*, Bras de misaine ou de la vergue de misaine. — *Bras an délez braz*, Bras de la grand'vergue, ou Grand bras. — *Bras an délez kestel*, Bras de hunier. — *Bras délé perroket*, Bras de perroquet. — *Bras en avel*, Bras du vent. — *Bras o lévent* (lévinte), Bras de sous le vent. — *Bras a stribours*, Bras de tribord. — *Bras a babours* (Brans a vabours), Bras de babord. — *Faus bras* (Fa-ausse bransse), Faux bras.

BRASCNO (*Bratchno*), illyr. dalm. s. (Proprement : Farine.) Vivres.

1. BRASE, angl. anc. s. (Même origine que le fr. :) Bras. — « Brases. These Ropes doe belong to all the yards, excepting the missen-yard.... » Henry Mauwaring, *Sea-man's diction.*, 1644. — V. Brace, Brasey.

2. BRASE, dan. v. a. (De *Bras* (V.) Brasser.

BRASEA (Prononcé *Branséa*), bas bret. v. a. (De Bras. [V.]) Brasser. — *Braséa da ralinger*, Brasser en ralingue. — *Braséa tost dann avel*, Brasser au plus près. — *Braséa karé*, Brasser carré. — Maître Ézou prononce *Braséal*.

BRASEIACHE (*Brasseïache*), bas. bret. s. m. (Du fr. :) Brasseïage.

BRASEY, angl. anc. s. Bras. — « Item, two Braseys... » *Inventory of the great barke*... (6 octobre 1532), publié, t. II, p. 278 de notre *Archéol. nav.* — V. Brace, Brase.

БРАСОПИТЬ (*Brassopite*), rus. v. a. (De Брасъ. [V.]) Brasser, Brasseyer; Orienter les voiles. — Брасопить въ бакштагъ (*Brassopite, v' bakchtake*), Orienter vent largue. — Брасопить въ бейдевиндъ (*Brassopite v' beïdevinnte*), Orienter au plus près du vent. — Брасовать, Обрасопить et брасы тянуть, sont les synonymes de брасопить. — V. Бакштагъ, Бейдевиндъ.

БРАСОПКА (*Brassopka*), rus. s. Brasséyage.

BRASS-SCHENKEL. — V. Schenkel.

1. BRASSA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Bras de vergue. — *Brassa naucia*, Le grand bras.

2. BRASSA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Braccio.*) Bras. — *Brassa farsa*, Faux bras.

3. BRASSA, suéd. v. a. (De *Bras.*) Brasser.

BRASSABAC, basq. vulg. s. Brasse.

BRASSÆ DU DRITTO DE PUPPA, géno. s. m. (Proprement : Bras du bois droit de la poupe.) Courbe d'étambot.

BRASSALETTO, géno. s. m. (Proprement : Bracelet.) Pendeur de bras.

1. BRASSE, fr. s. f. (De *Bras.*) (Gr. litt. vulg. Ὀργυία [*Oryia*]; ital. *Braccia;* napol. *Vrazza;* vénit. *Passo;* esp. *Braza, Toesa;* port. *Braça;* basq. *Brassabac;* bas bret. *Goured;* fr. anc. *Brace;* angl. *Fathom;* holl. *Vadem;* all. *Faden;* dan. *Favn;* suéd. *Famn;* rus. Сажень [*Sajène*]; ar. côte N. d'Afr. *Kama;* illyr. dalm. *Lakat*, madék. *Roeff;* mal. *Dépa, Dépass.*) Longueur mesurée, dans le principe, sur le développement des deux bras d'un homme de moyenne taille, et fixée maintenant à cinq pieds (1m 62c). — « Brasse, longueur de l'estendue de deux bras avec le travers du corps. » Monet (1636). — « C'est en Brasses qu'on estime la longueur d'un cordage et les profondeurs de la mer. » Romme (1792). — « *Le Sacre* ancra... à seize brasses, et nous à quarante et demie. » *Journal de voy. de J. Parmentier* (1529). — V. Ance, Nef.

2. BRASSE, lasc. s. (Transcription du port. *Braço* ou de l'angl. *Brace.*) Bras. Le lieut. Th. Roebuck, p. 11 de son *Engl. and hindoost. naval dictionn.* (1813), écrit : *Bras.*

BRASSEAU, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Bracciuolo.* [V.]) Courbe. (*Noms des vents de l'Océan et Méditerranée*, etc. Ms. XVIIe siècle, no 10 de notre Bibl. part.) — V. Courbaton.

BRASSEIAGE, fr. s. m. (De *Brasser.* [V.]) (Gr. mod. Μπρατσαρίσμα [*Bratsarisma*]; basq. vulg. *Brassiadura;* bas bret. *Braséiache;* rus. Брасопка [*Brassopka*].) Angle sous lequel peut être établie une vergue, quand on la fait passer, de sa position naturelle, à celle qu'elle doit occuper pour que sa voile reçoive le vent de côté. Nous appelons position naturelle de la vergue, celle qui lui est faite par sa suspension horizontale en avant du mât, ce qui la met dans un plan parallèle à celui de la largeur du navire. Le plus grand brasséiage est celui qui a pour expression ce qu'on appelle le Plus près du vent.

BRASSEN, all. holl. v. a. (De *Brasse, Bras.*) Brasser.

BRASSER, fr. v. a. (De *Bras.*) (Gr. litt. mod. Ἑλκύω τοὺς κεραιούχους [*Elkyó tous keraiouchous*]; gr. mod. Μπρατσάρω [*Bratsaró*]; lat. *Torquere cornu antennæ;* ital. *Bracciare;* esp. et port. *Bracear;* esp. anc. *Brazar, Brazear;* basq. *Brasséa;* ar. côte N. d'Afr. *id.;* bas bret. *Braséa;* rus. Брасопить [*Brassopite*], Брасы тянуть [*Brassi tianoute*], Обрасопить [*Obrassopite*]; angl. *To brace;* all. holl. *Brassen;* dan. *Brase;* suéd. *Brassa.*) Tirer sur le bras d'une vergue pour la faire tourner autour de son point de suspension. Si l'on tire sur le bras attaché à l'extrémité droite de la vergue, l'extrémité gauche se porte en avant, et la vergue prend une position plus ou moins oblique, qui est celle du largue (V.) ou du plus près (V. Plus près), selon que l'angle est plus ou moins étroit. Brasser au plus près (Lat. *Obliquare in ventum;* vénit. *Brazzar in punta;* gr. mod. Μπρατσάρω εἰς τὴν μπουρίνα [*Bratsaró is tine bourina*]), c'est Brasser une vergue de telle sorte que la voile reçoive le vent sous l'angle du plus près. Ramener la vergue de cette position oblique dans un plan perpendiculaire à celui qu'on supposerait passer verticalement par la quille, c'est la Brasser carrée (Angl. *To square the yard;* esp. *Brazear per redondo*). Brasser une voile de façon à présenter sa surface antérieure à l'action du vent, c'est la Brasser à culer, ou la mettre sur le mât; la Brasser en ralingue (Angl. *To shiver a sail in the wind;* all. *Kilen;* basq. litt. *Beératu*), c'est la placer dans le plan du vent régnant. Brasser devant, c'est agir sur les bras des vergues de l'avant; Brasser derrière, c'est agir sur ceux des vergues de l'arrière. Brasser au vent, c'est Brasser la vergue du côté du vent; Brasser sous le vent, c'est faire le contraire.

BRASSIA, basq. vulg. ar. côte de Barb. v. a. (De l'esp. *Bracear* et de l'ital. *Bracciare.* [V.]) Brasser.

BRASSIADURA, *u* sonnant *ou*, basq. vulg. s. f. (De l'ital. *Bracciar* ou de l'esp. *Bracear.*) Brasséiage.

BRASSIAGE, fr. s. m. (De *Brasse.* [V.]) (Angl. *Depth of the water*). Profondeur de l'eau, exprimée en brasses.

BRASSO, géno. s. m. (De l'ital. *Braccio.*) Bras, Brasse.

БРАСЬ (*Brass*), rus. s. (Transcript. du holl. *Bras*, ou de l'angl. *Brace.*) Bras. (Plur. Брасы [*Brassi*]). — Брасъ шкенкель (*Brass chkennkel*), Pendeur de bras. — V. Шкенкель.

БРАСЫ ТЯНУТЬ (*Brassi tianoute*), rus. v. a. (Брасы, plur. de Брасъ [V.]; Тянуть. [V.]) (Tirer les bras.) Brasser. — Alex. Chichkoff dit : Тянуть брасы; M. le comte de Stackelberg écrit : Брасы тенуть (*Brassi ténoute*); le Dict. de J. Heym dit : Брасы подтянуть (*Brassi podtianoute*). — V. Брасопить.

BRATTI, illyr. dalm. v. (Бра [*Bra*]), rac. slave d'une famille de mots exprimant l'idée de prendre.) Cueillir ou Parer les manœuvres.

БРАТЬ НА ГИТОВЫ (*Brate na ghitovi*), rus. v. a. (Même origine que le précédent.) (Proprement : S'emparer, prendre, porter sur les cargues.) Carguer. — V. Брать парусъ на гитовы.

BRAVA, esp. adj. f. (Peut-être du lat. *Prava*, de *Pravus*, méchant.) En parlant de la mer : Mauvaise, Furieuse. — « Y andaua la mar tan alta y tan Braua que estaua toda ella blanca y espumosa. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendāna* (1567); Ms. XVIe siècle, Bibl. nation., no 1588, Saint-Germain. — En parlant d'un courant : terrible, violent, extrêmement rapide. — « Atravessando la canal del estreco con la mas Brava corriente que se puede imaginar... » *Relacion de los capitanes Nodales.* (Madrid, 1621), p. 35.

BRAVEZA DO MAR, port. s. f. Furie de la mer. — « Assy forom pairando sua fortuna, com grande trabalho de seus corpos, e nom menor temor dos coraçooês, ataa que prouve a Deos que o mar foe amainando de sua primeira Braveza... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 164. — V. Vaga.

BRAY, fr. anc. s. m. Variante orthographique de Bré (V.) et Brai. (V.) — « A Guillaume Brory... pour son payement

de deux tiers de barril de Bray... » Fol. 6 v°, Ms. de 1541, n° 6469-3, Bibl. nat. — « J'escris au sieur Bégon de me faire scauoir pourquoy le sieur Hubac » (charpentier constructeur de Brest) « n'a pas exécuté l'ordre qui luy auoit esté donné de mettre du Bray sur les membres dudit vaisseau, puisque cela se pratique dans tous les ports sans difficulté. » Seignelay à Tourville, 7 sept. 1681. *Collect.* Ms. des Ordr. du Roy; vol. n° LI. Arch. de la Mar.

BRAYER, fr. v. a. (De *Bray.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἀλύφω μὲ κέδρανι [*Alyfô mè kédrani*]; gr. vulg. Ἀλίπσω κατράμι [*Alipsô katrami*], Πισσώνω [*Pissônô*]; bas lat. *Pegare, Pigare de pece;* cat. anc. *Encrostar;* esp. *Brear;* vénit. *Pegolare;* basq. *Bréatu, Naslicata;* angl. *Pitch* [*to*]; dan. *Bege*, suéd. *Becka;* bas bret. *Braér;* ar. côte N. d'Afr. *Yatelé piga;* rus. Смолить [*Smolite*], Осмолить [*Osmolite*], Залить пазъ смолю [*Zalite paze smoliou*]; val. Ѹнџе [A] кѹ смоали, ou : кѹ катран [*A oundjé kou smoale*, ou *kou katranou*]; illyr. dalm. *Korabljokárpitê, Korabljozaljēpiti;* mal. *Labour.*) Enduire, Couvrir de brai. — « Brayer un navire, c'est le poisser de Bray. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 112, édit. de 1629. — « Brayer, Spalmer, c'est enduire le vaisseau de Bray ou poix mêlée d'huile, de goudron et de suif... » Étienne Cleirac, *Comment. des us et coutumes de la mer.* — V. Broïer, Broyer.

BRAYLE, ang. anc. s. (Variante orthogr. de *Brail.* [V.]) Cargue. — « Brayles, are small-ropes reeved through blocks, which are seased on either side the tyes, some smalle distance off, upon the yards, and so come-downe before the sail, and are fastned to the Creengleyes » (tringles) « at the skirt of the sayle. » Henry Manwaring, *Sea-mans Dict.* (1644, p. 15); (1667, p. 14). Quelques lignes après celles-ci on lit : « These Brailes do only belong to the two courses and to the Missen, etc. » — V. Brale.

BRAZ, malt. s. m. (Du lat. *Braccio.* [V.]) Bras.

1. BRAZA, esp. s. f. (De *Brazo*, bras.) Bras de la vergue. — « Para navegar viento en popa se brazearan la velas por redondo : esto es, hasta que queden en Cruz, dexando las Brazas un poco en vanda, por evitar, que con la fuerza, que hace el viento en la vela, ó con las cabezadas del navio se parta una verga. » A. G. Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sevil., 1732), p. 4. — V. Apagapenole.

2. BRAZA, esp. s. f. (De *Brazo*, bras.) Brasse. — « Lanzaron la sonda é fallaron tierra en sesenta Brazas. » *Croniq. de D. Pero Niño*, p. 87. — V. Salida, Surgir, Toesa.

3. BRAZA, vénit. s. f. Bragot. — « Vole Braza 1 per susta, de passa 13; dè pesar per passo : lib. 6. » *Fabbrica di galere*, traité du XIV[e] ou XV[e] siècle, publié, t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.*

BRAZALOTE, esp. s. m. (Pour *Brazalete*, bracelet.) Pendeur de bras.

BRAZAR, esp. anc. v. a. (De *Braza.* [V.]) Brasser. — V. Brazear, Bracear.

БРАZDA (*Brazda*), val. s. (Ce mot est slavon; il a fait le russe Борозда [*Borozda*], sillon.) Sillage, Houache.

BRAZEAR, esp. anc. v. a. (De *Braza.* [V.]) Brasser. — « Para Brazear una Vela de Gavia, ò qualquiera otra, por Barlovento, si el Viento no es muy fresco, basta el largar la volina de Barlovento, se traerà la vela facilmente. » A. G. Fernandez, *Practica de maniobras* (Sevil., 1732), p. 2. — On écrit aujourd'hui *Bracear.* — V. Aferrar, 1 Braza, Escaso.

BRAZEAR POR REDONDO, esp. v. a. fig. (Proprement : Brasser en rond.) Brasser carré. Disons comment brasser « por redondo » a pu signifier : Brasser carrément une vergue. Un « navio redondo, » un vaisseau rond est un navire portant des voiles carrées, attachées à des vergues suspendues à angles droits, et faisant un angle de 45 degrés avec le plan vertical passant par la quille; à la différence du bâtiment latin, dont les vergues sont dans un plan parallèle à celui de la quille. Brasser une voile carrément est une chose impossible dans un bâtiment à voiles latines; la brasser de telle façon qu'elle soit parallèle à la largeur du navire, c'est la mettre dans cette position qui est particulière à la voile du « navio redondo. » De là est venue l'expression figurée *Brazear por redondo*, Brasser à la manière du vaisseau rond, ou du vaisseau à voiles carrées. — « Para navegar viento en popa se Brazearàn las velas por redondo : Esto es hasta que queden en cruz... » — V. 1. Braza.

BRAZO, esp. s. m. (Du lat. *Brachium;* gr. Βραχίων.) Le Bras de l'ancre; La partie de la vergue comprise entre son point de suspension et l'une de ses extrémités. — *Brazo de mar*, Bras de mer.

BRAZZAR IN PUNTA, vénit. v. a. Brasser en pointe.

BRAZZERA, vénit. s. f. (Étymol. inconn. Peut-être du gr. Πράσσω, j'agis, je négocie, je traite.) Nom d'une petite barque vénitienne qui fait le grand cabotage dans l'Adriatique. Elle va à la voile et à l'aviron. D'ordinaire elle a six rameurs, sous le commandement d'un patron qui tient la barre du gouvernail. — « Le vapeur autrichien *Vulcano*, qui croise entre Venise et Trieste, avait pris ces jours derniers une barque de commerce, dite Brazzera. Un vapeur anglais a sommé l'autrichien de relâcher la Brazzera, qu'il a, en effet, abandonnée, après avoir essuyé une bordée de canons qui l'a contraint de fuir. » *Lettre écrite de Venise le 12 septembre* 1848, et publiée par les journaux français.

BRAZZETT, malt. s. m. (De l'ital. *Braccetto.* [V.]) Pendeur de bras.

BRAZZETTO, vénit. s. m. (De l'ital. *Braccetto.* [V.]) Pendeur de bras.

BRAZZIOLO, vénit. mod. s. m. Courbe de bois ou de fer.

BRAZZO, vénit. s. m. (Corruption de l'ital. *Braccio.* [V.]) Bras. — « Brazzi. Corde attaccate alle cime dei pennoni, che passano per le taglie, ò bocelli a doppio per girar li penoni sotto, e sopra vento, à dritta e sinistra. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 270. — *Brazzo* était le mot usité dans les galères italiennes pour nommer le bras de l'antenne du trinquet. — V. Braccio.

БРАШПИЛЬ (*Brachpile*), rus. s. m. (De l'all. *Bratspil* ou *Bratspille*, ou du holl. *Braadspit.*) Guindeau, Singe, Virevau, Vindas. — V. Воротъ.

BRÉ, fr. s. m. Pour *Brai.* (V.) — « Jusques en l'année 1661, lorsque le Roy vouloit faire bastir quelque vaisseau, l'on faisoit un Estat du bois, fer, goldron, Bré, canons de fer et de fonte.... » P. 34, *Abregé de l'estat de la marine du Roy* en septembre 1669; Ms. Arch. de la Mar. — V. Bray.

BRÉA, esp. basq. s. Brai. — BRÉATU, basq. v. Braïer. — V. Dar lado; Provedura.

BREAC'H (*Vréa'h*), bas bret. s. f. Bras. — *Bréac'h an éór* (Vréa'h ann évar), Bras de l'ancre. — *Bréac'h môr* (Vréa'h vour), Bras de mer. — V. Kanol-vór.

BREADTH, MAIN BREADTH, EXTREME BREADTH OF THE SHIP, angl. s. m. (Du sax. *Brœd, Brad*, large.) Largeur du navire au maître bau.

BREAK (*To*), angl. v. a. (De l'angl.-sax *Brecan* [*e*].) Briser; se briser. — *Break (to) bulk* (Proprement : Briser le chargement, la cale [V. *Bulk*]), Commencer à décharger le navire. (V. *Débriser la bulcke.*) — *Break (to) up a ship*, Démolir un navire.

BREAM (*To*), angl. v. Chauffer un navire. — *Breaming*, s. Chauffage.

BREAR, esp. anc. v. a. (De *Brea*. [V.]) Brayer. — « Breado todo el galeon por fuera hasta la lumbre de l'agua com Brea de castilla, y de alli para arriba y las cubiertas, camaras, y castillo con Brea de la tierra. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Muerta.

BREAST, angl. s. (De l'angl.-sax. *Breost*, sein, mamelles, poitrine.) (Proprement : Poitrine.) Travers du navire, Flanc. — *Breast-fast*, Amarre de travers. — *Breast-work*, Fronteau. — V. Fast, Work.

1. BRECIN, fr. s. m. — V. Becque.

2. BRECIN, fr. anc. s. m. Croc de fer. — V. Bressin.

BREDD, suéd. s. (Même origine que *Brede*. [V.]) Largeur du navire.

BREDE, dan. s. (Même origine que *Breadth*. [V.]) Latitude; Largeur du navire.

BREDFOCK, suéd. s. (Même origine que *Breefok*. [V.]) Voile de fortune. — Le dan. écrit : *Bredfok*.

BREDINDIN, fr. s. m. (Nous n'avons pu trouver l'origine de ce mot singulier, qui est dans la langue des marins français depuis le XVII° siècle.) (Esp. port. *Candaliza, Candeliza*; angl. *Garnet*; holl. *Stag-garnaat*; dan. *Hundefok*; basq. *Bredandina*; bas bret. *Berdindin*; gr. vulg. Φλασκοῦνι; rus. Ундерь-фокъ [*Ounder-fok*], Шматъ-тали [*Chtaktali*].) — « Palan suspendu au grand étai d'un vaisseau, pour servir à élever de petits fardeaux. » Romme (1792). C'est presque mot à mot la définition donnée par Guillet, en 1678. En 1687, Desroches disait du Bredindin : « C'est une manœuvre qui passe dans une poulie simple qui est amarrée au grand étay, et qui sert à mettre les petits fardeaux dans le navire. »

BREECHING OF A CANNON, angl. s. (De *Breech*, fait de *Brœc*, ou *Broc*, donné à l'angl.-sax. par le celto-bret. *Bragez*, culotte, dont les Gr. firent Βράκα.) (Proprement : Culotte du canon. C'est le sens du fr.: Brague. [V.]) Brague du canon.

BREEDTE, holl. s. (Même origine que *Breadth*. [V.]) Largeur du navire au maître bau.

BREEFOK, holl. s. m. (De *Fok* [V.], et de *Breed* [angl.-sax. *Brad*, *Brœed*], large.) Voile de fortune, Voile carrée du sloop, de la goëlette et des navires latins.

BREEUWEN, holl. v. a. (Étymol. inconnue.) Calfater. — V. Kalfaaten, Kalfateren.

BREEUWER, holl. s. Calfat.

BREEUWING, holl. s. Calfatage. — V. Digtmaaking, Kalfatering.

BREEZE, angl. s. (Étymologie incertaine. Peut-être du gr. Βράζω, j'agite.) Brise. — *Land Breeze*, Brise de terre. — *Light Breeze*, Petite brise, Brise molle. — *Sea Breeze*, Brise du large.

БРЕЗЕНДУКЪ (*Brezénndouke*), rus. s. (Transcription de l'all. et du holl. *Presenning*, toile poissée, braie, etc.) Toile à prélart. — Брезендукъ a pour synonyme Брезентъ.

БРЕЗЕНТЪ (*Brezennte*), rus. s. Prélart. — V. Брезендукъ.

BREFOCK, all. s. (Même origine que *Breefok*. [V.]) Voile carrée du sloop, de la goëlette et des bâtiments latins, auxquels elle sert de voile de fortune.

BREG, illyr. dalm. s. (C'est le slav. Брѣгъ.) Côte, Rivage, Bord, Rive. — V. Brieg.

1. BREGANTIN, BREGANTINO, ital. s. m. (Du bas lat. *Brigantinus*. [V.]) Brigantin. — « Il Bregantin doue io era si allungō vn poco dalle naui et subito fu messo in mezzo da quattro nauilij de' Mori, et si combattette molto apramente... Il capitano del Bregantino » (il se nommait Simone Martino) « vedendo venire li detti nauilij, subitamente prese vn barile, doue era stata la poluere, et vi messe nella bocca vn pezzo di vela, che parea che fosse vna pietra di bombarda; poi misse vn pugno di poluere, sopra il barile, et stando col fuoco in mano mostraua di voler scaricare vna bombarda. Li Mori vedendo questo, credettero ch'el detto barile fosse vna bombarda et subito voltorano in dietro. » *Itiner. di Barthuna* (Calicut, mars 1506). Apud Ramus., t. 1, p. 171 E. — « Furono gia spedito feluche, e Bregantini verso Samo, e Scala noua in traccia dell' armata nemica.... » *Lettera* di ragguaglio de progressi e vittoria, etc. Venetia, in-4°, 1657. — V. Bergantin, Bergantino, Brigantino, Mandraggio.

2. BREGANTIN, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Bregantino*. [V.]) — « Mon Bregantin ariua le 2° juin qui me donna nouvelle qu'il auoit laissé les gallères en Sardaigne, etc... » Lettre autographe de de Martel à Colbert, 8 juin 1672; Arch. de la Mar.

BREGANTINHA, géno. s. f. Brigantine.

BREGANTINHA RANDA, géno s. f. Artimon.

BREGANTINUS, bas lat. s. m. Brigantin. — « Navigium ex parte anteriore copertum cum rampino, est valde utile ad accipiendum barcham et Bregantinum tuorum hostium. » *Traité Ms. de Re militari*, chap. 109. — V. Brigantinus.

BREGOT, fr. s. m. Pour : *Bragot*. On trouve quelquefois cette variante dans les manuscrits du XVII° siècle; ainsi : « Plus, le Bregot de l'orse nouelle... » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfect. de l'Aube.

BRÈGOV, illyr. dalm. adj. (De *Breg* ou *Brieg*.) Côtier, Littoral, Riverain. — Le rus. dit Береговой. (V.)

BRÈH-MOR, comme l'écrit le P. Grégoire, au lieu de *Bréac'h vōr* (bas bret.) s. f. (De *Bréac'h*, bras, et de *Mor*, mer.) En Vannes on appelle le golfe : *Bréac'h-vōr*.

БРЕЙДЪ-ВИМПЕЛЪ (*Bréidd-Vimmpell*), rus. s. (Transcript. de l'all. *Breit* [angl.-sax. *Brœd*, *Brad*], large, et *Wimpel*, flamme, ou du holl. *Breed-Wimpel*.) Cornette, Guidon. — V. Корнетъ.

BREITE, all. s. (Même origine que *Breadth*. [V.]) Largeur du navire au maître bau.

BREKI, isl. m. (De *Brak*, bruit.) Poétiquement : la Mer. — Écueil caché sous l'eau; Bas-fond. — V. Blindsker.

BREMMENITI, illyr. dalm. v. (De *Bremja* ou *Bremme* [slav. Бремя], charge.) Charger.

BREMO, ital. s. m. Cordage fait de l'herbe appelée Sparton.

BREMSE, all. s. Ce mot, synonyme de *Braemse*, désigne les moraillles dont on se sert pour maîtriser les chevaux rétifs. Les cordiers l'ont appliqué à la Livarde du cochoir. (V.)

BRENNEN (*Ein Schif*), all. v. a. (De l'angl.-sax. *Brand*,

43.

tison, brandon; ou du sax. *Brædan*, rôtir, torréfier.) Chauffer un navire.

BRESSIN, fr. anc. s. m. (? De l'angl. *Bracing*, participe de *To brace*, attacher, lier.) — « C'est un cordage qui sert à isser et à amener une vergue ou une voile. » Guillet (1678). — Quarante ans avant que Guillet publiât son Dictionnaire, le Bressin était l'amure de la voile carrée du beaupré. (V. Boursin). Au XVIIIe siècle, on nommait Bressin le palan d'amure des basses voiles. Certains crocs, et notamment ceux des palans, avaient le nom de Bressins. On les voit mentionnés dans le Dictionnaire de Desroches (1687) et dans celui d'Aubin (1702). Desroches écrit : *Brecins*.

BRESSINER, fr. anc. v. a. Haler sur le Bressin. — « Uretaque ! Bressine ! Uretaque ! Gare la pane ! Hau ! Amure bas ! » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 20. — Voir sur ce passage, t. II, p. 517 de notre *Arch. nav.*

BRETÈCHE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Bertesca*. [V.]) Muraille ou mantelet de bois dont on entourait le navire dans tout son contour. Les plats-bords étaient garnis d'une Bretèche, aussi bien que les châteaux d'avant et d'arrière et les châtelets du haut des mâts.

— « En mer trovasmes un dromont
A Bretesches et à chasteaux. »
Roman de Blanchandin.

— « Ces trois nés sont si empirées
Et si malement atirées
Et tant i font pertuis et brèches
Qu'il n'a ais entier ès Bretèches
Ès mestres bouz et ès costez
Qui ne soient rouz (rompus) ou ostez
Et versez en l'yaus fenduz... »
GUILLAUME GUIART, *Combat des nefs de Pedrogue.*

— V. Bretesque, Breteské, Bretesché.

BRETESCHÉ, vieux fr. adj. Garni d'une Bretèche. (V.) — « Et étoient les Espaignols d'une flotte quarante grosses nefs et treize barges bien pourvues et Breteschées, ainsi que nefs d'Espaigne sont. » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, part. 2, chap. 338. (Combat, en 1372, dans le havre de la Rochelle, des Espagnols au service du roi Charles V de France, contre le comte de Pembroch.)

BRETESKÉ, vieux fr. adj. Pourvu de Bretesques ou Bretèches. (V.) — « Et (les nefs espagnoles, an. 1350) auoient amont les mâts châteaux Breteskés, pourvus de pierres et de cailloux pour jeter, et brigands qui les gardoient. » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, part. 2, chap. 3. — V. Brigand.

BRETESQUE, vieux fr. s. f. Variante de Bretèche. (V.) — V. Ariver.

БРЕТЛЕИНЪ (*Bretleinn*), rus. s. m. (C'est l'angl. *Breadthline*.) Le fort du navire. — Ce mot manque à Reiff comme à J. Heym.

BRETON (*En*) ou **A LA BRETONNE**, fr. loc. adv. (Esp. *A la bretona*.) A la manière des Bretons. On dit qu'une futaille est arrimée en Breton, lorsque son axe est perpendiculaire à la longueur du vaisseau. L'amiral Fern. Navarette, cité par le *Dict. marit. esp.* (1831), prétend que tout objet placé le long du bord est mis A la bretonne. Ainsi, un canon amarré le long du bord est, selon les Espagnols, *Abretonado*.

BRËTTA DE MAËSTRA, ar. côte de Barbar. s. (Abréviat. d'*Arboretta*. [V.]) (Proprement : Petit mât au-dessus du grand.) Mât de grand hunier, grand mât de hune.

BRËTTA DE PAPAFIGUE, ar. s. Petit mât de hune.

BREU, port. anc. s. m. Brai. — « Mandou » (le sultan de Malaca) « quatro Barcos cheios de lenha, de Breu et azeite pera o queimarem » (une jonque armée par Albuquerque)... » *Comm. d'Alboq.*, part. III, chap. 25. — « E levavam muita estopa, e Breu, e calafates... » Ib., chap. 37.

BREUIL, vieux fr. s. m. (Même origine que *Brail* [V.] et *Broglio*. [V.]) Cargue, et surtout cargue-fonds. Ce mot, particulier d'abord aux marins picards et normands, devint plus général au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. — « Breuïls, martinets et garcettes sont petites cordes dont on se sert pour Breuiller, ferler et serrer les voiles. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), *Inventaire des mots*, etc., copié par l'auteur anonyme du *Discours de marine et de commerce*, Ms. Laucelot, Bibl. nat., n° 9238-3. — « Les Breuils sont amarrez au quartier des voiles sur les ralingues d'en-bas. Ils plissent la voile, et la haussent par le moyen d'une poulie qui est au haut de la vergue, et retombent en bas le long de leur mast. » Id., ib., liv. 1er, chap. 11.

BREUILLER, vieux fr. v. a. Carguer une voile, ou les voiles. — « Breüiller ou Broüiller les voiles, c'est les carguer. » Guillet, 1678.

BREVE, vénit. s. m. (? Même origine que le mot fr. *Bref*, dans le sens de rescrit, lettre, brevet ; lat. *Brevis libellus*.) Écusson ou tableau de poupe sur lequel on inscrit le nom du navire.

BREVIA, lat. s. n. plur. (? Du gr. Βρύχιος, sous les eaux de la mer.) Bas-fonds, Écueils.

BREZZA, ital. s. f. (Étymol. incert. Peut-être du gr. Βράζω, j'agite.) Brise. — *Brezza da terra*, Brise de terre. — *Brezza dal largo*, Brise du large. — *Bressa forte*, Forte brise. — *Brezza incostante*, Folle brise. — *Brezza leggiera*, Brise molle.

BREZZEGGIARE, ital. v. a. (Du précédent.) Souffler, se lever, en parlant de la brise.

BREZZONE, ital. s. m. (Augmentat. de *Brezza*.) Brise carabinée, très-forte brise, Coup de vent. — On dit aussi : *Brezzolone*.

БРЕШТУКСЪ (*Brèchtoukss*), rus. s. (De l'angl. *Breast-hook*.) Guirlande.

БРИГ (*Brig*), rus. s. (Transcript. de l'angl. :) Brig.

БРИГАДИРЪ (*Brigadir*), rus. s. m. (Du fr. :) Brigadier. — V. Загребный, Носовой, Шестовой.

БРИГАНТИНЪ (*Briganntine*), **БРИГАНТИНА** (*Brigantina*), rus. s. (Transcript. de l'angl. *Brigantine*.) Brigantin.

BRI SALAM, mal. v. (*Bri*, donner, *Salam*, salut.) Saluer. — Roodra dit : *Membrie salam*. (*Membrie*, de *Bri* et de la particule *Mem*, qui donne le sens transitif au verbe.)

БРІГ (*Brig*, val. s. de l'angl. :) Brig.

БРІГАНТІНЪ (*Brigantine*), val. s. (De l'ital. *Brigantino*. [V.]) Brigantin.

BRIC, fr. s. m. Orthographe contraire à l'étymologie, que Romme (1792), par un caprice inexplicable, préféra à *Brig*, et qui ne vaut pas mieux que *Brick*, adopté, sans motif, par l'Académie française. Alex. Chichkoff, pag. 30, partie fr.-rus. de son *Dict. de mar.*, a écrit Bric, parce que Romme était son guide.

BRICE, cat. anc. s. m. Nom d'un navire dont nous ne

savons que le nom. — « E entre Brices et galeotes, C. » *Chron. del rey en Jacme*, chap. 53, fol. xxj. — Peut-être Brices est-il une faute du copiste de la Chronique, et faut-il lire Buces. — V. Bucius.

BRICK, fr. s. m. (Mauvaise variante de *Brig*. L'Académie française a eu le tort de l'adopter, parce qu'elle est contraire à l'étymologie. Il faut laisser à l'anglais *Brick*, signifiant : Brique, et, pour désigner le navire descendant du brigantin, employer *Brig*, contraction de *Brigantino*, que les marins anglais, allemands, hollandais, suédois, danois, russes et valaques ont sagement adoptée. Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1835) dit : « Brick ; quelques-uns écrivent Brig. » Ces quelques-uns-là font mieux que tous les autres. L'Académie donne plus loin : *Brig*, en renvoyant à *Brick*. A notre sollicitation, l'amiral de Rigny, ministre de la marine, décida, en 1831, que *Brig* serait désormais l'orthographe officielle. L'Imprimerie nationale persiste néanmoins à écrire *Brick*, se fondant sur ce que le « quelques-uns » de l'Académie constate l'usage d'une minorité, à laquelle la majorité ne doit pas se rendre; conclusion qui revient à ce proverbe absurde : « Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. »

BRICOLLO (*In*). — V. In bricollo.

BRIDA, bas bret. et basq. vulg. v. a. (Du fr. :) Brider. — *Bridéürr*, bret. s. f. (Du fr. :) Bridure.

BRIDLE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bridl*, *Bridel*, bride, frein.) Branche de bouline.

BRIDER, fr. v. a. (De l'angl.-sax. *Bridl*, *Bridel*, Frein, et non, comme le pensait Ménage, du gr. Ῥύω, je tire.) (Gr. mod. Ματίζω μὲ λιγαδοῦρα [*Matizô mé ligadoura*] ; ital. *Imbrigliare*; géno. *Stangud*; esp. *Abarbetar*; basq. *Brida*; bas bret. *id.*; rus. Крыжевать [*Krouijevate*], Переплетать [*Pereplétate*].) Lier ensemble deux cordages fort tendus, mais un peu éloignés l'un de l'autre, c'est les Brider ensemble par un amarrage, qui prend le nom de BRIDURE. (Ital. *Imbrigliatura*; géno. *Strangulatiia*; basq. *Bridolia*, *Bridura*; bas bret. *Bridéürr*; ar. côte N. d'Afr. *Ligada*; rus. Крыжовка [*Krouijovka*], Переплетка [*Perepletka*].)

BRIĒG, illyr. dalm. s. Bord, Côte, Rivage, Rive. — *Briēg morski*, Le bord de la mer. — V. Breg.

BRIEU, fr. anc. s. m. (Comme *Brief*, dont il est une variante, du lat. *Brevis* [sous-entendu : *libellus*], bref.) Permission de naviguer. — « Congé, c'est la permission de naviguer, on les nomme *Brieus* en Bretagne, et la réception : *Parler aux Hébrieus*. » Ét. Cleirac, *Explication des termes de mer* (1634). Le P. Fournier, qui cite une remontrance faite au roi par le parlement de Rennes (15 oct. 1584), écrit : *Brieuf*. (*Hydrographie*, liv. VII, chap. 5.) Les Brefs accordés par les ducs de Bretagne aux étrangers étaient le Bref de sauveté, le Bref de conduite et le Bref de victuaille. Le premier bref exemptait le navire qui en était pourvu du droit prélevé par les ducs sur le bois, en cas de naufrage; le second assurait un convoyeur et un pilote; le troisième accordait la liberté de se pourvoir de vivres dans tous les ports de Bretagne.

BRIG, fr. angl. all. holl. dan. s. m. (Contraction de *Brigantino* [V.] ou de *Brigantin*.) (Gr. vulg. Βρίκιον [*Vrikio-n*], Μπρίκι [*Briki*]; ital. *Brigantino*; port. *Brigue*; esp. *Bergantin*; basq. *Bergantinia*; angl. *Brig*, *Brigantine*; dan. *Brig*; suéd. *Brigg*; all. *Brig*; holl. *Brig*; bas bret. *Bringantin*, *Yacht*; val. Бриг [*Brig*]; rus. Бриг [*Brig*]; tur. *Ibrig*, *Qandjalaïdji*; ar. côte N. d'Afr. *Blandra*; mal. *Ketdji*.) Bâtiment à deux mâts portant des voiles carrées; au mât de l'arrière ou grand mât, ce navire déploie une grande voile trapézoïde semblable à l'Artimon des vaisseaux, et comme lui enverguée sur un pic ou corne. En général, la grande vergue du Brig ne reçoit point de voile; elle sert de vergue sèche au grand hunier. Le grand mât du Brig a d'ordinaire une certaine inclinaison en arrière; le mât de misaine est ou vertical ou légèrement penché en avant. Le Brig a des mâts de hune et des mâts de perroquet; il a aussi un beaupré portant des focs. Par sa construction, il est navire de la famille des vaisseaux, mais le dernier dans l'échelle descendante, c'est-à-dire qu'avant lui sont le Vaisseau, la Frégate et la Corvette. Le commerce a des Brigs aussi bien que la flotte de guerre. Parmi les Brigs de guerre, il en est qui portent vingt fortes bouches à feu, dont dix-huit caronades de 24 et deux canons de 18. Ceux-là ont 34$^{m.}$ 12$^{c.}$ de longueur sur le pont; 9$^{m.}$ de largeur, et 4$^{m.}$ 60$^{c.}$ de creux. Le Brig de 16 bouches à feu a de longueur 29$^{m.}$ 28$^{c.}$; de largeur, 8$^{m.}$ 74^{c}; de creux, 4$^{m.}$ 35$^{c.}$. Le Brig-Aviso de 10 bouches à feu a 30$^{m.}$ 11$^{c.}$ de longueur; 8$^{m.}$ de largeur; 3$^{m.}$ 85$^{c.}$ de creux. — V. Flotte.

BRIGADE, vieux fr. s. f. Nom d'un instrument en usage au XVIe siècle, et dont la forme ne nous est pas connue. Nous pensons qu'il avait quelque analogie avec la gaffe, et que c'était un croc d'une espèce particulière, emmanché à une hampe. Le matelot qui ramait au premier banc de l'avant, et que nous appelons aujourd'hui le Brigadier (V.), maniait probablement la Brigade. Les Dictionnaires des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles que nous avons sous les yeux ne mentionnent point la Brigade; mais nous la voyons nommée dans une pièce manuscrite intéressante, recueillie par Dupuy : — « Pour deux foisnes, six harpons, vne douzaine de gaffes, vne Brigade, huict crocq à chaudiere, quatre paires de crocq a pallan, un crocq a bolline, et deux grappins de fer aueq leurs chaisnes, XXX^{lt} ts. » *Equipaige d'un navire* (1594); Ms. Dupuy, n° 232, p. 74 v°, Bibl. nation.

BRIGADE DU CORPS ROYAL DE LA MARINE. fr. Le 18 février 1772, le Roi, sur la proposition de M. de Boynes, rendit une ordonnance qui divisait le Corps Royal en huit Brigades, appelées : Brigades de Brest, de Saint-Malo, de Rochefort, de Bordeaux, de Bayonne, du Havre, de Toulon et de Marseille. Ces Brigades, réunies par deux, formaient des divisions. Le département du Ponant avait une division amirale, composée des Brigades de Brest et de Saint-Malo; une division vice-amirale, composée des Brigades de Rochefort et de Bordeaux; et une division contre-amirale, composée des Brigades de Bayonne et du Havre. Le département du Levant n'avait qu'une division, composée des Brigades de Toulon et de Marseille, et portant le titre de division amirale. Cet ordre de choses bizarre ne survécut pas au ministre qui l'avait créé; à peine arrivé aux affaires, M. de Sartines, par une ordonnance du 26 décembre 1774, rétablit les trois départements de Brest, de Rochefort et de Toulon comme ils étaient avant février 1772.

1. **BRIGADIER**, fr. s. m. (De *Brigade*. [V.]) (Gr. mod. Γαντζιέρης [*Gandzieris*]; esp. *Proël de bote*; bas bret. *Brigadir*; basq. *Brigadiera*; rus. Шестовой [*Chestovoï*].) Nom qu'on donne à un matelot qui, après le patron, commande l'équipage d'une embarcation. Son poste est l'avant. Quelquefois il nage avec la rame la plus voisine de la proue. Il manie la gaffe, dont il se sert pour éloigner l'embarcation de la terre ou du navire qu'elle a accosté, ou pour l'en rapprocher. Il jette le grapin quand il faut mouiller.

2. **BRIGADIER**, esp. s. Chef d'une brigade ou escouade de gardes-marines.

BRIGAND, fr. anc. s. m. (V. *Brigantinus.*) Fantassin, qui faisait quelquefois partie de la garnison d'un navire armé en guerre. — « Brigant, c'est une manière de gens d'armes courant et apert, à pié. » Gloss. lat.-fr. cité par du Cange. — V. Breteské.

BRIGANDIN, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Brigantinus.* [V.]) Brigantin. — « Nous avons avisé et regardé que, à l'entrer au Havre et prendre terre pour eux saluer, nous envoierons premiers et mettrons entre nos petits vaisseaux armés que on appelle Brigandins... » Froissart, *Chron.*, liv. IV, chap. 15 (Expédition contre la ville d'Afrique, 1390). — « ... Il m'est avis que on mit au premier chef » (devant), « en entrant au Havre, une manière de vaisseaux courans, lesquels on nomme Brigandins, et ils étoient garnis et pourvus de canons. » Idem, ib. — « Et dèslors envoya Gaston, comte de Foix, frère de la reine d'Aragon » (Anne-Germaine de Foix, nièce de Louis XII); « avec lui, James, l'infant de Foix, et autres seigneurs de France, pour aller au devant dudit roi d'Aragon » (Ferdinand, qui étant à Naples en 1507, et voulant retourner en Aragon, avait fait savoir au roi de France qu'il irait le voir à Gênes), « et accompagner le comte de Foix, auquel dit le roi : « Allez vous embarquer à Savone, et prenez galères et Brigandins pour vous mener jusque-là, où sera le roi d'Aragon, et lui dites que audit lieu de Savone me trouvera, lorsque je saurai sa venue; et me mandez incontinent par vos cursoires toutes nouvelles, et le plus tôt que pourrez. » *Chron. de J. d'Auton*, VIe partie, chap. 36. — « Ce jour, à la my-nuyt, fut ordonné par le dit prince que la gallée *Marquese* s'en iroit devant Tarente avec deux Brigandins, pour arriver devant le jour en une isle qui est vis-à-vis dudit Tarente, et s'appelle l'isle de Nostre-Dame. » Ib. — « Les vaisseaulx soubtils sont galleres bastardes, galleres soubtilles, fustes, Brigandins, etc. » Ant. de Conflans, les *Faits de la marine et navigaiges*. — V. Gallien.

— « Adoncques Mars, voyant guerre et rancune
Estre sur champs, commanda à Neptune
Ses Brigandins et carraques armer. »

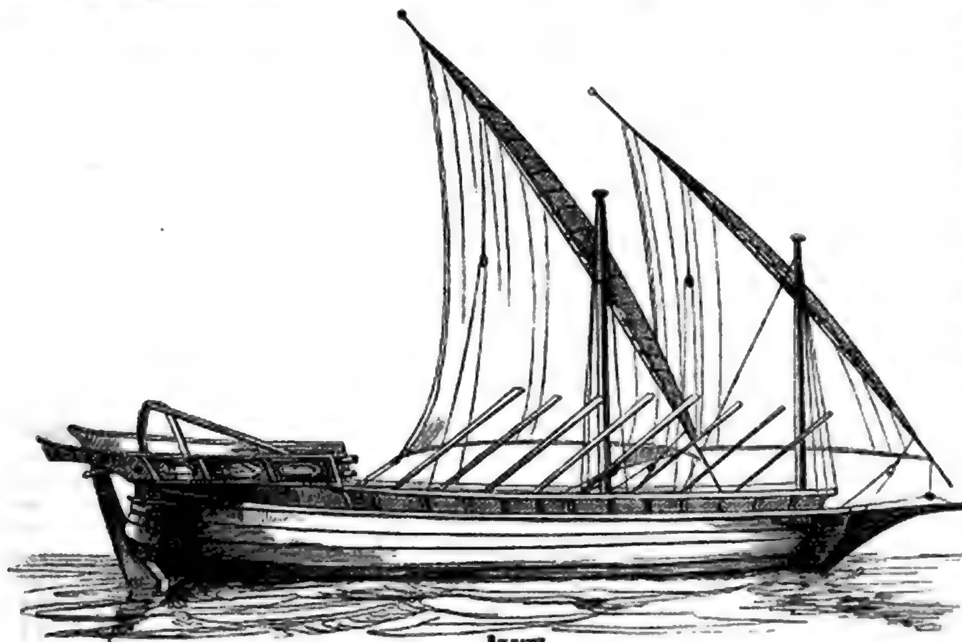
JAN MAROT, *Voyage* (de Louis XII) *à Gênes.*

BRIGANTIJN ou **BRIGANTYN**, holl. s. (Du fr. :) Brigantin.

BRIGANTIM, ar. côte N. d'Afr. s. Chebek.

BRIGANTIN, fr. anc. géno. malt. suéd. bas bret. s. m. (Du bas lat. *Brigantinus.* [V.]) (Gr. vulg. Βριγαντινον [*Vrigantino-n*]; Περγαντίνι [*Pergantini*]; bas lat. *Brigantinus, Brigentinus;* ital. *Brigantino, Bergantino, Bregantin*[*e*], *Bregantino;* vénit. *Bergantin*[*e*]; géno. *Brigantin*[*e*]; malt. *Brigantin*[*e*]; fr. anc. *Brigandin, Bregantin;* esp. *Bergantin*[*e*], *Vergantin*[*e*]; port. *Bergantim*[*e*]; rus. Бригантинъ [*Brigantine*]; dan. *Brig;* suéd. *Brigantin;* angl. *Brigantine;* hol. *Brigantyn;* all. *Brigantine.*) Nom d'un petit navire de la famille des galères que Pantero-Pantera définit ainsi : « Le Brigantin est un navire un peu plus petit que la galiote, mais ayant la même forme, à cela près qu'il n'a pas la coursie si élevée que la galiote. Il est ponté, porte une seule voile, qui est la voile de maître; il a de 8 à 16 bancs, à un seul rameur. Les rames du Brigantin sont assez longues et minces, ce qui rend leur maniement facile. Les Brigantins sont très-rapides, commodes en ce qu'ils occupent peu de place. On les emploie surtout pour la course. Les Turcs s'en servent plus que les chrétiens. (V. *Bergantino.*) » A Venise, au commencement du XVIe siècle ou à la fin du XVe, les Brigantins de quatorze bancs, à une rame par banc, avaient 52 pieds de longueur (16^{m} 89^{c}), 9 pieds 6 po. (3^{m} 08^{c}) de largeur au maître bau, et 2 pieds 9 po. (0^{m} 89^{c}) de creux. A cette même époque, les Vénitiens construisaient des Brigantins à 2 rames par banc, c'est-à-dire, ayant sur chaque banc deux rameurs maniant chacun sa rame. (V. sur cette organisation des navires à plusieurs rames par banc, l'art. : *A tant de rames par banc*, ci-dessus, p. 33.) Les Brigantins en question, quand ils étaient à 14 bancs, c'est-à-dire, quand ils bordaient 28 rames de chaque bord, étaient longs de 56 pieds (18^{m} 19^{c}), larges de 9 pieds (2^{m} 92^{c}), et creux de 3 pieds (0^{m} 97^{c}). » (V. l'Extrait du Ms. *Delle galere*, art. *Bergantin.*) — Dans nos longues recherches nous n'avons pas vu le Brigantin nommé avant le XIVe siècle. (V. *Brigentinus.*) — « Estant » (François Ier, en 1545) « au dit lieu » (à Touques), « se descouvrit son armée du Levant; de quoy n'estant adverty, il estima que c'estoit celle d'Angleterre qui vouloit faire descente en la basse Normandie, pour divertir son entreprise : mais soudain vint un Brigantin qui l'asseura que c'estoit son armée du Levant. » [Ce Brigantin suivait les galères de Provence, commandées par Paulin, baron de La Garde.] — « J'ay rendu compte au Roy de la prise qui a esté faite » (à sa sortie de la Goulette) « par vn Brigantin et vne felouque de Palerme, d'vne barque françoise de la Ciontat » (appartenant à Aug. Moret) « sur laquelle s'étoit embarqué l'envoyé de Tunis, et j'escris par ordre de S. M. à M. le comte de la Vauguyon, ambass. à Madrid, de faire les instances nécessaires auprès du roy d'Espagne pour en obtenir réparation. » Seignelay aux députés du comm. de Marseille, 3 nov. 1681. *Ordres du Roy*, vol. n° LI, p. 393; Ms. Archives de la Marine. — En 1690, le roi n'entretenait que 10 Brigantins, dont 8 dans les ports du Ponant et 2 à Toulon. (V. Bastimens interrompus.) En 1696, il n'y avait plus que 4 Brigantins dans les ports du Ponant; les événements les avaient réunis à Saint-Malo, comme le prouve le texte suivant : — « ... Ses 1500 hões seroient portés à Gerzé sur les quatre galères, sur les Brigantins et autres bastiments de rame et sur les autres bastimens qui les accompagnoient à cette expédition. » *Mémoire de Gastines* (Saint-Malo, 8 août 1696), sur la descente à Gersey proposée par le chev. de la Pailleterie. Arch. de la Mar., carton : *Politique*. — « Sur la pensée qu'a le s^r de Villebon d'armer un Brigantin » (Villebon avait fait construire un navire léger et rapide, dont la forme était à peu près celle des sloops modernes, et qu'on nommait Brigantin, parce qu'il pouvait rendre des services analogues à ceux que dans la Méditerranée rendaient les Brigantins à rames. Gueroult du Pas, n° 20 de sa Collection de bâtiments, a donné la figure d'un Brigantin des îles d'Amérique. Sous le n° 21, il a donné celle d'un « Grand Brigantin anglais », bâtiment de la famille des vaisseaux ronds, ayant sur l'avant un mât vertical portant une voile de misaine et un petit hunier, et au milieu un mât incliné en arrière, portant un hunier et une voile trapézoïde, analogue à l'artimon moderne), « il doit observer qu'il faut bien se garder d'exposer par là les hommes du Port-Royal à une entière incendie et désolation, si les Anglois s'apperçoiuent que cet armement y fut fait et que l'équipage fut composé des habitants du lieu. Ainsy pour donner moyen à ces pauures hãnts de paroistre comme neutres jusque à ce que plaise à Sa Majesté leur enuoyer un secours suffisant pour les maintenir, il est expédient que l'armement de ce Brigantin se fasse à la rivière Saint-Jean et que l'esquipage ne soient (*sic*) composé que d'hãnts qui fassent au moins semblant de s'y establir... et de quelque peu de soldats ou Canadiens dont il ne faut pourtant pas laisser aller en course plus de six à la fois, de crainte que s'il arriuoit accident au Brigantin

le sieur de Villebon ne se trouuast trop dénué de monde dans son fort. Le s^r de Villebon donnera au commandant de ce Brigantin une commission afin qu'il ne soit pas traitté comme forban, mais comme armateur. » *Mémoire touchant les plaintes faites contre le sieur de Villebon;* 1693; Arch. de la Mar., papiers relatifs à l'Acadie. — On voit des figures de Brigantins à rames dans le recueil publié par le chevalier de Passebon (V. *Navire*), dans le volume intitulé : « *Plan de plusieurs bâtiments de mer*, etc. » Bibl. nat., vol. V, 509 B; dans l'œuvre de Gueroult du Pas (V. *Navire*), et dans celui de Jean Jouve (Bibl. nat., Ms. in-folio, 1699; fonds des belles reliures, à qui nous avons emprunté la figure que voici d'un Brigantin à rames :



— Aujourd'hui, le Brigantin à rames n'existe plus, et l'on donne le nom de Brigantin à un navire de l'espèce du brig, mais plus petit que ce bâtiment, qui est quelquefois assez grand. (V. *Brig.*) — V. Brigandin, Frégate, Galée-huissière, Griperie, Palestarmes.

1. **BRIGANTINE**, fr. s. f. (De *Brigantin.*) (Gr. vulg. Ἀρτεμώνιον, Μπούμα [*Bouma*]; ital. malt. *Brigantina; géno. Bregantihna;* esp. *Cangreja;* bas bret. *Brigantin;* basq. vulg. *Bergantinia;* isl. *Skut-edr aftr-segl;* angl. *Driver, Spanker;* dan. *Brigseil, Bomseil;* suéd. *Briggségel;* rus. Контра бизань [*Kontra-bizane*]; ar. côte N. d'Afr. *Ghise;* lasc. *Gossi.*) Grande voile du brig. Elle est trapézoïde, se hisse sur un pic ou Corne (V.), suspendue à la tête et en arrière du mât d'artimon, et se borde sur un Gui. (V.) La Brigantine a une surface plus large que l'artimon, qui la remplace quand le vent est fort. Tous les navires à voiles carrées, brigs, corvettes, frégates et vaisseaux, portent une Brigantine.

2. **BRIGANTINE**, angl. all. s. (De l'ital. *Brigantino.* [V.]) Brigantin, Brig. — « The next day but one, we spoke with a portuguese Brigantine, from Rio-Janeiro, bound to Bahia del Todos Santos, who informed us that we were thirty four leagues from cape St. Thomas, and forty leagues from cape Frio; whith last bore from us W. S. W. » Rich. Walter, *A voyage ... by G. Anson* (Lond., 1769), chap. 4, p. 51.

1. **BRIGANTINO**, ital. anc. s. m. (Du bas lat. *Brigantinus.* [V.]) Brigantin à rames. — « Dopo alcuni giorni che la flotta genovese da Marufo d'Oria diretta s'era ricovrata a Marano, ei ricomparse di bel nuovo otto miglia distante da Chioggia con venti quattro galere e quattro Brigantini » (en décembre 1379) : « trovandosi il general Pisani con altre ventitrè a Porto-Fossone. » Carlo Anton. Marin, *Storia civ. e polit. del commercio de' Veneziani* (Vinegia, 1800), t. VII, p. 197. — V. Bergantino, Capitaneato, Fregata, Vasselloto.

2. **BRIGANTINO**, ital. mod. s. m. Brig, Brigantin.

BRIGANTINUS, bas lat. s. m. (De *Brigancius, Briganta* ou *Brigantinus*, nom du soldat qui portait, au lieu de cuirasse, une jaquette d'arme appelée, nous ne savons pourquoi, Brigantine ou Brigandine. [V.] Les auteurs du moyen âge nous montrent les Brigants très-ardents au pillage, au vol, et à toutes les actions violentes que l'on a depuis eux appelées : Brigandage. Les pirates, pour commettre leurs déprédations et pouvoir entrer dans les plus petites criques de la Méditerranée, quand ils avaient à se cacher des galères qui faisaient la police de la mer et des côtes, se servirent de bâtiments légers, rapides, tirant peu d'eau, que l'on appela du nom de ces Brigands. « Ita forte dicta (navis), quod propria *Brigandorum* seu predatorum esset. » Du Cange.) Brigantin. — « Lintribus, exploratoriisque navigiis, quæ Brigantinos vulgo appellamus. » *Lettre d'Alfonse, roi d'Arag.*, an. 1432; ap. D. Martene, t. VIII, Ampl. collect., col. 192. — « Renatus... capitaneo generali et aliis quibusvis patronis, vice patronis ac nautis quarumvis navium balaneriorum, galeatiarum, triremium, biremium, Brigantinorum, et aliorum, etc. » Arch. de Marseille, charte de 1472, citée par les Bénédict. (Du Cange, 1733.) — V. Bergantinus, Brigentinus, Fabricare.

BRIGENTINUS, bas lat. s. m. [Var. de *Brigantinus.* (V.)] Brigantin. — Ce mot se lit dans les Mémoires de Paul de Paul (année 1391), cités par du Cange.

BRIGG, suéd. s. m. Brig.

BRIGGSÉGEL, suéd. s. m. (Voile de Brig.) Brigantine.

BRIGLIA DEL BOMPRESSO, ital. malt. s. f. (Bride du Beaupré.) Barbe-jean, Sous-barbe de beaupré.

BRIGSEIL, dan. s. (Voile de Brig.) Brigantine. — V. Bomseil.

BRIGUE, port. s. m. (De l'angl. *Brig.* [V.]) Brig. (V. Guarniçao.) — *Brigue-escuna*, Brig-goëlette. (V. Escuna.)

BRIL, holl. anc. s. (Proprement : Lunette. Étymol. incert., peut-être de l'anglo-sax. *Bryht*, brillant.) Hublot. — On disait aussi Brilgat. — V. Koldergat, Klos, Tol-gat.

BRILLA DE COPRESSO, géno. s. f. (De l'ital. *Briglia del Bompresso.* [V.]) Sous-barbe de beaupré, Barbe-jean.

1. BRIM, isl. s. Courroux de la mer, Ressac, Mer qui brise sur le rivage. — *Brimbútr* (*Bútr*, tronc), Falaise. — *Brimsiór*, Mer très-agitée, très-houleuse. — V. Forátta, Giálfr, Siór.

2. BRIM, BRYM, anglo-sax. s. Mer. — « *On þam brádan Brime*, Une mer vaste. » — *Brim-Clif* (*Clif*, roche), Roche dans la mer. (V. Hruse.) — *Brim-Faro* (*Faro* ou *Farn*, chemin [V. Faran]), Voyage sur mer. — *Brim-Hengest* (*Hengest*, proprement : Créature maigre, cheval; [Cheval de mer], Navire. (V. Mere-hengest, Wæg-hengest, Scip, Yð-hengest.) — *Brim-Hlæste*, Cargaison, Chargement d'un navire. (V. Hlæst.) — *Brim-Lád* (*Lád*, chemin), Voyage. (V. Scip-Gefer, Scyp-Lád.) — *Brim-Man* (*Man*, homme), Homme de mer, Marin. (V. Flota.) — *Brim-Stream*, L'Océan. (V. Ærgeblond, Stream.) — *Brim-Wylm* (*Wylm*, colère), Grande agitation de la mer, Soulèvement de la mer, Lame haute et profonde. — V. Bæðweg, Geofon, Hólm, Hron-mere, Loge, Mere, Sæ, Sealt-wæter, Seo, Sewe, Sie, Siew, Sirendæ, Sund, Waðema.

BRIMBALLE, fr. s. m. (Ital. *Brimbala*, s. f.) Variante orthogr. de Bringueballe. (V.)

BRIN, fr. s. m. (Origine incert. Selon Nicot [Dict. fr. et lat., 1584], ce mot peut avoir été fait du gr. Βρύον, signifiant : Mousse, Algue.) Fibre du chanvre. Les plus longues fibres sont appelées : Premiers Brins; le cordage composé de ces fibres choisies est nommé cordage des Premiers Brins ou de Premier Brin. — « 12 sartis goldronéz, 1er Brin... 201 filets pour chaque pièce (201 fils de caret pour chaque hauban). » *Mémoire sur les agrez d'une galère*, Ms. XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., fol. 25. — Le cordage fait de fibres courtes est appelé cordage de Second Brin. — « 1 carnalette blanche, 2e Brin. » *Mémoire* cité, fol. 25. — Le cordage du premier Brin est plus fort que l'autre et dure plus longtemps. Par une de ces comparaisons familières aux gens de mer, un homme vigoureux, énergique, capable de résister à la fatigue, et propre aux travaux pénibles, a été appelé : Homme de Premier Brin. Par une extension de ce premier trope, l'homme capable, l'homme de cœur, l'homme sûr, loyal, franc et bon, reçoit ce nom d'Homme de Premier Brin. — Un mât d'un Brin est un mât fait d'une seule pièce, d'un seul arbre.

BRINA, ital. s. f. (Du lat. *Pruina.*) Bruine.

BRINDAL, lasc. s. (De l'esp. *Brandal.*) Galhauban. — V. Féroudi.

BRING (*To*), angl. v. (De l'angl.-sax. *Bringan* [*e*].) Conduire, Mener, Porter. — *Bring* (*to*) *a board* (Porter sur le bord), Amurer une basse voile. — *Bring* (*to*) *to*, Mettre en travers.

BRINGANTIN, *n* nasals, bas bret. s. m. Brig, Brigantin. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*

BRINGE DET PAA FLOT IGIEN, dan. v. a. (*Bringe*, même étymol. que l'angl. *Bring* [*to*]. [V.]) (Mettre à flot de nouveau.) Déchouer un navire, Raflouer. — V. Afhale et strandet skib.

BRINGUEBALLE, fr. s. f. (Corruption de *Brimballe*. « Brimballer, c'est mal sonner les cloches, » dit Ménage. Entre le levier fixé à une cloche et auquel est attachée la corde qui la fait sonner, et la Brimballe de la pompe, il y a un rapport assez grand pour qu'on puisse supposer à la Brimballe une origine commune avec Brimballer. Le Duchat a cru pouvoir rapporter Brimballer à l'angl. *Ring* (*to*), sonner, et *bell*, cloche : cette étymologie est ingénieuse; peut-être aussi est-elle solide.) (Ital. *Brimbala*; esp. *Pinzon*, *Guimbalete*; basq. vulg. *Bringuebala*, *Guimbaleta*; bas bret. *Brigenbal*; angl. *Pompe stavy*; holl. *Gek-stok*; dan. *Pompe-svinglen*; ar. côte N. d'Afr. *Yde tromba*; rus. Микъ у помпъ [*Mike ou pompe*.]) Levier que l'on fixe au sommet de la verge au bout de laquelle est le piston, pour mouvoir ce piston dans la pompe et, par son moyen, vider l'eau de la cale. — « Bringueballe, se dit d'un levier long de sept à huit pieds qui sert à tirer l'eau de la pompe. » Desroches, 1687. En 1678, Guillet écrivait : « Brimbale est le bâton qui fait joüer la pompe. » En 1634, Étienne Cleirac avait dit : « Le canal est nommé Pompe; la pièce qui entre et puise l'eau est la Boëte, au bas de laquelle et tout à l'environ est une pièce de cuir de bœuf nommée Clapet; et le manche qui jouë, hausse et baisse la boëte, Brinbale ou Bringuebale... » *Termes de Marine.*

BRINNE D'AUFFE, fr. anc. provenç. s. m. (De l'esp. *Brino*, brin, et de l'ar. *Halfa*, jonc.) Brin de jonc. Au XVIIe siècle, les Provençaux faisaient, avec les Brins de certains joncs, des cordages employés à divers usages. Nous voyons le Brinne d'auffe nommé par l'auteur d'un *Mémoire sur les agrez d'une galère*, Ms. appartenant au Dépôt de la Marine. (V. *Méoulas.*) Dans le Traité de marine de Dortière (1680), art. des Galères, chap. des Voiles, on lit : « Toille estoupiere pour les mantelets... » (grosse toile pour les tabliers) « ...toille riette pour la bande de bolume (V.) » (pour l'ourlet d'en bas) « ... Brinnes d'auffe... »

BRINUM, bas lat. s. n. Nom d'un navire qui ne nous est connu que par le passage suivant d'une lettre d'Anselme, archevêque de Naples, citée par du Cange. — « Noverit itaque Sanctitas Vestra me cum tribus galeis et uno Brino Apuleorum... feliciter applicuisse Panormum. » Nous sommes tenté de croire que *Brino* est une faute du copiste d'après le manuscrit duquel la lettre d'Anselme fut imprimée. Peut-être faut-il lire *Bucio* (V. Bucius); cela nous paraît même fort probable.

BRIOL, esp. port. s. m. (Du normand *Breuil* [V.], et non, comme l'a supposé Sol. Constancio [1836], du fr. *Bride* ou du gr. Ῥύω, Je tire.) Cargue-fond. — « *Brioes*, cordas que servem para ferrar, e colher as vélas. » Moraës (1789). — V. Amurar, Apagapenole.

BRION, fr. s. m. (Ce mot, qui n'a d'analogue dans les langues du midi et du nord que *Brione* ital., qui a fait l'angl. *Bryony*, désignant la plante nommée en français la Couleuvrée, vient d'une source qui nous reste inconnue. Il serait commode de le faire sortir du gr. Βριάω, je suis fort, la pièce désignée par ce nom étant en effet une pièce très-forte et très-importante dans la construction de l'avant du vaisseau; mais nous ne croyons pas que le grec soit pour quelque chose dans la composition d'un terme qui, selon toute apparence, fut d'abord particulier aux charpentiers normands et picards. Raynouard prétend [Lexiq. roman] que Brion vient de *Cabrion*, signifiant Chevron. Il n'y a rien de commun entre un chevron et le Brion. Cette étymologie ne saurait être admise.) Ital. *Calcagnolo*; vénit. *Quadro della colomba*; géno. *Brinn*; esp. *Pie de roda*; port. *Coice do beque*; all. *Kinnback delz kiels*; angl. *Fore foot*; dan. *Krig*; rus. Баксъ [*Baks*], Форфутъ [*Forfoute*]; bas bret. *Brosard*; provenç. *Brien*; fr. *Ringeau* ou *Ringeot*). Pièce de bois courbe qui termine la quille à l'avant et commence l'étrave, dont elle est comme le talon.

1. **BRIS**, fr. s. m. (De *Briser*. [V.]) (Gr. anc. Ναυάγιον; angl. *Wreck*; all. *Bruck*; dan. *Vrag*; suéd. *Vrak*, *Strand-vrak*; bas bret. *Pell-kas*, *Pensé*; rus. Разбитіе судна [*Razbitié soudna*]; franç. anc. *Heurtage*.) État d'un navire qui s'est brisé sur une côte, sur une roche, sur un banc. Débris d'un navire naufragé. — M. Pardessus, dans sa précieuse Collection de lois maritimes, antérieures au XVIIIe siècle, a donné, sur la jurisprudence en matière de Bris, de très-curieuses et très-intéressantes notions historiques. (V. surtout, t. 1er, p. 346 et 350.) — « Si aucune nef par cas d'aucune fortune se rompt et pert, tant le Bris » (ce qui reste du navire brisé, corps et gréement) « que les autres biens de la dicte nef doivent estre reservez et gardez à ceulx à qui ils appartienoient avant le nauffrage. » *Rooles d'Oleron*, art. 46, édit. de Garcie. — « Pantagruel prie un chacun soy mettre en office et devoir pour réparer le Bris. » Rabelais, liv. IV, chap. 25.

2. **BRIS** (Prononc. *Brice*), bas bret. s. f. (Du fr. :) Brise. — Le celto-breton n'a qu'*Avel* (V.) pour désigner les états différents du vent. — *Bris bian*, Petite brise. — *Bris braz*, Forte brise. — *Bris kré*, Très-forte brise. — *Bris dok ann douar*, Brise de terre. — *Bris karabina*, Brise carabinée. — En celto-bret. *Briz* signifie : Tacheté, Bigarré. On voit qu'il n'y a aucune analogie entre ce mot et le franç. *Brise*.

1. **BRISA**, esp. s. f. (? Du gr. Βράζω, Βράσσω, j'agite, je secoue). Brise. — « Y asi partimos todos juntos y pasamos en este viage muchos trauajos de tormentas, con Brisas que nos pusieron en grande trauajo y mucho peligro, hasta llegar al puerto de la Visitacion de Nuestra Señora. » *Relacion breve del viage d'Aluaro de Mendãna* (1567), Ms. XVIe s.; Bibl. nat. n° 1588, Saint-Germ. — Les *Brisas* de notre document étaient de fortes brises, de vrais Coups de vent. — V. Brissa, Colaterales.

2. **BRISA**, esp. s. f. Vent alizé, Vent d'amont. — V. Viento alisio.

BRISANTS, fr. s. m. (De *Briser*. [V.]) (Gr. litt. et vulg. Ξηρά; gr. vulg. Βράχος (*Vrachos*); ital. *Frangenti*, *Rompenti*; esp. *Escollos*; port. *Cachopos*; isl. *Drángr*; angl. *Breakers*; dan. *Brædinger*; suéd. *Bränningar*; holl. *Branding*; bas bret. *Tarz*; rus. Бурунъ [*Bouroune*]; val. Колц де піатрѣ [*Kolts dè piatre*], Стінкѣ [*Stinke*]; groënl. *Kangârtok*; mal. *Galora*, *Halora*). Roches à fleur d'eau, bancs de sable ou élévations de terre sur lesquels la mer vient se briser en écumant, avec un bruit qu'on entend de plus ou moins loin. — « ... Vers le nord, environ 7 ou 8 lieues, on voyait de grands brisans, qu'on estimoit bancs ou batures... » *Journal du Voyage de J. Parmentier* (1529). — V. 4. Banc.

BRISE, fr. s. f. (Peut-être du gr. Βράζω, Βράσσω, j'agite, je secoue) (Gr. litt. mod. Ἄνεμος μέτριος; gr. vulg. Ὀλίγος ἀέρας; ital. *Brezza*; géno. *Brixa*; vénit. *Bava*; esp. *Brisa*, *Brissa*; port. *Briza*; basq. *Brissa*; bas bret. *Bris* [Brice]; angl.-sax. *Bædweges-blæst*; angl. *Breeze*, *Gale*; pers. tur. *Bad*; mal. *Angin lemah*, *Lembæt*, *Ribout*; tonga, *Havili vili*; wol. *Guile*; bambara, *Fien*.) « Vents journaliers qui soufflent assez régulièrement près de quelques terres de la zone torride. Comme leur direction varie dans l'espace d'un même jour, on les distingue par des noms différents... » Romme (1792). Le mot Brise est employé aujourd'hui dans un sens plus général; il est synonyme de Vent. On appelle Brise folle (Ital. *Brezza incostante*; angl. *Baffling wind*; rus. Маловѣтріе [*Malovitrié*]; illyr. dalm. *Chûh* [Tchouh]; mal. *Badei*) un vent qui ne souffle pas toujours du même point, et varie beaucoup. Une forte Brise (Ital. *Brezza forte*; esp. *Recio viento*; illyr. dalm. *Vjetar xestok*; gr. mod. Μπουράσκα) est un vent fort. Une petite Brise (Gr. mod. Γαλήνη [*Galini*]; pol. *Wietrzyk*, *Zadymek*; chin. *Sü*; illyr. dalm. *Voz-duscek*) est un vent faible. La Brise molle (ital. *Brezza leggiera*; angl. *Light-breeze*; rus. Легкій вѣтерокъ [*Lekkii véterok*]) est un vent doux; au contraire, la Brise carabinée (Gr. anc. Ἀπογέια; gr. mod. Ἀέρας τῆς στερεᾶς, Μπουράσκα; ital. *Brezzone*; angl. *Stiff gale*; isl. *Hvass-vidri*; rus. Вѣтерокъ отъ берега [*Véterok ote beréga*], Ундерзейль [*Ounderzeïl*]; chin. *Hieou*, *Hong*, *Fou*, *Fou-yâo*, *Picou*, *Ta-fong*, *Yu*). la Brise carabinée est un vent très-violent. Pour quelle raison on l'a nommée : Carabinée, nous l'ignorons. Nous ne voyons pas de rapport entre un vent violent et une carabine. La Brise qui souffle de terre et qu'on nomme Brise de terre (Ital. *Brezza da terra*; bas bret. *Bris dok ann douar*; basq. *Léïoreko aicia*; angl. *Land breeze*), cette Brise n'est autre chose que le vent d'amont, comme le vent d'aval est la Brise du large (Ital. *Brezza dal largo*; isl. *Hafâtt*, *Haf-hæna*; angl. *Sea breeze*).

BRISER, fr. v. n. (De l'ang.-sax. *Brysan*[e], Broyer, écraser.) On dit de la mer qu'elle Brise ou se brise lorsque ses flots viennent frapper un rivage, un écueil ou un banc, et s'y divisent en écumant. (Gr. vulg. Κτύπω [Ktypô]; bas bret. *Freûza*; rus. Бить [*Bite*]; angl. *Break* (*to*); tonga, *Fuhe*.) — Un navire poussé par le vent et la mer contre un rocher, une côte rocailleuse, ou un bas-fond, vient ordinairement s'y briser. (Gr. vulg. Συντρίβω [*Syntrivô*]; angl. *Break* (*to*); rus. Ударять [*Oudariate*]; illyr. dalm. *Brodokârscitise*, *Brodorazbittise*, *Istrèti*; tonga, *Fetchi*; tur. *Tchatlamaq*.)

BRISSA, esp. anc. basq. vulg. s. f. (Pour *Brisa*. [V.]) Brise. — « Lunes 18 » (juin 1635) « hasta juenes 21, buen tiempo de Brissas prosiguiosse » (de brises continues) « hasta el dia siguiente. » *Relacion del viage de flota*, etc., Ms. 1635; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BRISURE, fr. s. f. (De *Briser*. [V.]) Synonyme de Mât de hune, que nous n'avons trouvé nulle part ailleurs que dans le Dictionn. fr.-bret. du P. Grégoire. Le capucin breton dit : « Mât de hune, brisure ou hunier : *Guèrn gestell*. » Dans le Nouveau dict. de poche fr.-all. et all.-fr., par M. A. Thibaut (Leipzig, 1835), à l'article *Brisure*, on lit : « *Ein theil des mastbaumes* » (une partie des mâts); ce renseignement est vague, et pourrait s'appliquer tout aussi bien au ton d'un mât, à la caisse d'un mât de hune, à la flèche d'un mât de perroquet, qu'à un mât superposé à un autre et devenant comme une fraction de celui-ci. Le P. Fournier, liv. 1, chap. 15, alinéa 2 de son *Hydrographie*, dit, en parlant des mâts : « Chaque mât se brise en deux et par fois en trois. » C'est-à-dire qu'au-dessus du bas mât se guinde un second mât : le mât de hune, et au-dessus du mât de hune un troisième mât : le mât de perroquet. A ce compte, *Brisure* signifierait aussi bien : *mât de perroquet* que : *mât de hune*. Mais il faut le dire : Brisure est une mauvaise désignation d'un mât enté sur un mât inférieur; désignation que les matelots ont pu employer quelquefois, mais qui n'a pas été adoptée, car elle n'est ni dans Desroches, ni dans Aubin; et ces auteurs ne se font pas faute de recueillir les locutions les plus vulgaires, les termes les moins usités et les moins justifiés par l'étymologie.

BRIUN, géno. s. m. (Du fr. :) Brion.

BRIVARE (LA) NAVE, vénit. ital. v. a. Le même qu'*Abbrivare la nave*. (V.) — « Brivar la nave. Parla caminar, dando un poco il timon a poggia per farla orbar più facilmente in occasion di far orza alla banda, e roversar il bordo. » *Introduzione all' arte nautica* (Venetia, 1705), p. 271.

BRIXA, géno. s. f. Brise. — *Brixa da u largo*, Brise du large. — *Brixa de tœra*, Brise de terre. — *Brixa forte*, Forte brise, Coup de vent.

BROA, port. anc. s. f. (Corrompu de Bóroa. [V.]) Canal, Détroit. — « ... Os quaes (bragantines) partidos da Cidada » (Ceuta) « naquella mesma noite, jazendo en méa Broa » (à mi-canal, au milieu du détroit de Gibraltar) « do mar en roda, virom como vinha hum caravo de contra Gibraltar, e seguia pera Tangere. » *Chron. de D. Pero*, chap. 49. — V. De mar en roda.

BROACH (*To*) TO, angl. v. (Proprement : Embrocher. — V. Broche.) Faire chapel. — Cette figure bizarre paraît supposer que le navire, pris par le vent dans le sens de sa quille, de l'avant à l'arrière, est comparé à un animal enfilé par une broche. — V. Chapel (to).

BROAD-PENDANT, angl. s. (Proprement : Grande flamme. *Broad*, de l'angl.-sax. *Brád*, large; isl. *Breidr*.) Cornette, Guidon. — « When we came in sight of this last mentionned fleet, Mr. Anson first hoisted his Broad-Pendant » (hissa sa cornette de commodore), « and was saluted by all the men of war in company. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. II, p. 19. — V. Pendant, Swallowtail-pendant.

BROAD-SIDE, angl. s. Bordée de canons. — « A discharge of all the guns on one side of a ship, above and below, at the same time. » *Mar. Dict.* — V. Side.

BROCA, anc. vénit. s. f. (Selon Ménage, du lat. *Veru*, qui aura fait *Veruca*, d'où *Beruca*, *Bruca*, *Broca* et *Broche*.) Nom d'une marque extérieure placée sur le flanc du navire pour marquer son tirant d'eau. Probablement cette marque était une Broche ou Cheville de fer d'une certaine forme, enfoncée dans l'œuvre vive; peut-être c'était une Bande de fer, clouée à la flottaison avec des broches du même métal. La loi défendait aux marchands et aux capitaines de charger leurs navires au-dessus de la *Broca*, et l'amiral de l'arsenal devait à l'arrivée d'un bâtiment s'assurer que la prescription avait été respectée. La loi vénitienne du 18 juin 1598 dit expressément : « Siano in oltre obligati l'armiraglio dell' arsenale nostro, o altri, che havessero tal carico, immediate gionte le navi, andar a veder se esse, o altri vasselli haveranno passato la Broca o segnal, dove è deputato il cargar. » Cette loi renouvelait une disposition d'une ordonnance du 12 juillet 1527, où manque le mot *Broca* comme synonyme de « Segnal. » — V. Crux, Cruz, Ferrari, Ferramenta, Ferrum.

BROCHE, fr. anc. s. f. (De *Broca* [V.] ou *Brocca*.) Mât.

« De trente piéz fu le dromont;
Li mas en fut droit contremont
Une Broche ot el front devant
Et une autre emmi le chalant
La tierce fut faite derrière
Pour défendre la gent darrière. »
Roman de Blanchandin.

(Le dromont eut trente pieds de longueur [cette mesure est évidemment ridicule; le copiste du Manuscrit mit *trente* pour *cent dix* ou *cent vingt*]; on lui mit des mâts verticaux; il y en eut un sur la proue, et un autre au milieu du Chalan; le troisième fut mis derrière, pour défendre l'équipage de la poupe [avec le château établi au sommet du mât].) Le sens que nous donnons à *Broche* n'est point arbitraire; la leçon d'un des Ms. du roman de Blanchandin (Bibl. nat., n° 6987) substitue le mot *arbre* au mot *Broche* :

« Li mast furent droit contremont
1. Arbre drece el pié devant, etc. »

BRŌD, illyr. dalm. s. (Ce mot illyrien, que nous recueillîmes à Ancône (juill. 1841) de la bouche d'un matelot du trabucolo *Padre immortale*, de Sebenico, et que nous trouvons dans le dictionn. de Stull, nous paraît sans rapport avec le russe Бродъ, signifiant : Gué, bas-fond.) Bâtiment, Navire, Vaisseau. (V. Drjēvo, Korablj, Laghja, Plāv.) — *Brōd na krāj isvūchi*, [Izvoutzi, d'*Izvān*, dehors, et d'*Eschi*, entrer], tirer; *Na*, sur; *Krāj*, rivage.) Tirer un navire au sec. — *Brōd naripiti* ou *zahittiti* (*Naripiti*, investir, attaquer; *Zahittiti*, causer du dommage), Aborder un navire. — *Brōd o mārkjentu razbitti* (*Bitti*, être, *Raz*, préfixe de la décomposition; *Markjenta*, écueil, bas-fond) (Briser le navire sur les écueils), Perdre un navire. — *Brōd opliti* (*Oplitti*, pomper), Affranchir le navire. — *Brōd porinuti* ou *tisnuti*, Mettre un navire à l'eau, Lancer un navire. — *Brōd privòxni* (privozni). (*Privoxiti*, transporter, passer; c'est le Привозить russe, fait de Вед, radical slave des mots exprimant l'idée de mener, et de *Voz* [illyr.], bateau) Bateau de passage. (V. Brodaricca.) — *Brōd tārgovacski* (*Tārgōvac* [..*vatche*], commerce, du slav. Торг, marché, trafic. *Torg* est aussi suédois), Bâtiment marchand, Navire de commerce. — *Brōd za sobbom smūcati* (smoutchati) (*Smūcati*, tirer; *Zasob*, continuel), Remorquer un navire.

BRODAC, BRODESAC, BRODESICH, BRODICA (*Brodatchs*, *Brodtchatchs*, *Brodtchits*, *Broditcha*), illyr. dalm. s. (Diminut. de *Brōd*.) Petit navire, Petit bateau.

BRODAN, BRODNI, illyr. dalm. adj. (De *Brōd*.) Navigable; qui concerne le navire. Dans ce dernier sens : *Brōdna orūxja* (*orouzia*), Agrès du navire.

BRODAR, illyr. dalm. s. m. Patron de barque; Batelier.

BRODARĒNJE (*Brodarènié*), illyr. dalm. s. n. Navigation. — V. Brodarovānje.

BRODARICCA (*Brodaritcha*), illyr. dalm. s. Bateau de passage. — V. Brōd privòxni.

BRODARINA, illyr. dalm. s. Nolis, Affrètement. — V. Brodibda, Brodōvina, Korabljarina.

BRODĀRITI, BRODĀROVATI, illyr. dalm. v. Mener un bateau, Faire le métier de batelier.

BRODĀRNICA (*Brodārnitcha*), illyr. dalm. s. Arsenal. — V. Brodoshranna, Brodospremmiscte, Drjēvoshranna, Korabljārnica.

BRODĀRNIK, illyr. dalm. s. Directeur d'un arsenal. — V. Korabliārnik.

BRODAROVĀNJE (*Brodarovānié*), illyr. dalm. s. n. Navigation. — V. Brodarēnje.

BRODĀRSKI, illyr. dalm. adj. Nautique, Naval.

BRODĀRSTVO, illyr. dalm. s. Batelage, Métier du batelier. — V. Izvoz, Korabljarstvo, Korābstvo.

BRODĒCH (*Brodèk*), illyr. dalm. s. Naviguant. — Broditelj.

BRODĒNJE (*Brodénié*), illyr. dalm. s. Navigation.

BRODIBDA, illyr. dalm. s. Nolis, Affrètement. — V. Brodarina, Brodōvina, Korabljarina.

BRODINA, illyr. dalm. s. Mauvais navire, Méchante barque.

BRODISCHE (*Broditché*), illyr. dalm. s. Gué.

BRODITELJ (*Broditeli*, *i* final sonnant à peine), illyr. dalm. adj. Naviguant. — V. Brodēch.

BRODITI, illyr. dalm. v. a. (D'*Itti*, aller.) Naviguer; passer un gué. — V. Korabljiti. — *Brōditi nis rjeku* (*Nizac*,

bas; *Rjeka*, fleuve, rivière), Descendre une rivière. — *Brôditi morsku pûcsinu* ou *po moroskoj pûcsini*, Naviguer au large. (V. Mõrska pûcsina.) — *Brôditi suproch vodi* (Naviguer contre l'eau), Refouler le courant, Remonter un fleuve, une rivière. — *Brôditi vjetrom u karmu* (Broditi viètrom ou karmou), Naviguer vent en poupe. (V. Kàrma, Vjetar.) — *Brôditi uz kraj* (Naviguer près du rivage. [V. *Kraj*].), Côtoyer.

BRODKAMER, all. s. (De *Brod*, pain [angl.-sax. *Bread, Breod*], et de *Kamer*, chambre [lat. *Camera*].) Soute au pain.

BRODNA ORUXJA (*Orouzia*), illyr. dalm. s. (*Orûxja*, comme le russe Оружие qui signifie aussi : Armes, instruments, est formé du radic. sax. Ряд [*Riad*], rang, arrangement, ordre, etc.; *Brôd*, navire.) Agrès; Armement en guerre du vaisseau.

BRODNIK, illyr. dalm. s. Pilote. — V. Korabljnik.

BRODOKÂRSCITISE (*Brodokarchitissé*), illyr. dalm. v. a. *Kârscitise*, se briser, se perdre. De *Kârsc*, roche.) Faire naufrage; Naufrager. — V. Brodorazbittise, Drjevoprovârchi, Drjevorazbitti, Korabljoprivârchi.

BRODOKÂRSCJE (*Brodokârchié*), illyr. dalm. s. n. Naufrage.

BRODOLJEPITI (*Brodoljépiti*), illyr. dalm. v. a. (*Ljepiti*, de *Ljep*, beau; embellir, coller.) Réparer et Calfater un navire. — V. Brodonacsinjati.

BRODOLOMAN (*n* sonnant), BRODOLOMIV, illyr. dalm. adj. (De *Lôm* [Лом, slav.], rupture, fracture; *Lemitti*, briser.) Rempli d'écueils, Dangereux (en parlant d'un parage, d'une côte.) — V. Brodorazbjenik.

BRODONACSINJATI (*Brodonachiniati*), illyr. dalm. v. a. (*Nacsinjati*, faire, refaire; de *Nacsin*, moyen, façon.) Calfater. — V. Brodoljēpiti.

BRODONÕSCA (*Brodonôcha*), illyr. dalm. adj. (*De Nòs*, action de porter.) Qui porte navire (en parlant d'un fleuve).

BRODORAZBITTISE, illyr. dalm. v. r. (*Razbitti*, rompre [le même que Разбить, Разбивать, russe]. De *Bitti*, être, et de *Raz*, préfixe de la séparation.) Faire naufrage, Naufrager, Se briser contre les roches. — V. Brodokârscitise, Drjēvoprovârchi, Drjēvorazbitti, Korabljoprivârchi.

BRODORAZBJENIK (*Brodorazbienik*), illyr. dalm. adj. Dangereux, en parlant d'un parage rempli d'écueils. — V. Brodolam, Brodolomiv.

BRODORAZBJENJE (*Brodorazbienié*), illyr. rus. s. Naufrage. — V. Brodokârscje, Drjēvorazbjenje, Korablekruscēnje, Korabljoprovârxēnje, Plaviporaz.

BRODOSHRANNA, BRODOSHRANNISCTE, BRODOSHRANNISCTVO, illyr. dalm. s. (*Shranna*, lieu où l'on dépose, où l'on conserve. Ce mot n'a aucun rapport avec le russe Сраннвать, dont la racine est рон, et qui signifie renverser. Si le radical de *Shranna* est slav., il ne paraît pas qu'il ait pénétré dans la langue russe.) Arsenal. — V. Brodarnica, Brodospremmiscte, Drjēvoshranna, Korabljârnica.

BRODOSPREMMISCTE,... MISCTVO (*Brodospremmitchté*, ...*mitchtvo*), illyr. dalm. s. (De *Spremma*, dispense, armoire, garde-robe, tout coffre pour serrer, tout lieu pour garder et conserver quelque chose.) Arsenal. — V. Brodoshranna.

BRODOSRÈCHNO (*Brodosrekno*), illyr. dalm. adv. (De *Srècha* [*Srèka*], bonheur, bonne fortune.) Se dit d'un navire qui va avec bon vent : « Navi acta ventis secundis. » J. Stulb, p. 64, 1er vol. *Dict. illyr.-ital.-lat.* — V. Drjēvosrèchno, Korabljosrèchno.

BRODOULAZISCTE, BRODOULAZISCTVO (*Brodooulazitchté*, *Brodooulazitchtvo*), illyr. dalm. (*Ulaziti* [*Oulaziti*], entrer. Ce mot paraît étranger au radical slav. Лаз, qui a formé toute une famille de mots russes exprimant l'idée d'harmonie, accord.) Sabord par lequel on entre dans un vaisseau. Cette porte des anciens vaisseaux, qui avait une forme particulière, et qu'on voit représentée dans les peintures et les gravures où sont figurés des navires des XVIe et XVIIe siècles. — V. Korabljoulazisete.

BRODOVINA, illyr. dalm. s. Affrètement, Nolis. — V. Brodàrina, Brodibda, Korabljarina.

BRODOWINA (*w* sonnant comme *v* fr.), pol. s. f. (Sans analogie avec le précédent. Probablement du slav. *Bred*. [V. Бродъ]) Banc de sable. — V. Odsep.

БРОДЪ (*Brote*), rus. s. m. (De Бродить [*Brodite*], passer à gué.) Gué, Bas-fond. — V. Мель.

БРОДЪ-КАМЕРА (*Brote-Kaméra*), rus. s. f. (Ce бродъ n'a rien de commun avec le précédent; il n'est pas russe, mais allemand ou hollandais; et il signifie : Pain. Le russe nomme le pain : Хлѣбъ [*Hlébb*]. Бродъ-камера est une transcription de l'all. *Brodkamer*. [V.]) Soute au pain.

BROEK, holl. s. (De l'angl.-sax. *Broc*. — V. Breechning.) Brague du canon; Braie du mât, du gouvernail. — Le dan. dit : *Brog*.

BROGLIO, ital. s. m. (En rapport avec *Brail* [V.], avec le bas lat. *Prolum* [V.], et non avec l'italien : *Brogliare* et le fr. : *Brouiller*, quoiqu'on ait dit : Brouiller et Breuiller les voiles.) Cargue.

BROHK, all. s. Même origine et même sens que *Broek*. (V.)

BROIER, vieux fr. v. a. Pour Brayer. (V.) — V. Bref, Broyer.

BROK, suéd. s. Même origine et même sens que *Broek*. (V.)

BROKEN, angl. adj. (De *Break* (*to*), rompre.) Arqué, Cassé. — V. Backed, Cambered.

BROLIA VELA, ar. côte N. d'Afr. v. (De l'ital. *Imbrogliare*. [V.]) Serrer une voile.

BROLIO, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Imbroglio*. [V.]) Cargue. — *Brolio farso*, Fausse cargue.

1. BROMA, esp. basq. s. f. Variante de *Bruma*. (V.)

2. BROMA, esp. port. s. f. (Du gr. Βρῶμα, nourriture; Βρώσω, rongeur.) Nom d'une sorte de ver, armé d'une coquille en forme de vis, qui s'attache au fond des navires et les pénètre au point de mettre bientôt hors de service les bâtiments qu'il a attaqués. « Ver qui ronge les navires. » Cés. Oudin (1660).

BROMADA NAVE, esp. (De 2. *Broma*. [V.]) Navire rongé par les vers, Navire vermoulu.

BROMAR, esp. v. a. De *Broma*, dans l'acception d'ouvrage mal fait ou grossier, et de « mortier fait de chaux et de ciment qui se met, comme dit Cés. Oudin (1660), aux fondements des murailles et aussi au milieu d'icelles, pour lier et tenir les grosses pierres qui sont aux bords. » *Bromar*, c'était, en langage de maçon, employer la *Broma*, faire un mur avec la *broma*. Les calfats s'approprièrent ce mot, et le *Dicc. marit. esp.* (1831) nous apprend qu'il a dans la marine le sens de calfater grossièrement et provisoirement les cou-

tures d'un navire qui fait eau, en attendant qu'on puisse lui donner un radoub complet et fait avec soin.

BROOJ, hind. s. Remorque, Touline, Cordelle très-longue. « A large track rope, » disent J. Taylor et W. Hunter, t. 1er, p. 214 de leur *Dict. hindoos. england* (1808).

BROOM, angl. s. (Genêt, Sparte; de l'anglo-sax. *Brom*, bruyère.) Balai.

БРОСАНІЕ ЯКОРЪ (*Brossanié iakor*), rus. s. n. (De Бросать [*Brossatte*], jeter; l'action de jeter l'ancre.) Mouillage, Ancrage. — V. Якорь.

БРОСАТЬ (*Brossatte*), rus. v. a. (De Брос [*Bros*], radical slav. d'un certain nombre de mots exprimant l'idée de Jeter, Lancer. Illyr. *Brosati*, jeter au loin.) Jeter. — Бросать якорь (*Brossatte iakor*), Jeter l'ancre. (V. Якорь, Отдать якорь.) — Бросать лагъ (*Brossate lake*), Jeter le lok. (V. Лагъ.) — Бросать лотъ (*Brossate lote*), Jeter la sonde. (V. Лотъ. — Бросать въ море (*Brossate v' moré*), Jeter à la mer. (V. Море.) — Бросать за бортъ (*Brossate za bortt*), Jeter par-dessus le bord. (V. Бортъ.)

БРОСИТЬ (*Brossite*), rus. v. a. (Même radical que Бросать. [V.]) Larguer en bande. (Alex. Boutakoff, p. 11.) (V. Отдать всё.) — Бросить за бортъ (*Brossite za borte*), Passer par-dessus le bord.

BROSSEUR. Pour Bosseur au Bossoir. Cette faute d'impression se trouve, chap. 21, liv. 1er de l'*Hydrographie* du P. Fournier, dont chaque page fourmille de pareilles erreurs. Ce traité, d'ailleurs intéressant et utile, est, grâce à son imprimeur, un livre d'un usage redoutable pour ceux qui ne sont pas très-familiers avec la langue maritime ancienne.

БРОСЬ! (*Bross!*) rus. impératif de Бросить. (V.) Largue tout! File en bande! — V. Отдай все.

БРОТКАМЕРА (*Brotkamèra*), rus. s. f. (De l'all. *Brodkamer*. [V.]) Soute au pain et au biscuit.

BROUILLER UNE VOILE, fr. anc. v. a. (Corruption de *Breuiller*. [V.] Il est facile de se rendre compte de la manière dont s'est faite cette altération du mot Breuiller. L'analogie des sons, le rapport existant entre l'action de Brouiller, Mêler, et celle de carguer une voile qui, d'étendue qu'elle était, se plisse, se replie en partie sur elle-même, et s'embrouille fort, au moins apparemment, ont favorisé la transformation qui constitue une de ces homonymies que nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire remarquer.) Carguer une voile. — « Sur le soir, l'amiral Brouilla ses voiles pour attendre tous ses navires, sans que l'armée ennemie fit aucune contenance de venir sur nous. » *Relation* de ce qui s'est passé au voyage de monseigneur le marquis de Brézé (22 avril-27 octobre 1642); Ms. Arch. de la Mar., dossier : Brézé. — « Ils reconnurent à son garbe » (à sa tournure, à sa façon) « qu'il » (le vaisseau aperçu) « était turc et de Salé. Comme il Brouilla ses voiles sur le soir, nous jugeâmes qu'il craignoit la terre, et que par conséquent nous n'en pouvions estre loin. » *Mémoires* du cardinal de Retz (an. 1654), p. 318, t. IV, édit. d'Amsterdam, 1717; p. 471, t. III, édit. de Genève, 1717; p. 272, t. III, édit. Petitot.

BROUSE, vieux fr. s. f. — « Plus autres deux taillies » (tailles) « de Guinda du trinquet » (poulies de drisse du trinquet), « garnies de ses (*sic*) vettes » (corde du palan), « polliéges » (réas), « Brouses et estrop ... » *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube (Troyes). — Nous ne savons quel objet désignait le mot *Brouses*. Est-ce *bronzes* qu'il faut lire, et le scribe a-t-il voulu faire entendre que les tailles avaient des réas de bronze? *Brouses* est-il pour *Broches*, et s'agit-il des essieux des réas? Nous l'ignorons. — V. Enquis, Tallie.

BROYER, vieux fr. v. a. Ancienne orthog. de Brayer. (V.) — « A Jehan Bone marchand demeurant au Haure de Grace » (1538) « la somme de unze liures six solz cinq deniers tourn. à luy ordonnée par Messires de la Milleraye et de Fosseulz pour son payement de six cent quarante-sept liures de roisine qu'il a fourny et liuré pour seruir à Broyer et Courroyer ladite galleace, nommée *la Realle*, au prix de xxv s. tour. le tout. » Fol. 6 v°, Ms. n° 6469-3, Bibl. nat. — Fol. 7, on lit : « Brayer et Courroyer ... » — V. Broïer, Chauffer.

BROWA, ar. vulg. s. (Corruption de l'ital. *Prua*.) Proue. J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabi*, (1800), p. 100.

BRREU, port. anc. s. m. (Variante orth. de *Breu*. [V.]) — « E en lhe dey quamtas lonas (V.) trazia e asy Brreu e Sebo e asy ley dey amor parte do pão que trazia. » *Lettre de Pedro Quaresma au roi de Portug.* (31 août 1506).

BRUCK, all. s. (Même étymol. que *Wreck*. (V.) Bris.

BRUINE, fr. anc. et mod. s. f. (Du lat. *Pruina*, gelée blanche.) (Ital. *Brina*; esp. *Escarcha*, *Nieblina*, *Llovizna*; port. *Orvalho*, *Neblina*; anglo-sax. *Hrim*, *Heolca*; angl. *Rime*; all. *Staubregen*; dan. *Støvregn*; suéd. *Duggregn*; holl. *Motregen*; rus. Облой (*Obloi*); pol. *Dz'dz'*, *Dz'dzn*; illyr.-dalm. *Rosa*; basq. *Bisturia*, *Ecachea*; tur. *Qiraghou*; mal. *Oudiam rintik-rintik*.) Brouillard froid qui se résout en une pluie fine dont les gouttelettes se gèlent parfois, et blanchissent les gréements des navires. — Jean d'Auton emploie le mot Bruine pour désigner le brouillard épais que les marins appellent Brume. (V.) (V. Mettre à quartier.) Plus de trois cents ans avant Jean d'Auton, le Sire de Joinville avait dit : « Celui samedi leva une Bruine et descendi de la terre en la mer, et pour ce cuidèrent nos mariniers que nous feussion plus loing de l'île de Cypre que nous n'estions, pour ce que il véoient la montaigne par dessus la Bruine, et pour ce firent nager habandonnéement dont il avint ainsi que nostre nef hurta à une queue de sablon qui estoit en la mer. » *Hist. de saint Louis*, naufrage de la nef du Roi à Paphos.

BRUJULA, esp. s. f. (De l'ital. *Bussola*.) Boussole. C. Oudin (1660) écrit *Brujola*. — V. Bruxola.

BRÛLOT, fr. s. m. (Contraction de *Bruslot* fait de *Brusler*, aujourd'hui *Brûler*, dont l'étymologie est fort incertaine. Ménage rapporte ce mot au gr. Βρύξειν, jaillir, dont on aurait fait *Brusare*, *Bruscare*, *Brusciare* et *Brusler*. Le Duchat rejette cette hypothèse, pensant que Brûler vient de *Perustulare*, diminutif de *Perusture*, augmentatif de *Perurere*. Peut-être serait-il plus simple et plus vrai de voir dans *Brûler* une métathèse de *Burler*, francisation de *Burn* [*to*] ou de son participe : *Burned*. L'étymol. de *Burn* est dans l'anglo-sax. *Bernan*, *Bœrnan*, *Byrnan*, signifiant : Brûler.) (Gr. litt. mod. 'Εμπρηστήριον [*Ebristirio-n*], 'Εμπρηστόν [*Ebristo-n*]; gr. mod. Μπουρλότο [*Bourloto*]; ital. *Brulotto*; port. *Brulote*; esp. *Brulote*, *Navio de fuego*, *Bajel de fuego*; basq. *Suontzia*; all. holl. dan. *Brander*; holl. *Brandschip*; suéd. *Brännare-Skepp*; angl. *Fireship*; tur. *Atèch guemici*, *Harraqua*; rus. Брандеръ [*Brandere*].) Guillet, (*Les arts de l'homme d'épée* (1683), t. III), définit le Brûlot : « Un vaisseau où l'on a préparé des compositions brûlantes et des machines à feu qui doivent faire leur effet sur un vaisseau ennemy, lorsque le Brûlot ayant pris l'avantage du vent, s'est attaché par des grappins au vaisseau qu'il veut brûler. Il y a des grappins au bout de ses vergues. » Guillet ajoute :

« Jamais les Brûlots n'ont servy plus utilement qu'au célèbre combat de Palerme gaigné, l'année 1676, sur les Espagnols et les Hollandois par M. le duc de Vivonne, qui brûla les meilleurs vaisseaux de leur flotte, et entre autres l'admiral d'Espagne, monté par Dom Diego d'Ibarra. »

Le Brûlot est armé en guerre. Au XVIIe siècle, tout navire n'était pas transformé en Brûlot; le Brûlot était un bâtiment d'une forme particulière, qui se rapprochait de celles de la patache et de la flûte. Il y avait alors, dans le cadre des officiers de la marine royale, des capitaines de Brûlot; ils étaient du Petit et non du Grand état de la marine.—« Je feray trauailler incessamment à carener et mettre en estat le Brûlot *Le Fin* qu'il faut master et garnir d'agrets, cables et voiles à noeufs (*sic*), ce vaisseau n'est pas de cent cinquante tonneaux, n'a aucun logement; et je ne sais pas comment trente officiers pourront s'accommoder la dessus avec l'équipage, particulièrement lorsque l'hyuer approchera. » *Lettre* de Vauvré, intendant de Toulon, 4 juillet 1681; Arch. de la Mar.

Le Brûlot était une tradition de l'antiquité; elle avait traversé le moyen âge, comme le prouvent les textes que nous allons mettre sous les yeux du lecteur. — « Et lors se porpensèrent li Grieu » (les Grecs) « d'vn mult grant enging, qu'il pristrent dix-sept nés granz, les emplirent toutes de granz merriens et de petits, et d'estoppes et de poiz eu des toniaus, et attendirent tant que li vent venta deuers auz mult durement. Et en vne nuit, à mie nuit mistrent le feu és nés: et laissent les voiles aller au vent, et li feu allumer mult halt: si que il sembloit que tote la terre arsist. Et ensi s'en vienent vers les nauires des pèlerins, et li criz lièue en l'ost et saillent às armes de totes parz. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 87, lig. 2. — « Morcofles fist vn jour XIIIJ nefz emplir despines » (de fagots); « et quant il (y) eut vent qui aloit sur le nauire des Latins, il fist bouter le feu es XIIIJ nefs qui sen alèrent vers le nauire des Vénitiens; mais ilz le defendirent telement quilz ny eurent quelque dommaige. » Fol. 237, col. 2, lig. 13, *Voy. outre mer*, Ms. XIVe s.; Bibl. de Genève.—« Ainsi ne se boutèrent point les Anglois outre la rive de la mer vers l'Escluse » (après le combat entre les Anglais et les Flamands en 1386), « mais ils se mirent en peine d'ardoir la navie qui étoit au hâvre de l'Escluse et qui là gisoit à l'ancre; mais des vaisseaux qu'ils avoient pris ils prirent des plus legers et des plus secs et les oignirent bien dehors et dedans de huile et de graisse, et puis boutèrent le feu dedans et les laissèrent aller aval le vent et avecques la marée qui venoit à l'Escluse. Ces vaisseaux ardoient bel et clair ... mais le feu n'y porta oncques dommage à vaissel qui y fût. » Froissart, *Chronique*, liv. III, ch. 53, édit. Buchon. — Citons quelques lignes rimées de la *Branche aux royaux lignages*, par Guillaume Guiart, Ms. Bibl. nat., n° 10298, vers 9569 et suivants :

« Flamens font remplir deux nacèles
De poiz, de sain » (graisse de porc) « et de busche;
Leur gent huile et feu i embusche
Cil qui en cest sens les atirent
Amont le rivage les tirent
Au dessous du vent à l'escourre
Les font vers les iiij nés courre;
Mès pour leur afaire empirier
Les fait Dieu le puissant virier
Par la force du vent qui vente
Emmi leur flote les adente
Vers la queue si roidement
Que la flambe et l'embrasement
C'on peut là véoir, au vrai dire,
Mainte bonne nef i empire... »

Voilà, pour le moyen âge, en ce qui touche à l'usage des Brûlots, des témoignages irrécusables; voici maintenant ce qui constate que les anciens se servaient de navires incendiaires. Arrien, dans le 2e livre de ses Expédit. d'Alexandre, montre les Tyriens chargeant un navire-écurie (*navem hippagogam*) de sarments secs et d'autres matières incendiaires, et le lançant contre l'ennemi, après l'avoir fait remorquer au vent par des galères. Frontin dit, chap. 7, § 13 de ses Stratagèmes : « Cassius onerarias naves, non magni ad alia usus, accensas, opportuno vento in classem hostium misit et incendio eam consumpsit. » Ces exemples suffisent. — Un passage des Commentaires d'Albuquerque, cité à l'art. *Breu* (V. ci-dessus), prouve que les Indiens faisaient usage des Brûlots avant l'arrivée des Portugais dans l'Inde. — V. Catranum, Chaine d'or, Bajel de fuego, Bruslot, Jeremita, Navio de fuego, Scaffa.

1. BRUMA, port. esp. basq. vulg. s. f. (Du lat. *Bruma*, nom du solstice d'hiver, et, par extension, de l'hiver lui-même.) Brume, Brouillard.—*Brumoso*, esp. adj. Brumeuse, en parlant de l'atmosphère. — V. 2. Arrumazon, 1. Broma.

2. BRUMA, ital. s. f. (Du gr. Βρῶμα, nourriture; Βρωτήρ, qui ronge.) Nom d'un insecte qui ronge le bois. — « Bruma è un verme, che si genera nel legno et le consuma. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).—V. 2. Broma.

BRUMAZON, esp. s. f. (De *Bruma.*) Amas de brume à l'horizon. — V. 2. Arrumazon.

BRUME, fr. s. f. (De *Pruina?* [V.]) (Bas bret. *Brumen*; esp. *Bruma*, *Broma*, *Arrumazon*, *Brumazon*; basq. litt. *Nequaren biotza*; basq. vulg. *Bruma*; ital. *Nebbia*, *Bruma*; port. *Bruma*, *Nevoa*; all. holl. angl. *Mist*; angl. *Fog*, *Mist*, suéd. *Töcken*; dan. *Taage*; lat. *Nebula*; vénit. *Caligo*; gr. litt. Ὀμίχλη [*Omikli*]; gr. mod. Καταχνία [*Katachnia*], Πούσση [*Poussi*], Συννέφεια [*Synnéphia*]; isl. *Skammdegi*; tur. *Douman*; ar. N. d'Afr. *Doubab*; rus. Мгла [*Mgla*]; Туманъ [*Toumann*]; val. Негуръ [*Négoure*], Чеацъ [*Tchéats*], chin. *Voû*; hind. *Koohra*, *Kohur*; malt. *Asap-Amboun*, *Kabout*; madék. *Dzavounh*, *Zav*, *Zavounh*; wol. *Laï*; bamb. *Nkomy*.) « Brouillard épais. » Dict. de l'Acad. fr. — *Brume sèche*, brouillard qui ne dépose aucune humidité. Cette espèce de brouillard est fréquente, selon un vieil auteur, aux parages de la Rochelle et d'Oleron. — « Vous savez que sept jours devant et sept jours après Brume, jamais n'y a sur mer tempeste. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, chap. 1er. — « Dans la Brume tout le monde est matelot, » dit un proverbe dont voici le sens, selon Aubin (1702) : « C'est que d'un Brouillard épais chacun dit son sentiment sur la route. » — « Nous fusmes servis à souhait par les vents, car à la chûte d'une grosse Brume qui avoit duré trois jours, nous nous trouvasmes le dixième juillet, à la pointe du jour, sous le vent des ennemis, si près que de part et d'autre on ne pouvoit plus s'empescher d'en venir à une bataille. » *Mem. de Villette*, année 1690.

BRUMEN, *n* sonnant (Prononcé souvent *Vrumen* [*e*]); bas bret. s. f. (Du fr. :) Brume. — Le celto-breton a *Toulen* (*l* mouillé), signifiant proprement : Brouillard qui mouille; il a encore *Lugen* (Luguène), *luzen* et enfin *latar*, qui, aussi bien que *Toulen*, désigne la brume humide et pénétrante.

BRUNALE, ital. vénit. s. m. (Variante d'*Imbrunale.* [V.]) Dalot.

BRUSARE NAVEM, bas. lat. v. a. (Var. de l'ital. *Bruciare*, *Bruggiare*, *Bruscare.* [V.]) Chauffer un navire. — « Accidit, in portu nostro, quoddam infortunium; scilicet quum calafati Brusarent quandam maximam navem, quæ vocabatur *Contessa*, accenso in ea igne, combusta fuit

tota, et juxta illam duas alias naves. » Oger Panis, *Annal. de Gênes*, an. 1213. — Environ à l'époque où se reporte le fait mentionné par l'annaliste de Gênes, les rédacteurs des Statuts de Marseille écrivaient dans le liv. IVe un chapitre (le 48e) ainsi conçu : « Quoniam non est semper in potestate hominis flammas ignis quem possint restringere, presenti statuto decernimus quod nemo audeat Bruscare uel Bruscari facere in portu Massilie nauem neque buciumnauem usque ad orle et in Bruscando in dicto portu ille qui Bruscabit hanc adhibeat cautelam quod ignis ille non transcendat mediam coopertam cum predicta media cooperta superius sit ualde periculosa flamma illius ignis cum transcendit. »

BRUSC, fr. anc. s. m. (De l'ital. 3. *Brusca*. [V.]) Bois, paille ou étoupe dont on se servait pour chauffer les navires. — « *Brusca*,... du brande » (même mot que *Brandon*; de l'all. *Brand*, feu, tison. Ce mot est dans l'isl. et l'angl.-sax.) « du Brusc, en terme de marine. » Duez (1674).

1. **BRUSCA**, ital. s. f. (Proprement : Petite branche d'arbre.) Règle graduée dont se servaient les constructeurs de navires pour la composition de leurs plans et le dessin de leurs gabaris. — « Vna bacchetta, ò regolo, detti da mastri di legname : Brusca... » Bart. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 18. — V. 3. Brusca.

2. **BRUSCA**, esp. s. f. Bouge. (*Diccion. marit. esp*, 1831.)

3. **BRUSCA**, ital. s. f. Fagots de bois mince, de paille ou d'étoupes goudronnées, dont on se sert pour chauffer les navires. Ce mot vient peut-être du gr. Βρύον, mousse, peut-être de Βρύχω, ronger, consumer. — « Brusca è quella stoppia, ò ginestra, ò altra simil materia, che arde facilmente et serve per scaldare il fondo del vascello, quando si spalma. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

4. **BRUSCA**, provenç. v. a. (De l'ital. *Bruscare*. [V.]) Chauffer un navire.

BRUSCAR, cat. anc. v. a. Chauffer un navire, Nettoyer sa carène, après l'avoir chauffée pour fondre le brai dont elle était couverte. — « Item, son despes lo jorn que s' Brusca la dita galea entre pa sireres e vingrech » (tant en pain... qu'en vinaigre. Nous ne savons ce que représente le mot *sireres*, que d'ailleurs nous lisons peut-être mal parce qu'il est difficile à deviner; peut-être doit-on lire *biscots*), « a obs delles consellers e altres mariners que ajudaren al dit Bruscar con axi fos a ço stimat xv s. viij din. » Fol. 50 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — « Item, costaren viij scudelles grans de terra » (huit grandes terrines) « a obs del dit Bruscar, ço es a raho de iiij diners per scudella, ij s. viij. » Id., fol. 51. — « Item, costaren cinchcents garbes de roscoll » (500 gerbes ou fagots de copeaux) « per obs de Bruscar la galea... » Id., fol. 53. — V. 2. Taula.

BRUSCARE, ital. v. a. (De 3. *Brusca*. [V.]) Chauffer un navire. — « Bruscare è scaldare il fondo del vascello, quando si spalma. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Abruschare, Brusare.

BRUSCHA, cat anc. s. f. Brande; fagots de bois, de paille, de copeaux, pour chauffer le navire. — « Item, costa la Bruscha de la dita galea per obs del dit spalmament, x ss. » Fol. 70 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

BRUSLOT, fr. s. m. Ancienne orthogr. de Brûlot. (V.) — « Je fis une faute que personne n'a remarquée; je ne pensay point à placer mes Bruslots à la teste de la ligne des vaisseaux : si j'avois pris cette précaution, j'aurois assurément brûlé quelque pavillon ennemi. » *Mémoir. de Villette*, campagne de 1690, Combat de l'île de Wight. — V. Navio de fuego, 2. Pavillon.

БРУСЪ ПОСРЕДИНЬ БОЛЬТАГО ЛЮКА (*Broussé posrédiné boltago liouka*), rus. s. m. (Mot à mot : Solive tenant le milieu d'une grande écoutille.) Traversin d'écoutille. — V. Люкъ

БРУСЯНКА (*Broussiannka*), rus. s. f. Nom d'une barque en usage sur la Petchora. — Manque à J. Heym et à Chichkoff.

BRUT, E, fr. adj. (Du lat. *Brutus*.) (Ital. *Greggo;* esp. port. *Bruto;* angl. *Rough*.) Se dit d'une pièce de bois, d'un mât, d'une vergue, etc., qui n'a pas été façonné encore.

BRUTE, fr. anc. adj. f. (de l'ital. *Bruta*, laide, vilaine, fait du lat. *Brutus*.) — « Par cas, le capitaine de l'isle d'Ischie advertit par trois volées de canons que la mer estoit Brute (ils usent de ce mot pour dire qu'il y a des corsaires en mer.) » Brantôme, *Vie de Dragut*.

BRUTO, A, esp. port. adj. Brut. — *Madera Bruta*, Bois brut. — *Masto Bruto*, Mât brut.

BRUXAR, vénit. anc. v. a. Brûler. — « ... Et sio sauer che algun maistro habia fatto ó faza far sum tegnudo de tuor lo ditto lauoriero » (fait de *sartia vechia*, vieux cordage) « e farlo Bruxar in rialto. » Décret du 6 mars 1321, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. part., n° 1, p. 5 verso, lig. 29. — « Ordenado fo per la signoria che se me per algun tempo algun sarzo de questo muodo ó sia altramente falsificado sera trouado, dobia esser Bruxado. » Décret du 15 janv. 1339; *Capitolar* cité, p. 8 verso, lig. 34.

BRUXOLA, BRUXULA, esp. s. f. (Malgré la présence de l'*r* introduit dans *Bruxola* par un de ces accidents inconnus qui ont changé la physionomie de tant de mots dans toutes les langues, et qui le rapproche de *Bruxa* signifiant : Sorcière, il est facile de reconnaître sous ce terme nautique espagnol le *Bussola* [V.] des Italiens. L'Académie espagnole [*Diccion.* 1726] n'hésita point à signaler cette corruption évidente.) La boîte qui contient l'aiguille aimantée, la boussole, et par métonymie l'aiguille aimantée elle-même. — « Reconocio el piloto por la Brúxula, y carta de marear que havian decaído tanto del rumbo que trabian... que seriá temeridád el volver atrás. » Solis, *Hist. de la conquista de Mexico* (1684), lib. 1er, cap. 14. — « Sin estáges, sin Brúxula, y escota. » Burg. sonnet 64, cité par l'Acad. — « Botas, barriles, medias botas, quarterolas, gauetas para la chusma, lampias, lampiones, Brúxolas, fanales de correr » (fanaux à main pour aller partout dans le navire) « calderas y caldérones de la chusma y de enfermos » (chaudières et chaudrons de la chiourme et des malades) « y otros seruicios de cocina, y seruicio de popa y officiales » (objets nécessaires au service de la chambre de poupe, ou du capitaine et des officiers), « sacos, balanças, romanas y otras menudas en desta qualidad que son necessarias, 150 libr. » *Relacion de lo que vale vna galera* (Ms. 1574); Bibl. de la Mar., Pièces diverses, n° 14255-3. — V. Aguja, Brujula, Buxula.

BRYDE, dan. v. a. (De l'angl.-sax. *Brécan* (*e*), briser.) Désunir. — *Bryde i stykker*, Démolir un navire. — *Bryde-lasten*, Désarrimer. (V. Last, Omstave.) Le suéd. dit *Bryta*.

BRÄNNARE SKEPP, suéd. s. (De *Bränna*, brûler [*Brand*, feu.]) (Navire brûleur.) Brûlot. — V. Skepp.

BRANNINGAR, suéd. s. Même origine et même signification que *Branding*. (V.)

БРЫЗГАСЬ (*Brizgass*), rus. s. m. Perceur. — Ce terme, qui, par son orthographe, se rapproche beaucoup des mots брызги, étincelles, брызганіе, arrosement, vient-il, comme eux, de Брызгать, jaillir, verbe que Reiff croit une onomatopée. On ne voit pas trop que *Brizgate* soit par le son en analogie avec le bruit que fait l'eau jaillissante; on ne voit pas davantage quel rapport d'idée pourrait exister entre jaillir et percer.

БРЮКАНЕЦЪ (*Brioukanetss*), rus. s. (De Брюки, venant de holl. *Brock* [celt.-bret. *Breguez*, culotte], pantalons). Braie. — Брюканецъ a pour synonyme Брюкникъ. — Брюки у пушекъ (*Briouki ou poutèk*), Brague du canon.

BRÆNDE, dan. v. a. (De l'angl.-sax. *Brand*, tison, feu). Chauffer. — *Brœnding*, Barre d'un port, d'une rivière. — *Brœdinger*, Brisants. — V. Branding.

BUCA, bas lat. géno. s. f. (Du lat. *Bucca*, qui a fait l'ital. *Bocca*, bouche.) Bouchin du navire. — V. Bucius.

1. **BUCCA**, bas lat. s. f. Entrée d'un port, Embouchure d'une rivière. — « Statuimus ut omnes marinarii qui convenerint vel convenient vel promiserint mercede conventa vel loquerio, alicui vel aliquibus quandocumque se ituros in aliqua nave in aliquod viagium, teneantur speciali sacramento quod nullo modo, ex quo navis, causa eundi in dictum viagium, erit extra Buccam portus Massilie » (hors de l'entrée du port ou en rade), « jaceant de nocte extra navem illam sine licentia vel voluntate naucherii dicte navis. » *Statuta Massil.*; Ms. Bibl. nat., n° 4661. — « ...Vade in Bucca portus et ego loquar interim cum consule Pisanorum. » Oberti Cancell., *Annales de Gênes*, liv. II; ap. Muratori, t. VI, col. 304. — V. 1. Bocca, Galionus.

2. **BUCCA**, bas lat. s. f. Busse; nom d'un navire que plusieurs documents (V. *Bus*, *Bucius* et *Buccius-navis*) nous apprennent avoir appartenu à la grande famille des bâtiments à rames. Nous sommes loin d'être fixés sur l'étymologie du mot *Bucca* et de ses variantes : *Bus*, *Bucius*, *Buzo*, etc.; cependant nous ne croyons pas avec Spelmann qu'il soit corrompu de « l'anglais *Busse*, boîte. » *Busse* n'est point anglais, et Boîte se dit : *Box*. Nous pensons que *Bucca* a pu être fait du sax. *Buce* (Buke), ventre, panse (ital. *Buzzo*), et que la Busse ou le Busse était un navire largement établi sur l'eau, avec un ventre vaste et rond. — « Habuit » (Richard Ier) « in comitatu suo tredecim Buccas, triplici velorum expansione velificatas; habuit preterea centum naves onerarias et quinquaginta galeias triremes. » Matthieu Paris, *Hist. major*, p. 136. — « Ricardus, rex Anglorum, habens in comitatu suo 13 magnas naves, quas Buccas vocant, triplici velorum expansione, dum æquora sulcarent, notabiles, habens centum alias naves onerarias... se vento commisit. » Rodulf. de Diceto. — « Ad urbem Messanam... cum Buccis multis et aliis magnis navibus et galeis... venit. » J. Brompton, an. 1189.

Les passages que nous venons de rapporter nous avaient fait croire que les Busses étaient des vaisseaux ronds qui n'usaient jamais de la rame; c'est pour cela que nous les avions rangés dans la classe qui fait l'objet du Mémoire n° 6 de notre *Archéol. navale*; nous reconnaissons que nous nous sommes trompés. Les documents que nous avons pu recueillir depuis la publication de l'*Archéologie* (V. *Bucius*, *Buccius-navis*, *Bus* et *Buza*) nous ont fait connaître notre erreur.

BUCCAPORTA, illyr. dalm. s. f. (De l'ital. *Boccaporta*.) Écoutille.

BUCCHA, bas lat. géno. s. f. (Du lat. *Bucca*. [V.]) Bouchin, Largeur au maître bau. — « Et debet aperire per Buccham palmis trigenta et septem » (et il doit être ouvert au maître bau de 37 palmes [ou 27 pieds, 9 pouces — 9^m^ 01^c^]). Convention pour le nolis de douze navires devant servir à Louis IX pour la croisade. Gênes, 13 septembre 1246. Documents inédits publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 53 (1843). — Les navires qui avaient 9^m^ 01^c^ de bouchin devaient, selon le marché : « habere per carenam, in longitudine godas viginti septem et dimidiam », — avoir de longueur de quille 27 goues ½ ou 60 pieds 9 pouces, — 19^m^ 73^c^; et de longueur totale (« per rodam godas quadraginta quatuor »), 44 goues, ou 99 pieds, — 32^m^ 15^c^. — V. Amplitudo in media navi, Bucca, Bocha.

BUCCIUS-NAVIS, lat. s. m. (De *Navis* [V.] et de *Bucius* [V.], ou *Buccius*.) Busse-Nef. Cette espèce de navire, qu'on pourrait appeler hybride, et qui procédait du Busse, bâtiment à rames très-allongé, et de la Nef, vaisseau rond et haut, n'était pas sans analogie avec le galion. (V.) Un acte du XIIe siècle nous fait connaître que le Busse-Nef pouvait être un navire de charge. Voici le texte que nous avons trouvé, en 1841, dans les Archives des notaires, à Gênes. — « Bernardus de Ozena de Taracona naulizat Rainerio Donzelo Florentino Buccium-Navem suum que dicitur *S. Stephanus*, cum marinariis 33, et cum armis et ballistis eis pertinentibus pro viatico maritimo faciendo, ad onerandum et cum dicto Buccio-Nave sano ad deferendum minas 3800 grani. » *Act. du 8 oct.* 1250. — Il nous paraît ressortir de ces stipulations que le navire loué par Bernard d'Ozena à Régnier Donzeli était un bâtiment à voiles seulement, auquel trente-trois mariniers pouvaient suffire pour sa manœuvre, qui n'admettait pas de rames. Il est bien à regretter que le contrat ne donne pas les proportions du navire qui nous auraient fait connaître en quoi différait la Basse-nef du Busse proprement dit.

BUCEA, bas lat. s. f. (Variante de *Bucia*. [V.]) — « Ascendit rex Ricardus navim cum exercitu suo, cum 156 navibus, Buceis 24, et galeis 29. » Radulf. de Diceto. — Dans un autre passage du même auteur, on lit *Buccas* et non *Buceas*. (V. Bucca.)

BUCENTARIUS, bas lat. s. m. (Variante de *Bucentaurus*. [V.]) — « Quod in Christi nomine armentur per commune sex galeæ quarum quatuor sint de mensuris Bucentariorum, et aliæ duæ de minori mensura, quibus presidere debeant duo sopracomiti. » Décret du 30 décembre 1337, cité p. 45, VIe vol. de la *Storia* de Carlo-Antonio Maria

BUCENTAURE, fr. s. m. (De l'ital. *Bucentoro* ou *Bucintoro*. [V.]) La planche, assez bien faite, qu'Antonio Marin Luchini plaça à la tête de son petit traité en 112 pages in-12, intitulé : « *La Nuova regia su' l'acque nel Bucintoro* (Venitia, 1729), » nous apprend que le thalamègue (V. Θαλαμηγός) du doge et du sénat de Venise était, au XVIIIe siècle, une haute et lourde galère à deux ponts, couverte de bout en bout, ornée plutôt qu'armée de deux éperons, l'un, plus long, au-dessus d'un autre plus court, et mue sur les eaux de la lagune par 46 rames, 23 de chaque bord, sortant de larges sabords de nage, et établies sur la préceinte du navire au lieu de l'être sur un apostis. (V.) Luchini dit que le Bucentaure avait 100 pieds vénitiens de long, et 21 pieds de large, sur le pont. La palmette de proue prenait 12 pieds ½ en avant des avirons, et la même longueur était laissée en arrière du premier aviron de la poupe. Il restait donc 75 pieds ½ vénitiens ou 80 p. 9 po. français (26^m^ 30^c^) pour les rames; ce qui donnait à peu près 3 p. 10 po. (1^m^ 24^c^) d'intervalle entre les avirons, 2 pouces de moins que dans les galères ordinaires. Chaque rame était maniée par quatre hommes, nageant de-

bout sous la couverte ou pont supérieur, qui portait les siéges de la seigneurie.

On voit d'après ces données, qui ne peuvent être trompeuses, que ce navire, réputé si grand, et qui en effet n'était que très-haut sur l'eau [tant par l'élévation de sa vogue : 10 pieds environ, que par celle des œuvres mortes : 15 pieds], était moins long qu'une galère subtile du XIIIe siècle; car il n'avait que 100 pieds vénitiens (109 p. 2 po. fr.), quand la galère qui faisait les voyages de Syrie ou de Romanie en avait au moins 112. Il était, par conséquent, très-inférieur, non-seulement au capitanes et patrones des différentes nations, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, mais à toutes les subtiles et bâtardes. Fait seulement pour quelques solennités religieuses ou politiques auxquelles le doge et le sénat prenaient part, on n'avait pas dû s'appliquer à lui donner les qualités qui rendaient bonnes marcheuses et faciles aux évolutions les plus grosses galères. On avait songé à le bien asseoir sur l'eau, à procurer une base solide aux constructions hautes qui devaient former, au-dessus de la chiourme, deux grandes salles, et, à la poupe, le cabinet éminent où était le trône du doge; aussi l'avait-on fait plus large, relativement à sa longueur, que tout autre bâtiment à rames; aussi lui avait-on donné des fonds plats.

Le Bucentaure de 1177, le premier Bucentaure célèbre, celui qui devint traditionnel, et sur lequel le pape Alexandre III alla, avec les chefs du peuple de Venise, attendre au Lido Sébastien, Ziani qui revenait vainqueur de la bataille de Capo Salvore, et ramenait Othon, le fils humilié de l'empereur Frédéric Barberousse (V. Bucintoro), n'avait sans doute que de lointains rapports avec le navire décrit par Antonio-Marin Luchini. Nous croyons avoir amplement démontré, p. 419-424, t. 1er de notre *Archéologie navale*, que c'était une galère de celles qu'on appelait des Bucentaures (V. *Bucentaurus* et *Bucentarius*), galères plus grandes que les subtiles ordinaires. Cette galère-Bucentaure, qu'on avait parée, pour la circonstance, des plus riches atours, fut probablement mise en réserve dans l'arsenal pour ne servir que le jour de l'Ascension de chaque année, ou les jours des grandes fêtes religieuses et politiques. (V. *Platus*.) La présence du pape et d'Othon à son bord l'avait comme consacrée. Quand l'âge l'eut rendue incapable de flotter encore, on dut la remplacer, et l'on construisit un navire qui avait quelque chose de la galère, mais qui était, par sa distribution supérieure, plus approprié au service qu'on attendait de lui. Alors Venise eut son Navire d'or, comme on l'appela, et l'*Aurea navis* (V.) garda le nom de *Bucentaure* qu'on inscrivit sur sa poupe. (V. *Bucentaurus*.)

Tant que la République exista, le *Bucintoro* figura dans la solennité commémorative du Mariage de l'Adriatique avec le doge, et dans les entrées des rois et des princes. Ainsi, en 1477, il alla chercher Catherine Cornaro qui revenait de Chypre, son royaume perdu; au XVIe siècle, il porta le duc d'Anjou, roi de Pologne et futur roi de France, dans une promenade sur la lagune : il fit plusieurs autres voyages de cette espèce. Quand, en 1795, la France républicaine eut décidé que la République de Venise avait assez vécu, et l'eut donnée à l'Autriche, *le Bucentaure* resta immobile sous sa calle couverte dans l'arsenal, attendant qu'on eût décidé de son sort. Napoléon prononça plus tard. Il décida que tout l'or du navire serait fondu et envoyé au trésorier de Milan; on démonta donc l'œuvre morte du *Bucentaure*, ses sculptures, ses allégories que le luxe de la ville patricienne avait recouvertes d'or de sequins, et, dans le jardin de l'île de Saint-Georges, on brûla tout cela pour faire des cendres qu'on lava, et dont on retira le métal précieux. La carcasse, rasée, réduite à la carène, et armée de sept grosses bouches à feu, devint une batterie flottante, mouillée au Lido pour défendre l'entrée du port. On débaptisa ce ponton, afin qu'il ne restât plus rien de l'ancien navire ducal, et on l'appela *l'Hydra*. Le commandement en fut donné à un brave lieutenant de vaisseau nommé Prudhomme, qui vit encore aujourd'hui (1848) en Normandie. L'Empire français croula comme avait croulé la République vénitienne, et *l'Hydra* rentra dans le port, où, en 1824, un arrêté du Conseil aulique de guerre vint le frapper de mort. On le démolit, et de l'ancien Bucentaure il ne reste plus aujourd'hui qu'un tronçon octogonal du mât au sommet duquel flotta longtemps la bannière rouge, au lion d'or, de Saint-Marc. (V. *Le dernier Bucintorio*, t. III de notre ouvrage intitulé : « *Les soirées du gaillard d'arrière*; in-8°, 1840.) « Afin que la mémoire d'un navire qui a laissé à Venise un nom célèbre se conservât, pour ainsi dire matériellement, l'amiral Paulucci, commandant la marine autrichienne, fit faire, vers 1834, par un vieil ouvrier de l'arsenal, un modèle exact du Bucentaure. Ce modèle, très-bien exécuté, est dans les proportions de *la Nave d'oro* décrite par A. Marin Luchini. Nous l'avions vu commencé, en 1835, nous l'avons vu complet, peint, doré, sculpté en 1841. C'est un véritable bijou. Il est exposé dans la salle des modèles de l'arsenal de Venise, à côté de la représentation en relief d'une des galéasses qui combattirent à Lépante. — Il existe à Aix (Bouches-du-Rhône), chez M. de Bourguignon Fabregoules, un fort beau modèle du Bucentaure, qui, dans la famille de ce magistrat où il est depuis longues années, passe pour un cadeau fait par un doge de Venise à Louis XIV. Ceci résulte d'une lettre, à la date du 1er septembre 1840, que nous adressa M. de Bourguignon pour nous dire qu'il se déferait de ce modèle, « si le gouvernement voulait en faire l'acquisition pour le placer dans le musée de la marine. »

BUCENTAURUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Bucintoro*. [V.]) Bucentaure.

— « Milite collecto, multisque triremibus auctus
Intulit in Venetos rex Otho bella patres,
Quod dux Pontificem hospitio seruasset in Vrbe hac
Apprensum nollet quodque dedissi sibi.
Contra quem validas Veneti eduxere triremes,
Hosteque deuicto, mox rediere demum,
Captiuos regem secum comitesque trahentes,
Remigium, scaphas, tegmina, signa, tubas,
Vnde Duci excelsos Papa est largitus honores,
Cui maris vna etiam contulit imperium,
Hinc Bucentauro vehitur Dux quolibet anno,
Hinc epulo nautas prosequiturque patres. »

Giovan-Giorgio Trissino, cité par Fr. Sansovino, dans sa *Venetia* (1580).

— « Pulcrior in portu dominio fabricata, Bucentaurum
Nomini puppis adest, robore texta levi;
Apta duci sedes auro velatur et ostro
Unde sedens populum cernat ubique suum. »

Da Pace, poëme sur *Les Marie*, publié par Flamminio Cornaro, dans ses *Venete Chiese*.

— « Cum uno artificioso et solemni Bucentauro, super quo venit usque S. Clementem, quo jam pervenerat principalior et solemnior Bucentaurus cum consiliariis.... » Andrea Dandolo, *Chron.*, ap. Muratori, t. XII, col. 459. — « De zoia » (d'un joyau, d'un bonnet ducal) « habenda a Dominio et vno Bucentauro. » — « Item per Dominium fiat vna zoia, quam portare debemus in festis ordinatis et consuetis... Bucentaurum quoque a Dominio habere debemus... » Chap. 10, *Statuta Veneta*, revus en 1595 ou 1596 par Marino Grimani, élu doge le 26 avril 1595, petit in-fol. caract. ronds,

fol. 5 v°. — « Monet, me annuente, Erythreus, vim græcam expressam esse a poeta » (Virgile), « epitheto illo *magna*, nam Græci intentiva particula : Bu uterentur, dicerentque Bukentauros, ad cuius linguæ imitationem Veneti ducariam suam, aut senatoriam navim pictam et auro profulgentem, appellant *Bucentauro*, quasi Bucentaurum.... » J. L. De La Cerda, *Commentarii in V. Æneidos* (Lyon, 1612, in-fol.), à propos du vers : « Centauro invehitur magna..., » etc. Cette étymologie du mot *Bucentauro* ou *Bucintoro*, adoptée par le P. Fournier (*Hydrographie*, 1643), par Furetière (*Dictionn.*, 1684), et par d'autres critiques, n'est pas inadmissible. Les Bucentaures (V. *Bucentarius*) pouvaient fort bien être de grandes galères portant à leur proue l'image sculptée d'un Centaure. Quelques érudits ont tiré l'origine de : Bucentaure du latin : « navis ducentorum hominum » (V. *Gatus*), bâtiment à 200 hommes de rames. *Ducentorum* put aisément devenir : *Bucentorum*, puis *Bucentoro*; mais rien ne prouve que les choses se soient passées ainsi. On pourrait, en multipliant les hypothèses étymologiques, supposer que *Bucentauro* est une contraction de *Buccinator*, si l'on admettait que sous l'éperon du navire était un triton jouant du Buccin. On pourrait ajouter que les Bucentaures étant de grands et magnifiques bâtiments, chargés d'ornements peints et dorés, on avait nommé le premier individu de cette famille : « *Buzzo cinto d'oro*, — ventre à la ceinture d'or; » et que ce nom se contracta en *Bu-cint-oro*.

BUCENTORO, ital. s. m. « Bucentore, le nom d'vn certain gallion, à Venise. » Nat. Duez, 1674. — Le Bucentaure n'était point un galion comme le prétend Duez, mais une espèce de galère. — V. Bucentaure.

BUCENTORUS, bas lat. s. m. (Variante de Bucentaurus [V.], plus rapprochée de l'ital. *Bucentoro* [V.] ou *Bucintoro*. [V.]) — « Quod aliquis qui habebit Marias non audeat cum suo plato » (V. *Platus*) « transire columpnas quæ sunt supra canale per medium ecclesiæ Sancti Marci, nisi prius dominus dux intraverit Bucentorum, sub pena xx soldorum grossorum. » Loi du 12 mars 1293, citée par Zanetti, p. 44, *Dell'origine di alcuni arti*, etc., Venezia, in-4°, 1758.

BUCEUS, bas lat. s. m. (Variante de *Bucius*. [V.]) — « Dominus Johannes, Potestas » (podestat), « quatuor armavit galeas, quæ versus provinciam proficiscentes duos magnos Pisanorum Buceos ceperant. » Oger. Pani, *Annales de Gênes*, an 1206. — V. Bus.

BUCHE, fr. s. f. (Angl. *Buss*; holl. *Buis*; rus. Бaycъ [*Baouss*], Буйсъ [*Bouiss*].) Bâtiment dont les Hollandais se servent pour la pêche au hareng. On l'appelait aussi Nevre. (V.) La Buche est ordinairement du port de 50 à 70 tonneaux. Sa poupe est arrondie comme son avant; sa voilure est carrée, et portée par trois mâts. Nous ne savons si la Buche est une tradition de la Busse. (V.)

BÜCHSEN-SHMIDT, all. s. m. (*Schmidt*, forgeron.) Armurier. — V. Waffenschmidt.

BUCHT, all. s. (Variante orthogr. de *Bugt*. [V.]) Anse, Crique, Petite baie.

BUCHTA (*ch* aspiré très-fortement), illyr. s. f. (Sans analogie avec le russe Бухма [V.], mais non pas peut-être avec Бокъ [V.], la pièce de bois dont il s'agit concourant à former le flanc du navire. Ce qui nous fait incliner pour cette étymologie, c'est que le hollandais a pour désigner la varangue le mot *Buikstuk*. [V.]) Varangue.

BUCIA, BUCCIA, bas lat. s. f. (Variante de *Buza*, *Bucca* et *Bucius*. [V.]) — « Ecce duæ galeæ Pisanorum venientes obviam illis cum tribus Buciis. » Oberto Cancellario, *Annal. de Gênes*, liv. II; ap. Muratori, t. VI, col. 338. — « Tres autem Buciæ de navigio suo.... ad insulam de Cypro venientes... perierunt. » J. Brompton, fol. 1179. — « Quandam magnam Buciam multis paganis onustam.... conspexit. » Id., ib. — La variante *Buccia* se lit fol. 1174 de Brompton.

BUCINTORO, vénit. s. m. (V. *Bucentaurus*.) Bucentaure.— « La mattina adunqua dell'Ascensione, poco dopò terza, il principe » (le doge) « con la signoria monta sul Bucintoro, et accompagnato da diversi legni, con diversi segni d'allegrezze di campane, di artigliarie, si conduce al Lido, e smontato à San Nicolò, si celebra una messa grande. Indi risaliti in Bucintoro, escono fuori su la bocca del mare, et quivi cantati dal clero alcuni salmi, et fatte diverse altre orationi, il Principe getta nell'acqua vno anello in segno di sponsalitio, et in gettando dice queste parole : « *Desponsamus te, mare, in signum veri perpetuique dominii*. » Percioche essendo il Zani ritornato vincitore dalla giornata fatta in mare con Othone, il Papa, oltre allo haver conceduto al Doge molti privilegii, gli donò un'anello, et gli disse : « Recevi questo, ò Ziani, col quale tu e tuoi suoi successori, userete ogni anno di sposare il mare. Accioche i posteri intendino, che la Signoria d'esso mare, acquistata da voi per antico possesso, et per ragion di guerra, è vostra. Et che il mare è sottoposto al vostro Dominio, come la moglie al marito. » Oltre à ciò si benedice il mare per rispetto de i naufragii che avvengono spesso, per i quali s'affogano delle persone : consacrando l'onde salse con la benedittione, accioche sia à corpi morti quasi come cimeterio. » François Sansovino, *Venetia citta nobilissima*, etc. (1580), liv. XII. — « Il loro doge con solenne maestà seduto in un dorato et effigiato Bucintoro, circondato della signoria, e seguito da un numero innumerevole di altri Bucentori, di peote, di gondole et gondolette, di linti, schiffi, saettie, barchette d'ogni fatta, etc. » Agost. Peruzzi, *Storia d'Ancona*, t. II, p. 14. Ce passage de Peruzzi, que nous ne connaissions pas quand nous publiâmes notre *Archéologie navale*, vient à l'appui de notre opinion sur le premier Bucentaure, galère de la famille des Bucentaures, et non pas navire unique dans son espèce. — « Prospetiva et apparato nella piazza di San Marco, col nobilissimo e gran vascello Bvcintoro nel quale la senerissima dogaressa Morosina Grimani fu condotta dalla illustrissima signoria, dal suo nel ducal palazzo, 1597, 4° maggio; per Giacomo Franco. » Belle estampe, Bibl. nat., portefeuille : Marine, I-*d*.-56. — « Il maraviglioso Bucintoro. » Même portefeuille. — « Aurea navis, vulgò Bucintoro. » Estampe de J.-B. Brustolon, d'après Antonio Canal (*sic*); Bibl. nation., vol. : Venise, Q. c-h. Dans le même volume est une gravure de Jost Ammon, représentant la cérémonie du mariage de la mer, en 1574. Ajoutons à cette liste des meilleures représentations du Bucentaure que nous ayons vues, une estampe assez médiocre publiée par Da Bonvecchiato, « libraio in Merceria, Venetia, » d'après un dessin d'Ant° Canaletto (*sic*), au bas de laquelle on lit : « Nel giorno dell'Ascensione, il Sereniss^mo^ Principe si porta a sposar l'Adriatico mare con questo aureo naviglio detto il Bucintoro. — Lungo piedi 100, largo piedi 21. »

BUCIUS, bas lat. s. m. (Latinisation de l'ital. *Buso*, *Buza*. [V.]) Nom d'une espèce de navire de la famille des galères, sur lequel nous avons peu de détails, mais dont cependant le passage suivant d'un contrat que nous avons trouvé à Gênes, en 1841, nous peut donner une idée générale : « In hunc modum conuenerunt Joannes de Guiliano et Poncius Michael de Niza, videlicet quod Joannes debet facere cum

suo lignamine et dispendio pro l. 100 vnum Bucium lungum 40 godis et amplum in plano palmis 12 et plus, et in buca palmis 17, et calcatum et pegatum et sartiatum et completum de sartia, lignaminis, exceptis remis, et liberare eum Poncio vel ejus misso. » Actum Janue, 11 feb. 1190; Ms. Arch. des not. de Gênes. — On voit que le Busse dont il s'agit était un navire à rames, et que ses proportions avaient de grandes analogies avec celles des galères construites pour une marche rapide. Le rapport de sa largeur à sa longueur était, en effet, de 1 à 7, car son bouchin (V.) était seulement de 17 palmes ou 12 pieds 9 p., quand sa longueur, en quille, était de 40 goues ou 90 pieds. (V. *Goda.*) Son plat était de 12 palmes ou 9 pieds au maître bau, et ne différait du bouchin que de trois pieds. Si l'on compare les données de cette construction avec celles des galères des xvie et xviie siècles que nous connaissons par les plans de Picheroni della Mirandola (Ms. de la Bibl. de Saint-Marc, mentionné p. 280, t. 1er de notre *Arch. navale*), et par un Traité manuscrit des galères appartenant au Dépôt de la Marine, on trouve que la galère du xvie siècle, à Venise, et le Busse génois de 1190, décrit par notre texte, étaient construits sur des données tout à fait analogues.

En quoi la galère différait-elle du *Bucius?* C'est ce que nous ne saurions dire. Les *Annales de Gênes*, rédigées, pour l'année 1204, par Oger Pani, contiennent le passage suivant, qui nous paraît curieux : « Contigit quod quadam die mensis septembris Sagittea una Pisanorum centum remorum cum Bucio uno octuaginta remorum venit de partibus de infra mare, et ceperunt Bucios qui per ripariam illam ibant. » La Sagete pisane et le Busse dont il est question dans ce passage des Annales génoises avaient sans doute leurs rames en deux étages comme les dromons du ixe siècle (V. Δρόμων); car il est impossible d'admettre cinquante ou quarante rames sur le plat-bord d'un navire, en une seule rangée. Cinquante rames en une seule file, si l'on compte la distance d'une rame à l'autre pour 1 mèt. 21 cent., qui était l'interscalme ordinaire, supposeraient un bâtiment long de 62 mèt. 50 cent. seulement pour l'emplacement de ses rames; ce qui est inadmissible, si l'on se reporte aux constructions du moyen âge, et si l'on veut ne pas oublier que les constructeurs du xvie siècle, qui donnèrent à la galère sa plus grande perfection, n'admirent pas plus de 36 ou 38 rames sur les Capitanes, dont toutes les dimensions étaient outrées, comparativement, au moins, à celles des galères ordinaires. — Nous avons eu tort, dans notre *Arch. nav.*, de ne pas séparer assez le *Bucius* du *Buccius-navis*, et de n'avoir pas catalogué le premier de ces navires parmi les bâtiments à rames. Nous sommes heureux de pouvoir avertir ici de la fâcheuse confusion que nous avons commise. Il est vrai de dire qu'en 1839, quand nous écrivions notre Mémoire sur les vaisseaux ronds, nous ne connaissions pas encore le premier des textes publiés dans cet article. Quant au second, comme il était le seul de ceux qui étaient sous nos yeux qui nous montrât un Busse à rames, nous avions soupçonné que l'éditeur d'Oger Pani s'était laissé abuser par un manuscrit fautif. — V. Barchetta, Brusère.

BUCKLERS, angl. s. plur. (Proprement : Boucliers.) Apôtres. — V. Knight-headt, Bollard-timbers.

BUCO, esp. s. m. (Du lat. *Bucca*, bouche, et par extension : Cavité, trou.) Le corps du navire; La capacité, Le tonnage. — « Advirtiendo que estas medidas son para Buco de nao de guerra... » Th. Cano, *Arte para fabr*, etc., 1611, p. 21 v°. — On dit aussi *Bucositad*. H. Neuman, 1800. — V. Buque, Dormente.

BUCO DEL GATTO, ital. s. m. Trou du chat. — V. Boca de lobo, Hune.

BUCULÆ, s. f. plur. (De *Bucula*, génisse; peut-être parce que les barres qui traversent la tête du cabestan ont pu être comparées aux cornes d'une vache; peut-être parce que cette tête était sculptée, et montrait à son contour extérieur une suite de têtes de génisses.) Cabestan. (Vitruve.)

БУГЕЛЬ (*Boughel*), rus. s. m. (Du holl. *Boog*, arc.) Cercle. — On dit aussi Бугиль (*Boughil*), selon Reiff. — V. Кольцо.) — Бугель для лисель-шпиртовъ (*Boughel dlia lisel chpirtoff*), Cercle de boute-hors, Collier de bout de vergue. — Бугель на мачтахъ (*Boughel na matchtah'*), Cercle de mât. — Бугель на рулю (*Boughel na rouliou*), Cercle de gouvernail. (V. Руль.) — Бугель на шпилѣ (*Bougel na chpile*), Cercle de cabestan. (V. Шпиль.) — Бугель на якорномъ штокѣ (*Boughel na iakornome chtoké*), Cercle du jas de l'ancre. (V. Штокъ.)

БУГРЪ (*Bougri*), rus. s. plur. de Бугоръ (*Bougore*). (De Гора [*Gora*], Montagne.) Dunes.

БУГСИРОВАНІЕ (*Bougsirovanié*), rus. s. (De Бугсиръ. [V].) Action de remorquer; Remorque, Touage. (V. Верпованіе). — Бугсироватся (*Bougsirovatsia*), v. r. Être remorqué, Être toué; se Touer. (V. Верповатся.) — Бугсировать (*Bougsirovate*]), v. a. Remorquer, donner la remorque, Touer.) V. Буксировать, Верповать, Завезть, Завозить.) — Бугсировка (*Bougsirovka*), s. f. Action de remorquer, Remorque, Touage. (V. Буксированіе.)

БУГСИРЪ (*Bougsire*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Boegseer*. [V.]) Remorque, Touée (cordage). — Manque à la partie rus.-angl.-fr. du Dict. de Chichkoff, ainsi que ses dérivés. — V. Буксиръ, Завозъ.

БУГСПРИТЪ (*Bougsprite*), rus. s. (Du holl. *Boegspriet.*) Beaupré. — V. Бушпритъ.

БУГШПРИТЪ (*Bougchprite*), rus. s. m. (Du holl. *Boegspriet.* [V.]) Beaupré. — V. Бокшпритъ, Бугсприть, Бушпритъ.

БУДАРА́ (*Boudara*), rus. s. f. Nom d'une espèce de barque de rivière. Nom qu'on donne par mépris à un mauvais navire, comme en France on dit : une méchante barque.

БУДАРКА (*Boudarka*), rus. s. f. (Diminut. du précédent.) Petit Boudara.

BUDGEROW, angl. hind. s. Nom donné à Calcutta à un petit navire qui sert ordinairement à des promenades, à des parties de plaisir. Le Budgerow est probablement la même chose que le *Bujra* dont Joseph Taylor dit, p. 201 de son *Hindoost. engl. Dict.* : « A boat for travelling in, a pleasure boat. » Voici les seuls détails que nous ayons pu recueillir sur le Budgerow : « Ma superbe embarcation m'offrait un salon confortable assez vaste pour contenir huit personnes à table, une charmante chambre à coucher, et, au-dessus de ces pièces, un tillac, autrement dit une espèce de belvédère, où j'étais à l'aise le soir pour savourer mon houkah. » H. Adisson, *Promenade en Budgerow* (1842). — V. 2. Boa.

BUEI, géno. s. m. Nom donné à une pelle de fer, emmanchée de bois, dont on se sert pour embarquer et débarquer le lest.

1. BUELTA, esp. s. f. (De *Bolver*, tourner; rad. lat. *Volvere.*) Bouge. (Roding, 1794.) — V. Vuelta.

2. BUELTA, esp. anc. s. f. Route, bordée. — « Estuvose a quella noche con trinquete y mesana trincando la Buelta del susueste mucho viento. — On resta cette nuit avec la misaine et l'artimon tenant au plus près la bordée (ou la route) du S. S. E., grand vent. » *Relacion diaria de los capitanes Nodales* (1621). — V. Dar buelta, Ganar el viento, Vaxel, Vuelta.

BUENA BOYA, esp. anc. s. f. (Corrompu de l'ital. *Bona voglia*. [V.]) « Vn qui se met à la rame de sa propre volonté et prend solde sans être forçat, Bonne voüille, » dit C. Oudin (1660). Bonne voglie. (V.) — V. Buena volla, Buena voya.

BUENA VOLLA, BUENA VOYA, esp. s. f. Analogue à l'ital. *Bona voglia* (V.) et au fr. *Bonne veulle*. (V.) — « *Remeros*, entre forçados (*sic* pour *Forzados*) esclavos y Buenas vollas : dozienta y ochenta. » *Équipage* de la galère amirale montée, en juin 1573, par Jean-André d'Oria, dans la flotte du roi d'Espagne. Registr. manus. des Arch. de la maison d'Oria. — V. Amarinar.

BUEO, géno. s. m. Bau. — *Bueo meistro*, Maître Bau.

БУЕРЪ (*Bouère*), rus. s. (Du holl. *Boeyer*.) Boyer, espèce de navire.

BUESUS, bas lat. s. m. (Pour *Bussus*. [V.]) — « Tempore Almerici regis, venit comes Galterus de Montebeliart in terra Jerosolymitana, et armavit quinque galeas et duos Buesos, et ivit in terram Egypti. »? Jacq. de Vitry, *Histoire orientale*, liv. III, ap. D. Martène, t. III, col. 287.

BUG, all. s. (Même étymol. que l'isl. *Bugt*. [V.] Proprement : Courbure.) Avant, Proue.

BUGALET, fr. s. m. Nom d'un petit navire en usage principalement sur la côte de Bretagne, où il fait le cabotage. Son gréement est à peu près celui des brigs. Autrefois, il avait deux mâts, dont le plus grand, celui de l'arrière, portait une grande voile carrée, surmontée d'un hunier; le mât de misaine, beaucoup plus petit que celui-ci, portait une voile carrée, sans hunier, et très-inférieure en surface à celle du grand mât. Le Bugalet existait au XVIIe siéc. (V. *Bastimens interrompus*); nous ne savons pas plus à quelle époque il faut reporter son origine, que nous ne connaissons l'étymologie de son nom, souvent prononcé *Bigalet* par les matelots bretons. Sous Louis XIV, on nommait souvent le Bugalet : Modèle de vaisseau, bien que ce navire n'eût pas de grands rapports de formes avec le vaisseau de ligne. — « Bugalets ou Models (*sic*) de vaisseau, 2 à Brest. » *Abrégé de la mar. du Roy*, 1701; Ms. Arch. de la Mar. — Dans la Collection de navires gravée par Guéroult du Pas, au commencement du XVIIIe siècle (Bibl. nat., Cabinet des estampes, vol. I.—*c*. 6), on voit, sous le n° 8, la figure d'un Bugalet.

BUGANKER, all. s. Seconde ancre. (Proprement : Ancre de l'avant. V. *Bug*.) Röding dit de cette ancre : « Si l'on considère le poids, c'est la seconde, après l'ancre de la cale (*Raumanker*). Elle est couchée à la partie antérieure de l'avant, et ne sert que dans les gros temps. Sur les navires du commerce on s'en munit rarement. »

BUGE, fr. anc. s. f. (Peut-être la même arme que la *Vouge*.) — « Douze douzaines de Buges; vingt-quatre bottes de dars; douze bottes de jauelines; cent lances à feu... » Ant. de Conflans, les *Faits de la marine et navigaiges*; Ms. de 1515 à 1522, Bibl. nation., n° 7168-33—A.

BÜGEL, all. s. (De l'isl. *Bugt* [angl.-sax. *Boga*], arc, courbure.) Cercle, Cerceau, Rocambeau. — *Bugel der masten*, Cercle de mât. — V. Mastelbanden, Mastenbügel.

BUGGAARDING, dan. s. (Composé de *Gaarding* [V.] e de *Bug*. [V. *Bauch*]). Cargue-Fond.

BUGHÖLZ, all. s. (De *Bug*, avant, et d'*Hölz*, bois, pièce.) Apôtre. — V. Klüshölz.

BUGLINE, dan. s. (De *Bug*, avant, et de *Line*, corde.) Bouline.

BUGLIOLO, ital. anc. s. m. (Étymol. inconn. Nous rappellerons qu'au moyen âge, en Angleterre et en Écosse, il existait une mesure de capacité pour les liquides et une pour le blé et les légumes, qui avait le nom de *Bole*. Ce mot anglais était dérivé de l'angl.-sax. *Bolla*, signifiant Vase rond, Coupe, et plus généralement : Mesure.) Seau sans anse, appelé *Bouillet*, sur les galères françaises; Baille. — « Buglioli sono vasi di legno senza manico simili alle secchie. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BUGNE, ital. géno. s. m. (Étymol. incert. Peut-être de *Pugno*, poing; plus probablement de l'ital. *Bugna*, Bosse.) Point d'une voile.

BUGSIEREN, all. v. a. Touer. — *Bugsiertau*. s. Touée.

BUGSPIOT, *t* sonnant, isl. s. n. (De *Bug*, courbure, et de *Spiót*, lance, bâton long.) Beaupré. — L'all. dit *Bugspriet*.

BUGT, all. dan. suéd. s. (De l'isl. *Bugt*, qui, ainsi que *Bugr*, signifie Courbure, et vient du rad. *Bug*, dont a été fait *Buga*, courber. L'angl.-sax. *Bog* et ses variantes *Boga*, *Bogh*, signifiant : Arc, ont la même origine.) Bouge, Courbure, Anse, Crique, Baie, Golfe. — V. Bucht.

1. **БУЙ** (*Boui*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Boey*.) Bouée. — V. Бакань, Плавокъ, Пробуй.

2. **БУЙ** (*Boui*), rus. s. (Du holl. *Boeyen*, enchaîner.) Barre de justice, Fers. — Manque à J. Heym et à Chichkoff.

БУИНЬ (*Bouine*), rus. s. Banne de bateau. — Ce mot, que nous ne trouvons ni dans le dict. de Heym, ni dans celui de Chichkoff, se lit dans le dict. de Reiff, sans indication d'origine, et avec cette explication : « Couverture de toile sur les petits bateaux pendant la pluie. »

БУЙРЕПЪ (*Bouirépe*), rus. s. (Transcription du holl. *Boyreep*.) Orin.

БУИСЪ (*Bouiss*), rus. s. (Transcription du holl. *Buis*.) Bûche, espèce de navire.

BUIKGORDING, holl. s. (Composé comme l'all. *Bauchgording*. [V.]) Cargue-fond.

BUILD (*To*), angl. v. (Selon N. Webster, de l'angl.-sax. *Byldan*, signifiant encourager. Nous oserons n'être pas du sentiment de Webster sur cette étymologie; le savant anglais nous paraît s'être trompé; il n'y a aucun rapport entre bâtir et encourager. Nous pensons qu'on doit rapporter *Build* à l'angl.-sax. *Bytlian*, qui signifie Édifier. *Bytling*, *Bytlung*, sont les noms de l'édifice.) Construire. — *Builder*, Constructeur. — *Building*, Construction.

BUISSART, vieux fr. s. m. Busse. (V.) — V. 1. Appareil.

BŬJATI (*Bouïati*), illyr. dalm. v. n. Grossir, se gonfler, s'enfler, en parlant de la mer.

BUK, dan. s. (Même étymologie et mêmes significations que *Bock*. [V.]) — V. Mastebuk.

BUKAPORTA (*Boukaporta*), illyr. dalm. s. f. (De l'ital. *Boccaporta*. [V.]) Écoutille. — Manque à J. Stull.

БУКАТЪ (*Boukate*), val. s. (De l'ital. *Boccata*, bouchée, morceau.) Pièce.

BUKGÅRDING, suéd. s. (Composé comme le dan. *Buggaarding*. [V.]) Cargue-Fond.

БУКСИРОВАТЬ (*Bouksirovate*), rus. v. (De Буксиръ. [V.]) Remorquer, Touer, Donner la remorque. — V. Бугсировать.

БУКСИРЪ (*Bouksire*), rus. s. (Du holl. *Boegseer*.) Remorque, Touée. — V. Бугсиръ.

BUKSOLA (*Bouksola*), pol. s. f. (De l'ital. *Bossola*. [V.]) Boussole.

БЪКЪТАРЪЛ (*Bouketouroulou*, *ou* final sonnant à peine), val. s. m. (De l'ital. *Boccata*, bouchée. En effet, Бъкатъ (*Boukate*) signifie en valaq. mets, plat, morceau.) Cuisinier, Coq.

BULA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Bola*.) Boulet.

BULARCA, basq. s. f. Carène, Corps de navire. Larramendi (1745.)

BULARCAMA, esp. s. f. (Nous n'avons pu découvrir l'origine de ce mot, qui désigne une pièce de bois courbe. Il est évident que, malgré une apparente ressemblance, il est sans rapport avec le gr. Βούλαρχος, Président d'une assemblée délibérante. Il n'a pas plus d'analogie avec Βυλλός, Plein. Il tient probablement à *Bularca*.) Porque. — « Bularcamas : son vnos corbatones que ligan el plan con las obras de arriba. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, etc. [1611], p. 52. — « En nao de tam poco puntal, y tam poco plan, non avià necessitad de Bularcamas : porque podra muy bien passar sin ellas. » Id., ibid., p. 32 v°.

BULCKE, vieux fr. s. f. (De l'angl. *Bulk*. [V.]). Ce que la cale contient de marchandises. — V. Aflier le boucle, Boucle, Débriser la Bulcke.

БУЛИНЪ (*Bouline*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Boelyn*.) Bouline.

BULIEN, all. s. (Variante de *Buline*. [V.]) Bouline. — V. Bulinie, Bolinie.

BULINE, all. s. (De *Bug* et de *line* [V. *Bugline*.]) Bouline. — V. Bulien, Bulinie, Bolinie.

BULINGATU, basq. vulg. v. a. (Du fr. :) Bourlinguer.

BULINIA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Bouline. — *Aïcebeko Bulinia*, Bouline de revers. — *Bulinia alatuba*, Bouliner. — *Gaitchotacua Bulinia*, Boulinette. — *Brancha Bulinia*, Branche de bouline.

BULINIE, all. s. (Variante de *Buline*. [V.]) Bouline.

BULK, angl. s. (N. Webster pense que ce mot vient de l'angl.-sax. *Bulgian* [Bulghiane], mugir. Il nous semble que c'est là une singulière erreur. Quel rapport d'idées peut-il y avoir entre : Mugir et : Volume, Quantité, signification primitive de *Bulk* ? Selon nous, *Bulk* doit être rapporté à l'isl. *Bolga*, qui signifie enflure. Enflure et Volume ont de l'analogie.) (Ce que peut contenir un bâtiment.) Capacité d'un navire, capacité de sa cale. — *Bulk-head*, Cloison. — *Bulk of the fleet*, Le gros de la flotte ou de l'armée. — *In Bulk*, En grenier, en estive. — *To load in Bulk*, Charger en grenier.

BULKI, isl. s. m. (De l'angl. *Bulk*. [V.]) Chargement, Cargaison, Capacité du navire. — V. Ahöfn, Farmr, Hledsla.

BULLA, hindoust. s. Gaffe.

BULLACCONE, cors. s. m. (Étymologie inconn.) Grand foc. — *Bullaccone di fortuna*, Grand foc dont on se sert dans le mauvais temps.

BULLACCONETTO, cors. s. m. Petit foc. — *Bullacconetto di fortuna*, Petit foc de mauvais temps dans la tartane.

BULLARE, bas lat. v. a. (De *Bulla*, marque, sceau. — « Bullare, sigillare. » Jean de Gênes.) Marquer d'un fer chaud, au front ou à l'épaule. — « Item, statuimus, ut quicumque communis rogam » (arrhes) « acceperit, aut alicujus navis marinaritiam » (paye de matelot), « sive fugiat, sive non fugiat, servitium non fecerit quo rogam accepit vel marinaritiam, quicumque inventus fuerit, tamdiu debeat in carcere detineri quousque ipsam rogam vel marinaritiam reddat in duplum, et nobis bannum nostrum, nisi justum impedimentum habuisset, dum tamen rogam vel marinaritiam ipsam reddat. Quod si infra octo dies non fecerit, frustetur et bulletur (qu'il soit fouetté et marqué.) » *Statut criminel de Venise*, 1232.

BULT, suéd. s. (Le même que *Bolt*. [V.]) Cheville.

BUMBARDIER, *r* sonnant, malt. s. m. (De l'ital. *Bombardiero*. [V.]) Artilleur, Bombardier, Canonnier.

BUNBARDA, ancônit. anc. s. f. Bombarde. — « Ciaschuna nave che si partirà d'Ancona per andare fuora del golfo, se è da VI meste » (nous n'avons pu découvrir quelle capacité ou quel poids représentait la *mesta*, dont le nom paraît fait du gr. μεστός, plein, comble) « in sù, debia portare doi Bunbarde, overo schoppi » (augmentatif de *Scopetta*, escopette, dont le nom, qui semble avoir de l'analogie avec *Scopettare*, balayer, ou avec *Scoppiare*, faire du bruit, éclater, péter comme un canon, a peut-être cependant été fait du gr. Σκήπτω, je lance avec force), « et 11 pietre, overo balotte de ferro per le dette Bunbarde overo scoppi; x balestre da staffa, e domilia buonj verettonj, D lancie, x pare de chorazze » (dix paires ou vingt cuirasses) « tre barche de pietra, xxx pavesi. » *Stat. d'Ancône*, 1397, rubr. 79. — Le nombre de boulets de pierre ou de fer (onze), prescrit par le statut pour les deux bombardes, nous fait connaître que ces bouches à feu se manœuvraient difficilement, et surtout qu'elles étaient d'une construction sur la solidité desquelles on avait de grands doutes. C'étaient, en effet, de gros tubes faits de douves de bois, recouvertes de plaques de fer, cerclés en fer et liés avec de nombreux tours de corde. L'arsenal de Venise conserve une de ces Bombardes, que nous y avons vue en 1835 et 1841. — V. 1. Bombarda.

BUNKASTOCHAR, isl. m. plur. (De *Bunki*, assemblage, et de *Stochar*, plur. de *Stochr*, bois des parties inférieures.) L'ensemble des couples et des varangues ; la membrure. — V. Bönd.

BUNT, angl. s. (Proprement : Renflement.) Fond d'une voile ; Ralingue du petit côté vertical et antérieur des voiles d'étai. — *Bunt-gasket*, Couillard. — *Bunt-line*, Cargue-fond. *Bunt-line cloths*, Doublages des voiles, cousus au fond de ces voiles et près des attaches des Cargues-fond. — *Bunt (to)*, S'enfler, en parlant d'une voile.

BUNTEMP, malt. s. (De l'ital *Buon tempo*, bon temps.) Bonasse, Accalmie. — V. Buazzi, Macchiaria.

BUOCA PORTUS, bas lat. s. f. (Mauvaise leçon de manuscrit. Pour *Boca* ou *Bocca portus*. [V.]) — V. Caupolata.

BUON PRESSO, BOUNPRESSO, quelquefois Buonpresso et Bompresso, ital. s. m. (Traduction des deux mots français : *Bon près*. Il est à croire que le mot Beaupré, mal entendu et confondu avec Bon près par les marins de l'Italie qui fréquentaient les ports de France, donna naissance à *Buon presso*, qui fit *Bompresso*, et, par une corruption nouvelle, *Copresso*.) Beaupré. — Les formes *Buon presso* et *Buonpresso* se trouvent dans le *Dizionar. istor., teor. e pratic. di*

marina de Monsieur Saverien (Venezia, 1769, in-4°), qui n'admet ni *Compresso* (V.), ni *Copresso* (V.), ni *Bombresso*. (V.)

BUONA VOGLIA, ital. anc. s. f. (Proprement : Bonne volonté.) Bonnevoglie. — Pantero-Pantera parle en ces termes des rameurs des galères auxquels on donnait ce nom : « Quelli che si chiamano Buoneuoglie, ò sono sforzati, che dopò hauer fornito il tempo delle condannagione, per esser debitori del Principe, sono tenuti in catena e vogano, sinche pagano i debiti, e son molto disposti al remo e ad ogni altro seruitio della galea; ò sono vagabondi, che ò per uiuere, ò per giocare vengono la libertà con obligo di seruire in vna galea, et tra questi sono ottimi gli Spagnoli e i Napolitani.... Quando si combatte, se l'occasione lo ricerca, si sferanno, et s'armano, acciòche combattono, et alcune volte da questa sorte d'huomini si sono riusciti notabili servitij. » *Armat. nav.* (Roma, 1614, in-4°), p. 131.

BUOY, angl. s. (Même étymologie que *Boa*. [V.]) Bouée. — *Buoy floating in sight* (Bouée flottante à la vue), Bouée à la veille. — *Buoy of a shoal*, Bouée-balise, Bouée placée sur un haut-fond. (V. Shoal.) — *Buoy of safety*, Bouée de sauvetage. (V. Life Buoy.) — *Buoy rope*, Orin. (V. Boye-ropy, Rope.) — *Buoy (to)*, Placer des bouées, Baliser, Se soutenir sur l'eau. — *Buoy (to) up a cable*, Alléger un câble, le faire flotter, lui mettre des flottes, des bouées. — *Buoy (to) a ship up from the ground*, Remettre à flot un navire échoué, le raflouer. — — *Buoyage*, s. Droit levé sur les navires pour l'entretien des balises et bouées établies dans un canal, sur une rade, dans une passe. — *Buoyant*, adj., de *To buoy*, Léger sur l'eau, en parlant d'un navire, d'une embarcation, d'un radeau.

BUPRES, malt. s. m. (De l'ital. *Bompresso*. [V.]) Beaupré.

BUQUE, esp. s. m. (Étymologie incertaine. Peut-être le mot *Buque* est-il une tradition du bas lat. *Bucca* [V.], que nous avons cru pouvoir rapporter à l'angl.-sax. *Buce* [Buke], ventre. *Buque* nomma, en effet, d'abord essentiellement le corps, la carène du navire; par extension, il nomma ensuite le navire lui-même. Le P. Larramendi [1745], ordinairement si téméraire au chapitre des étymologies, n'a point osé donner ses hypothèses sur l'origine de Buque.) Navire.

БУРАВИТЬ (*Bouravite*), rus. v. a. (De Буравъ [all. *Bohrer*], tarière, vrille, etc.) Percer.

BURARA, hind. s. Corde, Cordage. *Dict. hindoost.-engl.* de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. 1er, p. 213.

BURASCA, vénit. s. f. (De l'ital. *Borasca*. [V.]) Bourrasque, Coup de vent. — V. Pianella.

BURCERIUS NAVIS, bas lat. s. m. On trouve plusieurs fois dans la collection de Rymer, et notamment p. 843, t. II, col. 2, cette expression : « *Burcerius navis* »; les bénédictins, continuateurs de du Cange, la voyant toujours placée avant celle-ci : « *Magister navis* », en conclurent que le Burcerius était le préfet ou l'amiral de la flotte. Nous croyons, quant à nous, que c'était le pourvoyeur, l'économe, le sénéchal du navire, celui qui faisait la dépense des vivres et tenait la bourse, celui enfin que les Anglais nomment aujourd'hui le « *Purser* », et que nous nommons le Commis aux vivres.

BURCHIELLA, vénit. s. f. Barquette, canot au service d'un *Burchio* (V.) d'une certaine grandeur. N. Duez (1674) dit : « *Burchiello*, Vne nasselle, vn petit bateau; *Burchiella*, vne cuvette. »

BURCHIELLO, ital. s. m. (De *Burchio*. [V.]) Barque de transport. Stratico dit que c'est un bateau dont on se sert sur les rivières pour transporter des voyageurs; qu'il est ponté, et que son entrepont est partagé en un certain nombre de compartiments. Ce Burchiello est à fond plat; il peut porter une ou deux voiles; mais, d'ordinaire, il est tiré à la cordelle ou remorqué par une barque à rames. — V. Almadia.

BURCHIO, vénit. ancônit. s. m. (Corruption de *Barca*?) Espèce de grande barque. Il y en a de différentes formes :

1° Burchio d'aqua ! Bateau long, plat, ayant un assez grand élancement à la proue, et muni à l'arrière d'un petit tillac. Son gouvernail, que des ferrures tiennent à l'étambot, dépasse de beaucoup le tillac par sa tête. La barre a une certaine courbure du haut en bas. Ce Burchio va à la rame; quelquefois aussi il hisse une voile carrée, à un mât planté plus près de l'étrave que du milieu. Il porte de l'eau, qu'il va chercher à la Brenta pour l'amener à Venise. Ce n'est pas dans des tonneaux qu'il renferme ce liquide; il est lui-même un réservoir flottant et découvert. Son nom lui vient de sa fonction.

2° Burchio da Verona, Barque de Vérone. Ce navire de charge, destiné à faire le transport des marchandises, est grand, fort; ses extrémités sont relevées; il a un petit tillac à l'arrière et un à l'avant; en arrière de son tillac de proue, il porte un mât auquel se hisse une voile carrée; il a des rames; son gouvernail, organisé comme celui du *Battello* du Pô (V.), est placé à gauche. Tout autour du *Burchio* de Vérone règne un bord extérieur (comme autour du *Burchio d'aqua*), pour servir de passage aux matelots. L'espace compris entre les deux tillacs est généralement recouvert. Des arceaux sur lesquels sont des toiles et des tentures forment la couverture, qui parfois est en planches. Les *Burchii* qui font la navigation de Venise à Vérone sont de différentes grandeurs.

Le mot : *Burchio* est, depuis le XIIIe siècle au moins, dans le vocabulaire des marins de Venise; on le trouve en effet dans la *Chronique* d'And. Dandolo : « Potestas quoque suus et ipsi Januenses certatim cum quibusdam barchiis et Burchiis, et aliis navigiis fugerunt. » — « Vidi aquarias naves et lignarias, arenarias, lutarias, farinarias : quas Burchi de aqua, de legno, da sabion, da fango, da farina appellitant. » Baïf, p. 93, *De re nav.* — « Non se più librar nave alcuna sopra porto, con Burchi ferranti, e Piatte sono pena alli parcenevoli de ducati cento » (à cause des dommages provenant de l'usage de ces barques, ferrées à l'avant et à l'arrière, dont les chocs, dans les grands mouvements d'un port aussi fréquenté que celui de Venise à cette époque, pouvaient endommager les navires.) *Ordon.* des Pregadi, 12 juillet 1527. — V. Galione, Ganzaruolo, Zoppolo.

BURCHO, ancôn. anc. s. m. (Le même que le vénit. *Burchio*. [V.]) — « Statuto et ordenato è, ch'el capitanio del porto debia e possa commandare a ciascuno patrone, nochiero e marinaro de nave, o de legnio, de barcha, o de Burcho overo de qualunqua altro navilio el quale fusse remegiato » (amarré) « in alcuna parte del porto d'Anchona non convenuta, nè chonvenevole, che si debia partire del detto luocho. » *Stat. d'Ancône*, 1397, rubr. 30.

BURCIA, bas lat. s. f. (Variante de *Buscia*. [V.]) — « Applicuerunt ibi naves et Burciæ plus quam quingentæ, exceptis galeis et cursoriis (sans compter les galères et les bâtiments légers). » Roger de Hovenden, *Histoire de Richard I.*

BURDA, esp. s. f. (Étymol. inconn.) Galhauban. — M. A. Berbrugger, *Nouv. dictionn. de poche fr.-esp.* (1839), donne à *Burda* la signification d'Étai. C'est une erreur. — V. Braguero, Brandal.

BURDEN, angl. s. (De l'angl.-sax. *Byrden*, charge, ar-

deau, variante de Bŷrðen.) Capacité, Port d'un navire.— V. Burthen, Cat.

BURDINALLA, BURDINELLA, esp. s. f. (Même origine que *Burda*. [V.]) — « Vna Burdinalla de tres pies de gallo (un étai de petit perroquet, fait de trois pieds de coq [de trois pattes d'oie, de trois martinets]). » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto ; Ms. de 1614 à 1621 ; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

BURINA, ital. illyr. dalm. s. f. (Variante de *Borina*. [V.]) Bouline — Manque à Joach. Stull.

BURINARE, ital. v. a. (Variante de *Bolinare*. [V.])

BURINIER, malt. adj. Boulinier.

BURINO, vénit. s. m. (De *Borea*, vent de nord.) Vent de nord-est, dans le golfe de Venise. — V. Καίκιας.

БЅРІNЪ (*Bourine*), val. s. Bouline.—Бδрінъ пе dinколо (*Bourine pĕ dinkolo.*) Bouline de revers. — V. Пе dinколо.

BURLETA, basq. vulg. s. (Du fr. :) Bourlet.

BURNAK (*Bournak*), illyr. dalm. s. (Du tur. *Bourn*, nez.) Étai.

BURNAG (*Bournag*), illyr. dalm. s. (Du rad. slav. Бур, qui est probablement en relation avec le Βορ gr. dans Βορέας.) Gros temps, Ouragan, Tempête. — V. Navala zlé godiné, Nénaste, Tucsa, Vihar, Vitje.

BURNAL, malt. s. m. (De l'ital. *Imburnale*. [V.]) Dalot.

БУРНОЕ МОРЕ (*Bournoïé moré*), rus. s. (Mer orageuse, agitée.) Grosse mer. —V. Море.

БУРНОСТЬ (*Bournoste*), rus. s. f. (De Буря. [V.]) Orage.

БУРНЫЙ (*Bournii*), rus. adj. (De Буря. [V.]) Orageux. — Бурный вѣтръ (*Bournii vetrr*), rus. Vent violent, tempétueux.

BURRASCA, ital. géno. s. f. (Du fr. :) Bourrasque. L'italien disait autrefois : Borasca. (V.)

BURRO, esp. anc. port. s. m. Orse d'artimon, et selon Neuman (1800), qui se trompe : Antenne d'artimon. — « Para marear la vela de mesana, se larga el Burro de sotavento » (l'orse sous le vent), « y se hala por el de barlovento, despues de lo qual se largan las candalizas » (les cargues d'artimon), « y se amura, y caza la vela a un tiempo. » Fernandez, *Practic. de maniob.*, 1732, p. 18. —Sur les felouques et autres barques latines, on appelle *Burro* le palan à l'aide duquel, pendant la navigation au plus près du vent, on retient le Car de l'antenne attaché à l'étrave. Ce palan se nomme aussi le *Davan* ou *Davante*. (V.) — Dans la langue vulgaire, *Burro* est un des noms de l'âne ; l'âne et l'orse sont sans analogie même lointaine, et nous ne voyons pas comment s'est faite cette homonymie. L'étymologie du *Burro* des marins espagnols nous est inconnue. — Dans son Dictionn. de poche esp.-fr. (1839), M. A. Berbrugger dit : « *Burreros de la mesana*, palans de Misaine. » Il se trompe : la *Mesana*, c'est l'artimon. Le *Burrero de la mesana* est justement le *Burro* du texte de Fernandez qu'on vient de lire, l'orse de l'antenne d'artimon, quand l'artimon était latin, c'est-à-dire triangulaire, et envergué à une antenne gouvernée sur le gaillard d'arrière avec deux orses. (V. Artimon.) Constancio (Dict. port.-franc. définit le *Burro* : « Câble de l'artimon. » Cela n'a aucun sens ; un navire a des câbles ; un mât ou une voile n'en a pas. Tout au plus, Constancio aurait pu dire : « Une des manœuvres de l'artimon. » Il aurait mieux fait d'écrire : « Terme de marine dont je ne connais pas l'application. »

ΒΥΡΣΑ, gr. anc. s. f. fig. (Cuir apprêté, et par extension :) Voile. — « Ἐπὶ πολὺ παρὰ τὸν ἱστὸν ἕστημεν ἀναβλέποντες, ἀριθμοῦντες τῶν βυρσῶν τὰς ἐπιβολάς. (Nous restâmes longtemps près du mât, regardant et comptant les voiles...) Lucien, Πλοῖον.—Τὰς ἐπιβολάς, présente une difficulté que nous n'avons pas la prétention de résoudre, mais sur laquelle il faut que nous nous expliquions. Les traducteurs et les commentateurs ont entendu ces mots très-diversement. Gesner a pensé qu'il pourrait rendre la dernière partie de la phrase grecque par ce membre de phrase latine : « Numerantesque conjectus *telorum* in coriis. » Belin de Ballu, dans sa traduction des Œuvres de Lucien (1788), dit, t. v, p. 6 : « C'est lorsque nous nous sommes arrêtés quelque temps au pied du mât, occupés à considérer et à compter les peaux ajoutées les unes aux autres. » Dans une note, Belin ajoute : « Les anciens composaient avec des peaux les voiles des vaisseaux. Compter le nombre des peaux qui composent une voile, c'est en quelque sorte en mesurer la grandeur. Cette explication simple est celle de Scheffer (*de Militia navali*, p. 145) : j'ai cru devoir la préférer. » J. Scheffer, Belin de Ballu et Gesner nous paraissent n'avoir pas bien entendu le sens du passage qui nous occupe. Quant à Gesner, son « Conjectus telorum in coriis » ne serait admissible que si le navire dont parle Lucien était dans l'action de combattre; mais il n'est point exposé aux traits, il est tranquillement à l'ancre au Pirée, où il est arrivé d'Égypte chargé de blé. Il nous semble qu'on peut supposer très-naturellement qu'il a ses voiles au sec, comme on dit en France; c'est-à-dire qu'elles sont dépliées, pour sécher, mais non pas étendues, leurs bords inférieurs étant rapprochés par les cargues (V.) des vergues auxquelles elles sont attachées. Ainsi tombantes et retroussées, elles ressemblent à des bourses (V. *Bourser*), et le vent les agite, frappe dessus, les fait voltiger. Peut-être les ἐπιβολὰς désignent les chocs du vent sur les bourses ou voiles. Là est le doute. Mais, pour le sens de Τῶν βυρσῶν, il nous semble très-clair. C'est des voiles qu'il s'agit. Seulement nous n'admettons pas, avec Scheffer et Belin de Ballu, que ces voiles fussent de peau. Nous n'avons vu nulle part que les Égyptiens eussent l'habitude de faire des voiles avec des peaux; Isaïe parle seulement de voiles faites avec le byssus (V. Βύσσινον); et quant aux voiles de peaux, elles étaient si peu ordinaires dans les marines grecque et romaine, que César les remarqua avec étonnement chez les Vénètes. Concluons : selon nous, Lucien a voulu dire : « Regardant et comptant les voiles retroussées en bourses et agitées par le vent. » *Comptant* se justifie par le nombre des voiles qu'avait l'*Isis*, navire immense. (V. *Navire*.) — V. Ἱστίον, Πανίον.

BURSUN (*Boursoune*), malt. s. (De l'ital. *Bolsone* ou *Bolzone*. [V.]) Bouge.

BURTHEN, angl. s. (De l'angl.-sax. *Bŷrðen*, charge, fardeau.) Capacité du navire, son Port. — V. Burden, Pink.

БУРУНДУКЪ (*Bourounndouke*), rus. s. m. Ce mot, qui est tatar, désigne en même temps, selon Reiff, l'Écureuil strié de Sibérie, et une corde de halage. Les marins russes l'appliquent à la corde de retenue que nous nommons un Gui. — Оттяжка.

БУРУНЪ (*Bouroune*), rus. s. (Du turc *Bouroun*, cap.) Brisants, Ressac.

БУРЯ (*Bouria*), rus. s. f. (Du gr. Βορέας, vent du nord.) Orage, Tempête, Tourmente, Mauvais temps, Gros temps. — « Буря ударила корáбль о кáмень (*Bouria oudarila korable o kamenn*), la tempête a jeté le navire sur un écueil. » Reiff, t. 1er, p. 263, art. Ударя́ть. —V. Урагáнъ, Шторм́ъ, Шквалъ, Погода.

BÚS, cat. anc. provenç. anc. s. m. (Le même que le *Bucius* ou *Buccius* lat. [V.]) — « Faem armar los Bus de Muntpesller qui era be de LXXX rems, e venguem nos en tro a Copliure... (Collioure.) » *Chron. del rey en Jacme*, chap. 15, Conquête de Murcie. — Busse, et non Bateau, barque, comme l'a dit Raynouard à propos des vers suivants :

> Si cum vas mais grans naus e mar
> Que Bus ne sagecia. »
> PIERRE CARDENAL (XIII[e] siècle).

Le Bus, ainsi que le prouve le passage de la Chronique de Jacques I[er] qui vient d'être rapporté, n'était point une barque, et, à plus forte raison, un bateau; c'était un grand navire à rames, moins grand, moins fort cependant que les grandes nefs : c'est ce que veut faire comprendre Pierre Cardenal.

BÚS TENGER (*Bouch tengher*), hong. s. (*Tenger* [V.], mer, *Bús*, triste.) Mer agitée.

BUSARDA, esp. s. f. (Étymologie inconn. Nous n'osons, malgré le rapport existant entre les idées que font naître les deux mots, dériver *Busarda*, isolé dans l'espagnol et sans analogue, au moins par le sens, dans les langues du Midi, du gr. Βύσω, Βύω, boucher, remplir.) Guirlande. — V. Corbaton de embestir.

BUSCA, ital. anc. s. f. (Comme notre fr. *Bûche*, contraction de : *Busche*, du lat. *Boscus*.) Règle graduée dont se servaient les charpentiers pour déterminer les dimensions des pièces qui devaient entrer dans la construction d'un navire, et pour en tracer les plans et les contours. — « Busca è una misura, còn la quale si compartiscono i corpi de i vascelli. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

BÜSCAINHA, géno. s. f. (De l'ital. *Buscalina*. [V.]) Échelle de poupe. — V. Scà de puppa.

BUSCALIA, bas lat. s. f. (Variante de *Boscalia*. [V.])

BUSCALINA, ital. s. f. (De *Scalina*, petite échelle; diminutif de *Scala*. Quant à la syllabe *bu*, nous n'avons pu déterminer sa valeur et son origine.) Échelle de poupe.

1. BUSCHE, vieux fr. s. f. Busse. — V. Huissier.

2. BUSCHE, vieux fr. s. f. (Bas lat. *Busca*, bûche; du lat. *Boscus*, bois [radic. gr. Βόσκω, je fais paître.]) Bois gros et menu qui entrait dans le chargement des matières inflammatoires dont on remplissait les brûlots.

> — « Flamens font emplir deux nacelles
> De poiz, de sain et de Busche;
> Leur gent huile et feu i embusche. »
> GUILL. GUIARD, *la Branche aux roy. lignages*, v. 9569.

BUSCIA, bas lat. s. f. (Variante de *Bucia*. [V.]) — « Anno eadem applicuerunt ibi naves et Busciæ, plus quam quingentæ. » J. Brompton, *Histoire de Richard I[er]*.

BÜSCINE, géno. s. f. plur. (Peut-être de *Buco* ou *Buscio* [de *Buca*, pour *Bocca*, bouche; lat. *Bucca*], trou; ou de l'ital. *Bisce*. [V.]) Anguillers.

BUSCIUA (*Bouchioua*), géno. s. f. (Comme le bas lat. *Buscia*, signifiant, boîte, de *Buxus* [gr. Πύξις].) (Proprement : Boîte.) Boussole.

BUSCIUE (*Bouchioué*), géno. (plur. de *Busciua*) s. f. On nomme ainsi les Bordages des anguillers, ou Parcloses qui font, en effet, une sorte de boîte, dont chaque *busciua* est une partie du couvercle.

BUSE, vieux fr. s. f. (Variante de *Busse*. [V.])

> — « Nefs et dromons, Buses et barges. »
> *Le Roman d'Alexandre*.

BUSLA (*Boussla*), ar. vulg. s. (De l'ital. *Bussola*.) Boussole. — J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabic.* (1800), p. 100, dit : « Pyxis nautica — BUSLA. »

БУСОЛЪ (*Boussole*), val. s. (De l'ital. *Bussola*.) Boussole. — V. Компас.

1. BUSSA, bas lat. s. f. Variante de *Bucca*. (V.)

2. BÚSSA, isl. s. f. Busse; nom d'un navire sur lequel le Dict. isl.-lat.-dan. de Müller ne donne que ce renseignement : « Navigiolum amplum. » Nous remarquerons que le mot *Bussa*, qui désigne la barque large de flancs, désigne aussi en islandais la femme grosse et charnue. Est-ce la femme massive qui a nommé le navire, ou a-t-on comparé la femme à la lourde barque? — Nous supposons que la *Bussa* islandaise n'est autre que la *bûche*, *buis* des Hollandais.

BUSSE, vieux fr. s. (De *Bucius* [V.] ou de *Bucia*. [V.]) Nom d'un navire sur lequel nous avons donné plus haut (V. *Bucca*) tout ce que nous avons de détails précis. Il y avait des Busses très-grands (V. *Bucca*, *Bus*), il y en avait de moyens et de petits. (V. *Bussus*.)

> — « Al vent kil n'orent pas estroit,
> Fit singler à la müe droit (? A la mi-droit, presque directement.)
> Galies et Barges et Nés,
> Esneques et Dromons fiers,
> Coges, et Busses, et Vissiers,
> Avvec quanque il fit mestiers. »
> PHILIPPE MOUSKES.

BUSSELLO, géno. s. m. (De l'ital. *Bozzello*. [V.]) Poulie.

BUSSIA (*Boussia*), illyr. dalm. s. (De l'ital. *Bussola*.) Boussole. Ce mot, qui nous fut donné, le 22 août 1841, à Ancône, par un matelot ragusais du trabacolo *Padre immortale*, ne se trouve pas dans le Dict. illyr. de Joach. Stull, qui dit : *Busula korabljska* ou *Sjervenica*.

ΒΥΣΣΙΝΟΝ ΙΣΤΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Βύσσος, lin très-fin.) Voile d'un lin très-fin. Athénée, liv. v, décrivant le navire impossible de Ptolémée Philopator, dit que ce gigantesque vaisseau avait des voiles de Byssos.

1. BUSSOLA, ital. s. f. (Du bas lat. *Bussulus* ou *Buxula*, petite boîte, diminutif de *Buxus*, fait du gr. anc. Πύξος, qui désignait le buis. Πυξίς était devenu le nom générique des boîtes, après avoir nommé d'abord la boîte de buis. Cette étymologie du mot Boussole, généralement acceptée, et qui nous paraît ne laisser rien à désirer, répugnait cependant à la raison du savant J. Klaproth. Dans sa *Lettre à M. de Humboldt sur l'invention de la boussole* [Paris, 1834, in-8°], il crut devoir [p. 26-28] s'élever contre elle, et avancer que Boussole vient de l'arabe *Mouassala* ou *Moùssala*, signifiant *dard*. La raison sur laquelle il se fondait, la voici : « *Bussolla* paraît ne pas être d'origine italienne, et n'avoir rien de commun avec *Bossolo*, dérivé de *Bosso*, buis, et qui signifie boîte... En italien *Bussola*, la boussole, et *Bossolo*, la boîte, sont deux mots entièrement distincts... » A l'appui de cette assertion, Klaproth citait ces deux articles du *Vocabolario della Crusca* : « BUSSOLA, strumento marinaresco, ove s'aggiusta l'ago calamitato... » « BOSSOLO, lo stesso che *Bosso* [buis.] Vasetto piccolo, communemente di legno. » Ces définitions de la Crusca ne seraient de quelque importance pour l'opinion soutenue par Klaproth, que si elles étaient accompagnées d'observations étymologiques tendant à établir que *Bossolo* et *Bussola* proviennent d'origines différentes; mais il n'en est rien. Avec un peu plus d'amour pour ce qui est simple, Klaproth se serait fait ce raisonnement bien naïf : « *Bosso* [buis] vient du lat. *Buxus* ou du gr. Πύξος; *Buxus*

a fait *Buxula*; *Buxula* ne diffère pas de *Bussula* ou *Bussola*; *Bussola* vient donc naturellement de *Buxus*, ou Πύξος ou Πυξίς, qui signifiait *boîte*. » Et puis, Klaproth aurait dû se demander si *Bussola* n'eut pas d'autres formes qui le rapprochaient de *Bossolo*; et, cherchant un peu, il aurait trouvé dans le vénitien du xvie siècle : *Bossolo* [V.], et dans celui du xve, *Bózzolo*. [V]. Probablement ces petites découvertes auraient changé ses convictions, et il aurait renoncé à *Moùssala*, c'est-à-dire au *dard*, pour revenir à *Bossolo*, la boîte. Nous verrons, au mot *Calamita*, que J. Klaproth ne fut pas toujours heureux dans ses systèmes étymologiques.) Boussole. — « Bussola, ò Bussolo, è la scatola, ò cassetta, ò vaso, dove si tien il ferro toccato dalla calamita per conoscer la tramontana. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Ago, Agugia, Calamita. — Le portugais a aussi *Bússola*. — V. Agulha, Ampolletta, Carta da navigare, Compasso, Giesiola, Grecheggiar, Maestraleggiare.

2. **BUSSOLA**, ital. s. f. Bordage des anguillers, Parclose. — V. l'explication donnée au mot Busciue.

BUSSOLO, ital. s. m. Pour *Bussola*. (V.) Boussole. — « I navigatori dell' India si governano colle stelle del polo antarctico, chè è la parte di mezzodi, perchè rare volte veggona la nostra tramontana, e non navigono col Bussolo; ma si reggono secondo che trovano le stelle o alte o basse, et questo fanno con certe lo misure, che adoprano. » Nicoli de Conti, ap. Ramus., t. 1er, fol. 379. — « Nauigano in quelli mari senza Bussolo, ma con certi quadranti di legno che pare difficil cosa. » *Navigat. di Vasco di Gama* (1497), ap. Ramus., t. 1er, p. 121 C. — V. Bussola, Calamita.

BUSSOLE, pour *Boussole*, p. 108, *Essay des merveilles de nature*, par le P. René François, édit. de 1629.

BUSSUS, bas lat. s. m. Busse. — « Et quod antequam collent, ponent, expensis dicte navis, Plactas vel Bussos in Arno, pro recipiendo res et merces dictorum mercatorum deferendas ad portum Pisanum et caricandas in dicta navi. » *Contrat de nolis de la nef* Bonaventure, passé, le 10 août 1268, à Pise, et publié, p. 251, t. iv, *Bibl. de l'école des chartes*. — V. Buesus.

BUSULA (*Bousoula*), illyr. dalm. s. (De l'ital. *Bussola*. [V.]) Boussole. — V. Bussia.

BUTA. (Pour *Busa* ou *Buza*. [V.]) Busse. — « Jure vel occasione naufragii a navibus, et Butis, galeis, taridis, galiotis, sagitiis et quibuslibet aliis barchis et lignis, quocumque nomine nominentur. . » *Privilége de* 1243 (Valence).

BUTACOBOSSA, basq. vulg. s. f. Bosse de bout.

BUTALONA, basq. vulg. s. (De l'esp. *Botalon*.) Boutebors.

BUTEILLA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Bouteille.

BUTEILJ, suéd. s. (Du fr. :) Bouteille.

BUTEN-STEVEN, all. s. (*Buten*, dehors, de l'angl.-sax. *Butan*, hors de...) Contre-étambot extérieur. — V. Aussensteven, Steven.

BUTIZELLA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Botticella*, dimin. de *Botte*, tonneau.) Petit tonneau, Baril. — Butizellis quatuor parvis » (quatre petits barils), « pro levanda aqua, que sunt in nave. » *Contrat d'affrétement pour la nef* le Paradis (1268), publié, p. 392, t. ii de notre *Arch. nav.*

БЪТОІЪ (*Boutoiou*), val. s. (De l'ital. *Botte*.) Baril, Tonneau. — J. A. Vaillant écrit БЪтоіаш (*Boutoiach*), qui, selon Poyenar, nomme le barillet ou petit baril.

BUTT-END, angl. s. (De *End*, extrémité [V. Ende], et de *Butt*, but.) About; Tête d'un bordage; Bout d'une manœuvre. — *Butt* (to), Abuter des pièces de bois.

BUTTAFŒGO, géno. s. m. (De l'ital. *Butta-fuoco*.) Boutefeu.

BUTTA-FUOCO, ital. s. m (De *Buttar*, pousser, lancer, mettre, et de *Fuoco*, feu; [lat. *Focus*, du gr. Φώγω, je brûle.]) Boutefeu. — V. Accenditojo.

BUTTALÒ, cors. s. m. Beaupré des petits navires, comme sont les misticks, par exemple. — V. Botalo.

BUTTAR, ital. v. a. (Étymol. inconn. Pousser, lancer, mettre. — *Buttar da brasso* ou *brazzo*, vénit. anc. Faire le car. (V. Fare il carro.) — *Buttar in acqua un bastimento*, Lancer un navire. — *Buttar vento*, Venir, s'Élever, en parlant du vent. « Buttar vento significa l'istesso che : Venir vento. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Buttarsi al largo*, Pousser au large.

BUTTOCK, angl. s. Fesse, Cul rond d'un navire.

BUTTON, angl. s. Bouton. Plaque de cuir mise sous la tête d'un clou qu'on enfonce dans un bordage. — *Button and loop* (Proprement : Bouton et boutonnière). Nom donné à un cordage dont un des bouts se termine par un bouton, et l'autre par un œillet assez large pour laisser passer le nœud. Cette corde peut servir à plusieurs usages.

BUTTUN (*Bouttoune*), malt. s. m. (De l'ital. *Bottone*. [V.]) Bouton, pomme faite à un cordage. — *Buttun de bossa*, Bouton de bosse, cul de porc fait à la tête d'une bosse. — *Buttun de strallo*, Bouton ou pomme d'étai. — *Buttun du cavo cian*, ou *Buttun du turnavira*, Bouton ou pomme de tournevire.

BUXULA, esp. s. f. (Même étymologie que *Bussola*. [V.]) Boussole. — « Descubriendo qualquier nauio de dia y de noche, cerca ò lejos » (près ou loin), « tomarle con la Buxula ó aguja de marear, y ber que camino hazer, y tener quenta con el hasta alcanzarle, ó perder de vista. » *Obligaciones del capitan de un galeon*, Ms. du xviie siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Brujula, Bruxola.

BUZA, bas lat. s. f. (Le même que *Bucca* [V.], *Bus* [V.] et *Bucius*. [V.]) — « Rex » (Richard Cœur de Lion) « igitur cum serenato aere oculos sublevasset, eminus prospexit per tremuli maris planitiem obviam venientem navem permaximam quam Buzam dicunt, a terra Jerosolamitana regressum. » Galf. Vinesauf, *Richardis regis iter Hierosol.*, liv. ii, chap. 28, p. 318, édit. de 1687. — « Verum dehinc septem diebus evolutis, rex » (Baudouin) « ab Assur exiens, navem quæ dicitur Buza ascendit, et cum eo Godericus pirata de regno Angliæ.... cum paucis navigavit.... Buza autem regis facili et agili cursu inter procellas labente et volitante, in portu Joppe, delusis hostibus, subito affuit.... » Albert d'Aix, *Hist. Hieros.*, liv. ix, chap. 9. — « His visis, et christianitatis signo recognito, undique certabant remis, Buzis et galeidis, ut eas coronantes captivarent.... » Id., ib., liv. xi, chap. 27.

1. **BUZO**, bas lat. vénit. s. m. (Le même que *Buza* [V.], *Bucca* [V.], et *Bucius*. [V.]) Busse. — « Decernimus, quod navis, vel Buzo, aut Buzonavis (V. *Buccius-navis*), vel aliud lignum, de cc milliariis usque ad ccc non completa, habeat canevos quos debet habere in corcoma (les cordages de chanvre qu'il doit avoir en glène).... » *Stat. vénit.* de 1255, chap. 17. — « Et hoc intelligimus de nave et Buzo et Buzonave, et aliis lignis cohopertis. » Ib., chap. 24. Ce passage prouve que les Busses du xiiie siècle étaient pontées; ce dont nous pouvions douter, en lisant les passages des au-

teurs que nous avons rapportés aux art. *Buccus*, *Bus*, *Bucca* et *Buza*. — V. Corcoma, Pansonus.

2. BUZO, esp. s. m. (?du gr. Βυσσός, pour Βυθός, fond.) Plongeur. Larramendi (1745).

BUZZEL, malt. s. (De l'ital. *Bozzello*. [V.]) Poulie.

BUZZILARO, malt. s. m. (De *Buzzolajo*. [V.]) Défense.

BUZZOLAJO, ital. s. m. (De *Buzzo*, ventre.) Tronçon de mât, de câble, ou Paquet de cordage qu'on pend en dehors d'un petit navire pour défendre son ventre, sa carène et son plat-bord des chocs contre un quai ou un autre navire. Défense. — Manque à Stratico (1814).

BUZZOLARE, ital. v. a. Défendre un navire au moyen des *Buzzolai*.

BUYA, basq. s. f. (De l'esp. *Boya*.) Bouée. — *Buya misericordiaca*, Bouée de sauvetage.

БУХТА (*Boukhta*, *kh* prononcé comme *h* fortement aspiré), rus. s. f. (De l'all. *Bucht* [V.]; holl. *Bogt*. [V.]) Baie, Calanque, Crique. — V. Губа, Култукъ, Заливецъ, Заливъ, Затёецъ, Лиманъ, Лука.

БУХТА КАНАТА (*Boukhta kanata*), rus. s. Cueille ou pli d'un cordage; Roue, glène d'une manœuvre; Balant, Mou d'un cordage; Bitture. — V. Кавалъ, Слабина, Шлагъ.

БУХТОЧКА (*Boukhtotchka*), rus. s. f. Diminutif de Бухта. (V.) Calanque, Crique.

БУХТОВЪ КАНАТЪ (*Boukhtoff kanate*, prononcé : *Bou-htoff*, *h* fortement aspiré), ou simplement : БУХТОУ (*Bou-htoou*), rus. s. (Transcription du holl. *Boeg*, avant, et *Touw*, corde.) Câble d'affourche.

БУШПРИТЪ (*Bouchprite*), rus. s. (Transcription du holl. *Boeg-spriet*, ou de l'angl. *Bow-sprit*.) Beaupré. M. le comte de Stackelberg n'écrit pas, comme Alex. Chichkoff, Бушпритъ, mais : Бугспритъ, qui rapproche davantage le russe du hollandais. — V. Бугшпритъ, Бокшпритъ.

БУЯНЪ (*Bouïane*), rus. s. Débarcadère. — Alex. Chichkoff, J. Heym, ni M. le comte de Stackelberg, ne donnent ce mot, que nous trouvons dans le Dict. de Reiff, sans mention d'étymologie. Il nous semble qu'on peut voir dans Буянъ une transformation de l'all. *Bühne*, signifiant : Quai. — Une île formée par des alluvions est appelée aussi : Буянъ. — V. Набережная.

БУЯНЩИКЪ (*Bouïanechtchike*), rus. s. m. Portefaix qui débarque les marchandises du navire sur le Буянъ. (V.)

BY DE WYND, holl. locut. adverb. (De l'angl.-sax. *Be* ou *Bi*, près de.... contre; *De*, le; et *Wind*, vent.) Au plus près, Près du vent.

BYCME. V. Bytme.

BYGGA, suéd. v. a. (De l'angl.-sax. *Byggan*.) Construire.

BYGGE, dan. v. a. Construire. — *Bygmester* (Maître dans l'art de construire), Constructeur. — *Bygning*, Construction.

BYLANDER, holl. s. (De *Land*, terre, et de *By*, près, auprès.) (Allant près de terre.) Bélandre.

BYLGIA, isl. s. f. (De *Byl* [angl.-sax. *Bylgean*, mugir], résonner, sonner, faire du bruit.) Onde, Flot, Lame, Vague, Houle. — V. Dröfn.

BYRDA, isl. v. (De *Byrdi*. [V.]) Border un navire.

BYRDI, isl. s. n. Virure; Charge, Cargaison. — Dans ce dernier sens, Byrdi est en relation avec l'angl.-sax. *Byrðen*, qui a fait l'angl. *Burthen*. — V. Farbordi.

BYRDINGR, *r* affix. du subst., isl. m. (De *Byrdi*, charge, poids.) Navire de charge, Transport, dont les flancs sont recouverts d'un bordage superposé, ou doublage. (V.)

BYSTANDER, holl. s. m. (Même étymologie que *Beysteher*. [V.]) Matelot (Vaisseau). — V. Makker, Noodthulp.

BYTANNUS, bas lat. s. m. Un passage d'un *Statut de Gazarie*, rédigé en 1441, nous a fait connaître ce mot qui nous embarrasse. Voici le texte : « Statuimus et ordinamus, quod omnes et singuli marinarii, nauclerii, ingressatores, comiti, scribæ, subscribæ, socii, calafati, magistri axiæ, filatores, tornatores, taverii, Bytannii et quicumque alii officiales et soldum accipientes cujuscumque conditionis existant.... teneatur et debeat sequi viaggium illius navigii super quo se accordaverit cum patrono dicti navigii.... » Chap. 74, édit. Pardessus. Les chap. 53, 81 et 94 du même statut, qui présentent une énumération des hommes composant les équipages, ne nomment pas les *Bytannii*; mais le chap. 94, après les *marinarii* et les *socii*, cite les *famuli talis navigii*. Il nous semble pouvoir induire de là que le *Bytannus* était un des servants du bord, page ou domestique du patron. Peut-être son nom n'est-il pas sans analogie avec le *Bettino*, signifiant : page, garçon, selon Duez (1674). — Du Cange ni Carpentier n'ont connu le mot *Bytannus*; du moins ils ont négligé de le recueillir. — V. Accordare.

BYTME, angl.-sax. s. Quille. — Dans la copie qui nous fut obligeamment envoyée de Londres par le savant M. Thomas Wright, d'un fragment du Glossaire lat. et angl.-sax. de Mone, nous lûmes à l'art. *Carina : Byeme*, au lieu de *Bytme*, ou plutôt de *Bytne* (V.), et nous crûmes pouvoir rapporter le mot saxon à l'anglais *Beam*; nous reconnaissons notre erreur. Il n'y a aucune analogie entre *Beam*, qui est angl.-sax. et angl., et *Bytme*. — V. Cœle.

BYTNE, angl.-sax. s. (Peut-être en relation avec *Byltian*, construire.) Quille. — Bytme, Cœle.

BYVOET, holl. s. (Même origine que *Bifogden*. [V.]) Drosse de racage. — V. Loos touw-rak.

БЪТАЕ ПЕ МАРЕ (*Betaé pé maré*), val. s. (*Betaé*, du lat. *Batuere*, battre; маре [V.] [combat sur mer].) Combat naval. — J. A. Vaillant écrit Бътаіе et non Бътае, comme le fait Poyenar.

БЫКЪ-ГОРДЕНЬ (*Bike-gordène*), rus. s. (Transcription du holl. *Buik*, ventre, fond de la voile, et *Gording*, cargue.) Cargue-fond. — Ce mot manque à Reiff, qui n'a que le Быкъ russe, signifiant : bœuf, contrefort, etc. — Быкъ-горденъ-блокъ (*Bike-gordène-bloke*), Poulie de cargue-fonds. (V. Блокъ.)

БЫТЬ НА БОРТѢ (*Bite na borte*), rus. v. n. Être à bord. — V. Бортъ.

БѢГУЧІЯ СНАСТИ (*Bégoutchiia snasti*), rus. s. plur. (De Бѣг [*Beg*]. (V. ci-dessous.) Manœuvres courantes. — Бѣгучій (*Bégoutchii*), adj. Courant, opposé à dormant, en parlant d'un cordage.

БѢЖАТЬ (*Béjate* ou *Biejate*), rus. v. a. (Proprement : Courir, fuir. De Бѣг [*beg*], rad. slave des mots rus. exprimant l'idée de fuite. Reiff pense que ce radical pourrait bien avoir la même origine que le gr. Φεύγ-ω, lat. *Fug-io*. Quoi qu'il en soit, l'illyr. a *Bjèg* [*Bièg*], Fuite, *Bjegar*, Courir, etc.; le pol. a *Bieg*, Cours, *Biegas*, Vagabond, *Biegać* [Biegats], Courir, etc.) Prendre chasse. — Бѣжать подъ нижними парусами (*Béjate pote nijnémi paroussami*), Courir sous les basses voiles. — V. Паруса, Уйти.

БѢЛАЯ ВЕРЕВКА (*Bélaïa* ou *Biélaïa verevka*), rus. s.

(De Бѣл, rad. slave des mots exprimant l'idée de blancheur. [Illyr. *Bjelåst;* pol. *Biały*, blanc.]) Cordage blanc. — Бѣлая нитка (*Biélaia nitka*), Fil blanc. — V. Веревка, Нитка.

БѢЛЯКЪ (*Béliake* ou *Biéliake*), rus. s. m. (Même étymologie que le précédent. Nom du lièvre blanc). Les marins comparent à des lièvres blancs les lames écumeuses qui couvrent la mer quand le vent souffle avec une certaine force. Comme nos matelots, ils les comparent aussi à des moutons. — V. Барашекъ, Зайчикъ.

БѢЛЯНА (*Bèliana* ou *Biéliana*), rus. s. f. Nom d'une barque en usage sur le Don et le Volga. Elle est ainsi appelée, selon Reiff, de l'adj. Бѣлый (*Blanc*), parce que ses bordages ne reçoivent ni goudron ni peinture. — Manque à J. Heym et à Chichkoff.

БѢЛОЗЁРКА (*Bélozerka* ou *Biélozerka*) rus. s. f. (De Бѣлый, Blanc; Озеро, Lac.) Nom d'une barque employée sur le Lac Blanc.

BÄNSEL, suéd. s. (Variante de *Bindsle*. [V.]) Amarrage.

BÅT, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Bat.* [V.]) Barque, Bateau, Canot, Chaloupe, Embarcation.

BÅTSANKAR, dan. s. (*Ankar* [V.], ancre; *Båts*, d'embarcation. V. *Båt*.) Grapin.

(Lettres B, Б : 2,528 articles.)

В.

(BETA, VITA, gr.; VE, rus. et valaq.).

BAZIA (*Vazia*), gr. mod. s. f. (?Du gr. anc. Βάσις, base, appui, qui a donné à l'ital. *Vaso*. [V.]) Ber.

ВАДЕРЪ ШТАГЪ (*Vader-chtake*), rus. s. (C'est ainsi qu'Alex. Boutakoff écrit le terme nautique écrit : Ватерштагъ par Alex. Chichkoff et par Reiff. Il dit aussi, p. 58 : Вадеръ-бакштагъ, p. 219 : Вадеръ-шлагъ. Assurément l'orthographe de Boutakoff est vicieuse; Ватеръ, transcription de l'angl. *Water*, eau, est russe, et Вадеръ ne l'est pas. Si Вадеръ est une corruption usuelle, ce que nous ignorons, Boutakoff aurait dû en avertir ses lecteurs, et donner entre parenthèses le mot emprunté jadis par les marins russes aux vocabulaires d'une marine étrangère.) Barbe-Jean, Sous-Barbe.

ΒΑΘΟΣ,—que les Grecs modern. prononcent *Vasso-s*, le θ sonnant comme le *th* anglais,—gr. anc. et mod. s. m. Le Fond; le Creux du navire. (V. Ἀμπαρι, Ἀμφιμήτριον, Γάστρα, Κοΐλη, Κύτος.)—Βάθος τῆς θαλάσσης, Le fond de la mer.—V. Ἄβυσσος, Πυθμήν.

BAL (*Val*), val. s. Flot, Lame, Vague. — V. Валъ, Талаз.

ΒΑΛΑΝΟΣ (*Valano-s*), gr. litt. mod., du gr. anc. (Proprement : Gland.) Bouton de la culasse du canon.

ΒΑΛΕΒΟΛΤΑ! (*Valevolta*), gr. mod. s. (Mot hybride. De l'ital. *Voltare*, tourner, et de Βάλε, imp. du gr. vulg Βάλλω, je mets.) Amarre! Tourne!

ВАЛЕКЪ У ВЕСЛА (*Valek ou Vesla*), rus. s. m. (De Валять [*Valiate*], fouler.) Proprement : Battoir de la rame. Selon Boutakoff, ce terme désignerait « le bras, manche ou *partie inférieure* d'un aviron. » Il y a deux observations à faire sur cet article du Dict. de Boutakoff : d'abord, le bras n'est pas la partie inférieure de l'aviron ; il est la partie supérieure ou intérieure : et puis, comment aurait-on comparé le manche, qui est rond ou carré, et ne bat pas l'eau, à un battoir nécessairement plat? Il est probable qu'Alex. Boutakoff s'est trompé en faisant de Валекъ l'analogue russe de l'anglais *Loom*, et du français Bras ou Manche. Валекъ serait plutôt un synonyme de Лопасть. (V.) Chichkoff nomme Le *loom of oar :* Дѣшка у Весла. (V.)

1. ΒΑΛΚΑ (*Valka*), gr. mod. s. f. Pour Βάρκα. (V.) Barque. — V. Gondola.

2. ВАЛКА (*Valka*), rus. s. f. (De Валить [*Valite*], renverser.) Abattage en carène. — Manque à Chichkoff. — J. Heym, à l'art. Валка, dit : « le Radoub d'un navire ; » il se trompe : l'abattage du navire sur l'un ou l'autre côté, ou sur tous les deux alternativement, est quelquefois une des opérations du radoub, mais ce n'est pas le radoub lui-même. (V. Radoub, Исправка, Починка.) — V. Кренгованіе, Килеваніе, Килевка.

ВАЛКОЕ СУДНО (*Valkoié soudno*), rus. (Même racine que Валять. [V.]) (Proprement : Chancelant navire.) Navire qui a le côté faible, plie beaucoup, porte mal la voile, ou manque de stabilité. Embarcation volage.

ВАКЛОСТЬ (*Valkoste*), rus. s. f. Tangage. Reiff, t. 1er, p. 120. — Manque à J. Heym et à Chichkoff. — Ce mot paraît peu usité parmi les marins, car il ne figure point dans la nomenclature qu'a eu la bonté de faire pour nous M. le comte Alex. de Stackelberg. Cet officier désigne le tangage par les mots : Килевая качка (V.), que donnent aussi Chichkoff et J. Heym.

ВАЛИТЬСЯ ПОДЪ ВѢТРЪ (*Valitzia pote vetre*), rus. v. r. (Proprement : Tomber sous le vent.) Abattre. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. d'Alex. Chichkoff.

ВАЛЪ (*Vale*), rus. s. m. (Proprement : Rouleau. Валъ est une figure en vertu de laquelle on compare à un rouleau la lame dont la crête se replie et se roule sur elle-même. — De la même origine que Валять. [V.]) Lame, Vague, Fot, Onde. — V. Волна.

ВАЛЯТЬ (*Valiate*), rus. v. a. (De Влá (*Vla*), rad. slave des mots rus. qui expriment l'idée d'agitation, de roulement, de bouillonnement, etc. Proprement : Renverser un navire.) Abattre un bâtiment en carène. — Manque à la partie fr.-rus. de Chichkoff. — V. Кренговать, Кренить, Накренить.

ВАНГА (*Vannga*), rus. s. f. (De l'all. *Wange*, joue.) Jumelle. — Manque à Reiff et à J. Heym. — V. Шкало.

ВАНТЪ (*Vannte*), rus. s. m. (Transcription du holl. *Vant*, ou de l'all. *Wand*, ou *Want*, comme l'écrit Henry Neumann (*A marine pocket diction.*, 1800 ; art. 6751). — Plur. Ванты (*Vannti* ou *Vanntoui*). Hauban. — Вантъ-клотъ (*Vannte-klote*) (du holl. *Vant-kloot* [V.]), Pomme gougée ou cochée, attachée aux haubans. — Вантъ-путенсъ-

болтъ (*Vannte-poutennsbôlte*), Cheville de chaîne de hauban. (V. Болтъ, Путенсъ.)

ΒΑΡΔΑΜΑΝΟ (*Vardamàno*), gr. vulg. s. m. (De l'ital. *Guardamano.* [V.]) Garde-fou, Tireveille, Paumelle.

ΒΑΡΔΙΑ (*Vardia*), gr. vulg. s. f. (De l'ital. *Guarda.* [V.]) Quart. — Βάρδια δεξιά (*Vardia dèxia*), Quart de tribord. — Βάρδια ἀριστερά (*Vardia aristera*), Quart de babord. — V. Ἐγρήγορσις, Φύλαξις.

ΒΑΡΕΛΑΣ (*Varéla-s*), gr. vulg. s. m. (De Βαρέλα, grand baril.) Tonnelier. — V. Βουτζᾶς.

ΒΑΡΕΛΙ (*Vareilli*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Barile.* [V.]) Baril. — V. Καρατέλλο.

ΒΑΡΚΑ (*Varka*), gr. mod. et du moyen âge, s. f. (De *Barca.*) Barque, Canot, Embarcation. — Au Pirée, les canots qui font le batelage entre la terre et les navires mouillés dans les eaux de ce port, peuvent border de deux à six avirons à couple; mais le plus ordinairement ils sont conduits par un seul batelier maniant deux rames accouplées, ou par deux hommes maniant chacun un aviron en pointe. (V.) La Βάρκα porte quelquefois des voiles. Sa voilure est composée, en général, d'une grande voile latine (non pas tout à fait triangulaire, car le point d'amure est tronqué), d'un tapecul et d'un foc. La grande voile, hissée à un mât placé vers l'avant du canot, comme le mât de misaine de nos embarcations, est appelée simplement : La voile (τὸ πάνι [V.]); le tapecul, voile triangulaire, reçoit le nom de Μετζάνα (V.); le foc, celui de Φλοκ. — V. Βάλκα, Λέμβος, Φελοῦκα.

ΒΑΡΚΑΓΙΟΛΟΣ (*Varkaïolo-s*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Barcaruolo.*) Batelier. — V. Βαρκάρης, Βαρκολόγος, Ἐρέτης, Λεμβάρχης, Καΐκις.

ΒΑΡΚΑΡΗΣ (*Varkari-s*), gr. mod. s. m. (De Βάρκα. [V.]) Batelier, Canotier, Patron de barque ou d'embarcation. — V. Βαρκαγιόλος, Καΐκις, Χαΐκτζης, Λεμβάρχης, Βαρκολόγος Ἐρέτης, Καραβοκύρης.

ΒΑΡΚΑΡΙΣΜΑ (*Varkarisma*), gr. mod. s. f. (De Βαρκαρίζω. [V.]) Embarquement. — V. Ἐμβαρκαρίσμα, Ἐπιβίβασις.

ΒΑΡΚΑΡΙΖΟΜΑΙ (*Varkarizomè*), gr. vulg. v. S'embarquer. — V. Ἐμβαρκάρω, Ἐπιβιβάζω.

ΒΑΡΚΑΡΙΖΩ (*Varkarizô*), gr. vulg. v. a. (De Βάρκα. [V.]) Embarquer. — V. Φορτίζω, Φορτώνω.

ΒΑΡΚΟΛΟΓΗΜΑ (*Varkologhima*), gr. mod. s. f. (De Βάρκα [V.] et d'Ὀλίγος, petit.) Batelage fait avec de petites barques, avec de petits bateaux.

ΒΑΡΚΟΛΟΓΟΣ (*Varkologo-s*), gr. vul. s. m. (De Βάρκα [V.] et d'Ὀλίγος, petit.) Batelier; Conducteur d'un petit bateau. — V. Βαρκαγιόλος, Βαρκάρης, Ἐρέτης, Καΐκις, Λεμβάρχης.

ΒΑΡΚΟΠΟΥΛΑ (*Varkopoula*), gr. vulg. s. f. Batelet. — V. Πέραμα, Φορβμεῖον.

ΒΑΡΟΜΕΤΡΟΝ (*Varometro-n*), gr. litt. mod. s. n. (De Βάρος, pesanteur, et de Μέτρον, mesure.) Baromètre.

ВАС (*Vas*), val. s. m. (Du lat. *Vas.*) Navire, Vaisseau. — V. Корабіе.

ΒΑΣΣΕΛΟΝ (*Vasselo-n*), gr. mod. s. n. (De l'ital. *Vascello.* [V.]) Vaisseau. — V. Καράβι, Πλίον, Τρικροτόν.

ΒΑΣΤΑ Α ΛΑ ΟΡΤΣΑ (*Vasta a la ortsa*), gr. vulg. v. a. (Étymol. incert. — De *Bastare*, ital., Suffire, et, dans ce cas, l'expression grecque signifierait : Aller suffisamment, ou autant que possible au vent; ou bien de : Βαστάζω, porter, et alors le grec dirait : Porter le navire au vent.) — Être à la Cape, Capéier.

ΒΑΣΤΑΖΩ ΕΙΣ ΤΗΝ ΘΑΛΑΣΣΑΝ (*Vastazô i-s ti-n salassa-n*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Βαστάζω, je porte.) Étaler.

ΒΑΣΤΩ, gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Βαστάζω, je porte.) Porter, Supporter, Tenir. — Βαστῶ καλά (*Vastó kala*) [Καλῶς, bien], Tenir bon. — Βαστῶ πάνια (*Vasto pagnia*), Porter la voile. — Βαστῶ τὴν θάλασσαν (*Vastô ti-n salassa-n*), Tenir la mer. — V. Θάλασσα.

ВАТЕРВЕЙСЪ (*Vatervei-s*), rus. s. (De l'angl. *Waterways.* [V.]) Gouttière.

ВАТЕРЛИНЕЙНОЙ ПЛАНЪ (*Vaterlineinoï plane*), rus. s. m. Plan du navire à sa flottaison. — V. Чертежъ.

ВАТÉРЛИНІЯ (*Vaterliniia*), rus. s. f. (De l'angl. *Waterline.*) Ligne d'eau.

ВАТЕРШЛАНЪ (*Vaterchlane*), rus. s. m. (De l'angl. *Water*, eau, et de l'all. *Schlauch*, tuyau, manche?) Manche à eau. — Manque à J. Heym et à Reiff. — Alex. Boutakoff écrit Вадеръ-шлангъ. (V.) — V. Рукавъ.

ВАТЕРШТАГЪ (*Vaterchtâke*), rus. s. m. (De l'angl. *Water*, eau, et de l'all. *Stag*, étai. (Étai à l'eau.) Sous-barbe du beaupré; Barbe-Jean. — Alex. Boutakoff écrit Вадеръ штагъ. (V.)

ВАТЕРЪ-БАКШТАГЪ (*Vatere-bakchtâke*), rus. s. m. (De l'angl. *Water*, eau, et de l'all. *Backstag*, étai. [Étai qui est à l'eau.]) Hauban de beaupré. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff, à J. Heym et à Reiff.

ВАТЕРЪ-ВУЛИНГЪ (*Vatere-Voulinnke*), rus. s. m. (Proprement : Liure à l'eau, à la hauteur de l'eau.) Liure de beaupré. — V. Вулингъ.

ВАХТА (*Vah-ta*), rus. s. f. (De l'all. *Wacht*, garde.) Quart, Gens de quart; Vigie. — Стоять на вахтѣ (*Stoïate na vah-tè*), Être de quart.

ВАХТЕННОЙ ОФИЦЕРЪ (*Va-htennoï ofitsère*), rus. s. m. (De Вахта. [V.]) Officier de quart.

ВАХТЕННОЙ СПИСОКЪ (*Va-htennoï spissok*), rus. s. m. (De Вахта (V.) et de Писать, Peindre, écrire.) Rôle de quart.

ВАХТЕРЪ (*Va-htère*) ou Магазеннъ вахтеръ (*Magazenn va-htère*), rus. s. m. (Transcription de l'all. *Wächter.*) Garde-magasin.

ВГРУЖАТЬ (*Vgroujate*), rus. v. a. (De Гружить [V.] et de Въ, préfixe du mouvement fait à l'intérieur.) Embarquer, Charger des marchandises sur un navire.

ВДРУГЪ (*Vdrouke*), rus. adv. (De Друг [*Droug*], autre, précédé de la préposition въ [*v'*], exprimant l'idée d'insertion d'un objet dans un autre. Proprement : Tout d'un coup.) Tout plat. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЕДЕРЧЕ (*Vèdertsé*), rus. s. n. (Proprement : Seau.) Bidon. — V. Кружка.

ВЕКША (*Vekcha*), rus. s. f. (Reiff, p. 88, fait venir ce mot du pers. *Vèchek*, qui désigne le renard rouge. On ne voit pas trop comment le même mot aurait nommé une espèce de renard et une poulie. Ne serait-il pas plus naturel de voir dans Векша une forme altérée de *Wechsel* (all.), signifiant : vicissitude, ou un mot fait de *Weg-schaffen* (all.) [*Weg*, chemin, moyen; *Schaffen*, faire] (?) Poulie. — Ce mot, qui

manque à Chichkoff, n'est guère en usage dans la marine. — V. Блокъ.

BÉΛA (*Véla*), gr. vulg. s. f. (Transcription de l'ital. *Vela*. [V.]) Voile. — Usité seulement dans la dénomination du grand foc de la sacoulève, la Στάντζα βέλα. (V.)

BEΛATZON (*Vélatzo-n*), gr. vulg. s. (De l'esp. *Velacho*. [V.]) Voile d'étai. — V. Ζίπαρος, Πανὶ στάντζο, Στάντζα βέλα.

ВЕЛБУДЪ (*Vélboute*), rus. slav. s. m. Ce nom, qui est celui du chameau, en russe, désigne aussi un Gros câble de vaisseau, selon Reiff, p. 88, t. 1[er]. Joach. Stull, t. II, p. 552, dit seulement : « Velbùn, *corda*, *fune*, rudens, funis. » J. Heym dit : « Велбудъ (sl.). Le chameau, Câble, *das kameel, ein groszes taw*. » Il y a ici quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le gr. ancien, où Κάμηλος désigne à la fois le chameau et le câble ; homonymie ou confusion qui a amené ce singulier proverbe : « Il est malaisé de faire passer un chameau (au lieu de : un câble) par le trou d'une aiguille. » — Chichkoff n'a point recueilli le mot Велбудъ, qui désigne un cordage d'une certaine importance quant à sa grosseur au moins, mais dont il nous est difficile de dire quel est l'emploi spécial à bord.

BEΛBEPH (*Vélvéri*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Belvedere*. [V.]) Voile de perruche.

BEΛONA (*Vélona*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Βελόνη, pointe, aiguille.) Aiguille. — Βελόνα τῆς πιξίδος (*Vélona ti-s pixidos*), Aiguille de compas. — Βελόνα τῆς μπούσουλας (*Vélona ti-s boussoulas*), Aiguille de boussole, Aiguille aimantée. — Βελόνα τοῦ πανίου (*Vélona tou pagniou*), Aiguille à voiles. — Βελόνη (*Vélogné*), s. f. Épinglette ; Mât de senau. — Βελόνια (τα) (*Ta vélognia*), Ferrures du gouvernail.

ВЕЛЬ (*Vel*), rus. s. (Transcription de l'angl. *Well*.) Archipompe. — V. Льяло.

ВЕЛЬМОГА (*Vélemoga*), rus. s. f. (Nous ne voyons pas quelle peut être l'origine de ce mot, qu'on ne saurait rapporter au *Well* anglais ou au *Welle* allemand. Reiff le classe (p. 82, 2[e] col.) sous le rad. slave Вель (*Véle*), dont se sont formés un certain nombre de mots russes exprimant l'idée de force, de grandeur, de pouvoir, de considération. Мог (*Mog*) est aussi radical d'une famille de mots qui expriment la même idée. (All. *Mögen*, pouvoir, avoir le droit de...) Вельможа, signifie : Grand seigneur. Est-ce parce que l'homme le plus considérable qui prend passage dans une embarcation se place à l'arrière, appuyé au dossier, que cette planche d'appui a pris un nom aristocratique différant très-peu de celui de grand seigneur? Nous n'oserions l'affirmer. Il nous suffit d'avoir indiqué le sens des radicaux qui semblent entrer en composition dans le mot dont nous nous occupons.) Dossier d'une embarcation.

ВЕЛЬПЫ У ШПИЛЯ (*Vélpi ou chpilia*), s. plur. (De l'angl. *Whelp*, Taquet, Flasque, et de l'all. *Spille*, cabestan.) Taquets ou flasques du cabestan. — Manque à J. Heym et à Reiff.

ВЕЛЬСЪ (*Vélss*), rus. s. (Transcription de l'angl. *Wales*, plur. de *Wale*.) Préceinte. — Мениъ-вельсь, Чаннель-вельсь.

BÉNTA TZOYNTA (*Vennta tzounda*), gr. mod. s. f. plur. (Βέντα, plur. de Βέντον [V.] ; quant à Τζούντα, nous ne devinons pas quel est le sens de ce mot et d'où il vient.) Balancine du pic, dans le Κότερον. Elle est faite d'un cordage qui, après avoir été fixé sur le pic, assez près de son extrémité, passe dans une poulie aiguilletée au-dessous du chouquet, et successivement dans une poulie aiguilletée sur la corne, dans une seconde poulie aiguilletée autour du mât, dans une seconde poulie aiguilletée au pic, enfin dans une troisième poulie aiguilletée au-dessus des barres, d'où il descend le long du mât vers le pont.

BÉNTA TOY BOMΠPÉΣOY ou TOY MΠAΣTOYNI (*Vennta tou Vompressou* ou *Tou bastougni*). (Plur. de Βέντον.) Gr. vulg. s. m. plur. Moustaches. — V. Βουμπρέσον.

BÉNTON (*Vennto-n*), gr. vulg. s. m. (De l'ital. *Vento*. [V.]) Hauban du boute-hors de foc ; Hauban de beaupré dans les petits navires. — Βέντον τῆς ράντας (*Vennto-n ti-s rannta-s*). (Ράντας, de l'ital. *Randa*), Balancine du gui. — V. Ὑπέρα τῆς ράντας.

ВЕРВЬ (*Verff*), slav. rus. s. f. (Illyr. *Verv*, moins usité que *Konôp*.) Corde, Cordage.

ВЕРЁВКА (*Vérëvka*), rus. s. f. (Du slav. Вервь, corde.) Cordage. — V. Снасть.

ВЕРЕТЕНО У ШПИЛЯ (*Vérétëno ou chpilia*), rus. s. n. (Proprement : Fuseau à filer. De Верт [*Vert*], [sansc. *Vrit* ; lat. *Vert-ere*], tourner.) Fusée de cabestan. (V. Барель, Шпиль.) — Веретено у якоря (*Vérétëno ou iakoria*), Verge de l'ancre. — V. Цевье, Якорное веретено.

ВЕРПОВАНІЕ (*Verpovanié*), rus. s. n. (De Верпъ [V.]) Touage. (V. Бугсированіе.) — Верповатся (*Verpovatsia*), v. r. Se touer. (V. Бугсироватся.) — Верповать (*Verpovate*), v. a. Touer. (V. Бугсировать, Завезть, Завозить, Тянуться на Завозахъ.)

ВЕРПЪ (*Verpe*), rus. s. m. (Ce mot n'est pas russe. C'est une transcript. de l'angl. *Warp*, ou du holl. *Werp*, touée.) Ancre de touée, Ancre à jet, Empennelle. — On dit aussi Верпъ-анкеръ (*Verpe-ankerr*), transcription du holl. *Werp-anker*. — V. Завозъ.

ВЕРТИКАЛЬНОЙ ЧЕРТЕЖЪ (*Verticalnoï tchertèche*), rus. s. Plan vertical ou de projection. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff. — V. Чертежъ, Поперечный.

ВЕРТЛЮГЪ (*Vertliouke*), rus. s. m. (De Верт [*Vert*], rad. slave des mots qui expriment l'idée de tourner [lat. *Vertere* ; sansc. *Vrit*, d'où *Vritta*, un rond].) Tourillon d'un canon. — Manque à Chichkoff, qui, à l'article *Tourillons*, p. 160, Dict. fr.-rus., dit : Цапфы у пушки. — V. Цапфа.

ВЕРТѢТЬ ШПИЛЬ (*Vertète chpile*), rus. v. a. Virer au cabestan.

ВЕРФЪ (*Verfe*), rus. s. f. (Transcription de l'all. *Werft*, ou de l'angl. *Wharf*.) Cale ou Chantier de construction. — V. Стапель.

ВЕРХЪ КОРАБЛЯ (*Verh* [*kh* sonnant comme *h* fortement aspiré] *korablia*), rus. s. m. (Верхъ, Reiff rapproche ce mot de l'ar. *Ferk*, sommet, en relation apparente avec le lat. *Vert-ex*.) Mot à mot : Le haut du navire.) L'Accastillage. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЕРХЪ НАСТРОИВАТЬ (*Verh nastroïvate*), rus. v. a. (Mot à mot : Bâtir en haut. — Настроивать [*Nastroïvate*], construire, bâtir, de Строить [*Stroïte*], qui a un très-grand rapport avec le lat. *Struere*, mettre en ordre ; et du pref. на [*na*], qui indique l'action faite sur une certaine quantité d'objets.) Accastiller. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЕ́РХНЕЙ КОНЕ́ЦЪ МАЧТЫ (*Verh-néï konetss matchti*), rus. s. (Ве́рхней, d'en haut [Верхъ, haut, cime ; Коне́цъ,

extrémité; Мачмы, génitif de Мачма. [V.]) (Proprement : Extrémité supérieure du mât.) Tête du mât.

ВЕРХНЕЙ КОНЕЦЪ РУЛЯ (*Verh-néi konetss roulia*), rus. s. Tête de gouvernail.

ВЕРХНІЙ ЛИКЪ У ПАРУСА (*Verh-nii like ou parous-sa*), rus. s. (Bord supérieur de la voile.) Têtière.—V. Ликъ, Парусъ.

ВЕРХНІЙ ЛИКЪ-ТРОСЪ (*Verh-nii like-tross*), rus. s. (Ralingue d'en haut.) Faix de voile, Têtière. — V. Ликъ.

ВЕРХНЯЯ БАТТАРЕЯ (*Ver-hniaïa battaréïa*), rus. s. (De Верхъ. [V.]) Batterie haute; Troisième batterie du vaisseau à trois ponts; seconde batterie du vaisseau de 100 canons à deux ponts, et des vaisseaux de 80 et de 74 bouches à feu.

ВЕРХНЯЯ НАСТРОЙКА (*Verhr-niaïa nastroïca*), rus. s. f. (Mot à mot : Haute construction.) Accastillage.—Manque à la part. rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЕРХНЯЯ ПАЛУБА (*Verh-niaïa palouba*), rus. s. f. (Mot à mot : D'en haut, de dessus, pont.) Pont d'en haut; deuxième pont du vaisseau à deux ponts; troisième pont du vaisseau à trois ponts.—Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff. — V. Оперъ-декъ.

ВЕРШИНА ВѢТРА (*Verchina vétra*), rus. s. f. (De Верхъ (*Verh* [V.], Sommet, Pointe.) Épi du vent.

ВЕСЕЛЬНИКЪ (*Vésélnike*), rus. s. m. (De Весло. [V.]) Nageur, Rameur. — V. Весёльщикъ, Гребецъ.

ВЕСЕЛЬЦЕ (*Véseltsé*), rus. s. n. Diminut. de Весло. (V.)

ВЕСЁЛЬЩИКЪ (*Véselchtchike*), rus. s. m. (De Весло. [V.]) Rameur, Nageur. — V. Весёльникъ, Гребецъ.

ВЕСЛЕЦО (*Véslétso*), rus. s. n. Diminut. de Весло. (V.)

ВЕСЛО (*Veslo*), rus. pl. **ВЕСЛИ** (*Vessli*), rus. s. n. (L'orthogr. étymologique sur laquelle a prévalu celle-ci est Везло [*Vezlo*], qui vient de Вез [*Vez*], radic. slave dont le russe a fait un assez grand nombre de mots exprimant l'idée de : Porter, Mener, Charrier.) Aviron, Rame, Goudille. (V. Гребло).—Весларня (*Vesliarnia*), s. f. Avironnerie.—Весларъ (*Vesliare*), s. m. Avironnier.

ВЕСТ (*Vest*), val. s. (De l'all. *West.*) Ouest.—V. Апѣс.

ВЕСТЕНЪ-ЗЮДЕНЪ (*Vestène-zioudene*), rus. s. (De Вестъ [V.]) Ouest quart sud-ouest. — Abréviation : WTS. — Вестенъ-норденъ (*Vestène-nordene.*) Ouest quart nord-ouest. — Abréviation : WTN.

ВЕСТИ СЧИСЛЕНІЕ (*Vesti stchislénié*), rus. v. a. (De Вед [*Ved*], rad. slave des mots qui expriment l'idée de conduire, tenir, diriger; illyr. *Vedsti* ou *Voditi*, conduire, accompagner, etc.; pol. *Wedrowac'*, voyager à pied.) (Diriger son estime.) Estimer. — V. Счисленіе.

ВЕСТЪ (*Veste*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Westen.*) Ouest, vent d'ouest.—Abréviation : W. — Вестъ-зюйдъ-Вестъ (*Veste-ziouite-veste.*) Ouest-sud-ouest, vent d'O. S. O. (V. Зюйдъ.) — Abréviat. WSW. — Вестъ-нордъ-Вестъ (*Veste-norte-veste.*) Ouest-nord-ouest. — Abréviat. WNW.

ВЕСТЪ-РЕЙЛЬ (*Veste-reile*), rus. s. m. (Transcript. de l'angl. *Waist-rail.* [V.]) Carreau. —V. Бортовой-карнизъ.

ВЕТРІЛЪ (*Vétrile*), val. s. (Du slave ВѢ (*Vé*), rad. des mots exprimant l'idée de Souffler, Venter.) Voile. Selon J. A. Vaillant, c'est la Grand'Voile qui a ce nom. Poyenard donne tout simplement Ветрілъ pour synonyme à Пінзъ. (V.)

ВЕЧЕРНЯЯ ЗОРЯ (*Vetcherniaïa zoria*), rus. s. f. (Зоря́, Batterie de tambour exécutée à l'aube et au crépuscule; de Зоря́, lumière qui éclaire le ciel avant le lever et après le coucher du soleil. Вечерняя, du soir; de Вечеръ, soir.) La Retraite.

ВЗМОРЬЕ (*Vzmoré*), rus. s. (De Море, mer, précédé de la préposit. Вз, qui indique la supériorité.) Bras de mer. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.—V. Култукъ, Проливъ.

ВЗОЙТИ НА БАНКУ (*Vzoïti na bannkou*), rus. v. a. (De Итти [V.], aller, et Взо [*Vzo*)], en haut.) (Entrer sur le banc.) Embanquer.—Взойти на вѣтръ (*Vzoïti na vétre.*) (Aller en haut dans le vent), Passer au vent.

ВЗОРВАТЬ (*Vzorvate*), rus. v. a. (De Рвать [*Rvate*], déchirer, brûler, et de Взо [*Vzo*], préf. de la direction en haut.) Faire sauter par le moyen de la poudre. — Взорвать кораблъ (*Vzorvate korable.*) Faire sauter un bâtiment.

ВЗЯТІЕ НА СТРХАЪ (*Vziatié na strah*), rus. s. n. Assurance. (V. Взять.) — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЗЯТЬ НА РУМБЪ (*Vziate na roumbe*), rus. v. a. Selon Reiff, de Им (*Im*), radic. slave des mots russes qui expriment l'idée de prélever, de prendre; d'où Иму (*Imou*) Взимать (*Vzimate*), et Взять (*Vziat.*) Mot à mot : Prendre dans une aire de vent.) Relever avec le compas (V. Пеленговать, Запеленговать.) — Взять на страхъ (*Vziate na strah.*) (Proprement : Prélever un droit sur le danger.) Assurer. — Взять парусъ на гитовы (*Vziate parouss na ghitovi*) (Enlever les voiles sur les cargues), Carguer une voile. (V. Брать, Крепить, Парусъ.) — Взять рифъ (*Vziate rife*), Prendre un ris. — Взять рифсы (*Vziate rifsi*), Prendre des ris. (V. Рифъ.) — Взять якорь на катъ (*Vziate iakore na kate*) (Prendre l'ancre avec le capon), Caponner. (V. Катъ, Якорь.) — Взять якорь на фитъ (*Vziate iakore na fiche*) (Prendre l'ancre avec le palan de candelette), Traverser l'ancre. (V. Фишъ.)

ВИНДЗЕИЛЬ (*Vindzeile*), rus. s. m. (De l'angl. *Wind sail.* [V.]) Manche à vent.

ВИНГРАДЪ У ПУШКИ (*Vinngrade ou pouchki*), rus. s. m. (DeГрадить [*Gradite*], clore, selon Reiff, qui place ce mot sous le radical Вин [*vine*], du lat. *Vinum*, vin. Виноградъ signifie : enclos planté de vigne. Quel rapport y a-t-il entre ce terrain où croît la vigne gardée par un mur et le bouton de métal qui termine le canon à sa culasse? C'est ce que nous ne voyons pas. Nous pouvons supposer cependant que dans le temps, — au XVIIe siècle, par exemple, — où les canons n'étaient pas seulement des tubes de bronze unis, mais des surfaces que l'artiste se plaisait à orner de figures, d'ornements fantasques, de reliefs bizarres, et souvent assez peu analogues à l'objet qu'ils embellissaient, quelque sculpteur avait donné au bouton de culasse la forme d'une ou de plusieurs grappes de raisin. Quoi qu'il en soit, nous ferons remarquer que Виноградъ et Винградъ ont le plus grand rapport avec le holl. *Wyngaard*, qui signifie : Vigne.) Bouton de la culasse du canon.

ВИНТРАНЕЦЪ (*Vinntranetss*), rus. s. m. (Transcription de l'angl. *Wing-transom.*) Lisse de hourdy.

ВИСЯЧАЯ КНИСА (*Vissiatchaïa knissa*), rus. s. (De Вис [*Vis*], rad. slave des mots qui expriment l'idée de suspension; illyr. *Visèch* [Visetz], pendant, *Visina*, hauteur; pol. *Wisiec'* [Visietz], pendre.) (Courbe pendante.) Courbe verticale. — Висячій компасъ (*Vissiatchii kommpass*) (Com-

pas pendant [au plancher de la chambre].) Compas renversé.

ВИТИМЪ (*Vitime*), rus. s. m. Nom d'une barque en usage sur le Niémen. — Manque à J. Heym et à Chichkoff.

ВИХОРЬ, ВИХРЬ, ВИХРЯ (*Vikhore, Vikhre, Vikhria.* Prononcés à peu près: *Vi-hore, Vi-hre, Vi-hria*, l'*x* rus. sonnant comme *h* fr. fortement aspiré), rus. s. m. (De Ви [*Vi*], rad. slave des mots qui expriment l'idée de torsion. V. ci-dessus, Вертлюгъ.) Tourbillon de vent, Bourrasque, Ouragan. — L'illyr. dit : Vitje (*Vitié*).

ВИЦЕ АДМИРАЛЪ (*Vitse-admirall*), rus. s. m. (De l'all. ou de l'angl. *Viceadmiral.*) Vice-amiral. (Amiral de 3e classe, ayant le rang de lieutenant général, comme le conseiller privé, le maître de la cour, le maréchal de la cour, l'écuyer, le veneur, le grand maître des cérémonies et le directeur des théâtres de St.-Pétersbourg. Il a le titre de Превосходительство (*Prevos-hoditèlestvo*), qui correspond à Excellence.) — V. Флагъ.

ΒΙΓΛΑ (*Vigla*), gr. vulg. s. f. (Corruption de l'ital. lat. *Vigilia.*) Sentinelle, Factionnaire, Vigie, Homme de quart. — V. Ναυφύλαξ, Σκοπιά.

ΒΙΔΑ (*Vida*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Vite*, qui désigne en même temps la Vigne et la Vis. La vis, faite en spirale, fut naturellement comparée au cep de la vigne, qui affecte cette forme contournée. *Vite* est la transcription italienne du lat. *Vites* ou *Vitis*. On voit que nous n'admettons pas que le fr. *Vis* ait été fait du lat. *Gyrus*, comme le supposent quelques auteurs de dictionnaires.) Vis; Vis introduite dans l'espèce d'écrou qui adhère à la culasse de la caronnade; elle aide à soulever et à descendre cette partie de la bouche à feu, pendant le pointage qui précède le tir.

ВІЖЬЛІЕ (*Vigelié*), val. s. (Même étymologie que Вихорь. [V.]) Grain, Ouragan.

ΒΙΟΛΙ (*Violi*), gr. vulg. s. m. (De l'ital. *Violino.*) Violon de beaupré.

ΒΙΡΑΡΩ (*Virarô*), gr. mod. v. a. (De l'ital. *Virare.* [V.]) Virer au cabestan.

ВІЧЕ-АДМІРАЛ (*Vitche-admiral*), val. s. m. (De l'ital. anc. *Vice-admiraglio.*) Vice-amiral.

ВКОЛАЧИВАТЬ БОЛТЫ (*Vkolatchivate volti*), rus. v. a. (Proprement : Cogner des chevilles, des goujons. De Колот [*Kolot*], rad. slave d'un certain nombre de mots exprimant l'idée de : Frapper, enfoncer.) Goujonner. — V. Болтъ.

ВКОЛАЧИВАТЬ НАГЕЛИ (*Vkolatchivate nagueli*), rus. v. a. Gournabler. — V. Нагель.

ВЛИВАТЬСЯ (*Vlivatsia*), rus. v. r. (De Лить [*Lite*], verser, et de Вы, préf. du mouvement qui se fait de dehors en dedans.) Embarquer, en parlant des lames qui entrent dans le navire. — V. Поддавать.

ВПЛЫВАНІЕ (*Vplivanié*), rus. s. n. (De Плыть [*Plite*] [V.], et de Въ, préfixe du mouvement fait de dehors en dedans.) Entrée d'un navire dans un port. (On dit aussi Вплытіе (*Vplitié*).) — Вплывать (*Vplivate*), Entrer dans un port, Arriver par mer.

ВМѢСТИТЕЛЬНОСТЪ СУДНА (*Vmestitelnoste soudna*), rus. s. f. (De Мѣстить [*Mestite*], placer; Мѣсто [*Mesto*], lieu, place.) Capacité du navire.

ВНУТРЕННЫЙ ОБШИВНЫЙ ПОЯСЪ (*Vnoutrennii obchivnii poïass*), rus. s. (Proprement : Ceinture cousue autour et intérieure.) Vaigre. — V. Обшивной поясъ, et l'art. suivant.

ВНУТРЕННЯЯ ОБШИВКА (*Vnoutrenniaïa obchivka*), rus. s. (Du slave Утрь [*Outre*] [sansc. *Antar*, au dedans; lat. *Inter, intra*], Dedans.) (Doublage intérieur.) Vaigrage. — V. Обшивка.

ВОДА (*Vòda*), rus. s. f. (Sansc. *Ouda*, de *Ound*, être humide; gr. Ὕδωρ, lat. *Unda.*) Eau. — « Водá налилáсь въ судно (*Voda nalilass v' soudno*) [Налилáсь, de Наливатся; rad. Лить, couler, Надъ, d'en haut]), (L'eau est entrée dans le navire.) » Reiff, p. 506, t. 1er.

ВОДОВОРОТЪ (*Vodovorote*), rus. s. m. (De Воротить [*Vorotite*] [V. Воротъ], et de Водá. [V.]) Tourbillon d'un Gouffre. — V. Вырь.

ВОДОИЗМѢЩЕНІЕ (*Vodoïzméchtchénié*), rus. s. n. (De Вода [V.], et d'Измѣстить [*Izméstite*], déplacer.) Déplacement d'eau, Déplacement, ou « Espace occupé par la carène d'un vaisseau au milieu du fluide sur lequel il est flottant. » Romme (1792). — Manque à Chichkoff.

ВОДОЛАЗНИЧАТЬ (*Vodolaznitchate*), rus. v. a. (De Водолáзъ. [V.]) Plonger.

ВОДОЛАЗНЫЙ КОЛОКОЛЪ (*Vodolaznii kolokole*), rus. s. (De Кóлоколъ [V.], et de Вода. [V.]) Cloche de plongeur.

ВОДОЛАЗЪ (*Vodolazz*), rus. s. m. (De Вода, eau, et de Лазить [*Lazite*], s'aider des pieds et des mains pour parvenir dans un lieu, pour y entrer.) Plongeur.

ВОДООПИСАНІЕ (*Vodoopissanié*), rus. s. n. (De Вода [V.], et d'Описáть, décrire.) Hydrographie. — Водоописáтель (*Vodoopissatel*), s. m. Hydrographe. — Manque à Chichkoff et à J. Heym.

ВОДОРАСЛЬ (*Vodorasle*), rus. s. f. (De Водá [V.], et de Рости [*Rosti*], croître.) Fucus, Herbe marine, Varech. — Manque à Chichkoff et à J. Heym.

ВОДОРѢЗЪ (*Vodorèss*), rus. s. (De Водá [V.], et de Рѣю [*Réiou*], pousser, chasser, refouler.) Gorgère, Guibre, Taillemer. — V. Книвдегенъ Компамеръ.

ВОДОХОДНОЕ УЧИЛИЩЕ (*Vodo-hodnoïé outchilichtché*), rus. s. n. (Училище [d'Учить, enseigner], école; Водохóдное, de Водá [V.], et de Ходить [*'hodite*], marcher.) (Proprement : École où l'on enseigne à aller sur l'eau.) École navale, École de navigation. — Водохóдный (*Vodohodnii*), adj. Qui tient à la navigation, Naval. — Водохóдство (*Vodo-hodstvo*), s. n. Navigation. (V. Плаваніе.) — Водохóдъ (*Vodo-hote*), Водоходецъ (*Vodo-hodets*), Водохóдця (*Vodo-hotsïa*), s. m. Batelier, Marin, Navigateur, Pilote.

ВОДЯНОЙ НАСОСЪ (*Vodianoï nassoss*), rus. s. (Насосъ, pompe; de Сосать [*Sosate*], Sucer; et На [*Na*], préfixe de l'action faite à la surface. Водяной, de Вода, eau.) Siphon, Trombe, Échilon. — Водяные валы (*Vodianié vali*), s. n. plur. (V. Валъ), Lames, Vagues, Flots de la mer.

ВОЕВОЙ СТРОЙ (*Voïévoï stroï*), rus. s. (De Война.) Ligne de bataille. — V. Строй, Линія, Ордеръ.

ВОЕННОЙ КОРАБЛЬ (*Voïénnoï korable*), rus. s. (Война [*Voïna*], guerre.) Vaisseau de guerre. — Военное судно (*Voïennoïe soudno*), Bâtiment de guerre, Navire de guerre. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ΒΟΗΘΩ (*Voïssô*, θ sonnant à peu près comme le *th* angl.), gr. litt. mod. (Du gr. anc. Βοή, secours, et Θέω, courir.) (Proprement : Secourir.) Adonner, en parlant du vent.

ВОЙТИ (*Voïti*), rus. s. n. (D' Итп [*Iti*] ou Иттп [*Itti*], aller [lat. *It*, il va], et de Во [*Vo*], préfixe du mouvement fait de dehors en dedans.) Entrer. — Войти въ пристань (*Voïti v' pristane*), Entrer dans un port. — V. Входить, пристань.

ΒΟΛΕΨΩ (*Volepsô*), gr. mod. v. a. (? De l'ital. *Voltare*, tourner.) Cueillir, Glêner, Lover, Rouer. — V. Σπειράω.

ΒΟΛΗ (*Voli*), gr. litt. mod. s. m. (De Βάλλω, je lance.) (Trait, dard, et tout ce qui se jette.) Boulet.

ΒΟΛΙΖΩ (*Volizô*), gr. litt. v. a. (De Βολίς. [V.]) Sonder.— V. Σκανδαλίζω, Ῥίπτω τὸ σκανδάλιον.

ΒΟΛΙΣ (les Gr. mod. prononcent: *Voli-s*), gr. anc. et mod. s. m. (De Βάλλω, je jette.) Sonde. — Βολιστής (*Volisti-s*), s. f. Action de jeter la sonde; sonde, mesure de la profondeur de l'eau. — V. Καταπειρατήρ, Σκανδάλιον.

ВОЛНА (*Volna*), rus. s. f. (Du rad. slave Влá (*Vlâ*), qui a fait un certain nombre de mots russes exprimant l'idée d'agitation, de bouillonnement, de soulèvement.) Vague, Lame, Onde.—« Волны плещутъ въ судно (*Volnii pleche-tchoute v' soudno*), Les lames entrent dans le navire. » Reiff, t. 1[er], p. 685, art. Плескать, faire jaillir.— Валъ.

ВОЛНЕНІЕ (*Volnénié*), rus. s. n. (De Волна. [V.]) Flot; Agitation de la mer; Grosse mer. — « Волненіемъ судно Выбило на берегъ (*Volnénième soudno vibilo na beregg*), La mer soulevée a jeté le navire contre le rivage. »

ВОЛНУЮЩЕЕСЯ (*Volnouiouchetchéiéssia*), rus. adj. (De Волноватся, se soulever.) Houleuse, en parlant de la mer. — V. Зыбь.

ΒΟΛΤΑ (*Volta*), gr. mod. s. f. (Transcription de l'ital. *Volta*, tour.) Bordée, Virement de bord. (V. Γύρισμα, Περιστόφη.) — Μεγάλη βόλτα (*Mégali volta*), Grande bordée. — Μικρὴ βόλτα (*Mixri volta*), Petite bordée. — Βόλτα εἰς τὴν μπίτταν (*Volta i-s ti-n bitta-n*), Tour de bitte.

ΒΟΛΤΑΤΖΑΡΩ (*Voltatzarô*), gr. mod. v. a. (De l'ital. *Voltare*.) Bordayer, Courir des Bordées, Louvoyer.—V. Κάμνω βόλτες, Κάμνω περιστροφάς, Λοξοδρομῶ.

ΒΟΜΠΡΕΣΟΝ (*Vommpresso-n*), gr. mod. s. n. (De l'ital. *Bompresso*. [V.]) Beaupré. — V. Ἔμβολον.

ΒΟΝΑΤΣΑ (*Vonatsa*), gr. vulg. s. f. (De l'ital. *Bonazza*.) Accalmie, Calme, Bonace. — « Bonace, *Bonatza*. Il fait Bonace, *Bonatsári*. » J. Spon, *Petit dictionn. du grec vulg.*, t. II, *Voy. d'Ital.*, etc. (1678), p. 392. — L'orthographe de Spon est répréhensible, le *b* des Grecs modernes étant représenté par μπ. — V. Μπονάτσα.

ВООРУЖАТЬ (*Vooroujate*), **ВООРУЖИТЬ** (*Vooroujite*), rus. v. a. (D'Оружіе [*Oroujié*], Armes [rad. slave Рлд (*Riad*), Rang, Ordre, Arrangement]; Орудіе [*Oroudié*], Instrument, Outil; et du préf. Во [*Vo*], qui exprime un mouvement extérieur, et l'insertion d'un objet dans un autre.) Armer, Équiper, Garnir un navire. (V. Снабдить.) — Вооруженіе (*Voorougénié*), s. n. Armement, Équipement. (V. Кораблеополученіе, Снарлды.) — Вооружитель (*Vooroujitel*), s. m. Armateur. (V. Арматоръ, Каперъ, Судовщикъ.) — Вооружить шпиль (*Vooroujite chpile*), v. a. Armer ou garnir le cabestan. (V. Шпиль.)

ΒΟΡΕΙΣΜΑ (*Vorisma*), gr. mod. (De Βορέας. [V.]) Vent du Nord.

ΒΟΡΕΥΣ (*Voréfs*), gr. litt. mod. (Du gr. anc. Βορέας. [V.]) Le Nord, le vent du Nord. — V. Βόρεισμα, Τραμοντάνα.

ВОРОТЪ (*Vorotte*), rus. s. m. (De Воротить [*Vorotite*], Tourner; rad. Верт [sanscr. *Vrita*]; lat. *Vert-ere*.) Vireveau, Guindeau. — Alex. Chichkoff nomme de ce nom le Cabestan volant et le Treuil horizontal; Reiff donne au mot Воротъ le sens de Treuil vertical, Cabestan; Alex. Boutakoff lui donne celui de Petit cabestan; J. Heym appelle la Chèvre: Воротъ (V. Брашпиль, Кепстонъ.) — Воротъ у книсъ (*Vorote ou kniss*) (Proprement: Le tournant, le coude d'une pièce de bois courbe), Collet d'une courbe. (V. Книсъ.) — Воротъ у Флортимберса (*Vorote ou Flortimmbersa*), s. m. Talon (ou coude) de la varangue. (V. Флортимберсъ.)

ВОРСА (*Vorsa*), rus. s. Bouts de vieux cordages servant à faire du bitord, des fourrures, de l'étoupe, etc. Dans la langue commune, le mot: Ворса désigne, selon J. Heym, le poil du drap. — Ворса на швицъ сарвень (*Vorssa na chvitss sarvèn[e]*.) Quenouillette de trelingage. — V. l'art. suivant.

ВОРШТЪ (*Vorchte*), rus. s. Quenouillette de trelingage. (Le verbe russe Ворщу [*Vorchou*] signifie: Lainer le drap. Voici sans doute comment un mot procédant de celui-là a pu être employé pour désigner la Quenouillette. On a vu ci-dessus que Ворса désigne les vieux cordages [bouts de câbles et autres] qu'on sépare en torons et en fils pour en faire du bitord, ou bien en charpie pour en faire de l'étoupe. Un cordage, en travaillant, casse quelques-uns des fils à sa surface, s'use par le frottement, et parvient, dans son état de vieillesse, à être couvert d'un duvet plus ou moins long; c'est ce duvet qu'on a probablement comparé à la laine du drap, et qui a autorisé les marins à emprunter à la langue commune les mots Ворса, et Ворштъ pour nommer des morceaux de cordage qui ont, en effet, l'air d'une quenouille chargée d'un peu de laine. — Manq. à la part. rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВОСЕМИДЕСЯТИ ПУШЧНЫЕ (*Vossemidessiati pouchtchnié*), rus. s. Quatre-vingts canons; Vaisseau de 80.

ВОСТОКЪ (*Vostok*), rus. s. m. (En relation avec l'all. *Ost*.) Levant, Est.

ВОСХОДИТЬ НА ВАЛЫ (*Voskhodite*, prononcé: *Voshodite, kh* sonnant comme *h* fortement aspiré; *Na vali*), rus. v. a. (De Ходъ [V.], et Возъ [*Vozz*], préfixe du mouvement fait en haut.) S'élever sur les lames, Franchir la lame. (V. Валъ.) — Восхожденіе къ вѣтру (*Vos-hojdénié k' vétrou*) (Mouvement en haut vers le vent), s. n. Auloffée.

ΒΟΥΛΙΑΖΩ (*Vouliazô*), gr. mod. v. a. (Même étymol. que Βολίζω. [V.]) Caler, Donner la cale; Couler à fond, Sombrer. (V. Βυθίζω.) — Βουλίασμα (*Vouliasma*), s. m. Submersion, Action de couler à fond, de sombrer.

ΒΟΥΤΖΑΣ (*Voutsa-s*), gr. mod. s. m. (De Βουτζί. [V.]) Tonnelier. — V. Βαρελάς.

ΒΟΥΤΖΙ (*Voutzi*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Βύτις, bouteille.) Tonneau. — Βουτζὶ τοῦ νέρου, Pièce à eau. — V. Νερόν.

ΒΟΥΤΙΚΤΗΣ (*Voutikti-s*), gr. mod. s. m. (De Βουτίζω. [V.]) Plongeur. (V. Κολυμβητής, Κυβιστήρ.) — Βουτίζω (*Voutizô*), v. a. (Du gr. anc. Βυθίζω. [V.]) Plonger.

ВОЯЖЪ (*Voïache*), rus. s. m. (Du fr.:) Voyage.

ВРАНИЦЪ (*Vranitze*), valaq. bulg. serb. s. L'un des noms donnés à la Barque, Nacelle ou Bateau de rivière appelé aussi Лѫнтре (*Lountré*). (V.) Le capitaine ragusais Daubroslawitch, du Vapeur *Argo*, avec qui nous remontâmes le Danube en juillet 1841, prononça: *Vranitza*, quand il nous fit connaître les noms des différents navires du fleuve sur lequel nous naviguions. — Les Illyriens ap-

pellent le petit corbeau : *Vrâncsac* ou *Vranitza;* ce mot est un diminutif de *Vran* (slave Вран, dont les Russes ont fait Воронъ [*Vorone*], qui est le nom du corbeau). Le russe a Воронеца (*Voronetza*), que Reiff fait venir de Воронъ, c'est-à-dire de Вран; ce mot signifie : Poutre. Le *Vranitzr* des Serbes et des Valaques est-il le *Voronetza* des Russes? Il nous semble que cela ne peut faire la matière d'un doute. Nous le croyons d'autant plus, quant à nous, que le *lontré* étant un batelet, originairement et encore aujourd'hui tout le long du bas Danube, fait d'un tronc d'arbre creusé, put très-bien être appelé : Solive ou poutre. Et maintenant, pourquoi le nom qui la désigne a-t-il pour radical celui du corbeau? C'est ce que nous ne saurions dire. Nous ne voyons, en effet, aucun rapport direct ou lointain entre l'oiseau noir et la poutre de bois creusée qui sert de bateau de pêche ou de passage. Nous rappellerons seulement que les Arabes au Moyen Age appelaient la galère *Ghorab* (V.), c'est-à-dire : Corbeau. — V. Lontra, Лѕntre.

ΒΡΑΧΈΑ, gr. litt. mod. n. (Plur. de Βραχύς.) Bancs de sable, Brisants, Rescifs, Bas-fonds, Écueils.

ΒΡΑΧΟΣ (*Vrach* [*k*] *o-s*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Βραχία. [V.]) Roche, Rocher, Brisants. — V. Θαλασσόπετρα.

ВРЕМЕ (*Vremé*), val. (Même origine que l'illyr. *Vrjemé*. [V.]) Temps. — Време фрЅмос (*Vremé froumos*), (ФрЅмос, du lat. *Formosus*), Beau temps. — Време греЅ (*Vremé gréou*), (ГреЅ, Lourd, Difficile, du même rad. que le rus. Грубый [*Groubii*], Rude, Désagréable, et que l'illyr. *Grûb*, laid. Ce rad. est Груъ, qui paraît être en rapport avec l'all. *Grob*, gros.) Gros temps.

ΒΡΙΓΑΝΤΙΝΟΝ (*Vriganntino-n*), gr. vulg. s. (De l'ital. *Brigantino*.) Brigantin. — V. Περγαντίνι.

ΒΡΙΚΙΟΝ (*Vrikio-n*), gr. mod. s. n. Brig. — V. Μπρίκι.

ΒΡΙΣΙΣ ΠΑΡΑΘΑΛΑΣΣΙΟΣ (*Vrissis parassalassio-s;* θ prononcé comme *th* angl.), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Παραθαλάσσιος, bord de la mer, et de Βρίσις, qui est peut-être une forme du gr. mod. Μπρίκι, aiguière.) Aiguade.

ΒΡΟΝΤΑΩ, gr. anc. v. n. Tonner. — Βροντή (*Vronnti*), s. Tonnerre. — Βροντῶ (*Vronntô*), gr. mod. v. n. Tonner.

ВСЁ БЛАГОПОЛУЧНО! (*Vsio blagopoloutchno!*), rus. adv. (Mot à mot : Toujours heureusement; *Blago*, bon, doux.) Bon quart!

ВСПЛЁСВІ (*Vspliosi*), rus. s. m. plur. (De Вс, prép. marquant la direction du bas en haut, et de Плеск [*Plesk*], rad. slave des mots russes qui expriment l'idée du rejaillissement de l'eau.) Bat, ou Tambour fait de planches placées sous les jottereaux de la proue, pour recouvrir le vide qui règne entre eux et le navire. La mer bat sans cesse ce petit rempart, et c'est sans doute de là que lui vient son nom. — Ce mot, qui nous est connu par le Dict. de Reiff, manque à J. Heym, ce qui est tout simple, et à la partie rus.-angl.-fr. du Dict. de mar. d'Alex. Chichkoff. Dans la partie fr.-rus., Chichkoff n'écrit pas Всплёсы, mais, suivant l'ancienne orthographe, Всплысы.

ВСТАВИТЬ РУЛЬ (*Vstavite roule*), rus. v. a. (De Ставить [V.], précédé du préf. Въ, qui indique l'insertion d'un objet dans un autre.) Monter le gouvernail.

ВСТАТЬ (*Vstate*), rus. v. a. (De Стать (*State*), se mettre debout, et de Въ [V.], préfixe d'un mouvement intérieur.) Laisser le fond, Déraper, en parlant d'une ancre. — « Якорь всталъ (*Iakorr vstale*), L'ancre a laissé le fond, L'ancre a dérapé. »

ВСТУПИТЬ ПОДЪ ПАРУСА (*Vstoupite pote paroussa*), rus. v. n. Proprement : Aller dedans sous voiles... (Вступить de Ступ [*Stoup*], radical des mots exprimant l'idée de marche. [Gr. Στείβειν, angl. *Step*, all. *Stapfen*]; Подъ [*Pote*], sous, dessous.) Appareiller, Mettre sous voiles, Mettre à la voile. (V. Сняться съ якоря.) — Вступить въ сраженіе (*Vstoupite v' srajénié*). (Proprement : Entrer dans le combat), Engager le combat. (V. Атаковать, Сраженіе.)

ВСѢ НА ВЕРХЪ! (*Vsé na verhe!*) rus. locut. adv. (Proprement : Tous sur le haut! (Весь [*Vése*, que Reiff rapproche du pers. *Vès*, assez, *Bès*, beaucoup; illyr. *Ves*, *Vas*, tout. Верхъ [? en relation avec le lat. *Vertex*], sommet, dessus, haut.]) Tout le monde en haut!

ВТОРАЯ ВАХТА (*Vtoraïa vahta*, *h* dur), rus. s. (Вторая pour Дваторая, du rad. Два [Gr. Δύο, lat. *Duo*, sansc. *Dvi*], deux.) Le second quart, les Babordais. — Второй футоксъ (*Vtoroï foutouks*), Seconde allonge. (V. Мидель футоксъ.) — Второй якорь (*Vtoroï iakore*), La seconde ancre. — Вторый декъ (*Vtorii déke*), Second pont. — Вторый ордеръ де маршъ (*Vtorï ordère de marche*), Second ordre de marche, Front, Ordre de front; Ligne de front. — Вторый по констапелѣ (*Vtorii po konnstapélé*), Second après le maître canonnier, Aide canonnier. — Вторый по тиммерманѣ (*Vtorii po timmermané*), Aide charpentier. — Вторый походный строй (*Vtorii ponodnii stroï*), Ordre de front, Ligne de front.

ВТУЛКА (*Vtoulka*), rus. s. f. (De Тулить [*Toulite*], bomber, renfler.) Tampon.

ΒΥΘΙΖΩ (*Vythizô;* θ prononcé comme *th* angl.), gr. anc. et gr. litt. mod. (Du gr. anc. Βυθός, fond.) Plonger, Couler à fond, Caler, Donner la cale, Sombrer. — V. Βουλιάζω, Καταβυθίζω.

ВУЛИНГЪ (*Voulinnke*), rus. s. m. (Transcription de l'all. *Wuhlingen*. [V.]) Liure, Rousture. — Manque à J. Heym et à Reiff.

ВХОДИТЬ (*Vkhodite*, prononcé *Ve-hodite*, *kh* sonnant comme *h* fortement aspiré), rus. v. a. (De Ходить [V.], et de Въ [*Ve*], dans.) Donner dans, en parlant d'un port, d'un détroit, d'une baie, d'un canal, etc.; Entrer. (V. Войти.) — Входить на устье (*Ve-hodite na ousté*), (Entrer dans une embouchure), Embouquer. — Входъ (*Ve-hote*), Entrée, ouvert. (V. Вливаніе, Впадшіе, Устье.)

ВЪ МОРѢ (*V' Moré*), rus. adv. (Въ, dans.) A la mer; Au large. (V. Море.) — Въ переди (*V' péredi*), adv. (En avant!) (Передъ ou Предъ [de Пре], sansc. *Pra;* lat. *Præ*], premier), Avant! — Въ равный киль (*V'ravnii kile*), (En égale quille, sur une quille horizontale), Sans différence de tirant d'eau.

ВЫБИТЬ РУЛЬ ИЗЪ МѢСТА (*Vibite roul ize mesta*), rus. v. a. (Proprement : Faire sortir à force de coups le gouvernail hors de sa place. Выбить, de Бить (*Bite*), Frapper.) Démonter le gouvernail. — V. Руль.

ВЫБЛИНКЪ (*Viblinnke*), rus. s. m. (De l'all. *Webelinge*.) Enfléchure.

ВЫВЁДРИВАТЬСЯ (*Vivdérivatsia*), rus. v. r. (De Вёдро, beau temps, et de Вы, préf. du mouvement réitéré.) S'Abeausir, S'Affiner.

ВЫВЕРТЫВАЙ СЛАБИНУ КАНАТА! (*Vivertivaï slabinou kanata!*), rus. (Impérat. de Вывертывать, arracher en tournant; Вертить, tourner [lat. *Vertere*].) Abraque le mou du câble!

ВЫВОЗИТЬ (*Vivozite*), rus. v. a. (De Возить [*Vozite*], conduire, transporter; et de Вы, préf. du mouvement fait du dedans au dehors.) Exporter. — Вывозъ (*Vivoze*), s. m. Exportation.

ВЫГРЕБАТЬ (*Vigrébate*), rus. v. a. (De Гребло [V.], et de Вы, préf. du mouvement fait du dedans au dehors.) Sortir du port à la rame.

ВЫГРУЖАТЬ (*Vigroujate*), rus. v. a. (De Гузать, Грузить [V.], et de Вы, préf. du mouvement qui se fait du dedans au dehors.) Débarquer des marchandises, des objets quelconques; Décharger un navire. — On dit aussi : Выгрузить (*Vigrouzite*). (V. Разгружать.) — Выгружать балластъ (*Vigroujate balaste*) (Décharger le lest). Délester.

ВЫГРУЗКА (*Vigrouzka*), rus. s. f. (Même radical que Выгружать. [V.]) Décharge, Déchargement, Délestage, Débarquement d'objets chargés sur un navire. — Ce mot a pour synonyme Выгруживание (*Vigroujivanié*), et Выгруженіе (*Vigroujénié*).

ВЫДЕРНУТЬ ВЕРЕВКУ ИЗЪ БЛОКА (*Vidernoute vérevkou ize bloka*), rus. v. a. (De Дёрнуть [*Dernoute*], tirer, arracher [rad. slave Дёрг [*Derg*]; et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) (Mot à mot : Tirer un cordage hors de la poulie.) Dépasser un cordage, une manœuvre. — V. Блокъ, Вёрвь.

ВЫЕМКА (*Viemka*), rus. s. f. (D'Им [*Im*], rad. slave des mots russes exprimant l'idée de prendre, saisir, couper; et de Вы [*Vi*], préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) (Proprement : Échancrure, entaille.) Adent. — Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.

ВЫИГРАТЬ ВѢТРЪ (*Viigrate vètre*), rus. v. a. (Выиграть signifie proprement : Gagner au jeu, et vient d'Играть [*Igrate*], jouer. Rad. slave Игра, jeu, divertissement.) Gagner le vent à quelqu'un.

ВЫИТИ ИЗЪ ЛИНІИ (*Viiti ize linii*), rus. v. a. (D'Итти [V.], et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) (Aller hors de la ligne.) Sortir de la ligne. — Выйти на берегъ (*Viiti na béréke*) (Aller hors du navire sur le rivage), Débarquer. — V. Берегъ, Высадить.

ВЫКИНУТ ВЕСЛА (*Vikinoute vesla*), rus. v. a. (Proprement : Jeter dedans les avirons.) (De Кидать [*Kidate*]; rad. Кид [sanscr. *Kit*, ôter]; et de Вы [*Vi*], préfixe du mouvement qui se fait du dedans au dehors.) Armer les avirons. — Выкинь весла! (*Vikine vesla!*) Impér. Arme les avirons!

ВЫКОЛАЧИВАТЬ БОЛТЫ (*Vikolatchivate bolti*), rus. v. a. (Du slave Клáти, qui a fait le russe Колóть, enfoncer quelque chose d'aigu [gr. Κολάπτω], et de Вы, préfixe de l'achèvement.) Refouler les chevilles. (V. Болтъ.) — Выколотка (*Vikolotka*), s. f. Repoussoir.

ВЫКОНОПАЧИВАТЬ (*Vikonopatchivate*), rus. v. a. (De Кóнопать [V.] et de Вы, préfixe de l'achèvement.) Calfater partout, ou complétement.

ВЫЛИВАТЬ ПОМПАМИ ВОДУ ИЗЪ КОРАБЛЯ (*Vilivate pommpami vodou ize korablia*), rus. v. a. (Mot à mot : Vider avec la pompe l'eau hors du navire. Выливать, de Ли [*Li*], radic. slave des mots russes qui expriment l'idée : de Verser, Répandre; et du préfixe Вы [*Vi*], indiquant le mouvement qui se fait du dedans au dehors.) Pomper, Faire jouer les pompes, Affranchir, Franchir. (Manque à la partie rus.-angl.-fr. de Chichkoff.) — Выливать Воду изъ шлюпки (*Vilivate vodou ize chlioupki*) (Vider l'eau hors de l'embarcation), Agréner. — Выливать воду изъ корбля (*Vilivate vodou ize korablia*), Égoutter un navire, l'Affranchir.

ВЫМБОВКА (*Vimmbovka*), rus. s. f. (Corrupt. du holl. *Windboom*. [V.]) Barre de cabestan.

ВЫМПЕЛЪ (*Vimmpèle*), rus. s. m. (De l'all. *Wimpel*.) Flamme. — (On écrit aussi Вимпель. — Вымпельфаль, Drisse de flamme. (V. Фаль.)

ВЫМѢРИВАНІЕ (*Vimérivanié*), r. s. n. (De Мѣра [*Mera*, *Miera*], mesure; et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans.) Jaugeage. — Вымѣривать (*Vimérivate*), v. a. Jauger.

ВЫНТРЕПЪ (*Vinntrèpe*), rus. s. m. (Transcription de l'all. *Windreep*.) Guinderesse. — V. Стенге-вынтрепъ.

ВЫНЯТЬ МАЧТЫ ИЗЪ КОРАБЛЯ (*Viniate matchti ize korablia*), v. a. (Tourner les mâts hors du navire), Démâter un navire.

ВЫПАЛИТЬ ИЗЪ ПУШКИ [*Vipalite ize pouchki*), rus. v. a. (De Палить, brûler, tirer; Изъ, hors de; Пушка, canon.) Tirer du canon. — V. Стрѣлять.

ВЫПРАВИТЬ РЕИ (*Vipravite réi*), rus. v. a. (De Прав [*Prav*], droit; et de Вы [*Vi*], préfixe de l'achèvement d'une action.) Dresser les vergues.

ВЫПУКЛОСТЬ СЪ КОРМЫ (*Vipoukloste s' kormi*), rus. s. f. (Proprement : Convexité de l'arrière. De Пух, rad. slave d'un certain nombre de mots exprimant l'idée d'Enfler, Bouffir.) Fesses du navire.

ВЫПУСТИТЬ КАНАТЬ (*Vipoustite kanate*), rus. v. a. (De Пуст [*Poust*], radic. slave des mots exprimant l'idée du vide; et de Вы, préfixe du mouvement du dedans au dehors.) Filer le câble par le bout. — Выпустить вѣтрѣ изъ паруса (*Vipoustite vetré ize paroussa*) (Laisser aller, ou répudier le vent de la voile), Déventer une voile.

ВЫРЬ (*Vire*), rus. s. m. (Du slave *Vertite* [lat. *Vertere*], tourner.) Gouffre. — V. Водоворотъ.

ВЫСАДИТЬ (*Vissadite*), rus. v. a. (De Садить [*Sadite*], asseoir, placer; rad. Сѧд [*Siad*]; et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) Débarquer. (V. Выгружать.) — Высадка (*Vissadka*), s. f. Débarquement.

ВЫСОКОБОРТНОЕ СУДНО (*Vissokobortnoïe soudno*), rus. (De Высокій [*Vissokii*], haut, élevé, grand; Бордъ, bord; Судно, bâtiment.) s. Bâtiment de haut-bord, Vaisseau de haut-bord. — Chichkoff, Dictionn. rus.-fr., p. 21, écrit Высокобортое, et non бортное; nous adoptons l'orthographe de Reiff, parce qu'elle est plus conforme à l'étymologie.

ВЫСОТА ПАРУСА (*Vissota paroussa*), rus. s. f. (De Выс [*Vis*], rad. des mots exprimant l'idée de Hauteur.) (Hauteur de la voile.) Chute de la voile.

ВЫСТРѢЛИТЬ СТЕНГУ (*Vistrélite stenngou*), rus. v. a. Guinder un mât. — Выстрѣлить est un trope, une sorte de catachrèse hardie. Ce mot signifie proprement, selon Reiff : Décharger une arme à feu, ou encore : Tirer de l'arc (de Стрѣла [*Strèla*], flèche). On voit que ce n'est pas sans effort que ce verbe a pu passer de son sens réel au sens détourné que lui donne Alex. Chichkoff, avec une autorité contre laquelle nous aurions mauvaise grâce à protester. Il n'y a, en apparence, aucun rapport entre ces deux idées : Tirer une flèche ou un coup de fusil, et Guinder un mât; toutefois, on peut trouver le chemin que la première a fait pour arriver à se transformer au point d'être devenue complétement méconnaissable. On conçoit que Стрѣлять

(*Streliate*), précédé du préfixe Вы (*Vi*), qui exprime l'action faite de dedans en dehors, ait pu être appliqué d'abord à l'opération de pousser le boute-hors de foc, parce que ce bâton, placé comme il est sur l'arc de la proue, a très-bien été comparé à une flèche; on comprend qu'ensuite le même verbe, par une catachrèse un peu forcée, ait servi à caractériser l'acte qui consiste à porter, à pousser en l'air un mât de hune, ou un mât de perroquet dont l'extrémité pointue est comparée à une flèche. Nous pensons qu'ainsi peut s'expliquer l'emploi du mot Выстрѣлить qui se lit p. 32, partie rus.-angl.-fr. du Dict. de marine de Chichkoff, art. Стенга, et p. 97, partie fr.-rus., art. Guinder.

ВЫТАЩИТЬ (*Vitachtchite*), rus. v. a. (De Тащ [*Task*], radic. d'un certain nombre de mots russes exprimant l'idée : de Traîner, tirer; et de Вы, préfixe qui indique le mouvement fait de dedans.) Tirer au sec. — Вытащить судно на берегъ (*Vitachtchite soudno na bérèke*), Tirer un navire sur le rivage.

ВЫТТИ (*Vitti*), rus. v. a. (D'Итти, aller, et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) — Вытти изъ вѣтра (*Vitti ize vètra*) [Aller hors du vent], Faire chapel, Masquer. — Вытти изъ гавани (*Vitti ize havani*) [Aller hors du port], Mettre à la mer, mettre dehors. — Вытти изъ устья (*Vitti ize oustia*) [Aller hors de l'embouchure], Débouquer. — Вытти на морѣ (*Vitti na moré*) [Sortir sur la mer], Être à la mer, Naviguer.

ВЫТЯНУТСЯ НА РЕЙДЪ (*Vitianoutsia na reite*), rus. v. r. (Proprement : Se tirer dehors [du port] sur la rade.) Mettre en rade.

ВЫТЯНУТЬ (*Vitianoute*), rus. v. a. (De Тянуть, tendre [radic. slave Тяг (*Tiague*), traction]; et de Вы, préfixe du mouvement fait du dedans au dehors.) — Вытянуть бухту (*Vitianoute bou-htou*) (Tirer le cordage), Abraquer le balant d'une manœuvre. — Вытянуть слабину веревки (*Vitianoute slabinou vérevki*) (Слабина [du rad. slave Слаб, exprimant l'idée de faiblesse, de relâchement], la partie non tendue d'un ruban, d'une corde.) Abraquer le mou d'une manœuvre. (V. Вервъ.) — Вытянуть слабину навѣтренныхъ брасовъ (*Vitianoute slabinou navétrennih' brassoff.*) Appuyer les bras.

ВЫХОДИТЬ (*Vi-hotite*), rus. v. a. (De Выходъ. [V.]. Sortir.

ВЫХОДЪ (*Vi-hote*), rus. s. m. (De Ходъ [V.], et de Вы, préfixe du mouvement fait de dedans au dehors.) Sortie, et par extension : Planche dont on se sert pour descendre d'une embarcation à terre. Reiff définit le Выходъ : « Pont d'un navire de rivière. » On pourrait croire, en lisant cette définition, que le *Vi-hote* est le plancher qui couvre certains bateaux ; il n'en est rien pourtant. Nous restituons à Выходъ, dans cette seconde acception, sa véritable signification maritime. — V. Лава, Сходня.

ВЫЮШКА ПОДЪ ЛАГЛИНЬ (*Viouchka pote lakline*), rus. s. f. (De Вить (*Vite*), tourner, dévider.) Tour du lok. — V. Лаглинь.

ВѢДОМОСТЬ (*Védomoste*), rus. s. m. (De Вѣд [*Véd*], radic. de quelques mots qui expriment l'idée de : Savoir, connaître.) (Proprement : Relation, nouvelle, avis.) Inventaire. — V. Роспись.

ВѢТВЬ (*Vetff* ou *Vetw*), rus. s. f. (Rameau, branche.) Branche d'une courbe ; un des côtés de l'angle formé par une courbe.

ВѢТЕРОКЪ ОТЪ БЕРЕГА (*Vétérokk ote béréga*), rus. s. m. (Вѣтерокъ, diminut. de Вѣтръ.) Brise de terre. — V. Берегъ.

ВѢТРЕНИЦА (*Vétrénitza*), rus. s. f. (De Вѣтръ. [V.]) Girouette, Banderole. — V. Флюгеръ.

ВѢТРИЛО (*Vètrilo*), slav. rus. s. n. (De Вѣтръ, vent, et peut-être d'Жило, maison, logis.) Voile.

ВѢТРЪ (*Vètre*, *Vietre*), **ВѢТЕРЪ** (*Vètere*, *Vietère*), rus. s. m. (Du rad. Вѣ, que Reiff rapporte au sanscr. *Vâ*, qui a fait *Vâta* et *Vâtri*, vent.) Vent, Temps. (V. Пасадные.) — « Вѣтръ порываетъ (*Vètre porivaete*), Le vent souffle par bouffées; Il y a de violents coups de vent. » Reiff, t. II, p. 770, art. Порывать. (V.) — « Вѣтръ забѣгаетъ (*Vètre zabégaiete* ou *zabiégaiete*), Le vent refuse. » Chichkoff, Dict. fr.-rus., p. 145, art. Refuser. (V. Забѣгать.) — Вѣтръ благополучный (*Vètre blagopoloutchii*), (Благо, bon; Получить, avoir, recevoir.) Bon vent, Vent favorable. — Вѣтръ брамсельный (*Vètre bramselnii.*) (V. Брамсель.) (Proprement : Vent à perroquets, Vent à porter les perroquets, à mettre les perroquets dehors.) Vent maniable. — Вѣтръ брамсельный лёгкій (*Vètre bramselnii liokki*) (Vent léger à perroquets), Petit frais. — Вѣтръ дующій прямо съ берегу (*Vetre douiouchtchii priamo s'bérégou*), (Vent soufflant directement de la côte), Vent d'amont. — Вѣтръ крѣпкій (*Vètre krépkii*) (Крѣпкій? en relation avec le grec Κρατὺς, fort, solide), Grand frais, Vent forcé. — Вѣтръ марсельный (*Vètre marselnii*) (V. Марсель) (Vent à huniers, à porter les huniers seulement), Vent frais. — Вѣтръ марсельный средній (*Vètre marselnii srednii*) (Vent moyen à huniers; vent modéré), Bon frais. (V. Средній.) — Вѣтръ попутный (*Vètre popoutnii*) (Путь, chemin, voyage) (Vent propre au voyage), Vent favorable, Bon vent. — Вѣтръ противный (*Vètre protivnii*) (Противу, en face, contre), Vent contraire. — Вѣтръ рифмарсельной (*Vètre rifmarselnoï.*) (V. Марсель et Рифъ.) (Vent à huniers raccourcis par des ris), Grand frais. — Вѣтръ сильной (*Vètre silnoï.*) Vent forcé. — Вѣтръ съ моря (*Vètre s'moria*), Vent de la mer, Vent du large. — Вѣтръ свѣжій (*Vètre svejii*), (Свѣжій, récent, frais, nouveau. Reiff rapporte ce mot au persan *Sèbz*, qui a les mêmes significations. Il semblerait qu'avec le sens qui lui est attribué, l'adjectif *Svejii* appliqué au vent dût indiquer la naissance du vent, son lever du moment, et que *Vètre svejii* dût signifier : Vent qui se lève. Il n'en est rien. Selon Alex. Chichkoff, cela signifie:) Vent frais. — Вѣтръ умѣренный (*Vètre ouméronnii*) (Мѣрить, mesurer), Vent maniable.

ВѢХА (*Vé-ha*, *h* fortement aspiré.) s. (De l'all. *Bake.*) Amarque, Balise, Bouée.

ВѢХИ СТАВИТЬ (*Vé-hi stavite*), rus. v. a. (Poser ou placer des bouées, des balises.) Baliser. — V. Баканы.

ВѢЯТЬ (*Vèiate*), rus. v. a. (Selon Reiff, de *Vâta*, sansc., vent.) Venter.

ВÌНТ (*Vinte*), val. s. (Du lat. *Ventus.*) Vent. — Вìнт ализеȣ (*Vinte alizéou*), Vent alizé.

ВÌРТЕЖ ДЕ АПЪ (*Virtéje dé ape*), val. s. (Вìртеж, du lat. *Vertere*, tourner. Апъ, eau.) (Tourbillon d'eau.) Gouffre, Houache, Remous.

ВÌРФ КАТАРТȣЛȣÏ (*Virfou Katartouloui*), val. s. (Вìрф, sans rapport avec le russe Верф [V.], a une grande analogie avec le slave Верхъ, venu peut-être du lat. *Vertex*, peut-être aussi de l'ar. *Ferk*, qui désigne le sommet de la tête; il signifie : le haut, la cime, le sommet.) Tête du mât, Ton du mât.

BÎCЛA (A) (*A visla*), val. v. a. (De Bîcлъ [V.]) Nager, Ramer, — Bîcлa (a) tape (*A visla taré*), Forcer de rames.— Bîcлa (a) іипpotiвъ (*A visla improtive*) (*Protive* [slav.], contraire), Nager en arrière, Nager contrairement au mouvement de progression par l'avant; Nager à culer; Scier. — Bîcлaш (*Vislache*), Nageur, Rameur, Avironnier. (V. Лoпъtap.)

BÎCЛЪ (*Visle*), val. s. (Le même que *Veslo*. [V.]) Aviron, Rame. — V. Лопатъ.

[Lettre B (va) : 229 articles.]

C.

(CE, KE, TCHE.)

CA, vieux fr. s. m. Cap, Promontoire. — « Ensi courrent per mer tant que il vindrent a Cademelée » (au cap de Malée) « à un trespas (V.) qui sor mer siet. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Constantinople* (1202), fol. 46.

CAABLE, vieux fr. s. m. (Pour *Câble*.) Gros cordage, Amarre.

— « La flotte espandne s'aüne;
De leurs trois batailles font une.
Les quarante-quatre qu'ils guient
A Caables ensemble lient.
Jointes sont, si qu'en puet saillir
De l'une à l'autre sans faillir;
Et est, pour péur de marée,
Chascune aux deux bouts aancrée.

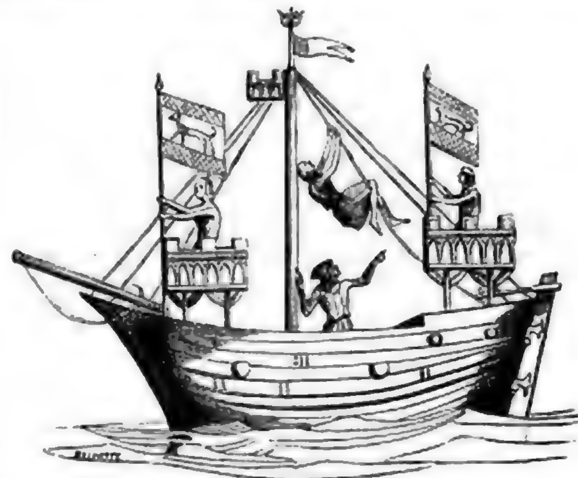
(La flotte éparse se rallie; de leurs trois corps de bataille, ils n'en font qu'un; ils lient l'une à l'autre, par de forts cordages, leurs quarante-quatre nefs [autrement : les quarante-quatre nefs qu'ils mènent avec eux, qu'ils guident]. On les accoste si bien, qu'on peut sauter de l'une dans l'autre sans tomber entre deux; et, de peur de la marée, on mouille chacune d'elles par l'avant et par l'arrière.) Guill. Guiart, *La branche aux royaux lignages*. — V. 2. Hune.

CAAINE, vieux fr. s. f. (Du lat. *Catena*. [V.]) Chaine de port.—«Les premiers nés» (nefs) « vindrent deuant la ville » (Zara) « et ci ancrèrent, et attendirent les autres; et al maitin fist mult bel jor et mult cler, et vinrent les galies totes et les vissiers, et les autres nés qui estoient arrières, et pristrent le port par force et rompirent la Caaine qui mult ere forz et bien atornée, et descendirent à terre » (la veille de la Saint-Martin). Geoff. de Ville-Hardouin (1202), fol. 29.

CAAÏTSECO AÏÇIA, basq. vulg. s. (Corrompu de *Cearrecoa*, fait de *Cear aïcea*, signifiant :) Vent traversier. — V. Larramendi, art. Cear, Trabisia, Travesaño.

CABALTEAC, basq. s. Écubier. — V. Escuviéra.

CABAN, fr. s. m. (Le P. Larramendi [*Dict. tril.*] prétend que l'esp. *Gaban* est basque, et vient de *Gaba, Gaüa*, signifiant : Nuit. Il s'appuie sur ce que ce vêtement est propre à défendre des froids de la nuit; mais ne défend-il pas aussi des froids du jour, de la pluie, etc.? Certainement *Caban*, et *Gaban* qui n'en est qu'une forme, viennent, comme l'it. *Cappa*, du lat. *Caput*, tête, cette capote ayant toujours un capuchon.) (Lat. *Lacerna;* gr. mod. Γαμπάς, Καπότο; ital. *Gabbano, Palandrana, Cappotto;* esp. *Marsellés;* illyr. *Guna, Kaban;* bas br. *Kaban* [*e*]; rus. Капотъ [*Kapote*], Тулупъматрозкой [*Touloupe matrozkoï*].) Vêtement à manches garni d'un capuchon, et fait d'une grosse étoffe de laine, que les gens de mer portent comme une redingote par-dessus leur veste, pour se garantir du froid et de l'humidité. Les matelots bretons donnent quelquefois à ce pardessus le nom de *Noroist*, parce qu'il leur sert surtout contre les vents pluvieux du nord-ouest, qui sont régnants dans la mer de Bretagne. Nous avons vu, dans les peintures d'une taverne de Pompéi, des hommes du peuple et des marins couverts du Caban qui est encore en usage sur tout le littoral de la Méditerranée. Les sceaux des villes de Dam et de Dunwich (XIII[e] siècle) nous montrent des matelots couverts de robes à capuchons, ou Cabans. Voici les sceaux allégués :





47.

—« Vng Caban, deux paires de bas de chaulces et deux paires d'escarpins d'harbage (V.) (pour chaque forçat de la galère.)» *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 27. —« Du 26 » (août), « donné à 38 hommes forças des Cabans neufs d'herbage (V.), à 22 pans par chaque Caban, etc., etc., 167 liv. 4 s. » *Compte des despenses menues pour la galère d'Ornano*, 1628; M. Arch. de la Mar., fol. 8. — V. Gaban.

1. **CABANE**, fr. s. f. (Caseneuve et Ménage donnent pour origine à ce mot le gr. Καπάνη [V. *Cabin*]. *Cabane* ne vient-il pas plutôt de *Caput*, tête; abri pour cacher sa tête?) (Ital. *Camerino;* esp. *Camarote;* port. *Beliche, Camarote;* angl. *Cabin;* all. *Cajüte, Kajüte, Koje;* rus. Каюма [*Kaïouta*], Каюмка [*Kaïoutka*].) Petite chambre, attribuée dans les navires de guerre à un sous-officier, et à un passager dans un navire de commerce. La Cabane du passager n'a souvent d'autre meuble qu'un lit adhérant à la muraille du bâtiment, et un tabouret pliant, en toile. Des châssis garnis de toile sont, quelquefois, les seuls murs de ces Cabanes, dont on est heureux de se faire une retraite pour la méditation et le repos, au milieu de la vie commune et publique du bord. Par extension, on a nommé : Cabane le Lit suspendu, le Hamac.— « Les Cabanes sont placées entre deux ponts, et suspendues pour coucher les matelots et soldats. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

2. **CABANE, CABANNE**, fr. anc. s. f. Nom d'un bateau de rivière qui, à son milieu, portait une sorte de logement ou de Cabane dont il tenait son nom, et sous laquelle les passagers pouvaient se mettre à l'abri. Cette barque fluviale était en usage, au moins dès le milieu du XVIIe siècle, tant sur la Loire que sur la Seine, comme le prouvent ces passages du *Roman comique*. P. 392 de l'édition de 1651, qui est la première, on lit : « Nous prismes vne Cabanne, et baissasmes » (descendîmes) « jusqu'à Orléans. » P. 394 : « Vn tas de faquins » (de l'ital. *Facchini*, crocheteurs, portefaix; [*Fascis*, paquet]), « qui attendent sur le port ceux qui viennent par eau pour porter leurs hardes, se jettèrent en foule dans la Cabane. » Enfin, p. 403 : « J'ouys une grande rumeur dans vne Cabanne, et m'estant approché..., etc. »

Puisque nous venons de citer quelques lambeaux de phrases du livre de Paul Scarron, qu'il nous soit permis de rectifier une erreur échappée à la sagacité érudite et laborieuse de M. Quérard. P. 505, t. VIII de la *France littéraire*, ce savant bibliographe dit : « La première édition » (du *Roman comique*) « est de 1662, 2 part., in-12. » M. Brunet, bien que fort loin encore de la vérité, en est beaucoup plus près cependant que M. Quérard; t. IV, p. 216 de son *Manuel du libraire*, il cite une édition de la première partie du *Roman comique* donnée à Leiden en 1655. Celle-là était probablement une copie de la première édition de Paris, dont la Bibliothèque de l'Arsenal aurait pu faire connaître un exemplaire à MM. Brunet et Quérard. Cet exemplaire précieux est intitulé : *Le Romant comique* [orthographe qui est aussi celle de plusieurs éditions anciennes, et notamment de l'édit., assez rare, de 1669], etc.; il est daté : M. DC. LI. A Paris, chez Tovssainct Qvinet, au Palais, dans la montée de la cour des aydes. Il est coté Y-956-a. L'ouvrage forme un volume in-8°, terminé par ces mots : « Mais on n'a pas en ce monde tout ce que l'on veut. » Alors Scarron n'avait point encore composé la seconde partie de son ouvrage. A la fin du volume on trouve le Privilége du roi, qui a pour date le : « vingtième jour d'août, l'an de grâce mil six cent cinquante. » Au-dessous on lit : « Acheué d'imprimer, pour la première fois, le 15e jour septembre 1651. » Le livre que nous venons de décrire porte sur la première page : « *Bibliot. domus S. Caroli, Parisis.* » Avant le titre est une planche, gravée sur cuivre, représentant cinq personnages de la parade ou de la comédie bouffonne. Elle est datée : 1652.

Si MM. Brunet et Quérard avaient remarqué la dédicace de P. Scarron : « Au Coadjuteur, c'est tout dire, » ils auraient certainement conclu de cette observation que l'édition princeps de la première partie du *Roman comique* ne pouvait être d'une date éloignée de 1651, car ce fut cette année-là que Paul de Gondi, coadjuteur, depuis 1643, de son oncle Henri de Gondi, lui succéda au siége épiscopal de Paris. Cette année, il fut promu aussi à la dignité de cardinal. Certainement, si le livre de Scarron eût paru après l'élévation de l'archevêque de Corinthe à l'archevêché de Paris et au cardinalat, l'auteur n'eût pas manqué d'écrire, à la tête de sa dédicace : « A Monseigneur le cardinal de Retz, c'est tout dire. » L'usage et la courtoisie lui en auraient fait également un devoir. La 1re édition du *Roman comique* ne pouvait se placer qu'entre 1643 et 1651; cela nous avait paru rigoureusement nécessaire avant même que nous connussions l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal.

CABANEN, bas bret. s. (Du fr. *Cabane*.) Nom que donne le P. Grégoire de Rostrenen, dans son *Dict. fr.-bret.*, au Branle ou Hamac. Legonidec a rejeté ce mot. Si, au XVIIe siècle, les marins bretons se sont servis du mot *Kabanen*, il est probable que c'est à la Cabine et au lit fixé contre le bord dans la chambre qu'ils l'ont d'abord appliqué. Ce n'est que par extension qu'ils ont pu nommer *Kabanen* le lit suspendu, le *Gwél-ispil*. — V. Brall, Brancell, Gwel ispil, Gwelscour.

CABANNER, fr. v. a. (Nous ne savons quelle est l'origine de ce mot, que nous voyons, pour la première fois, dans l'Encyclopédie maritime [1783]; peut-être a-t-il été fait de *Cabane* [V.]; peut-être a-t-on comparé à une Cabane l'embarcation renversée sur le rivage, la quille en l'air, et a-t-on cru pouvoir faire un verbe de l'action qui consiste à transformer en une sorte de Cabane la chaloupe ou le bateau tiré au sec sur la plage, et ainsi renversé pour mettre son intérieur à l'abri de la pluie.) (Rus. Поворотить (*Povorotite*.) Mettre ou Se mettre sens dessus dessous; Renverser; Chavirer.

CABASSET, fr. s. m. (Du lat. *Caput*, tête. Le même que *Cabussellus*, couvercle.) Couvre-chef de fer. Une des pièces de l'armure dont, au XVIe siècle, devaient être pourvus les officiers et marins des galères. — « Les officiers seront armés d'espées, rondelles ou tarques » (targes, boucliers), « auec escailles ou jacque de maille ou Cabasset. Les mariniers et compagnons, d'espée, rondelle ou tarque ou Cabasset. » *Ordon. du 15 mars* 1538 (Henri II).

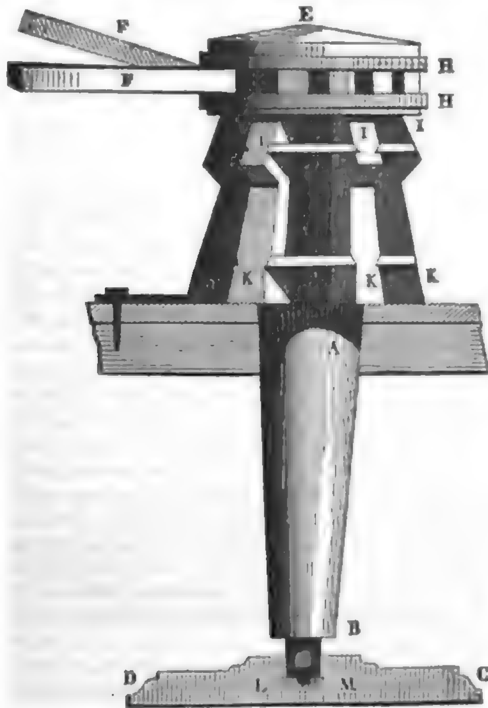
CABECEAR, esp. v. a. (De *Cabeça* ou *Cabeza*, tête; lat. *Caput*.) Tanguer. — « Y estas son las causas » (V. *Quilla* et *Ola*) « porque la Nao Cabecea mucho; y no lo hiziera : si tubiera mas quilla y fuera mas llena en los tercios vaxos. » Th. Cano, *Arte p. fab. naos* (1611), p. 18 v°. — *El Cabecear*, le tanguer, le Tangage. — V. Lançamiento.

CABELGARN, dan. s. Même composition que *Kabelgarn*. (V.) Fil de carret.

CABELL, angl. anc. s. Câble. Henry Manwaring, *Seamans dict.* (1644.) — *Cabell* paraît n'avoir pas été connu de N. Webster, non plus que *Cabull*. (V.)

CABESTAN, fr. s. m. (Que les Provençaux prononcent *Cabestran*, que la plupart des matelots prononcent, et avec raison : CAPESTRAN, et qu'on a écrit *Capestan* (V.) au XVIe siècle.) (Du lat. *Capistrare*, enchevêtrer; rad. *Caput*, tête, chef. Au XIIIe siècle, Encavestrer se disait, non-seule-

ment pour : Brider un cheval ou le retenir par un licol, mais encore, par extension, pour lui lier les jambes. Ainsi, dans le *Voyage* de Marc Pol, rédaction française de la fin du XIIIe siècle, on lit, chap. 115 : « Mès quant il ont chavaus qe sevent qe ce n'avoient onques hoï, il li fait bender les iaus et li fait encavestrer toit les quatre piés, en tel manière qe..., etc. », p. 126, 1er vol., *Recueil de la Société de géographie;* Paris, 1824. Le Capestran est enchevêtré par le pied.) (Gr. anc. et mod. Ἐργατής [*Ergati-s*]; gr. litt. mod. Ἑλκυτρόπιον [*Elkytropio-n*]; gr. vulg. Ἄργανον [*Argano-n*], Ἀργάτης [*Argati-s*], Καβολαργάνον [*Kavolargano-n*]; lat. *Buculæ;* cat. anc. *Arguen;* ital. géno. *Argano;* vénit. *Argana;* malt. *Argnu*, *Argunu;* esp. *Cabestante;* port. esp. anc. *Cabrestante;* basq. *Giragora*, *Cabistanta;* bas bret. *Kabestan;* provenç. anc. *Argue;* provenç. mod. *Cabestran;* ar. côte N. d'Afr. *Boudji;* tur. *Boudjourgat*[*e*]; serv. bulg. *Bojougat*[*e*]; illyr. dalm. *Kollo;* rus. Кепстонъ [*Kepstone*], Шпиль [*Chpile*]; val. Скрипет [*Skripète*]; pol. *Winda;* isl. *Velti-ds*, *Vinda*, *Vindu-ds;* angl.-sax. *Cæpstern*, *Cæbstern;* angl. anc. *Capstain;* angl. *Capstern;* all. *Gang-spill;* holl. *Spil;* dan. *Spil*, *Gangspil;* suéd. *Gångspel;* hong. Horgonycsiga [*Horgognetchiga*]; mal. *Poutur-an*, *Pouter;* lasc. *Daure*, ou *Dôr*.) Treuil vertical roulant sur son axe, au moyen de leviers ou barres implantées dans sa tête. On s'en sert pour soulever des poids considérables, tels qu'ancres, mâts, basses vergues, etc. Le câble de l'ancre, la guinderesse du mât, la drisse de la basse vergue, sont enroulés autour de sa base, nommée : Cloche du Cabestan. Voici la figure d'un Cabestan, avec les noms de ses parties :



(AB, Fusée du Cabestan; CD, Carlingue dans laquelle tourne, sur son pivot, la fusée qui traverse le pont, dont l'épaisseur est visible au-dessous de K,K,K; LM, Écuelle de fer servant de point d'appui à la fusée; EHH, Tête du Cabestan; HH, Cercles de fer qui ceignent cette tête, percée de trous ou amolettes I,I,I, où s'introduisent par leur extrémité les Barres F,F; IK,IK,IK, Taquets appliqués sur la mèche du Cabestan, et formant ce qu'on nomme la Cloche.)

Dans les vaisseaux, on met des Cabestans doubles. (Ital. *Argano doppio;* géno. *Argano duggio;* malt. *Argunu doppiu;* angl. *Double casptern;* rus. Двойный шпиль [*Dvoïnii chiple*].) L'effet du Cabestan double, sur lequel peuvent agir une fois autant d'hommes que sur le simple, est beaucoup plus grand que celui de l'autre. La plupart des navires ont deux Cabestans, un à l'avant, un autre à l'arrière. Ce dernier est le Grand cabestan (Ital. *Argano;* angl. *Main capstern;* rus. Большой шпиль [*Bolchoï chipile*], Задній шпиль [*Zadnii chpile*]); le premier est le Petit cabestan. (Ital. *Arganello*, *Arganetto;* angl. *Geer capstern;* rus. Малый шпиль [*Malii chpile*].) On établit quelquefois dans les chantiers de construction, sur les quais des ports, et sur le rivage où l'on tire les navires au sec, des Cabestans qu'on nomme : Cabestans volants (Angl. *Crabb;* rus. Воротъ [*Vorote*]), parce qu'ils peuvent aisément se déplacer pour être transportés d'un lieu à un autre. — « Au milieu de la largeur » (du pont) « est le Capestan ou Cabestan; au Levant, on le nomme Girelle. » Ét. Cleirac, *Termes de marine* (1643).

CABESTANTE, esp. port. s. m. (Même origine que le précédent.) Cabestan. — V. Cabestrante, Cabrestante.

CABESTRAN, provenç. s. m. (De l'esp. *Cabestrante*.) Cabestan.

CABESTRANTE, esp. port. s. m. (Variante de *Cabestante*. [V.]) Cabestan. — V. Cabrestante.

CABEZADA, esp. s. f. (Proprement : Coup de tête; de *Cabeza*, tête [lat. *Caput*]). Tangage. — « Pero es menester advertir, que en haviendo mucho mar de proa, no es conveniente llevarla (cebadera) larga, porque hace que la Cabezada del navio sea mas violenta, y por consiguiente trabaja mucho la proa, y bauprès : y siendo esto palo la clave de todos los otros, es necessario mirar por èl. » Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 21. — V. Braza.

CABILLOT, fr. s. m. (De l'ital. *Caviglia*, cheville.) (Fr. anc. *Quinçonneau;* esp. anc. *Casonete*, basq. *Cabillota;* ital. *Cucinello;* gr. mod. Κουτσανέλον; rus. Кнехтъ; chin. *Sün;* lasc. *Toulat*(e); ar. côte N. d'Afr. *Skarmo*.) 1° Petite cheville de bois, dont la forme est à peu près celle que présenteraient deux olives jointes par leurs gros pôles; 2° Cheville de bois faite au tour, et introduite dans un trou d'un râtelier placé contre le bord; elle sert à arrêter les manœuvres qu'on tourne alternativement à sa tête et à son pied, afin de les maintenir dans une tension voulue.

CABIN, angl. s. (Noah Webster (1832), après Caseneuve et Ménage, émet l'opinion que ce mot, comme tous ses analogues dans les diverses langues de l'Europe, a pour origine le grec Καπάνη, fait de Κάπη. Or, Κάπη signifie : Crèche, Auge, et Καπάνη, selon les dictionnaires, désignait : le char thessalien, le derrière du siége d'un cocher, enfin un casque de feutre ou de crin. Quel rapport, même lointain, ont pu voir les savants Caseneuve, Ménage et Webster, entre l'auge, le char, le casque et la cabane? Nous avouons ne pas le deviner. Ils auraient pu rapprocher avec la même vraisemblance Κάπνη, cheminée, de *Cabin*. Pour nous, il nous semble que *Caput* est tout naturellement le mot dont a été fait *Cabin* ou *Cabane*, etc. La première petite hutte où un berger mit sa tête à l'abri du serein ou de la pluie, le premier Caban ou manteau établi sur des supports de bois pour faire une maisonnette, put très-bien être nommé d'un nom dont *Caput* était le radical.) Chambre d'officier; Cabine, dans un navire marchand. — « Orellana » (c'était le nom d'un Indien que Pizarro emmenait, en 1745, sur le vaisseau *l'Asia*, et qui, lassé des mauvais traitements que ses com-

patriotes et lui enduraient à bord, avait préparé une révolte) « and his companions under cover of the night » (à la faveur de la nuit) « having prepared their weapons, and thrown off their trouzers and the more cumbrous part of their dress, came all together on the quarter deck, and drew towards the door of the great Cabin » (la porte de la grande chambre.) Rich. Walter, *A Voyage.... by G. Anson* (Lond., 1769); chap. III, p. 39.

CABINE, fr. s. f. (Francisation de l'angl. *Cabin.* [V.]) (Gr. litt. Θάλαμος; gr. mod. Κουτσίττα; basq. vulg. *Cabina;* isl. *Lypting;* angl.-sax. *Hule, Hulel;* ar. côte N. d'Afr. *Kamera;* rus. Каюта [*Kaïouta*], Каютка [*Kaïoutka*], Каленка [*Kazennka*]; val. Кьсоае [*Ksoaé*]; mal. *Bouranda;* wol. *Naigue bou ntoute;* bamb. *Boony.*) Petite chambre, et, quelquefois seulement, lit établi contre le bord du navire.

CABISTANTA, basq. vulg. s. (Du fr. :) Cabestan.

CABITAN, *n* sonnant, bas bret. s. m. (Du fr. :) Capitaine. Le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* — V. Kapitan.

1. CABLE, fr. angl. esp. port. s. m. (De l'ar. *Habl* [V.], et non, comme l'ont pensé les continuateurs de du Cange, du bas lat. *Caplum* ou *Capulum*, auquel Isidore de Séville, et après lui Papias, donnent pour origine le lat. *Capere*, prendre.) (Gr. anc. Καλῶς; gr. mod. Γουμένα, Κάβλον; bas lat. *Canovus, Hosta;* cat. anc. *Gumena;* ital. anc. *Agumina; Cavo dell' ancora, Capo, Gumena, Usto;* ital. mod. *Gomena, Gomona;* vénit. *Canevo d'anccura;* malt. *Habel;* port. *Cabre, Camelo;* esp. *Cabo, Camello;* bas bret. *Chabl, Chapl, Ford, Rabaucq-téo;* basq. *Cablia, Cabua;* tur. *Habl, Pälamär;* ar. côte N. d'Afr. *Gouména;* isl. *Akkeris-strengr, Kadall, Stiora fœri, Trassa;* angl.-sax. *Ancer-streng* [Anker-strenng], *Beting, Scip-mœrls, Scip-rap;* angl. anc. *Cabell, Cabull;* all. *Ankertau, Kabel, Schwartau;* holl. *Ankertouw, Kaabel, Zwaartouw;* dan. *Ankertoug, Swertoug;* suéd. *Ankartåg, Kabel, Tross, Tåg;* rus. Канатъ (*Kanate*); val. Пълимар (*Plimarou*); illyr. dalm. *Gumina, Osrignega sidra;* pol. *Cuma, Kotwiczny, Lina, Sztak;* hongr. *Horgony kötel, Vas-nacska 'kötel;* groënl. *Pitut;* lasc. *Amar;* mal. *Tali-saouh, Pen-Dårat;* hind. *Bouri, Law;* madék. *Talibe, Tali fantsik, Tadin batou fantsik;* vieux fr. *Caable, Chable, Gable.*) Autrefois, et encore aujourd'hui, dans la langue vulgaire, toute corde, mais principalement toute corde un peu grosse, recevait ce nom de Câble, que les marins donnent seulement au plus gros cordage du bord. Le Câble est composé de trois grelins, composés eux-mêmes de trois cordages commis en haussière; ainsi il est fait de neuf haussières commises trois à trois. Or, comme chaque haussière a pour éléments trois torons ou masses de fil de carret tordus, le Câble compte vingt-sept torons. Le Câble est proportionné, quant à son diamètre, à l'importance du navire. Il était jadis l'unité de grosseur pour toutes les manœuvres du bord (V. *Usto*), comme le maître-bau pour toutes les dimensions du navire. Cent vingt brasses ou 600 pieds (194$^{m.}$ 90$^{c.}$) sont la longueur commune d'un Câble. On sait, sans que nous le disions, que le Câble sert à attacher le navire à la terre, ordinairement au moyen d'une ancre, jetée du bord et fixée au fond de la mer.

On comprend aisément qu'un navire a besoin de plus d'un Câble. Au moyen âge, le nombre de ces amarres était considérable; nous avons dit pourquoi, dans le Mémoire n° 4 de notre *Archéologie navale.* Chaque Câble, en raison de l'office qu'il remplit, reçoit un nom particulier. Le Câble attaché à l'ancre d'affourche est nommé Câble d'affourche. (Angl. *Small bower Cable;* gr. mod. Γουμένα τῆς ρεμέτζο; all. *Teuankertau, Teutau;* holl. *Tuy-touw;* dan. *Toitoug;* suéd. *Dagligståg;* rus. Бухтоу (*Bouktoou*), Бухтовъ канатъ [*Bouktow-kanate*], Даглuксь канатъ [*Dagliks-kanate*], Даглuксьтоу [*Dagliks-toou*]; gr. mod. Γουμένα τῆς ρεμέτζο; ital. *Terza gomena;* esp. *Cable de leva;* port. *Terceira amarra.*) Celui qui, étalingué à une ancre, et composé de trois Câbles ajoutés l'un à l'autre, sert à touer (V.) le navire, s'appelle Câble de grande touée, ou Maître Câble. (Angl. *Sheet-cable, Sheet-shot;* ital. *Usto;* rus. Швартовыи канатъ [*Chvartovii kanate*].) Un Câble, composé de deux Câbles ordinaires, servant aussi de touée, a le nom de Câble de touée. (Rus. Завозъ [*Zavoze*], Большой кабельтовъ [*Bolchoïe kabeltow*].) Le Câble de veille (angl. *Best bower Cable*), étalingué à une ancre dont on fait usage si le vent devient fort, si le courant est trop rapide, si le bâtiment chasse sur ses premières ancres, est aussi composé de deux Câbles. Il est toujours prêt à descendre à la mer (dan. *Aaben klyds*), c'est-à-dire prêt à couler dans l'écubier, quand on mouille son ancre. Outre les Câbles que nous venons de désigner, il y a presque toujours un Câble de rechange, ou, comme on disait autrefois : de respect. (Rus. Запасный канатъ [*Zapasnie kanate*].) Tout Câble qu'on ajoute à un autre est nommé Câble d'ajust. (V. *Ajust.*) On appelait, en terme de galères, Câbles de poste, les amarres qui, des bitons de la poupe ou de la proue, allaient se tourner à un pieu, à un rocher, à une boucle, ou à tout autre point fixe à terre. Un Câble de remorque (Cat. *Cap;* ital. *Cavo;* esp. *Cabo;* angl. *Tow rope*) est celui qu'un navire tend à un autre, et au moyen duquel il le traîne derrière lui.

— « Mais, ainçois qu'ils y pussent parvenir » (en Écosse), « il mesavint par grande infortuneté à un bon et jeune chevalier appert homme d'armes, qui s'appeloit messire Aubert de Hangest. Le chevalier étoit jeune et de grand' volonté; et, pour montrer appertise de corps, tout armé, il se mit à monter amont et à ramper contre la Câble de la nef où il étoit : en ce faisant, le pied lui faillit, il fut renversé en la mer, et là il périt. » Froiss. (mai 1385). Le sens de cette phrase nous laisse quelque doute : le chevalier d'Hangest monta-t-il debout, puis, avec les pieds et les mains, rampa-t-il le long de l'étai du navire? ou bien monta-t-il sur le Câble, allant de la surface de la mer à l'écubier? Il semble que c'est la dernière hypothèse qu'il faut admettre, parce que si le pied lui avait manqué dans une excursion le long de l'étai, il serait tombé sur le pont et non à la mer, à moins d'un fort roulis dont le chroniqueur aurait infailliblement tenu compte pour faire ressortir d'autant plus la « grand' volonté » du jeune, appert, mais imprudent homme d'armes. Remarquons que, chez Froissart, Câble est du féminin, et rappelons, à propos du chevalier Aubert d'Hangest, mort pour être tombé à la mer tout armé, que, le jour où la conspiration des Fieschi éclata à Gènes, Louis Fieschi, au moment où il allait mettre le pied sur une galère dans la Darcina, perdit l'équilibre, tomba à l'eau et s'y noya, le poids de son armure l'ayant empêché de gagner le rivage. — « A Henry le Maistre, la somme de six liures seize solz vng denier tournois pour sa façon d'avoir defillé aucuns Cables et cordaiges de la dicte grande nef » (*la Françoise*), « du poids de 972 liures pour icelui recorder selon les eschantillons qui lui auroient esté baillez par le maistre vallet de la dicte galeace. » Fol. 45, Ms. du XVIe siècle, n° 9469-3, Bibl. nat.

— « A l'esgard du Câble d'augmentation » (de surplus) « que vous demandez pour chacun des vaisseaux que vous commandez » (ils allaient à Salé), « je dois vous dire que le règlement du 10 févr. 1674, qui fixe la quantité d'agrèz et apparaux qui doiuent être embarquez sur chacun vaisseau, a esté fait auec grande connoissance, et après auoir consulté

les plus habiles nauigateurs; ainsy Sa Maj. n'estime pas nécessaire d'y rien changer, n'y ayant aucun vaisseau au monde qui porte plus de *cinq* Câbles. » Lett. de Seignelay au chev. de Château-Renault, 28 mars 1680; Collect. manus. des *Ordr. du Roy*, vol. n° XLIX, p. 167 v°. Arch. de la Mar. — « Cable : es vna muy gruessa maroma con que los naos se afirman, y amarran, asidas de las anchoras. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, etc., 1611, p. 52 v°.— « Todas las naos quieren tener a quatro por ciento de ancla y de Cable, no siendo el Cable de mas de ochenta braças, y la nao de duzientas toneladas arriba... » Id., ib., p. 29 v°. — *Cable buoy*, angl. s. Flotte de Câble. (V. Buoy.) —*Cable casks*, angl. s. plur. Flottes de Câble, Flotteurs. (V. *Cask*.) —*Cable mayor*, esp. s. Maître Câble; Câble de grande touée. —*Cable de leva*, esp. Câble d'affourche. (V. Leva.) — *Cable de uso*, esp. Second Câble.—V. Acalabrota, 1. Bastimento, Drive (to), Nabio, Nef.

2. CABLE, fr. s. m. Cordage.—« Pour un Câble pour faire les vettes de meistre, paisant (*sic*) 335 liv. à 80 réaux le quintal, j'ai payé 80 liv. 14 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère d'Ornano* (nov. 1641-oct. 1642), Ms. Arch. de la Mar., fol. 33 v°. — « Pour un Câble pour faire les amans de trinquet et les poulomes (V.), paisant 163 liv., à quatre-vingt réaux le quintal, j'ai payé 39 liv. 14 s. » Ibid., fol. 34 v°. —« Quant un varlet de Monseigneur Robert » (de Namur), « qui s'appeloit Hanekin, fit là une grande appertise d'armes: car, l'épée toute nue au poing, il s'écueilla » (se recula, prit de l'élan ?), « et saillit en la nef espagnole, et vint jusques au mât, et coupa la Câble qui porte la voile, parquoi la dite voile chéy et n'eut point de force; car, avec tout ce, par grand'appertise du corps, il coupa quatre cordes souveraines qui gouvernoient le mât et la voile, parquoi la ditte voile chéy en la nef; et s'arrêta la nef toute coie, et ne put aller plus avant. » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, part. 2e, chap. 3, an. 1350). « La Câble qui porte la voile, » c'est la drisse ou l'itague; quant aux « quatre cordes souveraines qui gouvernoient le mât, » il est permis d'y voir les haubans.

CABLE-CHAINE, fr. s. m. (Lat. *Catena;* bas bret. *Cadenchapl;* ar. côte N. d'Afr. *Kadèna;* ital. *Catena;* val. serb. bulg. *Lânets.*) Chaîne servant de câble. Depuis moins de trente ans, l'usage de ces Câbles de fer s'est généralisé dans la marine. César constate que les Venètes mouillaient leurs navires avec des ancres tenues par des Câbles-chaînes. (V. 1. Catena.)

CABLEAU, fr. s. m. Que l'on écrit quelquefois : CABLOT, orthographe légitimée par le diminutif *Cablotin*, usité dans certains ports. (De Câble. [V.]) (Gr. mod. Γουμενέτα, ital. *Ustetto;* angl. *Painter, Small cable;* bas bret. *Chablot* [*e*]; rus. Дрекъ-тоу [*Drek-toou*], Кабельтовъ [*Kabeltow*], Тросъ [*Tross*], Фаленъ [*Falène*]; ar. côte N. d'Afr. *Kanderissa;* lasc. *Tchôta amar;* vieux fr. *Chableau.*) Petit câble, Câble de chaloupe ou de canot. — V. Baisser pavillon.

CABLIA, basq. vulg. s. (Du fr. ou de l'esp. :) Câble, Encâblure. — *Affurtchaco-cablia*, Câble d'affourche. — V. Cabua.

1. CABO, port. esp. s. m. (Corruption de *Capo.* [V.]) Cap, Promontoire. — « .... Mas tanto podees aprender que pero lo envyasse muytas vezes, e ainda homẽes que per experiencia de grandes feitos, antre os outros avyam no officio das armas avantejado nome, nunca foe alguũ que ousasse de passer aquelle Cabo de Bojador pera saber a terra daalem, segundo o iffante desejava. » G. E. de Azurara, *Chronica de Guiné* (1448), chap. VIII.—« Como de feito fez » (Gil Eannes, de Lagos, par ordre de l'infant Henri de Portugal, en 1433), « ca daquella vyagem, menospreçando toto perigoo, dobrou o Cabo a allem, onde achou as cousas muyto pello contrairo do que elle e os outros ataally presumyram. » Id., chap. IX. — « Està este porto no Cabo de ilha... » *Roteiro de D. Joham de Castro;* caminho, 1er janv. 1541. — « S'en vam a Cabo mayna...» J. Pujol, *Llepante*, poëme catal. inéd., strop. 74. —« Item, seres auisado que ha vosa tornada em booa ora depois depasado o Cabo de Booa Esprança nõ tomes outro porto nẽ façaes demora ẽ alguma parte... » *Document* de 1499 ou de 1500, selon Barros, publié par les *Annaes marit. e colon.* (Lisboa), 1843, p. 351.— « Y fuimos à una ysla que esta al Cabo de Santa Ysabel, que se llama Boru. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567), Ms. du XVIe siéc., Bibl. nation., n° 1588, Saint-Germain. — V. Agoa, Arrimarse, 2. Capitania, Cartear, Dobrar, Ir ao fundo, Sudueste.

2. CABO, port. cat. esp. s. m. (Du cat. anc. *Cap.* [V.]) Cordage, Filière, Manœuvre, Remorque, Amarre. — « E demandaron Cabo » (une remorque) « a la galera de su primo, que estaba mas fuera, e dieronle, e asi remando sacaronse di aquella priesa. » *Cronica de D. Pero Niño*, p. 67. — E porque o navio de Anton. do Campo era pequeno, mandou-lhe que sorgisse junto delle, e desse hum Cabo à sua não. » *Comm. d'Alboq.*, part. I, chap. 28. — « E diziam depois alguns marinheiros, que lhe cortáram o Cabo, e não sabiam quem... » Ibid., part. III, chapitre 42. — *Cabo alcartado*, port. s. (V. Alcatroar.) (Cordage goudronné.) Cordage noir, Filin noir. — *Cabo branco*, port. Filin blanc. — *Cabo corriente*, espagn. Manœuvre courante. (On dit aussi : *Cabo de labor.*) — *Cabo de ala e larga*, port. (Cordage de hale et largue.) Tournevire. — *Cabo de la raca*, esp. anc. (Corde du racambeau.) Nom donné à un cordage tendu verticalement derrière un mât, pour servir de draille à une voile d'étai. (V. Raca.) — *Cabo de lavorar*, port. Manœuvre courante. — *Cabo de massa*, port. Haussière. (Nous ne savons ce que signifie *Massa.*) — *Cabo de sparto*, cat. Cordage de sparte ou de jonc. Les drisses des vergues, dans les bateaux catalans, sont faites de ce cordage, qu'on appelle aussi *Resto.* (V.) — *Cabo de tripa*, port. Itague. (V. Tripa.) — *Cabo do turco*, port. (La corde du bossoir.) Bosse de bout. (V. Turco.) — *Cabo firme*, esp. (Cordage immobile. Lat. *Firmus*, stable.) Manœuvre dormante (V. *Cabo morto.*) — *Cabo fixo*, port. Manœuvre fixe. — *Cabo hechizo*, esp. (*Hechizo*, contrefait, artificieux. Proprement : Cordage menteur.) Cordage composé de plusieurs autres réunis ensemble.— *Cabo morto*, esp. (Cordage mort.) Manœuvre dormante. — V. Dar Cabo, Trinquete, Lapalep.

3. CABO, port. esp. s. m. (De *Caput*, tête.) Chef. — *Cabo de blanco*, esp. Nom donné au quartier-maître qui commande en second une brigade de charpentiers ou de calfats.— *Cabo de cañon*, esp. Chef de pièce.— *Cabo de chaza*, esp. Chef des ouvriers qui travaillent, charpentiers ou calfats, à une certaine portion déterminée du navire en construction, en radoub ou en carénage.— *Cabo de columna*, esp. Vaisseau chef de colonne. — *Cabo de division*, esp. Chef d'une division dans une escadre. — *Cabo de escuadra*, esp. Chef d'escadre, Chef d'escouade. — *Cabo de esquadra*, port. Chef d'escadre. (V. Esquadra.) — *Cabo de fila*, esp. Chef de file d'une ligne de vaisseaux. — *Cabo de fogones*, esp. Chef d'escouade chargé de la surveillance des cuisines. (V. Fogon.) — *Cabo de guardia*, esp. Chef de quart. — *Cabo de guzmanes*, esp. Le premier des cinq chefs d'escouade dans la compagnie des guzmans. (V. Guzman.)—*Cabo de luces*, esp. Chef d'escouade chargé de veiller sur les fanaux, lanternes,

lampes d'habitacles et autres lumières du bord. — *Cabo de maestrança*, esp. Chef d'une brigade de calfats, de charpentiers ou d'autres ouvriers. — *Cabo de mar*, esp. Chef de mer. Dénomination nouvelle qui, dans la marine espagnole, a remplacé celle d'*Artillero de mar ordinario*. — *Cabo de presa*, esp. Officier ou capitaine de prise. (V. Oficial de presa, Presa.) — *Cabo de ribera*, esp. Chef de plage. Le même que *Cabo de maestrança*. — *Cabo de rondines*, esp. Chef de gardiens d'un arsenal. (V. Rondin.)

CABOOSE, angl. s. La cuisine des bâtiments du commerce. — V. Galley, Kombuis.

CABOTAGE, fr. esp. s. m.—que l'on a écrit quelquefois *Capotage*, et avec raison, puisque le mot vient de *Cap*. La forme italienne, dont 1. *Cabo* est le radical, a prévalu sur la française.—(Ital. *Cabottaggio*, *Navigazione costiera*; basq. *Gabotaja*; gr. mod. Κοστίρα; angl. *Coasting*, *Coasting-trade*; bas bret. *Kapotache*; rus. Береговой морѣ [*Beregovoï morée*], Кабота́жъ [*Kabotache*], Плаванiе подлѣ береговъ [*Plovanié potlé beregow*]; val. Плѫtipe din лiman.) Navigation faite de cap en cap, le long de la côte, d'un port à un port voisin. Quand elle prend un peu le large, et a pour but un port d'un État étranger peu éloigné, elle reçoit le nom de Grand cabotage.

CABOTER, fr. v. a. (Angl. *Coast* [*to*]; bas bret. *Kapoti*, *Mont a gap da gap*, *Mont a borz-é-borz*, *Mont a vecq-é-vecq*; rus. Плавать подлѣ береговъ [*Plavate potlé beregow*]; val. Плѫti din кап in кап, din лiman in лiman.) Faire le cabotage.

CABOTEUR, fr. s. m. (Bas lat. *Agyalis*; lat. anc. *Oraria*, *Littoraria*, *Trabaria navis*; angl. *Coasting-ship*, *Coasting-vessel*; tur. *Guémi kiradjici*; bas bret. *Kapoter*; basq. *Gabotura*; pers. mal. *Nacouda*.) Nom donné au marin et au navire qui font le cabotage. — Quelques personnes appellent Cabotier le navire qui cabote; mais Caboteur est plus généralement employé.

CABOTRABS, bas lat. Pour *Cava trabs*, bois creusé; et par extension, Navire. Un vieux glossaire (*Ex cod. reg.* 7646), cité par dom Carpentier, dit: « *Cabotrabe*, Nave, » et Cavatrabe, navi; concavo ligno, id est, nave. »

CABOTTAGIO, ital. s. m. De 1. *Cabo*. [V.]) Cabotage. — V. Navigazione costiera.

CABRE, port. s. m. (Pour : *Cable*, par le changement de l'*l* en *r*.) Câble. — V. Ancora.

CABREA, port. s. f. (Du lat. *Capra*, chèvre.) Bigues.

CABRESTANTE, esp. port. s. m. (Du lat. *Capistrum*, licou.) Cabestan (V.).—« Cabrestante : es vn madero grueso con que a manera de muelle cargan y descargan la nao. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, etc.; 1611, p. 53. Cette définition est bien incomplète; le cabestan avait bien d'autres emplois que d'aider à charger et à décharger les navires; il servait, au XVIe siècle comme aujourd'hui, à élever tous les fardeaux pesants, mâts, vergues, ancres, etc. Th. Cano dit lui-même, p. 30 de son livre : « .... Y no la haze el ancla de Flandres que por ser el fierro muy agro con peligro de romper pol al asta al hazer fuerça el Cabrestrante para lebarla. » — « Dos Cabrestantes de madera de Guachapeli con tres barras cada uno, y las conchas de la misma madera. » *Razon de las medidas.... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « En cada Cabrestante su cincho de fierro » (V. *Cincho*) « sino estubieren sanas la cabeças » (pour préserver les têtes), « y un texo gorron » (et une plaque ronde de métal [*Téjo*] servant de bonnet [*Gorron*, grand bonnet] à chaque cabestan) « y lenguete (et les linguets). » — V. Cabestante, Cabestrante.

CABRESTOS, port. s. m. plur. (De *Cabestro*, licou; fait du lat. *Cabistrum*; rad. *Caput*, tête.) Barbe-Jean, Sous-barbe de beaupré.

CABRIA, esp. s. f. (Même origine que *Cabrea*. [V.]) Bigues.

CABUA (*Caboua*), basq. s. Câble.

CABULL, angl. anc. s. Câble.—« Item, 4 ankarrs with 2 old Cabulls : and anostrer old Cabull, whyche they say ys in the watar. » *Inventory of the great barke*, etc. (6 oct. 1532), publié t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.* — *Cabull* est peut-être, dans le document que nous venons de citer, pour *Cabell* (V.), que nous trouvons chez un auteur du commencement du XVIIe siècle.

CACATOIS ou CATACOIS, fr. s. m. (Basq. vulg. *Cacatoa*; bas bret. *Kakatoëz*; gr. litt. mod. Ὀθόνις [*Ossoni-s*]; gr. vulg. Κούτρα μπαμπαφίγος [*Kontra-babafigo-s*]; albanais, Χοντρονίλο [*Kontronilo*]; ital. gén. *Cacatoua*, *Contrappappafico*; esp. *Sobrejuanete*; ar. côte N. d'Afr. *Kountra-papafigue*; angl. *Top gallant royal*; rus. Бомъ-брамсель [*Bome-brammsèle*].) Nom donné à une petite voile carrée qu'on grée au-dessus du perroquet, et qu'autrefois on nommait Perroquet royal ou Perroquet volant. Au XVIe siècle, la Boulingue (V.) remplissait l'office que remplit aujourd'hui le Cacatois. — Pourquoi a-t-on donné à une voile le nom d'un oiseau de la famille des perroquets? Parce qu'à une voile antérieure à celle-ci on avait donné le nom de Perroquet. (V.) Il n'y a pas d'autre raison. On aurait nommé : Perruche, le Cacatois, si déjà le plus petit des perroquets, celui d'artimon, n'avait pas été distingué des autres par ce nom d'un des plus petits individus de la famille *psitaquienne*. — Le Cacatois déployé au-dessus du grand perroquet, et porté par la flèche du grand mât de perroquet ou par un mât particulier qu'on appelle le grand mât de Cacatois, a le nom de Grand cacatois. (Gr. mod. Μεγάλος κοντραμπαμπαφίγος [*Mégalo-s kontrababafigo-s*]; rus. Гротъ-бомъ-брамсель [*Grote-bome-brammsèle*].) Au-dessus du petit perroquet se déploie le Petit cacatois. (Gr. mod. Κοντραμπαμπαφίγος τῆς πλώρις [*Kontrababafigo-s ti-s ploris*]; rus. Форъ-бомъ-брамсель [*Fore bome-brammsèle*.]) Le Cacatois grée au-dessus de la perruche emprunte son nom de cette voile, et s'appelle : Cacatois de perruche. (Gr. mod. Κοντραβελβέρη [*Kontravelvéri*]; rus. Крюйсъ-бомъ-брамсель [*Kriouisse-bome-brammsèle*].) — V. 1. Galion.

CACCARO, ital. s. m. Un des noms donnés à la voile de perruche. Ce synonyme de *Belvedere* [V.] est peu usité.

CACCIA, ital. s. f. (Étymol. incert. [V. *Caça*.]) Chasse. — V. Dar Caccia.

CACCIACAVALLO, ital. s. m. (De *Cavallo*, cheval, et de *Caccia*, chasse. Nous ne comprenons pas l'analogie qu'ont pu trouver les marins italiens entre un cheval chassé et la clef d'un mât de hune ou de perroquet. Peut-être *Cacciocavallo* n'est-il qu'une corruption de *Cascia* ou *Cassa*, caisse, et de *Caviglia*, cheville.) Nom de la pièce ou grosse cheville de bois ou de fer, à quatre faces, qui, passée dans la caisse d'un mât de hune ou de perroquet, l'empêche de redescendre lorsqu'il a été hissé, et le retient à la hauteur des barres placées au sommet du mât au-dessus duquel on l'a élevé. Cette pièce est nommée dans notre marine : Clef de mât.

CACCIAR LA SCOTTA, ital. v. a. (*Cacciar*, chasser,

tirer, arracher.) Haler l'écoute; Border l'écoute. — « *Cacciar la scotta*, tirer l'escotte pour approcher la voile plus près de la pouppe, haller, casser l'escotte. » Duez (1674). — « Cacciare ò Cazzar la scotta, è tirar la scotta, perche la vela s'appressi più della poppa. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Cassar la scotta, Cazzare.

CACCIARE, ital. vénit. v. a. (Pour l'étymologie, V. *Caça.*) Chasser, Pousser; Donner la chasse. — « Et con le vele in poppa, Cacciando il vento » (le vent le poussant, le chassant devant lui). *Viag. de P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 201 B. — V. Dar caccia.

CAÇA, port. esp. s. f. (Étym. incert. Les uns font venir ce mot, aussi bien que l'ital. *Cacciare* et le fr. *Chasser*, du subst. lat. *Captio;* d'autres du lat. *Cassis* ou *Casses*, filets, rets, toiles pour la chasse; d'autres encore, et Wachter est de ceux-ci, le veulent dériver de *Hetzen*, mot de la langue allemande, qui signifie: Chasser avec des chiens. Nous pencherions, avec Caseneuve, pour *Cassis*, qui nous semble tout aussi naturel que *Hetzen*, et beaucoup plus voisin, par la forme, des mots *Caçar, Cacciare, Chasser.*) Chasse. — « Mandou a Af. Lopez da Costa, Antonio do Campo, e D. Ant. de Noronha, que fossen nos bateis dando Caça a humas atalaias, que hiam fugindo pera a terra firme. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, cap. 32. — « Y a lè damos Caça... » Th. Cano, *Arte p. fab. naos* (1611), p. 1 v°. — V. Caza.

CACHA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Caxa.*) Caisse. — *Cacha gaï mastaqua*, Caisse de mât de hune.

1. CACHE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Caccia.* [V.]) Chasse. — « Il parut un navire qui lui donna la Cache. » *Mémoires de la vie et des adventures de Nicolas Gargot;* in-4° de 155 pag. (1667).

2. CACHE, fr. s. f. (De l'angl. *Ketch.*) pour Caiche. [V.] — « 2 Caches. » P. 49, *Abrégé de la marine du Roy* (1671), Ms. de la Mar.

CACHOPOS, port. s. m. plur. (Est-ce du gr. Κοπτεῖν, de Κόπτειν, heurter, frapper? Nous ne savons. Dans la langue vulgaire, *Cachopa*, *Cachopo*, désignent une jeune fille, un jeune garçon. En esp., *Cachopo* est le nom qu'on donne au tronc d'un arbre desséché. Qu'ont de commun ces mots entre eux et avec leur homonyme qui fait le sujet de cet article?) Brisants, Écueil.

CADASTE, port. anc. s. f. (Variante de *Codaste.* [V.]) Étambot.

CADÊA, port. s. f. (Du lat. *Catena.* [V.]) Chaîne. — *Cadêa de abotucadura.* (*Abotucadura*, forme de Botecadura. [V.]) Chaîne de hauban. — *Cadêa de rocas*, Chaîne de rochers.

1. CADENA, cat. anc. esp. ital. vénit. s. f. (Du lat. *Catena*, chaîne.) Chaîne; Chaîne d'un port. — « E puix ana » (Berenger de Vilaragut) « al port de Brandis, e entrá dins entro a la Cadena, que daqui auant no poch entrar. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 109. — « Tiene la entrada muy angosta, è cierranle è abrenlo con una muy fuerte Cadena de fierro. » *Cronico de D. Pero Niño*, p. 57. — « Et zonti che fola » (la flotte des chrétiens à Constantinople, en 1202) « lor rompi la Cadena del porto, et entra dentro. » *Cron. de Venexia*, Ms. papier, in-fol., XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc, fol. 16. — *Cadena de bigota* ou *vigota*, esp. Chaîne de cap de mouton de hauban. (V. Vigota.) Dans le même sens on a dit: *Cadena de botecadura;* ainsi on lit dans la *Relacion* des capitaines Nodal, p. 27 : Nous tirâmes de cette nef perdue « quatro o cinco Cadenas de botecadura, con sus cabillus y vigotas. » (V. Botecadura, Cadenas.) — *Cadena de compadre*, esp. Chaîne de compagnon. Cette chaîne, formée de vingt-quatre chaînons, liait l'un à l'autre deux forçats dans la galère. — *Cadena de galeote*, esp. Chaîne de forçat, qui attachait le rameur esclave ou condamné au navire sur lequel il ramait. — *Cadena de la boca del timon*, esp. anc. (Chaîne du trou du gouvernail.) Chaîne de la sauvegarde du gouvernail. (V. Batel.) — *Cadena de la boza del ancla*, esp. Chaîne de bosse; bosse de bout, faite d'une chaîne. — *Cadena de la chusma*, esp. Chaîne de la chiourme, chaîne des forçats. « Cadenas de la chusma, vnxones(?) y otras herramientas de todas suertes para el sevuicio de la galera, 326 libr. » *Relacion de lo que vale vna galera* (Ms. 1574), Bibl. de la Mar., pièces diverses, n° 14255-3. — *Cadena de la xarcia*, esp. Chaîne de hauban. « Y de la misma manera los macarrones que fueren menester para la Cadena de la xarcia de la plaça de armas todo por ambas bandas. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Cadena de los cuerpos muertos*, Chaîne de corps mort. — *Cadena de popa*, esp. anc. Chaîne ou Chaînette qu'on jetait de la poupe à la mer, pour mesurer la route. C'est la *Catena a poppa* (V.) mentionnée par Pigafetta. Alex. de Humboldt parle de cette *Cadena*, dans le premier volume de son *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent.* — *Cadena del varon del timon*, Chaîne de la retenue du gouvernail, Chaîne du gouvernail. (V. Guarda timon, Varon.) — *Cadena de vigota*, Chaîne de cap de mouton, ou Chaîne de hauban. (V. Vigota.) — *Cadena electrica*, Chaîne de paratonnerre. (V. Conductor.) — V. Chadena, 1. Cathena.

2. CADENA, cat. anc. ital. s. f. (Du lat. *Catena.*) Barreau, Bau. — « Cadene; differenti dalli sbaggi nella grossezza, essendo più sottili per metà. Cadene armate più grosse delle ordinarie, sopre de quali se pongono li braccioli in piede come alli sbaggi. Servono di rinforzo delli sbaggi per sostener le coperte all' opposto de sbaggi, cioè sopra il maggier delle coperte. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271. (V. Bracciolo, Maggier, Sbaggio.) — « Encara, mariner es tangut de acolorar son senyor de nau » (souffrir la colère du patron de son navire), « si le diu vilania; e si li corre desobre, lo mariner deu fugir fins à proa, è deuse metre de lats de la Cadena. E si lo senyor hi passa, ell si deu fugir de la altra part, è si lo senyor lo encalça de l'altra part, pot se n' defendre lo mariner, levantne testimonis com lo senyor l'a encalçat; que el senyor no deu passar la Cadena. » *Consulat de la mer*, chap. 120, édit. Pardessus. — La *Cadena* dont il s'agit ici était un des barreaux de l'avant; ce devait être une pièce principale, et dont la place était marquée ou bien connue, puisque l'endroit auquel elle correspondait sur le pont, dont elle était un des soutiens transversaux, en même temps qu'elle servait de liaison ou de chaîne aux deux côtés du navire, puisque cet endroit, disons-nous, était une limite, en avant de laquelle le matelot trouvait un asile que la colère de son patron ne devait pas violer. Le mot *Cadena* nous avait d'abord induit en erreur; aussi, lorsqu'en 1839 nous fûmes consulté sur le sens d'un passage du *Capitulare nauticum* que réimprimait M. Pardessus, nous donnâmes à ce savant une interprétation que nous désavouâmes en 1840, quand nous imprimâmes notre *Archéol. nav.* (V. t. II de cet ouvrage, p. 42.) Nous avions eu le tort de croire que, sur l'avant du navire, pour en consolider la construction, on roidissait d'un bord à l'autre une chaîne de fer; Capmany l'avait pensé aussi. (V. Capmany, *Glos. del cod. de las costumb. marit. de Barcelona.*) Nous ne fûmes désa-

busé que lorsque nous connûmes les Coutumes de Trani (1063), qui contiennent un passage très-clair sur la *Catena*, qu'on lira à l'art. *Catena del remigio*. (V.) (V. aussi 2. *Cathena*.) — Tous les barreaux avaient en catalan le nom de *Cadena*, comme le montre le passage du Consulat de la mer, qui, énumérant les cas de force majeure pour un navire autorisé à se décharger, cite celui où le bâtiment rompait un ou plusieurs de ses barreaux. — V. Romball.

3. **CADENA**, esp. s. f. Selon le Dicc. marit. esp., 1831, c'est le nom de la pièce qu'ont, de babord à tribord, à l'avant à l'arrière, les chaloupes pour fixer les estropes, quand on suspend ces embarcations : « Pieza que de babor á estribor llevan las lanchas en popa y proa, para hacer firmes los estrovos cuando se suspenden estas embarcationes. La de popa sirve al mismo tiempo de apoyo al pie ó extremo bao del gaviete. » — *Cadena* est aussi le nom de la pièce plus généralement appelée : *Puntal diagonal de botega*. (V.)

CADÈNAOU, provenç. s. m. (De *Cadena*, esp.) Traverse élevée au-dessus du pont pour consolider le plat-bord. Elle sert à tourner certaines amarres.

CADENAS PARA LA OBENCADURA, esp. anc. s. f. plur. Chaînes de haubans. — « Onze Cadenas greusas para la obencadura mayor » (pour les grands haubans. — V. *Obencadura*), « y nueue para el trinquete por banda con sus cinchos de las bigotas » (avec les bandes de fer de leurs caps de moutons). — « Cinco Cadenas para la obencadura de la mesana » (de l'artimon) « y tres para la contramesana » (contre-artimon), « por banda con sus cinchos de las bigotas. » *Razon de las medidas.... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

CADÈNE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Cadena*. [V.]) Chaîne de hauban. — « Cadenes de haubans. Ce sont les chaînes de fer qui amarrent les haubans contre le bordage. » Guillet, (1683). — « On voit à chaque porte-hauban une Cadène ou chaine de fer, faite d'une seule barre recourbée, et qui (le) surmonte.... Les Cadènes sont tenues par de bonnes chevilles de fer. » Aubin (1702).

CADENHA, géno. s. f. (De l'ital. *Cadena*.) Chaîne.

CADERNAL ou **CUADERNAL DE PALOMA**, esp. s. m. Palan de drisse de basse vergue. — V. Cuadernal.

CADET DE MARINE, fr. anc. s. m. (Du vieux fr. prov. *Capdet*, fait de Cap (*Caput*), selon du Cange et Ménage.) (Holl. *Adelborst*, *Edelborst*; rus. Кадетъ [*Kadete*].) Ces Cadets étaient de jeunes gentilshommes réunis en compagnies pour faire le service à la mer et dans les ports. Les six compagnies créées le 22 juin 1682 avaient leur dépôt général à Indret. Il parait qu'elles avaient été formées de nouveaux convertis; nous lisons, en effet, dans un *Extrait* des archives de la compagnie des gardes de la marine du port de Brest (V. Gardes de la marine) : « En 1684, l'on joignit à la compagnie de M. de Cayac » (il commandait une compagnie des gardes, après avoir été capitaine-colonel [V.] des gardes de M. de Vermandois) « les gentilshommes Cadets, nouveaux convertis, que le roi avoit auparavant établis à Indret en 1682, pour faire, ainsi qu'eux, le service de mer et la résidence dans les ports; ils avoient 40 livres par mois. » — « De 32 Cadets, la pluspart des meilleures maisons du Poitou ou de Guyenne, il y en a 14 ou 15 qui ont du service ou des qualités qui les distinguent; je les ay placés dans la liste de manière qu'il est de vostre justice de commencer par la teste quand il vous plaira de faire des gardes-marine. » *Lettre* de Villette-Mursay au ministre, le 15[e] juillet 1690. Autographe des Arch. de la Mar., imprimé p. 162 des Mém. du marquis de Villette, 1844.

CADET-PILOTIN, fr. anc. s. m. Jeune homme élevé pour la timonerie; élève pilote. Dans les dictionnaires du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle, nous n'avons pas trouvé de mention des Cadets-pilotins. L'ordonnance du 1[er] février 1762, portant création d'un régiment de soldats-matelots (V.), dispose, art. 4 : « Chaque compagnie sera commandée par un capitaine et un lieutenant, composée d'un maître d'équipage, un contre-maître, un maître canonnier, deux bossemans, trois quartiers-maîtres, un capitaine d'armes, un Cadet-Pilotin qui fera le service de soldat-matelot, de quatre-vingt-huit soldats-matelots, et deux tambours ou fifres, payés sur le pied, par jour... douze sols au capitaine d'armes, seize sols au Cadet-Pilotin, huit sols à chacun des quatre-vingt-huit soldats-matelots.... » Art. 6 : « A l'égard des maîtres d'équipage et des Cadets-Pilotins, ils seront tenus de s'entretenir à leurs dépens d'habillemens uniformes, au moyen de la solde qui leur a été ci-dessus réglée, sur laquelle il ne leur sera fait aucune retenue. »

CADIRA, basq. s. f. (De l'esp. *Cadera*, qui, selon Oudin [1660], désignait à la fois la hanche d'un homme, la croupe d'un animal, et le dossier d'une chaise.) Chaise. — Les synonymes basques de Cadira sont *Coya* et *Esalquia*.

CADRAN-VÔR, bas bret. s. m. Cadran de mer, Compas. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*

CADRE, fr. s. m. (Du lat. *Quadratus*.) (Gr. mod. Κάδρον [*Kadro-n*], Κρεββάτι [*Krevvati*]; bas bret. *Kadren*; esp. port. *Catre*; ital. *Rancio*, *Quadro*, *Telajo*; vénit. *Ranchio*; angl. *Frame*.) « Chalit rectangulaire de trois pieds de largeur sur six de longueur. Il est formé par quatre tringles de bois qui font ses côtés, et l'intervalle est garni » (d'une forte toile ou) « d'un filet bien tendu, qui est fait avec du bitord. Cet assemblage repose sur le pont, à bord d'un vaisseau, par des billots placés aux quatre coins, et qui lui servent de pieds. C'est sur de tels Cadres qu'on étend des matelas pour servir aux matelots malades ou blessés. » Romme (1792). — Un pareil Cadre, mis dans un sac de toile, dont le fond épouse les formes du chalit, se suspend au plancher du navire par des cordelettes réunies en araignées; on le nomme Cadre à l'anglaise, Hamac à l'anglaise. C'est un lit fort commode, et de beaucoup préférable, selon nous, au hamac ordinaire. Mais le hamac est toujours le lit du matelot, parce qu'il tient moins de place que le Cadre suspendu.

CADRELLUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Quadratus*, carré; rac. *Quater*.) Carreau, Gros trait lancé par l'arbalète. — « ... Quilibet ipsorum in sua galea curacias C. triginta, servellerias C. L., pavesias CLXXX, gorgalia CXXX, Cadrellos ducentos, veratos de Janua IIII[m], etc. » *Convent. de* 1335, publiée p. 326, t. II de notre *Arch. nav.*

CADUTA, ital. s. f. (Du lat. *Cadere*, tomber.) Chute d'une voile, Hauteur perpendiculaire de cette voile. Diminution dans la vitesse d'un courant. — V. Trevo.

CÆLE, angl.-sax. s. Quille.

CAER, esp. v. a. (Du lat. *Cadere*.) Tomber. — *Caer a la mar*, Tomber à la mer. — « Y este dia Cayo un hombre a la mar, largaron una pieça, huchosse un bote, y no peligro el ni otros dos que en todo el viajen se Cayeron. (Ce jour-là [30 mai 1635], un homme tomba à la mer; on tira un coup de canon, on mit à l'eau une embarcation; et ni lui ni deux autres, les seuls qui, pendant le voyage, tombèrent à la mer, ne coururent un véritable danger.) » *Relacion del*

viagen de flota que se hiço a la Nueva España el año de 1635. Ms. du temps; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3, pièce 21. — *Caer a la quilla*, Abattre en quille. — V. Carenar, Dar carena, Dar la quilla, Dar lado, Enseñar la quilla.

CÂFATTA, géno. v. a. (De l'ital. *Calafatare.* [V.]) Calfater. — *Câfatto*, s. m. (De *Calafatto.*) Calfat.

CAFILA DE NAVIOS, port. s. f. (? Du pers. *Khâfalé*, troupe d'oiseaux.) Convoi. — «.... Recolher as Cafilas que havião de vir de Malaca, China, etc....» Conto, *decad.* VIII, chap. 7.— «Mandou Manoel di Souza Mançias por capitão mor ao cabo do Camorij em huma galeaça e seis fustas, trazera Cafilla que la estava, como trouxe.» Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 196, lig. 9. Ms. Bibl. nation., Suppl. fr. 940. — «Mandou à D. João Conto com duas gales e duas fustas por capitaõ mor ao norte dar guarda as Cafillas que hiaõ e vinhaõ com muitas mantimentos.» Id., ib., p. 198, lig. 25. — «Os capitães de rey, como tiveram recado seu, mandaram muita gente por diversas partes em busca delles, e foram-os alcançar quatorze leguas pela terra dentro em companhia de huma Cafila, que hia pera a Persia.» *Comm. d'Alboq.*, part. IV, chap. 37. — V. Comboi.

CAGE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Cavea*, dont le bas lat. fit *Cagia.*) Gabie, Hune. — «Là furent voilles drescees, cordez tirees, monter nauchierz a la Cage, marinyers vouger, et comistres siffler.» *Chroniques de Savoye;* Histor. patri. monumenta, t. 1er, p. 303 (Turin, in-fol., 1840). — «Et sembloit que tout le port de l'Escluse, qui est bel et large, fust une grande forest d'arbres et Cages aux vaissiaulx qui là estoyent.» Froissart, *Chron.* — Aubin (1702) dit : «C'est une espèce d'echauguette, qui est faite en Cage, à la cime du mât d'un vaisseau ; on lui donne le nom de Hune (V.) sur l'Océan, et celui de Gabie (V.) sur la Méditerranée.» — Le P. Grégoire de Rostrenen, dans son *Dictionnaire fr.-bret.*, donne le nom de Cage à l'habitacle, dans son article : Navire.

CAGE A DRISSE, fr. s. f. (Ital. *Gabbia di drizza ;* esp. *Canasta, Tina di driza ;* rus. Бакъ [*Bake*].) Cage ou panier cylindrique construit en bois et à claire-voie; on y recueille la drisse d'un hunier, lovée en rond. On y cueille aussi d'autres manœuvres.

CAGE A POULES, fr. s. f. (Gr. mod. Καπονιέρα; ital. *Capponaja, Stia di polli;* géno. *Capponea gallinâ;* malt. *Gallinar;* angl. *Hen-coop;* bas bret. *Kache à poul;* rus. Курятникъ [*Kouriatnik*]; chin. *Ky-lông.*) Grand coffre à claire-voie, où sont renfermées les poules et poulets pendant une traversée. Ces Cages sont, avec les bouées, les premiers objets flottants que l'on jette à la mer lorsque quelqu'un, tombé à l'eau, est en danger de mort.

CAGNARD, fr. s. m. (Du lat. *Canis*, ou de *Caninus*. Oudin, *Dict. esp.-fr.* [1660], définit le mot Cagnard : *Luego suzio* [un lieu sale]. C'est, à le bien prendre, un méchant abri, une retraite malpropre, enfin ce qu'on appelle un chenil. Montaigne dit quelque part : «Mais en ces voyages vous serez arreste miserablement en un Caignart où tout vous manquera.)» (Bas bret. *Kanârt;* basq. vulg. *Cagnarda, Tanda.*) Abri fait sur le pont d'un navire, au moyen d'une toile goudronnée, pour les matelots de service qui veulent se préserver de la pluie et du froid.

CAHIQUE, fr. anc. s. f. Variante de *Caïc*, ou mieux de *Qaïq.* — «Le 26» (juillet), «la Cahique de Vinceguerre ayant rencontré un bateau de pêcheur, le mena à la capitane.» *Relation des combats d'entre l'armée navale du Roy, commandée par le marquis de Brezé*, etc., imprimée, 8 août 1642 ; Arch. de la Mar., dossier Brezé.

CAHYT, dano. s. (Même origine que l'all. *Cajute.* [V.]) Chambre.

CAI, vieux fr. s. m. (Du bret. *Kaë* ou *Kê*, enclos, quai.) Quai. — «Item, quandam pechiam» (place) «quæ vocatur *Cais*, desuper portum batellorum Sancti Audoëni, sitam in parochia Sancti Candidi Senioris, etc.» *Charte du bailli de Rouen* (1283), citée par M. Charuel, *Hist. de Rouen*, t. 1er, p. 285. — «Item, est besoing de faire publier à son de trompe sur les Caiz de la rivière, tant au-dessus des pontz que au-dessoulz, que tous passeurs èz portz de lad. rivière... etc.» *Extrait de ce qui a esté advisé et conclud ès assemblées tenues en l'ostel de ville de Paris*, 7 mars 1524 ; Ms. Arch. nation., J. 666-2.

CAIAGIUM, bas lat. s. n. Droit de quai, Droit que payaient les navires pour décharger leurs marchandises sur un quai, ou pour les y déposer avant l'embarquement.— «Reditus, quem vulgo Caiagium appellant.» *Charte de* 1167, citée par du Cange. — On trouve une mention du Caiagium dans une Charte de Philippe le Bel donnée en faveur des marchands portugais (1309).

CAÏC, fr. anc. s. m. (Du turc *Qaïq.* [V.]) (Ital. *Caico, Caicchio;* malt. *Caïch;* rus. Кайка [*Kaïka*].) Bateau, Barque, Chaloupe, Embarcation.— «Aussi est-il vray qu'ils» (les pirates de la Russie méridionale) «vont quelquefois jusques à trois ou quatre lieües de Constantinople auec leurs Caïcs tant seulement, qui sont de petits vaisseaux de rame, en chacun desquels il n'y a, la plupart du temps, que trente ou quarante soldats. Leur flotte ordinaire est d'enuiron cinquante de ces barques, qui sont fort légères..... Que si de hazard il leur arriue d'estre poursuivis de ses galères» (les galères du Grand Seigneur), «alors ils se sauuent promptement vers les Palus Méotides. Comme ils ont gaigné ces marescages, ils enfoncent d'abord leurs barques sous l'eau, où ils demeurent longtemps cachés. Et d'autant que cela leur seroit difficile s'ils n'avoient de quoy respirer, ils vsent pour cet effet de certaines canes assez longues, dont ils tiennent vn bout en leur bouche, et l'autre hors de l'eau. Ils sont en cet estat jusques à la nuict, qui n'est pas plustot venüe qu'ils retirent leurs Caïcs, et se sauuent a la faueur des tenebres.» Le P. Dan, *Hist. de Barbarie* (1649), liv. 1er, p. 10. — V. Dghaisa sghira.

CAICCHIO, ital. anc. s. m. Variante de *Caico.* (V.)

CAICHE (écrit aussi *Quaiche* et *Quèche* [V.]), fr. anc. s. f. (De l'angl.-sax. *Ketch.* [V.]) (Angl. *Ketch;* all. holl. *Kits;* mal. *Kitjë, Kitchi;* ital. *Checcia;* esp. *Queche.*) «C'est un petit bâtiment qui a un pont, qui porte une corne, qui est mâté en fourche comme le Yacht (V.) ou le Heu. (V.)» Desroches, (1687). — «Il faut en mesme temps que, de concert avec M. de Terson, vous fassiez bastir deux ou trois Caiches de six, huit et douze pièces de canon, pour seruir de galiottes à donner des aduis dans les armées naualles, faire la guerre aux petits corsaires de Sallé et autres, et aller de port en port, mesme aux isles de l'Amérique, faire la guerre aux vaisseaux estrangers qui veulent y aborder.» Colbert à De Seuil, 19 juillet 1670, *Ordr. du Roy*, vol. XIII, fol. 330 v°; Arch. de la Mar. [Les Caiches sont nommées Caches, fol. 334 du même volume.]— «Capitaine de Beaulieu, ayant resolu de faire desarmer à Brest mes vaisseaux *le Triton* et *l'Estoille*, et les deux Caiches que vous commandez, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'aussy tost que vous l'aurez reçue, mon intention est que vous fassiez entrer mes vais-

seaux dans ledit port, pour trauailler non-seulement au desarmement de celuy que vous montez, mais mesme que vous donniez les ordres, etc.» *Lettre du Roy* aux sieurs Forant et Beaulieu, 21 mai 1679. *Ordres du Roy*, Ms. vol. n° XLVI, p. 295, Arch. de la Mar. — « Quand elle rencontra » (l'armée française commandée par Tourville) « celle des ennemis qui l'attendoit sur le cap de Barfleur, composée de quatre-vingt-onze vaisseaux, sans compter vint-vn autres qui estoient à veüe, il y avoit cinquante bruslots, et vn nombre infiny de Caiches, de flutes et de frégates d'auis. » *Relation de la bataille de la Hougue*, qui se lit p. 133 des *Mémoires manuscr. du marquis de Villette-Marsay*, Arch. de la Mar. — V. Bastimens interrompus.

CAICO, ital. s. m. (Du turc *Quaïq*. [V.]) Caïc. — « Caico, ò Caicchio, è un vascello sottile, picciolo et veloce, di diece in dodici remi, che si voga, sedendo (où l'on nage assis, à la différence de quelques autres embarcations, les felouques, par exemple, où souvent on nageait debout, et la face tournée vers l'avant). » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CAICQUE, fr. anc. s. m. Variante de *Caïc*. (V.) — V. Barbette.

CAIDA, esp. s. f. (De *Caer*. [V.]) Chute. En parlant du vent : Calme. (V. Bonanza, Calma, Calmaria, Callada, Jolito, Quedada.) En parlant d'une voile : Chute, hauteur de la voile, mesurée du point d'envergure au point d'écoute ou d'amure. — « Y si con todo lo dicho huviere difficultad en poder amurar la vela, por ser corta de Caida... » Fernandez, *Practic. de maniobras* (1732), p. 19. — *Caida a la quille* (Chute jusqu'à la quille, jusqu'à ce qu'on voie la quille), Abattage en carène et en quille.

CAIGE, vieux fr. s. f. (Cage.) Hune, Gabie. — « Trente-deux dars de fer pour la Caige. Deux cercles de fer pour ladite Caige. — Vng trinquet de la grant Caige, vng autre trinquet de la Caige de proue, vne siuadiere. » *Inuentaire de la nef* Sainte-Marie-Bonaventure. (V. Sarsie, Barragan.) Quelquefois *Caige* est pris pour Voile de Caige, Voile de hune, Hunier. — V. Cage, Dards de hune, Gagia, Gaige, Scote, Rondenne.

CAILLEBOTIS, fr. anc. s. m. (? Du bas bret. *Kaliboti*. [V.]) (Gr. mod. Καφάσι; turc *Cafassi;* ital. *Carabottino*; géno. malt. *Carabutin*; vénit. *Gradellati*; basq. vulg. *Caillebotilia*; esp. *Axedrez, Enjaretado, Jareta, Xareta*; port. *Xadreze;* angl. anc. *Deck of lait*; angl. *Gratings;* all. *Rösterwerk;* holl. *Roosterwerk;* dan. *Röstverk;* suéd. *Trall;* rus. Ρόсmерь [*Rostere*], Рycmерь [*Roustere*]; ar. côte N. d'Afr. *Skoutilia*.) Ouvrage de menuiserie, fait de lattes croisées à angles droits, laissant entre elles des trous carrés. Ce travail à claire-voie remplace, dans certaines parties du navire, le travail plein des panneaux, des ponts, etc.; il a pour but de faciliter le passage de la lumière et de l'air. Dans un combat, il aide au dégagement de la fumée. — V. Banc de quart.

CAILLEMUTONA, basq. vulg. s. (Corrupt. du fr. :) Cap de mouton.

CAINAGGIO, géno. s. m. (De l'ital. *Carenaggio*. [V.]) Carénage.

CAÏNELA, vénit. s. f. (Étymologie incert. Peut-être du verbe gr. Χαίνω, être béant.) La *Caïnela da popa* est, dans la gondole, une pièce de bois servant de base et d'appui au *Fiobono* (V.) ; elle est placée au-dessus du creux recouvert par le tillac de l'arrière, et à son orifice, comme la lèvre supérieure d'une bouche béante. (V. Gondole.)

CAÏQ, fr. anc. s. m. (Variante de *Caïc*.) Bateau, Chaloupe de la galère. — « Proportions du Caïq : On lui donne ordinairement autant de longueur que la galère a de largeur à son œuvre morte, c'est-à-dire, 26 pieds; on luy donne de largeur à ses madiers jumeaux le quart de sa longueur, c'est-à-dire, 6 p. 6 po.; de hauteur à la pouppe, la sixième partie de sa longueur, c'est-à-dire, 4 p. 4 po., etc. » *Traité de la construction des galères*, Ms. papier, XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. — V. Esperon, Gaviteau.

CAÏQUE, fr. anc. esp. port. s. f. (Du turc *Qaïq*). (Propr. : Barque.) Nom d'un petit navire analogue à la chaloupe canonnière; il portait un gros canon à l'avant, était fort d'échantillon, et tirait peu d'eau. — « *La Fée* en avoit suivi un autre » (corsaire de Salé) « qui estoit une Caïque armée en guerre, qui l'aura menée asseurement aux isles de Bayonne, où ils croyent aussi que le sieur chevalier de Chasteau-Renault aura été obligé de relascher. » *Lettre du comte d'Estrées* à Seignelay; de Sainte-Catherine, rivière de Lisbonne, 22 mai 1680.

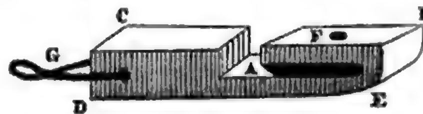
CAIREL, esp. s. m. (Proprement : Bordure, rebord.) Carreau, Préceinte. — V. Cayrel.

CAISSE A EAU, fr. s. f. (Du bas lat. *Cassia*, corrupt. de *Capsia*, corrompu du lat. *Capsa*.) (Gr. vulg. Καζάνι τοῦ νεροῦ [*Kazani tou nérou*].) Caisse en fer où l'on met l'eau, qui, autrefois, gardée dans de grands fûts, s'y corrompait assez vite. Ces Caisses ont, en général, la forme d'un cube, ce qui est très-favorable à l'arrimage de la cale. L'usage des Caisses en fer est assez récent; il remonte à l'année 1816. En 1817, une corvette française (*l'Uranie*, capitaine L. de Freycinet), armée pour un voyage de découverte, embarqua toute son eau dans des Caisses en fer. La même année, le vaisseau *le Colosse* reçut dans sa cale des Caisses à eau, à l'exclusion des tonneaux.

CAISSE DE POULIE, fr. s. f. (Ital. *Cassa del bossello;* ital. anc. *Taglia;* gén. *Cascia du bussello; Cascia tal buzzel;* esp. *Caja del moton;* port. *Caixa do moutão;* basq. vulg. *Cacha pulia;* angl. *Shell of a block;* all. *Haus eines blocks;* dan. *Blokhuus;* suéd. *Blokhus;* rus. Шокн у блока [*Chtchoki ou bloka*].) Morceau de bois, ayant en général la forme d'un ellipsoïde aplati, dans lequel est renfermé le rouet de la poulie.

(A, Caisse de la poulie; D, trou ou clan dans lequel entre le rouet ou réa C, qui doit tourner autour de l'essieu B, dont on voit la place au centre de la Caisse.)

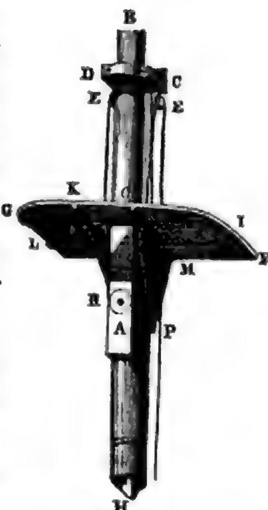
Certaines poulies ont la Caisse aplatie et de forme quadrangulaire; en voici une de ce genre :



(CDEB, Caisse de la poulie; A, ouverture ou coupure dans laquelle doit être introduit le rouet; F, trou que doit remplir l'essieu de la poulie; G, estrope de corde pour tenir fixe la poulie.)

CAISSE D'UN MAT, fr. s. f. (Gr. mod. Ἄτρακτος, Κῶλον; dan. *Rod-ende;* rus. Шпорь у мачmы [*Chpore ou matchti*]; ar. côte N. d'Afr. *Sendouk de breta*.) Nom donné à la partie quadrangulaire servant de pied à un mât de hune, de perroquet ou de cacatois. Elle est traversée, dans le sens de la largeur du navire, par deux trous, dont l'un reçoit un rouet de poulie sur lequel passe la guinderesse, et l'autre reçoit la clef du mât. (V. la figure p. 38, 1re colonne.)

CAISSON, fr. s. m. (Augmentatif de *Caisse*.) (Rus. Залавокъ [*Zalavok*], Ящикъ [*Iachtchik*].) Grand coffre servant à des usages différents. Les Caissons de la grande chambre sont des coffres établis tout à fait à l'arrière de cette chambre, où ils servent, en même temps, d'armoires et de siéges fixes. Le caisson dont nous venons de parler est désigné chez les Anglais par le nom : *Locker of the great cabin.*



(A, caisse du mât de hune.)

CAIXA DO MOUTÃO, port. s. f. (*Caixa*, même étymol. que le fr. *Caisse*. [V].) Caisse de poulie. — V. Moutão.

CAJA DEL MOTON, esp. s. f. (*Caja*, même étymol. que *Caixa*. [V.]) Caisse de poulie. — V. Moton.

CAJETA, esp. s. f. (Forme de *Gajeta*. [V.]) Garcette. — V. Caxeta.

CAJOLER, fr. v. a. (Ménage fait venir ce mot, écrit alors *Cageoler*, de *Caveolare*, « par métaphore tirée des oiseaux qui chantent en cage. » Nous ne voyons nulle part le verbe *caveolare*; et puis quel rapport y a-t-il entre le chant de l'oiseau captif et la douce tromperie, la louange affectée, la flatterie menteuse qu'on appelle Cajolerie? Il nous semble qu'on pourrait voir dans *Cajoler* une traduction du *Cavillare* lat. et ital., qui signifie : Chicaner, moquer, tromper.) « Cajoler, dit Desroches, dans son *Dictionn. des termes propres de marine* (1687), c'est mener un vaisseau contre le vent dans le courant d'une rivière. » Romme a complété et développé cette définition : « Un vaisseau est dit Cajoler le vent, lorsqu'il profite du courant d'une rivière ou de celui de la marée pour avancer dans l'espace, malgré un vent contraire, qui lui sert cependant pour produire toutes les évolutions exigées par la circonstance. C'est alors le courant qui l'entraîne; et c'est avec le vent qu'il se maintient en travers pour mieux dériver, etc. » — « Les bruslots ennemis ayant manqué leur coup, les vaisseaux qui les auoient escortés et qui les suiuoient furent fort mal traittés. Ils ne pouuoient en Cajolant, et en se laissant dériuer aux courans, présenter que la proüe ou la poupe à ceux des vaisseaux françois qui leur présentoient le costé. » *Relat. du combat de la Hougue* (1692), qu'on lit dans les Mém. mss. du marquis de Villette-Mursay, p. 149; Arch. de la Mar.

1. CAJÜTE, all. s. (Même origine que le franç. *Cahute*. Le P. Labbe pensait que *Cahute* est un diminutif de Cage; c'est au moins douteux. Ménage a fait remarquer qu'en basse Normandie on disait *Cabute* au lieu de *Cahute*. Cabute et Cabane ne sont pas sans analogie; le premier est peut-être une corruption de l'autre.) Variante orthographique de Kajüte. (V.)

2. CAJUTE, fr. anc. s. f. Cabine, lit de passager.—« On appelle ainsi les lits des vaisseaux qui sont, la plupart, emboitez autour du navire. » Aubin (1702).

CAL, lasc. s. Anse, Crique.—Le lieut. Th. Roebuck, p. 22 et 23 de son *Engl. and hindoost. naval dictionn.* (1813), écrit : « *K,hal*, *K,haree* et *K,hol.* » — V. Goubba.

1. CALA, cat. port. esp. ital. s. f. (Constancio [1836] fait venir ce mot de *Calar*, dans le sens d'ouvrir; nous ne saurions admettre cette étymologie. *Cala* vient sans doute de Χαλά, forme dorique de Χηλή (V.), signifiant : jetées d'un port. La définition du mot *Cale*, donnée par les anciens auteurs français (V. 5 Cale), favorise tout à fait notre hypothèse.) Abri, Cale, Petit port. — « Si que les barques armades aconseguiren les cinquanta galees della lo cap Daygua Freda, en vna Cala qui ha lo nom de Tamarin, qui es escala de Palafuigell. » *Chron. de Ram. Muntaner* (XIIIe siéc.), chap. 131.—« Levando porem assy o Bragantim arrombado até Mançor, en cuja Cala demostraron de noite a carrega e estancarom sua fusta. » *Chron. do Conde D. Pedro*, ch. 59. — V. Calla.

2. CALA, ital. s. f. (Du fr. :) Cale, dans les acceptions, 1° de : Cale du navire (c'est un synonyme assez moderne de *Stiva*), 2° de Cale de construction, et 3° de Cale, punition. — *Cala ordinaria*, Cale ordinaire. — *Cala sicca*, Cale sèche. — *Gran cala*, Cale par-dessous la quille.

3. CALA, basq. vulg. s. f. (Du fr. : *Cale*.) Cale; Caler, donner la cale.

CALA REMO! ital. anc. impér. (De *Calar remo*. [V.]) (Proprem. : Descends la rame!) « Nage! Avant! » Commandement fait aux rameurs d'une embarcation ou d'une galère. — « Cala remo! et Avanti, è un medesimo effeto, cioè l'andar avanti vogando co' remi à passo ordinario. » Bartol. Crescencio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 141.

CALABRE, port. s. m. (Le gr. Κάλος ou Κάλως paraît radical dans ce mot, dont la raison de la forme en *abre* nous est inconnue.) Câble.

CALABRETE, port. anc. s. m. (Diminut. de *Calabre* [V.], et variante de *Calabrote*. [V.]) Petit câble; Grelin, câbleau. — « Mandou ao seu mestre que levasse o batel prestes com hum Calabrete pelos escouvés da não com tal recado que pondo os Jaos fogo ao Junco, que se pudesse alargar delle cada vez que quizesse. » *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 15. — V. Ahustar.

CALABROTAR, esp. v. a. (De *Calabrote*. [V.]) Commettre un câble avec trois grelins. — V. Acalabrotar.

CALABROTE, esp. port. s. m. Petit câble; Câble de touée; Câbleau; Grelin. — « Dos Calabrotes » (grelins) « de xarcia de la tierra » (de filin espagnol. *Tierra*, la patrie. L'expression *xarcia de la tierra* est employée dans le document que nous citons, parce qu'il s'agit d'un armement fait à Guayaquil, au Pérou, et, en général, avec les matières que fournissait ce pays.) « de quatro quintales, para bragueros de la artilleria » (pour les bragues des canons?); « dos Calabrotes de xarcia de la tierra de a çinco quintales, para cargar este galeon. » *Razon de las medidas... para en galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. 1. Bastimento.

CALAFA, vieux fr. s. m. Calfat. — On trouve ce mot dans les *Comptes de la galère d'Ornano*, Ms. Arch. de la Mar. — V. Sarsie.

CALAFAO, ital. anc. s. m. (Pour *Calafato*. [V.]) Calfat.

— « Marangoni, e Calafai,
Se li lassi, mal fai. »

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

(« Charpentiers et calfats; si tu les laisses, tu fais mal. » C'est-à-dire, « Garde-toi d'oublier charpentiers et calfats. »)

CALAFAT, cat. anc. s. m. (Raynouard, dans son *Lexique roman*, rapporte *Calafatar* au verbe ar. *Kalafa*. Nous ne savons pas si *Kalafa* est un mot nouvellement introduit dans l'arabe, ou s'il y est de très-ancienne date; nous tenons que

Calafat, Calafatar, et tous les mots analogues exprimant la même idée, ont été faits du lat. *Calefactum,* de *Calefacere,* chauffer, le calefat étant l'ouvrier qui chauffe la carène du navire pour la nettoyer, avant de la réparer et d'en remplir les coutures d'étoupe imbibée de brai.) Calfat. — « Calafat deu hauer los ferros del altres Calafats, è una gonella ò una cota del altre Calafat. » (Le calfat (d'un navire capteur) doit avoir les fers (les calfaits) des autres calefats (des navires pris), et une robe ou une cotte de l'autre Calfat.) *Ordonnance sur les armements en course* (XIVe siècle), chap. 325. — « Jornals » (journées) « de mariners, mestres d'axa, Calafats et manuelles quj foren e entrevengueren en lo varament (V.) de la dita galea. » Fol. 64, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Galera, Mariner, Mestre daxa, Scar.

CALAFATAGGIO, ital. s. m. Calfatage.

CALAFATAR, cat. v. a. Calfater. — V. Coqua.

CALAFATARE, bas lat. ital. v. a. Calfater. — « Calafatare è turare i buchi, et le fissure de i vascelli con la stoppa, et poi coprirle con pece. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Licet duo carpentarii et nonnulli alii de dicta galea incessanter fissuras et dissuturas antedictas toto eorum posse clauderent et Calafatarent. » *Legatio ambassiatorum ducis Andegav. ad judicem Sardiniæ,* an. 1378; citée par Du Cange. — « *Calafattare,* calfeutrer. » Duez (1674).

CALAFATE, esp. port. s. m. Calfat. (V. Breu, Ribeira.) — *Calafatear,* esp. v. a. Calfater. (V. Meter el costado.) — *Calafateria,* esp. s. f. Calfatage. (V. Calafeteria, Galefateria.)

CALAFATIA, bas lat. s. f. (De *Calafatus.* [V.]) Le métier du Calfat, le Calfatage. — « Enardus Salvator de Marsilia accordat Rolandum Calafatum ut eum ducat secum causa laborandi de Calafatia, et promittit ei dare pro tribus mensibus L. 7.10 denariorum Regalium de Meschia, silicet duos Raimondegos pro vno Regali, ultra victum et vestitum. » *Acte du 26 avril* 1248, Ms. Arch. des not. de Gênes.

CALAFATO, ital. s. m. (Variante orthog. de *Calafatto.*) Calfat. — Dans un des registres que nous avons eu sous les yeux aux archives de la maison Doria, à Gênes, se trouve une liste de l'équipage espagnol-génois réuni pour la galère amirale, montée par Jean-André Doria, en 1573, dans l'escadre du roi d'Espagne; on y lit : « *Officiales*... Mane Cenosio, maestro d'axa; Pantalino Bei, algoasil; Agustino Testa, Calafato... » Dans un autre de ces registres, on lit : « Un remolar, un bombardero, un varillero, un Calafato, un mastre d'axa. » — « *Calafato,* 1. Calfatin, maistre de hache; vn qui calfeutre vn navire. 2. Vn garçon qui le nettoye ou balaye. » Duez (1674). — Il y a dans cette explication du mot *Calafato* plus d'une erreur. D'abord, le *Calafato* n'était point un calfatin, mais un calfat. Le calfatin était un jeune calfat, un aide calfat, le mousse des calfats, qui, ainsi que les autres mousses, aidait au nettoiement du navire. Le calfat était, au XVIIe siècle, un charpentier, dont la spécialité, ainsi qu'on dit aujourd'hui, était de calfater le navire. Le maître d'hache était le maître charpentier. (V., en témoignage de ce que nous avançons, les art. *Calfaicter, Calefact* et *Calfatin.*)

1. CALAFATTO, ital. s. m. Calfat. — « Il marangone ò mastro d'ascia, il Calafatto et tanti bombardieri, etc. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 85. — V. Amiraglio, Calafao, Calafato.

2. CALAFATTO, ital. s. m. Calfait. — « Calafatto, calfat pour calfeutrer. » (Calfait pour calfater.) Duez (1674).

CALAFATUS, bas lat. s. m. (De *Calafatare.* [V.]) Calfat. — Accidit, in portu nostro, quoddam infortunium; scilicet cum Calafati brusarent (V.) quandam navem, quæ vocabatur *Contessa,* accenso in ea igne, combusta fuit tota, et juxta illam duas alias naves. » Oger Pani, *Annal. de Gênes,* an. 1213. — « Statuimus ut omnis Calafatus qui sit major capitaneus » (conducteur des travaux, directeur, entrepreneur) « alicujus operis navis, antequam incipiat opus facere dictæ navis, etc. » *Stat. de Marseille.* — « Ego Martinus, Calafatus de Lembregaria, promitto tibi Marino Vsus-Maris recipienti nomine tuo, et nomine Jacobi Ottonis Vsus-Maris socii tui, calcare (V.) navem vestram et barcam de parascalmo » (il y a ici une lacune facile à remplir) « de omni labore pertinenti ad Calafatiam, et clavare (V.), et cohopernare (V.), et pegare (V.) dictam navem et barcham, usque ad mensem madii proximum, pro L. 80 Janue. » *Acte du 22 mars* 1248; Ms. Arch. des not. de Gênes. — « Statuimus et ordinamus, quod quilibet marinarius et soldum accipiens, et quilibet magister Calafatus sit laborans, teneatur et debeat guaitare, laborare et facere secundum quod ei injunctum et præceptum fuerit per patronum suum, seu officialem ejusdem... » *Stat. géno.* (1441), chap. 77.

CALAFETAÇÃO, port. s. m. Calfatage. On dit aussi : *Calafetagem.* Le basque dit : *Calafequintza* et *Calafetaria.*

CALAFETAR, port. v. a. Calfater.

CALAFETEJA, napol. s. f. Calfatage. *Vocabol. delle parole del dialeto napoletano,* etc.

CALAFETERIA, esp. s. f. Calfatage. — V. Calafateria, Galefateria.

CALAFETTER, vieux fr. v. a. (Du catal. *Calafatar.* [V.]) Calfater. — « Sy les fist visiter, rappareillier et Calafetter, et mectre dessus enseignes grandes et honorables. » *Chron. de Savoie* (Docum. de la fin du XIVe siècle). *Historiæ patr. monum.,* t. 1, p. 372. (Turin, 1840, in-fol.)

CALAISON, fr. s. f. peu usité. (De Caler, s'enfoncer dans l'eau.) (Rus. Углубленіе [*Ougloublénié*].) La quantité dont un navire s'enfonce dans la mer; son Tirant d'eau, comme on dit plus ordinairement.

CALALUZIA, bas lat. s. f. (Transcription d'un mot hindoustani, dont nous ne savons ni l'orthographe ni l'origine.) Nom d'un navire indien, dont parle ainsi Maffei, liv. IX de son *Hist. ind.* : « Calaluziis quinque (ejusdem fere magnitudinis utraque actuaria sunt) id negotii dat. »

CALAMITA, ital. anc. et mod. géno. s. f. (Du lat. *Calamus,* tige de blé ou de roseau, parce que, dans la boussole à eau, qui précéda la boussole suspendue sur un pivot, l'aiguille aimantée flottait sur l'eau, enfermée en un chalumeau de paille ou de roseau [Καλάμη, κάλαμος], en un *festu* [V.], selon l'expression très-claire de Guiot de Provins, le plus ancien des auteurs connus qui aient parlé de l'aiguille aimantée fonctionnant comme moyen de direction des navires. Cette étymologie ne saurait être douteuse, et l'on s'étonne qu'elle ait échappé au P. Fournier; peut-être, cependant, le docte jésuite s'en avisa-t-il, mais crut-il devoir la rejeter parce qu'elle était trop simple. Il imagina que les marins français nommaient la boussole « Calamite, qui proprement en françois signifie une *grenouille verte,* parce qu'avant qu'on ait trouvé l'invention de suspendre et de balancer sur un pivot l'aiguille aimantée, nos ancêtres l'enfermoient dans une fiole de verre demi-remplie d'eau, et la faisoient flotter, par le moyen de deux petits fêtus, sur l'eau comme une grenouille. » (*Hydrographie,* 1643, liv. XI, chap. 1er.) Que vient faire ici la grenouille verte? et pourquoi Fournier, lorsqu'il

citait le Festu de Guiot de Provins, allait-il chercher dans Pline l'étymologie du mot *Calamite?* Pline dit, liv. XXXII, chap. 42, *Hist. natur.* : « Ea rana quam Græci Calamitem vocant, quoniam inter arundines, fruticesque vivat, minima omnium est et viridissima. » Qu'a de commun ceci avec l'aiguille aimantée? Rien, si ce n'est que la *Calamis* et la *Calamite* ont un nom analogue, et que ce nom de la rainette et de la boussole primitive est donné à l'instrument nautique comme à l'hôte du marais, à cause du roseau. On a peine à comprendre qu'un érudit aussi exercé que l'auteur de l'*Hydrographie* ait pu se fourvoyer dans une question si simple.

Le Dictionnaire de Trévoux prit au jésuite Fournier, et c'était tout naturel, son étrange définition, que Dom Carpentier se donna ensuite la peine de traduire en latin, dans son *Glossarium* (1766). Un homme d'un savoir respectable, J. Klaproth, adopta plus tard la grenouille verte du P. Fournier; et l'idée lui en parut si ingénieuse, qu'il mit toute sa science au service de cette plaisante invention, et déclara que l'explication donnée par Fournier du mot *Calamita* lui paraissait « LA SEULE RAISONNABLE. » (*Lettre à M. de Humboldt sur la boussole;* Paris, 1834, in-8°, p. 15.) A l'appui de l'hypothèse de l'auteur de l'*Hydrographie*, il cite ce fait, que les Birmans appellent l'aiguille aimantée : « *Anghmyaoung* » ou *Lézard*. Nous ne savons pourquoi les Birmans ont comparé au lézard l'aiguille de la boussole; mais nous serions fort porté à croire que les habitudes inquiètes du reptile, qu'on voit tourner sans cesse à droite et à gauche sa tête et sa queue, ont pu inspirer aux Birmans cette comparaison du lézard avec l'aiguille, dont la sensibilité extrême se manifeste à chaque mouvement du navire.

Nous pourrions ajouter à cette conjecture; mais nous aimons trop les choses sérieuses pour nous laisser aller à de longues divagations sur les traces de Klaproth et du P. Fournier.

Pour nous, χαλάμη, le roseau, le fétu, est l'étymologie indubitable de *Calamita*; et nous regrettons que d'aussi bons esprits que Klaproth, Carpentier, et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, aient contribué à propager l'erreur du P. Fournier.) Aiguille aimantée, et, par extension, Boussole.

— « Nocchier buono et usato
Ponnese accompagnato
De quanti adottrinati
Di Calamita stati.
Quella è ben perfetta
Che in fallo non getta.

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle), p. 257.

— « La nostra Calamita volgeasi sempre al polo artico deviando però alcun poco dal punto del settentrione. » Pigafetta, *Primo viaggio*, p. 46.—« Il padrone di detta naue » (de Borneo) « portauala bussola con la Calamita ad vsanza nostra. » *Itin. di Barthema*, ap. Ramus., t. 1er, p. 168 D. — V. Azal, Grecheggiar.

CALAMITE, fr. anc. s. f. (De l'it. *Calamita*. [V.]) Aiguille aimantée, et, par métonymie : Boussole. — « Les gens qui sont en Europe nagent-ils » (naviguent-ils) « à Tramontane devers septentrion, et les autres nagent-ils à celle du midi, et que ce soit la vérité, prenez une aiguille d'yamant » (ἀδάμας, aimant), « ce est Calamite, vous trouverez qu'elle a deux faces, etc. » Brunetto Latini, *Trésor* (1260 environ). — « Et dressé la Calamite de toutes les boussoles. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. I. — « Voyez à la Calamite de vostre boussole. » Id., ib., chap. 18.—Le mot Calamite, que nous voyons employé fort rarement dans les auteurs antérieurs au XVIe siècle, ne se lit ni dans le chapitre : *Marine* des *Merveilles de nature* du P. René François (1621), ni dans le Dict. de Guillet (1678), ni dans ceux de Desroches (1687) et d'Aubin (1702). On le trouve, p. 10 des *Explications des termes de marine*, par Estienne Cleirac (1634) : « ... Et le reste des effets de la Calamite ou pierre d'aimant, *Calamita* en italien, *Piedra iman* en castillan... »

CALANCA, ital. s. f. (De *Calaia*, ou *Callaia*, ou *Calla*, ayant le sens de ruelle, ouverture dans une haie, chemin, sentier. [? Du gr. Χαλά ou Χηλή; rad. Χαίνω, s'entr'ouvrir, être béant.]) Calanque.

CALANDRA, bas lat. s. f. Chelande, ou Selande. — « Ducemus nobiscum centum Calandras, et tenebimus quinquaginta galeas similiter per totum biennum, si necesse fuerit, bona fide armatas. » *Charte* de Frédéric II (1225), citée par D. Carpentier. — V. Chelandria.

CALANQUE, fr. s. f. ancien et peu usité. (De l'ital. *Calanca*. [V.])(Gr. mod. Καλάνκα; angl. *Cove, Creek;* rus. Бухма [*Bouhta*], Бухмочка [*Bouh-totchka*].) Petite baie, petit réduit sur une côte, où, dans l'occasion, certains navires peuvent se mettre à l'abri.

CALANT, vieux fr. s. m. (Variante de *Chalant*. [V.])

— « Li mast furent droit contremont,
I. arbre drece el pié devant,
E un autre emi le Calant. »

Roman de Blanchandin, Ms. Bibl. nat., n° 6987.

CALAR, cat. anc. vénit. anc. esp. v. a. (Du gr. Χαλάω, je fais descendre, j'abaisse.) Amener la voile, caler un mât. — « Si nau ò leny irá ab veles, è anant ab veles, ella perdrá arbre ò antenes ò vela alguna, los mariners no son tenguts de esmena à fer, si donchs lo senyor de la nau ò lo notxer no l's havia manat, abans que l'arbre ò les antenes ò la vela se perdes, que Calassen; è si lo senyor de la nau los havia fet manament que Calassen, è ells no havien volgut Calar, è per aquella raó aquella exarcia que desus es dita se perdrà, los mariners son tenguts de tota aquella exarcia esmenar, axi es à entendre, que tot lo cominal de la nau la deu pagar. » *Consul. de la mer*, chap. 202, édit. Pardessus. — « E nos dixerem los quens playa a faem Calar. » *Chron. del rey en Jacme*, cap. 55. — « E quant hach ordenada la galea que estiguessen aparellats vench lo vent de sobre part de la vela : e al venir del vent, crida lo comit : Cala, cala!... E Calam nos, e tots los altres. » Ibid. — « Se andando à uela de notte el uorà cambiar uelà el farà segno de Calar, et faza metter uno feral al fogon, et de presente cadauna galia debia Calar. . » *Ordini* de P. Mozenigo (1420); Ms. Urbin, A.-821, Biblioth. du Vatican; et t. II, p. 121 de notre *Archéol. nav.* — V. Arriar, Chalar, Mainar, Maynar.

CALAR REMO ou **REMI**, ital. v. a. (Proprement : Baisser la ou les rames, la ou les plonger dans l'eau.) Nager, ramer, voguer.—« *Calar remi*, Voguer, prendre les rames à la main. » (Duez) 1674. Nat. Duez se trompe : *Calar remi*, ce n'est pas prendre les rames à la main, c'est ramer, action qui suppose qu'on a déjà saisi les avirons. — « Calar remi è vogare. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — L'esp. dit *Calar remos*, et cette locution manque au *Diccion. marit. españ.* (1831). — Quando vino la tarde calmó el viento : amaynaron las velas, é Calaron remos. » *Cron. del Conde D. Pero Niño*, p. 86. — V. Remo.

CALAR TIMON ou **TIMONES**, esp. anc. v. a. Abaisser le ou les gouvernails, le ou les monter et mettre en place. Cela se disait des gouvernails latéraux qu'on soulevait, ou même qu'on enlevait, quand ils ne devaient pas fonctionner. — V. 1. Artimon.

1. **CALARE**, ital. bas lat. v. a. (Du gr. Χαλάω, je lâche, je fais descendre.) Amener les voiles ou la voile. — « Propone... che qualunqua patrone andasse con una fortuna ad vela, et la sua vela se guastasse, se sia tutto el damno. Ma se ello andasse ad vela et dicesse alli marinari : « Calamo, che io voglio mettere lo terzarolo ; » et li mercatanti et li marinari li desse questo, che non Calasse ma che tenesse duro, et dicta vela se perdesse ; in cio sia tenuta de gire et andare ad varea. » *Ordon. de Trani* (1063), art. 13.

— « Le vele in nave Calla,
Che l'arbor non s'aualla. »
(Amène les voiles dans le navire, de peur que le mât ne tombe.)
FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

— « Allora, acciò non corressero alcun rischio le navi, Calavansi tutte le vele, e andavasi di traverso finchè cessava il furor del vento. » *Primo viaggio de Pigafetta*, p. 12. — V. Abassare, Amainare, Ammainare, Mainare, Sovravento.

2. **CALARE**, bas lat. v. n. (Même orig. que le précédent.) Amener ses voiles et son pavillon, pour annoncer que l'on se rend. — « Denuntiavit dictis hominibus dicte navis vt deberent Calare, et timere non deberent de personis et rebus si essent amici Janue, qui homines Calare noluervnt et armauervnt se, unde dictus Jacobus cum galea sua vi dictam navem cepit... » *Déclaration du* 8 *mai* 1287, Ms. Arch. des not. de Gênes ; rapportée par J. B. Richeri, p. 51 v°, t. III, *Notæ ex foliat.*, Ms. Bibl. Civ. de Gênes. — « Ecce naves oneratæ... quibus obviam ivit, et eas fecit Calare » (et il les fit amener). Jacobo Auria, *Annal. Genuens.*, liv. X (an. 1286). — Mettre à terre, Débarquer. — « Quum galeas Januensium a longe vidissent, velis et arboribus festinanter ad terram Calatis » (ayant promptement mis à terre, débarqué leurs voiles et leurs mâts, pour s'alléger, et pouvoir marcher mieux à l'aviron), « versus galeas januenses diverterunt. » Ib.

CALARIA, bas lat. s. f. (De *Calo*, nom donné à celui qui portait du bois.) Navire chargé de bois. — « Calaria, navis quæ ligna portat. Calo, ille, qui ligna portat. » Jean de Gênes. — *Calo* fut fait du gr. Κᾶλον, bois, bois coupé, bois à brûler. — V. Calo.

CALAVARIIS. Faute de copiste du manuscrit des *Statuta gazariæ*. On lit, p. 88 de l'*Imposicio officii gazarie*, Ms. de la Bibl. du dépôt de la Mar. : « Quod Januenses non ducant in eorum Calavariis aliquos extraneos. — Item, quod aliqui Januenses seu qui pro Januensibus distingantur, non audeant vel presumant ducere cum ipsis in eorum Callavariis aliquos extraneos de Trapesonda in Taurisium, exceptis Grecis, sub pena librarum quinquagentarum pro quolibet et qualibet vice. » Nous ne croyons pas qu'on puisse substituer à *Calavariis* un autre mot que *Caravanis*. *Calavaria* n'est d'aucune langue. On ne saurait y voir le gr. Καλαυρία (Calabre) ; le sens répugnerait à une telle supposition. Il est, au contraire, très-naturel d'imaginer que, dans la prescription du statut, il est question des voyages ou caravanes. — V. Caravana.

CALAVERNA, ital. s. f. (Du gr. mod. Καλαβρικά [*Kalavrika*], nom donné à une sorte de bandelette ou de lien. Une lanière de cuir, une cordelette tournée autour de la rame, pour la garnir à l'endroit où elle portait sur le bord du navire, fut probablement nommée Καλαβρικά par les marins des galères de Byzance. A cette garniture, adoptée par les Vénitiens et les autres peuples marins de l'Italie, on substitua ces : « Pezzi di tavole, che si mettono à i remi, dove si legano alli scalmi, » et qui conservèrent le nom de Καλαβρικά, corrompu en *Calaverna*, comme on le voit dans le *Vocabol. naut.* de Pantero-Pantera (1614). En 1660, Oudin, qui recueillait les mots anciens des langues française et espagnole, expliquait le mot Galavernes par ceux-ci : « Cabos de remos. » Il constatait là ce qui avait été, et non plus ce qui était quand il écrivait. Son explication nous est précieuse toutefois ; elle appuie notre étymologie du mot *Calaverna*. Un *Cabo* [cordage] tourné autour de la rame, ou une Καλαβρικά, c'est tout un.) Galaverne.

CALCAGNO, ital. s. m. (Du lat. *Calcis*, génit. de *Calx*, talon.) Talon de la quille. — Le diminutif CALCAGNOLO, ou CALCAGNUOLO, a plusieurs significations. Dans la langue commune, il désignait jadis le quartier d'un soulier; dans la langue des charpentiers de vaisseaux, il désigne le Brion ou talon de l'étrave (V., dans la figure qui accompagne l'art. *Étrave*, la pièce désignée par les lettres FDI), et la courbe qui s'unit à l'étambot, et que nos constructeurs appellent : Courbe d'étambot. (V., dans la figure de l'Arcasse [ci-dessus, p. 160, 2e colonne], la pièce marquée KK.) — « Calcagnuolo. Bracciolo, che si unisce al carozzo (V.) con l'asta de puppa. » *Introduz. all'arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271. — Les constructeurs de galères, en Italie, nommaient *Calcagnolo* la hauteur dont s'élevait la rode au-dessus de la ligne de terre, à la distance de onze palmes du point de cette ligne, sur lequel tombait la perpendiculaire abaissée de la tête de la rode à terre. (V. notre *Archéol. nav.*, t. 1er, p. 285 et 286.)

CALCAR, lat. s. m. (De *Calx*, talon.) Éperon. — « Calcaribus rates hostium transfigebantur percussæ. » *Histor. Hierosolimit.*, fol. 1107. — « Jussit ut unaquaque galea navem suis perpungeret Calcaribus, id est rostris ferratis. » Galfr. Vinesauf, *Richardi regis iter Hierosol.*, liv. II, chap. 42, p. 330, édit. de 1687. — Du Cange définit mal le *Calcar*, quand il dit : « Prora galeæ, quæ lignum præfixum habet, quo rates hostium transfiguntur percussæ. » L'éperon qu'on nommait *Calcar* n'était point la proue de la galère, mais une arme d'attaque fixée à peu près horizontalement à la proue ; et puis, cette arme n'était point faite d'une pièce de bois : c'était une sorte de pyramide quadrangulaire en fer, en airain ou en chêne, garnie sur ses faces et à sa pointe de lames de fer. La phrase de Vinesauf que nous venons de rapporter le fait très-bien comprendre. On sent, au reste, que, pour l'office qu'avait à remplir cet éperon pendant le combat, il fallait qu'il fût d'une matière plus dure que le bois. L'éperon bardé de fer resta traditionnel jusqu'à l'époque où les galères, pourvues d'artillerie, n'eurent plus l'éperon que comme un souvenir et un ornement. — V. Galio.

CALCARE, bas lat. v. a. (De *Calx*, talon. Fouler aux pieds, et, par extension : Fouler, presser [l'étoupe dans les coutures et les fentes des bordages].) Calfater. — « Statuimus quod patroni navium debeant dare naves suas bene corzatas » (V. Corzare), « et calcatas de fori » (calfatées en dehors. — V. *Londra*), « et paredas, etc. » *Stat. vénit. de* 1255, art. 1er. — *Calcare* est quelquefois écrit *Calchare* ; ainsi, dans le chap. 8 du livre de Guido de Vigerano, *de Modo acquirendi et expugnandi terram sanctam*, Ms. cité par D. Carpentier, on lit : « Postea fortiter inclaveletur navis super curvis illis, et postea Calchentur stopino » (étoupin) « cum cuniis et maciis » (avec des coins à calfat, ou calfaits, et des masses ou maillets). — V. Bucius, Calafatus, Cohoperta.

CALCERE, lasc. s. (Du port. *Calcez*. [V.]) Tenon et Ton du mât. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 47 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit *Kalsir*, *Kalsur*, et ne paraît pas se douter de l'origine du mot auquel il prête cette double conformation.

CALCÈS, CALCÉZ, esp. port. cat. anc. s. m. (De *Carcese* [dont on connaît une corruption : *Garcez* (V.)], fait du lat. *Carchesium*, transcription du gr. Καρχήσιον. [V.]) Autrefois : Calcet d'un navire latin; aujourd'hui : Ton du mât, dans les bâtiments carrés. — « ... Sin que pudiesse tomar su lugar esta dia en la batalla don Christoual de Erasso, por averse quedado su nao muy atras, por traer sentido el Calces del arbol mayor » (parce que le ton du grand mât avait consenti [V.]), « y assi no poder hazer fuerça de vela de gauia... » *Lo sucecido a la armada de Su Magesdad, etc.* (juillet 1582), in-4°, fol. 3; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — « Los Calceses del arbol mayor y trinquete de madera de roble mulato... » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — « ... Cinco galès » (galères turques) « muyto grandes, co seus bastardos quarteados de verde et roxo » (les bâtardes quadrillées ou écartelées de vert et de rouge), « et muytas bandeiras por cima dos toldos, et nos Calceses dos mastros estendartes muyto compridos que quasi tocavao com as pontas na agoa. » Fern. Mendes Pinto, *Peregrinaçoens* (Lisb., 1678), p. 9. — « Pintese cada vno con los mejores colores que tuuiere lo que seria vér el mar problado de baxeles diuersos en las hechuras, y en las colores de las flamulas, gallardetes, vanderolas, estandartes puesto en el baupres, Calces, pena, osta, fanal, y vestidos de los forçados. » Van der Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627, in-4°), p. 162 v°. — « Calcéz o Garcéz de nauio, le haut ou le bout du mast. » Oudin, 1660. — V. Cincho.

CALCESE, ital. s. m. (Même orig. que le précédent.) Calcet. — « Calcese è la parte più alta dell' arbore. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « ... Che fà che portandossi le velle ghindate fin sotto al Calcese, che e l'altissimo termine, nauigandossi cosi dell' osta come in pupa, si uengono elle ad infiancar, è affondarsi a prova grandamente... » P. 42 verso, lig. 19, *Relatione* de Cristof. da Canal, Ms. autogr. de 1557 ou 58; de notre Bibl. partic. n° 193. — V. Carnara, Costiera, Far il carro, Marinaro.

CALCET, fr. s. m. (De l'ital. *Calcese* [V.] ou de l'esp. *Calcés*. [V.]) (Gr. anc. Καρχήσιον, Τραχηλία; lat. *Carchesium*; ital. *Calcese*; esp. *Calcés*, *Calcéz*, *Garcéz*; port. *Garcez*; vénit. *Cholzexe*, *Choxele*; vieux fr. *Causse*, *Cosset*, *Cousset*; rus. Кальцезъ [*Kaltseze*].) — « Le pied de l'arbre » (mât de la galère) « étant garni, on met à l'autre extrémité une pièce de bois nommée Calcet, dans la tête de laquelle sont passées les poulies des amants » (V. Aman); « elle doit estre de bois d'orme, et façonnée par les poulieurs. » (En Italie, il en était de même; dans la *Nautica mediter.* de Bart. Crescentio [1607], on lit, p. 7, à l'article : Materia, Legname : *Olmo*, calcese.) « La teste dudit Calcet doit auoir en quarré le diamètre du petit bout de l'arbre... On fait, dans les parties qui regardent la poupe et la proüe, les ouvertures desd. poulies de bronze qui seruent à faire couler les deux branches de l'amant... » *Traité de la Construction des galères*, Ms. (XVIIe siéc.) Bibl. de la Mar., p. 223. — « Et au haut de l'vn et de l'autre de ces arbres, est ce qu'ils appellent le Calcet, dans lequel il y a deux grosses poulies de bronze pour tirer les cordes, qui s'appellent *Vettes de guinda*, avec lesquelles se haussent et baissent (qu'ils disent Hisser et Amainer) les entenes (*sic*), et par conséquent les voiles soustenuës par les Amans... » J. Hobier, *Constrvct. d'une gallaire*; Paris, 1622. — V. Carquois, Gabie.

CALCHARE, bas lat. v. a. — V. Calcare.

CALCIA, bas lat. s. f. (De *Calx*, talon.) Le talon, la partie inférieure d'un bordage, d'une préceinte. — V. Incenta. — Quelques documents appellent *Mentum* ce qui est nommé ici *Calcia*. — V. Cima.

CALCINA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Calx*. [V.]) Chaux pilée. — On l'enfermait dans des vases qui, des châtelets placés à la tête des mâts, étaient lancés sur le pont du navire ennemi. Ils s'y brisaient, et la poudre impalpable qui s'en échappait aveuglait et suffoquait les combattants.

— « Calcina con lansioni,
Pece, pietre e ronconi,
Balestra, e l'altre molte
Chai per castello accolte. »

(Chaux pilée, grandes lances, poix [à faire bouillir pour la jeter liquide sur l'ennemi], pierres, vouges, arbalète, et beaucoup d'autres armes qu'on réunit dans le château.)

Francesco Barberino, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

CALDEIRA, port., Caldera, catal. esp. basq., Calderone, ital., Caldron, angl. s. (Du lat. *Caldor* pour *Calor*.) Chaudière, Chaudron. — *Caldera a brea* ou *para brear*, esp. et basq. s. f. Chaudière à brai. (V. Brea.) Le basque littéral désigne la chaudière par les mots : *Galdarea*, *Masquelua*, *Pacca*, *Panyerna* et *Pertza*. Le P. Larramendi (1745) veut que l'esp. Caldera ait été fait du basq. *Galdarea*, venu, dit-il, de *Galda*. Il ajoute, avec cette heureuse assurance qui ne se dément jamais en lui, que de *Galda* vient le latin *Calderium*. Nous ne savons ce que d'autres penseront de cette assertion de l'auteur du *Diccion. triling.*; mais nous ne pouvons oublier, quant à nous, que *Caldor*, *Calidus* et *Calefacere* étaient dès longtemps dans le latin, au temps de Cicéron; et, jusqu'à démonstration contraire, nous nous croyons autorisé à penser que *Calidus* a plutôt donné *Galda* au basque, que *Galda*, *Calidus* au latin. — V. Coqua.

1. **CALE**, fr. s. f. (De *Caler*, descendre; fait du gr. Χαλάω, je fais descendre. Un lieu bas, profond, dans lequel on ne peut aller sans descendre, et qu'on remplit d'objets, toujours descendus des localités supérieures, ne pouvait être mieux nommé que par un nom emprunté à Χαλάω.) (Gr. anc. Κοίλη, Τρόπις; gr. lit. mod. Κύτος; gr. vulg. Αμπαρι (*Abari*); lat. *Sentina*; cat. *Sentina*; tur. *Sentina*, *Guemi sentinaci*, *Dibambari*; ital. *Cala*, *Stiva*; gén. *Stiva*; esp. *Bodega*; port. *Poram*, *Porão*; isl. *Kial-sog*; angl. *Hold*; all. *Raum*; holl. *Ruim*; suéd. *Rummet*; dan. *Rum*, *Last*; basq. vulg. *Cala*; illyr. dalm. ar. côte N. d'Afr. *Stiva*; bas bret. *Kal*, *Strâd*, *Lestplucz*; rus. Трюмъ (*Trioume*), Интрюмъ (*Intrioume*), Днище (*Dnichtché*); hong. *Hajo' adva*, *Hajo' béld*, *Hajo' fének*; serb. *Taban*; val. Фундулу корбiеi (*Foundoulou korebiéi*); mal. *Prout kapal*, *Petak* ou *Pitak*, *Bimbâ-rouang*; madék. *Auda-kalen*; nouv. zél. *Taï poudi*; chin. *Ty*.) Espace qui, dans l'intérieur d'un navire, est compris entre la carlingue et le premier pont ou le faux-pont, de l'étrave à l'étambot, c'est-à-dire dans toute la longueur du bâtiment. La cale est divisée en plusieurs compartiments, deux desquels reçoivent les noms de : Cale au vin, parce qu'on y emmagasine les tonneaux de vin et d'eau-de-vie, et de : Cale à eau, parce que c'est là qu'on arrime les pièces ou les caisses à eau. Le fond de la Cale, la partie la plus basse de cette tranche inférieure du navire, qui, dans son entier, reçoit quelquefois le nom de grande Cale, s'appelle le Fond de cale, nom qu'au XVIIe siècle on donnait ordinairement à la Cale. (V. *Fond de cale*.) — Faire sa Cale (ital. *Stivare*), c'est mettre en ordre dans la Cale tout ce qu'elle doit recevoir.

2. **CALE**, fr. s. f. (Même étymol. que le précédent.) (Angl. *Lanch*; rus. Приспмень [*Pristène*]; illyr. dalm. *Pristùpak*; tur. *Iskélé*.) Rampe naturelle ou factice, qui permet aux hommes de descendre du rivage à une embarcation, à un

49

petit navire, ou de monter de ce navire à terre. Dans les ports, il y a de ces rampes douces à certains endroits des quais ; c'est là que viennent aborder les bateaux de passage, les chaloupes et les canots des navires. On les distingue par des noms empruntés, en général, aux objets qui les avoisinent ; la Cale de la Rose, à Brest, est nommée ainsi d'une roche qu'on a comparée au diamant appelé Rose, à cause de sa forme ; la Cale de l'Intendance est voisine des anciens bâtiments de l'Intendance ; la Cale de la Mâture est voisine de la machine à mâter, etc.

3. CALE, fr. s. f. (Même étymol. que les précéd.) (Gr. anc. 'Εσχάριον ; gr. mod. Σκαρί ; angl. *Stock*, *Lanch into the sea* ; gén. *Scalo* ; vénit. *Balanze dei vasi* ; rus. Верфь [*Verfe*], Стапедб [*Strapèle*], Крышка [*Krichka*].) Nom d'un plan incliné, fait en maçonnerie, solidement établi, long et large, sur lequel on construit des navires, qui, lorsqu'ils sont achevés, en descendent pour aller prendre possession de la mer. (V. *Lancer.*) Nous ne savons à quelle époque remonte la première édification de Cales de construction, semblables à celles qu'on a multipliées maintenant partout ; mais le mot Cale, dans l'acception où il est pris ici, n'est donné par aucun des Dictionnaires de marine du XVIIe siècle que nous avons pu consulter. Le Dict. fr.-holl. de P. Marin (1762) ne contient pas ce mot, qu'en 1777 Lescalier présenta comme le synonyme français de l'angl. *Stocks* (V.), qui nomme les Tins ou Chantiers sur lesquels un navire est assis pendant sa construction. L'*Art de bâtir les vaisseaux* (in-4°, 1719) nous fait voir, p. 90, un vaisseau sur le chantier ; ce bâtiment n'est point élevé sur une cale, mais sur une série de Tins placés terre à terre, ceux de l'arrière plus hauts seulement que les autres, afin que la quille ait une assez grande inclinaison. On couvre ordinairement d'un toit les Cales de construction, qui prennent alors le nom de Cales couvertes. (Gr. anc. 'Επίστιον, Νεώσοικοι ; isl. *Naust.*)

4. CALE, fr. anc. s. f. (Même étymol. que les précédents.) (Angl. *Keel-haling*, *Keel-hauling*, *Keele-raking* ; holl. *Kielkolen* ; rus. Купание съ райны [*Koupanié s'raïni*] ; ital. *Cala* ; gr. mod. Μπαλκουρο.) Punition définie en ces termes par Guillet (1678-1683) : — « Cale ou estrapade marine est un supplice ordonné aux gens de l'équipage, quand ils sont convaincus de larcin, de jurement ou de rébellion. Elle se distingue en Cale ordinaire et en Cale seiche. Pour donner la Cale, on conduit le criminel vers le plat-bord au-dessous de la grand vergue, et on le fait asseoir sur un baston qui est passé entre ses jambes. Ce baston est attaché à un cordage qui va répondre à une poulie suspendüe à un des bouts de la vergue. Le criminel empoigne le cordage pour se soulager autant qu'il est possible, tandis que trois ou quatre matelots viennent isser cette corde de toute leur force, jusqu'à ce que le patient soit guindé à la hauteur de la vergue. Alors ils lâchent tout à coup le cordage, et précipitent le coupable dans la mer. Le plus souvent, pour rendre la cheute plus rapide, on luy attache » (au patient) « un boulet de canon à ses pieds. Les matelots le guindent encore, et le laissent tomber autant de fois que la sentence le porte ; ce qui ne passe guère cinq fois. La Cale seiche est ainsi nommée à cause que le patient ne plonge pas dans la mer, parce qu'il est suspendu à une corde raccourcie, et qui ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de l'eau. Le supplice est rude, et va à tordre les bras. »

La description donnée par Guillet du supplice de la Cale ordinaire convenait encore, en février 1848, aux apprêts d'une punition qu'a effacée du code pénal maritime un décret rendu, le 12 mars 1848, par le Gouvernement provisoire de la République. (V. Bouline.)

La Cale sèche est supprimée depuis longtemps ; elle le fut probablement à l'époque où l'on raya l'estrapade du nombre des peines écrites dans le code criminel.

Il y avait en Hollande une troisième espèce de Cale, nommée Grande cale, qui consistait à faire passer le criminel par-dessous la quille du navire, de telle sorte qu'entrant dans la mer d'un côté du bâtiment, il en sortait de l'autre. « Ce châtiment est rude et dangereux, dit Aubin (1702), qui traduit un auteur hollandais ; car le moindre défaut de diligence ou d'adresse de la part de ceux qui tirent la corde, ou quelque autre petit accident, peut être cause que celui qu'on tire se rompe ou bras ou jambe, et même le cou, ou quelque autre partie du corps ; si bien qu'on le met au rang des peines capitales. »

Les art. 12, 14, 25, 27, 28, 29, 40, 48, 53 et 56 de l'*Artijkel-brief* (le règlement de la marine hollandaise au XVIIe siècle) prononçaient la peine de la Cale par-dessous la quille pour des délits punis avec une moins grande sévérité par l'ordonnance française de 1689.

La punition des crimes par l'immersion dans l'eau douce ou dans l'eau de la mer est très-ancienne. Au rapport de Tacite (*Germania*), les Germains plongeaient dans l'eau les fainéants et les infâmes. Tite-Live raconte qu'un certain Turnus Hernodius, coupable d'avoir tenu des propos méprisants sur Tarquin le Superbe, fut condamné à être plongé dans l'eau, où il mourut. (1re décade.) Le Moyen Age continua la tradition de l'antiquité. En 1190, Richard Cœur de Lion rendit, avant de partir pour la terre sainte, un édit portant que tout homme qui en battrait un autre serait plongé trois fois dans la mer. (V. *Mergere in mari.*) Hollingshead dit que, du temps de ce même Richard, c'était une loi établie parmi les matelots allant à la terre sainte, que celui qui, sans permission, jouerait aux dés ou à tout autre jeu de hasard, devait être plongé trois fois de suite dans la mer. Au XIIIe siècle, on punissait de la Cale ceux qui juraient, même en plaisantant. (V. *Accabussare.*) Le *Consulat de la mer*, chapitre : *de Guaytes de nau*, condamnait à être plongée trois fois dans la mer la sentinelle qui s'endormait, le navire étant en pays ennemi. (V. *Esser surt.*) « A Bordeaux, dit Et. Cleirac (*Jugements d'Oleron*, chap. 31), les macqueraux, les maquerelles et les putains ou garces infâmes et malheureuses, sont pour ces crimes ordinairement condamnées d'estre baignées ; à cet effet sont enfermées, dépouillées en chemise, en une grande cage de fer, amarée par haut à la vergue et palanquin d'une barque bien au large, et Calées plusieurs fois en la riviere. » Le chap. 31 des Rôles d'Oleron, à propos duquel Clairac fait cette remarque, dans un langage qui paraîtrait aujourd'hui étrangement brutal et grossier sous la plume d'un légiste, prononçait, contre les inhumains qui tuaient les naufragés pour les piller, au lieu de leur prêter secours, la peine de l'immersion dans la mer, et la mort à coups de bâton ou de pierre : « Doibvent estre mis en la mer et plongés tant que soient demy morts, et puis les tirer dehors et les lappider et assommer, comme on feroit un chien ou loup. »

Le règlement dont, en 1634, le Commandeur De Laporte, « intendant général du commerce et navigation de France, » emprunta les principales dispositions aux Hollandais, condamnait à trois coups de Cale pour des fautes dont quelques-unes étaient assez légères. Ainsi, l'art. 53 portait : « Nul ne pourra pétuner » (fumer du tabac, *petunum*) « soleil couché, sur peine d'être Callé trois fois, et battu de tout l'équipage. » Il fallait que le danger parût bien grand pour que, outre la Cale, on fit Courir la bouline au fumeur imprudent.

Pierre le Grand n'emprunta point aux lois maritimes de la Hollande la grande Cale; son règlement ne prononce que deux fois la peine de la Cale ordinaire : art. 38, liv. v, contre tout homme de l'équipage qui aura fait du bruit pendant la nuit; art. 28, même livre, contre tout officier qui n'aura pas redit tout de suite à l'officier de garde ce qu'il aura appris des sentinelles.— V. Alose de l'encochure, Baptême, 3. Caler, Donner la cale, Gitar en mar.

5. CALE, fr. anc. s. f. (De *Cala.* [V.]) Abri, petit port. — « Se jeter dans la Cale. La Cale est vn lieu entre deux pointes de terre ou rochers issans d'icelle » (sortant de cette terre) « en cornières qui rabaissent le vent, et font calme; là on se jette quand la tourmente surprend, et on se met à l'abry, et à garand des flots et du vent. » Le P. René François, prédicateur du Roy (Louis XIII), *Essay des merveilles de nature;* Rouen, édit. de 1629, p. 103. — « Cale ou Calangue, est un abry sur la coste, derrière quelque hauteur d'un terrain propre à tenir des petits bastiments à couvert des vents et des flots. » Guillet, 1683. — V. Carraque.

CALEBAS, fr. anc. s. m. (De *Caler*, amener, et de *Bas.*) (Qui amène bas, qui fait descendre tout à fait en bas.) (Gr. mod. Καριέλη [*Karieli*], Στίγος [*Stigos*], Καργαμπάσο [*Cargabasso*]; bas bret. *Kal-bas;* illyr. dalm. *Frakabasso;* ital. vénit. *Cargabasso, Caricabasso;* esp. *Cargadera;* port. *Carregadura;* ar. côte N. d'Afr. *Gargadoura;* angl. *Down-hall;* all. *Niederholer;* holl. *Neerhaaler;* dan. *Nedhaler;* suéd. *Nedhalare;* rus. Нираль [*Nirale.*]) Cordage attaché à un objet pour le faire descendre. Certaines vergues ont des Calebas, celles du Trabacolo entre autres. Les voiles d'étais, les focs, ont des Calebas. — V. Halebas.

CALEFACT, vieux fr. s. m. (Du lat. *Calefactum*, de *Calefacere*, chauffer.) Calfat. — « Huict maronniers, autrement appelez nauchiers : entre lesquelz y en aura ung qui sera maistre d'aisse » (Maître d'hache, Charpentier), « vng Calefact, vng rémolar, et vng barrilar... » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 30, lig. 3. — V. Calafat.

CALEFACTUS, bas lat. s. m. Calfat. — « Faciant diligenter videre in reparatione ipsorum » (vasorum), « per judices et notarium, magistros assiæ et Calefactos expertos ad hoc, et in arte maris peritos... » *Constitution* manusc. de Charles, roi de Sicile, citée par D. Carpentier.

CALEFATARE, bas lat. v. a. Calfater. — « ... Unam bonam et sufficientem galeam de centum et sex decim remis, bene aptatam, stagnam, Calefatatam, spalmatam, etc. » *Convention du* 3 *avril* 1335, publiée t. II, p. 326 de notre *Arch. nav.* — V. Calafatare.

CALEFETARE, bas lat. v. a. (Variante de *Calafatare* [V.] et de *Calefatare.* [V.]) Calfater. — « Naulizaverunt... unam bonam et sufficientem galeam de cxvj remis, bene aptatam, stagnam, Calefetatam, spalmatam, etc. » *Contrat de nolis* de 1335, Ms. Bibl. nat., n° 5956 A., fol. 1°. — En publiant ce texte, D. Carpentier a imprimé *Spaluratam* au lieu de *Spalmatam*, espalmée. Le sens de ce mot, mal écrit dans le contrat de 1335, n'avait point échappé au savant continuateur de du Cange, qui, au lieu de réformer tout simplement la mauvaise leçon qu'il reproduisait, crut devoir faire dans son glossaire un article : « *Spalurare* pro *Spalmare.* » *Spalurare* n'est point une variante de *Spalmare;* nous ne l'avons jamais rencontré dans les nombreux documents qui ont passé sous nos yeux; c'est un *lapsus calami* d'un scribe qu'il suffisait de signaler. — La galère dont il s'agit, dans le contrat dont nous avons rapporté un fragment de phrase, devait être à trois rames par banc, et à vingt-un bancs. — V. A tant de rames par banc.

CALEFRETER, fr. anc. v. a. Calfater. — V. Calfreter.

1. CALER, fr. v. a. (Du gr. Χαλάω, je fais descendre.) Faire descendre, Abaisser. — Caler un mât de hune, un mât de perroquet, c'est faire descendre, le long du mât qui le porte, ce mât de perroquet ou ce mât de hune. (Angl. *Lower* [*To*] ou *Strike* [*To*] *a mast;* all. *Strichen* [*Stange*]; holl. *Stryken;* suéd. *Stryka;* dan. *Stryge;* esp. *Arriar*, *Calar;* port. *Arriar;* ital. *Abassare, Calare;* rus. Опускать [*Opouskate*]; val. Лъса [a] жос [*A lessa jos*], Плека [a] Катаптеле [*A pléka katartélé*]; lasc. *Aria carna;* ar. côte N. d'Afr. *Misastèra.*) — Si l'on veut se reporter à la page 381 ci-dessus, on verra à la tête de la première colonne une figure représentant un mât de hune : AB, en partie calé, c'est-à-dire amené sur l'avant du bas mât qui le porte. Sa caisse A est au-dessous de la hune GKIFML; elle serait au-dessus, en O, s'il était guindé. On remarquera que le mât de hune est soutenu dans la position qu'il occupe momentanément, par la guinderesse EREP.

On ne dit plus guère : Caler les basses vergues; on dit : Amener les basses vergues; cependant on dit : « Nous avons Calé nos mâts de hune et nos basses vergues. » On disait autrefois : Caler les voiles, et, dans ce sens, Caler est très-anciennement français. Faire Caler un navire, c'était le forcer d'amener ses voiles et son pavillon (V. 2. Calare); cette locution maritime est restée dans la langue vulgaire. On dit : J'ai fait Caler cet homme, pour dire : Je l'ai contraint de se taire, de baisser le ton, de s'humilier, de s'éloigner, et de me laisser l'avantage dans notre contestation. Nous avons trouvé, dans un auteur dont le nom nous échappe, la phrase suivante, où Caler la voile a le sens de : Filer doux : « Et aussi comme Venise, tirant un plus apparent, comme non assurée de France, Caloit la voile; et pource qu'elle ne lui pouvoit nuire, se tenoit de son parti, comme du parti des plus forts. » Par respect pour un supérieur, on saluait en amenant sa voile, en la Calant. (V. Saluer.) Au XIII[e] siècle, le mot Caler était déjà usité dans le sens d'amener, comme on le voit par ce passage du Roman de *Partonopeus de Blois :*

— « Li governere crie : Cale!
Sa buene gens le sigle avale. »

(Le pilote, le maître crie : Avale! son équipage amène la voile.)

2. CALER, fr. v. a. S'enfoncer dans l'eau. (Angl. *Sink* [*To*] *lower in the water;* rus. Погружаться [*Pogroujatsia*].) Un vaisseau Cale trop lorsqu'il est trop chargé. Sur l'étrave et sur l'étambot des navires, on établit quelquefois une échelle de graduation qui fait connaître de combien de mètres ils Calent.

3. CALER, fr. anc. v. a. (De 4. *Cale.*) (Lat. *Mergere in mari;* bas lat. provenç. *Accabassare;* cat. *Gitar en mar, Surgir en mar;* gr. litt. mod. Βυθίζω [*Vythizô*]; gr. vulg. Βουλιάσω [*Vouliassô*]; angl. *Keel* [*To*] *haul.*) Plonger dans l'eau, donner la Cale. — « Personne, de quelque qualité qu'il soit, n'amenera femme ou fille au navire pour la nuit, si ce n'est leur femme, sur peine d'estre Callé trois fois. » *Ordon. de* 1634, art. 43. — « Qui répand inutilement le vin, ou jette quelques victuailles hors le bord, sera Callé trois fois. » *Ib.*, art. 30. — « Qui est trouvé endormy sur la garde » (pendant son quart) « est Callé trois fois et battu trois fois de cordes par l'équipage. » *Ib.*, art. 49. — Il est à peu près inu-

tile de faire remarquer que l'orthographe *Callé* est mauvaise, le gr. Χαλάω ne redoublant pas l'λ.

CALETTATURA, ital. s. f. (De *Calettare*, verbe qui manque à Duez [1674] comme aux diction. plus modernes, et dont le sens, selon le *Vocabol. marit.* de Stratico [1814], est : Assembler. Nous ne savons quelle est l'étymologie de *Calettare*, sans autre analogie dans les langues européennes que le gr. Καλέω, j'appelle, je convoque. Peut-être *Calettare* est une corruption de *Colletto*, collection, réunion; du lat. *Colligere*.) Assemblage. — *Calettatura a coda de rondine*, Assemblage à queue d'aronde ou d'hirondelle. — *Calettatura a dente doppio*, Assemblage en écart double. — *Calettatura a dente e mortisa, a maschio e bussola*, Assemblage à deut et mortaise, à mâle et boite. — *Calettatura a dente simplice*, Assemblage en écart simple ou en sifflet. — *Calettatura di margine a margine*, Assemblage côte à côte. — *Calettatura di testa a testa*, Assemblage bout à bout.

CALFACT, fr. anc. s. m., pour Calfatage. — « A Georges Nepueu, fileur d'estouppes, la som. de trente solz tourn.... pour avoir par luy, durant quinze jours entiers, filé quantité d'estouppes pour servir au Calfact de lad. Galleace (*la Réale* en 1538), aux prix de 11 s. tour. par chascun jour. » Fol. 9 v°. Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Deux potz d'huylle de poisson pour seruir au Calfactz de ladite galleace (*le Saint-Jehan*). » Fol. 10, même Ms. — V. Charpenterye, Souille.

CALFACTER, fr. anc. v. a. (Du lat. *Calefactum*, fait de *Calefacere*, chauffer.) Calfater. — V. Gabord, Soubste, Souille.

CALFACTEUR, fr. anc. s. m. Calfat. — V. Soubste.

CALFAICTER, fr. anc. v. a. (Variante de *Calfacter*. [V.]) Calfater. — « Pour vne liure et demye de chandelle nécessaire pour allumer et esclairer aux charpentiers et Calfaicteurs, pour Calfaicter bas soubz les chambres et soultes de lad. galeace (*la Réale*, au Havre de Grâce, en 1538). » Ms. de 1541, n° 6493-3, Bibl. nation. — *Calfaicteur*, s. m. Calfat.

CALFAIT, fr. s. m. (Ital. anc. *Calafatto*; ital. mod. *Ferro da calafato*; angl. *Caulking-iron*; rus. Конопатка [*Konopatka*], Шапаръ [*Chaparr*], Шпикаръ [*Chpikar*], Дорожникъ [*Dorojnik*].) Ciseau de fer dont se sert le Calfat pour introduire l'étoupe dans les fissures des bordages ou dans les coutures, et pour l'y fouler et l'y fixer par la pression. Il y a plusieurs sortes de Calfaits; il est peu nécessaire que nous en occupions le lecteur. — V. 2. Bordage.

CALFAIZ, fr. anc. s. m. Calfat. — « Le Calfaiz a sept liures par moys, qui sont pour troys moys : XXI liures. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaiges* (1515-1522).

1. CALFAT, fr. s. m. (On devrait écrire *Calefat*, le mot venant de *Calefacere*. V. *Calefact.*) (Gr. vulg. Καλαφάτης [*Kalafati-s*]; gr. litt. mod. Τροπιστής [*Tropisti-s*]; ital. *Calafao, Calafato, Calafatto*; gen. *Câfatto*; malt. *Kalfat*; esp. *Calafate*; port. *Calafate*; angl. *Caulker*; all. *Kalfater*; holl. *Breeuwer*; dan. *Calfatrer*; suéd. *Kalfatrare*; rus. Конопатчикъ [*Konopattchik*]; hongr. *Hajo'iszkábálo*; v. fr. *Calafa, Calfact, Calfacteur, Calfaicteur, Calfaiz*; bas bret. *Kalafèter*; lasc. *Calfati*; ar. côte N. d'Afr. *Kalfaté*; tur. *Qalfatdji*; val. Калафат; mal. *Toukan-pakal*; madék. *Ompanosokh*; wolof. *Sâgnekat*.) Ouvrier qui Calfate. Au XVIIe siècle le Calfat était charpentier, comme on le voit par le texte suivant : — « ... Sa Majesté estimant que, pour paruenir à la diligence qui lui a esté recommandée, il faudra au moins trois ou quatre cens ouvriers, tant pour le transport des bois que pour les mettre en place par les Calfats, et mettre cette fregate en estat de nauiguer.... » *Lettre au S. de Demuyn* (4 fév. 1679), à propos de la construction d'une frégate de trente pièces de canon, qui devait être montée en présence de Louis XIV à Toulon. *Ordres du Roy*, vol. n° XLV, p. 77. Arch. de la Mar.

2. CALFAT, fr. anc. s. m. Calfait. — V. 2. Calafatto.

3. CALFAT, fr. anc. s. m. Calfatage. (V. 1. Calfat.) — « A Simon Bonnentin ... pour leurs peines et saleres d'auoir pris et mis leauz qui estoit entrée dans le galion appelé *le Dauphin*, près de sa quille, par la faute de Calfatz... » *Despence faite pour le radoub et équipaige de trois galéaces* (1538); Ms. Bibl. nat., n° 9469-3.

CALFATAGE, fr. s. m. (Gr. vulg. Καλαφατίσμα; gr. litt. mod. Τροπίσμα, bas lat. *Calafatia*; ital. *Calafataggio*; esp. *Galafateria, Calafateria, Calafeteria*; port. *Calafetagem, Calafetação*; basq. *Calafequintza, Calafetaria*; angl. *Caulking*; all. *Kalfaten, Kalfaterung*; holl. *Breeuwing, Kalfatering, Digtmaaking*; dan. *Digtning*; suéd. *Kalfatring*; tur. *Qalfat*; val. Астѹпареа [*Astouparéa*]; rus. Конопать [*Konopate*], Конопатная работа [*Konopatnaïa rabota*], Конопаченіе [*Konopatchénié*]; lasc. *Calfati, k cam*; hindoust. *Kalapati*; mal. *Pemakkal*; fr. anc. *Calfact, Calfat, Callefecture*.) Action de calfater; ouvrage du calfat. Le Calfatage est d'usage antique et général. Le sparton, la mousse, le jonc, l'écorce d'arbre broyée et réduite à ses principaux filaments, l'étoupe surtout, étaient les matériaux dont on se servait d'ordinaire. Pline dit, liv. XIX, chap. 1 : « Stuppa, ea lini pars, quæ proxima cortici malleo stupario contusa, stipatur inter tigna et rimas navium dehiscent. » Festus cite le passage suivant du grammairien Verrius : « Serilla, navigia Histrica ac Liburna, quæ lino ac sparto condensantur. » Pline, liv. XVI, chap. 37, parlant des constructeurs belges ou flamands, dit : « Belgis coma peniculi ex calamis, aquaticis contusa, et interjecta navium commissuris, ferruminat textus, glutino tenacior, rimisque explendis fidelior pice. » Pontanus explique en ces termes le Calfatage des Égyptiens : « Corticem arborum, ab ipsis Clappus nominatum, malleo contundunt quoad mollescit. Eo stuppæ non multum dissimili commissuras inferciunt; deinde calcem ita præparatam, ut aquæ vi non solvatur, illiniunt. »

CALFATER, fr. v. a. (Gr. litt. mod. Τροπίζω; gr. vulg. Καρενάρω, Καλαφατίζω; lat. *Stipare rimas*; bas lat. *Calcare*; ital. *Calafatare*; gén. *Câfatta*; malt. *Tkalfat*; esp. *Calafatear, Galafetar*; port. *Calafetar*; basq. *Galefeta*; bas bret. *Calfeten, Kalafêti*; angl. *Caulk* [*To*]; all. *Kalfatern*; holl. *Kalfateren, Kalfaaten*; dan. *Calfatre, Digte*; suéd. *Kalfatra, Dikta, Breeuwen*; tur. *Qalfat etmek, Qalfatlamaq*; val. Астѹпа [A] кръпытѹрілі [*A astoupă krepetourili*], Калафтѹі [A] [*A kalaftoui*]; illyr.-dalm. *Brodoljepiti* [Brodoliépiti], *Brodonacsinjati* [Brodonachiniati], *Korabljokárpiti* [Korabliokârpiti], *Korabljozaljépiti* [Korabliozaliépiti]; rus. Конопатить [*Konopatite*]; Законопатить [*Zakonopatite*]; hongr. *Iszkábálni*; madék. *Atovi, Atoui*; chin. *Nién, Nún, Yu*; lasc. *Calfati carna*; mal. *Memakkal, Pakal, Toukan pakal*; wol. *Sâgna*; bambar. *Datougoula*; fr. anc. *Calquer, Calfaicter, Calfacter, Calafetter, Calfeutrer, Calfecter, Calefecter, Callefeter, Calfuster*.) Boucher les fentes des planches, ou combler les coutures (V.) avec de l'étoupe, de l'herbe, du jonc, ou toute autre chose capable de les emplir assez bien pour que l'eau ne se puisse introduire dans le navire par ces ouvertures. C'est à l'aide d'un marteau ou maillet, et d'une espèce de ciseau de fer appelé Calfait, que l'on pousse l'étoupe dans les coutures et les fentes. Calfater fut d'abord

chauffer le navire (*Calefacere*); le chauffeur fut en même temps un ouvrier habile à réparer le bâtiment, un charpentier dont la fonction spéciale fut de remplir les fentes du bois avec de l'étoupe, et de les recouvrir de poix ou brai. — « ...Si le maître peut en peu de temps racoutrer son vaisseau, et le rendre promptement estanche ... parce qu'il a été bien Calfaté. » Cleirac, *Comment. des rôles d'Oleron*.— « Le nombre des navires feut tel ... bien équippées, bien Calfatées, bien munies, etc. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 1er.

CALFATI, lasc. s. (Corrupt. du port *Calafata*. [V.]) Calfat. — *Calfati carna*, v. (*Carna*, faire ; faire le Calfat.) Calfater. — *Calfati k, cam*, s. (Travail du Calfat.) Calfatage.— Le lieut. Roebuck, p. 17 de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813) n'écrit pas *Calfati*, mais *Kal puttee*. (Kal pati).

CALFATEUR, fr. anc. s. m. (De *Calfater*.) Calfat. — « Calfat et Calfateur est celuy qui a la charge de calfeutrer le nauire. *Calfatin* est le serviteur du dit sieur. » Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, chap. 12.

CALFATIN, fr. anc. s. m. (Diminutif de Calfat.) Mousse ou aide du Calfat. — V. Calafato, Calfateur.

CALFATRE, dan. v. (Du fr. :) Calfater. (V. Digte.)— *Calfatrer*, s. Calfat.

CALFETENN, bas bret. v. a. (Du fr. :) Calfater. Grégoire, *Diction. fr.-bret.* — V. Kalafêti.

CALFRETER ou **CALEFRETER**, fr. anc. v. a. (Variante de *Calfeutrer*. [V.]) Calfater. — « Calfreter ou Calefreter, c'est-à-dire Calfeutrer ou Calfater en termes de marine. » Borel, *Diction. des vieux termes françois* (1750, in-fol.). — « Comme c'est un très-vil métier que celui de Calfreter un navire, de là vient qu'on a traité de *Galefretier* un homme de néant. » Le Duchat. [Le métier de calfat n'est point un vil métier; c'est une profession qui ne demande pas une bien grande aptitude, et qu'un homme d'une intelligence vulgaire peut exercer avec supériorité. Cependant les calfats se croient des ouvriers d'un mérite assez rare, et poussent un peu loin l'orgueil de leur état; pour eux, le parfait Calfat est un homme excellent. Afin d'abattre cette vanité, les gens de mer ont pris le mot Calfat comme un terme de mépris; et, d'un matelot qui a mal exécuté une chose aisée à faire, ils disent que c'est un Calfat.]

CALFUSTRER, fr. anc. v. a. (Variante de *Calfeutrer*. [V.]) Calfater. — « Cependant les vainqueurs, déliurez par leur propre valeur de la violence de ces barbares, prirent la route de Metelin, tant pour Calfustrer leur polacre que pour s'y faire panser, car ils estoient tous blessés; mais si favorablement, que pas vn ne mourut et ne demeura estropié. » Le P. Dan, *Hist. de Barbarie* (in-fol., 1649); Relat. du combat de la polacre marseillaise *la Sainte-Marie-Bonaventure*, contre un vaisseau turc.

CALFEUTRER, fr. anc. v. a. (Ménage voulait que *Calfeutrer* vînt directement de l'ital. *Calefatare*, et il avait raison; Le Duchat pensait que *Calefreter*, qui était une forme de *Calfater*, venait du lat. *calce frictare*, frotter de chaux, et il avait tort.) Au XVIIe siècle ce verbe était un synonyme de Calfater, dont *Calfeutrer* n'est évidemment qu'une corruption. *Feutre* n'est pour rien dans *Calfeutrer*. — « Calfeutrer vn nauire, c'est estoupper les trous auec des estoupes, de la poix et de petits aiz. On dit aussi calfater, radouber. » Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, chap. 12.

CALFEUTREUR, fr. anc. s. m. (Du précédent.) Calfat. —« Le péril croissant d'heure à autre, le maistre Calfeutreur du Galion » (le grand Galion de Malte, monté par le commandeur Beau-Châtel, parti des Pomègues pour Malte, le mardi gras de l'année 1565, fut assailli par un coup de vent terrible le soir même du jour de son départ, et faillit couler bas, par suite d'une voie d'eau qui se déclara dans sa carène) « se jeta deux fois dans la mer, et, auec un travail incroyable, fit tant qu'il descouurit la faute, et la remarqua, et retourna dans le Galion, et la racoustra tellement quellement. » Baudouin, *Hist. de l'ordre de Saint-J. de Hierusalem* (in-fol., 1643), p. 598.

CALIBRE, fr. s. m. « C'est la grandeur de l'ouverture du canon de toutes sortes d'armes à feu. Il signifie aussi la grosseur de la balle, soit de pistolet, de mousquet ou de canon. M. d'Herbelot l'aîné, homme savant dans les langues orientales, le dérive de l'arabe : *Calib*, qui signifie Moule. » Ménage.— J. Taylor et W. Hunter (t. II, p. 361, *Hindoost.-engl. dict.*, 1808) donnent à l'ar. *Galib* le sens de figure, forme, modèle. Reiff, *Dict. russ.-fr.*, dérive le mot Калиберъ du persan *Kâlibed*, moule. (Gr. mod. Αἴτρα; bas bret. *Kalibra;* basq. vulg. *Calibra;* ital. anc. *Colibrio;* ital. mod. *Calibro;* fr. XVIe siècle : *Équalibre*.—« Quant à ceux » (les canons) « qui sont aux armes d'Espagne, il faudra que vous examiniez aussy s'ils sont des Calibres ordinaires de marine, qui sont de 36, 24, 18, 12, 8, 6 et 4 liures de balle. » Colbert à Hubert, 3 novembre 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 551 v°. Ms. Arch. de la Mar. —V. Serpentin.

CALIGO, vénit. s. m. (C'est le mot latin signifiant : obscurité, brouillard.) Brume.

CALINCAPPAN, *n* sonnant, mal. s. Flotte, selon D. Haex, *Dict. mal.-lat.* (1631), p. 11.— V. Ka-langkap-an kapal.

CALINGUE, fr. anc. s. f. (Variante de *Carlingue*, usitée au commencement du XVIIe siècle.) — « On met primitivement au fond du navire, sur ses varangues, vne Contrequille qu'on nomme Calingue, qui règne tout le long du vaisseau. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. 1er, chap. 11.

CALIORNE, fr. s. f. (Corrompu de *Carnal*. Duez [1674] dit à l'art. *Carnara* de son *Dict. ital.-fr.* : « *Carnara*, Caliorne, Candalisse, Carnau, Acarnau, la corde qui s'attache au haut de l'arbre maistre, et sert à soulever les faix et à hausser la voile [dans une galère]. ») (Gr. litt. mod. Μεγάλον ἑλκυστήρ [*Mégalo-n elkystir*]; gr. vulg. Μάντος [*Mando-s*]; ital. *Caliorna*, *Paranco maestro;* esp. *Aparejo real;* port. *Guindaleita*, *Guindareza;* angl. *Winding-tackle;* all. *Gein*, *Gien;* holl. *Gein*, *Gien*, *Gyn;* dan. *Gie;* suéd. *Gina;* bas bret. *Kaliorn;* basq. *Caliorna;* rus. Гинъ [*Guine*], Таль [*Tale*]; ar. côte N. d'Afr. *Palanko de krôna;* lasc. *Mate djari*.) Gros palan dont les deux poulies ont en général trois rouets; ils servent à soulever les corps les plus lourds, et, par exemple, les chaloupes et canots lorsqu'on veut les embarquer ou les mettre à la mer. Le mot Caliorne est déjà ancien dans le vocabulaire des marins français; l'auteur de l'*Hydrographie* (1643) dit : « Caliorne est vn gros funin amaré sous les hunes du grand mât de borcet, sur lequel il y a vne grande poulie par laquelle passe vn funin ou corde avec une poulie : on s'en sert pour esleuer les plus grands fardeaux. » Cette définition est fort confuse; une faute d'impression — les fautes de cette espèce pullulent dans le livre du P. Fournier et le défigurent étrangement — une faute d'impression la rend presque inintelligible. Au lieu de « sous les hunes du grand mât de borcet, il faut lire : « sous les hunes du grand mât et du borcet (du mât de misaine). » Voici comment doit être entendue la phrase du P. Fournier : Sous chacune des hunes des bas mâts est amarré le bout d'un cordage, auquel est pendue une grande poulie, où passe le garant d'un palan. Tout ce système avait le nom de Ca-

liorne. C'est ce que dit Cleirac, *Explicat. des termes de mar.* (1634) : « *Caliorne* est un grand chable amarré des deux bouts au dessous des grandes hunes de l'arbre (maître) et de misaine, sur lequel il y a une grande polie; par icelle passe un autre chable avec autre polie, dont se fait le guindage et reguindage des gros et grands fardeaux. » En 1678, Guillet définissait la Caliorne : « Un gros cordage pour guinder et lever les fardeaux, tantost amaré à une poulie sous la hune de misaine, tantost au grand étay sur la grande écoutille. » Desroches disait de la Caliorne, en 1687 : « C'est un composé d'une corde qui est passée dans deux mouffles à trois poulies, dont l'usage est de lever de gros fardeaux. » On voit par cette définition que, dès la fin du XVIIe siècle, le palan de Caliorne était ce que nous le voyons aujourd'hui.

CALKER, angl. s. (De *Calk*, que Skinner, cité par N. Webster, fait venir du fr. *Calage*, signifiant, selon lui : Étoupe. [« Skinner deduces the word from Fr. *Calage*, tow. »] Il y a une difficulté à cette étymologie, c'est que l'étoupe n'a jamais été désignée par le mot Calage; du moins aucun dictionnaire, aucun document ne nous a fait connaître ce sens d'un mot qui porte avec lui l'idée d'abaissement [du gr. Χαλάω]. Calker n'a, selon nous, aucun rapport avec la famille de mots dont *Calage* a pu faire partie, si *Calage* a jamais été français; il vient du lat. *Calcare* [V.], nous en avons la conviction profonde.) Calfat. — *Calker* a une variante orthogr. : *Cauker*. (V.) — *Calk (To)*, v. synonyme de *Caulk (To)*, Calfater.

CALL, angl. s. (Du lat. *Calare*, appeler, assembler, qu'a donné le gr. Καλέω, je fais venir, j'appelle.) Appel des gens de l'équipage, des hommes de quart. Par extension : sifflet. — « *To wind a call* » (sonner du sifflet), commander au sifflet. — *Call (To)*, angl. v. a. Appeler, faire l'appel. — *To Call all hands to quarters*, Ordonner que chacun se rende à son poste. — *To Call on board*, Appeler à bord. — *To Call out land*, Avertir qu'on aperçoit la terre; crier : Terre!

CALLA, port. s. f. (Variante orthogr. de *Cala* [V.]; elle est contraire à l'étymologie, qui repousse le redoublement de l'*l*.) — V. Bargantin, Fusta.

CALLADA, esp. s. f. (De *Callar*. [V.]) Calme.

CALLAR, esp. v. n. (Proprement se taire. Étymol. incert. Ce mot ne peut venir du gr. Χαλάω, je fais descendre; Sol. Constancio (*Dict. port.*, 1836) le rapporte à Χεῖλος, lèvre, bec. Il serait peut-être aussi téméraire de chercher l'origine de *Calar* ou *Callar* dans les langues gothiques, et de la voir dans l'isl. *Kala*, signifiant : souffrir du froid, avoir froid [angl.-sax. *Calian*, *Cœlan*]. Se refroidir, se glacer, n'est cependant pas sans analogie avec : se taire, rester muet et calme.) Se calmer, être calme, tomber, en parlant du vent ou de la mer.

CALLARE, ital. v. a. (Variante orthogr. de *Calare*.) — V. 1. Calare.

CALLE, fr. anc. s. f. Mauvaise orthogr. de *Cale*. (V.) Nous la trouvons dans l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643), dans le *Diction.* de Desroches (1687), et dans plusieurs documents manuscrits du XVIIe siècle.

CALLEFECTURE, v. fr. s. f. (Du lat. *Calefactio*.) Calfatage. — « Fit » (le comte Rouge, Amédée VII de Savoie) « visiter, rappareillier et *Callefeter* le navire que dit ay lui avoir este delivrez par l'admiral » (Jean de Vienne, à l'Écluse); « et, Callefecture faicte, fit... etc. » Perrinet du Pin, *Chron. du Comte Rouge*, t. 1er, p. 498; *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.) — Il est presque inutile de faire remarquer que, dans *Callefeter* et *Callefecture*, le redoublement de l'*l* est contraire à l'étymologie.

CALLMA, port. anc. s. f. (Variante de *Calma*. [V.]) Calme. — « Avamte he fuj com ha naó com vemtos bonanços, et denoyte Callma pousando por caso das comrëtes » (comrentes) « tres hou » (ou) « quatro vezes fuj ate ho cabo das agulhas... » *Lettre de Pedro Quaresmo au roi de Portugal* (31 août 1506; Mosambique).

CALM, angl. s. Bonace, Calme. (V.) — « That on the 9th » (mars 1740) « it was Calm, but the sea continued so high, that the ship in rolling opened all her upper works and seams, and started the butt ends of her planking, and the greatest of her top timbers, the bolts being drawn by the violence of her roll. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), ch. III, p. 32 — *Calm* est aussi une variante orthogr. du bas bret. fr. *Kalm* (V.); on la trouve dans le *Dict. fr.-bret.* du P. Grégoire de Rostrenen (1732). Selon cet auteur : « *Calmgaïn* (ou mieux *Gwenn*) (proprement : Calme blanc) est un synonyme de *Calm*. — *Calm-micq* (ou *mik*, tout à fait), c'est le Calme plat.

CALMA, ital., géno., malt., basq., esp., port. s. f. Bonace, Calme. (V.) — « Et quiui ci prese vna Calma doue stemmo 54 giorni, et credo non andassimo oltra à sei leghe, in tutti quei di. » *Viag. di Giov. da Empoli*, apud Ramus., t. 1er, p. 146 F. — « Aparelhou logo Pallenco sua fusta pera sayr a terra, e como querque a Calma fosse muy grande, todavya eram muy grandes vagas na costa, as quaes nunca derom lugar que a fusta podyst prooar em terra... » Azurara, *Chron. de Guinée* (1453), p. 337. — Les marins espagnols invoquaient saint Laurent pendant le Calme. Voici ce qu'on lit, p. 12 v° de l'*Arte para fabricar naos*, par Th. Cano (Sevil., 1732) : « El señor Thomé nos dira, que siente o entiende, de lo q̃s tan comunmente piden los marineros al grande y valerosissimo martir sant Laurencio, quando sobreviniendoles Calma en sus viajes y faltandoles Viento, llaman è invocan a este sancto con vn estraordinario modo de Oraciõ, ò breve invocacion, diziendo : O sant Laurencio Barbas de oro, dadnos Viento, Viento, Viento, sãt Laurencio : cosa que nose de donde proceda, pues de ninguna manera nos consta, que este bien aventurado, y fortissimo martir huviese navegado, ni exercitado las cosas maritimas. » (V. Bonancible, Dar cabo.) — *Calma chicha*, esp. (*Chicha*, petite, peut-être du lat. *Ciccum*, *cicus*, un rien, un zeste.) Calme plat. — *Calma morta*, ital. port.; *Calma muerta*, esp.; *Calma perfetta*, Calme plat. (V. Calmazo, Jacio.) — V. Dead calm.

CALMAC ARTO, basq. vulg. (D'*Artu*, prendre, et de *Calma*.) Pris du Calme, surpris par un Calme.

CALMAR, esp. port. v. n. Calmer, Se calmer, Tomber, en parlant de la mer. — V. Acalmar, Abonançar, 1. Artimon, Bonançar, Calar remos, Remo.

CALMARE, ital. v. n. Même sens que le précédent. — V. Abbonacciare, Bonacciare.

CALMARIA, port. esp. lasc. s. f. (De *Calma*. [V.]) Bonace, calme. — « Nesta paragem teveram grandes Calmarias. » *Comm. d'Alboq.*, part. 1, chap. 6. (V. Calmeria, Qualmario.) — Le lieut. Th. Roebuck, p. 13 de son *Engl. and hindoost. nav. dict.* (1813), écrit : *Kulmuriya, Koormuriya, Hulmuriya*, (Kalmaria, Kourmaria, Halmaria). — *Calmaria parna* lasc. v. (*Par*, à, en; *na* préfixe du verbe.) Se calmer, devenir calme. — *Calmaria*, malt. v. a. (De l'ital. *Calmare*. Calmer, se calmer. (V. Tibnazza.)

CALMATU, basq. vulg. s. m. Accalmie.

CALMAZO, esp. s. m. Grand calme, calme plat, mais de peu de durée.

CALME, fr. s. m. et adj. (Étym. incert. N. Webster, art. *Calm*, de son dict. angl., rapproche ce mot du verbe grec Χαλάω, je laisse aller, je fais descendre, j'abaisse; il semble en effet qu'il y ait une assez grande analogie entre eux. — Huet tirait Calme du gr. Μαλακός [mou, tendre], à quoi Ménage ne voyait pas de difficultés, *Malacus* ayant très-bien pu faire *Calamus* par transposition de lettres.) (Gr. anc. et mod. Μαλακία, Γαλήνη, Εὐδία; gr. vulg. Μπονάτσα [*Bonatsa*]; lat. *Malacia*; ital. géno. malt. esp. port. *Calma*; cat. port. esp. *Bonança*; ital. *Bonacina*, *Maccheria*; napol. *Bonazza*; esp. *Calmaria*, *Calmeria*, *Bonanza*, *Caida*, *Callada*, *Jolito*, *Quedada*; port. anc. *Callma*; basq. *Calma*, *Ugueraldia*, *Upequea*, *Onanza*; bas bret. *Kalm*, *Sioul*, *Amzer-sioul*, *Amzer-disavel*; isl. *Logn*, *Lygna*, *Sió gœftir*, *Sjaarblida*, *Stitta*; angl.-sax. *Smylt*, *Smyltnys*; angl. *Calm*; all. *Stille*, *Still*; hol. *Stil*, *Stilte*; suéd. *Stilla*; dan. *Stille*; rus. Штиль [*Chtile*], Тишина [*Tichina*], Безбурное [*Besbournoïe*]; illyr. dalm. *Nevjetar*; hong. *Csöndes idö* [Tcheundess ideu]; ar. côte N. d'Afr. *Gh'adlini*; tur. *Meltem*, *Ilimanliq*, *Limanliq*; groën. *Ikullinek*, *Kaitsornek*; mal. *Todo*, *Tenang*; madék. *Metr*, *Tratrou*; lasc. *Calmaria parna*; tong. *Tofou*; pak. *Madie*, *Madino*; nouv. zél. *Manane*; taït. *Manino*; haw. *Marie*; wolof. *Déw* [Déou]; bamb. *Fientey*; fr. anc. *Coit*, *Bonace*.) État de la mer sans ondulations sensibles; état du vent à peu près en repos. Adjectivement on dit de la mer et du vent qu'ils sont Calmes, quand tous deux restent sans mouvements apparents. Le Calme est Plat quand le vent ne se manifeste par aucun souffle, si léger qu'il soit; alors la mer est tout à fait immobile. (Angl. *Dead calm*, *Flat calm*; ital. *Calma morta*, *Calma perfetta*; esp. *Jacio de mar*, *Calmazo*, *Calma chicha*, *Calma muerta*; port. *Calma morta*; isl. *Davidri*, *Lådeyda*; bas bret. *Kalm-mik*; all. *Todt still*; holl. *Dood still*; dan. et suéd. *Död stil*; rus. Совершенной штиль [*Soverchénnoïe chtile*].) — « Et eusmes Calme toute la nuit... » *Journ. du Voy. de J. Parmentier* (1529). — « Ici la mer se revenche de ses longs Calmes. » Rabelais, chap. 6, liv. v. — « Car la mer estant Calme ... » Id., chap. 7, liv. v. — V. Aviron, Être calme.

CALMER, fr. v. n. (De *Calme*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Γαληνίζω; gr. vulg. Καλοσινέψω [*Kalossinepsó*], Μπονατσάρω [*Bonatsaró*]; lat. *Sedari*, *Tranquillari*, *Placari*, *Jacere*; ital. *Calmare*, *Bonacciare*, *Abbonacciare*; géno. *Abbonassâ*; malt. *Calmaria*, *Tibnazza*; port. *Acalmar*, *Calmar*, *Abonançar*, *Bonançar*, *Asosegar*, *Assossegar*; port. anc. *Abrandar*; esp. *Abonançar*, *Abonanzar*, *Abonar*, *Bonanzar*, *Calmar*; isl. *Slitta*; angl. *Becalm* [*To*], *Fall calm* [*To*]; all. *Abwehen*, *Bedaren*, *Stillen*; holl. *Bedaaren*, *Stillen*; suéd. *Bedara*, *Stilla*; dan. *Bedare*, *Stille*; bas bret. *Kaérnaat*, *Kalmi*; rus. Стихать [*Stihate*], Штилеть [*Chtiliète*], Вывёдриваться [*Vouiverivatsia*]; illyr. dalm. *Böljseati* [Bolichati]; groënl. *Allikarpok*, *Ikullinersarpok*; wolof *Déwalon*; fr. *Calmir*, *Abeausir*.) Passer de l'état d'agitation à celui du repos, en parlant de la mer; Tomber peu à peu, cesser de souffler avec force, en parlant du vent.

CALMERIA, esp. s. f. (Variante de Calmaria. [V.]) Bonace, Calme. — « Y navegué todo aquel dia con Calmeria. » *Primer Viage de Colon*, p. 28.

1. **CALMI**, lasc. s. Artimon, Brigantine. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 73 de son *Engl. and hindoost. nav. dict.* (1813), écrit : « *Kilmee*, *Kulmee*. » — *Calmi dol*, Mât d'artimon. (V. Dol.) — *Calmi gavi* (Hunier d'artimon [V. Gavi]), Voile de Perroquet de fougue. — *Calmi pandjara dol*, Mât de perroquet de fougue. (V. Pandjara.) — *Calmi pandjara parouane*, Vergue de perroquet de fougue. (V. Parouane.) — *Calmi pandjara parouane sair*, Voile de perroquet de fougue. (V. Sair.)

2. **CALMI**, bas bret. v. n. (Variante de *Kalmi*. [V.]) (Du fr. :) Calmer, se calmer. Grégoire de Rostrenen. — Le bas breton dit aussi : *Calmigea*, dans le sens de calmer. — V. Habaskaat, Scoulaat.

CALMIR, fr. v. n. (Corrupt. de Calmer. [V.]) — « Le mardi, à midi, il Calmit... » *Journ. du Voy. de J. Parmentier* (1529). — On voit que cette corruption, que le temps n'a pas réformée, est assez ancienne; les marins disent encore souvent : « Le vent calmit. » Ils ne disent guère : « Le vent se calme; » le plus ordinairement ils se servent de cette locution : « Le vent tombe. »

CALOMAR, esp. v. a. « Lascher la gumène ou autre cordage, filer. » Oudin, *Thrés. des deux lang. esp. et fr.* (1660). *El Calomar* : « Le ton que les mariniers chantent pour tirer et faire effort tous ensemble. » Cette dernière acception du mot se trouve dans le Dict. de Sobrino; ni l'une ni l'autre ne se lit dans Röding, ou dans Neuman. — *Calomar*, avec le sens de : chant nautique, paraît être une transformation grossière de *Celeuma* (V.), quelquefois employé pour *Celeusma*; l'Académie espagnole dans son *Diccion.* exprime cette opinion, qui nous semble très-fondée. Avec le sens de : lâcher, filer, *Calomar* est peut-être une contraction de *Calar a mar*, filer à la mer, qui aurait fait *Calamar* et *Calomar*. — L'ital. dit *Calomare*. — V. Calumare.

CALO, lat. s. m. (Du gr. Κᾶλον, bois.) Navire qui transportait du bois. — « Calones, negotiatores naviculæ quæ ligna militibus portant. » *Gloss.* ms. cité par du Cange. La même définition des *Calones* est donnée par Papias (XI[e] siècle). (V. Calaria.) — *Calo* est aussi la prononciation provençale du fr. Cale.

CALPHADEUR, vieux fr. s. m. (De l'it. *Calafatore*.) Calfat. — « Alfons Rames de Seville ou » (au) « Royaume de Castelle Calphadeur de Galées... » *Lettres de remission* de 1373, citées par D. Carpentier.

CALQUER, v. fr. v. a. (De l'ital. lat. *Calcare* [V.], Presser, fouler.) Calfater. — « Et sunt calqué e dehors e dedens, et sunt cloués d'agu de fer » (cloués de clous de fer), « ... et encore la Calque et ongent (oignent) ... » — V. Arbre.

CALTEA, basq. s. f. Avarie. — V. Averia.

CALÜMA, géno. malt. v. a. (De l'ital. *Calamare*. [V.]) Filer en douceur.

CALUMARE, anc. ital. v. a. « È lasciar lunga la gomena, ò qual si voglia altra fune in mare. » Pantero Pantera, *Vocab. nautico* (1614). Les mots : *Lasciar in mare*, qu'emploie le capitaine Pantera, nous semblent très-significatifs quant à l'étymologie du mot *Calumare*; ils nous persuadent que ce terme est composé de *Calare* (Χαλάω), amener, descendre, et de *mare*, mer. (V. Calomare.)

— « Rimedio a questo il buon nocchiero troua,
Che commanda gittar per popa spere;
E Caluma la gomena, et fa proua
Di duo terzi del corso ratenere. » Ariosto, ch. 19.

CALX, lat. s. f. (Du gr. Χάλιξ, pierre à chaux.) Chaux pilée qu'on enfermait dans des pots de terre, pour la jeter sur le pont des vaisseaux ennemis. Les pots se brisant, la chaux se répandait sur les navires et dans les airs, étouffant les hommes, qu'elle entourait d'un nuage épais. La coutume de lancer ainsi de la chaux pilée, remonte au moins au IX[e] siècle;

l'empereur Léon dit en effet, art. 55, chap. XIX de ses Tactiques (nous citons la traduction de Meursius [Amsterd., 1612]) : « Ollas calce viua plenas alij injiciunt, quibus confractis, Calcis viuæ pulvis dissipatus suffocat et strangulat hostes, et magno ad præliandum impedimento est. » — V. Calcina, Sapo.

CALX MALI, lat. s. m. (*Calx*, talon; *Malus*, mât.) Pied de mât. — « Cum in summo cacuminæ antennæ subductæ sunt, tum navis vehementiori progreditur impetu, quod non proxime Calcem mali, quod est loco centri, sed in summo longius, et ab eo progressa recipiunt in se vela ventum. » Vitruve, liv. X, chap. 8.

CALZONES, esp. s. m. plur. (Du lat. *Calceus*, chaussure, rac. *Calx*, talon, pied.) (Bas-de-chausse, chausses, culottes.) Lorsqu'une basse voile, dont les fonds (V.) sont cargués ou serrés par des rabans, laisse tomber ses points (V.), on dit qu'elle est *en Calzones.*

CALZONI, ital. s. m. plur. (Même étymologie que le précédent.) Caleçons, Culottes. — « Ad ogni galeotto si danno doi camiscie, doi para di Calzoni di tela, vna camisciola di panno rosso, ò d'altro colore, etc. » Pantero-Pantera, *Armat. nav.* (1614), p. 132. — V. Chaulce marine.

CAMAGNE, fr. anc. s. f. — « *Camagnes* ou *Cajutes* sont les licts qui sont emboëtés autour du nauire. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la mar. On lit dans le *Diction. fr.-holl.* de P. Marin (1752) : « Camagne, Cajute ou lit de vaisseau. » — *Camagne* a été fait du bas lat. *Cama*, Petit lit, qu'on trouve dans Isidore, liv. XIX, chap. 22, et dans le Glossaire de Papias. Les Espagnols l'ont adopté. (V. le dict. de C. Oudin, 1660.)

1. CAMARA, bas lat. s. f. (Du gr. Καμάρα, voûte.) Tacite, dans son histoire de Vitellius, chap. 47, parle de la *Camara*, navire mentionné au XIIe siècle par Eustathe de Constantinople, dans ses commentaires sur Denys le Périégète. J. Scheffer a publié, p. 325 de son traité *de Militia navali* (1654), une traduction du passage d'Eustathe que nous croyons devoir reproduire ici : « Isthmo adjacet magna Camaritarum natio, sic dictorum a navibus piraticis rotundis, quibus utebantur, vocabanturque Camaræ à Græcis. Erant vero naviculæ tenues, angustæ et leves, viros viginti quinque raro triginta recipientes. » Pour donner sur les Camares le détail qui termine la phrase qu'on vient de lire, il faut qu'Eustathe ait eu sous les yeux un texte ancien, différent de celui de Tacite; l'historien latin dit, en effet : « Quin et Barbari » (les riverains de la mer Noire) « contemptius vagabantur, fabricatis repente » (en peu de temps) « navibus (Camaras vocant), arctis lateribus, lata alvo, sine vinculo æris aut ferri connexa » (sans clous d'airain ou de fer, mais avec des chevilles de bois : gournables et goujons) : « et tumido mari, prout fluxus adtollitur, summa navium tabulis augent, donec in modum tecti claudantur. Sic inter undas volvuntur, pari utrimque prora, et mutabili remigio, quando hinc vel illinc adpellere indiscretum et innoxium est. » *Histoires*, liv. III, chap. 47.

Les traducteurs paraissent n'avoir pas bien compris ces paroles de Tacite : « Arctis lateribus, lata alvo. » Le savant M. Dureau de La Malle s'exprime ainsi : « Ces petits bâtiments, nommés Camares, qu'ils ont construits en un instant, dont les *côtés sont étroits et le ventre large*... » La traduction publiée par Ch. Panckoucke rend le texte latin par ces mots : « *Les flancs en sont étroits et le ventre large.* » C'est justement comme si Molière avait dit de certain personnage dont il parle quelque part : « C'est un grand *efflanqué bien entripaillé.* » M. de La Malle, en traduisant *arctis lateribus* par : *côtés étroits*, laisse un doute sur le sens qu'il attache à ces mots. Les côtés d'un navire peuvent être d'un fort ou d'un faible échantillon, c'est-à-dire épais en bois ou peu épais; ils peuvent être hauts, bas, verticaux, inclinés en dedans ou en dehors; enfin, ils peuvent affecter une forme qui se rapproche de celle d'une S privée de sa boucle supérieure, mais ils ne sauraient être étroits. Tacite a voulu dire et a dit clairement, pour ceux qui connaissent la construction navale, que la Camare, large de ventre, avait les côtés ou flancs tendant à se rapprocher par en haut; ou, comme on dit en langage de chantier, avait beaucoup de ventre et de rentrée. On pourrait se faire l'idée de la Camare, en coupant verticalement par son centre une grosse poire de l'espèce du *bon-chrétien* ou du *beurré*. La phrase de Tacite : « Summa navium tabulis augent, donec in modum tecti claudantur », satisfait complétement aux conditions de la figure que présente la coupe verticale dont nous parlons; elle aurait dû avertir les traducteurs. Quant au : « Pari utrimque prora, et mutabili remigio », nous renvoyons le lecteur à notre art. *Frons navis.*

2. CAMARA, bas lat. esp. port. s. f. (Du lat. *Camera*, [gr. Καμάρα]), Chambre. — « La Camara principal en siete tercias de puntal. La Camara del maëstre en seis tercias a hilo derecho. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « La Camara principal aforrada » (doublée, garnie) « de madera de roble » (de rouvre) « o laurel con sus molduras, y las dos puertas que a de tener de la misma manera y lo mismo la Camera del maestre. » Ib. — Le diminut. de *Camara* est *Camarella*. — V. Vanus.

CAMAROTE, esp. anc. s. m. (Même étym. que le précéd. [V.]) Dunette, Chambre faite sur la poupe. — « Deshizieron el Camarote de popa, y alijado, dieron vela con una fraçada (V. Papo), con que se navegò al sur aquella noche... » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693. Aujourd'hui le *Camarote* est une cabine, une chambre. — V. Beliche.

CAMBERED ou CAMBERING, angl. adj. (Du fr. *Cambré*; rac. lat. *Camera*, voûte.) Arqué, Voûté. — « *The Deck of a Ship lies Cambering*, le pont du vaisseau est arqué. » Dict. de Boyer (1748). — *Cambered deck*, Pont arqué. — *Cambered keel*, quille arquée. — *Cambering*, s. Arc. — *Cambering of a keel*, arc de la quille. — *Cambering of a deck*, relèvement du pont, arc du pont; tonture du navire.

CAMBIAR, esp. v. a. (Du lat. *Cambire*, échanger.) Changer. — V. Lua, Tomar.

CAMBIUM, bas lat. s. n. (Du lat. *Cambire*, changer.) Remplacement. — « Ottonus Brunengus promittit Obertino de Gazali, filio Rainaldi, ire pro eo et ejus loco et cambio in presenti armamento galearum Romaniæ, et ibi servire per menses quatuor. » *Acte du 17 avril* 1263; Ms. Arch. des not. de Gènes, cité par J. B. Richieri, t. 1er, p. 546, *Notæ ex foliat.* Ms. Bibl. Civique de Gênes. — V. Armiragia.

CAMBRA, cat. anc. s. f. (Du lat. *Camera*.) Chambre. — « Item, quel dit patro aya a douar de ii » (deux) « en ii mercaders in » (une) « Cambra e bones plasses, per mettre la companya » (les vivres), « leny » (le bois à brûler), « e ayga tot lo viagge. » *Contrat d'affrétement de la nef* Santa-Marie da Guadalube (1393); Arch. de Perpignan. — « Item, que ayen a donar lo patro la i part de les Cambres de popa, e bones plases als mercaders. » *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394); mêmes Arch. — « Item, foren pagats an Guillem Comi e an Marti Cedrelles, per obrar la ramblada » (nous croyons que *Ramblada* signifie ici : Le

plancher. Oudin (1660) dit que la *Rambla* est un lieu creux, dans lequel coule de l'eau ; la *Ramblada* de notre document est évidemment une tout autre chose que la *Rambla*, et nous ne voyons pas que ce puisse être, dans une chambre, une autre partie que le plancher, le sol.) — « ...della Cambra del senyor rey e del pallol del pan » (V. Pallol.) « altres coses necessaries de la dita galea, x ss. » Fol. 61, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. 2. Taula.

CAMBUSE, fr. s. f. (Du holl. *Kombuis?* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἀποθήκη [*Apothiki*]; gr. vulg. Δεσπένζα [*Despennza*]; fr. anc. *Dépence, Despense, Compagne;* bas bret. *Kambuz;* basq. vulg. *Cammucha* [Cammoucha] ; rus. Камбузъ [*Kammbouz*]; illyr. dalm. *Spremma vina;* angl. *Steward's room ;* all. *Botlerei ;* holl. *Bottelary ;* suéd. *Boutlerie;* dan. *Botleric, Proviantkammer;* ital. *Compagna, Dispensa, Chanova ;* géno. *Cambüsa, Despensa;* ar. côte de Barb. *Kommania;* esp. et port. *Despensa.*) « Lieu séparé, dans un bâtiment de mer, où sont distribués journellement à l'équipage les vivres qui sont dus à chaque matelot. Ce même lieu renferme ordinairement une partie de certains vivres d'approvisionnement. » Romme, (1813). — « Les crèches, augets, et tous les emménagements et dispositions nécessaires pour les chevaux, les Cambuses pour les vivres des hommes et des chevaux, seront faits aux frais de l'administration de la marine. » *Contrat d'affrètement* pour le transport des troupes françaises en Morée (1828), art. 3. — Le mot *Cambuse* ne paraît s'être introduit dans la langue des marins français que vers la dernière moitié du XVIIIe siècle. Il n'est ni dans Aubin (1702), ni dans l'*Art de bâtir les vaiss.* (Amsterd., 1719), où l'on trouve (p. 11, 1re part.) le mot *Dépense,* ni dans Lescallier (1777); on le lit dans l'Encycl. méth. (1783) et dans Röding (1794).

CAMBUSIER, fr. s. m. (De *Cambuse.* [V.]) Gr. anc. Ταμίας ; gr. litt. mod. Ἀποθηκάριος [*Apothicario-s*]; gr. vulg. Δεσπενζιέρι [*Despennzieri*]; bas lat. *Petentarius, Senescalcus, Senescalchus ;* fr. anc. *Despencier, Despensier, Dépensier, Commis aux vivres, Maître valet, Maistre valet, Majordome;* ital. anc. *Scalco ;* ital. mod. *Dispensiere ;* géno. *Despensé, Cambüsé;* malt. *Dispensier;* basq. litt. *Ocentaria, Zati maïstrea;* esp. *Despencero, Despensero, Tenedor;* port *Dispenseiro Petintal ;* bas bret. *Kambuzer ;* basq. vulg. *Cammuchiera ;* rus. Баталерь [*Batalere*], раздаватель провизіи [*Rastavatel provizii*]; angl. *Steward ;* all. et holl. *Bottelier ;* suéd. *Bouttler;* dan. *Botteleer, Proviantsskriver;* mal. *Djouro-békal.*) « Titre de la personne qui, à bord d'un vaisseau, est chargée de la distribution journalière des vivres à tous les gens de l'équipage. » Romme (1813.)

1. **CAMELO**, port. s. m. Pièce d'artillerie à laquelle on donna le nom du chameau, pour des raisons qui ne nous sont pas connues. Constancio, dans son Dict. port. (1836), dit que le *Camelo* était : « Curto, de cano grosso e de pouco alcance. » (Court, de gros calibre, et d'une petite portée). — Constancio a malheureusement oublié de dire à quel auteur ancien il a emprunté ce renseignement. Le *Camelo* était en usage à la fin du XVe siècle, comme le prouve le passage suivant de *Los Comment. Dalboq.*, part. IV, chap. 5 : « Tomáram-se nesta torre, e baluarte trinta e seis bombardas dellas de grandura dos nossos Camelos, e outras pouco menos... » — V. Barcaça.

2. **CAMELO**, port. s. m. (Du gr. Κάμηλος. [V.]) Gros cordage, Câble. — L'esp. écrit : *Camello.*

CAMELONA, basq. vulg. s. (Du gr. Κάμηλος.) Chameau. — Le basq. litt. dit : *Gamelua.*

CAMEOTTO, géno. s. m. (De l'ital. *Camerotto.* [V.]) Mousse.

1. **CAMERA**, lat. s. f. Variante de 1. *Camara* (V.). Elle se trouve dans quelques éditions de Tacite.

2. **CAMERA**, lat. ital. vénit. s. f. (Du gr. anc. et mod. Καμάρα, voûte.) Chambre. — « Però tutta la lunghezza della galea, di rota à rota, sù la squadra è cubiti cinquanta otto » (87 pi.), « la quale è diuisa in Camera di mezo, che d'all'albero fin doue egli s'abbatte, contiene palmi 15 aperti, ouero il canale dell' albero in pagliolo, lungo palmi 22 in Compagna ò dispensa, con palmi 16 in Scandolaro di palmi 12, tutto il resto si dà per Camera di poppa; dall' Albero verso proda ove stan le vele fin alla Camera della poluere, ci và palmi 18; dalla Camera della poluere fin alle gumene palmi 12; dalle gumene alla Camera del barbiero, palmi 11 ; dopo la Camera del barbiero, seguita il gauone fin à gli empitori de proda... » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 23. — *Camera del capitano,* chambre du capitaine. — *Camera del maestro penese,* vénit. Fosse aux lions; soute, ou chambre contenant une partie du détail affecté au Maître d'équipage [V. Maestro penese] ; l'autre partie est dans la fosse aux câbles, appelée par les Vénitiens : *Camera delle sarchie,* et par les Italiens : *Camera delle sartie.* — *Camera sotto pruva,* cors. (Chambre sous la proue, chambre de l'avant.) Logement de l'équipage dans les petits navires. — V. Camerala, Vianda.

CAMERALA, bas lat. s. f. (Diminut. de *Camera.* [V.]) Petite chambre. — « Decernimus quod patroni navium in pope navis possint facere Camerelas sub vanno, et etiam sub corredorio... et in alio loco non possint Cameram facere, sub pena XXX soldorum grossorum pro omni Camera in alio loco facta. » *Stat. vénit. de* 1255, chap. 26.

CAMERATA, bas lat. s. f. Nom d'un navire dont parle le traducteur latin d'Æthicus Hister. Voici le passage que nous empruntons au Ms. n° 8501 A, Bibl. nat. : « Camerata nauis pinatissima ob hoc nuncupata, camelorum more in medio curvo cholcerie quasi gibbum cameli fenestras obliquas modicas ad uentorum receptacula fore camera consueta (*sic*) coriis magnis unbonem in similitudinem libetum factum in ipsum gibbum, qui aut anhelitum uentorum receperint, mox in similitudinem tonitrui magni reboat terribilem sonitum ; tempestates maris sine periculo tolerat ; ad nauale bellum robustissimum robore ob firmata atque munita. » Nous avons essayé, t. II, p. 484 de notre *Arch. nav.*, de donner une explication satisfaisante de ce passage difficile.

CAMERELA, bas lat. s. f. (Diminutif de *Camera.* [V.]) Petite chambre. — « Navis non debet habere supra coredorum, ab arbore de medio usque ad vannum supra Camarelas, etc. » *Stat. vénit. de* 1255, chap. 34. — V. Camerala.

CAMERETTA, ital. anc. s. f. (Diminut. de *Camera.*) (Proprement : Chambrette.) Pièce d'étoffe dont on recouvrait le berceau qui s'élevait à la poupe de la galère. — « Cameretta è un paño che cuopre la poppa della galea, per ornamento. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CAMERINO, vénit. anc. s. m. (De l'ital. *Camera*, chambre.) (Petite chambre, chambrette.) Habitacle. — *Dizion. istor..... di mar. di M. Saverien, tradotto dal francese;* Venezia, in-4°, 1769, *voce :* Abitacolo, p. 4. — *Camerino* désigne aujourd'hui, dans la marine italienne, une cabane, une cabine.

CAMEROTTO, ital. s. m. (De l'ital. *Camera,* chambre.) (Proprement : Chambrier.) Domestique de la chambre, Mousse.

CAMIN, *n* sonnant, malt. s. m. (De l'ital. *Camino.* [V.]) Chemin, Erre du navire, Route.

CAMINAR, esp. v. a. (De *Camino.* [V.]) Faire route. — V. Capa, Mastaleo.

CAMINAR A QUARTIERO, ital. anc. v. a. En parlant d'une galère dont les rameurs voguaient ou nageaient par quartier, on disait : « Camina a quartiero. » Pantero-Pantera, p. 133 de son *Armata nav.*, se sert de cette expression dans le passage suivant : « Vi sono doi altri luochi, doue conuiene, che seruano i megliori vogauanti, al banco del focone, e de i trombetti, per douer Dar la voga, quando si Camina à quartiero alla mezania. Duoi altri buoni vogauanti si deueno parimente porre all'arbore per dar la voga, quando Camina il solo quartier della prora. » Ces paroles du capitaine Pantera nous font connaître que, pour la navigation à la rame, la chiourme des galères italiennes du XVIe siècle était partagée en trois quarts ou quartiers : le quartier de proue, le quartier du milieu, le quartier de poupe. Chacun de ces quartiers nageait à son tour, les deux autres se reposant pendant ce temps-là ; au besoin, deux des quartiers, ou tous les trois, nageaient à la fois. Bart. Crescentio, p. 96 de sa *Nautica Mediterranea*, fait remarquer avec raison que c'était abusivement qu'on appelait *Quartiero* une division de la longueur de la vogue, qui n'était pas le quart, mais le tiers de cette longueur. Voici ses paroles, qu'il est bon de rapprocher de celles de Pantero-Pantera : « Vi sono anchora altri due loghi da doue commincia a darsi la voga : vno al banco del focono et del trombetta, quando non voga il terzo di poppa (che abusiuamente dicono Quartieri), l'altro al banco dell' vna et l'altra banda dell' albero, oue comincia il terzo di proda, quando insieme con la poppa non voga la mezzania. »

CAMINARE DELLA BORINA, ital. v. a. (Aller à la bouline.) Aller au plus près; tenir le plus près. — « ... Et tali l'vsano i Turchi, ne' Caramuzzali, et essendo strette di tolda, et larghe nelle murate della coperta di mezo, Caminano meglio della borina, et si reggono nel mar traverso. » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 67.

CAMINHO, port. anc. s. m. Chemin, Route d'un navire pendant un certain temps. — Le *Roteiro de dom Joham de Castro* dans la mer Rouge (1541) est divisé en Caminhos; chaque Caminho fait un chapitre, récit de la navigation pendant vingt-quatre heures. — V. Camino, Encaminhar, Quabo, Rota.

CAMINO, ital. anc. s. m. (On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot; quelle qu'elle soit, *Caminus* est ancien dans le bas lat. On le voit employé dans les Statuts d'Avignon, en 1243. [V. Gloss. de Carpentier.]) Chemin, Route, Erre du navire pendant un certain temps.

CAMMINO, ital. s. m. Orth. mod. de *Camino.* (V.)

CAMMUCHA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Cambuse. Le redoublement de l'*m* dans la prononciation remplaçant *mb.* — *Cammuchiera*, cambusier.

CAMPAGNA, ital. géno. malt. basq. s. f. (Du lat. *Campus.* [V.]) Campagne.

1. **CAMPAGNE**, fr. s. f. (Du lat. *Campus.* [V.]) (Gr. anc. Πλόος; gr. litt. mod. Ταξεῖδι [*Taxidi*]; ital. géno. basq. malt. *Campagna*; esp. *Jornada*; port. *Campanha*; bas bret. *Kampân*; angl. *Voyage*; all. *Seezug*; holl. *Zee-togt*; dan. *Reise, Tog, Tour*; isl. *Leidângr*; rus. Кампанія [*Kammpaniia*]; illyr. dalm. *Dobroplavanje* [Dobroplavanié], *Gredènje* [Gredènié], *Hôd, Hôdka*; mal. *Pal-laier-an.*) Voyage sur mer. — « Vous me confirmez, monsieur, dans la résolution que j'ai prise de m'applicquer fortement, cette Campagne, à la conversion des matelots. Rien ne seroit plus important au service du Roy et plus utile à la marine ; j'advoue que je n'y suis pas moins excité par ces raisons, et parce que je crois que ces soins-là ne vous seront pas désagréables, que par le zèle que tout le monde doit avoir pour sa religion. » Le maréch. d'Estrées à Seignelay ; la Rochelle, 16 avril 1680. — « A messieurs de l'amirauté de Honfleur. Messieurs, estant obligé de seruir auprès de la personne de monseigneur le comte de Toulouse pendant la Campagne qu'il va faire sur mer, S. A. S. m'a commandé de vous dire que vous n'avez qu'à continuer pendant son absence à écrire pour les affaires qui la regardent, en la mesme manière que si S. A. S. estoit encore icy, et sans y rien changer; vous receurez les réponses par mon frère, que S. A. S. a bien voulu charger, en mon absence, de tout ce qui regarde ses affaires, comme vous le verrez par la copie collationnée de sa commission, que je vous envoye, et que vous ferez enregistrer où besoin sera, etc. » *Lettre autogr. de* Valincour ; 6 may 1702 ; Arch. du commissariat des classes, à Honfleur. — Les Mémoires intéressants qu'a laissés le marquis de Villette, lieutenant général des armées navales, sont partagés par Campagnes, depuis celle de 1672 jusqu'à celle de 1704. Ces Mémoires, dont le manuscrit appartient aujourd'hui aux Archives de la Marine, ont été publiés (Paris, in-8°, 1844) par M. de Monmerqué, magistrat fort estimé, et savant appartenant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

2. **CAMPAGNE**, pour *Compagne*, chambre aux vivres. — « Que les chapelains prêtres qui vont en caravane, coucheront dans le scandalaro (V.), à main gauche, du côté de la Campagne. » *Stat. de l'ord. de S. Jean de Jérus.*, tit. XX, art. 29, p. 326, suppl. au 4e vol. de l'*Hist. de Malte* (in-4°, 1726) par Vertot. — V. Compagne.

CAMPANA, ital. s. f. (Du lat. *Campana*, fait, à ce qu'on pense, de *Campania.* On suppose que la cloche fut inventée dans la Campanie ou Terre de Labour, à Nola, ville dont saint Paulin était évêque. Ce prélat est, dit-on, le premier qui ait suspendu une cloche au-dessus de l'église, pour appeler ses ouailles autour de la chaire. La cloche est connue encore parmi les gens pieux sous ce nom : la voix du pasteur.) Cloche. — *Campana dell' argano*, Cloche du cabestan. — *Campana di palombaro*, Cloche de plongeur.

CAMPANHA, port. s. f. Campagne.

CAMPO, vénit. s. m. Maille, terme de construction. — V. Porta pagnoli.

CAMPO DELLA NAVE, ital. s. m. Le champ du navire, le pont, le tillac. Duez (1674).

CAMPR-VÔR, bas bret. s. Rade, selon le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* (1732). — Nous ne trouvons pas le mot *Kampr* dans le Dict. de Legonidec.

CAMPULUS, bas lat. s. m. (Pour *Caupulus.* [V.]) Esquif, Canot.

— « Campulus et limbus, seu linter, cimba, carabus. »

EBRARD, *Græcism.*, chap. 10.

Un glossaire lat. et fr., Ms. Bibl. nat., n° 7692, dit : « *Campulus*, nef de cordes. » Ces mots n'ont aucun sens pour nous. Qu'est-ce qu'un navire de cordes? *Cordes* nous paraît être une faute de copiste; mais quel mot remplace celui-là? c'est ce que nous ne saurions dire précisément. Nous croyons cependant que c'est *Costes* (côtes); le *Caupulus* était en effet

un petit navire qui ne pouvait guère prendre le large, et naviguait le long des côtes.

CAMPUM FACERE, bas lat. v. a. (De *Campus.*) Faire une campagne. — « Quam pecuniam ei dabunt infra mensem unvm post quam cum dicta naui Campum fecerint. » *Acte du* 23 *mai* 1251, Ms. Arch. des Not. de Gênes.

CAMPUS, bas lat. s. m. Campagne, Voyage par mer.

CAMRIN, malt. s. m. (De l'ital. *Camerina,* diminut. de *Camera.* [V.]) Clavecin.

CAMROT, malt. s. m. (De l'ital. *Camerotto.* [V.]) Mousse.

CAMURER, fr. anc. v. a. Haler fort; Hisser, en parlant de l'ancre quand elle est au capon. Nous n'avons jamais rencontré ce mot que dans une *Explicat. de divers termes,* etc., Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar., p. 78; on y lit : « Camure haut! c'est-à-dire, hallez sur la bosse, sur le garand de la candelette et sur le capon, pour mettre l'ancre hors de l'eau; » et p. 79 : « Camure bas! c'est ce que les matelots disent pour s'encourager tous ensemble à mettre le pan d'escoutte le plus bas qu'ils peuuent. » — V. Pan d'écoute.

CAN-BUOY, angl. s. f. (De l'angl.-sax. *Canna* [isl. *Kanna*], Coupe.) Bouée faite d'un tonneau; Bouée en baril. — V. Cask-buoy, Buoy.

CANÀ, gén. s. (De l'ital. *Canale.* [V.]) Canal.

CANA DO LEME, port. s. f. (Du lat. *Canna* [gr. Κάννα.] Roseau, canne, et, par extension, bâton.) Barre du gouvernail. — V. Leme.

CANAAL, holl. s. (Du lat. *Canalis.*) Canal.

CANABACIUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Canabis.*) Canevas, grosse toile à voile faite de chanvre. — V. Particeps.

CANABIS, lat. s. f. Pour *Cannabis* (gr. Κάνναβις.) Chanvre.

CANABUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Canabis,* chanvre.) Chanvre. — « Item, debet » (navis) « habere centanaria quadraginta Canabi lumbardi filati et comissi pro sarcia navis et barchæ facienda et complenda. » *Convent. entre les Génois et les envoyés de saint Louis;* 1268. (V. notre *Arch. nav.,* t. II, p. 389.) — « Quod non possit aliquis extrahere de terra nostra istas res prohibitas, silicet peguntam, cepum, alquitranum, fustem, Canabum, filum, exarciam, ferrum nec arma. » *Chron. de Pedro IV d'Arag.,* liv. III, chap. 24. — On trouve dans quelques auteurs anciens les variantes : *Canaba, Chanaba, Chamverum* et *Chambe.* — V. Amannus, Canipus, Cannabus, Canobus, Spagum.

CANAL, fr. esp. malt. dan. suéd. s. m. (Du lat. *Canalis.* [V.]) (Gr. anc. Πόρος; gr. litt. mod. Λαίμος [*Limo-s*]; gr. vulg. Κανάλι; cat. anc. langued. *Grau;* ital. *Canale;* géno. *Canà;* vénit. anc. *Chanal, Canalle;* port. anc. *Broa;* port. mod. *Bóroa;* basq. litt. *Itsasartea;* basq. vulg. *Canala;* angl.-sax. *Stream-racu;* angl. *Channel;* all. *Kanal;* holl. *Canaal;* suéd. *Sund;* tur. *Boghaz;* rus. Каналъ [*Kanale*], Промокъ [*Protoke*]; val. Канал [*Kanal*]; lasc. *Dar;* chin. *Hû;* madék. *Kouala.*) Mer étroite entre deux terres, passage entre deux écueils. Canal est synonyme de Détroit. — « Sy ce que nous sommes et Canal quy cepare nôs royaumes ne soposoyt a mon desyr, nous verryons ansamble byentost courre nos chyens... » *Lettre de Henri IV au roi Jacques Ier;* 13 juillet 1606. — V. Atravesar.

Dans une poulie on appelle Canal (gr. litt. mod. Λαίμος τοῦ μακαροῦ; rus. Шкивъ-гать (*Chkiff-gate*), la mortaise, ouverture faite dans la caisse qui reçoit le rouet. A l'article *Caisse de poulie* (V. ci-dessus, p. 380) est jointe une figure où la lettre D indique le Canal de la poulie.

On nomme Canal des anguillers (rus. Лимберсы [*Limbersi*]), une suite de cannelures pratiquées sur la face intérieure des varangues près de la quille. — V. Anguillers.

CANALA, basq. vulg. s. (De l'esp.:) Canal. — V. Itsasartea.

CANALE, ital. s. (Du lat. *Canalis.* [V.]) Canal, Détroit, Passe.

CANALE DELL' ALBERO, ital. anc. s. m. Canau, Canal de l'arbre mestre ou du grand mât. Ouverture pratiquée au pont de la galère pour aider à arborer et à désarborer. — « Tutta la lunghezza della galea, di rota à rota, sù la squadra è cubiti cinquanta otto, la quale è diuisa in camera di mezo, che d'all' albero fin doue egli s'abbatte, contiene palmi 15 aperti, ouero il Canale dell' albero... » Bart. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 23. — « Il Canale del arbor fornisse alla lata numero 2. » And. Rios, *Fabrica d'una galera,* Ms. de 1612, clas. XIII, cod. 55; Bibl. Magliabec. de Florence. — V. 2. Artimonus, 2. Camera, Canau.

CANALETE, esp. s. m. (? De *Canoa,* canot, et d'*Aleta,* diminut. d'*Ala,* aile, rame.) Pagaye des naturels de l'Amérique. Dévidoir sur lequel on enroule le fil de carret ou le bitord. (V. Carrete.) Larramendi (1745) et Röding (1792) ont recueilli ce terme, qu'a négligé Henry Neuman (1800), et qu'on lit dans le *Dicc. marit. esp.* (1831).

CANALIS, lat. s. m. (De *Canna* [gr. Κάννα], Canne, roseau.) Canal.

CANALLE, vénit. anconit. s. m. (Variante orthog. de l'ital. *Canale.* [V.]) Canal. — V. Moragio.

CÀNAMO, port. s. m. (Du lat. *Cannabum.* [V.]) Chanvre.

CANAPA, CANAPE, ital. s. m. (Du lat. *Cannabum.* [V.]) Chanvre.

CANAPO, ital. s. m. (Du lat. *Cannabum.* [V.] Chanvre.) Cordage, et quelquefois le principal, le plus gros des cordages, le Câble, comme dans l'exemple cité au mot: *Garoppa.* (V.)

— « Scandagli, et orce, e funi
E Canapi communi. »

(Sondes, orses, filins et cordages communs, propres à tous usages.)

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle.

V. Lentia. — *Canapo* a désigné quelquefois la Remorque. En voici la preuve : « Occorrendo, che vn' armata di nauilij tondi preuedesse d'hauere ad essere assaltata in calma da vn' armata di galee e hauesse i suoi vascelli sparsi e separati l'vn dal l'altro per molto spatio, metta prestamente gli schifi e i barconi in mare, e con i Canapi dati a i nauilij, cerchi di raccorli, e vnir li in vn corpo, e gli metta in ordinanza con i fianchi volti all' inimico... » Pantero-Pantera, *Armata navale,* p. 358.

CANAPUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Canabis.* [V.]) Chanvre. — V. Spagum.

CANARD, fr. adj. fig. (L'étymologie du mot *Canard* a inspiré à Joachim Périon, à Caseneuve, à Ménage et à Le Duchat de savantes dissertations, qui sont malheureusement sans fondement. Cane, ou Canard, ne vient certainement point du lat. *Anas,* qu'on aurait arbitrairement fait précéder d'un C. Pourquoi aurait-on ajouté le C? Quand l'ital. faisait *Anitra* d'*Anas,* et l'esp. *Anade,* pourquoi le fr. aurait-il fait *Canade* et *Canard?* Belon, *Hist. des ois.,* et Fr. Pithou, ont donné la véritable origine du mot *Canard,* quand ils ont dit qu'il a été fait, par onomatopée, du cri de cet oiseau.) (Basq.

vulg. *Aatia barcoubu.*) On dit d'un bâtiment qu'il est Canard, lorsque, par un défaut de sa construction ou de son arrimage, au lieu de porter haut sa proue en naviguant dans une mer agitée, il tend à la plonger dans l'eau, comme fait habituellement l'oiseau aquatique auquel on le compare.

CANARDA, basq. vulg. v. n. (Du fr. :) Canarder. — V. Aatia.

CANARDER, fr. v. a. fig. (Basq. vulg. *Canarda ;* vénit. *Affondar a prova.*) Faire le Canard, immerger habituellement sa proue.

CANARDUS, bas lat. s. m. Orderic Vital, qui écrivait le VIII[e] livre de son Histoire vers 1135, dit, fol. 703 : « Quatuor naves magnæ, quas Canardos vocant, de Nortwegia in Angliam appulsæ sunt. » Il nous semble qu'on doit voir dans le mot *Canardus* la latinisation de radicaux danois ou norwégiens; par exemple : *Kande*, pot, coupe, vase, et *Haard*, solide, fort. L'angl.-sax. a *Canna*, l'isl. a *Kanna*, signifiant : Coupe; *Heard* en angl.-sax., *Hardr* en islandais, signifient : Dur. On conçoit qu'un navire grand et fort, ayant, par sa forme, quelque analogie avec une coupe ovale, ait pu être nommé : *Kanna-hardr, Canna-heard* ou *Kande-haard.*

CANASTA, esp. s. f. (Du gr. Κάνης, corbeille de jonc : [Κάννα] ou d'osier.) Hune, et, par extension, Ton du mât. C'est dans ce dernier sens que le mot *Canasta* est employé par Fernandez, p. 11 et 36 de sa *Practic. de maniobr.* (Séville, 1732) : — Quando se và a meter una Gavia en la Canasta » (un hunier dans la hune), « sea para tomarle rizos, ò aferrarla, no se largarà por ningun pretexto el escotin de Barlovento primero que el de sotavento... » — « Empero quando el viento es con extremo fresco, es necessario, à mas de lo dicho, meter las gavias en las Canastas... » — *Canasta* est le nom qu'on donne souvent à la Cage à drisse, nommée aussi en espagnol : *Tina de driza*. (V.) — *Canasta* a une troisième acception. Lorsque l'orin d'une ancre est trop long, on le raccourcit en faisant dans sa longueur un ou plusieurs tours du cordage sur lui-même; et c'est cette espèce de roue ou glène qu'on nomme *Canasta*.

CANAVACCIO, ital. anc. s. m. (De *Canapo*. [V.]) Canevas, grosse toile de chanvre. — V. Agocchie.

CANAVASUS, bas lat. s. m. (Forme de *Canabacius*. [V.]) Canevas. — V. Galiotta.

CANAVEZZA, vénit. s. f. Canevas. — V. Bombasina.

CANAU, fr. anc. prov. s. f. (De *Canal*.) Nom donné, sur une galère, à un conduit de bois, à une sorte de gaîne dans laquelle entrait le mât principal, dont le pied allait reposer sur la contre-quille. L'entrée de ce canal était une longue ouverture faite dans la coursie; elle permettait qu'on Arborât et qu'on Désarborât, autrement dit, que l'on plantât ou déplantât l'arbre ou mât, avec quelque facilité. — « Le premier » (l'arbre maistre), « pour se dresser, descend le long de la Canau qui sert pour l'appuyer de costé et d'autre, et tombe sur une grosse pièce de bois qui s'appelle l'escasse, posée sur la contre-carène, vers le dix-septième baucq. » J. Hobier, *De la constrvct. d'vne gallaire* (Paris, 1622), p. 36. — V. Artimonus, Canale dell' albero.

CANCARA ou **CANCHARA**, vénit. anc. s. f. Femelot du gouvernail. — « Toccamo con la naue in vna roccia di scoglio non apparente sopra il mare; in modo ch'el nostro timone uscitte del loco suo non senza risentimento delle Cancare... Che fu il rompersi d'alcune delle Canchare doue sta il timone, che fummo constretti a proueder di nouo sostegno per fortificarlo, si che in luogo di ferro vi ponnemo delle nostre fonde a opera di Nizza » (nous ne saurions dire aujourd'hui quelle était l'espèce de travail qu'on appelait alors un ouvrage à la façon de Nice), « et talmente le acconciammo, che ne fummo seruiti fino à Lisbona. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 199 F, 200 D. — Si quelque doute pouvait, après la production d'un texte si clair, rester encore sur le sens que nous donnons au mot *Cancara*, nous citerions le passage suivant du même Voyage de Quirino, p. 206 C : « Rabbia de venti era tanto grande, che ne ruppe cinque Cancare del nostro timon, ch'erano appicate all' hasta (V.) dessa naue, benche parte di maschi di quella fussero spezzati. » N'est-il pas évident que les *Cancare* qui étaient attachées, fixées à l'étambot du navire » (all' hasta desse nave) « étaient les femelots, ce qu'on appelle en italien moderne les *Rose, Femmine* ou *Femminelle*, puisqu'à la fin de la phrase il est question des aiguillots (*maschi*)? (V. Maschio.) Si nous insistons, c'est que, dans l'italien moderne, nous trouvons que les *Gangheri* sont les Aiguillots. (V. Ganghero.) — Nous n'oserions pas affirmer que *Cancara* fût une corruption de *Ganghero*, et cependant nous le croyons.

CANDALISSE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Candelizza*.) Candelette. — V. Caliorne.

CANDALIZA, CANDELIZA, esp. port. s. f. Candelette, Palan d'étai, Cargue, Cargue d'artimon, Bredindin. — V. Bolso, Car, Mesana, Vela de mesana.

CANDELA, bas lat. géno. anc. s. f. fig. (De *Candere*, blanchir, briller.) (Proprement : Chandelle.) Hauban. — « Arbore una de prora... cum Candelis viginti octo. » *Contrat d'affrètement pour la nef* le Paradis, publié p. 392, t. II de notre *Arch. nav.* — Pourquoi le hauban fut-il comparé à une chandelle? Ce fut sans doute parce que, composé d'une itague passée dans la poulie d'un pendeur, et terminée par un palan, le hauban avait assez l'air d'un de ces paquets de chandelles qui, par le sommet de leurs mèches, tiennent tous à une cordelette. La cordelette, c'est le pendeur; les chandelles, ce sont l'itague et les garants du palan. — V. Canella, Paranchinus, Superanchinus, Xunchus.

CANDELETA, basq. s. f. Candelette. — Le malt. écrit *Candeletta*.

CANDELETON, esp. anc. s. m. Petit palan. — « Vn Candeleton del portalo. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Aujourd'hui, on donne le nom de *Candeleton* au palan d'étai. — V. Portaló.

CANDELETTE, fr. anc. et mod. s. f. (De *Candela*. [V.]) (Gr. mod. Κολόννα [*Kolonna*]; ital. *Candelizza ;* géno. *Candelissa ;* malt. *Candeletta ;* cors. *Chernata ;* esp. *Candaliza ;* port. *Candeliza ;* bas bret. *Kandelet;* basq. *Candeleta ;* angl. *Fore-tackle ;* all. *Vor-seitentakel*, *Fock-takel;* dan. *Sidetakkel, Merse-takkel ;* rus. Мантыль-тали [*Mantil-tali*].) Nom d'un palan qui sert de hauban, et c'est de là que lui est venu son nom. Il fonctionne souvent comme les Caliornes, c'est-à-dire qu'on l'emploie à l'embarquement des fardeaux ou à des usages analogues. La poulie supérieure de la Candelette est double; mais les deux rouets ne sont point dans des mortaises parallèles et tournant sur un même essieu; ils sont l'un au-dessus de l'autre, celui de dessus plus large que l'inférieur, ce qui donne à cette poulie quelque chose de la forme d'un violon. (V. la figure ci-jointe, où B est la poulie supérieure, et C la poulie inférieure. A est la boucle de l'estrope de cette poulie double.) La poulie basse de la Candelette est

simple, et armée d'un croc. Les Candelettes sont fixées à la tête des bas mâts. Celles du mât de misaine sont employées, dans la manœuvre des ancres, pour traverser celles-ci quand elles sont suspendues au bossoir après qu'on les a levées. En 1678, Guillet définissait la Candelette : « Une corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre, quand on la veut bosser. » Desroches, en 1687, disait : « Une Candelette est une manœuvre qui sert à mettre l'ancre en son lieu, lorsqu'elle est sortie de l'eau. » Aubin (1702) eut le tort de confondre la Candelette avec la serre-bosse, qu'il appelait : Jarre-bosse.



CANDELISSA, géno. s. f. Candelette.

CANDELIZZA, ital. s. f. Candelette. — « Candelizza. Cavi di corde ordite dopii con Taglie, attaccati al straggio per levar pesi. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271.

CANDIL DE BREA, esp. s. m. Cuiller à brai. — *Candil* signifie proprement : Lampe, et désigne essentiellement cette espèce de lampe arrondie par dessous, et munie d'un bec duquel sort la mèche. La ressemblance de la cuiller à brai avec cette lampe lui fit donner le nom de *Candil* de brea.

CANDURA, port. s. f. Nom d'un petit navire des Maldives. — « E comprou huma Candura, que saõ navios pequenos, que navegam per aquellas ilhas (de Maldiva). » *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 43. — La *Candura* d'Albo-querque n'est-elle pas le navire appelé *Catur* par un grand nombre d'auteurs?

CANE, bas lat. s. Nom qu'on donnait, au moyen âge, sur la Saale saxonne, à un bateau de passage, comme nous l'apprend cette phrase d'une charte octroyée, en 1168, par l'archevêque de Magdebourg, et citée par D. Carpentier : « Hanc gratiam ei facimus, ut perpetualiter liberum aquæ haustum de navi, quam Cane in vulgari appellant, utroque litteræ Salæ sine omni impedimento habeant. » — Quelle était l'origine de ce mot saxon *Cane?* N'est-ce pas *Canna, Canne*, signifiant : Coupe? La forme du vase aurait fort bien pu nommer le bateau. La *cymba* antique n'était pas autre chose que la coupe, Κύμβη. — *Cane* est aussi le mot dont se servent les Lascars pour nommer la Cale du navire. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and hindoost nav. Dict.* (1813), écrit : « *K,hun*, et *Khunr*.

CANEAU, CANNEAU, fr. anc. s. m. (Du lat. *Canalis*.) Canal, Chenal. — « ... Dauoir, en lannee de ce present compte, auec ses gens et seruiteurs..., fermé et ouuert la barre tenant et conseruant les eaux et riuiere qui descend et flue au Canneau du haure de la dicte ville... » Ms. Arch. d'Harfleur. — V. Barre, Chaîne.

CANELLA, bas lat. s. f. (Transcription d'un nom bourguignon dont nous ne savons pas l'origine, et qui désignait un navire petit et léger. Peut-être de *Cane* (V.) — « De Burgundis per præcursorias naves, quas Canellas appellant, electi milites clam a portu exeunt. » Germain, évêque de Châlons, Vie de Philippe le Bon. — Dans un Acte du 26 août 1248, Ms. Arch. des not. de Gênes, nous avons lu cette phrase : « Et in proda Canellas 12 et coronas 12. » Ici, *Canellas* est pour *Candelas*, et signifie : Haubans. — V. Candela.

CANEMAÇ, cat. s. m. (C'est l'esp. *Cañamaso*; du lat. *Canabis* ou *Cannabis*, chanvre.) Canevas, grosse et forte toile de chanvre. — « Item, costaren tres sachs de Canemaç per ençacar e portare lo bescuyt blanch, xiiij ss. vi den. » Fol. 69 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — « Item, costarem vi canes de Canemaç per fer mantellet » (une tente) « al spalmament de la dita galea, a raho de ij ss. la caua, xij s. » Ib. — V. 2. Taula, Ençaquar.

CANEO, pour *Canevo* (V.), dans l'art. 6 d'un décret rendu à Venise le 8 août 1365. — V. Spadolar.

CANEPA, ital. anc. s. f. Pour *Canapa*, chanvre. — V. Bagnare.

CANES, fr. s. f. plur. Cannes, Roseaux dont on se servait dans quelques galères. On en garnissait les bancs sur lesquels les galeriens s'asseyaient en ramant, et s'étendaient pendant leur sommeil. — « Pour achat de cent et dix fardeaux de Canes pour garnir les bancs, à 3 s. le fardeau, j'ay payé l. 16, 10 s. »

CANEVAS, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Canavaccio, Canevaccio*, fait de *Canape* [lat. *Canabis*; gr. Κάνναβις], chanvre.) (Bas lat. *Canabasius, Canavazus*; vénit. *Canavezza*.) Grosse toile dont on se servait surtout pour garnir les voiles, pour faire les tentes des galères, etc. — V. Bastard.

CANEVAZA, bas lat. s. f. Canevas. Nous voyons, par un document du XIIIe siècle, qu'à cette époque on faisait certaines voiles de cette toile forte et grosse. — « ... Parpaglonem de Canevaza. » *Stat. vénit.* de 1255, chapitre relatif aux nefs de 300 à 600 milliers.

CANEVO, ital. vénit. s. m. Chanvre. — « ... Che algun marchadante filacaneuo » (qu'aucun marchand ou fileur de chanvre) « ... ne ardisca tegnir in una camera de do man » (dans la chambre où il demeure [*do* pour *dove*, où ; *man*, de *manere*]) « Caneuo ne etiamdio filado, ne messedar lun con laltro... » Chap. 115, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. particul., n° 1. — *Canevo d'anccura*. (Chanvre d'ancre.) Câble. — V. Arsena, Refudio.

CANGE, ar. s. f. Nom d'un bateau léger, étroit et rapide, qui sert aux voyages sur le Nil. La longueur commune des Canges est de 16 à 20 mètres. Ces embarcations ont une carène très-fine : une particularité singulière de leur construction, c'est que leur quille est fort arquée du milieu à l'avant, de telle sorte que la proue du navire, au lieu de se redresser, tombe. Les Canges vont à la voile et à l'aviron ; elles ont un ou deux mâts, selon leur grandeur; leurs voiles sont à la latine; celle de l'avant, quand il y a deux voiles, s'amure sur l'étrave, c'est-à-dire qu'un cordage frappé à l'extrémité inférieure de l'antenne passe dans une poulie établie à la tête de l'étrave, et rapproche cette extrémité du cap du navire autant que le commande la circonstance. Les bancs des rameurs sont au nombre de 3, 4 ou davantage; deux hommes nagent sur chaque banc. Il y a des Canges pontées et d'autres ouvertes. A l'arrière, mais non pas tout à fait sur l'extrême poupe, est construite une dunette de 3 à 4 mètres de longueur, sous laquelle les passagers trouvent un abri, dans une chambre nommée *Oda*. En arrière de la dunette est une petite plate-forme; les matelots, qui y vont faire leurs nécessités, et les ablutions commandées par la loi de Mahomet, s'y rendent au moyen d'une planche fixée extérieurement sur le plat-bord du bateau, tout autour de la dunette. Le gouvernail, pendu à l'étambot par des ferrures, est large comme les gouvernails employés par les bateaux des fleuves. Des Canges, élégamment peintes et bien emménagées, sont les navires de plaisance des personnes riches qui voyagent sur le fleuve sacré. Ces Canges ont ordinairement à leur suite un autre bateau, gros, sans élégance, nommé Dahabi. C'est proprement un fourgon et une cuisine flottante. — « La Cange,

luttant avec peine, à l'aide de toute sa voilure, contre un courant de quatre à cinq nœuds, avait à peine doublé le tiers d'Abou-Fedda, qu'une raffale, tombée à bord comme un coup de foudre, fit craquer son grand mât. » A. Lebas, *l'Obélisque de Luxor* (in-4°, Paris, 1839), p. 40.

CANGREJA, esp. s. f. (De *Cangrejo*. [V.]) Dénomination générale de toute voile trapézoïde, et principalement de celle qui s'envergue sur la corne d'artimon, dans les navires à trois mâts (l'artimon ou la brigantine), ou sur la corne du grand mât dans les brigs et les goëlettes (la grande voile). Dans ces derniers, la grande voile prend le nom de *mayor Cangreja*, ou *mesana Cangreja*, et *Maricangalla*. (V.)

CANGREJO, esp. s. m. (Du lat. *Cancer*.) (Proprement : Cancre, Crabe.) Nom de la vergue appelée en français : Corne ou Pic. (V.) Le *Dicc. marit.-esp.* (1831) dit : « Verga que en uno de sus extremos tiene en una boca semicircular ó de *Cangrejo* por donde en buque de tres palos ajusta con el de mesana, y an el de dos con el mayor, corriendo por uno ù otro de arriba para abajo, y girando á su alrededor mediante las drizas y demas cabos que lo sujetan y manejan. » Nous ne voyons pas quel rapport il y a entre le croissant par lequel la corne embrasse le mât et la bouche de la crabe, dont, à la vérité, nous ne connaissons pas bien la forme.

CANHÃO, port. s. m. Canon. — *Canhonaços*, coups de canon, canonnade. — On dit aussi *Canhonada*. — *Canhonear*, v. a. Canonner.

CANIPUS, bas lat. s. m. (Pour *Canapus*.) Chanvre. — « ... Omnes illi qui habent sartiam forinsecam » (étrangère) « que notata non esset ad officium Canipi... » *Décret du 7 mars* 1431, chap. 120, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1; p. 20, lig. 29. — V. Spagum, Canabus.

CANNA, lat. s. f. (Du gr. Κάννα.) (Proprement : Roseau, Canne.) Embarcation faite de roseaux. — V. Gandeia.

CANNABIS, lat. s. f. (Transcript. du gr. Κάνναβις.) — « Utilissima funibus Cannabis seritur a Favonio. » Pline, liv. XIX, chap. 9.

CANNABUM, lat. s. n. (Du gr. Κάνναβις.) Chanvre. — Un article des *Statuta Massiliæ* (XIIIe siècle) (liv. III, chap. 16) défendait aux cordiers de faire les câbles, les amarres de proue, les amans et les ostes, d'un autre chanvre que le chanvre femelle : « Statuimus quod corderij omnes de Massilia teneantur speciali sacramento se non facturos... gumenas uel prohicios uel amannos uel hostas, nisi de Cannabo femelle et filo subtili. » Le Ms. de Marseille porte *Canabo*. — V. Amannus.

CANNAVACCIO, ital. anc. s. m. Canevas. — « L'altra tela, che seguita dal ferzo dell' entrata, fin all' angolo della vela, oue il commincia il Cratillo (V.) da basso legato al Carro (V.), si fà di Cannavaccio. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 41.

CANNAVO, CANNOVO, napol. s. m. (Du lat. *Cannabum*. [V.]) Chanvre. *Vocabol. delle parole del dialeto napolitano*, etc.

CANNON, angl. s. (Du fr.:) Canon. (V. Gun.) — *Cannonade*, s. Canonnade. — *Cannonade (to)*, v. Canonner. — On trouve quelquefois, dans les documents italiens, *Cannon*, pour *Cannone*. (V. Cossia.)

CANNONARE, ital. v. a. (De *Cannone*, canon.) Canonner. — « Canonnare è rivolgere alcuna cosa in foggia di cannone. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CANNONATA, ital. s. f. Canonnade. — *Cannone*, s. m. (Du lat. *Canna*, canne.) Canon. — *Cannonegiare*, v. a. Canonner.

CANNONIER, fr. anc. s. m. (Variante de *Canonnier*. [V.]) — « Dix cannoniers au prix de huit liures par moys chaicun, qui sont pour vng moys IIII li., et pour trois moys : IIc XL liv. » « *Ce qui fut ordonné* par les mariniers genneuoys (génois) « pour la nef de monseigneur le grand maistre, messire Charles d'Amboise, lieutenant général du Roy à Millan. » Ms. Bibl. nation., n° 7168-33 A.

CANNONIERA, ital. s. f. Sabord, et surtout Mantelet de sabord. — *Cannoniero*, ital. s. m. Canonnier.

CANNUN, géno. s. m. (De *Cannone*. [V.]) Canon. — *Cannund*, s. f. Coup de canon; Canonnade. — *Cannune*, s. m. Canonnier. (Dans le maltais, *Cannune* est le nom du canon.) *Cannunea*, s. f. Sabord; Chaloupe canonnière. — *Cannuniero*, malt. s. m. Canonnier. — *Cannuniera*, malt. s. f. Canonnière ou Sabord. — *Cannunezzá*, géno. v. a. Canonner.

CANOA, esp. ital. anciens, s. f. Nom d'une embarcation monoxyle américaine, qui était parfois assez grande. C'est de ce nom que nous avons fait notre mot : Canot. — « Vi ha una maniera di barchette, che gl'Indiani chiamano Canoe. ... Ogni canoa è fatta d'un solo pezzo, ó tronco d'albero, il quale gl'Indiani cauano à colpi di mannaie di pietra inhastate ... ne vengono à fare vna barchetta è modo d'uno albuolo, ma profonda, lunga et stretta, et cosi grande et grossa, come la lunghezza et larghezza dell' albero lo soffrice : di sotto è piana, è non vi e schiena, ni carena, come nelle nostre barche si vede ... Ho vedute io di queste Canoe di portata di quaranta et cinquanta huomini, et cosi larghe, che vi potrebbe stare dentro agiatamente di trauerso vna botte, fra gl'Indiani Caribbi arcieri : perche questi l'vsano cosi grandi et maggiori, et le chiamano Pirogue, et le nauigano con vele di cottone, et a remi medesimamente : i quali lor remi essi chiamato Nahrs : et alcuna volta vi vogano in pié, alcuna volta assentati, et quando togliano, ginocchioni ancora. » *Hist. dell' Indie*, ap. Ramus., t. 1, p. 123 C. — « Son navetas de un madero adonde no llevan vela. Estas son las Canoas. » *Primer viage de Colon.* — « ... Y llegando nos a ella (isleta), nos saliaron siete Canoas de Indios ... Y auiendo alçado los canaletes hacia arriba se boluieron a tierra de donde nos mostraron muchas vanderetas y muchos fuegos. » *Relac. breue del viage que hizo Aluaro de Mendãna* (1567). Ms. Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germ. — V. Rescate, Viento contrario.

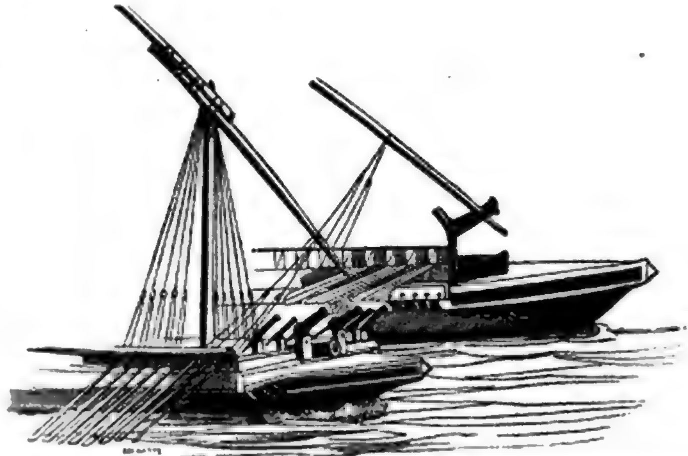
CANOBI, faute du copiste du Ms. des Propositions faites, en 1246, aux Génois par les envoyés de saint Louis; document appartenant à la Bibl. nat., et publié par M. Champollion-Figeac. C'est *Canabi* qu'il faut lire dans cette phrase : « Habeat dicta navis centunaria quadringenta Canobi Lombardi vel Burgondie, etc. »

CANOLADO, ital. vénit. s. m. Nom d'une petite bouche à feu, en usage au XVIe siècle; nous la voyons citée dans le récit que Pietro Contarino consacra au souvenir de la bataille de Lépante (1571), p. 48 v° de son intéressante *Historia delle cose successe*, etc. (Venitia, 1745) : « ... Posero gli archibugi da posta sopra le pauesade et Canoladi dá pupa carichi. » Nous ignorons d'où vient le mot *Canolado*, que ne donne point le vieux Duez (1674); mais il est fort à croire qu'il a été, ainsi que *Canone*, *Cannone*, canon, et *Canola*, robinet, cannelle, fait du lat. *Canna*. Si l'on ne savait que la Caronade, arme moderne, tient son nom de l'Anglais Carron

qui l'inventa, on serait tenté de la voir dans le Canolado.

CANOMA ! ital. anc. Impérat. d'un verbe *Canomare*, que nous ne trouvons dans aucun dictionnaire, mais que nous supposons devoir être une forme, une corruption de *Calumare*. (V.) *Canoma!* était le synonyme de *Molla!* selon Pantero-Pantera (1614), et signifiait : file! File en douceur! Molis.

CANON, fr. suéd. s. m. (De l'ital. *Cannone*. [V.]) (Gr. litt. mod. Πυροβόλον [*Pyrovolo-n*]; gr. vulg. Κανόνι [*Kanogni*]; ital. *Cannone;* géno. *Cannun;* esp. *Cañon;* port. *Canhão;* bas bret. *Kanol;* basq. *Canoyac, Pera, Sutumpac;* angl. *Cannon, Gun;* all. *Kanone;* holl. dan. *Kanon;* ar. côte N. d'Afr. *Mudfa;* tur. *Top;* illyr. dalm. *Diljka, Pūska, Top;* val. Tȣn [*Tounou*]; rus. Пушка [*Poucka*]; pol. *Dzialo;* groënl. *Aulèirsoak;* chin. *Tchông;* lasc. *Top;* mal. *Bedil, Mariäm, Rantākā; Setchourang;* tonga, *Fana fanoua;* madék. *Tafondrou;* nouv. zél. *Pou Wenoua;* taït. *Pouboui fenoua;* papou, *Padaï.*) Pièce d'artillerie assez vulgaire pour qu'il soit inutile que nous en donnions la description. — Longtemps connu sous le nom de Bombarde, le Canon date du commencement du xive siècle. On l'attribue à Bertold Schwartz; en 1338, il était certainement en usage, car on trouve, dans un registre de la cour des comptes de Paris pour cette année, la mention d'une dépense faite pour la poudre nécessaire aux Canons qui étaient devant le château de Puy-Guillaume. — Les calibres et les noms des Canons varièrent beaucoup dans le moyen âge et à la renaissance. (V. à ce sujet p. 263-269, t. II de notre *Arch. nav.*) — « Et là dedans » (dans le gros vaissel de J. Bucq, en 1386, au combat des Flamands contre les Anglais) « avoit trois Canons qui jetoient carreaux si grands, que là où ils chéoient à plomb, ils perçoient tout et portoient grand dommage. » Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 53, édit. Buchon. — « Or, bien qu'il soit long et haut » (le vaisseau *la Couronne*, construit en 1637 ou 38; il avait 120 pieds de quille et 200 pieds de longueur totale, mesurée de l'arrière du château de poupe à l'extrémité de l'éperon; sa plus grande largeur en dedans était de 44 pieds, et sa hauteur, du haut de la dunette à la quille, de 75 pieds), « il n'est toutefois percé qu'en 72 endroits pour recevoir autant de pièces de Canon de fonte verde, chacun en son sabord; chaques sabords étans esloignez les vns des autres d'onze pieds de roy : l'expérience ayant fait connoistre la faute de ceux qui mettent deux cents pièces de Canon en des vaisseaux qui ne sont si grands que celluy-cy. Car si 72 pièces de Canon ne suffisent pas pour la deffence d'vn vaisseau, où il doit y avoir quantité d'infanterie, deux cents n'y suffiront pas. Secondement, les sabords n'estans esloignez que de cinq à six pieds comme ils auoient fait aux vaisseaux dont i'ay parlé, ils ne peuuent s'en servir que d'vne partie à la fois : car les officiers » (les canonniers, ceux qui avaient le devoir ou office de manœuvrer le Canon) « s'entrenuiroient, et vn Canon allumeroit l'autre, et la fummée d'vn tel tonnerre feroit qu'il seroit impossible de rester entre deux ponts. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. 1er, chap. 31. (V. Calibre, Eslancement.)—*Canon de coursie*, et par corruption : *de courcier* ou *de coursier*. La plus grosse pièce d'artillerie de la galère. Elle était placée, entre deux, quatre ou six pièces de moyenne grosseur, à l'extrémité antérieure de la coursie où se faisait son recul, pendant le tir. On appelait ordinairement ce Canon : Le coursier



(Dans cette figure de deux proues de galères, que nous empruntons à une curieuse planche de F. Huiis, intitulée le *Détroit de Messine*, on voit très-bien le Coursier, au milieu des autres petites bouches à feu.)

— « Un Canon de Courcier de 48 liures, pesant 7,600 liures. » Dortières, *Traité de Marine* (22 juillet 1680); Ms. in-fol., Bibl. de la Mar. (V. Ange.) — *Canon-Serpentin*. V. Serpentin.

CANONNADE, fr. s. f. (De *Canon*. [V.]) (Gr. litt. mod. Πυροβόλησις [*Pyrovolisi-s*]; gr. vulg. Κανονίσμα [*Kanonisma*]; ital. *Cannonata;* géno. *Cannunâ;* esp. *Cañonazo;* port. *Canhonada, Canhonaços;* angl. *Cannonade;* basq. *Boliadura, Sutumpada;* rus. Пальба́ [*Paleba*], Пушечная пальба [*Pouchetchnaïa palba*]. Décharge de canons. — « ... Ajoint le tonnoire de telles Canonnades.... » Rabelais, liv. IV, chap. 67.

CANONNE, ital. s. m. (Variante de *Cannone* [V.], dont l'orthographe est plus conforme à l'étymologie.) Canon. — V. Barbetta, Corridore.

CANONNER, fr. v. a. (De *Canon*.) (Gr. litt. mod. Καταπυροβόλω [*Katapyrovolô*]; gr. vulg. Κανονίζω [*Kanonizô*]; ital. *Cannoneggiare;* géno. *Cannunezzâ;* esp. *Cañonear;* port. *Canhonear;* angl. *Cannonade (to);* rus. Палить изъ пушекъ [*Palite is pouchek*]; mal. *Menembak.*) « Battre à coups de canon. » *Diction. de l'Acad. fr.*, 1772.

CANONNIER, fr. s. m. (De *Canon.*) (Gr. litt. mod. Πυροβολιστής [*Pyrovolisti-s*]; gr. vulg. Κανονιέρος [*Kanonièro-s*]; angl. *Gunner;* all. *Kanonirer, Konstabler;* holl. *Kanonier;* dan. *Canoneer, Kanoneer, Constabel;* suéd. *Constapel;* rus. Канонеръ [*Kanonere*], Пушкаръ [*Pouchkare*]; bas bret. *Kanolier;* basq. *Canonniera;* ital. *Cannoniero;* esp. *Artillero, Cañoners;* port. *Artilheiro;* géno. *Cannune;* malt. *Cannuniero, Bumbardiero;* val. Tȣнаръ [*Tounarou*]; mal. *Diouromirar;* pers. *Goloundaz;* tur. *Toptchi;* ar. côte N. d'Afr. *Tobdjia.*) Soldat ou matelot destiné au service des canons. —Au xvie siècle et au commencement du xviie, les maîtres canonniers avaient quelquefois seulement le titre de Canonnier; c'est ce que nous apprennent des Estats de pensions et d'appointements pour les années 1566, 1605, 1620, 1627, 1640, 1648, que possèdent les Archiv. de la Mar. En 1566, le roi Charles IX entretenait 7 canonniers aux appointements de 50 livres; en 1605, Henri IV en entretenait 12, dont 5 aux gages de 100 livres, et 7 aux gages de 60 livres. — Quinze ans plus tard, 40 canonniers figurent sur l'État, 14 aux appointements de 100 livres, et 26 avec 60 livres de solde.—En 1627, Richelieu, nommé surintendant de la na-

vigation, faisait écrire sur un État des pensions, appointements, etc., les mentions suivantes: — « A cent canonniers qui, oultre ceux qui seront actuellement stipendiez dans les vaisseaux, seront obligez de seruir en toutes occasions où ilz seront mandez, chacun cinquante liures, montant en tout cinq mil liures. A trois maîtres canonniers qui seront aux trois escolles establies en Normandye, Bretaigne et Guyenne, qui seront obligez d'instruire la jeunesse en leur art, chacun deux cent liures, montant six cents liures. A cent cinquante jeunes hommes, depuis l'aage de quinze ans jusques à vingt cinq, de toutes les costes les plus proches des villes où seront establies les esquadres, pour estre instruitz pour estre canonniers, chacun dix liures, montantz en tout quinze cents liures. Pour les pouldres qui seront consommées ès trois escholles de canonniers establies cy dessus, à raison de quatre milliers pour escholle, qui font douze milliers, qui à dix solz la liure de pouldre reviennent à six mil liures. Pour les prix qui seront donnéz douze fois l'année à chacune des escholles, qui pour les trois font trente six à raison de trente liures, et pour prix qui seront emploiez en draps pour habiller ceux qui les gaigneront, montant en tout mil quatre-vingtz liures. » — V. Cannonier, Sielon.

CANONNIER AMIRAL, fr. anc. s. m. Le premier des maîtres canonniers d'une escadre ou d'un port. — Une Ordon. du 1[er] janv. 1694 établit à Toulon deux Canonniers amiraux et deux vice-amiraux, et pareil nombre à Brest, et deux canonniers vice-amiraux seulement à Rochefort, pour armer sur les vaisseaux commandés par les officiers généraux. Les canonniers amiraux étaient payés 1200 liv. à la mer, et 960 liv. dans les ports; les vice-amiraux recevaient à la mer 1080 liv., et dans les ports 840. Ils étaient pris, les Canonniers amiraux parmi les Canonniers vice-amiraux, et ceux-ci parmi les meilleurs Canonniers entretenus pour la mer. *Descript. du dépôt de la mar.*, p. 237; ouvrage écrit en 1777 par d'Hamecourt, chef du dépôt de la mar. et des colonies. Ms. in-fol., papier relié, appartenant aux Arch. de la Mar. — Les Canonniers amiraux et vice-amiraux existaient encore quand d'Hamecourt composait son livre.

CANONNIER GARDE-COTES, fr. anc. s. m. — « Le nom de *Canonnier garde-côtes* sera substitué à celui de Milicien garde-côtes. » Art. 1[er], *Ordonn.* du 13 décembre 1778. — « L'uniforme des Canonniers garde-côtes sera composé d'un habit de drap bleu de roi, parements bleus, revers et retroussis de drap vert de mer, doublure de serge ou cadis blanc, gilet et culotte de tricot couleur vert de mer, chapeau bordé de laine noire; le bouton de l'habit sera de métal jaune, timbré d'une ancre, d'un canon et d'un fusil. » Art. 9, même Ordonn. — « Sa Majesté voulant que les dites compagnies » (de Canonniers garde-côtes) « ne soient composées que d'habitants domiciliés dans les paroisses et communautés sujettes à la garde-côtes, Elle défend d'admettre au sort les valets de campagne, bergers et autres personnes qui n'ont point de domicile fixe, lesquels seront néanmoins employés dans les compagnies postiches ou du guet, pour y faire le service de la côte, ainsi que les autres habitants. » Art. 26. — « Le service des sergens, caporaux, appointés canonniers et tambours, dans les compagnies de Canonniers, sera de cinq années consécutives, après lesquelles ceux qui auront servi pendant cinq ans seront licenciés. » Art. 42.

CANONNIER RÉAL, fr. anc. s. m. C'était, au XVII[e] siècle, le premier maître canonnier d'un port du roi. — « Laurent Cristian, qui a seruy de Canonnier Real dans le port de Toulon auant qu'il fust embarqué sur le vaisseau commandé par M. de Viuonne, s'estant plaint qu'on ne luy paye plus ses appointemens, faites moy sçauoir le nom de celuy qui a esté mis en sa place, s'il est habile, et s'il a autant de réputation que led. Cristian. Cependant, comme il n'est pas juste de laisser led. Cristian sans employ, examinez s'il y auroit assez d'occupation dans le port de Toulon pour y mettre deux Canonniers, dont l'vn auroit soin de l'escole du canon, qu'il sera facile d'augmenter par la paix, et l'autre auroit soin de ce qui regarde l'artillerie des vaisseaux. » Colbert à Arnoul, 11 juillet 1678, *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 347. Ms. Arch. de la Mar. — Le Canonnier Réal avoit les appointements de capitaine de Brûlot. Même vol., p. 349. — *Canonnier postiche*, fr. anc. s. m. — V. Compagnie de canonniers postiches.

CANONNIER VICE-AMIRAL, fr. anc. s. m. — V. Canonnier-Amiral, et Maître Canonnier vice-admiral.

CANONNIERA, basq. vulg. s. m. Canonnier.

CANONNIÈRE, fr. adj. devenu s. (Ital. *Cannoniera*; angl. *Gun-boat*; ar. côte N. d'Afr. *Landchioun*.) Nom porté, d'abord, par une chaloupe armée à son avant d'un canon assez gros, puis par un petit navire ponté, à fond plat et à mâture de brig, qui a généralement un canon devant, un autre derrière, et, sur ses flancs, quelques petites bouches à feu. On dit, par métonymie, une Canonnière, au lieu de : une barque Canonnière; une barque armée de canons. — Les dimensions de la *Canonnière brig* sont aujourd'hui (1849), d'après l'*Atlas du génie maritime* : longueur, 26^{m} 15^{c}; largeur, 7^{m} 43^{c}; creux, 3^{m} 15^{c}. La hauteur totale de son grand mât est de 29^{m}. Cette Canonnière porte huit bouches à feu. — V. Flotte.

CANOPY, angl. s. m. (Du gr. Κωνωπεῖον, tente.) Carrosse d'une galère, et, par extension, d'un vaisseau.

CANOT, fr. s. m. (De *Canoa* [V.]) (Gr. anc. Κώπη; gr. litt. mod. Λέμβος (*Lemmvo-s*]; gr. vulg. Βάρκα [*Varka*], Τζαΐκι [*Tzaïki*], Φελοῦκα [*Félouka*]; bas lat. *Batella*, *Batellus*, *Batus*, *Canna*; ital. *Bargio*, *Canotto*, *Lancia*, *Battello*, *Barchetta*, *Schiffo*, *Coppano*; esp. port. *Canoa*, *Batel*, *Bote*; basq. litt. *Oncichoa*; basq. vulg. *Canota*; angl.-sax. *Bat*, *Bœt*, *Bate*; isl. *Bâtr*, *Skipsbâtr*, *Feria*, *Fley*; angl. anc. *Bluff*; angl. *Boat*, *Yawl*; all. *Both*, *Schlup*; holl. *Both*, *Sloep*; dan. *Baad*, *Slup*; suéd. *Båt*, *Slup*; bas-bret. *Bag*, *Bak*, *Kanod*, *Koket*, *Skaf*; ar. côte N. d'Afr. *Lantchia*, *Felouqua*; illyr. dalm. *Lăgjka*, *Plavca*, *Plavcsisa*; turq. *Qaïq*, *Sandal*; val. Лѫнтре [*Lountré*]; rus. Ботъ [*Bote*], Ботикъ [*Botike*], Елботъ [*Ielbote*], Ладія [*Ladiia*], Лодка [*Lodka*], Лодочка [*Lodotchka*], Пловъ [*Ploff*], Челнокъ [*Tchelnoke*], Четверка [*Tchetverka*], Баржа [*Barja*], Набойная [*Naboïnaia*], Шлюпка [*Chlioupka*], Ялботъ [*Ialbote*]; pol. *Bat*; groënl. *Umiéissiak* [*Oumiéitsiak*]; lasc. *Dounga*, *Matchoua*; mal. *Sampan*, *Ketchil sampan*, *Pélang*, *Sarampou*; vit. *Velo velo ni papalanghi*; wol. *Lothio* [Lozio]; bamb. *Kounou*.) Petite embarcation non pontée, pouvant aller à la voile, mais, le plus ordinairement, allant à l'aviron. Il y a des Canots de formes et de tailles différentes. Les navires en ont un nombre proportionné à leurs équipages. On les met l'un dans l'autre, et tous, dans la chaloupe, placée sur le pont, entre le grand mât et le mât de misaine; ou bien, on les suspend autour de l'arrière du navire. — Armer un Canot, c'est lui donner un équipage, et, avec ces hommes, des avirons, des mâts, des voiles, etc. L'armer en guerre, c'est, à cet armement que nous venons de dire, ajouter un canon, des espingoles, des fusils ou d'autres armes de guerre. — Les Canots sont distingués par leur importance ou le service auquel ils sont affec-

tés; ainsi : le Canot de l'amiral, le Canot du capitaine, le Canot de l'état-major, le grand Canot, le Canot-Major, le petit Canot, le Canot aux provisions, que, par une métonymie assez plaisante, on nomme : *la poste aux choux*; le Canot de sauvetage (angl. *Life boat*); le Canot de ronde (angl. *Guard boat*), etc. — V. Bateau, Bargio.

CANOTA, basq. vulg. s. (Du fr. :) Canot.—*Canotiera*, s. Canotier.

CANOTIER, fr. s. m. (De *Canot.* [V.]) (Gr. mod. Βαρκάρης (*Varkari-s*); gr. alb. Φελουκατζής (*Féloukatzi-s*); ital. *Barcaruolo*; esp. *Barquero*; port. *Barqueiro*; bas bret. *Kanotier*; basq. vulg. *Canotiera*; angl. *Rower*; ar. côte N. d'Afr. *Katdafin*; tur. *Qaiqidji*; tur. gr. *Féloukatzi-s*; rus. Гребецъ [*Grébets*]; Шлюпешникъ [*Chlioupechnike*]; madék. *Ampitsak an dassan.*) Matelot faisant partie de l'équipage d'un Canot.

CANOVO, CANOVUS, vénit. anc. bas lat. s. m. (Pour *Canavo* ou *Canevo*, dont nous connaissons la forme *Chanevo.* [V.]): Proprement, Chanvre, et, par extension : Câble. —V. Correda, Endegario.

CANOYAC, basq. vulg. s. m. Canon.

1. CANT (EN), cat. anc. Locut. adv. dont le sens propre, selon Capmany, est *sin suelo*, sans plancher, sans sol. Capmany ne dit pas comment : *en Cant* peut signifier : *sin suelo*, et quelle est l'origine du mot *Cant*. Le *Cant* de l'ancien catalan n'est certainement pas autre chose que le *Cantus* bas latin, dont le sens est : angle, côté, comme nous l'apprend du Cange. « Être assis de Cant, ou de côté, » était une locution française qui répondait au : « *in Cantu sedere*, » du latin des bas âges. Mettre une chose *de Cant*, ou, comme nous dirions aujourd'hui : *de champ*, c'est la mettre de côté. C'était là ce que défendait la coutume catalane au maître d'un navire; il y avait, en effet, beaucoup d'objets qui voulaient être posés à plat et non de côté, parce que sur Champ ou Cant elles pouvaient être avariées. Nous ne croyons pas qu'on puisse nous contester notre explication du mot *en Cant*, si bien appuyée, d'ailleurs, par le synonyme « en vert, » qui signifie évidemment : tourné. M. Pardessus, dans son édition du *Consulat de la mer*, a suivi avec trop de modestie les indications de Capmany et celles de M. Llobet; et la phrase suivante qui fait la rubrique du chap. 24 du Consulat : « Encara, si lo senyor de la nau farà metre res en Cant que es entendre en Vert, tot lo damnage que sia pagat; » le savant professeur de droit l'a traduite par celle-ci : « Encore, si le patron fait placer des marchandises, *lorsque c'est dans un lieu humide sans faire sol*, il doit payer tout le dommage. » Ce n'est pas le sens du texte; la coutume voulait que le maître du navire payât le dommage survenu aux objets arrimés de champ (de Cant), c'est-à-dire, tournés du plat sur le côté. Quant à l'arrimage fait de manière à isoler les objets embarqués des lieux humides, le Consulat en parle plusieurs fois, et l'on trouvera ses prescriptions à cet égard à notre article : *Stibar.* (V.)

2. CANT (*to*), angl. v. n. Chavirer, faire capot.

CANTANETTE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Cantaretta.* [V.])— « La première, la plus belle et la principale » (des chambres de la galère) « est celle de poupe, qui seule a deux ou trois fenestres à chacun des costez, et au bout du costé de poupe, comme un petit cabinet qui s'appelle le *Gauon*, lequel tire sa lumière de deux petites ouvertures rondes qui s'appellent Cantanettes. » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire*; Paris, 1622, in-12.—V. Cantaretta.

CANTARETTA, ital. anc. s. f. (Étymol. incon.) Nom donné à la lucarne ou petite fenêtre de la poupe d'une galère ou d'un autre bâtiment latin de la même famille.—L'espagnol écrivait Cantareta. — « *Cantaretas*, petites fenestres rondes qui sont en la chambre de poupe de la galère, Cantanettes. » César Oudin, Dict. esp.-fr., 1660. — « Cantarette sono le finestrelle della camera della poppa. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CANTARIUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Cantaro.*) Poids qui à Gênes, et au XVIe siècle, était, selon Duez (1764), de 150 livres. Nous ne savons si, aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, le cantare pesait autant qu'au XVIe. Du Cange l'a cru, et nous avons adopté sa supposition toutes les fois que nous avons eu à réduire en livres françaises ou en tonneaux un nombre de cantares donné par quelque document génois. —Le cantare de Toscane était de 25 livres seulement, et celui de Naples de 250 livres. — « In qualibet nave seu cocha portatæ Cantariorum viginti millia, etc. » *Stat. génois de* 1403-1441, chap. 11.—20,000 cantares à 150 livres le cantare font 3,000,000 de livres ou 15,000 tonneaux. Si l'on fait attention à la date du statut de Gazarie auquel nous empruntons ce passage, on reconnaîtra que la marine du moyen âge n'en était pas réduite à de misérables et faibles barques, comme l'ont écrit tant d'auteurs étrangers aux études dont nous offrons les résultats dans ce Glossaire. — Galeacia, Navire.

CANTHARUS, lat. s. m. (Du gr. Κάνθαρος [V.]) Espèce de navire, dont la forme n'était probablement pas sans rapport avec celle de la coupe ou vase à boire qui portait le même nom.

CANTHERIUS, bas lat. s. m. Pour *Barca Cantherii*, barge ou barque de cantier. (V.)—V. Cursus.

CANTHIER, vénit. anc. s. m. (Du lat. *cantherius*, étançon, chevron.) Chantier (V.) et, par extension, Atelier.— « Anchora che in la ditta caxa sia quatro stimadori segondo usanza » (V. Fento), « li qual stimadori sia tegnudi al men tre uolte al zorno uisitar li Canthieri metando benmente se queli lauorenti fa il so douere lialmenten. » Chap. 131, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1; p. 22 verso, lig. 24. Dans le même Ms., p. 9, 10, etc., on trouve *Cantier* au lieu de Canthier.

CANTILENA NAUTICA, lat. s. f. Le chant, le rhythme qui réglait le mouvement des rames, et que faisait entendre le céleuste.—V. Celeusma, Αὔλημα, Ἐρετικόν, Νίγλαρος, Τριηρικόν.

CANTO DE LA JARCIA, esp. s. m. (Du bas lat. *Cantus.*) (Le côté, le bord des haubans.) Le premier hauban.— « Para navegar à vento largo, puede estar la mura del triquete en tres parages » (en trois endroits), « es a saber, si se navega en diez quartas estarà en la serviola (V.); si en 12, à el Canto de la jarcia; y si en 14, à media jarcia. » Fernandez, *Practica de manib.* (1732), p. 15.

CAÑA, esp. s. f. (Du lat. *Canna* [gr. Κάννα; hébr. *Kânè*], roseau, canne.) Ce mot désigne plusieurs objets : 1° la partie de la rame comprise entre le giron et la pale; 2° la Barre du cabestan (V. Azafran); 3° la Verge de l'ancre (V. Asta de l'ancla); 4° la Barre du gouvernail; 5° l'extrémité de l'écoute et celle de l'amure qui s'attache au point ou coin inférieur de la voile; 6° un petit pendeur amarré au coin du foc, et portant ses poulies d'écoutes; 7° un pendeur analogue qu'on fixait autrefois au point inférieur de la civadière par un cul de porc (*Piña*); 8° la partie de l'estrope d'une poulie ou d'un cap de mouton qui forme une ganse, une boucle, un œillet allongé au-dessus du cap de mouton ou de cette poulie (V. à l'art. *Candelette* la figure d'une poulie

où cette *Caña* est marquée AB); 9° et enfin, la draille d'une voile d'étai.

CAÑAMO, esp. s. m. (Du lat. *Cannabum*.) Chanvre, et, par métonymie, corde faite de Chanvre. — « Y es la razon porque el cable blanco lleva por lo menos vn quintal mas en cadra quatro de alquitran : y el Cañamo es mas fino que el de flandes, que ya tiene el alquitran que a menester. » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (1611), p. 29 v°. — Manque au *Dicc. marit. españ.*, 1831.

CAÑON, cat. anc. s. m. (Du lat. *Canna*.) Manche à eau. — « Item, Cañons de tenir aygua... » (Deux Manches à eau). *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, armée à Barcelone en 1354; Arch. génér. de Barcelone, n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — En esp. *Cañon* désigne un tube, un tuyau, un Canon. (V. Porta.) — *Cañonazo*, esp. Coup de Canon, bordée de Canons. (V. 1. Abordar.) — *Cañonear*, v. a. Canonner. — *Cañonero*, Canonnier.

1. **CAO**, vénit. s. m. (De l'ital. 1. *Capo*. [V.]) Cap, Promontoire. — « Trouandosi noi in vicinanza à Cao Corbo, la vedessimo veleggiar la matina delli 30 del caduto » (du mois d'avril passé) « nell' alba, verso il stretto di Samo. » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°; 1657. — V. Cavo.

2. **CAO**, vénit. géno. s. m. (Corruption de *Capo*. [V.]) Corde, Manœuvre, Câble, Amarre. (V. 2 Capo, 2 Cavo, Ghirlanda.) — *Cao bon*, vénit. *Cao bun*, géno. Guinderesse de mât de hune. (V. Ghindessa.) — *Cao piano*, vénit. Tournevire. « Cao pian, overo stante dell' argana, corda grossa con due gasse impiombade una per testa, etc. » *Introduz. all' arte nautica*. (Venet., in-4°, 1715), p. 271.

3. **CAO**, vénit. s. m. (Du lat. *Caput*.) Cap du navire. — *Cao da pope*, Étambot; *Cao da prova*, Étrave. — V. Gondole.

CAO DE BANDA, vénit. s. m. (Corruption de *Capo*. — V. 3 Capo.) Hauteur du plat-bord, dessus du plat-bord. — Avec la figure d'une galéasse vénitienne du commencement du XVIIe siècle, que nous avons publiée, t. 1er, p. 410, de notre *Arch. nav.*, d'après un dessin que nous avait obligeamment envoyé M. l'amiral Paulucci, dessin exécuté par M. le capitaine du génie maritime Giuseppe Novello, nous avons donné une légende contenant les dimensions de la galéasse; parmi ces mesures il y a celle de la hauteur de la quille au plat-bord, ainsi exprimée : « *Altezza al Cao di banda, piedi veneti* 18 *e* 10 *po.* — Hauteur de la galéasse au rebord supérieur du plat-bord, 18 pieds 10 pouces vénitiens (20 pieds 1 pouce 5 lignes françaises. — 6m. 25c). » — — « ... Non uoiando » (*volando*, voulant) « che algun sopra comito » (V.) « face butar i sò copani in acqua, fara butar el suo e leuerà la soa bandera de uento à Cao de banda. » *Ordini de Mocenigo* (1420), publiés t. II, p. 107-123 de notre *Arch. nav.* — V. 3 Cavo.

CAOLAME, vénit. s. m. (De 2 *Cao*. [V.]) Le Cordage; l'ensemble des Manœuvres grosses et petites.

1. **CAP**, gr. s. m. (Du lat. *Caput*.) (Gr. anc. Προβλής, Κέρας, Ῥίον; gr. vulg. Κάβος (*Kavo-s*); gr. litt. anc. et mod. Ἀκρωτήριον; catal. anc. *Cap*; vénit. *Cao*; géno. *Cavo*; malt. *Cap*; ital. *Capo*; esp. *Cabo*; basq. *Branca Léioréa*; port. *Cabo*, *Ponta*; angl. *Cape*, *Head-land*; all. *Kap*, *Vorgebirge*; holl. *Kaap*; suéd. *Cap*, *Udde*, *Lands-udd*; dan. *Forbjerg*, *Kap*, *Odde*; angl.-sax. *Næss*, *Næsse*, *Ness*, *Nose*, *Nosu*, *Nasu*, *Sæ-Næsse*, *Gara*; isl. *Nes*, *Ogr*, *Tángi*, *Gnúpr*, *Höfdi*, *Oddi*; val. Кап [*Kap*], Промонторіȣ [*Promontoriou*]; rus. Мысъ [*Miss*, *Moniss*], Гальюнъ [*Galioune*], Носъ [*Noss*]; hongr. *Fok-hegy* [*Fok-hédy*], *Fok*; illyr. dalm. *Nadmòrje* [Nadmorié]; lat. *Promontorium*; basq. *Montana*; bas bret. *Kap*, *Bek-douar*; vieux fr. *Ca*, *Chef*; groënl. *Kanger*, *Nôuk*; tur. *Bouroun*; ar. tur. *Raz*; mal. *Houdiong-tanah*, *Oudiong-tanah*, *Lidah-tanah*, *Tandiong*, *Tandjon*; madék. *Tsirak*, *Tsirikhi*, *Tsirok*; lasc. *Tee*; nouv.-zél. *Rae*; tonga, *Mout fenoua*.) « Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. » *Dict. de l'Acad. franç.* — « Cap de mer signifie un heurt » (proprement : Un choc, un endroit contre lequel se choque ou que bat la mer), « haut esleué sur la mer ou sur la coste, ou qui quelquefois se lance bien auant en la mer, et, affrontans ainsi la mer, sont comme espaules, sommets ou eschinons de la coste; et seruent de marques aux mariniers. » Le Père René François, *Merveilles de nature*, p. 97, édit. de 1629. — « Cap Ferari, Cap de Taulat, Cap de Palos, etc. » *Atlas catalan* (1375), Ms. Bibl. nat. (V. Costejar.) — *Cap fayot* (le). (V. Fayot.) — *Cap de grip*. — « Quand les escumeurs arment leurs fustes, si on demande le port où ils vont, ils dient qu'ils vont au Cap de Grip ou de Grup, c'est-à-dire qu'ils vont Gripper et se jeter sur le premier qu'ils rencontreront. » Le Père René François, *Merveilles de nature*, p. 102, édit. de 1629. — V. Grip.

2. **CAP**, catal. anc. fr. prov. malt. s. m. (De l'ar. *Habl*. (V.]) Câble, Cordage, Filin, Remorque. — « E lo senyor d'aquell leny que lo dit dubte haurá, dirá à quell senyor de la nau ó de aquell leny, é si li tendrà Cap. » *Consulat de la mer*, chap. 49, édit. Pardessus. — « Si nau ó leny tirará barca è omple » (si elle se remplit) « è la tira plena, si los mercaders volen que la lexen anar, la barca sia lexada, è sia pagada per tot l'aver, é lo cors de la nau no y pag res; è si romp lo Cap menys de lexarla anar, é que no siat voluntat dels mercaders, los mercaders no sien tenguts de res à pagar. » Chap. 65. — Dans le cas du premier exemple cité, la nef ou le navire inférieur à la nef tendait le Cap (la remorque) au *leny* qui redoutait l'attaque de l'ennemi, pour que les circonstances de la navigation, ou l'infériorité de marche du navire effrayé, ne séparassent pas celui-ci de l'autre, devenu alors son protecteur. Un navire plus fort ne pouvait, sans déloyauté, refuser de donner le *Cap* à un plus faible, quand il y avait pour ce dernier une apparence de sérieux danger. — « Comit » (le capitaine d'un navire armé en guerre. — V. 1. *Comit*) « deu jurar... de no tallar Cap de nau, si dunchs lo raiayere no le prenia lo timó; è si ell lo tallaua, que l' deu al pustost que pusca recobrar. » (Le capitaine doit jurer de ne point couper le câble de la nef sans la permission de l'amiral ou l'assentiment de l'équipage, si ledit câble ne se prend pas dans le gouvernail; et s'il le coupe, il doit le rétablir le plus tôt possible.) *Ordon. sur les armements en course* (XIVe siècle), chap. 301. — Nous n'avons pu déterminer le sens précis du mot *raiayere*, qui est peut-être une mauvaise leçon du manuscrit. Le câble ne pouvait se prendre dans le gouvernail, placé au côté du navire, à l'époque dont il s'agit, que par un tour du bâtiment fait sur lui-même, son câble étant peu tendu. — « Le Cap pour ostes et la trosse pesant deux quintaulx. » *Stolonomie*, Ms. (XVIe siècle), n° 7972-8, Bibl. nation., p. 11 v°. (V. Aman, Anqui, Orse.) — « Prit notre Cap » (dans quelques éditions : *Cappe*), « en poupe et l'attacha aux bitons. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. v, chap. 18. — « Pourquoy ne prenez le Cap, et sans delay en plein courant nous revoquez? » *Id., ib.* — « Après que nos galères eurent remorqué les vaisseaux et porté les galiotes à la petite portée du canon, elles donnèrent un Cap » (une remorque) « aux vaisseaux. » Lettre de M. de Sainte-Beuve à Louvois, 19 mai 1681. — *Cap de poste*, fr. anc. Amarre à terre, à quai, par laquelle était retenue la galère,

la galiote, etc., au quai du port ou au rivage. « On appelle ces cordages Caps de poste, comme qui diroit cordage à prendre à son poste. » *Mémoire sur les agrès d'une galère*, Ms. Bibl. du dépôt de la Mar., p. 14. — « Plus, deux Caps de poste paisant (*sic*) net liv. 1287. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (novembre 1641), Ms. Arch. de la Mar., fol. 3. — « Deux Caps de poste demy usés. » *Estat de la gal. Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. histor. de la préfecture de l'Aube (Troyes). — *Cap plain*, prov. (De l'ital. *Capo piano* [V]). Haussière. — « Un Cap plain de cinq quintaulx. » *Estimat. faicte par le seig^r conte Pedro Navarre* (1525). (V. Sarsie.) — « Deux Caps plains pesant trois quintaulx la pièce. » *Stolonomie*, cité plus haut. (V. Sartie). — *Cap plan*, cat. anc. Haussière. — « Item, quel patro ain a haver ii » (deux) « Caps plans nous » (neufs) « he iiii espersines bones e belles a conegud dels desus dits. » *Contrat de nolis de la nef* Sta Maria (23 septembre 1394), Ms. Arch. de Perpignan. — *Cap ta tonnig*, malt. (Cordage pour touer.) Touée, Touline. — V. Dar cap, Tenir cap, Perdre la mâ, Metre un pal.

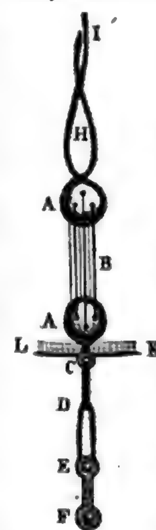
3. CAP, fr. anc. et mod. s. m. (Du lat. *Caput.*) (Gr. anc. Κεφαλή; gr. mod Πλώρη; lat. *Prora;* ital. *Capo, Naso, Proa, Prua;* port. esp. *Proa*; géno. *Prua ;* basq. vulg. *Branca*, isl. *Barki*, *Brandar ;* all. *Nase ;* holl. *Neus ;* suéd. *Förståf ;* dan. *Næse ;* angl. *Nose*, *Beak*, *Head ;* rus. Шпиронъ [*Chpirone*], Носъ судна [*Noss soudna*]; val. Капѫлъ [*Kapoulou*], Ботѫлъ [*Botoulou*], Пiскѫлъ [*Piskoulou*], Чiокѫлъ [*Tchiokoulou*]; turc, serb. *Bach ;* hongr. Hajó 'orro [*Hoyô ' orro*]; madék. *Loa sambou*, *Aka loa ;* vieux fr. *Brunt*, *Pointe*, *Bec*, *Mestre bout ;* bas bret. *Bek*, *Penn*, *Ligorn.*) — « Cap est aussi pris pour la pointe de l'éperon ou pour l'avant du vaisseau. Mettre le Cap, ou porter le Cap, signifie mettre la proue du vaisseau sur un rhumb, sur une coste, sur un navire. » Guillet, 1683. — « Le mercredi, nous mismes le Cap au sud-sud-est... » *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529). — « Le matin, Cap fut mis au sud-sud-est. » *Ib.* — « Le cap est en pièces. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 20. — « Cap en houlle ! » *Id.*, *ib.* — V. Faire cap, Mettre le cap.

4. CAP ou CAP OF THE MAST HEAD, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cappa*, *Cæppe*, chapeau.) Chouquet.

CAP DE GARDE, fr. anc. s. m. (De *Caput*, chef.) Nom donné à un des hommes de cap de la galère, dont nous n'avons pu déterminer les fonctions, les renseignements à cet égard nous faisant tout à fait défaut. Ce que nous apprenons par un *Mémoire* manuscrit sur les manœuvres et les agrès d'une galère (XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.), c'est que cet homme était, pendant la navigation à la voile, préposé à la manœuvre des ostes. (V.) Nous lisons, p. 33 : « Il n'y a que le Cap de garde qui fasse force sur chacun des cordages, ce que l'on appelle Chaner l'oste. » — Dans un *Compte de la galère Dornano* (Nov. 1641 — Oct. 1642), Ms. Arch. de la Mar.), fol. 31 v°, on lit : « Jean Blanc, Cap de garde a 16 ^tt 10 s. le mois, a reçeu 33 liv. » Si l'on compare la solde de ce Cap de garde avec celles des Gens de Cap (V.), qui avaient cependant une certaine importance à bord, on reconnaîtra que la position de ce bas officier était supérieure à celle même du pilote, et que ses fonctions devaient ne pas se borner à la manœuvre des ostes. C'était probablement un chef de quart, un quartier-maître.

CAP DE MORE, fr. anc. s. m. (Synonyme de Teste ou Tête de More. [V.]) Chouquet. — « Au bout haut de l'arbre est la hune, et sur icelle s'élève le grand mât du bourset ou de hune, attaché audit arbre avec une pièce de bois traversant, nommée Cap de More. » Ét. Cleirac, *Termes de mar.* (1643). — V. Bloc.

1. CAP DE MOUTON, fr. s. m. fig. (Tête de mouton. On a comparé l'objet nommé ainsi à la tête décharnée d'un mouton, avec laquelle il n'était pas sans ressemblance lorsqu'au lieu d'être rond comme il l'est aujourd'hui, il était ovale.) (Gr. vulg. Μπιγότες (*Bigotè-s*); ital. géno. malt. *Bigotta ;* esp. *Vigota ;* port. *Bigota ;* provenç. *Bigote ;* bas bret. *Penn ar maout ;* basq. vul. *Caille moutona ;* ar. côte N. d'Afr. *Bigota ;* angl. *Dead eye ;* all. *Jungfer ;* holl. *Juffer ;* dan. *Jomfrue ;* suéd. *Jungfru ;* rus. Рейка [*Reïka*], Юферсъ [*Iouferss*]; lasc. *Moton.*) Bloc de bois ayant à peu près la forme d'une sphère aplatie. Trois trous, placés en triangle, traversent perpendiculairement ce bloc, qu'une cannelure borde sur son épaisseur. Cette cannelure est faite pour recevoir un cordage ou une bande de fer. La bande dont est ceint le Cap de mouton sert à le fixer contre le bord du navire ou de la hune. Les Caps de mouton sont employés à la tension des haubans, des galhaubans, et quelquefois des étais ; ils remplacent les poulies, dont la façon est plus chère. Voici une figure qui fera comprendre ce que nous venons de dire :



A,A, Caps de mouton ; IHA, extrémité inférieure du hauban entourant le Cap de mouton A ; CA, bande de fer entourant le Cap de mouton inférieur qui s'appuie sur le porte-hauban LK ; CDEF, chaîne de porte-haubans fixée en E et en F par des boulons, et passée dans l'œillet C, qui termine la queue de la bande du Cap de mouton ferré.

— « ... Et delà se viennent rider, c'est-à-dire roidir aux chaînes d'Aubans, auec deux Caps de mouton, l'vn attaché à la chaîne, et l'autre au bout de l'Auban. » Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, p. 96, édit. de 1629. — « Cap de mouton est un petit billot de bois, taillé en ovale, en façon de poulie, plus épais par le milieu que par les bords, qui est environné et fortifié d'une bande de fer, pour empescher que le bois n'éclate. Le Cap de mouton est percé par trois endroits, ayant à chaque trou une ride... » Guillet (1678). — On donna, par extension, le nom de Cap de mouton à quelques pièces de bois traversées par certains cordages, bien qu'elles n'eussent que de très-lointains rapports de forme avec la tête du mouton. Ainsi on lit dans le père R. François, p. 97 : « Cap de mouton, est une pièce de bois percée en douze ou quinze lieux, et sert pour rider l'estay du grand mast, et, l'estayant le tenir ferme. »

2. CAP DE MOUTON, fr. anc. s. m. Bigot de racage. — « Pommes de racage sont grosses patenôtres (V.) de bois, entre lesquelles se mettent aussi certaines pièces de bois nommées Bigots ou Caps de mouton, lesquelles sont percées pour recevoir la corde par les troux, afin que quand on hausse la vergue, les patenôtres roulant, elle soit plus facilement mise haut. » *Explicat. de divers termes*, etc. ; Ms. du XVIIe siècle ; Arch. de la Mar. — Guillet (1683), Desroches (1687), Aubin (1702), pas plus que le P. Fournier (1643), ne donnent cette acception du mot Cap de mouton.

CAP D'ŒUVRE, vieux fr. s. m. Chef d'ouvriers, inspecteur des travaux. — « Pour trente journées du maitre calafat, scauoir vingt six a vingt soulz, et deux Cap dœuure a vingt huit, et deux au menur duuvre » (au meneur d'œuvre ; à celui qui conduit le travail) « a vingt soulz, sont en tout : 31 liv. 6 s. » *Compte de la dépense faite pour la galère Dornano*, nov. 1641 ; Ms. Arch. de la Mar., fol. 4.

CAP TA SQUADRA, malt. s. m. (De l'ital. *Capo di squadra*. [V.]) Chef d'escadre, Contre-amiral.

1. **CAPA**, port. esp. basq. s. f. (Du bas lat. *Capa*, *Cappa*, capuchon; fait du latin *Caput*, tête. Capa, Chapel [V.], Coiffer [V.], sont des mots qui ont entre eux une analogie de sens évidente. Avant le XVIIe siècle, la cape et la panne ne différaient pas beaucoup; dans les deux manœuvres que l'on faisait pour faire le moins de route possible, on se coiffait, on mettait une voile sur le mât,—en chapeau, en cape,—et une autre voile orientée au plus près. La cape a changé depuis le XVIIe siècle.) Cape. — *A la Capa;* A la cape. — «... Es necessario ponerse A la Capa, que es lo mismo que poner el navio en tal disposicion que camine nada, ò quasi nada. » Fernandez, *Practic. de maniobr.*, 1732, p. 65. — « Barco á la Capa, marinero á la hamaca » (navire à la cape, matelot au hamac); proverbe qui veut faire entendre qu'il n'y a rien à faire pour les matelots quand le navire est à la cape.—En espagnol, *Capa* a encore deux significations : il désigne, d'abord, le présent connu en France sous le nom de Chapeau du capitaine; il nomme, ensuite, la braie d'un mât et celle du gouvernail. — « Las Capas de los arboles y timon, de Lona nueva » (les braies des mâts et du gouvernail, de toile d'Olonne neuve). *Razon de las medidas..... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

2. **CAPA** ou **CAPI**, lasc. s. Poulie.—Le lieut. Th. Roebuck, p. 9 de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Kupee*.— *Capa k*, *roda* (*Roda*, transcription du port. *Roda*, roue, rouet), Réa de la poulie.— *Capa k*, *tchavi*, Essieu de poulie. —V. Tchavi.

CAPA OD BRODA, illyr. dalm. s. (De l'ital. *Capo*.) Tête du navire, Étrave, et plus spécialement Tête de l'étrave dans le Trabacolo. (V.) —V. Broda.

CAPARRONE, ital. s. m. Ce mot signifie, dans la langue vulgaire, un singe; en terme de construction navale, il désignait, au XVIe siècle, le haut de la rode de poupe ou étambot de la galère, sur lequel était construit le cul de monine. (V.) Dans la figure de la *Ruota di poppa*, donnée p. 11 de la *Nautica Mediter.*, par Bartol. Crescentio (1607), on voit le Caparrone marqué des lettres YI.

CAPBREU, cat. anc. s. m. Contraction des deux mots lat. *Caput breve*. (V.) On trouve dans le bas lat. *Cabreum* et *Capibrevium*, ayant le sens de Registre sur lequel on inscrivait les choses inventoriées, registre de juge ou de notaire. A bord des navires catalans, pendant le Moyen Age, l'écrivain avait un *Capbreu*, *livre* ou *cartolari*, sur lequel il inscrivait ce qui appartenait à chaque marchand embarqué, ce qui concernait l'armement et la dépense du navire; enfin, les engagements des matelots. — « E si lo dit mercader se volia abstraure de anar en lo dit viatge, loqual hauria fermat à quintales sabudes, è era lo fermament fet ab carta ò ab testimonis ò scrit en Capbreu de nau ò de leny per scrivat iurat... » *Consulat de la mer*, chap. 38, édit. Pardessus. — « Lo senyor de la nau ò de leny qui nolieiará roba ab carta ò ab testimonis, ò que sia scrita en Capbreu ò que sia donada palmada (V.) entre ells, es tengut de portar aquella roba. » Ib., ch. 45. —« Mariner qui serà accordat (V.) en nau ò en leny, pus que serà scrit en Capbreu ò haurá dada palmada al senyor ò al scrivá, no s'pot abstraure de anar al viatge. » Ibid., chap. 3. — V. Cartolari, Livre, Taules.

1. **CAPE**, fr. s. f. fig. (Pour l'étymologie de ce mot, V. 1. *Capa*.) (Gr. vulg. Ὄρτσα; ital. géno. vénit. malt. *Cappa;* esp. port. basq. *Capa;* port. anc. *Pairo;* basq. vulg. *Capiane;* angl. *Trying;* rus. Дрейфъ [*Dreiff*.]) « État d'un vaisseau qui, dans une grosse mer, et par un vent contraire ou forcé, porte peu de voiles déployées, et ne les présente que très-obliquement à l'impulsion du vent, afin de faire le moins de chemin possible.... Dans une tempête de la plus grande violence, les vaisseaux n'ont quelquefois aucune voile déployée; et comme alors le vent exerce son action sur le gréement seul, c'est-à-dire sur les mâts, les vergues et les cordages, c'est être à la Cape à sec, ou courir à mâts et à cordes. » Romme (1792).—« Estre à la Cape, c'est ne porter que la grande voile, bordée et amurée tout arrière. L'on se tient à la Cape par un gros vent contraire, ou pour attendre quelque chose. L'on met encore à la Cape avec d'autres voiles, comme avec la misaine et l'artimon. » Desroches (1687). En 1643, le P. Fournier avait dit : « Mettre à la Cape, signifie mettre le costé du nauire au vent, et porter la grande voile au lict du vent, s'il est possible : mettant le gouvernail sous le vent et le faisant parallèle à la grande voile. » — « Le mardy 19e oct. (1688), sur les 3 heures du matin, le vent s'estant plus rafraischy, nous auons découuert la Gourgonne, ce qui fait que nous auons serré nos vniés » (*sic* pour : huniers), « et nous se sommes mis » (locut. provençale) « en Cape pour attendre le jour. » Anth. Fabre, pilote du vaisseau *le More*, commandé par le commandeur de la Galissonnière; *Journal de la route* dud. vaisseau, p. 2. — Au XVIIe siècle, on donnait le nom de *Cape* à la grand'voile, parce que c'était sous cette voile qu'on tenait ordinairement la Cape. — « Cape signifie la grande voile. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. Arch. de la Mar. — « Cape ou Grand pacfi. C'est la grand'voile. » — Guillet (1678-1683).

2. **CAPE**, angl. s. (Du fr. :) Cap.— « He was besides extremely desirous of getting round Cape Horn before us... » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 28. —V. Head, Head-land, Lord commissioner of admiralty, Promontory.

CAPÈER, **CAPEÏER**, **CAPEYER**, fr. v. a. (De 1. *Cape*. [V.]) (Gr. vulg. Βαστὰ ἀ λα ὄρτσα (*Vasta à la ortsa*); ital. *Cappeggiare;* géno. *Cappezâ ;* esp. *Capear*, *Trincar;* port. *Capiar*, *Pairar;* basq. *Capeïa*, *Capia;* bas bret. *Kapeïa*, *Capéal* (selon l'orth. du P. Grégoire), *Ober costez a-dreûz;* angl. *Try* (*to*); dan. *Ligge bi ;* suéd. *Ligga bi ;* rus. Лежать въ ou на дрейфѣ (*Lejate v'* ou *na Dréïflé*); ar. côte N. d'Afr. *Orsa la banda*). Être à la Cape. — V. Cappèer.

CAPELA, basq. vulg. v. a. (Du port. *Encapellar*.) Capeler. — *Capeladura*, s. Capelage.

CAPELAGE, fr. s. m. (De *Capeler*. [V.]) (Gr. Λινάς, Τράχηλος, Καπελάδουρα; ar. côte N. d'Afr. *Kapedora*; basq. vulg. *Capeladura*; ital. *Incappellagio*; cat. *Incapelladura*; esp. *Encapilladura*; port. *Encapelladura*; bas bret. *Kapelache*; rus. Такелажъ [*Takelache*]; suéd. *Vantstand*; dan. *Flecting;* angl. *Rigging*; holl. *Vleeting*; all. *Flechting*.)—Action de capeler; réunion de toutes les manœuvres capelées; endroit du mât ou de la vergue où cette réunion est faite. — M. Dubreuil, lieutenant de vaisseau, dans son excellent *Manuel du matelotage* (in-8°, 1835), donne l'Ordre de mise en place des Capelages sur les mâts, p. 14; celui des Capelages des mâts de hune, p. 32; celui du Capelage des boute-hors de beaupré, p. 30; celui des Capelages des mâts de perroquet, p. 52.

CAPELER, fr. v. a. (De *Capellare*, bas lat. et ital. signifiant : Couvrir avec un chapeau.) (Suéd. *Lägga;* dan. *Lægge;* angl. *Rig* (*to*), *Fix* (*to*); holl. *Aanleggen ;* all. *Anlegen ;* esp. *Encapillar;* ital. *Incapellare;* port. *Encapellar;* gr. litt. mod.

Τραχηλόνω; gr. vulg. Καπελάρω; basq. vulg. *Capela;* bas bret. *Kapelli;* ar. côte N. d'Afr. *Kapelar;* rus. Накладывать такелажъ [*Nakladivate takélache*], Наложить [*Nalojite*]).— Lorsque, pour préserver la tête d'un mât des infiltrations de la pluie, on lui mit une pomme ou un chouquet (V.), on lui donna un véritable chapeau, on le coiffa, et il fut *capellato*, ou *Capelé*, comme on dit, en francisant l'adjectif italien. Capeler a, depuis le XVIIe siècle, un sens plus étendu. « Passer une boucle, un œillet, une bague, dans tout objet propre à les recevoir, comme le bout d'un mât, d'une vergue, d'un boute-hors, c'est *Capeler.* » Romme (1792). Par extension, on dit d'une hune mise à sa place, à la tête d'un mât, qu'elle est Capelée. C'est, en effet, le mât qui est Capelé ou coiffé par la hune, dont le plancher, tout à fait rond jadis (V. Hune), a quelque analogie avec les rebords d'un chapeau. — Au XVIe siècle, on ne disait pas Capeler les hunes, mais : Mettre les hunes hault. Un vaisseau *Capelle* quand son équipage est occupé à Capeler son gréement. — M. Dubreuil, dans l'ouvrage cité, art. *Capelage*, enseigne à Capeler les hune, p. 6; les haubans, les bas-mâts, p. 14; les chouquets, p. 28; les barres de perroquet, p. 29; les haubans et galhaubans de hune, p. 30, etc. — Capeler n'est pas depuis longtemps dans le vocabulaire des marins français; nous ne le trouvons ni dans l'*Explication des termes de marine*, par Ét. Clairac (1634), ni dans l'*Essay des merveilles de la nature* (chap. Marine, 1629), ni dans l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643), ni dans le Dictionnaire de Guillet (1678). Desroches l'admit en 168 .

CAPELLE, CHAPELLE, fr. anc. s. f. Pivot sur la pointe duquel la rose des vents est en équilibre et tourne librement. On a transporté au pivot le nom de *Capel* ou *Chapel*, que devait porter naturellement la partie de l'aiguille aimantée dont est coiffé ce pivot. — V. Boussole, Chapelle.

CAPELLI DELLA PENNA, ital. s. m. plur. métaphor. (Du lat. *Capillus*, cheveu.) (Proprement : Cheveux de la penne.) Nom donné à de petites cordes attachées à la penne de l'antenne, et au moyen desquelles on fixait, quand il en était besoin, l'espigon, espèce de boute-hors de l'antenne de mestre que l'on poussait pour étendre davantage la voile et la développer à son sommet, afin qu'elle prît mieux le vent. — « Capelli della penna sono funi sottili attaccate alla penna, con le quali si lega lo spigone. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CAPELLUCHIO, cat. s. m. (De *Capo*, tête. C'est l'ital. *Cappelluccio*, signifiant Petit chapeau.) Pomme du mât.

CAPER, dan. s. (De l'isl. *Kapari* [V.], ou moins directement de l'angl.-sax. *Cépan* (Képane), Prendre, retenir, en relation avec le lat. *Capere*). Corsaire.

CAPEROL, esp. s. m. (Du lat. *Caput.*) Tête de l'étrave. D'une étrave composée de deux ou trois pièces, le *Caperol* est la pièce supérieure. — Dans la fig. qui accompagne l'art. Étrave, (V.) la partie CE représente le Caperol, nommé en français : Pièce supérieure d'étrave.

CAPESTAN, fr. anc. s. m. (Pour *Capestran;* de *Capistrare*, enchevêtrer, mettre un licou.) Cabestan. — « Le cable au Capestan; vire! vire! » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 22. — « Eusthenes oyant le bruit accourut sur le tillac, et dès le Capestan s'écria, etc. » Id., ib., chap. 63.—La forme : Cabestan a prévalu; il y a cependant encore des matelots qui disent Capestan et Capestran, et qui disent bien sans s'en douter, et quoiqu'on s'en moque.

CAPETANO, vénit. s. m. (Variante de *Capitan* [V.] et de *Capitanio.* [V.]) Capitaine général, Amiral. — « Et similiter non ardisca » (aucune galère de la flotte) « di passar la galia di messier lo Capetano, ma uada tutti con buono et destro ordene e modo, si che una non faccia danno all' altro. » *Ordini de Piero Mocenigo* (1420); V. notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 107.

CAPETANIO, vénit. s. m. (Variante de *Capitan*, *Capitanio*, *Capetano.* [V.]) Capitaine général, Amiral, Chef d'une escadre. — « Ordena messir lo Capetanio, che quella galia over galie che sarà ordenado esser de guarda, debia osseruar gli ordeni infra scritti : ... » *Ordini de Piero Mocenigo* (1420). (V. notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 122.) — « E che li conssieri » (les conseillers) « sie tegnudi far clamar a lo ditto conseio li patroni de larsenal et almen un di li ultimi de li Capetanij de le galie del comun azo che meio sia manifestado a quelle conseio le oure de li officiali... » *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre bibl. particul., n° 1, fol. 6 v°, fig. 8.

CAPIAR, port. v. n. (De *Capa.* [V.]) Capeïer, être à la cape.

1. CAPION, fr. prov. s. m. (De l'ital. *Capione.* [V.]) Nom commun à l'Étambot, appelé aussi *Capion de poupe*, et à l'Étrave, nommée *Capion de proue.* — (V. Rode.) — *De Capion à Capion* (de l'ital. *Da capione a capione* [V.]), De tête en tête, d'une extrémité à l'autre. — « Il se faut tout premièrement imaginer deux points qui se marquent en terre, distant l'un de l'autre de 58 goues (130 pi. 6 pouces ou 49m,39c, la goue marseillaise étant de 27 pouc.). De l'un à l'autre de ces poincts, qu'ils disent de Capion à Capion, se tire une ligne droite, etc. » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (1622), p. 7. — Ce passage du petit traité d'Hobier fait voir que d'abord les points extrêmes de la longueur de la galère furent nommés *Capions*, et que par extension on appela Capions les deux pièces élevées à ces extrémités. Le languedoc. dit *Capioun.*

2. CAPION, esp. anc. s. m. L'Étambot, l'Étrave; quelquefois seulement la pièce qui termine en haut l'Étrave et l'Étambot, quand ces deux membres sont de deux ou trois morceaux. — *De Capion à Capion*, De tête en tête. — V. Caperol.

CAPIONE, ital. anc. s. m. (De l'ital. *Capo*, tête; lat. *Caput.*) Selon Statico (*Vocabol. di marina* [Milano, 1813], p. 103), Capione était un terme de galère qui désignait proprement l'extrémité supérieure de l'une et de l'autre rode. Stratico se trompe : le *Capione* et la *roda* ou *ruota* (V.) étaient une seule et même chose; l'auteur du Vocabulaire aurait dû être averti de son erreur par la définition qu'il donne du *Contracapione.* (V.) Au reste, que le Capion et la Rode aient été une même pièce, c'est ce que confirmerait au besoin cette ligne d'un Ms. du XVIIe siècle, intitulé : *Noms des vents de l'Océan*, etc. (n° 10 de notre Bibl. partic.) : « La rode de pouppe ou le Cappion de pouppe, lestambord, » p. 3. — *Da Capione a Capione*, De bout en bout, en parlant du navire.

CAPITA, CAPITA GENERAL, cat. s. m. (De *Capitis*, génit. de *Caput*, tête, chef.) Amiral, capitaine général. — « Que tots temps que l'estol sia en posta, e tengue escala en terra, lo comit de la galea del Capitá sia tengut de tenir dues guardies en terra. » Pedro d'Aragon, *Ordon. sur les escadres de guerre* (1354), chap. 29. — « Hi hach sarrahins qui digneren a llur Capitá que les galees veniren a ell perço ques retessen a ell. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 19.— « E axi nos farem armar x galees e volem que vos en Corral Llança siats Capitá, e major. » Id., chap. 30. — « E aço per manament del noble en Bernat de Cabrera Capita general de

larmada del senyor rey » (Pedro III d'Aragon), « ab letra o albara » (billet) « seuscrit en Barchinona a 28 dabril en lany de la nativitat de Nostre Senyor M. CCC. L. III, e sagellat ab lo sagell del seu anell. » *Inventaire du grément des galères armées en 1354 à Barcelone contre le roi de Castille*, Arch. génér. d'Aragon, n° 1541.— L'armada commandée par Bernard de Cabrera était, selon le document que nous citons, composée de vingt grands navires à rames, treize galères et sept uxers. Les galères étaient : *Sent Nicolau, Sent Angel, Sent Christofol, Sancta Eulalia, Sent Bertran, Sent Vicens, Sent Antoni, Senta Oliva, Sent Pau, Sancta Eulalia* (une seconde Sainte-Eulalie), *Sent Narcis, Sancta Margarita*, et *Sent Bernat*. Les *uxers* ou huissiers, porte-chevaux, étaient : *Sent Pere de Roma, Sent Andrea, Sent Salvador, Senta Coloma, Senta Julia, Sent Johan Babtista* et *Sent Bertomeu*.—V. Bandera.

CAPITAIN, dano. s. m. (Du fr.:) Capitaine.

CAPITAINA, port. s. f. (De *Capitan*. [V.]) Variante de *Capitania* (V.) et de *Capitanea* (V.). Amiral, Vaisseau amiral, Capitane, Galère capitane. — « Correa toda aquella noite sem ver o forol da não Capitaina. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 8. — « E logo a Capitaina tornou arribar em popa. » *Roteiro de dom Joham de Castro*, 25 janv. 1541. — V. A bordo.

1. CAPITAINE, fr. s. m. (Du lat. *Capitis*, génit. de *Caput*, tête, chef.) (Gr. litt. mod. Ναύκληρος, Πλοιάρχος; gr. vulg. Καπετάνος, Καπιτάνιος, Καραβοκύρης, Τριήραρχος; lat. *Ductor, Magister navis, Patronus;* ital. *Capitano ;* vénit. *Capitan, Governatore, Sopracomito;* port. *Arraez, Capitam, Capitaõ;* esp. *Arraes, Comitre, Capitan;* ar. *Agomer, Raïs, Reïs;* tur. *Captan, Guemi qapoudan;* basq. vulg. *Mastrua;* bas bret. *Kapitan;* illyr. dalm. *Glavopomõvac, Gospodar, Korablenacsēlnik, Kormnik;* val. Кьпitan [*Kpitane*]; pol. *Kapitan ;* rus Капитанъ [*Kapitane*], Корабельщикъ [*Korabelchtchik*], Шкиперъ [*Chkiper*]; hongr. *Kapitány ;* isl. *Formadr ;* angl.-sax. *Lit-wer, lið-wer;* angl. anc. *Capitane, Captain;* all. *Kapitain;* holl. *Kapitein, Kaptein;* dan. *Capitain;* suéd. *Capiten;* mal. *Kapitan, Kaptainn, Malim, Nachoda, Nakoda, Anachoda;* madék. *Miloha.*) Titre de celui qui commande un navire, soit de guerre, soit de commerce. — « En chescune galere fault vng Capitaine particulier, en la charge et gouuernement d'icelle galère : lequel peut mener deux seruiteurs tant seulement pour le service de sa personne ; et s'ilz sont gens de faict, peuuent estre payez comme souldars. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7927-8, Bibl. nation., p. 28.— « Le Capitaine, 300 liures tour. toutes les années.... » Ib., p. 29. — « .... Cette despence est plus ou moins grande » (dans les galeres de Malte), « selon la libéralité des Capitaines, qui peuuent estre de toutte nation : mais on a remarqué de tout temps que les François font la plus belle despence qui se fait en mer et en terre pendant deux ans, qui est le temps ordinairement qu'il reste (*sic*) en galère ; il y en a qui restent quattre ans (*sic*), ce sont ceux qui ont plus d'argent que les autres. » *Noms des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. particul.

Dans un « Estat de la despense de la somme de 16,020 liv. pour solde des visamiraux, etc., » on voit qu'en 1565 et 1566, Charles IX entretenait 42 Capitaines, dont 3 à 400 livres de gages ; 5 à 300 l. ; 10 à 200 l. ; 8 à 140 l. ; 7 à 100 l., et 9 à 70 l. » Arch. de la Mar., cart. *Officiers*. Un état de 1605 (même carton) montre que Henri IV entretenait alors 69 capitaines, dont 22 à 400 l. ; 28 à 300 l. ; 9 à 200 l., et 11 à 141 livres. Un « Estat des pensions, appointements, gaiges, etc., arresté le 23 décembre 1619, pour l'année 1620, nous apprend que Louis XIII entretenait 78 Capitaines. En 1627, il n'y en avait plus que 46, parmi lesquels figure Abraham Du Quesne, le père du grand Du Quesne ; il est le septième sur la liste, aux appointements de 200 liv. Il était Capitaine depuis l'année 1626, comme le prouve un « Estat des officiers ordinaires pour 1640. »

Sous Louis XIV, surtout au commencement du règne de ce prince, on mettait ordinairement deux Capitaines sur chaque vaisseau de premier rang : c'était dans le but de développer l'instruction des officiers jeunes, ou de ceux qui arrivaient dans la marine par l'armée de terre. (V. Capitaine en second.) Nous apprenons, par un passage des *Mémoires* de Villette, que, rarement sans doute, mais enfin quelquefois, on mettait trois Capitaines sur un vaisseau amiral. Voici le texte de Villette : — « On lui donna » (au maréchal d'Estrées) « le commandement d'vne petite escadre pour retourner en ce pays-là » (en Amérique). « On lui donna cinq vaisseaux, vne fregatte et vn bruslot. J'eus *les Jeux* pour mon partage, et sur ce vaisseau, qui n'estoit que de trente-six canons, on mit auec moy trois Capitaines, quatre lieutenans et quatre enseignes. » Mém. manusc. de Villette-Marsay (année 1677), p. 50, lig. 17 ; Arch. de la Mar. — Au moyen âge, les Capitaines de navires, et surtout ceux des navires de guerre, n'étaient pas toujours hommes de mer. Le plus ordinairement, ils étaient gens de guerre et hommes d'armes ; c'étaient les nochers ou contre-maîtres qui étaient les véritables Capitaines marins. —V. Fin de bouline, Nager un navire.

2. CAPITAINE, fr. anc. s. f. (Variante de *Capitane*. [V.]) — « On me mande aussy que quatre vaisseaux d'Alger ont pris la Capitaine de Majorque, qui passoit en Espagne avec une partie de l'équipage du vice-roy de Sicille, et douze ou quinze gentilshommes espagnols ou siciliens qui alloient à Madrid. » *Lettre de M. de Vauvré*, intendant de la marine de Toulon, au ministre, 4 juillet 1681, Ms. Arch. de la Mar.

CAPITAINE AU LONG COURS, fr. s. m. (Dan. *Koffardi-capitain.*) Titre du marin qui peut commander, pour les longs voyages, ou voyages au long cours, les navires marchands de toutes les grandeurs. Nul ne peut être, en France, Capitaine au long cours, s'il ne satisfait à des examens de capacité. En Angleterre, les Capitaines du commerce ne sont point tenus à faire preuve de leur savoir. Voici, à propos des inconvénients sérieux que présente cette extrême liberté laissée aux Capitaines et aux armateurs, un passage de l'*Edimburg-Review*, reproduit, p. 295, vol. XIII de la *Revue Britannique* : — « L'ignorance et l'incapacité des Capitaines et des officiers sont une autre source d'accidents qui n'est guère moins féconde. Les officiers de notre marine militaire sont assujettis à une discipline et à des examens sur les diverses parties de leur profession ; il en était de même dans la compagnie des Indes : ses vaisseaux étaient parfaitement commandés, et elle avait tant de confiance dans leur bonne construction et dans l'habileté de ses officiers, qu'elle n'a jamais jugé nécessaire de payer aucune prime d'assurance. Il n'en est pas ainsi dans la marine marchande anglaise. Les Capitaines et les officiers ne sont soumis ni à aucune instruction spéciale, ni à des examens réguliers ; tout dépend à cet égard du choix et de la volonté individuelle des intéressés, déterminés le plus souvent par des circonstances fortuites, ou, ce qui revient à peu près au même, par l'intelligence, l'instruction, la générosité plus ou moins grandes de l'armateur. Il est facile de concevoir que des Capitaines ainsi choisis doivent être très-souvent impro-

pres à remplir convenablement les fonctions dont ils sont chargés. Peut-être est-ce exagérer que d'attribuer à cette cause la moitié des accidents de mer qui arrivent; mais n'y en eût-il que le tiers, par exemple, 266 sur les 800 navires naufragés en 1833, ne serait-ce pas assez pour justifier toutes les mesures que le gouvernement croirait devoir prendre afin de prévenir de semblables malheurs ? »

CAPITAINE-COLONEL, fr. anc. s. m. Titre donné au capitaine de la compagnie des gardes créée pour le comte de Vermandois, lorsqu'il fut élevé à la dignité d'Amiral, après la mort du duc de Beaufort, qui avait le titre de *Chef grand maître et surintendant général de la navigation*. Ce fut M. de Cajac, capitaine aux gardes françaises, qui, le 24 décembre 1669, reçut le brevet de la charge de Capitaine-colonel des gardes de la marine; il le conserva jusqu'au 18 décembre 1671 : alors sa compagnie fut licenciée. La lettre que Louis XIV écrivit à M. de Cajac pour lui annoncer le licenciement des gardes portait pour suscription : « A Monsieur de Cajac, Colonel-capitaine de la compagnie des gardes de mon fils le comte de Vermandois, ou, en son absence, à celui qui la commande. » On trouve cette lettre dans le vol. des *Ordres du Roy*, Marine, 1691, fol. 396; Bibl. de la Marine. Le règlement du 22 avril 1670 sur le service des gardes nomme le capitaine de la compagnie : Capitaine-Colonel. La date du brevet de Cajac, mentionnée par Lafillard dans le Registre des officiers (Arch. de la Mar.), semble nous autoriser à reporter au 24 décembre 1669 la formation des gardes de la marine, que l'on rapporte, en général, à l'année 1670. M. de Cajac eut le commandement d'une des compagnies des gardes au moins jusqu'en 1684, comme on l'a vu à l'art. Cadets de marine. — V. Garde de la marine.

CAPITAINE D'ARMES, fr. anc. et mod. s. m. (Angl. *Master at arms*.) Autrefois : Officier, aujourd'hui : Sous-officier chargé de la police du bord. — « Capitaine d'armes est un officier qui sert sur un vaisseau de guerre, au-dessous de l'enseigne, et qui a le soin des mousquets, pistolets, bales, bandoüillères, pertuisanes, spontons, caisses de tambour, piques, haches d'armes et autres choses semblables, qu'il distribuë selon les besoins. » Guillet, 1678. — « Il y a déjà sept ans que j'ay engagé le capitaine Brice qui est Capitaine d'armes sur *l'Excellent* dans le service de la mer, et je l'ay empesché depuis de quitter quoyqu'on lui offrist des compagnies d'infanterie sur l'esperance que je pourrois luy procurer une petite subsistance : je l'ay veu en des occasions fort perilleuses conserver beaucoup de sang-froid et de courage; il s'entend fort bien à dresser les soldats; il a de l'esprit, de la mine, et est d'assez bonne famille; et quoyque je n'aye, Monsieur, l'honneur de vous en parler que dans la veue du service, je vous serai toutesfois infiniment obligé s'il vous plaist luy procurer 40 livres de subsistance par mois, esgalement à la terre et à la mer, à condition de servir toujours sur le pavillon » (le vaisseau amiral) « lorsque je serai employé. » *Le maréch. d'Estrées à Seignelay;* 26 août 1680.

CAPITAINE DE BRULOT, fr. anc. s. m. (Angl. *Captain of a fire ship*; esp. *Capitan de brulote*.) Officier qui commandait un brûlot. Quand le Capitaine de brûlot était embarqué à bord d'un navire de guerre autre qu'un bâtiment incendiaire, il faisait le service avec les lieutenants de vaisseau et les enseignes, inférieur aux lieutenants, et supérieur aux enseignes. Son rang était celui des capitaines d'infanterie. Il résulte des *États de la marine* que nous avons pu consulter aux Arch. de la Mar., qu'en 1676 l'État entretenait : « Capitaines de brûlot, 40 en 1696, 38 en 1716, 3 en 1736, 26 en 1780, etc. L'organisation du corps de la marine, faite au moment de la première Révolution française, supprima le grade de Capitaine de brûlot.

CAPITAINE DE CORVETTE, fr. anc. s. m. Une ordonnance du 1er mars 1831 créa, sous ce titre, un grade supérieur, destiné à remplacer celui de Capitaine de frégate, qui ne fut supprimé, toutefois, qu'en 1836. Le Capitaine de corvette avait le rang de chef de bataillon, et portait les épaulettes de lieutenant-colonel. Il remplissait les fonctions de second capitaine, à bord de tous les grands navires de guerre; il pouvait commander les corvettes grandes et petites, et les bâtiments inférieurs à celles-ci. Une ordonnance du 8 sept. 1846 décida que le cadre des Capitaines de corvette serait de 230 officiers, dont 76 seraient Capitaines de corvette de 1re classe, et 154 de 2e classe. — Un décret du 3 mai 1848 supprima le grade de Capitaine de corvette, et rétablit celui de Capitaine de frégate. (V.)

CAPITAINE DE FLUTE, fr. anc. s. m. (Angl. *Captain of a store-ship*.) Officier de la marine militaire qui commandait les flûtes appartenant à l'État. — « Sur ce que vous me marquez que les Capitaines de flûtes qui sont plus anciens que les enseignes » (de vaisseau) « et lieutenans de frégates légères ne croyent pas devoir leur obeïr, je dois vous dire que les Capitaines de flustes doivent obéïr sans difficulté à tous les officiers de guerre. » *Seignelay au chev. d'Hervault*, 18 nov. 1681; *Ordr. du Roy;* vol. LI, p. 420, Arch. de la Mar. — En 1676, il y avait 5 capitaines de flûte entretenus par l'État, il y en avait 12 en 1696, 15 en 1716; 4 en 1736, 8 en 1780, etc. (États manuscr. de la Mar., mêmes Arch.) — Le Capitaine de flûte avait le rang de sous-lieutenant d'infanterie.

CAPITAINE DE FRÉGATE, fr. s. m. (Port. *Capitao de fragata ;* esp. *Capitan de fragata ;* ital. *Capitano di fregata;* géno. *Capitannio de fregata ;* gr. mod. Ὑποτριήραρχος.) Au XVIIe siècle, la marine française avait des Capitaines de frégates légères ; ils commandaient des navires de guerre appartenant à la famille des vaisseaux ronds, bien que quelques-uns fussent munis de rames, comme l'étaient toutes les frégates du XVIe siècle, les plus petits bâtiments de la famille des galères. En 1676, le nombre de ces officiers, qui prenaient rang après les Majors de vaisseau et avant les Capitaines de brûlot, les Capitaines de flûte, les Lieutenants de port, les Lieutenants de vaisseau, etc., était de 23; en 1696, il était de 52 ; en 1716, de 48, et de 2 en 1736. Le grade de Capitaine de frégate légère fut supprimé en 1772. Une loi du 3 brumaire an IV créa des officiers supérieurs ayant le rang et portant les insignes des chefs de bataillon ; ils prirent le titre de Capitaines de frégate. Une ordonnance du 29 décembre 1836 les supprima ; un décret du 3 mai 1848 les rétablit. Les Capitaines de frégate ont aujourd'hui le rang et les distinctions des lieutenants-colonels, distinctions que portaient avant eux les Capitaines de corvette (V.).

CAPITAINE DE GALÈRE, fr. anc. s. m. (Gr. mod. Κατεργοκύρης.) Officier qui commandait une galère. — Sous Henri II, les gages d'un Capitaine de galère, en France, étaient de 300 livres. A Gènes, en 1502, les gages d'un Capitaine de galère étaient de 31 liv. 5 sous génois par mois, ou environ 52 liv. 1 sou français du temps. — Au XVIIe siècle, il y avait des Capitaines de galiote, commandant les galiotes à bombes.

CAPITAINE DE PAVILLON, fr. s. m. (Angl. *Captain of a flag;* dan. *Flag-capitain ;* rus. Флагъ-капитанъ [*Flak-kapitann*]; esp. *Capitan de bandera* ou *de consejo.*) Capitaine du vaisseau-pavillon, ou du vaisseau qui porte le pavillon d'un officier général.

CAPITAINE DE PORT, fr. s. m. (Vénit. *Capitanio del porto*; ital. *Capitano di porto*; port. *Capitão do porto*; esp. *Capitan de puerto*; angl. *Master attendant*; all. *Hafen Kapitain, Hafen meister*; holl. *Haven meester*; suéd. *Holm-major*; dan. anc. *Havne maester*; dan. *Havne capitain*; rus. Капитанъ надъ портомъ [*Kapitann nad portome*]; ar. tur. *Liman reïci*; mal. *Shah bendar*; gr. anc. Λιμενάρχης.) Officier préposé au commandement d'un port. — « Sa principale application devant estre de veiller à la conservation des vaisseaux dans le port, il examinera journellement leur état et disposition, les fera calfater et goldronner dans les temps et saisons prescrites; prendra garde qu'ils soient bien entretenus de prélats, et que les gardiens en fassent l'usage qu'ils doivent en faire pour les garantir des eaux de la pluye. » Art. 5, titre III, *Ordonn. du 15 avril 1689*, contre-signée : Colbert. — « ... Il y conduira luy-mesme » (en rade) « les vaisseaux du premier et du second rang. » Art. 9. — « Les Capitaines de port en premier, et les lieutenans et enseignes de port ayant rang avec les capitaines, lieutenans et enseignes de vaisseaux suivant la date de leurs commissions et brevets respectifs, les Capitaines de port en second, auront rang avec les capitaines de frégates, suivant la date de leurs brevets. » Art. 6, *Ordonn. du 21 novembre* 1767, contre-signée : Choiseul, duc de Praslin. — Nous n'avons pu trouver les ordonnances qui établirent des capitaines dans les ports de France; mais nous savons que le titre de Capitaine de port est au moins du XIVe siècle dans les marines européennes. (V. *Chapitanio del porto*.) Le moyen âge continua à cet égard les traditions de l'antiquité. (V. Λιμενάρχης.) Le plus ancien des *États* manuscrits complets que possèdent les Archives de la Marine, l'*Abrégé de la marine du Roy*, au 1er janv. 1675, mentionne, p. 31, les Capitaines des ports; voici cette mention : « *Capitaines des ports*, Le s^r^ de Saint-Torpez (un des aïeux de celèbre Bailli de Suffren), capitaine du port de Toulon, capitaine de vaisseau en 1640. Le s^r^ ....., capitaine du port de Brest. Le s^r^ Du Vivier, capitaine du port du Haure, capitaine de vaisseau en 1655. » Page 35, on voit nommés trois Lieutenants de port, un à Rochefort, un à Brest, un à Toulon; ils ont rang après les capitaines de flûte; p. 39, on voit, après les lieutenants de frégate légère et flûte, deux Enseignes de port, un à Rochefort, l'autre à Brest.

CAPITAINE DE PRISE, fr. s. m. (Angl. *Prize master*; dan. *Prise-mester*; esp. *Cabo de presa*, *Capitan de presa*.) Officier qu'un bâtiment capteur détache sur un navire capturé, autrement dit : sur une Prise, pour la commander, et la conduire au port où elle doit se rendre.

CAPITAINE DE VAISSEAU, fr. s. m. (Esp. *Capitan de navio* ou *de alto bordo*; port. *Capitão de mar e guerra*; ital. *Capitano de alto bordo*; angl. *Captain of a man of war*; all. *Kapitain der kriegsschiffe*; holl. *Kapitein*; dan. *Linieskibs-capitain*; suéd. *Krigskepp-capiten*; rus. Капитанъ военнаго корабля [*Kapitane voënnago korablia*]; gr. mod. Τριήραρχος.) Titre donné à un officier qui commande un vaisseau de guerre; il a le rang qu'a, dans l'armée de terre, le Colonel, dont il porte les marques distinctives. Les Capitaines de vaisseau commandent les vaisseaux de tous les rangs; et, comme le nombre des vaisseaux de ligne n'est pas toujours en proportion avec celui des capitaines entretenus, ils commandent aussi des bâtiments inférieurs aux vaisseaux, tels que les frégates et quelques grandes corvettes. — Une ordonnance du 8 sept. 1846 fixa le nombre des capitaines de vaisseau à cent dix. A l'art. *Capitaine* (V.), nous avons dit qu'en 1627 la liste des capitaines ne comprenait que quarante-six officiers de ce grade; des *États* manuscrits existant (parchemin ou papier) aux Archives de la Marine, il résulte qu'en 1676 il y avait, dans le cadre de l'état-major de la flotte, quatre-vingt-un Capitaines de vaisseau; en 1696, cent soixante-dix-neuf; en 1716, cent trente-cinq; en 1736, quatre-vingt-un; enfin, en 1780, cent quatre-vingt-huit.

CAPITAINE DES ESCLAVES, fr. anc. s. m. Officier qui, dans la marine des chevaliers de Malte, avait la police des esclaves attachés aux bancs des galères comme rameurs. — V. Agozzin.

CAPITAINE DES MOUSSES, fr. anc. s. m. Le plus ancien des mousses embarqués à bord d'un navire de guerre prenait quelquefois ce titre. Il avait la police des mousses, comme l'aurait eue un officier marinier. Il portait en signe de commandement un sifflet, fait d'un os, et généralement d'un os de gigot de mouton.

CAPITAINE EN SECOND, fr. s. m. (Bas lat. *Vice patronus*; vénit. *Vice-governator*; holl. *Kapitein-luitenant*; rus. Капитанъ-лейтенантъ [*Kapitane-leitenante*]; mal. *Malim besar*.) Officier qui commande un navire de guerre, lorsque le capitaine est absent ou malade. — En 1678, Guillet définissait le Capitaine en second : « Un jeune officier qui sert sur les vaisseaux du Roy pour soulager le capitaine en pied. » L'introduction, à bord des vaisseaux de guerre, d'un second capitaine de vaisseau ayant, en 1672, donné lieu à des discussions contraires aux intérêts du service, entre les anciens lieutenants, hommes d'expérience, et les jeunes capitaines, dont l'éducation maritime était à faire, Colbert fit rendre une ordonnance dont voici la prescription la plus importante : « Sa Majesté ayant accordé des commissions de Capitaine en second à plusieurs jeunes officiers pour servir sur ses vaisseaux de guerre, et voulant prévenir les différens qui pourroient arriuer au sujet du commandement entre lesdits Capitaines en second et les anciens lieutenants, Sa Majesté veut et ordonne qu'en cas d'absence, maladie ou autrement des capitaines en pied commandans les vaisseaux, lesdits anciens lieutenans ayent le principal commandement sur le bord, à l'exclusion desdits Capitaines en second; veut et entend Sa Majesté, que lesdits lieutenans soient chargés du soin de la garniture, agrez et radoub des vaisseaux dans le port, sans pouvoir estre interrompus par lesdits Capitaines, ny qu'ils s'en puissent mesler d'autre manière que pour y assister seulement, et s'acquérir l'expérience nécessaire pour se bien acquitter des commandemens qu'elle leur donnera dans la suite. » *Ordonn. du Roy*; Versailles, 24 mars 1672. *Ordres du Roy*, Ms. Arch. de la Marine; vol. XVII, 1672, t. I, p. 204.

CAPITAINE ET GRAND PATRON DES GALÈRES, fr. anc. s. m. Général ou Capitaine général des galères. — « Michel Gaillard, conseiller du Roi, général sur le fait et gouvernement de ses finances, Capitaine et grand patron des galères de France en 1478. » D'Hamecourt, *Description du Dépôt de la Marine*; Ms. de 1777, in-fol., p. 300. Arch. de la Mar.

CAPITAINE GÉNÉRAL DES GALÈRES, fr. anc. s. m. Titre du dignitaire qui commandait en chef les galères de France. — « De laquelle » (armée des galères), « pour parfaire vn corps entier, fault qu'il y ayt vng Capitaine général pour seul chef et conducteur.... sans avoir aulcun adjoinct..... » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8; Bibl. nat. — V. Général des galères.

CAPITAINE GÉNÉRAL d'une escadre de galères, fr. anc. s. m. Titre donné au marquis Centurioni, de Gênes, qui, en 1670, s'était engagé à tenir sous son commandement, et

sous les ordres du général des galères de France, une escadre de sept galères, construites et entretenues à ses frais. — « ... Le zèle que le s^r marquis Ypolito Centurioni, gentilhomme génois, Capitaine général d'une escadre de nos galères, fait paroistre pour nostre seruice, et la consideration particulière que nous avons pour son mérite, qu'il a fait esclater dans les diuers commandements qu'il a eu sur mer, et pour son illustre naissance, estant yssu d'vne des plus anciennes maisons de la république, etc. » *Lettres de naturalisation* pour le s^r marquis Centurion, gentilhomme génois; données à Saint-Germain le 6 juillet 1670. *Ordres du Roy* (Galères), vol. XI, fol. 91 v°. Arch. de la Mar.

CAPITAINE GÉNÉRAL ET MAITRE PILOTE, fr. anc. s. m. Ces deux titres, qui, dans nos usages actuels, s'excluraient l'un l'autre, le maître pilote étant un sous-officier, quand le capitaine général est un officier du rang de vice-amiral, ou au moins de contre-amiral; ces deux titres sont ceux que, par ses lettres patentes du 17 octobre 1540, François Ier réunit en un seul, au profit de Jacques Cartier, lorsque ce navigateur partit pour son troisième voyage aux *terres neuves*. Voici ce qu'on lit dans ces lettres patentes, dont il existe une copie du temps aux Archives municipales de la ville de Saint-Malo : « ... Afin de mieux parvenir à nostre intention et à faire chose aggréable à Dieu nostre créateur et rédempteur, et quil soict a laugmentation de son sainct et sacré nom, et de nostre mère saincte Eglise catholicque, de laquelle nous sommes dicts et nommez le premier fils, pourquoy soict besoign, pour meilleur ordre et expedition de la dicte entreprise, députer et establir vn Capitaine general et Maistre pillote des dicts nauires, qui ait regard à la conduitte d'iceux, et sur ses gens, officiers et soldats y ordonnez et establis, scauoir faisons que nous... faisons, constituons, ordonnons et establissons, par ces présentes, Capitaine général et Maistre pillotte de tous les nauires et autres vaisseaux de mer que nous avons ordonnez estre menez pour la dicte entreprise et expédition pour ledict estat et charge de Capitaine général et Maistre pillotte de iceux nauires et vaisseaux, auoir, tenir et escercer par led. Jacques Cartier aux honneurs, prérogatives, etc. »

CAPITAINESSE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Capitanessa*, qui tient lieu de capitaine, femme du capitaine.) Capitane. — « Toutefois Cimon fit alors telle diligence de la chercher » (la sépulture de Thésée dans l'île de Scyros), « que finalement il en trouva le tombeau à toute peine, et mit les ossements sur sa galère Capitainesse, parée et accoutrée magnifiquement; et ainsi les reporta en son pays, quatre cents ans après que Thésée en estoit parti. » Amyot, *Traduct. de Plutarque*, Vie de Cimon (Paris, 1825, in-8°, t. V, p. 20).

CAPITAM, port. s. m. (De *Capitis*, génit. de *Caput*, chef.) Capitaine. — « Hora qual pensaaes que avya de seer o Capitam do navyo, a que posessem semelhantes duvydas dyante... » G. E. de Azurara, *Chron. de Guiné* (1448), ch. 8, p. 52. — « O principal e primeiro Capitam, como ja disemos, era Lançarote, e o segundo Gil Eannès, aquelle que screvemos que primeiramente passava o cabo de Bojador, e Stevam Affonso, hum nobre homen, que despois morreo nas ilhas de Canarea, e Rodrigo Alvarez, e Joham Dyaz, armador, e Joham Bernaldez... » Id. (1453), chap. 19, p. 107. — (V. Galliota.) — *Capitam mór*, port. anc. Chef d'une escadre; commandant des capitaines de vaisseaux qui naviguaient ensemble dans une escadre ou une division navale. — « Item, pera que em vosa viajem humas naáos se nam posam perder da outras e todas vos siguam dares ordenamça aos capitaes das naáos et dos nauios que com vosco vaão que vos deem suas saluas segundo se custuma fazer no mar no Capitam mór. » Instruct. données à Lopo Soarez d'Alvarenga; document de 1504, selon Barros. — V. Capitaõ mor.

CAPITAN, vénit. ital. esp. catal. s. m. (Même origine que le précédent.) Capitaine, Chef de division, Chef d'escadre. — « Comando il Capitan Generale a Luca Francesco Barbaro, Capitan delle naui che s'auuicinasse al capo dell' isola. » Giustin. Martinioni, *Venetia citta nobillissima*, etc. (in-4°, 1663, Venetia), p. 718. — « Ma incontrato l'assalto vigorosamente dalli due sudetti Tomà, e Lazaro Mocenighi, e facendo valorosa difesa, sopraggiunse Francesco Moresini, Capitan delle galeazze in loro aiuto... » Ib., p. 719. — « Recibiose por su Capitan ordinario, con treynta mil maravedis de acostamiento al anno. » *Servicios de los capitanes Nodales*, p. 10 v°.

— « Alli venran los nostres Capitans
Al cor valent quien sa galera
Cridant als seus... »

JOHAN PUJOL, *Llepante*, poëme inédit, strophe 121.

— *Capitan d'armi*, ital. Capitaine d'armes. — Le génois dit *Capitan d'arme*. — *Capitan de armada*, esp. anc. Capitaine général, commandant d'une flotte; quelquefois vaisseau ou galion monté par l'amiral. « En el galeon *Sant Martin*, que yua por Capitan de armada » (qui était le galion amiral) « dio el marques » (le marquis de Santa-Cruz), « para la batalla esta orden. » Fol. 3, *lo Sucedido a la armada de Su Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — *Capitan de bandera*, esp. Capitaine de pavillon. — *Capitan de brulote*, Capitaine de brûlot. — *Capitan de consejo*, Capitaine conseiller de l'amiral; Capitaine de pavillon. — *Capitan de fragata*, Capitaine de frégate. — *Capitan de mar*, esp. anc. Capitaine de nef, de galion, ou de tout autre navire de guerre. (V. Desamparar, Puesto.) — *Capitan de navio* ou *de alto bordo*, esp. Capitaine de vaisseau. — *Capitan de presa*, Capitaine de prise. — *Capitan de puerto* (et non *Capitano de puerto*, comme il est imprimé par erreur dans le dict. de Röding, art. *Hafenmeister*), Capitaine de port. — *Capitan del golfo*, vénit. Capitaine ou Amiral du golfe, officier qui avait le commandement supérieur dans le golfe de Venise. (V. Capitanio, Vanguardia.) — *Capitan general de la mar*, esp. anc. Capitaine général de la mer. C'était un des titres que portait Christophe Colomb, en même temps que celui d'Almirante mayor de la mar Oceano. (V. Almirante.) — *Capitan general*, esp. anc. Capitaine général, commandant d'une escadre : « Los Capitanes generales de las esquadras lleuen sus galeras tan juntas, que entre vna y otra no pueda entrar ninguna del enemigo. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (1627), p. 170 v°. — *Capitan general da mar*, vénit. anc. Amiral, Capitaine général de la mer. (V. Abbordo, Galeazza.) — *Capitan pacha*, vénit. fr. (Du tur. *Qapoudan pacha*. [Gr. vulg. Καπεταναπασᾶς.) Grand amiral de Turquie. Il est un des grands officiers de l'empire, et a le portefeuille de la marine. (V. Mouiller l'ancre.) — *Capitan zeneral del mar*, vénit. Variante de *Capitan general da mar*.: « Questi sono i ordeni et commandamenti dati per il magnifico M. » (messer ou misser) « Piero Mocenigo, del mar zeneral Capitan (1420). » (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 107.) — V. Capetanio, Capetano, Capitanio.

CAPITANA, esp. ital. basq. adj. f. devenu s. (De *Capitano*. [V.] Sous-ent. Nave, Nao, Galera ou Galea.) Capitane, nef ou galère que montait le chef d'une expédition navale; Vaisseau amiral. — « La nao almiranta despues de seis meses, que se auia apartado de la Capitana, entrò en el mismo puerto de la Navidad, sin saber donde o como porque no hauia

buen piloto, a 25 de hebr°. del anno de 1569. » *Relacion breve del viage d'Aluaro de Mendāna;* Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, St.-Germain. — Dans cette expédition, qui partit le 19 nov. 1567 de Callao de Lima, pour aller rechercher la Nouvelle-Guinée, Alvar de Mandāna, jeune homme de vingt et un ans, eut le commandement de deux navires, armés par ordre de D. Lopes Garcia de Castro, gouverneur du Pérou, et son oncle. Alvar monta la Capitana; ce fut Pedro de Ortega qui monta l'Almiranta (l'Amiral), avec le titre de maître de camp et d'amiral. (V. les deux premiers paragraphes de la relation manuscrite que nous venons de citer. V. aussi Porte et Armada.) — Figueora, dans ses *Hechos de Mendoza,* dit qu'Alvar partit de Callao le 10 janv. 1568; il nous semble que la *Relacion breve,* écrite par un des marins de la Capitane, doit être crue de préférence. — « Cogimos un poco de legna para la Capitana... » *Relac. de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 34 v°. — « Andrea Doria, con cincuenta y quatro galeras, vaya en la vanguardia con su Capitana... A su diestra vaya la Capitana del Pontifice, en que va Marco Antonio Colonna... » Vander Hammen, *Don Juan de Austria,* liv. III, p. 170. — Une cédule royale du 18 janvier 1654 donna le titre de *Capitana real* au vaisseau amiral monté par le général de la flotte de l'Océan. (Dicc. marit. esp., Madrid, 1831, p. 143.) — V. Allargarsi, Barloar, Basso, Capitano generale, Entrar, Fischio, Fregatina, Galeazza, 2. Galeon, Galea di trenta banchi, Generale delle galere, Meter el costado, etc., Nome, Palamara, Restar per un vento, Tomar punto, Vaxel.

1. CAPITANE, fr. adj. devenu s. f. (De l'ital. *Capitana.* [V.]) (Gr. mod. Καπιτανία, Καπιτανία.) Nom qu'on donnait à la galère montée par l'Amiral, le Capitaine général, ou le Général, dans les escadres de galères qui n'étaient pas françaises. Cette galère s'appelait, en France, *la Réale.* (V.) — « La Capitane » (de Malte), « sur laquelle est le général, est noire, et les six autres » (galères) « sont rouges, lesquelles sont commandées par des commandeurs ou des cheualiers qui ont l'habit, c'est-à-dire qui ont fait profession... » *Noms des vents de l'Océan,* etc., Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. particul. — « A la mer, la Capitane ua touiours sur le uent des autres, lesquelles uont selon l'ancienneté des capitaines, hormis dans une chasse; car, en tel rencontre, c'est a qui prendra son aduantage pour arriuer plutôt à l'ennemi. » *Id.* — V. Capitaine, Estrapade, Partement, Pavillon, Pilote réal, Reveditcur, Vice-admiral.

2. CAPITANE, angl. anc. s. (Du bas lat. *Capitaneus.*) Capitaine. — « She had three hundred marinellis to governe hir, six scoir » (cent vingt) « of gunneris to use hir artaillziarie, and ane thowsand men of war, by Capitanes, skipperis, and quarter masteris. » Description du *Grand-Michel* (vaisseau du commencement du XVIe siècle), donnée par Lindsay.

CAPITANEA, port. adj. devenu s. f. (De *Capitan.* [V.]) Variante de *Capitania, Capitaina.* (V.) Amiral, Vaisseau amiral, Capitane. (Moraës, Goes.)

CAPITANEATO, ital. anc. s. m. (Du bas lat. *Capitaneus.* [V.]) Commandement en chef, Amiralat, Amirauté. — « Et attese il Francese » (le roi Louis XII) « alla ricuperatione delle cose d'Italia: e manda il campo in Lombardia copioso di caualli et di pedoni: et in Marsiglia fece armata, nella qual erano noue gallere, cinque barchie, cinque gallioni, tre carauelle, et alquanti brigantini, et venne questa armata nel porto di Villefranca, si diceua che il bastardo di Sauoie con Hieronimo Adorno fussero per montar in quella. Et la citta haueva fatto vna grossa armata di quaranta cinque velle sotto il Capitaneato di Nicolas d'Oria. » Aug. Giustiniano, *Ann. di Gen.,* liv. VI, an 1513, p. 268 v°, lig. 32.

CAPITANEUS, bas lat. géno. s. m. (Du lat. *Caput.*) Amiral, Capitaine général, Commandant, Capitaine, Chef d'une flotte ou d'une escadre. — « Et habeant et habere debeant dicte galee » (les galères qui faisaient les navigations de Gênes au delà d'Aigues-Mortes, en Flandre ou en Angleterre), « antequam recedant de portu Janue pro eundo in viagium, unum bonum et sufficientem Capitaneum elligendum per officium sapientium ordinatorum super factis navigandi et maris maioris » (V. *Marc majus*), « cui obedire debeant omnes navigantes in ipsas in toto ipso viagio, et quod debeant in toto ipso viagio inter ipsos navigantes jurisdicionem et merum et mixtum imperium » (*sic* pour: verum et iustum imperium); « et similiter in reddeundo in quibuslibet duabus galeis debeat esse unus Capitaneus » (ce capitan était un capitaine de galère, et non plus un chef d'escadre ou un amiral), « qui elligatur per mercatores venturos in dictis galeis. » *Statut gén.* du 15 fév. 1340; *Imposicio officii Gazarie;* Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 111. — « Quod dictus dominus Capitaneus habeat et habere debeat consiliarios IIII, quos consulere debeat, elligandos in civitate Janue per officium gazarie in eundo, et in Peyram in reddeundo, elligendos per officium mercantie Peyre » (le conseil des marchands de Péra. L'établissement des Génois à Péra datait de 1261), « et in Tana per officium mercancie Tane, et in Trapesonda per conscilium dominorum viginti quatuor Trapesonde. Et ipsos consciliarios teneatur et debeat requirere a predictis officiis, sub pena librarum ducentarum januynorum. » *Stat. géno.* du 24 sep. 1330. — *Capitaneus generalis,* bas lat. Capitaine général, Amiral: « ... Capitaneo generali, et aliis quibusve patronis, vice patronis ac nautis quarumvis navium. » *Charte de* 1472. (V. Galionus.) — V. Almirantia, Choquus, Crayer, Galea-tarida.

1. CAPITANIA, port. vénit. s. f. (De *Capitan.* [V.] Var. de *Capitaina, Capitanea.* [V.]) Amiral, Vaisseau amiral, Capitane. — « Na Capitania a levantada flamma. » Bareto, *Eneida,* Lisb., 1808, t. II. — « A armada » (en 1497) « era somente de tres navios de 5. » (*sic* pour 50?) « ate 120 tonelladas, emque hiaõ entre gente de mar e soldados 160 pessoas, e hũa nao emque leuauão mantimentos. A Capitania emq. hia o Capitaõ mór Vasco de Gama, se chamava *S. Gabriel,* deq era piloto Pedro de Alenquer. Da segunda embarcação q. se chamaua *S. Raphael* (V. *Tocar*), era capitão Paulo de Gama, irmão » (frère) « do dito Vasco de Gama et piloto delle Joaõ de Coimbra. Do 3° nauio (q. se chamaua *Berrio*) era capitaõ Nicolao Coelho, piloto Pedro Escollar. Da nao era capitaõ hum P.° Nunez, criado » (Proprement: Nourri, élevé par... Serviteur de) « do Vasco de Gama, aqual hia somente marinhada; e foy no cabo de Boà Esperança despejada de gente et mantimentos, q. passarão aos nauios e lhe puzerão fogo. Da barra de Lx^a » (Lisboa) « se fizerão a vella eu 8 de julho 97. » Pedro Barreto de Rezende, *Breve tratado... de todos visorreys,* etc. Ms. in-fol. pap. de 1635; Bibl. nat., n° 8372-5, fol. 1. — « Pello qual caminho hiziamos obra de huma hora, e logo Capitaina tornou arribar em popa, e gouernamos allo este quarta do sudueste. » *Roteiro de D. Joham de Castro,* caminho 25 de janeiro 1541. (V. Hir di loo.) — « Queste erano navi della costa d'Algieri; delle prime vna era l'Amirante, la Capitania, e la Padrona in mezzo... » *Lettera di ragguaglio de progressi et vittoria,* etc. Venetia, in-4°, 1657. (V. 2. Abordo.)

2. CAPITANIA, port. s. f. (De *Capitão.*) Commandement. — « No anno de 1503, despachou el rey D. M^{el} » (Manuel)

« para India 9 naos, em tres Capitanias » (en trois commandements, en trois divisions; elles étaient chacune de trois navires). P.° Barreto de Rezende, *Breve tratado*, etc., Ms. de 1635, Bibl. nat., n° 8372-5, fol. 3. (V. Catur.) — *Capitania môr*, Commandement supérieur, Commandement en chef. — « E deu a Capitania môr das tres delles » (naos) « a Afonso Dalboquerque : e das outras tres a Francisco Dalboquerque. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 1.

CAPITANIO, vénit. s. m. (Variante de *Capitan*. [V.]) Capitaine général, Amiral, Chef d'escadre. — « Che alguna Galia non osi buttar il copano (V.) in acqua senza licenza da Messer lo Capitanio, saluo buttando lùi el suo, in pena di soldi cento a chi contrafarà. » *Ordini* de Piero Mozenigo (1420). V. notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 121. (V. Acostar, Cazar, Sopracomito.) — *Capitanio del golfo*, Capitaine ou Amiral du golfe. — V. Capitan del golfo.

CAPITANNIA, géno. s. f. (De l'ital. *Capitana*.) Capitane.

CAPITANNIO, géno. s. m. (De l'ital. *Capitano*. [V.]) Capitaine. — *Capitannio de vascello*, Capitaine de vaisseau. — *Capitannio de fregata*, Capitaine de frégate. — *Capitannio de porto*, Capitaine de port. — *Capitannio de brùlotto*, Capitaine de brûlot.

CAPITANO, ital. s. m. Capitaine, et, par extension, Amiral. (V. Amiraglio, Bregantin, Giusticia, Guardia, Provisori, Scrivano.) — *Capitano di fregata*, Capitaine de frégate. — *Capitano delle galere della religione*, Commandant de toutes les galères de la religion. Ce titre de *Capitano*, lorsque Léon Strozzi fut appelé, le 1[er] juin 1553, au commandement des galères, fut échangé contre celui de *Generale delle gallere*. (V.) — *Capitano di alto bordo*, Capitaine de vaisseau. — *Capitano di brulotto*, Capitaine de brûlot. — *Capitano di notte*, Capitaine de nuit. En 1630, à Malte, il y avait un *Capitano di notte*, chargé de la police du port pendant la nuit. (V. Imbarcare.) — *Capitano di porto*, Capitaine de port. (V. Checcia.) — *Capitano di stiva*, Contremaître de la cale. — *Capitano di vascello*, Capitaine de navire, de vaisseau. — *Capitano d'una galera della religione*, Capitaine de galère à Malte, depuis 1553. Le 1[er] juin de cette année, les *Patroni delle galere della religione* (V. Patrone) prirent le titre de Capitani, le Capitano delle galere della religione ayant reçu celui de Generale delle galere, comme nous l'avons dit plus haut. — *Capitano generale*, Capitaine général, Amiral. — « Parlaremo di quello, che tocca al lo Capitano generale... » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), liv. II, chap. 2, p. 186. — « L'ammiraglio, ò generale, ò Capitano dell' armata (da noi chiamato indifferentemente con questi tre nomi)... » Id., p. 367. — « A dunque il primo officio et dignità dell' armata è di Capitano generale, quale, di sopra la Capitana, commanda et dà leggi a tutti gli altri Capitani. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 89. — V. Generalissimo, Galeone.

CAPITANYA, port. s. f. Variante de *Capitania* (V.) — V. Barcha.

CAPITÃO, port. s. m. (Var. de *Capitam*. [V.]) Capitaine. (V. Capitania.) — *Capitão de fragata*, Capitaine de frégate. Le rang du « Capitão de fragata » est inférieur à celui du « Capitão de mar e guerra. » Sur la liste de la marine portugaise, arrêtée le 22 décembre 1842, figurent quatorze « Capitães de fragata. » — *Capitão de mar e guerra*, Capitaine de vaisseau. La liste de la marine (*Relação dos officiaes do corpo de armada*, 22 décembre 1842) porte huit Capitães de mar et guerra, et deux Capitães de mar e guerra graduados. (V. Graduado.) — « Attendendo ás circumstancias e mais partes que concorrem na pessoa da Capitão de mar e guerra da armada, José Gregorio Pegado, hei por bem nomeal-o governador da cidade de Santo Nome de Deos de Macáo, com o ordenado de dois contos de rèis (2,000,000 de rèis) annuaes. » Décret du 14 décembre 1842. — *Capitão do porto*, Capitaine de port. — *Capitão môr*, Capitaine général, Commandant supérieur, Chef d'une escadre ou d'une division navale. — « Diogo Lopez de Siqueira, qui vinha de Portugal por Capitão môr de quatro náos. » *Comment. Dalboq.*, part. II, chap. 8. — « Chegou o Marichal D. Fernando Continho a Cananor, que partio destes regnos de Portugal por Capitão môr de huma armada de quinze velas. » *Ib.*, chap. 11. — « E por Capitão môr o mesmo Vasco de Gama, que depois foy conte de Vidiguira e Almirante das Indias. » Garc. de Résende, *Choronica de Jaão (ho segundo)*, Lisbonne, 1596, chap. 205. (V. Agoaceiro, Amainar, Cafila, Capitam, Capitania, Catur, Costa, Galé.) — *Capitão môr das galès*, Général des galères. — « O primeiro, que em tempo d'el Rey D. João III » (1521 à 1527), « se acha con titulo de General o Capitão môr das gales, parece que foi D. Pedro da Cunha. » Manoel Severim de Faria, *Notic. de port.* (1791), t. 1[er], p. 146. — *Capitão môr do mar*, Capitaine général de la mer. — « El Rey D. Fernando creou de novo o Capitão môr do mar do Reyno, o qual secundo parece do regimento da guerra no titolo do Capitão môr de mar, devia ser ordenado em ausencia do Almirante. » M. Sever. de Faria, t. 1[er], p. 144. — *Capitão tenente*, Capitaine lieutenant. Le grade de cet officier est inférieur à celui du Capitão de fragata, et supérieur à celui du Primeiro tenente. (V.) Un tableau des « navios do estado em armamento », au 1[er] février 1843 (*Annaes marit. e col.*, 1843, p. 63), prouve que les capitaines lieutenants peuvent commander les frégates, les corvettes, les grands brigs et les flûtes. (*Charruas*.)

CAPITE, fr. anc. s. f. (De *Caput*.) Cabine; Lit adhérent au bord du navire. — « Les licts qui sont la plupart emboëtez autour du navire sont nommés Camagnes, Caïutes et Capites. » Et. Cleirac (1634).

CAPITEN, suéd. s. (Du fr. :) Capitaine.

1. CAPO, ital. s. m. (De *Caput*.) Cap. Promontoire. — V. Costa, Render la volta.

2. CAPO, ital. s. m. (Du catal. *Cap*. [V.]) Corde, Câble, Manœuvre. — « Hauena in molte parsi arso vn Capo nouo ò fune cõ che sogliono gittare le anchore in mare, che valeua 25 à 30 ducati. » *Hist. dell' Indie*, ap. Ramus., t. III, p. 201 E. — (V. Galera de banchi 28, Strizza.) — *Capo da tonneggio*, Touée. (V. Tonneggio.) — *Capo del gancio*, anc. (Corde à croc.) Capon. — « ... l'altro quarto seruira per il Capo del gancio. » Bart. Crescentio (1607). — *Capo del ritorno* ou *di ritorno*, anc. Amarre ou câbleau de retour. On nommait ainsi un cordage, une bosse au bout de laquelle était amarrée la chaloupe. Comme l'autre bout de cette amarre était attaché à la poupe, les chaloupes se servaient de la bosse pour revenir (*ritornare*) à bord du navire; ils se halaient sur la bosse, comme on dit en France. Ce câbleau était assez gros, car il avait la moitié du diamètre du câble principal de la nef. (V. B. Crescentio, *Nautica Mediter.*, p. 78.) — *Capo di centura*, Nom d'un gros cordage dont on se servait dans quelques galères comme d'une ceinture, quand la mer était grosse, et que le bâtiment, fatiguant beaucoup, avait besoin d'être maintenu. *Le Capo di centura* était une sorte de préceinte de chanvre. (V. Galera de banchi 28.) — *Capo di posta*, anc. Amarre de poste, câble de poste. — « Sono altri due *Capi*, detti : *di posta*, che seruono à dar volta in terra à qualche colonna, ò scoglio, quando la galea si troua

52.

in porto, che dicon : alla posta. » B. Crescentio (cité ci-dessus), p. 37. — « Capo o Cavo di posta, è une fune grossa con la quale s'armeggiano le galee in terra. » Pantero-Pantera, *Vocab. naut.* (1614). — *Capo di rimurchio*, Remorque. (V. Rimurchio.) — *Capo piano*, Cordage uni, commis en Haussière, à la différence du Grelin, dont la surface est très-ondée. On désigne la Tournevire par le nom de *Capo piano*. — « Vn Capo piano per far li bragotti et vete del canonne, cantara 2. » *Notizie per chi nauica*, Ms. XVIe siècle, n° 1926, Bibl. Riccard. de Flor., p. 39. (V. Galera de banchi 28.) — *Capo sottile*, Menu cordage.

3. CAPO, ital. s. m. (Du lat. *Caput.*) Bout, Extrémité d'un cordage, d'une pièce de bois, etc.; Sommet. — *Capo di bande*, Plat-Bord.

4. CAPO, ital. s. m. (Du lat. *Caput.*) Cap du navire. — V. Posticcio.

5. CAPO, ital. esp. s. m. (Même étymol.) Chef. — *Capo di sanidad*, esp. Chef du service de santé et de la quarantaine. (V. Morbero.) — *Capo della guardia*, ital. anc. Chef de quart. Bas officier qui, sur les galères italiennes, commandait aux gens de quart; c'était ce qu'alors sur les galères de France on nommait Carsonier, Carsenier (V.), ce que depuis, sur nos vaisseaux, on a appelé quartier-maître. (V.) — « ... Oltre de' quali vi sono altri 9 mezi officiali, quattro de i quali et più idonei, seruono al timone, et vno de' cinque che restano, sarà il nocchiero del trinchetto (V.); et gli altri quattro, saranno i Capi delle guardie. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (in-4°, 1607, Roma), p. 83. — *Capo di squadra*, Chef d'escadre, Contre-Amiral. (V. Capo squadra.)

6. CAPO (A), ital. adv. Dans la direction de... — « Stimando di ritrouar il più prossimo terren dell' isola d'Irlanda a Capo di ponente. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 201 E.

CAPON, fr. esp. s. m. (De l'ital. *Capone.* [V.]) (Angl. *Cat;* all. *Kat*, *Katze;* holl. dan. *Kat;* suéd. *Katt;* rus. Катъ [*Kate*]; ital. *Capo del gancio, Capone, Cappone, Penello;* esp. *Gata;* port. *Aparelho de turco;* géno. *Cappun;* malt. *Capun;* basq. vulg. *Capona;* bas bret. *Kapoun;* hongr. *Horgognegomó;* gr. litt. mod. Ἑλκυστὴρ τοῦ κρίος; gr. vulg. Χαπόνη; lasc. *Kéte.*) Nom d'un fort palan, fait d'un cordage qui passe alternativement sur les rouets du bossoir et sur ceux d'une grosse poulie à croc. Il est employé à soulever l'ancre que les efforts du cabestan sur le câble ont fait venir à la surface de l'eau, et à la porter jusqu'au bossoir, où elle doit être pendue par un cordage appelé Bosse de bout. L'article *Bossoir*, ci-dessus, p. 317, est accompagné d'une figure où l'on voit le Capon : IK. Nous trouvons, p. 42 d'un Ms. du XVIIe siècle (Arch. de la Mar.), intitulé : *Explication.... de divers termes*, etc., cette définition du *Capon :* « C'est vn bout de corde au bout duquel il y a vn grand crocq de fer; cette corde ne tient à rien, et sert seulement à amurrer la voile bas, ou bien a leuer la patte de l'ancre. » — En 1678, Guillet disait du Capon: « C'est un crochet de fer qui sert à lever l'ancre qui est mouillée, et à saisir l'orin ou cordage qui répond de l'arganeau à la bouée. Caponner l'ancre, est accrocher le Capon à l'orin. » Desroches (1687) définit mieux le Capon que Guillet : « Un Capon, dit-il, est un composé d'une corde et d'une grosse poulie, où est joint un gros croc de fer, dont l'usage est de tirer l'ancre sur le costé du vaisseau, lorsqu'elle paraît hors de l'eau. » De ces définitions, il résulte que le Capon, avant d'être un palan, était un gros cordage muni d'un croc; il passait dans une poulie frappée sans doute à l'un des haubans de misaine. Quand il était accroché à l'ancre ou à l'orin, on halait sur son retour. Quelquefois le Capon servait d'amure supplémentaire. — En Espagne, le *Capon* est ce qu'en France on nomme la Bosse de bout, nommée aussi : *Boza de la serviola*. (V. Cappone.)

CAPONE, ital. s. m. (Augmentation de *Capo*, cordage.) Capon. — *Caponare l'ancora*, Caponer l'ancre. — On écrit aussi *Cappone* et *Capponare*, orthographe que réprouve l'étymologie.

CAPONER, fr. v. a. (Du fr. *Capon.* [V.]) (Ital. *Capponare l'ancora;* géno. *Cappunâ l'ancua;* malt. *Ticcappuna l'ancra;* esp. *Izar el ancla á la serviola con la gata;* port. *Içar a ancora com o aparelho do turco;* basq. vulg. *Capona;* bas bret. *Kapouni;* angl. *Cat* [*to*] *the anchor;* all. *Den anker Aufkatten* ou *Aufkatzen;* holl. *Het anker Opkatten;* dan. *Katte ankeret;* suéd. *Katta ankeret;* rus. Взять якорь на кать [*Vziate iacore na kate*].) Hisser l'ancre au bossoir avec le Capon. (V. la figure qui accompagne l'art. Bossoir; elle montre une ancre que l'on Capone.)

CAPONERA, vén. s. f. (De l'it. *Capone*, chapon. V. *Chapponaja.*) La cabane, la cage, le petit abri mobile sous lequel se place le passager de la gondole. Il est assez singulier qu'on ait nommé Chaponière le boudoir où, selon la chronique amoureuse de Venise, les voluptueux aiment à s'enfermer pendant les douces nuits de l'été. On pourrait croire qu'un tel nom fut donné par antiphrase à la Felza (V.), si l'on ne voyait, dans les anciennes représentations des gondoles vénitiennes, cette Felza faite en berceau et de bâtons croisés, comme les cages à poules et les mues où l'on engraisse les chapons.

CAPORAL, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Caporale*, fait de *Capo*, chef.) Titre d'un officier qui commandait un certain nombre de soldats embarqués sur une nef ou une galère. Au XVIe siècle, il n'y en avait qu'un sur chaque galère française, comme nous l'apprend cette mention, p. 31, de la *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nation. : « Vng Capporal, 6 liur. (par moys). » — Un *Estat des galères selon leur rang*, etc., pour l'année 1646 (Arch. de la Mar., carton : Officiers de galères), nous apprend qu'à cette époque, sur chaque galère, il y avait quatre Caporaux. Mais alors déjà le Caporal avait un rang inférieur à celui qu'il occupait un siècle auparavant. — Pantero-Pantera (*Armata navale*, 1614) parle en ces termes des Caporaux : « I Caporali sono officiali che commandano à vinticinque ò trenta soldati, ò più ò meno, secondo che è grossa la compania, et hanno ad esser huomini parimente consumati nelle guerre, et essercitati in mare.... Sogliono essere almeno doi per galea, et quando vi sia tutta la compania, doueranno esser in maggior numero, secondo ch'ella sarà grande. » (Cette phrase montre qu'il n'en était pas en Italie comme en France, quant au nombre des Caporaux embarqués sur les galères.) « Hanno due rationi il giorno, et di stipendio quattro scudi il mese. »

CAPOSQUADRA, ital. s. m. (Contraction de *Capo di squadra*. [V.]) Chef d'escadre, Contre-amiral.

1. CAPOT, fr. s. m. (De l'ital. *Cappotto.* [V.]) (Gr. vulg. Σκέπασμα τῆς σκάλας, Ταμπούκιο; ital. *Copertura della scala;* esp. *Carroza;* basq. *Caputcha;* provenç. *Capéaou;* bas bret. *Kapot(e);* angl. *Companion.*) Nom donné à une toile goudronnée ou peinte, formant une sorte de capuchon dont on coiffe ou recouvre une construction de bois ou de tringles de fer, élevée au-dessus de l'ouverture d'un escalier, comme un petit dôme, pour mettre l'escalier à couvert de la pluie.

2. **CAPOT**, fr. s. m. (Même étymologie que le précédent.) (Ital. *Cappotto.*) Espèce de pardessus ou de paletot à capuchon que portent les matelots, contre la pluie et le froid.— « Premierement, pour achapt de deux cens soixante-huit canes d'herbage ayant esté employé a cent deux Capotz donnés à cent dix forçats de ladite galere, a raison de vingt-un pans à chaque Capot.... liv. 536. » *Compte des despences extraord. faictes sur la galere Dornano*, durant ledit mois de novembre (1641), pour mettre icelle en estat pour seruir au voyage de Cathaloigne. Arch. de la Mar., Ms., fonds Grignan. — « .... De deux en deux ans, un Capot de gros drap, entre gris et minime » (d'une couleur qui tient du gris et du ton [brun] dont était la robe des frères Minimes), « qui leur descend jusqu'aux talons, et au-dessus un capuchon pour se couvrir entièrement. » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (Paris, 1622), p. 55.

CAPOTAGE, fr. anc. s. m. (Du fr. *Cap.* [V.]) Navigation de cap en cap.— Ce mot, qui a l'avantage d'être fait selon les règles de l'étymologie, n'a point été conservé; on lui a préféré: *Cabotage* (V.), francisation de l'ital. *Cabottaggio.* Il se trouve rarement dans les auteurs, et nous ne le voyons dans aucun des dictionnaires que nous avons sous les yeux. Nous l'avons lu à Morlaix (en 1844), dans le manuscrit de Joseph Daumesnil, intitulé : *Recherches sur la ville de Morlaix* (1765-66) : « Le Capotage d'entre les terres, et de port en port, occupe aussi plusieurs bâtimens. » P. 498, Arch. de la ville de Morlaix. — Quelques lignes plus bas, l'auteur écrit : Cabotage.

CAPOTER, fr. v. a. fig. (De *Capot.* [V.]) (Basq. vulg. *Chavira;* angl. *Cant (to)*; ital. *Abboccare, Far cappotto;* rus. Опрокинуться [*Oprokinoutsia*].) Se renverser sens dessus dessous; Chavirer. — On dit aussi : Faire capot.

1. **CAPPA**, ital. vénit. géno. malt. s. f. Cape. — « Metteroi alla Cappa nelli fortunali. Cazzar bene di borina a vento la Maestra o la Mezzana. Le altre vele si mettono contra vento, serrade e brazzade in punta. Con che si mantiene la prova contra il mare. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271.

2. **CAPPA**, ital. géno. s. f. (De *Capo*, tête; proprement : Capuchon.) Braie. — *Cappa d'albero*, ital. Braie du mât. (Le géno. dit : *Cappa d'œrbo.*) — *Cappa del timone*, ital. Braie du gouvernail. (Le géno. dit : *Cappa du timun.*)

CAPPAL, mal. s. Navire. D. Haex, *Dict. mal.-lat.* (1631), p. 11. — V. Kapal.

CAPPE, fr. anc. s. f. (Variante de *Cape* [V.], ou francisation de l'ital. *Cappa.* [V.]) — « Il » (le comte de Tourville) « n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le mener à la Hogue; mais ces mesmes vents estant devenus forcés, il fallut mettre à la Cappe, et perdre en quarante-huit heures ce qu'on avoit gagné en six jours. » *Relation du combat de la Hogue* (29 mai 1692), dans les *Mémoires* de Villette-Mursay, p. 114.

CAPPÈER, fr. anc. v. a. (Variante de *Capeïer.* [V.]) « C'est singler à la cape, quand la tourmente est excessive; ronder en mer, quand les mariniers, sans faire aucun marrage » (faute d'impression; il faut lire : *Mareage*, manœuvre), « laissent aller le navire au son de la mer, et à la seule conduite et discrétion du vent; il va bien la droite route, mais auance fort peu... » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 103, édit. de 1629.

CAPPEGIARE, ital. v. a. (De *Cappa.* [V.]) Capeïer. — Le géno. en a fait *Cappezâ.*

CAPPELLETTO, ital. s. m. (Diminut. de *Cappello*, chapeau. Rac. *Caput*, tête.) Chouquet. — V. Testa di moro.

CAPPELLO (*Far*), ital. v. — V. Far Cappello.

CAPPEZZELLA, ital. s. f. (Étymol. inconn.) Genou.

CAPPION, fr. provenç. s. m. Mauvaise orthographe de *Capion*, Étambot, Étrave.

CAPPITAINE, fr. anc. s. m. (Orthographe où le redoublement du *p* est contraire à l'étymologie.) Amiral, Général. — « Si fist moult fort renforcir sa navie qu'il avoit sur mer, dont messire Hue Kieret, Barbeuaire et Bahucet estoient Cappitaines. » Froissart, *Chron.*, liv. 1[er], Ms. de Valenciennes, chap. 178. Édit. Buchon. — V. l'art. suivant.

CAPPITAINERESSE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Capitanare*, commander.) Capitane. — « Et pour ce qu'on ne parle que d'un cappitaine » (Amiral, Général) « a vne flotte de galleres, nous commencerons au patron » (Capitaine), « pour ce que en toutes les galleres le chef est patron, sauf en la Cappitaineresse... » Ant. de Conflans, les *Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, juillet 1842, *Annal. marit.*

CAPPO DE SQUADRA, géno. s. m. (De l'ital. *Capo di squadra.* [V.]) Chef d'escadre, Contre-amiral.

CAPPONAJA, ital. s. f. (De l'ital. *Cappone*, chapon, fait de *Caponis*, génit. du lat. *Capo.*) Cage à poules.

CAPPONARE L'ANCORA, ital. v. a. (De Cappone. [V.]) Caponner l'ancre. — V. Capone.

CAPPONE, vénit. ital. s. m. (Variante et mauv. orthog. de *Capone.* [V.]) — « Capponi, corde che assicurano l'ancora quando sorta dal mare, si alza e si accosta al fianco della nave; l'uno legando la marre, l'altro l'occhio dell' ancora medesima. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271. La définition qu'on vient de lire montre que, au XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], les Vénitiens ne nommaient point Capon le palan qui sert à monter l'ancre au bossoir, et qu'aujourd'hui ils nomment *Cappone;* ils avaient deux *Capponi* ou gros *Capi*, gros bouts de cordage, l'un qui, passé dans l'arganeau, fixait l'ancre au bossoir, c'est ce que nous appelons la Bosse de bout, et les Italiens *Bozza della grua;* l'autre qui, entourant le bras au-dessous d'une des pattes, la fixait contre le bord quand l'ancre était traversée, et celle-là nous la nommons *Serre-bosse*, et les Italiens *Serrabozze.*

CAPPONEA GALLINÂ, géno. s. f. Cage à poules.

CAPPOTTO, ital. s. m. (De *Capo*, tête; lat. *Caput.*) Caban, Capotte, Capuchon. — V. Berrettino, Gabbano.

CAPPUÂ L'ANCUA, géno. v. a. (De l'ital. *Capponare.*) Caponer l'ancre.

CAPPUCIO, cors. s. m. (De *Capo*, tête. Proprement : Capuchon.) Braie du mât.

CAPRA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Capra*, chèvre, d'où *Capriolus.*) Proprem. : Chèvre, Chevron.) Perche dont on se servait pour soutenir un point de la tente de la galère. — « *Capre di galea*, Cabres de galère, certaines pièces de bois qui soustiennent la tente d'une galère. » Nat. Duez (1674). On appelait aussi *Capre* ce que nous appelons : Moutons, petites lames blanchissantes que soulève la brise sur une rade ou au large; et l'on disait : La mer se couvre de chèvres (blanches et sautantes), comme on dit aujourd'hui : La mer se couvre de moutons. Par extension, on appelait *Capre* un coup de vent. — V. Arborare, Far buttafori, Far la loggia, Mezanino.

CAPRE, fr. anc. s. m. Du holl. *Kaper*. [V.]) (Suéd. *Kapare*; isl. *Kapari*; dan. all. holl. *Kaper*.) Homme ou bâtiment faisant la course; Corsaire, navire armé en course.— « Vous auez bien fait de remettre au sieur Albert le vaisseau *l'Adroit* et le petit Capre *le Rat*; ne manquez pas de l'obliger à se soumettre à les rendre aux conditions du règlement du 5 octobre 1674. » Colbert à Desclouzeaux, 7 mai 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 243. Ms. Arch. de la Mar. — « Il est ordonné aux officiers de l'amirauté du Havre de Grâce, de faire remettre entre les mains du sieur Desclouzeaux, commissaire général de la marine audit port, le Capre *le Chien noir*, ensemble les agrez et apparaux qui se sont trouvés sur ce bastiment. » *Ordr. du Roy*, 17 septembre 1678; vol. XLV, p. 350 v°; Ms. Arch. de la Mar. — « Comme tout le reste de la flotte sest trouuée separée et sans conuois, je ne doute pas, Monseigneur, que les Capres de Dunkerque nayent acheués de la détruire. » *Rapport autographe* de J. Bart (5 juillet 1696), Ms. des Arch. de la Mar. — V. Armateur.

CAPRERIE, fr. anc. s. f. Métier du capre; armement en course. — Vauban écrivit en 1695, sous ce titre : « Mémoire concernant la Caprerie, la course et les priviléges dont elle a besoin... », un travail curieux que l'on a publié en 1842, p. 157-186 des *Oisivetés de M. de Vauban*, t. IV (in-8°). Une chose assez singulière, c'est que le mot *Caprerie*, qui n'est donné par aucun des dictionnaires que nous avons pu consulter, se trouve seulement dans le titre de l'ouvrage de Vauban; partout ailleurs, l'auteur se sert du mot *Course* qui était fort usité, quand *Caprerie* ne l'était point.

CAPSA NAVIS, bas lat. s. f. (*Capsa*, de *Capere*, prendre.) [Caisse du navire].—« Ascendit navim cum vinculis magnis, et fuit in Capsa navis » (sous le pont, dans la cale) « diebus quatuor. » *Actes des martyrs d'Afr.*, ap. Baronium, an 302, n° 123.

CAPSIA, bas lat. s. f. (Du lat. *Capsa*.) Caisse, Coffre. — « Item quod Capsia pro armis possit fieri de versus bandam drictam prope portam fogoni amutata (*sic*, pour *a murata*, sans doute) dicte gallee » (qu'un coffre pour les armes puisse être établi à tribord près de l'écoutille de la cuisine, à la muraille de ladite gallère). *Stat. génois du 25 oct.* 1334, p. 76 de l'*Imposicio officii gazarie*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

CAPSONUS, bas lat. s. m. (Augment. de *Capsa*.) Coffre. — « Item quod in dictis galleis possit portari per mercatores Capsonum unum pro armis in quo possint stare duo paria armorum cum capelleto. » *Stat. géno. du 25 oct.* 1334; p. 75 de l'*Imposicio officii gazarie*; Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

CAPSTAN, CAPSTERN, angl. s. (Du lat. *Capistrare*, enchevêtrer.) Cabestan. — *Capsten-bar*, Barre de cabestan. (V. Arm, Bar.)—On trouve *Capstain* dans les documents des XVIe et XVIIe siècles. — V. 3. Cat.

CAPTAIN, angl. s. (Du vieux fr. *Captaine* ou *cheftaine*. [Du lat. *Caput*.] Christine de Pisan, dans ses *Dictz moraux a son fils*, dit : « Se tu es Capptaine de gent. ») Capitaine. (V. Long-boat, Lord commissionner of admiralty, 2. Signal.) — *Captain of a flag*, Capitaine de pavillon. — *Captain of a fire ship*, Capitaine de brûlot. — *Captain of a man of war*, Capitaine de vaisseau, Capitaine de haut-bord. On dit aussi : *Captain of a ship of war*. (V. *Man* et *Ship of war*.) — *Captain of a store-ship*, Capitaine de flûte. — *Captain of the forecastle*, Quartier-maître du gaillard d'avant.

CAPTAN, tur. s. (De l'ital. *Capitano*. [V.]) Nom dont se servent les Turcs pour désigner le capitaine d'un bâtiment européen.—V. Guèmi Qapoudan.

CAPTEUR, fr. s. m. (Du lat. *Captor*, fait de *Captus*, part. de *Capere*, prendre.) (Illyr. dalmat. *Hittàlac* [hittalatchz], *Hvatàlac* [Flatalatchz]). Nom donné au capitaine, et, par extension, au navire qui, dans la guerre, en prend un autre. Le mot Capteur n'est pas depuis bien longtemps dans le vocabulaire des marins français; les anciennes ordonnances employaient le mot Preneur (V.), que des actes publics assez récents contiennent encore. — « Aussitôt après la prise d'un navire, les capitaines Capteurs se saisiront des congés, passeports, lettres de mer, etc. » Art. 69, chap. 1, tit. II du *Règlement sur les armements en course* (2 prairial an XI). —L'angl. dit : *Captor*.

CAPTIVA NAVIS, lat. s. f. Navire pris, amariné.—« Dum hæc Romani parant aguntque ad Philippum, Captiva navis una ex iis, quod Romam missæ erant, excussa fugit..» T. Live, *Decad.* III.

CAPTURE, fr. angl. s. f. (Gr. mod. Πρέζα; bas-bret. *Kaptura*; mal. *Rompak*.) Action de prendre. Le chap. 1, titre II du règlement cité ci-dessus est intitulé : *Captures*. — *Capturer*, fr. v. a. (Gr. mod. Κάμνω πρέζα; bas-bret. *Kaptura*; illyr. dalm. *Hittati*, *Hvatati*; tur. *Prèza etmèk*.) Prendre un navire.

CAPU PIAN (*Capou-piane*), malt. s. n. (De l'ital. *Capo piano*. [V.]) Tourne-vire.

CAPULUS, lat. s. m. (Orig. incon. Peut-être l'embarcation qui portait le nom de *Capulus* avait-elle une certaine analogie de forme avec la bière, le sarcophage qui était nommé Capulus ou Feretrum.) Nom d'une petite barque, d'un petit navire.—« Lembus, navicula brevis, dicta et Capulus, et cumba, et lintris. » Glossæ Vulcanii arabico-latinæ, citées par J. Scheffer, p. 70. — « Ordinamus observandum quod nulla navis vel lignum aliquod, Capulus ve, vel busca aliqua, teneatur deinceps vel sustineatur plena in portu. » *Stat. Massiliæ*, chap. 1, liv. IV. Ms. 4660, 4661 B, Bibl. nat. — Nous supposons que c'est de *Capulus* que les Vénitiens ont fait *Copano*. — Aulu-Gelle, liv. X, chap. 25, emploie le diminut. *Capulicus*.

CAPUN (*Capoune*), malt. s. m. (De l'ital. *Capone*. [V.]) Capon.

CAPÜSSELLA, géno. s. f. (De l'ital. *Cappezzella*. [V.]) Genou.

1. CAPUT, lat. s. n. Proue et Tête d'homme ou d'animal qui figurait à la proue des navires scandinaves. — « Una (navis) Capite insignis... » Torfeus, chap. XLIII. — « Draconis Capite eminebat. » Id., chap. XLII. — « Sine effigiato Capite. » Id., ib.

2. CAPUT, bas lat. s. n. (Tête.) Cap, Pointe, promontoire. — « Item quod aliqua persona cujuscumque status, sexus, seu condicionis existat non audeat vel presumat per se nec per alium facere vel construere seu fieri vel construi facere nec eciam imponere seu imponi facere aliquam galeam in aliqua parte seu loco que seu qui sint a Capite Albarii » (de la pointe d'Albaro. Albaro est un faubourg de Gênes.) « usque Corvum » (Corvo, promontoire voisin du golfe de la Spezia), « seu a Corvo usque a Capite Albarii. » (*Sic*.) *Stat. géno. du 22 janvier* 1333; p. 20 de l'*Imposicio officii gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.

CAPUT BREVE, bas lat. s. n. Le premier (*Caput*) des rôles d'inventaires ou registres du navire. (*Brevis*, inventorium, rotulus, chartula continens indicem, seu summariam rei cujusdam descriptionem. » Du Cange, t. 1, col. 1293; édit. 1733.) — « Ordinamus quod quælibet navis et quodlibet lignum habeat scriptorem juratum in uno quoque

viagio, qui scriptor non scribat aliquid in Capito brevi ipsius navis vel ligni, nisi ambæ partes fuerint præsentes, videlicet dominus et mercatores, vel dominus et sui marinarii... » *Ordonn. sur la navigation* (Barcelone, 1258), chap. 2. —V. Capbreu.

CAPUT COLUMBÆ, bas lat. s. n. Tête de la quille, Extrémité de la quille. — Dans le projet de *Convention entre Venise et les envoyés de saint Louis* (1268), pour le nolis et la construction d'un certain nombre de navires, les inventaires de *la Sainte-Marie*, de *la Roche-Forte* et du *Saint-Nicolas*, mentionnent les hauteurs de ces nefs, « in Capitibus columbæ, » c'est-à-dire aux extrémités de la quille. Ainsi *la Sainte-Marie* et *la Roche-Forte*, qui étaient hautes de 11 pieds et demi à la première couverte, de 6 pieds et demi à la seconde couverte, de 5 pieds et demi dans les corridors, et de 3 pieds et demi du corridor au bord supérieur de la pavesade, ce qui leur faisait 27 pieds de hauteur totale au milieu, étaient « altæ in Capitibus columbæ pedibus triginta novem et dimidio; » c'est-à-dire que ses deux extrémités étaient plus hautes que le centre de 12 pieds et demi. Ce serait une tonture considérable, si, en effet, la différence entre 27 pieds et 39 et demi était l'expression de la courbure du pont supérieur. Mais il n'en est pas ainsi; les 12 pieds et demi étaient la hauteur des châteaux, comme nous l'avons établi, p. 377, t. II de notre *Arch. nav.*, dans la Coupe longitudinale de *la Roche-Forte*, que nous avons construite d'après le texte de la Convention de 1268.

CAPUT OPERIS, bas lat. s. n. Chef d'un ouvrage; Directeur, Entrepreneur d'une construction navale ou d'une opération analogue, comme radoub, armement, etc. — «...Nisi ...dederit in scriptis nomen magistri assie quem vellit esse Caput operis ipsius galee (s'il n'a donné par écrit le nom du maître d'hache [charpentier] qu'il a désigné pour diriger la construction de sa galère).» *Stat. géno. du 22 janvier* 1333; p. 20 de l'*Imposicio officii gazarie*, Ms. du Dépôt de la Mar.

CAQUE, fr. s. f. (Ménage fait venir ce mot de *Cadiscus*, diminutif de *Cadus*, tonneau. *Cadiscus* ou *Cadicus* serait devenu *Cacus*. Dans le bas latin, *Cacabus* et *Cacubius* désignaient une sorte de chaudron. Un arrêt du parlement de Paris, année 1379, rapporté p. 412, t. VI, *Ordon. des Roys de France*, montre que le mot Caque était usité à cette époque, et désignait une sorte de petit tonneau : « Pro pluribus barillis allecium Caquis, etc. » Remarquons que l'isl. a *Kaggi*, tonneau; le suéd. *Kagge*, Caque, baril; le holl. *Kaaken*, caquer. *Kaggi*, sans analogues dans l'angl.-sax.,— car *Cyf* (Kyf) n'a aucun rapport avec lui, quoiqu'il signifie tonneau, — nous paraît introduit assez récemment dans la langue islandaise. Peut-être faut-il voir l'origine de Caque, Kaggi, etc., dans l'angl.-sax. Cæggian (Kéghiane), signifiant, selon Somner, reproduit par Bosworth (1838), fermer soigneusement, serrer fort.) Petit tonneau ou baril dans lequel on paque le hareng, apporté en vrac dans des barils où on les a jetés après une première préparation qui a suivi immédiatement la pêche. Les anciens documents français appelaient le hareng caqué : *Caqueharenc*.— « Sur chascun pignon de harenc oict deniers; et sur chascun tonnel de Caqueharenc oict deniers. » *Charte de* 1337, regist. de la cour des comptes de Paris, B, fol. 133. — Quelques auteurs, et notamment P. Marin (*Dict.-holl.-fr.*, 1752, art. *Kaaken*), attribuent à Guillaume Beucheld de Biervliet, mort en 1347, l'idée de caquer et de saler le hareng.— *Caquer*, v. a. Mettre en Caque. —V. Coquet, Paquer.

CAQUET, pour Taquet. Cette faute d'impression se trouve trois fois répétée à la page 3 (non numérotée) de la *Construction des vaisseaux du Roy* (in-12, 1691); on lit : « Caquet, Caquet de l'amure, Caquet de cabestan. »

CAR, bas lat. géno. ital. esp. fr. provenç. s. m. (Du bas gr. Κάροιον, corne de l'antenne.) L'une des deux pièces composant l'antenne (V.); celle qui s'étend à l'avant du navire quand l'antenne est suspendue horizontalement; celle qui vient au pied du mât quand on apique l'antenne. Le mot *Car* est, depuis longtemps, dans la langue maritime ; nous le trouvons dans les inventaires des navires que la commune de Gênes s'engageait à fournir à saint Louis pour ses croisades de 1248 et 1270. — « *Item*, alias duas pecias antenuarum quæ dicuntur Car, quarum una erit longitudinis cubitorum XXXVII, et alia XXXV; et una grossitudinis palmorum VI et dimidii, et alia VII. » *Proposit. des commiss. du Roi de France aux Génois* (1246); Docum. inéd. publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 56 (1845). — « Alia vero pecia debet esse cubitorum triginta quinque, et debet esse Car, grossitudinis palmorum septem et dimidii...»—V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 388. — « Car : es el remate de la vela y verga de la mesana (artimon), que se afirma en la nao. » Th. Cano, *Arte para fabric. naos*, p. 53. Ce n'est que par extension qu'on peut donner le nom de Car à la partie de la voile enverguée sur le Car de l'antenne.—V. Care, Carium, Carre, Cart, Carrau, Carro, Carnal, Carnau, Penna.

CARABELA, CARABELLA, esp. s. f. Caravelle.— « Embarcacion larga y angosta, con tres palos sin cofas, una sola cubierta, espolon a proa, popa llana, y velas latinas.» *Diccion. marit. esp.* (1831). On peut s'étonner de trouver, dans un dictionnaire spécial fait par des officiers instruits, la mention de Caravelles à trois mâts, quand, pour tous ceux qui ont lu le journal du *Premier voyage de Colomb*, Crescentio et Pantero-Pantera, il est si notoire que la Caravelle avait quatre mâts verticaux et un beaupré. (V. Caravelle.) Peut-être le rédacteur de l'article espagnol que nous venons de rapporter a-t-il été trompé par le passage suivant du journal écrit par Las Casas : « Y estuve así con poco viento fasta que passaba de medio dia y entonces tornó á ventar muy amoroso, y llevaba todas mis velas de la nao, maestra y dos bonetas, y trinquete, y cebadera, y mezana, y vela de gavia... » Cette nomenclature paraît incomplète en effet; mais la Caravelle *Sainte-Marie* tenait l'allure du grand largue, ainsi que nous l'avons fait remarquer, p. 232, t. II de notre *Arch. nav.*, et l'amiral n'avait pas besoin de border sa *contra-mezana*. Quand Colomb dit,— car c'est un passage de son propre journal qui est cité-là (mercredi 24 oct. 1492) par Las Casas — : « Llevaba *todas* mis velas », c'est comme s'il disait : toutes les voiles que comportaient le temps et l'allure de ma Caravelle. — « Carabelas de Tunez eran de porte de trescientas tonelades; llevaban aparejo redondo » (elles étaient voilées comme les vaisseaux ronds, à voiles carrées devant et au milieu, à voiles latines derrière), « y montaban cuarenta piezas de artilleria. » José de Veitia (1672). —Les Caravelles de guerre appartenant à l'État étaient appelées : Carabelas de armada (Sarmiento, 1580). — « Se descubrio una Carabela de Turcos... tomaron la Carabela, y en ella quarenta y quatro Turcos...» *Servic. de los capit. Nodales* (1621).— « Y reconocismos assi mismo tres Carabelas, y dos barcos de mastileo, la mayor dellas de cinquanta toneladas, y las dos de a tryenta toneladas cada vna. » *Relacion de los pilotos que fueron a la Maamora del estado en que callaron la barra* (1611); Ms. Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. —V. Andar de la bolina, Caravela, Caravella.

CARABELON, esp. s. m. Le *Diccion. marit. esp.* (1831)

renvoie au mot *Bergantin*, pour faire comprendre que le Carabelon était une petite caravelle. Nous croyons que *Carabelon* était un augmentatif de *Carabela*, non un diminutif, et que le Carabelon était une grande caravelle. — V. Caravellone et Caravelaõ.

CARABINÉE, fr. adj. f. (Isl. *Hvass;* basq. vulg. *Carabinia;* bas bret. *Karabina.*) Très-violente, très-forte, en parlant de la brise. — Nous avons fait d'inutiles efforts pour trouver le mot qui a affecté cette forme : *Carabinée*, car nous ne croyons pas que *Carabine* soit pour quelque chose dans un terme dont le sens est sans relation, même lointaine, avec l'idée que fait naître l'usage de l'arme à feu dont se servaient les carabins. Peut-être : Carabinée, n'est-il qu'une corruption de l'ital. *Scarabillante*, de *Scarabillare*, crier, jouer d'un instrument qui fait un grand bruit. On voit comment : *vento Scarabillante*, aurait pu devenir *vento Scarabinante*, *vent Scarabinant*, ou *Carabinant*, puis *Carabiné*. Nous ne proposons cette étymologie qu'avec la réserve toute naturelle en semblable matière. Quoi qu'il en soit : Carabinée n'est pas depuis longtemps dans le vocabulaire des marins français. Si on le trouve chez Romme (1792), on ne le voit ni chez Aubin (1702), ni chez Desroches (1687), ni chez Guillet (1678).

CARABITA, bas lat. s. m. Patron du Carabus. (V.)

CARABO, esp. s. m. (Du gr. Κάραβος. [V.]) Nom d'un navire dont on ne connaît aujourd'hui ni la forme, ni l'importance réelle, ni le grèement. On sait, par les chroniques, que les Maures se servaient beaucoup de cette espèce de bâtiment ; la chronique d'Alonso XI (1342) rapporte que le nom de *Carabo* était celui par lequel les Africains désignaient ce navire, et qu'il y en avait qui portaient 50 et même 60 chevaux dans leurs traversées de la côte d'Afrique à la côte d'Espagne. — V. Caravo.

CARABOTTINO, ital. s. m. (Du fr. :) Caillebotis. (V.)

CARABUS, lat. s. m. (Transcript. du gr. Κάραβος. [V.]) Petite barque antique, dont Isidore parle ainsi liv. XIX, chap. 1er : « Carabus, parva scapha ex vimine facta, quæ, contecta crudo corio, genus navigii præbet. » Le Carabe était quelquefois l'embarcation attachée au service du navire, comme on le voit par les §§ 2 et 11 de la loi rhodienne. Le § 11 dit : « An videlicet omne instrumentum navis plane habeat : malum, validas antennas, vela, segastria, ancoras, diversos funes canabinos, Carabos instructos, idonea gubernacula. » Le pluriel *Carabos* fait connaître que le navire avait à son service plus d'une embarcation, ce qui est très-naturel.—Jean Brompton, dans sa Chronique, parle d'un Carabe fait de cuir : « Carabum, qui ex duobus coriis et dimidio conficitur. » Florent, moine de Wigorne, parle dans les mêmes termes à peu près d'un Carabe fait de deux cuirs et demi : « Occulte de Hibernia fugerunt, Carabumque, qui duobus tantum coriis et dimidio factus erat, intraverunt. » Il est assez difficile de dire ce que Florent et Brompton entendaient par un Carabe fait de deux cuirs et demi ; il est probable cependant que cette locution constate un usage du temps où vivaient les deux chroniqueurs, et que certaines barques du Nord, faites de peaux de phoques étendues sur une carcasse de bois, étaient désignées par le nombre des peaux qui les recouvraient. Une barque de deux cuirs et demi était, sans doute, plus petite qu'une barque de trois cuirs, et plus grande qu'une de deux cuirs.—L'historien anonyme de Jérusalem (1177), cité par du Cange, dit : « Anno 1123. Carabos insuper quamplurimos et naves onerarias. » Les Carabes dont il s'agit dans ce passage n'avaient certainement que le nom de commun avec ceux qui étaient faits d'osier et de cuir. Sans cela l'historien les aurait-il nommés avant les navires de charge? Ici, les Carabes semblent avoir une certaine importance.

CARABUTIN, *n* final sonnant, géno. malt. s. m. (De l'ital. *Carabottino.* [V.]) Caillebotis. (V.)

CARACA, bas lat. ital. s. f. (Variante de *Carraca.* [V.]) Carraque. — « Inter alias varias adversancium naves et naviculas, quinque habebat grandissimas sibi obvias, quarum tres erant Caracæ de urbe Januæ. » *Chron. de Jean Whethamsted* (XVe siècle). — « Naves receperunt, et paulo post obviaverunt tribus triremibus, quas Caracas vocamus. » *Chron. de Thomas Otterbourne* (XVe siècle). — Otterbourne se trompa, quand il rangea les Carraques parmi les galères ou trirèmes. La Carraque était de la famille des vaisseaux ronds, et un des plus lourds navires de cette famille. Il ne se servait point de rames.

CARACATA (sous-entendu *Navis*), bas lat. s. f. De *Carraca.* (V.) Nef Carraquée, ou faite à la manière des Carraques. Dans les lettres patentes par lesquelles Édouard VI d'Angleterre nommait son oncle, le duc de Somerset, son lieutenant et capitaine général pour la guerre, on lit : « De thesauro nostro Munitionum Artillariorum Tentorum Pavilionum, pro equis, Navibus Caracatis Galeis et aliis Navibus quibuscumque ... per sanam ejus discretionem capiendi et recipiendi. » Ap. Rymer, an. 1548, t. XV, fol. 175. Les bénédictins, qui recueillirent une portion de cette phrase, t II, col. 301, édit. de du Cange, 1733, supposèrent que la *Caracata navis* était le même navire que la Carraque, et que *Caracata* est une variante de *Caraca* ou *Carraca*. Nous ne saurions nous ranger à cette opinion : pour nous, la *Carracata* était une variété de la nef, dans laquelle la Carraque entrait pour quelque chose. La phrase des bénédictins : « Caracata navis, Eadem quæ Carraca seu oneraria», doit être réformée.

CARACCA, napol. s. f. Nom qu'à Naples on donne aux ateliers de la corderie du port, comme on le voit par ce passage du *Guida del golfo ... di Napoli* (1828), p. 31 : « In continuazione del pian terreno v'è la *Caracca*, nella quale si confezionano et raddobbano i diversi oggetti di attrezzatura. » Il est probable que cette corderie fut autrefois établie sur une vieille Carraque, et qu'elle tire son nom de cette circonstance. — V. Carracca.

CARACOLET, franç. anc. provenç. s. m. (? Corruption du vieil esp. *Carcore.* [V.] Racage ; ensemble des Pommes de racage. Nous lisons dans le Diction. de mar. d'Aubin (1702), p. 659, art. Raque : « Quelques uns appelent les Raques des Caracolets. »

CARACORA, bas lat. s. f. Caracoure. — « Vascum cum una Caracora, quod navigii Molucensis est genus, ad ea compendia perquirenda proficisci jussit. » Maffei, *Hist. Ind.*, liv. IX. — Dom Carpentier a le tort de rapporter la Caracoure à la Carraque : ces deux navires n'ont eu de commun que les quelques lettres des noms qui les désignent. Stratico a donné de la Caracora une description trop longue pour être rapportée ici. (V. p. 107, *Vocabol. di marina*, 1813.)

CARACQUE, fr. anc. s. f. Carraque. — « Ce Seigneur de la Vere avoit une Caracque fort puissante, en laquelle il fondoit toute son espérance de deffense, au cas qu'aucun de ses adversaires vinssent pour l'attaquer ; laquelle Caracque alloit assez pesamment au regard des autres navires. » Matthieu de Coucy, cité par D. Carpentier.

CARAGOL, fr. anc. s. m. Nous ne savons quel objet désigne ce mot que nous trouvons à l'art. des Canonniers, fol. 15, du *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano*. (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar. : « Pour vn Caragol, 12 s. » Le *Caragolo* italien désignait une espèce de petit escargot de mer; Oudin, dans son Diction. esp.-fr. (1660), dit que le Caracol est « un limaçon, et une vis et montée de degréz qui va en tournoyant. » Peut-être que le Caragol était un tire-balle.

CARAMOUSSAL, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Caramuzzal* [V.] ou *Caramusalino*. [V.]) Nom d'un navire turc dont Guillet (1683) donne une description qui est, à très-peu de mots près, celle qu'il fait de la Saïque (V. Saïq); cette description ne se rapporte guère avec celle que Pantero-Pantera fait du *Caramusalino*. (V.) Bartol. Crescentio dit que les Turcs faisaient les Caramoussals de bois de platante (V. Caramuzzal.) — L'esp. écrivait *Caramuçale* et *Caramuzal*. (V. Passacavallos.)

CARAMUSALINO, ital. anc. s. m. (Thomas Hyde, dans ses notes sur le voyage de Peristol, dit que le nom du Caramoussal est composé des deux mots turcs *Kara* et *Mursal*, qu'il traduit par : Noir émissaire. (*Qara*, noir; *Mursel*, envoyé.) La vitesse du navire lui avait peut-être valu le nom de *Mursel* [les vents sont appelés poétiquement par les Turcs : *Murselât*]; la couleur habituelle de sa peinture lui avait donné son surnom de noir.) — « Li Caramusalini sono tuttauia vascelli usati nel leuante molto sottili, e perciò assai agili. Questi sono di forma alquanto lunga, et assai stretti, et molto alti di poppa » (très-enhuchés de l'arrière); « vanno velocissimamente, et in particolare col vento dell' oste : non usano più che cinque vele : hanno vna solo coperta, et portano da mille sino a mille cinque cento salme. » Pantero-Pantera, *Armat. naval.* (1614), I, p. 42. — V. Caramuzzal.

CARAMUSSALLUS, bas lat. s. m. Caramoussal. — «... Tria navigia quæ vulgo appellant Caramussalos; minora sunt autem onerariis navibus, et figura prope ovali. » Hieron. Comes Alexandrinus (Natale Conti de Milan), *Comment. de bello... in insulam Melitam*, 1565, in-12.

CARAMUZZAL, ital. s. m. Caramoussal. — « I Turchi fabricano i suoi Passacavalli et Caramuzzali di grossissimi platani, il cui legno s'indura sotto acqua et torna più forte. » Barthol. Crescentio, *Nautic. Mediterr.* (1607), p. 4. — « Le late delle coperte et tolde, si debbono far assai in arcate ò alte di gozone, nel cui modo s'accostano più alla forma del pesce tondo, et tali l'usano i Turchi ne' Caramuzzali, et essendo strette di tolda et larghe nelle murate della coperta di mezo caminano meglio della borina... » Ib., p. 67. — V. Caramusalino.

CARAQUE, fr. anc. s. f. (De *Caraca*. [V.]) Variante orthograph. de Carraque. (V.) — « Et ce mesmes jours, pour ce qui faisoit ung très bel tanps, entra » (au port de Venise) « huit Caraques toutes chargées de malvoisie novelle et bien trente ho quarante aultres navetes » (petites naves) « venant de Candie et de Gresse et de Morée. » *Lett. de J. de Chambes*, envoyé de Charles VII; 28 oct. 1459. Bibl. de l'École des chartes, t. III, p. 192. — « Caraques genneuoises » (génoises) « sont les plus grands navires et du plus grand port, et sont faictes pour les marchandises et a vng besoing porter grand nombre de gens et autres choses. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges*, traité de 1515 à 1522, publié par nous, *Annal. Marit.*, juillet 1842. (V. Velan.) — *Caraquon* est une variante de Carraqon (V.), qui se lit dans quelques documents.

CARASCE, fr. anc. s. f. Pour Caraque. (V.)

— « Accoutrez tous vos carvelles hautaines...
... Bien accoustrés d'équippages et de voilles,
Et de leur suyte tant fustes que cavelles,
Grosses Carasces, galères, galéaces, etc. »

Mᵉ André de la Vigne, *Vergier d'honneur*, 1493.

CARATTUS, bas lat. s. m. Carat. Au moyen âge, à Gênes, la propriété des navires était quelquefois partagée en un certain nombre de parts, auxquelles on donnait le nom de *Caratti*. — « Marinus Raibaldus emit dimidiam partem cujusdam navis, sive Carattos 12 ex Carattis 23..... » *Acte du 13 septembre* 1356, Ms. Arch. des not. de Gênes; cité par J.-B. Richeri, p. 467, t. IV, *Notæ ex foliat.* Ms. Bibl. Civic. de Gênes. — « Dixerunt dictum Percivallum esse participem in quadam navi alias empta anno 1377, portata cantariorum 6000 (450 tonn.) pro Carattis 2 ex Carattis 23 in quibus rationatur dicta navis, et quequidem navis patronizabatur per dictum Percivallum. » *Acte du* 18 *mai* 1379; mentionné p. 920, t. IV, *Notæ ex foliatis*. — On remarquera que le nombre impair 23 se reproduit dans les deux actes de participation dont nous venons de transcrire les passages, et que ce nombre paraît être celui qui était le plus ordinaire dans la division de la propriété navale. — V. Temo.

CARAVALA, bas lat. s. f. Caravelle. — «....Qui ad alias regiones sint navigantes, et iter facientes cum Caravalis euntibus ad Africum. » *Charte de* 1230; Codex ital. diplom., t. II, col. 878. — Dom Carpentier a exprimé un doute sur le mot *Caravalis*; il pensait qu'il faut lire *Caravanis*. (V. Caravana). Cette correction est très-admissible; cependant, *Caravalis* n'est point improbable, car nous savons, par un passage de la Vie de saint Nil (Nil vivait au IVᵉ ou au Vᵉ siècle), que, longtemps avant le XIIIᵉ siècle, la caravelle était en usage. Voici la phrase de la Vie du saint dont nous parlons : « Tumultuantes navigia combusserunt, et eas quæ Caravellæ appellantur, secuerunt. » D. Martène, Amplis. collect., col. 930.

CARAVANA, bas lat. ital. s. f. Caravane. (V.) Convoi de navire, Flotte. — « Et quum quadam die in mane appropinquasset (Obertinus Auriæ, admiratus) ad Mutonum » (Modon), « ibi invenit Caravanam Venetorum, in qua Caravana erant 32 galeæ armatæ, et naves et ligna cum galeis circa 25 et barchæ circa 26. » Lanfranc Pignoli, *Annal. Januæ;* V. Muratori, t. VI, col. 540. — « Et reversæ sunt galeæ nostræ versus Naulum et versus Provinciam ut conduxerent Januam Caravanam lignorum quæ de partibus illis erant. Et reversus est dominus podestas » (Bernardo de Castronovo) « cum galeis et Caravana et cum galea et hominibus captis, die XXII mensis augusti (1247), Januam cum honore. » Barth. Scriba, *Annal. Januæ;* t. VI, p. 513, Muratori. — V. Saicha.

CARAVANE, fr. anc. s. f. (Ital. *Carovana*.) (Du persan *Kervân*, que les Turcs emploient pour désigner une troupe de marchands ou de pèlerins voyageant par terre ou par mer. Ordinairement des soldats, janissaires ou autres gens armés, accompagnaient autrefois la *Kervân*.) Les chevaliers de Malte étaient contraints de faire, contre les Turcs ou les corsaires des régences barbaresques, un certain nombre de campagnes sur mer que l'on appelait Caravanes, pour avoir droit à une commanderie de l'ordre. Il fallait que les Caravanes fussent faites avant que le chevalier eût atteint sa cinquantième année. Comme les chevaliers allaient chercher pour les attaquer les convois de navires musulmans, le nom de ces convois (Kervân) fut donné à leur campagne. — V. Roy de la galère.

CARAVANISTA, ital. s. m. (De *Caravana*. [V.]) Chevalier qui était désigné pour une campagne ou Caravane; chevalier qui faisait une caravane.—« Les Caravanistes sont tenus, en vertu de sainte obédience, d'obéir aux ordres qu'ils reçoivent du général et des capitaines des galères sur lesquelles ils sont embarqués, ne pouvant s'en dispenser sous prétexte d'obéir à des ordres reçus du Roy (V.) et du Cercamare (V.) de la galère, puisque ceux-cy doivent également obéir au général et aux capitaines. » Décr. du conseil du 5 mai (1661). Jean Caravita, *Ordre de Malte*, Ms. Bibl. nat., n° 1908 B; t. II, p. 484.

CARAVEL, angl. s. Caravelle. — A l'art. Caravel de son Dict., N. Webster dit : « A small vessel on the coast of France used in the herring fishery. The vessels are usually from 25 to 30 tans burden. » Ce n'est point à la caravelle du moyen âge et du XVIe siècle que peut se rapporter la définition de Webster, mais à la Carvelle, que les Anglais nomment : *Carvel*.

CARAVELA, port. esp. s. f. (Variante de *Caravella*. [V.]) Caravelle.—« De la costa de España desde Malaga a Ayamonte, de Carauelas de cubierta, varcones, y chalupas de pesqueria, 50, de 80 toneladas cada vna. » *Relac. de las naos, galeras*, etc., *que se aya de hazer la jornada de Ingalaterra*. Ms. Urbin A. 829, p. 622; Bibl. Vatic. — « Hallando en el cabo de Finisterra una nave grande, y una Caravela de Ingleses de guerra peleò con ellos.... » *Servicios de los capit. Nodales* (Madrid, 1621, in-12), p. 3 v°. — Dans la 2e des *Partidas*, tit. XXIV, ley VII, la *Carauela* est mentionnée sans détails avec d'autres navires. — V. Recife, Carravella.

CARAVELAÕ, port. s. m. Grande caravelle.

1. CARAVELLA, ital. port. bas lat. s. f. Caravelle. — Nous avons dit, p. 212, t. II de notre *Arch. nav.*, que le mot *Caravella* nous semblait composé de deux mots, *Cara*, figure, et *Bella*, belle, le navire qui portait ce nom ayant en effet, comparativement aux autres vaisseaux ronds, une forme assez gracieuse et une allure élégante. Cette étymologie n'est point celle que du Cange adopta; il pensa avec d'autres érudits que *Caravella* vient de *Carabus* ou Κάραβος. Bartol. Crescentio, dans sa *Nautica Mediterranea* (Roma, in-4°), avait émis, en 1607, cette opinion, à laquelle nous nous rangeons, après un nouvel examen de la question. Voici le passage relatif aux Caravelles : « Laonde reputiamo ottimo rimedio contro simile sorte di naui armare la Corna de' nostri galeoni di Carauelle d'Armata, certa sorte de Vascelli, che vsanno i Rè de Portogallo per mandar ad aspettar la flotta dell' India, et con quelli sicurlala da gli insulti de' corsari. Hanno queste Carauelle, ò picciole nauette (chiamano i Greci d'hoggi alla naue Caràui) quattro alberi, oltre la zeuadera » (le beaupré, porte-civadière) « et nel primo di proda portano la vela quadra con il suo trinquetto di Gabbia» (un petit hunier); « mà nè gli altri tre, tre vele latine, con lequali caminano contra i venti, come fanno le tartane francese in questo mare, et sono si snelle et leggiere à voltare che pare che habbiano i remi.»

Osorio, dans son ouvrage : *De rebus Emmanuelis*... (in-fol., 1571), décrit en ces termes les Caravelles portugaises, ou plutôt le système des voiles latines ou à antennes, dont se servaient ces navires: « Dederat autem Gama Soderio curam vt interim dum ille Zofolam diuertebat, nauem in portu mozambiquensi ædificaret, ex his quas Portugalenses Carauellas appellant ad quam efficiendam fuerat e Lusitania in ea classe materia comportata. Quarum forma hæc est : Carchesiis carent; antennas non habent transuersas ad pares angulos.» (Elles n'ont pas les vergues en croix. On voit qu'Osorio ne tient pas compte du gréement carré du mât de trinquet [misaine]; il se trompe évidemment. Quelque respect que nous devions avoir pour un historien fort consciencieux, encore devons-nous nous rappeler qu'il était évêque, et beaucoup plus homme de lettres que marin. Entre sa description, d'ailleurs très-incomplète, et celle de Crescentio, à laquelle se rapportent exactement les figures de Caravelles peintes dans les Premières œuvres de J. Devaulx, et d'autres qu'on trouvera citées plus bas à l'art. : CARAVELLE, il n'y a pas à hésiter. Faisons remarquer, au reste, que le passage d'Osorio est le point de départ de la description du P. Fournier, de Clairac et d'Aubin.) « Sed oblique paulum infra summum malis » (il ne dit pas le nombre des mâts) « alligatas. Vela sunt in speciem triangulis facta, cujus basis non multum ab infimis armamentis eminet. » (La ralingue basse, ou *gratil*, touchait presque les parois ou rebords supérieurs au pont. Aubin a traduit ainsi la phrase d'Osorio : « Le bout d'embas de la voile n'est guère plus élevé que les autres fournitures du vaisseau. » Vial du Clairbois, au lieu d'expliquer cette ridicule traduction d'Aubin, la reproduit dans l'*Encyclopédie*.) « Antennæ sunt in infima parte, qua secundum latera nauis obuersantur, instar mali, crassiores : inde paulatim attenuantur ad summum.» (Aubin, qui n'a pas compris les mots très-clairs cependant qu'on vient de lire, les rend ainsi : « Au plus bas, il y a de grosses pièces de bois comme un mât, qui sont vis-à-vis l'une de l'autre aux côtés de la Caravelle, et s'amenuisent peu à peu en haut.» L'obscurité de cette incompréhensible version a décidé Vial à supprimer la partie de l'art. d'Aubin qui est relative à la forme des antennes, dont Osorio dit que leur portion inférieure (le *car*), celle qui va successivement de l'un à l'autre côté du navire, — selon que la voile reçoit le vent à gauche ou à droite, — est plus grosse que la partie supérieure (la *penne*), et que comme le mât, gros en bas, va s'amincissant par le haut, les antennes s'amincissent du bout du *car* à la pointe de la *penne*). (V. Antenne, Car, Penne.) — « Hoc enim nauium genere Portugalenses, propter nimiam celeritatem, in rebus bellicis vtuntur. Antennarum namque partem infimam facillime vel ad proram vel ad puppim versant, vel medio navis alligant : et nunc a dextera ad læuam, modo a læua ad dexteram celerrime detorquent : et vela, quæ quidem sunt ex imis angulis, qui sunt antennis oppositi, colligata, facilime vel laxant, vel contrahunt, prout nauigationi expediri vident : et quocumque ventus se dat, eo velorum sinus sine vlla mora conficiunt, omnesque ventos excipiunt, ita, vt sæpenumero a lateribus impulsa » (au *plus près* du vent), « rectum cursum commodissime teneant, eodemque vento, mutata subito velificatione, in contrarias partes incredibili celeritate deferantur. » Liv. 2, p. 85. Ce qu'Osorio explique de la manœuvre des voiles latines en usage à bord des Caravelles s'applique aux voiles des galères et de tous les bâtiments de cette famille.

G. de Résende, *Choronica de João ho segundo*, chap. 180, parle de l'heureuse idée qu'eut le roi de faire placer sur de petites Caravelles (en paquenas Carauellas) de grosses bombardes (muyto grandes bõbardas) dont le tir était d'un grand effet, parce que leurs projectiles rasaient l'eau.— « Soomente he bem que saibaaes, que se armaron en este anno (1447) contra aquella terra dos Negros, xxvj Caravellas... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 238. — Alvise Da Ca Da Mosta parle en ces termes de la Caravelle que l'infant fit armer pour son voyage des Canaries en mars 1455 : « Mi fece armare una Caravella nova di portada di circa botte novanta...» *Navigat. di Alvise*, etc., ap. Ramus., t. 1er, p. 97. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 237, note.)—Ca Da Mosta, quelques li-

gnes plus haut, dit : « Essendo le Carauelle di Portogallo i migliori nauilij che vadino sopra il mare di vele.... »—« Perche l'armata che tengono » (les Portugais, en 1515) « nell' India va nauigando, scorrendo per tutte le parti, che pouno esser circa quaranta nauilli computando naui, Carauelle et galere. » *Lett.* d'And. Corsali; apud Ramus., t. 1er, p. 179 C.—« Alla popa de' quali » (huit galions) « nauigano 20 Carauelle, che quantunque non siano legni bellicosi, ma per seruigio loro, tuttauia fornite d'alcuni pezzi d'artiglieria nella zuffa non saranno affatto superflue. » Filip. Pigafetta, *Ordin. dell' Armat. di Spag.*, p. 6.—« Neste tempo (1492), estando el rey em Lisboa, lhe tomarã os Franceses hũa Carauella da mina com muito ouro, tendo paz com frança. » Garc. de Resende, *Choroni. de João ho segundo* (Lisb., 1596), ch. 145.—V. Abitalhar, Aparelhar, Bandeira, Capitaneato, Caravala, Caravellus, Carravella, Drizzar il pennello, 2. Portada.

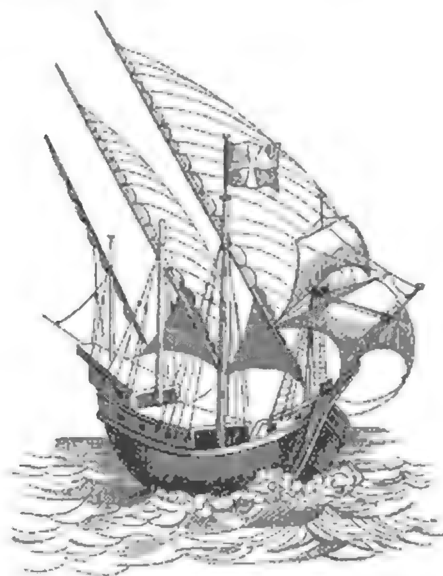
2. CARAVELLA, ital. s. f. pour *Crevella*, Carvelle (V. l'avant-dernier paragraphe de l'art. Caravelle.)

CARAVELLA D'ARMATA, port. ital. anc. s. f. Caravelle, armée chargée de convoyer la flotte de l'Inde. — V. Caravella.

CARAVELLE, fr. anc. s. f. (De *Caravella*. [V.]) (Vieux fr. *Carvelle, Crevelle*; bas lat. *Caravela, Caravella, Caravellus;* port. ital. *Caravella;* esp. *Carabela, Caravela;* angl. *Caravel;* allem. *Karavelle;* holland. flam. *Karvel, Karveel.*) Le navire de ce nom, qui eut une véritable célébrité aux XVe et XVIe siècles; le navire dont se servirent les Portugais pour leurs voyages de découvertes, et Christophe Colomb pour son aventureuse navigation à l'ouest, était un petit bâtiment de la famille des vaisseaux ronds, mais plus fin de forme que les nefs ses contemporaines, et ayant des façons (V.) plus pincées. Aussi était-il plus rapide, meilleur manœuvrier, et plus propre à toutes les expéditions qui demandaient de la célérité dans la marche et une grande rapidité dans les évolutions.

Bartolomeo Crescentio et, après lui, Pantero-Pantera ont donné de la Caravelle (V. *Caravella*) une description que le P. Fournier (p. 51 de son *Hydrographie*, 1643) a abrégée, tronquée et rendue fautive, au moins en ce qui touche à la voilure : « Vaisseau rond, dit le savant jésuite, de médiocre calibre, du port de six à sept vingts » (120 à 140) « tonneaux, qui ont quatre masts et *quatre* voiles latines ou d'artimon, autrement d'oreilles de lièvre. » Les voiles du mât de l'avant étaient carrées, et non pas à la latine; la Caravelle n'avait donc que trois voiles latines (au grand mât, au mât d'artimon et au mât de contre-artimon), et une misaine carrée, surmontée quelquefois d'un hunier. Ét. Cleirac (1639) et Aubin (1702) sont tombés dans la même erreur que Fournier, quant aux voiles de la Caravelle. (V. *Caravella.*) L'*Encyclopédie méthodique* dit seulement : « portant voiles latines. » Quelquefois on changeait la voilure des Caravelles, et, de latines qu'elles étaient, ou plutôt de semi-latines, on les faisait tout à fait vaisseau rond, en gréant le grand mât comme celui des nefs, c'est-à-dire, en lui donnant un mât de hune, et un hunier au-dessus de la grande voile carrée. On leur laissait toujours l'artimon et le contre-artimon latins. C'est ce que Christophe Colomb fit faire à la Caravelle *Pinta* lorsqu'il fut arrivé à la Gomera. (V. *Primer viage de Colon, jueves 9 de agosto;* et pour les détails des voiles de la Caravelle *redonda*, V. le même journal à la date du *miercoles 24 de octubre.*)

Dans le Mémoire n° 6, p. 227-239, t. II de notre *Archéol. navale*, nous avons donné sur les Caravelles en général, et sur celle de Colomb en particulier, des détails très-circonstanciés, qui nous paraissent propres à bien faire connaître ces navires à poupe carrée, ayant un château devant et derrière, un rebord assez élevé au-dessus de l'eau et un mât de beaupré, outre les quatre mâts verticaux. La figure que nous avons gravée, d'après J. Devaulx, et que nous reproduisons ici après l'avoir donnée p. 233 du Mémoire que nous venons de citer, est conforme de tous points à la description faite par Crescentio :



Il y a douze représentations dessinées et coloriées de Caravelles dans les *Premieres euvres de Jacques Devaulx, pillote en la marine*, Ms. de l'an 1583, appartenant à la Bibl. nat., n° 6815. Dans les planches de la collection de Debry, il y a un assez grand nombre de figures de Caravelles; il y en a deux dans le frontispice gravé de la *Relacion del viage* des frères Nodal (Madrid, 1621).

La Bibliothèque publique de Milan possède un volume petit in-4°, très-mince, car il est composé seulement de 9 feuillets, véritable curiosité bibliographique et d'une rareté très-grande : c'est une lettre de Christophe Colomb au trésorier du roi d'Espagne, ou, pour dire mieux peut-être, une traduction latine de cette lettre. Ce précieux document est intitulé : CRISTOFERI COLOM (*cui etas nostra multum debet, de insulis in mari Indico nuper inventis. Ad quas perquirendas octavo antea mense, auspiciis et ere* (sic) *invictissimi* FERNANDI *Hispaniarum regis, missus fuerat*) *ad magnificum dom.* RAPHAELEN SANXIS, etc... » (9 mars 1493). L'éditeur de cette traduction, — et nous disons traduction parce qu'il nous paraît très-vraisemblable que Colomb, s'adressant à un Espagnol, écrivit, suivant sa coutume, en langue castillane, — l'éditeur orna la lettre qu'il publiait de plusieurs gravures grossièrement taillées dans le bois, et bizarres comme le sont presque toutes celles qui, exécutées au commencement du XVIe siècle, se rapportent aux voyages et aux découvertes. Le chevalier Bossi, dans l'*Histoire* qu'il composa de la *Vie de Christophe Colomb*, parmi les pièces dont il fit un appendice à son travail, publia la lettre à Raphaël Sanchez, et l'orna d'un *Fac-simile* des estampes de l'édition qu'il avait vue à la Bibliothèque de Milan. Il fit précéder le texte latin d'une notice sur le volume qu'il reproduisait, et, dans cette notice, décrivant les figures, il dit : « Sur le revers du frontispice se trouve une gravure....

qui représente une Caravelle à la voile.... Au revers du 2e feuillet... on voit une Caravelle naviguant à la rame.... Sur le revers du 3e feuillet... est dessinée assez mal une Caravelle à la voile, sur laquelle on voit un homme, qui est probablement Christophe Colomb. » Bossi se trompa. Aucun des trois navires n'est une Caravelle. Le premier, vu par l'arrière, est une grosse nef de la fin du XVe siècle, analogue à celle que Zanetti reproduisit — fort mal — d'après le tableau de Carpaccio, représentant un des épisodes de la vie de sainte Ursule; le second est une galère, très-infidèlement dessinée; le troisième est un petit navire sans analogie avec les Caravelles. Nous ne nous étonnons pas beaucoup que Bossi n'ait pas connu la forme des petits navires qui portèrent Colomb et ses compagnons courageux aux terres occidentales; mais ce qui nous étonne, c'est qu'il ait pu nommer du même nom trois bâtiments qui n'ont entre eux aucun point de ressemblance. Si l'un d'eux était une Caravelle, les deux autres ne pouvaient être pris par Bossi pour ses sœurs.

M. C. M. Urano a publié en 1824 une traduction de l'ouvrage du chevalier Bossi; le titre porte que le livre est orné de plusieurs gravures dessinées par Christophe Colomb lui-même. C'est là une annonce bien téméraire! Si Christophe Colomb avait dessiné ses vaisseaux, il est certain qu'il les aurait faits semblables entre eux, et Caravelles. C'est faire tort à l'illustre amiral, que de lui prêter les fantaisies bizarres d'un dessinateur ignorant. Colomb dessinait bien, comme le prouve une composition qu'on peut lui attribuer, selon nous, en toute assurance; composition que garde précieusement la municipalité de Gênes, et que nous avons publiée en *fac-simile* dans la *France maritime*, t. II, p. 263, année 1837. Ce dessin représente Colomb sur un char nautique, et triomphant de l'Envie et de la Haine. Au-dessus de sa tête planent l'Espérance, la Renommée et la Gloire. Sur les trompettes de la Renommée, car elle en a deux, on lit : *Genova*, et *Fama Colombi*. Le cadre de la composition est entouré d'une légende explicative, de la main de Colomb; à l'un des côtés du tableau est la signature connue : S. S. A. S. X. M. Y. Xpoferens. (V. *Almirante*.)

Puisque nous parlons des Caravelles de Colomb, — et de quelles autres ayant joué un grand rôle dans l'histoire des navigations pourrions-nous parler avec plus de raison? — citons un fait bien singulier. Dans la cathédrale de Séville, à l'entrée de la grande nef, s'élève un tombeau qui, avec la figure d'un navire, porte une assez longue inscription. C'est un monument funèbre élevé à la mémoire d'Hernandez Colon, fils, compagnon et historien de son glorieux père. Il semble que là tout doit être scrupuleusement exact, et que si l'épitaphe parle du premier voyage de Christ. Colomb, elle ne manquera pas de dire que ce voyage se fit sur des Caravelles : eh bien, pas du tout. A Séville, peu de temps après la mort de Fernand Colomb, dont on a le récit sous les yeux, comme on a le journal rédigé par Las Casas pendant la campagne de Christophe Colomb, on écrit sur ce tombeau que celui-ci : « Descubrió las Yndias y nuevo mundo.... a 11. de octubre de 1492, *con tres galeras* y 90 personas.... » Et la figure que l'on sculpte sur une des faces du monument est une espèce de galère ou de galéasse qui n'a même pas le mérite de l'exactitude en tant que galéasse ou galère! N'est-ce pas là une chose bien étrange? Quel monument devrait inspirer plus de confiance que cette épitaphe, illustrée par un bas-relief, et quel en mérite moins, cependant? Ceci est un avertissement, après tant d'autres, sur la défiance avec laquelle la critique doit accepter les notions qui lui sont offertes par les documents en apparence les plus sérieux et les plus authentiques. On vient de voir que l'épitaphe d'Hernandez Colon avance que Christophe Colomb fit son voyage avec 90 personnes; ce détail est conforme à celui qu'on trouve dans la *Vie de l'Almirante* par son fils. Nous avons fait une remarque sur ce nombre : 90, p. 239, t. II de notre *Archéol. nav.*; un passage du journal du *Primer viage* par Las Casas nous paraît appuyer cette opinion, que Colomb partit avec trois Caravelles ayant chacune 90 hommes, et non 30. Nous n'affirmons pas que notre observation soit sans réplique; nous la croyons cependant assez bien fondée. Ce n'est pas que trente hommes ne soient, pour un navire de la grandeur des Caravelles, un équipage suffisant dans des circonstances de navigation ordinaires et pour un voyage connu; mais une campagne hasardeuse, sans terme prévu, une campagne pleine de périls, ne voulait-elle pas de forts équipages? A la vérité, l'approvisionnement de vivres et d'eau pour quatre-vingt-dix hommes n'est pas une médiocre difficulté quand le navire est petit et le voyage long. Nous exposons naïvement nos doutes, prêt d'ailleurs à accepter le chiffre 90 que donne Hernandez Colon, et à reconnaître que les Caravelles armées à Palos, en 1492, l'étaient à peu près comme celles qu'en 1502 Christophe Colomb arma pour son quatrième voyage. De celle-là, la première (la capitane) avait 50 hommes d'équipage; la seconde (*Santiago*) en avait 39; la troisième, 27; la quatrième, 25. (V. p. 238, t. II de notre *Archéol. nav.*) Oh! le doute! le doute! Le doute est sage; mais dans quel découragement il jette l'esprit!

Des documents antérieurs au XVe siècle font connaître qu'aux XIIIe et XIVe siècles on faisait usage de navires appelés Caravelles; l'un d'eux, à la date de 1307 (V. *Caravellus*), nous autorise à supposer que la Caravelle de cette époque était inférieure de taille à celles dont Vasco de Gama et Colomb se servirent, car elle n'avait besoin que de 9 hommes pour la manœuvrer. Quelquefois les Caravelles furent employées comme bâtiments de guerre; le plus ordinairement leur rôle se borna à celui de navires de commerce et de transport. Les Caravelles, chez les Turcs, étaient des vaisseaux de guerre assez importants.

Des bâtiments armés pour la pêche au hareng et le cabotage sont abusivement, en Picardie et en Normandie, appelés Caravelles; c'est Carvelles qu'on doit dire. (V. Carvelle, Clou à carvelle, Navire à carvelle.) Ils n'ont rien de commun avec les navires célèbres dont ils usurpent le nom. L'*Encyclopédie*, Saverien et quelques autres auteurs disent qu'ils ont ordinairement de vingt-cinq à trente hommes.

Stratico, dans son *Vocabolario di marina* (Milan, 1814), donne sur la *Caravella* ou *Crevella pescherecia* de la côte de Normandie des détails dont nous ne connaissons point la source, mais que nous devons croire exacts, Stratico étant un auteur digne de toute notre confiance. « Ces Caravelles, dit-il, ont de 34 à 36 pieds » (11^{m}04^{c}-11^{m}69^{c}) « de quille, 12 à 13 pieds » (3^{m}89^{c}-4^{m}22^{c}) « de large, et 5 à 6 pieds » (1^{m}62^{c}-1^{m}94^{c}) de creux. » Leur longueur totale est de 36 à 40 pieds » (11^{m}69^{c} à 12^{m}99^{c}). « Leur pont est très-bas relativement à leur plat-bord. Elles ont deux mâts, dont le plus grand, qui porte une voile carrée et un hunier, a de hauteur 50 à 55 pieds » (16^{m}24^{c}-17^{m}87^{c}); « le mât de misaine a de 30 à 32 pieds de longueur » (9^{m}94^{c}-10^{m}39^{c}); « il porte une voile carrée. Leur voilure se complète par des focs et des voiles latines. Leur port est de 25 à 30 tonneaux. Ces navires font les grandes pêches dans les saisons convenables; cependant, en général, elles prennent la mer toute l'année, et résistent très-bien au mauvais temps. »

Sauvage, dans une note attachée au liv. VIII, chap. 1er des *Mémoires* de Commynes, dit des Caravelles : « Vaisseaux

de mer à voiles et à rames. » Cette définition est mauvaise: la Caravelle n'était point un navire à rames; tous les textes et toutes les figures de Caravelles que nous avons sous les yeux nous la montrent navire à voiles seulement. Nous regrettons que M[lle] Dupont, dans la savante édition qu'elle a donnée de Philip. de Commynes, ait cru devoir reproduire la note de Sauvage.

CARAVELLETA, ital. s. f. Petite caravelle. V. chap. 104, Vie de Christ. Colomb, par Alfonzo Ulloa; et p. 239 de notre *Arch. nav.*

CARAVELLONE, ital. s. m. (Augment. de *Caravella*. [V.]) Grande Caravelle. Alfonzo Ulloa, Traduct. italien. de la Vie de Christophe Colomb, chap. 104.

CARAVELLUS, bas lat. s. m. Variante de *Caravella*. (V.)—« Item, quatuor Caravelli, quorum cuilibet sunt necessarii novem homines. » *Chart. de* 1307, citée par D. Carpentier.

CARAVENNE, fr. anc. s. m.—« Voici l'ordre: Falouque, Frégate, Brigantin (on dit aussi une Caravenne), Fuste, Galiote, Galère, Galeace. » Le P. René François, *Essay des merveilles de la nature*, p. 99, édit. de 1629. Il résulte de cette phrase que la Caravenne était le même navire que le brigantin; son nom procédait du gr. Καράβι. Le P. René François est le seul auteur chez lequel nous ayons vu mentionner la Caravenne; cette circonstance nous avait fait supposer que le prédicateur de Louis XIII avait confondu la caravelle avec la Caravenne; mais un examen attentif nous a prouvé que nous nous trompions. René François cite, p. 106, la caravelle, qu'il range avec raison parmi « les vaisseaux ronds portant voiles latines; » quant à la Caravenne, il la range, comme on vient de le voir, parmi les bâtiments à rames; il n'y a donc pas de confusion dans sa pensée. Pour lui, Caravelle et Caravenne sont deux choses fort distinctes, deux navires différents : l'un petit, c'est le brigantin; l'autre plus grand et fait pour les navigations aventurières, c'est celui qui porta Christophe Colomb aux Indes occidentales.

CARAVO, port. s. m. Le même que *Carábo*. (V.) Constancio (*Dicc. port.*, 1836) prétend que les radicaux de ce mot, comme ceux de *Caravela*, sont nos mots français *carré* et *voile*. Ce qu'il y a de singulier dans cette assertion, c'est qu'au mot *Caravela*, l'auteur, après avoir dit: « *Do* fr. *carré*, quadrado, e *voile*, vela, » définit la caravelle : « embarcaçao de velas latinas. » La définition est vraie, et dément l'étymologie. *Caravela*, comme *caravo*, vient du gr. Κάραβος, resté dans le grec du moyen âge et dans le grec moderne avec cette forme : Κάραβι (Καΐκι).—La chronique de D. Pedro, chap. 48, p. 367, parle d'un Caravo qui portait trente Maures. La même chronique dit : « Ils virent une voile latine, et ce bâtiment latin, ils le reconnurent pour un Caravo. » — V. Agomer, Encalhar, Fusta, Lastro, Penedo, Vella latina.

CARAVUS, bas lat. s. m. Variante de *Carabus*. (V.) — « Caravus, Navicula ex vimine et corio. » Pupias (XI[e] siècle).

CARBASA, lat. s. m. plur. Variante de Carbasus. (V.)

— « Ceu fessis ubi remigum lacertis
Prima Carbasa ventilantur aura. »

Stace, *Sylvæ*, liv. IV, v. 218.

— « Tu potius, dum lene fretum, zephyrisque feruntur
Carbasa, quæ Danais tanti primordia belli. »

Id., *Achil.*, liv. II, v. 331.

— « Cum dabit aura viam, præbebis Carbasa ventis. »

Ovide, *Heroid.*, ep. VII, v. 171.

Rutile, liv. I, v. 211, forçant la synecdoque, prend les voiles de lin pour le navire : « Æstivos penetrent oneraria Carbasa fluctus. » — V. Linteum, Ὀθόνη, Velum, Voile.

CARBASUS, lat. s. m. (Du gr. Κάρβασα. [V.]) Lin; par synecdoque : Toile d'un lin fin et fort dont étaient faites les voiles du navire; Voile.

— « Jamque dies alterque dies processit, et auræ
Vela vocant, tumidoque inflatur Carbasus austro... »

Virgile, *Énéide*, liv. III, v. 356.

— « Anna, vides toto properari litore; circum
Undique convenere : vocat jam Carbasus auras;
Puppibus et læti nautæ imposuere coronas. »

Id., *ib.*, liv. IV, v. 415.

CARBONARA, ital. s. f. (Du fr. : *Charbonnière*. [V.]) Voile d'étai d'artimon.—Le génois dit : Carbunea, et le malt. Carbuniera.

CARCAGNOE, géno. s. m. (De l'ital. *Calcagno*. [V.]) Talon de la quille.

CARCAME, ital. s. m. (Selon Ménage et Ferrari, d'*Arcame*, fait d'*Arca*, coffre.) Carcasse. — V. Carcassa, Scheletro.

CARCASSE, fr. s. f. (Selon Ménage, d'*Arca*, coffre.) (Gr. anc. et mod. Σῶμα; ital. *Carcassa*, *Carcame*, *Scheletro*; géno. malt. *Carcassa*; esp. basq. vulg. *Carcacha*; port. *Carcasso*; bas-bret. *Karkas*; angl. *Carcass*; holl. *Lijk*; *Lyk*; *Romp*; all. *Rumpf*; dan. *Skrog*; suéd. *Skråf*; rus. Каркасъ [*Karkass*], Кузовъ [*Kouzofe*].) Squelette d'un navire; assemblage des membres d'un bâtiment qui n'a pas encore reçu ou qui n'a plus ses enveloppes extérieure et intérieure. On donne quelquefois le nom méprisant de Carcasse à un navire très-vieux, très-cassé, et hors de service ou à peu près. (Ital. *Arsile*, *Arsilio*; angl. *Hulk*; dan. *Vrag*.)

CARCESE, cors. s. m. (C'est le *Calcese* ital. [V.]) Tête du mât, calcet.

CARCHASSIUS, bas lat. s. m. (Ital. *Carcasso*, corrupt. de *Turcasso*.) Carquois. (V.) — « Debeat » (mercator) « in toto viagio, tam in eundo quam in reddeundo, habere et portare secum arma bona et sufficiencia ad complementum pro se et uno servitore, si servitorem habuerit, et veretonos bonos et soldatos quinquaginta in uno Carchassio. » *Stat. géno. du* 15 *fév.* 1340; p. 111 de l'*Impositio officii Gazarie*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.—« Carchassi boni viginti. » Même stat., chap. *De armamento galearum de Frandria*; p. 108, même Ms.—V. Carcois.

CARCHESIUM, lat. s. n. (Transcript. latine du gr. Καρχήσιον. [V.]) Calcet. (V.) Pièce de bois rapportée au sommet du mât, et dans laquelle tournait un rouet de poulie appelé par les Grecs : Καρχήσιον. — « Carchesia, sunt in cacumine arboris. » Isidore. Ce pluriel *Carchesia* nous porte à croire qu'il y avait déjà, au temps d'Isidore (VII[e] siècle), plus d'un rouet de poulie dans le Calcet, et que chacune de ces poulies s'appelait *Carchesium*, comme le bois qui la renfermait. A le bien prendre, le Calcet n'était, au Moyen Age et au XVI[e] siècle, qu'une poulie double entée au sommet du mât; il en avait été probablement de même dans l'antiquité, quand le navire était un peu grand, la voile large, et l'antenne à hisser lourde.—La plate-forme à bords retroussés en vase ou en corbeille (la Hune, la Gabie [V.]), qu'on plaça au-dessus du Carchesium, prit le nom de cette partie du mât, comme on peut le conclure d'un passage de Vitruve et d'une phrase de l'*Ane d'or* d'Apulée.—V. Πτέρνα.

CARCOIS, fr. anc. s. m. Variante orthog. de *Carquois* (V.) — « Item, pour xie et xxvi Carcois à porter quarriax : xxx lb. xiii s. vii d. » *Compte de Jehan Arrode*. (V. notre *Arch. nav.*, t. ii, p. 322.)

CARCORE, esp. anc. s. Dans les *Partidas*, 2^{a} partida, tit. xxiii, ley 7, on trouve nommé le *Carcore* parmi les objets composant la Xarcia (V.) des bâtiments à rames. Faute de textes,—car les *Partidas* le mentionnent sans ajouter à son nom rien qui le puisse faire connaître, — nous ne pouvons dire affirmativement quelle partie du gréement était désignée par ce terme. Cependant nous croyons n'être ni trop ingénieux ni trop téméraire en voyant dans le Carcore le même objet qui, en France, fut nommé Caracolet. (V.) Voici sur quel raisonnement nous fondons notre conviction : Le racage est une série de petites boules de bois enfilées à un cordage ; chacune de ces boules put être justement comparée à une de celles dont se composait au Moyen Age l'espèce de chapelet servant à calculer. Ces boules à calcul remplaçaient les cailloux (lat. *Calculi*) à l'aide desquels on avait d'abord compté, et qui avaient pris le nom de calcul. Par catachrèse, le chapelet de calculs avait été nommé un *Calcul* ; par métaphore, le racage prit le même nom. Une chose analogue se passa en Italie, où l'on nomma *Paternostri* (V.) l'ensemble des pommes de racage. Maintenant on voit très-bien comment l'esp. *Calculo* a fait *Calcolo*, *Carcolo* et *Carcore*. *Carcul* est, dans le patois français, une forme très-usitée, et tout analogue à Carcore.

CARDEL, suéd. s. (Orthogr. de *Kardel* [V.] dans le Dict. fr. et suéd. de Weste [1807].) Le *Nautisk ordbok* (1800) n'est point d'accord avec Weste sur le sens de ce mot : *Kardel* désigne, selon Weste, l'Itague, et la Drisse selon le *Nautisk ordbok*. C'est le dictionnaire spécial qui a raison contre Weste.

CARDINALE, fr. anc. s. f. Nom d'une pièce d'artillerie en usage dans la marine au xvie siècle, et sur le nom comme sur le calibre de laquelle nous manquons de renseignements précis. Nous voyons la Cardinale mentionnée dans l'art. 60 de l'ordonnance de mars 1584 (Henri III) sur l'Admirauté de France : « Et le nauire de 110 a six vingt ton. de 45 hommes, auec 2 Cardinales ou autres pièces tirans boulets de bastarde, 4 passe-volans du nouveau calibre, 12 barces, 24 piques, 12 demi-piques, 12 lances à feu, 2 faulces lances, dards de hune ferrez a suffisance, une douzaine d'arbalestes ou harquebutes, ledit nauire aussi bien ponté et pauoisé. » Un détail relatif au navire de 90 à 100 tonneaux, contenu dans le même chapitre, nous autorise à dire que la Cardinale était, de toutes les pièces dont se composait l'artillerie de la marine à la date de l'ordonnance dont il s'agit, la plus forte et la plus grande. On lit en effet : « Le navire de 90 à 100 ton. de 36 hommes, 2 pièces de grand calibre tirans boulet de bastarde, 2 passe-volans et 8 barces, etc. » Il est évident que la Cardinale pouvant tirer des boulets de bastarde, qui appartenaient aux pièces de fort calibre, était elle-même une pièce de cette espèce.

CARDUS, suéd. s. (Du holl. *Kardoes*. [V.]) Gargousse.

CARE, fr. Pour *Car*. (V.)—« It., une desd. nefz ou galleres voit terre, mectra une banniere au penon, et la gallere ou (au) Care ou à la penne (V.), à demy pendant au costé où lon verra la terre. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522), p. 54.

CAREEN, angl. s. (Du fr. *Carène*.) Opération faite à la carène du navire ; Carène. — *Careen (to)*, v. a. Abattre en carène, Caréner, donner une carène, v. n. (Montrer sa carène.) Donner à la bande. (V. Heave (to) down a ship, Lay (to) on careen.) — *Careening*, s. (Action de caréner.) Abattage en carène, Carénage. On dit aussi : *Careenage*.—*Careening-place*, s. Lieu où se fait le carénage.

1. **CAREGA**, vénit. s. f. (Plur. *Careghe*.) Tin.

2. **CAREGA**, géno. s. f. (De l'ital. *Carica*. [V.]) Cargue. — Plur. Careghe.

CAREGABASSO, géno. s. m. (De l'ital. *Cargabasso*.) Halebas.

CAREGABUGNE, géno. s. f. Cargue-point.

CAREGO, géno. s. n. (De l'ital. *Carico*. [V.]) Cargaison, Chargement.

CARENA, bas lat. cat. anc. ital. géno. port. basq. esp. s. f. (Du lat. *Carina*. [V.]) Quille ; Carène, Carénage. — « In longitudine per carenam » (mesurée sur la quille), « cubitis siue brachiis quadraginta quinque. » *Statut du 22 janv.* 1333, ch. 1. *De mensuris galearum de Romania et Syria. Statuta Gazarie*, Ms. de la Bibl. du Dépôt de la Marine.— « Com lo senyor de la nau ò del leny commençará de fer la nau è volra fer parts » (commencera à construire le navire, et voudra en partager la propriété en actions), « ell deu dir e fer entenent als personers » (aux actionnaires ou portionnaires) « de quantes parts la farà, è de quin gran, è quant haurá en pla, è quant haurá en sentina, è quant obrirá, è quant haurá per Carena » (en combien de parts il divisera la propriété du bâtiment, de quelle grandeur sera le navire, combien il sera large au plat, ou au fond, combien dans la cale, combien il ouvrira à sa plus grande largeur [autrement : quelle sera sa largeur au maître bau] et quelle longueur il aura de quille [combien sera longue sa quille, *Carena*). *Consulat de la mer*, chap. 11. — « Primo è la Carena del vascello. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). (V. Primo.) — « La Carena di ruota a ruota (V.) contiene cubiti (sono queste mesure di cubiti et palmi Napoletani) » [27 pouces pour la coudée, 9 pouces pour la palme] « quarantauno : la sua altezza, è due terzi di palmo : la pianta ò larghezza palmo mezzo. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), chap. *Delle misure e compartim. della Galea*. — « La Carena » (de la galéasse) « contiene di lunghezza gumiti (pour cubiti) 62. » Id., p. 61. — « Eciò fu di far scarricare dall' armata » (génoise) « tuto quello che poteva esser utile all' espugnazione di Gerusalemme e nel medesimo porto » (de Jaffa) « affondare li vascelli forati nella Carena » (troués à la carène, au ventre, et non pas à la quille), « in modo che non potissero li barbari cavarli senza molto tempo, ne quanto venisse l'occasione a nostri di servirsene fosse difficile racconciarli et armargli di nuovo. » *Istoria di Genova*, da monsig. Franco Spinola, Ms. pap. in-fol. de 134 pages ; Biblioth. de la maison Durazzo, de Gênes ; p. 117, lig. 6, année 1099, expédition de Guill. Embriaco. — « E ya será mayor el contento, si a caso vays como yo al sitio de los Pajares donde estan nuestras naos en la Carena » (en carène, abattus en carène, étant au carénage). Th. Cano, *Arte para fabricar... naos* (1611), p. 2. — V. Colomba, Crena, Pamphilus, Primo, Quesena, Sentina, Tarida.

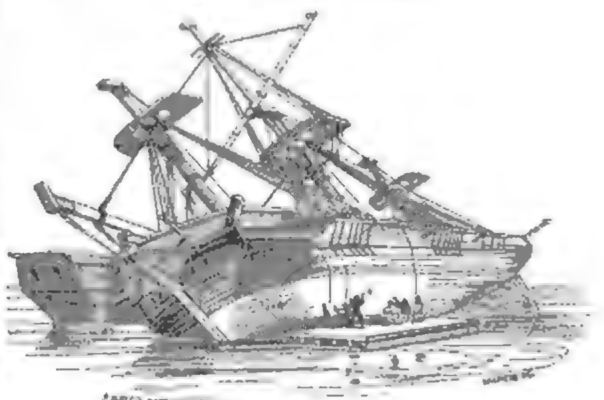
CARÉNAGE, fr. s. m. (De *Caréner*. [V.]) (Gr. Καρενάϊον ; ital. *Carena*, *Carenaggio* ; géno. *Cainaggio* ; malt. *Carenag* ; esp. *Carena* ; port. *Carena* ; basq. *Artequistea*, *Carenadura* ; bas bret. *Karenache* ; angl. *Careen*, *Careening* ; dan. *Kjølhaling* ; suéd. *Kölhalning* ; tur. *Guemiler meremmet idedjek ier* ; rus. Кренгованіе [*Krenngovanié*] ; Подвóдная часть [*Potvotnaïa tchaste*].) Action de caréner un navire.

CARENAR, esp. v. a. (De *Carena*. [V.]) Caréner, donner

une carène. — *Carenar descubriendo la quilla*, Abattre en carène, Virer en quille. — L'ital. écrit *Carenare*. — V. Abbattere un bastimento, Dar carena, Mettere a carena.

CARÈNE, fr. prov. s. f. (Du lat. *Carina*. [V.]) Ce mot a plusieurs acceptions. 1° Quelquefois il a le sens de quille. (Gr. anc. et mod. Τρόπις; gr. mod. Σκαρί; ital. *Carena;* malt. *Carina;* angl. *Keel;* rus. Киль [*Kile*].) — « La Carène est au soleil. » Rabelais, liv. IV, chap. 18. (V. 3. Gata.) — « Ayant passé mon monde en revue, je trouvai 3 hommes blessés mortellement, dont un mourut deux heures après, et deux autres blessés légèrement ; mon mât hors de service, percé de deux boulets, dont l'un éclata un tiers de la grosseur de mondit mât, et l'autre resta dedans; ma Carène cassée en deux, mes voiles criblées, les haubans et manœuvres courantes hachés de plusieurs coups de canons à bois » (c'est-à-dire qui, tirés dans le bois du navire, avaient enlevé des éclats, faisant l'effet de mitraille.) *Relat. de Pierre Lafuente*, capit. du corsaire *le Sauveur*, de Bayonne, sur son combat du 18 juillet. (V. Carenne, Découverte.) 2° *Carène* désigne toute la partie immergée du navire, de la quille à la ligne d'eau. Dans ce sens, Carène est un trope, une extension du sens primitif. Nous avons fait remarquer, dans notre *Virgilius nauticus* (*Annal. marit.*, mai 1843), contre le sentiment des critiques les plus accrédités, que cette figure est antique, et que l'auteur de l'Énéide l'employa souvent. (Gr. litt. Σκάφος, τὰ ἐγκοίλια; gr. mod. Καρίνα; ital. *Carena;* géno. *Caœnha;* esp. port. *Carena;* basq. *Bularca*, *Carena;* côte N. d'Afr. *Karina;* angl. *Bottom;* all. *Boden;* tur. *Ambari;* val. Карень (*Karène*); rus. Кренъ (*Krenn*); lasc. *Pite*.) 3° *Carène* est pris pour Carénage (V.), et pour Réparations à faire à la Carène. C'est dans ce sens qu'on dit : Abattre un navire en Carène, le coucher sur le côté pour réparer sa Carène, pour lui faire l'opération du carénage, pour le caréner. — « ... Cependant je donnay ordre qu'on fist ressortir dès le lendemain matin tous les vaisseaux que j'auois fait entrer dans le port, et que le trauail se reprist, et que chacun reuinst à son employ ordinaire: celà c'est executé, Monseigneur, et on va continuer les Carènes, et nous remettre du dérangement que cette alarme auoit causé... » *Rapp. du comte de Château-Renault* (13 juill. 1696). Arch. de la Mar., dossier Château-Renault. — « *Le Bourbon* et *le Bon* ont esté remis entre les mains de M. Desaugers (cap. de vaiss.); ils sont plus prests à mettre en Carène. » Id., ib. — « On a commencé hier la Carène du *Foudroyant*, après laquelle il ne restera que celle du *Guerrier*. » *Lettre du marq. de la Galissonnière au ministre;* 4 mars 1756. Ms. Arch. de la Mar., carton : Barin de la Galissonnière. — V. 2. Abattre, Baston de perroquet, Botte.

CARÉNER, fr. v. a. (De 2. *Carène*. [V.]) (Gr. litt. mod. Τροπίζω; gr. mod. Καρενάρω; ital. *Carenare*, *Dar carena;* géno. *Da caœnhe;* malt. *Tincarina*, esp. *Adobar*, *Carenar*, *Dar carena;* port. *Crenar*, *Querenar*, *Dar querena;* prov. *Faire la carène;* basq. *Artequistetu*, *Carena;* bas bret. *Karina;* angl. *Careen (to)*, *Lay (to) on careen;* all. *Kielholen;* holl. *Kielhaalen;* dan. *Kjölhale;* suéd. *Kölhala;* tur. *Mérémmet etmék;* illyr. dalm. *Dno od broda zakàrpiti;* rus. Кренговать [*Krenngovate*], Кренить [*Krénite*], Накренить [*Nakrenite*].) Abattre un navire sur un de ses côtés, de telle sorte que la moitié de sa carène soit au vent; chauffer la surface extérieure de cette moitié; la calfater à neuf, la brayer de nouveau; puis redresser le navire, l'abattre de l'autre côté, pour faire les mêmes opérations à la partie de la carène mise cette fois à l'air, c'est Caréner un navire. — Caréner est dit quelquefois pour : Se caréner. — « Nous trouuames à Comare vn vaisseau de la Nouvelle-Espagne qui Carenoit sous un fort. » *Mémoires du marq. de Villette-Mursay*, Ms. Arch. de la Mar., p. 55. — V. 2. Abattre, Carenner.



(Cette figure représente un navire du commerce, à trois mâts, abattu en carène sur un ponton, le côté droit dans l'eau, et la moitié gauche de la carène au soleil. Des ouvriers calfats établis sur un radeau le Carènent.)

CARENNE, fr. anc. s. f. (Variante orthog. de *Carène*, où le redoublement de l'*n* est contraire à l'étymologie.) Quille. — « Cele nave sera longue par Carenne » (longue en quille, ou longue de quille) « XXXI goues » (69 pi. 9 po. [22m 65c]). » *Contrat. d'affrètem.* passé entre la commune de Gênes et les envoyés de saint Louis, en 1246; rôle Ms. Bibl. nat. — V. Rode.

CARENNER, fr. v. a. (Même observat. que ci-dessus.) — « Cependant on travaille en toute diligence à Carenner *le Pompeux*, qui coule bas par une voye d'eau qui lui est suruenüe, et jl est desjà masté et garny, et prest à Carenner. Il faut master du mast de misaine et Carenner *le Dauphin-Royal*, qui est prest à Carenner; acheuer en mesme temps le radoub de *l'Asseuré*, auquel j'ay mis des charpentiers, affin de le Carenner promptement; et Carenner et radouber les fonds du *Magnanime*, ces deux vaiss. fesant beaucoup d'eau. L'on ne pourra pas se dispenser non plus d'acheuer le radoub de *l'Éclatant*, qui est tout ouvert depuis longtemps, et on jl y a beaucoup à trauailler, ce vaisseau fesant aussy beaucoup d'eau ; calfater les flotaisons d'un quart des vx du port, et les costés et les ponts de hauts » (les ponts supérieurs) « de tous. » *Lettre de M. de Vauvré*, intend. de la marine de Toulon, 4 juillet 1681, Ms. Arch. de la Mar. — V. Jet de voiles.

CARESVELLE, vieux fr. s. f. Pour : Caravelle. — « Et desmora la » (à Rhodes) « le conte » (Amédée II de Savoie) « et sa compagnye, qui de la mer trauailliez estoyent, par l'espace de quinze jours, et entretant le hault maistre » (le grand maître de l'Ordre de Rhodes) « et la religion sy firent apprester naues, gallées, Caresvelles e toutes manyeres de vayseaux nagent (*sic*) et vougant par mer, e puis montèrent en mer, etc. » *Chroniq. de Savoye;* Histor. patr. monum., t. I (Turin, 1840, in-fol., p. 109.—Page 117, le mot : Caravelle se trouve régulièrement écrit dans cette phrase : « Lors sapprocharent les naues et gallees, fustes et Carauelles de la terre au plus pres quilz peurent toutes a vng front, et la descendit le roy » (de France Philippe II) « et son armée. »

1, CARGA, ital. basq. esp. port. s. f. (De *Cargar*. [V.]) Cargaison, Chargement d'un navire. — « Neste tempo que o grande Afonso Dalboquerque estava tomando sua Carga... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 4. — V. Cargamento, Cargazon, Cargaçonia.

2. CARGA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Cargue, Carguer. — *Carga bulinia*, Cargue-bouline. — *Carga fua*, Cargue-fond. — *Carga pognia*, Cargue-point.

CARGA MAYOR ARRIBA! esp. anc. impér. Commandement qui se faisait quand on voulait faire carguer une basse voile. Fernandez, *Practic. de maniobras* (Sév., 1732), p. 15.

CARGABASSO, ital. vénit. s. m. (De *Cargare*, pour *Caricar*, et d'*Abasso*, en bas.) Calebas, Halebas, ou, comme on disait au XVIIe siècle : Cargue-bas.

CARGAÇONIA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Cargazon*. [V.]) Cargaison, Chargement. Le basq. litt. dit : *Becardia*, *Cargadia*. — V. Carga.

CARGADERA, esp. s. f. (De *Cargar*. [V.]) Halebas, Calebas. — « Si el viento fuere mucho, y se necessitare llevar el foque largo, se traera el puño de la mura para dentro, arriando la mura, y halando por la Cargadera.... » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 25.

CARGAISON, fr. s. f. (De l'esp. *Cargazon*. [V.]) (Gr. anc. Γόμος, Φόρτος; lat. *Onus*; ital. *Carico*; esp. *Carga*, *Cargamento*, *Cargazon*; port. *Carga*, *Carregacão*, *Carregamento*; vénit. *Chargo*; géno. *Carego*; cat. anc. *Carrech*; basq. *Cargaçonia*; *Cargadia*, *Becardia*; bas bret. *Karg*, *Kargamint*, *Fard*; isl. *Ahöfn*, *Bulki*, *Farmr*, *Hledsla*; angl.-sax. *Brimhlæste*, *Hlæst*; angl. *Cargo*, *Loading*; all. *Ladung*; holl. *Cargaisoen*, *Laading*; dan. *Ladning*; suéd. *Laddning*; rus. Груз [*Grouze*], Кладь [*Klade*], Клажа [*Klaja*], Ласть [*Laste*], Поклажа [*Poklaja*], Поклажея [*Poklajéïa*], Ядрило [*Iadrilo*]; ar. côte d'Afr. *Chiouf*; turc *Ïuk*, *Guèmi ïuki*; mal. *Mouat-an*; tonga, *Faou vaka*, *Kavenga*; wol. *Galle*, *Yèbe*; bamb. *Dony*, *Kounou-afa*.) Tout ce que l'on met sur un navire de commerce ou de transport, tout ce dont on le charge, tout ce qui compose le chargement qu'il doit porter d'un lieu à un autre.

CARGAMENTO, esp. s. m. (De *Cargar*. [V.]) Cargaison, Chargement. — V. Carga, Cargazon.

CARGAR, vénit. esp. v. a. (Du lat. *Caricare*.) Charger. En espagnol, ce mot a aussi le sens de Carguer une voile, de Grossir, en parlant du vent, de Tomber sur un navire. — « Cargò tanta mar y viento por la vanda de sota vento que nos anegò el batel, de manera que segundando muchos golpes de mar nos pusò la nao de baxo de la mar. » *Relacion breue del viage d'Alvaro de Mendaña* (1567); Ms. Bibl. nat., n° 1588. — « Cargò el viento con tanta fuerça que quebrò la verga del trinquete, y que dando desaparejado, pudieron escaparse los enemigos... » *Servicios de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 4 v°. — *Cargar vela* a signifié autrefois en Italie : Forcer de voiles. Exemple : « Et io vedendo questo, feci Cargar vela sopra il detto nauilio piccolo, et giungendo a quello il tirassimo in mezzo di noi altri duoi nauilij piu grandi... » *Navig. di Ca Da Mosto*, p. 106 F.

CARGAZON, esp. s. f. (Du bas lat. inus. *Caricatio*, fait de *Caricatus*.) Cargaison, Chargement. — V. Carga, Cargamento.

CARGO, vénit. esp. s. m. (De *Cargar*. [V.]) Chargement du navire. — « In gran parte il corpo et Cargo d'essa naue era di tal legname (cipresso)... » *Viag. de P. Quirino* (1431); ap. Ramus., t. II, fol. 201 B. — L'anglais a adopté l'esp. vénit. *Cargo*; on lit, chap. 1er du *Voyage... by George Anson*, par Rich. Walker (p. 11, édit. de 1769) : « M. Anson from the beginning, objected both to te appointement of Agent victualers, and the allowing them to carry à Cargo on Board the squadron. »

GARGUAISON, fr. anc. s. f. (Mauvaise orthographe de *Cargaison* [V.], où l'*u* s'introduisit contrairement à l'étymologie.) — « La Carguaison est la charge du vaisseau. Carguaison se dit encore de la facture des marchandises qui sont chargées dans un vaisseau. » Desroches (1687). C'est dans le dernier sens donné par cet article au mot Carguaison qu'il faut l'entendre, chap. 5, art. 35 du *Guidon de la mer* : « Après la tourmente passée, et les domages souferts, le maistre, pour restaurer son navire, peut prendre argent sur quille » (emprunter sur le corps du navire, ou, en donnant la quille [pour le corps] comme gage de son emprunt), « vendre de la marchandise au prix de la Carguaison, ce qui ne luy sera permis en autre cas. »

CARGUE, fr. s. f. (De *Carguer*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Μεσουραῖος [*Messouraïo-s*]; gr. mod. Στίγγος [*Stingo-s*]; Ταρέσσα [*Taressa*]; bas lat. *Prola*; ital. *Carica*, *Broglio*, *Imbroglio*; géno. *Carega*; esp. *Briol*; port. *Estingue*; basq. *Carga*, *Izacaya*; bas bret. *Karg*; ar. côte N. d'Afr. *Brolio*; angl. *Brail*; all. *Geitau*; holl. *Gytow*; dan. *Gaarding*, *Givtoug*; suéd. *Gigtåg*; rus. Гордень [*Gordène*]; lasc. *Estingui*; fr. anc. *Breuil*.) Cordage dont la fonction est de relever une certaine partie d'une voile, ou de plisser et de rapprocher cette voile elle-même de la vergue qui la porte. Certaines voiles d'une petite surface ont une seule Cargue; les voiles plus grandes en ont plusieurs, qui prennent leurs noms des endroits où, sur le bord de la voile, elles sont fixées par un nœud. C'est ainsi qu'il y a des Cargues-point, des Cargues-fond et des Cargues-bouline :

1° CARGUE-BOULINE. (Gr. anc. et mod. Μεσουραῖος ποδρόνος; gr. vulg. Σαραπινέλα [*Sarapinèla*]; ital. *Carica-bolina*; géno. *Carega-boinha*; esp. *Apagapenole*; basq. *Carga-bulinia*; ar. côte N. d'Afr. *Kanderissa-boulina*; angl. *Leech line*; all. *Nokgording*; holl. *Nokgording*; dan. *Nokgaarding*; suéd. *Näckgårding*; rus. Нокъ гордень [*Noke gordène*]; lasc. *Ciredor*.) La Cargue-bouline est une Cargue attachée sur la ralingue de chute de la voile (le cordage qui borde le côté vertical de la voile carrée) à la hauteur de la bouline.

2° CARGUE-FOND. (Gr. anc. et mod. Μεσουραῖος μέσος; gr. vulg. Στίγγος μέντζα [*Stingo-s mendza*]; ital. *Cersina*, *Caricafondi*, *Funicella*; géno. *Carega*; esp. *Briole*, *Brioline*; port. *Brioe*, *Carga-fua*; angl. *Brunt-line*; all. *Bauch-gording*; holl. *Buik-gording*; dan. *Buggaarding*; suéd. *Bukgårding*; rus. Быкъ-гордень [*Bike-gordène*]; ar. côte N. d'Afr. *Kargafondo*; lasc. *Banteline*.) La Cargue-fond est une Cargue attachée, ou, comme disent nos marins, frappée sur la ralingue qui borde le fond de la voile.

3° CARGUE-POINT. (Gr. mod. Σκοτίνα; ital. *Contra scotta*, *Carica bugne*; géno. *Carega bugne*, *Carega de mezo*; esp. *Chafaldete*; basq. *Carga-pognia*; angl.-sax. *Sceat-line*; angl. *Clue-line*; all. *Gording*; holl. *Gording*; dan. *Givtoug*; suéd. *Gårding*; rus. Гитовъ [*Guitove*]; ar. côte N. d'Afr. *Kountra skota*; lasc. *Palang*.) La Cargue-point est une Cargue attachée au coin ou point de la voile.

La figure placée à l'article Voile, et représentant tout un mât garni de ses voiles, déployées et étendues, ou bordées (selon l'expression reçue parmi les marins), fait voir les Cargues-fond marquées 4, 3 et 8. Une Cargue qu'on frappe quelquefois sur le fond d'une basse voile pour en relever un peu la toile de telle, sorte qu'on puisse voir l'avant du navire quand on est sur le gaillard d'arrière, reçoit le nom de CARGUE A VUE. (Angl. *Slab line*; dan. *Stapgaarding*; rus. Гапапуть [*Ganapoute*].)

CARGUE-BAS, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Cargabasso*. [V.]) Halebas, Calebas. Guillet (1678), Aubin (1702).

CARGUE-D'AVANT, fr. anc s. f. Ici le mot Cargue n'a point le sens qu'il a dans les deux articles précédents; la Cargue-d'avant n'est pas une manœuvre faite pour plisser la voile et la rapprocher de sa vergue; c'est une corde attachée à l'extrémité inférieure de l'antenne d'un bâtiment latin, et disposée de telle façon qu'elle serve à apiquer (V.) l'antenne. Dans la figure gravée de la coupe d'une galère qui accompagne l'article *Galère* (V.) de ce Glossaire, S désigne la Cargue-d'avant de l'antenne du trinquet, et 23, 23, G, la Cargue-d'avant de l'antenne de maistre. (V. 3. *Carica* et *Caricar d'avanti.*) Les Provençaux appellent aujourd'hui ce cordage : « *Lou davant* » par ellipse, au lieu de : Lou Cargue d'avant. — « Plus, la Cargue d'avant garnie. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. historique de la préfecture de l'Aube (Troyes).

1\. **CARGUER**, fr. v. a. (De l'esp. *Cargar*, charger. Tirer sur une corde qui tombe verticalement d'un point quelconque de la mâture, c'est agir comme si l'on attachait à son extrémité inférieure un poids assez fort pour la forcer à descendre; c'est la charger d'un poids, c'est peser sur elle, c'est la *Cargur.*) (Gr. anc. Στέλλω; gr. litt. mod. Συστέλλω; gr. vulg. Στιγγάρω; ital. *Imbrogliare*; géno. *Imbroggià*; esp. *Cargar, Carregar*; port. *Estingar, Tomar a vella*; basq. vulg. *Carga*; bas-bret. *Karga*; isl. *Hálsa*; angl. *Haul* (*to*) *up, Haul* (*to*) *out*; all. *Geien*; holl. *Gyen, Opgyen*; dan. *Give op*; suéd. *Giga*; tur. *Qissup ïelken baghlamaq*; val. Стрінџе [A] Пінзеле [A *Strindjé pinzélé*]; rus. Брать на гитовы [*Brate na guitovi*], Взять парусъ на гитовы [*Vziate parouss na guitovi*], Парусъ крепить [*Parouss krépite*]; lasc. *Estingui carna*; tonga, *Fatou la, Hiko*; wol. *Tajagna* [*Tarag-na*]; bamb. *Amiliké*; fr. anc. *Breuiller, Brouiller.*) C'est agir sur une ou plusieurs cargues pour retrousser une voile et la porter contre la vergue à laquelle elle est attachée. On ne Cargue quelquefois une voile qu'en partie, en retroussant un de ses coins inférieurs ou tous les deux, sans relever le fond, sans agir sur les cargues-boulines; on dit alors que l'on Cargue le point ou les points de cette voile.

2\. **CARGUER**, fr. anc. v. n. (De l'ital. *Caricare*, charger.) Pencher, Plier, Donner à la bande. — « Le navire bande sur ses voiles ou il ne porte pas bien sa voile, c'est-à-dire, qu'il penche fort quand il est à la voile ou qu'il a le vent de bouline; on dit alors ce navire Cargue trop ou est trop sur le costé. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

CARGUETTE, fr. anc. s. f. Une des cargues de la voile latine. — « Plus, la Carguette du trinquet. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube (Troyes).

CARI, lasc. s. Anse. — V. Cal.

CARIB, ar. s. fig. (Proprement : Approchant.) Nom donné à un petit navire, à un canot qui peut approcher de la terre sans craindre d'y rester échoué. Nous devons l'explication qu'on vient de lire à M. Reinaud, de l'Institut et de la Bibliothèque nationale.

1\. **CARICA**, bas lat. s. f. Ce mot, que nous trouvons chez le seul Thomas de Walsingham, est-il une forme de *Caracca*, ou bien une latinisation de l'angl. *Carry*, porter, *Carrying*, transport? C'est ce que nous ne saurions dire précisément. Wachter rapporte, sans aucune hésitation, « *Carica* ou *Carrica*, navis oneraria, » à la racine celtique ou angl.-saxonne *Karr* ou *Cræt*, qui désigne le char, le chariot, et dont on a fait dans presque toutes les langues de l'Europe les mots qui expriment l'idée de charrier, charger, etc. (V. *Caricare.*) Ce que nous pouvons faire remarquer, c'est le rapport qui existe entre les fonctions de la *Carica* et de la *Caracca*, tous deux, en général, navires de charge. — « Circa præsens advectæ sunt trieres Southamponam, quas Caricas alii vocare solent, refertæ multis generibus speciebus, et vinis, aliisque divitiis. » Th. de Walsingham, *Vie de Richard II*, p. 246. — « Obviat quippe magnis coggonibus et 6 Carricis refertis vini speciebus, pannis aureis.... » Id., ib., p. 322. — « Galli conduxerant classem magnarum navium » (de grandes nefs), « Caricarum et galearum, quæ regnum Angliæ molestaret. » Ib., *Vie de Henri V*, p. 394. — « Commisit cum eis et cepit tres Caricas et unam hulcam, et 4 balingarias. » Même page. On ne peut guère douter que les Cariques de l'historien anglais ne soient les Carraques nommées par les auteurs français, italiens, espagnols et portugais.

2\. **CARICA**, ital. s. f. (De *Caricare*. [V.]) Cargue. — Plur. *Carighe*. — *Carica-bolina*, Cargue-bouline. — *Carica fondi*, Cargue-fond. — *Carica bugne*, Cargue-point.

3\. **CARICA**, ital. impér. de *Caricare*. (V.) Charge! Pèse dessus! Hale dessus! — Commandement qu'on faisait dans les galères aux hommes qui manœuvraient le car de l'antenne, lorsqu'on voulait apiquer cette vergue. — « Carica il contrario, quando l'orza se tira et manda il Carro verso proda. » B. Crescentio, *Nautic. Medit.* (1607), p. 142. *Proda* est une faute d'impression évidente, il faut lire *poppa*. — *Carica d'avanti!* Hale l'orse d'avant! — *Caricar d'avanti*, v. n. Peser sur la cargue d'avant. « E tirar l'orza et il carro abasso alla prora. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CARICABASSO, ital. s. m. (De *Caricare*, charger, et d'*Abasso*, en bas.) Calebas, Halebas. — V. Ala basso.

CARICARE, lat. ital. v. a. (De *Carrus*, char, selon Caseneuve et Ménage, qui affirment que *Carricare* [orth. préférable à *Caricare*], « en sa primitive signification, ne devoit être entendu que des charges qu'on met sur les chars et charrettes. » *Carrus* vient du celto-breton *Karr*, selon Jault (1750), qui s'appuie sur un passage de J. Cæsar, où l'auteur des Commentaires, parlant des chariots des Gaulois et de celui du roi Arioviste, les appelle *Carros* et non *Curros.*) Charger. (V. Carrigare, Navigium de coperta.) — *Caricare* a aussi le sens de forcer la nage dans un navire à rames, et celui de peser fortement sur la drisse d'une voile pour l'Étarquer. — *Caricare una vela di vento*, vênit. v. a. Charger une voile de vent, l'éventer, la faire porter, la faire servir. — *Carico*, s. m. Cargaison, Chargement.

1\. **CARINA**, lat. malt. s. f. Quille, selon l'*Etymol. magnus*, du gr. Κάρη, tête, probablement parce que la quille est la principale pièce de bois sur laquelle est fondée la construction du navire. Selon Gyraldi, *Carina* aurait été fait de *Currendo*, et l'on aurait dit d'abord *Currina*; rien n'est moins prouvé que cela. (V. cependant le passage de Jérôme, cité à l'art. 4. *Carina.*) Isidore, parlant de la Portemie, petit navire à fond plat, dit : « Navicula est lata et sine Carina. » Petite barque large et sans quille.

— « Dum mea puppis erat valida fundata Carina. »
OVIDE.

— « Ubi probus architectus,
Bene liniatam si semel Carinam collocavit,
Facile est navem facere, ubi fundata et constituta est. »
PLAUTE, *Mil. glor.*, act. III, scène 3.

— « Primo videlicet quod quelibet navis debet esse longitudinis in Carina cubitorum triginta unius (que chaque nef doit avoir de longueur, en quille, 31 coudées, ou, doit être longue en quille de 31 coudées). » *Marchés passés entre les*

envoyés de saint Louis et la commune de Gênes (1268). (V. t. II, p. 388 de notre *Arch. nav.*)—V. Carena, Galeo, 1. Sentina, Statumen, Primo.

2. **CARINA**, lat. s. f. Par métonymie : Carène ou partie immergée d'un navire.

— « Ceu pressæ cum jam portum tetigere Carinæ,
Puppibus et læti nautæ imposuere coronas. »
VIRGILE, *Georg.*, liv. I, v. 303.

— « Prima pares ineunt gravibus certamina remis
Quatuor ex omni delectæ classe Carinæ. »
Id., *Énéide*, liv. V, v. 114.

— « Corpora viva nefas Stygia vectare Carina. »
Id., *ib.*, liv. VI, v. 385.

(V. sur l'emploi du mot *Carina* par Virgile, notre *Virgilius nauticus; Annal. marit.*, mai 1843.)—V. 2. Sentina.

3. **CARINA**, lat. s. f. Par métonymie du précédent : Navire.

— « Visa coronatæ fulgens tutela Carinæ. »
VAL. FLACCUS.

— « Non robore picto
Ornatas decuit fulgens tutela Carinas. »
LUCAIN, liv. III, v. 510.

— « Argiva primum sum transportata Carina :
Ante mihi notum nil, nisi Phasis, erat. »
MARTIAL, liv. XIII, épig. 72 : *Phasianus*.

4. **CARINA**, bas lat. s. f. (Étymol. incon.) Nom d'un navire à rames qui avait quelque chose de la galère, comme nous l'apprenons par la comparaison d'un passage d'Albert d'Aix (liv. IX, chap. 9 de son Histoire de la première croisade), rapproché d'une phrase d'Hugues Plagon, traducteur de Guillaume de Tyr. Voici le texte d'Albert : « Cum galeis 20 et Carinis 13, quas vulgo appellant Cahs, occurrerunt. » Hugues Plagon traduisant cette phrase de Guillaume de Tyr, liv. XII, chap. 22 : « Erant sane in eadem classe quædam naves rostratæ, quas Gatos vocant, galeis majores, habentes singulæ remos centenos, quibus singulis duo erant remiges necessarii, » dit : « En celle navire, si comme je vous ai dit, avoit nefs, que l'on claime » (appelle, de l'ital. *Chiamare*, lat. *Clamare*) « Chas, qui ont bec devant ainsi come galies; mais elles sont greigueurs, et chascune a deux gouvernaux (V. *Gatus*) et cent naageurs. » Le Chat ou la Carine était donc un bâtiment à rames de la famille des galères, ayant cent rames, et plus grand que la galère. Jérôme, le traducteur d'Æticus Ister (V. t. II, p. 453 de notre *Arch. nav.*), parle de la Carina sans faire entendre que c'était un navire mû par des avirons; mais ce qu'il dit de sa rapidité, de son agilité et de sa solidité nous porte à penser qu'il désigne bien le bâtiment décrit par Guillaume de Tyr et nommé par Albert d'Aix. La phrase de Jérôme, relative à la *Carina*, est ainsi conçue : « Carina ob agilitatem vocata. undarum magnitudine velut volatu avium superferando properans. concavis lateribus. producto cacumine sursumque. solidate firmata. prorata tabulata. compage erecta flatuque ventorum recepta cursu velocissimo nauticos gnavos provehitur » (pour *provehit?*). (V. Mémoire n° 8 de notre *Arch. nav.*)

CARINELLA, géno. s. f. (De *Carina.*) Petite pièce de bois en saillie placée sur la carène du navire, à droite et à gauche, au-dessous des hanches; on y attache une forte estrope ou *Paloma*, à laquelle est accroché le palan qui sert pour tirer le bâtiment qu'on veut mettre à sec sur le rivage.

CARIUM, bas lat. géno. s. n. Car de l'antenne. (V.)—« It., Carium unum pro mediano, pro respectu, sub pœna librarum viginti januinorum. » *Statut de gazarie*, 1341.—V. Carrium, Medianum.

CARLINGA, ital. esp. port. s. f. Carlingue. — « ... E porque a agoa que fazia era pola Carlinga ... » *Com. Dalboq.*, part. 1, chap. 2. (V. Agoa.) — « Y se a » (l'arbol mayor) « de asentar su Carlinga en el medio del largo de la quilla. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, etc., 1611, p. 24 v°. — « Carlinga : es vn madero hecho en el vna concavidad, donde se asientan y hazen firmes qualquiera de los arboles, en el suelo de la nao. » *Id.*, p. 53. — « Vn corbaton grande asentado sobre los piques, que sirba de Carlinga del trinquete. » *Razon de les medidas ... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Minchia, Scassa, Sobrequilla.

1. **CARLINGUE**, fr. s. f. (Étymologie inconnue.) (Gr. anc. Δεύτερος τρόπις, Φάλκις; gr. vulg. Κοντρακαρίνα; ital. *Carlinga, Contrachiglia, Controprimo, Paramezzale, Paramezzano, Premezano, Scassa, Scasso, Scazza, Sopracolomba*; géno. *Paramezzà*; vénit. anc. *Paramezal*; cat. anc. *Paramijal*; esp. *Carlinga, Sobrequilla*; port. *Carlinga, Sobrequilla*; basq. *Carlinka*; bas bret. *Karlingache, Garlink, Guërlink*; angl.-sax. *Mæsta-Cyst*; angl. *Carling, Keelson, Kelson*; all. *Kielschwein, Kolschwein, Saatholz*; holl. *Kolsen, Kolswyn, Saad-Hout*; dan. *Kjølsvin*; suéd. *Kölsvin*; rus. Кильсенъ [*Kilsène*], Кильсонъ [*Kilsone*]; illyr. dalm. *Trameza*; mal. *Bouvadja-Bouvadja.*) Nom donné à une longue pièce de bois ou à une suite de planches épaisses, qui, placées immédiatement au-dessus de la quille, s'assoient sur le milieu des varangues, qu'elles reçoivent au moyen d'une entaille où ces varangues s'introduisent. — « La Carlingue ou Escarlingue est une pièce de bois qui règne presque tout le long du vaisseau sur le milieu des varangues, directement au-dessus de la quille, pour faire liaison ensemble; c'est pourquoi plusieurs la nomment Contre-quille. » *Explication des noms des pièces servant à la construct. des vaiss.*, Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar. Le mot *Carlingue* ou du moins le port. *Carlinga*, est ancien dans la marine de la Méditerranée, car on le trouve dans les *Commentarios d'Alboquerque*; ce qui le reporte à la fin du XV[e] siècle, Albuquerque étant allé dans l'Inde en 1503, et le mot n'ayant pas été inventé, sans doute, pendant ce premier voyage. — V. Calingue.

2. **CARLINGUE**, fr. s. f. (Angl. *Step*; all. *Spuhr*; holl. *Spoor*; dan. *Matespor, Spoor, Spor*; suéd. *Spăr*; ital. *Minchia, Scazza*; géno. *Mincia*; port. esp. *Carlinga*; rus. Степсъ [*Stepss*], Гнѣздо [*Ghnésdo*].) Assemblage de pièces de charpente combinées de telle sorte qu'elles présentent au pied du mât qui va s'y insérer, une cavité, une sorte de puits. Comme cette construction est faite sur la Carlingue, elle prend le nom de la Carlingue. Un billot de bois creusé est quelquefois toute la Carlingue d'un mât. Le cabestan a sa Carlingue. (Rus. Шпилёкой степсъ [*Chpilékoï stepss*]; suéd. *Vindklots.*) — « Carlingue est vne grosse pièce de bois, de largeur pareille à la quille, clouée et encheuillée sur le mitan » (milieu, de l'ital. *Mediano*, lat. *Medianus*), « ayant au mitan vn trou quarré pour y enchasser le pied du grand mast. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 107, édit. de 1629.

CARLINO, ital. s. m. (Du fr. :) Grelin.

1. **CARNAL**, fr. anc. s. m. et f. (De l'ital. *Carnale*. [V.]) (Ital. *Quarnale, Carnale, Carnara*; provenç. *Carnau, Acar-*

nau.) Nom d'un fort palan qui était aiguilleté ou accroché au calcet de l'arbre mestre d'une galère, d'une galiote ou d'un autre bâtiment latin, et qui servait à soulever les fardeaux considérables, à supporter la tente, à hisser l'antenne, etc. C'est ce palan qu'on appelle aujourd'hui Caliorne. (V.) — « Cap pour le Carnal, pesant demy quintal. » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 12. — « Plus, la Carnal de l'arbre de mestre garnie de ses massapres et bronses » (poulies et rouets de bronse). *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfect. de l'Aube. — « 1. Carnal blanc, 1[er] Brin. » *Mémoire sur les agrès d'une galère*, Ms. XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., fol. 25.

2. CARNAL, fr. anc. s. m. Corruption de *Carnau*. (V.) — « L'extrémité d'en bas d'une antenne où sont capellés les pendeurs de l'ourse, ou, plus généralement, ce point de la voile. » *Encyclop. méthod.* (1783).

CARNALE, ital. anc. s. (Variante orthogr. de *Quarnale*. [V.]) 1. Carnal. — V. Carnare, Cornale, Galera de banchi 28, Quarnale.

CARNALETTE, fr. anc. prov. s. f. Petit Carnal. — « 1. Carnalette blanche, 2[e] Brin. » *Mémoire sur les agrès d'une galère*, Ms. XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., fol. 25.

CARNARA, ital. s. f. (Forme de *Carnale* ou de *Quarnale* [V.], que l'on trouve dans les documents antérieurs à l'époque où *Carnara* devint usuel en Italie.) Carnal. — « Carnara è la fune, che si attaca al calcese dell' arbore maestro et serve per sostentare i pesi gravi che si mettono nella galea, et per alzar la vela, acciochè pigli poco vento. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « *Carnara*, Caliorne, Candalisse, Carnau, Acarnau, la corde qui s'attache au haut de l'arbre maestre, et sert a soulever les faix et a hausser la voile. » Duez (1674). — « Quelli » (les hommes de la chiourne) « che stanno al nono banco, hanno cura della Carnara per issarla et amainarla ... » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 135.

1. CARNAU ou CAR, dit Lescallier, vocabul. fr. et angl. (1777), p. 34. The Lower part of a lateen yard. — « Pour les voiles, elles sont toutes latines, qui vient du mot *Trina*, c'est-à-dire triangulaires, dont le plus haut s'appelle la *Penne*, celuy de vers proüe la *Carnau*, et le plus bas l'*Escot.* » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (in-12, 1612), p. 38. — La phrase que nous venons de transcrire est incomplète; il lui manque un membre entre le mot : Triangulaires, et le mot : Dont. L'auteur avait probablement écrit : « C'est-à-dire triangulaires; on les attache à des antennes composées de deux morceaux, dont le plus haut, etc. » Cette faute de l'édition de 1612 se retrouve dans l'édition en un placard (1639), au milieu duquel se voient les figures fort mauvaises de deux galères. — *Carnau* n'a aucun rapport étymologique avec 1. *Carnal* (V.); c'est une corruption de *Carrau*, francisation de l'ital. *Carro*. (V.) Le P. Fournier l'a reproduite, liv. 1[er], chap. 19 de son *Hydrographie* (1643), et l'on est en droit de la lui reprocher, à lui qui avait navigué dans la Méditerranée, et qui, faisant un livre spécial, ne devait pas confondre la voile avec l'antenne. — V. Car.

2. CARNAU, fr. prov. s. f. Variante de 1. Carnal. (V.) — « La Carnau du trinquet dont le bousseau d'en bas est amaré à un ganche » (croc) « du banc de quartier de la senestre, sert à retenir l'arbre de trinquet quand on l'arbore, et à l'empescher de tomber à proue, et pour asseurer mieux cet arbre en l'arborant. » *Mémoire sur les agrès d'une galère*, Ms. XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., fol. 24.

CARNELLS, angl. anc. s. m. plur. Dans le *Sea-mans dictionary*, par Henry Manwaring, 1644 et 1667, on lit : « *Carnells*. Are vessells wich goe with missen-sailes instead of maine-sailes, these will lie neerer » (plus près) « the wind then crosse-sailes, but are not so commodious to handle » (à manier), « we have here little use of them, and therefore I speake not much. » Nous croyons certain que c'est des Caravelles que Manwaring parlait dans les termes que nous venons de rapporter, et que *Carnells* est une faute d'impression des deux éditions de son dictionnaire. Il faut donc lire *Carvells*, plur. de *Carvell* ou *Carvel*. (V.) — V. Caravel.

CARNELL-WORKE, angl. anc. s. Pour *Carvel-Work*. (V.) Henry Manwaring, que nous avons cité à l'article précédent, donne p. 22, édit. de 1644 et de 1667, de son dictionnaire, un article ainsi conçu : « The building of ships first, witts their timbers, and beames, and after bringing on their plancker, is called Carnell-worke, to distinguish it from clinch-worke. » Cette définition a été reprise et abrégée par l'*Encyclopedia*, dont les auteurs ne s'aperçurent point que *Carnell* était une faute d'impression ou une corruption qu'il fallait rejeter, parce que Carnell est contraire à l'étymologie (*Ceorfan* [Keorfa-n], angl.-sax.). A la page 26 du *Sea-mans dictionary* (art. Clincher), on lit : « Which worke is called Carvell-vorke. »

CARNER, fr. anc. v. a. (Syncope de *Carener* [V.]; analogue à celle qui chez les Port. a fait : *Crena* [V.] de *Carena*.) Abattre en carène. Aubin (1702), art. Carène.

CAROLUS, bas lat. s. m. Nom que donne Papias à un Batelet dont on se servait sur les étangs. — « Navicula in paludibus, » dit le lexicographe du IX[e] siècle.

CARONADE, fr. s. f. (De *Carron*, nom d'un Écossais qui inventa cette espèce de Canon.) (Gr. vulg. Μπούζι, Καρονάδα; ital. *Carronada*; angl. *Carronade*; bas bret. *Karonat*; rus. Каронада [*Karonada*]; ar. côte N. d'Afr. *Kanatia*.) Espèce de bouche à feu plus courte et moins lourde, à calibre égal, que le canon. Sa culasse n'est point terminée par un bouton, mais par une queue arrondie à son extrémité, et percée du haut en bas d'un trou qui reçoit une vis de pointage. Au-dessus de cette queue, et tenant à la culasse, est un œillet que traverse la brague, dont les deux bouts sont fixés à la muraille du navire.

CAROZZO, vénit. s. m. Façons de navire. — Ce mot, qui manque au Dict. de Stratico, nous a été donné, sur les chantiers d'une corvette, dans l'arsenal de Venise, par M. le capitaine du génie Novello; M. le comte de Persano, de Gênes, l'a inscrit dans la nomenclature qu'il a bien voulu faire pour nous; enfin, nous le trouvons dans un petit dictionnaire vénitien (V. Calcagnolo). Voici l'indication de M. de Persano : « *Carozzo d'una nave*. Voce veni[a] sinonima di *Taglio della nave*. » — Bartol. Crescentio, p. 68 de sa *Nautica Mediter.*, écrit *Carozo*. — Nous nous étions trompé, t. II, p. 188 de notre *Arch. nav.*, en prêtant au terme *Carozo* le sens de château d'avant. C'est le talon de la rode, ou, comme disent nos charpentiers : le brion de l'étrave, que ce mot désigne dans le passage où Crescentio explique la construction de l'avant d'un galion. — Le *Carozzo di mezana* est, en vénitien, la Corne d'artimon, le Pic. — Nous croyons que *Carozzo*, dans les acceptions où notre article présente ce mot, est une corruption du gr. Κέρας, qui signifie : Corne et Angle. Les matelots italiens, en empruntant Κέρας aux Grecs, en auront fait Κέρασσο, qui aura bientôt affecté la forme *Carozzo*, en vertu de cette tendance à l'homonymie qu'ont naturellement les langues.

CARPASIA, bas lat. s. f. Nom d'un grand navire qui

nous est connu par cette seule mention de Breydenbach (*Itin. Hierosol.*, p. 34) : « A meridie vero est Carpathos insula... ex hac insula dicuntur et Carpasie, magne naves et spatiose. »

CARPENTARIUS, bas lat. s. m. Charpentier. — « ...Decem galeas... bene armatas, videlicet de uno patrono, tribus alcaldibus, sex arraizis, duobus Carpentariis, etc. » (V. Alcaldes.)

CARPENTER, angl. s. Charpentier. — « ... For a Carpenter, whom he had entrusted with a large sum of money, and had sent there to cut masts, instead of prosecuting the business he was employed in, had married in the country and refused to return. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 35. (V. Ship-Wright.) — *Carpenter's crew*, Aides-Charpentiers. (V. Crew.)

CARPINTEIRO, port. s. m. Charpentier. (V. Constructor naval, Guarnição, Ribeira.) — L'esp. écrit *Carpentero*.

CARPYNTEIRO, port. anc. s. m. Charpentier. — « E Vasco Gomez me mãdou da allgã milho epesgado para manter a gẽte oajudeios com hũ Carpynteyro e dous calafates que trazia... » *Lettre de Pedro Qaresma au Roi de Portug.* (31 août 1506). V. Carpinteiro.

CARQUOIS, fr. anc. s. m. (Ce n'est pas ici la corruption du vieux français *tarquois* ou *turquois*, qu'on trouve chap. 59, vol. vi, du roman de *Perceforest* [« Plusieurs sagettes, toutes en son Turquois »], mot fait, selon M. Et. Quatremère (*Hist. des sultans Mamloucks*), de *Turkasch*, ou, comme l'écrit M. Bianchi [*Dict. fr.-tur.*], *Terkech* [resté dans l'ital. sous la forme *Turcasso*], nom de l'étui qui contient les flèches; c'est la francisation du bas lat. *Carchesium* [V.] Carquois était, en effet, prononcé *Carquais*.) Calcet. — « Carquois est le haut bout du mast, où il y a certains polions » (gros rouets de poulie) « propres pour tirer la corde attachée à la verge » (vergue). Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, p. (106), édit. de 1629. — Nous n'avons vu le mot Carquois que chez l'auteur que nous citons.

CARRA, bas lat. s. f. Nom d'un navire qui n'était sans doute autre que la *Carica* (V.) ou la *Carracca*. (V.) — « Naves etiam maximæ, vocatæ Carræ, quas de civitate Januensi Galli conduxerant.... maria conservabant. » Eluham, *Vie de Henri V, roi d'Angleterre*.

CARRACA, port. esp. ital. bas lat. s. f. (Étymol. incert. Nous avons, t. ii, p. 211 et suiv. de notre *Arch. nav.*, donné sur l'origine de ce mot des hypothèses que nous ne devons point reproduire ici, parce qu'elles sont trop peu solidement appuyées. Nous pensons aujourd'hui que *Carraca* et *Carica* [V.] ont une même origine qui les rapproche des mots *Carricare, charger, charrier*, etc. Quelques auteurs ont avancé que *Carraca*, comme *Caravella*, avait Κράβι ou *Carabus* pour étymologie; nous ne croyons pas cela. La carraque était essentiellement un navire fait pour porter de grandes charges, bien que souvent il fût navire de guerre.) Carraque. — « Et post, Venetiis, ascendentes quamdam Carracam, transivimus per mare Adriaticum. » Pascal le Minoré, 1342. — « Mas era alli estonce una Carraca de ginoveses... » *Cronic. de D. Pero Niño*, p. 65, sous l'année 1405. — « E da tornada, que dom Fernando fez pera o regno, pelêjou no maar com a Carraca daquelle Cossario, que se chamava Bartholomeu; a qual andava muy ben armada, e assi foy muy trabalhosa de tomar aos nossos, porem foi filhada per força de que Dom Fernando recebeo grande louvor, e assy aquelles, que o ajudárão naquelle trabalho, e per conseguinte filharom todo-los outros navios daquelles Cossarios, de guisa que sempre ao diante os Navios destes regnos forom seguros para Ceptar (Ceuta). » *Chron. do Conde D. Pedro*, lib. ii, capit. 7. — V. Angra, Carica, Carraqua, Carrica.

CARRAÇÃO, port. s. m. (De *Carraca*. [V.]) Carraquon. — « Porque partindo dalli de noite encontrou com hum Carracão de Mouros, que hia carregado de trigo, o qual Gonçalo Velho mandou envestir. » *Chron. do Conde D. Pedro*, liv. ii, chap. 9.

CARRACON, fr. anc. s. m. (Variante de *Carraquon* [V.], augmentatif de *Carraque* fait à la manière italienne.) Grande carraque. — « Ce grand roy François, voulant faire connoistre au roy Henry huictieme d'Angleterre qu'il estoit plus puissant que luy, et qu'il avoit bien le moyen de subjuguer son royaume et le faire venir à raison pour luy faire remettre en ses mains sa ville de Boulongne et comté de Boulonnois, et autres pays de par deça la mer qu'il luy detenoit, auroit commencé faire dresser en lad. ville de Grâce » (le Havre), « au mois de janvier 1544, une sienne grande armée navalle, que du depuis l'on a toujours appelée *la Grande armée*, laquelle auroit été rendue preste et mise hors en rade au commencement du mois de juillet en suivant 1545, composée tant de grands que de petits navires, en si grand nombre que la rade de ce Havre en auroit esté couverte et jusques à plus d'une lieue qu'occupoient de mer lesd. navires : lesdits grands vaisseaux estoient pour servir à l'embarquement des seigneurs et gens de guerre, tant de cheval que de pied, et les petits vaisseaux pour porter les vivres, bagaiges de lad. armée et chevaux qui la suivoient. De cette armée estoit chef messire Claude, seigneur et baron d'Annebault, de cette province de Normandie, chevallier de l'ordre, Admiral de France, et gouverneur de Normandie. Le s^r de la Meilleraye, Vis-admiral, pour son lieutenant. Pour les gens de cheval y commandoit le s^r de Bouthiers du Dauphiné, et pour les gens de pied le s^r de Thais, du pays de Poitou, colonel de l'infanterie de France : en lad. armée il y avoit plusieurs compagnies de gens de cheval et quelques vingt-cinq mille hommes de pied. Ledit s^r Admiral chef s'embarqua pour faire le voyage dans un grand navire viron » (environ) « de douze cents thonneaux, appellé *le Philippes*, autrement dit *le Carracon*, que le feu admiral Chabot, s^r de Bryon, auroit fait bastir en ce lieu de Grâce, dont il auroit faict don à Sa Majesté. Mais led. s^r d'Annebault, Admiral, n'avoit pas esté longtemps dedans qu'estant led. Carracon encores en rade y avoit esté mis le feu, ne sait-on par qui, et si ne s'est peu descouvrir, auroit le feu pris aux pouldres, à l'occasion de quoy led. s^r Admiral, les gentilshommes et leur suite, ensemblement les mariniers et le s^r de Normoullins du pays Chartrain, qui en estoit cappitaine, furent contraints de descendre et se faire diligeamment apporter à terre, et pour éviter que l'artillerie de dedans, dont il y avoit grand nombre tant de fonte que de fer, en deux ou trois rangs de chacun bort, laquelle estoit chargée, en tirant n'offenscent aucun, led. s^r Admiral avoit, par les gallères du Roy que Sad. Majesté auroit faict venir par deçà du pays de Levant jusques au nombre de 26, faict accrocher et saisir led. Carracon pour le mener en lad. grande fosse de l'Heure, distant de lad. rade viron d'une lieue, où estant amené et délaissé il y eut grand nombre de ceux qui estoient demeurez dans led. Carracon, qui se jettans en foulle et en désordre et en trop grand nombre dans les petits basteaux qui avoient suivy led. grand navire pour mettre en terre ceux de dedans, comme ils se prétendoient sauver, auroient faict enfondrer lesd. petits basteaux, qui avoit esté cause qu'ils auroient esté péris et grand nom-

bre du bien perdus et à grand peine l'argent du Roy qui avoit esté mis dans ced. navire, comme le plus grand et le meilleur et où estoit le général de l'armée, pour le payement d'icelle, ne peut-il estre apporté en terre et sauvé. Led. navire du » (pour : dict?) « Carracon fut tellement bruslé de ce feu, que l'on disoit estre feu grégeois, qu'il n'y resta que la quille entière, et le lendemain led. s^r Admiral s'embarqua dedans le navire le plus grand d'après, appellé *la Grande Maistresse*, qui avoit esté baillé et assigné aud. s^r de la Meilleraye, Vis-admiral et Lieutenant de lad. armée, et les autres gentilshommes et mariniers sortis dud. Carracon, mis dans les autres navires de lad. armée, et 24 heures après, 13e dud. mois de juillet, lesd. vaisseaux auroient commencé faire voile et partir de la rade pour aller descendre en Angleterre pour combattre l'armée du Roy anglois s'ils les rencontroient. » Maistre Guillaume de Marceilles, p. 18, *Mém. de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce*, dédiés à « M. de Villartz, admiral de France, » et publiés en 1847, au Havre, par M. Morlent. Ces Mémoires, dont la dédicace n'est point datée, doivent avoir été composés antérieurement à 1595, car André de Brancas d'Oyse, seigneur de Villars, fut fait amiral par Henri IV le 24 août 1594, et périt en juillet 1596.

CARRAQUA, bas lat. s. f. (Variante de *Carraca*. [V.]) — « Concedimus eisdem nostris consiliariis.... potestatem.... concluendi cum dictis » (les Génois) « super habendis ab ipsis certis galeis et Carraquis sive navibus » (certaines galères, carraques ou nefs) « paratis et armatis. » *Lettre* de Charles VI, roy de France (1415), Mémorial H de la chambre des comptes de Paris, fol. 70 v°.

CARRAQUE, fr. anc. s. f. (De *Carraca*. [V.]) Nom d'un navire du moyen âge que l'on voit cité très-fréquemment dans les documents historiques français et étrangers. Nous avons peu de renseignements sur la construction des Carraques; nous savons seulement que c'étaient des navires d'une certaine importance, et que quelques-unes étaient même d'un très-fort tonnage. La *Cronica del rey don Pedro* (chap. XI) raconte que sept galères du roi de Castille, faisant la course dans les eaux de Mayorque, en 1359, prirent à l'île de Cabrera une *Carraca* vénitienne à trois couvertes ou ponts, et la menèrent à Carthagène. Cette Carraque devait être grosse environ comme une des grandes flûtes des XVIIe et XVIIIe siècles. La Carraque est classée dans la deuxième des *Partidas* d'Alfonse le Savant (tit. XXIII, ley 7), entre la *Nave* et la *Nao*.

Parmi les Carraques françaises qui jouirent d'une grande renommée à la fin du XVe siècle, on cite *la Charente*, dont Jean d'Auton parle en ces termes, dans sa *Chronique de Louis XII*, IIIe partie, chap. 3 : « D'icelle armée et navigaige fit le Roy conducteur et son lieutenant général messire Philippe de Ravestain, qui lors (1501) étoit à Gênes gouverneur pour le Roy, auquel bailla en gouvernement et sous sa charge les nefs et galées ci-dessus nommées. C'est à sçavoir la grand'nef ou Carraque nommée *la Charente*, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force et équipage » (armement en hommes et en artillerie) « d'icelle, ce seroit pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyants. Que ce soit, elle étoit armée de 1,200 hommes de guerre, sans les aydes » (les serviteurs, garçons, valets et pages); « de 200 pièces d'artillerie, desquelles il en y avoit 14 à roues, tirant grosses pierres, boulets de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avoit voile tant à gré » (et était si bonne voilière) « qu'en mer n'étoient pirates ni écumeurs qui devant elle tinssent vent. » C'était Jean de Porcon, seigneur de Beaumont et lieutenant du Roi en la mer de Normandie, qui commandait *la Charente* dans l'expédition contre Mételin.

Une Carraque que sa beauté, sa grandeur et sa fin glorieuse ont rendue célèbre dans les fastes de la marine, c'est *Marie-la-Cordelière*, qui, sous le commandement de Hervé de Portzmogner, périt, avec son adversaire *le Régent*, devant Saint-Matthieu, le 10 août 1512. (V. notre mémoire intitulé : *Marie-la-Cordelière;* Annal. marit., décembre 1844.) Voici la mention que nous trouvons au sujet de *la Cordelière* dans la IIIe partie, chap. 3 de la Chron. de Jean d'Auton : « La reine aussi, madame Anne de Bretagne, comme très-catholique, à l'affaire de ce voyage » (campagne de mer entreprise par ordre de Louis XII contre les Turcs, en 1501. V. Navigage), « n'eut le voulloir amolli ne la main close; mais voulant employer le possible de sa force pour exaucer la foi chrétienne, déploya ses trésors et iceux élargit, pour soudoyer grand nombre de gens d'armes et équiper force navires; et entre autres voulut que sa grosse Carraque nommée *la Cordelière*, et plusieurs autres fissent le voyage; et lorsque l'heure fut de tirer au vent, grande flotte de navires de Normandie furent au port de Brest, en Bretagne, quérir *la Cordelière* et les autres de sa suite qui là étoient. » — « La Carraque neufue retournant (en 1531) de Tolon et des Pomègues de Marseille où, pour sa grandeur, elle n'estoit peu entrer au port, passant parmi les isles de Fauillane et du Levant » (Favignana et Levanzo, au N.-O. de la Sicile), « rencontra vingt-cinq vaisseaux turcs qui estoient, partie de Barberousse roy d'Alger, partie du Juif corsaire » (Sinan qu'on appelait le Juif, bien qu'en effet il ne le fût pas), « entre lesquels il y avoit treize galères, et les autres galeotes toutes bien armées. Le chevalier françois Touche-Bœuf » (dit : Clermont), « capitaine de la Carraque, nullement estonné de si grandes forces, fit incontinent abattre les voiles, et se mit en ordre » (en mesure) « de combattre, arbora ses bannières et desfia les ennemis : et au mesme instant fit descharger une partie de l'artillerie contre les galères et galéotes prochaines, ausquelles elle porta visiblement un dommage remarquable. Les Turcs, estonnez de cette audace et furie, ayant recogneu que c'estoit la grande Carraque de Malthe, ne furent d'aduis de la combattre, et se retirèrent tous peu à peu dans la cale (V. 5. *Cale*) appelée de l'Eau, où ils se contindrent jusques à ce que la Carraque, faisant son chemin, eut passé outre. » Baudoin, *Histoire de l'ordre de S. J. de Hierus.*, t. 1er, p. 311. — « Un enfant, de ceux qu'on avoit pris à Modon » (en 1531), « logé dans la vieille Carraque, entré imprudemment dans la chambre de la poudre, y mit le feu, qui enflamma tout et fit voler en l'air la première couverte de la Carraque et la porta au milieu du port auec quelques hommes qui se sauvèrent miraculeusement : quelques-uns des esclaves se jetèrent dans la mer et se noyèrent. Il n'y eut jamais moyen d'empescher que la Carraque ne bruslast jusques à fleur d'eau : les canons laschèrent » (tirèrent) « d'eux-mesmes et enfoncèrent les autres vaisseaux : et parce que la marée la poussoit peu à peu du port, on s'aduisa de planter un gros canon du côté de la mer, au pied du château Saint-Ange, qui tira quelques coups contre la Carraque et la poussa dans le port contre l'isle. » — « Aussi il » (François Ier, en 1545) « ordonna de vaisseaux ronds huict ou dix Carraques génoises pour renforcer son armée, lesquelles vindrent si tard qu'elles ne servirent de rien; mesme entrans dedans la bouche de Senee, par faute de bons pilotes s'en perdit la plus grande part. » *Mém. de Mart. Du Bellay.* — « Et puis » (Thezeus) « s'en

monta sur le Rin atout pluseurs batteaux de aune doulce (*sic*), et voyagia tant qu'il vint à la mer de Haulande, et la il print deux Carraques, chescune de cinq cent bottez, et puis les arma et adouba moult bien.... » Chron. de Savoye; *Histor. patriæ monumenta* (Turin, 1840, in-fol.), t. I, p. 18. — « Par ordonnance d'Espagne, les Naos et les Carraques ne peuvent mener de pataches ou d'autres bateaux de service, d'autant que celà rend les capitaines et officiers plus nonchalans à conserver le grand vaisseau, sous l'espérance qu'ils ont de garantir leurs personnes dans les moyens. » Et. Cleirac, *Explication des termes de mar.* (1630).

John Charnock, t. II, p. 6 de son *History of marine architecture*, donne, sans citer le monument auquel il l'emprunte, un navire qu'il affirme être une Carraque génoise de 1542. C'est un bâtiment à la poupe large et plate, surmontée d'un tableau (V.) orné de sculptures élégantes, dans lequel s'ouvrent quatre fenêtres arrondies par en haut, éclairant une galerie peu saillante, que supportent quatre consoles en caryatides. Les côtés de la poupe ont de petites galeries qui ressemblent fort aux bouteilles du XVIIe siècle. L'avant du navire est arrondi; il porte un château médiocrement élevé, et un éperon dont le raccourci empêche de bien voir la longueur. La dunette, ou château d'arrière, est longue et peu élevée. Cette Carraque, si en effet c'est une Carraque, a une grande tonture. Elle a trois mâts verticaux, huit voiles, à savoir : misaine, petit hunier, grande voile, grand hunier, perroquet de fougue, civadière, petit beaupré ou perroquet de beaupré, et artimon à la latine. Elle porte de chaque côté quatre canons en batterie, et deux sur le gaillard d'arrière. — V. Botte, Caraque, Carasce, Carica, Carra, Queraque.

CARRAQUON, fr. anc. s. m. (Augmentatif de *Carraque*, fait à l'imitation des Italiens.) Grande Carraque. — François Ier avait une de ces Carraques, restée célèbre par la catastrophe qui la détruisit en 1545, au moment où elle appareillait du Havre de Grâce pour aller avec l'armée de la mer, sous le commandement de l'amiral Annebaut, combattre les Anglais devant l'île de Wight. Voici en quels termes Martin du Bellay parle de cet événement dans ses Mémoires, liv. IV : « Mais tirant les ancres du Carraquon, qui estoit le plus beau navire de la mer de Ponant et le meilleur à la voile, portant huict cens tonneaux de charge, dedans lequel devoit estre la personne de l'Admiral pour le combat; le feu se meit au fougon (V.), tellement qu'on ne le sceut jamais sauver, qu'il ne fut consommé en cendres : il y avoit cent grosses pièces d'artillerie de bronze; mesme y estoit l'argent du Roy lequel fut sauvé. Plusieurs voulans éviter la furie du feu, se précipitèrent en la mer; les galleres en sauvèrent beaucoup : mais depuis que le feu vint au bas dudit navire, elles furent contraintes de prendre le large, car le feu se donna en l'artillerie, de sorte que la batterie qui se faisoit de si grand nombre de pièces, mettoit à fonds tout ce qui se trouvoit devant, derrière et aux costez. » On dit que le Roi avait fait préparer sur son Carraquon un festin splendide, auquel il avait convié toutes les nobles dames qui l'avaient accompagné en Normandie. Une imprudence des cuisiniers causa la perte de ce navire, dont Paradin, p. 489, *Hist. de notre tems*, dit : « L'amiral Brion » (Philippe Chabot, Seigneur de Brion, comte de Charny), « en son vivant, avoit fait bâtir ce grand vaisseau qui étoit un vrai chef-d'œuvre, pour être de telle grandeur que la mer Océane, de mémoire d'homme, n'en avoit soutenu un tel. » — Guillaume de Marceilles, dans ses Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce, raconte la fin tragique du Carraquon de François Ier, avec des circonstances qui diffèrent de celles qu'ont fait connaître les Mémoires de Martin du Bellay. (V. Carracon.) « Il y a à Venise des Caraquons qui sont moindres que les Caraques de Gennes, mais il est toute vne façon. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaiges*, traité de 1515 à 1522, publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

CARRAVELLA, port. anc. s. f. (Variante orth. de *Caravella* (V.); celle-ci vaut mieux, comme plus conforme à l'étymologie.) Caravelle. — « Vos vos partires daquy en boõa via, e vos hy a Lixboa, e requera a Jorje de Vascocõcellos que vos entregue e dee a Carravella, que lhe mandamos... » Instruct. données à João Serrão, le 14 déc. 1508. — V. Tonel.

CARRE, Mauvaise orthogr. de *Car*. (V.) — V. Carro.

CARRÉ, fr. adj. et s. (Mauvaise orthogr. qui a prévalu sur l'autre, malgré la raison étymologique qui recommandait : *Quarré*, fait du lat. *Quadratus* [rac. *Quater*]. Le changement d'orthographe dont nous nous plaignons est ancien; on voit déjà au XIIIe siècle *Ca* remplacer *Qua* dans certains mots qui ont *Quater* pour radical; c'est ainsi que dans les *Informationes pro passagio transmarino*, manuscrit anéanti par l'incendie de la Biblioth. de Saint-Germain des Prés, on lisait, au rapport des bénédictins qui ont souvent cité ce document précieux : « Item LX baliste ... item VI^m Cadrelli. » Joinville nomme Carrel, la flèche à la pointe quadrangulaire. Romme [1792] écrit *Quarré* dans le sens de Quadrangulaire, et *Carré* dans le sens de chariot; c'est très-raisonnable.) « On nomme *Carré* ou mieux *Quarré naval* (angl. *Naval square;* ital. *Quadrato navale*) un parallélogramme de forme parfaitement quarrée qu'on trace sur le gaillard d'arrière d'un vaisseau lorsqu'il fait partie d'une armée navale, pour servir à faire des relèvements fréquents, et qui sont nécessaires à une détermination prompte des positions respectives de tous les vaisseaux de cette armée. Deux des côtés de ce Quarré sont parallèles à la longueur du vaisseau, et les deux autres à sa largeur ... » Romme.

Dans les corderies, le Carré (du lat. *Charrus*, Char, Charrette) est une sorte de chariot (angl. *Sledge;* rus. Сани [*Sani*]) dont on se sert pour la fabrication des cordages.

Entre les voiles on distingue celles qui ont la forme quadrangulaire; on les nomme : voiles Carrées, bien qu'elles ne soient point carrées, c'est-à-dire, bien qu'elles n'aient pas tout à fait la forme d'un parallélogramme rectangle ayant les quatre côtés égaux. En parlant d'un navire, on dit que c'est un Bâtiment-carré, quand il porte des voiles Carrées à ses trois mâts, ou seulement au mât de misaine et au grand mât. Les vaisseaux, frégates, corvettes, brigs, trois mâts-barques, sont des Bâtiments-carrés. Le brig-goëlette est Carré devant, et goëlette derrière. La caravelle de la fin du XVe siècle et du XVIe, celle dont les Portugais se servirent pour leurs découvertes, et qui porta Christophe Colomb aux terres de l'ouest, était Carrée devant, et à la latine derrière; c'est-à-dire qu'elle avait le mât de misaine gréé et voilé à la manière des nefs, qui étaient des Bâtiments-carrés, et que son grand mât, son artimon et son contre-artimon avaient des voiles triangulaires ou latines. *Bâtiment-carré* est une métonymie sur laquelle on renchérit quelquefois. On dit, par exemple, simplement : C'est un Carré, pour : c'est un Bâtiment-carré. Ainsi, la vigie aperçoit un bâtiment à l'horizon, et crie : Navire! On demande : « De quelle espèce? » Elle répond : « Je ne distingue pas encore si c'est un vaisseau ou une frégate, mais assurément c'est un Carré. » Dans la flotte qui, en 1830, porta l'armée française à la conquête d'Alger,

il y avait beaucoup de bâtiments latins ou à voiles latines; nous les appelions les Pointus, par opposition aux Carrés.

CARRECH, catal. s. m. (De *Carregar* [V.], charger.) Chargement. — « Si l's mercaders se abstrauran de donar è de liurar aquella roba ō aquella quantitat de quintalades ò tot aquell Carrech que nolieiat hauran .... » *Consulat de la mer*, chap. XXXIX. — V. Bona guerra.

1. CARREAU, fr. anc. s. m. (De *Carellus*, mot qui dans le bas lat. eut plusieurs significations, se rapportant toutes au sens du latin *Quadratus;* rac. *Quatcr*, quatre.) (Esp. *Cairel, Cayrel.*) Carreau était le nom donné, au XVIIe siècle, à toutes les préceintes hautes, et plus particulièrement à la plus haute de toutes, qu'on appelait aussi la Lisse de Vibord. (V. *Ceinte*). Le nom de Carreau resta, pendant le XVIIIe siècle, à la préceinte la plus élevée. Aujourd'hui, dans les chantiers de la Provence et du Languedoc seulement, on garde traditionnellement le nom de Carreau.

— « Hardy, qui le premier sapin
Vid ès montaignes et le pin
Inutiles sur leur racine,
Et qui les tranchant en maint tronc
Les laissa seicher de leur long
Dessus le bord de la Marine.
Puis, secs des rayons de l'esté,
Les scia d'un fer bien denté,
Les transformant en une hune,
En mast, en tillac, en Carreaux,
Et les envoya sur les eaux
Servir de charette à Neptune. »

RONSARD, ode 23, liv. V, paraphrase du : *Illi robur et æs triplex*, etc., d'Horace.

— V. Préceinte.

2. CARREAU, fr. anc. s. m. Planche coupée en carré ou en losange, comme les Carreaux de terre cuite, de pierre ou de marbre dont on faisait le sol des maisons. Au XVIe siècle, on se servait de ces Carreaux de planches pour parqueter les chambres des navires : c'est du moins ce que nous nous croyons en droit de conclure des passages suivants du Ms. n° 9469-3, Bibl. nat. (manusc. de 1541) : « Vng cent de clou a barrot pour clouer les Carreaulx et planchers des tillacs de ladite galléace (*le Saint-Jehan*, au Havre de Grâce, en 1538). » Fol. 11. — « Pour deux cens vng quart de clou de 40 liures, qui a seruis à clouer les planches et menuz carreaux des chambres ... » Fol. 22 v°. — « ... Boys de la sorte et de l'eschantillon qu'il faisoit besoing ausd. charpentiers pour le radoub de lad. galéace » (*le Saint-Pierre*), « et a faire planches et Carreaulx pour les pouppes et chasteaux dicelle ... » Fol. 31. — V. Quarriau.

CARRÉBO, port. s. m. (Du gr. Κάραβος.) Le même que *Carabo.* [V.]) — « E jazendo assy na primeira gaita, sobrechega hum Carrebo mareado » (navigué, conduit, manœuvré, monté) « per catorze Mouros, os quaes sentindo o fusta sobre sy, se quizerão poer em algum defeza..... » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 21. — Outre beaucoup de blé, d'avoine et de légumes, ce navire portait six chevaux.

CARREGA, port. anc. s. f. (De *Carregar.* [V.]) Charge. — E pera se fazer a Carrega das náos con menos trabalho. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 1er.

CARREGAÇÃO, port. s. f. (De *Carregar.* [V.]) Cargaison, Chargement. — V. Carga, Carregamento.

CARREGADEIRA, port. s. f. Calebas, Halebas de foc, de voile latine.

CARREGAR, cat. port. v. a. (Du lat. *Carrigare*, ou *Carigare.* [V.]) Charger. — « Mais, si vols saber que un farcell ò una bala ò altre haver se banya al Carregar ò a descarregar » (se mouille au charger ou au décharger, c'est-à-dire quand on les chargera ou qu'on les déchargera), « lo seynor en la nau no nes tengut. » *Consul. de la mer*, chap. 27, édit. Pardessus. — « Pensauen de Carregar naus, e lenys de gents, e de viandes, e de armes, e de totes adjudes : et tuyt atenyien lla, que jorn hi es deuenia que XX e XXX veles hi entrauen Carregades de totes coses. » *Chron. de Ra. Muntaner*, ch. 51. — « ... leixando ally a mayor parte de sua prove fazenda, de quel Affonso Gonçalvez fez Carregar seu batel, casy per testemunha de seu trabalho. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 64. — *Carregar las velas*, Carguer les voiles. — V. Cargar, Lepalep, Romball.

CARREIRA, port. s. f. (Du lat. *Currere*, courir.) Chemin, route que tient un navire pour aller d'un point à un autre; traversée entre deux terres, passage entre deux ports voyage. (V. *Agulha.*) — *Barca da Carreira*, Bateau de passage.

CARRETTA, ital. géno. port. s. f. (Du lat. *Carruca*, fait de *Carrum* ou *Carrus*, char.) Affût. — V. Affuto.

CARRIAGE, angl. s. (Du lat. *Carrum*, chariot.) Affût.

CARRICA, bas lat. s. f. Carraque. — V. Carica.

CARRIGARE, bas lat. v. a. (Du lat. *Carricare* ou *Caricare.* [V.]) Charger. — Ordinamus quod domini grundularum » (V. *Grundula*) « et discarricatores discarrigent bene et ordinate de navibus, lignis et barchis, merces cum suis grundulis et barchis, et non Carrigent nimium dictas grundulas sive barchas... » *Ordon. de Jacques Ier, roi d'Aragon*, sur la police de la navigation (1258.) — « Perierunt tres naves quæ pergebant Carricatæ Constantinopoli. » *Regula magistri*, chap. 50, citée par du Cange.

CARRIUM, bas lat. géno. s. n. (Variante orthograph. de *Carium.* [V.]) Le Car de l'antenne. — « Et pennam et Carrium nouum de artimono, et vellonum et Carrium et pennam, et aliam pennam pro respetto de proda, et antennam et Carrium et pennam de medio, et velum artimoni cubitorum 60 et Carium nouum. » *Acte du 26 août 1248;* Ms. Arch. des not. de Gênes.

CARRO, ital. s. m. (Du bas lat. *Car.* [V.]) « Le Cart ou Carre de voile, la partie plus grosse de l'antenne du costé de la proüe. » Duez (1674). — « Carro è la parte piu grossa dell' antenna, che risguarda la prora. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Il Carro è la parte di proda » (dell' antenna) « chè nel far la vela quando si maniga sempre si volta al vento, et oue s'attacca il cantillo (V.) della vela. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (In-4°, Roma, 1607), p. 25. — V. Bigotto, Bragotta, Far il Carro, Galera di banchi 28.

CARRONADA, ital. s. f. Caronade. — L'angl. dit *Carronade.*

CARROSSE, fr. anc. s. m. (Angl. *Canopy.*) Construction que l'on faisait autrefois sur le milieu de la dunette. Elle comprenait jusqu'à six chambres, adossées deux à deux, et servant de logements à des maîtres ou à des sous-officiers embarqués. Le logement extérieur de la poupe d'une galère, formé par les guérites (V.) recouvertes d'un tendelet, et clos par des portières, recevait aussi le nom de Carrosse. Pourquoi ce nom fut-il donné à la partie de la galère que nous venons d'indiquer, et, par suite, à la construction élevée sur la dunette du vaisseau ? Parce qu'en effet le berceau de la poupe avec la draperie qui le recouvrait, et les rideaux

qui en fermaient les ouvertures, n'étaient pas sans analogie avec un de ces vastes Carrosses du xviie siècle que nous voyons dans les tableaux de Van der Meulen et de quelques autres peintres de l'époque. Les Espagnols appellent *Carroza* le Tendelet d'une embarcation, la Tente d'une chaloupe, et, par extension, le Capot d'un escalier, le Capuchon de toile d'un habitacle. — Le chariot appelé traîne (V.) dans les ateliers de corderie, était quelquefois nommé Carrosse (du lat. *Carrus*, char).

CARRUCA, CARRUCOLA, ital. s. f. (De *Carro* [lat. *Carrus*], char.) Poulie, ainsi nommée parce qu'elle aide à transporter, à enlever, à charrier d'un lieu à un autre un objet pesant.

CARRUCHA, pour *Carracha* ou *Carraca*. — V. Curaca.

CARRY (TO) AWAY A MAST, angl. v. a. (De *Car* [lat. *Currus*], selon Webster.) (Proprement : Transporter un mât dehors.) Abattre un mât; Démâter, perdre un mât. — *Carry (to) one anchor out*, Porter une ancre dehors. — *Carry (to) out a small anchor* (Porter hors une petite ancre), Allonger une ancre de touée.

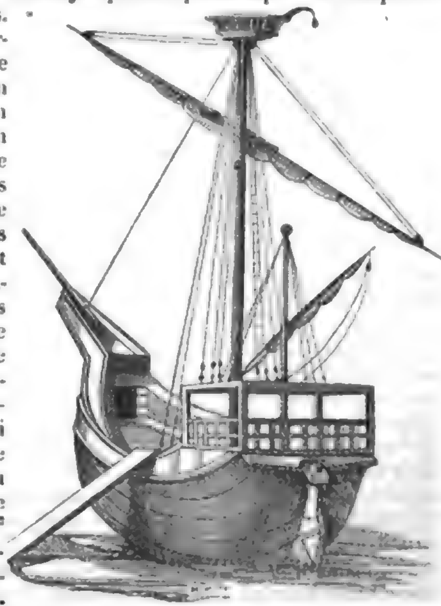
CARSENIER, CARSONIER, vieux fr. s. m. (? Du lat. *Quaternarius*, au nombre de quatre.) Quartier-maître, Quartenier. [V.] Le Carsenier était chef de quart. — « A Jehan Joubert, Guillaume Bracguelin, Thienot Helys et Jehan Du Jardin, Carseniers, la somme de vingt huict liures tourn... » Fol. 48, Ms. de la Bibl. nation., n° 9469-3. — « Pour les quatre Carseniers, IIII^{xx} lb. » *État ou Équipage d'un navire de cent tonneaux* (1574), Ms. Dupuy, n° 233 (Bibl. nation.), p. 74.

1. CART, fr. anc. s. m. (Mauvaise orth. de Quart. [V.]) — « Pour trois horologes à faire le Cart esdictes galleaces » (*la Réale, le Saint-Jehan, le Saint-Pierre*, armés au Havre en 1538, par ordre de François Ier, pour porter en Écosse la duchesse de Longueville qui allait épouser Jacques V), « dix solz. » Fol. 40, Ms. de 1541, n° 9496-3, Bibl. nat. — *Cart* se lit aussi dans l'édition des poésies de Jean Parmentier. (V. *Esbare*.)

2. CART, fr. anc. Pour *Car*. (V.) — V. Carro.

CARTA, ital. esp. port. s. f. (Du lat. *Charta*, papier, fait du gr. Χάρτης.) Carte géographique, hydrographique, etc.; Lettres, Permis, Patente. — *Carta da navigare*, Carte marine. « E fatta ivi portare la sua Carta da navigare e la bussola... » Pigafetta, *Primo viag.*, p. 63. (V. Charta.) — *Carta de marca*, esp. port. Lettre de marque. — *Carta de marear*, esp. port. Carte marine. « Item, nom se deue fazer a demarcação por Cartas segundo a capitulação antigua, porque certo esta qua aquelle tempo avia Cartas de marear em Castella e Purtugal, em que se podesem asynalar trezentas et sesenta legoas ao ponente das ilhas do Cabo verde..... » *Observations* adressées, vers 1520, au roi Jean III, sur les erreurs des cartes géographiques, par le duc de Bragance; Arch. roy. de Portugal, *Gaveta* (layette) 18, *Maço* 5, n° 3. (Communiqué par M. le Vicomte de Santarem. (V. Bruxula.) — *Carta de navegar*, esp. Carte marine. — *Carta marina*, ital. Carte marine. — *Carta nautica ò da navigare*, « è una descrittion del mare, con i porti et luochi maritimi, et con le vie et venti, con i quali si naviga. » Pantero-Pantera (1614). — *Carta pera marear*, port. Carte marine. (V. Agulha.)

CARTAHU, fr. s. m. (L'étymologie de ce mot ne nous est pas connue. Nous ne voyons pas dans les langues maritimes de l'Europe un terme dont celui-ci puisse être une corruption; car il nous paraît difficile d'admettre que le holl. *Garnaat* ou l'angl. *Girth line* ait fait Cartahu. Peut-être Cartahu est-il un de ces termes que les savants des xvie et xviie siècles forgèrent pour enrichir les vocabulaires des gens de métiers, en empruntant au grec ou au latin les éléments de leurs compositions. Le gr. κατά, joint à ἀρτάω, a pu très-bien former un mot qui devait désigner une corde faite pour suspendre, descendre et monter certains objets. Quoi qu'il en soit, nous n'avons trouvé *Cartahu* dans aucun livre ou document antérieur au xviie siècle. Il est dans le Dict. de Desroches (1687), mais on ne le lit ni chez le P. Fournier (1643), ni chez Ét. Clairac (1634). Il est vrai que les nomenclatures données par ces deux auteurs sont fort loin d'être complètes, et que le cordage désigné par le mot Cartahu n'est pas si important que Clairac et Fournier aient dû nécessairement le nommer.) (Gr. anc. Πρότονος; gr. vulg. Μαραβίλια; bas lat. *Andarivellum*; ital. *Andarivello, Andrivello, Ghia*; géno. *Andrivello, Ghia*; malt. *Ghia*; port. *Andarivello*; esp. *Andarivel*; fr. anc. *Andrivel*; basq. vulg. *Cartahuna*; angl. *Girth-line*; holl. *Garnaat*; dan. *Ophaler*; rus. Подъемный гордень [*Potemnii gordène*]; lasc. *Gatlin*.) Cordage passant par une poulie, et servant à monter ou à descendre un objet quelconque. On peut le comparer à la corde à puits.



L'usage du Cartahu doit être aussi ancien que l'invention de la poulie. Un grand nombre de miniatures du moyen âge montrent des navires ayant les hunes ou gabies pourvues d'une poulie dans laquelle doit passer l'andrivel ou Cartahu. En voici un exemple que nous tirons du superbe Virgile manuscrit (xve siècle) de la bibliothèque Riccardi de Florence.

CARTARIO. Carlo Antonio Marin, t. II, p. 96 de sa *Storie civ. e politic. del commercio de' Veneziani* (Vinegia, in-12, 1799), rapportant la traduction donnée par Meursius du passage des Tactiques de Léon relatif aux Dromons, copie ainsi le latin du traducteur : « Sed et lignea castra, quæ in medio *Cartarii* sunt, maximis in triremibus asseribus reædificantur... » Expliquant ensuite ce texte qui lui présentait une difficulté, celle de savoir ce qu'était ce *Cartarium*, au milieu duquel s'élevait une fortification en bois, il dit : « Un gran recinto di legno a riparo de' combattenti, che si prestavano alla difesa, o all' offesa, con un quartiere od alloggio nel mezzo, detto *Cartario* o *Quartario*, perchè occupava forse la quarta parte di quel ricinto, s'innalzava nella gran nave, cred' io dal mezzo alla prora, da cui la nave mostra la fronte. » Ce Quartier que Carlo Antonio Marin imaginait et plaçait entre le milieu et la proue du navire, Léon ni Meursius n'en avaient eu l'idée. Antonio Marin avait mal lu le texte latin, et n'avait pas lu du tout le texte

grec; Meursius, traducteur fidèle, dit: « *In medio Catartii*, et non : *in medio Cartarii*, au milieu du mât (Κατάρτιον [V.]), et non : au milieu du quartier. Le savant comte Filiasi, t. VI, p. 163 de ses *Memorie storiche de' Veneti*, reproduisit l'explication de Marin auquel il emprunta le texte de Meursius, au lieu de le chercher p. 325 de l'édition donnée à Amsterdam en 1612. Nous avons déjà signalé l'erreur de ces deux auteurs, si estimables d'ailleurs, dans notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 246.

CARTE, prov. s. m. (Du fr. *Quart.*) *Carte de grec à trémontane*, Vent de Nord-Est $\frac{1}{4}$ de Nord. — *Carte de Grec au levant*, Vent de Nord-Est $\frac{1}{4}$ d'Est. — *Carte de la Trémontane au Grec*, Vent de Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Est. — *Carte de la Trémontane au Maistre*, Vent du Nord $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest. — *Carte de Lebèche au Mijour*, Vent du Sud-Ouest $\frac{1}{4}$ de Sud. — *Carte de Levant au Grec*, Vent d'Est $\frac{1}{4}$ Nord-Est. — *Carte de Levant au Siroc*, Vent d'Est $\frac{1}{4}$ Sud-Est. — *Carte de Siroc au Mijour*, Vent de Sud-Est $\frac{1}{4}$ Sud. — *Carte du Lebèche au Ponent*, Vent du Sud-Ouest $\frac{1}{4}$ d'Ouest. — *Carte du Maistre à la Trémontane*, Vent du Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Nord. — *Carte du Maistre au Ponent*, Vent du Nord-Ouest $\frac{1}{4}$ Ouest. — *Carte du Mijour au Lebèche*, Vent du Sud $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest. — *Carte du Mijour au Siroc*, Vent du Sud $\frac{1}{4}$ Sud-Est. — *Carte du Ponent au Lebèche*, Vent d'Ouest $\frac{1}{4}$ Sud-Ouest. — *Carte du Ponent au Maistre*, Vent d'Ouest $\frac{1}{4}$ Nord-Ouest. — *Carte du Siroc au Levant*, Vent du Sud-Est $\frac{1}{4}$ Est. — Tous ces noms de vents que nous trouvons dans un Ms. du XVIIe siècle (n° 10 de notre biblioth. particulière), intitulé : *Noms des vents de l'Océan et de la Méditerranée*, etc., correspondent à des appellations italiennes qu'on lira à l'art. *Quarta*. (V.)

CARTE MARINE, fr. s. f. Corruption de l'anc. forme fr. *Charte marine*. (Du lat. *Charta* (gr. Χάρτης), papier, et de *Marina*, qui appartient à la mer.) (Gr. vulg. Χάρτα; ital. anc. *Charta da navigar*; ital. mod. *Carta marina*, *Carta nautica*, *Carta da navigare*; esp. *Carta de navegar*; esp. port. *Carta de marear*, *Carta pera marear*; isl. *Siokort*; angl. *Nautical chart*, ou simplement : *Chart*; all. *See-karte*; holl. *Zee-kaart*; dan. *Søe-kaart*; suéd. *Sjökarta*; basq. *Itsasolu*; bas bret. *Karten-marin* (*e*); illyr. dalm. *List pomorski*; rus. Карта морская [*Karta morskaïa*]; Мореходная карта [*Moré-hodnaïa karta*]; mal. *Pâtah laout*.) Plan sur lequel sont représentées les mers, les îles et les côtes des continents. Entre les cartes marines, les unes portent le nom de Cartes plates (ital. *Carta piana*; angl. *Plane chart*; dan. *Plat kaart*; rus. Плоская карта [*Ploskaïa karta*]), et les autres celui de Cartes réduites (ital. *Carta ridotta*; angl. *Mercator's chart*; rus. Меркаторская карта [*Merkatorskaïa karta*].) « Les premières représentent un espace peu étendu en latitude, et les dernières peuvent être le tableau de la plus grande partie du globe. » Romme (1792). — « Il doit estre informé que toutes les Cartes marines qui ont esté faites jusqu'à present des costes de la Mediterranée ne s'estant pas trouuées justes, et ayant causé par conséquent beaucoup d'inconueniens dans la nauigation, Sa Maj. a résolu d'en faire faire vne nouuelle, dans laquelle soient marquez, suiuant la hauteur du pôle, les principaux caps, tous les lieux principaux desdites costes, et tous les escüeils, rades, mouillages, ports et abris qui s'y trouueront. » *Instruct. pour le sieur de Beaujeu*, capitaine de marine, etc.; *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 177, v° Arch. de la Mar.

Quelques auteurs reportent au commencement du XIVe siècle la construction des premières Cartes marines. Il paraît certain que, dès le XIIIe siècle, l'usage de ces cartes n'était pas inconnu; Raymond Lulle, dans un dialogue inédit que nous a signalé M. d'Avezac, parle de la *Carta de marear*.

CARTEAR, port. esp. v. a. (De *Carta*. [V.]) Faire le point sur la carte marine. — « Item nom se emmenda tanbem porque nom ha hi viagem que si faça daqui aa india que os pilotos e marinheiros e pesoas que Carteão em huma mesma nao, nom sejão diferentes na estimatura e huns se fazem aquem de hum cabo a outros se fazem com cem legoas alem delle e outros com trezentas legoas alem asy que ha muitas vezes deferença nos mesmos pilotos que vão em huuma nao de cincoenta de cemto et de dozentas e trezentas legoas secundo o golfão que atrauesão e muitas vezes vaão seruir certos os que menos sabem que os mui grandes pilotos como se vee cada dia por experientia. » *Observations adressées, vers 1520, au Roi Jean III*, sur les erreurs des cartes géographiques, par le duc de Bragance; Document conservé aux archives de Portugal, gaveta (layette) 18, maço 5, n° 3. Communiqué par M. le vicomte de Santarem.

CARTEGGIARE, ital. v. a. Pointer la carte. — « *Carteggiare* è maneggiar la carta nautica (V.), et misurare et calcolare i viaggi con il compasso. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CARTELLA, ital. anc. s. f. (Diminut. de *Carta*, papier.) Registre ou Liste des rations fournies aux rameurs libres d'une galère. — « Cartella e una carta, sopra la qualle si notano le rationi che si danno alli scappoli della galea. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CARTERIÆ, faute du manuscrit de Papias que connut du Cange. Voici le passage cité dans le Gloss. de la basse latinité : « Carteriæ sunt in cacumine arborum, per quas funes trahuntur. » Au lieu de *Carteriæ*, il faut lire *Carchesia*, les poulies du calcet sur lesquelles passe l'Itague ou Aman de l'antenne. — V. Carchesium.

CARTOCCIO, ital. s. m. (De *Carta*, papier.) Cartouche, Gargousse.

CARTOLARI, cat. anc. s. m. (De *Carta*, papier, écrit, acte, etc.) Registre tenu par l'écrivain du bord. Il faisait foi dans les contestations survenues entre les négociants qui embarquaient leurs marchandises sur un navire et le propriétaire du bâtiment, comme on le voit par ce passage du chap. 15 du *Consulat de la mer*, édit. Pardessus : « Cartolari es mes cregut que carta » (convention écrite), « car la carta se pot revocar, è lo Cartolari no. E tot ço que es en lo Cartolari mes deu esser cregut è tengut, ab que la nau tenga prois en terra, ò l'escrivá sin en terra que lo scriva. » L'écrivain assermenté répondait du Cartulaire du bord; il ne pouvait le laisser en son absence à personne, ou hors de la cassette faite pour le recevoir. Aussi la coutume disait-elle, chap. 14 (édit. citée) : « Lo senyor de la nau deu far iurar l'escrivá, que ell no dorma en terra menys de les claus de la caxa en que serà lo Cartolari, è nenguna vegada no iaquesca la sua caxa oberta en que tendrá lo Cartolari, sots la pena desus dite. » (Le maître du navire doit faire jurer à l'écrivain qu'il ne couchera pas à terre sans avoir les clefs de la cassette dans laquelle sera le Cartulaire, et jamais il ne laissera ouverte cette cassette, sous la peine susdite.) — Le Cartulaire n'était pas cru, s'il avait passé, par négligence ou autrement, des mains de l'écrivain dans celles d'une autre personne : « Si lo Cartolari havia tengut algum hom menys del escrivá, no será cregut res que y fot serit. » Ch. 22. Les peines les plus sévères étaient prononcées contre l'écrivain, si une fausse mention se trouvait portée sur son registre : « Si l'escrivá scrivia ço que no degues, deu perdre lo puny

dret » (il doit perdre le poing droit), « è deu esser marcat al front ab ferro calt » (marqué au front avec un fer chaud), « è deu perdre tot quant haia, axi be si ell ho scrivia, com si altre ho havia scrit. » Ibid. — Les engagements des matelots avec les maîtres de navires étaient inscrits sur le Cartulaire: « No l' ne pot gitar » (débarquer) « per parent... pusque sia scrit en lo Cartolari. » Ibid., chap. 82. (V. Gitar.) — V. Capbreu, Libre, Taules.

CARTOUCHE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Cartoccio*, *Cartuccia*, ou du port. *Cartuxo*, fait de *Carta*, papier.) — « Cartouche est vn appareil de canon, fait de toile, parchemin ou gros papier, en rond » (c'est-à-dire en forme de cylindre), « de la grosseur de la balle de la pièce pour laquelle on veut s'en servir. » *Explic. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — Cette définition est empruntée au P. Fournier, p. 4, *Inventaire des mots dont on vse sur mer*, édit. de 1667. P. 135, l'auteur de l'Hydrographie ne se sert pas du mot Cartouche, mais de celui de Gargouche, qui en est une corruption. — L'ital. dit *Cartoccio*, l'esp. *Cartucio*, *Cartucho*, le port. *Cartucho*, *Cartuxo*, le lasc. *Cartous*, pour désigner la Cartouche et la Gargousse. Le lasc. : Cartous a pour synonyme hindoustani : *Tonta* ou *Tota*.

CARTOUl.PHE, fr. anc. s. f. Corrupt. de *Cartouche* (Gargousse) qu'on trouve dans l'Ordonnance sur la mar. de 1634; Ms. Arch. de la Mar., carton *Ordonnances* : « Il » (le capitaine) « destine à chaque soulte » (soute) « vn couple d'hommes sages et très considerez pour donner les Cartoulphes, et le tonnelier, le trevier et petits garsons les font passer par les escoutilles de main en main. »

CARUCHI, bas lat. pour *Ceruchi*, plur. de *Ceruchus*. (V.) Gloses d'Isidore.

CARVEEL, holl. s. (De *Caravella*. [V.]) Caravelle. — « *Carveel* of *Karveel*, Rond en Kort ongeboeyd portugeesch vaartuig. Caravelle. Petit bâtiment portugais, rond de bordage et court de varangue. » P. Marin, *Dict. holl.-fr*, 1752. — Nous ne comprenons pas ce que veut dire Marin par ces mots : *Rond de bordage*.

CARVEILLE, fr. anc. s. f. (Du holl. *Karveel*. [V.]) Carvelle. (V.) — « Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne..., le fait des ouvrages de la nave d'une Carueille, et autres moïens vaisseaux servans à icelle nave.... En notre ville de Lescluse, le iij^e jour du mois de may de l'an de grâce mil cccc quarante. » *Charte* Ms. du Dépôt de la Mar., publiée t. II, p. 140 de notre *Arch. nav.*, et citée à l'art. *Nave* de ce Glossaire. — Il résulte de la phrase que l'on vient de lire, qu'au XVe siècle la Carvelle était un petit navire mis parfois au service des grandes nefs, comme on mit au service des vaisseaux de guerre, pendant le XVIIe siècle, la barque d'avis, la double chaloupe et la patache.

CARVEL-WORK, angl. s. m. Bordage à carvelle. — Manque à N. Webster et à Spiers, comme à Falconer (1771). — V. Clou à caruelle, Carnell-Works.

CARVELLE, fr. anc. s. f. Le même que *Carveille*. (V.) — « Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne...., notre amé Jean Le Tourneur nous ayant exposé que, de notre commandement à lui fait verbalement, il a été procédé aux ouvrages de la grant nave, Caruelle et autres vaisseaulx que nous avons fait faire au pays de Brabant... » *Ordre de Philippe, duc de Bourgogne* (8 mai 1441). Ms. vélin, Dépôt de la Mar. — « Sont nauires à Caruelles allant en marchandise à Bordeaulx, à la Rochelle, etc. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (1515 à 1522). — La planche n° 2 des *Bâtiments de la mer Océane*, recueil de navires gravés par Gueroult du Pas, au commencement du XVIIIe siècle [vers 1707 ou 1708] (Bibl. nation., Cabinet des estampes, vol. 1—*c*. 6), montre quelques petits navires qui n'ont rien de commun avec les Caravelles espagnoles et portugaises du XVe et du XVIe siècle, et que l'auteur appelle Clincars et Carvelles. Il dit que ces bâtiments font la pêche dans la Manche, et qu'il y en a de huit jusqu'à dix-huit tonneaux. Ces Carvelles sont bien les descendantes de celles que mentionnent la charte de Philippe et le traité d'Ant. de Conflans. — Quelques documents nous laissent un doute sur le sens à attribuer au mot Carvelle; ainsi on lit, p. 343 du *Dict. des termes propres de mar.* par Desroches (1687) : « Masté en Carvelle, c'est avoir quatre mâts, sans mâts de hune. » La Carvelle flamande du XVIIe siècle avait-elle quatre mâts verticaux, chacun portant une voile carrée? ou bien Desroches veut-il dire qu'un bâtiment ayant quatre mâts sans hunes et mâts de hune était mâté en caravelle? La caravelle avait, en effet, quatre mâts, mais, en général, le mât de l'avant portait hune et hunier. Maître André de la Vigne, dans *le Vergier d'honneur* (1495), dit :

> « Accoutrés tous vos Carvelles hautaines...
> Bien accoustrés d'équippages et voilles
> Et de leur suyte tant fuste que Cavelles (*sic*)
> Grosses carasces, galères, galéaces... »

Est-ce de Carvelles ou de caravelles qu'il s'agit dans ce passage? Nous croyons que c'est de caravelles. L'armement de Charles VIII pour Naples fut fait dans la Méditerranée, où les caravelles étaient alors fort en usage. *Hautaines* est une épithète qui n'aurait guère convenu aux Carvelles, bâtiments qui n'avaient aucune importance; elle se serait, au contraire, très-bien appliquée aux Caravelles, que leur toute récente navigation avec Christophe Colomb avait pu rendre fières. (V. l'avant-dernier paragraphe de l'art. Caravelles.) — V. Clou à carvelle, Navire à carvelle.

CARVIEL-SCHIP, holl. s. Navire à Carvelle ou bordé à Carvelle. — V. Karveel.

CASANA, bas lat. s. f. (? De *Casa*, cabane.) Pont du navire. — « Casana, Σκέπη πλοίου. » *Gloss. lat.-gr.*, cité par les continuateurs de Du Cange.

CASCARE, vénit. v. a. (Du lat. *Cadere*, *Casum*.) Se casser, s'arquer, en parlant d'un navire. — V. Pianella.

CASCHVALLA, malt. s. (De l'it. *Cacciacavello*. [V.]) Clef d'un mât.

CASCIA DU BUZZELLO, géno. s. f. (Du lat. *Capsa*.) Caisse de poulie. Le malt. dit : *Cascia tal buzzel*.

CASCO, esp. port. s. m. Coque, Corps du navire; et, par extension, Navire. *Casco* désigne aussi chaque morceau séparé du navire qu'a brisé le naufrage. Dans ce dernier sens, il est analogue au mot de la langue vulgaire qui nomme le fragment, le tesson d'un vase cassé. En espagnol, *Casco de casa*, c'est, à proprement parler, la cage de la maison, la maison vide. *Cascada*, c'est la coquille, l'écaille, la gousse. Il est probable que ces mots proviennent du gr. Χάσκω, avoir la bouche béante. — V. Buco, Buque, Caxco, Cuerpo.

CASE OF A MAST, angl. s. (Du fr. *Caisse* [lat. *Capsa*].) Cornet d'un mât.

CASELA, bas lat. s. f. (Du lat. *Capsula*, diminutif de *Capsa*, qui a fait l'ital. *Cassa* et ses diminutifs *Cassetta*, *Casseletta*.) Petit coffre, petite caisse. — « Quilibet mercator, vel marinarius, aut miles, aut presbiter ipsius navis » (tout marchand, marinier, chevalier ou prêtre, embarqué sur ce navire), « tantum unam Caselam habeat in ipsa nave ad mittendum in ipsa quidquid voluerit » (pour y mettre ce qu'il

voudra.) « Et nullus servitor in ipsa nave Caselam habeat. » *Stat. vénit.* de 1255, art. 66. Les serviteurs ne pouvant avoir de cassettes pour serrer leurs effets, avaient probablement des sacs rangés dans quelque partie de la cale ou des ponts.

CASERNET, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Κατάστιχον; esp. *Cuaderno;* vénit. *Quaderno;* basq. *Gazetta.*) Petit registre sur lequel on inscrit les consommations journalières, les objets embarqués ou emmagasinés, l'état des appels et des journées des ouvriers d'un port, etc.

CASK, angl. s. (En relation avec le portug. *Casco* [V.]) Tonneau, Pipe, Baril.) Barrique. — *Cask-buoy*, Tonneau servant de bouée; bouée faite d'un baril.—V. Buoy, Canbuoy.

CASONETE, CAZONETE, esp. anc. s. m. (Du fr. *Quinçonnette*, diminut. de *Quinçonneau.* [V.]) Cabillot. — « Y luego que la vela » (de juanete major), « esté cargada, se le passarán los Casonetes à los amantillos de gavia, aferrando ultimamente la vela con su verga. » Fernandez, *Practic. de maniobras* (1732), p. 23. — V. Tamborete.

CASQUE EN PROUE! fr. anc. provenç. Commandement que jetait le comite aux rameurs d'une galère, lorsqu'on voulait qu'ils fissent un grand effort sur leurs rames. Le sens de ces paroles est facile à comprendre, et l'on entend assez qu'il signifie : « Tombe en proue! » C'est-à-dire : « Portez, en retombant sur vos bancs, tout votre corps en arrière, ou vers la proue. » *Casque* est la francisation de l'ital. *Casca!* de *Cascare*, tomber (lat. *Cadere.*)

1. **CASSA**, catal. s. f. (Même étymologie que *Caça.* [V.]) Chasse. — V. Dar Cassa.

2. **CASSA!** ou **CACCIA LA SCOTTA!** ital. impérat. (De *Cacciar la scotta!* ou *Cassar la scotta*, qui en fut fait par corruption.) Hale l'écoute! Casse! Borde l'écoute! — « *Cassa!* è quando essendo il vento scarso, s'accorta la scotta » (on raccourcit l'écoute), « et tira il cratillo de la vela verso poppa. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 142.

CASSÂ, géno. v. a. (De *Cassare*, *Cazzare* ou *Cacciare*. [V.]) Border une voile.

CASSA DEL BOZZELLO, ital. s. f. (Du lat. *Capsa.*) Caisse de poulie. — V. Bozzello.

CASSACAVALLO, ital. s. m. Clef de mât de hune ou de mât de perroquet. — V. Cacciacavallo.

CASSAR, ital. anc. v. a. Border l'écoute. — « *Cassar la scotta*, Casser l'escotte, Serrer l'escotte, qui est une corde du navire. » Duez, 1674. — V. Cozzare.

CASSARO, ital. anc. s. m. (De l'esp. *Alcazar* [V.], ou *Alcaçar* [V.], citadelle.) Château d'arrière, Château de poupe, Gaillard d'arrière, Demi-pont. — « Non si possa metter robba... su la tolda di fuora via del Cassaro, nè sopra il Cassaro. » *Loi vénitienne du* 8 *juin* 1569. — « Che li capitani e patroni delle naui non possano caricar alcuna qualita di mercantie ne nel Cassaro, ne sopra le garide, ne sopra le coperte della naue sotto pena a contrafacienti de scuti cinquecento d'oro.... » *Regole de conservat. di mare*, 1602. Decr. varia. reip. Genov., Ms. Bibl. Civ. de Gênes, t. 1er, p. 697. — V. Cassero, Castello di poppa, Cazaro, Chasaro, Marciliana.

CASSAU (*Cassaou*), géno. s. m. (De l'ital. *Cassaro.* [V.]) Dunette.

CASSE! fr. anc. (Impérat. de *Casser.* [V.]) Borde!

CASSÉ, fr. adj. (De *Casser.* [V.]) (Gr. litt. mod. Κομμένος; ital. *Rotto;* angl. *Broken;* basq. *Aaitica;* bas bret. *Terret;* val. Рѹпт [*Roupt*]; rus. Съ переломомъ [*S'pérélomome*].) En parlant d'un navire, on dit qu'il est Cassé lorsque sa quille, s'abaissant à ses deux extrémités, se courbe en arc, et n'a plus la rectitude qu'elle avait sur les chantiers. Les accidents du lancement, les charges mal réparties et pesant trop sur la poupe et sur la proue, la vieillesse enfin, font que le navire arque sa quille, se Casse, et perd de ses qualités.

CASSER (*Se*), fr. v. r. (Ital. *Rompersi;* vénit. *Cascare;* esp. *Romper;* angl. *Break (to)*; bas bret. *Terri.*) Nous venons de dire ce que c'est qu'un navire Cassé (V.), et comment il se Casse. Le vent ou un effort accidentel fait Casser un mât, une vergue, une corde, la barre du gouvernail, etc.— *Casser*, fr. anc. v. a. (de l'ital. *Cazzare*), signifiait : Haler vigoureusement un cordage. — « Casse escoute de tribord! » Rabelais, liv. IV, chap. 22. — « Casse bouline! c'est-à-dire, Halle sur la bouline! » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — V. Border.

CASSERO, ital. vénit. s. m. (Variante de *Cassaro.* [V.]) Château d'arrière, Château de poupe, Gaillard d'arrière. — « E sul Cassero hanno petriere » (le navi veneziane di terzo rango, dette fregate dalle altre nationi). Formaleoni, *Saggio sulla nautic. antic. dei Veneziani*, p. 18. (V. Corridore.) — *Casseretto*, diminut. de *Cassero*, Dunette. — Le malt. nomme *Cassru*, le gaillard d'arrière.

CASSOULA, port. s. f. Ce nom est, dans la langue vulgaire, celui de la Cassolette; il est fait du lat. *Capsula*, diminut. de *Capsa*, coffre. Les marins l'appliquent à la Pomme d'un mât, et à la Pomme gougée. Il est probable qu'à l'époque où pour la première fois on nomma la Pomme du mât : *Cassoula*, elle avait la forme d'une espèce de cassolette très à la mode en Portugal.

CAST (*To*), angl. v. a. (De l'isl. *Kasta*, jeter, lancer; *Kast*, jet, action de lancer.) Abattre, Faire une abattée. — *Cast (to) anchor*, Jeter l'ancre, Mouiller, Ancrer. (V. Anchor [to], Come [to] anchor, Drop [to] anchor, Let [to] go the anchor.) — *Cast [to] an anchor by the stern*, Mouiller en croupière. — *Cast (to) away*, Jeter à la côte.

CASTAGNOLA, ital. s. f. (Diminut. de *Castagna*, châtaigne; lat. *Castanea;* bas gr. Κάσταγον.) Castagnole, Taquet de tournage. C'est probablement la forme de cette pièce de bois qui lui aura valu son nom. Cette forme, qu'on voit encore dans quelques anciennes représentations de navires, avait un rapport assez grand avec celle du fruit du caroubier, dont J. Spon parle en ces termes, p. 288, t. II de son *Voyage d'Italie* (1678) : « Nous remarquâmes aux environs de Mégare un arbrisseau qui porte les Carobes, ou, comme on les appelle en italien, les Castagnoles... C'est une écosse (*sic*) longue et plate, pleine de grains et d'un suc douceâtre comme la casse. » La plupart des taquets debout ont encore un peu de la figure de cette cosse. A peu près fait comme une enclume, le Taquet (V.) a ses extrémités relevées, qu'on peut comparer à celles de la cosse du haricot, du caroube, de l'ébénier, etc. Quelques taquets de tournage, appliqués contre le bord du navire, sont terminés par des têtes grosses et arrondies qui ne sont pas sans rapport avec la châtaigne. — « E vole bordenali 18 de abeto de passa 8 de pede, per far bande o soierà crusie e Castagnole e banchi. » *Fabbrica di galere*, traité du XVe siècle, publié p. 1-30, t. II de notre *Arch. nav.* — On nomme en Italie *Castagna*, le Linguet. — V. Allevogie.

CASTAGNOLE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Castagnola.* [V.])

Taquet. — « Ce sont des pièces de bois d'orme un peu courbées par dessus et par dessous, qui ont une manière de tenon dans le milieu qui esleue les deux branches, de manière que l'on peut passer et repasser un cordage par dessous... » *Traité de la construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle; Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 181.

CASTALDELLA, ital. anc. s. f. Nom d'un petit navire à rames, long et étroit, bordant cinq avirons poussés par des rameurs qui nageaient debout, le visage tourné vers la proue. — « *Castaldella*, Castandelle, vn vaisseau fort mince et viste que l'on vogue debout, et qui est à cinq rames. » Duez (1674), d'après le *Vocabolario nautico* de Pantero-Pantera (1614), où on lit, p. 6 : « Castaldella è vn vascello sottile et veloce, che si voga in piedi con cinque remi. » Dans son *Armata navale*, le même Pantero-Pantera classe la Castaldella parmi les petits navires non pontés, et qui se servent d'une seule voile. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le *sottile* de l'auteur italien est mal rendu par le : « fort mince » de Nath. Duez. Fort mince semblerait ne devoir s'entendre que de l'échantillon du navire, et ce n'est pas là ce que voulut dire Pantera. *Sottile*, c'est : étroit, long.

CASTANIOLLE, fr. anc. s. f. (Variante orthograph. de *Castagnole*. [V.]) — « 5 liv. ½ Castaniolles de fer pour les lits et tables, à 3 liv. 6 den. la liure... 18 s. (*sic*). » *Compte de la galère Dornano*, 1628; Ms. Arch. de la Mar., fol. 7 v°.

CASTELL, cat. anc. s. m. (Du lat. *Castellum*. [V.]) Château d'avant, Château d'arrière. — V. Enfalquar.

CASTELLO, port. anc. ital. s. m. Château. (V. Galee grossa.) — *Castello de popa*, port. Château de poupe, Château d'arrière, Gaillard d'arrière. — *Castello de proa*, port. Château de proue, Gaillard d'avant. — *Castello di poppa* ou *da poppe*, ital. anc. Château d'arrière, Gaillard d'arrière. — « Lo condusse poi sul Castello della nave che sta in cima alla poppa. » Pigafetta, *Primo viag.* (1518), p. 63. (V. Arguola, Cassaro.) — *Castello di proda*, ital. Château de proue, Gaillard d'avant. — « Il Castello di proda » (dans une galéace) « lungo palmi 21 et alto palmi 6, e vno di gozone (V.) chè è l'altezza d'un huomo. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.*, p. 61.

CASTELLULUM, bas lat. s. n. (Dimin. de *Castellum*. [V.]) Petit château, Châtelet. — « Sumptibus Teutonicorum et Frisonum, eorumque labore, duos cogones conjungimus, trabibus et funibus fortissime cohærentes, socia compaginatione vacillandi periculum prohibentes, quatuor malos et totidem antennas in eis ereximus. In summitate Castellulum firmum asseribus et opere reticulato contextum collocantes, contra machinarum importunitatem coriis, vestimus illud et per circuitum et per tectum contra ignem græcum. Sub Castellulo fabricata fuit scala, funibus fortissimis suspensa, et trigenta cubitis ultra proram protensa. » Olivier l'Écolâtre, *Hist. du siége de Damiette*, t. II, p. 1402, recueil d'Eccard.

CASTELLUM, lat. s. n. (Diminut. de *Castrum*.) Château. — « Item, Castellum altitudinis palmorum VI et dimidii (4 pi. 11 po. 6 lig. — 1^{m}59^c). » *Demande de navires faite par les envoyés de saint Louis* à Gênes, en 1246. Rôl. Ms. Bibl. nation., publié par M. Champollion-Figeac. — « Item, Castellum infarchatum et ingarridatum, sub pena librarum 50 januinorum. » *Stat. géno. de* 1441. — « ... Debeat prestare pro qualibet platea Castelli et subtus Castelli et paradisi, et pontis et subtus pontis singulis, quatuor libras turonenses... » *Projet de convention entre Marseille et les envoyés de saint Louis*, en 1246, publié par nous, dans les *Pacta naulorum*, Doc. inéd. sur l'Hist. de Fr. — « Conducam et consignabo vobis... (navem) sanam, stagnam, et completam coopertis, Castello et omnibus rebus predictis... » *Marché passé entre les envoyés de saint Louis et les Génois*, en 1268; publié dans les *Pacta naulorum*. — V. Conzare, Magister axiæ, Thalamus, Vanum, Vianda.

CASTELLUS LIVADIS, bas lat. cat. s. m. (*Livadis*, comme l'esp. *Levadizo*, le port. *Levadiço*, et l'ital. *Levatojo*, de *Levare*, ôter, enlever.) Proprement : Château-levis; Château qui pouvait se monter et se démonter, et n'était point établi à demeure. — V. Infansonus.

CASTELO, port. s. m. Pour *Castello*. (V.) (Du lat. *Castellum*. [V.]) Château, Gaillard. — « Os Turcos... acertou hum pilouro de dar pela proa do navio, e dando em huns tres barris de polvora, que ali estavam, lançon-lhes parte da cuberta, Castelos, e ponte ao mar e duas taboas junto do lume da agua, sem haver perigo na gente mais quo queimarem-se tres grumetes. » *Com. d'Alboq.*, part. III, chap. 45.

CASTERIA, lat. s. f. Endroit où l'on plaçait les avirons, les gouvernails et les mâts du navire à rames, quand la navigation cessait. — « Casteria, locus ubi cum navigatio conquiescit, remi et gubernacula conquiescunt. » Nonius Marcellus. — « Quin Pol si reposui remum, sola ego in Casteria. » Plaute, *Asin.* — « Casterium, locus ubi remi collocantur et dicitur a castro, vel a castris. » Jean de Gênes.

CASTILLETE DE PROUA, esp. anc. s. m. (Synonyme de *Castillo de proa*.) Château d'avant. — V. Alcassar.

CASTILLO ou CASTILLO DE PROA, esp. s. m. Château de proue, Gaillard d'avant. — « Castillo : es un compartimiento en la proa dende el amura al arbol de triquete, para abrigo de la gente. » Th. Cano, *Arte para fabricar... naos* (1611), p. 53. — « ... Rogo y amonestolos el Almirante que hiecesen buena guarda al Castillo de proa. » *Primer viage de Crist. Colon*, 11 octobre. — « En el Castillo de proa » (du galion *le Saint-Martin*), « Juan Baptista Sansoni, cauallero Milanes, con los sargentos de los capitanes Augustin de Herrera, y Ganebao con quinze arcabuzeros y diez mosqueteros. » Fol. 3, *Lo sucecido a la armada de Sv Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., Pièces diverses, vol. n° 14255-3. — V. Alcaçar, Castillete, Ciminea.

CASTILLO DE POPA, esp. s. m. Château de poupe, Château d'arrière, Gaillard d'arrière. — « Puesto que el Almirante à la diez de la noche estando en el Castillo de popa, vido lumbre... » *Primer viage de Crist. Colon*, 11 octobre. — V. Alcaçar, Alcazar, Tolda.

CASTING, angl. s. (De *Cast* [*to*]. [V.]) Abattée. — V. Falling.

CASTOR ET POLLUX, lat. et fr. s. Nom donné par les anciens à ce météore igné que les modernes ont nommé : le feu Saint-Elme (V.). — « Et qu'il avoit vu Castor sur le bout des annes. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, chap. 18. — V. Helena.

CASTRA, ital. anc. s. f. Du Cange cite le passage suivant de l'*Historia obsidionis Jadrensis* [de Zara] (an. 1345) : « Navim composuerunt inæstimabilis pulchritudinis quamdam Radam, quam Italici nuncupant Madiam, seu Castram, in qua erat stabilita quædam lignea et ingens turris. » Cette phrase est la seule qui, jusqu'à ce jour, nous ait révélé l'existence, au moyen âge, d'un navire nommé par les Italiens : *Madia* ou *Castra*, et *Rada* par les Dalmates. Nous comprenons qu'on ait comparé un navire à une huche à pétrir le pain (*Madia*), parce que, bien que nous ne connaissions pas la

forme qu'avait ce meuble au XIVe siècle, nous savons que c'était un vase de bois, creux, long et peu large, qui ne devait pas être sans analogie avec la carène d'un navire; mais pourquoi avait-on donné à ce bâtiment le nom de *Castra?* C'est ce que nous ne devinons pas. Nous sommes tenté de supposer que *Castram* est une faute du manuscrit d'après lequel fut imprimée l'Histoire du siége de Zara, et que l'auteur, voulant donner le synonyme latin de l'italien *Madia*, écrivit *Mactram*, devenu *Castram* sous une plume inattentive. Quant à *Rada*, peut-être est-ce une latinisation du radical slave Pam (*Rat*), signifiant : troupes et combat.

CASTRA NAUTICA ou NAVALIA, lat. s. n. plur. Camps nautiques, Espace sur une plage dans lequel les anciens retiraient leurs navires, et qu'ils retranchaient, pour le mettre à l'abri des attaques d'un ennemi. — « Puppes averterunt, seque ad sua Castra Nautica retulerunt. » Cornel. Nepos, *Annib.*, chap. XI. — « Forsitan etiam Navalia Castra relicta, cum levi presidio oppressurus. » Tite-Live, liv. XXX, chap. 9.

— « (Énée) ipse humili designat mœnia fossa,
Moliturque locum, primasque in litore sedes
Castrorum in morem pinnis atque aggere cingit. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. VII, v. 157.

CASTRUM, bas lat. s. n. Château que, au XIIIe siècle, on élevait pour le combat sur le pont de la galère, à peu près à la moitié de sa longueur. Il occupait toute la largeur du navire, et sa disposition était telle que, porté sur des piliers ou colonnes, il permettait aux soldats ou aux gens de rames de passer debout et armés sous son plancher inférieur; ce qui portait son élévation au-dessus des bancs des rameurs à 2 mètres environ. Voici en quels termes Marino Sanuto Torsello parle du *Castrum* dans le chap. 6, liv. II, partie IV du *Liber secretorum fidelium crucis* (t. II des *Gesta Dei per Francos*) : « Eis quarum singulis (galeis) unum Castrum circa medium esse debet : quod quidem Castrum circa viginti pedum longitudinem extendatur : latitudinem autem tantam habeat supradictum, quantam habet galea in qua debere fieri dictum castrum : tantaque etiam altitudine construatur quod sub eo recti transeant super banca homines et armati. »

CASTRUM DE POPA, bas lat. s. n. Château de poupe. — « Item, Castrum de popa ingaridadum et infarchatum, sub pœna lib. 25 Januinorum. » *Statut géno.* du 21 juin 1441, p. 39 de l'*Officium gazariæ;* Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

1. CAT, fr. s. m. Mauv. orthog. de Cap. — « Pour deux douzaines de Catz de mouton, pour servir aux furains » (*sic* pour Funins) « d'icelle galleace » (*le Saint-Pierre*, en 1538, au Havre), « VIII s. » Fol. 40, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — V. Furain

2. CAT, angl. s. (Du lat. *Catus.*) Chat, espèce de navire. — « A ship formed on the Norwegian model, having a narrow stern » (une poupe étroite) « projecting quarters » (les hanches larges) « and a deep waist » (et un haut accastillage). « It is strong built, from four to six hundred tons burden, and employet in the coal trade. » N. Webster, *Dict.*, 1832.

3. CAT, angl. s. (Pour *Tackle of cat-head.* [V. ci-dessous *Cat-head*].) Capon. — « A strong tackle, or combination of pulleys, to hook and draw an anchor perpendicularly up to the Cat-head (V.) of a ship. » *Mar. Dict.* — Henry Manwaring, *Sea-man's Diction.* (1644), p. 23, écrit Catt. — *Cat-blok*, Poulie de capon. — « A two or three fold block with an iron strop and large hook, used to draw up an anchor to the Cat-head. » *Marin. Dict.* — *Cat hand fish*, Machine dont on se sert pour traverser les ancres. On la nomme aussi simplement : Fish. (V.) — *Cat-harping* (*Harping*, du gr. Ἁρπάζω, je saisis. *Cat-harping* nous paraît être une abréviation de *Gate harping rope*, Corde saisissant (les haubans) au trou du chat. *Gate* signifie Porte.) Trelingage. Voici comment, en 1653, John Smith, p. 20 de son *Sea-mans Grammar*, définit les *Cat-harpings :* « Are small ropes run in little bloches from one side of the ship to the other, nær the upper decke to keep the srouds that for the more safety of the mast from rowling. » Ces termes sont à peu près ceux qu'avait employés Henry Manwaring dans son *Sea-mans Dictionary* (1644), pour définir le trelingage. — *Cat-head.* (*Head*, tête, de l'angl.-sax. *Heafd.*) Proprement : Tête de chat. Ce nom fut probablement donné au Bossoir à l'époque où les vaisseaux, ornés de sculptures, avaient plusieurs des pièces de leur construction décorées d'images grotesques, telles que têtes de Mores, têtes casquées, wiwres, lions, léopards, masques de chien (V. Dogue d'amure), etc. L'extrémité du bossoir aura été façonnée en tête de chat, d'où le Bossoir aura retenu ce nom de *Cat-head.* — *Cat-hole.* (Proprement : Chatière. L'ouverture dont il s'agit, pratiquée sur le flanc du navire, entre deux sabords, n'est pas, en effet, sans rapport avec une chatière.) Hublot d'embossure. — *Cat-hole* ne se trouve ni dans le Dict. de la mar. angl. de Romme (1804), ni dans le Dict. de N. Webster (1832), ni dans celui de Spiers (1846), au moins dans l'acception où il était pris au XVIIe siècle; cela nous porterait à croire qu'il est tombé en désuétude, et que l'objet qu'il dénommait n'est plus lui-même en usage maintenant, bien qu'il le soit en France. Voici de quels termes Henry Manwaring (*Sea-mans Diction.*, 1644) se sert pour définir les Cat-holes :— « *Catt-holes*, are two little holes above the gun-roome ports a-sterne for this use, that when we have occasion to heave the ship a-sterne, by a-sterne : Fast they bring in the cabell, or hawser, by them to the capstaine, she sterne ports are not so good, because they lie not so even with the capstaine. » Le *Sea-mans Grammar* de John Smith (1653) s'exprime ainsi à propos des *Cat-holes :* — « And the Cat-holes are over the ports, right with the capstaine as they can, to heave the ship a sterne by a cable or a hauser called a sterne-fast. » (V. Hole.) — *Cat-hook*, Croc de capon. (V. Hook, Katt-howk.) — *Cat-tackle*, Palan de capon.

4. CAT, angl. s. Trou du chat. Cette acception du mot *Cat*, que nous ne trouvons ni dans le *Sea-mans Diction.* de Henry Manwaring (1644), ni dans le Dict. de Romme, ni dans celui de N. Webster, nous est révélée par le Diction. angl.-fr. de M. Spiers (1846); elle doit être assez nouvelle. — V. Top-hole, Lubbers-hole.

5. CAT (*To*), angl. v. Caponer l'ancre.

CAT OF NINE TAILS, angl. s. fig. Chat à neuf queues. Nom donné à un martinet ou fouet composé de neuf morceaux de ligne ou de cordelette, attachés à un bout de fort cordage. Chacune des queues a trois nœuds dans sa longueur. C'est avec cet instrument qu'on fustige les hommes de l'équipage qui ont manqué à leurs devoirs.

CATAPHRACTA NAVIS, lat. s. f. (Du gr. Κατάφρακτος. [V.]) (Proprement : Navire muni.) Navire pourvu de tous les moyens de défense qui peuvent être mis en usage, et surtout garni d'un rempart, d'une pavesade, que l'on comparait à la cuirasse de fer : Καταφράκτης.

CATAPIRATES, lat. s. f. (Du gr. Καταπειρατής ou Καταπειρατήρ. [V.]) Sonde. — « Catapirates, linea cum massa plumbea, qua maris altitudo tentatur. » Isidore, liv. XIX, chap. 4. Lucilius dit *Catapirater.*

CATAPLUS, bas lat. s. m. (Du gr. Κατάπλους. [V.]) Arrivée à un port; retour des navires au port; port de relâche. — « Igitur advenientibus ad Cataplum Massiliensium navibus transmarinis, Vigilii archidiaconi homines 70, vasa quæ vulgo orcas vocant, olei lignaminis furati sunt, nesciente domino. » Grégoire de Tours, *Hist.*, liv. IV, chap. 38. — « Cataplus, adventus navis. » Isidore. — Un manusc. connu par Du Cange portait Catuplus.

CATASCOPIUM, lat. s. n. (Transcript. du gr. Κατασκόπιον. [V.]) Navire léger propre à la découverte, ce qu'aujourd'hui on appelle en France un Aviso. — « Litterisque celeriter in Siciliam ad Atticum et Rabirium Posthumium conscriptis, et per Catascopium missis, ut sine mora, aut ulla excusatione hyemis ventorumque, exercitus sibi quam celerrime transportarentur. » Aulus Hirtius, liv. V. — « Aphracta Rhodiorum et dicrotum Mitylenorum, et aliud Catascopium. » Cicéron.

CATASTROMA, lat. s. n. (Transcript. du gr. Κατάστρωμα. [V.]) Couverte, pont du navire. — J. Scheffer, p. 130 de son *De militia navali*, dit, à propos des *Catastromata* : « Ea erant tabulæ, quibus consternebatur navis ac contegebatur, ut in hoc veluti tecto stare propugnatores, inque hostem tela emittere possent. » Ce n'est assurément pas pour la cause alléguée par le savant critique d'Upsal que l'on couvrit les navires d'un pont ou tillac. Quand le navire devint un peu grand, la nécessité fit une loi de lui imposer une couverte; et le navire commerçant fut certainement celui qui, le premier, dut se couvrir, pour abriter ses marchandises. Lorsque le vaisseau fait pour la guerre se munit d'un pont, ce ne fut point pour cacher les soldats qu'il portait, mais pour garantir ses rameurs, agents indispensables, et que le combat moissonnait, au grand détriment de la manœuvre. Les soldats eurent le pont libre pour l'action guerrière, et ils parurent sur les Catastromates comme sur la plate-forme d'une tour. Lorsque Thucydide (liv. 1er), parlant des navires contemporains de Troie, dit qu'ils n'étaient point couverts, mais ouverts à la manière des navires pirates, il nous fait comprendre qu'ils étaient petits comme ceux des corsaires. Les Brigantins, les Frégates, les Kaïks, les Sacolèves, les Felouques des XVIe et XVIIe siècles, bâtiments légers dont se servaient les pirates grecs et barbaresques, n'étaient pas pontés en général, parce qu'ils étaient petits; plus grandes, les galiotes avaient une couverte.

CATAVENTO, port. s. m. (De *Vento* et de *Catar*, chercher, quêter; fait sans doute du bas lat. *Quæstare*, que donna *Quæsitum*, du lat. *Quærere*.) (Cherche-vent.) Girouette, Penon. (V. Grimpa.) — L'esp. dit *Cataviento*. (V. Grimpola.)

CATENA, lat. ital. s. f. (Selon certains diction., du gr. Καθ' ἕνα, un à un, ou de Κάθημα, collier.) Chaîne, Câble-chaîne, Chaîne de grappin, Chaîne de sonde, Chaîne de port, Chaîne dont les galériens étaient chargés. — « Anchoræ pro funibus, ferreis Catenis revinctæ. » Cæsar, *Bel. Gal.*, liv. III, à propos des navires des Vénètes.

— « Ast alias manicæque ligant, teretesque Catenæ. »
LUCAIN, liv. III.

— « Rampegolli duo cum suis Catenis pro ballatore. » *Stat. génois du 6 septembre* 1341. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 161.) — « Hic » (Thomas Knevet, capit. de *la Régente*) « injectis derepentis Catenis » (à la nef *la Cordelière*) « pugna atrox committitur. » Polydore Virgile, *Angliæ hist.*, liv. XXVII, fol. 630, édit. de Bâle, 1556 : combat du 10 août 1512, devant Brest. — « Cn. Duellius CS. in portu Syracusano, quem temere intraverat objecta ad ingressum Catena clausus, universos in puppim retulit milites. » Frontin, *Stratag.*, liv. 1er. — « A di 3 il Bassà mandò a tuor li Portoghesi che si haueuano resi, et li fece poner sopra diuerse galee in Catena al remo. » *Viag. d'vn comito venet.*, ap. Ramus., t. 1er, p. 277 C. — V. Ballator, Bolis, Branco, Cathena, Cetea, Incatenare, Rampegolo.

CATENA A POPPA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Catena.*) Nom d'un instrument, qui paraît avoir été une chaînette, dont, au commencement du XVIe siècle, on se servait, au rapport de Pigafetta, pour connaître la marche approximative du navire. — « Secondo la misura che facevano del viaggio colla Catena a poppa, noi percorrevano da 60 in 70 leghe al giorno. » Pigafetta, *Primo Viag.*, p. 45. Carlo Amoretti, l'éditeur de Pigafetta, conclut de ce passage qu'à la fin du XVe siècle, et au commencement du siècle suivant, on connaissait le Lok. (V.) Sans doute, c'était quelque chose d'analogue au Petit navire (V.), que cette chaîne à l'extrémité de laquelle devait être un bois flottant; mais comment était-elle organisée? C'est ce que nous ne saurions dire. Quoi qu'il en soit, le passage de Pigafetta est curieux, puisqu'il constate l'ancienneté de l'usage qu'ont les marins de mesurer la route au moyen d'un instrument jeté à la mer, par l'arrière du navire.

CATENA DE GLI ANCHI, ital. s. f. Chaîne à laquelle s'accroche la poulie inférieure des anquis. — « Trà le costiere (V.) dall' vna et l'altra banda, sono gli anchi, ciascuno con la sua Catena. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 35. — V. Catena della costiera.

CATENA DELLA COSTIERA, ital. s. f. Chaîne de hauban. — « Vanno detti contovali, al luogo delle sartie dell' albero maestro trapanati » (percés de part en part) « da sette perni per banda, de' quali sei tengono le Catene delle sartie di detto albero, et l'altro la Catena de gli anchi. » Bartol. Crescentio. — V. Costiera, Sartie.

CATENA DE SARSIA, ital. s. f. Chaîne de hauban. — « Catene de sarsie, n° 14 » (quatorze chaînes de haubans). And. Rios, *Fabrica d'una galera*, Ms. de 1612; classe XIII, cod. 55, Bibl. Magliabec. de Flor.; p. 222.

CATENA DEL CONDUTTORE, ital. s. f. Chaîne du paratonnerre. — V. Conduttore.

CATENA DEL PENNONE, ital. s. f. Chaîne, Suspente de vergue. — V. Pennone.

CATENA DEL REMIGIO, ital. anc. s. f. Nom de l'un des barreaux ou des lattes de la galère. Le mot *Remigio* joint à *Catena* nous porte à croire que cette latte (V.) était placée sur l'avant, près du joug (V.), vers la base du triangle qui avait le nom de *Palmetta*. Nous croyons que la *Catena del remigio* et la *Chadena da cholo* étaient le même barreau. — « Nisuno patrone non possa bactere » (battre) « nisuno marinario : ma lo marino deve scampare et gire de prode » (et fuir vers la proue), « denanze à la Catena del remigio, et deve dire : *Dala parte dela mia Signoria non me toccate*, tre volte. Et se lo patrone passasse la Catena per bacterlo, lo marino se deve defendere; et se lo marino occidesse el patrone, non sia tenuto ad banno. » *Ordinam. et consuet. maris... civitatis Trani* (1063). — V. Cadena.

CATENA DEL TIMONE, ital. s. f. Chaîne du gouvernail, Sauvegarde du gouvernail. — V. Guarda timone.

CATENA D'ORMEGGIO, ital. s. f. Chaîne de mouillage, Chaîne-Câble, Chaîne de corps-mort. — V. Ormeggio.

CATEPLEURE, fr. anc. s. ? m. On lit dans l'*Essay des merveilles de nature*, par le P. René François (1622, 1638, etc.) :

« Le trinquet ou artimon, c'est une petite voile qui s'attache au derrière, et est en pointe là où la grande et les autres sont carrées. On l'appelle aussi *Catepleure*, et aureille de lièvre, à cause de sa pointe. » Nous avons fait remarquer, t. II, p. 508 de notre *Arch. nav.*, que le prédicateur du roi Louis XIII eut tort de confondre le trinquet avec l'artimon, celui-ci étant la voile du mât de l'arrière, et celui-là la voile du mât d'avant. Quant au nom de Catepleure, nous ne l'avons jamais vu que chez le P. François et chez Oudin (1660), qui l'emprunta probablement à l'auteur des *Merveilles de nature*. Sans doute ce nom est un de ceux que les hommes d'études donnèrent aux hommes de métiers, à la renaissance des lettres, et qui eurent des fortunes diverses. *Cartahu* (V.) nous est resté; *Catepleure* n'était déjà plus dans le vocabulaire de nos marins en 1678, quand Guillet fit son Dictionnaire. Catepleure fut probablement fait du gr. Κατὰ πλεῖν, Naviguer près. La voile de l'arrière qui faisait lofer le navire, et le mettait près du vent, était assez bien nommée ainsi.

CATHARPINE, lasc. s. Transcript. de l'angl. *Cat-Harping*. — V. Trelingage.

1. CATHENA, lat. s. f. (Variante orthog. de *Catena*. (V.) Chaîne, Chaîne de grappin, Chaîne de port, etc. — « Cathenis tribus cum rampegolis. » *Convention entre Pierre d'Oria et les envoyés de saint Louis* (1268), pour le nolis de la nef *le Paradis*. (V. notre *Arch. nav.*, t. II, p. 393 et 412.) — « In Cathena navis, XII deñ. » *Convent. entre les Avignon, et le seigneur de Lers*, Ms. Bibl. nat., n° 4659, p. 91 v°. — « Sed die tertia, ut ipsos defensores urbis in multarum partium defensione distraherent, quo debilitatam urbem viris bellatoribus facilius superarent, Cathenam quæ portum urbis concluserat, præmissis Portennis, quas vulgo alii Filvas, alii Copas vocant, magnisque navibus succedentibus infringere conabantur. » Nicolas Specialis, *de Rebus Siculis*, chap. 17. — V. Cetea, Thopa.

2. CATHENA, bas lat. géno. anc. s. f. (Du lat. *Catena*. [V.]) Barreau, Bau, ainsi nommés parce qu'ils sont, par rapport aux deux flancs du navire, comme une chaîne qui tend à les lier ensemble et à les fortifier l'un par l'autre. — « Et in Cathena ante artimonem (alta) palmis octo. » (Le barreau devant le mât d'artimon [qui alors était le mât de l'avant] était ce qu'on appelle aujourd'hui le Bau de coltis.) *Convention pour le nolis de douze navires pour la première croisade de saint Louis;* Gênes, 13 septembre 1246. Documents inédits publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 53 (1843). — « Idem fiat si vitio copertæ navis vel ligni, Cathenarum, sentinæ, vel arborum damnum pecuniæ vel rebus acciderit... » *Statut génois* du 22 janvier 1333, chap. 97. — (V. 2. Cadena, Catena del remigio, Curritor, Infansonus, Romball.) — *Cathena colatoria*, Barrot ou Bau de coltis. Cette définition rectifie celle que nous donnâmes, à tort, à M. Pardessus, et qu'il imprima, p. 27, t. V, note 6 de sa *Collection des lois maritimes*. Déjà nous nous étions réformé, p. 42, t. II de notre *Arch. navale*. — « Decernimus, quod patroni navium in pope navis possint facere camerelas sub vanno navis et etiam sub coredorio, atque portam sentine versus popem usque ad antevannum, et in proda similiter a Cathena colatoria usque ad portam prode. » *Stat. vénit.*, 1255. — V. 2. Catena.

CATHUR, variante orth. de *Catur*. (V.) — « Anchora v'è vn' altra sorte di nauilij i quali vanno a vela e remi, e sono fatti tutti d'un pezzo di lunghezza di dodici et tredici passa l'vno; hanno la bocca stretta; non vi pessono andar due huomini a paro, ma conuien andar vno innanzi all' altro, et sono aguzzi da tutte due le bande, i quali nauilij si chiamano Cathuri, et vanno à vela et remi piu che galea, ò fusta, ò brigantino. Questi tali che adoperano simil nauilij sono corsari di mare; et questi Cathuri si fanno ad vna isola, qui appresso detta Porcai. » *Itin. di Barthema*, ap. Ramus., t. I, p. 162 A.

CATINA, malt. s. (De l'ital. *Catena*. [V.]) Chaîne.

CATRAIA ou CATRAIO, port. s. (Étymol. incon. Peut-être de *Catur*. [V.]) Petite barque, Embarcation. — « Por esta occasiaõ manda Sua Magestade que o Major General da Armada, de accordo com o Inspector do Arsenal da Marinha, faça collocar, durante a actual estação » (saison), « naquelle ponto da barra » (la barre du Tage) « que para esse fim parecer mais appropriado, uma ou mais Catraias convenientemente aparelhadas dos soccorros, que em taes casos são mais indispensaveis, para ficarem debaixo das ordens ou do commandante da frageta do registro, ou daquelle official, que nesse mesmo ponto poder melhor dirigir este serviço. » *Portaria*, du 5 décembre 1842.

CATRAME, ital. s. m. (De l'ar. *Qatran*. [V.]) Goudron. Le malt. dit *Catram*, et le géno. *Catran*. — *Catramare*, ital. v. a. Goudronner. On dit aussi *Incatramare*. — *Catrand*, géno. Goudronner.

CATRANUM, bas lat. s. n. (De l'ar. *Quitran*, poix.) Goudron. — « Mandavit Januam, ut naves duæ implerentur bruschis, lignamine et Catrano... quæ cum venissent ordinatum fuit, ut poneretur ignis in eis, et, contra galeas inimicorum mandarentur, ut eas cremarent ad littus. » Bartol. Scriba, *Annal. de Gênes*, ann. 1242. — V. Brûlot.

CATRE, esp. port. s. m. (Selon Constancio [1836], ce mot est persan, avec la forme *Câtel*, et signifie : banc, siége. Damiaõ de Goes dit en effet, p. 49, chap. 41, part. I de sa *Chron.* du roi D. Manuel : « Hum leito a que elles chamão Catle [à Calicut]). » (Lit de camp, Petit lit.) Lit, Cadre. — « Ningun soldado no pueda quedar de noche ariua » (ne puisse permettre de nuit l'approche) « entre la gente de mar ni acostarse entre ellos en sus rancios ni Catres. » *Obligaciones del capitan de un galeon;* Ms. du XVII° siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

CATT, angl. s. Ancienne orthogr. de *Cat*. Capon. — Quelques documents donnent pour variante à *Catt*, l'orthogr. *Katt*. — V. Katt-howk.

CATTA, bas lat. s. f. (De *Cattus* ou *Gattus*, dont l'étym. probable est Γαλῆ, belette, chat.) Pourquoi le nom du Chat ou de la Chatte fut-il donné, au moyen âge, à un navire de la famille des galères, et plus grand que les galères ordinaires? (V. *Cattus, Gattus*). C'est ce que nous ne saurions dire. On concevrait très-bien qu'un navire petit, léger, fait pour épier et surprendre les navires marchands, eût pu être comparé à un chat rusé et prudent (*Cautus, Catus*) qui se cache pour surprendre la souris ou le rat, et l'attaquer à l'improviste; mais on s'étonne de voir un bâtiment d'une grande longueur et par conséquent un peu lent dans ses évolutions, quelques qualités qu'on lui suppose d'ailleurs, porter le nom du Chat. Peut-être, au reste, comme il est arrivé pour tant d'autres navires (V. *Frégate, Brigantin*), le Chat ou la Chatte fut d'abord une petite embarcation. Nous serions tenté de le croire, si nous pouvions tenir pour certain le texte suivant d'Aulu-Gelle, que plusieurs manuscrits ont fourni aux éditeurs des *Nuits attiques*, et notamment à Ascensius (édit. de Lyon, in-fol., 1524).

Voici ce que nous lisons, fol. 72, liv. X, chap. 25 : « Navium autem, quas reminisci tunc potuimus appellationes hæ

sunt : Gauli, corvitæ, caudicæ, longes, hippagines, cercuri, celoces vel ut Græci dicunt Κέλητες, lembus, oxiæ, remunculi, actuariæ quas Græci Ιστοόπος (*sic*) vocant vel Ἐπιπαρίδας (*sic*), prosumiæ vel gesæretæ vel orioles, Cattæ, scaphæ, pontones, nuctuciæ, mediæ, phaseli, parones, myoparones, lintres, capulica, mareplacidæ cidarum, ratariæ, catascopium. » Ce passage rempli de fautes ne saurait, malheureusement, être pour nous une autorité sérieuse. L'édition d'Aulu-Gelle donnée, en 1784, à Deux-Ponts, rectifie quelques-uns des noms de navires défigurés dans le texte qu'on vient de lire, mais plusieurs de ses corrections ne sauraient être admises; ainsi, à la place de *Cattæ*, elle donne *filatæ :* or, nous ne voyons nulle part le mot *filata*. *Filata* était-il dans le manuscrit connu par l'éditeur d'Aulu-Gelle pour *felaca*, et dans *filaca* pourrait-on voir le *felax* du gloss. gr.-lat. cité par Du Cange? Nous oserions d'autant moins l'avancer, que *felax* est probablement une faute, et qu'il faut lire *feles* ou *felis*. Reste donc ce fait, que *filata* n'a aucun sens, que c'est par conséquent une mauvaise leçon, et que *Cattæ*, au contraire, a pour lui une probabilité rendue assez grande, par cette circonstance que le moyen âge avait une famille de navires appelés *Cattus*, *gattus*, *Catta* ou *gatta*. Nous n'affirmons point que la *Catta* du xve siècle fût une tradition de l'antiquité, mais nous disons que cela n'est point impossible.) — « Immergitur ingens navis in flumine Hema, ad impediendum introitus Trajectinorum » (des gens d'Utrecht), « quam Cattam nominabant. » Guillaume Heda, *Histoire des évêques d'Utrecht* (xvie siècle), sous l'année 1428.

CATTIVO TEMPO, ital. s. m. Mauvais temps. — « Se mentre si naviga di notte, et che serà necessità per il Cattivo tempo, che la capitana accenda tre fanali, tutte l'altre galee ne accenderanno uno per non si investire, et per potersi vedere l'una l'altra. » *Ordini* d'Emilio Pucci, 1607. — V. Mal tempo.

CATTUS, bas lat. s. m. (Variante de *Catta* [V.] et de *Gattus*. [V.]) Chat. — « Dehinc post dies aliquot, incomparabilis navalis exercitus a regno Babyloniæ in galeidis, in biremibus et triremibus dictis vulgariter Cattis » (en galiotes, fustes [à deux rames par banc?] et galères vulgairement appelées Chats), « turritis et bello compositis, advectus est » (le frère du roi de Norvége) « in civitatem Baruth vel Baurim » (Beirouth) « ad recuperandam urbem, si aliqua daretur opportunitas. » Albert d'Aix (xiie siècle), *Hist. de Jérusalem* (de 1095 à 1120), liv. ii, chap. 27. — Au chap. 17 du liv. xii, Albert raconte le combat de deux *Catti* sarrasins, pesamment chargés, dont l'un se défendit longtemps contre cinq galiotes françaises, puis fut contraint de se rendre, une nouvelle galiote portant deux cents combattants chrétiens étant arrivée de Ptolémaïs se joindre aux cinq premières. L'historien ajoute que sur ce navire « quæ dicitur Cattus » il y avait mille combattants. On voit que ce bâtiment devait être d'une grande dimension. Que ce fût un navire à voiles et à rames, il n'y a pas de doute; Albert dit, en effet : « Cives vero et regis milites Ptolemaidæ, qui solito more cotidie (*sic*) per mænia diffusi erant, intuentes vela et malos gentilium, Babyloniam remigantium, statim, etc. » — V. Germundus.

CATUPLUS, bas lat. s. m. Pour Cataplus. (V.)

CATUR. Nom d'un ancien navire indien, dont un passage de l'Itinéraire de Barthema (V. *Cathur*) nous fait connaître l'importance. C'était une embarcation monoxyle, faite d'un tronc d'arbre creusé, longue de douze ou treize pas vénitiens (60 à 65 pieds français, soit 19^m^49^c^–19^m^81^c^), étroite, et ne pouvant recevoir deux rameurs accouplés. Tous les hommes qui y maniaient la pagaye étaient assis l'un derrière l'autre dans le plan de la quille, ou du moins de la ligne médiale. Le Catur était pointu à ses deux extrémités; il marchait fort bien à la rame et à la voile, si bien même que le voyageur dit qu'il l'aurait emporté de vitesse sur les galères, les fustes et les brigantins. En temps de guerre, le roi de Calicut armait jusqu'à deux ou trois cents de ces navires. Il y avait une grande variété du Catur, longue de 80 pieds (25^m^98^c^), large de 7 à 8 pieds (2^m^40^c^ environ), et portant, comme le Catur ordinaire, une voile de natte. — « Mandou A° Peirera por capitaõ mór a costado norte em huá galé, huá galeota, cinco fustas, hu' Catur, a guardar a costa por hauer nella algús ladroes... » Luis de Oxeda, *Commentario...* (p. 194 v°, lig. 3), Ms. Bibl. nation., Supplém. fr., 940. — « Meteo nelles cem marinheiros, e bombardeiros os melhores de toda a armada, e forneceo-os da melhor artilheria que havia, muita polvora, e pilouros, e deo a capitania delles a Tristaõ de Miranda da náo *S. Pedro*, Pero de Afonseca de *Sancta Maria d'Ajuda*, Vicente Dalboquerque da *Ajuda pequena*, An° Raposo do navio *Ferros*, Garcia de Souza de huma náo Malabar, et Aires de Silva do navio *Rosairo* o quel fez capitaõ mór de todos estos navios, e Afonso Dalboquerque hia en hum Catur. » *Comm. d'Alboq.*, part. iii, chap. 45, p. 230. — « De maniera que se perdêram todos os Catures, que levavam por popa das naos... » Ib., part. iv, cap. 2, p. 7. — « ... Nam levando mais vella que traquetes davante e mezenas, por esperar as fustas e Catures. » *Roteiro* de dom Joham de Castro (1541).

CAUDEX, lat. s. m. Espèce de bateau qu'Isidore dit fait d'un seul tronc de bois creusé. Sa définition des *Caudices* ne s'accorde point avec ce que dit Varron des *Codices*, à propos de la *Caudicaria navis*. (V.)

CAUDICARIA NAVIS, lat. s. f. Radeau fait de planches épaisses et réunies, appelées *Codices*. « Caudicariæ naves, ex tabulis crassioribus factæ, » dit Festus. Varron, liv. ii, *Pop. Rom.*, s'exprime non moins clairement sur cette espèce de navires : « Antiqui plures tabulas conjunctas Codices dicebant; a quo in Tiberi naves, Codicarias appellamus. »

CAUDICARIUS, lat. s. m. Batelier, Rameur de la *Caudicaria navis*.

CAULK (*to*), angl. v. (Pour l'étymol. V. *Calker*.) Calfater. On dit aussi *To calk*. — *Caulker*, s. Calfat. — *Caulker's-mate*, Aide calfat. (V. Mate). — *Caulking*, s. Calfatage.

CAUPALTUS, bas lat. s. m. (Mauvaise leçon de manuscrit. Pour *Caupulus*. [V.]) — « Præcepit ut aliquis ex comitibus enatans, Caupaltum in altera stantem ripa ad se navigando reducat. » *Vie de sainte Colombe, dans les Bollandistes*, t. v, sept.

CAUPILUS, bas lat. s. m. Variante de *Caupulus*. [V.])

CAUPOLATA, bas lat. s. f. (Ce mot a été fait de *Caupolus*, comme *Barcata* de *Barca*.) Charge du caupolo. — « Statuimus ut quilibet Caupolerius in Massilia stagiam faciens teneatur ter in anno deferre et facere deferi unam Caupolatam cum suo Caupolo uel cum alio de fimo » (de la boue, vase, fumier) « extracto a comuni seu ad expensas comunis de portu, extra buocam portus illuc scilicet ubi consuetum est fimum prohici, et illi qui preerunt negociis maris teneantur ad hoc compellere dominos caupolorum tam discoopertorum quam coopertorum. Ita tamen quod dictus fimus expensis comunis Massiliæ in ipsis Caupolis honeretur. »

Stat. de Marseille, liv. IV, chap. 5, édit. de MM. J. Mery et Guindon, 1845.

CAUPOLERIUS, bas lat. s. m. (De *Caupolus*. [V.]) Propriétaire ou Patron d'un Caupolo. — V. Caupolata.

CAUPOLUS, bas lat. s. m. (Variante de *Caupulus*. [V.]) — «... Soluant nomine pene et pro pena curie Massilie quinquaginta libras regales scilicet dominus uel patronus dicti nauis quinquaginta libras et dominus uel patronus Tarte uel Galee uiginti libras et dominus uel patronus Ligni uel Barche duorum thimonorum uel Caupoli decem libras et dominus uel patronus barche minoris duorum thimonorum centum solidos... » *Stat. de Marseil.*, liv. VI, chap. 33; édit. de MM. L. Méry et F. Guindon, 1845. — V. Campulus.

CAUPULUS, lat. s. m. (Isidore de Séville dit, liv. XIX, chap. 1[er] des *Origines* : « Caupulus navis; Caupilus, Navicula brevis. » Un glossaire manuscrit de la Bibl. Saint-Germain des Prés, cité par du Cange, s'exprimait ainsi : « Caupilus, lignum cavatum, cumba, id est, velut carabum valde brevissimum. » Il nous semble, d'après ces définitions, qui font du *Caupulus* une barque très-courte, c'est-à-dire presque ronde, que le lat. *Cupa* ou le gr. Κύπη [V.] pourrait bien avoir formé le mot *Caupulus*.) Barque, Esquif, Canot, Petite embarcation. — « Ordinamus obseruandum, quod nulla Nauis uel Lignum aliquod, Caupulusue, uel Barqua aliqua, teneantur deinceps uel sustineantur plena in portu, seu in aliqua parte portus Massilie aqua scilicet et quod si qua ibi erunt plena extrahuntur inde. » *Stat. de Marseil.*, liv. IV, ch. 1[er], édit. de MM. L. Méry et F. Guindon, 1845. — « Quicumque navis Caupulum involare præsumpserit, inferat ei cujus est navis, sol. 17, et mulctæ nomine sol. 4 : pro Caupulo vero sol. 4, et mulctæ nomine sol. 2. » — Si, du temps d'Isidore (VII[e] siècle), le Caupulus était un très-petit bateau, au XIII[e] siècle cette embarcation avait grandi, car il y avait des *Caupuli* pontés. — V. Campulus, Caupolata, Caupolus.

CAUS MOLUE, vieux fr. s. f. (Du lat. *Calx*, ital. *Calce*; et de *Molui*, parf. de *Molere*, moudre.) Chaux moulue, chaux pilée renfermée dans des pots fragiles qu'on jetait sur le pont d'un navire ennemi pendant la bataille, pour aveugler et suffoquer les combattants.

— « Dont commenchièrent à ruer
Caus bien Molue en grands pos
K'il dépéchoient à lor bors.
La pourrière molt gran leva :
Che fu chou que plus les greva;
Dont ne se porent plus desfendre,
Car lor oel furent plain de cendre.
Cil estoient desor le vent
Ki lor faisoient le turment. »
Roman d'Eustache le Moine.

CAUSSE, fr. anc. s. m. (Variante de *Causset*. [V.]) — « Item, si de jour souruenoit quelque inconuenient (à) quelque vne desd. nauires ou galleres (que Dieu ne veuille!) celuy a qui seroit aduenu tel cas mectra à la gabye » (à la hune) « un pendant » (un pavillon ou une flamme; angl. *Pendant* ou *Pendent*) « monstrante devers la nau dud. seigneur. Il tirera vn coup d'artillerie, et tendra » (tiendra) « lad. bannière jusques à ce que les autres naux luy seront venues au secours. Et si sestoient galleres, tiendra ladiste bannière aux Causses, et tirera ladicte artillerie... » Aut. de Conflans, *Faits de la mar. et navigaiges* (1515 à 1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

CAUSSET, fr. anc. s. m. Pour Calcet. — V. 1. Gatte.

CAUTEL. Grotius, *in notis ad Aratum*, dit : « In iisdem tabulis puppis, Cautel vocatur. Hoc quid sit, nescio. » Du Cange qui cite ce passage n'a pas expliqué le mot *Cautel*, qui avait embarrassé Grotius. Nous supposons que *Cautel* était une faute de manuscrit, et que les tables mentionnées par Grotius donnaient *Tutela* pour synonyme à *Puppis*. La Tutela était, en effet, à la poupe, et poétiquement put très-bien être prise pour la poupe elle-même. On voit très-bien comment *tutela* se put transformer en *cautel* sous la plume d'un copiste.

CAUTUS, bas lat. s. m., pour *Cattus*. (V.) — « Exceptis his, qui naves interim conservaverunt, quarum 22 triremes vel Cautos nuncupant. » Foucher de Chartres, liv. III, ch. 56, cité par du Cange.

CAVAFANGHI, ital. s. f. (De *Cavare*, creuser, curer; et de *Fango*, fange.) Curemolle. — V. Curaporto.

CAVALET DU CAÏQ, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Cavalletto*. [V.]) — « *Des Caualets du caïq*. Ce sont des pièces de bois d'orme courbées naturellement par une de leurs extrémités qui sont enchassées de champ sur les tacqs, et pieds droits; elles seruent à mettre le caïq dans la galère, et à le porter quand il est dedans, ce qui oblige d'enchasser par une dent une de leurs extrémités dans les testes des pieds droits qui sont plus hauts que les tacqs, et de donner une courbe à l'autre extrémité qui regarde la mer, afin de luy donner la pente necessaire pour faire monter le caïq dessus, et pour le faire glisser à force jusqu'à l'autre extrémité qui est en dedans de la galère, sur laquelle on le saisit. Ces pièces ont une dent à l'endroit de leur courbe » (de l'endroit où elles se courbent), « ce qui les arreste contre les tacqs dans lesquels elles sont enchassées par cette partie. On leur donne 9 pieds (2[m] 923[mill.]) de longueur, 6 pouces $\frac{1}{2}$ (0[m] 174[mill.]) de hauteur sur 5 po. (0[m] 135[mill.]) d'épaisseur. » *Traité de la construction des galères*, Ms. in-fol. (XVII[e] siècle), Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 179. — « Pour 2 courbatons rouvre pour les Caualets du caïq, 1 liv. 12 s. *Compte de la galère Dornano* (1628); Ms. Arch. de la Mar., fol. 10 v[o].

CAVALGAR, port. anc. v. (De *Cavallo*, cheval.) Franchir d'un saut un certain espace, à la manière des chevaux. Par extension : Sauter, en parlant du vent. — « E plogo à Dios que al quarto del alva, Cavalgó un poco el viento, e asosegó la mar é tornó el viento al norte. » *Cron. de D. Pedro Niño* (1403), p. 62. — Ce sens du mot *Cavalgar* n'a pas été connu de Moraes.

CAVALLET, cat. anc. s. m. Nous ne savons quel objet désignait ce nom, que nous ne trouvons pas dans le *Dicc. marit. españ.* (1831). Peut-être était-ce un chevalet sur lequel on couchait les mâts et les antennes, quand on dématait la galère; c'était peut-être le chevalet pour porter la chaloupe ou caïq. — « Item, foren donats a Johan Gallipol, Domingo de Fagra, Aluaro de Leon, Domingo de Capello, Guillem de Molina, Johan de Derogua, e a Pere de Valence, qui meteren los rems, e l'arbre de la migana (V.), e entenes et Cavallet djns la taraçana, xvj, 55. » Fol. 72 v[o], *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galere* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n[o] 938-3.

CAVALLETTO, ital. s. m. (Diminut. de *Cavallo*.) Chevalet. Cavalet du caïq. (V.) — « Caualletti sono doi legni, sopra i quali si posa lo schifo nella galea. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614), p. 6.

CAVALLONE, ital. anc. s. m. (Augmentat. de *Cavallo*, cheval.) Grand cheval, et au figuré : Grande lame, Lame haute, Grosse mer. Ce trope, en vertu duquel on compare la vague qui saute, en secouant sa crête écumeuse, comme le cheval secoue sa crinière, a de l'analogie avec celui dont

on se sert pour caractériser les petites ondes qui blanchissent, et qu'alors on appelle des Moutons. — « Vague ou Flot de mer. » Duez, 1674. — « Quel gonfiamento dell' acque, quando, o per venti, o per crescimento, si sollevano oltre l'uso. (*Fluctus decumanus.*) » Annib. Antonini, *Dizion. ital.-lat.-fr.*, 1766.

CAVANA, ital. s. f. (? De *Cavare*, creuser; *Cavo*, profond.) « Vn arsenal de nauires », dit N. Duez (1674). Nous n'avons rencontré ce mot dans aucun document ancien. Aujourd'hui, il est tout à fait hors d'usage; du moins nous ne l'avons point entendu prononcer en Italie, et le dictionnaire de Stratico (1814) ne le donne pas.

CAVAR AL PLA D'UNA NAU, cat. anc. v. a. (Du lat. *Cavare*, creuser, et du gr. Πλατύς, large.) Creuser au plat d'un navire, fouiller la terre tout autour du fond d'un navire établi dans une souille. Ceci veut être expliqué. Lorsqu'on ne tirait pas un navire à sec sur le rivage, parce qu'il était trop grand, et par conséquent trop lourd et trop difficile à mouvoir, on le reléguait dans les fonds d'un port, où on l'échouait dans un trou qu'en France on nommait une Souille. (V.) Pour peu qu'il restât quelque temps sur ce lit, le sable, la terre, la vase, le gravier s'amoncelaient autour de lui; et lorsqu'on voulait le rendre à la vie active, il fallait nécessairement le dégager de cette fosse, où il était debout. On creusait alors autour du fond ou plat du navire, et l'on faisait un canal par lequel on le pouvait tirer, jusqu'à ce qu'il trouvât assez d'eau pour le porter. — « Manuals ab obs de Cauar al pla della dita galea per Jornal ... » Fol. 50 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

CAVEA, bas lat. s. f. (Proprement : Cage.) Gabie. — « Portu capto peregrini partitis muneribus » (s'étant partagé les travaux du siége) « illi terra portas, hi de navibus mœnia perpetuis agitare oppugnationibus constituerunt; Venetique vineas » (machines de guerre à l'abri desquelles on pouvait approcher d'une muraille qu'on attaquait) « ad promurale in portum vegetesque » (nous ne savons ce que signifie ce mot, très-lisible dans le manuscrit que nous copions. Les continuateurs de du Cange l'ont remarqué dans la Chronique de Parme, et l'ont donné sans l'expliquer) « proximas adegerunt. Binis insuper navium malis superne ad Caveas colligatis pontes impositi sunt, de quibus muros altitudine superantibus oppidum sagittis catapultisque et fustibalis feriebant. Quin et ignis de pontibus Caveisque navium in proxima continentiaque mœnibus urbis edificia sæpe numero jactus est. » Blondus Flavius, *Historia ab inclinatione imperii Romanorum* (siége de Constantinople, 1203); Ms. Bibl. nat., n° 5867-2, fol. numeroté 107 par erreur, car il suit le n° 108. Le passage du livre de Flavio Biondo que nous venons de transcrire, dit clairement que des ponts furent établis sur les deux mâts des navires, liés à la hauteur des gabies (par ces ponts eux-mêmes). André Dandolo dans sa Chronique est moins explicite (V. Coggo); il dit seulement qu'on lia ensemble *la Pèlerine* et *le Paradis*, et qu'on y établit des planchers ou ponts pour dominer la muraille de Constantinople. La phrase d'Olivier l'écolâtre, qu'on trouvera à l'art. *Coggo*, est plus claire encore que celle de Biondo, et constate que, dans la construction des ponts établis sur les navires pour molester les assiégés, l'usage était de joindre ensemble deux bâtiments, et de prendre pour points d'appui des planchers les têtes de leurs quatre mâts. — V. Antaine, Ma.

CAVEAU, fr. s. m. (Diminut. de *Cave*, fait du lat. *Cava*, creuse, profonde.) (Rus. Погребъ [*Pogrèbe*].) Nom donné, à bord des vaisseaux, à un compartiment occupant toute la largeur du bâtiment entre la soute aux poudres et la grande cale, et destiné à recevoir les provisions de bouche, et d'autres objets appartenant en propre au capitaine.

CAVERNA, lat. s. f. (De *Cavus*, creux.) Le fond du navire, la Cale.

> — « Sic ubi fata (Cornelia), caput ferali obduxit amictu
> Decrevitque pati tenebras, puppisque Cavernis
> Delituit. » Lucain, liv. IX, v. 109.

Ce passage, où le poëte montre Cornélie cachant sa douleur dans les profondeurs de la poupe du vaisseau qui la porte, fut étrangement interprété par Servius dans son commentaire du : « *Penitusque Cavernas ingentes* » (liv. II, v. 19, *Æneid.*). Le savant critique dit que quelques-uns ont pensé que les courbes auxquelles sont, extérieurement, fixés les bordages furent appelées *Cavernas*. (« Fustes curvos navium, quibus extrinsecus tabulæ adfiguntur, Cavernas appellarunt. ») Si, par « fustes curvos navium », on entendit l'ensemble de la membrure ou mieux les murailles, on se trompa; si l'on entendit que chacune des côtes ou courbes s'appelait *Caverna*, on se trompa encore. *Caverna*, pour le navire comme pour le cheval de Troie, c'est l'intérieur, le ventre, la cavité sombre qui reçoit hommes ou marchandises; cela ne peut faire l'objet d'une difficulté. Si Lucain employa le pluriel *Cavernis* au lieu du singulier *Caverna*, ce fut seulement pour imiter l'élégance de Virgile.

CAVETTUS, bas lat. géno. s. m. (Diminut. de *Cavus* [V.], petit câble.) Cordages pour amarres de moyenne grosseur. — « Item, Cavetti petios n° 10 in 12, pro respectu, sub pena libr. x pro quolibet deficiente. » *Stat. géno.* de 1441, p. 11, *Officium gazarie;* Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.

CAVIGLIA DA IMPIOMBATURA ou PER IMPIOMBARE, ital. s. f. (Cheville pour épisser.) Épissoir. — V. Cornetto da impiombatura.

CAVILHA, CHAVELHA, port. s. f. (De *Chave*, fait du lat. *Clavis.*) Cheville. — Le provenç. dit *Cavillo.*

CAVILLA, basq. lasc. s. Boulon, Cheville. — Le lieutenant Th. Roebuck, p. 10, art. *Bolt* de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Kubeelu, Kuveelu*, et ne paraît pas se douter de l'origine portugaise (Cavilha) du mot usité chez les Lascars.

CAVIRARE, géno. v. a. (Même étymolog. que :) Chavirer. — V. Abboccà.

1. CAVO, cat. ital. géno. s. m. (Corrompu de *Cabo* [V.] ou *Capo.* [V.]) Cap, Pointe de terre. — « Cavo seligra; Cavo de fontanao » (bec du ras); « Cavo corso. » *Atlas cat.*, 1375. — « Et come voltammo, vn Cauo, alquale mettemmo nome : el Capo di Sant' Agostino. » Amerigo Vespucci, *Prima lettera* à P. Soderini; ap. Ramus., t. 1, p. 128-B.

2. CAVO, ital. anc. géno. s. m. Câble, cordage, amarre. — *Cavo di posta*, Amarre de poste, Amarre à quai, Amarre à terre. Duez définit le *Cavo di posta* : « Corde ancrière » (il veut dire : Tenant lieu d'ancre), « grosse corde pour attacher la galère en terre. » P. 202, *Dittion. ital. e franc.* (1674). — « Cavo o capo di posta, è una fune grossa, con laquale s'armeggiano le gallee in terra. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Cavo cian*, géno. (De l'ital. *Cavo piano.*) Tournevire. — *Cavo di rimurchio*, ital. Cordage servant à remorquer; Remorque. — *Cavo di toneggio*, ital. Touée. — *Cavo manesco*, ital. Cordage maniable. — *Cavo piano* (cordage plain, uni). Franc funin; Cordage blanc, commis en haussière, dont on fait les manœuvres qui demandent une grande

force, comme sont les garants de caliorne, les palans pour mâter et démâter, etc. Il y a des *Cavi piani* de quatre à huit pouces de circonférence, et de trois, quatre et cinq torons. Les Vénitiens appellent *Cao* ou *Cavo piano* la Tournevire.— *Cavo di batteria,* vénit. (La corde de la batterie.) Dans l'*Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 271, on lit : « Buttar il Cavo di Batteria alla Gomena, in ajuto del suo cao piano per salpar presto. — Mettre la corde de batterie au câble pour aider la tournevire, afin de lever l'ancre promptement. » Ce passage nous fait comprendre que le *Cavo di batteria* fonctionnait à peu près comme la tournevire (V.) elle-même, et pour doubler celle-ci. Qu'était ce cordage de batterie, et pourquoi avait-il ce nom? Nous pensons qu'au commencement du XVIIe siècle, comme aujourd'hui, dans chaque batterie d'un vaisseau, et de chaque côté, était un fort cordage, haussière ou grelin, qu'on tournait à la culasse de chaque canon, après l'avoir passé dans des boucles fixées contre le bord entre les pièces; cordage dont l'effet était d'aider les palans de côté à garder à leur poste les canons que le roulis tendait à déplacer. Cette corde pouvait fort bien s'appeler le *Cavo di batteria*. Comme elle était forte, il était naturel qu'on l'employât au besoin pour une opération qui demandait un filin solide. Au reste, il est évident que le *Cavo di batteria* n'était pas la marguerite proprement dite, puisque, quelques lignes plus loin, l'auteur de l'*Introduzione* nomme et définit la *Margarita.* (V.) — V. 2. Capo.

3. CAVO, vénit. s. m. (Pour *Capo* [lat. *Caput*], chef, tête.) Sommet. — *Cavo de banda,* Plat-bord. — « Et uezando questo segno la galia che sarà squarada » (qui se sera écartée du capitaine général) « responda per si fato segno, et poi farà leuar una bandera a popa a Cauo de banda destra » (sur le plat-bord de la poupe, à droite, c'est-à-dire à l'Espale de droite.) » *Ordini de Mocenigo* (1420), publiés t. II, p. 107-133 de notre *Arch. nav.* — V. 3. Capo.

4. CAVO, vénit. illyr. dalm. s. m. (Même orig. que le précédent.) Cap du navire. — *Cavo da poppe,* Cap de l'arrière, étambot. — *Cavo da prova,* Cap de l'avant, étrave. — V. Trabacolo, 3. Capo.

CAVUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Cavo.*) Câble. — V. Sagittea de remis 64.

CAXA, cat. anc. s. f. (Du lat. *Capsa.*) Coffre, Caisse. — « E lo senyor de la nau es tengut al mercader de aportarli la sua roba, Caxes, vianda de meniar, tanta que sia bastant al mercader. » *Consulat de la mer*, chap. 30, édit. Pardessus. — V. 1. Artimon, Companyó, Imbolium.

CAXCO, esp. s. m. (Variante de *Casco.* [V.]) Corps du navire. — V. Relinga.

CAXETA, esp. s. f. (Variante de *Cajeta.* [V.]) Garcette. — V. Injuncadura.

CAYA, basq. litt. s. f. Abri, port, quai, môle.

CAYDA, esp. anc. s. f. (Le même que *Caida.* [V.]) — V. Vela cebadera, Vela de gavia, Vela mayor.

CAYEANE, s. f. (Du vieux mot franç. *Caenne,* signifiant : Maison, comme *Caya,* dont il vient.) — « Iceulx Flamens marchans ne povoit venir au hable » (port) « qui estoient closes, et aussi pour cause du guet qui estoit sur les murs et sur les Caennes. » (1378) D. Carpentier, voce *Cay.* Certaines maisons établies dans les ports, et où l'on prépare la nourriture des équipages des bâtiments en armement, s'appellent Coqueries ou Cayennes. Cayenne est aussi le nom qu'on donne à la caserne des matelots qui attendent qu'on les embarque. Le mot *Cayenne* ne se trouve point dans les dictionnaires de Guillet, de Desroches et d'Aubin (XVIIe siècle). Il est difficile de dire pourquoi et à quelle époque *Caenne* fut abandonné, si en effet on l'abandonna jamais tout à fait, et pourquoi on le reprit au XVIIIe siècle.

CAYETTE, vieux fr. s. f. Ce mot, que nous n'avons trouvé ni dans le *Trésor* de Nicot, ni dans le Glossaire de Lacurne de Sainte-Palaie (Ms. de la Bibl. nat.), ni dans le Supplément de D. Carpentier, ni dans aucun des dictionnaires français qui ont passé sous nos yeux, nous est fourni par J. Heym. Il se lit p. 161 de son *Dict. fr.-rus.-all.* (in-12, Riga et Leipzic, 1805.) L'auteur allemand lui donne la signification de port. « *Cayette*, dit-il, Портъ (*Portt*), Гáвань (*Gávane*), seehafen. » Si, en effet, Cayette a jamais désigné en France un port, un havre, nous pensons que ce mot fut fait du bas lat. *Caya,* maison, qui fit *Cay* (V.) et *Cayenne.* (V.)

CAYRELL, cat. anc. s. m. (Du bas lat. *Quadrellus* ou *Cadrellus,* lat. *Quadrus,* carré.) Carreau, flèche courte et grosse, armée d'un gros fer pyramidal à quatre faces. — « Ballesters deuen haver » (dans les prises, à titre de butin) « tots los Cayrells que trobaran en la cuberta de la nau qui s' peudrá, è tots los crochs qui abans hi seran. » *Ordon. sur les armements en course* (XIVe siècle), publiée par M. Pardessus, t. v, p. 396, *Collect. des lois marit.* — Le traducteur espagnol de la phrase que nous venons de rapporter, se trompant sur la signification de *Cayrells*, y a vu des cordes; et M. Pardessus, induit en erreur, a imprimé, p. 410 : « Les arbalétriers doivent avoir toutes les cordes qu'ils trouveront sur le tillac du navire capturé, etc. » Il était tout naturel que, dans une prise, les carreaux appartinssent aux arbalétriers. — *Cayrel* se lit dans quelques documents espagnols. — V. 2. Batel, Cairel.

CAZA, esp. vénit. s. f. (Pour l'étymol., V. *Caça.*) Chasse. — V. Dar la caza.

1. CAZAR, CAZARE, vénit. anc. bas lat. v. a. (Pour *Cacciare.* [V.]) Chasser. — « Et se l'ocorrerà che dando la caza à quel tal nauilio ouer fusto, miser lo capitanio uolesse che la dita galia de guarda ne douese più Cazar, farà metter do fuoghi sotto il fanò che sarano uno sora l'altro, et incontinente la galia non debbia a seguir el fusto, mà retornar debia da M^r^. lo cap^o^. (capitanio). » *Ordin. de Mocenigo* (1420), publiés p. 107-133, t. II de notre *Arch. nav.* — « Si dapnum aliquod alicui navi in coredis ipsius navis evenerit occaxione Cazandi aliquam navem... » *Stat. vénit. de* 1255, chap. XCXII.

2. CAZAR, esp. port. v. a. (Même étymol. que *Cacciare* [V.], dont *Cazar* est une forme.) Haler une écoute, Border une voile. — « Luego que la vela estè larga, si el viento fuere de volina, ò largo, y no muy fresco, se Cazarà primeramente el puño de barlovento, y despues de sotavento, para lo qual se arria el chafaldete, y se cobra el escotin... » A. G. Fernandez, *Practica de maniob.* (Sévil., 1732), p. 8. — V. Amurar, Aparejuelo, Estay, Puño.

CAZARO, ital. anc. s. m. (Variante de *Cassaro.* [V.]) Château d'arrière, Château de poupe, Gaillard d'arrière. — « Sopra la Tolda, nella parte di poppa, si fabrica il Cazaro, la cui altezza è sempre vn piede manco dell' altezza della seconda coperta. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 65.

CAZONETE, esp. s. m. Variante orthog. de *Casonete.* (V.) —Le dict. esp. de Sobrino, édit. de Franç. Cormon (Anvers, 1776, in-4°), définit les Cazonetes, des « Poulies de bois rondes qu'on met à quelques manœuvres pour y en attacher d'autres. » Gattel reprenant, pour son *Diccion esp.-fr.* (Lyon, 1803, in-4°), la définition de Cormon, dit : « Cazonetes, Sorte

de poulies en usage sur les vaisseaux. » M. A. Berbrugger (Dict. de poche fr.-esp. [Paris, 1839]) fait aussi les *Cazonetes* « poulies de vaisseau. » Cormon fut bien mal renseigné; il n'y a aucun rapport possible entre une poulie et la cheville de bois appelée en français Quinçonneau ou Cabillot; et puis, une poulie ne saurait être employée pour attacher une manœuvre à une autre.

CAZZARE UNA VELA, ital. v. a. (Variante orthog. de *Cacciare* [V.] et *Cassare*. [V.]) Border une voile, Haler sur l'écoute d'une voile.

CAZZASCOTTE, ital. s. f. plur. (De *Cazzar la scotta*, border l'écoute.) Bitton, Cep ou Sep d'écoutes; Taquet de tournage. Sur les tartanes et les navires de la même famille, les *Cazzascotte* sont des poulies encastrées dans le plat-bord pour le passage des écoutes, dont elles facilitent l'action. Il en était de même sur les galères. — V. Bittone di scotte.

ÇARPAR, esp. v. a. (Variante orthog. de *Sarpar*.) Lever l'ancre. — « Para visitar el Peñon Çarpò ferros, y resolvio de camino saquear en la costa del estrocho el casal de Terraza... » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), an. 1568, fol. 48.

CEAPSCIPA, angl.-sax. s. (De *Ceap* [*kèp*], affaire, négoce, et de *Scip*. [V.]) Navire de commerce, vaisseau marchand.

CEARCÀ JOATEA, basq. litt. v. a. (Mot à mot : Aller [*Joan*] incliné [*Cearcá*].) Aller à la bouline.

CEARRERA IGARO, basq. litt. v. a. Croiser, Être en croisière.

CEBADERA, esp. basq. s. f. Civadière. — On lit dans le *Primer viage de Colon* : « Miercoles, 24 de octubre (1492). ... Viento... tornò a ventar muy amoroso, y llevaba todas mis velas de la nao, maestra, y dos bonetas, y trinquete, y Cebadera, y mesana, y vela de gabia. » — « Del mismo modo se larga la vela de Cebadera con viento à la volina, que largo, ò à popa, sin mas diferencia, que brazèar, ò cazar mas, ò menos la vela, segun la calidad del viento. » Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 21. — « La Cebadera es una vela muy util para el buen gobierno, y andar de los navios, haciendoles arribar con promptitud, tanto puesta en facha, como metida en viento... » Ib. — Le mot *Cebadera*, appliqué à la voile qui se déployait sous le beaupré, était un trope. Dans la langue vulgaire, la *Cebadera* ou *Cevadera* est le sac à orge (*Cebada*) que les muletiers espagnols suspendent au nez de leurs mulets : l'avant du vaisseau, son taille-mer, son nez, étant, par rapport à la voile enflée sous le beaupré, ce qu'est le museau de la mule par rapport à la Cebadera, les marins donnèrent métaphoriquement à cette voile le nom de sac à orge. Par extension, la vergue qui portait la Civadière fut appelée *Cebadera*, comme la voile elle-même. — *Cebadera* nommait le Beaupré, selon Luzuriaga, cité par le *Diccion. maritimo esp.* (1831), qui suppose que cet auteur se trompa, et confondit le nom de la voile portée par le beaupré avec le mât lui-même. Nous pensons, quant à nous, que Luzuriaga, dont le dictionnaire manuscrit est des années 1620 à 1630, constatait, en nommant le beaupré : *Cebadera*, une habitude des marins de son temps, qui appelaient indifféremment la voile et le mât du nom de l'un ou de l'autre, et disaient, en Italie par exemple : *Gabia* pour le mât de hune et le hunier, comme en France : le *Hunier* pour le mât et pour la voile de hune, le beaupré pour la Civadière, etc. (V. Beaupré et Cevadera.) Les Portugais, à l'époque de leurs premières navigations dans l'Inde, nommaient probablement *Cevadeira* le mât de beaupré, car, dans la nomenclature maritime des Malais, nous voyons *Sémandera* (V.), qui ne peut être qu'une corruption de : *Cevadeira*. — V. Antagalla, Desembergar, Sebadera.

CEBO, esp. s. m. (Mauvaise orthographe de *Sebo*. [V.]) Suif. — V. Dar lado.

CED (*Ked*), angl.-sax. s. Bateau. — V. Troh-scip, Trog-scip.

CEGALA, cat. s. f. (V., pour l'étymol., l'art. *Cigare*.) Arganeau de l'ancre.

CEINTE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Centa* [V.] ou *Cinta*. [V.]) Préceinte. — « *Ceintes*. Ce sont de longues pièces de bois qu'on met bout à bout l'une de l'autre, en manière de ceinture, dans le corps du bordage d'un vaisseau, pour faire la liaison des membres et pièces de charpenterie dont le corps du bâtiment est formé. Les Ceintes sont posées les unes parallèles aux autres : les matelots y trouvent une commodité lorsqu'ils veulent monter dans le vaisseau ou le nétoïer. Il y a des charpentiers qui mettent quelque distinction entre ces différents Cordons ou Ceintes; car ils appellent Perceintes les trois plus basses Ceintes, et nomment Carreaux ou lisses celles qui sont au-dessus; et la lisse de vibord est la plus élevée. » Aubin (1702), reproduisant presque à la lettre Guillet (1678). — Desroches (1687), n'a pas les mots Ceintes et Chaintes; il donne seulement Précinte. — V. Carreau, Chainte, Enceinte, Nef, Préceinte.

CEINTURE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Centura*. [V.]) Ceinte, Précinte. — « Les Ceintures du navire, *zonæ*, sont ces bois qui ceignent le nauire par dehors. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 110, édit. de 1629.

CEINTURE DU PATRON. — V. Zona magistri.

'CEKTÜRME, turc. s. (Proprement : Tiré par les rames.) Galère. Lexiq. de Meninski.

CELANDRA, bas lat. s. f. (Corrupt. de Χελάνδρα, corrompu lui-même de Χελάνδιον. [V.]) Sélandre. — « Hoc tempore Sclavorum rex ad damna Venetorum veniens Crapulensem » (Caorle) « depopulati sunt urbem. Duces itaque duas naues bello aptas ad sua tuenda loca miserunt, que more Grecorum Celandre dicte sunt, nunquam antea apud Venetos usitate. » Chron. d'And. Dandolo (an. 842); Ms. Bibl. nat., n° 5875. — Le manuscrit, qui paraît être du XVIe siècle et qui est d'une main italienne, comme l'annoncent l'écriture et les mots : *il fine* qu'on lit au dernier feuillet, est une copie de la Chronique de Dandolo, beaucoup plus développée que ne le sont les copies manuscrites n° 5874 et 6162 de la Bibl. nat. Dans le manus. 5874, le paragraphe entier que nous venons de transcrire a été supprimé par le copiste, qui résumait la chronique au lieu de la reproduire fidèlement. Dans le n° 6162, la phrase relative aux Slavons a été conservée par le copiste, bien qu'il abrégeât aussi l'œuvre de Dandolo; mais celle qui relate les précautions prises par les doges Pierre et Jean Tradonigo a disparu complétement. Muratori, dans l'édition qu'il a donnée, t. XII de sa Collection des *scriptores ital.*, a suivi la leçon d'un manuscrit semblable au n° 6162 de la Bibl. nat. Cette leçon substitue au mot *rex* celui de *gens*, qui nous paraît préférable; du reste, elle se tait sur les Sélandres placés à l'entrée des lagunes. Le manuscrit Ambrosien, dont Muratori a recueilli les variantes, ne contient, comme notre n° 6162, que la première phrase du paragraphe qui nous occupe. — V. Celandria, Chelandium, Galandria, Zalandria.

CELANDRIA, CELENDRIA, bas lat. s. f. (Variante de *Celandra* [V.], *Salandra*, *Chylandra*, *Chelandria*, etc.) Se-

landre. (V.) — « Celendria vel Celandria dicitur navis quæ cito currit, vel velociter in ydro. » Ugotius, cité par du Cange.

CELATA, bas lat. s. f. (? Du lat. *Celare*, cacher.) Couvre-chef, Casque, Salade.—V. Arnesius.

CELES, CELON, CELOTIUM, CELOX, lat. s. (Du gr. Κέλης. [V.]) Noms d'un petit navire dont nous ignorons la forme, d'une barquette, qui, suivant Suidas et le scholiaste de Thucydide, liv. 1[er], était montée *par un seul homme*. Cette définition ne convenait qu'aux plus petits *Celoces*, et ce n'était point de ceux-là que voulait parler Tite-Live, lorsqu'il disait, liv. XXXVII, chap. 27 : « Apparuit piraticas Celoces et lembos esse, qui posteaquam viderunt ex alto classem, in fugam verterunt : et celeritate superabant, levioribus et ad id fabrefactis navigiis. » Il est évident qu'une embarcation menée par un seul homme aurait été un pauvre navire corsaire. Le *Celox* pirate était assurément une barque légère et rapide, comme le cheval de selle dont elle portait le nom ; mais elle était montée par plusieurs hommes, et nagée par des rameurs qui maniaient chacun sa rame. Isidore, liv. XIX, chap. 1, définit les *Celoces* ou *Celones* : « Biremes vel triremes agiles, ad ministerium classis aptæ. » Il est bien évident que ces birèmes et ces trirèmes n'étaient point des navires à deux et trois étages de rames, superposés de bout en bout (s'il y avait des trirèmes avant des rames ainsi étagées) ; c'étaient des embarcations à deux ou trois paires de rames, c'est-à-dire à quatre ou six avirons, sur deux ou trois bancs ; agiles, rapides, et propres à servir d'avisos ou de barques de découverte. — « Remulis Celox ab oppido processerat. » Plaute. Le pluriel *remulis* ne satisfait pas plus que le passage de Tite-Live à la définition de Suidas. — « Hippagines, cercuri, Celoces, vel ut Græci dicunt, Celetes. » Aulu-Gelle, liv. X, chap. 25. — « Celotium, genus naviculæ modicissimæ, quod lembum dicimus. Fulgences Placiandis (VI[e] siècle). — Selon Pline, liv. VII, chap. 56, le Celes ou Celox fut imaginé par les Rhodiens. —V. Blamma.

CELEUME, fr. anc. s. f. (Du gr. Κέλευμα pour Κέλευσμα. [V.]) Chant des matelots pendant le travail des rames. — « La Celeume de la chorme. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, chap. 18.—Nous ne savons si c'est Rabelais qui fit du féminin *Celeume*, neutre en grec et en latin, ou si c'est son imprimeur.—V. Celeusma.

CELEUSMA, lat. s. n. (Du gr. Κέλευσμα. [V.]) Celeusme, encouragement, chant d'encouragement. — « Celeusma est clamor nauticus ad hortandum, ut : Nunc, nunc incumbite remis !... » Servius, liv. VIII.

— « Lentos tingitis ad Celeusma remos. »
MARTIAL, *Epig.* 67, liv. III.

— « Somno ;
Quem nec rumpere nauticum Celeusma. »
Id., *Epig.* 64, liv. IV.

— Un passage d'un vieux glossaire, conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous fait connaître que les matelots poussaient de certaines clameurs rhythmiques ou chantaient une certaine mélopée quand le ciel était troublé. Ce chant était-il une prière ou une plainte, c'est ce que ne dit pas le lexicographe, dont voici la phrase : « Celeuma, clamor nauticus, quem efficiunt quandoque nautæ, propter turbationem cœli. » Ms. Bibl. nat., n° 521. — V. Chanter, Helciarius.

CELOSO, esp. adj. m. (Même orig. que *Geloso*. [V.]) Jaloux.

CEMB, CEMDE (*Kemmb*, *Kemmde*,) angl.-sax. s. Étoupe. —V. Tow.

CENTA, ital. vénit. s. f. (Du lat. *Cingere*, ceindre.) Ceinte, préceinte. — « Et mesurando per mezzo la chodera de pope de su la cholomba e aloro de su de la Centa de esser pedi 8 men ¼ de pè mesurando al quadro. » *Fabbrica di galere* (XV[e] siècle), publiée t. XXI, p. 6 de notre *Arch. nav.*— « Fatto in cotal modo il costellame, si mette di fuori la Centa al suo luogo, dentata et confetta ne gli stammali. Sono queste Cente ò cordoni due, uno per banda, et si vanno ad affrontare alle teste delle ruote dalla banda di dentro. » Bartol. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 29. — *Centa della seconda coperta*, Préceinte haute.—*Centa prima*, Préceinte basse, première préceinte. — Les marins illyriens appellent *Centa* toute Serre. (V.) Ils ont emprunté ce mot à l'italien. En slavon, *pojâs* (rus. Поясъ) est le mot qui désigne une ceinture. — V. Cordone, Incenta, Incincta, Sincta, Zenta.

CENTINA, esp. anc. s. f. (Du lat. *Sentina*. [V.]) Chambre ou soute dans une galère, au commencement du XV[e] siècle. — V. Cobrar los timones de caxa.

CENTINADO, vén. s. n. (De *Centa*. [V.]) Tonture. — Il nous semble que Stratico (1814) a eu tort d'admettre *Sentinado* comme variante du mot qui nous occupe. Le *c* est étymologique, et l'*s* tendrait à rapporter *Centinado* à *Sentina*, la sentine, qui est sans rapport avec la tonture.

CENTINE, vieux fr. s. f. (Mauvaise orthogr. de 2. *Sentine*. [V.]) — « Ilz pescherent environ cinquante enguilles, qu'ilz mirent dedans une Centine qui estoit astachée audit chalan. » *Lettres de rémission de* 1409, citées par D. Carpentier.

CENTURA, ital. s. f. (Du lat. *Cinctura*.) Ceinte, Préceinte. — « Mettonsi poi le Bancaccie sopra il secondo filaro de' contra quairati sotto la Centura, dentate et incastrate nelle matere... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 30. — V. Centa.

CENUA (*Tchenoua*), basq. vulg. s. (Du fr. :) Senau.

CEÑIR EL VIENTO, esp. v. a. (Du lat. *Cingere*, ceindre, entourer, presser, serrer. *Ceñir-se*, s'approcher de...) Prendre le plus près, Tenir le plus près, Aller au plus près, Serrer le vent.—V. Abarloar, Ir de loo, Pellizcar el viento.

CEOL (*Kéol*), angl.-sax. s. Quille, et, par extension : Barque et Navire. — « Si advenisset una navicula, 1 obol. detur ; si major, et habet siglas » (et qu'elle ait des voiles) « 1 den. ; si adveniat Ceol vel Ulcus, et ibi jaceat, 4 den. ad theloneum dentur. » *Loi d'Ethelred*, chap. XXIII, ap. Brompton. — Il résulte de cette échelle du droit payé par les navires, que le *Ceol* était un bâtiment ayant une importance quadruple de celle qu'avait une barque ordinaire à voile. C'était un navire à rames, bordant un certain nombre d'avirons de chaque côté, et se servant aussi de la voile, comme nous l'apprennent les textes suivants cités par du Cange : « Placidoque ventorum favore tribus longis navibus, quas illi Ceolas vocant, Britanniam Allabuntur..... In Britanniam cum quinque Ceolis copias trajecit. » Guill. de Malmesbury, *Hist. d'Angl.*, liv. 1[er], chap. 1 et 2. — « Copias trajecit » fait comprendre que les navires dont il s'agit étaient assez grands : quelle quantité de troupes aurait-on pu porter sur cinq petites barques pour une expédition militaire ? — On trouve dans les auteurs anciens qui ont écrit l'histoire des Saxons, les variantes : *Ceorl*, *Ciul* et *Cyul*.

CEOSEL-STAN (*Keosel-Stènn*), angl.-sax. s. (*Ceosel*, sable ; *Stân*, pierre.) Gravier ; Grève, bord de la mer où se

trouvent des cailloux mêlés de sable. — « GLAREA, *Ceoselstán.* » Gloss. lat. et angl.-sax. de Mone, cité p. 166 de notre *Arch. nav.*

1. CEP, catal. anc. s. m. Le chap. CXXII, édit. Pardessus du *Consulat de la mer,* est ainsi conçu : « Encara, mariner qui emblará roba ó exarcia ó haver qui sia en la nau » (le marinier qui volera de la marchandise, des pièces du gréement, ou des effets qui sont dans le navire) « deu perdre son loguer » (loyer, solde), « è la roba haurá en la nau : è lo senyor lo pot pendre è metre en un Cep, è tenir près mentre sia en aquell viatge... » Le traducteur de M Pardessus a rendu ainsi cette dernière phrase : « Et le patron peut le prendre, le *mettre aux fers,* et le *tenir prisonnier* tout le voyage. » La peine du *Cep* avait de l'analogie avec celle des fers ; mais le *Cep* n'était point une barre ou un anneau de fer, comme le traducteur paraît l'avoir cru. C'était un instrument que nous décrirons à l'art. *Ceppi* (V). — « Que tot mariner ò ballester ò seruicial ò altre acordat de nau o leny ò altre vexell dega estar à manament è à obediencia del patró ò de son loctinent, de qui, acordat será ; è si algú d'aquest contrastaua irosament ò ab malicia al dit patró ò a son loctinent » (et si quelqu'un des susdits résiste en colère [*ira*] ou méchamment audit patron ou à son lieutenant), « que l's mariners è altres acordats de la nau ò vexell prenguen aquell ò aquells, qui aquest contrast faran, et que l' meten en Cep... E que lo dit acordat no compte de son loguer mentre starà al Cep. » *Ordonn. de D. Pedro IV* d'Aragon (1340), art. 11.

2. CEP, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Ceppo.* [V.]) Orthographe étymologiq. du mot improprement écrit : *Sep* par les marins et les lexicographes des XVIe et XVIIe siècles. Ils écrivaient : Sep d'ancre, Sep de drisse, et auraient dû écrire Cep d'ancre, Cep de drisse. — (V. Chaumard, Sep, Sept.) — Les matelots languedociens nomment *Cep* le Jas de l'ancre, comme les Catalans.

CEPO, port. esp. anc. ar. (côte N. d'Afr.), s. m. (Même origine que l'ital. *Ceppo.* [V.]) Jas de l'ancre. — « Y el Cepo a de tener de tamaño todo el largo que el ancla tuviere de asta. » Th. Cano, *Arte para fabric.* (1611), p. 30 v°.

CEPPI, ital. s. m. plur. (De *Ceppo.* [V.]) Autrefois, deux pièces de bois, longues, superposées l'une à l'autre, et percées, le long de la ligne de leur jonction, de trous où pouvaient entrer les jambes d'un homme, composaient l'instrument dont on se servait pour attacher au pont du navire les matelots et soldats qui s'étaient rendus coupables de certains délits. Les *Ceppi,* le bloc, avaient, comme on voit, une grande analogie de forme avec la cangue chinoise. Ce que les Italiens appelaient *Ceppi,* les Français le nommaient Cep, Sep, ou Bloc. (V.) On disait : Mettre un homme au Cep ou au Bloc. Aujourd'hui que la barre de justice est de fer, et n'est plus un Bloc ou Cep, on dit encore : Mettre au Bloc. Les Fers ont gardé, dans la marine italienne, le nom de *Ceppi.*

CEPPO, ital. s. m. (Du lat. *Cippus.*) (Proprement : Tronc, Billot, Bûche, Entrave, Tige.) Jas de l'ancre. — Ce mot est analogue à *Stock,* qui, dans les langues du Nord, nomme le Jas. — *Ceppo di drizza,* Sep de drisse, Chaumard. — *Ceppo di scotte,* Sep d'écoutes, Bitton d'écoutes. (V. Bittone di scotte, Cazzascotte.)

CERA, lat. s. f. (Du gr. Κηρός.) Cire liquide dont on frottait la carène des navires, et qu'on répandait sur les coutures calfatées. — « Cœrula Ceratas accipit meda rates. » Ovide, Épit.

CERACHI, bas lat. Pour *Ceruchi,* plur. de *Ceruchus.* (V.) Gloses d'Isidore.

CERATURA, lat. s. f. (De *Cera.* [V.]) L'action d'enduire avec de la cire fondue la surface extérieure du navire. Polyenus, liv. V *De Nicone,* traduit par Scheffer, dit : « Ceraturam navis similem colore fecit hostium triremibus ; » ce qui prouve que dans la cire fondue on délayait une matière colorante ; ce qui prouve aussi que tous les navires n'étaient pas peints de la même couleur. (V. *Color, Encaustus*). Végèce dit, liv. IV, ch. 37 : « Ne exploratoriæ naves candore prodantur, colore veneto, qui maris est fluctibus similis, Cera, qua unguere solent naves, inficitur. »

CERBIOLA, esp. anc. s. f. (Variante orthogr. de *Serviola.* [V.]) Bossoir. — « Tres corbatones en cada Çerbiola que sirve de viton, dos del costado a el por popa y proa, y uno asentado en la puente. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto ; Ms. de 1614 à 1621 ; Bibl. de la Mar., n° 14253-3.

CERCAMARE, ital. anc. s. m. (De *Cercare,* chercher, et *Mare,* la mer.) Nom donné, nous n'avons pu découvrir pour quelle raison, à un officier de chacune des galères de Malte. — « Le chevalier le plus ancien des caravanistes s'appelle Roy de la galère ; le second s'appelle le Cercamare. » Jean Caravita, *Ordre de Malte,* Ms. Bibl. nat., S. F. 1908 B ; t. II, fol. 506. — « Le Cercamare commande l'artillerie et les munitions de guerre pour la mousqueterie. Bosio, *Hist.,* part. III, lib. IV, anno 1528. » Ib. Voici le passage de Bosio allégué par le frère Jean Caravita : — « .... Ordinandogli, chauessero auertenza che sopra ogni galera egualmente d'ogni natione si metessero, e che frà essi vi fossero de gli Antiani atti per gli ufficii, e carichi di Rè, e di Cercamari. Commanda il Rè le guardie, e l'altre fattioni a caualieri, et à lui appartiene il riconoscere, e procurare, che siano bene armati. Et il Cercamare commanda l'artigliarie, e le munitioni per l'archibuseria. Facendo però il tutto, sotto l'obedienza del Capitano e de' Patroni delle galere » (de l'Amiral et des capitaines des galères) » ; il qual l'ordine bellissimo s'è poi da indi (année 1528) in quà sempre osseruato. » Bosio, *Istoria della sacra Religione,* etc., t. III, p. 65. — V. Cherchemer, Retenue de pouppe, Roy.

CERCATOR, bas lat. géno. s. m. (De l'ital. *Cercatore,* de *Cercare,* chercher, fait du lat. *Circare,* tourner autour.) Nom donné par les statuts génois du moyen âge à un marchand que choisissait l'office des huit sages pour veiller à l'exécution des lois, en ce qui touchait le tirant d'eau de chaque galère du commerce, l'approvisionnement des vivres, et la présence des armes réglementaires qu'elle devait avoir à bord pendant ses voyages. Il y avait sur chacun de ces navires deux *Cercatores,* appelés autrement les *Duo mercatores* (V.). — « Et ultra teneatur dictus patronus permittere, inquirere et facere cercham dictis Cercatoribus ordinatis supradicto modo in quolibet loco in quo dictis Cercatoribus videbitur et placuerit. » *Stat.* de 1340, p. 50 de l'*Imposicio officii gazarie ;* Ms. Bibl. Dépôt de la Mar. — Un Statut de 1441 créa deux *Cercatores* chargés, dans le port de Gênes, de : « facere cerchas omnibus navibus tam in adventu quam in exitu et recessu ipsorum navium... tam de munitionibus, quam de hominibus et quibuscumque aliis necessariis... Qui Cercatoribus teneantur et debeant inquirere, tendere et inspicere si tales naves et navigia sunt onerata ultra debitam mensuram ordinatam... ita quod dicte naves et navigia navigent et navigare debeant cum ferris mondis ab aqua » (propres d'eau, non mouillés ou au-dessus de l'eau), « seu loco nitido

pro ferris deputatis... » P. 7 de l'*Officium gazariæ*, Ms. cité. — V. Cerchatore, Ferrum.

CERCHATOR, bas lat. s. m. (Variante de *Cercator*. [V.]) — « Quod Cerchatores faciant cercham in portu Veneris. » Rubriq. d'un Statut génois de 1340; p. 51 de l'*Impositio officii gazarie;* Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

CERCHER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Cercare*, qu'on a écrit dans le bas latin : *Cerchare*.) Chercher, Examiner. — « A Pierre Maze... pour douze journées qu'ilz ont vacqué a veoir, visiter et Cercher les fons de laditte galleace (*la Reale*, en 1538, au Havre). » Fol. 8 v°; Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nation. — Le même, fol. 21, 27, 31 v°. — V. Cercatore.

CERCHIO (prononcé *Tchèrquio*), ital. vénit. s. m. (Du lat. *Circulus*, cercle.) Nom que les charpentiers constructeurs de gondoles donnent au bordage placé au-dessus du *nombolo*. — V. Gondole.

CERCURUS, lat. s. m. (Transcription du gr. Κέρκουρος. [V.]) Nom d'un petit navire à rames qui n'appartenait point à la famille des vaisseaux longs. Hérodote en parle dans son XIIIe livre : « Mais les triacontores, les pentecontores, les Cercures (κέρκουροι) et les hippagines, quand ils furent tous réunis, dépassèrent le nombre de 3,000 et plus. » Athénée, liv. v, fait mention d'un Cercure qui portait 3,000 talents. Les vers suivants d'une satire de Lucilius prouvent que le Cercure était un navire à rames:

> « Verum flumen uti, atque ipso divortio aquarum,
> Ilignis pedibus Cercurum concinit aquis. »

Scheffer pense que le Cercure n'avait pas de rames de bout en bout, mais seulement à la proue. Il appuie bien faiblement cette assertion.

CERICUS, bas lat. s. m. Un gloss. lat.-ital. Ms., cité par D. Carpentier, dit : « Cericus, el penelo o bandirola delli nave che mostra el vento. » Il est probable que ce pennon était fait d'une bande d'étoffe de soie, et que son nom était Seticus (de *Seta*, soie) plutôt que Cericus. Il y avait beaucoup d'étendards, de flammes et de pennonceaux faits de cendal ou d'autres étoffes de soie. La forme Cericus ne se rattache à aucune étymologie raisonnable.

CERNIK, gr. vulg. s. Nom d'un bateau en usage dans quelques-unes des îles de l'archipel grec et sur les côtes de l'Anatolie. On s'en sert pour le cabotage.

CERO, vénit. anc. s. m. Voilà un de ces mots sur le sens précis desquels il nous est impossible de nous fixer, une phrase unique d'un seul document nous l'ayant fait connaître. Dans la *Fabbrica di galere* (traité de la fin du XIVe siècle, écrit en vénitien, que nous trouvâmes, en 1835, à la Bibliothèque Magliabecchi de Florence, et qu'en 1840 nous publiâmes dans notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 6-30), on lit : — « E mesurando a pope de su le tole » (les bordages) « de la choperta et a loro » (al orlo, au rebord) « de su del Cero si è pedi 2. » Il ne faut pas chercher dans l'ital. *Cero* l'explication du mot vénitien employé par le *Marangone*, qui composa le Traité de la construction des galères auquel nous venons d'emprunter la phrase qu'on vient de lire; *Cero* signifie Cierge, et il n'y a aucun rapprochement possible entre les bordages de la couverte d'une galère et une pièce de bois, placée à une hauteur de deux pieds au-dessus de ce pont, que l'on pourrait comparer à un siége. *Cero* peut être une faute du copiste du Codex Magliabecchian; mais quel mot substituer à celui-là? *Tero, Caro* n'offrent aucun sens. Les deux pieds donnés au « su del Cero » nous firent penser que le couronnement de la galère, qui s'élevait à peu près à cette hauteur au-dessus de la couverte, pouvait avoir été désigné par *Cero*; mais ce fut à tort, et nous le reconnaissons. Dans notre document nous trouvons, à propos des galères de Romanie, une phrase qui se rapporte à celle que nous avons transcrite plus haut, relative aux galères de Flandre; cette phrase, la voici : « E mesurando a proda de su le tole de choverta al oro de su de la crosia dè esser pede 1 ½; e tanto esse erta a meza galea, e a pope de esser erta pede 1 ½ deta 2. » Ceci veut dire que si l'on mesure, à l'avant de la galère, de dessus les bordages de la couverte au rebord de la coursie (V.), on doit trouver pour cette hauteur un pied et demi; au milieu de la galère, cette hauteur doit être la même, et à la poupe elle doit s'élever à un pied et demi et deux doigts. Cela est très-conforme à ce que nous savons de la coursie dans les galères italiennes et françaises des XVIe et XVIIe siècles, et rien n'est plus clair que ce texte. Si donc nous le comparons à celui où se trouve le *Cero* qui nous a longtemps embarrassé, nous voyons que « *Cero si è* » peut très-bien avoir été écrit pour *Crosia;* et nous croyons maintenant que c'est ce mot qu'il faut substituer aux quatre syllabes dont le sens nous trompa. Nous proposons de lire : « e al oro de la crosia, pedi 2. »

CERRADO CON EL VIENTO, esp. adj. (De *Cerrar*, serrer, clore, fermer [lat. *Serare*, *Obserare*], et, par extension : rétrécir.) Près du vent.

CERRAZON, esp. s. m. (Même étymolog. que le précédent.) Temps couvert, Temps sombre.

CERSINA, ital. anc. s. f. Nom d'un cordage dont il ne nous a pas été possible de déterminer la fonction. Nous le voyons cité, p. 80, 82 et 84, de la *Nautica Mediter.*, par Barth. Crescentio (1607). Tout ce que nous avons appris par le traité de Crescentio, c'est qu'il y avait des *Cersine* à la *Maestra* ou grande voile, au *Trinchetto di proda* ou voile de misaine, et à la *mezana* ou artimon. Peut-être que les *Cersine* de Crescentio étaient des bourrelets (*Cercine*, ital.); on voit qu'au XVIIe siècle chacun des mâts verticaux avait le sien. (V. *Bourrelet*.)

CERUCHUS, lat. s. m., pluriel *Ceruchi*. (Du gr. Κεροῦχος. [V.]) Bâtard de racage, Racage de corde. — Forcellini (*Totius latinit. Lexic.*, 1771) dit : « Quidam putant (Ceruchi) esse ipsas antennarum extremas partes, seu cornua, quæ Greci Ἀκροκέραια vocant. » Assurément ceux-là se trompent, aussi bien que ceux qui, se fondant sur un passage de la *Vita S^ti^ Martini* (vers 407, liv. IV), par Fortunatus, croient voir les extrémités du navire dans les *Ceruchi*. Voici le vers de Fortunat :

> « Ferint cava vela rudentes,
> Nutat pinus iners, rapiuntur signa Ceruchis. »

« *Signa*, selon la remarque de Forcellini, enim appellare videtur deorum icanculas, quas in summa prora aut puppi collocare solebant. » Quant à nous, nous croyons que *signa* est une faute d'impression, qu'il faut lire *ligna;* alors le sens est très-simple et très-naturel : il s'agit d'une tempête, et le poëte montre les voiles battant les haubans et les étais, quand les mouvements du tangage ou du roulis rapprochent la toile des cordages qui soutiennent le mât. L'arbre, le mât (*pinus*), sans défense (*iners*) contre le vent et la mer, est ébranlé, et des éclats de bois, de la tête de ce mât, sont arrachés par le racage, qui la presse jusqu'à la faire éclater. Nous ne pensons pas que Fortunat ait voulu dire autre chose. — V. Cerachi, Ceruci.

CERUCI, bas lat. (Pour *Ceruchi*, plur. de *Ceruchus*. [V.]) — « Ceruci, lineæ in malo navis. Ceruci, linea illa, at qua

(*ad quam*) in navibus vela suspenduntur.» *Gloss. Saint-Germain*, cité par les continuateurs de Du Cange, col. 519, t. II. La définition donnée par l'auteur du glossaire est inexacte; les *Ceruchi* n'étaient point des itagues (V.) ou des drisses de voiles, mais des colliers de corde ou bâtards de racages. — V. Ceruchus.

CERVELERIA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Cervello*, cerveau, fait du lat. *Cervix*, tête.) Casque. — Aux termes du *Statut génois* du 14 oct. 1316 (p. 133, *Impositio gazariæ*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.), les galères qui faisaient les navigations de Gênes à Aigues-Mortes devaient avoir dans leur armement en guerre : « centum et viginti Cervelerie.»

CESTO, port. s. m. fig. (Du lat. *Cista*; gr. Κίστη, panier, corbeille.) (Proprement : Grand panier.) Hune. C'est une métaphore analogue à celle qui à donné à l'ital. et à l'esp. *Coffa* et *Cofa*. — *Cesto de mezena*, Hune d'Artimon. — *Cesto de traquete*, Hune de misaine. — *Cesto grande* ou *Cesto de gavia*. Grande hune, Hune du grand hunier.

CETEA, bas lat. ital. s. f. (Pour *Saetea*, *Saetta*, *Saettia*. [V.]) Carlo Antonio Marin, t. v, p. 208, *Storia civ. e polit. del commercio de' Veneziani* (1798-1808), parlant des navires à rames, mentionnés dans un *Décret du* 12 *mars* 1334, ajoute : « Di questi gran legni ne facevano uso anche i Genovesi col nome di *Cetea*, qual balena tra gli altri pesci. » Cette affirmation, de la part d'un écrivain grave et studieux qui avait vu de nombreux documents du moyen âge, nous avait fait croire qu'en effet les Génois avaient eu, aux XIIIe et XIVe siècles, des navires appelés *Ceteæ* ou Baleines. Le passage suivant des *Annali* d'Agostino Giustiniano (in-fol. 1537, Genoa), relatif à l'escadre armée à Gênes en 1267 : « E nauigando l'armata verso Soria piglio due gallere, e una *Cetea* de Venetiani; » ce passage nous paraissait confirmer l'opinion d'Anton. Marin. Cependant nous n'étions pas sans quelque inquiétude sur la réalité de l'existence des *Ceteæ*, parce que le texte d'Augustin Giustiniani était le seul que nous connussions où la *Cetea* est nommée.

Depuis la publication de notre *Arch. nav.*, un autre texte nous a montré la *Cetea*, et cette circonstance nous a conduit à étudier de nouveau une question qui nous avait arrêté assez longtemps en 1839, et sur laquelle nous nous proposions de revenir dans ce glossaire. Ce texte, nous l'avons trouvé en cherchant à nous éclairer sur la construction des ponts ou planchers faits par les Vénitiens au sommet des mâts de leurs navires pendant le siége de Constantinople en 1203. (V. Antaine, Cavea, Ma.) Dans les Observations de du Cange sur l'histoire de Geoffroy de Villehardouin, fol. 289, nous avons lu la phrase que voici : « Classem bello sociam ingressam ad Mangana, locum Galatis e regione oppositum haud longe a Constantinopoli distantem remorata est catena, quam Alexius fratricida densissimam præsidiis ad utrumque littus tenderat conjunctam : catenaque interim non prius perrumpi potuit quam *Aquilone* navis *Coetea* vento impulsa validissimo est immissa, forceps qui simul immensus illam eodem juvante impetu succidit. »

Ce récit est de Blondus Flavius ou de Flavio Biondo, écrivain du XIVe siècle, qui a laissé, entre autres ouvrages, une *Historia ab inclinatione imperii Romanorum*, et un traité *De gestis Venetorum*; le mot *Cetea* qu'il contient, du Cange n'a pas douté que Biondo n'ait dû l'employer; il en a si peu douté, qu'à son propos il a reproché à Sabellicus de n'avoir pas compris le texte de Blondus : « Ce qui, dit le savant « commentateur de Villehardouin, lui a donné » (à Sabellicus) « matière à erreur est le mot de *Coetea* qu'il n'a pas « entendu, et qu'il a cru se devoir rapporter au vent nommé « des Grecs *Coecias*, ne s'estant pas avisé que c'est un nom « de navire, dont le même autheur se sert ailleurs plus d'une « fois, et que Guillaume de Tyr, Albert d'Aix, Jacques de « Vitry et autres escrivains du moyen âge, appellent *Catus* ou « *Gatus*, et d'où a esté formé le nom de *Frégate*. »

Nous avons plusieurs objections contre cette critique de du Cange; rapportons d'abord la phrase inculpée de Sabellicus, ou plutôt celle de Matheo Visconte de Santo Canciano, qui publia sous le titre de *Chroniche*, et en langue italo-vénitienne, l'*Historia rerum Venetarum* de Marcho Antonio Sabellico, non pas dans une traduction fidèle, comme l'ont avancé ceux qui n'ont point comparé l'original latin et l'imitation vénitienne, mais dans une sorte de paraphrase où le texte de Sabellicus disparaît fort souvent. Le livre VIII, décade première, de l'*Historia* de Sabellicus, contient le récit de la prise de Constantinople, mais il ne donne aucun détail sur la rupture de la chaîne du port; le même livre des *Chroniche* rédigées par Matheo s'exprime ainsi sur le fait de cette rupture : « La Catena nõ prima se puote romper, auanti que la Gaiarda naue, qual el vulgo chiamo *Aquila*, cazata del vento *Cecia* e aiutata con ferri grandi contra scorse. » (P. 64, édit. sans date, in-fol., Bibl. nat.) Cette phrase que Matheo emprunta à Blondus, plus complet sur la rupture de la chaîne de Constantinople que Dandolo lui-même, est-elle condamnable, comme le veut du Cange? Est-il vrai que le vicomte de San-Canciano n'ait pas compris Biondo? Non, Matheo ne se trompa point; seulement il ne reproduisit pas la phrase de Blondus que du Cange a imprimée d'après le *De gestis Venetorum* (édit. de Bâle, 1531, p. 281), mais il traduisit celle que du Cange aurait trouvée, p. 270 de l'*Historia ab inclinatione imperii Romanorum*, Bâle, 1531, au fol. 107 (pour 109) du beau manuscrit de cette histoire de Flavio Biondo que possède la Bibliothèque nationale, et qui est catalogué n° 5868-2.

Voici la version du manuscrit et de l'imprimé : « Cathenaque interim non prius perrumpi potuit quam *Aquila* nauis *Coetea* vento impulsa validissimo est immissa : forcepsque immensus illam eodem juvante impetu succidit. » Tout ce qu'on peut dire de Matheo, c'est que son copiste déplaça le mot *Cecia*, ou que, par une élégance de style fâcheuse, l'auteur le déplaça lui-même, au lieu de le mettre après *nave* ou avant *cazata*, pour conserver le tour de la phrase de Blondus. Ajoutons que Matheo, ne voyant nommer nulle part dans les historiens de Venise la *Coetea* parmi les navires, conserva dans sa version vénitienne le mot latin de Biondo, transformé par son copiste ou son imprimeur en *Cecia* (au lieu de *Cetea*).

Nous disons donc que Matheo doit être déchargé de l'accusation portée par du Cange contre Sabellicus, qui est plus innocent encore, n'ayant point dit par quelle « *Virtus Venetorum* » la chaîne fut rompue. Reste à savoir si Blondus reproduit par Matheo a écrit *Coetea*. Le mot se trouve, en effet, dans le manuscrit 5867-2 de la Bibl. nat., et dans l'édition de 1531, la seule que nous ayons pu consulter : est-ce une raison absolue pour que ce mot ne soit pas une faute répétée de manuscrit en imprimés, comme il arrive si souvent, et provenant d'une première erreur de copie? Assurément non. Cette faute, nous affirmons qu'elle existe, et voici sur quoi nous nous fondons.

Au commencement de cet article, nous avons rapporté la phrase d'Agostino Giustiniani : « *Piglio due gallere è una Cetea, etc.* », qui fit penser à Marin qu'il y avait eu une espèce de navire appelé *Cetea*, erreur, source de la nôtre. Nous avons eu l'idée, dont la grave autorité de Carlo Antonio Marin nous avait d'abord détourné, de comparer les

Annales de Giustiniani avec celles de Caffaro qu'Agostino traduisit le plus souvent, et nous avons trouvé, sous l'année 1267 (t. v, p. 543 de Muratori), cette phrase précieuse pour nous : « Qui admiratus cum dictis galeis tendens ultra mare *cepit duas galeas et unam sagitteam* armatam inimicorum. » Ainsi, ce qui est appelé *Cetea* par Augustin Justiniani est appelé *Sagittea* par les continuateurs de Caffaro, écrivains officiels, Vénitiens, et contemporains des faits. La *Sagittea* (V.) est un navire très-souvent nommé par les historiens de Gênes, de Pise, de Venise, etc.; et la *Cetea* ne l'a été, à notre connaissance et à celle de du Cange, dont les continuateurs ne l'ont jamais vue, que dans Blondus. Comment douter que, chez Agostino Giustiniani, *Cetea* ne soit une faute d'impression ou une mauvaise leçon de manuscrit, et qu'il faille lire : *Saetea* ou mieux *Saetta* (V. Saettia), flèche? Pour nous, le doute n'existe plus : le copiste de Giustiniani comme celui de Blondus se trompa, ou bien les éditeurs lurent mal. C'est une sagette que prit, en 1267, l'amiral Luchetto de Grimaldi sur les Vénitiens; c'est une grande sagette vénitienne nommée *l'Aigle* qui, le vent et une forte cisaille aidant, brisa la chaîne du port de Constantinople. Dandolo, généralement laconique, ne dit point que *l'Aigle* fût une sagette; mais Blondus, qui parle aussi du « *Forceps immensus*, » détail important omis dans les manuscrits de la chronique de Dandolo et dans l'édition donnée par Muratori, Blondus put très-bien savoir de quelle espèce était le navire appelé *l'Aigle*. Voici la phrase de Dandolo, d'après le manuscrit 5875 de la Bibl. nation. : « Venetorum consilio paratur navis magnaque vocatur Aquila magna valdeque impulsione ventorum » (l'imprimeur de Muratori a dit : *Venetorum*, qui est une faute évidente) « elevatis velis appositam confregit cathenam et sic stolus libere intravit. »

Il nous reste maintenant à dire que du Cange se trompa, en rapportant la *Cetea* au *Catus*. La Sagette et le *Catus*, *Cattus* ou *Gattus* étaient des navires différents, comme le prouvent les vers de Laurent de Verone qu'on trouvera à l'article Sagitta. (V.) Quant à l'origine du mot *Frégate* (V.), que du Cange croit voir dans *Gattus*, nous pensons qu'il se laisse abuser par un apparent rapport de forme; et que la Frégate, longtemps navire petit et découvert (*navis aphracta*), prit son nom d'*Aphractus* ou Ἄφρακτος, corrompu au moyen âge en *Fragata*, *Fregata*, etc. Devons-nous dire, en finissant, qu'aucun des lexiques qui ont été sous nos yeux ne nous a fait voir le *Coecias* cité par du Cange comme le nom d'un vent? Καύσων, suivant les dictionnaires, désignait un vent brûlant; mais y a-t-il une identité possible entre Καύσων et Κοίκιας?

CEVADEIRA, port. s. f. (Même orig. que l'esp. *Cebadera*. [V.]) Civadière. — « Toda esta noute, e o dia passado naın leuamos mais vella, que traquetes davante e Ceuadeiras. » *Roteiro de dom Joham de Castro*, 23 janv. 1541.

CEVADERA, esp. s. f. Variante orthog. de *Cebadera*. (V.) — « *Ceuadera vela*, voile ceuadère ou ciuadière, qui est la voile la plus petite du navire, le beaupré du nauire. » C. Oudin, Dict. esp.-fr. (1660).

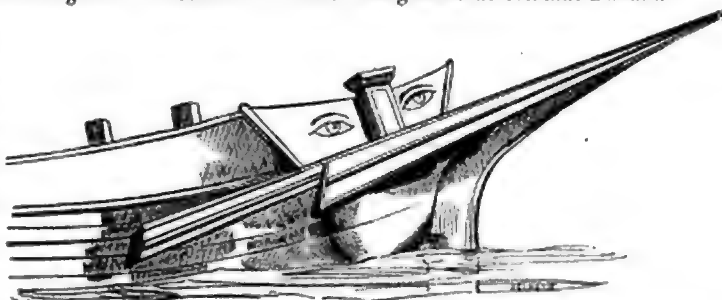
CHĀ, chin. s. Sable. — *Chā-léou*, Sablier, Horloge à sable.

1. CHAABLE, fr. anc. s. m. (Pour Câble.) — « Item, pour cordes, pour Chaables pour les dites nés : vi c. lxix l. xix s. iii d. » *Compte de Jehan Arrode* (1295); Ms. Bibl. nation. Clairambault, *Mélanges*, vol. ix, fol. 185. — Cette forme du mot Câble se retrouve dans quelques documents latins cités par les Bénédictins et D. Carpentier.

2. CHAABLE, pour Hable. Cette étrange faute de copiste se trouve dans l'art. 15 de l'Ordon. de Charles V, rendue à Paris en nov. 1369 : — « Ou pour entrer en nostre dit royaume, ou pour le Chaable de Leure ou de Harefleu, etc. »

CHAAINE, vieux fr. s. f. Chaîne de port. — « Sitotz quils sceurent que les chrétiens approchoient de Constantinoble, ils firent leuer une Chaaine qui estoit à l'entrée du port, laquelle estoit longue plus de trois traits d'arc et de la grosseur du bras d'un homme, l'un des chiefs » (l'un des bouts) « estoit attachie à l'une des tours de Constantinoble » (sans doute à la pointe du Seraï) « et l'autre chief à une rue nommée Pere » (Péra); « là demouroient les juifz et y auoit une grant tour bien garnie qui se apeloit la tour de Galatas; là fist saint Pol une partie de ses epitrez. » Fol. 236, col. 2, lig. 33, *Voyage outre-mer*, Ms. du xive siècle, Bibl. de Genève. — V. Chaîne de port.

CHABEK, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Sciabecco*. [V.]) (Port. anc. *Enxabeque;* port. mod. *Enxaveque, Xaveco, Chaveco;* esp. *Jabeque;* ital. *Sciabecco, Stambecco, Zambecco;* géno. *Sciabeca;* ar. côte N. d'Afr. *Brigantine;* angl. *Xebec;* all. *Schebecke;* dan. *Chebek;* rus. Шебека [*Chébéka*].) Nom d'un petit navire qui appartenait autrefois à la famille des galères, et qui, par sa construction, a encore des ressemblances avec les bâtiments de cette espèce. Le rapport de sa largeur à sa longueur est généralement de 1 à 4; son étrave est fort élancée, et sa proue armée d'un long éperon, dont l'extrémité, inoffensive aujourd'hui en tant qu'arme de guerre, sert de point d'amure à la voile triangulaire de son mât d'avant.



(Proue d'un Chabek calabrois que nous dessinâmes à Naples, en janvier 1835.)

La poupe du Chabek se termine par une plate-forme extérieure, faite d'un plancher compris entre deux ailes, qui sont le prolongement du bastingage. Une galerie règne quelquefois autour de cette espèce de queue assez longue. Dans le calme, les Chabeks arment des avirons; une batterie de petites bouches à feu est établie sur le pont de ces navires; c'est entre les sabords des canons que sont les sabords de nage. La mâture du Chabek consiste en trois mâts, dont le premier, celui du trinquet, a une grande inclinaison sur l'avant; le mât de trinquet est un mât à calcet comme le grand mât. Quant au mât de l'arrière, placé très-près du gouvernail, il a une petite hune surmontée d'un mâtereau. Les trois voiles du Chabek ainsi mâté sont latines. Il y a des Chabeks mâtés et voilés en vaisseau, mais avec des mâts à pible. — Le Chabek est ancien, non pas comme navire de guerre peut-être, mais comme navire de pêche; on en verra la preuve dans un passage de la chronique du comte don Pedro (xve siècle), cité art. Enxabeque. (V.)

CHABLE, vieux fr. s. m. Câble. — « Et leur tollirent deux avirons et trois barils plains d'eau, et un Chable... » *Conq.*

des Canaries, *par J. de Bethencourt* (1402), chap. 62. — « Les Chables sont des amarres, et le gros cordage de nauire, pour amarrer et arrester le nauire. » Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, p. 94, édit. de 1629. — V. 1. Chaable, Hable.

CHABLEAU, fr. anc. s. m. Cableau. — « Il » (le maître du pont de Beaumont-sur-Oise) « passera les hunes et filez à un Chableau au-dessus dudit pont... » Art. 594, *Lettres de Charles VI*, fév. 1415; t. x, Ordon. des Rois de France.

CHABLEUR, vieux fr. s. m. (De *Chable*. [V.]) Marinier dont l'office consistait à aller à bord de tous les bateaux qui montaient la rivière, pour chercher les cordages (câbles) servant à haler et à amarrer lesdits bateaux. — « A Corbueil aura un Chableur du pont d'icellui lieu, lequel ira au devant des bateaulx montans par illec querir les festes, hunes, cordes et filez nécessaires pour iceulx bateaulx monter... » Art. 616, *Lettres de Charles VI*, Paris, février 1415; t. x, p. 333, Ordon. des Rois de France.

CHACE (*To*), angl. v. a. Chasser (V.). Donner la chasse. — « On the 2d of december (1741), in the morning, we saw a sail » (nous vîmes une voile, un navire) « in the N. W. quarter, and made the *Gloucester's* and *Tryal's* signals to Chace; and half an hour after, we let out our reefs and Chased with the squadron; and about noon a signal was made for the *Wager* to take our remaining victualler, the *Anna* pink, in tow. » Rich-Walter, *A voyage...by G. Anson* (Lond., 1769), p. 50. — V. Chase.

CHADENA DA CHOLO, vénit. anc. s. f. (Du lat. *Catena*, barreau.) — Il est difficile de dire quelle pièce désignaient ces mots; tout ce que nous pouvons avancer, c'est qu'elle entrait dans la construction de la poupe de la galère. — Voici le passage qui nous a fait connaître le terme *Chadena da cholo* : « Mesurando per mezo la Chadena da cholo del oro de fora del madero de bocha, e al oro dentro de la bandolina de esser pede 1 et meza quarta de pe. » *Fabbrica di galere*, cod. class. xix, palcho 7; Bibl. Magliabecchiana, Flor. — M. le capitaine Giuseppe Novello, que nous avons consulté à Venise, en 1841, sur le sens de ce passage, nous a répondu qu'il lui paraissait si obscur, qu'il ne pouvait se hasarder à en donner une traduction; et qu'au reste, le terme en question n'est point resté traditionnel dans l'arsenal de Venise. Nous pensons que la *Chadena* dont il s'agit était une latte ou un barreau; mais pourquoi de *cholo?* N'est-ce pas parce qu'il était placé au *col* de la galère? Nous le supposons. — V. Catena del remigio, Col.

CHADENA DE BARCHAREZO, vénit. anc. s. f. Selon M. Novello (V. *Posselexe*), un des baus (lattes) de la galère placé à l'endroit où était le barcharizo. (V.)

CHADENA DEL PORTO, vénit. s. f. (Du lat. *Catena*, Chaîne.) Chaîne du port. — « Puo fu messo » (en 1379) « vna Chadena fortissima al porto » (de Venise). *Cron. di Venexia*, Ms. papier in-fol. du xvie siècle, Biblioth. Saint-Marc, fol. 83 v°. — V. 1. Cadena.

CHADERNALE, vénit. s. m. (De l'ital. *Quatro*.) Nom d'un gros palan, fait d'un cordage commis en quatre, et servant à soulever les plus lourds fardeaux et à appuyer au besoin le mât, comme un hauban supplémentaire. C'était ce qu'on nommait en italien : *Carnara* et *Carnal*, et en français *Caliorne*. — « Volemo noi tagliar dui Chadernali longi 3 volte quanto è longo l'arboro da choverta in su : sera passa 37, pede 1, l'uno; de pesar el passo lib. 1 $\frac{1}{4}$. La vora ceschaduna in quarta. » *Fabbrica di galere*, traité du xive ou xve siècle, publié p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — A quelques lignes au-dessous de celles-ci, on lit : « Taglie 2 de quarnali de ragli 2, et due de raglio 1 intempegnade » (deux grosses poulies de carnal à deux rouets, et deux à un rouet, tous à dés de bronze). Cet article se rapporte évidemment au précédent, et prouve que *Chadernale* est une forme de *Quarnale*. (V.) Le Chadernale était déjà en usage au xiiie siècle, comme l'attestent quelques vers des *Documenti d'amore*, par Francesco Barberino. (V. Quadernale.)

CHADUTA, vénit. s. f. (Orthographe de *Caduta* [V.], contraire à l'étymologie.) Chute de la voile. — « Et per far questa vella tonda vole tanto de Chaduta come ha d'antenal » (et pour faire cette voile ronde, — c'est-à-dire : de vaisseau rond, c'est-à-dire : cette voile carrée, — il faut lui donner autant de chute que de têtière.) — V. Antenal.

CHAFE (*To*), angl. v. (Du fr. *Échauffer*; lat. *Calefacere*.) (Chauffer, échauffer.) Raguer, c'est-à-dire User par le frottement. — V. Gall (To).

CHAGNOLA, vénit. s. f. Nom d'un cordage dont nous ne savons quel fut l'usage sur les galères de Venise, au xive siècle. — « Vole Chagnola 1 de passa 36; de pesar per passo : lib. 2 $\frac{1}{4}$. » *Fabbrica di galere*; Ms. publié p. 6-30 de notre *Arch. nav.*

CHAIENE, vieux fr. s. f. (Var. de *Caaine*. [V.]) Chaîne. — « De nostre Baron fu tels li conseils, que il se hebergeroient sor le port deuant la tor de Galathas, où la Chaiene fermoit, qui mouoit de Constantinople. Et sachiez de voir, que par cele Chaiene conuenoit entrer, qui al port de Constantinople voloit entrer. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 60, lig. 5.

CHAIN, angl. s. (Du fr.:) Chaîne; Porte-haubans; Chaîne de hauban. — *Fore-chains*, Chaînes des haubans de misaine. — *Main-chains*, Chaînes des grands haubans. — *Mizen-chains*, Chaînes des haubans d'artimon. — *Chain-shot*, Ange, Boulet enchaîné. — *Chain-wale*, Porte-haubans. — *Fore-chain-wales*, Porte-haubans de misaine. — *Main-chain-wales*, Grands porte-haubans. — *Mizen-chain-wales*, Porte-haubans d'artimon. (V. Wale.) — *Chain of the conductor*, Chaîne du conducteur de l'électricité, Chaîne du paratonnerre. — Le basq. vulg. dit *Chaïna* (Tchaïna), qu'il a fait du fr. Chaîne. Le basq. littéral dit *Catea*, qu'il tient du lat. *Catena*. — *Abencaco*, ou *Avencaco chaïna*, Chaîne de hauban. — L'ancienne orthographe de *Chain* était l'orthog. française : *Chaîne*, comme on le voit p. 23 du *Sea-mans diction.*, par Henry Manwaring; Londres, 1644.

CHAÎNE, fr. s. f. (Contract. de *Chaisne*. [V.]) (Gr. Ἅλυσις; gr. vulg. Ἅλυσος, lat. et ital. *Catena*, *Cathena*, *Cadena*; vénit. *Chadena*; géno. *Cadenha* [Caden-nha]; malt. *Catina*; esp. *Cadena*; port. *Cadêa*; angl. *Chain*; all. *Kett*; dan. *Kjetting*; suéd. *Kedja*; holl. *Ketting*; vieux fr. *Caaine*, *Chaaine*, *Chaiene*; prov. *Chaino* [Tchaino]; basq. *Catea*, *Chaïna* [Tchaïna]; bas bret. *Chaden* [Cadène]; ar. côte N. d'Afr. *Kadina*; lasc. *Dzanjir*; rus. Цѣпь [*Tsèpe ou Tsièpe*]; valaq. *Ланц* [Lântz]; illyr. dalm. *Lânac* [Lanatz]; Csepõcska [Tchepõtchka]; hong. *Láncz* [Lanntz]; groënl. *Kalimnek*; chin. *Sò*; wolof. *Thialala* [Zialala]; bambara, *Dhioloko*.) « Espèce de lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres. » Dictionn. de l'Académie franç. — *Chaîne câble*. (Ital. *Catena d'ormeggio*; angl. *Mooring-chain*; gr. anc. Ναυσιπέδη?) Chaîne qui remplit l'office d'un câble de chanvre pour l'amarrage du navire sur une rade ou dans un port. — « *La Recherche* était mouillée (25 avril 1792, dans la baie des Tempêtes) avec une chaîne en fer, chose qui n'était usitée alors que dans les campagnes extraordinaires, mais dont

l'utilité est aujourd'hui si généralement reconnue, que l'usage des chaînes-câbles en fer est adopté partout, même dans la marine marchande. » Le ch. de Fréminville, *Nouvelle relation du voyage à la recherche de la Pérouse*, Brest, in-8°, 1838, p. 82. — Les chaînes-câbles, reprises depuis une trentaine d'années, avaient été longtemps employées dans les différentes marines. Plusieurs manuscrits à vignettes, du moyen âge, et notamment les magnifiques *Heures* de la reine Anne de Bretagne (Ms. Bibl. nat., exécuté de 1500 à 1513), montrent des navires mouillés avec des chaînes. César nous apprend que les câbles-chaînes étaient ordinaires aux navires des Vénètes. (V. *Catena.*) — *Chaîne de carène*, Chaîne avec laquelle on attache le ras de carène (échafaud ou ponton flottant sur lequel se placent les ouvriers) au navire que l'on chauffe, que l'on radoube, que l'on carène. — *Chaîne de corps mort.* (Angl. *Mooring-chain*, *Pendant chain;* ital. *Catena d'ormeggio;* esp. *Catena de los cuerpos muertos.*) Chaîne attachée par un de ses bouts à une ancre de corps mort (V.), et par l'autre à un câble servant à fixer le navire dans une place déterminée.

Chaîne de croc et havet, vieux fr. s. f. Chaîne attachée à un croc ou à un havet, comme elle l'est aujourd'hui à un grapin d'abordage. — « Et par quoi ils pussent mieux avenir l'un à l'autre, ils avoient grands cros et havets de fer tenans à chaînes; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre, et les accrochoient ensemble, afin qu'ils pussent mieux aherdre » (adhérer) « et plus fièrement combattre. » Froissart, chap. CXXI : *Comment Cristofle le grand vaisseau fut reconquis des Anglois.* — V. Brigade, Incatenare.

Chaîne de forçat, fr. anc. s. f. Chaîne avec laquelle le forçat, l'esclave, et le rameur de bonne volonté, étaient attachés aux bancs sur lesquels ils nageaient. Un des bouts de cette chaîne était fixé au banc et l'autre à la Manille. (V.) — « Pour les chaînes à atacher cent quarante-quatre hommes forsaires et six de respit » (réserve) « pour faire des manettes et traverses..... » *Stolonomie*, Ms du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 9 v°.

Chaîne de gouvernail, fr. s. f. (Ital. *Catena del timone*, *Guarda timone;* cat. *Baron;* esp. *Braguero*, *Varon del timon*, *Guarda timon;* port. *Vergueiro do leme*, *Guarda-leme;* all. *Kette der sorglien*, *Sorglien der ruders;* holl. *Zorglyn;* suéd. *Sorklina;* dan. *Rorkjetting*, *Ror-skinkl;* angl. *Rudder-chain;* rus. Сорлинь [*Sorlinn*], Цѣпь у руля [*Tsiépe ou roulia*].) Chaîne attachée par un bout à un piton placé vers la tête du safran (V.) du gouvernail, et fixée par l'autre à un point de l'arrière. Cette chaîne, ou pour mieux dire ces chaînes, car il y en a ordinairement deux, une de chaque côté, sont destinées à retenir le gouvernail, si, par un événement quelconque, il venait à sortir des femelots (V.) par lesquels il est suspendu au navire. — V. Sauvegarde.

Chaîne de grapin d'abordage, fr. s. f. Chaîne attachée à l'anneau passé au sommet de la verge du grapin; elle est assez forte pour que les mouvements des vaisseaux abordés, et les coups de hache ne la rompent pas. L'usage de cette chaîne est antique, et doit avoir complété l'invention de l'Ἁρπάγη. (V.)

Chaîne de hauban, fr. s. f. (Gr. vulg. Ξαρτορίζα; ital. *Landa*, *Catena de sarsia;* esp. *Cadena de botecadura*, *Cadena de bigota* ou *vigota;* port. *Cadeá de abotucadura;* basq. *Abenkako chaîna;* ar. côte N. d'Afr. *Bizagru de sarcia;* angl. *Chain;* all. holl. suéd. *Putting;* suéd. *Rostkjetting;* dan. all. *Pytting;* rus. Путинксъ [*Poutinnss*], Путенсъ [*Poutenss*], Пютенсъ [*Pioutenss*]; illyr. dalm. *Okiète;* lasc. *Messak patta.*) Chaîne composée d'anneaux très-allongés, et faite pour lier au corps du navire le cap de mouton dans lequel passe la ride du hauban. Le cap de mouton est ceint, dans toute sa circonférence, d'une bande de fer à l'extrémité inférieure de laquelle est une boucle qui reçoit le premier anneau de la chaîne, dont le dernier est fixé par une ou deux fortes chevilles au mur du bâtiment. La chaîne du hauban s'appuie sur le bord extérieur du porte-hauban, où elle est maintenue ordinairement par une bande ou latte de bois. Cette chaîne se nommait *Cadene* (V.) au XVII° siècle; souvent elle consistait en une seule barre de fer, armée en haut d'un cap de mouton. Dortière, *Traité de mar.* (Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., 1680), à l'art. *Fer*, ne dit pas Cadènes, mais *Chaisnes des aubans.* — V. Cap de mouton.

(HI, hauban; A, A, caps de moutons; B, ride du hauban; LK, porte-hauban; C, boucle où passe le premier anneau CD, de la chaîne de hauban CDE; E,F, chevilles qui tiennent à la muraille du navire une bande de fer EF, à laquelle est attaché le dernier anneau de la chaîne.)

Chaîne de paratonnerre, vieux fr. s. f. (Gr. litt. mod. Κεραυναγωγό-ς [*Kerafnagógo-s*]; ital. *Catena del conduttore;* esp. *Cadena electrica;* angl. *Chain of the conductor.*) Assemblage de fils de fer ou de laiton, tordus ensemble, et formant une petite corde dont l'une des extrémités se tourne autour du paratonnerre, et l'autre descend à la mer, le long des haubans et du corps du navire.

Chaîne de port, fr. s. f. (Gr. anc. Ἅλυσις, Καδένα, Κλεῖθρον, Ζεῦγμα; lat. *Catena*, *Cathena*, *Claustrum;* vénit. *Chadena del porto*, *Cadena;* ital. *Catena;* catal. esp. *Cadena;* vieux fr. *Caaine*, *Chaaine*, *Chaiene;* rus. Бонъ [*Bonn*]; all. *Baum;* holl. *Boom; Sluitboom;* suéd. dan. *Bom;* angl. *Boom*, *Boome*, *Chain of a harbour.*) — « A Pierre Baril, geollier de la grosse tour de ladicte ville d'Harfleur, la somme de cent sols tz » (tournois) « pour la garde de ladicte tour, fermer et ouurir par chascun jour tant de matin que de soir les Chaînes trauersant le Caneau » (canal) « du haure de lad. ville affin que de nuit ne puisse entrer aucuns manucaulz (V.) nauires ne aultres nauires en l'enclos de lad. ville. » *Compte* [inédit] *de Le Coq, receveur pour l'année* 1550; Archives municip. de Harfleur. — « Le port (de Lépante) est fort petit, et se peut fermer à Chaîne, n'ayant pas cinquante pieds d'ouverture, et cinq cens de tour. Aussy n'y entre t-il que des barques médiocres. » J. Spon, *Voyage d'Ital.*, etc. (1678, in-12), t. II, p. 33. — V. Forceps.

Chaîne de rochers, fr. s. f. (Ital. *Catena di rocce;* port. *Cadéa de rocas;* angl. *Ledge of rocks*, *Ridge of rocks;* rus. Каменнои рифъ [*Kamennoi riff*].) Suite de rochers sous l'eau, à fleur d'eau, ou très-visibles au-dessus de la surface de la mer.

Chaîne de vergue, fr. s. f. (Ital. *Catena del pennone;* esp. *Bozza de hierro por la verga;* port. *Boça da verga de cadéa de ferro;* angl. *Top-chain*, *Yard-chain;* all. *Raakette;* holl. *Raaketting;* suéd. *Borga*, *Ra-kedja;* dan. *Raakjetting;* rus. Цѣпь [*Tsiepe*].) C'est une Chaîne, passée dans un anneau fixé au milieu d'une basse vergue, et tournée autour de la tête du bas mât. Elle est faite pour remplacer la drisse de basse vergue, si ce cordage est coupé pendant un combat. Maintenant que les drisses de la grande vergue et de la vergue de misaine sont elles-mêmes des Chaînes, la suspente de Chaîne est devenue moins nécessaire. — V. Suspente.

Chaîne d'or donnée par le Roi comme récompense et

décoration. Nous lisons, fol. 303 et 304, vol. n° XLIV, *Ordres du Roy*, an. 1678 : « Au s^r Honorat » (c'était un capitaine de Brûlot qui, dans l'armée de Du Quesne, commandait le brûlot (*l'Actif*, de 6 canons, avec 30 hommes d'équipage). « A Saint-Germain, le XVIIIe juin 1678. J'ay esté bien aise d'apprendre par la lettre de M. Du Quesne contenant ce qui s'est passé au môle de Barcelonne que vous vous mettiez en possession de brusler les vaisseaux qui portent les pauillons admiraux des ennemis; et comme ce vaisseau n'était qu'vn vaisseau de guerre ordinaire, sur le rapport que j'en ay fait au Roi, Sa Majesté vous a accordé les deux mil escus de gratification qu'elle a promis par son réglement qui fut enuoyé à Messine en datte du XXXe décembre 1677. Et pour vous exciter à continuer de bien employer les bruslots de Sa Majesté, Elle m'a encore ordonné de vous enuoyer une Chaisne d'or et vne de ses médailles pour vous servir de marque d'honneur, et pour la porter lorsque vous entreprendrez quelque action conforme à vostre brauoure ordinaire; et soyez bien asseuré que je prendray plaisir à rendre compte au Roy des actions que vous exécuterez pour la gloire des armes maritimes de Sa Majesté. » Cette lettre fut envoyée par Colbert à l'intendant de la marine Arnoul. Colbert écrivait à l'intendant de Toulon : « Je donne ordre au trésorier de la marine de remettre à Toulon six mille liures que le Roy a accordez au capitaine Honorat pour avoir bruslé le vaisseau de guerre espagnol qui estoit attaché au mole de Barcelone, et j'escris de plus à Paris que l'on vous enuoye une Chaisne et une médaille d'or, et je vous enuoye une lettre pour luy à cachet volant. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez assembler sur le vaisseau portant pauillon admiral qui est dans la darce de Toulon, tous les officiers de marine, et mesme que vous rendiez publique cette action, afin que les principaux habitants de la ville y assistent, et qu'en présence de tout ce qui y sera vous lisiez la lettre que j'escris au capitaine Honorat, et qu'en mesme temps vous luy donniez les dites 6000 liv. et la dite Chaisne et la médaille. »

CHAINTE, fr. anc. s. f. (Transcription de la prononciation de l'ital. *Centa*. [V.]) Préceinte. — « Chaintes, Perceintes, Préceintes, Carreaux, Lisses. » Aubin, 1702. — « Carreaux, Lisses, Perceintes ou Chaintes. » Guillet, 1683.

CHAIQA, tur. s. Saïque. Nom d'un petit navire qui n'a guère plus d'importance qu'un bateau de pêche.

CHAISE, fr. s. f. (Corruption de *Chaire*, qui s'est dit très-longtemps en France. On fait venir *Chaire* du lat. *Cathedra*, siége, et principalement siége de l'évêque.) (Ital. *Balzi*; géno. *Bàsighi*; basq. *Cadira*; bas bret. *Cador*; rus. Стулъ [*Stoulé*].) Siége composé généralement de deux grandes boucles de corde, dans l'une desquelles on s'assied quand l'autre entoure le corps au-dessous des bras. Ce système des deux boucles, réunies par un point, est suspendu à un cordage attaché à ce point même. La Chaise, qui est faite quelquefois de deux larges tresses ou de deux sangles, sert au matelot pour travailler à certaines parties du gréement dont il est nécessaire qu'il soit isolé. On s'est servi de Chaises analogues à celle que nous venons de décrire pour observer les astres.

CHAISNE, ancienne et mauvaise orthographe de *Chaîne*, fait de *Caaine* (V.). Elle appartient à cette époque où l'*s* s'introduisit arbitrairement dans une foule de mots dont la repoussait la raison étymologique ; ainsi : *desjà*, fait de l'ital. *Di gia*, ou du lat. *De jam*, comme le veut Ménage; *jeusne* (jeûne), fait de *Jejunum*; — *Chaisnes de la sarcie*. Chaînes des haubans de la galère, et autres Chaînes entrant dans le gréement. — « ... Et pour les Chaisnes de la sarcie, il fault cinquante quintaux de fer, qui valent audit pais 6 liv. le quintal, trois centz liures tournois. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nation., p. 9 v°. — V. Chaîne d'or, Chiourme, Marinier de rame, Rame.

CHAKHTOUR, ar. s. Nom d'une espèce d'embarcation mentionnée quelquefois par les auteurs arabes. (V. t. I, p. 466 de notre *Arch. nav.*)

CHALAMIDE, CHELAMIDE ou **CHALEMIDE**, fr. anc. provenc. s. f. (Étymol. incert. Peut-être du gr. Χαλινόω [*Chalinoô*], je mets un frein.) — « C'est une pièce dont on appuye le pied sur la contre-quille et sur les escasses, et que l'on penche un peu de l'auant; on la pose proche l'arbre de mestre du côté de proue; elle sert à arrester le pied dudit arbre, quand on l'arbore et quand on le désarbore. Elle doit être raplanie et de bon bois de chesne, parce qu'elle soutient tout l'effort que fait le pied de l'arbre. » *Traité de la construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle; Bibl. du Dépôt de la Mar. Sous les lettres A, A, on voit la Chalamide, dans la figure représentant la moitié de la coupe verticale d'une galère, que nous joignons à l'art. *Galère*. (V.)

CHALAN, fr. s. m. (De l'anc. *Calant* [V.] ou *Chalant*. [V.]) (En bas lat. *Calannus*, *Chalannus*, *Chalandus*, *Chalondus*, *Chalonnius*.) Nom d'un bateau de rivière, et d'une allége à fond plat et de forme quadrangulaire. Quelques Chalans entrent en mer, et vont, du bas des fleuves qu'ils fréquentent, dans les ports voisins, où ils font leurs chargements. Ainsi vont au Havre les Chalans de la Seine. (Basq. *Chalanta*; prov. *Tchialan*; rus. Плашкотъ [*Plachkote*].) — « Pour Chalan portant maison, 4 sols. » *Registre de Louis, duc d'Anjou*, chap. du « *Trespas* » (passage) « *de Loire*. » — « A Huguenin Pongy notonnier, pour avoir mené par eauë en son Chalan, de Nevers à Sancerre, certaine finance... » *Compte de Jean Cauchon*, trésorier des guerres (1378), cité par Du Cange. — V. Bastimens interrompus.

CHALANDIER, fr. anc. s. m. (De *Chalan*. [V.]) Marinier de Chalan. — « Fradrins, Matellots, Chalandiers et Batteliers. » *Le Triomphe des vertus* (anonym., 1518); Ms. Bibl. nat., n° 7032-3. — Au bas de la Loire, les mariniers des Chalans reçoivent le nom de Chalandoux.

CHALANDRE, vieux fr. s. m. Variante de *Salandre*. (V.)

CHALANIK, bas bret. s. Chaloupe, selon le P. Grégoire. Ni Legonidec ni M. Troude n'ont recueilli ce mot.

CHALANT, vieux fr. s. m. (De *Chelandium*. [V.]) Nom du Chelande, que l'auteur du *Roman de Blanchandin* appelle indifféremment dromon et Chalant.

— « De trente piez fu le dromont,
Li mas en fu droit contremont,
Une broche ot il front devant
Et une autre emmi le Chalant,
La tierce fu faite derriere
Pour défendre la gent darriere. »
— « Quant Ferrans iert en mer en un Chalant. »

Roman de la prise de la Hierusalem, Ms.

CHALANTA, basq. s. (Du fr. :) Chalan.

CHALAR (*Calar*), vénit. anc. v. a. (Du gr. Χαλάω. [V.]) Amener les voiles. — « Chomando Miss. lo chapetaguo. che. se lo. vora. Chalar. per andar a secho. fara meter. 2 ferali. sotto al fano. » Versi, *Nautica*, Ms. de 1444, Bibl. Saint-Marc, classe IV, cod. 170. — V. Calar.

CHALATORIUS FUNIS, lat. s. m. (Du gr. Χαλάω, je fais descendre.) Cordage à l'aide duquel on amène une

vergue ou tout autre chose. Une corde qui sert à amener (V.), peut servir à hisser; aussi le *Funis chalatorius* était-il souvent une Drisse, comme on le voit dans le dernier chapitre de Végèce, où on lit : « Collatorios funes » pour « Chalatorios funes. » (V. Falx.)

CHALCHAGNIOL, vénit. s. m. (Forme de l'ital. *Calcagnolo*. [V.]) — « Auo de Chalchagniol mezo pe. » P. 6, *Delle galere;* Ms. du XVIe siècle, classe IV, codex 26, Bibl. de Saint-Marc.

CHALDEAL, vieux fr. s. m. Château. — « ... E li escu furent portendu enuiron de borz et des Chaldeals des nés, et les banieres dont il auoit tant de belles. » Geoffroy de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1202), p. 28. — Nous pensons que Chaldeal est une mauvaise leçon de manuscrit; il faut sans doute lire Chastials, qu'on voit écrit p. 50 du récit de Ville-Hardouin. (V. Chastial).—Sur l'arrangement des écus autour des nefs, et sur les châteaux d'avant, d'arrière et de mât, V. t. 1er, p. 221 de notre *Archéol. nav.*

CHALEAR, vénit. v. a. (Faute de copiste, pour *Chalefar*, de *Calefacere*.) Chauffer. — « E vole Chalefai 1300, per forar e Chalear e pégolar » (pour percer, chauffer et goudronner la galère.) *Fabbrica di galere* (XIVe siècle), traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Archéol. nav.* — On vient de voir qu'en vénitien le calfat était nommé *Chalefao*.

CHALOEP, holl. s. (Transcription du fr.:) Chaloupe. (V. Sloep.)—Le bas bret. vulg. dit *Chalop*.

CHALOMAR, vénit. v. a. (Forme de l'ital. *Calumare*. [V.]) Filer du Câble, Filer une manœuvre, la larguer en douceur. —V. Moragio.

CHALOUPE, fr. s. f. (Du holl. *Sloep*. [V.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἐφολκίς; gr. vulg. Μπαρκαμάδα, Λάντσα; bas lat. *Barca de canterio;* ital. *Barca, Barcone, Barcaccia, Barchazza, Caïco, Falua, Lancia;* géno. *Barcassa, Schiffo;* malt. *Schifac;* cat. *Barca;* esp. *Barca, Bote, Chalupa, Lancha;* port. *Bateira, Batel, Bote, Chalupa, Escala, Escaler;* bas bret. *Chalanik, Chalop, Chaloup;* basq. *Chalupa;* provenç. *Tchialoupo;* isl. *Fley, Skipsbátr;* angl.-sax. *Bat, Bæt, Bate;* angl. *Boat, Long-boat, Bluff, Bluff-headed, Skiff, Shallop, Sloop, Yawl;* all. *Boot, Both, Barkasse, Kahn, Schlup, Schluhp, Schlupe, Schaluppe;* holl. *Barkass, Boot, Chaloup, Sloep;* dan. *Barkasse, Sluppe;* suéd. *Băt, Slup, Barkas;* tur. *Sandal;* val. Гimie [*Guimié*], Корьбioаръ [*Korbioare*], Шaikъ [*Chaïk*], Шалďпъ [*Chaloupe*]; rus. Баркатъ [*Barkass*], Шлюпка [*Chlioupka*], Челнъ [*Tchelne*]; hongr. *Csónak* [Tchònak], *Csolnak* [Tcholnak], *Sajka* [Saïka]; groënl. *Umieistsiak;* ar. côte N. d'Afr. *Felouka;* lasc. *Lang-bote;* mal. *Biduuk, Sampan, Soulab;* madék. *Lak, Lakan, Tsambou, Saloupou.*) Dans l'acception vulgaire du mot, la Chaloupe est une barque, une embarcation; dans l'acception restreinte où ce terme est le plus généralement employé par les marins français, et surtout par les marins militaires, la Chaloupe est la plus grande, la plus forte des embarcations d'un navire.

— « Une Chaloupe est un petit bâtiment que l'on mène à voile et à rames pour le service d'un grand vaisseau. » Desroches (1687). Cette rédaction est vicieuse, il faudrait : « est un petit bâtiment à voile et à rames que l'on emmène pour le service, etc. » Aubin (1702) s'exprime en ces termes à l'article *Chaloupe :* « C'est un bâtiment de mer, destiné au service et à la communication des grands vaisseaux, ou pour servir à faire de petites traversées; quoiqu'il y en ait aussi qui en fassent de grandes, et même des voyages au long cours. Chaque Chaloupe destinée au service des grands bâtiments est équipée au moins de trois matelots, du Maître qui la gouverne, du Têtier qui tire la rame devant, et de l'Arrimier qui tire au milieu; et c'est ordinairement un quartier-maître qui la commande... On fait ordinairement les Chaloupes aussi longues qu'est large le vaisseau auquel elles doivent servir, à moins que les vaisseaux n'aient de bau plus d'un quart de leur longueur : en ce cas, on tient les Chaloupes un peu plus courtes que le vaisseau n'est large; de sorte qu'à proprement parler la Chaloupe doit avoir de longueur le quart du navire. On la tient un peu plus large que le quart de sa longueur, et on lui donne de creux, à mesurer du haut, au-dessus de la préceinte, un peu moins que la moitié de sa longueur. »

Les Vénitiens, au XVe siècle, ne donnaient pas à la Chaloupe ou *Primo batello* les dimensions qu'Aubin nous fait connaître comme étant celles que les charpentiers hollandais et leurs imitateurs de France, au XVIIe siècle, avaient adoptées pour la plus grande embarcation du navire; c'était à la Gondole, la troisième et la plus petite des embarcations, qu'ils attribuaient pour longueur la largeur du maître bau du navire au service duquel elle était attachée. (V. *Batello, Gondola*). — Aujourd'hui, la longueur des Chaloupes, dans les bâtiments de guerre français, est inférieure à la longueur du maître bau; ainsi le vaisseau de premier rang ayant 16 mètres de bau, sa Chaloupe n'a que 13^{m}30^{c} de longueur. — Quelquefois on embarque toutes les parties d'une Chaloupe pour les réunir au besoin, et, de ces pièces, faire l'embarcation; elles sont alors rassemblées en un faisceau; c'est ce qu'on appelle avoir une Chaloupe en botte. — « Avoir la Chaloupe à la toüe » (on dit aujourd'hui : à la Traîne ou à la Remorque), « c'est l'avoir amarrée à bord, et la faire tirer par le vaisseau, lorsqu'il est sous voiles. » Desroches (1687).

CHALOUPE A PUITS, fr. s. f. C'est une Chaloupe ayant un trou au milieu, trou garni de bordages formant une sorte d'entonnoir rond, carré ou triangulaire, et empêchant que l'eau ne pénètre dans l'embarcation. Un vireveau est placé au-dessus de cet entonnoir; autour de son axe horizontal on enroule l'orin de l'ancre qui y arrive par le fond du puits, au moyen de quoi on lève l'ancre sans trop de fatigue pour la Chaloupe, qui en éprouve une assez grande lorsqu'on la lève par l'une de ses extrémités. Les Chaloupes à puits ne sont guère plus en usage. Il ne paraît pas qu'avant le XVIIIe siècle on s'en soit servi; du moins Aubin (1702) ne les mentionne pas plus que Desroches (1687).

CHALOUPE BISCAYENNE, fr. s. f. Espèce de barque longue ou Chaloupe dont se servaient surtout les riverains du golfe de Biscaye. Elle est très-pointue de l'arrière comme de l'avant; sa mâture consiste en un grand mât vertical, et un mât de misaine qui s'incline beaucoup vers la poupe. Les deux voiles de la Biscayenne sont quadrangulaires, ou, comme on dit improprement : carrées; celle du grand mât présente au vent une très-large surface. — « J'ay esté charmé d'apprendre, par vostre lettre du 20e de ce mois, qu'on ayt pris depuis peu deux Chaloupes biscayennes près des Sables d'Olonne. » *Colbert à Berger*, 26 septembre 1678, *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 487; Ms. Arch. de la Mar.

CHALOUPE CANONNIÈRE, fr. s. f. (Ital. *Barca cannoniera;* géno. *Barca cannunea;* angl. *Gun-boat;* rus. Канонерская лодка [*Kanonerskaïa lodka*].) Chaloupe armée d'un canon à l'avant, et quelquefois d'espingoles sur ses côtés. Parfois aussi ce petit navire porte un canon à l'arrière.

CHALOUPE (Double). — V. Double.

CHALOUPIER, fr. s. m. (Esp. *Barquero;* basq. *Chalupiera;* bas bret. *Chaloupier.*) Matelot qui, dans une Chaloupe, sert à la manœuvre des voiles ou d'un aviron.

CHAMANDRA, tur. s. (Transcription du gr. Σαμανδοῦρα. [V.]) Bouée.

CHAMBRE, fr. s. f. De (*Camera* [gr. Καμάρα], corrompu en *Camra*, qui, à l'oreille, sonne à peu près comme *Cabra* ou *Cambra*. L'introduction de l'*h* après le *c*, qui, malgré les raisons étymologiques, s'est imposée à une foule de mots vénitiens et à quelques mots français [*Chable*, par exemple], a fait de *Cambra*, *Chambra* et Chambre.) (Gr. litt. mod. Θάλαμος: gr. vulg. Κάμερα; lat. *Diæta*, *Camara*, *Camera*, *Camarella;* ital. *Camera;* esp. port. *Camara;* basq. *Chambra*, *Ontziaren gámbara*, ou simplement: *Gámbara;* bas bret. *Kambr*, *Kampr;* isl. *Lypting;* angl. *Cabin;* all. *Kammer;* holl. *Kamer;* dan. *Cahyt;* suéd. *Kajuta;* ar. vulg. *Kamra;* ar. *Oda;* tur. *Qamara;* val. Кѫмарѣ [*Kemare*]; illyr dalm. *Kamara;* rus. Кáмера [*Kaméra*], Каюта [*Kaïouta*], Каютка [*Kaïoutka*]; madék. *Efelz;* mal. *Bouranda;* tonga, *Ana;* wol. *Naigue;* bamb. *Boo.*) On sait ce que c'est qu'une Chambre, et il est inutile que nous définissions une chose aussi connue. Un navire a des Chambres particulières et des Chambres communes; la Chambre de l'amiral, celles du capitaine et de chaque officier sont au nombre des premières; la Chambre du conseil et la grande Chambre sont des secondes. La galère avait plusieurs Chambres que nous nommons à l'article Galère. (V.) Les galéaces ou grandes galères avaient des Chambres sur le pont, quand les galères ordinaires n'en avaient que sous couverte. — « Pour vng cent de clou.... pour seruir à refaire les Chambres estans sur les tillacz qui ont esté desfaictes pour calfacter dessoubz... » Fol. 10 v°; Ms. de 1541, n° 9469-3, Biblioth. nation. — « ... Employé à refaire et clouer partie des Chambres de dessous en ladite galleace (*le Saint-Pierre*, en 1538, au Havre). » Ib., fol. 29. — « Sa Maj. a veu ce qu'il a escrit sur la contestation arrivée entre le sieur de Chaumont, major, et le sieur du Palais, capitaine, au sujet de la prétention que le sieur de Chaumont auoit de choisir la première Chambre du vaisseau sur lequel il doit seruir après ledit sieur Du Quesne; mais comme Sa Maj. n'a pas trouué que cette prétention fust bien fondée, elle l'a décidée en faveur du sieur du Palais, attendu que c'est au capitaine qui doit commander le vaisseau sous un lieutenant général à auoir la première Chambre après luy, et le major doit choisir ensuite. » *Lettre de Seignelay à de Vauvré*, 28 mars 1681. *Ordr. du Roy*, vol. n° L, p. 133; Arch. de la Mar.

Les soutes ont été nommées quelquefois Chambres; ainsi l'on dit: la Chambre à la poudre (V. Carraque), la Chambre aux voiles (*Construction des vaisseaux du Roy*, in-12, 1691). — Les bassins étaient appelés aux XVIe et XVIIe siècles: Chambres de port ou Paradis. — On nomme Chambre, dans une embarcation, un lieu réservé à l'arrière pour les passagers; ce retranchement découvert est entouré de bancs sur lesquels prennent place selon leur rang les personnes que porte l'embarcation. — V. Arbre, Poupe, Rambade.

CHAMBRIER, fr. s. m. (Transcription de l'ital. *Cameriere.*) Esclave turc qui, sur les galères de Malte, servait de domestique à un ou plusieurs chevaliers.

CHAMEAU, fr. s. m. fig. (Du lat. *Camelus.*) (Basq. *Camelona.*) Nom donné à une sorte de grande caisse vide qu'on place sous le flanc du navire pour le porter et le soutenir au-dessus de l'eau, dans certaines occasions. Cette fonction a valu à ce coffre flottant le nom de l'animal porte-fardeau de l'Afrique. On donne à la caisse dont nous parlons des dimensions qui la mettent en mesure de remplir l'office auquel elle est préposée; et pour qu'elle agisse plus commodément, on la façonne de telle sorte qu'elle s'applique le mieux possible contre la carène du navire. Il est bien entendu que le Chameau, lorsqu'on l'applique aux flancs du bâtiment à soulever, est chargé d'une certaine quantité d'eau, chassée par une pompe alors qu'on veut lui faire produire son effet.

CHAMPAN, fr. s. m. (Transcription du mal. *Sampan.* [V.])

CHANAL (*Canal*), vénit. anc. s. m. (Du lat. *Canalis;* ital. *Canale.*) Canal. — « E fo si grande lo fuogo, che lande » (qu'il se répandit [d'*Andare*, aller]) « per tutta la dicta contrada, et da possia » (et après) « lande otra Chanal et ande a Sancto Chassan... » *Chron. de Venexia;* Ms. in-fol. du XVIe siècle, p. 11, Bibl. Saint-Marc.

CHANCRO (*Cancro*), vénit. anc. s. m. (Variante de *Cancara.* [V.]) Femelot. — « E batudi dala fortuna, si trouamo auer roti cinque Chancri del nostro fido timone (chi) erano a lasta de la naue, et parte del masco » (pour: *degli maschi*, des aiguillots) « li erano apichtati al dito timone, el qual con massima dificulta se forzano de rifortificarlo al suo usitato luocho per forza de zinque chauj... » Ant. de Chor. Cardini, *La Cocha Querina* (1431); Ms. de 1480, Bibl. Saint-Marc, p. 1 v°.

CHANDELIER, fr. s. m. fig. (De *Chandelle.*) (Gr. vulg. Κανδηλιέρη [*Kandilièri*]; basq. *Candeliera;* bas bret. *Kantelier;* angl. *Crotche;* rus. Септоръ [*Septore*].) Verge de fer, plus ou moins grosse et longue, placée verticalement, afin de supporter des garde-fous, des lisses de bastingage, des tire-veilles, des pierriers, des fanaux de poupe. La façon qu'on leur donnait autrefois, alors que l'art était partout, et que le goût embellissait la prison flottante du marin, valut à ces petits piliers le nom de Chandeliers ou Porte-chandelles.

CHANDELLE DE CIRE, fr. anc. s. f. — « Le 24 jour dudit (août), jour de la veille de Sainct-Louis, pour 6 liv. de Chandelles de scire (*sic*) pour faire de lumière » (locution provençale) « tout à l'entour de la galère, à 24 s. la liv., par commandement de M. le Baily.... » (le bailly de l'ordre de Malte, qui commandait l'escadre des galères dont faisait partie celle d'Ornano), « 7 liv. 4 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (novembre 1641-octobre 1642); Ms. Arch. de la Mar., fol. 38 v°. — Ce détail nous apprend que, la veille de la fête du Roi, les galères s'illuminaient.

CHANDOLER (*Candolèr*), vénit. anc. s. m. (Le même que *Schandolarium* [V.], *Scandolar.* [V.]) Escandola. — « La porta del Chandoler son a lata... » P. 4 *Delle galere;* Ms. du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc, Venise, classe IV, cod. 26.

CHANELA (*Tchanela*), basq. s. f. Esquif, Petite embarcation. Larramendi (1745). — *Chaneladia*, Batelie.

CHANER L'OSTE, fr. anc. v. a. Manœuvrer l'oste, haler sur l'oste. (V. Cap de garde, Oste.) — Nous ne savons d'où vient le mot Chaner, auquel nous ne voyons pas d'analogue dans les langues du Midi. Il est probable qu'il est pour Changer dans le document qui nous le fait connaître.

CHANEVAZA, vénit. anc. s. (Du lat. *Cannabis*, chanvre.) Canevas, grosse toile qui servait à renforcer les voiles sur lesquelles on l'appliquait par bandes. — « Et si vorria » (et il se voudra, et il faudra) « per ogni peza di fustaguo che porta braza 25, braza 10 de Chanevaza, et questa Chanevaza

va per binde... » *Fabbrica di galere* (XIVe ou XVe siècle), publiée p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.*

CHANEVO, vénit. s. m. (Variante orthograph. de *Canevo*, chanvre, fait du lat. *Cannabis*.) (Proprement : Chanvre, et par Métonymie :) Câble. — « Vole Chanevi 5, lóngi di passa 70 l'uno: dè pesar per passo lib. 70; deno pesar tutti cinque: liv. 1400. » (La galère veut 5 câbles, longs chacun de 70 pas [350 pieds — 113^m 69^c]; chaque pas [5 pieds] de ce cordage doit peser 70 livres; les cinq câbles doivent peser 1400 livres.) *Fabbrica di galere*, citée plus haut.—V. *Canovo.*

CHANG-TCHOÜEN, chin. v. (*Chang*, dessus, monter.) Embarquer; Monter à bord; Monter un navire. — V. Tchoüen.

CHANGE (*To*) FROM ONE TACK TO ANOTHER, angl. v. (Changer d'une amure à l'autre.) Changer d'amure. (V. Amure.) — V. Put (*to*) about.

CHANNEL, angl. s. (Du lat. *Canalis*, canal.) (Proprement : Passage.) Chenal, Détroit, Bras de mer, Manche. — V. Tide (To).

CHANNEL-WALE, angl. s. (Préceinte-passage.) Préceinte supérieure à la première batterie dans les vaisseaux anglais. Peut-être le nom *Channel-wale* fut-il donné à cette préceinte, parce que, très-saillante d'abord, elle servit de passage aux matelots pour aller d'un point à un autre sur le flanc du vaisseau, et puis, parce qu'en même temps, elle avait un petit canal pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales que ce bordage extérieur devait retenir. On voit des figures de vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles qui ont cette préceinte très-extérieure.

CHANOVA, ital. anc. s. f. Pour *Canova*, cambuse, chambre aux provisions. — « *Canova*, cave, cellier; le lieu où on tient et garde les munitions. » Duez, 1674. — « Di subbito ci fu assegnati e luoghi presso alla Chanoua, et luogo era largo presso a un braccio inansi meno che piu et longo che a pena ci potauamo distendare. I fraldi potauamo alcuna uolta andare in poppa et per la molta gente ui distaua molto estrecto... » Marinno di Nani da Siena; 3e *Voy. en terre sainte fait en* 1431; Ms. du XVe siècle, classe XIII, cod. 92, Bibl. Magliab., p. 2.

CHANTER, fr. v. a. (De l'ital. ou du lat. *Cantare*.) (Angl. *Song* [*To*]; bas bret. *Kana;* rus. Трюкать [*Trioukate*].) La marine antique avait l'*Hortator* (V.) et le Symphoniaque, dont la voix ou la flûte donnait le mouvement aux rameurs pour obtenir une action simultanée et une nage au besoin courte ou allongée, lente ou précipitée. Le rhythme vocal ou instrumental avait pour effet de soutenir les matelots dans leur travail, et de les encourager tant que durait l'action fatigante à laquelle ils prenaient part. Nous ignorons quand la flûte du symphoniaque disparut; mais nous savons qu'au moyen âge le comite, armé d'un bâton qui n'était pas sans rapport avec celui du *Portisculus* (V.), était aussi muni d'un sifflet qui donnait le signal aux rameurs, et leur commandait toutes les manœuvres. Le sifflet et le bâton restèrent sur les galères tant que vécurent ces navires. A la fin du XVIIIe siècle, les galères furent réformées; mais le sifflet (V.) avait été introduit à bord des vaisseaux ronds, où il communiquait les commandements aux matelots. En même temps que lui, et même avant lui sans doute, le chant de l'Hortator avait passé des navires à rames sur les autres vaisseaux, et chaque bâtiment avait, non pas peut-être un Céleuste à gages pour Chanter dans les manœuvres de force, mais un Chanteur volontaire (rus. Трюкальщикъ [*Trioukaltchtchik*]) qui, toutes les fois qu'on voulait hisser un corps d'un poids considérable, haler un cordage qu'il fallait roidir, ou faire toute autre opération du même genre, donnait le signal d'ensemble à l'aide d'un certain cri, d'un certain Chant, répété quelquefois par tous ses camarades.

Ce Chant (angl.-sax. *Sæ-leoð*; chin. *Pang*) s'est perpétué traditionnellement, et il est encore d'usage à bord des navires du commerce, qui, en général, ont des équipages peu nombreux, obligés de ne rien perdre de leurs forces. Sur les bâtiments de guerre, les Chants ont été supprimés: le sifflet, le tambour et le fifre les remplacent à l'avantage de la discipline, qu'on a basée en partie sur le silence observé pendant la manœuvre. Dans les arsenaux, les ouvriers, les forçats Chantent pour cercler les mâts, et pour faire les autres opérations qui veulent des efforts simultanés.—V. Κελευστής, Κέλευμα, Ματινάτι. — Voici un passage du *Voyage en Égypte et en Nubie*, par M. Edmond Combes (1846), qui prouve que la tradition antique du Céleusme ou Chant d'encouragement s'est perpétuée dans la marine arabe de la mer Rouge : « Les matelots ne mettent jamais la main à l'œuvre sans Chanter, ou plutôt sans réciter des espèces de litanies sur un rhythme très-monotone, mais qui paraissent les exciter beaucoup. Il en est qui, pour s'encourager, expriment des vœux essentiellement matériels dans un chant improvisé, et l'espoir de voir ces vœux exaucés redouble leur ardeur: « Allah! Allah! fais-moi l'époux d'une esclave blanche, » s'écrie le matelot noir; et tous les autres répètent son refrain avec des transports frénétiques, et les manœuvres s'exécutent avec plus de promptitude et de vigueur. » M. J.-J. Ampère, dans ses *Voyage et recherches en Égypte et en Nubie* (Revue des Deux Mondes, t. XIX [15 juillet], p. 215), s'exprime ainsi sur le Céleusme des navigateurs du Nil : — « Les matelots » (des canges, sur le Nil) « Chantent perpétuellement; toutes les fois qu'ils ont à ramer, le Chant est pour eux une nécessité. Ils entonnent alors une sorte de litanie qui marque la mesure, et leur permet de combiner leurs efforts. Cet usage, fondé sur un besoin naturel, paraît bien ancien en Égypte. Dans une représentation qu'on a trouvee deux fois répétée dans ce pays, et qui montre un colosse traîné par un très-grand nombre de bras, on voit un homme qui frappe des mains pour diriger le travail, et paraît Chanter. »

CHANTIER, fr. s. m. (Du bas latin *Canterium*.) (Gr. mod. Ξυλών.) Pièce de bois équarrie. Plusieurs de ces poutres, mises les unes au-dessus des autres, forment des piles plus ou moins hautes, espacées entre elles et solidement attachées au sol. Sur ces piles s'établit la quille d'un navire, qui s'y développera, y grandira, et s'y achèvera avec le temps. Ces piles sont les Chantiers. Le bâtiment qui s'édifie sur ces bases, assez élevées pour qu'on puisse librement travailler sous le ventre du vaisseau, est dit Être sur les Chantiers (angl. *On the stocks*). C'est par extension du sens primitif qu'on a nommé Chantier le lieu où sont établis les Chantiers. Un Chantier de construction (gr. anc. et gr. litt. mod. Ἐπίνειον, Νεών, Ἐσχάριον, Ναυπήγιον, Ὅλκος; gr. mod. Νεόρια, Σχάρι; lat. *Textrinum;* bas lat. *Scharium;* ital. *Scario*, *Schario*, *Squero*, *Squerro;* port. *Escaleiro;* provenç. *Tchiantiero;* basq. vulg. *Chantiera;* bas bret. *Chantier*, *March'-koad;* angl. *Ship wright's yard;* all. *Stapel*, *Werft*, holl. *Stapel*, *Werf;* dan. *Værf;* suéd. *Värf;* rus. Верфь [*Verfe*], Стапель [*Stapel*]; tur. *Kiakanè;* pers. *Deriabend;* hongr. *Hajó-epitö-hely*, *Hajó-gyartó-hely;* ar. côte N. d'Afr. *Mandjèra;* mal. *Tampat baik-i kapal parang*), un Chantier de construction peut contenir plusieurs cales de construction ou plusieurs établissements et files de Chantiers. Il y

a des Chantiers couverts (gr. mod. Νεώσοχος). Le Chantier des embarcations (angl. *Boat-yard;* bas bret. *Kal ar embarkasioun*) est celui où, dans un arsenal, on construit les chaloupes et les canots. Sur les navires, l'espèce de berceau dans lequel sont fixés, debout et l'un dans l'autre, la chaloupe et quelques canots, s'appelle : Chantier (angl. *Scantlings*). — « A l'égard de la fluste *le Chariot*, faites-la acheuer promptement, n'y ayant rien qui préjudicie tant à la bonté des bastimens que de les laisser longtemps sur les Chantiers. » *Lettre de Colbert à Desclouzeaux*, 28 mai 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 273; Ms. Arch. de la Mar.— « Le Roy veut à l'aduenir que vous fassiez en sorte que les vaisseaux que vous aurez ordre de faire bastir ne soient pas plus de trois ou quatre mois sur les Chantiers... » *Colbert à Demuin*, 21 juillet 1678, p. 361, vol. cité. — « Sa Majesté veut aussi qu'il fasse commencer les deux vaisseaux qu'il a eu ordre de faire construire; et comme il sait qu'il n'y a rien de si préjudiciable à leur bonté et à leur durée que de les laisser longtemps sur les Chantiers, c'est à lui à réparer par vne diligence extraordinaire le temps qui a esté perdu, en sorte qu'ils ne demeurent pas sur les Chantiers pendant l'hyuer. » *Lettre au sieur Arnoul*, intendant de la Mar. à Toulon, 2 juin 1779. *Ordres du Roy*, vol. XLVI, p. 305; v° Arch. de la Mar.

Les instructions qu'on vient de lire constatent l'opinion des charpentiers du XVIIe siècle sur une question que nos constructeurs ont résolue, depuis une trentaine d'années, dans un sens tout à fait opposé à celui qu'avait fait prévaloir l'expérience des Hollandais. Aujourd'hui la construction des navires de guerre est partagée en vingt-quatre vingt-quatrièmes; et chaque année on fait deux, trois vingt-quatrièmes, plus ou moins, selon que les ressources du budget sont plus ou moins grandes, ou que l'on a besoin des bâtiments commencés. On trouve, dit-on, cet avantage au mode de construction par vingt-quatrièmes, que le navire restant longtemps sur les Chantiers, son bois est plus sec et moins exposé à la pourriture; que le vaisseau est d'ailleurs plus léger, et que, pendant sa durée, ses membres sont moins disposés à se déjeter. Le jeu qu'avait à faire la matière ligneuse est fait, et les défauts contractés peuvent être réparés à temps.

CHANVRE, fr. s. m. (De la forme *Chanevo*. [V.]) (Gr. Κάνναβις; lat. *Cannabis, Cannabum;* bas lat. *Canabus, Canipus, Canobus;* ital. *Canevo, Canapa, Canape;* vénit. *Chanevo, Canevo;* bas bret. *Kanab;* napol. *Cannavo, Cannovo;* esp. *Cañamo;* port. *Cânamo;* isl. *Hanpr;* angl. *Hemp;* all. *Hanf;* holl. *Hennip;* dan. *Hamp;* suéd. *Hampa;* rus. Конопель [*Konopèle*]; tur. *Kenevir;* ar. côte N. d'Afr. *Tikrouri;* val. Кінепь [*Kinèpe*]; illyr. dalm. *Kondplina.*) On connaît cette plante dont les fibres réunies, peignées et tordues ensemble, composent les fils, qui, commis à leur tour, forment les cordes nécessaires au gréement et à l'amarrage des navires. Le Chanvre mâle et le Chanvre femelle ne sont pas également forts; les anciennes lois prescrivaient aux cordiers de faire certains cordages principaux de Chanvre femelle (c'est le véritable Chanvre mâle ou Chanvre stérile qu'on appelle vulgairement ainsi), à l'exclusion du Chanvre mâle. (V. *Cannabum.*) Les manœuvres faites du premier Brin du Chanvre sont plus fortes, plus durables, et par cela plus chères, que celles du second brin. (V. *Brin.*)— « Pour ce qui est des Chanures dont il besoin pour l'année prochaine, il est assez estrange que, depuis vn si long temps que la marine est establie à Brest, la Bretagne estant le pays de tout le monde où il y a le plus de Chanure, vous n'ayez troué qu'vn seul marchand, nommé Queridec, qui en ayt voulu fournir; il semble que sans ce Queridec les vaisseaux de Sa Majesté n'auroient pu être mis en mer. Les singularitez ont de la peine à se soustenir, quand on doit les rapporter devant vn maistre aussy éclairé que le nostre. » *Lettre de Seignelay à de Seuil*, intendant de la marine à Brest, 7 novembre 1679. *Ordres du Roy*, vol. XLVI, p. 468 v°; Arch. de la Mar. — V. Refudio.

CHANY, ar. s. Nom donné par l'auteur arabe de l'*Histoire de Beyruth*, à la galère qu'il nomme aussi Ghorâb. (V.) Le pluriel de *Chany* est *Chouany*.

1. CHAO, chin. v. Aiguilleter, Genoper, Rousturer, Faire un ajust. — V. Kio.

2. CHĀO, chin. s. Arrière, Poupe. (V. Chèou.) — *Chāo-tin, Chāo-tsé*, Matelot de l'arrière. — *Chāo-kōng*, Patron du navire, Pilote (dont le poste est à l'arrière).

CHAPEAU, fr. s. m. (Du fr. anc. *Chapel*, par la transformation ordinaire d'*el* en *eau* [mar*tel*, mart*eau*, vaiss*el*, vaiss*eau*, pennonc*el*, pennonc*eau*, etc.]. *Chapel* fut fait de l'ital. *Capello, Cappello*, bas lat. *Capellus*, fait lui-même de *Caput*, et non, comme le veut Jean de Gênes, de *Capillus*, Cheveu, parce que cette coiffure couvre les cheveux.) (Esp. *Capa;* rus. Каплакъ [*Kaplak*].) Pendant le moyen âge, les marchands et propriétaires d'un navire offraient, à la fin d'une campagne, au capitaine qui avait bien mérité de ses armateurs, des Chausses (V.) ou bottines, converties souvent en une somme d'argent. Plus tard, le cadeau changea de nature, et peut-être seulement de nom; on appela Chapeau le pot-de-vin, la gratification donnée au maître, patron ou capitaine, et stipulée dans son engagement avec l'armateur. Donna-t-on d'abord un feutre de Caudebec ou de Lyon avec ruban, boucle et plumet, ou bien le *Chapeau* fut-il seulement une figure, une sorte de jeu de mots, et ne l'accorda-t-on au capitaine que pour le *couvrir* de certaines dépenses qu'il avait pu faire dans l'intérêt de son service? C'est ce que nous ne saurions dire. Nous n'avons pas trouvé de renseignements à cet égard. Aujourd'hui, le Chapeau est un droit stipulé le plus ordinairement dans la charte-partie; il consiste en une petite somme proportionnée au nombre de tonneaux des marchandises embarquées. — On nommait *Chapeau de la bitte* un traversin en bois, allant d'un montant de la bitte à l'autre, et les coiffant complétement. Il servait de liaison aux bittes, et, dans la galère, de support à la construction de la rambate.—V. Maimone.

CHAPEL (*To*), angl. v. (Du vieux fr. *Chapel*, chapeau.) Faire Chapel. (V.) — V. To Broach to.

CHAPELLE, fr. s. f. (De *Chape*, lat. *Capa*, manteau à capuchon.) La Chape de saint Martin fut longtemps l'étendard sacré de la France. Pendant la guerre, elle était portée, à l'armée, dans un coffre qui prit le nom de Chapelle, comme les porteurs de cette caisse prirent le nom de Chapelains. Sans que nous le disions, on sait ce qu'est une Chapelle dans une église. A bord des vaisseaux, on établissait une Chapelle dans laquelle était célébré l'office divin, les jours fériés. Sur les nefs qui le portèrent à la terre sainte, saint Louis avait une Chapelle permanente. Les objets qui entraient dans la composition de la chapelle, chandeliers, crucifix, encensoir, vases sacrés, ornements, etc., étaient compris sous le nom de Chapelle; c'est dans ce sens qu'il faut entendre la phrase de Pantero-Pantera, p. 175 de l'*Armata navale :* « Una chiesola, con le sue lampade. » Chapelle avait aussi une signification plus restreinte ; on lit dans le *Dict.* de Desroches (1687) : « La Chapelle, c'est le coffre dans lequel sont gardez les ornements qui servent pour dire la messe. » Dans ce cas, Chapelle est pris elliptiquement pour : Coffre qui renferme la

Chapelle.—Au milieu de l'aiguille aimantée que l'on suspend sur un pivot vertical, élevé au centre de la boussole, on établit un petit cône de cuivre, creux, et garni à son sommet d'une pierre dure; c'est dans ce cône qu'est introduite la pointe du pivot, auquel il sert comme de chapeau. Pour cette raison, on nomma ce cône *Chapel*, et, par abus, *Chapelle*. Aujourd'hui on le nomme *Chape*.

CHAPELLE (Faire). (*Chapelle* est une mauvaise orthographe qui a prévalu sur la bonne : *Chapel* ou Chapeau.) — V. Faire chapelle.

CHAPETAGNO (*Capètagno*), vénit. s. m. (De l'ital. *Capitano*.) Amiral, capitaine général. — V. Chapetanio generale.

CHAPETANIO GENERALE (*Capètanio djénéralé*), vénit. s. m. Capitaine général, Amiral.—« Qsti sono jordeny dadj e chomandamentj. q. lo espectabille e egregio. e. honorado Miss. Andrea Mozenigo. Chapetanio generale. del ano. del. 1428. e de tutti Chapetagnj da Venixa .. » *Institutiones, mandata galearum*, etc., page 70 et suiv. du *Trattato di nautica*, par Versi, Manuscr. de 1444, petit in-4°, papier; Bibl. de Saint-Marc (Venise), codex CLXX, classe 4. — V. ces *Ordini*, t. II, p. 107 de notre *Arch. nav.*

CHAPITANIO, vénit. anc. s. m. (De l'ital. *Capitano*. [V.]) Chef d'escadre, commandant supérieur. — « Et fo facti » (en 1147) « do Chapitani de la dicta armada » (contre Roger de Sicile), « che fo misser Rozier et misser Renier Polani. » P. 13 v°, *Cron. di Venezia*, Ms. papier, in-fol. du XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc.— « Fo armado a Venezia L galie, dele qual fo facto Chapitanio mess. Domenego Morexini, choxin » (cousin) « del dicto Doxe » (en 1150). Ib.

CHAPITANIO DEL PORTO, vénit. anc. s. m. Capitaine de port. — « E el Chapitanio del porto debia levare acciascheduno navilio de forestierj, che serà nel porto d'Anchona, li timonj... » *Statut de* 1397, rubriq. LXVIII.

CHAPITEO, port. anc. s. m. (Comme le fr. *Chapiteau*, du lat. *Capitellum*, fait de *Caput*, tête.) Les parties élevées du navire, les châteaux de poupe et de proue, la pavesade, etc. — V. Ahustar.

CHAPPOT DE POUPE, fr. anc. s. m. Pour : Capot (V.) de poupe. — « A Martin Martin... pour six Chappotz de ladite pouppe, IX s. » Fol. 19, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Et pour vng quartier de cuyr qui a esté mis et employé à faire Chappotz à la ditte pouppe, XII s. tour. » Fol. 30, ib.

CHARAB KHANA, lasc. s. Soute au vin. — V. Khana.

CHARBONNIÈRE, fr. s. f. fig. (De *Charbon*, lat. *Carbo*.) (Rus. Гротъ-стакселъ [*Grote-stakséle*].) Nom donné quelquefois à la grande voile d'étai, parce que, exposée à la fumée qui sort de la cheminée de la cuisine, elle perd bien vite sa blancheur, et paraît noire et sale comme le visage et le linge d'un charbonnier. C'est la voile d'étai d'artimon que les Italiens appellent Charbonnière. — V. Carbonara.

CHARGARE (*Cargare*), anc. vénit. anconit. v. a. (De *Chargo*. [V.]) Charger. — V. Choriedj.

CHARGE, fr. s. f. (De *Charger*. [V.]) (Gr. anc. Γόμος, Φόρτος; gr. litt. mod. Φορτίον, Φόρτωμα; gr. vulg. Καρίκον; lat. *Onus*; bas lat. *Honus*; ital. *Carica*; esp. port. *Carga*; angl. *Burthen Load*; bas bret. *Karg, Fard*; rus. Грузъ [*Grouze*], Ласть [*Laste*]; mal. *Sarat*.) — « La charge d'un vaisseau est la grandeur du poids que la forme déterminée de sa carène lui permet de porter. » Romme (1792).

CHARGE-PARTIE. Faute d'impression, pour Charte-partie. — « Nous ne fûmes pas plutôt arrivez, que l'on nous demanda notre Charge-partie, qui est si nécessaire à la mer, que tout homme qui navigue sans l'avoir est pendable, sans autre forme de procès. » *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 319, t. IV, édit. d'Amsterdam, 1717. Les autres éditions portent Charte-partie, comme le Manusc. autog. du cardinal, conservé à la Bibliothèque nationale.

CHARGEMENT, fr. s. m. (De *Charger*. [V.]) Gr. anc. Γόμος, Φόρτος; cat. anc. *Carrech*; ital. *Carica*; vénit. ancon. *Chargo, Cargo*; esp. *Carga*; port. *Carga, Lastro*; basq. vulg. *Carga mendouba*; isl. *Bulki, Hledsla*; angl.-sax. *Hlæst*; angl. *Cargo, Loading*; val. Інкьркарea [*Inkerkaréa*]; rus. Кладь [*Klade*], Клажа [*Klaja*], Нагрузка [*Nagrouzka*], Нагруженіе [*Nagroujénié*], Поклажа [*Poklaja*], Поклажея [*Poklajeia*]; tur. *Guémi iuki*; illyr. dalm. *Ukdrcänje* [Oukartchanié]; ar. côte N. d'Afr. *Chiouf*; mal. *Mouat-an*; madék. *Fang havessats*; tonga, *Faou vaka, Kavenga*.) Ensemble des objets composant la charge d'un navire; dans ce sens : Chargement est synonyme de : Cargaison. (V.)—Action de charger un navire.

CHARGER, fr. v. a. (Du vénit. *Chargare*, formé de *Cargare*, fait du lat. *Caricare*.) (Gr. anc. Γομόω, Φορτίζω; gr. mod. Φορτώνω; lat. *Onerare*; bas lat. *Honerare*; cat. anc. *Sahorar, Carregar*; vénit. *Chargare, Stivar*; port. *Carregar*; esp. *Cargar*; bas bret. *Farga, Karga*; isl. *Hled*; angl.-sax. *Hladan, Hlæstan*; angl. *Load (to)*; all. *Laden*; holl. *Laaden*; dan. *Lade*; suéd. *Lasta*; val. Інкьрка [ѧ] [*At inkerka*]; illyr. dalm. *Bremmeniti, Ukdreatti* [Oukârtchatti], *Unkorabljiti*; rus. Балластить [*Balastite*], Вгружать [*Vgroujate*], Грузить [*Grouzite*], Нагружать [*Hagroujate*]; ar. côte N. d'Afr. *Ahousseka*; mal. *Mouat*; madék. *Mang havessats sambou*; tonga, *Fowagui*; wol. *Yéba*; bamb. *Kounoufa*.) Mettre dans un navire la charge, le chargement, la cargaison qu'il doit porter. — *Charger*, en parlant du vent, c'est peser extraordinairement sur les voiles du navire. Être Chargé par un grain, c'est recevoir l'effort violent et inattendu d'un grain qui fait plier le navire. — *Charger une pompe* (angl. *To fetch the pump*; rus. Смочить помпу [*Smotchite pompou*]), c'est verser de l'eau sur le piston de la pompe pour qu'il fasse plus sûrement le vide. — *Chargeur*, fr. s. m. (Angl. *Owner*; rus. Нагрузчикъ [*Nagrouztchik*].) Celui qui fait le chargement d'un navire pris à loyer, que ce chargement ait lieu en son nom personnel ou au nom de ses commettants. — Dans l'équipage d'un canon ou d'une caronade, le premier canonnier de droite, celui qui est près de la bouche de la pièce, et qu'on appelle : le premier servant de droite, reçoit aussi le nom de Chargeur; c'est, en effet, lui qui introduit la charge dans la pièce.

CHARGO (*Cargo*), anc. vénit. anconit. s. m. (De *Cargare*, qu'on voit dans le bas lat. avec la forme *Chargagiare*.) Chargement, Cargaison.—*Chargare*, v. a. Charger.—V. Cargo, Stivador.

CHARIVARI, fr. s. m. (Origine incertaine. Notre ingénieux ami Charles Nodier pensait que *Charivari* représentait l'idée du renversement de chars, qu'on traînait, ainsi retournés, pour faire un grand bruit. Il y a une difficulté à cette étymologie : c'est que des chars renversés ne devaient pas faire plus de bruit que des chars dans leur position naturelle. Nous croyons, quant à nous, qu'il faut rejeter l'hypothèse de Charles Nodier, et que c'est dans le mot latin *Carinari* qu'on peut trouver le français *Charivari*. Selon Festus, *Carinari*, c'était : Invectiver, railler malignement;

les satires mordantes étaient nommées par le poëte Ennius : *Carinantes chartæ*. *Carinari* avait-il été fait du gr. Χάριν, acc. de Χάρις, qui exprimait les idées de bienveillance? était-il dit par euphémisme? Ce n'est pas impossible, et Vossius l'a pensé. Y a-t-il bien loin de *Carinari* à *Carivari* ou *Charivari ?* la transformation n'a-t-elle pu se faire aisément? *Carinari* nous semble exprimer assez bien l'action du Charivari, qui mêle des railleries piquantes, de rudes invectives, des vérités sanglantes ou de cruelles injures, au « Bruit tumultueux de poêles, poêlons, chaudrons, etc..., que l'on fait la nuit, » selon l'Académie française (1772-1835), « devant la maison des femmes du petit peuple, veuves et âgées, qui se remarient. » L'Académie, qui eut le tort de restreindre le Charivari au cas dont elle parlait, et d'oublier que, dans plusieurs provinces, on donnait des Charivaris aux hommes battus par leurs femmes, à ces maris trompés, sûrs et assez contents de l'être, à qui l'on appliquait, au moyen âge, le surnom d'*Arnal* ou *Hernoux*, etc., etc.; l'Académie paraît n'avoir pas connu les Charivaris, dont l'usage, autrefois journalier dans la marine française, est tout à fait interdit à bord des bâtiments de l'État depuis 1825 ou 1826.

Le Charivari était une forme du céleusme antique, mais une forme qui admettait la liberté absolue, et contre laquelle l'autorité du bord resta longtemps désarmée, la coutume assurant une franchise complète à toutes les témérités du matelot qui *Menait le Charivari,* selon l'expression consacrée. Les personnalités les plus violentes, les traits les plus vifs, les mots les plus obscènes, se débitaient pendant le Charivari « avec la licence des supérieurs. » C'était, dans les travaux de force, quelque chose de plus excitant, de plus encourageant que le chant ordinaire. (V. Chanter.) S'agissait-il de déraper une ancre que ne pouvait arracher du sol ni l'air du pas redoublé, chanté par tout l'équipage du cabestan, ni le pas de charge battu par le tambour, on entamait les Charivaris. « — Charivari! — Pour qui? — Pour M. un tel, qui a fait telle chose, aussi! » *Aussi* était sacramentel; c'était une assonance obligée, une rime qui donnait au Charivari un certain air de chanson; c'était en même temps le signal de l'action, le mot qu'on attendait pour faire force ensemble sur les barres du cabestan. Au moment où il était prononcé, toutes les voix criaient : *Là! Là! Là!* et chacun poussait sa barre avec énergie. Si l'opération était longue, tout le monde passait au Charivari; matelots, maîtres, officiers, capitaine, amiral, chacun avait sa strophe dans la satire impitoyable. Le lieutenant en pied, le commandant, le maître d'équipage, celui enfin dont on ressentait plus immédiatement le pouvoir, était surtout la victime que se choisissait le meneur de Charivaris. Et ce n'étaient pas seulement ses petites manies, ses habitudes, ses travers, pour lesquels les matelots étaient sans pitié, comme les écoliers pour ceux de leurs maîtres; ce n'étaient pas sa rudesse, son avarice, les mécomptes de son amour-propre, que frappait le Charivari; la vertu même de sa femme ou de sa fille était traduite au tribunal cynique, assuré de l'inviolabilité pendant un quart d'heure. Malheur à qui avait poussé la sévérité jusqu'à la rigueur, ou l'originalité jusqu'au ridicule! son nom tournait dans le Charivari cruel comme celui de Jésus blasphémé dans la ronde des démons, la nuit du sabbat. Malheur à qui avait eu devant l'ennemi un moment d'hésitation ou de faiblesse; car les arrêts du conseil de guerre étaient cassés au cabestan! Le procès de la gloire était revisé là; et tel avait été absous par l'histoire, qui se voyait condamné au Charivari, non par une épigramme, mais par une injure, l'injure de tout un équipage solidaire de la parole d'un seul matelot.

Si le Charivari punissait, parfois aussi il savait récompenser, et la formule de l'éloge n'était pas moins énergique que celle du blâme. Il y avait équité stricte, et la biographie d'un officier se trouvait quelquefois réduite à deux Charivaris; étrange résumé, qui avait son éloquence et sa gaieté comme nos vieux noëls populaires, où la muse du tiers état flagellait la noblesse et la cour. Le Charivari, c'était la liberté de la presse; on louait et l'on se plaignait autour du cabestan, parce qu'on n'avait aucun autre moyen de faire connaître ses griefs et de faire éclater sa reconnaissance.

Un outrage violent, adressé, dit-on, à un capitaine présent à la levée d'une ancre, outrage dont l'officier porta plainte au ministre, détermina la suppression du Charivari. Nous n'avons point trouvé de trace d'ordres portés contre la vieille coutume du Charivari; peut-être, en effet, n'y eut-il pas de circulaires pour défendre ce qui avait été si longtemps permis. Ce que nous savons positivement, c'est que, vers 1820, quelques officiers s'étant épris du commandement fait à bord au son du sifflet, supprimèrent la parole, le porte-voix, et, à plus forte raison, le chant, dans les manœuvres de force et le Charivari. Ils prirent le petit sifflet anglais, le Rossignol, et le suspendirent à leur boutonnière, imitant, sans s'en douter, les comites des galères, et affectant innocemment le signe de commandement que portèrent quelques amiraux du moyen âge, comme on le voit par la statue de Philippe Chabot, représenté couché sur son tombeau, et tenant un sifflet à la main. La mode du sifflet pour les officiers ne prit pas, bien que des hommes distingués en eussent été les promoteurs; le sifflet (V.) resta aux maîtres. Le Charivari n'osa se produire depuis ce temps que timidement, et à de très-rares intervalles.

Les matelots ne se font plus justice par une épigramme débitée vivement pendant une manœuvre, mais ils écrivent dans les journaux. Le chanteur de bouline, le meneur de Charivaris sont supprimés, mais il reste le fourrier, bel esprit et savant d'entre-pont, pour faire de l'opposition écrite. La discipline a-t-elle beaucoup gagné au change? Le Charivari valait mieux, selon nous, que la dénonciation dans les journaux; il avait du bon peut-être. Si nous avions eu l'honneur d'être commandant d'un vaisseau, il nous semble que nous nous serions toujours appliqué à bien faire, n'eût-ce été que pour ne pas essuyer cet affront de voir notre conduite passée au tamis vengeur où les vireurs du cabestau blutaient toutes les réputations. — Ajoutons, à propos de l'étymologie de Charivari, que, dans son Tableau de la langue romano-provençale (1842), M. Mary Lafon rapproche ce mot du gr. Καρηβαρέω, j'ai la tête pesante, ou de Καρηβοάω, j'ai la tête étourdie par les cris. Ajoutons aussi qu'au moyen âge le Charivari s'est nommé en latin : *Charavaria*, *Charavaritum*, *Chalvaricum*, et en français : *Calivaly*, *Chalivali*, *Chalivari*. (V. D. Carpentier, t. 1er, fol. 925.)

CHARNIER, fr. s. m. (De *Carnis*, génit. de *Caro*, chair.) (Angl. *Charnel*, *Water jars ;* basq. *Charniera ;* géno. *Benarda ;* esp. *Almacen de agua ;* rus. Бочка съ водою [*Botchka s'vodoïou.*) On donne ce nom à un grand vase, jarre ou tonneau, dans lequel est mise la provision d'eau que peut consommer journellement l'équipage d'un navire. Ordinairement, ce vase est placé sur le gaillard d'avant. Jadis, le Charnier, comme le dit son nom, était une sorte de garde-manger où les matelots serraient ce que, de leurs rations de viande, ils gardaient d'un repas pour l'autre. Une fontaine se combinait avec ce garde-manger. Le Charnier véritable a disparu; la fontaine est restée, gardant un nom qui semble lui être tout à fait étranger.

CHARPENTERYE, vieux fr. s. f. Travail du charpentier,

charpente. — « A Adrian Jouan, Me charpentier, la somme de six liures seize solz tour..., pour dix-sept journées qu'il a vacqué et besongné de sond. mestier de charpentier au paracheuement de la Charpenterye, ouuraige, radoub et calfaz de lad. galléace (*la Réale*, en 1538, au Havre). » Fol. 20 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.

CHARPENTIER, fr. s. m. (Gr. anc. Ναυπηγός; gr. mod. Ξυλούρος; lat. *Naupegus;* bas lat. *Carpentarius;* catal. anc. *Mestro d'aixa* ou *d'axa;* ital. anc. *Mastro d'ascia;* vénit. *Marangone;* esp. *Carpintero;* port. *Carpinteiro;* port. anc. *Carpynteiro;* basq. vulg. *Charpentiera;* bas bret. *Charpentier*, *Kaleez;* provenç. *Tchiarpenntiero;* angl.-sax. *Scipwyrhta;* angl. *Ship-wright*, *Carpenter;* all. *Zimmermann;* holl. *Timmerman;* dan. *Tømmarmand;* suéd. *Timmerman;* turc *Dulguer;* illyr. dalm. *Dárvodjelja;* val. *Лемпар* [*Lemnar*]; rus. Пломникъ [*Plotnike*]; ar. côte N. d'Afr. *Mesterdach;* hong. *Hajò-ács*, *Hajó csináló*, *Hajo-épitõ*, *Hajo-gyartó;* mal. *Toukan kapal;* madék. *Ampi fira kakazou*, *Ontsuro mala*, *Tsoro malo nih trangho;* tonga, *Toufounga tata;* chin. *Mo-tsiáng;* wol. *Yaitekat ou galle;* fr. anc. *Maître d'hache*, *Maistre d'aisse.*) Ouvrier dont l'art est de construire les navires, ou de travailler le bois qui doit concourir à cette construction. Les artisans qui façonnent les mâts, les vergues, les avirons, les cabestans, etc., sont aussi des Charpentiers. Au XVIe siècle, les Charpentiers étaient quelquefois nommés Menuisiers; ainsi, dans le *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529), on lit : « Si que le Menuisier » (le maître Charpentier) « de nostre vaisseau s'ébahissoit de voir de si bon ouvrage. » — « Je serois bien aise que vous vous applicassiez (*sic*) de telle sorte auec tous les maîtres Charpentiers, que vous vous missiez en estat de pouuoir faire auec le temps vne théorie ou une science par règles et par mesures de la construction des vaisseaux, en sorte que l'on peust scauoir par ce moyen seurement d'où prouiendroient les défauts et les bonnes qualités d'un vaisseau. » *Colbert à Demuyn*, intendant de Rochefort, 16 fév. 1678; *Ordr. du Roy*, vol. LIV, p. 92; Ms. Arch. de la Mar. — Les noms des Charpentiers qui construisirent les vaisseaux restés célèbres dans les fastes de la marine française du XVIIe siècle, nous ont été conservés par les États manuscrits de la marine (Arch. de la Mar.). Ces ouvriers, qu'avaient formés, en général, les Charpentiers hollandais, se nommaient Hubac, Rodolphe, H. Malet, Pommet, Coulomb, Audibet, Serrin, etc.

CHARRIÈRE, vieux fr. s. f. (De *Char.*) Nom donné pendant le Moyen Age à un grand bateau, à un bac assez grand pour porter des chars, charrettes ou chariots. — « Comme Bouchard de Lisle... eust fait faire un grant et notable bac ou Charrière en la rivière de Loire, pour passer charroiz... » *Lettres de rémission* de l'an 1379, citées par D. Carpentier. — « Les uns passèrent la rivière d'Allier ou batel » (dans le bateau) « ou Charrière du port de Varenens. » *Lettres de rémission*, an 1389, citées par le même. — Une charte de 1213, alléguée par D. Carpentier, appelle la Charrière : *Charreria.*

CHARRUA, port. s. f. (Du lat. *Carruca*, carrosse?) Flûte. — « Charrua, *Principe Real*, 2 caronadas, Capitaõ Tenente, P. A. Caminha, 1 official de marinha, 3 Guardes Marinhas ou aspirantes. Para Angola. » *Navios do estado em armamento, e seus destinos;* (n° 1° de Fevereiro 1843, *Annaes marit. e colon.*, Lisboa, 1843, p. 63.)

CHART (sous-entendu **NAUTICAL**), angl. s. (Du lat. *Charta;* gr. Χάρτης, papier.) Carte marine. — « This is the shoal which is laid down in most Charts, by the name of the Abrollos. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson* (London, 1769), chap. 4, p. 51. — V. Nautical Chart.

CHARTA DA NAVIGARE, ital. vén. anc. s. f. Pour : *Carta da navigare.* (V.) Carte marine. — « Et cosi è notato su la Charta da nauigare fatta di questo paese. » *Navig. di C. D. Mosto*, ap. Ramus., p. 106 A. — V. l'art. suivant.

CHARTE (*Carte*) **A NAVIGER**, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Charta da navigare.* [V.]) Carte marine. — « Deux Chartes à nauiger faictes en parchemin, à vng escu sol la pièce, sont quatre liures dix solz tourn. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 7972-8; p. 23 v°.

CHARTE-PARTIE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Carta partita*, (Papier divisé.) Convention passée entre un capitaine de navire ou le propriétaire de ce navire, et un marchand ou négociant; elle fixe les conditions du transport par mer, d'un lieu à un autre, des marchandises désignées par ce contrat. Cet acte reçut le nom de Charte-Partie, parce que le notaire le coupait en deux par endenture (V.), et en donnait une moitié à chacun des contractants. — « Charte-Partie, c'est la lettre de facture ou le contrat de cargaison fait par écrit, de main publique, en laquelle les capitaines et tous ceux de l'équipage confessent auoir receu un tel Nauire, bien et deuement calfaté, étanché, auitaillé, munitionné et agréé pour faire quelque voyage, et ce auant que partir. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

CHARTER-PARTY, angl. s. (Du fr. :) Charte-Partie. — « The master » (de l'un des navires avictuailleurs [V. *Victualler* et *Shorten*]) « came on board, and acquainted M. Anson, that he had complied with the termes of his Charter-Party, and desired to be unloaded and dismissed. » Rich. Walter, *A voyage.... by G. Anson* (Lond., 1769), chap. IV, p. 47.

CHARTER (*To*) **A VESSEL**, angl. v. (Régler et Rédiger les conventions du fret d'un navire.) Fréter un navire.

CHARUZO, vénit. s. m. (Pour *Charuza*, de l'ital. *Caruca*, rouet ou réa de poulie.) — « Taglie 4 de suste de Charuzi ugnoli intempagnade. (Quatre poulies de sostes à un seul rouet et à dé de fer.) » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.*

CHASARO, anc. orth. vénit. de *Cassaro.* (V.) — « In la couerta del Chasaro son altæ pie 7 ½. » Figure d'un galion à rames, p. 22 *Delle galere*, Ms. du XVIe siècle, classe IV, cod. 26; Bibl. Saint-Marc.

CHASE (*To*), angl. v. a. (Du fr. :) Chasser, donner la chasse. — *Chase (to) nimbly*, Appuyer la chasse. — V. Chace. Pursue.

CHASSE-MARÉE, fr. s. m. (Esp. *Pocacho*, selon Oudin [1660]; basq. vulg. *Catcha-maria;* bas bret. *Portezer peskù.*) Nom d'un petit navire ponté, fait d'abord pour la pêche, appliqué ensuite au cabotage et au transport. La coupe horizontale du Chasse-marée peut être représentée par un ovale, au petit bout duquel serait placé le gouvernail. La mâture ordinaire de ce navire consiste en deux mâts d'un seul brin, dont le plus grand, planté un peu en arrière du milieu, s'incline sur la poupe. Quelquefois, un troisième mât est placé tout à fait à l'arrière, et porte une voile appelée Tapecul, qui se borde sur un boute-hors. Les voiles du Chasse-marée sont trapézoïdes et attachées à des vergues que l'on suspend, non par le milieu, mais par un point pris au tiers de la longueur de cette antenne. Ces voiles tiennent de cette circonstance le nom de Voiles au tiers. Quelques personnes les nomment aussi Voiles à bourcet. (V. *Bourcet.*) C'est surtout en Bretagne que l'usage du Chasse-marée est commun. Le nom appliqué à la barque qui nous occupe est déjà an-

cien; nous le trouvons dans une Ordonnance rendue, en 1350, par le roi Jean II « en faveur des Chasses-marées contre les pourvoyeurs des maisons du Roy, de la Reine et princes qui arrestoient ces forains, dont ils prenoient le poisson destiné à Paris. » *Ordonn. roy.*, Ms. Bibl. nat.

CHASSE, fr. s f. (Pour l'étymol. V. art. Caça.) (Ital. géno. malt. *Caccia;* vénit. *Caza;* cat. anc. *Cassa;* port. *Caça;* esp. *Caza*, *Caça;* basq. vulg. *Catcha;* vieux fr. *Cache;* bas bret. *Chas;* angl. *Chace*, *Chase;* all. *Jagd;* holl. suéd. et dan. *Jagt;* illyr. dalm. *Gonĕnje* [Gonènié]; rus. Погоня [*Pogonia*].) Action de poursuivre un navire; poursuite d'un navire par un autre. On dit : Donner la chasse, Prendre chasse, Lever la chasse. — V. Estouin, Estrapade, Vaisseau de chasse.

1. CHASSER UN NAVIRE, fr. v. a. (De *Chasse.* [V.]) (Gr. mod. Κατσάρω; bas lat. *Encalcare*, *Incalcare;* ital. *Incalciare*, *Cacciare*, *Dar caccia*, *Dar la caza;* géno. *Dà a caccia;* vénit. *Incalzare*, *Inchalziar*, *Cazar;* port. *Dar caça*, *Encalçar;* esp. *Cazar*, *Dar caza;* bas bret. *Chassa*, *Rei chas;* angl. *Chace* [*To*], *Chase* [*To*], *Give chase* [*To*]; all. *Jagd machen*, *Jagen;* holl. *Jagt maaken*, *Jaagen;* dan. *Jage*, *Gjöre jagt;* suéd. *Jaga;* ar. côte N. d'Afr. *Yteurredfié;* val. Гони [A] [*A goni*], Аьа [A ce] дѣпь [*A sé loua doupe*]; illyr. dalm. *Goniti;* rus. Погонять [*Pogoniate*], Чинить погоню [*Tchinite pogoniou*], Гнать [*Ghnate*]; mal. *Kedjar;* chin. *Pòu;* wol. *Dakja* [Dakra].) Poursuivre un navire ennemi, ou que l'on croit tel.—« Item, si de jour on voit une voille ou plusieurs, et ledit seigneur veult que les galleres les Chassent et auoir parlement » (et veut parler auparavant à celles-ci), « mectra vne bannière à chaicun penon, et tirera deux coups d'artillerie. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522).— « Pendant tout le temps que les ennemis me Chassèrent, qui fut presque à la nuit ... » J. Bart, *Rapport du* 5 *juillet* 1696; Ms. Arch. de la Mar. — « Après celà les cinq Hollandois prirent la fuite; *le Gerzey*, *le Comte*, *l'Adroit*, et *le Portefaix*, les Chassèrent ... » J. Bart, *Rapport du* 11 *juillet* 1694. — V. Donner chasse, Prendre chasse, Lanche.

2. CHASSER SUR SES ANCRES, fr. v. n. fig. (Gr. mod. Σύρνω; ital. *Arare*, *Cacciare sull' ancora* ou *Sopra l'ancora;* esp. *Garrar;* angl. *Drive* [*To*], *Drag* [*To*] *the anchor;* dan. *Drive for ankerne;* val. Траче (A) дѣпь cине анкореле сале [*A tradjé doupe siné ankorélé salé*]; rus. Дрейфовать съ якоря [*Dréïfovate s' iakoria*], Тащить [*Tachtchite*]; mal. *Larat.*) Céder à l'impulsion du vent et dériver, lorsqu'étant à l'ancre sur une rade, les ancres qu'on a mouillées ne tiennent pas et traînent, en labourant le fond de la mer, c'est ce qu'on appelle Chasser sur ses ancres. Quelquefois, en culant ainsi, un navire en va aborder un autre; on dit alors qu'il a Chassé sur cet autre bâtiment. (Rus. На арейфовать на корабль [*Na dréïfovate na korable*].)

3. CHASSER UNE CHEVILLE, fr. v. a. (Rus. Заколачивать болть [*Zakolatchivate bolte*]; madék. *Manrouha.*) C'est enfoncer cette cheville dans un trou dont le diamètre est un peu moins grand que celui de la cheville Chassée.

CHASTEAU, fr. anc. s. m. (De *Chastel* [V.], par le changement très-commun d'*el* en *eau.*) Élévation au-dessus des ponts ou portions des ponts, à l'avant ou à l'arrière du vaisseau.—« ... Et quant les neefs furent chargées, ne se voloient partir nul de autre, mès tantost dressèrent leurs Chasteaux devant et derère, et Chastel sur les masts, et leur banères si comme gents de guerre ... » *Relation des hostilités commises par les Normands* (1292); Docum. inéd. sur l'hist. de France, t. 1er, p. 393; Lettres des rois, etc. — « ... Vindrent Normands or CC neefs bien eskipées de gent d'armes, Chasteaux hordis » (garnis de leurs créneaux ou palissades) « devant et derère, Chasteaux au sommet de chacun mast, etc. » Même pièce, p. 396.

— « En mer trovasmes un dromont
A bretesches et à Chasteaux... »
Roman de Blanchandin.

— Le passage de la Relation des hostilités commises par les Normands, que nous venons de citer, nous fournit l'occasion de faire une remarque qui nous paraît n'être pas sans intérêt. Quelques Sceaux du Moyen Age (V. ci-dessus p. 101, p. 280, 1re fig., 1re col., et p. 371) nous montrent des navires dont les proues et les poupes sont chargées de petits Châteaux établis sur des piliers de bois; le texte de la Relation nous fait connaître que ces Châteaux se montaient et se démontaient au besoin. « *Dressèrent leurs Chasteaux devant et derère*, » ne nous laisse aucun doute à cet égard. Chez les anciens, les tours, — dont les Châteaux ne furent que la continuation, — se dressaient aussi au moment du combat, et s'abattaient pendant les navigations pacifiques. — V. Chastial, Tuque, Turris, Turrita puppis.

CHASTEAU D'AVANT, DEVANT, DE DEVANT, fr. anc. s. m. Château d'avant.—«...Douze barrils de bray par luy (Pierre Duval) fournys, vendus et liurez » (en 1538 au Havre), « pour seruir à broyer » (brayer) « le Chasteau de deuant de ladite galleace (*la Réale*) et poupe de derrière qui a esté faicte neufue, et tillacz d'icelle ... » Fol. 18 v°; Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.— « ... Quatre-vingtz dix cheuilles, lesquelles on avoit tirées de la grand nef *Françoise*, et icelles employées au Chasteau de deuant de lad. galleace, lequel a esté allongy de quatre piedz par bas reuenant à trois piedz par hault, parce que les mariniers ne se pouuoient manier ni recueillir aysement le bourcet de ladite galleace. » Ib., fol. 20. — « Des autres vingt-quatre (passevolants) au Chasteau devant, huit à chaicune bande et huit sur les bittes, qui sont vingt-quatre, le tout en fer. » Ant. de Conflans. — Sur l'arrière du Château d'avant, partie de cette construction élevée qui dominait les bittes, étaient établis les huit passevolants dont parle Antoine de Conflans. Comme les six du fronteau, ils devaient défendre l'entrée des Châteaux contre l'ennemi qui avait pénétré dans le vaisseau par la belle (V.) ou les porteaux. (V.) La disposition de cette batterie, supérieure aux bittes, est clairement indiquée dans quelques-uns des vaisseaux représentés par l'artiste qui peignit l'Embarquement de Henri VIII pour la France le 9 juin 1520, tableau qui était au Château de Windsor, et dont nous connaissons, outre la très-curieuse et très-rare gravure intitulée : *Embarkation of king Henry VIII*, une copie faite, en 1846, par ordre du roi Louis-Philippe, pour le Musée historique de Versailles. — « C'est l'exhaussement qui est à la proue des grands vaisseaux, au-dessus du dernier pont vers la misaine. Les cuisines sont dans le Chasteau d'avant à Stribord et à Basbord (*sic*); une pour le capitaine, l'autre pour l'équipage. De tous les vaisseaux du premier rang il n'y a que *le Royal-Louis* et *le Soleil Royal* qui ayent un Chasteau sur l'avant de leur troisième pont; et à l'égard des autres vaisseaux à trois ponts, le Roy deffendit en 1670 d'y faire des Chasteaux de prouë, à cause que ce grand accastillage rendoit le vaisseau pesant à la voile. » Guillet (1678). — V. Théâtre, Gaillard d'avant.

CHASTEAU DERRIÈRE, fr. anc. s. m. Château d'arrière.—« Plus six canons perriers pour les porteaulx; Deux

au Chasteau derrière et deux aux coustés du mast, lesquels seront de fer. » Ant. de Conflans.

CHASTEAU-GAILLARD, fr. anc. s. m. Château ou Gaillard. (V.) — « Puys au(x) Chasteau(x)-Gaillard(s), Deux couleuvrines moyennes, deux canons serpentins, et six faulcons, qui seruiront tant aux Chasteauls que dans les basteaulx, tant aux descentes que à lever ou mectre les ancres. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine et navigaiges;* Ms. de 1515 à 1522, n° 7168-33 A. — Les derniers mots de cette phrase nous apprennent que lorsqu'en présence de l'ennemi on envoyait les chaloupes allonger des ancres ou les lever par l'orin — ou, comme on dit, par les cheveux, — on avait soin de munir ces embarcations d'une petite artillerie pour protéger les hommes employés à cette manœuvre. — V. Chasteau-Gaillard, Metz.

CHASTEL, vieux fr. s. m. (Du lat. *Castellum.* [V.]) Château. — « Le Chastel sera haut vj paumes et demi (3^pi. 4^po. 6^li. — 1^m. 13^c), et sera large chascune des naues en la pope en tragant (V.), xxiiij paumes (19^pi. 8^po. — 6^m. 17^c). » *Projet de convention* (1246); Rôle ms., Bibl. nat. — « Tant advint que Gadifer s'armoit en sa chambre pour vouloir appaiser le debat d'entre eux mariniers qui s'estoient retrais » (retirés) « au Chastel de devant en ladite nef; ils jettèrent audit Gadifer deux dardes, dont l'une passa entre luy et Hannibal qui lui aidoit à soy armer en sa chambre, et s'attacha en un coffre; et estoient aucuns des maronniers montez au Chastel du mast, et avoient dardes et barres de fer » (V. Barreau de fer) « toutes prestes pour jetter sur nous. » — *Conquête des Canaries, par J. de Bethencourt* (1402).

> — « Au bout des mas sont li Chastel
> Bien crenelez a quatre quières (angles),
> Garnis de quarriaus et de pierres
> Que ou là endroit aüna (rassembla). »
>
> GUILL. GUIART, *La branche aux Roy. lign.*, v. 9377.
>
> — « Li Chastel haut ès mas rependent
> Ès plus bêles et ès plus riches
> Garniz de quarriaux et de briches (briques)
> Pour jeter à chace et a fuite
> Les ont faite de terre cuite... » *Id.*, vers 9453.

— Les Chastels ou Châteaux des mâts furent d'abord des espèces de caisses carrées, capables de contenir quatre ou cinq hommes avec leurs provisions de guerre; on les hissait quand le combat allait s'engager. Ils étaient crénelés comme les Châteaux d'arrière et d'avant et le plat-bord. (V. dans notre *Arch. nav.*, p. 153 et 245, t. 1er; p. 371 et 421, t. II; les sceaux des villes de Sandwich, Dam, Pool et Douvres; et dans ce *Glossaire*, l'art. Hune.) L'empereur Léon parle, chap. 19, § 7, de Châteaux construits autour du mât à une certaine hauteur; ce fut cette construction qu'on imita lorsque l'on fit les châteaux des mâts, ronds et dans la forme d'une corbeille, qui précédèrent les hunes rondes et plates, auxquelles ont succédé les hunes actuelles. — V. Καταρτιον, Page.

CHASTEL D'AMONT, fr. anc. s. m. Château du haut du mât. — « Les nefs de Flandre les aperçurent comment elles gisoient là en guet au pas » (au passage); « et dirent ceux qui estoient eus ès Chastels d'amont » (qui étaient en vigie dans les hunes, comme on dirait aujourd'hui ...) : « Seigneurs, avisez-vous : nous serons rencontrés de l'armée d'Angleterre, ils nous ont aperçus; ils prendront l'avantage du vent et la marée; si aurons bataille avant qu'il soit nuit. » Froissart, *Chroniq.*, liv. III, chap. 53.

CHASTIAL, vieux fr. s. m. (Du lat. *Castellum.*) Château d'avant ou d'arrière. — « Et al matin qui fu le jor de la feste mon Seignor Sainz Johan Baptiste en juing, furent dreciés les banières et li confanon ès Chastials des nés ... » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1203), p. 50, lig. 26. — V. Rondenne.

1. CHAT, vieux fr. s. m. (De *Cattus* ou *Gattus.* [V.]) Dans sa traduction de Guillaume de Tyr, Hugues Plagon (XIIIe siècle) rend la phrase de son auteur latin : « Erant sane in eadem classe quædam navis rostratæ, quas Gatos vocant, galeis majores, habentes singulæ remos centenos, quibus singulis duo erant remiges necessarii, » par celle-ci : « En celle navire » (flotte) « si, comme je vous ai dit, avoit nefs, que l'on claime *Chas,* qui ont bec devant ainsi comme galies; mais elles sont greigneurs » (plus grandes), « et chascune a deux gouvernaux et cent naageurs. » Hugues Plagon rend mal le détail donné par Guillaume de Tyr sur ce qui touche aux rames du Chat; selon Guillaume, le Chat avait cent rames, et chaque rame deux rameurs, selon Plagon, le Chat n'avait que cent nageurs ou rameurs, et deux gouvernails. Est-ce Hugues Plagon qui a raison contre Guillaume de Tyr? ou plutôt le traducteur ne comprit-il pas mal le sens de la phrase qu'il avait à rendre? Mais ce sens est si clair qu'il est difficile de s'y tromper; et l'on ne pourrait guère admettre qu'il eût échappé à la sagacité de Plagon, si peu déliée qu'on la voulût supposer. Il est cependant probable que le traducteur de Guillaume, n'étant point familier avec les choses de la marine, au lieu de rapporter *quibus* à *remos*, le rapporta à *gatos*, et fit des deux *remiges*, deux gouvernails, deux rames latérales, au lieu d'en faire deux rameurs pour chacune des cent rames. Si cette supposition très-vraisemblable n'était pas admise, il faudrait croire que Hugues Plagon négligea à dessein un détail qui lui paraissait d'un intérêt secondaire, celui des deux rameurs par chaque rame, ne songeant qu'à réparer un oubli de Guillaume de Tyr, qui aurait négligé de mentionner les deux gouvernaux rappelés par Joinville à propos des nefs de Marseille, sur l'une desquelles le roi saint Louis revint de la croisade.

2. CHAT, fr. anc. s. m. (Du holl. *Kat-schip.*) Desroches (1687) définit le Chat, un « vaisseau du Nord à cul rond, qui n'a pour l'ordinaire qu'un pont, qui porte des mâts de hune, sans avoir de hunes ni de barres de hune. » Aubin (1702) ajoute, entre autres détails, à cette définition : « Le Chat ne peut être regardé ni comme une pinasse ni comme une flûte, parce qu'il est construit d'une manière qui tient de la flûte et de la pinasse. On donne à ces sortes de bâtiments peu de queste à l'étrave et à l'étambord, afin qu'il y ait plus d'espace dans le rum. Les mâts sont petits et légers. On amène les voiles sur le pont, au lieu de les ferler. Ils n'ont point de hunes, et sont montés de peu de gens d'équipage. »

CHATA, bas lat. esp. s. f. Chatte, espèce d'allége dont on se sert dans les ports à différents usages. Nous supposons plus de rapports de ce petit navire à la *Catta* (V.), citée par Aulu-Gelle, qu'au *Gattus* ou à la *Catta*, nommée souvent par les historiens du moyen âge. Dans les informations prises pour l'exécution d'un port à Leucade (bas Languedoc), on lit : « Hæc sunt necessaria ad dictum portum faciendum, videlicet... quatuor Chatæ, et sunt necessarii novem homines cuilibet Chatæ. » Ces Chattes, qui durent servir à porter les matériaux pour la construction d'un port sur la lagune de Leucate, étaient sans doute des bateaux d'une médiocre grandeur; le nombre des hommes composant leurs équipages semble le dire. Nous avons vu, dans un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican (Urbin A. 831, p. 457), la Chata nommée parmi les navires qui faisaient partie de l'armée espagnole en 1585, à l'expédition de la Tersera : « Barcas y

Chatas para desembarcar : 7.» Don Jorge Juan et don Antonio de Ulloa parlent de la Chata employée, au milieu du XVIIIe siècle, sur la Chagre, en Amérique. Voici ce que nous lisons, p. 148, t. 1er de leur *Relacion de viage a la America meridional* (1748) : « Dos son las especies de embarcaciones que navegan este rio : unas que llaman Chatas, y otras Bongos, y en el Perù : Bonques. Las primeras son fabricadas en figura de lancha, con muchos planes (V. 2. Plan) y correspondiente manga, para que no calen mucha agua. Estas cargan de 600 à 700 quintales. » Ces Chattes de la Chagre nous semblent devoir ressembler fort à celles de Leucate. — V. Chate.

CHATAVO, vénit. s. m. Nous lisons dans la *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* : « Chatavi 4 de ragli 4 l'una intempegnade; taglie 12 de 2 tagli, etc.» Il est évident que les *Chatavi* ou *Catavi*, nommés parmi les *taglie* ou poulies, étaient des poulies: « de ragli 4 » (à quatre rouets), le dit assez. D'où vient le nom de *Catavo?* si *Chatavo* n'est pas une faute du copiste du manuscrit que nous avons connu, — et quel mot mettre à sa place? — Il vient probablement du gr. Καταβαίνω, je descends, que les Grecs modernes prononcent : *Catavainó*.

CHATE, fr. anc. s. f. Allége. (V. *Chata.*) — « Les vaisseaux soubtils sont galleres bastardes..., esquiffes, Chates, pour descharger et charger caraques. » Ant. de Conflans, Ms. de 1515 à 1522, art. de Venise. — V. Chatte.

CHÂTEAU, fr. s. m. (Contraction moderne de *Chasteau*. [V.])—Château d'avant ou de proue (ital. *Ballauro, Bellovardo*), Château d'arrière ou de poupe (bas lat. *Castrum de popa*). — V. Castello.

CHÂTEAU-GAILLARD, fr. anc. s. m.—« Frère Jean au Château Gaillard monta galant et bien délibéré avec les bombardiers. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 33. — « Faites mettre le feu à ce basilic que voiez près le Châteaugaillard.» *Id, ib.*, chap. 66. — V. Gaillard, Metz.

CHATTE, fr. s. f. Nom d'un bâtiment de transport servant d'allége pour le chargement et le déchargement des navires, et faisant le cabotage. Il y a dans les baies du Morbihan et de la Vendée des Chattes qui font surtout la pêche; leurs deux extrémités sont égales, et elles montent leur gouvernail indifféremment à l'un ou à l'autre cap (V. 3. Cap.); quand elles louvoient, leur voilure est disposée de telle sorte qu'elles peuvent ne jamais virer de bord. (V. p. 124, t. 1er de notre *Arch. nav.*) Voici ce qu'en disait Guillet en 1678 : — « Une Chatte est une barque, ronde de hanches et d'épaules, rase et sans aucun accastillage, appareillée à deux mâts, dont les voiles portent des bonnettes maillées. Les moindres sont de soixante tonneaux. Elles servent à transporter du canon et les provisions des vaisseaux. » Desroches (1687) est moins explicite : « Une Chatte, dit-il, c'est un bâtiment qui porte la cargaison, ou ce qu'il faut pour charger un navire. » Guéroult Du Pas, pl. 16 de son Recueil de navires, intitulé : *Les différens bâtiments de la mer Océane, présentez à M. de Vanolles* (sans date, mais des dernières années du XVIIe siècle ou des premières années du XVIIIe; il y a une collection du même artiste, datée : 1709), offre la figure d'une Chatte qui, pour le corps, satisfait assez bien au signalement tracé par Guillet, mais qui en diffère beaucoup quant à la mâture. Ce navire, en effet, a trois mâts verticaux, dont le grand et le mât de misaine portent basses voiles, huniers et perroquets, et le mât d'artimon : perroquet de fougue et artimon latin. Sous le dessin du navire, Guéroult a écrit, « *Chatte, gros bâtiment depuis deux cents jusqu'à six cents tonneaux, apportant du Nord en France des mâts, planches, goudrons*, etc. ; *une Corve est plus petite.* » — « Sa Majesté a esté bien aise d'apprendre que vous ayez fait partir la Chatte, sur laquelle il a esté embarqué pour un mois de vivres aux équipages du vaisseau *le Faucon* et des frégates *la Tempête* et *la Diligente*, et que vous ayez chargé celuy qui la commande de la lettre qu'on vous a adressée par le sieur Comte d'Estrées. » *Seignelay à Demuin*, intendant de la Mar. à Rochefort; 21 mai 1679, *Ordr. du Roy*, vol. n° XLVI, fol. 291 v°; Arch. de la Mar — « Chates, 11 à Rochefort. » *Abrégé de la Mar. du Roy*, année 1701 ; Ms. Arch. de la Mar.—V. Bastimens interrompus, Chate.

CHAUDIÈRE, fr. s. f. (De l'esp. *Caldera*, fait du lat. *Caldor*, pour *Calor;* de *Calere*, être chaud.) (Gr. litt. mod. Λέβης [*Levis*]; gr. vulg. Καζάνι; ital. *Calderone;* esp. basq. *Caldera ;* port. *Caldeira ;* angl. *Caldron ;* rus. Котёлъ [*Koteol*]; fr. anc. *Perrol*, *Perrolle.*) Grand vase de cuivre, où le coq fait cuire la viande et les légumes de l'équipage. —Dans les bâtiments à vapeur, le réceptacle de l'eau dont l'ébullition fournit la vapeur à la machine, faite pour imprimer le mouvement au propulseur, est aussi nommé Chaudière.

CHAUFFER UN NAVIRE, fr. v. a. (Du lat. *Calefacere.*) (Gr. mod. Αίθω φωτιά; bas lat. *Brusare navem;* ital. *Bruscare la nave*, *Dare il fuoco ad un bastimento;* vénit. anc. *Chaldear;* port. *Queimar hum navio;* provenç. *Brusca;* bas bret. *Tomma ar batiment[e]*; ar. côte N. d'Afr. *Yakrenk*, *Chkof;* val. Інкълзі [A] [*A inkelzi*]; rus. Обжигать корабля [*Objigate korablia*]; angl. *Bream (to);* all. *Brennen;* holl. *Blaaken;* dan. *Brænde.*) Placer sous la carène d'un navire des fagots de broussailles, de copeaux, de paille, de genêts; les allumer, et, au moyen du feu qu'ils entretiennent, brûler l'enduit gras dont est recouverte cette portion du bâtiment, c'est Chauffer un navire. Ce Chauffage a pour objet de nettoyer l'extérieur de la coque, et de la livrer propre aux calfats qui la doivent visiter et réparer. — « Pour quarantehuict bouteaulx » (bottes) « de paille longue... pour seruir à Chauffer et broyer » (brayer, enduire de brai) « le fons et costez de lad. galleace (*la Réale*, au Havre, en 1538)... » Fol. 7, Ms. de 1541, n° 6469-3, Bibl. nat. — « Vous ferez fort bien d'interdire l'usage de Chauffer les vaisseaux dans le port; mais il faut chercher promptement vn endroit dans quelque autre lieu de la darce pour mettre les vaisseaux de Sa Majesté. » *Lettre* de Colbert à Du Quesne, 25 septembre 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 487, Ms. Arch. de la Mar. — Colbert avait raison de défendre que l'on Chauffât les navires dans le port de Toulon, au milieu de vaisseaux qu'on ne pouvait pas toujours isoler; plusieurs incendies avaient démontré l'inconvénient d'un usage qui cependant avait persisté. (V. *Brusare.*) — Le Chauffage est l'action de Chauffer un navire. (Ital. *Bruscatura;* angl. *Breaming;* rus. Обжиганіе корабля [*Objiganié korablia*].) — On dit d'un bâtiment à vapeur qu'il Chauffe, lorsqu'il a allumé les feux de ses machines pour préparer l'ébullition de l'eau contenue dans ses chaudières.

CHAULCE-MARINE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Calce* ou *Calze*, chausse, fait du lat. *Calceus*, chaussure; rac. *Caulx*, talon, pied.) Sorte de Caleçon, de Chausse ou Culotte que portaient les matelots. — « Deux paires de Chaulcemarine (*sic*) de grosse toile (pour chaque forçat d'une galère). » *Stolonomie;* Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 7972-8, p. 26 v°. — V. Calzoni.

CHAUMARD, fr. s. m. Quelques auteurs ont écrit *Chomart*, et peut-être avec raison. (? De l'ital. *Somaro*, porte-charge; *Soma*, somme, charge.) (Angl. *Knight-head of the gears;* ital. *Ceppo di drizza*, *Bittone di drizza*, *Maimone della drizza;* bas bret. *Chomard;* basq. litt. *Sutzearrac;* basq. vulg. *Chaumara;* rus. Кнехтъ со шкивами [*Knete so chkivani*].) Forte pièce de bois, percée à sa tête de quatre larges mortaises ou clans, dans lesquelles sont fixés des rouets de cuivre. Elle est plantée au pied et en arrière du mât, sur le pont du navire, où, faisant la fonction d'une poulie triple, elle sert au passage de la drisse de la basse vergue. C'est ce qui justifie cette définition : « Chomart est la poulie de la drisse, » que nous trouvons, p. 41 d'une *Explication de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — Le poids considérable que le Chomart supporte nous semble légitimer l'origine que nous attribuons au nom donné à cette espèce de bitte qu'on appelait aussi : Cep ou Sep de drisse. (V.) — Manque à Guillet (1678-1683), à Desroches (1687) et à Aubin (1702).

CHAUSSE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Calceus; Calx*, talon.) Bottines ou Culottes, nous ne savons lequel, d'une certaine forme et d'une certaine couleur, que les propriétaires ou les marchands, armateurs d'un navire, donnaient au capitaine, à titre de présent, au retour d'une campagne. La valeur en fut généralement stipulée dans l'engagement des capitaines avec leurs bourgeois, quand ce ne fut plus un don gratuit et exceptionnel offert par quelques marchands aux maîtres qui, dans un voyage heureux, leur avaient rendu des services dignes de récompense. Soit que la mode des Chausses passât, soit toute autre raison, au lieu d'une paire de Chausses on donna au capitaine une somme d'argent ou pot de vin qui garda le nom de Chausses, pour prendre ensuite celui de Chapeau (V.) — « Le marchand chargeur est sujet à toutes ces mesmes despenses; la marchandise d'autruy que l'on dit *Marchandise passagère* n'est sujette au suage, touage, ny à la contribution des Chausses ou pôt de vin du maistre, si pour cause expresse le connoissement ne le contient. » *Guidon de la mer* (milieu du XVIe siècle), ch. V, § 18.

CHAUSSÉE, fr. s. f. (Du bas lat. *Calcea* ou *Calceia*, fait très-probablement du lat. *Calcare*, fouler, presser. C'est du moins l'opinion de dom Carpentier, à laquelle nous nous rangeons volontiers.) Ce mot, que nous ne trouvons dans aucun des dictionnaires de marine qui sont sous nos yeux, est défini par l'Académie : « Levée de terre qu'on fait au bord de l'eau pour soutenir, pour retenir l'eau d'une rivière ou d'un étang. » Dans quelques ports de France, au XVIe siècle, la construction de terre foulée, revêtue de pierres, et élevée dans la mer à une certaine hauteur pour défendre le havre contre la lame du large et offrir un abri aux navires, avait le nom de Chaussée. Le document qu'on va lire nous a révélé ce fait : — « Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, au bailly de Costentin ou son lieutenant. Nos chers et bien amez les habitants de Grandville nous ont faict remonstrer que, à faute de dons patrimoniaux et d'ottroy pour subuenir aux reparations et entretenement de la Chaussée du haure de ladite ville, ladite Chaussée est ci-deuant tumbée en grande ruyne, et ledit port ou haure rendu de si difficile accès, que les nauires qui y prenoient terre estoient ordinairement en péril éminent de naufrage, au moins en danger d'estre rompuz et brisés; ce qua (*sic*) apporté telle incommodité à ladite ville qu'elle demouroit sans commerce, à la grande perte desdits habitans, mesmes des marchans estrangers, pour à quoy remédier et rendre ledit port accessible, les habitans auroient naguère résolu en leur assemblée, faicte à ceste fin, y emploier de leur bien prandre (*sic*) et leuer sur eulx, ainsi que plus ou moings ils traffiqueroient en mer quelque somme de deniers sur la marchandise des nauires à eulx appartenant; et quant aux petits nauires et vaisseaux, que les mes et propriétaires d'iceulx seroient subiets faire vn voiage, chacun an, ès isles de Chausse, ou autre lieu plus prochain et commode, pour apporter une nauée de pierre et carreaux nécessaires à la réédification de ladite Chaussée, pour, par ces moiens plus faciles pour eulx, la pouuoir entretenir, et rendre la nauigation et descente plus aisée : à quoy tous lesdits habitans se sont volontairement submis, et sur ce passé l'accord cy attaché (V. Hable) de leur commung consentement. Et pour auancer plus promptement partie de ladicte Chaussée, qui eust esté emportée par les Flots et Vagues de la mer, s'ils l'eussent laissée imparfaite, auroient emprunté la somme de deux cens liures tournois, du paiement de laquelle ils sont poursuiuis, et en feroient voluntiers assiete sur eulx, le fort portant le foible, etc... » *Mandement*, Manuscrit daté de « Fontainebleau, le 25e jour de may, l'an de grâce mil cinq cens soixante-treize, et de notre règne le troisième. » Parchemin (le sceau manque). Carton des chartes de la ville, mairie de Granville. — V. Jetée, Levée.

CHAUSSETRAPE, fr. anc. s. f. (Selon Ménage, du bas lat. *Calcitrapa*, fait de *Calx*, talon, et d'*Attrapare*, attraper, atteindre. Peut-être *Chaussetrape* a été fait de *Calx* et de *Trappa*, trappe, piége [angl.-sax. *Trappa*, *Treppe*].) Nicot, *Thrésor de la langue*, définit la *Chaussetrape* : « Un petit engin de fer à quatre pointes aiguës, dont (comme disait Végèce, liv. III [V. Tribulus]), les trois s'appuyent, et la quatrième est dressée amont, et est celle qui picque. Ceux qui fuyent s'en servent, en semant plusieurs par où ils s'évadent... » Pendant le moyen âge, au moment du combat, on jetait une grande quantité de ces Chaussetrapes sur le pont des navires ennemis. C'est des châtelets établis au sommet des mâts qu'on lançait ces engins, avec les pots de savon, les pots de chaux pilée, et les vases remplis de matières incendiaires. — V. Barile sapponorum, Ollula, Sapo.

CHAUX PILÉE. — V. Calx.

CHAVECO (*Tchaveco*), port. s. m. (Même origine qu'*Enxabeque*. [V.]). Chabek, Chebek. — V. Xaveco, dont l'orthographe par X est plus étymologique.

CHAVELHA, port. s. f. Cheville. — V. Cavilha.

CHAVIRER, fr. v. n. et a. (Du Cange ne fait pas difficulté de croire que ce mot fut fait de la réunion de ceux-ci : *Virare*, tourner, et *Cara*, visage, dans le sens de Changer de parti. Nous ne voyons rien d'impossible à cela. Cependant nous croyons que *Caput gyrare*, tourner l'extrémité, le bout, la tête, a pu très-bien faire Chavirer, dans l'acception ordinaire de faire la culbute, de renverser, de mettre en bas le bout qui était en haut, et réciproquement. *Caput gyrare* se serait contracté en *Capgyrer*, *Capvirer*, *Cavirer* et *Chavirer*. L'italien a *Capo volgere*, pour changer de bout, ce qui nous paraît appuyer solidement notre hypothèse.) (Gr. mod. Ἀναποδογυρίζω [*Anapodoghyrizô*]; ital. *Abbocare*, *Far Capello*, *Traboccare;* géno. *Abbocá;* vénit. *Passar per occhio;* esp. *Zozobrar;* port. *Soçobrar*, *Sossobrar;* basq. et bas bret. *Chavira;* angl.-sax. *Sencan*[*e*]; angl. *Overset* [*to*]; all. *Umwersen*, *Umwenden;* holl. *Omwenden*, *Omwerpen;* dan. *Kantre;* suéd. *Kantra;* illyr. dalm. *Privătiti;* val. Пectŏpna [A ce] [*A se restourna*]; rus. Опрокинуться [*Oprokinoutsia*]; groënl. *Kinguwok;* chin. *Fou;* wol. *Souja* [Soukha]; bamb. *Kounoua*-

tounouna.) Être renversé ou se renverser, le sens de dessus dessous. Un navire qui, se renversant sur un de ses côtés, met sa quille au soleil, Chavire ou fait capot. Par extension, tout objet qui se renverse ou qu'on change de face est dit être Chaviré. On Chavire ainsi une glène (V.) de cordage en la retournant, et mettant sa face de dessous dessus; on Chavire de même un câble (rus. Укладивашь канашь [*Oukladivate Kanate*]), etc.

CHAVO, s. m. Orthogr. vénit. de l'ital. *Cavo.* (V.) Cap du navire; Rode; Étrave, Étambot. Dans le manuscrit intitulé : *Fabbrica di galere*, publié par nous, t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.*, on voit à la page 54 le tracé des rodes de proue et de poupe de la galère subtile, avec cette note : « Questi sono li Chavi de questa nostra galea del sexto sotile.— Ceci représente les caps de notredite galère du type subtil. » — Dans un manuscrit intitulé : *Delle galere* (XV[e] siècle, Bibl. Saint-Marc, classe IV, codex 26), nous avons trouvé, p. 4, cette phrase : « El Chauuo da pupa pie 10... sitiuol sauer butar el tochauo da pupa (si ti vol saver butar el tuo Chavo da pupa, etc.) » — *Chavo* a quelquefois le sens de Tête quand il est appliqué à une pièce de la construction; ainsi, dans la *Fabbrica di galere* on trouve mentionnés : « Li Chavi del zovo de proda » (les têtes du joug de proue), « li Chavi del zovo de popa, » et « li Chavi de la latta de mezo. » — V. Balador, Chopano.

CHAY, fr. anc. s. m. (« A Cambro-Britannico *Cae* desumpto, quod sepem et claustrum sonat. » Gloss. de Du Cange). Quai. — « Item, les Normans si pristrent à tort et countre raisoun une neef de Bayone, laquele estoit annexe en sauvetée en le Chay de la Rochele, et la botèrent hors de l'avant dit Chay, et si la despecèrent et l'arsèrent en flaumble.. » *Relat. des hostilités commises par les Normands* (1292); Doc. inéd. sur l'hist. de France; Lettres de rois, etc., t. 1[er], p. 399.—V. Cai.

CHAY-SAO, chin. v. Laver et Fauberder.

CHEAT (TO) THE GLASS, angl. v. (Du sax. *Ceatt*, tromper, abuser, frauder. [Frauder le sablier.]) Manger du sable.

CHEBEK, fr. dan. s. m. Forme moderne de Chabek. (V.)

CHECCIA (*Ketchia*), ital. anc. s. f. (Du fr. :) Caiche.— « Rollo dell' equipaggio della Chechia (*sic*) nominata *la Serena del mare* » (*la Sirène de la mer*), « comandata del capitano Francesco Saverio Zamaglia, da Fiume. » Ce rôle d'équipage contient les noms de douze personnes, parmi lesquelles sont le Capitano Franc° Saverio Zamaglia, accordato (V. *Accordare*) à 90 lire (engagé à 90 livres par mois); le Sopracarico (subrécarque) Giuseppe Antonurzi, accordé à 100 livres; le Scrivano Simone Pasera, accordé à 48 livres; le Nochier Amico Palmarolli, accordé au même prix. Il y a deux mousses de dix-huit ans, gagnant 25 livres par mois. Au bas de cette pièce manuscrite que nous avons rapportée de Florence, où nous l'avons achetée avec beaucoup d'autres papiers, et que nous avons donnée aux Archives de la Marine, on lit : « Il presente rollo dell' equipaggio della Checcia nominata *la Serena del mare*, comandata dal cap° Fran[co] Saverio Giamaglia (*sic*) dà Fiume, fù revisto e registrato in questo Ces[mo] Reg° officio capitaniale del porto, il dì 14 Agosto dell' anno 1760. Giuseppe Maria, cav[re] Vitali, cap[no] del porto. »

CHECK (*To*), angl. v. (Proprement : Arrêter, Retenir, Faire échec à...) Choquer, Empêcher un câble de filer dans l'écubier.

CHEEK, angl. s. (Proprement : Joue; de l'angl.-sax. *Ceac.*) Jottereau.—*Cheeks of the mast*, Jottereaux d'un mât. — *Cheeks of head*, Jottereaux d'éperon.

CHEER, angl. s. (N. Webster [1832] rapproche ce mot du fr. *Chère*, qu'il rapporte au gr. Χαίρω, je me réjouis. Que le subst. *Cheer* ait été fait du fr. *Chère*, c'est infiniment probable, quoique le sens ordinaire du mot anglais ait un peu changé; mais que *Cheer* vienne de Χαίρω, personne ne le pense aujourd'hui. Robert Estienne [1539] émit cette opinion, que s'appropria Nicot [1584]; mais Furetière, Ménage et Du Cange, suivis aujourd'hui par tout le monde, établirent que *Chère* fut fait de l'ancien fr. *Chière*, qui signifiait visage, comme l'ital. *Cera* ou *Ciera*, comme l'esp. port. *Cara*. Quant à *Cara*, *Ciera*, *Chiera*, Furetière eut le tort de supposer qu'ils viennent du lat. *Caro*, chair. Ils sont des formes de *Cara*, qu'un vieux poëte latin, cité par Du Cange, employa pour nommer le visage; et *Cara* est une transcription du gr. Χάρα, Χάρη. Faire bonne chère à quelqu'un, c'est lui faire bon visage (V. 2. Chef), c'est le recevoir d'un air bienveillant et gracieux [« *Recibir con buona cara*, » comme dit l'Académie espagnole. (V. 2 Chef.)], et, par extension, c'est le recevoir à table, sinon toujours magnifiquement, du moins le mieux qu'on peut, et avec bon visage d'hôte. C'est de la première acception de *Chère* qu'est venue celle qui transforme ce mot en une sorte de synonyme de nourriture. L'Académie française, dans son Dictionnaire de 1772, fit donc une chose contraire à la logique, lorsqu'au mot *Chère* elle mit comme chef d'article la seconde acception de ce terme, et rejeta la première à la fin. C'est le contraire qu'elle aurait dû faire, et croire Du Cange, Ménage et Furetière, plus que Robert Estienne, Meric Casaubon et Nicot. Les académiciens de 1835, par respect pour leurs devanciers, ont reproduit leur article dans la nouvelle édition du Dictionnaire; c'est trop de déférence.) Salut de la voix.— *Cheir (to)*, v. Saluer de la voix. — *Cherly*, adv. Vivement! En grand, en paquet, lorsqu'il s'agit de choses qu'on fait descendre, de palans qu'on affale.

1. CHEF, fr. s. m. (Wachter voulait que ce mot vînt de l'all. *Kopf*; généralement on le dérive de *Caput*, et, selon nous, on a raison. *Caput* est devenu *Capo* en italien, et *Chavo* à Venise. De la forme *Chavo* on a fait dans nos provinces méridionales : *Chevet*, capitaine, et *Chevetain*; Chevetain a été prononcé *Chefetain*, *Chevet*, *Chefet*, et Chefet a fait *Chef*; cela n'est pas douteux.) Dans le langage des marins, ce mot a le même sens que dans la langue vulgaire. Il s'applique à divers fonctionnaires, officiers ou sous-officiers. La marine française avait, avant l'organisation de 1793, des Chefs d'escadre (V.); elle eut, depuis, des Chefs de division, capitaines de vaisseau qui commandaient un certain nombre de bâtiments de guerre, et, pour signe de commandement, portaient un guidon à la tête d'un de leurs mâts. Sous l'Empire, les capitaines de vaisseau, Chefs de division, avaient une étoile d'argent brodée sur le corps de chacune de leurs épaulettes. Cette distinction a été supprimée. Il y a encore des Chefs de division dans la flotte portugaise. (V. *Chef* ou *Chefe de divisaõ*). A Venise, le *Capitan* était souvent un Chef de division.— Dans une armée navale qui marche en ligne de bataille, le vaisseau qui tient la tête est nommé le Chef de file (esp. *Cabo de fila*; ital. *Capo di fila* ou *di linea*). Quand l'armée est rangée sur trois colonnes, le Chef de file de chaque colonne prend le nom de Chef de colonne (esp. *Cabo de columna*).—Le sous-officier qui commande l'équipage d'une bouche à feu, qui pointe et tire la pièce, a le titre de Chef de pièce (esp. *Cabo de cañon*; rus. Командоръ у пушки [*Komandor ou pouckki*]).— L'officier qui commande le quart

est appelé Chef de quart (ital. *Capo della guardia*). — Chaque plat, ou réunion d'un certain nombre d'hommes pour les repas, a un Chef, connu sous le nom de Chef de plat (angl. *Master of a mess*; all. *Backmeister*). — L'équipage d'un navire armé pour la pêche de la baleine a plusieurs embarcations destinées à poursuivre le cétacé; chacune a un Chef (V. Baleinière). — Nous n'avons pas besoin de dire ce que c'est que le chirurgien en Chef, le médecin en Chef, le pharmacien en Chef, l'ingénieur en Chef, etc.

2. **CHEF**, fr. anc. s. m. (Même étymologie que le précédent.) Cap, Promontoire. — « Si » (Pompée) « fit ietter en mer force anchres pour assurer sa galère et bastir un pont de bois pour passer dessus depuis le Chef de Missene jusques en sa galère, où il les receut et festoya à bonne chère (à bon visage. — V. ci-dessus *Cheer*.). » Amyot, *Vie d'Antoine*, chap. VIII, p. 680, édit. de 1622. — « Cependant qu'Antonius estoit à l'anchre à ne rien faire à l'abry du Chef d'Actium, au lieu où est maintenant assise la ville de Nicopolis... » Id., chap. XVII, p. 707.

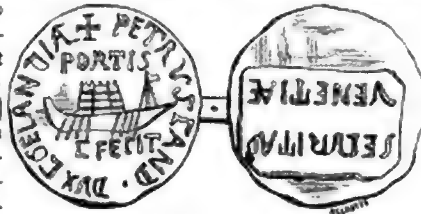
CHEF ou **CHEFE DE DIVISÃO**, port. s. m. Chef de division. Officier, supérieur au « Capitão de mar e guerra, » et inférieur au chef d'escadre. Le grade de « chef de divisaõ » correspond à celui de « capitaine de vaisseau chef de division », qui existait dans la marine française au temps de l'Empire. — Sur la liste de la marine portugaise, arrêtée le 22 décembre 1842, figurent trois « Chefes de divisaõ » et deux « Chefes de divisaõ graduados. » — V. Graduado.

CHEF ou **CHEFE DE ESQUADRA**, port. s. m. Chef d'escadre, Contre-amiral. — « Cet officier général, dont le rang est celui du contre-amiral, en France, est inférieur au « vice-almirante, » et supérieur au « chef de divisaõ. » Sur la liste de la marine, arrêtée le 22 décembre 1842, nous ne voyons figurer qu'un seul chef d'escadre. — V. Contra-Almirante.

CHEF D'ESCADRE, fr. anc. s. m. (Ital. *Capo di squadra, Caposquadra*; vénit. *Capitan, Chapitanio*; géno. *Cappo de squadra*; malt. *Cap ta squadra*; esp. *Gefe de escuadra*; port. *Capo de esquadra, Chefe de esquadra*; rus. Командоръ [*Komanndor*], Флагманъ [*Flagmann*], Начальникъ надъ ескадрою [*Natchalenik nad eskadroiou*].) — « C'est le quatrième officier général de la marine, qui tient à la mer le rang que tient à terre un Mareschal de camp. » (Desroches, 1687.) Quand Desroches assignait le quatrième rang au Chef d'escadre parmi les officiers généraux, il comptait comme des grades les dignités d'Amiral de France, et de Vice-amiral de France. Le Chef d'escadre avait une position analogue à celle du moderne contre-amiral; seulement il portait la cornette, quand le contre-amiral porte le pavillon carré. En 1675, il y avait cinq Chefs d'escadre, dont les titres étaient : Chef d'escadre de Poitou et Xaintonges, Chef d'escadre de Normandie, Chef d'escadre du Languedoc, Chef d'escadre de Picardie, Chef d'escadre de Provence. (*État manuscrit de la mar.*, Arch. de la Mar.) En 1676, on trouve un Chef d'escadre de Guyenne (le chev. de Tourville); en 1689, le roi supprima le Chef d'escadre de Guyenne, et fit un Chef d'escadre de Flandre et un Chef d'escadre de Bretagne. (*État de la mar.*, 1690). Nous voyons, en 1693, l'escadre de Guyenne reformée, et le titre de Chef d'escadre de Guyenne donné à M. le chev. d'Infreville. (*Abr. de la mar.*, Ms. 1696.) En 1717, il y avait treize Chefs d'escadre, dont six sans titres de provinces; en 1789, le nombre des officiers généraux de ce grade avait été élevé jusqu'à quarante et un. En 1791, le titre de Chef d'escadre fut remplacé par celui de Contre-Amiral. (V.) — « Deux mois après mon arrivée à Brest » (c'est-à-dire en avril 1712), » je me rendis à Versailles pour faire ma cour au Roi; il eut la bonté de me témoigner beaucoup de satisfaction de ma conduite, et une grande disposition à m'en accorder la récompense. M. le comte de Pontchartrain me protégea ouvertement dans cette occasion, et me rendit auprès de Sa Majesté de si bons offices, que, malgré les brigues et la malignité des jaloux et des envieux, elle fut sur le point de me nommer dès lors Chef d'escadre par une promotion particulière. Mais comme il y avait nombre d'anciens capitaines de vaisseaux, distingués par leurs services et leur naissance, Sa Majesté jugea à propos de différer jusqu'à une promotion générale, et en attendant elle eut la bonté de me gratifier d'une pension de 2,000 livres sur l'Ordre de Saint-Louis. » *Mémoire de Duguay-Trouin*, p. 197. — Duguay-Trouin ne fut fait Chef d'escadre qu'en 1715, en même temps que MM. Du Quesne-Mosnier, Desnots, de la Luzerne, et de Court. (*Marine du Roy*, 1716, Ms. Arch. de la Mar.)

CHELANDIA, bas lat. s. f. (Variante de *Chelandium*. [V.]) — V. Gata.

CHELANDIUM, bas lat. s. n. (Du gr. Χελάνδιον. [V.]) — « Omnes Naves, Dromones videlicet, Trieres et Scaphas, Chimeras ac Lintres, usque ad Chelandia... collegit. » Paul Diacre (VIII[e] siècle). (V. Chimera.) — « Nam iste Stratigus Georgius... non tamen sufficit obviare, si plures inimicorum naves ex parte qualibet apparerent, non videlicet, nisi pauca Chelandia possidens. » *Lettre de l'emper. Louis II* (an 871), citée par du Cange. — Sur une médaille de bronze que nous avons connue à Venise en 1834, et que nous reproduisons ici, on voit la figure grossière d'un navire à rames, muni d'une tour au milieu de sa longueur. L'inscription de cette médaille est ainsi conçue : « Petrus Cand. Dux Chelandia portis C. fecit. » (Pietro Candiano, Doge, fit placer des chalandes [armés] aux entrées du port). Sur le revers on lit : « Securitas Venetiæ. »



CHELANDRA, bas lat. s. f. (Corruption de *Chelandium*. [V.]) — « Centum insuper Chelandras habere ac quinquaginta galeas pro duobus millibus equitum certis terminis passagium exhibere solemniter constitutis..... » *Lettre de Frédéric II*, citée par les continuateurs de du Cange.

CHELANDRIUM, bas lat. s. n. (Variante ou corruption de *Chelandium*. [V].) — « Hugo rex Constantinopolim dirigit, rogans imperatorem ut naves sibi cum græco igne transmittat, quas Chelandria patrio sermone Græci cognominant. » Luitprand (X[e] siècle), liv. V, chap. 14.

CHELINDRA, bas lat. s. f. (Corruption de *Chelandium*. [V.]) — « Obligavit se Imperator ad 100 Chelindras, et 50 galeias ducendas ultra mare. » Matth. Paris, an. 1238.

CHELINDRUS, bas lat. s. m. (Var. de *Chelindra*. [V.])

— « Et contra Venetum naves Danaumque Chelindros
Certamen navale parant. »

GUILLAUME DE LA POUILLE, *de Rebus a Normannis in Apulia gestis*.

CHELINGUE, fr. s. f. Nom d'un navire dont, le long de la côte de Coromandel, on se sert le plus ordinairement pour franchir les barres, et que les Lascars qui composent son équipage nomment aussi *Masula-manché*. Le plan de ce petit

bâtiment n'est pas sans analogie avec la coupe que l'on ferait dans un citron, d'un des pôles à l'autre de son ovale. « Courte, plate, légère et très-élevée, » dit le capitaine Paris (V. *Patmar*), « elle divise la mer avec peine, offre prise au vent; et dès qu'il a un peu de force, elle n'a pas assez de pied dans l'eau pour résister à son impulsion. Ces formes lui sont cependant en quelque sorte indispensables; car il faut qu'elle soit légère pour être aisément soulevée, et pouvoir monter sur la crête des lames les plus vives; haute, pour que l'eau y embarque moins; plate, afin de ne pas chavirer lorsque la mer se retire et l'abandonne sur la plage; enfin, très-élastique, pour ne pas être brisée par les chocs violents qu'elle éprouve, et dont un seul démembrerait un canot européen. » En général, les Chelingues ont douze rameurs portés par six bancs, et maniant chacun un aviron à pale ovale ou ronde; cet équipage, auquel sont adjoints deux novices, obéit à un patron désigné par le titre de Tindal, lequel gouverne la barque avec une rame attachée à la tête de l'arrière. La Chelingue n'a de ponté que la poupe. C'est sur ce petit pont que se tient le Tindal.

CHEMAL ou CHIMAL, turc s. Le nord.

CHEMIN, fr. s. m. (L'étymologie de ce mot n'est point connue; il n'est pas possible de le faire venir du latin *Semita*, qui signifie Chemin étroit, sentier. Le tirer de *Cammino*, c'est déplacer la question, sans profit pour la solution de la difficulté. Quoi qu'il en puisse être, on trouve le mot Caminus dans une charte de Gontran donnée en 1277, et dans un acte de 1271, rapporté t. II, p. 94 de l'*Hist. du Dauphiné*. On lit le mot *Cheminus* dans une charte de 1176, citée par dom Carpentier, qui mentionne une charte de 1265 où se trouve le même mot.) (Ital. *Cammino*; esp. *Camino*; port. *Caminho*; angl.-sax. *Sið*, *Stig*; angl. *Head-way*; illyr. dalm. *Dimnâk*, *Gredenje*, *Hôd*, *Hôdak*; val. Дрѹм [*Droum*]; rus. Плаваніе [*Plavanié*], Путь [*Poute*], Курсъ [*Kours*]; groënl. *Akkotœn umiursoit*, *Akkut*.) Espace qu'a parcouru le navire. Quelquefois : Vitesse du navire. Ainsi l'on dit : Ce bâtiment fait beaucoup de Chemin, pour dire, il est bon marcheur, il est rapide, il suit sa route avec une grande vitesse. Lorsqu'on dit : Nous avons fait six lieues, Chemin nord, on veut faire entendre que la direction de la route suivie était le nord, et que l'espace parcouru dans cette direction est mesuré par la longueur de six lieues marines.

CHEMISE A FEU, fr. s. f. (*Chemise*, du lat. *Camisia* ou *Camisa* qu'on lit dans une charte de 1118, mentionnée par dom Carpentier.) Toile imbibée d'huile et armée de préparations combustibles, qu'on peut attacher à la carène d'un navire ou à ses œuvres mortes, pour l'attaquer par l'incendie. — « On proposa le soir mesmes à M. de Vivonne de mestre en bruslots les bâtimens de suite de l'armée, et de faire un détachement de chaloupes, avec des Chemises à feu, pour aller le lendemain brusler le reste des vaisseaux ennemis. » *Mémoires de Villette*, campagne de 1676.

CHEMISOLE, fr. anc. s. f. (De *Chemise*, et de la forme du diminutif italien qui a fait *Camiciuola*, *Camisciuola*.) Espèce de chemise courte en grosse étoffe de laine, que portaient les forçats au-dessus de la chemise de toile. Cette veste était le vêtement par-dessus lequel les rameurs des galères mettaient, quand il faisait froid et pendant la nuit, le Gaban long à capuchon ou Capot qui était donné à chacun d'eux. — « Deux Chemisoles gros drap » (pour chaque forçat). *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 26 v°.

CHENAL, fr. s. m. (De l'ancienne forme orthographique *Chanal* pour *Canal*.) (Vieux fr. *Caneau*; ital. *Canale*; port. esp. *Canal*; bas bret. *Kanol*; angl. *Cannel*; all. *Kanal*; holland. *Kanaal*; dan. *Canal*; suéd. *Canal*; val. Шенал [*Chenal*]; rus. Фарватеръ [*Farvatere*], Форватеръ [*Forvatere*], Узкой проходъ [*Ouzkoï pro-hote*]; ar. côte N. d'Afr. *Benack'*; lasc. *Dar*; tonga, *Halla*.) Passage étroit et resserré entre deux terres, entre des rochers, des écueils, des bancs. Ce petit canal a toujours assez d'eau pour que les navires puissent le traverser. Le mot Chenal est déjà depuis longtemps inscrit au vocabulaire des marins et des géographes français; on le trouve en effet dans le titre du *Grant routier et pilotage* de Pierre Garcie, ouvrage imprimé pour la première fois en 1521, mais composé, dit-on, vers 1483 : « auec les dâgers des portz, haures, riuieres et Chenalz des parties et regions dessus dictes. » — Le plur. de Chenal est Chenaux; exemple : — « M. de la Salle expédia des canots pour visiter les Chenaux; partie furent dans le Chenal de la droite, partie dans celui de la gauche, et M. de la Salle choisit celui du milieu. » Tonty, *Mémoire* inéd. écrit en 1693, sur la découverte du Mississipi (1678-1688); Arch. de la Mar. — *Chenaler*, fr. v. a. (Angl. *Sail (to) trough a Channel*; rus. Итти Форватеромъ [*Itti forvaterome*].) Passer, naviguer dans un Chenal, dans un canal. — « .... (Il) remarquera... les endroits par où les vaisseaux doiuent passer lorsqu'il y a des bas fonds qui obligent à Chenaler, pour en faire mention sur la carte... » *Instruct.* pour le sieur de Beaujeu, capitaine de marine. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 179. — Arch. de la Mar. — « Il s'estoit » (M. de Vivonne) « auparavant asseuré de tous les généraux; et Mess. du Quesne et de Valbelle, quoyque naturellement opposés entr'eux, estoient tombés d'accord qu'il y auoit autant d'imprudence que d'audace à entreprendre de passer sous les bastions de Cadis pour aller, en Chenalant, brusler les galions entre les forteresses du Pontal. » *Mémoir. manus. du marq. de Villette-Mursay* (année 1674), p. 14; Arch. de la Mar.

CHENEVE, vieux fr. s. m. (Du lat. *Cannabis*.) Chanvre. — V. Costière, Sarcie.

CHENISCUS, lat. s. m. (Transcription du gr. Χηνίσκος. [V.]) Tête et col d'oie qui servaient d'ornement à la partie relevée de la poupe et de la proue, dans quelques navires antiques. Nous avons, à l'art. *Anserculus* (V.), donné la figure d'une poupe romaine au sommet de laquelle se recourbe le col du Chenisque, conformément à ce que dit Lucien dans son dialogue intitulé : Πλοῖον. Voici ses paroles : « Ἡ πρύμνα μὲν ἐπανέστηκεν ἠρέμα καμπύλη, χρυσοῦν Χηνίσκον ἐπικειμένη » (la poupe s'élevait doucement recourbée, selon la forme d'un Chenisque d'or.) L'*Étymologus magnus* dit que le Chenisque est une partie de la proue à laquelle sont attachées les ancres, et qui commence l'étrave qui se joint à la quille. (V. Τρόπις.) Il ajoute : « D'autres prétendent que c'est la partie supérieure de la poupe qu'on doit préférablement nommer Chenisque. » Nous avons vu, au musée de Dijon, en mai 1841, un petit monument qui nous a montré le Chenisque dressé à la proue. C'est un navire en bronze, classé sous le n° 571 de la collection dijonaise. Il a de longueur : 0^m 52^c 7^{mil}; de largeur : 0^m 16^c 2^{mil}; de hauteur totale, aux extrémités de la poupe et de la proue : 0^m 32^c 7^{mil}; enfin de hauteur de la quille au pont : 0^m 16^c 2^{mil}; sa proue est munie d'un triple éperon; sur sa couverte sont des trous annonçant qu'il y avait, dans l'origine, cinq rameurs pouvant manier des avirons alternatifs et non pas accouplés, trois à gauche et deux à droite. Le col de l'oie qui est à l'avant est assez recourbé sur lui-même pour que la mandibule inférieure du bec soit tout près de la poitrine de l'oiseau. Ce modèle d'une barque qui n'a de

commun avec les galères que son rostre, et dont les proportions sont celles du vaisseau rond, fut trouvé en 1763, au hameau de Blessey, près des sources de la Seine. Il fit longtemps partie du Cabinet de M. de Bourbonne. Le président de Ruffey en a donné une description, t. 1er, p. 74 des *Mémoires de l'Académie de Dijon;* il ne manque pas de qualifier: *Galère* l'embarcation que l'artiste décora d'un éperon, un peu témérairement peut-être. Il suppose que c'était un *ex-voto* placé dans quelque petit temple élevé en l'honneur de la Seine.

CHÈOU, chin. s. Avant, Proue. — V. Châo.

CHERA, malt. s. (Du turc *Kira,* loyer.) Affrétement. (V. Affit.) — *Cherrei*, s. m. Affréteur. —V. Noleggiatur.

CHERCHE-MER, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Cercamare.* [V.]) Officier des galères de Malte à qui était dévolue la charge de l'artillerie. Il y avait un Cherche-mer sur chaque galère; il était le sous-doyen des chevaliers embarqués. — « Ils ont corrigé l'art. 35, qui parle des qualités que doivent avoir les rois et les Cherche-mer des galères, et ordonné qu'il n'y en aura point qui n'ait vingt-cinq ans et trois caravanes. » *Statuts de l'ordre de Saint-Jean de Jérusal.*, tit. xx, art. 13, 4e vol. de Vertot (in-4°, 1726), p. 324.

CERCHIO, ital. s. m. (Du lat. *Circulus*, cercle. Nous n'avons pas su trouver pour quelle raison on appela: Cercle, le Bâton de justice du comite. Est-ce parce qu'il était très-flexible, et qu'il cinglait le corps du forçat battu?)—« Cerchio e il bastone col quale il comito batte la ciurma. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Cordino.

CHERNALA, cors. s. f. (De l'ital. *Carnale.* [V.]) Candelette. — La *Chernala* est composée d'un pendeur (*Colonna* [V.]), à l'extrémité duquel est fixée une poulie double (*Guzzello dopio, Bozzello dopio*) qui, avec une poulie simple, compose le palan de candelette (*Paranchino di chernala*). La poulie simple du palan est garnie d'un croc (*Gancio di guzzello*) ou d'une estrope (*Stropolo* [V.]) à croc. — *Chernala del bullaccone,* Drisse du grand foc. — *Chernala del bullaccone di fortuna,* Drisse du foc de mauvais temps. — *Chernala del soartuccio,* Drisse du clin-foc. — *Chernaletta.* (Diminutif de *Chernala.* [V.]) Petite candelette. — *Chernaletta della penna*, Balancine de l'antenne.

CHEROCHA, mal. s. Quai. Elout écrit: *Tierotia.*

CHERUCES, CHERUCI, bas lat. s. m. plur. Variantes de *Ceruci.* (V.) Ceruchus.

CHETE, CHETTE, fr. s. f. Ces deux mots, que rapproche leur conformation orthographique, ont des significations très-différentes dans les deux auteurs où nous les avons trouvés. Chez le P. René François (*Merveilles de nature*, p. 106, édit. de 1629), il désigne le creux du navire; chez l'auteur anonyme de la *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre de Grâce, 1691), il est une variante orthographique de Quête. (V.) Nous lisons dans le livre singulièrement curieux du P. René François: « Parlant de la capacité d'vn navire, on dit qu'il a.... tant de pieds de Chete » (ce qui veut dire: de Cheute ou chute) « et de haut à bas, descendant du pont jusques à la quille. » Dans le traité de Construction, on lit, p. 1: « 81 pieds de hauteur à l'estambot, et 5 pieds de Chette » (pour un vaisseau de premier rang, ayant 140 pieds de quille). P. 12: « 30 pieds de hauteur à l'estambot et quatre pieds huit pouces de Chette. » (Vaiss. de deuxième rang et de 2,000 tonneaux, ayant 131 pieds de quille). P. 58: « 3 pieds 10 pouces de Chette à l'estambot. » (Vaiss. du quatrième rang, du port de 500 tonn., percé pour 40 pièces de canon, et ayant 102 pieds de quille, avec 23 pieds de hauteur à l'étambot.) P. 73, 88, 99 et 107, au lieu de Chette on lit *Queste.*

CHEURME, vieux fr. s. f. (Transcript. du turc *Tcheurmè*) [V. *Ciurma.*] Chiourme. — « Monseigr le xxije de ce moys lempereur nestoit encores parti de Barcelonne, mais ilz font courir le bruit que sans faillir s'embarquera le xxve de ced. moys combien que la Cheurme de ses galeres nest pas de toutz pointz prestes pour la mortalité des Françoys qu'il y auoit mis; et dernierement voulut voir sesd. galeres mais cestoit pitié de les veoir aller pour estre lad. Cheurme tres mauuaise et ne sachant la façon de vouguer. Quelque argent que veullent » (qu'on veuille) « donner aux Espaignolz ne veulent point prendre la rame. » *Lettre du comte de Clermont à Anne de Montmorency, grand maître, gouverneur du Languedoc*, 23 juillet 1529. Bibl. nat., Ms. n° 8598, p. 195.

CHEVALIER DE LA MER, fr. anc. s. m. Au XVIe siècle, l'usage était de faire Chevaliers les hommes qui passaient la ligne pour la première fois. Cette cérémonie, où l'on doit voir peut-être l'origine du baptême sous la ligne, était l'occasion d'une fête solennelle à bord du navire où l'on faisait des chevaliers. Voici le passage du *Journal du voyage* de J. Parmentier (1529), qui nous a fait connaître cette coutume: « Le 11e au matin, furent faits Chevaliers environ 50 de nos gens, et eurent chacun l'accolée en passant sous l'équateur, et fut chantée la messe de *Salve sancta parens*, à notes » (en musique) « pour la solemnité du jour, et prinsmes un grand poisson nommé *Albatore* et des bonites, dont fut fait caudière » (chaudière, ragoût) « pour le souper, en solemnisant la fête de Chevalerie. »

CHEVALIER GENTILHOMME, f. anc. s. m. — « A six cheualiers gentilzhommes ou autres experimentez à la mer, qui seront du conseil de la marine, et desquels il y en aura tousiours quelqu'un près de monsieur le grand maistre (Cardinal de Richelieu), pour l'assister de ses aduis; chacun six six cens liures. IIIm. VIc. » *Estats des pensions, appointements,* etc., 28 janv. 1627; Ms. Arch. de la Mar.

CHEVAUX EMBARQUÉS.—V. Couverte des chevaux, Écurie, Gallé, Platea.

CHEVILLE, fr. s. f. (De l'ital. *Chiavello*, clou, cheville, ou de *Caviglia* pour *Claviglia*, forme qui n'est pas dans l'italien, mais qu'on trouve dans l'esp. en *Clavija.* Le port. a *Chavelha*, de *Chave*, fait du lat. *Clavis*, comme l'ital. *Chiave* et l'espagn. *Clave* ou *Llave.*) (Gr. mod. Στραβόξυλον, Καρφί; ital. espagn. *Perno;* vénit. *Pirone;* portug. *Cavilha, Chavelha* (*de ferro* ou *de pao*); provenç. *Cavillo;* basq. *Cavilla;* angl. *Bolt;* allem. *Bolzen;* holland. *Bout;* dan. *Bolt;* suéd. *Bult;* valaq. Ръстел [*Restel*]; rus. Болтъ [*Bolte*]; Гвоздь [*Gvozde*]; pol. *Gwózdzik;* chin. *Joûy;* mal. *Pakou, Pasak;* madék. *Silouk azon, Silouk vi, Tsilouk;* taïti. *Aou, Titi;* tonga, *Fao.*) Morceau de fer ou de bois, cylindrique ou quadrangulaire, généralement peu gros et peu long, dont on se sert pour lier ensemble les pièces qui entrent dans la composition d'un navire et dans les ouvrages de sa menuiserie. Les chevilles de fer varient beaucoup dans leurs façons, et, suivant leurs formes, prennent des noms différents; ainsi il y a la Cheville à œillet (angl. *Eye bolt;* ital. *Perno ad occhio;* rus. Огболтъ [*Ogbolte*], Обухъ, [*Obouh*]), dont la tête est façonnée en anneau; la Cheville à boucle (angl. *Ring bolt;* ital. *Perno ad anello* ou *a campanella;* rus. Рымъболтъ [*Rime bolte*]), qui, dans l'anneau de sa tête, reçoit une boucle; la Cheville à croc (angl. *Hook-bolt;* ital. *Perno a gancio*), dont la tête est recourbée en crochet; la Cheville à goupille (angl. *Fore lock bolt;* ital. *Perno a gopiglia;* vé-

nit. *Pirone a giavetta;* rus. Болтъ съ чекою [*Bolte s' tché-koïou*]), dont l'extrémité pointue a une ouverture où peut s'introduire une goupille; la Cheville à barbe (angl. *Rag bolt;* ital. *Perno a barbone;* vénit. *Spin di pesce;* rus. Ершъ [*ierche*], ёршъ [*iorche*]), dont le petit bout est dentelé sur les arêtes, et ressemble par là à la barbe ou penne d'une flèche, etc., etc. — « Pour avoir rabillé » (réparé, arrangé, redressé) « vingt-six Cheuilles de fer tant grandes que moyennes tirées de la dicte grant nef (*la Françoise*, qui avait péri dans le port du Havre)... » Fol. 39 v°, lig. 25, Ms. du XVI[e] s., n° 9469-3, Bibl. nat. — « Mon frère » (Colbert, alors envoyé en Angleterre) « m'a confirmé que l'on se sert en Angleterre de Cheuilles de bois pour Cheuiller les vaisseaux, et je luy mande par cet ordinaire d'enuoyer icy quelques unes de ces Chevilles. Je ne manqueray pas, aussy tost que je les auray receües, de vous en enuoyer. Et comme je ne doute pas que les Cheuilles de chesne vert de Prouence ne soient meilleures que celles d'Angleterre, commencez à en faire l'épreuve sur quelque bastiment léger. » Colbert à Arnoul, intendant des galères, 10 janv. 1670; *Ordres du Roy* (Galères), 1670, fol. 14 v°; Arch. de la Mar. — *Cheviller*, fr. v. a., de *Cheville*. [V.]) (Gr. mod. Καρφόνω; ital. *Impernare, Mettere i perni;* esp. *Empernar;* port. *Dar cavilhas;* angl. *Bolt* [*To*]; all. *Anbolzen*; holl. *Aanbolten;* dan. *Anbolte, Bolte;* suéd. *Anbolta;* rus. Сшивать-болтами [*Schivate-boltami*]; chin. *Sün;* mal. *Memasak;* madék. *Mandilouk;* fr. anc. Encaviller.) Lier deux ou plusieurs pièces de bois au moyen de Chevilles, pour les unir fortement et en composer un tout solide. (V. Percer.) — *Chevillot*, fr. s. m. (De *Cheville*.) (Angl. *Toggel;* rus. Кофель-нагель [*Kofel-naghel*]; ital. *Caviglia*.) Cheville en bois, ronde et médiocrement grosse, traversant une planchette que l'on fixe à un endroit du navire où aboutissent plusieurs des manœuvres courantes. On amarre les manœuvres aux Chevillots en en tournant la partie molle, alternativement de leurs queues à leurs têtes. Les matelots disent rarement *Chevillot;* c'est *Cabillot* qui est le terme dont ils se servent le plus ordinairement.

CHIAJA (*Kiaya*), napol. s. f. (Du fr. *Quai*.) Plage. *Vocab. delle parole del dialetto napolitano* (1826).

CHIAMARE, ital. v. a. (Du lat. *Clamare*.) Héler. Appeler, en parlant de la tension d'un cordage dans une certaine direction. Ainsi : « La gomena Chiama à tribordo, » le câble Appelle à tribord.

CHIARORE, ital. s. m. (Du lat. *Clarior*, comparatif de *Clarus*.) Éclaircie.

CHIATTA, ital. s. f. (Ce mot n'a point la même origine que le vieil ital. *Chiattare* [probablement du lat, *Quietare; Quies*, repos], cacher, apaiser; d'où *Chiatta*, cachée, et *Chiatto*, crapaud. *Chiatta* est une transcription du fr. Chatte, que nous trouvons dans le *Vocabol. di mar.* de Stratico [1824], et que N. Duez [1674] pouvait n'avoir pas connu.) Chatte; Bateau de transport ou de passage; Allége, Bac. — C'est du nom de cette barque à fond plat qu'un lieu où, faute de pont, on se sert de Chattes pour passer d'une rive à l'autre, est appelé : *Passo di Chiatta*. — La *chiatta di guerra*, ou *Chiatta cannoniera*, est sans rapports avec la petite allége dont nous venons de parler; c'est un gros navire aux murailles épaisses, et qui, armé de quelques fortes pièces d'artillerie, est mouillé à l'entrée d'un port, citadelle flottante pour la défense de ce passage. — Le traducteur anonyme du Dictionn. de Saverien (Venezia, 1769) a nommé la Chatte : *Sciatta*, p. 13 du *Vocabolario fr.-ital. e ital.-fr.* qui suit le *Dizionario*, mais il a oublié de faire l'art. *Sciatta* à la p. 414 de son principal travail, et de reproduire l'article de Saverien.

CHIAVARDA, ital. s. f. (De *Chiavare*, clouer; fait du lat. *Clavus*.) Boulon.

CHIAVE PER IL TRINCARINO, ital. anc. s. f. Clef pour le trinquenin. Nom que l'on donnait au membre de la galère qui, dépassant par sa tête les sommets de ses voisins devenait, pour le trinquenin dans lequel il entrait, un point d'appui et une retenue. — « Frà contovale et contovale d'ogni quattro, ò cinque ò sei stamenali, ò matere, ne scappa fuor vno, che si dice la Chiave per il Trincarino, nel quale con lo scarpello vi s'incava il suo foro quadro, che stia giusto, et detta matera avanzando sopra fà scarmotto » (tenon) « ò dente alto un terzo di palma in circa, et questo si fà per miglior legatura del vascello. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 31.

CHIAVESELLO, vénit. s. m. (Diminut. de *Chiavo*, clou.) Esse d'affût. — V. Acciarino.

CHICAMBEAU, fr. anc. s. m. Ce mot a désigné plusieurs objets différents. « C'est un bois qui sort hors du navire par où passe l'écoute d'artimon. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar. Le Chicambeau était, ainsi que nous le fait connaître la définition du document anonyme que nous venons de citer, un boute-hors implanté dans le couronnement d'un navire, et s'élançant de ce couronnement comme, de l'arrière des embarcations modernes, le boute-hors du tapecul ou du flèche-en-cul. A l'extrémité du Chicambeau était une poulie pour le passage de l'écoute de l'artimon. On voit ce Chicambeau à plusieurs figures de navires des XVI[e] et XVII[e] siècles, notamment aux vaisseaux peints par Holbein dans le tableau où il représenta le départ de Henri VIII pour la France, où l'attendait François I[er], au Camp du Drap d'or. On le voit au navire que nous avons emprunté à une fresque de l'ancien couvent de Notre-Dame-des-Grâces, à Milan; à un vaisseau de guerre gravé par Henri Hondius; à un navire que nous avons dessiné, en 1834, à Gênes, d'après un tableau peint en 1597, etc. (V. tous les vaisseaux représentés à l'article *Navire* de ce Glossaire.) Selon le P. René François, le Chicambeau était ce qu'aujourd'hui l'on nomme le Minot ou pistolet d'amure. Voici ce que nous lisons, p. 108 *des Merveilles de nature*, édit. de 1629 : « Chicambaut, c'est une pièce de bois qui sort du nauire, yssant entre la flèche et la lice, et va à fleur d'eau, ou bien courbeyant presqu'à vn pied et demy de fleur d'eau. Il sert d'amurer la misaine et le beaupré quand le navire va à orse, c'est-à-dire, à bouline. » — Guillet (1678) définit le *Chicabaut* ou *Chicambaut :* « vne longue et grosse pièce de bois vers l'avant d'un petit bastiment, pour luy seruir de poulaine ou d'Éperon. » C'est cette pièce que l'anonyme auteur de l'Explication citée plus haut appelle *Chique* ou *Boutelot*. Desroches (1687) ne recueillit point le mot *Chicambaut* qui déjà n'était plus guère usité, et auquel, en 1702, on préférait Boutelof, comme le fait observer Aubin (1702). — *Chicambeau* ou *Chicambaut* nous paraît être une corruption de *Chique en bout* (morceau de bois au bout du navire). La définition de ce terme donnée en tête du présent article, aussi bien que celle de Guillet, justifierait l'explication que nous proposons cependant avec défiance. — V. Chique.

CHICANER LE VENT, fr. v. a. fig. (Ménage, Budée, Le Duchat, Huet, Caseneuve, n'étaient point d'accord sur le mot grec dont Chicaner avait dû ou pu être fait; Wachter, dans son *Glossar. germ.*, nous paraît avoir approché de la véritable étymologie du mot français. Il la voit dans *Schwicken*, Tromper, dont l'angl.-sax. *Swican* est l'origine. Peut-être vau-

drait-il mieux faire venir Chicaner du sax. *Swencan*, dont le sens est : Troubler, affliger, fatiguer, contrarier.) (Basq. vulg. *Chicana;* bas bret. *Chikani;* angl. *Lay (to) too near the wind;* esp. *Trincar;* rus. Придержпвамся къ вѣмру [*Priderjivatsia k' vétrou*].) Serrer le vent le plus près possible, et de si près que les voiles soient toujours au moment de barbéier. Dans cette position, le navire, qui fait très-peu de route et craint toujours d'être masqué (V.), brave pour ainsi dire le vent et le contrarie.

CHIEF DE LA NEF, vieux fr. s. m. (*Chief*, chef, tête. [V. Chef.]) Cap de l'avant, Proue.

— « Sor li Chief de la nef devant
(Le marinier apelent Braut)
Ont de cuivre fet un enfant
Saëte, et arc tendu portant. »
WACE, *Roman de Rou.*

CHIESOLA, ital. s. f. (Diminut. de *Chiesa* [lat. *Ecclesia*], église.) (Proprement : Chapelle. La forme, la décoration extérieure du meuble désigné par le mot *Chiesola*, lui valurent sans doute ce nom au moyen âge. En 1841, nous avons lu à Venise, dans une *Cron. di Venexia* [Ms. papier du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc], le passage suivant : « In questo millesimo [1346], fo principiado a far vno monestier »[moustier, monastère, couvent] « su vna ponta che xe chiama de Misser sancto Antonio de Vana. Et fo fata de vna piziola giexiola » [djiesiola] « de lignami » [d'une petite chapelle de bois.] La forme vénitienne *Giexiola* est celle qui fut prise par les Languedociens et les Provençaux pour faire *Gisole*. [V.]) Habitacle. — « Il suo luogo » (du pilote) « il giorno è nell' una ò l'altra spalla (V.) seconda và la vela, la notte appresso la Chiesola della bussola, sù la galea capitana, etc. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1617), p. 93. — Ce mot a pour variante *Chiesiola*. — V. Abitacolo, Ampolleta.

CHIGLIA, ital. s. f. (Transcript. mod. du fr. :) Quille. — Le géno. écrit *Chiggia*. — V. Achiglia, Carena, Colomba, Primo.

CHILINCHA, basq. vulg. s. f. (Étymol. inconn.; peut-être est-ce seulement une onomatopée.) Cloche. — Le basq. litt. dit *Campaea*, *Esquilla*, *Ezquilla*.

CHIMA, ar. côte N. d'Afr. s. Amarre.

CHIMÆRA, bas lat. s. f. Paul Diacre (VIIIe siècle), dans son Histoire de Justinien II (de 685 à 711), dit : « Omnes Naves Dromones videlicet Trieres et Scaphas, Chimæras ac Lintres, usque ad Chelandia, per collationem ab unoquoque inhabitantium urbem, Senatorum videlicet et ergasticorum et plebejorum, ac omnis officii collegit, quibus missis præcepit omnes habitantes in castris illis gladio interficere et neminem vivificare, tradens eis et Heliam Spatarium, qui deberet prætor Chersones constitui. » Existait-il en effet, au VIIIe siècle, des navires appelés Chimères? C'est une question qu'il est permis de se faire, quand un texte unique nomme ce navire. Nous ne voyons, sans doute, aucune raison pour qu'il n'y ait pas eu des bâtiments ayant le nom, et peut-être, à l'avant ou à l'arrière, la figure de la Chimère. On sait que, vers l'époque dont il s'agit, les Normands avaient des navires appelés Dragons, et d'autres appelés Serpents; (V. *Drake*, *Sneke*) : d'ailleurs, Paul Diacre était à peu près contemporain du fait qu'il publie; il connaissait les dromons, qui étaient alors probablement, dans la flotte militaire des Grecs, ce qu'avaient été les trières dans la flotte des Grecs antiques; il connaissait les chelandes ou selandres (V. Chelandium), les scafes, et les autres petites embarcations; il ne pouvait pas se tromper sur les Chimères, qu'il avait vues peut-être. Cependant nous n'avons que le témoignage de Paul Diacre, c'est-à-dire le témoignage des manuscrits, qui, de copiste en copiste, ont très-bien pu venir jusqu'à Muratori, leur éditeur, entachés d'une faute, dont on s'est d'autant moins défié qu'on s'est rappelé un des vaisseaux d'Énée, cette Chimère dont Virgile dit, liv. V, v. 118 :

« Ingentemque Gyas ingenti mole Chimæram,
Urbis opus. »

Nous ne rejetons pas absolument les *Chimæras* de Paul Diacre; mais nous nous demandons si *Chimæras* n'est pas une mauvaise leçon de manuscrit, et s'il ne faut pas lire *Camaras?* La Camare était justement un navire dont se servaient les riverains du Bosphore de Thrace et de la mer Noire, et il est tout naturel de penser qu'il fût resté traditionnel, dans ces parages, depuis le temps où écrivait Tacite, jusqu'au règne de Justinien II. Saint Théophane pourrait-il nous aider à résoudre la difficulté que soulève le mot *Chimæras?* Il dit, p. 316 : « Πᾶσαν ναῦν δρομόνων τε, καὶ τριηρῶν, καὶ σκαφῶν, μυριοβόλων (ou, suivant le manuscrit que possédait Peiresc : μυροαγώγων), καὶ ἁλιάδων, καὶ ἕως χελανδίων, etc. » Μυριοβόλων ou Μυροαγώγων représente, dans le texte de Théophane, les *Chimæras* du texte latin; mais le mot grec est sans analogie avec le mot latin; il nous paraît désigner un grand navire de charge, portant ou beaucoup d'hommes lançant des flèches (Βολὴ, traits, dards), ou beaucoup de marchandises. La Camare au ventre large, *Lata alvo*, selon l'expression de Tacite, pouvait aussi porter beaucoup; et peut-être faut-il voir dans le mot de Théophane une sorte de trope pour exprimer l'idée que fait naître la description de la Camare donnée par l'historien latin. Peut-être aussi, et ce serait plus prudent, faut-il ne pas trop s'arrêter à un mot qu'on lit dans un seul auteur, et qui se trouve dans deux manuscrits avec deux formes différentes. Si le Μυριοβόλος ou Μυροαγώγος avait été un navire connu au VIIIe siècle, assurément on le trouverait mentionné quelquefois dans l'histoire byzantine, et on ne l'y voit jamais nommé. Nous croyons fortement que ce nom a été substitué à un autre par une de ces fautes si communes dans les manuscrits; mais nous ne savons quelle restitution proposer, pour rendre complétement intelligible le passage de Théophane. Quant à celui de Paul Diacre, nous ne pensons pas nous tromper en substituant la *Camara*, bien connue, à la *Chimæra*, que les documents ne nomment jamais.

CHIMENEA, basq. s. f. (Est-ce du gr. Κάμινος, fourneau, cheminée, ou de *Cima*, sommet, que fut fait ce nom? C'est ce que nous ne saurions dire. La raison nous ferait pencher vers *Cima*, le château étant la partie la plus élevée du navire à l'avant et à l'arrière; mais la forme *Chimenea* nous ramène à *Caminus*, cheminée. Le château, dans les navires des XVIe et XVIIe siècles, fut-il comparé à la cheminée, parce qu'il surmontait le vaisseau, comme la cheminée la maison, et parce que son sommet, étroit relativement à sa base, lui donnait un peu l'air d'une cheminée? Ce n'est pas impossible. La langue toute figurée des gens de mer admit, à toutes les époques, des métaphores plus hardies encore que celle-là.) Château, Gaillard.

CHIMENTO, ital. s. m. (Étymol. incon.) Donné par Stratico (1813) comme synonyme de *Commento*. (V.) C'est le *Cimento* (V.) d'autres auteurs.

CHINAL, vénit. anc. s. m. (Étymol. incert. Un poëte du XIIIe siècle, Francesco Barberino, nomme *Quinal* le hauban; *Chinal* n'est qu'une variante orthographique de *Quinal*, dont la forme peut faire croire que le hauban était un cordage fait de cinq torons.) — « Parte prexa per lo gran con-

scio con zosia che'l reffudio (V.) se possa cometter per rixe e Chinali et endegarij, e no se faza oltra passa LX. » Titre du chap. 33, *Décret du 8 août* 1365, *Capitolar della tana*, Ms. parch. de notre bibliothèque particulière. — « Vole » (la galère de Romanie) « Chinali 6 per ladi de passa 7 l'uno. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — « Chinali 4 per ladi de passa 7; el passo, lib. 3. » Même traité, chap. des galères subtiles. — « Serave per ladi Chinali 12 et quarnal uno. » Même traité, chap. de la nef, ou vaisseau rond.

CHÏNG, chin. s. Corde, cordage. — *Chïng* est aussi un verbe qui exprime l'idée de commander, de gouverner.

CHIODERIA, ital. s. f. (De *Chiodo*. [V.]) Assortiment de clous; quantité de clous; atelier où l'on fabrique les clous; clouterie. (V. Cloderia.) — *Chiodo*, s. m. (Du lat. *Clavus*, fait de *Claudo;* rad. gr. Κλείω, Κλειδόω, fermer à clef.) Clou.

CHIONS DE MARTICLES, fr. anc. s. m. pl. (Corrupt. de Scions de marticles, ou branches de martinet.) — V. Marticle.

CHIORME, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Ciurma*. [V.]) Pour : Chiourme. — « Premierem., pour vingt six esmines et vn quart de féves, données a la Chiorme dicelle durant le dit mois, à cinq^{te} solz l'émine, sont L. 65, 12 s. 6 d. » *Compte des despenses ordinaires faictes sur la galere Dornano durant le mois de nouembre mil six cens quarante deux*. Ms. Arch. de la Mar., fonds Grignan. — « La Ciourme, c'est la trouppe des forçats; on dit aussi la Chiorme; là les forsaires tirent de concert à la rame. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 101, édit. de 1629. — Chiorme se lit aussi dans Rabelais, liv. IV, chap. 20 et 21. — V. Girer.

CHIOUF, ar. côte N. d'Afr. s. Cargaison, chargement.

CHIOURME, fr. s. f. (De l'ital. *Ciurma*. [V.]) (Gr. anc. Ἐρεσία; bas lat. géno. *Chiusma;* ital. vénit. *Ciurma;* esp. port. *Chusma;* tur. *Tcheurmè*, *Keurekichiler;* illyr. dalm. *Vozci* [Voztchi]; fr. anc. *Chiorme*, *Chiurme*, *Chorme*, *Chourme*, *Ciourme*.) L'ensemble des rameurs d'une galère, d'une galiote, d'une galéace, ou de tout autre navire de la famille des bâtiments à rames. — Les équipages des galères furent d'abord composés de rameurs libres, et payés par les armateurs ou par le prince à qui appartenaient les navires. Les condamnés pour certains crimes furent ensuite appliqués au service de la rame; enfin, les esclaves ou prisonniers faits sur les nations ennemies furent adjoints aux condamnés pour la composition de la Chiourme. — « Toutte la Chiourme est de 280, compris les Turcs qui seruent les cheualiers que l'on appelent (*sic*) les chambriers, qui sont au nombre de trois; il y a des galères » (à Malte) « qui en ont plus ou moins; le nombre des forçats n'est point fixe, non plus que des Turcs baptisez, qui sont tous comptés dans le nombre de la Chiourme. » *Noms des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siecle, n° 10 de notre bibl. particul. — « Le s^r Cotolendi ayant acheрté trente quatre Turcs, dont vous en auez dejà reçeu 24 avec les chaisnes des condamnéz, les negres que vous avez, et tous les Turcs qui pourront estre acheptés dans la suite de la campagne, vous donneront asseurément les moiens de mettre vne ou deux nouvelles galères en mer dans le cours de cette année. Regardez à vous bien appliquer à la conservation et augmentation des Chiourmes, comme à la chose du monde de la plus grande conséquence pour le seruice du Roy, dont vous avez le soin, parce qu'auec la dépense que Sa Maj. fait, il faut parvenir à mettre en deux ou trois ans de temps trente galères en mer. » *Colbert à Brodart*, commissaire à Marseille, 24 février 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 114 v°; Ms. Arch. de la Mar. — Aujourd'hui qu'il n'y a plus de galères armées de Chiourmes, les condamnés aux travaux forcés que l'État réunit dans les arsenaux maritimes, forment un corps auquel, par habitude, on donne encore le nom de Chiourme. Les forçats logés dans le bagne de Brest composent la Chiourme de Brest; ceux qu'on garde à Toulon composent la Chiourme de Toulon, etc. — V. Bagne, Baigne, Bonnevoglie.

CHIPPE, fr. anc. s. m. Francisation de l'angl. *Ship*, navire. Elle se lit chap. 22, liv. IV de *Pantagruel*.

CHIQUE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Cica*, un rien, peu de chose [esp. *Chico*, petit], fait du lat. *Ciccum*, signifiant un zeste, un rien, comme on le voit par cette phrase de Varron, liv. VI : « Densum Ciccum non interduo. » [Je ne me soucie pas d'une pellicule épaisse, ou : Peu m'importe un rien.]) Minot ou Boutelof. — « Chique ou Boutelot est vne pièce de bois droit que l'on met dans le nauire, faisant sortir vn bout sous la poulaine, où on l'amarre bien, laquelle » (pièce) « a des trous au bout, dans lesquels on passe les couëts de bourset » (amures de la misaine). *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — Les pêcheurs d'Étretat nomment *Chique* le beaupré de leurs barques. Ce beaupré est court, et plutôt abaissé qu'horizontal. — Le mot *Chique* a, chez nos marins, une signification beaucoup plus commune que celle-ci. Il désigne ce petit morceau de tabac roulé que mâchent quelques matelots, comme les Indiens mâchent le bétel. (Rus. Жвака [*Joaka*].)

CHIRA', ar. tur. s. Voile. — V. Badban, Ielken.

CHIRRITA, basq. litt. s. Poulie. — V. Bollacurua.

CHIRURGIEN, fr. s. m. (Du lat. *Chirurgus*.) (Gr. anc. et mod. Ἰατρός, Χειρουργός; ital. *Barbiero;* esp. *Barbero*, *Barvero*, *Cirujano;* port. *Cirurgião*, *Barbeiro;* fr. anc. *Barbier;* *Cirurgien;* bas bret. *Docter;* angl. *Surgeon;* dan. *Chirurg;* suéd. *Fältskär;* rus. Лѣкарь [*Lékare*], Лѣкарь [*Liékare*], madék. *Ampameloun*, *Ombiassa*, *Ompa minssit;* viti, *Abouko;* taïti, *Tawa maï*.) Nous n'avons pas besoin de dire quel est, à bord d'un navire, l'office du Chirurgien, médecin en même temps qu'opérateur exercé. Au commencement du XVIIe siècle, les navires du commerce devaient avoir deux Chirurgiens, ce que constate Étienne Cleirac, dans son commentaire sur les *Rooles d'Oleron*, art. 1er : « Aux nefs oneraires, ou navires en marchandise, le maistre est le premier, le pilote est second; ensuite le contre-maistre, le facteur ou premier marchand, le second marchand, l'écrivain, deux Chirurgiens, deux dépensiers ou maîtres valets, etc. » Aujourd'hui, il est bien peu de navires marchands français qui embarquent des Chirurgiens; les capitaines sont les médecins du bord; et dans leur pratique ils s'aident d'un ouvrage de M. Keraudren, intitulé *le Chirurgien de papier*, ou « Observations sur les soins à donner aux marins des navires du commerce sur lesquels il n'est pas embarqué de Chirurgien. » — L'organisation d'un corps de Chirurgiens entretenus dans la marine n'est pas fort ancienne : si l'on voit dans l'ordonnance de 1689, art. 5, tit. XI, qu'il y avait des Chirurgiens à bord des navires de guerre, — c'étaient des chirurgiens civils appartenant aux ports dans lesquels se faisaient les armements; — sur les États de la marine de 1661 à 1745 (Arch. de la Mar.), on ne voit point de listes de Chirurgiens, quand on y trouve celles des officiers de vaisseaux et de ports, des commissaires et des ingénieurs constructeurs. Aujourd'hui le corps médical est organisé sous la direction d'un premier officier de santé en chef, inspecteur général.

CHISTO, basq. vulg. v. a. (? De l'esp. *Chillar* ou *Chiflar*.) Siffler. — Le P. Larramendi (1745) écrit : *Chistu eguin*.

CHITIA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'anc. ital. *Saitia*. [V.]) Pinque.

CHIURME, fr. anc. s. f. Pour Chiourme. — « ... Pauesade, qui est ou d'aiz » (de planche) « ou vne grande pièce de drap, ordinairement rouge, » (V. Pavois) « qui couure les soldats et la Chiurme des mousquetades ou harquebusades, et leur sert de parapet. » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire*, 1622, p. 23.

CHIUSMA, bas lat. géno. s. f. (Pour *Ciurma*. [V.]) Chiourme. — V. Naufragium.

CHKOF, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Scafo*. [V.]) Bâtiment, Navire. — *Chkof-nare*, Brûlot.

CHOCHA, bas lat. ital. s. f. (Variante orthog. de *Coca* [V.] ou *Cocha*. [V.]) Coque. — « Galeæ ipsæ solventes Famagostam attigerunt, et portum clausum invenerunt tribus cum Chochis Januensium positis in battajam. » *Chron. de Trévise*, apud Muratori, t. XIX, col. 761. — « Cum Chocha prægrande Januense piraticam exerceret, Veneti tres prægrandes Chochas contra eam exornarunt » (ils armèrent), « in quibus erant quingenti pugnatores » (500 combattants sur chacune des coques sans doute, puisque c'étaient de très-grands navires), « præfectusque eis Nicolaus Lombardus ; sed cum januensis Chocha naufragium passa esset, desiere prosequi iter institutum. » *Chron. de Dandolo*, an. 1399.

CHOCOILLA, basq. litt. s. Étambot. Le P. Larramendi (1745) a négligé de faire une étymologie à ce terme, qui ne nous est connu que par son *Dict. triling.*

CHOIR, vieux fr. v. a. (Du lat. *Cadere*, tomber.) Tomber, en parlant du vent ; s'apaiser, se calmer.

— « Plus de cinq jours, en la mer, dure
Li orages et la laidure ;
Puis Chet li venz. » *Roman de Tristan*.

— « Landemain de la Penthacouste, le vent fut Cheu. » Joinville, *Hist. de saint Louis*.»

CHOLFFO, vénit. anc. s. m. (Variante de *Colfo*. [V.]) Golfe. — « In tempo de questo Doxe » (*Dux*, doge ; il s'agit de Rigo Dandolo, en 1201), « xe vsano molto lo chorso del mar, e vegniua chorsizando in fina al nostro Cholffo, faziando de grande dani, li Pixani... » P. 15, *Chron. di Venexia*, Ms. pap., in-fol. du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc.

CHOLTRO, vénit. anc. s. m. (Étymol. incon.) (Nous pensâmes, quand nous traduisîmes, en 1839, le manuscrit de la *Fabbrica di galere*, publié par nous [*Arch. nav.*, t. II, p. 6-30], que ce mot désignait la clôture de la galère, c'est-à-dire l'endroit où étaient placés les jougs (V.) ; M. Novello, dans une note qu'il a eu la bonté de faire pour rectifier les erreurs que nous avons commises en traduisant ce document vénitien du moyen âge, définit le *Choltro* : « *Cavo di banda o bintolina* :) — Préceinte de plat-bord. » — « Et è longa questa nostra galea de Fiandra da l'uno posselexe a l'altro de Choltri passa 19 pedi 3... » Ce passage, où une des longueurs de la galère est nettement exprimée : 19 pas 3 pieds (98 pieds vénitiens), nous autorise à ne pas croire que *Choltro* désignât la préceinte. Et d'abord, dans le document, la préceinte est appelée *Zenta* (V. ci-dessous, art. *Cholumba*) ; ensuite, la préceinte allant de la proue à la poupe, et la longueur totale de la galère par le haut étant donnée, au second paragraphe du traité vénitien : « La galea de Fiandra è longo da alto passa 23 pedi 3 ½, » ce qui fait 118 ½ pieds vénitiens, il est impossible d'admettre que la préceinte n'ait eu que 98 pieds. On verra, à l'art. *Fiero* (V.), que les élancements des rotes étaient de 16 pieds environ, qui, ajoutés aux 98 pieds, mesure de la distance entre les deux *Choltri*, font 114 pieds. La longueur totale étant de 118 pieds ½, il n'y a donc entre cette longueur et celle qui est donnée par la somme des élancements et de la distance des *Choltri* l'un à l'autre, qu'environ 3 pi. ½ : or, la timonerie avait cette saillie en dehors de la galère. On serait donc amené à conclure que le *Choltro* était ou la rode, qui n'est nommée nulle part dans le document, ou le point qui joignait la rode à la quille, ou enfin un couple qui s'élevait à ce point de jonction, et qu'on pourrait comparer au couple de Coltis. (V.)

CHOLUMBA, vénit. s. f. (Variante orthog. de *Colomba*. [V.]) — « Et mesurando per mezo la chodera corba da proda de su la Cholumba e al oro de su da la zenta de esser pedi 7, men dito 1 mesurando al quadro. » *Fabbrica di galere*.

CHOLZEXE, faute du copiste du manuscrit de la *Fabbrica di galere*. Il faut lire *Chalxexe*, forme vénitienne de l'ital. *Calcese*. (V.) — « La galea antedita del sexto de Fiandra vole un arboro de passa 14 » (70 pieds) « ... vole un Cholzexe longo piedi 12. » — V. Choxele.

CHOMITO, **CHOMITTO**, vénit. anc. s. m. (Pour *Comito*. [V.]) Comite. — « Sotto pena. de. L. 10. al Chomito de quella galja che. chontra fera. » Versi, *Trattato di nautica*, Ms. in-4°, pap., de 1444, p. 71, Bibl. de Saint-Marc, classe IV, cod. 170. Dans les chapitres suivants : *Comito* est souvent écrit *Chomitto*.

CHONDUGO, vénit. anc. s. m. On lit à l'article des *Ferri*, dans la *Fabbrica di galere* : « Vole questa nostra galea de Fiandra ferri 5.... Vole Chondugi per mare. Vole Chondugi 2 per anelli. » Nous n'avons pu déterminer le sens précis du mot *Chondugi*, et nous en sommes réduit à une conjecture sur l'objet qu'il désignait à Venise. Que voulaient les pattes des Fers ou Grappins de la galère? Des becs? mais les anneaux n'en avaient pas. Ce ne sont donc point les becs des pattes que nommaient les *Chondugi* ; nous avons pensé que le vénitien *Chondugo* ou *Condugo* pourrait avoir été fait du gr. κόνδυλος, et nommer le renflement formé au diamant du grappin par la soudure des pattes à la verge, et celui du fer de la verge à l'endroit où se perçait le trou pour passer l'arganeau.

CHOPANO, vénit. anc. s. m Var. orth. de *Copano*. (V.) Esquif. — « E vole la nostra galea de Fiandra barcha 1, longa passa... e vole la dicta galea Chopono longo pedi..., etc. » *Fabbrica di galere*. — « Queston sie una rason de Chopanj de galia grossa prima, longo da pupa a prova pie 17 ½ ; in bocha pie 6 ½, in fondi pie 4, in pontal pie 2 ; erta in chauuo (*sic* pour chavo, cavo, le cap), da pupa pie 4. » P. 19 v°, *Delle galere*, Ms. (XVIe siècle), clas. IV, cod. 26, Bibl. Saint-Marc.

CHOPINE ou mieux Choppine, fr. s. f. (De l'all. *Schoppen*, fait du verbe *Schopfen*, puiser.) (Gr. mod. Σταλούπο ; ital. *Gotto della tromba* ; angl. *Lower pump box* ; bas bret. *Chopin* ; rus. Смакань у помпы [*Stakane ou pompi*].) — « Boîte cylindrique en bois ou en cuivre qui fait partie essentielle d'une pompe, et qui est placée dans son intérieur au-dessous du jeu du piston. Elle est percée centralement pour le passage de l'eau, dont l'air extérieur presse l'ascension, et porte à son ouverture supérieure un clapet ou une soupape qui présente un obstacle à la descente ou au retour de l'eau, lorsqu'elle a été élevée. Cette boîte n'est ainsi qu'un support pour la soupape fixe et ordinaire d'une pompe.... » Romme, 1813.

CHOQUER, fr. v. a. (Du flam. *Schocken*, fait, comme l'angl. *Shake*, de l'angl.-sax. Sceacan [*Skéakane*] [isl. *Skek*, *Skok*,

Skékia], Ébranler, Frapper.) (Ital. *Lascare*; esp. *Dar un Salto*; basq. vulg. *Chocaca*; angl. *Check* (*to*); all. *Abschkrikken*; holl. *Afschkrikken*; dan. *Asfkrikke*, *Fire lidt*, *Skrække*; suéd. *Afskrikka*, *Fira litet*, *Lossa litet*; rus. Канфорить, Потравить, Приотдать [*Kanforit*, *Potravite*, *Priotdate*]; lasc. *Tercana*.) Filer ou lâcher un peu le cordage trop tendu. Ainsi on Choque un bras, une bouline, un câble, une tournevire, etc., lorsque cette tournevire a embrassé la cloche du cabestan jusqu'au bas, lorsque ce câble travaille trop, lorsque cette bouline ouvre trop la voile au vent, lorsque le bras tient la vergue dans un plan dont l'angle avec celui de la quille veut être élargi. L'action que l'on fait en larguant une manœuvre dont la tension est grande, est rarement assez modérée pour qu'un choc de la corde contre l'objet autour duquel elle est tournée ne se fasse pas sentir; — de là le verbe Choquer, dans le sens de filer ou mollir.

CHOQUET, fr. anc. Pour Chouquet. (*Noms des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siècle; n° 10 de notre bibl. particulière.)

CHOQUUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Coquus*.) Cuisinier, Coq. — « Et quod dictus capitaneus habeat et habere debeat domicellos duos, et unum Choquum, et trombatores duo, et unum nacharatum » (deux trompettes, et un joueur de nacaires ou timballes). *Stat. géno. du* 5 sept. 1341, p. 65 de *l'Imposicio officii gazariæ*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — V. Cochus.

CHORBA, vénit. s. f. (Forme de *Corba*, de *Curvare*.) Courbe, Côte. — « E a prode Chorbe 42, et a pope et anche in mezzo Chorbe 4. » *Fabbrica di galere*.

CHORBATONA, vénit. anc. s. f. (De l'ital. *Corvato*, lat. *Curvatus*, courbé.) Courbaton. — « Questa galea del sexto de Fiandra vole lo infrascripto legname et in primis stortami, cioè legni storti per far forchami e Chorbe tone (*sic*) et mezi legni si a pope come a proda. Vole legni 380. » *Fabbrica di galere*, citée déjà bien souvent.

CHORCOMA, vénit. s. f. (Comme l'esp. *Corcoba*, courbure, du lat. *Curvare*.) Glène. — « Vole Chorcoma 1, de passa 50. (Elle veut une glène de cordage de 50 pas ou 250 pieds.) » *Fabbrica di galere*.

CHORELLA, vénit. s. f. (Pour *Choronella*. (V.) Faute du manuscr. de la *Fabbrica di galere*, que nous avons citée aux art. précédents.) Colonne, couronne. — « Vole la braza de questi (chadernali) over la Chorella el terzo che l'arboro fosse longo de la choverta in su, serà passa 4; el passo pesarà lib. 5. » Nous avions pensé que *la braza*, *over la Chorella* des caliornes ou carnals était une Aiguillette avec laquelle on joignait la poulie supérieure de ces *Quadernali* à la colonne ou pendeur; et nous avions émis cette opinion, que *Chorella* pouvait avoir été fait du gr. Κολλάω, coller, sonder, lier. Nous nous étions trompé; nous n'avions pas soupçonné l'erreur du copiste. Une nouvelle étude du traité vénitien, et la connaissance de documents analogues qui n'avaient pas été à notre disposition quand nous composions nos Mémoires d'*Archéologie navale*, nous ont convaincu de notre erreur. La phrase que nous venons de transcrire doit être traduite ainsi : « Le bragot, ou autrement la couronne de ces carnals, aura de longueur le tiers de celle du mât, mesuré entre la couverte et le sommet, c'est-à-dire 4 pas (20 pieds); le pas de ce cordage pèsera 5 livres. »

CHORIEDJ, anc. vénit. ancon. s. m. plur. (Le même que *Corredi*. [V.]) — « Et li patronj de li navilij non li debia mettere per nullo muodo, nè fare chargare, overo mettere se non l'armamento e li Choriedjdi quesso navilio... » *Stat. mar. d'Ancône*, 1397; rubr. 45.

CHORME, fr. anc. s. f. Pour Chiorme ou Chiourme. Cette variante se lit dans quelques éditions du *Pantagruel*, liv. IV, chap. 1er.

CHORONELLA, vénit. anc. s. f. (De *Corona*, qui devint, par le changement très-commun de l'*r* en *l*, *Colona* et *Colonna*. [V.]) Pendeur. — « Volemo la Choronella di questri nostri chadernali, voleno esser ceschaduno longo el terzo del arboro da la chovertra in su. » *Fabbrica di galere*. — La *Choronella de chadernale* de ce document est ce que nous voyons nommé : *Couronne de carnal* par les marins provençaux du XVIe siècle. — V. Couronne.

CHORSER, vénit. anc. s. m. (De *Chorso* pour *Corso*. *Corsare*, ital.) Corsaire. — « Et in quelle » (galie) « sera vno Chorser che vegniua chiamato Brutecha Fiama, loqual fu mandato a fondi » (coulé à fond en 1147) « con tutta la sua galia. » P. 13 v°, *Cron. di Venexia*, Ms. pap. in-fol. du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc.

CHORSIA, vénit. anc. s. f. (Pour Corsia. [V.]) Coursie. — « Da la Chorsia a la banda son pie 13 e q°. » P. 1, *Delle galère*, Ms. du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc, classe IV, cod. 26.

CHORSIZARE, vénit. anc. v. a. (Pour *Corseggiare*. [V.]) Faire la course. — *Chorso*, s. m. Course, Piraterie. — V. Cholffo.

CHOSES DU FLO, vieux fr. s. f. pl. Choses que le flot rejetait sur le rivage du fleuve ou de la mer. (V. Barbaries, Flo.) — *Choses gayves*. (V. Gaive.)

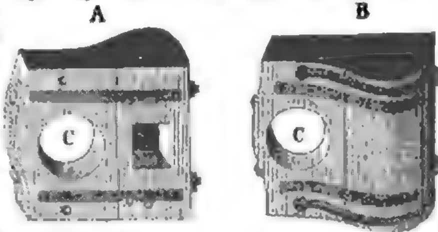
CHOUCHI TINGKAT, mal. v. Laver, nettoyer le pont.

CHOUI-CHÉOU, chin. s. (*Choui*, eau; *Chéou*, prendre.) Matelot, Marin, Batelier. — *Choui-chéou-jin* (*Jin*, jeune), Jeune matelot. — V. Chao.

CHOUQUET, fr. s. m. (Ménage nous apprend qu'au XVIIe siècle ce mot désignait un billot. Le Duchat dit qu'à Rouen le billot était nommé Chouquet. Chouquet est un diminutif de *Chouque*, employé par les Picards, — c'est Du Cange qui l'affirme, — pour désigner une *Souche*. D'où viennent *Souche* et sa conformation picarde *Chouque*? Les étymologistes ne sont pas d'accord à cet égard. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'avec la forme *Choque* [bas lat. *Choca*] le mot était usité au XIIIe siècle dans le pays Rémois, et, à la même époque, en Provence, avec la forme *Souque* ou *Souquo* [bas lat. *Soca*, *Soqua*]. Chouquet, c'est donc un petit billot. Il est probable que les marins normands et picards introduisirent ce terme dans le vocabulaire de la marine française comme un synonyme de *Bloc* [V.], qui nommait alors la pièce de bois connue seulement aujourd'hui sous le nom de Chouquet. Un *Bloc* de bois et un *Billot* sont deux choses très-analogues; que l'on ait donc nommé : Chouquet dans quelques ports ce qu'on nommait ailleurs : Bloc, rien n'est plus naturel. *Chouquet* n'a été recueilli par les auteurs de dictionnaires que vers la fin du XVIIe siècle; on ne le trouve pas dans le P. Fournier [*Hydrographie*, 1643 et 1667]; on le voit chez Guillet [1678]. Fournier ne donne que les deux termes généralement employés de son temps : *Bloc* et *Teste de More* [V.].) (Gr. litt. mod. Κεφαλὴ τοῦ ἱστοῦ; gr. vulg. Τέστα μούρος; ital. *Testa di moro*, *Cappelletto*; géno. *Testa de mou*; malt. *Copere*; esp. *Tamborete*; port. *Pêga*; basq. *Chuca*; angl. *Cap of the mast head*; all. *Eselshaupt*; holl. *Ezelshoofd*; dan. *Æselhoved*; suéd. *Eselshufvud*; rus. Эзельгофтъ [*Eselhofte*]; ar. côte N. d'Afr. *Testa de mouro*; lasc. *Toc*.) En 1687, Desroches s'exprimait ainsi : « Un Chouquet est une grosse

pièce de bois, qui est platte et de figure quarrée par le dessous, ronde par le dessus, dont l'usage est de couvrir la tête du mast, soit pour empescher la pluie de tomber dessus, soit pour soûtenir les masts qui doivent être mis au-dessus, soit enfin pour tenir quelque manœuvre du vaisseau. »

La figure qui correspond à cette définition fut donnée par Aubin (1702), p. 208; elle montre un bloc de bois affectant à peu près la forme de la moitié d'un cylindre, ayant à sa face plate un trou pentagonal, et à sa face antérieure un cercle de fer. Le trou recevait la tête du mât inférieur; le cercle était un appui pour le mât qui s'élevait au-dessus de celui-ci. Le Chouquet se modifia, et prit la forme que voici :



(A montre le Chouquet vu par-dessous; B, le Chouquet vu par-dessus.)

Les Anglais simplifièrent la forme du Chouquet, et en firent un parallélipipède rectangle, aujourd'hui adopté par toutes les marines, et dont voici la figure :



(Dans ce dessin, comme dans le précédent, D est la mortaise où s'introduit la tête du mât; C est le trou cylindrique servant de passage au mât supérieur. Ici le Chouquet est vu par-dessous.)

L'invention du bloc ou Chouquet est attribuée par les Hollandais à un capitaine de navire nommé Krein Wouterz. A l'art. *Mât* du *Dict.* d'Aubin (1702), on lit : « La manière dont on se sert aujourd'hui pour joindre les mâts, et les tenir l'un sur l'autre, fut inventée, environ l'an 1570, par Krein Wouterz, maître de vaisseau d'Enchuise; car auparavant on ne faisait que les lier l'un à l'autre... » Dortières, dans son *Projet de Marine* (22 juillet 1680), Ms. in-fol., Bibl. de la Mar., écrit dix fois *Chuquet*, et jamais *Chouquet*. Chuquet est aussi l'orthographe de l'auteur anonyme d'un petit traité intitulé : *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre, 1691). —Les Provençaux disaient également : *Cap de more* et *Tête de more*. — « Il » (M. de Vanvré) « peut, sans difficulté, faire venir de Hollande les poulies, hunes et Chouquets dont il a besoin. » *Lettre du ministre à Vauvré*, commissaire général de la mar. à Dunkerque; 11 mars 1679. *Ordr. du Roy*, vol. n° XLVI, p. 152 v°; Arch. de la Mar. — V. Tonne.

CHOURME, fr. anc. s. f. (Du turc *Tcheurmé*. [V. Ciurma.]) Chiourme. Le portug. avait *Churma;* mais Moraes prétend qu'il le tirait de l'orth. franç. : Chourme. — « Du 26, donné à la dicte Chourme 78 pintes de vin, à pinte et demy par banc, à 1 s. 3 den. pinte... 4 liv. 15 s. » *Compte de la despence menue faicte par la gallere de M. d'Ornano*, 1628; fol. 1er. — Ce détail nous fait connaître que *la Vigilante*, galère dont il s'agit, avait 26 bancs de chaque bande. — « Du 25 (décembre), donné à la Chourme, pr le jour de Noël, cens liures bœuf à 2 s. la liure, 10 liv. » Ibid., fol. 12.

CHOVERTA, vénit. anc. anconit. anc. s. f. (Variante de *Coverta*. [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Statuto è, che nulla merchantia se pognia sopra la *Choverta viva* del navilio, si in andando, essi in tornando; et li padronj de li navilij non li debia mettere pel nullo muodo, nè fare chargare, overo mettere se non l'armamento et li chorriedj di questo navilio, et ferramenti de li marangoni et galafati, e chassetine de l'armi, et chassettine o chasse grande e pichole de li merchanti e marnarj, e li botti dell' agua, avendo el navilio *Choverta morta*, che gionga dall' una murata all' altre de la nave; et s'el navilio non avesse la detta *Choverta morta*, debbia mettere la terza parte dell' aqua sotto la Choverta. » *Stat. d'Ancône*, 1397, rubr. 45.—On voit, par les prescriptions de cet article, que dans les navires marchands d'Ancône, à la fin du XIVe siècle, la cale tout entière était réservée aux marchandises, et que, de peur des avaries provenant de la mer qui déferlait parfois sur le tillac, il était défendu d'en mettre aucune sur le pont (la *Choverta viva*), quand au-dessus de cette couverte il y en avait une autre, un plancher supérieur (la *Choverta morta*). Ce pont d'en haut était compris dans les œuvres mortes du navire, comme l'autre, celui qui couvrait la cale, l'était dans les œuvres vives. Ce dernier était véritablement la couverte du navire, le navire étant essentiellement la carène, le vif, la partie immergée du corps. — « Alta » (la galère de Flandre, XVe siècle) « in Choverta piedi 8 meno deta 2. » *Fabbrica di galere*, citée plusieurs fois ci-dessus.

CHOXELE, vénit. anc. s. m. (Pour *Chalxeze*, forme de l'ital. *Calcese*. [V.]) Calcet. — « E vole ancora legni de rovere cioè driti 140 per far cholumba... Choxele del albero... » *Fabbrica di galere*. — *Choxele* est une faute de copiste du manuscrit de Florence, d'après lequel nous avons donné ce document inédit, coté dans la bibliothèque Magliabecchiana, classe XIX, palcho 7.

CHOZOLO, vénit. anc. s. m. (Forme vénit. de l'ital. *Cossolo*. [V.]) Taquet de fer. — « E vole megliara 8 de ferramenti, agudi, pironi, arpexi, Chozoli, mascholi, axole » (et ladite galère veut huit milliers d'objets en fer, comme clous, chevilles, crocs, taquets, aiguillots, gonds de portes). *Fabbrica di galere*.

CHUALA (*Tchouala*), basq. vulg. s. m. (Transcript. du fr. *Joual*. [V.]) Jas de l'ancre.

CHUCA (*Tchouca*), basq. vulg. s. m. (Du fr. :) Chouquet. Le basq. littéral dit : *Goboilla* et *Tamboretea*.—*Chuca naucia*, Grand chouquet.

CHŪH (*Kouh, h* guttural.), illyr. dalm. s. Brise folle, vent à peine sensible.

CHÚN-FOÑG, chin. s. (*Foñg*, vent.) Bon vent, vent favorable.

CHURME, fr. anc. s. f. Pour *Chourme*. (V.)—V. Arc turquois, Barnigal, Proy, Voguer.

CHUSMA, port. anc. s. f. Chiourme. — V. Anadel mòr.

CHUTA. Faute du copiste de l'*Imposicio officii Gazarie*; on la trouve p. 116 du manuscr. de ce recueil de Statuts génois, appartenant à la Bibl. du Dépôt de la Mar. — « Chuta centum viginti. » Pour « *Scuta* 120. » 120 écus, ou boucliers. A la page 108 et ailleurs, les écus sont nommés *Pavexii*, pavois.

CHŸ, chin. s. Vivres, provisions.

CHYLANDRA, bas lat. s. f. (Du gr. Χελάνδρια. [V.]) Selandre. (V.) — « Quod de toto eo quod Chylandræ lucratæ erunt, solvantur sold. 111 pro libra. » *Loi vénit. de* 1263, citée par Zanetti.

CHYRA ou KYLA, ar. s. Voile. — Plur. *Koulou*.—*Aklaa*, Mettre à la voile.

CIA, basq. vulg. (De l'esp. *Ciar*. [V.]) Scier. Le basq. litt. dit *Atzeratu*.—*Ciaboga!* esp. impér. (De *Ciar* et de *Bogar*, voguer) *Scie-vogue!* commandement que, dans une galère ou

tout autre navire de cette famille, on faisait à la chiourme, quand on voulait faire virer de bord le bâtiment. Alors les rameurs d'un côté continuaient de ramer comme à l'ordinaire, pour porter la galère en avant (c'était là voguer); et les rameurs du côté opposé nageaient à culer, ou sciaient. *Ciaboga*, d'impératif est devenu substantif, et a exprimé l'idée du virement de bord dans un navire à rames. — *Ciaescurre!* esp. impér. (De *Ciar* et d'*Escurrir*, glisser.) Scie! Nage à culer! M. A. Berbrugger (Dict. esp.-fr., 1839) écrit : *Ciacicurre*, et il donne à ce mot le sens de : Remorque. C'est une double erreur. — *Ciar*, esp. port. v. a. (De l'ital. *Sciare*.) Scier. — *Ciavoga*, port. Scie-vogue.

CIAMA, géno. v. a. (De l'ital. *Chiamare* [V.]) Héler.

CIAMPANA, ital. anc. s. f. (Du mal. *Sampan*. [V.]) Champan. — « Alcuni altri (navilij) che sono fatti al modo nostro, cioè di sotto » (ronds, et non pas plats comme les zambuques), « et si chiamano Ciampane. » *Itin. di Barthema*, ap. Ramus., t. 1er, p. 161 F. — « Bisognaua comprare una Ciampana, cioè vn nauilio piccolo. » Ib., p. 167 C. — « De li a due giorni furono apparecchiate le dette Ciampane... » Ib., p. 167 D.

CIARMAZI (*Tchiarmassi*), serb. s. pl. Les haubans.

CIARU, géno. s. m. (De l'ital. *Chiaro*, fait du lat. *Clarus*, clair.) Éclaircie.

CIASNOTA (*Tsiasnota*), pol. s. f. Détroit.

CIASSÂ, géno. v. a. (Du fr. *Chasser*, ou de l'ital. *Cacciare*.) Labourer, Chasser, en parlant de l'ancre qui tient mal au fond.

CIATTA, géno. s. f. Nom d'une petite barque, comparée par M. de Persano à l'Accon.

CICALA, ital. malt. s. f. Arganeau de l'ancre. — V. Anello, Cigare.

CIDARUM, lat. s. n. Nom d'un navire qu'on ne voit mentionné que chez Aulu-Gelle, c'est-à-dire dans les manuscrits fautifs qui ont servi à ses éditeurs. (V. *Catta*.)

CIECTIRMÈ, tur. s. m. fig. (Proprement : Tiré par les rames.) Galère.

CIEL, fr. s. m. (De l'ital. *Cielo*, fait du latin *Cœlum*.) (Gr. mod. Αἰθήρ; ital. esp. *Cielo*; port. *Ceo*; mal. *Sema*; ar. tur. *Céma*; tur. *Guïeuk*; angl. *Heaven*; all. *Luft*, *Himmel*; holl. *Weer*; dan. *Himmel*, *Luft*; suéd. *Himmel*, *Väder*; illyr. *Nebbo*; val. Чер [*Tcher*]; rus. Небо [*Nebo*]; hongr. *Eg*, *Menny* [Méngue]; pol. *Niebo*, *Pogoda*; chin. *Ÿ-tá*; mal. *Lang'it*; madék. *Langhitz*; tonga *Langui*; nouv.-zél. *Rangui*; port du Roi George, *Marre*; golfe Saint-Vincent, *Poulle*; port d'Alrymple, *Renn batara*; wol. *Assamana*; bamb. *Ngnalakolo*; kissi, *Ha-la*.) L'Académie française (1772) définit le Ciel : « La partie supérieure du monde qui environne tous les corps, et dans laquelle se meuvent les astres. » Elle ajoute : « Ciel se prend aussi pour l'air. Ciel serein; Ciel clair; Ciel obscur, etc. » Ce n'est guère que dans cette acception que les marins emploient le mot Ciel. Ils regardent l'état du Ciel pour en tirer des inductions qu'une longue pratique leur a enseigné à tenir pour des faits sérieux; et en cela ils sont semblables aux cultivateurs. Le recueil de ces observations a été imprimé plusieurs fois dans les Traités de marine au Moyen Âge et au XVIe siècle. Pantero-Pantera l'a donné, chap. 9, liv. II de son *Armata navale* (Rome, 1614). C'est un des morceaux les plus curieux de cet intéressant ouvrage. — « Le Ciel se hausse. C'est une manière de parler, qui veut dire que le Ciel s'éclaircit. Gros Ciel, se dit lorsqu'il paraît de gros nuages en l'air. Ciel fin, c'est-à-dire que le Ciel est clair, et net de nuée. Ciel embrumé, se dit de l'horizon lorsqu'il est couvert de nuages. » Desroches (1687).

CIGALE, fr. s. f. (Ital. *Cigala*, *Cigalla*; géno. *Sigâa*; malt. *Cicala*; ar. côte N. d'Afr. *Annélio*.) Nom que les marins français ont donné assez récemment à l'arganeau de l'ancre. Ce terme vient du provençal : *Cigare* (V.); il n'est ni dans le P. Fournier, ni dans Desroches, ni dans Aubin, ni dans l'Encyclopédie méthodique. — V. 2. Arganeau.

CIGALLA, ital. mod. s. f. (Corrupt. du provenç. *Cigare*. [V.]) L'arganeau de l'ancre. — Nous disons que ce mot est moderne; en effet, nous ne le trouvons ni dans Crescentio, ni dans Pantero-Pantera, ni dans Duez, qui appartiennent aux XVIe et XVIIe siècles; nous le lisons dans Röding et dans Neuman, dont l'un est de la fin du XVIIIe siècle, et l'autre du commencement du XIXe. Stratico et M. le comte de Persano écrivent : *Cigala*.

CIGALO, esp. s. m. (De l'ital. *Cigalla* [V.] ou du fr. *Cigale*. [V.]) Garniture de la cigale ou arganeau; Embondinure.

CIGARE, provenç. s. f. Arganeau de l'ancre. — La véritable étymologie de ce mot est difficile à déterminer. *Cigare* ne peut avoir aucun rapport avec l'insecte dont le nom vient du lat. *Cicada*; vient-il du provençal : *Cicar*, dont les variantes sont *Cicau*, *Cigau*, *Sicau*, et qui exprime, suivant le Dictionnaire de la Provence (1786), l'idée de : Tête, chef? Ce n'est pas impossible, l'arganeau étant passé dans la tête de la verge de l'ancre. Ne faudrait-il pas voir, plutôt, dans *Cigare* une corruption de l'ital. *Ciecare* ou de l'esp. *Cegare*, signifiant : Aveugler, et, dans l'application de *Cegare*, *Ciecare*, *Ciegare*, *Cigare*, à l'arganeau de l'ancre, une catachrèse dont le sens serait celui-ci : L'arganeau étant rond a pu être comparé à un œil; cet œil, quand on le traverse par un câble qu'on va étalinguer, on le crève, on l'aveugle, on le fait *Cieco*, *Cego*. L'action d'aveugler l'arganeau n'a-t-elle pu être appelée *il Ciecare* en italien, et *lo Cigare* en provençal? Et puis l'anneau lui-même n'a-t-il pu garder, par une autre extension, le nom de l'action qu'il subissait? Il est bien entendu que nous présentons cette série d'idées avec une grande défiance; nous devons dire pourtant que nous l'aurions tout à fait écartée, comme trop subtile, si le vocabulaire maritime ne nous fournissait pas de catachrèses analogues à celle que nous supposons. Ainsi, l'action de boucher promptement et provisoirement une voie d'eau, un trou fait par un boulet, est désignée par le mot : *Aveugler* (V.); le trou par lequel passe l'arganeau dans la tête, l'encolure (V.) ou le carré de la verge, est appelé *Œil* ou *Œillet* par les marins de tous les pays : on voit donc que *Cigare* ou *Ciecare* ne serait pas un trope inadmissible.

CIGLIONE, ital. anc. s. m. (Étymol. inconn., car nous ne voyons pas quel rapport il y aurait entre *Ciglio* qui désigne un sourcil en même temps qu'une levée de terre, et notre *Ciglione*.) (Gr. anc. Ἔγκωπον.) Nom donné par les marins des galères italiennes à la partie du pont ou couverte sur laquelle étaient établis, de chaque côté, les bancs des rameurs. Les deux *Ciglioni*, celui de la bande droite et celui de la bande gauche, composaient ce qui se nommait le *Talaro*. (V.) — V. Manoella.

CIMA, bas lat. ital. malt s. f. (Du lat. *Cyma*; ? gr. Κύημα.) Le haut d'une pièce de bois, d'un mât; le bout d'une vergue; la partie supérieure d'un bordage, d'une préceinte, etc.; le côté opposé à la *Calcia*. (V.) — « Bonifacius Jacobi de Volta

et Lanfrancus Rubeus de Volta promittunt Formice quod ei dabunt usque ad dies octo exeuntis Augusti in littore Siestri, vnam arborem abietis longitudinis godorum 46 vel 48, grossitudinis palmorum 12 usque in godos 15, et in Cima palmorum sex, pretio L. 3, 10 janue. » *Acte notarié du 20 juin 1214*; M. Arch. des Not. à Gênes. — V. Incenta.

CIMATO, ital. anc. adj. (De l'ital. *Cima*, cime. Dans la langue vulgaire, *Cimato*, loin de signifier : Élevé, signifie : A qui l'on a coupé la cime, Étêté, en parlant d'un arbre, Tondu, en parlant d'un drap.) Élevé. — « Oltre à cio : sono li albori di dette gallie » (de Venise) « troppo Cimati, ouer alti, alla correspondentia della bassezza de' corpi di quelle. » P. 42, lig. 17, *Relatione del Cristof. da Canal*, Ms. autographe de 1557 ou 58; de notre Bibl. particulière, n° 193.

CIME DU VENT, fr. anc. s. f. Cette expression, que nous n'avons jamais rencontrée que dans le passage suivant d'une lettre du marquis de Villette, est d'une intelligence difficile. Il nous semble qu'il faut y voir un équivalent de la locution : Hauteur du vent, dans ce sens : « Le vent remonte, il va au nord. » Villette voulait probablement faire entendre que le coup de vent qui l'aurait jeté dans la Manche, s'il eût été sous voiles, venait du sud-ouest; mais que le sud-ouest avait cessé, et que les vents avaient remonté jusqu'à être nord-est dans la rade de Brest, circonstance dont il se hâtait de profiter, espérant que dehors il trouverait des vents du nord ou du nord-ouest, favorables à une traversée de Brest en Espagne, où il menait *le Foudroyant* et quelques autres vaisseaux. Voici la phrase du marquis de Villette : — « Je me suis consolé de n'auoir pu estre suiuy au mouillage de Camaret parce que si je l'auois esté, le coup de vent que j'ay eu à soutenir à l'anchre me prenant sous les voiles auroit pu me jetter dans la Manche; au lieu que me seruant comme je fais dans ce moment de la Cime d'un vent de nordès, j'espère le trouuer nord et ensuite N. O. quand je serai au large, qui est tout ce que j'ay à souhaiter pour vne promte traversée. » Le marquis de Villette · Mursay au ministre, « sous les voiles hors du goulet, le 25e juin 1701. » Autogr., Dossier Villette; Arch. de la Mar.

CIMINEA DE PROUA, esp. anc. s. f. (Pour l'étymologie, V. *Chimenea*.) Château d'avant, Gaillard d'avant. — « Y el mismo offresiendose descubrir nabio uno ò mas de los enemigos, al punto a de mandar que se desembaraze de las arcas » (des coffres), « madera y otras cosas que hubiere de baxo dellos Alcassares y encima, y la plaza de armas, y Ciminea de proua no impida nada a la soldadesca, y que la artilleria quede libre y zafada, porque las estila » (*sic*, pour astillas [V.]) « y madera paleando haze mas danno a la gente que los balazos del enemigo. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. du XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Manque au *Dicc. marit. españ.*, 1831.

CIMENTO, ital. s. m. (Dans la langue vulgaire, ce mot a le sens de Péril, d'épreuve dangereuse que l'on subit; nous ne voyons pas comment il s'est introduit dans le vocabulaire des calfats italiens, pour désigner ce qui est nommé avec beaucoup de raison *Commento*. [V.] Cependant *Cimento* ayant été donné par Röding [1794], par O'hier de Grandpré, et surtout par le *Dicc. marit. españ.* [1831], p. 187, nous ne croyons pas être en droit de le rejeter.) Couture. — Neuman (1800) écrit *Chimento*, qui ne nous paraît pas meilleur que *Cimento*.

CINAPE, fr. anc. s. m. Nous ne savons quelle était, au XVIe siècle, le sens de ce mot, qui ne saurait avoir aucune relation avec le gr. Σίναπι, moutarde, et qui paraît avoir désigné une fonction, une charge, à bord des navires de l'époque. — « Le 17e, mourut un Cinape, nommé Guillemin Lepage, marinier et bonhomme... » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — Nous n'avons jamais vu ailleurs le mot Cinape.

CINCHO, esp. s. m. (De *Cinchar*, sangler; lat. *Cingula*, *Cingere*.) Ceinture, Cercle ou Bande de fer. — « Dos Cinchos de fierro en cada Calces o vno sino pidierenmas (?). » *Razon de las medidas.... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Cadenas para la obencadura, Suncho.

CINCLA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Cingler. Le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* (1732). — V. Singli.

CINGIR O VENTO, port. v. a. (Même origine que *Ceñir*. [V.]) Prendre le plus près, Serrer le vent; Tenir le plus près du vent. — V. Andar a orça, Meter a orça, Pescar o vento.

CINGLAGE, fr. anc. s. m. (Pour *Singlage*. [V.])

CINGLAR, esp. v. n. (Mauvaise variante de *Singlar*. [V.]) — Quelques auteurs espagnols se servent de ce verbe pour exprimer l'action que les Français veulent faire comprendre par le mot Goudiller. (V.) — V. Silgar.

CINGLE, fr. anc. s. m. (Pour *Single*. [V.]) — « Lors entendirent ils attraire les ancres a mont » (lever les ancres), « et mirent les cingles, ainsi comme à demi quartier » (et hissèrent les voiles, et les brassèrent à peu près largue). Froissart, liv. 1er, chap. 91.

CINGLER, fr. anc. v. a. Mauvaise variante de *Singler* (V.), que l'Académie française a eu doublement tort de consacrer, d'abord parce qu'elle est contraire à l'étymologie, ensuite parce qu'elle établit une homonymie de plus dans une langue qui n'a déjà que trop de ces ressemblances apparentes. *Cingler*, frapper avec un fouet, avec une baguette déliée et pliante, ou avec tout objet qui se roule en ceinture (lat. *Cingulum*) à la partie du corps qu'il atteint, n'a rien de commun avec *Singler*, Faire voile, Naviguer. Il est fâcheux que l'Académie, au lieu d'adopter l'orthographe abusive de quelques-uns des manuscrits de Froissart, n'ait pas conservé celle du *Thrésor* de Nicot (1584.) Certains livres anciens, tels que *la Conquête des Canaries par J. de Bethencourt* (1402), *le Guidon de la mer*, et d'autres de la même époque, présentent les deux orthographes; Ménage ne donne le mot Cingler que pour renvoyer à Singler : l'Académie aurait pu suivre cet exemple; elle y était d'ailleurs suffisamment autorisée par Du Cange. — « Et se partit le dit sieur (de Bethencourt), et Cinglèrent tant qu'ils vindrent en Espagne. » *Conq. des Canaries*, chap. 7. — « Le Bourgeois se peut faire asseurer, non seulement de la part qu'il a en la nef, mais aussi sur le prix que lui a cousté sa portion, jusques à estre franc, Cinglant le navire mis hors en furain ou rade, etc. » *Guidon de la mer*, chap. 15, art. 3. — V. Nole, Redévaler.

CINGLOT, fr. s. m. — « Dont grand nombre de gentilshommes flamands, qui au dit voyage » (de Mételin) « étoient allés, furent là perdus et noyés avec tous les autres, deux seulement exceptés, que les Cinglots des enflées ondes de la mer, ne sais comment, regorgèrent et jetèrent sur le gravier » (de l'île de Cérigo, le jour de Sainte-Catherine, 1501) « presque morts. » *Chron. de J. d'Auton*, IIIe part., chap. 30. — Le mot Cinglot n'était point particulier aux mariniers français du XVe siècle, du moins ne l'avons-nous rencontré dans aucun document nautique; il n'était pas non plus usité dans le langage vulgaire, car le passage de Jean d'Auton est le

seul où nous l'ayons jamais lu. Il semble même qu'il soit une mauvaise leçon de manuscrit : car Nicot, Lacurne de Sainte-Palaye et Roquefort ne l'ont point enregistré. Quoi qu'il en soit, *Cinglot*, sous la plume du chroniqueur, est certainement une variante de *Senglout*, qui se trouve souvent chez les écrivains anciens, et qui n'est autre que notre *Sanglot*. Jean d'Auton, comparant la mer soulevée à une personne qui éprouve cette convulsion du diaphragme qu'on nomme: Hoquet (lat. *Singultus*), nous la montre, au milieu de ces efforts, regorgeant ou vomissant les deux pauvres gentilshommes flamands, qui respirent à peine. L'orthographe Cinglot est vicieuse; J. d'Auton ou son copiste aurait dû écrire: Singlot, qui serait plus voisin de l'étymologie, et meilleur que le moderne : Sanglot.

CINQUE GIORNI, vénit. anc. s. Les cinq jours. Nom bizarre dont nous n'avons pu trouver l'origine, et qui autrefois, à Venise, désignait le cordage appelé aussi : *Capucino* ou *Cappucino*.

CINQUEREME, ital. s. f. (Du lat. *Quinqueremis*.) Quinquereme. — « Ha fatto per la prima sua opera la Cinquerème, la quale era già si fuori non solo della usanza, ma ancora della ricordanza delli huomini, che nessuno era, che pure imaginar sapesse, come ella si dovesse fare, che ben reggere si potesse, e halla fatto di maniera, che' egli non fu mai piu di gran lunga nel nostro arzana fatta galea, nè cosi bene intesa, nè con si bella forma ordinata, nè cosi utilmente, et maestrevolmenta fabbricata, come questa. » *Lettre* du cardinal Bembo à Giambaltista Ramusio; 29 mai 1529. — La Cinquérème dont parlait avec tant d'éloge le savant cardinal était une galère à cinq rames par banc, faite par Vittore Fausto, tout à la fois savant écrivain, orateur et constructeur de navires, qui s'acquit beaucoup de gloire à Venise pour cette tentative. Le navire nouveau lutta sur les lagunes avec la meilleure galère ordinaire, et la vainquit à la course. Les marins et les poëtes s'émurent de ce succès, et l'on proclama que Fausto avait retrouvé l'antique Quinquérème, si longtemps cherchée par les critiques et les charpentiers de navires. L'exagération de tels éloges est manifeste. Vittore Fausto ne refit pas la Quinquérème connue des Romains contemporains de Cicéron ; tout au plus fit-il quelque chose d'analogue aux galères « ad quintarolos remos » qui avaient été en usage aux XIIIe et XIVe siècles, comme nous l'apprend Marino Sanuto Torzello (V. art. *A tant de rames par bancs*, ci-dessus, p. 33.) C'était quelque chose, sans doute, au double point de vue de l'Histoire et de l'Archéologie navale; ce n'était rien au point de vue de la pratique actuelle. Venise, enivrée du succès de son jeune *Marangone*, le fêta, le loua, le chanta, mais décida que sa Quinquérème n'aurait point de sœurs. Elle resta unique, et nous ne voyons point, par les récits des historiens de l'époque, qu'elle ait rendu de grands services dans la flotte vénitienne.

CINTA, ital. catal. esp. port. s. f. (Du lat. *Cincta*, *Cingere*). Ceinte, Préceinte. — « Las Cintas primeras que a de llebar, an de crecer codo y medio mas altas de popa que de en medio... » Th. Cano, *Arte p. fabric.* (1611), p. 21 v°. — « Cintas son vnos maderos que van por el veintre de la Nao en su largo de popa a proa, a trechos en el altura de ella. » Id., p. 53. — *Cinta prima*, ital. Préceinte basse. — *Cinta della seconda coperta*, ital.; *Cinta da secunda cuberta*, port.; *Cinta de la secunda cubierta*, esp. Préceinte haute. — *Cinta de la manga*, esp. Préceinte du maître bau; Préceinte basse. — *Cinta grande*, port. (grande préceinte). Préceinte basse. — *Cinta do grosso*, port. (ceinte du gros du navire). Préceinte basse. — *Cinta mayor*, esp. Préceinte basse. — Les Lascars nomment aussi *Cinta* la préceinte, la lisse. — Le lieutenant Th. Roebuck, p. 95, art. *Ribband* de son *Angl. and hindoost. naval dict.* (1813) écrit : *Sinta* et *Sit*, sans paraître se douter que les Lascars tiennent *Cinta* des Portugais, et que la prononciation *Cit* est une contraction de ce mot. — V. Bracciolo, Centa, Porta.

CINTCHO, prov. s. m. Ceinte, Préceinte.

CINTURA DE LAS CORONAS, esp. port. s. f. Aiguilletage des colonnes ou pendeurs capelés au mât. — « La vela mayor a de tener de cayda toda la pluma del arbol; dende el tamborette hasta la Cintura de las coronas (jusqu'aux aiguilletages des palans attachés aux pendeurs). » Th. Cano, *Arte para fabric.* (1611), p. 28.

CIODO (*Tchiodo*), géno. s. m. (De l'ital. *Chiodo*. [V.]) Clou.

CIOL (*Kiol*), angl. sax. s. Variante de Ceol. (V.)

CIORMA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Ciurma*. [V.]) Chiourme. — « Tota Ciorma et marinarii omnes ipsam galeam solam relinquerunt. » *Lettre du podestat de Pise au vicaire de Marseille*, citée par du Cange.

CIOURME, fr. anc. s. f. (Francisation de l'ital. *Ciurma*. [V.]) Chiourme. — V. Chiorme.

CIRCUMNAVIGATION, fr. s. f. (Du lat. *Navigatio circum* [autour].) (Rus. Дальный вояжъ [*Dalnii voïache*], Путешествіо кругомъ свѣта [*Poutéchestvo krougome svéta*].) Navigation autour du monde; Voyage de découvertes. — Quoique en français, dans tous les mots où *Circum* entre en composition, cette préposition prenne la forme *circon* [Circonférence, Circonscription, Circonvallation, etc.], l'usage veut que l'on conserve l'orthographe latine dans le composé français des deux mots *Circum* et *navigatio*.

CIREDOR (*Tchiredor*), lasc. s. (Du port. *Cergideira*.) Cargue-bouline.

CIRKELLINE, dan. s. (De *Line* [V.] et de *Cirkel* [lat. *Circulus*], Cercle.) (Proprement : Corde, cercle.) Brague du gouvernail. — V. Springline.

CIRON, *n* sonnant. (Transcript. vénit. de l'ital. *Girone*. [V.]) Genou, Bras de l'aviron. — Dans un Ms. de Picheroni della Mirandola (Bibl. de Saint-Marc, à Venise, classe 7, codex CCLXIX), on voit le plan d'une *Galia grossa* à deux étages superposés de rameurs ; la légende porte, à l'article des Rames : « El Cirõn da basso, pie 12, fuora 30 » (le bras de la rame d'en bas aura 12 pieds, et la partie extérieure 30) ; « el Cirõn de sopra pie 17, fuora 40 » (le bras de la rame d'en haut 17 pieds, la partie extérieure 40). On voit que les rames de la galère projetée avaient l'une 42 pieds de longueur, l'autre 57. Chacune de ces rames devait être manœuvrée par deux hommes, car on lit dans la légende : « Homeni da ramo in tutto 194, » et l'on voit, dans le plan, 100 places sur les apostis pour les rames. On doit supposer que le projet de Picheroni admettait que toutes les rames d'en haut ne nageaient pas, et que celles qui correspondaient aux mâts, aussi bien que les rames correspondant à la cuisine, n'étaient pas bordées. Aucun document ne nous a fait connaître si les plans de Picheroni furent adoptés par la république, qui, au XVIe siècle, avait le plus grand intérêt à faire construire des navires de guerre, capables de lui assurer la supériorité sur les nations maritimes, rivales de Venise. — *Ciron* a *Ziron* pour variante.

CIRUJANO, esp. s. m. (Du lat. *Chirurgus*.) Chirurgien. — V. Barbero.

CIRURGIÃO, port. s. m. Chirurgien.—V. Barbeiro.

CIRURGIEN, fr. anc. s. m. Pour *Chirurgien*. (Du lat. *Chirurgus*, transcription du gr. Χειρουργός.)— « A vng barbier pour luy et son garson, pour ce qu'il a son coffre fourny et sert de Cirurgien, il a trente fleurins de gaige et ses droits pour ce, xxx fl. » Ant. de Conflans, *Les faits de la mar. et navigaiges* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

CISEAUX (EN), fr. adv. (*Ciseau*, du vieux fr. *Cisel*, fait de *Secare*, couper, ou de *Sicilis*, fer de la hallebarde; *Sicilire*, faucher.) V. Mettre les voiles en ciseaux.

CISTERNA, ital. s. f. (Du lat. *Cisterna*, fait peut-être de *Cistens* et de *Terrena*, sous-entendu *Aqua*, eau qui reste sous terre.) Citerne.

CITERNE, fr. s. f. (Du lat. *Cisterna*.) (Ital. *Cisterna*; géno. *Sisterna*; vénit. *Burchio d'aqua*; esp. *Aljibe*.) Navire dont la coque est remplie d'eau douce, transportée dans ce réservoir auprès des bâtiments qui ont besoin de s'en approvisionner.

CIURMA, ital. s. f. (Transcrip. du turc *Tcheurmè* [چورمه].) Chiourme, Équipage de rameurs, et quelquefois, mais assez rarement, de matelots non rameurs. — « Sono ultimamente i remieri, che dicono Ciurma : quali sono forzati, Schiavi, et Bonavoglie. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 95. — « Si riscontrò col' nostro capitano, il qual veniua suso con vna buona Ciurma di galeotti, per riceuere il castello. » *Viag. di Barbaro*, ap. Ramus., t. II, p. 99 D. — « Le galere giunsero questa notte passata con le Ciurme strache... » *Marc Anton. Colonna à Doria*, 2 juillet 1584; Ms. Urbin, A. 818, p. 263, Bibl. du Vatic. — « ... Se non che il capitano sia armato di Ciurme libere : per ciò che se bon uisera la prontezza nelle galee di condennati di potersi leuar di posto in ogni caso improuiso, ella tornera de niun profitto, se il capitano non hauera medesimamente le sue Ciurme in gallea, et non le hauendo, etc. » *Relatione del Cristof. da Canal*, Ms. pap. in-18, de 1557 ou 58; de notre Bibl. particulière, n° 193, p. 31, lig. 5.—Le mot *Ciurma* est employé pour nommer l'équipage d'un navire à voiles, et non d'un navire à rames, par A. Giustiniano, *Annali di Genoa*, liv. VI, sous l'année 1527. V. d'ailleurs ci-dessus l'art. *Acciurmar*. — « Une charte pisane de 1314, citée par Du Cange, ne dit pas *Ciurma*, mais *Ciurmia* : — « Et ex alia galea tunc ante prope plagias civitatis Massilliæ, dum de jussu vestro tota Ciurmia et marinarii omnes ipsius galeæ, ipsam galeam solam relinquerent sine remige et rectore. » (V. *Ciorma*.) — V. Abbrevare, Altezza, Banchetta, Banco, Cerchio, Cordino, Cuoco, Far il carro, Galeoncino, Gallia libera. 2 Scandaglio, Tenda.

CIVADIÈRE, fr. s. f. (De l'esp. *Cebadera*, *Sebadera*, *Cevadera*. [V.]) (Ital. *Zevadera*, *Civada*, *Civadera*, *Civadiera*; port. *Cevadeira*; basq. *Civadiera*, *Cebadera*; malt. *Zavata*; géno. *Sivadea*; gr. mod. Τζιβάδα; lasc. *Sebderia sair*; ar. côte N. d'Afr. *Sabadera*; bas bret. *Civadier*, *Mizan bolouin*; angl. *Sprit-sail*; all. *Blinde*, *Unterblinde*; holl. *Blind*, *Oderblind*; dan. *Blind*; suéd. *Blinda*; rus. Блиндъ [*Blinde*]; mal. *Laïer semandera*; fr. anc. *Sivadiere*, *Beaupré*, *Grand Beaupré*.) Nom d'une voile à peu près abandonnée aujourd'hui, qui s'attachait à une vergue suspendue sous le mât de beaupré. Cette voile était carrée, assez grande pour descendre jusqu'à la flottaison du navire. Comme elle se remplissait ordinairement d'eau, on imagina d'ouvrir à sa partie inférieure deux larges trous, qu'on nomma les yeux de la Civadière. La Civadière avait des bandes de ris qui se croisaient à la manière des deux bois de la croix de Saint-André, et ainsi : ⋈. Cette croix occupait le tiers supérieur de la superficie de la voile. — « M. Dalmeras combatit contre Ruyter » (à l'affaire du 8 janvier 1676); « et ayant esté tué, les deux capitaines qui seruoient sous luy, Gentet, qui n'estoit qu'un matelot de la tremblade, et le chevalier de Monbron, ne furent pas maîtres de la première maneuure qui se fit après la mort de ce général. Un coup de gouvernail donné et une Ciuadière mise mal à propos mirent le vaisseau hors de son rang; mais Ruyter, qui estoit blessé à mort, ne profita pas de cet auantage. » *Mém. manus. du marquis de Villette-Mursay*, p. 30. (Villette se trompe ici : Ruyter ne fut point blessé mortellement le 8 janvier, mais le 22 avril 1676).—Nous savons, par un passage du *Premier Voyage de Christophe Colomb*, que la Civadière était une des voiles de la caravelle à la fin du XVe siècle. (V. Cebadera.)—V. Beaupré, Paupréе.

CIVIL OFFICER, angl. s. Officier civil, Officier d'administration.

CJENA (*Tchiena*), illyr. s. (Du slave. Цѣна, Valeur, Prix.) Estime. — *Cjeniti* (Tchiéniti), v. (C'est le Цѣнить rus., évaluer.) Estimer.

CJÈV (*Tchièv*), illyr. s. (Du slave Цѣвъ [*Tsiev*], bobine, tube, flûte, etc.) Dalot.

CKA (*Tchka*), illyr. dalm. s. (Du rad. slave Дск, qui a fait le mot russe Доска [*Doska*], planche.) Planche, Bordage. — V. Madir.

CLABASON, **CLABAZON**, esp. s. m. (Pour *Clavazon*. [V.]) Assortiment de clous; ensemble des clous qui entrent dans la construction d'un navire.—Manque au *Dicc. marit. españ.* 1831. — V. Galera, Perneria.

CLAIRE (SAINTE-), fr. anc. s. f. Un des noms donnés autrefois par les marins de certaines localités au météore igné, généralement connu aujourd'hui sous le nom de Feu Saint-Elme. (V.) Pourquoi les matelots avaient-ils une dévotion particulière à la vierge d'Assise? C'est sans doute que, sur un port, quand l'ordre des pauvres Clarisses se propagea dans le monde chrétien, était une chapelle dédiée à sainte Claire, et célèbre par ses miracles. Dans tous les dangers on s'adressait à sainte Claire, et l'on récitait son oraison quand le feu, brillant sur les pointes des mâts, semblait le menacer de quelque malheur.

CLAIRE-VOIE, fr. s. f. (Comme l'esp. *Claraboya*, du lat. *Via*, chemin, et *Clara*, lumineux.) (Basq. *Clairoiva*; bas bret. *Kler-voi*; ar. côte N. d'Afr. *Skoutilia*; rus. Росмеръ [*Rostère*]; turc, *Cafassi*; gr. mod. Κάφασι.) Ouverture pratiquée au pont d'un navire, pour laisser passage à la lumière qui doit éclairer une chambre ou toute autre partie d'un entrepont. La Claire-voie est ordinairement couverte d'un panneau vitré, fait en toit, et protégé par un treillis de fer ou de cuivre.—Manque à Romme (1792-1813) et à Willaumez (1825).

CLAIROIRA, basq. vulg. s. m. (Corrompu de l'esp. *Claraboya*, œil-de-bœuf, ou du fr. :) Claire-voie. — Le basq. litt. appelle *Bensareac* et *Leyaquetereac*, les fenêtres, panneaux et autres ouvrages à claires-voies.

1. **CLAIRON**, fr. s. m. (Du fr. *Clair*, dans le sens d'aigu, de pénétrant, en parlant du son. L'ital. avait *Clarino* [Duez, 1674], fait, comme le mot fr., du lat. *Clarus*. [*Clara voce*, à haute voix.]) Instrument de musique, puis musicien qu'on embarquait à bord des galères, aux XVe et XVIe siècles. — « Il est accoutumé de mectre en la dicte gallere trompettes et Clairons : cela restera à la discretion du chef qui en aura la

charge. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaiges* (1515-1522), publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — V. 2 Trompette.

2. **CLAIRON**, vieux fr. s. m. (Du lat. *Clarus.*) « Un Clairon se dit d'un endroit du ciel qui paraît clair dans une nuit obscure. » Desroches (1687).

1. **CLAMP**, angl. s. (De l'isl. *Klemma*, serrer, presser, ou de l'angl.-sax. *Clam*, lien, chaîne.) Bauquière.

2. **CLAMP**, vieux fr. s. (Du précédent.) Jumelle, selon le P. Fournier (1643), Guillet (1678) et Aubin (1702). — V. Acclamper.

3. **CLAMP**, orthogr. ancienne de *Clan* (V.), qu'on trouve dans le Dict. de Desroches (1687) et dans celui d'Aubin.

1. **CLAN**, fr. s. m. (De l'angl. *Clamp*, emboîture.) (Gr. mod. Ῥαΐλι τοῦ τσιμπουκιοῦ; ital. *Incastro*; cors. *Apertura di carcese*; basq. litt. *Zulauquia* [Zoulaouqouïa]; basq. vulg. *Clana*; bas bret. *Klank*; isl. *Húnbora*; angl.-sax. *Mæst-lor*; angl. *Sheave-hole*; all. *Scheibengat*; holl. *Klampen*; dan. *Skivgat*; suéd. *Skifva*; rus. Шкифъ-гамъ [*Chkiff-game*]; ar. côte N. d'Afr. *Pastega.*) — « Se dit d'une longue mortoise qui est dans le haut d'un mast de hune, dans laquelle il y a un demi-rond fait du mesme mast » (du mât lui-même) « sur lequel passe l'itague. » Desroches (1687). — « Mortaise ouverte dans l'épaisseur, ou de la muraille d'un vaisseau, ou du pied d'un mât, ou de la tête d'un mât, pour recevoir un rouet qui y est logé, et qui y tourne librement sur son axe. Ces Clans sont placés dans le dessein de faciliter le passage ou le mouvement de certains cordages, ainsi que de changer à volonté leur direction. Il y en a deux, par exemple, qui sont pratiqués dans la caisse du pied des mâts de hune, et qui renferment deux rouets de fonte sur lesquels on fait passer la guinderesse, lorsque le mât doit être élevé à la tête du mât inférieur. » Romme (1792). — Manque à Fournier (1643).

2. **CLAN**, fr. anc. s. m. (De l'angl. *Clamp* (*to*), emboîter). — « Un Clan, c'est quand on allonge vn mast, ou qu'on le refait quand il a esté rompu; l'on entretaille les bouts, et, les joignant ensemble, on les lie bien fort. » *Explicat. de certains termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. Cette exception du mot *Clan* manque à Desroches.

CLAO, cat. mod. s. m. Lisse, que l'on compare à un clou (*Clavo*, esp. [V.]), parce qu'elle sert à lier les membres du navire.

CLAPET, fr. s. m. Onomatopée. *Clap* est le son produit par l'eau qui bat contre un corps résistant. L'illyrien a des onomatopées analogues à celle-ci : *Klopot*, bruit, rumeur; *Klokûni*, bouillonnement, lame qui se brise; le rus. a *Klokote*, bruit que fait une liqueur qui bout; l'angl. a *Clap*, coup, battement des mains; le fr. a *Claque*, etc. (Ital. *Animella*; géno. *Valvola*; angl. *Clapper*, *Valve.*) Soupape qui garnit la heuse d'une pompe, et permet à l'eau de passer dans le corps de cette pompe, où l'attire le mouvement du piston.

CLAPOTAGE, fr. s. m. (Même origine que *Clapet.* [V.]). (Gr. litt. mod. Διακύμανσις; gr. mod. Κυματάκι; ital. *Battimento del mare*; vénit. *Sbataizza*; angl. *Running in heaps*; angl.-sax. *Yð-gewin*; illyr. dalm. *Bibâvica* [Bibâvitcha], *Valjâvica* [Valiâvitcha]; val. Ѹndape [*Oundaré*]; rus. Толкунъ [*Tolkoune*].) Mouvement vif et rapide, — et surtout bruit qui résulte de ce mouvement — que le vent ou un obstacle quelconque imprime à la mer, et qui soulève à sa surface des ondes courtes et pressées. — *Clapoter*, c'est, en parlant de la mer, se couvrir de ces bruyantes ondes dont nous venons de parler. (Bas bret. *Klapoti*; illyr. dalm. *Bibatise*; groënl. *Ingiulikpok.*) — La mer est clapoteuse (gr. mod. Ἀναμπάμπουλο) quand elle est dans l'état que nous avons décrit. — Le *Clapotis* (angl. *Rippling*; basq. vul. *Olatua*; basq. litt. *Iguñarta*; groënl. *Ingiulik*; rus. Неправильное Волненіе на морѣ (*Népravilnoé volnénié na moré*) est une légère agitation de la mer, bruyante, mais beaucoup moins que ne l'est le mouvement appelé : Clapotage.

CLAPPER, angl. s. (De *Clap.*) Clapet de pompe; heuse. — V. Valve.

CLASSES, fr. s. f. plur. (Du lat. *Classis*, ordre, rang; fait du gr. Κλῆσις, convocation.) Gr. litt. mod. Ναυσυλλεξία; gr. vulg. Τσουρμάρισμα.) Réunion des gens de mer qui doivent leurs services à l'État pendant un certain nombre d'années. Les Classes se recrutent parmi les riverains de la mer et ceux qui, plus éloignés du rivage, demeurent à une distance convenue dans les terres, zone qui pourrait s'étendre au besoin. Colbert organisa largement les Classes, cette grande ressource de la marine militaire, que l'on n'avait pas tout à fait négligée ou méconnue avant lui, mais dont on n'avait point tiré tout le parti qu'on en tira pour les longues guerres du XVIIe siècle et du siècle suivant. Nous savons qu'en Portugal, sous le règne de Jean Ier (1383-1433), les pêcheurs et les matelots qui montaient les barques et bateaux étaient inscrits sur une liste (*Alistados*), et devaient le service à leur tour pour l'armement des galères. (V. *Anadel môr.*) C'était là assurément un régime qui n'était pas sans analogie avec celui des Classes.

CLASSIARIUS, lat. s. m. (De *Classis.* [V.]) Soldat embarqué sur un des navires de la flotte. « In his rebus, occupato Cæsare, militeque hortante, remigum magnus numerus et Classiariorum, ex longis navibus nostris in molem se ejiciunt. » Hirtius. — Les *Classiarii* faisaient quelquefois l'office de matelots ou de rameurs, comme on le voit par un autre passage du même auteur : « Non jam virtute propugnatorum, sed scientia Classiariorum, se victos vident. » — « Primores Classiariorum Misenensium » (de Misène) « labefactare connixa est. » Tacite, *Annal.* XV, chap. 51.

CLASSICA, bas lat. s. f. (Du lat. *Classis.*) Flotte. — « Non solum veniendi admiratur modum, sed qualiter stolium galearum suarum Classica Caroli sic præterire potuisset invisa, vehementissime obstupescit. *Hist. anonyme de Manfred et de Conrad*, ap. Murator., t. VIII, col. 598.

CLASSICULA, lat. s. f. (Diminut. de *Classis.* [V.]) Petite flotte, escadrille, petite réunion de navires. — « Cassius cum Classicula sua venerat. » Cicéron, lettre 2, liv. XVI.

1. **CLASSICUS**, lat. s. m. (De *Classis.*) Marin, rameur. — « Tandem remis pertinacius everberatum mare, velut eripientibus navigia Classicis, cessit. » Quinte-Curce, liv. IV, chap. 3.

2. **CLASSICUS**, lat. adj. Qui appartient à la flotte, qui regarde la flotte; naval.

CLASSIS, lat. s. f. (Du gr. Κλῆσις, appel.) Flotte. — « Classis seu exercitus navalis, juxta ordinataque navium expeditarum ... multitudo est, quæ fines hostium non furtim latrocinantium more, sed palam et aperte audet invadere. » J. Scheffer, p. 53, *De mil. nav.* — « Classem hinc dictam volunt, quod apud majores nostros stipendium terrestri prælio miles pedester dabat, equites vero dabant in navali certamine, nam adhuc pauper fuerat populus. Exinde jam quod ab equitibus dabatur stipendium, tractum est, ut diceretur Classis. Proprie enim Classes equitum dicimus. » Servius, liv. VI. — « Extant et parta de Antio spolia, quæ C. Mœnius in suggestu fori,

capta hostium Classe, suffixit : si tamen illa Classis : nam sex fuere rostratæ. » Florus, liv. I, ch. XI. — Les poëtes ont appliqué ce mot : *Classis* à un seul navire. Virgile dit, Énéid., liv. VI, v. 334 :

« Cernit ibi mœstos, et mortis honore carentes,
Leucaspim, et Lyciæ ductorem Classis Orontem. »

Quelques écrivains du moyen âge ont employé cette figure hardie ; du Cange en cite deux exemples.

Il y avait, selon Servius (liv. VI), un navire appelé *Classis* ; il était composé de fûts : « Navis dicatur Classis, quod fiat de fustibus. » *Scheffer* croit que les *fustes* de Servius étaient ce que Sénèque appelait *Codices*. (V. *Caudicaria*.) — V. In anchoris stare.

CLASSIS PRÆFECTUS, lat. s. m. Commandant de la flotte, Amiral. — « Petrus Legaunus, Cypræ Classis præfectus (1316). » Ms. cité par du Cange.

CLAU, cat. anc. s. m. (Du lat. *Clavus*. [V.]) Clou. «... Car lo mariner, si no havia sino un Clau de que s' pogues pagar, se deu pagar. — Car le matelot, n'y eût-il qu'un clou pour le payer, doit être payé. » *Consulat de la mer*, chap. 93, édit. Pardessus. — V. Agut.

CLAUSTRUM, lat. s. n. (Du gr. Κλεῖθρον. [V.]) Clôture de port ; Chaîne de port, composée de pièces de bois liées les unes aux autres, et attachées aux quais d'un port par des chaînes de fer. — « Vides ut hic vigiles portum custodiunt, Claustrique vel aperiendi, vel objiciendi potestatem habent. » Quinte-Curce. Cette phrase de l'auteur latin prouve que les chaînes de port pouvaient, ce qui est tout naturel, s'ouvrir autrefois comme elles s'ouvrent aujourd'hui, à la volonté des gardiens.

CLAUSURA, bas lat. s. f. (Du lat. *Claudere*, clore ; gr. Κλείω, Κλῄζω ou Κλῄζω.) Calfatage. — « Ego W^mus de Colonato, magister, etc..., et L. 22 quæ dari debent Ogerio magistro, pro magisterio cohopertæ et coretorum » (V. Magister axiæ), « et pro Clausura plani dictæ navis » (pour le calfatage du fond de ladite nef). *Acte du 22 juin 1248* ; Arch. des not. de Gênes.

CLAVAISON, Claveison, Clavoison, fr. anc. s. f. (Bas lat. *Clavasio*, *Chioderia*, *Cloderia* ; cat. anc. *Claveso* ; esp. *Clavazon*.) Assortiment de clous, Clouterie ; Ce qui entre de clous et de chevilles de toutes sortes dans la construction d'un navire. — «...Outre lesquelles raisons ont dict qu'elle » (*la Grand'Maîtresse*) « dureroit deux foys autant que vne faicte à Gennes pour le trafic de marchandise, et qu'il y a deux foys autant de boys et Clauaison. » *Estimat. faicte par le seigneur conte Pedro Navarre de la grand' nef de feu M. le grand maistre*. VIe vol. *Ordonn. de Henri II*, coté V, p. 202 ; Archiv. nation., section judiciaire. (V. Sarsie.) — « Et pour la Clauaison de la galere, comme sont pernes, pernetz, stoperolz et chappons pour les batailloles : soixante-cinq quintaux de fer à six liures le quintal. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 9 v°. — « Du 28, pour faire appointher 150 liv. Clauaison, 3 liv. 15 s. » *Compte de la galère d'Ornano* (1628) ; Ms. Arch. de la Mar., fol. 9 v°. — V. Corps, Stouperol.

CLAVARE, bas lat. v. a. (De *Clavus*.) Clouer, garnir de clous. — V. Calafatus.

CLAVASIO, bas lat. s. f. (Du lat. *Clavus*, clou.) Clavaison ; assortiment de clous et de chevilles ; quantité de ces chevilles et de ces clous nécessaires au navire. — « Item, pro filo, pro velo, stopa, agogia, piscis et Clavasiones pro respectu, sub pœna lib. 25 januinorum. » *Stat. génois de 1441*.

CLAVAZON, esp. anc. s. f. (De *Clavo*, clou ; lat. *Clavus*.) Clouterie ; Assortiment de clous ; ce qui entre de clous et de chevilles dans un navire. — Manque au *Dicc. marit. españ.*, 1831. — V. Bastimento, Claveso, Dar lado.

CLAVECIN, fr. s. m. (De *Cymbalum* et de *Clavis*. Jules Scaliger, cité par Ménage, dit, chap. 48, liv. 1er de sa Poétique : « Ex æreis filis expressiorem eliciunt harmoniam. Me puero, Clavicymbalum et Harpichordum : nunc, ab illis mucronibus, Spinetam vocant. » On voit que le Clavecin ou Épinette contemporaine de l'enfance de Scaliger était un instrument différent de celui qui a précédé le Forte-Piano. C'était quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle aujourd'hui le tympanon, dont on fait sonner, avec une petite branche de fer, les cordes en métal, tendues sur une table d'harmonie, enroulées sur des chevilles, et montées avec une clef.) (Ital. *Anticamera* ; géno. *Anticamia* ; malt. *Anticamra*, *Camrin*.) Nom donné à quelques chambres destinées au logement des officiers. Elles sont construites sous la dunette, entre le mât d'artimon et la chambre du conseil ; et comme, selon la juste remarque de Romme (1792), « dans leur forme elles sont par une extrémité plus étroites que par l'autre, elles ont reçu le nom de Clavecin. »

CLAVESO, cat. anc. s. f. (De *Clavo*, clou.) Assortiment de clous, Clavaison. — « Item, que la dita nau aia a portar stopa e pegua, e Claveso soberch tot » (et un assortiment de clous, surtout). *Contrat de nolis pour la nef Sta Maria* ; 23 septembre, 1394 ; Ms. Arch. de Perpignan.

CLAVUS, lat. s. m. (De *Claudere*, fermer. [Gr. Κλείω.]) Clou ; par une double extension, Barre de gouvernail, puis : Gouvernail. — « Clavus est quo regitur gubernaculum. » Isidore.

— « Ipse sedens Clavumque regit, velisque ministrat. »
Virgile, *Énéide*, liv. X, v. 218.

— « ... Nec longo frangere gyro
Cursum, nec tarde flectenti cedere Clavo. »
Lucain, liv. III, v. 553.

CLEAN BILL, angl. s. (*Clean*, propre, net ; de l'ang.-sax. *Clœn*, pur.) Patente nette.

CLEAR-HAWSE, angl. s. (De *Hawse* [V.] et de *Clear*, fait du lat. *Clarus*, clair.) Position naturelle des câbles par rapport aux écubiers d'où ils sortent, c'est-à-dire le câble qui s'étend à droite partant bien de l'écubier de tribord, et l'autre de l'écubier de babord.) *Clear-hawse* se dit par opposition à *Foulhawse*. (V.)

CLEF, fr. s. f. (Du lat. *Clavis*, fait du gr. Κλείς.) Indépendamment de l'instrument connu sous ce nom, et dont, à bord comme dans une maison, on se sert pour ouvrir et fermer les portes, *Clef* nomme, sur les vaisseaux, divers objets qui n'ont avec la Clef que des rapports assez lointains. Ainsi la Clef d'un mat (Gr. mod. Κασκαβάλι ; ital. *Cacciacavallo*, *Cassacavallo* ; vénit. *Scarcavallo* ; géno. *Caxocavallo* ; malt. *Caschvalla* ; provenç. *Claou* ; basq. *Gacoa* ; bas bret. *Alc'houes* ; angl. *Fid* ; ar. côte N. d'Afr. *Kachkabare* ; rus. Шлагтовъ [*Chlagtove*] ; lasc. *Tchavi*) est une grosse cheville de fer ou une barre de bois grosse et courte, traversant le pied d'un mât de hune ou de perroquet, et s'appuyant sur les barres de perroquet ou de hune, pour supporter le mât qu'on a guindé. Dans les galères, on appelait Clef de l'arbre deux pièces de bois qui serraient le grand mât à la hauteur de la couverte, et tendaient à le maintenir

solidement à sa place. On voit cette Clef en MM, dans une des figures qui accompagnent ici l'art. Galère. (V.) Nous la voyons nommée dans le *Compte de la dépense faite pour la galère Dornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar., fonds Grignan : « Pour radouber la Clef de l'arbre... 12 s.; pour adiouster deux bendes pour la Clef de l'arbre, et faire deux pers pour les frehises (?), payé 1 l. 10 s. » Un billot de bois taillé un peu en coin, et fait pour être introduit entre deux varangues de couple qu'il doit maintenir à leurs places respectives, a le nom de *Clef* (angl. *Choc;* rus. Клинъ [*Kline*].) La *Clef du berceau* (rus. Стрѣла [*Stréla, Striéla*] est un arc-boutant solide, placé contre l'étambot du navire en construction sur une cale. Son devoir est de s'opposer à la descente du bâtiment à l'eau, avant l'instant où l'on juge à propos de le laisser glisser sur ce plan incliné, jusqu'à la mer dont il doit prendre possession. Des arcs-boutants horizontaux qui retiennent un navire dans une situation droite, au milieu d'un bassin où il est en radoub, sont nommés *Clefs de bassin*.—V. Demi-clef.

CLEF (DE) EN CLAN, fr. Locut. adverbiale du XVIIe siècle, inusitée aujourd'hui. Nous ne l'avons trouvée encore que dans le rapport de M. de Pallas sur le combat que le vaisseau de cinquième rang *l'Aventurier* soutint, le 23 août 1687, devant Alicante, contre un vaisseau algérien. Voici le passage du récit de M. de Pallas (il est à la date du 1er septembre 1687, et appartient aux Archives de la Marine) : — « Je fis ce que je peus pour l'aborder; il éuita l'abordage en arriuant; et comme je le tenois de fort près, il fit plusieurs maneuures, prit lof pour lof, pour tâcher de me gagner le vent; pendant cet interuale de temps il alloit mieux que moy. Je risquois de mettre mes mats bas, en guindant mes perroqués de Clef en clan; et comme j'aperceu que je le raprochois, je parlay à MM. les officiers...etc. » M. de Pallas veut faire entendre à M. le comte de Toulouse, à qui s'adresse sou rapport, qu'il avait ses voiles de perroquet amenées tout à fait à la hauteur des Clefs de leurs mâts, et qu'au risque de casser ceux-ci, dans la nécessité où il était d'approcher de l'ennemi, il les fit hisser jusqu'à ce que les vergues touchassent les Clans (V.) par lesquels passaient les itagues. *Hisser de Clef en clan* est, comme on voit, une sorte de synonyme d'Étarquer. (V.)

CLERC, fr. anc. s. m. (Du lat. *Clericus*, fait du gr. Κλῆρος, clergé. (Titre donné au commissaire ou payeur de la flotte armée, en 1369, par ordre de Charles V, comme le fait connaître une pièce que nous avons trouvée dans le Mémorial D (1359-1371) de la cour des Comptes (Arch. nation.) : « C'est l'instruction baillée à Pierre de Soissons, Clerc de la presente armée de la mer pour le Roy nostre seigneur, sur l'ordennance des payemens que ledit Clerc a à faire aux gens darmes et de mer sous le gouvernement de lamiraut (l'amiral); et aussy pour le fait des vaisseaux ordennez pour ladite armée (samedy 14 juillet 1369). » La marine anglaise a conservé ce nom; elle appelle *Clerk* l'écrivain du navire et le subrécargue d'un bâtiment de commerce.

CLÉRTCIA, basq. vulg. s. f. (Du fr. :) Éclaircie. — Le basq. littéral dit Arguitua.

CLIN (A), loc. adv. fr. (De l'angl. *Clinch*. [V.]) (Angl. *Clincher work*.) Border un navire à Clin, c'est faire chevaucher les bordages, le supérieur sur l'inférieur, d'une certaine quantité, au lieu de les ajuster par leur épaisseur l'un contre l'autre; c'est, ensuite, arrêter ces planches solidement au moyen de clous d'une espèce particulière ou de vis retenues intérieurement par des écrous. On a écrit autrefois : à Clinc, et ce n'était pas sans raison; on a écrit aussi à Clincq. — « Rouen. Nauires à caruelles et autres nauires qui naviguent par la mer que chacun congnoist, comme sont Fonces, Hourques, Escutes, Barques et tous Vesseaulx à Clinc et à carvelle, et nauiguent depuis Rouen jusques à la mer; et par la mer là où on veut. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522); Ms. publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — « Deux liures de clou à Clincq de fer neuf, qui a esté cloué et mis au basteau de la dite galleace (*la Réale*, en 1538, au Havre) » Fol. 20, Ms. de 1541, n° 9649-3, Bibl. nat.—« Pour vng cent et demy de clou à Clicq (*sic*) à deux testes, qui a esté mis et employé à refaire le dict basteau de la dicte galleace (*le Saint Pierre*). » Fol. 30 v°, même Ms. — Au XVIIe siècle, de mauvaises orthographes et de mauvaises prononciations avaient prévalu; ainsi l'on disait et l'on écrivait : *à quein, à quain, à esquain, à qlin.* Toutes ces formes du mot *Clinc* se trouvent dans le Dictionn. d'Aubin (1702).—Manq. à Guillet (1678-1683) et à Desroches (1687).

CLIN-FOC, fr. s. m. (De *Foc* [V.] et de *Clin*, fait du germain *Klein*, petit.) (Basq. vulg. *Clinfoca;* cors. *Scartuccio;* ital. *Controflocco;* ar. côte N. d'Afr. *Kountraflok;* rus. Кливеръ [*Klivère*]; lasc. *Flaine djib.*) Nom d'un petit foc dont un des angles inférieurs, opposé à celui qui reçoit l'écoute (V.), est fixé au Boute-hors de beaupré ou Bâton de foc, et dont l'angle supérieur s'élève au-dessus du beaupré au moyen d'un cordage (drisse) qui passe par une poulie attachée à la tête du petit mât de perroquet.

CLINCABCOT. Dans une Charte donnée par Philippe, comte de Flandre, en 1163, et citée par dom Carpentier, on lit : « De nave, quæ est Clincabcot, duodecim denarios. » Le copiste de la charte se trompa certainement en écrivant Clincabcot; il devait écrire *Clinc-boot*, bateau à clin. — V. Clin.

CLINCAR ou CLINQUAR, fr. s. m. (Du suéd. *Klinkert* [*Ert*, façon, *Klink*, serré; (du lat. *Clingere*, fermer; gr. Κλείω]; à Clinc.) « Nom que l'on donne aux gabarres de Dannemarck et de Suède. » Desroches (1687). Longtemps avant que Desroches écrivît son Dictionnaire, le Clinquar était devenu commun sur la côte de France. On le voit figurer, en effet, dans une nomenclature de navires grands et petits en usage sur les rivières de la Guyenne au XVIe siècle : « Et encores à la dicte coste de Guyenne a force autres petits vaisseaulx, comme carauelles, Clinquars, pinaces, balleiniers, gabares... » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522).—V. Carvelle.

CLINCH (*Klinntche*), angl. s. Comme le verbe *Cling*, du lat. *Clingere*, fermer [gr. Κλείω], d'où notre *Clin d'œil*, nos *Clignements d'yeux*. Le vieux fr. avait *Clenche*, dans le sens de Verrou; quelques provinces l'ont conservé.) Étalingure.

CLINCH (*To*) THE CABLE, v. a. (Proprement fermer, serrer le câble.) Étalinguer le câble.

CLINCHER WORK, angl. s. (De *Clinch*. [V.]) (Proprement : Travail à clin. [*Clincher-nail*, clou rivé ou à écrou.]) Bordage ou Bordé à clin.

CLOCHE, fr. s. f. (Du germ. *Klocke*. [V.]) (Gr. mod. Σημαντῆρι, Καμπάνα; ital. *Campana;* bas bret. *Klôc'h;* basq. vulg. *Chilintcha;* angl. all. *Bell;* holl. *Klok;* all. *Klocke;* dan. *Klokke;* suéd. *Klocka;* ar. côte N. d'Afr. *Nakous;* val. Клопот [*Klopote*]; rus. Колоколъ [*Kolokol*]; hongr. *Harang;* madék. *Patsa;* chin. *Tchong*.) Il n'est pas utile que nous donnions ici la définition de l'instrument de métal si connu sous ce nom. Bornons-nous à dire qu'à bord de la plupart des navires est une Cloche suspendue à un support en fer

ou en bois. Elle sert à *Piquer l'heure*, comme on dit, et à donner le signal de divers actes journaliers pour l'accomplissement desquels l'équipage a besoin d'être averti par un appel sonore. — A cause de sa forme, on nomme Cloche du cabestan (Ital. *Campana dell'argano;* ar. côte N. d'Afr. *Boudji*), — quelquefois on dit : Fusée du cabestan, — la partie de ce treuil comprise entre ses deux bases, et sur laquelle s'enroûlent les cordages que l'on tire au moyen de cette machine. (V. la figure qui accompagne l'art. Cabestan, ci-dessus, p. 373.) — On nomme Cloche de plongeur (Ital. *Campana di palombaro;* rus. Водолáзный колоколъ [*Vodolàznii kolokol*] une construction de bois faite en forme de Cloche, sous laquelle s'abrite le plongeur pour travailler au fond de la mer. — « Sa Maj. a veu ce que vous escrivez concernant la Cloche de bois que le sieur de Langeron » (capitaine de vaisseau) « a fait faire pour travailler sous l'eau. Elle trouve bon que vous fassiez de pareilles expériences; mais lorsqu'elles sont faites et qu'elles sont d'un succès aussi difficile, il ne faut pas s'en seruir; et elle estime que les plongeurs feront plus d'ouurage et avec plus de facilité pour retirer les canons qui sont au fond de la mer, que par tout autre moyen. » Seignelay à de Seuil, 31 oct. 1678; *Ord. du Roy*, vol. XLIII, p. 416 v°; Ms. Arch. de la Mar.

CLODERIA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Chioderia*, fait de *Chiodo*, du lat. *Claudere*.) Clouterie; Assortiment de clous, Quantité de clous. — « ... Axiis tribus, axonibus tribus pro darbare, Cloderia una, etc. » *Contrat d'affrètement pour la nef* le Paradis (27 nov. 1268), publié t. II, p. 392 de notre *Arch. nav.* — V. Clavaison.

CLOISON, fr. s. f. (Du lat. *Clausum*, de *Claudere* [gr. Κλείω], *Clore*, fermer.) (Gr. mod. Χωρισμός; bas bret. *Kraizoun;* ital. *Paratia*, *Paratio*, *Tramezzo*, *Parasguardo;* angl. *Bulk-head;* rus. Перебóрка [*Peréborka*]; mal. *Dinding*, *Petak;* chin. *Tchoden-tsâng.*) Ce mot, dans la langue des charpentiers de vaisseaux, a le même sens que dans la langue vulgaire. Le besoin a multiplié les Cloisons, à bord d'un navire où l'on a tant d'hommes et de choses à loger. Ces séparations sont généralement en planches; quelques-unes cependant qui doivent être facilement levées, parce qu'on les fait disparaître chaque jour, sont en toile à voiles. — V. Emménagement, Tuque.

CLOQUE, esp. s. m. (Transformation du fr. :) Croc; Grapin, Croc de gaffe. — « *Cloque, garfio de naue*, vn Croc à accrocher les navires; Havet. [V.]) » C. Oudin (1660). — On dit aussi par métathèse : *Cocle*.

CLOS AUX GALÉES, AUX GALIES, AUX GALÈRES, fr. anc. s. m. Nom donné, dans quelques villes maritimes de France, à un emplacement réservé aux galères du Roi. Rouen avait un clos aux galères; Harfleur en avait un aussi. Celui de Rouen était encore en 1418, quand les Anglais s'emparèrent de la ville, à l'endroit où, en 1419, ils commencèrent à bâtir la fortification qu'on appela : Le Château-neuf. Il paraît que, pendant le XIIIe siècle, le Clos aux galées n'était pas au même lieu qu'en 1418; on lit en effet, dans une charte du bailli de Rouen, datée de 1283 : « Noveritis nos, nomine domini regis, dedisse et concessisse, ad firmam perpetuam, majori et civibus Rothomagi, quandam vacuam puhiam » (place?) « in qua galliæ factæ fuerunt. » Arch. municip. de Rouen, tiroir 324, n° 24. (Citée par M. Cheruel dans son *Hist. de Rouen*, t. 1er, p. 285.)

Ce document prouve qu'en 1283 le Clos aux galères n'était plus, depuis quelque temps, dans cette place, que le bailli de Rouen cédait, au nom du Roi, au maire et aux habitants de la ville. Il était probablement déjà dans l'emplacement que l'on combla en 1419. Autour du bassin où s'abritaient les galères royales, et peut-être aussi les nefs d'un certain tonnage, on avait établi des magasins où étaient enfermés, pour en sortir au besoin, les agrès et objets d'équipement dont les bâtiments armés pour le service du Roi devaient se munir. Le gardien du Clos aux galères était le garde-magasin général de ce dépôt, comme on le voit par le titre suivant, que nous avons publié, t. II, p. 218 de notre *Arch. nav.*, d'après l'original appartenant au Dépôt de la Marine : « Sachent tous, que Jehan Bonnet, mestre de la nef *Sainte-Marie la Bariande*, ay eu et recheu de Thomas Fouquez, garde du Cloz des galies du Roy nostre seigneur » (Philippe VI de Valois), « à Rouen, du commandement monseigneur Hue Queret, chevalier, amiraut dudit seigneur, lez armemens et artilleries qui ensuivent... Saint Alème, le lundi xxiij^e jour de décembre l'an de grâce mil ccc trente et six. »

A Harfleur, le clos aux galères, souvent mentionné dans les titres que possèdent les archives municipales de cette ville, était situé derrière l'église, et assez près d'elle; plus près encore de l'ancien logis qui sert aujourd'hui de maison commune. Nous avons vu très-bien, en 1844, son emplacement, comblé depuis les dernières années du XVIe siècle, et transformé en un pré. Ce bassin était circulaire (V. Cothon), et son diamètre pouvait avoir deux fois et demie la longueur d'une galère commune, c'est-à-dire environ 97 m., ou 300 pieds. Une muraille enceignait le clos, qui était bordé d'un quai, et que défendaient quatre tours, dont deux étaient placées à l'entrée du bassin ouvert sur la Lésarde. C'est du Clos aux galères de Harfleur que le P. Fournier dit, chap. 12, liv. XI de son *Hydrographie :* « Il y avoit en ce hâvre vn bassin fort grand pour les galères. » — V. Amirail, Clous des galées.

CLOSE HAULED, angl. part. de *Haul (to)*, (Halé, tiré près.) Près du vent, Au plus près. — *Sails close hauled*, Voiles orientées au plus près du vent. — M. Spiers n'a pas admis cette expression dans son Diction. génér. angl.-fr. (1846).

CLOU, fr. s. m. (Du lat. *Clavus.* [V.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod Ἧλος; gr. vulg. Καρφί; bas lat. *Accutus;* cat. *Agut;* ital. *Chiodo;* géno. *Ciodo;* esp. *Clavo;* port. *Cravo*, *Prego;* basq. litt. *Cacomotza;* basq. vulg. *Itzea;* provenç. *Claveaou;* bas bret. *Tache;* angl.-sax. *Nægel;* angl. *Nail;* all. holl. *Nagel;* dan. *Nagel*, *Spiger;* suéd. *Nogel*, *Spik;* ar. côte N. d'Afr. *Mismar;* tur. *Ekser*, *Mikh*, *Mismar;* val KδiΣ (*Kouiou*), Пiрон [*Pirone*]; illyr. dalm. *Csaval*, *Csavao*, *Csavel* [Tchaval, Tchavao, Tchavel], *Gvözd;* rus. Гвоздь [*Gvozde*]; pol. *Gwòzdz;* chin. *Ting;* lasc. *Preg;* madék. *Fatsi*, *Fats ibi*, *Fatsik;* mal. *Laban*, *Labang*, *Pakou*, *Pasak;* tonga, *Fao;* papou, *Pakou;* nouv.-zél. *Wao.*) « Petit morceau de fer ou d'autre métal, qui a ordinairement une tête et une pointe, et qui sert à attacher ou à pendre quelque chose. » *Dict. de l'Acad. françoise* (1772). Les espèces de clous employés dans la construction des navires sont nombreuses; nous en nommerons seulement quelques-unes, en citant les documents anciens où nous les voyons mentionnées. — « Pour 1000 grans Clous à Barque, à 24 s. le cent, 12 liv. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (1641), Ms. Arch. de la Mar., fonds Grignan, fol. 14 v°. — « Pour le rabillage » (redressement) « de trois cens et vng carteron de Clou à Creuelle et Barrot aussi tiré de ladicte nef » (*la Françoise*) « mis et employé aussud. membres et costéz, au prix de v s. chacun cent, XVI s. III den. » Fol. 30, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Clous à Clinq » (Clous employés pour le travail à clin [V.].) » *Compte de Palamy des Gontier*, fol. 20 et 30 v°; même Ms. — « Pour cinq cens Clou a Calfatz qui a esté employé a clouer plusieurs bandes de toilles aux coustures de

laditte galleace » (*le Saint-Jehan*, en 1538, au Havre). » Ibid. — « Pour douzaine et demy de Clou a Ridelle, au prix de seize solz chascun cent. » Fol. 41, même Ms.— « Pour demy cent de Clous à Ridelle pour mectre à la porte du dict Monteuilliers, le xxiiij^e jour du dict moys... » *Compte de Le Coq, receveur pour l'année* 1549; Registre des arch. de la mairie de Harfleur.

CLOU A CARVELLE, fr. anc. s. m. Les diction. de Desroches, d'Aubin et de Romme appellent ces clous : « Clous à carvelle ; » Lescalier les nomme : « Clous à caravelle ; » l'Encyclopédie leur donne indifféremment l'un et l'autre nom, sans dire à quel usage ils étaient réservés. Leur dénomination véritable est : « Clous à *Cravel, Kravel, Kraviel* ou *Carvel.* » *Caravelle* n'a rien à faire ici. Ces Clous n'étaient point autrefois, comme paraît l'avoir cru Lescallier, particulièrement destinés à la construction des caravelles; le mauvais usage, contre lequel on ne se mit pas en garde dans les ports français, créa une de ces homonymies fâcheuses que nous signalons fréquemment dans notre Glossaire. Les Clous à carvel ou karviel, quand on commença à les employer, servirent surtout à unir ensemble deux pièces de charpente taillées en biseau, et que les Hollandais désignaient par le mot composé: *Karveel-houten, Karviel-houten.* (*Houten*, bois [pluriel], *Karviel*, de *Kerven*, couper. V. *Dict. holl.-fr.* de P. Marin, 1752.) Les entretoises, les entremises, les pièces de bois entaillées pour en recevoir d'autres, sont des *Karviel-houten. Cravel* et *Kravel* sont les formes suédoise et danoise du mot saxon *Céorfan* (Kéorfa-n), qui donna à l'Angleterre *To carve* (d'où *Carvel, Carvel-work*), et à la Hollande *Kerven. Karviel* paraît être une prononciation empruntée à la France, qui, en prenant son *Carvel* à l'Angleterre, en garda l'orthographe sans en garder la prononciation exacte. *Crevelle*, qu'on lit dans un document des premières années du XVIe siècle, est la prononciation rigoureuse du suédois *Cravel;* peut-être aussi n'est-ce qu'une altération de l'anglais *Carvel,* prononcé *Kervel.* Le déplacement de l'*r* n'est pas sans exemple ; et pour n'en citer qu'un : *Gouverener* se lisait pour *Gouverner*, dans l'inscription gravée, en 1345, sur le JEAN, cloche du beffroi de Boulogne-sur-Mer. (V. n° 1, t. II, *Bulletin archéologique du comité des arts et monuments* [1842].) — Les Clous à carvel ont la tête octogone, ou plutôt carrée, à pans coupés. Suivant leur longueur, ils prennent les noms de Double carvelle, Carvelle, Petit carvelle et Demi-carvelle. — « Sept solz pour deux liures de Clous a creuelle, pour mectre a la dicte porte de Monteuillers le dict jour (24 décembre 1549). » *Compte de Le Coq*, cité à l'art. précédent.

CLOUER, fr. v. a. (De *Clou.*) (Gr. mod. Καρφώνω; lat. *Clavare;* ital. *Chiodare;* esp. *Clavar;* port. *Cravar, Pregar;* angl.-sax. *Nægl͡ian;* val. Hiponi [A] [*A pironi*]; illyr. *Gvozditi, Csävliti* [Tchavliti], *Zabitti;* rus. Гвоздить [*Gvozdite*]; pol. *Cwiekowac*; madék. *Mandilouk;* wol. *Dadhia* [Dazia].) Garnir de clous; Réunir ou fixer avec des clous.

CLOUS DES GALÉES. Pour Clos des galées ou Clos aux galées. (V.) — V. Amirail.

CLYPEUS, lat. s. m. (Étymol. dout ? De Καλύπτω, je couvre, j'enveloppe; ? de Κλέπτω, je tiens caché.) Bouclier. — « In superioribus vero tabulatis (galearum), Clypei per gyrum disponuntur conserti. » Galf. Winesalf, *Richardi regis Iter*, chap. 34 (XIIe siècle). Ces boucliers, enlacés autour du plat-bord supérieur des galères, formaient ce qu'on a appelé en français ancien la Pavesade, ce qui s'appelle le Bastingage, aujourd'hui que les pavois ou boucliers ne sont plus pour rien dans la défense du navire.

CNEAR (*Cnir*), angl.-sax. s. Navire étroit; vaisseau long, du genre des galères. — « *Nægled on Cnearrum*, Dans les galères clouées. » — « *Cnear on flot*, La galère à flot. » Mone.

COAST, angl. s. (Du lat. *Costa*. [V.]) Côte, Bord de la mer, Rivage. — « Sir Thomas Knevet, Master of horse, was sent to the Coast of Britanny with a fleet of forty-five sail. » Hume, *Hist. d'Angl.*, t. III, p. 422; bataille du 10 août 1512. (V. Sink.) — *Coast* (*To*), v. Faire voile le long de la côte, Côtoyer, Faire le cabotage, Caboter.— « The ancients Coasted only in their navigation. » Arbuthnot. — *Coasting*, s. Cabotage, navigation le long des côtes. — *Coasting pilot*, Pilote côtier. — *Coasting-ship* ou *Coasting-vessel*, Bâtiment caboteur. — *Coasting-trade* (*Trade*, trafic, traite, commerce), Cabotage.

COAT, angl. s. (? Du gr. Κιτών ou Χιτών, tunique, chemise.) (Proprement : Cotte, habit, robe. Par extension : Braie du mât, Braie du gouvernail; par métaphore : Enduit, Suif, Courée, Ploc.

COBE, provenç. s. f. fig. (Forme du lat. *Gibba* ou *Gibbus*, Bosse, analogue à la forme italienne : *Gobbo*, bossu, voûté, arqué, saillant. On dit à Lyon, dans le patois populaire : « J'ai les doigts Gobes, » pour dire : « J'ai les doigts courbés par le froid. ») Synonyme d'Ansette ou de Patte de bouline. La figure de la Cobe, anse de corde attachée à la ralingue de la voile, justifie très-bien son nom.

CÔBÈRTA, port. anc. s. f. (De *Cobrir*, Couvrir.) Couverte, Pont, tillac. — « ... Saltarom em huma fusta dos mouros, e enxoraromna toda, que nom ficou nenhum homen vivo sobre a Coberta... » *Chron. do Conde D. Pedro*, liv. II, chap. 10.

COBRAR, esp. v. a. (Du lat. *Re cuperare*, aussi bien que le vieux mot fr. *Cobrer* ou *Coubrer*, qu'on trouve dans les romans poétiques des XIIe et XIIIe siècles.) Cueillir, ou tirer dans le navire une partie d'un câble qui fonctionne. *Cobrar* est à peu près équivalent à *Halar*, selon le Diccion. marit. esp. (1831.) — *Cobrarremos*, Rentrer les rames dans le navire. — Manque au Diccion. (1831.)— « E asi fué que luego supitamente fuè desfecha, è tornada en nada, è paresciò el tiempo claro, è Cobraron remos... » *Cron. de D. Pero Niño*, p. 54. — *Cobrar los timones de caxa.* Locution esp. ancienne. Rentrer les timons de caisse. Nous apprenons, par un passage de la chronique de D. Pedro Niño (1403), que lorsque la tempête était si grande que l'on n'osait plus lutter contre elle, on remontait à bord les « timones de caxa » qu'on avait mis en place sur les deux côtés du navire au commencement du mauvais temps; on laissait la galère à sec de voiles, et on faisait descendre tout le monde—excepté probablement les timoniers qui veillaient à la barre du gouvernail de poupe — et l'on fermait les écoutilles pour empêcher le navire de se remplir d'eau. — « Llamando todos a Sancta Maria que los acorriese Cobraron los timones » (la phrase précédente dit : « timones de caxa »), « è amaynaron la vela, è lanzaron tota la gente so sota, è echaron las escotillas » (et mirent les panneaux aux écoutilles du scandolar et de toutes les chambres) « al' escandelar (V.) è a todas las centinas. (V.) El capitan nunca consintió que le cerrasen á él, aunque es costumbre, por quanto la su centina es en el comienzo de la galera por dondi entram las olas. » P. 61.

COC, angl.-sax. s. (Du lat. *Coquus*); malt. (De l'ital. *Cuoco.* [V.]) Coq, Cuisinier.

COCA, bas lat. ital. esp. anc. s. f. Coque. — « Templarii Milites in quadam earum Coca intrantes, fluvium transire volentes ... » *Mémorial des podestats de Reggio*, an. 1218,

cité par les continuateurs de du Cange. — « Et si quis dominus nauis vel aliquorum lignorum quorumcumque predictorum infra terminum sibi constitutum hoc non fecerit nisi justo impedimento hoc remanserit puniatur inde taliter quod pro naue qualibet et hysneca uel Coca » (que pour toute Nef, Isneke ou Coque) « compellatur dare comuni Massilie penam arbitrio rectoris uel consulum Massilie. » *Stat. de Marseille* (XIIIe siècle), liv. IV, chap. 1er. — « Cocas ... de dos cubiertas, y no poca de tres; algunas de 20,000 hasta 30,000 botas de porte » (de 20 à 30 mille boutes de port, 1000 à 1,500 tonneaux); « y otras armadas en guerra con quinientos hombres entre tripulation y gente de armas. » Capmany, *Memor. hist.*, t. III, p. 81.

COCCA, bas lat. ital. s. f. Coque (navire). — « Vna Cocca Venetiana sopra laqual noi erauamo, di portata di botte 700 et piu... » (du port de 350 tonneaux et plus), « fatta d'ancipresso et armata in Candia d'huomini 68, per andar verso ponente; il Patron della qual era messer Piero Quirini, gentilhuomo venetiano, nel 1431. » *Naufr. de Quirino*, ap. Ramus., t. II, p. 206 B. — « E armò ottanta navi, overo Cocche, al modo di quello mare » (à la façon de la mer des Flandres), « fornite con castella per battaglia; e in ciascuna il meno cento uomini fiamminghi e del paese, ed egli in persona » (Guy de Flandre) « con molto buona gente salè in su la detta armata e navilio (1304) ... In questo medesimo tempo certi di Baiona in Guascogna, con loro navi, le quali chiamano Cocche, passarono per lo stretto di Sibilia » (le détroit de Séville ou de Gibraltar), « e venero in questo nostro mare corseggiando, e feciono danno assai; e d'allora innanzi i Genovesi, é Viniziani é Catalani usaro di navicare con le Cocche, e lasciarono il navicare delle navi grosse per più sicuro navicare, e che sono di meno spesa: e questo fu in queste nostre marine grande mutazione di naviglio. » Villani, *Hist. de Florence*, chap. 77, liv. VIII. (Il ne faut pas conclure du récit de Villani — et nous avons eu le tort d'en tirer cette conclusion, p. 244, t. II de notre *Archéol. navale*, — que les Bayonnais introduisirent les Coques dans la Méditerranée, et que ce fut en 1304 que, pour la première fois, on vit sur les mers de Catalogne, de Provence, d'Italie et de Grèce, des navires de cette famille. Les Statuts de Marseille et le Mémorial des podestats de Reggio nous apprennent que déjà les Coques étaient connues dans la Méditerranée dès les premières années du XIIIe siècle. [V. Coca, Coche.] Ce qu'il faut induire de l'observation du chroniqueur florentin, c'est que les Coques bayonnaises de 1304 étaient si bien construites, et avaient tant d'avantages sur les nefs et sur les Coques déjà connues, que leur apparition fit une révolution dans les marines italiennes comme dans celles de Barcelone et de Marseille. On les adopta avec une sorte d'enthousiasme, et depuis ce temps elles furent comptées parmi les navires les plus estimés.) — « Essendo partite 7 galere de' Viniziani di Fiandra, cariche di marcanzie, 24 Cocche sconfissono » (le 8 septembre 1323), « et uccisovi molti Inglesi; ne presero 10. » Villani. — V. Coccha.

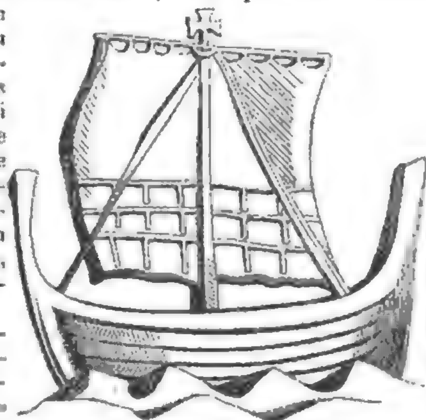
COCCHA, bas lat. vénit. anc. s. f. (Variante de *Cocca* et de *Cocha*.) Coque (navire). — « Veniunt ergo cum suo exstoleo, die Pentecostes 1379, supra portum S. Nicolai de litore, ubi casualiter invenerunt una Coccham Mocenicam » (une Coque de Monaco), « de partibus Syriæ venientem. » Andrea Dandolo, *Chroniq.*, ap. Murator., t. XII, col. 446.

COCCINELLO, ital. s. m. (Peut-être du fr. *Coussinet*. La cheville, faite d'un morceau de bois tourné, et ayant la forme que présenteraient deux olives réunies par leurs pôles, n'est pas sans rapport avec le coussin ou traversin de lit, déprimé à son milieu par la tête qui s'y repose.) Duez (1674) définit fort mal les *Coccinelli*, quand il les nomme des « Consoles, ou morceaux de bois pour arrester les cordages d'un navire. » Ces consoles de Duez, qui n'ont aucun rapport avec les consoles que, au XVIIe siècle, on faisait entrer fréquemment dans la décoration des vaisseaux, sont ce que les marins des galères provençales appelaient des Guinconeaux (V.), ce que nos marins modernes nomment des Cabillots. (V.) — « Coccinelli sono pezzi di legno attaccati alle costière, à i bragotti, et ad altre corde simili, per le quali si attaccano l'oste, l'orza et i colatori, come i bottoni all' asole. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Sono adunque le prime sartie le Costiere, cioè quelle funi che legate al calcese, ò cima dell' albero, vengono à legarsi co' i suoi Coccinelli, ò collatori et i collatori alle catene, che di sopra habbiamo detto esser impernate à fianchi dello scaffo dall' vna et l'altra banda dell' albero, sono queste costiere sei per banda. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 35. — V Bragotto, Catena della costiera, Collatore, Coccinello, Incocchiare.

COCCO. Sous cette rubrique, du Cange rapporte, col. 734, t. II de son Glossaire, les deux passages de Jacques de Vitry qu'on trouvera cités plus bas dans notre art. *Coggo*. (V.) « Quatuor Coccones ... Coccones propugnaculis et castellulis ... evaserunt. » Ces deux passages, du Cange les attribue par erreur à Olivier, l'écolâtre de Cologne.

COCH, cat. anc. s. m. (Du lat. *Coquus*.) Coq, Cuisinier. — V. Amarinar.

COCHA, ital. géno. esp. s. f. Coque (navire). — « In alio vero sigillo » (de la Rochelle) « erat imago cujusdam ligni ad similitudinem Cochæ, cum arbore et vello quadrato expenso. » *Acte du 24 août 1232*; Ms. Arch. des notaires de Gênes. Le sceau dont parle cet acte génois nous est connu; nous en possédons une empreinte qui est d'un siècle postérieure à celle que décrit le notaire, rédacteur du contrat dont nous venons de rapporter une phrase. Le navire (*Lignum*) représenté sur cette épreuve, est une barque aux extrémités très-relevées. Elle porte un seul mât surmonté d'une croix, et une voile carrée, munie par le bas de trois bandes de ris. On lit autour du sceau : ✝ SIGILLUM COMUNIÆ DE ROCHELLA. Voici la figure navale représentée sur le Sceau de la Rochelle, selon l'empreinte qui est en notre possession, et qui est de l'année 1437 :



— « Quod aliquis patronus alicuius navis, Coche, galee, etc. » *Statut génois du 19 février* 1313, p. 130 de l'*Impositio officii gazariæ*; Ms. Bibl. Dépôt de la Mar. — « Item, quod aliqua persona Januensis, seu que pro Januensi appelletur vel distingatur ut supra, non possit nec debeat ire personaliter vel navigare in aliqua vel super aliqua gallea, Cocha, Ligno, vel aliquo alio vase navigabili... » *Stat. géno. du 25 oct.* 1333, p. 79, même Ms. — « Videlicet pro qualibet navi, sive Co-

cha de tribus vel de duabus copertis, de libris mille Janue. » *Stat. du* 15 *févr.* 1340; chap. *De securitatibus super factis navigandi*, p. 122; Ms. cité. — « Et de navibus, Cochis, galeis et aliis lignis navigabilibusque vendentur in callegam » (à l'encan, aux enchères publiques), « accipiunt tot asperos qui valeant perperos tres auri ad sagium Constantinopolim ... » *Stat. du* 30 *août* 1316, p. 205 du même manuscrit. — « Et primo in qualibet nave, seu Cocha portate cantariorum viginti millia » (du port de 20,000 cantares ou 1500 tonneaux), « tempore pacis sint et esse debeant, ac habere teneantur homines 120, in quibus hominibus 120 sint et esse possint famuli 32, in quibus triginta duobus famulis sint et esse possint pueri seu scanagali quatuor : tempore autem quo communitas vestra haberet guerram cum aliqua natione maritima, habeat et habere debeat dicta talis navis portate cantariorum viginti millia, additione ultra summam suprascriptam dictorum hominum 120, sortiatur unum pro quolibet milliare cantariorum portate dicte talis navis ultra numerum superius ordinatum... » *Statut de* 1441, p 9 du Ms. de l'*Officium gazariæ*, à la suite du Ms. cité plus haut. — « Quo si alguna nau, ò Cocha, ò altre vexel gros... » *Ordon.* de Don Pedro d'Aragon (an. 1340). — « Se conferens et reddens ignominiose cum iisdem complicibus fugitivum, primo quamdam navem seu Cocham, et deinde galeam supradictam conscendit. » Procès de Louis de Bavière; ap. Martène, t. II, col. 783. (C'est à tort que les bénédictins, continuateurs de du Cange, à propos de ce passage qu'ils ont rapporté col. 713, t. II du *Glossarium*, ont traduit le mot *Cocha* par ceux-ci : « Viatorium navigium, Gall. *Coche d'eau.* » La Coque du XIVe siècle n'avait aucun rapport avec les modernes Coches qui voituraient des voyageurs le long des rivières et des canaux.) — V. Colpo di mare, Fustis.

1. COCHE, vieux fr. s f. (De *Cocha.*) Coque.—« Rothelin, parlant de Louis IX arrivant à Damiette, dit qu'il entra dans : « une Coche de Normandie. » Manusc. de Rothelin, cité t. 1er de la Bibl. des Croisades. Nous croyons fermement que le mot *Coche*, malgré son orthographe, sonnait alors comme *Coque*, aussi bien que *Cocha* et *Coccha*, qui étaient italien, espagnol et bas latin.

2. COCHE, fr. s. m. (? De l'all. *Kutsche*, chariot couvert.) On donna le nom du carrosse au navire qui porte des passagers le long d'un fleuve ou dans une mer intérieure. Sur presque toutes les grandes rivières de France, il y avait des Coches pour le transport des personnes et des marchandises; celui d'Auxerre avait une renommée populaire. Dans une collection anonyme de navires hollandais, gravée au XVIIe siècle, est une planche représentant un Heu à la voile; on lit en haut : « *Coche de Bruxelle.* » L'éditeur a placé sous l'image ces quatre vers :

> « Ce petit Heu flamand, qui des vagues se joüe,
> Des marchands voyageurs epargne les trauaux;
> C'est un Coche flottant dont la flèche est la proüe,
> Les voiles l'attelage, et les vents les cheuaux. »

COCHET, fr. anc. s. m. (Pour Coquet. [V.] De 1. Coche [V.]) — « La navée de charbon, la navée de quex que il soit, la navée de buche, chascune navée » (navire plein) « des choses dessus dites doit iij oboles de rivage. Le Cochet des choses dessus dites doit obole de rivage. » Estien. Boilève, *le Livre des métiers* (XIIIe siècle), chap. Del rivage de Saine, p. 302. — Le même livre, chap. des Charpentiers, appelle COCHETIERS, les constructeurs de Cochets.

COCHETUS, bas lat. s. m. (Du fr. :) Cochet, Coquet. — « Si vero contineatur in baco » (dans un bac) « vel in Cocheto merrenum ad dolia facienda... » *Charte* de Philippe-Auguste, pour l'année 1216.

COCHIM, port. s. m. (Étymol. incon.) Baderne; Fourrure de câble; Paillet; Natte.

COCHINA, vénit. s. f. (? De *Cocha.*) — « Vole la dita galea velle 4 : Artimon, Terzaruolo, Papafico et Cochina. » *Fabbrica di galere*, Traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* (La *Cochina* de ce document correspond au *trevo* de quelques auteurs. Il n'est pas douteux que cette voile ne fût une voile de fortune, une voile carrée, analogue, peut-être, à celles que portaient les coques.) — « Et vora » (le capitaine général) « far vella de la Cochina, fara far fuogi 5. » Versi, *Nautica*, Ms. de 1444, Bibl. de Saint-Marc, classe IV, cod. 170, p. 72 v°.

COCHLEARIUS, bas lat. s. m. plur. (Du gr. Κόχλαξ, caillou.) Pierre qu'on lançait, non pas avec la fronde, mais à la main, et du haut des mâts, dans un navire ennemi, pendant le combat. Jean de Gênes définit le *Cochlearius* : « Lapis marinus, cochleis, et arenis, et lapillis concretus, et asperrimus. » L'empereur Léon (*Tactiq.*, ch. 19, § 13) mentionne les Κοχλάκας parmi les projectiles en usage de son temps dans la guerre maritime.—V. Piera da man.

COCHO, variante de *Coggo.* (V.)

COCHUS, bas lat. s. m. (Corrupt. orthog. du lat. *Cocus.*) Cuisinier, Coq. — « Item, quod dictus dominus capitaneus habeat et habere debeat pro suo sallario, scribe » (de l'écrivain) « domicellorum, Cochi, trombatorum, nacharati, et expensis fiendis in toto capitaneatu » (commandement en qualité d'amiral), « tam in eundo quam in reddendo, pro se et scriba et domicellis et Cocho, libras trecentas januynorum... » *Stat. géno. du* 24 *sept.* 1330, chap. 28.—V. Choquus.

COCINA, esp. s. f. (Du bas lat. *Cusina*, fait du lat. *Coquina* [*Coquere*, cuire]). Cuisine. *Cocinero*, coq, cuisinier.—V. Bruxola.

1. COCK, angl. s. Coque (navire) :

> — « You tall anchoring bark
> Diminish'd to her cock; her cock a buoy, etc. »
>
> SHAKSPEARE.

Cock-boat, Coquet, petite barque.—V. Cog.

2. COCK, angl. anc. s. Nom donné au dé de cuivre, troué dans sa longueur, qu'on place au centre d'un rouet ou réa de poulie fait de bois, pour empêcher ce rouet de se fendre, lorsque, en tournant, il fait effort contre l'essieu de la poulie. Henry Mauwaring définit ainsi les *Coks*, dans son *Seamans dictionary*, p. 27, édit. de 1644, p. 26, édit. de 1667 : « Are little square things of brasse with a hole in them, put into the middle of some of the greatest woodem sheaves to keep them from splitting and gulling by the pin of the block whereon they turn. » John Smith, p. 19 de son *Sea-mans grammar*, Londres, 1653, nomme le *Cock*, qu'il confond mal à propos avec l'essieu de la poulie (*Pin*). Voici sa phrase : « Blocks or pullies are thick pieces of wood haring shivers in them » (ayant des clans ou mortaises en elles; *shiver* avait, au XVIe siècle, le sens de rouet de poulie; c'était le *sheever* ou *sheave* moderne), « which is a little wheele » (rouet) « fixed in the middest a Cock or Pin, some are brasse, etc. »—V. Shyver.

COCKA, bas lat. s. f. Coque (navire). — « Fundaverunt hospitale in tentorio suo facto velo cujusdam navis, dictæ Cocka teutonice... » Pierre de Duisbourg, *Chroniq.* de Prusse, chap. 1. Cité par du Cange.—V. Thopa.

COCUS, bas lat. s. m. Cuisinier, Coq. (V.) — « Sunt et Coci complures » (dans les grosses galères de Venise. [V. *Galeacea.*]) « dispensatores, mensarii ministri. » Pierre Martyr, fol 77 v°.

ÇOCOBRAR, port. esp. v. a. Variante orthog. de *Sossobrar.* (V.) Sombrer, couler à fond.— « Deu tão grande temporal do sudueste, a dous dias do dito mes na armada, que ouveram de Coçobrar todas as naós... » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 18. (V. Soçobrar, Varar, Zozobrar.) — *Çoçobrado*, adj. Engagé, A demi submergé, chaviré, sombré. (V. Gajeta, Zozobrado.)

CODA, ital. s. f. (Du lat. *Cauda*, queue [gr. Καυλός].) Fouet. « *Bozza a Coda*, Bosse à fouet. » — *Coda da poppa*, Croupière, Croupiat. « *Ancorarsi con una coda da poppa*, Mouiller en croupière. » — *Coda del gavitello*, Aiguillette de la bouée. (V. Gavitello.) — *Coda di ratto* ou *di toppo*, Queue de rat. (V. Rabo de rato.)

CODALI, lasc. s. Selon M. Campagnac, c'est le nom de la Hache. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 47, art. *Hatchet* de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), dit : *Koorulee* (Kourali) et *Koowaree* (Kououari). Kourali et Codali sont très-voisins l'un de l'autre, et chacun d'eux peut être une forme d'un même mot, mal rendu par la prononciation figurée.

CODASTE, port. esp. anc. s. m. (D'*Asta* [V.] et de *Coda* ; l'*Asta* de queue, de l'arrière.) Étambot. — « Codaste es el remate de que se forma la popa donde se a de afirmar el timon. » Th. Cano, *Arte para fabr.* (1611), p. 53.

CODE PÉNAL, fr. s. m. Il ne saurait entrer dans notre pensée de faire ici une histoire, même abrégée, de la législation pénale sous laquelle a vécu la marine depuis l'antiquité ; nous avons donné ailleurs (Mémoire n° 5 de notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 108-114) un aperçu de cette législation; nous nous contenterons de renvoyer à certains articles du présent Glossaire qui feront connaître quelques-unes des rigoureuses applications de la loi auxquelles donnaient lieu les crimes et délits commis par les gens de mer. — V. Açote ; Amende honorable ; Amputare pedem ; Armeraio ; Blasphème; Cep; Esser açotat tot nú per tota la nau; Esser surt en mar; Esser marcat al front, ab fero calt ; Gitar en mar ; Gitar un cau d'aygua per lo cap en avall; Meter un pal ; page; Pendre per la gola; Perdre la mà ; Perdre lo puny dret; Surgir en mar, Yerro.

CODERA, esp. s. f. (De *Coda.* [V.]) Embrasure, Croupière, Croupiat.

CODINDELE, fr. anc. s. Nous ne savons quel objet désignait ce mot, que nous lisons fol. 26 v° du Compte des dépens. fait. pour la galère d'Ornano (nov. 1641-oct. 1642), Ms. Arch. de la Mar. : « Pour trois Codindeles de fer pour les canons perriers, et un gros aneau pour les batardes, j'ay payé 14 réaux... 4 liv. 5 s. 6 den. » — V. Condinde, dont Codindele paraît être un diminutif.

COEGO, géno. s. m. (Corrupt. de l'ital. *Cuoco.* [V.]) Coq, cuisinier.

COETEA. — V. Cetea.

COFA, COFE, esp. s. f. (Du lat. *Cophinus*, corbeille; gr. Κόφινος.) (Proprement : Grande corbeille ; par métaphore :) Hune. — « Las Cofas de una, y otra » (de l'une et l'autre frégates anglaises) « estaban garnecidas de baterias de organos (V.) y con la metralla, que despedian de estas, hacian en nuestra jarcia (V.) un horrible destrozo. » Combat du 21 juillet 1745, entre trois frégates espagnoles et deux corsaires anglais, p. 431, t. IV de la *Relacion de Viage a la America meridional*, par D. Jorge Juan et D. Anton. de Ulloa ; in-4°. Madrid, 1748. — *Cofa de mesana*, Hune d'artimon. — *Cofa de trinquete*, Hune de misaine. — *Cofa mayor*, Grand'hune. — V. Cesto.

COFFA, ital. malt. s. f. (Même origine que le précédent.) Gabie, Hune. — *Coffa di trinchetto*, Hune de misaine. — *Coffa di mezzana*, Hune d'artimon. — *Coffa maestra*, Grande hune. — V. Cofa.

COFFINO, ital. s. m. (Du lat. *Cophinus*, corbeille ; gr. Κόφινος. Le français du XVIe siècle avait emprunté à l'italien son *Coffino* ; on lit dans l'*Eglogue de madame Loyse de Savoye*, par Marot :

> « Portez au bras chascune plein Coffin
> D'herbes et fleurs du lieu de sa naissance. »)

Panier d'une certaine espèce, qu'on employait au phare de Gênes, pour signaler l'arrivée des navires. — « Quando le naui saranno sopra il monte, overò da parte di ponente, lontane venti miglia in circa, terrete i Coffini in cima, o sia nell estremo dell' hasta... et intrando in porto subito levarete » (vous amènerez, ôterez) « il Coffino. Comparendo galere metterete li segnali nel renclino (*sic*) di sopra ò a levante, o à ponente secondo che compariranno, vno per ogni galera sino a quattro, è quando fussero oltre il numero di quattro, giongendo cinque, se li ha da mettere la vela con vno Coffino solo che denoterà essere cinque, e se saranno più di cinque sino in dieci, oltre la vela se li porrano doi Coffini, se fossero quindeci, tre Coffini, se vinti quattro Coffini intendendo che sempre stii fermo la vela. » *Instructio lanternarii*, sans date ; *Decreta varia reip. Genoe.*; Ms. Bibl. Civ. de Gênes, t. I, p. 1189.

COFFRE, fr. s. m. (Bas lat. *Casela* ; basq. *Cucha* ; angl. *Coffer* ; all. *Koffer* ; rus. Ящикъ [*Iachtchik*] ; chin. *Siâng-lông* ; vieux fr. *Arche.*) On sait ce que c'est qu'un Coffre, et nous n'avons point à décrire ce meuble. Au Moyen Age, tous les mariniers n'avaient pas le droit d'embarquer avec eux un Coffre pour leurs hardes et leurs provisions; les statuts des différents pays réglaient ce droit, dont étaient quelquefois exceptés les serviteurs. (V. Casela.)

COG, angl. anc. et mod. s. Coque (navire). (V.) Aujourd'hui le *Cog* est une barque, un bateau de pêche, qui est nommé aussi *Coggle* et *Cock*, ou *Cock-boat.* (V.)

COGE, fr. anc. s. f. Coque (navire).

> — « Coges et busses et vissiers. »
> PHILIP. MOUCKES, *Hist. de France.*

Un manuscrit du poëme de Ph. Mouckes porte : « Roges et busses, etc. » *Roges* est une faute de copiste que du Cange aurait dû corriger, et qu'il n'a même pas soupçonnée. A l'art. *Roga* de son *Glossarium*, il dit : « Navis species, » et cite le vers de Philippe Mouckes.

COGER, ou, comme on a écrit autrefois, **COJER UN AGUA**, esp. v. a. (*Coger*, dans ses acceptions ordinaires, vient du lat. *Colligere*, cueillir; il nous semble que dans celle-ci il vient du lat. *Cogere*, contraindre, repousser.) (Proprement : Contraindre une voie d'eau.) Aveugler, Étancher une voie d'eau. — V. Agua, Tomar, Topar.

COGER EL FONDEADERO, esp. v. a. (Atteindre le mouillage.) Aller au mouillage; Prendre son mouillage.

COGGA, bas lat. s. f. (De l'angl. *Cog.* [V.]) Coque (navire). — « Ecce, quingentæ naues, quas vulgo Coggas dicunt, cum XII millibus armatorum tanto gratius veniunt, quanto nostris

auxilium in arto majore dependunt. » *Hist. anony. de Jerusalem* (an. 1177), p. 1164 du *Gesta Dei per Francos* (1611).

COGGO, GOGO, bas lat. s. m. (De l'angl. *Cog.* [V.]) Coque (navire). — « Præparatis Cogonibus, galeis et aliis navibus onerariis... » Matthieu Paris, *Hist.*, an. 1218. — « ... Cujus summa se extenderat ad 37 galeias, 8 Cogones et nonnullas bargias... » Thomas de Walsingham (xve siècle), *Histor. brevis*, dans l'Hist. de Richard II (1377-1399). — « Nec tamen hoc periculum » (une tempête horrible qui assaillit pendant la nuit le camp des chrétiens devant Damiette, en 1218, la veille de la fête de l'apôtre saint André) « euaserunt quatuor Cogones, super quos præparata fuerant propugnacula ad capiendam ciuitatem; qui vno impetu, cum quinta naui quæ inter eos hærebat, ad oppositam ripam vi ventorum præcipitati, ante nostros oculos sunt igne græco combusti... Vnde accidit vt vnus Cogo templariorum raptus prope ripam ciuitatis præcipitaretur ad hostes, qui cum barbotis et vectis ferreis ipsum præpugnaverunt diutius..., etc. Nihilominus Apostolicæ sedis Legatus desiderium bonum habens obsidendi ciuitatem, naues superius congregatas urgebat ad transitum. Vnde Cogones propugnaculis et castellulis, viris etiam armatis muniti, cum galeis et aliis nauibus, Christo duce, prædictas immersiones euaserunt. » Jacq. de Vitry, *Hist. d'Orient*, liv. III, p. 1135, 1136 : *Gesta Dei per Francos* (1611). — « Sumptibus Teutonicorum et Frisonum, eorumque labore, duos Cogones conjungimus, trabibus et funibus fortissime cohærentes, quatuor malos et totidem antennas in eis ereximus. In summitate castellulum firmum asseribus et opere reticulato contextum collocantes, contra machinarum importunitatem coriis vestivimus illud, et per circuitum et per tectum contra ignem grecum. » Olivier l'Écolâtre, *Hist. du siége de Damiette*, t. II, p. 1402, Recueil historique d'Eccard. — Dans l'article qu'il a consacré à Olivier, l'écolâtre de Cologne (t. XXIII, *Hist. litt. de Fr.*), Petit-Radel fit, des *Cogones*, des « petits navires anciennement appelés *Coquets*. » Les coques étaient de grands navires; des coquets (V.) n'auraient pu porter les quatre mâts et les quatre antennes, dressés pour être le support d'un châtelet où devaient combattre plusieurs hommes d'armes. (V. *Cavea.*) — L'orthographe *Coggo* se trouve dans la *Chron.* du moine Godefroid, sous l'année 1218; dans celle de Matthieu de Westminster, sous les années 1066 et 1296, dans un diplôme de Waldemar, roi de Danemark, à la date de 1326, et dans un passage de Thom. de Walsingham, que nous avons rapporté art. 1. *Carica.* (V.) — V. Cocco, Cogga.

COGION, vénit. s. m. (Étymol. inconnue; car nous ne croyons pas qu'on puisse rapprocher ce mot de *Coglione*.) Au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, le *Cogion* d'un bas mât était son Pied, comme le prouve un passage de l'*Introduz. all' arte nautica* (Venise, 1715), cité art. *Scazza.* (V.) (V. Piede del albero.) Selon Stratico (*Vocabol. di mar.*, 1814) et M. le comte Persano, le *Cogion* ou *Cojon* (orth. de Stratico) *d'un albero di gabbia* (d'un mât de hune) est le Ton de ce mât.

COGLIERE, ital. v. a. (Du gr. Κολίω, rouler, ou plutôt du lat. *Colligere.*) Cueillir une manœuvre.

COGNET D'ESCASSE, fr. anc. provenç. s. m. (De *Coin* [ital. *Cogno*; lat. *Cuneus*].) Pièce de bois qu'on plaçait dans le fond de la galère, contre l'Escasse, pour la retenir, afin qu'elle-même maintînt solidement le pied du grand mât qui venait s'appuyer entre les deux escasses. On voit cette espèce d'arc-boutant dans une des figures dont nous avons accompagné notre art. *Galère* (V.), celle qui représente la moitié de la coupe d'une galère à la maîtresse latte. Les escasses y sont marquées R, R; le Cognet d'escasse y est sous la lettre B.

COHOPERNARE, bas lat. géno. v. a. (De l'ital. *Perno*, cheville de bois.) Cheviller, garnir de chevilles, de gournables et de goujons. — V. Calafatus.

COHOPERTA, bas lat. s. f. (Variante de *Cooperta.* [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Et ipsam navem pegatam et calcatam totam, cum tribus Cohopertibus et tribus paradisis, et varatam in mari... » *Acte du 4 avril* 1248; Ms. Arch. des not. de Gênes. — « Et debent esse ambe Cohoperte munite de stantaroliis. » Ib. — V. Thalamus.

COHOPERTURA, bas lat. s. f. (Variante de *Cohoperta.* [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Statuentes statuimus, quod patroni navium debeant dare naves suas bene corzatas, et calcatas de fori, et paredas (V.), et ambas Cohoperturas et vanum (V.) et supervanum (V.) et coredorium (V.). » *Stat. de Venise*, 1255, art. 1er. — « Item, et de plateis conventum est sur hac forma : scilicet quod debent prestare pro qualibet platea castelli et subtus castelli et paradisi, et pontis et subtus pontis, singulis quatuor libras turonenses, et pro qualibet platea Cohoperture superioris et medie, singulis sexaginta solidos turonenses, et pro qualibet platea inferioris Cohoperture navis, singulis quadraginta solidos turonenses... » *Convention passée à Marseille, en 1246, entre les envoyés de saint Louis et la commune, pour le nolis de quelques nefs.*

COICE DE BEQUE, port. s. m. (*Coice* ou *Couce*, du lat. *Calx*, talon.) (Talon de l'étrave.) Brion.

COIE, vieux fr. adj. f. (Du lat. *Quietus*, tranquille. L'orthog. *Quoi* et *Quoy* qu'on avait reprise au XVIe siècle, que l'on trouve dans le dict. d'Oudin, et à laquelle l'Académie française a préféré la plus ancienne, avait le mérite de se rapprocher davantage de l'étymologie latine.) « Il font la mer Coie quant il vuelent; il font grant tenpeste et grant vent en la mer » (les chretiens enchanteurs de l'île Scoira). *Voy. de Marc Pol.*, ch. 190, p. 231.—V. Abonace, Baisser, Quoye.

COIFFER, fr. v. a. et n. fig. (De *Coiffe* ou de *Coiffure*, fait, selon Wachter, de l'angl.-sax. *Cop* ou de *Cœppe*, capuchon, chapeau, devenu, en bas latin, *Cofa, Cufia, Cuphia.*) (Gr. mod. Καπαντίσω [*Kapandisso*]; bas bret. *Koéfa*; basq. *Maska*; ital. *Mettere in faccia* ou *a collo*; angl. *Back* [*To*], *Lay aback* [*To*], *Take aback* [*To*]; dan. *Bakke et seil, Faa bak seil*; rus. Обстеннить [*Obstenite*], Положить на стенгу [*Polojite na stenngou*], Сдѣлать парусъ обстенгъ [*Sdélate parouss obstenng*].) Coiffer un mât, c'est appliquer contre ce mât la voile qu'il porte, de telle façon qu'elle reçoive le vent sur sa face antérieure, au lieu de le recevoir sur l'autre. La voile ainsi établie tend à faire marcher le navire en arrière. Coiffer est une locution analogue, et, dans la pratique, à peu près synonyme avec : Faire chapel. (V.) On a, par une métonymie qu'on ne saurait approuver, mais qu'il faut accepter puisque l'usage l'a consacrée, transporté à la voile ce qui ne devrait s'entendre que du mât; on dit donc : Coiffer une voile. C'est là, assurément, une très-mauvaise manière de parler; la voile Coiffe, le mât est Coiffé, c'est-à-dire couvert. C'est comme si, au lieu de : Coiffer une tête, on disait : Coiffer un chapeau. On dit bien, lorsqu'on dit qu'un navire est Coiffé ou qu'il Coiffe (pour : Se coiffe). Le navire Coiffe accidentellement; on Coiffe un mât avec intention. Un bâtiment Coiffé (Ital. *A collo, In faccia*; rus. Обстенгъ [*Obstenng*]), tend à culer. Quelquefois on Coiffe une ou deux voiles, quelquefois on Coiffe tous les mâts.

COIL, angl. s. (Du fr. :) Cueille d'un cordage. — *To Coil*, Cueillir, lover, glener, rouer un cordage.

COITTES, fr. s. f. plur. (Étymol. incert. Peut-être du celt.-bret. *Koat*, bois; plus probablement du vieux fr. *Coitte*, signifiant: Lit [lat. *Culcita*, lit, matelas].) (Ital. *Vasu;* malt. *Vas;* ar. côte N. d'Afr. *Base;* angl. *Ways;* suéd. *Slädar.*)— V. Anguille.

COL, fr. anc. s. m. (Du vénit. *Colla*. [V.]). Coup de vent, Bourrasque d'une longue durée. — « Le maistral, accompagné d'ung Col effréné... siffler à travers nos antennes. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 18. —V. Cole, Colle.

COL DE PROUE, COL DE POUPE, fr. anc. s. m. Noms donnés, pendant le XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], aux extrémités de la galère. Le Col de la proue était, suivant J. Hobier (1622), la partie de la couverte comprise entre le joug de proue et le capion; le Col de poupe était la partie de la couverte comprise entre le joug de poupe et le dragant. Dans le plan d'une galère subtile que nous donnons à notre art. *Galère* (V.), BEF est le Col de proue, qu'on a appelé aussi : Palmette de proue et Tambouret; KA est le Col de poupe ou la Palmette de poupe; MEFM est le joug de proue, LGHL est le joug de poupe.

COL DE LATTE ou COUDELATTE, fr. anc. s. m. Nom d'une pièce de bois courbe que l'on clouait sur le pont ou couverte de la galère, et qui servait à porter l'apostis sur lequel étaient établies les rames pendant leur action. Le Col de latte était en bois de chêne. Dans une galère ordinaire, il y avait de chaque côté cinquante-quatre Cous de latte, « sçauoir, quatre à poupe et à proüe proche les joues sur quatre lattes de suite, et les autres de deux lattes en deux lattes. On en met quatre de suite proche les joues, parce qu'elles ont plus de saillie en ces endroits, et qu'elles y font plus de force. » *Traité de la construction des galères*, Ms. Bibl. de la Mar.—P. 269 ci-dessus, dans la figure représentant la moitié de la coupe d'une galère, on verra le Col de latte marqué : H.

COLA, bas lat. ital. anc. s. f. (Pour l'étymol., V. *Colla*.) Coup de vent qui dure plusieurs jours. — « Cola di vento è una continuatione d'un vento, che dura molti giorni. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

COLASSI, mal. (Transcription du persan : *Khalasi*, donnée par le *Petit Interp. mal.* (1839), art. Matelot, p. 38.— V. Khalasi, Klashi, Galassi.

COLATERALES, esp. adj. Épithète qui se trouve dans les *Hechos de Mendoza* par Figueroa, et dont le sens est, selon nous, celui de : Vents voisins du vent qui règne en général, vents variables. Voici la phrase de Figueroa :— « Tuuieron aqui una lluuia improvisa de que cogieron agua. Dioles la brisa de leste, y Colaterales, con algunos aguaceros. » Ici les « vientos Colaterales » sont les deux rhumbs avoisinant l'est du côté du nord et du côté du sud. Nous pensons qu'on doit traduire ainsi le passage en question : « On eut là une pluie imprévue, dont on profita pour faire de l'eau. La brise de l'est souffla, variable dans les rhumbs les plus voisins, et accompagnée de quelques grains. » — Le mot *Colateral* manque au Diccion. marit. esp., 1831; mais dans le *Novo Diccionario da lingua portugueza*, par Fr. Sol. Constancio, (Paris, 1836), à l'article *Collatéral* on trouve sur les *ventos collateraes* une explication qui confirme la nôtre; la voici : « Os que sopraõ em direccoẽ lateral dos quatro ventos cardinaes, v. g : nordeste, noroeste, sudoeste, etc.

COLATOJO, ital. s. m. (Corrupt. ou variante de *Colatore*. [V.]) Ride d'étai, de hauban, etc.

COLATORE, ital. s. m. (Du lat. *Collatum*, de *Conferre*, approcher, rapprocher.) Colladou, Couladou, Ride de hauban. —V. Coccinello, Colatojo, Corridore, Costiera, Galera de banchi 28.

COLCHAR, esp. v. a. (? Du lat. *Calcare*, presser, fouler. Ce mot, dans la langue vulgaire, signifie : Piquer, ouater; il est de la famille de : *Colchon;* matelas, fait du lat. *Culcita*.) Commettre un cordage.

COLE, COLLE, fr. anc. s. m. (Variante orthog. de *Col*. [V.]) Coup de vent.— « De faict, leuant le grand artemon, et a droicte calamite du boussole drissant le gouuernail, rumpit, moyennant ung rude Cole, suruenant le tourbillon susdit. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, chap. 17.— « Durant ce Colle horrible... » *Id.*, *ib.*, chap. 22.

COLFO, vénit. anc. s. m. (Du gr. Κόλπος. [V.]) Golfe. — « Passato questo piccol Colfo... » *Navig. di C. D. Mosto*, ap. Ramus, p. 105 F.— « Et che con le dodici che erano andate verso Modone per spaleggiare le tre naue venetiane prese da loro in Colfo sene, eran partite fino a ottanta tre gallere, galeazze et fuste. » *Descrizione del viaggio dell' armata de la lega*, 1571, Ms. Urbin A. 818, p. 167, Bibl. Vatic.— V. Bassa.

COLIBRIO, ital. anc. s. m. Selon Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614), ce mot correspondrait au fr. Calibre (V.) qui, dans l'italien moderne, est représenté par : Calibro. Voici le texte de Pantero-Pantera : — « Colibrio è un instrumento, col quale si conosce, quante libre di palla porti ciascun pezzo d'artigliaria. Si chiama anco sagoma. » *Sagoma* est, dans le *Dittion. ital.* de Nat. Duez (1674), avec cette explication : « Instrument pour connoistre combien de liures de balle porte un canon. »

COLLA, catal. esp. vénit. anc. esp. s. f. (? Du gr. Χόλος, colère, courroux. Cette étymologie est douteuse; mais nous la hasardons, favorisé par le sens que Rabelais donne au mot *Cole* ou *Cole* (V.), qui chez lui a le sens de coup de vent violent et furieux. Le P. Larramendi (*Dicc. tril.*, 1745) fait venir *Colla :* « De el bascuence *Joalla*, que significa lo mismo, y *joalla* viene, ò de *jo* pegar, golpear, ò de *Joan*, ir, marchar.) Brise soutenue et assez forte; quelquefois coup de vent. Le Diction. de l'Acad. esp. définit *Colla :* « Bocanada è golpe de viento blando, y favorable para la partida de los navios » (bouffée et coup de vent maniable, et favorable au départ des navires.)— « Feci vela alli 28 con assai fauoreuole vento di garbino, dal qual sperano hauer la desiderata et bisegneuole Colla. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 200 E.—Duez (1674) dit, p. 227 : « *Cola di vento*, vne continuation de vent par plusieurs jours. »— V. Cola di vento, Esser a la Colla.

COLLADOU, fr. anc. provenç. s. m. (De l'ital. *Colatore*. [V.]) Couladou (V.), Ride de hauban dans les galères et les autres navires latins.— « Plus, vingt Colladoux » (un pour chaque Sarti ou Hauban) « tant de l'arbre de mestre que du trinquet. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube (Troyes).

COLLADURE, s. f. Francisation de l'ital. *Colatore*, et variante de *Colladou* (V.) ou Couradou. — « Colladures pour la galère, pesant un quintal, qui vaux six livres tournois. » *Stolonomie*, Ms. XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nation, p. 12 v°.

COLLAR, angl. s. (Analogue au lat. ital. *Collare*, collier.) —*Collar-Beam*, Bau de cottis.—*Collar of stay*, Collier d'étai.

1. **COLLARE**, bas lat. v. a. (De *Colla*. [V.]) Profiter de la Brise, faire voile. — « Potestatem habeant navigandi, armizandi, Collandi, etc. » *Stat. vénit.* de 1255, chap. 88.

— « Quælibet navis quæ onerabit peregrinos in Massillia, vel domini earum satisfaciant marinariis de suo loquerio in hac terra antequam Collet de insulis Massilliæ. » *Stat. de Marseille*, XIIIe siècle, liv. IV, chap. 18. — « Et cum supra dicta navi sic preparata et furmita et cum omnibus suprascriptis hominibus et furnimentis erunt parati Collare, et Collabunt de Portu Pisano... » *Contrat de nolis de la nef* Bonaventura, passé à Pise le 10 août 1264, et publié p. 251, t. VI, Bibl. de *l'École des chartes*.

2. **COLLARE**, ital. sicil. v. a. (Pour *Calare*.) Amener.— Et. Cleirac, dans son *Explication des termes de marine*, (p. 542 de l'édit. de Rouen, 1670), s'exprime ainsi : « L'italien dit, *Collare, cioè, inalzare o tirar suso e vella a collo, o in collo, quando quella è tirata in cima all' albero: contrario si dice Calare, cioè discendere, dimittere da alto al basso.* » Nous ne savons où Cleirac prit cette définition du mot *Collare;* mais ce que nous tenons pour certain, c'est qu'elle est contraire à la vérité. Loin que *Collare* signifie Hisser, il a le sens d'Amener, ce qui est tout le contraire. Les bons dictionnaires italiens ne laissent aucun doute à cet égard, et nous avons de plus, contre Cleirac, l'autorité de l'Ordonnance de Trani (1603), qui dit positivement : « Calare, vie Collare. » (V. 2. *Sosta*.) L'étymologie de *Collare* nous est inconnue ; peut-être ce mot n'est-il qu'une corruption de *Calare*, peut-être n'est-ce qu'une variante orthographique du lat. *Colare*, Couler.

COLLARETUM FERRI, bas lat. s. n. (Du lat. *Collare*, collier.) Collerette de fer, Hausse-col ou Gorgerin de fer. Cette armure est nommée parmi les harnois dont devait être pourvue toute nef ou toute galère génoise qui, au commencement du XIVe siècle, faisait les navigations de Gênes à Aigues-Mortes et retour. — « Collareti ferri centum viginti, » pour un navire qui avait cent soixante hommes d'équipage. Ces cent vingt hausse-cols allaient avec cent vingt cuirasses. *Stat. gén.* du 14 octobre 1316, p. 133, Ms. de l'*Imposicio officii gazariæ*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

COLLATORE, ital. anc. s. m. (Du lat. *Conferre*, porter.) Espèce d'Élingue ou d'Erse en corde, dont on se servait à bord des bâtiments latins pour différents usages. — « Nell' vno » (des deux pendeurs de la caliorne) « vi è il cuccinello, et Collatore d'afferrar pesi, et robbe, che si mettono in galea. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 36. — « Sono adunque le prime sartie le Costiere, cioè quelle funi che legate al calcese, ò cima dall' albero, vengono à legarsi co' i suoi coccinelli, ò Collatori, et i Collatori alle catene.... » Id., ib., p. 35. — Les *Collatori* dont il est question dans ce dernier passage sont appelés : Estropes de dormant, à bord des tartanes provençales.

COLLATORIUS FUNIS, lat. s. m. V. Chalatorius.

COLLE. V. Cole.

COLLÉGE D'AMIRAUTÉ, fr. anc. s. m. C'était, en Hollande, une institution analogue à l'amirauté anglaise, et au Conseil d'amirauté établi aujourd'hui près du ministre de la marine, en France. Le passage suivant la fait suffisamment connaître : — « Pour ce qui regarde les Colleges d'Amirauté d'Hollande et d'Angleterre, ils sont composés des officiers de guerre les plus expérimentés, et les plus capables d'exécuter par eux-mesmes ce qui s'y résout. Il ne part pas une escadre et pas même un seul vaisseau de guerre sans que l'on ayt reglé ses mouvements, examiné le pour et le contre de l'entreprise dont il s'agit, pesé les avantages que l'on en pourra tirer, les obstacles qui pourront s'y opposer, et les moyens de les surmonter ; et cet examen, comme je l'ai déjà dit, se fait par les gens les plus habiles et les plus expérimentés qu'il y ait dans l'Europe. » De Valincourt, secrétaire général de la marine, *Mémoire sur la marine de France*, année 1792 ; imprimé par M. de Monmerqué, dans les Mémoires de Villette. — V. Amirauté.

COLLEGIO DELLA MILITIA DA MAR, vénit. s. m. Collège où la jeune noblesse vénitienne apprenait le métier de la mer. Vers 1558, Cristoforo da Canal, qui avait été provéditeur de la flotte en 1556, et dont les écrits sur la marine jouirent d'une grande réputation dans la dernière moitié du XVIe siècle, en était le directeur, comme nous l'apprend cette phrase, p. 7 de la *Relatione* del claris. Cristof. da Canal, Ms. aut. in-18, sur papier, que nous possédons : « Et ciò sara nel Collegio della militia di mar doue per summa benignita della Subl. Vostra et delle S. V. illustriss. son presidente. »

COLLER, vieux fr. v. a. De 1. *Collare*. (V.) Faire voile, Donner les voiles à la colle ou brise. (V. Cole.) — « N'en vorrent oïr nulle parole, ainz s'en partirent del port : si Collerent lor voilles, et s'en allérent, si com Diex volt, si que vns venz le mena el port de Rodestoc... » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Const.* (1205), p. 155, lig. 22.

COLLET, fr. s. m. (De *Col*.) Ce mot a plusieurs acceptions dans le vocabulaire des marins français. Il désigne, 1° le point où les bras de l'ancre se joignent à la vergue. Ce point a été nommé *Collet de l'ancre*, par une comparaison qui fait de la verge de l'ancre quelque chose d'analogue au corps de l'homme, et du sommet de ce levier un Col où viennent se souder les bras. Au reste, ce terme est assez moderne ; nous le trouvons pour la première fois dans l'Encyclopédie (1783). Voici ses synonymes étrangers : (Ital. *Collo, Croce, Crociera;* esp. port. *Cruz;* angl. *Crown of the anchor;* all. holl. *Ankerhals;* dan. *Ankerkrydset;* suéd. *Krona, Krysset;* rus. Голова у якоря [*Golova ou ïakoria*], Пята [*Piata*]; hongr. *Horgonynyak;* lasc. *Langor ka gonr.*) (V. art. *Ancre*, où dans une des figures le point B, et l'angle EBA, marquent le Collet.) 2° L'angle où se réunissent les deux branches d'une courbe prend le nom de *Collet de la courbe*. (Rus. Воротъ у книсъ [*Vorote ou kniss*].) 3° La partie d'un étai qui adhère autour du mât, comme le Collet d'un vêtement autour du cou d'un homme est appelé *Collet d'étai*. (Rus. Огонъ у штага [*Ogone ou chtaga*].) 4° La masse de métal, à peu près cylindrique, par laquelle le bouton de culasse d'un canon est tenu à cette base de la pièce est connue sous le nom de bouton de culasse. (Gr. mod. Ὄλμος τοῦ βαλάνου).

COLLIER D'ÉTAI, fr. s. m. fig. (Angl. *Collar of a stay;* bas bret. *Kolier ar staë;* basq. *Colliera;* rus. Кpaгенъ у штага [*Kraguène ou chtaga*], Штагъ-крагенъ [*Chtag kraguène*]; ar. côte N. d'Afr. *Gossa de stadjo*.) Bien que le cordage qui porte le nom de Collier d'étai fonctionne au pied et non au Col d'un mât, on l'appelle ainsi pour faire comprendre qu'il entoure le mât. La figure n'est pas rigoureusement vraie, et s'appliquerait beaucoup plus justement à la portion de l'étai qui embrasse le col du mât, et dont le Collet (V.) est une partie. Le Collier d'étai est un grand anneau, garni d'une poulie, dans quelques petits navires, et, dans la plupart des autres, d'une pièce de bois trouée appelée Moque. Cette moque reçoit un cordage nommé Ride, qui, allant passer dans une autre moque fixée à l'extrémité inférieure de l'étai, sert à roidir cet appui du mât.

COLLIER DU PATRON.—V. Annulus magistri, Monile.

COLLIGERE VELUM, lat. v. a. (De *Legere*, recueillir

[gr. Λέγειν], et de *cum*, avec.) Serrer une voile.—« Cum ventus contra spirat, vela colliguntur, et remis navigatur. » Pomponius Sabinus, cité par J. Scheffer, p. 34, *De milit. nav.*— V. Legere velum.

COLLO, ital. anc. s. m. La charge d'une barque. Duez, 1674.

COLLO (A), ital. gén. loc. adv. Coiffé, Masqué.—V. In faccia.

COLLO, ital. s. m. (Du lat. *Collum*, cou.) Col. — *Collo dell' ancora*, Collet et Croisée de l'ancre; car les Italiens appellent du même nom l'endroit où les bras sont soudés à la verge, et l'écartement des pattes mesuré par la distance d'un bec à l'autre. — *Collo della lata*, ital. anc. Col de latte, Coudelatte. —« Nell opere morte si mette prima la tapera, nella quale affrontano le teste de' Colli delle late, et ivi s'inchiodano l'una et l'altra, et finiscono detti Colli. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 33. —On lit, p. 228 du *Ditt. ital. et fr.* de Duez (1674) : « *Colli delle late*, Coudelattes, la partie renversée des lattes qui se joignent au bord d'un vaisseau. » Duez aurait dû dire : « Au bord d'une galère » et non « d'un vaisseau, » parce que les vaisseaux n'avaient point de Coudelattes. Duez comprit mal cette définition de Pantero-Pantera, qu'il traduisait : « Colli delle late sono quella parte rivolta delle late, che si congiunge con le sponde del vascello » (du navire). Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

COLOBRINA, ital. anc. s. f. (Variante de *Colubrina*. [V.]) — V. Cossia.

COLOMBA, vénit. anc. et mod. illyr. dalm. s. f. (Du gr. Κολυμβάω, je plonge. La quille ne pouvait être mieux nommée; elle est, de toutes les parties du navire, celle qui plonge le plus profondément.) Quille, Contre-quille. —« Colomba è un legno, che va dalla poppa alla prora sopra il primo. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). (C'est la Contre-quille et non la quille que définit ici Pantero-Pantera.) — « ...... La carena, si chiama communemente Colomba, ò Achiglia.... Deve esser questa Colomba insieme col pie dello squadro delle rote, computando dall' uno all' altro angolo, overo da rota à rota (V.) tre volte lunga, quanto è la sua maggior larghezza (de la nef ou du galion). » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 63. — « Colomba. Zona » (dans le vénitien, *Zona* est le nom d'une Quille à jouer; nous ne comprenons pas comment, à propos de la quille d'un navire, l'auteur fait intervenir *Zona* dans sa définition. Il n'y a aucune analogie entre la quille d'un vaisseau et les quilles à jouer.) « spina » (épine dorsale), « legno su' l quale e fondato il bastimento. » *Introduz. all' arte nautica.* (Venitia, in-4°, 1715), p. 271. —« E oltre cio, la naue in tre parti della Colomba si ruppe, facendo infinita acqua....» *Viage di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 199 F.— V. Columba, Galeone, Premezano.

COLOMBIER, fr. s. m. (Peut-être du gr. Κώλυμα, empêchement, obstacle, le Colombier empêchant le navire de tomber d'un côté ou de l'autre; peut-être de *Columna*, facilement transformé en *Colomba* et *Colombier*.) (Angl. *Bloking up*; dan. *Slædestøtte*; bas bret. *Kolombia*; ital. *Colonnetta delle vase*; esp. *Columna de la basada*; ar. côte Nord d'Afr. *Papas de base*; rus. Копылъ у санеи (*Kopile ou sanéi*).« Étançon vertical, qui sert à former le berceau dans lequel est porté un vaisseau nouvellement construit, lorsqu'il est lancé à la mer. » Romme (1792). — Dans la figure qui accompagne l'article *Ber* (V.), les Colombiers sont marqués par les lettres EF.

COLOMBIERE DELL' ALBERO, ital. s. m. Ton du mât. (V. Varea.) — Le malt. dit : *Colombier ta l'albru*.

COLON, fr. angl. s m. (Du lat. *Colonia*.) (Ital. esp. port. *Colono*; angl. *Colonist*; rus. Колонистъ [*Koloniste*], Поселенецъ [*Posselénets*].) Habitant d'une colonie.

COLONELO, vénit. anc. s. m. (De l'ital. *Colonna* [lat. *Columna*], colonne, pilier.) Épontille.—V. Albeo ustuele.

COLONIA, lat. ital. s. f. (De *Colere*, cultiver, habiter.) Colonie.

COLONIE, fr. holl. dan s. f. (Du lat. *Colonia*.) (Ital. esp. port. *Colonia*; angl. *Colony*; suéd. *Coloni*; rus. Колонія [*Koloniia*], Селеніе [*Sélénié*].) « Nombre de personnes de l'un et l'autre sexe, que l'on envoie d'un pays pour en habiter un autre... se dit aussi des lieux où l'on envoie des habitans.» *Dict. de l'Acad. françoise* (1772).

1. COLONNA, ital. vénit. s. f. (Corruption de *Corona* [V.], lat. ital., Couronne [gr. Χορώνη]. Le cordage appelé *Corona* par les Italiens du Moyen Age, et *Colonna* par les Italiens modernes, est encore désigné en Espagne par le mot *Corona* [V.], et en Portugal par : *Coroa* [V.]. Au XVIe siècle, les marins des galères françaises le nommaient *Couronne* [V.], nom figuré qui convient tout à fait à une manœuvre qui, par un œillet, embrasse la tête d'un mât et la ceint comme un bandeau, comme une couronne. Le mot *Hauban* [V.] a été fait pour rendre une idée analogue à celle qu'expriment : Corona, et sa forme abusive : *Colona*, *Colonna*.) Pendeur, capelé à la tête du mât d'un bâtiment latin, et terminé, à son extrémité inférieure, par une poulie simple dans laquelle passe le garan d'un palan simple, au moyen duquel on roidit la *Colonna* qui fonctionne comme Hauban.—Le pendeur dans la poulie duquel passe l'itague de la caliorne, pendeur qui, au mât de trinquet et au grand mât, se capèle avant les autres, et avant les haubans, s'appelle *Colonna de' senali*. C'est une longue estrope ou bragot garni d'une poulie simple. — V. Canella, Choronella, Paranchinus, Trabacolo, Manto è senale.

2. COLONNA, ital. s. f. (Du lat. *Columna*.) Épontille, comparée à la colonne qui, dans les constructions civiles, supporte une partie du bâtiment. — Le diminut. *Colonnetta* désigne le Colombier du bers.

3. COLONNA, ital. s. f. Dans les ports, sur les quais, on plante des piliers de bois ou des tronçons de mâts auxquels les navires tournent leurs amarres; on les appelle *Colonne*.

4. COLONNA, ital. s. f. Colonne d'une armée navale.

1. COLONNE, fr. anc. provenç. s. f. (Corruption de *Couronne*. [V. *Colonna*.]) Une des homonymies que nous ferons remarquer fréquemment dans ce Glossaire.) Pendeur. — Le malt. dit *Colonno*. — V. Hauban à Colonne.

2. COLONNE, fr. s. f. (Du lat. *Columna*.) (Angl. *Rank of ships*; ital. *Colonna*; esp. port. *Columna*; rus. Колонна [*Kolonna*].) Lorsqu'une armée navale se partage en trois corps, chacun de ces corps, si les vaisseaux qui le composent se rangent sur une ligne droite à la suite les uns des autres, est ce qu'on nomme une Colonne. Les Colonnes sont désignées par leur place dans l'ordre de marche : ainsi, Colonne de droite, Colonne du centre, Colonne de gauche, Colonne du vent, Colonne de dessous le vent. Bien que l'ordre de marche sur trois Colonnes soit le plus ordinaire, suivant le cas, les flottes marchent sur deux Colonnes seulement ou sur plus de trois Colonnes. Ainsi, l'amiral Nelson, au combat de Trafalgar (21 octobre 1805), s'avança sur deux Colonnes

contre l'armée franco-espagnole; au combat de la Hogue (29 mai 1692), Tourville marcha sur six Colonnes pour aller chercher Russel et les Hollandais. On lit à ce sujet, p. 121 des *Mémoires de Villette*, « Rochalard, commandant un des vaisseaux de chasse, fit les signaux de l'armée ennemie » (pour annoncer l'armée ennemie) « sous le vent de celle de France; on la découvrit un moment après. Elle faisoit une ligne un peu courbe; l'armée de France n'en estoit qu'à une lieüe et demye; elle avoit marché sur six Colonnes : le vent estoit foible; le comte de Tourville mit les signaux d'ordre de bataille. » Aubin (1702) écrit : Colomne, ce qui est une orthographe très-étymologique, bien que Desroches, qu'il reproduit ordinairement, écrive Colonne, comme Villette.

COLOR ou COLOS ALBUS, lat. s. m. Couleur blanche dont les Génois peignirent pour la première fois leurs navires en 1242, chargeant ce fond blanc d'une croix rouge, c'est-à-dire adoptant les couleurs de l'écu de Saint-Georges. Ce fait et cette date ressortent du passage suivant des Annales de Gênes, par Bartol. Scriba, t. VI de Muratori : — « Audito namque die x junii, quod imperator mandaverat aput Pisas galeas LX munitas et naves duas, in quibus Ansaldus de mari preerat Admiratus, et Pisani galeas et alia ligna de duabus theriis L numero muniebant, in quibus Buscarinus Pisanus preerat Admiratus : statim varatæ fuerunt galeæ x denuo factæ, et cum ipsis paratæ fuerunt in portu Januæ galeæ LXXXIII et taridæ XIII et naves III magnæ » (trois grandes nefs ou vaisseaux ronds), « depictæ Colore albo, cum crucibus vermiliis per totum, demisso tunc glauco Colore » (la couleur vert d'eau, vert de mer) « quo depingi solebant. » Cette couleur verte était une tradition antique. — *Color candidus*, Couleur blanche dont les anciens peignaient quelquefois leurs vaisseaux. (V. Pline, liv. XXXIII, chap. 7.) — *Color cæruleus*, Couleur de mer dont quelques capitaines, et surtout les corsaires, peignaient le corps et le gréement de leurs navires :

— « ... Antennæ brachia fiunt
Cærulus, ut fuerint, colos est... »
OVIDE, *Metamorph.*, liv. XIV, fabl. 12.

— *Color glaucus*, Couleur de mer. (V. Color albus.) — *Color rubricus*, Couleur rouge, très-ordinairement employée par les Grecs pour la peinture de leurs bâtiments. — « Auctoritatem colori fuisse non miror. Jam enim Trojanis temporibus rubrica in honore erat, Homero teste, qui naves ea commendat. » Pline, liv. XXXIII, chap. 7. Hérodote dit : « Τὸ παλαιὸν ἅπασαι νῆες ἦσαν μιλτηλεφέες (des anciens les navires tout entiers étaient peints de vermillon). » Thalie. — *Color venetus*, La même couleur que le *Color cæruleus*. (V.) — « Ne tamen exploratoriæ naves candore prodantur Colore veneto [qui marinis est fluctibus similis] vela tinguntur et funes : cera etiam qua ungere solent naves inficitur. Nautæ quoque vel milites venetam vestem induunt, ut non solum per noctem, sed etiam per diem, facilius lateant exploratores. » Végèce, liv. IV, chap. 7. — Quelques nations, la génoise entre autres, avaient pendant le Moyen Age conservé l'habitude de peindre leurs navires d'une couleur qui était celle de l'eau de mer. (V. *Color albus*.) Dans le tableau de Palma le jeune, qui, au palais ducal, représente la prise de Constantinople par Dandolo, quelques galères sont peintes de cette couleur.

COLOURS (*The*), angl. s. pl. (Du lat. *Color*.) Les couleurs, le pavillon d'une nation, d'une ville, d'une compagnie, d'un armateur.

COLPO, ital. s. m. (Du lat. *Colaphus*, coup de poing; gr. Κόλαφος. Κολάπτω, je frappe.) Coup. — *Colpo di calcagno*, Coup de talon. — *Colpo di mare*, Coup de mer. — « Vn Colpo di mare estendendosi per sotto il fondo la Solleno » (la barque), « et messela fuori di quella (secca). » *Viag. di P. Quirino* (1413), ap. Ramus., t. II, p. 202 B. — « Nel medesimo porto di Bugia fu una fortuna (V.) di 20 hore crudelissima, che fecce perdere la cocha de fornaj » (la coque sur laquelle était établie la boulangerie de l'armée); « et a una galera del Conte della Anguillera, un Colpo di mare leuo la poppa » (un coup de mer enleva la poupe à la galère du comte de l'Anguillera), « et 13 huomini et alla capitana di Sicilia leuo l'albero et l'antemone (*sic*) » (enleva à la capitane de Sicile son grand mât et son artimon). » Capº. Giov. da Verrazano, *Rotta d'Algieri* (1542), Ms. clas. XIII, codex 89, Bibl. Magliabec. de Flor., p. 22 vº. — *Colpo di remo*, Coup d'aviron. — *Colpo di timone*, Coup de gouvernail. — *Colpo di vento*, Coup de vent.

COLTELACCIO, ital. s. m. (Du lat. *Cultellus*, couteau.) Coutelas. Nom donné à la Bonnette latérale, dont la forme primitive était à peu près celle d'un cimeterre ou coutelas. C'était, en effet, un quadrilatère, étroit par en haut et large par en bas, qui n'était pas sans analogie d'aspect avec la lame de certaines anciennes armes tranchantes. — *Coltelaccio basso*, Bonnette basse; c'est le *Scopamare*. (V.) — *Coltelaccio della gabia*, Bonnette de hunier, Bonnette haute. — V. Bonnetta.

COLTIS, fr. s. m. (Rus. Бикгеаъ [*Bikguete*].) L'étymologie de ce mot est assez difficile à préciser. Constatons d'abord qu'il est sans analogie dans les langues du Nord, et que, appartenant à la nomenclature française, il appartient à elle seule aujourd'hui. Venise avait un terme tellement analogue à celui-ci, que, sous la forme française moderne, il n'est guère possible de méconnaître la forme vénitienne. Dans le traité du XIVe ou XVe siècle, intitulé : *Fabbrica di galere*, que nous avons publié p. 6 et suiv., t. II de notre *Arch. nav.*, d'après un manuscrit de la bibliothèque Magliabecchiane de Florence, on lit plusieurs fois le mot *Choltro*; or, ce mot est justement en relation avec la *Catena* ou Barrot, qu'en France on nomme le Bau ou Barrot de Coltis. Au XIIIe siècle, les constructeurs vénitiens, par le nom de *Cathena colatoria* (ou peut-être : *Choltroria*, parce que le manuscrit du Statut de 1255, d'après lequel Canciani publia ce *Capitularium*, n'était pas sans fautes de copistes), désignaient le barrot qui était placé le plus en avant dans la construction du navire, celui qu'en France on nomme encore aujourd'hui, comme nous venons de le dire : Barrot de Coltis. *Choltro* nous paraît donc être le mot qui de Venise vint à Marseille, où il resta sous la forme *Coltis*. Quant à l'origine de *Choltro*, nous croyons la voir dans le gr. Χόρτος, enceinte, clôture. Si l'on rapproche l'hypothèse que nous venons de présenter de la définition suivante du Coltis, donnée par Romme (1792), on reconnaîtra peut-être que nos suppositions ne sont point sans vraisemblance. Voici ce que dit Romme : « Coltis, nom d'un couple qui, dans un vaisseau, correspond aux points où les bossoirs commencent à saillir hors du bord. Son pied repose sur l'étrave près de sa naissance ou de sa réunion à la quille. Ce couple, dans quelques bâtiments, est la limite de l'étendue du gaillard d'avant; et une cloison verticale placée au-dessus de la plate-forme de l'éperon, et dirigée d'un bossoir à l'autre, sert de clôture à l'intervalle qui sépare le pont supérieur et l'extrémité du gaillard... C'est cette cloison qui a fait donner aux bâtiments ainsi construits le nom de bâtiments à Coltis, pour les distinguer de ceux dont l'avant est fermé... » Il n'y a plus guère de navires où la cloison du Coltis sépare le corps du bâtiment de la plate-forme de l'éperon; le couple et le barrot de Coltis n'en existent pas moins. — Desroches (1687) et Aubin (1702) écrivent *Coltie*.

COLTRI DA POPPA, ital. s. f. (De *Coltro*, coutil.) « Couverture de pouppe, » dit Nath. Duez (1674); Tendelet de coutil.

COLUBRINA, ital. s. f. (Du lat. *Coluber*, serpent, couleuvre.) Couleuvrine. (V.) — « Ordinaverunt reparationes palayssiati » (une palissade composée de pieux plantés dans la mer, pour fermer l'endroit du port de Toulon où l'on pouvait charger ou décharger les navires) « mantelletorum, gachiarum, turrium, meniarum, bombardarum, Colubrinarum, balistarum turnorum, arnesiorum, etc. » Pièce manuscr. de 1434, appartenant aux Arch. de la comm. de Toulon; carton A. — V. Bastarda.

COLUMBA, bas lat. vénit. s. f. (Du gr. Κολυμβάω, je plonge.) Quille. — « Navis, quæ vocatur *Sancta Maria*, est longa pedibus centum et octo, quæ longitudo est de pedibus septuaginta in Columba... » (La nef qu'on appelle *Sainte-Marie* est longue de 108 pieds; sa longueur en quille est de soixante et dix pieds.) » *Contrat de nolis passé entre les Vénitiens et les envoyés de saint Louis* (1268), publié t. II, p. 355 de notre *Arch. nav.* — V. Colomba.

COLUMBARIUM, lat. s. n. Trou par lequel passait l'aviron que le rameur plongeait à la mer. « Columbaria, dit Festus, in navi appellantur ea, quibus remi eminent. » *Columbarium* vient du verbe grec Κολυμβάω, je plonge, et non, ainsi que l'ont prétendu Isidore, et après lui des critiques étrangers aux choses de la marine, de la disposition de ces sabords de nage, qui avait quelque rapport avec celle des nids de colombes dans un pigeonnier. Quand l'Apostis (V.) fut ajouté extérieurement au plat-bord du navire à rames, cette pièce de bois garda le nom de *Columbarium;* et l'on voit, dans le Glossaire lat. et angl.-sax. de Mone (xe siècle), le mot *Columbaria* avec la traduction: *Ar-locu*, bois pour la rame.

COLUMNA, esp. port. s. f. (Du lat.) Colonnes d'une armée navale. — En portugais, on écrit aussi *Coluna.*

COLUMNA DE LA BASADA, esp. s. f. (*Basada*, en relation avec *Vase.* [V.]) (Colonne du ber.) Colombier.

COLUMNAS DA RODA, port. s. f. plur. (Colonnes de la rodde, colonnes de l'étrave.) Apôtres. — V. Paos dos escovens.

COMANDA, cat. s. f. (De *Comandar*, fait du lat. *Commendare*, confier [*manu dare cum*].) Commande, Recommandation. Le marchand qui ne voulait pas suivre sa marchandise à l'étranger, où elle était expédiée, la donnait en commande, la confiait à une personne (*Comandatari*) qui s'obligeait envers lui d'une certaine façon. Le maître de navire faisait quelquefois comme le marchand, et donnait son bâtiment à un commandataire. — « Mercader ne mariner ne algun altre qui prendrá Comanda à viatge cert ò à loch sabut, si en aquell viatge cert ò en aquell loch sabut se perdrá tota la Comanda, ab que no fos culpa del Comandatari no es tengut de retre res, ne de esmenarli à aquell qui Comanada la haurá. » *Consulat de la mer*, chap. 165, édit. Pardessus. — Celui qui donnait la commande est désigné dans le Consulat par le nom : *Comanador.*

COMANDO, ital. s. m. Commande, Bitord. — V. Aghetto.

COMBA, lat. s. f. Baïf (*Annotat.*, 1536) appelle de ce nom la partie de la carène la plus rapprochée de la quille, le fond du navire, son plat; mais il oublie de dire à quel auteur il a emprunté ce terme, que J. Scheffer (1654) paraît n'avoir jamais rencontré dans ses nombreuses recherches. Baïf l'aura fait du gr. Κύμβος, creux, ou de Κύμβη, vase creux, barque, canot.

COMBAT NAVAL, fr. s. m. (De *Combattre.* [V.]) (Gr. anc. et mod. Ναυμαχία, Πόλεμος, Καραβοπόλεμος, Θαλλασσοπόλεμος; ital. *Combattimento;* port. *Combate;* bas bret. *Koumbat;* basq. *Guda;* esp. *Peléja de mar;* angl. *Fighting;* all. *Seetreffen, Seegefecht;* holl. *Zeegevegt;* isl. *Siôslag;* dan. *Søeslag;* suéd. *Sjo-slåg;* tur. *Dèn-yz, Djengui;* illyr. dalm. *Mörski boj;* val. Бътае не маре [*Betaé pé maré*]; rus. Сраженіе [*Srajénié*]; hongr. *Tengeri harcz* [Tenngbiri horts]; mal. *Pe-prang-an;* madék. *Hadi;* tonga, *Vehaha.*) Lutte sanglante entre deux ou plusieurs navires, entre deux divisions navales ou deux flottes. — On disait généralement, au XVIIe siècle, Rendre un combat, au lieu de Livrer et soutenir un combat. — *Combattre*, v. a. (Du lat. *Batuere*, frapper, *Cum*, avec.) (Ital. *Combattere;* esp. *Pelear;* port. *Combater;* rus. Сражаться [*Srajatsia*]; madék. *Mihadi;* chin. *Tà-tchâng; Kiaô-tchén.*) Lutter d'habileté, de force et de courage contre un ennemi pour l'honneur du pavillon qu'on porte, pour son propre honneur, pour la gloire et l'avantage du pays dont on est le défenseur et le représentant armé. — V. Alquitra, Avantage du soleil, Corsère, En cuns, Ordre, Scarpir.

COMBÈS, esp. s. m. (Le même que le port. *Convés.* [V.]) — « Y luego que está amurada » (la grande voile d'étai) « y zafa, se cazarà desde el Combès, lo que si juzgare conveniente, para que la vela quede bien mareada, dandole vuelta à la escota, en una de las argollas del Combès, o cureña de cañon de la vanda de sotavento... » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 29. — Le *Dicc. marit. esp.* (1831) fait remarquer que, selon Terreros (*Dicc. cast.*), le *Combès* est le second pont. Garcia de Palacios (*Vocab.*, 1587), et le *Vocab. nav.* (XVIe siècle), disent du *Combès* que c'est le plancher de la couverte; Fern. Navar. limite le Combès en le définissant : *El suelo de la cubierta, entre el alcázar y el castillo de proa.* Dans les écrits de quelques constructeurs espagnols, le *Combès* est défini : « Le second pont des vaisseaux à deux ponts. »

COMBOI, port. s. m. (Du fr. :) Convoi. (V. *Cafila.*) — *Comboiar*, v. a. Convoyer.

COMBOURGEOIS, vieux fr. s. m. (De *Bourgeois* (V.), et du lat. *Cum*, ensemble, avec.) Copropriétaire d'un navire. — « En cas d'abus et de malversation, et pour cause légitime, le Maître Combourgeois peut estre chassé et mis hors par les autres bourgeois, en lui payant la part qu'il a audit navire. » Ét. Cleirac, sur l'art. 1er des *Rooles d'Oleron;* Us et coutumes de la mer, 1647, 1671.

COME, fr. s. m. (De *Comite.* [V.]) Nom qu'on donne, dans les chiourmes, à un sous-officier chargé de la police des forçats, et commandant un certain nombre de ces condamnés. Le Come a pour inférieurs immédiats les Sous-Comes. — V. Cosme.

COME A BOARD! angl. impér. Du verbe *To come.* (De l'angl.-sax. *Cum; Cuman*, Venir; isl. *Koma*, arrivée.) (Proprement : Viens à bord!) Embarque! — *Come (to) a board*, Venir à bord, Embarquer. (V. *A board*, 2. Signal.) — *Come (to) a long side of a ship*, Aborder ou Acoster un navire. (V. Accoast [to].) — *Come (to) by the board*, Venir sur le bord, tomber sur le bord, en parlant d'un mât qui se rompt et vient en bas. (V. Roll [to].) — *Come (to) down*, Descendre un courant, une rivière. — « The *St. Estevan*, in coming down the river *Plate*, ran on a shoal, and beat off her rudder, on which, and other damages she received, she was condemned and broke up, and Pizarro in the *Asia* proceeded to sea without her. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 36. — *Come (to) in* (Venir dedans), Monter, en parlant de

la marée. — *Come (to) in favour* (Venir à faveur, devenir favorable), Addonner, en parlant du vent. — *Come (to) near* (*Near*, près de), Aborder, acoster. — *Come (to) to an anchor* (Aller vers une aucre), Aller ou Venir au mouillage. (V. Make [to] the land.)—*Come (to) up* (*Up*, en haut) (Venir en haut), Monter, en parlant de la marée.

COMENTO, géno. esp. s. m. (De l'ital. *Commento.* [V.]) Couture.

COMER, port. esp. v. a. (Du lat. *Comedere*, manger, dévorer.) Manger, en parlant de la mer. — *Comer ared*, port. Manger du sable.—*Comer el viento*, esp. Manger le vent à un navire, l'empêcher de recevoir le vent dans ses voiles. Le port. dit en ce cas : *Comer o vento.* — *Comer sablon*, esp. Manger du sable.—V. Correr a arvore secca.

COMES, bas lat. s. m. (Comte. Composé de *Cum Ire*, aller avec.) Capitaine.—« Item, quod homines dictarum galearum debent habere solid. Imperii nostri pro quolibet mense, et pro quolibet homine, sicut hic continetur, videlicet : Comites vniuscuiusque galeæ Perpera vi et dimidium... » *Convent. imperat. Græcor. et commun. Januens.* (1261); Trésor des chart., Empire de Const., n° 5.—« Teneantur Admiratus, Comites et Naucleri dictarum galearum, etc. » Même document.

COMETADURA, vénit. anc. s. f. (De *Commettere.*) Commettage. — « ... Da mo auanti algun caneuo ò sia reffudio Comesso » [p. Commesso] « non debia esser trato de caxa del caneuo, sel no sera pagada la Cometadura. » *Décret de* 1307, p. 5, lig. 7, *Capitolar della Tana*, Ms. parchem. in-fol. de notre Bibl. particul., n° 1.—(V. Comitura.)—*Cometer*, vénit. v. a. Commettre; même docum. — *Cometter*, variante de *Cometer.* (V. Chinal.)

COMETO, ancon.-vénit. s. m. (De l'ital. *Comito.*) Comite. — « Et semelliantemente el patrone, over el Cometo, overo lo scrivano, etc. » *Statut d'Ancône* (1397), rubriq. 81.—La même rubrique nous fournit une singulière variante à *Cometo* : c'est *Ghometo.* (V.)

COMICT, fr. anc. s. m. Comite.—« Gaiges. Pour le Patron, xxvi fleurins; pour le Comict, xxiiii fl.; pour le Sous-comict, xv fl., etc. » Ant. de Conflans, *Faicts de la marine et navigaiges;* Ms. n° 7168-33-A, Bibl. nat.—L'orthographe d'Antoine de Conflans, qui admet le *c* avant le *t* dans *Comit*, comme dans *dict* (*dictum*) et dans *faict* (*factum*), est contraire à l'étymologie (V. Comite); au reste, le brave capitaine n'était pas très-scrupuleux à ce chapitre, et tout son mémoire le prouve; mais, si nombreuses qu'y soient les fautes de langage et d'orthographe, l'ouvrage est digne de beaucoup d'estime, parce qu'il contient une foule de renseignements curieux sur la marine des xve et xvie siècles.

COMINAL DE LA NAU, cat. anc. s. m. (Comme le bas lat. *Communalis*, de *Communis*, commun.) Le commun du navire, les Gens du navire, l'Équipage; Quelquefois tout ce qui appartient au bâtiment.—« Si en la nau ò leny no haurà mercades algú, è l' senyor de la nau agermanarà la nau o leny ab l'aver, ab consell de tot lo Cominal de la nau ò de la maior partida, deu esser tengut axí per ferm, come si tots los mercaders hi eren. » *Consulat de la mer*, chap. 152, edit. Pardessus.

COMISARIO, esp. s. m. (Du lat. *Committere*, envoyer.) Commissaire de la marine.

COMISTRE, vieux fr. s. m. (Orthogr. contraire à l'étymologie.) Comite.—V. Cage.

1. COMIT, cat. anc. s. m. (Du lat. *Comitis*, génit. de *Comes* [V.]) Capitaine. Dans le chap. 185 du *Consulat de la mer*, le mot *Comit* ne désigne point l'officier que, sur les galères, on nommait le Comite (V.), mais le capitaine d'un navire de guerre. En effet, dans ce passage de la coutume catalane, il s'agit de la rencontre que peut faire un bâtiment marchand, de navires armés en guerre, appartenant à une nation ennemie; la loi autorise en ce cas le maître du bâtiment marchand à ouvrir une négociation avec l'amiral des navires ennemis ou avec leurs *Comits.* Or, qui peut stipuler pour un navire, si ce n'est son capitaine? Dans les galères où il y avait des Comites, ces officiers étaient inférieurs à celui qui commandait la galère. Dans les *Lenys armats* du xiiie siècle, les *Comites* étaient les capitaines, sous l'autorité d'un amiral, lorsqu'ils naviguaient en flottes ou en escadres. — V. Mar delivra [En].) — Le chap. 300 de l'Ordonn. sur les armements en course (Commencement du xive siècle) est intitulé : « De Comit ò senyor de la galera ò de fusta manca » (ou de navire de moindre importance) « armada. » Le texte de ce chapitre dit : « E tots aquells qui sont en la galera, deuen fer lo comandament del Comit » (du capitaine), « ò sia galera, ò sagetia, ò altre leny. » Le chap. 301 porte : « Comit deu iurar è fer homenatge al Almirall è al cominal (V.) de la nau de no partir sens la voluntat del Almirall ò cominal, en pena de la persona. » — V. 2 Lembus.

2. COMIT, cat. anc. s. m. Comite de galère. — « E venguren los Comits » (les Comites et Sous-Comites) « de la nostra galea à nos ab accords dels nauxers... » *Chron. del Rey en Jacme*, chap. 54, fol. xxj.—« En Miguel Girones e en Benit Paella mariners d' Valence, elects en Comits de la dit galea apellada *Sent Thomas*, la qual patronejaven los dits noble Moss. Ramon d' Vilaragut, Moss. Jehan Pardo e en Pere Passadores, prometeren e juraren a Deu e als sants Euangelis d'aquell per ells corporalment tocats e feren homenatge en poder e mans del scriua de la dita galea, de seruir be e leyalment per temps d'j mes a ells per lo dit scriua declarat, e los quals respon que quels plahia, a raho d' vjnt » (de vingt) « florins cascun per son del dit, mes que son quaranta florins e hagueren de continent compliment de paga... » Fol. 7, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère le Saint-Thomas* (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. —V. Galea, 2. Taula.

COMITE, fr. anc. esp. anc. s. m. (Bas lat. *Comitus;* cat. anc. *Comit;* vénit. anconit. *Cometo, Ghometo, Gometo;* ital. *Comito;* napol. *Commeto;* esp. port. *Comitre, Comite;* vieux fr. *Comict, Committe;* basq. *Arrunarizaya;* illyr. *Kumid* (Koumid).) (Selon l'opinion générale, du lat. *Comes* [V.] ou plutôt de *Comitis*, génit. de ce mot. Peut-être n'est-ce pas *Comes* qui a fait *Comite* et ses analogues des autres langues; on pourrait être tenté de croire que *Comis*, Affable, Doux, Facile, est l'adjectif latin dont on fit un surnom pour l'officier, chez qui la sévérité était indispensable pourtant. (V. Commito.) Ce serait un euphémisme du genre de celui qui fit désigner les Furies par le nom d'Euménides [Εὐμένεια, bonté], et d'un autre, particulier à la marine du Levant, qui fit appeler le maître d'équipage : *Nostre-homme.* [V.]) Comite. Quelquefois, au xiiie siècle, le marin qui portait ce titre était le capitaine du navire. (V. Comes, Comit, Comitre.) Au xive siècle (V. Cometo, Ghometo, Comitus), et depuis jusqu'au xixe (V. 2. Comite, Comito, Comict), le Comite fut un officier de galère dont les fonctions avaient une assez grande analogie avec celles que remplissait le nocher (V.) sur les bâtiments qui n'allaient pas à la rame. Dans son *Armata navale*, le capitaine Pantero-Pantera a consacré un chapitre (xii, liv. 1er) au *Comito* (V.) et au *Sottocomito* (V.); il dit quelles qualites

faisaient les bons Comites, et en quoi consistait leur devoir. Le Comite devait être excellent marin, vigilant, courageux, agile de sa personne, actif, sévère, mais n'usant de rigueur qu'avec modération, et seulement pour forcer à l'obéissance les rameurs paresseux. Du reste, hors du service, il devait avoir pour la chiourme tout le soin possible, se rappelant, dit l'auteur italien, qu'en définitive elle est : « *Carne humana, e che si trova nel colmo delle miserie.* » Le Comite mettait la galère en estive (V.); il la faisait espalmer, nettoyer, amarrer dans le port et en rade; il faisait mouiller et lever les ancres, mâter et démâter, gréer et dégréer, réparer le grèement et les voiles, hisser et amener les antennes, voguer les rameurs, lever ou rentrer les rames; enfin, tout ce qui était de la manœuvre de la galère le regardait. Son poste pendant la navigation était à l'arrière; et quand on entrait dans un port, sur les rambates, à la proue.—« Et fault en chesque galere vng Comite, qui doibt auoir par moys dix liures. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 29 v°. — « Les Comites doibvent faire voguer les churmes (V.) desdites galères deux heures chesque jour, estanz dans le port et sur les proys (V.); et ce une heure le matin et autant le soir. » *Ib.*, p. 49 v°. — « Comite, le maître pilot » (Erreur; il n'avait rien de commun avec le pilotage; sa situation avait beaucoup d'analogie avec celle du maître d'équipage de notre marine moderne) « qui, au commandement de son sifflet, donne mouvement à la galère, arreste, tourne, haste, et, le nerf de bœuf à la main, gouverne les forçats. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 101, édit. de 1629. — « Le Roy ayant remarqué dans l'estat des Comites, Sous-comites, Argousins et Sous-argousins qui seruent sur ses galères qu'il y en a vn très-grand nombre d'estrangers, Sa Majesté veut que vous trauailliez a rechercher des François qui puissent remplir leurs places, afin que ces estrangers soient congédiés dans la suite ... Mais obseruez que cet ordre doibt estre exécuté seulement dans le temps qu'il se trouuera des François habiles, et capables de remplir les places que ces estrangers laisseront vaccantes. » Colbert à Brodart, 7 décembre 1679; *Ordres du Roy* (*Galères*), 1679, fol. 230.—Quelquefois le roi de France nommait un Comite Réal, qui avait autorité sur tous les Comites de l'escadre des galères, et qui embarquait sur la Réale. Voici le brevet pour un de ces officiers : « Le Roy estant à St.-Germain en Laye »(le 18 janv. 1679), « voulant commestre vne personne capable et expérimentée au fait de la nauigation et conseruation de ses galères pour faire les fonctions de COMITE RÉAL DES GALÈRES, et sachant que M. Jean Masse a toutes les qualitez nécessaires pour s'en bien acquitter, Sa Majesté l'a retenu et ordonné, retient et ordonne Comite Réal des dites galères ... » *Ordres du Roy* (Galères), 1679, p. 12; Arch. de la Mar.—« Officiales: Capitano, Comite, sotocomite, escrivano, algoasil, etc. » *Registre de la maison Doria* (à Gênes), Ms. de 1573.—V. Coursie, Estrapade.

COMITO, ital. s. m. (Du lat. *Comitis*, génit. de *Comes*. [V.]) Comite.—« L'officio del Comito, mentre si nauiga, è vno de i maggiori, e più importanti, e più faticosi di tutti gl'altri, perche ogn'huomo riposa sotto la sua diligenza, hauendo principal carico di commandar tutti i seruitij della galea. Però molte qualità si ricercano per fare vn buon Comito. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1613), p. 118.—« Che li Comiti non cerchino d'inuestire l'vna galea con l'altra; ma con cortesia procedino, e si guardino di far danno; ma quando auuenga che rompino timone sperone ò remi, in quel caso, chi hauera fallito, oltra il pagamento e gastigo, debba dare delli suoi alla galera che hauerà perso ... Che li Comiti in luoghi sospetti, non tocchino fischietti; ma commandino con manco strepito che sia possibile. » *Ordini da osservarsi sopra li galee di nostro signore* (le pape), publiés par Bart. Crescentio, p. 144-151, d'après Emilio Pucci, dans sa *Nautica Mediterr.*; in-4°, Rome, 1607. — V. Armiraglio, Bandolin, Cerchio, Comite, Committo, Palamara, Sperone.

COMITRE, esp. et port. anc. s. m. (Corruption de Comit.) Quelquefois : Capitaine de navire, quelquefois : Comite. — « Comitres, sson llamados otra manera de omes, que sson cabdillos de mar » (capitaines de mer), « sso el almirante, et assi cada vno dellos, ha poder de cabdellar bien los dessu nauio. » Alfonso, *Las Partidas*, 2ª partida, tit. XXIV, ley 4. (Ce texte est rapporté d'une manière très-incomplète à l'art. *Comes*, *Comitus*, de du Cange. Le copiste semble n'en avoir pas compris un mot.) — « E à Juan Bueno, Comitre » (Comite) « de Sevilla, el major marinaro de galeras mas cierto de toda España. » *Cron. de D. Pero Niño*, p. 52.—V. Acurullar, Aliere.

COMITURA, vénit. anc. s. f. (De *Commettere*.) Commettage. — « ... Che li » (l'officier de la corderie) « provega se algun fil bagnado ò sia humedo in quella Comitura se metesse ... » Chap. 51, *Décret du 8 août 1365*; *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-fol. de notre Bibl. particul., n° 1, p. 6. — V. Cometadura.

COMITUS, bas lat. s. m. (Du lat. *Comitis*, génit. de *Comes* [V.]) Comite. — « Quoniam in præfato passagio Comiti et naucleri in magno numero necessarii sunt habendi. . . » Sanuto Torsello, liv. II, part. 4, chap. 19. — « Primo indiget quælibet galearum uno Comito. » Idem, chap. 20. — « In primis quidem patroni prefati habebunt ex pacto quilibet ipsorum in sua galea, ut predicitum (*sic*), bona et suficienti de cuius suficientia stabitur expacto conventioni... Remiges centum ceptuaginta (*sic*) quatuor bonos et sufficientes ballistarios, et quilibet ballistarius duas bonas habebit ballistas; et in numero dictorum duodecim ballistariorum, computabuntur patronus, Comitus et scribannarius cuiuslibet dictarum galearum... » *Convention de* 1335, pour le nolis de cinq galères. Ms. n° 5956 A. Colbert, Bibl. nat. — « Statuimus et ordinamus, quod aliquis Comitus, subcomitus, scriba, subscriba, nauclerius, vogierius, marinarius, stipendarius, non possit, audeat vel præsumat modo aliquo facere vel inferre insultum vel injuriam vel violentiam alicui suo patrono, domino vel ductori galeæ, cochæ, navis..., etc. *Statut de gazarie* (1441), chap. 79.— V. Bytannus, Ingressator, Magistratus assie, Prothontinus, Sagittea, Suppatronus, Supra comitus.

COMMAND, angl. s. (Du fr. *Commander*.) Commandement. (V.)—« On november 18 (1739), Mr Anson received an order to take under his Command the *Argyle*, *Severn*, *Pearl*, *Wager*, and *Tryal sloop*. » (Le *Gloucester* fut substitué à *l'Argyle* deux mois après.) Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson*. (Lond., 1769), p. 5.—V. Commander in chief, Squadron, Sailor.

COMMANDANT DE LA MARINE, fr. anc. s. m. Titre de l'officier qui, dans un port, commandait la marine, c'est-à-dire présidait à l'administration, au mouvement des navires, comme à tout ce qui touchait au personnel. Il exerçait ses fonctions au nom du Roi, dont les ordres lui étaient transmis par le ministre. Le titre de Commandant de la marine datait, en France, du XVIIe siéc.—« Il y a encore eu de petites rencontres dans le temps que M. de Beaulieu a esté Commandant... l'ayde major estant l'homme de confiance du Commandant, qui, deuant l'informer de la vérité de tous les désordres, soit dans la garde ou auec les bourgeois, ou bien entr'eux, il n'en sçauroit jamais la vérité s'il ne l'appuyoit,

ces rapports lui attirant des ennemis, et l'obligation où il est de mener les officiers aux arrêts quand le Commandant l'ordonne...» *Lettre de Vauvré*, intendant de la mar. à Toulon, à Colbert, 29 août 1681 ; Ms. Arch. de la Mar., carton : *Intendants*. — Supprimés à la première révolution, et remplacés par des préfets maritimes, les Commandants de la marine furent recréés par une ordonnance du 29 novembre 1815, puis remplacés de nouveau par des préfets, le 27 décembre 1826.

COMMANDANTE DA FRAGATA DO REGISTO DO PORTO, port. s. m. Commandant de la frégate où il est tenu registre de tout ce qui se fait dans le port. Cette frégate est, ou un stationnaire ou un bâtiment comme l'Amiral. Nous ne connaissons la *fragata do registo do porto* que par le passage suivant d'une lettre patente (*Portaria*) du 5 décembre 1842 : — « Tendo sido presente à Sua Magestade a Rainha » (Dona Maria I Da Gloria), « per officio do Major general da Armada, e por outras vias extra-officiaes, a maneira por que o Inspector do Arsenal da Marinha, o Commandante da Fragata do Registo do porto, e dos mais navios da guerra surtos no Téjo » (le Tage), « se têm prestado a soccorer por todos os meios ao seu alcance as embarcações, que na barra se têm achada en perigo, em consequencia do rigoso temporal da semana passada ; manda, etc. »

COMMANDANTE DIRECTOR DE COMPANHIA DOS GUARDAS MARINHAS, port. s. m. Capitaine commandant de la compagnie des gardes de la marine.—V. Major general da Armada.

COMMANDE, fr. s. f. (Ital. *Aghetto*, *Comando ;* géno. *Cumando*, *Fion ;* basq. *Bitora ;* rus. Каболочной стропъ [*Kabolotchnoï strope*]; madék. *Tali madinik.*) Petit lien, ordinairement composé de deux fils de carret tordus ensemble.—Nous ne savons quelle est l'origine de ce mot, qui était déjà en usage au XVIIe siècle. Si on ne le trouve ni dans Guillet (1678), ni dans Desroches (1687), on le lit dans le Dict. d'Aubin (1702).

1. COMMANDEMENT, fr. s. m. (Du lat. *Mandatum*, ordre, et de *Cum*, avec.) (Gr. mod. Προστάγη [*Prostagui*]; angl. *Command ;* vénit. *Chomandamento ;* bas bret. *Kommandamant ;* rus. Коммандованіе [*Kommandovanié*]; ar. côte N. d'Afr. *H'eddeum ;* madék. *Fang hassa*, *Fang hirakh*, *Fanirakh*, *Hadili ;* nouv.-zél. *Tononga.*) Pouvoir de commander, ou une armée (gr. anc. Ναυαρχία ; bas lat. géno. *Armiragia ;* ital. *Capitaneato*), ou un navire (isl. *Skipstiórn ;* port. *Capitania ;* illyr. dalm. *Korablenasèlstvo*), ou un port (V. *Mol*), ou une prise. Exercer un de ces Commandements, c'est COMMANDER. (Gr. anc. Ναυαρχέω [*Navarkéô*]; esp. port. *Marear ;* angl.-sax. *Abannan ;* all. *Abdanken ;* ar. côte N. d'Afr. *Kommandar ;* illyr. dalm. *Korablenacselstvòvati ;* rus. Коммандовать [*Kommandovate*]; madék. *Mang haka*, *Mang hassa*, *Miandria ;* chin. *Chīng*, *Tchū-Tsāy*, *Ling ;* nouv.-zéland. *Tono ;* tonga, *Fekoou*, *Tala.*) — V. Frégate.

2. COMMANDEMENT, fr. s. m. (Illyr. dalm. *Naruka.*) Par extension du sens précédent, on appelle Commandement la formule consacrée que prononce le capitaine, l'officier, le maître ou l'officier marinier, pour faire exécuter une manœuvre. Ainsi : « Pare à virer! La barre dessous! Adieu-va ! » Ce sont les premiers commandements pour le virement de bord vent devant. Pour faire prendre un ris aux huniers, le Commandement est : « Attrape à prendre un ris dans les huniers ! » — V. Page.

COMMANDER IN CHIEF, angl. s. Commandant en chef. — « And on the 10th of january (1740), he received his commission, appointing him Commander in chief of the forementioned squadron, wich (the *Argyle* being in the course of their preparation changed for the *Gloucester*) was the same he sailed with above eight months after from *St.Helens*. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), p. 6.

COMME ÇA ! fr. loc. adv. (Basq. vulg. *Hola !* angl. *As you go! Thus!* rus. Держи такъ [*Derji take*].) Avertissement qu'on donne au timonier de ne point changer la direction actuelle du navire, et, par conséquent, de tenir la barre comme elle est dans le moment où l'on parle.

COMMENT, provenç. s. m. (Du lat. *Commissura*, assemblage, ou de *Coma*, chevelure. Pline, parlant du calfatage des navires, dit, liv. XIX, chap. 1 : « Belgis Coma peniculis ex calamis aquaticis contusa, et interjecta navium commissuris, ferruminat textus, glutino tenacior, rimisque explendis fidelior pice. » Cette chevelure, qu'elle fût en fils de roseau ou en fils de chanvre, aurait pu se nommer le Comment. Nous croyons cependant que c'est dans *Committere* qu'il faut voir l'origine d'un mot qui désignait les Coutures des bordages. [Ital. *Commento, Chimento.*]) L'ensemble des coutures où s'introduisait l'étoupe. — « .... On luy donne deux couuertures de grands ais, l'vne au dehors, qui s'appelle Rombaillerie, dont les fentes qui se calfatent s'appellent le Comment ; l'autre au dedans se nomme Fourrure. » J. Hobier, *Construction d'vne gallaire* (1622), p. 15.

COMMERCE MARITIME, fr. s. m. (Du lat. *Commercium*, composé de *Cum*, avec, et de *Mercis*, génit. de *Merx*, marchandise.) Trafic fait par mer, c'est-à-dire au moyen de navires, entre deux ports ou deux États. — « Comme il importe au bien de nos sujets et à nostre propre satisfaction d'effacer les restes d'vne opinion qui s'est vniuersellement répandue, que le Commerce maritime est incompatible avec la noblesse, et qu'il en détruit les priuiléges; nous auons estimé à propos de faire entendre nos intentions sur ce sujet, et déclarer le Commerce de mer ne pas déroger à la noblesse, par vne loy qui fût rendue publique, et généralement reçue dans toute l'estendue de nostre royaume. A ces causes, etc. » *Préambule* de l'*Édit* du mois d'août 1669, donné à Saint-Germain en Laye, enregistré au parlement le 13 août; Recueil d'édits, arrêts, etc., vol. 1634 à 1670, p. 273, Bibl. de la Mar. — Le mot *Commerce* était quelquefois employé dans la marine, comme il l'était dans les salons, pour exprimer l'idée de relations, de communications entre... On lit dans une lettre du maréchal d'Estrées à Seignelay, datée de la Rochelle, 15 avril 1680, Arch. de la Mar., dossier d'*Estrées* : « Le mauvais temps avoit empesché le Commerce des chaloupes d'icy aux vaisseaux... »

COMMESSARIO, ital. s. m. Commissaire. (Duez, 1674 ; le comte de Persano, 1842.)—V. Commissario.

COMMETO, napol. s. m. (Corrompu de l'ital. *Comito.* [V.]) Comite.—V. *Vocabol. del. parol. del dialet. napolet.*

COMMETTAGE, fr. s. m. (De *Commettre.* [V.]) (Gr. mod. Στρίψιμον ; vénit. anc. *Cometadura, Comitura ;* bas bret. *Kommétache ;* angl. *Laying of ropes ;* illyr. dalm. *Spleteñje ;* rus. Спускъ [*Spousk.*]) Action de commettre un cordage; état d'un cordage commis. On travaille au Commettage d'un câble, d'une haussière, d'un grelin, et l'on a soin que son Commettage soit bon, c'est-à-dire que la torsion des fils et celle des torons soit égale et régulière, de telle sorte que la surface en soit bien unie, et que tous les composants de la corde travaillent le plus convenablement possible.

COMMETTERE, ital. v. a. (Du lat. *Cum Mittere*, mettre avec, mettre ensemble, joindre.) Commettre. — V. Bagnare.

COMMETTRE, fr. v. a. (Même composit. que le précédent. [V.]) (Gr. mod. Στίβω, bas lat. *Committere*; ital. *Commettere*; vénit. *Cometer, Cometter*; esp. *Colchar*; port. *Torcer*; bas bret. *Komméti*; angl. *Lay (to)*; all. *Zusammendrehen*; holland. *Slaan touw*; dan. *Slaae tougværk*; suéd. *Slå täg*; illyr. dalm. *Isplësti, Splesti konòpe*; val. Ръсч (А) сфори [*A ressoutchi sphori*]; rus. Спускать [*Spouskate*], Сучить [*Soutchite*]; ar. côte N. d'Afr. *Ykser*; chin. *Tà-Sö, Tachìng, Tǎo, Kiaò-sö*; mal. *Pintal tali, Pontar tali*; madék. *Manghanou tadi*; wol. *Woignia* [*Ouoig-nia*]; bamb. *Garifouga*.) Réunir en un faisceau un certain nombre de fils déjà tordus, les tordre ensemble de manière à leur donner des tensions égales, s'il est possible; puis, à cette masse tordue, ajouter deux ou trois masses (appelées *Torons*) égales entre elles et égales chacune à la première, et tordre de nouveau jusqu'à ce que la corde soit formée, c'est Commettre un cordage.—V. Jet de voiles, Sarce.

COMMIS AUX VIVRES, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Τροφοδότης [*Trofodoti-s*].) Commis du munitionnaire de la marine; Cambusier.—V. Dépensier.

COMMIS DES CLASSES, fr. anc. s. m. Titre d'un fonctionnaire de l'ordre administratif qui, dans la hiérarchie des grades, tenait le dernier rang.—« Et les commis des classes (seront payés) sur le pied chacun de mille livres par an. » Art. 14, *Ordonn. du 23 mars* 1762.—V. Écrivain de la marine.

COMMISSAIR, dan. s. f. (Du fr. :) Commissaire de marine.—V. Sø-krigs commissair.

COMMISSAIRE (Petit). V. Petit Commissaire.

COMMISSAIRE DE L'ARTILLERIE, fr. anc. s. m. — « Il y en a d'établis en chacun des arcenaux de Toulon, Rochefort et Brest. En l'absence du commissaire général (de l'artill.), le Commissaire ordinaire a les mêmes fonctions... » (Aubin, 1702.) —Déjà, en 1538, il y avait des Commissaires de l'artillerie. Celui de Honfleur se nommait Martin Chambon. On lit, fol. 55, lig. 3, du Manuscrit de la Bibl. nat. coté n° 9469-3, et intitulé : *Payement de la galère nommée* l'Arbalestrière, etc. : « A Martin Chambon, commiss. de l'artill. de lad. marine la somme de 50 liv. tournois... pour ses peines sallaires journées et vaccations destre venu de sa maison dud. Honnefleur au lieu de Grâce pour semblablement assister et estre présent au radoub desd. galeaces faire la deliurance des munitions qu'il auoit en sa garde et dont il estoit chargé, pour estre employées et seruir aud. radoub, deliurer les autres munitions d'artillerie, appareilz, cordaiges et choses estant de l'esquipaige desd. galleaces pour les faire nauiguer, en quoy faict il a vacqué depuis le xv° jour d'auril jusques au xii° jour de juing. »—Un Estat de la marine du Ponant pour l'année 1605 (Ms. Arch. de la Mar.), carton : *Officiers de vaisseau*, nous apprend que Henri IV entretenait 41 commissaires de l'artillerie, dont 22 aux appointements de 400 liv., 11 aux appointements de 300 liv., 5 aux appointements de 200 liv., et 3 aux appointements de 150 liv. Selon un Estat des pentions (*sic*), appointements, gaiges, etc., arrêté le 23 décembre 1619, pour l'année 1620, Louis XIII entretenait 102 Commissaires de l'artillerie, appointés de 400 à 100 livres. —« A huict Commissaires, chacun quatre cens liures, montant en tout trois mil deux cens liures. » *Estat des pensions, appointemens*, etc., 28 janv. 1627; Ms. Arch. de la Mar., carton cité.

COMMISSAIRE DE MARINE, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Φροντιστής [*Frondistis*]; gr. vulg. Κομισάριος [*Komissario-s*], Γραμματικός [*Grammatiko-s*]; angl. *Commissionner*; all. *Kommissarius*; holl. *Commissaris*; dan. *Commissair* ou *Sø-krigs Commissair*; suéd. *Commissarie vid sjöstaten*; tur. *Qoumsar*; rus. Коммисаръ [*Kommissar*]; ital. anc. *Rassegnatore*; ital. *Commessario, Commissario*; esp. *Comisario*; port. *Commissario*; géno. *Commissajo*; malt. *Cummissariu, Sopraintendent*; bas bret. *Kommiser*) [Du lat. *Committere*, confier.] Officier d'administration de la marine militaire.—« A seize Commissaires de la marine qui seront establis ès principaux portz des susdictes prouinces, et choisis d'entre les plus gens de bien et plus entendus au commerce et à la nauigation, pour tenir la main à ce que les ordonnances de la marine soient obseruées, et, en cas de contrauention, en aduertir les susdits lieutenans » (V. Lieutenant général du grand maistre), « qui en mesme temps en donneront aduis à Monsieur le grand maistre » (le cardinal de Richelieu), « sur le rapport duquel il sera promptement pourueu par Sa Majesté; chacun quatre cens liures, montant en tout six mil quatre cens liures. » *Estat des pensions, appointemens*, etc., 28 janv. 1627; Ms. Arch. de la Mar. Cet État montre qu'il y avait, en 1627, 92 Commissaires entretenus par le Roi. Un autre État nous fait connaître qu'il en avait 133 entretenus en 1620. Un État de 1605 nomme 70 commissaires de la marine du Ponant, dont 27 aux appointements de 400 liv., 22 aux appointements de 300 liv., 18 aux appointements de 200 liv., et 3 aux appointements de 100 liv. — Aujourd'hui (1844) le cadre du commissariat de la marine est de 756 fonctionnaires, dont 5 Commissaires généraux de première classe, et 9 de deuxième classe; 21 Commiss. de première classe, et 18 de deuxième classe; 46 Sous-Commiss. de première classe, et 100 de deuxième classe; 148 commis principaux; 239 commis de première classe, et 227 de deuxième classe. — V. Inspecteur Général de la marine et des galères.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE, fr. s. m. Le premier des officiers de l'administration après l'Intendant de la marine avait, au xvii° siècle, le titre de Commissaire général de la marine. Aujourd'hui que le titre d'Intendant a disparu, le Commissaire général est le premier officier du corps du commissariat. Dans un *Estat des pentions (sic), appointemens*, etc., dressé le 23 décembre 1619, pour le service de l'année 1620 (Arch. de la Mar., carton : *Officiers de marine*), nous voyons les mentions suivantes : « A M. Jean Jacques Dolu, Commissaire général de ladite marine : xiic l.; à M. François de Mirmaud, aussy Commissaire general de ladite marine : xiic l. » Un *Estat* de la despense que le Roy veult et ordonne estre faicte, etc., pendant l'année 1645, nomme deux Commissaires généraux, le sieur du Menillet et le sieur Rigault. Un État pour 1648 mentionne trois Commissaires généraux aux mêmes appointements de 1,200 livres : Louis le Roux, sieur d'Infreville, Cibert et Blouin. En 1661, même nombre de Commissaires généraux. L'État général de la marine et des colonies, 18 janv. 1846 (in-8°, Imprim. Roy.), porte, p. 134, les noms de 13 Commissaires généraux, dont 6 de première classe et 7 de deuxième classe.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE, fr. anc. s. m.—« Il y en a deux, l'un en Ponant, l'autre en Levant. C'est sous les ordres de l'Intendant qu'ils ont inspection sur les fontes et épreuves des canons et mortiers, et sur toutes les armes, poudres, munitions, instrumens et outils servant à la guerre. Ils ont le commandement des Canoniers et Bombardiers entretenus dans les ports, qui sont divisez par escouades, commandées sous lui par des Lieutenans de marine ou de galiotes à mortiers. » (Aubin, 1702.)—La

charge de Commissaire général de l'artillerie existait déjà en 1565. On trouve, en effet, dans un *Estat de la dépense de* 16,020 liv. pour l'année commençant au 1er janv. 1566 (Ms. Arch. de la Mar.), cette mention positive : « Au sieur de Jourdemare, Commissaire général de l'artillerie de ladite marine... : 300 liv. ; à Barthelemy Dupré, aussi Commissaire de lad. marine... : 300 liv. »

COMMISSAIRE ORDONNATEUR, fr. s. m. Au XVIIe siècle, il y avait quelques commissaires généraux ayant le titre de Commissaires ordonnateurs. Leur rang les classait immédiatement après les Intendants. A la fin du XVIIIe siècle, l'importance des Commissaires ordonnateurs était un peu moindre, comme on le voit par cette disposition de l'ordonnance du 27 septembre 1776 sur les officiers d'administration : « Il sera établi un Commissaire ordonnateur dans chacun des départements du Havre, de Dunkerque, et de Bordeaux ; lequel Ordonnateur pourra obtenir le titre et les appointements de Commissaire Général, lorsque l'ancienneté ou la distinction de ses services l'auront rendu susceptible de cette grâce. » — V. Inspecteur général de la marine.

COMMISSAJO (*Commissaio*), géno. s. m. (Corruption de l'ital. *Commissario*. [V.]) Commissaire de la marine.

COMMISSARIE VID SJÖSTATEN, suéd. s. m. (Proprement : Commissaire près de la marine. [V. Sjöstat.]) Commissaire de la marine.

COMMISSARIO, ital. port. s. m. (Du lat. *Committere*, dans le sens d'Envoyer une chose.) Commissaire de marine. — V. Commessario.

COMMISSARIS VAN ZEEZAAKEN, holl. s. m. (Du lat. *Committere*, confier ; *Zee* [V.] ; *Zaar*, affaire.) (Commissaire des affaires de la mer.) Commissaire de la marine.

COMMISSION pour la distribution des vivres à la cambuse. Au moment de chaque repas, une Commission composée de quelques hommes de l'équipage, et présidée par un officier ou un élève de la marine, se rend à la cambuse pour assister à la distribution des vivres, et s'assurer que le commis aux vivres donne les rations prescrites par les règlements. L'article 409 de l'*Ordonn.* de 1817, sur le service à bord des bâtiments de la marine royale, dit : « Une demi-heure avant les repas, il » (l'officier de quart) « enverra à la cambuse la Commission en présence de laquelle les rations doivent être préparées ; et il ordonnera à l'officier, ou à l'élève de corvée, de se rendre à la distribution des vivres. » Au XVIIe siècle, la distribution était faite en présence de l'écrivain du bâtiment. L'art. 9, tit. XI de l'*Ordonn.* de 1689, portait : « Il » (l'Écrivain) « sera toujours présent à la distribution des vivres qui sera faite à l'équipage, sans s'en pouvoir dispenser pour quelque cause et prétexte que ce soit, et prendra garde qu'elle se fasse conformément à ce qui a esté ordonné sur ce sujet. »

COMMISSION OFFICER, angl. s. Officier commissionné par l'amirauté.

COMMISSIONER, angl. s. (Du lat. *Committere*, envoyer.) Commissaire. — *Commissioner of the navy*, Commissaire de marine. — *Commissioner of the victualling*, Commissaire aux vivres. — *Commissioner of the office of ordonnance*, commissaire de l'artillerie. — *Lords commissioners*, Lords commissaires de l'amirauté.

COMMITE, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Commito*. [V.] Comite. — V. Sous-commite.

COMMITO, ital. anc. s. m. (Orthographe abusive de *Comito* ; le redoublement de l'*m* est contraire à l'étymologie.) (Du lat. *Comitis*, génit. de *Comes*. [V.]) Crescentio attribue à ce mot une autre origine ; il suppose que les marins ont appelé Comite (V.) l'officier qui commande à la chiourme, afin de lui rappeler qu'il doit être bienveillant pour elle, et compagnon de chacun des malheureux qui la composent ; voici le passage de la *Nautica mediterranea* (1607), p. 92, dans lequel il émet cette opinion : « Commito è propriamente, il che anticamente se diceva Rettor della nave : nè sappiamo immaginarci da dove egli habbi usurpato questo nome : salvo, che per mitigar la crudeltà, che nel commandar adopera verso i miseri legati, il chiamino Commite, ò Comite, cioè pietoso et parimente compagno, per ricordargli, che sia pietoso, et habbi per compagni nella navigatione quei meschini, non gli castigando come nimici. » — Les galères capitanes avaient quelquefois deux comites. — V. Fischio, Istiva, Timoniere.

COMMITTE, fr. anc. s. m. Pour Comite. (V.) — « Pour despence faicte à faire boire le Commite de l'Aiguebonne » (nom d'une galère appelée *Aigue-bonne*) « et son nepueu qui ont coupé ladite voile » (un trinquet) « n'ayant point pris de payement, et payé, cy... lb. 2. » *Compte de la dépense de la galère Dornano* ; nov. 1641. Arch. de la Mar. Ms. fonds Grignan.

COMMITTERE, bas lat. v. a. (De *Mittere*, mettre ; *Cum*, avec. Proprement : Unir, mettre ensemble.) Commettre, en parlant d'un cordage. — « Item, sarciam canobi filati et commissi centenariorum c., ad centenarium Janue. » *Proposit. des envoyés de saint Louis aux Génois*, 1246. — Docum. inéd., publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 58 (1843). — V. Canabus, Canobus.

COMMODI, mal. s. Transcription vicieuse de *Kamoudi*. Gouvernail. Le P. D. Haex, *Dict. lat.-mal.*, p. 27. — V. Kamoudi, Kémoudi.

COMMODORE, angl. s. Chef d'une division de bâtiments de guerre ; capitaine de vaisseau commandant une escadre ou une division. — « And the victualling, and wathever dependent on the Commodore » (G. Anson), « was soon so far advanced, that he conceived the ships might be capable of putting to sea the instant he should receive his final orders, of which he was in daily expectation. » Rich. Walter, *A voyage... by Georges Anson* (Lond., 1769), p. 6.

COMPAGIA, bas lat. s. f. Pour *Compagna*. (V.) — « Rebus ipsius navis de Compagiis infra scriptis... » (avec les choses de cambuse appartenant audit navire...). *Contrat d'affrétement passé entre Pierre d'Oria et les envoyés de saint Louis* (1268). V. t. II, p. 393 de notre *Arch. nav.*

COMPAGNA, bas lat. ital. s. f. (Du lat. *Cum pane*, Avec le pain.) Vivres, Provisions de bouche. — « Et promittunt portare in dicta nave personas dictorum mercatorum, et eorum servitores et Compagnas et eorum merces, usque in ballas, 20 francas de naulo. » *Acte du 9 mars* 1251, Ms. Arch. des not. de Gênes. — « Et ipsorum mittendorum arma, vestes, armixia et Compagnam... » *Conductio navis* Famagustam mittendæ cum militibus, 9 nov. 1396 ; Ms. Arch. secr. du gouvern. de Gênes. (V. Fogonus). — Par Métonymie, *Compagna* a désigné le lieu où l'on renferme les vivres journaliers, la dépense, la cambuse. — « Compagna ò dispensa, con palmi 16 » (la compagne ou dépense, longue de 16 palmes, ou 12 pieds [dans une galère du XVe siècle].) Crescentio, *Nautica mediterr.*, Rome (1607), p. 23. — « Dopò lo Scandolaro (V.), è la camera della Campagna, che serve come una dispensa : nella quale sta il vino, el companatico, cioè carne salata, il

formaggio, l'oglio, l'aceto, i salumi, et l'altre robbe simili. » Pantero-Pantera, *Armata navale*. (Rome, 1613), chap. 4, page 45.—Cette disposition des chambres de la galère était déjà ordinaire dans les galères génoises en 1333. (V. Petentarius.)

COMPAGNE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Compagna*. [V.]. Chambre aux vivres journaliers, Cambuse. — « La Compagne où se met le Majordome, auec la viande, et s'y descend par le 10ᵉ banc à gauche. » J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (1622), p. 30.—« La chambre du conseil, l'escandola, la Compagne, le payol, etc. » Passebon, *Coupe d'une galère*, (xviiᵉ siècle).—« On donne... à la chambre de la Compagne, qui sert à mettre le vin et les victuailles de l'équipage à la reserue du pain, 14 pieds (4ᵐ 54ᶜ) » *Traité de la construct. des galères*, Ms. du xviiᵉ siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar.

COMPAGNIE DE CANONNIERS POSTICHES, fr. anc. s. f. (Même orig. que *Compagnon* et *Compaignie*.) Compagnie organisée pour la garde des côtes, dans une paroisse où il y avait déjà une Compagnie de canonniers gardes-côtes. (V.) Les canonniers postiches ne prenaient les armes qu'en temps de guerre, et lorsque le service des canonniers gardes-côtes retenait ceux-ci dans les batteries. On appelait aussi Compagnies du guet (V.) les Compagnies de canonniers postiches. — V. Garde-côte.

COMPAGNIE DU GUET, fr. anc. s. f. — « Les Compagnies du guet seront assujetties, en temps de guerre, à fournir aux corps de garde d'observation les détachements nécessaires, à l'effet d'y faire les signaux dont on sera convenu suivant les circonstances; de porter de poste en poste les paquets des commandants sur la côte, et d'y réparer et entretenir les retranchements et les chemins de communication d'une batterie à une autre : le service desdites Compagnies postiches se fera comme celui des canonniers, et ainsi qu'il sera réglé par le commandant en chef de la province. » Art. 69, *Ordonn. du* 13 *déc.* 1778. — V. Garde-côte.

COMPAGNIE-POSTICHE, fr. anc. s. f. Pour : Compagnie de canonniers-postiches. (V.) — « Chaque Compagnie-postiche aura un Capitaine par paroisse et un lieutenant par chaque cent hommes dont sera composée ladite Compagnie; et, dans le cas où la population d'une paroisse se trouveroit moindre de cent hommes en état de porter les armes, il y aura également un lieutenant du Guet dans ladite paroisse. » Art. 67, *Ordonn. du* 13 *déc.* 1778. — V. Garde-côte, Compagnie du guet.

COMPAGNIES DE PORT, fr. anc. s. f. plur. Compagnies instituées pour la garde des vaisseaux, et composées, non de matelots, mais de soldats. — « J'ay reçu auec vostre lettre du 2ᵉ de ce mois la reueüe des soldats des deux Compagnies du port. Je suis bien aise qu'elles soient complètes à présent. Tenez la main à ce que tous les soldats soient de la taille et du service ordonnés, et faites-moy sçauoir les changemens qui arriueront en ces Compagnies. A l'esgard des tambours et fiffres, il doit y auoir en chacune Compagnie deux tambours et un fiffre. » *Seignelay à de Beaumont*, 18 nov. 1681. *Ordres du Roy*, vol. LI, p. 429; Arch. de la Mar.

COMPAGNIES FRANCHES de la Marine, fr. anc. s. f. plur. Compagnies levées par des officiers de marine, et faisant le service d'infanterie dans les ports et à bord des vaisseaux. Ces Compagnies tenaient leur dénomination de ce qu'elles ne formaient pas de bataillons, et, par conséquent, de régiments. Cependant, à la fin du xviiᵉ siècle, ou dans les premières années du xviiiᵉ, les Compagnies formèrent des bataillons; ce fut pour ces bataillons que l'on composa l'*Exercice pour les Compagnies franches de la Marine* (Paris, Imprim. roy., 1703, in-4° de 18 pages), petit traité de la mise en bataille, du maniement des armes et de la manière de défiler, observés par les Compagnies et bataillons. Nous n'avons pas trouvé les ordonnances en vertu desquelles furent créées les Compagnies franches de la marine; mais un document appartenant aux Archives de la Marine nous porte à croire que l'existence des Compagnies n'est point antérieure à la fin de 1669. Ce document est un Mémoire de Colbert de Terron, sur l'infanterie à entretenir à bord des vaisseaux (12 sept. 1669), qui ne fait point allusion à des Compagnies qui auraient existé dans ce temps-là. Un Mémoire du 6 oct. 1694 (mêmes Arch.) nous apprend qu'à cette époque le Roi entretenait 101 Compagnies franches de 100 hommes chacune, dont un capitaine, un lieutenant, un enseigne, un capitaine d'armes, quatre sergents, huit caporaux, deux tambours, un fifre, et quatre-vingt-quatre hommes. Un autre Mémoire de 1695 nous fait connaître que les Compagnies existaient avant la fin de 1690; car une ordonnance du 16 décembre de cette année modifia les ordonnances précédentes en ce qui touchait aux appointements des capitaines. — V. Inspecteur des Compagnies franches de la Marine.

COMPAGNO, ital. anc. s. m. Compagnon. (V.) — Il y avait, à bord des galères, plusieurs espèces de *Compagni :* 1° les *Compagni del' agozino*, autrement dits : *Marinari di guardia ;* ils étaient au nombre de seize au moins; ils étaient chargés de garder les hommes de la chiourme, soit à bord, soit quand ils allaient chercher de l'eau ou du bois; 2° les *Compagni* ou *Marinari di parte sempia*, matelots qui n'avaient qu'une part, quand ceux qui faisaient le quart dans la gabie du grand mât avaient une part et demie. Le poste de ces Compagni pendant la navigation était les rambates. Ils manœuvraient le trinquet, et obéissaient au sous-comite. (V. Bartol. Crescentio, p. 94, *Nautica mediterranea* [1607].) Au milieu du xviᵉ siècle, on les appelait *Compagni d'albero*. — « Si e talmente introdotta questa mala oppinione di scriuer greci et sciauoni per galleotti nelle gallie di terra ferma, che si lascia il numero di Compagni d'alboro tanto importanti alla nauigatione, quello di prouieri tanto necessarii alla saluezza delle gallie, et quello di molti scapoli ancora tanto a proposito per la diffesa di quelle nella battaglia... » *Relatione del Cristof. da Canal;* Ms. autogr., pap. in-18, de 1557 ou 58; de notre Bibl. particul., n° 193, p. 35 verso, ligne 11. — *Compagni del nocchiero*, Compagnons du nocher, ou conseillers. — « Il Compagno del nocchiero, quale non vi essendo piloto, egli serve in suo luogo, et se dige consigliero. » Bartol. Crescentio, p. 83. — — V. Nocchier.

COMPAGNON, fr. anc. s. m. (L'abbé Morellet, dans ses *Observations sur les Remarques* de Charles Nodier relatives au Dictionnaire de l'Académie (Paris, broch. in-8°, 1807), dit : « On sait que tous les étymologistes font venir bien naturellement le mot Compagnon du latin du moyen âge *Companagium*, *Compagium*, dans lesquels entre l'idée de pain mangé en commun. » Cette étymologie nous paraît très-raisonnable, et nous l'adopterions avec Caseneuve et Ménage, si nous pouvions affirmer que Compagnon ne vient pas du lat.: *Compago*, assemblage, liaison, lien, fait de *Compingo*, je joins ensemble.) (Ital. *Compagno*, *Compagnone ;* lat. *Socius*.) Matelot, et quelquefois : tout homme embarqué et faisant partie d'un équipage à un titre quelconque;

quelquefois, Sous-Officier, Aide ou second d'un officier ou maître.— «... Et n'eust esté deux Compagnons de notre nef...» *Journal du Voy. de J. Parmentier* (1529). — V. Cuisine, Embarquer (s').

COMPAGNON DE QUARTIER, fr. anc. s. m. Quartier-maître. — « Nostre Admiral fera iurer les chefs de chacun nauire qu'ils le gouuerneront bien et adroit » (et avec justice), « sans porter dommage à nos sujets, amis et alliez, ou bien-ueillans » (neutres, portés de bon vouloir pour la couronne de France), « et respondront pour ledit voyage des gens de leur charge. Et ainsi iurera (*sic*) le maistre et patron et ses quatre Compagnons de quartier aussi semblablement. » *Règlement du 7 décembre* 1400, donné par le roi Charles VI sur le fait de l'amirauté. Fontanon, Recueil d'édits, t. III, p. 11. — Le passage que l'on vient de lire montre que les Compagnons de quartier étaient, en 1400, des officiers qui commandaient le quart. Quelques lignes après celles que nous avons transcrites, l'ordonnance nomme Quarteniers les Compagnons de quartier : «...Que s'ils meffont en la mer, lesdits maîtres et quatre Compagnons de quartier les puissent prendre à leur arriuement à terre, et les liurer à iceluy : ausquelles personnes il chargera d'obeyr audit maitre et quatre Quarteniers, sur peine de griefue punition...» — V. Carsenier, Quartenier.

COMPAGNONE, ital. anc. s. m. Dans un ouvrage du XVe siècle, intitulé : *Capitoli pel viaggio di Barberia* (Ms. n° 896, Bibl. Riccardi de Florence), le mot : Compagnoni n'a pas le sens de matelots; il désigne les aides des officiers ou maîtres, comme dans l'ouvrage d'Ant. de Conflans le mot : Compaignon (V.) désigne ou l'aide ou le second d'un maître canonnier, calfat ou charpentier. — V. Rassegnatore, Portolato.

COMPAIGNIE, fr. anc. s. f. (Même origine que *Compagnon*. [V.]) Escadre, Flotte, Convoi. — « Et plus verrez les signes » (signaux) « qu'on faict de nuyt et de jour pour se recongnoistre, et mesmement quand on seroit les vngs parmi les autres en vne armée d'anemys, et comme si on estoit en armée royalle ou autre Compaignie. » Ant. de Conflans, *Les Faicts de la Marine*, Ms. du XVIe siècle, n° 7168-33 A. Bibl. nat.

1. **COMPAIGNON**, fr. anc. s. m. (Pour Compagnon [V.]). Matelot. — « Il advient que maladie enprent à un des Compaignons de la neef, ou à deux ou à tiers, en faisant lor service de la neef, et ne poest pas, tant comme il est malade, estre en la neef, le mestre li doibt mettre hors et li querre un houstel...» *Rooles d'Oleron*, art. 7. — « Après laquelle lecture a esté remontré au dit de La Grippière » (un des capitaines des galères qui étaient à Rouen, et dont les équipages avaient porté le trouble dans la cité), « que la cour avoit commencé à donner ordre de justice sur la plainte qu'avaient faicte les capitaines à l'encontre des habitants d'Equevilly, et que de leur part ils devoient entendre que le Roi vouloit justice estre faite des Compaignons des dites gallères qui faisoient force et violence. » Registre des arch. du parlement de Rouen, années 1543-1548, p. 400.— « Nicolas Carbonnel, Compaignon, à 7 liv. par mois... 42 liv. » *Comptes des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar., fol. 6. — L'art. 2 du *Guidon de la mer* faisait, au capitaine de tout navire marchand en partance, l'obligation de consulter ses Compaignons sur l'opportunité de ce départ, et de suivre l'avis du plus grand nombre : « se doibt acquorder oue le plus des Compaignons. » — V. Notonnier.

2. **COMPAIGNON**, fr. anc. adj. (De *Companagium*, ou *Cum pane*, ce qui se mange avec le pain.) Cet adjectif, joint au substantif : Navire, dans un acte que nous avons trouvé aux archives de Granville et que nous avons cité à l'art. *Hable* (V.), signifie : Chargé de vivres, et spécialement de poisson.

COMPAIGNON CANONNIER, fr. anc. s. m. Artilleur, Canonnier. — « Deux Compaignons canonniers » (pour une galère) « à 4 liv. pour hom. (par mois.) » Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 31. — Dans *Les Faits de la marine et navigaiges* d'Ant. de Conflans (Ms. du XVIe siècle, n° 7168-33 A; Bibl. nat.), les Compagnons canonniers sont nommés seulement : Canonniers : « Dix canonniers au prix de huit livres pour moys chaicun...»

COMPAIGNON DE GUERRE, fr. anc. s. m. Soldat embarqué. — « Plus, vingt Compaignons de guerre ou autant qu'il plaira au cappitaine general desdictes galleres, à six fleurins le moys pour homme : VI^xx^ fl. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine*; Ms. du commencement du XVIe siècle, n° 7168-33 A.

COMPAIGNON DE PILOT, fr. anc. s. m. Compagnon ou Aide du pilote; second maître pilote. — « A patron Nicolas Gaillardet, Compaignon de pilot, à dix-huit liures par mois, liv. 36. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641); Ms., Arch. de la Mar., fol. 17.

COMPAIGNON DU CALFAIZ, fr. anc. s. m. Second Maître calfat. — « Le Compaignon du calfaiz (V. ce mot) a VI l. X s. par moys, qui sont pour troys moys : XIX l. X. S. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine*.

COMPAIGNON DU MAISTRE DARCHE (pour d'hache), fr. anc. s. m. Second maître d'hache, second charpentier du bord. — « Le Compaignon du maistre d'arche a VI l. X S. par moys, qui sont pour troys moys : XIX l. X S. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine*.

COMPAIGNON DU NOCHER, fr. anc. Nocher en second; second contre-maître d'équipage. — « Le Compaignon du nocher a X l. X S. par moys, qui sont pour troys moys XXXI l. X S. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine*.

COMPAIGNON MARINIER, vieux fr. s. m Matelot. — « Le reste sera partagé, à sçavoir, un quart pour le bourgeois, quart et demi pour les victuailleurs, et autre quart et demi pour le maistre et Compaignons mariniers. » *Guidon de la mer*, chap. XI, art. 1er.

— « Compaignon marinier
Grande et pleine est la mer
Le flot bat au rivaige;
Il faut prendre ce port
Car le vent est trop fort
Ne perdons pas couraige. »

Olivier Basselin, *Vaux-de-Vire* (XVe siècle.)

COMPANATGE, cat. anc. s. m. (Du lat. *Cum pane*, avec le pain.) Vivres d'une certaine espèce, Provisions de bouche, Pitance. Au Moyen Age, sur les navires marchands de la Méditerranee, le *Companatge* que le maître du bâtiment devait au matelot consistait en fromage, en oignons, en sardines ou en poisson quelconque. Cette pitance était donnée à tous les repas du soir. — «... È quascun vespre de quada dia lur Companatge ... E lo Companatge deu esser tal, com se segueix, ço es, formatge, ò ceba, ò sardina, ò altre pex. » *Consulat de la mer*, chap. 100, édit. Pardessus. — « E si, per ventura, será en terra de enemichs, aquells qui a la guayta s'adormiran, si es mariner de proa, deu perdre lo vi » (le vin) « è lo Companatge de tot aquell jorn. » Ibid., chap. 206. — Ce mot a la plus grande analogie avec *Companya*. — V. Aygua.

COMPANATICO, ital. s. m. (Même orig. que le précédent.) Provision de mets qu'on mange avec le pain. — « ... El Companatico, cioè la carne salata, il formaggio, l'oglio, l'aceto, i salumi et l'altre robbe simili. » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), chap. 4. — Scalco.

COMPANION, angl. s. (Du fr. Compagnon. [V.]) Une sorte de petit vestibule en bois, construit à l'entrée de l'escalier de la chambre d'un bâtiment marchand. De là, dit le *Marine dict.*, l'échelle qui sert aux officiers à monter de la grande chambre ou à descendre dans ce lieu de réunion, a pris le nom de *Companion ladder*. — V. Ladder. — Le *Companion* est ce qu'en France on appelle le Capot de l'échelle.

COMPANY KEEPER, angl. s. (*Company*, fait comme *Companya* [V.]; *Keeper*, de *Kep*, fait de l'angl.-sax. *Cepan* [Képane], observer, examiner, aller autour de...) Conserve.

1. **COMPANYA**, cat. anc. s. f. (Même orig. que *Compagnie*. [V.]) Équipage. — « Item, Volen los dits mercaders que tota la Companya de nau sia tenguda de fer sagrament, en poder del patrò e ii » (deux) « mercaders elets per los altres mercaders, que lialment defendran la nau, les mercaderies, contra totes les gents que damnificar lo vullent. Per semblant le patro als dits mercaders » *Contrat d'affrétement de la nef* Santa Maria de Guadalube, 22 août 1393; Ms. Arch. de Perpignan.

2. **COMPANYA**, cat. anc. s. f. (Du lat. *Cumpane.*) Provisions de bouche. — « E si lo senyor de la nau tendrà algun comú de la nau, ell deu pagar la Companya è la exarcia que ell haurá comprada. » *Consulat de la mer*, chap. 194. — M. Pardessus traduit ainsi cette phrase : « Si le patron a quelques fonds communs du navire, il doit payer *les matelots* et les apparaux qu'il aura achetés. » Quand le sens des phrases qui précèdent celle-là n'aurait pas averti M. Pardessus que *Companya* ne signifiait point : Compagnie, équipage, matelots, la rubrique du chapitre aurait dû le mettre en garde contre sa traduction. Ce chapitre est intitulé en effet : « *Del comprar de les vitualles e coses necessaries à la nau.* » Le savant éditeur des Lois maritimes a traduit ailleurs (chap. 141) le mot *Companya* par : Apparaux. Là encore il s'est trompé ; c'est des vivres journaliers, tenus quelquefois sur le pont, à bord des navires très-chargés sous couverte, qu'il est question dans le texte du Consulat : « E aquest capitol fon fet perço, car senyor de nau ò de leny no deu levar res sobre cuberta, si no tan solament la exarcia è *sa* Companya, que haia ops à servey è necessari de la nau. » Probablement *sa* est une faute de copiste; il faut sans doute lire : *la*. — V. Barqueiar, Companyó, Companatge.

COMPANYO, cat. anc. s. m. (Du lat. *Cumpane.*) Provisions de bouche ; ce qui a rapport à la nourriture, à la cuisine. C'est, du moins, le sens que nous paraît avoir ce mot catalan dans le chap. 32 du *Consulat de la mer*, édit. Pardessus : « Senyor de nau es tengut à mercaders de levar sa caxa è son lit è son servicial, *è Companyó suficient al viatge on anar dega*, è deu li donar plaça on iaga. » Ceci veut dire : « Le maître du navire est tenu envers le marchand » (qui s'embarque avec ses marchandises) « de transporter son coffre » (V. Caxa, Casela), « son lit, son serviteur » (V. Servitor), « et les provisions de bouche qui lui sont nécessaires pour le voyage qu'il entreprend ; il doit lui donner aussi une place pour y dormir. » M. Pardessus, d'accord en cela avec quelques-uns de ses devanciers, a traduit *Companyó* par : *Compagnon*. Mais il y a contre une telle interprétation bien des raisons qui nous paraissent sérieuses. Et d'abord quel aurait pu être ce compagnon de voyage, quand le marchand avait un serviteur? Qu'un seigneur, un chevalier allant en terre sainte avec un cheval, eût deux écuyers et un garçon (V. Garso) chargé du soin de la monture du maître, cela est tout simple (V. Plata); mais qu'un marchand, qui devait y regarder de près pour ne pas augmenter sa dépense, se fit suivre de deux personnes, c'est ce qu'il n'est pas raisonnable de croire. Un domestique suffisait pour le service du corps, et celui de la cuisine du marchand; et il est peu probable que la loi, qui accordait au marchand accompagnant ses ballots le transport gratuit — quand le voyage avait une certaine durée — de ce qui lui était rigoureusement indispensable, autorisât ce luxe d'un compagnon en sus du domestique. Autre chose encore : le compagnon prétendu ne pouvait être qu'un serviteur, car s'il eût été un passager d'une classe supérieure à celle du *Servicial*, il eût payé son fret personnel; et si c'était un serviteur, pourquoi le texte ne dit-il pas tout simplement : « *È seus servicials?* » Dans le cas d'analogie entre le serviteur et le compagnon, le rédacteur du Consulat aurait mis : « *O Companyó* », et non : « *È Companyó.* » Cela nous paraît évident. Quant à l'usage où étaient les marchands et autres passagers de porter avec eux leurs provisions, le *Capitulare nauticum pro emporio veneto* (1255), contemporain de la rédaction du Consulat, règle, dans ses chap. 68, 69 et 70, les quantités de farine, de biscuit et de bois (pour faire cuire les vivres) que chacun pouvait emporter avec lui sans payer de fret extraordinaire. — S'il restait encore quelque doute sur notre traduction du mot *Companyó*, nous rappellerions que le chap. 30 du Consulat dit : « Lo senyor de la nau es tengut al mercader de portar li la sua roba, caxes, *vianda de meniar* (provisions de bouche), *tanta que sia bastante al mercader.*—Nous trouvons dans le chap. 68 du Consulat : « E lo senyor de la nau no es tengut à aquelle ... de portar caxa ne companya ne roba ... » *Companya* tranche la difficulté, c'est bien ce que depuis on a appelé la *Compagna*. (V.) — V. Companatge.

COMPANYO DE BALLESTA, cat. anc. s. m. (V. Compagnon.) Arbalétrier. — « En Bertho. Sanxez mariner qui sta al carrer dels pycadors, acordat per Companyo de Ballesta ... » Fol. 10, *Livre des dépenses faites pour la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — D'après ce compte, la galère avait trente-sept compagnons d'arbalète ou Arbalétriers.

COMPAÑO DE GALERA, esp. anc. s. m. Nom donné à un soldat embarqué sur une galère, et dont le service consistait à faire la garde, et à accompagner à terre les gens de la chiourme. Garde-chiourme. — Manque au *Dicc. marit. españ.* 1831. — V. Amarinar.

COMPARTITO, ital. s. m. (De *Compartire*, partager; rad. *Pars*, partie.) Division navale. — V. Schiera.

COMPAS, fr. esp. angl. dan. suéd. s. (Du bas lat. *Compassus* [*Passus*, pas; *Cum*, avec].) (Pour la synonymie, V. Boussole.) Le nom de l'instrument de géométrie avec lequel se mesurent certaines distances et se décrivent des circonférences régulières, ne fut appliqué, par métonymie, à la boussole dont la rose graduée sert à mesurer des angles, qu'à une époque assez peu éloignée de nous. Nous le remarquons pour la première fois dans un document anglais de 1532 (V. Compassy), et cinquante ans plus tard environ dans les *Commentarios Dalboquerque*. (V. Compasso.) — Le Compas de route est celui que l'on place dans l'habitacle (V.), et dont les timoniers observent sans cesse l'aiguille pour diriger la route du navire. — Un Compas garni de pinnules, et propre aux observations à faire pour déterminer la déclinaison

de l'aiguille aimantée, est appelé Compas azimutal ou Compas de variation. — Un Compas dont la boîte est renversée, et dont l'aiguille est en équilibre sur la pointe d'un pivot fixé à la glace et non au fond de la boîte, est suspendu au plafond d'une chambre; on le nomme Compas renversé. — — « *Peil-compas* (dan.), Compas azimutal. — *Styr-compas*, Compas de route. — *Sladdrer*, Compas renversé. — Μπουσούλα τῆς κάμαρης (*Boussoula ti-s kaméri-s*), gr. mod. Compas renversé.—Висячій компасъ (*Visiatchii kommpass*), rus. Compas renversé. — Азимуфъ-компасъ (*Azimouff-Kommpass*), rus. Compas azimutal. (V. Aguja.) — « Y porque segundariamente el buen Compas de la nao » (assiette, équilibre du navire) « consiste y procede de la carga que llevan, etc. » Th. Cano, *Arte para fabric.* (1611), p. 23. — *Compas-näl*, suéd. (*Näl*, du sax. *Nœgel*, clou, pointe.) Aiguille du Compas, aiguille aimantée. (V. Magnet-näl.) — *Compas-neeld*, angl. (Angl.-sax. *Nœdel*, aiguille.) Aiguille aimantée. — *Compas-rose*, dan. Rose du Compas, rose des vents. (V. Rose).—*Compas-Streg*, dan. (*Streeg*, ligne tracée, barre, raie; de l'angl.-sax. *Strica*, *Strice*; isl. *Strik*.) Aire de vent.

COMPASAR VELES, cat. v. a. (Du bas lat. *Compassus*, compas.) Compasser les voiles, les mesurer bien exactement, et selon les règles reçues pour leur meilleure coupe. — V. Iunyr, Stibar à tran.

COMPASS, angl. all. s. (Du bas lat. *Compassus*.) Boussole, compas de mer. — « Con altrettanta ragione il Dottor Wallis n'attribuisce l'invenzione » (de la Boussole) « all' Englesi, servendosi della denominazione che eglino danno alla Bussola di *Compass*, unitamente a molte altre nazioni, la qual voce io osservo che in multo parti d'Inghilterra significa un Circolo. » Stanislao Bechi, p. 91, *Istor. dell' origine et progresi della Nautica Antica*; Firenze, in-8°, 1785. — Bechi n'adopte pas, et avec beaucoup de raison, l'opinion de Wallis, qui n'a rien de sérieux. Il est possible que l'aiguille aimantée ou plutôt la rose graduée ait été appelée Compas, d'abord par les Anglais, et que les autres nations leur aient emprunté cette dénomination; mais ce n'est pas sur une pareille hypothèse qu'on peut se fonder pour trancher une question aussi grave que celle de l'antériorité d'une invention importante; il faut des témoignages historiques, des textes anciens, et Wallis n'en cite aucun. — *Azimuthal compass*, Compas azimutal, Compas de variation. — *Hanging compass*, Compas renversé. — Henry Manwayring, dans son *Sea-mans dictionary* (1644), écrit: Compasse. — *Compass-strich*, all. (*Strich*, de l'angl.-sax. *Strica*; isl. *Strik*, ligne.) Aire de vent, Quart de vent. — V. Compasse, Compassy, Sea-compass.

COMPASSA, basq. vulg. s. (Du fr.:) Compas. Le basq. littéral dit: *Ciaguida*.

1. **COMPASSO**, ital. anc. s. m. Carte marine.

> — « Et al Compasso stimo
> Color che dotti en sieno. »
>
> FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

2. **COMPASSO**, port. s. m. (Même origine que *Compas*. [V.]), Compas de route, Boussole.—«... Que elle tomaria a sua carta, e Compassos, et lançaria tudo no mar. » *Comm. Dalboquerque*, part. 1, chap. 57.

COMPASSY, angl. anc. s. Orthographe du mot *Compass* (V.) qui se fait remarquer dans l' « Inventory of the great barke, etc. » (6 octobre 1532).—« Item, 3 Compassys and a kenning-glass » (trois Compas de route et une longue-vue.)

COMPLENTE, COMPRENTE ou **CUMPRENTE**, port. adj. (De *Comprir*, ou *Cumprir*, fait du lat. *Complere*, remplir.) Haute, Pleine, en parlant de la marée. — V. Marée.

COMPLET SUIT OF A SAIL, angl. s. (Suite complète, nombre complet des voiles d'un navire.) Jeu de voiles.

COMPLICARE RUDENTEM, lat. v. a. (De *Plicare*, plier, *Cum*, ensemble, avec.) Cueillir, ou Lover un cordage.

> — « Heus, mane! — Quid maneam? — Dum hanc tibi, quam trahis, Rudentem Complico. »
>
> PLAUTE, *Rudens*, act. IV, sc. 3, v. 1.

COMPORTE, vieux fr. s. f. (Transcription ou corruption de l'angl. *Gun-port*. [V.]) Sabord.—« Les canonnières qui, ouvertes en quarré, sont nommées *Sabors*, anciennement *Comportes*. » E. Cleirac, *Termes de mar.* (1634).

COMPORTER (Se), fr. v. réfl. fig. (Du lat. *Comportare*, porter.) (Ital. *Comportarsi*; angl. *Answer* [*To*], *Behave* [*To*]; port. anc. *Sofrer vella*; lasc. *Djouab dena*.) L'Académie française (1772-1835) définit le verbe: se Comporter, par ces mots: « Se conduire et en user d'une certaine manière; » le marin, qui eut toujours la pensée d'ennoblir le vaisseau, et qui l'a fait, autant qu'il l'a pu, à son image, — il lui a prêté des joues, des hanches, des épaules, des fesses, un nez; il lui a donné les beaux noms d'homme (*Man*) et d'homme de guerre (*Man of war*), — l'a voulu douer de quelques facultés morales; il lui a prêté, jusqu'à un certain point, le dicernement. Quand le navire, sans se fatiguer, sans se tourmenter, sans que ses membres craquent ou que sa mâture gémisse sous l'effort des voiles, accomplit son devoir de bon navigateur, même dans le plus mauvais temps, on dit qu'il se Comporte bien. Il se Comporte mal lorsque, au contraire, il est comme sans courage et sans énergie devant les obstacles que lui oppose la tempête. La bonne construction d'un navire est pour lui une des raisons de se bien Comporter. Ce beau trope, qui transporte à l'être inanimé ce qui appartient à l'être humain, n'est pas très-ancien dans la langue maritime; nous le voyons écrit pour la première fois dans l'Encyclopédie méthodique (*Marine*), 1783. Cependant, au XVIIe siècle, une locution analogue avait cours sur les vaisseaux. On disait alors d'un navire qu'il se Portait bien ou mal. (V. Porter [Se].) — V. Patmar.

COMPRESSO, ital. s. m. (Corruption de *Bompresso* [V.], car il est impossible de rapporter ce terme à l'italien *Compresso*, son homonyme, dont les différents sens sont: Comprimé, serré; membru, gras.) Beaupré. — Stratico donne *Compresso* à l'art. *Bompresso* de son Dictionnaire de marine.

COMPTER SES CHEMISES, fr. v. a. fig. Vomir. — Comment les matelots français ont-ils été amenés à adopter cette métaphore bizarre pour exprimer une idée qui paraît lui être si étrangère? Comment, dans l'acte de céder à l'effet que provoquent les nausées du mal de mer, ont-ils pu voir une action analogue à celle de Compter ses chemises? C'est ce qu'il est assez difficile de dire, et ce que nous n'entreprendrions pas d'expliquer, si notre étude sur la langue maritime ne devait pas s'étendre, même aux locutions qui n'appartiennent pas au vocabulaire des termes de la pratique navale. Quand l'estomac fait des efforts pour se débarrasser, le cri poussé par le malade sonne à peu près comme la syllabe *une*; la répétition de ce cri a donné l'idée d'une sorte de numération: *Une*, puis *une*, puis *une*, etc. Dire: *Une*, *une*, *une*, etc., c'est Compter. Mais Compter, quoi? *Une* étant féminin, il a fallu chercher, dans ce qui appartient au matelot, l'objet féminin, qui n'est pas unique. Or, la seule chose appelée d'un nom féminin, que renferme le sac du matelot et qui y soit

au nombre de plus de deux ou trois, c'est la chemise; de là probablement ce trope, que nous pourrions ranger parmi les onomatopées, au moins par son origine, si cette origine est bien celle que nous venons de dire. Nous ne savons à quelle époque remonte la locution d'argot qui fait l'objet de cet article; ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle était déjà ancienne sur le gaillard d'avant, lorsque nous entrâmes dans la marine en 1811. — Les marins russes, au lieu de dire d'un homme qui a des nausées : « Il vomit », disent : « Il file du câble; » figure assez énergique, et plus marine que Compter ses chemises.

COMRENTE, port. anc. s. m. (Variante de *Corrente*. [V.]) Courant. — V. Callmar.

COMTAR AS PEDRAS, port. anc. v. a. Compter les pierres. — Cette locution, que Moraes n'a point recueillie, nous est connue par le passage suivant d'une lettre de Petro Quaresma au roi de Portugal (30 août 1506), publiée, p. 440, *Annales marit. et colon.*, Lisb., 1843, 11e partie : — « Daly partymos com vento norte e os xxbj (26) dabrill, fomos Contamdo has pedras; e daly a dous dias se leixou ficar a caravella are » (la caravelle resta en arrière) « denoyte, e heu quidãdo que ha levava avante segy avante he fuj com ha não com vemtos bonaços, e de noyte callma pousãdo por caso das comrentes tres hou quatro vezes fuy ate ho cubo das agulhas Comtamdo has pedras, e avamte do cabo me deu » (me donna) « o vemto sull, de maneira que fuj com ha não mais no mar. » Nous ne savons si « Comtar as pedras » est une allusion à une certaine manière de Compter la route, et si les horloges se comptaient par des petites pierres enfilées comme les grains d'un chapelet. Nous voyons qu'un mode analogue de Compter les heures fut employé par les marins du Moyen Age, et que des boules traversées d'un cordon servaient à noter le nombre d'horloges passé à courir sur telle ou telle aire de vent.

CONASSIÈRE, fr. s. f. (Du nom donné à la nature de la femme, lat. *Cunnus*.) Synonyme grossier de Femelot [V.] ou de Femelle, comme on a dit autrefois par analogie avec Mâle, mot par lequel on désignait l'Aiguillot du gouvernail.

CONCE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. ital. *Concia*. [V.]) Réparation, Radoub. — *Concer*, v. a. (De *Conciare*. [V.]) Radouber. — V. Arbre.

CONCHA, bas lat. s. f. (Pour *Coccha* ou *Cocha*.) Coque (navire). — « Quædam navis seu Concha » (une certaine nef ou coque), « cujus erat ductor sive patronus Bernardus de Ilario. » *Lettre de Jacques III d'Aragon, à Charles le Bel*, roi de France, an. 1326. — « Destinatis usseriis, seu galeis grossis, Conchis, aliisque navigiis... » Caresino, continuateur de Dandolo, *Chron. de Venise*, an. 1378. Dans l'édit. de Muratori, t. VIII, col. 445, au lieu de *Conchis*, on lit : *Contis*, autre faute de copiste.

CONCIA, bas lat. vénit. s. f. (V. *Conciare*.) Réparation, radoub. — « Quod Pisani nihil solvere teneantur pro dircitura (Droit, impôt; imprimé fautivement : diritura, p. 1067, t. 1er, Glossar. de D. Carpentier), vel alio modo de his, quæ reducerent, vel amitterent, pro Concia suarum navium, vel lignorum, videlicet ferro, pice et stuppa, et aliis necessariis pro ipsa Concia vel refectione. » — « Partito dunque con tre conserue, et giuntatosi con altre sedici che in Standia si trouauano per la Concia e spalmo..., etc. » *Relatione del combattimento... nelle acque di Fraschia*. Venetia, in-4°, 1668. — V. Conciare.

CONCIARE, bas lat. ital. vénit. v. a. (L'étymologie de ce mot est incertaine : tout ce qu'on sait, c'est que les Italiens employaient *Conciare* dès le xe siècle, comme nous le prouve une charte latine de 954, citée par D. Carpentier. Peut-on dériver *Conciare*, dont les Vénitiens firent *Conzar* et *Conciar*, du lat. *Concire*, assembler, convoquer, ou de *Consuere*, coudre avec?) Équiper, Munir, Réparer, Radouber. — « Affirmamus, quod navis, vel buzo, aut buzonavis, de milliariis ccc usque ad DC, in proda sit Conciata in vellis » (pourvue de voiles, équipée en voiles); « habeat artimonem, terzarolum et dolocium unum de fustagno vel de bombasio, et parpaglonem unum de canevaza; in medio habeat majorem et dolonem unum de Bambacio vel de baracame, et parpaglonem unum de canevaza. » *Stat. vénit. de* 1255, chap. 18. — « Quod dictam navim habebunt bene Conciam » (*sic*, pour *Conciatam*) (bien équipée) « calcatam, preparatam, etc. » *Contrat de nolis de la nef* Bonaventura, *passé le* 10 *août* 1264, à Pise (V. *Biblioth. de l'École des chartes*, t. IV, janv. 1848, p. 251.) — « Et cominciato à Conciar le naui, cominameno à caricare... » *Viag. di Giov. da Empoli*; ap. Ramus., t. 1er, p. 146 B.

CONCURSUS NAVIUM, lat. s. m. (De *Concurrere* [*Currere cum*], courir ensemble et vers un même point où l'on finit par se rencontrer.) Rencontre, Choc, Abordage volontaire ou fortuit de deux navires. — « Conspicatæque naves triremes II navem D. Bruti, quæ ex insigni facile agnosci poterat, duabus ex partibus sese in eam incitaverant; sed tantum, re provisa, Brutus celeritate navis enisus est, ut parvo momento antecederet. Illæ adeo graviter inter se incitatæ conflixerunt, ut vehementissime utræque ex Concursu laborarent, altera vero præfracto rostro tota collabefieret. César, *De bello civ.*, liv. II, chap. 6. » (On voit ici deux trirèmes marseillaises qui, manœuvrant pour aborder la trirème de Brutus, l'une à droite, l'autre à gauche, s'abordent elles-mêmes, Brutus ayant évité par la vitesse de son navire le choc que subissent ses deux ennemis, incapables de modérer leur course.) — « ... A meridie nebula occepit, ita ut vix Concursus navium inter se vitarent. » Tite-Live, liv. XXIX, chap. 27. (Ici, les vaisseaux de Scipion sont subitement entourés d'une brume épaisse qui, en plein midi, les cache si bien l'un à l'autre, qu'ils ont de la peine à éviter les rencontres, les abordages.) — Nous n'avons point trouvé d'exemple de l'emploi du mot *Concursus* pour exprimer l'idée de l'abordage donné par un vaisseau à un autre dans le combat, ce dernier subissant le choc quand l'autre s'avance pour le donner. De deux bâtiments qui veulent en venir à l'abordage et qui s'abordent en effet, pour se combattre, on pourrait dire qu'ils se rencontrent dans un *Concursu* (V. 2. Abordage); mais rigoureusement on ne saurait le dire de deux vaisseaux dont l'un est passif dans l'abordage. — V. Appulsus.

CONDAMNER UN NAVIRE, fr. v. a. (Angl. *Condamn* [*To*]); all. *Abdanken ein schiff*; holl. *Een schif afdanken*; dan. *Afdanke et skib*; suéd. *Afdanka et skepp*; rus. Назначить въ ломку [*Naznatchite v'lomkou*].) Rayer un navire, trop vieux, de la liste des bâtiments qui peuvent faire un service actif; décider qu'il ne prendra plus la mer, qu'il servira de ponton, ou qu'il sera démoli. — V. Arqué.

CONDESTABLE, esp. s. m. (Traduct. du lat. *Comes stabuli*. [V. *Constabel*.]) Maître canonnier. — V. Contestable.

CONDUCERE NAULO NAVEM ou simplement **CONDUCERE NAVEM**, lat. v. a. Noliser un navire, le fréter, et aussi l'affréter ou le prendre à loyer. — « Mandamus vobis quatteuus usque ad quingentas libratas, vel sexcentas ad turoneni quarellorum ad unum pedem de minori prætio ad opus nostrum, ematis, quos facietis deferri in navibus quas Conduximus

apud Januam, quando veniunt ad portum nostrum Aquarum Mortuarum... » *Lettre de saint Louis* à Hugues Lercario et à Jacques de Levanto, ses amiraux (admirati), datée de Paris, octobre 1247. Liber Barthol. de Fornariis, anno 1248, Ms. p. 30; Arch. des not. de Gènes.—V. Ducere navem.

CONDUCTOR, angl. s. (Du lat. *Conducere*. [*Ducere*, conduire, *Cum*, avec.]) (Conducteur de l'électricité.) Paratonnerre.

CONDUCTOR NAVIS, lat. s. m. Conducteur de navire, Maître, Patron, Capitaine.—« Item quod quicumque patroni » (les propriétaires) « seu Conductores barcarum, lemborum et quorumcumque vasorum nauigabilium cuiuscumque generis sint non audeant vel presumant onerare seu onerari facere intra districtum Janue aliquam quantitatem vini, aceti, vel vini cocti in aliqua barca, nauigio, lembo, seu vase nauigabili, nisi facta prius noticia... » *Décret du* 1er *juin* 1431; Liber decret. Ms. n° 15, Arch. de Saint-Georges à Gênes, p. 50 v°.

CONDUCTUS, bas lat. s. m. Conduite, nolis du passage, prix payé pour le passage.—« Et pro Conductu sive mercede persone sue partes 25 lucri et proficui quod cum dicta naue facient... » *Acte du* 23 *mai* 1251; Ms. Arch. des Not. de Gênes.

CONDUIRE LA NAGE, fr. v. a. (Ital. *Dar la voga*; esp. *Dar la boga*.) C'est donner, pour ainsi dire, le mouvement à tous les rameurs d'un navire qui va à l'aviron; c'est régler ce mouvement. Le premier rameur de droite à l'arrière, dans une embarcation dont les avirons sont accouplés, ou le premier rameur de l'arrière dans une embarcation dont les avirons sont à pointe (V.), conduit la nage; tous les autres s'appliquent à entrer les avirons dans l'eau, et à les en retirer en même temps que lui. Les vogavants de la poupe, de la mezzanie (du milieu) et du tiers de la poupe, conduisaient la nage dans les galères. (V. Caminar a quartiero.)

CONDUITE, fr. s. f. (Du lat. *Conductus*.) Argent donné à un homme au service de la marine de l'État, pour se rendre d'un port à un autre. Indemnité de route pour subvenir aux frais d'un voyage que fait, en France ou à l'étranger, un marin en service.—« Le Roy ayant resolu de faire armer un vaisseau en cours au Haure de Grâce » (une autre lettre dit que c'était madame de Montespan qui voulait faire cette entreprise. V. Armement en cours), « Sa Majesté veut que vous fassiez passer en ce port 100 des matelots de la Tremblade et de l'isle d'Alvert, qui sont à present à Brest. Le sieur de Bonrepaus vous fera remettre le fonds nécessaire pour un mois de Conduite auxdits matelots. » Colbert à de Seuil, 7 mars 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 131; Ms. Arch. de la Mar.

CONFLARE CLASSEM, lat. v. a. Rassembler une flotte. —« Rex» (Jean Ier de Portugal), « antequam ad Conflandam exornandamque classem animum injecisset, cognoscere intentionem reginæ » (Philippine de Lancastre) « curavit; tantæ enim opinionis apud populum erat, quod solum illud recte factum videbatur, quod ipsa comprobasset... » Matth. de Pisano (1460), *Guerra de Ceuta* (1415), Ineditos de hist. portug., t. 1er, p. 21, lig. 14.

CONFLUENS, lat. s. m. (De *Fluere*, couler, *Cum*, avec.) Confluent (isl. *Armót*), lieu où deux rivières se rejoignent et commencent à couler ensemble. —« Ad Confluentes Araris et Rhodani... » Inscription rapportée par Gruter, p. 13, n° 15.

CONGÉ, fr. s. m. (Du bas lat. *Comjatus* ou *Comiatus*, fait du lat. *Commeatus*, passe-port, sauf-conduit. [*Meare*, aller, *Cum*, avec.]) (Gr. mod. Παραίτησις [*Paraitissi-s*]; angl. *Pass*, *Pass port*; rus. Пашпортъ [*Pacheporte*].) Permission d'aller à la mer dans de certaines conditions déterminées. — « Pour les navires qui feront voyage en Terre-Neuve, Canada, les Essores » (Açores), « Madères, Canarie, Espagne, Destroit, Côte de Barbarie, jusqu'à la Guyenne et exclus, ne sera payé pour chacun Congé à notre dit receveur, commis ou procureur, que la somme de sept livres dix sols. » *Règlement donné par le Cardinal de Richelieu*, le 2 janv. 1627, t. 1er, p. 256, Recueil d'édits, arrêts, etc., Bibl. de la Mar.

CONGÉDIER UN ÉQUIPAGE, fr. v. a. (Angl. *Discharge* [*To*] *the crew*; all. *Abdanken das volk*; holl. *Het volk afdenken*; dan. *Afdanke* ou *Aftakke shibsfolket*; suéd. *Afdanka skeppsfolket*; rus. Отставить [*Otstavite*].) Renvoyer les hommes qui composaient l'équipage d'un navire.

CONGRÉER, fr. v. a. (De *Gréer* [V.], dans le sens d'*Arréer*, munir, et du lat. *Cum*, avec.) (Gr. mod. Περάσω κορδόνι [*Perassó kordoni*]; bas bret. *Kongréia*; basq. *Congreïa*; rus. Трень-класть [*Trène-klaste*], Тренцовать [*Trènntsovate*]; angl. *Worm* [*To*].)—« C'est remplir » (avec une cordelette) « le vide qui règne extérieurement entre les hélices d'un cordage. » Romme (1792). L'action de faire ce remplissage, et ce remplissage lui-même, sont connus sous le nom de Congréage (bas bret. *Kongréiache*; rus. Трень [*Trène*], Тренцованіе [*Trènntsovanié*], Тренцовка [*Trènntsovka*].) Il serait plus régulier, puisqu'on dit Gréement, de dire Congréement.

CONHECIMENTO, port. s. m. (De *Conhecer*, connaître.) Connaissement.

CONIGLIA, ital. anc. s. f. (Il n'est pas supposable, malgré l'assertion de Pantero-Pantera, que le banc de la galère qui reçut ce nom ait été nommé ainsi de la femelle du lapin (*Coniglio*); il n'y a, en effet, aucun rapport entre le siége du rameur de l'avant et cet animal. Mais d'où vient le nom de *Coniglia?* C'est ce que nous avons cherché vainement.) Le dernier banc d'une galère ou d'une galiote, en comptant de l'arrière, le premier, par conséquent, à partir de la proue. Duez (1674) définit ainsi la *Coniglia* : « Le dernier banc d'une galère *qui cesse de ramer*. » Que les rames fussent ou non en exercice, le banc de l'avant avait toujours le même nom; et Duez se trompe quand il ajoute son second membre de phrase. — « Coniglia è l'ultimo banco della prora, cosi detta dal Coniglio, animale vile » (pourquoi le lapin est-il un animal vil? Est-il plus vil que le lièvre, le renard, la belette, la fouine ou le loup? Pauvre Jeannot-Lapin, l'ami de notre bon La Fontaine, pourquoi ce mépris à ton endroit?), « perche vi si mettono i più vili, et i più deboli galeotti. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CONIGLIERO, ital. anc. s. m. Le rameur de la Coniglia. (V.) — « Gli ultimi » (remieri) « che sono all' ultimo banco di proda, dicono Coniglieri; » (une faute d'impression a fait dire à l'auteur : Consiglieri; mais, sept lignes plus bas, le mot Conigliero, convenablement imprimé, rétablit le sens du premier passage); « danno questi la zia » (ceux-ci donnent le mouvement de la scie), « et fondo al ferro d'ell anchora. » Bartol. Crescentio, *Naut. medit.* (1607), p. 95. — « Coniglieri sono i vogavanti del banco della Coniglia. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

1. CONILLE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Coniglia*. [V.]) (Esp. anc. *Curulla*.) Le dernier banc d'une galère ou d'une galiote, en comptant du banc de l'espale, qui était le premier à l'arrière.

2. **CONILLE!** impér. du verbe Coniller. (V.)

1. **CONILLER**, fr. anc. s. m. (Gr. anc. Πρόκωπος; ital. *Conigliero;* cat. anc. *Cruiller;* esp. anc. *Curullero* ou *Corrullero.*) Rameur de la Conille. — V. Spalier.

2. **CONILLER**, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Acconigliare.* [V.]) (Ital. *Acconigliare*, *Intrecciare i remi*, *Tessere i remi;* malt. *Tirtira l'imkadef, Tifferma il vogua, Tifferma il palamentta scini*; gén. *Accuniggià e remme.*) C'était rentrer les avirons de la galère ou de tout autre bâtiment à rames, de telle sorte que la poignée de chaque aviron allât s'engager sous la coursie, et que la rame, passée dans son estrope, restât posée horizontalement sur l'apostis. — Montaigne, *Essais*, liv. 1[er], chap. 22, emploie le mot *Coniller* dans le sens d'Avoir peur, faire comme le Conil ou lapin, qui se retire en son terrier aussitôt qu'il se croit menacé d'un danger.

CONNAISSEMENT, fr. s. m. Autrefois : CONNOISSEMENT. (De *Connaître* [lat. *Cognoscere*, *Noscere;* rad. Γινώσκω].) (Bas bret. *Konaisament(e)*; rus. Коносаменть [*Konossamennte*] ; angl. *Bil of lading;* all. dan. suéd. *Connossement;* esp. *Conocimiento;* port. *Conhecimento;* ital. *Polizza di carico;* turc, *Politza*, *Qaïmé.*) Reconnaissance donnée par le capitaine d'un navire, des marchandises et effets qu'il y a embarqués. Cet acte contient en même temps l'engagement de remettre à un consignataire, en un port déterminé, ce chargement dans le meilleur état possible, et sous des conditions stipulées entre l'armateur et le capitaine. — « J'ai reçu... les Connoissemens des trois bastimens que vous auez fait charger, pour Brest et Rochefort, des marchandises et munitions du Nivernois.... » Lettre de Colbert à de Varaignes, 30 août 1678; *Ordres du Roy,* vol. XLIV, p. 434 v°, Ms. Arch. de la Mar. — « Connoissement, c'est l'écrit par lequel le maître du vaisseau confesse avoir chargé telles marchandises dans son bord. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar.

CONS, bas lat. géno. s. m. (De l'ital. *Conto*, qui entre en composition dans *Contovale* [V.]) Contau. — « Statuimus et ordinamus, quod quælibet navis et navigium navigabile habeat et intelligatur habere ferramenta quæ solita sunt apponi in dictis navibus et navigiis » (pour marquer le tirant d'eau qu'il ne devait pas dépasser étant chargé) « ad mentum Contis ipsarum navium et navigiorum, videlicet ad mentum Contis » (au menton du Contau, au bord inférieur du Contau) « ejusdem navis et navigii, ita quod in dicta parte inferiori dicti Contis intelligatur et sint dictæ naves et navigia loco ferramentorum, quæ solita erant poni dictis navibus eorum et navigiis; imo semper navigare teneantur et debeant in toto eorum viaggio cum parte inferiori dicti Contis nitida ab aqua; et hoc sub pœna florenorum centum usque in mille, arbitrio dicti officii Gazariæ. *Statut génois* de 1441, chap. 5. — V. 2 Ferrum.

CONSCENDERE, lat. v. a. (De *Scandere*, monter, et de *Cum*, avec.) Monter à bord d'un navire. — « Navem spero nos valde bonam habere : in eam simulatque Conscendi, hæc scripsi. » Cicéron.

CONSCENSIO, lat. s. f. (De *Conscendere.* [V.]) Embarquement. Cette opération se faisait le plus méthodiquement possible pour éviter le bruit, le désordre, auquel Tite-Live fait allusion, chap. 19, liv. XXII, quand il dit : « Ubi vario omnia tumultu strepunt, ruentibus in naves, simul remigibus militibusque. » Le même auteur, dans le chap. 25 de son XXIX[e] liv., donne un exemple de bon ordre observé pour un embarquement : « Milites ut in naves ordine et sine tumultu Conscenderint, ipse eam curam sibi sumpsit. Nauticos C. Lælius qui classis præfectus erat, navibus ante Conscendere coactos continuit. » — « Conscensio in naves cum fuga. » Cicéron, *de Divinat.*, liv. 1[er], chap. 32.

CONSEIL, fr. s. m. (Du lat. *Consilium*, fait de *Consulere*, Examiner, Discuter.) (Rus. Консильіумъ [*Konnsilium*], Судъ [*Soute*], Совѣтъ [*Sovète*].) Pour décider une foule de questions qui intéressent le service naval, on a établi des Conseils qui siégent soit auprès du ministre de la marine, soit dans les ports. Le nombre de ces Conseils est assez grand. Le plus important de tous est celui qu'on nomme Conseil de l'amirauté. (V. Amirauté.) Il y a ensuite le Conseil des travaux, le Conseil de santé, etc., etc. — Au XIII[e] siècle, les Vénitiens avaient un Conseil dont la mission était de veiller à tout ce qui regardait l'armement des navires; il était composé de cinq personnes d'expérience. Le chap. 88 du *Statut vénitien* de 1255, intitulé : « *De quinque hominibus constituendis super factis navium* », traite des obligations des membres de ce Conseil. — Sous Louis XIV, dans chacun des ports de guerre, était un Conseil de construction, sous la présidence du plus ancien officier général présent au port. Tout ce qui touchait à la construction (V.) était du domaine de ce Conseil. — « Sa Maj. a veu l'aduis du Conseil de construction tenu sur le sujet de la frégate qui doit estre bastie en sa présence. Elle est persuadée que le même esprit qui a fait trouver tant de difficultez à faire la diligence nécessaire pour la construction de cette frégate, a fait aussy que les charpentiers et les officiers, qui croyent tousjours impossible ce qu'ils n'ont pas veu faire par le passé, ont esté d'aduis de la faire achever entierement et a demeure... » Lettre au s[r] Demuyn, intendant de la mar. à Rochefort; 8 juillet 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° LVI, p. 341. — Arch. de la Mar. (V. Pourriture, Tonne, Varangue.) — On dit des vents qui se font sentir à peine et cherchent à s'élever, qu'ils sont au Conseil (qu'ils hésitent, se consultent, et ont comme de la peine à se décider). Cette locution figurée, très-expressive, était déjà dans le vocabulaire des marins du XVII[e] siècle; on la trouve p. 543, *Dict.* de Desroches (1687).

CONSEILLER, fr. s. m. (Du lat. *Consiliarius.* [V.]) (Ital. *Consigliero, Huomo di consiglio;* cat. *Conseller;* esp. *Consejero.*) Homme pratique, placé près du capitaine d'un navire, au Moyen Age, pour l'aider de ses conseils dans toutes les circonstances difficiles de la navigation. Les capitaines généraux des galères de Gênes qui faisaient le commerce avec Constantinople et la mer Noire étaient obligés, au commencement du XIV[e] siècle, d'avoir quatre Conseillers à bord de leur capitane. (V. Consiliarius.) Sur quelques galères catalanes du XV[e] siècle, il y eut jusqu'à sept Conseillers. (V. Conseller.) Ordinairement il y avait deux Conseillers à bord d'une galère française, comme nous l'apprend la phrase suivante : — « Deux anciens maronniers (V.) pour Conseiller au fait de la mer, à 7 liure par homme : 14 liures. » *Stolonomie*, Ms. du XVI[e] siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 30. — Pantero-Pantera nous apprend que l'ignorance des amiraux et leur orgueil, qui mirent souvent les flottes en péril « *in altri tempi* », c'est-à-dire avant le XVI[e] siècle, amenèrent l'institution des Conseillers, qui, outre leur fonction de surveillants de la manœuvre et de la route du navire, étaient chargés d'un détail particulier à bord. Ils avaient soin des boussoles et des cartes marines, et avaient l'œil sur le tavernier établi dans le bâtiment, pour l'empêcher de vendre trop cher les choses qu'il était autorisé à débiter aux gens de l'équipage. Leur poste, pendant qu'on était sous voile ou à la rame, était à l'Espale (V.) et au vent. » (V. Compagno, Consigliero.) — V. Gens de cap.

CONSEJETO, esp. s. m. (De *Consejo* [lat. *Consilium*].) Conseiller. — « *Officiales*..... Pelegro Navone, Consejeto.... » *Équipage de la capitane montée par Jean-André Doria, en juin* 1573; Ms. des Arch. de la maison Doria, à Gênes. — Manque au Diccionario marit. españ., Madrid, 1831.

CONSELHO DE SAUDE NAVAL, port. s. m. (*Saude*, de *Saudar* [lat. *Salutar; rad. Salus*].) Conseil de santé de la marine.

CONSELLER, cat. anc. s. m. Conseiller. — « Narnau » (*sic* pour : En Arnau) « Cardoñ » (Cardona) « mariner d'Valence acordat per Consoller de la dita galea jura e feu homenage en la forma dita per lo dit temps d'j mes es son son » (et ce sont) « vint florins los quels de continent hague e receb xj lbs. » Fol. 7, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — Il résulte de ce compte qu'il y avait sept Conseillers sur la galère *le Saint-Thomas*.

1. CONSENTIR, cat. anc. v. a. (De *Sentir*. [V. ci-dessous.]) Quand un navire faisait côte, si, dans sa carène, il éprouvait quelque froissement considérable qui en altérât les formes, cette espèce d'avarie était appelée en catalan : *Consentiment;* éprouver ce malheur, c'était, de la part du bâtiment : *Consentir*. — « E si per ventura la nau ò leny no s'romprà, mas que s'Consentirá ò prendrá algun dan, lo seynor de la nau ò del leny es tengut de metter part en aquell Consentiment, ò en aquell dan que la nau ò leny haurà prés... » *Consulat de la mer*, ch. 150, édit. Pardessus, p. 166, t. II, Collect. des lois marit.

2. CONSENTIR, esp. anc. v. a. (De *Sentir; Sentimento*, fente. Il est probable que *Sentimiento* n'est qu'une corruption de *Hendimiento*, fait du lat. *Findere;* car, Sentir et Fendre sont deux idées sans analogie.) Consentir, Éclater. — V. Dar le cabo, Sentir.

3. CONSENTIR, fr. v. a. (Du précédent.) (Ital. *Assentir, Consentire;* esp. *Sentir, Consentir;* angl. *Break* (*to*), *Sping* (*to*); all. *Asegeln;* bas bret. *Konsentira;* rus. Податься [*Podatsia*]). Éclater, en parlant d'un mât ou d'une vergue.

4. CONSENTIR, fr. v. a. (Du lat. *Assentire*.) Céder. On dit d'un bordage, d'une pièce de bois qu'on force d'accepter telle courbure, telle forme, qu'on le fait Consentir.

CONSENTIRE, ital. v. a. Consentir, éclater. — V. Assentir, 2. Consentir.

CONSERVA, lat. ital. malt. vénit. port. esp. s. f. (Du lat. *Conservare*, défendre.) Conserve. — « Conserva è quando i vascelli navigano insieme. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Item, cum galee de subtilibus que navigare debebunt versus partes Romanie, in quibuscumque passagiis » (faute de copiste; il faut lire, sans doute : Paragiis. Le ch. 49 du statut gén. de 1441, porte : « In quibuscumque palagiis. » Le sens indique suffisamment la correction que nous proposons; les galères doivent naviguer de conserve dans quelques parages que ce soient, en allant en Romanie. — V. Paregem.) « navigent et navigare debeant insimul in Conserva. » P. 63, *Imposicio officii gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — « Andar di conserva, Aller de conserve, faire conserve, c. aller de compagnie deux vaisseaux ensemble sur la mer. » N. Duez, (1674). — « Quali daccordo haueuan fatto Conserua per passar il detto capo Verde. » *Navigat. di C. D. Mosto*, ap. Ramus., p. 105 D. — « E lo » (Afer, capit. des galères du G^d Seigneur) « con tutte le sue Conserue m'andò sempre più di x miglia innanzi, et due uolte nel detto camino mainarono per aspettarmi. » P. 40 verso, lig. 23, *Relatione del Cristof. da Canal;* Ms. autogr. de 1557 ou 58, de notre Bibl. n° 193. — « Grande pazer ouve autre aquelles, quando chegando aa vista da ilha das Garças, vyram as quatro caravellas, que ja hi jaziam de repouso, de qualquer guisa que hi jouvessem, ca nom montava que fossem da sua Conserva, todavya sabyam que eram de regno. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 248. — « Con as outras duas náos de sua Conserva. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 6. — « E elle, e Pero Dalpoem tiveram-se Conserva hum ao outro. » Ib., parte III, ch. 42. — « Y procure navegar en Conserva de las galeras. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria*, liv. III, p. 170 v°. — « La misera nostra Conserua, qual era nel schiffo si smarri da noi... » *Viag. di P. Quirino* (1431); ap. Ramus., t. II, p. 201 E. — V. Bonnacevole, Dobrar.

CONSERVAGIUM, bas lat. s. n. (De *Conservare*, garder.) Conserve. — « Si quis inter se Conseruagium fecerint uel facient in aliquod uiagium faciendum de uoluntate spontanea uel mandato rectoris uel consulum Massilie illius loci nisi Conseruagium dictum fieret in aliquod certum uiagium et penam sibi ad inuicem promiserint de hoc obseruando statuimus ut illi qui dictum Conseruagium non obseruarent nisi iusto impedimento interueniente hoc facerent promissam penam Conseruagium obseruare nolentibus soluere compellantur uel comuni Massilie si comuni uel alicui pro comuni dicta pena promissa fuerit... » *Stat. de Marseil.* (XIIIe siècle), liv. III, chap. 23. — On voit, par les termes de cet article, que la Conserve était un traité passé entre capitaines ou propriétaires de navires qui devaient faire le même voyage. Ce pacte était obligatoire; et celui qui ne l'observait pas encourait une peine stipulée entre les contractants.

CONSERVATGE, cat. s. m. (Du bas lat. *Conservagium*.) Conserve. — « Senyor de nau deu fer Conservatge ab leny poch ò ab gran, si los mercaders de la nau ho volen. » *Consulat de la mer*, ch. 48, édit. Pardessus. — « Si senyor de nau ò leny fará ò haurá fet Conservatge ab algu ò ab alguns senyors de naus ò lenys, sia que siens grans ò poch ò maior ò menor, ò semblant à la sua nau ò leny, tot çò que en la dita convinença feta serà, per raó del dit Conservatge, deu esser attes i complit, sia que la dita convinença, feta per raó del dit Conservatge, sia scrita ò sia que fos feta per paraula. » Ib., chap. 241.

CONSERVATICHUM, bas lat. s. n. (Variante de *Conservaticum*. [V.]) — « Quod galee de Romania navigent insimul in Conservaticho. » Rubrique d'un *Statut gén. du 6 septembre* 1341, p. 63, Ms. de l'*Imposicio officii gazarie;* Bibl. Dép. de la Mar. — V. Conservagium.

CONSERVATICUM, bas lat. s. n. (Du lat. *Conservare*.) Conserve. — « Et promisit in dicto viaggio observare Conservaticum aliis lignis et navibus dicti Domini regis (Louis IX). » *Acte de nolis du* Saint-Nicolas; 7 avril. 1268. Ms. Arch. des not. de Gênes. — V. Conservatichum.

CONSERVATORE DI MARE, ital. géno. s. m. Magistrat qui, à Gênes, exerçait une grande autorité sur les navires et les gens de mer. Il avait dans ses attributions la police de la navigation. Son autorité fut réglée par des décrets, dont on trouve un résumé dans les *Regole de' conservatori di mare*, recueillis dans un volume intitulé : *Decreta varia reipublicæ Genovesis*, Ms. appartenant à la bibliot. civique de Gênes. — « Fu riformato questo magistrato con lege temporanea de 18 marzo 1606, fatta perpetua a 17 marzo del 1667, registrata al cap. 36 delle LL del 1576. Ed era stato instituito dal governatore, osia luogotenente ducale, e dal consiglio delli Anziani in relazione de padri del comune, sotto il giorno

15 8bre del 1490... *Autorità* : Può punire in qualunque pena pecuniaria, de LL del 1602 et del 1607... Per altro ha tutto l'autorità circa le navi, ed i loro ordinj, de decreto del 1490.» *Magistrati di Genova*; Ms. (XVIIe siècle), Bibl. de l'univers. de Gênes, p. 137. — Il y a encore à Gênes, parallèlement à la rue des Orfèvres, près de la *Loggia dei Banchi*, une rue des *Conservatori del mar*. — V. Baguare, Canepe, Cassaro, Gavitello, Liuto, Mostra.

CONSERVE, fr. s. f. (Du lat. *Cum servare*, garder avec, Défendre.) (Gr. mod. Κονσέρβα; bas lat. *Conservagium*, *Conservaticum*, *Conservatichum*; cat. anc. *Conservatge*; ital. vénit. esp. port. *Conserva*; bas bret. *Conservi*; angl. *Company keeper*; holl. *Convoyer*; dan. *Flaadcholder*; suéd. *Convoj-skepp*; tur. *Bilè ïola guiden guèmi*; rus. Конвой [*Konnvoï*], Сотоварищъ [*Sotovarichtche*], Спутникъ [*Spoutnik*]; mal. *Tompang*.) Navire qui fait route, de compagnie avec un autre, le gardant, veillant sur lui, ne le perdant pas de vue, et prêt à lui porter secours au besoin. Naviguer ainsi, défenseur et protégé d'un autre bâtiment, c'est : Aller de conserve avec lui (angl. *To sail in company*), c'est le Conserver.

CONSIGLIERO, ital. s. m. (De *Consiglio*, conseil.) Conseiller. — « ... Della fede di questi officiali si sono in altri tempi riceuuti utilissimi auuertimenti alla salute delle armate poste in pericolo d'vltimo esterminio, si come l'ignoranza e la superbia de i Capitani sprezzando il consiglio de i periti, alcune volte ha condotto le loro imprese a miserabili fini... E officio de i Consiglieri hauer particolar cura della bussola, delle carte, delle ampollette, che sono gl' horologij da poluere et conseruarle, et hauer l'occhio alle tauerne, che si fanno nelle galee, toccando à loro comprar tutte le robbe, e far che siano vendute à prezzi ragioneuoli, e con giuste misure. Il luoco de i Consigliero, quando si nauiga, ò sia di giorno, ò sia di notte, è all' vna, o all' altra spalla della galea. Hanno due rationi ogni giorno, et quattro scudi di stipendio ogni mese. » Pantero-Pantera, *Armata navale* (Roma, 1613), p. 121. — V. Compagno dèl nocchiero, Huomo di consiglio, Nocchier.

CONSILIARIUS, lat. s. m. (De *Consilium*.) Conseiller. — « Item, quod dominus Capitaneus (Amiral) habeat et habere debeat Consciliarios (*sic*) IV, quos consulere debeat, elligendos in ciuitate Janue per officium gazarie in eundo, et in Peyra in reddeundo... et ipsos Consciliarios (*sic*) teneatur et debeat requirere a predictis officiis, sub pena librarum ducentarum Januynorum. » *Stat. de Gazarie*, 24 sept. 1330, chap. 30.

CONSTABEL, dan. s. m. (Du lat. *Comes stabuli*. Pourquoi le nom du *compagnon de l'écurie* a-t-il été donné au canonnier? Probablement, parce que le *Constabularius* ou Connétable ayant dans sa charge tout ce qui tenait à la guerre, fut en même temps maître de l'artillerie et chef des écuries royales. Quand le maître canonnier du vaisseau fut honoré d'un titre qui était celui d'un des grands dignitaires de l'État, peut-être le maître des écuries et de la cavalerie l'avait abandonné. Cependant, il a pu arriver pour le connétable ce qui est arrivé pour le maréchal.) Canonnier; Maître canonnier. — Le suéd. écrit : *Constapel*. — V. Canoneer, Kanoneer.

CONSTRATA NAVIS, lat. s. f. (De *Consternere* [*Sternere*; gr. Στορέννυμι, étendre], couvrir.) Navire ponté; et non pas : Navire bastingué, comme le disent quelques dictionnaires, et entre autres celui de F. Noël (1808). — « Magno impetu quatuor ad eam constratæ naves, et complures apertæ contenderunt. » Hirtius. — « Poterone in eos esse vehemens, qui naves inanes non modo habuerunt, sed etiam apertas » (non pontés) : « in eum dissolutus, qui solus habuerit Constratam navem, et minus exinanitam? » Cicéron, *Verr.*, VII, cap. 40. — « Illæ triremes omnes et quinqueremes erant, aptæ instructæque omnibus rebus ad navigandum. Præter has, viginti duæ erant, quæ presidii causa Alexandriæ esse consueverant, Constratæ omnes. » César, liv. III, *de Bell. civ.* — « Constratæ naves dicebantur eo quod haberent catastromata. » Baïf, p. 31, *De re nav.* — V. Constratum, Tecta navis.

CONSTRATUM, lat. s. n. Pont du navire. — « Repente, quasi destruente Fortuna constantiam meam, ejusmodi vox super Constratum puppis congemuit... Hoc erat, inquit, quod placuerat tibi, ut super Constratum navis occuparemus secretissimum locum, ne vos patereris requiescere. » Pétrone. — C'est à tort que le traducteur de la satire de Pétrone (édition d'Amsterdam, 1756, t. II, p. 27) a vu, dans le *Constratum puppis*, la chambre de poupe; c'est le pont à l'arrière du navire : ce que fait comprendre très-bien l'auteur, quand il représente Giton, Eucolpe et Eumolpe s'embarquant sur le vaisseau de Lycas, et se logeant dans un coin retiré du pont de l'arrière : « In puppis Constrato locum semotum elegimus, et nondum orta die Eumolpus dormitabat. » — V. Arca, Cohoperta, Cooperta, Detectum.

CONSTRUCTEUR, fr. s. m. (Du lat. *Constructio* (Gr. anc. et mod. Ναυπηγέτης, Ναυπήγος (prononcés par les Grecs modernes : *Nafpighèti-s*, *Nafpigo-s*]; gr. vulg. Καραβοτεχνίτης, Μαράγκος [*Marango-s*]; cat. anc. *Masestre d'ayxa*, *Mestre d'uxa*, *Mestre d'axia*; esp. *Fabricador*, *Fabricator*, *Maestre*; port. *Constructor*; ital. *Costruttore*; vénit. *Protomastro*; provenç. *Constructour*; bas bret. *Konstrukter*; angl.-sax. *Skipa-smidr*; angl. *Builder*; all. *Schiffsbaumeister*; holl. *Scheeps-bouwmeester*; dan. *Bygmester*; suéd. *Skepps-byggmästare*; illyr. dalm. *Socsinitelj* [Sotchiniteli]; rus. Мастеръ [*Master*], Корабельный строитель [*Korabelnii stroïtel*]; hongr. *Hajó' ács* [Hoyó' atch], *Hajó-csináló* [Hoyó-tchinaló], *Hajó-építő* [Hoyó-épiteu], *Hajó-gyártó* [Hojó-ghiartó]; mal. *Toukan kapal*.) Ingénieur sur les plans duquel on construit un navire, ou qui fait construire un navire sur les plans d'un autre; Charpentier praticien, qui préside à l'édification d'un navire.

CONSTRUCTION, fr. s. f. (Du lat. *Constructio* [de *Struere*, bâtir [gr. Στορέννυμι, étendre], *Cum*, avec].) (Gr. anc. et mod. Κατασκεύη; gr. vulg. Φτιάσιμον; lat. *Constructio*; bas lat. *Fabricatio navium*; vénit. esp. *Fabrica*; ital. *Costruzione*; géno. *Costrüsiun*; port. *Construcçaõ*; esp. *Construccion*; bas bret. *Konstrution*; angl.-sax. *Getimbre*; angl. *Building*; all. *Schiffbau*; holl. *Scheepsbouw*; dan. *Bygning*; suéd. *Skeps-byggnad*; val. Клѣдіре [*Kledire*]; illyr. dalm. *Socsinënje* [Sotchsinénié]; rus. Конструкція [*Konnstrouktsia*], Кораблестроеніе [*Korablestroénié*]; hongr. *Hajó építés* [Hoyó-építech], *Hajó-gyártás* [Hoyó-ghiartach].) Art de bâtir les navires, édification d'un navire, état d'un navire que l'on bâtit. Au XVIIe siècle, on a souvent dit : Bastiment, pour : Construction. — « Sa Maj. veut qu'il » (M. de Demuyn) « fasse visiter toutes les forestz dans lesquelles il pourra trouuer des bois propres pour la Construction de ses vaiss.; et puisqu'il y a des forestz sur le bord des riuières de Garonne et de Loire, dans lesquelles il rencontrera toutes les pièces propres aux susd. Constructions, il doit les préférer aux bois du Nord, quand mesme l'esloignement de ces forestz du bord des rivières rendroit les charois plus difficiles et les bois vn peu plus chers, l'intention de S. Maj. étant de suiure en toutes occasions l'ordre qu'elle a establi et maintenu depuis qu'elle prend soin du restablissement de sa marine, c'est-à-dire, de ne point se seruir de marchandises estrangères, lorsque l'on en peut auoir dans le royaume pour la Construction et l'armement de ses

vaiss. Il doit suiure exactement en cela ce qu'il connoist des intentions de Sa Maj., et ne proposer jamais qu'à l'extrémité de faire venir des marchandises estrangeres. » (V. *Chouquet.*) *Lett. de Seignelay au sieur de Demuyn*, intend. gén. à Rochefort; 18 mars 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 164. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. luy a fait connoistre » (à M. de Seuil) « que le défaut qui se rencontre le plus ordinairement dans ses vaiss. procède de ce qu'ils sont trop courts. Sur quoy il n'est pas question de scauoir le sentiment particulier de Hubac » (charpentier constructeur de Brest, qui avait beaucoup de réputation), « mais il faut qu'il se conforme au sentiment général des officiers qui composent le Conseil de Construction. Et puisque le s^r comte d'Estrées est party auparavant que d'auoir resolu ce point, Sa Maj. veut que le s^r de Seuil assemble le conseil, qu'il le compose de ce qu'il y a de meilleurs officiers, et surtout qu'il considère fort le sentiment du s^r Gabaret. A l'égard de la largeur des vaiss., la prevention qu'il a paroît beaucoup, quand il met en parallèle l'aduis dud. s^r Gabaret avec celui de Hubac. Le dit s^r de Seuil doit scauoir que Sa Maj. veut qu'il suiue l'aduis des meilleurs et des plus anciens officiers de marine, qui nauiguent eux-mesmes les vaiss. et qui les font combattre; et entre tous les officiers de la marine il faut qu'il sache que Sa Maj. considerera tousjours plus l'aduis dud. s^r Gabaret que des autres. Et comme les raisonnemens que l'on peut faire sur les Constructions sont fondez sur l'experience de la nauigation des vaiss., les officiers qui les nauiguent sont plus capables de juger de ce qui doit estre obserué que ny les intendants ny les charpentiers. » *Lettre de Seignelay au sieur de Seuil*, intend. de la mar. à Brest, 7 novembre 1679. Vol. cité, p. 468. (V. Longueur.)—« La proposition qu'il fait d'establir une escole de Construction est bonne. Il ne doit pas manquer de faire un mémoire exact de tout ce qui est à faire pour cela, et l'enuoyer à Sa Majesté. » *Lettre au s^r de Vauvré*, intend. de la mar. à Toulon; 26 avril 1680; vol. n° XLVIII, p. 190 v°, de la collect. citée.—Une ordonnance du 15 juin 1680 (p. 242 du même vol.) prescrivit aux officiers d'assister aux conférences tenues dans les ports « sur le sujet des Constructions des vaisseaux. » — V. Bau, Bois, Chantier, Charpentier, Empasture, Frangere, Soufflage, Varangue.

CONSTRUCTOR NAVAL, port. s. m. Constructeur de vaisseaux. — Le projet du 16 janv. 1843, qui créait les « Constructores navaes, » disait, art. 3 : Pourront être admis comme officiers de cette classe « os individuos da officina de Carpinteiros de machado » (charpentiers de hache, maîtres de hache, maîtres charpentiers) « do Arsenal da marinha, habilitatos com o Curso da respectiva Escóla que tiverem sequido os lugares da mestrança da dita officina, e que o inspector do mesmo Arsenal proposer para esse fin. » — V. Engenhiero naval.

CONSTRUIRE, fr. ital. v. a. (Du lat. *Construere.*) (Gr. anc. et mod. Κατασκευάζω, Ναυπηγέω, Φτιάνω; lat. *Construere, Fabricare, Facere, Texere;* ital. *Costruire;* géno. *Costrue;* vénit. *Far;* esp. *Construir, Fabricar;* port. *Construir;* bas bret. *Konstruiza;* angl.-sax. *Getimbrian;* angl. *Build (to);* all. *Bauen;* holl. *Bouwen;* dan. *Bygge;* suéd. *Bygga;* val. Кади [A] [*A kledi*]; illyr. dalm. *Socsinjati* [Sotchiniati], *Sostrojati;* rus. Строить [*Stroïte*]; mal. *Baïki, Bèki, Bouat, Perousah* ou *Prousah praou, Sousoun;* chin. *Kéou;* madék. *Manganou;* tonga *Fouo vaka;* fr. anc. *Bastir, Bâtir.*) Édifier un navire, comme on édifie une maison. Réunir, assembler, lier ensemble toutes les parties qui doivent composer ce navire. — « Au mois d'avril 1684, M. le marquis de Segnelay (*sic*), secrétaire d'État de la marine, arriua en cette ville » (Toulon) « pour faire la campagne de Gennes. On luy fit Construire, dans un jour, un vaisseau nommé *la Frégate Rojalle*, dont les pièces étaient trauaillées et préparées. » *Livre Vert*, Ms. écrit en 1700 par P. Roustan, greff. de la comm., 2e col., lig. 11 ; Arch. de la comm. de Toulon. — La frégate dont il est question dans cette mention du Livre Vert, était une de celles qu'on avait fait préparer dans chacun des grands ports, pour donner au Roi, s'il allait visiter un de ses arsenaux maritimes, le spectacle de la construction d'un navire en vingt-quatre heures. C'est pour cela qu'on l'avait qualifiée de Royale. V. à ce sujet les registres manusc. des *Ordres du Roy*, vol. 1678, 79, 80, etc., Arch. de la Mar. — V. Bastir, Caput, Frangere, Frégate, Magister assiæ.

CONSUL, bas lat. cat. fr. angl. esp. port. s. m. (Du lat.) (Gr. mod. Πρόξενος, Κόνσουλος; ital. *Console;* lang. anc. *Cossol;* tur. *Qonsolos, Baïlos.*) Agent civil établi par une nation dans un pays étranger, pour y protéger le commerce, et quelquefois y soutenir les intérêts politiques des citoyens de cette nation. C'est généralement dans les villes maritimes que les consuls font leur résidence. — « Concedimus et donamus integram licentiam et potestatem vobis... ponere et eligere Consulem, vel Consules, quem et quos volueritis, in partibus ultra marinis, et in terra de Romania... » *Charte de Jacques Ier d'Aragon*, an. 1268, en faveur des citoyens de Barcelone.—Avec le titre de Consul Général (Turc, *Bach qonsolos*), un agent, supérieur aux consuls ordinaires, réside à un poste important. Un certain nombre de consuls, voisins du consul général, rendent compte à cet agent, qui lui-même correspond avec le gouvernement dont il est le délégué.

Le CONSULAT est en même temps la fonction du consul (ital. *Consolato;* port. esp. *Consulado;* tur. *Qonsoloslïq;* angl. *Consulate*) et la maison consulaire (tur. *Qonsolos qonaghi*). — Sous le titre de CONSULAT DE LA MER, existe un vaste recueil de chapitres relatifs aux choses de la marine marchande. Ces chapitres, dont les prescriptions sont fort anciennes et attestent une tradition constante, de l'antiquité jusqu'à l'époque de leur rédaction, composaient, au moyen âge, une Coutume, ou, si l'on veut, un Code qui avait acquis une autorité presque universelle sur la mer et dans les ports. On ne sait pas exactement en quel siècle fut rédigé le Consulat de la mer, appelé par quelques manuscrits *les bones Costumes de la mar;* le texte catalan le plus ancien que l'on connaisse semble autoriser la supposition qui reporterait au XIIIe siècle ou au commencement du XIVe la rédaction de cette coutume. M. Pardessus a donné, t. II de sa *Collection des lois maritimes*, etc. (1826), un texte soigneusement revu et une bonne traduction française du Consulat de la mer. De nombreuses notes accompagnent les chapitres, que précède une savante et lumineuse dissertation.—M. Pardessus a publié, dans le VIe volume de la Collection que nous venons de mentionner, un Code maritime malais, dont la rédaction est, dit-on, du XIIIe siècle. Si cette date est certaine, le document est singulièrement curieux, non-seulement à cause de son ancienneté, mais encore à cause des rapports nombreux qui existent entre les prescriptions du code malais et celles du Consulat de la mer.

CONSUL MARIS, bas lat. s. m. Consul de mer. — « Nos, Petrus » (don Pedro IV), « Dei gratia rex Aragonum, Valentiæ, Majoricarum... concedimus per nos et successores nostros vobis consiliariis et probis hominibus ante dictis et habitatoribus ejusdem » (civitatis Barchinone), « quod habeatis et deinde perpetuo habere possitis Consules maris, videlicet personas sufficientes et idoneas vestro arbitrio eligendas... quod in die festi Sancti Marchi, mensis aprilis, proxime

venturi eligatis et eligere valeatis dictos Consules maris et judicem eorum... » *Privilège du 10 des calendes de mars* 1347. — V. Cursus.

CONTA. (Faute de copiste, pour *Cocha.*) Coque (navire). — Cette faute se trouve dans l'édition de la Chronique de Dandolo, publiée par Muratori, t. XII, col. 445. Le passage où se trouve *Contis* pour *Cochis* est de Caresino. — V. Concha.

CONTADOR GERAL DA MARINHA, esp. s. m. (De *Contar*, fait du lat. *Computare*, compter; *Geral*, contraction de *General.*) Contrôleur général de la marine. — V. Marinha.

CONTADORE, ital. s. m. (De l'it. *Contare*, compter; lat. *Computare.*) Administrateur comptable. — « Antonio Cocca, Contadore (della squadra). » *Primo viag. di Pigafetta*, p. 33.

CONTAU, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Conto*, qui entre en composition dans *Contovale*. [V.]) Large partie de bordage placée sur la galère, entre la ceinte et le trinquenin. Si le lecteur veut bien, retournant en arrière, se reporter à la page 269, il trouvera une figure représentant la moitié de la coupe verticale d'une galère, dans laquelle O est la ceinte, P le trinquenin, et le double bordage placé entre O et P le Contau. — « Au-dessus de ceste enceinte est le Contault, c'est-à-dire Contrehault » (cette explication étymologique n'est pas admissible), « espois de trois poulces oultre la fourrure, et de la hauteur d'vn pan et demy » (1[pi.] 1[po.] 1/2), « mais qui va diminuant du milieu aux extrémités de la prouë et de la poupe. » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (1622).

CONTEGERE, lat. v. a. (De *Tegere* [rad. gr. Στέγω] et de *Cum*, avec.) (Proprem. : Couvrir, Cacher.) — Les critiques ne sont pas d'accord sur le sens à donner au mot *Contegere*; J. Scheffer nous paraît avoir raison quand il voit dans ce verbe un analogue du verbe grec Καταφράττειν, fortifier, munir d'une défense, cuirasser. Il est, en effet, difficile d'entendre autrement les deux passages suivants de César : « Massilienses... piscatorias naves adjecerant atque Contexerant, ut essent ab ictu telorum remiges tuti. » *De bello civ.*, liv. II. — « Scaphas navium magnarum circiter *Lx* cratibus pluteisque Contexit, eosque milites delectos imposuit. » Les claies (*crates*) et les parapets (*plutei*) ne laissent aucun doute sur le sens que César voulut donner à *Contegere*. Il s'agit, dans les deux faits rapportés par l'historien, non pas de petites barques que l'on ponta, mais d'embarcations que l'on garnit tout à l'entour de remparts postiches. *Contegere navem*, c'était donc : Bastinguer un navire.

CONTESTABLE, esp. s. m. (Pour *Condestable*. [V.]) — « Y ansi mismo a de visitar toda la artilleria que tubiere, y sauer del Contestable » (et savoir du maître canonnier) « si tiene menester de alguna caxa y planchiada, y si tienen todas sus cuchiaras » (*sic*, pour *cucharas*), « lanadas » (écouvillons) « y atacadores » (refouloirs), « bragueros y palanquines » (les bragues et palans des canons) « balas y garda cartuccos » (boulets et gargoussiers), « que importan mucho en tiempo de pelea. » *Obligaciones del cap. de un galeon*, Ms. du XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

CONTEUR, fr. anc. s. m. (De *Compter* [lat. *Computare*]; Conter, c'est, en effet, dire par le détail une histoire, une anecdote; et *détail* et *compte* ont une grande analogie. On lit dans plusieurs écrivains du XVI[e] s. : « Il nous en fit le compte... J'en ai ouï faire le compte, » au lieu de : « Il nous en fit le récit détaillé, etc. » L'it., l'esp. et le port. ont le même mot [*Contare*, *Contar*] pour dire : Compter et Conter. *Computare* est dans le Gloss. de du Cange avec le sens de narrer. Ménage se trompait certainement quand il tirait Conter du lat. *Commentari.*) Jadis, à bord de tous les bâtiments français, il y avait une sorte de bel esprit, un plaisant, un homme à la mémoire farcie de lazzis et de vieilles traditions maritimes, qui avait l'emploi de Conteur. Pendant le quart, quand les besoins de la manœuvre n'appelaient pas les matelots de service sur les vergues ou ailleurs, le Conteur réunissait, dans un cercle dont il était le centre, tous ceux de ses camarades qui aimaient les légendes impossibles et les poétiques inventions; et là, donnant un libre cours à son imagination plaisante, ou faisant appel à ses souvenirs, il racontait de belles histoires d'amour ou de guerre, dans un langage vif, bizarre et coloré, dont les académies admireraient les figures hardies et les tournures naïvement originales. Depuis qu'un élément étranger à la population maritime a été introduit par la loi dans les équipages de nos bâtiments, le Conteur disparaît, ou du moins le vrai Conteur matelot, celui que nous avons connu il y a trente-cinq ans encore, et qui charma plus d'une fois nos récréations à bord du vaisseau sur lequel nous fûmes élevé. Le Conteur ne datait-il pas des croisades? Nous sommes fort porté à le croire. Le matelot, naturellement ami du merveilleux, aura pu apprendre, des trouvères et des troubadours qui passaient la mer pour aller en terre sainte, l'art de tromper les ennuis des longs calmes par des récits romanesques, par des fictions pleines de séduisantes espérances. Chez plusieurs des peuples naviguants, le Conteur est toujours un personnage important; et c'est sans étonnement que nous apprenons de M. Combès (*Voyage en Égypte et en Nubie*, 1846) qu'à bord de toutes les barques, sur le Nil, il y a « un bouffon ou un poëte improvisateur, qui charme les loisirs de l'équipage. » Dans la peinture que nous essayâmes de faire autrefois de la vie des marins, nous ne pouvions oublier le Conteur; nous lui consacrâmes un chapitre, t. II, p. 77-115 de nos *Scènes de la vie maritime* (Paris, in-8°, 1832).

CONTORQUERE PRORAM, lat. v. a. Tourner la proue vers un lieu, au milieu des efforts de la mer agitée.

— « ... Primus... rudentem
Contorsit lævas proram Palinurus ad undas. »

(Palinure le premier tourne sa proue gémissante vers les flots qui sont à sa gauche.) Virgile, *Énéide*, liv. III, v. 561. — Nous avons fait remarquer, dans notre *Virgilius nauticus*, avec quelle délicatesse de goût le poëte emploie ici le verbe *Contorquere*, au lieu de *Torquere* ou de *Detorquere*. « Les lames sont hautes (*in cœlum*), avons-nous dit, p. 42, les vallées qui les séparent sont profondes (*ad manes imos descendimus*), le mouvement horizontal de rotation du navire est donc difficile et lent; *contorsit* rend à merveille et le circuit très-grand qu'a été obligée de tracer la proue, et l'effet de la lame qui a tourmenté, jeté à droite, puis ramené à gauche la proue, que ces attaques font craquer, gémir, crier (*proram rudentem*). Quel autre qu'un marin eût trouvé ces nuances, qui donnent tant de vérité aux peintures des événements nautiques? »

CONTOURNER, fr. v. a. (De l'ital. *Contornare*, fait du lat. *Tornare*, tourner, et du préfixe *Con* [lat. *Cum*], avec.) (Esp. *Dar buelta*; angl.-sax. *Ymb-liðan*; val. Плоути (а) імпрежѹрѹлѹ [*A plouti imprejouroulou*]; illyr. dalm. *Okolobróditi*; rus. Обходить [*Ob-hodite*], Оплывать [*Oplivate*]; mal. *Ali*, *Alih*; chin. *Hŏ*.) Tourner autour; Côtoyer un cap, un promontoire, etc. — « L'ennemi continuant de me Contourner, vint se remettre à tribord, et m'envoya une autre bordée à laquelle je ne pus répondre que par quelques coups de canon de l'avant ... » *Rapport* de M. de Salvert, lieutenant de la frégate *l'Oiseau*, sur le combat et la prise de ce bâtiment, le 28 octobre 1761; Ms. Arch. de la Mar. — Manq. à Romme (1813). — On a dit *Environner* (V.) pour : Con-

tourner, c'était au XVe siècle et au commencement du XVIe; on a dit *Avironer* (V.), c'était au XIIe siècle et au XIIIe.

CONTOVAL, bas lat. cat. anc.; CONTOVALE, ital. anc. s. m. (Ce mot est composé de *Val* et de *Conto*. Quant à Val, c'est le bas lat. *Vallum*, lat. *Vallus*, pieu, et, par extension, rempart, palissade. La précédente est encore nommée *Wal* ou *Wale* dans les marines du Nord. Pour *Conto*, nous sommes porté à croire que c'est un abrégé du bas lat. *Contorium*, contour.) Contau. (V.) — « Ordinamus quod aliqua barcha de viagio non carriget, nec mittat aliquas merces de vivo en sus » (au-dessus du vif du navire); « et si carricabit de mercibus de penso » (de marchandises lourdes, de poids), « non audeat carricare, nisi quousque ad mediam tabulam de Contoval » (seulement jusqu'à la moitié du bordage nommé Contoval). Art. 5, *Ordon. sur la police de la navigation*, rendue par Jacques d'Aragon en 1258. — « Il Contouale alla rota di proa d'altessa uolescere » (vol essere) « dui tersi dun palmo. » And. Rios, p. 218. *Fabr. d'una galera*, Ms. de 1612, classe XIII, cod. 55; Bibl. Magliabec. de Flor. — « Sopra le cente si mettono i Contovali (altri dicon Pontovali), questi non vanno dentati » (ne sont pas endentés sur les membres qu'ils recouvrent), « ma della grossezza ò più delle quairate. (V.) » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediter.* (1607), p. 29. Au milieu du XVIIe siècle, le Contau était endenté sur les membres de la galère, comme on l'apprend p. 69 du *Traité de la construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. On voit les Contaux p. et pl. 8 de la *Construction des galères*, autre Ms. du XVIIe siècle, relié en maroquin rouge fleurdelisé, appartenant à la même bibliothèque. — V. Baccalaro, Catena della costiera, Stella.

CONTRA, ital. vénit. s. f. Sous-entendu *Scotta* (contre-écoute). Amure. — « Contra, cavo assai grosso, attaccato alla bugna di maestra e trinchetto. Questo è come una contra scotta, anzi ne fa l'ufficio, quando si và da borina; con questa differenza che la Contra, si carga e si mura, quando la scotta si cazza. Cazzar la Maistra, Murar la Maistra? All'hora dalla parte di sotto-vento della maestra si cazza la scotta, e al sopravento si carga e si mura la Contra. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

CONTRA-ADMIRAL, dan. s. m. (Du fr.:) Contre-Amiral. (Lauritz Hasse, 1820.) — V. Skoubynakt.

CONTRA-ALMIRANTE, esp. et port. s. m. Contre-Amiral. — V. Chefe de esquadra, Gefe de escuadra.

CONTRA AMURA, esp. s. f. Contre-amure, amure supplémentaire mise à la basse voile, en cas de combat. (V. Passarino.) Dans les bâtiments à voile latine, la *Contra amura* est un palan frappé sur l'amure pour la roidir, ou quelquefois un palan qui fait l'office d'amure. — V. Amura.

CONTRA ANGHILA, ital. s. f. Contre-aiguillot. — V. Anghila.

CONTRA ASTA, ital. vénit. s. f. Contre-étambot. (V. Asta, Vanticuore.) — *Contra asta interiore di poppa*, ital. Contre-étambot intérieur.

CONTRA-BORDO ou CONTRABBORDO, ital. s. m. Doublage du navire. (V. Fodera.) — *A Contra-bordo*, locut. adv. A contre-bord.

CONTRABRACCIARE, ital. v. a. (De *Bracciare*, brasser.) Contre-brasser. — L'esp. et le port. disent *Contrabracear*.

CONTRA BRANQUE, esp. s. m. Contre-étrave. — V. Branque, Albitana, Contra roda.

CONTRA BRASSO, géno. s. m. Faux bras. — V. Brasso.

CONTRA CADASTE, port. s. m. Contre-étambot. (V. Cadaste.) — *Contra cadaste exterior*, Contre-étambot extérieur.

CONTRA CARENA, ital. anc. s. f. Contre-carène, Contre-quille. — Stratico (1813) écrit: *Contraccarena*. — Le malt. dit: *Contra carina*.

CONTRACCAPIONE, ital. anc. s. m. Contre-rode, Contre-capion. — « E un pezzo che raddoppia per di dentro la ruota di poppa o di prua. » Stratico (1813). — *Contraccapione di prua*, Contre-étrave. — *Contraccapione di poppa*, Contre-étambot.

CONTRA CEBADERA, esp. anc. s. f. Contre-civadière. (V. Cebadera.) — On disait aussi par contraction: *Contracebo*.

CONTRACENTA, ital. anc. s. f. Contre-ceinte, Ceinte intérieure de la galère. — « Si mette la Contracenta pur dentata » (adentée sur les membres), « i chiodi si mettono nella centa di fuori et passano la matera, et Contracenta, et si ribattono di dentro. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 29. — Dans la construction des vaisseaux, les Vaigres étaient nommées *Contra cente*. On lit, p. 272 de l'*Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715): « Contracente sono internamente opposte alle cente, e imorsate con li forcami. » — V. Centa.

CONTRACHIGGIA, géno. s. f. (De l'ital. *Controchiglia*. [V.]) Contre-quille.

CONTRACHIGLIA, ital. s. f. Contre-quille, Carlingue. — V. Premezzano, Scassa, Scasso.

CONTRA CODASTE, esp. anc. s. m. Faux étambot. — « Contra codaste: es vna añadidura que postiza se les pone a las naos acrecentando el razel para que goviernen bien las que no lo hazen. » Th. Cano, *Arte para fabric.* (1611), p. 53 v°. Il s'agit dans cette définition d'un contre-étambot extérieur, le *Contra codaste exterior* de Neumann (1800). — V. Alefris, Codaste.

CONTRA COLOMBA, vénit. mod. s. f. Contre-quille. — V. Colomba.

CONTRA CORDA, géno. s. f. Serre-bauquière.

CONTRADMIRAL, fr. anc. s. m. (Contract. de Contre-admiral. [V.]) — « Monsieur d'Almeras, l'escadre dont je vous ay confié le commandement estant composée d'un nombre de vaisseaux suffisant pour soustenir la dignité de mon pauillon et luy faire rendre les honneurs qui luy sont deubs, je vous fais cette lettre, pour vous dire que mon intention est que, tant que vous serez en mer avec ladite escadre, vous arboriez sur le vaisseau que vous montez mon pauillon de Contradmiral carré blanc, au mastz d'artimont (*sic*), et qu'à cet effet vous le fassiez saluer de tous les vaisseaux et galères que vous rencontrerez, etc... » *Le Roy à Dalmeras*, Tournay, 4 juin 1671; *Ordr. du Roy*, 1691, fol. 92; Bibl. de la Mar. (ce volume rentrera aux Archives). — Ceci ne changeait point la position de M. d'Almeras et ne le faisait point contre-amiral; il restait chef d'escadre de Provence, — c'était son titre — sous le pavillon qu'il avait temporairement le devoir d'arborer. Alors il y avait un amiral de France et un vice-amiral; mais la charge de contre-amiral en titre n'existait plus. (V. Contre-admiral.) — « J'aborday le Contradmiral, monté de 58 pièces de canon, lequel j'enleuay a labordage après demie heure de combat... Ce Contreadmiral, nommé Heyde de Frise, est du nombre des blessez. » J. Bart, *Rapport du 3 juillet* 1694, sur le combat du 29 juin. Ms. Arch. de la Mar.

CONTRA DORMIENTE, ital. s. m. Serre-bauquière. (V. Dormiente.)—L'esp. dit : *Contra durmiente.*—V. Durmiente, Palamexade.

CONTRAHERE VELUM, lat. v. a. (De *Trahere*, tirer.) Riser une voile, Diminuer sa surface, soit en amenant la vergue à laquelle elle est attachée, soit en prenant un ris qui rend la voile moins vaste. Les dictionnaires, en citant Horace, disent : « Replier les voiles. » Voici le passage de l'ode 10, liv. II, auquel ils font allusion :

« Rebus angustis animosus atque
Fortis appare : sapienter idem
Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela. »

Horace conseille à Licinius de se montrer fort et courageux en face des difficultés de la vie, et de ne pas donner ses voiles tout entières au vent trop propice qui les enflerait; c'est-à-dire, de ne pas se laisser emporter par la bonne fortune. Daru a rendu le texte d'Horace par ces deux vers :

« Et repliez vos voiles prudemment,
Si le vent est trop favorable. »

A la rigueur, Repliez rend convenablement l'idée qui s'attache dans la pensée au mot *Contrahes :* cependant il ne saurait satisfaire complétement les marins; c'est Riser, Amener ou Diminuer la surface des voiles, qui répond mieux pour eux au sens du vers d'Horace. « Repliez » est, par le sens, trop voisin de : « Serrez. » — « In mari gubernatores vento suo, etiamsi nimius sit, Contrahendo in minorem modum vela prætervolant, et flatum, cum major est, coercent. » Macrobe, *Saturnales,* liv. VII, chap. 5. — *Contrahere vela in minorem modum*, c'est réduire la voile à sa plus petite surface, c'est l'amener beaucoup, c'est aussi y prendre tous les ris.

CONTRA MADIER, vénit. mod. s. m. Serre.

CONTRAMANTE, ital. géno. s. m. Fausse itague. — V. Mante.

CONTRA-MAREA, ital. esp. s. f. Contre-marée. — « Y el dicho riesgo tomamos, e corremos de mar, amigos, y enemigos, fuego, y viento, y tierra, y de mareas, y Contramareas, y represarias... » *Modèle des polices d'assurance,* chap. 24, Ordon. de Bilbao, 1560.— Sans doute l'assurance ne s'étendait qu'au cas de marées extraordinaires, de ras de marées, de courants inconnus, dont l'effet pouvait être de jeter les navires à la côte. (V. Marea.) — Le port. dit : *Contramaré.* (V. Maré.)

CONTRA MESANA, esp. anc. s. f. (De *Mesana.* [V.]) Voile de contre-artimon ou de contre-misaine. (V. Contre-Mizaine.) Les auteurs espagnols ne sont pas d'accord avec les italiens sur la place occupée par la *Contra mesana* à bord des bâtiments qui avaient quatre mâts verticaux. Garcia de Palacios (*Vocabol.*, 1587) dit que le mât de Contra mesana est le dernier mât vers la poupe : « *Es el postrer mástil hácia popa* »; Fernandez Gamboa (XVIIe s.) dit la même chose, et Navarette, parlant de la voile hissée à ce mât, dit qu'elle est : « *Vela latina, mas chica que la mesana, y mas á popa,* » une voile latine plus petite que la misaine (artimon), et plus à poupe. Pantero-Pantera, capitaine de galères, homme pratique et de savoir, en qui nous avons appris à avoir une grande confiance, place la Contre-misaine autrement (V. Arbore della Contramezzana) : de cette divergence nous faut-il conclure que les dictionnaires espagnols ont tort contre *l'Armata navale?* Nous n'osons nous prononcer si formellement sur ce point délicat; car il peut se faire que les Espagnols aient appelé *Mesana* ce que les Italiens appelaient *Contra mezzana*, et réciproquement. Toutefois, nous avons connu un document, souvent cité dans cet ouvrage, la *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621 (Bibl. de la Mar., n° 14255-3), qui nous autorise à croire que la *Contra mesana* était bien le plus petit des mâts verticaux, celui qui était gréé comme la *Mesana* ou artimon, et qui était arboré tout à fait sur la poupe comme le mât de tapecul des embarcations modernes. La Contra mesana, selon cette *Razon*, n'avait en effet que trois haubans de chaque bord, quand la Mesana en avait cinq. Cette différence ne laisse de doute ni sur la grandeur ni, par conséquent, sur l'emplacement du mât de Contre-artimon. — V. Arbol, Cadenas, Ovenque.

CONTRA MESTRE, port. s. m. Contre-maître.— « E do Contra mestre que nelle (batel) estava, soube que tota aquella noite ouvera grande prazar, alvoroço, etc. » *Comment. Dalboq.*, part., I, chap. 22.

CONTRA-MESTRE D'ARMADA, port. s. m. Contremaître au service de la flotte. — « Portaria á inspecçaõ do arsenal, mandando passar provimento de Contra-Mestre d'Armada (quando houver opportunidade) ao guardiaõ, Domingos de Arzevedo. » 8 mars 1843.

CONTRAMEZANA, CONTRAMEZZANA, ital. anc. s. f. (De *Mezana* ou *Mezzana.*) Voile de contre-misaine ou de contre-artimon. (V. Contre-mizaine). — « Vi è anco la *mezana* la quale è alla latina, et si adopra *sopra il castello della poppa.* Sogliono anco le naui grosse portar la Contramezana parimente alla latina, *il cui loco è tra la poppa et l'arbore maestro*, per il che le naui ordinarie portano sette vele, sei quadre et vna latine : le maggiori ne portano diece, otto quadre et due latina : et per ciò si vede, che le naui portano ordinariamente quattro arbori piantati, et sopra tre di loro, cioè maestro, trinchetto et zeuedera, ne portano tre altri, se bene quello della zeuedera è picchiolo; oltra quelli, che seruono per i paruchetti, et questi superiori sono accomodati di maniera, che facilmente s'alzano et s'abbassono secondo il bisogno, et oltra questi le naui grosse maggiori portano di più l'arbore della Contramezana. » Pantero-Pantera, *Armata nav.*, p. 4 (Roma, 1614.)—Duez (1674), ordinairement plus exact, définit, p. 247, la *Contramezzana* « vne sorte de cordage. » Aucun cordage ne fut jamais ainsi nommé à bord des navires italiens.— Aujourd'hui la *Contramezzana* est ce qu'en France on nomme le Perroquet de fougue.— Le port. disait *Contramezena.* (V. 2. Amainar.)— Le géno. désigne le perroquet de fougue par le mot *Contrammezzanha.*

CONTRAMIRAL, fr. s. m. (Contraction de *Contre* et d'*Amiral.*) — V. Contre-amiral, Contre-admiral, Nager.

CONTR'AMMIRAGLIO, ital. s. m. (Du fr. :) Contre-Amiral. — V. Capo di squadra.

CONTRAPAPPAFICO, ital. s. m. (V. Contrappappifico.)

CONTRA-PLAN, esp. s. m. Fausse-Varangue. — « Seis Contra-planes con sus estamenares de madera de Guachapeli, asentados entre bao y bao desde los dos de popa por proa, entremichados en el costado con los pies de las corbatones de baxo de la primera cubierta. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — V. 2. Plan.

CONTRAPONTOVALE, ital. anc. s. m. Contre-contau; bordage qui, à l'intérieur de la galère, correspondait au Contoval ou Pontoval. — « Passano detti perni il Contra pontovale di dentro, ove si raffermano con una chiavetta

per uno. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 30. — V. *Contovale*.

CONTRAPPAPPAFICO, ital. géno. s. m. Perroquet volant, Cacatois. — V. Pappafico.

CONTRAQUAIRATO, ital. anc. s. m. (De *Quairato* (V.) et de *Contra*, contre, opposé.) Bordage placé à l'intérieur de la galère, et correspondant au Quairato, qui était placé extérieurement. — « Nel medesimo modo, si mettono di dentro le Contra quairate, et s'inchiodano, perche mettendo il chiodo di fuori sopra il Quairato egli passa lo stamenale, et Contra quairato, et ivi si ribatte la punta, restando in tal modo conficato il corbame (V.) tra i quairati et Contra quairati. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 29.

CONTRA RODA, port. s. f. Contre-étrave. — V. Roda, Contra branque.

CONTRARCŒA DE PUPPA, géno. s. f. Contre-Étambot. — *Contrarœa de prora*, Contre-étrave.

CONTRA ROTA, ital. ancien. s. f. (De *Rota*. [V.]) Contre-rode. Pièce placée sur la rode ou étrave, mais en dehors, pour porter le taille-mer de la nef ou du galion. C'est le Taquet de gorgère des modernes constructions françaises. — « Di più sopra la rota di proda, quale è fatta di tre pezzi » (dans les *nave* et *galeoni*), « si metterà un' altra Contra rota, il che viene à fare, che le tavole quali havevano da terminare nella rota, veranno a congiongersi nella Contra rota. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 66.

CONTRA RUOTA DI POPPA, ital. s. f. Contre-étambot. — *Contra ruota di prora* ou *di prua*, Contre-étrave. — V. Ruota.

CONTRARY, angl. adj. (Du fr. *Contraire*, fait du lat. *Contrarius*; rad. *Contra*, contre, vis-à-vis.) Contraire. — « On the 18th of september 1740, the squadron,... weighed from St Helen's with a Contrary wind... » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), ch. 2, p. 18. — V. Weigh (to).

CONTRA SCOTTA, ital. s. f. (Proprement : Opposée à l'écoute; contre-écoute.) Cargue-point. — Ce cordage est très-bien nommé, pour deux raisons : d'abord, il est attaché au point de la voile au-dessus de l'écoute; ensuite, quand la fonction de l'écoute est de tendre la voile, de la border, celle de la *Contra scotta* est de la détendre, de la plier sur elle-même, et d'en apporter la toile vers la vergue. (V. art. *Voile*, la figure qui représente un mât avec quatre voiles carrées. Les cordages marqués 4, 3, 8, 9, sont les Cargues-points ou *Contra scotte*.) — « Fannosi ancora le Scotte et Contra scotte, della lunghezza del suo albero... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 79.

CONTRASTES, esp. s. m. pl. de *Contraste*. [*Contrastar*, résister, s'opposer [lat. *Stare*, être; *Contra*, contre.]) Vents variables, Coups de vent. — « Andando en estos contrastes tan desaparejados, y hambrientos, dia de Santa Ysabel tuuieron viento con que la proa se puso en camino. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693. — V. Lesnordeste.

CONTRA-STRAGLIO, ital. s. m. Faux-étai. — V. Straglio.

CONTRA TIDE, angl. s. Contre-marée (V. *Tide*.) — On dit aussi *Counter tide*. (V.)

CONTRA-YUGO, esp. s. m. (Contre-Barre d'Arcasse.) Barre d'écusson.

CONTRE-ADMIRAL, fr. anc. dan. s. Dignitaire de l'armée navale, qui prenait rang après le vice-amiral. La charge de Contre-amiral fut plusieurs fois créée ou rétablie, mais toujours pour peu de temps. On lit, p. 513 des *Termes de marine* par Cleirac (1670) : « Monseigneur de Vendosme a créé de nouveau un Contre-Admiral, qui semble officier bien inutile et fort déplaisant avec autres capitaines, lesquels, à l'occasion de ce, ne peuvent arborer de pavillon en aucun mast dressé sus bout » (vertical). — Un Estat de la despense par mois pour les appointements des officiers majors de l'armée navale de Sa Maj., commandée par le sieur duc de Brézé, grand maître, chef et surintendant, etc., pendant l'année 1644 (Arch. de la Mar., Carton *Officiers de vaisseau*), nous fait connaître qu'il y avait alors un Contre-Admiral. C'était M. Du Mé; il recevait 100 livres d'appointements, à ce titre. Sur un Estat de 1648 (même carton), on ne voit plus figurer le Contre-amiral, et M. Du Mé y est porté comme chef d'escadre de Guyenne, aux appointements de 200 livres. — « Dans une *Relation* manuscrite de tout ce qui s'est passé au voyage de Monseigneur le marquis de Brézé, du 22 avril au 27 octobre 1642 (Arch. de la Mar., Dossier : *Brezé*), on apprend (p. 4 v°) que M. de Cangé était Contre-admiral cette année-là : « ... Mais comme tous les nauires ne sont pas si bons de voilles les vns que les autres, l'Amiral et partie de son escadre, auec le sieur de Cangé, Contre-admiral, et la plupart de la sienne, montèrent au vent plus que nostre vice-admiral, qui estoit derrière auec la plus part de l'armée. » — V. Skoubynakt.

1. CONTRE-AMIRAL, fr. anc. et mod. s. m. (All. *Konteradmiral*, *Schout bey nacht*; holl. *Schout-by-nagt*; suéd. *Contre-Amiral*, *Schout by nacht*; dan. *Skoubynakt*, *Contra-Admiral*, *Contre-Admiral*; angl. *Rear-Admiral*; rus. Контръ Адмиралъ [*Konntre Admiral*], Шоутбенахтъ [*Chooutbenahte*], Шаубенахтъ [*Chaoubenahte*]; val. Контрадмiрал [*Contradmiral*]; ital. *Capo di squadra*, *Contr' Ammiraglio*; géno. *Cappo de Squadra*; malt. *Cap ta Squadra*; esp. *Gefe de Escuadra*, *Contra almirante*; port. *Chefe de Esquadra*, *Contra-Almirante*; bas bret. *Contr' Aminal*; tur. *Réala beg*; ar. côte N. d'Afr. *Riala*.) — « C'est un officier qui commande l'arrière-garde ou la dernière division d'une armée navale. Cette charge n'est qu'une simple qualité en France; car il n'y a point de Contre-amiral fixe (V. Contre-admiral) : il ne subsiste que pendant un armement considérable où les officiers généraux sont emploïez. Dans ces occasions, le plus ancien des chefs d'escadre porte le pavillon de Contre-Amiral, qui est blanc, de figure quarrée, et qui s'arbore à l'artimon. » (Aubin, 1702.) Cette définition n'est pas complète : en effet, au XVIIe siècle, et c'est à cette époque que se rapporte le travail d'Aubin, le Contre-amiral était non-seulement l'officier général qui commandait la dernière division d'une armée navale, quand elle n'était composée que de trois divisions; c'était encore celui qui, dans une armée composée de trois escadres, commandait l'arrière-garde d'une de ces escadres. Ainsi, dans une flotte divisée en trois escadres ou neuf divisions, il y avait trois Contre-amiraux, comme trois amiraux et trois vice-amiraux. La charge de Contre-amiral n'existait que transitoirement en France avant la révolution. — « Le seul navire Amiral de France porte de droit la bannière Royale et le pavillon au grand mât, le Vice-Amiral au mât de misaine, et le Contre-Amiral au mât d'artimon. » P. 49, *Termes desquels on vse sur mer dans le parler*. (Havre, in-12, 1681.) — « Monsieur, vous verrez, par la lettre du Roi ci-jointe, que Sa Majesté vous accorde la permission de porter le pauillon de Contre-amiral, pendant que l'escadre tiendra la mer. » *Colbert à du Quesne*, 26 sept. 1670; *Ordr. du Roy*, vol. XIII, fol. 455. Arch. de la Mar. — Du Quesne était lieutenant général depuis le 27 août 1667. (V. Contradmiral.) Le troisième grade d'officier général était celui de Chef d'escadre (V.), comme le second était celui de Lieutenant-géné-

ral (V.) — « Le marquis de Langeron, Contre-amiral de l'escadre Blanche, mit des voiles pour remplir son poste, sur le signal que le comte de Tourville lui en fit. » *Mémoires du marquis de Villette* (bataille de la Hogue), p. 122. — « Le vide qui estoit dans les divisions du Contre-amiral blanc et bleu, et celle du vice-amiral blanc, ne pouvant estre remply par nos vaisseaux, etc. » Ibid., p. 124. — Aujourd'hui le Contre-amiral est un officier général qui a le rang et porte les distinctions du maréchal de camp; il passe après le vice-amiral, et arbore son pavillon à la tête du mât d'artimon. La loi du 15 mai 1791 avait créé le grade de Contre-amiral; celle du 17 juin 1841 a fixé à vingt le nombre des Contre-amiraux. — V. Chef d'Escadre.

2. CONTRE-AMIRAL, fr. s. m. (Suéd. *Contre-amiral skepp.*) Nom donné par métonymie au vaisseau que montait le Contre-amiral d'une escadre ou d'une armée navale. — « Le Contre-amiral, commandé par M. Gabaret, avec sa division de sept vaisseaux et sept galères, firent leur devoir on ne peut mieux. Le seul désordre qu'il y eut de ce côté fut que, l'espace étant un peu serré pour tant de vaisseaux, ils se trouvèrent quasi les uns sur les autres, et ne purent laisser entre eux les intervalles nécessaires pour les galères, hors le Contre-amiral, à la gauche duquel la galère *la France* trouva place pour se mettre. Les autres galères, *la Croix de Malte*, capitaine d'Oppède; *la Fleur de Lys*, capitaine La Bretèche; *la Fortune*, capitaine de Janson; *la Valeur*, capitaine de Vivier, et deux galiotes, se trouvèrent nécessitées, pour être de la partie, de se mettre entre la terre et les vaisseaux, ces galères souffrant que les vaisseaux susdits fissent leurs décharges par dessus elles, plutôt que de manquer à prendre un poste honorable. » Rapport de VIVONNE à LOUIS XIV. Arch. de la Mar.

CONTRE-ARTIMON, fr. anc. s. m. Nom d'un mât et d'une voile. (V. Artimon et Contre-mizaine.) — « On met encore par fois vers le baston du pavillon vn Contre-Artimon sur l'arriere, qui porte sur le plancher de la chambre du capitaine, et passe par la dunette : ce mast ne sert que pour plus de parade, et par fois pour abattre le nauire plus facilement, et le tourner au vent. Cela est toutes fois fort rare, et je n'en ai vu aucun dans les flottes du Roy. » Fournier, *Hydrogr.*, liv. 1er, chap. 15. — En 1643, quand le P. Fournier publiait son *Hydrographie*, le Contre-artimon était devenu fort rare en effet; déjà, en 1614, il était peu ordinaire qu'on en chargeât l'arrière des vaisseaux; et les seuls gros navires se donnaient ce mât, qui avait été fort en usage au XVIe siècle, ainsi qu'en témoignent un grand nombre d'estampes de cette époque, et notamment celle qui représente le départ du roi Henri VIII pour Douvres (V. à l'art. *Vaisseau* la représentation de la grande nef qui porta le roi d'Angleterre en France, gravure faite d'après la peinture d'Holbein), et celle où Breugel représenta un grand navire faisant voile sous sa misaine, estampe dont les éditeurs de la *Nautica Mediter.* de Bartol. Crescentio ont placé une méchante contre-épreuve à la tête du ch. intitulé : *della Fabrica de' galeoni*, p. 62-63. — Nous ferons remarquer que le P. Fournier place avec raison le mât de Contre-artimon comme Garcia de Palacios, Gambon et Navarette (V. Contramesana), et non comme Pantero-Pantera. (V. Contramezana.) — V. 1. Galion.

CONTRE-BORD (A), fr. locut. adv. (Ital. *A Contra bordo*; gr. vulg. Εἰς κοντρά μπόρδο [*Is Contra bordo*]; rus. Контрагалсъ [*Kontra-galse*].) On dit que deux navires courent à Contre-bord lorsque l'un court dans une direction donnée, et l'autre dans la direction contraire; que l'un pousse sa bordée ou son bord avec les amures à tribord, et l'autre la sienne avec les amures à babord.

CONTRE-BRASSER, fr. v. a. (Bas lat. *Detorquere cornu antennæ*; ital. *Contra bracciare*; basq. *Contrebrassa*; esp. port. *Contrabracear*; angl. *Brace (To) about.*) Brasser une vergue dans le sens opposé à celui où elle avait été brassée d'abord.

CONTRE-CARÈNE, fr. anc. provenç. s. f. (De l'ital. *Contra-carena*. [V.]) Contre-quille. (V.) — « Le premier » (arbre ou mât), « pour se dresser, descend le long de la canau, qui sert pour l'appuyer de costé et d autre, et tombe sur une grosse pièce de bois qui s'appelle l'escasse, posée sur la Contre-carène, vers le dix-septième bancq. » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (1622), p. 35. — V. Droit de Contre-carène.

CONTRE-CIVADIÈRE, fr. anc. s. f. (Ital. *Contro civada*; esp. *Contra-cibadera*, *Contra-cebo*; port. *Sobre-cevadeira*; angl. *Bow-sprit top sail*; all. *Schieb-blinde*; rus. Бомъ-блиндъ [*Bome-blinte*].) Voile que l'on gréait au-dessus de la Civadière. Elle se bordait sur les extrémités de la vergue de civadière, et se hissait le long du bâton ou boute-hors de foc. L'ancien provençal nommait *Contrecivade* la voile de perroquet de beaupré.

CONTRE-CORNIÈRE, fr. s. f. (Rus. Фашеннисъ-Футоксъ [*Fuchennpi-s foutok-s*]). « Pièce de bois qui sert à lier ensemble la cornière et l'estain d'un vaisseau. » Romme (1792).

CONTRE-ESCOUET, fr. s. m. — « *Des Contre-escouets.* Ce sont des pièces semblables aux Escoüets (V.), qui se joignent du côté de la quille; ils seruent, comme lesdits escoüets, à tenir en raison les empâtures des madiers et des estamaires, parce que lesdites empâtures se trouuant plus longues que la largeur des escoüets, ont besoin de ces deux pièces pour être embrassées et bien arrestées; mais il s'en faut dix pieds qu'elles n'aillent si loing que lesdits escoüets à chacune de leurs extrémités. Elles doiuent être du même bois, avoir les mêmes proportions, et être arrestées par de semblables clouds. » *Traité de la construct. des galères*, Ms. in-fol. (XVIIe siècle), Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 44.

CONTRE-ESTAMBOT, fr. anc. s. m. Contre-étambot.

CONTRE-ESTRAVE, fr. anc. s. f. Contre-étrave. — « La Contre-estrave sera de 24 pieds de long, et de 20 pouces en carré. » *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre de Grâce, 1691); Proportions d'un vaisseau du premier rang.

CONTRE-ÉTAMBORD, fr. anc. s. m. Contre-étambot. — « C'est une pièce courbe triangulaire, qui lie l'étambord sur la quille. » Aubin (1702). — V. Étambord.

CONTRE-ÉTAMBOT, fr. s. m. (Fr. anc. *Contre-estambot*, *Contre-étambord*; angl. *Back of the stern post*; *Inner post*; all. *Aussen-steven*, *Buten-steven*, *Binnen hintersteven*; ital. *Contra-asta*, *Contra-ruota di poppa*; *Contraccupione di poppa*, *Contra-asta interiore di poppa*, *Vanticuore*; géno. *Contraræa de puppa*; esp. *Contra-codaste*, *Albitana del codaste*; port. *Contra cadaste*, *Contra cadaste exterior*; bas-bret. *Faus-estambout*; rus. Фалстамnосmъ [*Falstammposte*], Фалстарnосmъ [*Falstarnposte*].) Pièce de bois dont on recouvre l'étambot, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du navire. Le Contre-étambot extérieur fortifie l'étambot, en même temps qu'il porte les ferrures du gouvernail; le Contre-étambot intérieur fortifie à la fois l'étambot et l'arcasse.

CONTRE-ÉTRAVE, fr. s. f. (Fr. anc. *Contre-estrave*; angl. *Apron*; all. *Binnen-steven*, *Binnen-vorsteven*; ital. *Con-*

tra-ruota di prua, Contraccapione di prua; géno. *Contrarœa de prora;* esp. *Albitana del branque, Contra branque;* port. *Contra-roda;* bas-bret. *Faus staon;* rus. Фалстемъ [*Falstème*]). Pièce de bois dont on double l'étrave en dedans pour la consolider, et pour lier ensemble le brion (V.) et les pièces composantes de l'étrave, quand celle-ci est composée. Dans les grands navires, la Contre-étrave est une suite de morceaux solidement aboutés l'un à l'autre.

CONTRE-FANONS, fr. anc. s. m. pl. — « Cordages qui servent à serrer la voile du grand hunier. » *Explicat. de divers termes,* etc.; Ms. du XVII[e] siècle, Arch. de la Mar.

CONTRE-MAISTRE, vieux fr. s. m. Le second du navire, le lieutenant du maître. — « Et aussi iurera (*sic*) le dict maistre, Contre-maistre, et ses quatre compagnons de quartier; et répondront pareillement de leurs gens... » *Règlement sur le fait de l'amirauté;* juillet 1517 (François I[er]). — Le Contre-maître n'est point nommé dans le règlement du 7 décembre 1400 (Charles VI). — V. Baisser pavillon, Compagnons de quartier.

CONTRE-MAITRE, fr. anc. et mod. s. m. (Gr. litt. mod. Ὑπαρχιωματικός; bas-lat. *Suppatronus;* cat. anc. *Notxer;* ital. *Contro-maestro, Assistente del nostromo;* port. *Contra mestre;* esp. *Contra-maestre;* bas-bret. *Kartier mest[e];* basq. *Contra maisua;* malt. *Naucier assistent;* angl.-sax. *Batwan, Ancerman* [Annker-mane]; angl. *Boat'swain-mate;* angl. anc. *Botisman;* all. *Boesman, Bootsmans maat;* holl. *Boots-man;* dan. *Baadsmandsmat;* suéd. *Högbåtsman;* rus. Подмастеръ [*Potmastère*], Подшкиперъ [*Potchkipère*].) Lieutenant du maître. Au Moyen Age, il était le second du navire, et, en réalité, le capitaine; car, le plus souvent, le patron était un marchand ou un gentilhomme tout à fait ignorant des choses de la mer, comme on le voit par ce passage du *Consulat,* chapitre 205 : « Car patrons (ou maîtres de nefs), il y en a qui manquent de bon sens, comme parmi les autres hommes; et, encore plus, il y a beaucoup de patrons qui ignorent ce qui doit aller en avant ou en arrière, et ce que c'est que la mer. » Le patron était chef du voyage, et responsable du navire comme des marchandises; quand il n'était pas marin, le Contre-maître était le manœuvrier de la nef; aussi la coutume voulait-elle (chap. 62 du *Consulat*) que le Contre-maître eût le pouvoir de faire tout ce qui était de la manœuvre, en prenant l'avis des officiers de poupe; de couper les mâts, de diminuer ou de forcer de voiles, de virer de bord, enfin de faire ce qu'exigeait le salut du navire. Bien entendu que ce devait être un homme habile dans son métier. Le Contre-maître avait une si grande part de responsabilité, qu'il lui était défendu de se déshabiller pour dormir, quand il était en santé (chap. 17 du *Consulat*). Il commandait aux prouhiers et aux officiers de poupe, qui étaient comme nos modernes quartiers-maîtres, les uns dirigeant les mariniers de la proue, les autres obéis par les matelots de l'arrière. Le poste du Contre-maître était derrière ou devant, selon que le maître, capitaine ou patron, était ou non marin. Plus tard, quand le patron fut nécessairement un homme de mer, le Contre-maître eut une importance moins grande; il ne commanda qu'en l'absence du maître. — Ét. Cleirac, dans son Commentaire du 1[er] art. des *Rooles d'Oleron,* dit : « Le commandement du Contre-maistre (*proreta*) est depuis l'eperon ou la proue jusqu'au mât de misaine, icelui compris. » — Aujourd'hui le Contre-maître est, dans chacune des branches du service, un officier marinier d'un grade immédiatement inférieur à celui du second maître. Il porte, sur l'une et l'autre manche de son habit, un galon d'or, signe distinctif attribué au sergent de troupe, dont il a le rang sur les vaisseaux français. Il y a des Contre-maîtres d'équipage, des Contre-maîtres charpentiers (rus. Плотникъ десятникъ [*Plotnike dessiatnike*]); des Contre-maîtres voiliers, calfats, etc. Il y a un Contre-maître chargé du soin de la cale (rus. Трюмный [*Trioumii*]; ital. *Capitano di stiva*). — V. Baisser le pavillon.

CONTRE-MARCHE, fr. s. f. (Angl. *Countermarch;* rus. Контра-маршъ [*Contra-marche*].) (Proprement : Marche contraire à celle que l'on faisait.) Des vaisseaux qui, marchant en ligne de bataille, ont besoin de changer la direction qu'ils suivent pour en prendre une nouvelle, en virant de bord, se rendent successivement au même point, et là exécutent leur virement de bord pour reprendre une nouvelle ligne de bataille. Cette évolution est désignée par la Tactique navale sous le nom de Contre-marche. — « Les ennemis ne s'en pouvoient plus dédire, quand M. de Tourville fit faire la Contre-marche à toute l'armée, pour donner l'avant-garde à l'armée bleue et blanche, qui naturellement la devoit avoir, parce qu'elle estoit commandée par M. le comte d'Estrées, vice-amiral. » *Mémoires de Villette,* an 1690.

CONTRE-MARÉE, fr. s. f. (Gr. litt et vulg. Παλίρροια; ital. esp. *Contra-marea;* port. *Contramaré;* angl. *Contra tide, Counter tide;* all. *Gegenzeit, Gegenebbe;* holl. *Tegen-stroom;* dan. *Bagstrom;* suéd. *Bakflod;* russ. Противное теченіе [*Protivnoié techtenié*]; bas bret. *Kontrer d'er méré.*) « Courant opposé à la marée qui le produit. » Romme (1792). — Manque à Guillet (1678-1683) et à Desroches (1697); se lit p. 271 d'Aubin (1702). — V. Marée.

CONTREMEIANE, fr. s. f. (*Meïane,* misaine; de l'ital. *Mei* pour *Mezzo.*) Contre-artimon, Contre-misaine. — Nous n'avons rencontré cette forme du mot *Contre-misaine* que dans le quatrième livre de *Pantagruel.*

CONTRE-MESANE, fr. anc. s. f. Mât et voile de Contre-artimon ou de Contre-misaine. (V.) — « Plus, la voille de la mesane, la voille de la Contremeschane (*sic*) et une bonnete, la voille de la ciuadière. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré par le commandement de mad. la comtesse de Villars et de Tende.* — V. Sarsie.

CONTRE-MIZAINE, fr. provenç. s. f. (De l'ital. *Contramezana.* [V.]) (Port. *Contra mezena;* esp. *Contra mesana;* fr. anc. *Contre-mesane.*) Voile de perroquet de fougue. *Noms des vents de l'Océan et Méditerranée,* etc., Ms. du XVII[e] siècle, n° 10 de notre Bibliothèque particulière. — Avant le XVII[e] siècle, quand les navires avaient quatre mâts verticaux, dont les deux derniers portaient chacun une voile latine, celui qui était planté en arrière du mât d'artimon, tout à fait sur la poupe, avait une voile que, dans l'Océan, l'on nommait : le Contre-artimon, et, dans le Levant : la Contre-misaine, le mât se nommant Contre-artimon dans le Ponant, et Contre-misaine dans la Méditerranée. Quand le quatrième mât fut supprimé, la voile que l'on hissa au-dessus de la misaine (Levant) ou de l'artimon (Ponant) prit le nom de Contre-misaine (Levant), et de perroquet de fougue (Ponant).

CONTREMONT (A), vieux fr. loc. adv. (Du lat. *Contramontem.*) En remontant. Aller à Contremont dans une rivière, c'était la remonter, naviguer vers la montagne où elle prend sa source. — « Et sen alerent passer par le far de Mesine, du long de la Puille iusque à la bouche du fleuue de Tymbre (Tibre); et Contremont la riue monterent les galees a arriuer à la cite de Rome. » *Chron. de Savoye* (docum. de la fin du XIV[e] siècle); Hist. Patriæ-monum., t. 1, p. 318. — « ... D'autant que leurs grosses pièces » (des Turcs, au siége de Vienne, fait par Soliman II, en 1529) « furent mises à fond en montant à Contremont sur le Danube.... » Brantôme,

Vie du comte Palatin, discours xxve. — *Tendre la voile à Contremont*, c'était orienter la voile pour gagner dans le vent, pour remonter vers l'origine du vent. — V. Amont, Avantage du soleil, Flum.

CONTRE-QUILLE, fr. anc. s. m. (Gr. vulg. Κόντρα καρίνα; fr. anc. provenç. *Contre-carène;* ital. *Contro chiglia;* geno. *Contrachiggia;* malt. *Contra carina;* vénit. *Contra colomba;* rus. Резенъ-киль [*Rezène-kile*]). Pièce de bois épaisse et forte, qu'on applique, dans l'intérieur du navire, sur la quille, pour en lier solidement les diverses parties. C'est à la Contre-quille qu'on fait les entailles où doivent entrer les varangues, bases des côtes du bâtiment. — V. Calingue, Carlingue.

CONTREVAL (A), fr. anc. loc. adverbiale. (Du lat. *Contra vallem.*) En bas de... au-dessous, plus bas dans le courant, en descendant. — « Quant ils veirent venir Contreual le flum grant planté » (quantité) « de nefz chargiees de gens et d'aultres garnisons. » Fol. 187 v°, col. 1, lig. 37, *Voyage outremer*, Ms. du xive siècle; Bibl. de Genève.

CONTRO BRASSO, ital. s. m. Faux-bras.

CONTROCHIGLIA, ital. s. f. Contre-quille. — V. *Chiglia.*

CONTROCIVADA, ital. s. f. Contre-civadière. — V. Civada.

CONTRO DRAGANTE, ital. s. m. (Contre-dragant.) Barre d'écusson. — V. Dragante.

CONTROLEUR, fr. s. m. (Contraction de *Contre-rôleur* qu'on lit dans une Ordonnance du 3 nov. 1372, rendue par le roi Charles V « sur le fait de ses Aides » : « Esleuz, Receveurs, Grenetiers, Contreroleurs, ou autres officiers quelconques... » Contreroleur avait, dans la langue vulgaire, le sens de censeur incommode; et l'on trouve, chez D. Carpentier, la mention de lettres de rémission, sous l'année 1440, où il est question d'un homme : « moult arrogant, malicieux et Contreroleux. » Aujourd'hui celui qui reprend sans cesse la conduite d'autrui est un méchant Contrôleur, comme il l'était en 1400 et en 1667, lorsque Molière faisait dire par Dorine, du bon M. Tartuffe :

« Car il contrôle tout, ce critique zélé! »

Contrôleur était composé de *Contre*, ou opposé à, et de *Rôleur*, celui qui sur le Rôle ou Roole (Rouleau de parchemin, ou parchemin qui se roulait autour d'un bâton, *rotulus*), inscrivait les dépenses faites et l'argent reçu. (Ital. *Revedi-tore;* esp. *Contador.*) Il est inutile de dire ce que c'est qu'un Contrôleur de la marine. Aucune dépense ne peut être faite sans son avis. Il peut protester et refuser : mais ce refus ne lie pas le ministre, qui, sous sa responsabilité, a le droit de passer outre.

Le Contrôle est établi depuis longtemps dans la marine. On va voir que, en 1538, il y avait un Contrôleur général. Une ordonnance du 25 mars 1765 avait décidé que les Contrôleurs de la marine feraient partie du corps des Commissaires. Le Contrôle fut réorganisé en 1844 par deux Ordonnances, l'une du 14 juin, l'autre du 21 décembre, qui admit à faire partie du corps des Contrôleurs quelques officiers de la marine militaire. — *Contrôleur général de la marine.* (Esp. *Contador general da marinha*). Officier d'administration qui avait l'inspection générale sur le contrôle de la marine. Un *Estat* de la dépense, de la somme de 16,020 liv., etc., 1er janv. 1566 (Arch. de la Mar., carton : *Officiers de vaisseau*), nous fait connaître que, au milieu du xvie siècle, le titre de Contrôleur Général de la marine existait déjà : — « A maistre Antoine Dugué, Contrôolleur général de la marine, 400 ᵗᵗ. » Sur un état de 1605, nous voyons figurer, p. 6, deux Contrôolleurs généraux de la marine, « Maistre André Godart et Maistre Louys Le Noir. » En 1620, nous voyons aussi deux Contrôleurs généraux que nous retrouvons en 1627 : « Maistres André Godart et Paul de Gorris. » En 1640, nous ne voyons plus qu'un Contrôleur général : « Le s^r Le Queux; » de même qu'en 1648, où nous trouvons sur l'Estat « le s^r Leger, » et en 1661, où nous voyons mentionné, mais non pas nommé, un Contrôleur général aux appointements de 2,800 livres. En 1648, le Contrôleur général n'avait que 1,200 livr., comme en 1640; en 1627, il recevait 800 livres, comme en 1566. — Un document dont nous avons publié une analyse en juillet 1842, dans un mémoire inséré aux *Annales maritimes*, sous le titre de Documents inédits sur l'histoire de la marine au xvie siècle, nous fait connaître qu'en 1538, la marine avait un Contrôleur général au Havre, et que cet officier se nommait Macé d'Anjou. (V. Bibl. nat., Ms. n° 9469-3, fol. 57 v°, lig. 5.)

CONTRO MAESTRO, ital. vénit. s. m. (Celui qui est après le *Maestro.*) Contre-maître.) — « Contro maestro. Nochiero, Nostro-hommo. » *Introduz. all' arte nautica* (Venitia, in-4°, 1715, p. 272. — V. Guardia.

CONTRO PRIMO, ital. s. m. Carlingue, Contre-quille. — V. Contrachiglia, Premezano, Primo, Scassa, Scasso, Sopra colomba.

CONTROSARTIA, ital. s. m. Galhauban. — V. Galbano, Paterasso, Sartia.

CONTROVERSIA DI MARE, ital. anc. s. f. (Du lat. *Contra vertere*, tourner contre.) Soulèvement, révolte, lutte de la mer contre le rivage. — « El poi dal primo dì di maggio per fino à mezzo agosto, bisogna guardarsi da questa costa » (de Calicut), « perche fa grandissima fortuna et gran Controuersia di mare. » *Itin. di Barthema*, ap. Ramus., t. 1, p. 161 F.

CONTUS, lat. s. m. (Du gr. Κοντός. [V.]) Perche ferrée, Gaffe. — « Contus est pertica oblonga, in capite ferrum habens, qua nautæ ad explauranda loca navibus opportuna utuntur. » Donat (*Virgile*). « Percunctatio pro interrogatione dicta videtur ex usu nautico, quia Conto pertentant cognoscuntque navigantes aquæ altitudinem. » Festus.

— « Ipse ratem Conto subigit, velisque ministrat, etc. »
Virgile, *Éneide*, liv. vi, v. 302.

— Le Dict. lat.-fr. de Noël (1824) dit : « *Contus*, Longue perche, croc, aviron pour conduire un bateau, ou pour sonder. » Le *Contus* n'est point un aviron, et ne saurait être confondu avec la rame dont on se sert pour conduire un bateau. Quelquefois on sonde avec un aviron, quand on n'a pas sous la main une perche ferrée; mais de ce que l'aviron fait par hasard l'office du *Contus*, il ne s'ensuit pas qu'on puisse donner à *Contus* la signification d'Aviron.

CONVENTO, faute d'impression dans le *Vocabol. naut.* (1614) de Pantero-Pantera, où nous lisons : « Conuenti sono le commissure, che appariscono tra una tavola et l'altra. » C'est certainement : *Commenti* (les coutures) qu'il faut lire.

CONVERSO, port. s. m. (De *Conversar* [lat. *Vertere, Cum*, tourner avec], converser, causer avec quelqu'un) — « C'est la partie du tillac d'en haut qui est entre le mât de misène et le grand mât. C'est le lieu où l'on se visite les uns les autres, et où l'on fait Conversation : c'est un mot de Portugal. » Aubin (1702) avait emprunté cette définition au Père Fournier, qui la donne dans l'*Inventaire des mots dont on vse sur mer*, placé en tête de son *Hydrographie* (1643). — Nous croyons que c'est de *Converso* que, par corruption, on a pu faire *Convés* ou *Convéz*. (V.)

CONVÈS, CONVÈZ, port. s. m. (Peut-être de *Convir*, se réunir, parce que les matelots se réunissaient sur le pont entre les deux mâts; peut-être contraction de *Converso*. [V.]) Le pont supérieur du navire de commerce; le second pont ou seconde batterie du vaisseau de ligne à deux ponts. — V. Ahustar.

CONVEXITY, angl. s. (Du fr. *Convexité;* lat. *Convexitas.*) Bouge. — V. Rounding.

CONVOGIA, géno. v. a. De l'ital. *Convogliare*, fait du fr.: *Convoyer.*

CONVOI, fr. all. holl. dan. suéd. s. m. (Orthogr. mod. de *Convoy*. [V.]) (Gr. litt. mod. Νηοπομπία [*Niopombia*]; gr. vulg. Κομπόγιο [*Komboïo*]; bas lat. *Caravana;* ital. *Convoglio;* esp. angl. *Convoy;* port. anc. *Cafila;* port. mod. *Comboi;* bas bret. *Konvoé;* ar. côte N. d'Af. *Kommboï;* rus. Конвой [*Konnvoï*]; mal. *Penghantaram kapal dagang;* lasc. *Ouoraoua;* chin. *Pañg.*) Réunion de bâtiments marchands qui vont d'un port à un autre, sous l'escorte de navires de guerre. Autrefois on a donné le nom de Convoi au navire (suéd. *Convoi* ou *Convoj-skepp*) qui escortait les marchands; ce protecteur s'appelle aujourd'hui : Convoyeur. — «.... Fut le Convoi de ses navires surpris.... » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 22. — «... Elle étoit » (la flotte) « d'enuiron quatre-vingt bastiments marchands, escortée par cinq nauires de guerre... Je les attaquai, et jeust (*sic*) le bonheur d'enleuer les cinq Conuois » (Convoyeurs) « après un combat très-opiniâtre... Comme tout le reste de la flotte s'est trouuée séparée et sans Conuois » (sans Convoyeurs). *Rapport de J. Bart*, 5 juillet 1696, Ms. Arch. de la Mar. — V. Capre.

CONVOJO, ital. géno. s. m. (Du fr. :) Convoi. — L'ital. dit aussi *Convoglio.*

CONVOY, fr. anc. esp. angl. s. (De *Voye*, chemin [lat. *Via*], et de *Cum*, avec.) Convoi, Convoyeur. — « Et surtout pour attaquer le Convoy » (le Convoyeur) « de Porto-Belo, qui est vn vaisseau de 28 pièces de canon, qui apporte tous les ans à Carthagène, dans ce temps-là, de l'argent pour le paiement des garnisons, et qui prit l'année passée *l'Utile* » (barque longue de quatre canons) .... *Lettre de d'Estrées à Seignelay*. — « ... For by that he was required to take under his Convoy the Saint-Albans with the Turky fleet, and to join the *Dragon*, and the *Winchester*... » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 1er, p. 15.

CONVOYAR, esp. v. a. (De *Convoy*. [V.]) Convoyer.

CONVOYER, fr. v. a. (De *Convoy.*) (Gr. litt. mod. Συντροφέω [*Syndrophéô*]; gr. vulg. Κομπανιάρω [*Kompagnarô*]; cat. anc. *Ferconservatge;* ital. *Convogliare;* géno. *Convogiâ;* esp. *Convoyar*, port. *Comboiar;* angl. *Convoy (to);* all. *Begleiten;* holl. *Begeleiden;* dan. *Convojere;* suéd. *Convojera;* rus. Конвоировать [*Konnvotrovate*], Конвоевать [*Konnvoévate*]; bas bret. *Konvoï.*) — « Au partir du port » (de Néprepont), « afin que les dictes gallées » (celle de Château-Morant et celle de Torsay) « n'eussent empeschement, le mareschal les Conuoya jusques à la vue de Galipoli, et de là ne se bougea afin de les secourir, si aulcune chose leur advenoit. » (1399.) *Livre des faits de J. Bouciquaut*, 1re part., chap. 30. — « Voulons qu'en temps de guerre nostre dit Admiral soit tenu armer nauires, pour Conuoyer à seureté nos subjects et autres marchands nos aliez et amis, et en prendra nostre dit Admiral le salaire accoutumé. » *Règlement de juillet* 1517 (François Ier), art. 28. — V. Escorter nefs et vaisseaux.

CONVOYEUR, f. s. m. (De *Convoyer.*) (Gr. anc. Προπομπός; Φυλακὶς ναῦς; holl. *Convoy, Convoyer.*) Navire de guerre qui escorte des bâtiments marchands pour les protéger contre l'ennemi, ou, lorsque le convoi porte des prisonniers, pour veiller sur eux, et empêcher les évasions ou les révoltes. — V. Convoi.

CONZADOR, vénit. anc. s. m. (De *Conzare*. [V.]) Celui qui apprête, prépare ou répare. — « Ordenado fo per la signoria che algun maistro loqual lauora in la caxa del caneuo, si Conzador como filador ne olssa ne debia reconzar caneuo de algun senza licencia de li signori, sotto pena de soldi x de pizoli... » Décret du 1er oct. 1334; chap. 70, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. part., n° 1, p. 9 verso, lig. 15. — V. Cantier, Fento.

CONZAR, vénit. anc. v. a. (De *Conciare*. [V.]) Arranger, Rectifier, Préparer. — « E debia hauer a la soa camera una stadiera » (stadera, balance à crochet), « si como da qua indriedo elli haura et elli sie tegnudi quella far zustar e Conzar, al men do fiade al mese. » Chap. 48, *Capitolar*, cité à l'article précédent. — V. Scavazar, Spadolare.

CONZARE, bas lat. vénit. v. a. (De *Conciare*. [V.]) Équiper, Pourvoir de tout ce qui est nécessaire, Radouber. — « Statuentes statuimus quod patroni debeant naves dare bene Conzatas, atque calcatas de foris, parietes, duo castella, unum, etiam barcam, gundolam. » *Ordinamenta* 1229, ind. ij prima die mensis junii (C'est le statut de Venise donné par Canciani [t. v], d'après une rédaction de 1255), p. 41 v°, Capitolo dei naviganti, Ms. (XVe siècle), clas. VII, cod. 369; Bibl. Saint-Marc. — Dans le texte publié par Canciani, et reproduit par M. Pardessus, *Lois maritimes*, t. v, on lit : *Corzatas*, que nous avions cru une corruption vénitienne de *Corredatus* (*Corredare*, équiper), mais qui n'est qu'une faute de copiste, ainsi que le prouve le passage du manuscrit de Saint-Marc rapporté ci-dessus. *Parietes* n'est point dans la version de Canciani, qui donne *Paredos* (des paradis. — V. Paredus); *Parietes* est une faute : le statut ne pouvait dire que les navires devaient avoir leurs murailles, car il n'y a pas de navires sans murailles; et, d'ailleurs, *calcatas de foris* (calfatées en dehors) fait assez comprendre que les nefs devaient avoir leurs murailles en bon état.

CONZO, vénit. adj. (De *Conzar.*) Apprêté, en bon état. — « Fo azonto per la signoria che algun no possa far metter caneuo Conzo in la camera sel no sera stimado, soto pena de liure cinque de pizzoli per zascuna fiada... » Chap. 58, *Capitolar della Tana*, cité plus haut.

CONCHA, esp. anc. s. f. Carlingue d'un mât, d'un cabestan. — V. Cabrestante.

COOK, angl. s. n. (De l'angl.-sax. *Coc*, qui a la plus grande relation avec le lat. *Cocuere*, cuire, et qui nous paraît en dériver. Le révérend J. Bosworth, dans son *Dictionary of the anglo-saxon language* [1838], cite au mot : *Coc* les chap. 21 et 28 de la Gramm. d'Elfric. Probablement dans aucun auteur antérieur au savant abbé de Canterbury, Bosworth n'a trouvé Coc; or Elfric mourut en 1005 : on est donc en droit de supposer que le mot qui nous occupe ne s'introduisit guère dans les langues du Nord qu'au VIIIe ou au IXe siècle, et qu'il y vint du Midi, comme *Cicen* ou *Cycene* [*Kiken*], cuisine, que Webster fait, avec toute apparence de raison, sortir du bas lat. *Cucina.*) Coq, Cuisinier. — *The ship's Cook*, Le Coq. — *The officer's Cook*, Le cuisinier de l'état-major. — *Cook's assistant*, L'aide du Coq, l'aide de cuisine. — *Cook-room*, s. Cuisine. — V. Galley, Room.

COOPERTA, bas lat. s. f. (Du lat. *Cooprire*, couvrir.) Couverte, Pont, Tillac. — « Et est alta in prima Cooperta (navis *Sancta Maria*) undecim pedibus et dimidio... et est alta in

secunda Cooperta pedibus sex et dimidio. » *Contractus navigii domini regis* (saint Louis) *cum Venetis*, 1268. — « Altitudinis in prima Cooperta palmorum novem, altitudinis in secunda Cooperta palmorum octo... » *Convention entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes*, 27 novembre 1268. — « Conducam et consignabo vobis... (navem), sanam, stagnam et completam Coopertis, castello et omnibus rebus predictis... » Ib. — V. Curritor, Larga.

COOPERTURA, bas lat. s. f. (Pour Cooperta. [V.]) Pont du navire. — « Et in prima Coopertura, alta palmis novem. » (Et au premier pont le navire doit être au haut de 9 palmes, ou 6 pieds 9 po.—2m·19c.) *Conventions pour le nolis de 12 nefs*; Gênes, 13 septembre 1246. Docum. inéd. publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 53 (1843). — V. Curritor.

COPA, bas lat. s. f. (Peut-être du lat. *Cupa* [rad. gr. Κύπη], coupe, qui aurait nommé un navire, comme la tasse, *Cymba*, nomma une petite embarcation. Cette hypothèse nous paraît assez bien appuyée par ces paroles d'Hésychius : « Κύπαι, εἶδος τι νεώς. ») » Sorte de navire qu'un rapport de forme nous fait rapprocher du *Copano*. (V.) Voici le texte de Nicolas Speciale (XIVe siècle), *de Rebus Siculis*, chap. 17, qui nous a fait connaître la Copa : « Sed die tertia, ut ipsos defensores urbis in multarum partium defensione distraherent, quod debilitatam urbem viris bellatoribus facilius superarent, cathenam, quæ portum urbis concluserat, præmissis portennis, quas vulgo alii Filvas, alii Copas vocant, magnisque navibus succedentibus infringere, conabantur. » De ce passage il résulte, d'abord que les Copes ou Filves étaient des navires de charge ou de transport (V. Portemia), ensuite que c'étaient de petits navires, puisqu'après les avoir cités l'auteur ajoute : « magnisque navibus, etc. » Les Copes étaient aussi des bateaux de pêche, comme nous le fait voir la phrase suivante d'un traité passé, en 1303, entre Arnaud de Villeneuve et les habitants de Trans : « Quocumque tempore cum vertolenis » (espèce de filets dont nous ne connaissons ni la forme ancienne ni le nom moderne), « excepto tempore procreationis... possint piscare cum Copis. »

COPANO, port. anc. prov. vénit. s. m. (Peut-être de *Copa* [V.], ou de *Cupa*; peut-être de *Caupulus*, corrompu en *Caupalus, Caupanus, Copanus*, Copano.) Esquif, Embarcation inférieure par les dimensions à la barque ou chaloupe de la galère.— « Estas » (olas) « son muy peligrosas, é arrebataron el Copano » (de la galère du Capitan) « donde iba... é levóle a la mar. » *Cron. de D. Pedro Niño* (1403), p. 95. — « Che alguna galia non osi buttar el Copano in acqua » (mettre son esquif à la mer) « senza licenza da messer lo Capitanio, saluo buttando lui el suo, in pena di soldi cento a chi contrafarà. » *Ordon. di Mocenigo* (1420). — V. Choppano, Coppano.

COPANUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Copano*. [V.]) Chaloupe, Barque. — « Item, marinarii dictarum navium tenentur honerare et exhonerare equos qui ire debebunt in dictis navibus, sine eo quod domini et participes navium teneantur solvere locationem Copanorum. » *Contrat d'affrétem. entre Gênes et les envoyés de saint Louis* (1246), Ms. Bibl. nation. — « Item, quod rubina una » (un canal; à Aigues-Mortes, il y a un étang qui a le nom de Roubine. *Roubine* a fait le fr. mod. *Robinet*.) « talis fiat et fieri debeat per dominum regem, per quam res et mercadandiæ mercatorum possint cum Copanis libere conduci et portari de mari ad civitatem Nemansensem. » *Charte de* 1275, citée par D. Carpentier.

COPEAUX, fr. s. m. plur. (De *Coupeau* fait de *Couper*; gr. Κόπτω.) Débris de bois faits avec la hache, rubans de bois enlevés avec le rabot. Les charpentiers ont toujours eu la pensée qu'ils avaient un droit de propriété légitime sur les Copeaux; la tolérance de l'administration des ports les entretint quelquefois dans cette croyance. Cependant de graves abus s'en étant suivis, et des charpentiers taillant sans économie et sans vergogne de belles pièces de bois pour augmenter la masse des débris qu'ils emportaient, on a défendu que ces ouvriers pussent s'attribuer les Copeaux. Cette défense, souvent renouvelée, est presque toujours tombée bien vite en désuétude, la police des arsenaux étant fort indulgente pour une foule de petits délits, autorisés, pour ainsi dire, par la coutume, plus forte que les règlements ou la loi. — V. Boscalia.

COPERC, malt. s. m. (De l'ital. *Coperchio*, couvercle, fait du lat. *Cooperire*, couvrir.) Chouquet.

COPERTA, bas lat. ital. vénit. s. f. (Du lat. *Cooperire* [*Operire cum*], couvrir.) Couverte, Pont, Tillac. — « Coperta è la parte di sopra che copre il vascello da una sponda all' altra, dove sta la chiurma et l'altra gente. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Et alta in coperta in medio » (la galère) « pedibus 7 et 2 digitis. » *Commemoriali*, cités par Ant. Marin. — *Coperta di corde*, ital. anc., Pont de cordes. — *Coperta intera*, Pont entier. (V. Ponte intero.) — *Coperta levatoja*, Pont-levis. — V. Baccalaro, Cassaro, Corda, Cooperta, Coopertura, Coverta, Galeoncino, Giogo, Marciliana, Montare sopra un vascello, Navigium de coperta, Navilio, Ponte, Puntello.

COPPANO, vénit. anc. s. m. (Var. de *Copano*. [V.]) — « Et ogni galea caricasse li suoi Coppani ... » *Viag. d'vn comito veneto*, ap. Ramus., t. 1er, p. 275 F. — « Oue che quelli della galea mendorno vn Coppano con alcuni giannizeri in terra. » Ib., p. 276 F. — Stratico (1814) donne *Coppano*, qui ne se lit pas dans le *Ditt. ital.* de Duez (1674).

COPRESSO, ital. s. m. (Corrupt. de *Compresso*. [V.]) Beaupré. — Röding (1794-1798), *Dict. marit. españ.* (1831), p. 139, 2e partie.

COQ, fr. s. m. (Du lat. *Coquus* ou *Cocus* [V.], cuisinier.) (Gr. litt. anc. Ἐσχαρεύς? Μάγειρος; gr. mod. Μάγειρας [*Maïerass*]; bas lat. *Choquus, Cochus*; all. *Koch*; anglo-sax. *Coc*; isl. *Kockr, Matsveinn*; angl. *Cook*; suéd. *Kock*; holl. et dan. *Kok*; ital. *Cuoco*; géno. *Coego*; esp. *Cocinero*; port. *Cozinheiro*; malt. *Coc*; basq. vulg. *Cusiniariu*; bas bret. *Kilok* [Hillok]; rus. Кокъ [*Koke*], Поварь [*Povare*]; illyr. dalm. *Kuhâcs* [Kouatch]; val. Бѫкътарѫ [*Bouketaroulou*]; hongr. *Szakács* [Sokatche]; lasc. *Bandari, Babertchi*; madék. *Ampanandrou*; chin. *Ho-Téou, Tchoûy-tsouán, Tchûtsè*; mal. *Djouro-dâpour*; lasc. *Bandari*; ar. côte N. d'Afr. *Toubbah'r*.) « Le cuisinier du vaisseau. » Guillet (1678). — « Le Coq du vaisseau est le Cuisinier de l'équipage. » Desroches (1687). — « Le Coq doit être propre, et tenir bien nets les vivres qu'il fait cuire; mais il ne doit point consumer (*sic*) d'eau ni de bois inutilement. Il doit laver tous les jours sa cheminée. Il ne sert à manger que quand il en a l'ordre du capitaine, et il sonne la clochette pour avertir l'équipage de s'asseoir ... Dans les vaisseaux marchands il n'y a point de Coq : c'est un mousse qui fait la cuisine et qui sert dans une même gamelle pour tout l'équipage, sans qu'il y ait de rations ordonnées, comme dans les navires de guerre. » Aubin (1702).

COQUA, bas lat. cat. anc. s. f. Coque (navire). — « Don Attho de Fosses lloga vna Coqua de aquestes de Bayona. E

quant forem en la mar la Coqua feya molta aygua, si que per dos llochs o per tres ne treyen d'aygua en calderes, e calafatauen la ab stopa tot ço que podien, si que ya volgueren star en terra en qualque lloch que poguessen exir primer, tambe en Cathalunya com en Mallorques. » *Chron. del Rey en Jacme*, chap. 90. — *Coqua* se lit chez Guill. de Nangis, *Hist. de Philippe*, liv. III, p. 519; et chez Rymer, t. VIII, p. 354.

1. COQUE, fr. anc. s. f. Girolamo Zanetti (p. 43, *Origine di alcune arti oppresso i Viniziani*, 1758) a dit que le nom de la Coque fut emprunté au gr. Καύκιος, signifiant : concave, creux.—Καύκιος n'est pas grec, et c'est Κοῖλος qui signifie : creux. — Nous ne croyons pas que là soit l'origine du mot *Cocca* ou *Coque*. Spelmann dérivait ce mot du lat. *Concha*, coquille, coque; ce serait plus vraisemblable, mais nous pensons que ce n'est pas plus vrai. Si nous considérons que ce sont les marins du Nord qui les premiers se servirent des Coques, déjà en usage dans la Méditerranée au commencement du XIIIe siècle (V. Coca, Coche, Coggo), et mentionnées par les historiens anglais au XIe siècle (V. Coggo), nous sommes porté à chercher dans les langues du Nord, et non dans le latin ou le grec, l'étymologie du nom dont furent appelés ces navires par leurs inventeurs. Nous voyons l'historien latin des archevêques de Brême, nommer *Kogge* la grande espèce de nef que le chroniqueur de Prusse, Pierre de Duisbourg, appelle *Coka*, et nous nous demandons si *Kogge* n'est pas une forme de l'all. *Kugel* ou du holl. *Kogel*, qui désignent la balle, le boulet, la sphère. Dans l'isl., *Kuggi* ou *Kuggr* nomme un navire très-court, et ce nom est en rapport avec *Kaggi*, signifiant : Tonneau. *Kogge* et *Kuggi* ne sont-ils pas le même mot? Le navire très-court et rond n'avait-il pas quelque chose d'un tonneau, d'une grosse tonne? Nous n'en doutons pas.

La Coque était un vaisseau rond, large à l'avant et à l'arrière, court, ayant un maître bau très-grand comparativement à la quille, haut sur l'eau, et profond à peu près autant que large. Il y avait des Coques fort grandes; il y en avait de petites. Toutes étaient pontées; mais les unes avaient trois couvertes, et les autres, deux seulement. Nous avons établi, p. 267, t. 1er de notre *Archéol. navale*, qu'une Coque à trois couvertes ou trois étages, en comptant la cale, pouvait avoir, de la quille au rebord supérieur de la pavesade (le bastingage), 31$^{pd.}$ $\frac{1}{2}$ ou 10$^{m.}$ 23$^{c.}$, et qu'elle pouvait être immergée de 20$^{pd.}$ ou 6$^{m.}$ 49$^{c.}$. Un document génois (V. Cocha) nous fait connaître qu'au milieu du XVe siècle, il y avait à Gênes des Coques marchandes de 1500 tonneaux (ou 20,000 cantares, le cantare étant du poids de 150 livres, et le tonneau pesant 2000 livres) (V. Coca); elles avaient en temps de guerre 140 hommes d'équipage, et 120 seulement en temps de paix. Les Coques étaient moins lourdes que les nefs ordinaires, et se manœuvraient plus facilement : c'est ce qui leur valut sinon de remplacer tout à fait les nefs, du moins de se multiplier beaucoup et bien vite, et d'être souvent préférées à celles-ci. (V. Cocca.)

Si nous ne savons à quelle époque on commença à se servir de l'espèce de nef appelée Coque, nous ne savons pas davantage quand on les abandonna. Nous voyons par un document de 1542 (V. Colpo di mare) qu'à cette époque il y avait encore des Coques. Soixante-dix ans plus tard, la Coque n'était certainement plus comptée parmi les navires usités; car Pantero-Pantera (1604), qui nomme, p. 40 de son *Armata navale*, la Nef, le Galéon, la Hourque, la Marsiliane, le Berton, etc., ne nomme point la Coque. Au XVIIe siècle, on faisait à Dunkerque certains petits navires qui conservaient le nom de la Coque; on les voit cités dans les États manuscrits de la mariné (Arch. de la Mar.), années 1696, 1701, 1703. Le manuscrit de 1703 porte : « Cocqs, Dunkerque, 3. » Guillet, Desroches ni Aubin ne parlent de ces Coques. — « Lesquelles denrées et marchandises chargiées ... en la nef ou Coque nommée *Saint-Esprit*, de Brisemberk en Allemagne » (? *Briezen* ou de *Brixen*), « ... furent prises et robées en mer par certains escumeurs de mer de la coste de Normandie. » *Lettres de Charles V, roi de France*, année 1371, vol. v, Arrêts du parlement de Paris. — V. Ancre de miséricorde, Coca, Cocca, Coccha, Cocha, Coche, Cocka, Chocha, Cocco, Cog, Cogga, Coggo, Cogo, Coka, Concha, Coqua, Cota, Kogge, Quoque, Velum de medio.

2. COQUE, fr. s. f. fig. (Du lat. *Concha*, coquille.) (Prov. *Coquo*; ital. *Scafo*, *Guscio*; port. esp. *Casco*; all. *Rumpf*; angl. *Hull*.) Le corps du navire, lorsqu'il est sans mâture, sans voilure, sans agrès, sans chargement, sans artillerie et sans lest, est appelé Coque. On a pu très-bien comparer cette enveloppe à celle de l'œuf, du coco, de la noix, etc.—On nomme *Coque* d'un cordage un repli ou anneau que forme sur lui-même ce cordage lorsqu'il est trop tordu.

COQUERON, fr. s. m. (Transcription de l'angl. *Cookroom* [V.]) (Esp. *Talamete*; turc, *Dolab*.) Au XVIIIe siècle, on donna à une chambre ou retranchement fait sur l'avant des petits navires, le nom de Coqueron, francisation des mots anglais *Room* et *Cook*. Cette chambre était destinée à la cuisine. Par extension, on donna le même nom à un retranchement fait dans les soutes à poudre, vers l'arrière, pour en faire une soute à gargousses. Ce Coqueron s'appelait aussi Four. (V. 2. Four.) Le mot une fois admis pour désigner des chambrettes, on l'appliqua aux petits retranchements faits à l'avant et à l'arrière de certaines barques et des canots, pour servir d'armoires. Dans cette dernière acception, Coqueron est synonyme de Tille. (V.)

COQUET, fr. anc. s. m. (Diminut. de *Coque*. [V.]) Nom donné à un petit bateau dont la forme avait sans doute quelque analogie avec celle de la Coque.

— « Environ les nés n'a batel
Tant soit bien fermé à loquet
Petites barques ni Coquet
Où uns homs se puisse accoster
Que l'amiraut ne face oster
Et mettre, c'on n'en ait riote
Loing du navie en une flotte. »

GUILL. GUIART, *la Branche aux royaux lignages*.

— « Il trouva un Coquet avec deux rames et quelques vivres dedans, qu'aucuns pescheurs y avoient laissez. » *Le roman d'Amadis*, liv. VII, chap. 6. — « Il n'y eut autre dommage sur lesdits François fors qu'en un Coquet où estoient douze hommes de guerre, lequel effondra (en 1457). » *Histoire de Charles VII*, édit. de 1617, p. 245, citée par Ménage. — « Voulons que se aucune nef... demouroit sur l'ancre... et demourast l'ancre, ou chaable, ou batel, ou Coquet, ou autre appareil;... celui qui le trouvera sera tenuz de le rendre. » *Lettres de Charles VI* (année 1383), citée par D. Carpentier.—« Et lui venu » (Ximène) « à Rubicon, se mit à l'advanture avec quatre compagnons de la compagnie dudit sieur de Bethencourt, et passèrent en l'île de Loupes, en un petit Coquet qui estoit là demouré : car combien que, Berthin eust laissé le Coquet » (on voit qu'il y avait deux espèces de Coquets : les grands, et celui-ci est du nombre, et les petits qui étaient des nacelles, quand les autres étaient des embarcations plus importantes), « il emporta tous les avirons; et print le dit Simène autant de vivres qu'il peut porter... » *Conquête des Canaries par J. de Bethencourt* (1402);

ch. 19.—Deux passages de *la Branche aux royaux lignages* que nous allons citer, nous font connaître que, pour le combat, certaines nefs hissaient à la tête de leur mât, et sous le châtelet qui le couronnait d'ordinaire, le Coquet ou batelet, plein d'hommes destinés à lancer des flèches, des pierres ou d'autres projectiles :

« Li autres traient
Vers ceux qui haut sur les mas jouchent (sont juchés)
Quarriaus entrent là où ils touchent...
Poi i a chastel ne Quoquet
Pendu à mas à grand estude
Où il n'en ait grand multitude (de carreaux)
Comment qu'aucun ne les ataingne...
Aucun d'eus haut ès mas repuient (se cachent)
Pour traire et pour lancer à plain.
Chastel et Coquet sont jà plain
D'autres gens que de garçonciaus (jeunes soldats, soldats novices);
Quarriaus a là si granz monciaus
A pointes clères et obscures,
Chailloz (cailloux) pesans et pierres dures,
Qu'il n'est nul qui le compte en sache. »

Il y avait des Coquets assez petits pour être mis en mouvement par une seule rame placée au milieu de la poupe. Pousser en avant un Coquet avec cet aviron unique, — la moderne Goudille — c'était COQUETER. Desroches (1687) a recueilli ce terme, analogue, quant au sens, à Gabarrer et à Goudiller : « Coqueter se dit d'un homme qui, avec un aviron, mène un bateau par son arrière. »

COQUET DE HARENG, faute de copiste ; pour Caquet ou petite Caque (V.) de hareng. — « Chascun Coquet de herenc... » *Registres de la cour des comptes*, cité par D. Carpentier.

CORABE, faute de copiste du Ms. n° 9469-3 de la Bibl. nation. Pour : Courbe. — V. Serre.

CORAPILLOA, basq. litt. et vulg. s. Nœud.

1. CORBA, bas lat. vénit. s. f. (Du lat. *Curva*, courbe, arquée, voûtée.) — « In navi, galea, vel in Corbis vel Ligationibus navis, arbitrio pedagerii. » *Statua Avinion.* (1263), Ms. Bibl. nation., n° 4659, fol. 92. — D. Carpentier connut le passage qu'on vient de lire ; et comme il n'avait jamais trouvé le mot *Corba* dans le bas latin, il pensa que *Corbis* était une faute du copiste du manuscrit, et qu'il fallait lire *Cordis*. Ce qui le décida sans doute, c'est le voisinage de *Corbis* et de *Ligationibus* ; dans son opinion, *Ligatio* devait nécessairement désigner une amarre, ou l'action d'amarrer, ou, comme il le dit : « *Funium apparatus*, Gall. Cordage » ; et il conclut de là qu'avec le cordage du navire, la convention passée entre les Avignonnais et le seigneur de Les pour le péage ne pouvait mentionner que des cordes. Nous pensons, quant à nous, que cette interprétation du savant bénédictin ne saurait être admise : d'abord parce que *Cordis* et *Ligationibus* présenteraient une répétition inutile, ensuite parce que nous trouvons, sur la liste des objets sujets à l'impôt de passage, la chaîne du navire, qui, dans l'hypothèse de Carpentier, devrait être comprise parmi les amarres du bâtiment. (V. Cathena.) Selon nous, *Corba*, c'est la *Courbe* (V.), le couple (V.) ; le mot était dans le vénitien, et probablement il était usité dans les chantiers de toute l'Italie et de la Provence. Nous voyons, par le document qui nous occupe, que les pièces principales du navire, telles que mâts, antenne, gouvernail, barres de gouvernail, payaient le péage ; et nous sommes induits à penser que le Courban (V.) préparé pour la construction, et toutes les pièces de liaison, étaient soumis à l'impôt. Quant à l'arbitraire laissé au péager sur la nef, la galère, le courban et les liaisons, nous ne saurions l'expliquer que par cette considération, que les nefs et les galères n'étant pas toutes de la même grandeur, il aurait fallu établir dans la convention une échelle graduée de péages ; et que les courbes et les liaisons différant, suivant qu'elles devaient être appliquées à telle nef ou à telle galère, n'auraient pu être frappées indifféremment d'un même impôt. Le péager qui connaissait la coutume y trouvait une base, qu'il modifiait suivant la circonstance.—V. Arbor, Ligationes, Timonarius.

2. CORBA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Corbis.*) (Proprement : Corbeille.) Hune, Gabie. — « Cage de hune d'un navire. » Duez (1674).

CORBACHO, esp. s. m. (Du turc *Qyrbâtch* [قدباج], emprunté au hongrois, qui désigne par ce mot un fouet fait d'une lanière de cuir de bœuf.) Nerf de bœuf, dont les comites des galères se servaient pour châtier les hommes de la chiourme. Nos Provençaux appelaient cet instrument de supplice le Courbache. Quelquefois le courbache était un bâton ordinaire ; quelquefois un simple bout de corde. C'est de Courbache qu'on a fait le français Cravache. — V. Hamere, Nerf de bœuf, Portisculus.

CORBAME, ital. s. m. (De *Corba*, courbe.) Toutes les pièces courbes qui entrent dans la composition des membres d'un navire. Duez (1674) a tort de définir le mot *Corbame*, « Courbans, toutes les pièces d'un navire en général. » Le Courban, comme on dit en Provence,—et non les Courbans — ne comprenait aucune des pièces droites du navire, mais seulement les couples ou madiers, les allonges ou estaminaires, et toutes les courbes. — « Corbame è quell' università di legni, che forma la larghezza del vascello, come matere, stamenali, forcacci et altri simili. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — «..... Sopra d'esso (le *Primo* [V.]) s'impernano et conficcano le Matere et Stamenali et i Forcazzi che fanno il Corbame... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 28. — V. Contraquairato, Gondole.

CORBATON, fr. esp. s. m. (Diminut. de *Corba*. [V.]) Petite courbe, Courbe, Courbaton. — « Y asentados los Codastes, meterles por dedentro a cada vno vn Corbaton que abrace la Quilla y el Codaste, que empernandolos luego vendran a quedar mas firmes que si fueram naturales. » Thom. Cano, *Arte para fabricar naos* (Sevilla, 1611), p. 20 v°. — *Corbaton de embestir*, Courbe d'attaque. On nomme ainsi ces Courbes, parce que, placées horizontalement sur l'étrave et les couples de l'avant, elles fortifient cette partie du navire contre les chocs qu'elle reçoit ou qu'elle donne. C'est ce que les constructeurs français appellent une guirlande. Le *Courbaton de embestir* reçoit aussi le nom de *Busarda*. (V.) — « Nueue Corbatones de embestir a Proa de alto a baxo desde la cubierta de la artilleria para a vaxo mui juntas. » *Razon de la medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto ; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Corbaton de Gorja*, Courbaton de la gorgère. (V. Taxamar.) — V. Corps.

CORBE, fr. anc. s. f. (? De *Corbis* ou de *Corbita*.) Nom d'un navire commun en Hollande et en Flandre, au XVIe siècle. Nous ne l'avons vu nommé que dans les *Faits de la marine et naviguiges*, ouvrage d'Antoine de Conflans, que nous avons publié dans les *Annales maritimes* (juillet 1842), d'après le Manusc. de la Bibl. nat., n° 7168-33 A. : « *Holande*. Sont Corbes, aucunes de cent tonneaux et les autres au dessoubs, et peschent harencs en la mer de Flandres, et se treuuent aucunes foys trois cens ensemble. *Flandres*. Comme Lescluse, Lostande, Dunkerque et autres portz, sont

grand quantité de Corbes, de heus, bodequins, escutes, et autres petits vaisseaulz pescherêts. » Nous pensons que la Corbe mentionnée par Antoine de Conflans, au commencement du XVI[e] siècle, est le même navire, — sauf les changements que cent ans purent apporter à la construction et au gréement du navire — que la petite chatte ou Corve des premières années du XVIII[e] siècle. — V. Corve.

CORBEAU, fr. s. m. (Du lat. *Corvus*, Corbeau, bec recourbé, croc; gr. Κόραξ. [V.]) Nom donné par les historiens français au *Corvus*, machine de guerre qui n'était pas sans rapport avec le grappin d'abordage, mais qui, cependant, en différait par de certains détails de forme et de construction dont on ne saurait se rendre compte aujourd'hui. Voici la description que Polybe donne de cet engin; nous l'empruntons au latin de J. Scheffer, liv. II, chap. 7, *de Militia navili*: — « Destituebatur in proris tignum rotundum, longum ulnas quatuor, latum in diametro palmas tres, trochleam in fastigio habens: eidem scalam applicabant, atque inducebant e transversis tabulis latis pedes quatuor, longis ulnas sex, compactam clavisque confixam. Foramen tabulati erat oblongum, statim a primis duabus ulnis tignum ipsum circumplectens, ad latus scalæ erat utrinque lorica, per totam ejus longitudinem porrecta genu tenus alta: in extremo ferreum quasi pistillum in acutum desinens aptabatur, habens in vertice annulum: ita ut universa compages machinis esset similis, quibus farina conficitur. Porro isti annulo funis illigabatur, quo in commissionibus navium trochleæ illius ope, quæ in tigno erat, corvos erectos in tabulatum alienæ navis demittebant, idque in proram naves circumagendo, ut in latera impetum darent. Postea vero quam infixi corvi tabulatorum asseribus admotas naves invicem constrinxissent, quotiens quidem obliquæ naves mutua latera conjuxerant, omni ex parte insiliebant, quotiens autem a prora erant commissæ, per ipsam machinam bini continua serie inruebant, quorum primi adversus ictus scutis objectis defendebantur, proximi his scutorum curvaturam super lorica imponentes latera tutebantur. » On attribue à Duilius l'invention du Corbeau.

CORBETA, esp. s. f. (Du fr.:) Corvette.

CORBILLAS ou CORBILLAT, fr. s. m. Coche d'eau qui faisait le service sur la Seine entre Paris et Corbeil. C'était du nom de cette ville que ce bateau tirait le sien. C. Oudin, contemporain du Corbillat, le définit ainsi, p. 121 de son *Dict. fr.-esp.* (1660): « Especie de nauío vsado para un lugar llamado *Corbeil*. » En 1632 ou 33, on représenta un ballet intitulé: *Le Corbillas*. Les parties récitées de cet ouvrage parurent en février 1633, sous ce titre: *Ballet de Corbillas, aux dames.* (Bibl. nat., collection des Ballets, carton C.) Les paroles en sont quelquefois grivoises, mais la plaisanterie n'y est point indécente. Il paraît que la concurrence des voitures établies entre Paris et Corbeil commençait à faire tort au Coche, car la maîtresse du Corbillas disait:

« Ma practique se perd, et désormais je voy
Que mon batteau ne va que pour les femmes grosses:
Cette disgrace vient du nombre des carrosses.
N'en est-il point de vous qui s'en plaigne avec moi? »

Des chevaux aidaient à la remonte du navire, ce que nous apprennent ces vers récités par le Charretier:

« Il n'est plus temps de differer:
Mes chevaux et tout l'attelage
Sont de l'autre part du riuage;
Le Corbillas va desmarer. »

Sur le Corbillas était établi un petit restaurant, une taverne; voici, en effet, les vers mis dans la bouche du cabaretier:

« Sans le secours de ma douce Tauerne,
Un peuple tout entier mourroit desesperé.
Qui méprise mon Art mérite qu'on le berne,
Et qu'on l'abreuue eu l'eau s'il se sent alteré;
Je suis au Corbillas autant et plus vtile
Que Clamart au faubourg, ou Cormier à la ville. »

Ce dernier vers nous donne l'origine du village voisin de Paris, qui a probablement retenu le nom d'un cabaretier célèbre à la campagne, comme Cormier l'était dans la cité.

CORBIS, lat. s. f. (Corbeille.) Hune. — « Θωράκιον (V.) vero est quod Latini Corbem vocant. » J. Scheffer, *de Milit. nav.* (1654), p. 330.

CORBITA, lat. s. f. (De *Corbis*. [V.]) Nom d'un navire de charge qui portait, suspendue au sommet de son mât, une corbeille, signe de la destination ordinaire des bâtiments porte-vivres. « Corbitæ dicuntur naves onerariæ, quod in malo eorum summo pro signo Corbes solerent suspendi. » Festus. La *Corbita*, ou, pour mieux dire, un navire qui avait conservé la tradition du vaisseau de charge antique, existait au Moyen Age, comme le prouve ce passage des Annales de Gênes: « Annus primus sextidecimi sæculi christianæ religionis, præter molem viginti cubitos auctam, expeditionem habet decemocto nauium in regnum Neapolitanum adversus Fredericum Aragonium, jussu regis, factam. Quarum nauium, decem Gallorum fuerunt, octo genuenses: omnes Corbitæ, præter triremus quattuor genuenses: quæ trierarchos » (capitaines) « habuerunt Antonium Mariam Fliscum, Davidum Stalianum, Baptistam Pogium, Philippum Pallavicinum; cum Corbitis ingentis magnitudinis præessent Joannes Lomelinus, Raphaël Grimaldus, Vincentius Fliscus, Carolus Furnarius. » Uberti Folietæ, *Genuen. Historiæ*, lib. XII (édit. in-fol., 1585, p. 273). — Le texte qu'on vient de lire est une traduction à peu près littérale des premières lignes de la page 256 v° des *Annali di Genoa*, par Agost. Giustiniano; in-fol., 1537. Ces détails ne s'accordent pas avec ceux qu'on trouve chap. 27, III[e] partie des *Chroniques* de Jean d'Auton, qui, contemporain des faits, en fut beaucoup mieux informé.

CORBITARE, lat. v. a. (De *Corbita*. [V.]) Charger une *Corbita*; faire l'armement d'un navire de charge.

CORBITOR, lat. s. m. (De *Corbis*. [V.]) Le guetteur, la vigie qui veillait dans la Corbeille ou Hune. Festus.

CORBOLO, vénit. s. m. (De *Corba*. [V.]) — V. Gondole.

CORCHAPINE, esp. s. m. (Variante de *Scorciapino* [V.]) et de *Scorcipanno* [V.]). Nom d'un petit navire du port d'environ 100 tonneaux, sur lequel nous manquons d'ailleurs tout à fait de détails. — « De nauios pequenos saetias, Corchapines, carauelas, zabras, pataches y mixerigueras, se haze cuenta que seran menester para lleuar en ellas bastimentos y municiones, cauallos, acemilas, y otras diversas cosas: 320, que se han desantar desta manera de Cataluña y regno de Valencia: so saetias y Corchapines que teman vno con otro 100 toneladas... » *Relacion de las naos, galeras*, etc., que se aya de hazer la jornada de Ingalaterra (1588); Ms. Urbin A. 829, p. 632; Bibl. Vatic.

CORCOMA, bas lat. géno. s. f. Forme de *Curcuma*, pour *Curcuba*. (V.) Glène. — « Habeat ancoras XX, indegarios XX convenientes, canovos novos in Corcoma XXII et alios canovos XXII convenientes. » *Statut vénit.* de 1255, chap. 16.

CORCYE, fr. anc. s. f. (Pour *Coursie*. [V.]) — « Et s'il se treuue soubs le vent, mectra la pene » (contre l'arbre ou mât), « et tirera deux coups d'artillerie, tenant la dicte pene ou Cor-

cye » (tenant la penne de l'antenne sur la coursie). Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522).

1. **CORDA**, bas-lat. ital. géno. port. esp. s. f. (Du lat. *Chorda;* rad. gr. Χορδή, intestin.) Cordage, Corde, Manœuvre. — V. Escharfeyt, Fil, Ponerse a la Corda, Rigano.

2. **CORDA**, ital. anc. s. f. Nom d'une pièce de bois qui entrait dans la construction de la galère, et dont Pantero-Pantera indique ainsi qu'il suit la place et l'usage : « Corde sono quei legni, che vanno dalla poppa alla prora lontani cinque palmi dalle radicate della corsia sotto alla coperta, et tengono unite le late. » *Vocabol. naut.* (1614).

1. **CORDAGE**, fr. angl. s. m. (Du bas-lat. *Cordagium*; de 1. *Corda* [V.]) (Ital. *Capo, Cordaglia, Cordame, Sartia;* vénit. *Cao, Caolame, Sarzo;* malt. *Hhbula;* esp. *Cabo*; port. *Corda*, bas bret. *Kourdache;* basq. *Chauca;* isl. *Kadall, Snœri, Strenger, Trassa;* angl.-sax. *Bêting, Line, Rap;* angl. *Rope;* all. *Tau*; holl. *Touw*; dan. *Tougværk;* suéd. *Tros, Tåg;* ar. côte N. d'Af. *Kavo;* turc *Orghan*; val. Фѫnie [*Founié*]; illyr. dalm. *Kanôpec, Cselo* [Tchélo]; rus. Верёвка [*Vérëvka*], Лопарь [*Lopare*], Снасть [*Snaste*], Тросъ [*Tross*]; pol. *Cuma, Lina, Powoz, Sztak;* hongr. *Alattság* [Olotchag], *Kötel* [Keutel]; groënl. *Aklunaûrsak;* sansc. *Dam;* lasc. *Alate;* hind. *Law, Burara;* mal. *Tad, Tadi, Tali;* havaï, *Toura;* taïti, *Taoura;* nouv.-zél. *Koto koto;* ualan, *Foi, Seal;* satawal, *Amaï, Tali;* tonga. *Koou; Maïa;* chin. *Chîng, Chîng-tsè, Khiâo-lŏ, Kieñ, Koûen, Sŏ, Tchîng, Tsŏ;* wol. *Boume;* bamb. *Dhiourou, Fou*; fr. anc. *Cordail, Cordaille, Cordatge, Funin, Cordaige, Sarche, Sarsie.*) « Nom général de toutes sortes de cordes, de quelque manière qu'elles soient commises. » Romme (1792). Si les fils qui composent un Cordage ont été goudronnés, la corde prend le nom de Cordage noir (Angl. *Black rope;* holl. *Geteerd touw;* all. *Getheertes tau;* dan. *Tjæret tougværk;* rus. Бѣлая веревка [*Bélaïa vérëvka*]); si, au contraire, le chanvre n'a point été baigné dans le goudron, on dit de la corde que c'est un Cordage blanc (Port. *Cabo branco;* angl. *White hawser, Untarred rope;* holl. *Ongeteerd touw;* all. *Ungetheertes tau;* dan. *Utjæret tougværk;* rus. Смоленая веревка [*Smolenaïa vérëvka*]). Les Cordages d'un navire, c'est l'ensemble des cordes ou manœuvres nécessaires à son gréement. (Ital. *Sartiame, Cordame;* mal. *Per langkap-an praou;* madék. *Tadin tsambou.* — V. Manœuvres.) Le chanvre est en Europe la matière ordinaire de tout Cordage ; on fait cependant des cordes avec des joncs, du cuir, du sparton, de la laine, des filaments de certaines plantes ligneuses ; on en fait dans l'Inde avec du coton ; on en a fait avec de la soie, pour gréer les navires de plaisance de quelques riches voluptueux ; on en fit quelquefois avec les cheveux des femmes, quand les arsenaux épuisés laissaient les flottes sans agrès. (V. Femmes, Nabio). — « A l'égard de ce qu'il escrit au sujet du Cordage à faire pour tous les vaisseaux dudit port, il doit se mettre en estat, par les fonds qui seront faits sur chacune année, d'auoir non-seulement les agrez nécessaires pour tous les vaisseaux qui sont dans le port, mais mesme il faudra qu'il mette les magasins en estat de fournir un rechange à chaque vaisseau, ce qui se pourra faire avec le temps; et il est déja informé des mesures qu'Elle a prises pour les mettre en cet estat dans trois ans. » *Lettre au sieur de Seuil*, intend. de la mar. à Brest; 26 sept. 1679. *Ordres du Roy*, vol. nº XLVI, p. 431. Arch. de la Mar. — V. Câble, Corderie, Nef, Tar, Rope, Rigging.

CORDAIGE, fr. s. m. (Ancienne orthographe de *Cordage*, où l'*i* s'introduisit malgré les raisons étymologiques, comme dans *Naviguige, Furain, Compaignon, Marinaige, Montaigne*, etc.) — V. Commissaire de l'artillerie, Furain, Pont de cordes, Recorder.

CORDAIL, vieux fr. s. m. **CORDAILLE**, s. f. (De l'ital. *Cordaglia.* [V.]) Cordage. — «... Les mettre en deux galées que les gens du Roi le baudront » (lui bailleront, lui donneront) « toutes garnies d'armures, de Cordailles, etc. » Engagement de M. Pierre Dumaz (23 avril 1338). (V. Avironneur). — « Comme se feussent meues certaines paroles pour cause de certains exploiz (*sic*) et Cordailles de vaisseaux de mer p. lesdits apploiz » (filets et instruments de pêche) « et Cordailles, etc. » *Lettres de rémission de* 1378, citées par D. Carpentier, *voce Cordagium.* — V. Pappefilz.

CORDAME, ital. s. m. **CORDAMME**, géno. s. m. Le cordage nécessaire au gréement d'un navire, d'un mât, d'une vergue, d'une voile.

CORDATGE, fr. anc. s. m. Ce mot paraît être, par son orthogr. et sa prononciation, une francisation de l'ital. *Cordaggio* (Cordadjio). — « Et en une aultre partie » (de l'arsenal), « ceux qui font le Cordatge des nefs et galées, où il a plus de deux cents hommes et enfans; et est la plus longue et large maison que je vis oncques ne homme, que je crois. » (C'est de la corderie célèbre de Venise, appelée *la Tana*, qu'il est ici question.) *Lett. de J. de Chambes, envoyé de Charles VII*, 28 octobre 1459. Bibl. de l'École des chartes, t. III, p. 189.

1. **CORDE**, fr. s. f. (De *Corda*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Σχοινίά; lat. *Chorda, Funis;* ital. port. *Corda;* esp. *Cuerda, Corda;* bas bret. *Korden, Kort, Fûn;* basq. *Baga, Esqarria, Locarria;* angl. *Rope;* All. *Taw;* holl. *Lign, Touw;* dan. *Toug;* suéd. *Tåg*; rus. Канатъ [*Kanate*]; val. Фѫnie [*Founié*]; mal. *Tali;* papou, *Riv;* île de Guèbe, *Goumin alada;* tikopia, *Fafa;* viti, *Tali;* port-pralin. *Pilpili.*) Faisceau plus ou moins gros de fils tordus ensemble d'une certaine façon, qui, de cette masse tortillée, fait une Haussière, un Grelin, ou seulement un Bitord. (V. ces mots.) Le mot Corde est rarement employé à bord des navires français; on lui substitue presque toujours celui de Manœuvre. On dit cependant quelquefois : Parer les Cordes; on dit aussi qu'un navire court : A mâts et Cordes. (V.) La cloche est mise en branle par une Corde, qui est la seule qu'on n'appelle point une Manœuvre. — « Mès si les marchantz disent que les Cordes soient bonnes et beales... » *Rooles d'Oleron*, art. 10. — Quelques écrivains ont donné le nom poétique de Cordes souveraines aux câbles du navire. — Sur les bateaux du Léman, nous avons entendu les mariniers appeler le racage de leur vergue : Corde à patê, c'est-à-dire, Corde à Pater noster, ou à chapelet, les pommes de racage étant comparées aux grains enfilés d'un chapelet. — Les Espagnols nomment : *Amarra de sparto*, ou *Estrenque*, la Corde faite de sparton; les Basques l'appellent : *Ezpartzusco locaya.* — Une des ceintes de la galère, celle qui l'entourait à la hauteur du pont, et qui était façonnée comme un cordon, recevait quelquefois le nom de Corde de couverte. — (V. 2. Cordon, Rode.)

2. **CORDE**, fr. s. f. Parmi les engins de pêche, on nomme Corde un filin plus ou moins gros, auquel, de distance en distance, on attache des lignes munies d'hameçons. Si ces Cordes sont garnies de pierres ou de plomb, ce sont des *Cordes par fond;* si elles sont garnies de lièges, ce sont des *Cordes flottantes.* Les pêcheurs aux Cordes s'appellent *Cordiers.* — V. Desmarer.

3. **CORDE**, fr. anc. s. f. Cordon composant un cordage, Toron. — « Deux demyes vettes, l'une de trois Cordes et

l'autre de quatre. » *Estimat. faite par le seigneur conte Pedro Navarre.* — V. Cordile, 1. Cordon, Nate, Sarsie, Vette.

CORDE DES ANGUILLERS, fr. s. f. (Angl. *Keel-rope, Limber-rope;* all. *Tau in den nüster gaten;* rus. Сорпросъ [*Sortross*].) C'est le nom que l'on donnait à une Corde que l'on passait dans les anguillers (V.), et qui, tirée de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant, dans un mouvement de va-et-vient, nettoyait cette rigole. Nous voyons cette Corde mentionnée dans le Dict. de marine russe d'Alex. Chichkoff, à l'art. Сорпросъ de sa partie rus.-angl.-fr., dans le Dict. rus.-fr. de Reiff, dans le Dict. de Röding (partie française), et dans le Dict. de mar. d'Aubin, qui en parle en ces termes à l'art. *Anguillères :* « Comme nos Anguillers « étoient pleins de l'ordure qui s'y amasse, nous y passâmes « une Corde qui régnoit tout du long, et nous faisions aller « et venir cette Corde, pour nétoïer l'égout. »

CORDELLE, fr. s. f. (De l'ital. *Cordicella.*) (Gr. anc. Ῥύμα; ital. *Alzaja, Alzána, Arzána;* géno. *Senghia;* esp. *Sirga;* bas bret. *Kordennik;* holl. *Lijntje* [Linetie]; rus. Бечевка [*Betchèvka*]; hind. *Brooj.*) Corde mince dont se servent les haleurs (V.) pour tirer un navire hors d'un port, pour l'y faire entrer, pour le mouvoir le long d'un canal, etc. Par extension, quand plusieurs hommes agissent sur une Cordelle, leur réunion prend le nom de la Cordelle elle-même. Ainsi l'on dirait : « Le brig *N*... est entré hier, halé par une Cordelle de dix hommes. » — V. Gabanne.

CORDERIE, fr. s. f. (De *Corde.*) (Angl. *Rope-house;* holl. *Lijn-baan;* dan. *Reberbane;* basq. *Corderia;* val. Фѹнъріє [*Founerié*]; rus. Канатной дворъ [*Kanatnoï dvor*], Канатной заводъ [*Kanatnoï zavod*], Прядильня [*Priadilnia*]; ar. côte N. d'Afr. *Zenudana;* lasc. *Alate khana.*) Atelier où l'on fabrique les cordages; façon des cordages. (Angl. *Art of rope making.*) C'est dans ce dernier sens que nous le trouvons souvent employé au XVIIe siècle. Exemple : « J'ay examiné la proposition que vous faites concernant la Corderie de Brest; il faut sans difficulté faire la mesme chose à l'égard de Brest que l'on a fait dans les autres ports, c'est-à-dire qu'il y a deux sortes de cordages, dont l'vn, fait de cœur de chanure, sert pour les manœuvres des vaisseaux, et l'autre, fait de l'étoupe dud. chanure, sert à faire des câbles d'amarrage, des palans et autres choses. » *Seignelay à de la Touche,* 17 août 1681. *Ordr. du Roy,* vol. n° 11, p. 301, Arch. de la Mar.

CORDES (A mâts et à). — V. A mâts et à Cordes.

CORDICCA. On lit, dans le Glossaire de du Cange : « *Cordicca,* Funes navium, Gall. CORDAGE. *Informationes civitatis Massil. pro passagio transmarino,* è Ms. Sangerman : *Item,* debet habere ipsa navis duas puegas et VI gratillos, et sarciam subtilem, pro faciendis Cordiccis VI quintals. » Il y a dans cet article plusieurs choses à expliquer. D'abord, il est clair que la prescription des Informations se rapporte à la garniture des voiles d'une nef, proposée pour type dans les marchés à intervenir entre Marseille et le roi saint Louis, voulant armer pour aller à la croisade : les *Puegas,* les *Gratilli* et les *Cordiccæ,* — si *Cordiccæ* il y a, — étaient donc des cordages ou des garnitures servant au gréement des voiles. Quels étaient ces garnitures, ces cordages?

Nous avons montré ailleurs (V. Mémoire n° 7 de notre *Arch. nav.*) que les nefs louées par le roi de France étaient voilées à la latine, c'est-à-dire, avaient des voiles triangulaires. Voyons quels cordages principaux entraient dans les agrès de ces voiles. Le long de chaque côté de la voile, était cousue une corde pour la fortifier contre les efforts du vent et de l'écoute. Cette corde se nommait *Gratillo* en italien, et *Gratiou* en provençal. Au XVIe siècle, le *Gratillo* était seulement la ralingue du bas de la vergue; le texte des Informations nous fait connaître qu'au XIIIe siècle les trois ralingues (V.) étaient également nommées *Gratilli.* Le nombre VI ne nous laisse pas de doutes à cet égard. La nef avait deux mâts, une voile à chaque mât, trois ralingues à chaque voile; c'étaient bien six *Gratilli* qu'il fallait au navire.

Outre le *Gratillo* inférieur, chaque voile avait un renfort : c'était une large bande de grosse toile qui s'élevait au-dessus de la ralingue, et donnait au fond de la voile une force dont elle aurait manqué sans cela. Cette bande est ce que notre texte appelle *Puega.* — Nous pensons que le *Pujame* espagnol est de la même origine que la *Puega,* et que tous deux désignèrent le même objet.

Restent les *Cordiccæ* des Informations. Certains documents du XVIe siècle nous apprennent que, au milieu de la ralingue de chute de chaque voile latine, on attachait une manœuvre terminée en patte d'oie, et faite pour aider à rentrer dans le navire la toile de la voile quand on amenait l'antenne. Cette corde était nommée en italien *Cordino* (V.), mot dont nos Provençaux avaient fait Gourdin. (V.) Nous n'hésitons pas à reconnaître *Cordinis* dans le *Cordiccis* du manuscrit connu par du Cange. Une faute de copiste a fait ce *Cordiccis,* qui embarrassa et devait embarrasser l'illustre auteur du Glossaire de la basse latinité. Il faut rejeter l'explication de ce mot *Cordicca* donnée par du Cange, rayer du Glossaire l'art. *Cordicca,* et lui substituer un art. *Cordinus.*

1. CORDIER, fr. s. m. (De *Corde.*) (Gr. vulg. Παλαμαρᾶς; vénit. anc. *Fila canevo, Filador de canevo;* holl. *Lijnslaager;* dan. *Reebslager;* suéd. *Repslagere;* angl. *Rop-maker;* rus. Канатной мастеръ [*Kanatnoï mastère*]; illyr. dalm. *Konopār.*) Ouvrier qui fabrique le cordage.

2. CORDIER, fr. s. m. (De 2. *Corde.* [V.]) Pêcheur aux cordes.

3. CORDIER, fr. anc. s. m. Nom d'un navire de très-petites dimensions, sur lequel nous manquons de renseignements. Le texte suivant nous fait connaître que le Cordier était un petit bâtiment en usage sur la côte dont Boulogne est le port principal. Probablement c'était un bateau avec lequel on pêchait aux cordes. (V. 2. *Corde.*) Le bateau du Cordier (V. ci-dessus) avait pu prendre le nom du pêcheur, comme avait fait le *Dreigeur.* (V.) — « Il y a aussi dans ledict port seize petits Cordiers, y compris ceux du Portel, du port de trois à quatre thonneaux. » *Inventaire des navires de Boulogne;* Ms. du XVIIe siècle, Bibl. nation., Colbert, n° 199.

CORDILE, vieux fr. s. f. (Sans doute de l'ital. *Cordella.*) Cordon, Toron. — « Deux demyes vetes, l'une de troys Cordiles, et l'autre poisant vng quintal. » *Estimation faicte par le seig. conte Pedro Navarre de la grande nef,* etc.; VIe vol. Ordon. de Henri II, coté V, p. 202 v°, Arch. nation., section judiciaire. — V. Sarsie. — On trouvera aux mots *Vete* et *Vette* des citations qui prouvent que l'interprétation du mot *Cordile* est bonne. — V. Nate, Corde.

1. CORDINO, ital. anc. s. m. (Diminut. de *Corda.* [V.]) Gourdin. Dans les galères et les navires à voiles latines, on nommait *Cordino* une corde ou manœuvre attachée à un des points de la ralingue inférieure de la grande voile (la Maestra), sur laquelle on faisait effort pour rentrer la toile dans le navire, quand on amenait cette voile, que son poids entraînait à la mer. — « Cordino è la fune che si attacca alla metà

del filo della vela, perche la tiri nella galea, quando s'ammaina. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). Quelques navires latins ont encore ce *Cordino*. — V. Galera de banchi XXVIII, Gourdin.

2. **CORDINO**, ital. anc. s. m. Gourdin. Nom d'un bout de corde, de la grosseur du *Cordino* dont il est parlé à l'art. précédent. Les comites des galères s'en servaient pour battre les hommes de la chiourme. — « Cordino è la fune che adopra il comito per battere et sollecitar la ciurma. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

CORDINUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Cordino*.) Gourdin. — V. Cordicca.

1. **CORDON**, fr. s. m. (De 1. *Cordone*. [V.]) Masse de fil de carret tordu, qui entre en composition dans un cordage, et qu'aujourd'hui l'on nomme Toron. (V.) — « Vng gros cable à quatre Cordons, à demy vsé. » *Inventaire manuscrit de la nef* Sainte-Marie-Bonaventure. (V. Sarsie.) — Dans les galères on donnait le nom de Cordon à un travail de passementerie fait en soie et en forme de cordelette, qui servait à l'ornement des bâtons sur lesquels étaient attachées les flammes et bannières. — « Enuiron douze liures de filoselle rouge, pour faire les Cordons desdictes bannières. » *Estat* des bannières et autres choses concernant la parure de la galère *Vigillante*; Ms. de 1627, Arch. de la Mar., papiers d'Ornano. — L'étoupe dont se servent les calfats pour boucher les fentes des bordages est roulée en Cordons. (Chin. *Nâu, Yu.*)

2. **CORDON**, fr. anc. s. m. (De l'ital. 2. *Cordone*. [V.]) Préceinte. — V. Enceinte, Ceinte.

1. **CORDONE**, ital. s. m. (De *Corda*. [V.]) Cordon qui entre en composition dans une corde ou manœuvre, Toron. — Dans quelques documents et chez certains auteurs, *Cordone* a le sens de grosse et forte corde. C'est ainsi que Bartol. Crescentio, p. 78 de sa *Nautica Mediterranea*, faisant la nomenclature des pièces du gréement d'une nef ou d'un galion, dit : « Vn Cordone dello statio dell' albero maggior, per di questa grossezza » (la grosseur de l'Ustetto, qui était le tiers de celle de l'Usto ou gros câble du navire), « e lungo quanto l'albero suo. » — Ce « Cordone dello statio dell' albero maggior » était le cordage pour faire le grand étai.

2. **CORDONE**, ital. cat. s. m. figur. (De *Corda*.) Cordon, Ceinte, Préceinte. — « Cordone è quello che circonda tutta la galea, a simiglianza del Cordone delle muraglie delle fortezze. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « La poppa è alta dalla matera del dente, sino al Cordone palmi 8 ¼. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterranea* (1607), p. 22. — V. Bracciolo, Centa, Incenta, Incincta, Incinta, Sincta, Zenta.

3. **CORDONE**, vénit. s. m. Couronnement. — V. Quadro.

CORDOUNE, lasc. s. (Du port. *Cordaõ*, cordon.) Selon M. Campagnac, Quenouillette; selon le lieut. Th. Roebuck, Martinet. Cet auteur dit, p. 17 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813) : « *Cat-o'nine tails* » (Chat à neuf queues, ou martinet), « Koordum, ket » (*Cat*).

CORDUN (*Cordoun*), malt. s. m. (De l'ital. *Cordone*. [V.]) Cordon, Toron. — V. Nomblu.

CORECTOR, CORECTORIUM, bas lat. s. m. et n. (De *Curritor*. [V.]) Coursive. — V. Magister axiæ, Vanus.

COREDORUM, COREDORIUM, CORREDORIUM, bas lat. s. n. (De *Curritor*. [V.]) Coursive. — « *Coredorum*, » dit Boërio, dans son vocabul. de la lang. vénit., « quel ponte che resta sotto la coverta della nave. » — « Statuentes statuimus, quod patroni navium debeant dare naves suas bene corzatas... et ambas cohoperturas et vanum et supervanum et Coredorium... » Chap. 1er, *Statut de Venise*, 1255. — « Affirmamus, quod marinarius, vel alius qui marinariciam defenderent in nave mercatorum, locum mercatoris dormiendi non possit de medio versus popam, nisi super bertescam discovertam que est supra Corredorium... » *Même Stat.*, chap. 34.

CORIDOR, vénit. anc. s. m. (Du bas lat. *Corridorium*.) Faux-Pont, Intervalle entre deux ponts; Batterie; quelquefois, première batterie ou batterie basse. — « Coridor, prima coperta dove stà il grosso cannone. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272. — L'orthographe moderne est *Corridore*. L'italien dit *Corridojo*, *Corritojo*.

CORIERO, ital. anc. s. m. (De *Currere*, courir.) Coursive. — « Se l'ocorese che la Galia de guarda andase al algun altro nauilio segondo l'ordone soprascrito, et trouasse che il nauilio fose de inimixi i quali al presente se intende corsari et Turchi, in quela fiada, faza la dita galia et so doner contra quelo nauilio, lo posa robar le cose de couerta non intendendo i Corieri del nauilio, et la roba soto couerta, tutto debia andere a botin. » *Ordin. de Piero Mocenigo* (1420).

CORINDE, vieux fr. s. m. Nous ne savons quel objet désignait ce nom, que nous lisons fol. 3 du *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar. — « Plus, pour trois Corindes neuf (*sic*) à trois aneaux à clauets et quatre ganchons » (petits crocs) « pr les moyennes, et cinq sercles (*sic*) pour les dits tacs de periers, le tout paisant 92 liv., à 20 liv. le quintal... 18 liv. 8 s. »

CORK-BUOY, angl. s. (*Cork*, que l'on trouve dans l'isl. mod. avec la forme *Kork*, est, selon N. Webster, en relation avec le lat. *Cortex*, écorce. Il désigne le liége.) Bouée de liége. — V. Buoy.

CORNAILLY, pour *Carnally*, *Carnaulx*, ou, comme le prononcent les Provençaux : *Carnaoux*. Cette faute de copiste se trouve dans l'*Estimation faicte par le seign. conte Pedro Navarre, de la nef du grand maistre*. (V. Sarsie.) — « Douze couronnes (V.) de Cornailly et boissets. (V.) » (Douze pendeurs de carnaux et de poulies.) Ailleurs on lit : « Douze couronnes de carnaulx et bossetz, » ce qui justifie la restitution que nous faisons du mot : Cornailly. — V. Carnal.

CORNAL, cat. anc. ital. s. m. (Pour *Carnal*. [V.]) — « Item Cornal fornit del dit abre » (du mât de poupe)... 1. » *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelone* en 1354, Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Dans la *Fabrica d'una galera* (Ms. de 1612, classe XIII, codex 55, Bibl. Magliabec. de Florence), ouvrage d'un certain Andrea Rios, nous avons lu, p. 222 : « Gianchi » (*ganchi*, crocs) « 2 per la Cornale. »

CORNAMUSA, catal. s. f. Petit taquet, qui tirait probablement son nom de sa forme, analogue à celle d'un instrument que nous ne croyons pas être la Cornemuse auvergnate, bretonne ou écossaise.

CORNE, fr. s. f. (Du lat. *Cornu*). (Gr. litt. mod. Κέρας, Ἱστοκεραία; gr. vulg. Κέρατον; esp. *Cangrejo*; basq. vulg. *Corna*; bas bret. *Korn*; val. Kopn [*Korn*]; ar. côte N. d'Afr. *Tchatal*.) « Dans le gréement d'un vaisseau, c'est une vergue qui, par une de ses extrémités, terminée en croissant, s'appuie sur le mât qui la porte, et qui est destinée à tenir déployée une voile quadrangulaire, de la forme de celle d'artimon. » Romme, 1792. — A la tête du mât d'artimon est une Corne sur laquelle on envergue la voile trapézoïde, rempla-

66

çant l'ancien artimon latin étendu sur une grande antenne nommée Ourse. (V.) (V. Artimon). Cette Corne a le nom de Corne d'artimon. (Gr. vulg. Πίκη; vénit. *Cavozzo di mezzana;* angl. *Gaff;* bas bret. *Delez artimoun, Korn artimoun;* rus. Гафель [*Gafel*]; lasc. *Gossi parouane.*) (V. Heu.) — Dans l'ancienne tactique navale, l'ordre de bataille le plus ordinaire était celui qui avait la figure d'un croissant. Le corps principal, ou la Bataille, comme on l'appelait, celui où combattait l'Amiral, occupait le centre; les bataillons (V.) ou ailes occupaient les extrémités recourbées du croissant; et à cause de cela chacun se nommait Corne. (Lat. *Cornu;* ital. *Corno;* esp. *Cuerno.*) (V. *Arch. navale*, t. 1[er], p. 238.)—On nomme Corne d'amorce (Gr. vulg. Κέρατον πυροκονίσματος; esp. *Chifle;* fr. anc. *Poulerin*), une Corne de bœuf remplie de poudre que porte le chef de pièce, et à l'aide de laquelle il amorce le canon ou la caronade qui doit faire feu. Les étoupilles fulminantes dont on se sert aujourd'hui avec les marteaux percuteurs, ont ôté à la Corne d'amorce beaucoup de son importance. — L'instrument nommé Épissoir était nommé, par quelques marins du XVII[e] siècle: *Corne à episser.* Nous lisons dans les *Explications de divers termes*, etc., Ms. Arch. de la Mar.: « Corne à espisser (V.) est un morceau de fer tant soit peu courbé, fait ainsi qu'une Corne de bœuf, mais bien plus petit, pointu d'un bout, gros et fendu par l'autre, d'enuiron huit ou dix pouces de long. Cette Corne sert à espisser les cordages. » (Ital. *Cornetto per impiombare.*)

CORNET D'OR, fr. anc. s. m. (De *Corne.*) Petit cor qu'au Moyen Age portait l'Amiral. — « Trois jours après, le corps du capitaine mort » (le corps d'Édouard Howard, qui commandait les Anglais devant Brest, dans l'été de 1513, contre Prégent de Bidoux), « repoussé par les flots, fut trouvé sur l'arène, et congnu incontinent, pour ce qu'il auoyt vn petit Cornet d'or pendu au col; qui est une honnorable marque du Capitaine de mer : ainsi que les patrons et pilotes des naus » (navires, nefs), « soufflant dedans tels Cornets comme en vne fluste, ont accoustumé d'auancer ou arrester les nautonniers en leurs charges, par divers sons et siblemens faicts quand il en est besoing. » Duparq, traduction de Paul Jove (1552, in-fol.), liv. II, p. 20. (V. Corniculum.) — La première page de *La Toison d'or*, Ms. du XV[e] siècle, appartenant à la Bibl. de l'Arsenal, où il est classé dans les Belles-lettres sous le n° 228, montre *l'Argo* prêt à recevoir Jason. Sur le château d'avant, est debout un personnage au cou duquel pend un Cornet d'or tenu par une chaîne du même métal. A côté de cette figure, représentée dans l'attitude du commandement, le peintre a écrit en lettres d'or : PHILOTHETES. Fol. 18, on lit : « Philothetes, le maistre de la nef à Jason... Philothetes estoit vng homme très expert à congnoistre les cours et mouuements des estoilles, et semblablement en l'art et practique du navigaige. » C'est donc bien en qualité d'Amiral de l'expédition que le Philothetes du vieux romancier porte le Cornet d'or. — V. Sifflet.

CORNET D'UN MAT, fr. s. m. (Angl. *Case of a mast;* dan. *Mastekoggers.*) Revêtement de planches qu'on fait au pied d'un bas-mât, pour le protéger contre les choses qui pourraient offenser son bois.

CORNETTE, fr. s. f. (De *Corne.*) (Angl. *Broad pendant, Swallow tail-pendant;* dan. *Stander;* bas bret. *Korneten;* rus. Брейдъ-вымпелъ [*Breite-vimmpele*], Корнетъ [*Kornète*].) Pavillon terminé par deux cornes ou pointes.—En France, la Cornette est une marque de distinction que portent au mât d'artimon les bâtiments de guerre montés par des capitaines de vaisseau, commandant des divisions navales. Pendant le XVII[e] siècle, c'était le signe de commandement particulier aux chefs d'escadre. — « *Le Superbe*, sur lequel estoit monté Des Rabesnières, chef d'escadre, avec un équipage pareil à celui du *Terrible*, et même nombre de canons » (72 pièces, et 450 hommes d'équipage), « ne portoit que la Cornette au mât d'artimon, qui est une marque de commandement particulière aux François, et dont les autres nations n'usent pas; et il n'avoit que neuf vaisseaux dans sa division. » *Mémoires du comte d'Estrées sur la campagne de 1672;* Ms. Bibl. nat.

CORNETTO PER IMPIOMBARE, ital. s. m. (*Corne* [V.] pour épisser.) Épissoir. — V. Impiombare.

CORNICULUM, bas lat. s. n. (Diminut. de *Cornu*, Corne.) Petit cor ou cornet d'or que portait au cou l'Amiral, comme insigne du commandement, comme marque de sa charge. — « Triduo autem Odoardi » (d'Édouard Howard) « cadaver fluctibus expulsum in arena repertum est, et statim agnitum, quoniam aureum Corniculum collo suspensum gestaret, quod præfecti maris est insigne. Eo enim fistulæ more in flato magistri navium, diversis sibilis et cantibus opportune editis, nautas ad officia reuocare atque incitare consueuerunt. » Paul Jove, *Hist. sui temporis*, liv. XI, p. 99. — V. Cornet, Sifflet.

CORNIÈRE, fr. s. f. (Du lat. *Cornu*, corne.) Partie du harpon (V.) dont se servent les pêcheurs de baleines. C'est l'extrémité relevée de ce harpon, lequel a un peu de la figure d'une ancre. Le harpon a deux Cornières, comme l'ancre a deux becs. — « Lorsqu'on jette les harpons, il faut avoir soin de les tenir de telle sorte qu'ils entrent bien d'aplomb, la lame perpendiculaire, et l'aiguillette du manche en dessus ou en dessous. Il faut, pour qu'un harpon tienne bien, qu'il pénètre au travers du gras jusque dans la chair, parce que le maigre de la baleine est séparé du lard par une couche de petits nerfs et de vaisseaux dans lesquels les Cornières du harpon s'engagent quand il vient à forcer. » J. Lecomte, *Pratique de la pêche de la baleine* (Paris, 1833, in-8°), p. 148.— La pièce de l'arcasse, nommée : Estain (V.), a aussi le nom de Cornière, un peu tombé en désuétude.

CORNO, ital. s. m. (Du lat. *Cornu.*) Corne ou Aile d'une armée. — « In questa seconda ordinanza si metteranno i soccorsi dietro a' Corni... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 524.—« Il Corno destro » (de l'invincible Armada) « hà due parti : l' una di 15 Naui grosse, e galeoni con esse mescolati, e l' altra di 13 vaselli minori alquanto, che in tutto fanno 28. La prima è guidata dal galeone *San Giouanni*, che tiene il destro luogo più inuerso il Pelago, di cui è duce e del Corno tutto il capitano Gio. Martinez di Ricalde... » Filio Pigafetta, *Ordin. dell' Arma da Spag.*, p. 4. — V. Caravella d'armata, Corpo, Meza luna.

CORNU, lat. s. n. La partie de l'antenne ou vergue de la voile carrée, comprise entre le milieu et l'une et l'autre extrémité de cette pièce du gréement.

> — « Cornua velatarum obvertimus antennarum. »
> VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 549.
>
> — « Veloque superba capaci
> Cum rapidum hauriret Boream et Cornibus omnes
> Colligeret flatus... » SILIUS ITALICUS, liv. XIV.

Par une extension très-naturelle du sens, *Cornu*, appliqué d'abord à chacune des deux moitiés de la vergue, nomma la portion de la voile attachée à cette moitié; c'est dans ce sens qu'il faut entendre le passage de Macrobe cité à l'art. Πτέρνα (V.) : « Et inde diffundi in utrumque veli latus eaque Cornua vocantur. —Notons que plusieurs des bâtiments à rames qui figurent parmi les peintures du musée Bourbon

à Naples, où elles ont été apportées de Pompéi, ont leur voile taillée en forme de cornette (V.) ou de bannière à deux pointes. Les pointes aux extrémités desquelles étaient attachées les écoutes (*pedes*), auront fort bien pu être appelées *Cornua*. Ces voiles en cornettes ne pouvaient guère servir que pour le vent arrière; elles laissaient voir l'éperon au capitaine pendant le combat, et au pilote pendant la route. — V. Detorquere et Torquere Cornu, Galeacia, Obvertere, Opifera, Ramular.

COROA, port. s. f. (Du lat. *Corona*, couronne.) (C'est la *Colonna* [V.] italienne; la *Colonne* ou *Coulonne* française; la *Corona* esp. [V.]) Pendeur. — *Coroa da talha grande*, Pendeur de la caliorne du grand mât. — *Coroa da talha do traquete*, Pendeur de la caliorne de misaine. — *Coroa da talha dos rizes*, Pendeur du palanquin de ris. — V. Corona.

COROA DE ARÊA, port. anc. s. f. (Du lat. *Corona*, couronne.) Banc de sable. — « Disse a Antonio Dabreu, que se fossi polo rio arriba, e passasse huma Coroa de arêa, que estava antes de chegar à ponte ... » *Comm. Dalboq.*, parte III, cap. 25, p. 126.

CORON, fr. anc. s. m. (Du lat. *Corona ?*) La pomme du mât.

— « Sur le dromont droit au Coron,
Fait a cascun metre un dragon
Fait sont par grande senefiance
De ij jonceles la semblance
L'une est blance comme cristal,
Et l'autre d'un vermeil cendal. »
Roman de Blanchandin, Ms. Bibl. nat., n° 6987.

Un passage du Ms. n° 1239, Saint-Germain, du même Roman, prouve en faveur de notre interprétation du mot Coron. Cette variante porte :

— « Sur les pomeaux des mas en son (au sommet)
Fait chascun porter .I. dragon, etc.

CORONA, bas lat. ital. géno. esp. s. f. (Du gr. Κορώνη, couronne. — V. Colonna.) Pendeur, ainsi nommé parce qu'il est fixé par une boucle au mât, dont il ceint la tête comme une couronne. — « Et in proda canellas 12 » (pour : *Candellas*, itagues, haubans) « et Coronas 12, etc. » *Acte du 26 août 1248*, passé à Gênes entre Ansaldo Mallono et Oberto Balbi; Ms. arch. des notaires de Gênes. — *Corona del aparejo de trinquete*, Pendeur de la caliorne de misaine. — *Corona del aparejo mayor*, Pendeur de la caliorne du grand mât.

CORONA NAVALIS, lat. s. f. Couronne navale. — « Navalis » (Corona) « est, qua donari solet maritimo prœlio qui primus in hostium navem armatus vi transiluit. » Aulu-Gelle, liv. V, chap. 6. — V. Couronne rostrale.

CORONELLA, ital. anc. s. m. (Diminut. de *Corona* [V.]) Pendeur. — « Tre Coronelle grosse per banda, lunga » (chacune) « per la metà dell' albero. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 78. — « ... Per le Coronelle de gli andrivelli di gabia » (pour les pendeurs des poulies des cartahus de hune)... Ib., p. 84.

CORPO, ital. s. m. (Du lat. *Corpus*.) Corps d'armée navale, Corps du navire. — « Sono alte » (les *Navi*, les nefs), « così nel Corpo, come nelle opere morte, cioè ne i castelli della poppa et della prora. » (Elles sont hautes du Corps, des œuvres vives, comme des œuvres mortes, c'est-à-dire, des châteaux de poupe et de proue.) Pantero-Pantera, *Armat. nav.* (1614), p. 40. — « De noue vascelli » (turcheschi) « quattro si sono ricauati del Corpo di battaglia, ma talmente disfatti, che alcuni di esso hanno spiantato tutti gli albori, rimanendo li Corpi nudi ... » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc.; Venetia, in-4°, 1657. — V. Cargo, Gallia a tre remi per banco.

CORPO DA ARMADA, port. s. m. Corps de la flotte, État-major de la flotte. — « Sendo indispensavel, como base dos trabalhos a que mandei proceder, para a organisação, e melhoramento do Corpo da armada, separar desde já da escala dò serviço activo, aquelles Officiaes, que por sua avançada idade, molestias e outras circumstancias, se echam impossibilitados de nelle continuar ... etc. » *Decreto* du 1er décembre 1842. — V. Graduado.

CORPO DE ENGENHEIROS, E CONSTRUCTORES NAVAES, port. s. m. Corps des ingénieurs et constructeurs de vaisseaux, Corps du génie maritime. — V. Engenheiro.

CORPO DELL' ARMATA, ital. s. m. Le corps principal de l'armée, le centre. — « Il Corpo dell' armata si conduce lunge dal corno destro passi 300, e mena 30 vaselli, disposti in tre ordini : il primo ha 18 navili, lontani tra se di fronte quanto quelli della vanguardia, e occupano la lontananza di 1002 passi ... » Filip. Pigafetta, *Ordin. dell' armata de Spag.*, p. 4.

CORPO DI BATTAGLIA, ital. s. m. Corps de bataille. Le géno. dit : *Corpo de battagia*. V. Corpo.

CORPO DI GALEA, DI GALERA, DI GALLIA, ital. anc. s. m. Corps de galère. — « E settanta Corpi di loro galee ne furono menate co' pregioni in Genova. » Villani, liv. VIII, chap. 24, bataille du 8 septembre 1298. (Remarquons que si *Corpi di galee*, sous la plume de Villani, ne veut pas dire que les galères dont il s'agit étaient littéralement réduites à leurs œuvres vives, l'auteur veut faire comprendre qu'elles avaient été si maltraitées par le combat dans leurs œuvres hautes et leur gréement, qu'elles n'étaient plus guère que des corps dépouillés.) — « Poi ui è la speza ordinaria di quattro galere per la custodia della riuiera di Genoua et altri luoghi; oltre che per gli ordini antichi debbono esser uenticinque Corpi di galere nell' arzana, per armar alli bisogni. » Francesco Marcelli, *Narratione dello stato della republica di Genova*, manuscrit écrit : « In Mantoa, dell' anno M DLXXXX. » Bibl. nation., dans le vol. K. 1027 (départem. des imprimés), intitulé : *Annales Genuensium*, sur le 1er feuillet duquel on lit : Ottonianus Balbis (autographe). (V. Arzána.) — « Ha la Ser. V^a^ gli più belli Corpi di gallie sottil che siano sul mare, et queste miglior per il più da remo che habbiano tutti i principi christiani, et il Signor turco ancora. » *Relatione del Cristof. da Canal*, Ms. autogr. pap., in-18, de 1557-1558; de notre Bibl. particul. n° 193, p. 39 v°, lig. 7. — V. Cimato, Guarimento, Vivo.

CORPO SANTO, ital. anc. s. m. (Angl. *Corpo-sant.*) Nom donné au Feu Saint-Elme par les marins italiens des XVe et XVIe siècles, qui le regardaient apparemment comme une émanation lumineuse du corps de Jésus-Christ. Son apparition sur les mâts d'un navire, pendant la tempête, était tenue pour une faveur du ciel. Voici à cet égard un curieux passage du *Primo viaggio* de Pigafetta (1519-1522), p. 13 : — « Nelle borrasche molte volte ci apparve il Corpo-Santo, cioè Sant-Elmo; e in una procella fra le altre, che soffrimo in notte oscurrissima, mostrossi in cima alla gabbia maggiore » (au sommet du grand mât de hune) « d'uno splendor tale che pareva una facella ardente » (comme un flambeau ardent), « e vi stette più di due ore » (ceci est assurément fort extraordinaire !) « *il che si era di si gran conforto che ne piangevano di consolazione* : quando volle partir de noi

gettò si vivo splendore negli occhi nostri, che per mezzo quarto d'ora rimanemmo come cicchi, gridando misericordia, perchè ci credevamo perduti. Ma il mar tosto si acchetò » (s'apaisa, s'abaissa; *Achetare* ou *Acquietare*, du latin *Quietus*, tranquille). — V. Fermès fire, Fuoco di Sant Elmo, Jack with a Lantern, Saint Elmès fire, Saint Helm's fire.

CORPORAL, vieux fr. s. m. (Forme du mot *Caporal*, empruntée à l'italien.) On voit par une lettre de Jean de Monsteriolo, rapportée par D. Martene, t. II, *Ampliss. collect.*, col. 1341, que le Corporal était, au commencement du XIVe siècle, un général ou chef de guerre : « Quorum tamen Capitaneus, et, ut ipsi vocant, Corporalis, permodico ante tempore, ad regem legatum cum aliis civitatibus Venetis, fuerant me sciente quam multipliciter honorati (1341). » Justement trois siècles plus tard, sur les galères de France, le Corporal n'était plus qu'un sous-officier, chef d'escouade, gagnant pour solde 18 livres tournois. C'est ce qui ressort d'un *Compte du payement faict aux Corporaux, appointés et soldats* entretenus sur la galère d'Ornano, durant le mois de novembre 1641; Ms. Arch. de la Mar., fol. 4 v°: « A Joseph Mouton, Corporal à dix-huit liures par mois, 18 l.; Honnorat Avril, de mesme, 18 l.; George Vanel, à mesme raison, 18 l.; Jean Grauairon, de mesme a receu 18 l. » On voit qu'il y avait quatre Corporaux. Le mot *Corporal* n'était pas très-généralement admis dans la marine française au commencement du XVIIe siècle, car le P. Fournier, qui publiait son Hydrographie en 1634, écrit : Caporal. (V.)

CORPORU, vieux fr. adj. (De l'ital. *Corpolento*.) Gros de corps, large de flancs, en parlant d'un vaisseau. — « Nos galleres se pouvoient régir et manier à leur plaisir et au dommage des ennemis, lesquels n'ayans pouvoir de se mouvoir par faute de vent, demouroient appertement exposez à l'injure de nostre artillerie, qui avoit plus grande prinse sur leurs navires, que les navires sur elle, d'autant qu'ils sont plus éminens et plus Corporus, et que par l'usage des rames nos galleres pouvoient fuir, décliner le danger, et gaigner l'avantage. » Martin du Bellay, *Mémoires*, liv. x, bataille du 18 juillet 1545. — « Corsu, ou Corporu et Fourni, dit J. Nicot (*Thr. de la lang. franç.*) : *Corpulentus*. »

CORPS, fr. s. m. (Du lat. *Corpus*.) Ce mot a, dans la langue maritime, plusieurs acceptions que nous allons mentionner.

1° On nomme Corps d'un navire, le navire lui-même, sans mâture, sans agrès, sans armement, sans lest, enfin complétement nu. [Gr. anc. et mod. Σκάφος; cat. anc. *Cors;* ital. *Corpo, Guscio, Scafo;* port. *Casco;* vénit. *Corpo;* bas bret. *Kok;* esp. *Casco, Caxco, Buco, Buque, Cuerpo del navio;* basq. *Bularca;* isl. *Skipskrockr;* suéd. *Skråf;* angl. *Hull of a ship;* all. *Rumpf;* holl. *Romp;* dan. *Skrog;* val. Трѹпѹлѹ [*Troupoulou*]; rus. Голь [*Gol*], Корпусъ [*Korpous*], Кузовъ [*Kouzoff*]; hongr. *Derék-hajó;* mal. *Badan.*) — « Toute la susdicte despence, tant pour le coust du Corps d'une galere, que tous les fournimens d'icelle, ainsi que ci-dessus a esté spécifié, monte la somme de quatre mil trois cens quatorze liures douze sols tournois. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 17. — « Premièrement, le Corps de la nef nommée *Saincte Marie*, dite *la Grand-Maitresse*, en toute bonté, fresche hors de carenne, emplombée jusques au premier redon et au dessus de leue » (l'eau) « de plomb, clou » (clouée) « de cloux de brouse, fort et reforcée de corbatons de clauaisons et d'autres choses nécessaires, jusques et par tous les chasteaux et œuures mortes d'icelluy... » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par command.*, etc.; VIe vol., Ordonnances de Henri II, coté v, p. 200; Arch. nation., section judiciaire. — « Messire Baptiste Baptaillin a affirmé, par le serment qu'il a faict, que le Corps de la nef ne peult plus valoir que de cinq mil escus; et pour ce quelle est en toute bonté à la voille, quelle vault mille escuz dauantage, en ce non comprins la caverne » (Ce mot nous laisse un doute. N'est-il pas là pour *Carène?* et Raptaillin ne veut-il pas dire que le Corps de la nef vaut six mille écus, sans compter le gréement et le prix que coûtera l'opération du carénage que devra subir le bâtiment pour être en bon état? Caverne, au contraire, est-il le véritable mot du texte, et désigne-t-il la cale, c'est-à-dire, tout ce que contient le creux du navire? Ce n'est pas impossible; mais c'est la première fois que nous ayons vu Caverne employé dans ce sens), « arbres, anthenes, sarcie, munitions, ne autre equipage. — Me Anthoine Dathon..., Me Loyson Nappolon, maitres daches, maitre Auriel, calefat, et le capitaine Raphael Rostan, ont juré et affirmé que le Corps de la nef nommée *la Grand-Maitresse* a esté estimé dix mille escuz par eux, disant qu'ils cognoissent la dicte nef estre de si grande bonté, aussy qu'ils ont troué lad. nef en luy donnant carene fraiche... » *Estimation faicte par le seig. conte Pedro Navarre de la grand nef de feu monsieur le grand maistre*, vol. cité ci-dessus, p. 201 v°. — « Pensez aussi a faire bastir des Corps de galeres, auec toute la diligence qu'il sera possible. » *Colbert à Brodart*, 24 février 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 14 v°; Ms. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. estime qu'il suffira que le vaiss. *l'Entreprenant* soit en estat de partir à la fin du mois de juin, et il peut prendre ses mesures la dessus, tant pour ce qui regarde la préparation du Corps du vaisseau que pour la levée de l'équipage... » *Lettre à de Seuil*, intendant de la marine à Brest, 15 avril 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 172 v°. Arch. de la Mar. — V. Anthene, Sarsie.

2° CORPS a le sens de réunion de navires. Exemple: — « Je vous enuoye copie de la lettre que le Roy escrit à M. de la Brossardiere, pour luy marquer ses intentions pendant que le Corps des galères de Sa Maj. sera joint aux vaisseaux que vous commandez; il est bien important que vous vous conformiez aux ordres qu'Elle luy donne. » *Colbert à Duquesne*, 13 mai 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 255 v°. Ms. Arch. de la Mar. (Duquesne reçut le pouvoir de commander les galères quand elles seraient jointes à ses vaisseaux. Mais la Brossardière conserva le droit d'être juge du temps où les galères entreraient en Provence, parce qu'elles n'avaient pas de retraite sur les côtes de Roussillon et de Catalogne. *Lettre du* 13 mai, p. 257.)

3° On nommait le CORPS DE LA MARINE ROYALE ou le GRAND CORPS, la réunion des officiers entretenus par le Roi pour le service de la flotte, ceux qui étaient portés sur le grand état. Les officiers auxiliaires, les officiers bleus (V. Bleu) n'appartenaient point au Grand Corps; ils étaient « du petit état. »

4° Dans une armée navale composée d'une grande quantité de navires, on partage les bâtiments en trois groupes principaux, dont un prend le titre de CORPS *de bataille :* celui-ci, dans l'ordre de bataille sur une ligne, occupe le centre; il obéit aux ordres du chef de l'armée qui a son vaisseau au milieu de ce Corps. (Angl. *Center of fleet;* ital. *Corpo di bataglia;* géno. *Corpo di battagia;* rus. Кордебаталія [*Kordebatalia*].)

5° Au pied de la dunette d'un vaisseau, et sous le gaillard d'arrière, était, au XVIIe siècle, un CORPS DE GARDE où chaque jour veillait une partie de la garnison chargée de la police, et appelée à rendre les honneurs mili-

taires aux capitaines, chefs d'escadre ou officiers généraux qui venaient à bord. — V. Demi-pont.

6° On appelle CORPS MORT (angl. *Bollard, Mooring;* all. *Hafenanker, Kettenanker;* holl. *Hofstee;* suéd. *Hamneanker;* bas bret. *Kormora;* rus. Закрѣпленія кораблей [*Zakréplèniia korabléi*], Палы [*Pali*]), des ancres munies de câbles ou de chaînes, qui restent toujours mouillées à la même place, pour y attacher les navires dans certains cas.

7° Le CORPS D'UNE POULIE est ce qu'on nomme autrement Caisse de poulie. (V.) (Angl. *Shell of block;* rus. Щоки у блока [*Chtchoki ou bloka.*])

8° L'intérieur de la pompe est nommé CORPS DE POMPE. (Angl. *Chember of a pump;* rus. Стволъ помпы [*Stovl pommpi.*])

9° Dans un document du XVIe siècle, nous avons remarqué le nom d'une corde dont nous ignorons l'usage, et qu'on appelait CORPS DE CEINTURE. — « Cinq Corps de ceinture poisans quatre quintaulx. » *Estimation faicte par le seig. conte Pedro Navarre.* — V. Sarsie.

CORPUS NAVIS, GALEÆ, lat. s. n. Corps d'un navire, d'une galère.

— « Incute vim ventis, submersasque obrue puppes;
Aut age diversos, et disjice Corpora ponto. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 73.

— « Udo sub robore vivit
Stuppa, vomens tardum fumum : lentusque carinas
Est vapor, et toto descendit Corpore pestis. »
Id., ib., liv. V, v. 681.

— « Et si Sanctitas Vestra scire velit quantum ista constarent, noveritis quod Corpora galearum, emendo eas vel faciendo eas fieri ad opus vestrum, cum suis præparationibus et armis, constarent XV. M. flor. » Marino Sanuto Torsello, *Secreta fidelium*, liv. I, part. V, chap. 7. — V. Fabricare, Magister axiæ.

CORREDARE, ital. v. a. (Proprement : Orner, meubler; du gr. Κορέω, j'orne, je pare.) Équiper.

CORREDI, ital. anc. s. m. plur. (De *Corredare.* [V.]) Agrès, Gréement. — V. Armadura.

CORREDOR DE PROA, esp. anc. s. m. (De *Correr*, courir [lat. *Currere*]. Corredor est analogue au lat. *Curritur*, on court.) Galerie de proue. — « El Corredor de proa sobre el Castillo con tablas labradas que haga celogia con labor. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — Nous ne savons pas comment, à bord des galions du XVIIe siècle, était placée cette galerie de proue sur le château d'avant. Probablement elle s'élevait à l'arrière du château de proue, entre les deux escaliers qui conduisaient du pont du navire au pont du château. C'était évidemment un réduit dans lequel le commandant de l'avant pouvait se retirer pour se promener ou se reposer; la jalousie qui le fermait le fait assez comprendre. Peut-être le *Corredor de proa* était cette espèce de maisonnette qu'on voit sur le château d'avant d'un vaisseau peint par Carpaccio, en 1515, dans un des tableaux où cet artiste a représenté la vie de sainte Ursule; ouvrages précieux qui sont au musée de Venise. — *Corredor de popa.* Jardin, Galerie latérale à la poupe. — « Los Corredores de popa proporcionados que salgan fuera à la Françesa por las bandas, con baraustres torneados » (avec balustres tournés) « y madres labradas de madera amarilla, con puerta y molduras por estribor. » Ms. cité.

CORREDORCILLO, esp. anc. s. m. (Diminut. de *Corredor.* [V.]) Petite galerie. — « Desde el Arco del farol para popa y las bandas, vn Corredorcillo con sus baraustres pequenos, de madera amarilla hasta los galones de la camara del maestre. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Sª di Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — La petite galerie dont il s'agit était construite autour du rebord supérieur du château d'arrière, depuis l'arc de cercle en bois qui portait le fanal jusqu'aux deux bords, et faisait retour sur le côté droit et sur le côté gauche jusqu'au toit de la chambre de maître. — V. Arco del farol.

CORREDUM, bas lat. s. n. (Même étymologie que le fr. *Arroy* et que l'ital. *Arredi.* [V.]) Ustencile; au plur. : Agrès, Gréement. — « Les chapitres 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16 et 17, du Statut maritime de Venise, 1255, intitulés : *De ornatione Corredum,* nous font connaître que, parmi les *Correda* d'un navire, on comprenait les ancres, les bouées et les câbles : « Volumus », dit le chap. 8, « quod navis et alia ligna extimata de milliariis CC usque ad CCL, ancoras septem habeat, et endegarios septem convenientes, canovos novos in corcoma septem et alios canovos septem convenientes. » (V. Canovus, Corcoma, Endegarius.) — « Et quod pro aliquo Corredo suprascriptæ navis... » *Contrat de nolis* de la nef *Bonaventure*, passé, le 10 août 1264, à Pise, et publié, p. 251, t. IV de la *Biblioth. de l'École des chartres* (1848). — « Et costabit quolibet vysserium » (huissier) « munitum omnibus sarciis et apparatu, seu Corredis, mille CC libr. turon. » *Informat. de passagio transmarino*, Ms. cité par D. Carpentier. — « Quæ navis (*Sancta Maria*), cum omnibus Corredis et apparatibus suis, et centum et decem marinariis dabitur pro mille quadringentis marcis argenti... » *Projet de contrat entre saint Louis et Venise,* 1268. — V. Apparatus, Fulcire, Issarcia, Ruxon.

CORREIO, port. s. m. (De *Correr*, courir, fait du lat. *Currere.*) Bâtiment qui porte les nouvelles ou transporte les dépêches. Sur une liste des « Navios do estado em armamento », n° 1° de fevereiro de 1843 (*Annaes marit. e colon.*, p. 63), nous trouvons quatre « Correios », de 2 ou de 4 bouches à feu, commandés par des « primeiros tenentes. »

CORRENT, cat. anc. s. m. (De *Correr;* lat. *Currere*, courir.) Courant. — « E en bocha de Far es la major maraueIla del mon com res hiha durada, com fortuna de xaloch, o de mig jorn hiha, que les Corrents hi son tan grans, e la mar hi caua tant fort, que res no hi ha durada. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 196. — L'ital. et le port. écrivent : *Corrente.* — V. Comrente, Navyo, Varinel.

CORREORIUM, bas lat. s. n. Pour *Corredorium.* Corridor. — « In Correorio (alta, navis *Bonaventura*) palmis sex et dimidium. » *Marché de Johannino de Marino*, pièce n° XIII du registre des Archives du royaume, J.-456.

CORREOUR, vieux fr. s. m. (Du précédent.) Coursive placée au-dessus des ponts et au-dessous des passavants. — « Guillaumes (*sic*) et Fransequins de Camilla de Genne doient faire 2 naves à louhier pour le Roi, des mesures dessous escrites, s'est à savoir : longue chascune par la carenne XXVI goues » (longueur de la quille : 26 goues ou coudées, faisant 59 pieds 2 lignes, ou 16m 25c) « longue de rode en rode (V.) » (longue de la tête de l'étambot à la tête de l'étrave) « XL goues » (90 pi. ou 29m 23c) « haute en la santinne en mi la nave » (haute de creux au milieu de la longueur de la nef et au maître bau) « 13 paumes à droite lance » (verticalement : 13 palmes, ou 9 pi. 9 po. — 3m 16c) « large en la ditte couverte » (le pont qui recouvrait la cale) « par dessous XXX paumes » (22 pi. 6 po. — 7m 30c) « haute en la

couverte des chevaus » (le pont dans lequel était établie l'écurie au-dessus de la cale) « VIII paumes et demi » (6 pi. 4 po. 6 lig. — 2m. 5cent.) « haute en Correour VI paumes et demi » (4 pi. 1 po. 6 lig. — 1m. 12c.) « haute en l'ourle » (*Orlo* ital., rebord, pavesade) « IIII paumes et demi » (3 pi. 6 lig. — 0,98c.)... *Marchés passés entre les envoyés de saint Louis et les Génois* en 1246, publiés par M. Champollion-Figeac dans le Recueil des Documents inédits (Mélanges histor., t. II, 1843).

1. CORRER, port. esp. ital. v. a. (Du lat. *Currere.*) Courir, faire route dans une direction déterminée; fuir devant le temps. (V. Desembargar, Rodar.) — *Correr a arbol secco*, esp. Courir à mât sec), Courir à sec de voiles, Aller à mâts et à cordes. [On dit aussi : (*Correr a polo secco*)]. — *Correr à arvore seca*, port. Courir à sec de voiles. — « Ante que chegassem à còsta de Africa, saltou com ellés tamanha temporal com força de ventos contrarios á sua viagem, que perderam a esperança das vidas : por o navio ser tam pequeno, et o mar tam grosso que os comia » (leur navire étant si petit, et la mer qui les mangeait si grosse) « Correndo a arvore seca á vontade delle. » J. de Barros, *Decad. primeira*, liv. 1er, chap. 2, fol. 6. (Voyage de Jean Gonçalvez Zarco et de Tristan Vaz Teixeyra, à la côte d'Afrique.) — *Correr arvore secca*, port., même signification : « Sendo tanto avante como os baixos de Padua, dera tão grande temporal nelles, que Corrêram arvore secca... » *Comment. Dalboq.*, part. II, chap. 45. — *Correr a secco* ou *a secco di vele*, ital. Courir à sec de voiles. (V. A secco.)—*Correr atras*, port. Rétrograder; Fuir devant le temps. (V. Abrandar.) — *Correr con los bolsos de la mayor* ou *del trinquette*, esp. Courir avec les deux points de la grande voile ou de la misaine bordés, le milieu restant cargué. On dit aussi, pour exprimer le même mode de naviguer : « *Correr en calzones.* » (V. Bolso, Calzones.) — *Correr per fortuna*, ital. Courir à cause de la tempête; Fuir devant le temps : « È andar per forza, dove il vento spinge il vascello. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

2. CORRER, esp. v. a. Courir, dans toutes les acceptions de ce mot. — « Toda esta costa se Corre » (toute cette côte court) « nornorueste y sursueste. » *Primer viage de Colon* (1492), p. 29. — « ...Va Corriendo la costa al sueste. » *Relation de los capitanes Nodales* (1621), p. 25 v°.

CORRER LA BOLINA, esp. v. a. Courir la bouline. — V. Bolina, Crujia, Cruxla, Passar.

CORRER LA COSSIA, esp. anc. v. a. Courir sur la coursie de la galère, en recevant sur le dos les coups distribués par l'équipage. C'est ce que sur les bâtiments de guerre français on appelle « Courir la bouline. » — « È aquell qui la roba haurá jugada, Correga la Cossia ab açots » (et celui qui aura joué ses effets courra la coursie, frappé de fouets). Ordonn. de Pedro III d'Aragon, 5 janvier 1354, chap. 7. — L'usage s'étant introduit de frapper les délinquants avec des manches de lances ou de flèches, le Roi défendit aux comites des galères de se servir de tels instruments de supplice, et leur enjoignit de frapper à l'avenir avec des courroies, des bâtons ou des verges : « Que negun comit ao firá » (ne frappe pas; du lat. *Ferire*) « ab lança ne ab dart null hom » (personne) « de la sua galeá; car melor ferir es ab una Correia, ò ab basta, ò ab verga, è no destroueix hom la gent » (ainsi l'on ne gâte pas l'équipage, on ne détériore pas la gent du navire), « ne afolla hom les armes » (et l'on n'abîme pas les armes). Cette dernière raison est curieuse assurément. — V. Correr la nau, Cossia.

CORRER LA NAU, cat. anc. v. a. Courir la nef; courir d'un bout du navire à l'autre en recevant des coups appliqués par tous les gens de l'équipage. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui en France : Courir la bouline. — « Almirall pot fer justicia de tolre orelles » (de couper les oreilles) « ò de Correr la nau... » *Ordon. catal.* du XIVe siècle; Collect. des lois marit. de M. Pardessus, t. V, p. 416. — V. Correr la Cossia.

CORRER PRANCHA A TERRA, port. v. a. Pousser la planche à terre. « Deità-la, para se desembarcar por ella, » dit Moraës, reproduit par M. Constancio (1836).

CORRERE, ital. v. a. (Du lat. *Currere.*) Courir, dans toutes les acceptions de ce mot.

CORRERIUM, bas lat. s. n. Coursive. — « Item (habeat Navis seu cocha more piratico navigatura) Correrium ab arbore usque ad ballatorum, sub pœna lib. 25 Januinorum. » *Stat. génois* de 1441, chap. 23.

CORRÌ CA VENTO IN PUPPA, géno. v. a. (De l'ital. *Correre con vento in poppa.*) Aller vent arrière; faire vent arrière. — *Corrî in fi de roca.* (Aller, le vent frappant sur le tranchant ou fil de la rode, de l'étambot.) Aller vent arrière, faire vent arrière.

CORRIDOJO, CORRITOJO, ital. s. m. (De *Correre*, courir. *Corritojo* est analogue au lat. *Curritur*, on court.) (Proprement : Allée, galerie, corridor.) Nom donné généralement à l'espace compris entre un pont inférieur et un pont supérieur, et plus particulièrement à l'espace entre le faux-pont et la première batterie, espace que nous appelons l'Entrepont. — V. Corridore, à l'art. Coridor.

1. CORRIDORE, ital. s. m. Coursive; Entrepont. — « Portano » (les vaisseaux vénitiens du premier rang, en 1783) « di artiglieriâ 80 pezzi di cannone di bronzo : quelli del Corridore da 50, in coperta sono da 30, e sopra il cassero da 14. » Formaleoni, *Saggio sulla nautica antica dei Veneziani* (1783), p. 18. — Dans ce passage, *Corridore* désigne la première batterie, le pont qui est entre le pont de la cale et le pont supérieur, que Formaleoni nomme simplement la *Coperta*. — V. Coridor.

2. CORRIDORE, ital. s. m. Ride d'étai, de hauban. — V. Colatojo, Colatore.

CORRIDORIUM, bas lat. s. n. (De *Curritor*. [V.]) Coursive. — « Et est alta » (la nef *Sancta Maria*) « in Corridoriis pedibus quinque et dimidio, et a Corridoriis in superius » (et de la coursive au rebord de la pavesade) « pedibus tribus et dimidio. » — « Et habebunt quælibet unum paradisum, et unum bannum, et unum suprabannum decoopertum, et unum Corridorium, etc. » *Contractus navigii domini Regis cum Venetis*, 1268.

CORRIENTE, esp. s. m. (Du lat. *Currens.*) Courant. — V. Atravesar, Bajo, Brava, Temporal.

CORRIENTIA, ital. s. f. (Variante de *Corrente.*) Courant. — V. Abattare.

CORRULLA, esp. anc. s. f. Selon le *Dict. marit. esp.*, 1831, la *Corrulla* était la soute aux cordages d'une galère. Selon Terreros, cité par ce dictionnaire, c'était un espace, sous la couverte de la galère, qui touchait au flanc du navire. Terreros se trompe; il n'y avait point de coursive dans les galères. La Corrulla était la conille (V.) du navire à rames. — V. Curulla.

CORRULLERO, esp. anc. s. m. Celui qui ramait à la Corrulla, dit Terreros, dans le vrai cette fois. Si l'auteur du *Diccionario castellano* avait connu les galères, il aurait su

qu'on ne pouvait établir de rameur ni dans une soute, ni sous la couverte d'une galère. Les bancs des rameurs étaient sur la couverte, et, sous ce pont, étaient les compartiments servant de chambres pour les différents services. (V. la Coupe d'une galère, à l'art. *Galère.*) — V. Curullero.

1. CORS, catal. s. m. (Du lat. *Corpus.*) Corps du navire. — « Encara mes, son tenguts, que si nau ò leny lexara ancores en sparagol, ò en altre loch on les hauran surtes » (où on les aura mouillées) « e les lexará ab voluntat de l's mercaders sien pagades comunalment per tota la roba de la nau, è l' Cors de la nau no y pag res. » *Consulat de la mer*, chap. 64, édit. Pardessus.

2. CORS, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Corso.* [V.]) Course.— « Et tute l'estée demorent en Corse, molt font domajes as mercant. » *Voy. de Marc Pol*, chap. 183. — « Car il a fait » (le roi de Tana) « ceste convenance con celles qe vont en Cors, car les corsaus li doient doner..., etc. » Ib., chap. 185.

CORSAIRE, fr. s. m. (Du vieux fr. *Coursaire.* [V.]) Gr. litt. mod. Καταδρομεύς [*Katadromefs*]; gr. vulg. Κουρσάρης, Κουρσάρος, Πνιγάρης [*Pnigari-s*]; bas lat. *Corsarius, Cossarius, Homo cursalis*; cat. anc. *Cossari*; ital. *Corsale, Corsare, Corsario, Corsaro*; napol. *Corzaro*; vénit. *Chorser*; port. anc. *Cosayro, Cossairo, Cossario*; vieil esp. *Cursario*; esp. mod. *Corsario*; bas bret. *Koursar, Preizer*; provenç. *Coursari*; basq. litt. *Itsas lapurra*; basq. vulg. *Corsaira*; isl. *Kapari*; angl. *Corsair*; holl. *Kaaper, Kaper*; all. *Kaper, Korsar*; dan. *Caper, Kaper*; suéd. *Corsar, Kapare*; ar. côte N. d'Afr. *Korsario*; tur. *Qorsan*; illyr. dalm. *Guza, Huza*; val. Корсар [*Korsar*]; rus. Каперъ [*Kapère*], Пиратъ [*Pirate*], Корсаръ [*Korsare*], Корсеръ [*Korsère*], Морской разбойникъ [*Morskoï rasboïnike*]; pol. *Korsarz*; mal. *Roumpak*; vieux fr. *Corsau, Cursoire, Coursaire, Corsere, Capre.*) Nom donné au marin qui fait la course avec l'autorisation du gouvernement. — « Il est donc constant que tous les Corsaires ne vivent que de ce qu'ils picorent sur les Françoys, et les appellent les *sardines* et *poissons vollans* de la mer. C'est pourquoy les habitans de Sallé demandoient un million de liures et cent pièces de canon pour ne prendre plus les marchans françoys, dautant qu'ilz disoient que c'estoient leurs revenuz ordinaires, et ne pouuoient vivre sans celà... » Le cheval. de Razilly, *Mémoire au cardinal de Richelieu* (1622), Bibl. nat., Ms. n° 9594, p. 2 v°.— Par métonymie, on a donné le nom de l'homme qui fait la course au navire sur lequel il la fait. Au lieu de dire : Un bâtiment corsaire, on dit seulement : Un Corsaire. (Gr. mod. Καταδρομικὸν πλοῖον, Κορσαρικόν; isl. *Ránskip, Kapara-skip*; angl. *Pirateer*; all. *Raubschiff*; holl. *Roofschip*; dan. *Søerøver*; suéd. *Sjöröfvare, Kapareskepp*; ar. côte N. d'Afr. *Korsan*; tur. *Qorsan guèmisi*; illyr. dalm. *Gusàricca* [Gousaritcha], *Drjèvo gusàrsko*; rus. Приватиръ [*Privatire*], Арматоръ [*Armatore*]; hongr. *Rabló hajó, Tolvajló hajó*; mal. *Praou badjak, Praou mengaïouh.*) — V. Aborder, Aviron.

CORSALARE, ital. v. a. (De *Corso.* [V.]) Faire la course, écumer la mer. — V. Andare in corso, Corsaire, Corseggare.

CORSALE, ital. s. m. (De l'ital. *Corso.* [V.]) Corsaire.

CORSAR, suéd. s. (Du fr. :) Corsaire. — V. Kapare.

1. CORSARE, ital. s. m. (De l'ital. *Corso.* [V.]) Corsaire.

2. CORSARE, ital. v. a. Faire la course, Écumer la mer, Faire le corsaire. — V. Andare in corso, Corsalare, Corseggiare.

CORSARIO, ital. esp. s. m. (De *Corso.* [V.]) Corsaire. — V. Corsale, Corsare, Corsaro, Cursario.

CORSARIUS, bas lat. s. m. Corsaire, pirate. — « Mandamus et dicimus vobis, si aliquis pirata seu Corsarius voluerit armare contra inimicos, quod assecuret et caveat sufficienter in posse vestro » (dans votre district), « antequam de loco ubi armaverit recedat, quod non faciat malum in locis seu rebus amicorum vel treugarum » (de ceux qui sont en trêve avec nous); « et antequam ad alia loca divertat, revertatur in eodem loco ubi armaverit cum galione » (avec sa galiote [V. *Galio*]) « seu ligno » (V. Lignum), « et rebus omnibus quas cepit. » Art. 13, *Constitution d'Alphonse II*, donnée dans une pragmatique adressée aux offic. de Catalogne, et datée du 13 des calendes d'août 1288. — « Excommunicationis vinculo innodat Corsarius et piratas qui capiunt transeuntes. » *Chron. de Richard de Saint-Germain*, ap. Muratori, t. VII, col. 960. — V. Cossarius.

CORSARO, ital. s. m. (De l'ital. *Corso.* [V.]) Corsaire.

CORSAU, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Corsale.*) Corsaire. — « Plusors de cestes nés, de cesti mauvais Corsaus, se partent or ça or là per attendre e trover les nés des mercants... » *Voy. de Marc Pol*, chap. 183. — V. Cors.

CORSEGGIARE, ital. v. a. (De l'ital. *Corso.* [V.]) Faire la course, Faire le corsaire, Écumer la mer, Pirater. — « In questo viaggio il generale Grimaldo s'abbocco con il generale delle galee di Firenze, quali ambedue insieme fermarono di voler in quella stagione di autunno andare Corseggiando ognuno di loro con quattro galee della loro squadre. E cosi nel cominciamento del mese di settembre (1586), il Grimaldo rafforsate di buoni remieri e soldati 4 galee, delle megliori della republica. » Ant. Roccatagliata, *Annali della republ. di Gen.* (1581-1608), Ms. Bibl. Civ. de Gênes, p. 99 v°. — V. Andare in corso, Corsalare, Corsare.

CORSERE, fr. anc. s. m. (Pour Corsaire.)— « L'on prouuera, par marchans dignes de foy, que depuis vingt ans les Corsères dargiers » (d'Alger), « Sallé et Tunys, ont pris sur les Françoys, en argent ou marchandises, cent millions de liures et septante mil » (70,000) « Françoys esclaues ou tuez au combat; et inssensiblement cet affaire a tout ruyné le trafic, qui a fait que la pluspart des riches nauigans voyant n'estre protegez des armes du Roy, ont vendu leurs nauires pour se jetter dans les offices. » Le chevalier de Razilly, *Mémoire* (1622), p. 1, Ms. Bibl. nat., n° 9594, intitulé : *Traicté des navigations des mers*, 1613. — V. Capra, Corsau, Coursaire, Cursoire.

CORSERIUS, bas lat. s. m. — « Possunt piscare quandocumque voluerint per Garonnam et Arigiam, et navigare et arripare cum eorum Corseriis libere. » *Charte de l'année* 1231, citée par du Cange, qui voit dans le *Corserius* un radeau. Le passage suivant d'un acte du chapitre de Lyon (an. 1340), rapporté par D. Carpentier, autorise cette supposition : « Voluerunt quod dominus custos Corserium fustenum, factum pro et contra factum domi. Bellijoci, possit delacerare. » Le Corserius ou Coursier, qui suivait le cours de l'eau, avait été probablement nommé de *Corsa*, dans l'acception de Cours ou Course d'un fleuve.

CORSIA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Cursus.*) Coursie. (V.) — « È la Corsia quella via, per cui si camina da poppa à proda. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607). — « Corsia, è quella strada che è nel mezo della galea, per la quale si passa dalla poppa alla prora, et nella quale, occorendo disarborare, si carica l'arbore maestro. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).— « Da la poppa à la prora in

mezo al colmo » (en haut, sur le pont) « lungo, e stretto sentier s'inalza alquanto cui l'uso il nome dà, Corsia si chiama. » Bernardino Baldi, *Nautica* (1590). — V. Banderola, Bozzeria, Timoniere.

CORSIE, fr. anc. s. f. (Du précédent.) Coursie. — « En Corsie, quatre couleuurines moyennes et cinquante hacquebutes telles que le capitaine aduisera. » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (Ms. de 1515 à 1522), publié par nous, *Annal. marit.* (juillet 1842), où nous avons fait remarquer qu'il y a dans la phrase qu'on vient de lire une faute de rédaction ou de copiste. Il faut lire : « En Corsie » (dans la coursie de la galère), « un canon serpentin; en proue, quatre couleuvrines, etc. »

CORSIVE, fr. anc. s. f. Pour Coursive. — « Les Surbords ou Corsives d'écoutille. » *Constructions des vaisseaux du Roy*, in-12, Havre de Grâce, 1691. — Les Coursives d'écoutilles étaient ce qu'on nomme aujourd'hui Cadres d'écoutilles.

CORSO, ital. s. m. (Du lat *Cursus.*) Course.

CORSONNIER, vieux fr. s. m. (Variante de *Carsenier.* [V.]) — « Le maistre, le contre-maistre..., les pilotes, les Corsonniers... » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaiges* (1515-1522).

CORSUAN IBILLI, basq. v. Aller en course. (Larramendi, 1745.) — « On dit aussi : *Corsura joan.*

CORTAR, esp. port. anc. v. a. (Du lat. *Curtare.*) Couper la lame, Avancer malgré l'obstacle opposé par les hautes lames. (V. Hir deloo.) — *Cortar masto*, Couper un mât. (V. Ahustar.) — *Cortar velas*, esp. Tailler les voiles. (V. Porporar, Tallar.)

CORTELACCIO, ital. s. m. Variante de *Coltelaccio.* (V.)

CORTELAZZO, vénit. s. m. (Le même que *Coltelaccio* et *Cortelaccio.* [V.]) Bonnette. — « Cortelazzi, squarzi di vela per aggiongerli alle medeme. » *Indroduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

CORTIGIO ou **CORTIGO**, ital. anc. s. m. Nom d'une poulie dont nous n'avons trouvé mention que dans la *Nautica Mediter.* de Barthol. Crescentio (1607), p. 38. Voici le passage de ce traité où il est question des *Cortigi :* « Dichiarerò ancora il numero et luogo di quelle (poleggie).... nella mezana et trinchetto, ci vanno le sartie » (le grèement) « si côme nell' albero maestro... salvo che nel trinchetto ci vanno 12 Cortigi et una bigotta di più, messa questa nello sperone, et quelli intorno all' antenna del trinchetto, per ricoglier con brevità la sua vela. » Il nous paraît ressortir de ce texte que les Cortigi étaient des poulies de cargues, placées des deux côtés de l'antenne du trinquet dans toute sa longueur.

CORVA, malt. s. f. (De 2. *Corba.* [V.]) Courbe.

CORVE, fr. anc. s. f. Navire analogue à la chatte, mais d'un moindre tonnage. Guillet (1678), Desroches (1687), Aubin (1702), ne mentionnent point ce navire, que nomme Guéroult Du Pas. — V. *Chatte.*

CORVETTE, fr. s. f. (De *Corve.* [V.] Petite Corve.) (Gr. mod. Κορβέττον; bas bret. *Korveten*; provenç. *Corvetto;* basq. vulg. *Corveta;* esp. *Corbeta*; ital. *Corvetta;* port. *Corveta;* ar. côte N. d'Afr. *Korvetta;* tur. *Qorvèta;* val. Корветъ [*Korvete*]; rus. Корвета [*Korveta*]; angl. dan. *Corvet;* madék. *Sambou nampiadi*). Nom d'un navire de guerre inférieur à la frégate, dont il a la forme générale, la mâture et la voilure. L'armement en guerre d'une Corvette à batterie couverte et à gaillards armés peut être de vingt à trente-deux bouches à feu; celui des Corvettes à batterie barbette varie de quatorze à vingt-quatre bouches à feu. Il n'est pas sans intérêt de donner ici les dimensions des Corvettes modernes, de celles qui existent aujourd'hui (1849); nous empruntons ces chiffres à l'*Atlas du génie maritime. Corvette de trente bouches à feu*, ayant en batterie vingt-quatre canons obusiers de trente, et sur les gaillards six caronades de dix-huit : longueur totale sur le pont, 42m 28c; largeur en dehors des membres, 10m 70c; creux, 5m 55c. La hauteur totale du grand mât est de 47m; le bas mât a 25m de longueur. *Corvette de vingt-quatre bouches à feu*, ayant une batterie à la barbette de vingt caronades et de trente-quatre canons de dix-huit : longueur, 39m; largeur, 9m 70c; creux, 5m 15c. Hauteur totale du grand mât, 43m; le bas mât en a 23. Outre ces deux espèces de Corvettes, il y a la *Corvette-Aviso* (V. Aviso), dont le mât d'artimon ne porte ni perroquet de fougue, ni perruche; elle a quelquefois dix-huit bouches à feu, dont seize caronades de dix-huit et deux canons de huit; sa longueur est de 33m 96c; sa largeur, de 8m 44c; son creux, de 4m 60c; la longueur totale de son grand mât est de 38m; son bas mât a 21m.

Au XVIIe siècle, les Corvettes ou Courvettes, comme on les appelait quelquefois, étaient des barques que nous voyons ainsi définies par Guillet (1678) : « Courvette est une espèce de Barque-longue qui n'a qu'un mast et un petit trinquet, et qui va à voiles et à rames. Les Courvettes sont fréquentes » (communes) « à Calais et à Dunkerque, et d'ordinaire il y en a à la suitte d'une armée navale pour aller à la découverte, et pour porter des nouvelles. » Desroches (1687) oublia de nommer la corvette. Au commencement du XVIIIe siècle, vers 1709, Guéroult Du Pas donna, pl. 25 et 26 de ses *Bâtiments de la mer Océane* (Bibl. nation., Cabinet des estampes, vol. 1-c. 6), des figures de Corvettes et de Barques-longues qui rappellent un peu celles des barques à trois mâts du XVIIe siècle; à cette différence cependant qu'elles n'ont que deux mâts verticaux portant basses voiles et huniers, et un beaupré portant une voile de civadière. — « Une petite Coruette dont est maistre Briche Coillot, du port de huict thonneaux, de la fabrique de Dieppe, qui est à present dans le voiage de Normandie. » *Inventaire des vaisseaux et autres bastimens de mer de Boulogne, en* 1664, Ms. Colbert, n° 199, Bibl. nation. — « Le Roy veut bien que vous mettiez trois Coruettes à la suite des vaisseaux, et vous pouuez preparer la troisième que demande M. de Château-Renault; elles suffiront, avec la frégatte *le Croissant*, pour aller à la descouuerte, et luy donner des nouuelles des ennemis. » *Pontchartrain à de Vauvré*, 15 févr. 1696. *Ordr. du Roy*, vol CXIX, p. 145, Arch. de la Mar. — Dès la moitié du XVIIIe siècle, la Corvette avait grandi, en affectant une forme analogue à celle de vaisseau de ligne. En 1773 (V. École royale de marine), des Corvettes servaient de navires d'instruction aux élèves de la marine, ce qui prouve qu'à cette époque le grèement de ces bâtiments était semblable à celui des vaisseaux et des frégates. — L'École spéciale de marine (Brest, 1811-1815), où nous avons été élevé, était établie sur un vieux vaisseau, — *le Tourville* — ; une corvette était annexée à ce navire, et servait aux exercices sous voiles. Il en était de même à l'École de Toulon; il en a été ainsi à Brest quand l'École flottante a été rétablie après 1830. — V. Flotte.

CORVUS, lat. s. m. (Gr. Κόραξ. [V.]) Corbeau.

CORYMBUS, lat. s. m. (Du gr. Κόρυμβος. [V.]) Décoration qu'on mettait aux sommets de la poupe et de la proue; probablement elle avait la figure d'une couronne de fleurs

ou de lierre, et était inférieure aux aplustres. Peut-être le Corymbe était-il de métal, et tendait-il à serrer, pour les consolider, les pièces de bois qui composaient les parties redressées de la poupe et de la proue. Le vers suivant de Flaccus (*Argon.*, liv. IV) tendrait à nous le faire croire :

« Saxa sed extremis tamen increpuere Corymbis. »

CORZARE, bas lat. vénit. anc. v. a. (Pour *Corredare.* [V.]) Équiper. — « Statuentes statuimus quod patroni navium debeant dare naves suas bene Corzatas, et calcatas de fori, etc. » *Statut vénit. de* 1255, art. 1er. — V. Calcare.

CORZARO, napol. s. m. Corsaire. *Vocabolario delle parole del dialeto napoletano.*

COSAIRO, COSAYRO, port. anc. s. m. (Corrompu de *Corsario.* [V.]) Corsaire. — « Easy da prisã do Cosairo e de todos os que com elle forã na dita tomadia e roubo ... e em tall maneira, que ho dito Cosayro nõ posa partir do lugar onde o achardes ... » *Instruct. données à João Serrão le 14 décembre* 1508. — On écrit aussi : Cossario (V.), qui est resté dans les Diction. usuels.

COSARI, cat. anc. s. m. (Variante orthogr. de *Cossari*, ou peut-être faute d'impression du chap. 139 de la *Chroniq. de Ramon Muntaner.*) « E feu la via de la costa de Malfa, e aquell'a costa era poblada de la pus mala gent, e dels majors Cosaris qui el mon sien. »

COSIDURA, COXIDURA, vénit. anc. s. f. Nom d'un cordage dont nous ne savons quel était l'emploi à bord des galères. — « Vole Cosidure 4 de passa 3, l'una; dè pesar per passo : lib. 1 1/2. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.*

COSIMENT (A), cat. anc. (Locut. adverbiale qui paraît être une contraction de *Como si mente.*) A discrétion. — « E si l'escrivà va A Cosiment, ell li deu donar de loguer axi com à un proer dels cominals que y sien. » (Si l'écrivain navigue à discrétion, c'est-à-dire pour un temps indéterminé, on lui doit donner de loyer [de solde] autant qu'à un des compagnons prouïers qui sont à bord.) *Consul. de la mer*, chap. 15, édit. Pardessus.

COSME, fr. anc. s. m. Pour *Comite.* (V.) L'introduction de l'*s* dans ce mot fut une faute contre l'étymologie, car Cosme est une contraction de Comite, et non une métalepse du lat. *Comes.* — V. Prouyer, Come.

COSSAIRO, port. anc. s. m. (Corrupt. de *Corsario.* [V.]) Corsaire. — « E este Affonso Garcia foi o que desbaratou Boboramonte, hum Mouro grande Cossairo, que morava em Tanger, e Bemirgão filho do Esnavigado. » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 33. — V. Carraca, Cossario, Fusta.

COSSARI, cat. s. m. (De *Corso* [lat. *Cursus*].) Corsaire, Bâtiment armé en course. — « Lo senyor de la nau es tengut de salvar è de guardar als mercaders è als pelegrins è à tota persona que vaia en la sua nau, axi be al menor com al major, è de aiudar contre tots homens de son poder, è tenirlos nech « les tenir nets, ou protégés) » contra Cossaris è contra totes persones qui mal los volguessen fer. » *Consul. de la mer*, chap. 16, édit. Pardessus. — « Si algun Cossari ò Sagetia hi ha qui fes por al mercader » (S'il y a quelque corsaire ou Sagetie [flèche] [V. Sagetia] qui fasse peur au marchand) » lo senyor de la nau no y pot entrar sens voluntat dels mercaders. » Ib., chap. 56. — V. Cosari.

COSSARIO, port. anc. s. m. (Corrupt. de *Corsario.* [V.]) Corsaire. — « Mandou a D. Jorge Barochê á costa do norte com duas galés, duas fustas em busca de hu' Cossario q. andaua por nome Canatale, do Rnº de Calecut. Tomou hua galeota de Malaures de soa companhiá em quelhe mattou 180 Mouros. » Luis de Oxeda, *Commentario* (XVIe siècle), (p. 194 vº, lig. 12); Ms. Bibl. nat. Supplém. fr. nº 940. — V. Cossairo.

COSSARIUS, bas lat. s. m. (Corrompu de *Corsarius.* [V.]) Corsaire. — « Item, fuit de pacto solempni stipulatione vallato quod postquam licentiati fuerint, non ibunt ut pirate vel Cossarii nomine ipsius domini regis, vel aliis fidelibus christianis in perssonis (*sic*), vasis, rebus et bonis offendere amicis. » *Convention du* 3 *avril* 1335, publiée p. 326 et suiv., t. II de notre *Arch. nav.*

COSSE, fr. s. f. (Du holl. *Kous.* [V.]) (Gr. mod. Ῥοδάντζα; ital. *Radancia*; géno. *Redancia*; cors. *Ridanciola*; esp. *Guardacabo*; provenç. *Cossiou*; fr. anc. *Delot*; ar. côte N. d'Afr. *Guarda kavo*; basq. vulg. *Cossa*; bas bret. *Kos*; angl. *Thimble*; all. *Kausch*; holl. dan. *Kous*; suéd. *Cous*; rus. Kóyсъ [*Kouss*], Коушъ [*Koutche*]; illyr. dalm. *Okol*, *Vérè*; hongr. *Gyürü*; hindoust. *g,hera*; pers. *Girda*; lasc. *Timbli.*) « Anneau de fer plat qui, recourbé sur ses bords, présente une cannelure propre à recevoir et à maintenir un cordage dont on l'entoure. » Romme (1792). Voici la figure d'une Cosse A, retenue par un amarrage D, dans la boucle d'un cordage BDC :



— « Cosses ou Gosses sont des anneaux de fer, canellés et garnis de petits cordages qui y sont tortillés en façon de fourrure, pour conserver les gros cordages qui passent au travers des Cosses. » Guillet (1678). — On lit, chap. 18, liv. IV de *Pantagruel* : « Les veles sont rumpues, le prodenou est en pièces, les Cosses esclattent, l'arbre du haut de la guatte plonge en mer ... » Nous ne croyons pas que Rabelais ait voulu parler ici des Cosses; Cosses nous paraît être une faute d'impression; il nous semble qu'il faut lire *Costes.* La même faute se retrouve à la fin du chap. 34, où on lit : « De manière que le cors » (corps) « du physetere sembloyt à la quille dung gallion à troys guabies, emmortaisée par competente dimension de ses poutres, comme si feussent Cosses et pourte-hausbancz » (porte-haubans) « de la carine. » Il est bien évident ici qu'il s'agit des Costes ou côtes du navire.

COSSET, fr. anc. s. m. (Pour *Causset* [V. Causse]) Calcet. [V.]) — « Plus, le Cosset de l'arbre de mestre. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. nº 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube (Troyes). — V. Cousset.

COSSIA, vénit. catal. s. f. (Pour *Corsia.* [V.]) Coursie — Le Cossie che uengono fatte nel suo arsenale secundo l' uso antico, sono due piedi et mezzo di larghessa in circa, a prora, et continua ancora à farle di tal maniere soben da alcuno de fuori di questa città, et in questa città nelle sua casa d'arsenale sono ristrette per hauer auantaggio nel giro del remo, et ne segue che non se possa accommodarui dentro il cannon da 50, ma in luogo suo e messo da alcun sopra comito un cannon da 30 o uero colobrina et perche questo errore importa molta alla sicurta delle sue galere, conuengo per debito mio, etc. » *Relatione del S. Nicol. Suriano, provedit. dell' armata* (venetiana), *l'anno* 1583; Ms. Urbin A. 829, p. 82; Bibl. Vatic. — V. Correr la Cossia.

COSSOL DE MAR, langued. s. m. (Du lat. *Consul.*) Consul de la mer; magistrat qui, à Montpellier, avait inspection sur tout ce qui touchait à la police de la navigation, aux armements des navires, aux gens de mer, etc. — « Cum sobre la election de Cossols de mar faze doyra non fos neguna certa forma... Nos Cossols de Montpeylier, so es assa-

ber : en R de Sauzet... Que dayssi enan cascun an en las vespras dannuou XX. baros per Cossols maiors de Monpeylier, donatz dels Cossols sagramen corporal que aquels bous et utils a luffizi de Cossolat de mar élegian... » *Establimen de la election de Cossols de mar* (année 1258). *Le Petit Thalamus*, publicat. de la Soc. archéol. de Montpellier, n° 4 (1836), p. 114. — V. Estanh.

COSSOLLO, vénit. s. m. (Dans l'italien, *Cossolo* est le nom de la Cosse du pois ou de la fève ; nous ne savons si, ce qui est très-possible, quelque analogie de forme a fait donner au Taquet le nom de la cosse, mais nous constatons une homonymie dont nous ignorons l'origine.) Taquet de fer. — « I Cossolli sono di ferro, e fanno l'effetto dei pastieri che servono per dar volta le manovre. Ora non se ne fa più uso al bordo dei grossi navigli ; quando se ne mettono al bordo delle imbarcazioni o piccole barche, si piegano o in coperta o lungo il fianco ; e per questo mezzo sono meno imbarrazzanti delle pastieri di legno o di ferro. » Note communiquée par M. G. Novello (V. Posseleze), à propos du mot Chozolo.

1. COSTA. lat. ital. s. f. (? Du gr. Ὀστέον, os, ossement.) Côte, varangue, couple. « Costæ navium », dit Pline, qui compare ces pièces de bois fixées sur la quille aux côtes de l'animal, attachées à l'épine dorsale. Voici le passage du chapitre 19, et non pas 9, comme il est imprimé dans le *Dict.* de Facciolati et Forcelini, liv. XIII de Pline, où se lit le mot *Costa* dans le sens de membre, de varangue ou de couple : « Nec minus spina celebratur in eadem gente » (les Perses) dumtaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium Costis. »

— « En quella vece
Chi fa suo legno nuovo, e chi ristoppa
Le Coste a quel che più viaggi fece. »

DANTE, *Infer.*, chant 21.

— *Costa maestra*, Maître couple. — *Costa di levata*, Couple de levée. — *Costa di balanciamento*, Couple de balancement. — *Costa di riempimiento*, Couple de remplissage. — *Costa travirata*, Couple dévoyé. (V. Menale, Travirar.)

2. COSTA, ital. esp. port. basq. vulg. s. f. Côte, bord de la mer, rivage. Le plain. — « Nostro cammino verso il detto capo pure alla via d'ostro, per la Costa sempre alla vista di terra. » *Navig. di C. D. Mosto* ; ap. Ramus., p. 105 D. — « E foi-se ao longo da Costa, com determinaçao de dobrar o cabo da terra. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 10. — « Mandou per regimento ao dito D. Diego de Menezes que das vellas em armada com que sahio de cochij para o Malaccar, fecese huma armada de 9 vellas que fose à costa de Ceylaõ, onde foi por capitaõ mór Fernão de Mendoça ; en a dita Costa queimou a os immigos muitas naos e embarcaçoes... » Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 197, lig. 18 ; Ms. Bibl. nat., suppl. fr. n° 940. — «... Va corriendo la Costa al sueste... » *Relacion diaria de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 25 v°. — *Costa a picco*, ital. Côte à pic (V. A picco), Accore. — V. Ensenda, Tocar, Correr a arvore seca.

3. COSTA, basq. vulg. s. et v. (De l'esp. *Costear.*) Naufrage, Naufrager. — Le basq. litt. dit : *Uricala*.

COSTA DI FUSO ? Dans l'*Indice d'alcuni termini di marina*, qui se trouve p. 269-277 de l'*Introduzione all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), on lit : « Ancora ; Costa di fuso, Mare, Ceppo di legno alla Cigalla appresso l'Anello, Ghirlanda di cao, con cui è fasciata la Cigalla. » Cet article, relatif à l'ancre, nomme les pièces principales composant cet instrument. Ainsi : les bras (*marre*), le jas (*ceppo*), l'arganeau (*la cigalla*), l'emboudinure de corde (*ghirlanda di cao*) ; reste : *Costa di fuso*. Il est évident que ces mots désignent la verge, nommée *fusto*, *fuso* et *asta* par les dictionnaires de Stratico, de Neuman et de Röding, ainsi que par M. le comte de Persano, dans la nomenclature italienne-génoise qu'il a eu la bonté de faire pour nous. Est-ce bien : *Costa di fuso* que voulut écrire l'anonyme auteur de l'*indice* que nous avons sous les yeux ? Nous ne le croyons pas. Cet assemblage de syllabes n'offre aucun sens raisonnable, et il nous paraît certain que l'imprimeur travestit en *Costa di fuso*, l'*Asta ò fuso*, qu'avait écrit l'auteur.

COSTADO, esp. port. s. m. (De *Costa*, côté.) Côté du navire. — « Costados : son los dos lados de la nao, y de su vientre. » Th. Cano, *Arte para fabric. naos* (1611), p. 53 v°. — « ... Y tambien teniendo poco ensima della, quando por el Costado le llega la ola, la haze yr a la vanda, moviendola con facilitad... » *Id.*, p. 17. — « Meteram quatro pilouros (V.) no Costado de Flor de la mar. » *Comm. Dalboq.*, part. II, cap. 42, p. 230. — *Costado de barlovento*, Côté du vent. — *Costado de sotavento*, Côté sous le vent. — V. Corbatone, Dar el costado, Meter el costado, etc., Palanquetta, Xarcia.

COSTADURA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Costado.*) Accastillage, Côté, Flanc du navire ; Travers. — Le basq. litt. dit *Alboa*, *Aldamena*, *Almaca*, *Meaca*, *Sayetsà*. — *Costadura ariguad*, Faux-bord.

COSTANEIRA, port. s. f. (De *Costa*, côté.) Faux-hauban, Hauban-volant, Pataras.

COSTANERA, esp. anc. s. f. (Du lat. *Costa*, côte.) Le Côté de la galère, le Rebord large établi dans toute la longueur de son flanc. Le *Dicc. marit. esp.* (1831) dit : « Nombre que la ley 6ª, tit. 24, part. 2ª, da à la *arrumbada*. » Nous avons fait remarquer, au mot *Allere* (V.), qu'il y a une confusion dans cette manière d'interpréter le texte des *Pardidas*. Le radical du mot *Costanera* aurait dû prémunir l'auteur de l'article contre toute erreur. Dans les textes fort nombreux qui ont passé sous nos yeux, nous n'avons jamais vu que *Costanera* ait été employé pour désigner une partie de la proue, même en supposant, avec le *Dicct. marit. esp.* (1831), que l'*arrumbada* fût un couloir établi au côté de la proue, et non un échafaudage élevé en travers sur l'avant de la galère. — V. Arrumbada.

COSTE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Costa.*) Côte, bord de la mer. — ... « Auec la manière de tenir la moytié de l'année dix desdictes galères armées au long de la Coste de la mer. » *Stolonomie* ; Ms. de 155., Biblioth. nat., n° 7972-8. — « De là il continua sa route vers les Costes d'Espagne, où il prit vn vaisseau de fabrique d'Ollonne » (construit à Ollonne), « nommé *le Petit St.-Jean...* » *Mémoire de la vie et des adventures de Nicol. Gargot, capitaine de marine* (1667 ou 68). — « M. de Chasteau-Renault, à qui j'avois envoyé dire que les voiles que nous voyions à la Coste de Valence estoient effectivement les vaisseaux espagnols... » *Mémoires de Villette*, an. 1694. — V. Coureur de mer.

COSTÉ DU NAVIRE, fr. anc. s. m. (De l'ital. lat. *Costa*, dont le sens est Côte.) Côté du navire. — « Pour quarante huict bouteaulx » (bottes) « de paille longue, au prix de IX deniers chascun bouteau, XXXVI s., pour servir à chauffer et brayer les fons et Costez » (et brayer (V.) les fonds et côtés) « de lad. galleace... » Fol. 7, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nation.

COSTEAR, esp. port. v. a. (Du lat. *Costa.*) Côtoyer, naviguer le long et en vue des côtes. — *Costear una Costa*, Prolonger une côte. — « E quando os Xpaãos viram que nom

achavam nada na aldea, tornaronse a sens batees e forom Costeando a ilha da parte da outra de Tider, e mandarom per terra xv homeẽs... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 121.—« Y el jueves santo por la mañana iendo Costeando esta Costa entendimos mas de cierto ser ysla Santa Ysabel. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mandaña* (1567); Ms. du XVIe siècle, Biblioth. nat., n° 1588, Saint-Germain. — V. Poniente.

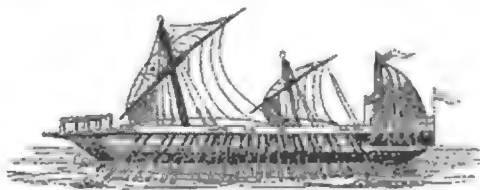
COSTEGGIARE, ital. vénit. v. a. (De *Costa*. [V.]) Côtoyer, Longer la Côte.—« A di 28 nauigorno con vento piaceuole » (vent à souhait, vent favorable), « Costeggiando sino a mezzo giorno. » *Viag. d'vn Comito venet*, apud Ramus., t. 1er, p. 280 A. — V. Germetta.

COSTEJAR, cat. anc. v. a. (De *Costa*. [V.]) Côtoyer, Longer la côte.—« E com hach donat part a la nuyt, e fo prop del jorn, ell Costeyant la terra, anassen entro al cap de Resaltara... » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 82.

COSTELA, ital. s. f. (Dimin. de *Costa*. [V.]) Couple.

COSTELLAME, ital. s. m. (De *Costa*, côte.) Les côtes, les membres, l'ensemble des couples. Synonyme de *Corbame*. (V.) — V. Centa.

COSTER, cat. anc. s. m. (De *Costa*, côté.) (L'appui de côté.) Hauban. — « Item, Costers del dit abre » (*l'Abre maior*) « fornitz... VIII; item, Costers fornits » (de l'Abre des mig) «... VI. » (Huit haubans pour le grand arbre, et six pour le mât du milieu.) *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelone en* 1354; Arch. générales d'Aragon, n° 1541; et Bibl. de la Marine, n° 14255-3. — L'article de l'inventaire que nous venons de rapporter prouve que le mât du milieu de la galère *le Saint-Nicolas* était inférieur de taille à celui de l'avant, dont le nom était: *Abre maior*, parce qu'en effet il était le plus grand et le plus gros des deux. Il fallait six haubans seulement pour étayer le mât du milieu, il en fallait huit pour appuyer le mât de l'avant. Le document catalan que nous avons sous les yeux n'est pas le seul qui nous ait fait connaître cette différence entre les mâts des navires latins des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. (V. Candela, Abre.) Voici une figure qui vient à l'appui des monuments écrits; c'est une galère peinte, au XIVe siècle, par Pietro Laurati, dans un tableau qui fait partie de la galerie des *Uffizi* à Florence.



— « Item, Arbre de proa ab v Costers per banda. » *Inventaire* des agrès et apparaux de la barque... » (le texte latin dit: *Lembum*, qui désignait peut-être à cette époque le petit navire appelé: *Lin*) « *le Saint-Antoine* (1481). » Arch. de Perpignan. — V. 2. Lembus.

1. COSTERA, bas lat. cat. anc. s. f. (De *Costa*.) Côte, Rivage, Bord de la mer. — « Omnes bedelli deponantur per Tamisiam, Medelweiam, et per totam Angliam, nisi per Costeram maris. » *Grande charte d'Angleterre*. — « Nau ò leny qui primerament será ormeiat en port ò en plaia ò en Costera ò en sparagol, tota nau è tot leny, qui apres de aquella vendra è aquella encara se deu ormeiar en guisa è en manera que no n' faça algun dan à aquell qui primerament será ormeiat. » *Consul. de la mar.*, chap. 155, édit. Pardessus. — « E perço el anaua corrent la Costera, que debades no fos anat. » *Chr. de Ram. Muntaner*, chap. 109.

2. COSTERA, ital. vénit. anc. s. f. (De *Costa*, côté.) Hauban. — « Vole chorcome 2 de coxidura de passa 50 l'una per stropelli de le tole, et per coxidure de Costere. » *Fabbrica di galere*, traité du XVe siècle, publié p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Coster, Galea de banchi 28.

COSTÈRE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Costera*. [V.]) Côte, Bord de la mer. — « Ils avoient vent a soheit de alier a la Costère de Bretaigne... » *Relat. des hostil. com. p. les Normands* (1292); Doc. inéd. sur l'hist. de Fr.; Lett. de rois, etc., t. 1er, p. 396. — « Les mers s'en vont lès les Costères... » (Ils parcourent les mers, ils naviguent près des rivages, sur les côtes.) Benoît, *Chroniques des ducs de Normandie*, v. 1285.

COSTERIA, bas lat. s. f. (Var. de *Costera*. [V.]) — V. Duo mercatores.

1. COSTIER, fr. anc. v. a. (Du vénit. anc. *Costeggiar* [cat. anc. *Costejar*].) [V. ces deux mots.] *Costegiar* a fait *Costegier, Costéier, Costayer* ou *Costoyer, Costéer*, puis enfin *Costier*.) Côtoyer. — « Tant exploitèrent par mer les chevaliers de France,... eux départis de l'Escluze, en Costiant Hollande et Angleterre, et en éloignant les perils de rencontre des Anglois sur mer, et firent tant que ils arrivèrent en Escosse sur un port que on dit Monstrose. » Froissart, *Chron.*, liv. II, chap. 218 (an. 1384).—« Et vindrent à l'isle de Fer, et la Costièrent tout du long sans prendre terre... » *Conquête des Canaries par J. de Bethencourt* (1402), chap. 41.

2. COSTIER, fr. anc. adj. (De *Coste*.) (Angl. *Coasting*; esp. *Practico de costa*; illyr. dalm. *Bregov, Igalan*.) Qui connaît une côte ou les côtes d'un pays. D'un pilote qui avait cette connaissance pratique, on disait qu'il était pilote Costier. — V. Pilote.

1. COSTIERA, ital. s. f. (De *Costa*. [V.]) Bord de la mer, Côte.

2. COSTIERA, ital. s. f. (De *Costa*, côté.) Hauban. — « Costiere sono le funi, che dall' una et dall' altra parte dell' arbore s'attaccano al calceze, et à basso sono attaccate à i colatori, et si chiamano anco Sarte dell' arbore. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — V. Coccinello, Coster, Costere.

3. COSTIERA, ital. s. f. Barre de hune.

1. COSTIERE, vieux fr. s. f. (Même origine que 1. *Costiera*. [V.]) Bord de la mer, Côte. — « Ala conquerre un Royaume ki estoit... par delà Tabarie, en la Costière de la mer. » *Fragments d'une hist. des guerres de Jérusalem*, cités par les continuateurs de du Cange, voce: *Costera*. — « Et fist-on garnir toutes les Costières de le mer, de le rivière de Jennes, jusques à Palles en l'ille de Grèce et de Rodes. » Froissart, *Chroniq.*; Ms. de Valenciennes, chap. 81. — « Ils suivirent la Costière de Portugal jusqu'au cap de Saint-Vincent. » *Conquête des Canaries par J. de Bethencourt* (1402). — V. Costère.

2. COSTIERE, vieux fr. s. f. (De l'ital. 2. *Costiera*). Hauban. — « Dix Costieres pour l'arbre » (le grand mât de la galère), « pesantes six quintaulz cheneue » (de chanvre), « à six liures le quintal.... » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 11.

3. COSTIERE, ital. adj. (De *Costa*, côte.) Côtier; Qualification donnée à un pilote pratique d'une côte.

COSTONE, ital. s. m. (De *Costa*, côté.) Jumelle. Stratico

(1814). — *Costone* est au moins du xviie siècle, car on trouve sa transcription française dans le Dict. ital. de Duez (1674), art. *Lampazza*. (V.)

COSTOYER, (Que l'on prononçait *Costayer*, d'où vint *Costeer* et *Costier*. On trouve *Costéer* dans une Charte de 1359, citée par D. Carpentier, voce : 2. *Costa*.) Fr. anc. v. a. Côtoyer. — « *Costoyer*, ranger la côte. » P. Marin, *Dict. fr.-holl.*, 1762. — V. Coustoyer, Èle.

COSTRAÏ, vénit. s. m. (Étymol. incon.) Nom donné au plancher mobile qui recouvre le fond de la gondole. Ce plancher se partage en plusieurs parties, qui prennent le nom de la place sur laquelle chacune d'elles se pose. — V. Gondole.

COSTRUË, géno. v. a. (De l'ital. *Costruire*.) Construire.

COSTRUIRE, ital. v. a. (Du fr.:) Construire.

COSTRÜSIUN, géno. s. f. (Transcript. de l'ital. *Costruzione*, construction.) Architecture navale.

COSTRUTTORE, ital. s. m. (Du fr.:) Constructeur.

COSTRUZIONE, ital. s. f. Construction.

COSTUME DES MATELOTS, fr. s. m. (Le mot Costume, qui paraît n'être pas ancien dans la langue française, car il manque à Ménage, au *Dict. fr.-esp.* et *esp.-fr.* d'Oudin (1660), comme au *Dict. fr.-holl.* de P. Marin (1762), signifie proprement : Habitude, Coutume. C'est l'ital. *Costuma* et l'esp. *Costumbre*, qui ont le sens de Coutume. Habit, habillement, n'a pas d'autre signification. Dans le lat., *Habitus*, *Habitudo* signifiaient à la fois, Manière d'être et habit ou Costume. *Costume* ou *Coustume*, ce fut d'abord une certaine façon d'être vêtu, une mode, comme on dit, une coutume que l'on suivait dans la manière de s'habiller, une *Habitudo* ou une *Consuetudo*. *Consuetudo* fit-il *Costuma?* On le croit.) Nous n'avons sur ce sujet que bien peu de données. L'antiquité nous montre les matelots nus, ou à peu près, quand le temps était beau, quand la saison n'était pas rigoureuse; et quand il faisait froid ou qu'il pleuvait, vêtus d'habits grossiers d'un poil de chèvre ou de bouc, tissé en Cilicie. Il est probable que la robe ou cicile, large, et rapprochée du corps par une ceinture, était courte comme celle des esclaves et de tous les hommes de métier, qui avaient besoin de la liberté complète de leurs mouvements. Quelques monuments du moyen âge nous montrent que la robe courte n'était pas tout à fait abandonnée alors; on voit cette espèce de blouse ou de vareuse sur un sceau de la ville d'Yarmouth (xiiie siècle). Nous en donnons le *fac-simile* au bas de la colonne précédente. A la même époque, les mariniers portaient aussi quelquefois la gonelle, ou robe un peu longue, mais non pas tombant jusqu'à la cheville. Deux sceaux, l'un de la ville de Sandwich, l'autre de la ville de Dam (Pays-Bas), tous deux aussi du xiiie siècle, font voir des matelots en gonelles demi-longues. Voici les fidèles représentations de ces monuments :







La forme des vêtements des gens de mer changea, comme celle des habits des citadins et des paysans. L'usage les transforma; cependant, on peut croire que la commodité fut plus consultée que le bon goût. Le pourpoint ordinaire dut rester court; le caban put être long. Nous savons que, au xvie siècle, le gaban, la schiavine des rameurs des galères attachés à leurs bancs, était un pardessus long, en étoffe grossière, muni d'un capuchon. Il est tout naturel de penser qu'un haut-de-chausse, une culotte, un pantalon,

durent toujours abriter les cuisses et les jambes des matelots. Quant à la chaussure, elle dut être seulement une enveloppe pour le pied : qu'auraient fait de souliers ou de bottes à la poulaine des hommes appelés à monter dans les haubans? Quant à la couleur des étoffes employées d'ordinaire par les matelots, elles durent varier entre le brun, le bleu et le gris foncé, pour le vêtement ordinaire. En France, depuis longtemps, le bleu et le rouge sont entrés en composition dans l'habillement des matelots. Aujourd'hui les matelots des équipages militaires sont vêtus uniformément; ils portent la veste, le paletot et le pantalon, de drap bleu foncé. Une ceinture rouge retient le pantalon, La chemise est de toile blanche, et ornée d'un col de toile bleue, chamarré de quelques lacets blancs. Un chapeau de cuir bouilli, et, dans les beaux climats, de paille cousue, chapeau aux bords étroits, à la forme cylindrique et basse, sert de coiffure à ces marins, qui, pour obéir à une mode importée d'Angleterre, le placent tout à fait sur le derrière de la tête, ce qui est fort laid et paraît contraire à la raison, qui voudrait qu'une coiffure couvrît le front et le sinciput, plutôt que l'occiput. — Voici le costume que Seignelay avait composé pour les gens de l'équipage du vaisseau sur lequel Louis XIV, que l'on avait décidé à visiter les arsenaux maritimes de son royaume, et qui ne les visita cependant point, devait monter à Brest. Laissons parler le ministre : « Il faut penser en même temps aux habits de ces matelots » (du vaisseau *le Ruby* [V. Sculpture, Tirer], « et ma pensée seroit d'habiller, par exemple, les matelots d'une camisole de drap rouge auec des boutons de cuiure, d'un pantalon de drap bleu auec des bas rouges, une écharpe de toile blanche auec de la frange de laine, un bonnet de drap bleu auec les reuers rouges, et une cravate de toile peinte. Il ne me paroist pas nécessaire de leur donner des justaucorps, les matelots n'ayant pas accoustumé de s'en servir à bord. » *Seignelay à de Seuil*, 21 décembre 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 640. Ms. Arch. de la Mar. — V. Garde du général des galères.

COSTURA, esp. s. f. (Du lat. *Consutus*, cousu; de *Consuere*.) Couture des bordages; Épissure. — « ... Calafateade con estopa blanca buena por fuera hasta la lumbre de l'agua y desde alli para arriba y las cubiertas camaras y castillos de estopa negra » (étoupe noire ou goudronnée, par opposition à l'étoupe blanche, faite de vieux cordage non goudronné ou blanc) « y con todas las que las Costuras pedieren » (demandent; de *Pedir*, lat. *Petere*). *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Costura*, en esp. et en port., désigne aussi la couture faite dans une voile.

COTA, ÇOTTA. Mauvaises leçons de manuscrits; pour *Coca* (V.) et *Cocca*. (V.) — « Arrestatus, ad portum supra dictum deveniens, seque reddens cum dictis complicibus fugitivum, primo quamdam navem seu Cotam, ac deinde galeam supradictam conscendit. » *Jean XXII contre Louis de Bavière*, ap. D. Martène, t. II, Anecd., col. 951. — « Se muniant de biscotto cum Cotta, quam expectamus de Napoli venturam. » *Lettre du sénéchal de Provence à la commune de Marseille*, ap. D. le Fournier.

COTAVENTO, port. adv. (Ancienne orthog. de *Sotavento*. [V.]) Sous le vent. — « Correram de longo porque estavam mais a Çotavento... » *Comment. Dalboq.*, part. IV, chap. 8.

CÔTE, fr. s. f. (Contraction de *Coste*. [V.]) (Pour la synonymie, voir l'art. *Bord de la mer.*) « Les rivages de la mer. » *Académ. franç.* (1814). — « *Côte*, Bord de la mer ou ses rivages; c'est cependant et bien plutôt la bande de terre qui borde la mer. » Romme (1792). Romme n'est pas complétement exact dans la définition qu'il propose. La Côte n'est pas toujours une bande de terre; quelquefois c'est une muraille de rochers ou de falaises. La Côte est, à proprement parler, la partie extrême d'une terre qui baigne la mer. — On dit d'une Côte qu'elle est accore (V.) ou à pic (ital. *Costa a picco;* angl. *Bold shore;* rus. Скала [*Skala*]; lasc. *Saf kinare*), quand elle s'élève presque verticalement au-dessus de la mer. Elle est saine (angl. *Clear shore;* rus. Чистый берегъ [*Tchistii bérèg*]), lorsqu'elle ne présente aucun danger aux navires qui la veulent aborder; elle est malsaine, au contraire (angl. *Fould coast*), quand elle est semée d'écueils.

CÔTÉ, fr. s. m. (Contraction de *Costé*. [V.]) (Gr. anc. Πλευρά; lat. *Latus;* cat. anc. *Lat, Murada;* ital. vénit. esp. *Banda;* esp. *Vanda;* esp. port. *Costado;* basq. *Alboa, Aldamena, Costadura, Sayetsa;* bas bret. *Kostez;* isl. *Skip-sida, Süd;* angl. *Side;* all. *Seite;* holl. *Zyde;* dan. *Side;* suéd. *Sida;* illyr. dalm. *Bôk, Strana;* rus. Бокъ [*Boke*], Бортъ [*Borte*]; hongr. *Hajó-ol-dal;* mal. *Rousouk, Tadiou;* chin. *Hién.*) Flanc du navire. Le côté du navire sur lequel souffle le vent est appelé le Côté du vent (angl. *Windward, Weather side*); le flanc opposé reçoit le nom de Côté sous le vent. (Angl. *Lee, Lee side.*) Un navire est dit être faible de Côté (Rus. Валкое [*Valkoïé*]) lorsqu'il plie facilement sous l'effort du vent qui enfle ses voiles, orientées au plus près, ou largue. Il est Fort de Côté (V.) dans le cas contraire. Le bâtiment qui incline plus d'un côté que de l'autre a un Faux Côté. Présenter le Côté à l'ennemi est une locution qui s'entend assez, sans que nous ayons besoin de l'expliquer.

COTHON, COTON, lat. s. m. (Du gr. Κώθων (V.), coupe.) Port creusé par la main des hommes, à la différence des ports naturels. Le port de Carthage était un Cothon; il en était de même du port de Harfleur, dont on voit encore très-bien la circonférence derrière l'église de cette ville, comme, non loin de Tunis, on voit celle du port carthaginois. — « Portus effodiunt, id est : Cothona faciunt. » Servius, *Æneid.*, liv. 1er. — « Cothones appellantur portus in mari interiores arte et manu facti. » Festus.

CÔTIER, fr. adj. Contract. de Costier. (V.)

COTONINE, fr. anc. s. f. Nom d'une espèce de toile dont on fit certaines voiles, pendant le moyen âge et depuis. Celle de Marseille n'avait pas moins de réputation que celle de Gênes. — V. Bastard, Cottonina, Herbage.

CÔTOYER. (On a longtemps prononcé *Côtayer*, et, dans quelques provinces, on prononce encore ainsi.) Fr. v. a. (Contraction de *Costoyer*. [V.]) (Gr. anc. Παραπλέω; gr. litt. mod. Τρέχω τίρα τίρα; cat. anc. *Costejar;* vénit. *Costeggiar;* ital. *Costeggiare;* esp. port. *Costear;* basq. *Ubasterretic;* angl. *Coast* (*To*); all. *An dem Ufer hinsegeln* [V. au Suppl. de ce Glossaire, à la fin du vol.); holl. *Langs de kust zeilen;* dan. *Seile langs med landet;* tur. *Qyi syra guitmek;* illyr. dalm. *Broditi uz kraj;* rus. Плавать о коло береговъ [*Plavate o kolo béregoff*]; pol. *Tretowac';* mal. *Meneppi, Berlaïar de pinghir darat;* fr. anc. *Coustoyer, Costoyer, Costéer, Costier, Frontier, Frontoyer.*) Aller le long de la côte, Suivre la côte, Naviguer terre à terre. — V. Environner.

COTRE, prononciation fr. de l'angl. *Cutter*. (V.)

COTT, COT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cota, Cote, Cyta* [Kyte], petite maison, cabane, caverne; isl. *Kot*, petite mai-

son aux champs; ou du vieux fr. *Coitte.*) Cadre, Hamac à l'anglaise.

COTTELLASSO, géno. s. m. (De l'ital. *Coltelaccio.* [V.]) Bonnette.

COTTONINA, COTONINA, ital. anc. s. f. Cotonine. — « È necessario considerar la larghezza della Cotonina : perche trà quella di Regno » (de Naples) « et quella di Genova et Marsiglia, vi è differenza. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 40.

COUDELATTE, fr. s. m. (Pour *Col de latte.*) (De l'ital. *Collo della lata.* [V.]) La pièce marquée H, dans la figure qui représente la moitié de la Coupe verticale d'une galère, dont est accompagné notre article *Galère* (V.), donnera une idée du Coudelatte. Ces pièces étaient au nombre de 61, de chaque côté, sur le pont d'une galère ordinaire. Elles servaient d'appuis aux baccalas (D) qui supportaient l'apostis (N).

COUDINDE, fr. anc. s. m. Nous ne savons ce que c'était que le Coudinde, nommé p. 3 du *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar. Quoi qu'il en soit, voici le texte qui nous a fait connaître ce terme, dont nous ne pouvons donner ni l'étymologie ni le sens : « Pour adouber cinq Coudindes pour les tacs des pierriers... 10 s. » — V. Codindele.

COUDRE, fr. v. a. Ce mot n'a pas, dans la marine, d'autre signification que dans la langue vulgaire. On dit Coudre une voile, une tente, etc. (Bas lat. *Isparmare, Imparmare;* vieux fr. *Paumeïer;* angl. *Sew* [*To*]; madék. *Mantzetch;* chin. *Tchin.*) Attacher une ralingue à une voile, c'est la Coudre à cette voile. (Esp. *Palomar.*)

COUET, fr. anc. s. m. (Corrompu d'*Escouet.* [V.]) Amure. — « Pare les Couets. » Rabelais, *Pantagruel,* liv. IV, ch. 22. — « Que l'on Coüe bonnette! (Que l'on mette les Couets à la bonnette.) » Id., ib. — V. Coyt.

COUF, vieux fr. s. m. (Corrompu du vénit. *Cholffo.* [V.]) Golfe. — « Calatu est une grant cité qe est dedans le Couf que encore est appellé Calatu... » *Voyage de Marc Pol,* chap. 196, p. 244.

COUFFE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Coffa.* [V.]) Gabie, Hune de la galère. — « La Couffe » (de l'arbre de maistre), « 70 l. » — « La Couffe » (du trinquet), « 60 l. » Dortières, *Projet de marine,* Ms. 22 juillet 1680, Bibl. de la Mar. — « Couffe de contre-misaine » (hune d'artimon); « Couffe de beaupré » (hune de beaupré). » *Noms des vents de l'Océan,* etc.; Ms. du XVIIe siècle; n° 10 de notre Bibl. particul.

COUILLARD ou COLLIER DE L'ARRIÈRE, fr. s. m. (De l'angl. *Collar,* collet [angl.-sax. *Ceolr*].) Nom donné par les mariniers de la moyenne Seine à une corde passée en collier, et qu'ils attachent quelquefois à la hanche d'un bateau pour aider à son halage. — Les matelots nomment *Couillard* une corde en patte d'oie, faite pour retrousser le milieu d'une voile qu'on serre, et le retenir en un paquet contre la vergue et le mât. L'idée de Collier n'est pour rien dans *Couillard* entendu ainsi. Les matelots du XVIe siècle appliquèrent, au cordage dont nous venons de dire l'office, le nom qu'ils donnaient à cette pièce, à ce gousset du haut-de-chausse qui contenait et mettait en saillie les testicules; gousset dont les peintures de l'époque nous font voir que la couleur était éclatante, parce qu'il cachait, ou, pour mieux dire, parce qu'il montrait les parties *nobles* de l'homme. Le nom est grossier aujourd'hui; il était tout simple au temps de maître Rabelais. — Le Couillard (basq. vulg. *Couillara;* angl. *Bunt gasket;* lasc. *Pétek gaskète*) est défini très-obscurément par Et. Cleirac (1643), quand il dit que c'est « La corde qui tient la grande voile à la grande estague du grand mast. » Ceci veut dire que lorsque la grande voile est serrée, son fond est appliqué contre l'itague au moyen d'une corde appelée Couillard.

COUILLON, vieux fr. s. m. fig. Nom qu'on donnait autrefois au tenon d'une ancre, par une comparaison du goût de celle que nous avons signalée à l'article précédent. Placés à droite et à gauche de la verge de l'ancre, les tenons sont devenus tout naturellement, pour les matelots, des Couillons. Le lecteur délicat voudra bien nous pardonner si nous sommes entré dans ces explications étranges; mais notre devoir est de tout analyser : d'ailleurs, ce travail n'est pas destiné aux personnes d'un sexe pour lequel nous devons avoir le plus profond respect, et qui pourrait, avec plus de raison que Philaminte, nous accuser d'étaler ici « ces syllabes sales, ces mots infâmes »

« Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes. »
MOLIÈRE, *les Femmes savantes,* act. III, sc. 2.

— V. Anchre, où une faute d'impression a substitué *Couilsons* à *Couillons.*

COULADOU, COULADOURS, fr. prov. s. m. (Variante de *Coladou* ou *Colladou.* [V.]) Ride de hauban, Poulie ou Cap de mouton servant au passage et à la manœuvre de ladite Ride. — «... Les sartis (V.) n'étant point toujours en place, il est tantost necessaire de leur faire faire force, c'est-à-dire, en terme de galère, de les Entrer, et tantost de les déplacer, c'est-à-dire de leur lever vote » (de les détourner; lever la volte), « selon la différence des services : cela se fait par le moyen d'un petit cordage nommé Couladou, qui fait sa force par le rapport de deux tailles » (poulies ou caps de mouton) « appelées du même nom, dans lesquelles il fait ses tours. » *Mémoires sur les manœuv. et agrez d'une galère,* Ms. du XVIIe siècle; Bibl. de la Mar. — V. à l'art. *Galère,* la figure intitulée : *Coupe d'une galère;* les lettres B, B, B, y indiquent les poulies nommées Couladours, dans lesquelles passent les Couladours ou rides des sartis.

COULÉE, fr. anc. s. f. (Nous croyons ce mot en relation avec *Acculement.* [V.]) C'est ce qu'aujourd'hui on appelle les Façons et l'Acculement des varangues. Aubin (1702) définit la Coulée : « L'évidure qu'il y a depuis le gros d'un vaisseau jusqu'à l'étambord; ou bien l'adoucissement qui se fait au bas du vaisseau, entre le genou et la quille, afin que le plat de la varangue ne paroisse pas tant, et qu'il aille en étrécissant insensiblement. » — V. Gabord.

COULER, fr. v. a. et n. (De l'ital. lat. *Colare,* passer une liqueur par une chausse, par un linge, par un filtre.) (Gr. litt. mod. Βυθίζω [*Vythizô*]; lat. *Demergere, Deprimere;* cat. anc. *Meter à fons;* ital. *Andare a picco, Andare al fondo, Affondarsi;* géno. *Andà a picco, Passà per œggio;* vénit. *Andar per occhio, Mandar a fondi;* ital. anc. *Affondare;* malt. *Taffonda, Tgarrak;* port. *Alagar;* esp. *Afondar;* bas lat. *Affondare, Effondrare, Effrondare;* vieux fr. *Afonder, Affondrer, Effonder, Effondrer, Enfondrer, Enfundrer;* angl. *Founder* (*To*), *Sink* (*To*), *Run* (*To*) *down;* all. *Sinken;* holl. *Zinken;* dan. *Synke;* suéd. *Sänka;* bas bret. *E lakaat dindan ar môr, Kouli-bas, Gwélédi, Suczombri;* basq. litt. *Ondará joan;* turc, *Guémi batturmaq;* ar. côte N. d'Afr. *Gh'ereuk;* val. Да (*А*) а фънд [*A da a found*], Скфънда [а се] [*A se skfondra*], Зъпорі [а] [*A zepori*]; illyr. dalm. *Siti na dno, Tònuti, U morru raztvoritise, Poslati na do;* rus. Грузнуть [*Grouznoute*], Итти ко дну [*Itti ko dnou*], Погрузать [*Pogrouzate*], По-

грузнуть [*Pogrouznoute*], Погружаться [*Pogroujatsia*], Потонуть [*Potopite*], Потонуть [*Potonoute*], Тонуть [*Tonoute*]; pol. *Nurzac'sie*, *Pograzac'ze*, *Tonac'* [Tonatz]; mal. *Benam*, *Goulla*, *Karam*, *Sakat*, *Tinggalam*; madék. *Anriak*, *Anhonh*, *Lentche*; nouv. zél. *Tohou*; tonga *Faka vaï*; groënl. *Kiviok*; wol. *Souja* [Soukha]; bambar. *Kounoua tounouna*.) Couler, Couler bas, Couler à fond, s'entendent de deux manières : Submerger, Être submergé. Couler un navire, le mettre au fond de la mer, c'est percer sa carène avec des boulets dans un combat, avec la hache dans certaines circonstances, pour que, l'eau s'introduisant dans sa coque, il soit précipité au fond de la mer. Couler, lorsqu'on est navire, c'est être entraîné au fond de la mer par la masse d'eau qui, accidentellement, s'est introduite dans la carène.

— « On veit la mer toute couuerte et plaine
Des gallions de la fière » (cruelle) « Attropos,
Dont elle fut, de leur première entrée,
D'assault mortel durement rencontrée,
Sans Couler bas par leur hostilité... »

J. Parmentier, *Chant royal* (1527).

(V. Es-barc.) — C'est dans le sens de mettre au fond, Couler bas, que les auteurs de l'histoire de la *Conquête des Canaries, par J. de Bethencourt* (1402), ont employé, chap. 2, le mot *Affondrer* : « Et qu'ils avoient Affondré trois navires, et prins et pillé ce qui estoit dedans. » — V. Forme, Sielon.

COULEURS, fr. s. f. plur. fig. (Du lat. *Color*.) (Angl. *The colours*.) Les pavillons des nations, comme les armes des villes et celles des familles, sont distingués par leurs Couleurs. Souvent, au lieu de dire : Tel navire a montré son pavillon, on dit, par métonymie : « a montré ses Couleurs. » On dit « les Couleurs nationales. » Pendant la Restauration, on opposa, en mémoire de l'Empire et de la République, les Couleurs nationales au Blanc, que la maison de Bourbon avait rapporté de l'exil ; grande faute qui lui coûta si cher ! Les trois Couleurs qui composent le drapeau français, repris en 1830, sont le bleu, le blanc et le rouge. Nous n'avons pas besoin de dire que cette locution : « Les Couleurs tricolores, » que nous avons entendu souvent employer par les orateurs de nos assemblées politiques, est détestable. (V. notre Mémoire sur les Couleurs nationales, t. 1er de la *France maritime*.)

COULEVRINE, COULEUVRINE, fr. s. f. (Du lat. *Coluber*, couleuvre.) — « Il est à remarquer, dit Ménage, que la plupart des instruments de guerre ont pris leurs noms de quelque animal : et parmi nous, comme *Basilics*, *Serpentines*, *Couleuvrines*, *Fauconneaux*, *Mousquet* ; et parmi les Latins, comme *Talpæ*, *Vulpeculæ*, *Ericii*, *Troiæ*, *Arietes*, *Scorpiones*. » Le passage suivant de Bonincontri (1453), cité par D. Carpentier, peut faire croire que les Français furent les premiers qui donnèrent le nom de Couleuvrine à la pièce allongée d'artillerie dont nous nous occupons : « Anco instrumento, quod Colubrinam Galli vocant, ictus cedidit. » Au XVIe siècle, comme on le verra plus bas, les noms : *Colubrina*, *Colobrina*, *Colubrinetta*, étaient fort ordinaires dans la nomenclature de l'artillerie. Une lettre de rémission, datée de 1455, citée par D. Carpentier, fait connaître qu'on écrivait quelquefois en France *Culevrine*, qui différait peu de la forme anglaise *Culvering*. L'Encyclopédie (1783) contient, p. 683, t. IX, un article qui nous paraît renfermer une faute assez singulière : « Coulevrine et Demi-Coulevrine est une pièce d'artillerie d'environ 10 pieds 6 pouces. On appelait autrefois cette sorte de pièce *Demi-canon de France*. Elle porte ordinairement 16 livres de balles, et elle pèse environ 4200 livres. Il y a des Coulevrines plus longues, entre autres celle qui est appelée *Coulevrine de Nancy*, parce qu'elle a été fondue dans cette ville, qui a près de 22 pieds de longueur, et qui chasse un boulet de 18 livres. » L'auteur de cet article eut le tort de confondre, dans sa définition, la Demi-Coulevrine avec la Coulevrine. La Demi-Coulevrine était une pièce beaucoup moindre de calibre que la Coulevrine. Voici ce que dit, en effet, Manilio Orlandi, artilleur romain, dans son *Breve compendio dell' instructioni de' bombardieri* (in-4°, Roma, 1602) : « La Demi-Coulevrine ou Coulvrinette (*Mezza Colubrina, ouer Colubrinetta*), longue de trente-deux fois son calibre, porte un boulet de 12 liv. ½ à 30 liv. La Coulevrine (*Colubrina*), longue de trente-trois fois son calibre, porte un boulet de 20 à 50 livres. » Le capitaine Vasselien, dit Nicolay, Lyonnais, Commissaire et ingénieur ordinaire de l'artillerie de France, dans son Discours sur l'artillerie (Bibl. nat., Ms. 6994), dédié à Monseigneur Gaston de France, duc d'Anjou, frère unique du Roy (Louis XIII ; commencement du XVIIe siècle), nomme la Grande Coulevrine, la Coulevrine Bâtarde et la Coulevrine Moyenne : « Grande Coulevrine, dit-il, boullet 15 liv. ¼ ; Coulevrine-Bâtarde, boullet 7 liv. ¼ ; Moyenne, boullet 2 liv. ¼. » Le P. Fournier, presque contemporain de Vasselien, dit, dans son *Hydrographie* (1643) : « La Couleuvrine porte 16 liv. de boulet, et est longue de 9 à 10 pieds ; la Bastarde porte 8 liv., et a 8 pieds de long ; la Moyenne porte 4, et a 7 pieds ½ ou 8 pieds de longueur. » *Les faits de la marine et navigaiges*, traité par Antoine de Conflans (1515-1522), que nous avons publié en juillet 1842, dans les *Annal. marit.*, contiennent la phrase suivante : « Est besoing au Belle (V.) de la nef Deux canons serpentins, Deux grandes Couleuurines et deux Bastardes, qui sont six pièces pour la Belle. Puys au chasteau gaillard deux Couleuurines moyennes, deux canons serpentins et six faulcons, qui serviront tant aux chasteaux que dans les basteaulx, tant aux descentes que a lever ou mectre les ancres » (tant pour favoriser les descentes que pour défendre de toute insulte de l'ennemi les chaloupes occupées à lever ou à mouiller les ancres), « c'est le tout saize pièces de fonte : quatre canons, deux grandes Couleuurines, quatre bastardes et six faulcons, qui sont les saize dessus dicts. » Ce passage et les deux précédents nous mettent en droit de conclure que Ménage se trompait lorsqu'il donnait à l'adjectif Bâtarde appliqué à la Couleuvrine la signification de : Grande. (V. 1. Bastardo.) La bâtarde était entre la grande et la moyenne. Antoine de Conflans, dans sa récapitulation des 16 pièces de fonte qu'il a nommées, paraît confondre les Bâtardes avec les Moyennes ; mais cette confusion n'est qu'apparente : c'est un *lapsus calami* ; le soin que l'auteur a pris de les nommer séparément dans l'article détaillé qui précède la récapitulation, ne laisse point de doutes à cet égard. Girolamo Cataneo, bombardier vénitien, qui écrivait vers 1560 ses *Essamini de' bombardieri*, publiés à Brescia, in-4°, 1567, dit quelque part : « A l'avant de la nef, sur la chambre aux cordages, mettez deux canons de 20 ou deux Demi-Coulevrines. Un artilleur habile s'arrangera toujours pour armer sa nef de la plus grande quantité d'artillerie possible ; il préférera la grosse à la petite ; il se munira, le plus qu'il pourra, de Couleuvrines, qui sont également utiles à la proue pour atteindre l'ennemi auquel on donne la chasse, à la poupe pour se défendre quand on est chassé, et au milieu du navire pour combattre le navire ennemi, lui briser les côtes, et le couler à fond. » — V. Basilic.

COUNIAM, lasc. s. (Transcript. du port. *Cunha*, coin.) Coin ou point d'une basse voile.

COUNTER TIDE, angl. s. (De *Tide* [V.] et de *Counter*,

du fr. : *Contre.*) Contre-marée. — On dit aussi *Contra tide.* (V.)

COUP, fr. s. m. (Du lat. *Colaphus;* coup de poing [d'où *Colpus*, bas lat.]; gr. Κολάφος [Κολάπτω, je frappe].) Ce mot, qui appartient à la langue vulgaire, s'est introduit tout naturellement dans le vocabulaire maritime, et généralement sans être détourné de son sens primitif. On nomme *Coup d'aviron* (Isl. *'Aradrutr, Vör;* rus. Опущеніе весла въ воду [*Opouchtchénié vesla v' vodou*]; ital. *Colpo di remo;* angl. *Stroke of the oar*) le choc de l'aviron dans l'eau, où il va chercher son point d'appui pour l'action à laquelle il est destiné. L'intervalle entre deux de ces chocs est proprement la Nage, et ce qu'on nommait en Provence la Palade. Il est inutile de définir les *Coups de corde* (lat. *Plagæ;* ital. *Tratti di corda*). Les matelots condamnés à ce supplice reçoivent, sur le dos nu, les coups que leur applique un sous-officier armé d'un bout de corde assez gros. Ce châtiment a été supprimé en France immédiatement après la révolution de février 1848. (V. Courir la bouline.) — On distingue par le nom de *Coup de mer* (Vénit. ital. *Colpo di mare;* esp. port. *Golpe de mar;* basq. *Ucolpea;* holl. *Slag;* bas bret. *Tarz môr;* isl. *Upprót;* rus. Плескъ волны [*Plesk volnî*]) le choc produit sur un navire par une lame qui, dans son développement, le rencontre sans pouvoir le soulever. Ce choc est plus ou moins violent, et par conséquent plus ou moins dangereux. Dès le xve siècle, l'expression : Coup de mer était dans la marine vénitienne (V. Colpo); nous ne savons à quelle époque elle fut adoptée en France. Nous la trouvons dans les *Mémoires de Villette*, p. 59. — *Coup de sonde* est dit métaphoriquement pour : « Jet de la sonde au fond de la mer. » Il sondera lesdits ports et mouillages auec vn très grand soin, marquera les Coups de sonde sur ladite carte... » *Instructions pour le sieur de Beaujeu, capitaine de marine; Ordres du Roy*, vol. XLVIII, p. 179; Arch. de la Mar. — Un *Coup de talon* (Ital. *Colpo di calcagno*) est un choc produit sur le fond de la mer par le Talon (la partie postérieure de la grille) d'un navire. — *Coup de vent.* (Gr. litt. mod. Ἀνεμοσάλευμα [*Anémossaléfma*]; gr. mod. Φορτούνα; ital. *Colpo di vento;* esp. *Brisa, Colla, Contrastes, Temporal;* basq. vulg. *Aïcé colpia;* bas bret. *Bar, Fourgas-avel, Taol-avel;* angl.-sax. *Wind-ræs, Þys;* isl. *Stormr, Stórvidri, Vedr;* angl. *Gale;* tur. *Qassirga;* illyr. dalm. *Bjuga;* val. Icбipea de вînt [*Isbiréa de vintou*]; rus. Порывъ вѣтра [*Porive vétra*]; Шквалъ [*Chkvale*]; mal. *Badéï, Ribout;* tonga, *Afa, Havili vili, Tooufa;* taïti, *Taroua, Vero;* hawaï, *Ino;* groënl. *Annoersoak.*) Vent violent et de peu de durée. On nomme Coup de vent des morts un coup de vent qui se manifeste ordinairement le jour ou le lendemain de la Toussaint. Il n'est pas moins fort et moins redouté que ceux des équinoxes. Un *Coup de fouet* est une forte brise qui s'élève subitement et tombe bientôt.—Un *Coup de barre* (ital. *Colpo di timone*) est un mouvement rapide imprimé à la barre du gouvernail, qui change soudainement la direction du navire.

COUPE, pour *Couple.* — « J'ay trouué à mon arriuée icy les plans de deux vaisseaux que l'on y fait tous (*sic*) tracéz, et une très-grande partie de leurs membres en place. Pour lisser (V.) le plus grand, on a fait d'abord à terre trente-deux Coupes, qui ont leur hauteur depuis la quille jusqu'au platbord, lesquelles estant mises en place, se sont trouuées très-justes, et assez proche les unes des autres pour n'y pouuoir mettre qu'un membre entre leurs interuales, qui sont presques pleines (*sic*) desjà. On a pareillement mis vingt Coupes à la petite fregatte, que l'on a acheuée de lisser sans que l'on n'ait (*sic*) esté obligé de retoucher à aucun de ses membres, pour les faire conuenir entreux. » *Lettre de Renau d'Eliçagarai* (le petit Renau), 13 sept. 1681, du Havre de Grâce. Ms. Arch. de la Mar., dossier : Renau.

COUPE-GORGE, fr. anc. s. m. (Pour Gorgère et Taillemer.) Ce mot se trouve dans Guillet (1678), dans Aubin (1702), et dans la *Construction des vaisseaux du Roy.* (In-18, Havre de Grâce, 1691), p. 19. Desroches (1687) le rejeta avec raison. La Gorgère est un coupe-lame, coupe-mer, coupe-eau, tout ce que l'on voudra, excepté un Coupe-gorge.

COUPER, fr. v. a. (Du gr. Κόπτω, d'où le bas lat. *Copare* qu'on trouve dans une charte de l'année 1233, citée par D. Carpentier, et le fr. anc. *Coper* que nous montrent plusieurs textes des XIIIe et XIVe siècles recueillis aussi par Carpentier.) (Gr. anc. et mod. Κόπτω; ital. *Tagliare;* esp. port. *Cortar;* catal. *Tallar;* angl. *Cut* [*to*]; all. *Abhauen, Abkappen, Kappen;* illyr. *Odsjěchi;* rus. Срубишь [*Sbroubite*]; basq. *Pica;* bas bret. *Trouc'ha;* madék. *Mandid;* chin. *Tsiao, Tsie;* haw. *Oti;* taïti, *Hoti, Tipi;* lasc. *Catte.*) Ce mot de la langue vulgaire est employé par les marins dans la plupart de ses acceptions naturelles ou figurées. Ainsi un voilier dit : Couper les voiles (cat. anc. *Tallar veles*, comme un tailleur dit : Couper un habit. De même qu'un bûcheron dit : Couper un arbre, on dit à bord d'un vaisseau : Couper un mât. (Cat. *Tallar arbre;* angl. *Cut* [*to*] *away a mast;* ital. *Tagliare un albero;* illyr. dalm. *Odgdrnutti.*) Dans certaines circonstances, on est contraint de Couper les câbles qui tiennent le navire au mouillage (lat. *Incidere funem, Rumpere funem;* angl. *Cut* [*to*] *the cables;* gr. Κόπτω ἡ γούμενα; ital. *Tagliare le gomene.*) Couper la lame (rus. Разсѣчь волну [*Razsétche volnou*], c'est la traverser. Couper la ligne de bataille (angl. *Break* [*to*] *trough a line;* ital. *Tagliare la linea*), c'est séparer une armée dont les vaisseaux sont rangés en ligne de bataille. — « Dans ce moment-là j'avois Ruyter par mon travers, et je voyois l'arrière garde ennemie dans nos eaux, qui pouvoit, en revirant, Couper entre notre corps de bataille et la division de M. Gabaret. » *Mémoires de Villette*, an. 1675. — « M. de Preuilly fit une faute; au lieu de Couper son câble pour suivre plus promptement les ennemis épouvantés.... il leva son ancre, en faisant virer de force au cabestan. » Id., ib., an. 1676. — «...Les ancres de *l'Ambitieux* et celles des douze autres vaisseaux n'ayant pu tenir, on se vit forcé de Couper. » Id., ib., an. 1692.

COUPLE, fr. s. m. (Gr. anc. Ἐγκοίλιος, Ἐντερόνεια, Νομεύς, Ζωστήρ; gr. mod. Στραβόξυλον; lat. ital. *Costa;* ital. *Costela, Coppia;* vénit. *Corba, Forchame;* géno. *Stamanea;* napol. *Quaderna;* esp. *Cuaderna;* cors. *Maiera;* cat. *Medizo;* port. *Baliça;* bas bret. *Koubla, Koupla;* basq. *Eïssura;* isl. *Raung;* angl. *Frame;* all. *Spann;* holl. dan. suéd. *Spant;* val. Коастъ [*Koaste*]; rus. Тимберсъ [*Timmberss*]; Шпангоутъ [*Chpann-houte*]; hong. *Hajó-bordája* [Hoyó-bordayo]; mal. *Guding, Tadiou.*) Nom donné à chacune des côtes du navire. Aucune de ces côtes, dans les bâtiments d'une certaine grandeur, n'est composée d'une seule série de pièces, surajoutées l'une à l'autre; toutes sont doubles, c'est-à-dire formées de pièces accouplées. C'est à cette circonstance qu'elles doivent d'être nommées Couples. (Lat. *Copulare*, unir, assembler; *Copula*, lien.) Dans un traité de construction navale, nous serions tenu de dire les noms particuliers à certains Couples qui occupent de certaines places au milieu ou aux extrémités du navire; nous pouvons nous en dispenser ici.

COUPPA DOU MAST, provenç. s. f. (De l'ital. *Cuppa*, profond, creux.) Braie du mât.

COUR DE LA MER. — V. Court de la mer.

1. **COURANT**, fr. s. m. (De l'ital. *Corrente*, part. de *Correre* [lat. *Currere*], courir.) (Gr. litt. anc. et mod. Ῥεῦμα; lat. *Aqua profluens;* cat. anc. *Corrent;* ital. *Corrente;* esp. *Corriente;* port. *Comrente, Corrente;* basq. vulg. *Gaïa* ou *Goaya, Coagea;* bas bret. *Kourant (e);* fr. anc. *Cours;* ar. côte N. d'Afr. *Kourento;* turc, *Aqinti;* angl.-sax. *Stream, Sæ-stream;* isl. *Straumr;* angl. *Stream;* all. *Ström;* holl. *Stroom, Ras;* dan. *Strom;* suéd. *Ström;* rus. Теченie [*Tetchénié*]; hind. *Abi-jaree;* mal. *Alir-Alir-an, Alir-an-ayer, Arou, Arous, Ayer dras, Selouran ayer;* chin. *Hioñg-Hioñg, Yeöu;* nouv.-zél. *Prouro rohow.*) Masse d'eau qui se précipite avec une vitesse proportionnée à la hauteur dont elle tombe.— Être emporté par le Courant (all. *Abströmen;* holl. *Afstroomen;* dan. *Afstromme;* suéd. *Afströmma*), c'est céder, malgré soi, à l'effort du Courant qui entraîne le navire.—Aller au Courant, ou, comme on disait autrefois : Aller aval l'eau (V.), c'est descendre le Courant et céder à son impulsion.—Aller contre le Courant, ou, suivant une ancienne locution : Aller à flot rebourse (V.) [mal. *Moudiouk*], c'est lutter contre l'entraînement du Courant et le surmonter. — « Courage, enfant! le Courant est refoncé » (refoulé). Rabelais, liv. IV, chap. 22. —V. Marée.

2. **COURANT**, fr. s. m. (Même origine que le précédent.) (Angl. *Running, Runner;* rus. Бегунъ [*Begoutchie*], Лопарь [*Lopare*]; ar. côte N. d'Afr. *Tiranté.*) La partie d'un cordage qui passe dans la caisse d'une poulie et court sur le rouet tournant. Cette partie est active, si nous pouvons parler ainsi, et son nom est opposé à Dormant. (V.) On appelle manœuvres Courantes toutes celles qui ne sont pas essentiellement immobiles : ainsi les bras, balancines, itagues, drisses, boulines, écoutes, cargues, amures, hale-bas, palans, caliornes, caudelettes, etc., sont rangés dans cette classe. Les cordages immobiles, ou ceux sur lesquels on agit rarement pour les allonger ou les raccourcir, sont des manœuvres Dormantes; tels sont les étais, les haubans, les galhaubans, les bosses fixes, les suspentes de basses vergues, etc. Les câbles, les tournevires et quelques autres cordages sont des cordages libres, qu'on ne peut ranger parmi les manœuvres Courantes.

COURANTE, vieux fr. s. f. Courant.—« Car au matin, à la faveur de la mer qui estoit calme, sans vent ni fureur de Courante, nos galleres, etc. » *Mém. de Mart. du Bellay.*— « En se levant un vent de terre, lequel avecques la Courante les apportait à pleine voille sur nos galleres. » Ib.

COURAYER, fr. v. a. (De Couray, Courroy, Courrée. [V. Courée.]) Enduire de Courée.—V. Courroyer.

COURBACHE, fr. anc. s. m. V. Corbacho.

COURBAN, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Corbame.* [V.]) Tout ce qui, de bois courbe, entrait dans la construction du navire, à savoir : varangues, allonges, genoux, madiers, etc. — « Sa Majesté sera bien aise d'auoir vn mémoire des marchés qu'il » (M. Arnoul) « a faits auec des marchands particuliers pour la quantité de bois de Courban que chacun d'eux doit liurer. » *Lettre à Arnoul,* 20 mars 1679; *Ordres du Roy,* vol. XLVI, fol. 172 v°; Ms. Arch. de la Mar.—V. Madié.

COURBATON, fr. s. m. (Diminut. de *Courbe.* [V.]) Courbe. *Noms des vents de l'Océan et Méditerranée, etc.;* Ms. du XVII° siècle, n° 10 de notre Bibl. particulière. (V. Brasseau.) — Dans la construction d'une galère entraient plusieurs espèces de Courbatons : 1° Courbatons de lattes; 2° Courbatons du coursier; 3° Courbatons du coursier vers l'arbre de mestre; 4° Courbatons de la rambade; 5° Courbatons des pieds-droits de la poupe. Le *Traité de la construction des galères* (Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.) définit ainsi, p. 56, les Courbatons de lattes : « Ce sont des pièces de bois de chesne courbées naturellement à lèsquaire (*sic*), qui ont deux branches : l'une de deux pieds et demy de longueur, que l'on empâte sur la latte; l'autre de trois, qui porte sur la doublure; l'on en met deux de chaque costé de la latte à ses extrémités, mais seulement de 4 en 4; elles servent à arrester les lattes, et à les empescher de varier dans les efforts que fait la galère; on leur donne 4 pouces en quaré. On areste une branche par 3 clouds qui passent de champ dans la latte, et sont riuez au delà, et l'autre de 4 qui passent au trauers de la fourure et entrent dans chaque membre, et de plus par deux clauettes que l'on chasse par dehors lorsque les bordages sont en place, qui passent au trauers du bordage, du membre de la fourure, et du Courbaton sur lequel elles sont goupilleez. » Tous les autres Courbatons ayant de l'analogie de forme avec ceux dont il vient d'être question, et servant à des usages analogues, nous nous dispenserons de citer les passages du *Traité* qui les concernent. — Dans la construction des vaisseaux, outre les courbes (V.), entrent des Courbatons ou petites courbes. Le Courbaton. (Holl. all. *Knie;* dan. *Gaffeltræe, Lidet knæ;* suéd. *Knä;* angl. *Small knee;* ital. *Bracciuoletto;* esp. *Corbaton, Curvaton, Curvita;* port. *Curvatuão;* rus. Кничка [*Knitchka*].) Le Courbaton est employé, comme la courbe, pour lier les membres et servir d'arc-boutant. Il y a des Courbatons de hune, autrement nommés : Taquets de hune, des Courbatons de beaupré, des Courbatons de herpe, d'éperon, de gatte, de portehaubans, de bittes, etc. Les noms de ces pièces disent assez quelles sont leurs fonctions; nous ne nous arrêterons pas à décrire leurs formes, et à dire de quelle façon elles sont employées. — V. Corbaton, Court baston.

COURBE, franç. s. f. (Du lat. ital. *Curvare*, courber, recourber.) (Gr. mod. Μπράτσολο [*Bratsolo*]; bas lat. *Corba;* ital. *Bracciolo, Braccioüolo, Curva;* malt. *Corva;* vénit. *Brazziolo, Chorba, Corba;* basq. *Curba;* bas bret. *Kourba;* ar. côte N. d'Afr. *Bersoun;* provenç. *Brasseau, Courbaton;* val. Тълпоаie [*Telpoaté*]; illyr. dalm. *Glava;* rus. Книса [*Knissa*]; angl. *Knee;* all. et holl. *Knie;* dan. *Knæ;* suéd. *Knä;* mal. *Doülang, Pisang, Sendoug, Sikou, Tadiou;* nouv.-zél. *Aka.*) Pièce de bois ou de fer, coudée sous un angle plus ou moins grand. Elle sert de liaison entre certaines autres pièces; et, par exemple, pour lier les baus (V.) à la muraille du navire, on établit des Courbes dans l'angle formé par la muraille et chacune de ces poutres. Les Courbes sont désignées en général par les noms des parties du bâtiment auxquelles elles sont appliquées, et qu'elles soutiennent et fortifient.

1. **COURCIER**, fr. anc. s. m. (Mauvaise orthographe, où le *c* de *cier* est contraire à l'étymologie.) (Du lat. *Cursor.*) Nom d'un navire mentionné par Joinville, et sur lequel nous n'avons aucune notion certaine. Nous croyons que c'était un bâtiment léger, dont le devoir était de faire le métier d'explorateur et d'aviso. Comme les Coursiers étaient petits et tiraient peu d'eau, on pouvait les employer dans les fleuves. — « Quand nos mariniers nous eurent ramenez du bras du fleuve là où ils nous orent enbatus » (? peut-être dans le sens de l'ital. *Imbattersi*, rencontrer), « nous trouvames les Coureiers le Roy que le Roy nous avoit establiz

pour nos malades défendre, qui s'en venoient fuiant vers Damiette. » Joinville, *Hist. de saint Louis.*

2. COURCIER (Le), vieux fr. s. m. (Pour La Coursie. [V.])—« Le capitaine particulier de la galère, qui s'appeloit Villa-Nova, se fit apporter au plus fort du danger » (pendant une forte tempête) « ses manches en broderie et son écharpe rouge, en disant qu'un véritable Espagnol devoit mourir avec la marque de son Roy. Il se mit dans un fauteuil, et il donna un grand coup de pied dans la machoire à un Neapolitain qui, ne pouvant se tenir sur le Courcier » (ailleurs le cardinal dit très-bien : La Coursie. V. *Tourice*), « marchoit à quatre pattes en criant : Senor Don Fernando, pour l'amor de Dios, confession ! » *Mémoires du cardinal de Retz* (an 1654), p. 357, t. IV, édit. d'Amsterdam, 1717. — V. 1. Banc, Coursier, Rame, Rode.

3. COURCIER, pour *Coursier,* ou canon de Coursie. — V. Scie vogue.

COURDAMI ALATE, lasc. s. (De l'ital. *Cordame.*) Cordage commis en grelin ; Grelin. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 99 de son *Engl. and hindoost. naval diction.* (1813), écrit : *Koordumee alat.* — V. Alate.

COURÉE, fr. s. f. (Angl. *Coat, Stuff;* all. *Harpüse;* holl. *Harpuis;* dan. *Harpix;* suéd. *Harpöjs;* ital. *Pattume, Spalmo, Sevo;* géno. *Battume;* esp. *Betun;* port. *Galagata;* mal. *Gala-gala.*) Enduit composé de suif, de soufre, de céruse, d'huile de poisson, de goudron ou d'autres matières analogues ; on l'étend sur la carène du navire, pour la défendre contre certains vers qui attaquent le bois, en même temps que contre l'humidité. — On a dit Conroi, Conrroi, Couroi, et Courroi. L'Académie, dans son édition de 1772, avait admis Courée. — Desroches (1687) écrit : Couret.

COUREUR DE MER, fr. anc. s. m. (De *Courir.*) Homme et navire qui couraient la mer pour l'écumer, c'est-à-dire pour attaquer et prendre les bâtiments du commerce naviguant sans défense.—« La fin que S. M. s'est proposée, en mettant en mer cette escadre » (deux vaisseaux, trois frégates légères et un brûlot), est de tenir les costes de son royaume entièrement libres et nettes de tous corsaires, fourbans et Coureurs de mer... » *Instructions pour le s[r] chevalier de Chasteau-Renault;* 23 mars 1680 ; *Ordres du Roy*, vol. XLVIII, fol. 132 v° ; Arch. de la Mar.

COURIR, fr. v. a. et n. (Du lat. *Currere.*) (Gr. anc. et mod. Τρέχω ; ital. *Correre;* esp. port. *Correr;* angl. *Sail* [*to*] ; all. *Laufen;* holl. *Loopen, Zeilen;* dan. *Løbe, Seile;* suéd. *Löpa, Segla;* bas bret. *Rédek;* rus. Дѣлать [*Délate*].) S'avancer avec une certaine rapidité vers un point de l'horizon, vers un lieu que l'on veut atteindre, dans une direction donnée, sous une certaine voilure, à l'aide d'un certain vent, etc. Courir, dans l'acception maritime la plus large, c'est naviguer. Courir les mers (rus. Странствовать но моря́мъ [*Stranstvovate no moriame*]), c'est naviguer longtemps, quelquefois avec un but bien déterminé, quelquefois un peu à l'aventure ; c'est aussi se fatiguer dans des navigations pénibles, et sans résultats précis ou avantageux. Dans le premier sens, Énée dit, liv. III, v. 190 de l'*Énéide :*

« Hanc quoque deserimus sedem, paucisque relictis
Vela damus, vastumque cava trabe currimus æquor. »

Le but de la navigation des Troyens, le terme souhaité de leur course sur la mer est l'Italie, vers laquelle ils tournent leurs proues. Au V[e] liv., Virgile emploie l'expression : *Æquora currere,* dans le sens absolu de naviguer :

« Di quibus imperium est pelagi, quorum æquora curro. » V. 235.

A la fin du même livre, v. 862, il se sert, pour exprimer la même idée, de l'expression : *Currere iter æquore :*

« Currit iter tutum non secius æquore classis. »

Le verbe Courir entre dans plusieurs locutions, dont voici les principales : — *Courir à contre-bord* (Ital. *Correre per un bordo contrario;* rus. Итти контра-галсомъ [*Itti contra galssome*].) C'est-à-dire Courir dans le sens opposé à celui que suit un autre navire.— *Courir à mâts et à cordes*, ou *à sec de voiles.* —V. Aller à mâts et à cordes, Aller à sec.— *Courir au large* (Ital. *Correre al largo;* angl. *Stand* [*to*] *off;* rus. Итти въ открытое мо́ре [*Itti v'otkrimoïé moré*]), Naviguer dans une direction qui éloigne de la terre, qui porte le navire au large, vers la haute mer. — *Courir au plus près* (Groënl. *Sénnerpok, Sennimut tikserput.* Pour le reste de la synonymie et de l'art., V. Aller au plus près.) — *Courir des bords* ou *Des bordées.* (Angl. *Make (to) a board*, ou : *Ply (to) to windward by board;* all. *Lavieren;* holl. *Laveeren;* dan. *Boute, Krydse, Lavere;* suéd. *Lafvera;* ital. *Bordeggiare, Volteggiare, Orzeggiare;* esp. *Bordear, Barloventear, Andar barloventeando;* port. *Bordejar, Pairar;* gr. litt. mod. Λοξοδρομῶ ; gr. vulg. Κάμνω βόλταις, Βολτατζάρω, Κάμνω περιστροφάς ; lat. *Solvere sinus nunc dextros, nunc sinistros;* mal. *Bejlokh;* isl. *beiti i siglingu;* turc, *Volta ourmaq;* ar. côte N. d'Afr. *Bordedja;* rus. Галсы дѣлать [*Galssi délate*], Лавировать [*Lavirovate*], Сдѣлать галсы [*Sdélate galssi*]; val. Koti [a] [*a Koti*], Însipti [a ce] [*A sé invirti*]; bas bret. *Levia, Lonat, Rédek bouriou;* fr. anc. *Courre des bords* ou *des bordées.*) Faire, au plus près du vent, des courses successives sur des rumbs différents, ou naviguer avec les voiles orientées sur un côté, puis sur un autre, et successivement jusqu'à ce qu'on ait atteint le but qu'on se propose, but qui est de parvenir à une terre ou à une latitude donnée, de prendre son poste dans une armée, ou bien de quitter un parage où l'on est retenu pour une raison quelconque. — « Les vents s'opiniastrant à l'est, il nous fallut estaler les marées et courir divers bords jusqu'au Pas de Calais. » *Mém. du marq. de Villette* (année 1672), p. 4. — « A 2 heures après midy, nous avons reuiré le bord et auons fait route a E. ¼ S. E.; Coureu seur plusieurs bords jusque à 5 heures du soir... » p. 3 v°, *Journal de la route du vaisseau* le More (6 nov. 1688), par Ant. Fabre, pilote ; Ms. Arch. de la Mar.—« Nous n'attendismes point le retour de du Chalard ; car M. de Tourville ayant Couru sa bordée jusqu'a douze lieües d'Ouessant, ne découvrant point les vaisseaux ennemis qui devoient estre en garde » (être détachés de l'armée, et en avant de la flotte pour épier et avertir), « et jugeant par là que le mauvais temps du jour précédent avoit tiré leur armée de son poste, entreprit de tenter le hazard de passer brusquement. » *Mém. de Villette* (an. 1689.) (V. 2. Bout, 3. Slag, Revirer, Bordager, Louvoyer, Louvier.) — *Courir la bouline*, fr. anc. (Ital. *Correre la bolina;* espagn. *Correr la bolina;* angl. *Run* [*to*] *the gantelope;* rus. Гнать сквозь строй [*Gnate skvoz stroï*] ; bas bret. *Rédek ar boulin.*) (Courir sous la bouline, c'est-à-dire sous les coups qu'on recevait d'hommes armés chacun d'un bout de corde, qui d'ordinaire était un morceau d'une vieille bouline de hunier.) Voici en quels termes Desroches (1687) parle de la peine de la bouline : —« Courre la bouline. C'est un châtiment que l'on fait à un mal-facteur. Pour cet effet tout l'équipage est rangé en deux hayes, de l'avant à l'arrière du vaisseau, chacun une corde ou une garcette à la main ; et le criminel étant lié, et suivant une corde, passe deux ou trois fois entre ces deux hayes d'hommes, qui lui donnent chacun un coup à chaque fois. » Au XIII[e] siècle, une peine analogue à celle de la bouline

existait dans toutes les marines qui reconnaissaient, comme leur code, la coutume connue sous le nom de Consulat de la mer. Le chap. des *Guaytes de nau* (sentinelles du navire) ordonnait que le factionnaire qui s'endormait, le navire étant en pays étrangers, devait être privé de vin, et « *esser açotat tot nu per tota la nau* » (être battu tout nu par tout l'équipage). La bouline a été supprimée en France le 12 mars 1848. Nous rapportons les termes du décret d'abolition : — « Le gouvernement provisoire, Considérant que le châtiment corporel dégrade l'homme; qu'il appartient à la République d'effacer de la législation tout ce qui blesse la dignité humaine; que c'est un bon exemple à donner au monde; que la suppression des peines corporelles, en affermissant dans la marine le sentiment de l'honneur, ne peut que donner aux matelots une idée plus haute de leurs devoirs, et leur inspirer plus de respect encore pour eux-mêmes et pour les lois de la discipline, « Décrète : « Les peines de la bouline, de la Cale et des coups de cordes sont abolies; jusqu'à révision complète du code pénal maritime, elles seront remplacées par un emprisonnement au cachot, de quatre jours à un mois. » (V. Alose de l'encochure.) — *Courir même bord*, Faire la même route qu'un autre navire. — *Courir la grande bordée, la petite bordée.* (V. 3. Bordée.) — *Courir vent arrière, vent largue.* (V. Aller Vent largue.) — D'une manœuvre qui passe librement dans une poulie, d'un cordage qui glisse sur un morceau de bois, on dit qu'ils Courent. (Rus. Ходишъ [*Hodite*].) — Une côte, dont la direction est vers un des points de l'horizon, est dite Courir vers ce point. (Esp. *Correr, Ir corriendo.*) Ainsi une côte Court au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, au nord-ouest, etc.; elle Court nord et sud, sud-est et nord-ouest, etc.

COURNI, pour Coursie. — V. Tourice.

COUROIR, fr. anc. s. m. (Du lat. *Currere*, courir.) C'était, dans la galère, un plancher établi entre les bancs et l'apostis, comme une sorte de Couloir ou Corridor à ciel ouvert. Ce Couroir était le poste des soldats; pour se coucher, ils s'étendaient sur les planches du Couloir et sur les Aubarestières (V.), qui étaient fixées entre les bancs et le Couroir. On voit la disposition du Couroir, des bancs et des aubarestières, dans les figures très-bien faites d'un traité de la *Construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle, venant du cabinet de Louis XIV et appartenant aujourd'hui à la Bibl. de la Mar., où il est catalogué sous le n° 1486.

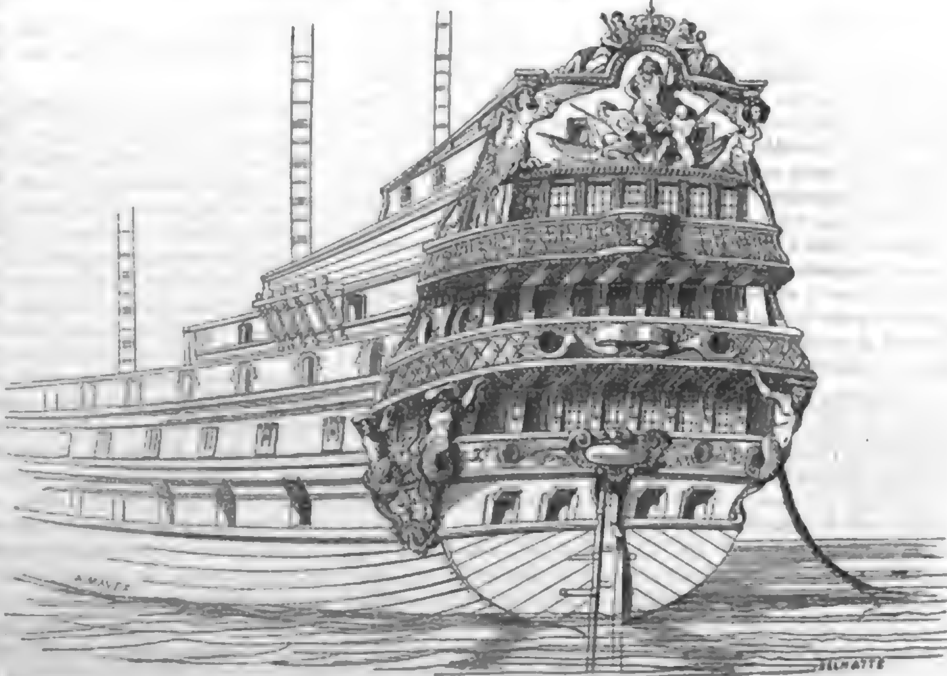
COURONNE, v. fr. s. f. (Du lat. ou de l'ital. *Corona.* [V.]) Pendeur. — « Douze Couronne (*sic*) de carnaulx et bossetz... » (Douze pendeurs de carnal et bousseaux [poulies].) *Estimation faicte par le seig. conte Pedro Navarre* (1525). — V. Choronella, Sarsie.

COURONNE ROSTRALE ou ROSTRÉE, fr. s. f. (Du lat. *Rostrata corona.*) Couronne d'or, dont le bandeau était ornée de petites proues éperonnées. (V. Rostrum.) — Aulu-Gelle, liv. V, chap. 6, dit que cette couronne, appelée par lui : *Corona navalis* (V.), était donnée à celui qui, dans un combat naval, avait le premier sauté à l'abordage d'un navire ennemi. On la décernait aussi au général victorieux dans une bataille navale. Virgile (*Én.*, liv. VIII), décrivant les sujets gravés sur l'armure donnée par Vénus à Énée, fait en quelques vers un tableau rapide de la bataille d'Actium, où il montre M. Vipsanius Agrippa, la tête ceinte de la Couronne rostrale qu'il avait reçue d'Auguste :

> « Parte alia, ventis et dis Agrippa secundis,
> Arduus, agmen agens; cui, belli insigne superbum,
> Tempora navali fulgent rostrata Corona. » V. 683.

Pline, liv. XVI, chap. 3, mentionne la Couronne rostrale de M. Agrippa, et celle que mérita T. Varron, à propos des Couronnes civiques qui l'emportaient aux yeux du peuple, même sur les Couronnes rostrées : « Cedunt et rostratæ, quamvis in duobus maxime ad hoc ævi celebres : M. Varrone e piraticis bellis, dante Magno Pompeio : itemque M. Agrippa, tribuente Cæsare e Siculis, quæ et ipsa piratica fuere. Antea rostra navium tribunali præfixa fori decus erant, veluti populo romano ipsi corona imposita ... »

COURONNEMENT, fr. s. m. (De *Couronne.*) (Gr. vulg. Καθρέπτης; rus. Гакабортъ [*Gakaborte*]; basq. vulg. *Corona menduba*; angl. *Taffarel*; ital. *Coronamento*; vénit. *Cordone, Quadro.*) Nom donné à la partie supérieure de l'arrière d'un navire, qui surmonte et termine toute cette partie de l'édifice dont la composition ornementale était vraiment une œuvre d'art, aux époques de la Renaissance et du XVIIe siècle. C'était là que se plaçait l'écu royal, dominé par la couronne fermée. Cette couronne avait nommé l'endroit où elle figurait, au milieu de riches sculptures et de peintures éclatantes. Quelquefois l'écusson couronné ornait une des galeries extérieures; la couronne royale restait cependant au sommet de la poupe. En voici un exemple tiré d'un des vaisseaux de Louis XIV :



— V. Arrière, et à l'art. Artimon la nef reproduite d'après Hondius.

COURRADE, vieux fr. — V. Garride.

1. **COURRE**, vieux fr. s. f. (Du lat. *Corrigia*, courroie; *Corium*, cuir.) Amarre, peut-être faite de cuir. — « Lequel Jehan brisast une Courre, à laquelle estoit attachiée une nef. » *Lettre de rémission de l'an.* 1364, Ms. Bibl. nat., n° 98.

2. **COURRE**, fr. anc. v. a. (Corrupt. de *Courir* [V.], en usage aussi dans la vénerie.) Poursuivre, donner la chasse. — « Mon avis est que les vaisseaux que j'apprends que l'on envoye de Toulon les premiers, estant vaisseaux de ligne, serviront utilement pour mettre à la raison le Grand Seigneur, et à l'établissement d'un traité avantageux; mais quand il faudra Courre les Algériens, il faudra quitter ces vaisseaux pesans de voiles, et prendre ceux qui sont propres à la course. » *Du Quesne à Seignelay*, Scio-Milo, 8-24 octobre 1681. (V. Cours, Garde.) — *Courre au large*, S'éloigner d'un port, d'une côte; courir une bordée ou des bordées au large. — « Je fus contrarié par les vents, et obligé de Courre à cent cinquante lieües au large du cap Finistère, auant que de le doubler. » *Mém. manusc. du marq. de Villette-Mursay* (année 1686), p. 84, lig. 4; Arch. de la Mar. — *Courre des bordées*, Courir des bordées, louvoyer. — « Je uous répons an mer, où iay uoullu Courre une bordée par le dous temps. » *Henri IV à Marie de Médicis* (Calais, 3 septembre 1601). — « Le vent d'ès-su-ès m'a servy ce matin pour me tirer de la rade, passer le goulet et Courre divers bords, pour essayer *le Foudroyant.* » *Lettre du marq. de Villette* (15 juin 1701), dossier Villette-Mursay, Arch. de la Mar.

COURROYER (prononcé: *Courrayer*), fr. anc. v. a. (De Courroi ou *Courée*. [V.]) Enduire de Courée. — V. Broyer.

COURS, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Corso*. [V.]) Course. On disait : Aller à Cours, pour : aller en Course. Cette locution se trouve dans le Dictionn. ital.-fr. de Nat. Duez (1674), p. 256, et dans le Dict. de mar. d'Aubin (1702), qui reproduit en le complétant celui de Guillet (1678-1683). (V. Armement, Faire le Cours.) — On disait ordinairement : *Le Cours*, pour : la Course; exemples : — « Le S. Omaer, marchand de Dunkerque, a cy deuant fait un traité auec le Roy pour armer quelques-uns des vaiss. de Sa Maj. en Cours, dont le tiers des prises doit reuenir à Sa dite Maj.; et comme il en a esté fait d'assez considérables, et que cet armement est finy à présent que la paix est faite auec les Espagnols et les Hollandois ... » *Seignelay à de Vauvré*, 6 fév. 1679. *Ordres du Roy*, vol. XLVII, p. 75; Arch. de la Mar. — « Il me semble, Monseigneur, que l'on pourroit promptement armer trois vaisseaux auxquels il ne faut que la carenne, qui sont *le Fortuné, l'Assuré*, et *le Vaillant*, quoy qu'ils ne soient guères propres pour le Cours; mais comme il ne s'agit pas tant de Courre à présent, attendu que ces corsaires sont renfermez ... » *Du Quesne à Seignelay*, Scio, 10 septembre 1681.

1. **COURSAIRE**, vieux fr. s. m. (De *Course*. [V.]) Corsaire. Les Provençaux disent : *Coursari*. — « Il avient que Coursaires l'encontrent, et li toille » (et lui prennent [du lat. *Tollere*, enlever]) « quan que il porte ... » *Assises de Jérusalem*, chap. 45. — « ... Et (César) estant ainsi eschapé, descendit vers la coste de la mer, où il s'embarqua et se retira en la Bithinie devers le roi Nicomèdes, où, ayant esté vn peu de temps, il remonta de rechef sur mer, et fut pris par des Coursaires auprès de l'île de Parnacuse; car ces escumeurs là tenoient desia toute la marine auec grosses flotes de nauires et nombre infini de vaisseaux. » J. Amyot, *Plutarque*, vie de Julius César (Paris, 1622, in-4°, t. II, p. 220). — Au commencement du XVIIe siècle, *Coursaire* était usité comme au XVIe; on le trouve, p. 95, édit. de 1629 des *Merveilles de nature*, par le P. René François. Au milieu du XVIIe siècle, ce mot n'était pas encore abandonné; en voici la preuve : — « Coursaire de mer. *Zee-roover.* » Casparus van den Ende, *Gazophylage de la langue fr. et flam.* (Rotterd., in-4°, 1656). — V. Gallien.

2. **COURSAIRE**, vieux fr. adj. (Du lat. *Cursorius*.) Coureur, rapide, léger, en parlant d'un navire. — « Sy doivent mener de petits vaisseaulx Coursaires avant eulx, lesquels doivent de toutes parts envoyer leur espie pour savoir de la commune de leurs ennemis. » Jean de Beuil, *Le Jouvencel introduit aux armes* (XVe siècle), Bibl. nat., Ms., n° 6650.

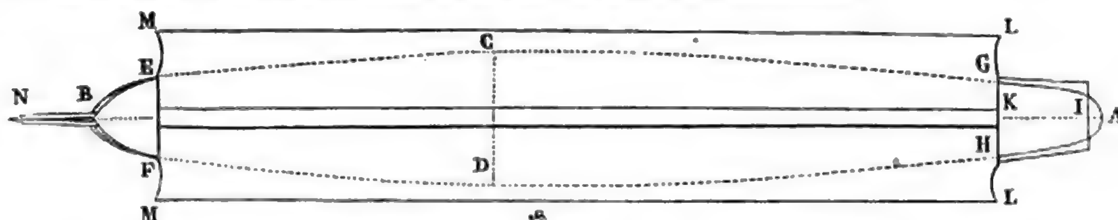
1. **COURSE**, fr. s. f. (Du lat. *Cursus*.) (Gr. vulg. Κούρσο; bas lat. *Cursus*; vénit. *Chorso*; ital. esp. port. *Corso*; bas bret. *Koursa*; fr. anc. *Cours*; angl. *Cruise*, *Privateering*; holl. *Kaap*; dan. *Krydsning*, *Krydstour*; suéd. *Kaperi*; rus. Крейсерство [*Kréïsserstvo*]; pol. *Korsarstwo*; turc, *Qoursanliq*; illyr. dalm. *Gusarěnje*, *Gusàrina*; hongr. *Tengeri tolvajság* [Tenngher tolvoïchag].) Navigation que font les bâtiments de guerre de l'État, ou certains navires particuliers, armés en guerre pour combattre les bâtiments ennemis, les prendre, les couler, les brûler, ou les amener dans un port, où ils sont considérés comme le butin des vainqueurs. La Course a ses règles, ses usages, beaucoup moins chevaleresques que ceux de la guerre ordinaire entre vaisseaux de nations civilisées. — V. Aller en Course, Armer en Course.

2. **COURSE**, angl. s. (Du fr.) Basse voile. — « *Courses*, plur. In a ship, the principal sails, as the main sail, fore sail, and mizzen : sometimes the name is given to the stay sails on the lower masts; also to the main stay sails of all brigs and schooners. » *Mar. dict.* — Les basses voiles et les voiles d'étai basses ont été désignées par le nom de *Courses*, parce que dans les gros temps, dans les temps de cape, c'est sous ces voiles que le navire court ou continue sa route, sa course.

COURSI, lasc. s. Barre de hune. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and hindoost. nav. dict.* (1813), écrit : « *Koorsee.* »

COURSIE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Corsia*.) (Bas lat. *Accursita*; ital. esp. *Corsia*; vénit. *Chorsia*, *Cossia*, *Crosia*; cat. anc. *Cossia*; esp. *Crujia*, *Cruxia*; port. *Coxia*, *Cuxia*; basq. *Biderda*; rus. Курціея [*Kourtsiéïa*].) Passage établi au milieu d'une galère, entre la proue et la poupe, pour aller de l'une à l'autre de ces extrémités. Ce passage consistait en un couloir large de 2 pieds environ, composé de planches fixées entre les deux rangées des bancs du navire à rames, et de planches verticales qui faisaient de chaque côté une muraille haute d'environ 2 pieds. — « Cette Coursie est comme la ruë de la galaire, par laquelle on va d'un bout à l'autre, large de deux pans » (18 pouces) « au commencement du tabernacle... Et la Coursie continuant jusque au joug de prouë, s'eslargit d'environ un demy pan » (4 pouces et demi), « pour la commodité du canon de coursier. » J. Hobier, *Construction d'vne galaire* (1622), p. 27. — « Frère Jean l'apperçut passant sur la Coursie, et lui dit... » *Pantagruel*, liv. IV, chap. 19. — « Coursie est l'allée entre les bancs des forsaires, qui va de la poupe à la prouë. Là entr'autres se pourmène le comite quand on vogue, pour foüetter à coups de nerfs de bœuf ceux qui ne manient l'auiron comme de raison; et la nuit les visite, afin qu'ils ne se monopolent (*manu polluere*) et deschainent, et brassent quelque reuolte. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, chap. XII, p. 108, édit. de 1629. Nous allons rendre tout à

fait intelligible cette définition de la Coursie par une figure. Voici le plan d'une galère, dans lequel la Coursie est marquée par les deux lignes qui, partant des points H et K, vont aboutir au joug de proue MEFM.



COURSIER, fr. anc. s. m. Canon de Coursie (V.). (Ital. *Cannone di corsia.*) — « M. Arnoul me mande que M. le comte de Viuonne » (général des galères), « en passant à Toulon, a résolu auec le fondeur la forme et le poids des canons qu'il doit faire pour les galères; et comme les Coursiers qui sont à present sur lesdites galères sont de différents calibres, et ont quantité d'autres deffauts considérables qui peuuent porter préjudice à la galère, il est nécessaire que vous teniez la main que led. fondeur trauaille promptement à en faire d'autres... beaucoup moins pesans que ceux qui y sont. » *Colbert à Matharel*, 4 juillet 1670; *Ordr. du Roy* (Galères), vol. II, fol. 86 v°; Arch. de la Mar. — Au XVIIe siècle, il y avait des chaloupes sur lesquelles on établissait une sorte de coursie pour y placer un canon. Cette coursie était appelée Coursier. — «... L'on fait des chaloupes qui ont des Courciers, c'est-à-dire un lieu, à l'avant et au milieu du vaisseau, où l'on met une pièce de canon en batterie. » Desroches (1687). — V. Courcier.

COURSIÈRE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Cursus*) — « La Coursière, ou pont de Coursiere, est vn pont leuis depuis le gaillard jusques au grand mast, et depuis le mast vers le chasteau de deuant; cecy est couvert, armé de barreaux ès aisles. Tout cecy se dit la Coursière, c'est le même que le Tillac. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, chap. 12, p. 107, édit. de 1629. — « Coursière, pont de Coursière, pont leuis et couuert dès le gaillard jusques au chasteau de prouë, seruant pour le combat. » Le P. Fournier, *Inventaire des mots dont on vse sur mer* (1643). — A la fin du XVIIe siècle, ce mot n'était plus usité; on ne le trouve ni dans Guillet (1687), ni dans Aubin (1702). — *Coursière* a été employé par quelques auteurs, au lieu de *Coursie;* mais c'est à tort.

COURSIVE, fr. s. f. (De *Cursus*.) Ce terme est déjà ancien dans le vocabulaire des constructeurs et des marins français. Il n'est point chez le P. Fournier (1643), mais Desroches (1687) le donne avec l'orthographe : *Courcive*. Cet auteur définit la Coursive : « Un demi-pont que l'on fait de l'avant à l'arrière des deux côtés de certains petits bâtiments qui ne sont point pontés. » Desroches ajoute : « Se dit encore en parlant des serre-gouttières. » Tout passage étroit était nommé Coursive. Dans les vaisseaux et autres grands navires dont le pont supérieur de l'avant était largement ouvert au milieu, et avait une écoutille très-vaste qu'on nommait la grande Rue, l'espace de la batterie, inférieur aux passavants (V.), était nommé Coursive. — C'est une Coursive qui, chez Rabelais, est appelée Coursoir. — « Rhizotome estoit accroupi sur le Coursoir. » *Pantagruel*, liv. IV, chap. 63.

COURT-BASTON, fr. s. m. Mauvaise orthographe du mot : Courbaton, qui tendrait à faire croire que le Courbaton est un bâton court (*Corto bastone*), tandis que c'est un bois courbé (*Corvato legno*). (V. Chorbatona). On lit, p. 17 de la *Constrvction d'vne galaire*, par J. Hobier : « Doncques les premières pièces de proüe et de pouppe, qui sont les plus proches de l'eau, sont les courts-bastons de sottofrin, etc. » On remarque cette orthographe, contraire à l'étymologie, dans le traité intitulé : *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre de Grâce, 1691, in-12); on la retrouve dans le Nouveau Dict. de mar. franç.-dan. et dan.-franç., de Constant Vilsoët (Copenhague, 1830). P. 30 et 125, on lit en effet : Courbâton. Oudin (Dict. esp.-fr., 1660) était tombé dans la même erreur qu'Hobier; p. 129 de la seconde partie de son *Trésor des deux langues*, on lit : « Courbastons, *costillas de naue.* » La définition est aussi mauvaise que l'orthographe. Les courbatons ne sont pas les côtes grandes ou petites d'un navire; il n'y a rien de commun entre les couples, et les courbes et courbatons.

COURT DE LA MER, vieux fr. s. f. (Du lat. *Cohors*, dont Varron dit, liv. V, chap. 88 : « Cohors, quæ in villa, quod circa eum locum pecus coerceretur : tametsi cohortem in villa Hypsicrates dicit esse græce Χόρτον apud poetas dictam. » Quoi qu'il en soit de l'étymologie de *Cohors*, on convient assez généralement que c'est de son génitif *Cohortis* que fut fait le bas lat. *Curtis*, qui a signifié la cour, la basse-cour, la maison d'habitation, la métairie, le jardin (*Courtil*), et enfin la demeure royale, où le monarque rendait la justice. On voit que : Cour est une orthographe vicieuse, une corruption à laquelle on devrait préférer : Cour*t*.) Nom d'un tribunal établi par Godefroi de Bouillon à Jérusalem après le 25 juillet 1099, époque de la prise de la cité sainte. Il connaissait de certaines contestations entre les gens de mer et les marchands qui, pour leur trafic, prenaient passage sur des navires, ou armaient eux-mêmes des vaisseaux. Le livre des Assises (lois) de Jérusalem mentionne la Court de la mer dans son chap. 40 : « Bien sachies sil homes qui vont sur mer, se il avient que il aient acun contrast o leurs mariniers de geter pour mautens » (mal temps, mauvais temps) « ou pour acun autre choze dou vaissel, la raizon coumande que ce soit jugié par la Court de la mer, pour ce que en la Court de la mer na point de bataille pour preuve ne pour demande de celui veage; et en la Court des bourgeois doit avoir bataille, se la querelle passe un marc d'argent. Et pour ce sont les raisons establies par la Court de la mer, ce ne fust laresin » (larcin) « ou murtre ou traisson, car il ne doit venir en la Court; ce il n'en orent autre covenant entre eaus, car tous covenans qui ne sont contre soy dovent estre tenus. » On voit que la Court de la mer jugeait des contestations qui s'élevaient entre les marchands embarqués et les mariniers, à propos du jet fait à la mer pendant le mauvais temps, ou pour d'autres causes dont les patrons et matelots se faisaient les juges sur le moment. La loi déférait ces causes à la Court de la mer, parce que ce tribunal ne pouvait permettre le duel judiciaire, que la Court des bourgeois ordonnait quand l'intérêt débattu devant elle avait une importance, mesurée numériquement par la valeur d'un marc d'argent. La Court de la mer ne connaissait ni du vol, ni du meurtre, ni de la trahison, à

moins que les parties ne fussent d'accord pour se faire juger par elle dans un de ces cas. La Court de la mer jugeait par jurés; la Court des bourgeois était composée de magistrats qui jugeaient sans l'aide du jury.

COURTCHAM, lasc. s. (Du port. *Cursar*, courir.) Course, Croisière.—*Courtcham carna*, v. a. (*Carna*, faire. Faire une course, une croisière.) Croiser.— *Courtcham ouala*, s. Croiseur. — V. Ouala.

COURVETTE, fr. anc. s. f. (De *Corve*. [V.]) Corvette. (V.) — « Je passeray à quarante lieues au large des caps de Finisterre et de Saint-Vincent, à la hauteur duquel j'envoyerai la Courvette à Cadix. » *Lettres du marquis de Villette-Mursay à Pontchartrain*, 14 juin 1701; Arch. de la Mar.

COUSFIE. Mauvaise leçon de manuscrit qu'on trouve, p. 278, 2e col. des *Mémoires de Guillaume de Villeneuve*, edit. Buchon (1837). Voici le passage où se lit ce mot, auquel il faut substituer : *Coursie* (V.) : « Mais le patron de la gallée du prince » (de Haultemore), « nommé Mathieu Corse, se moutra vertueux et hardi, et alla tout au long de la Cousfie l'espée au poing, et feist laisser les ancres en la mer, et tourna la gallée en toute diligence; en telle façon que, pour coup de canon ne detrect que on sceut tirer, ne laissa qu'il ne retirast devers le prince à sauveté. »

COUS, suéd. s. (Du holl. *Kous*. [V.]) Cosse, Margouillet.

COUSOURO DA TROÇA, port. s. m. (Nous ignorons d'où vient le mot *Cousouro* ou *Cossouro*, qui nous est donné par Röding et Henry Neuman, et que nous ne trouvons ni dans Moraes, ni dans Constancio [1836]; peut-être a-t-il été fait du fr. *Cosse; Cossouro* a, en effet, le sens de Margouillet, selon Neuman.) Pomme de racage.

COUSSET, fr. anc. s. m. Corruption de *Causset* pour Calcet. (V.) — « Le Cousset de l'arbre de mestre aura ses deux poulies de bronze, à 4 liv. pièce : 8 liv... Les poulies du Cousset de trinquet de bronze avec son per (V.) de fer, à 4 liv. pièce : 8 liv... » Fournier, *Hydrographie*, Entretiens de mer, chap. 45.—« De plus, j'ai payé à Me Jean Bernard pour deux boutons pour le Couset de maistre, etc. Plus, un per pour le Couset de la maistre, paisant (*sic*) 6 liv... 1 liv. 10 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère d'Ornano* (novemb. 1641), Ms. Arch. de la Mar., fol. 3. — V. Cosset.

COUSSIN, fr. s. m. (Du lat. *Culcita*, lit, oreiller, matelas. *Culcita* a pu devenir *Coucita, Coucina, Coucin* et *Coussin*. L'all. et le holl. ont *Kussen*, et c'est de ce nom du Coussin que Ménage, et, après lui, Jault et Wachter, veulent qu'ait été fait le mot français. Nous croyons que *Kussen* est un emprunt fait à notre langue par l'allemand et le hollandais; et ce qui nous le fait penser, c'est que Coussin a dans les langues du Midi des analogues [ital. *Coscino, Cuscino;* esp. *Coxin;* port. *Coxim*]. *Kussen*, au contraire, est isolé dans les langues du Nord; car il ne faut pas compter l'angl. *Cushion*, qui est une transcription du français. L'islandais, l'anglo-saxon, le danois, le suédois, n'ont aucun mot qui se rapporte par la forme et le sens à *Kussen*, dont Wachter est d'ailleurs très-embarrassé de déterminer l'origine.) (Gr. litt. mod. Προσκέφαλον; basq. vulg. *Cussignia;* bas bret. *Kousin*[*e*]; rus. Подушка [*Podouchka*].) Le mot Coussin désigne plusieurs objets à bord d'un navire. A la tête d'un mât, et de chaque côté, on cloue une pièce de bois tendre, sur laquelle les haubans trouvent un point d'appui, qui ne les blesse pas comme ferait le bois dur des barres de hune ou de perroquet. C'est un Coussin de mât (Provenç. *Coussi dou mast*). On met aux Écubiers (V.) et aux Bittes (V.) des garnitures de bois qui ont le même effet préservatif pour le câble, et qu'on nomme Coussins d'écubiers, Coussins de bittes. Le pied du mât de beaupré repose sur deux pièces de bois épaisses, comme le pied d'un homme sur un carreau ou Coussin, et ces pièces reçoivent le nom de Coussins de beaupré (angl. *Pillow*). On donne encore le nom de Coussin à un paillet fait de vieux cordage (angl. *Mat*), dont l'usage est analogue à celui des Coussins de bois de peuplier qu'on établit sur une bitte, à un écubier ou à la tête d'un mât. Sous la culasse d'un canon, pour tenir la pièce horizontale, on place une pièce de bois ayant la figure d'une pyramide tronquée; on la nomme le Coussin. (Gr. mod. Ὑπόθημα.)

COUSTIÈRE, fr. anc. s. f. (De l'it. 2. *Costiera*. [V.]) Hauban. — « Huict paires de Coustières de la mezane » (haubans d'artimon) « demy-vsées. » *Inventaire de la nef* Sainte-Marie Bonaventure. (V. Sarsie.) — « ... Feit descendre le grand artemon, et de toutes les antennes ne rester que les grizelles et les Coustières. » Rabelais, liv. IV. — Les griselles (enfléchures) et les Coustières n'ont jamais pu être comptées parmi les antennes ou vergues; nous avons déjà fait cette remarque, p. 511, t. II de notre *Archéol. navale*, où nous avons montré avec quelle ignorance des choses de la marine le spirituel curé de Meudon employa les termes du vocabulaire des mariniers, dans le récit des navigations de Pantagruel. (V. Épagon.)

COUSTON, fr. anc. provenç. s. m. (De l'ital. *Costone*. [V.] Jumelle.—V. Lampazza.

COUSTOYER (prononc. *Coustayer*), vieux fr. v. a. (De l'ital. *Costeggiar*. [V.]) Côtoyer.—V. 2. Rivière.

COUSTURE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Cousutus*, cousu; de *Consuere* [*Suere*, coudre; *Cum*, avec, ensemble].) Couture dans une voile, une tente, etc. Couture des bordages. — V. Clou à calfaz.

COUTEAU A MANCHE NOIR dont les matelots provençaux se servaient au XVIIe siècle, pour conjurer les trombes à la mer. — V. Sielon.

COUTELAS, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Coltelazzo*. [V.]) Bonnette. — V. Bonnette en étui.

COUTURE, fr. s. f. (Contraction de *Cousture*. [V.]) Ce mot a trois applications dans le langage des marins français. Il désigne d'abord l'action de joindre ensemble, avec du fil qu'introduit une aiguille, deux ou plusieurs bandes de toile destinées à faire une voile, une tente, une couverture de bastingage, etc. Il nomme ensuite le résultat obtenu par ce travail. (Esp. port. *Costura;* ital. *Cucitura;* angl. *Seam of the sail;* all. *Nath;* holl. dan. *Naad;* suéd. *Nät;* rus. Шовъ у паруса (*Choff* ou *parussa*); gr. mod. Μπουκουρέσι (*Boukouressi*); bas bret. *Grt, Kraf;* basq. *Jostura.*) — Par une extension de ce sens primitif, le travail du calfat, dont le but est de remplir le vide existant entre deux planches placées l'une à côté de l'autre, dans le bordage d'un navire, a été nommé Couture. Par une extension nouvelle, Couture a nommé l'intervalle entre les deux planches voisines. C'est évidemment un abus; mais l'abus a prévalu. (Esp. port. *Costura;* ital. *Commento, Cimento;* géno. esp. anc. *Comento;* malt. *Cument;* angl. *Seam of the planke;* all. *Nath;* holl. dan. *Naad;* suéd. *Nät;* rus. Пазъ [*Pa-s*]; gr. mod. Ἁρμός; bas lat. *Commissura;* art. côte N. d'Afr. *Koustoura;* fr. anc. *Cousture;* bas bret. *Grem.*) — « ...Le poids du vaisseau » (abattu sur le côté) « faisant presser les Coutures, il seroit difficile de le calfater... » *Lettre du ministre à de Seuil*, 6 fév. 1680; *Ordres du Roy*, vol. XLVIII, p. 79; Ms. Arch. de la Mar.

COUVERTE, fr. anc. s. f. (De l'it. *Coverta* (V.) ou *Coperta*. [V.]) (Pour la synonymie, V. l'art. Pont.) Pont, Tillac.—Ce mot

n'est pas en usage dans la marine du Ponant; les seuls marins de la Provence et du Languedoc l'emploient ordinairement. (V. Carraque, Coverte, Poncher, Rode.)—*Couverte des chevaux*. C'était le premier pont, établi sur les navires du Moyen Age, où l'on embarquait des chevaux, ailleurs que dans la cale. Cette désignation du pont faite au-dessus de la sentine ne nous est connue que par un seul document : c'est la traduction française des conventions passées à Gênes en 1246 entre les envoyés de saint Louis, d'une part, et, de l'autre, Guillaume et Francesquin de Camilla, Génois, pour la construction et le nolis de deux naves devant servir à la croisade projetée. Le rôle manuscrit en parchemin contenant cette traduction est à la Bibliothèque nationale, ainsi qu'un rôle latin qui se rapporte aux contrats faits avec Gênes à la même date : 1246. Voici les premières lignes du texte français : « Guilhaumes et Fransequins de Camilla, de Genne, doient faire II naues à louhier » (loyer) « pour le Roi, des mesures dessous escrites, s'est à sauoir longue chascune par la carenne XXVI goues » (c'est une faute, il faut : XXXVI goues, qui font 81 pieds, à 27 pouces la goue); « longue de rode en rode, XL goues » (90 pieds); « haute en la santinne en mi la nave, XIII paumes » (9 pieds 9 pouces) « à droite lance » (verticalement); « large en la ditte couuerte par dessous, XXX paumes » (22 pieds 6 pouces); « haute en la Couverte des cheuaus, VIIII paumes et demi » (6 pieds 7 pouces); « haute en correour » (corridor), « VI paumes et demie » (4 pieds 4 pouces 6 lig.); « haute en lourle » (V. Ourle), « IIII paumes et demi » (3 p. 4 p. 6 lig.). » Il y a dans cette copie une interversion qu'il faut d'abord faire remarquer. Tout de suite après la mention de la hauteur « en la santine, » ou de la quille à la première couverte, le copiste devait mettre : « Haute en la Couverte des chevaux, » puis, « large en la ditte couverte. » En effet, les navires dont il s'agit n'avaient qu'un pont complet; le pont qui recouvrait celui-là était à corridors ou coursives. La plus grande largeur du bâtiment était mesurée sous la Couverte complète, qui était la première Couverte. Le rôle latin dont nous parlions tout à l'heure dit en effet, à propos d'autres navires : « Larga (quelibet navis) subtus primam coopertam palmorum XXXVII. » Il n'y a donc pas de doute quant au sens à donner à cette désignation : « la Couverte des chevaux. » Lorsqu'un navire embarquait plus de chevaux que n'en pouvait contenir l'écurie établie dans sa cale, on faisait sur la première Couverte une seconde écurie, qui, dans les navires de la forme de ceux que fournirent les Camilla, avait sur la première l'avantage d'être plus aérée que l'autre, parce que le pont des corridors qui la recouvrait laissait au milieu un très-large panneau, analogue au grand panneau des vaisseaux français, encore en usage en 1814. Cet arrangement, si nettement établi par le texte que nous venons de citer, explique comment un navire pouvait porter cent chevaux. — V. Écurie.

COVE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cof*, *Cofe*, cave, antre, lit; peut-être en relation avec le lat. *Cavea*.) — Abri, Anse, Crique, petite baie. — « *Cove*, A small inlet, creek or bay; a recess in the sea shore, where vessels and boats may sometimes be sheltered from the vinds and waves. » N. Webster (1832). — V. Bight, Creek, Shelter.

COVERTA, ital. anc. s. f. (De *Covrire* ou *Coprire*, couvrir.) Couverte, Pont, Tillac.—« Alta in Coverta » (la galère) piè 7, deda 2. » *Commemoriali* cités par Ant. Marin, Com. de Venise.—V. Coriero, Coperta, Ponte, Pavixe.

COVERTE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. ou de l'ital. *Coverta*. [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Et le conte » (Amédée II de Savoie) « vist que celle gallee » (de l'amiral de Damas) « estoit asses plus basse que la sienne n'estoit : il saillist à l'encontre de l'amiral a toute vne hache forte et pesante, et se iougnist a la pope de la gallee, et aussy firent moult de vaillians prodomes chiualiers et escuyers... et assaillirent sy vertueusement leurs ennemis, que tous les fallist fuyr et rettrayre en soutte » (en bas; *di sotto*, ital.), « et eulx mettre soubz Couerte... car l'amiral mourust incontenant qu'il fust soubz Couerte... » *Chroniq. de Savoye*; Hist. patr. monum., t. I, p. III. — « ... Elle ont une Coverte, e sus ceste Coverte i a ben en toutes les plusors soixante chambres... » Marc Pol, *Voyage*, chap. CLVIII, p. 181. — V. Arbre, Cuverte, Jonque.

COVETE, fr. anc. s. f. — Nous lisons dans la *Chron. de Savoye*, Hist. patriæ monumenta (Turin, in-fol.), t. 1er, p. 302: « Apres fust ordonne et voullust le conte » (Amedée V; 1285-1323) que messire Estienne lamiral dit de la Baume vougast deuant la Couete des quatre gallées du conte, qui de Geneuois » (Génois) « estoyent, c'est assauoir la sienne, la deuxième de Jacquez Martin, la tierce de George Lyon, la quatriesme celle de Jehan Tachy, et que l'une ne deust perdre la veue de l'autre. » Le sens de cette phrase ne laisse pas de doutes; il est clair qu'il s'agit d'une escadre ou d'un convoi de quatre galères génoises au service du comte Amédée V de Savoie. Mais qu'est-ce que le mot *Couete* ou *Covete*? Il faut le chercher dans les idiomes du Midi, et nous ne voyons que le grec vulgaire Κουβέλι (*Kouvéli*), ou l'ital. *Conviato*, qui se rapproche par la forme de ce mot, défiguré peut-être par le copiste de la Chronique, ou par l'imprimeur qui a reproduit le manuscrit. Κουβέλι signifie : Essaim, et nous croyons que le chroniqueur n'affecta point une figure si poétique, surtout pour parler d'une division navale de quatre galères. Quant à *Conviato*, signifiant : Convoi, c'est différent; nous sommes fort disposé à penser que c'est lui qui a fait *Convete*, écrit *Covete* par le copiste. Nous proposons donc de lire : « Vougast devant le Convete des quatre gallées, etc. » — Le vieux français avait *Covine*, que Borel rapportait à *Coue* ou *Queue*, et qui avait le sens de : Suite de personnes; nous ne croyons pas que ce mot et notre : *Covete*, malgré leur apparente ressemblance, aient entre eux une véritable analogie.

COW-HIDE, angl. s. (De *Hide*, cuir; angl.-sax. *Hyðe*; et de *Cow*, vache; angl.-sax. *Cu'*; isl. *Kú*.) (Proprement : Cuir de vache.) Maugère.

COXIA, port. anc. s. f. (Corrupt. de l'ital. *Corsia*. [V.]) Coursie, Coursive. — « Nas galés, era prancha fiza polo meio dos bancos, por onde se passava de pôpa á proa. Nos navios esta passagem està fixa de cada bordo. » *Hist. nautica*, t. I, p. 328. Cette définition du mot *Coxia*, que reproduisit Moraes (1789) sans la corriger, n'est pas exacte. Dans les galères la *Coxia* n'était pas une planche fixée au milieu de la galère, mais un véritable couloir, composé d'un plancher et de deux petites murailles latérales. Dans les vaisseaux ronds, la *Coxia* était cette partie du pont comprise entre les écoutilles et le plat-bord sous les Passavants. (V.)

COXIN DEL BAUPRES, esp. anc. s. m. Coussin de beaupré. — « El descanso o Coxin del beaupres y los corbatones que fueren menester en el largo del espolon. » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

COYT, fr. anc. s. m. (Variante orthogr. de Couet. [V.]) Amure. — « Escoutes, sont les doubles cordes qui seruent à amarrer la grand voile par derrière, comme les Coyts par devant sont simples cordes. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 107, édit. de 1629.

COZINHA, port. s. f. (Corrompu du lat. *Coquina.*) Cuisine. — *Cozinheiro*, s. m. Coq, Cuisinier.

CRACHER SES ÉTOUPES, fr. v. a. (Les étymologistes s'accordent, — autant qu'étymologistes se peuvent accorder, — pour regarder *Cracher* comme une onomatopée. Le gr. Χρεμπτόν, qui signifie crachat, est peut-être bien lui-même un mot composé pour figurer le son rendu par celui qui crache.) (Gr. mod. Ξερνῶ τὰ στουπιά; cat. anc. *Gitar la stopa*; bas bret. *Kranchat.*) Un navire qui, pour une raison quelconque, voit les étoupes de son calfatage quitter les coutures et laisser béants les intervalles de ses bordages, est dit: Cracher ses étoupes.

CRADLE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cradel, Cradul, Cradl*, berceau. Webster rapproche ces mots du gr. Κραδάω, secouer, agiter; en effet, Bercer n'est pas autre chose.) Ber.

CRAFT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cræft*, artifice, puissance, force.) Embarcation, Allège. — V. Lighter.

CRAÏE, fr. s. f. Craïer. « Sorte de vaisseaux suédois et danois, qui porte trois mâts, et qui n'a point de hune ni de mât de hune. » Aubin, d'après Desroches. — V. Craye.

CRAIER, fr. angl. s. f. (Étymol. incon. V. *Kraay.*) (Dan. *Krayert, Kreiert*; suéd. *Kreyare*; all. *Kraier*; holl. *Kraaier, Kraay*; rus. Краеръ [*Kraere*]; angl. *Craier, Crayer*; fr. *Craie, Craye.*) Romme définit le *Craïer*: « Un bâtiment à 3 mâts, de 70 à 80 pieds de longueur, en usage sur la mer Baltique. » Il ajoute: « Sa mâture est à pible. » — « ... Troverent illesque IX niefs ove chastiels devaunt et derère, II bones Craiers et aultres meindres vesseaux, lesqueux fusrent auxi » (aussi) « ars. » Michel de Northburg, *Lettre* publiée par Robert d'Avesbury. — Il est inutile que nous disions que la définition donnée par Romme du Craïer ne saurait s'appliquer au navire de ce nom mentionné par Michel de Northburg. Aucun renseignement n'a pu nous faire connaître ce qu'était le Craïer en 1346, époque du débarquement d'Édouard à la Hougue, évènement auquel se rapporte la lettre qui nous a été conservée par Robert d'Avesbury. — « Regnaut d'Amiens, jadis bourgeois de Dieppe, capitaine au temps des dittes guerres d'un vaissel ou nef qu'on dit Créer, lequel estoit au Roy de France... » *Charte de* 1334, citée par D. Carpentier. — « Comme Jehan Bonne, de la ville de Leure, nostre maronnier, eust armé, appareillié et avitaillé un Craier à ses propres coux, frais et despens, appelé *la Mahiere*, garni de quarante-cinq compaignons, pour aller en la mer sur nos ennemis... » *Charte de* 1366, citée par le même. — V. Craie, Creyra.

CRAIERA, s. f. (Latinisation de *Craier.*) — « Sciatis quod assignavimus te » (Jean Orewel, sergent d'armes) « ad viginti naves et Craïeras calfattatas, de portagio sexaginta et decem doliorum et ultra, pro passagio carissimi avunculi nostri Johannis, regis Castellæ, et legionis. » *Charte de Richard II* (13 mars 1386); ap. Rymer, t. VII, p. 501. — V. Creyera.

CRAMPONNER (SE), vieux fr. v. a. (De l'all. *Kramme*, Croc, Crochet, selon Wachter, *Gloss. Germ.*, cité par Ménage.) Se saisir mutuellement par des crocs ou des grapins. — « Les deux flottes se chargèrent teste à teste si furieusement » (à la bataille livrée le 10 août 1513, devant Brest, par les Français aux Anglais) « qu'on ne sçauroit dire : et furent plus Anglois enfoncez, tuez et coulez au fond. A la fin *la Régente* angloise et *la Cordelière* se Cramponnèrent. » D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1583; Paris, 1588, in-fol., p. 1033. — V. Gagner l'entrée.

CRAN, fr. anc. s. m. (Corrupt. de *Carène.*) — « Car ce mot de Cran n'est autre que celui de Carène qu'ils ont » (les charpentiers) « estropié, faute de bien articuler Carène. » Aubin (1702), qui copie Guillet (1683).

CRAPAUD, fr. s. m. (? De l'angl.-sax. *Creopan(e)*, ramper. *Crepel* désigne un petit reptile.) (Rus. Собачка у румпеля [*Sobatchka ou roumpélia*].) Nom donné à une pièce de fer coudée qui, fixée à l'extrémité de la barre du gouvernail, a été comparée à un Crapaud au repos, et prêt à s'élancer. Le Crapaud, dans le mouvement de la barre, glisse sur la tamisaille, et maintient toujours la barre à la hauteur la plus favorable.

CRAPOIS, vieux fr. s. m. (Traduct. du lat. *Craspissis.* [V.]) Poisson gras, Poisson à lard, Poisson royal ou seigneurial. — « Quand est des sept estaux pour vendre seiches, et deux pour vendre Crapois. » *Arrêt* du 3 février 1384, cité par D. Carpentier.

> — « En la mer ki est grande et saine
> Est l'esturjon et la balaine,
> Et le turbot et le Crapois,
> Et un grans qui a nom Poupois. »
>
> *Bestiaire*, Ms. cité par le même.

— V. Poissons à lard, Poissons royaux.

CRASPISCIS, bas lat. s. m. (De *Piscis*, poisson, et de *Crassus*, gras.) Poisson gras, Poisson à lard, Poisson royal ou seigneurial, qui payait un droit à la vente. — « Homines de Rothomago, qui veniunt cum vino vel Craspice... monstrabant res suas, et extolneabant » (étaient déchargés du tribut ou *Toln.*) » *Lois d'Ethelred*, chap. 23.

CRATILLO, ital. s. m. (Nous croyons ce mot fait du gr. Κρατέω ou Κρατύνω. [V. *Gratil.*]) Ralingue basse de la voile. — « L'altera tela, che seguita dal ferzo dell' entrata, fin all' angolo della vela, ove comincia il Cratillo da basso legato al carro, si fà di cannauaccio... è la brusca quella che dà la misura all' antennale della vela al Cratillo da basso... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 41. — V. Filo.

CRAVATE, fr. s. f. (De *Croate*, vulgairement prononcé *Cravate* au XVIIe siècle. Les Croates portaient autour du cou une pièce d'étoffe dont les deux bouts noués pendaient sur la poitrine; les troupes françaises adoptèrent, vers 1636, selon Ménage, cette bande de linge, qui avait l'avantage de garantir du froid une partie du corps restée jusque-là libre et découverte. On l'appela Collet à la croate, ou : à la Cravate, et bientôt, par métonymie : Cravate.) On a donné, dans la marine, le nom de Cravate à certains amarrages qui embrassent un mât au-dessous de sa tête, une ancre à son Collet, etc. *Cravate* ne se lit ni dans Guillet (1678), ni dans Desroches (1687), ni dans Aubin (1702), ni dans Lescallier (1777). L'Encyclopédie (1783) recueillit ce terme, que Romme (1792) eut le tort d'écrire avec deux *t*.

CRAYE, vieux fr. s. f. Craïer. — « *Saint-Wallery et Fescamp.* Grand quantité de Carauelles et Crayes, et s'en treuue six cens, sept cens ensemble, et la plus part seruent à pescher harenc. » Antoine de Conflans, *Les Faits de la marine et navigaiges* (1515); Ms. Bibl. nat., n° 7168-33 A.

CRAYER, angl. s. Craïer. — « ... And for the victualling and refreshing the said ships with water, and other necessaries, the said admiral shall, over and above the said ships, have two Crayers, the one bring of three score and fifty tons » (60 et 50 tonneaux) « wherein there shall be the master, twelve » (12) « mariners and one boy. » *Indentura inter dominum regem* (Henri VIII) *et Ewardum Howard, capita-*

neum generalem armatæ super mare (an. 1512). Rymer, t. XII, p. 326.

CRECCA, angl.-sax. s. (En rapport avec le rad. isl. *Krek*, qui a fait *Kreklottr*, tortueux, *Krekla*, branche tordue, etc., et avec *Kraki*, grappin, crochet.) Anse, Crique.

CRECER, esp. v. n. (Du lat. *Crescere*, croître.) Se Soulever, Grossir, s'Enfler, en parlant de la mer qu'agite l'orage; Devenir plus fort, en parlant du vent.—« Y porque Crescian la mar y los vientos, no la curamos esperar » (la almiranta. V.) « hasta llegar al cabo de corrientes. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain.

CREEK, angl. s. (De l'angl.-sax. *Crecca*. [V.]) Crique, Anse, Petite baie.—V. Bight, Cove.

CRÉER, fr. s. m. Pour *Craïer*. (V.)

CRENA, port. s. f. (Contract. de Carena. [V.]) Quille. (V. Querena.)—*Crenar*, v. a. (Pour Carenar.) Mettre en carène, caréner. (V. Querenar.)

CRÉNEAU, fr. anc. s. m. (Du lat. *Crena*, entaille, cran.) Au Moyen Age, les nefs étaient garnies, autour des ponts supérieurs, d'un rempart ou parapet crénelé, les Créneaux offrant aux combattants, pour le tir des flèches et le jeu des armes blanches, des ouvertures analogues à celles que laissaient, dans les pavesades des galères, les grands boucliers ou hautes targes qu'on élevait sur les plats-bords de ces navires. Guillaume Guiart, parlant, dans sa *Branche aux royaux lignages*, des nefs françaises qui attaquèrent les Flamands en 1304, dit qu'elles étaient :

« A chascun bout enchastelées,
Et de tous costez crenelées. »

Ailleurs, le chroniqueur, peignant l'abordage des nefs de Pédrogue par celles de l'ennemi, s'exprime ainsi :

« Diverses armes empoignies
Contre Flamens, qui à coingnies (cognées)
Et à haches, dont là a otant
En vont les Créniaux abatant. »

— V. Bretèche.

CREPIDO, lat. s. f. (Du gr. Κρηπίς, chaussure, base.) Falaise, rivage à pic, côte accore.—« Crepido abrupti saxi altitudo est.» Servius.—*Crepido portus*, Quai d'un port.—« Dum applicant navigia Crepidini portus. » Quinte-Curce, liv. IV.

CRESTE, vieux fr. s. f. La quille du navire sur laquelle viennent se fixer les membres, comparée à la crête d'une maison, pièce de charpente qui reçoit toutes les poutres formant le toit. (Bas lat. et ital. *Cresta*).—« Et comme les mariniers eussent fet regarder la nef pour savoir se ele estoit depeciée, il ditrent au saint roy que la Creste desous de la nef estoient bien esrachiees trois toises. » *Vie de saint Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 89, t. XX, Recueil des historiens de France.—La Crête est ce que Joinville, dans le récit du même événement, appelle le Tison.

CREUX, fr. s. m. (Ménage suppose que ce mot a été fait du latin *Scrobs*, nom donné à la fosse, au trou ouvert dans la terre pour la plantation d'un arbre. Nous ne savons si cette hypothèse est admissible; nous remarquons seulement que le bas lat. avait *Crossum*, *Crosum*, *Crotum*, pour désigner le creux, le ravin. Ces mots étaient-ils sans rapport avec le gr. Κρύπτη, voûte, cave? Avaient-ils de l'analogie avec l'angl.-sax. *Crumb*, signifiant courbe? Nous n'oserions l'affirmer.) (Gr. anc. Ἀμφιμήτριον, Γάστρα, Κοίλη; gr. mod. Ἀμπαρι, Βάθος, Κύτος; bas lat. *Altitudo in sentina*; vénit. *Altezza*, *Pontal*; ital. *Pontale*; esp. *Puntal*; port. *Pontal*; provenç. *Pontal*; bas bret. *Kreus*; basq. *Gordinia*; isl. *Kial-far*; angl. *Depth*; all. *Holl*, *Hohl*; holl. *Hol*, *Holte*; dan. *Lastens dybde*; suéd. *Djup*; rus. Глубина интрюмъ [*Gloubina intrioume*]; chin. *Yé*.) Si l'on suppose que, du milieu de la ligne soutendant l'arc formé par le maître-bau d'un navire, on fasse descendre un fil à plomb dont le plomb ira s'asseoir sur la quille, on aura une certaine longueur de fil qui sera la mesure de ce qu'on appelle le Creux du bâtiment. Le Creux est une des trois dimensions principales à l'aide desquelles on mesure un navire : 1° longueur; 2° largeur au maître-bau; 3° Creux. — « Le Creux du vaisseau, c'est la hauteur qu'il y a depuis le dessous du pont jusque sur la quille. » Desroches (1687).

CREVELLE, vieux fr. s. f. (Contraction de :) Caravelle.

« Le vent nous a fait tel nuisance,
Que le gros mast de nostre grand Creuelle
Nous est rompu... »
JEAN PARMENTIER, *Chant royal dialogué.*

— V. Es-bare.

CREW, angl. s. (De l'angl.-sax. *Cread* ou *Cruð*, troupe.) Équipage.—V. Embark (to), Officer.

CREXER NAU, cat. anc. v. a. (Du lat. *Crescere navem.*) Agrandir un navire. — « Senyor de nau ò leny qui volrá Crexer la sua nau ò lo seu leny, si ell es en loch on sian tots los personners, ò la maior partida, lo senyor de la nau ò leny ne deu demanar. » *Consulat de la mer*, chap. 198, édit. Pardessus.—Il résulte des termes de ce chapitre, que, au XIIIe siècle, et probablement avant, car la rédaction du Consulat de la mer consacra seulement les anciennes coutumes des marins, on savait allonger un navire. Le Consulat ne dit pas comment s'opérait cet agrandissement, mais tout porte à croire que c'était par un procédé analogue à celui qu'on emploie aujourd'hui. — V. Allonger un navire.

CREYERA, bas lat. s. f. (Variante orthogr. de *Craiera*. [V.]) — « Volumus quod centum naves vocatæ Pessonseræ et Creyeræ, et aliæ minutæ naves... ad opus nostrum provideantur et arestentur. » *Charte d'Édouard II d'Angleterre*, ap. Rymer, t. V, p. 243.

CREZ MORE (*Krez moré*), illyr. dalm. locut. adv. (Au delà de la mer.) Outre-mer.

CRI, fr. s. m. — V. Cry.

CRIDAR, vénit. v. a. (C'est l'ital. *Gridare*, fait, selon les étymologistes, du lat. *Quiritare*. Caseneuve ne veut pas qu'on cherche dans le gr. Κρίζω [je crie], l'origine de notre mot Crier; il nous semble pourtant plus naturel de voir, dans un mot grec qui a le sens des mots français, italien et espagnol, la forme primitive de ces mots, que dans un mot latin qu'on est forcé de défigurer par une contraction tout à fait arbitraire.) Dénoncer le délit commis par quelqu'un; publier une loi, une ordonnance. — « Et in soura zo colu a chi lo sara trouado (sarzo falsificado) caza a penna del doplo de la ualor de quello e sia Cridado in scala la colpa de lui e sia priuado de larte che lo no possar lauorar ne far louorar caneuo... » Décret du 15 janv. 1334; *Capitolar della Tana*, Ms. parch., in-4°, de notre Bibl. particul., n° 1, p. 9, lig. 2.—A la fin de la rédaction latine d'une loi du 7 mars 1431, chap. 120 dudit *Capitolar*, on lit : « M.CCCCLV, die 10 aprilis proclamata fuit in scalis Riuialti... per Antonium Nigrum dictum Zagetum publicum preconem... » Plus bas : « M.CCCCLVI, die 20 aprilis proclamata iterum in scalis Riuialti per Petrum Taiapiera publicum preconem; » enfin, plus bas encore : « M.D.V a di

31 mars, fo Cridada la ditta parte, in le scalle de Rialto, per Alexandro. » — V. Stridar.

CRIER DE MAIN EN MAIN, fr. anc. v. n. Par analogie avec : Faire passer de main en main un objet matériel, on a dit : Passer un ordre de main en main, faire passer la voix de main en main, enfin, Crier de main en main. La locution *Passar parola di mano in mano* était dans la marine italienne au XVIe siècle; on la trouve, p. 96 de la *Nautica Mediter.*, par Bartol. Crescentio (1607). — V. Être de l'avant.

CRINGLE, angl. s. m. (De l'isl. *Kringr*, tour.) Anneau de corde attaché à la ralingue d'une voile; Erseau de bouline.

CRIQUE, fr. s. f. (Du holl. *Kreek* [V.] ou de l'angl. *Creek*. [V.]) (Rus. Бухта [*Bou-hta*], Бухточка [*Bou-htotchka*]; Гаванца [*Gavanntsa*], Заливецъ [*Zalivetss*], Протокъ [*Protoke*]; mal. *Sérouk-an*; bas bret. *Krik*; isl. *Vík*; lasc. *Cal*, *Goubba*; tur. *Ilimandjik*. — Pour le reste de la synonymie, V. Anse.) Renfoncement de la mer entre des terres, où les seuls petits navires peuvent trouver un abri contre le mauvais temps et les corsaires.—Manque à Guillet (1678).—V. Eschouage, Hable.

CROC, fr. s. m. (De l'isl. *Krókr*, synonyme de *Kraki*. Le celto-breton a *Krók* ou *Króg*, mais il peut être moderne. — Croc est depuis longtemps dans la langue parlée en France, car dans la loi salique, tit. 69, on remarque le mot *Increcare*, accrocher, encroquer. Ménage, qui cite le texte de la loi, ne dit pas qu'*Increcare* est une latinisation d'un mot des idiomes scandinaves.) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἄγκιστρον; gr. vulg. Γάντζιον; bas lat. *Gavium*; tur. *Qandjé*, *Qandja*; ar. côte N. d'Afr. *Gandchio*; cat. ital. *Gancio*; esp. port. *Gancho*; basq. litt. *Cacoa*; basq. vulg. *Croka*; isl. *Kraki*, *Krókr*; angl.-sax. *Hoc*; angl. *Hook*; all. *Haken*; dan. *Hage*; suéd. *Hake*; bas bret. *Krók*, *Króg*; val. Кірліг [*Kirlig*]; illyr. dalm. *Kodchia*; rus. Багоръ [*Bagore*], Гакъ [*Hake*], Кошка [*Kochka*], Крюкъ [*Kriouke*]; pol. *Hak*, lasc. *Ouc*; groënl. Nìksik; chin. *Náo-keöu*.) Instrument de fer ou de bois, assez connu pour que nous n'ayons pas besoin de le décrire. On trouvera d'ailleurs sa figure, 1° à l'art. *Bossoir*, où l'on voit la poulie inférieure du palan de capon munie d'un Croc, désigné par la lettre I; 2° à l'art. *Poulie*, où nous donnons une grosse poulie garnie d'une estrope de fer que termine un Croc immobile comme celui de la poulie de capon, et la poulie inférieure d'un palan, à laquelle est attaché un Croc pendant à une estrope de corde. — « Si accrochèrent à Crocs de fer et de chaînés » (avec des Crocs ou grappins enchaînés) « les chevaliers du Roi » d'Angleterre) « leur nef à cette (nef espagnole). » Froissart, *Chron.* (an. 1350), liv. 1er, part. II, chap. 3, p. 286, édit. Buchon. » — « Et avoient leurs nefs » (les Flamands et les Anglois) « attachées à Crochets et à chaînes de fer, par quoi ils ne pussent fuir. » Idem, ib., chap. 331, p. 632. (V. Havet.) — Un Croc emmanché à une longue gaule sert aux bateliers à accoster leurs bateaux à un quai, à un navire; il est souvent armé d'une pointe qui se dresse tangentiellement à la partie recourbée du Croc, connu dans la marine sous le nom de Croc de gaffe (Esp. *Cloque*, *Cocle*; mal. *Peng-gajit di ondjong galah*). — Un des Crocs les plus importants au moins par sa grandeur et sa force, c'est celui du palan de capon, mentionné quelques lignes plus haut. Voici son nom dans les diverses langues maritimes: (Gr. mod. Γάντζιον τοῦ καπονιοῦ; ital. *Gancio del capone*; vénit. *Ganzo del capone*; géno. *Gancio du cappun*; malt. *Ganc tal capun*; esp. *Gancho de gata*; port. *Gancho do cadernal do turco*; angl. anc. *Katt-howk*; angl. mod. *Cat-hook*; all. *Ankerhaken*, *Katblochhaken*, *Kathaken*; holl. *Ankerhaak*, *Kathaak*; dan. *Kathage*; suéd. *Katthake*; rus. Катъ-гакъ [*Kate-hake*]; lasc. *Kète ouc*; vieux fr. provenç. *Gancheu*.)

CROCE, CROSE, ital. vénit. s. f. (Du lat. *Crucis*, génit. de *Crux*, croix.) Nom que, dans les galères de Venise, recevait le Dragant. (V.) Dans les vaisseaux ronds, c'était le nom de la Lisse de hourdy. — V. Galera de banchi 28.

CROCE DELL' ANCORA, ital. anc. s. f. Collet ou Croisée de l'ancre. — Ce mot se lit, p. 77 de la *Nautica Mediterr.* de Bartol. Crescentio (1607). — V. Collo dell' ancora, Crociera.

CROCERA, ital. anc. s. f. (De *Croce*, croix.) — V. Vaso.

1. **CROCETTA**, ital. anc. s. f. (De *Croce*, croix, fait du lat. *Crux*.) Nom d'un petit pilier ou potence de bois qui, dans les galères, supportait l'extrémité du banc et l'extrémité de la pedagne. — « Le teste de' banchi affrontano, et vanno incastrate nella faccia di fuori, dalle bande della sopracorsia con la sua Crocetta, che và incastrata, et posa sopra la sopracorda : la pedagna affronta pure, et và incastrata nella faccia di fuori della corsia, con la sua picciola Crocetta sopra la corda (V. 2. Corda) nel medesimo modo. È la Crocetta un legno del piede, che sostenta l'altra parte ò coda del banco. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 34.

2. **CROCETTA**, ital. s. f. Barre de hune, Barres de perroquet. — V. Crosetta.

CROCHER, vieux fr. v. a. (De *Croc*.) (Gr. mod. Ἀγκιστρώνω [*Ankistrónô*]; basq. bret. *Krógenna*; lasc. *Lagao*.) Accrocher; « saisir à l'aide d'un croc. » (Romme.) Ce mot, que l'Académie a rejeté comme barbare, et que les marins ont gardé traditionnellement, est ancien dans la langue française; on le trouve dans le récit, donné par Allain Bouchard, du combat de *la Cordelière* contre *la Régente* (10 août 1513): « ...Dont le dit Primoguet » (Hervé de Portzmoguer), « comme « vray loyal seruiteur et d'ung grand courage, monstra de « quel amour il aimoit les Anglois : car il partit de Brest « tout le premier, et vint Crocher par grand hardiesse la « grand nef d'Angleterre nomée *la Régente*... » *Les grandes annalez ou cronicques de Bretaigne*, 1541, fol. 239.

CROCIERA, ital. s. f. (De *Croce*, croix.) Croisière. (V. Crosciera.) Collet ou Croisée de l'ancre. On dit aussi : Croce dell' ancora. (V.) — V. Collo dell' ancora.

CROCQ-HÉAUR, ou, comme l'aurait écrit Legonidec : *Krok-héor*; bas bret. s. m. Patte de l'ancre. Le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* — V. Bék an Héor.

CROISÉE DE L'ANCRE, fr. s. f. (De *Croix*.) (Ital. *Collo dell' ancora*, *Croce dell' ancora*, *Crociera*; esp. port. *Cruz*; angl. *Cross of the anchor*; all. *Ankerkreutz*; holl. *Ankerkruis*; dan. *Ankerkrydset*; suéd. *Krona*, *Krysset*; rus. Пята [*Piata*]; hongr. *Horgognival*.) Ouverture des bras de l'ancre, mesurée par la distance d'un bec à l'autre. — « Croisée de l'ancre, c'est la partie de l'ancre qui en fait la croix » (cette partie est composée des deux bras), « laquelle est soudée au bout de la verge sur quoi sont soudées les deux pates. » Desroches, *Dict. de mar.* 1687. — V. Ancre.

CROISER, fr. v. a. (Proprement faire des Croix sur la mer. Un navire qui restreint sa navigation à un parage donné, courant successivement vers divers points de l'horizon, croise ses routes, ce qui est rendu matériellement sensible lorsque les différents chemins qu'il a parcourus sont tracés sur la carte marine.) (Gr. mod. Περιφέρω; ital. *Bordeggiare*, *Cruciare*; esp. port. *Cruzar*; angl. *Cruize* (*to*); all.

Kreuzen; holl. *Kruissen*; dan. *Krydse*; suéd. *Kryssa*; basq. *Babetic bestera joan, Ceareria igaro*; ar. côte N. d'Afr. *Krozar*; tur. *Denyzdi iurumck*; rus. Крейсеровамь [*Kreïsserovate*], Крейсировамь [*Kreïssirovate*]; pol. *Kraz'yc'*; lasc. *Courtcham earna*; mal. *Kaïouh, Mengaïouh*.)— « Le Roy enuoyera à Gênes la frégatte *le Croissant*... Elle Croisera en mesme temps sur le petit corsaire hollandois que vous marquez se disposer à faire la course sur les costes de Provence. » *Pontchartrain à Aubert*, 11 janv. 1696; *Ordres du Roy*, vol. CXIX, p. 38, Arch. de la Mar. — *Croiser*, veut dire aussi mettre une vergue en croix (gr. mod. Στραυρόνω (*Strafrónó*).

CROISER UNE NEF, vieux fr. v. a.—« Car toutes les pourvéances étoient faites et chargées ens ès vaisseaux ; et jà plusieurs jeunes seigneurs du sang royal, qui se disposoient à avancer, avoient Croisé leurs nefs et boutées avant en la mer, en signifiant : « Je serai des premiers qui arrivera en Angle- » terre, si nul y va. » (1386.) Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 47, édit. Buchon. — Le sens du mot Croisé, dans ce passage de la Chronique, nous laisse quelque doute; cependant nous croyons qu'il faut entendre ainsi cette phrase : « Et déjà plusieurs seigneurs du sang royal qui voulaient avancer, avaient préparé leurs nefs pour cette expédition, pour cette sorte de croisade ... »

CROISEUR, fr. s. m. (De *Croiser.*) (Ital. *Cruciatore*; angl. *Cruiser, Cruizer*; all. *Kreuzer*; holl. *Kruisser*; dan. *Krydser*; suéd. *Kryssare*; rus. Крейсеръ [*Kreïssère*]; lasc. *Courtcham ouala.*) Navire qui croise dans certain parage; Officier qui commande un bâtiment en croisière.

CROISIÈRE, fr. s. f. (Angl. *Cruise, Cruising latitude*; holl. *Kruishoek*; dan. *Krydstog*; suéd. *Kryssnings-höjd*; rus. Крейсерство [*Kreïssertsvo*], Крейсерованіе [*Kreïsserovanié*], Крейсированіе [*Kreïssirovanié*], Крейсировка [*Kreïssirovka*]; ital. *Crociera*; vénit. *Crosciera*; géno. *Cruxea*; esp. *Crucero, Cruzadero*; lasc. *Courtcham*; gr. mod. Κροζιέρα.) Parage qu'un bâtiment de guerre doit explorer pendant un certain temps pour y guetter, chasser, combattre, et prendre, s'il lui est possible, des navires ennemis. Action de Croiser. Par extension du sens primitif, on nomme Croisière le temps que passe un bâtiment dans le parage où il Croise. — « Après trente et vn jours de Croisière sans rien trouuer, je joingnis, le 18 juin, vne flotte hollandoise que j'attendois depuis quinze jours ... » *Rapport de J. Bart* (5 juillet 1696), Ms. Arch. de la Mar.—Aller en Croisière (mal. *Mengaïouh*), c'est se rendre dans le parage où l'on doit Croiser. — V. Être sur les Croisières.

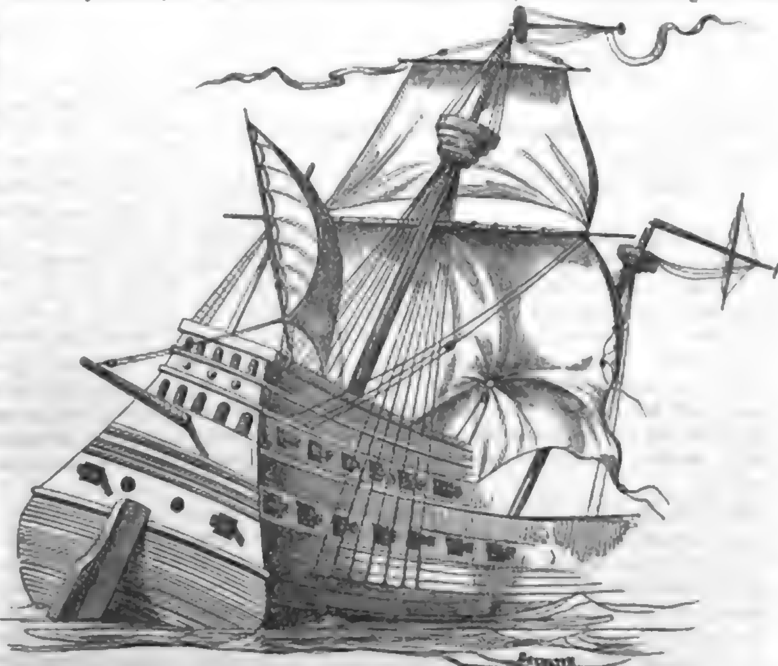
CROÎTRE, fr. v. n. (Contract. de *Croistre*, du lat. *Crescere.*) Monter, en parlant des eaux de la marée ou d'un fleuve (illyr. *Plimmati*); Devenir plus fort, en parlant du vent. — « Le vent Crust. » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). C'est dans le même sens que l'auteur du *Roman de Tristan* avait dit :

« Levent wages, la mer nercist (devient noire)
Plue e grisille e Creist li tenz... »

CROIX, fr. s. f. (Du lat. *Crucis*, génit. de *Crux*). Croix faite d'un tronc d'arbre trouvé à la mer par des marins espagnols, et placée au mât de misaine comme signe de salut après de grandes traverses dans la navigation. Croix faites des copeaux de cet arbre dégrossi, et portées au cou par les mêmes marins (1567). — V. Trinquete.

CROIX (EN), fr. adv. (Angl. *Across*; ital. *In croce*; esp. *En cruz.*) D'une vergue qui porte une voile carrée, et qu'on établit sur deux balancines égales, à la tête ou quelquefois au pied d'un mât, on dit qu'elle est en Croix. Elle forme, en effet, la traverse de la croix dont le mât est le fût ou bois vertical. Mettre les vergues en Croix, c'est leur donner la position qu'ont, dans une Croix, les deux bras de cette Croix.

CROIX DE SAINT-ANDRÉ, fr. anc. et mod. s. f. (Ital. *Croce di Sant' Andrea*. On connaît la figure de la Croix sur laquelle saint André demanda à subir le martyre, se regardant comme indigne de mourir sur le même gibet où le Christ avait souffert les dernières angoisses de la passion; on sait que cette Croix était formée de deux poutres ou arbres croisés comme les deux manches d'une tenaille, ou comme un X majuscule : les constructeurs de navires, aux XVI[e] et XVII[e] siècles, mirent souvent, pour fortifier et lier le vaisseau à l'intérieur, des vaigres croisées en Croix de Saint-André. En 1680, les Anglais avaient encore cette coutume, ainsi que nous l'apprenons par le passage suivant d'une lettre de Colbert :— « ... Assembler les officiers de Rochefort pour tenir un conseil sur les moyens de lier encore dauantage les fonds des vaisseaux à laduenir; en quoy il doit obseruer que les Anglois se seruent, outre les pontilles, de Croix de Saint-André, qui trauersent d'un bord à l'autre du vaisseau, et qui sont disposées d'espace en espace en arrière, ce qui contribüe à rendre les vaisseaux plus forts et mieux liez, et à leur faire mieux soutenir les coups de mer ... » *Lettre à Demuyn*, intendant de la mar. à Rochefort, 8 janv. 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 8. Arch. de la Mar.— Dans les grands mauvais temps, lorsqu'on fuit sous la misaine, pour soutenir cette voile contre l'effort tempêtueux du vent, et pour la préserver d'ailleurs de tout frottement avec l'étai, qui pourrait la ronger et la mettre en lambeaux, on établit une Croix de Saint-André, faite de deux larges tresses



des badernes. L'une de ces tresses, attachée au tiers extérieur de la longueur de la vergue de misaine et à babord, va se roidir au bossoir de tribord, en passant sur la surface de la voile gonflée; l'autre est attachée à tribord, et se rend au bossoir de babord. Avant qu'on employât la Croix de Saint-André, au tiers inférieur de la misaine et de la grande voile on établissait une ralingue, sur le milieu de laquelle s'accrochait une poulie où passait une sorte d'écoute de fond, qu'on bordait en même temps que les écoutes des points : elle servait de soutien à la voile contre la tempête. Nous avons placé à la page précédente un vaisseau du XVIe siècle dont la grande voile est munie de l'appareil que nous venons de décrire. C'est un navire que nous dessinâmes à Milan en 1834, d'après une des fresques (XVIe siècle) du cloître de Notre-Dame des Grâces.

CROSCIERA, vénit. s. f. (Pour *Crociera*. [V.]) Croisière. — « Crosciera. Sito del mare dove le navi scorrono per guardarle, ò per altri disegni. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

CROSE, vénit. s. f. (Forme de *Croce* [V.]. Lisse de hourdy.

CROSETTA, vénit. s. f. (De l'ital. *Crocetta*. [V.]) Barre de hune ou de perroquet. — « Crosette sotto le coffe per sosternele. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

CROSIA, vénit. s. f. (Forme de *Corsia*. [V.]) Coursie. — « Mesurando del oro de fora de la Crosia, etc » *Fabbrica di galere* (XIVe ou XVe siècle).

CROSS, angl. s. (Du lat. *Crux*.) Croix. — *Cross-jack sail* (Voile en croix), Voile carrée, voile de fortune dans un navire latin. (*Cross-jack sail* correspond tout à fait à l'esp. *Vela de Crux*. [V.]) — *Cross-staff*, Flèche d'un mât; Arbalestrille ou Arbalète, Bâton de Jacob. (V. Staff, Fore-staff.) — *Cross trees* (proprement : Bois en croix), Traversins de hune.

CROSTAM, cat. anc. s. m. (Du lat. *Crusta*, croûte, et par extension : Enduit.) Brai, Brayage, Calfatage. — « Roba que será trobada banyada en nau ò en leny, è será banyada per aygua de cuberta ò per murades ò encara per falida de Crostam, lo senyor de la nau ò del leny deu sostenir tot lo damnatge. » *Consulat de la mer*, chap. 19, édit. Pardessus.—V. Paramijal.

CROTCH ou **CRUTCH**, angl. s. (Du fr. *Croc*.) Chandelier; Corne d'artimon.

CROUBARE, lasc. s. (De l'angl. *Crow* et *Bar*, pince et barre.) Pince.

CROULER, vieux fr. v. a. (Du bas lat. *Grollare*; ital. *Crollare*.) Remuer, s'agiter, agiter. — « ... Mais malgré eux » (le monstre marin) « aborda le vaisseau » (le brigantin de François de Grammont) « et se mit dessous, et tant fort le fit crouler, que tout cuida aller à fond... » *Chron. de J. d'Auton*, IIIe part., chap. 27. — *Croulis*, s. m. Mouvement. — « Ladite tourmente dura ledit jour » (de Sainte-Catherine, 1501) « dès le midi jusque le lendemain au matin, dont par le Croulis des navires plusieurs malades et blessés moururent là dedans, et furent jetés en mer. » Même Chron., chap. 30.

CROUPIAT, CROUPIÈRE, fr. s. m. f. (Du fr. *Croupe*, qu'on trouve dans le bas lat. et l'ital. sous les formes *Cropa*, *Croppa*, *Crupa*, *Cruppa*, dans l'esp. sous la forme *Grupa*, et dont l'etymologie est incertaine, ou, pour mieux dire, inconnue.) (Angl. *Stern-fast*; ital. *Coda da poppa*; esp. *Codera*; basq. *Crupiera*; rus. Кормовой швартовъ ou завозъ [*Kormovoi chvartove* ou *Zavoz*], Шпрингъ [*Chprinke*]; ar. côte N. d'Afr. *Fermichia*.) (Emprunté au harnachement du cheval.) Amarre qu'on attache à l'arrière du navire, pour l'aider à se mouvoir dans un sens donné, selon certaines occurrences que nous n'avons pas le devoir de déterminer ici. — On dit : Frapper un Croupiat, Haler sur le Croupiat, Filer le Croupiat, etc.

CROW-FOOT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Fet*, *Fot*, pied, et de *Craw* [gr. Κορώνη], corneille.) (Pied de corneille.) Araignée.

CROWE, angl. anc. s. Pince. — « Item, a Crowe of yeron. » *Inventory of the Great barke*, etc., 6 oct. 1532; publié, t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.*

CROWN OF THE ANCHOR, angl. s. (Du lat. *Corona*. L'isl. a *Króna* et *Krans*, qui ne sont assurément pas depuis bien longtemps dans la langue; sans analogie dans l'angl.-sax., ils viennent du latin, comme l'angl. *Crown*, non pas directement, mais en passant par la Suède, le Danemark ou la Hollande, qui, eux-mêmes, tiennent de la France *Krona*, *Krone* et *Kroon*.) Collet, Diamant de l'ancre. — *Crown of the anchor* paraît être depuis longtemps dans la nomenclature maritime anglaise, car on ne trouve ce terme ni dans le *Seamans diction.*, par Henry Manwaring (1644), ni dans le *Seamans grammar*, par John Smith (1653).

CROWNING, angl. s. (De *Crown*, Couronne, Couronnement. L'enlacement en rond des bouts du cordage qui font l'espèce de nœud appelé *Crowning*, justifie assez bien ce nom de couronnement, donné au bouton que nous nommons en France :) Cul de porc. — V. Wale knot.

CROZZOLA, vénit. s. f. (Forme vénitienne de l'ital. *Crocciola*, fait de *Croce*, croix, et désignant la crosse ou potence d'un boiteux.) Béquille.

CRUCERO, esp. s. m. (De *Cruz*, croix.) Croisière, action de croiser.—On dit aussi *Cruzadero*.

CRUCETAS, esp. s. f. plur. Barres de hune, barres de perroquet, traversins de hune.

CRUCIARE, ital. v. a. Croiser.—V. Bordeggiare.—*Cruciatore*, s. m. Croiseur.

CRUILLER, cat. anc. s. m. (Même origine et probablement même mot que l'ancien espagnol *Curullero*. [V.]) Coniller.—V. Spatler.

CRUISE, angl. s. (Du lat. *Crux*, croix. [V. Croiser.]) Croisière; course.—*Cruise* (*to*) *at sea*, v. a. Croiser, Faire la course. — *Cruiser*, s. Croiseur. On écrit aussi : *Cruizer*; exemple : — « ... And made a signal for the Cruizers to join the squadron. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson* (London, édit. de 1769), chap. 4, p. 50.—*Cruising*, s. Action de croiser. (V. Rendez-vous.)—*Cruising latitude* (latitude sous laquelle on croise), Croisière.

CRUJIA, esp. anc. s. f. (Corruption de l'ital. *Corsia* [V.], corrompu lui-même en *Crosia* par une métathèse dont les exemples sont assez fréquents. Coursie de la galère. Toute la partie du pont d'un navire comprise depuis le milieu jusqu'aux hiloires de pont, de chaque côté. (V. *Tilla*.)—Les planches que, dans certains navires, comme barques, felouques, etc., on établit sur les bancs de l'avant à l'arrière et entre les rameurs, pour faire ce passage qu'en France on nomme Coursive d'embarcation.—Le long de la coursie, *Cruxia* ou *Crujia*, on faisait courir, sur les galères, l'homme que l'on avait condamné à passer par les verges, par les poings ou par les baguettes. On disait de ce condamné qu'il devait *pasar Crujia* (passer la coursie), comme on dit maintenant

correr la bolina. (V.)—*En crujia*, locution dont le sens propre était : Dans la coursie, signifie aujourd'hui qu'il n'y a plus de galères, et que *Crujia* désigne le milieu du pont : « Sur le milieu du pont. »—V. Corulla.

CRUSIA, bas lat. ital. s. f. (Même orig. que le précédent.) Coursie.—V. Banda, Bordenal, Crosia.

CRUX, lat. s. f. Croix. Signe que les navires vénitiens du Moyen Age portaient sur leurs flancs, pour marquer le tirant d'eau que la loi leur défendait de dépasser, quand ils prenaient leurs cargaisons. — « Patroni... non possent... neque etiam poni permittent aliquid super Crucem, quod possit facere aliquod impedimentum ad rectam mensuracionem faciendam illius navis. » *Statut* de 1255, chap. 49. Il n'y avait pas qu'une seule Croix peinte, gravée ou incrustée sur la carène des bâtiments, mais deux, comme nous l'apprennent les passages suivants du statut en question : « Affirmamus, quod navis vel aliud lignum de milliaris c et inde supra, super Crucem que plus est sub aqua » (la Croix qui est plus sous l'eau, au-dessous du plus grand tirant d'eau permis), « debeat caricari tantum duobus pedibus et quarta... » Chap. 72. — « ... Tantum duobus et medio pedibus super Crucem que magis est sub aqua, debeat caricari... » Chap. 75. La Croix supérieure, celle qu'en aucun cas on ne pouvait dépasser, parce qu'elle marquait le tirant d'eau extrême autorisé par la loi, était essentiellement nommée *Crux*. Le texte du chap. 49, cité plus haut, comparé à ceux des chap. 72 et 75, justifie notre observation. — V. Broca, Cruz, Ferramenta, Ferrari, Ferrum, Mentum contis, Platea neta.

CRUXEA, géno. s. f. Croisière.

CRUXETTA, géno. s. f. (De l'ital. 2. *Crocetta.* [V.]) Barre de hune, Barre de perroquet.—Au plur. *Cruxette.*

CRUXIA, esp. anc. s. f. (Varian. de *Crujia.* [V.]) Coursie. — *Passar Cruxia*, passer la coursie : « Chastiment que l'on fait en la galère, en faisant passer celuy qu'on veut punir, de la poupe jusques à la proüe; et, en passant, les forçats et autres qui sont à la rame luy donnent tant de coups de poings, qu'ils le rendent à demy-mort. » Oudin, 1660. — V. Passar bolina.

1. CRUZ, esp. anc. s. f. (Du lat. *Crux.* [V.]) La croix qui marquait le tirant d'eau. — « Nous arrachâmes de la poupe de cette nef perdue, dit la *Relacion diaria de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621) : una hembra (V.) del timon de las de arriba de la Cruz » (de celles qui sont supérieures à la croix), « que tiene una braça, con sus clavos. »

2. CRUZ, esp. s. f. (Ce mot désigne à la fois : 1° le milieu d'une vergue qui porte une voile carrée; 2° le raban de ferlage attaché au milieu de cette vergue; 3° la position que tient la vergue quand elle est brassée carrément, c'est-à-dire perpendiculairement au plan de la quille; 4° la vergue dans cette position; 5° le collet et la croisée de l'ancre; 6° la Barre d'arcasse; 7° la Croix faite par deux câbles; 8° l'Amarrage en croix; 9° enfin le navire qui porte les vergues croisées ou en croix (*buque de Cruz*). — « Siempre que se ofrezca largar la vela de gavia, ò qualquiera otra, se afirmarān primeramente las brazas, para que la gente quede segura sobre la verga, y hecho esto, se largaran los tomadores, comenzando de la Cruz para los penoles... » (Et cela fait, on larguera les rabans en commençant du milieu de la vergue et en allant aux extrémités.) » Fernandez, *Practica de Maniob.*, Sévil., 1732, p. 8. — « Y ultimamente, luego que la vela estè cargada se le passara la Cruz y tambien los tomadores; advirtiendo, que la vuelta de estos sea de popa para proa, y de abaxo para arriba, com lo qual quedarā la vela bien aferrada. » Id., ib., p. 10. — « Arriese la escota » (de la civadière) « y braza de sotavento, brazeandola por barlovento, hasta que la verga estè en Cruz... » Id., ib., p. 20. — V. Braza.

CRUZADERO, esp. s. m. (De *Cruzar.* [V.]) Croisière. — V. Crucero.

CRUZAR, esp. port. v. a. (De *Cruz*, croix.) Croiser, Louvoyer; Mettre les vergues en croix. — « Duas velas Cruzarão largo tempo o mar. » Cité par Moraes (1789).

CRUYLLER, cat. anc. s. m. (Variante orthographique de *Cruiller.* [V.]) — « Nanthoni » (*sic*), pour : En Anthoni) « Perez, qui sta al carrer delles patres, acordat en la present armada per Cruyller a j mes a raho de lx sol. lo mes jura e feu hommatge de seruir be e leyalement per lo dit temps a ell declarat per los dits armadors, e recebe complidament tot son fide en Jac. Guasth. acordat... iij lbs. » Fol. 22, *Liv. des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — Le *Saint-Thomas* avait dix Cruyllers.

CRY DE LA NUYT, fr. anc. s. m. (*Cri*, du bas lat. *Cridare*, formé du lat. *Gridare*, fait sans doute du gr. Κρίζω. [V. *Cridar.*]) Mot d'ordre que, d'un navire à l'autre, on se criait pendant la navigation, ou pendant les rondes de nuit, pour se reconnaître. — « Item, toutes les nauires de la flotte, galleres et autres vaisseaulx, viendront saluer la nef royalle ou admiralle, et demander tous les matins le mot du guet, et, le soir, le Cry de la nuyt. » — « Le Cry ou mot de nuyt, pareillement tous les autres signes, tant de jour que de nuyt, se changent, et sont à la discrétion et volonté du seigneur et chef de la dicte armée... » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (de 1515 à 1522).

CSÁKLYA (*Tchaklio*), hongr. s. (De *Csák* [Tchak], Clef.) Gaffe, Harpon, Grappin.

CSAVAL, CSAVAO, CSAVEL (*Tchaval, Tchavao, Tchavel*), illyr. s. (? De l'ital. *Chiodo.*) Clou. (V. Gvözd.) — *Csävliti* (Tchavliti), v. a. Clouer. (V. Gvozditi, Zabitti.)

CSELN (*Tcheln*), illyr. dalm. s. (C'est le Челнъ [V.] russe.) Petit navire. — V. Brodac.

CSELO (*Tchélo*), illyr. dalm. s. Cordage, Manœuvre, Amarre de proue. — « Dà tvārgje plāv stoi s'dra Csela na krāju. » — Mot à mot : « Va fortement le navire (V. *Plāv*) fixer par deux cordes au rivage. » — Le slave *Cselo* signifie proprement : Front; l'amarre dont il s'agit est donc une amarre de proue.

CSENKIN (*Tchennkine*), illyr. dalm. s. Grappin. — *Csenkinich*, Petit grappin. — V. Dārkmar.

CSEPŌCSKA (*Tchépotchka*), illyr. dalm. s. (De la famille slave qui a donné au russe Цѣпь [*Tsèpe* ou *Tsiépe*], signifiant : Chaîne, enchaînement.) Chaîne. — V. Lānac.

CSERGA (*Tcherga*), illyr. dalm. s. Tente.

CSETTA POMŌRSKE (*Tchetta pormorské*), illyr. dalm. s. f. Armée navale, Flotte. — *Csetiti* (Tchetiti), v. a. Équiper une flotte, une escadre.

CSOLNAK (*Tcholnak*), hongr. s. Bateau, Chaloupe, Embarcation. — V. Csonak, Ladik, Sajka.

CSÓNAK (*Tchônak*, *a* prononcé entre *a* et *o*), hongr. s. Bateau, Chaloupe, Embarcation. — V. Csolnak, Ladik, Sajka.

CSÖNDES IDÖ (*Tcheundess- ideu*), hongr. s. (*Csön*, tranquillité; *Idö*, temps.) Calme, Bonace, Beau temps.

CSÖPÜ (*Tcheupu*), hongr. s. Étoupe. — V. Kócz.

CUADERNA, esp. s. f. (Du lat. *Quater*, quatre.) (A quatre faces égales?) Couple.

CUADERNAL, esp. s. m. A quatre rouets. Poulie de caliorne.

CUADERNILLO DE LA BITACORA, esp. s. m. (Dimin. de *Cuaderno*. [V.]) (Petit registre de l'habitacle.) Table de lok.

CUADERNO, esp. s. m. Casernet; Registre de l'écrivain du bord. — « E este Cuaderno atal, ha tã grand fuerça ssobre todas las cosas que sson escritas en el, que deue sser creydo tan bien como carta, que fuesse fecha, de mano de escrivano publico. » *Partidas*, v^e part., tit. 9, ley 1.

CUADRA, esp. s. f. (Mauvaise orthogr. de *Quadra* [V.], qu'Oudin [1660] rejeta avec raison, et comme contraire à l'étymologie: *Quadrum*. Elle a prévalu, et le *Dicc. mar. españ.* [1831] l'a adoptée.) La largeur du navire au quart de sa longueur, à partir de l'arrière ou de l'avant. Le couple qui s'élève à la *Cuadra*, de l'arrière à la Hanche, se nomme: *Cuadra* ou *Redel de popa*; celui qui s'élève à la *Cuadra* de l'avant a le nom de: *Cuadra* ou *Redel de proa*. Le Quartier, le Travers. — V. Cuartel, Navegar á la cuadra, Viento à la cuadra.

CUARTEL, esp. s. m. (Orthog. moderne et vicieuse de *Quartel*. [V.]) Synonyme de *Cuarta*. (V.) (V. Ir al cuartel del viento.) — *Cuartel de escotilla*, Panneau d'Écoutille.

CUBA, port. s. f. (Comme le fr. *Cuve*, du lat. *Cupa*.) Baille. — V. Tina.

CUBERTA, cat. anc. port. s. f. (Du bas lat. *Cooperta*. [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Encara, lo senyor es tengut de moltes altres coses als mercaders: haver qui sia més en nau si s'banya per Cuberta ò per murada, ò per arbres..., etc. » *Consulat de la mer*, chap. 18. — « E ab gran victoria tornarense a Valencia ab las galees que hi amenauen, e ab molts cativs Sarrahins qui seren amagats de sota Cuberta. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 19. — « E felos embarcar na sua náo, e mandou-os meter debaixo da Cuberta, carregados de ferros... » *Comm. Dalboq.*, part. II, chap. 4. (V. Enbendar, Nau de Covent, Scarpir). — *Cuberta corrida* (Corrida [de *Correr*], sur lesquelles on marche.) Pont entier, Couverte entière. — *Cuberta de cabos*, port. anc. Pont de cordes. — *Cuberta levadiça*, Pont-levis.

CUBIA, ital. géno. s. f. (Du fr. :) Écubier.

CUBICULATA NAVIS, lat. s. f. (De *Cubiculum*, lit, fait de *Cubare*, se coucher.) Navire de parade, ayant des chambres, des appartements qui admettaient le luxe d'une maison élégante, ou d'un palais. — « Cui æratas et triremem non mitterem, ei lusorias et Cubiculatas et alia ludibria regum in mari lascivientium mittam. » Sénèque, *De Benef.*, ch. 20.

CUBIERTA, esp. s. f. (De *Cubrir*, lat. *Cooperire*, couvrir.) Couverte, Pont, Tillac. — « Cubiertas: son los suelos que la Nao tiene, que en algunas ay dos y tres altos. » Th. Cano, *Arte p. fab. naos* (1611), p. 55 v°. (V. Puenta.) — *Cubierta alta*. (Couverte haute.) Second pont d'un vaisseau à deux ponts, Batterie haute, Seconde batterie. — « Con la artilleria de la Cubierta alta, estuuiesse Marcelo Caracciolo, y el seruicio como en la de abaxo » (V. *Cubierta baxa*) « y a la guarda de la poluora, el capitan Grimaldo, con quatro marineros. » Fol. 3, *Lo svcecido a la armada de Sv Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — *Cubierta baxa*. (Couverte basse.) Premier pont, Première batterie. — « Que en la Cubierta baxa » (du galion *le Saint-Martin*) « donde esta la artilleria gruesa, estuuiessen los capitanes don Christoual de Acuña, Escobede, y Juan Alier, y los alferez Tauste y Esquiuel, y con cada pieça vn artillero, y ses ayudantes » (un artilleur chef de pièces, et six aides ou canonniers) « cada uno con su espeque » (chacun avec son levier, son anspec.) Fol. 3, *Lo svcecido*, etc. — *Cubierta de cabos*, esp. anc. Pont de cordes. — *Cubierta de la bodega*. (Couverte de la cale. [V. Bodega.]) Premier pont. — *Cubierta de punta á la oreja*, Pont entier. (V. Puente á la oreja.) — *Cubierta levadiza*, Pont-levis.

CUBILLO, esp. s. m. (Même étymol. que *Cuba*. [V.]) Baille. — V. Pozal.

CUBITUS, lat. s. m. (Du gr. Κύβιτον, coude.) Coudée, mesure de longueur d'un pied et demi (0^{m}48^c), dont on se servait beaucoup dans les chantiers du moyen âge. — « Primo videlicet quod quelibet navis debet esse longitudinis in carina cubitorum triginta unius » (trente et une coudées de longueur de quille [31 coudées, ou 46 p. ½ — 15^{m}05^c]), « longitudinis de floda in flodam » (pour *De roda in rodam* [V.]) « cubitorum quinquaginta » (ou 75 pi. — 24^{m}36^c), « altitudinis in sentina » (de creux) « palmorum decem et septem cum dimidio » (17 palmes ½, ou 12 pi. 9 po. — 4^{m}14^c), etc. *Contrat pour la construction de deux nefs*, passé entre la commune de Gênes et les envoyés de saint Louis (1268), et publié t. II, p. 388 de notre *Arch. nav.* — « Primo, in longitudine de roda in rodam Cubitis sive Brachiis quinquaginta quatuor » (54 coudées ou bras, ou 81 pieds — 26^{m}31^c); « in longitudine per carenam Cubitis sive Brachiis quadraginta quinque » (45 coudées, ou 67 pi. 6 po. — 21^{m}92^c); « in plano, et in altitudine de palmo medio, palmis undecim et quarte, tres unius palmi » (au plat et à la hauteur d'une demi-palme), ou de 4 po. ½ (0^{m}11^c), onze palmes ¾ (ou 8 pi. 9 po. 9 l. — 2^{m}84^c) « Mensuræ galearum de Romania et Syria; *Stat. géno. du 22 janv.* 1333. — Au XVIe siècle, la coudée de Naples (*Cubito*) était de 27 pouces comme la goüe de Marseille, ce que nous avons établi p. 283, t. 1er de notre *Archéol. nav.*

CUCCINELLO, ital. s. m. Variante de *Coccinello*. (V.) — V. Mazzaprete.

CUCHARA, esp. s. f. (Du lat. *Cochlear*.) Cuiller, Cuillère, Écope. — V. Batel, Contestable.

CUCHILLO, esp. anc. s. m. (Du lat. *Cultellus*.) (Proprement: Couteau.) Langue, pièce de bois façonnée en languette, en lame de couteau, en coin. — « Cuchillos: son vnas vigas o tablas cortadas al sesgo, que hasen punta delgada por el vn lado. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, 1611, p. 53 v°. (V. Alefris.) Dans le langage des marins du XVIIIe siècle, *Cuchillo* désignait la Pointe de toile qui entre en composition dans une voile, et, par extension, le Foc, la Voile d'étai.

CUCITURA, ital. s. f. (De *Cucire*, fait du lat. *Consuere*.) Couture des voiles, des tentes, etc.

CUDDY, angl. s. Chambre, Cabinet, Tille; Cuisine d'un petit navire.

CUEILLETTE (EN), fr. loc. adv. (*Cueillette*, de *Cueillir*, fait de l'ital. *Cogliere* [lat. *Colligere*], réunir.) Un navire est dit: Chargé en Cueillette, quand sa cargaison est composée de marchandises appartenant à plusieurs personnes. Cette cargaison est faite comme une Collecte.

CUEILLIR, fr. v. a., et non *Cueiller*, comme le disent quelques marins à qui l'origine de ce mot est inconnue, et comme l'ont imprimé quelques auteurs de dictionnaires, moins excusables que ces marins. (De l'ital. *Cogliere*. [V.]) (Gr. anc. Σπειράω; gr. mod. Βολέψω [*Volepsó*]; lat. *Compli-*

care; esp. *Adujar;* basq. *Bilça;* bas bret. *Lovi;* angl. *Coil (To);* all. *Aufschiessen;* holl. *Opschieten;* dan. *Skyde, Opskyde;* suéd. *Skjuta;* val. Стрîнџе [a] роать [*A strindjé roate*]; illyr. dalm. *Bratti;* rus. Собирать [*Sobirate*]; Укладывате [*Oukladivate*]; mal. *Balit, Lingkar;* lasc. *Sangla car.*) Plier en rond sur lui-même un cordage qu'on veut mettre en place, en le réduisant au plus petit volume possible. La masse du cordage Cueilli compose ce qu'on appelle une Glène. (V.) Chacun des tours de cette glène a le nom de CUEILLE (angl. *Coil;* val. Poat [*Roate*]; rus. Бухта [*Bou-hta*]. — *Cueille* a un autre sens; ce mot nomme chacune des bandes ou largeurs de toile qui entrent en composition dans une voile. (Gr. mod. Φύρσα; bas lat. *Fersum;* bas bret. *Les.*) Il est évident que, dans cette dernière acception, *Cueille* est d'une autre origine que Cueille dans le sens de : Pli fait en rond; mais quelle est cette origine? Nous n'avons pas su trouver le mot dont celui-ci est une corruption; corruption déjà ancienne, car on la trouve dans le Dictionn. de Guillet (1678).

CUELLO, esp. s. m. (Du lat. *Collum*, col.) Ton du mât, ou mieux, la partie du mât immédiatement inférieure à la tête, que le racage de la vergue serre comme une cravate.— « Se tendra cuydado de dar sebo, ò grassa à los masteleros desde el Cuello hasta la boca de lobo, como assimismo solo sebo à las ustagas, para que las velas se hizen, y arrien con mas facilidad. » Fernandez, *Practic. de maniob.*, 1732, p. 7.

CUERDA DE LA CUBIERTA, esp. s. f. Hiloire renforçant le pont. — « Las Cuerdas de las cubiertas de arriba y a baxo de madera de Guachapeli, las de la primera cubierta y segunda una sobra otras en derecho para apuntalarlas, y los puntales de las cubiertas a los baos et de una cubierta a otra... y los carneros de las escotillas para subir y baxar... » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.—V. Carnero, 2. Corda.

CUERNO, esp. anc. s. m. (Du lat *Cornu.*) Corne ou aile d'une armée navale. — « Y si se combatiere, tòme el Cuerno derecho Andrea Doria... Agustin Barbarigo en el Cuerno izquierdo. » Vander Hammen, *Don Juan d'Austria*, p. 170; récit de la bataille de Lépante (1571).

CUERPO, esp. s. m. (Du lat. *Corpus.*) Corps du navire, Coque. — V. Casco.

CUERPO DE GUARDIA, esp. anc. s. m. (Du lat. *Corpus.*) Corps de garde établi sur le pont du navire, en avant de la chambre de poupe. — « Junto a la camara de popa estuuiesse vn Cuerpo de guardia com 40 soldados los mas hombres particulares, y que auian sido officiales a cargo del capitan Augustin de Herrera, para acudir a las partes donde huuiesse mas necessitad. » Fol. 3, *Lo sucecido a la armada de Sv Magestad*, etc. (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3.

CUERPO DEL NAVIO, esp. anc. s. m. Le corps, la coque du navire. — « E ssi el Rey diesse Cuerpos de los nauios, con los guisamientos, que le pertenescen... » *Las Partidas;* 11e partid., tit. 27, ley XXIX. — V. Dormente.

CUERTA (*Couèrta*), malt. s. (Du port. *Cuberta* [V.], ou de l'ital. *Coverta.* [V.]) Pont du navire.

CUILLA. « Navis ad transvehendum, » disent les continuateurs de du Cange, qui ajoutent : « An sit dicta navis per synecdochen a Carina, quam vulgo dicimus, *Quilla*, uti poetæ carinam pro navi dixerunt aliquando? » Erreur. Quille et *Cuilla* n'ont rien de commun; il n'y avait pas de navire nommé en latin *Cuilla*, et il est étonnant que dom Lobineau, qui avait rapporté un passage de la chronique de Saint-Brieuc, où il est question de cinq *Cuittæ* (V. *Cuitta*), ne se soit pas douté que *Cuillis* était une faute de copiste dans ce passage, qu'il recueillait pour son Glossaire placé à la fin de l'*Hist. de Bretagne :* « Petrus de Craon » (XIVe siècle), « cum suis gentibus, in tribus Cuillis mare intravit. » C'est *Cuittis* qu'il faut lire. Pierre de Craon et ses gens se mirent en mer sur trois escutes. — V. Escute.

CUILLER, fr. s. f. (De l'ital. *Cucchiara*, fait du latin *Cochlear*, transcription du gr. Κοχλιάριον [rad. Κοχλίας, coquille].) (Gr. mod. Κουτάλα, Κουλιάρα; esp. *Cuchara;* bas bret. *Loa.*) Instrument de fer qui a des formes diverses et sert à différents usages. Les canonniers ont des Cuillers pour retirer les boulets des canons, ou pour les y introduire quand ils ont été chauffés. Les calfats en ont pour remuer le brai, et le répandre sur les coutures remplies d'étoupes. Chaque matelot en a une pour l'usage de la table. — On a dit longtemps Cuillère; ex. : — « Cuilleres pour le canon sont des feuilles de cuivre arrondies et ouvertes au tiers, qui sont de différentes grosseurs, dont l'usage est, au besoin, de tirer la gargousse de dedans un canon. » Desroches (1661).—« Cuillère à bray, c'est une grande Cuillère de fer qui sert à prendre le bray chaud dans le pot, lorsqu'on s'en veut servir. » Id. (Esp. *Candil de brea.*) — « Plus, une Cuillère des bastardes. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. n° 3, Bibl. historiq. de la préfecture de l'Aube (Troyes). — V. 3. Lanterne.

CUISINE, fr. s. f. (Du bas lat. *Cusina*, variante de *Cocina;* du lat. *Coquina* [*Coquere*, cuire].) (Port. *Cozinha;* bas lat. *Fogonus;* bas bret. *Kuzin* [Kuzine]; holl. *Kombuis;* all. *Kombüse;* suéd. *Kabyssa, Kabbyssa;* dan. *Kabysse;* rus. Камбузъ [*Kammbouss*], Кухня [*Kou-hnia*]; island. *Kochhus;* angl. *Cook-room, Galley, Caboose;* fr. anc. *Fougon, Fourgon, Foyer;* ital. *Fuocone, Fogone;* vénit. *Fogon;* cors. *Focone;* géno. *Fogun;* malt. *Fgnun;* esp. *Cocina, Fogon;* gr. litt. et vulg. Μαγειρεῖον [*Maïerion(e)*]; hongr. *Szakácsné* [Sokatchné]; vieux fr. *Quesine* ou *Qysine*, dans le sens de repas; ar. côte N. d'Afr. *Kousina;* lasc. *Soultane;* chin. *Tchû-fang;* mal. *Dâpour.*) Lieu où l'on accommode les mets pour l'équipage, l'état-major et le capitaine. — *Cuisine* ne se trouve pas dans l'*Inventaire des mots* que le P. Fournier plaça en tête de son Hydrographie (1643 et 1667); mais on y trouve : *Foyer* ou *Fougon* (V.); Guillet (1683) donne le mot *Cuisine*, mais il renvoie à *Fougon*, comme plus usité; Desroches (1687) ne donne que *Fougon;* enfin, Aubin (1702) donne l'un et l'autre. — « Dans les navires espagnols, chacun fait sa Cuisine et sa dépence à part; mais dans les navires françois, hollandois, anglois et allemans, il y a un cuisinier pour tous, et les matelots mangent en mesme table, six a six en un plat. D'ordinaire il y a deux tables, scavoir est, celle du maitre » (capitaine), « qui est couverte et servie pour luy et pour les principaux officiers et notables passagers, et secondement la table des compagnons. » Cleirac, *Jugemens d'Oleron*, ch. 20 (1671). — V. Chasteau d'avant.

CUISINIER, fr. s. m. (Isl. *Matsveinn;* gr. vulg. Μάγειρας (*Maïera-s.*) Ce mot, emprunté à la langue vulgaire, n'a pas besoin d'être défini par nous. Le serviteur qui fait la cuisine pour l'équipage se nomme Coq (V.), et non Cuisinier. Dans les bâtiments de guerre, dans les paquebots, dans les navires du commerce qui portent des passagers d'une certaine condition, le capitaine a un Cuisinier. Les officiers des vaisseaux, des frégates, etc., en ont un aussi. Les maîtres ont également un servant de cuisine pour apprêter les mets. — V. Coq.

CUISSE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Coxa*, dont on a fait *Cossa*.) Nom donné par les constructeurs de navires à chacune des pièces de bois qui fortifiaient à droite et à gauche l'éperon de la galère. Les cuisses, appliquées à la pointe de l'éperon par un bout, adhéraient solidement par l'autre à la joue du bâtiment.—« A la poincte du quel tabourin est l'esperon, qui s'advance hors le corps de la galaire de cinq goües » (11 pi. 10 po. — 3m84c), « soustenu à costé par deux pièces de bois qui s'appellent Cuisses. » J. Hobier, *Constrvction d'vne galaire* (1622), p. 25.

CUITTA, bas lat. s. f. (Du flam. *Schuyt*, holl. *Schuit*, bateau.) Escute, Petit navire à rames, nommé dans la chronique de Saint-Brieuc : « Secum protunc ducens et habens una cum quinque Cuittis, gallice *galées* seu balneriis, bene et sufficienter equippatis et armatis, ac plenis magno numero armatorum, arbalistarorum et canonum. » P. 855, t. II, *Hist. de Bretagne*, par D. Lobineau. — Nous avons expliqué ce passage, ci-dessus, p. 227, art. *Baliniere*. (V.) Nous renvoyons aux observations qu'il nous a suggérées. — V. Cuilla, Escute, Scuta.

CUL, fr. s. m. (Du lat. *Culus*.) Arrière, Derrière du navire. Lorsque la face postérieure de l'arrière est plate, on dit que le navire est à Cul plat; quand cette face s'arrondit, le navire est à Cul rond. Un bâtiment est sur Cul, lorsque sa poupe s'enfonce trop profondément dans la mer. — La locution navire *à Cul rond* était déjà usitée au XVIIe siècle. (V. 2. Chat.) — *Cul en vent*, vieux fr. Vent arrière.) V. Mettre Cul en vent.) — V. Culasse.

CUL DE MONINE ou MOUNINE, fr. anc. s. m. (Cul de guenuche; de l'ital. *Monina*, diminut. de *Mona*, guenon.) Nom donné à la forme de la poupe d'une galère bâtarde. (V. Bâtarde.) Dans la poupe en Cul de monine les deux flancs de la galère se rejoignent à l'étambot, ou rode de poupe, comme les fesses d'un singe au bas de la colonne vertébrale. Pour se faire une idée du Cul de monine, en plan, on n'a qu'à couper le cœur peint sur une carte à jouer par une ligne horizontale aux deux tiers à peu près de sa hauteur, à partir de la pointe, le tiers qui restera en haut représentera exactement le Cul de monine de la bâtarde. On voit cette façon de poupe nommée plusieurs fois dans la *Construction des galères*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. du Dépôt de la Mar., à la 10e page, duquel on lit : « La votillole qui est posée par dessus la perceinte a poupe, qui fait vn mesme cordon courbé vers le Cul de mounine, est de 14 pieds de longueur, 5 poulces de large, sur 3 poulces ½ d'épaisseur. »

CUL DE PORC, fr. s. m. fig. Il est difficile de comprendre la raison pour laquelle, dans leur langage énergiquement figuré, nos marins ont donné ce nom à une sorte de bouton ou de nœud rond qui, par sa forme, est sans analogie avec la croupe du cochon. Tout ce que nous savons sur cette singulière dénomination, c'est qu'elle est déjà ancienne, car nous la trouvons dans une *Explication des divers termes*, etc. (Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.), où nous lisons : « *Cul de porc* est un nœud que l'on fait au bout d'un cordage, en sorte qu'il est gros et rond, pour empescher qu'il ne passe par le trou où se met le cordage. » Les Anglais nomment ce bouton *Wale knot* et *Crowning;* les Allemands *Wanten knopf;* les Italiens *Piè di pollo;* les Grecs Καρυδοκόμβος (*Karydokombo-s*), les Russes Кнопъ (*Knope*). Il y a des Culs de porc simples, il y en a de doubles ; ces derniers, qui servent à la réunion de deux cordages, étant ordinairement employés à rapprocher les deux bouts d'un hauban coupé dans un combat par la mitraille, ou rompu par toute autre cause, ont reçu le nom de Nœuds de hauban. — Desroches (1687) écrivait : Cul de port. — Il est probable que le nœud dont il s'agit aura été comparé à la queue tortillée et comme nouée d'un porc, et que : Queue de porc sera devenu : Cul de porc. — V. Pied de Poule.

CUL-DE-SAC, fr. s. m. (Ménage et Furetière ne faisaient point difficulté de croire que ce mot composé ne vînt du lat. *Culus*, derrière, anus; et que la ruelle, étroite et fermée à l'une de ses extrémités, que l'on désigna par ce nom singulier, — rejeté par l'abbé Bazin, qui fit prévaloir le mauvais mot : Impasse, — était ainsi nommée par comparaison avec le Cul ou fond d'un sac. Notre savant ami Charles Nodier donne à Cul-de-sac une autre étymologie, qui au moins a le mérite d'être nouvelle. Voici le passage de ses *Remarques sur le Dict. de l'Académie française* [Paris, in-8°, 1807] qui se rapporte au Cul-de-sac : « On appelle *Cul de sac* une rue qui n'a point d'issue. » [*Dict. de l'Acad.*] « *Remarque*. Définition équivoque. Un Cul-de-sac est une petite place publique, laquelle a une seule issue. On a fait beaucoup de plaisanteries sur cette antique expression, et sur les respectables bourgeois qui l'employèrent les premiers. Mais lorsque le nom de *Cul-de-sac* fut imposé à ces petites places, les deux substantifs dont il est formé avoient des acceptions que Guillaume Vadé, Jérôme Carré et l'abbé Bazin n'ont pas connues, et qui ne laissoient prise à aucune équivoque. Les procès alors étoient débattus et jugés en plein air, avant d'être portés au tribunal supérieur de la ville ; et chaque place où se tenoit le *plaid* ou l'*oyance* reçut le nom de la chose à quoi elle étoit destinée, savoir, *Cul-de-sac*, c'est-à-dire, Lit de justice, Siège de tribunal. Dans ces mêmes temps, *Se placer dans un cul*, signifioit uniquement *S'asseoir sur un siége ;* et *Bailler à chacun son sac*, expression qui est passée en proverbe, signifioit à la lettre, *Rendre à chacun la justice selon son droit.* » Baie étroite. — V. Accul.

CULÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Culare*.) Culer.

CULASSE DU NAVIRE, vieux fr. s. f. (De *Cul*.)—« Arcasse, en faict de nauires, est le derrière du gaillard, autrement appelée Culasse du nauire. » Nicot, *Dict. fr. et lat.* (1584).

CULATTA, ital. s. f. (De *Culo*, lat. *Culus*.) Culasse d'un canon. (Gr. mod. Πυθμήν.) — Dans le *Breve compendio dell' instructione de' bombardieri*, par Manilio Orlandi (in-4°, Roma, 1602), ce mot est écrit *Cullatta*.

CULATUR, malt. s. (De l'ital. *Colatore*. [V.]) Ride de hauban, d'étai, etc.

CULER, fr. v. (De *Cul*.) (Gr. mod. Κωλόσω, Ὀπισθοδρομάσσω ; ital. *Andare in dietro*, *Sciare;* géno. *Cülâ*, *Rincülâ;* esp. *Recular;* angl. *Drop* [*to*] *a stern*, *Fall* [*to*] *a stern*, *Go* [*to*] *a stern;* bas bret. *Kuli;* rus. Пятится [*Piatitsia*]; ar. côte N. d'Afr. *Siar;* mal. *Aniout ka-bulakang;* madék. *Mimpoud;* chin. *Kiö;* tonga, *Faka kerigui*.) Aller par l'arrière, Marcher en arrière.— Ce mot était déjà usité au XVIIe siècle; on le trouve, en effet, dans le *Dict.* de Desroches (1687).

CULFUS, bas lat. s. m. (Du gr. Κόλπος. [V.]). Golfe. — « A turre vero Arabum usque ad Culfum Arabum, per garbinum sunt millis quinquaginta. » Marino Sanuto, *Secreta fidelium*, liv. II, part. 4, chap. 25. — « Statuimus q. naves que caricabunt de victualibus vadentes extra Culfum, tamen potestatem habeant caricandi duobus pedibus. » *Ordinamenta* 1229, *prima die junii ;* p. 44, Capitolo dei naviganti, Ms. (XVe siècle), clas. VII, cod. 369; Bibl. Saint-Marc.

CULONNE (*Coulonne*), géno. s. f. (De l'ital. *Colonna*. [V.]) Colonne de hauban; Hauban à colonne; Pendeur.

CULVERING, angl. s. (Transcription du fr.:) Couleuvrine. (V.) — « To witt, she bare many cannons, six on every side; with theere great bassils, two behind, in her deck, and one before; with three hundred shott of smal artaillzarie, that is to stay, myand and battert, falcon and quarter falcon, slings, pestilent serpenteus, and double dogs, with hagter and Culvering, corsbow and handbows. » Description du *Grand-Michel*, vaisseau construit vers 1513, par ordre de Jacques IV, roi d'Écosse. (V. notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 287.) — N. Webster écrit *Culverin*, d'accord en cela avec l'*Encyclopedia*, qui définit cette ancienne bouche à feu : « A long slender piece of ordnance or artillery, serving to carry a ball to a great distance. »

CUMA (*Tsouma*), pol. s. f. Câble. — V. Lina, Powróz, Sztak.

CUMANDO, géno. s. m. Commande. — V. Fion.

CUMBA, lat. s. f. (Du gr. Κύμβη. [V.]) Le même que Cymba : « Usitata Latinis scribendi consuetudine, qua υ Græcorum in *u* suum vertunt. » J. Scheffer, p. 71 *De milit. nav.* — « Lembus navicula brevis, dicta et caupulus (V.) et Cumba et lintris. » *Gloss. arab.-lat.* — « Cumba et cimba, ima pars navis et viciuior aquis, sic dicta, quod aquis incumbit, unde et ipsa navis, et præcipue parva dicitur. » — Cette phrase d'Ugutius ou Ugutio de Pise, citée par du Cange, d'après un manuscrit de l'ancien collége de Navarre, fait voir que Cumba était le nom de la Sentine, en même temps que celui de toute petite embarcation.

CUMBARIA, bas lat. s. f. (Latinisation du gr. Κομβάρια.) — V. Κομβάριον, Gumbaria.

CUMBÈ, géno. s. m. (De l'ital. *Colombiere.* [V.]) Colombier; Ton du mât.

CUMENT, malt. s. m. (De l'ital. *Commento.* [V.]) Couture des bordages.

CUMISSARIU (*Coumissariou*), malt. s. m. (De l'ital. *Commissario.* [V.]) Commissaire de la marine. — V. Sopraintendent.

CUNS (*En*), cat. anc. loc. adv. — V. Desarborar, En cuns.

CUOCO, ital. s. m. (Du lat. *Coquus.*) Coq, Cuisinier. — « Della ciurma si fanno anco i Cuochi per il capitano, per gl' officiali, per marinari, per la ciurma, et questi stano à i bauchi, che sono dall' vna et dall' altra parte del focone. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), chap. 13, p. 136.

CUOPLE, angl.-sax. s. Nom d'une espèce de petite barque.

CUPA, **CUPPA**, lat. s. f. (? Du gr. Κύπη, creux.) Tonneau, Barrique dont un certain nombre réunis servaient quelquefois comme de base pour l'établissement d'un radeau.

> « Namque ratem vacuæ sustentant undique Cupæ. »
> LUCAIN, *Pharsale*, liv. IV.

— « Navigari amnes tumultuario opere colligatis inanibus Cuppis, additisque trabibus transitum præbent. » Végèce, liv. III, chap. 7.

CUPANO. (Variante orthogr. de *Copano.* [V.]) Bateau, Canot. — « *Cupano*, vn esquif à Venise. » Duez (1674).

CURACH, irl. s. (Angl. *Coracle;* gallois *Cwrwgle.*) Bateau dont se servent les pêcheurs du pays de Galles. Autrefois il était fait d'un tissu d'osier fixé à quelques membres solides. Une robe de cuir recouvrait ce clayonnage. Walter Scott fait allusion à ces barques dans son *Histoire d'Écosse.* M. le chevalier de la Poix de Fréminville, ancien officier de la marine, en parle dans un *Essai sur l'installation, la construction et le gréement des vaisseaux de ligne, depuis les premiers temps de la monarchie.* — *Annal. marit.*, 1819, 2ᵉ partie.

CURACIA, bas lat. s. f. (De l'ital. *Corrazza*, fait, comme *Corame*, de *Corio*, lat. *Corium.* La cuirasse de cuir nomma toutes les autres.) Cuirasse. — « Armaturas eciam in dictis galeis infrascriptas habebunt ex pacto bonas et sufficientes: scilicet in qualibet ipsarum et quilibet ipsorum in sua galea Curacias c... » *Contrat pour l'affrétement de cinq galères*, passé au nom de Philippe de Valois, 3 avril 1335, et publié, t. II, p. 326-33 de notre *Arch. nav.*

CURAPORTO, ital. s. (Du fr. *Curer*, et de *Porto*, port.) Curemolle. — V. Cavafanghe.

CURBA, **CURVA**, esp. s. f. (Du lat. *Curvare*, courber.) Courbe. — « ... Porque las Curbas de los baos de pierna arriba abrasen con los Curbatones de la cubierta de pierna abaxo... » Th. Cano, *Arte para fabric.*, 1611, p. 33 vᵒ.

CURBATONE, esp. s. m. (Diminut. de *Curba.* [V.]) Petite courbe. — V. Corbatone, Curvaton.

CURCUBA, bas lat. esp. anc. s. f. Ce mot, qui était usité au 7ᵉ siècle de l'ère chrétienne, comme on l'apprend par la mention qu'en fait Isidore de Séville (V. *Spira*), est encore dans l'espagnol avec la forme de *Corcova*, dont le sens actuel est : Bosse. Il vient évidemment du lat. *Curvare*, courber, ou mieux de *Curva Curva*, contractés en un seul mot : *Curcurva.* Il désignait la Glène d'un cordage. — V. Corcoma.

CURCUMA, vénit. s. f. (Variante de *Corcoma.* [V.]) — « Et dubitando anchora dell' artigliaria fece far a poppa vna grand Curcuma di gomène et di ogni sorti caui » (une grosse masse de câbles et de toutes sortes de cordages), « assai bastante per sicurtà di vna artegliaria quando l'armata fusse venuta, perche era spauroso, et senza animo. » *Viage d'vn comito veneto.* Ap. Ramus, t. I, p. 277 D.

CUREMENT, fr. s. m. Action de Curer. — « Puisqu'il estime nécessaire d'employer une troisième machine au Curement du port, Sa Maj. veut bien qu'il comprenne dans le projet des dépenses de l'année prochaine celle de sa construction et de son entretien; et cependant il doit tenir la main à ce que les deux machines qui y seruent à présent travaillent sans perte de temps. » *Seignelay à de Sueil*, intendant de la marine à Brest; 28 août 1679. *Ordres du Roy*, vol. nᵒ XLVI, p. 390. — Arch. de la Mar.

CUREMOLLE, fr. s. f. (De *Curer* [lat. *Curare*, soigner; rus. Чистить [*Tchistite*], nettoyer en creusant; et de *Molle* pour terre *molle*, fond mou de la mer, masse de sable et de fanges qui s'amasse dans un port.) (Ital. *Cavafanghi, Curaporto;* all. *Bagger.*) Barque ou ponton portant une machine qui fait mouvoir de larges cuillers à l'aide desquelles on creuse et l'on nettoie un port.

CUREÑA, esp. anc. s. f. Affût de canon. — V. Combès, Porta.

CURRABIUS, bas lat. s. m. Navire nommé dans ces vers de Laurenti de Vérone (*De bello Balearico*, liv. 1ᵉʳ) :

> « Galli, dromones, carabi, celeresque galiæ,
> Barcæ, Currabii, lintres, grandesque sagittæ,
> Et plures aliæ variantes, nomina naves... »

Nous n'avons nulle part ailleurs rencontré le *Currabius*, dont le nom pourrait bien être une latinisation de l'arabe *Ghourab.* (V.)

CURRENT, angl. s. (Du lat. *Currens.*) Courant. — « We found a considerable Current setting to the southward, after we had passed the latitude of 16° S. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson.* (Lond., 1769), chap. 4, p. 51. — V. Stream.

CURRERE, lat. v. a. Courir. (V.)

CURRIDU, géno. s. m. (De l'ital. 2. *Corridore.* [V.]) Ride d'étai, de hauban, etc.

CURRITOR, bas lat. s. m. (Du lat. *Currere*, courir.) (Couloir.) Coursive, placée au-dessus des ponts et au-dessous des passavants. Il nous semble qu'on ne peut supposer que ce Corridor fût placé ailleurs, quand on lit, dans le marché passé entre les envoyés de saint Louis et la commune de Gênes, le 13 septembre 1246, pour la construction de douze nefs : « Et debet esse (quælibet navis) altitudinis palmorum sexdecim; et in prima coopertura, alta palmis novem; et in cathena (V.) ante artimonem, palmis octo; et ad mentum de porta de versus puppim, palmis octo; et in Curritoribus debet esse alta palmis septem. » A la première lecture, ce texte offre une difficulté : « debet esse altitudinis palmorum sexdecim, » semble vouloir dire que la hauteur totale du navire, de la quille à la pavesade, doit être de 16 palmes (12 pieds — 3m 89c) ; mais lorsqu'on fait attention aux différentes hauteurs données par la convention : 1° celle de la première couverte; 2° celle de la seconde couverte, mesurée à l'avant par sa hauteur à la *Cathena*, et sur l'arrière à sa hauteur au-dessus de la porte extérieure de la poupe ; 3° celle des coursives, on voit que, sans compter le Creux, la nef devait être haute de 24 palmes (18 pieds — 5m 84c), et l'on est induit à conclure qu'il y a une faute de copiste dans cette partie du document, et que, par un *lapsus calami*, les mots : « In sentina » ont été oubliés après : « et debet esse altitudinis... » La hauteur dans la sentine ou de la cale, prise entre la quille et le barreau du premier plan, ce qu'on nomme en France le Creux, était de 16 palmes. La hauteur totale était donc de 40 palmes (30 pieds — 9m 74c), ce qui, par parenthèse, est à peu près la hauteur d'une frégate ou d'une grande gabarre. S'il pouvait rester quelque doute sur la valeur de notre restitution, nous rapprocherions le texte qu'on vient de lire de celui du marché passé en mars ou en avril 1246, pour trois nefs que le Roi achetait à Gênes : « Primo... quod dicta (quelibet) navis sit longitudinis in carina cubitorum 31, longitudinis de roda in rodam cubitorum 50, altitudinis in sentina palmorum 17 et dimidii, altitudinis in prima cooperta palmorum 9, altitudinis in secunda cooperta palmorum 8, altitudinis in orlo palmorum 5... »

CURRO, ital. s. m. (Du lat. *Currus*, char.) Rouleau dont on se sert pour déplacer les fardeaux les plus lourds. Il y a de ces rouleaux (*Curri*) qui sont cerclés aux deux bouts, et percés de quelques trous dans lesquels entrent les leviers de bois ou de fer qui aident à leur manœuvre. (V. Palanco.) — *Currere*, v. a., c'est se servir des *Curri*.

CURRUS, lat. s. m. (De *Currere*, courir.) Char, et par extension : Navire.

— « Ipsa levi fecit volitantem flamine currum. » CATULLE.

Eschyle avait dit, dans *Prométhée :*

— « Εὗρε ναυτίλων ὀχήματα. »

Ronsard a dit fort sérieusement, en parlant du pin :

— « Le scie d'un fer bien denté,
Le transformant en une hune,
En mast, en tillac, en carreaux ;
Et l'envoya dessus les eaux
Servir de Charrete à Neptune. » *Ode* 23, liv. v.

CURSALIS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Corsale.* [V.]) Corsaire. — «... Ex illis partibus que fiunt et assignantur inter homines Cursales. » *Acte du* 23 *mai* 1251 ; Ms. Arch. des Notaires de Gênes. — « Et quia reperiuntur mare majus totum plenum Cursalibus... » Statut de Gazarie, donné à Gênes le 26 nov. 1313. *Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar.

CURSARIO, esp. anc. s. m. (Variante de *Corsario.* [V.]) Corsaire — « Cvrsarios fazen muchas vegadas grandes daños ssobre mar... » *Las Partidas*, 11e partid., tit. 27, ley xxxi.

CURSARIUS, bas lat. s. m. Corsaire. — « Cursarii et piratæ nimis impediunt subsidium terræ sanctæ. » *Lettre* du pape Grégoire, ap. Matthieu Paris, an 1234.

CURSOIRE, vieux fr. s. m. (Du lat. *Cursoria.* [V.]) Coureur, bon marcheur, en parlant d'un navire; bâtiment qu'on envoie à la découverte; aviso. — « Mais tantôt furent avisés » (les Espagnols dans un navire marchand, le 27 août 1502), « de ceux qui étoient aux navires de France au port de Gênes, entre lesquels étoit un nommé *le Clermont,* bon Cursoire et léger : si se mit à la poursuite de l'espagnol avec trois brigantins et deux esquifs. Il alla si tôt, que, en moins de deux heures, eut atteint de vitesse celui navire, et par force le prit et arresta et destroussa, et le mena à Gênes. » Chron. de J. d'Auton, IVe part., chap. 19. — « Tantôt après ce, partirent du Conquet » (Chapperon et le seigneur d'Auton, corsaires, en 1507), « et adressèrent vers la côte d'Angleterre, où entour la mi-août, eux étant là, trouvèrent un Cursoire flamand, lequel étoit d'Arnemne » (Arnheim), « qui est une ville de Flandre. Or étoit ledit Cursoire bien équipé, et du port de quatre cents tonneaux, accompagné d'une barque d'Espagne. » Chron. de J. d'Auton, VIe part., ch. 45. — « Et pourtant envoya Cursoires en mer pour savoir si ledit roi d'Aragon étoit prêt. » Ib., chap. 36.

CURSORIA (sous-ent. *navis*, ou *cymba*), s. f. lat. (De *Cursare*, courir.) Navire rapide. — Sur quelques fleuves de l'Italie, il était consacré au service de la poste ; c'est du moins ce qui paraît résulter du passage suivant d'une lettre de Sidonius Apollinaris, citée par J. Scheffer, p. 325 *de Militia nav.* (1654), et par Forcellini (1771) : « Ticini Cursoriam (sic navigio nomen) ascendi, qua in Eridanum brevi delatus, etc. » Liv. I, lettre 5. — Guillaume le Breton, liv. VII de sa *Philippide*, dit :

« Septuaginta rates, quibus est Cursoria nomen. »

Roger de Lovenden, dans son Histoire de Richard Ier, parle des Cursoriæ : « Anno eodem applicuerunt ibi naves, busciæ plusquam 500, exceptis galeis et Cursoriis, quæ multæ fuerunt. » Ces navires coureurs jouaient, au XIIe siècle, un rôle analogue à celui qu'aux XVIe et XVIIe jouèrent les brigantins et les petites galiotes.

CURSUS, lat. bas lat. s. m. (De *Currere*, Courir.) Course, Navigation ; Croisière.

— « Excutimur Cursu, et cæcis erramus in undis. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 200.

— « Labienus..... cum legionibus quinque, et pari numero equitum, quem in continente reliquerat, ad solis occasum naves solvit : et leni Africo profectus, media circiter nocte vento intermisso, Cursum non tenuit ; et longius delatus æstu, orta luce, sub sinistra Britanniam relictam conspexit. » César, *de Bello Gall.*, liv. V. — « Doleo quod galea ista exivit nunc de portu isto, et vadit in Cursum. » (Alla en croisière, pour faire des prises.) Oberti, *Annal. de*

Gênes, liv. II; ap. Muratori, t. VI, col. 303. — « Supradicti vero Consules maris tres magnas Naves cum tribus Galeis, tribusque Barchis, tribus Cantheriis » (trois grandes barques de canthier) « magnis, viriliter armaverunt, et in Cursu miserunt. » (Et les envoyèrent en croisière ou en course.) Id., ib., col. 394.—V. Ire in cursum.

CURTELAZZO, mal. s. m. (De l'ital. *Cortelaccio*. [V.]) Bonnette.

CURUCA, pour *Caraca* ou *Carraca*, dans l'édit. que J. Josselin a donnée de Gildas. Polydore Virgile, dans son édition du même auteur, a imprimé *Carruchis* pour *Carrachis*. Du Cange, Gloss.

CURULLA, esp. anc. s. f. (Étymol. incon.) (Variante de *Corrulla*. [V.]) « La Connille de la galère. » Oudin (1660).

CURULLERO, esp. anc. s. m. Coniller.—« Le plus chétif des forçats, celuy qui est à la connille, et qui baille les estoupes à ceux qui vont à la garde-robe. » Oudin (1660).

1. CURVA, lat. adj. f. Recourbée, en parlant de la proue ou de la poupe.

— « Anchora fundabat naves, et littora Curvæ
Prætexunt puppes. » VIRGILE, *Énéide*, liv. VI, v. 4.

2. CURVA, bas lat. ital. géno. esp. port. s. f. Courbe. — « Et post hæc præparentur Curvæ VII scilicet duæ completæ, sic factæ, quæ ponantur in capite navis, super quibus fortiter clavelabuntur assides navis, et aliæ quinque Curvæ sic factæ ponantur in medio... » Guido de Vigevano, cité par D. Carpentier.—*Curva della serpe*, ital. Courbaton de l'éperon, courbe de herpe.—V. Bracciuolo di sperone, Curba.

CURVATÃO, port. s. m. Courbaton. — *Curvatão do gurupès*, Courbaton du beaupré.—V. Gurupès.

CURVATOES, port. s. m. plur. (De *Curvatão*, courbaton.) Barres de hune; Traversins.

CURVATON, esp. s. Courbaton; Petite courbe. — V. Busarda, Corbatone, Curbatone.

CURVITA, ital. s. f. (Du lat. *Curvitas*.) Tonture.— « Talmente, che questa Centa della prima (coperta), havera tanto d'arcamento ò sia Curvità quanto sarà lo spatio tra la prima et la seconda coperta. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 69.—En esp. *Curvita* est le nom du Courbaton, nommé aussi Corbatone, Curvatone, Curvaton.

CURVURA, port. s. f. (De *Curvar*, courber, arquer. — Les dictionnaires portugais que nous avons pu consulter ont *Curvatura* et non *Curvura*, que nous admettons sous toutes réserves, et seulement parce que nous le trouvons dans le dictionnaire de Röding, non pas une, mais sept fois; ce qui nous porte à croire que ce n'est pas une faute d'impression, et qu'en effet l'auteur allemand le donna d'après une autorité respectable.) Bouge. Röding (1794).—V. Tortura, Tozamento.

CUSPIS NAUTICUS, lat. s. m. (Pieu nautique.) C'est ainsi que Sidoine Apollinaire appelle le *Contus* (V.), à l'imitation de Virgile, qui dit, liv. V de l'*Énéide* :

« Ferratasque sudes, et acuta Cuspide contos
Expediunt. »

CUSTANEIRA, port. s. f. (Variante de *Costaneira*. [V.]) Faux-hauban, Pataras, Hauban volant.

CUSTODE, fr. prov. anc. s. f. (De l'ital. *Custodia*, garde. [Lat. *Custodire*, garder.]) Habitacle. — « En ce mesme endroit est l'Habitacle, appelé des Marseillois la Custode ou Gesole, où sont trois niches ou armoires et parfois quatre: en l'une est la lumière, en l'autre est la boussole, compas ou quadran de mer; en la troisieme, l'horloge, ou poudrier. S'il y en a quatre, on y met deux compas. » Fournier, *Hydrograph.* (1643), liv. 1[er], chap. 13.—Le mot *Custode* n'était plus guère employé à la fin du XVII[e] siècle; si, dans les *Termes desquels on vse sur mer dans le parler* (Havre de Grâce, 1681, in-12), on trouve, p. 20, Habitacle et gesole, on n'y voit pas Custode.—V. Gesole, Gisole, Guisolle.

CUSTOS ARMORUM, lat. s. m. Chef d'un arsenal maritime.—V. Arma.

CUT (*To*) AWAY A MAST, angl. v. a. (En rapport avec l'isl. *Kuti*, couteau, sans analogie dans l'angl.-sax., ce qui nous porte à croire que ce mot est étranger à la langue islandaise. Il serait peut-être hasardeux d'établir un rapprochement entre l'angl. *Cut* et le lat. *Cædo*, je coupe; entre *Cut* et *Cultellus*, petit couteau.) (Couper un mât loin, pour s'en débarrasser.) Couper un mât.

CUTELO, port. fig. s. m. (Du lat. *Cultellus*, couteau.) Bonnette, et Voile d'étai haute. — V. Coltelazzo.

CUTTER, angl. fr. ital. s. (De *Cut*, couper. [? En relat. avec le lat. *Cædere*, trancher.]) Proprement : Coupeur. Les façons de l'avant du navire auquel on donne le nom de *Cutter*, sont telles qu'elles coupent la mer comme ferait un coin ou un couteau ; et c'est peut-être de là que lui vient ce nom.) (Gr. mod. Κότερον; rus. Каmарь [*Katare*], Камерь [*Katère*]; esp. port. *Cuter;* ar. côte N. d'Afr. *Boukèra*.]) Petit navire, court, assez large au milieu et à l'avant, étroit à l'arrière, plongeant beaucoup plus de l'étambot que de l'étrave. Il ne porte qu'un mât, auquel se grée une grande voile trapézoïde, enverguée sur une corne comme l'artimon ou la brigantine. A l'avant, il grée des focs. Ordinairement sur son bas mât il ente un mât de hune et un mât de perroquet. La manœuvre de la voile principale est assez délicate, parce qu'elle présente quelquefois des dangers.

CUVERTE, vieux fr. s. f. (Variante de *Coverte*. [V.]) Couverte, Pont, Tillac. — « Les nés ont un arbre et une voille, et un timon et ne unt Cuverte... » Marc-Pol, *Voyage*, ch. XXXII, p. 34.

CUVILLONA (*Couvillona*), basq. vulg. s. (Du fr. :) Écouvillon.

CUXIA, port. anc. s. f. (Variante orthogr. de *Coxía*. [V.]) Coursie.

CWIEKONAC' (*Tsvikovats*), pol. v. n. (De l'all. *Zwecke*, cheville, broche, petit clou.) Clouer.

CYBEA, lat. s. f. (? Du gr. Κύπη. [V.]) Navire de charge, Bâtiment de transport. — « Navem vero Cybeam maximam, triremis instar pulcherrimam atque ornatissimam, palam ædificatam sumptu publico. » Cicéron, VII[e] Verrine.—Quelques critiques ont imaginé que la *Cybea* était un navire carré, et que son nom venait du grec Κύβος (*cube*). Comment des érudits, des hommes de bon sens, ont-ils pu s'arrêter à cette idée étrange, qu'un bâtiment fait pour naviguer (car Cicéron compare celui dont il parle à une belle et riche trirème) ait pu avoir la figure d'un cube? Que l'on amarre sur un fleuve des bateaux carrés, destinés à recevoir des laveuses, des teinturiers, des machines à moudre ou à broyer, cela se conçoit; mais qu'on applique des rames à un navire de forme cubique, avec l'espérance de le faire marcher convenablement, c'est ce qui ne saurait se supposer. La *Cybea* de Cicéron était sans doute une embarcation vulgaire, transformée par quelques additions en un navire qui tranchait de la trirème.

CYGLER, vieux fr. v. a. (Mauvaise orthogr. de *Sigler*. [V.]) — « ... avoir le conte fait lacord de larceuesque et de la dispote, il print à voguer par mer, et Cygla tant qu'il vint à Negrepont. » *Chron. de Savoye* (fin du XIVe siècle), Histor. patriæ monum., t. 1er, p. 305 (Turin, in-fol., 1840).

CYMBA, diminut. CYMBULA, lat. s. f. (Du gr. Κύμϐη. [V.]) Barque, petite embarcation.

— « Illa » (Eurydice) « quidem Stygia nabat jam frigida Cymba. »
VIRGILE, *Géorg.*, liv. IV, v. 506.

— « Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,
Et ferruginea subvectat corpora Cymba;
Jam senior. » (Caron.) Id., *Énéid.*, liv. VI, v. 302.

— « Gemuit sub pondere Cymba
Sutilis. » Id., ib., v. 413.

— « Et sæpe lapillos,
Ut Cymbæ instabiles fluctu jactante saburram,
Tollunt. » Id., *Géorg.*, liv. IV, v. 194.

Des savants veulent que la Cymba ait été inventée par les Phéniciens. Nous prendrons la liberté de demander à ces érudits si l'embarcation faite d'un arbre creusé, qui est bien la *Cymba* primitive, a été transportée des mers de l'Afrique et de la Grèce dans les rivières de l'Amérique et dans tous les archipels de l'Inde, où les navigateurs européens l'ont vue dans leurs premiers voyages de découvertes? Le navire monoxyle fut inventé par le même besoin et le même génie sur tous les rivages des mers et des fleuves, dès que le radeau ne suffit plus à la navigation agrandie; cela n'est douteux pour personne, excepté pour quelques hommes, qui s'obstinent à renfermer le monde dans le cercle étroit de la Grèce antique.

CYPHUS MAGISTRI, bas lat. s. m. Gobelet du patron, qui ne contribuait pas au jet. — V. Annulus magistri.

CZOLNIK (*Tcholnik; l* doux), pol. s. m. (Du même radical que *Tchelnn*, signifiant en russe : Canot, esquif, et *Tcholnn*, navette de tisserand. V. Челнъ.) Batelier. (V. Lodnik.) — *Czdlno, czdlnko*, s. Barquette, Nacelle, Petit bateau.

[Lettre C : 2,167 articles.]

CH.

(TCHE, espag.)

CHAFALDETE, esp. s. m. Cargue-point. (C. Oudin dit du *Chafaldete* que c'est « une petite voile d'un navire; et, selon d'autres vne certaine corde qui sert à monter la voile, de la hune. » Nous n'avons jamais vu le mot *Chafaldete* désigner une voile; quant à « la corde qui monte une voile de la hune, » il est difficile de comprendre à quelle manœuvre peut s'appliquer une définition si vague. Le passage suivant du livre de Fernandez ne laisse aucun doute sur le véritable sens à donner à *Chafaldete*, mot dont l'origine nous est inconnue. Le *Dict. esp.* de M. A. Berbrugger (1839) dit : Chafalderes pour Chafaldetes; c'est une faute que l'auteur doit à l'édition de 1660, fol. 171, d'Oudin.) — « Ninguno, por corto marinero que sea, ignora la facilidad tan grande que hay en brazear una vela por sotavento : pues con solo arriar el Chafaldete, y braza de barlovento, y halar por la de sotavento, se consigue el fin deseado. » A. G. Fernandez, *Practic. de maniobras* (Sévil., 1732), p. 2. — V. Hizar, Puño, Cazar, Tamborete, Juanete, Guindaste, Roldana.

CHALUPA, esp. s. f. **CHALUPEA**, basq. s. f. Canot, Chaloupe. Le P. Larramendi (1745) donne au mot *Chalupa* cette étymologie, qui nous paraît difficile à admettre : « Es voz Bascongada, de *Upa*, *Upea*, arteson, ò cubita, y de *Chea* menuda, pequeña. Y sino de *Echalupa*, casita, à manera de arteson, ò cuba, cuyo arqueado remada la Chalupa. »

L'esprit de système qui entraîna souvent le P. Larramendi l'égare tout à fait ici. Il n'est guère possible de voir une décomposition de mot plus laborieuse et moins satisfaisante. Qu'est-ce qu'une petite maison faite en huche ou en cuve, et arquée, pour devenir Chaloupe? La manie de voir, dans le basque, les radicaux de tous les mots espagnols, n'a jamais plus abusé que cette fois le savant auteur du *Diccionario trilingue*. Quant à nous, nous croyons que *Chalupa* (esp.) ou *Chaloupe* (fr.) vient du mot du Nord qui a donné *Schlup* au suédois et à l'allemand, *Sloep* au hollandais, *Sloop* à l'anglais, *Sluppe* au danois. Nous n'affirmons pas cette origine, mais nous la tenons pour beaucoup plus vraisemblable que celle de Larramendi. Il est d'ailleurs, en dehors des rapports de prononciation, une considération qui nous ferait insister. Le mot *Chalupa*, bien qu'adopté par les Espagnols et les Portugais, ne s'est point établi dans la péninsule italique; et très-probablement il n'en serait pas ainsi, si le mot avait été d'origine espagnole-basque. C'est un terme du Nord, descendu tout le long de l'Europe occidentale, et donné par la France à l'Espagne; il ne nous semble pas qu'on puisse avoir de doutes à cet égard. Quoi qu'il en soit, le mot *Chalupa* est déjà ancien, on le trouve p. 90 de la *Cronica de D. Pero Niño* : « E fueron con él dos Chalupas muy ligeras en que iban ballesteros è frecheros franceses. » — « Echamos la Chalupa fuera, y salimos a tierra. » *Relac. de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 27. (V. Schlup.) — *Chalupa de pesqueria*, Chaloupe ou bateau de pêche. — V. Caravela.

CHALUPETA, esp. s. f. (Diminut. de *Chalupa*. [V.]) Petite chaloupe. — V. Saetia.

CHALUPU, esp. s. f. (Pour *Chalupa*.) — « Chalupus de Castro : 15. » *Relaz. dell' armada di S. M. Cat. p. la Tersera* (1585); Ms. Urbin A. 831, p. 457; Bibl. du Vatican. — Nous ne savons pas ce que c'était que la Chaloupe de Castro; la lecture que nous fîmes, en 1841, de la relation citée n'a pu nous éclairer à cet égard.

CHAPALETA, esp. s. f. (De *Chapa*, bande de cuir.) Clapet de pompe.

CHAPUZ, esp. s. m. Jumelle d'un mât ou d'une vergue.

CHATA, esp. s. f. Chatte.

CHAZA, esp. s. f. Espace entre deux canons ou deux sabords, dans la batterie d'un navire de guerre.

CHICOTE, esp. s. m. (De *Chico*, petit. [V. *Chique*.]) Bout aminci d'un cordage, Extrémité d'une corde.

CHIFLE, esp. anc. s. m. (Du fr.:) Sifflet. Garcia de Palacios (1587); Oudin (1660). — Le mot *Chifle* a aussi une

autre signification; il désigne la Corne d'amorce, selon le *Dicc. marit. españ.* (1831). — V. Pito.

CHINCHERRO, améric. esp. s. m. Nom d'un bateau de pêche et d'un filet de pêcheur. Ce mot ne s'est introduit dans le Vocabulaire maritime espagnol qu'après l'établissement de l'Espagne en Amérique.

CHUSMA, esp. s. f. (Corrupt. de l'ital. *Ciurma.* [V.]) Chiourme. — V. Bogar, Bruxola, Cadena, Dar caça, Gente de cubo, Paral.

(Lettre CH, esp. : 12 articles.)

Г.

(GUE, gr., valaq. et rus.).

ГАБАРА (*Gabara*], rus. s. f. (Du fr.:) Gabarre.

ГАВАНЬ (*Gavane;* le *g* sonnant comme *h* fortement aspirée et gutturale), rus. s. m. (De l'angl. *Haven*, ou de l'all. *Haven.*) Port, Havre. — V. Портъ, Морская гавань.

ГАВАНЦА (*Gavanntsa*), rus. s. f. (Diminut. de Гавань [V.]), qui manque à Reiff et à Chichkoff.) Anse, Crique, selon Alex. Boutakoff, qui donne pour synony. à Гаванца : Протокъ et Заливецъ. (V.)

ГАВАРЁЯ (*Gavaréia*, *g* fortement aspiré), rus. s. f. Avarie. — V. Аверія.

ГАВЕНМЕЙСТЕРЪ (*Gavènmeistere*), rus. s. m. (De Гавань [V.], port., et de l'all. *Meister*, maître.) Maître de port, gardien d'un port, d'un quai. — Chichkoff écrit Гавань-мейстеръ.

ГАΒΙΕΡΗΣ (*Gavieri-s*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Gabbiero.* [V.]) Gabier. — V. Δολωναῖος, Καρχησιάρχης.

ΓΑΪΔΑΡΑ (*Gaidara*), gr. vulg. s. f. De Γαΐδαρος, ou de Γάδαρος, âne.) (Proprement : l'ânesse.) Nom donné dans le Τρεχαντίνη (V.) au cordage qui, dans la Σακουλέβα (V.), est appelé ταρτί. (V.) Comme cette manœuvre dormante supporte le poids de l'antenne et celui de la voile, on la compare à une bête de somme chargée d'un lourd fardeau.

ГАКАБОРТЪ (*Gakaborte*, *g* fortement aspiré), rus. s. m. (Du holl. *Hakkebord.*) Couronnement. — Reiff écrit Гáкбордъ.

ГАКЪ (*Gakk*, se prononce comme *Hakk*, l'*h* étant fortement aspirée et gutturale), rus. s. m. (Transcript. de l'all. *Haken.*) Croc.

ΓΑΛΑΙΑ, bas gr. s. f. (Étymol. incert.) Galère. (V.) — « Græcis aliquando, maxime posterioribus temporibus, Γαλαίαι, uti ex Leone vidimus, unde sine dubio *galearum* nomen apud nostros ortum est. » J. Scheff., *de Milit. nav.* (1644), p. 100. — Voici le passage des Tactiques de Léon auquel fait allusion J. Scheffer : « Καὶ ἐπὶ δὲ κατασκεύασεις δρομωνὰς ἐλάττους δρομικωτάτους, οἱονεὶ γαλαίας ἢ μονήρεις λεγομένους, ταχινοὺς καὶ ἐλαφρούς, ὥσπερ χρήσῃ ἐν τῶν βίγλαις καὶ τῶν ἄλλαις ταχιναῖς χρείαις. » Chap. 19, § 10. Ainsi la galère du IXe siècle était un navire de la famille des dromons (V. Δρώμων), grand marcheur, agile, et n'ayant qu'une file de rames de chaque côté. C'est proprement la galère subtile, ou commune, ou sencille, dont on n'a cessé de faire usage jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

ГАЛБВИНДЪ (*Galbvinte*, *g* sonnant comme *h* aspirée), rus. s. (De l'all. *Habber-wind.*) Vent du travers, Vent de quartier, Vent du côté, Vent traversier. — Manque à J. Heym et à Reiff.

ΓΑΛΕΑ, ΓΑΛΙΑ, ΓΑΛΑΡΙΑ, gr. mod. s. f. Synonyme de Γαλαία.

ГАЛЕАСЪ (*Galéasse*), rus. s. m. (Du fr. :) Galéasse.

ΓΑΛΕΑΤΖΑ (*Galeatza*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Galeazza.*) Galéace.

ГАЛЕРА (*Galèra*), rus. s. f. (De l'ital. ou du fr. :) Galère. — V. Каторга.

ΓΑΛΕΡΙΑ (*Galeria*), gr. mod. s. f. (Transcript. de l'ital.) Galerie. — V. Παραπετάσμα.

ГАЛЕРІЕ (*Galérié*), val. s. f. (De l'ital. *Galeria.*) Galerie.

ГАЛЕРНОЕ ВЕСЛО (*Galernoïé veslo*), rus. s. m. Aviron ou Rame de galère.

ГАЛЕРЪ (*Galère*), val. s. f. (De l'ital. *Galera.*) Galère.

ΓΑΛΗΝΗ (*Galini*), gr. anc. et gr. vulg. s. f. (De Γελάω, je ris, j'ai l'air content.) Accalmie, Calme, Bonace, temps serein, Petite brise. — « Εἶτα, Γαλήνη ἐπέλαβεν, ὥς τε καὶ ἡμεῖς τῇ εἰρεσίᾳ μόνῃ ἐχρώμεθα. » Arrien, *Périple de la mer Rouge*; lettre à Adrien, vol. II. — (V. Εὐδία, Μπονάτσα.) — Γαληνίζω, v. Calmer, se calmer.

ГАЛІОН (*Galionou*, *ou* sonnant à peine), valaq. s. m. (De l'ital. *Galeone.*) Galion.

ГАЛЇОНЪ (*Galione*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Galioen.* [V.]) Galion.

ГАЛІОТЪ (*Galiote*), rus. s. (Transcript. du holl. *Galjoot.*) Galiote. — Гальотъ, *galeote*, et Галіóта, *galiota*, sont deux synonymes de Галіóтъ.

ГАЛІОТЧИКЪ (*Galiottchnikk*), rus. s. m. Constructeur de galiotes; Propriétaire, maître d'une galiote.

ΓΑΛΙΩΝΙ (*Galiôni*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *galeóne.* [V.]) Galion. — Γαλιώτης (*Galiôti-s*), Galiote. — V. Μεσοκατέργον.

ГАЛЛЕРЕЯ (*Gallereïa*), rus. s. f. Galerie; Bouteille. — V. Боковойа, Штульцъ. — Reiff écrit : Галерея, Galeria.

ГАЛСЪ (*Galss*, le *g* prononcé comme *h* fortement aspirée et gutturale), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Hals.* [V.]) Amure, Écouet, et, par métonymie : Bordée. — Галсъ-блокъ (*Galss-blok*), Poulie d'amure. (V. Блокъ.) — Галсъ-клампъ (*Galss-klampe*). (Transcript. du holl. *Hals-klamper.* [V.]) Dogue d'amure. (V. Честра.) — Галсъ-талъ (*Galss-tale*), Palan d'amure. (V. Талъ.) — Галсъ тянуть (*Galss-tianoute*), v. a. (Tirer ou tendre l'amure.) Amurer. (V. Садить галсъ.) — Par métaphore, Галсъ reçoit la signification de Bordée; c'est ainsi qu'on dit : Галсы дѣлать (*Galssi délate*). (Дѣлать, faire.) Faire ou Courir des bordées. (V. Сдѣлать галсъ.)

ГАЛЬЮНЪ (*Galioune*), rus. s. (Du holl. *Galioen.*) Cap du navire, Éperon, Poulaine. (V. Носъ.) — Гальюнный регель (*Galiounnii réghel*), s. Lisse d'éperon, Porte-vergue. (V. Регель.)

ГΑΜΠΑΡΡΑ (*Gabarra*), gr. mod. s. (De l'ital.) Gabare.

ΓΑΜΠΑΣ (*Gaba-s*), gr. mod. s. (De l'ital. *Gabbano*, capote.) Caban.

ΓΑΜΠΙΑ (*Gabia*), gr. mod. s. (Transcript. de l'ital.) Hune; Grand hunier, Hunier. — V. Δόλων.

ГАНАПУТЪ (*Ganapoute*, *g* sonnant peu, et à peu près comme *h*.), rus s. (Transcript. du holl. *Haanepoot.* [V.]) Araignée; Cargue à vue.

ГАНСЪ-ПОМПА (*Ganss-pommpa*), rus. s. m. (De l'all. *Gans*, oie; peut-être parce que le tuyau de cette pompe a la forme d'un col d'oie ou de cygne.) Pompe à futailles.

ΓΑΝΤΖΑ (*Ganntza*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Gancio.*) Ganse.

ΓΑΝΤΖΙΕΡΗΣ (*Gandzieri-s*); gr. mod. s. m. (De l'ital. *Gancio.* [V.]) (Porte-croc, Porte-gaffe.) Brigadier.

ΓΑΝΤΖΙΟΝ (*Ganndzio-n*), Γάντσος (*Ganntzo-s*), gr. vulg. s. m. (Du vénit. *Ganzo* [V.]; ital. *Gancio*, croc.) Croc, Gaffe. (V. Κοντός, Πλήκτρον.)—Γάντζιον του καπόνου, Croc de capon. (V. Καπόνι.) — Γαντζόνω (*Ganndzonô*), v. a. (De Γάντζιον. [V.]) Accrocher. — V. Κοτσάρω.

ГАНШПУГЪ (*Gannchpouke.* Le premier *g* sonne moins comme un *gue* que comme une *h* fortement aspirée et gutturale), rus. s. m. Le même que Аншпугъ. (V.)

ГАРДЕЛЬ ou **ГАРДЕЛЬ РЕПЪ** (*Gardèl* ou *Gardèl-répe*), rus. s. m. (Du holl. *Kardeel* [V.] et de *Reep*, corde.) Drisse de basse vergue. (V. Репъ.) — Гардель-блокъ (*Gardel-bloke*), Poulie de drisse de basse vergue.

ГАРДМАРНИЪ (*Gardmarine*), rus. s. m. (Transcript. du fr.) : Garde-marine. L'organisation des Gardes de la marine avait été empruntée en grande partie par Pierre le Grand à la France. Dans le Règlement de marine rédigé par le tzar lui-même, et complété le 13 janvier 1720, ainsi que nous l'apprend la traduction française de ce document précieux (Manuscrit appartenant à la Bibliothèque de la marine, à Paris, où il est coté : n° 163), dans ce règlement, disons-nous, le chap. 20 est consacré aux Gardes-marine ; l'art. 1er dit : 1° que les jeunes gens doivent être distribués sur les vaisseaux en raison du nombre des canons ; 2° que, pendant le combat comme pendant les exercices, ils doivent être à leurs canons et veiller à ce service; 3° que pendant la navigation ils doivent être sur le pont comme les matelots. L'art. 2 prescrit que les Gardes-marine s'occupent chaque jour pendant quatre heures des choses qu'ils ont apprises dans les écoles : pilotage, école du soldat, école du canon, pratique du matelotage. L'art. 3 ordonne aux Gardes-marine de faire les observations astronomiques déterminant la route et la marche du navire, et de tenir chacun son journal. Les Gardes de la marine ne devenaient Mitchmanns qu'après sept ans de navigation. — V. Мичманъ.

ΓΑΡΜΠΗΣ (*Garbi-s*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Garbino.* [V.]) Vent de sud-ouest.

ΓΑΡΝΙΤΟΥΡΑ (*Garnitoure*), val. s. f. (De l'it. *Guarnitura.*) Garniture.

ΓΑΣΑ ΤΟΥ ΞΑΡΤΙΟΥ (*Gassa tou xartiou*), gr. vulg. s. f. (Γάσα paraît appartenir à la même origine que le fr. *Ganse*, dont l'ital. *Gancio*, crochet, nous semble être l'étymologie réelle. Nous ne trouvons pas Γάσα dans le dict. gr.-fr. de Dehèque, mais nous y lisons Γασίτα, qui en est le diminutif avec la forme italienne. Γασίτα signifie boutonnière.) Œillet de capelage de hauban. — Tout œillet d'une forme analogue à celui du capelage s'appelle Γάσα.

ГАСПИСЪ (*Gaspiss*, prononcé à peu près comme s'il y avait *Haspiss*, mais l'*h* fortement aspirée et gutturale), rus. s. m. (Transcription de l'angl. *Hause-pieces.*) Allonge d'écubier. — Manque à Reiff.

ΓΑΣΤΕΡΑ (*Gastéra*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Γαστρά. [V.]) Ventre du navire.

ΓΑΣΤΡΑ, gr. anc. s. f. (De Γαστήρ, ventre.) Le creux, le Ventre du navire, la Cale. (Pollux.) — V. Ἄμπαρι, Ἀμφιμήτριον, Βάθος, Κοίλη, Κύτος.

1\. **ΓΑΥΛΟΣ**, gr. anc. s. m. (Etymol. incert. Peut-être du Γαυλός, vase dans lequel les bergers avaient l'habitude de traire les vaches et les chèvres? Le vase au lait [Γάλα] avait-il une forme ovale, et rapprochée de celle du navire? C'est possible.) Hérodote parle du Γαῦλος (Hist., liv. 3) comme d'un vaisseau de charge ; le Schol. d'Aristophane exprime la même opinion sur cette espèce de navire : « Γαῦλος, πλοῖον τὸ φορτικόν. » Hésychius rapporte aux Phéniciens la construction du Γαῦλος : « Γαῦλοι τὰ Φοινικὰ πλοῖα. » L'Etymologus, au mot Γαῦλος, dit que « ce navire fut appelé aussi Τριήρης γαῦλος, parce qu'il pouvait porter une grande charge... C'est une espèce de navire pirate, qu'on appelait aussi Liburne, parce qu'il était large et profond. » J. Scheffer, p. 78, fait remarquer que le trirème-gaule n'était point nommé ainsi, parce qu'il était à trois étages de rames, mais parce qu'il marchait à la suite de la trirème comme une barque. Nous ne savons laquelle est fondée de ces deux opinions. Tout est si obscur dans ce qui touche à la marine des anciens, que nous nous contentons de rapporter les hypothèses des érudits, ne les contredisant que le plus rarement possible, et quand nous avons des raisons de contredire que nous croyons sérieusement appuyées.

2\. **ΓΑΥΛΟΣ**, gr. anc. s. m. Fond de la cale, Sentine.— V. Ἀντλία.

ΓΑΥΤΑ (*Gaïta*), gr. mod. s. f. Nom d'un petit navire que M. le capitaine Lefteri (Λέφτερη), commandant en second de la corvette Ἀμαλία, nous dit, en 1841, être originaire de Miconos. Ce bateau, d'une longueur moyenne de 60 à 70 pieds, — il y en a de plus grands, — n'est pas très-haut sur l'eau ; son avant est plus élevé que sa poupe ; l'étrave y dépasse de beaucoup le plat-bord, se recourbe légèrement vers l'arrière, et se termine par un bourrelet ou champignon qu'on appelle Μπίτζω. (V.) La mâture de la Gaïta consiste en deux mâts, dont celui de l'avant est un peu incliné audessus de la proue, et celui de l'arrière a une faible inclinaison dans le sens opposé. Un bâton de foc, appelé Σαΐτα (V.), s'élance de l'avant, non pas tout à fait horizontalement, mais sous un angle de 30 à 40 degrés environ. Une petite flèche surmonte le grand mât. Trois voiles composent la voilure de la barque que nous décrivons : Un foc, une voile de misaine triangulaire appelée Πανί λατίνοι (V.), et une grand'voile trapézoïde, de celles que nous nommons : Voiles au tiers (V.); elle est portée par le grand mât (Μέγαλο κατάρτι) ; on lui donne le nom de Πανὶ ψάθα. (V.) Quelques haubans simples, ou à itagues, soutiennent de côté les mâts, appuyés à l'avant par des étais. Le beaupré a des soubarbes et des haubans.

ГАФЕЛЬ (*Gafel*), rus. s. m. (Transcription du holl. *Gaffel.*) Corne, Pic. — Гафель-гардель (*Gafel-gardel*), Drisse de la corne.

ГАФЪ-ТОПСЕЛЬ (*Gaff-topsèl*), rus. s. m. (Transcript. de l'angl. *Gaff-topsail.* (V.) Flèche en cul.

ГВОЗДЬ (*Gvozde, g* faiblement articulé), rus. s. m. Clou. — Гвоздишь (*Gvoztite*), v. a. Clouer.

ГЕЛЬМЪ-ПОРТЪ (*Guelmm-porte*, le *g* sonnant comme une *h* gutturale et fortement aspirée), rus. s. m. (Transcript. de l'angl. *Helm-port.*) Gousset du gouvernail, Jaumière.— Manque à Reiff comme à J. Heym.

ΓΕΜΑΤΑ (*Ghémata, gh* prononcé comme *ï* [*ïémata*]), gr. mod. (De Γέμω, je suis rempli.) Grand largue, Bon plein.

ΓΕΜΙΖΩ (*Ghémizô, ghé* prononcé à peu près *ïé*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Γέμω, je suis plein.) Remplir, Bonder, Barroter; Faire servir. — Γεμίζω τὸ πανὶ ἀέρα, Éventer une voile. — V. Πανί.

ГЕНЕРАЛЪ АДМИРАЛЪ (*Ghénérall admirall*), rus. s. m. (Du fr. Général et Amiral.) Grand amiral. (1[re] classe des amiraux, qui sont distingués en 3 classes.) Le général-amiral a le rang de Général-feld-maréchal et le titre d'Excellence. — V. Флагъ.

ГЕРЛИНЪ (*Gherlinn*), rus. s. m. (Du fr. Grelin.) Haussière. Le Dict. marit. d'Alex. Chitchkoff (1795) dit, p. 16 de la partie française : Перлинъ; mais le П est évidemment une faute d'impression. — Герлинъ manque à J. Heym et à Reiff.

ΓΗ (*Ghî*), gr. anc. et mod. s. f. Terre. — V. Ξηρά, Στερέα.

ГИДРОГРАФІЯ (*Ghidrographiia, g* prononcé à peine), rus. s. f. Hydrographie. (V. Водоописаніе.)— Гидрографъ (*Ghidrographe*), s. m. Hydrographe. — Manque à Chichkoff.

1. **ГИКЪ** (*Ghikk*, prononcé à peu près : *Hique*, selon M. le comte Al. de Stackelberg), rus. s. m. (De l'all. *Gick* ou *Giek.* [V.]) Gui de la bôme, de l'artimon, de la brigantine. — V. Драйверъ-рей.

2. **ГИКЪ** (*Ghikk*), rus. (Du fr. Gui [poix].) Brai. — Manque à Chichkoff. — V. Смола.

ГИНЛОПАРЬ (*Ghinnlopare*), rus. s. m. (Du holl. *Gynlooper.* [V.]) Franc-filin, ou, comme on disait autrefois : Franc-funin, Garant de caliorne. — Manque à la part. rus.-angl.-fr. de Chichkoff, qui l'écrit : Гинъ-лопарь, p. 85 de la part. fr.-rus. de son Dict.

ГИНЪ (*Ghine*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Gien* ou *Gyn.* [V.]) Caliorne. — V. Шалъ.

ГИТЕРСЪ (*Ghiterss*), rus. s. m. (Du holl. *Gieter.* [V.]) Écope. — V. Лейка.

ГИТОВЪ (*Ghitove*), rus. s. m. (Du holl. *Gy-touw.* [V.]) Cargue, et surtout : Cargue-point. — Alex. Chichkoff et M. le comte Alex. de Stackelberg donnent seulement le plur. : Гитовы (*Ghitovi*). — Гитовъ-блокъ (*Ghitove-blok*), Poulie de cargue-point. — V. Блокъ.

ΓΙΑΚΑΣ (*Jiaka-s*), gr. vulg. s. (Étymol. incon. Peut-être ce mot a-t-il de l'analogie avec Γιαγέρνω [rad. Διὰ γυρόω], qui a le sens d'incliner.) Nom d'un cordage qui, attaché à l'extrémité supérieure de la livarde ou grande antenne (Ἀντένα μεγάλη) de la Σακούλεβα (V.), et du Τρεχαντίνη (V.), puis passant dans une poulie aiguilletée au ton du mât, sert à la fois de balancine à l'antenne qu'elle redresse ou incline, et de draille à la voile majeure du navire. (Πανί σακούλεβα. [V.])

ГІАРЪ (*Ghiare*), val. s. (Proprement : Griffe, serre.) Patte de l'ancre. — V. Крачъ.

ГІМІЕ (*Guimié*), val. s. (Du turc *Guêmi*, navire.) Selon Poyenar, Chaloupe. — Manque à J. A. Vaillant. — V. Шалопъ, Корьбіоаръ, Лѫнтее, Шаïк, Каïк.

ΓΙΟΜΑΤΑ. Synonyme de **ΓΕΜΑΤΑ.** (V.)

ΓΙΟΜΙΣΩ (*Ghiomissô*), gr. mod. v. a. Appuyer, Refouler la charge d'un canon. — Γιομίσω τοῦ μπράτσου (*Ghiomisso tou brassou*), Appuyer les bras.

ГЛАВНЫЕ РУМБЫ (*Glavnié roumbi*), rus. s. (Du slave Глава, tête.) (Pol. *Glowa.*) (Rumbs capitaux, ou principaux.) Points cardinaux.

ГЛУБИНА (*Gloubina*), rus. s. f. (Du radical Глуб, exprimant l'idée de profondeur.) Fond de la mer.—Ce synonyme de Грунтъ, qui nous est donné à la fois par M. le comte de Stackelberg et par les Dict. de J. Heym et de Reiff, manque à la part. rus. du Dict. d'Alex. Chichkoff. Il est dans la partie fr., art. *Fond.* — V. Дно, Понутъ.

ГЛУБИНА КОРАБЛЯ (*Gloubina korablia*) et **ГЛУБИНА ИНТРЮМА** (*Gloubina intriouma*), rus. s. f. Creux du navire.

ГЛУБНИКЪ (*Gloubnike*), rus. s. Vent de nord-ouest. Reiff, qui nous fait connaître ce nom, ne dit pas pour quelle cause les Russes ont désigné ainsi le vent qui souffle du nord-ouest.

ГЛУХОЙ УЗЕЛЪ (*Glou-ôie ouzel*), rus. s. m. (Глухой signifie obscur, vide, creux, faux; et nous ne voyons point en vertu de quelle métaphore cette épithète a pu être appliquée à Узелъ [V.] pour désigner ce que nos marins appellent un :) Tour mort. — Peut-être Глухой est-il une faute de l'imprimeur de Chichkoff, et doit-il être remplacé par Рухлой.

ΓΛΩΣΣΑ (*Glôssa*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Γλῶσσα, langue.) Jetée, Môle. — V. Χῶμα, Σκάλα, Μόλος.

ГНАНІЕ СКВОЗЬ СТРОЙ (*Ghnanie skvozz stroïe*), rus. s. n. (Proprement : Course à travers les rangs.) Bouline (châtiment). — V. Гнать.

ГНАТЬ (*Ghnate*), rus. v. a. (De Гна, rad. slave de quelques mots exprimant l'idée de poursuite. [Illyr. *Gnatti*, poursuivre, *Gnân*, poursuivi, vexé; pol. *Gnac'* [Gnats], pousser, poursuivre.) Chasser, Donner la chasse. — Гнать на вѣтръ ou Къ вѣтру (*Ghnate na vètre* ou *k'vètrou*), Chasser au vent. — Гнать подъ вѣтръ (*Ghnate pote vètre*), Chasser sous le vent.— Гнать сквозь строй (*Ghnate skvozz stroï*) (Poursuivre à travers les rangs), Faire courir la bouline, Donner la bouline. — Гнаться (*Ghnatsia*), v. réfl. qui a la signification active de Гнать, Chasser, Donner la chasse. — V. Чинить погоню.

ГНѢЗДО МАЧТОВОЕ (*Ghnèssdo matchtovoïé*), rus. s. m. (Le nid, le trou, la mortaise du mât.) Carlingue, Emplanture du mât. — V. Степсъ.

ΓΝΩΡΙΖΩ ΤΗΝ ΞΗΡΑΝ (*Ghnorizo ti-n xira-n*), gr. anc. et mod. v. a. Reconnaître la terre, Atterrir.

ГОЕЛЕТЪ (*Goëlete*), val. s. f. (Du fr. :) Goëlette.

ΓΟΛΕΤΤΑ (*Goletta*), gr. mod. s. f. (Transcript. de l'ital. *Goletta.* [V.]) Goëlette.

ГОЛЕТЪ (*Golète*), rus. s. (Du fr. :) Goëlette.—V. Шкуна.

ГОЛИКЪ (*Golike*), rus. s. m. (Dans la lang. commune, ce mot signifie : Balai, et vient du radical Гол, exprimant l'idée de nudité. Ainsi, le Golike est le balai sans feuilles, le balai de branches sèches ou dépouillées.) Amarque, Balise, Bouée. — V. Бакенъ, Вѣха.

ГОЛОВА У ЯКОРЯ (*Golova ou iakoria*), rus. s. f. (De Глава [*Glava*], illyr. rus. [*Glowa*, pol.], tête.) Collet de l'ancre.

ГОЛОМЯ (*Golomiá*), rus. s. n. (Expression populaire, selon Reiff, qui range ce mot sous le rad. Гóл, signifiant : Nu.) La Haute-mer, Le Large. (V. Открытое море.)—Голомянный вѣтръ (*Golomiannii vètre*), Vent du large. — V. Моряна.

ГОЛФ (*Golfou, ou* sonnant à peine), val. s. m. (De l'ital. *Golfo.*) Golfe. — V. Cîn.

ГОЛЪ (*Gole*), rus. s. m. (Il semble que ce mot soit la transcript. de l'angl. *Hull;* cependant le Dict. rus.-fr. de Reiff le place sous le radical Гол, qui exprime l'idée de nudité, et cela ne paraît pas sans raison ; le corps du navire, c'est en effet le navire nu, dépouillé de tout armement, de tout gréement. L'étymologie indiquée par Reiff est donc aussi probable que l'autre, et nous nous rangerions volontiers à l'opinion de cet auteur.) Corps d'un navire. — V. Корпусъ.

ГОЛЬФЪ (*Golfe*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Golf.*) Golfe. — Ce mot manque au Dict. fr.-rus. de J. Heym, et à celui de Reiff. Il nous est connu par les parties angl. et fr. du Dict. de mar. d'Alex. Chichkoff, qui ne le répète pas à sa partie rus.-angl.-fr. Dans la nomenclature qu'il a faite pour nous, M. le comte A. de Stackelberg donne Заливъ pour représentant russe du mot fr. Golfe, et non pas Гольфъ. — V. Заливъ.

ГОМАРІКОΝ ΚΑΡΑΒΙ (*Gomarikò-n kariavi*), gr. mod. s. m. (De Γόμος. [V.]) Navire de charge, Bâtiment de transport. — Γομαρίζω, v. Charger. — V. Ἀπόστολον, Καράβι, Στραπόρτον, Φορταγωγὸς ναῦς, Φορτηγός.

ГОМЕНЪ (*Gomène*), rus. s. m. (De l'ital. *Gomena.* [V.]) Gomène, Gumène.

ΓΟΜΟΣ, gr. anc. s. m. (De Γέμω, je suis rempli ou chargé.) Chargement, cargaison.—Γομόω, v. a. Charger un navire.

ГОНДЕКЪ (*Gonndek*), rus. s. m. (Transcript. de l'angl. *Gun-deck.* [V.]) Premier pont, Franc tillac. — Гондекъ-кница (*Gonndek-knissa*), s. f. Courbe du premier pont. — Manq. à J. Heym. — V. Нижняя палуба.

ГОNDОЛА, ГОNDОЛЪ, val. **ΓΟΝΔΟΛΑ**, gr. mod. **ГОНДОЛА** (*Gonndola*), rus. s. f. (Du vénit. *Gondola.*) Gondole. (V. Гондола.) — Гondoліар (*Gondoliarou*), val. s. m. Gondolier. — Гондольщикъ (*Gonndolchtchnike*), rus. s. m. Gondolier. — Гондоля (*Conndolia*), variante de Гондола, donnée par Alex. Chichkoff.

ГОНИМЫЙ (*Gonimie*), rus. adj. (De Гна [*Gna.*]) (V. Гнать.) Chassé, en parlant d'un navire. — V. Погоня.

ГОNI (А) (*A góni*), val. v. a. (De Гоанъ [*Goane*], Chasse, poursuite. [V. Гнать.]) Chasser, Donner chasse. — V. Goniti.

ГОРДЕНЪ (*Gordène*), rus. s. (Transcript. du holl. *Gordyn.* [V.]) Cargue.

ГОРИЗОНТЪ (*Gorizonte, g* sonnant comme *h* aspirée), rus. s. m. Horizon.

ГОРШОКЪ ЖЕЛѢЗНОЙ У ШПИЛЯ (*Gorchoke jeliéznoi ou chpilia*), rus. s. m. (Mot à mot : Pot de fer du cabestan.) Ecuelle de cabestan.

ГОСПИТАЛЬНЫЙ КОРАБЛЬ (*Gospitalnii korable*), rus. s. m. (De Госпиталь [*Gospital*], transcript. de l'angl. *Hospital.*) Bâtiment hôpital.

ΓΟΥΜΕΝΑ (*Gouména*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Gumena.* [V.]) Câble. (V. Κάλως, Κάβλων.)—Γουμένα τῆς ρεμέτζο (*Goumena ti-s remetzo*), Câble d'affourche. (V. Ἄλυσος τῆς ἀγκυρας.) — Γουμένα τόπον (*Goumena topo-n*), Encâblure.

ΓΟΥΜΕΝΕΤΑ (*Gouménéta*), gr. mod. s. f. (De l'ital. *Gumenetta.* [V.]) Câbleau, Grelin.

ГРАБЕЖЪ НА МОРѢ (*Grabéche na moré*), rus. s. m. (De Грабить. [V.]) (Vol sur mer.) Piraterie. (V. Разбой, Каперство.) — Грабить (*Grabite*). (De Греб [*Greb*], rad. slave d'un certain nombre de mots exprimant les idées de râteler, de peigner, de ramasser avec un râteau.) (Proprement : Voler, piller, saccager.) Pirater. — V. Разбойничать.

ГРАДШТОКЪ (*Gradchtoke*), rus. anc. s. m. (De l'all. *Stock*, bâton, et de *Grad*, degré. Bâton gradué.) Arbalète, Arbalestrille, Bâton astronomique, Bâton de Jacob, Flèche.

ΓΡΑΙΚΟ (*Graiko*), gr. vulg. s. m. (Du gr. anc. Κραικός, d'où l'ital. *Greco.* [V.]) Le nord-est, le vent du nord-est. (On dit aussi, selon M. Dehèque, Γραιγάλης [*Graigali-s*].) — Γραίκο κάρτα λεβάντι (*Graiko karta levanti.*) (De l'ital. *Quarta di greco per levante.*) N.-E. ¼ E. — Γραίκο κάρτα τραμοντάνα (*Graiko karta tramondana.*) (De l'ital. *Quarta di greco tramontana.*) N.-E. ¼ N.—Γραίκο λεβάντι (*Graiko levanti*). (De l'ital. *Greco levante.*) E.-N.-E.—Γραίκο τραμοντάνα (*Graiko tramondana.*) (De l'ital. *Greco tramontana.*) N.-N.-E.

ΓΡΑΜΜΑ (*Gramma*), gr. anc. et mod. s. m. (De Γράφω, j'écris.) Lettre de mer, Lettre de marque, etc. — V. Γραφή, Διαταγή, Πασσαπόρτο.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ, gr. anc. s. m. (De Γράμμα, écrit.) L'écrivain du navire ou de la flotte. — « Γραμματεὺς τοῦ στολοῦ παντὸς Εὐαγόρας Εὐκλέωνος, Κορίνθιος. » (Arrien in Indicis.) (L'écrivain de la flotte fut Euagoras, fils d'Eucléon, de Corinthe.) — V. Γραμματικός, Κομισαριός, Φροντιστής.

ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ (*Grammaticos-s*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc.) Écrivain, Commissaire du navire.—V. Γραμματεύς, Κομισαριός, Φροντιστής.

ΓΡΑΝΤΙ (*Grandi*), gr. mod. s. m. (De l'ital. *Gratillo.* [V.]) Ralingue. — Γράντι ἐπάνω (*Grandi épanó*), gr. mod. (Ἐπάνω, dessus.) (La ralingue de dessus.) La ralingue de têtière, l'Envergure. — Γράντι τῆς ἀντέννας (*Grandi ti-s anndenna-s*), Têtière. — Γράντι τῆς μπάντας (*Grandi ti-s banda-s*), Ralingue de chute. — Γράντι τῆς σκώτας (*Grandi ti-s skóta-s*), (Ralingue de l'écoute.) Ralingue de fond.

ΓΡΑΝΤΟΛΟΓΥΣΩ (*Grandologhyssó*), gr. mod. v. a. (De Γραντι [V.], et d'Ολογυρα, tout autour.) Garnir de ralingues, Ralinguer.

ΓΡΑΦΗ (*Graphi*), gr. mod. s. m. (De Γράφω, j'écris.) Lettre de mer. — V. Γράμμα, Διαταγή, Πασσαπόρτο.

ГРЕБЕЧЪ (*Grébètss*), rus. s. m. fig. (Les mots russes procédant de la racine Греб [*Gréb*] expriment les idées de peigner, râteler, carder ; c'est donc par un trope analogue à celui qui, de *Tondere*, fit en lat. *Tonsæ* [les rames], que le russe a fait Rame d'un mot dont le sens primitif est Racloir.) Aviron, Rame. (V. Весло.) — Гребецкая банка (*Grébetskaia bannka*), s. Banc de rameur. — Гребло (*Gréblo*), s. m. Aviron, Rame. (Le Dict. d'Alex. Chichkoff, pas plus que la nomenclature faite pour nous par M. le comte de Stackelberg, ne donne ce synonyme à Весло. Nous le trouvons cependant chez J. Heym (1805) ; Reiff le donne aussi (1835). — Гребля (*Gréblia*), s. f. Nage, Vogue. (J. Heym, Reiff et Chichkoff.) — Гребное судно (*Grébnoié soudno*), s. m. Navire à rames. (V. Судно.) — Гребокъ (*Gréboke*), s. m. Aviron, Rame. — Гребсти (*Grebsti*), v. a. Nager, Ramer, Être à l'aviron. — Гребсти костылями (*Grebsti kostiliami*) (Ramer avec des pagaïes), Pagaïer. (V. Костыль.) — Dans tous les

mots que nous venons de réunir, le б ne se prononce pas tout à fait *b*; il sonne à peu près comme *p*.

ГРЕМѢТЬ (*Gréméte*), rus. v. a. (Du slave Грем, radical des mots qui se rapportent au tonnerre.) Tonner.

ГРЕСТЬ (*Greste*), rus. v. a. (De Гребецъ. [V.]) Ce mot, qui nous est donné par M. le comte Alex. de Stackelberg et par le Dict. de Reiff, comme synonyme de Гребсти, ne se trouve ni dans le Dict. de Chichkoff ni dans celui de J. Heym.) Aller à l'aviron, Nager, Voguer. — V. Гребсти, Итти, Греблею.

ГРИГΩРА! (*Grigôra!*) gr. vulg. adv. (Pour Γλήγωρα ou Ὀγλίγωρα.) (De Ὀλίγη, peu considérable, et Ὥρα, heure, temps.) Vite! Dépêche! Manie-toi!

ΓΡΙΖΟΛΑ (*Grizola*), gr. mod. s. f. (Corrompu du vénit. *Chiesola*. [V.]) — L' Ἐξήγησις, placé à la fin du Κανονισμὸς τῆς ἐπὶ τῶν βασιλικῶν πλοίων ὑπηρεσίας. (Ἀθήναις, 1837) ne dit pas Γριζόλα, mais Κριζόλα. — V. Λυχνεῖον.

ГРИНДЪ (*Grinde*), val. s. (Solive.) Bau, Barreau. — Гриндъ микъ (*Grinde mike*) (Petite solive). Barrotin.

ΓΡΙΠΑΡΩ (*Griparô*), gr. mod. v. a. (De l'ital. *Grappare*, gripper, saisir.) Draguer (une ancre).

ГРОЗА (*Groza*), rus. s. m. (Reiff rapporte ce mot à l'all. *Graus*, effroi, effroyable.) Orage, Tempête. — V. Буря.

ГРОАПЪ ІН НІСІП (*Groape in [e] nissipou*), val. s. m. (Гроапъ est, à n'en pas douter, une corrupt. du slave *Gròb*, qui, dans l'illyr. comme dans le rus., signifie : Tombeau, Fosse, et dont le rad. est Греб, qui a formé les mots exprimant l'idée de : Fouir, racler, creuser.) (Fosse dans le sable.) Souille. — V. Нісіп.

ГРОМОВОЙ ОТВОДЪ (*Gromovôi otvote*), rus. s. m. (Mot à mot : du tonnerre écartement, ou qui écarte. Громовой, de Громъ [V.]; Отводъ, de Отводить, rad. Вести, mener, et Отъ, loin de.) Paratonnerre. Manque à J. Heym et à Chichkoff.

ГРОМЪ (*Grome*), rus. s. m. Tonnerre.

ГРОТА-БЕЙФУТЪ (*Grota-beïfoute*), s. m. (Грота, de l'all. *Groot*, grand.) Drosse de la grande vergue. (V. Бейфутъ.) — Грота-брасъ (*Grota-brass*). (Transcript. du holl. *Groot-bras*. [V.]) Grand bras, Bras de la grande vergue. — Грота-булинь (*Grota bouline*), Grande bouline. (V. Булинь.) — Грота-галсъ (*Grota-halss*), Amure de la grande voile. (V. Галсъ.) — Грота-гардель (*Grota gardel*), Drisse de la grande vergue. (V. Гардель.) — Грота-лось-штагъ (*Grossa-loss-chtâke*), Faux étai du grand mât. (V. Лося.) — Грота рей (*Grota reï*), Grande vergue. (V. Рей.) — Грота топенантъ (*Grota topenante*), Balancine de la grande vergue. (V. Топенантъ.) — Грота-фалъ (*Grota-fale*), Drisse de la grande vergue. (V. Фалъ.) — Грота-шкотъ (*Grota-chkote*), Écoute de la grande voile. (V. Шкотъ.) — Грота штагъ (*Grota-chtâke*), Grand étai, Étai du grand mât. Boutakoff écrit : Гротъ-штагъ (V. Штагъ.)

ГРОТЪ (*Grote*), rus. s. m. (Du holl. *Groot*, grand.) La Grande voile, la Brigantine, la Bome. (V. Контра-бизанъ.) — Гротъ-бомъ-брамсель (*Grote-bome-brammsèle*), Voile de grand cacatois. — Гротъ-бомъ-брамъ-рей (*Grote-bome-brame-rèï*), Vergue du grand cacatois. — Гротъ-бомъ-брамъ-стенга (*Grote-bome-brame-stennga*), Mât de grand cacatois. — Гротъ-бомъ-брамъ-фалъ (*Grote-bome-brame-fale*), Drisse du grand cacatois. — Гротъ-бомъ-брамъ-шкотъ (*Grote-bome-brame-chkote*), Écoute du grand cacatois. — Гротъ-брамсель (*Grote brammsèle*), [Transcript. du holl. *Groot bramzeil*], Voile de grand perroquet. — Гротъ-брамъ-брасъ (*Grote-brame-brasse*), Bras du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-ванта (*Grote-brame-vannta*), [Transcript. du holl. *Groot-brame-want*] Hauban du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-лисель, (*Grote-brame-lissèle*), Bonnette du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-лисел-фалъ (*Grote-brame-lissèle-fale*), Drisse de la bonnette du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-лисель-шкотъ (*Grote-brame-lissèle-chkote*), Écoute de la bonnette du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-рей (*Grote-brame-rèï*), Vergue du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-стаксель (*Grote-brame-staksèle*), Voile d'étai du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-стаксель-фалъ (*Grote-brame-staksèle-fale*), Drisse de la voile d'étai du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-стаксель-шкотъ (*Grote-brame-staksèle-chkote*), Écoute de la voile d'étai du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-стенга (*Grote-brame-stennga*), Grand mât de perroquet. — Гротъ-брамъ-топенантъ (*Grote-brame-topénante*), Balancine du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-фалъ (*Grote-brame-fale*), Drisse du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-шкотъ (*Grote-brame-chkote*), Écoute du grand perroquet. — Гротъ-брамъ-штагъ (*Grote-brame-chtâke*), Étai du grand perroquet. — Гротъ-ванта (*Grote vannta*), Grand hauban, Hauban du grand mât. — Гротъ-люкъ (*Grote-liouke*), Grande écoutille. (V. Люкъ.) — Гротъ-марса-лисель (*Grote-marsa-lissèle*), Bonnette du grand hunier. (V. Марса-лисель.) — Гротъ-марса-лисель-фалъ (*Grote-marsa-lissèle-fale*), Drisse de la bonnette du grand hunier. — Гротъ-марса-лисель-шкотъ (*Grote-marsa-lissèle-chkote*), Écoute de la bonnette du grand hunier. — Гротъ-марса рей (*Grote-marsa-rèï*), Vergue du grand hunier. — Гротъ-марса-топенантъ (*Grote-marsa-topénante*), Balancine du grand hunier. — Гротъ-марса-фалъ (*Grote-marsa-fale*), Drisse du grand hunier. — Гротъ-марса-шкотъ (*Grote-marsa-chkote*), Écoute du grand hunier. — Гротъ-марсель (*Grote-marsèle*), Grand hunier. (V. Марсель.) — Гротъ-марсовой (*Grote-marsovoïe*), Gabier de grande hune. — Гротъ-марсъ (*Grote-mars*), Grande hune. — Гротъ-марсъ-брасъ (*Grote-mars-brass*), Bras du grand hunier. — Гротъ-мачта (*Grote-matchta*), Grand mât. — Гротъ-руслень (*Grote-rouslène*), Grand porte-haubans. (V. Руслень.) — Гротъ-сей-талъ (*Grote-seï-tale*), Caliorne du grand mât. — Гротъ-стаксель (*Grote-staksèle*), Grande voile d'étai, Charbonnière, Pouillouse. — Гротъ стаксель-шкотъ (*Grote-staksèle-chkote*), Écoute de la grande voile d'étai. — Гротъ-стенга (*Grote stennga*), Grand mât de hune. — Гротъ-стенги-лося-штагъ (*Grote-stennghi-lossia-chtake*), Faux étai du grand mât de hune. (V. Лося.) — Гротъ-стенги-стаксель (*Grote-stennghi staksèle*), Grande voile d'étai de hune. — Гротъ-стенги-стаксель-фалъ (*Grote-stennghi-staksèle-fale*), Drisse de la grande voile d'étai de hune. — Гротъ-стенги-штагъ (*Grote-stennghi-chtake-fale*), Étai du grand mât de hune. (Boutakoff écrit стенъ, au lieu de стенги.) — Гротъ-стенъ-ванта (*Grote-stenng-vannta*), Hauban du grand mât de hune. — Гротъ-ундерь-лисель (*Grote oundere-lissèle*), Bonnette de la grande vergue. — Гротъ-швичъ-сарвень (*Grote-chvitse-Sarvène*), Trelingage des grands haubans.

ГРУЖÉНІЕ (*Groujénié*), rus. s. (De Грузъ. [V. à la fin de cet art.]) Arrimage. — Грузило (*Grouzilo*), s. Plomb de sonde, de fil ou d'hameçon. (V. Лотъ.) — Грузильщикъ (*Grouzilechtchnike*), s. Arrimeur, chargeur. — Грузить (*Grouzite*), v. a. Arrimer, charger, lester un navire. — Грузиться (*Grouzitsia*), v. r. Faire du lest, ou prendre du lest pour son navire. — Грузный (*Grouznïï*), adj. Chargé. — Грузнуть (*Grouznoute*), v. n. Aller au fond, Couler à fond, Sancir. (V. Итти ко дну, Тонуть.) — Грузоваго (*Grouzo-*

vago), s. Paye attribuée aux chargeurs de navires. — Грузовáя ватéрлинія (*Grouzovaïa vaterlinia*), s. Flottaison, Ligne de flottaison en charge. — Грузовое (*Grouzovoïé*), s. Droit que payent les navires chargés.—Грузовóй (*Grouzovoï*), adj. Chargé. — Грузъ (*Grouzz* ou *Grouss*), s. m. (Transcript. du suéd. *Grus*, gravier [angl. *Grit;* all. *Gries*].) Cargaison, Charge, Chargement. — V. Кладь, Ластъ, Нагрузка, Нагруженіе.

ГРУТЪ (*Grounte*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Grond.*) Fond de la mer. (V. Дну, Глубина.)—Грунтовъ (*Grountove*), s. m. (De *Grond* [V.] et de *Tow.* [V.]) Redresse.

ГЪАРDIE (*Guardié*), val. s. f. (De l'ital. *Guardia.*) Garde, Quart.

ГУАРИ (*Gouari*, *g* sonnant à peu près comme *h* aspirée), rus. s. m. Houary.

ГУБА (*Gouba*), rus. s. f. (Proprement Lèvre; illyr. *Gùbba.*) Baie, Petit golfe. — Manque à J. Heym.— V. Бухта, Заливъ, Заливецъ, зашéецъ, Култукъ, Лиманъ, Лука.

ГУЖЪ (*Gouche*), rus. s. n. (Reiff donne pour étymologie à ce mot le gr. Οἶσον, nom d'un cordage fait avec de l'osier, et il dit du *gouche* que c'est « une corde. » Nous ne savons s'il y a, en effet, un rapport entre Οἶσον et Гужъ, qui nous semblent un peu éloignés l'un de l'autre par leurs conformations respectives et leurs prononciations; mais nous voyons que l'illyr. a *Guja* (Gouja), qui désigne le lombric, ver du corps humain, et *Gujban* (Goujbane), qui nomme le ciseau (notre *gouje*) et en même temps le lien qui attache le joug à la charrue. Les marins russes donnent le nom de Гужъ à la Palonne.

ГУЗЕ КРИЧАТЪ (*Gouzé kritchate*), rus. v. a. (Le mot Гузе, qui manque à Reiff aussi bien qu'à Heym, est sans rapports avec Гузно signifiant : Anus, Croupion, ou avec Гусь [*Gousse*], qui désigne l'Oie. Il nous paraît fait de l'all. *Gruss*, Salut [*Grüssen*, Saluer]. Quant à Кричать signifiant : Crier, il vient probablement, comme le français, du gr. Κρίζειν.) (Crier salut!) Saluer de la voix.—V. Ура.

ГУКАРЪ (*Goukare*, *g* sonnant à peu près comme *h* aspirée), rus. s. m. (De l'angl. *Howker*, ou du holl. *Hoeker.*) Houcre. — Ce mot manque à J. Heym. Reiff, dans son Supplément, le donne p. 5, avec cette explication : « Barque sur le canal Marie et la mer Blanche. »

ГУЛЬКЪ (*Goulke*, presque : *Houlke*), rus. s. m. (Ce mot, qui manque également à J. Heym et à Reiff, n'a rien de commun avec Гулъ (*Goull*) ou Гулкъ (*Goulke*), signifiant : « Écho, bruit sourd; » il est la transcription du holl. *Hulk.*) Heu, Hourque.

ΓΥΡΙΖΩ (*Ghyrizô*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Γυρόω, j'arrondis; rad. Γῦρος, tour.) Arrondir, Éviter, Retourner, Virer de bord. —Γυρίζω ποδιστά (*Ghyrizô podista*), Virer vent arrière. — Γυρίζω τὰ ἱστία, Changer les voiles, dans un virement de bord. (V. Ἀλλάζω.)

ΓΥΡΙΣΜΑ (*Ghyrisma*), gr. mod. s. n. (Du gr. anc. Γῦρος, tour.) Évitage, Virement de bord. — V. Βόλτα, Ἐξελιγμός.

ΓΥΡΟΩ (*Ghyroô*), gr. litt. mod. v. a. (C'est le gr. anc. signifiant : Tourner.) Donner à la bande; Tourner un cordage (à une cheville, à un taquet, à une bitte, à un banc). — V. Κλίνω. — Le grec vulg. dit Γέρνω.

ГУСЯНКА (*Goussiânnka*), rus. s. f. Nom d'une barque en usage sur l'Oka et la Tzna.

ГЪЛЕАТЪ (*Gléate*), val. s. Baille.

ГЪТІ (А) КОРАБІЕ (*A gueti o Korabié*), val. v. a. Гъті (*Gueti*, *e* muet), du rad. slave Гот, qui a fait le rus. Готовить (*Gotovite*), et l'illyr. *Gotovike*, signifiant : Apprêter, disposer.) Gréer, Équiper, Garnir, Parer. — Гътиі (a) о корабіе кѕ бандіереле (*A gueti o korabié kou bandierélé*) (Garnir le navire de pavillons). Pavoiser. — Гътіреа (*Guetiréa*), s. Équipement, Gréement.

ГЪЅРІ (А) (*A gueouri*), val. v. a. Percer.

ГЮЙСЪ (*Ghiouiss*), rus. s. m. (Du holl. *Gensje.*) Pavillon de beaupré; Yack.

ГІЅЛЕА (*Guiouléa*), val. s. (Du turc *Gueulé.*) Boulet de canon.

[Lettre Г : 141 articles.]

D. Δ (gr.). Д (rus.).

(DE).

DÀ, géno. v. a. (Du lat. *Dare.*) Donner. — *Dà a caccia*, Chasser, Donner la chasse. (V. Caccia.) — *Dà a stiva. Stiva*, c'est la cale du navire; il est donc étonnant que les marins génois aient adopté cette locution,—qui nous est affirmée par M. de Persano,—pour désigner l'acte qui consiste à Donner la cale à un coupable. Donner la cale, c'est précipiter de haut dans la mer l'homme qui est condamné à ce supplice; ce n'est pas le jeter dans la cale du navire. *Dà a cala* nous semblerait être la locution convenable. — *Dà caœnhe*, Caréner. (V. Dare carena.) — *Dà de chiggia*, Abattre en carène. (V. Mette in caenha, Mette in chiggia, Tumbâ.) — *Dà dell' arria a una nave*, Donner de l'erre à un navire. (V. Erre.) —*Dà fonda*, Mouiller. (V. Ancuâ, Dar fondo.)—*Dà recatto.* (*Recare*, Mettre, placer.) Arranger, mettre en ordre. (V. Assestâ.) — *Dà volta*, Tourner une manœuvre, l'amarrer. (*Volta*, du lat. *Volvere*, tourner.)

DA (A), val. v. a. (Du lat. *Dare :*) Donner. — Da (a) a фѕнd (*A da a found*). (Фѕнd, du lat. *Fundus.*) Couler bas, mettre au fond de la mer. — Dà (a) кѕ корабіа de фѕнd (*A da kou karabia dé found*). (Mot à mot : Donner avec le navire au fond.) Échouer, s'échouer.—Da (a) Ìndъpъt (*A da indrèt*). (Proprement : Donner en arrière; donner ce qu'on a reçu en dépôt. Ìndъpъt, de l'ital. *In dietro.*) Rendre un bâtiment de guerre que l'on montait, et dont on quitte le commandement.

DA U VENTO, géno. adv. Au vent.

DABAS DA PROUA, prov. s. m. (De l'ital. *Dabasso*, en bas.) (L'en bas de la proue.) La chambre de l'avant, où est logé l'équipage des petits bâtiments de la Méditerranée.

ДАГЛИКСОВЫЙ КАНАТЪ (*Dagliksovie hanate*), rus. s. m. Câble d'affourche. Alex. Boutakoff. (V. Канатъ) —

Alex. Chichkoff dit : *Дагликсъ-*moy ou *Дагликсъ-канатъ*.

ДАГЛИКСЪ (*Daglikss*), rus. s. m. (Du holl. *Dagelijksch*. [V.]) Ancre d'affourche.

DADHIA (*Dazia*), wol. v. a. Clouer.

DADO DELL' ANCORA, ital. s. m. Tenon de l'ancre.

DAGELIJKSCH ANKER, holl. s. (*Dag*, de l'isl. *Dagr*, jour [angl. *Dag;* all. *Tag;* angl.-sax. *Dag*, *Dæg*, *Dah*]. *Dagelijksch*, journalier, quotidien. Nous ne savons quelle raison a pu faire donner cette épithète à une des ancres.) Ancre de veille, seconde ancre de la grande touée. (V. Tăglich anker.) Le dan. dit : *Daglig anker*, et le suéd. *Dagligs ankare*.

DAGLIGSTĂG, suéd. s. Câble d'affourche. — V. Tăg.

DAGSIGLING, isl. s. f. (De *Dagr*, jour, et de *Sigling*, navigation.) Navigation d'un jour; Singlage.

DAGUE, fr. anc. s. f. (Celto-bret. *Dag*, *Dager*, poignard.) (Rus. Линекъ [*Linek*].) Nom donné à un bout de corde que portait toujours le prévôt, et dont il se servait pour frapper les hommes de l'équipage d'un vaisseau qu'une faute avait fait condamner à être battus. On appelait par raillerie : Dague cet instrument de supplice, parce que le chef de la police du bord l'avait pendant à sa ceinture, comme les hommes d'armes la Dague.

DAHABI, ar. s. m. Nom d'une grosse cange (V.) qui porte des passagers et des marchandises légères. Le Dahabi est moins fin de forme que la cange, avec laquelle, d'ailleurs, il a de nombreux points de ressemblance.

DAH'K FLEUB HARH', ar. côte N. d'Afr. s. Mal de mer.

DAÏATMAQ, tur. v. Accorer, Épontiller. — V. Daïaq.

DAÏAQ, tur. s. Épontille, Accore. — *Daïaq qomaq*, tur. v. a. (*Qomaq*, mettre.) Accorer, Épontiller. — V. Daïatmaq.

DAIJE (*Daikhe*), wol. s. Rivière. — *Daije gou ry*. (Proprement : La grosse (*ry*) rivière.) Fleuve.

DAIONG (*g* sonnant peu), mal. s. Aviron, Pagaie, Rame; Nager, Ramer. (V. Dayong, Berdaïong.) — *Daïong-an* (*n* fin. sonnant), Navire à rames.

DAILLOT, fr. anc. s. (Variante d'Andaillot. [V.])

ΔΑΚΝΙΧΟΝ (*Takniko-n*, δ sonnant à peu près *t*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Δάκνω, je mords.) Patte de l'ancre.

ΔΑΚΤΥΛΙΔΙ (*Dactylidi*), gr. litt. mod. s. m. (Du gr. anc. Δακτύλιος.) Bague.

ΔΑΚΤΥΛΙΟΣ, gr. anc. s. m. (De Δάκτυλος, doigt.) Anneau de pierre auquel, selon Pollux (liv. x, chap. 30), on attachait les câbles des navires. — V. Ἀπόγειον.

DALA, esp. anc. et mod. s. f. (De *Dal*, suéd. dan. holl. rus. Долъ [*Dole*], Удолъ [*Oudole*]; all. *Thal*, signifiant Val, Vallée. Le bas lat. fit de ce mot teutonique : *Dalus*, *Dailus* et *Dayla*, exprimant l'idée de fossé, canal pour jeter les immondices, etc. [V. du Cange.]) Dale, Pissotière. — V. Adala.

DALE, fr. s. f. (De *Dala*. [V.]) (Ital. *Doccia;* vénit. *Gorna;* angl. *Dale*.) Canal, composé ordinairement de deux planches réunies sous un certain angle. Il sert, sur un navire, à l'écoulement des eaux de la pompe. Il y a des Dales faites d'un arbre creusé. Dans les brûlots, le conduit qui porte la traînée de poudre jusqu'aux matières inflammables reçoit le nom de Dale.

ДАЛЕКОЕ ПЛАВАНІЕ (*Dalékoïé plavanié*), rus. s. (De Дал [*Dal*], rad. des mots qui expriment l'idée de l'éloignement.) (Lointaine navigation.) Voyage de long cours. — V. Плаваніе.

DALFINERA, bas lat. cat. anc. s. f. (Du lat. *Delphinus* [gr. Δελφίν], dauphin.) Croc, Gaffe. — Ce nom de *Dalfinera*, donné au fer dont est armé le manche de la gaffe, tenait sans doute à la forme que les Catalans lui imposaient pendant le moyen âge. — V. 2. Lembus.

DALGHA, tur. s. Lame, Vague. (V. Talas.) — *Dalghalar*, s. Houle. — *Dalghalu*, adj. Houleuse, agitée, en parlant de la mer.

DALC'H (Prononcé *Dalh*, *h* fortement asp.), bas bret. s. m. Tenue. — *Dalc'h mad*, Bonne tenue. — *Gwall Dalc'h*, Mauvaise tenue. — *Dalc'h* a aussi le sens de : Prise, de Capture. — V. Kémér, Préiz, Pris.

DALOT, fr. s. m. (De *Dale*. [V.]) (Gr. vulg. Μπούνιον [*Bougnio-n*]; basq. litt. *Urjoairac*, *Adala*, *Dala*, *Dalo;* ital. *Ombrinale;* napol. *Imbrunale;* géno. *Umbrina;* vénit. *Brunale;* malt. *Burnal;* cat. *Ambrunal*, *Amburnal;* port. esp. *Embornal;* esp. *Embornale*, *Imbornal;* bas bret. *Dalot*[*e*]; angl. *Scupper*, *Scupper hole;* all. *Speigate;* holl. *Speigat;* dan. *Spygat;* suéd. *Spygatt;* illyr. dalm. *Cjěv* [Tchèv]; rus. Шпигатъ [*Chpigate*]; ar. côte N. d'Afr. *Bernar* [corrompu du malt. *Burnal*]; mal. *Selouran;* lasc. *Bournal*.) Canal rond ou carré, pratiqué au niveau du pont d'un navire, pour donner passage aux eaux qui doivent couler du bâtiment à la mer. — « Audict Jehan Faulbuisson la somme de deux solz tournois... pour auoir persé un Dalot » (à la galéace *Réale*, en 1538, au Havre). Fol. 21, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Pour six maugères aussi employées aux Dallots d'icelle galleace » (*le Saint-Jehan*). Ib., fol. 23 v°. — « Une douzaine d'alesnes garnies de leurs manches, qui ont semblablement seruy à couldre les cuyrs au tour desd. Dallots de poupe dessusdicts. » Ib., fol. 24. — Quelques dictionnaires anciens donnent pour synonyme à Dalot : Dalon et Daillon; le dernier au moins est mauvais, et contraire à l'étymologie.

DALUM, lat. s. n. (Faute de copiste, pour *Dolon*. [V.]) — « Dalum, minimum velum ad proram fixum. » Papias. — *Dalum*, mentionné par du Cange, l'est également par le Vocabulaire universel lat.-fr., 1754.

ДАЛЬНЫЙ ВОЯЖЪ (*Dalnii voïache*), rus. s. m. (Даль [*Dal*], Éloignement.) (Voyage lointain.) Circumnavigation. Cet art. nous est fourni par M. le comte Alex. de Stackelberg. — V. Вояжъ, Путешествіе кругомъ свѣта.

DAM, sansc. s. Cordage, corde, manœuvre. *Hindoost and engl. dict.*, par J. Taylor et W. Hunter (1808), t. II, p. 7.

DAM-LOOPER (*Damelopre*), holl. s. m. (Non pas de *Damlooper*, coureur de dames, galantin [Dame, *domina;* *Looper*, coureur], mais de *Looper*, coureur [angl.-sax. *Hleapan*(*e*), sauter, courir], et de *Dam*, digue, chaussée. [V. Dame.]) (Proprem. : Navire qui court entre les chaussées, entre les digues.) Barque hollandaise qui fait principalement la navigation des canaux et des rivières. Elle est à fond plat, tire peu d'eau, porte d'assez grandes charges, a environ quarante-cinq pieds de longueur, s'arrondit par l'avant et par l'arrière, est pontée, et, sur le milieu de son pont, a une sorte de logement dont la couverture est convexe. Un mât, une voile à balestron, un foc amuré sur l'étrave, quelques haubans, un étai, etc., composent son gréement. Le Dam-looper porte une semelle de drive de chaque côté. — On voit sous le n° 3, dans l'œuvre de Jean Percelles (*Icones variarum navium hollandicarum*, etc., 1627; Bibl. nat., cabinet des estampes, vol. I-c-6), une représentation très-bonne des Dam-looper du XVIIe siècle.

DAMAN, *n* sonnant, lasc. s. Écoute. — Ce mot est persan, si nous en croyons le *Dict. hindoustani-angl.* de J. Taylor et de W. Hunter (1808), t. II, p. 7. — *Daman tane tchecar!* Hale l'écoute à joindre!

DAMAR, lasc. s. Braie. Les Lascars se servent aussi du mot anglais *Pitch*, que, dans son *Engl. and hindoost naval dict.* (1813), le lieut. Th. Roebuck figure ainsi : *Peech,h*, conformément au système orthographique qu'il a adopté dans cet ouvrage, après Gilchrist.

DAME, DEMOISELLE, fr. s. f. (Isl. *Hábora, Hömlur;* angl.-sax. *Ar-locu;* angl. *Row lock;* dan. *Aareklampe;* bas bret. *Dâm;* basq. vulg. *Aguignia;* gr. mod. Μπουκαπόρτα τοῦ λέμβου [*Boukaporta tou lemmvou*].) Cheville de fer ou console de bois, destinée à servir d'obstacle sur le bord d'une embarcation, où elle est plantée verticalement. C'est entre deux de ces Dames ou Demoiselles qu'est placé le rouleau de poupe de la chaloupe; elles empêchent le câble qui court sur ce rouleau de tomber à droite ou à gauche, pendant qu'on lève l'ancre ou qu'on visite le câble. Deux Dames, plantées à une petite distance l'une de l'autre, font, pour un aviron, l'office d'un sabord de nage. La rame y tourne librement; la Dame de l'arrière remplace l'estrope qu'on emploie lorsqu'on attache l'aviron à un tolet, cheville ou Dame unique, placée à l'avant, et contre laquelle le levier fait effort. — Pourquoi les matelots français ont-ils appelé Dame la cheville, la console dont nous venons de parler? Est-ce caprice, ou allusion grossière au mouvement de l'aviron entre les deux consoles? Est-ce que, console ou cheville, la Dame eut d'abord la figure d'une femme, alors que l'art s'appliquait à orner tous les détails du navire? Nous ne le pensons pas. Nous remarquerons que, dans les langues du Nord, *Dam, Damm*, signifie Digue (angl.-sax. *Demman*[*e*], arrêter, mettre obstacle au cours d'un fleuve), et que la cheville en question est une sorte de digue résistante. Nous croyons que là est la véritable étymologie du mot *Dame*. Quant au nom de Demoiselle (V.), donné comme synonyme à Dame, on comprend très-bien que Dame, une fois admis, Demoiselle se soit tout naturellement introduit dans le vocabulaire, par plaisanterie. — La lisse de porte-hauban a porté, au XVIIe siècle, le nom de Damoiselle ou Demoiselle. (Desroches, 1687.)

DAMP-FARTØI, dan. s. (De *Fartøi* [V.] et de *Damp*, en relation avec l'angl.-sax. *Stem*, vapeur.) Bateau à vapeur.

DAMPAR, mal. s. et v. Naufrage, Naufrager. — V. Gosong, Pachah-kapal.

DANDÃN-AN ALOUOUAN (les *n* fin. sonnant), mal. s. Ornements de l'avant et de l'arrière du navire.

DANDIE, hindoust. s. m. Ce mot est sans rapport avec son homonyme anglais. A Calcutta, il nomme le matelot d'une embarcation, le batelier, le canotier. — V. Boa.

DANÉLÃ (*Danéle*), wol. v. a. (Proprement : Abattre.) Démâter.

DANGER, fr. s. m. et angl. bas bret. s. (Ital. *Frangente, Pericolo;* esp. *Escollo;* port. *Perigo;* gr. vulg. Κίνδυνος [*Kinndyno-s*]; isl. *Skér;* all. *Gefahr;* dan. *Fare, Nød;* suéd. *Fara;* rus. Опасносmь [*Opasnoste*], Опасныя [*Opasniia*]; illyr. dalm. *Grebèn, Mjal;* madék. *Aran, Karan.*) Toute roche, tout écueil, tout bas-fond, tout banc, tout haut-fond à l'approche ou au contact duquel un navire peut courir un danger, est nommé Danger, par métonymie.

DANNU, malt. s. m. (De l'ital. *Danno;* lat. *Damnum*, dommage.) Avarie.

DANOU, wol. s. Tonnerre.

DANT (*n* nasal), bas bret. s. m. (Du fr. Dent.) Legonidec fait précéder ce mot, dans son dictionnaire, des signes * ?, qui expriment le doute sur son origine. Il ne nous semble pas qu'il puisse y avoir lieu à hésitation; l'origine latine est très-claire. L'ancien mot celtique a disparu ; le mot français l'a remplacé dans l'usage, ainsi qu'il est arrivé bien des fois.

DAOUAR, ar. mal. s. Guindeau, Virevau.

DAPA, DÉPA, DÉPAS (*s* sonnant), mal. s. Brasse. — *Dépas* est l'orthographe du *Petit interprète malais* (1839); *Dapa* ou *Dépa* est celle qu'a préférée Marsden.

DÃPOUR, mal. s. Cuisine.

DAQAL, ar. turc, s. (C'est le nom d'une espèce de palmier.) Mât. — V. Dirakht, Dirik.

1. **DAR**, lasc. s. Canal, Chenal. — Le lieut. Th. Roëbuck, p. 18 de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit « *D,har.* »

2. **DAR**, cat. esp. port. ital. v. a. (Du lat. *Dare.*) Donner. — *Dar a banda*, port. — *Dar à la banda*, esp. Donner à la bande, Mettre à la bande. (V. Banda, Irse à la banda, Tumbar.) — *Dar à la bomba*, esp. Pomper. (V. Bomba.) — *Dar a proa a o mar*, port. Prendre le large. (V. Dar o timon a banda, Esteira.) — *Dar a poppa*, port. Aborder par la poupe. (V. Poppa.) — *Dar a vella*, port. Faire voile. — « ... E depois de lhe fallar » (après lui avoir parlé [au galion qu'on avait entendu]), « Demos a todas as vellas... » *Roteiro de D. Joham de Castro*, 8 janv. 1541, p. 6. — *Dar al travès*, esp. (Donner sur le travers, sur le côté, en parlant d'un navire.) Échouer, Naufrager. — « Tres galeras Dieron al travès en Corcega, y Cerdeña; una tragò el mar » (une coula bas), « cinco de Florencia perecieron, las demas arribaron a diversas puertos. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (1627), fol. 88. — *Dar alla banda*, ital. Mettre à la bande; Donner à la bande, incliner sur un côté. — *Dar arme in coverta*, vénit. Mettre les armes sur le pont de la galère, faire armes en couvertes, se préparer au combat, ou, comme on dit en France : Faire le branle-bas de combat. — « ... Et de presente tute le galie se debia redure appresso lui (le Capetanio), è andare a se soe poste, e faza Dar arme in couerta... » *Ordini de Mocenigo* (1420). — *Dar aviamento*, port. anc. Armer, Équiper. — « Como o infante dom Eduarte se foi a Lisboa a Dar aviamento à frota... » Rubrique du chap. 73 de la *Chron. de D. Pedro*, t. II, p. 451 des *Ineditos.*

Dar bela ou *vela*, esp. port. Augmenter sa voilure, faire plus de voile; Faire voile, appareiller, partir. — « Dé la vela al nornorueste... » *Primer viage de Colon*, p. 31. — « Y en amaneciendo » (et le matin) « Dé la vela. » Ib., p. 33. — « Demos totas as vellas. » *Roteiro de D. J. de Castro*, 25 janvier 1541. (V. Marear una vela, Poner en vela.) — *Dar bordos*, port. Donner des bordées, Courir des bordées. — *Dar buelta*, esp. (Donner la volte.) Faire route; Retourner; Faire le tour de..., comme dans la phrase suivante de l'*Arte para fabricar... naos* (1611), p. 5 : « Luego podrase presumir q. de ay an tomado motiuo y occasion los Italianos, para contarse por marineros : como pudieran tambien hazerlo, y con mas justa rezon y titulo, nuestros viscainos : por aver salido de entre ellos, el muy venturoso Juan Sebastian del Cano, que con su nao nombrada *Victoria* Diò buelta y rodèo toto el mundo » (fit le tour du et contourna le monde). (On sait que Sébastien de Cano fut un des compagnons de Magellan, dans le voyage entrepris par ce navigateur célèbre en 1519. L'escadre de Magellan était composée de trois vaisseaux : *la*

Conception, *la Trinité* et *la Victoire*, que S. Cano ramena à San-Lucar, près de Séville, où il mouilla le 8 septembre 1522, ayant fait le tour du monde, et pris, pour sa navigation isolée, son point de départ des Molluques, après la mort de Magellan, tué à Matau, une des Philippines. C'est à cette heureuse circumnavigation de Juan Sebastien de Cano que Thome Cano fait allusion.) — « Acordamos de Dar buelta à la ysla de Santa-Ysabel » (de contourner l'île de Sainte-Isabelle) « y por la otra vanda. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendãna* (1567); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. (V. Dar lado.)

Dar cabo, esp. port. Donner une remorque.—« Topamos en ella » (ysla de Buena Vista) « algunos Yndios, los quales nos festejaron mucho. Porque auiendo calma les Dimos un cabo para que nos leuassen à la ysla; y cada una de las canoas pedia tambien su cabo; y todo era fin de matarnos y comernos. » *Relacion breue del viage che hizo Aluaro de Mendãna* (1567). Ms. cité plus haut. — « E logo acerca se seguio, che huma Barca de castella partindo de Cepta foi levada da corrente, com à qual se hia direitamente à Cõxa de Gibraltar, e o conde querendo-lhe dar socorro mandou a Andres Martin e a Martin Vasques Pestana, que armasse duas fustas, e lhe fossem Dar cabo, porque aquelle nobre capitaõ assy tinha prestes, etc. » *Chron. do conde D. Pedro*, liv. II, chap. 5. (V. Barinel, Esquife.) — *Dar caça*, esp. anc. Donner la chasse à un navire. — « Quando se hase alguna fuerça Dando caça se suele refrescar la chusma con algun poco de vinagro o vino y estos se puede estimar en 20 libr. » *Relacion de lo que vale vna galera*; Ms. de 1574; Bibl. de la Mar., Pièces diverses, n° 14255-3.—« E á sahida das ilhas ouverom vista de hum bragantim, e pensando que era fusta de Mouros Deraõ-lhe caça. » *Chron. do conde D. Pedro*, chap. 46. (V. Ampolleta.)—*Dar caccia*, ital. anc. Donner la chasse, Chasser. — « Li quali soldati in tempo di Dar caccia, ò di fortuna obediscano subito di andar da basso, come sarà lor comandato. » *Ordini d'Emilio Pucci* (1607). (V. Caccia, Dar la caza.)—*Dar cap*, cat. anc. Donner une remorque. Le chap. 49 du *Consulat de la mer*, édit. Pardessus, est intitulé : « De Dar cap à altra nau. » La rubrique de ce chapitre, dans un des manuscrits du Consulat cités par M. Pardessus, t. II, p. 98, *Collect. des lois maritimes*, est ainsi conçue : « Senyor de nau es tengut de Dar cap à altra nau o leny. »—*Dar capo*, ital. (Donner le câble à la terre.) Tourner un cordage à un objet fixe, à terre, pour amarrer le navire. — *Dar carena*, ital. esp. Donner une carène à un navire, c'est-à-dire, le nettoyer, réparer ses fonds; Abattre le navire pour le caréner. — « Dar carena è far piegare il vascello tanto da vn lato, che gli si scopra la carena. » Pantero-Pantera (1614). — « Si prohibisse a detti vascelli, nauigli come si siano, exclusi quelli da ramo il poter Dar carena in detto porto senza expressa licentia. » Décret du 21 juillet 1535; *Decreta varia reipubl. Genov.* Ms. Bibl. civ. de Gênes, t. II, p. 38 v°. — « Dar carena, c'est tourner le vaisseau sur le costé pour refaire » (réparer serait plus exact) « la carène. » Oudin (1660).—*Dar cassa*, cat. Donner la chasse. — « Si senyor de nau aurá carregada la sua nau, si stara surt, è se n'haurà a levar per mal temps, è laxarà los mercaders, è haurá à gitar per lo dit temporal oper fustas armadas que li Daran cassa. » Rubriq. du chap. 73, *Consulat de la mer*, Ms. Bibl. nat. — *Dar cavilhas*, port. (Donner les chevilles.) Cheviller.

Dar el costado a un navio, esp. fig. (Donner le côté [sur la terre] à un navire.) Abattre en carène.—*Dar em secco*, port. (Donner sur le sec.) Échouer, Toucher. (V. Dar nel hum baixo, Varar.) — *Dar escalla em terra*, port. anc. Pousser la planche à terre pour débarquer ou pour favoriser l'embarquement. (V. Fusta.)

Dar fondo, ital. esp. port. (Donner le fond [à l'ancre].) Ancrer, Mouiller, Jeter l'ancre.— « Et fu nauigato per ostro scirocco, et fu Dato fundo auanti sera in vn luogo chiamato Corondolo. » *Viag. d'vn comito veneto*, ap. Ramus., t. Ier, fol. 274 F. — « Il galeone arriuo al quanto primà e Diede fondo con un ferro. » *Tratato del seguite delle 5 galere della S. Religione di S. Gio. Hierosol.*, etc., Ms. de 1606, Bibl. Riccard. de Flor., n° 1826, p. 306. — « Con todo Dimos fondo en la dicha ysla (de San Dimas). » *Relac. breue del viage*, etc., citée plus haut. — « ... Excepto junto a la punta rasa, donde Dimos fondo, y de la punta rasa para adentro del estrecho, es mejor fondo que se puede Dar, por quinze diez y ocho, veynte braças. » *Relacion de los capitanes Nodales* (1621), p. 27. — *Dar fondo ao navio*, port. Mettre le navire au fond, Couler bas un navire.

Dar la boga, esp. Donner la vogue, conduire la nage d'un navire à rames. (V. Boga, Dar la voga.)—*Dar la caza*, vénit. Donner la chasse, Chasser un navire.—« Et se l'ocorrerà che Dando la caza aquel tal nauilio ouer fusto, miser lo Capitanio uolesse che la dicta galia de guarda ne doueze più cazar, farà metter do fuoghi sotto il fanò che sarano uno sora l'altro... » *Ordini de Mocenigo* (1420).—*Dar la popa*, vénit. Montrer sa poupe à l'ennemi, Fuir, Faire retraite.— « Item, se fose et ocorese, che Dio nol uoglia, che de note fosse tanti fusti armadi chel parerse meglio fuzzir et Dar le pope... » *Ordini de Mocenigo*. — *Dar la quilla*, esp. (Donner la quille au soleil.) Abattre en carène; virer en quille. (V. Caer á la quilla, Dar carena, Dar lado, Carenar, Ir à la quilla, Ensenar la quilla, Tumbar.)—*Dar la voga*, ital. anc. Donner le mouvement à la nage d'une galère, d'une embarcation. — « Vi sono anchora altri due luoghi, da dove commincia a Darsi la voga : vno al banco del focone et del trombetta quando non voga il terzo di poppa, che abusivamente dicono quartieri, l'altro al banco dell'vna et l'altra banda dell'albero, ove il comincia il terzo di proda, quando insieme con la poppa non voga la mezania. (V.) Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 96. — *Dar la zia*, ital. Donner le mouvement de la scie, donner le mouvement aux rameurs qui doivent nager à caler. (V. Conigliero.) — *Dar lado*, esp. Donner le côté [au soleil, ou à la terre], Abattre en carène, Caréner. — « ... Sean aprouechado de muchos pertrechos de los dichos nauios como es broa, cebo, estopa, clauazon, xarcia en espicial, quando se Da Carma o Lado a los dichos nauios. » *Instrucion antigua*, etc. (XVIIe siècle), Ms. Bibl. de la Mar., n° 14255-3.—« Lunes à catorze di junio nos hicimos à la vela, con proposito de yr à la ysla de San Juan, porque al piloto le parescio que era lugar conueniente para Dar lado à los nauios y adereçarlos de lo que era menester. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendãna* (1567), citée plus haut.—« Junto el général (Alvaro de Mendaña) todos los pilotos, y capitanes, los quales al cabo de tratar de varias cosas importantes, acordaron que se hiziese jarcias y se apareja en los navios. Dioseles lado lo mejor que se pudo, y concluyeronse diesse la buelta al Piru por la parte del norte... » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1693). (V. Adobar, Dar carena, Dar la quilla, Caer á la quilla, Tumbar.) — *Dar le cabo*, esp. anc. Donner la remorque. — « Antes don Christoual de Erasso, siguiendo a los enemigos, y consintiendo el arbol mayor, tiró vn tiro, y al Marques se fue forçado boluer a socorrerle, y Dar le cabo con su capitana. » (Avant cela, don Christophe d'Erasso en poursuivant les ennemis, son grand mât ayant éclaté [consenti], tira un coup de canon [pour annoncer cette ava-

rie], et le marquis de Santa-Cruz fut forcé de virer de bord pour l'aller secourir, et lui Donner la remorque avec sa capitane [le galion *le Saint-Martin*].) Fol. 4, v° *Lo sececido a la armada de Su Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — *Dar la vela*, ital. (Donner la voile [au vent].) Faire voile, Appareiller. — « Et non potendo Dar le vele per il vento contrario. » *Lettre d'And. Corsali*; ap. Ramus., t. 1er, fol. 183 D.

Dar nel hum baixo, port. anc. Donner sur un bas-fond, sur un écueil; Toucher, Échouer. — « Não se resguardando os pilotos da náo de Alf. Dalboquerque de huns baixos, que estavan na quella costa de Camatra » (sur cette côte de Sumatra), « fronteiros ao regno de Daru, vieram de note Dar nelles com a náo *Flor de mar*, a qual por ser ja muito velha, tanto que ali deo, fez-se logo em duas partes. *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 42. (V. Dar em secco.)

Dar o timom a banda, port. anc. Mettre la barre contre le bord. — « Alvaro Affonso quando vio, que a fusta dava a próa ao maar » (donnait la proue à la mer, prenait le large) « vogou pola atalhar diante » (pour lui couper la route) « e iguou-a muita asinha, e como se a fusta sentio encalçada » (se vit chassée) « Deu o timom á bauda, e volveo via das outras fustas ambas, e levo remo, porque vio que hom podia fugir; e Audrés Martin que lhe vinha na esteira achoua a travées, e veeo-lhe per próa » (et donna de sa proue) « no quartel de pópa. » *Chron. do conde D. Pedro*, liv. II, chap. 19.

Dar pano, port. (*Pano*, drap, étoffe, et par extension : voile; du lat. *Pannus*; gr. Πῆνος, toile. Les Grecs modernes disent Πανί, pour toile et voile.) Donner la voile au vent; Appareiller. (V. Apparellar, Desfraldar, Fazer a vela.) — *Dar proa em terra*, port. anc. Donner la proue à terre; Aborder un rivage; Arriver au terme de son voyage. (V. Barinel.) — *Dar querena*, port. Abattre en carène, caréner. (V. Crenar, Querenar, Virar de crena.) — *Dar remos de luengo*, esp. anc. (Donner les rames dans la longueur du navire.) Rentrer les avirons. (V. 3. Artimon.) — *Dar salida*, esp. Donner de l'erre au navire. (V. Erre, Salida.) — *Dar sebo*, esp. Donner un suif, suiver, graisser. (V. Cuello.) — *Dar un bolso*, esp. Donner au vent une partie de la voile qu'il gonflera. (V. Bolso, Marear.) — *Dar un salto a una corda*, esp. Choquer une manœuvre, la filer un peu. — « ... Sera preciso arriar el juanete, Dar un salto à sus escotines, y a la drisa de gavia... » Fernandez, *Practica de maniob.* (1732), p. 17. — *Dar vela*, ital. esp. port. (Donner la voile [au vent].) Faire voile, Appareiller, Mettre une voile dehors. — « Dieron pues velas, gastando siete dias en montar la isla de San-Christoual. » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1693). — « Que sendo caso que... alguna náo se desamarrasse... e Desse vela. » *Comment. Dalboq.*, part. I, chap. 18. (V. Arribar, Camarote.) — *Dar vento ad una vela*, ital. Donner le vent à une voile, la remplir de vent, l'Éventer, la Faire servir, la Faire porter. (V. Far portare.) — *Dar vuelta a una corda*, esp. Donner un tour à une manœuvre, la Tourner à un taquet, à une cheville, à une bitte, etc. — « Y entonzes se mandarà Dar vuelta a la drisa... » Fernandez, *Practica de maniob.* (1732), p. 6.

DAR BOURS (prononc. *Dar bourse*), bas bret. (Comp. de *Dar*, à, au, et de *Bours*, corrupt. du franç. *Bord.*) A bord.

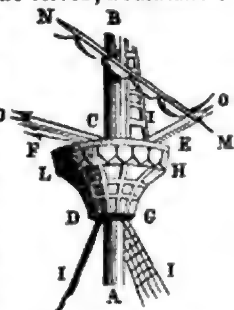
DARASANAL, cat. s. m. (Variante de *Taraçana*. [V.]). Arsenal. — « Si quen casum lloch daquests » (Tortosa e Cullera) « ab cinch millia lliures farets un Darasanal. E en cascu daquests Darasanals porets tenir xxv galees, e en Valencia al Darasanal de la mar altres xxv, e puix en Barcelona altres xxv. E axi podets tenir cent galees aparellades com ops vos sien contra vostres enamichs. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 36. V. aussi chap. 200. — V. Deresana.

DARAT, *t* sonnant, mal. s. Côte, Terre. — Ce mot, que nous fournissent Marsden, Élout et *Le Petit interprète malais*, manque à Dumont-d'Urville, qui, dans son *Tableau comparatif des langues océaniennes*, donne seulement *Boumi* et *Tanah*.

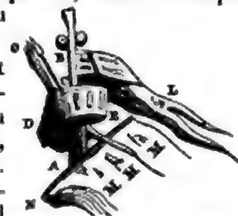
DARCE, fr. s. f. (De *Darcina*. [V.]) — « La petite Darce est l'endroit où il y a le moins de verds (*sic* pour vers), et c'est pour ce sujet que j'y auois mis les masts du sieur Dalliés, pour faire l'épreuve que vous m'auiés ordonnée. » *Lettre de M. de Vauvré*, int. de la mar. de Toulon, à Colbert; 29 aoust 1681. Ms. Arch. de la Mar. — V. Chauffer.

DARCINA, ital. s. f. (Var. orthogr. de Darsina. [V.]) — « *Darcina*, Darcine, un port de mer au-dedans de la ville, pour y mettre les navires en seureté. » Nat. Duez, 1674.

DARDS DE HUNE, fr. anc. s. m. plur. Au Moyen Age et encore au xvie siècle, parmi les armes et engins de guerre dont on munissait les Châtelets des mâts, ou Hunes, étaient comptées quelques douzaines de grosses flèches, nommées dards, que devaient lancer à l'ennemi, pendant le combat, les hommes qui servaient dans ces hunes. Ces Dards sont mentionnés dans plusieurs documents; ainsi, dans un contrat du 3 avril 1335, pour le nolis de cinq galères, convention que nous avons tirée du Ms. 6956-A-Colbert, Bibl. nat., et publiée p. 326, t. II de notre *Archéolog. nav.*, on lit : « Dartos Vc. » (500 Dards). Une partie de ces traits étaient pour l'armement des gabies. Dans les *Faits de la marine*, par Ant. de Conflans (1512 à 1522), à propos de l'armement d'une nef, on lit : « Vingt-quatre bottes de Dars. » L'édit de Henri III sur la juridiction de l'amirauté (mars 1584) ordonne que le navire « de 110 à six vingt tonneaux », aura entre autres armes, « Dards de hune ferrez, à suffisance. » Les monuments peints et gravés sont, à cet égard, d'accord avec les prescriptions que nous venons de rapporter. Voici la figure d'une hune ronde que nous empruntons à un manuscrit du xve siècle; les Dards de hune n'y ont point été oubliés par le miniaturiste; on les voit en O, O.



Ces Dards se voient aussi dans la hune de la nef que porte le sceau de John-Holland (xive siècle), que nous avons gravé. (V. ci-dessus, p. 280, 2e colonne.) Ils sont marqués O, dans le croquis que nous offrons de cette partie du navire :



Un sceau du xve siècle, dont nous possédons aussi une empreinte, nous montre les Dards dans la hune. Ce sceau est celui de Louis, bâtard de Bourbon, qui, selon le P. Anselme (*Histoire généalogique*, — Amiraux de France), fut créé amiral en 1466, et mourut le 19 janvier 1486. Louis de Bourbon était lieutenant général de Normandie en même temps qu'amiral de France; il avait été amiral de Guyenne. C'est ce bâtard de Bourbon que les continuateurs de du Cange (V. 1re col., p. 391, art. *Amiraux*) nomment *Ludovicus Bastardus de Bourbon*, et que Morcri mentionne parmi les enfants na-

turels de Charles I[er], duc de Bourbon et d'Auvergne. Le sceau dont nous parlons porte une nef dont les châteaux d'avant et d'arrière sont très-élevés, et assurément plus qu'ils ne devraient l'être en effet. Cette nef a trois mâts verticaux : un sur le château d'avant, un au milieu, le troisième sur le château d'arrière. Hors du château de proue s'élance un petit mât de beaupré. Trois voiles carrées, celle de l'avant et de l'arrière égales et petites, celle du milieu quatre fois grande comme les deux autres, sont déployées aux mâts verticaux, et orientées tribord amures. Elles portent toutes les trois fleurs de lis de la maison de Bourbon, et, de droite à gauche, la barre, signe de bâtardise. Le grand mât seul a une hune. Autour de la figure que nous venons de décrire, — image grossière, si nous la comparons à des sceaux analogues, et surtout à celui d'Édouard, comte de Ruthland, amiral d'Angleterre (xiv[e] siècle), véritable chef-d'œuvre de gravure, — on lit la légende suivante : « S. (*Sceau*) *pour les commandems* (commandements) *de Normandie de Loys bastar de Bourbon, amiral de France.* » A l'art. *Navire* de ce Glossaire, nous donnons, d'après Holbein, la nef que Henri VIII montait en 1520, pour venir au camp du Drap d'or. Les hunes de ce vaisseau sont munies de Dards. Nous pourrions multiplier les exemples. — Outre les Dards ferrés qu'on lançait des châtelets sur les navires ennemis, pendant le moyen âge on se servit de Dards portant à leurs extrémités des étoupes grasses et embrasées; l'Amiral de Beuil en parle dans son *Jouvencel introduit aux armes* (Ms. 6,852, Bibl. nat.). « Là, dit-il, sont traittes sayettes ardans, enveloppées d'étouppes et d'huile. » Au xvi[e] siècle, Girolamo Ruscelli recommandait encore l'usage des Dards enflammés, p. 47-54 de ses *Precetti della milicia moderna.* — V. Caige, Cardinale.

DARE, lat. ital. v. a. Donner. — *Dare a nolo*, ital. Donner à loyer; Louer ou fréter un navire. (V. Noleggiare.) — *Dare caccia*, Donner la chasse. Chasser un bâtiment. (V. Dar caccia.) — *Dare carena*, Donner une carène, caréner, abattre en carène. (V. Adarsena, Dar carena.) — *Dare il fuoco ad un bastimento*, Donner le feu à un bâtiment, Chauffer un navire. — *Dare in secco* (Donner sur le sec). Échouer, s'échouer. (V. Arrenare, Incagliare, Investire.) — *Dare latus*, bas lat. v. a. Donner le côté, accoster le quai d'un port, s'y amarrer. — « Item, ordinamus et statuimus quod omnis navis et omnia ligna que Dabunt latus in portu Massilie, estimato caricho cujuslibet ligni » (de toute nef ou grand navire, de tout navire quelconque) « quod portare poterant, debet pro quolibet centenario de quintali duos solidos, pro rumenta quæ cadit in portu » (pour les ordures qui, du navire, tombent dans le port) : « omnis vero Massiliensis sit inde liber et francus. » *Acte de* 1228, Arch. de Marseil. — Le chap. que nous venons de transcrire est intitulé : « *De Latu navium;* » MM. L. Méry et J. Guindon, qui ont publié l'Acte de 1228, p. 327 et suiv., t. 1[er] de leur *Hist. des actes et des délibérations de la municipalité de Marseille*, ont traduit ce titre par : « Droit *de late*, » en donnant au mot *Latus* le sens de *Lastagium.* C'est une erreur. Le droit de côté (*Latus*) se payait par cela seul qu'on entrait dans un port, qu'on s'y amarrait à quai; le droit de lastage était le droit qu'on y payait quand on lestait ou délestait son navire. (V. Lastagium.) — *Dare Latus undis*, lat. Tomber sur le côté.

— « Talia jactanti stridens Aquilone procella
Velum adversa ferit, fluctusque ad sidera tollit.
Franguntur remi : tum prora avertit, et undis
Dat latus : insequitur cumulo præruptus aquæ mons. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. 1[er], v. 104.

Dans notre *Virgilius nauticus* nous avons expliqué ainsi ce passage, en l'analysant : « Pendant qu'il parle, la tourmente vient du nord en sifflant, et frappe, par devant, la voile de son vaisseau » (qui fait chapel [V. Chapel]); « en même temps les lames sont portées jusqu'au ciel. Cependant ses rames se brisent, et la proue (obéissant à l'impulsion de la voile qui fait abattre le navire) se détourne de sa direction première; alors le navire tombe sur le côté, et une montagne d'eau s'élève droite et menaçante au-dessus de lui. » — *Dare lintea retro*, lat. Virer de bord.

— « Certum est Dare lintea retro. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. III, vers 686.

Nous avons expliqué, dans notre *Virgilius nauticus*, la manœuvre que le poëte fait exécuter aux vaisseaux troyens qui virent vent arrière, pour fuir les écueils de Charybde et de Scylla; nous ne pouvons reproduire ici cette partie un peu longue de notre dissertation. (V. Linteum.) — *Dare palomeriam firmam in terra*, bas lat. Attacher à terre la palome ou amarre de proue. — « Concedimus quod de navibus, lignis vel barchis, transeuntibus, quæ non dederint palomeriam firmam in terra, vel non discaricaverunt non dent lesdam, nisi sicut antiquitus consuetum est. » *Privilège accordé, en* 1283, *à la ville de Barcelone par Pierre d'Aragon.* — On voit par cet article que les nefs, les navires à rames et les barques qui passaient à Barcelone sans décharger leurs marchandises, ou sans envoyer une amarre à terre, ne devaient payer du tribut que ce qu'une ancienne coutume exigeait pour le péage dans les eaux de la ville.

DARE, DAERÉ, bas bret., s. m. La basse mer. — V. Izel Vôr.

DAPEA КОРЪБІІ DE ФȢNDȢЛ (*Daréa korbii dé foundoulou, ou* final sonnant peu), val. s. Échouement. — V. Da (a) кȢ корабіа, etc.

DÂRKMAR, illyr. dalm. s. Grappin. — V. Csenkin.

DAROU, DAROUM, mal. v. n. Mugir, en parlant des lames. — Ce mot nous paraît être une onomatopée.

DARSANALE, géno. anc. s. m. Arsenal — « ... Nec in eo adaptari, nec laborari aliquam sortem lignaminum, nec intrandi in ipso Darsanale, nisi cum interventu Ill. D. » Décret, 8 mai 1572; *Decret. varia reip. Genov.*, Ms. Bibl. Civ. de Gênes, t. II, p. 81. — V. Adarsenale, Darsinale, Taraçena.

ΔΑΡΣΑΝΑΣ (*Darsana-s*), gr. mod. s. (Emprunté au turc *Tersana.*) Arsenal.

DARSE, fr. anc. s. f. (De *Darsena* [V.]) (Gr. litt. Χαβοῦτζα [*Chavoutza*]; bas bret. *Dars ;* ital. géno. *Darsena*, *Darsina*, *Darcina ;* esp. *Darsena ;* port. *Dique ;* angl. *Wet dock ;* all. *Docke ohne flutthürm;* holl. *Dok*, *Kom;* ar. côte N. d'Afr. *Marsa ;* rus. Докъ [*Doke*]; val. Дарсенъ [*Darsène*].) Abri, Bassin pratiqué dans un port. Ce mot n'est point usité sur les côtes de l'Océan. — « Si fist bastir et hault lever deux beaux et forts chasteaux en la ville de Jennes » (Gênes), « dont l'un est assis sur le port de Jennes, là où les galées et le navire sont et arrivent, que on appelle la Darse. Si le fit afin que le dict navire » (ladite flotte) « en fust plus seurement contre tous ennemis et tous griefs qui advenir pourroient. » *Livre des faits de J. Boucicquaut*, II[e] part., ch. 9. — « Ce sont les soldats qu'ils avoient destinés à estre embarqués sur les galères pour le Milanois, que l'on envoie par ces felouques et une barque, à cause que leurs galères, qui sont renfermées dans leur Darse par une chaisne faicte de nouveau, ne sortent point. » *Du Quesne à Seignelay*, du golfe de Naples, 11[e] et 22[e] juillet 1680. — V. Rabiller.

DARSENA, esp. ital. géno. s. f. (Du pers.-turc *Tersana.*)

Darse, Arsenal. — « Darsena, Mandrachio, parte del porto, chiusa da venti. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272. — V. Darcina, Darsina.

DARSENALE, ital. anc. s. m. Arsenal. — V. Darsinale.

DARCENЪ (*Darsène*), val. s. (De l'ital. *Darsena*. [V.]) Darse.

DARSINA, ital. géno. s. f. (Variante de *Darsena*. [V.]) Darse. — « Darsina » (du port de Gênes) « ... cominciata l'anno 1215, come si uede nel Caffaro et nel Giustiniano, e fu finita del 1282... » Federici, *Dizion. istorico;* Ms. in-4°, Bibl. de l'université de Gênes.

DARSINALE, ital. géno. s. m. (Varia. de Darsenale. [V.]) — « Darsinale e suo introito : uedi in judice d'Antonio Credenza, appresso di m. del 1396. Il sito : fra il Darsenale et il macello » (la boucherie) « del scaro del commune, per decreto fatto dal senato del 1456, 31 x^bre. » Federici, *Dizion. istorico*, Ms. in-4°, Bibl. de l'université de Gênes.

DARTUS, bas lat. s. m. Dard. — « ... Cadrellos ducentos, veratos » (viretons) « de janua IIII^m lanceas CCL Dartos V^c ... » *Convention du* 3 *avril* 1335, au nom de Philpipe de Valois, publiée p. 326-333, t. II de notre *Arch. nav.*

DARVETO, DARVO, illyr. dalm. s. (Du slave Дрѣв [*Drèv*], qui a fait Дерево [Arbre], en russe et en illyrien.) Bois. (V. Derevo.) — *Dárvodjelja*, s. Charpentier.

DAS ANKERTAU IN DEN ANKERRING STICHEN, all. v. a. (Littéralement : Fixer le câble à l'anneau de l'ancre.) Étalinguer le câble. (V. Stechen.) — *Das Ankertau vom ringe losmachen*. (V. Losmachen.) — *Das Land anthun* (mot à mot : La terre prendre), Atterrir. (V. Land.)

DASTOUR, lasc. s. Bonnette. — *Dastour-boum*, Boute-hors de bonnette. — *Oper dastour*, Bonnette haute. — *Pandjara dastour*, Bonnette de hune. — *Nitchi dastour*, Bonnette basse.

DATOUGOULA, bamb. v. Calfater.

ДАТЬ ЗАЛПЪ ВЪ НЕПРІЯТЕЛЯ (*Date zalpe ve népriiatélia*), rus. v. a. (Donner une décharge à l'ennemi. Дать [*Date*], du lat. *Dare*; Непріятель [*Népriiatele*], de Пріятель [*Priiatèle*], ami, et Не [*né*], non.) Donner ou Envoyer sa bordée à l'ennemi. (V. Залпъ.) — Дать матросу помощника [*Date matrossou pomochtchnica*].) Donner à un matelot un adjoint.) Amateloter. — Дать оверштагъ (*Date overchtake*), Donner vent devant, Virer vent devant. V. Оверштагъ, Поворочивание.)

DAUGREBOT, fr. anc. s. m. (Var. de *Dogrebot*.) — V. Dogre.

DAURE ou DOR, lasc. s. Cabestan. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *Engl. and hindoost nav. dict.* (1813), écrit : « *Duor* et *Duowar* » (Doar, Daouar.) — *Daure k, bari*, Barre de cabestan.

DAVA BORD, lasc. s. (*Bord*, du port. *Bordo*, côté; *Dava*, gauche.) Babord. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 61, écrit : *Dawa boordoo*.

DAVAN ou DAVANTE, esp. s. m. (Contraction de *De avante*.) Nom du palan qui, pendant la navigation au plus près, tient à l'étrave le Car de l'antenne, dans les barques latines. (V. Burro). — *Amolar el Davan*, Filer le palan de devant pour prendre le vent largue, ou pour naviguer vent arrière. — Les Provençaux appellent ce palan, qui est à vrai dire le bras du car : *Lou davant*.

DAVANTI (*Il*), ital. s. m. et adv. (Du fr. Devant, fait de : *De avant*. [V. Avant.]) Avant, Proue. — « *Il vento gira per Davanti*, Le vent tourne vers l'avant, se range de l'avant. » Stratico (1813).

DAVIDRI, isl. s. n. (De *vindr*, vent, et de *Dá*, manque, faiblesse.) Calme; Bonace.

DAVIER, fr. s. m. (Nous pensons que ce mot n'est qu'une francisation de l'angl. *Davit*, dont N. Webster n'a point donné l'étymologie. Peut-être faut-il rapporter *Davit* au sax. *Tawa*, nom donné à plusieurs machines ou agents mécaniques employés à des travaux divers. *Tawian* signifie, en angl.-sax., Faire, Préparer, et puis, par extension, Tirer, Pousser, etc.) (Ital. *Arganello*; malt. *Arganel*; ar. côte N. d'Afr. *Larganette*; esp. *Pescante*; port. *Serviola*; angl. *Davyt*, *Davit*; angl.-sax. *Hio'lvinda*; rus. Пеннербалка [*Pennterbalka*].) Rouleau de bois mobile placé horizontalement sur le bord d'une grande embarcation à la poupe ou à la proue. — « La pièce de bois sur bout, sur laquelle se hale le câble, est nommée *Davias* (sic). » Ét. Cleirac, *Termes de mar.* (1643).

DAVIT, angl. bas bret. s. Davier. (V.) — L'ancienne orthographe anglaise de ce mot est *Davyd*, comme on le voit par un document du XVIe siècle, dont voici un passage : « Item, a great boat pertaynnyng to the shyppe, with a Davyd, with a shyver of brass » (avec un davier dont le rouleau est de cuivre); « item, XII owers and a schub » (12 avirons et un grappin). *Inventory of the great barke*, etc., 6 oct. 1532; publié p. 278-286, t. II de notre *Archéol. nav.* — Henry Manwayring (*Sea-mans diction.*, 1644, 1667), écrit *Davitt*.

DAXD S'VJETROM, illyr. dalm. s. (*Dàxd*, pluie; *Vjetr*, vent. Pluie avec vent.) Grain.

DAYONG, *g* sonnant peu, mal. s. et v. Aviron, Nager, Ramer. (V. Men-djabat, Daïong.) — Les habitants du port Dorei nomment la rame : *Dayong-pagnan*.

DAZIO D'ANCORAGGIO, ital. s. m. (*Daziare*, taxer, imposer; du gr. Δασμός, impôt, taxe.) Droit d'ancrage, Ancrage. — V. 2. Ancoraggio.

ДВИЖЕНІЕ (*Dvijénié*), rus. s. n. (De Двиг [*Dvig*], rad. slave rapproché par Reiff du sanscrit : *Tvag*, et *D'vadj*, signifiant Mouvoir, et servant à la composition d'un grand nombre de mots qui expriment les idées de mouvement, de changement de place. Illyr. *Dvigati*, se lever, agiter; *Dvixiti*, *Dvizati*, mouvoir, lever; *Dvizac* [Dvizatch], agneau, chevreau.) Mouvement. — Движеніи флота (*Dvijenii flota*), Le mouvement d'une armée navale. — Движеніи корабля (*Dvijenii korablia*), Les mouvements d'un navire, le balancement que lui fait éprouver l'agitation de la mer.

ДВОИНИКЪ (*Dvoïnike*), rus. s. m. (De Два [*Dva*], Deux.) Bitord. — Chichkoff ne donne point ce mot, qui nous est fourni par la nomenclature de M. le comte Alex. de Stackelberg. — V. Линь.

ДВОЙНОЙ БЛОКЪ (*Dvoïnoï bloke*), rus. s. (De Два [*Dva*], deux.) Poulie double. (V. Блокъ, Двушкивный.) — Двойной шовъ (*Dvoïnoï chove*), Couture double ou plate. (V. Шовъ.) — Двойный шпиль (*Dvoïnii chpile*), Cabestan double. (V. Шпиль.)

ДВОЙСТВЕННОСТЬ ВЕРЕВКИ (*Dvoïstvennoste vérevki*), rus. s. (Proprement : Duplicité de la manœuvre. De Два [*Dva*], deux.) Le Double d'une manœuvre.

ДВУШКИВНЫЙ БЛОКЪ (*Dvouchkivnii bloke*), rus. s. m. (De Шкивъ [V.] et de Два [*Dva*], deux.) Poulie à deux réas, Poulie double. — V. Двойный блокъ.

DE BORD A BORD, fr. locut. adv. anc. D'un côté de la route directe, à l'autre côté. Guillet (1683), reproduit par

Aubin (1702), explique ainsi cette locution : « Si le lieu de la route est à l'ouest, le vent d'Est sera le vent de la droite route, et vous pouvez vous servir de vingt-deux vents pour porter à l'ouest, à sçavoir des onze airs de vent qui sont depuis l'est jusqu'au sud-ouest quart au sud, et des onze autres airs de vent qui sont depuis l'est jusqu'au nord-ouest quart au nord. Ainsi c'est naviguer et gouverner sur onze airs de vent De Bord à bord. »

DE LOEF AFWINNEN, holl. v. a. (Mot à mot : Au lof gagner. *De*, le, un; *Winning*, gain, *Winnen*, gagner, vaincre; *Loef*, lof, côté du vent.) Gagner le vent à un navire. — V. Boven de wind komen.

DE MAR EN RODA, port. anc. adv. (Mot à mot : Sur la mer en tournant.) Cette locution, que nous avons trouvée seulement dans la Chronique du comte D. Pedro, peut se traduire ainsi : En rôdant sur la mer, En croisant dans tel parage, En croisière. — « O vento era levante, como quer que pouco fosse, e elles leixarom seu navio de mar en roda » (et ils laissèrent leur navire en croisière, ou, rôdant sur la mer), « tendo suas vellas ordenadas per tal guisa, que por mingoa de avisamento non perdessem alguma prèsa se lhu deos quizesse ofrecer. » *Chron. do conde D. Pedro*, chap. 32. — V. Bréa, Voltar.

DE MAST AFZEILEN, holl. v. a. Rompre un mât, Démâter d'un mât qui se brise sous voiles. — *Afzeilen* est composé comme *Absegeln*. (V.)

DE MEZO, géno. s. m. (Sous-entendu *Carega*. [V.]) (Cargue du milieu.) Cargue-fonds.

DE PAR DIEU, fr. anc. loc. adv. Juron, souvent employé autrefois dans les commandements de la manœuvre. Ainsi l'on disait : « Bosse, de par Dieu ! » c'est-à-dire : « Au nom de Dieu, pour l'amour de Dieu, amarre la bosse ! » On criait aux gabiers : « Coupe de par Dieu ! » c'est-à-dire : « Au nom de Dieu, coupez les cordelettes qui retiennent les voiles, et laissez-les tomber ! » On ajoutait, si la voile ne se dégageait pas toute seule de l'avant de la hune : « Jette hors, de par Dieu ! » On commandait : « Cargue, de par Dieu ! » quand on voulait faire carguer vite et complétement une voile dont on n'avait plus besoin pour le moment. — Nous trouvons ces divers exemples de l'emploi du juron : « De par Dieu ! » p. 77, 78 et 79, d'une *Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar. (V. Donnez-lui, de par Dieu, Envoyez, de par Dieu.)—Nous n'avons pas besoin de dire que c'est ce : De par Dieu ! qui est devenu le timide : Parbleu ! espèce d'accommodement ou de capitulation de conscience imaginée par les dévots qui n'osent braver ouvertement le deuxième commandement : « Dieu en vain tu ne jureras. » Ils en ont imaginé bien d'autres : *Sapristi* ou *Sacristi !* pour : *Sacrée hostie ! Sacrebleu !* pour *Sacré Dieu ! Ventre bleu !* pour : *Ventre de Dieu !* etc., etc.

DE POMP LENS POMPEN, holl. v. a. Affranchir le navire. — V. Pompe lends, Die pumpe...

DE RODA IN RODAM, bas lat. D'une rode à l'autre, d'un cap du navire à l'autre, de l'étrave à l'étambot, ou réciproquement. — V. Longitudo de roda in rodam, Roda.

DE ROTA IN ROTA, bas lat. — V. 1. Rota.

DE WAGT AFFLAATEN, holl. v. a. (Proprement : Laisser descendre le quart.) Relever le quart. — *Afflaan*, qu'on lit p. 26, 2[e] col., lig. 46, t. 1[er] du Dict. Röding, est une faute d'impression. — V. Het quartier-volk aflossen.

DE WAND AANDRAAYEN, holl. v. a. (*Aandraayen*, de l'angl.-sax. *Dragan*[*e*], tirer.) Rider les haubans de hune à l'aide du minahouet. — V. Wand.

DE WIND AFKNEYPEN, AFKNYPEN, AFKNIPPEN, holl. v. a. (*Afkneypen*, comme l'écrit Röding [1793]; *Afknypen*, selon l'orthog. de P. Marin, Dict. holl.-fr. (1762), art. Serrer; *Afknippen*, selon l'orthog. de W. Winkelmann (1783) et d'Abrah. Blussé (1815), est composé du préf. *af* ayant la même valeur que l'all. *ab* dans *Abkneiffen* [V.], et de *Knypen* ou *Knijpen*, ou simplement : *Nijpen* [du sax. *Cnif*, couteau].) Pincer le vent, Rallier le vent, Serrer le vent. — On dit dans le même sens : *De wind prangen*.

DE ZEILEN AANSLAAN, holl. v. a. (*Slaan*, frapper [angl.-sax. *Slæge*, coup].) Enverguer une voile. — *De Zeilen afslaan*, Désenverguer.

DEAD (*Ded*), angl. adj. (De l'angl.-sax. *Dead*, *Died*, mort.) Plat, en parlant du calme; Dormante, en parlant d'une manœuvre; Debout, en parlant du vent, etc. Ainsi : *Dead calm*, *Dead rope*, *Dead wind*, etc. — *Dead eye* (Œil mort), Cap de mouton, moque. (Cette figure est assez expressive.) (V. Eye.) — *Dead water*, Eau morte, celle qui entoure la partie supérieure du gouvernail et la base de l'arcasse du navire. (V. Water.) — *Dead works*, Œuvres mortes. (V. Work.)

DÉBACLER, fr. anc. v. a. (De *Bâcler* [V.], et de la partic. négative *dé* [lat. *De*].) (Rus. Очиститъ портъ отъ всего [*Otchistite porte ote vségo*].) Dégager un port de tout ce qui l'obstrue, de ce qui y gène le service. Le *Débâcleur* était un officier chargé de veiller à ce qu'un port restât libre, à ce que les navires qui avaient chargé ou déchargé leurs marchandises s'éloignassent du quai pour laisser leurs places à d'autres, appelés à débarquer ou à embarquer leurs cargaisons.

DÉBARCADÈRE, fr. s. m. (De *Débarquer*.) (Gr. anc. Κάταρσις; gr. vulg. Σκάλα; bas lat. *Scar*; ital. *Scaro*, *Sbarcatojo*; esp. *Desembarcadero*; port. *Desembarcadouro*; ar. côte N. d'Afr. *Skala*; angl. *Landing place*; all. *Anfurth*; holl. *Aanvaart*; dan. *Landingsted*; suéd. *Landnings plats*; bas bret. *Débarkadérour*; basq. *Itsasgueteguia*, *Leorteguia*, *Subillia*; illyr. dalm. *Pristūpak*; rus. Буянъ [*Bouïane*]; Набережная [*Nabérejnaïa*]; nouv.-zél. *Tauranga*.) Endroit d'une côte ou du quai d'un port qu'on peut accoster, pour y débarquer hommes, animaux ou marchandises. — Le *Dict. de l'Académie françoise*, 1772, ne dit pas Débarcadère, mais Débarcadour, comme Desroches (1687) et Aubin (1702). Quelques auteurs ont adopté cette dernière forme. Nous ne savons pourquoi l'on préféra la terminaison portugaise à la désinence en *ère*, si ordinaire au français. — V. Échelle, Escale, Môle.

DÉBARQUEMENT, fr. s. m. (De *Débarquer*. [V.]) Gr. Ξεμπαρκάρισμα; lat. *Exscensio*, *Egressus*; ital. *Sbarcamento*; esp. *Desembarco*; port. *Desembarque*; bas bret. *Débarkament*, *Diambarqamand*, *Douarache*; basq. *Itrasguea*, *Jaistea*, *Leorrera*; angl. *Landing*; all. *Lundung*; tur. *Guèmiden tchiqmaçi*; val. Десбаркаре [*Desbarcaré*], Дескъркаре [*Deskerkaré*]; hongr. *Ki kötés* [Ki keutèch; illyr. dalm. *Pristupānje*; rus. Выгруживаніе [*Vigroujivanié*], Выгруженіе [*Vigroujenié*], Выгрузка [*Vigrouzka*], Высадка [*Visadka*]; nouv.-zél. *Outanga*; wol. *Yéby*; bamb. *Abo*.) Action de débarquer, de descendre à terre hommes, animaux ou marchandises.

DÉBARQUER, fr. v. a. (Contraction de *Dé-embarquer*.) (Proprement sortir de la barque, retirer de la barque, et, par extension : du navire.) (Gr. anc. Ἀποβαίνω; gr. mod.

Ξεμπαρκάρω [*Xébarkaró*]; lat. *Escendere*, *Exscendere*, *Egredi e navi*, *Navi explere se se*, *Exponere*; ital. *Disbarchare*, *Sbarcare*; esp. port. *Desembarcar*; port. anc. *Dezembarcar*; bas bret. *Débarka*, *Diambarqui*, *Douara*; basq. *Itsasguetu*, *Leorteguitu*; angl. *Land* [*to*]; all. *Landen*; dan. *Afgaae*; suéd. *Landstiga*, *Lossa*; val. Десбарка [a] [*A desbarka*], Дескърка [a] [*A deskrka*], Еші [a] din кораbie пе ъскар [*A échi din*[*e*] *korabié pé ouskate*]; ar. côte N. d'Afr. *Nermik*; turc. *Guémiden tchegmaq*, *qaraïé inmek*, *Guémiden tchiqarmaq*; illyr. dalm. *Pristüpati*; rus. Выйти на берегъ [*Viiti na béreke*], Выгружать [*Vigroujate*], Выгруживаться [*Vigroujivatsia*], Высадить [*Visadite*], Пристать [*Pristate*]; mal. *Bongkar mouat-an*, *Langgar*, *Naik darat*, *Ponggah*, *Touroun deri-pada kapal*, *Touroun ka-darat*; groënl. *Niovok*; chin. *Hià-Tchoüen*; wol. *Yébi*; bamb. *Dhigui*; fr. anc. *Deskiper*, *Ferir de proue à terre*, *Mettre eschielles*.) Descendre d'un navire, le quitter pour quelque temps ou pour toujours. Sortir des effets, des marchandises, etc., d'un bâtiment où on les avait embarqués.—Le Consulat de la mer statuait qu'un matelot ne pouvait être débarqué du navire sur lequel il servait en vertu d'un engagement, si ce n'était pour vol, pour avoir manqué à son serment fait dans l'intérêt de la conservation du vaisseau et de sa cargaison, pour avoir eu une rixe, enfin pour avoir désobéi au capitaine et au contre-maître.—V. Désembarquer, Far rasa, 2. Gitar.

DÉBITTER, fr. v a. (De *Bitter*. [V.]) Bas bret. *Disbitta*; angl. *Unbit* [*to*]; rus. Снять кана съ битенга [*Sniate kanate s'bitenngu*].) Détourner le câble de la bitte.—Nous ne savons pourquoi Romme (1792), qui écrit : Bitte et Bitter, croit devoir écrire : Débiter; cela n'est pas logique. Desroches (1687) écrit aussi : Débiter le câble, comme s'il entendait par là : Vendre le câble au débit, en détail. Mais son orthographe est si capricieuse, qu'il ne faut point s'étonner de cette inconséquence.

DÉBORDER, fr. v. a. et n. (De *Bord*.) (Éloigner du bord, Enlever de dessus le bord.) Ce terme a plusieurs applications dans le langage des marins et des constructeurs de navires : il signifie : 1° Éloigner un bâtiment du bord, ou d'un quai qu'il touchait; éloigner une embarcation d'un navire qu'elle avait approché. (Gr. lit. mod. Ἀπομακρύνω; gr. vulg. Ἀλαργάρω ἀπὸ τὸ καράβι; ar. côte N. d'Afr. *Larga*; basq. vulg. *Pucha*; bas bret. *Dibourdiat*; angl. *Sheer* [*to*] *off*; all. *Abarbeiten ein schiff*, *Abstechen*; holl. *Afarbeiden*, *Afzetten*, *Afstechen*; dan. *Afarbeide*, *Arbyde sig lös*, *Lægge fra bord*, *Afsætte*; suéd. *Arbeta sig löss*, *Lägga i från bord*, *Sätta af*; rus. Отвалить [*Otvalite*].) 2° Oter les avirons qu'on voit placés sur le bord du navire pour les y faire fonctionner. (Rus. Убрать весла [*Oubrate vesla*].) 3° Oter ses bordages à un navire. (Dan. *Afklæde*; rus. Ободрать у корабля обшивку [*Otodrate ou korablia obchivkou*].) 4° Faire le contraire de ce qu'on a fait pour border (V.) une voile. (Rus. Отдать у паруса шкотъ [*Otdate ou paroussa chkote*].)

DÉBOSSER, fr. v. a. (Rus. Остопарить [*Ostoparite*], Снять канать со стопаровъ [*Sniate kanate so stoparove*].) Oter une bosse ou les bosses qui retenaient un cordage bossé.—V. Bosser.

DÉBOUCLER, fr. v. a. (De *Boucle*. [V.]) C'est donner la liberté à un prisonnier, à un homme qui était aux fers; c'est ouvrir un port qu'on avait fermé. (Rus. Очистить *Otchistite*].)

DÉBOUCQUER, fr. anc. v. a. (Variante de *Débouquer* [V.]; elle se justifierait par le double *c* de *Bocca*.)—« ... Et plus encore par la saison qui nous contraignait de regagner le Petit Goave pour Déboucquer avant le 10 de septembre, à cause du mauvais temps. » Le comte d'Estrées, *Mémoire du 24 aoust 1680, à la rade du Petit-Goave*; p. 207 des *Mém. de Villette* (in-8°, 1844.) — « Quatre vaisseaux marchands ont deboucqué avec nous, et me donnent moyen d'avoir l'honneur de vous écrire. » *Le comte d'Estrées à Seignelay*; ib., p. 217.

DÉBOUQUER, fr. v. a. (De *Bocca*, bouche, entrée.) (Ital. *Imboccare*; port. esp. *Desembocar*; angl. *Disembogue* [*to*]; basq. vulg. *Debuca*; bas bret. *Débouki*; rus. Выйти изъ устья [*viiti iz oustia*].) Sortir d'une passe, d'un détroit, d'un canal, d'un archipel, du bas d'un fleuve, pour prendre le large.—L'ouverture du canal, de la rivière, vers la haute mer, en est le *Débouquement*. (Rus. Устье [*Ousté*]; bas bret. *Diboukamant*[*e*].)—V. Embouquement, Tourmente.

DEBOUT, fr. adv. (De *Bout*. [V.]) Être Debout, c'est être sur son bout, sur un de ses bouts, sur une de ses extrémités. Un mât est Debout quand il est implanté verticalement ou à peu près dans la carlingue où repose son pied, son bout inférieur. Un navire est Debout au vent (Gr. litt. mod. Ἐναντίον τοῦ ἀνέμου; basq. *Chuchène itcha aïceari*; bas bret. *Débout*[*e*] *an avel*), lorsque sa proue, son bout antérieur est dans la direction du vent. On dit alors qu'il a le Vent Debout, ou qu'il a Vent Debout. (Angl. *Dead*.) Il est Debout à la lame (Gr. mod. Κατὰ εἰς τὴν θάλασσαν; basq. *Chuchène itcha choiri*; bas-bret. *Débout*[*e*] *a la lamp*), lorsque sa proue est dans la direction de la lame qu'elle coupe sous un angle droit ou à peu près.

DÉBOUTONNER LA BONNETTE, fr. anc. v. a. Oter la bonnette qu'on avait boutonnée au bas de la grande voile ou de la misaine. Avant qu'on eût la pensée de lacer la bonnette à la voile, au moyen d'une cordelette passant alternativement dans les œillets pratiqués à la voile et à la bonnette, on fixait cette bonnette à l'un des deux pacfis (V.) au moyen de nœuds de corde attachés à la bonnette, et entrant dans des boutonnières faites au bas du pacfi. Alors on la boutonnait comme un côté d'un justaucorps sur l'autre, comme un haut-de-chausse au bas d'un pourpoint. On continua de dire : Déboutonner la bonnette, alors même qu'on la délaçait. — V. Bonnette, Déranger la bonnette.

DÉBRISER LA BULCKE, vieux fr. v. a. (Proprement : Briser [V.] la cale.) Commencer à décharger un navire. — «...Et les gardains des Cinq ports vouldroient prendre la coustume » (le droit établi) « de toutes les merchandises qui estoient dedans la dite nef, et dire que les merchants avoient Débrisé la bulcke de la nef... Sur quoy le roi Johan... ordonna que nul merchant pacroit coustume de merchandises qui n'estoient mye vendues...» *Enquête de* 1338. — V. Affier la boucle, Break (to) bulk, Bulcke.

DÉBRISER UN NAVIRE, fr. anc. v. a. Se disait de la mer qui démolissait un navire naufragé, et en rejetait les débris. (Angl. *Wreck*; dan. *Vrag*; holl. *Wrak*.) — « On dit faire bris, débris; Débriser vn nauire; débrisement. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 102, édit. de 1629.

DÉCAPELER, fr. v. a. (De *Capeler*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ξετραχηλόνω [*Xétrachilonó*]; Ξεκαπελάρω [*Xékapelaró*]; vénit. *Descapellare*; esp. *Desencapillar*; bas bret. *Dicapela*; basq. vulg. *Decapela*; ar. côte N. d'Afr. *Kella*; dan. *Aftakle*; suéd. *Aftakla*; all. *Abtaklen*; holl. *Aftankelen*; angl. *Unrig* (*to*); rus. Растакелажить [*Rastakélajite*; lasc. *Nicale*.) Oter de la tête d'un mât ou du bout d'une vergue tous les cordages qu'on y avait capelés.

DÉCAPER, fr. v. a. (De *Cap.*) (Rus. Проходить мысъ (*Prohodite miss.*) Dépasser les caps qui s'avancent le plus au large; Prendre la haute mer.

DECEMSCALMUS, lat. adj. (Du gr. Δέκα, dix, et Σκάλμος, cheville, tolet.) (Proprement : A dix tolets; par extension :) A dix rames.— « Hæc ego (scripsi) e Pompejano tribus actuariolis Decemscalmis. » *Cicéron à Atticus*, liv. XVI, lett. 3.

DÉCHARGE. V. Vaisseau de décharge.

DÉCHARGER UN NAVIRE, fr. v. a. (De *Charger.* [V.]) (Gr. mod. Ξεφορτώνω [*Xéfortônô*]; lat. *Exinanire*, *Exonerare*; bas lat. *Discargare*, *Exhonerare*; cat. anc *Descarregar*; ital. *Discaricare*; géno. *Descargâ*; esp. *Descargar*; port. *Descarregar*; basq. litt. *Descargatu*, *Becarbaguetu*; basq. vulg. *Descarga*; bas bret. *Diskarga*; val. Дескерка (a) [*A deskerka*]; turc, *Ïuk. Tchiqarmaq*; rus. Выгружать [*Vigroujate*], Выгрузить [*Vigrouzite*], Разгружать [*Razgroujate*]; angl. *Discharge* [*to*], *Unload* [*to*]; all. *Löschen* [*ein schiff*]; holl. *Lossen*; dan. *Aflosse*, *Losse et skib ud*, *Aflade*, *Lette et skib*; suéd. *Lossa fartyg*; groënl. *Niovok*; mal. *Boñgkar mouat-an*; wol. *Yébi*; bamb. *Dhigui*; fr. anc. *Descharger.*) Oter son chargement, sa cargaison, à un navire, soit immédiatement, le bâtiment étant contre le quai, soit au moyen d'alléges ou d'embarcations, parce que le bâtiment est amarré loin d'un quai ou d'une plage. — L'action de Décharger un navire est désignée par le substantif mascul. *Déchargement.* (Gr. mod. Ξεφόρτωμα; rus. Выгрузка [*Vigrouska*]; val. Дескърарé [*Deskeraré*]; bas bret. *Diskargamant*[*e*].)

DÉCHARGER UNE VOILE, fr. v. a. (Extension du sens naturel de *Décharger.* (Angl. *Fil* [*to*] *a sail again*; ital. *Scaricare una vela*; esp. *Descargar una vela*; rus. Наполнить парусъ [*Naplonite parouss*]; ar. côte N. d'Afr. *Ferrère.*) Le vent étant considéré comme une charge qui pèse sur la voile, on Décharge cette voile en la mettant de telle façon que le vent n'ait plus d'action sur l'une ou sur l'autre de ses surfaces. Abusivement, dans les virements de bord, on commande de Décharger les voiles devant et derrière, quand on devrait commander de les Changer, c'est-à-dire de présenter au vent la ralingue opposée à celle qui en était frappée. En effet, on ne Décharge pas les voiles en ce cas, puisqu'on les charge de vent par derrière, lorsque, dans le mouvement de rotation du navire, elles en avaient été chargées par devant.

DECHEOIR, fr. anc. v. n. (De *Cheoir* ou *Choir*, fait du lat. *Cadere.*)— « Dechoir est Deriver, s'abattre, et sortir de sa route. » Guillet, 1678. — Ce terme est tombé en désuétude.

DECHET D'UN NAVIRE, fr. anc. s. m. Quantité dont un navire est entraîné par la dérive, par un courant ou par d'autres circonstances, de la route directe qu'il veut suivre. Cette expression était employée au XVIIe siècle, comme nous l'apprend une *Explication de divers termes*, etc., Ms. appartenant aux Arch. de la Mar.

DÉCHOUER, fr. v. a. (Pour *Déséchouer.*) (Gr. mod. Ξεκαθίζω [*Xékathizô*]; angl. *Get* [*to*] *out*, *Get* [*to*] *ship a float*; all. *Abarbeiten* ou *Abhollen ein schiff von strande*; holl. *Een schip van het strand* ou *van de grondt afarbeiden*, *Afhaalen* ou *Helpen*; dan. *Afhale et strandet skib*, *Bringe et strandet skib paa flot igien*, *Bringe det paa flot igien*; suéd. *Arbeta af skeppet ifrån grunden*, *Häla skeppet ifrån grunden*; bas bret. *Deskouet*, *Lakaat anezhan a flot*[*e*]; ar. côte N. d'Afr. *Slik*; rus. Снять съ мѣли [*Sniate s' méli*], Снянуться [*Snianoutsia*].) Remettre à flot un navire échoué.

DECK, all. angl. s. (De l'isl. Þekia [*Thékia*], ou de l'angl. sax. Þeccan [*Thékkane*], dont la relation avec le lat. *Tego*, je couvre, et le gr. Τέγος, toit, paraît évidente.) Pont. — « ... With theere great bassils, two behind, in her Deck, an one before. » Lyndsay, *Description du* Grand-Michel, *vaisseau construit* (en 1513?) *par ordre de Jacques IV*, *Roi d'Écosse*. — « Item, the Fore-castell, and a cloos tymber Deck from the mast forward, whyche was made of lait... » *Inventory of the great barke* (1532), publié dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 278.— *Deck hook*, Guirlande de pont.—*Deck open in the middle*, Pont ouvert au milieu, pont Coupé.— *Deck-stütze*, all. Épontille d'un pont.— *Deck stütze mid lippen* (*Lippe*, lèvre.) (Épontille de pont avec des lèvres.) Épontilles à coches ou à marches. (V. *Stütze*.)—*Deck von tauen*, all. anc. Pont de cordes. (V. Tau.)— *Deck* (*to*), angl. v. Ponter un navire. — *Decked*, angl. part. Ponté.

DÉCLINAISON, fr. s. f. (Du lat. *Declinare*, *Clinare* [gr. Κλίνω], pencher, s'éloigner.) (Ital. *Declinazione*; esp. *Declinacion*; port. *Declinação*; gr. mod. Παραλλαγή; dan. suéd. *Declination*; rus. Склоненie компаса (*Sklonénié kompassa*); angl. *Variation of the needle.*) « Mesure de l'angle qui est formé entre la direction du Méridien et celle d'une aiguille aimantée. » Romme (1792). — « Y se hallo de Declinacion diez y ocho grados y treze minutos que juntos hazen cinquenta y cinco grados y treze minutos. » *Relacion de los capitanes Nodales* (1621), p. 36. — « A declinação deste dia era : 21 graaos, 32 minutos. » *Roteiro de Joham de Castro* (3 janv. 1541). — J. Klaproth, dans sa *Lettre à M. de Humboldt, sur la boussole* (1834), prouve (p. 68), en s'autorisant d'un passage de Keou Tsoung Chy, auteur d'une Histoire naturelle médicale, écrite de 1111 à 1117 de notre ère, que, au XIIe siècle, les Chinois avaient observé la déclinaison de l'aiguille aimantée. — Une aiguille qui s'écarte de la direction du méridien est dite : *Décliner.* (All. *Abweichen*; holl. *Afwyken*, *Afwijken*; dan. *Afvige*; suéd. *Afvika*, *Hafva declination.*) — La déclinaison d'un astre est l'arc d'un grand cercle de la sphère, compris entre l'astre qu'on observe et l'équateur. — « Déclinaison est vng séparement que le solleil faict par son propre mouuement hors de la Ligne Æquinoctiale; c'est assauoir six mois de lan en la partie du nort, et six aultres mois en la partie du su. » *Premières œuvres de J. Devaulx*, pillote (Havre, 1583), Ms. Bibl. nation., n° 6815-3.

DÉCOUDRE, fr. v. a. (De *Coudre*, fait de *Couser*, du bas lat. *Cusare* [lat. *Consuere*].) (Bas bret. *Disgria*; angl. *Rix* [*to*] *off planks*; rus. Обшивку отнять [*Obchivkou otniate*].) A l'art. *Couture* (V.) nous avons dit ce que les charpentiers et les calfats entendent par la Couture de deux bordages contigus. Le verbe Coudre, dans le sens de rapprocher les bordages et de les unir en comblant l'intervalle qui les sépare, n'est point usité sur les chantiers de construction; et si l'on a emprunté à la langue vulgaire le mot Découdre, ce n'est point, comme on le pourrait croire, pour exprimer l'idée de vider les Coutures de l'étoupe et du brai qui les remplissent; c'est pour nommer l'opération qui consiste à Déclouer les bordages, et à les enlever, à les arracher de dessus les membres du navire. *Découdre* est dans Aubin (1702).

DÉCOUVERTE, fr. s. f. fig. (De *Couvert*, fait du lat. *Coopertus* [*Opertus cum*].) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἀνακάλυψις; rus. Открытie [*Otkritié*]; bas bret. *Dekouvria*; holl. *Ontdekking*; suéd. *Upptäckt.*) Action de Découvrir. Aller à la Découverte, c'est aller en avant d'une armée pour trouver l'ennemi, reconnaître ses forces, et savoir la route qu'il tient. Un voyage de Découvertes, est une navigation dont le but

est de trouver des terres, des îles, des baies, des roches, etc., qui, jusqu'au jour où on les voit pour la première fois, étaient restées ignorées des navigateurs et des géographes, et, pour ainsi dire, couvertes d'un voile que soulève la Découverte. Un homme qu'on met en sentinelle dans une hune ou au sommet d'un mât élevé, est en vigie ou à la Découverte, selon l'expression du XVIIe siècle; V. Desroches (1687), qui nommait aussi *Découverte* un navire envoyé en avant d'une escadre ou d'une armée pour reconnaître la mer, la côte ou l'ennemi. — « Le 17 au soir (juillet 1756), étant à 10 lieues dans l'O. du cap de Pinas, je parlai à un capitaine de cette nation (espagnole), venant de la Corogne, qui me dit avoir été arrêté sur le cap d'Ortugal par l'escadre de l'amiral Boscawen, de 14 vaiss. de ligne et de 4 Découvertes. » *Relat. du combat du corsaire* le Sauveur (de Bayonne), monté de 8 canons, 10 pierriers et 90 h. d'équipage, contre un paquebot anglais armé de 18 canons, 10 pierriers et 150 h. d'équipage, par Pierre Lafuente. (— Le navire angl. prit la fuite après 7 heures de lutte. L'affaire eut lieu le 19 juillet. —) Papiers de la chambre du commerce de la Rochelle. — D'après ce qui vient d'être dit, il est presque inutile d'avertir que, dans le sens figuré où on l'emploie le plus ordinairement, le verbe *Découvrir* signifie : Apercevoir, reconnaître. (Gr. Ἀνακαλύπτω; ital. *Avvistare*; géno. *Avistà*; esp. *Descubrir, Hallar*; port. *Descobrir*; angl. *Discover* [*to*], *Make* [*to*] *land*; holl. *Ontdekken*; dan. *Opdage*; suéd. *Uptäcka*; val. Декопері [a] [*A Deskopéri*]; rus. Найти [*Naïti*], Открыть [*Otkrite*]; bas bret. *Dékouvria, Disklaria*; mal. *Nampah, Tintang*; chin. *Tchîng.*) — « Je fis, par le travers de Malgue, signal d'une voile à M. d'Anfreville, et je fis porter du costé où je la Découvrois. » *Mém. de Villette*, an. 1683. — *Découvrir* a un sens propre. De la mer qui, haute, couvre une roche, on dit qu'elle la Découvre quand elle se retire. Abusivement, on transporte quelquefois au rocher ce qui appartient à la mer, et l'on dit qu'il Découvre, pour faire entendre qu'il cesse ou qu'il a cessé d'être caché ou couvert par l'eau. (Rus. Открытся [*Otkritsia*].)

DEГAPNICI (A) (*A Dégarnissi*), val. v. a. (Du bas lat. *Disguarnire*.) Dégarnir.

DEDA, vénit. anc. s. m. (Du lat. *Digitus*.) Doigt. La seizième partie du pied vénitien, qui était partagé en douzièmes (les pouces), et en seizièmes (les doigts). *Communiq.* par M. Novello, officier du génie à Venise, en août 1841.

DEDUCERE, lat. v. a. (Du lat. *Ducere*, mener, conduire, et de *De*, du haut de.) Faire descendre, amener. — *Deducere navem*, Mettre un navire à l'eau. — « Varus naves, quas hyemis gratia subduxerat, deducit. » Hirtius, *Bell. Afr.*

> — « Tum vero Teucri incumbunt, et littore celsas
> Deducunt toto naves... » VIRGILE, *Énéide*, liv. IV, v. 397.

— V. Fabricare. — *Deducere velum*, Laisser tomber la toile de la voile dont on vient de dénouer les rabans de ferlage (V.), et par extension : Border la voile.

> — « Illi admirantes remorum in verbere perstant :
> Velaque Deducunt, geminaque ope currere tentant. »
> OVIDE, *Metamorph.*, liv. III, v. 663.

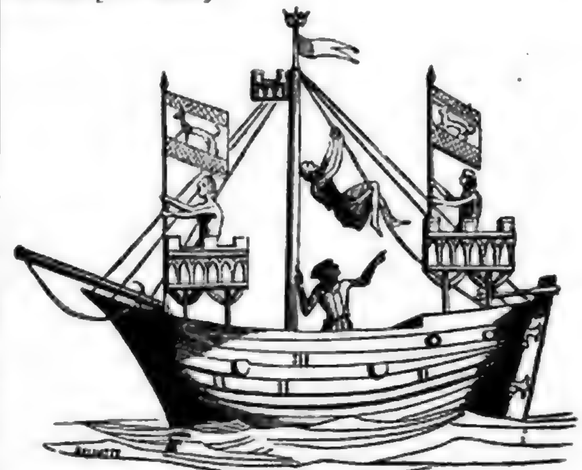
DEEK, ar. côte N. d'Afr. s. Évitage.

DEEP WATER, angl. s. (*Deep*, de l'anglo-sax. *Deóp*, profond.) Grand fond, Grande profondeur d'eau.

DÉFAIRE UNE NEF DE SES HABILLEMENTS. fr. v. a. La dégréer. — V. Abillement.

DEFENSABILIS, bas lat. adj. (De *Defendere*.) (Proprement : Qui peut repousser, qui peut se défendre.) Armé et équipé, en parlant d'un navire. — « Naves defensabiles, » vaisseaux armés, prêts pour le combat. Henry Knygthon, *Hist. d'Angl.*, p. 2424.

DÉFENSE, fr. s. f. (Gr. Ἐπωτίς, Στρωμάτσον; bas bret. *Difens*; basq. vulg. *Défenda*; ital. anc. *Buzzolaï*; angl. *Fender*; rus. Фендерсъ [*Fennderss*], Слюзъ [*Sliouze*], Кранцъ [*Kranntss*].) Pour préserver un navire des inconvénients qui suivent les chocs violents éprouvés contre le quai d'un port, ou contre un autre navire, on suspend, autour du bâtiment qui redoute ces heurts, des tronçons de vieux câbles, des billots de bois tendre, ou des paquets de cordages usés et mous. Ces objets sont nommés Défenses. Certaines pièces de bois, clouées sur la muraille du navire, au milieu de sa longueur, et depuis le haut jusqu'à la préceinte la plus voisine de l'eau, sont placées ainsi pour servir de Défense. L'usage de ces Défenses est ancien ; plusieurs des sceaux maritimes dont nous possédons les empreintes montrent les bâtiments du moyen âge, pourvus de ces tampons élastiques appliqués à leurs flancs. On les voit très-distinctement aux préceintes du navire que voici, celui qui figure sur le sceau de la ville de Dam [XIVe siècle] :



Ils ne sont pas moins visibles dans la représentation de la petite nef qui timbre le sceau de la ville de Sandwich (XIIIe siècle) ; la voici :



Le sceau de la ville d'Yarmouth (1280) nous montre le même détail.

DÉFÉR, langued. s. m. Petit foc.

DÉFERLER UNE VOILE ou LES VOILES, fr. v. a. (De *Ferler.* [V.]) (Fr. anc. *Defreler, Defresler;* lat. *Vela pandere, Velum deducere, velum solvere, Explicare velum;* ital. *Spiegare le vele* ou *la vela;* esp. *Desplagar;* port. *Desfaldrar, Desfraldar, Fraldar;* angl. *Unfurl* [*to*]; all. *Losmachen*; holl. *Los maachen;* dan. *Giore et seil løs;* suéd. *Göra seglen løss;* bas bret. *Diferla ;* basq. *Uraça;* ar. côte N. d'Afr. *Hul kella;* turc, *Ielken atchmaq;* val. Întinde [a] mînzele [*A intendé pinnzélé*]; illyr. dalm. *Jedro odrješciti* (Iédro odriétchiti); rus. Отдать парусъ [*Odate parouss*]; mal. *Bouka laïar;* bamb. *Aflé;* wol. *Lemmi;* groënl. *Nivingarsok.*) Déplier une ou plusieurs voiles, la ou les dégager de tous les liens qui la ou les retenaient serrées contre sa ou leurs vergues. — « ...Quand il fut à une portée de canon de moy, et qu'il vist tous mes canons débouchés et que j'estois à pic, avec toutes mes voiles Deferlées, prest à appareiller... » *Mém. de Villette,* an. 1686, p. 83. — Déferler a une autre acception. De la mer, qui déplie ses lames sur le rivage et s'y brise avec force, en jetant son écume, on dit qu'elle Déferle. (Rus. Поддавать [*Potdavate*]; mal. *Ber-oumbak.*)

DÉFERRER LE NAVIRE, fr. anc. provenç. v. a. (De *Fer,* ancre) Laisser le fer ou les fers du navire, les abandonner ou en coupant les câbles ou en les filant par le bout. Cette locution nous a été conservée par Étienne Clairac, dans son Commentaire du chapitre 49 des *Jugements d'Oleron.*

DÉFIER, fr. v. n. (Du lat. *Diffidere*, ne pas se fier. [*Fidere,* se fier (rad. *Fides*, confiance); *Dif* pour *dis,* particule négative].) (Gr. mod. Ἀπομακρύνω; angl. *Bear* [*to*] *off;* bas bret. *Difia, Divall;* rus. Беречь [*Bèretche*], Отводить [*Otvodite*]; ar. côte N. d'Afr. *Roudebab.*) Ce verbe est pris pour: Préserver, Défendre. Ainsi, l'on Défie une embarcation d'un choc contre la terre, contre le quai, contre le navire dont elle s'approche, c'est-à-dire qu'on la défend de ce choc, en modérant sa vitesse, ou en l'éloignant au moyen d'une gaffe ou du bras dont on se fait un levier. On Défie le navire de la lame, c'est-à-dire qu'on manœuvre de façon à empêcher le choc violent que la lame peut lui donner; on Défie du vent le navire, c'est-à-dire que l'on gouverne de manière à empêcher qu'il ne vienne trop au vent. (Gr. mod. Φυλάσσω τοῦ ἀνέμου.) Pour faire Défier du vent, on commande au timonier : « Défie du vent ! » (Basq. *Défia aïceari;* rus. Смотри чтобъ корабль не бросился къ вѣтру ! (*Smotri tchtobe korable né brosilsia k' vétrou !*) C'est dans ce sens que Rabelais a dit : « Garde la panne » (prends garde de la panne.) Pour faire Défier de la lame, on crie au timonier : « Défie de la lame ! » (Rus. Берегись волны ! [*Bereghiss volni !*])

DÉFOURRER, fr. v. a. (De *Fourrer.* [V.]) (Basq. vulg. *Défourra;* all. *Abkleiden;* holl. *Afkleeden;* dan. *Afklæde;* suéd. *Afkläda.*) Oter la fourrure (V.) qu'on avait mise sur un cordage.

DÉFRELER, DÉFRELLER, anc. fr. v. a. (Du port. anc. *Desfraldar.* [V.]) Déferler. — « Voiles frelées ou troussées, est à dire pliées sous la vergue; Defrelées, séparées de la vergue. » Ét. Cleirac, *Termes de mar.*, 1634. — V. A pic.

DÉFRESLER, pour Déferler. Ce mot se lit dans un Projet d'exercice des manœuvres, par M. de Bellile Erard, capitaine de vaisseau; travail daté de Toulon, le 23 sept. 1681. (Arch. de la Mar., carton *Tactique.*) Sur la marge de la p. 7, on lit : « Defresle l'artimon, et le dresse sur ses cargues. Defresle le petit hunier. » A la page suiv., on lit : « Deferle le grand hunier. » La colonne des Observations, p. 7, réforme l'orthographe de la Colonne des Commandements : « L'artimon en appareillant doit estre la premiere voile que l'on Deferle et mette sur ses cargues. »

DEFRINGERE REMOS, lat. v. a. (De *Fringere,* pour *Frangere,* rompre.) Briser les avirons. — « Et ut in numero impari duæ regiæ unum circumsistunt: et primum ab utroque latere remos defringunt : deinde transcendunt armati. » Tite-Live, liv. VI, 4e décade, chap. 44. — V. Detergere remos.

DEFROISSIÉ, vieux fr. part. (De *Froisser*, fait du lat. *Fressus,* de *Frendere,* briser, rompre, casser.) Brisé, cassé. — V. Monter en mer.

DEFUNER, fr. anc. v. a. (De *Funer.* [V.]) Dégarnir un mât, une vergue, un navire des cordages dont on l'avait muni. Ce terme est dans Guillet (1678).

DÉGARNIR, fr. v. a. (De *Garnir.* [V.]) (Pour la synonymie, V. Dégréer.) Oter à un vaisseau, à une vergue, à un mât, à une ancre, à un cabestan, les barres, agrès, cordages, poulies, etc., dont on les avait pourvus ou garnis, pour les rendre propres aux services différents qu'ils devaient rendre.

DÉGAUCHIR, fr. v. a. (De *Gauche*, mot dont l'origine est restée inconnue.) On dit d'une pièce de bois qui n'est pas droite, ou qui s'est déjetée, qu'elle est gauche; la redresser, ce serait donc la Dégauchir. Ce n'est cependant pas tout à fait dans ce sens que les charpentiers de vaisseaux emploient le terme qui nous occupe. Pour eux, Dégauchir une pièce de bois, c'est commencer à lui donner la courbure qu'elle devra avoir quand elle sera tout à fait travaillée. Les Russes disent : Оболванить (*Obolvanite*) (V.), c'est-à-dire : Dégrossir. Sur les chantiers français, Dégrossir est autre chose que Dégauchir. — V. Dégraisser.

DÉGRADER, fr. v. n. (Du lat. *Gradus*, pas, marche.) (Rus. Сниизиться подъ вѣтръ [*Snizitsia pote vètre*].) On dit, d'un vaisseau que les courants, le vent ou une mauvaise manœuvre a entraîné sous le vent de sa route, et éloigné du but auquel il tendait, qu'il est Dégradé. (Lat. *Digressus.*) — *Dégrader*, dans le sens de retirer un grade à un officier ou à un sous-officier, c'est faire descendre du degré (*Gradus*) qu'avait monté cet homme dans la hiérarchie militaire. Le bas latin avait *Degradare* et *Degradere* pour exprimer cette idée. La Règle de Saint-Pacôme, chap. 92, disait : « Degradabunt eum in ultimum gradum, donec corrigatur. »

DÉGRAFFER, fr. anc. v. a. (Pour : *Désagraffer*, d'*Agraffer.* [V.]) Décrocher, Détacher les grappins jetés sur un navire ennemi au moment de l'abordage.

DÉGRAISSER, fr. v. a. fig. (Angl. *Beard* [*to*]; rus. Скосить грань [*Skossite grane*].) C'est abattre plus ou moins les angles d'une pièce de bois, dont la première forme a été celle d'un parallélipipède rectangle. Après cette opération, la pièce est un solide à huit faces symétriquement égales. Entre : abattre les angles d'une poutre, d'un bau, d'un barreau, et enlever la graisse à un corps qui en est chargé, il n'y a qu'un rapport très-lointain, et le trope est assez hardi. Mais la hardiesse des figures plaît aux charpentiers des ports comme aux matelots, et nous ne nous étonnons pas qu'ayant dans leur vocabulaire : DÉGROSSIR, dans le sens d'ébaucher une pièce de bois pour la rapprocher de sa forme définitive, ils aient emprunté à un autre métier le verbe *Dégraisser*, pour exprimer une idée qui n'est pas sans analogie avec celle-là. Au reste, *Dégraisser* et *Dégrossir* procèdent du même mot latin : *Crassus.*

DÉGRAYER, fr. v. a. (Mauv. orth. de Dégréer. [V.]) — « Je suis tout Dégrayé, mes mâts ne tiennent à rien. » La Clocheterie, *Rapport sur le combat de la frégate* la Belle-Poule, 18 juin 1778, Arch. de la Mar.

DEGRÉ, fr. s. m. (Du lat. *Gradiri*, marcher [*Gradus*, pas], et *De*, de.) (Ital. esp. *Grado;* port. *Grao;* angl. *Degree;* all. dan. suéd. *Grad;* holl. *Graad;* rus. Грáдусъ [*Gradousse*].) Chacune des divisions d'un cercle qu'on suppose partagé en 360 parties égales, reçoit le nom de Degré. Le Degré est subdivisé en 60 portions appelées minutes, partagées elles-mêmes en 60 parties nommées secondes. Un Degré équivaut à vingt lieues marines; chaque lieue marine équivaut donc à trois minutes ou trois soixantièmes de degré. Sa longueur, évaluée en pieds, est de 17,106 ou 3510^m 21^c.

DÉGRÉER, fr. v. a. (De *Gréer*. [V.]) (Fr. anc. *Desagréer;* gr. litt. Ἀφοπλίζω; gr. vulg. Ξαρματώνω [*Xarmatônô*]; ital. *Sguernire;* esp. *Desaparejar;* port. *Desaparelhar;* bas bret. *Digréia;* basq. vulg. *Dégréia;* angl. *Strip* [*to*], *Unrig* [*to*]; all. *Abtaklen;* holl. *Aftaakelen;* dan. *Aftakle;* suéd. *Aftakla;* turc, *Alatleri tchiqarmaq;* ar. côte N. d'Afr. *Nahé;* val. Derapuici [a] [*A Dégarnissi*]; rus. Разснаститъ [*Razsnastite*], Растакелажитъ [*Rastakèlajite*], Разоружитъ [*Razoroujite*]; pol. *Odstraiac'*.) Dégarnir un navire, une vergue, un mât, etc., de ses agrés, de son gréement, des poulies, cordages, etc., qui lui sont nécessaires pour fonctionner convenablement. Les boulets, la mitraille Dégréent un vaisseau pendant le combat, c'est-à-dire hachent ses manœuvres, coupent et abattent ses mâts, déchirent ses voiles, brisent son gouvernail, altèrent ou détruisent enfin tout ce qui le fait agir, tout ce qui est pour lui comme les organes par le jeu desquels il vit.

DÉHALER, vieux fr. v. a. (De Haler. [V.]) Se haler hors d'un port, sortir d'un port, prendre le large. — « Le lundi, 2e jour d'aoust, au matin, nous Déhalasmes, et fut mis le cap au ouest-nor-ouest. » *Journ. du voy. de J. Parmentier*, 1529. — On dit quelquefois : Se déhaler, pour dire : Se tirer d'un lieu où l'on est mal, d'un embarras où l'on est jeté, d'une mauvaise situation.

DÉHERNESCHIER, vieux fr. v. a. (De Harnois; all. *Harnisch*.) Oter le harnois; Déferler, en parlant d'une voile.

— « Dunc vaissiés ancres lever,
Estrens traire, hobens fermer,
Mariners sailler par ces nefs,
Déherneschier veilles et trefs. »

Wace, *Roman de Brut.*

DEHORS, fr. adv. (Du vieux fr. *De fors*, lat. *De foris.*) Hors du port, à la mer, au large, en parlant d'un navire. Au vent, en parlant d'une voile. *Dehors* signifie quelquefois hors du bâtiment; ainsi, jeter quelque chose Dehors. Le Dehors du vaisseau est sa surface extérieure. On mesure quelquefois la largeur et la longueur d'un navire de Dehors en Dehors.

DEISSEL, all. s. Herminette.

DEITAR ANCORA, port. v. a. (Du lat. *Dejectus*, de *Dejicere*, jeter en bas.) Jeter l'ancre. — V. Auste.

DEIXAÇÃO, port. s. (De *Deixar*. [V.]) Abandon. — *Deixar*, v. a. (Du lat. *Desere.*) Abandonner.

DÉJOINT, fr. anc. part. de *Dejoindre;* fait du lat. *Disjunctus*. Désuni, en parlant d'un navire dont les membres commencent à se séparer, parce qu'il a été mal construit ou qu'il a beaucoup fatigué à la mer. — « M. de Vivonne, dans un conseil de généraux, conclut que je devois désarmer *le Henry*, et le laisser dans le port de Messine, parce que ce vaisseau estoit foible d'Échantillon et Déjoint, et qu'il avoit trop de membres pourris, pour pouvoir tenir la mer. » *Mém. de Villette*, p. 49. (Campagne de 1677.) — *Déjoint* n'est plus usité du tout; il ne l'était guère au temps où écrivait le marquis de Villette, car il manque au Dict. d'Aubin (1702), comme à ceux de Desroches (1687) et de Guillet (1678). On dit aujourd'hui *Délié*.

ΔΕΚΕΜΒΟΛΗΣ, gr. s. (De Δέκα, dix, et d'Ἔμβολον, éperon.) Armé de dix éperons, comme l'était le vaisseau de Nestor, au dire d'Eschyle. On ne comprend pas la nécessité de dix éperons à un navire; on ne sait pas comment ces dix rostres auraient pu être fixés à la proue d'une galère qu'ils auraient surchargée de leur poids. Dix éperons d'airain auraient certainement fait tomber sur le nez le navire, et auraient prodigieusement nui à sa marche. Δεκέμβολης ne serait-il pas une épithète hyberbolique, dont le sens serait que le vaisseau d'Hector était si prompt à l'attaque, et si rapide dans ses évolutions quand il attaquait, que, frappant l'ennemi partout à la fois, il semblait qu'il eût dix éperons? Nous proposerons une autre interprétation du mot qui nous occupe. Le navire Δεκέμβολος n'était-il pas armé d'un éperon à dix pointes? On voit sur les médailles beaucoup d'éperons à trois pointes ou à trois glaives; on en voit quelques-uns à quatre pointes, l'une au-dessus de l'autre; on en voit à cinq pointes, partant comme des rayons d'un seul point de l'étrave (V. les médailles reproduites par J. Scheffer, p. 125 *de Milit. nav.*); il pourrait se faire que dix pointes eussent été réunies en un faisceau pour former un éperon.

ΔΕΚΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (De Δέκα, dix, et d'Ἐρέσσω, je rame.) (Proprement : Qui rame à dix.) A dix rangs de rames, selon les critiques. — Nous ignorons ce qu'était le navire Δεκήρης; mais nous devons dire que nous croyons impossible un navire ayant dix files de rames en dix étages superposés, quelque combinaison que l'on admette entre toutes celles dont les érudits se sont avisés pour résoudre le problème, aujourd'hui insoluble, de l'arrangement des rames à bord des bâtiments nommés trirèmes, etc.

DEK VAN TOUWEN, holl. anc. s. (V. *Deck*.) Pont de cordes. — V. Touw.

ДЕКЪ (*Dèke*), rus. s. (Transcript. de l'angl. *Deck*. [V.]) Pont. (V. Палуба.) — *Декъ-транецъ* (*Dèke-tranetss*). (Transcription de l'angl. *Deck-transom*.) Barre du premier pont. (V. Транецъ.)

DÉLÉ, DÉLEZ, bas bret. s. f. (Pl. *Délésiou.*) Vergue. — *Délé vrâz*, Grande vergue. — « *Torred eo ann Délez vrâz*, La grand'vergue est cassée. » Legonidec. — *Délé mizan*, Vergue de misaine. — *Délé seac'h*, Vergue sèche. — *Délé kestel vraz*, Vergue de grand hunier. — *Délé kestel bian*, Vergue du petit hunier. — *Délésiou kestel*, Vergue de hunes. — *Délé péroket vraz*, Vergue de grand perroquet. — *Délé péroket bian* ou *péroket vizan*, Vergue de petit perroquet. — *Délé péruche*, Vergue de perruche. — *Délé péroket artimonn*, Vergue de perroquet de fougue. — *Délé sivadier*, Vergue de civadière. — *Délé réchinche*, Vergue de rechange. — *Délé kakatoiz vraz*, Vergue de grand cacatois. — *Délé kakatoiz bian*, Vergue de petit cacatois. — *Délé kakatoiz péruche*, Vergue de cacatois de perruche.

DÉLESTER, fr. v. a. (De *Lester*. [V.]) (Gr. mod. Ξεσαβουρόνω [*Xésavouronô*]; cat. anc. *Desorrar;* esp. *Delastrar;* basq. *Delastatu*, *Delesta;* bas bret. *Dilastra*, *Dilasta;* angl. *Unballast* [*to*]; turc, *Guémiden saboura tchiqarmaq;* rus. Выгружать балластъ [*Vigroujate balaste*].) Oter le lest d'un

navire, décharger ce lest. L'action d'ôter, de décharger le lest est appelée *Délestage*. (Gr. mod. Ξεσαβούρωμα [*Xésavouroma*]; angl. *Unballasting*; rus. Выгрузка [*Vigrouzka*].) — On a écrit *Delaister*. (V. Laister.)

DÉLIER, fr. v. a. (De *Lier*. [V.]) (Ital. *Dislegare*; esp. *Deligar*; angl. *Loosen* [*to*]; rus. Разслабнуть [*Razlabnoute*].) Désunir. La fatigue qu'un navire éprouve à la mer désunit ses membres, sépare ses parties composantes, et l'affaiblit. Un bâtiment qui est arrivé à n'avoir plus sa première force, et dont les membres tendent à se séparer, est Délié. Le temps, comme les chocs nombreux de la mer, amènent cette *Déliaison*. (Rus. Разслабленіе корабля [*Razslablénié korablia*].)

DELOT, fr. anc. s. m. (Étymol. inconn.) Synonyme de Cosse (V.), usité au XVIIe siècle. On le trouve dans le dict. de Desroches (1687).

DELPHINUS, lat. s. m. (Du gr. Δελφίν.) — « Delphinus bellicum est instrumentum pertinens ad pugnas navales, » dit Scheffer d'après Suidas. Le dauphin était une masse de fer ou de plomb, à laquelle on donnait la figure d'un dauphin. Au moment de l'abordage, on le hissait à l'extrémité de l'antenne, d'où on le laissait tomber sur le navire ennemi, pour le fracasser et le couler.

ΔΕΛΦΙΝ, gr. anc. s. m. Dauphin. — Pollux donne ce nom au Parasèmon (V. Παράσημον), faisant d'une exception une règle générale, et appliquant à tous les navires ce qui appartient à un vaisseau dont la proue portait l'image d'un dauphin. — Δελφίν désignait une masse de fer ou de plomb considérable, qui se hissait à l'extrémité de l'antenne pour le moment de l'abordage dans un combat. — V. Delphinus.

DEMAN ou **DUMAN**, *n* sonn. un peu, ar. côte N. d'Afr. s. (Du turc, *Dumen*. [V.]) Gouvernail.

DEMANDAR, port. v. a. (Du lat. *Mandare*, ordonner.) Aller vers... — « Fez seu caminho, e foi Demandar os baixos de Capacia... » *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 16. — V. Junco.

DEMANDE (A LA), fr. locut. adv. (Basq. *Galdé tuba*.) Selon le besoin, selon une force donnée. On file un cordage à la Demande, c'est-à-dire qu'on le lâche quand il est trop tendu, et que la circonstance veut ou demande qu'il le soit moins. On travaille une pièce de bois à la Demande de la place qu'elle doit tenir.

DEMANDJI, ar. côte N. d'Afr. s. (De *Deman*. [V.]) Timonier.

DÉMARRER, fr. v. a. (Contraction de *Désamarrer* [V.], fait d'*Amarrer*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Λύω; esp. *Desaferrar*, *Desamarrar*; port. *Desamarrar*; basq. *Desamarra*, *Deslotu*, *Ascatu*; bas bret. *Diamarra*, *Disamarra*; isl. *Leysa ship ur tengflum*; angl. *Unmoor* [*to*]; holl. *Los maaken*; all. *Losmachen*; dan. *Losse*; suéd. *Göra loss*; val. Десдега [а] [*A deslèga*]; illyr. dalm. *Odvesati*; rus. Расшвартовить [*Raschvartovite*], Отвалить [*Otvalite*], Отчалить [*Otchalite*], Отчалится [*Otchalitsia*]; pol. *Luzowac'*; turc, *Tcheuzmek*; hong. *Le kötni* [Lè keutini]; mal. *Bongkar Saouh*, *Lepas tali pen-darat*, *Oulour tali pen-darat*; madék. *Aha*, *Alai*, *Haha*, *Mang haha*, *Vahaè*; chin. *Ty*; bamb. *Aflé*; wol. *Tekl*, *Yewi*; groënl. *Ingiviterpok*.) Détacher un cordage, un navire. Lever l'ancre, s'en aller. — L'action de Démarrer est connue sous le nom de *Démarrage*. (Val. Десдерареа [*Deslégaréa*]; rus. Отваливаніе [*Otvalkvanié*].) — V. Desmarer.

DÉMASTER, DÉMASTEMENT, fr. anc. v. a. et s. m. (Orthog. étymologique de Démâter. [V.]) — « A l'égard des radoubs, comme on a attribué la perte des derniers vaisseaux à trois choses principales : au Démastement du *Sans-Pareil*, au peu de liaison qu'il y auoit entre les membres du vaisseau *le Conquérant*, et au trop grand nombre de pièces de canon dont il estoit chargé... » *Lettre à de Sueil*, 8 janv. 1680; *Ordres du Roy*, vol. XLVIII, p. 8; Arch. de la Mar. — V. Barque longue, Furain, Goutran, Perte.

DÉMÂTER, fr. v. a. (Contraction de *Démaster* [V.], fait de *Master*; radical *Mast* [V.]) (Gr. mod. Ξαρμπουρίνω [*Xarbourinô*], Ξεκαρτατιάζω [*Xékartatiazô*]; ital. *Disalborare*, *Disarborare*; catal. anc. *Desarborar*; espagn. *Desarbolar*; portug. *Desarvorar*; bas bret. *Diwerna*, *Diwernia*; basq. vulg. *Desmasta*; basq. littér. *Desznaistu*; angl. *Take* [*to*] *out the mast*; allem. *Entmasten*; holland. *Ontmasten*; dan. *Tage Masterne ud*; suéd. *Taga Masterna ur et skepp*; turc, *Guéminum dirèguini qyrmaq*; ar. côte N. d'Afr. *Kella souari*; rus. Вынять мачты изъ корабля [*Vniate matchti is korablia*], Размачтовать [*Razmatchtovate*]; wol. *Danéla*; bamb. *Abi*.) Oter un mât ou les mâts d'un navire; Perdre un ou plusieurs de ses mâts, que le vent ou les secousses éprouvées par le navire ont brisés. (All. *Den Mast absegeln*; holl. *De Mast afzeilen*; dan. *Afseile Masten*; suéd. *Afsegla Masten*; turc, *Bir guéminum dirèguini qyrmaq*.) Dans un combat on Démâte son ennemi par le canon. Comme un bâtiment Démâté (esp. *Desmochado*; suéd. *Mastlös*; hongr. *Ör-fátlan*) n'est plus libre de son action, on tire à le démâter (dan. *Lægge masterne ned*; ar. vulg. *Kassèr souari*). L'action de Démâter est le *Démâtage*. (Gr. mod. Ξαρμπουρίσμα; basq. vulg. *Desmatéia*; rus. Размачтованіе [*Razmatchtovanié*.]) — V. Desmâter.

DEMERGERE, lat. v. a. (De *Mergere*, enfoncer dans l'eau, plonger, et de *Deorsum*, en bas.) Couler bas, aller au fond, mettre un navire à fond. — V. Deprimere.

DEMI-BÉLANDRE, fr. s. f. (Demi, du lat. *Dimidius*. Bélandre. [V.]) Bélandre inférieure en grandeur à la bélandre ordinaire. Dans l'*Abrégé de la marine du Roy* pour 1781 (Ms. Arch. de la Mar.), on voit qu'il y avait à Dunkerque deux Demi-bélandres appartenant à l'État. Le calligraphe qui fit l'*Abrégé* pour 1702 écrivit mal à propos : « Demi-bellandres. »

DEMI-CARÈNE, fr. s. f. Carène ou Carénage appliqué à la moitié seulement de la carène d'un navire, c'est-à-dire, à la partie comprise entre la quille et les onze ou douze premiers bordages placés l'un au-dessus de l'autre. — « ... Que tous les autres vaisseaux du port qui ne deuoient point être carennez deuoient auoir une Demye-carenne, conformément aux règlemens; au lieu que l'on ne la peut donner à aucun, et qu'il faut se contenter, comme il a esté dit cy-dessus, de repasser les ponts et les costez jusques à ras d'eau, sans les mettre à la bande... » *Estat des travaux*, etc. (4 fév. 1679, signé Arnoul); *Ordres du Roy*, vol. XLVI, p. 99; Arch. de la Mar.

DEMI-CLEF, fr. s. f. fig. (Gr. mod. Ψαλίδι; angl. *Half hitch*; suéd. *Halfstek*; dan. *Dobbelt halvstik*; bas bret. *Anter Alc'houez*; ar. côte N. d'Afr. *Mezzo volta*; rus. Узелъ въ удавку [*Ouzel v'oudavkou*], Удавка [*Oudavka*].) On nomme Demi-clef, — nous ne savons pourquoi, car nous ne voyons aucune analogie entre une clef et le nœud dont il s'agit; et puis nous ne nous figurons pas ce que pourrait être, au propre, une Demi-clef, — une sorte de nœud très-simple, dont la propriété est de se serrer beaucoup lorsque le cordage est fort tendu, et de se défaire très-aisément lorsque

le cordage est lâche. Nous aurions beaucoup de peine à décrire la Demi-clef, qu'une figure ferait peut-être mal comprendre; nous nous abstenons. La chose est, au reste, de peu d'importance.

DEMI-GALÈRE, fr. anc. s. f. (Ital. *Mezza galea, Galladella.*) Nom qu'on donnait quelquefois à une petite galère, à une galiote à rames, quelquefois à un brigantin à rames. Gueroult Du Pas, dans son œuvre gravée (premières années du XVII[e] siècle), donne, planche 24, la figure d'une « Demy-galère ou Brigantin. » (V. Bibl. nation., cabinet des estampes, vol. 1-c-6.) Aubin (1702), à l'art. Galère, dit : « Demie-Galère, voiez Galiote. » — A Gênes, en 1834, nous visitâmes deux Demi-galères qui n'étaient pas encore tout à fait hors de service. C'étaient de petites galiotes. — « Le jour commençoit à paroistre, et les Turcs, nous croyant occupés à la galiotte » (à bombes) « qui avoit esté attaquée à la droite de toutes celles qui bombardoient, firent mine d'attaquer par une Demy-galère, par un brigantin et par plusieurs chaloupes, une autre galiotte qui fermoist nostre ligne à la gauche. Tout le monde y accourut. » *Mém. de Villette*, campagne de 1683. — « M. de Touruille se flattoit que 15 chalouppes, dont il n'y auoit que huit armées, empescheroient les ennemis d'approcher. Il se mit sur le canot de *l'Ambitieux*, accompagné du marquis de Villette, de Cologon » (Coëtlogon) « et de Renaud, et s'auança pour animer par sa présence les chalouppes à faire leur devoir. Mais que faire auec vn si petit nombre contre 150 chalouppes ennemies, contre une Demy-galère, deux galiottes armées et plusieurs bruslots, soutenus par cent vaisseaux de guerre? » *Relat. du combat de la Hougue* (1692), qui se lit p. 159 des *Mém.* manus. du marq. de Villette-Mursay; Arch. de la Mar.

DEMI-PONT, fr. s. m. (Ital. *Cassaro;* esp. *Alcazar;* port. *Tolda ;* angl. *Quarter deck;* all. *Halb deck;* holl. *Half dek;* dan. *Half* ou *Halv dæk;* suéd. *Half däck.*) Pont qui n'est pas établi dans toute la longueur du navire; pont construit à l'avant ou à l'arrière d'une barque. Les gaillards n'étaient autrefois que des Demi-ponts auxquels on parvenait, de la batterie supérieure, au moyen d'échelles, comme on parvient aujourd'hui du gaillard sur la dunette. Le corps de garde, dans les vaisseaux du XVII[e] siècle, était placé sous le gaillard d'arrière, et on le nommait, à cause de cela : Demi-pont.

DEMI-VENT, fr. anc. s. m. — « Deux airs de vent sont un Demi-vent, et quatre airs de vent sont un vent entier. Deux vents, c'est le quart de la rose du compas. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. XVII[e] siècle; Arch. de la Mar.

DÈMIR, turc, s. (Le mot est persan. Proprement : Fer, et, par une métonymie commune à presque tous les riverains de la Méditerranée :) Ancre. — *Dèmir almaq*, v. a. (*Almaq*, ôter.) Lever l'ancre. — *Dèmir atmaq* ou *braqmaq* (*Atmaq, Braqmaq*, Lancer, jeter avec force.) Ancrer, jeter l'ancre, Mouiller. — *Dèmir atylur*, s. (*Atylur*, d'*Atma*, jet, action de jeter.) Mouillage. — Les Serbes et les Valaques qui naviguent dans le bas Danube se servent aussi du mot *Dèmir* pour nommer l'ancre. — V. Lenguer.

DEMITTERE, lat. v. a. (De *Mittere*, Envoyer, et *Deorsum*, en bas.) Amener, Faire descendre. (V. Calare, Subducere, Submittere.) — *Demittere antennas*, Amener les antennes, les vergues. — « Quum (Vatinius) propius Tauridem accessisset, distentis suis navibus, quod et tempestas erat turbulenta, et nulla suscipio hostis, repente adversam ad se venientem navem, antennis ad medium malum » (les vergues à mi-mât), « instructam propugnatoribus animadvertit. » Hirt., *De Bello Alex.*, chap. 45. (V. Vela subducere.) — *Demittere armamenta*. Amener certaines parties du gréement. — « Quod tu pretium ponis trajicienti maria, et per medios fluctus, quum e terræ conspectu recessit, certam secanti viam, et prospicienti futuras tempestates, et, securis omnibus, jubenti subito vela stringi, armamenta Demitti, paratos ad incursum procellæ et repentinum impetum stare? » Sénèque, *de Beneficiis*, liv. VI, chap. 15. Il n'est pas très-facile de déterminer précisément le sens que Sénèque prétendit donner aux mots : *Armamenta demitti;* cependant, comme il ne peut être question ici d'abattre les mâts, et comme il n'y a aucune autre partie des agrès dont on puisse se débarrasser pour se préparer à recevoir un coup de vent, que les vergues dont on ne voudra pas utiliser les voiles, il nous semble que le philosophe voulut dire que le patron du navire prévoyant une tempête, dont ses passagers n'ont pas le pressentiment, ordonne qu'on serre les voiles (non pas toutes peut-être, une au moins devant être gardée pour fuir devant le temps), et qu'on amène toutes les antennes qui ne devront pas servir.

DEMOISELLE, fr. s. f. (Du vieux fr. *Damoiselle*, diminutif de *Dame*, fait du lat. *Domina*, fém. de *Dominus*, maître, de *Domus*, maison.) Synonyme de Dame. (V.)

DÉMOLIR, fr. v. a. (Du lat. *Demolire, Demoliri*, Abattre, détruire, renverser, faits de *Molire, Moliri* [rac. *Moles*, masse], remuer des masses, et, par extension, bâtir.) (Gr. mod. Χαλάζω; bas bret. *Dimolisa;* angl. *Break [to] up;* all. *Abbrechen;* dan. *Bryde i stykker;* suéd. *Bryta up eller i stykker;* val. Дъpîma [a] [*A derima*]; rus. Ломать [*Lomate*].) Enlever pièce à pièce les bordages, les baus, les courbes, les membres d'un vaisseau condamné (V.), et qui, ne pouvant plus prendre la mer, est incapable de rendre aucun service dans un port. L'action de Démolir est désignée par le subst. fém. *Démolition*. (Val. Дъpîmapea [*Derimarea*]; rus. Ломка [*Lomka*], Сломка [*Slomka*].)

DÉMONTER, fr. v. a. (De *Monter*. [V.]) (Ital. *Smontare;* basq. *Desmonta.*) Ce mot a, dans la marine, le sens d'ôter, de la place où il est, un gouvernail, un cabestan, un canot, une cloison, et aussi un capitaine qui était monté sur le navire, ou qui le montait, comme on dit, pour le commander. Démonter le gouvernail se dit en italien : *Smontare il timone;* en vénit. *Levare il timone;* en angl. *Unhang (to) the rudder;* en rus. Выбить руль изъ мѣста (*Vibite roule iz mesta*). Démonter le capitaine se dit en ital. *Levare il comando a un capitano ;* en angl. *Supersede (to) an captain;* en rus. Снять капитана (*Sniate capitana*), Смѣнить капитана (*Smènite capitana.*]).

DEMYE-CARRAQUE, vieux fr. s. f. Navire du XIV[e] siècle, ayant la forme, la mâture, le gréement de la carraque, mais beaucoup plus petit que ce bâtiment, ainsi que son nom l'indiquait. En comparant aujourd'hui la corvette de 30 à la frégate de 60, on pourrait dire que la corvette est une demi-frégate. La Demi-carraque devait être à peu près, relativement à la carraque ordinaire, dans le rapport de proportions où la corvette à trois mâts, ayant une batterie de 30 bouches à feu, est à la frégate du premier rang. — V. Anguille.

DEN-DE, mendi (Afr.), s. Navire. *Mendi. Vocabul.* by profes. J. W. Gibbs; Americ. Journal of sciences and arts, vol. XXXVIII, p. 46. — *Den-de yira*, un Navire, p. 47.

DEN MAST ABSEGELN, all. v. Rompre un mât, Démâter d'un mât qui se brise sous voiles. — *Den wind abkneifen*, Prendre le plus près, serrer le vent. — (V. Abkneifen.)

DÈN-YZ, turc. s. Mer. (V. Dèria, Bahr.) — *Den-yz djen-*

gui. (*Djenk*, combat.) Combat naval; bataille navale. — *Dèn-yz ialycynun tarzi.* (*Tarz*, situation; *Ialycynum*, d'*Ialy*. [V.]) Gisement. — *Dèn-yz kènari.* (*Kénar*, rebord.) Plage. (V. Sèvahil.) — *Den-yz khyrsyzi*, Corsaire, Piraté, Écumeur de mer, Forban. — *Dèn-yz sèfèri* (*Séfer*, [ar.], voyage.) Voyage sur mer; Navigation, Traversée. — *Den-yz soui.* Eau de mer. (V. Son, Tousln sou.) — *Dèn-ysdè iurumek*, v. (*Iurumek*, aller.) Aller sur mer, Croiser. — *Dèn-yzdèn*, adv. Par mer. (V. Dèriadèn). — *Dèn-yzdèn sèfer etmek*, v. (*Etmek*, faire : *Sefer*, voyage; *Dèn*, dans *Ysdèn*, sur.) Naviguer. (V. Guèmidjilik etmek.) — *Dèn-yzlèrun vasf*, s. (*Vasf*, description.) Description des mers; Hydrographie. — *Dèn-yzlu*, adj. Maritime.

DENIERS D'ANCRAGE, fr. anc. s. m. plur. Sommes ou deniers provenant du droit que payaient les navires mouillés dans un port ou amarrés au quai de ce port. — « Les plus anciens registres » (des archives de Morlaix) « attestent que les chefs de cette confrairie du Sacre étoient de droit inspecteurs et directeurs des ouvrages et réparations à faire au port et à la rivière; ils touchoient les Deniers d'ancrage, affectés aux réparations du quay. » Joseph Daumesnil, maire de Morlaix, *Recherches sur la ville de Morlaix*, Ms. in-fol. incomplet, de 1765, 66, p. 490; Archives municipales de Morlaix. — Une note du comte de Blois, ancien officier de la marine royale, et l'un des érudits les plus distingués de la Bretagne, explique la raison de cette préférence accordée aux chefs de la confrérie en question sur tous autres, pour la direction et l'inspection des travaux du port : « Les armateurs, les capitaines, matelots, et tout ce qui appartenoit à la marine, formoient, dit-il, une corporation qui composoit la confrairie du Sacre » (ou Saint-Sacrement), « et marchoient à la procession sous sa bannière : ils y joignoient un modèle de navire, emblème de leur profession, et des armoiries de la ville, qui étoient portés par deux marins; les procureurs de cette confrairie, élus par elle, étoient chargés de ce qui avoit rapport à la sûreté et à la commodité de la navigation, et, par conséquent, du soin et de l'entretien des quais. » P. 490 du Ms. de Daumesnil. Cette note est de 1803.

DENTARE, ital. v. a. (De *Dente*. [V.]) Adenter, Endenter. — « Queste trincarine vanno inchiodate sopra i Contovali et late, et vanno Dentate dando luogo a colli delle late, quali essendo fuor del corpo del vascello, et alzandozi, escono per il dente del contovalle di fuori, et per il dente che hora si dice il trincarino. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 31. — *Dentato, ta*, adj. Adenté, Endenté. (V. 1. Scosa.)

DENTE, ital. port. s. f. fig. (Du lat. *Dentis*, génit. de *Dens*, comme Ὀδόντος est celui d'Ὀδούς. Le sanscr. a *Danta*, et l'hind. *Dant*, comme le celto-breton.) Adent, Dent. — En port. *Dente* signifie aussi quelquefois Bec de l'ancre, selon Moraes. — Dans les galères italiennes du XVIe siècle, il y avait des côtes nommées : *Madere del Dente*; c'étaient les dernières avant les varangues acculées, celles après lesquelles commençaient les façons de l'arrière et l'élancement de l'étrave ou rode de proue. Nous ne savons pourquoi ces madiers recevaient un nom auquel *Dente* avait part. — V. Contoval, Dentare, Matera, Palanco, Tacca.

DENTELLON, esp. s. m. (De *Dentis*, génit. du lat. *Dens*.) (Dentelure.) Adent, Dent. — V. Diente.

ΔΈΝΩ (*Zénô*, le δ prononcé à peu près comme *th* angl.), gr. vulg. v. a. (Du gr. anc. Δέω, je lie.) Aiguilleter, amarrer. — Δένω τὴν γουμέναν εἰς τὴν ἄγκυραν (*Zenô ti-n gouména-n i-s ti-n anghyra-n*). (Lier le câble à l'ancre.) Étalinguer. — Δένω τὸ πανὶ εἰς τὴν ἀντένα (*Zènô to pagni i-s ti-n andenna*). (Lier la voile à l'antenne.) Enverguer une voile. — Δένω Δριτσαρόλια (*Zénô dritsarolia*). (Nouer les garcettes de ris.) Prendre un ou des ris. (V. Δριτσάρολι.) — Δένω μοῦδα (*Zenô mouda*). Prendre un ris. — (V. Μοῦδα.) — Δένω τὸν παλαγκον (*Zénô to-n palango-n*). Frapper un palan.

DÉPALER, fr. v. a. (Probablement du port. *Desparar*, qui signifie, comme le bas lat. *Desparare*, entraîner, emporter. Le bas latin avait *Despalare*, qui, selon un glossaire cité par les continuateurs de du Cange, avait le sens d'Arracher, séparer de force, et dont la racine grecque était la même que celle de *Desparare*.) Tomber sous le vent de la côte ou du port que l'on se proposait d'atteindre. Cette expression est propre aux navigateurs français des Indes orientales. — « La côte de Ceylan prenant plus à l'ouest, Tardivet » (capitaine de *l'Aurore*, navire de 700 tonn., du port de Saint-Malo, parti pour les Indes le 3 mars 1789) « serrait la terre dans la crainte de Dépaler, et d'être jeté par les courants sous le vent de la rade de Pondichéry, terme de l'expédition. » Ch. Cunat, *Hist. de Robert Surcouf, capitaine de corsaire* (Paris, 1842, in-8°), p. 31.

DÉPART, fr. s. m. (Même étymol. que le suivant.) (Proprement : Séparation.) (Gr. litt. mod. Ἀναχώρησις [*Anachorissis*]; gr. vulg. Μισευμός [*Missefmo-s*]; basq. vulg. *Partia;* basq. lit. *Joaïra;* bas bret. *Dispart;* port. esp. *Partida;* ital. *Partenza;* val. Плекаре [*Plékare*], Порніре [*Porniré*]; illyr. dalm. *Djēlba* [Dielba], *Odjedrēnje* [Odiedrènie]; rus. Отбытие [*Otbitié*], Отплытие [*Otplitié*], Отплываніе [*Otplivanié*], Отшествіе [*Otchestevié*]; angl. *Departure;* all. *Abfahrt;* madék. *Fandhanh.*) Le moment où un navire quitte le port de son armement, la rade sur laquelle il a mouillé, le pays qu'il est venu chercher. Quelquefois ce moment est signalé à l'équipage par un coup de canon que l'on nomme, non pas le canon du Départ, mais le canon de Partance. (V. ce mot.) (Angl. *Sailing gun*, Canon de la mise à la voile.) — V. Partement.

DÉPARTEMENT, fr. s. m. (De l'ital. *Dipartimento*, Séparation, partage. Lat. *Dispartire, Dispertire*, départir, diviser. Rad. *Pars*, portion; *Di*, particule de la division.) Le littoral de la France fut divisé administrativement en un certain nombre de parties auxquelles on donna le nom de Départements. Au XVIIe siècle, il y eut deux grands Départements, celui du ponant et celui du levant, divisés eux-mêmes en Départements de Dunkerque, du Havre, de Brest, de Rochefort, de Bordeaux et de Toulon. Au XVIIIe siècle, la marine n'eut que trois Départements, dont les chefs-lieux étaient Brest, Rochefort et Toulon. Aujourd'hui elle a cinq Départements, administrés par cinq préfets, dont les siéges sont à Cherbourg, à Brest, à Lorient, à Rochefort et à Toulon. — L'administration des affaires publiques a été partagée en un certain nombre de parties spéciales auxquelles on a donné le nom de Départements. Celle qui a rapport aux choses de la marine est appelée le Département de la marine. L'administrateur politique de ce Département a le titre de Ministre secrétaire d'État au Département de la marine. — V. Brigade du corps national de la marine.

DÉPARTIR (se), fr. anc. v. p. (Même étymol. que le précédent.) Proprement : Se séparer, s'éloigner de... — « Item, si par cas de fortune (V.) les dictes naux sestoient départiz, que Dieu ne veuille! et venoient à se recouurer » (à se rejoindre) « de jour, celle qui sera au-dessus du vent amenera et yssera le trinquet de la gabve » (le grand hunier) « en vne foys et tirera vng coup d'artillerie... » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522).

DÉPASSER, fr. v. a. (De *Passer* [ital. bas lat. *Passare*, de *Passus*, pas] et de la particule *dé*, dans le sens d'au delà et aussi dans le sens de la négation.) Ce mot a deux acceptions. D'abord il signifie passer au delà. (Gr. mod. Ξεπεράω; basq. *Despassa;* bas bret. *Dispasa;* angl. *Bet* [*to*], *Pass* [*to*]; val. Întрече [a] [*A intretché*]; rus. Обогнать [*Obognate*].) Ainsi, on Dépasse un navire, une île, le lit du vent, un port, etc. Dépasser se prend ensuite pour retirer un cordage qu'on avait passé dans une poulie, un mât passé dans un chouquet. (Rus. Вытернуть веревку изъ блока [*Vidernoute verevkou iz bloka*]; Спустить стенги [*Spoustite stennghi*]; ar. côte N. d'Afr. *Spassa souari;* lasc. *Batlicar.*)

DÉPENCE, fr. anc. s. f. (Orth. vicieuse du mot *dépense* [V.] adoptée par quelques auteurs anciens.) — « C'est le lieu où le maître-valet (V.) tient les vivres qu'il distribue. » Aubin (1702). — « ... 107, la Dépence; 108, la cuisine, etc. » *Art de bâtir les vaiss.* (Amsterd., 1712.) — « Dépence (*auf Kauffahrern*), Cambuse. » Röding (1794), t. 1[er], p. 365. — V. Cambuse, Compagne.

DÉPENDANT (EN), fr. locut. adv. (Angl. *Edging away;* basq. *Arronda;* rus. По немного [*Po nemnogo*].) Cette locution n'a pas tout à fait aujourd'hui le sens qu'elle avait au XVII[e] siècle. Guillet (1678-1683) dit : « Un vaisseau vient en Dépendant, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau, et que, pour le reconnoistre, il s'en approche peu à peu, tenant toûjours le vent, revirant si l'autre revire, et faisant toûjours en sorte de n'être pas couppé et mis sous le vent. Tomber en Dépendant, c'est s'approcher à petites voiles, et faire vent arrière pour arriver. » Aujourd'hui, comme l'explique l'amiral Willaumez (*Dict. de mar.*, 1825) : « Aller en Dépendant se dit d'un bâtiment qui fait porter par degrés, en courbant graduellement sa route, pour arriver à la rencontre d'un autre bâtiment ou lui couper le chemin, ou pour passer sous le vent d'une île; c'est arriver en Dépendant. On dit d'un bâtiment : Il vient en Dépendant, il porte en Dépendant, il gouverne en Dépendant. » Pourquoi cette manière d'arriver graduellement, c'est-à-dire en arrondissant sa route, a-t-elle été désignée par l'adverbe : En Dépendant? Nous voyons dans Aubin (1702) que « Aller en Dépendant, c'est suivre toujours un vaisseau, le devancer ou aller à côté, et s'attacher à ne pas s'en écarter. » Cela s'entend à merveille. Le vaisseau qui va en Dépendant, manœuvrant pour ne pas quitter l'autre, est Dépendant de celui-ci. Arriver en Dépendant, c'est manœuvrer de telle sorte qu'on observe le bâtiment à propos duquel on arrive; on dépend alors de ce bâtiment, comme on dépend de l'île ou du cap que l'on veut doubler, en Arrivant, parce que l'arrivée que l'on fait est en raison de la forme du cap, du fond qui l'entoure, et d'autres circonstances desquelles cette arrivée dépend.

DÉPENDRE DE..., fr. v. n. (Du lat. *Dependere.*) (Se rattacher à ...) On dit du vent qu'il Dépend de l'un des quatre vents cardinaux, ou de l'un des huit vents principaux, quand sa direction le rapproche de l'un de ces vents. — « Le vendredi 24[e] dudit déc. (1688), à 4 h. du matin, le vent estant à O. b. v. f. » (bon vent frais) « Dépendant du sud, nous avons reviré le bord. » *Journal de la route du vaisseau* le Môre, par Ant. Fabre, pilote; Ms. Arch. de la Mar., p. 7 v°. — Le vent dont parle le pilote du *Môre* était probablement l'O. ¼ S. O., ou l'O. S. O. — V. Risée.

DÉPENSE, fr. anc. s. m. (Du lat. *Dispensare*, Distribuer.) Cambuse. — V. Dépence.

DÉPENSIER, fr. anc. s. m. (De *Dépense.* [V.]) Cambusier. — « C'est proprement le maître-valet. (V.) » Aubin, (1702.) — « C'est le commis aux vivres à bord des vaisseaux; il les distribue à l'équipage et réside dans la cambuse : il est placé par le munitionnaire sur les vaisseaux du Roi; mais à bord des marchands, c'est le maître tonnelier qui est chargé de la distribution. » *Encycl. méth.* (1783).

DÉPLACEMENT, fr. s. m. (De *Déplacer*, fait de *Placer* [bas lat. *Placea*, place; lat. *Platea;* gr. Πλατεῖα, fémin. de Πλατύς, large, étendu].) (Rus. Водоизмѣщенiе [*Vodoizméchtchénié*].) Le volume d'eau que déplace, dans la mer ou dans un fleuve, le navire qui y pèse de tout son poids. Ce volume est mesuré par celui de la carène.

DÉPLANTER, fr. v. a. (Basq. *Desplanta;* bas bret. *Displanta;* val. Десплінта [*Desplinta*].) Arracher. Ce mot s'applique à l'ancre qui est enfoncée au fond de la mer. Quand on l'arrache, on dit qu'on la Déplante. — « Desplanter, c'est faire que l'ancre quitte la terre. » *Explicat. de divers termes*, etc.; M. du XVII[e] siècle, Arch. de la Mar.

DÉPOUILLÉ PAR LES COURANTS, fr. adj. Détourné de sa route par la force des courants. Nous n'avons trouvé cette singulière locution que dans un seul document historique, le rapport adressé à M. de Saint-Félix par M. Préaudet, capitaine du vaisseau *le Jason*. Ce rapport est daté de l'île de France, le 6 octobre 1791; il contient le passage suivant : « D'après ce que le commandant anglais a éprouvé en approchant des îles de l'Amirauté, il croit qu'un bâtiment qui voudrait s'y rendre, devrait prendre la précaution de se mettre en latitude de très-bonne heure, pour éviter d'être Dépouillé par les courants, qui portent à l'est avec une violence prodigieuse. » — Être Dépouillé par les courants est une sorte de synonyme d'être Drossé, etc. — V. Drosser.

DEPRIMERE, lat. v. a. (De *Premere*, fouler, presser, et de *Deorsum*, en bas.) Couler bas. — « Multas naves capit, complures Deprimit. » Cornelius Nepos, *Conon*, chap. 4. — V. Demergere.

DEPTH, angl. s. (Même origine que *Deep.* [V.] Proprement profondeur.) Mer; Creux du navire. — *Depth of the hold*, Creux de la cale. (V. *Hold.*) — *Depth of the keel*, Chute de la quille. — *Depth of the gun ports*, Hauteur des sabords. — *Depth of the sail*, Chute d'une voile. (V. *Drop.*) — *Depth of the water*, Profondeur de l'eau, Brassage. — V. Jonque.

DER WIND ESSEN, all. v. (*Essen*, manger; ? en relation avec le lat. *Esse* ou *Edere; Wind.* [V.]) Manger le vent à un navire.

DÉRADER, fr. v. n. (De *Rade.* [V.]) (Basq. vulg. *Desarrada;* bas bret. *Dirada;* angl. *Be* [*to*] *driven out of a road;* rus. Сниматься съ рейды [*Sniatsia s' réidi*]; ar. côte N. d'Afr. *Amel-kella.*) Sortir forcément d'une rade sur laquelle on était mouillé. Un vent violent, ou un courant d'une rapidité extrême, triomphe quelquefois de la résistance des ancres les mieux établies, et font Dérader le navire, obligé alors d'appareiller en abandonnant, au moins pour quelque temps, ses amarres.

DÉRALINGUER, fr. v. a. (De *Ralinguer.* [V.]) (Gr. mod. Ξεγραντολογύσσω [*Xégrandologhyssô*]; basq. vulg. *Derlinga;* bas bret. *Diralinga;* rus. Ликъ-тросы у паруса отпороть [*Like-trossi ou paroussa otporote*].) Oter ses ralingues à une voile; arracher une voile des ralingues qui l'entourent. Les matelots font, en certains cas, la première action; le vent, quand il est tempêtueux, commet souvent la seconde.

« **DÉRANGER LA BONNETTE** est la débonneter du corps de la voile. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms.

XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — On dit aujourd'hui Dégréer la bonnette, Rentrer la bonnette. — Le document que nous venons de citer est le seul où nous ayons trouvé le mot Débonnetter qui suppose Bonnetter, verbe que nous n'avons jamais entendu prononcer ou vu écrit. On disait souvent, au XVIIe siècle, Boutonner, Déboutonner (V.) la bonnette. Débonnetter nous paraît une faute de copiste dans une pièce qui en est chargée d'ailleurs; nous croyons qu'il faut lire Déboutonner.

DÉRAPER, fr. v. n. *Arraper* n'est pas usité; mais l'ital. a les verbes *Arrapare* et *Arrapir* (V. Duez, 1674) signifiant : Agripper, saisir avec force, se cramponner. Ces deux mots ont été faits du latin *Arripere*, composé d'*Ad* et de *Rapere*, prendre de force (gr. Ἁρπάζω). Déràper est le contraire d'Arraper; c'est, en parlant d'une ancre, lâcher le sol qu'elle a accroché avec son bec. (Ital. *Distaccarsi*; esp. *Arrancar*; basq. vulg. *Derapa*; bas bret. *Dirapi*; gr. mod. Σαλπάρω; val. Пърѫсі (а) фѕdnѕл [*A peressi foundoul*]; rus. Вста-ть [*Vstate*]; ar. côte N. d'Afr. *Kella*; angl. *Get* [*to*] *the anchor*; lasc. *Attrang.*)

DERAZELLARE, bas lat. v. n. On lit, t. II, p. 160, col. 1re de l'*Hist. du Dauphiné*, l'extrait d'un compte dressé en 1321 : « Et pro tota dicta fusta quando fuit ante domum Domini de Lugduno, in sagona Derazellanda, atteranda, et in domo Domini reponenda. » Les Bénédictins, en rapportant ce passage, t. II, col. 1421 de leur édition de du Cange, crurent pouvoir expliquer le mot *Derazellare* par ceux-ci : « *Navi vehere*, » et le faire venir : « A voce nautica *Rader*, Vadum petere. » Cette explication ne saurait être admise. Le sens de la phrase est très-clair, et ne nous semble pas présenter de difficulté sérieuse au traducteur. Il s'agit de bois qui était arrivé sur la Saône, flottant en un radeau (*Razellus*), et qu'on débarda, selon l'expression des mariniers de la Seine, puisqu'on rentra dans la maison du seigneur de Lyon; opération que précéda celle de délier le train, le radeau (*Derazellare*) formé par ce bois pour son voyage de la haute Saône au petit port où l'on eut à le débarder.

DERBÉDER, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Belvedere*. [V.]) Vergue de perruche.

DERBEND, pers. turc, s. (Prononcé *Dervend* par les Turcs. Peut-être de *Der*, porte, et *Bend*, réservoir d'eau.) Détroit, canal, goulet.

DERC'HEL (prononciat. *Der-hel*, *h* fortement asp.), bas bret. v. a. Tenir. Quelques-uns disent *Delc'her*. L'un et l'autre de ces mots viennent de *Dalc'h*, Tenue, manière de tenir. — *Delc'her mad*, Tenir bon. — *Del'cher d'am avel*, Tenir le vent. — *Decl'her ar mor*, Tenir la mer.

ДЕРЕВО (*Dérévo*), rus. s. n. (Du slave Дрѣв [*Drèv*] [illyr. *Dârvo*, *Drevesa*, *Drevo*; pol. *Drzewo*], en relation avec le gr. Δρῦς et le sansc. *Drou*, *Durou*, arbre, bois.) Bois. (V. Лѣсъ.) — Деревь (*Dérève*), s. Couple. (V. Наборные.) — Деревянной клинь (*Dérévianноï kline*). (Coin de bois.) Accotar.

DÉREK, serbe, bulg. valaq. s. (Ce mot est turc, et signifie : Arbre. Il semble n'être pas étranger aux précédents. Mât. — V. Dârveto, Direck, Dirakht.

DERÉK-HAJO (*Dérik-Hovó*). Hongr. s. (*Deréck*, corps.) Corps du navire.

DERENCLIR, cat. v. a. (Du lat. *Derelinquere*, délaisser) Abandonner. — « Los mariners no deuen Derenclir la nau, part lo temps que han star en aquell viatge. » *Consulat de la mer*, chap. 134, édit. Pardessus.

DERESANA, cat. anc. s. f. Arsenal. — « E con fo a brandis lexa les galees dauant la Deresana, et tot hom sen ana de qualque part se volch. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 106. — V. Darasanal.

DEREVO, illyr. dalm. s. Bois. — V. Дерево, Dârveto.

ДЕРЖАТЬ (*Derjate*), rus. v. a. (Du slave Держ [*Derj*] [ar. *Derk*; sanscr. *D'rich*], radic. des mots russes qui exprimaient l'idée de tenir, de garder.) Gouverner. — Держать на нордъ (*Derjate na norte*), Gouverner au nord. (V. Править). — Держать Весла (*Derjate vesla*), Lever les avirons (V. Сушить.) — Держать круто (*Derjate krouto*), Tenir au plus, Serrer le vent, Barbeïer, Fasier, Ralinguer. (V. Левентихъ, Полощуть Полоскать.) — Держать къ берегу (*Derjate k' beregou*), Rallier la côte. — Держать далѣе отъ береговъ (*Derjate dalié ote beregove*). (Gouverner loin du rivage.) Tenir le large. — Держаться въ виду берега (*Derjatsia v' vidou béréga*). (Se tenir en vue de la côte.) Serrer la terre. — Держаться къ вѣтру (*Derjatsia k' vétrou*). (Se tenir près du vent.) S'élever au vent, Tenir le vent, Ranger le vent. — Держаться на море (*Derjatsia na moré*). Se tenir sur la mer.) Tenir la mer.

ДЕРЖИ БЕДЕВИНДЪ! (*Derji bèdevinde!*) rus. impér. de Держать. (Gouverne près du vent!) Près du vent. (V. Бедевиндъ.) — Держи ни круто! (*Dērji ni krouto!*) (Ne gouverne pas trop durement!) Крут, radic. d'un certain nombre de mots qui expriment l'idée d'épaisseur, dureté, escarpement.) Près et plein! — Держи ни полно! (*Derji ni polno!*) (Ne gouverne pas tout plein! По́лн, radic. d'un certain nombre de mots qui expriment l'idée de : entier, plein, complet.) Près et plein! — Держи такъ! (*Derji takk!*) (Gouverne ainsi!) Comme ça!

DÈRIA, pers. turc. s. Mer. (V. Bahr, Dèn-yz.) — *Dèrïa donanma* ou *Donanmaci*, s. Armée navale, Flotte. (V. Donanma.) — *Dèrïa qapoudanlghi*, s. Amiralat, Charge d'amiral. (V. Qapoudan.) — *Dèrïabend*, s. (*Bend*, digue, réservoir [au propre : Lien]). Port de mer, Arsenal, Chantier de construction. (V. Kiarkhanè, Terskhanè, Tersana, Tersanè.) — *Dèrïadèn*, adv. Par mer. (V. Dèn-yzdèn.) — *Dènalu*, adj. Maritime.

DERIVÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Derivare*. [V.]) Dériver, Aller en dérive.

DERIVAR, esp. port. v. a. (Du fr. :) Dériver, Aller en dérive.

DERIVARE, ital. anc. v. a. (Du fr. :) Dériver, Aller en dérive; Abattre. — « Derivare; declinar dal corso, ò camino preso. » *Introduz. all' arte nautica.* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272. — V. Abbattere.

1. DÉRIVE, fr. s. f. (Du holl. *Afdryven* (V.) ou de l'angl. *Drive*. [V.]) (Gr. mod. Ξεπίσμος; ital. *Deriva*; esp. *Abatimiento*, *Deriva*; port. *Descahida do rumo*; angl. *Drift*, *Leevay*; all. *Abtrift*; holl. dan. suéd. *Afdrift*; suéd. *Afdrivt*; basq. vulg. *Driva*; bas bret. *Diriff*, *Driva*; val. Абатереа din дрѕмѕл (*Abateréa dine dromoulou*); rus. Дрейфъ [*Dreïff*].) La quantité dont un navire, poussé par le courant ou l'effort du vent, s'éloigne de la route qu'il s'était proposé de suivre. Cette quantité est mesurée par l'angle que fait la quille avec la direction donnée du chemin. La Dérive porte le bâtiment sous le vent de sa route. Un navire est En Dérive (rus. Дрейфуеть [*Driéïfouéte*]; lasc. *Tchouta*; tonga, *Lelea*), quand il ne peut suivre le chemin qui lui est tracé par les justes nécessités de la navigation. — « La dernière lettre du s^r Matharel portant qu'il a esté fait » (à Toulon) « vne troisiesme espreuue, sur vn moyen vaisseau, de la

nouuelle inuention du s[r] Caze, pour empescher la Dériue et le roulis des vaisseaux, et que tous les officiers qui y ont assisté en sont très-édifiez, il ne reste plus, pour estre pleinement asseuré de son succez et de son vtilité, qu'à faire la mesme espreuue sur vn plus grand bastiment. Pour cet effet, Sa Majesté désire que le dit s[r] de Terron en fasse faire de semblables dans les rades de la Rochelle, suiuant le procès-verbal des mesmes officiers de Toulon, qui luy a esté addressé.» *Le Roi à Colbert de Terron*; Ath., 1[er] juillet 1671. *Ordre du Roy*, vol. 1671, fol. 129 v°.—Nous ne voyons pas que la machine de Caze, si ingénieuse qu'elle fût, et si favorables que lui eussent été les expériences faites par ordre de Louis XIV, ait été adoptée et appliquée. Guillet et Desroches (1678-1687) n'en font aucune mention. Ils en auraient certainement parlé à leurs art. *Dérive* et *Rouler*, si elle eût été usuelle.—*Dériver* (Vénit. anc. *Arodare*; ital. *Andare di deriva*; géno. *Derivâ*; ar. côte N. d'Afr. *Eterz*; gr. mod. Ξεπέσω [*Xépessô*], tur. *Ioloundan saqmaq*), c'est obéir malgré soi à l'impulsion qui porte le navire sous le vent de sa route. (V. *Aller en dérive*.) — «J'avois un vaisseau» (*l'Assuré*) «dont je me défiois, parce qu'il Dérivoit beaucoup; cela m'obligeoit à ne rien négliger pour me tenir au vent des autres vaisseaux de la division dont j'avois la tête.» *Mémoires de Villette*, an 1678.

2. **DÉRIVE**, fr. s. f. — V. Semelle.

ΔΕΡΜΑΤΙΝΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Δέρμα, cuir.) Navire fait de cuir. Strabon, liv. XVI. —V. Διφθέρινον πλοῖον.

DERNO (*In*), ital. géno. adv. (Étymol. incon.) En berne. —V. Bandiera.

DERRIÈRE, fr. prép. adv. (Gr. anc. et mod. Ὀπίσω; bas bret. *Adré*, *Adren*; angl. *Abaft*, *Aft*; all. *Agter*, *Agterlich*; holl. dan. *Agter*, *Agterlik*; illyr. dalm. *Iza zadra*; rus. Позади [*Pozadi*]; mal. *Di-blakang*, *Di-bourit-an*; lasc. *Pitchèl*; tonga, *Gui toou mouli*, *Mouï*; nouv.-zél. *Ke*; chin. *Lô-ky*.) On comprend, sans que nous le disions, ce que, pour un vaisseau, c'est d'être Derrière un autre. Sur un navire, être Derrière, c'est être à l'arrière, à la poupe. Passer Derrière un navire, c'est lui passer à poupe, comme on dit aussi; c'est passer devant la face de sa poupe.

DERRIÈRE QUARRÉ, fr. anc. s. fig. Nom donné à une sorte de navire de charge dont l'arrière avait, dans ses œuvres mortes, la forme d'un carré, au lieu de se rétrécir par le haut. — «Un Derrière quarré de 150 tonneaux, chargé de sucre et coton; un de 80 tonneaux de sucre; un de 50 de sucre.» *Estat des prises faites par l'escadre du S[r] Renau*. Lettre du maréchal d'Estrées; Ms. Arch. de la Mar. — Cette métonymie est du genre de celle qui a fait dire : Un trois-ponts, pour : un vaisseau à trois ponts, un carré, pour : un bâtiment à voiles carrées; un soixante-quatorze, pour : un vaisseau de soixante-quatorze canons, etc.

DERROTA, port. s. f. Route. — V. Varinel.

DESAANCRER, vieux fr. v. a. (V. Désancrer.) Lever l'ancre ou les ancres, Démarrer un navire.

— «Vont Desaancrant les galies...»

GUILL. GUIART, v. 10,039.

Ailleurs (Récit de la Croisade de 1248), l'auteur de *La branche aux royaux lignages* dit :

«Au matin, el poin que l'aloé (l'alouette)
La douce chançouete loë
Qu'ele chante d'acoustumance,
Se Desaancrent cil de France...»

DÉSABORDER, fr. v. a. (D'*Aborder* [V.], et du disjonctif *Des*, *Dis*, lat.) (Ital. *Desabbordarsi*; esp. *Desabordarse*. [V. Mediania.]) Se séparer d'un navire qu'on a abordé, pousser au large. — «Or, étoit celui Jaulain tant tenu de près et si rudement assailli par ceux de la barque, qu'il étoit tout épouvanté, et tant que, nonobstant son secours, comme recru et peureux, se Desaborda de la barque et s'enfuit, laissant là son compagnon en la mêlée entre le capitaine Chapperon et le seigneur d'Auton...» *Chron. de J. d'Auton*, VI[e] part., chap. 46, t. IV, p. 192. — «... Et ayant par là causé vn desordre effroyable et mis l'épouuante dans la galère turque, elle Desaborda; de sorte que, dans le tens que j'y arriuois, on ne faisoit plus de part et d'autre que tirer des coups de mousquet.» *Mém. manusc. du marq. de Villette-Mursay* (année 1683), p. 63, lig. 22, Arch. de la Mar.

DESAFERRAR, esp. port. v. a. (D'*Aferrar*. [V.]) Décrocher, détacher les grappins d'abordage, démarrer un navire, désaffourcher. — «Pero Dalphoem vendo-se desaparelhado Desaferrou o Junoo, e afastou-se d'elle.» *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 15, p. 74. — «E em esto tomarom outra vez, e tomarom remo, e afarrarom como da primeira, e renovou-se outra vez a pelêja, que durou mais, que a outra, e foi necessario desaferrarem, porque o navio seguia avante...» *Chron. do Conde* D. Pedro, lib. II, cap. 16.

DÉSAFFOURCHER, fr. v. a. (D'*Affourcher*. [V.]) (Gr. mod. Ξερεμετζάρω [*Xérémetzarô*]; bas bret. *Dizafourcha*; basq. vulg. *Désaffourtcha*; angl. *Unmoor* [*to*]; ar. côte N. d'Afr. *Nahé ouahad*; rus. *Лежа фертоевь подиять одинь якорь* [*Léja fertoïène potniate odine iakore*]; mal. *Bonghar saouh*.) Lever l'ancre d'affourche. — V. Ancre.

DÉSAGRÉÉ, fr. anc. adj. (D'*Agréer*. [V.]) Qui a perdu ses agrès, qui manque de rechanges pour remplacer les agrès usés, rompus, perdus pendant une navigation.— «Le jour mesme, il relascha dans la riuière de Lisbonne vn vaisseau françois dont la charge valoit huit cens mille escus, venant des Indes orientales, réduit à la dernière goutte d'eau, l'équipage reuolté contre le capitaine, le vaisseau prest à couler bas et ses voiles deschirées, et tout Desagreé, sans pain, sans vin.» *Mém. manuscr. du marq. de Villette-Mursay* (an. 1684), p. 72, lig. 18, Arch. de la Mar. — *Désagréer* un navire, c'était le dégarnir, lui ôter ses agrès, soit pour le désarmer, soit pour changer son gréement. Le combat le Désagréait aussi en coupant ses manœuvres, déchirant ses voiles et abattant ses mâts. — *Désagréer* est tout à fait hors d'usage, comme Agréer; on dit maintenant *Dégréer* (V.), qu'on a fait de *Gréer* et du négatif *Dé* (lat. *Di*), comme on avait fait *Désagréer*, d'*Agréer* et du négatif *Des* (lat. *Dis*).

DESAINGURATU, basq. v. a. Désancrer, lever l'ancre.

DESAMARRAR, esp. port. v. a. (D'*Amarrar* [V.] et du disjonctif *Des* [lat. *Dis*].) Démarrer. — «Os Mouros vendo as nossas naós Desamarradas...» *Comm. Dalboq.*, part. I, chap. 4, p. 15. — «Se as naós Se Desamarrassem...» Ib., chap. 18, p. 77. — «Indo á véla demandar a jangada, que os nossos tiuham feito do masto, e verga, em que todos estavam metidos, vio-a ir Desamarrada...» Ibid., part. 3, chap. 42, p. 217. (V. Red.) — Le basq. vulg. dit : *Desamarra*, et le basq. litt. *Desamarratu* (*u* sonnant : *ou*).

DÉSAMARRER, fr. anc. v. a. (D'*Amarrer*. [V.]) Rompre ses amarres. — «Si doncques cil de la nef qui est ben amarrée ne poieant prover par la veue de bones genz ou par autres garens que par deffaute daus mariners ou par deffaute daus appareilz de ladite nef fut Desamarree ladite nef et en

fust venuz li diz demages; et si a ceu puet estre prové, la nef que est ben amarrée n'est pas tenue de rendre nus daus damage. » *Coutume locale d'Oleron* (1340), chap. 8. (V. Enkre.) — On dit aujourd'hui Démarrer.

DESAMPARAR, cat. esp. v. a. (Variante orthogr. de *Desemparer*. [V.]) S'en aller, quitter, abandonner, désemparer. — « El capitan de mar no puede Desamparar de su nabio por ningun acontesimento » (*sic pour acontecimiento*, événement), « y encorre en pena de la vida que se executa infalibilemente. » *Obligaciones del capitan de un galeon*, Ms. XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

DESANCRER, vieux fr. v. a. (D'*Ancrer*. [V.]) Lever l'ancre. — « Et maintenant il nous Desancrèrent et nous remenèrent bien une grant lieue arières vers Babiloine. » Joinville, *Hist. de saint Louis*. — « Si entrèrent en leur navire » (en leur flotte) « qui étoit toute prête, et puis se Desancrèrent, et vinrent de cette marée la première nuit gésir devant Gravesainde » (Gravesend, comté de Kent, à 30 kil. environ de Londres). « A lendemain, ils Desancrèrent et vinrent devant Mergate » (Margate, comté de Kent, à 120 kil. de Londres); « à la tierce marée, ils tirèrent les voiles amont » (ils hissèrent leurs voiles) « et prirent par fout » (et prirent la mer profonde, la haute mer, le large) « et nagèrent tant par mer, qu'ils virent Flandre. » Froissart, *Chron.*, chap. 68 (an. 1337, novembre). — « Et soient tous maîtres de gouverner leurs voilles, tirer les cordes à point, et lâcher, ancrer et Desancrer si que le besoing est. » Jehan Sire de Beuil, amiral de France (en 1439), le *Jouvencel introduit aux armes*, Ms. Bibl. nat., n° 6632. — V. Flot, 2. Navie, Single, Voille.

DESAPAREJAR, esp. v. a. (D'*Aparejar*. [V.]) Dégréer, Dégarnir, Désemparer. — « Remolcando al puerto el baxel » (le navire) « Desaparejado, y sin velas. » P. 3, *Servicios de los capit. Nodales* (Madrid, 1621).

DESAPARELHAR, port. v. a. (D'*Aparelhar*. [V.]) Dégarnir, dégréer, en parlant d'un navire, d'un mât; désemparer, en parlant d'un navire. — « E Desaparelháram-lhe o traquete e o goroupés da náo. » *Comm. Dalboq.*, part. III, chap. 15. — « Já todo muito Desaparelhados de amarras » (dépourvu d'amarres). Ib. part. I, chap. 6. — V. Desaferrar.

DESARBOLAR, esp. v. a. (D'*Arbolar*. [V.]) Démâter. — V. Desarborar, Vagel.

DESARBORAR, cat. v. a. (D'*Arborar*. [V.]) Démâter, se démâter. — « Tantost com lestol del rey Carles fo dauant Nicotena » (Nicotera, roy. de Naples, sur le golfe de Gioja) « pensarem tuyt de Desarborar » (les galères se mirent en devoir de se démâter [comme elles faisaient le plus ordinairement pour le combat]) « es meterem en cuns de batalla. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 67. — V. Scarpir, Desarbolar, En cuns.

DÉSARBORER, fr. prov. v. a. (D'*Arborer*. [V.]) Démâter. — « Plus, deux vettes du prode de mestre seruant pour Desarborer, neufues. » *Estat de la gal. Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. histor. de la préfect. de l'Aube.

DESARECAILDU, DESARECALLATU, basq. v. a. (De l'esp. *Encallar*. [V.]) Déséchouer, remettre à flot le navire échoué.

DESARMÀ, géno. v. a. (D'*Armà*. [V.]) Désarmer. — V. Scivernà.

DECAPMA (A) (*A desarma*), val. v. a. (Du bas lat. *Disarmare*.) Désarmer. — Decapmape (*Desarmarè*), s. Désarmement.

DESARMAR, cat. esp. port. v. a. (D'*Armar*. [V.]) Désarmer. — « E lalmirall Desarma les galees. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 169.

DÉSARMER, fr. v. a. et n. (D'*Armer*. [V.]) (Gr. litt. Ἀφοπλίζω; gr. mod. Ξαρματώνω; lat. *Exarmare*; bas lat. *Disarmare, Exarmare*; ital. *Disarmare*; géno. *Desarmà, Scivernà*; cat. esp. port. *Desarmar*; malt. *Issarma*; bas bret. *Diarmi, Dizarmi*; basq. *Desarma*; angl. *Lay (to) up*; all. *Ein Schiff abdanken*, ou *Auflegen*; holl. *Een schip afdanken* ou *Aftaakelen*, ou *Opleggen*; dan. *Afdanke* ou *Oplægge et skib*; suéd. *Aflanka* ou *Uplägga skeppet*; ar. côte N. d'Afr. *Bouhouse*; val. Decapma [a] [*A Desarma*]; turc, *Guemi alatleri tchiarmaq*; rus. Разоружить (*Razoroujite*), Разснастить [*Razsnatite*], Размакелажить [*Raztakelajite*].) Oter au navire ses agrès, sa mâture, son ameublement, son artillerie, ses munitions, tout ce qui entre dans sa cale, dans ses soutes, et aussi dans ses batteries, s'il est bâtiment de guerre. On dit, par extension, d'un marin quittant un vaisseau, qu'il Désarme de ce vaisseau. — *Désarmer les avirons* (ital. *Disarmare i remi*; rus. Убрать весла [*Oubrate vesla*]), c'est retirer, de dessus le bord où on les avait mis, les avirons, dont l'office est devenu inutile. — Le *Désarmement* (Bas bret. *Dizarmament*; val. Decapmape [*Désarmarè*]; rus. Разоружение [*Razoroujénie*], Разснащение [*Razsnachtchénié*]) est à la fois l'action de Désarmer un navire, le temps pendant lequel on le Désarme, et l'inventaire que l'on fait de l'état du navire Désarmé. — « ...Nous gagnâmes enfin Toulon. On avoit commencé à y Désarmer les vaisseaux arrivés avant nous. » *Mém. de Villette*, an. 1674.

DÉSARRIMER, fr. v. a. (D'*Arrimer*. [V.]) (Gr. mod. Ξεσαβουρώνω, Ξεστιβάζω; cat. *Desestibar, Destibar*; esp. port. *Desarrumar, Desarrimar*; basq. *Desarrima*; bas bret. *Dizarrima*; ar. côte N. d'Afr. *Foura tscifa*; rus. Разгрузить [*Rasgrouzite*].) Défaire l'arrimage, soit pour le mieux disposer, soit parce qu'on désarme le navire.

DESARRIVER, vieux fr. v. a. (D'*Arriver* [*Ad ripam ire*].) Éloigner du rivage. — « Item, ne doivent laissier passer ne Desarriver aucune barge ou autre vaissel pour traverser l'eau du royaume. » *Mémorial de la chambre des comptes de Paris*, marqué E, fol. 40; cité par D. Carpentier, *voce*: Arrivagium.

DESARVORAR, port. v. a. (D'*Arvorar*. [V.]) Démâter, Perdre un ou plusieurs mâts.

DESBARATAR, cat. v. a. (De *Baratar*, dont le sens propre est : Troquer, et par extension : Tromper.) Déconfire, Désemparer, mettre en pièces, détruire. — « En tal manera que totes les x galees foren Desbaratades, et los homens morts e presos... » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 19.

DECБAPKA (A) (*A Desbarka*), val. v. a. (De l'ital. *Sbarcare* [V.]) ou du fr. :) Débarquer. — Decбapкape (*Desbarkarè*), s. Débarquement.

DESCARGA, basq. vulg. v. a. (De l'esp. *Descargar*. [V.]) Décharger. — Le géno., dans le même sens, dit : *Descargà*. — Le basq. litt. dit : *Descagatu* et *Becarbaguetu*.

DESCARGAR, esp. v. a. (De *Cargar*. [V.]) Décharger, dans toutes les acceptions de ce mot usitées parmi les gens de mer.

DESCARREGAR, cat. anc. port. v. a. (De *Carregar*. [V.]) Décharger. — « Mariners son tenguts de dessorar (V.) è de sorrar (V.) à on la nau començarà lo viatge, è de stibar (V.) la roba è los havers è Descarregar ab la barca ò ab barques de la nau ò del leny, è puys là on la nau farà port

per raó de Descarregar l'aver dels mercaders, cazes è lurs armes, è sorrar la nau, è desorrar, è carregar, è stibar, de qualsque havers sia nolieiat. » *Consulat de la mer*, ch. 135. Le sens de cette prescription est facile à comprendre; le texte est bien complet, quoique M. Pardessus, dans sa traduction du *Consulat de la mer* (t. II, p. 151, *Collect. des lois marit.*), ait supposé qu'après les mots : *Por raó*, le copiste de la coutume oublia les mots : *De mal temps* ou *d'averia*. Le rédacteur, bien sûr d'être entendu de ses compatriotes, crut ne devoir pas répéter les mots : *de descarregar*, qui sont sous-entendus. Voici en effet ce que dit le catalan : « Les mariniers (matelots) sont tenus de délester et de lester la nef là où commencera le voyage, et d'arrimer dans la cale la marchandise et les effets, et de décharger (le bâtiment) avec la barque ou les embarcations de la nef ou du navire; et puis, là où la nef relâchera pour Décharger l'avoir des marchands, ils sont tenus de décharger cet avoir, leurs caisses et leurs armes, et de lester le navire et de le délester, et de le charger et de l'arrimer pour quelques objets que soit fait le nolis. » — V. A lescarada, Lépalep.

DESCENDRE, fr. v. a. et n. (Du lat. *Descendere*, composé de *De* privatif et de *Scandere*, monter.) Quitter un lieu élevé sur lequel on était monté. Descendre du bord ou du navire (Vénit. *Insir fuora*), c'est passer du bâtiment dans une embarcation. (Rus. Сойти съ корабля въ шлюпку [*Soïti se korablia ve chlioupkou*]), du bâtiment à terre, au moyen d'une planche, ou, enfin, de l'embarcation à terre. (Val. Еши [a] дин корабïе пе Ѕекат [*A échi dine korabié pé ouskate*; mal. *Naik darat*, *Terjoun*; chin. *Hiá-Tchoûen*.) Descendre une rivière. (Illyr. dalm. *Broditi niz rjeku*; mal. *Ilir, Hilir*; angl. *Fall* [*to*] *down a river*), c'est suivre le cours de ses eaux, qui vont naturellement à la mer. — Descendre, en parlant de l'eau de la mer qui, pendant six heures, a monté, envahissant le rivage et remplissant le port, c'est se retirer pendant les six heures de jusant. (Isl. *Fiarar*; bas bret. *Diskenni*; illyr. dalm. *Odplitti*, *Osěknuti*; rus. Итти на убыль [*Itti na oubile*]; madék. *Manndroudrou*; chin. *Hiá*.)

DESCHARGER, fr. anc. v. a. (De *Charger*, et du négatif *Dés* [lat. *Dis*].) Décharger. — V. Hable.

DESCOULAT, fr. anc. s. m. Ce mot, que nous avons trouvé seulement dans le traité intitulé : *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre de Grâce, 1691), où il est donné, p. 3 non numérotée, après le mot : Dalot, nous paraît avoir été un synonyme de Gouttière ou de Surgouttière. Sa forme paraît provençale; Écouler ou Escouler semble être son origine.

DESCROIS. Aubin (1702) dit : « C'est un vieux mot de marine, qui veut dire un Détroit de mer. On a dit autrefois : Descrois de Maroc, pour Détroit de Gibraltar. » Nous croyons qu'Aubin s'est trompé, et qu'il a constaté non pas un usage ancien, mais la faute d'un imprimeur ou d'un graveur. On voit très-bien comment *Destroit* a pu être transformé en *Descrois*; on comprend aussi à merveille comment Aubin aura pu lire, sur une carte du XVIe siècle peut-être : *Descrois*, où le rédacteur de la carte aurait écrit, en effet, *Destroict*. La forme du *t* et celle du groupe *ct* aura pu tromper Aubin, qui n'était pas probablement un paléographe très-exercé.

DESCUBERT, cat. anc. part. (De *Cubrir*, couvrir.) Découvert, en parlant d'un navire qui n'est pas ponté. — « De mercaders qui nolieiran, ò metran roba en algun leny Descubert; si aquella roba, que en aquell leny Descubert serà mesa, se banyarà ò s'guastarà per mar qui al leny entre ò per aigua de pluia... » *Consulat de la mer*, chap. 204, édit. Pardessus.

DESCUBRIR, esp. v. a. (Du lat. *Discooperire*.) Découvrir un navire, une terre, une île, un écueil, etc. — « Lunes por la mañana a nueve de hebrerò Descubrimos el puerto en el qual entramos, y se le pusò por nombre el puerto del Estrellà, porque entrando por el dicho porte, à medio dia vimos una estrellà. » *Relacion breue del viage que Hizo Aluaro de Mendaña* (1569). Ms. du XVIe siècle; Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain. — *Descubrir un agua*, Faire une voie d'eau. (V. Abrir.) — *Descubrir la quilla*, Éventer la quille. (V. Dar de quilla.) — *Descubrir un objeto por fuera de otro*, Ouvrir deux objets. (V. Voga sorda.)

DÉSÉCHOUER, fr. v. a. (D'*Échouer*. [V.]) Remettre à flot un navire échoué. — V. Déchouer.

DESEMBARCAÇÃO, port. s. f. (De *Desembarcar*. [V.]) Débarquement. — « Os mouros como víram vir os bateis, foram-nos esperar á praia pera lhe defender a Desembarcação. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 12.

DESEMBARCADERO, esp. s. m. (De *Desembarcar*. [V.]) Débarcadère. — Le port. dit *Desembarcadouro*. — *Desembarco*, esp. s. Débarquement.

DÉSEMBARCAR, esp. port. v. a. (D'*Embarcar* [V.], et du négat. *Dés* [lat. *Dis*].) Débarquer. — « E como os despedio, foi se com todas as naós surgir no porto diante do lugar, e Desembarcou com toda a gente. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 10. — « E vindo no mar » (le roi Alphonse, en 1477), « foy aconselhado dalgũas pessoas principaes que fosse Desẽbarcar, a algũas das cidades que tinha em Affrica, e nã eu Portugal. » Garc. de Résende, *Choroni. d. João ho segundo* (Lisb., 1596), ch. 17. — « Y despues de aver Desembarcado... » *Relacion de los capitanes Nodales* (1621), p. 31 v°. — On trouve aussi le mot *Desembarcar*, p. 266, 271 et ailleurs, *Chron. dos senh. Reis de Portug.*, por Christ. Rodrig. Acenheiro (1535). — V. Dezembarcar, Escuna.

DESEMBARQUE, port. s. m. Débarquement. — V. Armazen, Lépalep.

DESEMBARQUER, fr. anc. v. a. (D'*Embarquer* [V.], et du négatif *Dés* [lat. *Dis*].) Débarquer. — « M. de Vivonne s'embarqua pour le suivre » (Ruyter); « mais les sénateurs de Messine estant venus, peut-estre par son ordre, lui représenter combien sa présence estoit nécessaire pour contenir les Messinois, il se Desembarqua, et laissa à M. du Quesne l'honneur entier du second combat. » *Mémoires du marquis de Villette* (an 1675), p. 33.

DESEMBERGAR, esp. v. a. (D'*Embergar* [*Berga*, vergue] et du négatif *Dés* [lat. *Dis*].) Déverguer. — « Desembergose la ceuadera, y pusose por trinquete para correr. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°. Madrid, 1693. — V. Desenvergar.

DESEMBOCAR, esp. port. v. a. (De *Des embocare* [*em boca*], *Boca*, bouche, embouchure, détroit.) (Sortir d'un détroit, d'une passe.) Débouquer. — « En 27 del dicho » (août 1708), « amanecieron casi a mediana vocana (V.) con viento sudueste muy bonancible, y de vn bordo, y otro con la marea que salia para fuera Desembocaron como à las 10 de la mañana. » *Relac. del viage que hizo el abad don Juan Bautista Sydot* (1704 à 1717); in-fol., p. 4. — « ... Desembocar al cabo de las virgines... » *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 28. — « A poco mas de medio dia estavamos Desembocados para la parte del norte... »

Ib., p. 35. — « Vio de capiteo da sua náo Desembocar pela boca do estreito... » *Comm. Dalboq.*, part. IV, chap. 7.

DESEMPARAR, cat. anc. v. a. [Du lat. *Imparare* [*Parare, In*], préparer, et du négatif *Dis.*) Désemparer; S'en aller, quitter. — « E que si nos ne tornavem en terra que nos Desempararien... » *Chron. del rey en Jacme*, chap. 54. — « Tornarensen a Roses, hon trobaren naus, e lenys Desemparats... » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 131.

DESEMPARARE NAVEM, bas lat. v. a. Déserter un navire. — « Si forte marinarius aliquis, infra viagium quod inceperat, aufugeret et navem Desemparet, nisi justo impedimento hoc faceret, statuimus ut totum loquerium (V.) quod inde habuerit Domino navis vel ductori reddere teneatur... » *Stat. Massiliæ*, chap. 14.

DÉSEMPARER, fr. v. a. (Du cat. *Desemparar.* [V.]) (Esp. *Desaparejar*; port. *Desaparelhar*; basq. vulg. *Desaparailla*; bas bret. *Dezemparisa*; angl. *Disable* (*to*); val. Decopraniza [*Desorganiza*]; rus. Обстрѣлять [*Obstréliate*].) Désorganiser, Délabrer, réduire à l'impossibilité de servir. Le vent, la mer, l'artillerie, Désemparent un navire en rompant ses mâts, ses manœuvres, ses vergues, en démontant son gouvernail, ou en déchirant ses voiles. — « Comme mon vaisseau en étoit entièrement Desemparé, et hors d'état de faire de la voile... » *Rapport de Jean Bart*, 11 juillet 1694; Ms. Arch. de la Mar. — V. Batterie, Ragréer, Restablir.

DESENCALLAR, esp. v. a. (D'*Encallar.* [V.]) Deséchouer, Déchouer, remettre à flot. — Le basq. litt. dit : *Desencallatu*.

DESENCAPILLAR, esp. v. a. (D'*Encapillar.* [V.]) Décapeler.

DESENTALINGAR, esp. v. a. (D'*Entalingar.* [V.]) Détalinguer. — On dit aussi : *Destalingar*.

DESENVASAR, cat. anc. v. a. (D'*Envasar.* [V.]) Tirer un navire de ses *Vasos*, le dégager de son berceau. — « Diuendens a vij de maig añ. de MCCCC VI salaris de marinerse mesres d'axa a obs de Desenvasar la dita galea, e entacar e apuntalar aquella puix tragueren los vasos d'aquella. » Fol. 47, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

1. DESENVERGAR HUMA VELA, port. v. a. (D'*Envergar.* [V.]) Désenverguer une voile.

2. DESENVERGAR UNA VELA, esp. v. a. (D'*Envergar.* [V.]) Désenverguer une voile.

DÉSENVERGUER, fr. v. a. (D'*Enverguer.* [V.]) (Ital. *Distaccure la vela*, *Desfiorir*, *Sfiorir*, *Disinferire*; esp. port. *Desenvergar*; angl. *Unbend* (*To*) *a sail*; all. *Die segel abschlagen*; holl. *De zeilen afslaan*; dan. *Fraaslaaé et seil*; suéd. *Afslă segel*; ar. côte N. d'Afr. *Hello kalla*; bas bret. *Dizenvergi* [gui]; rus. Отвязать парусъ отъ рея [*Otviazate parouss ote réia*]; mal. *Men-diadi-loumbout.*) Détacher une voile de la vergue à laquelle on l'avait liée par des rabans ou par une aiguillette. — On dit aussi : *Déverguer*, moins bon et moins usité.

DESERT (*To*), angl. v. (Du lat. *Desertus*, partic. de *Desero*, j'abandonne.) Abandonner. — « *To Desert his post,* » Abandonner son poste. — V. Abandon (to), Have (to), Quit (to).

DESESTIBAR, cat. v. a. (De *Stibar* [V.] ou *Estibar.*) Désarrimer, retirer une chose de la place qu'elle occupait dans l'arrimage. — « L'escrivá ha aytal poder que l' senyor de la nau no deu res carregar à la nau, sino en presencia del escrivá, ni negun mariner no deu levar roba, ne gitar en terra, ne Desestibar menys de sabuda del escrivá. » *Consulat de la mer*, chap. 13, édit. Pardessus. — V. Destibar.

DESFALDRAR, port. anc. v. a. (De *Faldrar*, ital. *Faldare*, plisser., *Falda*, pli.) (Proprement : Déplisser.) Déferler les voiles, et, par catachrèse, les border. — « Quando Joham Martins mandou Desfaldrar suas vellas, os Mouros ouverom vista d'elles, e quizerão vogar em terra. » *Chron. do conde D. Pedro*, chap. 42. — V. Barinel, Desfraldar.

DESFIORIR, vénit. v. a. (De *Fiorir.* [V.]) Désenverguer. — « Desfiorir le vele, Molarle. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272. — V. Desinferire.

DESFRALDAR, port. anc. v. a. (Métathèse de *Desfaldrar.* [V.]) Déferler une voile ou des voiles; par extension : Appareiller, mettre à la voile. — « E... porque ho vento era boom, ho Ifante mandou levar as ancoras e Desfraldar a frota... » Ruy de Pina, *Chron. do D. Duarte* (Édouard Ier), chap. 21, p. 139, t. II, Inedit. de hist. portug.

ΔΕΣΙΜΟΝ (*Déssimo-n*), gr. mod. s. n. (Du gr. Δέσις, lien.) Amarrage, Amarre, liure. — Δέσιμον ἁπλοῦν (*Dessimo-n aploun* [*Aploun*, simple]), Nœud plat. — Δέσιμον ἴστιν σκάλα (*Dessimo-n isti-n skala*), Amarre à quai. (V. Κόμβος.) — Δέσιμον τοῦ δακτυλίου (*Dessimo-n tou dactyliou*), Étalingure. — V. Λιγαδοῦρα.

DECKEPKA (A) (*A deskerka*), val. v. a. (Du bas lat. *Discaricare.* [V.]) Décharger un navire.

DESKIPER, vieux fr. v. a. (De l'angl.-sax. *Scip*, navire, et *Dé*, privat.) Mettre hors du navire; Débarquer. — « Fait a remembrer qe nostre seigueur le Roi et son ost pristrent terre à Hogges de Seint-Vaal » (à la Hogue, près de Saint-Vaast) « le XII jour de juyl; et pour Deskiper ses chevaux, et reposer lui et ses gens et fourner payn » (et cuire du pain), « demurra illeosque tanqe al masdy prochain. » Michel de Northburg, *Lettre* publiée par Robert d'Avesbury.

DECKОПЕРІ (A) (*A deskoperi*), val. v. a. (Du bas. lat. *Discooperire.*) Découvrir.

DESKOUET, *t* sonnant, bas bret. v. a. (Du négatif *Des*, et de *Skô* [radical de *Skei*, frapper], choc, heurt.) Déséchouer. — *Penséa* (*n* nasal), signifiant en breton : Échouer, *Dispenséa* serait le composé naturel pour dire *Déséchouer.* Mais *Dispenséa* n'est pas plus dans les dictionnaires que *Deskouet* ou *Diskouet*.

DECKЪРКАРЕ (*Deskrkaré*), val. s. (Du bas lat. *Discargare.*) Déchargement, Débarquement de marchandises.

DESLASTATU, basq. v. a. (De l'esp. *Deslastrar* [fait de *Lastrar*, lester. [*Lastre*, lest].) Délester.

DECЛЕГА (A) (*A deslega*), val. v. a. (Du bas lat. *Disligare*, délier.) Démarrer, Détalinguer. — Decлегареа, s. Démarrage.

DESLIGAR, esp. v. a. (Du lat. *Ligare*, lier.) Délier.

DESLOTU, basq. v. a. Démarrer.

1. DESMARER, fr. v. a. (Contract. de *Des-amarrer.*) Démarrer. — V. Corbillas.

2. DESMARER, fr. anc. v. a. Dans une transaction passée, le 29 août 1579, entre les habitants du Tréport et monseigneur Henry de Lorraine, duc de Guise et de Chevreuse, prince de Joinville, comte d'Eu, stipulant pour lui et madame Catherine de Clèves, son épouse, nous lisons : « A sçavoir que lesd. mariniers et leppeurs » (pêcheurs à la nasse [*Leap*, angl.-sax. et angl. mod. *Nasse*]), « Dreigeurs » (qui font la *Dreige* [V.] ou *Drège* [holl. *Dreg-net*, filet qui

drague le fond de la mer]) « et cordiers » (pêcheurs aux cordes [V. 2. Corde.]), « et leurs successeurs ausdits métiers demeurant audit lieu du Tréport, seront tenus, et ont promis, et promettent par ces présentes Desmarer dorenavant et aporter vendre au dit Tréport tous leurs poissons et pescailles, pour y prendre par mes dits seigneur et dame et leurs hoirs ou leurs fermiers : à sçavoir seize deniers pour chacune livre du prix à quoi se montera la vente des poissons de dreige, Cordes, et douze deniers pour chacune livre de la vente du dit poisson de Leppe... » Une Convention anterieure à celle-ci (4 oct. 1546), et passée entre les mêmes contractants, porte : « Ne pourront les mariniers ayans navires pescheurs aud. Tréport aller Desmarer ni décharger leurs pescailles ailleurs qu'au dit lieu du Tréport. » (V. 1. Bordée.)— Quel est ici le vrai sens de Desmarrer? Il est bien évident que ce n'est pas celui de Démarrer, dans sa première et vulgaire acception de : Détacher. Le Dictionnaire des pêches, par Baudrillart (1827), dit, p. 127 : «Les pêcheurs comptent leurs petites campagnes par le nombre de *Démarrages* qu'ils font. Ils disent qu'il y a des Démarrages qui leur sont bien plus avantageux que d'autres. » Ainsi, par extension, le Démarrage, qui n'est autre chose que l'action de délier le navire de la terre pour le faire aller ailleurs, est chez les pêcheurs un quasi synonyme de voyage. Desmarer, selon les rédacteurs des actes rapportés ci-dessus, signifiait donc : Aller à un lieu qui doit être le but du voyage ou de la campagne du pêcheur. Les pêcheurs du Tréport promettaient de revenir toujours à leur point de départ pour apporter, décharger et vendre les produits de leur industrie.

DESMASTA, basq. vulg. v. a. (Du fr. *Desmaster.* [V.]) Démâter. — Le basq. litt. dit : *Desznaiztu.* — *Desmastéia*, s. Démâtage.

DESMASTER, fr. anc. v. a. (De *Master*, et du négatif *Des* [lat. *Dis*].) Démâter. — On trouve quelquefois ce mot écrit *Desmâter.* —V. Tirer.

DESMOCHADO, esp. adj. (De *Desmochar*, mutiler, couper, fait du lat. *Mungere;* gr. Μύσσω.) Navire démâté, désemparé. — V. Refriega de mar.

DESNO, illyr. dalm. s. (Du rad. slave Дес, qui a fait le russe Десный, droit. Gr. Δεξ-ιός, lat. *Dex-ter.*) Le côté droit, Tribord. — *Ob desnu*, A tribord.

DECOPГANIZA (A) КОРАБІЕ (*Desorganiza korabié*), val. v. a. (Transcript. du fr.: *Désorganiser*, fait du lat. *Organum*, ustensile, outil.) Désemparer un navire.

DESORMEIAR, cat. v. a. (D'*Ormeiar.* [V.]) Démarrer. — « Encara, mariner es tengut é deu donar exarcia davant la nau é ormeiar, ò y sia lo notxer ò no y sia. Mas no n' gosn levar que Desormiag, si no n'ha comandement. » *Consulat de la mer*, chap. 130.—Le traducteur de M. Pardessus (*Collect. des lois marit.*, t. XXI, p. 150) n'a pas compris cette disposition de la coutume. Il a dit: « Le matelot est obligé et doit larguer les câbles au-devant du navire et appareiller, que le contre-maître y soit ou non; mais il lui est interdit de rien lever pour désappareiller, s'il n'en a pas reçu l'ordre. » Le texte ne dit point cela. Voici exactement ce qu'il prescrit : « Le matelot est tenu de donner une amarre ou un câble » (proprement: un cordage) « devant le navire pour l'amarrer, que le contre-maître soit ou non à bord. Mais il ne doit pas s'aviser d'enlever un cordage qui démarrerait le navire, à moins qu'on ne le lui commande. » Cette prescription était fort raisonnable ; elle avait pour but de pourvoir à une plus grande sûreté des navires, en rendant les matelots responsables. Quand, en l'absence du nocher qui remplaçait le patron ou maître de nef, un gros temps survenait, ou bien quand, dans un port, la venue d'un navire forçait les navires déjà amarrés à se déranger, les matelots étaient obligés de veiller aux amarres, de les multiplier ou de les changer selon le besoin. *Ormeiar* (V.) ne signifie point Appareiller, comme l'a pensé le traducteur de M. Pardessus.

DESORRAR, cat. v. a. (De *Sorrar.* [V.]) Délester. — V. Descarregar.

DESPALMAR, esp. v. a. (De *Spalmare.* [V.]) Espalmer. *Dicc. marit. españ.*, 1831.

ΔΕΣΠΕΝΖΑ (*Despennza*), gr. mod. s. f. (Transcription de l'ital. *Dispenza.*) Cambuse. (V. Ἀποθήκη.) — Δεσπενζιέρι, s. m. Cambusier. (V. Ἀποθηκάριος.)

DESPENCERO, DESPENSERO, esp. s. m. (De *Despender;* lat. *Dispendare*, distribuer.) Cambusier, Dépensier, Maître d'hôtel, Maître valet, Commis aux vivres. Le sénéchal, le pitancier des documents du moyen âge. — (V. Senescalcus, Petentarius.) — « En este tiempo el Despencero de la nao capitana saliõ con nueue personas, con una barca à hacer agua. » *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nation., n° 1588, Saint-Germain. — V. Tenedor.

DESPENCIER, fr. anc. s. m. (Variante de *Despensier* [V.]; le *c* y est une faute contre l'étymologie : *Dispenso*, je distribue.) Cambusier. — « Le Despencier de la nef a VI liv. X s. par moys, qui sont pour troys moys : XIX liv. X s. » Ant. de Conflans, *Faits de la marine et navigaiges* (XVIe siècle); Ms. Bibl. nation., n° 7168-33-A. — V. Dépensier, Maistre dostel.

DESPENSA, esp. géno. port. s. f. Cambuse. — « Des Despensas por cada banda entre la cubierta de la artilleria y la de auaso (et la couverte ou pont d'en bas). » *Razon de las medidas... par vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Cambüsa.

DESPENSÈ (*Despennsé*), géno. s. m. Cambusier. — V. Cambüsé.

DESPENSE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Dispensa.* [V.]) Dépense, Cambuse. — V. Misanie.

DESPENSERO, esp. s. m. Cambusier. — V. Bocha de la escotilha, Maestre de raciones.

DESPENSIER, fr. anc. s. m. (Du lat. *Dispensator*, [*Dispensare*, faire les fonctions d'économe, distribuer.]) Cambusier. — « Vn Despensier député a garder et distribuer le vin, chair et poisson salé, et autres munitions : lequel doit auoir » (sur une galère) « cinq liures tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nation., p. 30 v°. — V. Despencier, Dépensier, Dépencier.

DECПЛІНТА (A) (*A desplinta*, *n* sonnant), val. v. a. (Du lat. *Plantare.*) Déplanter.

DESROUTER (Se), fr. anc. v. (De *Route.* [V.]) Se mettre hors de sa route, Quitter la route qu'on devrait tenir, pour une autre plus longue, ou mauvaise. — « Arrouter, s'est se remettre en route et bon chemin; Desrouter, c'est se détraquer. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 100, édit. de 1629.

DESROYÉE, vieux fr. adj. f. (De *Derotare*, bas lat., enlever, ôter, qui a fait : Desroi, désarroi.) Irritée, Furieuse, Soulevée, Bouleversée, en parlant de la mer. — « Par quoi eux » (les Génois, en 1492), « voyant l'horrible tempeste de

la mer Desroyée, et le danger éminent de perdre leur môle et tous leurs navires, avec dévotes prières et humbles oraisons furent querir la châsse du benoist saint » (saint Jean-Baptiste), « et avec le clergé, tous en procession, l'apportèrent sur la muraille du môle... » *Chron. de J. d'Auton*, IVe part., chap. 19.

DESSAHORRAR, cat. anc. v. a. (De *Sahorar*. [V.]) Délester, Décharger son lest. — V. Desorrar.

DESSASSESSEGO, port. s. m. (Écrit *Desassocego* par Sol. Constancio [1836].) (De *Sossego*, tranquillité.) Trouble, Perturbation, Grande agitation de la mer; peut-être aussi : Tangage. — « ... No mar nam se pode verificar justamente a altura, pollo grande e continuo movimento, ballanços e Dessassessegos, que os navios tem. » *Roteiro de D. Joh. de Castro*, 24 janvier 1541, p. 26.

DESTALINGAR, port. esp. v. a. (De *Talingar*. [V.]) Détalinguer un câble. — V. Desentalingar.

DESTEMPERANÇA DO VENTO, port. s. f. (De *Temperança*; lat. *Temperare*, tempérer, modérer.) (Intempérance du vent.) Violence du vent. — V. Vaga.

DESTENDE ÜN ANCUA, géno. v. a. (De l'ital. lat. *Distendere*, étendre.) Allonger ou Élonger une ancre, la porter loin du navire, pour la mouiller. — *Destende ün gherlin* (*n* sonnant), Élonger un grelin, une haussière.

DESTIBAR, cat. v. a. (De *Stibar*. [V.]) Désarrimer. — V. Barquiear, Desestibar.

ΔΕΣΤΡΑ (*Destra*), gr. vulg. s. f. (Probablement du gr. anc. Δέω, je lie, j'attache.) Amarre. — V. Σχοινίον, Ναύδετον.

DESTROIT, fr. s. m. (Ancienne et bonne orthogr. de *Détroit*, fait du lat. *Districtus* [*Distringere*, *Stringere*, serrer, étreindre].) — « Et jurèrent sor Sains que il iroient par le Destroiz de Maroc. » Geoffroy de Ville-Hardoin, *Conq. de Constant.* (1202), p. 19. — « Et vous dirons de Jehan de Nelleet des Flamens qui passerent par le Destroiz de Maroc, et preindrent vne cité des Sarrazins. Ilz la donnerent aux Freres de lespée, puis alerent à Marseille yuerner. » Fol. 235, col. 2, lig. 23, *Voyage outre-mer*, Ms. du XIVe siècle, Bibl. de Genève. — V. Passaige.

DESVIRA, basq. vul. v. a. (Du fr. :) Dévirer. — Dans le basque vulgaire, c'est *Berastetu* qui signifie : Détourner.

DECЪКРКА (A) (*A deskrka*), val. v. a. (Du bas lat. *Discargare*.) Décharger, Débarquer des marchandises.

ДЕСЯТНИКЪ (*Dessiatnike*), rus. s. m. (De Дéсять [*Déssiate*], dix.) Le chef de dix hommes; Décurion. Il y avait dans la marine russe, quand elle fut organisée par Pierre le Grand, des groupes de dix charpentiers commandés par des décurions, ou *Dessiatniki*, comme nous l'apprend le *Règlement de marine*, p. 28, Ms. fr. appartenant à la Bibl. de la Marine, où il est coté 163. Ces décurions étaient ce que sont aujourd'hui les maîtres charpentiers embarqués. En effet, p. 142 du manuscrit cité, le décurion n'est plus nommé; on dit seulement : Le charpentier. — Manque à Chichkoff, qui nomme le second charpentier : Плотникъ десятникъ. (V.)

DÉTACHEMENT, fr. s. m. (De *Détacher*, contraction de *Des-attacher*.) (Rus. Отрядъ [*Otriate*].) Partie d'une troupe, d'une réunion de navires qu'on sépare momentanément d'un corps, d'une escadre ou d'une flotte, pour un service déterminé. — « Je fis ce que je pus pour obliger M. le mareschal » (d'Estrées) « à faire un détachement de chaloupes, pour tirer de ces misérables une vengeance d'une autre nature. » *Mémoires de Villette*, an. 1678.

DÉTALINGUER, fr. v. a. (Contraction de *Désétalinguer*, inusité, fait comme l'esp. *Desentalingar*. (Gr. mod. Λύω τὴν γουμέναν [*Lyô ti-n gouména-n*]; basq. *Détalinga*; bas bret. *Ditalingá*; port. *Destalingar*; esp. *Desentalingar*, *Destalingar*; ital. *Desimpegnare una gomena dalla cigala*, *Sciogliere una gomena dall' ancora*; angl. *Unbend* [*to*] *a cable*; all. *Des ankertau vom ringe Losmachen*; holl. *Het kabel outstrikken*; dan. *Tage ankerstikket af*; ar. côte N. d'Afr. *Foura goumena*; rus. Отвязать канать отъ якоря [*Otviazate kanate ote iakoria*]; val. Дesлеga [A] фѸnié деlа о анкоръ [*A desliga founié déla o ankore*]; mal. *Men diadi loumbout*.) Défaire l'étalingure; Dénouer le câble, retenu à l'anneau de l'ancre par le nœud appelé étalingure.

DETECTUM, lat. s. n. (De *Detegere*, découvrir.) Le découvert du navire, Le dessus du pont. — Pierre Martyr, parlant (p. 77, liv. 1er de sa *Legatio Babylonica*) des galéasses de Venise, dit que chacune d'elles porte sous sa couverte (*sub tegmine*) le poids de cinq cents coupes, et le même chargement sur sa couverte, sur le pont (*in Detecto*) (en 1501). — V. Area, Constratum.

DETERGERE REMOS, lat. v. a. (De *Tergere*, nettoyer.) (Fig. Nettoyer les rames; Nettoyer un navire de ses rames.) Enlever les rames, les briser, les démonter par un choc. — « Aut Remos transcurrentes Detergere si possint, contendebat. » César, liv. 1er, *De Bello civ.* — « Momento temporis, et navium virtus et usus rei maritimæ terrorem omnem Rhodiis demsit. Nam et in altum celeriter evectæ naves, locum post se quæque venienti ad terram dedere, et si qua concurreret rostro cum hostium navi, aut proram lacerebat, aut Remos Detergebat, aut libero inter ordines discursu prætervecta, in puppim impetum dabat. » Tite-Live, liv. XXXVII, chap. 24.

DETORQUERE CORNUA (ANTENNARUM), lat. v. a. (De *Torquere*, faire tourner.) Contre-brasser les vergues.

> — « Una ardua torquent
> Cornua, Detorquentque. » VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 831.

DETORQUERE PRORAM AD UNDAS PELAGI, lat. v. a. Tourner la proue (*Torquere proram*, de la direction qu'elle avait, *de via*) vers les ondes de la haute mer; Prendre le large.

> — « Sed cæca Menœtes
> Saxa timens proram pelagi Detorquet ad undas. »
> VIRGILE, *Énéide*, liv. V, v. 164.

(Menœte, craignant les roches cachées, porte le cap au large, Prend le large.)

DETRIER, vieux fr. v. a. (Du bas lat. *Detricare*, qui, ainsi que *Tricare*, avait le sens d'embarrasser, d'arrêter, de retarder. « *Tricæ*, dit Nonius, sunt impedimenta et implicationes. ») S'arrêter. — A l'art. *Avantage du soleil* (V. p. 205), nous avons rapporté, d'après l'édition d'Anthoine Vérard, et le Ms. 8320 de la Bibliothèque nationale, le passage de la Chronique de Froissart relatif à la bataille de l'Écluse. Les deux versions portent : « Il se aduisèrent que ce leur pouvoit trop nuyre, si se *Détirèrent* vng petit » (ou, un pou), « et tournèrent tant qu'ils eurent le vent à voulenté. » Nous avons expliqué cette phrase et celle qui la précède, et nous avons dit que : Se Détirèrent signifie que les Anglais, après avoir gagné dans le vent, prolongèrent un peu leur bordée. L'édition donnée par M. Buchon ne dit pas : « Se Détirèrent, » mais : « Se Détrièrent un petit, » ce qui change quelque peu le sens

du membre de phrase, mais non celui du passage en son entier; il n'importe, en effet, pour le résultat de la manœuvre décrite par le chroniqueur, que les Anglais aient prolongé un peu leur bordée ou se soient arrêtés un moment avant de faire vent arrière. Nous croyons, cependant, que la version du Ms. 8320, qui est d'accord avec celle de l'édition Vérard, est la bonne. Froissart, après : « Et tournèrent tant qu'ils eurent le vent à voulenté, » ajoute : « Les Normands qui les véoient tournoyer s'émerveilloient trop pourquoi ils le faisoient, et disoient : « Ils ressoignent » (ils ont peur) « et reculent, car ils ne sont pas gens à combattre à nous. » L'idée de reculer et celle de se Détirer (de prolonger sa bordée, de s'éloigner en continuant la même route) nous paraissent dériver l'une de l'autre. Pour avoir le droit de rejeter *Détirèrent*, il faudrait comparer tous les manuscrits connus de Froissart; et nous n'avons pas les moyens de faire ce travail : nous ne le rejetons donc pas positivement, mais nous avertissons le lecteur qu'il y a là une difficulté, et que, pour nous, la variante fournie par l'édition de Vérard, et par le Ms. 8320, est préférable à celle de l'édition Buchon.

DÉTROIT, fr. s. m. (Contraction de *Destroit*, fait du lat. *Strictus*, étroit. [Gr. Σφίγγω, j'étreins, je serre, je rétrécis.]) (Fr. anc. *Boche, Estroit, Destroit, Destrois, Destroiz*; gr. anc. Πορθμός, Πόρος; gr. litt. mod. Καταστένον; gr. vulg. Μπογάζι, Στένον; lat. *Æstuarium, Fretum*; cat. anc. *Freu*; ital. *Seno, Stretto*; esp. *Estrecho*; port. *Boroa, Broa, Estreito, Streito*; basq. litt. *Chidorra, Estua, Itsas*; bas bret. *Detroat[c], Raz, Sizum, Striz*; isl. *Sióar-sund, Sund*; angl.-sax. *Fleot, Lut, Muða, Sæ-œbbung, Sund*; angl. anc. *Streights*; angl. mod. *Frith, Strait*; all. *Meerenge*; holl. *Straat*; dan. *Strœde, Sund*; suéd. *Sund*; pers. tur. *Derbend*; ar. côte N. d'Afr. *Boghaz*; illyr. dalm. *Prodor morski, Môrce, Uskomorje*; val. Стрîмтоапе [*Strimmtoaré*]; rus. Култукъ [*Koultouke*], Проливъ [*Prolive*]; pol. *Ciasnota*; hong. *Tenger'szorosa*; mal. *Kellat, Salat, Sellat*; groënl. *Ikerrasak*.) Passage resserré entre deux terres. Il met deux mers en communication.

DEUGUM, turc, s. Nœud.

DEUIL, fr. s. m. (Du lat. *Dolus*, suivant Caseneuve; de *Dolium*, suivant Ménage; peut-être de *Dolui*, parf. de *Dolere*, souffrir.) Le signe extérieur de Deuil pour les navires est la mise des vergues en Pantenne. (V. ce mot.) Des voiles noires, un gréement noir, des flammes ou pavillons noirs, furent, dans plusieurs occasions, au XVI[e] et au XVII[e] siècle, les marques du Deuil.— V. Pavillon noir, Voiles noires.

ΔΕΥΤΕΡΟΣ ΠΛΟΥΣ, gr. s. (De Δύο, deux.) L'autre navigation. Nom que les Grecs, suivant Suidas, donnaient à l'espèce de navigation qui, pendant un fort coup de vent, consistait, sur un bâtiment à rames, à amener les voiles et à se servir des avirons.

ΔΕΥΤΕΡΟΣ ΤΡΟΠΙΣ, gr. s. f. (Seconde quille.) Contrequille, Carlingue. — V. Κοντραχαρίνα.

DEVADER, vieux fr. v. a. (Du lat. *de* [*loco*] *Vadere*, marcher hors d'un lieu.) S'éloigner de l'endroit où l'on est. — « Le samedi 22 de janvier, nous Devadasmes, et fismes voile au ouest-sor-ouest. » *Journ. du voy. de J. Parmentier* (1529).

DÉVALER, vieux fr. v. a. (Du bas lat. *Devalare, Devallare*, contractions de *De* [*monte*] *ad vallem* [*ire*].) Synonyme d'*Avaller*. (V.) Descendre, Faire descendre.

— « Après vient le flot de la mer,
Le cours après la retournée (le flux après le jusant)...
L'yaue qui vers Flamens ala
Aux nés françoises Dévala,
Bruiant comme foudre ou tempeste. »
GUILL. GUIARD, *la Branche aux roy. lignages*, v. 9598.

— « Li et li siens lâchent les cordes
Qui ès autres furent laciées;
Se Dévalent a granz braciées
Vers les nés le roi premeraines.
Id., ib., v. 9603.

— « Item, que tout nauire qui sera par après construit et ediffié en ladite paroisse de Granduille et lieux adjacents, et qui seront vendus à ceux des pays de Bretaigne et autres non étant natifs ou demeurans en ladite ville et paroisse de Granduille, payent pour chacun navire, préalable qu'estre Dévalé » (descendu des chantiers à la mer, lancé) « et mis à flot, la somme de 50 sols tournois, pourvû qu'il porte 20 tonneaux et au dessus, et la moitié moins où le nauire seroit au dessous de 20 tonneaux; et, par ce moyen, lesdits habitans seront tenus à aider à Dévaler ledit navire. » *Convention du 4 mars* 1564; Archives de l'hôtel de ville de Grandville, Carton des chartes.

DEVANT, fr. s. et adv. (Du lat. *De ab ante*.) Le Devant d'un navire, c'est sa proue, son Avant. (V.) On est Devant (Gr. mod. Ἐμπρός; angl. *Fore*; bas bret. *Diaraok*; basq. *Atzinean*; las. *Agnel*; madék. *Aloha, Anolohan*; taïti, nouv.-zél. *Moua*; tonga, *Gui moua*) quand on est à la proue. On est Vent Devant, lorsqu'on a le nez, la proue dans le lit du vent. Virer vent Devant, c'est virer de telle façon qu'à un moment donné la proue se trouve dans la direction du vent, et la dépasse du côté opposé à celui où d'abord on recevait le vent et où l'on avait les amures. — Sur les bateaux du lac Léman, on appelle : le Devant, un petit palan simple attaché à la partie antérieure de l'antenne. C'est l'*Orsa d'avanti* de la nomenclature italienne, *Lou davant* des Provençaux.

DEVENTER, fr. v. a. (D'*Éventer*.) (Ital. *Sventare*; bas bret. *Diaveléat*; basq. vulg. *Artinkann*; angl. *Spill* [*to*]; ar. côte N. d'Afr. *Ferrère*; rus. Выпустить ветръ изъ паруса [*Vipoustite vetré iz paroussa*].) Mettre une voile ou des voiles dans le lit ou dans la direction du vent, pour qu'elle ne fonctionne plus.

DÉVERGUER, fr. v. a. (Contract. de *Des-enverguer*. [V.]) (Basq. vulg. *Deverga*; bas bret. *Dizinvergi*; esp. port. *Desenvergar*; ital. *Desinferire, Desfiorir, Sfiorir*; gr. mod. Λύω τὰ πάνια; mal. *Mendiadi-loumbout*.) Détacher une voile de la vergue où elle était liée. — *Déverguer* semble supposer le verbe *Verguer*, qui n'existe pas; aussi dit-on plus raisonnablement : Désenverguer. (V.)

DEVI, lasc. s. Arc-boutant. — *Devi oudi bar!* Pousse les arcs-boutants! — *Devi tane leu!* Rentre les arcs-boutants!

DÉVIRER, fr. v. a. (De *Virer* et du négat. *Dé* [lat. *Di, Dis*].) (Gr. mod. Ξεβιράρω [*Xévirarô*]; bas bret. *Dévira* [Ce mot est une transcript. du fr. Le mot celto-bret. est *Distrei*, tourner dans un autre sens]; angl. *Recoil* [*to*]; dan. *Opgaae med spillet*; holl. *Ontwenden*; ar. côte N. d'Afr. *Haiboudji*; rus. Отдавать ou Отходить на шпилѣ [*Otdavate* ou *Ot-hodite na chpilé*].) Faire tourner le cabestan du côté opposé à celui où il tournait.—Détordre un peu un cordage pour le rendre plus mou, c'est le Dévirer. (Rus. Развертить веревку [*Razvertite verevkou*].)

DEW (*Deou*), wol. s. Calme. — *Déwalou*, v. Se calmer.

DEXAMIENTO, esp. s. m. Abandon. — *Dexar*, v. n. (Du lat. *Deserere*.) Abandonner.

DEZEMBARCAR, port. anc. v. a. (Variante de *Desembarcar*. [V.]) Débarquer. — V. Galveta.

DEZIRA, ar. vulg. s. Ile. F. de Dombay, *Gramm. ling. maur.-arabic.* (1800), p. 100. — V. Djèzirè.

DGHAISA, malt. s. f. Barque, embarcation. — *Dghaisa sghira*, petite barque, Batelet, nacelle. — V. Caich.

DHIGUI, bamb. v. Débarquer. — *Dhigui-yoro*, s. Port.

DHIOLOKO, bamb. s. Chaîne.

DHIOUROU, bamb. s. Amarre, Cordage, manœuvre. — V. Fou.

DHY, bamb. s. Eau.

ДИВИЗІЯ (*Divisiia*), rus. s. f. (De l'angl. ou du fr. : *Division.*) Division navale.

ДИПЛОТЪ ou ДИПЪ-ЛОТЪ (*Diplote* ou *Dipe-lote*), rus. s. m. (Du holl. *Diep*, profond [angl. *Deep*; all. *Tief*], et *Lood* ou *Loot*, plomb. [Angl. *Lead*; all. *Loth*].) Grand plomb de sonde. — Manq. à J. Heym et à Reiff.

ДИРА (*Dira*) ou Дыра (*Dira*, *Douira*), rus. s. f. (De Дра, rad. slave [sanscr. *Dri*, d'où *Dara*, trou], selon Reiff.) Trou, Œil de l'arganeau, de la tête du gouvernail.

ДИРИКЪ-ФАЛЪ (*Dirike-fale*), rus. s. (Transcript. du holl. *Dirk-falle.*) Martinet du pic, Drisse du pic.

DI-ALOUOUAN, *n* sonnant, mal. adv. (*Di*, a, en, *Alououan*, avant.) A l'avant. En avant du navire. — *Di-atas ang'in* (*n* finale sonnant). (*Atas*, dessus; *Ang'in*, vent.) Au vent. — *Di-borouah ang'in*, (*Di*, à; *Bouah*, sous; *Ang'in*, vent.) Sous le vent. — *Diblakang* (*Balakang* ou *Blakang*, Derrière), Derrière le navire. — *Di-bouritan* (*n* sonnant.) Par derrière, à l'arrière. — (V. Bourit.) — *Di-darat* (*t* sonnant). (*Darat*, terre, côte.) A terre, à la côte. — *Di-kanan Kanan*, *n* sonnant), A tribord. — *Dikapal* (*Kapal*, navire), A bord. — *Di-kiri* (*Kiri*, gauche), A babord.

ΔΙΑΒΗΤΗΣ (*Diavitis-s*), gr. anc. et gr. litt. mod. s. m. Compas de charpentier; Compas de route. — V. Κοπάσσο, Μπουσσόλα.

DIÆTA, lat. s. f. (Du gr. Δίαιτα.) Chambre. — « Audimus murmur insolitum, et sub Diæta magistri, quasi cupientis exire belluæ gemitum. » Pétrone.

DIÆTARIUS, lat. s. m. (De *Diæta*. [V.]) Serviteur de la chambre, ou, comme nous disons : Mousse de la chambre.

DIADRÉ, DIADREN (*n* nas.), bas bret. s. m. (De *Di*, vers, et *Adré*, derrière.) Le derrière, l'arrière, la poupe du navire. — *Né kéd huel a-walc'h Diadré al lestrzé*, Le derrière de ce vaisseau n'est pas assez élevé. Legonidec. — « *Cahout avel dré*, Avoir vent en poupe. » Le P. Grégoire. — V. Aros.

ΔΙΑΙΡΕΣΙΣ ΤΟΥ ΠΛΗΡΩΜΑΤΟΣ (*Diairesi-s tou plirómatos*), gr. mod. s. (Διαίρεσις, division, distribution. Rad. Αἱρέω, je prends, Διά, parmi.) Rôle d'équipage. — V. Πλήρωμα.

ΔΙΑΙΡΕΤΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. Navire divisible, et, selon nous, Navire qu'on pouvait mettre en botte ou en fagot. (V. Diod., liv. II.) Le navire dont il est question était aussi nommé Διάλυτον πλοῖον. (V.) — V. Solubilis.

ΔΙΑΚΙ (*Diaki*), gr. mod. s. (Peut-être du gr. anc. Ἄγω, je conduis; et Διά, au moyen de...) Barre du gouvernail. — V. Ἀγουδέρα, οἴαξ.

ΔΙΑΚΟΠΤΩ (*Diakoptô*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Κόπτω, couper.) Amortir l'erre du navire.

ΔΙΑΚΥΜΑΝΣΙΣ (*Diakymannsi-s*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Διά, entièrement, et Κυμαίνω. [V.]) Clapotage, clapotis. — V. Κυμάτακι.

DIALA, wol. v. Passer une rivière. — *Dialekat*, s. Passeur.

DIALAN, *n* sonnant, mal. s. Sillage. — Ce mot nous semble avoir une grande analogie avec le madék. *Lalan*. (V.)

ΔΙΑΛΥΤΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Διά, explétif dans la composition du mot, Λύω, je délie, je définis, et de Πλοῖον, navire.) Embarcation et petit Navire qui se pouvaient monter et démonter à volonté, leurs pièces étant numérotées, ou leurs parties se pouvant rapprocher et faire corps, au moyen de certaines liaisons de fer. (V. Strabon, liv. XVI.) — Stevechius pensait que les navires disjoints dont parle Strabon étaient faits de telle façon qu'ils pouvaient être partagés dans leur longueur en trois ou quatre tranches, dont chacune était faite à peu près comme un coffre ouvert par-dessus. Des crochets devaient relier ensemble ces différents tronçons, pour composer l'embarcation. Nous croyons que Stevechius et J. Scheffer, qui adopta son opinion, se donnèrent trop de peine pour deviner le sens du mot διαλυτά qu'ils lisaient dans Strabon; selon nous, les barques divisées étaient ce que nous appelons aujourd'hui des embarcations en bottes. (V. Botte.) Le passage suivant de Diodore, relatif à des barques construites par ordre de Sémiramis, nous paraît autoriser cette supposition : « Comme le bois de construction manquait dans le voisinage du fleuve, il était nécessaire d'apporter des navires de la Bactriane aux bords de l'Indus, par la voie de terre. Elle fit donc préparer des navires divisibles, et les fit charger sur des chameaux qui les devaient porter à leur destination. » Quand il était si simple de préparer toutes les pièces de chacune des embarcations, de les marquer, d'en faire ensuite des faisceaux aisément transportables, comment aurait-on préféré le mode de ces caisses supposées par les critiques, mode qui aurait voulu un plus grand nombre de bêtes de somme, en même temps qu'il aurait donné des barques assez peu solides et fort lourdes pour le service qu'on en attendait? Supposition inadmissible.

DIAM PASIR (*Diame passir*), mal. s. (*Diam*, horloge; *Pasir*, sable.) Sablier.

DIAMANT, fr. s. m. (Du lat. *Adamas* [gr. anc. Ἀδάμας, acier, cuivre, et par extension, Diamant].) (Ital. *Diamante dell' ancora*; bas bret. *Diamand*; basq. vulg. *Diaman*; angl. *Crown*.) L'extrémité inférieure de la verge de l'ancre, forgée à facettes comme un diamant, a reçu ce nom. (V. *Ancre*, fig. p. 129, 1re colonne, lettre : B.)

DIAMBARQAMAUD (*d* final sonnant : *te*), bas bret. s. m. Débarquement, mise des choses embarquées hors du navire. Le P. Grégoire, *Dict. Fr.-Bret.*

DIANE, fr. s. f. (De l'ital. et de l'esp. *Diana*, fait de *Dia*, jour, lat. *Dies*.) (Proprement : le moment où le jour commence à poindre; par extension : l'annonce du point du jour.) (Rus. Утренняя зоря [*Outrenniaia zoria*].) Un coup de canon, tiré par le vaisseau commandant, fait cette annonce sur la rade, dans le port, ou à la mer, pour toute une armée; une certaine batterie de tambour se répète à bord de chaque bâtiment. On bat la Diane, on tire le coup de canon de Diane. Le quart du jour commence à la Diane. — « Je faisois tirer tous les soirs le coup de la retraite, et tous les matins celuy de la Dianne. » *Mém. manusc. du marq. de Villette-Mursay*, p. 92, lig. 19; Arch. de la Mar.

DIÀNTE (*Dia-nte*), wol. s. Soleil.

DIANTEL, *n* nasal, bas bret., adj. Mou, largue. — V. Laosk, Larg.

DIARAOK, bas bret. s. m. Avant du navire, Devant, Proue.—Le P. Grégoire écrit : *Diarauc eus a ul léstr*, l'avant d'un vaisseau.— Legonidec n'admet pas cette orthographe, et il écrit : *Diaraok eûz a eul léstr.*

DIARMAMAND, bas bret. s. m. (Du fr. :) Désarmement. Le P. Grégoire.—*Diarmi*, v. a. et n. Désarmer.

ΔΙΑΣΤΑΘΜΗΣΙΣ (*Diastatmissi-s*, θ sonnant comme *th* angl.), gr. litt. mod. s. f. (De Στάθμησις, action de tirer au cordeau.) Œuvres mortes.

ΔΙΑΣΩΣΤΗΡΙΑ (*Diasôstiria*), gr. litt. mod. s. f. (De Διά, au moyen de... et de Σώζω, je sauve.) Bouée de sauvetage.— Ce mot, qui est écrit Διασωστήρια, art. 206 du Κανονισμὸς τῆς ἐπὶ τῶν βασιλικῶν πλοίων ὑπηρεσίας (1837), est écrit Διασωτήρια dans le Ἐξήγησις des mots de marine qui suit ce règlement. —Διασωστήριον, s. n. Sauvetage.

ΔΙΑΤΑΓΗ (*Diataghi*), gr. anc. et mod. s. f. (De Διά, par, et Ταγεύω, je suis chef, je commande à...) Lettre de mer; Ordre, dans le sens de commandement.—V. Γράμμα, Γραφή, Κόμανδο, Πασσαπόρτο.

DIATOUH, mal. v. a. (Proprement : Tomber.) Échouer.— Marsden écrit : *Jatuh*, et Roodra : *Djatoh.*

DIAVELÉAT, bas bret. v. a. (Composé de *Di* négatif, et d'*Avéléat*, mettre au vent, fait d'*Avel*, vent.) Déventer.—Ce mot n'est ni dans le P. Grégoire ni dans Legonidec. Il a été fait par les marins, selon l'esprit de leur langue naturelle, qu'ils ont cette fois sagement préférée au français ; cependant *Avéli* signifiant éventer, il est étonnant qu'il n'ait pas fait *Diaveli*, au lieu de *Diaveléat.*

DIB-AMBARI, tur. s. (*Dib*, fond, pied, et *Ambari* [V.]. Fond de la carène.) Fond de la cale; cale.—*Dib-ambari bochatmaq*, v. a. (*Bochatmaq*, épuiser, mettre à sec.) Affranchir la cale.

DIBIZIE (*Divizié*), val. s. f. (Du lat. *Divisio.*) Division navale.

ΔΙΒΟΛΤΟ (*Divòlto*), gr. vulg. s. m. (De l'ital. *Volto*, courbé, et du gr. Δί, deux.) Rentrée.—La rentrée offre, en effet, une double courbure.

DIBOUKAMANT, *t* sonnant, bas bret. s. m. (Du fr. :) Débouquement.—*Dibouki*, v. a. Débouquer.

DIBOURDIAT, prononcez à peu près *Dibourkiat*, bas bret. v. a. (Du fr. :) Déborder.

DICHAL, bas bret. Dialecte de Vannes, s. m. Jusant, Reflux. Legonidec.—V. Tré.

DICHT BEYM WINDE SEGELN, all. v. (Naviguer près du vent. [*Dicht*, contre, à joindre].) Tenir le plus près, Aller au plus près. — V. Segeln, Beym winde.

DICROTUM, lat. s. n. (De Δίκροτον. [V.]) Nom d'un petit navire à deux rames, et non d'une galère à deux rangs de rames, comme le disent quelques auteurs de dictionnaires. — « Aphracta Rhodiorum, et Dicrotum Mitylæneorum, et aliud catascopium. » Cicéron, v^e *Verrine*. (Assurément le *Dicrotum*, rangé parmi les *Catascopia* avec les aphractes, ne saurait être pris pour un navire à deux rangs de rames.) — « Vatinius capit ex eo prelio penterem unam, triremes duas, Dicrota duo. » Hirtius, *De Bello Alex.* — Quelques critiques ont supposé que le *Dicrotum* était un navire armé de deux gouvernails, l'un à l'arrière, l'autre à l'avant. Cette supposition n'est pas admissible, si l'on consulte l'étymologie certaine du nom de la barque appelée Δίκροτον. Les rames battent l'eau ; le gouvernail, attaché au côté du navire, à l'étrave ou à l'étambot, ne la bat point.

DIDIF, madék. v. Amarrer. Nous ne savons quels éléments entrent dans la composition de ce mot; mais il nous semble voir dans la syllabe *Dif* une transformation de *Teff*, signifiant : Repos (*Tefitech*, jointure).

DIDIOU, madék. v. Couper.

ΔΙΔΩ ΦΩΤΙΑ (*Didô fôtia*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Δίδωμι, je donne, et Φῶς, feu.) Chauffer un navire, Donner le feu (à un navire).

DIE FLAGGE AUFSTRECKEN, all. v. a. (*Die*, le, la [angl.-sax. þe].) (Mot à mot : Le pavillon étendre sur.) Arborer le pavillon. (V. Aufstricken.) — *Die pumpe lens pumpen.* (Pomper la pompe vide, ou jusqu'à ce que la pompe soit vide, et, par conséquent, le navire.) Affranchir la cale. — *Die segel Auschlagen.* (*Auschlagen*, frapper; de *Schlag*, coup [angl. sax. *Slæge*].) — *Die segel Losmachen.* (V. *Losmachen.*)

DIEMBATAN, *n* sonnant, mal. s. Quai, Jetée, Môle. — Marsden écrit : *Jambâtan*, dont la prononciation revient à celle que nous empruntons au *Dict. mal.-holl.-fr.* d'Élout.

DIENGAJI, bas bret. v. a. (Du fr. : Désengager.) Dégager.—*Diéréa*, *Diséréa* et *Dihodein*, sont les mots celto-bret. qui signifient : Délier, Dégager, Délivrer.—*Digajenn* est usité dans le pays de Vannes, selon le P. Grégoire. — *Dieûbi*, Débarrasser, serait une des versions qu'en certains cas les matelots bretons devraient préférer au barbare *Diengaji.*

DIENTE, esp. s. m. (Même étymol. que *Dente.* [V.]) Adent, Dent. — V. Dentellon.

DIEU-CONDUIT, fr. anc. s. m. (Lat. anc. *Tutela*; isl. *Skips-merki*; rus. Плаичерь [*Planntchère*]). Nom donné autrefois à un tableau fixé extérieurement à la poupe du navire, et sur lequel était écrit ce vœu : « *Dieu conduise le* ou *la*... (ici le nom du navire.) » Tant que les vieilles pratiques religieuses furent en honneur chez les marins, le Dieu-conduit, tradition de l'antique *Tutela*, ne descendit pas de la poupe, où était peinte une figure du saint sous le patronage duquel était placé le bâtiment. Aujourd'hui, les matelots ont encore de la dévotion ; ils font bénir leurs navires sur les chantiers ; mais les noms du Christ, de la Vierge et des saints, n'étant plus les seuls qu'ils inscrivent sur le tableau de l'arrière, ils ont renoncé à une formule qui, dans son entier, ne saurait plus être d'une complète orthodoxie. « Dieu conduise *la Vénus!* » serait, en effet, une singularité qui révolterait les âmes pieuses, au moins autant que le fut le P. Fournier, quand il apprit qu'un vaissau hollandais se nommait *le Diable de Delphes*, « impiété, disait-il, que tout homme jugera punissable. » — V. Miroir.

ΔΙΕΥΘΕΤΗΣ ΠΥΡΟΒΟΛΟΥ (*Dieftheti-s pyrovolou*), gr. mod. s. m. (Du gr. anc. Διευθύνω, je régis.) (Proprement : Directeur du canon.) Affût.— L'Ἐξήγησις placé à la suite du Κανονισμὸς τῆς ἐπὶ τῶν βασιλικῶν πλοίων ὑπηρεσίας (Ἀθήναις, 1837), définit le Διευθέτης : « Ἀραμπᾶς κανονίου » (araba-s canoniou), Voiture du canon. — V. Πυρόβολον.

ΔΙΗΡΗΣ, gr. anc. s. f. (De Δίς, deux fois, et d'Ἐρέσσω, je rame.) Bateau à deux rames? — Un de ces navires antiques, sur la forme et l'organisation desquels nous n'avons que des notions insuffisantes. — « Δίκωπον... σκάφος. Vocantur et Διήρης. Monstrat primum nominis convenientia, deinde Pollux, dum in medio ampherum et eorum, quæ jam exposuimus, interserit, hoc modo : Δίκροτον, Ἀμφήρικον, Ἀμφήρης, Διήρης δίκωπον. Atque hoc Διήρες πλοῖον, quod se apud neminem probatum, præter unum Suidam, Bayfius legisse memorat, et perperam cum illo genere, quod ordinibus duobus agebatur, confundit. » J. Scheff., *De Milit. nav.*, p. 68. — V. Δικωπία, Στέγος.

DIFENN, et mieux : **DIFENNI**, bas bret. v. a. (Du fr. :) Défendre. — Le mot celto-breton est *Diwall, Diwallout*. — *Difens* (prononcé *Difenn-se*), Défense.

DIFERLA, bas bret. v. a. et n. (Du fr.:) Déferler. — Le P. Grégoire (*Dict. fr.-bret.*) écrit : *Diferlea* et *Diferlincquein*. Selon Legonidec, en Vannes, *Diferlinkein* signifie, Se débrailler, ouvrir ses habits de manière à montrer sa poitrine.

DIFIA, bas bret. v. a. (Du fr.:) Défier. Le P. Grégoire écrit : *Difyal*, qui n'est pas plus celto-bret. que *Difia*. Le véritable mot serait Diwallout. *Diwallout ann bag*, Défier ou défendre une embarcation d'un choc contre la terre, la cale ou le bord.

DIGARNISA (Prononc. : *Dihouarnissa*), bas bret. v. a. (Du fr.:) Dégarnir. — Les mots celto-bretons *Dibourc'ha, Diwiska*, signifiant : Dépouiller, Déshabiller, auraient dû être préférés par les matelots à une de ces corruptions nombreuses qui font du vocabulaire maritime bas breton quelque chose d'analogue à celui des Russes, des Grecs modernes et des Turcs.

DIGON, fr. anc. s. m. (Du vieux fr. *Digart*, éperon. [V. D. Carpentier, *voce* : Calcar.] Nous ne connaissons pas l'étymol. de ce mot.) Flèche de l'éperon. — « Le Digon ou Flèche de l'éperon aura 22 pieds de long... » *Construct. des vaisseaux du Roy* (1691), p. 8. — Guillet (1678) donne un autre sens au mot Digon. « Digon est le bâton qui porte un pendant, une flâme ou banderolle arborée au bout d'une vergue. »

DIGT BY DE WIND ZEILEN, holl. v. a. (Naviguer près [*Digt*, contre, à joindre, très-serré], du plus près du vent.) Aller au plus près; Tenir le plus près. — V. By de wind, Zeilen.

DIGTE, dan. v. a. Calfater, Radouber, Étancher. — *Digtet*, part. Calfaté, Radoubé, Étanché. — *Digtning*, s. Calfatage, Radoub. Le holl. dit, dans ce dernier sens : *Digmaaking* (action de faire le calfatage ou le radoub).

DIKAPELA, bas bret. v. a. (Du fr.:) Décapeler.

ΔΙΚΡΟΤΟΝ, gr. s. (De Δίς, deux fois, et Κροτέω, je frappe.) — V. Dicrotum.

DIKTA, suéd. v. a. Calfater. — V. Kalfatra.

ΔΙΚΩΠΙΑ, gr. anc. s. f. (De Δίς, deux fois, et de Κώπη. [V.]) Action des rames de l'un et de l'autre bord. Bateau à deux rames. Lucien, au sujet de Caron; Strabon, liv. I.

ΔΙΚΩΠΟΣ, gr. adj. (De Κώπη, rame, et Δίς, deux fois.) A deux rames.

> — Ὁρῶ, Δίκωπον ὁρῶ σκάφος· νεκύων δὲ πορθμεὺς,
> Ἔχων χέρ' ἐπὶ κοντῷ, μ' ἤδη καλεῖ.
>
> EURIPIDE, *Alceste*.

— V. Πηδαλίον.

DILASTR, bas bret. adj. (De *Di* privatif, et de *Lastr*, lest.) Sans lest, Lége. — « *Dilastr eo éat bétég ar môr*, Il est allé lége à la mer. » Legonidec. — *Dilastra*, v. a. Délester. On dit aussi *Dilesta*, mot corrompu du français. En Vannes, on dit *Dilasten*.

DIMITTERE ANTENNAM, lat. v. a. (De *Mittere*, envoyer, et *Di*, préfixe de la séparation.) Amener la vergue. — V. Antenna.

DIMITTERE PEDEM VELI, lat. v. a. Larguer l'écoute d'une voile, la filer en bande.

DINAOU (Prononcé à peu près *Dignaou*), bas bret. s. m. (De *Di*, vers, et de *Naou* ou *Tnaou*, le bas.) Bande, inclinaison. — *Dinaoui* (Dignaoui), v. a. et n. Donner à la bande. Incliner. — V. Kostezi.

DINDING, mal. s. Cloison. — *Dinding* est aussi le nom donné à des tranches de chair de buffle, séchées au soleil, que l'on embarque comme provision pour une campagne.

ΔΙΟΛΚΟΣ, gr. s. m. (De Διέλκω, je tire, je fais passer à travers.) Chemin sur lequel on traînait les navires qui avaient un assez long chemin à parcourir. Ce chemin était couvert de peaux et de cuirs verts, si l'on en croit un des annotateurs de Strabon (liv. VIII). Des chariots, et peut-être aussi des tables de charpente superposées à des rouleaux, recevaient les navires qu'on tirait à bras d'hommes ou avec des machines.

ΔΙΟΡΘΩΣΗΣ (*Diorthôsis*), gr. mod. s. f. (De Διορθώνω. [V.]) Refonte. — Διορθώνω, v. a. (Du gr. anc. Διορθόω, je corrige, je rétablis.) Refondre. — V. Ἐπισκευάζω.

DICTÂ (*Diote*), wol. v. (Proprement : Atteindre.) Aborder, en parlant de la terre.

DIOUDIA, mal. v. Sonder. On dit aussi : *Diouja*.

ΔΙΠΗΧΑΪΚΗ, gr. anc. s. f. (De Δίς, et de Πῆχυς.) Intervalle qui, sur le plat-bord du navire, séparait les scalmes (V. Σκαλμός) de deux avirons consécutifs. — « Navibus interscalmis quæ Διπηχαϊκή dicitur. » Vitruve, liv. 1er. — Ce détail nous apprend que l'interscalme dans la galère ordinaire (triremis) était de deux coudées (Δίς, Πῆχυς) ou 3 pieds. — V. Galère.

ΔΙΠΛΑ (*Dipla*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. Διπλῆ, double.) Bande d'une étoffe placée sur une autre étoffe, qu'elle double.

ΔΙΠΛΟΣ ΜΑΚΑΡΑΣ (*Diplo-s makarà-s*), gr. vulg. s. m. Poulie double. — V. Μακαράς.

ΔΙΠΡΥΜΝΟΣ, gr. anc. adj. (De Δίς, deux fois, et de Πρύμνα, poupe.) A deux poupes, en parlant d'un navire. Athénée, liv. IV, dit que le vaisseau géant de Philopator était à deux poupes. La nécessité, ou même la possibilité d'une telle construction ne saurait se comprendre, si l'on suppose que les deux poupes étaient parallèles, comme l'étaient celles de deux galères liées ensemble. Et, cependant, comment concevoir que ces poupes fussent disposées autrement? Voudra-t-on que la poupe fût à deux étages, l'un rentrant, par rapport à l'autre plus extérieur? Ce serait peut-être l'hypothèse la plus raisonnable. Mais pourquoi chercher une solution à cette difficulté, si nous ne croyons pas au récit d'Athénée? Le vaisseau de Philopator nous semble fabuleux; tout ce qui s'y rapporte n'a donc aucun intérêt pour nous. — V. Δίπρωρος.

ΔΙΠΡΩΡΟΣ, gr. anc. adj. (De Δίς, deux fois, et Πρῶρα. [V.]) A deux proues, comme Athénée raconte que fut l'impossible vaisseau de Ptolémée Philopator. Nous ne croyons pas plus aux deux proues de ce navire qu'à ses deux poupes; et nous avons, t. 1er, p. 117 de notre *Archéol. nav.*, exposé toutes les raisons sur lesquelles se fonde notre conviction, contraire au récit d'Athénée. — V. Δίπρυμνος.

1. **DIQUE**, vieux fr. s. f. (De l'angl. *Dike*, fait du sax. *Dic*, signifiant : Retranchement, fossé, et en même temps : Éminence, hauteur, tas.) Digue. — « Moult bien estoient veu des gaittes » (les Anglais qui venaient à toutes voiles vers Gagante), « par quoy ceulx de dedans s'estoient armés et rengiet » (rangés) « sur les Diques... Et firent » (les Anglais) « tirer leurs archiers moult rudement; tant que ceulx qui les Diques deffendoient furent durement mehaigniet à leur venir... » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, Ms. de Valenciennes,

ch. 127, édit. Buchon. — Dans le *Gazophylage* de la langue françoise et flamande, par Gasparus Van den Ende (Rotterdam, 1656), on trouve : « *Digues* ou *Diques*, Dijken of Dammen. »

2. **DIQUE**, port. esp. s. m. (Du vieux fr. *Dique*. [V. ci-dessus.]) Digue; Bassin, Darse, Forme. — V. Bacin.

DIRADA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Dérader.

DIRAK ou **DIRAG**, bas bret. prép. Devant, Vis-à-vis, Debout à... — *Dirak an avel*, Debout au vent. — *Dirak a la lamp*, Debout à la lame.

DIRAKHT, pers. turc, s. (Proprement : Arbre, et par métonymie :) Mât. — V. Dirèk, Derek.

DIRALINGA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Déralinguer. — Les matelots bretons appelant la ralingue : *Rawalink*, le verbe Déralinguer devrait être représenté par : *Dirawalinga*.

DIRAPI, bas bret. v. a. (Du fr. :) Déraper. — On ne conçoit guère que les Bretons, qui ont *Diframma* pour exprimer l'idée d'Arracher, de Détacher avec peine, aient adopté *Dirapi*.

DIRATI, illyr. dalm. v. a. (De *Dira*, trou.) Percer.

DIRÈK, tur. s. (En rapport avec le pers. *Dirakht*. [V.]) Mât. — V. Daqal, Derek.

DIRIFF, bas bret. s. (Du fr. :) Dérive, selon le P. Grégoire. — V. Diriva.

DIRIVA, bas bret. v. n. Dériver. — V. Drivet.

DIRIZZA, cors. s. f. (De *Dirizzare*, dresser, fait du lat. *Directus*, droit.) Drisse.

DISABLE (*To*), angl. v. a. (D'*Able* [lat. *Habilis*], capable, fort, vigoureux.) (*Disabled*, incapable.) (Proprement : Oter la force, rendre incapable.) Désemparer, mettre hors de service. — « The patache being Disabled and condemned » (étant incapable, hors de service, et condamnée), « and the men taken out of her... » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 28.

DISARBOLARE, ital. v. a. (Pour *Disarborare* [V.], par le changement d'une *r* en *l*.) Désarborer, Démâter.

DISARBORARE, ital. v. n. (D'*Arborare*. [V.]) Démâter, Désarborer. — V. Arare, Galera de banchi XXVIII, Testa del banco.

DISARMA, bas bret. v. a. Désarmer. Selon les principes orthographiques de Legonidec, *Disarma*, que donne le P. Grégoire, devrait se prononcer *Dissarma*. C'est *Dizarma* qui serait l'orthographe bretonne. Le P. Grégoire, tout Breton qu'il était, ne s'appliqua point à conserver la forme celtique aux mots qu'il recueillit; son plus grand soin fut d'en figurer la prononciation avec l'orthographe française : aussi son dictionnaire, très-utile pour les Français, ne peut-il être accepté par les Celto-Bretons. — V. Diarmi, Dizarma.

DISARMARE, bas lat. ital. v. a. (D'*Armare*. [V.]) Désarmer. — « Et ibi Disarmate fuerunt. » T. IV, p. 441, Collect. des lois marit., par M. Pardessus. — « Si acciderit quod dictum lignum Dissarmatum... » *Ib.* (V. Exarmare.) — *Disarmare i remi*, Désarmer les avirons. — « Essendo il luogo stretto e men capace delle galee, si Disarmano i remi, et si mettono intorno à gli apposticci sopra le balestriere. » Bartol. Crescentio, *Naut. Mediterr.* (1607), p. 133.

DISBARCHARE, ital. v. a. (Variante orth. de *Disbarcare*. [V.]) Débarquer. — « Ma se tal marinaro, o passagiero, Disbarcherà senza saputa del padrone egli solo incorrerà alla pena. » Droit marit. de Malte; *Statut de* 1630; chap. 5. — V. Sbarcare.

DISBITTA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Débitter.

DISCARGARE, bas lat. géno. anc. v. a. (De *Cargare*, pour *Caricare*.) Décharger un navire. — « Insuper ex pacto incontinenti apposito, promittimus et convenimus vobis dictis ambaxatoribus quod ex quo dictum sallandrum, de mandato domini regis vel ejus nuncii, separatum fuerit de dicto loco de Aquis Mortuis, et voluntas fuerit domini Regis vel ejus nuncii, quod dictum lignum » (que ledit bois, c'est-à-dire ledit navire) « applicare debeat ad aliquam insulam vel portum vel ad alium locum, pro habendo consilio vel pro expectando gentem domini Regis, quod illuc cum dicto ligno ire teneamur et ibi expectare, et, si necesse fuerit, ibi Discargare res et equos qui erunt in ipso ligno, et ipsas res et equos iterum reducere seu reduci facere in dicto ligno et dictas res honerare (*sic*) et exhonerari facere teneamur, et intelligatur usque ad ripam seu littus maris. » *Contrat* qui oblige Henri D'Oria et Jean de Momardino à construire un sélandre devant servir pour le passage de saint Louis à la terre sainte. (13 mai 1269.) Arch. nat., registre J. 456, pièce 15.

DISCARICARE, bas lat. ital. v. a. (De *Caricare*. [V.]) Décharger. — V. Recolligere (se), Scar.

DISCARRIGARE, bas lat. v. a. (De l'ital. *Discaricare*.) Décharger. — « Ordinamus quod domini grundularum et discarricatores Discarrigent bene et ordinate de navibus, lignis et burchis merces cum suis grundulis et burchis... » *Ordon.* du Roi Jacques d'Aragon. (1258.)

DISCHARGE (*To*), angl. v. a. (Du fr. :) Décharger un navire. (V. Unload.) — *Discharge* (*to*) *the crew*, Congédier l'équipage.

DISCLO (*Dijclo*), illyr. dalm. s. m. (Le même que Дышло, signifiant en russe : Timon d'une voiture. Reiff rapporte ce mot russe et son correspondant polonais *Dyszel* à l'all. *Deichsel*, ce qui n'est pas sans vraisemblance, Дышло paraissant isolé dans le russe, comme *Disclo* dans l'illyrien. Remarquons cependant que le slave a un radical qui n'est pas sans analogie avec *Disclo*; c'est Клон (*Clon* [*e*]), qui a formé les mots exprimant l'idée d'inclinaison, de direction vers. Le russe a Склонить.) Barre du gouvernail, Gouvernail. C'est du moins ce qu'on peut induire de cet article peu explicatif que nous trouvons dans le Dict. illyr. de J. Stull : « *Disclo*, a, n. Lex. v. *Timone*, Temo, gubernaculum. » Est-ce au timon de la voiture seulement, ou à ce levier et au gouvernail du navire, que s'applique le mot *Disclo?* C'est un doute que nous ne sommes pas en mesure de lever. Nous ne recueillons ce terme qu'avec une sorte de crainte, bien que dans son Dict. rus.-all.-fr., J. Heym donne nettement pour synonyme à Дышло, l'all. *Helmstock* (art. Timon, p. 926, part. fr.-rus.-all.).

DISCOVER (*To*), angl. v. a. (Du lat. *Discoperire*, ou immédiatement du fr. :) Découvrir. — V. Merchant-man.

DISEMBOGUE (*To*) ou DISIMBOGUE (*To*), angl. v. n. (De *Desembocar*. [V.]) Débouquer.

DISGRIA, qu'on prononce abusivement *Disgriat* (*t* sonnant), bas bret. v. a. (Du négatif *Dis*, et de *Gria*, coudre.) Découdre.

DISHILAN, **DISHILON** (*l* mouillée), bas bret. s. m. Le dernier flot de la mer montante, lorsqu'elle est étale (V.) et sur le point de descendre. Ce mot est du dialecte de Cornouailles. (Legonidec, Dict. celto-breton.)

DISIMPEGNARE UNA GOMENA DALLA CIGALA, ital. v. a. (Proprement : Dégager le câble de l'arganeau de l'ancre.

Impegnare, engager, du lat. *Pignum*, gage.) Détalinguer le câble. — V. Sciogliere.

DISINFERIRE, ital. v. a. (De *Inferire*. [V.]) Désenverguer. — V. Desfiorir, Sfiorir.

DISKARGA, bas bret. v. a. (De *Dis*, particule privative, et de *Karg*, charge.) Décharger. — *Diskargamant* (*t* sonnant), s. m. Déchargement.

DISKENN, bas bret., s. m. Descente, débarquement. Legonidec doute de l'origine celtique de ce mot; il semble, en effet, que *Diskenn* soit une contraction du celto-breton *Dis* négatif, et de l'allemand *Steigen*, monter. — *Diskenni*, v. a. Descendre, Baisser, en parlant de la mer. — « Ar mor a Diskenn, » la mer baisse. — V. Gouziza, Soubla.

DISKLÉRIA, bas bret. v. a. (Du fr. Déclarer. La racine latine *Clarus* est très-manifeste dans *Skleria*, éclaircir, auquel est adjointe la particule *di*, équivalente à la préposition *ad*. Aussi faut-il s'étonner de voir Legonidec placer à côté des mots *Diskléria* et *Skléria* les signes qu'il a adoptés pour exprimer le doute, relativement à l'origine des mots.) Découvrir. — *Diskléria*, que les matelots bretons appliquent à une terre qu'on aperçoit de loin, ne saurait être appliqué à un récif que découvre la mer retirée. Le celto-breton a un verbe qui trouverait une juste application dans ce mot: c'est *Dizôlei*, composé de *di* négatif, et de *gôlei*, couvrir. Le récif découvert est *Dizôlô*.

DISMONTAR, ital. v. a. (De *Montar*, monter.) Descendre. — « Dismontammo di naue » (nous descendîmes de la nef), « et con la barca entrammo nella bocca della fiumana... » *Viag. di A. Contarini;* ap. Ramus., t. II, p. 114 E.

DISPALMARSI, ital. anc. v. S'espalmer. — Quoique la composition de ce mot puisse faire supposer une action contraire à celle d'Espalmer, le sens du passage dans lequel nous l'avons trouvé (V. *Bastamenti*) ne peut laisser aucun doute; *Spalmate* qui se lit dans la même phrase, et qui se rapporte à *Dispalmarsi*, viendrait au besoin témoigner en faveur de notre interprétation. Au reste, comme aucun autre texte et aucun des dictionnaires que nous avons pu consulter ne nous a fait voir *dispalmare*, nous pouvons penser que ce mot est une faute du copiste du manuscrit de la Vaticane, qui voulut peut-être écrire : *Espalmarsi* ou *Spalmarsi*.

DISPART, *t* sonnant, bas bret. s. m. (Du fr. :) Départ.

DISPASA, *s* sonnant *ç*, bas bret. v. a. (Du fr. :) Dépasser.

DISPENSA, ital. malt. s. f. (Du lat. *Dispensare*, distribuer.) Cambuse, dépense.—V. Compagna.

DISPENSEIRO, port. s. m. (De *Dispensar* [lat. *Dispensare*.]) Cambusier.—V. Petintal.

DISPENSIER, malt. s. m. (De l'ital. *Dispensiere*. [V.]) Cambusier.

DISPENSIERE, ital. s. m. (De *Dispensa*. [V.]) Cambusier.—V. Scalco.

DISPLANTA, *n* nasal, bas bret. v. a. (Du fr. :) Déplanter un mât, une bigue. — Le verbe celto-bret. : *Diframma*, signifiant : arracher, tirer avec effort, détacher avec peine, aurait dû prévaloir sur *displanta*.

DISSOLVERE NAVEM, lat. v. a. (De *Solvere*, détacher.) Délier les membres d'un navire que le constructeur avait fortement liés ensemble. Démolir un navire, le briser, le rendre incapable de servir. — « Tempestas et vetustas Dissolvit navem. » Phèdre, *Fables*, liv. I.

DISTACCARE L'ANCORA, ital. v. a. (D'*Attaccare*, mot ital. sur l'origine duquel les étymologistes ne sont point d'accord.) (Détacher l'ancre.) Faire déraper l'ancre. — *Distaccare una vela*, Désenverguer une voile.

DISTACCARSI, ital. v. (Se détacher.) Déraper, en parlant de l'ancre qui se détache du fond.

DISTRIBUTION DES VIVRES, fr. s. f. (Du lat. *Distribuere*, répartir. *Tribuere*, donner.) (V. Commission.) — « Je vous enuoye par la voie du sieur Thierriat quatre pintes, quatre chopines et quatre demy-septiers, mesure de Paris, qui ont esté estalonées à l'hostel de ville, suiuant le certificat que vous trouuerez ci-joint. Tenez la main à ce que la Distribution du vin aux équipages des vaisseaux se fasse auec de pareilles mesures... » *Seignelay aux intendants et commissaires généraux des ports*, 16 janv. 1679; *Ordres du Roy*, vol. XLVII, p. 36 1°.—Arch. de la Mar.

DIÚP-SIÓR, isl. s. m. (De *Siór* [V.] et de *Diûp* [en relation avec l'angl.-sax. *Deop*, *Diop*, l'angl. *Deep*, l'all. *Tief*, et le holl. *Diep*], profond. La mer profonde, la haute mer, le Large.

DIVIENIRE SCARSO, ital. v. a. (Devenir étroit.) Refuser.—V. Scarso.

DIVISION, esp. angl. fr. s. f. (Du lat. *Divisio*. *Dividere* [*Iduare*, séparer; *dis*, préf. de la disjonction], diviser.) (Esp. anc. *Armada;* port. *Divisão;* ital. *Schiera;* all. *Abttreilung einer flotte;* dan. *Afdeling;* illyr. dalm. *Csettica;* rus. Дивизія [*Diviziia*]; val. Dibizie [*Divizié*].) Réunion d'un certain nombre de navires de guerre, entrant ou non dans la composition d'une armée navale. — « De douze vaisseaux qui composent ma Diuision, il n'y en a point qui nauigue plus regulièrement et plus juste que celuy du Milord Grand Prieur. » *Le marquis de Villette-Mursay au ministre de la marine*, 23 mai 1694. Lettre Autogr. dossier Villette; Arch. de la Mar. — Le marquis de Villette-Mursay, alors lieutenant général, montait *le Vainqueur*, et commandait une des Divisions de l'armée aux ordres du maréchal de Tourville. — Le Milord Grand Prieur dont parle Villette était le duc d'Albermale, grand prieur d'Angleterre, fils naturel du roi d'Angleterre. Il avait été fait capitaine de vaisseau le 1er mars 1694, et, dans la flotte, il commandait *l'Invincible*. Chef d'escadre le 1er janv. 1696, il fut nommé lieutenant général le 1er janv. 1703. Il était mort dans sa terre, en Languedoc, le 17 décembre 1702. (*État de service des off.*, de 1500 à 1750 ; Arch. de la Mar.)

DIVONA, illyr. dalm. s. f. (Ce mot semble corrompu de l'ital. *Dogana;* il est, en effet, sans analogie avec *Divan* et ses composés, qui expriment l'idée de merveille. Nous ne voyons pas de radical slave auquel nous puissions le rapporter, avec quelque apparence de raison.) Douane.

DIZAMARRA, bas bret. v. a. Démarrer.

DIZARMAMENT (prononcé : *Dizarmaminte*), s. m. (Du fr. :) Désarmement.—*Dizarmi*, v. a. Désarmer.

DIZARRIMA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Désarrimer.

DIZENVERGI (*gui*), bas bret. v. a. (Du fr. :) Désenverguer, Déverguer. Vergue se disant *Délez* en celto-breton, *Didelezia* serait le verbe composé qui pourrait raisonnablement signifier : Désenverguer.

DIZOUR, bas bret. (De *Di* privatif, et de *Dour*, eau.) (Sans eau.) Étanche.—V. Stank.

ΔΙΦΘΕΡΙΝΟΝ ΠΛΟΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De Διφθέρα, peau apprêtée.) Navire fait ou recouvert de cuir. Strabon, liv. III. —V. Δερμάτινον πλοῖον.

DIZATI, illyr. dalm. v. a. Hisser.—V. Izpěti.

DJAGA, lasc. s. Soute.—Le lieutenant Th. Roebuck, p. 98 de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Juguh.* —Djaga a pour synonyme *Khana* (V.).

DJALOR, mal. s. Nom d'un navire « à deux mâts et à dérives : *le Balēlang* est à peu près de la même forme, et on l'emploie principalement comme chaloupe de guerre dans les parties septentrionales de Sumatra. » (Marsden, art. Jalŏr.)

DJANGKAR, mal. s. Ancre. — Ce mot que nous lisons, p. 159 du Guide mal. de Roorda, manque à Marsden, à Elout, et au Petit interprète malais (1836.)

DJANGUIL CAPA, lasc. s. (Peut-être du sansc. *Jawan*, signifiant *Jumeaux*, selon J. Taylor et W. Hunter (Dict. hindoost. et engl. [1808], t. 1, p. 543.) Poulie double.

DJĀTI, mal. s. Nom d'un bois très-recherché par les constructeurs de navires. — Marsden écrit : *Jāti.*

DJATOR, lasc. s. (Origine inconnue.) Dormant.

DJAZE, lasc. s. (De l'ar. *Djouhaz.*) Navire, Bâtiment, Vaisseau. — Le lieut. Th. Roebuck, dans son *English and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Juhaz* (djahaz), et donne pour synonymes à ce terme : *Wan, Wehen* (wen, wehan), du sansc. *Vahunu* (vehana). — *Djaze ko ouara carna*, v. a. Caréner le navire, l'Abattre en carène.—*Djaze par*, A bord.) (*Par*, à, dans.) (V. Mantche.) — *Djaze par djana*, Aller à bord. (*Djana*, Aller.)

DJAZI, lasc. s. Équipage. Roebuck écrit : *Juhazee.*

DJÈBÈ KHANÈ, turc, s. (*Khanè*, maison; *Djèbè*, armure.) Sainte-Barbe. — V. Baroutkhanè.

DJELBA (*Dièlba*, *d* doux), illyr. dalm. s. f. (De *Djel* [Дѣлъ, slav. *Dal*, sanscr.], portion.) Partance, Départ.

DJELILO (*Dielilo*), illyr. dalm. s. n. (De *Djel.*) Cloison.

DJELITISE (*Dièlitizé*), illyr. v. a. Partir, Mettre à la voile, Faire voile.

DJEMELLÈ, provenç. s. (De l'ital. *Gemelle.*) Jumelle.— *Djemeladjie*, v. a. Jumeler.

DJEMEN-BORD, lascar, s. (*Bord*, du port. *Bordo*, côté; et de *Djemen*, droit.) Tribord.—Le lieutenant Th. Roebuck, p. 120 de son *Engl. and hindoost. nav. dict.* (1813), écrit : « *Jumuna bordoo* » (Djamane bourdou.)

DJÈNK GUÈMICI, turc, s. (*Djènk*, guerre.) Bâtiment, Navire ou Vaisseau de guerre. — Beilik guèmici, Guèmi, Qalioun.

DJERME, ar. s. Nom d'un petit navire qui fait la navigation de la côte d'Alexandrie et du Nil. La Djerme, façonnée comme les grandes barques des mers d'Europe, est voilée à la latine; elle porte un ou deux mâts; sa voilure présente au vent une immense surface, qui lui donne une grande rapidité de marche. Pendant l'expédition faite par les Français en Égypte (1798-1801), on arma en guerre certaines Djermes qui soutinrent des combats opiniâtres comme auraient fait des bâtiments bons, plus forts, et essentiellement destinés au combat. — V. Germe.

DJERMÈAOU, provenç. s. Le Bouge du pont.

DJÈZIRAH, DJÈZIRÈ, ar. turc, mal. s. Ile, Péninsule. D'où Alger, Algésiras, etc. —V. Ada, Dezira, Nim djèzirè.

DJÈZR, ar. turc, s. Reflux, Jusant, Ebbe.

DJIALAM, mal. s. Route. *Petit interprète malais* (1839). (V. Dialan.) — Marsden écrit : *Jālan* (djalaue).

DJIB, lasc. s. (C'est l'angl. *Jib.*) Grand foc. — *Djib boum*, Boute-hors de grand foc.— *Djib boum, k carra* (*Carra*, bague.) Racambeau du boute-hors de grand foc.— *Djib gaye*, Hauban de foc.

DJIGHERR, ar. côte N. d'Afr. s. Vérine, Lampe.

DJININA, ar. côte N. d'Afr. s. Bouteille.

DJONG, mal. s. Jonque; Navire, en général.—V. Adjong, Wangkang.

DJONGGOR, mal. s. Avant du navire, Éperon, Étrave, Proue. — V. Halououan.

DJOUAB DENA, lasc. v. (*Dena*, aller.) Se bien comporter à la mer, en parlant d'un navire.

DJOUAL (prononciat. provenç. du mot français *Joual*, *Joil*, ou *Jal*, corruption de *Jas*), s. m. Jas d'ancre.

DJOUBONG, *g* sonnant peu, mal. s. Banne, tendelet, couverture en berceau, faite de bambou fendu ou d'autre matière légère, pour couvrir une barque. (Marsden.)— Dans son *Dict. fr.-mal.*, Elout dit que le *Dioubong* est le pont ou tillac d'une barque. C'est ce dernier sens que lui donne Roodra.

DJOUGA (*Diouga*), mal. v. a. Sonder. Roodra écrit : *Djoedja* (Djoudja.) — V. Dioudia, Louga.

DJOUÏ, pers. turc, s. Fleuve. —V. Irmaq, Nèhr, Tchaï.

DJOUJOUK, turc, valaq. s. Écoute.

DJOUKANG (*g* sonn. peu), mal. adj. Sombré sous voiles. —V. Tebalikh.

DJOUN, ar. côte N. d'Afr. s. Rade.

DJOURAGAN, *n* sonnant, mal. s. (De *Djouro*, que Marsden écrit *Juro* et *Jūrū*, commander.) Capitaine de navire. Synon. de Nachoda (V.), selon Roorda.

DJOURO-BATOU (*Diouro-batou*), s. m. (*Diouro*, Ordonner, Commander, Maître; *Batou*, pierre.) Nom donné par les Malais au marin qui avait sous ses ordres toute la partie antérieure du navire. Il fut ainsi nommé, sans doute, parce que les ancres, et peut-être aussi la sonde, étaient dans son détail, et que la sonde ainsi que les premières ancres étaient de pierre. Si *batou* dans le malais moderne ne désigne plus métaphoriquement l'ancre, il est encore dans les dialectes de la Polynésie, où l'ancre est appelée seulement *vatou, batou*, ou *vatou fantsi.* (V.) — Le 3ᵉ §, chap. 1ᵉʳ du Code maritime de Malacca (?XIIIᵉ siècle) dit, en parlant du Djouro-batou : « C'est lui qui a l'inspection sur ce qui se fait de bien ou de mal à bord des Jonques, qui détermine ce qui est répréhensible et ce qui ne l'est pas. Il en est de même à bord des Baloks. » On voit, par ce texte, que le Djouro-batou était l'officier de police du navire. C'est, au reste, ce que fait comprendre le commencement de l'article dont nous venons de citer seulement les dernières lignes, quand il compare ce marin au Temengong, qui était le ministre de la police de Malacca. — Une des rédactions du Code de Malacca porte : « Le Djourobatou-Kanan (ou de tribord) et le Djourobatou-kiri (ou de babord), ainsi que le Gantong laïar (V.), sont, comme le Toukang-agong (V.), sous les ordres immédiats du Nakoda (V.), dans l'accomplissement de leurs fonctions. » Il y a ici une faute évidente de copiste; il n'y avait pas deux Djouro-batou à bord; mais, outre le Toukang-agong, il y avait deux Toukangs, l'un de tribord, l'autre de babord, et très-probablement c'est de ces deux officiers mariniers (V.) que voulut parler le rédacteur de la loi. Marsden dit que le Djouro-batou (il écrit : *Jūro-batu*) est le « contre-maître (*mate*, angl.) dans les navires de Sumatra, » et que son poste est à l'avant. La définition de Roodra est meilleure, à notre

sens; il appelle le Djouro-batou : « Plegtschipper, » c'est-à-dire le patron de l'avant, le commandant de la proue.

DJOURO-BÉKAL, mal. s. m. (*Bekal*, ou *Bakul*, selon l'orthogr. de Marsden, provisions, vivres.) Le Dépensier, le Commis aux vivres, ou, comme l'appelle Roodra, le *Proviandmeester*, le Maître des approvisionnements, le Cambusier.

DJOURO-DĀPOUR, mal. s. m. (Le maître de cuisine.) Le cuisinier.

DJOURO-MITAR, mal. s. m. (*Mitar*, pointer.) Canonnier.

DJOURO-MOUDI, mal. s. m. (*Kamoudi*, gouvernail.) Timonier. — Dans les navires de Sumatra, le Djouro-moudi est le maître ou patron. (V. Korong.) — Le code maritime de Malacca (rédact. ? du XIIIe siècle) dit du Djouro-moudi : « Qu'il soit comme le Bandhara du navire. » Or, le Bandhara était le magistrat dont l'autorité législative s'étendait sur tous les sujets du roi de Malacca. Le code ajoute ailleurs : « Quant au Djouro-moudi, la loi veut que, depuis le fond de cale jusqu'à la poupe, il ait l'inspection sur tout ce qui se fait de bien ou de mal. » Au chap. VI, § 4, on lit : Les marins, quand ils sont en mer, reconnaissent pour roi le Nachoda; le Djouro-moudi et le Djouro-batou sont ses ministres.» Dans un autre article, on remarque cette disposition : « Si le navire manque de Malem, le Djouro-moudi le remplace. » — Le P. D. Haex écrit : *Jure-moudi*, et appelle le pilote (*nauclerus*) : *Jure-moudi-malim*. (P. 54.) — V. Djouro-batou, Malem.

DJUMLÈ ÏELKÈNLERI, turc, s. (*Djumlet* ou *Djumlè*, réunion, ensemble, tous.) Jeu de voiles.

DJUMLÈ DIRÈKLERI, turc, s. (L'ensemble des mâts.) Mâture. — V. Dirèk.

DJUNOUB, turc, s. vent du sud. — V. Qyblè.

DJUP, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Deop*, profond.) Creux du navire.

ДЛИНА (*Dlina*), rus. s. f. (Pour Должина [*Doljina*], de Дóлг [*Dolg*], radic. des mots qui expriment l'idée de longueur.) Longueur, Battant d'une flamme, d'un pavillon. — Длина вéрхнятолика (*Dlina-verhniagolika*.) (Longueur de la ralingue supérieure.) Envergure. (V. Верхн ликъ.) — J. Heym donne pour synonyme à cette périphrase : Распущéніе парусовъ. (V.)

DMA, pol. s. f. (Du même radic. que *Dmjetti*, *Dmitti*, *Dmiosam* et *Dmim*, signifiant en illyrien : Souffler, respirer, et que *Dmuttise*, signifiant : Se gonfler, s'enfler. Ce radical est probablement le persan *Dèm*, souffle, haleine, ou le sanscr. *D'ma*, souffler, qui se rapporte au slave Ду [*Dou*], origine du russe Думь [*Doute*], souffler, venter.) Bourrasque.

DMJENJE (*Dmiènié*), illyr. dalm. s. (V. *Dma*.) Souffle du vent. — *Dmjetti* (Dmietti), *Dmitti*, v. n. Souffler, Venter.

ДНЕВНАЯ ВАХТА (*Dnebnaïa va-hta*), rus. s. (De День [*Dène*], jour.) Quart de jour. — V. Вáхма.

ДНЕВАЛЬНЫЙ НА КАТЕРЂ (*Dnevalnii na kateré*), rus. s. m. (Proprement : Qui est de jour dans une embarcation.) Matelot de garde dans un canot. — V. Катеръ.

ДНЕВНЫЕ СИГНАЛЫ (*Dnevnié sighnali*), rus. s. m. plur. (De День [*Dène*], jour.) Signaux de jour.

ДНИЩЕ (*Dnichtché*), rus. s. n. (De Дно [*Dno*], le bas. [V.]) Fond d'une barque, Cale. — V. Трюмъ.

ДНО (*Dno*), rus. s. n. (De l'ar. *Doûn*, le bas, selon Reiff.) Fond de la mer, Fond d'un navire. — Manque à la partie rus. du dict. d'Alex. Chichkow. — « Достать дно лотомъ (*Dostate dno lotome*), Trouver le fond en sondant. — V. Губина, Грунтъ.

DNO, pol. s. n. Fond. (V. Дно). — L'illyrien dit aussi *Dno*; ainsi : *Dno od broda*, le Fond du navire, la Cale. — *Dno od broda zakârpiti* (réparer le fond du navire). Caréner, Donner une carène.

DOBBELT HALVSTIK dan. s. (Proprement : Double demi-nœud.) Demi-clef. — V. Halfstek.

DOBIT, illyr. dalm. v. a. (Le même que le Добытъ ou Добывать, rus., composé de Бы [*bi*], être, aller, et de До [*Do*], préfixe du mouvement fait pour atteindre un but : jusques à...) Gagner.

DOBLAR UNA PUNTA, esp. v. a. (Du lat. *Duplare*, *Duplicare*, doubler.) Doubler une pointe. — V. Fuerza de remos.

DOBRAR, port. anc. v. a. (Du lat. *Duplare*, *Duplicare*, doubler.) Doubler une pointe, un cap. — « E Dobrado ho dito cabo (da Booã Esperamça), prazemdo a noso senhor hirces da mandar a amgra da roca.» *Instruct. données le* 13 fév. 1508 par le roi D. Manoel à Diego Lopes de Syqueira. — « E veio-se ne volta do Cabo de Boa-Esperança, e com bons tempos o Dobrou o primeiro dia de Maio, Dobrado o cabo...» *Comment. Dalboquerque*, part. I, chap. 6. — « Des que virom que nom eram descobertos, Dobrarão a ponta... » *Chronica do Conde D. Pedro*, chap. XLVI. — « A frota, entrando as portas do streito, tanto que Dobrou huma ponta, surgio.» *Roteiro de D. J. Castro* (1541). — « Passou por Mosambique » (Vasco de Gama), « e foy Dobrar o Cabo de Boa-Esperança a 20 de março de 499 (1499), e junto as ilhas do Cabo Verde lha deu hum temporal tão rijo que apartou » (se séparèrent) « os dous navios » (*le Saint-Gabriel* et *le Berrio* (V. 2. *Capitania*); le *Saint-Raphaël* s'était perdu, très-peu de temps auparavant, à la côte de Mélinde [V. *Tocar*]), « de conserua emq. hião. » P° Barretto de Rezende, *Breve tratado... de todos o visorreys*, etc.; Ms. de 1635, Bibl. nat., n° 8372-5; fol. I. — V. 2 Cabo, Má de vela..

DOBRŌDITI, DOBRŌDIVATI, illyr. dalm. v. a. (*Broditi* [V.]; naviguer; *Do*, jusque vers...) Arriver au port; achever sa navigation.

DOBROHODAC (*Dobrohodatch*), illyr. dalm. adj. (*Hoditi*, marcher, cheminer [V. *Hod*]; *Dobro*, bien.) Bon marcheur. — V. Dobroplavanje.

DOBROPLAVANJE (*Dobroplavanié*), illyr. dalm. s. *Dobro*, bon (c'est le Доброе rus., venu du rad. slave Доб [hébr. *Thob*, bon; ar. *Debr*, utilité], temps favorable. *Plavanje*, navigation. V. Плаваніе.) Navigation heureuse, bon voyage, bonne campagne, campagne heureuse.

ДОГАР (*Dogar*), val. s. m. (De l'ital. *Doga*, douve [Gr. Δοχή, contenance.]) Tonnelier.

ДОГОНЯТЬ КОРАБЛЬ (*Dogoniate korable*), rus. v. a. (Proprement : Atteindre un navire. De Гнать [*Gnate*], poursuivre, et de До [*Do*], préfixe du mouvement fait pour atteindre.) Gagner un navire.

ДОГРЕБАТЬ (*Dokrébate*), rus. v. a. (De Гребло [V.] et de До, préfixe qui indique l'atteinte d'un but.) Aborder, à l'aviron, la terre, le port, la cale, le navire.

ДОРУЖАТЬ (*Dokroujate*), ДОГРУЗИТЬ (*Dokrouzite*), rus. v. a. (De Грузъ [*Grouzz*], charge, et de До [*Do*], préposit. indiquant l'achèvement d'une action.) Compléter le chargement.

DOCCIA, ital. s. f. (Du gr. anc. et mod. Δοχεῖον, réservoir.) Dale.

DOCK, angl. s. (Étym. inc. En rapport apparent avec le gr. Δοχή, réservoir.) Bassin, forme. — Le *Sea-mans diction.* par Henry Manwayring (1644), mentionne deux espèces de Docks : « A drie Dock, which is made with flood-gates, to keep out the Tide, in which we build ships, and repaire them, whereim they sit without danger and harme: the other is a wet Dock, which is any creek or place where we may cast in a ship out ofthe Tides-way in the Oze, and there, when a ship hath made her selfe (as it were) a place to lie in, we say, the ship hath docked her selfe. » — (V. Dogue, Graving Dock, Royal, Private, Wet, Dry.) — *Dock de carénage à flot*, ou *Dock flottant*, fr. Dans les ports où l'abatage en carène est difficile, impossible même, et où il n'y a pas de bassin qui puisse recevoir les navires qu'on veut caréner, on a quelquefois un Dock de carénage flottant, pour tenir lieu de bassin. Ce Dock est une sorte de caisse rectangulaire, assez vaste pour contenir les plus grands navires du commerce. Les murailles, faites avec des madriers très-forts, recouverts de bordages épais, sont droites, et portent sur un fond plat d'une grande solidité. A l'une des extrémités, est une porte à charnières qui, s'abaissant, laisse entrer l'eau dans le Dock, le remplit bientôt, et le fait couler. C'est alors que le navire est introduit dans ce bassin, qu'on referme en en soulevant la porte. Des pompes travaillent alors à vider la caisse; et quand elles ont épuisé toute l'eau, le navire introduit reste à sec, appuyé sur des béquilles dont on l'a pourvu pendant que les pompes jouaient. Le Dock revenu à flot avec sa charge, les ouvriers s'y introduisent; et, grâce à des espèces de gradins disposés dans l'intérieur à différentes hauteurs, ils peuvent caréner le navire plus aisément que s'il était couché sur le côté, et des deux bords à la fois, comme ils le feraient dans une forme creusée en terre. Ces Docks de carénage ont été inventés par M. Frédéric de Coninck; il y en a un au Havre, où nous l'avons vu quelques jours après sa mise à l'eau. Il fut lancé le 31 juillet 1844. Il y a un Dock flottant à Rotterdam; il y en a plusieurs aux États-Unis. — On verra à l'art. *Forme*, qu'en 1678, Arnoul, intendant de la marine à Toulon, eut l'idée de faire un bassin à flot. — *Doc yard*, Arsenal. (V. Yard). — Le suéd. dit : *Docka*, et le dan. *Docke*. En all., *Docke ohne flut-thüren*, c'est la Darse.

DOCK (*To*) **A SHIP**, angl. v. Faire entrer un navire dans une forme, dans un bassin.

ДОЗОРНОЕ СУДНО (*Dozornoié soudno*), rus. s. m. (De Зрѣть [*Zréte*]), voir.) Bâtiment de garde, Patache servant de corps de garde dans un port.

DOFT, holl. anc. s. (De l'angl.-sax. Þoft [*Thoft*], comme le suéd. *Toft*, le dan. *Tofte*. [V.]) Banc de rameurs.

DOG-VANE, angl. s. (De *Vane* [V.] et de *Dog* [*to*], dans le sens de Guetter, épier. On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot *Dog*, que Wachter [*Gloss. germ.*] fait venir de *Tacken*, prendre, parce que, dit-il, le dogue est un chien de chasse. *Dog* est le nom générique du chien dans la plupart des langues du Nord, et non pas celui du chien de chasse en particulier; il semble qu'on pourrait faire venir ce mot du gr. Δοκεύω, observer, examiner, explorer, observer, guetter, l'instinct du chien étant de chercher partout, d'épier, de fureter. Nous donnons cette hypothèse avec toute la défiance qu'il faut avoir de soi-même en semblable matière.) Penon.

DOGRE, fr. s. m. (Du holl. *Dogger-boot*, Dogrebot. (Rus. Догръ.) Bâtiment dont la navigation ordinaire était de la Hollande au Dogre-banc (mer du Nord), sur lequel il allait pêcher la morue. Aujourd'hui, le Dogre fait le grand cabotage et le long-cours; sa mâture consiste en un grand mât, un mât d'artimon et un beaupré. — « Vous pouuez juger facilement de quel aduantage sera vostre armement au seruice du Roy, puisque non seulement auec la petite escadre que vous commandez vous pouuez extraordinairement incommoder le commerce d'Hollande, mais encore ruiner entièrement leur pesche, en mettant à rançon tous les Dogres que vous trouverez sur le Dogerban ou dans les autres lieux de leur pesche. » *Seignelay à Panetié*, 7 fév. 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 61 v°; Ms. Arch. de la Mar. — V. Bastimens interrompus, Rançonner.

DOGUE, fr. anc. s. m. (Du holl. *Dok*. [V.]) Bassin, forme. — « Puisque le nommé de Voos a acheué le dessin et le plan du Dogue qui doit estre construit à Brest, Sa Majesté troune bon qu'on luy donne la permission qu'il demande d'aller en son pays; cependant elle veut qu'il (M. de Sueil) rende compte de ce qui regarde ce plan, et qu'il se mette en estat de le faire exécuter soit par les ouuriers du pays, soit par ceux qu'il faudra envoyer d'icy, parce qu'il ne doit pas s'attendre que cet (*sic*) Hollandois retourne en France, et qu'il n'est pas mesme fort nécessaire de l'y obliger, par le peu de service qu'il y a rendu jusqu'à présent; et en cas qu'il connoisse quelque ouvrier françois habil (*sic*) pour mettre en la place de cet homme, il sera aduantageux de le faire travailler. » *Lettre de Seignelay à de Sueil* (6 févr. 1679); *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 81; Arch. de la Marine. — De Voos avait été employé dans les ports de France à différents ouvrages depuis l'année 1668, ainsi que le prouve le certificat délivré par Colbert à ce charpentier hollandais, le 8 avril 1679. — V. p. 207 v° du vol. cité.

DOGUE D'AMURE, fr. anc. s. m. (De l'angl. *Dog* [V.], chien.) (Holl. *Hals-klamp;* rus. Гальсъ-кламмъ (*Halss-klampe*), Чесмра [*Tchestra*]; angl. *Ches-tree.*) Trou pratiqué dans le platbord du navire, entre le grand mât et le mât de misaine, mais plus près de celui-ci que de l'autre. L'amure de la grande voile y passait, de dehors en dedans. Un réa de poulie, établi dans ce trou, facilitait la manœuvre de l'amure. Le Dogue d'amure a été supprimé. L'amure passe aujourd'hui dans une poulie aiguilletée contre le bord, sur le gaillard d'avant. Le trou dont nous venons de parler avait à son orifice extérieur un masque de chien aboyant; c'est de là qu'il avait pris le nom de Dogue. Romme (1792) ne connut pas cette origine; il dit que l'usage de « rapprocher de la proue le coin inférieur de la grande voile est l'origine du nom de Dogue d'amure. » Quel rapport y a-t-il entre Dogue et l'idée de rapprocher? Si Romme avait regardé attentivement la planche représentant une frégate qui se trouve p. 434 du Dict. d'Aubin (1702), et à la tête de l'*Art de bâtir les vaisseaux* (Amsterd., 1719); s'il avait interrogé la figure d'un *Navire royal* qui est jointe à l'*Hydrographie* du P. Fournier, il aurait vu la tête de chien, et aurait probablement donné sa véritable étymologie au terme qui vient de nous occuper.

ДОЙТИ ДО ПОРТА (*Doïti do porta*), rus. v. a. (De Иитти [*Itti*], aller, et de До [*do*], préfixe du mouvement fait pour atteindre.) Gagner le port. — V. Попасть.

DOJEDRIO (*Doiedrio*), illyr. dalm. adj. (*Do*, jusque, *Jedriti*, naviguer, faire voile.) Arrivé au port. — *Dojedriti*, *Dojedrivati*, v. a. Arriver au port, Toucher à un port. — V. Domicati.

DOK, holl. s. (Même orig. que *Dock*. [V.]) Bassin, forme. — *Dok* of *Kom*, Chambre, Paradis, Bassin, Darse, Darsine;

lieu renfermé où les vaisseaux sont en sûreté. » *Dict. holl.-fr.* de P. Marin, p. 1752. (V. Kom.)—Le danois dit *Dokke*.

DOKSAT, illyr. dalm. s. Échelle.—V. Skalla.

ДОКЪ (*Doke*). (Rus. s. m. Transcript. du holl. *Dok*. [V.]) Bassin, Forme, Darse.

DOL, lasc. s. (Orig. incon.) Mât.— *Dol, k tchavi* (*Tchavi; Chiave*, ital.) Clef du mât.

DOLAB, turc, s. (En général : Armoire, دولاب Dullāb [persan].) Nom d'une armoire établie dans les qaïqs turcs de Constantinople, sous le banc du chef des rameurs. On loge, dans ce coqueron, des vivres, et, entre autres objets nécessaires à la navigation, une écuelle dépositaire de la graisse dont on enduit les rames à l'endroit de l'estrope.

ДОЛБЕЖЪ (*Dolbéje*), rus. s. m. (Les principes établis par Reiff [*Gramm. rus.*, p. 13] veulent que le ж suivi du б soit prononcé comme le ш, consonne dure qui lui correspond ; on devrait donc prononcer *Dolbèche*. Mais, dans la nomenclature qu'il a faite pour nous, M. le comte Alex. de Stackelberg écrit : *Dollebaige*, et nous nous tenons à cette prononciation, qui est peut-être une de ces exceptions nombreuses ou de ces variantes provinciales qui ne sont pas pour les étrangers les moindres difficultés de la langue russe. Долбежъ vient du rus. Долото́ [*Dolotô*], Ciseau, fait du slave Длато [*Dlatô*] ; illyr. *Dlāto* ou *Dljāto;* pol. *Dloto*.) Mortaise.

ДОЛГОТА (*Dolgotá*), rus. s. f. (Du gr. Δολιχός, long.) Longitude.

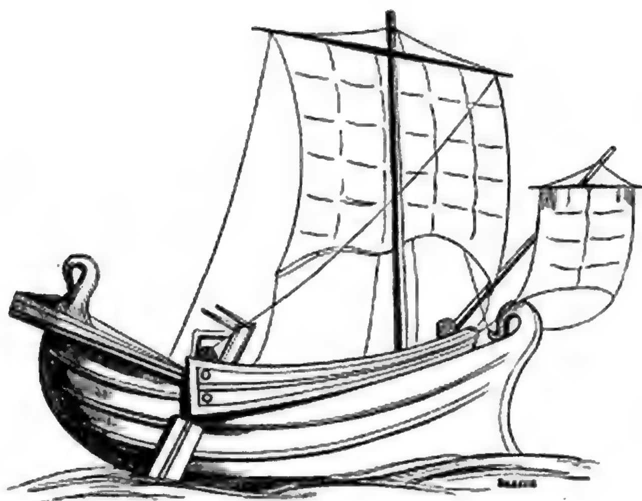
DOLFIN, vénit. s. m. (Prononciat. : *Dolfine*. Probablement du gr. Δελφίν.) Nom que les charpentiers constructeurs donnaient autrefois à l'extrémité des *aste* de proue et de poupe (l'étrave et l'étambot) de la gondole. Dans un manuscrit in-4° [sur papier], des premières années du XVIe siècle, qui se trouve à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, où il est coté : classe IV, codex 26 ; manuscrit d'une écriture cursive très-mauvaise, mal en ordre, accompagnée de figures et de plans grossièrement tracés, et qui a pour titre : *Delle galere*, on lit, p. 16 : « Rason della gondolla : longa pie 28, in bocha pie 5, in fondo pie 3 $\frac{1}{2}$, in pontal pie 2. » Le profil d'une gondole est placé après cette *Rason;* cette embarcation, par sa forme se rapporte à celles qu'on voit dans les anciennes vues de Venise, peintes par J. Bellin ; elle n'est pas ornée du fer qui est maintenant à peu près tout le luxe des gondoles. Ses deux *aste* s'élèvent en s'arrondissant, celle de l'arrière ayant plus d'élancement que l'autre ; leurs extrémités se recourbent en dehors, en faisant un peu le col de cygne, et on lit à la proue : « Per in fina al Dolfin son pie 4, » et à la poupe : « In fina del Dolfin pie 5 $\frac{1}{2}$. » Ces deux indications sont celles des hauteurs de la tête de l'étrave et de la tête de l'étambot, mesurées par une perpendiculaire, abaissée de chacun de ces caps sur la ligne horizontale qui prolongerait le plan du fond de l'embarcation. Peut-être ces extrémités des *aste* reçurent-elles le nom de Dolfine, parce que les ferrements contournés qui les garnissaient avaient la figure d'un dauphin.

DOLINAVO, illyr. dalm. adj. (*Dolina* [du slav. Долъ] [*Dol*], vallée.) Abondante en ports (en parlant d'une mer).

DOLO, *onis*, lat. s. m. (Du gr. Δόλων. [V.]) Dolon.— « Jam ferme triginta » (naves) « in fronte erant, quibus ut æquaret lævum cornu, Dolonibus erectis, altum (V.) petere intendit. » Tite-Live, liv. XXXVI, chap. 44.— « Dicimus, quod de arboribus et antenis et eciam antenis de Dolone, et timonibus, navis et omne aliud lignum de milliariis cc et inde supra, decenter sit ornata. » *Stat. de Venise*, 1255, chap. 7. — « Affirmamus quod navis, vel buzo, aut buzonavis, de milliariis ccc usque DC in proda ita sit contiata » (fournie ; de l'ital. *Conciare*, fournir, gréer) « in vellis : habeat artimonem, terzarolum, et Dolocium (V.) unum de fustagno, vel de bombasio, et parpaglonem unum de canevaza ; in medio habeat majorem » (velum), « et Dolonem unum de bombacio vel de baracame, et parpaglonem unum de canevaza. » Même stat., chap. 18. — Il n'y avait de commun que le nom entre le Dolon antique et celui du moyen âge ; on voit en effet, par les deux chapitres du *Capitularium nauticum* qu'on vient de lire, que, sur les navires vénitiens d'un certain tonnage, au XIIe siècle, il y avait deux Dolons : l'un au mât de l'avant, et l'autre au mât du milieu. Il est assez difficile de préciser la forme et la grandeur de ces Dolons ; on apprend cependant, par le texte vénitien de 1255, qu'ils étaient inférieurs en surface à l'artimon, au terzarol, et à la mestre ou grande voile du mât du milieu. Quand ces voiles étaient triangulaires, le Dolon l'était-il aussi ? Nous serions porté à penser que non ; et voici ce qui nous semble autoriser la supposition que le Dolon était dans les navires du XIIIe siècle ce que le *Trevo* (V.) fut dans les bâtiments latins du seizième. Le chap. 7, cité tout à l'heure, fait une recommandation particulière en ce qui touche aux antennes des Dolons, après avoir mentionné les mâts et les antennes en général. Pourquoi cette attention ? Si l'antenne du Dolon n'avait pas été une pièce à part, une loi l'aurait-elle nommée spécialement ? S'il y avait des antennes de Dolon, c'est que le Dolon ne pouvait être envergué sur les antennes des autres voiles ; or, toute voile latine se pouvait attacher à une vergue latine. Il fallait donc que le Dolon ne fût pas latin, c'est-à-dire qu'il fût carré et non triangulaire.

DOLOCIUS, bas lat. s. f. (De *Dolo*. [V.]) Nous ne savons si, dans le texte du chap. 18, *Stat. vénit.* de 1253, où nous lisons : « Dolocium unum de fustagno », *Dolocium* n'est pas une faute de copiste, et s'il ne faut pas lire *Dolonem*. Il n'est point impossible que Dolocium soit un augmentatif de *Dolo*, et que ce mot ait désigné le Dolon de l'avant, plus grand que n'était celui du mât du milieu. Nous avons démontré en effet, dans le mémoire n° 7 de notre *Archéol. nav.*, qu'à l'époque où fut rédigé le statut vénitien, les nefs à deux mâts avaient le mât de l'avant plus grand que le mât du milieu, et les voiles de ce mât de proue plus vastes que celles de l'autre arbre.

ΔΟΛΩΝ, gr. anc. et mod. s. m. (Étymol. inconn.) Nom d'une petite voile qui, selon Isidore, était gréée sur la proue du navire. Dans cette hypothèse, le Dolon serait cette voile que l'on voit, carrée, et portée, par une sorte de beaupré relevé, à la proue d'une Barque sculptée sur une baignoire de marbre, monument qui appartient à la collection Borghèse de Rome, et dont, au commencement de la page suivante, nous offrons un croquis fait par nous en janvier 1835. — « Δόλωνες τὰ μικρὰ ἱστία. » Suidas. — Les Grecs modernes, pour nommer le hunier en général, et particulièrement le Grand hunier, ont repris le mot Δόλων, qu'ils prononcent à peu près : *Zolô-n*, le δ ayant dans ce cas le son du *th* anglais. — V. Γάμπια, Dolon.



ΔΟΛΩΝΑΙΟΣ (*Zolónaio-s*), gr. litt. mod. s. m. (De Δόλων. [V.]) (Le matelot du hunier.) Gabier. — V. Γαβιέρης, Καρχησιάρχης. — Δολωναῖος τοῦ ἐμβόλου (*Zolónaio-s tou emmvolou*). Gabier de beaupré.

DOMICATI (*Domitchati*), illyr. dalm. v. a. (*Miccati* [du slav. Мѣш] [*Miech*], d'où en rus. Мѣшать [*Miechate*], remuer, mouvoir; *Do*, jusques.) Arriver, Toucher au port. — V. Dojedriti.

DOMICELLUS, bas lat. s. m. (Diminutif de *Dominus*.) Damoisel, Damoiseau qui, au Moyen Age, à Gènes, servait en qualité de page auprès d'un Capitaine ou Chef d'escadre des galères. — V. Choquus.

DOMINUS NAVIS ou NAVIGII, lat. s. m. (De *Domus* [gr. Δόμος], maison.) Propriétaire d'un navire. — « Lycas Tarentinus, homo verecundissimus, et non tantum hujus navigii Dominus, quod regit, sed fundorum etiam aliquot... » Pétrone. — V. Lignum de tiera.

ДОМКРАТЪ (*Dommkrate*), rus. s. m. (Transcription du holl. *Dommekragt.*) Cric.

DONANMA ou DONATMA, turc, s. (Proprement : Apprêts, équipements.) Armée navale, Flotte; Forces navales, marine d'un État. — V. Dèria Donanma.

DONANMAQ ou DONATMAQ, ar. turc, v. Armer, Équiper, Gréer.

DONAR, cat. v. a. (Du lat. *Donare*.) Donner. — *Donar lat.* (*Lat*, du lat. *Latus*, côté.) (Donner le côté au vent.) Abattre en carène; Mettre un navire à la bande, pour le nettoyer ou le réparer. — « Salvant empero que ell sia suficient à notxer, que sapia compasar è tallar veles è stibar à trau (V.) : è Donar lats è coneixer la volta ab que guanyará ab son contrari. » *Consulat de la mer,* chap. 7 ou 62. — « Vench exiuernar vn yuern à Brandis ab la nau, e Doná lats a la nau, e la feu adobar a Pola. » *Cron. de R. Muntaner,* chap. 194. (V. Exerciat, lunyr a veles, stibar a trau.) — *Donar les veles.* Donner les voiles; Faire voile, Appareiller, Mettre à la voile. — « Mas ans que Donassen les veles, ordona lo Rey de lur orde e volch que anes primera la nau den Nicholau Bovet, en laqual era en G. de Monchada, e que portas lanterna. » *La vinguda del Rei D. Jaume*, cité p. 360, t. 1 de notre *Archéol. nav.* (V.) — *Donar palmada*, cat. anc. Toucher dans la main, Donner une poignée de main pour ratifier une convention. La main touchée, ou la poignée de main, équivalait à un marché écrit, à un acte fait par-devant notaire. — V. Palmada.

DONNER, fr. v. a. (Du lat. *Donare*.) Ce mot est pris par les marins dans un assez grand nombre d'acceptions propres ou figurées. Voici les principales : — *Donner à la bande.* (Gr. anc. et mod. Κλίνω; gr. mod. Γυρόω; lat. *Dare latus undis;* esp. *Dar á la banda*, *Irse á la banda*, *Tumbar*, *Yr á la vanda*, *Meter el costado debaxa de l'agua;* bas bret. *Réi ar bours;* angl. *Heel* [*to*], *Lie* [*to*] *along;* dan. *Krænge;* suéd. *Kränga;* rus. Клонипься [*Klonitsia*], Креннипься [*Krénitsia*], Извёртываться [*Izvertivatsia*]; val. Плека [a] [*A pléka*]; bas bret. *Kostezi*, *Dinaoui;* mal. *Eling*, *Langkok*, *Singit;* tonga, *Bouno;* madék. *Marankhits;* chin. *Hiá*, *ty;* groënl. *Senningavok.*) Incliner sur un de ses côtés, en parlant d'un navire. (V. 1. Bande, Pétaras.) — *Donner à la côte.* (Rus. Пуспипься къ берегу [*Poustitsia k' bérégou*], Être poussé vers la côte et y échouer; se jeter sur la côte. — « Cinq autres vaisseaux en fort mauvais état et de la mesme nation » (Hollandais), « ayant passé le cap de Firley et cherchant à doubler celui de Beveziers, m'y trouvèrent posté de manière qu'ils en perdirent l'espérance; et ayant Donné à la coste, ils s'y sont brûlés en ma présence... » *Lettre de Villette à Seignelay*, 15 juillet 1690; Archiv. de la Mar. — On dit, dans un sens analogue : *Donner sur un danger* (illyr. *Udriti u grebène*) ou *sur un banc* (rus. Коснуться мели [*Kosnoutsia méli*], Наплыть на мель [*Naplite na méle*]. — *Donner chasse* ou *donner la chasse.* (Pour la synonymie, V. Chasser.) Poursuivre un navire, comme le chasseur poursuit le gibier. — « Et comme il s'en retournoit et estoit remis en son chemin » (après avoir poursuivi les galées de messire Lancelas), « il rencontra le comte de Peraude, lequel tenoit le party de Lancelas, auquel il Donna la chasse, tant que par force les fit ferir en terre, et saillir hors et s'enfuir; et nos gens gaignèrent le navire et tout ce qui estoit dedans. » *Livre des faits de J. Bouciquaut* (XIVe et XVe siècles, 1re part., ch. 29). — « Nous croisasmes quelques jours devant Alger, en attendant M. Du Quesne; et je fus cause que nous prismes un vaisseau turc, auquel toute l'escadre de M. d'Aufreville Donnoit la chasse. *L'Excellent* » (vaisseau que montait l'auteur de ce récit; il avait été armé à Rochefort, en janvier 1683) « n'estoit pas bon voilier; et pour en tirer party, je fus obligé de couper entre Alger et le cap Matifou; de sorte que le bâtiment turc auquel on Donnoit chasse, et qui pensoit avoir évité tous ses ennemis, eut la surprise de me rencontrer en estat de luy disputer l'entrée du port d'Alger, et fut par là obligé à se rendre. » *Mém. de Villette*, an. 1683. (V. Patache.)

Donner dans une flotte, Se mêler à cette flotte pour la combattre, ou pour tout autre motif. — « Ensuite je donné (*sic*) dans la flotte avec l'escadre... » J. Bart, *Rapport* du 5 juillet 1696; Ms. Arch. de la Mar. — *Donner fond*, vieux français provenç. Mouiller. — « Et Donarent fond celle nuit (5 juill. 1543) à lisle Saint-Honorat en Provence. » Lambert, *Mémoires de Charles, duc de Savoie*, p. 913, t. 1er. *Histor. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.) — « Il Donna fond » (le grand maître de Rhodes, Émery d'Amboise) « au môle Saint-Nicolas, où le mareschal, l'Hospitalier, les prieurs et le vice-chancelier l'allèrent saluer. » Baudoin, *Hist. de Saint-Jean de Hieru.*, t. 1er, p. 216. — « Elle reconnoitra lesdites iles d'Hières (l'armée navale commandée par l'archev. de

Bordeaux en 1636) pour y Donner fond, ou bien s'en ira mouiller en quelque autre rade de Provence.» Instruct. donnée par le Roi à monseigneur l'archev. de Bordeaux, 20 avril 1636; *Correspondance de Sourdis*, t. 1er, p. 27. — « Dom Fernand Carillo, qui vit quelques nuages qui lui faisoient apprêhender changement de temps, me proposa de Donner fond à Porto-Condé, qui est un port deshabité dans la Sardaigne; ce que j'agréai. » *Mémoires du cardinal de Retz* (an. 1654), p. 349, t. IV, édit. d'Amsterdam, 1717. — « Nous donnâmes donc fond à Zante le 3 janvier 1676, qui n'étoit que le 24 décembre, selon le vieux calendrier que les Grecs observent, bien qu'ils soient sujets des Vénitiens. » J. Spon, *Voyage d'Italie*, etc. (1678), t. II, p. 1.

Donner la cale. (Gr. litt. mod. Βυθίζω [*Vissizo*]; gr. vulg. Βουλιάζω [*Vouliazo*]; géno. *Dà a stiva;* cat. *Gitar en mar, Surgir en mar.*) Plonger, un certain nombre de fois, dans la mer, le coupable condamné à recevoir la cale. (V. 4. Cale.) On a dit, dans le même sens : Caler. (V. 2. Caler.) — *Donner la rase*, fr. anc. Enduire le navire de poix. (V. Rase.) — *Donner la remorque* ou *une remorque*. (Rus. Буксировать [*Bouksirovate*], Подать буксиръ [*Podate bouksire*]. Tendre à un navire qu'on veut remorquer [V.] un cordage appelé remorque. [V. Donner le cap.]) — *Donner la route*. (Rus. Назначить курсъ [*Naznatchite kours*]; val. Арьте[а] дрѹм [*A areta droum*].) Indiquer la route que doit tenir le navire ou l'escadre, pendant un temps prévu. — *Donner le cap*, provenç. (Cat. *Dar cap, Tener cap;* esp. *Dar cabo;* fr. prov. *Prêter le cap.*) Donner la remorque. (V.) — « Lesquelles » (galères espagnoles) « un peu après se faisaient Prêter le cap par leurs compagnes... de telle sorte que, sans l'assistance des galères qui les rassemblaient dans le corps de l'armée en leur Donnant le cap... » *Correspond. de Sourdis* (1636), t. 1er, p. 63. (V. Cap.) — *Donner le fer*, provenç. (De l'ital. *Dar il ferro al fondo della mare,* Donner le fer au fond de la mer.) Jeter l'ancre, jeter le fer ou grappin d'une galère, d'une galiote, ou d'une embarcation. (V. Gaviteau.)

Donner le feu à un navire. (Gr. mod. Δίδω φωτιά; rus. Обжигать корабль [*Objigate korable*].) Chauffer la carène de ce navire de manière à brûler l'enduit dont elle est recouverte, pour le remplacer par un enduit nouveau. Le feu se Donne au moyen de fagots, de copeaux, etc. — « Comme il n'y a point de vaisseaux bons voiliers, et dont on puisse faire des coureurs dans les vingt du second armement, Sa Majesté desire que vous fassiez Donner demy-carène ou carène entière, ainsy que vous jugerez, de concert avec M. de Chasteau-Renaut, mieux conuenir au travail qui vous reste à faire, aux vaisseaux *le Henri*, *l'Esclatant*, *le Bizarre*, *l'Escueil*, *la Perle* et *le Bon;* et il ne faudra peut-estre pas leur Donner le feu ny un nouveau suif, parce qu'ils n'ont pas esté à la mer... » *Pontchartrain à de Vauvré*, 18 janv. 1696. *Ordres du Roy*, vol. CXIX, p. 49; Arch. de la Marine. — *Donner un suif*. (Rus. Подмазать, Подкрасить.) Suiver la carène d'un navire, après l'avoir nettoyée.

Donner un combat, Attaquer l'ennemi et le combattre. — « J'ay Donné ce combat à la veüe des vaisseaux de guerre Danois et Suédois qui seruoient d'escorte à cette flotte.» J. Bart, *Rapport* du 3 juill. sur le combat du 29 juin 1694; Ms. Arch. de la Mar. — *Donner une carène*. (Illyr. *Dno od broda zakarpiti.*) Carêner. (V.) (V. Rabiller.) — *Donner vent devant*, c'est-à-dire Donner ou présenter sa proue au vent. (Rus. Дать оверштагъ [*Date overchtake*], Поворачивать оверштагъ [*Povoratchivate overchtake*].) — *Donner vent aux voiles*, Introduire le vent dans les voiles, présenter la face postérieure des voiles au vent, Mettre sous voiles, Faire voile, Appareiller. — «...Et que son navigage fut prêt » (et que tout fut prêt pour la navigation dans la flotte de Philippe de Ravestain, en août 1501), « avoit Donné vent aux voiles, et adressé en Sicile, pour passer le phare de Messine et abréger sa voie... » *Chron. de J. d'Auton*, part. III, chap. 27.

DONNEZ-LUI, DE PAR DIEU ! fr. anc. Commandement qu'on faisait autrefois, au moment où allait s'effectuer le virement de bord vent devant. Le sens de ces paroles est facile à comprendre; elles signifiaient : Au nom de Dieu, donnez au navire la possibilité de prendre l'autre bordée. — « Lorsque l'on veut virer vent deuant, celuy qui commande dit : « Donnez-luy, de par Dieu ! » autrement, Boutez le heaume ou barre sous le vent; » ou bien : « Va! A Dieu ! va ! » Et encores l'on dit aucunes fois : « Enuove, de par Dieu! » et tous ces mots-là n'ont qu'une même signification, qui est à dire : « Faites aller l'auant du nauire contre le vent, en sorte que le vent donne de l'autre bord. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — V. De Par Dieu !

DONT, *t* sonnant, bret. v. n. Venir, Arriver. — *Dont d'ann avel*, Venir au vent. — *Dont énep*, Venir à la rencontre; Aller à contre-bord.

DOOD STILL, holl. s. (De l'angl.-sax. *Dead*, *Deod*, adj. Mort.) Calme plat. — V. Dead calm, Calma morta, Still.

DOOP, holl. s. (De l'angl.-sax. *Dyppan* [*e*], Plonger, Immerger.) Baptême.

DOPPELUNG *an einen segel*, all. s. (De *Doppel*, double, fait du lat. *Duplex.*) (Doublure à une voile.) Tablier.

DOPPEN, holl. v. a. Dans la langue vulgaire, *Doppen* a deux significations : Casser des œufs, Écaler des noix, et Jauger. Il est difficile de croire que le même radical ait fait les deux verbes confondus aujourd'hui par l'orthographe en un seul mot. *Dop*, coquille, écale, cosse, etc., est le radical du premier. Nous ne savons quelle est l'origine du holl. *Dop*, sans analogue dans les langues congénères. Quant à *Doppen*, dans le sens de Jauger, il n'est pas improbable qu'on l'ait fait de l'angl.-sax. *Deop*, *Diop* [isl. *Diup*], Profondeur. — *Dopper*, s. Jaugeur.

DOPPIARE, ital. v. a. (Du lat. *Duplicare.*) Doubler un cap, une terre... — « Le altre due navi ebbero traversia, e non poterono mai Doppiare un capo, che sporgea verso il fondo apparente della baia, per ritornare a noi... » *Primo viaggio de Pigafetta*, p. 36.

DORMANT, fr. anc. s. m. — « Tous les bordages qui couvrent les membres (de la galère) par dedans se nomment fourrures, excepté le plus élevé, qui s'appelle Dorman (*sic*). » Barras de la Penne, Ms. Bibl. nat., suppl. fr. 1243-1. — « C'est une pièce que l'on met en dedans de la galère, au-dessus des fourrures depuis la proüe jusqu'à la poupe, à la teste des estamenaires, dont elle détermine la hauteur; elle doit être endentée dessus comme les fourrures, pour acheuer de les tenir en raison; elle sert à porter les extrémités des lattes et des lattons qui sont endentez dessus à queüe d'yronde (*sic*), pour lier parfaitement la couverte avec les costez de la galère. » *Traité de la construction des galères;* M. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.; p. 51, deuxième partie. (V. Dormente.) — *Dormant* a un autre sens, dans la marine moderne. On appelle le Dormant d'une manœuvre (angl. *Standing part of a rope*; basq. vulg. *Dormane;* bas bret. *Dourmant* [*e*]; rus. Твердый конецъ снасти [*Tverdii konetss snasti*]; lasc. *Djator;* ar. côte N. d'Afr. *Rigao;* provenç. *Rigaut*), la partie de cette manœuvre qui reste fixe à une place donnée. Une manœuvre *Dormante* (angl. *Dead;* esp. *Jarcia*

muerta) est un cordage retenu par ses deux extrémités dans une position qu'il ne doit pas quitter.

DORMENTE, ital. port. esp. anc. s. m. (Du lat. *Dormire*, dormir.) Bauquière. — « Dormentes, son vnos maderos que van clavados por de dentro del Buco, o Cuerpo de la nao de proa a popa sobre que assientan los baos, y las latas para sobre ellas assentar las tablas que hazen la cubierta o suelo de la nao. » Th. Cano, *Arte para fabric.*, 1611, p. 53 v°. — Cano dit, p. 33 : « El Dormente para los Baos a de ser gruesso, y ancho de madera muy fuerte, y que coja todas las cabeças de las estamenares, porque de no cogellas no podrà ser la nao fuerte. »

DORMIGLIANTE, cors. s. m. (De l'ital. *Dormente*. [V.]) Gouttière.

ДОРОЖНИКЪ (*Dorojnike*), rus. s. m. (Du slav. Драр, qui a fait le rus. Дорога, chemin, route.) Calfait double, Pataras, Coin double, Clavet. — La rainure pratiquée au bout de la lame du calfait double a été comparée, par une hyperbole bizarre, à un chemin creux.

DORT (*t* sonnant) TCHIFTÈ (sous-entend. *Qaïghy*), pers. turc. (*Dort*, quatre, *Tchift*, couple.) Caïq à quatre paires [de rames]. — On dit un « quatre paires » (*Dort tchiftè*), en vertu du trope qui autorise les marins français à dire : « Un trois ponts, un 74, un 80; » comme les Romains disaient : Una Triremis, et les Grecs : Τριήρης.

ΔΟΡΥ, gr. anc. s. n. Au propre : Bois; poétiquement : Vaisseau, et, par extension de ce dernier sens : Flotte, armée navale. — V. Legno.

ΔΟΡΥΔΡΕΠΑΝΟΝ, gr. anc. s. n. (De Δρέπανον [V.] et de Δόρυ, lance.) Faux, emmanchée à une longue lance, dont on se servait pour couper le gréement du navire que l'on combattait. — « Δορυδρέπανα, πόῤῥωθεν σφίσιν οἱ Ῥωμαῖοι ἐπέφερον, καὶ τότε σχοινία αὐτῶν διέτεμνον καὶ τὰ ἱστία διέσχιζον. » Dion, liv. XXXIX, cité par Scheffer, p. 163, *de Re nav.*

DOC (*Dos*, *s* sonnant), val. s. (Du lat. *Dorsus*, dos.) Revers.

DOS D'ÂNE, fr. anc. s. m. Dans les vaisseaux des XVIe et XVIIe siècles, quand la manuelle (V.) du gouvernail était en place, pour qu'elle ne fût pas brisée on établissait sur le pont une espèce de couvercle, ayant la forme du dos d'un âne, espèce d'ogive, large à son sommet, et couvrant l'ouverture dans laquelle agissait la manuelle. Lorsque les timoniers se mettaient au gouvernail, on ôtait cette couverture.

ДОСКА (*Doska*), rus. s. f. (De Дска, *Dska* [gr. Δίσκος, plat.]) (Planche.) Bordage.

ДОСТИГАТЬ ДО ПОРТА (*Dostigate do porta*), rus. v. a. (De Смигнуть [*Stighnoute*], chercher à atteindre, et du préfixe До, qui annonce que l'on a atteint.) Attaquer un port. — Le Dict. marit. d'Alex. Chichkoff imprime fautivement, p. 14, partie fr., Достигаеть.

DOUAR, bas bret. s. m. Terre. (En arabe, *Douar* signifie village.) — *Douar izel*, Terre basse. — *Douar huel*, Terre haute. — *Douar enn avel d'é-omp*, Terre au vent à nous. — *Douara*, v. a. Aborder la terre, Débarquer, Prendre terre. — *Douarache*, s. Débarquement.

DOUBAB, ar. côte N. d'Afr. s. (Du turc, *Douman*. [V.]) Brume.

DOUBLAGE, fr. s. m. (De *Doubler* [V.]) (Gr. mod. Χαλκόσις, Μπακιρόμα [*Bakiroma*]; turc. *Guèmi qaplama;* bas bret. [*Doublache*]; basq. vulg. *Dobliadura;* val. Кьптѕипрea [*Keptouchiréa*]; rus. Обшивка [*Obchivka*], Обшивныя доски [*Obchivniia doski*]; ital. *Contrabbordo, Fodera;* esp. *Embon;* port. *Forro;* angl. *Sheating;* all. *Verhäutung*.) Action de doubler la carène d'un navire; enveloppe de bois, de zinc, de bronze ou de cuivre, dont on recouvre la carène pour la préserver.

DOUBLE (le) d'une manœuvre, fr. s. m. (De *Doubler*.) (Angl. *Bight of a rope;* rus. Двойственность веревки [*Dvoistvennoste vérevki*].) La partie du cordage qui, après avoir passé dans une poulie, autour d'une bitte, d'une cheville, du bouton de la culasse d'un canon, d'un croc, etc., revient sur lui-même. Dans les galères, on disait le *Doublin*. (V.) Trosse.) — On dit adverbialement : En double, pour dire : vite, promptement. Faire une chose en double, c'est la faire en accélérant, en doublant la vitesse que réclame d'ordinaire l'action dont il s'agit.

DOUBLE (*To*), angl. v. a. (Du fr. : Doubler.) Doubler une terre, un navire, un cap. — « Pizarro with his squadron having, to wards the latter end of february (1740), run the length of cape Horn, he then stood to the west ward, in order to Double it. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 29. — V. Weather (To).

DOUBLE CHALOUPE, fr. anc. s. f. — « C'est un petit bâtiment dont il y en a de pontez, et d'autres qui ont seulement des courcives. » Aubin (1702), reproduisant Desroches (1687). — « Une Chaloupe double, *Pinnace*, est différente de celles dont on vient de parler » (les chaloupes de navires), « en ce qu'elle est pontée d'une extrémité à l'autre. » Romme (1813). — « J'apprends, par vostre lettre du 12e de ce mois, que vous auez enuoyé à Bellisle, par vne Double chaloupe, les despeches qui vous ont été envoyées par le gouverneur; je donne ordre au trésorier de la marine de vous remettre six cents liures pour le remboursement des frais que vous aurez fait tant pour le fret de lad. Chaloupe, que pour le voyage que vous aurez fait, suiuant les ordres du Roy, à l'isle de Noirmoutiers. » *Seignelay à Isnar*, 22 février 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 107; Ms. Arch. de la Mar.

DOUBLE FELOUQUE, fr. anc. s. f. Felouque plus grande et plus forte que la felouque ordinaire. — V. Lenche.

DOUBLER, fr. v. a. (Comme l'esp. *Doblar*, le port. *Dobrar*, l'ital. *Doppiare*, du lat. *Duplicare* [*Plicare*, plier, *Duo*, deux]). Ce verbe est employé par les marins dans une acception positive et dans un sens figuré. Au positif ils disent : Doubler un navire (Gr. mod. Μπακιρόνω [*Bakironô*]; Χαλκεύω [*Chalkefô*]; illyr. dam. *Pomjèditi;* mal. *Lāpis tambāga;* angl. *Sheathe* [*to*] *a ship;* val. Кьптѕui [a] [*A keptouchi*]; rus. Обшивать корабль [*Obchivate korable*]; vieux fr. *Emplomber, Plomber*), pour dire : Couvrir la carène de ce navire d'une robe de bordages de plomb, de zinc ou de cuivre. (V. Fagot [en].) Ils disent Doubler les manœuvres (val. Іmmѕлцi (a) nѕmбрѕл фѕnіілор (*A immoultsi nombroulou founiilorou*); rus. Удвоить снасти [*Oudvoite snasti*]), et par là ils entendent augmenter le nombre de ces cordages, afin que le bâtiment ne se trouve pas dégréé en tout ou en partie, si la tempête ou le combat brise quelques-unes des manœuvres primitivement établies. Au figuré, Doubler, c'est dépasser et, quelquefois, Contourner. Ainsi, Doubler un navire, lorsqu'on est sous voile (Angl. *Out* [*to*] *sail a ship;* val. Іntpeчe [a] [*A intretche*]; rus. Обогнать корабль [*Oboghnate korable*], c'est aller plus vite que lui, et à ce point qu'on le dépasse; c'est avoir comme une marche double de la sienne. Doubler un cap, une terre (gr. anc. Παραπλέω; ital. *Montare, Spuntare, Doppiare, Raddopiare;* esp. *Doblar;* port. *Dobrar;* basq. bas bret. *Doubla;* angl. *Double* (*to*), *Weather* [*to*]; all. *Umsegeln;* holl. *Voorby zeilen;* dan. *Lægge-foroven;* sued. *Segla forbi en udde;* angl.-sax. *Ymb-liðan;*

val. Înкðæðρa [a] (*A inkoujoura*); rus. Обогнуть, Обойти, Проплыть ou Миновать мысъ [*Obognoute*, *Oboiti*, *Poplite* ou *Minovate miss*]; mal. *Meniabrang tandiong*); Doubler un cap, une terre, c'est dépasser cette terre ou ce cap, c'est quelquefois la contourner. — « Mais le vent nous estoit escars (V. Escaso), et ne la savions Doubler (l'île). » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — « Je fus contrarié par les vents et obligé de courir à cent cinquante lieues, au large du Cap Finistère, avant que de le Doubler. » *Mém. de Villette* (an. 1686). (V. Donner à la côte.)

DOUBLING, angl. s. (De *Double* [*to*].) Action de doubler un cap, une pointe, etc. — « And as they had reason to apprehend very tempestuous weather, in Doubling it at that season... » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 28.

DOUBLY, ar. côte N. d'Afr. s. Grappe de raisin, Paquet de mitraille.

DOUDJA, ar. côte N. d'Afr. s. Bitture.

DOUDOUK, mal. v. (S'asseoir, s'établir, rester.) Être échoué. — « *Praou istou lékat doudouk di panti*, le navire est échoué sur le rivage. » (Marsden, p. 137; Elout, p. 229.) — V. Lekat, Panti.

DOUG, bret. s. m. Port d'un vaisseau, ce qu'il peut porter de charge. Portée de la voix, du canon. — *Dougen* (Doughene), v. a. Porter. — *Dougen a lien*, Porter la voile. — *Dougerez* (Dougueresse), s. m. Portage, action de porter.

DOUGA, mal. s. Plomb de sonde, Sonder. — V. Batoulonga, Djouga, Longa, Tali-dépas.

DOUGALĂ (*Dougale*), wol. v. (Proprement : Mettre; sous-entendu : *Thia galle*, dans le navire. — V. Galle.) Embarquer.

DOULANG-DOULANG, mal. s. Selon Marsden, ce mot désigne les barres de hune (*the cross-trees* [V.]); Elout, outre cette signification, donne à Doulang-Doulang celle de : Courbes d'un navire.

ΔΟΥΛΕΥΩ (*Douléfô*), gr. mod. v. n. (Du gr. anc. Δοῦλος, esclave.) Travailler, Fatiguer, en parlant d'un cordage, d'un navire. — V. Παραδέρνω, Κουράζω.

DOULONG-DOULONG, mal. s. Nom d'un navire petit et étroit, que Roodra désigne par les seuls mots : « Zeker klein, smal wartiug. » Marsden ne nomme point ce bâtiment.

DOUMAN, *n* sonnant, turc, s. Brouillard, Brume.

DOUN-VOR, bas bret. s. m. (Mot à mot : Profonde mer.) La pleine mer. — V. Gorlanô, Môr.

DOUNGA, las. s. Canot, Embarcation.

DOUR, bas bret. s. m. Eau. — *Dour-vôr*, Eau de mer.

DOUR-BÎN, *n* sonnant, pers. turc, s. (Proprement : Qui voit de loin; de *Dour*, éloigné, lointain, loin, et de *Bîn*, adj. pers., voyant.) Longue-vue. — On dit vulgairement : *Durbun* (*e*).

DOUR-MAËSTRA, ar. côte N. d'Afr. s. Passavant.

DOUSSE, wol. s. Flot, Vague, Lame, Onde.

DOVOZITI, **DOVOZIVATI**, illyr. dalm. v. (*Voziti* [V.], ramer; *Do*, préfixe qui indique la fin.) Cesser de ramer, Lever les avirons, Cesser la nage, Suspendre la nage.

1. **DOWN**, angl. s. (De l'angl.-sax. *Dun*, élévation.) Dune.

2. **DOWN**, angl. adv. En bas. — *Down all hammocks!* (A bas tous les hamacs! Bas les branles!) Branle-bas! — Cette locution s'emploie quand il s'agit du lever de l'équipage; lorsqu'on veut préparer le bâtiment pour le combat, et faire, des hamacs, une redoute dans les bastingages, on crie : Upp all hammocks! (V.) — *Down haul*, s. Hale bas du foc et de voile d'étai. — V. Haul.

ДОХЕΙΟΝ (*Doch*[*k*]*io-n*), gr. mod. s. n. (De Δοχή, réservoir.) Bidon. — V. Κανάτα.

ДОЩАНИКЪ (*Dochtchanike*), rus. s. m. (De Доска [*Doska*] (V.), selon Reiff.) Barque.

DRAAIKOLK, holl. s. (Écrit *Draaykolk* par P. Marin [Amsterd., 1762].) (De *Kolk*, gouffre, et de *Draaijen*, tourner.) Gouffre, Abîme, Tourbillon.

DRAAIREEP, holl. s. m. (De *Reep* [V.] et de *Draai*, qui n'a point ici le sens ordinaire de : Tour, tourner, comme l'ont ses analogues *Drehen* [all.], *Dreie* [dan.] et *Dreja* [suéd.]; mais celui de tirer, comme l'a le *Dragan*, angl.-saxon, *Draaireep*, *Drehreep* [all.], *Dreireb* [dan.], *Drejrep* [suéd.], procédant de l'isl. *Drag-reipi*. [V.]) Itague.

DRACENA, bas lat. s. f. (Nous n'avons pu découvrir l'origine de ce terme, que nous voyons employé seulement par les chroniqueurs anglais.) Gouvernail. — « Perrexerunt igitur audacter, obliquando tamen Dracenam, id est, Loof. » Matth. Paris, *Historia major*. (Ils continuèrent donc audacieusement leur route, obliquant cependant le gouvernail, c'est-à-dire prenant le plus près, ou venant au lof.) — « Quarum » (navium) « una vento pro voto fruens » (ayant le vent à souhait, ou à gré), « disposuit supernavigasse navem » (se mit en mesure de passer sur le navire) « in qua filius Regis erat; sed providentia probitateque naucheri obliquantis Dracenam subito navemque girantis, navis regia vastæ ratis » (de la grande nef) « declinavit impetum. » Th. Otterbourne, *Chron. d'Angl.*, 253, citée par D. Carpentier.

DRACO, lat. s. m. Nom latin du navire islandais, danois et suédois, nommé *Drake* ou *Drage* par les pirates normands. — V. *Drake*.

DRAG, angl. s. (De l'angl.-sax. *Dragan*, tirer, traîner. [Isl. *Dreg*, *Draga*, tirer, conduire, en relation probable avec le lat. *Trahere*.]) Drague. — Le bas bret. vulg. a aussi *Drag*, qui est une corruption du français. — *Drag* (*to*), v. a. Labourer, chasser, en parlant d'une ancre qui n'est pas solidement fixée au fond de la mer qu'elle sillonne, tirée par le navire; Draguer. — *Drag-reipi* ou *Drag-reip*, isl. (Corde qui attire.) Itague. (V. *Hefill*, *Reip*.) — *Draga*, bas bret. v. a. Draguer, selon le P. Grégoire (1732); selon maître Ezou, qui, en 1841, nous donna les éléments de notre nomenclature bretonne, on doit dire *Dragi* (Dragui). — Le chap. XXI du *Farmanna log* (droit maritime) d'Islande (1281), a pour titre : « *Ef menn Draga upp ackère* » (Si des hommes tirent en haut [ou enlèvent] une ancre [qui n'est pas à eux]).

DRAGANT, fr. prov. s. m. (De l'ital. *Dragante*. [V.]) Nom d'une pièce de bois qu'on plaçait en croix sur le sommet du capion de proue ou étambot de la galère, comme on place la lisse de hourdy du navire à voile; elle déterminait la largeur de la poupe. — « Le Dragan (*sic*) ou lisse de hourdy doit avoir 5 pieds ½ de longueur, 9 poulces de large au milieu, et 7 aux deux bouts, sur un poulce et demy d'épaisseur. » *Construct. des galères*, Ms. Bibl. dépôt de la Mar. — V. Tragant.

DRAGANTE, ital. géno. s. m. (Corrupt. de *Trigante* ou *Triganto*. [V.]) Dragant; Lisse de hourdy. — « Seguita poi à mettersi il Dragante di poppa, che posa, incastra, et si imperna sopra la testa della ruot di poppa. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 31. (V. Tacca.) En espa-

gnol, *Dragante* est le nom donné au coussin du beaupré.— « Dragante es un madero gruesso sobre que descansa el arbol Beaupres, a manera de coxin. » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (1611), p. 53 v°.

DRAGE, dan. anc. s. m. (Comme l'angl.-sax. *Draca*, en relation évidente avec le lat. *Draco*.) Dragon, nom d'un navire scandinave. (V. *Drake*.)

— « De med tre hundred 'Skibe Drage. »
(Avec trois cents navires Dragons.)

L. Abrahams, *de Roberti Wach carmine*; Hafniæ, 1828, in-8°, p. 99.

DRAGEUR, fr. anc. s. m. Nom d'un petit navire de pêche, fait probablement du holl. *Dreg-net* (filet-traînant. *Dreg*, de l'angl.-sax. *Dragan*, tirer, traîner), qui désignait et désigne peut-être encore une sorte de filet usité pour certaines pêches à la mer. — « Il y a aussi (1664) dans ledit port de Boulongne quinze Drageurs, du port de huict thonneaux, quy seruent à la pesche, la moictié desquels peult deurer dix ans, l'autre moitié cinq ans. » *Inventaire des navires de Boulogne*, Bibl. nat., Ms. Colbert, n° 199.

DRAGG, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Dragan*, traîner, tirer.) Grappin.

DRAGON, fr. anc. s. m. (Du lat. *Draco*.) Nom d'un navire d'une médiocre grandeur dont on se servait en France au commencement du XVIIe siècle, et probablement pendant le XVIe. Nous manquons de renseignements sur le grèement et la forme de cette espèce de bâtiment; cependant il ressort, du passage suivant d'une instruction donnée à Sourdis le 20 avril 1636, que le Dragon était un vaisseau rond, c'est-à-dire naviguant à la voile et non à la rame : — « L'armée approchant du Détroit (Gibraltar) se divisera en deux, afin qu'une partie, savoir tous les vaisseaux ronds, tant de Ponant que de Levant, repassent le Détroit, excepté six Dragons, qui seront renvoyés à Marseille ou à Toulon avec les galères sous la charge du baron d'Allemagne, chef d'escadre du Levant. » *Corresp. de Sourdis* (1636), t. 1er, p. 30. Une relation de Sourdis, sur « Ce qui s'est passé au passage de l'armée du Roi en Levant » (17 juillet 1636, p. 43, vol. cité), dit, p. 47 : « Depuis avoir fait cette dépêche, que j'attendois à envoyer du Détroit, nous avons trouvé vingt vaisseaux de Salé, dont l'un s'est battu avec un des Dragons du Havre commandé par Poinctrincourt; mais se trouvant plus fort de monde, et celui du Havre de canon, ils se sont battus sans s'aboucher (sans en venir à l'abordage). » Une seconde relation, à la même date, p. 47, dit : « Un vaisseau anglois de trois cens, armé de vingt-quatre pièces de canon et de quarante hommes » (24 pièces de canon, c'est-à-dire 24 bouches à feu grosses et petites), « arriva sur l'armée depuis le jour jusques vers les neuf heures, que le capitaine Daniel, commandant un des Dragons du Havre, lui alla faire commandement d'amener son pavillon qu'il portoit au grand mât... » Or, un État des vaisseaux composant l'armée navale en l'année 1636, publié p. 36-37 du vol. cité, nous apprend que Poinctrincourt commandait *la Sainte-Anne*, et Daniel *la Levrette*; l'un et l'autre de ces navires étaient du port de 200 tonneaux, c'est-à-dire qu'ils avaient la grandeur d'une de nos modernes corvettes à barbette. (V.) Un autre État (p. 38) nous fait connaître la composition des équipages de *la Levrette*, de *la Sainte-Anne*, et de tous les autres navires de 200 tonneaux; ils comptaient chacun un capitaine ayant 300 l. par mois, un lieutenant à 100 l., un enseigne à 50 l., un chirurgien à 50 l., un aumônier à 30 l., quinze officiers mariniers à 30 l. chacun; enfin, 80 soldats-matelots à 21 l. chacun. — Des Dragons avaient figuré, neuf ans auparavant, devant la Rochelle (1627), comme nous l'apprend cette phrase des Mémoires du cardinal de Richelieu : « La deuxième » (escadre), « commandée par le sieur de Poincy, étoit composée de sept Dragons de la Manche, et mouilloit au-dessus de la pointe de Coreille, au S. O. de l'escadre du sieur commandant de Valençay. » Sur le dernier feuillet d'un *Estat des pensions et appoinctements*, etc., arrêté le 28 octobre 1627 (Arch. de la Mar., carton : *Officiers de vaisseaux*), on lit : « Esquadre du Haure pour seruir à la coste de Normandie et Picardie, vn vaisseau de 400 tonneaux pour admiral » (pour vaisseau amiral), « vn de 300 ton. pour vice-admiral, six Dragons. Esquadre du Morbien pour seruir à la seureté de la coste de Bretaigne, vn admiral de 600, vn vice-admiral de 500, six Dragons. Esquadre du Brouage pour servir à la seureté de la coste de Poictou, Aulnis, Xaintonge, Guienne et Saint-Jean de Luz, vn admiral de 500 tonneaux, vn vice-admiral de 400, six Dragons. » — Est-ce du poisson appelé Dragon de mer que le Dragon avait pris son nom? Ce nom était-il une traduction ou un souvenir des *Drakar* (V. Drake) des Normands? (V. Mémoire n° 2 de notre *Arch. navale*.) C'est ce que nous ne saurions décider. Nous ferons remarquer que, dans la longue nomenclature des navires de toutes sortes faite par Ant. de Conflans [*Faits de la marine et navigaiges* [1515 à 1522], on ne trouve pas plus le Dragon que l'Hirondelle et le Félin mentionnés dans les Mémoires du cardinal. — *Dragon de mer*. (V. Superstitions.)

DRAGUE, fr. s. f. (De *Draguer*. [V.]) (Ital. malt. *Bragagna*; esp. *Rastra*; bas bret. angl. *Drag*; rus. Черпакъ [*Tcherpake*]; ar. côte N. d'Afr. *Contchara*, *Yhelloc*.) Tout instrument : croc, harpon, cuiller, corde ou filet servant à tirer, du fond de la mer sur lequel on le traîne, un objet qu'on veut faire venir à la surface, est une Drague. — Au XVIIe siècle, quelques marins, changeant le B en D dans le mot *Brague*, firent de la Brague du canon une Drague. Que des matelots, peu soucieux de l'étymologie, aient introduit dans le vocabulaire du gaillard d'avant une homonymie fâcheuse, nous n'avons pas le droit de nous en étonner; mais que Guillet (*Arts de l'homme d'épée*, 1678, 1683) ait recueilli un terme défiguré, sans avertir son lecteur de la transformation subie par le mot primitif, c'est ce qui doit nous surprendre. Aubin, qui copiait Guillet et Desroches (1687), reproduisit l'erreur du premier, malgré le silence significatif du second, qui aurait dû le mettre en garde contre une telle faute. Aubin a une excuse; il n'était pas marin. Mais que penser des rédacteurs de l'*Encyclopédie* (1783), qui admirent le terme : *Drague de canon*, en renvoyant à *Brague* comme à un synonyme naturel? En 1781, Saverien n'avait pas été mieux avisé; il avait admis la confusion propagée par Guillet. C'était cependant un homme instruit, qui avait pris, comme il le dit dans un discours préliminaire, « des soins infinis pour composer » son Dictionnaire. — Drague de canon ne se lit dans aucune des pièces manuscrites du XVIIe siècle qui ont passé sous nos yeux; le Père Fournier, p. 647, édition 1667 de l'*Hydrographie*, dit Brague comme Desroches. On trouve Drague de canon dans le *Dict. fr.-holl.* du P. Martin (1762), dans Röding (1794-1798), dans le *Dict. fr.-suéd.* de Sahlstedt (1795), dans la partie fr.-rus. du *Morskoïe-slovar* (1795) d'Alex. Chichkoff; nous ne reprocherons pas trop une telle faute à ces auteurs : nous savons, hélas! par expérience, combien il est difficile de faire sans erreurs un travail de critique sur les mots d'une langue étrangère. — On appelle Dragues certains bordages épais qu'on fixe sous le ventre des navires fins qui doivent rester à sec dans un port. Leur effet est d'empêcher le frottement des fonds de ces bâtiments sur la terre, et de les maintenir dans une position verticale pen-

dant les échouages. — Nous apprenons de Desroches, qu'au XVII[e] siècle, un paquet de trois avirons recevait le nom de Drague d'avirons. Il est difficile d'admettre que, dans cette acception, le mot Drague ait la même origine que Draguer. Le holl *Drie*, trois (angl.-sax. *Pry*, lat. *Tres*) pourrait bien être radical dans un terme qui a fini par se corrompre en Drague. Quel est ce terme? Nous ne l'avons pas trouvé.

DRAGUER, fr. v. a. et n. (De l'angl. *Drag*. [V.]) (Gr. mod. Γριπάρω; angl. *Drag* [*to*]; bas bret. *Dragu*, *Dragi*; rus. Ловить [*Lovite*], Отыскивать [*Otiskivate*].) Racler le fond de la mer avec une drague, pour en retirer une ancre, des coquilles, du poisson, ou des objets qu'on a laissés tomber.— D'une ancre qui traine sur le fond, on dit qu'elle Drague le fond.

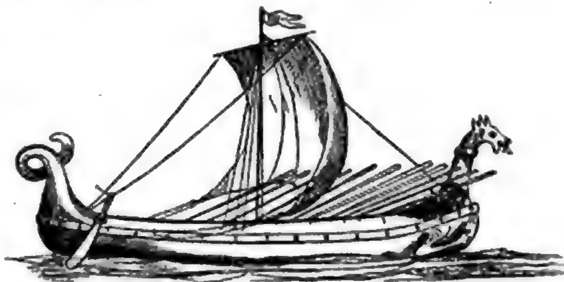
DRAH' MOKTAF, ar. côte N. d'Afr. s. Verge de l'ancre. — V. Moktaf.

ДРАЙВЕРЪ (*Drayevère*), rus. s. (Transcript. de l'angl. *Driver*.) La voile appelée : Paille-en-cul et Tape-cul. — Драйверъ-рей (*Drayevère reï*), Vergue du Paille-en-cul; gui de brigantine. (V. Гикъ.) — Драйверъ шкотъ (*Drayevère-chkote*), Écoute du Paille-en-cul.

ДРАЙРЕПЪ (*Drayerèpe*), rus. s. m. (Transcript. de l'all. *Drnaireep*. [V.]) Itague. (V. Мантель.) — Драйрепъ-блокъ (*Drayerèpe-bloke*), Poulie d'itague. (V. Блокъ.)

DRAILLE, fr. s. f. (Ce mot nous a embarrassé; non que sa signification nous soit inconnue, mais son origine nous paraît obscure. Disons d'abord qu'il est nouveau dans la langue maritime; nous ne le voyons, en effet, ni dans l'*Hydrographie* du P. Fournier [1643], ni dans Guillet [1678], ni dans Desroches [1687], ni dans Aubin [1702]. Lorsqu'on établit les premières voiles d'étai, de faux-étais furent les cordages le long desquels on les fit glisser au moyen d'anneaux, comme des rideaux sur leurs tringles Cet établissement est antérieur à 1680; car, dans le *Traité de marine* de Dortières [Ms., 22 juillet 1680], il est question de quatre voiles d'étai : « Voile d'étay d'artimon, voile de grand étay, voile d'étay de grand hunier, voile d'étay de petit hunier », et de quatre « faux-étays »; il est postérieur à 1643, car le P. Fournier [chap. 19, liv. 1[er] de l'*Hydrog*.) ne mentionne pas plus les voiles d'étai que Bartol. Crescentio ne l'avait fait en 1607, p. 72 de sa *Nautica Mediterranea*.—Voyons maintenant quelle peut être l'étymologie du mot *Draille*. Sa forme nous avertit qu'il est méridional; nous supposons qu'il n'est qu'une variante de *Traille*, nom donné, sur les rivières, à la corde tendue d'un rivage à l'autre, et le long de laquelle court une poulie attachée au cordage qui retient un bac, pendant sa navigation au travers de la rivière ou du fleuve. — L'Académie française affirme que la *Traille* est un bac; nous avons passé bien des bacs, et nous avons toujours entendu nommer ces bateaux plats des bacs à Trailles, et Trailles les cordes dont nous venons de parler.— D'où peut procéder *Traille?* Est-ce, comme on serait porté à le supposer, du lat. *Trahere*, tirer, ou du gr. Τρέχω, courir, d'où l'on fit Δρόμος, course? Nous ne le pensons pas. *Traille* nous paraît être une francisation de l'ital. *Straglio*, étai. *Straglio* ne se lit ni dans Duez [1674] ni dans la Crusca [1763]; il est dans le Vocabol. de Stratico [1813], et dans la nomenclature faite par nous pour M. le comte de Persano; sa forme est fort analogue à celle du catal. *Strayl*, qui était usité en 1391 [V. 2 Lembus], et à celle du prov. *Estrail*, *Estraille*, que nous remarquons dans un document de 1525. Il a une analogie certaine avec *Stascio* [V.] ou *Statio* [V.], qui, au commencement du XVII[e] siècle, nommait l'étai. Or, *Statio*, comme l'angl. *Stay*, l'esp. *Estay*, et les mots correspondants des autres langues maritimes, vient du lat *Stare*, être fixe. Pour nous, l'origine de Draille est donc dans *Stare*, fait du gr. Στάω ou Ἵστημι.) (Gr. mod. Τέρθρον, Στράλια; ital. *Statio, Stascio, Straglio*, *Draglia* [du fr.]; géno. malt. *Draja*; basq. *Drailla*; bas bret. *Dral*; ar. côte N. d'Afr. *Strudjo*; esp. *Nervio*; port. *Contra estay*; angl. *Stay-sail's stay*; all. *Leiter*, *Leier*; holl. dan. *Leider*; suéd. *Lejdare*; rus. Леерь [*Léère*], Лёнерь [*Léiere*]; lasc. *Pat savage*.) « Cordage destiné à soutenir, par un de ses côtés, une voile d'étai déployée (ou un foc). » Romme (1692).—*Draille verticale*. (Angl. *Rope-horse*, ou simplement *Horse*; all. dan. *Stander*; suéd. *Standert*, holl. *Staander*.) Cordage placé verticalement sur l'avant ou sur l'arrière d'un mât, pour servir à la manœuvre, ou d'une voile d'étai qui y est tenue par des cosses ou racambeaux, ou d'une voile carrée attachée à une vergue qui glisse le long de ce cordage quand on la hisse ou qu'on l'amène.

DRAKE, suéd. anc. s. isl. DRAKR, DRAKON. (En relation avec le lat. *Draco*. [Gr. Δράκων, serpent.]) Dragon. Nom d'un navire scandinave sur lequel nous avons donné, t. 1[er], p. 130 de notre *Archéologie navale*, tous les renseignements que nous avons pu réunir, et dont nous avons hasardé la restitution que voici :



Le pluriel de *Drake* est *Drakar*. Nous avions pensé d'abord que *Drakar* était un substant. mascul. sing. signifiant : Vaisseau (*Kar*), Dragon (*Drake* ou *Drage*); M. Marmier, connu par ses travaux sur les littératures du nord de l'Europe, a contesté cette composition, et nous a dit que *Drakar* est fait du singul. *Drake* et d'*Ar*, forme du pluriel.—V. Drage.

DRAL, *l* mouillé, bas bret. s. f. (Du fr. :) Draille. — En celto-breton *Dral*, prononcé *Draille*, signifie : Morceau, rognure; on voit qu'il est tout à fait sans rapport avec le mot emprunté au français.

DRAN, fr. anc. s. m. (Probablement corrompu de *Drene* [V.]) Drosse de racage. (Röding.)

DRANGR, *r* affixe du subst., isl. s. m. (En relation avec l'angl.-sax. *Drig*, l'angl. *Dry*, le holl. *Droog*, aride.) Haut-fond, Brisant.

DRAW (*To*)... **WATER**, angl. v. (De l'angl.-sax.) Tirer tant d'eau, avoir tel tirant d'eau.

ДРЕАПТА (*Dréapta*), val. s. (De Дрепт; en relation avec le lat. *Dexter*, droit.) (La droite.) Tribord.

ДРЕГЪ ou **ДРЕКЪ** (*Drègue* ou *Drèke*), rus. s. m. (Transcript. du holl. ou de l'all. *Dreg* ou de l'angl. *Drag*.) Grappin.

DRECER ou **DRESSER LES VOILES**, vieux fr. v. a. Hisser et orienter les voiles.—V. Resacquer.

DREG, DREGGE, holl. s. m. Grappin. (V. Dragg). — *Dreg-Touw*, ital. (Corde du grappin.) Câbleau.

DREGANKER, all. s. m. (D'*Anker* [V.] et de *Dreg*. [V.]) Grappin.—V. Bootsanker.

DREHREEP, all. s. m. (Malgré sa conformation, qui semble devoir rapprocher ce mot de *Drehen*, tourner, *Drehreep* est une transcription de l'isl. *Drag-reipi*. [V.]) Itague. — V. Draaireep.

ДРЕЙФОВАТЬ (*Dreyefovate*), rus. v. (De Дрейфъ. [V.]) Dériver, aller en dérive; mettre en panne. — V. Лечь съ Дрейфъ, Одрейть когабль. — Дрейфозашь съ якоря (*Dreyefovate se iakoria*), Chasser sur ses ancres, Labourer le fond avec ses ancres.—V. Чертишь—Дрейфуешъ (*Dreyefouiète*), part. de Дрейфовашь, En dérive, dérivant. — Дрейфъ (*Dreïfe*), s. m. (Transcription du holl. *Drift*, ou de l'angl. *Drive*.) Dérive, Panne, Cape.

DREIE BI, dan. v. (Tourner vers.) Mettre à la cape.

DREIGE, DREGE, fr. s. f. (De l'angl.-sax. *Dragan* [lat. *Trahere*], traîner.) Nom d'une pêche qui se fait avec un filet ou Tramail traîné sur le fond de la mer. Nom d'une manche tenue à un châssis de bois, dont la partie inférieure est chargée de pierres, de morceaux de fer ou de plomb. On ne confond pas la Dreige avec la Drague, quoique les deux mots aient la même origine. Le *Dreigeur* est, en Picardie, le bateau avec lequel on fait la pêche à la Dreige, et le pêcheur qui se sert de la Dreige.—V. Desmarer.

DREIREB, dan. s. (De *Drag-reipi*. [V.]) Itague.— V. Draaireep.

DREJA BI, suéd. v. Le même que le dan. *Dreie bi*. (V.)

DREJREP, suéd. s. (De l'isl. *Drag-reipi*. [V.]) Itague. — V. Draaireep, Drehreep.

DREKI, isl. s. m. (En relat. avec le dan. *Drage*, le suéd. *Drake*, le lat. *Draco*, etc.) Nom du dragon et du navire qui portait à sa proue la figure de cet animal fabuleux.

ДРЕК-ТОУ (*Drèke-toou*), rus. s. m. (Transcript. du holl. *Dreg-touw*.) Câbleau.

DRENG, fr. (XIIIe siècle) s. m. (De l'angl.-sax. *Þringan* [*Thringa-n*], presser, serrer, qui a fait l'all. *Drängen*, le holl. *Dringen*, le dan. *Trænge*, le suéd. *Tränga*, l'angl. *Throng*.) Drosse de racage, racage.

— « Bruizent leur masz, lor governail;
Nul d'eus n'endure le travail :
N'i a ne veile, ne hobenc,
Utage, n'escote, ne Drenc. »

Benoit, *Chroniq. des ducs de Normandie*.

— V. Dryng, Escote, Governail, Hobenc, Utage, Veile.

ΔΡΕΠΑΝΗΦΟΡΟΣ ΚΕΡΑΙΑ, gr. anc. s. (De Δρέπανον [V.], et de Φόρος, qui porte.) Antenne ou vergue armée de faux à ses extrémités, pour couper le gréement du navire que l'on combattait. Diodore, liv. XII.

ΔΡΕΠΑΝΟΝ, gr. anc. s. n. (De Δρέπω, cueillir, faucher.) Faux dont on se servait pour couper le gréement du navire ennemi pendant le combat. Pollux cite les δρέπανα parmi les armes dont les vaisseaux étaient munis. — V. Falx, Δορυδρέπανον.

DRESS (*To*), angl. v. (Du fr. *Dresser*, fait de l'ital. *Drizzare* ou *Dirizzare*, qui a pour origine le lat. *Dirigere*.) (Proprement : Habiller, parer.) Pavoiser.—Ce mot, qu'on aurait pu appliquer à l'action d'étendre, autour du navire, les étoffes rouges qui étaient les pavois de combat et de fêtes, à bord des bâtiments anglais, paraît s'être introduit assez récemment dans le vocabulaire nautique; car il ne se lit ni dans le *Sea-mans dict.* de Henry Manwaring (1644), ni dans le *Sea-mans grammar.* de John Smith (1653).

DRESSER SA NAVIGATION..., fr. anc. v. a. Se diriger vers, faire voile pour un lieu désigné. — « Et en cas que ledit sieur marquis de Martel n'ayt point encore envoyé de ses nouvelles, Sadite Majesté veut que ledit sieur général » (des galères) « Dresse sa nauigation vers lesdites villes de Tunis et Tripoly, et leur fasse la guerre... » Colbert au comte de Vivonne, général des galères, 21 avril 1670; *Ordres du Roy* (Galères); vol. II, fol. 45, Ms. Arch. de la Mar.—V. Drizzar il pennello.

ДРЕЏЕ (А) (*A dredjé*), val. v. a. (Du lat. *Dirigere*, ranger, disposer.) (Raccommoder.) Radouber, Ragréer, Réparer. — Дреџе (а) în џенерал (*A dredjé ine djénéral.*) (Faire un radoub général.) Refondre.—Дреџерea (*Dredjerea*), s. Radoub, Réparation.

ДРЕПТ (*Drept*), val. s. m. (Du lat. *Directus*.) Droit.

ДРИФТЫ (*Drifti*), rus. s. m. plur. (De l'angl. *Drift*.) Rabattues des gaillards et de la dunette.

DRIF, isl. s. n. (Du verbe *Drîf*, pousser.) Tourmente, Tempête. — V. Aftök, Forráds-vedr, Hefring, Manníngia-vedr, Ovedr, Ovedrátta, Stormr, Stórvidri, Vedr.

DRIF-SIOR, isl. s. Pluie d'eau de mer.

DRIFA FOR TAKEL OCH TYG, suéd. v. a. Courir à mâts et à corde; aller à sec de voiles. — V. For takel och tyg.

DRIFT, angl. s. (De l'angl.-sax. *Drifan(e)*, pousser, ou *Dryfan[e]*, aller.) Dérive. — V. Lee-way.

DRIFVA, suéd. v. (De l'angl.-sax. *Drifan*, isl. *Drif*, pousser.) Aller en dérive, ou à la dérive; Dériver.

DRILLTÅG, suéd. s. (La corde de la roue du gouvernail.) Drosse du gouvernail. — V. Tåg.

DRISSE, fr. s. f. (De l'ital. *Drizzare*, dresser, hausser, fait du lat. *Dirigere* [rad. *Regere*, porter; *Di*, hors de].) (Fr. anc. *Hissas*, *Issas*, *Yssas*; gr. litt. mod. Ἀρτήρ; gr. vulg. Μαντάρι, Ταρίσσα; lat. *Chalatorius* ou *Collatorius funis*; ital. *Ghindarella*, *Ghindazzo*, *Drizza*, *Strissa*, *Strissia*; vénit. *Strizza*; esp. *Drisa*, *Driza*, *Triça*; port. *Driça*; basq. vulg. *Drissa*; bas bret. *Dris[s]*; angl. anc. *Hayllaerd*, *Hayliard*; angl. mod. *Halliard*, *Gear*; all. *Fall*, *Kardeel*; holl. *Val*, *Kardeel*; dan. *Fald*; suéd. *Fall*, *Kardel*; ar. côte N. d'Afr. *Drissa*; illyr. dalm. *Manat*; rus. Гардель [*Gardel*], Фалъ [*Fale*]; serb. val. *Oudchiourdek*; lasc. *Andja*.) Cordage destiné à hisser ou élever à la place qu'il doit tenir une vergue, une flamme, un pavillon ou tout autre objet. Quelquefois ce cordage est simple, et passe dans une poulie fixée au-dessus de l'endroit où doit être hissé l'objet qu'on élève; quelquefois, et c'est le cas lorsque la chose à porter en haut est lourde, la Drisse est un palan (V.) attaché à l'extrémité d'une itague. (V.) — Il est inutile d'avertir que le bas bret. vulg. *Dris* n'est point celte, mais français. *Gorrea*, *Gorroi* et *Scoel*, signifiant : Hausser, lever, sont les radicaux celtes dont les Bretons auraient pu composer un mot pour nommer la Drisse. — V. Baisser le pavillon, Foque, Gratil, Hizar.

ΔΡΙΤΣΑΡΟΛΙΑ (*Dritsarolia*), gr. vulg. s. (De l'ital. *Terzaruolo*. [V.]) Garcette de ris. — V. Σπεῖρα, Τουρνέλλα.

DRITTE DECK, all. s. (*Dritte*, troisième.) (De l'angl. Þry [*thri*], en relation évidente avec le lat. *Tres* et le grec Τρεῖς, trois.) Troisième pont. — V. Deck.

DRITTO! ital. anc. Commandement que l'on faisait aux rameurs d'une galère ou de tout autre navire de cette famille, pour que ceux de a bande droite nageassent seuls, quand les autres Levaient rames (V.) ou Enduraient. (V.) Nage tribord! Avant tribord! — « Dritto, quando voga il

quartier Dritto, et si ferma il sinistro. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 142.

DRITTO DE PUPPA, géno. s. m. (*Legno*, bois, est sous-entendu dans cette métaphore. Le bois droit de la poupe.) Étambot.

DRIVA, bas bret. s. (Du fr. :) Dérive. Le P. Grégoire écrit : *Diriff.* Nous sommes certain que *Driva* est usité, au moins dans les environs de Brest; maître Ézou de Saint-Matthieu nous a répété plusieurs fois ce mot, comme il a fait pour le plus grand nombre de ceux de la nomenclature navale, familière aux Bretons.—*Drivet*, *t* sonnant, v. n. (Du fr. :) Dériver. Le P. Grégoire écrit : *Diriva.*

DRIVE (*To*), angl. v. n. (De l'angl.-sax. *Drifan*, isl. *Drif*, pousser.) Dériver, Aller en dérive, Chasser sur ses ancres; Faire glisser sur un mât d'assemblage les cercles et autres liens qui doivent en réunir solidement les parties. — « Yet, notwithstanding the precaution, the *centurion* drowe » (dériva, chassa) « the next evening, and brought both cables a-head » (et entraîna les deux câbles qu'il avait en tête, ou à son avant), « and we were in no small danger of driving foul of the prince *Frederich*, a seventy-gun ship, moored at a small distance under our stern. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 1[er], p. 14.

DRIVE AF, dan. v. Aller à la dérive, Dériver. — *Drive for ankerne*, Chasser sur ses ancres. — *Drive uden seil* (*Uden*, de l'angl.-sax. *Utan*, hors de, hormis, excepté.) Aller à mâts et à cordes, aller à sec de voiles.

DRIVER, angl. s. Brigantine. — V. Spanker.

DRIVING, angl. s. Action de dériver; Dérive; Chasse. — V. Drive (To), Return (To).

DRIZZARE, ital. v. a. (Du lat. *Dirigere.*) Dresser, Diriger. — *Drizzar il camino*, Diriger sa route vers..., Mettre le cap sur..., Faire route vers... — « Partimmo dal sopradetto Capo San Vincenzo a di ventidue marzo MCCCCLV, con vento da greco et tramontana in poppe, Drizzando il nostro camino verso l'isola di Madera, andando alla quarta di garbin verso ponente a via dritta. » *Navig. di Ca Da Mosto,* p. 97 D. — *Drizzar il pennello*, Dresser le pennon vers un lieu. Ce trope veut être expliqué pour être bien compris. Le Pennello (V.) est une petite banderole, un pennon (V.) qu'on établit au moyen d'un bâton ou d'un petit mât sur un des côtés de la poupe du navire. Cette banderole indique la direction du vent, et on ne la mettait jadis à sa place qu'au moment du départ, pour savoir où l'on devait diriger ou dresser la navigation (V.), c'est-à-dire où l'on devait Mettre le cap. *Drizzar il pennello*, c'était donc, au figuré, se diriger vers... faire route pour... — « Vscirono á 20 di Luglio (1518) le tre carauelle che conduceua il Capitan Giouan di Grigialua dal fiume et porto di Santo Antonio; et Drizzarono il pennello alla volta dell' isola di Cuba. » *Hist. dell' Indie*, ap. Ramus., t. III, p. 191 F.—*Drizzar prora et vela*, Mettre le cap sur... et orienter les voiles pour aller vers... — « Drizammo prora et vela verso il greco. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 200 D.

DRJĔVO (*Drievo*), illyr. dalm. s. m. Navire, Vaisseau, Bâtiment. (V. Brŏd.) — *Drjĕvo csĕlno* (Tchelno) (*Csĕlnik*, capitaine), Vaisseau amiral, Vaisseau pavillon. — *Drjĕvo târgovâscko* (Targovatchko) (*Târgovina*, marchandise), Navire marchand, navire de charge, bâtiment de commerce. — *Drjĕvo gusârsko*, Corsaire. — *Drjĕvo kârcatto* (Kartchatto), Navire chargé. — *Drjĕvo bŏjno* (*Boj*, guerre), Bâtiment, navire, vaisseau de guerre. — *Drjĕvce* (Drievtché), diminut. de *Drjĕvo*, Petite barque, nacelle. — *Drjevoprovârchi* (Drievoprovârtzi), (*Provârchi*, jeter dedans), Naufrager, Faire naufrage. (V. Brodokarscitise, Brodorazbittise.) — *Drjĕvorazbitti*, Naufrager. — *Drjĕvorazbjenje*, s. (Drièvorazbiénié.) Naufrage. — *Drjĕvoshranna*, s. Arsenal. (V. Brodoshranna.) — *Drjĕvosrechno* (Driĕvosretzno), Navire qui a bon vent. (V. Brodosrĕchno.) — *Drjĕvoki*, adj. Nautique, naval.

DROGUEUR, fr. anc. s. m. (Du flam. ou du holl. *Droog*, Sec. *Droogen*, Sécher, de l'angl.-sax. *Drigan.*) Nom donné au navire qui péchait et séchait le hareng et le maquereau pour le rapporter *saur* (angl.-sax. Þyrr, sec). — « En l'an 1525, le jour Saint-Maur, 15[e] jour de janvier, la mer fut sy desbordée en telle hauteur et à heure de nuict, que tous les habitans de lad. ville, ou sy en eust de sauves (*sic*), qui ne fussent péris de lad. marée, et qui est chose bien remarquable, ce fut que de cette grande et furieuse marée furent jettés et portez jusques dedans les fossés du chasteau de Graville à une lieue de lad. ville, 28 navires Drogueurs allant à la pesche des harencs et macquereaux, qui n'ayant pu estre ramenez au havre d'icelle ville auroient esté là dépessez. A raison de ces choses lad. marée auroit esté appellée la Malle-Marée, et en commemoration de ce, se faict chacun an aud. jour de Saint-Maur une procession generalle en lad. ville, et en l'église Notre-Dame d'icelle se chante et celèbre en haut une grande messe des trespassez fort solennellement pour l'âme des trespassez en lad. nuict à cause de lad. Malle-Marée. » Maître Guillaume, de Marceilles, *Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce* (Havre, 1847), p. 7. — *Droguerie*, s. (Proprement : Sécherie.) « Ce terme se dit de la pêche et de la préparation du harang. » Aubin, 1702.

DROIT D'ANCRAGE, fr. s. m. (Angl. *Anchorage*; rus. Якорные денги (*Iacornié dennghi*); holl. *Ankeragie-geld;* all. *Ankergeld;* dan. *Boie-penge;* hong. *Horgonypénz;* basq. *Ainguria saria;* mal. *Rouba-rouba.*) Somme d'argent payée par un navire qui jette l'ancre dans un port, ou sur une rade.— « Sa Maj. a veu ce qu'il » (M. Demuyn) « escrit concernant le Droict d'ancrage; et comme il n'y a rien de plus légitime dans la marine que le droict de Monsieur l'Admiral, c'est au dit sieur Demuyn à examiner si, du temps de M. le Duc de Vendosme et de M. le Duc de Beaufort, le Droict d'ancrage ne se payoit pas pour les bâtiments qui estoient chargez de marchandises pour les arsenaux; et quand mesme ce Droict seroit payé dans la suite, il doibt prendre garde qu'il ne se glisse point d'abus dans la perception. » *Lettre au sieur de Demuyn*, intend. de la marine à Rochefort; 4 juin 1679. *Ordres du Roy;* vol. n° XLVI, p. 310 v°. Ms. Arch. de la Mar.

DROIT DE CONTRECARÈNE, fr. anc. s. m. Nous ne savons ce qu'était ce Droit, et pourquoi il portait le nom de Contrecarène. Tout ce que nous apprend un document du XVII[e] siècle, c'est que ce Droit, se prélevait au profit de la ville de Marseille, et qu'il fut aboli par l'édit de mars 1669, qui en affranchit le port : «... Comme aussi, dit l'acte royal, nous auons suprimé les droits qui se leuent au profit de la ville, appelés d'ancrage, de radoub et de contrecarenne. » Peut-être les navires qui faisaient appliquer un doublage à leur carène, et qui, ainsi, avaient une œuvre contre la carène, payaient-ils le droit dont il s'agit. — V. Vingtain de carène.

DROIT DE HEURTAGE, vieux fr. s. m. Droit de bris.— V. Heurtage.

DROIT D'ÉPAVE, fr. anc. s. m. V. Épave, et Droit de varech.

DROIT de l'officier le plus ancien à bord.—V. A bord, Mot.

DROIT DE QUARANTIN, fr. anc. s. m. Droit du quarantième (bas lat. *Quarantenum*) levé sur certaines marchandises. — « Sur la requeste présentée au Roy en son conseil par Jean Henot de Grimalti, seigneur de Courbon, Caigne et Salle, contenant qu'il a droit de leuer et perceuoir, sur le poisson qui se pesche et sur les marchandises qui s'enlèuent sur la plage de Caigne et Saint-Laurent, vn Droit de Quarantin, lequel est de petite considération d'autant que tous les vaisseaux qui chargent en lad. plage sont si petits que l'on les tire à terre, si bien qu'il ne lui reuient que deux à trois cens liures par chaque an, neantmoins, etc. » *Arrest du conseil d'État*, 15 *juillet* 1634, t. II, p. 4, Recueil d'édits, arrêts, etc.; Bibl. de la Mar.

DROIT DE 3 LIVRES PAR TONNEAU, fr. anc. s. m. — « Les députés des états de Bretagne s'estant plaints au Roy que l'on faisoit encore payer à Saint-Malo le Droit de trois liures par tonneau aux vaisseaux marchands qui vont à la pesche des molues en Terreneuue, ne manquez pas, aussytost que vous aurez receu cette lettre, de cesser la levée de ce Droit, Sa Maj. ne l'ayant fait prendre que pour seruir à vne partie des dépenses faites pour l'armement des vaiss. qui ont cy deuant serui d'escorte auxdits vaiss. marchands. » *Colbert à de Sachy*, 23 juill. 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 364; Ms. Arch. de la Mar.

DROIT DE VARECH, fr. anc. s. m. (Suéd. *Strandträtt;* holl. *Strand regt;* all. *Strandrecht;* dan. *Strandret.*) — V. Varech.

DROME, fr. s. f. (Nous ne croyons pas qu'on puisse rapporter au gr. Δρόμος, course, ce mot, dont le sens est Agglomération, Réunion de pièces; il est évident aussi que le terme français dont nous nous occupons est étranger à Τρόμος, signifiant : Tremblement. Le holl. a *Drom* pour nommer une troupe, une bande. L'idée de multitude et celle d'agglomération ne sont pas sans connexion; nous n'osons cependant affirmer que le mot hollandais a fait notre terme: Drome. Et quand il serait vrai, nous ne serions guère plus avancé, car nous ignorons l'étymol. de *Drom*, sans analogue dans les langues du Nord. Le holl. *Drom* et le lat. *Turma* ont le même sens. Nous indiquons cette analogie sans en tirer de conséquence. Comment *Turma* serait-il venu de l'antique Italie aux Pays-Bas, ne laissant aucune trace derrière lui? En latin, le mot *Drungus* désignait une réunion d'hommes armés (V. *Drungarius*) : y a-t-il une relation entre *Drungus* et *Drom?* Nous l'ignorons.) (Gr. mod. Χαβαλός; basq. vulg. *Dróma;* bas bret. *Droum;* cat. anc. *Raig;* angl. *Float;* rus. Pocmpu [*Rostri*]; Флотъ [*Flote*]; ar. côte N. d'Afr. *Rouspite;* mal. *Rakit.*) Fagot, faisceau ou radeau composé de pièces de bois travaillé ou non. Les mâts de hune de rechange, les vergues, les gros espars composent la Drome, que porte un navire sur son pont entre les deux mâts de l'avant. Par extension, une réunion d'embarcations, un train flottant de tonneaux reçoivent le nom de Drome, donné, par une extension nouvelle, à la glène de filin lancée de la jetée au navire qui, voulant entrer dans le port ou en sortir, ne peut le faire qu'avec le secours des haleurs. (V.) Cette expression est particulière aux ports de la Normandie.

DROMEDA, bas lat. s. f. (Du gr. Δρόμος. [V.]) Nom d'un navire que Fulgence Planciade, écrivain du ve ou du vi^e^ siècle, compare au *Lembus*. Ce navire devait être petit, puisqu'il était une variante du *Lembus* (V.); son nom nous fait croire qu'il était léger et rapide.

DROMENARIUS, lat. s. m. (Du gr. Δρόμος, course.) Rameur. Cassiodore, liv. IV, chap. 12.

DROMO, DROMON, bas lat. s. m. (Du bas gr. Δρόμων. [V.]) Grand navire de la famille des vaisseaux longs (V.), et non, comme le dit Noël dans son *Dict. lat.-fr.* (1808) : « Barque longue et légère pour courir les mers. » — « Longæ naves sunt, quas *Dromones* vocamus. Dromon autem a currendo dicitur. » Isidore. — « Item, harum (navium) maximæ quæ Dromones dicuntur, alimentis varii generis armisque multiplicibus, machinis quoque et tormentis bellicis usque ad summum refertæ, decem aut duodecim. » Guill. de Tyr, liv. XX, ch. 14. (Armée envoyée en Égypte par l'empereur Emmanuel en 1168). — « Tres majores naves subsequntur quas vulgo Dromones appellant, galeæ vero leviores et ad quælibet aptenda agiliores præcedunt. » Galf. Vinesauf, *Richardi regis iter Hierosoly.*, chap. 60, liv. 1er. — « Erant autem in sua classe » (la flotte de saint Louis) « magnæ naves quas Dromones appellamus centum et viginti, absque galeis et navibus minoribus. » Johannes, monachus de Pontiniaco, p. 110, *Additamenta Matthæi Parisiensis.* — Il n'y avait point de Dromons dans la flotte qui conduisit à la terre sainte Louis IX et les chevaliers français dont il était suivi; il y avait des nefs, des sélandres, des galères, et d'autres navires inférieurs à ceux-ci; mais de Dromons proprement dits, point. Le moine de Pontigny est là en contradiction manifeste avec tous les historiens et tous les documents sérieux de l'époque. Les marchés passés à Gênes, et les conventions discutées à Venise pour l'armement de navires destinés au passage du Roi outre-mer, ne laissent pas plus de doutes sur l'erreur du moine Jean que les récits de Joinville. Geoffroy de Ville-Hardouin ne nomme jamais non plus les Dromons; et nous pensons qu'en 1268 il n'y avait plus de navires portant ce nom, ni parmi les vaisseaux ronds, ni dans la famille des vaisseaux longs. — V. Æsc, Chimera, Dromundus, Dromus, Δρόμων.

ΔΡΟΜΟΜΕΤΡΟΝ (*Dromometro-n*), gr. litt. mod. s. n. (De Δρόμος [V.], et de Μέτρον, mesure.) (Mesure de la course.) Lock. — V. Παρκέτα.

DROMONDUS, DROMUNDUS, bas lat. s. m. (De *Dromo*. [V.]) Dromon. — « Nostri denique tantummodo Germundos et Galeas, Sicilienses vero Cattos et Golafros, et Dromundos, sed et diversæ fabricæ Naves habebant. » G. Malaterre, liv. II, chap. 8. — L'isl. a fait *Dromundr* de *Dromundus*. L'*r* finale est l'affixe du substantif. — V. Dromunda.

DROMONT, vieux fr. s. m. (Du gr. Δρόμων [V.], ou du lat. *Dromo*. [V.])

> — « De trente piez fu le Dromont;
> Li mas en fu droit contremont, etc. »
>
> *Roman de Blanchandin*, Ms. Bibl. nat., n° 6987.

ΔΡΟΜΟΣ (*Dromo-s*), gr. anc. et mod. s. m. (Proprement : Course.) Erre; Allure; Marche; Route; Sillage.

DROMUNDA, bas lat. s. f. (Du gr. Δρόμων. [V.]) Dromon. — « Circa dies istos » (juin 1191), « rex Francorum Philippus » (Philippe-Auguste) « apud Achon applicuit : quem rex Richardus » (Richard Cœur-de-Lion), « sequutus cum magna victualium copia, apud Cyprum naves ascendit. Audiens autem exercitum Domini magna fame et inedia laborare apud Achon; ita ut sextarius frumenti sexaginta marcis venderetur; onustis navibus multis alimentorum copiis, tantæ calamitati miseriæque succurrere maturavit. Quumque prospere versus Achon velificaret, octavo idus junii apparuit navis quædam permaxima, quam Dromundam appellant, missa a Salahadino fratre Salaadini soldano Babyloniæ, de civitate Baruch, immensis referta divitiis; quæ obsessis infra urbem paganis, opem erat allatura. Erat namque in illa ignis

græcus, serpentumque ignotorum plurima vasa plena, et bellatores mille quingenti. Instructis igitur in momento temporis regis Richardi ad bellum agminibus, galearum concursu undique fit insultus acerrimus : sed navis adversatrix ventorum destituta solatio immobilis permanebat. Tandem a quibusdam regis Richardi mersoribus, ipsam subtus aquam invadentibus, locis quam plurimis terebratur. Aqua autem ebulliente, repletur Dromunda, non tantum carina et sentina, sed et limbus ejus, propugnaculatus et area. Spe igitur perdita evadendi, mille trecentos præcepit Rex in mari submergi et ducentos viros ad cautelam reservavit. » Matthieu Paris, *Histor. major.*, p. 163.

DROMUS, bas lat. s. m. Dromon. — « Cum autem quadam die novos et recentes pugnatores cum armis et victualibus in navi maxima quam Dromum nominant Sahaladinus in civitatem mitteret, rex Anglorum cum galeis ei juxta portum » (d'Acre) « occurrens navem cum militibus submersit in profundum... » *Jacques de Vitry*, chap. 99; Siége d'Acre par Philippe II et Richard (1187). — V. Dromo.

ΔΡΟΜΩΝ, bas gr. s. n. (Du gr. anc. Δρόμος. [V.]) Navire de la famille des vaisseaux longs. (V.) Il était en usage dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; on le voit nommé, en effet, dans la Vie de Théodoric, par Cochlès. Maurice, dans son traité de l'Art militaire, mentionne longuement les Dromons. Procope, liv. 1er, chap. 11 de ses Vandales, dit que ses contemporains appelaient du nom de Dromon les vaisseaux longs à un seul rang de rameurs, nageant sous une couverte qui les mettait à l'abri des atteintes de l'ennemi. Après ces auteurs du VIe siècle, l'empereur Léon (IXe siècle) donne, sur les Dromons à deux rangs superposés de rameurs, quelques détails précieux, au chap. 19 de ses *Tactiques*. Nous avons consacré aux Dromons plusieurs pages de notre *Mémoire sur les bâtiments à rames du moyen âge*, t. 1er, p. 230, 243, 434, de notre *Archéol. nav.*; nous y renvoyons le lecteur, parce que nous ne saurions insérer ici ce traité, qui, assez peu volumineux, est cependant beaucoup trop long pour trouver place dans les colonnes de ce Glossaire. Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que l'empereur Léon, comme Paul Diacre, écrivain du VIIIe siècle (V. Chimera), semble donner le nom de Δρόμων pour synonyme à Τριήρης (V.), et constate que, de son temps, le Dromon ordinaire était un navire à 100 rames, ayant deux étages de rameurs superposés de bout en bout; celui d'en bas ayant au moins vingt-cinq bancs de chaque côté, celui d'en haut ayant le même nombre de bancs aussi de chaque bord, ce qui faisait 50 rames par étage et cinquante rameurs, chaque rame étant maniée par un seul homme. Léon conseille de faire, outre les Dromons ordinaires, des Dromons plus grands, ayant plus de deux cents hommes, ou moins, suivant l'opportunité des temps et des lieux, distribués ainsi aux rames : 50 en bas et 150 en haut, tous soldats et rameurs, comme dans le Dromon à cent rames. Il y avait de petits Dromons à un seul rang de rames appelées galées (« Δρόμωνας ἐλάττους δρομικωτάτους, οἱονεὶ Γαλαίας ἢ μονήρεις λεγομένους »), agiles, légères, et dont on se servait pour les expéditions qui demandaient des navires très-rapides. — V. Dromo.

ΔΡΟΥΓΓΑΡΙΟΣ (*Droungarios*), gr. moy. âge, s. m. Amiral, commandant en chef d'une flotte. — V. Drungarius.

DROP, angl. s. (De l'angl.-sax. *Dropa*, goutte.) Chute d'une voile. (V. Depth.) — *Drop* (*to*), v. n. (Tomber.) Avoir de la chute, en parlant des voiles. — *Drop* (*to*) *anchor*, v. a. Mouiller une ancre, Laisser tomber une ancre. (V. Cast [to] anchor, Let [to] go the anchor.) — *Drop* (*to*) *a sail*, v. a. Laisser tomber une voile. — *Drop* (*to*) *a stern*, v. a. Culer. (V. Stern.) — *Drop* (*to*) *to leeward*, v. a. Tomber sous le vent.

DROSSE, fr. s. f. (Corrompu de *Trosse*. [V.]) Ce mot a désigné successivement plusieurs cordages différents : 1° la brague du canon; 2° la drosse du racage; 3° la drosse du gouvernail. Nous allons nous occuper dans cet ordre des trois acceptions du mot : Drosse. — Le comte O'hier de Grandpré, dans son *Répertoire polyglotte de la marine* (1829, 2 vol.), a cru devoir imprimer *Drousse* au lieu de *Drosse*, se conformant en cela à l'orthographe adoptée par Bourdé, et pour écrire « comme prononcent les marins. » L'orthographe de Bourdé était mauvaise, et contraire à la coutume ancienne constatée par le P. Fournier en 1643 : si quelques matelots prononcent *Drousse*, ce n'est assurément que le très-petit nombre, et leur mauvaise coutume ne suffit pas pour justifier un auteur de la préférence qu'il donne à une prononciation exceptionnelle sur une prononciation généralement adoptée, et qui a d'ailleurs pour elle, avec l'ancienneté, la raison étymologique.

1. Drosse, fr. s. f. Brague du canon. — « Drosse est vne corde qui perce l'affust sur la culasse du canon, et tient des deux bouts aux boucles du sabord. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), *Invent. des mots*, etc. — Un *Traité de marine* (Ms. pap. grand in-fol. de 1680; Bibl. du Dépôt de la Mar.), par Dortières, contrôleur général des galères, nomme *Brague* ce que le P. Fournier nommait : Drosse, ce qu'il nommait aussi : Brague, dans l'Invent. des agrès... pour le vaisseau *l'Amiral*. (*Entretiens de mer*, chap. 45.) A l'art. Vstanciles des canons, on lit : Bragues, 16 (pour 16 pièces de 36 livres); le mot : Drosse ne se trouve, dans la vaste nomenclature de ce Traité, qu'à l'art. : Cademoutons (caps de moutons), où on lit : « Pour la Drosse du racage à 2 trous : 1. » — Guillet, *Arts de l'hom. d'épée* (1678), dit : « la Trisse ou Drosse sont des *palans* à canon pour approcher et reculer la pièce du sabord. » C'est là une erreur grossière. La Drosse ou Trosse, qu'on avait corrompue en Trisse, n'était pas un palan, mais une simple corde, comme l'avait fort bien dit Fournier; et puis cette corde était faite pour borner le recul de la pièce, et non pour l'approcher ou la reculer de son sabord. Guillet confondit la brague, — que les matelots pouvaient bien encore nommer : la Drosse, mais que Dortières, d'accord sans doute avec les officiers de la marine et les maîtres des arsenaux, ne nommait plus ainsi dès 1680, — avec le palan de côté. Desroches ne donna pas dans une semblable faute, en 1687; pour lui le mot : Drosse, ne désignait plus que la :

2. Drosse de racage, fr. s. f. (Gr. anc. Ἐπίτονος, Ἀγκοινα, Ἱμάς, Τροπός; gr. vulg. Ντρότσα [*Drotsa*]; ital. *Drossa della trozza*, *Trozza*; géno. *Trossa*; malt. *Trozza*; esp. *Aparejo de troceo*, *Racamento de troza*, *Troza*; port. *Troça*, *Talha de troça*; angl. *Truss-parrel*, *Trussy*; all. *Loses tau-rack*, *Beyfuss*; holl. *Loos touw-rak*, *Byvoet*; dan. *Lose-rakke*, *Bifogden*; suéd. *Lös-rack*, *Racktalja*; rus. Бейфутъ [*Beifoute*]; bas lat. *Trocia*; lasc. *Sar*; fr. anc. *Drene*, *Drau*, *Trosse*, *Lanière*; bas bret. *Dros*.) — « Les basses vergues et la vergue d'artimon » (quand notre auteur écrivait son article, cette vergue était à la latine), « après avoir été élevées à leur place, au haut des mâts qui doivent les soutenir, sont liées à ces mêmes mâts par un cordage nommé Drosse de racage. Les Drosses sont arrangées de manière qu'on peut, à volonté, serrer plus ou moins étroitement les vergues contre leurs mâts, à l'aide de palans. Si leur usage a paru préférable à celui des racages (V.) des autres vergues, c'est que cet appareil est plus léger, et qu'on varie plus facilement les effets qu'on en attend. » Romme (1792).

3. Drosse du gouvernail, fr. s. f. (Gr. mod. Πτερύγια [*Pteryghia*], Ντρότσα [*Drotsa*]; ital. *Trozza del timone*, *Fornello del timone*; esp. *Guardin*, *Galdrope*; port. *Galdrope*; all. *Stuerreep*; holl. *Stuur-reep*; suéd. *Drillträg*; dan. *Ratline*; angl. *Tiller-rope*, *Wheel rope*; rus. Штуръ тросъ [*Chtoure-tross*].) Nom d'un cordage qui s'enroule sur le cylindre de la roue du gouvernail, et qui, passant par des poulies disposées à cet effet, va s'attacher par ses deux bouts à la tête de la barre du gouvernail, pour la tirer tantôt à droite, tantôt à gauche, et placer par ce moyen le gouvernail dans la position où il doit être pour agir utilement sur la direction du navire, à un moment donné.

DROSSER, fr. v. a. (De *Drosse*.) (Gr. mod. Ξεπέσω [*Xépessô*]; bas bret. *Drosa*; all. *Abströmen*; holl. *Afstroomen*; dan. *Afströmme*; suéd. *Afströmma*; rus. Сносить теченіемъ [*Snocite tetchénième*].) Entraîner un navire vers la terre, le serrer contre la terre. On dit : « Ce navire est Drossé par le courant »; c'est-à-dire, est entraîné, emporté par le courant (port. *Levado da corrente*). On compare, dans cette locution hardiment figurée, le bâtiment à la vergue, et le courant à la Drosse qui la tire contre le mât. Drosser est assez nouveau dans le vocabulaire des marins français; du moins, il n'y a pas longtemps que les auteurs de dictionnaires l'ont recueilli. Nous le trouvons pour la première fois dans Lescallier (1777).

DPЪГЪЛ [*Drougoulou, ou* fin. à peine sensible), val. s. m. (Du slave Дрога, qui, selon J. Heym, signifie : Flèche de voiture, comme le DpЪr valaque, selon J. A. Vaillant. En polon., *Drag* signifie Perche, Gaule, Barre.) Barre du gouvernail; Barre de cabestan.—J. A. Vaillant nomme la barre du gouvernail : Кìржъ. (V.)

DROUK-VÔR, bas bret. s. m. (De *Drouk*, mal, et de *Môr*, mer.) Mal de mer. Le P. Grégoire dit : *Clihuëd-mor*. — V. Klénvéd.

DPЪM (*Droum*), val. s. m. (Du gr. Δρόμος. [V.]) Chemin, Route. — DpЪмеаnik, Routier.

DRUNGARIUS CLASSIS, bas lat. s. m. (De *Drungus*, que Végèce explique par ces mots : « Globus militum, » grande réunion de soldats, gros de soldats.) Commandant d'une escadre, d'une flotte.

DRY, ou, suivant l'ancienne orthographe, DRIE DOCK, angl. s. (*Dry*, sec.) Bassin qui assèche, qu'on peut étancher. — V. Dock.

ДРУМГЕТЪ (*Droumhete*), rus. s. m. (De l'angl. *Drum head*.) Tête du cabestan. — V. Шапка.

DRYNG, vieil angl. s. Nous ne connaissons ce mot que par la phrase suivante : « Item, the mayne parrel, with trussys, and 2 dryngs, » qui se trouve dans l'*Inventory of the great barke*, etc. (1532), document que nous avons publié, p. 278, t. II de notre *Archéol. nav.* Nous avions hésité, en 1839, sur le sens à donner à ce terme, et nous nous étions demandé si, par hasard, le *Dryng* du XVIe siècle n'était pas le *Truck* du XVIIe (v. p. 282, vol. cité); aujourd'hui notre doute est fixé, et dans le *Dryng* angl. nous reconnaissons le vieux français *Drenc* (V.), qui désignait la Drosse du racage. Ce sens convient à merveille au passage que nous transcrivions à l'instant; en effet, l'inventaire mentionne dans cette phrase ce qui tient au racage de la grande vergue, « *The mayne-parrel* », les drosses (*Trussys*) et les deux palans de la drosse.

ΔΡΥΟΧΟΣ, gr. anc. et mod. s. m. Varangue. — Les dictionnaires grecs donnent mal à propos la signification d'étançon ou Accore à ce mot, cité par Scheffer (*de Milit. navali*, p. 46) et par Baïf (*Annotationes*, p. 126). Le *Lexikon gallo-hellenikon* (Athènes, 1824) donne le français Varangue pour correspondant au grec Δρύοχος. — V. Κούτσας.

DRÖFN, isl. s. f. Lame, Vague, Houle.—V. Bylgia, Gardr, Hafrumba, Hrönn, Kólga, Olga, Skafl, Stór-siór, Sylg, Unn.

DRŒG, dan. s. Grappin. — V. Dreg.

DUAAT, *t* sonnant, bas bret. v. n. (De *Dû*, noir.) Devenir noir, s'obscurcir, en parlant du temps.

DUABUS ANCHORIS NITI, lat. v. d. (S'appuyer sur deux ancres.) Affourcher, s'Affourcher.

ДУБАСЪ (*Doubass*), rus. s. m. (De Дубъ, chêne.) Ce mot, qui désigne une auge faite en bois de chêne, est le nom d'une barque dont on se sert sur le Boug occidental.

DUBINA (*Doubina*), illyr. dalm. s. f. (Ce mot n'a aucun rapport avec le russe Дубина [*Doubina*], qui signifie gros bâton, massue; mais il a beaucoup d'analogie avec Глубина. [V.]) Abîme, Gouffre, Fond (profondeur de la mer, hauteur de l'eau à certain endroit).—V. Nizokõst.

ДУБКА (*Doubka*), rus. s. f. (De Дубъ, chêne.) Embarcation construite en bois de chêne.

DUCERE NAVEM, lat. v. a. Noliser un navire, l'affréter. — « Ipso mense Augusti (1246) nuntii solemnes illustris domini regis Francorum » (Louis IX) « venerunt Januam, pro Ducendis navibus ad passagium domini Regis contra paganos in partibus ultramarinis qui habentes tractatum cum Potestate Januæ. De voluntate ipsius et totius consilii missus fuit cum eis ex parte communis ad ipsum Regem Guilelmus de Varagine cancellarius et scriba communis ad conducendas naves ipsi domino Regi et galeas ad suum passagium, qui Guilelmus diligenter complevit quidquid fuit ei impositum a communi; et Januenses XVI galeas novas ipsi domino Regi naulo conduxerunt. » Bart. Scriba, *Annal. Januæ*, ap. Muratori, t. VI, p. 510.

DUCK (*To*) IN WATER, angl. v. (N. Webster rapporte ce mot au sax. *Seachan*, qui, selon cet auteur, aurait la signification de : Laver; nous n'avons pas trouvé *Seachan* dans l'Anglo-Saxon Diction. de Bosworth, et nous croyons pouvoir rapprocher l'angl. *Duck* de l'angl.-sax. *Dufian*, plonger, immerger.) Plonger dans l'eau; Donner la cale; Donner le baptême, sous le tropique. — *Duckning*, s. Baptême.

DUCTOR, bas lat. s. m. (De *Ducere*, conduire.) Capitaine.

> — « Tum loca sorte legunt; ipsique in puppibus auro
> Ductores longe effulgent ostroque decori. »
>
> Virgile, *Énéide*, liv. V, v. 132.

(V. Concha, Desemparare.)—*Ductor classis*, Amiral, commandant d'une flotte.

> — « Cernit ibi mœstos, et mortis honore carentes,
> Leucaspim, et Lyciæ Ductorem classis Orontem. »
>
> Virgile, *Énéide*, liv. VI, v. 333.

ДУДКА (*Doutka*), rus. s. f. (Diminut. de Дуда [*Douda*], fifre, flageolet, chalumeau. Reiff rapproche le *Douda* russe du turc *Dudouk*, qui a le même sens. L'illyr. désignait autrefois la trompette par le mot *Duda* [Douda]; il est resté dans les lexiques; *Trublja* [Troublia] l'a remplacé dans la langue vulgaire. Le pol. appelle le joueur de cornemuse : *Duda* [Douda]; *Dudac'* [Doudatz], c'est : Jouer de la musette. Le hongrois a aussi *Duda* pour nommer la cornemuse.) Sifflet, selon M. le comte Alex. de Stackelberg, p. 26 de la

nomenclature navale qu'il a faite pour nous, et aussi selon Alex. Boutakoff. Chichkoff dit : Снисмокъ. (V.)

ΔΥΗΡΗΜΙΟΛΙΑ, gr. anc. s. f. (De Δύω, deux, et d'Ἡμιολία, hémiolie.) Hémiolie à deux rangs de rames, selon l'hypothèse de J. Scheffer, p. 74, *de Milit. nav.* « Δυηρημιολία... eo modo structa, sicut Τριηρημιολία; id est, hemiolia cum duobus ordinibus : quæ, proter cætera, in eo quoque differebat a biremibus, quod nec tam longa esset, nec tot remis ageretur. » Nous ne savons jusqu'à quel point la supposition du savant d'Upsal est fondée; mais nous pensons que, dans l'antiquité, on put dire une double Hémiolie, comme on dit, au XVIIe siècle, une double chaloupe. La double chaloupe n'avait pas une double rangée de rames superposées, comme on peut bien croire : elle était seulement plus forte, plus longue qu'une chaloupe ordinaire.

DUFVA UP, suéd. v. a. (Composé comme *Aufduven.* [V.]) Arriver vent arrière, Arriver tout plat.—Dans le *Dict. suéd.-fr.* de West (1807), nous ne trouvons pas le verbe *Dufva*, que nous lisons dans Röding, t. 1er, p. 12, art. *Ganz abhalten*, et p. 164, art. *Aufduven*. Peut-être *Dufva* est une faute d'impression, et dans ce cas il faudrait lire *Drifva*, qui signifie : Pousser; peut-être *Dufva* a été fait, par les marins suédois, du dan. *Duve*, ou du holl. *Douwen*, *Duwen*; et les auteurs de dictionnaires n'ont pas voulu recueillir cette corruption d'un mot étranger, quand *Drifva* était dans la langue usuelle. — V. Låta gå för de vind.

DUGGA, isl. s. f. Bateau de pêche.—*Dugarri*, s. m. Pêcheur. — V. Fiskari.

DUGGREGN, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Deaw*, rosée, et de *Regn*, pluie. — V. *Stanbregen.*) Bruine.

DUGOHODAC (*Dougohodatch*, *ho* guttur.), illyr. dalm. adj. (*Dug*, long; *Hoditi*, marcher, aller.) Mauvais marcheur.

DUGOST (*Dougost*), illyr. dalm. s. (De *Dug*, long.) Longueur.

DULÈGUINUN DIRÈGUI, tur. s. Mât de hune. — V. Dirèk, Dulèk.

DULÈK, turc, s. Hune. (V. Kioulek, Tchamaq.)— *Dulèk ïelkeni*, s. Hunier; voile de hune. — V. Ielken.

DULGUER, *r* sonnant, turc, s. Charpentier. — *Dulguer bachi*. (*Bach*, chef.) Maître charpentier.

DUMAN, arabe vulgaire, s. Gouvernail. [J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabi.* (1800), p. 100.] — V. Dumen.

DUMEN, *n* sonnant, turc, illyr. dalm. s. (Nous pensons que l'on doit rapporter ce mot au rad. slave Дум, qui exprime l'idée de penser, réfléchir, d'où en russe Дума, Pensée et Conseil d'État.) Gouvernail. (V. Timun, Veslò, Korma, Kormilce, Kormilo.)—*Dumen aghadji*, turc, s. (*Aghadji*, *Agatch*, arbre, bâton, poutre.) Barre du gouvernail. — *Dumen toutmag*, v. a. (*Toutmaq*, tenir en main.) Gouverner. (V. Guèmi oqy.) — *Dumènar*, illyr. s. Timonier. (V. Karmnik, Kormnik.)—*Dumèndji*, turc, s. Timonier.

1. **DUNA**, bas lat. ital. esp. port. s. f. (Du fr.:) Dune. — V. Albajone.

2. **DUNA**, isl. s. m. et v. Tonnerre; Tonner.—V. Reidarslag.

DUNAVAC (*Dounàvatche*), illyr. dalm. s. Vent d'Est. (Peut-être ainsi nommé du Danube [*Dunav*], qui borne l'Orient, par rapport à l'Illyrie.)

DUNE, fr. all. s. f. (Du holl. *Duin* [angl.-sax. *Dun*, montagne], élévation.) (Angl. *Down*; all. *Düne*; dan. *Sandkyst*; suéd. *Sandberg*; rus. Бугры [*Bougri*]; bas lat. port. esp. *Duna*; ital. *Duna*, *Albajone*; port. *Medão*; bas bret. *Dunenn*, *Tévenn*, *Tûn*; malt. *Ghoghlia ta rina.*) Sables amoncelés au bord de la mer, où ils forment des monticules d'une certaine élévation. — « *Dunes* par les Flamans sont appelez ces côteaux de sable qui empeschent que les vagues n'entrent sur terre. Les Anglois nomment Dunes » (*Downs*) « la rade qui est depuis Douures jusqu'au cap du Nord. Les Espagnols les appellent Ola, et nous autres Oule ou bien Houle, qui signifie Vague. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

DUNETTE, fr. s. f. (Gr. litt. mod. Ἐνθεμίον; gr. mod. Κάσσαρον; basq. vulg. *Dunetta*; bas bret. *Dunètès*; ital. anc. *Vano*; géno. *Cassau*; ital mod. *Cassaretto da poppa*, *Contra cassaro*; esp. *Toldilla*; all. holl. *Hütte*; dan. *Hytte*; suéd. *Hyttan*; rus. Рангоусъ [*Ranngouss*], Ютъ [*Ioute*]; angl. *Poop*; ar. côte N. d'Afr. *Kamera de kastel.*) Étage élevé à la partie postérieure du gaillard d'arrière d'un navire; son plancher est à la hauteur d'environ cinq pieds et demi (dans un vaisseau) au-dessus du gaillard, et s'étend du mât d'artimon au couronnement, servant de plafond à la chambre du conseil, et à quelques chambres destinées au capitaine et à d'autres officiers.—L'auteur anonyme des *Termes desquels on vse sur mer pour le parler* (1681 donne de la Dunette cette définition : « C'est le plus haut de la poupe du navire; là est la chambre du maître pilote qui découvre de loing les Dunes, d'où luy vient ce nom. » Ce n'est point parce que le pilote découvre les dunes, du poste où il est placé, que la Dunette reçoit son nom; mais de ce qu'elle est une élévation au-dessus du pont, une petite dune [angl.-sax. *Dun*].—« Au-dessus de la poupe » (des vaisseaux à trois ponts) « est encore un estage qui se nomme la Dunette, où il y a plusieurs chambres pour les officiers. Quant aux autres bâtiments, il n'y a que deux ponts qui règnent d'un bout à l'autre, car le troisième ne couvre que l'avant et l'arrière qui se nomment Gaillards ou Châteaux de poupe et de proue, laissant à découuert à l'endroit du maître bau enuiron le quart de toute la longueur. Il se met au dessus de la poupe » (de ces vaisseaux à deux ponts) « vn autre estage comme au plus grand nauuire que l'on nomme aussi Dunette pour le mesme usage. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar.—« Et d'auantage dès ce temps où commença une si furieuse et continuelle batterie d'artillerie contre les Dunettes que les Anglois auoient fait bâtir auec une incroyable dépense pour la seureté des nauuires entrans au haure de Boulogne qui estoit leur seul espoir de pouuoir retenir la ville... » Oraison du chancelier de France, prononcée devant le Roi au parlement de Rouen, le 7 oct. 1550. Registres du parlement de Rouen, t. II, p. 39, Bibl. de la ville de Rouen; manuscrits. — Les Dunettes mentionnées par ce document étaient de petits châteaux élevés à l'entrée du port et le long de la côte, aux environs de Boulogne. (V., art. *Vaisseau*, la coupe du *Montebello.*)—V. Poupe, Tuque.

DUNGIYAH (prononcé : *Dongul-yah*), ar. s. Nom d'un bâtiment caboteur qu'on trouve particulièrement dans le golfe de Cutch, et qui fait la navigation de l'Arabie, du golfe Persique et de la côte de Malabar. Ce bâtiment, d'une longueur moyenne de 70 pieds, a environ 20 pieds de large au maître bau, qui est généralement placé en arrière du milieu. La hauteur des œuvres mortes, non compris la dunette, est ordinairement de 2 pieds. Quelquefois ces œuvres mortes s'élèvent à 7 pieds, et sont faites d'un bordage continu allant de l'arrière à l'avant; quelquefois la moitié de

cette muraille est composée d'une claie ou empaillage monté sur le franc-bord, par le moyen de petits pieux qu'on implante dans des mortaises pratiquées au franc-bord, comme les tolets d'une embarcation le sont dans la tolerière. Des feuilles de latanier, renforcées par des lattes allant de bout en bout, entrent dans la palissade, qui sert de bastingage. Il y a des Dungiyah chez lesquels la claie que nous venons de décrire n'occupe que la moitié de la longueur du navire comprise entre le pied de la dunette et l'étrave : l'autre moitié est un bordage. L'avant du Dungiyah est pointu, effilé, à peu près comme celui du Baggala, du Garoo-kuh, et de quelques autres navires arabes; son arrière est plat au-dessus de l'étambot, et ouvert, pour laisser un passage à la barre du gouvernail. Cette ouverture a la forme d'une fenêtre étroite. En avant de la dunette, quelques colonnes grêles, tournées et sculptées, soutiennent une sorte de fronton; la dunette est une construction dont la masse est considérable relativement à la hauteur du platbord au-dessus de l'eau, surtout quand le navire est chargé. Son inclinaison de l'arrière à l'avant est très-grande. On peut se faire une idée de la forme de cette dunette, en se reportant aux châteaux d'arrière des navires représentés par Callot dans son œuvre dédiée au duc de Toscane. La partie de la carène du Dungiyah qui surmonte la dunette est pointue, et rappelle la poupe des galères subtiles : ce qui lui donne cet aspect, c'est l'adjonction d'un faux étambot, lié à l'étambot réel par des lattes horizontales, dont quelques-unes, semblables à des préceintes arrondies, vont jusqu'à l'étrave. Le gouvernail tient au faux étambot par des amarres, l'une à la tête et l'autre au pied : quelquefois un troisième amarrage est établi à la flottaison. Tous les Dungiyah n'ont pas la barre à la tête du gouvernail et entrant dans le navire; plusieurs ont une sorte de barre fixée au safran du gouvernail, en arrière et un peu au-dessus de la flottaison. Cette barre est mue par deux cordes allant, l'une à tribord, l'autre à babord, s'amarrer à un petit levier mobile qui tourne autour d'un axe planté dans le milieu de sa longueur. Cet axe est fiché sur une courbe extérieure au navire. A l'extrémité du levier opposée à celle où s'amarre ce qu'on peut appeler la drosse du gouvernail, est placé un petit palan simple, dont le garant est tenu par le timonier. Le pont du navire est à peu près à la hauteur de la flottaison; généralement c'est un pont volant formé par quelques planches mobiles, posées sur des baus en petit nombre. Ce pont ne va pas de l'avant à l'arrière; il s'arrête à la dunette, qui a son pont particulier soutenu par sept ou huit baus,—une fois autant qu'en a le pont principal.—Le Dungiyah n'a qu'un mât, un peu incliné à l'avant, d'un assez fort diamètre, et d'une longueur à peu près égale à celle du navire. Deux haubans à bastague, ou de chasse-marée, servent d'appui au mât de chaque bord. La drisse de la vergue sert d'étai en arrière; l'étai de proue est remplacé par les premiers haubans, qui ont leur dormant un peu en avant du pied de la verticale qu'on abaisserait du sommet du mât. La vergue est composée de deux pièces superposées, comme l'antenne (V.) de la Méditerranée. La voile n'est point triangulaire; elle a la forme d'un vaste trapèze dont le point d'amure est sur la tête de l'étrave, ou à l'extrémité d'un boute-hors analogue au botalon de la Méditerranée. L'itague est double et fait dormant à peu près au milieu de la vergue, après avoir passé par deux clans pratiqués dans la tête du mât. Un seul palan de drisse sert à la manœuvre de cette itague; c'est-à-dire que la poulie supérieure du palan est estropée par l'itague elle-même, ou amarree par son estrope au milieu de l'itague. Le palan est à cinq ou six garans. L'antenne, garnie de sa voile, est d'un poids très-considérable; il faut un nombreux équipage pour la hisser. Le Dungiyah peut monter quelques pièces de petit calibre. Il se sert quelquefois d'avirons, composés de gros bambous garnis à leurs extrémités de planches carrées ou arrondies. A sa poupe, tribord et babord, il porte ordinairement une gaule, au sommet de laquelle flotte un pavillon ou une flamme. N'oublions pas de dire que ce bâtiment est capable de porter d'assez lourdes charges, et qu'il a un grand tirant d'eau. M. Edye, qui a imprimé dans le journal de la Société royale asiatique un mémoire intéressant sur les constructions navales de l'Inde, nomme Baggala ou Budgerow le navire dont nous venons d'essayer une description, d'après les excellents dessins et les indications précieuses de M. Paris, officier de la marine française. M. Paris nous a dit que M. Calforn, Arabe qui est notre agent à Mascate, est contraire au sentiment de M. Edye; il maintient au bâtiment grossier dont nous venons de parler le nom de Dungiyah, et restitue au Baggala (V.) son nom, auquel M. Edye a substitué celui de Daw.

DUO MERCATORES, bas lat. géno. s. m. plur. Les statuts génois ordonnaient que deux des marchands embarqués sur les galères qui allaient trafiquer au delà de la Sicile fussent choisis, par l'office des huit sages, délégués du conseil supérieur de la république pour veiller à ce que le navire ne fût jamais chargé au-dessus de ses fers. Voici le texte d'un statut de 1340 : « Et per officium predictum » (octo sapientium) « debeant eligi Duo ex dictis mercatoribus quos meliores esse cognoverit, qui Duo debeant habere curam, in toto ipso viagio, videndi et recognoscendi si ferra » (V. Ferrum) « dicte galee... stabunt nitida super aquam, et si spacia ordinata in ipsa galea erunt et remanserunt expedita secundum formam presencium tractatuum; qui dicti Duo mercatores eodem tempore debeant videre et recognoscere dicta ferra, videlicet unus ipsorum a parte destra » (*sic*, pour dextra) « et alius a sinistra; et de predictis » (rebus) « teneatur patronus facere fieri inquisicionem per dictos Duos in omnibus locis speciffiatis in presentibus tractatibus, sub pena librarum 25 pro quolibet et qualibet vice. » P. 50 de l'*Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. dépôt de la Mar. — Les deux marchands dont il vient d'être question sont appelés *Cercatores* par le même chapitre du statut. (V. Cercator, Cerchator). — Un statut de 1441 étendit à tous les navires du commerce ce que celui de 1340 avait ordonné pour les galères : « Statuimus et ordinamus » (dit le statut de 1441) « quod officium Gazarie civitatis Janue teneatur et debeat in qualibet nave eligere Duos mercatores, vel alias duas personas, ituras et navigaturas in navibus qui sub vinculo juramenti promittant denuntiare seu denuntiari facere si patronus illius navis in suo viaggio per quosteriam » (sur la côte. — V. Costeria.) « post recessum ipsius navis levaverit, seu oneraverit navem suam ultra debitam portatam ejusdem navis, et similiter denuntiare si dicta talis navis vel navigium aliquas res, seu merces carrigaverit in coperta. » P. 8 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. cité ci-dessus.

DUO SAPIENTES, bas lat. s. m. plur. Le conseil des vingt-quatre sages ou prud'hommes qui, sous l'autorité du podestat et de l'abbé, (*Abbas*, dit le texte du statut. Ce mot vient du syriaque *Abba*, père. L'abbé de la commune de Gênes n'était point un ecclésiastique, mais un citoyen considérable, chargé de veiller en père sur les intérêts de ses concitoyens, à peu près comme le maire de nos modernes communes.) ce conseil qui gardait la direction de tout ce qui touchait au gouvernement de la ville et de la rivière de Gênes (V. Riperia Janue), avait institué huit sages, spécia-

lement chargés des choses relatives à la navigation et à la construction des navires et galères qui faisaient les voyages dans la Noire et au delà de la Sicile. Ces huit sages, par un statut du 22 janvier 1333, déléguèrent deux d'entre eux pour veiller à ce que les galères ne fussent pas construites sur des mesures qu'interdisaient les règlements. On lit dans le manuscrit de l'*Imposicio officii gazarie* (Bibl. du Dépôt de la Mar., copie d'un manusc. des Archives de Saint-Georges) : « Quod sint duo ad mensurandum dictas galeas. — Item, quod sint et esse debeant Duo sapientes illi videlicet qui elligentur seu ellecti fuerint per Octo sapientes constitutos super factis navigandi et maris majoris » (V. Mare majus), « seu majorem partem ipsorum seu per majorem partem eorum qui pro tempore fuerint, et durent in eorum officio per tantum tempus per quantum predictis Octo seu majori parti eorum visum fuerit, et habeant pro eorum salario et consistat officium dictorum duorum in hijs que supra dicta sunt et infra dicentur. » P. 18.

DURBUN, *n* sonnant. Corrupt. de *Dourbin*. (V.)

DURCH DEN KONTERMARSCH ABFALLEN, ou **ABHALTEN**, all. v. a. (Mot à mot : Par le moyen de la contremarche arriver.) Arriver par la contre-marche. — V. Abhalten, Abfallen, Kontermarsch.

DURCO, bas lat. s. m. Probablement pour *Draco* (V.), dans ce vers de la *Lutecia obsessa*, poëme du moine Abbon (IXe siècle) :

« Antequa Durcones multi repetunt morientes. »

V., sur ce vers, les observations que nous avons publiées, p. 139-140, t. 1er de notre *Archéol. nav.* — Les *Durcones* d'Abbon nous paraissent être les *Drakar* des Sagas. — V. Drake.

DURMENTE, esp. s. m. Pour *Dormente* (V.), dans ce passage de l'*Arte para fabricar... naos* de Th. Cano (1611) : « Baxando el Durmente de popa vn codo mas que la cinta y de proa medio codo, — la bauquière de poupe baissant d'une coudée plus que la préceinte, et celle de poupe une demi-coudée. » *Durmente* a pour variante : *Durmiente*. — V. Palmexare.

DUTCH-BOAT, angl. s. Bateau hollandais ; Bot ; Flibot.

ΔΥΤΙΚΟΝ (*Dytiko-n*), gr. litt. mod. s. n. (Du gr. anc. Δύτης, plongeur.) Occident. — V. Πονέντε.

DUTY OF ANCHORAGE, angl. s. (Du fr. *Dû*, de *Devoir*. C'est une forme analogue à celle de l'ital. *Dovuto*.) Droit d'ancrage. — V. Koelage.

ДУТЬ (*Doute*), rus. v. a. (Du sanscr. *D'oû*, agiter, selon Reiff.) Venter. — « Дуеть крѣпко (*Douete krépko*), Il vente très-fort. » — « Дуеть свѣжо (*Douete svéjo*), Il vente grand frais. » — « Не макъ мо свѣжо дуеть (*Ne makk to svéjo douete*), Il ne vente pas très-frais. » — V. Вѣять.

DUUMVIRI NAVALES, lat. s. m. pl. (Du lat. *Vir*, homme, et *Duo*, deux.) Nom de deux magistrats chargés, avant que les préteurs de la ville n'eussent ce soin, de tout ce qui tenait à l'administration de la marine et à la police de la flotte. — « Junio Bubulco III et Q. Æmilio CSS duo imperia dari cœpta per populum, utraque pertinentia ad rem militarem, unum ut tribuni militum seni deni in quatuor legiones a populo crearetur, quæ ante per quam paucis suffragio populi relictis locis, dictatorum et consulum ferme fuerant beneficia ; tutelere eam rogationem trib. pleb. L. Atticus C. Martius ; alterum ut Duumviri navales classis ornandæ reficiendæque caussa idem populus juberet. Lator hujus plebisciti fuit M. Decius Trib. Pleb. » Tite-Live, chap. 30, liv. IX. — Le même auteur nous apprend, liv. XXXIV, ch. 20, que « Prætoribus Fulvio et Scribonio, quibus ut jus dicerent Romæ provincia erat, negotium datum (fuit), vt præter eam classem, cui Atilius præfecturus erat, centum quinqueremes pararent. » Et, chap. 24 du même livre, que : « M. Fulvio prætori urbano negotium datum est, ut quinqueremes novas quinquaginta faceret. » Enfin, liv. XXVII, chap. 24, que : « P. Licinio Varo prætori Urbis negotium datum est, ut naves longas triginta veteres reficeret. » — Gênes eut, au XIVe siècle, ses Duumvirs, comme on l'a vu à l'art. *Duo sapientes*. (V.)

DUVE OP, dan. v. a. (Composé comme *Aufduven*. [V.]) Arriver tout plat, Arriver vent arrière.

DVOPÈK, illyr. dalm. s. (De *Pèchi*, cuire, et *Dvo* [*Duo*, lat.], deux.) Biscuit. — On dit aussi, mais plus rarement : *Krùh dvopecsèn* (pain cuit deux fois), *Krùh popecsèn*, *Krùh pripecsèn*.

DVOVESLI, illyr. dalm. adj. (De *Veslo*, rame [*Vesli*, plur.], et de *Dvo* [*Duo*, lat.], deux.) A deux rames.

DZANTIR, lasc. s. Chaîne. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 17 de son *Engl. and hindoost. naval Diction.* (1813), écrit : *Zunjeer*, et donne pour synonyme à ce mot : « *Sankal*, » qui, selon lui, est une corruption du sanscr. « *Srink, hala*. »

DZAVOUNH, ou **DZAVOUKH**, madék. s. Brume. — V. Zav.

DZ'DZ', **DZ'DZ'U** (*Dgedge*, *Dgedjou*), pol. s. m. (Probablement du même radic. que Дождь [*Dojd*], signifiant en russe : Pluie, comme *Dagg*, en suédois, signifie : Rosée.) Bruine.

DZIALO (*Dgialo*), pol. s. n. (Doit se rapporter au radical qui a fait l'illyrien *Diljka*. [V.]) Bouche à feu, Pièce d'artillerie, Canon.

DZOR, ar. côte N. d'Afr. s. Archipel.

ΔΩΔΕΚΑΣΚΑΛΜΟΣ, gr. anc. adj. (De Σκάλμος [V.], et de Δώδεκα, douze.) A douze scalmes, à douze avirons, et peut-être à douze bancs de rameurs, comme le veulent les dictionnaires. Plutarque, parlant de l'embarcation dans laquelle César se jeta, sans suite, pour gagner Brindes, s'exprime ainsi : « Ἐς πλοῖον ἐμβὰς τὸ μέγεθος δωδεκάσκαλμον. » (Il s'embarqua sur un navire de la grandeur de douze scalmes.) Est-ce une barque à douze bancs de rameurs, c'est-à-dire à vingt-quatre avirons, douze de chaque bord, que Plutarque veut désigner ici ? Nous ne le pensons pas. Ce navire aurait eu, en effet, l'importance d'une de nos grandes chaloupes, ou d'un brigantin du XVIe siècle ; et César y aurait été assez en sûreté pour que son biographe ne trouvât pas très-surprenant que le héros y eût cherché un asile. Sa longueur eût été de 50 à 60 pieds environ, et cela ne répondrait pas trop bien à l'idée que l'on peut se faire du « Parvulum navigium » dont parle Suétone : « Clam noctu, parvulum navigium solus, obvoluto capite, conscendit. » Si, au contraire, le Dodécascalme n'a que six rames de chaque bord, il n'a plus qu'une trentaine de pieds de longueur ; et l'on conçoit mieux l'étonnement des auteurs qui racontent cet acte résolu de César.

ΔΩΔΕΚΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (De Δώδεκα, douze.) « A douze rangs de rames, » disent les dictionnaires ; A douze rames, dirons-nous. Nous ne comprenons pas un navire qui aurait eu douze rangs superposés de rameurs, ou même douze groupes de rameurs, rangés sur la longueur du navire, que cette disposition aurait étrangement allongé ; car entre chaque groupe il aurait fallu un intervalle assez grand,

et d'ailleurs les groupes auraient admis plus de deux rames chacun. Ce que nous admettons, c'est que le Dodécère avait douze rames de chaque côté, comme un brigantin (V.), ou seulement douze rames, six de chaque bord, comme le Δωδεκάσκαλμος. (V.)

DĂCK, suéd. s. (Même étymol. que *Deck*. (V.]) Pont. — *Dăck of tàg*, Pont de cordes. — *Dăck-stötta*, Epontille de pont. — V. Stötta, Tag.

DÖD STIL, dan. suéd. (De l'angl.-sax. Δoeδ, Δeaδ, adj. Mort.) Calme plat. — V. Stil, Dead calm, Calma morta.

DÖPNING, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Dufian* [*e*], plonger, immerger.) Baptiser.

DЪPÎMA (A) (*A Derima*), val. v. a., selon Poyenar, qui nous paraît avoir raison contre J. A. Vaillant. Cet auteur dit Dъpъma (*Derema*); or, il est évident que le mot valaque signifiant : Démolir, est corrompu du lat. *Dirimere*, séparer, diviser. — Dъpîmapea, s. Démolition.

ДЫРЫ ДЛЯ ВАТЕРЪ-ШТАГОВЪ (*Diri dlia vatère-chtagove*), rus. s. plur. Trous du taillemer par lesquels passe la sous-barbe. — V. Дира.

ДѢТКА У ВЕСЛА (*Detka, Dietka ou vesla*), rus. s. f. Tambour, Bras ou Genou de l'aviron. — Nous ne trouvons ni dans J. Heym ni dans Reiff le mot Дѣтка qui nous est fourni par Alex. Chichkoff, et qui se lit p. 93 et 157 de son Dict. fr.-russe, et p. 42 de son Dict. angl.-rus. Dans l'illyr., Djĕte (*Diète*) signifie enfant, comme en rus. Дитя (*Ditia*); mais nous ne croyons pas que les marins russes aient voulu comparer à un petit enfant une partie quelconque de la rame. — V. Ручка, Валекъ.

Д'ÎМПРОТІВЪ (*D'improtive*), val. adv. Par le travers. — V. Îmпpotiвa.

DÆGE (*Dāghe*), angl.-sax. s. Navire.

DÆK, dan. s. (Même origine que *Deck*. [V.]) Pont. — *Dæk af toug*, Pont de cordes. (V. Toug.) — *Dæk med luger* (Pont avec une trappe), Pont volant. — *Dæk med røstværk*, Pont à caillebotis. (V. Røstværk, Røstværksdæk.) — *Dæksbjelke* (*Bjelke*, Solive; de l'angl.-sax. *Bale*, Poutre), Barrot. — *Dæksbrud* (*Brud*, fracture, rupture), Arc de pont. — *Dæksnæ*, Courbe de pont. — *Dæksplanke*, bordage de pont. — *Dæksstøtte*, Épontille de pont. (V. Støtte.)

(Lettres D. Δ. Д : 803 articles.)

E.

E, abréviat. du fr. Est et de l'angl. East.

EA, angl.-sax. s. Eau, Fleuve. — V. Hólm, Lago, Lagu, Loge, Wæter.

EALAND, angl.-sax. s. (De *Land* [V.] et d'*Ea*. [V.]) Ile.— *Ealand* a pour variante *Ealond*. — V. Æge, Iegland, Ig, Iggaδ, Igeoδ, Iggeoδ, Igoδ, Igland, Iglond, Lond, Ygland.

EAR, angl. s. (Proprement : Oreille.) Empointure.—*Earing*, s. Raban d'empointure. — *Earing cringle* ou *Earing splice*, Patte d'empointure.

EAR AVEL, bas bret. s. m. Composé d'*Ear*, air, et d'*Avel*, vent.) Aire de vent. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que *Ear avel* est la traduction de la mauvaise orthographe française : Air de vent. (V.)

EASE (TO), angl. v. a. (Du sax. Æδ, *Easy*, repos.) Alléger, Soulager, Mollir, Donner du mou; filer un cordage peu à peu. — *To ease the cable*, Filer un peu de câble. — *To ease the helm*, Faire porter, redresser la barre. — *To ease the ship* (Soulager le navire que le vent chargeait trop), Faire venir le bâtiment au vent (*Spiers*, 1846); Loffer à la risée (Romme, 1792). — *To ease up any rope*, Alléger un cordage. — V. Loose (To), Slacken (To).

EAST, angl.-sax. angl. s. Est. — « It is » (l'île de Madère) « composed of one continued hill, of a considerable height, extinding itself from East to West. » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 2, p. 21. — *East by south*, Est ¼ sud-est. — *East by north*, Est ¼ nord-est. — *Eastward*, A l'est. — *Eastan-wind*, angl.-sax. Vent d'est. — *East suδ*, Sud-est.

EAU, fr. s. f. (L'étymologie de ce mot, que les documents du moyen âge nous présentent sous des formes variées et assez bizarres, est difficile à préciser. Le latin *Aqua* a-t-il fait *Yave*, *Yeaue*, *Eve*, *Eau?* Faut-il rapporter, comme le voulait Wachter, le mot français à l'angl.-sax. *Ea*, qui a pour analogues *Aa* dans l'islandais et dans le danois, et *Ab* dans le persan? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Disons seulement qu'*Aigue*, francisation évidente d'*Aqua*, a peut-être fait *Yague*, et, par le changement habituel du *g* en *v*, Yave et Eve.) (Vieux fr. *Aigue;* gr. anc. Ὕδωρ; gr. mod. Νερόν [*Néro-n*]; lat. *Aqua;* lat. *Acqua;* cat. anc. *Aygua;* esp. port. *Agua;* port. anc. *Agoa*, *Agoua*, *Augoa*, *Augua;* isl. *Là*, *Vatn;* angl.-sax. *Ea*, *Holm*, *Lago*, *Lagu*, *Reohnys*, *Wæter;* angl. holl. *Water;* all. *Wasser;* dan. *Vand;* suéd. *Vatten;* malt. *Ilma;* bas bret. *Dour;* basq. *U*, *Ur*, *Ura';* val. Anъ [*Ape*]; illyr. dalm. *Voda;* rus. Вода [*Voda*]; hongr. *Viz;* pers. turc, *Ȧb;* ar. turc, *Ma;* turc, *Sou;* mal. *Aïer*, *Ayer;* madék. *Ran*, *Ranou;* nouv.-zél. *Hani*, *Waï;* viti. *Awaï;* tonga, *Vaï;* port Praslin, *Maloum*, *Moloum;* papou, *Ouaïer;* papou-waïgiou, *War;* satawal, *Ral*, *Ralou;* tikopia, *Vaï;* ualan, *Ko;* taïti, *Pape*, *Vaï;* vanikoro, *Ouïre*, *Nira*, *Ero;* groënl. *Akitsok*, *Imek;* wol. *Ndoje* [Ndokhe]; bamb. *Dhy*.) L'Académie française (1772) définit l'Eau un « Élément froid et liquide. » Nous ne savons si cette définition serait approuvée par l'Académie des sciences; nous n'avons point à nous occuper, sous le rapport de sa composition ou de ses propriétés, du fluide dont les noms divers viennent d'être rapportés ici; ce n'est point notre affaire. Nous devons nous contenter d'expliquer celles des locutions maritimes les plus usitées dans lesquelles entre le substantif Eau. — On dit d'un navire qu'il Fait de l'Eau ou qu'il fait son Eau, lorsqu'il fait sa provision d'Eau potable dans des tonneaux ou des caisses (V.) en fer. On dit qu'il fait Eau, lorsque l'Eau de la mer s'introduit dans son intérieur par quelque trou accidentel, ou par les intervalles des bordages que le travail du bâtiment a désunis. Un navire sous voile ou à l'aviron laisse derrière lui une trace profonde, agitée, tourbillonnante, écumeuse, qu'on appelle ses Eaux (ital. *Acque;* angl. *Wake;* suéd. *Kölvatter;*

rus. Кильватеръ [*Kilevatère*]; ar. côte N. d'Afr. *Maïa*.) On comprend ce que c'est qu'être dans les Eaux d'un navire. En parlant des marées, on nomme Eaux vives (ital. *Acque vive;* malt. *Bahar kani;* rus. Полная вода [*Polnaïa voda*]) (les plus hautes marées qui correspondent à l'époque des syzygies; et, par opposition : Eaux mortes [ital. *Acque morte, Falle di Acque, Acque di fele;* malt. *Bahar mejet;* rus. Манха [*Mani-ha*], Упалая вода [*Oupalaïa voda*]), les plus basses marées qui correspondent aux quadratures de la lune.—Le *Consulat de la mer,* chap. 71, édit. Pardessus, imposait au capitaine d'un navire de donner « plaça è Aygua » aux passagers qu'il devait transporter.—« MM. de Béthune et de Langeron commencèrent alors à tenir le vent pour demeurer dans les Eaux de M. du Quesne. » *Mém. de Villette*, an. 1675.

EAUR (prononcé à peu près *Évar*), bas bret. s. m. Ancre. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* — V. Eôr.

EBB, angl. s. (De l'angl.-sax. *Ebbe.*) Reflux, Jusant. — Le holl. écrit *Eb* ou *Ebb*, le dan. *Ebbe*, l'all. *Ebbe;* le suéd. *Ebb*, le fr. *Èbe*. De l'angl.-sax. *Ebbe*, le bas lat. fit *Ebba*, qu'on trouve dans quelques vieux auteurs anglais. — *Ébanker,* holl.; *Ebb anchor,* angl.; *Ebbankar,* suéd.; *Ebbanker,* all.; *Ebbeanker,* dan., Ancre de jusant. — *Ebbe*, dan. v. Baisser, se retirer, descendre, en parlant de la mer. (V. *Falde.*) — V. Jusant.

ÉCHANTILLON, fr. s. m. (Contract. du vieux fr. *Eschantillon*, qui sonna *Escantillon*, comme le prouve la forme *Escantaillon* que l'on remarque, art. 8, d'une *Ordonn.* rendue par Charles V, en févr. 1369. (V. t. v, *Ordonn. des rois de France*, p. 253, où on lit : Estantaillon pour Escantaillon, faute relevée avec raison, selon nous, par D. Carpentier].) D'où venait *Escantaillon?* De la même origine que les mots : *Eschantillio, Escandilare, Escandaleum, Scandagliare, Scandilhare, Scandillare, Scandale*, etc., qui se trouvent dans un grand nombre de documents latins des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles. Échantillon, Comparer à l'Échantillon, Mesurer et Mesure, sont les significations de ces mots. Caseneuve et Ménage rapportent *Échantillon* au bas lat. *Cantus*, qu'ils supposent fait du gr. Κάνθος, Coin de l'œil. En admettant que Κάνθος soit, en effet, l'étymologie de *Cantus*, faut-il faire venir Eschantillon de *Cantus* et par conséquent de Κάνθος? Nous en doutons, et nous croyons que c'est dans les langues du Nord qu'on doit aller chercher le mot d'où sont descendus *Escantaillon, Eschantillio*, etc. L'isl. a *Skamtr*, qui signifie Mesure, Dimension, en même temps que : Partie, portion, part. *Skamta* veut dire Diviser et mesurer. La racine islandaise : *Skamt* n'est-elle pas visible dans les mots cités plus haut, où la syllabe *Scant, Scand* est radicale? Les significations de *Skamtr* et *Skamta* ne sont-elles pas justement celles des mots en question? Il nous semble que Κάνθος est hors de cause dans la composition d'*Eschantillon*, et que *Skamt* est le générateur de toute la famille à laquelle appartient *Eschantillon*. L'angl.-sax. a Sceat (*Skat*), qui signifie Partie, Portion et Angle. Sceat et Skamt sont évidemment en rapport; viennent-ils du bas lat. *Cantus* ou du gr. Κάνθος? Qui oserait l'avancer?

Si l'étymologie du mot Échantillon que nous venons de proposer n'était pas acceptée par les juges compétents en semblable matière, nous insisterions encore pour faire rejeter *Cantus*, et nous demanderions s'il ne serait pas naturel de voir dans le lat. *Scandere*, Mesurer, l'origine de *Scandale, Scandagliare, Escandilare*, etc.? Il est vrai que ce serait peut-être seulement déplacer la difficulté. Dans le latin antique, *Scandere* signifie toujours monter, gravir, saillir. Monter et mesurer n'ont aucune analogie; comment, au V[e] siéc., Diomède et Claudien furent-ils induits à prêter au verbe *Scandere* le sens de mesurer? C'est ce que nous ignorons. Mais le *Scandere* de Claudien et de Diomède est-il bien le même mot que l'antique *Scandere?* N'est-ce pas une homonymie plutôt qu'une extension? Voilà ce qu'il serait difficile d'établir ou de contredire. *Scandere* (Mesurer) et *Skamta* ont, par leur forme comme par leur signification, une relation bien extraordinaire, si elle n'est que fortuite. Et pourquoi serait-elle absolument fortuite? Qui sait ce que la longue domination de Rome sur la Gaule et la Germanie introduisit de radicaux barbares dans la langue latine? Qui sait ce que les guerres des derniers siècles de l'empire apportèrent de mots nouveaux au vocabulaire des Romains? (Angl. *Scantling;* rus. Мѣра [*Méra*], Толстота [*Tolstota*].) Dimension d'une pièce de bois, et, par extension : Épaisseur de la muraille d'un vaisseau, ou mieux des pièces qui la composent. — « Vous m'avez enuoyé il y a quelques jours les proportions que doit avoir le grand merrein dont on se sert à Toulon; mais comme vous ne m'avez point enuoyé celles du petit merrein, ne manquez pas de m'en enuoyer promptement un mémoire, et de me marquer en mesme temps la quantité dont vous auez besoin de chaque Eschantillon. » *Seignelay à Arnoul*, 5 août 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 389. Ms. Arch. de la Mar. — « Les deffauts les plus essentiels qui se trouuent dans tous les vaisseaux bastis à Toulon, dont il est fait mention en ce devis, consistant en ce qu'ils ne sont pas assez forts à l'endroit où les membres se joignent, et qu'ils ne sont pas bastis de bois d'un assez gros Eschantillon à proportion de leur grandeur, il n'y a rien de plus important, etc. » *Seignelay à du Quesne;* 12 févr. 1680; *Ordr. du Roy*, vol. n° XLIX, p. 91 v°. — V. Déjoint.

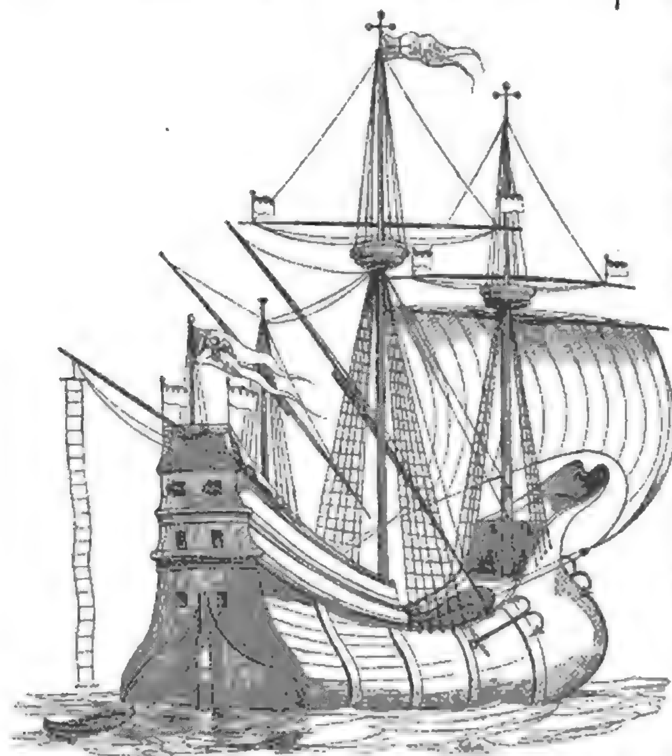
ECHAR, esp. v. a. (? Du lat. *Ejicere*, mettre dehors.) Jeter. — *Echar a la mar*, Jeter à la mer. — *Echar al agua*, Lancer un navire. (V. Galera de veinte y nueve bancos.) — *Echar anchora*, Jeter l'ancre. (V. Barguero.) — *Echar el cable*, Filer le câble. — *Echar la barca à la mar*, Mettre la chaloupe à la mer. (V. Muerta.) — *Echar la cadena*, Jeter la chaîne d'un côté à l'autre du port; Fermer le port. (V. Cerrar el puerto.) — *Echar en vela* (Jeter [le vent] dans la voile), Orienter une voile. (V. Amainar.) — *Echar un bote*, Mettre un canot, une embarcation à la mer. (V. Caer à la mar.) — Le basq. dit : *Echa.* — *Echazon*, Jet.

ECHARS, fr. anc. adj. (Corrompu d'*Eschar* ou *Escars.* [V.]) — *Écharser*, v. a. Refuser, Varier, en parlant du vent.

ECHAUME, ECHOME, fr. anc. s. m. (Corruption d'*Escaume.* [V.]) Tolet.

1. ÉCHELLE, fr. s. f. (Contraction du vieux fr. *Eschelle* ou *Eschielle* [V.]), qu'on prononçait certainement autrefois Eskelle, Eskielle. Le bas breton a gardé cette prononciation; il dit : *Skeûl*, Échelle ; *Skeûlia*, escalader. Dans le poëme de *Robert le Diable*, cité par D. Carpentier, on lit : « Ains passe toutes les Esquielles. » (Avant, passent tous les soldats rangés dans cet ordre de bataille qu'on appelle Échelles. [V. 1. Escala et Escalla].) Eskielle ou Eskelle fut fait de *Scala.* (V.) (Gr. anc. Κλίμαξ; gr. vulg. Σκάλα; cat. esp. basq. *Escala;* esp. anc. *Escalera;* port. *Escada;* ital. *Scala, Scaletta;* géno. *Scâ;* provenç. *Escale;* bas bret. *Skeûl;* ar. côte N. d'Afr. *Skala;* turc, *Nerdevan ;* turc vulg. *Merdiven;* illyr. dalm. *Skalla, Doksat;* val. Скаръ (*Skare*); rus. Трапъ (*Trape*); rus. Лѣстница (*Liesnitsa*); hong. *Garádics* (Goraditch), *Lajtra* (Laïtra); groënl. *Majoartarbik, Tungmarbik;* isl. *Skipstigi;* angl.-sax. *Hlædder;* angl. *Ladder;* all. *Leiter;* holl. *Trap;* dan. *Trappe;* suéd. *Trappa;* mal. *Tanga;* madék. *Fitsahan;* chin. *Ty-tsé;* taït. *Ara;* nouv.-zél. *Ara-wata.*) On sait ce qu'est une

Échelle, sans que nous le disions. A bord, on communique d'un étage à l'autre, au moyen d'Échelles qui, pour la plupart, sont des escaliers de bois à marches assez larges. Sur le flanc du navire, de chaque côté, sont cloués un certain nombre de chevrons façonnés en degrés; leur réunion compose ce qu'on appelle l'Échelle hors le bord. (Angl. *Gang way*, *Ladder;* ital. *Scala boscaina.*) Un escalier large, commode, décoré de pavois en certains cas, s'applique quelquefois au côté droit du navire; on le nomme l'Échelle de commandement. (Angl. *Accommodation ladder;* esp. *Escala real;* ital. *Scala reale;* rus. Парадный трапъ [*Paratnii trape*], Фалрепной трапъ [*Falrepnoïe trape*].) (V. Honneurs.) Une Échelle aux montants de corde, aux échelons de corde ou de bois, que l'on suspend à l'arrière du navire, pour communiquer du bâtiment aux embarcations qui sont à la traîne, reçoit le nom d'Échelle de poupe. (Angl. *Poop ladder;* ital. *Buscalina;* génо. *Buzcainha*, *Sed de puppa;* rus. Кормовая лѣстница [*Kormovaïa liestnitsa*], Шторм-трапъ [*Chtorme-trape*].) L'usage de cette Échelle est déjà ancien; nous avons dessiné à Gênes, en 1834, un navire de la fin du XVIe siècle qui nous a fait voir l'Echelle de poupe. Voici ce bâtiment :



2. ÉCHELLE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Scala.* [V.]) (Gr. mod. Σκάλα; ital. *Scala;* cat. esp. port. *Escala;* port. anc. *Escapola*, *Escapulla;* turc, *Iskelé;* val. Скелъ [*Skèle*]; rus. Пристань [*Pristane*]; vieux fr. *Scale*, *Eschielle.*) Proprement : Lieu où un bâtiment pousse à terre une Échelle ou une Planche (V.), pour y opérer le débarquement de ses passagers ou de ses marchandises. Dans ce sens, *Échelle* est synonyme d'*Escale.* (V.) Les ports du Levant où les navires du commerce vont faire le négoce sont nommés *Eschelles du Levant.* Piston de Tournefort attribue au mot *Échelle* une origine que nous ne saurions admettre, bien que l'autorité du savant qui l'a hasardée impose une grande réserve à notre critique. Dans sa *Relation d'un voyage du Levant* (Paris, 1717, in-4°), t. II, p. 161, Tournefort s'exprime ainsi : « Ce golphe d'Arnautevi » (bosphore de Thrace) « est désigné par Denys de Bysance sous le nom de Golphe de l'Échelle, parce que dans ce temps là, il y avoit une fameuse Échelle ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grant usage pour charger et pour décharger les vaisseaux, parce que l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'appeloient *Chelæ*, par je ne sais quelle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pattes des écrevisses : de *Chelæ* on fit *Scalæ;* de là vient que les ports les plus fréquentez du Levant s'appellent des *Échelles.* »

Nous n'avons pas sous les yeux le passage auquel Tournefort fait allusion; et si nous accordons que l'illustre botaniste le comprit et l'expliqua bien, nous ne pouvons accorder que la conséquence qu'il en tira soit raisonnable. Non, *Chelæ* n'a point fait *Scalæ.* Si, par le mot *Chelæ*, les Latins désignaient les pattes d'une écrevisse, *Chelæ*, comme Χηλή, était le nom qu'on donnait à un Môle, à une Jetée; or, Môle, Jetée et Échelle (*Scala*, de *Scandere*, monter) sont choses très-différentes, et les mots qui les désignent ne peuvent être rapprochés.

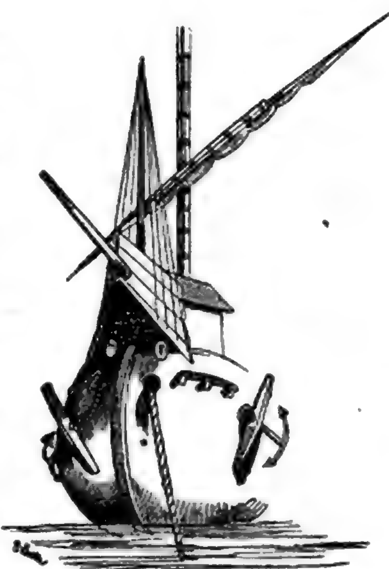
Scala est si bien l'étymologie du mot *Échelle*, dans le sens qui nous occupe, que les Grecs, selon l'excellente remarque de Huet, appelaient les escales ou lieux de relâche : Κλίμακας, du nom de l'Échelle elle-même (Κλίμαξ [V.]), dont se servaient les navires pour communiquer avec les quais ou le rivage. — « Si ces deux convois de Toulon arrivent dans le dix ou quinze du mois prochain, je m'avancerai jusques aux rades de Smyrne, ce qui sans doute pressera le grand visir de se résoudre promptement, ou de satisfaire l'ambassadeur, ou de laisser embarquer tous les Français des Eschelles » (du Levant), « ce qui seroit d'une longue execution. » *Lettre de du Quesne à Seignelay*, 8-24 octobre 1681, datée : Scio-Milo.—On a dit : Faire Echelle, pour faire escale, ou relâcher dans un port de commerce.

3. ÉCHELLE, fr. provenç. s. f. Quelques-uns des bâtiments latins de la Méditerranée, les tartanes provençales par exemple, ont, en avant de l'étrave et des joues, une sorte de bec très-avancé ayant la figure d'un triangle équilatéral, qu'on a très-justement comparé à l'une des parties d'une Échelle double. Cette guibre est nommée l'Échelle. Les deux montants sont consolidés par un certain nombre de traverses appelées Gardes, qui sont comme les échelons de l'Échelle. Une pièce de bois qui va, de la pointe de la guibre à l'étrave, où la retient une forte courbe, traverse toutes les gardes.

Cette construction n'est pas nouvelle; on la voit dans plusieurs anciennes figures de navires, et par exemple dans un tableau de Mantegna (XVe siècle), représentant l'*Enlèvement d'Hélène;* ouvrage curieux qui, en 1835, faisait partie de la galerie Barbarigo de Venise.

On la remarque encore dans un navire peint par Vit. Carpaccio, en 1515 (*Vie de sainte Ursule*, musée de Venise). Nous donnons au commencement de la page suivante un croquis de ce vaisseau vu par l'avant; il ne pouvait trouver place au bas de cette colonne.

L'Échelle est très-manifeste dans cette proue. Seulement elle est surchargée d'un château qui n'existe pas dans les bâtiments modernes.



Le navire qu'on trouvera à l'article *Planche* de ce Glossaire a la proue terminée par une construction dont la base est l'Échelle que nous venons de décrire. — V. Bradacer, Broca.

ÉCHILLON, ÉCHILON, ESCHILLON, fr. anc. provenç. s. m. (Variante de Sielon [V.], dont nous ignorons l'étymologie.)

ÉCHIQUIER, fr. s. m. (D'*Échecs*, fait du pers. *Schah*, roi.) (Rus. Шахматное положеніе [*Chakhmatnoïe polojénié*].) Lorsque des vaisseaux rangés sur une des lignes du plus près (celle de tribord, par exemple) ont les armures sur le bord de l'autre ligne du plus près (celle de babord), ils sont en Échiquier. Cette disposition n'est pas sans analogie, en effet, avec celle des cases dans les grandes diagonales de l'Échiquier.

ÉCHOUAGE, fr. s. m. (D'*Échouer*. [V.]) (Ital. *Arenamento*, *Arrenamento*, *Incaglio*; esp. *Varadero*; port. *Encalho*; malt. *Investiment*; all. *Strandung*; basq. *Galareteguia*, *Ondarpilla*; rus. Стояніе судна на мѣли [*Stoïanié soudna na méli*].) Situation d'un navire échoué, lieu où l'on peut échouer un navire ou des navires, sans danger pour eux. — V. Eschouage.

ÉCHOUEMENT, fr. s. m. (D'*Échouer*. [V.]) (Ital. *Arrenamento*, *Incaglio*; esp. *Varada*, *Encallada*; port. *Encalho*; all. *Standung*; dan. *Stranding*; suéd. *Strandning*; rus. Обмѣленіе [*Obméléníé*]; val. Дареа корьбій де Фѫндѫ [*Daria korebii de foundoulou*].) Action d'échoner un navire volontairement ou malgré soi.

ÉCHOUER, fr. v. a. (Étymol. incertaine. A propos de ce passage du 1er livre des *Essais* [chap. 24] : « Si la loy que Protagoras proposoit à ses disciples estoit suyvie... mes paidagogues se trouveroient chouez, s'estant remis au serment de mon experience. » Pierre Coste, p. 263, t. 1er de son édition de Montaigne [Londres, 1745], dit : « De Chouër, qui n'est pas en usage, est venu Échouer. » Dans la phrase de Montaigne, Chouez a le sens de Déçus, et Décevoir est sans rapport d'idées avec Échouer. Il faut donc rejeter sans hésitation l'étymologie proposée par Coste; il ne faut pas admettre davantage, selon nous, celle de Ménage, qui dérive Échouer « du lat. barbare inusité *Scopulare*, formé de *Scopulus*, qui signifie Écueil. » Nous pensons qu'Eschouer [c'est l'ancienne orthographe] a pu être fait, ou de l'angl.-sax. *Scoren*, part. prés. de *Sceran*, signifiant diviser, briser; ou de l'angl. *Shore*, rivage, fait de l'angl.-sax. *Score*, *Shore* ayant pu se corrompre en *Schorer*, *Schourer*, *Schouer*, *Eschouer*; ou mieux encore du bas bret. *Skoën*, aisément transformé en *Eskouer* et *Eschouer*.) (Ital. *Affondare*, *Arrenare*, *Arrenarsi*, *Dare in secco*, *Incagliare*, *Investire*; esp. *Barar*, *Encallar*, *Envestir en tierra*; port. *Encalhar*, *Encalharse*, *Varar*, *Varar em secco*, *Dar em secco*; vénit. *Andar in terra*; catal. anc. *Ferir en terra*; basq. litt. *Galaretu*, *Ondartu*; basq. vulg. *Oukit-sea*; bas bret. *Penséa*, *Skei*, *Skoï*, *Skoën*; angl. *Be (to) steanded*, *Run (to) a ground*; all. holl. *Stranden*; dan. *Strande*; suéd. *Stranda*; tur. *Guemi qaraïè duchmek*; ar. côte N. d'Afr. *Harrets*, *Kahad*; gr. anc. et mod. Καθίζω; rus. Стать на мель [*State na méle*]; val. Да [а] кѫ корабіа де фѫнд [*A da kou korabia dé found*]; mal. *Diatoh*, *Sangkout*, *Me-langgar*; tonga, *Faka toka*.) Échouer un navire, c'est le mener au rivage et l'y mettre à sec pour le nettoyer, pour le réparer, pour le sauver de la poursuite de l'ennemi. On Échoue ou l'on s'Échoue soit volontairement, soit parce qu'on y est forcé par le vent, la mer ou l'ennemi. Il est des ports où les navires Échouent à toutes les marées. — V. Eschouer.

ÉCLAIRCIE, fr. s. f., que Romme écrit mal à propos *Éclairci*. (D'*Éclaircir* ou *Esclaircir*, fait de l'ital. *Schiarare*, du lat. *Clarescere*, esp. *Aclarear*.) (Gr. mod. Ἄνοιξι, Ξεκαθαρίσις; ital. *Chiarore*; géno. *Ciaru*; basq. vulg. *Clertçia*; esp. *Clara*; bas bret. *Sklératen*; rus. Чистой воздухъ [*Tchistoi vozdouh*].) « Se dit d'un endroit clair, qui paroît au ciel en temps de brouillards. » Desroches (1687). — Nous trouvons dans Jean d'Auton, écrivain de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe, le mot Éclaircie, avec le sens de clarté naissante : « Advint que, sur l'Eclaircie du jour, sortit de sa chambre, et regarda en mer tout autour de lui, et au loin tant que sa vue put aviser... » *Chroniques*, t. IV, p. 194.

ÉCOBAN, fr. anc. s. m. (Variante d'*Escauban*. [V.]) Écubier. — Cette variante se lit, p. 486, art. *Kluis* du *Dictionn. holl.-fr.* de P. Marin (1752); p. 344 du *Dict. de mar.* d'Aubin (1702); p. 210 du *Dictionn. dan.-fr.* de Lauritz Hasse (1814), etc., etc.

ÉCOIT, fr. anc. s. m. Variante orthog. d'Écouet; on la trouve dans le *Dict. de mar.* d'Aubin (1702).

ÉCOLE ROYALE DE MARINE, fr. anc. s. f. (Rus. Водоходное, ou Мореходное училище [*Vodo-hotnoïe*, ou *More-hotnoïe outchilichtché*].) — « Une seconde ordonnance du même jour 29 août 1773 a créé au Hâvre une École royale de marine, composée de 80 élèves, commandés par un Capitaine et des Lieutenants de vaisseau. Pour l'admission, il faut être gentilhomme et avoir 14 ans, 600 l. de pension assurée de sa famille, une écriture correcte, et la connoissance des quatre premières règles de l'arithmétique. Le Roi paye aux élèves 24 l. de solde par mois; il entretient des maîtres pour les instruire dans la théorie du service de mer, et les fait exercer pendant 3 ou 4 mois d'été sur des corvettes armées exprès. Ils portent un uniforme tout simple de drap ou camelot » (pendant l'été), « bleu, veste et culotte écarlate, boutons de cuivre dorés, et timbrés d'une ancre. Cet apprentissage est fixé à 3 ans, après lesquels les sujets qui, dans les examens à soutenir publiquement chaque année, se seront montrés propres au service de mer, demeureront destinés à entrer dans le corps royal de la marine. Ceux qui, n'ayant pas manifesté les mêmes dispositions, se trouveront néanmoins propres au service de terre, passeront dans les régiments des colonies. » *Mémoire* anonyme (? de Truguet, premier commis de la marine) sur la nécessité de supprimer les Gardes de la marine et du pavillon; 27 septembre 1774, dossier des *Gardes*; Arch. de la Mar. — « Supprime Sa Majesté les Écoles royales de marine créées par l'ordonnance du 29 août 1773, voulant que les élèves de l'école établie au Hâvre soient admis et reçus en qualité d'Aspirans-gardes de la marine (V.), et en conséquence répartis entre les trois ports de Brest, Toulon et Rochefort. » Art. 25, Ordonn. du 2 mars 1775.

ECOPE, fr. s. f. (Contraction d'*Escope*, fait de l'angl. *Scoop*, qui nomme toute grande cuiller dont on peut se servir pour puiser un liquide, et la pelle qui sert à étancher une embarcation dont la cale fait eau. *Scoop* est probablement en relation avec le holl. *Schop* et l'all. *Schüppe*, noms de la pelle. Le bas bret. dit *Skôp*, *Skôb*; mais ce mot paraît n'être qu'un emprunt fait à l'anglais ou au français.) (Gr. anc. Ἀντλίον; esp. *Cuchara;* basq. vulg. *Cullada* [Couillada]; rus. Гитерсь [*Guitersse*], Лейка [*Leika*], Плица [*Plitsa*]; ar. côte N. d'Afr. *Sakoli.*) « Escope, Écope, Escoupe..., sorte de petite pelle creuse, avec laquelle on puise et on jette l'eau qui entre dans une chaloupe ou dans un canot. Il n'y a de manche qu'autant que la main en peut empoigner. » Aubin (1702). — On nommait aussi Écope une pelle ou un morceau de planche dont on se servait pour laver extérieurement le navire et pour mouiller les voiles.

ECORE, fr. anc. s. f. (Contraction d'*Escore*. [V.]) Accore, dans sa troisième acception. (V.) — « Ecore est une escarpe ou un précipice sur le bord de la mer, ou à l'extrémité d'un banc ou d'une basse. » Guillet, 1683.

ÉCOTAR, fr. anc. s. m. (Desroches [1687] dit que ce terme était particulier à la Manche. Nous ne savons quelle est son origine, que nous n'osons rapporter à *Côté*, bien que l'Écotar fût placé sur le côté du navire.) Porte-hauban. — Dans les *Mémoires de Tourville*, t. 1er, p. 76, on lit : « Les Algériens... se jettèrent sur les hauts-bancs (*sic*), sur les Ecotarils et sur le beau-pré (*sic*), pour jetter des grapins. » *Ecotarils* paraît être une faute d'impression dans un livre où les termes de marine sont assez souvent défigurés pour prouver qu'un marin n'en fut point l'auteur.

ÉCOUET, fr. anc. s. m. (Contraction d'*Escouet*. [V.]) Amure de grand'voile, ou de misaine. — M. le colonel C. H. Müller, dans son *Polyglossarium nauticum* (Hambourg, 1847), ouvrage fait, dit l'auteur, pour aider « le marin à indiquer avec précision l'objet sur lequel il veut s'expliquer, » a eu tort de donner *Écouet* comme un synonyme en usage d'*Amure;* déjà, à la fin du XVIIIe siècle, ce terme était suranné. Aujourd'hui, un étranger qui demanderait à un marin français : « Comment nommez-vous le palan qui roidit l'Écouet? » ne serait certainement pas compris. — V. Couet, Ecoit.

ECOUTE, fr. s. f. (Contraction d'*Escoute*. [V.]) (Gr. anc. Ποῦς; gr. vulg. Σκότα; lat. *Pes*, *Vorsoria funis;* ital. *Scotta;* port. esp. basq. *Escota;* fr. anc. *Escute*, *Escote*, *Escoute*, *Escoutte*, *Scote;* ar. côte N. d'Afr. *Skota;* bas bret. *Skoud;* angl.-sax. *Sceat;* isl. *Aktaumr*, *Skaut;* angl. anc. *Shoutt;* angl. mod. *Sheet;* all. *Schot;* holl. *Schoot;* dan. *Skiøde;* suéd. *Skot;* tur. val. *Djoujouk;* illyr. dalm. *Conope od poge*, *Scùsta;* rus. Шкотъ [*Chkote*]; groënl. *Merkuk;* lasc. *Damàn.*) Corde attachée à l'angle inférieur ou point d'une voile dont elle a pris le nom. (V. Sceat.) Elle sert à étendre la voile déployée. Chaque voile a son Écoute ou ses Écoutes, à laquelle ou auxquelles elle donne son nom. Par contraction cependant, au lieu d'Écoute de la grande voile, on dit : La grande Écoute; au lieu d'Écoutes des huniers, on dit : Écoutes de hunes. — V. Croix de Saint-André, Raupe.

ÉCOUTILLE, fr. s. f. (Contraction d'*Escoutille*. [V.]) (Gr. anc. Πάροδος; gr. litt. mod. Θύρις [*Syri-s*]; gr. vulg. Μπουκαπόρτα [*Boucaporta*]; bas lat. cat. anc. vénit. anc. *Porta;* ital. anc. *Portello;* ital. mod. *Boccaporta;* géno. vénit. *Boccaporto;* malt. *Boccuport;* esp. *Escotilla;* port. *Escotilha;* provenç. *Escoutille;* basq. vulg. *Escutillia;* bas bret. *Eskotal*, *Skoutilh;* ar. côte N. d'Afr. *Ambèr*, *Portouse;* illyr. dalm. *Bukaporta*, *Portella;* angl. *Hatchway;* all. *Luke;* holl. *Luik;* dan. *Luge;* suéd. *Lucka;* rus. Люкъ [*Liouke*].) Ouverture, grande ou petite, généralement de forme quadrangulaire, faite au pont d'un navire, pour établir une communication entre deux étages, et pour faciliter le chargement et le déchargement du navire. Les Écoutilles ont des noms divers, qu'elles tiennent de leurs grandeurs ou de leur emplacement. Elles se ferment au moyen de couvercles ou panneaux (V.), qui s'emboîtent sur les surbaux dont elles sont bordées, ou qui s'encastrent dans ces surbaux. — *Écoutille de belle*, fr. anc. Écoutille ouverte sur le pont supérieur, au *Baile* (ou Belle, selon la mauvaise orthog. qui prévalut), c'est-à-dire, entre le mât de misaine et le grand mât, pour le logement de la chaloupe et des autres embarcations. C'est ce que, au XVIIIe siècle, et encore pendant les vingt premières années du XIXe, on appelait la Grand'rue. — « Écoutille de belle est celle du pont, et est bien plus grande que les autres, à cause que c'est par là que passe le bateau ou la chaloupe lorsqu'on la met sur le tillac, pour éviter qu'elle ne se perde par le mauvais temps, estant amarrée au derrière du navire. » *Explic. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. (V. Embelle.)

ÉCOUTILLON, fr. s. m. Petite Écoutille. (Ital. *Boccaportella;* esp. *Escotillon;* port. *Escotilhão;* angl. *Scuttle;* all. *Kleine luke;* rus. Лючикъ [*Lioutchike*].) — V. Alleure, Cartoulphe.

ÉCOUVILLON, fr. s. m. (Contraction d'*Escouvillon* ou d'*Escoubillon*, fait de l'esp. *Esbobilla*, brosse; *Escoba*, balai; du lat. *Scopula*, petit balai, vergette.) (Gr. mod. Μαλακτάρι, Σφογγιστήριον [*Sphonghistirio-n*]; esp. port. *Lanada;* ital. *Lanata;* angl. *Spunge;* all. *Wischer;* holl. *Wisscher;* dan. *Viskeren;* suéd. *Viskare;* rus. Банникъ [*Bannike*]; bas bret. *Eskouviloun*, *Skubélen;* basq. vulg. *Cuvillona;* pol. *Pomiotło;* tur. *Patchavra supurguèçi;* ar. côte N. d'Afr. *Spongia.*) Balai, ordinairement composé d'un morceau de peau de mouton emmanché à une longue hampe de bois. On s'en sert pour nettoyer l'intérieur des bouches à feu et les rafraîchir, quand le tir les a échauffées. — « Ecoubillons, griffons ou arrosoirs sont pièces qui servent à rafraîchir le canon. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — « Un Escouvillon est un instrument de bois couvert d'une peau de mouton, ayant la laine au dehors, dont les canonniers se servent pour nettoyer l'âme du canon lorsqu'il a tiré. » Desroches (1687). — *Écouvillonner* (rus. Банить [*Banite*]), c'est introduire l'Écouvillon dans la pièce et l'y retourner plusieurs fois, pour en retirer tout ce qui peut l'avoir salie.

ÉCRIVAIN, fr. s. m. (Variante d'*Escrivain* [V.] ou d'*Escripvain*. [V.]) Titre donné à un employé non entretenu, qui remplit quelques-unes des fonctions attribuées au Commis de la marine. L'Écrivain n'est admis dans l'administration, sur le dernier échelon de laquelle il reste trois ou quatre ans, avant de passer l'examen de Commis, qu'après avoir subi un examen préalable. Il navigue sur les petits bâtiments de guerre, avec la fonction de commis aux approvisionnements. — Au XVIe et au XVIIe siècle, les Écrivains étaient entretenus; ils avaient le rang des Commis principaux ou des commis actuels, suivant l'importance des fonctions qu'ils remplissaient; dans la hiérarchie, ils venaient après les Commissaires. Quelques-uns avaient des appointements plus forts que ceux de certains commissaires. Aujourd'hui ce sont les préfets maritimes qui fixent les appointements temporaires des Écrivains. — Sur les navires du commerce, il y avait autrefois un Écrivain qui tenait les registres du bord, où il inscrivait toutes les dépenses pour l'armement et

le voyage, les marchandises embarquées ou débarquées, les noms des passagers et les conventions arrêtées pour les passages, les noms des hommes composant l'équipage, et la solde due à chacun d'eux. Il tenait aussi le registre de l'état civil, et recevait les dernières volontés des mourants. Ses registres faisaient foi en justice. (V. Capbreu.) — *Écrivain de fond de cale*, fr. anc. Commis aux approvisionnements. — « Sa Maj. se remet aux ordres qui luy ont esté donnez » (à M. de Seuil) « pour le jugement du maître-valet et de l'Escrivain de fonds de calle du vaiss. *le Triomphant;* et elle veut qu'il lui fasse sçauoir le jugement qu'il aura rendu contre eux. » Lett. au sieur de Seuil, intend. de la mar. à Brest; 8 janv. 1680. *Ordres du Roy*, vol. nº XLVIII, p. 10 vº; Arch. de la Mar. — *Écrivain de galère*, fr. anc. Commis chargé de tenir compte de toutes les consommations faites à bord d'une galère. Il écrivait sur un registre tout ce qui était de son détail. — « Sur la proposition qu'il fait » (Brodart) « de remplir la place du nommé Arvieux, Escrivain, par le nommé Sourin, Sa Majesté est bien aise de luy repeter les ordres qu'elle luy a donnez sur ce sujet, qu'elle ne veut point qu'il soit employé aucun Provençal sur ses galères... » *Colbert à Brodard*, 9 av. 1681; *Ordres du Roy* (Galères), vol. 1681, p. 72 vº. — Nous n'avons pu découvrir encore la raison pour laquelle le Roi écartait les Provençaux du service des galères. (V. 2. Enseigne.) — *Écrivain de la marine*, ou *Écrivain du Roy*, comme on disait en 1687, selon Desroches, fr. anc. s. m. Titre d'un fonctionnaire qui, en 1762, occupait l'avant-dernier rang dans la hiérarchie des administrateurs de la marine. — « Supprime dès à présent Sa Majesté les titres d'Écrivain principal et général de sa marine, et de Commis principal des classes, dérogeant à cet égard à toutes ordonnances, etc.; voulant Sa Majesté que, dans les états qu'elle fera arrêter, les Écrivains principaux et généraux ne soient employés, ainsi que les Écrivains ordinaires de la marine, que sous la simple dénomination d'*Écrivain de la marine*, et les Commis principaux, ainsi que les Commis ordinaires des classes, sous celle de *Commis des classes*. » Art. 3, Ordonn. du 23 mars 1762. — « Les Écrivains de la marine seront payés sur le pied chacun de quinze cents livres, de 1200 livres, ou de 900 livres par an, suivant ce qui sera fixé par les états que Sa Majesté fera arrêter pour chaque département. » Art. 14, même Ordonn. — V. Aides de port.

ÉCUBIER, fr. s. m. (Contraction d'*Escubier*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ὀφθαλμός; gr. mod. Ὄχιον; ital. vénit. *Occhio;* ital. géno. *Cubia;* esp. *Escoben;* port. *Escouven;* provenç. *OEil de la gume;* basq. vulg. *Ecuviéra;* basq. litt. *Cabalténac;* bas bret. *Lagad;* fr. anc. *Ecoban, Escaubans, Escubien, Esquibien, Equibien, Escubier;* ar. côte N. d'Afr. *Lotchio de gouména;* illyr. dalm. *Ocio;* angl. *Hause, Hawse, Hawse-hole;* all. *Klüse;* holl. *Kluis;* dan. *Klyds;* suéd. *Klys;* rus. Клюзъ [*Kliouze*]; hongr. *Hogonylik* [Hogognelik]; lasc. *Amar, kanke.*) Trou horizontal et rond, percé à l'avant du navire, à droite ou à gauche de l'étrave, pour le passage du câble attaché à une ancre. Les seuls petits navires n'ont qu'un Écubier, de chaque côté de l'étrave; tous les bâtiments d'une certaine importance en ont deux. Les vaisseaux à trois ponts en ont deux à la hauteur de la batterie basse, et un à la seconde batterie. — Nous ignorons à quelle époque le mot Écubier ou son primitif : Escubier, s'est introduit dans le vocabulaire des gens de mer français. Nous voyons *Equibien* en 1621, époque de la publication, à Rouen, de la première édition des *Essays des merveilles de nature*, par le P. René François; nous voyons *Escubier*, en 1643, et *Escauban*, en 1634; nous trouvons le port. *Escouven* — dont *Escauban* est une transcription grossière, qui a fait *Escubier* — nous le trouvons dans l'*Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes*, qui parut en 1552; nous le voyons aussi, avec la forme *Escouve*, dans les *Commentarios Dalboquerque*, publiés en 1557, mais racontant des faits qui se reportent aux premières années du XVIᵉ siècle. Il est probable qu'*Escouve* ou *Escouven* était usité dès le XVᵉ siècle, peut-être même antérieurement. En 1678, Guillet écrivait déjà *Écubier*, négligeant l'*s* étymologique, que ne garda pas non plus Desroches (1687).

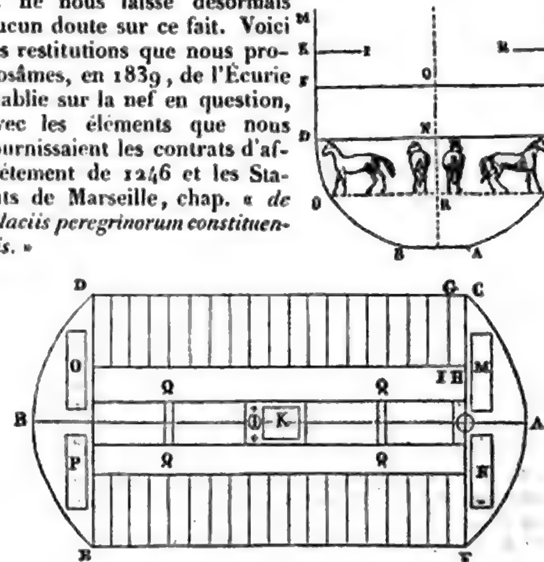
ÉCUEIL, fr. s. m. (Contract. d'*Escueil*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Σκόπελος; gr. vulg. Βράχος, Θαλασσόπετρα, Νήσακι, Σκόγιον, Σκόλιω, Σύρτις; ital. anc. *Iscoglio;* ital. anc. et mod. *Scoglio;* géno. *Schæggiu;* cat. anc. *Escul;* esp. *Baxio, Escollo;* port. *Alfaque, Baixo, Escolho, Parcel;* basq. *Aitzugartéa;* bas bret. *Karrek, Men, Tréaz;* ar. côte N. d'Afr. *Banko;* isl. *Gnap. Skér;* angl. *Foul-place;* all. suéd. *Klippe;* dan. *Skjær;* holl. *Klip;* illyr. dalm. *Bàd, Grebèn, Kdrsc;* val. Стѫнкъ ѫн апъ [*Stinke in ape*]; rus. Камень [*Kamène*], Рифъ [*Riff*], Мель [*Mèle*], Мѣль [*Miele*], Прудъ [*Proute*], Косá [*Kossa*], Шкéры [*Chkéri*]; groënl. *Ikkarlok, Kangártok;* mal. *Beting, Gosong, Laniou;* madék. *Aran, Karan, Nosse-lepà, Nosse-par, Tsiparan, Vato-anriak;* tonga, *Maha maha.*) Proprement : Rocher; par extension : Banc de sable, de roches, de coquillages, de corail, qui, élevé à la surface ou près de la surface des eaux, présente aux navires qui passent auprès de lui ou sur lui, le danger de s'y échouer, et souvent celui d'y périr.

ÉCUELLE, fr. s. f. (Du vieux fr. *Escuelle*, fait du lat. *Scutella*, diminut. de *Scutum*, écu.) (Ital. *Scodella, Piattetto;* angl. *Saucer;* fr. anc. *Saucier;* rus. Горшокъ желѣзной у шпиля [*Gorchok jeléznoï ou chpilia*], Пята у шпиля [*Piata ou chpilia*], Шпилевой подпятникъ [*Chpilévoï potpiatnike*].) Plaque de fer creuse sur laquelle s'appuie et tourne le pivot du cabestan d'un navire. Elle est enchâssée dans la carlingue de ce cabestan. V. la pièce LM dans la figure qui accompagne l'art. *Cabestan*, ci-dessus p. 373.

ÉCUME, fr. s. f. (Contraction du vieux fr. provençal *Escume*. Nous avons dit, art. *Abri* [V.], qu'*Écume* fut fait d'*Escuma*, forme du lat. *Spuma*, venu de *Spuo*, issu lui-même de Πτύω, Cracher, vomir. Les étymologistes sont tombés d'accord avec Ménage que, par le changement du *p* en *c*, *Spuma* est devenu *Scuma* et *Escuma*. Nous avons accepté cette étymologie; il y a cependant une observation à faire. L'isl., le dan. et le suéd. ont *Skum*, l'angl. a *Scum*, l'all. *Schaum*, et le holl. *Schuim;* est-il certain que ces mots procèdent du français : *Escume?* Ce qui le ferait croire, c'est que l'anglo-sax. n'a aucun mot en rapport de forme et de sens avec l'isl. *Skum*, circonstance propre à autoriser la supposition que *Skum* est un mot introduit dans les langues du Nord pendant le Moyen Age, ou par les relations des pirates danois avec le littoral de la France, ou par les rapports de l'Angleterre avec tous les peuples septentrionaux. Les Anglais peuvent très-bien tenir *Scum* des Normands qui allèrent en Angleterre à la suite de Guillaume le Bâtard. Quant à l'italien qui a *Schiuma* en même temps que *Spuma*, quant au portugais qui a *Escuma* en même temps qu'*Espuma*, pas de difficulté; ce qui se passait en Provence se passait aussi en Italie et en Portugal. L'espagnol n'a point *Escuma*, il a seulement *Espuma*.) Nous venons de donner quelques-uns des synonymes étrangers du mot *Écume*, achevons cette partie de notre travail : Gr. anc. Ἀφρός; anglo-sax. *Fam;* angl. *Foam, Froth, Spume;* isl. *Froda, Lödr;* dan. *Fraade;* suéd. *Fradga, Löder;* bas bret. *Ekum, Eon;* ar. côte N. d'Afr. *Mondja;* turc, *Keupuk;* val. Спȣмъ [*Spoume*]; illyr. *Pjenna;*

rus. Пѣна [*Piéna*]; pol. *Piana;* hongr. *Hab, Tenger'habja;* hindoust. *Gaj;* chin. *Hày-pão;* mal. *Bouhi;* madék. *Riakh;* nouv.-zél. *Onka;* tonga, *Koa.*) On sait, sans que nous le disions, que la mousse blanche qui se forme à la surface de la mer, quand l'eau en est agitée, est nommée Écume de la mer. Cette Écume est quelquefois comparée à des moutons sur une plaine. (V. Mouton.) — *Écumer la mer* (gr. anc. Πειρατεύω; gr. mod. Ληστεύω; ital. *Corsalare, Corsare, Corseggiare;* holl. *Kaapen;* val. Пирата [a] [*A Pirata*]; rus. Разбойничать [*Rasboïnitchate*]; mal. *Rompak*), c'est faire le métier de pirate, comparé, par une figure aussi expressive que vulgaire, au cuisinier qui Écume le vase où bout la viande. Le P. René François, prédicateur du roi Louis XIII, dans son *Essay des merveilles de nature* (1621), dit des corsaires: « Comme ils singlent de grand vent et roideur, fendant l'eau fort rudement, il semble qu'ils ne volent que sur l'Escume. De là aller à cours » (en course) « et Escumer, c'est le même. » Cette explication du mot Écumer n'est pas acceptable. — *Écumeur de mer*, franç. anc. s. m. (Catal. anc. *Robador;* vieux fr. *Raubador, Malhome de mar;* bas lat. *Predo;* val. Пират [*Pirat*]; illyr. dalm. *Huza, Gusa;* rus. Морской разбойникъ [*Morskoï razboinike*], Пиратъ [*Pirate*]; gr. anc. et mod. Ληστής, Πειρατής; gr. mod. Κλέφτης; gr. vulg. Μπιρμπάντι [*Birbanti*]; turc, *Dén-yz khyrsyzi, Quoursan.*) Qui écume la mer, et prend, autant qu'il le peut, tout ce qui, de navires, est flottant à sa surface. Corsaire, pirate. — « Les choses précédentes se doibvent entendre si ladicte nef ne exerçoit le mestier de pillerie, et que les gens d'icelle ne fussent point pirates ou Escumeurs de mer ... » *Rooles d'Oleron*, art. 46, édit. Pardessus.— « ... Car souvent ils » (les Génois) « étoient par aguettés et atteints des Écumeurs d'Affrique ... » (1390). Froissart, *Chron.*, liv. IV, ch. 13, édit. Buchon. — « En ce temps mist le roy d'Engleterre gens sur mer, pour son pays et les marches garder des périls des Escumeurs de mer. » Ib., ch. 94. — « Encore renforça grandement le roi de France » (Philippe de Valois, en 1340) « l'armée qu'il tenoit sur mer, et la grosse armée des Écumeurs, et manda à Messire Hue Kieret, à Barbevoire et aux autres capitaines, qu'ils fussent soigneux d'en tenir sur les mettes de Flandre, et que nullement ils ne laissassent le roi d'Angleterre repasser ni prendre port en Flandre; et si par leur coulpe en demeuroit, il les feroit tous mourir de male mort. » Ib., chap. 106. — « Et comme il disoit avoir vu apprêter le dit navigage » (la flotte des chevaliers de Rhodes, en septembre 1502), « lequel, au moyen dudit retardement, se pourroit éloigner sur mer par fortune de vent, ou par les Écumeurs de Turquie avoir quelque dommageux affaire... » *Chron. de J. d'Auton*, III[e] part., chap. 27. — V. Gallien.

ÉCURIE, fr. s. f. (Du vieux fr. Escurie, qu'on fait venir, par le bas lat. *Scuria*, signifiant: Grange, d'un vieux mot saxon: *Schure*, ou de l'all. *Schuere*, qui aurait désigné tout lieu couvert où l'on peut être à l'abri des injures de l'air. Cette étymologie a pour elle l'autorité de Caseneuve, de Ménage et de du Cange; elle nous laisse cependant quelques doutes. Le mot *Escuierie*, que nous trouvons dans un document de 1317 [registre de la Chambre des comptes, marqué ✠], et le mot *Escuderia*, qui se lit dans une charte [*Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 433], nous feraient supposer que c'est à Escuyer qu'il faut rapporter *Escurie*. L'*i* qu'on remarque au milieu du premier de ces mots, et le *d* entré en composition dans l'autre, ne nous paraissent guère laisser d'incertitude sur l'origine de ces deux termes par lesquels on a nommé l'*Escurie*, au moyen âge. L'Escuyer, bien qu'il fût essentiellement le porteur de l'Escu du chevalier, n'était point étranger aux chevaux; il menait à la main le dextrier, et lui-même était, dans son office, monté sur un roussin, comme le prouve ce passage du continuateur de Nangis: « Et après venoient les grands chevaux et palefrois du Roy... et les valets les menoient en dextre sur autres roussins. » Les escuyers ou valets de dextriers présidaient souvent au service de l'Escurie, qui était fait essentiellement par les palefreniers; il nous semble donc naturel que le lieu sur lequel ils avaient autorité prît un nom tenant du leur. Nous n'affirmons pas que notre hypothèse soit bonne, quoiqu'elle nous semble vraisemblable; celle qu'ont soutenue du Cange, Ménage et Caseneuve est-elle plus admissible? Comment la grange est-elle devenue l'Écurie? Qu'y a-t-il de commun entre les chevaux et les récoltes mises en grange? — Quoi qu'il en soit, le mot *Escurie* n'était pas encore très-usité au commencement du XIII[e] siècle. Nous voyons, en effet, qu'en 1246 le texte latin des *Conventions passées entre la commune de Gênes et les envoyés de saint Louis*, pour le nolis d'un certain nombre de navires, mentionne les *Stabularias*, et le texte français, les *Estaubleries;* ils ne disent pas *Escuries* et *Escuderias*.) Dans un navire destiné à porter des chevaux, et qu'on nomme Bâtiment-écurie (V.), ou, par métonymie, simplement: Écurie, on établit, sur un plancher au-dessus de la cale ou dans un entre-pont, des auges, des râteliers, et tout ce qui est nécessaire à une Écurie. Nous avons donné, p. 422-424, le plan de l'Écurie d'une nef du XIII[e] siècle qui dut porter cinquante chevaux dans sa cale. Cette disposition se répétait probablement à l'étage immédiatement supérieur à la cale, car la nef porta cent chevaux; ce dont nous avions douté quand nous composions notre *Mémoire sur les vaisseaux ronds de saint Louis*. Alors nous ne connaissions qu'un texte, et nous l'avions pu croire fautif, tant il nous paraissait difficile d'admettre cent chevaux dans un navire du Moyen Age; un texte plus explicite (V. *Stabularia*) est venu depuis à notre connaissance, et ne nous laisse désormais aucun doute sur ce fait. Voici les restitutions que nous proposâmes, en 1839, de l'Écurie établie sur la nef en question, avec les éléments que nous fournissaient les contrats d'affrétement de 1246 et les Statuts de Marseille, chap. « *de Placiis peregrinorum constituendis.* »



La 1[re] figure est une coupe verticale faite dans la nef, à sa plus grande largeur. APRQB est la cale; DNCPRQ est l'Écurie, dont la hauteur NR est de 6 pieds 9 pouces (2[m] 20[c]). La 2[e] figure est un plan de la nef à la hauteur du plancher de son Écurie: ACDBEF, qui a 60 pieds de longueur et 27 pieds de largeur. GCIH est l'emplacement d'un cheval

(27 pouces), qui se répète dix-neuf fois de C en D, et de E en F. Les rectangles O, P, M, N, représentent quatre chevaux. Le long de la ligne A B, dans la partie comprise entre les lignes C F et D E, il y a quatre autres rectangles représentant huit chevaux; la somme de tous ces rectangles égale cinquante. Les passages Q, Q ont environ 3 pieds et demi, espace suffisant pour le service de l'Écurie. K est la grande écoutille; I, le mât du milieu, flanqué des pompes. Le mât de l'avant est entre M et N, sur la ligne CF.

Nous sommes bien loin aujourd'hui d'un ordre de choses qui organisait dans une nef deux Écuries pour cinquante chevaux chacune. Des gabares de trois cent quatre-vingts tonneaux, construites en 1811, et faites pour porter des chevaux, au nombre de quarante à cinquante, ont servi quelquefois à cet usage. Nous avons sous les yeux le plan d'une de ces gabares, installées en 1811 par M. l'ingénieur Pestel. Il nous apprend que ce navire, qui devait embarquer cinquante chevaux, était long en quille : 27^{m} 50^{c} (84 pieds 7 pouces 8 lignes); long, à la hauteur du pont : 31^{m} 50^{c} (96 pieds 11 pouces 6 lignes); large : 8^{m} (24 pieds 7 pouces 6 lignes); haut de la carlingue sous les barreaux du pont : 4^{m} 18^{c} (12 pieds 10 pouces 4 lignes). Son entre-pont, où étaient logés les chevaux, avait de hauteur: 1^{m} 90^{c} (5 pieds 10 pouces); la longueur de son Écurie, qui commençait un peu en arrière du mât de misaine, était de 18^{m} 25^{c} (56 pieds 2 pouces); l'emplacement donné à chaque cheval était de 0^{m} 76^{c} (2 pieds 4 pouces.) Si l'on compare ces chiffres avec ceux de notre restitution, on verra que l'installation de 1246 et celle de 1811 avaient d'assez grands rapports. (V. notre *Arch. navale*, t. II, p. 422 et suivantes.) En 1830, lorsque la France envoya une armée à Alger, les chevaux furent embarqués sur des navires du commerce. Quelques petits brigs de cent trente à deux cents tonneaux portèrent, dans leur entre-pont, de douze à dix-huit chevaux. Le *Federico* de Palerme, sur lequel nous passâmes de Toulon à Sidi-Ferruch (25 mai-14 juin 1830) avait douze chevaux dans son Écurie. — V. Couverte des chevaux, Huisserium, 2. Porte.

ÉCUSSON, fr. s. m. (Du vieux fr. *Escusson*, *Escuchon*, fait d'*Escu* [lat. *Scutum*, bouclier; gr. Σκῦτος, cuir]. (Vénit. *Breve*; géno. *Quadro* ou *Spaggio de puppa*; ital. *Scudo*; esp. *Espejo de popa*; angl. *Escutcheon*; gr. mod. Λιβιδιέρα [*Lividiéra*]; bas bret. *Skoéd*.) Nom donné à toute la partie de l'arcasse comprise entre les estains. (V. art. *Arcasse*, l'espace ABCA limité par les pièces AB.) Le nom d'Écu ou d'Écusson fut donné à cette surface à cause de sa forme, qui, au XVIe siècle surtout, était tout à fait celle d'un Écu d'armoirie.

'ΕΓΚΛΙΜΑ, gr. anc. s. n. (D' 'Εγκλίνω, j'appuie sur...) Rebord du navire sur lequel on s'appuie. — « Sedebat autem gubernator in puppi, certo loco quem Græci, uti Pollux docet, Ἔγκλιμα nominavere. » J. Scheffer, *de Milit. nav.*, p. 296. — V. 'Εδώλιον.

'ΕΓΚΟΙΛΙΑ (τὰ), gr. anc. s. n. plur. (De Κοιλία, ventre, cavité.) Proprement : les entrailles; au figuré : les côtes du navire, et par extension : les flancs, la carène du bâtiment. — V. 'Εντερόνεια, Ζωστήρ, Νομεύς, Στραβόξυλον.

'ΕΓΚΩΠΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D' Ἐν et de Κώπη. [V.]) L'emplacement que, dans le navire à rames, occupaient de chaque côté les bancs des rameurs; ce que les Italiens du XVIe siècle appelaient, dans leurs galères : *Ciglione* (V.) ou *Manoella*. (V.) Il y avait un Ἔγκωπον de chaque côté du navire, et leur ensemble, les Ἔγκωπα, était ce qu'on appelait en Italie : *Telaro*. (V.) — « Τὸ δὲ Ἔγκωπον ἅπαν μέχρι τῆς τρόπις (*sic*) κισσίνεν φυλλάδα καὶ θύρσους εἶχε πέριξ. » Athénée, liv. V. (Tout l'Encopon jusqu'à la cale avait un feuillage de lierre et des thyrses à l'entour.)

'ΕΓΡΗΓΟΡΣΙΣ (*Egrigorsi-s*), gr. litt. mod. s. f. Veille; Quart. — V. Βάρδια.

'ΕΔΑΦΟΣ, gr. anc. s. m. (D' Ἕζομαι, je m'asseois, je m'établis.) Plancher établi au-dessus de la cale du navire, selon Aristophane. J. Scheffer fait observer que c'est à tort que Démosthène désigne une seconde quille ou une fausse quille par le mot Ἔδαφος. — V. Λέσδιον.

EDEK (*Édek*), val. s. (Du turc : *Iédèk*. [V.]) Remorque. — V. Реморкаре.

EDGE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Eggian*, exciter.) (Proprement : Bord, Rebord, Tranchant.) — *Edge of a bank*, Accore d'un banc. — *Edge of the top*, Bord de la hune. — *Edge (to) away*, v. S'éloigner d'une côte, Arriver, Faire porter les voiles. — *Edge (to) down*, Arriver en dépendant. — *Edging away*, adv. En dépendant.

EDIFICARE, lat. v. a. (Pour *Ædificare*. [V.]) Construire. — V. Frangere.

'ΕΔΩΛΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D' Ἕζομαι, je m'assieds, je m'établis.) (Proprement : Siége.) Banc de rameurs et Tillac, selon quelques dictionnaires. Le sens de ce mot est resté douteux. Scheffer pensait que les anciens avaient désigné, par Ἐδώλιον, le parapet ou bord supérieur du navire : ce qui nous ferait croire que son interprétation était judicieuse, c'est que les Grecs modernes ayant un nom hellénique à donner au bastingage, l'ont appelé Ἐδώλια, mot que nous trouvons défini : « Τὰ τείχη τοῦ πλοίου. Μουσαμάδες » (les murs du navire. Les toiles cirées.) (V. Μουσαμᾶ), dans l' Ἐξήγησις placé à la suite du Κανονισμὸς τῆς ἐπὶ τῶν βασιλίκων πλοίων ὑπηρεσίας (Ἀθήναις, 1837.) — V. Ἔπαλξις, Κατάφραγμα, Μπαστιγκάγιον, Τεῖχος.

'ΕΘΕΛΟΝΤΗΣ (*Essélondi-s*, le θ sonnant à peu près : *se*), gr. litt. mod. s. m. (D' Ἐθέλω, je veux.) Volontaire.

EFETZ, madék. s. Chambre. — Flacourt, à l'art. Chambre à coucher de son Dict. de la langue de Madag. (p. 28), dit : *Trangh fandreh* (écrit *Trang fandr* par Dumont d'Urville, p. 348, Dict. madék.-fr.), qui se compose de *Trangh*, maison, et de *Fandre*, couche, lit.

EFEZATOR, bas lat. s. m. (Étymol. incert. Peut-être du lat. *Efficere*, faire; peut-être du grec : Ἔφεσις, pouvoir de...) Facteur, Procureur. — « Ego frater Raymundus Secundus, domi Sancti Johannis Hierosol., Efezator nauis *Bonauenture*, confiteor me accepisse et habuisse a vobis Hugone Lercario et Jacobo de Levanto, amiratis domini regis Franciæ » (Louis IX), « solventibus et numerantibus in nomine ipsius Regis et pro eo lib. CCC LXXXXI turon., causa emendi canabum lignamina et aliam sartiam necessariam nauibus dicti Regis que sunt apud Thelonum. » *Acte du 9 avril 1248*; liber Palodini de Sesto, annorum 1241-1253, p. 100 v°, ligne 32; Ms. Arch. des not. de Gênes.

EFFETS MARINIERS, s. m. plur. Instruments, cartes et tout ce qui servait à un officier pour ses navigations, et lui appartenait en propre. — « J'avois un ordre du Roy pour le faire reconnoître capitaine en second » (il s'agit de Jean Bart qui passait de Dunkerque à Brest, où il allait s'embarquer sur le vaisseau *le Maure*), « et embarquer ses Effets mariniers et ses hardes. » *Lettre de M. de Beaujeu à Valincourt*, Dunkerq., 24 mai 1693; Ms. Arch. de la Mar.

EFFLOTTER, vieux fr. v. a. (Du lat. *E flotta*.) (Rus. Разлучиться [*Razloutchitsia*]. S'éloigner de la flotte dont on fait partie, se séparer des navires avec lesquels on est en convoi. — Ce mot était usité au XVIIe siècle, car on le trouve

dans Aubin (1702). On s'en servait peu; aussi Guillet (1678) et Desroches (1687) ne le recueillirent-ils pas. — V. Abscheiden.

EFFONDER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Effondere;* lat. *In fundo.*) Couler bas. — « Il y avoit bien huis cens personnes en la nef qui touz fussent sailli ès galées, pour leurs corps garantir, et ainsi les eussent Effondées. » Joinville, *Vie de saint Louis.* — V. Effondrer, Enfondrer.

EFFONDRER, vieux fr. v. a. (Variante d'*Afondrer* [V.] et d'*Effonder.* [V.]) Couler à fond.

— « La barge Effondrent, etc. » *Roman de Garin.*

EFFORT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Fortia,* fait de *Fortis.*) Flotte, escadre, réunion quelconque de navires qui vont porter secours à quelqu'un. L'italien a, dans le sens d'aide, de secours, d'assistance : *Sforzo,* comme le bas latin avait *Sforcium* et *Exforcium.* — « Et voyant » (le comte de Villars, René de Savoie) « que contraire lui étoit » (le vent) « et qu'il étoit métier de tirer avant » (et qu'il fallait cependant prendre le large) « fit là demeurer *la Justiniane* » (caraque génoise qui appartenait à Giustiniani, son capitaine) « qui contre vent ne pouvoit aller » (qui naviguait mal au plus près) « et avec le surplus de son Effort se mit en mer, cuidant passer outre malgré le pouvoir du vent. » *Chroniq. de J. d'Auton,* liv. v, chap. 12.

EFFRONDARE, bas lat. (Faute de copiste, pour *Effondare* ou *Effondrare.*) Couler à fond. — « Et ipsam barcham in mare Effrondaverunt. » Charte de Philippe VI, de l'année 1337, citée par D. Carpentier.

EFI BANDZA, madék. s. (De *Vandza,* poudre, et d'*Efetch* ou *Efits,* buffet, chambre.) Sainte-barbe.

EFSEUD, ar. côte N. d'Afr. s. Naufrage.

ÉG, hongr. s. Ciel. (V. Menny.) — Ég' dörge (*Eg' deurghé*), s. (*Dörge,* bruit.) Tonnerre.

EGEATOR, bas lat. s. m. (Variante d'*Ageator.* [V.]) Nom de l'officier qui, dans une galère, commandait aux rameurs, et dont le poste, pendant la navigation, était sur l'*Agea* (V.) ou coursive. Dans le Moyen Age, le comite était ce qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne était l'*Ageator.* Un glossaire provençal, cité par D. Carpentier, t. II, col. 196, dit : « Egeator, *locator navis, Nauchier.* » Il y a là une triple erreur. 1° Le *Nauchier,* ou contre-maître, n'était point le *locator navis* ou l'affréteur; 2° l'affréteur louait son navire, et ne le montait pas en qualité de capitaine ou de contre-maître; 3° le nauchier n'avait point sur les rameurs l'autorité du comite; il commandait en sous-ordre la manœuvre des voiles; on ne peut donc le confondre avec l'*Ageator.* — Papias dit : *Egetor,* et non *Egeator,* et il tire ce mot du gr. Ἡγήτωρ, ayant le même sens que : *Hortator.* (V.) Si raisonnable que soit en apparence cette étymologie, il faut rejeter *Egetor* comme *Egeator,* pour revenir à Ageator.

EGOR, angl.-sax. s. Mer. — « *Egor stream* (Proprement : le courant de la mer), L'eau de la mer. »

EGREDI EX NAVI, lat. v. dép. (De *Gradi,* marcher [*Gradus,* pas], et d'*E, Ex,* hors de...) Sortir du navire, Débarquer. — « Hostes vero, notis omnibus vadis, ubi ex litore aliquos singulares ex navi Egredientes, conspexerant, incitatis equis, impeditos adoriebantur. » César, *de Bello Gall.,* liv. IV. — Liv. V du même ouvrage, on trouve le mot *Egressus,* dans le sens de Débarquement : « ... Ut eam partem insulæ caperet, qua optimum esset Egressum superiore æstate cognoverat. »

EGUILLETTE, fr. anc. s. f. (Orthogr. vicieuse d'Aiguillette. On doit s'étonner de la trouver dans le *Dictionnaire* de Desroches, officier de la marine royale, qui en 1686, lorsqu'il composa son recueil de termes de la marine, pouvait consulter les *Origines de la langue françoise,* publiées par Ménage trente-six ans auparavant. Cet ouvrage ne lui aurait laissé aucun doute sur l'origine et, par conséquent, sur l'orthographe du mot *Aiguillette,* fait d'Aiguille, et nommant un lacet, un ruban, une courroie garnie d'un fer pointu, après avoir nommé ce ferret lui-même. Au reste, il ne faut pas trop reprocher à Desroches une orthographe assez usitée de son temps pour que l'éditeur de Ménage, de Caseneuve et de Le Duchat, ait cru devoir, à la lettre E du *Dictionnaire étymol.,* inscrire le mot : Eguillette, en renvoyant à : Aiguillette. Desroches, ce qui est plus étrange, écrit indifféremment Eguilles de tré ou Aiguilles de tré, Eguilles de Bordeaux ou Aiguilles de Bordeaux, etc. et à l'article *Aiguille; aimantée* de son Dictionnaire, il dit : « C'est une Éguille de fer ou d'acier touchée d'aimant, qui sert à faire Orienter la Rose du compas. » Aubin [1702], qui reproduit Desroches, écrit aussi Aiguillette et Éguillette, comme si ces deux orthographes étaient également admissibles.) Aiguillette. — « *Eguilletes.* C'est le nom que l'on donne à de menues cordes qui servent à divers usages, comme à Éguilleter les canons, les bosses, et à tenir la tête des grandes voiles dans les rateaux. » Desroches (1687). Quelques auteurs ont écrit : *Éguillot,* pour Aiguillot. D'autres ont écrit *Esguille,* orthographe qui pèche doublement contre l'étymologie, car l'*s* n'a rien à faire dans un mot dont *Acuo* est le radical. « Pour vne douzaine Esguilles a tref » (aiguilles à voile) « qui ont serui a couldre les dits appareils, III sols tourn. » Fol. 19 v°, Ms. de 1451, n° 9649-3, Biblioth. nation.

EHAOUÈS, ar. côte N. d'Afr. s. Louvoyage.

EID, isl. s. Isthme. — Ce mot entra en composition dans quelques noms de localités, et on lit, p. 13, 1re part. de l'*Hist. norvég.,* par Torphé (1712) : « *Austur-eid,* quod orientalem isthmum ad distinctionem vici orientalis denotat. »

ΕΙΚΟΣΗΡΗΣ ou ΕΙΚΟΣΟΡΟΣ, gr. anc. adj. (D'Εἴκοσι, vingt, et d'Ἐρέσσω, je rame.) « Navire à vingt rangs de rames, » disent quelques dictionnaires, comme si un pareil bâtiment pouvait être raisonnablement supposé ! Si leurs auteurs avaient consulté Suidas, ils ne seraient pas tombés dans une erreur si grossière. Suidas dit positivement : « Εἰκόσορος ναῦς, Εἰκοσάκωπος ; Eikosore, navire muni de vingt rames. » Reste une difficulté : c'est de savoir si l'Eikosore avait vingt rames de chaque côté, ou seulement dix ; Scheffer penche pour la première opinion : quant à nous, en pensant au Tessaracontère et au navire qui avait cinquante rames, comme nous ne pouvons admettre que leurs quarante ou cinquante avirons fussent sur une seule file, de telle sorte que le premier eût, en effet, quatre-vingts rames bordées sur les plats-bords et l'autre cent, ce qui supposerait à ces bâtiments des longueurs de 180 et de 210 pieds environ, nous croyons que l'Eikosère était une embarcation bordant seulement dix avirons de chaque bord. Ce n'est pas qu'un bâtiment à vingt rames de chaque côté ait dû être, chez les anciens, un navire impossible; nous croyons bien qu'un navire de la grandeur d'une galiote du XVIe siècle a pu exister; mais nous ne savons pas précisément si ce navire était appelé Εἰκοσήρης ou Τεσσαρακοντήρης. Nous connaissons, au reste, trop peu de textes pour établir notre opinion d'une manière moins hypothétique. — V. Moneris.

EIL GÜERN (*Gwern*), prononcé : *Eil üern.,* bas bret. s. m.

Le second mât, le mât de misaine. (Grégoire de Rostrenen.) —V. Gwern, Vizan.

EINE LECK STOPFEN, all. v. a. (Mot à mot : Un endroit qui coule boucher. *Stopfen*, boucher ; peut-être en relation avec le lat. *Stipare ; Leck*, de *Lecken*, couler ; celui-ci de l'angl.-sax. *Hlece* [Leke], fendu. *Hlece scip*, navire qui fait eau.) Aveugler, étancher une voie d'eau. — V. Leck.

EINE SCHOTE ANHOLEN, all. v. a. Haler une écoute, Border une voile, Border l'écoute.—V. Anholen, Schote.

EINSCHIFFEN, all. v. (D'*Ein*, dans [lat., *In*] et de *Schiff*. [V.]) Embarquer. — *Einschiffung*, s. Embarquement. — V. Abschiffung.

'ΕΙΡΕΣΙΑ, gr. anc. s. f. (Pour 'Ερεσία. [V.])—V. Γαλήνη.

EIS-FELD, all. s. (*Eis*, de l'angl.-sax.-isl. *Is*, glace ; *Feld*, angl.-sax., Champ.) Banc de glace ; Banquise.

ΕΙΣ ΚΟΝΤΡΑ ΜΠΟΡΔΟ (*I-s kontra bordo*), gr. mod. adv. (Du gr. anc. et de l'italien : *Contra* [*bordo*].) A contre-bord.— Εἰς τὸ καράβι (*I-s to karavi*), A bord. (V. Κάραβος.)—Εἰς τὸ καράντε (*I-s to karannti.*) v. (De l'ital. *Guarentire.*) S'abriter. —Εἰς τὸ πλοῖον (*I-s to plio-n*), Abord.—V. Πλοῖον.

EISEN-BALLAST, all. s. (De *Ballast* [V.] et d'*Eisen*, fer.) Lest en fer.

ΕΙΣΠΛΕΩ, gr. anc. v. a. (De Πλέω [V.] et d'Εἰς, dans.) Je navigue pour entrer dans, ou vers...—Εἴσπλοος, s. Navigation vers... entrée dans un port ; et par extension, Port.

EISSALET, ESSALET, provenç. anc. s. m. (Corrupt. du catal. anc. *Exaloch.* [V.]) Vent de Sud-Est (Chiroc). — « Dominus Stephanus de Sancto-Paulo, patronus alterius galeæ, consuluit, quod non est ad præsens tempus ad navigandum cum dictis galeis in Cataloniam, cum sit Essalet, et sit ventus contrarius... Item Bartholomæus de Ibelna naucherius dixit quod ventus est ad Eissalet, et non tempus est navigandi in hoc paregio. » *Charte de* 1291, ex tab. Massil., citée par D. Carpentier.

ÉJ-SZAK (*Éy-sok*), hongr. s. (Proprement la partie [*Szak*] de la nuit [*Éj*].) Nord. — Éj-Szaki szél (*Ey-soki sél*), Vent du nord. — V. Szél.

EJECTIO, lat. s. f. (D'*Ejicere*, jeter.) Jet. (V. Minor.) Le bas lat. a dit *Ejectivum*, dans le même sens.—V. Veresc.

EJECTUS, bas lat. s. m. (D'*Ejicere*, jeter hors, rejeter.) Jet de la mer, ce que la mer rejette sur ses bords. — « Si vero infra predictum terminum nullus venerit ad exigenda catalla sua » (ses biens), « tunc nostra sint et hæredum nostrorum nomine Ejecti, vel alterius qui libertatem habent Ejectum habendi. » *Charte de Henri III d'Anglet.*, 1226.

EKARPOK, groën. v. (D'*Ikek*, baie.) Traverser une baie, un détroit. — V. Ikarpok.

'ΕΚΑΤΟΝΤΕΡΟΣ, gr. anc. adj. (D'Ἑκατόν, cent, et d' 'Ερέσσω, je rame.) Qui a cent rames. Nous ne savons pas ce qu'était l'Hécatontère, et nous voyons que des savants, plus ingénieux que versés dans les choses de la marine, ont fait de vains efforts pour bâtir à son sujet quelque hypothèse acceptable par des marins. J. Scheffer dit que l' Ἑκατόντερος était un navire du genre Μονήρων, c'est-à-dire ayant un seul rang de rames de chaque côté. Ainsi, suivant ce critique, il avait cinquante avirons à droite et cinquante à gauche. Nous ne pouvons nous ranger à un tel avis. Cinquante rames supposent, d'après les données connues du calcul de l'intervalle entre chaque rame (V. Τεσσαρακοντήρης), un navire long de 210 pieds au moins, et rien ne nous prouve que de pareils bâtiments aient existé chez les anciens. Nous ne connaissons qu'une disposition qui permette de placer cinquante avirons sur chaque bord d'une galère, sans que la longueur du navire soit exagérée : c'est celle qui fut en usage à la fin du XVe siècle (V. A tant de rames par banc), et qui admettait deux rameurs par banc, chacun maniant son aviron. Mais nous ne trouvons dans les auteurs anciens aucune allusion à un tel arrangement. Au IXe siècle, il y avait de véritables Hécatontères ; c'étaient les dromons recommandés par l'empereur Léon le Sage. (V. Δρόμων.)

'ΕΚΒΑΙΝΩ ΑΠΟ ΤΟ ΠΟΡΤΟ (*Ekvainô apo to porto*), gr. litt. mod. (D' 'Εκ, hors de, et de Βαίνω, je m'en vais, je marche.) Sortir du port. — V. Εὐγαίνω.

EKIPA, bas bret. v. a. (Du fr. :) Équiper.

EKIPACHE, bas bret. s. m. (Du fr. :) Équipage. — Le P. Grégoire de Rostrenen écrit *Aquipach*.

'ΕΚΚΑΙΔΕΚΗΡΗΣ, gr. ancien, s. m. (D'Ἑκκαίδεκα, seize, et d''Ερέσσω, je rame.) Nom d'un de ces navires sur lesquels nous avons des notions si insuffisantes, que nous ne pouvons nous faire des idées justes touchant leur construction et l'arrangement de leurs rames. Nous ne saurions voir avec les critiques, dans l'Heccaidécère, un navire à seize rangs de rames superposées, parce que c'est une monstruosité qui répugne à notre raison ; et nous ne pouvons y voir non plus un bâtiment ayant seulement seize rames en une file de chaque côté, parce que nous ne devons pas oublier cette phrase du chap. 16, liv. XXXIII de Tite-Live : « *Regiam unam inhabilis prope magnitudinis, quam sedecim versus remorum agebant.* » Les *Sedecim versus*, selon les critiques, ne devaient faire que huit *ordines* ou huit étages ; et nous n'admettons pas plus le navire à huit étages de rames, que la galère à seize étages. Il y a là des difficultés dont nous nous reconnaissons inhabile à donner la solution.

EKOUTRANA, ar. côte N. d'Afr. v. a. (De l'ital. *Catrano*, dont nous connaissons la forme bas lat. *Catranum ; Catrano* fit *Catranare*, dont *Ekoutrana* est une corruption.) Goudronner.

EKSER, turc, s. Clou. — V. Mikh, Mismar.

EKSI, ar. côte N. d'Afr. v. a. Garnir, Gréer.

EKUM, bas bret. s. m. (Du fr. :) Écume. — V. Eon, Scamen.

ЕКЅИПАЏИЅ (*Ekouipadjiou*), val. s. (Du bas lat. *Equipagium.*) Équipage.

EKWIPAZ' (*Ekvipage*), pol. s. m. (De l'all. ou du fr. : Équipage. — *Ekwipovac'* (Ekvipovats), v. n. Équiper.

EL-MECHIAT, hind. s. Nom d'un navire de l'une des grandes îles de l'archipel indien, mentionné par Edrysy dans sa *Géographie*. Voici le passage de la traduction de M. Amédée Jaubert (1836), t. 1er, p. 71, qui nous fait connaître El-mechiat : « Il sort aussi de cette île des navires nommés El-mechiat, semblables aux Ghazevanié, solidement construits, longs de soixante coudées » (90 pieds—92m 23c), « faits d'une seule pièce de bois, et pouvant contenir cent cinquante hommes. »

ÉLANCEMENT, fr. s. m. (De *Lancer*, jeter une *Lance*, une flèche. Diodore de Sicile dit, liv. V, que le mot Lance est gaulois. Peut-être Élancer a-t-il une origine différente de celle que nous venons de mentionner d'après les étymologistes. En gr., 'Ελαύνω, dont le futur est 'Ελάσω, signifie pousser, faire avancer. Il y a un assez grand rapport de sens et de forme entre le verbe grec et le verbe français, pour qu'au moins l'observation en soit faite.) (Esp. *Lancia-*

mento; port. *Lançamento;* gr. mod. Λαζάρισμα; angl. *Rake;* all. *Ablanf der steven*, *Ausschiesse;* rus. Укλонь смема [*Ouklone stema*]; bas bret. *Elançamant;* ar. côte N. d'Afr. *Mételone.*) L'inclinaison de l'étrave ou de l'étambot par rapport à une ligne verticale, qui serait élevée à l'extrémité de la quille où ces pièces viennent se fixer, est connue sous le nom d'Élancement. Dans l'usage moderne, c'est seulement à l'inclinaison de l'Étrave que s'applique le mot Élancement; celle de l'étambot reçoit le nom de Quête. (V.) — Un navire élancé (gr. mod Λάζο) est celui dont l'étrave s'incline beaucoup en avant. Dans les constructions des XVIe et XVIIe siècles, l'Élancement était généralement fort grand, surtout en France et en Biscaye. Thomé Cano, p. 18 de son *Arte para fabricar naos* (1611), en donne cette raison, que les : navires étant courts de quille, l'Élancement est nécessaire, parce que dans le tangage il soutient le bâtiment, qui tombe moins bas que si son étambot et son étrave étaient presque verticaux. L'avantage signalé par Cano entraînait avec lui l'inconvénient d'établir deux poids considérables aux extrémités de la quille, qu'ils brisaient. On a réduit de beaucoup l'Élancement, qui est mesuré aujourd'hui par un angle moyen de 60 degrés. (V. à l'art. *Avant* plusieurs figures qui donneront une idée des variations qu'a subies, dans la pratique, cette question de l'Élancement.

'ΕΛΑΣΙΑ, gr. anc. s. f. (D' 'Ελαύνω, je pousse en avant.) Scheffer prétend (p. 49 et 91 *de Milit. nav.*) que les anciens désignaient par ce mot l'armement en avirons de chaque file de rames, c'est-à-dire, la rangée de droite ou la rangée de gauche. Comme il n'appuie son opinion sur la citation d'aucun texte que nous puissions discuter, nous sommes obligé de laisser au savant critique la responsabilité de son interprétation. Le sens ordinaire d' 'Ελασία est Course à cheval.

'ΕΛΑΦΡΥΝΩ, gr. mod. v. a. (Du gr. anc. 'Ελαφρίζω ['Ελαφρός, léger, leste.]) Alléger, Alestir. — 'Ελαφρύνω ἀπὸ τὰ νερὰ (Alléger de l'eau [qu'il porte]), Affranchir un navire. — V. Σταγνάρω.

ЕЛБОТЪ (*Ielbote*), rus. s. m. (Corrompu de Ялботъ.)— V. Ялъ.

ÈLE, vieux fr. s. f. (Variante orthogr. d'*Aile* [lat. *Ala*], dite, par métonymie, pour :) Rame de galère.

> — « Cele où l'Amiraut est costoie
> De tel air au trespasser,
> Qu'ele en esmie et fait quasser
> Du coup de l'un costé les Eles. »
>
> GUILL. GUIART, *La branche aux Royaux lignages*, v. 10,219.

(« La nef qui porte l'Amiral passe si vite » [*de tel air*, pour : d'une telle erre] « près et le long de la galère, qu'elle en rompt par morceaux » [*Esmie*, de l'ital. *Sminucciare;* lat. *Minuere ;* rad. gr. Μινυός, menu] «et fait casser du coup toutes les rames de l'un des côtés.»)

'ΕΛΕΥΘΕΡΑ ΚΟΙΝΩΝΙΑ (*Eléftera koinônia*)! gr. litt. mod. impér. (D''Ελευθερώνω, affranchir, et de Κοινός, commun.) Proprement : Romps la communion! sépare-toi de la communauté!) Pousse au large!—V. 'Αβάρα.

ÉLÈVE DE LA MARINE, fr. s. m. (Rus. Ученикъ [*Outchénike*], Кадетъ [*Kadète*].) Une ordonnance du Roi du 1er janvier 1786, supprimant les Gardes du pavillon amiral (V.) et les Gardes de la marine, à la place de ces jeunes apprentis officiers dont, à plusieurs reprises, et notamment en 1774, on avait eu beaucoup à se plaindre, créa des Élèves de la marine. Ce ne fut pas sans motifs qu'on substitua la dénomination nouvelle à l'ancienne. Les Gardes tranchaient de l'officier; on les rappela à la modestie de leur position en les nommant Élèves. Les Élèves ne composèrent pas des compagnies comme les Gardes; ils furent, ainsi que les officiers, attachés à l'un des trois départements maritimes; et s'ils furent quelquefois gardes de l'Amiral, l'organisation des compagnies ne dura pas plus que le séjour de l'Amiral dans le port où chacune d'elles fut formée pour rendre les honneurs au prince royal, chef de la marine. Ce corps d'Élèves dura jusqu'à la révolution. Un décret du 17 sept. 1792 remplaça les Élèves par des Aspirants de marine. (V.) Le gouvernement de la Restauration, à son tour, supprima les Aspirants, et, par une ordonnance du 31 janvier 1816, établit, en même temps qu'un collége royal de marine à Angoulême, trois compagnies d'Élèves de la marine. Ces compagnies, dont l'organisation avait des rapports intentionnels avec celle des gardes de la marine, devaient servir aux ports de Brest, de Toulon et de Rochefort. Les nouveaux Élèves furent choisis parmi les aspirants de marine de première classe. L'art. 33 de l'Ord. du 31 oct. 1819 sur les Elèves de la marine, décida que ceux de la première classe prendraient rang avec les lieutenants en second de l'armée de terre. Une ordonnance du 3 mars 1841 régla que la solde des Élèves de première classe serait de 1,000 francs et celle des Élèves de seconde classe de 600 francs. Un arrêté du 2 avril 1848 remplaça encore une fois le titre d'Élève par celui d'Aspirant.—V. École royale de marine.

ÉLEVER (S'), fr. v. n. qu'au XVIIe siècle quelques personnes ont eu le tort d'écrire *Eslever*, comme si l'*s* était étymologique dans ce mot. (Du bas lat. *Elevare*, fait de *Levare* dans le sens de Monter, de Lever en l'air.) Ce mot a plusieurs acceptions se rapportant, pour la plupart, à l'idée d'approcher un point qu'il est nécessaire d'aller chercher. Ainsi, l'on dit S'Élever au vent (Gr. mod. Μπουρινάρω [*Bourinarô*]; angl. *Gain* [*to*] *fast to wind ward;* rus. Держаться къ вѣтру [*Derjatsia k' vètrow*]; bas bret. *En em sével enn avel;* basq. *Aicéat*), pour dire : Se rapprocher du lieu d'où vient le vent. — « Le temps qu'il fut à s'aprester donna aux ennemis celuy de s'Éleuer un peu au vent, parce que nous restames toujours en panne. » J. Bart, *Rapport du 11 juillet* 1694; Ms. Arch. de la Mar.—« Les galères de France, d'Espagne et d'Italie estoient en seconde ligne, sous le vent des vaisseaux sur lequel les ennemis l'avoient. Elles nous aidérent le jour du combat à nous Eslever au vent. » *Mémoires de Villette*(an. 1704).—S'Élever au vent d'un objet (Rus. Лавировать отъ [*Lavirovate ote*]; illyr. *Dûnuti*), c'est dépasser du côté du vent un objet qui, d'abord, était plus près que soi de l'origine du vent.—S'Élever de la côte, c'est s'en éloigner. — « . . . Depuis le 13 jusques au 17, que l'on estoit environ à 6 lieues du travers des Berlingues, on a essuyé une tourmente aussy rude et aussy grande que celles qu'on a accoustumé de souffrir en hyver, et d'autant plus fascheuse que le vent ne nous permettoit pas de nous Eslever de la coste autant qu'on avoit raison de le desirer. » *D'Estrées, à Seignelay;* de Sainte-Catherine, rivière de Lisbonne, le 22 mai 1680. — Il est inutile de dire ce que c'est que S'Élever sur les lames (Illyr. *Dizatise;* rus. Восходить на валы (*Vos-hodite na vali*); plus inutile encore de dire ce que c'est que S'Élever, en parlant du vent qui dormait et commence à se faire sentir (groënl. *Annortlerpok*).

ÉLÈVES-COMMISSAIRES, fr. s. m. plur.—« Veut aussi Sa Majesté qu'il soit établi dans ses ports de Brest, Toulon et Rochefort, quelques Élèves-commissaires de la marine et des classes; défend expressément Sa Majesté d'en admettre ailleurs que dans ces trois ports. » Art. 4, *Ordonn. du* 25 *mars* 1765, contresignée : Le duc de Choiseul. — » Lesdits

Élèves-commissaires seront choisis, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-deux, parmi les enfans des officiers d'administration ou de bonne famille; et ne pourront parvenir aux places de Sous-commissaires (V.) qu'ils n'aient été instruits et éprouvés pendant au moins trois années, soit dans lesdits trois ports, soit sur les vaisseaux de Sa Majesté; après lequel temps ceux qui seront jugés les plus capables pourront être faits sous-commissaires à mesure qu'il y aura des places vacantes. » Art. 21, même Ordonn.—« Supprime également Sa Majesté les titres d'Élève-commissaire et d'Élève-ingénieur-constructeur, etc. » Art. 3, *Ordonn. du* 1er *janv.* 1774, contre-signée : Bourgeois de Boynes.—Les Élèves-commissaires furent rétablis trente ans après cette suppression, sous le titre d'Élèves d'administration. (V.) — V. Élèves de port.

ÉLÈVES D'ADMINISTRATION, fr. s. m. plur.—« Il sera nommé des Élèves de l'administration de la marine. » Art. 1er de l'*Arrêté du 29 germinal an* XII (19 avril 1804). — « Les Élèves d'administration parviendront au grade de sous-commissaire de marine par un concours, d'après un examen qui aura lieu en présence du conseil d'administration. Les commis principaux, jusqu'à l'âge de trente ans, concourront avec les élèves. » Art. 7. La solde des Élèves d'administration était de 60 francs par mois. Les Élèves d'administration avaient été précédés par les Élèves-commissaires.

ÉLÈVES DE PORT, fr. anc. s. m. plur. — « Supprime également Sa Majesté les titres d'Élève-commissaire (V) et d'Élève-ingénieur-constructeur; elle veut qu'il soit établi, sous un seul et même titre, des Élèves de port qui seront destinés à remplir les places d'Aides-commissaires, d'Aides de port et d'Aides ingénieurs constructeurs qui viendront à vacquer. » Art. 3, *ordonn. du* 1er *janv.* 1774, contre-signée : Bourgeois de Boynes. — « Il sera établi, dans chacun des ports de Brest et de Toulon, une école pour y instruire et exercer les Élèves de ports. » Art. 4. — « Chacun des Élèves présent et effectif aux écoles sera payé à raison de vingt-quatre livres par mois... » Art. 15. — « Les Élèves de port porteront un habit de drap gris de fer foncé, pareil à celui des officiers de port, parement de la même couleur, doublure de serge écarlate, veste et culotte de drap écarlate, manches en botte, boutonnières jusqu'à la taille, trois sur chacune des poches et des manches, boutons de cuivre doré, timbré d'une ancre, et chapeau bordé d'or. » Art. 16. — Le but de l'institution des *Élèves de port* est exposé dans le préambule d'un rapport adressé au ministre de la marine le 21 juin 1774, pour l'augmentation du nombre des Élèves, qui, à cette date, ne dépassait pas 25, dont 11 à Brest et 14 à Toulon. Voici ce préambule : « Par ordonnance du 1er janvier 1774, il a été ordonné qu'il seroit établi dans chacun des ports de Brest et de Toulon une école pour y instruire un certain nombre d'Élèves de port, soit dans les détails de l'administration, soit dans les opérations et manœuvres du port, soit dans les ouvrages de construction. » Arch. de la Mar., dossier : *École des Élèves de port.*

ÉLÈVES-INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, fr. anc. s. m. pl. (V. Ingénieur-constructeur de la marine.)—« Bonaparte, premier consul de la République, sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, arrête: Art. 1er. Le nombre des Élèves ingénieurs-constructeurs sera, pour l'an IX, porté à quatorze. » *Arrêté du 8 pluviôse, an IX* (28 janvier 1801). — V. Élèves-commissaires.

ELING, mal. v. (Proprement : Pencher sur un côté.) Donner à la bande; Plier, en parlant d'un navire.

ÉLINGUE, fr. s. f. Contraction du vieux fr. *Eslingue*, fronde, mot qu'on lit dans un Glossaire lat. et fr., Ms. Bibl. nation., anc. fonds, n° 7692, art. *Fundibula*. L'Eslingue était ainsi nommée de l'angl. *Sling*, qui signifie en même temps : Jeter, et entourer. (Angl.-sax. *Slingan*[*e*].) La fronde qui entourait la pierre et la lançait ne pouvait être mieux nommée que par un mot fait du verbe saxon. L'Élingue employée à bord des navires est une corde qui, selon la définition donnée en 1687 par Desroches, « a un nœud coulant à chaque bout, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, et dehors les vaisseaux. » (Gr. mod. Σαμπάνι [*Sabani*]; ital. anc. *Collatore;* ital. mod. *Braca;* esp. port. *Eslinga;* basq. *Elingga*, *Esgurria;* bas bret. *Élink;* angl. *Sling;* holl. *Lengen;* dan. *Længe;* suéd. *Länga;* rus. Стропъ [*Strope*]; ar. côte N. d'Afr. *Braga.*) Il y a des Élingues de façons diverses. Quelques-unes, au lieu d'avoir des nœuds coulants, ont deux pattes ou crocs de fer. Elles servent à saisir les futailles par les extrémités de leurs douves, pour les enlever de la cale où elles sont rangées. Cette sorte d'Élingue est nommée : Élingue à pattes. (Ital. *Braca à patte;* angl. *Can-hooks;* bas bret. *Higen* [Higuène]; rus. Храпки [*Khrapki*], Шкенкель-гаки [*Chkennkel-haki*].) — *Élinguer*, v. a. (Angl. *Sling* [*to*]; bas bret. *Élinka;* ital. *Imbragare;* esp. port. *Eslingar;* ar. côte N. d'Afr. *Bragar*), c'est saisir avec une Élingue un fardeau qu'on veut déplacer. — L's d'Eslingue avait disparu à la fin du XVIIe siècle; Desroches écrivait : Élingue, en 1687.

ÉLINGUET, fr. anc. s. m. (Corruption de *Linguet.* [V.]) L'esp. en avait fait *Eslinguete.*

'ΕΛΚΥΣΤΗΡ (*Elkystir*), gr. litt. s. m. (Du gr. anc. Ἕλκω, tirer.) Palan. (V. Παλάγκον.)—Ἑλκυστὴρ τοῦ κριός (*Elkystir tou krios-s.*) (Proprement : Palan du bossoir.) Capon. (V. Κριός, Καπονι.) — Ἑλκυστὴρ ὑποχωρήσεως (*Elkystir hypochorisséo-s*). Palan de retraite.

'ΕΛΚΥΤΡΟΠΙΟΝ (*Elkytropio-n*), gr. litt. mod. s. n. (Du gr. anc. Τροπή, tour, et d'Ἕλκω, tirer.) Cabestan.—V. Καβολάργανον, Ἐργατής, Ἄργανον.

'ΕΛΚΥΩ ΤΟΥΣ ΚΕΡΑΙΟΥΧΟΥΣ (*Elkyô tous kéraiouch-*[*k*]*os-s*), gr. litt. mod. v. a. (Du gr. anc. Ἕλκω, tirer.) Proprement : Attirer les bras.) Brasser. — V. Μπρατσάρω.

'ΕΛΛΙΜΕΝΙΖΟΜΑΙ (*Ellimènizomè*), gr. mod. v. (De Ἐν, Λιμήν. [V.]) S'amarrer ou Mouiller dans un port.—V. Ἐλλιμενίζω, Ἄγκυραν χαλῶν, Ἀγκυροβολέω, Φουντάρω.

'ΕΛΛΙΜΕΝΙΖΩ, gr. anc. v. a. (De Ἐν, Λιμήν.) Mouiller; Faire payer le droit de port. —V. Ἐνορμίζω.

'ΕΛΛΙΜΕΝΙΣΙΣ, gr. anc. s. f. (De Ἐν, Λιμήν. [V.]) Mouillage, Amarrage dans un port. — Le gr. mod. dit Ἐλλιμένισμα. — V. Σάλος.

ELLORE, vieux fr. s. m. (Du lat. *Lorum*, courroie, cordage.) Lien, Amarrage. (V. Affier la boucle.) — Ellore ne se trouve dans aucun des Glossaires que nous avons pu consulter; mais, dans l'histoire en rimes de Ph. Mouskes, on trouve Alori avec la signification d'attaché :

— « E fu mis en un pellori (pilori);
Si qu'el virent si alori
Et par les mains et par le col... »

ELME (ST.-), fr. s. m. —V. Feu Saint-Elme.

ÉLONGER, fr. v. a. (Corruption d'*Allonger* [V.], que peuvent justifier le subst. *Elongatio* [bas lat.], signifiant : Prolongation, allongement, et le verbe *Elongare*, Éloigner. Les vieilles orthographes *Esloigner*, *Eslongner* et *Eslongier* devaient l's à l'ital. *Slungare*, dont elles étaient des francisa-

tions. Cette *s* n'est autre chose que la préposition latine *ex*, marque de l'augmentation dans ce cas, comme dans un grand nombre d'autres. La forme *Elonger* est assez moderne; nous la voyons consacrée par Lescallier, en 1777. L'Encyclopédie, qui la recueillit en 1786, dit : « Élonger un vaisseau. V. Alonger. *Élonger* est plus marin. » Nous avons dit, à l'art. Alonge, que Romme [1792] adopta cette orthographe malgré l'Académie; nous devons revenir sur cette assertion. L'Académie, en 1772, écrivait Alonge, et Romme dut se croire autorisé à suivre l'usage consacré par la docte compagnie. Ce fut plus tard seulement que l'Académie admit l'orthographe étymologique Allonge; elle est dans l'édition de 1814 de son *Dictionnaire*, et l'édition de 1835 l'a maintenue avec raison.) (Bas bret. *Elonji;* ital. *Allungare;* géno. *Allunghé;* malt. *Tbieget;* angl. *Run* [*to*] *out*...; ar. côte N. d'Afr. *Medda;* turc, *Ouzatmaq.*) Étendre un cordage dans toute sa longueur; quelquefois tendre ou jeter une amarre à un navire, à une embarcation. — Élonger un navire, une côte, c'est aller le long de cette côte, de ce navire, ou, comme on dit encore, le Prolonger.

ÉLONGIS, fr. s. m. (Angl. *Trestle tree;* rus. Лонгъсалинги [*Longg-salinghi*], ar. côte N. d'Afr. *Paous.*) Pièce de bois placée au-dessus du jottereau d'un mât, dans le sens de la longueur du navire; elle sert de soutien à la hune ou à un mât supérieur. Les Élongis sont ordinairement en bois de chêne; leur nom vient de ce qu'ils allongent, pour ainsi dire, le plan supérieur des jottereaux. Ce mot, qui est une corruption d'Allonge, n'est dans aucun des dictionnaires du XVIIe siècle.

EM, ualan s. Balancier de pirogue.

EM CRUX, port. locut. adv. (Du lat. *In crucem.*) En croix.

EM MONTE, port. anc. adv. (Du lat. *In montem.*) En amont, en haut, vers le rivage, ou en remontant un fleuve. — V. Poer navio em monte.

EM-NYHT, angl.-sax. s. (*Em*, égale, *Niht, Nyht*, nuit.) Équinoxe.

EM SECCO, port. locut. adv. (Du lat. *In sicco* [*litore*].) A sec, en parlant d'un navire tiré sur le rivage, ou échoué sur la côte, qui assèche. — *Dar em secco*, Échouer.

EM TERRA, port. adv. (Lat. *In terra.*) A terre. — *Sahir Em terra*, Sauter à terre, débarquer.

EMBANCAR, esp. anc. v. a. (De *Banco.* [V.]) Garnir de ses bancs un navire à rames; Embanquer. (Rus. Взойти на банку [*Vzoïti na bannkou*].) — V. Galera.

EMBANDEIRAR, port. anc. v. n. (De *Bandeira.* [V.]) Mettre les bannières au vent, Se couvrir de pavillons, Pavoiser. — « Chegado ao porto com todas suas náos Embandeiradas, depois de salvar a cidade. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 12.

EMBARACAR A ANCORA, port. v. a. (Comme le fr. *Embarrasser*, de *Barre*, pour : Entrave [*Trabs*, poutre, barre].) Empenneler l'ancre.

EMBARBOTAR, cat. anc. v. a. métaphor. (De *Barbota.* [V. Barbotata navis.]) Munir un bâtiment de pavesade, le couvrir comme d'une barbote ou casque. — « Galees afrenallades, e Embarbotadas vaes bogar apparellates de batalla » (rangées en ordre de bataille) « contra l'estol del rey Carles. » *Chron. de Ram. Muntaner* (XIIIe siècle), chap. 67.

EMBARCAÇÃO, port. s. f. (D'*Embarcar.* [V.]) Embarquement. — « Occupado na Embarcação da gente et dos mantimentos. » Exemple donné par Moraes. — Navire, petit navire, embarcation. (V. Batelão, 2. Capitania, Commandante da fragata, etc., Costa.) — *Embarcaçao de guerra*, Navire de guerre. — « O mappa n° 4 mostra o numero das Embarcações de guerra, de totos os lotes » (de toutes sortes), « que se acham ao serviço do Reino, e das provincias ultramarinas, e bem assi das que se acham em construcção ou fabrico. » *Rapport du ministre de la mar.* à la Chambre des députés, 1843.

EMBARCACION, esp. s. f. (Même composition qu'*Embarcação.* [V.]) Embarcation, navire; Embarquement, action d'embarquer; Temps pendant lequel on est embarqué. Avec ce dernier sens, *Embarcacion* se lit dans la *Note de la contratacion*, par D. José de Veitia (1672). — V. Bongo, Embarco.

EMBARCADÈRE, fr. s. m. (De l'esp. *Embarcadero*, fait d'*Embarcar.* [V.]) (Gr. mod. Σκάλα; tur. *Iskélé;* port. *Embarcadouro;* ital. *Imbarco;* rus. Набережная [*Nabéréjnaïa*].) Lieu où l'on embarque hommes, animaux et marchandises, ou effets quelconques.

EMBARCAR, esp. port. v. a. (D'*Em* [lat. *In*], dans, et de *Barco.* [V.]) Embarquer, s'embarquer. — « Estando o grande Af. Dalboquerque prestes na ribeira con toda a gente, pera se Embarcar. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 24. — « Junto das portas do streito, me Embarquei em huma fusta. » *Roteiro de D. Joham de Castro* (1541). — « Y nos Embarcamos con orden. » *Relacion de los capitanes Nodales* (1621), p. 33. — V. Aventurero.

EMBARCATION, fr. s. f. (Du port. *Embarcação* [V.], ou de l'esp. *Embarcacion.* [V.]) (Gr. anc. Ἐφολκίς, Κύπη, Λέμβος; gr. mod. Βάρκα, Λάντζα, Τζαΐκι, Φιλοῦκα; lat. *Celox, Lembus, Linter, Scapha;* bas lat. *Batus, Batella, Batellus;* vieux fr. esp. port. *Batel;* ital. géno. *Battello, Barca;* malt. *Dghaisa;* esp. *Embarcacion;* basq. esp. port. *Lancha;* port. esp. fr. anc. *Esquife;* basq. *Embarcacionia, Chanela, Oncia;* port. *Embarcaçao;* bas bret. *Bag, Bak, Vag, Embarkation*[*e*], *Skaf;* isl. *Batr, Feria, Fley, Rodrar-skip, Skipsbátr;* angl.-sax. *Bat, Scipincel;* angl. *Boat, Bluff, Bluff-headed, Craft;* all. *Both;* all. holl. *Boot;* dan. *Baad;* suéd. *Båt;* ar. côte N. d'Afr. *Lantchia;* tur. *Qaïq, Guèmidjik, Kutchudjik guémi;* illyr. dalm. *Lagja* [Laghia], *Plavca* [Plavtcha], *Plavcsica* [Plavtchitcha]; rus. Катеръ [*Katère*], Шлюпка [*Chlioupka*]; hongr. *Csónak* [Tchônak], *Csolnak* [Tcholnak], *Ladik, Sajka* [Saïka]; groënl. *Kajak* [Kadjak], *Umiak* [Oumiak], *Umiarsoak* [Oumiarsaok]; lasc. *Matchoua;* mal. *Adiong, Sumpan, Sarampou;* madék. *Lak, Lakan, Lakan-drafiz, Paraho, Tzsambou;* nouv.-zél. *Pounga, Waka;* chin. *Y.*) Nom donné à tout bateau, canot, chaloupe, etc., à tout petit navire, à toute barque, allége, etc. Quelques personnes confondent *Embarcation* avec *Embarquement :* les marins n'ont garde de faire cette confusion, qui, au reste, est dans l'espagnol et le portugais, et qui, depuis longtemps, est regardée comme une faute par les bons écrivains. Rabelais (première moitié du XVIe siècle) employait le mot Embarquement (V.), et non Embarcation. — L'Encyclopédie (1786) et Romme (1792) écrivent *Embarquation;* l'Académie française, qui, encore en 1814, n'avait pas admis ce mot, recueilli par elle en 1835, écrit *Embarcation.*

EMBARCO, esp. s. m. (D'*Em barco*, dans le navire.) Embarquement. — V. Embarcacion.

EMBARDÉE, fr. s. f. (De *Barre.* Ce mot est mal fait; l'introduction du *d* y est contraire à la raison étymologique.) (Gr. mod. Παρατιμονία; basq. *Embarda;* bas bret. *Embardi;* angl. *Lurch, Yaw;* rus. Рыскание [*Riskanié*].) Mouvement de rotation horizontale, qui porte, alternativement à gauche et à droite, la proue d'un navire mouillé sur son ancre. Un na-

vire qui obéit au mouvement que nous venons d'indiquer, est dit : *Faire des Embardées*, ou *Embarder*. (Angl. *Lurch* [*to*], *Sheer* [*to*], *Yaw* [*to*]; rus. Рыскать [*Riskate*].)—*Embarder* est dans le vocabulaire des marins français au moins depuis la fin du XVII[e] siècle. On le trouve dans le Dict. de Desroches (1687), avec cette définition : « C'est s'esloigner, ou se jetter d'un côté ou d'autre avec un vaisseau. Par exemple, si l'on était près d'un navire avec une chaloupe, et qu'on voulût s'esloigner, on diroit : « Embarde au large, Embarde babord, Embarde tribord. » *Embarder* se dit encore lorsqu'un vaisseau est à l'ancre, et qu'on luy fait sentir son gouvernail pour le faire jeter d'un côté ou d'un autre. » On voit, par les explications de Desroches, que, primitivement, *Embarder* signifia : Donner un coup de barre, et que *Embardée*, comme on l'entend du mouvement fait pour le navire à l'ancre, est un trope en vertu duquel on compare ce mouvement aux auloffées et arrivées successives que fait éprouver à un navire le timonier malhabile, ou trop faible pour être maître de la barre du gouvernail qu'il manie.

EMBARGO, esp. fr. angl. s. m. (Étymol. incert. Ce mot peut avoir été fait d'*In*, dans, et de *Baregum*, bas lat., qui signifiait : Enclos, parc à enfermer le bétail. [V. D. Carpentier.] Quoi qu'il en soit, nous voyons que le génois ancien avait le mot *Imbarco*, pour désigner l'état de choses que l'espagnol nomme *Embargo*, Empêchement, séquestre. Les Statuts de Gênes, liv. IV, chap. 17, dans leur rédaction latine, contiennent le mot *Imbarcum*. [Rus. Ембарго (*Iemmbargo*.) Ce mot, qui manque à Reiff, nous est fourni par J. Heym et par M. le comte Alex. de Stackelberg.] Défense à un navire de sortir d'un port sans la permission du gouverneur. Mettre embargo, c'est publier cette défense. Quelquefois l'Embargo est mis sur un port; dans ce cas, aucun bâtiment ne peut faire voile jusqu'à ce que le port soit rendu à la liberté. Autrefois on ne disait pas : Mettre Embargo sur un port, mais : Fermer un port.

EMBARK (*To*), v. a. et n. (Du fr. :) Embarquer, S'Embarquer. — « Besides the complement of men borne by the abovementioned ships as their crews, there were Embarked on board the squadron aboud four hundred and seventy invalids and marines, under the domination of land forces... Which were commanded by lieutenant-colonel Cracherode. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 2, p. 19. — *Embarking*, s. Embarquement. — V. Shipping.

'ΕΜΒΑΡΚΑΡΙΣΜΑ (*Emmvarkarisma*), gr. mod. s. f. (D''Εμβαρκάρω.) Embarquement. (V. 'Επιβίβασις, Βαρκαρίσμα.) —'Εμπαρκάρω (*Emmvarkarô*), v. a. (De l'ital. *Embarcare*. [V.]) Embarquer, s'Embarquer. (V. 'Επιβιβάζω, Βαρκαρίζομαι.)

1. **EMBARQUE**, port. s. m. (D'*Em*, dans, et de *Barca*. [V.]) Embarquement. — V. Lépalep.

2. **EMBARQUE!** fr. impérat. d'*Embarquer*. (V.) (Angl. *Come a board?* rus. Садись въ шлюпку [*Sadiss ve chlioupkou!*) Ordre donné à l'équipage d'un canot, d'une chaloupe, de s'embarquer, pour aller du port au navire, d'un navire à un autre, d'un navire au port, etc.

EMBARQUEMENT, fr. s. m. (Gr. mod. 'Επιβίβασις [*Epivivassi-s*]; gr. vulg. Βαρκαρίσμα [*Varkarisma*], 'Εμβαρκαζίσμα [*Emmvarkarisma*]; ital. *Imbarco*; port. *Embarcaçào*, *Embarque*, *Recolhimento*; esp. *Embarcacion*, *Embarco*; turc, *Guèmi iè biumeçi*, *Tahmil*; bas bret. *Embarkament*; val. Îмбъркаре [*Imbrkaré*]; illyr. dalm. *Ukárcanje* [Oukartchanié]; rus. Погруженіе [*Pogroujénié*], Посажденіе [*Possajdénié*]; hongr. *Hajóra rakodás*; angl. *Embarking*, *Shipping*; all. *Abschiffung*, *Einschiffung*; holl. *Inscheeping*; dan. *Indskibning*, *Indladning*; suéd. *Inskeppning*, *Inlastning*; madék. *Fanhondra*.) Action d'embarquer des hommes, des animaux, des marchandises; Action de s'embarquer soi-même. Le Temps pendant lequel on est embarqué est désigné aussi par le mot Embarquement. (V. Carracon, Couverte des chevaux, Huisserium, 1. Passage, 1. Porte.) — « Laquelle » (exhortation) « finie, feut hault et clair faicte prière a Dieu, ouyans et entendens tous les bourgeoys et citadins de Thalasse, qui estoyent sus le mole accourus pour veoir l'Embarquement. » Rabelais, liv. IV, chap. 1. — Mettre des marchandises, des effets, de l'artillerie, des troupes, des vivres, des animaux, etc., à bord d'un navire (*In barcâ*), c'est les *Embarquer*. (Gr. anc. Φορτίζω; gr. vulg. Βαρκαρίζω; ital. *Imbarcare*, *Imbarchare*; esp. port. *Embarcar*; géno. *Imbarcâ*; bas bret. *Embarki*; turc, *Guèmi iè bindurmek*, *Guèmi iè iuklemek*; val. Îмбъка [a] [*A imbrka*]; illyr. dalm. *Ubroditi*, *Ukorabljiti*, *Ukárcatti*; rus. Вгружать [*Vgroujate*], Вливатся [*Vlivatsia*], Подавать [*Poddavate*], Посадить [*Possadite*], Поднять [*Podniate*]; hongr. *Hajóra rakni*; chin. *Cháng-tchoüen*; mal. *Naik kapal* ou *praou*; madék. *Manondra*; bamb. *Adong*; wol. *Dongala*; angl. *Take* [*to*] *aboard*; all. *Abschiffen*, *Einschiffen*; holl. *Inscheepen*; dan. *Indskibe*, *Indlade*; suéd. *Afskeppa*, *Inskeppa*, *Inlasta*; ar. côte N. d'Afr. *Ahousseh*.) (V. Eschelle.) — Entrer dans un navire pour un voyage long ou bref, c'est S'Embarquer. (Lat. *Imbarcarsi*; esp. port. *Embarcar*; catal. anc. *Recullirse*; port. anc. *Acolher-se a navio*, *Posar-se a bordo*, *Recolher-se*, *poner-se à bordo*; esp. *Tomar la plancha*; gr. anc. 'Επιβιβάζω; gr. mod. 'Εμβαρκάρω; bas lat. *Barcare*; vieux fr. *Se recueillir*, *Monter en mer*; vénit. anc. *Montar suxo*; val. Intpa [a] întp'o карабіе [*A intra intr'o korabie*]; illyr. dalm. *Ubroditise*, *Ukorabljitise*; groënl. *Ikkiook*; angl.-sax. *Gescipan*, *Scipian*; angl. *Go* [*to*] *aboard*; turc, *Guèmi iè binmek*; rus. Сѣсть на корабль [*Seste na korable*]; madék. *Mandehan an sambou*; nouv.-zél. *Heke*.) — V. Brigandin.

EMBARROTAR, esp. port. v. a. (De *Barrote*.) Barroter un navire. — V. Abarrotar.

'ΕΜΒΑΣΜΟΣ (*Emmvasmo-s*), gr. mod. (D''Εμβαίνω, entrer.) Nom du vent, de quelque partie qu'il soit, qui favorise l'entrée d'un golfe, d'une rade, d'un port. C'est proprement le vent d'aval. — V. Ἄνεμος ἐμβατής.

EMBAT (*Emmbat*[*e*]), cat. s. m. (Du gr. mod. 'Εμβατής ['Εμβατεύω, 'Εμβαίνω, gr. anc., entrer].)—M. d'Avezac ne partage pas notre opinion sur cette étymologie; il pense qu'*Embat* est composé de deux mots usités dans le roman que parlent les habitants des Pyrénées : *Em* (*in*), dans, en, et *Bat*, pour : *Val* (*vallis*). Un assez grand nombre de localités placées dans les vallées portent, en effet, des noms où *Bat* remplace le français *Val*. Nous n'avons qu'une objection contre le sentiment de M. d'Avezac, c'est que « les Grecs modernes nomment le vent d'aval : Ἄνεμος ἐμβατής (V.), ou 'Εμβασμός (V.), comme ils nomment Εὐγαλμός (V.) le vent d'amont; et il nous paraît peu supposable qu'ils aient emprunté aux Catalans leur *Em bat*, pour en faire 'Εμβατής. Les Grecs modernes, en rapport fréquent avec l'Italie, ont pris beaucoup à la langue de ce pays, mais rien ou presque rien au catalan; et nous ne voyons pas qu'*Embat* ait jamais passé dans l'italien. Quoi qu'il en soit, le rapprochement entre *Em-bat* (*In valle*, à val) et 'Εμβατής est assez curieux pour être signalé. Nous sommes fort redevable à M. d'Avezac de nous avoir fourni l'occasion de mettre en présence deux étymologies, entre lesquelles de plus habiles que nous pourront peut-être se prononcer.) Le vent d'aval; le vent d'Embat ou d'En bas.

comme on l'écrit d'ordinaire. — « E la nuyt ab loratge » (V. Oratge.), « ell se mes en mar aytant com poch, en guisa que lo dia de la terra non poguessen aver vista : e lendema que l'Embat se mes, ell feu la via del cap de Leucata. » *Chron. de Ra. Muntaner*, cap. 152.

EMBATE, esp. anc. s. m. Oudin, croyant que ce mot vient d'*Embatir*, battre, choquer, dit qu'il se prend pour « le vent frais, qui esmeut les ondes de la mer, et qui se rafraischit en l'eau. » C'est proprement le vent d'aval. Taboada l'entend bien ainsi, quand il le définit un : « Viento fresco y suave, que reina en el estio sobre todo en las orillas del mar. » Ulloa veut que l'*Embate* soit : « El viento repentino y recio. » Alors c'est la raffale, et non le vent d'aval. Dans ce sens, *Embate* viendrait de *batir*. (Lat. *Batuere*, battre.) Quand le vent d'amont se choque contre le vent d'aval, ce qui arrive dans certains golfes jusqu'à ce que l'un des deux ait pris le dessus, la lutte qui résulte de cet antagonisme est nommée *Embate* par quelques auteurs. On lit dans un *Diction. de la marine* (manusc. anonyme et sans date, mais qui doit être reporté au premier tiers du XVIIe siècle, ? de 1639 à 1650), Bibl. nat., S. F. 1750 : « *Embate de la mer*, batement des ondes de la mer contre les nauires, ou bien contre les bords de la terre, lorsqu'elle est agitée des vents. » C'est l'esp. port. *Embate de la mar*.

EMBAUSSER, fr. anc. v. a. (De *Bau*. [V.]) Garnir un navire de ses baux. — « Cette démonstration fait voir la galère entièrement Enlattée ou Embaussée, et lorsque l'on commence à y mettre quelques bordages par dehors. » P. 8, *Construct. des galères*, Ms. in-fol. relié de maroq. fleurdelisé, appart. à la Bibl. de la Mar. — Ce mot, qui manque à tous les dictionnaires, n'était pas mauvais; on peut le regretter, bien qu'il eût l'inconvénient de sonner à peu près comme Embosser.

EMBAYED, angl. adj. (De *Embay* [*to*], ensevelir.) Affalé sur une côte. — V. Be (to) Embayed.

EMBELISSA, bas bret. s. m. (Du fr. *Embellir*, ou de l'angl. *Embellish*.) Embellir. — Le celto-bret. a *Kaer*, pour signifier : Beau, et *Kaerd* ou *Kaerder* (*deur*), pour dire : Beauté, embellissement. Le P. Grégoire écrit : *Caërder*.

EMBELLE, fr. s. f. Mot composé, qu'on substitua abusivement à *Belle* (V.), substitué mal à propos lui-même à *Baile*. (V.) L'Encyclopédie, à l'art. *Belle* (t. 1er, p. 140), dit : « La *Belle*, ou mieux l'*Embelle* d'un vaisseau, d'une frégate, etc., est l'endroit... » Vial du Clairbois, entraîné par un usage qui d'ailleurs n'était pas général, donnait pour la meilleure la plus mauvaise des deux expressions. Le mot Embelle, que le P. Fournier n'admit pas dans l'*Inventaire des mots dont on vse sur mer*, placé à la tête de la première édition de son *Hydrographie* (1643), fut introduit dans ce vocabulaire par celui qui donna, en 1667, la seconde édition de l'ouvrage. Comment le mot Embelle a-t-il été fait? à quelle époque fut-il fait? A cette dernière question, nous n'avons point de réponse positive; tout ce que nous savons, c'est qu'il était usité en 1667. Quant à la manière dont Embelle s'introduisit dans la langue maritime à côté de Belle, il est facile de dire ce qui arriva. Les marins disaient : « Aborder à la Belle, dans la Belle ou en Belle; tirer en Belle. » En Belle devint bientôt un seul mot, les gens de mer se souciant assez peu des origines de leur langue; et l'on finit par dire : « Tirer dans l'Embelle, aborder à l'Embelle, etc. »

EMBELLIE, fr. s. f. (D'*Embellir*, rendre beau.) (Ital. *Imbellire* [de *Bello*, beau]; gr. mod. Καλοσύνη; basq. vulg. *Embellia*; bas bret. *Embelissa*.) Lorsqu'après une bourrasque, un grain violent, ou un coup de vent obstiné, le temps s'améliore et devient beau pour un moment, ce nouvel état du ciel et de la mer est désigné par le nom d'Embellie, terme introduit depuis peu d'années dans le vocabulaire des marins français, qui l'ont fait sur le patron d'*Éclaircie* (V.), et pour exprimer une idée analogue à celle dont Éclaircie est l'expression. On ne trouve le mot Embellie dans aucun des dictionnaires de marine antérieurs à celui de Willaumez (1825). Il était certainement usité au commencement du siècle, car il était familier en 1811, alors que nous entrâmes à l'École spéciale de Marine, à Brest. — *Embellir* (*s'*), v. pr. (Ital. *Abbonaciarsi*.) Devenir plus beau.

EMBESTIR, esp. anc. v. a. (Variante d'*Investir*.) (Du lat. *Investire*, couvrir.) Heurter, Choquer, Entourer pour attaquer, Attaquer, Aborder. — V. Abordar.

EMBICAR, esp. v. a. (De *Pico*, bec, pointe; par la substitution du *b* au *p*.) 1° Apiquer une vergue; 2° S'échouer; 3° Aborder à contrebord; 4° Piquer au vent (*Embicar al viento*). — L'*Embicadura* ou *Embique*, est l'action d'apiquer une vergue, de s'échouer, d'aborder un autre navire de long en long, et de piquer au vent.

EMBISTIR, esp. anc. v. a. Variante d'*Embestir*. (V.) Attaquer. — V. Barloar, Envestir.

EMBLER, vieux fr. v. a. (Ménage fait venir ce mot du lat. *Involare*, dans le sens de dérober, prendre, s'appuyant sur cette remarque de Servius [*Géorgiques*], que *Vola* « est medietas palmæ. » Tenir « in vola, » c'est tenir dans la main. L'esp. *Bolare*, voler, et surtout l'ital. *Imbolare*, ont une grande analogie de forme avec Embler.) Piller un corsaire, se faire une proie du butin qu'il a conquis, c'est Embler un corsaire. Les marins ont toujours regardé cette action comme meritoire, mettant leur conscience à l'abri derrière le vieux proverbe : « Est larron de bien qui larron Emble. » — *Embler*, voler, dérober, fit *S'Embler*, dans le sens de se dérober, de se soustraire à un péril. Cette extension date au moins du XIIe siècle. On lit en effet dans l'Hist. de Geoffroy de Ville-Hardouin (fol. 38) : « En vne nef s'en Emblèrent bien cinq cens, se noièrent tuit, et furent perdu. Vne altre compaignie s'en Embla par terre, et si s'en cuida aller par Esclauonie... »

EMBOCADURA, esp. s. f. (D'*Embocar*. [V.]) Embouchure. — *Embocamiento*, s. m. Embouquement. — *Embocar*, v. a. (De *Boca*, fait du lat. *Bucca*, bouche, ouverture, et d'*In*, en.) Entrer, Embouquer.

EMBOCTURE, EMBOÎTURE, fr. anc. s. (D'*Emboîter*, mettre comme dans une boîte. [V. Boîte.]) — V. Encoqueure.

EMBODINURE, fr. anc. s. f. Corrupt. d'Emboudinure. (V.)

EMBOLA, lat. s. f. (Du gr. Ἐμβάλλω, je jette, je mets.) Transport des marchandises, et leur embarquement sur un navire. — « Jubemus nullam navem, ante felicem Embolam, vel publicarum specierum transvectionem, excusari posse. » Theodos. et Valent., liv. 1er, *Cod.*, loi 10, tit. 2.

'EMBOAH, gr. anc. s. f. (D' Ἐμβάλλω, je pousse, je lance.) Éperon du navire. — V. Ἔμβολος.

'EMBOAON (*Emmvo-lon*), gr. anc. et mod. s. n. (D' Ἔμβολος. [V.]) Éperon; Beaupré; Refouloir. — V. Βομπρέσον.

'EMBOAOΣ, gr. anc. s. m. [D' Ἐμβάλλω.) Éperon. — « Ἔμβολος, χάλκωμα πεπυκνωμένον περὶ τιθέμενον κατὰ πρῷραν ταῖς ναυσίν. » Suidas. — V. Ἐμβολή, Ἔμβολον.

EMBOLUM, latinisation du gr. Ἔμβολον, s. n. (V.) — « In postibus triclinei fasces erant cum securibus fixi, quorum imam partem quasi Embolum navis æneum » (un éperon d'airain) « finiebat. » Petrone.

EMBON, esp. s. m. (Du lat. *Bonus*, bon.) (Proprement : Bonification, Renfort.) Doublage ; Soufflage. — *Embonada*, Action de doubler, Doublage.— *Embonar*, v. a. Souffler un navire, le doubler de bois extérieurement. — *Embono*, le même qu'Embon.

EMBORNAL, port. esp. anc. s. m. (Même origine qu'*Amburnal*. [V.]) Dalot.—L'esp. écrit aussi : *Embornale*.— « Embornales son los caños por donde desagua la cubierta. » (*Desaguar*, rejeter l'eau, l'*agua*.) Th. Cano, *Arte para fabric. naos* (1611), p. 53 v°. — V. Embornal.

EMBOSSER, fr. v. a. (D'*Embossure*. [V. ci-après.]) (Gr. mod. Ντρισσάρω [*Drissarô*]; bas bret. *Embossi ;* basq. vulg. *Emboça ;* rus. Лечь ou стать на шпрингъ [*Letche* ou *state na chprinke*].) C'est, au moyen d'une Embossure, placer un navire dans une position qu'il ne pourrait ni prendre ni garder, s'il était retenu seulement par les câbles attachés à sa proue. — *Embossure,* s. f. (De *Bosse*.) (Gr. mod. Ντρέσσα [*Dressa*]; ital. *Capo a traversa ;* esp. *Codera* ; angl. suéd. dan. *Spring ;* holl. *Sprink ;* rus. Шпрингъ [*Chprinke*] ; bas bret. *Embosséür ;* basq. vulg. *Emboçura*.) Le cordage qui reçoit le nom d'Embossure le tient, par extension, « du nœud avec un amarrage que l'on fait sur une manœuvre. » (Desroches, 1687.) Ce nœud, arrêté par un amarrage, avait l'effet d'une bosse (V.); il liait solidement la corde dont il était fait à celle sur laquelle on le faisait. L'Embossure est, aujourd'hui, une forte haussière ou un grelin, qu'on amarre à un des câbles du navire, et qu'on fait venir à l'arrière du bâtiment, où il est roidi plus ou moins, suivant qu'on veut que le bâtiment présente plus ou moins le flanc à une direction donnée, soit parce que cette position nouvelle sera plus favorable pour le combat, soit parce que l'avant du navire ayant été porté à droite ou à gauche, on abattra plus convenablement en appareillant pour faire voile.—*Embossage*, s. m. (Rus. Поставленіе на шпрингъ [*Postavlénié na chprinke*].) Action d'Embosser; situation du navire embossé. La ligne d'Embossage d'une armée est la direction selon laquelle des vaisseaux se sont embossés pour prêter le flanc à l'ennemi.—Si le mot *Embossure* était usité en 1687, comme nous l'apprenons par le *Dict.* de Desroches, l'action d'Embosser les navires pour les fixer dans une position désirée, est pratiquée depuis beaucoup plus longtemps. Un chroniqueur du Moyen Age, Guillaume Guiart, dans sa *Branche aux royaux lignages*, décrivant les apprêts faits par une flotte pour une bataille, dit :

« La flotte espandue s'aüne (se rassemble)
De leurs trois batailles font une.
Les quarante quatre « (nefs) » qu'il guient (conduisent)
A chaables ensemble lient.
Jointes sont si qu'en puet saillir
De l'une à l'autre sans faillir.
Et est, pour paour de marée
Chascune aux deux bouts aancrée
Si que flo qui doie apleuvoir
Ne les a povoir de mouvoir
Ne vent autre-si qui i fière.

On voit que la précaution prise par ces nefs, liées les unes à côté des autres, de mouiller chacune une ancre par derrière, afin de n'être point dérangées par le vent et la marée, est une opération analogue à ce qui se pratique dans un Embossage.

EMBOUCHEMENT, vieux fr. s. m. Embouchure. — « Il vouloit faire » (le roi François Ier, en 1545) « l'embarquement de son armée, en la ville Françoise du Havre de Grâce, qui est à l'Embouchement de la rivière de Sene. » *Mém. de Martin du Bellay*, liv. x.

EMBOUCHURE, fr. s. f. (De l'ital. *Emboccatura* ou de l'esp. *Embogadura*. [V.] Action d'introduire ou de s'introduire dans une ouverture. A Lyon et dans les environs de cette ville, introduire le grain, la pâtée, avec le doigt ou à l'aide d'un entonnoir, dans le gosier d'une volaille, la gaver, comme on dit familièrement à Paris [de *Gavion*, gosier], c'est l'*Emboquer*.) (Gr. anc. Στόμα ; lat. *Ostium fluminis ;* cat. anc. ital. esp. port. *Boca ;* cat. anc. *Bogue ;* ital. *Bocca, Boccha ;* esp. *Embocadura, Embocamiento ;* port. *Foz ;* vieux fr. *Boche*, *Embouchement ;* bas bret. *Aber, Embouchéür ;* turc, *Boghaz ;* isl. *'Aros, Os ;* angl. *Mouth of a river ;* holl. *Mond ;* dan. *Munding ;* suéd. *Mynning ;* illyr. dalm. *Proliva*, *Ustik rjeke ;* rus. Устье [*Ousté*]; mal. *Kouala, Mouara*, madék. *Vinangh ;* nouv.-zél. *Waha pou.*) « L'entrée d'une rivière dans la mer ou dans une autre rivière. » *Académie franç.* (1814). Nous demandons la permission de faire, à propos du mot Embouchure, une observation qui paraîtra peut-être un peu subtile, mais que nous croyons fondée. Dans presque toutes les langues, la Bouche d'un fleuve et son Embouchure sont nommées par un même mot ; il y a pourtant, à notre avis, une différence sensible entre l'Embouchure et la Bouche. L'Embouchure est, de la part d'un fleuve ou d'une rivière, l'action d'entrer dans un autre cours d'eau ou dans le bassin de la mer ; et l'on ne saurait qu'abusivement confondre avec ce fait l'ouverture (nommée par métaphore : Bouche) par laquelle le fleuve déverse ses eaux dans celles d'un océan ou d'un autre fleuve, et au moyen de laquelle on pénètre entre ses deux rives en venant d'un autre fleuve ou de la mer. Ce que la Bouche a de commun avec l'Embouchure, c'est que l'Embouchure est justement à la Bouche. Bouche et Embouchure de fleuve ne sont, à le bien prendre, pas plus synonymes que, dans le langage vulgaire : Bouche et Baiser ou Bouchonner, comme dit Molière, que ne le sont en latin : *Os* et *Osculari*. — *Embouchure* est dans le dictionnaire de Nicot (1584) ; dans celui de Robert Estienne (1532), art. *Ostia*. On ne trouve pas Embouchure pour analogue français, mais : *la Bouche*, *les Bouches*.

EMBOUDINURE, fr. s. f. (De *Boudinure* [V.] qu'on disait au commencement du XVIIIe siècle.) (Cat. *Faciadura ;* cors. *Fasciatura della sigala ;* ital. géno. vénit. *Ghirlanda ;* esp. *Anetadura*, *Cigalo ;* port. *Forro do Anete ;* ar. côte N. d'Afr. *Fouro ;* angl. *Pudding, Puddening ;* all. *Ankerrührung ;* holl. *Ankerroering ;* dan. *Røring ;* suéd. *Röring ;* rus. Рерингъ [*Rérinke*], Рорингъ [*Rorinke*].) Garniture de toile goudronnée ou de cordes qu'on met à l'arganeau d'une ancre, pour préserver le câble du frottement contre le fer de cet anneau. — Desroches (1687) écrivait : Embodinure ; Aubin (1702) lui emprunte cette mauvaise orthographe. — « *Embodiner une ancre*, c'est mettre du menu cordage autour de l'organeau (*sic*) de l'ancre. » *Explicat. de divers termes*, etc. ; Ms. du XVIIe siècle ; Arch. de la Mar.

EMBOUQUEMENT, fr. s. m. (De l'esp. *Embocamiento*. [V.]) Proprement : Entrée. — *Embouquer*, v. a. (Ital. *Imboccare ;* esp. *Embocar ;* rus. Входить на устье [*V-hodite na ousté*].) Entrer dans une passe, dans un détroit, dans un canal.

EMBRAQUER, fr. anc. v. a. (De *A bras*.) Tirer à force de bras. *Embraquer* est un mot mal composé, *Em* faisant supposer que l'action est une sorte d'Embrassement. *Abraquer* (V.), qui a prévalu, vaut mieux. Desroches (1687), qui ne donne point Abraquer, dit : « Embraquer, c'est, à force de bras, mettre ou tirer une corde dans le vaisseau. » Le bas bret. dit *Embraki*, dont le rapport avec le celto-breton *Embrega*, signifiant manier, patiner, n'est qu'apparent. *Embraki* est un emprunt fait au français.

EMBRESI, ital. anc. s. m. pl. (Nous ne voyons dans l'italien aucun mot analogue à celui-ci, que nous croyons être une sorte de transcript. du fr. *Embrasse* que l'Académie n'a point admis encore, mais qui est depuis longtemps dans le langage familier pour désigner tout lien qui entoure une botte de foin, ou qui retient, déplié mais resserré, un rideau pendant à une fenêtre, à un lit, à une porte.) Nom de cordages qui, attachés au Ber dont on se servait pour lancer les navires, embrassaient leurs flancs, et tendaient à les maintenir dans une position verticale.—« Nel luogo ove un vaso (V.) con l'altro si congiunge, si mette un perno di legno grosso, che dicono suggio (V.), et sporto in fuori, acciò si vi leghi in quello una fune che dicono Embrese, la qual accompagnando il fianco della galea, si va a legar nel baccalaro di quella; et legata ch'ella è in questo modo al suo letto... » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 86. — « Embresi sono funi, con le quali si legano i vascelli sopra i vasi, quando si varano. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

EMBROMAR, esp. v. a. Synonyme de *Bromar.* (V.) — *Embromarse*, esp. v. r. V. Abromarse.

EMBROMER, fr. anc. v. a. H. Neuman, art. *Marl* de son *Marine-pocket-Dictionary* (1800), donne ce mot comme synonyme de Merliner. Embromer, s'il fut jamais employé par les marins français, ne le fut probablement que par les matelots de Marseille et de Toulon, dont les rapports furent de tout temps fort nombreux avec les matelots catalans, qui avaient et ont encore, mais dans un sens fort différent, *Embromar* dans leur vocabulaire. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'aucun des dictionnaires de marine que nous avons pu consulter ne contient le terme recueilli par Neuman.

EMÇARCIA, port. anc. s. f. (Même étymol. que le vieux fr. *Ensarcier.* [V.]) L'ensemble des haubans d'un mât.—*Emçarcia grande*, Grands haubans, Haubans du grand mât. — *Emçarcia de traquete*, Haubans de misaine. — *Emçarcia de mezana*, Haubans d'artimon. — *Emçarcia do mastareo grande*, Haubans du grand mât de hune. — *Emçarcia do mastareo de velaco*, ou simplement : *do velacho*, Haubans du petit mât de hune. — *Emçarcia do mastareo de gata*, Haubans du mât de perroquet de fougue. —*Emçarcia do joanete grande*, Haubans du grand mât de perroquet. — *Emçarcia do joanete de proa*, Haubans du petit mât de perroquet.—*Emçarcia da sobregata*, Haubans du mât de perruche. —V. Enxarcea, Ençarseas.

EMÇARCIAS, port. s. f. pl. Les haubans.

EMCOIRADO (nao), vieux port. adj. Pour *Encorrilhado*, enveloppé, couvert. — « E navios groços bem deffendentes emcoirados da parte de fora contra o mar... » Chron. d'Acenheiro (1535), p. 83. Peut-être, dans *Emcoirado*, faut-il voir le moderne *Encourado*, garni de cuir; cependant nous ne devinons pas ce qu'auraient gagné des navires à être revêtus de cuir contre le choc de la mer. Au contraire, nous comprenons très-bien que des navires ayant une enveloppe de bois ou *soufflage* (V. ce mot) dussent être plus solides et mieux défendus contre la mer.

EMMARINER, fr. v. a. Pour Amariner. Ce mot qu'on lit dans le Dict. d'Aubin (1702), et que Desroches (1687) écrivait Enmariner, se fait remarquer dans la phrase suivante d'un rapport de J. Bart, à la date du 11 juillet 1694 (Ms. Arch. de la Mar.) : « Je les rapelay après auoir Emmariné les prises, dont le commandement fut donné à Messieurs de la Bruyère, de la Tour, de la Sablière et de Rauenel. »

'EMMATEΩ (*Emmatéô*), gr. litt. mod. v. a. (D' 'Ev, dans, et de Ματεύω, Ματέω, chercher, tenter.) Épisser.

EMMÉNAGEMENT, fr. s. m. (De *Ménage* ou *Mesnage*, fait du vieux fr. *Mesnie*, Maison, et, par extension, Famille [d'où, *Mesnil*]. L'administration de la maison et de la famille prit le nom de *Mesnage*, qui désigna bientôt cette qualité de bon administrateur domestique, sans laquelle il n'y a pas de fortune solide.) (Rus. Обзаведенie [*Obzavédénié*]; ar. côte N. d'Afr. *Moudak.*) Les dispositions intérieures du navire qui permettent de loger commodément l'équipage, les munitions de guerre et de bouche, le grément de rechange, etc., etc., sont dites les Emménagements du navire. Les coupes qui, dans ce Glossaire, accompagnent les articles Galère et Vaisseau, donneront une idée des Emménagements d'un vaisseau de ligne et d'une galère ordinaire. Si nous ne lisons le mot Emménagement dans aucun Dictionn. de marine du XVIIe siècle, c'est peut-être qu'il n'était pas encore usité parmi les marins de cette époque; ce n'est point qu'il ne fût pas composé encore. Voici un texte qui prouve son ancienneté dans la langue française : « A Jehan Galland, orfeure dud. seigneur » (Charles VIII), « la somme de quatre mil quatre vingtz douze liures quinze solz cinq deniers pite tournois, a lui ordonnee par icelui seigneur pour deux cens quatre vingtz six marcs d'argent ouure, par lui venduz au dit seigneur et liurez comptant en ses mains, pour l'Emmesnaigement de son chastel et place d'Amboyse, en trois grands vaisseaulz » (vases) « tels et de la sorte que s'ensuit, etc. » *Compte des dépenses de Bretagne*, année 1495, Ms. Bibl. nation.—Au XVIe s., sous la plume de quelques clercs, le mot Emménagement avait pris la forme : Amesnaigement (V. Soubste), où le vieux radical *Mesnie* apparaît très-clairement.

EMPALLETADO, esp. part. d'*Empalletar* (V.), pris substantivement. Bastingage. (V. Atrincheramiento, Trinchera de abordage, Empavesada, Parapeto, Pavesada.) — *Empalletar*, v. a. (De *Pallete*, paillet. [V.]) Garnir de paillets, Bastinguer. (V. Empavesar, Hacer el Empalletado.)

EMPÂTURE, fr. s. f. (Angl. anc. *Skarryd;* angl. mod. *Scarfe, Scarf;* rus. Замокъ [*Zamoke*].) Contraction d'*Empasture*, orthographe adoptée par quelques écrivains du XVIIe siècle, et sur le mérite de laquelle nous serions en peine de nous prononcer, parce que nous ne savons rien sur l'origine de ce mot. Desroches (1687) définit l'Empatture, « la jonction de deux pièces de bois mises à côté l'une de l'autre. » Cette définition n'est ni assez claire ni assez rigoureuse. L'Empâture est la jonction, par un de leurs deux bouts, de deux pièces de bois qui ainsi semblent n'en faire qu'une. Quand cette jonction s'opère seulement par rapprochement, l'Empâture est peu solide; aussi la fait-on d'ordinaire en adentant les deux pièces à Empâter ou en les taillant en sifflet, et en plaçant l'une sur l'autre les deux surfaces obliques. (Ital. *Giuntar, Addentare, Indentare;* esp. *Ayustar;* port. *Endentar;* angl. *Scarf* [*to*].) La longueur de l'enlacement d'un cordage avec un autre, fait au moyen d'une épissure, reçoit le nom d'*Empâtement*, mot analogue à Empâture. Empâter deux cordages, c'est placer les cordons de ces manœuvres dans une position analogue à celle où sont les doigts de deux mains croisées. — « Il me paroist, par tout ce qui m'est revenu des informations que j'ay fait prendre sur ce qui a pû causer la perte des vaisseaux commandés par le sieur chevalier de Tourville, et par les différents rapports qui m'ont esté faits tant par les officiers qui se sont sauuez de ces vaisseaux, que par ceux des ports dans lesquels ils ont esté bastis, qu'outre la négligence qu'on

a eu pour leur radoub avant qu'ils sortissent du port, la principale cause de ce naufrage est le manquement de liaison des principaux membres qui n'auoient pas l'Empasture nécessaire à l'endroit de leur jonction, et le peu de cheuilles de fer qu'on auoit mis à ces vaisseaux lorsqu'ils ont esté bastis... » *Lettre de Seignelay à du Quesne*, 21 janvier 1680; *Ordres du Roy*, vol. n° XLIX, p. 59. Ms. Arch. de la Mar. — Le mot Empasture se lit p. 23 du traité intitulé : *Construction des vaisseaux du Roy* (1691). — V. Contre-escoüet, Escoüe.

EMPAVESADA, esp. anc. s. f. (De *Pavesada*. [V.]) Pavois, Pavesade. — « Le rempart qui se fait aux bords des galères auec des mantelets de toile. » Oudin, 1660. — *Empavesar*, v. a. Bastinguer, Garnir de pavois; Pavoiser, orner de pavillons et de flammes. Le port. écrit : *Empavezar;* il nomme *Empaveze*, le bastingage, la pavesade. — V. Empalletado, Engalanar, Parapeto, Trinchera de abordage, Atrincheramiento.

EMPAVONARE, cat. anc. v. (De *Pavo*, paon.) (Proprement : Faire le paon, Se panader, comme on disait autrefois : Se parer.) Se pavoiser. — « Vn leny armat, tot Empauonat darmes del senyor rey Darago, ab en Cortada que hiera vench... » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 68. — « E axi totes Empauonades, lestandart lleuat... » Id., ib.

EMPENNELLE, fr. s. f. (De l'ital. 3. *Pennello*. [V.]) (All. holl. dan. *Katanker;* holl. *Kat, Werp-anker;* suéd. *Kattankar;* dan. *Varpanker;* rus. Верпъ [*Verpe*], Верпъ-анкеръ [*Verpe-ankere*]; ital. *Pennello;* esp. *Galga;* gr. vulg. Πινέλλο; angl. *Kedge, Backing anchor;* ar. côte N. d'Afr. *Mengouza*.) — « C'est une petite ancre que l'on mouille au devant d'une grosse. Il y a un petit câble qui la tient, et ce câble est frappé à la grosse ancre, afin que le vaisseau soit plus capable de résister à la force du vent. » Aubin (1702). Desroches, reproduit par Aubin en ce qui est de la définition de l'Empennelle, écrit : Enpenele. — *Empenneler*, v. a. (De l'ital. *Appennellare*. [V.]) (Proprement : Prendre au panneau, arrêter.) (Angl. *Back* [*to*] *an anchor;* all. *Anker verkatten* ou *verkatzen;* holl. *Anker verkatten;* dan. *Katte et anker;* suéd. *Katta et ankar;* ital. *Appennellare, Pennellare;* esp. *Engalgar;* port. *Emrabachar huma ancora;* bas bret. *Empénélar*, gr. mod. Πινελλάρω τὴν ἄγκυραν.) Attacher une petite ancre par son câble à une autre ancre plus grosse, dont le câble, tourné à la bitte d'un navire, fonctionne selon sa vocation. Le câble de la petite ancre est amarré à la croisée de l'ancre principale, et l'ancre d'Empennelle est mouillée en avant de l'autre, de telle sorte que si le navire chasse, traînant son ancre qui laboure le fond de la mer, l'ancre d'Empennelle est, ou un moyen d'arrêt pour l'ancre entraînée, ou au moins une raison de chasse moins rapide.

'ΕΜΠΕΡΔΕΥΩ (*Emberdefó*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. 'Εν, Περί, Δέω, je lie, j'enchaîne.) (Proprement : J'embarrasse ou je suis embarrassé.) Engager (sous voiles), Engager (en parlant d'un cordage). — V. 'Ενγκατζάρω.

EMPERNAR, esp. v. a. (De *Perno*. [V.]) Cheviller.

EMPITORI, ital. anc. s. m. plur. (De l'ital. *Empire*, fait du lat. *Implere*, emplir.) Duez définit les *Empitori* des « pièces de bois pour renforcer les pointes des vaisseaux. » Cette définition fut empruntée par l'auteur du *Dittionario ital. et fr.* (1674) à Pantero-Pantera, qui dit, dans son *Vocabol. naut.* (1614) : « Empitori sono legni che si mettono all' angolo ultimo della poppa, et della prora per fortezza. » Bartol. Crescentio, p. 23 de sa *Nautica Mediter.*, s'exprime ainsi : « Sono gl' Empitori certi legni, che Empiscono quell' angolo di dentro alla rota di proda, per fare quella più forte. » On voit que les Empitori étaient, à proprement parler, des remplissages.

EMPLANTURE, fr. s. f. (Du lat. *In*, dans, et de *Planter*). Le mât d'un navire ayant été comparé à un Arbre (V.), il est tout naturel qu'on ait désigné par le verbe Planter l'action de le fixer à sa place, et par le subst. Emplanture l'espèce de trou, de puits, qui reçoit son pied. (Gr. anc. Μεσόδμη; gr. vulg. Σκάτσα; lat. *Modius;* vénit. *Scazza*, *Pedaza*, *Pedega;* esp. *Carlinga;* angl. *Step;* dan. *Mastespor;* suéd. *Mastspår;* ar. côte N. d'Afr. *Mitza;* illyr. dalm. *Trametza;* rus. Гнѣздо мачтовое [*Ghnezdo matchtovoïé*]; bas bret. *Emplantéür*.) — Le mot *Emplanture* s'est récemment introduit dans le vocabulaire des marins français; on ne le voit dans aucun dictionnaire du XVIIe siècle. Il est dans le Dict. de Savirien (1781).

'ΕΜΠΛΕΟΝΤΕΣ, gr. anc. s. (De Πλέω, je navigue, et d''Εν, dans.) Homme embarqué, passager. — « Οἱ ἐμπλέοντες, κυβερνήτης, πρωράτης, ναύτης, ἐρέτης. » Pollux, liv. 1er, ch. 9.

EMPLOMBADURE, fr. provenç. s. f. (De l'ital. *Impiombatura*. [V.]) Épissure. — « ... Pour être amarrées ensemble au-dessus par une Emplombadure. » *Mémoire sur les manœuvres et les agrez d'une galère*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.

1. EMPLOMBER, vieux fr. v. a. (De *Plomb*.) Garnir de plomb. On appliquait une lame de plomb au manche, giron ou genou des rames des galères, comme le prouve ce passage de la *Stolonomie*, Ms. anonyme, n° 7972-8, Bibl. nat. : — « 140 rames à vingt solz tourn. pour pièce, sans estre mises en œuvre; faites et Emplombées, valent vn escu sol chescune. » P. 19. (V. Rame.) — On doublait de plomb certains navires au XVIe siècle, et l'on appelait cela les *Emplomber*. On lit f. 200, t. VI des *Ordon. de Henri II*, Ms. coté V, Arch. nation. : « Premièrement, le corps de la dicte nef nommée *Saincte Marguerite*, dite la *Grande maistresse* » (la nef qui appartenait au Grand maître), « en toute bonté, fresche de carenne » (nouvellement carénée ou radoubée), « Emplombée, jusques au premier redon et au-dessus de l'eau, de plomb, clouée de cloux de bronze forts et refforcés... » Le savant auteur de l'*Histoire des Français*, qui a connu ce passage et l'a cité, p. 519, t. IV (édit. de 1842), nous paraît ne l'avoir pas compris, quand il l'explique ainsi, p. 240 : « Le doublage des vaisseaux se fait jusqu'à fleur d'eau, en lames de plomb soudées, et au-dessus en lames de plomb clouées. » Le texte n'autorise point cette division; il dit nettement que la nef était : « Emplombée de plomb, » c'est-à-dire doublée ou garnie de plomb jusqu'au premier redon et au-dessus de l'eau, ou autrement, jusqu'au premier redon qui est au-dessus de l'eau. Ce premier redon était, à n'en pas douter, le premier redent, le premier ressaut, la première saillie du bordage de la carène, la première ceinture saillante, la première Préceinte. La nef en question était donc doublée de plomb, de la quille à la première préceinte; et ce doublage était tenu par des clous de bronze. — V. Plomber.

2. EMPLOMBER, fr. provenç. v. a. (De l'ital. *Impiombare*. [V.]) Épisser. — « On les arreste » (les sartis ou haubans) « en hault de l'arbre » (mât), « sous la teste du Calcet, par une gance Emplombée que l'on fait passer par dessus la teste du dit calcet; et comme ces gances pourroient glisser le long de l'arbre, elles y sont arrestées par une entaille d'un pouce, faite exprès tout autour du dit arbre et du calcet. » *Mémoire sur les manœuvres et les agrès d'une galère;* Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar., fol. 16.

EMPOBLAR, cat. anc. v. a. (C'est le même que l'*Impiombare* italien. [V.]) Épisser. — V. Gumena tortiça.

EMPOINTURE, fr. s. f. (De *Pointe*, lat. *Punctum*.) (Gr. mod. Μορόζα; esp. *Empuñadura*, *Empuñidura*; basq. vulg. *Empointura*; bas bret. *Empointeür*; angl. *Ear*; ar. côte N. d'Afr. *Pâta*.) Nom donné au coin ou point supérieur d'une voile carrée, coin qui, lorsqu'on attache cette voile à une vergue, est fixé au bout, à la pointe de ladite vergue, par une cordelette ou raban qu'on appelle : Raban d'empointure. (V. Raban.) — *Empointure* est un mot assez nouveau; on ne le trouve dans aucun des Dictionnaires du XVIIe siècle; au XVIIIe siècle, Romme (1792) est le premier qui le donne.

'ΕΜΠΟΡΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D' 'Ἐν, dans, et de Πορεύομαι, faire passer.) Entrepôt, bazar, halle ou marché, attenant quelquefois à un port. Pollux, liv. IX, dit : « Les parties qui sont autour d'un port sont l'endroit où l'on montre les échantillons des marchandises (la bourse?) (Δεῖγμα), la fortification (Χῶμα; le sens de ce mot est difficile à fixer ici : Χῶμα signifie, en effet, môle, digue, levée, rempart, retranchement, promontoire, terrasse), et le marché ('Ἐμπόριον). L'emporium contient les tavernes, les lupanars et les boutiques de toutes espèces de marchands et artisans. » — « Εἰσπλεῖ δὲ εἰς αὐτὸν καὶ τριήρεις, καὶ πλοῖα εἰς τὸ ἄνω ἐμπόριον ἀπέχον ἀπὸ θαλάσσης στάδια π' (80). » Périple de Scylax, chap. Μανιοί.

'ΕΜΠΟΥΛΟΝ (*Emboulo-n*), gr. vulg. s. n. (Peut-être de l'ital. *Imboglio* [V.], détourné de sa signification.) Toron.

EMPOUPER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *In poppa* [*dare*].) Souffler dans la direction de l'arrière du navire. — « *Empoupper*, donner en pouppe, dans les voiles de la pouppe. Le vent Empouppe nostre vaisseau, Ventus in pupim agitur, secundus ventus nauim agit. » *Diction. de la mar.*, Ms. ?1639-1650; Bibl. nat. S. F. 1750.

'ΕΜΠΡΗΣΤΗΡΙΟΝ ou **'ΕΜΠΡΗΣΤΟΝ** (*Ebristirio-n*, *Ebristo-n*), gr. litt. mod. s. n. (Proprement : Incendiaire, brûleur.) Brûlot. — V. Μπουρλότο.

'ΕΜΠΡΟΣ! (*Emm-bro-s*), gr. mod. adv. (Du gr. anc. 'Ἔμπροσθεν, devant.) Devant, Avant! (commandement). — 'Ἐμπρὸς δεξιά (*Emm-bro-s dexia*), Avant tribord! — 'Ἐμπρὸς ἀριστερά (*Emm-bro-s aristera*), Avant babord! — 'Ἐμπρὸς παντοῦ (*Emm-bro-s pann-dou*), Avant tout ou partout!

'ΕΜΠΡΟΣΘΟΦΥΛΑΚΗ (*Emm-brosthophylaki*), gr. mod. s. f. (Du gr. anc. 'Ἔμπροσθεν, devant, en avant, et de Φυλακή, veille, garde.) Avant-garde.

EMPTICA (*Navis*), bas lat. s. f. (D'*Emere*, acheter.) Navire marchand.

> — « Martinum mea prora vehat, sacra Emptica nautæ...
> Mergit in undosum tumulatam sarcina proram,
> Ut petat ad portum, rerum facit Emptica jactum. »
>
> FORTUNAT (VIe siècle), *Vie de saint Martin*, liv. II.

EMPUÑIDURA, esp. s. f. (De *Puño*. [V.]) Empointure.— « ... Se empezaràs à largar los rizos de la cruz para los penoles, y despues que todo estèn largos, se le quitarà vuelta à los palanquines de rizos, y se iràn arriando igualmente con las Empuñiduras. » Fernandez, *Practica de maniob.* (Sévil., 1732), p. 39.

EMRABACHAR HUMA ANCORA, port. v. n. (De *Rabicho*, croupière d'un cheval.) Empenneler une ancre. (Röding, 1792.)

'ΕΜΦΡΑΓΜΑ (*Emmfragma*), gr. litt. mod. s. n. (Du gr. anc. 'Ἐμφράσσω, je bouche [Φράσσω, je clos, 'Ἐν, dans].) Tape du canon. — V. Ταπά.

EN BANDE, fr. locut. adv. (A la manière d'une *Bande* ou *Banderole* qui, déployée dans l'air, flotte au caprice du vent.) (Esp. *En vanda*; ital. *In bando*.) D'un cordage tendu qu'on lâche subitement, on dit qu'il est largué En bande.

EN BOTTE, fr. adv. (Angl. *In frame*; ital. *In fascio*.) En paquet, en fagot. On embarque quelquefois En bottes des embarcations ou des tonneaux, qu'on ne pourrait avoir entiers et montés sur le pont ou dans la cale. — V. Διάλυτον πλοῖον.

EN COCHE, fr. adv. (Basq. *A bloca*.) Romme (1792) s'exprime ainsi au sujet de cet adverbe : « On dit d'un vaisseau qu'il a un hunier En Coche, lorsque cette voile est si bien déployée dans toute sa hauteur, que le racage de la vergue se trouve placé et engagé dans l'empreinte profonde ou dans la Coche, qu'il imprime dans le mât de hune par l'action successive qu'il exerce en transmettant à ce mât l'effort du vent sur la voile de hune. » Quelque ingénieuse que soit l'étymologie affirmée ici par Romme, nous croyons qu'elle n'est pas admissible. En Coche ne veut pas dire : Dans la coche, dans la rainure, mais : En haut, à la tête de... Desroches (1687) dit : « Porter les huniers En Coche, c'est-à-dire les avoir au plus haut du mât. » Selon l'*Ortografia moderna italiana* (Naples, 1817), *In Cocca* signifie : « In cima, presso al termine (*summo in apice*). » On voit qu'il y a un rapport intime entre l'ital. *In cocca* et le fr. En Coche. L'un a probablement fait l'autre; mais lequel? Nous n'en savons rien.

EN CROIX, fr. adv. (Du lat. *In crucem*.) (Angl. *Across*; ital. *In croce*; esp. *En cruz*; port. *Em cruz*.) On dit d'une vergue qu'elle est En croix lorsque, relativement au mât qui la porte, elle est placée comme la traverse de la croix (+) relativement à son bois vertical, c'est-à-dire quand elle fait un angle droit avec le mât.

EN CRUZ, esp. adv. En croix. — V. 2. Cruz.

EN CUNS, cat. anc. locut. adv. (*Cuns*, qui a le sens du vieux fr. *Coint*, en rapport avec l'ital. *Conciare*, nous paraît venir du lat. : *Comptus*, contracté de *Compositus*, fait de *Componere* [*ponere cum*], mettre en ordre.) En état, en ordre. — « Pensarem tuyt de desarborar (V.), les metteren En cuns de batalla. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 67. — « E tantost lalmirall feu garnir la gent, e mettre les galees En cuns de batalla; e com foren tots aparellats de la batalla, començar a far alba. » Ib., chap. 82. Feu M. Buchon, dans les deux traductions qu'il donna de la *Chronique* de Ramon Muntaner (l'une in-8°, 2 vol., 1827, l'autre in-4° dans le *Panthéon littéraire*), a rendu la phrase citée par ces mots : « L'amiral fit à l'instant disposer son monde, et placer les galères en ordre de bataille. A peine fut-on préparé, que le jour parut. » Il y a là deux erreurs de traduction que nous devons relever. D'abord le catalan dit : L'amiral fit armer ses gens, les fit garnir de leurs armures, et non pas seulement les fit disposer; ensuite : « Mettre les galees En cuns de batalla » c'était mettre les galères en état de combattre, c'est-à-dire les disposer pour le combat, leur faire faire, comme on dit aujourd'hui en France, le branle-bas de combat. Le texte de Muntaner ne laisse point de doutes à cet égard, quand il ajoute : « Et quand elles furent prêtes pour la bataille, le jour commença de paraître. » *Aparellats de la batalla* » explique : *Mettre En cuns de batalla.* » Au chapitre 83 de la *Chronique* de Muntaner, on lit : « E llanors ell fen tocar les trompes, e llen volta ales palomeres, e be aparellat, e En cuns de la batalla vengue envars les galees den Roger de Luria... » M. Buchon traduisit ainsi ce passage en 1827 : « Il fit donner le signal par les trompettes

et disposer et appareiller les galères, qui, rangées en ordre, marchèrent, etc. » P. 228, t. 1er. Plus tard, dans la traduction que publia le *Panthéon littéraire*, il rendit de cette façon les paroles du chroniqueur aragonais : « Il fit alors sonner les trompettes et déployer les grandes voiles; et, bien appareillé et en bon ordre de bataille, il marcha avec ses galères contre celles d'En Roger de Loria.» Muntaner ne parle ni de grandes voiles ni de bon ordre de bataille; il dit : « Et alors il fit sonner les trompettes, et détacher les amarres (tournées) qui retenaient ses galères à terre; et bien prêt au combat [et en branle bas], il vint au devant des galères de Roger de Loria.» (V. *Palomera*.) Un texte qui nous a puissamment aidé à déterminer le sens véritable de la locution « En cuns de batalla,» et que M. Buchon n'avait pu connaître, c'est cette prescription du *Contrat d'affrétement* de la nef *Santa-Maria de Guadalube* (23 septembre 1393; Ms. Arch. de Perpignan) : « Item, que laybre e entennes et toto les altres manobres sien be En cuns, he exarciats a coneguda dels desus dits. » (Que le mât, les antennes et toutes les autres manœuvres soient en bon état, (que les antennes et le mât) soient gréés, aux jugement et avis des personnes désignées ci-dessus. « En cuns » ne laisse pas de doute ici. Un mât « En cuns, » c'est un mât en bon état (*Arbor comptus*). Il n'y a rien de commun entre l'ordre de bataille qui suppose les navires rangés sur une ou plusieurs lignes, de front, ou par le flanc, ou en demi-lune, ou en Λ, ou en V (en ordre de coin direct ou renversé), et le *Cuns* qui s'applique également bien à une antenne, à un cordage et à une galère. Mettre « En cuns, » c'est préparer pour; être « En cuns, » c'est être prêt pour. » Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. — Le *Diccionario catalan-castellano-latino*, par Don Joaquin Esteve et trois autres auteurs (Barcelone, 1803, in-fol.), ne donne ni *Cuns*, ni *En cuns*. — V. 2 Escala.

EN-GUIN, *n* final sonnant, turc, s. (Proprement : Vaste.) La haute mer; le Large. — *En guiné*, Au large. — *En guiné guitmek*, turc, v. (Aller en pleine mer.) Prendre le large.

EN LA MAR, cat. anc. adv. A la mer. — V. Coqua.

EN SECO, esp. locut. adv. (Du lat *In sicco* [*litore*].) A sec, en parlant d'un navire échoué, ou tiré sur le rivage.

EN VANDA, esp. adv. (Pour *En banda*. [V.]) En bande. — V. Braza.

ENABORDAPL, bas bret. adj. (Du fr. :) Inabordable.

ENANCRER, vieux fr. v. a. (Du bas bat. *In ancorare*.) Mouiller. — « Item, les Normans malicieusement se Enancrèrent au port de Edierne » (? le havre d'Audierne). *Relat. des hostilit. commises par les Normands* (1392), Ms. Bibl. nat. — On disait probablement alors *Enancrer*, pour : *Ancrer*, comme on disait *Enoindre* pour : *Oindre*. Enoindre et sa forme latine *Inungere* se lisent dans plusieurs pièces du registre ✱ de la Cour des comptes (Arch. nation.), et notamment aux p. 706 et 723. Une des pièces que nous désignons est intitulée : « C'est l'ordonance à Enoindre et à couronner le Roy » (Philippe le Bel).

'ENANTION KYMA, gr. s. n. (D' 'Εναντίος, opposé, adverse.) Mer contraire. Polyœnus raconte, liv. IV, que Nicanor, par l'impéritie des siens qui l'exposèrent aux résistances des flots contraires, perdit soixante et dix navires. « Νικάνωρ τῶν αὐτοῦ ὑπ' ἀπειρίας πρὸς ἐναντίον κῦμα βιαζωμένων ἀπέβαλε ναῦς ἑβδομήκοντα. — V. Κῦμα.

'ENANTION TOY ANEMOY (*Énandio-n tou anémou*), gr. mod. adv. Debout au vent. — V. Κατὰ εἰς τὸν ἀέρα.

ENARBOLAR, esp. v. a. (D'*Arbol*, mât, et d'*En* [lat. *In*], sur.) Arborer, Mâter un navire. — *Enarbolar la bandera*, Arborer le pavillon.

ENARENARSE, esp. anc. v. r. (D'*En* [lat. *In*], dans, et d'*Arena*, lat. esp. sable.) Échouer, Toucher, Tomber sur un banc de sable, sur le sable du rivage. — « Corriendo algund nauio por la mar con tormenta, de manera que por ocasion firiessen en peña o en tierra, ssi sse quebrantasse o sse Enarenasse... » *Partidas* (XIIIe siècle), part. V, tit. 9, loi 5.

ENBANCAR, cat. anc. v. a. (De *Banco*.) Mettre les bancs d'un navire à rames; Embanquer, comme disaient nos Provençaux constructeurs de galères. — « Item, dell mateix xiiij lib. de Clauo d'Enbancar » (clous pour fixer les bancs), « à raho de xij diners la libra, xiiij s.» Fol. 56, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

ENBENDAR, cat. anc. v. a. (De *Banda*, bande [angl.-sax. *Bindan*, lier].) Couvrir les coutures du pont d'un navire avec des bandes de toile, pour garantir le calfatage de la pluie et du frottement des pieds. — « Item costa d'en Johan de Palencia vna vela a obs de fer bendes en cuberta per Enbendar la galea, xxxviij s. vi d. » Fol. 49 v°. *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

ENCABANEMENT, fr. anc. s. m. (De *Cabane*. [V.]) — — « C'est la partie du côté du vaisseau qui rentre, depuis la ligne du fort jusques au plat-bord. » Desroches (1687). — — Desroches voulait dire que la quantité dont rentraient les hauts du navire, l'angle formé par la muraille inclinée au dedans, et la ligne élevée verticalement au point du fort, était ce qu'on nommait l'Encabanement. Le mot est aujourd'hui hors d'usage; il l'était déjà en 1792, quand Romme composa son Dictionnaire. Dans ce temps-là le mot Rentrée avait prévalu. Bien que la rentrée ait été supprimée, ou à peu près, il est bon de conserver le mot, parce qu'il n'est pas dit qu'on se tienne à ce qu'on regarde aujourd'hui comme un perfectionnement.

ENCÂBLRUE, fr. s. f. (De *Câble*. [V.]) (Gr. mod. Γούμενα τόπον; ar. côte N. d'Afr. *Goumena*; basq. vulg. *Cablia*; bas bret. *Enkabléür*; angl. *Cable's length*; dan. *Cabellængde*; suéd. *Kabellängd*; rus. Кабелтовъ [*Kabeltou*].) Longueur d'un câble; elle est ordinairement de 120 brasses ou 600 pieds (194m. 90c.). Le Dictionnaire de Saverien (1757) est le premiers des dictionnaires que nous avons sous les yeux qui donne le mot Encâblure.

ENCALÇAR, port. v. a. (Bas lat. *Encalcare*, *Incalcare*; ital. *Incalciare*, *Incalzare*; esp. *Caçar*.) Poursuivre, Donner la chasse. — V. Albetoça, Dar o timon a banda.

ENCALHAR, port. v. a. (De *Calha*, ouverture, et d'*Em*, dans.) Échouer. — *Encalharse*, S'échouer. — « Viraõ vir contra Mallega hum Caravo que vinha carregado de louça » (objets de tonnellerie); « e tanto que o viraõ, forom trás elle até a coixa do monte, ondè o fezerom Encalhar em terra os nossos esso mesmo saltarom logo com elles... » *Chron. do Conde D. Pedro*, chap. 42. — *Encalho*, s. m. Échouage, Échouement.

ENCALLADA, esp. s. f. (D'*Encallar*.) Échouement. — *Encallar*, v. a. (Même origine qu'*Encalhar*.) Échouer.

ENCALSAR, cat. anc. v. a. Chasser, Donner la chasse. — V. Galea ab tersols, Encalçar.

ENCAMINHAR, port. v. a. (De *Caminho*. [V.]) Faire route. — « Mandando logo aos marinheiros que Encaminhassem

caminho da dicta ilha.» Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 141.

ENCAPELLADURA, port. s. f. (D'*Encapellar.* [V.]) Capelage. — *Encapellar*, v. a. (De *Capello*, chapeau, fait de *Capo*, pour *Cabo*, tête.) Capeler; Monter les unes sur les autres, se couvrir l'une l'autre, en parlant des lames; grossir, en parlant de la mer; Embarquer, envahir le navire, en parlant de la mer soulevée. — «Onde a Encapellou huma grande serra d'agua por cima da popa.» Mendes Pinto, chap. 214. (Où une grande montagne d'eau embarqua pardessus la poupe.)

ENCAPILLADURA, esp. s. f. (D'*Encapillar.* [V.]) Capelage. — *Encapillar*, v. a. (De *Capillar*, coiffer d'un capuchon; *Capilla*, de *Capo* ou *Cabo*, tête.) Capeler.

ENCAQUER, fr. v. a. Mettre dans une caque (V.)—V. Caquer, Pacquer.

ENCARER, fr. anc. v. a. (De l'esp. *Encallar.* [V.]) Échouer. — «Nostre nauf est-elle Encarée?» Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 21. — «Car a 2 milles du lieu furent nos naufs Encarées parmi les araines, telles que sont les rats Saint-Maixant...» Ib., liv. V, chap. 18.

ENÇARSEAS, port. anc. s. f. plur. varia. d'*Enxarcias* (V.) et d'*Emçarcias.* (V.) Les haubans.—V. Xarcia.

ENCASTILLER, fr. v. a. (Du vieux fr. *Enchastiller.* [V.]) — V. Enhucher.

ENCAUSTUM, lat. s. n. Enduit de cire colorée dont on frottait l'extérieur des navires. Du grec Καῦσις (chaleur extrême), comme on le voit par un passage de Vitruve, où cet auteur détaille la manière de faire la peinture encaustique. — Dans son chap. 41 du liv. XXXV, Pline avait déjà dit: «Encausto pingendi duo fuisse antiquitus genera constat; cera, et in ebore, cestro id est viriculo, donec classes pingi cœpere. Hoc tertium accessit, resolutis igni ceris penicillo utendi, quæ pictura in navibus nec sole, nec sale, ventisque corrumpitur.»

ENCAVILER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Incavigliare.*) Cheviller, Clouer. — V. Enjundre.

ENCEADA, port. anc. s. f. (Variante d'*Enseada.* [V.]) Anse, Baie, Golfe. — «Mandou a D. Cuno Velho Perreira por capitão mar de 12 fustas a Enceada de Cambaya...» Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 196, lig. 19. Ms. Bibl. nation. S. F., 940. — V. Sahir.

ENCEINTE, fr. s. f. (De l'ital. *Incenta.* [V.]) Préceinte de la galère, de la galiote, etc. — «Plus, les Enceintes ou Cordons qui seruent de lier et enceindre le corps du vaisseau tant d'vng costé que d'autre. Lesdites Enceintes ont de longueur 120 gouhes» (la goue avait 27 pouces), «combien que la gallère n'ait que 56 gouhes» (126 pieds — 40m 92c), «pource qu'il convient adiouster lesdites Enceintes pièce à pièce, et ne se trouueroit piece de bois seule de si suffisante longueur; et aussi que lesdites pieces sont posées et accommodées selon la dimention du corps du vaisseau, par quoy on y adioute 8 gouhes dauantage; et ont icelles pièces despoisseur demy pied» (0m 16c) «ou environ.» *Description au vray de la construction d'une gallere...* (1521). Ms. Arch. de la Mar., cartons: *Constructions.* — Nous voyons par le Traité de la construction des galères, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., que, au XVIIe siècle, les Enceintes de la galère subtile ordinaire avaient: «6 pouces de largeur» (0m 16c) «sur 4 pouces 1 lig. d'épaisseur» (0m 11c), «et qu'on les empâtoit d'un pied 9 pouces» (0m 56c). — V. Rode.

ENCENTE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Incenta* [V.], ou de l'ital. *Incinta.* [V.]) Ceinte, Préceinte. — «Larga» (la Taride) «in Lencente palmorum XVI et dimidie» (12 p. 4 po. 6 lig. — 4m 14c). Le traducteur français de ce contrat, qui n'entendait point le langage des gens de mer, ne comprit pas que *Lencente* était, dans le texte latin, une francisation et une contraction de l'ital. *la Incinta*, la Ceinte, la Préceinte, et il écrivit tout naïvement: «Large en Lencente XVI paumes et demi.» — V. Bouce.

ENCHASTELER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Incastellare;* vénit. *Inchastellare*, fait du lat. *Castellum.*) Garnir la nef de châteaux; Construire les châteaux, Accastiller.

— «Sa nef est la plus souveraine;
Elle est si bel Enchastelée...»
GUILL. GUIART, *la Branche aux royaux lignages*, v. 9437.
— «A chascun bout Enchastelées...» Ib., v. 9316.

— V. Ariver.

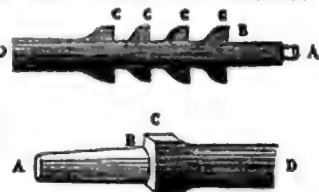
ENCHASTILLER, vieux fr. v. a. (Même origine que le précédent.) Accastiller. — «A la coste de Bretaigne grand nombre de nauires a caruelles semblables à ceux de Normandie, excepté qu'ilz sont plus courts et Enchastillez d'autre manière.» Ant. de Conflans, *Les faits de la marine* (1515 à 1522).

ENCHEVILLER, ENCHEVILHER, fr. anc. v. a. (Fait comme l'ital. *Incavigliare* [*Caviglia*, cheville; *In*, dans].) Cheviller. — «Pour six vingzt journées entières qu'ilz ont aydé au dessus dict a faire ce que dessus, et a percer et Encheuilher les membres de la dicte galleace» (*le Saint-Jehan*, en 1538, au Havre). Fol. 29 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.

ENCHRE, fr. anc. s. f. (Mauvaise orthographe d'*Anchre* [V.], où l'*e* initial est contraire à l'étymologie.) Ancre. — V. Amarre, Encre.

ENCOCHER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Incocciare.* [V.]) Amarrer. — «Avant qu'eussions Encoché nos gumènes.» Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 48.

ENCOCURE, fr. anc. s. f. (D'*Encocher* [V.], ou *Encoquer.* [V.]) — L'Encocure est un endroit, au bout de chaque vergue, où l'on amarre les bouts des voiles par en haut.» Desroches (1687). Cette définition obscure a besoin d'être éclaircie. Voici ce que Desroches voulait faire entendre: «L'Encocure est la partie du bout de la vergue à laquelle, lorsqu'on envergue une voile, on attache le point où se réunissent la têtière et la ralingue de chute.»



Dans ces deux figures, représentant deux bouts de vergue, B est le lieu de l'Encocure. — V. Encoqueure.

ENCOMBRER, fr. v. a. (Du bas lat. *Comblus*, pour *Cumulus*, monceau.) Charger le pont d'un navire d'objets qui l'obstruent, et gênent les matelots dans leur service. Par opposition à: marchandises lourdes, on a appelé: marchandises Encombrantes (rus. Загружённыя [*Zagroujennii*]), celles qui occupent beaucoup de place et pèsent peu. De là est venu pour le verbe Encombrer le sens de charger complètement un navire d'objets relativement légers, mais interceptant les communications intérieures. (Rus. Загрузить [*Zagrouzite*], illyr. *Obůjmiti.*) Ce que nous venons de

dire nous dispense de définir le mot Encombrement. (Bas lat. *Ambolum, Bolum.*) — « La commission est d'avis qu'aucun navire n'est en état de tenir la mer lorsque son pont supérieur est Encombré de quelque cargaison que ce soit, et elle recommande particulièrement à l'attention du gouvernement une application beaucoup plus étendue des clauses prohibitives de l'acte du parlement contre l'Encombrement du pont des navires. » *Rapport d'une commission de la Chambre des communes,* décembre 1843. — V. Tolda.

ENCOQUER, fr. anc. v. a. (De l'ital. *Incocchiare.* [V.]) — « Encoquer, c'est faire couler un anneau de fer, ou la boucle de quelque cordage, le long de la vergue pour l'y attacher. L'estrope des pendeurs de chaque bras est Encoquée dans le bout de la vergue. Le fer » (le cercle) « d'un boute-hors est aussi Encoqué dans la vergue. Encocure, est cet enfilement qui fait entrer le bout de la vergue dans une boucle ou dans un anneau, pour y suspendre quelque poulie ou quelque boute-hors. » Guillet (1678). Aujourd'hui, quand nos matelots introduisent le bout d'une vergue dans un cercle de boute-hors, dans la boucle d'un pendeur, dans l'anneau de corde d'un marchepied, ou dans celui d'un bras, ils disent qu'ils capellent ce bout de vergue. Le point de capelage et l'action de capeler sont précisément ce que les marins du XVIIe siècle appelaient l'Encocure. — *Encoqueure* est une variante d'*Encocure* (V.) que nous trouvons dans l'*Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle, appartenant aux Arch. de la Mar. L'auteur anonyme de ce petit traité dit : « Encoqueure ou Embocture se fait aux extrémités de la vergue pour mettre les bras de la grande voile. »

ENCORNAIL, fr. anc. s. m. — « Encornail est une demie-poulie qui est entaillée dans le milieu de la teste du grand mast » (c'est-à-dire du bas mât) « au-dessous de la hune et aux deux extrémitéz des masts de hune, par lequel passe la manœuvre auec laquelle on hausse ou baisse les mast de hune » (la guinderesse). *Explicat. de divers termes,* etc., Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — Guillet (1678) donne, du mot Encornail; une définition très-différente, quand il dit que « c'est un trou ou une mortaise pratiquée dans l'épaisseur du sommet de quelques masts, et garnie d'un rouet de poulie pour passer l'itacle qui saisit le milieu de la vergue, pour la faire courir le long du mast. » — En 1643, l'Encornail n'était pas le clan par lequel passait l'itague d'une vergue; selon le P. Fournier, comme selon l'auteur anonyme cité d'abord, c'était : « Vne demi-poulie, entaillée dans le milieu de la tête du grand mât, au-dessous de la hune, et aux deux extrémités des mâts de hune, par lequel « passait » la manœuvre avec laquelle on « haussait ou baissait » les mâts de hune » (la guinderesse). — Nous ne savons quelle est l'origine du mot : Encornail, que nous voyons écrit : Encornal, dans le chap. 22 des *Merveilles de nature,* par le P. René François (1621), avec l'explication suivante : « C'est le lieu où sont deux grands roüets de cuiure, tenans à une teste de More au sommet du grand mast par où passent les estagues qui guindent la vergue de la grand voile haut. » La tête de More (V.) (le Chouquet [V.]), percée de deux mortaises pour recevoir deux grands rouets, était précisément le calcet qui se fixait à la tête des mâts des galères et autres bâtiments latins, le Χαρχήσιον (V.) des Grecs. Peut-être le mot Encornail fut-il fait d'*Encorner,* garnir de cornes (« un bouc des plus haut Encornés. » La Fontaine); on put très-bien comparer la face antérieure du mât, du calcet, de la tête de More, au front d'un animal, et les deux itagues qui en sortaient, à deux cornes qui l'encornaient. L'endroit où poussaient ces cornes aurait pris assez naturellement le nom d'*Encornal* ou *Encornail,* que le traducteur italien de Saverien (Venise, 1769) nomma : *Incornatura.*

ENCORNET, fr. anc. s. m. — « Encornets sont troux faits des deux costéz, proche et au dessous des tesseaux, par lesquels on passe les itagues qui seruent à mettre la vergue haut. » *Explicat. de divers termes,* etc., Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — C'est le même qu'Encornail.

ENCRE, vieux fr. s. f. (Mauv. orthogr. d'*Ancre,* où l'*e* initial est contraire à l'étymologie.) — « Mas si li Encre autea chaï de cas d'aventure, tant que venget sus la nef que est bien amarrée... » *Coutume d'Oleron* (1340). — « Vne petite Encre, et vng rouchon » (Risson [V.], grappin) « et deux fertz » (fers) « de barque. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par le command. de mad. la contesse de Villars et de Tende.* — V. Enchra, Gancheu, Sarsie, Sept.

1. ENCRER, vieux fr. v. a. Ancrer, Jeter l'ancre, Mouiller. — « Le Roy Encra ou bout d'une terre que l'en appelle la pointe de Limeson, et touz les autres vessiaux entour li. » Joinville, *Hist. de saint Louis.* — « Il » (le roi Édouard fugitif) « estoit loin devant eulx, et gaigna la coste de Hollande, ou encore plus bas : car il arriva en Frize, près d'une petite ville appelée Alquemare » (Alkmaer); « et Encrerent son navire, pour ce que la mer estoit retirée et ilz ne povoient entrer au Havre, mais se misrent au plus près de la ville qu'ils peurent. » Philip. de Commynes, *Mémoires*, liv. III, chap. 5 (an 1471).

2. ENCRER, vieux fr. v. a. Jeter une ou plusieurs petites ancres, un ou plusieurs grappins d'un navire à un autre, pour le retenir pendant l'abordage. — « Et quant au joindre y eut « plusieurs pièces d'artilleries deschargiées d'une part et d'au- « tres : puis vindrent a encrer ou joindre lung a lautre, et « battre et frapper lung sur lautre dune terrible sorte. » Alain Bouchard, *Croniques de Bretaigne* (édit. de 1541, fol. 239); combat de *la Cordelière* contre *la Régente*, 10 août 1513.

ENCROSTAMAR ou ENCROSTAR, cat. v. a. (De *Crostam.* [V.]) Brayer et Calfater, Enduire de brai. — « E si s'banya per aygua del pla que la nau ò leny faça, è sia suficientment Encrostamada, è per murada ne per cuberta no faça aygua, lo senyor de la nau no siat tengut de res esmenar. » *Consulat de la mer*, chap. 19, édit. Pardessus. — V. Escoe, Paramijal.

ENCULEMENT, fr. anc. s. m. Corruption du mot : Acculement (V.), usitée au commencement du XVIIe siècle : Le P. Fournier, dans l'*Inventaire des mots dont on vse sur mer,* placé en tête de son *Hydrographie* (1643), dit : « Enculement ou la Stella, est la quantité de combien chaque couple, à proportion qu'il s'esloigne du milieu, s'eleue sur la quille plus que la maistresse coste. » Il est étonnant que le savant jésuite ait consacré par son autorité l'emploi d'un mot fait de *In* et de *Culo*, et, par conséquent, sans rapport avec l'idée qu'il veut exprimer. — Le passage de Fournier que nous venons de transcrire fut copié par l'auteur anonyme d'une *Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle (Arch. de la Mar.), cité souvent dans ce Glossaire.

ΕΝΓΚΑΤΖΑΡΩ (*Engatzarô*), gr. mod. v. a. (De l'ital. *Ingaggiare.*) Engarer. — V. Ἐμπεροδώω.

END, angl. s. n. (De l'angl.-sax. all. et dan. *Ende*, ou : *Ænde*, fin.) Bout, Extrémité, Avant. — Forepart, Foreship, Kopf.

ENDEGARIO, ENDEGARIUS, vénit. anc. bas lat. s. m. Orin. — « Habeat ancoras XX, Endegarios XX convenientes,

canovos novos in corcoma XXII et alios canovos XXII convenientes. » *Stat. vénit.* de 1255, ch. 16. — En citant, p. 168, t. II de notre *Archéol. nav.* (1840), la prescription que nous venons de reproduire, nous avons émis l'opinion qu'*Endegarios* avait désigné les bouées. Vingt bouées avec vingt ancres, cela paraissait très-naturel; la bouée pouvait très-bien avoir un nom, dont *endice*, « marque pour se ressouvenir, » comme dit Nat. Duez (1674), était comme le radical. Aujourd'hui nous savons que l'*Endegario* n'était point un liége ou un bois flottant, mais un cordage; nous l'avons appris par la lecture du *Capitolar della Tana*, manuscrit précieux qui nous fut donné à Venise, en 1841, par M. l'amiral Paulucci (V. Chinal.) Quel peut être ce cordage? N'oublions pas que, dans le Statut de 1255, il y est nommé avec les câbles (*Canovos*) et les ancres. Or les deux seules cordes qui s'attachent à l'ancre, qui font partie de son gréement, c'est l'orin, fait comme la bouée, pour indiquer la place où elle est mouillée. Nous croyons donc que l'*Endegario* était l'Orin de l'ancre.

ENDENTAR, esp. port. v. a. (De *Dente*.) Adenter, Empater, Endenter. — « Y el otro las cabeças de las estamenaras con el cuerpo de los planes Endentatos y empernados » (chevillés. — V. *Cohopernare*). » Th. Cano, *Arte para fabric.*, 1611, p. 32.

ENDENTER, fr. v. a. (De *Dent*.) (Rus. Сплотить [*Splotite*].) Réunir deux pièces de bois au moyen d'adents. (V.) La combinaison des dents et des adents, au moyen desquelles deux pièces de bois sont Endentées, s'appelle *Endentement* (rus. Сплотка (*Splochka*), autrefois : *Endenture*. — « Je suis surpris que le vaisseau qui a esté mis à l'eau en dernier lieu à Brest, n'ayt pas une courbe Endentée avec les baux; j'écris au sieur Bégon pour sçauoir quelles sont les raisons d'Hubac » (charpentier célèbre qui dirigeait les constructions navales à Brest) « sur ce sujet; et pour ce qui est des estriers de fer, je les crois moins nécessaires que les Endentures. » *Seignelay à Tourville*, 7 sept. 1681. *Ordres du Roy*, vol. n° LI, p. 325. Arch. de la Mar.

ENDENTURE, fr. anc. s. f. (De *Dent*.) Contrat rédigé sur un parchemin ou un papier que l'on coupait en deux parties, non par un coup de ciseaux droit, mais en suivant une ligne capricieusement dentelée. Chacun de ces fragments restait dans les mains de l'un des contractants; on les rapprochait au besoin. — « Item, une nef soit affretée devers quelque lieu que ce soit, et ait certain jour limité de paiement de son fret, en Endenture » (au terme d'un contrat [la Charte partie sans doute]), « ou autrement, etc. » *Articles arrêtés à Queenborough, en* 1375.

ENDGERIOU DI MOKDAF, ar. côte N. d'Afr. s. (Nous ignorons d'où vient : *Endgeriou*; mais, quelque apparence qu'il y ait, nous ne croyons pas qu'il soit en rapport avec l'angl. *Hand*, main; *Hand-gear*, manette. L'anglais n'a pu donner un terme au Dictionn. des marins d'Alger, de Tunis ou de Tripoli, enrichi d'emprunts faits à l'italien ou à l'espagnol.) Poignée de l'aviron. — V. Mokdaf.

'ΕΝΔΟΣΙΜΟΝ, gr. anc. s. n. (D' 'Ενδίδωμι, je prélude.) Signal donné à la voix par le Celeuste, quand une des opérations de la nage allait commencer à bord des navires à rames. Cet appel vocal fut remplacé plus tard par le coup de sifflet du comite. (Arrien, liv. VI, Exp. d'Alex., Suidas; J. Sheffer, p. 180.) — V. 'Ενήρης.

ENDRIVET, fr. anc. s. m. Nom d'un pavillon, d'une forme particulière, qui se trouve décrit dans le passage suivant du *Compte de Jehan Perresson* (1494); Arch. nation., carton K 333) : « A Jehan de Poncher marchant dessus nommé » (V. Flambe), « la somme de trente sept liures dix sols tourn. pour quinze aulnes de taffetas bleu, liuré à Jehan Pielles, tailleur, aussi dessus nommé, pour faire vne grande bannière nommée lendryvet, longue de cinq aulnes et large de trois lez, dud. taffetas, fendue en quatre lieux, depuis le bas jusques à la moictié, pour guynder auecque vne corde jusques au feste » (faite) « du mast de la nef, en façon d'une voille » (c'est-à-dire, comme une voile hissée au sommet du mât). — Pourquoi cette bannière était-elle nommée l'Endrivet? Selon nous, c'est parce qu'elle était hissée avec un cartaheu, petit cordage qu'au XIII[e] siècle nous voyons appelé *Andarivellum*. (V.) La bannière de l'Andarivel ou Andrivel aura été très-naturellement nommée entre les bannières l'andrivel, dont le copiste de notre document a fait l'Endrivet. Cette bannière, garnie de franges bleues, portait de chaque côté trois fleurs de lis d'or, comme celles qui sont mentionnées à l'art. *Proe* de ce glossaire.

ENDURER, fr. v. a. Ce mot, qui, dans la langue vulgaire, signifie, en même temps, souffrir patiemment et permettre, a été détourné par les marins de sa signification primitive : s'endurcir devant le mal (lat. *Indurare*, *Durescere* [*Durus*, dur; ? du gr. Δόρυ, bois]), pour devenir une sorte de synonyme de : Retarder. Dans un navire à rames, lorsqu'il est besoin de modérer un peu la nage, les rameurs, sans cesser absolument le jeu des avirons, font très-peu d'efforts, et nagent pour ainsi dire sur place; c'est ce qu'on appelle Endurer. (Ital. *Palpare*; lat. *Sustinere*; angl. *Hold* [*to*] *water*.) Quelquefois les rameurs d'un côté Endurent, tandis que les autres nagent avec force; c'est quand on veut faire tourner l'embarcation, en la poussant à décrire un assez grand cercle. Ainsi, pour virer par babord, babord Endure quand tribord nage. Le contraire a lieu naturellement pour faire l'évolution analogue par la droite.

ENESQUES, pour *Esneque* ou *Esneke*. (V.) — V. Huissier.

'ΕΝΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (D' 'Εν, dans, et d' 'Ερέσσω, je rame.) Nom donné au navire à rames dont les avirons étaient à leurs places, attachés aux scalmes ou tolets, et levés, c'est-à-dire ne fonctionnant pas, et attendant le signal de l'action, l'ἐνδόσιμον. (V.) Un peu avant les manœuvres qui précédaient le combat, chaque navire était 'Ενήρης. — « Μὴ ναῦν 'Ενήρη, μὴ στρατιώτην ἕνα, μὴ πόλιν ἔχοντες. » Plutar., Brutus.

ENFALQUAR, cat. anc. v. a. (De *Falqua* ou *Falca*. [V.]) Garnir de fargues. — « Item, que la nau sia Enfalquada de popa a proha, a los castells e los sobre pons. » *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394); Arch. de Perpignan.

ENFLÉCHEURE, fr. s. f. (De *Flèche*. Par un de ces tropes hardis, familiers aux matelots, que l'hyperbole n'étonne guère, le hauban a été comparé à une flèche placée sur la corde de l'arc.) (Ital. vénit. *Grisella*; esp. *Rebenque*, *Flechaste*; port. *Enfrechata*, *Enfrechadura*; angl. *Ratline*, *Ratling*; all. *Weevelinie*; holl. *Weeveling*; dan. *Wæfling*; suéd. *Vefling*; bas bret. *Enfléché*; basq. vulg. *Anflechura*; gr. mod. Σχάλωτες; rus. Выбленки [*Viblinnke*]; ar. côte N. d'Afr. *Gambats*; lasc. *Escate*, *Scatte*; fr. anc. *Figure*, *Saponnière*.) Nom donné à chacune des traverses de corde mises sur les haubans, qui, garnis d'Enfléchures, sont transformés en échelles, au moyen desquelles on monte au sommet des mâts. Nous n'avons pas vu le mot Enfléchure dans les documents antérieurs au XVII[e] siècle, quoique des monuments gravés et peints nous montrent l'échelon des haubans en usage dès les temps antiques. — « Enflechure, autrement Saponniere (V.), est vn petit cordage qui est en trauers des aubans en forme d'échelles. »

Explicat. de divers termes, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

ENFONDRER, vieux fr. v. a. (Pour : *Enfonder*, de l'ital. *Infundere*. [*In fundo*, au fond.] Couler bas, faire couler à fond. — « Item, et si aucuns desdicts preneurs en leur voyage en especial auoient commis faute telle qu'ils fussent attaints d'auoir Enfondré aucuns nauires, ou noyez les corps des prisonniers, etc. » *Ordon. de Charles VI* (7 décemb. 1400). Fontanon, *Recueil d'édits*, t. III, p. 12. — V. Carracon, Effonder, Effrondare, Enfunderer, Navire.

ENFORTIR, cat. anc. v. a. (Du lat. *Fortis*, fort.) Fortifier.— « Si lo senyor de la nau havia algun necessari, deu dir als mercaders que ell no pot navegar, que exarcia ha mester ò Enfortir ò adobar, à lavors lo mercader deu entrar al port, ab que lo notxer per son sagrament à l's mariners hi sapien. » *Consulat de la mer*, chap. 56. — M. Pardessus s'est trompé dans sa traduction de ce passage; on lit, p. 107, t. I de sa *Collect. des lois maritimes* : « Si le patron avait besoin de quelque chose, il doit dire aux marchands qu'il peut naviguer; *qu'il a besoin de quelques agrès, de réparer ou de caréner son navire.* » Ce n'est pas là ce que veut dire le texte; *Enfortir* et *adobar* se rapportent évidemment à *exarcia*, et non à *nau*. La loi ordonne qu'avant d'entrer dans le port en cas de nécessité pressante, le maître du navire avertisse le marchand qu'il ne peut plus continuer sa route, parce qu'il a besoin de fortifier ou de réparer son gréement.—Dans quelques anciens documents catalans, le verbe *Enfortir* a le sens de Grossir ou Devenir forte, en parlant de la mer. Ex. — « E quant fo entre hora nona e vespres, Enfortis » (se renforça, devint grosse) « la mar por lo creximent del vent. » *Chron. del Rey en Iacme* (XIIIe siècle), chap. 54, fol. 26 v°. Les marins français ont un mot analogue à *Enfortir*, c'est *Enforcir*, pour renforcer et devenir fort. Ce barbarisme, que n'a recueilli aucun auteur de dictionnaire, et que les marins tant soit peu puristes laissent aux matelots illettrés, a pourtant une excuse dans le bas lat. *Inforciare* ou *Infortiare*.

ENFRECHADURA, ENFRECHATA, port. s. f. (De *Frecha*, flèche.) Enfléchure. (V.)

ENFUNDRER, fr. anc. v. a. (Variante orthog. d'*Enfondrer*. (V.])—« ... Et trovèrent illeques » (là, à Royant) « quatre bateaux de Bayonne... et Enfundrèrent desous l'ewe... » *Relat. des hostilités commises sur mer par les Normands* (1292), Docum. Ms. Bibl. nation.

ENFUSTER, fr. anc. v. a. (De *Fust*, bois.) Garnir d'affûts.— « Le bois pour Enfuster ladicte artillerie » (d'une galère) « vault tout œuuré auecques la ferramente qu'y est necessaire, vingt cinq liures tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155,. ; n° 7972-8, Bibl. nat., p. 17 v°.—V. Affûter.

ENGAGER, fr. v. a. (Du bas lat. *Invadiare*, donner en gage [*Vadimen*, gage].) (Gr. mod. Ἐμπερδεύω [*Emmberdefò*], Ἐγκατζάρω [*Engatzarò*]; bas bret. *Engagi*; rus. Запуеться [*Zapoustitsia*].) Un homme engage sa parole que, moyennant certaines conditions, il servira sur un navire marchand ou dans la marine de l'État; on fait avec lui un traité qui prend le nom d'Engagement, et le voilà Engagé pour telle campagne ou pour tant d'années. S'Engager, c'était autrefois, s'Accorder. (V. Acordat.) — Au Moyen Age, le combat juridique ou le combat singulier qui n'était pas ordonné par le juge, ne commençait qu'après que les gages par lesquels les combattants s'obligeaient à lutter de force et d'adresse avaient été ramassés et échangés; de là l'expression : Engager le combat, qui, dans la marine, signifie : commencer la lutte entre deux navires ou entre deux escadres par deux navires. (Rus. Атаковать [*Atakovate*], Вступить въ сраженіе [*Vstoupite v'srajénié*].) — Il y a assez loin du sens direct, dans lequel nous venons de voir le mot Engager, aux deux sens figurés que lui prêtent souvent nos marins, qui disent : d'un navire, incliné sous le vent dont sont chargées subitement ses voiles, au risque d'être renversé complètement, que ce navire est Engagé sous voiles; et d'un cordage, gêné dans son mouvement, qu'il est Engagé. (Angl. *Foul*; rus. Забъло [*Zaélo*.]) Engager un cordage, c'est le mettre dans une position analogue à celle où est un objet en gage. Cet objet doit rester où il est, jusqu'à ce qu'on le vienne rendre libre ou le Dégager. — Virgile, liv. 1er, v. 109 de l'Énéide, peint admirablement l'état du navire d'Énée, Engagé sous voile et menacé par une montagne d'eau qui s'élève, près de l'engloutir. —V. Dare latus undis.

ENGALANAR, esp. v. a. (Du verbe *Galanar*, parer pour une fête, dont la racine est *Gala*, parure [?gr. Κάλλος, ornement.]) Pavoiser. — V. Empavesar.

ENGALGAR EL ANCLA, esp. v. a. (De *Galga*. [V.]) Empenneler. — *Engalgadura*, s. f. Empennelage.

ENGENHEIRO NAVAL, port. s. m. (D'*Engenho*, fait du lat. *Ingenium*.) Ingénieur naval; Ingénieur des constructions navales. — « O corpo compôr-se-ha de duas classes de officiaes : uma de Engenheiros navaes, e outra de Constructores navaes, e dos aspirantes á primeira destas classes. Este corpo ficará debaizo do commando immediato do Inspector do arsenal da marinha. » *Projeto de organisação do corpo de Engenhieros e Constructores Navaes, e a sua respectiva escóla*. 16 janv. 1843.

ENGIN, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Inghinare* [V.], lier.) Ligature, que, au XVIIe siècle, nos marins provençaux prononçaient et écrivaient : Ligadure. (V.) — « Cap » (corde) « pour faire Engins aux antennes, au poix (*sic*) d'un quintal, qui vault six liures tournois. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 12 v°.— *Enginer*, v. a. Lier, Amarrer ensemble les deux pièces de l'Antenne. (V.) — « Les premiers cordages qui regardent les antennes sont les trinques qui seruent à Enginer le quart » (car) « et la penne, c'est à dire à les joindre ensemble. » *Mémoire sur les agrèz d'une galère*, Ms. XVIIe siècle; Dépôt de la Mar.

ENGOLFARSE, esp. v. r. (De 2. *Golfo* [V.] et d'*En*, dans.) Se mettre en mer, Prendre le large) (*Dicc. marit. españ.*, 1831.) —S'engolfer, Engoulfer ou Engoulpher, comme l'écrivaient A. Oudin (1660) et Duez (1674). — V. Enmararse.

ENGRAVER, fr. v. a. ENGRAVER (S'), fr. v. p. (Rus. Заррыть въ балласть [*Zarite v' balaste*]). — V. Aggraver (s').

'ENΘEMION (*Ennsémio-n*, θ sonnant comme *th* angl.), gr. anc. et gr. litt. mod. s. n. Selon J. Scheffer (*de Milit. naval.*, p. 52, lig. 3), l' Ἐνθέμιον était la partie intérieure de l'ἀσάνδιον (V.); les Grecs modernes ont repris ce mot pour l'appliquer à la Dunette. — V. Κάσσαρον.

ENHUCHER, fr. v. a. (Ce mot, qui n'a évidemment aucun rapport avec le vieux fr. *Hucher*, Appeler, ou avec *Huche*, Coffre, est probablement en relation avec *Jucher* ou *Joucher* [V. Aval, Coquet]. Ménage voulait que *Jucher* fût fait du lat. *Jugum*, dans le sens de : Perche mise en travers; du Cange le rapportait au lat. *Jocare*, jouer. Nous ne chercherons pas à mettre d'accord ces deux savants étymologistes; nous nous contenterons de faire remarquer que le vieux celto-breton *Uc'h* signifiait : Haut, élevé.) Un bâtiment Enhuché (ital. *Accastellata* [*nave*], *Galluta*; géno. *Accastellou*; malt. *Rinfozat fuk il castell*; port. *Alteroso*) est un

bâtiment dont la Dunette et toutes les œuvres mortes sont très-élevées. Les navires des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles étaient généralement très-Enhuchés; leurs châteaux d'avant et d'arrière montaient quelquefois à une telle hauteur, que leur sûreté à la mer en était compromise, autant qu'en étaient affectées la précision et la rapidité de leurs évolutions. (V. Arrière, Avant, Navire, Vaisseau.) — « Navire en huche, celui qui a la poupe fort haute. Dans le païs d'Aunis on dit, Navire Enhuché. » Guillet (1678); Aubin (1702), art. Huche.

ENJALER, fr. v. a. (De *Jal*, *Jaul*, *Joual*, *Jouaille*, pour *Jas*. [V.]) (Angl. *Stock* [*To*] *an anchor*; bas bret. *Enjali*; gr. mod. Βάλλω τὸν τσιπόν [*Valló to-n tsipo-n*]; rus. Придѣлать штокъ къ якорю [*Pridelate chtok ke iakoriou*].) Garnir une ancre de son jas.

ENJARETADO, esp. s. (De *Jareta*. [V.]) Caillebotis.

ENJOUAILLER, fr. anc. v. a. (De *Jouaille*, pour *Jas*.) Enjaler. — « Enjouailler ou Désenjouailler vne ancre, ou l'enseuelir (V.) et désenseuelir, est mettre ou oster l'essieu » *le jas*). *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

ENJUNDRE, vieux fr. v. a. (Du lat. *Injungere*, joindre.) Lier, en parlant des membres et pièces d'un navire.

— « Citot la nef apareillée
Et Eniunte et encavilée
Et gouernas iot et ramis
Et autres choses par deuis
Veille » (voile) « entaillée aparisant
Et fort anthenes longs et grant
Nen ni ot qe aprester
Des or poet len atot sigler
Parmi la mer as autes » (hautes) « voilles
Et au soleil et aus estoilles. »

BENOIT DE STE-MAURE, *Roman de Troye*, Ms. vél. XIVe siècle, Bibl. Saint-Marc, codex XVII.

ENKRE, vieux fr. s. f. (Mauvaise orthog. d'Ancre, où l'*e* initial est contraire à l'étymol.) — « Si doues nez sunt sus Enkre, et par tormente l'une se desamarret et fert sur l'autre, et cele qui se desamarret briset l'autre, cele qui s'est desamarrée payra la meité dau demage, et l'autre que est ben amarrée sur l'Enkre paiera l'autre meité dau demage, parceque ceu est cas d'aventure... » *Coutume d'Oleron* (1340).

ENLAZAR UNA BONETA, esp. anc. v. a. (De *Lazo*, lacet.) Lacer une bonnette à une basse voile. (Röding.) (V. Abrochar.) — Le port. écrit : *Enlaçar*.

ENLEVER UN NAVIRE, fr. v. a. Se rendre maître de ce bâtiment par un combat, ou par une surprise. Un équipage, prisonnier sur un bâtiment dont l'ennemi s'est emparé, se soulève quelquefois et reconquiert son navire; on dit alors qu'il l'a Enlevé. — « J'aborday le contradmiral, monté de 58 pièces de canon, lequel j'enleuay à l'abordage, après demie heure de combat. » Jean Bart, *Rapport du* 3 *juillet sur le combat du* 29 *juin* 1694 (et non du 29 juillet, comme on l'a imprimé par erreur dans l'*Histoire maritime de France*, par M. Léon Guérin, 3e édit., t. II, p. 180). — « Je l'attaquay avec tant de vigueur, qu'en moins de demi heure il fut enleué. » Le même; *Rapport du* 11 *juillet* sur la même affaire; Ms. Arch. de la Mar.; Dossier Jean Bart. — V. 2. Aborder, Gouvernail, Relever, Pavillon, Vice-admiral.

ENMARARSE, esp. v. r. (De *Mar*, et d'*En*, dans.) Prendre la mer, Prendre le large. — *Enmararse* est un mot analogue au port. *Amararse*. (V.) — V. Engolfarse.

ENMECHAR, esp. v. a. (De *Mecha*, mèche.) Endenter, Empâter deux pièces de bois. — « Y hazia Proa en la Quilla se Enmecharà otro madero corvado, que haga roda, o Branque, etc. » Th. Cano, *Arte para fabric.* (1611), p. 20 v°.

'ΕΝΝΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (D''Εννέα, neuf, et d''Ερέσσω, je rame.) A neuf rames. Les lexiques disent : « A neuf rangs de rames. » Nous ne connaissons pas l'organisation des Ennères; mais nous ne comprenons point un navire à neuf rangs superposés, ou étagés de matelots rameurs.

'ΕΝΟΡΜΙΖΩ, gr. anc. v. a. (D''Εν, dans, et d''Ορμίζω. [V.]) Entrer dans un port, Mouiller sur une rade. (V. 'Ελλιμενίζω.) — 'Ενόρμισμα, s. n. Port, Rade, Abri. (Appien, *Guerre civ.*, liv. V.) (V. Λίμνη, Πόρτο, Ράδα.) — 'Ενορμοῦσαι, Navires en station à l'entrée d'une rade, ou mouillés dans un port. (Pollux, Polyœnus.)

ENPASSO, madék. s. (De *Fasso*, sable, et d'*En*, le. *En fasso* s'est transformé en *En passo*, comme *Am fanon* en *Am panon*. [V. Essai de gramm. madék., par Chapelier, art. Prononciation; et Flacourt, Dict. de la lang. de Madag. (1758, Avertissement, p. 4].) Bord de la mer, Plage, Rivage.

ENPECER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Impeciare*, recouvrir de poix [*Pece*].) Goudronner. — « Et des les nés, vos dirai qu'il ne sunt pas Enpecées, mais l'oingnent d'une olio de peison » (mais ils les enduisent d'une huile de poisson). *Voyage de Marc Pol*, chap. 37.

ENQUI, fr. (Variante orthogr. d'*Anqui* [V.], ou seulement faute d'orthographe du scribe qui écrivit l'État dont nous avons extrait le passage suivant :) — « Plus, deux Enquis du trinquet garni de ses polliéges, brousses, etc. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfect. de l'Aube.

ENQUITRANER, fr. anc. v. a. (De *Quitran*. [V.]) Goudronner.

ENSARCIER, fr. anc. v. a. (De *Sarcie*. [V.]) Gréer, Garnir des cordages nécessaires. — V. Pauprec.

ENSEADA, port. s. f. (Même étymol. que l'esp. *Ensenada*. [V.]) Anse, Baie, Rade, Golfe. — « Os outros da caravella, ainda que seu capitam assy vissem ferido, nom leixarom porem de seguyr avante per aquella costa, ataa que chegarom a hũa ponta d'area, que se fazia em dereito de hũa grande Enseada, onde poserom seu batel fora... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 409. — « E com o milhor resguardo que poderam, forão ter a huma Enseada, que se chama Lulangane. » *Commentar. d'Alboq.*, part. 1, chap. 10. — « Ficam feitas duas Enseadas tam fermosas como encurvadas, etc. » *Roteiro de D. Joh. de Castro* (1541); Descript. d'Aden.

1. ENSEIGNE, fr. anc. s. f. (Du lat. *Insigne*, dans le sens d'étendard, de drapeau.) Bannière, pavillon, étendard, d'étoffe de soie, de laine ou de coton, et destiné, soit à faire reconnaître de loin le navire qui l'arborait, soit à communiquer une demande ou un ordre, ou à répondre à cette demande, à cet ordre donné. Les nations ont toujours eu sur leurs vaisseaux des Enseignes, à la défense desquelles était attaché l'honneur des équipages. Les Enseignes ont varié de formes et de couleurs; elles ont été placées tantôt au côté du navire, tantôt au milieu, à l'avant de la poupe, tantôt tout à fait à l'arrière. Souvent, outre l'Enseigne de l'arrière, on porta des Enseignes aux sommets de tous les mâts, à l'extrémité des antennes ou des vergues. Les Amiraux, grands officiers de la couronne, avaient leurs Enseignes particulières; les capitaines avaient souvent les leurs, de telle sorte qu'un navire montrait à la fois l'Enseigne royale ou nationale, celle

de l'Amiral et celle du capitaine. La galère réale de France, sous Louis XIV, portait à la timonerie l'Enseigne de la Vierge, sur laquelle était peinte Marie tenant l'enfant Jésus dans ses bras, et ayant devant elle un ange dans la posture de l'adoration. Cette Enseigne était d'étoffe de soie blanche, bordée de passements et broderies d'or. A l'entrée de la poupe, du côté droit, flottait, emmanché à une haste ou lance de bois peinte en rouge, l'étendard des galères, Enseigne d'étoffe de soie rouge semée de fleurs de lis d'or, et chargée de l'écusson de France. Quand le Roi ou un prince du sang montait sur la Réale, on substituait à cet étendard l'Enseigne royale ou pavillon royal de France, fait d'étoffe de soie blanche semée de fleurs de lis d'or, et chargé d'un écusson aux armes de France, entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et porté par deux anges. Sur les apostis (V.), de deux en deux bancs, se déployaient des penonceaux d'étoffe blanche semée de fleurs de lis d'or. Au sommet des mâts, aux extrémités des antennes, au-dessus des gabies, se déployaient de grandes flammes, des gaillardets, des mouquets, et des todes de damas rouge fleurdelisé. Sur les galères ordinaires, les flammes étaient de « burateau blanc, bleu et orange. » (*Construction des galères*, Ms. Bibl. de la Mar., fol. 28.) — Notez ce rapprochement des trois couleurs qui étaient celles des livrées des Bourbons, après avoir été celles des Valois. (V. notre Mémoire sur les couleurs nationales, p. 113, t. 1er de la *France maritime*, in-4°, 1837.) — « Sa Majesté a esté informée qu'il n'y a que l'estendart de la Réale qui soit rouge auec des fleurs de lis d'or, et que l'estendart de la patronne et les girouettes des autres galères sont de différentes couleurs. Elle veut qu'il les fasse réformer, et qu'à l'aduenir toutes ses galères portent pour marque les Enseignes et girouettes rouges de la mesme qualité d'estoffe dont elles ont esté faites jusqu'à présent. » *Lettre de Colbert à Brodard*, 13 mars 1679, p. 47 v° Registre : *Galères*, 1679 ; Arch. de la Mar. — « Un navire... met Enseigne pour avoir un pillote ou un bateau pour le touer dedans, parce que le vent ou marée est contraire... » *Rooles d'Oleron*, art. 39. — « Douze Enseignes de taffetas aux couleurs bleu, jaulne et blanc » (couleurs de René, bâtard de Savoie, grand maître de France). *Ce que M. de Sisteron a deliuré par command. de la grand maistresse mad. la contesse de Villars et de Tende.* (V. Sarsie.) — « ... La Thalamegue. Ainsi estoyt nommée la grande et maistresse nauf de Pantagruel, ayant en pouppe pour Enseigne une grande et ample bouteille. » Rabelais, liv. IV, chap. I. — « Les Enseignes de poupe » (des vaisseaux) « seront toujours blanches, sans distinction de paix, de guerre, de voyage et de combats. » *Règlement du Roy sur les pavillons*, 9 juillet 1670. — « Les vaisseaux marchands porteront l'Enseigne de poupe de couleur bleue avec une croix blanche trauersante, et les armes de Sa Majesté sur le tout, suivant l'ancien usage. » Ibid. — « A l'esgard des flames, Enseignes de poupe et autres ornemens du vaisseau, il faut qu'ils soient des étoffes ordinaires ; mais il y en doit auoir vn bien plus grand nombre, et je me remets à vous pour ce nombre. » *Lettre de Seignelay à de Seuil, intendant de la mar. à Brest*, sur ce qui se devra observer quand Sa Majesté ira à bord du vaisseau *le Neptune* ; 11 mars 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVII, p. 142, Arch. de la Mar.

2. ENSEIGNE, fr. s. f. Dit, par ellipse, pour : Garde de l'Enseigne. (Gr. mod. Σημαιοφόρος [*Simaiophoro-s*] ; ital. *Alfiere* ; malt. *Alfier* ; esp. *Alferez de navio* ; géno. sard. *Sotto tenente de vascello* ; rus. Мичманъ [*Mitchmane*].) Titre emprunté à l'organisation des troupes de terre. Au Moyen Age, les chevaliers avaient à leur suite de jeunes gentilshommes apprenant le métier des armes et de chevalerie ; parmi eux, ils choisissaient le plus vaillant pour porter leur Enseigne ou bannière, et la défendre dans le combat. (V. Alier.) Les rois avaient quelquefois, parmi les dignitaires de leur cour, des porte-Enseignes (*Alferi* ou *Signiferi*). Quand on régularisa la milice, Porte-Enseigne, ou, elliptiquement, Enseigne, fut le titre d'un grade attribué à un officier inférieur au lieutenant. La marine, qui avait des capitaines et des lieutenants, adopta les Enseignes. L'Enseigne était le troisième officier du bord. A quelle époque remonte l'introduction des Enseignes à bord des navires français ? Nous l'avons cherché vainement. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en 1627 il y avait des Enseignes sur les navires de France. Nous lisons en effet, au dernier feuillet d'un *Estat des pensions*, etc., du 25 octobre 1627 (Arch. de la Mar., carton : *Officiers de vaisseau*), une note sur la dépense mensuelle pour chaque vaisseau entretenu dans le port ; nous y remarquons cette nomenclature des officiers et des gens de l'équipage : « Le cappitaine, lieutenant, Enseigne, pilote, maistre, contre-maistre, six matelots. » L'*Estat* dont nous venons de parler nous montre que les capitaines étaient seuls entretenus par le Roi, et que les lieutenants et Enseignes n'étaient point du « grand état, » comme on a dit plus tard, c'est-à-dire qu'ils ne recevaient pas une solde annuelle. On les payait par mois, et seulement quand ils étaient embarqués. Un « *Estat* » du 10 décembre 1640 porte six lieutenants entretenus et sept capitaines de brûlots, mais pas d'Enseignes. Un « *Estat* » de 1648 nomme quatre lieutenants et deux « soubz lieutenants, » dix capitaines de brûlots, et ne mentionne pas les Enseignes. Un « *Estat* » de 1661 mentionne des lieutenants, des capitaines de brûlots, et pas d'Enseignes. A partir de cette époque, les Enseignes ont toujours figuré sur le grand État jusqu'au 1er janvier 1786, où l'on recréa un grade de sous-lieutenant de vaisseau (V.), qui remplaça les Enseignes et les Lieutenants de frégate, créés peut-être en 1670. Nous disons peut-être, parce que nous n'avons aucun moyen de nous assurer qu'avant cette époque il y eût des lieutenants de frégate. L'État manuscrit de la marine pour 1675, le plus ancien de ceux que possèdent les Archives, après l'État de 1640, cité plus haut, mentionne des Lieutenants de frégate légère et de flûte, et nomme en tête de cette liste M. de la Minardière, dont la promotion est de 1670. Les Enseignes de vaisseau furent rétablis le 29 avril 1791, à la place des Sous-lieutenants de vaisseau, et figurèrent sur les états de la marine jusqu'au 1er mars 1831, époque à laquelle on crut devoir changer leur titre en celui de Lieutenant de frégate. Ce nouvel ordre de choses dura jusqu'en 1836 ; alors les Enseignes remplacèrent les lieutenants de frégate. C'est l'état actuel des choses (8 mars 1849) ; mais rien ne lui assure une longue existence. Le passé peut faire douter de l'avenir. Beaucoup d'officiers voudraient qu'il n'y eût dans la marine que des capitaines et des lieutenants. C'est ce qu'on voulait déjà en mars 1831. On a voulu autre chose depuis ! L'Enseigne de vaisseau a le rang de lieutenant d'artillerie, d'infanterie ou de cavalerie ; il porte les distinctions attribuées à l'officier de ce grade. — « Il est certain que dans cette escadre il y a plusieurs bons et capables lieutenants, mais fort peu d'Enseignes ; la pluspart même ont peu d'application, et n'ont pas tous un père comme M. Gabaret, qui prend soin d'instruire ses enfants, et qui rendra les siens très-bons officiers. » *Lettre du maréch. d'Estrés à Seignelay* ; 26 août 1680 ; Ms. Arch. de la Mar. (V. Capitaine de flûte, Capitaine de port.) — Sous Louis XIV, pour suppléer les Lieutenants de port (V.), on fit des Enseignes de port. Cette création paraît remonter à 1675 ;

du moins l'État manuscrit de la marine pour cette année (Arch. de la Mar.) est le premier sur lequel nous voyons portés des officiers de ce grade. Ils y sont au nombre de deux, un pour Rochefort, M. Mourat; l'autre pour Brest, M. Kerguelen. Le 1er juin 1774, une Ordonnance du Roi supprima le titre d'Enseigne de port, et lui substitua celui d'Aide de port. Plus tard, on recréa des Enseignes de port. L'Enseigne de port avait rang sur l'Enseigne de vaisseau. — Les galères eurent des Enseignes. Jusqu'à l'année 1681, les galères n'avaient eu, après les capitaines et les lieutenants, que des sous-lieutenants. Le grade d'Enseigne de galère fut maintenu jusqu'en 1748, où une ordonnance du 27 septembre réunit le Corps des galères à celui de la marine. Les Enseignes de galères prirent rang à la queue des Enseignes de vaisseau.—Le cardinal de Richelieu, en sa qualité de grand maître de la navigation (1626), se donna des gardes, formant une compagnie. Il n'y avait qu'un lieutenant et un Enseigne dans ce corps. Quand le fils légitimé de madame de la Vallière, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fut fait, à l'âge de deux ans (1669), Amiral de France, la compagnie de ses gardes eut deux lieutenants et deux Enseignes. (Arch. de la Mar., *Estats*, carton : *Officiers de vaisseau*.) — Le 29 janvier 1680, Colbert écrivit au chevalier de Thincourt : « Le Roy, voulant augmenter le nombre des officiers de ses galères, a résolu d'y mettre des Enseignes, dont Sa Majesté pourroit choisir quelques-uns dans les chevaliers françois qui sont à Malte; c'est pourquoy je vous prie de m'en ennoyer une liste de vingt, qui ayent fait leurs caravannes, qui soient sages et capables de seruir, afin que je les propose à Sa Majesté; mais observez d'y employer peu de Provençaux. » (V. Écrivain de galère.) *Ordres du Roy* (galères), vol. de 1680. — M. de Thincourt envoya la liste qui lui était demandée; mais les choses en restèrent là jusqu'au 20 mars 1681, où le Roi nomma trente-deux Enseignes, dont les noms figurent fol. 19, vol. de 1681 (Galères).

ENSEMBLE! fr. adv. (Du lat. *Insimul*.) (Gr. mod. Μαζύ [*Mazy*]; alban. Σέμι [*Sémi*]; basq. vulg. *Batéan*; bas bret. *Essemblè-s*; angl. *Together*; all. *Alle zu gleich*; holl. *Alle te gelijk*; dan. *Alle paa een gang, Alle tillige*; suéd. *Alla tillika*.) Mot qu'on prononce, du ton du commandement, lorsqu'on veut que, dans une manœuvre de force, tous les hommes fassent, au même instant, le mouvement le plus favorable à l'accomplissement de l'acte auquel ils coopèrent.

ENSENADA, esp. s. f. (Composé d'*En*, dans, et de *Seno*, sein, golfe.) Anse, baie, golfe. — « Leste oeste con esta Ensenada a catorse leguas, se vio una grande isla llamada por los Indios Malaita. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693. — « Dentro desta punta de la playa para el estrecho, haze una Ensenada muy grande... » *Relacion de los capit. Nodales* (1611), p. 27 v°. (V. Angra.) — *Ensenarse*, v. a. Se mettre à l'abri dans une baie, dans une anse, dans un golfe. — V. Surgir.

ENSENAR LA QUILLA, esp. v. a. (Du lat. *Insignire*, rad. *Signum*.) (Montrer la quille, montrer la carène. [V.]) Abattre en carène, Virer en quille. — V. Caer á la quilla, Carenar, Dar carena, Dar la quilla, Dar lado, Ir à la quilla, Tumbar.

ENSEPADA. catal. anc. fr. adj. (Le même que *Sepada*. [V.]) Enjalée, en parlant de l'ancre. — V. 1. Mola.

ENSEVAR, port. anc. v. a. (De *Sevo*, corrompu de *Sebo*; lat. *Sebum*, suif.) Suiver, Enduire de suif, Espalmer. — V. Toucl.

ENSEVELIR L'ANCRE, fr. anc. v. a. fig. (Du lat. *Sepelire*.) (Garnir la tête de l'ancre de son jas, la cacher dans les deux pièces de ce jas, comme on cache un mort dans le bois d'un cercueil.) Enjaler. — V. Enjouailler.

ENTALINGAR, esp. v. a. (Du fr. *Entalinguer*. [V.]) Étalinguer. — On a dit aussi *Étalingar*. — « Dizese, que un navio dā fondo, quando dexa caer su ancla Entalingada à el cable, y aferra sus velas. » Fernandez, *Practica de maniobras*, etc. (Séville, 1732), p. 202. — *Entalingadura*, s. f. Étalingure.

ENTALINGUER, fr. anc. v. a. (De *Talinguer*. [V.]) Étalinguer. — *Entalingure*, s. f. Étalingure.

ENTAULAR, cat. anc. v. a. (De *Taula*, planche.) Garnir de planches, de cloisons; partager le fond d'un navire en chambres et soutes. — « Galea... d'avall Entaulada de popa a proa. » — V. Banch.

ENTENA, cat. anc. esp. anc. s. f. (Orthogr. contraire à l'étymologie lat. : *Antenna*.) Antenne, vergue. — « Item, Entenes del dit Abre » (l'*Abre maior*. [V. Abre.]) « ... 11; item Entenes del dit abre » (l'*Abre deu mig*) « ... 11. » *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelonne en* 1354; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « Y assi no ai sino cuidado y vigilancia, aprestar las cuerdas, preuenir el arcabuz, tender las velas, cargar el Entena de la cruz sobre la frente... » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (1627), p. 166 v°. — V. Aparejamiento, Arbol, Arbre, Cavallet, En cuns, Exarcia, 2. Lembus, Soberga, Trabuquet.

ENTENAL, esp. s. m. (D'*Entena*. [V.]) Antenal, Envergure de la voile. — « Y arriba el Entenal de gavia, y el pujame con la verga mayor, etc. » Th. Cano, *Arte para fabricar*. 1611, p. 29.

ENTÈNE, ENTENNE, fr. anc. langued. s. f. (Mauvaises orth. d' :) Antenne. — « Et au haut de l'vn et de l'autre de ces arbres, est ce qu'ils appellent le *Calcet*, dans lequel il y a deux grosses poulies de bronze pour tirer les cordes qui s'appellent Vettes de guinda, avec lesquelles se haussent et baissent (qu'ils disent Hisser et Amainer) les Entennes, et par consequent les voiles, etc. » J. Hobier, *Construct. d'vne gallaire* (Paris, 1622), p. 36. — *Entènole*, langued. Boutehors. — V. Liguadure, Mouton, Calcet.

ENTERDRAGG, suéd. s. (De *Dragg* [V.] et d'*Enter*, fait d'*Entra*. [V.]) Grappin à main pour l'abordage. — L'all. et le holl. disent *Enterdreg*. — V. Enterhake.

ENTEREN, holl. v. a. Même étymol. et même sens qu'*Entra*. (V.)

ENTERHAKE, suéd. s. (D'*Hake* [V.] et d'*Enter*, fait d'*Entra*. [V.]) Grappin à main pour l'abordage. —V. Enterdragg.

ENTERING, holl. dan. suéd. s. (D'*Entra*. [V.]) Abordage dans un combat. — *Entern*, all. v. a. Aborder, aller à l'abordage. — *Enterung*, all. s. Abordage.

'ENTERONEIA, gr. anc. s. (D'"Εντερον, entrailles, et de Ναῦς [V.]) L'ensemble des couples qui composent la carcasse, et qui sont sous l'enveloppe de bordage, qu'on peut comparer au ventre, comme les intestins sous le voile qui les cache. C'est à tort que les dictionnaires donnent à 'Εντερόνεια la signification de : Cale du navire. Ils confondent ainsi le contenu avec le contenant. C'est avec moins de raison encore qu'ils appellent la quille 'Εντερόνεια; il n'y a rien de commun entre la quille (V.) et les couples. — V. 'Εγκοίλιος.

ENTERRAR A LA MAR, esp. v. a. métaphor. Enterrer à la mer, Jeter à la mer. — V. Hechar a la mar.

ЕНТЕРЪ-ДРЕГЪ (*Ienntère-drèke*), rus. s. m. (De l'all. *Entern.* [V.]) Grappin d'abordage. — V. Дрегъ.

ENTMASTEN, all. v. (De *Masten* [V.], précédé de la particule privative : *Ent* [angl.-sax. *Un.*]) Démâter, Oter un mât ou les mâts.

ENTRA, suéd. v. a. Accrocher; Jeter les grappins d'abordage. — V. Äntra.

ENTRADA, cat. esp. port. s. f. (Du lat. *Intratus.*) Entrée. — « Esta (l'isla de *San-Iorge*) haze canal con la de *Santa Ysabel.* La Entrada que esta por parte del sueste, tiene de largo seys leguas, y de ancho una al oeste. » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1693). — « A Entrada deste porto he polla banda do Nordeste, per meo canal, etc. » *Roteiro de D. J. de Castro* (1541), p. 58. — V. Salida.

ENTRAR EN PORT, cat. anc. esp. v. a. (Du lat. *Intrare in portu.*) Entrer dans un port, se réfugier dans un port, relâcher. — « Encara, que l'senyor de la nau ò del leny no pot ne deu Entrar, sens voluntat dels mercaders, en port. » *Consulat de la mar,* chap. 56, édit. Pardessus. —La relâche n'était permise au maître du navire que dans le cas où la navigation devenait impossible, le gréement étant en mauvais état, et ayant besoin d'être renforcé ou réparé. (V. Enfortir, Freu.) — « A veynti dos de enero, de sesenta y ocho (1568), entraron en el puerto de *Santiago*, donde a tres di as llegados arribò la almiranta sin arbol mayor, ni batel, y con sola una botija de agua, y tan necessitade del camino, y tormentas como su capitana. Surgiòse dia de la conversion de San Pablo. » Figueroa, *Hechos de Mendoza* (1693), p. 237. — Le port. dit : *Entrar ao porto* (V. Barinel.)

ENTRATA, ital. s. f. (D'*Entrare*, lat. *Intrare*, entrer.) Nom donné par les voiliers du XVI[e] siècle à la hauteur de la première bande de toile qui, dans une voile latine, formait le côté du trapèze — la voile latine n'est pas un triangle, mais bien un trapèze, quoiqu'en apparence elle ait la figure d'un triangle — attaché au Car. — « Il primo ferzo (V.), che si taglia, è quello più picciolo et più vicino all'angolo, che si lega al Carro (V.) dell'antenna. Ha d'esser questo ferzo alto da palmi $8\frac{1}{2}$ fin à 9 nella parte verso l'angolo; et questa altezza si chiama l'Entrata. » Bart. Crescentio, *Nautic. Mediter.* (1607), p. 40. — V. Cannavaccio.

ENTRAVERSER, fr. v. a. (De l'ital. *In traversare*, de *Traverso*) Mettre en travers. — « Après plusieurs bordées tirées de part et d'autre, et toujours de vergue à vergue, l'ennemi courut de l'avant et vint s'Entraverser de proue de nous » (se mettre en travers devant nous). « Il nous lâcha deux bordées qui nous prirent de l'avant à l'arrière, et qui achevèrent de nous dégréer. » *Rapport* de M. de Salvert, lieutenant de la frégate *l'Oiseau*, sur le combat et la prise de ce bâtiment, le 28 octobre 1761 ; Ms. Arch. de la Mar. — « *Le Languedoc* alla ensuite s'Entraverser à six brasses et demie de terre, et tira plusieurs coups de canon sur la tour Saint-Élie. » *Journal* du capitaine de Latouche-Tréville, tenu à bord du vaisseau *le Languedoc*, pendant l'expédition de Cagliari, en 1792; Ms. Arch. de la Mar.

ENTRE, dan. v. a. (Même étymol. et même sens qu'*Entra.* [V.]) Aborder, Aller à l'abordage, Sauter à l'abordage. — *Entre fra agter*, Aborder par l'arrière. — *Entre fra for*, Aborder par l'avant. — *Entre fra krabjelken*, Aborder par le bossoir. — *Entre paa laaringen*, Aborder par la hanche. — *Entre lango siden*, Aborder de long en long. — Par extension, *Entre* a aussi le sens de Monter; ainsi : *Entre op i merset*, Monter dans une hune ; *Entre tilveirs*, Monter sur le pont, dans les haubans. — *Entre op paa merseræerne*, Monter sur les vergues de hunes. — *Entre ned* (monter en bas), Descendre ; A bas le monde ! — *Entre ind fra en raa*, Rentrer d'une vergue. — *Entre ud paa en raa*, Aller sur une vergue. Toutes ces locutions supposent un mouvement rapide.

ENTRE CUBERTAS, port. s. f. (De *Cuberta* [V.] et *Intra* [lat.], entre.) Entre-pont. — L'esp. dit : *Entre cubiertas* ou *Entre puente*.

ENTREDRÆG, dan. s. (*Dræg* [V.], grappin; *Entre*, accrocher.) Grappin à main pour l'abordage. — V. Entrehage.

ENTRÉE, fr. s. f. (D'*Entrer.* [V.]) Lieu par où l'on entre dans un port, dans une rade, dans une rivière. (Gr. anc. Στόμα; gr. mod. Στόμιον; lat. *Ostium;* cat. anc. *Gola*, *Intrada;* esp. port. *Entrada;* vénit. *Bocha;* ital. *Bocca;* angl. *Mouth;* illyr. *Usti;* bas bret. *Entrè ar pors;* isl. *Fiardar-kiaftr, Fiardar-mynni;* tonga, *Halla.*)

ENTREHAGE (*Entrehague*), dan. s. (*Hage* [V.], croc ; *Entre*, accrocher.) Grappin à main pour l'abordage. — V. Entredræg.

ENTRE-PONT, fr. s. m. (Du lat. *Intra pontes*, entre les ponts.) (Gr. litt. mod. Ὑπόστρωμα [*Ypostrôma*]; gr. mod. Κόντρα πούορ [*Kontra pouor*]; ital. *Corridojo*, *Corritojo;* vénit. *Coridor, Corridore;* esp. *Entrecubierta*, *Entrepuente;* port. *Entre cubertas;* angl. *Between decks;* all. *Zwischen deck;* holl. *Tusschen dek;* suéd. *Mellandäck, Tross botten;* dan. *Banjer, Imellen dæck;* rus. Промежутокъ деками [*Promejoutoke dékami*]; basq. vulg. *Entrepona;* bas bret. *Faus pount;* ar. côte N. d'Afr. *Kordon;* madék. *Amban sambou;* lasc. *Bitche k, tontouc* ou *Tontouc k, bitche.*) L'entre-pont est la tranche horizontale du navire comprise entre deux ponts ; ainsi, dans une frégate, il y a deux Entreponts; dans un vaisseau à deux batteries, il y en a trois, et quatre dans un vaisseau à trois ponts. Les batteries couvertes sont établies dans les entre-ponts. L'Entre-pont inférieur, celui qui est immédiatement au-dessus de la cale, prend le nom de faux-pont (V.)

ENTRER, fr. v. a. (Du lat. *Intrare.*) S'introduire dans un port, dans une rade, dans un fleuve, dans un bassin, etc. (Gr. anc. Ἐνορμίζω; turc, *Limanè guirmèk;* ital. *Intrare;* catal. port. esp. *Entrar;* esp. *Llegar a un puerto;* catal. anc. *Far port;* angl. *Go* [*to*] ou *Put* [*to*] *into a port;* bas bret. *Porsia;* rus. Войти [*Voïti*], Входить [*V-hodite*]; groënl. *Nunalipok.*) — « ... Vng autre (vaisseau) eschoüa sur un banc qui est entre Vineros et les Alfaques, où les deux autres Entrèrent auec le secours de 5 galères d'Espagne, dont la Réale est vne. » *Le marquis de Villette-Mursay au ministre*, 23 mai 1694. Lett. autogr., Dossier Villette ; Arch. de la Mar. — Dans le vocabulaire particulier aux matelots des galères, *Entrer* signifiait : Rider les haubans. — V. Couladou, Intrare.

ENTRETÉNEMENT, fr. anc. s. m. (D'*Entretenir*, latin : *Inter tenere.*) Ce que l'on dépense pour tenir une armée ou un navire dans un certain état, qui peut, ou être l'armement complet ou le demi-armement. — Traitement annuel donné à une personne inscrite sur les cadres de la marine après avoir été appointée temporairement. — « ... Ensemble l'Entretènement d'icelle (galère) et de toute ladicte armée en tout temps... » *Stolonomie*, Ms. n° 7972-8, Bibl. nat., p. 25. — « Entretènement en port ... » *Ib.*, p. 49 v°. — « ... Au payement de la soulde et Entretènement de la gallée nommée *l'Arbalestrière*, de laquelle ledit S[r] (le roi François I[er]) a baillé la charge au cappitaine Bonnebault durant le quartier d'octobre, novembre et décembre MV[c].XXXVI, la somme de

11me VIIe liv. » Fol. 4 v° du Ms. n° 9469-3, Bibl. nat. — « La séparation des États qui forment le corps de la monarchie espagnole en rend la conservation si mal aisée, que, pour leur donner quelque liaison, l'unique moyen qu'ait l'Espagne est l'Entretènement d'un grand nombre de vaisseaux en l'Océan et de galères en la Méditerranée qui, par leur trajet continuel, réunissent en quelque façon les membres à leur chef. » Richelieu, *Testament politique.* — « Sa Maj. veut que vous examiniez promptement tous les officiers mariniers qui se trouvent dans l'étendue de votre département, et particulièrement les quatre premiers: sçauoir les mes des matelots, les pilottes hauturiers, mes canonniers et maitres charpentiers..... et m'enuoyez vne liste fort exacte auec votre aduis, concernant le plus ou le moins de ce que vous apprendrez de leur habileté et de leur expérience, parce que l'intention de Sa Maj. est de choisir douze de chacune espèce de ces officiers, c'est-à-dire 48 en tout et de leur donner un Entretènement ordinaire et réglé dans l'arsenal de Brest, qui leur sera payé par chacun an soit qu'ils seruent ou ne seruent pas ... Elle leur donnera et les attachera toujours à la conseruation, garde et nauigation de douze des premiers vaiss. qui seront dans le port ou qui seront armez, et elle prendra tousjours de ce nombre les officiers nécessaires pour les vaiss. qui seront mis en mer; et en celà Sa Maj. fera exécuter l'art. 8 du règlement qu'elle a fait pour la conseruation et police de ses arsenaux de marine. » *Colbert à de Seuil*, 1er septembre 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 441; Ms. Arch. de la Mar. — La raison qui avait déterminé Colbert et Louis XIV à entretenir ces officiers mariniers est exprimée dans les premières lignes de cette lettre; nous l'avons citée au mot: Pilotte. (V.) — Colbert écrivit, en même temps qu'à de Seuil, dans les mêmes termes aux intendants de Toulon, Rochefort, Dunkerque et le Havre. — V. Rabiller.

ENTRETENU, fr. adj. m. (D'*Entretenir.*) Se dit d'un marin qui reçoit un traitement annuel, au lieu d'une solde temporaire. Maître entretenu; Enseigne entretenu. Ce dernier est porté sur l'état de la marine, et concourt pour l'avancement avec tous les enseignes, à la différence de l'enseigne auxiliaire, *qui n'est officier que temporairement.* — « Sa Maj. veut mesme leur faire bastir » (aux officiers mariniers dont il est question à notre art.: *Entretènement*) « des logemens dans l'arsenal, auec un peu de temps, affin qu'ils ayent de quoy y loger leurs familles, et eslever leurs enfans dans le mesme mestier qu'eux, pour être continuellement attachez et Entretenus au service de Sa Majesté. » *Colbert à de Seuil*, 1er sept. 1678. *Ord. du Roy*, vol. XLIV; Ms. Arch. de la Mar.

ENTSATR, ENTSOUROU, madék. s. Harpon.

ENVASAR, catal. anc. v. a. (De *Vaso.* [V.]) Mettre un navire dans son ber, Construire le ber pour lancer le bâtiment. — V. Desenvasar.

ENVELAR, esp. v. a. (De *Vela.* [V.]) Mettre les voiles au vent, Faire voile, Aller à la voile. — V. Avelar, Velejar.

ENVERGUER, fr. v. a. (Du lat. *In*, en, sur, dans, et de *Virga*, vergue.) (Gr. mod. Δένω τὸ πανὶ εἰς τὴν ἀντέννα [*Denô to pagni i-s tine andenna*]; ital. *Inantennare, Inferire, Fiorire;* vénit. *Impennare;* géno. *Infû;* esp. port. *Envergar;* basq. vulg. *Enverga;* bas bret. *Envergui;* isl. *Râi;* angl. *Bend [to] a sail to its yard;* all. *Die Slegel anschlagen;* holl. *De Zeilen aanslaan;* dan. *Slaae et Seil under;* suéd. *Slå Segel vid rån;* ar. côte N. d'Afr. *Arbuta;* turc. *Sérén ielkenlèrè bughlamaq;* val. Лега [a] Пînзъ de пръжinъ [*A léga pinze dé prejine*]; rus. Привязать парусъ къ рею [*Priviazate parouss k'réiou.*] Attacher une voile à la vergue qui doit la porter. On Envergue cette voile au moyen de cordelettes appelées rabans d'Envergure. L'*Envergure* est l'étendue du côté de la voile qu'on attache à la vergue. (Gr. mod. Γράντι ἐπάνω [*Grandi épanô*]; rus. Длина верхняго лика [*Dlina verhniago lika*]; ital. *Inferitura, Invergatura;* esp. *Envergadura*, qui exprime aussi l'action d'Enverguer; le port. dit en ce cas : *Envergamento.*) (V. Antenal.) — L'esp. et le port. nomment : *Envergue*, le raban d'Envergure. — Nous ne savons pas à quelle époque fut fait le mot Enverguer que nous lisons chez le P. Fournier, et que nous n'avons trouvé dans aucun document antérieur à la publication de l'*Hydrographie* (1643). — *Envergar* était usité sur les navires portugais dès le XVIe siècle, car on le voit dans les Décades de Conto, mais avec le sens de replier la voile sur la vergue, de la serrer; voici les paroles de l'historien : « Enverga as soltas » (dépliées, lat. *Solutas*) « velas e dà fundo. »

ENVESTIR, cat. anc. esp. port. v. a. (Du lat. *Investire*, couvrir.) Attaquer, Aborder. — « Mandou a Pero Dalpoem que o fosse demandar, e não se querendo render, Envestisse com elle. » *Comment. d'Alboq.*, part. III, chap. 15. (V. 2. Amainar, Banda, Carracão, Llonch, Palomeira.) — *Envestir en tierra*, Échouer, s'échouer. — « Durò poco esto, porque subitamente sobrevino una recia tempestad que le » (Colonna) « llevò a Arragusa la vieja; y no pudiendo aferrar el puerto un recio levante a tres millas de la nueva ciudad le arrojo con tanta furia, que Envestiò en tierra la galera, y se abriò. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627, fol. 142 v°), an. 1570.

ENVIRONNER, fr. anc. v. a. (D'*Environ*, fait du lat. *Ad gyrum*, au tour.) Aller autour, Contourner, Côtoyer un cap, une île. — « Le dimanche 25me nous enuironames l'isle pour voir s'il y auoit lieu pour descendre afin d'auoir de l'eau. » *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529). — *Environner*, dans le sens où l'employa le rédacteur de ce Journal, n'est qu'une forme d'*Avironner*, employé par les poëtes des XIIe et XIIIe siècles.

ENVOYEZ, DE PAR DIEU! fr. anc. Commandement qui se faisait autrefois lorsque, tout étant prêt pour le virement de bord vent devant, on voulait que le mouvement s'exécutât. (V. *Donnez-lui, de par Dieu!*) Aujourd'hui encore, quand la barre doit être poussée sous le vent pour faire venir au vent le navire qui va virer de bord, on crie au timonier: « Envoyez! » Cette manière de s'exprimer est facile à comprendre; elle signifie : Envoyez le navire dans le vent, pour qu'il fasse son évolution horizontale. — Tirer un coup de canon, c'est Envoyer un coup, c'est-à-dire, Envoyer un boulet; tirer une bordée de canons, c'est Envoyer une bordée. Envoyer des deux bords, c'est tirer à la fois des canons de la droite et de la gauche du bâtiment. — V. De par Dieu!

ENXABEQUE, port. anc. s. m. Dans le tit. IV des *Memorias* de la *Real Academia de la historia* de Madrid, on trouve un catalogue de termes nautiques dérivés du grec, de l'arabe, ou des idiomes orientaux; *Exaveque* est un de ces termes; une note suit ce mot, et la voici : « Embarcacion de que usaron los Griegos en el Mediterraneo. » Que les Grecs aient fait usage de ce petit navire, nous le croyons; mais nous ne concluons pas de ce fait que le Xaveque fût un navire d'invention grecque, et nommé par les Grecs. Nous sommes convaincu que le Xaveque ou Xabeque (*Chabeque*) prit son nom de la pêche qui fut son premier emploi, ou plutôt du filet (*Xabeca, Jabeca, Sciabica*) qui servait à la pêche.

Or le filet était nommé en arabe *Chebèkè* (شبكة). Il ne nous semble pas qu'il y ait de doutes à élever sur cette étymologie, que nous paraît d'ailleurs confirmer le passage suivant, liv. II, chap. 23 de la *Chron. do Conde Don Pédro* (XVe siècle) : «... Porém foi huma das gallés, e com o alaúde filharom o mestre e outro homen, e seguindo mais avante acharom hum Enxabeque com pescado » (un chabek chargé de poisson.)

ENXARCEA, port. s. f. anc. (Variante d'*Emçarcia* [V.], fait du gr. Ἐξαρτία, agrès ; Ἐξαρτίζω, j'équipe.) Grèement. — « Os mastos, vergas, Enxarcea dos navios eram tão crespos das frechas, que espantava muito velos. » *Comm. d'Alboq.*, part. III, chap. 46. (V. Aparelhar.) Le portugais dit aussi : Enxarcia, comme l'espagnol. — « Lo mismo a de hazer de la Enxarcia. » *Obligaciones del capitano de un galeón*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Xarcia. — *Enxarcias*, port. s. Les haubans.

ENXAVEQUE, port. s. m. (Variante d'*Enxabeque*. [V.]) Chabek, Chebek. — V. Chaveco, Xaveco.

ENXO, port. s. m. (Du lat. *Ascia*, hache.) Herminette.

ENXORAR, port. v. a. (Variante d'*Axorar*, fait, selon Constancio [1836], de l'ar. *Axura*, subjuguer.) Jeter à la mer les hommes d'un navire pris à l'abordage, Balayer par le fer le pont d'un bâtiment sur lequel on est entré pendant le combat. (V. Coberta, Mastel, Quartel de proa.) On trouve quelquefois *Enxorar* pour *Encorar* ; c'est une faute d'impression remarquée par Moraes.

'ΕΞ ΟΥΡΙΩΝ ΠΛΕΩ, gr. anc. v. a. (Je navigue avec le vent favorable.) Aller vent arrière.

'ΕΞΑΚΟΝΤΟΡΟΣ, gr. anc. adj. et s. m. (D'Ἑξάκις, six fois.) A six rames, et, selon J. Scheffer, Trirème armée de trente avirons à chaque rang, c'est-à-dire ayant 180 rames en trois étages. Nous ne comprenons pas la Trirème ; mais si nous l'admettions, peut-être pourrions-nous dire de l'Ἑξακόντορος ce qu'en dit l'auteur du *De militia navali*, p. 95 : « Tales existisse nil repugnat, et arguit quodammodo Triremis, cum tringinta remigibus in singulis versibus. »

'ΕΞΕΛΙΓΜΟΣ (*Exéligmo-s*), gr. litt. mod. et gr. anc. s. m. (D' Ἐξ, hors de, et d' Ἑλίσσω, je roule.) Évitage. — « Ἐξελιγμός. Κίνησις τοῦ πλοίου κατὰ διαφόρους τρόπους. » (Exéligmo-s. Mouvement du navire de diverses manières.) Ἐξήγησις, joint au Κανονισμὸς τῆς ἐπὶ τῶν βασιλικῶν πλοίων ὑπηρεσίας. (Ἀθήναις, 1837.)

'ΕΞΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (D' Ἕξ, six, et d' Ἐρέσσω, je rame.) Navire à six rangs de rames, selon tous les critiques. Nous ne connaissons pas la construction de l' Ἑξήρης, et tous les efforts qu'ont faits les savants ont laissé ce problème sans solution raisonnable.

'ΕΞΣΤΡΑΤΕΙΑ (*Exstratia*), gr. mod. (De Ἐξ, s. f., hors de, et Στρατός, armée.) Expédition.

'ΕΞΩ (*Exo*), gr. anc. et mod. adv. Dehors.

EOLAND, angl.-sax. s. (*Eo* pour *Ea* [V.] *Land* [V.]) Variante d'Ealand. (V.)

EOLET, angl.-sax. s. (*Eo*, pour *Ea* [V.], Eau ; *Let* pour *Lit?* navire.) Navigation. — V. Segling.

EON, *n* sonnant, bas bret. s. m. Écume. (Legonidec.) — V. Seamen.

EÒR (prononcez à peu près *Éoar*), bas bret. s. m. Ancre. — V. Éaur, Évar, Héaur, Heór, Ior, Iour.

EORÐE (*Eorsse*), angl.-sax. s. Terre.

ÉPAGON, fr. anc. s. m. Rabelais dit, au chap. 18, liv. IV de son *Pantagruel* : « Feit mettre voille bas, meiane, contremeiane, trion, maistralle, Épagon, civadière. » Dans cette nomenclature, faite au hasard par le bon et spirituel curé de Meudon, nous reconnaissons aisément l'artimon, le contre-artimon, le tréou, la grande voile ou *maestra*, la civadière ; mais nous ne savons quelle voile l'auteur voulut désigner par le mot Épagon. En grec, Ἐπάγων était le nom d'une poulie, d'un moufle ; est-ce une poulie que prétendit désigner Rabelais ? Nous ne le croyons pas. Nous supposons que le mot *Espigon*, qui était chez les Provençaux, parmi les termes de galères, est celui qu'il eut l'intention de produire dans ce passage, où il accumula les mots techniques, en les défigurant à plaisir, et sans trop se soucier de connaître la chose que désignait, en effet, cette francisation de l'italien *Spigone*. L'espigon (V.) n'était pas une voile, et il n'y avait point de voile du nom d'*Épagon*.

'ΕΠΑΚΤΡΙΣ, s. f. ; 'ΕΠΑΚΤΡΟΝ, s. n., gr. anc. (De Ἐπάγω, j'apporte.) Nom d'un petit navire, d'une espèce de barque sur laquelle nous avons peu de renseignements. L'Étymologus Sylburgii compare l'Epaktre à l'acate, qu'il appelle : « Τὸ μικρὸν πλοιάριον. » Aulu-Gelle, liv. X, chap. 25, le range parmi les « actuairiæ (V.) » qui allaient à la voile et à la rame. — V. Ἐπακτροκέλης.

'ΕΠΑΚΤΡΟΚΕΛΗΣ, gr. anc. s. m. (D' Ἐπακτρίς [V.] et de Κέλης. [V.]) Nom d'un navire qui tenait du Céloce et de l'Épactre. Voici ce que dit l'Étymologus Sylburgii de ce bâtiment : « L'Épactrocèle est composé de l'épactre et du céloce. C'est un petit navire propre aux pirates ; il est Épactre parce qu'il emporte les dépouilles conquises, et Céloce parce qu'il peut fuir et s'échapper aisément ; il est, en effet, très-léger. On croit que Minos inventa l'Épactre. » Ailleurs le même Etymologus dit : « Ἐπακτροκέλης· εἶδος πλοίου λῃστρικοῦ, ὅ ἐστι γαλέα. » Épactrocèle, espèce de navire pirate, qui est galère. [C'est-à-dire que la γαλέα servait aux pirates aussi bien que l'Épactrocèle].

'ΕΠΑΛΞΙΣ, gr. anc. s. m. (D' Ἐπί, sur, et d'Ἄλξις, fortification.) Rempart, muraille superposée au plat-bord, ce que dans les marines modernes on a nommé : Pavesade et bastingage. (Polybe, liv. VIII ; Hesychius ; Suidas.) — V. Ἐδώλια, Κατάφραγμα, Μπαστιγκάγιον, Τεῖχος.

ÉPAULE, fr. s. f. fig. (Contract. d'*Espaule*, fait comme le bas latin *Espalla*, le port. et l'esp. *Espalda*, du bas lat. ital. *Spalla*, corruption du lat. *Spatulæ*, Omoplates.) (Bas bret. *Skoas* ; isl. *Barki* ; val. Ѹмъръ [*Oume-re*] ; rus. Скула [*Skoula*].) Nous avons dit ailleurs (V. Comporter [se]) que le marin, pour ennoblir le vaisseau, lui prêta plusieurs des qualités morales de l'homme, en même temps qu'il donnait aux parties principales de la construction du navire les noms des parties analogues du corps humain ; c'est ainsi qu'il désigna par le mot Épaule la portion arrondie de la muraille du bâtiment comprise entre l'étrave et les porte-haubans de misaine. On confond souvent l'Épaule avec la Joue (V.) ; quant à nous, nous pensons que l'Épaule doit être prise pour la portion de la muraille qui est à l'eau, la joue étant celle qui avoisine l'écubier. En effet, un navire est dit avoir de l'Épaulement (bas bret. *Skoazel* ; rus. Уголъ [*Ougole*]), lorsqu'il est bien appuyé sur la mer par ses Épaules convenablement développées. (V. Fesses.) — *Épaules* est dans le dictionnaire de Guillet (1678).

ÉPAVE, fr. mod. s. f. (Contract. du vieux fr. Espave. [V.]) (Isl. *Skipflak*, *Strandad-fé* ; angl. *Wreck* ; all. *Seetrifft* ; holl. *Zee-drift*, *Wrak* ; dan. *Vrag* ; suéd. *Vräk*, *Strand-vräk* ; val. Лѹкрѹ дє припас (*loukrou dé pripa-s*). — V. Varech.

ÉPÉE, fr. anc. s. f. (Non, comme on le pourrait croire, du lat. *Spatha* ou de l'esp. *Espada*, qui désigne l'arme longtemps appelée en France Espée, mais du holl. *Spaak* [angl.-sax. *Spær*, bâton], barre.) Barre du virevaut. — Ce terme est dans le dictionnaire d'Aubin (1702).

ÉPERON, fr. s. m. (Contraction d'*Esperon*, fait, selon Wachter, de l'angl.-sax. suéd. *Sporu* ou *Spura*, peut-être en relation avec le gr. Περόνη, agrafe pointue.) (Gr. anc. 'Εμβολή, 'Εμβολος, Χάλκωμα; gr. mod. 'Ρώστρον, Σπιρούνι, Ταλιαμάρα; lat. *Rostrum*; bas lat. *Calcar*; ital. *Rostro*, *Spèrone*; vénit. *Spirone*, *Taillamar*; esp. *Espolon*, *Esperon*, *Nariz*, *Beque*, *Pico*, *Tajamar*; port. *Bico*, *Esporão*; basq. *Ontzurra*, *Urepaya*; bas bret. *Bek*; isl. *Hlyri*; angl. *Beck-head*; all. *Galion* ou *Galjon*; holl. *Galioen*; dan. *Gallion*; suéd. *Galjon*; turc, *Qataliq*; illyr. dalm. *Kljûn* [Klioune]; rus. Галіонъ [*Gallioune*]; Шпиронъ [*Chpirone*]; val. Чок [*Tchok*], Чіокѫл [*Tchiokoul*]; mal. *Dionggor*; tonga, *Toou mouo*; fr. anc. *Piautre*.) Dans l'antiquité, l'Éperon était une arme d'attaque dont on munissait la proue des navires à rames. Cette arme consistait en une masse d'airain façonnée, soit en une triple lame d'épée, comme on le voit dans la figure ci-jointe, souvent reproduite dans les médailles antiques; soit en une pyramide aiguë, ou en une tête d'animal au museau pointu. Une médaille de Cæcine (Locride), rapportée par Goltzius, montre l'Éperon fait en tête d'éléphant, la trompe retroussée, et plus propre à briser par le choc qu'à transpercer un navire. C'est à la flottaison que s'établissait l'Éperon, dont le coup porté au bâtiment ennemi pouvait lui être fatal, car l'eau envahissait bientôt sa cale. Le Moyen Age garda l'Éperon, qui, après l'invention de l'artillerie nouvelle, perdit toute son importance, et ne fut plus qu'une parure pour les galères, comme le remarquait Nicolas Suriano, en 1583. (V. Spirone, Proue.) Un ornement ajouté à l'étrave des vaisseaux ronds, pour donner plus de grâce à leur proue, prit le nom d'Éperon, qu'il a gardé. Il est composé de plusieurs pièces, et fait au dehors une saillie, beaucoup moins grande aujourd'hui qu'elle ne l'était au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Les figures qui accompagnent l'article *Avant* de ce Glossaire (V. ci-dessus, p. 202), montrent les formes diverses de l'Éperon. Quelques bâtiments latins, tels que Chabecks, Pinques, Tartanes, etc., ont encore l'Éperon des galères, véritable boute-hors, qui leur sert seulement pour la manœuvre de la voile de trinquet. — V. Nager un navire.



'ΕΠΗΓΚΩΝΙΣ [*Epikôni-s*], gr. litt. mod. s. (D' 'Επιφέρω, j'ajoute.) Porte-haubans. — V. Παραξάρτι. — Les dictionnaires gr.-fr. donnent le mot 'Επηγκενίδες, avec cette explication : « Ais qui s'étendent de la proue à la poupe, et forment le pont du vaisseau. » Il est probable que les lexicographes se sont trompés sur le sens que les poëtes donnaient à un mot, repris par les Grecs modernes pour désigner, non les bordages du pont, mais les planches ajoutées aux flancs du navire pour servir d'écartement et de support aux haubans.

'ΕΠΙ ΔΥΕΙΝ ΑΓΚΥΡΑΙΝ ΟΡΜΕΙΝ, gr. anc. v. a. (Mouiller avec deux ancres; s'amarrer sur deux ancres.) Affourcher. — V. 'Αράζω μὲ δύο ἄγκυρας. 'Ρεμετζάρω.

'ΕΠΙ ΤΗΣ ΑΓΚΥΡΑΣ (*Epi ti-s ankira-s*), gr. litt. mod. adv. (Mot à mot : Sur les ancres.) A pic. — V. 'Απίκου.

EPI DU VENT, fr. anc. s. m. (Du lat. *Spica*, épi, ou de l'angl. *Spike*, dans le sens de Pointe.) (Rus. Вершина вѣтра [*Verchina vétra*].) Le point d'où souffle le vent. *Encyclop.*, 1786. — On dit aujourd'hui : Lit du vent; on a dit, au XVIIe siècle : Cime du vent.

EPIBATA, lat. s. m. (Du gr. 'Επιβατής. [V.]) Soldat embarqué. J. Scheffer, p. 103, *De Milit. nav.*, dit que les *Epibatæ* étaient nommés ainsi : « Forte quoniam in pugna tabulata, sive catastromata conscendere consueverant, et inde adversus hostes pugnare. » Scheffer se trompe : c'est seulement parce que, soldats et faits pour servir sur terre, on les embarquait, ou les faisait monter à bord ('Επιβαίνω). — « Cæsar interim remigum Epibatarumque partem ex classe Gallorum, Rhodiorumque armare et in castra evocare, uti si posset eadem ratione qua adversarii levis armatura interjecta inter equites suos interponeretur. » Hirtius.

'ΕΠΙΒΑΤΗΣ, gr. anc. et mod. s. m., que les Grecs modernes prononcent : *Épivati-s*. (D' 'Επί, sur, et de Βαίνω, je monte.) Passager, soldat embarqué, qu'au moyen âge on nommait *Supra saliens*. [V.]) (Vitruve, liv. II, chap. 8; Suidas, *Etymolog. Sylburgii*.) (V. Ναυβάτης, Πασσαγιέρης.) — 'Επιβατηγοί, Navires de passage. Les auteurs latins des bas âges en ont fait des *Épibategi*.

'ΕΠΙΒΑΘΡΑ, gr. anc. s. f. (D' 'Επί, sur, et de Βάθρα, escalier, fait de Βαίνω, je monte). Planche à l'aide de laquelle on allait du navire à terre, et réciproquement. Ce que le latin de Virgile appelle *Pons* (V), et celui d'Hirtius : *Scala*. (V.) — V. 'Αποβάθρα, Exponere, Σκάλα.

'ΕΠΙΒΙΒΑΖΩ (*Épivivazô*), gr. mod. v. a. (Du gr. anc. Βιβάζω, monter, aller; 'Επί, sur.) S'embarquer. (V. Βαρκαρίζομαι, 'Εμβαρκάρω.) — 'Επιβίβασις (*Epivivassi-s*), s. f. Embarquement.

'ΕΠΙΓΕΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D' 'Επί, sur, et de Γῆ, terre.) Amarre à terre. — V. 'Απόγειον.

'ΕΠΙΔΡΟΜΟΣ, gr. anc. s. m. [D' 'Επί, pour, et de Δρόμος, course.) Nom d'une voile dont Hésychius parle en ces termes : « 'Επίδρομον τὸ ἱστίον τὸ ἐν τῇ πρύμνῃ κρεμάμενον. [L'Épidrome est une voile élevée à la poupe.] » Pollux est d'accord avec Hésychius sur ce point. Cette voile, qui se hissait au mât de l'arrière, et dont le nom : Pour la course, semble être significatif, était peut-être ajoutée à la voilure quand le vent était faible. Peut être aussi l'Épidrome était-il une voile de fortune qu'on ne bordait que dans la tempête pour courir, pour fuir devant le temps. Nous avons si peu de détails sur les voiles des navires antiques, que nous en sommes réduits à multiplier les conjectures qu'autorise la composition du mot 'Επίδρομος. — M. Alexandre, dans son Dict. gr.-fr. (1836), donne à 'Επίδρομος la signification de « mât de misaine. » C'est là une double erreur. L'Épidrome antique était une voile et non un mât, et puis il était gréé à l'arrière, et non à l'avant. — Les Grecs modernes désignent la Voile de fortune par les mots 'Επίδρομος et Τριγκός; ils donnent aussi à la Misaine des bâtiments carrés le nom d' 'Επίδρομος. Là est peut-être l'excuse de M. Alexandre.

EPIDROMUS, s. m. latinisat. du gr. 'Επίδρομος. (V.)

'ΕΠΙΘΕΣΙΣ (*Epithéssi-s*), gr. anc. et mod. s. f. (D' 'Επί, sur, dans, et de Τίθημι, mettre.) (Proprem. : Investissement, assaut.) Abordage.

'ΕΠΙΚΑΜΠΗΣ, gr. anc. adj. (De Κάμπτω, je courbe, 'Επί, vers.) Rangée sur une ligne semi-circulaire, en parlant d'une armée navale. (Polybe, liv. 1er, description de l'armée carthaginoise.) Suidas définit ainsi l'ordre dont il s'agit, qui est l'ordre en croissant : « On appelle 'Επικαμπής παρά-

τάξις la disposition d'une armée qui peut envelopper l'ennemi venant pour attaquer son centre. Il faut pour cela que ses deux ailes, c'est-à-dire sa corne droite et sa corne gauche, soient formées de vaisseaux s'avançant en ligne droite de chaque côté du centre. » Cette définition n'est ni tout à fait exacte ni assez complète. Les lignes des deux ailes n'étaient pas réellement droites, mais légèrement courbées en demi-lune, et composées de vaisseaux qui s'avançaient l'un par rapport à l'autre, de telle sorte que la proue du premier fût à la hauteur du mât de celui qui le précédait; si bien que la figure de l'armée (Σχῆμα) était un U largement ouvert, et non pas un V. Scheffer, p. 235 *De milit. nav.*, a confondu l'ordre en croissant avec l'ordre en *forceps*, qui avait la figure du V.

'ΕΠΙΚΩΠΗΤΗΡ (*Epikópitir*), gr. litt. mod. s. m. (D''Επί, sur, et Κωπητήρ. [V.]) Toletière. — Les auteurs du *Lexicon gallo-hellenicon* (Athènes, 1842) ont préféré 'Επικωπωτήρ, dont, au reste, les radicaux sont les mêmes. — Selon Hesychius, ce mot a désigné l'Estrope de l'aviron. — V. Τρωποτήρ.

'ΕΠΙΚΩΠΟΣ, gr. anc. adj. (D''Επί, exprimant l'idée: Beaucoup, et de Κώπη, rame.) Qui a toutes ses rames. (Athén., liv. v.) « Apud eundem (Pollux, liv. viii, chap. 33) legimus et Πρόκωπον et 'Επίκωπον, quorum nominum alterum eum remigem significat, qui in versu suo » (de son côté) « primus sedet ad proram; alterum, illum qui postremus est ad puppim. » J. Scheffer, p. 198. Le Πρόκωπος de Scheffer était ce que, dans les galères modernes, on nommait le *Conillier*, et son 'Επίκωπος ce qu'on appelait l'*Espalier*. (V.) Dans la formation du mot : 'Επίκωπος, 'Επί signifiant : à la tête de..., nous sommes en droit de conclure que l'Épicôpe était assis comme l'espalier, le dos tourné à la proue; car tourné autrement il n'aurait pas conduit la nage, et n'aurait pas été à la tête des rameurs. Ce fait très-évident est contraire aux indications de la colonne Trajane, dont plusieurs navires sont représentés montés par des rameurs qui nagent, la face tournée à la proue, et debout comme les gondoliers de Venise, les bateliers actuels du lac Majeur, et comme la plupart des rameurs de caïqs, de galères et de felouques aux XVIe et XVIIe siècles. Ce n'est pas la seule faute sérieuse que nous soyons en droit de reprocher à un monument dont se sont trop prévalu les savants qui ont disserté sur les navires des anciens. Et nous sommes autorisé à taxer d'erreur l'artiste à ce sujet, parce toutes les médailles représentant des navires à rames, nous font voir les rameurs assis, la face tournée vers la poupe.

'ΕΠΙΝΕΙΟΝ, gr. anc. et gr. litt. mod. s. n. (De Ναῦς (V.) et d''Επί, pour.) Arsenal, Chantier de construction, Havre, Rade, Port marchand. (Thucyd., liv. 1er.) — V. 'Εσκάριον, Σκαρί.

ÉPIPOK, groën. v. (D'*Eput*. [V.]) Virer de bord, à l'aide de la rame qui sert de gouvernail. — Manq. à Paul Egede.

ÉPISA [*s* sonnant comme ç], bas bret. v. a. (Du fr.:) Épisser. Legonidec donne le verbe *Spisa*, signifiant : « Nouer ou rejoindre deux cordes, en entrelaçant les cordons des bouts les uns dans les autres. » C'est bien l'action d'épisser deux cordes qu'il définit ainsi. Il fait précéder son article du signe? qui annonce le doute quant à l'origine du mot : *Spisa*. Ce mot vient de la même source que notre : Épisser. (V.)

'ΕΠΙΣΕΙΩΝ, gr. anc. et mod. s. n. (D''Επισείω, j'agite.) Flamme ou Bannière hissée au sommet du mât. J. Scheffer dit, p. 230 de son *De milit. nav.* : « Pollux etiam 'Ατρακτον vocari videtur in quo fuit 'Επισείων, id est tænia, seu velum, ludens in aere. » Les Grecs modernes ont repris l'antique 'Επίσειον, qu'ils prononcent *Épissione*, pour désigner la Flamme. — V. Ταινία, Φιάμολα, Φιλάντρα.

'ΕΠΙΣΚΕΥΑΖΩ (*Épiskéfazó*), gr. anc. et gr. litt. mod. v. a. (De Σκεῦος, meuble, agrès.) Équiper, Radouber, Refondre. — 'Επισκευή (*Épiskefi*), s. f. Radoub, Refonte. — V. Διορθώνω.

ÉPISSER, fr. v. a. (Contraction d'*Espisser*. [V.]) (Gr. mod. 'Εμματίζω; all. *Splissen*; angl. *Splice* [*to*]; ital. *Antugliare*, *Impiombare*; esp. *Ayustar*; port. *Ajustar*; géno. *Inciungià*; malt. *Intogliar*; bas bret. *Épisa*; basq. vulg. *Enchada*; fr. anc. *Plomber*; rus. Сплесниmь [*Splesnite*], Сплеснивamь [*Splesnivate*]; mal. *Oulas*, *Sambong*; lasc. *Palescar*; madék. *Loa loa*; tonga, *Hoko*.) Unir l'une à l'autre les deux extrémités d'une corde, ou l'extrémité d'une corde à celle d'une autre, en introduisant les cordons détordus de l'un des deux bouts dans ceux de l'autre, qui sont restés commis et serrés. Cette introduction se fait à l'aide d'une cheville de fer courbe, appelée :

ÉPISSOIR, f. s. m. (Gr. mod. Καβίλια [*Kavilia*], Ματίσια [*Matissia*], Περόνη [*Péroni*]; all. *Splisshorn*; angl. *Fid*, *Splicing fid*, *Marling-spike*; ital. *Caviglia da impiombatura* ou *per impiombare*, *Cornetto da impiombatura* ou *per impiombare*; esp. *Pasador*; port. lasc. *Passador*; basq. vulg. *Passedera*; bas bret. *Episoër*; rus. Свайка [*Svaika*]; ar. côte N. d'Afr. *Kavilla*; *Kistura*.) Cette cheville est généralement de fer, et sa forme commune est celle d'une corne de bœuf; elle sert, dans l'opération de l'épissage, à soulever les torons serrés de l'un des cordages, afin de faire passer dessous les torons détordus de l'autre.

ÉPISSURE, fr. s. f. (Angl. *Splice*; all. *Splissung*; ital. *Impiombatura*; esp. *Costura*; provenç. *Emplombadure*; basq. vulg. *Enchadura*; bas bret. *Épiseür*; rus. Сплéсень [*Splessène*].) Réunion des extrémités de deux cordes par enlacement des torons.

'ΕΠΙΣΤΗΡΙΖΩ (*Épistirizó*), gr. litt. mod. et gr. anc. v. a. (De 'Επί et Στηρίζω, j'appuie contre.) Accorer.

'ΕΠΙΣΤΙΟΝ, gr. anc. s. n. (D''Επί, sur, et d''Εστία, maison.) Cale couverte, Bassin couvert où on logeait les vaisseaux dans l'intervalle des navigations. — V. Νεώσοικος.

'ΕΠΙΣΤΟΛΕΥΣ, gr. anc. s. m. (De Στόλος [V.] et d''Επί, à la tête de...) Le lieutenant de l'amiral, du navarque ou du stolarque. — « 'Επιστολεύς ἐκαλεῖτο ὁ ἐπὶ τοῦ στόλου διάδοχος τοῦ ναυάρχου. » Pollux, liv. 1er, chap. 9.

'ΕΠΙΤΕΙΝΩ (*Épiteinó*), gr. lit. mod. et gr. anc. v. a. (D''Επί, avec, et de Τείνω, tendre, serrer.) Bosser. — V. Μποτσάρω.

'ΕΠΙΤΟΝΙΟΝ (*Épitonio-n*), gr. litt. mod. s. n. (Du gr. anc. 'Επιτείνω, je tends.) Barbarasse, Bosse. — V. Μπαρμπαρέσσα.

'ΕΠΙΤΟΝΟΣ, gr. anc. s. m. (D''Επιτείνω, je tends.) Drosse de racage, selon Suidas; Itague, selon le scoliaste d'Homère, Eustathe et Hésychius. (V. 'Ιμάς.) — V. 'Αρτήρ, Μαντάρι, Τροπός.

'ΕΠΟΔΙΣΕΝ (*Épodissè-n*), gr. mod. s. (De Ποδός, génit. de Ποῦς, écoute.) (Proprement : Action de filer ou de larguer l'écoute.) Arrivée

ÉPONTILLE, fr. s. f. (Corrompu de *Pontille*. [V.]) (Bas lat. *Stantus*, *Stantarolius*, *Instatus*, *Pontellus*; fr. anc. *Estance*, *Etance*, *Estançon*, *Étançon*, *Espontille*, *Pontille*, *Ponteau*; ital. *Colonela*, *Pontal*, *Pontale*, *Puntello*, *Stante*; géno.

Puntá, *Puntello*; ar. côte N. d'Afr. *Bentad*, *Pountal*; turc, *Daïaq*; basq. vulg. *Pontilia*; basq. litt. *Locayac*; bas bret. *Epontil* [*l* mouillée]; provenç. *Ponteïa*; gr. mod. Ποuντέλι; cat. anc. *Estepa*; esp. *Puntal*, *Escora*, *Carnero*; port. *Escora*, *Esbirro*; angl. *Stanchion*, *Stantion*, *Pillar*, *Prop*, *Shoare*, *Shore*; holl. *Schoor*, *Stut*; all. *Stutze*; dan. *Stötte*, *Dœksstotte*; suéd. *Stötta*, *Däck-stötta*; rus. Подпора [*Potpora*], Подставa [*Podstava*], Пиллеръ [*Pillere*], Стойка [*Stoika*]; illyr. dalm. *Podâpor*, *Podaprîeti*, *Podpör*, *Podpöriti*, *Podprêti*; val. Проптеа [*Proptéa*]; mal. *Kalang*.) Pilier de bois ou de fer, rond, carré ou de toute autre forme, qui sert à différents usages et surtout à supporter les ponts du navire. Il y a des Épontilles de différentes espèces. L'Épontille de la cale dont le pied repose sur la carlingue, par sa tête supporte le bau du premier pont, comme une colonne ou une cariatide supporte un fronton ou une corniche. Ordinairement cette Épontille a des coches assez profondes sur ses arêtes, et sert d'échelle pour monter de la cale aux ponts. (Angl. *Pillar of the hole*, *Samson's post*; all. *Deck-stütze mit lippen*; suéd. *Stötta med klampar*; dan. *Stötte med klamper*; holl. *Stut met klampen*; ital. *Pontale della stiva con tachi*; esp. *Pie de carnero*; port. *Pè de carneiro*; fr. anc. *Épontille à marches*, *Estance à taquet*, *Estance à marches*.) On appelle *Épontilles à charnières*, des Épontilles dont la tête est garnie d'une charnière en fer qui permet qu'on les relève, pour dégager le pont à de certains moments. C'est surtout autour du cabestan qu'on plante ces Épontilles.

ÉPONTILLER, fr. v. a. (D'*Épontille*. [V.]) (Vieux fr. *Ponteler*; gr. litt. mod. Ἐπιστηρίζω [*Epistirizô*]; gr. vulg. Πουντελάρω [*Poundélarô*]; ital. *Appuntellare*, *Pontellare*, *Puntellare*; géno. *Appuntellâ*; malt. *Tipponta*; port. *Escorar*; esp. *Appuntelar*; ar. [côte de Barb.] *Pountâla*; turc, *Daïq qomaq*, *Daïtmaq*; basq. vulg. *Pontilia*; bas bret. *Epontilat* [Epontillate]; angl. *Prop* [*to*], *Shore* [*to*] *up*; dan. *Stotte*; rus. Ставить пиллерсы [*Stavite pillersi*]; val. А пропти [*A propti*]; illyr. dalm. *Podpreti*; all. *Abstützen*; holl. *Schooren*; dan. *Stötte*; suéd. *Stötta*; angl. *To prop*; mal. *Kalang*, *Mengalang*.) Soutenir avec des épontilles, Garnir d'épontilles.

ἘΠΤΗΡΗΣ, gr. anc. adj. (D' Ἑπτά, sept.) « Qui a sept rangs de rameurs, » disent les lexiques. Nous ne savons comment était fait le navire dont les rames avaient une combinaison basée sur le nombre sept. Nous ne comprenons que l'embarcation ou la barque ayant sept avirons de chaque bord. Polybe, Athénée et plusieurs autres auteurs mentionnent les heptères. Diodore de Sicile, dans son liv. II, parle d'Heptères auxquels il donne l'épithète de très-grands (Μέγιστοι).

EPUPOK (*Epoupok*), groënl. v. a. (D'*Eput*. [V.]) Gouverner avec un aviron.—V. Akopok.

EPUT (*Epoute*), groënl. s. (De *Epo* [?] qui signifie : Manche et Longue perche.) Aviron d'une grande embarcation; Grande rame.—V. Akot, Angoût.

EPUTIKSAK (*Epoutiksak*), groënl. s. (D'*Eput*. [V.]) Bois dont on fait les rames. — *Eputiksiok*, v. Faire des rames.— *Eputiksiorpok*, s. Faiseur d'avirons, avironnier. — *Epûtok*, Rameur, nageur.— *Eputserbik*, Estrope d'aviron, et Tolet.— *Eputseriarpok*, Qui va bien à la rame.—*Eputserpok*, Se mettre à un aviron pour nager. — *Eputuksak*, celui qui nage dans sa propre embarcation. — Manq. à Paul Egede.

ἘΠΩΤΙΣ, gr. anc. s.—Partie du navire dont les critiques n'ont pu déterminer précisément encore ni le lieu ni l'usage, ni la forme : « Ecce tibi περὶ ἐπωτίδος, dit Baïf (p. 145 *de Re nav.*), quid dicam non satis dispicio. Conjicio tamen esse proræ partem eamque utrinque stat ad latus rostri. » Était-ce donc la partie renflée du navire que nous appelons la joue? était-ce, comme on l'a dit, une pièce de bois placée sur la joue et parallèlement à l'éperon, pour le suppléer dans le combat? Voilà ce qu'il nous serait impossible de décider aujourd'hui; mais nous ne pensons pas que les Épotides aient été ce qu'on a cru qu'ils étaient. Ἐπωτίς vient-il d'Ἐπί, Οὖς, comme le disent les lexiques, qui font des Épotides une sorte de pendants d'oreilles pour le navire? Cela n'est pas impossible. Les Grecs modernes ont repris à la langue navale de leurs aïeux le mot Ἐπωτίς et l'ont appliqué au tronçon de câble ou au petit paquet de cordages qu'on suspend en dehors d'une embarcation, pour lui servir de Défense (V.) contre les chocs violents qui pourraient offenser sa carène ou ses bordages extérieurs. Dans ce sens, il est synonyme de Στρωμάτιον. (V.) Il nous semble que la signification donnée par les marins grecs actuels à Ἐπωτίς peut nous aider à fixer celle que les constructeurs de l'antiquité donnaient à Ἐπωτίδες. Probablement c'étaient de fortes planches clouées, de distance en distance, sur les bordages extérieurs du navire, et principalement vers la proue, où les heurts des abordages se faisaient ressentir dans le combat.

ÉQUIBIEN, fr. anc. s. m. (Contraction d'*Esquibien* ou *Escubien*.) Écubier. — « Équibiens sont les deux trous par où passent les amarres qui tiennent le navire à l'ancre. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, 1621. — V. Escoben.

EQUIP (*To*) A SHIP, angl. v. a. (Du fr. *Équiper*. [V.]) Armer, équiper un navire. — V. Arm (To), Fit (To) out a ship.

ÉQUIPAGE, fr. s. m. (D'*Équiper*. [V.]) (Gr. anc. et mod. Πλήρωμα [*Plirôma*]; gr. vulg. Ταΐφας [*Taïfa-s*]; cat. anc. *Cominal de nau*, *Companya*; ital. *Equipaggio*; esp. *Equipage*, *Gente*, *Tripulacion*; port. *Guarnição*; bas bret. *Ekipache*; basq. vulg. *Espicaria*; isl. *Askipan*, *Skipsfólk*, *Skipsveriar*; angl. *Crew*; all. *Schiffsvolk*; holl. *Skeepsvolk*; dan. *Mandskab*; suéd. *Skepsfolk*; ar. côte N. d'Afr. *G'achi*; ar. *Rekab*; turc *Guèmi Khalqi*; val. Екѕinaџiѕ [*Ekouipadjiou*]; rus. Экипажъ [*Ékipaje*], Матросы [*Matrossi*]; pol. *Ekwipaz'*; mal. *Anak*, *Aouak*; tonga, *Kaou vaka*; fr. anc. *Esquipage*, *Equipaige*, *Equippage*.) Tout ce qui, de maîtres, contremaîtres, quartiers-maîtres, matelots de toutes les classes, pilotins, mousses, timoniers, charpentiers, calfats, voiliers, canonniers, etc., est embarqué à bord d'un navire pour le manœuvrer, et pour y remplir les services divers auxquels ils sont plus particulièrement appelés, composent l'Équipage de ce navire. Le capitaine, les officiers, les aspirants, le chirurgien, l'aumônier, enfin tous ceux qui sont classés dans ce qu'on appelle l'État-major, ne font point partie de l'Équipage. Par analogie, une embarcation a son Équipage (all. *Bootsleute*; rus. Катерные гребцы [*Katernié grebtsi*]; une bouche à feu a le sien. L'Équipage ramant d'une galère était désigné par le nom de Chiourme. — « Les Équipages sont en si bon estat, qu'il n'y est mort jusques icy que deux hommes en toute l'escadre. » *Le maréch. d'Estrées à Seignelay*; de la Martinique, 30 juin 1680; Ms. Arch. de la Mar. (V. Cornette, Subrécargue, Valet.) — Le mot *Équipage* est dans le *Guidon de la mer*, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit que du XVI[e] siècle; en tous cas, il serait au moins des premières années, car on le trouve dans *les Faits de la marine*, par Ant. de Conflans, traité rédigé, selon nous, entre 1515 et 1522. — *Équipage* a été employé dans le sens d'armement, d'équipement, de gréement. — V. Botte, Caravelle.

EQUIPAGIEMEESTER, holl. s. m. Maître d'équipage. L'Equipagiemeester n'est point, comme en France, un sous-

officier chargé dans un port, ou à bord d'un navire, de ce qui regarde le gréement; c'est un officier qui, dans un arsenal, a la direction du service de la garniture et des mouvements du port. Dans l'État de la marine royale des Pays-Bas, pour l'année 1846, on trouve, à l'art. « Directien der marine » (p. 53), un « Kapitein-luitenant ter zee, » avec le titre de « Equipagiemeester; » et à la page suivante un autre capitaine-lieutenant de marine avec le titre de « Onder Equipagiemeester, » contre-maître ou sous-maître d'équipage.

EQUIPAGGIARE, ital. v. a. (Du fr. :) Équiper. — « Mandammo un batello ben Equipaggiato per iscoprire il capo, che metter dovea nell' altro mare. » Pigafetta, *Primo viaggio*, p. 38. — Le géno. dit : *Equipaggiâ*. — *Equipaggio*, s. m. Équipage. — « A bordo essendo l'Equipaggio, consistente in dugentrentasette uomini... » Pigafetta, p. 10. — V. Sopracomito.

ÉQUIPAIGE, fr. anc. s. m. Équipage. — « ... Lui dire de soy » (Jacques de Fontaines) « diligenter, et sen retourner audit fort et Havre de Grâce, pour la monstre et reueue des mariniers et gens de guerre louez pour l'Équipaige des galeaces. » *Payement de la gallere* l'Arbalestrière, etc. (1537-1538), Ms. Bibl. nat., n° 9469-3, fol. 54, lig. 17. (V. Nauleaige.) — *Équipaige* a été employé dans le sens d'Équipement. — « ... Radoub, Equippaige et aduitaillement des dites galleaces... » Fol. 4 v°, même Ms. — V. Commissaire de l'artillerie, Affust, Reme.

ÉQUIPEMENT, fr. s. m. (D'*Équiper*. [V.]) (Port. *Aviamento*; hindoust. *Ara, ish*; isl. *Skipabúnadr, Skipreida*; illyr. dalm. *Izrédjen*; val. Гътіре́а [*Guetiréa*]; rus. Вооруже́ніе [*Vooroujénié*], Кораблеополче́ніе [*Korabléopoltchénié*], Снаряды [*Snariadi*]; angl. *Fitting-out*.) Tout ce qui entre dans l'armement complet d'un navire, d'une escadre, d'une flotte. — Guillet (1678) écrivait : Équippement, Équipper, Équippage.

ÉQUIPER, fr. v. a. (Contract. d'*Esquiper*. [V.]) (Angl.-sax. *Scipan*, *Scyppan*, *Scypian*; dan. *Equipere*, *Udruste*; suéd. *Utrusta*, *Utreda*; all. *Ausrüsten*; holl. *Uitrusten*; angl. *Equip* [*to*], *Fit* [*to*] *out a ship*; bas lat. *Conciare*, *Conzare*, *Corredare*, *Corzare*, *Eschipare*, *Eskipare*, *Esquipare*, *Exkippare*; gr. Ἐφοπλίζω, Πληρῶ, Στέλλω, Τσουρμάρω; ital. *Aparecchiare*, *Equipagiare*, *Acciurmar*; géno. *Equipaggiâ*; esp. *Aderezzar*, *Armar*, *Equipar*; port. *Aviar*, *Dar aviamento*, *Esquipar*, *Equipar*; bas bret. *Ekipa*; turc, *Donanmaq*; illyr. dalm. *Izrêdite*, *Csetiti*; val. Гъті [а] [*A gueti*]; rus. Вооружа́ть [*Vooroujate*]; pol. *Ekwipowac*; mal. *Me langkap*, *Sediâkan*.) Munir un bâtiment de guerre, de commerce ou de pêche, des hommes et des choses qui doivent concourir à son armement (V.), c'est l'Équiper ou l'armer. (V.) — On a souvent écrit Équipper en redoublant le *p*; l'angl.-sax. *Scyppan* justifiait cette orthographe. — « Équipper un vaisseau est le fournir de ses agreils, de ses apparaux et de ses victuailles. » Guillet (1678). — « Le nombre des nauires feut tel ... bien Equippées, bien calfatées, bien munies, auecques abundance de Pantagruelion. » Rabelais, liv. IV, chap. 1er. — V. Exquipper, Passeport.

EQUIPMENT, angl. s. (Du fr. :) Équipement, armement. — « On this change of destination, the Equipment of the squadron was still prosecuted wich as much vigour as ever. » Richard Walter, *A voyage ... by George Anson* (Lond., 1769), p. 6. — V. Squadron.

EQUIPPARE, bas lat. v. a. Équiper. — V. Cuitta.

ÉQUIPPE, fr. anc. s. f. (D'*Équiper*.) Agrès. — « Arriva cinq challans chargez de vin près Saint-Mathurin, sur la levée de la Loire, avec leurs Equippes, notonniers et gens conduisans lesdiz challans. » *Lettres de rémission de* 1456, Ms. Bibl. nat., n° 189. — D. Carpentier, voce *Schippa*, avance que, dans ce passage, *Equippes* signifie rameurs. C'est une erreur. Le mot Équippe est encore, au vocabulaire des machinistes de théâtres, avec le sens d'appareil, cordages, agrès, etc.

EQVIPERE, dan. v. a. (Du fr. :) Équiper. — V. Udruste.

EQUISO NAUTICUS, lat. s. m. (*Equiso*, conducteur de chevaux; d'*Equus*, cheval.) Homme qui, sur le bord d'un fleuve, menait des chevaux de remonte pour les bateaux. Varron, cité par Nonius, liv. VI, chap. 15, dit : « Hic in ambirio » (au confluent) « navem conscendimus palustrem, quam nautici equisones per viam conducerent loro. » Les conducteurs s'étaient attelés cette fois eux-mêmes à la cordelle, et faisaient l'office de chevaux.

ERBAGE, fr. anc. s. m. (Du lat. *Arbasus*. [V. l'art. suivant.]) — « A sçauoir chacun » (forçat) « un caban d'Erbage, une camisole de drap, deux chemises et deux paires de chausses de thoille, des chausses d'Erbage et un bonnet. » *Ordon. de Henri II* (15 mars 1548); Fontanon, t. IV, p. 665. — « Je fais encore despence de la somme de cent vingt liures, que tant j'ay payé à monsr. Plezent pour quatre-vingtz canes Erbage, que tant est entré a vn tandelet et portieres de poupe à trente soulz la canne... L. 120. » *Compte des despences extraordinaires faictes pour la dite galère* (*D'Ornano*)... *durant le mois de novembre* 1642; Arch. de la Mar., Ms. fonds Grignan. — V. Arbagio, Herbage, Tendellet.

ERBASE, esp. s. m. Grosse toile, nommée improprement en français *Herbage*. (V.) — « El vestido de los dichos ciento y sesenta y quatro hombres remeros hasiendo les a cada vno vna camisola de paño aforrada en lienço, dos camisas, dos carasuelles » (caleçons), « vn bonete, vn capote de Erbase y vna esclavina... » *Relacion de lo que vale vna Galera*; Ms. de 1574, Bibl. de la Mar.; Pièces diverses, n° 14255-3. — V. Erbage, Herbase.

'ΕΡΓΑΤΗΣ (*Ergati-s*), gr. anc. et gr. vulg. s. m. (D'Ἔργον, travail, action.) Cabestan. — V. Ἄργανον, Ἑλκυτρόπιον, Καβολάργανον.

ERDI, isl. s. Bois solide, dont les Islandais font les rames de leurs navires.

'ΕΡΕΣΣΩ, gr. anc. v. a. Ramer, Nager. — Ἐρεσία, s. f. Action de ramer, Nage, Vogue. Par extension, Ensemble des rames et des rameurs, Chiourme. — Ἐρέτης, s. m. Batelier, nageur, rameur. (V. Βαρκαγιόλος, Βαρκάρης, Καΐκις, Κωπηλάτης.) — Ἐρετικὸ αὔλημα (Αὐλός, flûte), Air de flûte avec lequel on donnait le mouvement aux nageurs. (Pollux, liv. IV, chap. 7.) — Ἐρετμόν, s. n. Ἐρετμός, s. m. poét. Aviron, rame. (V. Κώπη.) — Ἐρετμόω, v. a. Garnir de rames, Ramer.

ERFEUD EL MOKTAF, ar. côte N. d'Afr. v. a. Lever l'ancre. — V. Moktaf.

ERGATA, lat. s. f. (Transcript. du gr. Ἐργάτης, fait d'Ἐργάζομαι, travailler.) Cabestan. (Vitruve).

ERIA, basq. v. a. (De l'esp. *Arriar*. [V.]) Amener, Ariser.

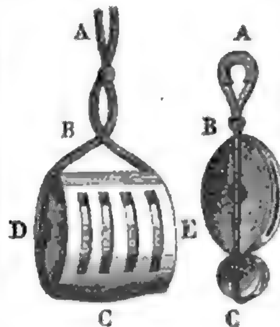
'ΕΡΙΣΜΑ, gr. anc. s. n. (D'Ἐρίζω, je querelle.) J. Scheffer, p. 152 *De mil. nav.*, appelle de ce nom le lest du navire. Si nous voyons comment Θεμέλιος (V.) et Ἕρμα (V.) signifiant : Fondement, peuvent désigner le lest du vaisseau, nous ne voyons pas quel rapport il y a entre le lest et la dispute. Probablement Ἔρισμα est une faute d'impression; mais nous ne savons comment la corriger.

῝ΕΡΜΑ, gr. anc. et mod. s. m. (De Ἐρείδω, j'appuie, je soutiens.) Lest. — « Non omittenda est *Saburra*, quæ et ipsa ad naves pertinet. Vilior harena est, pondere suo naves firmans, et ad rectam mensuram onerans. Græcis Ἀσφάλισμα πλοίου (V.) sicut est in Glossis, ab Ἀσφαλίζω, munire, tutari, quia ponderis æqualitate, firmum ac tutum facit navigium. Dicitur et ῞Ερμα, θεμέλιος (V.), vel ῎Ερισμα. (V.) » Scheffer, p. 152 *De milit. naval.* (V. Στίβα, Σαβούρα.) — Les Grecs modernes donnent aussi le nom d'῞Ερμα à la Gueuse, élément du lest de fer. (V. Μανδέμι.) — Ἑρματισμός, s. m. Arrimage, Lestage. — Ἑρματίζω, v. a. Arrimer, lester, embarquer avec soi. — V. Στιβάζω, Σαβουρώνω.

ERO, vanikoro, dialec. de Taneanou. s. Eau.

ERRE, fr. anc. s. f., que le secrétaire de Jean Bart écrivait *Air* (V.), et qu'on écrit souvent *Aire* (V.), d'après Aubin et Romme. (Du celto-breton *Err* ou *Herr*, signifiant Vitesse, ou du verbe *Errer* [lat. *Errare*, courir; gr. anc. ῎Ερρω, aller, marcher], qui signifiait jadis : Aller vite, et faire du chemin. On lit en effet, chap. 18, *Livre des faits* de J. Bouciquaut, 2ᵉ partie : « Tost furent en mer, mais n'eurent pas grandement Erré » (ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin, ils n'eurent pas singlé longtemps), « comme les mariniers tiroient à tourner environ l'isle de Cypre, pour tenir leur chemin en Alexandrie, après les naves que le mareschal y avoit devant envoyées, qu'il commença un vent contraire... » Au chap. 11, l'auteur avait dit : « Si fist hastivement son Erre » (son voyage) « pour en propre personne y aller » (à Famagouste). — « Aller grande Erre, Aller belle Erre, » se disaient, au XVIIᵉ et au XVIIIᵉ siècles, pour : Aller grand train. On trouve ces locutions dans le Dict. fr.-holl. de P. Marin, 1762.) (Gr. mod. Δρόμος; ital. *Aria ;* esp. *Arrancada*, *Bogada*, *Salida ;* port. *Andar ;* bas bret. *Err*, *Herr ;* basq. *Aïria ;* rus. Скоросшь [*Scoroste*], Ходъ [*Hote*]; angl. *Way ;* all. *Fahrt ;* holl. *Vaart;* dan. suéd. *Fart.*) Vitesse. — « L'Erre d'un vaisseau. Par ce terme, l'on entend la lenteur ou la vitesse avec laquelle le vaisseau passe. » Desroches (1687). — Avoir de l'Erre (ital. *Avere dell' aria*), c'est avoir de la vitesse ; Avoir trop d'Erre, c'est avoir une vitesse trop grande pour exécuter la manœuvre que l'on veut faire. Prendre de l'Erre, c'est commencer à marcher. Amortir l'Erre (ital. *Ammorzare l'Aria*), c'est diminuer la vitesse, au moyen des voiles ou des avirons. Quand on lance un navire dans un port étroit, dans une rivière, on établit sur la route qu'il doit parcourir, dans l'eau où il va entrer avec rapidité, des tronçons de mâture, de vieux câbles, des radeaux, pour Amortir, ou, comme on dit quelquefois, pour Casser son Erre (rompre sa vitesse). Donner de l'Erre à un navire (ital. *Dà dell' aria ;* esp. *Dar salida*), c'est augmenter sa vitesse dans l'occasion, et, par exemple, avant de le faire virer. Augmenter son Erre (esp. *Arrancar*, *Llavar salida*), c'est aller plus vite. Perdre son Erre (esp. *Perder salida*), c'est ralentir sa marche et perdre de sa vitesse.

ERSE, fr. s. f. (Mauvaise orthographe de *Herse* [V.]; elle a prévalu sur la bonne depuis la fin du dernier siècle.) (Gr. mod. Σχουλαρίκι [*Skoularìki*]; bas bret. *Ers ;* basq. vulg. *Erţa ;* ar. côte N. d'Afr. *Sarbadgia ;* holl. dan. *Strop ;* suéd. *Stropp ;* esp. *Salvachia ;* angl. *Salvagee ;* rus. Сmponъ [*Strope*].) Anneau de corde, plus ou moins grand, formé d'un morceau de filin dont les deux bouts sont réunis par une Épissure. (V.) On s'en sert à différents usages. La corde dont on entoure une poulie, pour la suspendre, est une Erse.



Ainsi, dans les poulies dont voici les figures, ABDCE et ABC sont les Erses ou estropes (V.) au moyen desquelles on les suspend. L'estrope (V.) de l'aviron est une Erse. Les fardeaux sont soulevés à bord au moyen d'Erses ou d'élingues. — Les petites Erses sont nommées Erseaux. On nomme quelquefois Erseau (rus. Аюферсъ на ликъ-тросъ [*Liouferss na like-trosse*]; port. *Garrucha ;* esp. *Garrucho ;* dan. *Løiert*) une demi-bague ou corde qu'on fixe sur la ralingue latérale d'une voile. On y passe l'extrémité de la bouline. Cet Erseau reçoit plus ordinairement le nom de Patte de bouline.

ERTZAERA, ERTZATZEA, basq. s. Abordage. — *Ertzatu*, v. Aborder, accoster. — *Ertzatu dirada*, Être abordé. — *Ertzatua*, Abordé. (Larramendi, *Dicc. tril.* [1745].)

῎ΕΡΧΟΜΑΙ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΑΝΕΜΟΝ (*Erch*[*k*]*omé pro-s to-n anémo-n*), gr. litt. mod. v. a. (Aller ou Venir vers le vent.) Venir au vent, loffer, serrer le vent. — V. Ὀρτσάρω.

ЕРШЪ (*Iorche*), rus. s. m. (Goujon.) Cheville à barbe, fiche. — V. Юршъ.

ÈS, orthographe d'Est, qui se trouve très-fréquemment dans les *Mémoires* manuscrits du marquis de Villette-Mursay, appartenant aux Arch. de la Mar. — « Nous en sortîmes peu de tens après, à la faueur d'vn vent d'Ès... Mais les vents s'opiniâtrant à l'Ès... Nous fusmes obligés de cotoyer la Sardaigne et la Corse du côté de l'Ès... Et croiser Ès et Oües... etc., etc. » — « J'appareille par un vent d'Ès-Su-Ès, à la faveur duquel je me mettray au large pour peu qu'il soit de durée. » *Villette-Mursay à Pontchartrain*, Brest, 14 juin 1701.

ÈS-BARE ! fr. anc. Cette locution, que nous n'avons rencontrée que dans un Chant Royal du célèbre Jean Parmentier, écrit sans doute entre 1515 et 1529, est synonyme de la locution plus moderne : Branle-bas ! qui a remplacé : For-branle ! (V.) Voici comment nous le démontrons : citons d'abord la première strophe du Chant Royal dont il s'agit :

« Esbare ! hau ! Au quart ! au quart ! au quart !
Debout, dormeurs ! Hé ! quantes meulles, maistre?
— Tout est viré, rien n'est mis à l'escart.
— Voicy le temps qu'il se fault à poinct mettre.
Or, que chacun veuille donc se entremettre
En sa manœuvre, à thiebort (V.) et babort (V.).
— Pourquoy cela ? — La terre est bort à bort.
Parés vne ancre, et y prenez biture
De ferme espoir, par œuvre vertueuse ;
Car tost verrez, par joyeuse adventure,
La terre neufve en tous biens fructueuse. »

On voit que le poëte, se supposant près de la Terreneufve (les vers suivants montrent que c'est avant le point du jour), appelle sur le pont tout ce qui, de l'équipage, est couché, n'étant pas de quart. L'heure est venue de manœuvrer, parce que la terre est tout près du navire ; il faut donc se disposer à aller au mouillage. Traduisons littéralement les vers de J. Parmentier ; nous justifierons après notre interprétation, en donnant sur les mots qui ont dû arrêter le lecteur quelques explications nécessaires : car nous ne voulons point en être cru sur parole : « Hors du lit ! holà ! au quart ! debout, dormeurs ! Eh ! maître, quelle heure est-il ? — Toutes les boules ont passé d'un côté à l'autre ; il n'en reste plus

une » (rien n'est mis à l'écart). — « Voici le moment de se préparer. Donc, chacun à son poste, à la manœuvre, tribord et babord. — Pourquoi cela, (capitaine ?) — Parce que la terre est près du navire » (est bord à bord avec nous). « Parez votre ancre, et prenez la biture en toute confiance; car vous allez voir bientôt et avec joie la Terre neufve, riche de tous biens. » Dans les onze vers dont nous venons de donner le sens, il n'y a que deux mots difficiles à entendre : *Meulles* et *Èsbare;* car *thiebort* pour *tribord* ne fait pas plus une difficulté que *biture*, connu de tous les marins, mais qu'il est curieux de trouver dans un document du premier quart du XVIe siècle. Que signifie *Meulles*, et pourquoi avons-nous traduit : « Quantes meulles, maistre ? » par : « Quelle heure est-il ? » et pourquoi, au lieu de « tout est viré, » avons-nous dit : « toutes les boules ont passé d'un côté à l'autre ? » On verra à l'art. *Molle di galea* (V.) que des boules de bois, appelées de ce nom, servaient à marquer le nombre de sabliers tournés pendant le quart. *Meulle* est une évidente francisation de *Molle;* et quand le capitaine demande au maître : « Quantes Meulles » ou : Combien de Meulles, c'est comme s'il lui disait : « Combien y a-t-il encore de boules à passer du haut en bas ou de droite à gauche ? » Cela est bien évident, car le maître répond : « Tout est viré, rien n'est mis à l'escart, » c'est-à-dire : « Toutes les boules ont passé et il n'en reste rien, ou bien : tout le sable a passé d'une ampoulette à l'autre. » Quant à *Èsbare !* les mots : Debout, dormeurs ! nous ont suffisamment averti que le capitaine veut que ceux qui sont au lit se lèvent, quittent leur couche. *Èsbare* nous a donc semblé être un mot composé du français ancien *Ès* et de *Bare*, dans lequel nous reconnaissons l'anglo-saxon : *Bær*, qui, selon Bosworth, désignait un lit portatif, un grabat, un lit de camp. Bare n'est point resté dans le français, mais peut-être le trouverait-on encore dans un des patois de la côte de Dieppe ou de la Picardie. Quoi qu'il en soit, nous persistons à penser que *Ès-bâre* veut dire: « Hors du lit ! » — Le texte du Chant Royal de Jean Parmentier que nous avons reproduit ici, nous l'avons emprunté à un recueil manuscrit de Chants royaux appartenant à la Bibl. nat., où il est classé sous le n° 6989. Ce manuscrit (parchemin sur deux colonnes) est du format in-folio; chacune des pièces est accompagnée d'une miniature dont les figures, en général fort belles, sont dans le style du Primatice. Nous ne savons pas la date de l'exécution de ce volume précieux; mais nous pouvons croire que c'est sur une copie fournie par J. Parmentier lui-même que le Chant Royal du navigateur poëte y fut reproduit. Une faute grossière qui se trouve dans ces vers, imprimés à Paris en 1531, c'est-à-dire deux ans environ après la mort de l'illustre Dieppois, nous laisse douter au contraire que ce soit d'après un manuscrit de l'auteur que l'édition des poésies de Parmentier fut publiée. A la p. 46 de cette édition on lit : « Chant Royal couronne » (é) : « pour Jan Parmentier. Dialogue entre l'esquipage dune nef nommee Humanite » (té) : « et leur maistre nomme Pouuoir diuin. » Après ce titre commence la pièce, dont voici les premiers vers :

> « Esbare hau : au cart, au cart, au cart
> Debout, dormeurs : he quantes meullent maistre
> Tout est viré, riens nest mis a lescart, etc. »

Meullent est une faute d'impression qui a le malheur d'être prétentieuse, car elle veut faire rapporter le verbe *Meuller* au pluriel *Quantes;* ou bien c'est un témoignage de l'ignorance de l'éditeur en ce qui était des choses de la marine. Probablement Pierre Crignon, l'ami et le compagnon de navigation des frères Parmentier, ne revit pas les épreuves du volume, dans lequel cependant sont, outre une préface de lui, des vers à la gloire de ses amis; il n'aurait pas laissé imprimer un non-sens à la place du sens excellent que présente le manuscrit de la Bibliothèque nationale. *Meuller* ne signifie rien; *Meulle* est au contraire un mot technique fort heureusement employé par le versificateur de Dieppe. Ajoutons à ce que nous venons de dire, que les œuvres poétiques de Jean Parmentier furent imprimées sous ce titre : « Description novvelle des merveilles de ce mõde et de la dignité de l'homme composée en rithme françoyse en manière d'exhortation, par Jan Parmentier, faisant sa dernière nauigation auec Raoul, son frère, en lisle Taprobane autrement dicte Samatra. Imprimé à Paris, en la rue de Sorbonne, le septiesme jour de januier l'an de grâce mil DXXXI. » In-4° gothique, 96 p. non numérotées. Ce volume rare est à la Bibl. nat. dans le fonds de réserve sous la cote Y.-4369.

ESBE, fr. s. f. (Orthogr. d'*Èbe* [V.], contraire à l'étymol.) Jusant, Reflux. — « ... Basse mer a demy, a quart de flocq ou Desbe. » Ant. de Conflans (1515 à 1522). — « Figure pour cognoistre a quelle heure il sera pleyne mers; Esbe, basse eau ou my-flo, en quelque port ou havre que ce soit. » Fol. 47, *Premieres euures de* J. Devaulx, pillote (Havre, 1583), Ms. Bibl. nat., n° 6815-3.

ESBIRRO, port. s. m. (Étymol. inconn. Il n'y a probablement, entre ce terme de chantier et de construction navale, et l'*Esbirro*, sbire, sergent, aucune autre analogie qu'une homonymie faite par une corruption dont nous ne devinons pas l'origine.) Accore, épontille. (Röding.)

ESCACEAR, port. anc. v. n. (D'*Escaço*, avare.) Refuser, en parlant du vent. — « E porque o vento começou a Escacear, foram todos à orça quanto puderam... » (Et comme le vent commençait à refuser, tous vinrent le plus au lof qu'ils purent.) *Comment. d'Alboq.*, part. IV, chap. 12. — On a écrit autrefois et on l'écrit aujourd'hui : Escassear.

ESCADRE, fr. s. f. (Orthogr. abusive et déjà ancienne du mot *Esquadre*. [V.]) (Esp. cat. *Esquadron;* esp. port. *Esquadra;* ital. *Squadra*, *Schiera;* vieux fr. *Corne*, *Bataille*, *Bataillon*, *Esquadre;* angl. *Squadron;* holl. *Esquader*, *Verdeiling*, *Afdeiling*, *Hoofdteiling;* suéd. *Escader;* dan. *Escadre;* all. *Eskadre*, *Geschwader;* bas bret. *Eskuaden*, *Eskuadren;* ar. côte N. d'Afr. *Skâdra;* illyr. *Csettica* [Tchettitcha]; val. Ескадрь [*Eskadre*]; turc, *Guèmi beuleugui;* rus. Эскадра [*Estskadra*].) « Plusieurs vaisseaux réunis sous un même chef, forment une Escadre. — On donne quelquefois le nom d'Escadre aux divisions d'une armée navale. » Romme (1813). Une Escadre légère est composée d'un certain nombre de vaisseaux bons marcheurs, ou de frégates, et va en observation. Une Escadre de réserve est une force que l'on tient en réserve pour s'en servir au besoin; secours qui n'intervient dans une bataille qu'au moment où la flotte, affaiblie par des pertes ou des avaries majeures, ne peut plus lutter seule. — On nomme Escadre d'évolution, une réunion de bâtiments qui vont à la mer pour l'instruction des officiers et des équipages. La France devrait, chaque année, entretenir une Escadre d'évolution pour exercer les capitaines, et former des officiers qui ne sont véritablement à la hauteur de leur mission qu'alors qu'ils ont l'habitude de manier des vaisseaux. — Le *Dict. des term. prop. de mar.*, par Desroches (1687), n'a pas d'art. *Escadre*. — « Un amiral distribue ordinairement son armée en Escadre, et les Escadres en divisions (V.), et ordonne que chacun se tienne dans la division où il est rangé, sur les peines qui y appartiennent. La plus ordinaire distribution d'une armée se fait en trois Escadres,

qu'on compose à peu près également, leur donnant à chacune un pareil nombre de vaisseaux de la même qualité.... Néanmoins, une fois l'illustre amiral Tromp, étant sur le point de livrer bataille aux Anglois, distribua son armée en quatre Escadres; il y en eut trois qui s'avancèrent sur une même ligne et portèrent sur les ennemis; et la quatrième, qui fut comme une arrière-garde, servit de corps de réserve. Dans le sanglant combat qui se donna entre les républiques d'Angleterre et de Hollande, le 10 août de l'an 1653, et qui fut soutenu avec beaucoup de gloire par le même héros Martin Harpentz Tromp, qui commandoit l'armée des États généraux, cette armée fut divisée en cinq Escadres. Il y en eut une qui se mit un peu de l'avant; les trois autres la suivirent sur une même ligne, et la cinquième servit d'arrière-garde. » (Aubin, *Dict.*, 1702.) La division en cinq Escadres, adoptée par Tromp, et la composition de son ordre de bataille, ont la plus grande analogie avec celles de l'armée catholique, en 1571, à Lépante. (V. Vander-Hammen, *Don Juan d'Austria*, liv. III; Gio. Pietro Contarini, *Hist. della guerra contra Turchi*, p. 37-40, et la relation que nous avons offerte de la bataille de Lépante, t. II, p. 175 et 224 de nos *Soirées du gaillard d'arrière*. (Paris, 3 vol. in-8°, 1840.)—« Selon l'ordonnance, on ne donne point en France le nom d'Escadre, qu'il n'y ait quatre vaisseaux pour le moins. » (Aubin.) — Les Escadres sont distinguées ordinairement par la couleur du pavillon qui leur est affecté; on dit : l'Escadre blanche, l'Escadre rouge, l'Escadre bleue, l'Escadre bleue et blanche, etc. (V. Vanderola.) — Escadre (chef de). (V. Chef.) — Une *Escadrille* est une petite Escadre, ou une réunion de petits navires armés. — V. Rendre le bord.

1. **ESCALA**, cat. anc. esp. port. s. f. (Nous ne saurions dire pourquoi le savant M. de Navarette, dans son *prologo* du *Dicc. marit. españ.* [1831], range le mot *Escala* parmi les mots castillans dérivés du grec ou de l'arabe. *Escala* est évidemment fait du lat. *Scala* [V.], et signifie proprement : Escalier, échelle. Ainsi on lit dans un inventaire de la galère *Sent Nicolau* [1354], *Arch. génér. d'Aragon*, n° 1541 : « Item, Escala de galea... 1. » Escala a désigné aussi la Planche poussée d'un navire à terre, le Pont servant de communication entre le navire et la terre, et, par extension, le Port de relâche, la Relâche, l'Escale.— « E tantost ell, e lalmirall son fill, exirense de les galees per Lescala que tenien totes a la font del Or de Macina » (sortirent des galères par la planche que toutes avaient mise à terre à la fontaine de l'Or, à Messine.) *Chron. de Ramon Muntaner*, chap. 67. — « Lalmirall feu metre Escala en terra a la duquena al port. E aqui fo exida madona la Regina, e els Infants muntaren en la galea, e reeberen llur tia ab gran goig e ab gran alegre : e ab ella anaren per lescala, que quatre Escales hi hauia feytes metre lalmirall en part de sa et della clauades de fusta, en guisa que madona la Infanta et els Infants amdosos qui anauen a par ab ella exiren per lescala. » Même *Chron.*, chap. 113. (Il n'est pas sans utilité de donner une explication claire de la dernière phrase que nous venons de citer. L'amiral avait fait pousser dehors, non pas seulement une planche, mais quatre, afin de faire un pont assez large pour que l'infante et les deux infants pussent descendre ensemble de front. Voulant que ce pont fût plus solide, et que les quatre planches rapprochées ne fussent pas désunies par le mouvement des personnes qui passaient dessus, l'amiral eut soin de les faire lier par des traverses de bois clouées, les unes en dessus, les autres en dessous. Ces quatre *Escales* réunies ne formaient plus qu'une *Escala*.) — « E lo senyor Rey estaua ab les galees Escala per terra a la illa dels Conilles » (à l'île aux Lapins). Ib., cap. 172.— « Que tots temps que l'estol sia en posta, o tengue Escala en terra, lo comit de la galea del capitā sia tengut de tenir dues guardies en terra. » Chap. 24, *Ordon.* sur les escadres de guerre, rendue par D. Pedro d'Aragon, en 1354. — V. Cala.

2. **ESCALA**, cat. anc. s. f. Ordre de marche que nous croyons avoir été en rapport avec celui qu'on appelle en France : Échiquier, ou mieux encore avec celui dans lequel les navires sont échelonnés sur les deux côtés d'un angle obtus, et qu'aujourd'hui l'on nomme : Ordre de chasse. — « E tantost lalmirall parti les galees per Escala, e enuironá les tres galees que per res no seu poguessen anar. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 82. — Il nous semble que, pour entourer les trois galères dont il s'agit, l'amiral dut ou les prendre dans l'angle d'un ordre de chasse, ou dans un cercle composé de galères échelonnées en échiquier sur une ligne circulaire. — « E com fo dauant Napols, ell ordona de metres en cuns de batalla, Escala feyta de les galees; e guarnits, e aparellats, acostas prop del moll a dos trets de ballesta. » Même *Chron.*, chap. 113. — V. En cuns, Escalla, Eschiel.

ESCALAMO, esp. anc. s. m. (Du lat. *Scalmus*. [V.]) Tolet. — V. Escalmo, Galera.

ESCALE, vieux fr. s. f. (De 1. *Escala*. [V.]) (Gr. mod. Σκάλα, Ποδισσιές [*Podissiè-s*]; turc, *Iskèlé*; cat. port. esp. *Escala*; ital. *Scala*; vieux fr. *Eschiel*, *Eschielle*, *Scale*; val. Скелъ [*Skèle*]; rus. Пристанище [*Pristanichtché*]; basq. *Cayà*, *Bayà*; mal. *Per-henti-an.*) Planche, Pont poussé à terre pour faciliter l'embarquement et le débarquement; par extension : Relâche, Port de relâche.— « Le roi d'Aragon » (Ferdinand V, le Catholique) « fit adresser sa galère droit au pont » (débarcadère (V. Môle), « où le Roi » (Louis XII) « étoit » (à Savone) : « lequel, lorsqu'il vit approcher la galère du roi d'Aragon, comme d'un demi jet de pierre près, descendit de sa mule et s'en alla sur le pont, où jà abordoit la galère, et si près, que l'Escale de ladite galère, premier que le Roi fust au bord dudit pont, fut dessus avalée. » *Chron. de J. d'Auton*, VI° part., chap. 38. — « En tel cas, faut que le maistre par la police estime sa rançon et celle de ses compagnons à tant par teste; déclare le nom du navire, les restes ou Escales qu'ils doivent faire, le séjour de chacun reste » (*Reste*, temps pendant lequel le navire restait dans le port où il relâchait), « et à qui on doit bailler les deniers de la rançon. » *Guidon de la mer*, chap. 16, art. 3. — Le prov. appelle Escale, l'échelle, l'escalier, comme le catal. : Escala. — V. Faire Escale, Planche, 2. Échelle, Planche.

ESCALER, port. s. m. Chaloupe, Grand canot. — « Manda a renha » (Dona Maria I da Gloria) « ... que o governador civil do districto d'Angra, animado do zelo de que tem dado tantas provas, dê as necessarias providencias para que o Capitaõ do Porto possa fazer o registo dos navios, no Escaler d'Alfandega » (la chaloupe de la douane) « ou no da Saúde » (ou celle de la Santé) « conforme mais convier ao serviço. » *Circular* du 23 janvier 1843. — Dans le Dict. de Neuman (1800) on trouve « *Escala*, a long-boat. » — Nous ignorons l'origine du mot *Escaler*. — V. Capitaõ do porto.

ESCALERA, esp. anc. s. f. (Du lat. *Scala*, échelle; *Scalaria*, escalier.) Échelle. — « Quatro Escaleras para las escotillas y castillo. Vna Escalera de buelta para afuera en el portalo. » (L'échelle nommée dans cette phrase était celle qui s'appliquait sur le flanc du navire au-dessous de la porte d'entrée latérale, le *Portalo*. Comme les échelons cloués sur les bordages extérieurs suivaient les sinuosités de la rentrée et de la saillie du flanc du navire, elle prenait le nom d'Échelle

tournante : Escalera de buelta. On la nomme en France : Échelle hors le bord.) *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestro Señor de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ESCALLA, port. anc. s. f.—« Almirante de Castella Fernam Sanchez, mais avisado e sages em tal obra, como aquel que ja fora em semelhamtes feitos, tragia as gallees todas em Escalla, iguaaes em batalha, e el na meatade; e como chegarom huumas aas outras, aferrou cada huuma com sua, e duas de cada parte, e afastaromsse de recosso; et homde compria, mostrava sua ajuda, e ferimdosse de boamente cada huuns como melhor podiam, pella regra de dons a huum, começarom de se vem çer as gallees de Portugal; porem que taaes ouve hi, que tres vezes forom emtradas è tres vezes deitarom os emmijgos; e como huuma era veemçida, leixavamna sobre a amcora, e remarom rijamente contra outra, e assi as desbaratarom todas. » *Chron. del rei D. Fernando*, chap. 125, p. 401. — Ce passage offre plus d'une difficulté à la critique. La première est dans le véritable sens du mot *Escalla*. Fait-il allusion à la figure de l'échelle double, et le chroniqueur veut-il dire que Sanchez ranga ses galères dans l'ordre de bataille angulaire, l'un des côtés de l'angle étant égal à l'autre (*iguaees em batalha*)? Ce n'est pas probable. Si l'amiral de Castille eût entendu ainsi son ordre de bataille, l'auteur de ce récit n'aurait pas dit que Sanchez se mit au milieu (*na meatade*); il l'aurait placé au sommet de l'angle, que l'angle eût été saillant ou rentrant. L'*Escalla* n'étant pas un angle, est-elle une ligne oblique, formée par toutes les galères marchant directement, mais dans l'ordre qu'aujourd'hui on appelle l'Échiquier, c'est-à-dire, la seconde couvrant la première d'une certaine quantité, la troisième couvrant la seconde, et ainsi des autres? Nous ne le pensons pas; cet ordre n'eût pas été favorable à la manœuvre que voulait faire l'amiral. Il n'y avait que l'ordre de front qui convînt à cette manœuvre, dont il nous semble que voici le détail, autant du moins que les indications de la chronique nous permettent de la saisir. Les Portugais, en assez mauvais ordre, venaient au-devant des Castillans, que Sanchez avait partagés en deux batailles ou escadres égales, lui s'étant placé au centre de cette ligne de front. Les deux armées s'avancèrent ainsi l'une sur l'autre, jusqu'à ce que les galères de Castille pussent exécuter les ordres de leur général, qui, faisant pénétrer ses navires dans la ligne ennemie, plaça chacun d'eux de telle façon qu'il eût une galère portugaise à sa droite et une à sa gauche. Là est une des difficultés du texte qui nous occupe : « Aferrou cada huuma com sua, » c'est-à-dire : « Chaque galère espagnole s'accrocha ou aborda une galère portugaise, ou chacune accrocha la sienne; » cela est très-clair. Mais, « e duas de cada parte » (et deux de chaque côté), comment ceci doit-il s'entendre? N'est-ce pas que chaque Castillan, en entrant dans un des créneaux de la ligne portugaise, jeta les grappins en même temps par la droite et par la gauche, et s'attacha deux ennemis? Si ce sens n'était pas le véritable, il faudrait croire que chaque Castillan eut deux galères de chaque bord, ce qui n'est pas admissible; car l'auteur dit, deux lignes plus loin : « Chacun se battit le mieux qu'il put, autant que le permet la situation de « dous a huum » (de un contre deux). Nous croyons être dans le vrai, en avançant que les galères de Sanchez attaquèrent celles du Portugal une contre deux, par un abordage de tribord et de babord, en marchant d'abord sur une ligne de front, et en pénétrant dans l'armée ennemie par ses créneaux. Toutefois nous devons dire qu'il ne nous paraît pas possible que le mot *Escalla* puisse désigner l'ordre de bataille de front. Dans le dictionnaire portugais de Constancio (Paris, 1836, in-4°), nous lisons qu'un des sens anciens du mot *Escala* était : Route, navigation, comme le prouve cette phrase empruntée à une des chroniques publiées dans les *Jneditos* : « Era mais largo em sua Escala. » Ce sens ne saurait convenir à notre texte. « Escala de navios, de naos, » signifiait, selon Constancio, un grand nombre de navires, de vaisseaux; peut-être l'auteur de la chronique du roi Fernand voulut-il dire seulement : « Sanchez emmena toutes les galères ensemble, en masse; puis les rangea en escadres égales, etc. » Nous nous contentons de présenter cette hypothèse, en la soumettant aux critiques, plus que nous versés dans les difficultés de l'ancienne langue portugaise. Nous ferons une observation en finissant : c'est que le chroniqueur n'était point marin, et qu'il peut très-bien ne s'être pas servi de termes convenables pour faire comprendre la manœuvre des galères espagnoles. V. d'ailleurs ci-dessus : 2. Escala.

ESCALMO, esp. s. m. (Du lat. *Scalmus*. [V.]) Tolet. — On a dit aussi Escalamo. C. Oudin (1660) donne ces deux variantes.

ESCANDAIL, cat. anc. s. m. (Même origine que *Scandaglio*. [V.]) Sonde. (V. 2. Lembus.) — L'esp. dit *Escandallo*; il dit *Escandallar*, pour : Sonder, et *Escandallada*, *Escandallazo*, pour désigner l'action de sonder, et la quantité de brasses constatée par cette action, qui reçoit aussi le nom de Sonde.

ESCANDELAR, esp. anc. s. m. (Du lat. *Scandere*, monter.) Nom d'une des chambres de la galère, dont il est difficile de dire la destination précise au commencement du XVe siècle, époque à laquelle nous la voyons nommée dans la Chronique de D. Pedro Niño (1403.) (V. Cobrar los timones). Cette chambre avait le nom du Scandolar (V.) provençal, du Schandolarium (V.) bas lat. géno. — En 1660, Oudin donnait le nom d'*Escandelár* à « la seconde chambre de la galère qui est près de l'arbre après celle de la poupe : ou la chambre où est l'aiguille; » et il proposait *Escandelarete* pour synonyme à *Escandelár*. Dans les galères de France à cette époque, cette seconde chambre était appelée : Chambre du conseil, et l'Escandola (V.) était la troisième, qui contenait les provisions du capitaine. — Quelques auteurs, et, entre autres, ceux du *Diccion. marit. españ.* (1831), ont préféré *Escandalar* à *Escandelár*.

ESCANDOLA, ital. anc. s. f. (De l'ital. *Scandolaro*. [V.]) Nom d'une des chambres de la galère qui, au commencement du XVIIe siècle, était celle de l'argousin, comme le prouve ce passage de J. Hobier (p. 30, *Constrvct. d'vne gallaire*, 1622) : « La seconde s'appelle chambre de l'Escandole, où se loge l'argousin avec les armes, et s'y descend par le 6e banc à main droite. » A la fin du XVIIe siècle, la chambre nommée Escandola était la troisième, et renfermait l'avoir particulier du capitaine. On lit en effet, p. 250 du traité de la *Construction des galères* (Ms. Bibl. de la Mar.) : « On donne... à l'office et à l'Escandola ensemble, quoiqu'ils soient séparez d'une cloison à la discrétion du capitaine, seruant à mettre sa vaisselle, son linge et ses prouisions, 12 pieds $\frac{3}{4}$. » Dans la *Coupe d'une galère*, que nous donnons d'après Passebon, art. *Galère* (V.), la chambre numérotée 3 est l'Escandola; on la voit remplie de jarres. Dortières, dans son *Projet de marine* (Ms. 22 juillet 1680), écrit : « Longueur de l'*Escandolat* seruant d'office... 7 p. 9 pouc. » (pour une galère ordinaire.)

ESCANDOLE, vieux fr. s. f. (Du lat. *Scandere*, monter.) Pompe, selon Oudin (1660), p. 198 de la partie fr.-esp. de son *Trésor des devx langves*.

ESCANTOULA, fr. anc. s. f. (Le même que le précédent.) — « Mousse, ho, de par tous les diables! garde l'Escantoula. » Rabelais, liv. IV, chap. 19. — Nous avions pensé que, par ce mot : Escantoula, l'auteur de *Pantagruel* avait voulu désigner la chambre nommée Escandola (V. t. II, p. 516 de notre *Archéol. nav.*); nous supposons aujourd'hui, et avec une plus grande apparence de raison, que c'est la pompe ou Escandole que frère Jean engage le mousse à garder. « Garde l'Escantoula » signifie très-probablement : « N'abandonne pas la pompe; pompe toujours! » En effet, le navire de *Pantagruel* fait eau, comme le dit Panurge « le plourart » : « Zalas, nostre nauf prend eau; je naye! » Nous croyons, cette fois, être dans le vrai. Il est bien permis d'hésiter ou de se tromper, lorsqu'on est en présence d'un texte rempli de termes défigurés ou jetés dans le récit comme à l'aventure, et sans aucun souci de leurs véritables significations, par un écrivain qui affecte le technique d'un métier où il est tout à fait novice.

ESCAOUMO, provenç. langued. s. m. (Du lat. *Scalmus* ou immédiat. du gr. Σκαλμος.) Tolet. — Les constructeurs languedociens appellent : *Escaoumos*, les allonges qui entrent dans la composition du couple.

ESCAPOLA, port. anc. s. f. (D'*Escapar*, échapper, probablement fait, ainsi que notre franç. *Escamper* [décamper, fuir hors du camp], du lat. *E campo*, hors du camp. L'ital. a *Scopalare*, signifiant : Délivrer.) Échelle, Escale, Relâche. (Le port de relâche peut justement être appelé un endroit où l'on échappe à la tempête, où l'on vient s'abriter en fuyant le mauvais temps, les longues fatigues de la navigation, et les autres dangers des voyages lointains, comme le manque d'eau, de vivres, de rechanges, etc.) — « E por ser porto abrigado de todos os ventos, as náos, que navigam á India, e assi as que passaram pela ilha de Ceilaõ e Chale, faziam ali sua Escapola. » *Comment. Dalboq.*, parte 1, cap. 3, p. 14.

ESCAPULLA, port. anc. s. f. (Variante orthograph. de *Escapola*. [V.]) Escale, Échelle, Relâche. — « Item, hordenamos e vos mãdamos que ha primeira Escapulla da imdia ẽ que toques seja ẽ Cananor. » *Instructions données à Lopo Soares d'Alvarenga;* document de 1504, selon Barros.

ESCARADA (A L'), cat. anc. — V. A lescarada.

ESCARCEO, port. anc. esp. s. m. (Constancio pense que ce mot peut avoir été fait du gr. Σκαρίζω, sauter.) Grandes lames, Houle profonde, Grande agitation de la mer. — « E foi tanta a pressa que tiveram em passar, que os zambucos, e almadia polo grande Escarceo que o mar fazia (por respecto da corrente da agoa de hum rio, que ali vem ter) soçobraram cum toda a gente. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 10. — V. Ahustar.

ESCARCHA, ESCARCHO, esp. s. m. Bruine. — V. Nieblina.

ESCARLINGUE, fr. anc. s. f. Carlingue. (V.)

ESCARME, fr. anc. prov. s. m. (Pour *Escalme* [lat. *Scalmus*], par la mutation très-ordinaire de l'*l* en *r*.) Tolet de galère, Galiote, etc. — « Touchant les Escarmes, on les fera de quelques pièces de bois, qui seront prinses entre la qualité du susdict bois. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 9. — V. Escaume.

ESCARPADO, DA, esp. adj. (D'*Escarpare*, fait du lat. *Carpere*, prendre, et d'*Es* négatif.) Escarpé, Accore, en parlant d'une côte, d'un banc.

ESCARPERYE, pour *Escarpesye* ou *Escarpoise*. — « Item, les Normans si pristerent à Pennarks, en la costère de Bretaigne, II Escarperyes ove le peysoun; et les deners et les autres biens que furent dedens des bons genz et des merchans de Bayone... » *Relat. des hostil. comm. par les Norm.* (1292), Doc. inéd. sur l'hist. de France, Lett. de Rois, etc., t. I, p. 299. — V. Escarpoise.

ESCARPOISE, fr. anc. s. f. « Grand bateau naviguant sur la Scarpe. » Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, suppl. » « Se doit une nef Escarpoise ki seil amainne, viij zolz... li Escorpoise ki mainne blet u autre grain doit iiij solz. » *Revenu des contes de Haynaut*, an 1265; chambre des comptes de Lille, cité par les continuateurs de du Cange. V. *Escauda*. L'Escarpoise ne bornait pas sa navigation à la Scarpe; elle allait aussi à la mer, comme on le voit par le texte que nous avons rapporté au mot Escarperye. Il est probable que l'Escarpoise qui sortait de la Scarpe et de l'Escaut pour aller le long de la côte de Bretagne n'était pas un simple bateau, mais une véritable nef de charge.

ESCARS, fr. anc. adj. (De l'ital. Scarso. [V.]) (Proprement : Avare, et, par extension, Étroit.) Qui refuse, en parlant du vent. (V. Refuser.) — « Le vent nous estoit Escars. » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — « Le vent est Escarsé, c'est-à-dire : Est en quelque chose contraire. » *Explication de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

ESCASEAR, esp. v. a. (D'*Escaso*. [V.]) Refuser, Approcher, en parlant du vent.

ESCASO, esp. adj. (Le même que l'ital. *Scarso;* du bas lat. *Scarsus*, diminué, dont nous n'avons pas su trouver l'origine. *Eschars, Escars*, dans le vieux français, signifiait : Avare, Étroit.) Qui Refuse, en parlant du vent. — « Para navagar con viento Escaso, se brazearàn las velas por sotavento todo li possible, halando al mismo tiempo sur volinas.. » Fernandez, *Pract. de maniob.*, 1732, p. 4.

ESCASSE, fr. provenç. s. f. (De l'ital. *Scassa*. [V.]) « Il y en a deux : ce sont des pièces de bois de chesne qu'on met sur les madiers, une de chaque costé de la contre-quille (V.), où elles forment une espèce d'ovale de 25 pieds de longueur, dont la contre-quille forme le plus long diamètre. Les Escasses servent à fortifier le pied et michon de l'arbre de meistre. » Barras de la Penne; Ms. 1243-1. S. F. — « *Des Escasses*. Ces pièces, qui doiuent être de bois de chesne, seruent à arrester et à tenir en raison le michon ou pied de l'arbre de mestre; il y en a une de chaque côté de la contre-quille; on leur donne 25 pieds de longueur, 13 pouces 3 lignes de hauteur, par le milieu de l'étendue du michon... » *Traité de la construction des galères*, Ms. XVIIe siècle, Bibl. Dépôt de la Mar., p. 44.

ESCASSEAR, port. v. n. (D'*Escasso*. [V.]) Refuser, en parlant du vent. — « De noite Escasseou mais o vento... » *Roteiro de D. Joh. de Castro*, 2 janv. 1541. — V. Escacear.

ESCASSO, port. adj. Même orig. et même sens qu'*Escaso*. [V.] — « E partindo aquestes de Cepta, porque o vento era Escasso, ora se ajudavam dos remos, ora das vellas... » *Chronic. do Conde D. Pedro*, chap. XLII. — « De noite todo o quarto da prima foi o vento nordeste Escasso. » *Roteiro de D. Joh. de Castro;* 21 janv. 1541.

ESCATE, lasc. s. (Du port. *Escada*, échelle.) Enfléchure.

ESCAUBAN, fr. anc. s. m. (Pour : *Escouban;* du port. *Escouven*. [V.]) Écubier. — « Les ouvertures rondes qui sont à costé de l'esperon, par lesquels les câbles des anchres halent et filent, sont nommez (*sic*) Escaubans. » E. Clairac, *Termes de marine*, 1634.

ESCAUDA, bas lat. s. f. L'évêque d'Avranches, Huet,

dit qu'*Escaude* a été fait d'*Excavata;* cette étymologie serait admissible, s'il était prouvé que les premières Escaudes étaient des barques monoxyles, ou faites d'arbres creusés. Mais c'est là une chose au moins douteuse. En 1258, comme on va le voir, ces bateaux avaient plus d'importance; ils faisaient le transport de fardeaux assez lourds. Peut-être l'*Escauda* était un bateau que les Normands avaient imité d'une barque très-ordinaire sur l'Escaut (*Scaldus*), et que, pour cette raison, on avait pu nommer barque de l'Escaut ou Escaude. Peut-être, aussi, *Escaude* était une francisation du hollandais *Schuit* (V.). — « Quoniam debent solvere costumam apud Pontem Audemari » (à Pont-Audemer) « de lignis suis, quæ ipsi faciant adduci de venda prædicta per aquam in batellis suis seu Escaudis suis, ad lignagia ibidem facienda... » *Arrêt de l'an.* 1258, regist. du parlement de Paris, cité par du Cange.

ESCAUME, fr. anc. provenç. s. m. (D'*Escalme*, fait du lat. *Scalmus.* [V.]) Tolet. — « Elle sert » (cette pièce nommée *Apostis*) « à porter la palmante » (l'ensemble des rames); « et l'on fait dedans pour cet effet des trous quarrez qui passent au travers, pour y chasser à force la queüe des Escaumes qui arrestent les rames. » P. 98, *Construct. des galères,* Ms. du XVII[e] siècle; Bibl. de la Mar.—« Pour 50 Escaumes a trois soulz pièce, cy—12 liv. 10 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère d'Ornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar., fol. 14.—V. 1. Banc, Echaume, Escarme, Escome, Rame.

ESCENDERE, lat. v. a. (De *Scandere*, monter, précédé du privat. *ex.*) Débarquer. — « Legati Asiam petentes, Delphos cum Escendissent...» Tite-Live, liv. XXIX, chap. 11.

ESCHA, vieux fr. s. m. Nom d'un navire de transport que nous voyons mentionné seulement par l'auteur du *Roman d'Athis.* (V. Huissier.) Nous supposons que les Eschas —si, en effet, *Eschas* n'est pas une faute du copiste de l'ouvrage que nous citons — étaient les petits navires appelés *Schuit* par les Flamands, et *Escutes* par les Normands et les Picards.

ESCHARFACH (Ad), ESCHAR FEYT (ad), ESCHAFULCHUM (ad).—V. Ad Escharfach.

ESCHIEL, ESCHIELLE, vieux fr. s. f. (V. 1. Échelle.) Le pont volant, ou planche qu'on poussait à terre lorsqu'on voulait débarquer d'une galère ou d'une nef. Cette planche était garnie de traverses de bois, comme le sont celles des modernes embarcations. — « Et la veissiez chiualliers, escuyers a dessandre qui mieux pouoit » (de la galère du comte Amédée V, qui la première avait abordé la terre [V. Férir.]), « voire sans Eschielle, sallians en la mer, du tallant qu'ils avoyent de combattre les Turcs. » *Chron. de Savoye* (docum. de la fin du XIV[e] siècle); *Hist. patr. monum.*, t. 1, p. 305. — Ce que les chevaliers savoyards faisaient là, saint Louis l'avait fait en débarquant à Damiette; il n'avait pas attendu que la planche fût poussée à terre; et, comme dit Joinville : « Quant le Roy oy dire que l'enseigne Saint-Denis estoit à terre, il en ala grant pas parmi son vessel, ne onques pour le légat qui estoit avec li, ne le voult lessier, et sailli en la mer, dont il fu en yaue jusques aux esseles. » — « Et pour ce que les habitans ne sauoyent la venue, ilz furent prestz assez de legier de Manchopoly, ou ilz mirent eschielles » (où ils débarquèrent). *Chron. de Savoye*, p. 310.

ESCHIPARE, bas lat. v. a. (Variante d'*Esquipare.* [V.]) Equiper, Munir. — « Naves bene Eschipatas bonis et probis marinellis. » Matth. Paris, cité par du Cange.

ESCHOUAGE, ancien. orthog. d'Échouage. — « A l'égard de la crique des Eschouages, Sa Majesté sera bien aise d'estre informée de ce qu'il en cousteroit pour l'acheuer entièrement. » *Seignelay à de Seuil,* intendant de la mar. à Brest, 24 mai 1679; *Ordres du Roy*, vol. n° XLV, p. 289 v°. Arch. de la Mar. — *Eschouer*, v. a. et n. — « Sa Majesté a approuvé qu'il » (M. de Seuil) « ayt fait Eschouer *la Bouffonne* » (c'était une frégate dont le nom devint assez célèbre par un combat soutenu avec une grande vigueur) « pour la nettoyer. » *Seignelay à de Seuil,* lettre citée. — « Les six autres » (vaisseaux) « du côté des Hoguets, derrière le fort de la Hogue, dans une plage où les bâtiments de charge, qui y estoient en grand nombre, Eschouoient à toutes les marées. » *Mém. de Villette*, an. 1692, Relat. du combat de la *Hogue.* — V. Ance, Échouer.

ESCLAVINA, esp. s. f. (*D'Esclavo*, esclave, ou d'*Esclavonie*, pays où furent portés les premiers vêtements de l'espèce de l'Esclavine. Nicot [1584], qui est pour cette dernière étymologie, définit l'Esclavine, « une manière de robe longue jusques à mi-jambe, à collet haut et carré, et manches courtes : d'estoffe grossière, dont les mariniers, matelots et barquerots usent l'hyver, allant sur mer. ») Robe de laine qu'on donnait pour la nuit à chacun des forçats, esclaves ou rameurs bonevoglies d'une galère. — V. Erbase, Schiavina.

ESCLIF (? Faute d'impression pour *Eskif.*) — « Item, se les pelerins vouloient auoir eaue fresche ou aultres prouisions, le patron est obligé de bailler sa barque ou esclif auec ses gens, pour les mener et reconduire. » Frère Nicole le Huen, *Le grand voyage de Jhérus.*, in-4°, 1507, p. 8.

ESCOA, esp.; ESCÔA, port. s. f. Même origine qu'Escoue, Escouet (V.), et même sens que 2 Scosa. (V.)

ESCOBA, esp. s. f. (Du lat. *Scopæ.*) Balai (de genêt). — *Escobar*, v. a. Balayer. — V. Barrer.

ESCOBEN, esp. s. m. (Du port. *Escoven.* [V.]) Écubier. « *Escobènes*, les trous de la proüe par où sort le câble qui arreste le nauire à l'ancre; Equibiens, Esquibiens. » C. Oudin, *Dict. esp.-fr.* (1660.)

ESCOE, cat. s. m. Escoue, Escouet. — « Tota nau ò tot leny en que lo Crostam (V.) será pus alt que lo Paramijal (V.) ò que sia par à part del paramijal, è que sia per tota la nau ò per tot lo leny espés è per tot cominal tro sus à les Escoes, per aygua que faça per lo pla, no sia tengut da roba, que s'y bany ò que s'y guast, de esmena à fer lo senyor de la nau ò del leny als mercaders de qui sera aquella roba banyada ò guastada. » *Consulat de la mer*, chap. 21, édit. Pardessus. — V. Scoe.

ESCOLHO, port. s. m. (Analogue à l'esp. *Escollo.* [V.]) Écueil. — Ce mot se trouve dans *Malaca conquistado*, poëme anonyme du XVI[e] siècle, et dans la traduction de l'*Énéide* par J. F. Barreto (Lisb., 1808).

ESCOLLO, esp. s. m. (Même origine que le catal. *Escul.* [V.]) Écueil. — *Escollera*, s. f. Chaîne de rochers; Jetée. —*Escollar*, v. n. Donner sur un Écueil, Toucher sur un banc de roches. — V. Baxio.

ESCOLTA, esp. s. f. (Du bas lat. *Scorta*, dont l'origine est, selon quelques auteurs, dans le lat. *Cohors*, et, selon Ménage, dans l'ital. *Scorgere*, voir, guider, escorter [rad. gr. Σκοπέω, je vois.] Quoi qu'il en soit, nous voyons le mot *Scorta* dans une lettre de Richard III, à la date de 1398, chez Rymer, t. VIII, p. 48.) Escorte. — « Haziendo Escolta a seys baxeles que aviam venido del Brasil. » P. 3 v°, *Servicios de los capitanes Nodales;* Madrid, 1611. — V. Almirante.

ESCOME, fr. anc. s. (Mauvaise orthog. d'*Escaume.* [V.]) — « Elles » (les rames) « sont attachées, par une grosse corde qui

s'appelle astroq (V.), à une grosse cheville de bois qui se nomme Escome. » Hobier, *Constrvction d'vne galère* (1622), p. 23.

ESCOPE, fr. anc. s. f. (V. Écope.) — Desroches (1687) écrit *Escoup*, orthographe qui rapproche beaucoup le français de l'anglais *Scoop*.

ESCOPEIRO, port. s. m. (Du lat. *Scopula*, balai.) Guipon. — L'esp. écrit *Escopero*.

ESCORA, esp. port. s. f. (V. *Accore*, pour l'étymol.) Accore, Épontille. (V. 1. Escore, Puntal, Varar.) — *Escorar*, v. a. Accorer, Épontiller.

1. ESCORE, vieux fr. s. m. (Du bret. *Skór*, soutien, appui.) Accore, Épontille. Le P. Fournier, *Hydrog.* (1643.)

2. ESCORE, vieux fr. adj. (De l'angl.-sax. *Score*. [V.]) Accore, Escarpé. — « Escore, signifie une côte à pic, ou rivage haut et taillé à plomb : estre en Escore est auoir le bord de la coste relevé et taillé. » Fournier, *Hydrograp.*, 1643. — V. Ecore.

ESCORPION, fr. anc. s. m. Nom d'un navire que nous croyons être celui que les documents italiens appellent : *Scorciapino*. V.) — « Le samedi en suivant, vingt quatriesme du moys d'octobre » (1495), « arriva le prince au port de Castel-la-Mer, qui est à dix huit milles de Naples ; et là trouva l'armée des Venissiens en nombre de vingt gallées, et des autres navires biscains et espaigneulx, deux naves, deux gallions, et deux Escorpions qui le resveillèrent à grand alegresse de coups de canons et de trompettes à l'usance de la mer. » Guill. de Villeneufve, *Mémoires*.

ESCORTE, fr. s. f. (Pour l'étymol. V. art. *Escolta*.) Action d'accompagner, d'escorter. — « Je ne doute point que vous soyez parti » (de Dieppe) « pour Escorter au Havre de Grâce les vaisseaux marchands qui voudront profiter de l'Escorte du vaisseau *la Perle*. » *Seignelay à de Gravançon*, 23 juillet 1678 ; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, fol. 364 v° ; Ms. Arch. de la Mar. — *Escorter*, v. a. Faire Escorte, Accompagner, Convoyer. — « J'ay vu l'jnterrogatoire de Michaut » (capit. de vaiss.) : « dites luy que le Roy luy pardonne cette fois ; mais examinez bien auec M. le vice-admiral tout ce qu'il faut faire pour bien establir la subordination dans la marine et l'exécution des ordres de la guerre. Tout vaisseau qui sera ordonné pour Escorter un autre vaisseau, il faut qu'il périsse ou qu'il le ramène. » *Colbert à Colbert de Terron*, 18 août 1670 ; *Ordres du Roy*, vol. XIII, fol. 385 ; Ms. Arch. de la Mar. — Le 20 mars 1671, le roi rendit, à Saint-Germain-en-Laye, une ordonnance sur le fait des Escortes, dont nous extrayons le passage suivant : « Sa Majesté a ordonné et ordonne que tous les capitaines et officiers de la Marine qui seront commandez pour l'Escorte des vaisseaux marchands, soit qu'jls soient détachez des escadres qu'elle tient en mer, soit qu'jls soient destinez pour les Escorter depuis leur sortie des ports de son royaume jusques en ceux de leur descharge et de leur retour, les accompagneront et les tiendront tousjours sous leur pavillon ; leur faisant Sa Majesté très-expresses inhibitions et deffenses de les abandonner pour quelque cause et sous quelque pretexte que ce puisse estre, à peyne de la vie, pourveu toutesfois que les gros temps ne les séparent point, et que lesdits vaisseaux marchands se rendent sous le pavillon aux jours de partance qui seront indiquez par lesdits capitaines, de concert auec les consuls ou principaux marchands qui auront intérest ausdits vaisseaux. » *Ordres du Roy*, vol. de l'an., 1691, fol. 44 v° ; Bibl. de la Mar. Cette ordonnance renouvelait l'ancienne législation, comme le dit la lettre écrite par Louis XIV (même vol., fol. 46 v°) au comte d'Estrées, en lui envoyant cet ordre : « Ayant estimé très-important, pour la seureté du commerce de mes sujets, de renouueller par l'ordonnance cy-jointe les deffenses des anciennes ordon. de marine aux capitaines commandans les vaisseaux d'Escorte d'abandonner, etc. » — V. Bords.

ESCOT, fr. anc. provenç. s. m. (Étymol. incon.) On lit, p. 37 du traité de la *Constrvction d'vne Gallaire*, par J. Hobier (1622) : « Pour les voiles, elles sont toutes latines » (qui vient du mot *Trina*), « c'est-à-dire triangulaires, dont le plus haut s'appelle la penne, celuy de vers proüe la carnau, et le plus bas l'Escot. » Cette phrase, reproduite fidèlement dans l'édition en une seule feuille, dont Jean Boïsleau, enlumineur du Roy, accompagna en 1639 la très-mauvaise figure qu'il donnait d'une Gallaire (*sic*), dédiée à Monseigneur le Dauphin ; cette phrase est incomplète, et ce qui lui manque la rend absurde et mentense. Elle ferait croire que la Penne, la Carnau et l'Escot étaient les voiles de la galère, et que la galère avait des voiles hautes et basses : il n'en était rien. La penne et le car étaient les deux parties de l'antenne ; l'Escot était la partie inférieure du car, celle à laquelle était attaché le Mouton, si l'antenne était celle de l'arbre de maistre ; et la cargue d'avant, si c'était l'antenne du trinquet. On voit donc que l'imprimeur de J. Hobier oublia quelques lignes après le mot : Triangulaires. Il devait y avoir dans le manuscrit de l'auteur : « Chacune est attachée à une antenne composée de deux morceaux. » Le P. Fournier, ne s'apercevant pas que ce passage était mutilé, le répéta à la fin du chap. 19, liv. 1[er] de son *Hydrographie* (1643), corrigeant seulement ce qu'il croyait être des fautes d'impression, et mettant : « la plus haute », au lieu de : le plus haut ; « celle », au lieu de : celuy, et « la plus bas », au lieu de : le plus bas. Évidemment, il n'avait pas compris le texte qu'il s'appropriait : auteur spécial, comment ne savait-il pas les noms des parties d'une antenne et ceux des voiles de la galère ? Nous l'avons dit ailleurs, et nous croyons devoir le répéter, il faut lire avec beaucoup de défiance l'*Hydrographie*, où abondent les erreurs les plus étranges, les fautes d'impression les plus fâcheuses. C'est un livre dangereux pour les érudits et pour les marins qui ne savent pas bien la langue parlée à bord des vaisseaux français au commencement du XVII[e] siècle.

ESCOTA, esp. port. basq. vulg. s. f. (Le P. Larramendi [1745] veut qu'*Escota* soit : « Voz bascongada, » et qu'elle vienne de « *Escuta*, porque siempre se ha de llevar en la mano, especialmente en lanchas y barchos. » Le jésuite basque se trompe. *Escota* fut fait du vieux fr. *Escote* [V.] ou *Escute* [V.], fait lui-même de l'isl. *Skaut* [V.], qui signifie, comme l'angl.-sax. *Sceat* [V.], l'angle, le point inférieur de la voile, et, par extension, la corde qui retient cet angle, quand la voile est déployée. La forme *Scaute* que nous n'avons trouvée nulle part, mais qui très-probablement était en usage à l'époque où les Normands fréquentaient le littoral de la France, laissa au franç. du XII[e] siècle *Escute*, au provençal *Scote*, et *Scotta* à l'italien.) Écoute. — « Ultimamente à el tiempo de cargar dichas velas mayores, no se largarà la mura antes que la Escota ; porque el viento llevarà la vela contra el estay, y darà mucho trabajo para cargarla y afferarla. » Fernandez, *Practica de maniob.* (Sévil., 1732), p. 16.) — *Escota de gavea*, port. ; *Escota de gavia*, esp. Écoute de hunier. — V. Bruxula, Car, Foque, Gavea, Gavia, Mura.

ESCOTE, fr. anc. s. f. (V. l'art. précédent.) Écoute.

— « Bruizent lur masz, lur governail ;
Nul d'eus n'endure le travail :

N'i a ne veile ne hobene,
Utage, n'Escote, ne drenc...
BENOIT, *Chroniq. des ducs de Normandie* (XIIIe siècle).

1. **ESCOTERA**, esp. s. f. (D'*Escota.* [V.]) Ouverture pratiquée dans le côté des œuvres mortes du navire, et garnie d'un rouet de poulie sur lequel passe l'Écoute, dont il facilite la manœuvre. *Escotera* nomme aussi le Bitton d'écoute.

2. **ESCOTERA**, esp. anc. s. f. (? En relat. avec le vieux fr. *Écotar.* [V.]) Porte-Haubans. — Manque au *Dicc. marit. españ.* (1831). — V. Mesa de Guarnicion.

ESCOTILHA, port. s. f. (Même étymol. que le fr. *Escoutille.* [V.]) Écoutille. — « E os que fossem taõ grandes, que não podessem caber » (prendre) « pelas Escotilhas... » *Comm. d'Alboquerque*, part. 1, chap. 23.—*Escotilhaõ*, diminut. d'*Escotilha.* Ecoutillon.

ESCOTILLA, esp. s. f. (Du fr. *Escoutille.* [V.]) Écoutille; Panneau d'écoutille. — « Y el general mando se procurasen algunos Yndios naturales de aquella tierra, para traer, por que los que hastaentonces anian tomado eran huidos; y asi se procuraron de buscar aunque con hasto trauajo. Y asi se truxò uno con su muyer, y un hijo recien nascido y otra muchacha. Pusieronse à buen recando, porque no se huyeson, debaxo de la Escotilla » (au-dessous de l'Écoutille, dans l'entre-pont). *Relacion breue del viage d'Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. du XVIe siècle, Bibl. nation., n° 1588, Saint-Germain. — « Lanzaron las Escotillas a todas las centinas » (ils jetèrent les panneaux d'Écoutilles sur toutes cales, c'est-à-dire, ils fermèrent toutes les Écoutilles ouvertes sur les cales des navires.) *Cron. de D. Pero Niño*, p. 95. Le *Dict. marit. españ.* (1831) ne donne pas cette dernière acception du mot *Escotilla.* — *Escotillon*, Écoutillon. (V. Pañol.) — V. Cobrar los timones de caxa, Meter el costado, etc., Muerta.

ESCOTIN, *n* sonnant, ou **ESCOTINE**, esp. s. m. (Diminution d'*Escota.* [V.]) Écoute de hunier. — «... Arriar un poco el Escotin de sotavento. » Fernandez, *Practica de maniobr.*, p. 3. — V. Aparejuelo, Arriar, Canasta, Cazar, Escota de la gavia, Guindasta, Mura, Roldana.

ESCOTTE, fr. anc. provenç. s. f. Écoute. — « Plus, vne autre Escotte de la mestre, demy usée. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube. — V. Escoute, Escute, Scote.

ESCOUBE DE BRUSQ, fr. anc. s. f. (De l'esp. *Escoba*; lat. *Scopæ*, balai. — « Une grant Escoube ou balay, dont l'en nettoye le blé battu en l'arée. » *Lettre de rémission*, an 1406, Ms. Bibl. nat., n° 161. Escoube avait fait Escoubilles, en provenç. et en lang., mot par lequel on désignait les balayures. C'est le subst. Escoubilles, que les Lyonnais ont corrompu en : Équevilles.) Balai de menu bois. — « Pour descoubes (des Escoubes) de brusq, pour froiter la galère... 6 s. » *Compte des dépenses faites par la galère Dornano* (nov. 1641.—oct. 1642), Ms. Arch. de la Mar., fol. 29. — « Pour deux Escoubes... 6 s. » Ibid., fol. 33 v°.

ESCOUE, ESCOUET, fr. anc. s. m. f. (De l'ital. *Ascosa.* [V.]) (Cat. *Escoe*, *Scoe*; esp. *Escoa*; port. *Escôa*; ital. *Scosa*, *Ascosa*; vénit. anc. *Paraschaxula*, *Parascosola*; vénit. mod. *Verzena.*) — « ...L'autre » (revêtement intérieur de bordages) « se nomme *Fourrure*, laquelle descend depuis le haut du corps jusques aux deux Escoües, qui forment vne oualle au fonds, où se met la saure (V.), composée de petits cailloux ou gros grauier...» J. Hobier, *Constrvct. d'vne gallaire* (Paris, 1622), p. 15. — « *Des Escoüets* : ces pièces regnent des deux côtez de la galère depuis le 4e singlon » (ou Senglon) « de proüe iusqu'au 5e de la poupe, où elles se joignent, formant une manière d'oualle imparfait, fort long et fort estroit; elles sont endentées de $\frac{3}{4}$ de pouce sur les empâtures des madiers et des estamenaires pour les lier, et pour les tenir parfaitement en raison; elles sont empâtées les unes avec les autres, et doiuent être de bois de chesne; on leur donne 25 à 30 pieds de longueur, 9 pouces de largeur sur 4 d'épaisseur. » *Traité de la construction des galères*, Ms. in-fol. du XVIIe siècle, Bibl. Dépôt de la Mar., p. 43. — V. Contre-escoüet.

ESCOUET, fr. anc. s. m. (Du holl. *Schoot*, fait de l'isl. *Skaut.* [V.]) Amure. — V. Coüet, Écoit, Écouet.

ESCOUTE, fr. anc. s. f. (Du vieux fr. 1. *Escute.* [V.]) Écoute. Quelques auteurs ont écrit, mal à propos, Escoutte; Dortières (*Projet de marine*, 1680, Ms. Bibl. de la Mar.) est de ceux-là. (V. Masterel.) Le P. Fournier (*Hydrographie*) évita avec raison le redoublement du *t*; autant en avait fait Rabelais, qui, liv. IV, chap. 22, dit : « Pare les Escoutes... casse Escoute de tribord. »

ESCOUTILLE, fr. anc. provenç. s. f. (L'étymologie de ce mot est difficile à préciser. Le P. Larramendi [1745] veut que l'esp. *Escotilla* vienne du basque *Escuta*, *Escutatu*, cacher [*Esconder*], parce que, dit-il, « las Escutas esconden lo que ay debazo. » Les Écoutilles ne cachent point ce qui est en bas; ce sont des ouvertures, et les ouvertures montrent, au lieu de cacher. Rejetons donc l'hypothèse du jésuite basque. *Escoutille* vient-il d'*Escouter?* [ital. *Ascoltare*; lat. *Auscultare*] ? Ce n'est pas impossible; et Rabelais nous paraît l'avoir pensé. V. *Escoutillon*, à la fin de cet article.) Tout Judas, Trappe, *Wast ist das*, Écoutille, ou Fenêtre, faite dans un plancher pour établir une communication avec un étage inférieur ou supérieur, est un moyen d'écouter ce qui se dit à cet étage. Le Duchat suppose qu'Escoutille a été fait du bas lat. *Escutella*, *Scutella*, « qui est proprement un couvercle, parce que le couvercle de ces trappes est fait en manière de targe. » Cette opinion est fort admissible. La porte ouverte sur le pont a pu être nommée du nom du couvercle qui la ferme; c'est un trope très-commun que celui qui consiste à prendre le contenant pour le contenu; et ce trope, dans l'espèce, est ancien en Espagne [V. Escotilla]; il l'est aussi en France, où l'on dit encore presque toujours : Panneau pour : Écoutille, comme on le dit dans quelques-unes des marines étrangères [V. *Lucka*, *Luge*, *Luik*, etc.] Le panneau de l'Écoutille a pu être nommé *Scutella*, comme tous les vases concaves dont la forme procède de celle du bouclier, *Scutum.*) Écoutille. — « Escoutilles sont grands panneaux par lesquels on ouure les ponts et tillacs, pour descendre ou tirer de grands fardeaux d'vn vaisseau. » Le P. Fournier (1643). — « Pour six crampons à pendre les Escoutilles dicelle galleace » *le Saint-Jehan*, en 1538, au Havre) », III s. VI den. » Fol. 24, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Pantagruel, tenant vng Heliodore grec en main, sus un transpontin » (Strapontin ou hamac. V. Estrapontin) « ou bout des Escoutilles sommeilloyt. » Rabelais, liv. IV, chap. 63. — *Escoutillon*, diminut. d'*Escoutille*, s. m. Petite Écoutille. — « Mercure reguarde par la trappe des cieulx, par laquelle ce que lon dict cza bas en terre ilz escoutent, et semble proprement à ung Escoutillon de navire. »

ESCOUVEM, ESCOUVEN, port. s. m. (Du lat. *Excubiæ.* [V. Escubier.]) Écubier. — La forme *Escouve* se remarque, p. 8, part. 1re, des *Comment. Dalboquerque* (1557). — V. Auste, Calabrete.

ESCOUVILLON, fr. anc. s. m. (V. Écouvillon.) — « C'est

un refouloir pour nettoyer et rafraîchir le canon. » *Termes desquels on vse svr mer pour le parler* (Havre, in-12, 1681). Cette définition est mauvaise; un Écouvillon n'est pas un refouloir : un refouloir presse, foule la charge du canon, et ne nettoie pas le canon.

ESCRIBANO, esp. s. m. (Du bas lat. *Scribanus.* [V.]) Écrivain. — *Escribano de la armada* ou *Escribano mayor de las mesas*, Écrivain major, Écrivain qui était embarqué sur l'Almiranta (V.) ou la Capitana. (V.)

ESCRIPVAIN, vieux fr. s. m. (De *Scribanus.* [V.]) Écrivain. — « Pour l'Escripuain, chesque moys, cinq liures tournois. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 5972-8, Bibl. nation., p. 29. — « L'Escripuain » (à Gênes) « a dix liures dix sols par moys, qui sont pour trois moys : xxxi l. x s. » *Les Faits de la marine et navigaiges*, par A. de Conflans. — V. Patron.

ESCRIVA, cat. s. m. (Du lat. *Scriba.*) Écrivain. — « Si l'Escrivá scrivia ço que no degues, deu perdre lo puny dret, è deu esser marcat al front ab ferro calt, è deu perdre tot quant haia, axí be si ell ho scrivia, com si altre ho havia scrit. » (Si l'Écrivain écrit [sur son registre] [*cartolari*] ce qu'il ne doit pas [y porter], il doit perdre le poing droit, être marqué au front avec un fer chaud, et perdre tout ce qu'il possède, soit qu'il l'ait écrit lui-même ou qu'il l'ait fait écrire par un autre.) *Consulat de la mer*, chap. 13, édit. Pardessus. — V. Desestibar, Sagole.

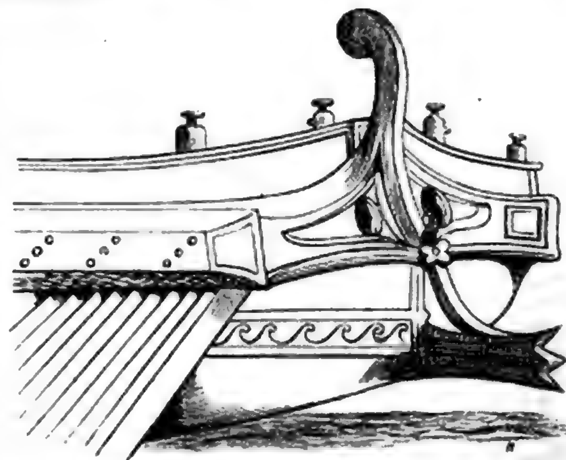
ESCRIVAIN, fr. anc. s. m. (Du bas lat. *Scribanus.* [V.]) (Gr. anc. Γραμματεύς, Φόρτου μνήμων; gr. litt. mod. Γραμματικός; lat. *Scriba*; bas lat. *Scribanus, Scribannarius*; fr. anc. *Escripvain*; bas bret. *Shrivaner* [Scrivagneur]; cat. *Escrivá*; esp. *Scribano, Escribano*; port. *Escrivão, Esprivão*; ital. *Scrivano, Scrivanello*; vénit. géno. malt. *Scrivan*; all. *Schreiber*; holl. *Schips-schrijver*; dan. *Skibsskriver*; suéd. *Skeeps-skrifrare*; angl. *Clerk*; rus. Клеркъ [*Clerke*].) Écrivain. — « C'est a scauoir que led. Ayton » (d'Oria) « seruira et doit seruir le Roy nr̃e sire a tant de galées, coe. il plaira au Roy nr̃e sire ou à son conseil, jusques au nombre de 20 galées contre le Roy d'Angleterre, contre tous ses aidans, quelque il soieut et pourroient ou uoudroient estre, et contre tous autres auemis du Roy de France nr̃e sire et du royaume, et doit ledit Ayton liurer et teuir en chacune d'icelles galées 210 hões, tous suffisans et bien armez de plates, de bacinez, de coliers auenent, gorgeres de fer, et de pauars, desquiex 210 hões, li uns sera le patron et deux comites, 2 escriuains, 25 arbalestiers, et neufuins mariniers pour voguer les auirons... » *Ordonn. de 40 galées* (1337), publiée, t. II, p. 333 de notre *Arch. nav.* — En 1566, Henri IV entretenait 10 Escrivains, dont 7 à 100 liv. d'appointements, 1 à 70 liv., et 2 à 50 liv. (*Estat de la dépense d'une somme de* 16,020 liv., etc., 1er janvier 1566; Ms. Arch. de la Mar.) En 1605, le Roi entretenait en ponant 13 Escrivains à 100 liv. d'appointements. A cette époque, parmi les Commissaires, il y en avait trois, les derniers sur la liste, dont les « gaiges » n'étaient pas plus forts. (*Estat de la mar. du ponant*, 26 juillet 1605; Ms. Arch. de la Mar.) L'Estat des pentions (*sic*), appointemens, gaiges, etc., du 23 décembre 1619, pour l'année 1620, donne les noms (p. 317) de 26 Escrivains, dont deux aux appointements de 200 liv., huit aux appointements de 100 liv., et les autres à 60 liv.

ESCRIVANO, esp. anc. s. m. (Du bas lat. *Scribanus.* [V.]) Écrivain. — « Deuē leuar con ssigo, vn Escriuano que ssepa bien escreuir e leer; e este atal, deue escreuir en vn cuaderno todas las cosas que cada vno touiere, e metyere en los nauios, quātas sson, e de que natura. » *Las Partidas*, ve part., tit. 9, ley 1. — « Vernado Trischero, capitano; Pedro de Troyélo, comite; Pelegro Navone, consejeto; Cesaro Sagustio, Escrivano, etc. » *Equipage de la galere amirale montée, en 1573, par Jean-André d'Oria, dans l'escadre du roi d'Espagne.* Registre manuscrit appartenant aux archives de la maison D'Oria, à Gênes. — V. Escribano.

ESCRIVÃO, port. s. m. (Du bas lat. *Scribanus.* [V.]) Écrivain. — « E mandou a Pero Vaz Dorta, Feitor da Armada, e a João Estão, Escrivão, que corressem todas as náos, e se informassem dos mantimentos que cada huma tinha... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 18.

ESCUBIEN, fr. anc. s. m. (Variante d'*Escubier* et d'*Esquibien.* [V.]) Écubier. — Cette variante se lit, p. 5 (non numérotée) d'un petit traité intitulé : *Construction des vaisseaux du Roy* (Havre de Grâce, in-12, 1691).

ESCUBIER, fr. anc. s. m. (La forme de ce mot a trompé Constancio [*Dicci. port.*, 1836], qui le fait venir du fr. *Escu*, écu. Rien ne justifie une pareille supposition, pas même ce fait, certainement ignoré de Constancio, que, parfois, au Moyen Age, les écus des armes du capitaine, de l'amiral, ou du prince étaient placés sous le château d'avant, au-dessus des Escubiers. Nous avons un exemple de cela dans la représentation d'un navire, faite en 1515, par Carpaccio; navire que nous avons cité à l'art. 3. *Échelle* [V.], et où l'on voit deux câbles sortant des Escubiers, au-dessus desquels sont deux escus chargés d'armes, à nous inconnues. Nous n'hésitons pas à voir dans le fr. *Escubier* la transcription d'*Escoubier*, corruption d'*Escouban* ou *Escauban* [V.], fait du port. *Escouven. Escouven* nous paraît être une forme du lat. anc. et moderne : *Excubiæ*, Garde, Veille [*Excubare*, coucher dehors, et, par extension : Veiller], qui donna à l'ital. *Scubia*, veille, *Scubiare*, faire sentinelle. [Duez, 1674.] L'idée de Veiller et celle d'Œil ouvert sont tout à fait connexes. Presque tous les peuples ont nommé Œil ce trou ouvert à la proue qui, encore aujourd'hui, dans plusieurs bâtiments de la Méditerranée, est la prunelle vide d'un œil peint de chaque côté de la guibre, tradition antique comme l'atteste cette proue de galère que nous avons dessinée au musée Bourbon de Naples [en 1835], où elle est exposée sous le n° MCLXXI.



Les Égyptiens avaient eu aussi l'œil peint à la proue; les Indiens et les Malais l'ont aujourd'hui, comme les Catalans et les Calabrois. Il ne nous paraît pas douteux qu'*Escubier* et *Excubiæ* ne soient une même chose. Un nouvel examen de la difficulté nous a mis en mesure de rectifier ce que nous

avons dit, p. 106, t. 1er de notre *Archéologie navale*, sur le mot Écubier, rapporté à *Oculus* et au cat. *Escoe*.) Écubier (V.). — « Escubiers, sont de gros trous posez de part et d'autre sur l'auan du nauire, par lesquels les cables passent et filent en mer; à Marseille on les nomme Œuils. » Le P. Fournier (1643).

ESCUEIL, fr. anc. s. m. (Du cat. anc. *Escul*. [V.]) Écueil. (V. Carte marine.) — Nous ignorons l'époque où ce mot fut introduit dans la langue française; les documents des XIIe et XIIIe siècles que nous avons eus sous les yeux, chroniques en prose ou romans en lignes rimées, ne nous l'ont point fait voir. Nous devons croire cependant que ce fut à une époque voisine du XIIIe siècle qu'il fut fait et adopté, parce qu'alors l'italien avait *Iscoglio* (V.) et *Scoglio*, parce que les Catalans avaient *Escul*. (V.)

ESCUL, cat. anc. s. m. (Analogue à l'ital. *Iscoglio* [V.] [XIIIe siècle], et contraction du lat. *Scopulus*. [Gr. Σκόπελος.] [V.] Huet voulait que l'ital. *Scoglio* eût été fait de l'hébreu *Sckôl*, signifiant rocher; Ménage n'admit point cette étymologie, que rejetait aussi Caseneuve. Caseneuve et Ménage, qui ne connaissaient point le catalan *Escul*, tiraient directement de l'italien *Scoglio* le fr. Écueil, qu'ils écrivaient *Ecœuil*, forme assez rare pour que nous ne l'ayons jamais rencontrée dans les auteurs anciens.) Écueil. — « Si que lalmirall dona la popa en terra dauant los Esculs, qui son en dret de la ciutat. » *Chron. de Ram. Muntaner* (XIIIe siècle), chap. 165.

ESCUMATOR, bas lat. s. m. (D'*Escuma*, fait de *Spuma*, selon Ménage, qui ne doutait pas du changement de *p* en *c*. [V. Écumer.]) Écumeur de mer, Pirate, Corsaire.

ESCUMER LA MER, fr. anc. v. a. Ancienne orthographe d'Écumer la mer. — *Escumeur de mer*, Pirate, Corsaire. — « Lesquelles marchandises... furent prises et robées en mer par certains Escumeurs de mer de la coste de Normandie. » *Lettres de rémission* de l'an 1371, citées par D. Carpentier. — D'*Escumer* on fit *Escumerie*, pour désigner la course, la piraterie. — « ... Compaignons du pays de Bretaigne, qui estoient venus d'Escumerie, et arrivez avec eulx audit lieu de Hareffleu. » *Lettres de rémission* de l'an 1407.

ESCUNA, port. s. f. (Variante de *Scuna*. [V.]) Goëlette. — « Tendo a Escuna *Cabo Verde* arribado a este porto depois de sete dias de haver delle sahido, sem que se conheça ter havida enna estricta necessidade para tal arribada: Manda Sua Magestade a Rainha » (Dona Maria I Da Gloria), « pela secretaria de estado dos negocios da Marinha e do ultramar, que o Major General da armada, fazendo desembarcar o Commandante da dita Escuna, o Segundo Tenente F... e os mais Officiaes da mesma armada alli embarcados, nomeie para o dito commando o Primeiro Tenente João Maximo da Silva Rodovalho, bem como os mais Officiaes que devem formar aquella guarniçaõ. » *Ordre du 16 décembre* 1842.

ESCURA, catal. anc. s. f. Ce mot, qui nous est connu par l'art. VI d'un Statut que rendit, en 1318, Sanche, deuxième roi de Majorque, nous paraît devoir désigner un Canal composé de planches, analogue à celui dont se servent les maçons à Paris pour faire descendre les gravois, des hauteurs d'une maison en démolition, dans un tombereau ou sur le pavé. Que dit en effet le texte catalan? Que tout navire qui charge ou décharge son lest de sable doit « *tenir* Escura *en orle* », pour qu'aucune immondice ne puisse tomber dans le port de Port-Vendres. Or, quel objet, dans un pareil but, pourrait-on mettre sur le rebord du navire? Il est clair qu'une manche en toile ou un canal en bois est ce qu'il y a de meilleur. Si le navire touche tout à fait un quai, une large toile, tendue du navire à ce quai, remplirait aussi parfaitement un tel office. Nous croyons ne pas nous éloigner beaucoup du sens propre de *Escura*, en proposant de le traduire par conduit, canal, ou par tout autre mot qui ferait comprendre que l'objet dont il s'agit doit servir à tenir propre le lieu où se fait l'action. *Escura*, qui n'a rien de commun avec l'esp. *Escuro*, obscur, nous semble n'être pas sans analogie avec le bas latin *Scurare* (ital. *Sgurare*), nettoyer, curer, récurer. On pourrait peut-être voir dans *Escura* une corruption du *Scar* ou *Scare* (V.), qui signifiait : Quai. Le statut aurait recommandé, dans ce cas, que le navire se plaçât bord à quai, et de si près que, entre la muraille du port et celle du bâtiment, il n'y eût pas de passage pour le sable ou le gravier qui aurait pu tomber. Nous n'osons insister sur cette dernière hypothèse, qui nous paraît cependant soutenable: car on peut très-bien admettre que le copiste de l'ordonnance ait écrit *Escura* pour *Escara*. — V. Sahorrar.

1. ESCUTE, vieux fr. s. f. (De l'isl. *Skaut*. [V.]; angl.-sax. *Sceat*. [V.] V. *Escota*].)

— « Estroins ferment e Escutes,
Et funt tendre les voiles tutes. »
WACE, *Roman de Brut*.

(V. p. 177, 186, t. 1er de notre *Arch. nav.*) — V. Escota, Escote.

2. ESCUTE, vieux fr. s. f. (Du flam. *Schuyt* ou *Skuit*. [V.]) Nom d'un petit navire sur lequel nous n'avons que des données incomplètes; voici ce que nous lisons dans *Les Faits de la marine et navigaiges*, d'Antoine de Conflans (1515-1522) : « Zélande. Sont Heux, Escutes, Vollans, les vngs de quatre vingtz, de soixante dix, de soixante » (tonneaux), « qui chargent les marchandises a Heruinc, etc. » Et plus loin : « Flandres, comme Lescluse, Lostende » (Ostende), « Dunkerque et autres portz, sont grand quantité de Corbes, de Heux, Bodequins, Escutes et autres petits vaisseaulx pescheretz. » — V. Scuta.

ESCUVIERA, basq. vulg. s. (Du fr. Escubier. [V.]) Écubier. — Le basque litt. dit : Cabalteac.

ESELSHAUPT, all. s. (De l'angl.-sax *Hád*, tête, [isl. *Höfud*], et *Assa*, âne; [isl. *Esne*].) (Proprement: Tête d'âne.) Chouquet. — Lorsque, dans le midi de l'Europe, par caprice ou pour une raison plus sérieuse que nous ne connaissons pas, le sculpteur donnait au bloc de bois nommé depuis Chouquet, la forme d'une tête de More (V. Teste), au nord un artiste fantasque le taillait en tête d'âne. Le masque d'âne a disparu; le nom est resté.

ESGUILLE, fr. anc. s. f. — V. Éguillette.

ESKADRE, all. s. (Du fr. :) Escadre. — « Welche meist in 3 eskadres.... » J. H. Sibermann, Nouv. Dict. fr.-all. (5e édit.), 1800.

ECKADPЪ (*Eskadre*), val. s. (Transcript. du fr. :) Escadre.

ESKAM, ar. côte N. d'Afr. Le plus près du vent, Auloffée.

ESKER, que le P. Grégoire de Rostenen écrit *Esgel*, bas bret. s. f. Genou. — *Ecker doun*, Genou de fond.

ESKIPARE, bas lat. v. a. [De *Skipa*. V. Esquipare.] Équiper. — *Eskipamentum*, *Eskippamentum*, s. n. Équipement, armement de navire. — *Eskipare* a quelquefois signifié : Embarquer. On voit ce verbe avec ce dernier sens dans un acte cité par Rymer, t. XII, p. 137, 1re colonne.

ESKIPÈSON, vieux fr. s. f. (D'*Eskiper* ou *Esquiper*. Ce

mot est tout à fait analogue au port. *Esquipação*. [V.]) Équipement, Équipage ou choses nécessaires pour un voyage. — « Et aura aussi ledit duc, pour luy et toutes lesdites gens, convenable Eskipeson pur lur passage en la mer. » Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. II, preuves, col. 220; Charte de 1379.

ESKOTAL, *l* mouillée, bas bret. s. f. (Du. fr. :) Écoutille. — Ce mot a pour synonyme : Scoutilh.

ESKOUVILOUN, breton vulg. s. m. (Prononcé : *Eskouvilloune*.) (Du franç. :) Écouvillon. — Le P. Grégoire écrit : *Scoufilhon;* M. Troude (Dict. fr. et celto-bret., 1843) dit *Skubélen*, en relat. avec Escoubilles. — V. Escoube, Escouvillon.

ESKUADEN, ESKUADREN, bas bret. s. (Du fr. *Escouade*.) Escadre. — Le P. Grégoire écrit : *Escouadren* et *Squouadren*.

ESLANCEMENT, fr. anc. s. m. Élancement. — « Toutes les observations que le sieur du Quesne » (Abraham) « a fait, soit pour donner moins d'Eslancement à l'estraue et moins de queste à l'estambot, soit sur le poids des canons du beaupré, sont très bonnes. » *Seignelay à Arnoul* (7 nov. 1678), *Ordr. du Roy*, vol. XLIII, p. 428. Ms. Arch. de la Mar.. — Les canons que Seignelay appelait canons du beaupré étaient les canons du château d'avant placés près du beaupré, car jamais il n'y eut de canons sur le beaupré; du moins n'avons-nous trouvé aucun texte qui nous autorise à croire qu'il y eût de l'artillerie, autre que les mousquets, dans la hune de beaupré.

ESLARGIR, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Slargare;* rad. lat. *Largus*.) Éloigner. — « Si Eslargirent le bastel en la mer bien avant et les autres demeurèrent hors... » *Conquête des Canaries, par J. de Bethencourt* (1402), chap. 15. — *Eslargir* (s'). S'éloigner, prendre le large. — « Mais assez tost après, eux doutans sa venüe, se saisirent du bastel et se mirent dedans et s'Eslargirent bien avant en la mer... » *Ib.*, chap. 23. — *Eslargir la vogue*, Nager dans une galère, dans une galiote ou dans tout autre bâtiment à rames, à coups lents et mesurés. — « Ils s'éloignèrent en peu d'heures à la portée du canon, et commencèrent à Eslargir la vogue et ralentir leurs cours pour attirer les ennemis ainsi que leur estoit ordonné hors des bans (*sic*) et difficultés des lieux ci-dessus exposez. » *Mémoires de Martin du Bellay*, liv. X. — V. Boga larga, Girer, Vogue.

ESLEU, vieux fr. adj. Mauvaise orthogr. d'*Élu*, où l'introduction de l'*s* ne saurait se justifier. (Du lat. *Electus*, d'*Eligere*, choisir.) — « L'armée des ennemis estoit de soixante navires Esleuz » (de choix). (V. Ordonner.)

ESLINGA, esp. port. s. f. (Du vieux fr. *Eslingue*.) Élingue. (V.) — *Eslingar*, v. a. Élinguer.

ESLINGUETE, esp. anc. s. m. (Du fr. :) Élinguet. (V.)

ESLOCHÉ, vieux fr. adj. (Du lat. *E loco*.) Hors de sa place. — « Car nous entendons de certein que touz les ès de votre nef sont touz Eslochez, parquoy nous doutons que quand vostre nef venra en la haute mer, que elle ne puisse souffrir les cops des ondes... » Joinville. — Nous pensons que *Eslochèrent* est le mot qu'il faut lire au lieu d'*Estonnèrent* dans le passage des *Mém. de du Bellay*, cité à l'art. Gabord. *Estonnèrent* ne présente aucun sens raisonnable; et nous croyons à une faute de copiste ou d'imprimeur qui a substitué le *t* à l'*l*, et les deux *nn* au groupe *ch*.

ESLORIA, esp. s. f. (Étymol. inconn.) Longueur du navire de l'étrave à l'étambot, à la hauteur du pont. — « Todos los maestros españoles, italianos, y de otras naciones que manijan estas fabricas de naos, an tenido uso de les dar a vn codo de manga, dos de quilla : a otro de manga, tres de Esloria; y a tres codos de manga, vno de plan... » Th. Cano, *Arte para fabric.*, 1611, p. 15. — « La barca » (la chaloupe) « da tener por Esloria la manga de la nao... » Id., p. 30 v°. — Le nom donné à la longueur du navire devint, par extension, celui d'une suite de bordages épais, établis au-dessus des barreaux du pont d'un bout à l'autre du bâtiment, pour tenir les barreaux et les lier les uns aux autres. Ces bordages ont pris, en français, le nom d'Hiloires. (V.) — *Eslora* est une variante d'*Esloria*, dans les deux acceptions de ce mot.

ESLURE, fr. anc. s. f. (Variante orthog. d'un mot qu'on écrivit successivement Ailure, Alleure, Iloire et Hiloire, de l'esp. *Esloria*.) — « Il y aura deux rangs d'Iloires ou Eslures, de 13 à 14 pouces de large et six d'épaisseur, qui seront endentez dans tous les baux. » *Construction des vaisseaux du Roy* (1691).

ESNECHE, vieux fr. s. f. (Variante orthogr. d'Esnèke. [V.]) — « Venit quoque nobilis vir, et in Dei seruitio probatissimus, Jacobus de Avenis, cum multitudine navium, quas *Esneches* appellant, adducens Flandrenses, Barbansios et Frixiones. » Mar. Sanuto Torselo, *Secreta fidelium*, liv. III, part. 10, chap. 3.

ESNEKE, vieux fr. s. f. (De l'isl. *Snakr* [V.] ou du dan. *Snekke*. [V.]) Nom d'un navire qui aux XIIe et XIIIe siècles gardait la tradition des *Snekkar* ou Serpents, que les courses des pirates normands avaient rendus si redoutables dans les mers de la Scandinavie, et sur les côtes de France et d'Angleterre. L'Esneke était un bâtiment à rames et à voiles; Snorro dit que certaines d'entre elles avaient vingt bancs de rameurs, ce qui leur donnait l'importance, sinon la forme, de la galiote à rames de la Méditerranée aux XVIe et XVIIe siècles. Un passage de Conrad de Lichtman (an. 1177) cité par du Cange, ainsi que celui du IIIe livre de l'*Hist. orient.*, par Jacques de Vitry, que reproduisit Conrad, nous portent à croire que l'Esneke avait la proue et la poupe arrondies, à la différence de la galère, qui était allongée et pointue. Voici le texte de Conrad : « Cæteræ gentes insularum, qui inter occidentem et septentrionem sitæ sunt... navibus rotundis quæ Hilnachiæ dicuntur, advectæ. » Jacques de Vitry dit : « Diebus paucis evolutis, venerunt Daci, Normanni, Franci, Scoti et ceteræ gentes, quæ inter occidentem et septentrionem sitæ sunt... navibus jocundis » (*sic*, pour : rotundis) « quæ necchie dicuntur, ac nocte. » L'auteur des Miracles de S. Wilfrid (?) appelle les Esnekes : *Isnechiæ* : « Ecce repente ingens paro, qui barbara lingua Isnechia dicitur, apparuit. »

— « Prirent galies et Esnekes,
Bien bataillies à bretesques... (bien fortifiés de bretèches),
Galies et barges, et nés,
Esneques et dromons fiers... »
Philippe Mouske, *Philippe-Auguste*.

ESNORDESTE, port. s. m. (Contract. d'*Este* [V.] et *Nordeste*. [V.]) Est-nord-est. — « Hos dias, que aqui stevemos surtos » (V. Surto), « ventaram os ventos Nordestes e Lesnordestes. » *Roteiro de D. Joh. de Castro*, 20 janv. 1541, p. 19.

ESPADE, fr. s. f. (De l'ital. *Spada;* lat. *Spatha*, épée.) (Vénit. *Spada;* napol. *Spatola;* esp. *Espadilla;* port. *Espadella;* ital. *Scotola;* holl. *Zwaard;* all. *Schwerdt;* dan. *Sværd;* suéd. *Svärd;* angl. *Sword;* rus. Трепачь [*Trépatche*]; val. Мелицъ [*Mélitse*].) Batte ou lame de bois, large comme la lame d'un sabre, avec laquelle on bat le chanvre, pour en dégager les chenevottes et en assouplir les fibres.

ESPADELEIRO, port. s. m. Espalier. V. Alcaide, Spitaleiro.

ESPADELLA, port. s. f. (En rapport avec le bas lat. *Spata*. [V.]) Rame servant de gouvernail dans les azurrachas, grandes et mauvaises barques en usage sur le Douro. Les azurrachas ne bordent que deux avirons, un de chaque côté. (V. Espadilla.)—*Espadella* est aussi le nom de l'Espade. (V.)

ESPADER, fr. v. a. (D'*Espade*. [V.]) (Napol. *Spatolare*; ital. *Scotolare*; vénit. *Spadolar*; rus. Трепать пенвку [*Trépate pénekou*]; val. Мелица [a] [*A Mélitsa*].) Battre le chanvre avec l'espade. — V. Conzo.

ESPADILLA, esp. anc. s. f. (Même étymol. que *Spata*. [V.]) Nous avions cru d'abord, et nous avions publié cette supposition, p. 182, t. 1er de notre *Archéologie navale*, que l'*Espadilla* était la barre du gouvernail. Après avoir rapproché des textes que nous avions eu le tort d'examiner séparément, nous nous sommes convaincu que l'*Espadilla* était une Rame qui servait de gouvernail, à bord même des navires où il y avait des gouvernails latéraux. — « E la Espadilla fizieron ssemejanca al freno del cavallo : por que assi non sse puede mover a diestro nin a ssiniestro ssin ell : assi el navio, non sse puede enderescar » (aller droit, redresser) « nin rebolver » (virer de bord) « ssin esta, contra la parte que le quiere levar. » *Partida* 2, ley 8, tit. 23. — « E poner en la mano » (du nocher qu'on reçoit à bord, et pour connaître s'il sait bien manier les instruments qui sont de son domaine) « el Espadilla et el tymon. » — *Ib.* (V. Espadella, Espeze.) — *Espadilla* désigne aussi l'Espade.

ESPALDEAR, esp. v. a. (D'*Espalda*, épaule. Épauler, pousser avec les épaules ou par les épaules.) Selon le *Dict. mar. españ.* (1831), ce verbe s'applique à la mer qui déferle avec force contre la poupe d'un navire. Voici un texte où le mot *Espaldear* a évidemment le sens que les marins français donnent au mot : Drosser. (V.) — « En 25 del dicho (août 1708),... aviendo calmado antes de amanecer dieron fondo cerca de la Barra, para donde los Espaldeaba lo corriente » (ils mouillèrent près de la barre où les drossait, les entraînait le courant). *Relacion del viage que hizo el abad Don Juan Bautista Syrlot* (1704 à 1717), in-fol., p. 4.

ESPALDER, esp. s. m. (D'*Espalda*, espale.) Espalier. (V. Boga larga.) — On a dit aussi *Espaller*; nous trouvons ce terme dans C. Oudin (1660). — Dans une ancienne chronique, on lit le mot *Espaldelpele*, qui nomme l'Espalier. (V. Aliele.)

ESPALE, ESPALLE, fr. anc. provenç. s. f. (De l'ital. *Spalla*, corruption du lat. *Spatulæ*, omoplates.) Nom donné à la partie du pont de la galère comprise entre l'emplacement des premières rames et l'entrée du tabernacle élevé à la poupe. L'Espale est marquée 25 dans la Coupe d'une galère que nous donnons d'après le chevalier de Passebon, à l'art. *Galère* de ce Glossaire nautique. — « Joignant les quels » (les jougs) « sont premièrement ce qui se nomme l'*Espalle*, qui est le lieu où l'on met le premier pied dans la galaire, après y estre monté de l'esquif ou caïq ... Ceste Espale prend de longueur environ trois goües, qui sont quelques 27 pouces de superficie. » J. Hobier, *Constrvction d'vne gallaire* (1622), p. 25, 26. — V. Ancirade, Espalier.

ESPALIER, fr. anc. provenç. s. m. (D'*Espale*.) (Bas lat. *Spadalarius*; ital. *Spalliero*; cat. *Spalter*; esp. *Espalder, Espaller*; port. *Espadeleiro, Spitaleiro*; rus. Загребной [*Zagrebnoïe*]; fr. anc. *Spalier*.) Rameur qui maniait la poignée de la première rame de la galère, celle qui était attachée au tolet ou scalme planté sur l'apostis près de l'Espale. Il y avait un Espalier à droite et un à gauche; ils menaient la vogue, c'est-à-dire qu'ils réglaient le mouvement des rameurs, l'accélérant ou le ralentissant suivant le besoin, allongeant la nage ou la raccourcissant, selon qu'il fallait faire avancer davantage le navire ou lui imprimer une vitesse moins grande. Le compilateur anonyme d'un *Dictionnaire de la marine* (Ms. Bibl. nat. S. F., 1750), où nous avons remarqué un grand nombre de définitions empruntées au chap. Marine de l'*Essay des merveilles de nature*, par le P. René François, donne cette singulière raison du nom de l'Espalier : « Espalliers sont ainsy appellez, parce qu'ils font espaule aux autres, et leur donnent la mesure de manier les rames et à voguer par compas. » L'épaule du rameur n'était pour rien dans le nom de l'Espalier, qui se nommait certainement ainsi du banc de l'Espale sur lequel il était assis.

> — « Et l'on ne vous a pas fait présent, en galère,
> D'un brevet d'Espalier ? »
>
> Regnard, *le Joueur*, acte I, sc. 10, v. 9.

L'Espalier ne recevait pas un brevet quand il était rameur libre; il avait une paye plus forte que les autres. — Rabelais écrit *Hespaillier*, liv. IV, chap. I et 19; c'est une orthographe que rien ne peut justifier. — « Or les galères de ces corsaires de Barbarie, diffèrent beaucoup de celles des chrestiens : car au lieu que les nostres sont grandes et fortes, ayant chacune deux masts, vn grand canon de coursie, trois ou quatre moyennes pièces à la proüe, et depuis vingt-trois jusques à vingt-huit bancs, ensemble vn grand Espalier, auec vn chasteau de prouë : celles des corsaires sont plus petites, et n'ont qu'un arbre et qu'un canon de coursie, sans Espalier ou fort peu, afin qu'il n'y ait rien d'inutile, et sans chasteau de prouë. » Le P. Dan, *Hist. de Barbarie*, p. 307. Dans ce passage, *Espalier* est dit pour *Espale*. Le père Dan n'était point marin, et l'on peut lui pardonner cette confusion de noms, que notre devoir était de signaler.

ESPALMAGE, vieux fr. s. m. (Ital. *Spalmatura*.) Action d'espalmer. (V.) (Ital. *Spalmo*.) — « Lespalmage... l. 277, 12 s. » *Compte des despenses ordinaires faictes sur la galère d'Ornano durant le mois de novembre* 1641. — Arch. de la Mar., Ms. Grignan.

ESPALMAR, catal. port. esp. ital., s. m. (De *Spalmare* [V.] ou *Palmare*. [V.]) Espalmer. — « Haver ben Espalmat... » Johan Pujol, *Lépante*, poëme inédit, strophe 71e. — « Proptament Espalmaren... » Id., stroph. 76e. — « Leixemos assy estar aquelles mareantes, curando de suas chagas, Espalmando seu navio, etc. » *Chronic. do Conde D. Pedro*, chap. 34. — « Todos ouverom por bem o que assy Gil Eannes disse, el ogo no ontro dya pella manhãa, partiram atee XXX homẽes nos batees, e os outros ficarom pera Espalmar seu navyos... » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 124. — « Pera que sendo-lhes necessario fossem Espalmar os navios no cabo de huma ilha grande... » *Comm. Dalboq*, parte III, cap. 37. — « Per Espalmar è necessario voltar pian piano la galea, fin tanto che la carena » (la quille), « si vegga fuor della superficie dell' acqua... » Bartol. Crescencio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 115. — V. Esparmar, Despalmar.

ESPALMER, fr. v. a. Furetière, Basnage, et M. Francis Wey, qui les reproduit dans son *Hist. philosophique... des dictionn. fr.* (V. le journal *la Presse* du 12 oct. 1846), font venir ce mot de *Spaltum*, contraction d'*Asphaltum*, bitume de Judée dont on couvrait la carène des vaisseaux. Cette étymologie souffre de grandes difficultés. D'abord si nous voyons dans Cleirac *Spaltum* pour *Asphaltum*, les documents du moyen âge cités par du Cange et ses continuateurs

nous montrent *Spaltum* ou *Spaldum* seulement dans le sens d'Épaulement (V. *Spaldum*); ensuite si les auteurs les plus dignes de foi nous apprennent qu'on enduisait de cire et de poix les navires pour les protéger (V. *Cera, Pix*), aucun ne dit que le bitume ou asphalte ait été employé par les marins grecs ou romains pour garantir les carènes. On brûlait de l'asphalte ou *Spaltum*, selon Cleirac, pour asphyxier les rats. L'étymologie véritable d'Espalmer est dans le lat. *Palma*, paume de la main, qui fit *Palmare*, *Palmicare*, *Palmisare* (V.), et les mots analogues que nous donnerons tout à l'heure. Il est difficile de ne pas reconnaître l'identité de *Palmisare* avec *Palmeggiare*, qui, selon Duez (1674), signifiait frotter avec la main. Pour Espalmer, on frottait de suif (V.) la carène chauffée, et c'était avec la paume de la main (*a palma*), afin que la surface suivée fût le plus unie possible. Espalmer ne signifia d'abord que : Enduire de suif; par extension, tout nettoyage de la carène s'appela bientôt Espalmage. Une autre extension, déjà ancienne, a fait d'Espalmer une sorte de synonyme à : Mettre en ordre, ranger. (V. Esparmar, Sparmar.) — « Sa Maj. ayant résolu de tenir pendant le reste de cette année un nombre de vaisseaux en mer, et voulant pour cet effet que *le Hardy*, *la Syrenne*, *le Bizarre* et *la Gentille*, qui doivent désarmer à Toulon à la fin de la campagne, continuent d'être armez, son intention est qu'il les fasse Espalmer avec la plus grande diligence qu'il sera possible... » *Lettres au sieur Arnoul*, intendant de la marine à Toulon; 2 juillet 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 331 v°. Ms. Arch. de la Mar. (Gr. anc. et mod. Ἀλείφω [*Alifô*]; grec vulg. Παλαμίζω [*Palamisô*]; turc, *Guèmi ïaghlamaq*; bas lat. *Palmare*, *Spalmare*, *Palmicare*, *Palmisare*, *Palmizare*; ital. *Spalmare*, *Dispalmare*, *Espalmar*, *Ispalmare*; cat. *Espalmar*, *Esparmar*, *Spalmar*; port. *Ensevar*; port. esp. *Espalmar*; esp. *Despalmar*; fr. anc. *Spalmer*, *Esparmer*; basq. *Espalma*; bas bret. *Espalmi*, *Soavi*; angl. *Careen (to)*; holl. *Harpaizen*; dan. *Harpixe*; suéd. *Harpöjsa*; rus. Подмазамь [*Podmazate*]; val. КЪръц [a] [*A kourtsi*]; illyr. dalm. *Olajâti*; mal. *Labour*.) — V. Brayer, Dorer, Florer, Suiver.

ESPANE. V. Barbaries.

ESPAR, fr. s. m. (En relation avec le bas lat. ital. *Sbarra*, palissade; le bas bret. *Spart*, barre de bois; l'isl. *Sperra*, palissader; et l'anglo-sax. *Sparran*, clore; *Spere*, lance. Le fr. du moyen âge appelait la lance : *Esparre*, *Esparrer* et *Espraver*. La barre de bois, et, par extension, la barre de fer qui servait à fermer une porte, était nommée *Esparre* (V. du Cange et D. Carpentier, voc. *Sparro*, *Spara*.) (Gr. vulg. Ἀντεννάλε [*Andennale*]; angl. *Spar*; basq. vulg. *Espara*; rus. Жердь [*Jerde*].) Romme (1792) définit les Espars de : Longues pièces de sapin qui ont un trop foible diamètre pour porter le nom de mâts et de mâtereaux. » Desroches (1687), qui écrit *Esparres*, les définit : « Des gaules de sapin ou d'autre bois léger. »

ESPARAGOL, cat. anc. s. m. Variante de *Sparagol*. (V.) — « Nau ò leny qui primer será ormeiat ò en port ò en plaia o en costera ò en Esparagol ò en altre loch, si fará damnatge à aquella nau ò à aquell leny qui apres d'ella será vengut ò entrat, no sia tengut de res esmenar del dan que fet... » *Consulat de la mer*, chap. 156.

ESPARCEL, port. s. m. Banc de sable. — *Mar Esparcelado*, Mer semée de bancs de sable. — V. Parcel.

ESPARMAR, cat. v. a. (Var. orthog. d'*Espalmar*. [V.]) — Primerament hi hauia XX galees de Prohençals be armades, e Esparmades » (bien en ordre). *Chron. de Ram. Muntaner*, cap. 67. — V. Spalmar.

ESPARMER, vieux fr. v. a. Variante d'Espalmer. — « Neuf quintaux suif pour Esparmer, à six liures le quintal. » *Stolonomie*, Ms. n° 7972-8, Bibl. nat. — V. Arondir.

ESPASTO, esp. anc. s. m. Le sens que présente ce mot, dans les *Partidas*, est pour nous fort douteux. Nous croyons qu'il est une mauvaise leçon de manuscrit, et qu'on doit lui substituer *Espartos*, cordes de sparton (espèce de genêt dont on fait des cabas, des souliers et du cordage). Peut-être cependant *Espasto* est le même qu'*Espeze*. (V.) — V. Xarcia.

ESPATXAMENT (*Espatchaminte*), cat. anc. s. m. (D'*Espatxar*. [V.]) Expédition d'un navire. — « De Espatxament de nau promes à diacert. » *Rubriq. du chap.* 190 *du Consulat de la mer*. — *Expatxar*, v. a. (Proprement : Dépêcher. Ce mot paraît formé du lat. *Impedicare*, corrompu de *Impedire*, dont la racine est très-probablement : *Pes*, pied.) Expédier, en parlant d'un navire. — « Mercaders qui noliejaran nau, è prometran al senyor de la nau ò leny, que ells lo hauran Espatxat à dia cert... Si los dits mercaders, à aquell temps no hauran Espatxada la nau ō leny, etc. » *Consulat de la mer*, chap. 190.

ESPAVE, vieux fr. s. m. (Cleirac fait venir ce mot de *Spargere*; du Cange, article : *Spaviæ* de son Glossaire lat., dit que ce terme vient du lat. *Expavefacta*, effarouchée, épouvantée; Ménage ne voit aucune difficulté à cette étymologie. Coquille assignait à Espave une bien autre origine; le passage de son chap. des *Droits de la justice en commun*, où il traite des Espaves, est assez curieux pour être rapporté : « L'autre cas est des Espaves, qui est un mot françois, signifiant les choses mobiliaires égarées desquelles on ne sait le maître et propriétaire. Ce mot a donné occasion à aucuns chrétiens de facile créance, de s'adresser par prières à saint Antoine de Padoue, de l'ordre de Saint-François, pour recouvrer les choses égarées : parce que, en ancien langage italien que les Contadins retiennent encore, on appelloit *Pava* ce qu'aujourd'huy on appelle *Padoue*; en laquelle ville repose et est grandement vénéré le corps de saint Antoine, dit de Padoue ou de Pade, que d'ancienneté on appelloit saint Antoine de Pave. » Nous ne nous prononcerons pas entre Coquille et du Cange, et nous ne rejetterons aucune des étymologies proposées, parce que, bien qu'elles nous semblent très-hasardées, nous n'avons pas une origine certaine à assigner au mot Espave.) Les animaux vagants et sans maîtres connus, les hommes étrangers à un pays, les choses égarées ou abandonnées, étaient appelés Espaves dans les documents écrits en latin, ou dans la langue française des XIIIe et XIVe siècles. Le mot Espave fut appliqué depuis aux choses que l'on trouve abandonnées sur la mer ou sur les plages. Ainsi un navire sans équipage, flottant au large ou brisé sur des écueils, est Épave, comme les mâtures, les vergues, les espars, etc., que l'on rencontre à la mer ou sur la côte. Les poissons, les objets quelconques rejetés par le flot, sont aussi considérés comme Épaves. Le droit d'Espave ne différait pas du Droit de Varech. (V.)

ESPEJO, esp. s. m. (Du lat. *Speculum*.) Miroir, Écusson, Tableau.

ESPEQUE, esp. port. s. m. (Le père Larramendi [1745] veut qu'*Espeque* soit la « Voz bascongada, *Especá*, qui « significa palanca de madera, y estaca redonda. » Constancio rapporte *Espeque* au lat. *Paxillus*, pieu. Tous deux se trompent. *Espeque* est une corruption du fr. Anspec, ou de

l'angl. *Spike* [anglo-sax. *Spœc*, bâton], l'un des éléments de ce mot.) Anspec.

ESPERON, fr. anc. esp. s. m. Éperon. (V.) — « Du 7, pour faire racomoder lesperon de la Gallere que le canon du corcier » (canon de la coursie), « auoit rompu à la venue de monsieur le général » (des galères) « et pour faire accomoder le caiq, etc. » *Compte des despenses menues de la galère Dornano*, 1628; Ms. Arch. de la Mar., fol. 6.— Le port. dit : *Esporão*. — V. Cuisse, Estanterol.

ESPERSINE, cat. anc. s. f. (Le même que *Sparcina*. [V.]) — V. 2. Lembus.

ESPEZE, esp. anc. s. f. (Le même qu'*Espadilla*. [V.]) Rame-gouvernail.— « E por esso les pusierõ velas, et mastes, como a los otros para fazer guerra o viajé sobre mar, et remos, et Espezes, et tymones para yr quando les fallesce el viento, et para ssallir, o entrar en los puertos... » *Las Partidas*, part. IIª, sit. 24, ley 7.

ESPIA, esp. port. s. f. (Du gr. Σπάω, tirer; arracher.) Touée. — « Y no serà malo, si el parage fuere estrecho, y peligroso, llevar prevenida la lancha, con su calabrote, y anclote, para tender una Espia, y sacar el navio con promptitud. » Fernandez, *Practica de maniobras* (1732), p. 189. —*Espiar*, v. a. Remorquer. — M. A. Berbrugger (*Dict. fr.-esp.*, 1839) donne à *Espia* le sens d'Action de sonder, et à *Espiarse*, celui de Se remettre à flot; nous n'avons pas connu un texte qui justifiât ces assertions.

ESPICHA, port. s. f. Voile à Balestron, voile à livarde.

ESPIGA, esp. s. f. (Proprement: Épi; par extension, sommet pointu d'une montagne, d'un clocher, d'un bâton. Du lat. *Spica*.) Flèche d'un mât. — « Tomense dos estrobos, y pongase uno... en la Espiga del palo por debaxo del tamborete, y el otro en la verga de gavio, ò velacho... » Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 43. — Le *Dict. marit. españ.* (1831) dit que le nom d'*Espiga* était donné jadis à une voile de galère « que se largaba en la Espiga de los palos. » C'est une erreur; l'Espiga était la partie de la plus grande voile des galères, — celle qu'on enverguait dans la belle saison et quand le temps était calme,— que l'on attachait à l'*Espigon*, (V.) boute-hors qui prolongeait la penne de l'antenne au besoin. Aujourd'hui, dans les navires à voiles carrées, l'*Espigon* est la longue broche de fer qui porte la girouette au sommet d'un mât auquel elle sert d'ailleurs de paratonnerre. — V. Arbol, Spigone.

ESPIGON, fr. anc. provenç. s. m. (De l'ital. *Spigone*. [V.]) « Deux Espigons garnis de sarcie » (garnis de leur gréement), « qui valent deux liures tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155., nº 7972-8, Bibl. nat., fol. 12 vº. — « Espigon, lequel s'adjouste au bout de la penne de maistre pour mettre vne plus grande voille, appellée le grand Marabout, lorsqu'il n'y a guères de vent à la mer, est de 19 pieds de longueur, et doit avoir 6 poulces de diamètre au gros bout, et 3 au petit. » Fol. 24, *Construction des galères*, Ms. Bibl. de la Mar.

ESPINGOLE, fr. s. f. (Du vieux fr. *Espingarde* ou *Espringale*, arme à jet du Moyen Age qui servait à lancer des flèches, appelées : *Garrots* ou *Mouchettes* [*Musca*, mouche], d'où Mousquet. Dans la transformation de l'artillerie on donna le nom d'Espringalle à un canon de moyen calibre.) (Gr. mod. Τρεμπούνι [*Trébougni*]; turc, *Tromboni*; ar. côte N. d'Afr. *Zurbzèn*; rus. Мушкатонъ [*Mouchkatone*]; madék. *Boussi, Boussivi*.) Nom d'une bouche à feu d'un petit calibre, montée sur un bois analogue à celui du fusil, et supportée par un chandelier. La bouche de l'Espingole est évasée comme celle du tromblon.

— « ... Et font jeter leurs Espringales... »
Guill. Guiart, *la Branche aux roy. lign.*, v. 9559.

— « El mestre bout, » (de la nef) « deux Espringales;
Un garrot est sailli de l'une... »
Id., *ib.*, v. 9639.

ESPISSER, fr. anc. v. a. (Orthog. étymol. d'Épisser. [V.]) — « Lorsque deux câbles sont joints ensemble, cela s'appelle Espisser. Espisser un cordage d'une espisseure courte ou dure, en sorte que cela soit comme si tout estoit d'une pièce, afin que ce cordage puisse facilement passer par une poulie. Cette espisseure se fait par le moyen d'une corne à Espisser. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIIᵉ siècle, Arch. de la Mar. — L'auteur anonyme des *Termes desquels on vse sur mer pour le parler* (Havre, in-12, 1681) dit, p. 19 : « *Espicer une corde*, c'est comme appiécer, parce que C'est la défiler pour la joindre ou appiécer avec une autre. » Étymologie et définition ridicules. Espisser n'a rien de commun avec appiécer ou avec son radical pièce, morceau; il vient directement du holl. *Splitsen*, qui, dans son acception première, signifie : Fendre, diviser. Pour faire cette ajouture d'une corde à une corde, par la combinaison qu'on nomme Épissure, il faut d'abord séparer les cordons, en détordant la corde; c'est véritablement diviser, ou fendre la corde.

ESPOIR, fr. anc. s. m. Nom d'une petite pièce d'artillerie, encore en usage au commencement du XVIIᵉ siècle. (V. Berthe.) L'Espoir, qui avait été fait de l'Espringale, est devenu l'Espingole; tout nous porte à le croire.

ESPOLON, esp. s. m. (Même orig. que l'ital. *Sperone*. [V.]) Éperon d'un navire. — « El Espolon a de tener de largo tres quintos de la manga de la nao. » (L'éperon doit avoir de longueur les trois cinquièmes du maître bau du navire.) « Th. Cano, *Arte para fabricar naos* (1611), p. 21.— V. Coxin del beauprès.

ESPONTILLE, fr. anc. s. f. Orthog. abusive d'*Épontille*; l'introduction de l'*s* n'a jamais pu se justifier, *Pontare* étant le mot ital. qui a fait *Pontale, Puntello*, d'où : *Pontille* et *Épontille*. — *Espontille* se lit dans Guillet (1683); Desroches (1687) ne l'admit pas, et avec beaucoup de raison; Aubin (1702), qui reproduisait Desroches et Guillet, crut devoir le reprendre.

ESPOUDRIER, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Spolverino*, poudrier; fait de *Polvere* [lat. *Pulvis*], Poudre.) Le sablier, l'horloge de sable. (*Noms des vents de l'Océan*, etc.; Ms. du XVIIᵉ siècle, nº 10 de notre Bibl. partic. — V. Ampollette, Ampoulette, Empoulette, Poudrier.

ESPRIVAO, port. anc. s. m. (Pour *Escrivão*.) Écrivain du bord. — « Mandamos a todos o Esprivaees de todas as naaos e navios que pollos livros, etc... De maneira o fazee que vades sempre a gramde resgardo espreuemdo e fazendo sempre espreuer aos pyllotos e Espriuaces de todollos nauios todo o camynho que fezerdes de todollos dias... » *Instruct. données le* 13 *févr.* 1508, *par le roi D. Manoël, à Diogos Lopes de Syquiera*. — « Aly, Senhor, mãdey o batell fora ẽ que mãdey Gomez de Fyguyredo men Espriuã com algũs besteyros et asy hũ par de berços no batell » (avec une paire de berces dans la chaloupe). *Rapport de Duarte de Lemos à D. Manoël* (30 sept. 1508). — La substitution du *p* au *c* est une chose assez étrange; nous n'osons l'attribuer à une faute de copiste, quand nous la remarquons dans deux textes différents. Elle dut être, au reste, peu usitée; car, des nombreux textes portugais qui ont passé sous nos yeux, les seuls qui nous l'aient présentée sont ceux qu'on vient de lire. Nous les avons empruntés aux *Annales maritimes* publiées à Lisbonne.

ESQUADER, holl. s. (Du fr. *Esquadre.*) Escadre. (Röding [1793]; Martin, Dict. fr. holl. [1762].)

ESQUADRA, esp. port. s. f. Escadre. — Le P. Larramendi, dans son *Dicc. tril.* (1745), prétend que le mot *Esquadra* signifie : Règle, et : « Es palabra bascongada, *Escuadra, Escuadrea*, que significa : Regla de mano, de *Escu*, mano, y *Adra, Adrea*, regla. » Nous n'hésitons point à rejeter cette étymologie forcée; elle pouvait paraître ingénieuse à un auteur systématique pour qui le basque était la langue, mère de toutes les langues : pour nous le *q* est radical dans *Esquadra*, et nous regardons comme abusive l'orthographe, si ancienne qu'elle soit, qui admet le *c*. (V. Escadre, Esquadre.) Quant à *Escu*, signifiant : Main, il n'a rien à faire dans la construction d'un mot venu de l'ital. *Squadra*, lequel vient évidemment du lat. *Quadra*. — « E Afonso de Albuquerque se partio para o reyno » (le royaume, le Portugal) « com a sua Esquadra, ao principio do maz de janeiro de 1504, aonde chegou come prospera viagem e bom successo. » P. Barreto de Razende, *Breve Tratado*, etc. Ms. de 1635; Bibl. nat., n° 8372-5; fol. 3 v°. — V. Baopres, Pena.

ESQUADRE, vieux fr. et holl. s. f. Orthographe étymologique du mot : Escadre. — « Esquadre signifie un bataillon quarré selon l'énergie du mot : *Agmen quadratum;* et selon cela ce mot s'entendroit aussi bien de gens de cheval comme de gens de pied, comme Escadron; mais on en vse pour gens de pied, et selon ce on dit : *Cap de Esquadre*, qui est prins de l'italien *Capo di Squadra;* car ce mot, tout ainsi que cestuy Esquadron, est à la mode italienne *Squadra* et *Squadrone*, qui viennent du verbe *Squadrare*, qui est esquarrir. » J. Nicot, *Thrésor de la langue françoise*, 1606. Ce que dit Nicot de l'origine du mot Esquadre est très-bien fondé. C'est le *Quadratum agmen*, la *Phalanx quadrata* des anciens qui ont donné au moyen âge la *Squadra*, la *Scara*, troupe de soldats, fantassins ou cavaliers, marchant en masse quarrée. Nicot a un article Escadron; mais, pour montrer qu'il n'approuve pas l'orthographe qui admettait le *c*, il renvoie à Esquadron, sans entrer dans aucune explication, au premier article. L'orthographe abusive Escadre était, au reste, déjà ancienne quand Nicot publia son *Thrésor;* on trouve, en effet, ce mot très-souvent répété dans l'*Ordonn. de Charles, duc de Bourgogne, pour la gendarmerie* (1473), Ms. de la Bibliot. nat., n° 9846, anc. fonds. (V. Escadre.) Le P. Fournier écrit toujours Esquadre; dans la Correspondance de Sourdis, contemporain de l'auteur de l'*Hydrographie*, on ne trouve que l'orthogr. : Escadre. Une ordonnance de François I[er] (1534) nomme des Caps d'Escadres (non pas pour la flotte). P. 81 des *Mém. de Tavannes*, on lit Escadre. Pasquier écrit Esquadron, p. 105, t. 1[er] de ses *Lettres*, et Escadron, p. 662, liv. VIII de ses *Recherches*. Le P. Ménestrier, p. 332 de ses *Tournois*, écrit Esquadrille pour Quadrille. Il n'est pas bien difficile d'assigner une raison satisfaisante à cette diversité d'orthographe. La plupart des copistes du Moyen Age cherchèrent bien plus à donner les mots conformément à leur prononciation que conformément aux étymologies, fort peu recherchées alors. Les scribes du Nord durent écrire Escadre, parce qu'en France, au nord du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, le *Quoua* (*Qua*) ital. et esp. se prononçait *ca;* dans nos provinces méridionales l'orthog. espagnole et italienne dut prévaloir, la prononciation s'y étant conservée tout à fait italienne et espagnole. Nous ne nous étonnons donc pas que l'écrivain d'un manuscrit fait par ordre de Charles, duc de Bourgogne, seigneur du Brabant et du Haynaut, ait adopté la forme Escadre. — Comme le mot *Flotte* (V.), le mot *Esquadre* désigna d'abord une réunion d'hommes armés; il ne paraît pas qu'avant le XVII[e] siècle il ait été appliqué à la marine. Si, antérieurement aux premières années de ce siècle, il eût été en usage parmi les gens de mer, il est certain que Jean Nicot n'aurait pas négligé de le dire, lui qui s'était beaucoup occupé des choses navales et avait travaillé à un traité de la navigation. Ce qui est certain, c'est qu'en 1634, époque où le P. Fournier publiait son livre, le mot *Esquadre* était entré dans le vocabulaire nautique : on peut croire que s'il lui était encore étranger en 1600 quand mourut Nicot, il ne l'était pas vingt ans plus tard; il nous semble qu'on est en droit de tirer cette conséquence de la phrase suivante du P. Fournier : « Le sieur de Razilly eut commandement, les années 1623 et 24, sur l'Esquadre des vaisseaux députés pour la garde des costes de Picardie, Normandie, Bretagne et Guyenne. » Bien que notre auteur ne dise pas qu'il copie un document historique, il est probable qu'il ne donne pas à la réunion des vaisseaux placés sous les ordres de Razilly un nom qui n'aurait pas convenu à cette force navale. *Esquadre* ne s'entendait pas alors seulement d'un corps d'armée, d'une division, mais d'une armée, d'une flotte. On a vu qu'il en était de même d'*Armada*. P. 112 de l'*Hydrog.* du P. Fournier, on lit : « Des officiers nécessaires à une armée navale. Chapitre premier. Du chef d'Esquadre, ou général de la flotte; » et p. 113, à propos de ce chef d'Esquadre : « S'il est rencontré par hazard et qu'il fust avau le vent, il doit estendre sa bataille et son auant garde pour aller aux ennemis, en s'estendant en vn aussi grand front que son ennemy; cependant que son Vice-admiral tache de leur gagner le vent; et dès qu'il le verra au vent d'eux, il les doit aborder, si les ennemis arrivent sur luy, donnant à son Vice-admiral l'aduantage sur les ennemis, lequel les peut endommager par l'aduantage qu'il aura sur eux. » Ce passage ne laisse aucun doute sur le rang du chef d'Esquadre. Il était amiral sans en porter le titre, réservé à l'Amiral de France et aux amiraux de Bretagne, de Guyenne, etc. — V. Amiral, Canonnier.

ESQUADRON, cat. esp. anc. s. m. Escadre.

— « Tres Esquadrons ordena grans y bells. »

JOHAN PUJOL, *Llepant*, poëme inédit, dont le Ms. appartient à M. Jos. Tastu (strophe CVI).

« El esquadron tercero, que consta de cincuenta y cincos galeras. » Vander Hammen, *Don Juan d'Austria*, p. 170. (Récit de la bataille de Lépante) — V. Pena.

ESQUAIN, vieux fr. s. m. Corrupt. de *Quain*, corrompu lui-même de Clin.

ESQUAYRE, fr. anc. s. m. (Du bas lat. *Squadratum*, carré.) Carreau, Lisse. — « Et aussi fault cinq cents goües d'Esquayres de pin pour clore la galère tant dedans que dehors, qui valent, à trois solz la goüe, septante cinq liures. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 6 v°.

ESQUERA, cat. anc. s. f. (Le même que Scar, Scario, Schario, etc. [V.]) Quai, Embarcadère, Lieu où les navires étaient amarrés. — V. Arborar.

ESQUERRERONZ, basq. s. (De *Esquerrá*, le côté gauche.) Babord. (Larramendi, *Dicc. tril.* [1745], *Voce :* Babordo.)

ESQUIBIEN, fr. anc. s. m. (De l'esp. *Escouven*. [V.]) Écubier. — V. Escoben.

ESQUIF, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Schifo*, fait du lat. *Scapha* [V.], qui paraît être en rapport avec l'anglo-sax. *Scip* [all. *Schiff*].) (Napol. *Sghiffo;* esp. port. *Esquife;* angl. *Skiff;* bas bret. *Skaf;* rus. Пловъ [*Plove*], Ялликъ [*Ialike*].) Petite embarcation, chaloupe d'une galère.

— « Ke nés, ke batels, ke Esqueis. »
Wace, *Roman de Rou.*

— « Sitost que les ancres furent jettées et le vaisseau assuré, l'on descendit l'Esquif. » Rabelais, liv. v, chap. 7. — « Pour vng Esquif garni de rames auec son fer » (son grappin, son ancre), « quarante cinq liures. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 10. — « ... Armadis, targuyes, goudres, Esquiffes, chates ... » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (1515 à 1522).

ESQUIFADA, esp. s. f. (D'*Esquife.* [V.]) Batelée. — « Scaphæ portatio. » (Le P. Larramendi, 1745.) — Manque à Röding et à Neumann, comme à C. Oudin (1660).

ESQUIFAR, esp. v. a. (D'*Esquife.* [V.]) Selon Röding, c'est armer une embarcation de ses avirons. Ce sens est à peu près celui que le P. Larramendi donne au mot *Esquifar* dans son *Dict. triling.* (1745) : « Remis, remigibusque navem instruere. » C. Oudin dit : « *Esquifar,* faire un esquif, faire en façon d'esquif. » C'est une erreur. Équiper un esquif, et, par extension, un navire, est le véritable sens du verbe espagnol.

ESQUIFE, fr. anc. s. m. et f. esp. port. s. m. Embarcation, Chaloupe, Esquif de galère. — « Il respondit que c'estoit S. Florent qui autrefois avait passé le fleuve du Rosne près Saumur, dans un Esquife sans aviron. » D. J. Huynes, *Hist. manusc. de S. Florent de Saumur* (XVII[e] siècle). — « Le mardi matin, 10[e] dudit mois, nous vint une Esquife de terre, et trois hommes dedans ... » *Journal du voyage de J. Parmentier* (1529). — « Fuerõ en Esquifes arcabuceros a tierra contra los tiradores de la torrecilla : y auiendose mostrado algunos cavallos y peones, q. passavan a impedirles el passo, se embarcaron con poca reputacion. Don Juan mando a Don Juan Sanoguera : que amparando a los Esquifes una galera cercassen la galeota » (une galiote turque qui, chassée par l'escadre espagnole, s'était échouée sur la côte d'Oran en juillet 1568), « y le diesse cabo el capitan Luis de Acosta con su galera, y las demas las proas à la tierra tirassen a la torrecilla. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), fol. 49. — « Mandou Duarte de Lemos ... que fossem nos Esquifes reconhecer a fortaleza da maneira que estava. » *Comment. Dalboq.*, part. III, chap. 1. — V. Galera.

ESQUIMAN, fr. anc. s. m. (Du holl. *Schieman*, composé de *Man,* homme, et de *Schiff,* chaloupe. Cette composition est analogue à celle de l'angl. *Boatsman.*) Quartier-maître, chargé, à bord des vaisseaux, du commandement de la chaloupe, et de tout ce qui tenait aux mâts de misaine et de beaupré.

ESQUIPAÇÃO, port. s. f. (D'*Esquipar.* [V.]) Équipage, armement, ensemble des rames, ensemble des voiles, agrès. — « Esquipação de gente et de remos. » Mendes Pinto. — « Outro si que el Rei de Castella desse e emtregasse a el Rei Dom Fernando os luguares Dalmida e de Miranda, e todallas gallees que tomades forom na pelleia de Saltes, com todas suas armas e Esquipaçoões. » *Chron. del Rei D. Fernando,* chap. 154, p. 450.

ESQUIPACION DE VELAS, esp. s. f. (Équipement de voiles.) Jeu de voiles. — « ... Aduirtiendo que siempre a de tener una Esquipacion de velas nuebas para de respetto, y por lo menos un papahigo de trinquete » (un pacfi de trinquet, une voile de misaine) « que no le falte nada para ponerse a la uerga. » *Obligationes del capitan de un galeon,* Ms. XVII[e] siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ESQUIPAR, esp. port. v. a. (Comme le bas lat. *Eschipare, Eskipare, Esquipare.* [V. ces mots.]) Équiper. — « Mandou Pero Dalpoem en hum batel Esquipado, com gente. » *Comm. Dalboq.*, part. II, chap. 39. — V. Esquifar, Varinel.

ESQUIPARE, bas lat. v. a. (Variante d'*Eskipare.* [V.]) A propos du mot *Æquiparare* (V.), nous avons dit que ce mot est hybride, et composé du lat. *Parare*, préparer, et de l'angl.-sax. *Scip*, navire; nous avons ajouté qu'*Esquipare* est une contraction de *Scip parare.* Nous croyons devoir revenir sur cette assertion, qu'une nouvelle étude nous a démontré n'être pas exacte. *Esquipare* est une latinisation de l'isl. *Skipa* [angl.-sax. *Scipan*, *Scyppan*], Ordonner, préparer; nous avions dit cela p. 224, t. 1[er] de notre *Archéol. nav., voce Esquiper,* en nous autorisant de l'opinion de J. Ihre (*Glossarium sueo-gothicum* [1769]); et si nous avions renoncé à cette étymologie très-naturelle, c'est que la forme *Æqui-parare* nous avait paru décisive. Mieux informé maintenant, nous ne voyons dans *Æquiparare* qu'une corruption d'*Equipare* ou *Esquipare. Scip*, *Scypp*, *Skip*, navire, est-il radical dans *Skipa* ou *Scipan?* Ihre ne l'affirme pas. Sans leur prêter une communauté d'origine, il rapproche *Scip* du gr. Σκάφη, comme il fait remarquer qu'alors que l'isl., le suéd. et l'angl.-sax. ont *Skipa* et *Scipan* pour exprimer l'idée de préparer, d'équiper, le gr. a Σκευάζω, qui exprime la même idée. — Les Bénédictins, continuateurs de du Cange, citent le passage suivant d'un édit de Philippe-Auguste (1207) : « Nulla navis de tota Normania, præterquam de Rothomago, poterit Esquipari ad Imberniam, excepta una sola, cui semel in anno de Cæsaris Burgo licitum erit Esquipare. » (T. II, *Ordon. des Rois de France*). Il semble que le sens de ce passage est très-clair, surtout si on le rapproche de la variante donnée à l'art. *Æquiparare* (V.) : « Aucun navire de Normandie, si ce n'est de Rouen, ne pourra être Equipé (armé) pour l'Irlande, excepté un navire de Cherbourg, auquel il sera permis, une fois chaque année, d'armer pour cette destination. » Cependant D. Carpentier, opposant à cette version du texte de l'édit une variante tirée d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roi, où on lit : « Poterit Esquipare ad Yberniam, » pense qu'*Esquipare ad* signifie : Naviguer vers, et non pas : Armer pour, ou Équiper pour faire un voyage vers tel pays. A l'appui de son opinion, qui, nous l'avouons, est soutenable, Carpentier cite ces deux vers de Guillaume Guïart :

« Chacun d'eus, la croix sus lui mise
En mer s'Esquipent à Venise... ; »

et allègue deux passages des *Chroniques* de Froissart, que nous allons donner dans leur entier. Le premier est tiré du liv. III, chap. 29; l'autre, du liv. IV, chap. 27. « Si eurent » (Ferdinand, grand maître de Saint-Jacques, et Laurentien Fougaça, chancelier de Portugal) « une nef que on appelle Lin, qui va de tous vents et plus sûrement que nulle autre...; et puis vinrent au port et entrèrent au vaissel, et Eskipèrent en mer, et singlèrent à pouvoir vers le royaume d'Angleterre. » — « Le Roi d'Angleterre les fit » (les chevaliers Jean de Châtel-Morant et de Cantemerle) « partout delivrer de tous coutages et conduire à Douvres, et leur fit le bailli de Douvres avoir un vaissel passager » (un navire pour le passage, un passager [V. Passaige]) « pour eux, leurs gens et leurs chevaux; mais ils séjournerent là cinq jours en deffauts de vent. Au cinquième, ils Équiperent et eurent vent à volonté, et vinrent prendre terre à Boulogne. » Édit. Buchon. Dans les vers de Guïart et dans le premier passage de Froissart, Équiper ne saurait avoir le sens qu'il a maintenant; « Esquipper en mer à telle ville », ne peut évidemment signifier : Armer, Préparer, mais : Naviguer vers. Le

S'esquipent de Guïart est d'ailleurs peut-être une faute de manuscrit; Esquipent nous semble devoir lui être préféré. Quant au deuxième passage de Froissart, bien que le texte dise simplement : Ils Équipèrent, et non pas : Ils Équipèrent en mer, on ne peut guère douter qu'*Équiper* ne soit là aussi pour naviguer, ou tout au moins pour s'embarquer.

Équiper, Esquiper ou Eskiper, dans le sens de Naviguer, est-il une extension du sens primitif d'*Esquipare*, apprêter, orner, armer? N'est-ce pas plutôt un verbe, dont *Scip*, *Skip*, navire, serait le radical nécessaire? Nous le croyons.

ESQUIPAZON DE VELAS, esp. anc. s. f. (Équipement de voiles). Jeu de voiles. — « Vna Esquipazon entera de velas de Lona (un jeu complet de voiles faites en toiles d'Olonne). » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar.

ESQUIPER, fr. anc. v. a. (V. *Esquipare*.) Équiper, Naviguer, Embarquer.

ESQUIPPE, vieux fr. s. m. (De l'angl.-sax. *Scip*. [*Skip*].) Barque, Embarcation. — V. Huissier.

ESQUIRACE, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Schirazzo*. [V.]) Nom d'un navire du XVIe siècle, sur lequel nous n'avons pu trouver aucun renseignement. Il est nommé par Ant. de Conflans dans ses *Faits de la marine* (1515 à 1522) : « Il y a, dit-il, à Venise, sagietiaire, palandries et Esquiracces..., et tout sert pour la marchandise. »

ESSACANA, port. anc. s. f. (Du lat. *Siccaneus*, sec.) Sèche. — « Os navyos teverom e teem assaz d'altara pera seu marear, tirando certos baixos, e assy se fez Essacanas que hi ha em certas restingas, segundo agora acharees nas cartas de marear que o Iffante mandou fazer. » Azurara, *Chron. de Guinée*, p. 360. — La phrase de Zurara que nous venons de rapporter, pour être comprise, veut être ponctuée autrement qu'elle ne l'est dans l'édition de la *Chronique de Guinée*. Il faut absolument que : « e assy se fez » soit entre deux virgules ou deux crochets de parenthèse. Voici le sens précis de ce passage : «... assez de fond pour leur navigation, en s'éloignant de certaines basses (et ainsi fit-on), et sèches qui sont sur certaines bas fonds. » *Essacanas* pouvait bien être une mauvaise leçon du manuscrit, à laquelle il faudrait substituer : « e ssacanas. » C'est l'avis que M. d'Avezac a émis dans son précieux Mémoire sur les découvertes des Français et des Portugais à la côte d'Afrique; il nous semble que M. d'Avezac a raison : le redoublement de certaines consonnes initiales était chose assez commune au Moyen Age, pour que nous puissions croire que Zurara ait écrit *Ssacana*, pour : *Sacana*. *Sacana* a une relation intime avec l'ital. *Seccagna*. (V.)

ESSAH'AB, ar. côte N. d'Afr. s. (Du turc *Sèhab*.) Nuage.

ESSARCIE, vieux fr. s. f. (D'*Exarcia* [V.] ou de *Sartia*. [V.]) Agrès, Gréement. — V. Avironneur.

ESSE, fr. s. f. (Gr. mod. Σφήνα σιδηρένια [*Sphina sidirénia*]; ital. *Acciolino*; vénit. *Chiavesello*; géno. *Sciviello*; malt. *Hniet*; angl. *Forelock*; bas bret. *Giber*, *Gwiber*; rus. Чекà [*Tchéka*].) Cheville de fer qu'on introduit dans un trou pratiqué vers l'extrémité de la fusée d'un essieu (V.), pour retenir la roue à sa place, entre l'affût et cette cheville. L'Esse est maintenant droite, et munie d'une tête plate, large et verticale : autrefois elle avait la forme d'une S allongée, et c'est de là que lui vient son nom.

ESSEN, all. v. a. (Du sax. *Etan* [étane], dont la relation avec le lat. *Esse* ou *Edere* est infiniment probable.) Manger. — V. Der wind Essen, Sand Essen.

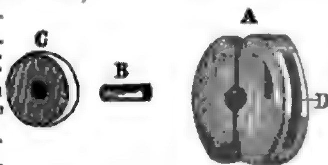
ESSER, cat. anc. esp. v. (Du lat. *Esse*.) Être. — *Esser açotat per la nau*, v. Être battu de verges ou de cordes. — « Si, per ventura, será en terra de enemichs, aquells qui à la gayta s'adormiran, si es mariner de proa, deu perdre lo vi è lo companatge de tot aquell iorn; è encara que deu Esser açotat tot nú per tota la nau, ò deu Esser surt en mar (V.) tres vegades ab la veta del morgonal. È açó sia en conegada del senyor de la nau è del notxer, de darli qual se volrá de aquelles dues penes que desus son dites. » *Consulat de la mer*, chap. 206, édit. Pardessus. (Si, par aventure, on est en terre d'ennemis, celui qui étant de garde [de guet, de vigie] s'endormira, s'il est matelot de proue, doit être retranché de vin et de vivres pour toute la journée; de plus, il doit être battu tout nu, tout le long du navire » [ce qu'on appelle aujourd'hui : Courir la bouline], « ou il doit être plongé trois fois dans la mer avec le palan du mouton. Il est à la volonté du maître du navire et du contre-maître de faire appliquer celle des deux susdites peines qu'il voudra. — Si le matelot endormi était marinier de poupe, la peine changeait. (V. Gitar un cau d'aygua.) — *Esser à la colla*. Avoir la brise favorable pour mettre à la voile. — « E com hagren pres comiat » (et quand ils eurent pris congé de la reine, que le roi Jayme envoyait en Sicile), « exiren de la nau, e la nau Estaua à la Colla, e els fadrins en la lama (V.), e el notxer pensa de saludar : e com hach saludat mena fer vela, tantost la nau feu vela, e apres tos los altres vexelles. » *Chron. de Ram. Muntaner*. — « Halló en Barcelona un bergantin armado que passaba à Italia, y una nave que Estaba à la Colla para hacer el mesmo viage (une nef qui était en partance pour faire le même voyage.) » Pedro Ribadeneyra, *Vida del P. Ignacio de Loyola* (1594, in-fol.), liv. 1er, chap. 10. (V. Colla). — *Esser a la lama*. Cette locution, que nous avons rencontrée une seule fois dans les textes nombreux qui ont passé sous nos yeux, nous a longtemps embarrassé; non que le passage de la Chronique de Muntaner où nous l'avons lue présente un sens sur lequel nous ayons pu hésiter un instant, mais la signification réelle du mot *Lama* était une difficulté que les dictionnaires laissaient sans solution, et devant laquelle notre ingéniosité reculait timidement. Nous nous en sommes référé au savoir de notre ami M. Joseph Tastu, qui a donné une partie de sa vie laborieuse à l'étude du catalan; M. Tastu nous a affermi dans la croyance où nous étions que *Esser à la lama* signifiait, au XIIIe siècle : Être à son poste. On a pu voir ci-dessus, à l'art. *Esser à la colla*, la phrase de Ramon Muntaner, où le chroniqueur, parlant de la séparation du roi de Mallorque et de sa famille, à bord de la nef *la Bonne-Aventure* ou *la Bonne-Fortune*, dit : « E la nau estaua a la Colla, e els fadrins en la Lama » (et la nef avait un bon vent pour appareiller, et les matelots étaient à leur poste). Voici comment M. Tastu explique le mot *Lama* : « *Lamada*, *Llamada*, ou par contraction *Lama*, c'est l'Appel; *Picar una lama, lamada* ou *llamada*, c'est battre l'appel. *Lama* est catalan-limosin, *Lamada* et *Llamada* sont castillans; c'est le synonyme de l'ital. *Chiamata* et de notre ancienne *Chamade*, terme de milice; de *Chiamare*, nommer, appeler, et de *Lamar* et *Llamar*, castillan, appeler, hucher, *Battre la chamade*, battre l'appel. » Ainsi *Esser à la lama*, c'est proprement : Être à l'appel; dire que les fadrins étaient à l'appel, après avoir dit que la nef était avec la brise favorable, c'est bien vouloir faire entendre que les matelots étaient à leur poste. L'éditeur des *Chroniques* de Muntaner, publiées à Valence en 1557 (in-fol.), ne devinant pas le sens de *Lama*, mit à la marge du fol. 69 v° cette étrange explication qui devait tromper M. Buchon, traducteur de Muntaner : « E los fadrins en la cambra de la nau. » Qu'auraient fait les

matelots dans la chambre (quelle chambre? Il y en a plusieurs) de la nef, quand le navire était en appareillage? Leur poste était en haut et non en bas, dans les hunes, sur le pont, et non dans les chambres. M. Buchon comprit que supposer en ce moment les matelots ailleurs qu'à la manœuvre, c'était faire tort au bon sens de Muntaner; il rejeta donc cette idée, et, faisant de *Fadrins* un synonyme d'*infants*, il prêta à l'historien cette pensée : « Et les infants étant dans la chambre, etc. » C'était substituer une erreur à une autre. Muntaner, on aurait dû le remarquer, désigne partout les enfants du roi Jacme par le mot *infants*, et jamais par le mot *Fadrins*, qui, partout où il s'agit de navires et d'équipages, a le sens de jeunes serviteurs, Novices ou Mousses, et, par extension, de matelots. (V. Fadri.) — *Esser en la carena*, Être en carénage. — «... Si a caso vays como yo al sitio de los Pajares, donde Estàn nuestras naos en la carena. » Th. Cano, *Arte p. fab. naos* (1611), p. 2. — *Esser marcat al front ad ferro calt*, Être marqué au front avec un fer chaud; supplice infligé à l'écrivain du navire catalan qui faisait de fausses inscriptions sur son registre. (V. Escrivà.) — *Esser surt en mar*. (*Surt*, part. de *Surgir*, mouiller, plongé.) Être plongé en mer, Être calé en mer, Recevoir la cale. La coutume ancienne condamnait à cette peine, 1° tout marinier qui, ailleurs que dans un port d'hivernage, se déshabillait pour se coucher (V. *Exivernador*); 2° tout marinier de proue qui, étant de garde en pays ennemi, s'endormait au lieu de guetter. — V. Esser açotat, Gitar en mar, Surgir en mar, Veta del morgonal.

ESSERE, ital. v. (Du lat. *Esse*.) Être. — *Essere all' ancora*, Être à l'ancre. (V. *Essere sorti*.) — *Essere all' aperto*, Être à l'ouvert d'un port, à l'entrée de... (V. Aperto.) — *Essere nella stella d'un vascello*. (V. 1. Stella.) — *Essere sotto la bandiera...* Être sous la bannière, sous le pavillon d'un amiral. (V. Scorcipanno.) — *Essere sorti*. (*Sorto*, surgi au port, de *Sorgere*; lat. *Surgere*.) Être à l'ancre. — V. Essere all' ancora.

ESSIEU, fr. s. m. (Forme moderne d'*Essiau*, mauvaise orthographe d'*Aissiau*, ou mieux : *Asseau*, fait de l'ital. *Asse*, Axe [lat. *Axis*; gr. Ἄξων.]) Pièce de bois, placée sous l'affût du canon, à sa tête et à sa queue, pour rendre à cet affût l'office que rend à la charrette la pièce analogue dont les extrémités ou fusées sont introduites dans les roues. Les Essieux sont en chêne; on les distingue par les noms d'*Essieu de l'avant* et *Essieu de l'arrière*. — L'Axe qui traverse le réa d'une poulie et le maintient dans la caisse est appelé quelquefois : *Essieu de poulie*. (Angl. *Pin of a block*; rus. Нагель у блока [*Naghel ou bloku*], Сердечникъ въ блокѣ [*Serdétchnik ve bloké*]; lasc. *Capa,k tchavi*.)

La figure ci-jointe montre en B l'Essieu de la poulie, qui suspend le réa C dans la caisse AD de la poulie. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, on appelait souvent : *Essieu* le jas de l'ancre.



— « Le jas ou Essieu est toujours aussi long que la verge; il est bon d'en auoir plusieurs de rechange. » Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. 1[er], chap. 21. (V. Anchre.) — Le nom d'*Essieu* convenait assez bien au jas, dont la forme est analogue à celle de l'Essieu d'un char. (V. ci-dessus, p. 129, colonne 1[re], le jas marqué DD.)

ESSIROC, roman, provenç. s. Vent de S.-E. — V. Abech, Exaloch, Lachaloch.

ESSUESTE, port. s. m. (Contract. de *Este* [V.] et de *Sueste* [V.]) Est-Sud-Est. — «... De noute rodeavão, hindo pera a terra » (terre-à-terre), « e, ventavão Lestes e Lessuestes. » *Roteiro de D. J. de Castro* (1541).

EST, fr. s. m. (De l'angl.-sax. *East*, que Wachter [*Gloss. german.*] rapporte à un vieux verbe *Ustan*, signifiant Se lever, Sortir.) (Gr. litt. mod. Ἀνατολή [*Anatole*]; gr. vulg. Λεβάντες [*Levannté-s*]; esp. port. *Este*, *Leste*; ital. *Levante*; malt. *Ilvant*; basq. vulg. *Esta*; bas bret. *Saô-heol*; angl.-sax. *East*; isl. *Austr*; all. *Ost*, *Osten*; holl. *Oost*; dan. *Øst*; suéd. *Oster*; angl. *East*; illyr. dalm. *Istòk*; ar. côte N. d'Afr. *Sherkoui*; rus. Востокъ [*Vostoke*], Остъ [*Oste*]; val. Ест [*Est*], Ост [*Ost*]; turc, *Mèchriq*; mal. *Tapat*, *Timour*, *Mouskrak*; madek. *Adsignan*, *Anzignana*; tonga, *Mata he laa*; tikopia, *Ton ha*; vaniko. *Tan hake*; ualan, *Wakata*; sataw. *Mata rae*.) « La partie du monde qui est à notre soleil levant. » *Dict. de l'Acad. franç.* (1814-1835). Point de l'horizon où le soleil paraît se lever. Nom du vent qui souffle dans la direction de ce point.

ECT (*Est*), val. s. (Du fr. :) Est. — V. Oct.

ESTABLE, fr. anc. s. f. (L'origine de ce mot, dont les variantes furent, au commencement du XVII[e] siècle, *Estante* et *Estrave*, est évidemment normande ou scandinave. Malgré son apparence méridionale, *Estable* ne saurait être provençal ou italien. Nous voyons, en effet, qu'au XIII[e] siècle *Roda* était le nom génois, et *Rode* le nom provençal de la pièce de bois nommée Estable, Estante ou Étrave. Il nous semble qu'on ne peut rapporter Estable qu'à l'angl.-sax. *Stefn* [V.], isl. *Stefen*, en relation avec *Stæf* [bâton], dont le danois a fait *Stav*. On voit très-bien comment de *Stav* nos matelots du Nord auront fait *Stab*, *Stable* et *Estable*.) Étrave.

ESTACADE, fr. s. f. (Du vieux fr. *Estache*, pieu, qui paraît, comme ses analogues bas latins : *Estecha*, *Estachamentum*, *Stacha*, *Stacamentum*, avoir été fait du lat. *Stare*, être debout.) (Rus. Бонъ [*Bonn*].) Barrage d'un port ou d'une rivière, fait à l'aide de pieux destinés à soutenir des mâtures flottantes et des chaînes, dont l'effet doit être d'arrêter les navires qui tenteraient de forcer l'entrée de la rivière ou du port. Par extension, le nom d'Estacade a été donné à une série de navires enchaînés ensemble et mouillés sur une ou plusieurs lignes de front, obstacle moins sérieux peut-être pour la défense qu'un ouvrage fait de plusieurs rangées de pilotis solidement liés les uns aux autres. — « Je rendray compte au Roy du contenu au mémoire que vous m'auez enuoyé concernant l'Estacade que vous auez faite pour enfermer les vaiss. de Sa Majesté qui sont au port de Toulon, et vous feray scauoir ses intentions. » *Colbert à Arnoul*, 10 septembre 1678. *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 459; Ms. Arch. de la Mar. — « L'opinion qu'on demeureroit sur deux lignes, l'une au Porzick, l'autre à la Cormorandière, fut confirmée par les premiers ordres que l'armée reçut; mais à peine avoit-on formé ces deux lignes, disposé des batteries, commencé à préparer des Estacades pour se mettre à couvert des bruslots ennemis, quand on reçut l'ordre de sortir. » *Mém. de Villette*, année 1690. — Dans le rapport de M. le capitaine de vaisseau Tréhouart, sur le brillant combat livré par la flottille franco-anglaise aux batteries d'Obligado, dans le Parana, le 20 décembre 1845, on lit : « Le plan que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint vous fera connaître, Amiral, que ces moyens de défense ont été savamment appropriés aux localités; ils se composaient, 1° de quatre batteries formées de cinq à six pièces des calibres de 32, 24, 18 et 12 : dix de ces canons sont en bronze, et le reste en fer; les batteries n[os] 1 et 4, éloignées l'une de l'autre d'environ 400 mètres, sont élevées d'une quinzaine de mètres

au-dessus du niveau de la mer; la troisième est placée tout à fait sur le bord du rivage, et la seconde n'a que quelques mètres d'élévation; 2° d'une Estacade traversant le fleuve à la hauteur de la 4e batterie; cette Estacade est formée par 24 bâtiments de commerce, tous mouillés dans le sens du courant et liés ensemble par quatre chaînes, dont les extrémités sont fortement fixées à chaque côté de la rive : le fleuve, dans cet endroit, peut avoir de 6 à 800 mètres de large; 3° de dix chaloupes-brûlots amarrées sur les bâtiments formant la chaîne; 4° du brick-goëlette *Republicano*, embossé à quelques mètres au delà de l'extrémité nord de l'Estacade. »

ESTAGUE, vieux fr. s. f. (Variante orthogr. d'*Étague*. [V.]) Itague. — « L'Estague se tient aux drisses, et passe dans le grant mast, ou autrement sur des roüaux » (reas de poulies) « qui sont à costé du mast, l'un bas-bord, l'autre destribord, attachez sous la hune : laquelle Estague empoigne et tient la grande vergue. » Cleirac, *Termes de marine* (1634).

ESTAIA, basq. vulg. s. f. (De l'esp. *Estay*.) Étai.

ESTAIL, fr. anc. s. m. (Même orig. qu'*Estay*. [V.]) Étai. — « Voyez la roideur des Estails, des utaques » (itagues) « et des escoutes. » Rabelais, liv. IV, chap. 65.

ESTAIN, fr. s. m. (D'*Instare*, comme *Estance*, qui signifie Soutien. Les Estains soutiennent en partie la poupe, fondée sur l'étambot.) (Ital. *Aletta*; géno. *Aetta*; esp. *Aleta*; angl. *Fashion-piece*; holl. *Randsoen-houte*; dan. *Ransonholt*; sued. *Ranzon-timmer*; bas bret. *Prennyer-korn*; val. Жкіаб [*Jghiab*]; rus. Фашеннисъ [*Fachennpiss*].) En 1687, Desroches définissait les Estains : « Deux pièces de bois d'une même figure, lesquelles estans mises en œuvre sur l'estambot, font portion de cercle, et donnent le rond de l'arrière ou arcasse du vaisseau. » Aujourd'hui, la forme affectée par la réunion des deux Estains n'est plus celle d'une portion de cercle, comme on le verra dans les figures qui accompagnent notre art. Arcasse (V.), où les Estains sont marqués : AB. On donne quelquefois à l'Estain le nom de *Cornière*. (V.)

ESTALEIRO, port. s. m. (De *Estar*, demeurer; lat. *Stare*, être debout. Constancio [*Dicc. crit. e etymol. da ling. portug.*, 1836] fait venir *Estaleiro* « do lat. *Statla*, navio grande. » Quelque soin que nous ayons pris pour trouver dans les dictionnaires et les glossaires le mot *Statla*, nous n'avons pu y parvenir. *Statla* n'a jamais été latin; jamais un navire n'a été nommé *Statla* dans aucun pays. *Statla* n'est point de forme latine; il serait plutôt de forme germaine ou saxonne; dans l'angl.-sax., Staðol [*Stathol, th* angl.] signifie : Fondation.) Chantier de construction. — « Huma galeota nossa, que ficára un Estaleiro. » *Comment. Dalboq.*, parte II, ch. 38, p. 215. — « ... Mandei assentar a quilha de um brigue no Arsenal da Marinha, e a de outro nos Estaleiros do porto... » *Rapport* du ministre de la mar. à la chambre des députés, 1843. — V. Galeota.

ESTALER, fr. v. a. (De l'angl.-sax. *Stæl*, *Stal* ou *Steal*, place, siége.) Proprement : Demeurer, s'asseoir. — On a supprimé l'*s* étymologique depuis le milieu du XVIIe siècle, et l'on dit maintenant : Etaler. (V.) — Le marquis de Villette-Mursay, encore dans les premières années du XVIIIe siècle, avait conservé l'ancienne orthographe. On lit, p. 4 de ses *Mémoires* : « Les vents s'opiniastrant à l'est, il fallut Estaler les marées et courir divers bords jusqu'au Pas-de-Calais. » Il avait gardé naturellement l'*s* dans *Estale*, adj. Ainsi, p. 102, on lit : « Quelque temps après, ne m'appercevant point que toute l'armée ennemie avoit mouillé sous les voiles à l'Estale de la mer, je me trouvay seul parmi eux, etc. » — « *Estaler l'ebe*, est jeter l'ancre, attendant que la mer soit basse. » *Diction. de la mar.*, Ms. ?1639-1650; Bibl. nat., S. F., 1750.

ESTAMBOR, ESTAMBORD, fr. anc. s. m. (De *Stern* [V.] et de *Bord*, dans le sens de : Planche ou Pièce de bois. Proprement : La pièce de l'arrière, ou La pièce principale de la poupe. On voit très-bien comment *Sternbord* sera devenu *Estambord*, en passant par les formes : *Stem-bord* et *Estembord*. De telles transformations ne nous surprennent pas; n'avons-nous pas vu l'angl. *Gunport* [V.] devenir, au XVIe siècle : *Comporte?* [V.]) Étambot. — « Estrave est vne pièce de bois vers la proüe, qui va de la quille amont en courbant comme la proüe; vn pareil est à la poupe, qui se dit Estambor. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, chap. 12 (1621.) — L'esp. dit aussi *Estambor;* le bas bret. dit *Estambout* et *Tambod*. — V. Estamborgus, Pau.

ESTAMBOT, fr. anc. s. m. (Corrupt. d'*Estambord*. [V.]) Étambot. — « L'Estambot aura 3 pieds et demy de large par le bas, et 20 pouces par le bout d'en haut. La courbe qui lie l'Estambot avec la quille aura 9 pieds de bas, 12 de jambe, et 20 pouces d'épaisseur. » P. 2, *Construct. des vaiss. du Roy* (in-12, 1691, Havre-de-Grâce); Proportions d'un vaisseau du premier rang.

ESTAMBRAYE, fr. anc. s. f. (De *Braye*, culotte [celto-bret. *Bragez* (Braguez)], et d'*Estancher* [bas lat. *Stancare*, fait de *Stagnare*]. Estambraye signifie donc proprement : Culotte qui empêche l'eau de couler [sous le pont].) Le P. Fournier (1643) définit l'Estambraye « une toile poissée, qu'on met tout autour des mâts, sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne pourrisse le mât. » Ce rempart de toile, cloué par le haut à l'arbre qu'il veut préserver, et par le bas autour du trou du pont par lequel passe le mât, en vertu de la figure de rhétorique qui prend le contenu pour le contenant, nomma bientôt le trou lui-même; puis, par une extension nouvelle, les coins placés dans ce trou entre le mât et la circonférence de cette ouverture; enfin, l'emplanture du mât. C'est ce qui résulte, 1° de l'art. *Estambré*, dans les *Merveilles de nature*, par le P. René François, p. 108, édit. de 1629; 2° des art. *Étambray*, de Desroches (1687); 3° de l'art. *Étambrayes* de Guillet (1678-1683); 4° et enfin, de l'art. *Étambrai*, de Romme (1792-1813). — On a écrit Estambray et Estambroy. (V. Jumelle, Mas.) — Le bas bret. dit : Estambret, Étambred et Tambred. — Aujourd'hui, l'Étambrai (V.) est l'ouverture pratiquée dans un pont pour le passage d'un mât ou d'un cabestan, et, par extension, l'emplacement du pied d'un mât dans une embarcation. — *Braie* est le mot qui désigne à présent la « toile poissée » dont parlait le P. Fournier. — L'*s* d'Estambraye disparut au milieu du XVIIe siècle, comme le prouve l'orthographe adoptée par Guillet. Étambraie prévalut, comme Etancher sur Estancher, bien que l'*s* étymologique fût très-regrettable.

ESTAMENARA, esp. anc. s. f. (Dans notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 164, et t. II, p. 607, nous avons émis l'opinion que ce mot et ses analogues français et italiens étaient en relation d'origine avec les mots des langues du Nord exprimant l'idée d'Appui, de Soutien; nous avons reconnu depuis notre erreur : l'*Estamenara* esp., le *Stamenale* ital., et le fr. *Estamenaire*, sont issus du gr. Σταμίν ou Σταμίς. [V.]) Allonge. — « Conviene que desde el principio de la fabrica los planes cruzen con las Estamenaras o Orengas, que todo es vno. » Th. Cano, *Arte para fabricar...*, 1611, p. 32.

ESTAMENAIRE, fr. anc. provenç. s. f. (V. ci-dessus.) Al-

longe entée sur le madier, Allonge de la varangue. — « Faut aussi cent quarante-quatre pièces tant Estamenaires que cenglons ; à huict sols tourn. la pièce, valent cinquante sept liures douze sols tourn. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 6. (V. Escoüe.) — Les Catalans désignent la Varangue par le mot *Estamenera*.

ESTAMENYA, cat. anc. s. f. (Du lat. *Stamen*, chaîne du métier d'un tisserand.) L'étoffe légère nommée : Étamine. — « Item, bandera real d'Estamenya ab sasta » (*ab su asta*, avec son bâton). *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, *armée à Barcelone en* 1354 ; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541 ; et Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ESTANCAR, esp. port. v. a. (Du bas lat. *Stancare* [bas bret. *Stanka*], fait du lat. *Stagnare*.) Étancher. — V. Cala.

ESTANCE, fr. anc. s. f. (Du bas lat. *Instatus* [V.] ou *Stantus* [V.], soutien.) Épontille. — *Estance à taquets*. « C'est une manière d'échelle de fond de cale avec sa tirevieille. » Aubin, 1702. — Cette Estance est nommée aujourd'hui Épontille à marches. — V. Samson's post, Stut met klampen, Stötta med klampar, Stötte med klamper, Pontale della stiva con tachi, Pie de carnero, Pé de carneiro.

ESTANCHE, fr. anc. adj. (Du bas lat. ital. *Stagnare*, épuiser d'eau, étancher.) — « Sa Maj. estime qu'il sera difficile de rendre Estanche l'endroit par lequel les vaisseaux passeront pour entrer dans cette forme, et que ce sera une grande affaire de faire entrer et sortir vn vaisseau, et de vuider ensuite toute l'eau qui y sera auec des pompes. » Lettre au s[r] Arnoul, relative à la *forme* qu'il propose de bastir à Toulon (27 janv. 1679). *Ordres du Roy*, vol. XLVI, p. 54 v° ; Ms. Arch. de la Mar.

ESTANCO, port. esp. adj. (D'*Estancar*. [V.]) Étanche, Étanché. — Le port. dit plus ordinairement : Estanque.

ESTANÇON, fr. anc. s. m. (D'*Estance*. [V.]) Épontille. — « Il est bon que les ponts soient garnis d'Estançons sous tous les baux, pendant que les vaisseaux sont amarrés au port. » Aubin (1702).

ESTANDAROL, esp. s. m. Variante d'Estanterol. (V.)

ESTANDARTE, esp. s. m. Étendard. — « A catorce » (le 14 août 1571), « fut » (Don Juan d'Autriche) « a Santa Clara » (Sainte-Claire, église cathédrale de Naples) « a recebir el Baston, y Estandarte benedito de mano de Pio » (Pie V) « ... Estandarte del Generalato » (du commandement en chef de la flotte de la ligue), « era de Damasco labrado con la imagen de Jesu Christo crucificado, y las armas del pontife, y las de Rei, y Venecia, ligadas con vna cadena, y abaxo las de Don Juan. » Van der Hammen, *Don Juan d'Austria* (in-4°, Madrid, 1627), fol. 159 v°.

ESTANDE, fr. normand, s. f. (XIV[e] siècle.) Dom Carpentier croyant pouvoir rapporter ce mot à l'angl. ou, pour mieux dire, à l'isl. *Strönd*, le fit synonyme de rivage, bord de la mer. Il nous semble difficile d'admettre cette étymologie et cette explication. D'abord, dans *Strand* ou *Strönd* l'*r* est essentiel ; on aurait fait *Estrande*, mais non *Estande*, de ce mot islandais ou anglo-saxon ; ensuite le texte sur lequel se fonde le savant auteur du *Glossarium novum* (1766) fait une différence entre la *Côte* et l'*Estande*, car il dit : « Les choses venantes à la coste et à l'Estande de la mer. » (V. Verec.) Le rédacteur de la charte qui offre cette leçon aurait-il mis, sans nécessité, l'un à côté de l'autre deux mots synonymes ? Nous ne le croyons pas. Pour nous, *Estande* vient de l'anglo-sax. *Standan* (isl. *Stind, Standa*), signifiant : s'Arrêter. L'Estande de la mer était donc la limite extrême où s'arrêtait la mer quand elle montait le plus haut, ou naturellement ou poussée par un grand vent, la ligne où s'arrêtait l'*Accessus maris*. — V. Accessus.

ESTANH, langued. s. m. (Du lat. *Stagnum*.) Étang. — « Establiem que IV proshomes » (prud'hommes) « sian elegutz per los XII cossols a recebre las mesalhas o outra quantitat de nos establidoira o dels successors nostres, dels navegans de Montpeslier o del castel de Latas per mar o per Estanh, anant o tornant, o a Montpeslier o a Latas, per mar o per Estanh venent ; li quals negeus IV proshomes cossols de mar sian apelatz. » *Establiment dels cossols de mar*, de 1258. (*Le petit Thalamar*, publicat. de la Soc. archéol. de Montpellier, n° 4 [1836], p. 115.)

ESTANQUE, port. adj. (D'*Estancar*. [V.]) Étanche. — On a dit quelquefois *Estanco*.

ESTANTARAS, cat. anc. s. m. plur. (Du lat. *Stare*, être debout.) Ferrures du gouvernail ? — « Primerament, Timons fornits ab Estantaras et ab barons... » (deux gouvernails garnis de leurs ferrures et de leurs chaînes). *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, armée à Barcelone en avril 1354 ; Archives génér. d'Arag., n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

ESTANTE, fr. anc. s. f. (Corruption picarde d'*Estable*. [V.]) Étrave. — « L'Estable ou Establure, que les Italiens nomment Rota di proda, nos Marseillois Capion de proüe, et ceux de Bouloigne l'Estante, est vn segment de roüe ou cercle, etc. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), chap. 2, liv. 1[er].

ESTANTEROL, fr. anc. esp. s. m. (Du lat. *Stare*, être debout.) Colonnette ou pilier de bois qui supportait le berceau de la poupe sur lequel était établi le tendelet. C'était près de ce pilier qu'était planté l'Étendard de Saint-Marc dans les galères vénitiennes, celui de la Vierge dans les galères de France et du Pape, etc. — « Pour l'Estanterol, quatre Mosseraulx, deux Acoustures, trois Bancaces, le Dragant, et l'Esperon » (pour une galère), « à vingt solz la pièce, sont douze liures tour. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 7 v°. — Rabelais a jeté le mot Estanterol dans le chap. 19, liv. 4 de *Pantagruel*, au milieu d'autres termes de marine qu'il avait entendu prononcer ou recueillis sans avoir égard à leur véritable sens : « Decza Gymnaste, icy sur l'Estanterol » est une phrase inintelligible pour un marin. — « Madero á modo de columna que en las galeras se colocaba á popa en la crujia, y sobre el cual se afirmaba el tendal ó toldo. » *Dict. marit. esp.*, 1831. — « Don Juan en el Estanterol doue lleuaua en vna caxa el Christo que se sacó de lincendio en Madrid » (Un crucifix miraculeux qui s'était sauvé tout seul d'un incendie à Madrid, et que Don Juan avait toujours avec lui comme un protecteur), « y tenia siempre consigo... etc. » Van Der Hammen, *Don Juan de Austria* (1627, Madrid, in-4°), p. 179 v°.

ESTAR, esp. port. v. n. (Du lat. *Stare* [gr. Ἱστάνω].) Être, rester. — *Estar a capa*, port. ; *Estar a la capa*, esp., Être à la cape. (V. Capa, Capiar.) — *Estar a la plancha*, esp. (Être au ras de carène.) Être en carénage. — *Estar mar al través*, esp. Être, la mer en travers ; présenter le travers à la lame. — V. Amaynar.

ESTASSI, catal. anc. s. m. (Du lat. *Status*, état.) Lettres de mer, Passe-port. C'est du moins le sens que ce mot nous paraît avoir dans le passage suivant de l'art. 3 des Statuts de D. Sanche, roi de Majorque, sur la maîtrise du port de Port-Vendres (1[er] septembre 1318) : « Item, fo adordonat per lo dit senyor Rey, que tot leyn ho barcha, ho altre na-

veli que intre n'i vuyla intrar en lodit port, que aquel que aya intrar dens aquel, écis son Estassi ... » (exhibe ses lettres, son passe-port, ses papiers, sa patente). Arch. de la procurat. nationale de Perpignan, Ms. n° 17, fol. 86.

ESTAUBLERIE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Stabularia.* [V.]) Écurie. — « Et doit chascune nave estre furnie et aparillie de Estaubleries, pour porter C chevaus dedens chascune. » *Projet de traité entre Gênes et les envoyés de saint Louis* (mars ou avril 1246), Ms. Bibl. nat. publié par M. Champollion Figeac. — Dans la phrase qu'on vient de lire, traduction d'une phrase latine que nous donnons à l'art. *Stabularia*, le mot Aparillie a été déplacé par le traducteur ou par son copiste; il faut lire : « Chascune nave estre aparillie » (c'est-à-dire, préparée, armée, gréée, voilée, etc.) « et furnie d'Estaubleries. »

ESTAY, fr. anc. s. m. (Du lat. *Stare.* [V. Draille.]) Étai. Déjà, à la fin du XVIIe siècle, l'orthographe Esta*y* commençait à être abandonnée; car si on la voit dans le projet de marine de Dortières (Ms. de 1680), on trouve Éta*i* dans les Dict. de Guillet (1678) et de Desroches (1687). Au XVIe siècle, quelques auteurs écrivirent : *Esté*, comme s'il y avait quelque chose de commun entre l'été (lat. *Æstas*), et le cordage qui sert à étayer un mât. Cette forme du mot Estay se lit fol. 19 du Ms. n° 9469-3, Bibl. nat. (V. Mas.) Elle se rencontre plusieurs fois dans un Ms. du milieu du XVIIe siècle (de notre Bibl. part., n° 10), intitulé : « *Noms des vents de l'Océan*, etc.; » on la remarque également dans la *Description d'vn navire royal*, mauvaise estampe, sans date, mais qui doit être de 1640 à 1643, et qui figure ordinairement à la tête de l'*Hydrographie* du P. Fournier, dont la 1re édit. est de 1643. — *Estay* est aussi espagnol et portugais. — « Si huviere dificultad en poder cazar las gavias » (border les huniers), « por razon de estar embarazadas en el Estay, se mandarà hizar un poco con lo qual zafarà la vela, y se podrà cazar con facilidad. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sév., 1732), p. 11.

ESTAYA, cat. anc. adj. (D'*Estar*, être.) En état. — « Item, volen que la dita nau sia be Estaya a tot lo viagge, a coneguda del nauxer e de ii » (deux) « mariners elets per los mercaders » (... au jugement du nocher et de deux mariniers choisis par les marchands). Contrat de nolis de la nef *Santa Maria de Guadalube*, 23 septembre 1393, Ms. Arch. de Perpignan. — « Que sia regoneguda la dita nau per lo notxer e per ii mercaders elegits per los altres mercaders que sia be Estaya. » Contrat d'affrétement de la nef *Sainte-Marie* (23 septembre 1394), mêmes Arch.

ESTE, port. esp. s. m. (Du fr. *Est*, ou de l'anglo-sax. *East*, Orient.) Est, vent d'Est. — V. Vento terrenho, Leste.

ESTÉ, fr. anc. s. m. Étai. — V. Estay.

1. ESTEIRA, port. s. f. (Même origine que l'esp. *Estela.* [V.]) Houache, Remou, Sillage, Eaux d'un navire. Par extension du sens primitif, *Esteira* nomme la direction que suit un navire, le rhumb de vent sur lequel il navigue. — Dériver *Esteira* de l'angl. *Steer*, gouverner, comme l'a fait Constancio (1836), c'est se tromper évidemment. — « E porque lhes o mar era travêsso, e as fustas hiam iguando, fez via de Ponente dando o prôa ao maar e ao vento » (prenant le large et le plus près du vent), « e Alvaro Fernandes e Andrés Martim vogáraõ sempre per sua Esteira » (dans ses eaux). *Chron. do Conde D. Pedro*, liv. II, chap. 19. (V. Dar o timone a banda.) — « Hum penedo » (rocher)... « no qual de noite foi dar a nao *Saõ Pedro*, capitaõ Jorge de Brito, que fez forol ás outras que vinhaõ na sua Esteira » (qui signala, avec un fanal, ce danger aux autres navires qui le suivaient, qui étaient dans ses eaux, dans sa direction.)

2. ESTEIRA, port. s. f. (Du lat. *Storea*, natte.) Natte de jonc, de feuilles de palmier ou autres, dont on fait dans l'Inde des tentes, des tapis, et des voiles d'embarcations. — V. Beiro.

ESTEIRAR, port. v. a. (De 1. Esteira. [V.]) Suivre une direction, une route; être dans les eaux d'un navire.

ESTEIRO, port. s. m. (Du bas lat. *Esterium*, pour *Æstuarium.* [V.]) Petit détroit, Canal.

ESTELA, esp. s. f. (De l'ital. *Stella.* [V.]) Houache, Remou, Sillage.

ESTEMENARA, esp. s. f. Mot auquel il faut préférer *Estamenara* (V.), plus voisin de l'étymologie. H. Neuman (1800) et John D. Imhorst (1844) donnent cette variante.

ESTENDART, vieux fr. s. m. Étendard. (V.) — « Le Roy a esté fort surpris d'apprendre que la république de Gênes ayt refusé de saluer l'Estendart qui estoit sur la patrone de ses galères; et comme elle a contreuenu en celà à ce qui est porté par le règlement du 24e aoust 1670, Sa Majesté a donné ordre à M. Duquesne et à M. de la Brossardière d'arrester tous les vaisseaux et galères appartenant aux Génois qu'ils pourront rencontrer en mer, et de les enuoyer dans les ports du royaume, et mesme de s'en aller dans la rivière de Gênes, et de s'approcher assez près pour canonner ladite ville s'il est possible, ou au moins les maisons que les Génois ont a Saint-Pierre d'Arene » (San Pier d'Arena) « et dans les autres lieux de la rivière. » *Colbert à Compans*, 13 juillet 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 349 v°; Ms. Arch. de la Mar. — C'était la Brossardière qui montait alors la patrone; il était le doyen des capitaines des galères, sa promotion datait de 1643. — « Les galeres du Roy partirent de Ligourne (Livourne) le mesme jour (6 juill. 1678), pour aller à Porto-Ferrare; et comme Sa Majesté a fait sçauoir ses intentions à M. le grand duc (de Toscane), qui sont que ses places saluent sans difficulté son Estendart de Patronne, il n'y aura plus de contestation sur ce sujet. » *Colbert à Cotolendy*, 27 juillet 1678. *Ordres du Roy*, vol. cité, p. 379; Ms. Arch. de la Mar. — V. Aste de Bandière, Bannerolle, Flambe, Panon, Signes.

ESTEPA, cat. anc. s. f. Ce mot, que M. Pardessus traduit par : Arsenal, p. 323, t. II de sa *Collection des lois marit.*, nous est connu par un seul passage du *Consulat de la mer* (chap. 238) : « E allò sia entes de tota nau ò de tot leny qui s' farà de nou en les Estepes, ò ans que sia exit del loch on serà estat fet de nou. » Selon nous, ceci signifie : « Et que cela soit entendu de toute nef ou de tout lin (V.) qui se fera neuf sur les *Accores*, ou avant qu'il soit sorti du lieu où on l'aura fait neuf. » Nous apprenons, par un document cité à l'art. : *Stepa*, que dans le midi de la France, à Carcassonne, par exemple, le mot *Estepa* au XVe siècle désignait un pieu, une étaye, ce que, sur nos chantiers, les marins appellent une Accore. (V.) Un navire en construction est entouré de toutes parts de ces supports, et le rédacteur du Consulat a pu très-bien dire d'une nau qu'elle « se fara de nou en les Estepes. » Ce sens nous paraît tout à fait raisonnable.

ESTERMAN, vieux fr. s. m. (De l'angl. *Steer-man.*) Timonier, Pilote.

— « Detres sunt li governur,
Li meistre Estermañ li meilleur;
Chascon de governer s'apeine
Al governaille ke la nef meine. »

Wace, *Roman de Brut.*

(Derrière sont ceux qui gouvernent, les meilleurs maîtres timoniers; chacun s'applique à bien conduire le gouvernail qui guide la nef.) —V. Esturman, Estruman, Esturmiau.

ESTERNAN. Dans un document de novembre ou décembre 1344, qui se trouve fol. 163, *Mémorial* B (1330-1345) de la Chambre des comptes, Arch. nation., et qui a pour titre : « Ce sont les convenances accordées entre Mᵉ Charles de Grimaulx, chevalier, pour luy et les patrons de sa compagnie d'une part, et marquis Scatisse, receveur de Thoulouse pour le Roy nostre sire, d'autre part... », on lit : « Le dit messire Charles doit servir le dit seigneur avec le nombre de gens nécessaires à armer... galées et une galiote, et doit mettre sur chascune galée un patron, un comitre, un sous comitre, un Esternan, un Sous-Esternan, vint et cinq arbalestriers armez bien et suffisament... » Les mots : Esternan et Sous-Esternan sont des fautes évidentes, échappées au copiste du XVIIᵉ siècle qui reproduisit l'ancien *Mémorial* B; c'est Escrivain et Sous escrivain qu'avait écrit le clerc, rédacteur de la convention passée entre le marquis Scatisse et Carlo Grimaldi. La comparaison que nous avons pu faire de cette pièce avec une convention analogue, passée en 1337, entre le roi de France et Ayton d'Oria (V. Escrivain), ne nous a laissé aucun doute à cet égard.

ESTERQUER, fr. anc. v. a. (De l'ital. anc. *Stiracchiare*, étendre, étirer, tirer bien fort.) Étarquer. — « Esterquer, c'est-à-dire mettre les vergues au plus haut qu'elles pourront aller. » *Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVIIᵉ siècle, Arch. de la Mar.

'ΕΣΤΙΑ, gr. litt. mod. s. f. (Proprement : Foyer.) Champ de lumière de la bouche à feu. — V. Φογοῦ.

ESTIME, fr. s. f. (Du lat. *Æstimatio*, appréciation.) (Gr. mod. Λογαριασμός; esp. bas bret. *Estima;* esp. anc. *Fantasia;* ital. géno. *Estimo;* port. *Estimação;* basq. *Estimacioa;* angl. *Reckoning;* dan. *Gisning;* illyr. dalm. *Cjena* [Tchiena]; rus. Счисленie (*Stchislénié*].) « Estime est une présomption et conjecture du chemin que le vaisseau peut avoir fait, et du parage où il se rencontre. » Guillet (1678). Le mot Estime est dans l'*Inventaire des mots*, etc., donné par le P. Fournier en 1643. — *Estimer* (gr. mod. Λογαριάζω; esp. port. *Estimar;* ital. *Estimare;* géno. *Estimâ;* bas bret. *Estimit*, *t* final sonnant; angl. *Reckon (to);* dan. *Gisse;* illyr. dalm. *Cjeniti* (Tchieniti); rus. Вести счисленie (*Vesti stchislénié*), c'est, selon la définition donnée par Romme (1792), « Apprécier le chemin d'un vaisseau ainsi que sa direction, et en conclure sa latitude et sa longitude. » — « Nous auons fait route au S.S.E. jusque à 5 heures du matin. J'ay fait par Estime, à la ditte route, 10 lieues à lad. heure. » *Journal de la route du vaiss.* le More (26 nov. 1688), par Ant. Fabre, pilote, p. 5; Ms. Arch. de la Mar.

ESTIMÉE, faute d'impression, pour Estivée, dans le passage suivant des *Statuts* de l'ordre de Saint-Jean de Hierusalem (1603), tit. XX, art. 92, cité par J. Baudoin, t. II, p. 267 de l'*Hist. de Malte :* « Item, qu'en esté les galères estant au port, il y en ait une toujours bien armée et pourvue de toutes choses qui seront nécessaires à la garder, et en oustre vne autre bien Estimée (*sic*) et fournie d'eau, de biscuit et autres provisions; laquelle galère soit toujours preste à faire le palement » (à mettre les rames dehors pour voguer), « et à démarer promptement du port. »

ESTINGAR, port. v. a. (? Du lat. *Stringere*, étreindre, serrer; ou d'*Exstinguere*, éteindre, et par extension : supprimer.) Carguer. — *Estingue*, s. m. Cargue. — C'est à tort que Constancio (1837) prête à *Estingar* les sens d'Amener et de ferler la voile. Carguer, Ferler et Amener sont trois opérations différentes, et qu'il ne faut pas confondre.

ESTINGUI, lasc. s. (Du port. *Estingue.* [V.]) Cargue, Cargue-fonds. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 11, art. *Brail* de son *Engl. and hindoost. naval. Dict.* (1813), écrit : *Jstingee.* — *Estingui carna*, v. a. (*Carna*, faire.) (Proprement : Faire la Cargue.) Carguer. — *Estingui bora moura !* Lève l'amure de grand'voile ! (V. Moura.) — *Estingui bora sair !* Cargue la grand'voile ! (V. Saïr.) — *Estingui gossi moura !* Lève l'amure de la brigantine ! (V. Gossi Moura.) — *Estingui trinquette moura ar damane !* Lève le lof de misaine !

ESTIVA, cat. s. f. Cale. (V. Stiva.) En espagnol, *Estiva* désigne l'arrimage et l'action d'arrimer. Dans cette seconde acception, *Estiva* a pour synonyme *Estivaje.* — *Estivador*, s. m. Arrimeur. — *Estivar*, v. a. Arrimer. — *Estivarse*, v. r. fig. S'Arrimer, se ranger le plus convenablement possible, dans un espace relativement étroit.

ESTIVE, fr. prov. s. f. (De l'ital. *Stiva.* [V.]) Nom donné à l'état d'équilibre où est un navire, quand le chargement de tout ce qui entre dans sa cale, et l'arrangement ou arrimage de tous les autres poids, sont assez bien faits pour que le navire ne penche ni d'un côté ni de l'autre. « Mettre la galère en Estive, c'est la mettre en assiette; la mettre hors d'Estive, c'est lui oster son juste contrepoids. » Guillet (1678). — Dans ses piquantes *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, in-8°, 1807), notre ami Charles Nodier s'éleva contre la locution : « Mettre une galère en Estive, » que l'Académie avait empruntée au vocabulaire des comites; il dit que cette phrase est bizarre, ajoutant : « Le terme françois est Lestive. La Lestive est aux bâtiments à rames forcées ce que l'arrimage est aux bâtiments à voiles. » Les comites provençaux, l'usage et l'Académie avaient raison contre le savant et ingénieux critique. De ce que la *Stiva* ou *Estive* est un état qui tient au bon arrimage, au bon lestage du navire, il ne s'ensuit pas qu'*Estive* et *Lester* soient deux mots procédant des mêmes racines; l'un vient de *Stare*, être debout, en équilibre; l'autre, de l'angl.-sax. *Hlæstan*, charger. Quant à l'expression : « Bâtiments à rames forcées, » employée par Nodier, elle n'est point acceptable. Parce que les rameurs étaient forçats, c'est-à-dire forcés de ramer sur les galères du Roi en vertu de jugements qui les contraignaient à expier ainsi certains crimes, les bâtiments à rames n'étaient pas plus à rames forcées que la première embarcation venue. Sur toutes rames il faut faire effort si l'on veut produire l'effet désiré, qui est de pousser en avant ou entraîner le navire. — Par extension du sens primitif, on donna à *Estive* le sens de Fond de cale, confondant ainsi l'équilibre et l'emplacement des poids qui concourent à établir cet équilibre. Estive pour : Fond de cale, se trouve dans les *Noms des vents de l'Océan et de la Méditerranée*, etc., Ms du XVIIᵉ siècle, n° 10 de notre Bibl. particulière. — *Estiver*, v. a. Arrimer, Mettre en Estive, Faire ou Charger la cale d'un navire.

ESTOIRE, s. f. Forme française du lat. *Storium* (V.) ou *Exstolium.* (V.) Flotte. — « En cel termine, müt vns Estoires de Flandres par mer, con mult grant plenté de bonnes gens armée. » G. de Ville-Hardouin (an. 1202), fol. 19. — « Il fu enuoyés en Surie en message, en une des nés de l'Estoire. » Id. — « Mais quant ce feu fait si ne fu pas l'Estoire paiée a moittiee de ce que len leur auoit promis. Et ceulx qui auoient paie dirent aux maronniers qu'ilz les passaissent, les Veniciens dirent qu'ils auroient ainchoiz toute leur conuenance. » Fol. 235, col. 1, lig. 9. *Voy. outre-mer*, Ms. XIVᵉ siècle, Bibl. de Genève.

ESTOL, cat. anc. s. m. (Comme le bas lat. *Exstolium* [V.], du gr. Στόλος. [V.]) Flotte. — « Com los sarrachins vaeren les veles en mar, cuydarense que fos altre Estol, qui vengues en ajuda al senyor Rey Darago. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 59. — « Lestol de nostra liga... — De tant Estol... los dos Estols. » Joh. Pujol, *Llepante*, poëme inédit (Ms. appart. à M. J. Tastu), strophes 43, 64, 172. — V. Desarborrar, Stol, Tersol.

ESTOLIUM, bas lat. s. n. (Variante de *Stolium.* [V.]) Flotte.

ESTOLUM, bas lat. s. n. (Variante de *Stolus.* [V.]) Flotte. — « Quando nostrum Estolum exiit, eum imperamus ut non tangant aliquem de vestra gente. » *Lettre du soudan aux Pisans*, citée par D. Carpentier. T. II, col. 288.

ESTOPA, port. anc. esp. s. f. (Du lat. *Stupa.*) Étoupe. — «... Que echarà luego la Estopa fuera... » Th. Cano, *Arte para fabricar... naos*, 1611, p. 32. (V. Breu, Costura, Darlado, Galera, Proveduria, Tonellada.) — *Estopadu*, esp. s. f. Quantité d'étoupe dont on garnit une voile, ou, comme disent nos marins, dont on Larde une voile qui doit servir à aveugler une voie d'eau. — *Estopear*, v. a. Calfater, larder une voile. — *Estopin*, s. Étoupille d'un canon. — *Estopon*, s. Cordon d'étoupe à calfater.

ESTOPEROL, esp. s. m. (? Du gr. Στύπος, tronc, grosse branche.) Gros clou à tête ronde. — V. Estoupperol, Provedura, Stoperol.

ESTOPPE, fr. anc. s. f. (De *Stopa.*) Étoupe. — V. Brûlot.

ESTOR KHANA, lasc. s. (*Estor*, de l'angl. *Store.* [V.]) Soute aux provisions. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 98 de son *Engl. and hindoost. naval Diction.* (1813), écrit : « *Istor khanu.* » — V. Khana.

ESTORÉE, vieux fr. s. f. (De la même origine qu'*Exstolium.* [V.]) Flotte. — « Le roy d'Angleterre avoit fait appareiller une grande Estorée de nefs à un sien port... » *Chron. de Flandres*, chap. 82, citée par du Cange.

ESTOREMENT, vieux fr. s. m. (*D'Estorer.* [V.]) Équipement, Armement, Approvisionnement d'un navire. — « Ceu q'est chargé en nef au lops de l'Estorement de la nef ne doit paier negune costume; ne li portages don malinaux aussi. » *Coutume d'Oleron* (1340). (Ce qui est chargé sur le navire pour l'équipement dudit navire ne doit payer aucun droit; les pacotilles des matelots non plus.) M. Pardessus a traduit : *au lops* par : en guise, en façon; ce n'est pas le sens de ces deux mots. *Lops* est une contraction de l'art. *Le* et de *ops*, francisation du lat. *Opus*, besoin. *Au lops*, pour le besoin du...

ESTORER, vieux fr. v. a. (Du lat. *Instaurare*, préparer, disposer.) Équiper. — « ... Supposé que les vaisseaux soyent Estorés aux frais d'iceluy conte... » *Décision de Charles V*, sur un procès entre l'amiral Jean de Vienne et Jean d'Artois, comte d'Eu; 30 août 1377. Fontanon, Recueil d'édits, t. III, p. 10. — V. Estornamentum.

ESTORNAMENTUM NAVIS, bas lat. s. n. (Du lat. *Instaurare*, préparer.) Armement, Approvisionnement, Équipement d'un navire. — ...« Vel si non placeat domino Regi solvere ejus pecuniam; quod saltem domini comiti tradat unam de navibus suis cum Estornamento ejus. » Charte de 1256; t. III, *Histor. occit.*, col. 522.

ESTOUINE, vieux fr. normand, s. f. (De l'ital. *Stuchio*, *Stuccio*; esp. *Estuche*, étui.) (Nom de l'étui, transporté à la voile qu'il renfermait et abritait, quand elle ne fonctionnait pas.) Bonnette en étui. (V.) — L'Encyclopédie (1785), le seul des dictionnaires français qui ait recueilli ce mot, écrit : *Étouine*, p. 269, t. II. Roding, dans son *Französisch-deutscher Index* (1798), copie l'Encyclopédie, p. 62, art. *Bonnettes*, et p. 174, art. *Étouines*.

ESTOUPE, fr. anc. s. f. (Variante d'*Estope* ou *Estoppe.* [V.]) Étoupe. — V. Corderie, Refudio.

ESTOUPILLON, fr. anc. s. m. Vieille étoupe, étoupe de rebut. — « J'ai veu par vostre lettre le prix auquel a esté (*sic*) vendu le cordage et les Estoupillons qui estoient dans les magazins; prenez bien garde que les ventes de vieilles marchandises qui se font tournent entièrement au profit de Sa Majesté. » *Seignelay à Le Vasseur*, 17 août 1681. *Ordres du Roy*, vol. LI, p. 295 v°. Ms. Arch. de la Mar.

ÉTOUPIN, fr. anc. s. m. Paquet de vieille étoupe servant de bourre au canon. On l'appelait aussi Valet, nom qui a fait oublier l'autre.

ESTOUPPEROL, vieux fr. prov. s. m. (De l'ital. *Stopparuolo*, ou de l'esp. *Estoperol.* [V.]) Nom d'un gros clou à tête ronde. — V. Arondir, Stoperol, Stouperol.

ESTRAIL, ESTRAILLE, vieux fr. prov. s. m. (De l'ital. *Straglio.* [V.]) Étai. — « Six couronnes » (colonnes, pendeurs) « de bousset » (poulie. V. Bousset) « et l'Estrail. » *Estimat. faicte, par le seig. comte Pedro Navarre, de la nef du grand maître* (1525). — V. Branche d'Estraille, Sarsie.

ESTRAN, ESTRANC, fr. anc. s. m. (Corruption du flam. holl. *Strand.* [V.]) Rivage, bord de la mer. — « Le dernier coup qui a esté tiré » (dans des épreuves faites par Camelin) « a coupé la jambe à une fille de 13 ans, de Rozendal, petit village de là auprès, qui estoit sur l'Estranc, à plus de 5 ou 600 toises au delà du mantelet qui alloit sur le bord de la mer. » *Desclouzeaux à Seignelay*; Dunkerq., 30 janv. 1682; Ms. Arch. de la Mar., carton : *Ordonnateur de Dunkerque.* — Alex. Chichkoff recueillit le mot *Estran* dans son Dict. de marine fr.-russe (1795), l'empruntant à l'Encyclopédie méthodique (Marine) (1783) qui le définit : « Nom qu'on donne en quelques endroits à une côte plate et sablonneuse. » En 1687, Desroches avoit dit : « *Estran*, C'est ainsi que l'on parle en Picardie, dans le pays conquis et reconquis, pour dire une coste de la mer qui est plate et sablonneuse. » Aubin (1702) avait reproduit cet article de Desroches, qui manque à Guillet (1683).

ESTRANNIERE, ESTRAINNIERE, vieux fr. s. f. (De l'angl. *Streamer*, fait de l'anglo-sax. *Stream*, courant.) Flamme. — « Là estoient encore sur ces masts les Estrennieres armoyées, ensegivées (*sic*) » (ornées) « de leurs enseignes » (*insignia*, marques, blasons), « qui baulioient au vent, et ventiloient et fretilloient. » Froissart, *Chron.*, liv. 1[er], part. II[e], chap. 3 (an. 1350). — « Si avoient dessus leurs masts grands Estrannières à manière de pennons, armoyées des armes de Castille, si grands et si longs que les bouts bien souvent en frappoient en la mer... » Id., ib., ch. 341 (an. 1372).

ESTRAPADE, fr. anc. s. f. (Selon Caseneuve et Ménage, de l'all. *Strafe*, châtiment. *Strafe*, au sentiment de ces deux philologues, aurait fait l'ital. *Strappata*, d'où notre *Estrapade. Strappare* signifie : Arracher, déchirer en arrachant; et il nous semblerait plus simple de le faire venir du lat. *Extirpare*, que d'un mot germain qui exprime seulement l'idée de Punir. Il est, au reste, une étymologie qui nous plairait davantage. Le gr. Στρέφω signifie : Tordre, luxer, et par extension : Torturer. La *Strappata* tordait les bras du patient, lesquels étaient attachés derrière son dos avec une corde, faite pour l'enlever et le laisser retomber, non pas à terre,

mais à quelques pieds de terre, avec une secousse qui luxait les bras et les arrachait. *Strappata*, fait de Στρέφω ou du verbal Στρεπτέον, serait fort naturel. Quant à *Strafe*, comment serait-il descendu en Italie, et à quelle époque? Ménage n'a pas examiné cette question. *Strafe* [suéd. *Straff;* dan. *Straf;* isl. *Straff, Ströffun*] n'a aucun analogue dans l'anglo-saxon, et nous ne savons pas son origine; peut-être est-elle dans Στρέφω.) Cale. (V.) — « ... Défendre mesme à la patronne » (la galère patronne, la seconde des galères) « de prendre le vent à la capitane à moins de tourmente ou de chasse. Tout comite qui feroit le contraire, sera chastié de trois Estrapades de corde » (peut-être est-ce de la Cale sèche qu'il est question ici) « ou d'avantage, si ledit général le trouve bon. » *Stat. de l'ord. de Saint-Jean de Hierus.* (1603), tit. XX, art. 47; *apud* Baudoin, t. II, p. 267.

ESTRAPONTIN, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Strapontο*, qui désigne une sorte de matelas, de paillasse [bas lat. *Strapontα, Strapodium;* ? du lat. *Stramen*, paille.) Au XVIIe siècle, ce mot était un synonyme de Hamac. On le voit dans Aubin (1702).

ESTRAQUE, fr. anc. s. f. (De l'angl. *Straggle*, s'écarter, s'éloigner [angl.-sax. *Stræggan*.]) « C'est la distance d'une préceinte à l'autre. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

ESTRAVE, fr. anc. s. f. (Corruption d'*Estable*. [V.]) Étrave. — Le P. René François (1621), Cleirac (1634), Oudin (1660) et Desroches (1687), donnent cette variante, négligée par Guillet (1678-1683) et par Aubin (1702). — V. Estambor.

ESTRECHO, esp. s. m. (Du lat. *Strictus*, étroit.) Détroit. — V. Arrimarse, Garganta.

ESTREITO, port. s. m. (Variante de *Streito* [V.] [lat. *Strictus*, étroit].) Détroit. — « Tolhendo a navegação das nàos, que vinham da India pera o Estreito com especearias ... » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 7. — « Avendo respeito que Ptolemeu pos toda a costa, que se contem das portas do Estreito. » *Roteiro de Dom Joham de Castro*, 31 décembre 1540.

ESTREM, vieux fr. s. m. (Étymol. incert.) Dans les vers suivants du *Roman de Brut* par Wace, ce mot désigne peut-être l'Étai du mât:

« Donc vaissiés ancres lever,
Estrems traire, hobens fermer. »

(Vous auriez vu alors lever les ancres, roidir les étais. [*Estrem* peut être une forme du mot qui a donné à l'esp. *Estrinque*, étay (d'*Estribar*, étayer)], raffermir ou rider les haubans.) Peut-être cependant *Estrem* est-il une francisation de l'esp. Estrenque. (V.) Lever les ancres et rentrer les câbles dans le navire, sont deux choses qui se succèdent naturellement l'une à l'autre.

ESTRENA, cat. anc. s. f. (Du lat. *Strena*, de *Strenuus*, courageux; la *Strena* était une récompense accordée aux soldats qui avaient fait acte de bravoure.) Étrenne, présent qu'offraient, au Moyen Age, les maîtres des navires marchands aux capitaines des bâtiments de guerre amis qu'ils rencontraient, pour se les rendre favorables et acheter leur concours, dans le cas où ils auraient à réclamer leur assistance contre l'ennemi. — « Si lo senyor de la nau ò leny se encontrará ab lenys armats qui no sien de ennemichs, è ell los vol donar Estrena è refrescament; si en la nau ha mercaders, ell los ho deu dir è demanar si ells ho volen los mercaders; è lo senyor de la nau ho deu dir è fer ab consell de tots aquells, qui desus son dits (los panesos, lo notxer e los proers). » *Consulat de la mer*, chap. 185, édit. Pardessus.

ESTRENQUE, esp. s. m. (De l'angl. *String*, petite corde [anglo-sax. *Stræng, String;* isl. *Strengr;* ital. *Striga*, lacet; (lat. *Stringere*, étreindre, serrer)].) Gros câble fait de jonc ou de sparton. Oudin (1660). — On appelle quelquefois ainsi le palan d'étai; mais dans ce cas on écrit préférablement *Estrinque*, qui paraît fait d'*Estribar*, appuyer (bas lat. *Strepa*, étrier; de l'anglo-sax. *Streow*, marchepied, lit).

ESTREPADA, esp. s. f. (Du bas lat. *Strepare* pour *Exstirpare*, arracher, d'où le vieux fr. *Esterper*.) Les marins espagnols désignent par ce mot: 1° l'effort simultané que font plusieurs hommes pour haler sur un cordage, pour nager vigoureusement dans une embarcation, ou pour faire toute autre manœuvre de force; 2° la portion dont est tiré le cordage sur lequel les hommes ont fait cet effort; 3° la vitesse acquise par un navire, ce qu'en France on appelle son Erre.

ESTRIBOR, esp. s. m. (Du vieux fr.: *Estribord*.) Tribord. — V. Viento de Rebis.

ESTRIBORD, fr. anc. s. m. (De l'isl. *Styri-bord*, côté du gouvernail.) Tribord. — « Basbord, c'est le bord du navire qui est à gauche. L'opposite est Estribord, comme si vous disiez: Dextrebord. » Estribord désigne en effet le côté dextre ou droit, mais Nicot (1606), à qui nous empruntons le passage que nous venons de citer, eut tort de penser qu'*Estri* fût une corruption de *Dextri*. Nous avons amplement démontré, p. 181 et suivantes, t. 1er de notre *Archéol. nav.*, que Dextribord, imaginé par les savants, n'est point l'origine de *Stribord* ou de *Styr-bord*. — V. Tribord.

ESTRIBORDO, port. s. f. (Du fr. *Estribord*. [V.]) Tribord. — « A 25 de janeiro de 1541, amanhecendo, foi o vento nordeste; governamos alloeste, em saindo o sol » (au lever du soleil) « vimos terra polla banda Destribordo. » *Roteiro de D. Joh. de Castro*, 25 janv. 1541. — V. Prolongar.

ESTRINQUE, esp. port. s. m. (V. Estranque.) Étai. — — « Os cordoeiros em fazer guindarezas, Estrinques e cabres. » Azurara, chap. 29, fol. 89. — *Aparejo de Estrinque*, Palan d'étai, Candelette.

ESTRION, vieux fr. s. m. Probablement pour Étrier. — « Plus, 5 Estrions pour lesdits sacs » (de perriers), « paisant (*sic*) 25 liv., à 5 s. la liv.... 5 liv. 10 s. » *Compte des dépenses faites pour la galère Dornano* (nov. 1641), Ms. Arch. de la Mar., fol. 3. Ces Estrions paraissent avoir été des bandes de fer entourant le pied des tacqs, et s'attachant à l'apostis pour consolider ces porte-perriers. Plus tard, on remplaça les Estrions par des fers traversant l'apostis et le pied du tacq.

ESTRO DAOU MAOUTOUN, provenç. s. m. Estrope du Mouton. Il y a deux estropes qui portent ce nom; l'une est capelée à l'extrémité du car (V.), et porte une cosse qui descend en dessous du car regardant le pont ou la quille du navire; l'autre est fixée au pied du mât. (V. Mouton.) — *Estro de trosso*, Estrope de la drosse de racage.

ESTROBO, ESTROVO, esp. s. m. (Du gr. Στρόφος.) Estrope. — « Tomense dos Estrobos, y pongase uno en el mastelero por cima del racamento, y cerca de el ... » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 43.

ESTROBELLON, vieux fr. s. m. (Du gr. Στρόβος, tourbillon). Tourmente, Tourbillon.

— « En un batelet est entrés
Si a deux avirons cobrés (pris)

Si vait nagant par cele mer;
Mais quant il cuide retorner,
Un Estrobellons le souprent,
Qui lui survient soudainement. »
Roman de Partonopeus de Blois (XIIIe siècle), vers 7611.

Ni du Cange ni D. Carpentier n'ont recueilli ce mot.

ESTROC, vieux fr. provenç. s. m. (Corruption d'*Estrope.* [V.]) Estrope de rame. — « Plus, cinquante-quatre Estroc de rames. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661), Ms. n° 3, Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube. — On a dit aussi et plus mal encore : *Astroq.* (V.)

ESTROIT, vieux fr. s. m. (Du lat. *Strictus.*) Détroit. — « Et tant que touche les droicts et rolles Dauleron » (d'Oleron) « qui fut vne ordonnance anciennement faicte des mariniers marchans et autres, ayant à faire par la mer Oceane depuis lestroit de Roussie » (le Sund) « jusques à lestroit de Gebaltal » (Gibraltar)... » Ant. de Conflans, les *Faits de la marine et navigaiges* (1515 à 1522.) — « Puys lui demanda quelle cause luy sembloyt estre de cestuy espouentable fortunal, et si les mers adiacentes dycelle isle estoyent ainsi ordinairement subiectes a tempeste; comme, en la mer Oceane, sont les ratz de Sanmaieu » (Saint-Matthieu), « Maumusson, et, en la mer Méditerranée, le gouffre » (golfe) « de Satalie, Montargentan, Plombin, Capo Melio en Laconie, lestroict de Gilbathar, le far de Messine, et autres. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 25.

ESTROPE, fr. s. f. (De l'ital. *Stroppo.*) (Gr. anc. Τροπός, Τροπωτήρ; gr. vulg. Σκουλαρίκι; bas lat. *Strophus*, *Stropus*; esp. *Estrobo*, *Estrovo*; port. *Estropo*; provenç. *Estro*, *Estroc*; ital. *Stroppo*; géno. *Strœppu*; vénit. *Stropo*; angl.-sax. angl. holl. dan. *Strop*; all. suéd. *Skopp*; rus. Стропъ [*Strope*]; ar. côte N. d'Afr. *Stropa*; bas bret. *Estropi*, *Strôb*; lasc. *Arsa*; val. bulg. serbe, *Gouja.*) Anneau de corde plus ou moins grand, dont on se sert pour entourer une poulie, une cosse, un margouillet, un aviron, etc. L'Estrope de l'aviron (Gr. mod. Ἐπικωπητήρ; angl.-sax. *Arwiðe*; isl. *Hamla*, *Höenlnband*; dan. *Aarestrop*; vénit. *Mussello*; turc, *Qaïch*; rus. Стропка для весла [*Stropka dlia vesla*]; groënl. *Eputserbick*; fr. anc. *Astroq*, *Estroc*) est quelquefois une lanière ou une corde de cuir, quelquefois un lien de jonc ou de branches déliées de bouleau. — *Estroper* (Gr. mod. Κάμνω σκουλαρίκι [*Kamnô skoulariki*]; rus. Сдѣлать стропъ [*Sdélate strope*]; basq. vulg. *Estropa*; bas bret. *Estropi*), c'est garnir d'une Estrope l'objet qu'elle doit entourer.

ESTROUIL, fr. anc. s. m. Tolet d'aviron. Cette singulière forme du mot : Scalme, que nous avons vu corrompu en Escaume et Escôme, se trouve dans le Dict. esp.-fr. d'Oudin (1660), art. *Escalamo.* Nous ne l'avons jamais rencontrée ailleurs.

ESTROVO, esp. anc. s. m. (Variante d'*Estrobo.* [V.]) Estrope. — V. Passarino.

ESTRUMAN, vieux fr. s. m. (Variante d'*Esturman.* [V.]) Timonier, Pilote. — « Edward, de par la grâce de Dieu Roy d'Engleterre, sire d'Irlande et ducs da Aquitayne, a Estrumants et à ses autres bons gens de mer, salus. » *Lettre d'Edouard Ier aux gens de mer de Bayonne*, datée d'Alberconewey, 23 fév. 1295. Docum. inédits sur l'hist. de France; *Lettres de Rois*, etc., t. 1er, p. 410.

ESTRUMIAU. Variante d'*Estruman*, ou mauvaise leçon de manuscrit qui se trouve, vers 2179 du *Roman d'Eustache le Moine* par Adam le Roi.

ESTRUPADA, port. s. f. (Du lat. *Strepitus*, bruit, éclat, retentissement.) Bouffée de vent, Coup de vent. — « .. Que elle se hia lançar da outra banda da ilha, por ser abrigada daquelle vento, e como passasse aquella Estrupada, se veria pera elle. » *Comment. Dalboq.*, part. 1re, chap. 64.

ESTURMAN, vieux fr. s. m. (De l'angl. *Stur-man*, homme du gouvernail.) Timonier, Pilote.

— « N'i trouverez ne nef ne pont,
E Esturmans et nefs faudront...
Li eveske ki fu del Mans,
Od mariniers, od Esturmans
Fit trente nés appareillier. »
WACE, *Roman de Rou.*

L'auteur du *Glossaire de la langue romane*, Roquefort, dit : « *Esturmans*, vaisseaux, navires. » C'est là assurément une étrange erreur. Les cinq vers du *Roman de Rou* que nous venons de citer se doivent traduire ainsi : « Vous n'y trouverez ni navire ni pont, et les pilotes vous manqueront comme les nefs.... L'évêque du Mans fit armer trente nefs de mariniers et de pilotes. »

— « Esturmans n'y porent aidier. »
WACE, *Roman de Brut.*

— V. Esterman, Estruman, Estrumiau.

ESUESTE, esp. s. (Contract. d'*Este* [V.] et de *Sudeste.*) Est-Sud-Est, que les marins français prononcent *Ésuèt.* — « Despues vento leste... y tomo el camino al lesueste, y despues a sursueste... » *Primer viage de Colon*, sabado 5 de enero.

ESVEHIDOR, cat. s. m. — « Esuehidores deuen hauer cò que lalmirall los prometrà, ò L besants ò c ò x; è açó deuen tenir tots aquella de la nau per ferm. » *Stat. du XIVe siècle, sur les armements en course*, chap. 21, édit. Pardessus. Le chap. 13 dit : — « Mas tot çò que l'almirall los prometrà » (aux hommes d'armes) « per Esuahir ò per muntar, ò per fer armes, los deu donar els è lo capità. » Le sens de cette phrase ne laisse aucun doute sur la signification du mot *Esvahir*, que la loi elle-même nous présente comme un synonyme de Monter à l'abordage (Muntar). Les *Esvehidoros*, ou mieux *Esvahidores*, étaient des hommes d'armes qui, au moment de l'abordage, passaient du navire où ils étaient embarqués sur le navire ennemi. D'où viennent les mots *Esvahir*, *Esvahidor?* Il nous semble qu'il est tout naturel de les rapporter à *Vadere*, aller, et *E*, de. Aller hors du navire dans un autre, c'était *Esvahir.* La forme *es* ne nous semble pas permettre de voir une analogie directe entre *Esvahir* et *Envahir*, quoique le sens rapproche beaucoup ces deux mots.

'ΕΣΧΑΡΕΥΣ, gr. anc. s. m. (De 'Εσχάρα, foyer, lieu où était le foyer.) Celui qui veillait au foyer dans un vaisseau, dit le Dict. gr.-fr. de MM. Planche, Vendel-Heyl et Alex. Pillon. L'Eschareus était-il chargé des sacrifices à bord, et entretenait-il le feu sacré, pour qu'à chaque instant du jour ou de la nuit on pût sacrifier à Neptune, à Thétis et aux autres divinités de la mer? Ou bien n'était-ce qu'un simple Cuisinier ou Coq du navire, comme pourrait le faire croire un texte rapporté par Suidas? C'est ce que nous ne sommes pas en mesure de décider. Bechi (*Nautica antica*, Florence, 1785) n'ose pas plus se prononcer que nous. Lazare Baïf (*de Re navali*, Paris, 1536), qui nomme l'Eschareus d'après Pollux, se contenta de dire : « *Imperat foco.* »

'ΕΣΧΑΡΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De 'Εσχάρα, dans le sens de base.) Chantiers ou Cale de construction. — V. 'Επίνειον.

ÉTABLE, fr. anc. s. f. (Pour *Estable.* [V.]) — « Étable ou Étrave. S'aborder de Franc-Étable : c'est lorsque deux Galères ou deux Vaisseaux s'approchent en droitture pour

s'enfoncer par leurs éperons. Le contraire est de s'aborder en belle ou debout au corps, c'est-à-dire par les flancs.» Guillet (1683).

ÉTAGLE, ÉTAGUE, fr. anc. s. f. (Variante d'*Hutague*. [V.]) Itague.

ÉTAI, fr. s. m. (Contraction d'*Estay*. [V.]) (Gr. litt. Τέρθρον; gr. vulg. Στάντζο; cat. anc. *Strayl;* ital. *Stascio, Statio, Straglio;* esp. *Estay;* port. *Estay, Estae, Ostae;* basq. vulg. *Estaïa;* bas bret. *Staé;* angl. *Staye, Stay;* all. holl. dan. suéd. *Stag;* rus. Штагъ [*Chtâke*]; illyr. dalm. *Straglio;* ar. côte N. d'Afr. *Stradjo;* serb. val. *Bournak;* lasc. *Savage;* mal. *Tambirang;* fr. anc. *Estrail, Esté, Estay, Estail.*) Nom d'un cordage qui, passé en collier autour de la tête d'un mât, va se fixer par son extrémité inférieure sur le pont ou derrière un autre mât. Il fortifie le mât contre les mouvements que fait le navire de l'avant à l'arrière, et c'est pour cela qu'il est dans le plan vertical qu'on peut supposer passant par la quille. Chaque mât a un, quelquefois deux Étais. Le second Étai reçoit le nom de Faux-Étai. — L'Étai est d'un usage aussi ancien que le hauban, et l'on peut dire: que le mât. Les monuments venus jusqu'à nous de la plus haute antiquité nous montrent le mât soutenu à l'avant et quelquefois à l'arrière par un Étai de corde. Les peintures des tombeaux égyptiens font voir des navires pourvus d'Étais. Nous les avons alléguées et reproduites dans notre *Archéol. nav.*, Mémoire n° 1, *Sur les navires des Égyptiens.*

ÉTALER, fr. v. a. (Contraction d'*Estaler*. [V.]) (Gr. mod. Βαστάζω εἰς τὴν θαλάσσαν [*Vastaxô i-s ti-n salassa-n*]; bas bret. *Étali;* basq. *Etala.*) On dit d'un navire qu'il Étale le vent ou la marée, lorsque, par un moyen quelconque, il peut résister à l'effort de la marée ou du vent. Parfois la force du vent balance celle du courant; le navire Étale alors contre le courant avec l'aide du vent; d'autres fois c'est le contraire. Souvent on n'a la possibilité d'Étaler qu'en mouillant une ou plusieurs ancres. *Étaler le...* ou *la* est une locution mauvaise qui a prévalu; c'est *Étaler contre le...* ou *contre la...* qui est la véritable locution. Au reste, la corruption est ancienne; elle est consacrée, mais non justifiée, par tous les dictionnaires du XVIIe siècle. — On dit de la marée qu'elle est *Étale,* lorsqu'ayant cessé de monter elle ne commence pas encore à descendre. Elle est alors au repos, stationnaire. (Ital. *Stanco;* angl. *High.*)

ÉTALINGUER, fr. v. a. (De *Talinguer*. [V.]) (Gr. mod. Δένω τὴν γουμένιαν εἰς τὴν ἄγκυραν [*Denô ti-n gouména-n i-s ti-n anghira-n*]; basq. vulg. *Étalingga;* basq. litt. *Aingura lotu,* ou *Estutu;* bas bret. *Étalingi;* esp. *Entalinguar;* port. *Talingar;* ital. *Annodare una gomena* ou *gomona;* géno. *Fâ l'œggio a sigaa;* angl. *Chuch* (*to*) *the cable;* all. *Das ankertau in den ankerring stichen;* holl. *Het touw in den ring strikken;* dan. *Stikke tonget i et anker;* rus. Привязать канать къ якорю [*Priviatzate kanate ke iakoriou*]; ar. côte N. d'Afr. *Arbèt gouména;* lasc. *Malia band, hna.*) Nouer le câble à l'ancre, le grelin au grappin, l'orin à la bouée.

ÉTALINGURE, fr. s. f. (D'*Étalinguer*. [V.]) (Gr. mod. Δέσιμον τοῦ δακτυλίου [*Dessimo-n tou dactyliou*]; basq. vulg. *Etalinggura;* bas bret. *Etalingéür;* port. *Talingar;* esp. *Entalingadura;* port. *Malha;* ital. *Maglia, Annodamento;* angl. *Clinck of a cable;* all. *Ankerstich;* holl. *Ankersteek;* dan. *Ankerstik;* suéd. *Ankarstek;* rus. Смыкъ [*Chitke*]; hongr. *Hogonyhurok;* lasc. *Malia.*) Nœud coulant fait avec un câble, un grelin, une haussière, à l'anneau d'une ancre, d'un grappin, d'une bouée. — On disait autrefois *Entalingure, Talingure.*

ÉTAMBORGUS ou ÉTAMBORGUM, s. m. et n. Latinisation du fr. *Étambord,* et non *Étamborg,* comme le supposait le P. Charleval, jésuite, auteur d'un *Carmen* de 828 vers hexamètres, intitulé NAVIS, et publié à Rennes, in-12, en 1695. Voici les vers dans lesquels le poëte définit l'*Estambord* ou *Étambot,* déclarant, en homme qui ne connaissait point la langue de la marine, que ce mot fut adopté sans raison :

> « Intactæ, quæ restat adhuc pars ima, carinæ
> Huic faber infodiat triplex palmare foramen
> Fronte pari. In medio, quod se discrimine justo
> Inter utrumque aperit, trudat compactile tignum,
> Ingens, arrectum : Etamborgum nomine nautæ
> Armorici dicunt, nec sat rationis in illo;
> Sed quia cuique sua vox est, quæ congruit arti
> Vox sacrata usu, populoque ignota prophano. »

ÉTAMBOT, fr. s. m. (La plus ancienne forme de ce mot que nous trouvions est *Estambor* ou *Estambort;* il est donc naturel de croire qu'*Étambot* est un terme doublement corrompu, et que c'est du mot *Estambort* [V.] qu'il faut chercher l'étymologie pour connaître le sens primitif d'Étambot.) (Gr. mod. Κοράκιον, Ποδόσταμον φτέρτο; bas lat. *Etamborgus;* ital. *Roda di poppa, Rota di poppa, Ruota di poppa;* vénit. *Asta di poppa, Asta da pope, Asta da puppa, Cavo da pope, Chavo da pope, Cao da pope;* esp. *Roa de popa, Roda de popa, Codaste;* port. *Codaste, Cadaste;* fr. anc. *Estambot, Estambort, Pau;* provenç. *Rode de poupe; Capion de poupe;* géno. *Dritto de puppa;* malt. *Roto tal poppa;* illyr. dalm. *Karozzo od karmé;* angl.-sax. *Steor-stefn;* all. *Hinter-steven;* holl. *Agter-steven;* dan. *Agterstevn;* suéd. *Akterstäf;* angl. *Stern-post;* rus. Ахтеръ-штевень [*Akter-chtévène*], Старнпостъ [*Starnpost*]; basq. *Chocoilla, Tambora;* bas bret. *Estambout, Tambod;* mal. *Abâm-kamoudi, Bourit-an, Toukoh.*) — « Pièce de bois, droite et forte, qui, élevée à l'extrémité de la quille d'un vaisseau, termine l'arrière de sa carène et son plan diamétral.» Romme (1792). C'est à l'Étambot qu'est suspendu le gouvernail, par des gonds ou pentures de fer. L'Étambot, aussi bien que l'Étrave (V.), avait, au Moyen Age, dans la plupart des constructions, la forme arrondie d'une jante de roue, d'où lui venait son nom de *Roda* en Italie, en Espagne et en Provence. (V. la pièce marquée EE, EF, dans les figures qui accompagnent notre art. *Arcasse.*)

ÉTAMBRAI, fr. s. m. (Contraction d'*Estambraye*. [V.]) (Gr. mod. Τρύπα τοῦ καταρτίου [*Trypa tou katartiou*]; cat. *Foramente;* esp. cat. *Fogonadura;* ital. *Mastra;* vénit. *Fogonatura;* géno. *Ciave;* provenç. *Tcheminaye;* cors. *Pertuso dell' albero, del argano;* basq. vulg. *Tambèra;* bas bret. *Etambré, Estambret, Tambred;* angl. anc. *Patnas;* angl. mod. *Partner;* holl. *Visser;* dan. *Mastefisk;* suéd. *Mastfisk;* ar. côte N. d'Afr. *Kfell;* illyr. dalm. *Gosè od larbora;* rus. Партнерсъ [*Piartners*]; mal. *Abâm tiang, Toukoh;* chin. *Paô;* fr. anc. *Estambroy, Estambraye, Estambré, Étambraie.*)

ÉTAMINE, fr. s. f. Nom d'une étoffe de laine légère dont on se sert pour faire les pavillons; elle était déjà en usage au XIVe siècle, comme on l'a vu à l'art. *Estamenya.* (V.)

ÉTANCE, ÉTANÇON, fr. s. f. et m. (Contraction d'Estance et d'Estançon. [V.])

ÉTANCHE, fr. adj. (Contract. d'*Estanche* [V.], où la suppression de l'*s* étymologique est fort regrettable.) (Bas lat. *Stagnus;* ital. *Ristagnato;* esp. port. *Estanco;* port. *Estanque;* angl. *Tight;* rus. Плотной [*Plotnoïe*]; mal. *Iang tiada botior.*) Ce mot est dit pour : Étanché. Un navire est Étanche

quand il ne fait point d'eau, quand sa cale est sèche. Le bas bret. dit *Étanche*, comme le franç., auquel il a emprunté ce mot; il dit aussi : *Dizour* et *Stank*. — *Étancher*, v. a. (Bas lat. *Stagnare;* ital. *Ristagnare;* esp. port. *Estancar;* isl. *At ausa skip;* illyr. dalm. *Brod opliki;* rus. Законопатить течь въ кораблѣ [*Zakonopatite tetche ve korablé*], c'est épuiser, au moyen des pompes ou des écopes, le fond d'un navire qui fait eau; c'est boucher ou aveugler (V.) la voie ou les voies d'eau qui tendent à le remplir.

ÉTARQUER, fr. v. a. (Contract. d'*Estarquer* ou *Esterquer.* [V.]) (Gr. mod. Μπάξαρω [*Baxaró*]; lat. *Antennam in summo religare loco* [Sénèque, *Médée*]; bas bret. *Iterki.*) Tendre une voile bordée, en la hissant autant qu'on le peut. — V. Clef (de) en clan.

ÉTENDARD, fr. s. m. (Contraction d'*Estendart* [V.], fait du flam. *Standard*, issu de l'angl.-sax. *Standan*, en relation avec le lat. *Stare*, être debout.) Nom donné au pavillon des galères. (V. Enseigne.) La Réale avait son Étendard particulier, la Patronne avait le sien, les galères ordinaires en avaient un qui leur était commun. — « Monsieur de Manse » (cet officier était Chef d'escadre des galères, et avait été désigné, le 2 décembre 1679, pour commauder les huit galères destinées à prendre la mer aussitôt que celles du chevalier de Noailles seraient rentrées à Marseille; car le Roi avait résolu d'avoir toujours une escadre de galères à la mer), « estant necessaire de pourvoir à ce qui regarde la marque de commandement que vous porterez sur la galère que vous deuez monter, en attendant que j'aye expliqué mes intentions par un règlement sur tous les saluts de mes galères et des places étrangères, je vous fais cette lettre pour vous dire que vous arboriez mon Estendart de patronne sur ma galère *la Couronne*, que vous monterez, ainsy que le sr Ch. de Noailles, lieutenant général de mesd. galères, le porte. » *Lettre du Roy*, 22 décembre 1679; *Ordres du Roy* (*Galères*), vol. 1679, fol. 263.

ÉTERNUMENT, fr. s. m. (Du lat. *Sternumentum* [gr. Πταίρω, j'éternue].) — V. Πταρμός, Superstitions.

'ΕΤΕΡΟΣΤΟΜΟΣ, gr. adj. (De Στόμα, pointe, et d'Ἕτερος, l'autre.) Aigu d'un seul côté. Pollux dit que les Grecs se servaient de cet adjectif pour désigner l'ancre de fer qui n'avait qu'une patte et un bec, comme sont aujourd'hui les ancres de corps mort. — V. Ancre.

ETERZ, ar. côte N. d'Afr. v. Dériver.

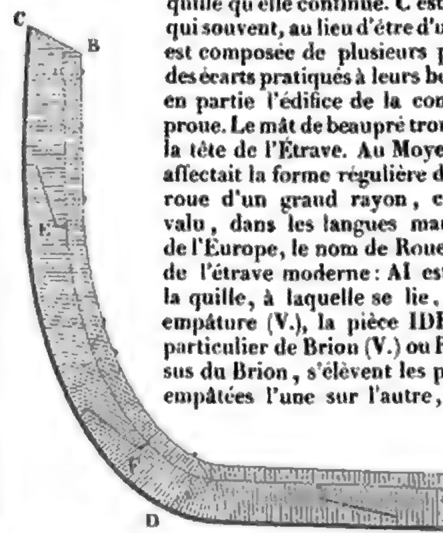
ETESIÆ, lat. s. m. plur. (Du gr. Ἔτος, année.) Vents étésiens ou réguliers, qui, à certaines époques périodiques et dans certains lieux, soufflent toujours de la même partie. — « Sunt Etesiæ spirantes ex omni parte eo tempore æstatis, quo Canis oritur. » Phavorinus. — Aulu-Gelle dit, liv. II, chap. 22, que les Étésies soufflent « alia, atque alia parte cœli. »

ÉTOILE DE LA MER, fr. anc. s. f. Nom qu'on donnait autrefois à l'étoile polaire. — V. Gardes.

'ΕΤΟΙΜΑΖΩ, gr. anc. et mod. v. a. (D'Ἑτοῖμος, prêt.) Parer. — Ἑτοίμασε σερβίτσια! (*Hétimassé servitsia!*) (Prépare les choses qui doivent servir.) Pare manœuvres! — Ἑτοιμάζω τὰ κουπία, Préparer les avirons, les Border. — V. Ἁρματόνω τὰ κουπία.

ÉTOUPE, fr. s. f. (Contraction d'*Estoupe.* [V.]) (Gr. anc. Στυππεῖον, Στύπη, Στύππη; gr. mod. Ἀχλιόστον, Στούπι; lat. *Stupa;* cat. *Stopa;* ital. *Stoppa*; géno. *Stuppa;* esp. port. *Estopa;* basq. vulg. *Estoupa;* basq. litt. *Amelua*, *Muloa;* ar. côte N. d'Afr. *Stoupa;* bas bret. *Stoup;* angl.-sax. *Cemb*, *Cemde* [Kemmb, Kemmde], *Tow;* angl. *Oakum;* illyr. dalm. *Zagrebnice;* val. Кілц [*Kilts*], Стѫпъ [*Stoupe*]; rus. Конопать [*Konopate*], Пакля [*Paklia*]; hongr. *Kócz* [Kôtz], *Csöpü* [Tcheupu].) Ce qui, du chanvre, reste dans les dents de l'instrument avec lequel on le peigne; ce que produisent un cordage ou les éléments tordus de ce cordage, lorsqu'on défait chacun de leurs fils. L'Étoupe sert à une foule d'usages sur un navire; elle est surtout employée par les calfats. Quand l'Étoupe provient de cordages goudronnés, elle reçoit le nom d'Étoupe noire (angl. *Tarred oakum*); elle s'appelle Étoupe blanche (angl. *White oakum*), lorsque le cordage qui la fournit n'est pas imbibé de goudron.

ÉTRAVE, fr. s. f. (Contraction d'*Estrave.* [V.]) (Angl.-sax. *Stefn*, *Frum-stemn;* isl. *Stefni*, *Hnifill;* dan. *Forstævn;* suéd. *Forstäf;* holl. *Steven*, *Voor-steven;* all. *Vorsteven;* angl. *Stem;* bas bret. *Staon;* rus. Штевень [*Chtevène*], Стемъ [*Stem*], Форштевень [*Forchtévène*]; gr. anc. Προεμβολίς; gr. vulg. Κοράκιον, Ποδόσταμον τῆς πλώρης; cat. *Roda de proa;* cors. *Rota di prua;* ital. *Roda di proa*, *Rota di proa;* *Ruota di prora;* napol. vénit. *Primo*, *Asta da prova*, *Astella*, *Chavo*, *Cao da prova*, *Cavo da prua;* esp. *Roda de proa*, *Roa de proa*, *Branque;* port. *Roda da proa;* géno. *Hunta de prura*, *Roea da prura;* malt. *Rota tal prua;* basq. *Branque*, *Etrava*, *Macuilla;* provenç. *Rode de proue*, *Atravè*, *Etravo*, *Capion de proue;* illyr. dalm. *Karozzo od provè;* fr. anc. *Estable*, *Estante*, *Estrave;* mal. *Alououan*, *Dionggor;* bas lat. *Floda*, *Roda*, *Rota.*) Nom d'une pièce de bois forte, recourbée en dedans, et plantée à l'extrémité antérieure et dans le plan de la quille qu'elle continue. C'est sur cette pièce, qui souvent, au lieu d'être d'un seul morceau, est composée de plusieurs pièces unies par des écarts pratiqués à leurs bouts, que repose en partie l'édifice de la construction de la proue. Le mât de beaupré trouve un appui sur la tête de l'Étrave. Au Moyen Age, l'Étrave affectait la forme régulière de la jante d'une roue d'un grand rayon, ce qui lui avait valu, dans les langues maritimes du midi de l'Europe, le nom de Roue. Voici la forme de l'étrave moderne : AI est l'extrémité de la quille, à laquelle se lie, par une longue empâture (V.), la pièce IDF, qui a le nom particulier de Brion (V.) ou Ringeot. Au-dessus du Brion, s'élèvent les pièces FE et EC, empâtées l'une sur l'autre, et la première sur le Brion. Ces pièces ont le nom de pièces d'étrave. L'assemblage de pièces fixées en dedans de l'étrave, de C en A, pour la consolider, sont ce qu'on nomme la Contre-étrave. — V. Rota, Roda, Rode.



ÊTRE, fr. v. auxil. (Contraction d'*Estre*. Nous ne croyons pas qu'*Estre* ait été fait de l'ital. *Essere*, lat. *Esse;* nous sommes porté à le dériver de *Stare*, comme l'*Estar* port. et esp.) Ce verbe entre dans un certain nombre de locutions familières aux marins. En voici quelques-unes : — *Être aux deux pacfis*, fr. anc. Être sous les basses voiles et les huniers. — Nous lisons, p. 85 d'une *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. : « *Pare le grand papefy*, et nous mettons à la cape. Mettre à la cape, c'est aller auec son grand papefy seulement. *Pare le papefy d'en haut*, et le hissons haut, pour voir si nous pouuons por-

ter nos deux papefis. Lorsque le navire les porte, on dit qu'il Est aux deux papefys. » (V. Papefi, Pacfi.) — *Être bord sur l'autre*, fr. anc. Louvoyer à petites bordées, ou en faisant des bords très-courts. — « Nous envoyâmes le sieur de Guitault donner avis à Marseille, à M. de Nantes et à M. le général des galères, de notre arrivée, afin qu'ils nous vinssent rejoindre, et demeurâmes Bord sur l'autre, attendant des nouvelles jusques au deuxième d'août, que, lassés de cet exercice, nous allâmes mouiller aux îles d'Hyères. » *Correspond. de Sourdis* (1636), t. 1[er], p. 51. — *Être de l'avant*, fr. v. n. Être devant, être en avant, par rapport à un autre. Cela se dit d'un ou de plusieurs vaisseaux qui, relativement à un ou à d'autres navires, occupe une place antérieure à ceux-ci. Dans une ligne de bataille, au plus près du vent, par exemple, le vaisseau qui marche le premier, qui tient la tête de la ligne, Est de l'avant par rapport à toute la flotte; le second Est de l'avant au troisième, qui l'est au quatrième, et ainsi de suite. Un navire qui est devant la proue d'un autre est dit Être de l'avant à (ou par rapport à) l'autre. — « Cependant, Monseigneur, comme on m'avait crié de main en main (V.) qu'il falloit que toute l'avant-garde forçast de voiles pour gagner le reste des ennemis, et que le second de Schorel qui m'avoit laissé me mettoit en liberté de combattre les vaisseaux qui estoient de son avant, j'eus à faire à un vaisseau de 70 canons et à un autre de la mesme force, qui, dès le commencement du combat, m'auoient agacé. Je les desemparay tous deux, et ils firent la mesme manœuvre que le premier. » *Rapport* du marquis de Villette-Mursay, sur le combat de Malaga; autogr. 25 août 1704; dossier du comte de Toulouse, Arch. de la Mar. (V. Matelot.) — *Être en ralingue*, Barbeïer, Ralinguer. — *Être à l'ancre*, fr. v. (Gr. anc. Ὁρμέω; lat. *In anchoris stare;* ital. *Essere all' ancora;* esp. *Ser sobre el ancla* ou *Sobre las anclas, Estar fondeado;* ital. *Essere all' ancora, Essere sori;* port. *Estar sobre ancora, Estar sobre ferro, Jazer sobra ancora;* vénit. *Esser à ferro;* angl.-sax. *Leggia vid akkéri;* all. *Vor anker liegen;* holl. *Ten anker leggen;* dan. *Ligge til ankers;* suéd. *Ligga för ankar;* angl. *Lie [to] at anchor, Ride [to] at anchor;* illyr. dalm. *Osidratti;* rus. Лежать на якорѣ [*Léjate na iakoré*], Стать на якорѣ [*State na iakoré*], Стоять на якорѣ [*Stoïate na iakoré*]; fr. provenç. *Être sur le fer.*) Être stable sur la mer au moyen d'une ou plusieurs ancres fixées au fond par leurs pattes. — *Être sur le fer*, fr. provenç., Être à l'ancre, être sur son ancre. — « Tous ces vaisseaux étoient sur le fer, et attendoient les galères du pape et les vaisseaux françois... » Vertot, Hist. de Malte (Pierre d'Aubusson, 1501, t. III, p. 202, édit. 1761.) (V. Fer.) — *Être sur les croisières*, fr. anc., Être dans le parage où l'on doit croiser. — « Quant à l'ordre que j'ay reçu du 12 septembre, qui parle du détachement du vaisseau *le Fort* avec deux autres, c'estoit supposé que nous fussions sur les croisières; mais comme à présent que la cause de cette croisière cesse par cette paix... » *Duquesne à Seignelay*, Scio-Milo, 8-24 octobre 1681; Ms. Arch. de la Mar.

ÉTRENNE, fr. s. f. V. Estrena.

ÉTROPE, fr. s. f. (Mauvaise orthographe et prononciation inadmissible d'Estrope [V.], dont l's ne saurait être supprimée sans contrevenir à l'étymologie.) — « Étrope ou herse de poulie est vne corde qui saisit une poulie, et la tient ferme en quelque endroit. » *Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar.

ΕΥΓΑΙΝΩ (*Efgainô*), gr. vulg. v. a. (Corrompu du gr. anc. Ἐκβαίνω. [V.]) Sortir d'un port. De la même racine sont faits Εὔγαλμα, s., Sortie, et Εὐγαλμός, nom par lequel on caractérise tout vent qui favorise la sortie des navires. Le vent de terre ou vent d'amont reçoit naturellement ce nom. — V. Ξεπορτίζω.

ΕΥΔΙΑ (*Efdia*), gr. anc. et mod. s. f. Calme. — V. Γαλήνη, Μπονάτσα.

ΕΥΔΙΑΙΟΣ, gr. anc. et mod. s. m. Trou pratiqué au fond d'une embarcation, pour vider l'eau qui s'y est amassée. On le bouche avec le tampon de bois que nous nommons: Nable. Nos marins appellent ce trou du nom de son bouchon, par une métonymie qui n'est pas très-rare. — Μποῦχα, est le synonyme vulgaire d'Εὐδίαιος.

EUH'ZAAM CHKOF, ar. côte N. d'Afr. s. Préceinte. (V. Chkof.) — *Euh'zaam tarseloun*, Bande de ris. (V. Tarseloun.)

ΕΥΚΑΙΡΟΣ (*Efkairo-s*), gr. litt. mod. s. m. (Du gr. anc.) (Proprement: Vide.) Lége. — V. Ξεφόρτωτος.

EUKHOUD, ar. côte N. d'Afr. s. Nœud.

EULE (EINE) **FANGEN**, all. v. a. (Proprement: Prendre un hibou. Nous ne devinons pas comment on a pu être amené à comparer à un hibou l'état des voiles qui s'appliquent sur le mât quand elles le masquent ou le coiffent.) Faire chapel.

ΕΥΝΗ, gr. anc. et mod. s. f. Prononcé *Éfni* par les Grecs modernes, qui ont repris ce terme à la langue maritime de leurs aïeux, pour l'appliquer au Grappin servant d'ancre à une barque. Dans le grec ancien, Εὐνή, qui signifiait: Lit, demeure, désignait poétiquement la pierre attachée à un câble dont, avant que l'ancre eût été inventée, on se servait pour fixer le navire sur une rade.

EUNI, turc, s. (Proprement: Le devant.) Avant, Proue. — V. Sadrulmerkèb.

ΕΥΡΟΣ, gr. s. m. Siroc; Vent du Sud-Est. (Tour des vents à Athènes.) Les dictionn. font de l'Euros le vent d'Est, mais c'est à tort. — V. Ἀπηλιώτης, Σιρῶκος.

EURUS, lat. s. m. (Du gr. Εὖρος. [V.]) Vent de Sud-Est, et d'Est selon quelques auteurs.

— « Tres Eurus ab alto
In brevia et syrtes urget, miserabile visu. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. 1[er], vers 116.

— « Vix septem convulsæ undis Euroque supersunt. »
Id., ib., v. 387.

ÉVAR, prononciation abusive du mot celte-breton *Éôr*, ou *Heôr*, ancre. — *Évar braz (sse)*, grande ancre, ancre de miséricorde; *Évar affourche*, Ancre d'affourche; *Évar touache*, Ancre de touée, ancre à jet; *an Évar chassé*, L'ancre chasse; *Béza* (que les matelots prononcent *Bézar*) *ann Évar*, Être à l'ancre; *Téoler ann Évar*, Jeter l'ancre.

EVEDZO (*Évédzeu*), hongr. s. (D'*Evező*, rame.) Rameur, Nageur. — V. Evező legény, Evezős, Hajó lapét-vonó.

ÉVENTER, fr. v. a. (D'*In ventum [ponere.]*) (Angl. *Fill [to]*; all. *Vollbrassen, Vollhalten;* dan. *Brase et seil fuldt;* rus. Прорвать парусъ [*Prorvate parouss*]; Наполнить парусъ [*Napolnite parouss*]; val. Întinde [a] пınzeле [*A intende pinzélé*]; bas bret. *Aveli, Lakaat en avel el lien;* ital. *Far portare, Dar vento ad una vela;* vénit. *Caricare una vela di vento.*) Mettre au vent. Disposer une voile de telle sorte qu'elle reçoive le vent sur sa face postérieure et qu'elle s'en remplisse, afin qu'elle serve à pousser le navire en avant.

EVEZÉS (*Évézéche*), hongr. s. Nage, Navigation à la rame. — *Evezni*, v. Nager, Naviguer, Ramer (V. Lapatozni.)

EVEZÖ (*Évèzeu*), hongr. s. Aviron, Rame. — *Evezo guzs' ragasztója* (Évèzeu gouj' ragastöïa) (*Guzs*, lien; *Ragasz*, fixe, annexe.) Tolet.) — *Evezo lapát* (Évèzeu lopate), *Lapát*, pelle; de *Lap*, plat, Pale de l'aviron. (V. Evezo szárnya.) — *Evezo lapátos hajó* (Évèzeu lopatoch *hoyô*.) (Proprement : Navire à pales d'aviron.) Bâtiment à rames, Bâtiment rapide à la rame. — *Evezo legény* (Évèzeu lèghègne). (*Legény*, jeune.) Proprement : Jeune homme rame.) Rameur, Nageur. (V. Evedzo.) — *Evezo szárnya* (Évèzeu sarnïo). (Szárnya, aile). (Aile de la rame.) Plat de l'aviron, Pale. (V. Evezo lapat.)

EVEZOS (*Évèzeuche*), hongr. s. Synonyme d'*Evedzo*. (V.)

ÉVITER, fr. v. a. (Du lat. *Vitare*.) (Gr. mod. Γυρίζω [*Ghirizô*]; ital. *Girare*; esp. *Aproar*, *Proar*; angl. *Swing (to)*; *Tend [to]*; basq. vulg. *Evita*; bas bret. *Éviti*; rus. Обращаться вокругъ якоря [*Obrachtchatsia vokrouke iakoria*]; mal. *Moudiouk*.) Tourner sa proue dans la direction du vent ou du courant, c'est, pour un vaisseau mouillé seulement par l'avant, Éviter au vent ou au courant, c'est-à-dire se préserver de l'effort que le vent ou le courant peuvent faire sur sa masse, frappée par le côté. L'action d'Éviter est l'Évitage.

ÉWAGE, vieux fr. s. m. poét. (Écrit quelquefois : *Évage*. De l'angl. *Hew*, couper [Angl.-sax. *Heawan*] et *Wage*, flot, mer [angl.-sax. *Wæg*]; proprement : Qui coupe l'onde.) Écumeur de mer, Pirate.

> — « Que il trespercieront les barges,
> Se il rencontrent les Éwages... »
> *Le Roman de Blanchandin*, Ms. Bibl. nat., n° 6987.
>
> — « N'osoit nus homs maindre as rivages,
> Por ullages et por Evages. »
> WACE, *Roman de Brut*.

(Nul homme n'osait demeurer (*manere*) sur les côtes, à cause des bannis [angl. *Out-law*, hors la loi] et des pirates.)

EXALOCH, cat. anc. s. (Forme de *Xaloch*, qu'on rapporte, comme l'ital. *Siroco*, non à *Syria*, bien que, par rapport à l'Italie, le vent désigné par ce nom vienne en effet de la Syrie, mais de l'ar. *Scharg* ou *Charq* [شرق], Orient.) Vent de Sud-Est. — « Quant veneh lo diumenge lo vent mudas en Exaloch, e dura tot aquelle dia. » *Chron. del Rey en Jacme*, chap. 5, *Pass. en ultr. mar.* — Le mot Axaloch, variante d'*Exaloch*, se lit dans l'*Atlas catal.* de 1375, Ms. Bibl. nat.; p. 14, 25, 47, de l'édition de ce document donnée par feu M. J. Tastu, on lit Exaloch et *Exeloch*.

EXAMIN, *n* sonnant. (Contraction des mots ital. *Issa-Ammaina* ou du français Hisse-Amène). Nom que les bateliers du Léman donnent à l'itague de la drisse de leurs antennes.

EXARCIA, cat. anc. bas lat. s. f. (Du bas gr. Ἀξάρτια. [V.]) Grèement, Cordage, Agrès; quelquefois : Amarre, Câble. — « O arbres, ò antenes, ò veles, ò alguna altre Exarcia, è per raó de qualque sia Exarcia, que la nau ò leny per fortuna de maltemps perdrà, etc. *Consulat de la mer*, chap. 20. — « E si per ventura la nau ò l'leny stava tant en lo viatge, que li sia mester » (qu'il soit nécessaire de lui) « donner lats (V.), ò que haya mester mes de Exarcia » (de gréement, d'agrès), « que la sua sia consumada tota ò partida... » *Ib.*, chap. 143. — « E si per ventura, stant aquell mal temps, à alguna de les naus ò lenys falrá Exarcia » (son amarre, son câble, manque ou casse), « è ir n'a sobre los altres è fer los ha dan, etc. » *Ib.*, chap. 158. — « E mentre feya adobar la nau, aquell fadri Roger anaua per la nau, e per la Exarcia, axi com si fos vn bogiot molt lleugerament. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 194. — « Item, fou pagat an » (*a en*) « Benit Bonshoms, Porter dell senyor Rey per traballs, per aquell sostenguts en fer inuentarj de la Exarcia que la dita galera s'emporta a Cullera » (a Colioure), «... vj. ss. vj din. » Fol. 75, *Livre des dépenses faictes pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. 2 Taula, Xarcia. — « Quod si forsan dictæ galeæ, vel ex eis aliqua, aut aliquæ perderentur, vel Exarciæ illarum... quod restitueremus valorem ipsarum cum Exarciis et apparatibus earumdem » (avec leurs agrès et apparaux). » *Charte d'Alfonse d'Arragon*, an. 1325, citée par Du Cange. — V. Alquitranus, Barqueiar, Canabus, Desormeiar, Sagola, Surgir, Xarcia.

EXARCIAT, cat. anc. adj. (D'*Exarciar*, gréer, fait d'*Exarcia*. [V.]) Gréé, Fourni. — « Item, que l'arbre major e l'arbre de la migana sian be Exarciats de tot so que aien mester a conseguda dels damont dits mercaders e notxer. » *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394); Arch. de Perpignan. — V. 2. Lembus, Encuns.

EXARCIATUS, bas lat. adj. (Du précédent.) Fourni, Gréé. — V. Lembus de orlo.

EXARCIES, roman, catal. s. f. (Plur. d'*Exarcia*.) — « Anam presentar à ladite Verge » (à la dite sainte Vierge) « vna galera ab totes ses Exarcies d'argent... » (avec tous ses agrès d'argent.) » *Chron. de Pierre IV d'Arragon*, liv. III, chap. 24. — Pendant le naufrage que fit la nef de saint Louis sur la côte occidentale de l'île de Chypre, au retour de la croisade, la reine Marguerite voua à saint Nicolas de Varangeville une nef d'argent de la valeur de cinq marcs, pour obtenir le salut du Roi, d'elle-même et de ses trois enfants. La nef aux Exarcies d'argent fut faite et portée à la chapelle du saint par le fidèle sire de Joinville.

EXARMARE, lat. v. a. (D'*Armare*, armer, et d'*Ex*, privatif.) Désarmer. Perdre quelques-uns de ses agrès, en parlant d'un navire. — « Si conservatis mercibus deterior facta sit navis, aut aliquid Exarmaverit. » Paulus, *Digeste*, liv. XIV, tit. 2.

EXCURSUS, lat. s. m. (De *Currere*, courir, s'avancer; *Ex*, hors, etc.) Saillie d'un cap. — « Promontorium vasto Excursu. » Pline, liv. VI, chap. 2.

EXELOCH, cat. anc. s. m. (Le même qu'*Exaloch*. [V.]) — « E aquela luna es per Exeloch, que son VIII quartes de vent et son VI hores. » *Atl. catal.*, 1375, p. 14.

EXERCERE, lat. v. a. Exercer les rameurs, les matelots, etc. — « Navem in portu agitari jubet, ut si Exercere remiges vellet. » Cornel. Népos, *Dion*, chap. IX. — Ulpien, liv. IV, tit. 9, se sert du verbe « Exercere navem » pour dire commander au navire.

EXFRETARE, bas lat. v. a. (De *Fretum* [V.], et d'*Ex*, hors de...) Sortir d'un détroit, d'une passe, d'un golfe. (Papias, Gloses d'Isidore.)

EXHONERARE, bas lat. v. a. (Mauvaise orthog. d'*Exonerare*. [V.]) Décharger un navire, Décharger des marchandises, Débarquer des chevaux, etc. — V. Discargare, Honerare.

EXINANIRE, lat. v. a. (Du gr. Ἐκκενόω, je vide.) Décharger un navire. — « Nox illa tota Exinaniunda navi consumitur. » Cicéron, *Verr.*, 7.

EXIVERNADOR, cat. anc. adj. (Du lat. *Hibernus*.) D'hivernage. — « Mariner no s' deu despullar, si no es en port Exivernador. » (Le marinier ne doit point se déshabiller,

[pour se mettre au lit], s'il n'est dans un port d'hivernage.) On comprend le motif de cette prescription. A la mer, ou sur une rade, le navire pouvait à tous moments avoir besoin de la présence du matelot; il fallait donc que celui-ci fût toujours prêt à se présenter sur le pont, ce qu'il ne pouvait faire que tardivement, s'il s'était couché sans ses vêtements. Une peine sévère était prononcée contre le marinier qui se déshabillait dans le cas prévu par la Coutume : il était calé trois fois. — V. Esser surt en mar.

EXIVERNAR, cat. anc. v. n. (Du lat. *Hibernare.* [V.]) Hiverner. « E en aquell temps les naus de les Matzones feyen cap a Brandis, e aqui venien a Exiuernar aquelles de Pola qui volien trer del regne pelegrins, ne viandas. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 194. — « Ell pert tots iorns son temps pus Exiverna... » *Consulat de la mer*, chap. 95.

EXKIPPARE, bas lat. v. a. (Variante d'*Esquipare.* [V.]) Équiper. « Mittimus ad vos Ricardum Wauran et Eudonem de Shelfhange, cum II galeis nostris bene Exkippatis marinellis et balistariis, ad gravandum inimicos nostros de Rupella et aliunde una vobiscum, etc. » *Lett. de Henri III*, roi d'Angl. (23 oct. 1242). Doc. inéd. s. l'hist. de Fr., Lett. de Rois, etc., t. 1[er], p. 69.

EXONERARE, lat. v. a. (D'*Onus*, fardeau, charge, et du préf. privatif : *Ex.*) Décharger. Plaute, *Stich.*, act. IV, sc. 1[re].

EXPALMAMENTUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Spalmamento*, action d'espalmer un navire.) — « Intrarunt portum Massiliæ cum dicta galea, ubi per totum diem residuum fuerunt pro apunctando » (pour s'entendre, pour convenir), « et pro apunctamento faciendo cum dicto Joanne Casse de naulo et Expalmamento faciendis. » *Relat. des ambassadeurs du duc d'Anjou* auprès du roi de Sardaigne, en 1378.

EXPÉDIER, fr. v. a. (Du lat. *Expedire*, pour ainsi dire : délier les pieds [*pedes*], dont le contraire est *Impedire.*) (Cat. anc. *Espatxar;* dan. *Affærdige;* val. Ecnedia [a] [*A expédia*].) Envoyer un navire à la mer pour remplir une mission déterminée. Un navire qui est tout prêt à partir est dit : Expédié. — On donne le nom d'*Expédition* (gr. mod. Ἐξπρατεία ; cat anc. *Espatxament;* esp. anc. *Jornada;* angl.-sax. *Fyrdscip, Scipfyrd, Scip-fyrding, Scip-here;* angl. *Expedition;* val. Ecnedigie [*Espéditsié*]; rus. Экспедиція [*Ekspéditsia*]; mal. *Añgkat-an, Ka-langkap-an*) à l'action d'expédier un navire, aux papiers du navire expédié ; — dans ce cas on dit plutôt : les Expéditions que l'Expédition ; — enfin à une entreprise navale exécutée par des bâtiments de guerre.

EXPERIRI NAVES, lat. v. Essayer les navires. — « Comparaverat et tyrannus modicam classem, tres tectas naves, et lembos pristesque. Harum novarum navium agilitatem ut Experiretur, simul et omnia satis apta ad certamen essent, quotidie in altum proficiscitur. » Tite-Live, liv. XXXV, chap. 26.

EXPLERE, lat. v. a. (D'*Implere*, remplir, et du préf. privatif *Ex.*) Vider.

— « Navibus explebant sese, terrasque replebant. »
ENNIUS.

(Ils débarquaient, et couvraient le rivage.)

EXPLICARE, lat. v. a. (De *Plicare*, plier, précédé d'*Ex*, privat.) Déplier, Dérouler, Filer un câble, Détourner une amarre, Déferler une voile, Déployer une flotte. — « Inter has spatium eo passuum relinquit quod satis esse ad Explicandas naves videbatur. » Hirtius, *Bell. Alex.*, chap. XIV. Plus loin, on lit : « Ad explicandam classem. » — Plaute, *Miles*, act. IV, sc. 8, se sert de l'expression « *Explicare velum.* »

EXPLOIT, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Explectum.*) Instrument, Ustensile, Filet pour la pêche. Dans ce dernier sens, on peut croire que le mot vient du lat. *Expleo*, remplir. — V. Apploit, Cordail.

EXPLORATORIA NAVIS, lat. s. f. (D'*Explorare*, examiner, reconnaître.) Navire qui allait à la découverte, ou, comme on appelle aujourd'hui les bâtiments de cette espèce : Aviso. — « Scaphæ majoribus Liburnis Exploratoriæ sociantur, per has et superventus fieri, et commeatus adversariorum aliquando intercipi solent, et speculandi studio adventus earum, vel consilia deprehendi. » Végèce, liv. IV, chap. 37.

EXPONERE, lat. v. a. (De *Ponere*, mettre; *Ex*, hors de...) Débarquer.

— « Interea Æneas socios de puppibus altis
Pontibus exponit. » VIRGILE, *Enéid.*, liv. X, v. 287.

EXPORTER, fr. v. a. (Du lat. *Exportare*, porter hors de...) (Rus. Вывозить [*Vivozite*].) Porter des marchandises, des bestiaux, etc., d'un pays dans un autre.

EXQUIPER, vieux fr. v. a. (Du bas lat. *Eskipare, Eschipare, Esquipare.* [V.]) Équiper. — «... Visitant nostre navire, et advisant se il est Exquippez et bien fourny de ce qui pertinant est pour nostre intention conduire et mener à fin. » Perinet du Pin, *Chron. du comte Rouge* (doc. du XV[e] siècle), p. 497, t. 1, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.).

EXSCENDERE, lat. v. a. (De *Scandere*, monter ; *Ex*, hors de.) Débarquer. — *Exscensio, Exscensus*, Débarquement.

EXSTIMADOR, vénit. anc. s. m. (Du lat. *Existimare*, apprécier.) Nom d'un officier de l'arsenal à Venise, dont le devoir était de reconnaître la qualité du chanvre employé par les cordiers, et de contrôler le travail de la corderie. — « Prexa fo parte che un terzo official sia fatto a la camera del caneuo, si che uno de li tre sia sempre tegnudo sourastar cum li Extimadori del caneuo quando le caneuo fi stimado... » P. 6, lig. 23, *Capitolar* della Tana, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. part., n° 1. — V. Stimador.

EXSTOLEUM, bas lat. s. n. (Formé de *Stolium.* [V.]) Flotte. *Chron. d'André Dandolo ;* ap. Murator., t. XII, col. 456.

EXTOLEUM, bas lat. s. n. (Variante de *Stoleum.* [V.]) Flotte. — « Recessit cum felicissimo 34 galearum Extoleo. » P. 194 v°, lig. 12, *Cronica Raphaini de Carisenis* (Chancelier de Venise, continuateur de Dandolo). Ms. Bibl. nat., n° 5874. — «... Celleriter habeant et habere et recuperare valleant ut expedit peccuniam necessariam et opportunam pro mittendo et causa mittendi ad Extolleum maritimum dudum et presentialiter existentium et iterum etiam moraturum in gulfo Venetiarum, contra Venetos, communis Janue et Januensium anticos et perfidos inimicos... » *Décret du 18 nov.* 1378 ; *Liber contractuum*, Ms. in-fol., n° VIII, Arch. de Saint-Georges, p. 48. — «... Si per homines alicujus paleæ, vel liqui, sive Extolei galearum... » Chap. 65, *Stat. génois* de 1441.

EXSTOLIUM, bas lat. s. n. (Variante d'*Exstoleum* [V.] et d'*Extoleum.* [V.]) Flotte. — « Faciebat armare in Messana suum Exstolium galearum grossarum.... » *Chron. Siciliæ ;* apud Marten., t. III, col. 81.

EXTOLIUM, bas lat. s. n. Variante du précédent et d'*Exstolium.* (V.)

EY, isl. s. f. (En relat. avec le dan. Øe et le suéd. Ö.) Ile. — V. Hólmi.

EYE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Eag* ou *Eah*, œil.) Œillet, Œil. — *Eye-let-hole*, Œil de pie. — *Eye of a stay*, Œillet d'étai. — *Eye of the voyal*, Œillet de la tournevire. — *Eye of the anchor*, Œil ou Œillet de l'ancre. (V. 1. Arme.) — *Eye of the wind* (Œil du vent), Lit du vent. — *Eye of a block strop*, Œillet de l'estrope d'une poulie. — *Eye of a bolt*, Œillet d'une cheville. — *Eye-let hole*, Œillet de ris. — *Eye of the sprit sail*, anc. Œil de la civadière.

EYSSARCIA, provenç. bas lat. s. f. (Même origine que *Exarcia*. [V.]) Cordage. « — Statuimus quod corderij omnes de Massilia teneantur speciali sacramento, se non facturos per se uel per alios gumenas uel prohicios uel amanos uel hostas » (câbles, ou amarres de proue, ou amans ou ostes), « nisi de canabo femello et filo subtili. Et si quis contra hoc fecerit ipsam Essarciam dictam perdat, si eam habeat sin autem illius Eyssarcie dicte extimacionem, taliter quod predicte pene a rectore uel consulibus Massilie illi contra hoc delinquenti inferantur. » *Stat. de Marseille*, liv. III, chap. 16; édit. de Louis Mery et F. Guindon (1845), t. IV, p. 43.

EZELSHOOFD, holl. s. m. (Même étymol. qu'*Eselhaupt*. [V.]) Chouquet.

EZERO, slav. illyr. dalm. s. n. Lac. — V. Jezer.

'ΕΦΟΛΚΑΙΟΝ, gr. anc. s. n. (De 'Εφέλκω, je tire derrière moi.) Gouvernail. — V. Πηδάλιον, Τιμόνι.

'ΕΦΟΛΚΙΟΝ, **'ΕΦΟΛΚΙΣ**, gr. anc. s. n. f. Nom donné à tout petit navire qu'un plus grand avait à la traîne derrière lui, et notamment à une chaloupe toujours à l'eau et jamais embarquée, comme fut au Moyen Age la Barge de cantier. (V.) (V. *Scoliastes* d'Aristophane et Suidas.)

'ΕΦΟΠΛΙΖΩ, gr. anc. et gr. litt. mod. v. a. (D''Επί, et d''Όπλον. [V.]) Équiper, Armer, Gréer. — 'Εφοπλίζω διὰ πόλεμον, Armer en guerre. —V. 'Αρματώνω, Στέλλω, Πληρῶ.

'ΕΦΟΠΛΙΣΜΟΣ, gr. litt. mod. s. m. Agrès, Armement, Gréement. — V. 'Όπλον, 'Αρματόσια, Πλήρωμα, 'Αξάρτια.

'ΕΦΟΡΜΟΣ, gr. s. m. (D''Επί, sur, et d''Όρμος, rade, mouillage.) Lieu de relâche, Mouillage, Station navale. — Celui qui croise ou stationne devant un port. Polybe, liv. I. — Au lieu d''Έφορμος, on lit 'Ύφορμος, p. 110 de J. Scheffer, *Milit. nav.*

ЕШИ (А) (*A échi*), val. v. n. (Du lat. *Exire*; — ital. *Uscire*.) Sortir, Faire une sortie. — Еши (а) din корабіе пе ѹскат (*A échi dine korabie pé ouskate*), Descendre du navire à terre, Débarquer. — Ешіре (*Échiré*), s. f. Sortie. — V. Десбарка, Дескърка.

[Lettre E : 815 articles.]

F.

FĂ, chin. s. Grand radeau, Radeau fait de bambous.

FÂ, géno. v. a. (De l'ital. *Fare*.) Faire. — *Fá œgua*, *Fá l'œguadda*, Faire de l'eau, Faire aiguade. — *Fá a via*. (Proprement : Faire le chemin vers, Se diriger vers...) Appeler, en parlant d'un cordage. — *Fá forsa de veje*, Faire force de voiles, Forcer de voiles. — *Fá l'œggio a sigaa*. (Proprement : Faire l'œillet à la cigale de l'ancre.) Étalinguer. — *Fá portá* (de l'ital. *Far portare*), Faire porter.

FAAE BAK SEIL, dan. v. n. (*Faae*, recevoir [? de l'angl.-sax. *Fadian*, ranger, mettre en ordre]; *Bak*, comme s'il y avait *Brase-bak*, brasser sur le mât, ou à culer; *Seil*, voile.) Coiffer, en parlant d'une voile qui reçoit accidentellement le vent par-dessus, au lieu de le recevoir par dedans; Faire chapel.

FABRICAR, esp. anc. v. a. (Du lat. *Fabricare*. [V.]) Construire. — Th. Cano, « capitan ordinario por el Rey nuestro señor y su consejo de guerra, natural de las islas de Canaria, y vezino » (habitant ordinairement, accoutumé à...) « de Sevilla, » publia dans sa ville d'adoption, en 1611, un traité que nous avons allégué bien souvent dans ce Glossaire, sous ce titre : « *Arte para fabricar, fortificar y apareiar naos de guerra, y merchante; con las reglas de archearlas : reduzido a tota cuẽta y medida : y en grande utilidad de la navegacion.* » In-4° de 60 fol. (V. Maestro, Alefris.) L'auteur que nous venons de citer nomme *Fabricator* le constructeur de navires, p. 15 de son traité, et *Fabrica* la construction navale. On a dit aussi, en France, au XVI[e] et au XVII[e] siècle : Fabrique d'un navire.

FABRICARE, bas lat. v. a. (De *Faber*, ouvrier, venu de *Facere*, selon toute apparence.) Construire un navire. — « Decreuerunt quod de cætero alicui ciui subdito et districuali minime liceat, tam in presenti civitate Januæ quam in tribus potestacijs et ambabus Ripariis ac toto districtu, Fabricare seu Fabricari facere vel quomodolibet imponere (V.) seu quomodolibet in mari deducere aliquam triremem, biremem, vel brigantinum, et omne genus vasorum hujusmodi » (galère, galiote, ou brigantin, ou toute autre espèce de navire de la même famille), « sine expressa licentia. » Décret de mai 1530; *Varia decret. reip. genov.*, Ms. Bibl. civ. de Gênes, t. II, p. 18 v°. — « Quod omnes et singuli volentes accipere propositum ad construendum et Fabricandum corpora galearum, compareant in cancellaria communis Janue. » *Proclama*, 14 feb. 1424; Ms. pap. Arch. secr. du gouv. à Gênes. — V. Frangere, Magister navium fabricandarum.

FACERE, lat. ital. v. a. Faire; par extension : Construire, armer. — « Ansaldus Gattiluxius et Lanfrancus ejus filius, fatemur habuisse ab Alda filia quondam Nicolæ Frexoni, l. 50 Januæ, quas promittimus solvere Guizardo de Mari, genere dictæ Aldæ, postquam eorum navis quæ dicitur *Damixella*, quæ nuper facta est in Sancto Petro de Arena ultra mare, applicuerit discedendo de Aquis Mortuis vel de portibus Provinciæ, pro negotiis regis Franciæ. » *Acte passé à Gênes le 13 juillet 1248*; Ms. Arch. des not. de Gênes. — *Facere de novo*, bas lat. Radouber, réparer. — « Nos, Marinus Vsus Maris et Jacobus Vsus Maris, facimus, constituimus et ordinamus Jacobum de Levanto, Admiratum illustrissimi regis Francorum, nostrum certum nuntium et procuratorem, ad naulizandam navem nostram quam fieri fecimus de novo apud Sanctum Petrum de Arena, cuilibet barono et domino, ad rationem marcharum mille ducentarum argenti, etc. »

Acte du 28 *juillet* 1248; Regist. de Bart. de Fornariis, p. 169 v°; Ms. Arch. des not. de Gênes. — *Facere il terzarolo.* Faire le terzarol, c'est-à-dire, Prendre des ris. « Plier le tiers de la voile, » dit Nat. Duez (1674). — « Percioche quando il vento sara più gagliardo, si può moderare ne' Vascelli, da remo et arbori latini (V.), mettendo minor vela, ò Facendo il terzarolo et ne' vascelli navareschi (V.), levando la bonetta, ò svetendo le vele. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 70. — *Facere jactum,* bas lat. Faire jet, Jeter à la mer des marchandises ou des objets quelconques qui, à un moment donné, alourdissent trop le navire, et dont il est nécessaire de l'alléger. (V. Emptica, Jactus.) — *Facere pedem,* lat. (V. *Pes.*) Haler l'écoute, Border une voile.

— « Una omnes Fecere pedem : pariterque sinistros,
Nunc dextros, solvere sinus... »
Virgile, *Énéide*, liv. v, v. 830.

— *Facere scala,* ital. Faire escale, Relâcher. — « Navigammo per nostre gionarte facendo le nostre scale ne luoghi consueti. » *Navigat. de Ca Da Mosta,* ap. Ramus., t. 1er, fol. 97. — *Facere vela,* ital. Faire voile. (V. Allargarsi.)

FACHA, esp. s. f. fig. (Du lat. *Facies,* comme l'ital. *Faccia.*) (Face, Visage.) Panne. — *En facha,* En panne, en face, le vent donnant en face, et non par derrière ou de côté. — « Dizese que un navio està En Facha, quando sus velas son dispuestas, de suerte, que contrariandose las de popa con las de proa, ò los inferiores con las superiores, hazen el navio, como imobile. » Fernandez, *Practic. de maniob.*, 1732, p. 68. — V. Papahigo.

FACIADURA, cat. s. f. (Du lat. *Fascia,* bandelettes, bande de toile ou d'autre étoffe. *Fasciare,* entourer de bandes.) Emboudinure de l'arganeau de l'ancre.

FACQUE. Faute de copiste, pour *Fargue.* — « Les Facques de la dicte nef. » *Inuentaire de la nef* Marie-Bonaventure (1625); Ms. Bibl. nat. — V. Sarsie.

FACTUM GALEARUM, bas lat. s. n. (De *Facere.*) Le fait des galères, ce qui touche à la construction, à l'armement et à la navigation des galères. — « Reservantes pro tempore futuro alios tractatus et ordinamenta quoscumque et quecumque super Facto galearum vel navigandi... » Préambule d'un statut génois du 22 janv. 1333; *Imposicio officii Gazarie,* Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 16. — *Factum navigandi,* Le fait de la navigation, ce qui touche à la navigation, ou, comme on disait dans le vieux français : Le fait de navigaige. — « Et data partita per dominum abbatum populi » (cet abbé du peuple [V. *Riperia Janue*] se nommait alors Lanfranco Corsi) « ad se dendum et levandum, fuit summa dicti consilii secundum sentenciam et conscilium domini Conradi de Auria » (d'Oria), « qui consulit quod dicti octo habeant omnem potestatem et bayliam, super Facto navigandi quam totum comune habet. » Préambule des statuts de Gazarie, 25 janv. 1313. *Imposicio officii Gazarie,* Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 9. — « Officium octo sapientum constitutorum per comune Janue super Factis navigandi et maris majoris visis et dilligenter examinatis, etc. » Préambule d'un statut du 22 janv. 1333; même Ms., p. 15. — V. Capitaneus.

FADA, bas lat. s. f. (Étymol. inconn.) Nous avions cru d'abord, et nous avions dit, p. 157, t. II de notre *Arch. nav.*, que *Fadæ,* dans le chap. 11 du Statut géno. de 1441 pour les affaires de Gazarie, était une faute du copiste, et qu'il fallait lire *Farche* (V. *Farca*); une étude nouvelle de la loi dont il s'agit nous a convaincu de notre erreur. Un grand nombre de chapitres de cette loi contiennent à la fois le mot *Farche,* dans la nomenclature des objets qui concourent à la fortification de la nef ou de la Coque, et le mot *Fadæ* dans la nomenclature des armes du navire et des hommes de l'équipage. Le chapitre relatif à la nef du port de 3,000 cantares, après les barils de poudre, les cuirasses, les collerettes de fer et les pavois, nomme les *Fadæ :* — « Item, Fadæ petios n° 26, sub pœna florenorum duorum pro quolibet petio deficiente. » Le chapitre suivant ordonne que les nefs de 16 à 17 mille cantares auront « Fadæ petios n° 15 »; celui qui est relatif aux nefs de 15 mille cantares, veut qu'elles soient munies de « Fadæ petios n° 14; » ainsi de suite, en descendant jusqu'aux nefs de 4 à 5 cantares, qui devaient avoir : « Fadæ et pavexii in summa n° 8. » Qu'était-ce que la *Fada?* Évidemment c'était une arme ou une pièce d'armure; mais quelle pièce ou quelle arme? C'est ce que nous ne saurions dire. Peut-être *Fade* est-il une faute de copiste, comme nous l'avions supposé d'abord, et faut-il lire *Fave,* plur. de *Fava,* mot latin qui désignait le *Favar.* (V.)

FADARIN. (Corrup. provençale du catal. *Fadri.* [V.]) Mousse. — « Les pages, garçons du navire que les Marseillois nommoient Fadarins... » Fournier, *Hydrog.* (1643), p. 170. (V. Page.) Nous avons vu quelquefois le mot *Fadrin;* mais *Fadarin* jamais ailleurs que dans la phrase du P. Fournier; aussi pensons-nous que : Fadarins est une de ces fautes d'impression qui abondent dans l'*Hydrographie.*

FADEN, all. s. (De l'angl-sax. Fæðem, aune, coudée.) Brasse.

FADJEAL, sataw. s. (Variante de Fatel. [V.]) Aviron, Pagaïe, rame. (V. Fatin.) — *Fadlou boubou,* Gouvernail. — *Fadlou* appartient sans doute à la même racine que Fadjeal.

FADRI, cat. valenc. s. m., dont le pl. est *Fadrins.* Jeune matelot, novice, mousse. Oudin, dans la partie franç.-esp. du *Trésor des deux langues,* dit, mais nous ne l'en croyons pas, que les Fadrins étaient les argousins, gardiens de la chiourme. *Fadri* appartenait, selon cet auteur, à l'idiome de Valence, et désignait, au XVIIe siècle, le moine novice, le petit frère. Cherchant une étymologie probable à ce nom de Fadrins donné aux novices des couvents, nous avons dit, p. 502, t. II de l'*Arch. nav.* : « C'était peut-être par antiphrase, et parce qu'ils n'apportaient pas de dot ou *Faderium* à la communauté. » Nous croyons aujourd'hui que *Faderium* n'est pour rien dans l'origine de *Fadri;* nous pensons que *Frate* (*Frater*) n'en est pas non plus le radical, quelque apparent rapport qu'il y ait entre le mot valencien et le mot latin; ce que nous savons, c'est que, au XIIIe siècle, *Fadri* signifiait, en catalan : Jeune garçon; et voici deux passages de la *Chronique* de Ramon Muntaner qui établissent d'une manière certaine le sens auquel nous nous attachons : « E lo rey Carles com hach pres lo regne, pres se tot ço que hi fos de tot hom, qui fos estat en la batalla, ne fos estat de familia del Emperador, ne del rey Manfre : si que a aquests Fadrins » (Jacob de Flor et Roger de Flor) « ne a llur mare no romas, mas ço que la mare hi hauia aportat en dot. » Chap. 194. « E per temps auant, com aquell Fadri Roger hach entro a VIII anys... E aquell prohom frare Vassayll assaltas tant daquell Fadri Roger, que axi lamaua si fos son fill : e demanà la a la mare, e dix li, que sil li lliuraua, que ell faria son poder que fos bon hom al temple. » Après avoir lu ces textes si clairs, on ne saurait douter qu'en effet *Fadri* signifiait jeune garçon (Fadri de 8 ans!). Maintenant que nous sommes bien fixé sur le sens primitif du mot, disons à quelle origine nous reporterions *Fadri.* Il nous semble que c'est à l'adj. grec Φαιδρός, dont les significations au figuré sont : Alerte, éveillé, dispos, gai, vif. Toutes ces qualifications appartiennent aux jeunes enfants, et nous sommes très-porté à croire que de Φαιδρός,

le valencien et le catalan firent, par corruption, *Fadri*, qui n'est qu'un trope. Quant à l'application du mot *Fadri* au mousse ou jeune matelot, elle dut être immédiate. Ramon Muntaner, continuant l'histoire de Roger de Flor, ajoute que sa mère le livra volontiers à frère Vassayl, et il ajoute : « Exi lo pus espert Fadri en mar que marauelles feya de muntar e de totes coses. » Chap. 194. Ailleurs, Muntaner mentionne les Fadrins : « E la nau estaua a la colla, e els Fadrins en la lama. » Chap. 95. — « Primo an Jac. Mealler, mestre major » (premier maître de hache), « iiij s. vj d. Item, lo seu Fadri » (son mousse, son compagnon), « j. s. » Fol. 55 v°, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* Saint-Thomas; Mai 1495, Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — V. Esser à la colla, Fradi, Lama.

FADRIN, vieux fr. s. m. (De *Fadri*. [V.]) Jeune matelot, Novice, Mousse. — « Commanda tous être à l'herte (alertes, comme on dit aujourd'hui, de l'ital. *All'erta, erta;* du lat. *Erectus*, hardi, résolu), tant nauchiers, Fadrins et mousses, que nous autres voyageurs. » Rabelais, *Pantagr.*, liv. IV, chap. 1er. — « Quarante Fadrins, au prix de IIII liv. par moys chaicun... » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (1515 à 1522). — V. Fradrin.

FAËNA, esp. s. f. (De *Afanar*. [V. *Faina*].) Travail des matelots, manœuvres de force. — Le Dict. marit. esp., au mot *Cabo de Guardia*, donne cette définition : « Hombre de mar de los de la primera clase de marineria, antiquo y de conducta, que regenta cierto numero de marineros en las Faënas de á bordo. » — Oudin (1660) dit : « *Faena*, ce que l'on a à faire, c'est un terme usité des mariniers. »

FÆR, angl.-sax. s. (De *Faranfe*, marcher; *Fearran, Afaran*, partir, s'en aller.) Navire; Voyage.

FÆRGE, dan. s. (De *Fær*. [V.]) Bac.

FAFA, tikopia, s. Cordage, corde. Dans la langue malgache, *Fafa* et son composé *Fafahitz* désignent le Balai.

FAGATIOU, tikopia, s. Nord.

FAGOT (*En*), fr. adv. (Du lat. *Fascis*.) Synonyme de *En botte*. (V.) — « Il a bien fait de faire doubler *la Belle*, puisqu'elle a esté estimée assez forte pour aller aux isles de l'Amérique; mais, vne autre fois, il suffira de faire porter *En Fagot* les membres des barques longues qui devront demeurer auxdites isles, afin de les faire border de poirier de l'Amérique quand elles y seront arrivées. » *Lettre à Demuyn;* 5 avril 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 162 v°. Ms. Arch. de la Mar. — V. Galère.

FAHENA, cat. anc. s. f. (V. *Faena*.) — « Item, fou pagat an Ffransesch Masti per des jornals » (journées d'ouvriers), « los quals... » (un mot illisible) « continuament en la Taraçana fahent Fahena a plegant leñya, a raho de iij s. per cascun dia, VI s. » Fol. 55, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère le* Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

FÄHRE, all. s. (De l'angl.-sax. *Fær*. [V.]) Bac.

FAHRT, all. s. (De l'angl.-sax. *Fare*, chemin; *Faran*, marcher; *Fearran, Afaran*, partir, s'en aller.) Erre du navire; Chemin, Route.

FAÏ LA, tonga, v. (*Faï*, faire; *La*, voile.) Hisser la voile; Hisse la voile!

FAINA, port. anc. s. f. (D'*Afanar*. Le bas lat. avait *Affanare*, dans le sens de travailler. *Affanare* était une corruption de *Ahanare*, fait de *Ahan*, vieux français, ayant le sens de peine, travail. *Ahan*, selon quelques auteurs, est une onomatopée du souffle ou de l'espèce de cri poussé par l'homme de peine dans tous les rudes travaux; il est tout simple, à notre avis, de le faire venir du lat. *Anhelitus*, haleine, souffle, dont *Halo* [Ἄω, gr.] est le composant. Ἄω, souffler, est probablement une onomatopée.) Travail des matelots; manœuvre de force. — « *Faina das velas*, » Manœuvre des voiles.

FAINNKJO (*Fai-nnkro*), wol. s. et v. Abordage, aborder, en parlant d'un navire qui en choque un autre.

FAIR WIND, angl. Vent favorable, bon vent. — V. Sail (to).

FAIRE, fr. v. a. (De *Far*. [V.]) Ce verbe entre dans un grand nombre de locutions familières aux marins. Nous allons en rapporter quelques-unes, regrettant de ne pouvoir les donner toutes. La nécessité où l'on nous a mis d'abréger notre travail nous imposera encore bien d'autres sacrifices! = *Faire aiguade*, anc. Faire provision d'eau, faire son eau. (V. Aiguade.) — *Faire ajust*. (Port. *Ahustar;* esp. anc. *Ahustar;* esp. mod. *Ayustar*.) Ajuster une corde à une autre; les nouer ensemble par un Ajust. (V.) — *Faire armes en couverte*, anc. Dans les galères, c'était faire ce qu'on appelle aujourd'hui : Le branle-bas du combat. On montait sur le pont les armes qui devaient être distribuées aux matelots, aux soldats, et à ceux des hommes de la chiourme qu'on déferrait pour le combat. On dressait en même temps les bastions (V.) ou remparts en travers de la galère. (V. 1. Falca.) — *Faire cap à la flotte*, anc. Prendre la tête (*Caput*) de la flotte, marcher le premier dans une réunion de navires, dans un convoi, pour indiquer la route à tous les bâtiments. — « Faire cap à la flotte, c'est à quoy est tenu le capitaine conducteur de la flotte, marchant en teste de ceux qu'il conduit. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — *Faire cap à la mer*, anc. Tourner l'avant du navire du côté du large; mettre le cap au large. (V. 8. *Cap*.) — « Bouter ou Faire cap à la mer, c'est-à-dire rengouffrer le nauire, craignant d'eschoüer... » (Rengouffrer, de *Gouffre*, pris dans le sens de mer profonde, de pleine mer.) « Prendre le large. » Le P. René François, *Merveilles de nature*, p. 102, édit. de 1629. — *Faire capot*, fig. Se faire un capuchon ou un capot (V.) du navire que l'on monte. Par extension, du navire lui-même qui s'est renversé sens dessus dessous, on dit qu'il a fait Capot, qu'il a chaviré. (V. Capoter.) — *Faire chapel*, anc. (De *Chapel*, chapeau.) (Gr. mod. Καπαντίσω (*Kapanndissô*); bas bret. *Ober chapel;* rus. Вытти изъ вѣтра [*Vitti ize vêtra*]; ar. côte N. d'Afr. *Fatchia;* angl. *Chapel* [*to*] *Broach* [*to*] *to;* all. *Eine Eule fangen;* ital. *Far cappello;* esp. *Tomar por la lua;* port. *Tomar sargo*.) Se faire un chapeau de ses voiles, s'en coiffer. (V.) Un navire qui, bien orienté, et Portant près et plein, comme on dit, est tout d'un coup masqué (V.), soit par une saute de vent, soit parce que le timonier négligent n'a pas suffisamment veillé à la barre, soit pour toute autre raison analogue, est dit : Faire chapel. Faire chapel, dans certaines circonstances, est souvent un grand danger. — Les personnes qui ne connaissent pas l'origine de la locution dont nous venons d'expliquer le sens écrivent : Faire chapelle. Déjà, au XVIIe siècle, cette corruption était usuelle; nous la trouvons dans le Dict. de Guillet (1678). — *Faire des bordées* ou *une bordée*. Synonyme de courir des bordées. (V.) — « Flacourt toucha en Faisant sa bordée trop près du Diamant. » *Mém. de Villette*, an. 1686. (V. Bordée.) — *Faire eau*. (Gr. mod. Κάμνω νέρα [*Kamnô néra*]; cat. anc. *Esser ayguader, Fer aygua;* esp. *Hacer agua;* port. *Fazer agoa* ou *agua;* angl. *Make* [*to*] *water;* illyr. dalm. *Vodniti;* rus. Наливать водою [*Nalivate vodoïou*]; mal. *Botior;* tonga, *Mamma*.) C'est se remplir plus ou moins d'eau. On dit d'un navire

qu'il fait eau, lorsque l'eau qui l'environne s'introduit dans son intérieur. (V. Eau.) Il ne faut pas confondre cette locution avec celle-ci : *Faire de l'eau*. (Angl. *Water* [*to*], *Get* [*to*] *water*; illyr. *Vodocsiniti* [Vodotchiniti].) Faire de l'eau, c'est s'approvisionner d'eau. — *Faire escale*. (Ital. *Porre*, *Far capo*, *Fare scala*). Relâcher; pendant un voyage, dont le but est déterminé, s'arrêter dans un ou plusieurs ports sur sa route, pour y décharger ou charger des marchandises, pour y trafiquer. (V. Escale, Scale.) — *Faire eschiel*. S'échelonner. — « Il Font eschiel en la mer, ce est à dire qu'il s'esloingne de le autre entor de cinq milles, et ensi se partent » (s'écartent, s'éloignent) « le une jouste lautre vingt nés, si qe cent miles tienent de mer; et tantost qe il voient aucune nés de mercaant, il font luminaire de feu le une a l'autre, e en cestes maineres » (manière) « ne poet aler nule nés por cet mer q'il ne l'auent. » *Voy. de Marc Pol*, chap. 183, p. 224. — *Faire force de vent*, anc. Locution analogue à celle de : Forcer de voiles. — « Comme la barque longue Faisoit force de vent sur nous, et que même elle nous le gagnoit, nous crûmes que nous ne ferions que mieux de nous jetter à terre dans l'isle de Rais; la barque fit quelque mine de nous y suivre : elle borda » (pour *Bordeïa*; V. Bordeïer) « assez longtemps à notre vue, après quoi elle reprit la mer. » *Mémoires du cardinal de Retz* (an. 1654), p. 312, édit. d'Amsterdam (1717). — *Faire force de voiles*, Augmenter beaucoup la surface de la voilure, déjà déployée, pour donner plus de prise au vent, et par là plus de vitesse au navire. — « Dom Fernand prit fantaisie de l'attaquer » (une petite frégate turque), « et il me dit qu'il me donneroit, si je lui permettois, le plaisir d'un combat qui ne dureroit qu'un quart d'heure : il commanda que l'on donnât chasse à la frégate qui paroissoit effectivement faire force de voiles pour s'enfuir. » *Mémoires du cardinal de Retz* (an. 1654), p. 351, t. IV, édit. d'Amsterdam (1717.) — « Ruyter se voyant donc en liberté d'agir parce que M. du Quesne ne l'occupoit point, voulut décider de cette journée par la défaite de notre auant garde. Il Fit pour cela force de voiles pour nous envelopper, et courut jusques par mon travers. » *Mém. manuscrit du marquis de Villette-Marsay* (année 1675), p. 23. — *Faire honneur à un banc, à une roche*, etc., c'est passer près de cette roche, de ce banc, etc., mais sans le toucher, et, pour ainsi dire, en se tenant à une distance respectueuse de lui. — *Faire Jet*, fr. v. a. (Gr. Ῥίπτω; lat. *Facere jactum*; cat. anc. *Fer git*, *Gitar*; esp. *Alijar en la mar*; ital. *Far gettito*, *Far getto*; ital. anc. *Aggerminare*, *Germinare*, *Libare*; angl. *Throw* [*to*] *over board*, *Jet* [*to*]; all. *Werfen*; holl. *Werpen*; dan. *Kaste overbord*; suéd. *Kasta öfver bord*; illyr. dalm. *Izgubiti*; rus. Кидать [*Kidate*].) Jeter à la mer marchandises, canons ou autres objets d'un grand poids, pour alléger le navire. (V. Jet.) — « Mais si pour la salvatión de la nef et marchandises, en cas de vents impétueux, grande tourmente, que sans fraude et déception il fust besoin couper cordages, masts, abandonner les voiles au gré du vent, Faire jet des marchandises ou des ustensiles du navire... » *Guidon de la mer* (1600), ch. V, art. 21. — Antonio Veneziano représenta en 1388, dans un des tableaux du Campo Santo, à Florence, un navire qui Fait jet pendant une tempête dont le sauve l'intervention de saint Regnier, imploré par l'équipage. (V. Palement, Parabulusum.)

— *Faire la tente* (Du cat. anc. *Fer tenda*. [V.]) (Esp. *Hacer tienda*; rus. Тентъ распустить [*Tennt raspoustite*].) Déployer la tente, et la mettre à sa place. — *Faire le car*, écrit quelquefois : *Faire le quart*. (V. Mouton.) Lorsque dans un bâtiment latin, galère, galiote ou autre, le vent changeant, on voulait changer la voile de côté, on faisait une opération qui consistait à faire passer d'un côté du mât à l'autre l'antenne portant la voile. Faire cette opération, qu'on trouvera décrite à l'art. *Far il carro*, c'était Faire le car. — *Faire le cours*, anc. Faire la course. (Gr. anc. Ληστεύω; gr. mod. Πειρατεύω.) — « Faire le cours, c'est mettre en mer des vaisseaux armés en guerre pour combattre les corsaires. » Guillet (1678). Cette définition du Cours ou de la Course n'était pas plus exacte en 1678 qu'elle ne l'est aujourd'hui. On ne faisait pas la course contre les corsaires, mais contre les navires marchands des peuples avec lesquels on était en guerre. Quand on rencontrait des corsaires ennemis, on les combattait, comme on combattait les bâtiments de guerre avec lesquels on pouvait se mesurer; mais ce n'était pas là le but du Cours, qui était de s'enrichir par des prises. — *Faire le matelotage*, anc. Amatelotter. « C'est mettre les gens deux à deux, comme en terre on fait les Camerades (*sic*), afin de s'entr'aider et soulager comme frères les vns des autres; on partage ainsi tout le nauire, afin que pendant qu'une partie dort, l'autre face la sentinelle et trauaille comme il faut. » Le P. René François, prédicateur du Roi (Louis XIII), *Merveilles de nature*, p. 115 de l'édit. in-4° de 1629, Rouen. — *Faire le palement*, proveuç. anc. Mettre les rames d'une galère, d'une galiote ou de tout autre navire de la même famille, à leur place, sur l'apostis ou sur le plat-bord, les accrocher aux tolets, pour qu'elles soient prêtes à faire leur office. (V. Estimée.) — *Faire le plus près*, Tourner le navire de façon qu'il reçoive le vent du plus près, et qu'il navigue ainsi. (V. Le plus près.) — *Faire marguerite*, fr. Locution qui se reporte, au moins, à l'année 1715, car on la trouve dans le vénitien à cette époque. (V. *Far margarita*.) (V. Marguerite.) — *Faire naufrage*. (V. Naufrager.) — *Faire peneau*. (*Peneau*, peut-être de l'angl. *Pendent*, suspendu.) (Angl. *Get* [*to*] *every thing clear to anchor*; bas-bret. *Ober pino*; rus. Отдать якорь на кранъ [*Otdate iakore na krann*].) Faire que l'ancre soit pendante au bossoir, et prête à tomber dans la mer; la dégager des étreintes de la Serre-bosse (V.) et l'abandonner à la bosse debout, qui, lâchée à un moment donné, la livre à son propre poids, par lequel elle est emportée jusqu'au fond de la mer, où elle va enfoncer une de ses pattes. — *Faire porter*, (Ital. *Andare a vele piene*. *Far portare*; angl. *Ease* [*to*] *the helm*; *Keep* [*to*] *away*; all. *Abhalten*; holl. *Afhouden*, *Afvallen*; dan. *Holde af*; suéd. *Hålla af*.) Remplir, gonfler de vent une voile ou les voiles, Laisser arriver. — « Si le vent vient à frapper les voiles déployées, sous un trop petit angle d'incidence, soit parce que sa direction a changé ou parce que la position relative du bâtiment a varié, on commande au timonier de faire augmenter cet angle, en lui disant de Faire porter. » (Romme, 1792.) Le timonier pousse alors la barre du gouvernail du côté d'où vient le vent, ou, comme on dit : Pousse la barre au vent. — « Nous retournions de Toulon à Messine; l'armée estoit de vingt-deux vaisseaux, sur lesquels, outre les équipages, on avoit embarqué quatre mille hommes de troupes que nous portions en Sicile, pour en achever la conqueste. Nous découvrismes, à dix ou douze lieues de Naples, les quatorze vaisseaux hollandois qui leur restoient dans ces mers, et qui alloient à Naples prendre des vivres, ou recevoir les ordres qu'ils attendoient pour retourner en Hollande. Nous Fismes porter à toutes voiles sur ces vaisseaux qui estoient sous le vent. » *Mémoires de Villette*, année 1677, p. 46. — « Dès lors nous n'avons plus douté que ce ne fût un bâtiment de guerre et même supérieur qui tâchoit de nous engager, ce qui détermina M. le ch. de Modène à Porter un peu plus largue, pour mieux examiner sa force... » *Rapport de M. de Salvert* sur le combat et la prise de la fré-

gate *l'Oiseau*, le 28 octobre 1761. Ms. Arch. de la Mar., Dossier Salvert, lieut. de vaiss. — « Elle étoit (la flotte) environ à soixante-douze lieues à l'ouest du Texel, pour où elle faisoit route; je fis Porter dessus jusqu'à cinq heures. » *Rapport de J. Bart* (11 juillet 1694); Ms. Arch. de la Mar. (V. Faire servir, Porter, Se ranger.)

Faire sa cale, (Ital. *Stivare*.) Arranger dans la cale de son navire tout ce qui doit y trouver place; en faire l'arrimage de telle sorte que chaque chose y soit solidement établie, et ne puisse se déranger dans les mouvements que la mer imprime au bâtiment. (V. Affier la boucle.) — *Faire servir*, (Ital. *Far portare la vela* ou *le vele*; angl. *Fill* (*to*) *the sail*; val. Амеза [а] пинзеле [*A acheza pinezèlé*]; rus. Наплонипь паруса [*Naplonite paroussa*]; basq vulg.. *Orienta*; bas bret. *Servicha*.) Faire fonctionner telle voile qui ne fonctionnait pas, de manière qu'elle serve au navire pour la route qu'il doit faire, pour l'évolution qu'il a entreprise. — « Le mercredy 12[e] dudit janvier (1689), le vent estant au S. E. p. v. (petit vent) variable, nous auons Fait seruir nos huniers, faisant route au N. E... » Journal de la route du vaiss. *le More*, par Ant. Fabre, pilote, p. 10 v°; Ms. Arch. de la Mar. — « Tout cela fust executé auec tant de diligence et si a propos, que les ennemis n'estoient qu'à deux portées de canon de moy, lorsque je commencay à Faire seruir. » *Rapport de J. Bart* (5 juillet 1696), Ms. des Arch. de la Marine. — « Le s[r] de la Bruyere prit le party qu'il deuoit sans s'en étonner, Fit seruir en même tems que moy, passa entre le second et le trois[e], essuya les bordées de quatre auec fermeté et vint chercher un poste. » *Rapp. de J. Bart*, 11 juillet 1694. — « Nous fûmes quelque temps sans Faire servir toutes nos voiles, pour les reconnoistre (quatorze vaiss.); et enfin, ayant reconnu que c'estoient tous gros vaiss., nous fîmes larguer les ris de nos huniers et seruir nos perroquets, et fîmes porter au S. S. O. au lieu du sud, où nous portions auparavant. » *Vergier à Pontchartrain*, 1[er] oct. 1696; Ms. Arch. de la Mar. — *Faire tel air de vent*, fr. Locution figurée, pour dire : Faire sa route dans la direction de tel air de vent. — « Le jeudi 2 septembre, nous Faisions l'est su-est. » *Journal du voyage de J. Parmentier*, 1529. — « Je ne fus pas plutôt à la rade de Berteaume, que je ne vis plus les ennemis qui auoient Fait l'ouest pour sortir de l'yroise... » *Rapport du comte de Château-Renault* (13 juill. 1696); Arch. de la Mar., dossier : Château-Renault. — « Les coruettes reuiennent dans ce moment, et rapportent quelles ont vu aujourd'huy a onze heures l'armée de l'ennemi sur Pennemarc, Faisant l'est-su-est, qui est la route de Belisle. » Idem, ibid. (V. Ranger [se], Sèche.) — *Faire un bord*, Faire, au plus près du vent, une course, dans une direction donnée. (V. Courir des bords.) — *Faire vent arrière*. (Esp. *Arribar en popa*; port. *Arribar em popa*; all. *Vor dem winde abfallen*, *Vor dem winde ablaufen*; holl. *Voor de wind afloopen*, *Voor de wind komen*; dan. *Komme for de Vind*; suéd. *Kommu för de vind*; rus. Иmmи фордевиндь [*Itti fordevinte*]; illyr. dalm. *Jedriti s'vjètrom u karmu*; groënl. *Okomiarpok*.) Tourner le navire de telle sorte qu'il reçoive le vent de l'arrière, et fasse sa route ainsi. On dit aussi, et surtout poétiquement : Aller vent en poupe. On a dit, au XVI[e] siècle : « Mettre cul en vent. » (V.) — *Faire voile*. (Du lat. *Velum* ou *Vela facere*. Cicéron, chap. 4, IV[e] *Tusculane*, dit : « Utrum igitur mavis statimne nos vela facere, an quasi e portu egredientes paullulum remigare? ») (Cat. anc. *Far vela*, *Fer vela*; vénit. *Far vella*; ital. *Far vela*, *Veleggiare*; esp. *Dar vela*, *Hazer a la vela*, *Salir*; port. *Fazer a vella*, *Fazer vella*, *Velejar*, *Vellejar*, *Dar a vela*; bas bret. *Ober lien*, *Gwélia*; angl.-sax. *Faran*, *Liðan*, *Segelian*, *Seglian*, *Geseglian*; angl. *Sail* [*to*]; all. *Ablaufen*, *Abreisen*, *Absegeln*, *Abschiffen*; holl. *Afzeilen*, *Vertrekken*; dan. *Afseile*; suéd. *Afsegla*; val. Мерџе [а] кꙋ корабїа [*A merdjé kou korabia*]; illyr. dalm. *Odjèdriti*, *Odjedrivàti*, *Jedro ucsiniti*, *Jedra napëti*, *Projèdriti*, *Djelitise*, *Jedriti*; rus. Идmи подъ парусами [*Idti pote paroussami*]; pol. *Odplywac'*, *Plywac'*, *Zeglowac'*; hongr. *Vitorlazni*; groën. *Tikserpok*, *Tiksiatarpok*, *Tingerdlauserpok*; mal. *Berlaïer*, *Berlayar*, *Balayar*, *Gantong laïer*; madék. *Milaï*; chin. *Yang-Fan*, *Ta-Pong*, *Kay-Chin*.) C'est déployer sa ou ses voiles; c'est naviguer à la voile. — « Sachiez, Sire, que celui jour meismes que vos Feites voile... » (que vous partîtes). *Lettre de Philippe*, chapelain d'Alfonse, comte de Poitiers; Bibl. de l'École des chartes, t. 1[er], p. 395. *Faire voile* était un trope en usage chez les marins français au XIII[e] siècle; on le trouve dans Joinville. (V. Voille.) — *Faire de la voile*, c'est augmenter sa voilure; *Faire petite voile*, c'est la diminuer. — *Faire de la toile* est une locution souvent employée pour : Faire de la voile; c'est une figure doublement poétique, où la matière dont est faite la voile est prise pour la voile elle-même. Ce trope est dans le grec ancien (Ἱστίον), dans le gr. vulg. (Πάνι), dans le lat. (*Linteum*), dans l'esp. (*Tela*), etc.

FAIS PORTER! impérat. de : Faire porter (V.)! (Angl. *Keep her full!* all. *Halt ab!* holl. *Hou af!* dan. *Hold af! Med vinden!* suéd. *Hålla af!* ital. *Fa portare!* esp. *Da vento alle vele!*)

FAJA DE RIZOS, esp. s. f. (Du lat. *Fascia*, bande.) Bande de ris. — V. Faxa de rizos.

FAKA HEKA, tonga, v. (*Faka*, faire.) Embarquer. (V. Heka.) — *Faka kevigui*. (*Kevigui*, crabe.) (Faire le crabe.) Reculer. — *Faka loa loa* (*Loa*, *loa*, étendu, long), Allonger. — *Faka moou* (*Moou*, très-fort), Amarrer. — *Faka tee*, Faire flotter, Mettre à flot. — *Faka toka*, Toucher, échouer. — *Faka vaï* (*Vaï*, eau), Couler bas, Sombrer, Submerger.

FALA, pol. s. f. (De l'all. *Welle*. [V.]) Onde, Lame, Vague, Tempête. — V. Wal.

FALAISE, fr. norm. s. f. « On appelle ainsi des terres et des rochers escarpés le long des bords de la mer. » Dict. de l'Acad. fr. — « *Falaises* se prend pour ces cotaulx, soit de rocher, soit de mote » (de terre), « qui sont esleuez au long de la coste de la mer, et seruent contre icelle d'auant-murs à la terre. Mot vsité au païs de Normandie. On pourroit dire qu'il vient de Φάλα, qui signifie, selon Hésychius, Ἡ μικρὰ κάρα, vne petite teste; et les Falaises sont moins hautes que les caps et costes chargées de rochers. » J. Nicot, *Thrésor de la lang. fr.* (1606). — Bullet veut que *Falaise* vienne du celtique *Falz*, signifiant Rocher. Nous n'avons qu'une objection contre cette assertion de Bullet, c'est que *Falz* n'est point celto-breton; en breton, Rocher se dit *Karrek*, et Falaise, *Tân* et *Tevenn*. *Fals*, dans la langue moderne des bas Bretons, signifie faucille. L'allemand a *Fels*, *Felsen*, qui signifie : Roche, Rocher. Est-ce l'allemand *Fels* qui a donné *Falaise* aux Normands? Caseneuve et Ménage le pensaient. Remarquons que l'all. *Fels* est isolé dans les langues du Nord, et qu'il est difficile de lui assigner une origine. (Gr. anc. Ἀκτή; lat. *Crepido*; bas lat. *Falesia*; angl.-sax. *Sæ-Weall*; isl. *Brim-bütr*; all. *Steile kuste*; holl. *Steil strand*, *Strandklip*; dan. *Steil kyst*; suéd. *Brant strand*; bas bret. *Tevenn*, *Tân*, *Falès*; rus. Крутояръ [*Kroutoïare*], Укръ [*Oukoure*]; chin. *Hân*; madék. *Firing*, *Firinga*.) — « Falaise, tertre de roches ou terre esleué sur la coste de la mer; petit cap sur le rivage de la mer. » *Dict. de la mar.*, Ms. du XVII[e] siècle (? 1639-1650), Bibl. nat. S. F., 1750. — Desroches, *Dict. de mar.*,

1687, écrit *Falaize*. (V. Ban, Falloise.) — *Falaiser*. (De *Falaise*. [V.]) Se dit de la mer qui bat la falaise.

FALASSO ALOHA, madék. s. Sans doute formé de *Falaza o aloha*, mât, commencement de la proue.) Beaupré. — V. Aloha, Falaza, Fanondrou manga.

FALAZA, FALAZIN, madék. s. (De *Fal*, flèche.) Mât. — *Falazin be* (*Be*, grand), Grand mât.

1. **FALCA**, bas lat. port. esp. ital. s. f. (Étymol. incert. Peut-être du bas lat. *Falda* [angl.-sax. *Fald*], parc, clos. Cette étymologie est rendue probable par l'usage, existant encore au XVIIe siècle, d'appeler *Farde* ce qu'on nomme aujourd'hui :) Fargue. — « Item, de Falca, III palmos minus quarto » (la galère sera haute de Fargue, ou de rebord, 3 palmes moins un quart; autrement : La Fargue de la galère aura 3 palmes moins un quart [1 pied. 8 po. 4 lig.—0^m,54]). *Informationes Massiliæ pro passagio transmarino* (XIIIe siècle). — « Palenço chegou primeiro aa Barca, e porque era grande, fez levar remo pera aguardar os outros, et tautoque as outras fustas chegarom, forom logo armas sobre a coberta » (on *fit* alors *les armes en couverte* [V.]), « e os Mouros de sua parte começarom de se poer a ponto metendo remos, e falcas pera averem mais alta defensom... » *Chron. do conde D. Pedro*, liv. II, chap. 16. — V. Barca, Farca.

2. **FALCA**, lasc. s. Panneau. — On dit aussi P,halka, selon Th. Roebuck, *Engl. and hindoost nav. Dict.* (1813).

FALCONIERA, ital. s. f. (De *Falcone*.) La batterie des faucons. — « Dalla seconda coperta fin alla tolda, che è la coperta superior del vivo del galeone, sarà l'altezza della Falconiera, la metà delle due coperte inferiori, cioè piedi 7 $\frac{3}{4}$. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 64.

FALD, dan. s. (De *Falde*. [V.]) Drisse. — V. Fall.

FALD PAA RYG! dan. impérat. (*Fald*, de *Falde* [V.], *Paa*, sur, *Ryg*, dos.) (Angl.-sax. *Hric*, *Hrieg*; isl. *Hryggr*.) (Tombe sur le dos!) Hale dessus! Hale de toutes tes forces!

FALDAR, port. v. a. (De *Faldra*, nom qui désigna toute pièce ou pli d'étoffe tombante, comme le pan d'une robe ou d'une chemise; par extension, les pièces inférieures d'une armure, les culottes; puis, par une extension nouvelle, le bas d'une montagne, le pied d'une colline.) Des lettres de rémission (an. 1396), citées par D. Carpentier, contiennent le mot *Fauda* avec le sens de Pan de robe, et non de Tablier, comme l'avance l'auteur du Glossaire : « Presbiter bassiavit incontinenti femoralia sua usque ad genua et cepit dictam uxorem dicti supplicantis ad caput volens eam osculari; quo facto dictam amplexavit et eam projecit ad terram, et cum sibi levaret raubam sive *Faudas raubæ*, etc. » (Le prêtre baissa alors ses culottes jusqu'aux genoux, et prit ladite femme dudit suppliant par la tête, voulant l'embrasser; ce qu'ayant fait, il l'embrassa plusieurs fois, et la jeta à terre; et comme il levait la robe de sa victime ou autrement les pans de sa robe, etc.) *Falte* et *Faude* sont pris pour culottes ou bragues dans les vers et le passage suivants rapportés par D. Carpentier :

— « N'y et haubert, Faude ne mange (manche),
Où demourast anel ne maille. »

— « Les hommes d'armes seront armez, habillez ... c'est assavoir de curache (cuirasse) complète, salade à bavière, barbuce ou armet de gorge, flancar et Faltes ... Faltes ou brayes d'achier » (bragues d'acier). *Ordon. de Charles, duc de Bourgogne*, 1473. — Du Cange, art. *Faldar*, se demande si *Faude* ou *Falde* vient du sax. *Fald*, parc à bestiaux : non, il vient évidemment de l'anglo-sax. *Feald*, qui signifie Pli; *Fealdan*, plisser. (Proprement : Mettre les plis de la voile au vent.) Larguer, Déferler une voile. — V. Desfraldar, Fraldar.

FALDE, dan. v. n. (De l'angl.-sax. *Féallan[e]*, faillir.) (Tomber.) Abattre, Laisser arriver, Arriver, Faire porter. Baisser, en parlant de la mer. Tomber, en parlant d'une voile qu'on déploie. — *Lade et seil falde*, Laisser tomber une voile. (V. Holde af, 2. Ebbe.) — *Falde af lidt efter lidt*. (Mot à mot : Tomber loin, peu après peu; par extension : Laisser arriver peu à peu, ou : petit à petit.) (*Lidt*, *Liden*, de l'angl.-sax. *Lytle*, Petit, Peu; *Efter*, comme l'*After* angl., de l'angl.-sax. *Æfter*, Après, Derrière.) Arriver en dépendant. (V. Holde af lidt efter lidt.) — *Falde i søen*. Tomber à la mer. (V. Sø.) — *Falde overbord*. (Tomber outre bord. *Over*, de l'angl.-sax. *Ofer*, au delà, outre.) Tomber par-dessus le bord. — *Falde til plat*. (Arriver pour plat, ou tout plat.) Arriver vent arrière.

FALDONA, esp. adj. f. (Probablement de *Faldear*, défini ainsi par Oudin : « Traîner de grands pans et bords aux robbes ou habillemens. » En d'autres termes, porter des vêtements trop longs.) Cet adjectif s'applique à la voile que le voilier a laissée trop longue. — « Aplicase á la vela demasiado larga, por defecto desu corte, » dit le *Dicc. marit. esp.*, 1831. — V. Sobrancera.

FALEGNAME, ital. s. m. (De *Far*, faire; *Legname*, charpentage.) Charpentier. — « Maestranza è quella che si mena, non per la fabrica della galea, ma per raccommodar gli sconci suoi : sono questi il Falegname, che qua si dice Mastrodascia. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 95. — V. Marangone, Mastrodascia.

FALESIA, bas lat. s. f. (Du fr. norm.) Falaise. — « Concessi, quod habeant largam, liberam et rationabilem viam super Falesiam Petrariæ, per totam longitudinem dicti Falesii. » *Monastic. Angl.*, t. II, p. 165, cité par du Cange. — « Confessi sunt quod sibi in dicta aqua » (dans la Seine) « nec Falesias frangere, etc. » *Charte de* 1211 (cartul. de Saint-Denis), citée par D. Carpentier.

FALL, angl. all. suéd. s. (De l'anglo-sax. *Féallan[e]*, tomber.) (Corde qui fait descendre et monter.) Drisse. (V. Kardeel.) — *Fall-cat*, Garant du capon.

FALL (*to*), angl. v. n. (De l'anglo-sax. *Féallan[e]*, faillir, tomber; isl. *Fall*, chute, ruine, mort; *Fell*, tomber, manquer, mourir.) Abattre, Faire une abatée, Tomber sous le vent, Descendre une rivière, Baisser, en parlant de la mer. (V. Cast [to], Bear [to] away, Bear [to] up.) — *Fall* (*to*) *aboard of* (Tomber sur le bord d'un autre navire), Aborder un navire par accident. (V. Run [to] foul of.) — *Fall* (*to*) *a stern* (Tomber du côté de la poupe), Caler. (V. Go [to] a Stern.) — *Fall calm*, Devenir calme, calmer. (V. Becalm.) — *Falling off*, s. (Proprement : Chute loin.) Abatée, Arrivée, Embardée. (V. Casting, Lee-Lurch.)

FALLEN, all. v. a. (Même étymologie que l'angl. *Fall* [*to*]. [V.]) Tomber, Baisser, en parlant de la mer.

FALLOISE, FALOISE, fr. anc. s. f. Variante orthogr. de Falaise. (V.)

— « Li chasteaux sur une Faloise
Fu ferme par si grand richesse. » PERCEVAL.

FALOOU, tonga, s. Navigation, Voyage. — V. Feloou.

FALOT, fr. anc. s. m. (Étymol. incert. Peut-être de *Fanot*, qui était usité au XVIe siècle, comme on le voit par le Dict. de Nicot [1584]. Fanot pouvait être une francisation du gr. Φάνος, brillant, flambeau, lanterne. Caseneuve tirait

Falot du gr. Φαλός, luisant, brillant; on le tirerait avec autant d'apparence de raison du provenç. *Farot* [V. Farotum], fait du gr. Φάρος.) Fanal. — « Le Falot ou Fanal est la lanterne dorée sur son chandelier, au plus haut de la poupe. L'admiral a le Falot de trois lanternes, le vice-admiral de deux, et les autres navires de guerre d'une. » Étienne Cleirac (1643). Cette phrase de Cleirac : « L'admiral a le Falot de trois lanternes, etc., » nous fait connaître que le Fanal du vaisseau amiral était triple et celui du vice-amiral double, quand le Falot des autres navires de guerre était simple. Lorsque tout officier général eut le droit de porter sur poupe trois fanaux d'honneur, on les sépara, et on les plaça sur le couronnement, un au milieu, et deux aux coins de l'arrière. Plusieurs peintures nous font voir cette disposition des Fanaux.

FALOUQUE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Feluca*. [V.]) Felouque. — « Vaisseau de mer de bas bord, à cinq ou six rames de chasque bande. Le moindre de touts les vaisseaux à rames. » *Dict. de la mar.*, Ms. du XVII[e] siècle (? de 1639 à 1650), Bibl. nat. S. F., 1750.

FALQUE, fr. s. f. (Du bas lat. *Falca*. [V.]) Fargue.

FALSE-KEEL, angl. s. Fausse quille.

FALSO PONTE, ital. s. m. Faux pont. — V. Pagliulo di mezza stiva.

FALTA SAVAGE, lasc. s. (*Falta* nous paraît venir de l'hébr. *Faltou*, introduit dans l'hindoustam et signifiant : Surcroît, réserve.) Contre-voile d'étai. — V. Savage.

FALUA, ital. esp. port. s. f. (Contraction de *Faluca*.) Felouque. Le *Dict. marit. españ.* (1831) dit que la *Falua* est une grande embarcation de vingt rames et plus, ayant deux mâts et un carrosse ou petit abri à la poupe, et servant aux officiers généraux et aux autres personnes d'un rang éminent. Moraes parle de Felouques du Tage qui ont seulement quatre avirons, et qui vont à la voile comme à la rame. Les Felouques ont varié de grandeur et d'importance ; dans l'invincible *Armada* il y avait de ces petits navires qui n'avaient que six rames, ainsi que nous l'apprend le passage suivant de la *Relacione vera dell' armata*, tradota di spagnolo in italiano, per F. P. (Roma, 1588, in-4°) : « 10 *Falue* con sei remi per ciascheduna, per seruitio dell' armata sudetta. » — « Mando demas desto estar por popa del galeon » (*le Saint-Martin*, monté par le marquis de Santa-Cruz) « la Falua, y quatro patages par lleuar ordenes. » Fol. 3, *Lo sucecido a la armada de Sv Magestad* (juillet 1582) ; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — « El s[r] duque de Turssis se metio en vna Falua con los primeros que pudo entrar, y salio a la buelta de la armada, como tambien lo hizieron los s[res] Principe de Oria y Marq. de los Balbasses, y otras personas, de obligaciones que los segueiron. » *Relacion del sucesso de la galeras de este año de* 1638 ; Ms. Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. (V. Legnetto.) — *Falueiro*, port. s. m. Matelot de l'équipage d'une felouque.

FALUCA, esp. anc. s. f. Felouque. Le *Dicc. marit. españ.*, 1831, dit de la *Falua* : « Antiguamente se decia Faluca. »

FALUCHO, cat. s. m. Nom d'un petit bâtiment latin appelé *Balancelle*, à Marseille. Ce navire a un mât principal implanté dans une *mecha* sur le *palmijal* ou carlingue, un peu en avant du milieu de sa longueur totale. Ce mât (le *palo mayor*) a une inclinaison assez grande de la poupe à la proue. Il n'est pas assujetti par des haubans ; mais il est fortement tenu dans l'étambrai (*foramente* ou *fogonaura*), dans la *mecha*, et, entre ces deux points, par une bancasse (*bancassa*), forte pièce de bois qui l'embrasse sur une entaille, et s'appuie en arrière sur le *puntale*, ou épontille allant de la couverte (*cuverta*) au *palmijal*. A l'arrière, un petit mât vertical (*palo de mezana*) s'élève au-dessus de la chambre que recouvre une dunette peu élevée. Il porte une voile bordée sur un gui. Nous avons visité dans le port de Marseille, en 1841, un *Falucho* neuf, construit près de Barcelone, et nommé *San Bonaventura*. Il est de la grandeur moyenne des navires de cette espèce, et a 73 palmes d'*eslora*, ou longueur de *roda à roda* ; ce qui, à 9 pouces la palme, fait 54 pieds 9 po. (17[m] 78[c]) ; sa largeur ou *manga* (V.) est de 24 palmes ½ ou 18 p. 4 po. 6 lig (5[m] 95[c]). Il a de *puntal* (V.) 8 palmes ½ ou 6 p. 1 po. 6 lig. (1[m] 97[c]). Sa couverte est extrêmement bombée ; elle a de bouge (V.) 60 centimètres. — Le *Falucho* n'est pas réduit à une seule voile enverguée sur sa grande antenne ; il peut changer de voiles, et il en a quatre, de grandeurs différentes, dont il se sert selon le temps. Les galères du Moyen Age avaient de même trois ou quatre voiles à l'antenne maîtresse. (V. notre *Archéologie navale*, mémoires n[os] 4 et 5.) Outre ces quatre voiles enverguées, le Falucho a quatre focs dont chacun se hisse, selon que le vent est plus ou moins fort.

FALX, lat. s. f. (Selon Varron, de *Far*, blé.) Faux avec laquelle on coupait les cordages des navires, pendant le combat. Végèce dit qu'on s'en servait surtout pour couper les itagues ou les drisses des vergues. — « Falx dicitur acutissimum ferrum, curvatum ad similitudinem Falcis, quod contis longioribus inditum, collatorios funes, quibus antenna suspenditur, repente præcidit : collapsisque velis Liburnam pigriorem et inutilem reddit. » Végèce, liv. IV. — « Vna erat magno usui res præparata a nostris, Falces præacutæ, insertæ affixæque longuriis : his quum funes, qui antennas ad malos destinabant, comprehensi adductique erant, navigio remis incitato prærumpebantur ; quibus abscissis, antennæ necessario concidebant. » César, *De bello Gallico*, liv. III. — V. Chalatorius.

FAM, angl.-sax. s. Écume. — « *Famige flodas*, Les flots écumeux. »

FAMELLA, géno. s. f. (Comme l'ital. *Femminella*, du lat. *Femina*.) Femellot. — V. Anghila.

FAMN, suéd. s. (Même origine que *Faden*. [V.]) Brasse.

FAMULUS, bas lat. s. m. Serviteur, Valet. — « Et primo in qualibet Nave, seu Cocha portate cantariorum viginti millia tempora pacis sint et esse debeant, ac habere teneantur homines 120, in quibus hominibus 120, sint et esse possint Famuli 32, in quibus triginta duobus Famulis sint, et esse possint pueri seu scanagali quatuor. » *Statut géno.* de 1441. — V. Nauclierius, Suppellex.

1. FAN, chin. s. Voile de navire, faite de toile. Voilure, et, par extension : Navire, Navire sous voile. — V. Fông-Pông.

2. FÂN, chin. v. et s. Flotter, Surnager ; Mal de mer, Nausées. (V. Piño.) — *Fân-tchéou*, v. Naviguer. (V. Hang.)

1. FANA, angl.-sax. s. Pavillon, Flamme, Étendard.

2. FANA, tonga, s. Mât. — *Oulou fana*, Grand mât. — V. Aïpana.

FANA FANOUA, tonga, s. Artillerie, Canon. — P. 107, deuxième vol. de sa *Philologie*, Dumont-d'Urville écrit : *Fana fonoua* ; nous ne sommes pas en mesure de dire quelle est la meilleure version, parce que nous ne voyons pas d'où peut venir *Fanoua* ou *Fonoua*.

FANAL, fr. s. m. (Variante moderne de *Phanal.*) (Le P. Larramendi, qui ne reculait devant aucune témérité quand il s'agissait de prouver que la langue basque était la source de toutes les langues, établit sérieusement que *Fanal* vient du basq. *Joanal*, signifiant : Marcher, Pouvoir aller; et la raison dont il appuie cette étymologie, c'est que « Sirve en la capitana el Fanal, sin el qual no le pudieran seguir los dèmas. » Assurément ceci est fort singulier. Fanal et tous ses analogues viennent du gr. Φανός, flambeau ; c'est ce dont personne n'a jamais douté, excepté le savant auteur du *Dicc. triling.* [1745].) (Gr. litt. mod. Φάρος, Λαμποτήρ ; gr. vulg. Φάναρι, Φανός; bas lat. *Farola ;* ar. pers. turc, *Fanous*, *Fēñar*, *Fénēr;* val. Фанар [*Fanar*]; rus. Фанаръ [*Fanare*], Фонаръ [*Fonare*], Маякъ [*Maïake*]; ital. *Fanale ;* géno. *Faná ;* vénit. *Fano*, *Fogo*, *Fuogo*, *Ferale ;* esp. *Farol*, *Fanal*, *Faron ;* port. *Fanal ;* lat. *Pharus ;* bas lat. *Fanarium ;* bas bret. *Létern ;* basq. *Lanterna ;* illyr. *Svejetnjäk ;* madék. *Trangho tsara ;* fr. anc. *Fenal*, *Falot.*) L'Académie française, d'accord avec Romme (1792), dépeint le Fanal une : « Espèce de grosse lanterne dont on se sert sur les vaisseaux. » Cette définition est inexacte; grosse ou petite, toute lanterne est un Fanal. En 1687, Desroches disait : « Un Fanal est un falot. Le nom de Fanal est ainsi donné à tous les falots, à toutes les lanternes que l'on porte à la mer, à l'exception de la lanterne sourde, et d'une petite lanterne claire qui garde toujours son nom. » Les Fanaux servent, non-seulement à éclairer les batteries, les soutes, la cale, les entreponts, les chambres, etc.; ils sont encore des moyens de reconnaissance, et des éléments d'une télégraphie nocturne à l'aide de laquelle on communique des ordres, et l'on fait connaître ses besoins, ses périls, ses découvertes. Hissé à la tête du mât de la galère capitane ou réale, placé sur la poupe du vaisseau amiral, le Fanal fut longtemps le signe extérieur du commandement pendant la nuit, comme le pavillon pendant le jour. Ce fanal de poupe du vaisseau amiral se voit à l'arrière de la Nef ou Coque représentée sur le sceau de John Holland, comte d'Huntingdon, XIVe siècle :



A l'article *Poupe*, on trouvera la représentation de la poupe d'une galère, d'après Stella Bella; on y remarquera le Fanal. Nous voyons dans la Chronique du P. Pero Marsili, intitulée : *La vinguda del Rey D. Jaume el Conquistador* a Mallorca et Minorca (XIIIe siècle), que le Fanal était à cette époque la marque du chef d'une armée navale ou d'une escadre : « E volch que aues primera la nau den Nicolau Bovet, en laqual era en G. de Mouchada, *e que portas lanterna.* » Au XVIIe siècle, les officiers généraux portaient trois Fanaux à l'arrière, auxquels l'amiral en ajoutait un fixé à la grande hune. Alors tous les vaisseaux avaient un Fanal derrière. Les trois Fanaux donnés aux généraux étaient un souvenir de l'antiquité que le cérémonial avait ressuscité. (V. Prætoria navis.) En 1634, et probablement avant, l'Amiral seul avait porté trois Fanaux, et le vice-amiral deux. (V. Falot.) Il y a aujourd'hui des Fanaux dont les vitres sont d'un verre très-épais; d'autres qui ont des volets de corne. Les Fanaux de signaux ont des verres ou blancs ou colorés de certaines nuances convenues. — « En 1685, j'eus ordre d'aller à Rochefort armer *le Bourbon* » (vaisseau de troisième rang; 50 canons, 350 hommes d'équipage), « et de le mener auec quatre autres vaisseaux à Bel'Isle, pour y joindre M. de Preuilly. Je ne l'y trouvai point.... On me rapporta pourtant qu'il trouvoit à redire qu'il y eust trois Fanaux au *Bourbon*, et j'en fis oster deux dès que je sçeus qu'ils blessoient sa délicatesse. » *Mémoires de Villette*, an. 1685.—M. de Preuilly, qui devait commander l'escadre, était lieutenant général, et avait le droit de porter les trois Fanaux que s'était attribués à tort le marquis de Villette, qui n'était encore que capitaine de vaisseau (promotion de 1672), et ne faisait que provisoirement les fonctions de chef d'escadre. — Les phares placés à l'entrée des ports étaient quelquefois appelés Fanaux. Voici ce que nous lisons dans une lettre de Pontchartrain à Dupré, consul à Ligourne (Livourne) : « Trois frégates hollandoises y ont renforcé leurs équipages pour aller en course, et sont sorties pendant qu'il y auoit six vaisseaux marqués au Fanal » (signalés à la tour du phare). 15 fév. 1695, *Ordres du Roy*, vol. CXIX, p. 157, Ms. Arch. de la Mar. — *Fanal de correr*, esp. Fanal à main, pour aller çà et là dans le navire. — V. Banderolle, Bruxola, Poupe, Vanderola.

FANALE, ital. bas lat. s. n. Fanal. — « Item, Fanalia pro portando a popa » (Fanaux de poupe) « pecii n° 4. » *Stat. géno.* du 21 juin 1641, p. 38 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar. — « Fanale è il lanternone, che si porta alla poppa delle galee che commandano all' altre. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

FANARIUM, bas lat. géno. s. n. (Pour *Fanalium*, de l'ital. *Fanale.*) Fanal.—« Fanarii sex. » *Stat. géno.* du 15 fév. 1340; chap. *de Armamento galearum de Frandria ;* p. 108 de l'*Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar. — « Galeæ autem januenses die ac nocte cum Fanariis dictas naves insequebantur. » Jacob d'Oria, *Annal. de Gênes*, lib. X; an. 1283.

FANDHANH, madék. s. (Le même que *Handhanh*, Sortie. Ce mot nous paraît composé de *Fang*, faire, et d'*Andr*, absence.) Départ, Partance.

FANFARIN, géno. s. m. (Corruption du fr. :) Fanfilin.

FANG-HASSA, madék. s. (*Fang*, forme substantive du verbe *Mang*, faire; *Hassa*, œuvre [sous-entendu peut-être *Haihai*, autorité].) Commandement.—Flacourt donna *Fanghassa* avec le sens que nous lui attribuons ici; Dumont-d'Urville n'attribue à ce mot que le sens d'œuvre, bien qu'il traduise *Man-ghassa* par : Commander. Dans la langue des Malgaches, *Fang-hirakh* ou *Fanirakh* est le synonyme de *Fang-hassa*. *Hira* signifie : Ordre, décret. — V. Hadili.

FÁNG-HIÁ, chin. v. Amener, Laisser tomber.

FANG-HIMO, madék. s. Bateau.

FANG-TCHĒOU, chin. s. Nom donné à l'assemblage de

deux navires qu'on lie l'un à l'autre, côte à côte, de façon à en faire comme un navire double.

FANGA, tonga, s. Plage, bord de la mer, rivage. — V. Founga.

FANGE, dan. v. a. (De l'isl. *Fanga*, en relation avec l'angl.-sax. *Fon*, prendre, saisir.) Amarrer. — V. Surre.

FANGHA VESSATS SAMBOU, madék. s. (Pour *Fangha*, V. l'observation faite à l'art. *Fanhondra*; *Vessats*, poids, et *An*, le; *Sambou*, navire.) Lest, Lestage, Chargement. L'orthog. *Fang huvessats*, adoptée par Dumont-d'Urville, n'est pas exacte, comme on vient de le voir par la décomposition que nous avons faite du mot. — V. Maugha vessats.

FANGLIEN, all. s. (De l'angl.-sax. *Lin*, lin, corde de lin, etc., et, par extension, corde quelconque; et *Fang*, capture, action de saisir, de l'angl.-sax. *Fon*, prendre.) Amarre ou Bosse qui retient une embarcation attachée et à la traîne derrière un navire. La *Fanglien* est justement ce que les *Documents génois* du XIII[e] siècle nommaient : *Sparcina* ou *Spazina*.

FANGLINE, dan. s. Le même que le précédent. (V.)

FANHONDRA, madék. s. (De *Fan*, *Fang* et *Fangha*, pour l'euphonie, action de faire [transformation de *Man*, *Mang*, qui marque le substantif, quand *Fang* et *Fan* marquent le verbe; exemples : *Fang hourou*, embrasement; *Mang hourou*, embraser; *Fang hanats*, école; *Mang hanats*, enseigner, etc.], et de *Hondra*, le même que *Tondr*, qui paraît signifier : transport d'objets. [V. *Mihondra*, *mampi tondr.*]) Embarquement. — *Hondra*, *Ondra*, *Andr*, ni aucun radical auquel on puisse sûrement rapporter ces mots, ne se trouvent dans le Diction. madék. fr. de Dumont-d'Urville.

FANO, vénit. s. m. (Du gr. mod. Φανάρι, fait du gr. anc. Φανός.) Fanal, Phare. — « Item, comanda misier lo capitanio che sel fose descouerto più fusti e lui terminase andare a queli, in quela fiada » (pour marque de sa volonté) « el fara leuar el sò stendardo d'oro cum la so arma » (l'étendard d'or à ses armes) « al Fanò a pope » (à côté du fanal de poupe). *Ordini de P. Mocenigo* (1420), publiés p. 107 et suiv., t. II de notre *Arch. nav.* (V. Feral, Chalar.) — « Il senato spedì i suoi legni, dà queli presa la fusta » (une fuste de Sforce qui, en 1443, avait pris, dans le port d'Ancône, un navire de la Pouille), « subito fu fato appiccare in un angolo delle torre del così detto Fanò il capitano con due di primarii della fusta, rimandando la fusta al conte, senz'altro prejiudizio. » Agost. Peruzzi, *Stor. d'Ancone*, t. II, p. 293.

FANON, fr. s. m. (Le même que le vieux fr. *Fanion*; de l'all. *Funa*; angl.-sax. *Fana*, drapeau.) Nom que l'on donne au fond et au coin inférieur d'une voile qui flotte au vent comme une bannière, lorsque la voile est carguée. Ce terme est peu usité, s'il l'est encore; pour notre part, nous ne l'avons jamais entendu prononcer ni pendant notre temps d'école à bord d'un vaisseau (1811 à 1814), ni pendant les fréquentes visites que nous avons faites dans les ports et les quelques navigations qu'il nous a été donné de faire. Au XVII[e] siècle, si nous en croyons une *Explication de divers termes*, *etc.*, Ms. Arch. de la Mar., on nommait *Fanon* la partie latérale de la voile comprise entre le bout de la vergue et la bouline.

FANONDROU MANGA, madék. s. (Peut-être de *Fandr*, lit, couche, et *Mang*, faire). (Être couché?) Beaupré. — V. *Falasso aloha*.

FANOUS, ar. pers. turc. s. (Du gr. Φανός, clair; falot, lampe.) Fanal, Phare. — V. Fener.

FANS, bas lat. s. m. (Du lat. *Infans*, enfant.) Serviteur, Mousse. — V. Fanta, Nauclerius.

FANTASIA, esp. s. f. (Du gr. Φαντασία, idée, perception.) (Appréciation arbitraire.) Estime. — « Con viento noroeste treynta leguas por la Fantasia. » P. 53 v°, *Relacion de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621).

FANTE, FANTO, vénit. s. m. (Du lat. *Infans*, enfant.) Serviteur, Mousse. — « ... Algun lauorador del caneuo non olssa ne debia portar uin alla caxa del comu ò sia alle caxe ò che se lauora le caneuo, senza licentia de li officiali del caneuo è del scriuan o de lo protho maistro ò del masser ò de li Fanti de la ditta camera, sotto pena de soldi x... » *Décret de mai* 1312; p. 5 verso, lig. 14, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1. — « Li conzadori del caneuo non possa hauer per zascun oltra un Fante saluo se alli officialli del caneuo paresse che lo fosse besogno che li habia... » Ib., p. 11 verso, lig. 29. — « Possano punir gli officiali, marinari et Fanti fugitiui del viaggio... » *Regole de conservatori di mare* (1602); *Decreta varia reip. genov.*, Ms., t. I, p. 694, lig. 27. Bibl. Civica de Gênes. — V. Cantier.

FANTSIK, madék. s. (Ce mot a une grande analogie avec *Fatsik*, clou, et nous paraît procéder de lui. L'ancre est en effet un instrument avec lequel on cloue le navire à la terre.) Ancre. — V. Vatou fantsi.

FAO, tonga, s. Cheville, clou. — V. Aou, Wao.

FAOU VAKA, tong. s. (*Faou*, charger; *Vaka*, pirogue.) Chargement. — V. Kavenga.

1. FAR, cat. s. m. (Du gr. Φάρος.) Phare. « Dauant la torreta del Far Macina. » *Chron. de R. Muntaner*, chap. 68.

2. FAR, isl. s. n. (En relation avec l'angl.-sax. *Fœr* [V.], le suéd. *Fårkost* [V.] ou *Fårtyg* [V.], et le dan. *Fartoi.* [V.]) Navire. — *Far-tekia*, s. f. (*Tekia*, prise.) Affrètement.

3. FAR, ital. cat. port. v. a. (Du lat. *Facere*.) Faire. — Quelquefois ce mot a le sens de construire. Ainsi : « Questo serà lo amaestramento de Far una galea del sexto de » (du type de celles qui servent aux voyages de) « Flandria... » *Fabrica di galere*, Ms. du XIV[e] ou du XV[e] siècle, Bibl. Magliabech. de Florence, classe XIX, palcho 7. — *Far acquata*, Faire sa provision d'eau; Faire aiguade. — On dit aussi, et l'expression est plus usitée aujourd'hui : « Far acqua, » Faire son eau. — « *Far arme in coperta, è pigliar l'arme.* » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). Faire les armes en couverte, c'était apporter les armes sur le pont, pour les distribuer à l'équipage et préparer le navire au combat; en un mot, c'était faire ce qu'on appelle aujourd'hui dans la marine française : le branle-bas de combat. — *Far barruta armata.* Locution expliquée ainsi par Pantero-Pantera : « È quando in mare si disarma un vascello per armare meglio un' altro, in modo che in un solo vascello vi sia la gente di doi, acciò che vada più velocemente. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Far cap*, cat. S'amarrer dans un port; Faire que son câble de poste soit tourné à un pieu ou attaché à une boucle, dans le port où l'on relâche. — (V. Exivernar.) — *Far capo*, ital. anc. Même signification que le précédent; et, par extension : Relâcher, Faire escale. — « Qui fanno capo tutti li nauilij che vengono dall' India maggiore, et dalla Ethiopia, et dalla Persia, per li gran traffichi che vi sono. » *Itin. di Lod. Barthuna*, ap. Ramus., t. I[er], p. 153-B. — *Far cappello*, ital. Faire chapel, et, par extension, Chavirer. — *Far cappotto*, ital. Faire capot; Chavirer, Capoter. — *Far conserva*, port. Faire conserve; Aller de conserve. — « E seguio-se, que chegou alli hum homem de Cartagenia, a que chamavaõ Joham Requelme, que trazia

huma Galliota ben armada, aindaque era de gente costrangida, o qual pedio ao Conde, que lhe desse algum navio, com que Fezesse conserva, cujo requerimento foi posto em obra... » *Chron. do Conde D. Pedro*, chapit. 46. — *Far forza*, ital. Forcer de rames. — «... È Far voga con tutta la forza de i galeotti. » Pantero-Pantera. — *Far fuori il palamento*, ital. Rentrer les rames. — «... È levar i remi della galea. » Id. — *Far getto*, ital. Faire le jet, jeter. — « Far getto è gettar le robe in mare in tempo di fortuna, per alleggerire il vascello. » Id. On a dit aussi : — *Far gettito*. — Et hauea Fatto gettito d'all' artigleria, barilami, remi et altra cosa, fu miracolo diddio a non perdersi. » *Seguite* delle 5 galere della sacra relig. di S. Gio. Hierosol., che andanno in Barbaria sabato il primo di aprile 1606; Ms. de 1606, n° 1826, Bibl. Riccard. de Flor, p. 305 v°. — *Far griselle*, vénit. (Faire les enfléchures.) Monter dans les haubans. — (V. Andar a riva.) — *Far il carro*, ital. Faire le car. — « *Fare il carro con la vela*, Faire le quart (*sic*) à la voile, passer l'antenne d'un costé à l'autre sans plier la voile. *Fare il carro a secco*, Faire le cart (*sic*) sans voile; passer l'antenne sans voiles. » Nat. Duez, art. *Carro*, p. 193, *Dittion. ital. et fr.* (1674). — « Far il carro con la vela è, quando si fa passar l'antenna, con la vela attacata, da vna parte all' altra dell' arbore. In Venetia si dice : « Buttar da brazzo. » Far il carro a secco è quando si fa passar l'antenna da vna parte all'altra dell'arbore senza la vela. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614), p. 19. — Bart. Crescentio, p. 122 de sa *Nautica Mediter.* (1607), donne la manière de Faire le car. Son chapitre sur ce sujet est intitulé : *Del far il carro ;* il est trop long pour que nous le transcrivions ici; nous nous contenterons de rapporter les motifs qu'il donne de cette manœuvre : « Ogni volta, che il vento non soffia contrario per il diametro di proda verso poppa, si può far la vela; la qual s' ha sempre da mettere contraria al vento, acciò ostandogli spinga il vascello inanti. Peril che è necessario, ogni volta che il vento si muta, mutare anchora l' antenna, che porta detta vela, hora a banda dritta, hora a banda sinistra, in maniera, che il carro, cioè la più grossa cima dell' antenna, resti nella proda et la penna, cioè la parte sottile a poppa. » — « *Far il terzarolo*, italien ancien. Faire le tercerol; réduire une voile d'un tiers; prendre un ris qui réduise une voile d'un tiers. — « Far il terzarolo, è quando se raccoglie vn terzo della vela, et si lega all' antennale; et si fa per la terza parte più picciola. » Pantero-Pantera. — (V. Sventar un a vela.) — *Far il trinchetto*, ital. Mettre le trinquet au vent, Appareiller sous le trinquet. — « Et le altre galee salparno et Fecero trinchetto. » *Viag. d'vn comito venet.*, ap. Ramus., t. 1er, p. 280 D. — *Far l'arco*, ital. (Faire l'arc.) S'Arquer. (V. Scavezzare.) — « *Far la meza luna*, è quando si fa solamente la tenda sopra una banda della galea, cioè Far la metà della tenda. » Pantero-Pantera. — *Far l'huomo alla penna*, Mettre un homme à la penne, mettre un homme en vigie au bout de la penne. — « Far l'huomo alla penna, è legare un huomo alla penna nell' antenna, et alzarlo quanto può ascender la penna (V.) accio che scopra il mare. Far cicogna, dicono in Venetia. » Id. — *Far l'orecchie dell' asino*, ital. Faire les oreilles d'âne; c'est ce que nos marins français appellent mettre les voiles en ciseaux. — « Nauigandosi col vento in poppa in bonaccia, et con poco vento, s' accommodi il carro del trinchetto al contrario del carro della maestra, acciòche l'vna vela non leui il vento all' altra : et si chiama Far l' orecchie dell' asino. » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), p. 217. — *Far le bighe*, ital. (Faire les bigues, les accores.) Accorer, Épontiller. (V. Appuntellare, Pontellare.) — *Far Margarita*, vénit. Faire Marguerite. (V. Margarita.) — *Far portare*, ital. Faire porter une voile ou les voiles; Faire servir; Éventer. (V. Dar vento ad una vela, Portare.) — *Far rasa*, cat. anc. (De *Rasa*. [? Du lat. *Rixa* ; ? Du gr. Λύσσα, rage, fureur.]) Quereller, Faire rage, s'emporter contre quelqu'un. — « Encara, mariner qui fará rasa contra son senyor de nau ò de leny, deu perdre la meytat del loguer (V.), è la roba » (les effets de corps et la pacotille) « que haurá en la nau, è deu esser gitat de la nau. (V. Gitar.) » *Consulat de la mer*, chap. 118. — *Far scala*, vénit. Faire escale, relâcher. — « Far scala; andar in porto. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272. — « L'anno 1437, volendo Caloianni imperatore passar al Concilio intimato in Ferrara, Fece scala a Venetia, con Don Alessio suo fratello... » M. Franceso Sansorino, *Venetia*, p. 440, édit. de 1663. — *Far sforzo di remi, di vele*, ital. vénit. Faire force ou Forcer de rames, de voiles. — *Fare trinchette*, V. ci-dessus : *Far il trinchetto*. — *Far una vela*. (Faire telle voile.) Mettre telle voile dehors. — « Navigandosi di notte, et volendosi Fare il Bastardo (V.), si avvisirã con la voce la più vicina galea, et di mano in mano l' uno avvisarã l' altra; et ciò non potendosi fare per la distanza, si faranno li segnali consueti : così nel far questa vela, come laltre cose anchora. » *Ordini d'Emilio Pucci* (1607). — *Far vela*, cat. ital. Faire voile, Naviguer. — « E si l' pelegri se n' va sens paraula ò no es vengut al terme que la nau fará vela, si l' pelegré » (passager) « havia donats mil marchs de senyal » (d'arrhes), « o que hagues pagat tot lo nolit, lo senyor no li es tengut de retre res. » *Consulat de la mer*, chap. 71, édit. Pardessus. — « Et a sol leuado Faceuano vela... » *Navig. di Ca Da Mosto*, p. 106 A. — V. Cochina, Papaficho, Velizar, Vella.

FARA, suéd. s. (? De l'angl.-sax. *Fah*, ennemi. L'isl. a *Far*, péril; mais le tient-il du danois ou du suédois, ou, au contraire, le suédois et le danois le doivent-ils à l'islandais? c'est ce que nous ignorons.) Danger. — Le danois dit : *Fare*. — V. Nöd.

FARA-FARA, madék. s. (Plancher.) Pont du navire, Tillac. — Flacourt (*Dict. de la langue de Madagascar*, Paris, in-12, 1758) dit *Farafara ni sambou*, qui serait mieux écrit : *Fara fara ntsambou*. Dumont-d'Urville a négligé ce terme, dont le sens est : Plancher du navire. — *Fara-fara mpalazin*. (*Falazin*, mât; *m* affixe du génit.) (Plancher du mât.) Hune.

FARAN (*Farann*), angl.-sax. v. a. (De *Fœr*, Chemin, et Navire.) Partir, Faire voile. — V. Liðan.

FARANG HITZ, madék. s. (Nous n'avons trouvé aucun radical duquel nous puissions induire avec certitude le sens de ce mot, qui paraît vouloir dire : Se retirant, descendant, décroissant, s'abaissant. V. en effet, *Marankhitz*. [*Hitz*] ne paraît pas pouvoir être une abréviation d'*Hitatz*, marée, puisqu'il se retrouve dans *Marankhitz*, qui n'a aucun rapport avec le mouvement du flot.) Reflux, Ebbe, Jusant, Marée descendante. — Ce mot manque à Flacourt. — V. Adranou.

FARAZO (*Forozó*), hongr. s. m. (De *Far*, Derrière, Fesses.) Nom du patron qui gouverne l'embarcation avec une rame placée à l'arrière. — V. Kormány-evedzo.

FARBORD, isl. s. n. (De 2. *Far* [V.] et de *Bord*, planche.) Le fond de l'embarcation.

FARBORDI, isl. s. m. Virure. — V. Byrdi.

FARCA, bas lat. gén. s. m. (Variante de Falca. [V.]) Fargue. — « Item, Farche pro orlo, sub pœna librarum vigintiquinque Januinorum. » *Stat. géno.* de 1441. — V. Fada, Infarchare.

FARD, bas bret. s. f. (Du fr. *Fardeau*.) Charge d'un navire;

Fardage. — Quelques marins donnent le nom de *Fard de l'avant* à l'ensemble des voiles de l'avant, et celui de *Fard de l'arrière* à l'ensemble des voiles de l'arrière. Nous ne savons si l'orthographe : *Fard*, adoptée par les auteurs de dictionnaires, est bien la véritable. L'idée de fardeau ne nous semble être pour rien dans ce terme, qui désigne les voiles. Nous ignorons à quelle langue nos matelots ont pu prendre le mot qui a affecté une physionomie sous laquelle, malgré une assez longue habitude, nous ne pouvons reconnaître sa forme première. En grec Φᾶρος, qui signifie : Étoffe, a désigné quelquefois la voile du navire; mais quelle apparence que nos marins du Nord, — car le terme n'est point usité dans la Méditerranée, — aient été faire un emprunt au grec ancien? — *Fard*, en celto-breton, a le sens de câble. Dans ce cas, le mot breton est sans rapport avec le français. —*Farda*, v. a. et n. Charger un navire; Attacher un câble.

FARDAGE, fr. s. m. (De *Fardeau*, dont l'étymologie est incertaine. Le bas lat. avait *Fardellus*, dérivé, par Nicot et Du Cange, de Φόρτος, charge. Cette origine est très-vraisemblable; Jault [1750] en doutait cependant, et il rapportait Fardeau à l'angl.-sax. *Byrðen*, charge, fagot. Quoi qu'il en soit, nous voyons dans la *Chronique* de D. Pedro de Menezes le mot portugais *Fardagem* avec le sens de Bagage, d'objets divers [V. Arrife]; et dans l'*Historia da India* par Pinto Pereyra [XVIe siècle, liv. 1er], chap. 13, avec le sens qu'il a aujourd'hui en France : « Fardagem de mais pejo, que hia no navio. ») Les objets inutiles, encombrants et pesants qu'on embarque sur un navire, ceux qu'on ajoute sans motifs sérieux à son gréement, constituent ce qu'on nomme le Fardage. On appelle aussi de ce nom un lit de fagots sur lequel on établit, dans la cale, des choses qu'on ne doit pas arrimer trop près du fond du navire, parce qu'elles redoutent l'humidité.

FARDE, fr. anc. s. f. (Du bas lat. *Falda*. [V. Falca.]) Fargue. (V.)

FARDO, géno. s. m. (Augment de l'ital. *Fardello*, paquet.) Balle, Ballot, Colis de marchandise.

FARDRENGR, *r* affixe du subst., isl. s. m. [De 2. *Far* (V.) et de *Drengr*, homme courageux et entreprenant.) Homme de mer, Marin, Navigateur, Matelot. —V. Askipanarmadr, Farmadr, Hafli, Siómadr, Skipari, Skipmadr.

FARGUE, fr. s. f. (Du bas lat. *Falca*. [V.]) (Bas lat. *Falda*; gr. mod. Παραπέτα; ital. esp. port. *Falca*; basq. *Farca*; bas bret. *Farg*.; ar. côte N. d'Afr. *Bordo falso*; rus. Фальшъ-бортъ [*Falche borte*], Набой [*Naboïe*].) Planche dont on se sert comme d'un parapet pour interdire l'accès de l'eau dans un petit navire. Au Moyen Age, dans certaines nefs, les Fargues étaient de vrais remparts. — Lescallier (1777) écrivait Falque. Guillet (1678) disait : « Farde ou Fargue, » et il définissait les Fargues des « planches qu'on élève pendant un combat, sur l'endroit du plat-bord appelé la belle » (c'était un endroit ouvert entre les deux châteaux), « pour tenir lieu de pavois et de garde-corps, affin de deffendre le pont, et oster à l'ennemy la vue de ce qui s'y passe. On couvre les Fardes d'un bastingage de couleur rouge ou bleue. » Sur leurs petits navires, les Grecs modernes, au lieu de s'abriter avec des Fargues, dressent des remparts d'une toile cirée ou goudronnée qu'ils nomment Μούσαμας. — V. Sacolève.

FARKOST, suéd. s. m. (De *Faran*, marcher, voyager. Quant à la syllabe *Kost*, nous ne lui voyons pas d'autre signification que : Vivres, nourriture. Le *Fárkost* est-il un navire affecté au transport des vivres, un navire approvisionneur? C'est fort possible, mais c'est ce que ne dit pas le Dictionnaire de Weste. Le Lex. isl.-lat. de Müller (1814) donne à *Far-kostr*, mot identique avec le suéd. *Fárkost*, les significations de : Provisions embarquées dans un navire, et de : Cargaison. Le *Nautisk ordbok* (1840) ne mentionne pas le *Fárkost*.

FARLAMA, isl. adj. (De *Far* [V.] et de *Lam*, fracture.) Naufragé. — V. Skipbrotsmadr.

FARMA-SKIP, isl. s. (De *Farmr*. [V.]) Navire de charge. —V. Byrdíngr.

FARMADR, isl. s. (De *Far* [V.] et *Madr* ou *Mad* [suiv. de l'*r* affixe du subst.], dont l'ancienne orthographe était *Mannr*, homme.) Homme de mer, Marin, Navigateur, Matelot. — V. Askipanarmadr, Fardrengr, Hafli, Siómadr, Skipari, Skipmadr.

FARMANNA-LOG, isl. s. (De *Farmannr* ou *Farmadr* [V.], et de *Lög*, loi, droit [en relation avec l'angl.-sax. *Lagu*, *Lah*, le suéd. *Lag*, le dan. *Lov*, et peut-être le lat. *Lex*].) Loi des gens de mer. Loi maritime, Droit maritime.

FARMR, *r* affixe du subst., isl. s. m. Cargaison, Chargement. — V. Ahöfn, Búlki, Hlodsla.

FARO, cat. esp. ital. s. m. (Du gr. Φάρος.) Fanal. — « E hach ordonat que cascuna galea tengues tres Farons aparellats : hu a proa, altre a mig, altre a popa : perço que si les galees del Rey de França venien de nuyt, que tantost tots los Farons fossen encesos, perço ques coneguessen les llurs galees, e quels enamichs se pensassen qu'en casum Faron hi hagues vna galea. » *Chron. de Ra. Muntaner*, cap. 135. « Lestol del Rey de Franca passaua ab lo Faro dauant... » Id., ib. — L'auteur de la Chronique du roi Jacques appelle le Fanal : *Faro de llanterna* : « E primerament que la nao den Nicolau Bouet en que anaua en G. de Muncada, que guias, e que portas vn Faro de llanterna : e la deu Carros que tingues la reguarda, e que lleuas altre Faro de llanterna. » Chap. 54.

FAROCIUM, FAROSSIUM, bas lat. s. n. Phare, ou plutôt Feu. — « Fiant Farocia in montanis assuetis... » *Acte de* 1328, Archives de Saint-Victor de Marseille. — « Fieri facientes continue Farossia seu luminaria in locis consuetis... » *Lettres du Sénéchal de Provence à ceux de Marseille*, 1329. Mêmes Arch.

FAROL, FARON, esp. s. m. (Comme le précédent, du gr. Φάρος.) Fanal. — V. Amainare.

FARONUS, bas lat. s. m. (De l'esp. *Faron*.) Fanal, Phare. — « Ordinamus quod Faroni seu Fars, durante guerra presente, fiant per loca maritima, in quibus fieri sunt assueta... » *Ordon. de* 1369, citée par du Cange.

FAROTUM, bas lat. s. n. Fanal, Phare. — « A Faroto usque ad plagiam portæ Galliæ inclusive. » *Charte de* 1460, Arch. de Saint-Victor de Marseille.

1. FART, dan. suéd. s. (Même étymologie et même sens que l'all. *Fahrt*. [V.])

2. FART, dan. s. (Même origine que le précédent.) Appel d'un cordage.

FARTØI, dan. s. (De l'angl.-sax. *Fær*; isl. *För*.) Navire, Bâtiment, Embarcation, Chaloupe, Bateau, Canot.) (V. Ankre.) — *Fartøi med dæk*, Navire ponté. (V. Dæk). — *Fartøi uden dæk*, Bâtiment non ponté.

FARVEDRI, isl. s. (De *Fár*, danger, et de *Vedr*. [V.]) Temps dangereux, Coup de vent qui expose le navire à quelque grand péril. — C'est par erreur que, dans le Dict.

isl.-lat.-dan. de Müller (1814), on a imprimé, p. 198, t. 1[er] : *Fárvidri*, pour *Fárvedri*.

FARVIDR, *r* affixe du subst., isl. s. m. (De *Far* [V.] et *Vidr*, bois.) Rames et agrès d'un navire. — V. Reidi, Rœdi, Skipabúnadr, Skipreidi.

FASCIÀ, géno. v. a. (De *Fasciare*. [V.]) Border un navire. — *Fasciame*, ital. géno. s. m. Bordages de la carène et des flancs du navire ; tout le bordage extérieur. — *Fasciare*, ital. v. a. (Du lat. *Fascia*, bande d'étoffe.) (Couvrir de bandes.) Fourrer un cordage. — *Fasciatura*, ital. s. f. Fourrure. — *Fasciatura della sigala*, Emboudinure de l'Arganeau de l'ancre. — V. Bordatura, Majeri.

FASHION-PIECE, angl. s. (Pièce des façons de l'arrière. *Fashion*, du norm. *Facion*, pour *Façon*, du lat. *Facio*, je fais.) Cornière, Estain.

FASIER, fr. v. n. (Étymol. incon. Nous ne voyons, dans les langues européennes, de mots ayant une sorte d'analogie avec Fasier, que le celt.-breton *Fazia* et l'angl.-sax. *Fagian;* mais celui-ci signifie : Resplendir et changer de forme; l'autre signifie : S'égarer, faillir. Il n'y a évidemment aucun rapport entre des termes qui expriment des idées si différentes. Fasier est peut-être une onomatopée ; le bruit que fait la voile fasiante, a pu donner l'idée du mot qui nous occupe.) (Gr. mod. Καπαντίσω [*Kapandisso*]; ital. *Battere;* esp. *Flamear, Trincar;* angl. *Shiver* [*to*]; val. φιλφιτι [a] [*A filfiti*]; rus. Держать крутo [*Derjate crouto*], Левентихъ [*Levenntike*], Полоскать [*Poloskate*], Полощутъ [*Polochtchoute*]; bas bret. *Fasila*, *l* mouillée; ar. côte N. d'Afr. *Toka*.) — « Les voiles Fasient, se dit lorsque le vent ne donne pas bien dans les voiles, et que la ralingue vacille incessamment. » Desroches (1687). Quelques auteurs ont écrit *Faseyer*. — V. Barbeyer.

FAST, angl. s. (De l'angl.-sax. *Fæst*, *Fest;* isl. *Fastr*, Ferme, solide.) Amarre. (V. Head-fast, Stern-fast.) — *Fasten (to)*, v. Amarrer.

FATAC SER, lasc. s. (De l'angl. *Futtock* et de l'hindoust. *Ser*, échelle. Gambe de revers. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 40 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : Putuk sar (Patak ser); nous supposons que Putuk est une faute d'impression, et qu'il faut lire Futuk (*Fatak*), en relation plus directe avec *Futtock*. Au reste, M. Campagnac, en écrivant *Fatac*, s'est dû conformer à la prononciation d'un mot qu'il a pu entendre bien souvent, pendant ses navigations dans l'Inde, sur des navires montés par des équipages lascars. Quant à *Ser*, écrit *Sar* par Roebuck à la p. 40, il est écrit *Seerh,ee* à la p. 59. L'orthographe *Sirhi* (Sereh,ee) est si éloignée de *Sar*, qu'on pourrait croire que ce sont deux formes du même mot, ou deux mots provenant de la même racine. — V. Recada.

FATCHIA, ar. côte N. d'Afr. s. (Transcript. et pronon. de l'ital. *Faccia*.) Chapel, Faire chapel, Masquer.

FATEL, satawal, s. Pagaye. Aviron, Rame. — *Fatil*, v. Pagayer, Ramer, Nager.

FATEXA, port. s. f. (Étymol. incon.) Petite ancre, Grappin. — « E aquellas horas viessem a bordo da sua náo, e levassen Fatexas. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 14. — Quelques Dictionn. mod. écrivent : Fateixa.

FATHOM, angl. s. (De l'angl.-sax. Fæðem, nom donné à la coudée, à l'aune.) Brasse. (La mesure du *Fathom* est de six pieds anglais. — 1[m.] 78[c.]) — *Futthom-wood*, Bois long d'une brasse, servant à l'arrimage ou à la cuisine. — V. Make (To) the land.

FATIGUER, fr. v. n. (Du lat. *Fatigare*, fait, selon quelques étymologistes, de *Fatim*, abondamment, avec excès, et d'*Agere*, Agir, faire.) (Gr. mod. Παραδέρνω, Δουλεύω, Κουράζω; ital. *Travagliare;* esp. *Trabajar;* port. *Travalhar*, *Laborar;* angl. *Labour* [*To*], *Work* (*To*); bas bret. *Labourat*, *Ober strif*, *Fatiga;* basq. *Lanian*, *Unatu;* all. *Arbeiten;* holl. *Arbeiden;* dan. *Arbeide;* suéd. *Arbeta;* val. Octeni [a] [*A osténi*].) — D'un vaisseau qui, violemment tourmenté par les lames, a de grands mouvements de tangage ou de roulis, et, par cette raison, éprouve dans ses liaisons et dans sa mâture de certains désordres qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences pour leur solidité, on dit qu'il Fatigue. Un cordage Fatigue, quand il est soumis à une tension Capable de le faire rompre. Le grand vent fait Fatiguer les vergues qui ne sont pas assez bien tenues par leurs bras, leurs faux bras et leurs balancines. — *Fatiguer*, n'est pas dans le *Dictionn.* d'Aubin (1702); il ne se lit pas non plus dans l'*Encyclopédie maritime* (1783); Romme l'admit en 1792.

FATIN, setawal, s. (Variante de *Fatel*.) Aviron, Pagaie, Rame.

FATOU LA, tonga, v. a. (*La*, voile, *Fatou;* plier.) Carguer, Serrer.

FATSIK, et FATSI, FATSIBI, qui en sont des variantes, madék. s. (V. pour le radical de *Fatzik*, l'art. *Afiezi*.) Clou. — *Fatsi varahe*, Clou de cuivre. — *Fatsi vi*, Clou de fer.

FAUBERT, fr. s. m. (Francisation du holl. *Swaber*, fait de l'angl.-sax. *Swebban* [*e*], Nettoyer, balayer.) (Angl. *Swab;* holl. *Swaber;* all. *Swabber;* dan. *Svaber;* suéd. *Svabb*, *Svabel;* rus. Швабра [*Chvabra*]; ar. côte N. d'Afr. *Papas;* lasc. *Souab*.) Balai de fils de carret emmanchés à un bâton, ou seulement liés en faisceau, et maniés au moyen d'une poignée en corde. Il sert à laver et à éponger le pont du navire. Se servir du Faubert, c'est *Fauberter*, ou, comme prononcent quelques marins : *Fauberder*. (Gr. vulg. Στραγγίζω; holl. *Abdweilen;* angl.-sax. *Swebban;* rus. Швабрить [*Chvâbrite*]; lasc. *Souab car;* chin. *Chày-sào*.)

FAUCÉDAR, bas bret. s. Sabord, selon le P. Grégoire. Legonidec ne donne pas plus *Faucédar* qu'il ne donne *Sabours* et *Lambours*. Il est difficile de savoir d'où vient ce terme, sans analogues dans la langue celto-bretonne.

FAUCES, lat. s. f. pl. (Proprement : Gorge, gosier.) Embouchure d'une rivière, Bouche d'un fleuve, Entrée d'un port, Goulet, Passe étroite.

> — « Inde, ubi venere ad Fauces graveolentis Averni. »
> VIRGILE, *Énéide*, liv. VI, v. 201.

> — « Quam quibus in patriam ventosa per æquora vectis
> Pontus et ostriferi Fauces tentantur Abydi. »
> Ib., *Géorg.*, liv. 1[er], v. 206.

— « Nilus multis Faucibus in Ægytium mare se evomit. » Pline, liv. V, chap. 9. — « Pausistratus unam viam salutis esse ratus, si viam facere per Fauces portus, atque erumpere in mare apertum posset, princeps remis ad ostium portus tendit. » Tite-Live, liv. XXXVII, chap. 11. — « Fauces portus angustissimæ. » César, *Guerr. civ.*, liv. 1[er], chap. 25.

FAUSSE QUILLE, fr. s. f. (Angl. *False keel;* all. *Losekiel;* suéd. *Lös köl*, *Sträköl;* bas bret. *Faus kéin;* ital. *Falsa chiglia;* vénit. *Copertella della colomba*, *Soletta della colomba*, *Stella;* géno. *Contra-primo*, *Contrachiggia;* esp. *Falsa quilla*, *Zapata;* rus. Фальшкиль [*Falchekile*].) Pièce de bois, ou planche épaisse clouée sur la face inférieure de la quille, tant pour la garantir dans les échouages où elle aurait beaucoup à souffrir, que pour la préserver en partie des attaques des vers, et aussi pour ajouter à la longueur et

à la surface du gouvernail, ou pour corriger le défaut qu'a le navire de dériver beaucoup, lorsque, n'ayant pas assez de pied dans l'eau, la quille ne suffit pas à offrir un plan vertical, résistant aux efforts des courants et du vent.

FAUX BAU, fr. s. m. (Gr. mod. Καμαρίον; angl. *Orlop-beam;* rus. Орлопь-бимсъ [*Orlope-bimms*]; holl. *Last-balk*, *Balk van de koebrug;* dan. *Banjerbjelke.*) Bau du faux pont. — « Les baux qui supportent le faux pont, ou le pont inférieur à la première batterie, sont nommés faux baus. » Romme (1792). — « Sur quoy je serois bien aise que vous me fissiez vn mémoire particulier, et dans lequel vous me marquassiez ce qui se peut observer pour donner plus de force et de liaison aux membres d'vn vaisseau, et faire en sorte qu'il puisse durer plus longtemps, soit en mettant, ainsy que je vous l'ay déjà escrit, des croix de Saint-André et des pontilles dans les fonds de cale, ou vn plus grand nombre de faux baus et de courbes, soit en augmentant la longueur et la force des pièces à l'endroit de leur liaison... » *Lettre de Seignelay à du Quesne*, 21 janv. 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLIX, p. 60; Ms. Arch. de la Mar.

FAUX PONT, fr. s. m. (Gr. anc. Ἔδαφος, Κλειτοπόδιον; gr. mod. Κατάφραγμα, Κορκόδυρος; ital. *Falso ponte*, *Pagliuolo di mezza stiva;* esp. *Solado;* port. *Baihos do poraõ;* angl. *Orlop*, *Overlop*, *Overloop;* dan. *Baujerdæk;* suéd. *Träsbotten;* all. *Kuhbrücke;* holl. *Koebrug;* val. ПодЅа де жос [*Podoulou dé joss*]; rus. Орлопъ [*Orlope*], Кубрикъ [*Koubrike*].) Dans les bâtiments de guerre, le pont qui va de bout en bout, au-dessus de la cale, s'appelle : Le Faux pont. Il est la base inférieure de cette tranche du navire, dont la base supérieure est le pont de la première batterie ou premier pont. (V. Pont.) Cette tranche forme un entrepont (V.), qu'on nomme par extension : Faux pont. Le Faux pont ne fut pas toujours un pont entier; dans les constructions anciennes, c'était un plancher qui n'occupait qu'une certaine étendue de la cale. C'est de cette circonstance qu'il n'était ni pont entier, ni pont fait pour porter une batterie, que lui vint son nom, conservé aujourd'hui au pont continu qui recouvre la cale. — « Le vaiss. *l'Adroit* ayant besoin d'un Faux pont, il est nécessaire que vous luy en fassiez faire vn semblable à celuy du *Palmier;* mais il faut que ce travail soit acheué auec une telle diligence, que ce vaiss. puisse estre mis à la mer dans peu de temps. » *Seignelay à Desclouzeaux*, 12 fév. 1678; Ms. Arch. de la Mar.

FAVAR, vieux fr. s. m. Dans l'*Ordenance de 40 galères armées* (1337), document que nous avons publié, t. II, p. 333-338 de notre *Arch. nav.*, d'après une copie manuscrite appartenant à la Bibl. nat., boîtes du cabinet du Saint-Esprit, *voce :* BARUCHET, on lit : « Et doit liurer et mettre en chacune galie 600 viretons, 300 lances, 500 dards, Fauars, lances longues feures, rouars de fer et tous autres garnements, etc. » Ne connaissant point l'étymologie du mot *Favar*, ni l'arme que désignait ce nom, nous avions supposé que le Favar pouvait être une sorte d'esponton, d'épieu ou d'estoc, ainsi nommé peut-être par contraction de l'allem. *Waffe-hart*, l'arme dure, l'arme cruelle. Nous n'avons point d'hypothèse meilleure à substituer à celle-là. D. Carpentier, qui connut une copie de l'Ordonnance des 40 galées, inscrite au registre ✠ de la Chambre des comptes de Paris, rapporte Favar à *Faveria*, mot bas lat. que les bénédictins, continuateurs de du Cange, ont supposé être la partie supérieure du casque. Il est évident que les Favars nommés dans la convention de 1337 ne pouvaient être des cimiers de casque; car, comment supposer que le rédacteur du traité passé entre les envoyés du roi de France et Ayton d'Oria, eût mentionné ces cimiers entre les dards et les longues lances ferrées (*Feures* est une mauvaise leçon que le texte du registre de la chambre des comptes nous permet de rectifier, aussi bien que *Rouars de fer*, mis par le copiste du document de la Bibl. nat. à la place de *Roncies de fer*, ou faucilles emmanchées. [V. Roncone.]) La place des cimiers eût été à côté des Bacinets, nommés quelques lignes plus haut, si l'on avait eu l'étrange idée, quand on nommait le Bacinet, de nommer séparément une de ses parties. D. Carpentier n'avait certainement pas sous les yeux le texte entier de la convention de 1337, quand il rédigea l'art. *Faveria* de son Glossaire. Au reste, et puisque nous avons été amené à nommer la *Faveria* à propos du Favar, disons qu'il nous semble que les bénédictins se sont trompés en faisant de la *Faveria cassidis* le cimier du casque. Voici le texte cité à l'appui de l'opinion des bénédictins : « Illico simili jactu magni viratorii super Faveriam dictæ cassidis percussus cecidit retro se, qui stetit aliquo intervallo tanquam mortuus. » Rien dans cette phrase n'autorise à croire que le personnage dont il s'agit fut frappé par le vireton au cimier de son casque. Le trait atteignit probablement la partie antérieure et supérieure du casque, le front du casque; ce qui nous porte à croire que le copiste du manuscrit allégué, au lieu d'écrire : *Fronteriam cassidis*, écrivit par mégarde : *Faveriam cassidis*, qui ne présente aucun sens raisonnable.

FAVN, dan. s. (Même étymol. que *Faden*. [V.]) Brasse.

FAVONIUS, lat. s. m. (Étymol. incert. : *Favere* ou *Fovere*.) Vent d'ouest.

« Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni. »
HORACE, liv. 1er, ode 4.

FAXA DE RIZOS, esp. s. f. Écrit aujourd'hui *Faja*. (Du lat. *Fascia*, bande.) Bande de ris. — « Dizese, que un navio toma rizos quando acorta sus velas » (quand il raccourcit ses voiles) « por haver mucho viento, lo que se executa mediante unos cabos que passan por los anillos û ollados de las Faxas de rizos, amarrandolos con la verga. » Fernandez, *Practica de maniobr.*, 1732, p. 35.

FAXIUS, bas lat. s. m. (Le *Fascio*, ital., du lat. *Fascis*, faisceau, fagot.) Botte. — « Vegetibus sexdecim pro aqua, quarum quedam sunt retre » (*sic*, pour *Vietæ* sans doute, reliées. *Dolia viere*, relier les tonneaux), « et quedam in Faxio » (et quelques-unes en bottes). *Inventaire de la nef* le Paradis (1268), publié t. II, p. 392 de notre *Arch. nav.*

FAY (*To*), angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Fægan*, *Fegan*, joindre, réunir.) Affleurer, Appliquer deux pièces de bois l'une sur l'autre. — V. Level (To).

FAYOT, fr. s. m. (De l'ital. *Fagiuolo*, fait du lat. *Faseolus* ou *Faselus*, venu lui-même du gr. Φάσηλος.) Haricot. (V. Albetoca.) — Les haricots secs sont un des éléments les plus ordinaires de la ration quotidienne distribuée aux équipages; dans les navigations un peu longues, ce mets se représente si souvent, qu'il finit par ennuyer les matelots. Ceux-ci expriment leur dégoût par cette métaphore originale, qui représente le changement désiré d'aliment comme un cap lointain et difficile à dépasser : « Quand doublerons-nous donc le Cap Fayot? »

FAZER, port. v. a. (Du lat. *Facere*.) Faire. — *Fazer a vela.* (Faire à la voile.) Mettre à la voile, Appareiller. — « Mandou o grande Afonso Dalboquerque Fazer toda a armada à vela... » *Comm. Dalboq.*, part. II, chap. 19. — « Ha xxxj dias de dezembro de M D.XL, saindo o sol » (au lever du soleil), « nos Fizemos a vella da barra de Goa caminho do

streito. » *Roteiro de D. Joh. de Castro*, p. 1. (V. Modorra.) — *Fazer agoa* ou *Fazer agua*, Faire eau. — « E porque náo de Afonso Dalboquerque fazia muita agoa... » *Comm. Dalb.*, part. 1, chap. 6. — « E pela muita agoa que a náo fazia... » (et à cause de la grande quantité d'eau que faisait le navire...) Ib., part. II, chap. 5. (V. Agoa, Prele.) — *Fazer vella*, Faire voile; Naviguer. — « Tanto que foe manhaã, poseram em obra, Fazendo vella caminho do dicto cabo, onde passados duos dyas chegarom... » Azurara, *Chron. de Guinée* (1453), p. 127. (V. Aparelhar, Vaga.) — *Fazer-se*, Se faire, devenir, en parlant du vent. (V. Escassear.) — *Fazer-se a vela*, port. Se mettre sous voiles, mettre à la voile, Faire voile. — V. 2. Capitania.

FEALDAN, angl.-sax. v. a. (Proprement : Plier.) Serrer. — « *Fealdan þæt segel*, Serrer la voile. »

FEHE, madék. s. (V. pour le radical : *Afiezi*.) Amarre. — *Feheh*, amarré.

FEITOR DA ARMADA, port. s. m. Facteur de l'escadre; Commissaire général de l'escadre. — V. Escrivão.

FEKOOU, tonga, v. (Peut-être contracté de *Fe*, faire, exécuter, et d'*Ekou*, moi, à moi. Ordonner.) Commander.

FÉL-SZIGET (*Fél-sighéte*), hongr. s. (*Fél*, demi.) Presqu'île, Péninsule. — V. Sziget.

FELIN, vieux fr. s. m. (De l'angl. *Flowing*, coulant.) Nom d'un petit navire que certains auteurs ont écrit : Philin (V.), et d'autres Flouin. (V.) — « Le 6 d'aoust (1627), le Roy estant à Villeroy, donna charge au sieur de Beaumont, son premier maistre d'hostel, d'aller ramasser toutes les galiotes, Felins, barques et chaloupes qu'il pourra trouuer depuis Nantes jusques au Fort-Louys, les faire charger de bled, farines, et toutes autres choses necessaires pour ravitailler promptement l'isle de Ré, et pour faire subsister le sieur de Thoyras jusques à ce que l'armée que Sa Majesté preparoit pût estre preste. » Fournier, *Hydrographie*, liv. VI, chap. 26.

FELLA DI ACQUA, ital. anc. s. f. (De *Fallare*, manquer.) (Manque d'eau.) Au plur., cette expression désigne les eaux mortes, et est synonyme d'*Acque morte*. (V.) — V. Acque di fele.

FELLA SEGL, isl. v. a. (*Fella* est en relation avec l'angl.-sax. *Fealan*, l'angl. *Fall*, l'all. *Fallen*, le suéd. *Falla*, le dan. *Falder*, le lat. *Fallo*, le gr. Σφάλλω, et le franç. *Affaler*.) Amener la voile. — V. Segl, Sigla lœgra.

FELOOU, tonga, s. et v. Nom qu'on donne à un certain nombre de pirogues, à une Flottille. Naviguer, Voyager sur mer.

FELOUCHIO, ar. côte N. d'Afr. s. (De *Felúca*, ital. et esp.) Felouque. — *Felouka*, Bateau, Canot, Chaloupe. J. de Dombay (*Grammat. ling. maur. arabi.* 1800) écrit : *Felûka*, et compare cette embarcation au *Phaselus* antique. Dire que la felouque arabe est ce que fut le phasèle grec ou romain, c'est s'avancer beaucoup; car qui sait aujourd'hui quelle était la forme, le nombre de rames et la voilure du phasèle?

FELOUQUE, fr. s. f. (De l'ital. *Feluca*, fait, selon le P. Larramendi, de *Chalupa*, et, selon Constancio (1836), de l'ar. *Falaqua*, courir, couper les ondes. La première étymologie est insoutenable; l'autre est au moins douteuse. Nous croyons, avec MM. Kieffer et Bianchi [Dict. tur.-fr., 1837], que *Feluca* a été fait de l'ar. turc *Fulk*, navire.) (Ital. *Feluca*, *Filuca*, *Filucca*, *Filughetta*; esp. port. *Falua*; esp. *Faluca*; ar. vulg. *Felûka*; ar. côte N. d'Afr. *Felouchio*; turc, *Fulouqa*; val. Фелѫкъ [*Félouque*]; rus. Фелюка [*Féliouka*], Филюга [*Filiouga*]; angl. *Felucca*; holl. *Feloek*, *Felouq*.) Petit navire à voiles et à rames, que sa construction et son gréement rangeaient autrefois dans la famille des galères. Quelques Felouques ont deux mâts inclinés vers l'avant, et portent de grandes voiles latines. Quelques-unes ont un mât sur la poupe et une voile de tapecul. Nous avons vu des Felouques catalanes ayant de chaque côté de l'étrave un œil peint, à la manière de ceux qui ornaient souvent la proue des antiques barques égyptiennes. Au XVI[e] siècle, les Felouques n'avaient qu'un mât et une grande voile triangulaire. (V. Filuca.) — V. Bastimens interrompus, Brigantin.

FELUCA, ital. s. f. Felouque. — V. Bregantino, Mandraggio.

FELZA, vénit. s. m. Le réduit couvert dans lequel se place le passager de la gondole. Le nom vulgaire de cette chambrette est *Capponera*. (V.) — Duez définit la *Felza* ou *Felzata* : « La partie couverte d'une gondole où sont les siéges. » Cette définition, qui est de 1674, nous rappelle que, dans les peintures de Gentile Bellini, représentant quelques fêtes religieuses de la Venise du XV[e] siècle, il y a des gondoles, au milieu desquelles sont des bancs qu'ombrage une draperie jetée sur des arceaux assez élevés. Peut-être est-ce cette draperie qui se nommait la *Felzata*; Duez donne en effet pour deuxième signification à ce mot : « Une sorte d'étoffe. » Il est permis de croire que cette étoffe, qui, pour garantir de la pluie et du soleil, devait être épaisse, pouvait être faite à la manière du feutre, *Feltro*. Que *Feltro* ait fait *Feltrata*, rien de plus naturel; et que le vénitien ait corrompu *Feltrata* en *Felzata*, puis en *Felza*, rien de plus croyable. Dans cette hypothèse, *Felza* viendrait de *Feltro*. Quelle que soit, au reste, son origine, ce mot est évidemment sans rapport avec son homonyme *Fersa* ou *Ferza*, signifiant : Fouet. Celui-ci pourrait se rapporter à *Ferire*, frapper. — *Felza* n'est peut-être qu'une forme de *Fersa*. (V.) — « ... Monta » (la sposa, la jeune mariée) « in gondola fuori del Felze, e si pone a sedere sopra vn seggio alquanto rileuato, coperto per tutto di tapeti (e questo modo si chiama andar in trasto » (aller sur le banc). Sansovino, *Venetia citta nobilissima*, etc. (1580), liv. X, Matrimonij. — Le toit qui recouvrait le pont du Bucentaure avait le nom de Felza, comme la tente ou cabinet de la gondole. Sansovino, liv. X, chap. *Delle venute di principi esterni*, le dit positivement : « Porta (il Bucintoro) gran numero di persone, come quello, chè maggiore, e di più corpo d'vna galea grossa, ma di forma disteso, col Felzi di sopra per tutta la sua lunghezza. »

FEMELOT, fr. s. m. (De *Femelle*. [V.]) (Gr. litt. mod. Θήλυκα; gr. mod. Τζαβεττα θηλύκη [*Tzavetta silyki*]; vénit. anc. *Axola*, *Cancara*; ital. *Femella*, *Feminella*, *Bandella del agugliotto*; géno. *Famella*, *Famella*; cat. esp. *Hembra del timon*; port. *Femea*; angl. *Googin of the rudder*; dan. *Roerlykke*; bas bret. *Houarn stur*; illyr. dalm. *Proboé stogré na mascouïa dogni*; rus. Рулёвка [*Rouliovka*]; ar. côte N. d'Afr. *Fibia*; fr. vulg. *Conassière*.)

FEMELLA, ital. anc. s. f. (Du lat.) (Femelle.) Femelot. — V. Anghila.

FEMELLE, fr. anc. s. f. Dont le diminutif *Femelot* (V.) est seul usité aujourd'hui. (De l'ital. *Feminella*. [V.]) Lorsqu'on suspendit, par des gonds, le gouvernail à l'étambot du navire, le gond, à cause de sa forme et de son mouvement dans la penture qui le recevait, fut comparé au membre viril, et nommé : le mâle. L'anneau dans lequel il tournait reçut, par analogie, le nom de Femelle, auquel les matelots français donnèrent le synonyme grossier de Conassière. (V.) Tous les peuples naviguants du Midi adoptèrent cette figure. (V. la synonymie à l'art. *Femelot*.) Femelle était usité au

commencement du XVIIe siècle, peut-être même avant. On le voit dans le chap. *Marine* des *Merveilles de nature*, par le P. René François (1621). — « Masles et Femelles sont des noms que quelques-uns donnent aux Gonds et aux Rosettes qui servent de ferrure pour suspendre le gouvernail à l'étambot. » Desroches (1687). Si le lecteur veut bien se reporter à l'art. *Ferrure*, il verra la figure d'une ferrure de gouvernail, où la Femelle est marquée par les lettres EHE. — V. Areste de la poupe, Mâle.

FEMINA, lat. s. f. Femme. — « Et promittunt non habere in dicta nave » (*le Paradis*) « ultra peregrinos 100, inter quos non sit aliqua Femina. » *Acte du 1er aoust* 1251, Ms. Arch. des Not. de Gênes. — « Vobis promitto quod non ascendent in dicta nave » (*le Saint-Gabriel*) « ultra peregrinos 100, inter quos non sit aliqua Femina... » *Acte du* 29 *mai* 1252. Ms. mêmes Arch. — « Promitto non levare in dicta nave ultra peregrinos 50, inter quos non sit aliqua Femina. » *Acte du 7 juillet* 1253, Ms. mêmes Arch. — Pourquoi ces contrats de nolis contenaient-ils la condition expresse qu'aucune Femme n'aurait passage sur les navires en question? C'est ce que nous ne saurions dire positivement. La commune de Gênes avait-elle porté une loi pour interdire aux femmes d'aller en terre sainte? Nous serions tenté de le croire, en voyant se renouveler les actes dans lesquels l'exclusion des femmes est expressément stipulée. Ce ne peut être le hasard qui a fait que, dans trois contrats rédigés à des époques différentes, la formule d'interdiction est littéralement la même. Il est évident qu'il y a là quelque chose d'habituel qui peut tenir seulement à deux motifs : ou une volonté de la loi, ou une grande différence existante entre les conditions du nolis exigé pour les personnes du sexe masculin et pour les femmes, celles-ci pouvant être gênantes à bord pendant une traversée, ou capables de troubler, par quelque scandale, la tranquillité du navire. — V. Femmes.

FEMINELLA, ital. s. f. (Diminut. de *Femina*.) Femelot. — « Feminella è l'asola di ferro conficcata nel timone, che s'inserisce nell' agugliotto, per sostentare il timone... » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Rimessero finalmente (due marini) vn altro timone, che aueuano di rispetto, facendo con le mani entrar la Feminella di detto timone nell' aguglia, dopo molto fatica. » Bosio, *Hist. de Malte*, t. III, p. 211.

FEMMES, fr. s. f. plur. (De *Femina*. [V.]) Les Femmes ne sont point restées étrangères à la marine; et, sans parler de celles qui offrirent leurs longues chevelures à défaut de chanvre, pour le grément des vaisseaux de Rhodes et de Carthage, nous rappellerons que, chez les Scandinaves, des Femmes, et même de jeunes filles, recherchaient les périls de la navigation et de la guerre maritime. Les Vikings, ces pirates redoutés des mers septentrionales, eurent quelquefois à se mesurer contre des Schioldmoër, ou Vierges au bouclier, qui couraient l'Océan, défiant la tempête et le courage des Rois de mer. Saxo Grammaticus raconte l'aventure touchante d'Alfhilde, chaste et vaillante fille de Sivard, qui, choisie par les pirates pour leur chef, à cause de sa beauté, se battit contre Alf, jeune Roi de mer. Alf avait prétendu à sa main, et tué les deux champions que Sivard avait commis à sa garde; Alfhilde ne voulut lui donner sa main qu'à la condition qu'il serait assez brave et assez habile pour la vaincre. Le combat fut long et opiniâtre. Alfhilde défendit vaillamment l'entrée de son navire; mais Alf, ayant enfin sauté à bord, ouvrit d'un coup de hache le casque de son ennemie. La fille de Sivard tomba à la renverse, laissant à découvert son visage. La fière beauté d'Alfhilde, qui menaçait encore, bien que couchée sur le pont, désarma la colère d'Alf. Il jeta sa hache victorieuse, et supplia Alfhilde de l'accepter pour époux. Les noces furent doubles; car un compagnon du Roi de mer reçut aussi la main d'une jeune fille, amie et émule d'Alfhilde, contre laquelle il avait longtemps combattu corps à corps.

Aujourd'hui que la piraterie est éteinte dans la Scandinavie, il n'y a plus de Vierges au bouclier; mais il y a des femmes, et à Stockholm par exemple, qui font l'office de matelots. Tout le batelage du port leur est laissé, comme à Lyon la navigation des barques de plaisir appelées *Bèches* (V.) est attribuée, par une coutume qui constitue presque un privilége, à des Femmes habiles à manier la rame. — Au Groënland, les Umiak (V.) ont des équipages féminins, que les fatigues de la chasse au phoque ne rebutent point. Les hommes leur laissent, dans tous les navires, l'office de l'aviron, qu'ils regardent comme indigne d'eux. — A Venise, dans certaines fêtes publiques, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, des Femmes disputaient quelquefois aux gondoliers le prix des régates. Parmi les planches, plus curieuses au point de vue historique que sous le rapport de l'art, dont l'éditeur vénitien Giacomo Franco Forma composa un recueil pour faire connaître les Coutumes et fêtes de Venise, on voit une estampe représentant une régate à laquelle prennent part quatre barques à deux avirons, poussées avec une grande vigueur par huit femmes. On lit au-dessous de cette représentation (V. vol. n° 2209 [Ob-63], cabin. des estamp., Bibl. nat.) : « Le done habitanti i lidi circostanti a Venitia concorrono parimente a cosi fatta festa vogando insieme, et contendendo i premij con universial piacere de riguardanti. »

Que, dans les arsenaux, les femmes aient été employées comme ouvrières, lorsque les ouvriers voiliers étaient insuffisants pour les besoins du service, c'est une chose toute naturelle; elle nous est attestée par les textes suivants : « Du 29 dudit (avril 1628), à douze Femmes qui ont tranaillé durant deux jours à faire la voille du Trinquet, à six solz par jour chascune... 7 liv. 4 s. » *Compte des despenses menues faites pour la galère de M. Dornano*, 1628; Ms. Arch. de la Mar., fol. 4. — « Pour quarante-cinq journées de Femmes pour coudre le dit trinquet, scauoir, quarante à six soulz et cinq à huit, sont en tout 13 liv. 10 s. » *Compte des despences pour la galère Dornano;* nov. 1641, Ms. des mêmes Arch. — « Artimon » (d'un vaisseau de premier rang, de 2000 tonneaux), « journées de Femmes, 47. » Dortières, Projet de marine, 22 juillet 1680; Ms. in-fol., Bibl. de la Mar. — V. 2. Caler.

FENA, cat. s. Dans le Contrat passé, le 23 septembre 1394, par-devant Jacques Molines, notaire à Perpignan, pour le nolis de la nef *Santa-Maria*, appartenant à Raymond Banys de Collioure, acte qui nous a été obligeamment communiqué par M. Renard de Saint-Malo, antiquaire de Perpignan, nous lisons la convention suivante : « Item, quel patro aia a saver Fenas ebusons escarsa velles a coneguda dels desus dits. » Nous avons vainement cherché le sens des mots : Fenas, Ebusons, Escarsa velles, et nous sommes autorisé à croire qu'il y a une suite de fautes échappées au clerc du notaire, rédacteur du contrat. Nous pensons qu'à : « Fenas ebusons » il faut substituer : « *Ferres e rusons* ou *ruxons*, » fers ou roissons, ou, comme on dit aujourd'hui : Ancres et grappins. On trouve une mention analogue à celle que nous proposons dans un contrat de vente du 9 décembre 1450, qu'on lira art. *Lembutus*. (V.) Quant à « escarsa velles, il nous semble que sous ces deux mots se cachent ceux-ci : « Exarcia e velles. » Avec cette restitution, le sens du passage

est très-clair et très-naturel; l'acte stipulait que le patron de la *Santa-Maria* devait avoir des ancres, des grappins, un gréement et des voiles trouvés bons par certaines personnes désignées, personnes se connaissant aux choses de la marine. Il faut donc lire : « Quel patro aia a haver ferres et rusons, exarcia, (e) velles, etc. »

FENAL, vieux fr., s. m. (? De *Feral*.) Pour : *Fanal*. — « Plus, le Fenal auec sa couuerte de cuyr. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par le commandant de la grand maîtresse madame la Contesse de Villars et de Tende.* (V. Sarsie.) — Peut-être que *Fenal* n'est qu'un *lapsus calami* du copiste des Ordon. de Henri II.

FENCE, angl. s. (Du lat. *Defensio*, défense.) (Rempart, retranchement.) Bastingage.—*Fence* (*To*), angl. v. Bastinguer.

FENÉK, hongr. s. Fond.

FENER ou FENAR, turc, s. (De l'ital. *Fanale*.) Fanal, Phare.— V. Fanous.

FENER QAIGHY, turc, s. (*Qaïghy*, de *Qaïq*. [V.]) Nom d'une barque qui a pris son nom de *Fanaraki*, forteresse située à l'embouchure de la mer Noire, sur la côte d'Europe. Elle a d'ordinaire quatre paires de rames, et transporte des fruits, des légumes ou du gibier.

FENOUA, s. Dans le dialecte de Tikopia, ce mot signifie : Ile; dans celui de Vanikoro, il désigne la Terre. (*Philologie* de Dumont d'Urville.)

FEÔU-KIÂO, chin. s. Pont de bateaux. — V. Pã.

1. FER, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Ferro*. [V.]) Ancre, Grappin, Risson.—*Fer d'andriveau*, Grappin de galère, auquel s'étalinguait l'Andriveau. (V.) — « ... Ce seroit trop hazarder de s'en seruir » (des galères que commandait M. de Rochechouart) « dans vne arrière saison, parce que les vents estants ordinairement pesants dans ce tams (*sic*), il est certain qu'elles n'en souffriraient pas un pareil pendant quatre heures sans courir risque de se perdre, et qu'elles ne résisteraient pas même sur le Fer à une grosse mer sans s'entrouurir. » *Le chev. de la Pailleterie au ministre*, 29 août 1696, Saint-Malo. Arch. de la Mar., carton : Politique. (V. Andane, Étalinguer, Serper.) — Le mot *Fer* a, dans le langage des marins, quelques applications qu'il est assez inutile de mentionner ici. Nous avons dit à l'art. *Bas de soie* quel est l'instrument de punition qu'on nomme Fers, et que, au Moyen Age, on appelait le Cep (V.); les Grecs modernes les nomment Σίδηρα, en vertu de la synecdoque qui nous les fait appeler Fers. Les Malgaches leur donnent le nom de *Gadra*. — « Le sieur de la Cornière » (capitaine de port à Toulon) « a bien fait de faire mettre aux Fers les matelots de sa chaloupe, puisqu'il a eu lieu de les soubçonner du vol qui a esté fait sur *le Vermandois*. Il est certain que l'exemple qui sera fait des coupables rendra les matelots plus retenus à l'aduenir en pareille occasion. » *Colbert à Gaberet*, 1er juin 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 279 v°, Ms., Arch. de la Mar.

2. FER, cat. v. a. (Comme l'ital. *Far* ou *Fare*, contraction du lat. *Facere*.) Faire. — *Fer aygua*, Faire eau. — « E si s'banya » (*la roba*, la marchandise, les effets) « per aygua del pla que la nau ò lo leny faça. » *Consul. de la mer*, chap. 19, édit. Pardessus. (V. Coqua.) — *Fer conservatge*, Convoyer, Aller de conserve. (V. Conservatge.) — *Fer destre*. Le *Consulat de la mer*, chap. 135, édit. Pardessus, dit : « Si descarregará la dita nau là on los mariners deian esser Scapoles, no sien tenguts de descarregar ne desorrar, mas de la nau à ormeiar à comandament del senyor, e tirar entenes è timons en terra, è Fer destre en terra, è en mar; è puys no sien tenguts à nau, fet aquest servey damuntdit. » Le traducteur de M. Pardessus a donné de ce texte la version suivante : « Si le navire décharge là où les matelots doivent rester libres » (il faudrait : où les matelots doivent être dégagés envers le maître du navire), « ils ne sont pas tenus de décharger ni de délester, mais seulement d'appareiller le navire » (*Ormeiar* [V.] signifie Amarrer, et non Appareiller) « selon l'ordre du patron, de mettre à terre les gouvernails et les antennes, de *Tirer à terre et remettre à flot le navire;* et ce service fait, ils ne sont plus tenus envers le navire. » Nous ne saurions admettre que « Fer destre en terra è en mar » puisse être traduit par : « Tirer à terre, et remettre à flot le navire. » Un matelot que l'arrivée à un port libérait envers son patron était tenu de tirer au sec le navire, si cela lui était ordonné; rien de plus naturel : c'était le dernier acte de son service, et le chapitre qui suit immédiatement celui dont nous nous occupons le dit expressément. Mais qu'il dût remettre le navire à flot, quand il avait été tiré au sec, ce n'est pas possible : c'eût été faire acte d'engagé, et le matelot était *scapol*. Le traducteur du texte que nous examinons aurait dû prendre garde à cela. Une chose d'ailleurs pouvait l'avertir qu'il se trompait. Le texte du chapitre 136, voulant désigner l'acte de tirer le navire à terre, dit : *Traure en terra* (*Trahere*, lat.), et non : *Fer destre, en terra*. Il n'y a, en effet, rien de commun entre *Traure* et *Fer destre*. Ce n'est pas *Destre* qui signifie en catalan : Droit, vertical, debout, c'est *Drete; Destre* a un sens analogue au *Dexter* du lat. dans l'acception dont on fait Dextérité. *Fer destre*, c'est faire promptement et adroitement, c'est se hâter en faisant bien. La coutume ordonnait aux mariniers qui remplissaient leurs dernières obligations envers le patron qu'ils allaient quitter, de le faire diligemment et adroitement, tant à terre où ils débarquaient les gouvernails et les vergues, qu'à la mer où ils devaient mouiller et amarrer le navire. Cela ne souffre pas de difficultés. Nous avons une dernière observation à présenter, à propos de la phrase dont nous venons de fixer le sens. Le chapitre 135 dit : « la dita nau, » et n'ajouté pas : « O leny. » Le chapitre 136, au contraire, où il est question de tirer le navire à terre, dit : « Senyor del leny », et non pas : « Senyor de la nau o del leny. » Cette distinction est importante, et n'aurait pas dû échapper à M. Pardessus; elle établit d'une manière formelle qu'on ne tirait point à terre les nefs, trop grandes, trop lourdes, pour être ainsi halées sur le rivage; mais qu'on n'y tirait que les petits navires (Lenys). — *Fer git*, Faire jet, Jeter. (V. Gitar.) — *Fer la via*, anc. Faire la route de... Aller à ... — « E com ells foren deu milles en mar, cascu obri seu albara » (son pli, les instructions secrètes qu'il ne devait ouvrir qu'à deux milles au large) « e tuyt hagren manament dins los albarans, que Fessen la via del port dalcoyll. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 51.—*Fer la volta*, anc. Virer de bord, s'en retourner, retourner vers. .. — « Quant veem que a xiera que Deus nons volia nostre temps melliorar faem sobre aço senyal ala nau del sagrista de Lleyda qui fo puix bisbe Dosca, e ala de Calatraua e ala den Pere de Queralt quens entornauim, e Faeren la Volta ab nos. » *Chron. del Rey en Jacme*, chap. 8, *Passat. ult. mar*. — *Fer mostra*, anc. Faire la montre, Passer la revue.— « Item, Quel dit patiò aya a Fer mostra en lo port de Copliure de tota sa gent, darmes, daltre forniment de nau; si neguna de les coses desus dites li manchava que les nos aya a donar abans que partiga del dit loch. » *Contrat d'affrétement de la nef* Santa-Maria de Guadalube, 22 août 1393, Ms. Arch. de Perpignan. — *Fer port*, anc. (Du lat. *Facere portum*.) Faire port, entrer dans

un port, Relâcher. — « Si algun senyor de nau ò de leny portará mercaderia sua ò comandes » (sa marchandise ou celles qui lui ont été confiées, recommandées), « è ell sera là on la nau haurá Fet port... » *Consulat de la mar*, chap. 177. (V. Descarregar.) — *Fer tenda*, anc. Faire ou Placer une tente. (V. Tenda.) — *Fer vela*, Faire voile. — « Si la nau ò leny haurá carregat è haura Feta vela, è partida será de aquell loch... » *Consulat de la mer*, chap. 219. — « E Faem vela, e ax : com la veerem Fer... » *Chron. del Rey en Jacme* (XIIIe siècle), chap. 55. — V. Esser a la colla, 1. Guayta.

FERAL, vénit. s. m. (De l'ital. *Faro*. [V.]) — « Si de notte nauigando fosse oscurità o fortuna » (tempête, gros temps), « misser lo capitanio volesci cognoser le dite galie, el farà metter un altro Fanò sotto el suo, et in quella fiada tutte le galie debia metter uno Feral da pope... » *Ordini de P. Mocenigo* (1420). Le mot *Feral* peut laisser ici quelque incertitude au traducteur. Duez (1674) donne à Feral le sens de Torche ou Flambeau, et non celui de Fanal. Le règlement nomme plusieurs fois le Feral, et toujours on est tenté de croire que c'est d'un Fanal qu'il veut parler; cependant il distingue toujours entre Feral et Fano, confondant tous les deux sous la dénomination générale de *Fuogo*. *Fano* est le fanal de poupe; et Feral paraît être un fanal de signaux. Toutefois, nous voyons, à l'avant de la nef gravée sur le sceau de Richard, duc de Glocester (1467) (V. la fig. ci-jointe), un flambeau analogue à celui des pêcheurs napolitains, dressé sur une forte hampe de fer. Cette torche est-elle un signal, ou, comme la levrette qui tient la haste de la bannière, un des attributs du blason de Richard? Voilà ce que nous ne saurions dire.



FERCOSTA, bas lat. s. f. (Du suéd. *Fdrkost*. [V.]) Nom d'un navire qui nous est trop peu connu pour que nous nous hasardions à en donner une idée. Nous croyons que ce nom est générique, et qu'il désigne une grande famille de bâtiments, ou plutôt qu'il répond à l'idée générale que présente le mot : navire. Dans le chap. 25 des *Statuts d'Alexandre II*, Roi d'Écosse (commencement du XIIIe siècle, cités par Du Cange), on lit : « Si aliqua navis, sel Fercosta, vel aliud vas appulsum fuerit, etc. » En citant ce passage, t. II, p. 138 de notre *Arch. nav.*, nous avions émis, sur la composition du mot *Fercosta*, une hypothèse qui nous paraît aujourd'hui dépourvue de fondement. L'angl. *Far* (loin) et *Coast* (côte) ne sont certainement pas radicaux d'un mot que nous trouvons dans le suédois avec le sens tout simple de bâtiment, navire, « voiture par eau, » selon l'expression du Dict. de Weste.

FERETTO, cors. s. m. (Diminut. de *Ferro*.) Grappin, Ancre des petits navires.

FERGĀTA, ar. vulg. s. (De l'ital. *Fregata*.) *Lembus*, dit J. de Dombay dans sa *Grammat. ling. maur. arabic.* (1800). Dombay veut parler de la Frégate à rames, qui, petite, rapide, légère, rentrait en effet dans la classe des navires dont le *Lembus* était une variété chez les anciens. (V. Frégate.)

FERGHETTA, ar. côte N. d'Afr. s. (Diminut de *Fergāta*. [V.], ou peut-être corruption de *Barchetta*.) Bateau de Loch.

FERIA, isl. s. f. (De *Fer*, aller, avancer.) Canot, Barque, Embarcation, Bateau. — V. Barkr, Bátr, Fley, Skipsbátr.

1. FERIR, vénit. s. m. Terme dont nous n'avons pu comprendre le sens, ignoré aujourd'hui des constructeurs de Venise, à qui nous l'avons demandé. Nous recueillons ce mot, parce qu'un plus heureux que nous pourra peut-être en deviner l'origine et la signification. — « Ano de Ferir a pupa pie 24 e do terzi. Ano de Ferir a proua (prova) pie 12 ½. » P. 1, *Delle Galere*, Ms. du XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc, classe IV, cod. XXVI.

2. FERIR, fr. provenç. v. a. (De l'ital. *Inferire*. [V.]) Enverguer. — « Les matafions sont de petits cordages qui seruent à Férir la voile à l'antenne. » *Mémoires sur les manœuvres et agrèz d'une galère*, Ms. in-fol. du XVIIe siècle, Bibl. Dépôt de la Mar., p. 47. — « C'est vne petite voile latine » (le Polacron) « que l'on ne Férit jamais à l'antenne; c'est pourquoy elle n'a ni matafions, ni tercerols; on s'en sert a proüe, tantost pour faire plus de force, tantost pour supléer au deffaut de la voile du trinquet, quand son antenne se trouve rompue. » Ib., p. 52.

3. FERIR, ou FERIR DE PROUE A TERRE, vieux fr. v. a. (De *Ferire*, lat. et ital., frapper.) (Frapper de la proue, donner de la proue à terre.) Aborder; Aborder la terre de front, y échouer la proue du navire, comme faisaient les galères qui s'ensablaient pour faire leurs débarquements, à l'aide de planches ou ponts volants. — « Le conte Ame (Amédée II de Savoie) « fist Ferir de proue à terre toute sa compagnye, fors la garde des fustes et vaisseaux. » *Chron. de Savoye* (docum. de la fin du XIVe siècle), *Histor. patr. monum.*, t. 1, p. 111. — « Il fist Ferir de preuue (proue) a terre au deuant de Galipoly (Amédée V). » Même docum., p. 305. — Si l'on pouvait avoir quelque doute sur le sens de *Ferir*, il serait dissipé par la phrase qui suit celle qu'on vient de lire : « Sy fust sa gallée la prumiere frappant en terre..., etc. » — Bien que les grandes nefs, plus profondes que les petites et que les galères, ne pussent pas toujours aborder la terre par la proue, l'expression : *Ferir à terre* leur était aussi appliquée par extension; ainsi, dans le document savoyard que nous venons de citer, on lit, p. 305 : « La fust ordonne que toux les vaisseaux deussent Ferir à terre de front et d'une venue. » — « Si passèrent outre » (les Anglais, en 1378), « et s'en vinrent Férir dans le havre de Saint-Malo de l'isle; et là ancrèrent et prirent terre, etc... » Froissart, *Chron.*, liv. II, ch. 28. — « Et s'en vint Férir au Havre de Chierbourch » (messire Jean d'Arondel), « où il fut des compagnons reçu à grand'joie. » Id., ib., ch. 29. — V. 2. Aval le vent, Eschielle.

FERIR EN TERRA, cat. anc. v. a. (Du lat. *Ferire*, battre, frapper.) Échouer, faire côte. — « Nau ò leny qui aia à Ferir en tera per fortuna de mal temps, ò per qualsevol altre cas que sia... » *Cons. de la mer*, ch. 150, édit. Pardessus.

FERITORE, ital. s. m. (Du lat.-ital. *Ferire*, blesser.) Meurtrière. — Les galéasses du XVIe siècle avaient des *Ferritori* ouverts dans leurs pavesades. — V. Galeazza.

FERIUMADR, isl. s. m. (De *Feria* [V.], et de *Madr* pour *Mannr*, homme.) Batelier, Passeur.

FERIUTOLLR, *r* affixe du subst., isl. s. m. (De *Feria* [V.] et de *Tollr*, impôt, tribut.) Péage; le prix du passage.

FERLER, fr. v. a. (De l'angl. *Furl.* [V.]) (Gr. anc. Σωφρόνειν; ital. *Serrare la vela;* esp. *Aferrar* ou *Tomar una vela;* bas bret. *Ferli;* basq. *Innsac;* angl. *Furl (to);* dan. *Beslaae et seil;* illyr. *Zatvoriti, Svitti;* turc, *Ielkenleri, Baqhlamaq* ou *Sarmaq;* val. Стрінџе [a] [*Astrindjè*]; rus. Крѣпить парусъ [*Krépit parouss*], Убирать парусъ [*Oubirate parouss*]; mal. *Baber laïer, Giling, Golong laïer.*) Plisser la voile, en apporter la voile sur et le long de la vergue, la réduire au plus petit volume, et l'attacher en cet état avec des cordelettes nommées Rabans de ferlage. — V. Fréler, Fresler.

FERMADOR, cat. anc. s. m. (Du lat. *Firmator,* qui soutient, qui ratifie.) Qui signifie et accepte un contrat de nolis, qui le ratifie, et, par extension, Affréteur.—«Mercader Fermador d'una nau », marchand qui affrète ou prend à loyer une nef. — V. Noliegement.

FERME'S FIRE, angl. s. Feu Saint-Elme. — V. Corpo-Sant, Jack with a lantern, Saint-Elm's fire, Saint-Helen's fire.

FERMI, isl. v. a. Charger, Lester un navire. — *Fermtskip,* Navire chargé.

FERMICHAR, ar. côte N. d'Afr. v. a. (De l'ital. *Fermare,* arrêter?) Affourcher. — *Fermichia,* Croupiat.

FÉROUDI, lasc. s. Galhauban. — V. Brindal.

FERRAMENTA, bas lat. s. n. pl. (De 2. *Ferrum.* [V.]) Les fers qui, sur le flanc des navires génois du Moyen Age, marquaient le tirant d'eau prescrit par la loi. —« Statuimus et ordinamus, quod quælibet navis et navigium navigabile habeat et intelligatur habere Ferramenta quæ solita sunt apponi in dictis navibus et navigiis, ad Mentum Contis (V.)... videlicet ad partem inferiorem contis ejusdem navis, etc. » *Statut génois* de 1441, chap. v. — V. Broca, Crux.

FERRAMENTI DEL TIMONE, cors. s. m. pl. (De *Ferro,* fer.) Ferrures du gouvernail.

FERRAR, port. v. a. (De *Ferro,* ancre.) Jeter l'ancre, Mouiller. — *Ferrar* a chez les marins une autre acception; il signifie Ferler les voiles. Nous ne croyons pas que, dans ce cas, *Ferrar* ait *Ferro* pour radical; mais nous ne savons à quel radical rapporter ce mot, qui est analogue par le sens à *Cerrar,* serrer. (V. Briol.)

FERRARE, bas lat. v. a. Ferrer, mettre les fers aux galères pour marquer leur tirant d'eau. — V. 2. Ferrum.

FERRARI, bas lat. v. (De 2. *Ferrum.* [V.]) Être ferré, porter les fers qui marquent le tirant d'eau.—« Item, statuerunt, decreuerunt et ordinaverunt quod quelibet ex dictis galeis Ferretur et Ferrari debeat ad ballas ducentas septuaginta quinque grossas, sive cantaria mille. » *Stat. géno.* du 16 sept. 1334. — Le chap. v. du stat. de 1441 est intitulé : « De ordine Ferrandi naves et navigia, et de Ferris ab aqua nitidis removendis. »

FERRATOR, bas lat. s. m. (De 2. Ferrum. [V.]) Un de ceux qui étaient chargés de mettre, aux galères génoises armées en marchandises, les fers destinés à marquer le tirant d'eau. — « ... Ac etiam aliæ quecumque galee que de cetero » (à l'avenir) « imponebuntur » (seront mises en chantier. — V. *Imponere*), « et fient ad mensuras predictas navigare debentes ad partes Friandrie » (de Flandre), « debeant et teneantur ferrari per Ferratores ad hoc deputatos per dictum officium, seu ordinandos vel deputandos...» *Stat. géno.* du 23 juin 1340, p. 99 de l'*Officium gazariæ,* Ms. Bibl. Dép. de la Mar.

FERRATURA DEL TIMONE, ital. s. f. Ferrures du gouvernail. — « È questa tutta la guarnitura di ferro del timone, la quale è in Gangheri, e Rosette, che attacano il timone all' astra da poppa del bastimento, e su cui si raggira, e si muove da un lato e l'altro. Le Rose sono inchiodate all' asta di poppa, e i gangheri sono inchiodatial timone... » *Dizionario istorico di marina di M. Saverien, tradotto dal francese;* Venezia (in-4°, 1769), p. 218. — V. Ganghero, Rosa.

FERREA MANUS, lat. s. f. Main de fer, Grappin. — « Injectæ Ferreæ manus, coactique hostes quasi in solido decernere. » *Florus,* liv. II, chap. 2.—« Manibus ferreis injectis... » *Torfeus,* chap. 44. — V. Manus ferrea.

FÈRRÈRE, ar. côte N. d'Afr. v. (De l'esp. *Ferrar.* [V.]) Décharger, en parlant d'une voile; Déventer.

FERRO, cat. port. esp. vénit. ital. s. m. (Du lat. *Ferrum,* fer, et par synecdoque:) Ancre, Grappin. —« Vole questa nostra galea de Fiandra, ferri 5; li quali deno pesar per passo per chadauno lib. 120; in summa, tutti cinque lib. 600. » *Fabbrica di galere.* — Attaccamo alla magior anchora tre noue et grosse tortizze.... et la tortizza fatta debile che piu non poteua durare... ne parse di tagliarla, et cosi facemmo, lassandola insieme con il Ferro nel mare.» *Nauf. de Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 206 E. — « Et chomenzia da prima sera tanta fortuna de mar et de vento tra giego et tramontana » (entre grec et tramontane, c'est-à-dire du nord-nord-est) « con tanto mar, et restiazio vogando tuta la nocte suxo j ferri » (en nageant toute la nuit sur les fers), « et non possando piu durar, j fo constretti de andar in terra et rompese tutte le dicte 4 galie. » P. 150 v°, *Cron. da Venexia,* Ms. du XVI[e] siècle, Bibl. de Saint-Marc.— « Totes » (les galères) « comensaren a chiular que volgren lleuar los Ferres, e no progren. » *Chron. de Ram. Muntaner,* chap. 196. — « Le gumene sono quelle corde più grosse, da che sono legate l'ancore, ò Ferri da dar fondo; son queste quattre conforme al numero de' Ferri. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 37. (V. Ancora, Arare, Palamara, Recolhimento.)— Les Turcs appellent *Ferro* la Gaffe.— *Ferro da gegomo,* vénit. Ancre à jet, Ancre de touée.

FERRO CALT, cat. anc. s. m. Fer chaud dont, pendant le Moyen Age, on marquait au front l'écrivain faussaire.— V. Escrivá.

FERRO DELLA GONDOLA, vénit. s. f. (Synecdoque. Le *Fer* pour l'objet qui est fait de ce métal.) Lame de fer façonné, qui sert d'ornement à la proue de la gondole. — V. Gondole.

1. FERRUM, lat. s. n. Fer, et, par synecdoque : Ancre, Grappin. — V. Fulcire, Galiota, Lembutus, Sorgie, Sorgir.

2. FERRUM, bas lat. s. n. (Synecdoque.) Marque, faite avec une bande, une broche (V. *Broca*) ou une croix de fer (V. *Crux*), qu'au Moyen Age on plaçait vers la ligne du tirant d'eau en charge, au flanc de tout navire marchand, et qui devait être toujours au-dessus de l'eau, lorsque le bâtiment avait reçu sa cargaison. Un statut génois du 24 septembre 1330 ordonnait que toute galère subtile allant de Gênes en Sicile, ou réciproquement, ne pourrait faire ses voyages sans avoir sur la carène (*affixa de foris*) trois fers marqués ou devant servir de marque (*tria Ferra marchata*); l'un au milieu, l'autre à la maîtresse latte du côté de la poupe, le troisième à la latte du joug du côté de la proue. Ces trois fers devaient être en ligne droite, cette ligne passant sur le fer du milieu (*Recta linea, habendo respectum ad dictum Ferrum medium*). — V. Cercator, Cons, Duo mercatores, Ferramenta, Ferrari, Mentum contis, Platea neta.

FERRURES DU GOUVERNAIL, fr. s. f. plur. (Gr. vulg. Τὰ βελόνια; ital. *Ferrature del timone;* cors. *Ferramenti del*

timone; bas bret. *Houarn stur;* angl. *Hinges;* ar. côte N. d'Afr. *Armamèt de timoun;* rus. Рулевая оковка [*Roulevaia okovka*].) Pentures qui suspendent le gouvernail à l'Étambot. L'Étambot est embrassé par les branches des femelots, le gouvernail par celles des aiguillots; les aiguillots rentrent dans les femelots, et y tournent librement. La figure ci-jointe donnera l'idée d'une des Ferrures qui servent à un gouvernail. Ce sont les branches HE, qui sont fixées à l'étambot; CA fixe l'aiguillot AB à la mèche et au safran du gouvernail.



FERRY, FERRY-BOAT, angl. s. (*Ferry*, traverser, passage.) Bateau de passage; Bac.

FERSA, vénit. anc. s. f. (Du gr. Φάρσος, fragment, lambeau d'étoffe.) Laize, Cueille de toile. — «... Prima cercha de sapere quante Ferse dè haver una vella de passo 20. » — *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié, p. 6-30, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Fersum, Ferzo.

FERSUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Fersa*, *Ferzo.* [V.]) Laize, Cueille de toile. — « Vela IIII, unum videlicet cubitorum XL, secundum cubitorum XXXVII, tertium cubitorum XXXIIII et quartum cubitorum XXXI, bona et sufficientia; et pro quolibet cubitorum Fersum unum » (et chaque coudée sera remplie par une largeur de toile, c'est-à-dire que chaque laize sera de 27 pouces). *Contrat d'affrét. entre saint Louis et Gênes* (1246). Rôle Ms. Bibl. nat. — La traduction de ce contrat, qui se trouve dans un autre rôle de la même bibliothèque, porte : « Et pour chascun goue, 1 Fersum. » Ce qui prouve que le traducteur n'était point familier avec les choses de la marine. Il ne savait pas ce que c'était que le *Fersum*, et il reproduisait le mot latin, ne connaissant point l'équivalent français; au reste, cette traduction est déshonorée par un grand nombre de fautes semblables. — V. Lencente, Tarida, Volée.

FERZO, ital. s. m. (Variante de *Fersa.* [V.]) Laize de toile à voile, Cueille de voile. — « Resta hora à sapere... come si tagliano le teste de' Ferzi sopra de brusca... stà il primo Ferzo... » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 41, 42. — V. Entrata.

FESSES, fr. s. f. plur. fig. (Du lat. *Fissæ*, fendues, séparées [sous-entendu : *Clunes*]; en effet, la croupe est séparée en deux masses de muscles.) (Gr. mod. Κῶλος; basq. vulg. *Guibela;* esp. *Anca;* bas bret. *Fesken;* rus. Выпуклость съ кормы [*Vipoukloste se kormi*].) Partie de la poupe du navire sur laquelle il s'assied, comme par l'avant il s'appuie sur ses épaules. (V.) — *Fesses* se lit dans Aubin (1702).

FESTAR-STEINN, isl. s. (De *Steinn*, pierre, rocher [en relation avec l'angl.-sax. *Stan*, l'angl. *Stone*, l'all. *Stein*, le dan. et le holl. *Steen*, le suéd. *Sten*, le dalm. *Sztina*, etc.], et *Festi*, lier, amarrer [en relat. avec l'angl.-sax. *Afæstnian*, *Fæstnian*, *Fæstingan*, l'angl. *Fasten*, etc.].) La pierre à laquelle on tourne l'amarre du navire.

FESTE, vieux fr. s. f. (De l'angl. *Fasten*, fixer, amarrer.) (Angl.-sax. *Fæstnian*, de *Fæst* ou *Fest*, ferme; isl. *Fast.*) Amarre, cordage. — « *Item.* A Beaumont sur Oyse aura un maistre appelé le Maistre du pont d'icellui lieu, lequel yra au devant des bateaulz montans et avalens qui vouldront passer par dessoubz ycelluy pont, et portera certaines cordes appelées Festes et autres ad ce nécessaires, s'aucunes en y fault, pour les dis bateaux monter ou avaler. » *Lettres de Charles VI;* Paris, fév. 1415; t. x, *Ordon. des Rois de France*, p. 330.

FESTI, isl. v. et s. f. (Qui a fait l'angl.-sax. *Fæst*, ou *Feste*, *Gefæstnian*, l'angl. *Fast, Fasten;* l'all. *Fest*, le suéd. et le dan. *Fast*, le holl. *Vast.*) Amarrer, Amarre. — V. Binda, Tengfl.

FESTMACHEN, all. v. a. (De *Machen*, faire [angl.-sax. *Macian* (Makiane)], et *Fest*, serré [angl.-sax. *Fæst*, ferme, tenace, constant].) Amarrer. — V. Belegen, Bindseln, Sorren.

FESTOS. On lit dans les « *Littere communis Janue*, » pour la construction de deux nefs que Gênes s'engageait à fournir toutes gréées et équipées à Louis IX, pour sa seconde croisade : « Item, debet habere pro onnezanda (*sic*, pour : *oneranda*) nave in portu Janue, Festos quatuordecim pro qualibet nave. » En publiant, p. 388, t. II de notre *Arch. nav.*, ce document, qui appartient aux Archives nationales, où il est coté J. 456, nous crûmes pouvoir rapprocher le lat. *Festos* du fr. *Feste*, et par conséquent le rapporter à l'angl. *Fasten*. Depuis la publication de l'*Archéol.*, nous avons connu une pièce où se trouve le mot *Restos* (V. Restus), qui nous a convaincu que *Festos* est une faute du copiste du registre des Archives, et qu'il faut lui substituer *Restos*.

FESTU, vieux fr. s. m. (Du lat. *Festuca*, paille.) Chalumeau de paille ou de roseau, dans lequel, au XIIIe siècle, et probablement aussi au XIIe, époque à laquelle on doit faire remonter la première introduction de la boussole en Europe (V. Boussole), on mettait l'aiguille aimantée. Un second fêtu, attaché au premier, probablement en croix, aidait à maintenir l'aiguille sur l'eau, où elle nageait. Les deux fêtus devaient être bouchés avec de la cire à leurs deux extrémités. — V. Aiguille, Calamite, Aguillet.

FETTONE, vénit. s. m. (Augmentat. de l'ital. *Fetta*, tranche, dont le diminut. est *Fettucia*. Nous ne connaissons point l'origine de *Fetta.*) Jumelle.

FEU GRÉGEOIS ou FEU GREC, fr. Matière incendiaire liquide, dont la composition est restée inconnue, malgré les recherches érudites des critiques les plus ingénieux et des chimistes les plus habiles. Tout ce qu'on sait d'elle, c'est que les Grecs l'employaient avec succès sur leurs navires pendant le Moyen Age, et qu'ils la lançaient avec des pompes ou siphons, dont quelques-uns étaient portatifs, de petites dimensions, et se nommaient siphons à main. Le Feu grégeois, qui tenait son nom des Grecs, soit parce qu'ils l'avaient inventé, soit parce qu'ils en faisaient le plus d'usage, ce feu brûlait dans l'eau. Les historiens du Bas-Empire affirment que le vinaigre seul pouvait éteindre l'incendie qu'il allumait; les chimistes nient résolûment cette propriété du vinaigre. Entre ces savants et les naïfs chroniqueurs qui racontent ce qu'ils ont vu, nous n'avons point à nous prononcer; nous dirons cependant qu'Anna Comnène, Nicétas, Cinami, et quelques autres, ont toujours passé pour des historiens sérieux. — V. Ignis græcus, Oleum incendiarium, Σιφών.

FEU SAINT-ELME, ou mieux SAINT-TELME, fr. s. m. (Ital. *Sant-Elmo*, *Fuoco di Sant-Elmo*, *Corpo sancto;* esp. *San Pedro Gonzalès*, *Fuego de San-Telmo*, *Luz de San-Telmo*, *Helena;* port. *San-Telmo;* holl. *Vree-vuuren;* all. *Helenen-feuer;* dan. *Veirlys;* suéd. *Helms-Eld;* angl. *Corpo-sant*, *Saint-Elme's fire*, *Saint-Helm's fire*, *Ferme's fire*, *Jack with a Lantern*; fr. anc. *Sainte-Claire*, *Sainte-Hélène*, *Saint-Nicolas*, *Flammeroles*, *Flambars*, *Faroles;* rus. Касторъ и Полуксъ.) Phénomène

électrique, connu des marins de l'antiquité, qui avaient donné à cette double aigrette lumineuse le nom des jumeaux Castor et Pollux. Bartol. Crescentio, dans sa *Nautica Mediterranea* (1607), recherchant l'origine du nom : Sant' Ermo ou Sant' Elmo, que ce phénomène a reçu des marins de l'Italie moderne, se demande s'il faut le rapporter au souvenir gardé en Sicile d'un saint évêque nommé Ermo, qui vivait au XIIIe siècle. Il rejette cette hypothèse, et suppose que ce feu, se réfléchissant dans le casque (*Elmo*) des soldats embarqués sur les navires de guerre, les marins, qui avaient peur de son apparition et l'invoquaient sous le nom vague de saint («Volandole invocare, et non sapendo con che nome, lo chiamano Santo»), l'appelèrent : le saint qui se voit dans l'Elme, ou le saint de l'Elme, et enfin Saint-Elme (*Sant' Elmo*). Crescentio n'attache, au reste, aucune importance à cette supposition, et il ajoute : « Ma Sant' Elmo ò Sant' Hermo che il chiamino, egli non consta al alcuno che sia ne Santo ne Beato : poscia che l'antica gentilità gli adorava et teneva per proprii dei. » P. 403. Le P. Fournier consacre, dans son *Hydrographie* (1643), un chapitre (liv. xv) au Feu *Saint-Telme*. Il raconte, à propos de ce phénomène, plusieurs de ces histoires merveilleuses qui couraient le monde alors, et auxquelles croyait le savant jésuite, comme y croyaient les matelots ignorants. Il finit par dire que lorsque la flamme électrique se montre sur les mâts d'un navire, « on a de coutume d'inuoquer saint Telme et réciter son oraison. Ce saint, ajoute le P. Fournier, a esté de son viuant grandement porté à instruire les gens de mer de ce qui estoit de leur salut, et les assister mesme en leurs necessitez; et depuis qu'il mourut à Tuy, ville de Galice, il s'est montré si fauorable et bening à ceux qui l'ont inuoqué, que les matelots l'ont pris pour protecteur. » Il résulte de ceci que le nom de Feu Saint-Telme fut donné à ce météore, et qu'une prière à saint Telme devait conjurer les malheurs qui pouvaient suivre son apparition. Pour les marins de certains pays, l'apparition du feu Saint-Elme, comme aux temps antiques celle des flammes jumelles, nommées Castor et Pollux, était d'un favorable augure; en voici une preuve : L'auteur d'une Histoire manuscrite des miracles d'Urbain V, pape de 1362 à 1370, et mort, comme on sait, en odeur de sainteté à Avignon, dit quelque part : « Facto voto, invocantes dominum Urbanum papam, incontinenti apparuit eis lumen sancti Elemi, et videntes hoc signum, fuerunt valde consolati. » Cité par D. Carpentier. — V. San Pedro Gonzales, Phosphorescence.

FEUTO. Faute d'impression, pour *Scuto*, du flam. *Schuyt*, bateau. — V. Paliscarmo.

FFARAHO, catal. anc. s. m. (Du gr. Φάρος. [V.]) Phare. — « Fo ordordonat por lodit senyor Rey » (Sanche, roi de Majorque) « que aquel que sara guardia del dit port » (de Port-Vendre), « que sia tengut e aya a ensendre » (faire brûler; du lat. *Incendere*) « lo Ffaraho deldit port, cascuna nyt, del primer die del mes de setembre tro al derrer die del mes de mayg, e que aïa a tenir al dit port Basto réal. (V.) » *Statut de Sanche, 3e roi de Majorque ;* 1er septembre 1318. Reg. manusc. n° 17, f° 86; Arch. de la Procuration roy. à Perpignan; communiq. par M. Henry, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

FFLOTE, vieux fr. s. f. Variante de *Flotte*, qui se trouve dans un *Mandement* d'Edward III aux maire et vicomtes de Londres, sous la date du 9 août 1347. Cette orthographe est très-commune dans les documents franco-angl. du XIVe siècle : « Nous vous mandons et chargeons, sur peyne de forfeture, de quanqe » (*quantumcunque*) « vous poetz » (pouvez) « forfaire devers nous, qe meyntenaunt veuez cestes » (*lettres*, sous-entendues?) « facez apprester et appariller la meillour nief et plus suffisante de vostre dite ville, ovec quatre vingtz hommes bien armetz, et le facez venir à nostre Fflote deuant Caleys, sannz nul delay, pour demorer en nostre service à nos costages » (dépens), « ovecque les autres niefs de nostre Fflote avant dite... » *Arch. de la mairie de Londres;* reg. F, fol. 140.

FGNUN (*Fgnoun*), malt. s. (De l'ital. *Fogone*. [V.]) Cuisine.

FIAMMA, ital. s. f. (Du lat. *Flamma*.) Flamme. — « Fiamme sono le bandiere, che si attaccano alle antenne per ornamento. » Pantero-Pantera (1614). — On dit aussi : *Fiammola*, à la manière des Esp. et des Port., qui disent *Flamula ;* mais *Fiamma* est plus généralement usité.

FIARA, isl. s. f. Rivage, Côte, Barre, Bord de la mer. (V. Fiöru-bord, Jadar, Strönd, Sjáfarströnd, Siöar-mál, Siöarströnd, Siörsida.) Jusant. — V. Aftrhlaup, Utfall.

FIARAR, isl. v. (De *Fiara*. [V.]) Se retirer, en parlant de la mer; Descendre; Perdre.

FIARDAR-BOTN, isl. s. m. (*Fiardar*, de *Fiödr* [V.]; *Botn*, fond.) Le fond d'un golfe. — *Fiardar-horn*, Baie, enfoncement dans un golfe. (V. Vagr, Vik, Vog.) — *Fiardar-kiaftr* (*Kiaftr*, mâchoire, bec), *Fiardar-mynni* (*Mynni*, ouverture), Entrée d'un golfe, embouchure d'un golfe.

FIBIA, ar. côte N. d'Afr. s. (C'est l'ital. *Fibbia*, signifiant : Boucle.) Femelot.

FID, angl. s. Clef d'un mât de hune ou de perroquet; épissoir.

FIE, bamb. s. Nuage. — V. Gongo.

FIELD OF ICE, angl. s. (De l'angl.-sax. *Feld*, pâturage, plaine, champ.) (Proprement : Champ de glace.) Banc de glace.

FIELTERY, holl. s. (Étymologie incert. Ménage et Du Cange rapportent les mots fr. : Filou, Filouterie, analogues à *Fieltery*, au bas lat. *Filo*, *Fillo*, que l'on suppose venir du verbe allemand *Fillen*, qui, autrefois, signifiait apparemment tromper. Peut-être le lat. *Vilitas*, bassesse, est-il pour quelque chose dans le bas lat. *Filo*.) Baratterie. — V. Schelmery.

FIEN (*n* sonnant), bamb. s. Brise. — *Fièng*, vent. — *Fièntey*, calme.

FIERRO, esp. napol. s. m. (Du lat. *Ferrum*.) Par synecdoque : Ancre, Risson, Grappin, Calfait. — V. Auzare.

FIFANTSIK, madék. s. (De *Fantsik*, ancre, et de *Fi*, préfixe du passif.) Ancrage, Mouillage, Mouiller, A l'ancre.

FIGHTING, angl. s. (De *Fight* [*To*], combattre; angl.-sax. *Fyht*, *Feoht*, bataille, guerre.) Combat. — « ... Where he delivered them their Fighting and sailing instructions, and then, with a fair wind, we all stood toward the South-West. » Rich. Walter, *A Voyage ... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 2, p. 20.

FIGOUN, ar. côte N. d'Afr. s. (De la même orig. que le bas gr. Φογο. [V.]) Vergue barrée, Vergue sèche.

1. FIGURE, fr. s. f. (Du lat. *Figura*. [*Fingere*, façonner, former à l'image de...] Gr. anc. et mod. Πρόσωπον; gr. vulg. Μουσουχλί; ital. esp. *Figura ;* esp. *Figuron*, *Mascaron ;* géno. *Pulenha ;* angl. *Head ;* basq. *Proreta ;* all. dan. suéd. bas bret. *Figur ;* rus. Носовая статуя [*Nossovaïa statouïa*]; val. Фігѹръ [*Figoure*], Болванъ [*Bolvane*].) Tout emblème religieux ou profane; toute image d'un dieu, d'un saint, d'un

héros, d'un homme illustre; toute représentation d'un animal vrai ou fantastique; et, par extension, tout cartouche, tout écu portant le blason d'une Nation, d'une République ou d'un Monarque, reçoit le nom de Figure. (V. Bestion, Guibre, Lion, Προτομή.) Ornement de la proue, en même temps que moyen de reconnaissance, la Figure fut longtemps un objet de luxe assez dispendieux qu'on retrancha à diverses époques par économie, et aussi pour alléger un peu l'avant du navire surchargé quelquefois par de lourdes statues, mais qu'on rétablit toujours quand le sentiment de l'art reprit son empire. (V. Ἀκρόπρωρον, Avant, Nef, Sculpture.)

2. FIGURE, fr. anc. s. f. Synonyme d'Enfléchure (V.), en usage parmi les marins de la Manche, qui disaient aussi : *Figule*. Nous avons pu trouver l'origine de ce terme.

FIL, FILO, FILOU, madék. s. (Du radical commun à un grand nombre de mots exprimant l'idée de jonction, de liaison. [V. *Afiezi*.]) Aiguille.

FIL, fr. vénit. anc. s. m. (Du lat. *Filum*.) (Gr. mod. Σπάγος; bas lat. *Spagum*; vénit. anc. *Spago*; ital. *Filo*, *Fillo*; esp. *Hilo*; basq. *Arid*; isl. Þáttr [*Thattr*]; angl. *Twine*; bas bret. *Neûd* [Nouëte]; rus. Нить [*Nite*], Нитка [*Nitka*].) Petite masse formée de brins longs et déliés, détachés de l'écorce de chanvre. Le Fil entre en composition dans tous les cordages. — « Que lesd. cordiers ne pourront mesler parmy le Fil de leur Filage du Fil étranger, et ne pourront Filer en temps de pluye, à peine de quatre écus. » *Articles de la charge de MM. les juges baillifs des ports et havres de Saint-Malo*, 22 janvier 1591. — « Le Roy ayant estimé nécessaire au bien de son seruice de faire bastir deux hangards à l'vn des bouts de la corderie, où il n'y a point de magazins pour passer le Fil au goldron... » *Seignelay à de Seüil*, intend. de la mar. à Brest, le 2 mars 1681. *Ordres du Roy*, vol. n° LI, p. 81; Ms. Arch. de la Mar. — « ... Per ben de comun e ordenado chel Fil delle corde da le balestre sia filado da mo auanti in la Tana del comun, e non oltre... » *Décret du 15 mai* 1367; chap. 103, *Capitolar* della Tana, Ms. parch. in-4° de notre Bibliot. partic, n° 1, p. 15, lig. 26. (V. Comitura.) — *Fil à ray, de re* ou *de Rel*, vieux fr. Nous ne savons précisément quel était ce Fil; mais les textes suivants, qui nous l'ont fait connaître, nous portent à supposer que c'était le Fil carret moderne. — « Pour six liures de Fil à ray, six alesnes de dix huit deniers qui ont serui a rajouster les appareils de ladite galleace (*la Réale*, en 1538, au Hâvre.)... » Fol. 19 v°. Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « Vne liure de Fil de ré pour les pesnes à vadeaux, pour seruir a broyer et courroyer la dicte galleace... » Ib., fol. 18 v°. — « Une liure de Fil de rel pour lier les susd. pesnes a vadeaulx, II s. VI den. » Ib., fol. 10. — V. Bout. — *Fil à voile*, Fil dont on se sert pour coudre les voiles. (Bas lat. *Filum pro velo*, *Filum pro isparmare*; isl. *Snæri*; ar. vulg. *Spaolo*; lasc. *Soutely*.) — *Fil caret* ou *Fil de caret*, fr. s. m. (Nous n'avons pu trouver ce que signifie le mot Caret, par lequel on a l'habitude de désigner cette sorte de Fil. Peut-être dans quelque localité est-ce le nom du dévidoir sur lequel on enroule ce fil goudronné jusqu'au jour où on l'emploie. Cependant remarquons qu'au XVIe siècle il y avait un fil qu'on nommait *Fil à ray* ou *à ré*. (V. ci-dessus.) Fil à ray, a très-bien pu devenir Fil caray ou caret.) (Gr. lit. mod. Ἀχλώστον; gr. mod. Τσσόλων; ital. *Filo da corde*, *Filastica*; esp. *Filastica*; port. *id.*; basq. *Hil de careta*; angl. *Rope yarn*; all. suéd. *Kabelgarn*; dan. *Cabelgarn*; rus. Каболка [*Kabolka*], Нитка [*Nitka*], Прядь [*Priade*]; ar. côte N. d'Afr. *Filassa*; madék. *Tali madinik*; lasc. *Roupiane*; bas bret. *Neûd karé* [Nouëte karé].) Nom donné à un Fil composé d'un faisceau de fibres de chanvre, tordus ensemble et gros de cinq à six lignes, suivant qu'il est de premier ou de second brin. (V. Brin.) — « Sa Maj. se remet à ce qu'elle luy a écrit, le 19e du mois passé, sur le sujet des cordages goldronnez en Fil de caret; et il ne doit pas manquer de faire sçavoir ce qu'il aura reconnu par les espreuves qu'il aura fait de ceux qui auront été goldronnez de cette manière ou de ceux qui le seront à l'étuve. » *Lettre à de Seuil*, intendant de la mar. à Brest; 5 juin 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIIJ, p. 223 v°. Ms. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. a esté bien aise de voir qu'il soit persuadé que la manière de goldronner en Fil de caret soit de moindre dépense, plus prompte et plus seure que celle de goldronner à l'étuve. » *Lettre à Vauvré*, intendant de la mar. à Toulon, 11 juin 1680; p. 233, vol. cité.

FIL ENDENTÉ, fr. provenç. anc. s. m. Lisse endentée. Nom donné par les charpentiers provençaux à un des bordages extérieurs de la galère. Nous lisons, fol. 68 du *Traité de la construction des galères* (Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar.) : « Des Fils endentez de la galère. Ce sont les premières pièces de bordage que l'on met au dehors de la galère sur les membres. Il y en a quatre rangs de chaque côté de poupe à proüe, dont le premier commence sous l'enceinte, les autres ensuite allant vers la quille, éloiguez les vns des autres d'une distance égale à leur largeur, c'est-à-dire tant plein que vide... » (Ceci n'est pas très-clair, et veut être expliqué. Les quatre bordages étaient mis l'un au-dessous de l'autre, ne se joignant pas comme les quatre doigts de la main se joignent ou adhèrent l'un à l'autre, mais disposés de telle sorte qu'entre le premier et le second, entre le second et le troisième, on pût mettre un bordage large autant que le fil son voisin.) « On appelle ces quatre premiers rangs de bordages Filz endentez, parce que l'on les endente de $\frac{3}{4}$ de pouce sur les membres pour les tenir en raison, et pour les empescher de varier. » — V. Filaro.

FILA, ital. s. f. (Du lat. *Filum*.) File ou rangée de vaisseaux dans l'ordre de marche. — « Questa prima fila nauiga al pare, con tale distanza dall' un vasello all' altro, che vi possano agiatamente capere due navi, senza punto vrtarsi, entrando al soccorso di lei, allhor che si menano le mani. » Filip. Pigafetta, *Ordin. dell' arma di Spag.*, p. 1. — V. Galeazza, Galeone, Vanguardia.

FILA, esp. s. f. Tin. — « Segun algunos de los dicc. consultados, es un madero dado de sebo por su cara alta, para que sobre él y otros iguales corra la embarcacion que se vara en la playa; mas los constructores desconocen ú omiten esta denominacion en sus escritos, y solo hacen mencion del *Parul*. » (V.) (*Dicc. marit. esp.*, 1831.)

FILACANEVO, vénit. anc. s. m. (De *Filare*, filer; *Canevo*, chanvre.) Fileur de chanvre; Cordier. — « Che li Filacaneui no olssa da mo » (maintenant) « inanti cometer algun sarzo de stopa longo oltra passi xiiij, e che no lo possa ne debia pesar oltra una libra per passo... E lo Filachaneuo lo qual hauera fatto quello sarzo sia condenado, etc. » P. 4, lig. 19, chap. 34, *Décret du 8 août* 1395; *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1. — V. Inxola, Rigano, Sparzina.

FILADOR DE CANEVO, vénit. anc. s. m. Le même que *Filacanevo*. (V.) — « Ordenado fo per la Signoria che algun Filador de caneuo, loqual lauora in la caxa del comun, no olssa ne debia far algun fuxo che pexa plu de liure cento e cinquanta cum la stanga, soto penna de un grosso per zasca-

duna liura che lo passera. » Chap. 68, *Capitolar della Tana*. — V. Conzador.

FILAIN, fr. s. m. Ancienne orthog. de *Filin*. (V.) — « Lesd. sieurs baillifs auront soin sur les cordiers à ce qu'ils fassent de bon Filain, et qu'il soit fait avec tant de rateaux qu'il ne porte sur le sable, sur peine de vingt sols. » *Articles de la charge de MM. les juges baillifs des ports et havres de Saint-Malo*, 22 janv. 1591. — « Ne manquez pas de faire vendre les Filains, voiles de rechange et autres agrez qui n'ont pas esté déclarez dans les procès-verbaux des juges de Dinan. » *Colbert à de Channevelle*, 14 nov. 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 564. Ms. Arch. de la Mar.

FILAR, vénit.; **FILARE**, ital. v. a. Filer, Faire le fil qui doit entrer dans un cordage; Lâcher petit à petit un cordage tendu. — V. Fil, Cantier.

FILARO, ital. s. m. (De *Fila*, rangée. ?) Nom donné à un des bordages dont on recouvrait le corps de la galère, et qu'en Provence on appelait Fil. Lisse. — « Sotto dette Cente, uno palmo più basso, si mettono quatro Filari di tavole per banda, che arrivano da ruota a ruota (mettono alcuni nelle galere sottili solamente tre Filari) da Filaro à Filaro, si lascia di spatio un palmo in circa » (les Fils endentés des galères françaises qui n'étaient autres que les *Filari* ou *Quairate* des charpentiers italiens, étaient ainsi séparés les uns des autres. [V. Fil endenté].) « (ivi poi si mettono gli Imbuni, come al suo luogo si dirà), le sopradette tavole si chiamato Quairate, che vanno dentate et inchiodate nelle matere et stamenali. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 29. — *Filaretto*, Filaret, Lisse de batayole, Garde-fou. — « *Filaretti* sono travicelli, che se pongono sopra i *Filari* nelle battagliolette di legno, mentre si sta in porto et si legano, quando si naviga. » Pantero-Pantera (1614).

FILASSA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Filacetto*, cordelette.) Fil de caret.

FILASTICA, ital. esp. port. s. f. Fil caret.

FILATO CORTO, ital. anc. s. m. Fil court ou Filé court, en parlant d'un cordage. Trois passages de la *Nautica Mediterranea* (1607), par Bartol. Crescentio, nous font connaître que ce qui, par les cordiers des arsenaux maritimes en Italie, était appelé *Il Filato corto*, était un cordage dont la longueur ne dépassait guère celle de la moitié du maître câble d'un navire. Page 78 de l'ouvrage cité, nous lisons : « Il capo di ritorno (V.) sarà di questa grossezza, ma per la metà della lunghezza del Filato corto, cioè per la quarta parte della lunghezza del Usto. » (V.) Page 79, on lit : « Ci vogliono ancora tre altri capi piani (V. Capo piano)... della lunghezza del Filato corto, cioè per la meta del usto. » Enfin, page 80 : « Ci vanno altri 10 capi della lunghezza del Filato corto, cioè di passa 79 in 88 lunghi. » Or, p. 78, il est dit que l'Usto, type des cordages du petit galion dont Bartol. Crescentio suppose l'armement, est long : « passa 150, » 150 pas ou 750 pieds (243m 62c); le Filato corto était donc de 75 à 79 pas (375 à 395 pieds [121m 81c — 128m 31c.])

FILATORE, ital. s. m. Ouvrier qui file le chanvre. (Stratico, 1813.) — Un statut de Gazarie, daté de 1441, nous fait connaître qu'à bord des navires génois de cette époque il y avait des Filateurs (V. Bytannus); mais quelles étaient les fonctions de ces *Filatores*? c'est ce qu'il nous est impossible de dire positivement. Nous croyons, cependant, que le *Filatore* de notre document génois n'était autre que le gagiste, appelé par Antoine de Conflans du nom de Sercier. (V.)

1. **FILER**, fr. v. a. (De Fil. [V.]) (Gr. vulg. Φιλάρω; vénit. *Filar*; ital. *Filare*; rus. Прясть [*Priaste*]; illyr. dalm. *Isprëdsti*; angl. *Spin* (*to*). Faire des fils qui doivent entrer dans la composition des cordages. Extension du sens attribué au mot bas lat. *Filare* (du lat. *Filum*), ainsi défini par du Cange : « Fila rhombo circomvolvere. » — V. Sarce.

2. **FILER**, fr. v. a. (Angl. *Veer* [*to*], *Ease* [*to*], *Let* [*to*] *run*, *Loose* [*to*], *Slacken* [*to*]; holl. *Afvieren*; dan. *Affire*, ou *Affure*, suéd. *Fire*, *Affira*; all. *Abfeiern*, *abfieren*, *Abvieren*; ital. *Filare*, *Mollare*, *Calomar*, *Calumare*; esp. *Arriar*; port. *Largar*, *Arriar*; lasc. *Tercana*; gr. mod. Καλουμάρω, Λασκάρω; malt. *Fila*; ar. côte N. d'Afr. *Oksel*; angl.-sax. *Lætan*; rus. Отдать [*Otdate*], Отдавать [*Otdavate*], Опускать [*Opouskate*], Опустить [*Opoustite*], Сучить [*Soutchite*], Травить [*Travite*]; pol. *Luzować*; val. Тоарче [а] [*A toartché*]; mal. *Oulour*; madék. *Mang*; bas bret. *Neza*.) Filer un cordage, c'est, quand il est roide, le détendre par degrés, et le forcer de céder doucement à l'effort qui le tend et l'entraîne. — Filer du câble, c'est mettre hors du navire une longueur de câble plus grande que celle qui y était déjà. — Filer un câble, une chaîne par le bout, c'est laisser aller la chaîne ou le câble tout entier hors du navire, par l'écubier qui lui sert de passage. — On dit : Filer en douceur, ou peu à peu; Filer en bande, ou tout d'un coup; Filer à la demande, ou détendre un peu. On File toutes les manœuvres courantes, écoutes, bras, garants de palans, boulines, etc. La ligne attachée au lok (V.) est Filée derrière le navire dont on veut mesurer la vitesse; on compte les nœuds Filés, et l'on dit que le navire File tant de nœuds. Un bâtiment qui a une marche rapide *File bien*. En ce cas : *File* est une métonymie. — *Filer*, dans l'acception où le présente cet article, ne saurait avoir la même étymologie que *Filer* dans le sens de l'article précédent. Comme l'italien *Filare*, qui nous paraît venir du français, *Filer* est une corruption de *Firer*, francisation de *Vieren*, *To veer*, *Fire*, *Fira*, *Feiern*, *Firen*, qui signifient en holl. angl. dan. suéd. et all. Lâcher, Mollir. (V. Affire.) *Firer*, que nos matelots normands, picards et bretons, auront emprunté aux Flamands ou aux Danois, a fini par se confondre avec *Filer*, malgré la différence des significations réelles des deux mots. On devrait dire *Firer*.

FILET DE BASTINGAGE, fr. s. m. (Ital. *Rete d'impagliattatura*; esp. *Red de empalletado*; angl. *Boarding, Netting*; dan. *Finkenet*; suéd. *Finkenät*; all. *Finkenett*; holl. *Vinkenet*; rus. Нительсь [*Nitelss*]; lasc. *Bourdou k*, *djali*.) Filet fait de bitord et doublé de toile peinte, qu'on fixait verticalement au-dessus du plat-bord d'un navire, et dans lequel les matelots rangeaient leurs sacs et leurs hamacs, pour composer avec ces éléments, dont l'effet était d'amortir les balles, la mitraille et les boulets, une pavesade molle contre le feu de l'ennemi. On élevait tout autour du navire des Filets de bastingage, qui faisaient une sorte de redoute continue. — Depuis une quinzaine d'années, on a tout à fait supprimé, à bord des bâtiments de guerre français, les Filets de bastingage, qu'on a remplacés par une muraille haute et pleine, allant d'un bout du navire à l'autre, et continuant verticalement le côté. Ce rempart, très-bon pour le temps de paix, est si haut, que, pour le combat, la mousqueterie ne pourrait faire son service par-dessus son bord supérieur; il offrirait d'ailleurs un autre inconvénient grave : l'artillerie, en le démolissant, trouverait dans chacun des éclats du bois qui le compose un auxiliaire, dangereux pour les hommes des gaillards. Sans doute que, pendant la guerre, on reviendra aux anciens bastingages, à moins que, der-

rière le rempart de bois qu'on a tant élevé, on n'établisse la banquette que, en 1607, l'ingénieur romain Bartol. Crescentio proposait de fixer derrière la pavesade des galions. (V. *Pavesata*.) Les sacs des hommes, dont on remplissait les Filets de bastingage, sont rangés maintenant dans des casiers établis à l'entre-pont, et, par métonymie, appelés : Bastingages d'entre-pont; les hamacs se mettent dans une longue et etroite caisse construite au-dessus et tout le long des bastingages. Cette caisse est recouverte en toile. — Le Filet de Bastingage était d'invention assez moderne; il remplaça le Pavois d'étoffe ou de toile qui, au XVIIe siècle, s'élevait au-dessus de la muraille du vaisseau (V. *Pavois*); Aubin (1702) ne le nomme pas, et nous ne le voyons mentionné que vers la moitié du XVIIe siècle par Lescallier (1777). — « Quand le temps sera beau, les hardes seront mises dans les Filets de bastingage; lorsqu'il sera humide, elles seront mises dans les Filets qui sont établis à l'entre-pont, sous le gaillard, à chaque entre-deux de canon contre le bord. » Art. 8, *Règlement concernant la propreté des vaisseaux;* 15 janv. 1780, signé : de Sartine.

FILI ANGUE, FILIHI, tonga, v. Chavirer.

FILIN, fr. s. m. (De *Fil*.) (Gr. mod. Σχόυλα; ar. côte N. d'Afr. *Kavo;* basq. vulg. *Choca;* rus. Лопарь [*Lopare*]; lasc. *Alatta;* chin. *Kiäo-lö*.) Nom donné à tout cordage qui n'est pas commis en grelin, c'est-à-dire qui est commis en haussière.

FILL (To), angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Fyllan*, *Gefyllan*, compléter.) (Proprement : Remplir.) Éventer une voile; la Faire servir, la Faire porter. — *Fill* (*to*) *flat*, Border plat une voile, en haler les écoutes jusqu'à ce que la voile présente au vent une surface à peu près plate. — *Fill* (*to*) *water*, Faire de l'eau, compléter sa provision d'eau.

1. FILO, ital.-vénit. s. m. (Du lat. *Filum*.) Fil. — « Ancora no fare ne lassere cometer lo dicto Filo in algun lauoriero fuora de couerto quando lo sera pluoba, ò sia caligo ne etiamdio di note, se granda necessita no fosse. » Chap. 12, *Décret du 8 août* 1365; *Capitolar della Tana*, Ms. parch. de notre Bibl. particul., n° 1. — « Le ligadure de la qual si ligada li caneui comessi debia fir fatto del Fillo de quello medemo caneuo... » Chap. 14, ib. — V. Bagnare, Comitura, Filastica, Paza.

2. FILO, ital. anc. s. m. La ralingue de chute d'une voile triangulaire. — « Scotte sono quelle, che tengono le vele da quell' angolo, ove si congiunge il Filo et gratillo... » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 37. — « Filo è l'altra parte della vela che pende dalla penna, la qual corda và dentro di una vainella » (une gaîne) « che fà quella testa della vela, come la zagarella » (courroie, lacet de soie) « che và dentro alla vainella de' calzoni. » Ib. — « Filo è la parte della vela che viene d'alla penna à basso. » Pantero-Pantera (1614).

FILUCA, FILUCCA, ital. s. f. Felouque. — « I vascelli minori, come le Filuche, le castaldelle et gl' altri » (Bergantini et Fregate), « non hanno coperta, et portano da sei sino in diece remi tra tutti due le bande, et si seruono di vna sola vela. » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), p. 48. — V. Bordegiare.

FILUGHETTA, ital. s. f. (Dimin. de *Filucha*. [V.]) Petite Felouque. — « Di doue gli spedirono una Filughetta con sei marinari a darli nuova della lor uenuta. » *Tratatto del seguite delle 5 galère della sacra Relig. di S. Gio. Hierosol. che andanno in Barbaria, sabato, il primo di aprile* 1606; Ms. de 1606, n° 1826, Bibl. Riccard. de Flor, p. 305.

FILUM, bas lat. s. n. Petite corde; Filin, Fil. — « Item, Amantem unum pro respectu de Filo subtili » (d'un cordage fin), « sub pena librarum decem Januinorum. » *Stat. géno.* de 1441; p. 16 de l'*Officium Gazarie*, Ms. Bibl. du Dép. de la Mar. — « Item, Filum pro velo, stopa, agogie, piscis » (*sic*, pour *Pix*, ital. *Pece*) « et clavasiones, pro respectu librarum 25 januinorum. » Même Ms., p. 15. — « Item, Filum pro isparmare » (fil pour coudre les voiles, pour les paumoyer, pour les travailler avec la paumelle). Même Ms., p. 41. P. 44, on lit : « Item, Filum pro vello imparmare. » Cette leçon vaut mieux que la précédente. (V. *Imparmare*.) — V. Alquitranus.

FILVA, bas lat. s. f. Nom d'un petit navire que nous croyons être la felouque. — V. Copa.

FIN DE BOULINE, fr. anc. adj. (De l'ital. *Fine*, bon, excellent.) Marchant bien à la bouline, tenant bien l'allure du plus près. — « Le conte d'Estrée et Chabert, tous deux capitaines sur *l'Excellent*, et qui opinoient les premiers comme les plus jeunes capitaines, fondoient leur auis de ne pas aller plus auant sur ce qu'il manquoit des viures aux *Jeux* » (nom du vaiss. que montait Villette), « et sur ce que ce vaisseau n'estoit pas assés Fin de bouline pour deuoir entreprendre de l'engager dans vne si grande étendue de mers, d'où l'on ne se tiroit jamais qu'en pinçant le vent. » *Mém. manusc. du marq. de Villette-Mursay* (année 1677), p. 54, lig. 1. — *Fin de voile*. (Rus. Скорое въ ходу [*Skoroïe ve hodou*].) Bon voilier, allant bien à la voile, et principalement au plus près du vent. — « Vous observerez seulement que vous donnant plusieurs vaisseaux Fins de voile, et nouvellement carennez, vous devez en tenir toujours à la découverte, afin que, sur le rapport qu'ils vous feront, vous puissiez prendre votre party. » *Instruct. à M. le comte de Château-Renault*, pour la campagne prochaine (6 févr. 1696). Arch. de la Mar., Dossier Château-Renault. — V. Abandonner le combat, 2. Arriver.

FINKENET, dan. s. (De *Net*, filet [V. *Netting*], et de *Finke*, pinson, de l'angl.-sax. *Finc*.) (Proprement : Filet à prendre ou à enfermer les pinsons.) Filet de bastingage. — Par extension on donna à la Fargue (V.) le nom du filet de bastingage; c'est du moins ce qu'on doit conclure d'une indication fournie par Lauritz Hasse, Dict. fr.-dan. (1824), p. 81. Cette métonymie est assez naturelle; on conserva à la muraille le nom de l'objet qu'elle remplaçait. N'a-t-on pas donné, en France, le nom de Bastingage d'entre-pont à des casiers qui n'ont avec les Filets de bastingage (V.) d'autre rapports que de les suppléer? — L'all. dit *Finkenett* ou *Finkenetz;* le suéd., *Finkenät*.

FIOBONO, vénit. s. m. (Étymol. inconnue.) Nom du petit tillac placé à l'extrémité de la gondole. (V.) Il y a un *Fiobono da prova* ou d'avant, et un *Fiobono da pope* ou d'arrière. Nous ne savons s'il y a entre *Fiobono* et *Fiombino*, frondeur, l'analogie qu'il paraît y avoir. Le *Fiobono*, si cette analogie existe réellement, aurait pu être nommé ainsi, parce que, dans le temps où la fronde était en usage, les frondeurs se seraient placés sur de petits tillacs élevés aux extrémités des navires.

FIOL, fr. anc. s. m. (Origine inconnue.) Synonyme de : Bras ou Genou de la rame. — V. Mantenan, Rame.

FION, géno. s. m. Bitord, Commande.

FIONCO, ital. anc. s. m. (Corrupt. de *Giunco* [V.] ou *Gionco*. [V.]) Un des noms donnés à la *Vetta da ghindare*. (V.) Il paraît qu'aux XVIe et XVIIe siècles, cette variante était hors d'usage ou qu'elle n'était pas usitée encore, car nous ne l'avons rencontrée dans aucune nomenclature. Stratico est le seul auteur qui nous l'ait fait connaître; il définit ainsi le

cordage que ce terme désignait et désigne encore dans les bâtiments latins : « Termine di galera. Corda che passa per le pulegge della taglia di maestra è del taglione, sulla quale fanno forza i marinaj per issare l'antenna. » *Dict. di mar.* (Milano, 1813), p. 190. On voit que c'est bien le *Gionco* défini par Pantero-Pantera. *Fionco* a passé de la nomenclature navale de la Méditerranée dans celle des mariniers du Léman, qui disent les Flons. (V.)

FIÖRDR (*r* affixe du subst.), isl. s. m. Golfe, Bras de mer. — « Nunquam proprio nomine Mios sed Fiorden (sinum) appellent... » Torfé, *Hist. norv.*, 1re part., p. 45. — « Convenerunt deinde fratres (Nor et Gor) in sinu illo qui nunc Norafiordr (Noris sinus) appellatur. » Id., ib., p. 148. — Le dan. dit *Fiord.*

FIORIR, FIORIRE, ital. vénit. v. a. (Ce terme n'a aucun rapport avec *Fiorire*, Fleurir; il est une corruption de *Ferire*, qui entre en composition dans *Inferire* [V.], synonyme du *Fiorir* des matelots italiens.) Enverguer. — « Fiorir le vele, legarle al penon. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

FIÖRU-BORD, isl. s. n. Synonyme. de *Fiara.* (V.)

FIOTTO, ital. s. m. (De l'inusité *Flotto*, du lat. *Fluctus.*) Flot, vague. — « Tanto que tornò il Fiotto colla piena mare... » J. Villani, *Cronica*, liv. VIII, chap. 77.

FIR CAR DJANA, lasc. v. (*Djana*, aller; *Fir*, autour de, en rond, circulairement.) (Proprement : Aller en tournant. Virer de bord. — Le lieut. Th. Roëbuck, p. 1, art. *To go about*, de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : *P, her kur jana.*

FIRA, suéd. v. a. Affaler, Filer, Larguer, Choquer, Mollir. (V. Abfierren, Affira.) — *Fira litet*, Filer un peu. (V. Afskrikka.) — *Fira och hala*, Filer et haler; Haler par secousses.

FIRANA, lasc. v. Changer. Le lieut. Th. Roëbuck, p. 109 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : P, hirana. — « *Firao aguèl!* Change devant! » (V. Aguèl.) — « *Firao boum!* Change le gui! » — « *Firao pitchel!* Change derrière! » — « *Djib savage damane Firao!* Change les écoutes de foc! » — *Firana* a aussi le sens d'Incliner, et d'Abattre ou faire une Abattée.

FIRE (*e* aigu), dan. v. a. Affaler, Choquer, Filer, Larguer, Mollir. (V. Affire.) — *Fire lidt*, Filer un peu. — V. Afskrikke.

FIRE (*To*) **A GUN UNDER PROPER COLOURS**, angl. v. (Proprement : Tirer un canon sur ses propres couleurs.) (*Fire*, de l'angl.-sax. isl. *Fyr*, en relation avec le gr. Πῦρ, feu.) Assurer son pavillon. — *Fire-grapnel*, s. (Proprement Grappin de feu.) Grappin d'abordage. (V. Grapnel.) — *Fireship*, s. Navire à feu; Brûlot. Les Espagnols ont une dénomination analogue à celle-là; pour désigner le brûlot ils disent : *Bajel* ou *Navio de fuego.*

FIRING, FIRINGHA, madék. s. Falaise.

FIRQATA, turc, s. (De l'ital. *Fregata.* [V.]) Frégate.

FIRST (*The*) **LIEUTENANT**, angl. s. (*First* ou *Fyrst* [angl. sax.], *Fyrsti, Fursti* [isl.], principal, prince, chef.) Premier lieutenant; Lieutenant en pied, Lieutenant chargé du détail. — *First* (*The*) *of the tide*, Le commencement de la marée.

FISCHER-FAHRZEUG, all. s. (De *Fisch*, poisson, fait de l'angl.-sax. *Fisc;* isl. *Fiskr;* et de *Fahrzeug* [angl.-sax. Fœr], navire.) Bateau de pêche.

FISCHIETTO, ital. s. m. (? Du lat. *Fistula*, chalumeau, flûte.) Sifflet. — « Deue » (le comite) « esser anco rigoroso, perche la ciurma volontieri fugge la fatica, e ama il riposo, e ordinariamente, perche si ecciti all' opra, è necessario adoprar non meno il bastone, che'l Fischietto... Stando sempre attento » (le sous-comite) « per rispondere al Fischietto del comito col suo per assicurarlo d'hauerlo inteso. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), chap. 12, p. 118, 119. — « Che, nauigando di notte in luochi sospetti, i comiti commandino senza il Fischietto solito... » Art. 20, *Ordini della navigatione*, d'Emilio Pucci (XVIe siècle).

FISCHIO, ital. s. m. Sifflet. — « Nella capitana, vi è un' altro commito, che commanda nella mezania, pigliando la voce daquel di popa, et dandola al suon del' Fischio al sotto-commito che commanda la proda. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 93. — V. Comito.

FISGA, ar. côte N. d'Afr. s. (C'est le mot espagnol qui désigne le harpon à trois dents.) Foëne, Harpon.

FISH, angl. s. Nom d'un appareil dont on se sert à bord de certains navires anglais pour traverser l'ancre. Voici comment est composé le *Fish.* A la hauteur de l'endroit où les pattes de l'ancre doivent venir s'établir contre le plat-bord, on pousse une pièce de bois, sorte de bossoir mobile tenu à l'intérieur par un lien de fer, et soutenu à son bout extérieur par une balancine descendant de la hune, ou amarrée seulement à un des haubans de misaine. Ce bossoir supplémentaire reçoit à sa tête une poulie dans laquelle passe un fort cordage appelé : *Fish-pendant;* c'est une itague, armée d'un croc à l'une de ses extrémités, et, par l'autre, attachée à un fort palan. Lorsque l'ancre est prête à être traversée, le croc est passé dans une estrope tournée à la croisée des pattes et de la verge; on hale alors sur le palan, le *Fish-pendant* fait effort, et l'ancre décrit le quart de cercle qui l'amène à la position horizontale qu'elle doit occuper étant traversée. — V. Cat and-Fish, Origneu.

FISHER-MAN, angl. s. (De *Fish*, poisson; angl.-sax. *Fisc;* isl. *Fiskr.*) (Proprement : Homme-pêcheur.) Bateau de pêche. — On dit aussi : *Fisker-boat* et *Fishing-boat.* — V. Man.

FISKA, isl. v. (De *Fiskr* poisson.) Pêcher. — *Fiskari*, s. m. Pêcheur. — V. Duggari.

FISKI-AUNGULL, isl. s. m. (De *Fiski*, pêche, et d'*Aungull*, hameçon; le même que l'angl.-sax. *Angel, Angl*, qu'ont adopté l'angl., l'all., le holl. et le dan.) Haim, Hameçon. — *Fiski-skip*, s. m. Navire de pêche, Bâtiment pêcheur.

FISOLARA, Fisolera, anc. vénit. s. f. Nom d'une barque, petite, légère et rapide, dont, au XVIe siècle, on se servait pour chasser sur les lagunes un oiseau nommé Fisolo, comme nous l'apprend M. Francesco Sansovino, liv. X de sa *Venetia, citta nobilissima* (1580). Voici ses propres paroles : « Hanno i nostri alcune picciolissime barche, chiamate Fisolare, per lo nome dell' uccello detto Fisolo, nelle quali stanno da sei, in otto servitori vestiti di turchino, ò di verde, ò di colori più conformi all' acqua che si può. Et questi vogando per ogni verso, ò doue loro à comandato, portano il padrone, il quale solo in barca, ò con lo scioppo, ò con l'arco, va seguitando Fisoli, ò Archazze, ò tali altri uccelli, di mille maniere. » Parmi les estampes dont est composé un recueil de Coutumes et fêtes de Venise, publié au commencement du XVIIe siècle par Giacomo Franco Forma, éditeur vénitien, est une planche assez mauvaise, représentant une chasse sur les lagunes. On lit sous cette représentation, dont l'auteur est inconnu : « Piaceri che prendono i nobili di Venetia nel tempo dell' inuernata nell' uccellare nelle lagune intorno alla città nelle loro Fisolere, et altre sorte de' bar-

chette con archi da balle (arquebuses). » (V. Cabinet des estampes, Bibl. nat., vol. n° 2209 (Ob-63). — Lorsque nous publiâmes, à la fin de 1839, notre *Archéol. navale*, nous n'avions pas encore eu sous les yeux la *Venetia* de Sansovino, dont nous pûmes, seulement en 1841, nous procurer un exemplaire à Venise. C'est ce qui explique les doutes que nous émîmes alors sur l'étymologie du mot *Fisolera*. Nous sommes heureux que Sansovino nous ait offert le moyen de rétablir la vérité.

FISSAH, madék. s. (Le même que *Fissak*, signifiant plat, uni.) Planche, Bordage. — V. Azou.

FIT (*To*) OUT..., angl. v. a. Armer, Équiper. (V. Arm [to], Equip [to].) — *Fitter out...*, s. Armateur.

FITARANH, madék. s. (A une grande analogie avec *Fizahanh*, miroir, vue.) Longue-vue. —V. Fitsilikh.

FITOUHER, madék. s. (Banc, siége, chaise, assis.) (*Fi*, préfixe du passif, et *Toumouer*, assis.) Banc de rameur, Banc de pirogue. — V. Onda-bodi, Sakan.

FITSAHAN, madék. s. (Le même que *Fissahan*, planche, venant de *Fissak*, plat, uni.) Échelle.

FITSILIKH, madék. s. Longue-vue. — V. Fitaranh.

FITTURA, vénit. s. f. (De *Fitto*, fiché, enfoncé.) Attache des clous, des chevilles, des pièces de bois. — « L'impeto grande del mare la percotena in si fatto modo » (de telle façon) « che la faceua risentir in tutte la sue Fitture. » *Viag. di P. Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 200 C.

FIUBA ou FIUBBA, ital. anc. vénit. s. f. (Du lat. *Fibula*.) Anneau, Boucle.

FIVE, FIVEZ, madék. s. (Flacourt, qui écrit, p. 24, 2e part. de son *Dict. de la langue de Madag.* : *Fiuez*, écrit, p. 131 de la 1re partie : *Fiuch* (*Fivche*). Il paraît que cet auteur n'avait pas deviné que *Five* est composé du préfixe *Fi*, *être*, et de *Ve*, rame.) Aviron, Pagaïe, Rame. — V. Ve.

FIX (*To*) THE MAST ou MASTS OF A SHIP, ou OF A BOAT, angl. v. a. (Fixer le mât ou les mâts du navire ou de l'embarcation.) Mâter le navire, l'embarcation.

1. FLAADE, dan. s. (De l'angl.-sax. *Flota*. [V.]) Armée navale, Flotte. — *Flaade af koffardiskib*, Flotte de navires marchands. (V. Koffardiskib, Koffardieflaade.) — *Flaade Holder*. (*Holder*, de *Holde*, tenir, conserver [angl.-sax. *Heldan*, *Healdan*.]) Conserve; navire qui va de conserve avec un ou plusieurs autres.—*Flaade batterie*, Batterie flottante. (V. Blokskib.)

2. FLAADE, dan. s. (De l'angl.-sax. *Fleotan*, flotter.) Radeau, Ras de carène.

1. FLAG, illyr. dalm. s. m. — « Ornamento di nave appeso alla sommità della poppa. — *Aplustrum*. » Nous ne savons quel ornement peut être désigné, dans les navires modernes, par ce mot : *Flag*, que Joachim Stull donne pour synonyme à l'antique : Aplustre. Les trabacoli dalmates ont à la tête de l'étrave une garniture de peau de mouton appelée *Kapa* (V. ce mot et Trabacolo); mais nous ne nous rappelons pas avoir vu d'ornement attaché ou suspendu à l'arrière des bâtiments qui naviguent dans l'Adriatique ou dans les mers du Levant.

2. FLAG, angl. all. dan. s. (Ce mot est sans racine dans l'angl.-saxon et l'islandais; Noah Webster le rapproche ingénieusement du lat. *Flaccere*, être mou. Notons, mais sans oser en tirer de conséquence, que l'illyr. a *Vlag*, signifiant : Air.—Ne serait-il pas naturel de voir dans *Flag* une onomatopée analogue à notre *Flic-Flac?*). Pavillon. — V. Admiral, Vice-admiral.—*Flag a Wast*, Pavillon en berne. (V. Wast.) — *Flag-capitain*, dan. Capitaine de pavillon. — *Flag of truce*, angl. (*Truce*, analogue au bas lat. *Treuga*, trêve, fait, selon Ménage, de l'allemand : *Trew*. Ménage aurait bien fait de remonter jusqu'à l'angl.-sax. *Treowð*, foi, vérité.) (Pavillon de trêve.) Pavillon parlementaire.— « You are hereby required and directed in his Majesty's ship under your command to put to sea forthwith, and proceed directly to the Rodrigues isles being the nearest land to the point where these ships were last seen by the *Harrier*, gaining no intelligence you will bend your course to the Isle of France, and on arriving off Port-Louis, you will send in a Flag of truce with the accompanying despatch to the captain general of the French settlements who will doubtlessy in reply communicate to you most readily any information which may have fallen into his excellency's possession respecting the fate of H. M. ship's, etc. » Extrait des ordres du contre-amiral sir Edouards Pellew, commandant en chef des forces navales de Sa Majesté Britannique dans l'Inde, à M. Troubridge, capitaine du « *Greyhound* » (le Levrier), envoyé à la recherche du *Blenheim* et du *Java*, que l'on supposait avoir sombré dans un coup de vent (1807). (V. Lord commissionner of admiralty.)—*Flag officer*, angl. (Proprement : Officier pavillon; officier que distingue le pavillon attribué à son grade.) Officier général.— *Flag officers of the royal navy*; tel est le titre du chapitre des amiraux dans le *Navy-list* (janvier 1845). — L'all. dit : *Flag officier*. (V. Flag-man.)—*Flag-staff*, angl. Bâton de pavillon. (V. Staff.)

FLAGE, dan. v. (Écrit autrefois *Flagge*; de *Flag*. [V.]) Pavoiser, Arborer le pavillon. — Le suéd. dit : *Flagga*, et l'all. *Flaggen*. — *Flaggen stock*. s. Bâton ou Mât de pavillon.

FLAGMANN, all. s. (*Mann*, homme. Homme-pavillon.) Officier général dont le signe de commandement est un pavillon). (V. *Flag-officier*.) — Le dan. dit : *Flag mand*, et le suéd. *Flagmän* ou *Flaggman*. Weste, *Dict. suéd.-fr.* (1807), donne à *Flaggman* le sens de Capitaine de vaisseau; c'est une faute que ne pouvait commettre le *Nautisk ordbok* (1840), qui définit le Flaggman : « En amiral som för kommando flagg. »

FLAGSTOKKEN ÆSELHOVED, dan. anc. s. Chouquet du bâton de pavillon; hors d'usage aujourd'hui. —V. Aselhoved, Stok.

FLAINE DJIB, lasc. s. (C'est l'angl. *Flying-jib*.) Clin-foc. — *Flaine djib boum*, Boute-hors de clin-foc. — Le lieut. Th. Roëbuck, p. 55 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit *P, hulane jeeb* (Phalene ou Falaine djib), comme s'il ignorait l'origine du mot lascar.

FLAMBARS, fr. anc. s. m. plur. (De *Flamber*.) (*Flambants*.) Feu Saint-Elme. — Un *Flambar* est un petit navire en usage sur la côte de Normandie. — On donne quelquefois le nom de *Flambars* aux pirates qui portent avec eux le fer et la flamme.

FLAMBE, vieux fr. s. f. Pour Flamme. — « A Jehan Poncher, marchant suiuant la court du Roi nostre seigneur, la somme de trois cens soixante quinze liures tournois pour cent cinquante aulnes taffetas large, c'est à sauoir soixante quinze aulnes de taffetas rouge et soixante quinze aulnes taffetas jaune » (Ce document nous apprend que le rouge et le jaune étaient les couleurs du duc Louis d'Orléans.) « le tout liuré à Jehan Pielles tailleur des habillemens de lescurie dud. seig[r] pour l'employer à faire vng grant estandart appellé une Flambe my party par moictié desd. cou-

leurs de long (*sic*) de cinquante aulnes et large par le hault jusques à la moictié de quatre lez de taffetas et lautre moictié en appoinctant vers la queue et fendu de trente aulnes de long a commencer du bout d'enbas Pour icelui estendart atacher a vne grande lance qui doit estre mise et plantée au hault de la hune de la dite nef... » Fol. 9, *Comte de Jean Perresson* (1504), (pour les étendards, banderoles, etc., d'une nef qui porta le duc d'Orléans à Naples, en 1494); Arch. nation., carton K. 333. — L'article qui suit celui qu'on vient de lire fait connaître que la Flambe était garnie d'une frange de soie rouge et jaune. Un article qu'on lit au folio 12 du manuscrit nous apprend que cette Flambe portait de chaque côté l'image de la Vierge, et le porc-épic, devise du duc d'Orléans, que ce prince garda quand il fut roi sous le nom de Louis XII. Voici le texte curieux de cet article : « A Jehan Bourdichon, peinctre dud. seigneur, la somme de quatre cens quarante huit liures tournois, pour auoir peinct sur chascun costé des trois étendars dessus declaires » (la Flambe, le Panon [V.] et un étendard pour faire des signaux [V. Signes]) « vng ymaige de Nostre Dame c'est assauoir sur le grant estandart nommé la Flambe deux ymaiges haultes chascune de huit piedz, sur lestandart moyen ordonné pour faire les signes aux autres nauires deux autres ymaiges longues chñe de cinq piedz et sur l'estandart nommé le Panon deux autres longues chascune de trois piedz et demy, chascune ymaige enuironnée dune nue dargent et le champ tout à lentour hors lad. nue remply de rayes » (rayons) « d'estoilles et derrière led. ymaige dedans la nue est le champ dazur tout semé d'estoilles dor et auprès de chascune ymaige y a vng porc espy de la couleur naturelle passant sur vne mote proportionné à lequipolent desd. ymaiges et le champ de chascun estandart depuis le porc espy jusques au bout tout remply de plumes de porc espy... » — « La grand Flambe de la grand gaige » (hune) « du trinquet, de soye et de mesmes couleurs. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré par le commandement de la grand maitresse mad. la contesse de Villars et de Tende*, etc.; VIe vol. Ordonn. de Henri II, cot. V; Arch. nation., section judiciaire. — V. Sarsie.

FLAMBER, fr. v. a. (De *Flamme*. [V.]) Chaque bâtiment d'une escadre ou d'une flotte a un signe de convention, à l'aide duquel il se fait reconnaître par tous les navires de guerre de sa nation; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui son numéro. Ce signe est ordinairement composé d'un pavillon et d'une flamme. Lorsque le chef de l'escadre ou le commandant de la flotte veut donner des ordres à un bâtiment, pour le prévenir, ainsi que tous ceux qui peuvent apercevoir son signal, il hisse à un mât ou à une vergue le pavillon de ce navire; puis il lui signale ses ordres. Si l'amiral ou le commandant d'escadre est mécontent de la manœuvre qu'a faite un bâtiment, il hisse avec le signal de mécontentement le numéro du navire; c'est ce qu'on appelle Flamber un navire, ou Flamber le capitaine d'un navire. Cette locution n'est pas ancienne dans le vocabulaire des marins français; on ne la trouve ni dans Aubin (1702), ni dans l'*Encyclopédie* (1786). Romme (1792) est le premier qui l'ait recueillie. Elle doit se rapporter à un temps où le signal de mécontentement était une flamme, ou bien à une époque où le numéro de chaque navire était une simple flamme : cette dernière supposition est moins admissible que l'autre.

FLAME, fr. anc. s. f. (Pour Flamme. [V.]) « La Flame de la maistre, de la longueur de six pans et 22 pans de large, etc. La flame du trinquet du mesme taffetas, qui a 6 pans de largeur et 44 pans de long, etc. » *Estat des bannières et autres choses concernant la parure de la gallere* Vigillante, etc. (1627). Ms. Arch. de la Mar. Papiers d'Ornano.

FLAMEAR, esp. v. a. (Du lat. *Flamma*.) (Faire comme une flamme agitée par le vent.) Battre, Fouetter, Fazier, Ralinguer, Barbeyer. — « Si huviere dificultad en poderlo executar, es preciso, à mas de lo dicho, arriar un poco el escotin de sotavento, para que Flameando la vela, se pueda traer muy facilmente para barlovento. » Fernandez, *Pratica de maniob.* (1732), p. 3.

FLAMETTE, fr. anc. s. f. (Pour *Flammette* [de l'ital. *Flammetta*].) Petite flamme. — « La Flamette de meistre dudit taffetas (rouge), de quatre cannes de long et de la largeur du taffetas, fait quatre cannes. La Flamette du trinquet du mesme taffetas, etc. » *Estat des bannières et autres choses concernant la parure de la gallere* Vigillante, etc. (1627). Ms. Arch. de la Mar.

FLAMME, fr. s. f. (Du lat. *Flamma*. [*Flare*, souffler.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Ἐπισείων, Τεννία; gr. vulg. Φιλάντρα; ital. géno. *Fiamma*, [*Fiammola* moins usité]; esp. *Gallardete*; esp. port. *Flamula*; angl.-sax. *Fana*; angl. *Pendant*, *Pennant*, *Streamer*; all. et holl. *Wimpel*; dan. suéd. *Vimpel*; bas bret. *Flamm*, *Fagl*; basq. litt. *Carchoriac*; illyr. *Stjĕxac* [Stiezatchz]; rus. Вымпелъ (*Vimpell*), флагъ (*Flake*); turc, *Flandra*; fr. anc. *Flambe*, *Flame*, *Estrannière*, *Pendant*; lasc. *Maille*; madékas. *Flamou*; mal. *Gada-Gada*; tonga, *Fouga*.) Bande d'étoffe plus ou moins large et longue, aujourd'hui généralement pointue par un bout, autrefois fendue à son extrémité flottante, et terminée par une double langue. C'est de sa figure et des mouvements variés qu'elle affecte en l'air, quand le vent l'agite, que lui vient le nom métaphorique qu'elle porte. Des Flammes de couleurs diverses servent aux signaux; des Flammes aux couleurs de chaque nation sont arborées par les navires pour faire reconnaître leur nationalité. Elles sont quelquefois une marque de commandement. — « Sur ce que vous m'escriuez concernant le pauillon de viceadmiral, je doibs vous dire que M[r] le duc de Viuonne qui va commander dans la Méditerranée les vaiss[x] que Sa Majesté a fait armer à Toulon ne portera qu'vne Flame; ainsi le Roy veut que vous en fassiez de mesme sauf à porter le pauillon de viceadmiral lorsque vous entrerez dans les ports de l'obeissance de Sa Majesté. » *Seignelay au comte d'Estrées*, 15 avril 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVII, p. 200; Ms. Arch. de la Mar. (V. Enseigne de poupe.) — « Deux grandes pièces du cousté de poupe, de onze pans de long et neuf de large, vielles (*sic*) et ce » (cela) « taffetas blanc, bleu et rouge tirant toutes deux enuiron huict cannes taffetas. » *Estat des bannières (Flammes) et autres choses concernant la parure de la gallere* Vigillante; Ms. Arch. de la Mar., papiers d'Ornano (1627). On voit que la réunion des trois couleurs nationales dans la Flamme des galères est fort antérieure à la révolution française de 1789. (V. 1. Enseigne.) — « Vne Flamme de tafetas blanc, jaune et pers (bleu foncé) fort vsé pour le grant arbre. » Inventaire de la nef *Sainte-Marie Bonaventure*. (V. Sarsie.) — Le Ms. du Dépôt de la Mar., intitulé *Construction des galères*, montre, fol. 28, toutes les Flammes et bannières d'une galère française du XVIIe siècle. — V. Nager un navire.

FLAMMEROLES, fr. anc. s. f. plur. (Petites flammes.) Un des noms donnés au feu Saint-Elme.

FLAMON, madék. s. (Du fr. : Flamme.) Pavillon.

FLAMULA, esp. port. s. f. (Du lat. *Flamma*.) Flamme. — (V. Gallardete.) — Le mot *Flamula* se trouve p. 163 du *Don Juan de Austria*, Historia por Vander Hammen.

FLANDRA, turc, s. Flamme.

FLARING BOW, angl. (Proprement : Avant qui file comme un rayon de lumière, ou qui éblouit. Cette figure forcée ne s'entend pas bien.) Avant trop élancé.

FLAT-CALM, angl. s. (De l'isl. *Flá*, qui désigne une petite surface ; on retrouve dans le grec Πλατύς, plat, uni, étendu, la racine *Flà*, qui a fait le dan. *Flad*, le suéd. *Flat*, l'all. *Platt*, etc.) Calme plat. — V. Dead calm.

FLAT-SIGLING, isl. s. f. (De *Sigling* [V.], et de *Flat*, plat.) (Plate navigation, c'est-à-dire, navigation que l'on fait avec les voiles bordées à plat, et non gonflées par le grand largue ou le vent arrière.) Navigation au plus près; plus près.

FLATI, isl. s. m. Débris d'un navire jetés à la côte. — V. Fleki.

FLAUSTR, *r* affixe du subs., isl. s. n. (De *Flaum*, course rapide, en relation avec l'angl.-sax. *Flyge*, *Flyht*, fuite.) Bâtiment léger et rapide, Mouche, Aviso. — V. Hleypi-skúta.

FLECHASTA, FLECHASTE, FLECHATE, esp. s. f. (De *Flecha*, Flèche.) Enfléchure. — « Onze Obenques, con sus Flechates y arraygadas y un amante, cinco quintales, y un popez por banda en el arbol mayor; en nueue obenques aflechates y arraigadas y dos amantes, quatro quintales, y un popez por vanda en el trinquete. » (A chaque bord du grand mât, onze haubans avec leurs enfléchures, leurs gambes de revers, une itague de palan et un hauban de poupe; tout ce gréement, moins le hauban de poupe, pesant cinq quintaux. Et à chaque côté du mât de misaine ou trinquet, neuf haubans avec leurs enfléchures, leurs gambes de revers, deux itagues et un hauban de poupe; tout ce gréement, moins le hauban de poupe, pesant quatre quintaux.) *Razon de las medidas.... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto, Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

FLÈCHE, fr. s. f. (Wachter [*Gloss. germ.*] pensait que le plat allemand-holl. *Flits*, signifiant Trait, Flèche, est le mot dont a été fait notre : *Flèche*. Cette supposition est très-vraisemblable. *Flits* a pour origine, ou du moins pour analogue, dans l'angl.-sax. : *Fla*, qui a le même sens.) Avant l'invention de l'artillerie à poudre, la Flèche était au nombre des projectiles que les arcs, arbalètes et autres machines à jet, lançaient pendant le combat. (V. Dard.) Vers la fin du XVIe siècle, bien que les bouches à feu de tous les calibres se fussent multipliées à bord des navires, on faisait encore usage de Flèches. Ainsi, et pour ne citer que la bataille de Lépante (oct. 1571), Agostino Barbarigo, provéditeur de Venise, qui commandait la corne gauche de la flotte chrétienne, y mourut d'une Flèche entrée dans l'un de ses yeux; un autre brave Vénitien, Benedetto Soranzo, y fut blessé de trois coups de Flèche dans la figure, et, se sentant mourir, fit sauter sa galère avec les Turcs qui l'avaient envahie. La châsse où était renfermé un crucifix miraculeux que Don Juan d'Autriche portait toujours avec lui, et que, pendant l'action, il avait fait attacher à l'estanterol de sa réale, fut renversée par une Flèche. (V. *Lépante*, t. II, p. 226, 230, 231 de nos *Soirées du gaillard d'arrière* [1840].) — L'Arbaleste ou Bâton de Jacob, instrument astronomique dont on faisait un grand usage au XVIe siècle et encore au XVIIe, était nommé par quelques pilotes : la *Flèche*. (Ital. *Balestra*; malt. *Ballestra*; esp. *Balestrilla*; port. *Balestilha*; angl. *Cross-staff*; all. *Jacobstab*.) Le bâton, traversé par une règle ou marteau, avait, en effet, un peu l'air d'une Flèche sur un arc. — Par métaphore, on donna à la pointe du mât supérieur d'un navire, pointe qui s'élance au ciel, le nom de *Flèche*. (Gr. Ἄτρακτος; gr. mod. Πίπουλος; esp. *Espiga*, *Galope*; ital. *Freccia*; bas bret. *Flech*, *Ligorn*; angl. *Pole*, *Shaft*; rus. Брамъ-флагштокъ [*Brame-flagchtoke*].) — Dans les bâtiments latins, galères, galiotes, polacres, pingues, etc., la pièce principale de l'éperon, dont la saillie hors de la proue pouvait justement être comparée à celle du trait près de quitter l'arc, recevait le nom de *Flèche d'éperon*. Dans la construction de l'avant des vaisseaux, on appliqua ce nom à dix courbes ou aiguilles qui vont de l'étrave à l'extrémité de l'éperon. — Une petite corne, gréée au sommet du mât de perroquet de fougue, et nommée *Flèche-en-cul*, parce qu'elle était au-dessus de la poupe, donna son nom à une sorte d'artimon supérieur qu'elle portait. La corne a disparu; la voile est restée, mais triangulaire, se hissant à la tête du mât de perroquet de fougue, s'amurant dans la hune, et se bordant sur la corne ou pic d'artimon. (Gr. mod. Φλέσσι [*Flessi*]; angl. *Ring tail*, *Driver*; *Gaff top sail*; rus. Гафъ-топсель [*Gaff-topsèle*]; ar. côte N. d'Afr. *Batikolo*.)

FLECTE, fr. anc. s. f. V. Flette.

FLECTERE VIAM, lat. v. a. (? Du gr. Πλέκω, je tresse.) (Courber la route, lui faire faire un détour.) Loffer, ou Laisser arriver, suivant la circonstance.

> — « Tunc pius Æneas : Equidem sic poscere ventos
> Jam dudum, et frustra cerno te tendere contra.
> Flecte viam velis. » Virgile, *Énéide*, liv. v, v. 26.

Voici comment un marin traduirait ce passage : « Alors Énée dit au pilote : Je vois, en effet, que la tourmente nous commande cette relâche, et qu'en vain tu veux *tenir le vent*. *Laisse donc arriver*. » *Flecte viam velis* est une de ces heureuses expressions dont Virgile a toujours eu seul le secret. *Flecte* a ici le double sens de : « Cède, fléchis devant la fortune, plie, » et de : « Arrondis, courbe ta route. » Le mouvement d'*arrivée* (V.) est une flexion, une courbure de la direction que tenait d'abord le navire, vers un point sous le vent. (V. notre *Virgilius nauticus* [*Annal. marit.*, mai 1843], note V.)

FLEET, angl. s. (De l'angl.-sax. *Fliet*.) Flotte, Escadre, Armée navale. — V. Coast, Return (To).

FLEIN, vieux fr. s. m. Flouin. (V.) C'est ce navire qu'on voit quelquefois nommé *Felin* et *Phelin*. — V. Anguille.

FLEKI, isl. s. m. (De *Flaki*, rester immobile et brisé.) Débris d'un navire jeté à la côte. — V. Flati.

FLEOT, angl.-sax. s. Rade, Baie, Golfe, Détroit, Bras de mer, Rivière, Fleuve. — « Æstuaria, *Fleotas*. » Gloss. lat. et angl.-sax. de Mone (Xe siècle). — V. Genhlade, Luh, Sœœbbung, Sœs-sceat.

FLEOTAN (*Fléotann*), angl.-sax. v. n. Flotter.

FLER, isl. s. n. Synonyme de *Flati* et *Fleki*. (V.)

FLETA, bas lat. s. f. Flette. (V.) — « Et poterunt batelli et Fletæ dictorum religiosorum libere et pacifice descendere supra terram meam. » *Cartulaire de Saint-Wandrille*, t. 1er, p. 978.

FLETADOR, esp. s. m. (De *Fletar*. [V.]) Affréteur, Fréteur. — *Fletage*, fr. anc. s. m. Affrétement, Frét. — *Fletamento*, qu'on a écrit *Fletamiento*, et qui a pour synonymes *Afletamento*, *Afletiamento*, Affrétement. — *Fletar*, v. a. (De *Flete*. [V.]) Affréter, Fréter. — *Flete*. (Du fr. *Frét*, par le changement assez commun de l'*l* en *r*.) Affrétement, Frét; par extension, prix que paye un passager sur un navire.

FLETMON (*Flett-monn*), angl.-sax. Variante de *Flotmon*. (V.)

FLETTE, fr. anc. et mod. s. f. Nom d'un moyen bateau de rivière qui, aujourd'hui, est au service d'un bateau plus grand, comme la chaloupe au service d'un navire. — « Et avecques ce auront une bonne Flecte » (ailleurs le mot est écrit *Flette*) « bien equippée, qui sera leur propre, et bien garnie de huit avirons bons et souffisans, pour faire les dites besongnes avalens » (en aval, en descendant), « et aussi pour porter les filez appelez la Thonée (V.), pour les dits labouraiges faire. » Art. 541, *Ordon. de Charles VI*, février 1415. — Borel, dans son *Trésor de recherches et antiquités gauloises et françoises*, dit : « *Flete*, petit bateau ; d'où vient une *Fleute* » (flûte). Erreur ; Flûte est une transcription du holl. *Fluit*. On lit dans le *Dict. celtique* de Bullet : « Flette, espèce de petit vaisseau. Le dict. de Trévoux dit que la Flette est un coche d'eau ou bateau dans lequel il y a une Cabane. Il paraît, par cette définition, que Flette vient du breton *Flet*, signifiant couchette. » Que certaines Flettes aient porté des cabanes, et qu'on les ait pu confondre avec les Cabanes (V.), bien ; mais que le breton *Fled*, — et non *Flet*, comme le veut Bullet, — soit pour quelque chose dans le nom du bateau dont il s'agit, c'est ce que nous ne croyons pas. L'angl. *Flat*, plat (*Flat-boat*, bateau plat), nous paraît avoir nommé la Flette, que nous ne voyons mentionnée dans aucun document antérieur à Charles VI. Flette se sera introduit dans le vocabulaire des mariniers en même temps que *Feste* (V.), à cette époque de deuil où les Anglais étaient maîtres de la France par la trahison d'Isabelle. Les continuateurs de du Cange rapportent *Flette* à l'angl.-sax. *Fleotan*, flotter. Nous ne croyons pas qu'ils aient raison contre nous.

FLETUM, bas lat. s. n. Canal, Détroit. Les bénédictins ont rapporté ce mot, qui a quelquefois la forme féminine : *Fleta*, dans les documents latins du Nord, à l'angl.-sax. *Fleot*, baie, canal. Peut-être, cependant, n'est-ce qu'une forme du lat. *Fretum*.

FLEUR (PRENDRE). V. Prendre.

FLEUTE, all. s. (Transcription du holl. *Fluit*. [V.]) Flûte. — On dit aussi *Fleutschiff*. Quelques auteurs français ont écrit *Fleute* pour Flûte. (V. Flette.)

FLEY, isl. s. Embarcation, Canot, Chaloupe. — V. Féria, Skipsbátr.

FLIBOT, fr. anc. s. m. (Du holl. *Vlie-boot*, fait, comme l'angl. *Fly-boat* et le rus. Флибомъ [*Flibote*], qui en est une transcription, de l'angl.-sax. *Bat*, bateau, petit navire, et de *Flig*, *Fleoga*, mouche [*Fliogan*, voler]. E. Cleirac, dans ses *Termes de marine* [1634], écrivit cette phrase étrange : « *Philibots*, comme qui diroit fil de bord, rond, et qui n'ont aucune quarreure, semblables, quoyque plus petits, aux flustes. » Que signifie *Fil de bord?* Fil de bord n'est d'aucune langue et n'a aucun sens. Comment un savant homme peut-il voir : Fil de bord dans : Philibot ou Flibot? Le P. Fournier fut plus sage ; s'il admit [liv. 1[er], chap. 27] la mauvaise orthographe Philibot, meilleure pourtant que la forme Philibot, il se garda bien de reproduire l'incompréhensible explication de Cleirac : « Comme qui diroit fil de bord. » [V. Flibustier.]) — « Flibot est une petite flûte (V.) qui ne passe pas cent tonneaux. » Guillet (1678). — « Elle a approuvé » (S. Maj.) « la résolution qu'il a pris de faire charger sur un Flibot les bois et autres munitions qui luy ont esté demandez pour le radoub et carenne du vaiss. *le Content*. » *Lett. à Demuyn*, intend. de la mar. à Rochefort ; 12 fév. 1680. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVIII, p. 85. Ms. Arch. de la Mar.

FLIBUSTIER, fr. s. m. Corruption de Fribustier. (V.) Huet dit que ce mot vient « de l'anglois *Flibuster*, corsaire, parce que les premiers aventuriers, dans le nouveau monde, étoient Anglois. » Il y a ici une erreur : *Flibuster* n'est point anglais ; c'est *Freebooter* qui est l'origine de Fribustier. Le savant évêque d'Avranches ajoute : « De Flibustier il y a apparence qu'on a nommé *Flibots* les vaisseaux dont ils se servoient ; ou plutôt ils ont pris le nom de *Flibustier*. » Huet se trompe encore ici. Il n'y a rien de commun entre l'origine de Fribustier et celle de Flibot. (V.) — « Il parle mal » (un marchand de Cadix nommé don Francisco Poncin, qui était revenu de Carthagène d'Amérique sur le vaisseau *le Fort*, appartenant à la flotte du baron de Pointis) « de la dureté des Flibustiers, et de leur peu de fidélité à rapporter tout à la masse après le combat ; car il est permis de prendre lorsqu'on a l'espée à la main. » *Le maréchal d'Estrées à Pontchartrain*, 23 août 1697 ; Ms. Arch. de la Mar. ; dossier : De Pointis.

FLIET, angl.-sax. s. Navire, Flotte.

FLIETEN, all. v. a. (De l'angl.-sax. *Flion*, fuir, ou de l'isl. *Flya*, qui a le même sens.) Fuir, Prendre chasse.

FLIOTR (*r* affixe du subst.), isl. s. n. (En rapport avec l'angl.-sax. *Flód*, le dan. et le suéd. *Flod*, l'angl. *Flood*, etc.) Fleuve, Rivière.

FLO, vieux fr. s. m. Flot.

> — « Après vint le Flo de la mer,
> Qui la rivière a bestournée. »
>
> GUILL. GUIARD, *la Branche aux roy. lignages*, v. 9595.

— V. Barbaries, Dévaler.

FLOCHIER, vieux fr. s. m. (Du lat. *Fluctuare*, flotter.)

> — « Gui de Namur adont s'apreste
> De ses ennemis approchier,
> Dont moult petit a le Flochier » (qui flottent à peine).
>
> GUILL. GUIART, v. 9603.

FLOCQ, fr. anc. s. m. (Du lat. *Fluctus*.) — « ... Qu'il s'entend quand la mer monte et baisse, de plaine mer ou basse mer, a demy ou quart de Flocq ou d'esbe... » Ant. de Conflans, *les Faits de la marine* (1515 à 1522).

FLOCTARE, bas lat. v. a. (Du lat. *Fluctuare*.) Flotter.

FLOD, dan. suéd. s. (De l'angl.-sax. *Fleotan*, flotter.) Flot, Flux. — On dit aussi *Flot*.

FLOD-WEG, angl.-sax. s. (*Weg*, chemin ; *Flod*, Flot, Déluge.) Mer.

FLOD-YÐ, angl.-sax. s. Flot, Lame, Vague. — V. Biflitum, Flouing, Hyð, Wæg, Yð.

FLODA. Faute de copiste dans la pièce n° 1 du Ms. J. 456 des Archives nationales, que nous avons publiée sous le titre : *Pacta naulorum*, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* : — « Quelibet navis debet esse longitudinis in carina cubitorum triginta unius, longitudinis de Floda in Flodam cubitorum quinquaginta. » Il faut lire : « De Roda in Rodam. » — V. Roda.

FLODANKAR, suéd. s. (D'*Ankare* [V.], et de *Flod*. [V.]) Ancre de flot. — Manq. au *Nautisk ordbok* (1840). — Le dan. dit : *Flodanker*.

FLODDUS, bas lat. s. m. (De l'angl. *Flood*.) Flot, Flux, Marée montante. — « Si extra regnum in peregrinatione fuerit... dilationem habebit 40 dierum et duorum Floddorum, et unius ebbæ, quia de ultra mare... » *Bracton*, lib. IV, tract. 1, cap. 5. — V. Flud.

FLÓI, isl. s. m. Grand golfe.

FLOK, bas bret. s. m. (Du fr. :) Foc. — *Flok artimoun*, Foc d'artimon. — *Flok bian*, Petit foc. — *Flok bras* (pron. *vrasse*), Grand foc. — *Clin Flok*, Clin foc. — L'illyr. a aussi *Flok* ou *Floc*, qu'il tient de l'ital. *Fiocco*. Joach. Stull n'a point enregistré ce mot, que nous avons recueilli sur un Trabacolo de Sebenico.

FLONCH, cat. anc. s. m. (Le même que le *Fionco* ital. [V.] et le *Flon* usité chez les mariniers du Léman.) Drisse de l'antenne. (V. Veta de Flonchs.) Au XIVe siècle, les Catalans écrivaient : *Flon*. — V. 2. Lembus.

FLONS (Les), s. m. plur. (En rapport avec l'ital. *Fionco* [V.] et le cat. *Flonch*. [V.]) Nom que les mariniers du lac de Genève donnent aux garants d'un palan à trois ou à quatre réas, qui sert de drisse à l'antenne. — C'est la drisse ou Vette d'aman des anciennes galères.

FLOOD. angl. s. (De l'angl.-sax. *Fleotan*, flotter.) Flot, Flux. — *Flood-anchor*, Ancre de Flot.

FLOOKE, angl. anc. s. (Étymol. incon.) Oreille d'ancre, Patte d'ancre. — V. Fluke.

FLOT, fr. s. m. (On pourrait rapporter Flot immédiatement à l'angl.-sax. *Fleotan*, si la forme *Flocq* [V.], que nous voyons au XVIe siècle, n'avertissait l'étymologiste que le lat. *Fluctus* est l'origine véritable du mot français. Il faut reconnaitre cependant qu'entre le lat. *Fluere* et l'angl.-sax. *Fleowan*, couler, il y a un tel rapport apparent, qu'on peut croire à une origine commune pour les deux verbes. Mais où est cette origine? Au Midi ou au Nord? Nous l'ignorons, quant à nous.) (Gr. anc. et mod. Κύμα; gr. vulg. Παλιῤῥοία; lat. *Fluctus*, *Fluxus*, *Affluxus*; ital. *Fiotto*; esp. *Flote*, *Floto*, *Flujo*, *Ola*, *Olenda*, *Onda*; port. *Onda*, *Fluxo*; basq. *Baga*, *Flota*, *Uhinã*; bas bret. *Flod*, *Lanó*, *Dishilan*, *Houl*, *Gwagen*, *Koumm*; angl.-sax. *Biflitum*, *Flod-yð*, *Flowing*, *Hærn*, *Hyð*, *Wæg*, *Yð*; isl. *Flot*, *Gardr*; angl. *Flood*, *Tide*, *Sea*, *Wave*; all. *Fluth*, *See*, *Welle*; holl. *Vloed*, *Zee*; dan. *Flod*, *Flot*, *Bolge*; suéd. *Bölja*, *Flod*, *Flot*, *Våg*; ar. *Maoudi*; turc, *Medd*; illyr. *Plimma*, *Talas*, *Val*, *Valjno*, *Valòv*, *Vao*, *Volna*; val. фλȣкс [*Flouks*]; Вал [Val], Талаz [*Talaz*]; rus. Волненie [*Volnénié*], Приливъ [*Prilive*], Водяные валы [*Vodianié vali*], Струй [*Strouï*]; hong. *Hab*, *Tenger'habja*, *Tenger áradása*, *Hullám*; mal. *Pasan g naik*, *Toufan*, *Oumbac*; nouv.-zél. *Taï eke*; madék. *Sourou dranou*; chin. *Hŏ*, *Pŏ*, *Kŏ*, *Láng*, *Lán-y*, *Hay-tcháo*, *Tcháo-tcháng*; ualan, *Molson*; tonga, *Tahi hoko*; groënl. *Ullė*; wol. *Dousse*.) A proprement parler, le Flot serait le courant d'une eau qui n'est pas stagnante; mais on ne l'entend point ainsi, et l'on désigne par ce terme l'agitation et le mouvement de la mer, et aussi la marée montante. C'est surtout dans ce dernier sens que l'emploient les marins, qui laissent aux poëtes l'autre acception du mot. Pour eux, la mer agitée est couverte de lames; pour les poëtes, le vent soulève les Flots de la mer. Un Racine du gaillard d'avant ne dirait pas : « Le Flot qui l'apporta recule épouvanté. » — « Quand ce vint un jour que la marée fut revenue et que plein de Flot estoit. » (le Ms. n° 8319, Bibl. nation., p. 391 v°, dit : « Que plain Flos estoit »), « ces Espaignols se desancrèrent, et sachèrent les voiles amont. » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, chap. 340 (376 du manusc. cité). — « Le grand Flot de Mars, c'est aux deux Equinoxes que le Flus est en sa plus grande force et plus grant regorgement. » Le P. René François, *Merveilles de nature* (1621). — *Flot* est pris quelquefois par Froissart pour l'endroit où flotte un navire, pour sa route, son sillage. Ainsi, il dit, liv. II, chap. 120 : « Et perdirent la vue et le Flot » (la trace, les eaux) « de la navie du comte et des Anglois. » Quelques documents français nomment le Flot : Le Montant. — V. Chaussée.

FLOT, *t* sonnant (I), isl. A flot.

FLOT-SCIP, angl.-sax. s. Barque, bâtiment léger. « *Barquа, Flot-scip.* » Gloss. latin et anglo-saxon de Mone (Xe siècle). — V. Genec, Swift-scip.

1. **FLOTA** (écrit *Flodta* par le P. Grégoire de Rostrenen), bas bret. v. n. (Du fr. :) Flotter.

2. **FLOTA**, basq. vulg. s. f. Flot de la mer; Flotte. — V. Oncidia.

3. **FLOTA**, angl.-sax. (Proprement flotteur, ce qui flotte.) Navire, Matelot, Marin, Navigateur. — « Flota wæs on yðum, Le navire est sur les eaux. » — « Unrim Flotan, Un grand nombre de matelots. » — V. Æg-Flota, Brim-man, Flotmon, Lið-mon, Liðs-mon, Litsman, Neadling, Nydling, Sæ-looda, Sæ-man, Sæ-rinc, Scip-lidend, Scip-man, Sand-buend.

FLOTA, angl.-sax. bas lat. esp. s. f. « Anglo-saxonica vox testibus Skinnero et Somnero in suis Lexicis, » disent les continuateurs de du Cange, qui ajoutent : « Hac usi sunt omnes fere occidentales populi... omnes a latino *Fluctuare*. » Le *Flota* anglo-saxon est-il dérivé de *Fluctuare*, comme le prétendent les savants éditeurs du *Glossarium* (1733)? Cela pourrait faire l'objet d'une question; mais, pour combattre une étymologie qui a de son côté la vraisemblance fondée sur le rapport apparent qui existe entre *Fluctus* (qui a pu être prononcé dans le nord *Flouttous*) et *Flot*, il faudrait savoir à quelle époque les conformations *Flota*, *Flotta*, *Float*, *Vlood*, *Fluth*, *Flaude*, qui sont des variantes d'un même mot désignant tout ce qui flotte, ont été admises dans les dialectes marins du Nord; il faudrait savoir comment les Scandinaves antiques, avant les communications du Nord avec le Midi, appelaient le Flot, la réunion des navires et la chose flottante. La langue maritime du Nord et celle du Midi ont si peu de mots communs, elles ont des origines si distinctes, qu'on peut presque toujours être en garde contre les étymologies grecques ou latines que l'ingéniosité des critiques a prêtées à une foule de mots germains ou normands; il faut, selon nous, tenir souvent compte du hasard qui conforme dans le Nord et le Midi les mots d'une manière analogue. Et puis pourquoi le latin n'aurait-il rien pris au Nord, quand on veut qu'il lui ait tant donné? Pourquoi, par exemple, *Flot* n'aurait-il pas donné *Fluctus?* Nous ne disons pas que cela soit, mais qu'il n'est pas impossible que le mouvement se soit fait, dans le cas présent, des mers de la Scandinavie à la Bretagne, à l'Espagne et à la Méditerranée. — « Henrico, duci Lancastriæ, admirallo Flotæ navium versus partes occidentales. » *Lett. d'Edw. III*, roi d'Angl. (1351), ap. Rym., t. V, p. 720. — « La primera es Flota de galeas et de naues, con poder de gente, bien assi como la grand hueste, que faze camino por la tierra. » *Las Partidas*, 2e partid., tit. 24, ley 1. — « Y con ellos hizieron una buena Flota de quarenta navios grandes y pequenos. » *Relac. de los Capit.* Nodales (1621), p. 62 v°. — « Y los demas lo dexamos hasta el dia siguiente, dando gracias a Dios de que acabassemos navegacion de mil y ochocientos y sincoenta leguas, en sesenta y tres dias siendo assy que la Flota antecedente y otras an gastado setenta, y nouenta dias. » *Relacion del viajen de Flota* que se hiço a la Nueua España, el año de 1635; en que fue embarcado el marques de Cadareita, virrey nombrado de Mexico; general don Juan de Vega Baçan, almirante; don Martin de Orvea, caualleros del habito de Sanctiago. Ms. Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — Cette flotte partit de

Cadix le mercredi 23 mai 1635, et arriva le mardi 24 juillet à sa destination.

FLOTARE, bas lat. v. a. (Du lat. *Fluctuare.*) Flotter. — « Navibus in medio Flotantibus grossarum ripariarum. » Rymer, t. II, p. 580. — L'esp. dit : *Flotar.* (V. Surgir.)

1. **FLOTE**, vieux fr. s. f. Flotte.

> — « Leur Flote des autres s'esloigne... »
> Guill. Guiart, *la Branche aux roy. lignages*, v. 9485.
>
> « Par la force du vent qui vente,
> Emmi leur Flote les adente. » Ib., v. 9579.
>
> « La Flote espandue s'aüne. » Ib., v. 9502.
>
> — « Cil virent la Flote el rivage. »
> Benoit, *Chr. des ducs de Normandie*, v. 1329.

— V. Flotte.

2. **FLOTE**, esp. s. m. Flot. — On dit aussi *Floto.*

FLOTI, isl. s. m. (En relation avec l'angl.-sax. *Flota*, *Flotan*, *Flotian*, avec l'angl. *Float;* le holl. *Vlot*, *Vloot;* le dan. *Flode;* le suéd. *Flotta;* l'all. *Flott*, etc.) Flotte; Canot fait d'un tronc d'arbre creusé.

FLOTMON, angl.-sax. s. (De *Mon* [Man], homme, et de *Flota.* [V.]) Matelot, Marin. — V. *Fletmon.*

FLOTO, esp. s. m. V. 2. *Flote.*

FLOTTA, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Flota.* [V.]) Flotte, Radeau, Ras de carène.

FLOTTE, fr. all. s. f. (De l'angl.-sax. *Flota.* [V.]) (Gr. anc. Ναυτικόν, Στολος, Ἀπόστολος; gr. mod. Φλόττα, Στόλος, Ἄρμαδα; lat. *Classis;* bas lat. *Armata*, *Caravana*, *Classica*, *Extoleum*, *Exstolium*, *Exstoleum*, *Extolium*, *Flota*, *Flotta*, *Navigium*, *Stoleum*, *Stolium*, *Stolum*, *Stolus;* vieux fr. *Estorée*, *Estoire*, *Fflote*, *Flote*, *Istoire*, *Navie*, *Navigage*, *Navile*, *Navire*, *Stoire;* angl.-sax. *Scip-flotta*, *Scip-fyrd*, *Fyrd-scip*, *Lið;* isl. *Floti*, *Skip-floti;* sax. *Flota;* suéd. *Flotta*, *Orlogs-flotta*, *Kiopmans-flotta;* dan. *Flaade*, *Flaade af koffardiskib*, *Krigsflaade*, *Orlogsflaade;* all. *Flotte*, *Kriegsflotte*, *Orlogsflotte;* holl. *Koopvaardy-vloot*, *Orlogs-vloot*, *Vloot*, *Zeemagt;* angl. *Fleet*, *Navie*, *Navy;* illyr. dalm. *Csetta-pomòrske;* turc, *Donanma*, *Deria donanma;* val. Флотъ [*Flote*]; ar. côte N. d'Afr. *Omara;* rus. Флотъ [*Flott*]; ital. *Armada*, *Armata navale*, *Caravana*, *Flotta*, *Navile*, *Naviglio*, *Navilio;* cat. *Armada*, *Estol*, *Navili*, *Stol;* basq. *Flota*, *Oncidia;* esp. *Armada*, *Flota;* port. *Armada*, *Frota;* bas bret. *Flod;* hongr. *Hajóhad*, *Hajó-sereg;* chin. *Y-pāng;* mal. *Ka-langkap-an kapal*, *Angkat-an.*) (V. Armée navale.) Réunion d'un certain nombre de bâtiments marchands, ou de vaisseaux de guerre, destinés à naviguer ensemble. On dit, d'une manière générale : « la Flotte », en parlant de la force navale d'une nation. « C'est un des meilleurs officiers de la Flotte, » c'est-à-dire : un des meilleurs officiers de notre marine.

Le mot *Flotte* n'a pas toujours désigné une réunion de navires; comme *Classis* (V.) et *Stolium* (V.), il s'appliqua autrefois à un corps d'armée de troupes de terre. « Par translation, dit Nicot dans son *Trés. de la lang. franç.* (1606), on dit une Flotte de gentz, pour une grande et nombreuse compagnie de gentz. » Cent ans avant Nicot, J. d'Auton écrivait dans ses *Chroniques* (v[e] partie, chap. 23, an 1504): « Et premier que les Espagnols fussent armés et montés à cheual, lui et ses gens tous en Flotte donnèrent des éperons et coururent tant roidement, que le camp percèrent, malgré leurs ennemis. »

En 1351, Édouard III d'Angleterre avait adressé une lettre à Henri de Lancastre, amiral : « Flotæ navium. » (V. Admirallus.) Cette spécification prouve qu'alors le mot *Flota* désignait toute réunion.

On lit dans le *Compte des dépenses de la cour de Bretagne*, ann. 1495-96 (Ms. Bibl. nat., n° 2504), fol. 226 : « Aud. Jehan de Porcon, la somme de trois cents liures tournois... pour l'auitaillement d'un sien nauire par lui armé et conduict, du commandement dudit seigneur » (le roi Charles VIII), « auec la *Flotte* de son armée, pour le faict dudit royaume de Scecille. » — Dans le *Ditt. ital. et francese* de N. Duez (1664), on trouve : « *Frotta:* Troupe. » Corruption bien évidente de *Flota*, ou, si l'on veut, emprunt fait par l'italien au portugais. Froissart emploie le mot *Flotte* dans le sens de troupe, plus d'une fois, et notamment dans ce passage : « S'en assembla une grande Flotte qui vinrent sur une place, et là se mirent ensemble tant, qu'ils estoient plus de deux cents. » 1[er] liv. des *Chron.*, Ms. de Valenciennes, édit. Buchon. (V. à l'art. *Arriver* un passage de Froissart, où *Flotte* signifie tout à la fois : Réunion, et : Armée navale.) Chateaubriand dit, en parlant de la Bretagne (1[er] vol., *Mémoires d'Outre-Tombe*) : « Le navigateur et le berger s'empruntent mutuellement leur langue : le matelot dit : *Les vagues moutonnent;* le pâtre dit : *Des flottes de moutons.* » Nous en demandons bien pardon à l'ombre de l'illustre écrivain; mais, pour nous, cette locution du pâtre breton, n'est point un emprunt fait au vocabulaire des navigateurs. Flotte n'a pas là le sens d'armée navale; il signifie un grand nombre, un grand troupeau. Cette ancienne acception du mot est gardée encore dans quelques provinces; à Lyon, par exemple, on dit : une Flotte de fil, pour dire un écheveau, et Flotille pour un petit écheveau. A Nantes on dit : Nous sommes sortis en grande Flotte, » pour dire : « Nous sommes sortis en grand nombre. »

— « Homère conte en cette Flotte » (qui assiégea Troye) jusques à 1186 nauires; Dares, 1140; Dion, 1200; le scholiaste d'Euripide, 1170, quoique Virgile, pour faire un conte rond, n'en mette que 1000, au VII[e] liure de l'Énéide. » Le P. Fournier, *Hydrographie*, p. 244. — « Darius... voulant faire la guerre aux Scythes européans, fist équiper une Flotte de six cens vaisseaux, dans les côtes de la mer d'Asie qui luy obéissoient. » Id., p. 74. — « 60 jours après que le bois fut coupé dans les forests, ils » (les Romains) « eurent 160 galères toutes prestes à faire voile... Cela fut faict... l'an 493. » Idem, p. 271. La Flotte avec laquelle saint Louis fit son voyage outre-mer, en 1246, était de 1800 « vessiaux, » au dire de Joinville. (V. sur les principaux navires de cette Flotte le Mém. n° 7 de notre *Archéol. nav.*, t. II, p. 347.

Nous ne croyons pas qu'il faille ajouter foi à la tradition scandinave rapportée par Saxo Grammaticus, liv. V de son Histoire, qui veut qu'un roi danois ait défait, avec quelques navires, une Flotte de 30,000 gros vaisseaux. La Flotte de 30,000 vaisseaux (V., sur les navires des Normands, le Mém. n° 2, t. 1[er] de l'*Archéol. nav.*), et sa défaite par quelques bâtiments, nous paraissent également fabuleuses; c'est une belle hyperbole d'un scalde du parti vainqueur. Saxo Grammaticus cite deux autres Flottes un peu moins prodigieuses : une de 2,500 vaisseaux (liv. VIII), l'autre de 1,700 (liv. IX). Lépide mena contre Pompée une Flotte de 800 galères et 1,000 vaisseaux ronds. La Flotte qui marcha contre Genseric était, au rapport de Nicéphore, de 1,000 vaisseaux. Le P. Louis Froës parle, dans une lettre citée par Fournier, p. 795, de l'arrivée à Vosaca (Japon) d'une Flotte de 1,000 vaisseaux chargés de matériaux de construction, qui, en 1586, fit plusieurs voyages d'approvisionnement.

Parmi les Flottes modernes (V. Galia), celles qui combattirent à Lépante (1571) furent des plus considérables. La

Flotte chrétienne, aux ordres de D. Juan d'Autriche, était composée de 6 galéasses, 202 galères, quelques vaisseaux de charge, et un assez grand nombre de frégates ou autres petits navires à rames. La Flotte turque, commandée par Ali-Pacha, comptait 280 bâtiments, parmi lesquels : 200 galères et 50 galiotes; elle n'avait pas de galéasses. (Vander Hammen, *Don Ivan de Avstria* (1627), lib. tercero. Gio. Piet. Contarini, *Hist. della guer. cont. Turchi* [1645], p. 37-41.) — La Flotte que Tourville commandait à Beveziers, en 1689, était forte de 75 vaisseaux de tous rangs, de frégates, brûlots, corvettes, etc.; celle qui lui fut opposée par les Anglais et les Hollandais réunis était de 112 vaisseaux ou frégates. (*Relation* de Cartigny; Ms. des Arch. de la Mar. Une pièce intitulée : *Ordre de bataille*, ne porte pas l'énumération de la Flotte française au delà de 70 vaisseaux de 110 à 40 canons.)

La flotte conduite par l'amiral Duperré à la conquête d'Alger (1830) était composée de 102 bâtiments appartenant à l'État, dont voici l'énumération : vaisseaux armés en guerre : 3; vaisseaux armés en flûte : 8; vaisseaux rasés, armés en guerre : 3; frégates de premier rang, armées en guerre : 5; frég. de 2ᵉ R., armées en guerre : 6; frég. de 3ᵉ R., armées en guerre : 3; frég. armées en flûte : 7; corvettes de 20 canons : 7; brigs de 20 can. : 14; brigs de 16 can. : 10; canonnière-brigs : 1; corvette de charge : 7; gabares : 9; bombardes : 8; bâtiments à vapeur : 7; goëlettes : 2; transport : 1; balancelle : 1. Le convoi ou Flotte de navires marchands nolisés par l'État pour le transport des troupes, des chevaux, du matériel, des subsistances, des poudres et du charbon, se composait de 487 bâtiments, dont 140 bateaux catalans et génois, bateaux-bœufs, etc. Le total de l'armement était donc de 590 navires de toutes les grandeurs, de toutes les formes, militaires ou marchands, français ou étrangers. (Bajot, *Annal. marit.*, 1830, 2ᵉ part., t. 1ᵉʳ, p. 813.)

Il n'est pas sans intérêt de présenter ici un état de la Flotte française à différentes époques, depuis l'établissement d'une marine systématique, c'est-à-dire depuis qu'en effet il y a une Flotte française. — En 1661, Louis XIV avait 18 vaiss. de 70 à 24 canons; 4 flûtes et 8 brûlots. (*Abrégé de la mar. du Roy*, 1675. Ms. sur pap., Arch. de la Mar., p. 84. — (Ce renseignement est douteux; il est probable que le rédacteur de l'état en question n'a porté que ce qui restait en 1675 de la marine de 1661.) — En 1671 : 16 vaiss. 1ᵉʳ R., de 120 à 70 can.; 16 vaiss. 2ᵉ R., de 68 à 62 can.; 33 vaiss. 3ᵉ R., de 62 à 48 can.; 25 vaiss. 4ᵉ R., de 44 à 36 can.; 29 vaiss. 5ᵉ R., de 34 à 28 can. Total des vaiss. : 119, de 120 à 28 can. Plus, 22 frégates légères, de 18 à 6 can.; 39 bâtiments de charge : flûtes, pinasses, oucres, tartanes, caches et barques, de 16 à 6 can. (*Abrégé de la Mar. du Roy*, 1671, Ms. sur pap., Arch. de la Mar.)—En 1675 : 11 vaiss. 1ᵉʳ R., de 120 à 70 can.; 23 vaiss. 2ᵉ R., de 70 à 60 can.; 37 vaiss. 3ᵉ R., de 60 à 50 can.; 18 vaiss. 4ᵉ R., de 46 à 36 can.; 29 vaiss. 5ᵉ R., de 40 à 28 can. Total des vaiss. : 118. Plus, 26 frég. légères, de 30 à 6 can.; 19 brûlots, de 30 à 6 can.; 23 flûtes, de 16 à 4 can.; 9 barques longues, 4 grandes barques propres pour la guerre. (Abrégé cité plus haut.) — En 1685 : 12 vaiss. 1ᵉʳ R., 26 2ᵉ R., 40 3ᵉ R., 26 4ᵉ R., 16 5ᵉ R. Total des vaiss. : 120. Plus, 20 frég. légères, 30 brûlots, 26 flûtes, 7 galiotes à mortier, 16 barques longues, 78 bâtiments interrompus. (Marine, 1685, Ms. sur vélin, Arch. de la Mar.) — En 1690 : 9 vaiss. 1ᵉʳ R., 24 2ᵉ R., 38 3ᵉ R., 36 4ᵉ R., 23 5ᵉ R. Total des vaiss. : 130. Plus, 26 frég. légères, 10 galiotes, 30 brûlots, 18 flûtes, 16 barques longues, 104 bâtiments interrompus. (*Estat de la Mar. du Roy*, 1690, Ms. sur pap., Arch. de la Mar.)—En 1696 : 26 vaiss. 1ᵉʳ R., 30 2ᵉ R., 46 3ᵉ R., 13 4ᵉ R., 20 5ᵉ R. Total des vaiss. : 135. Plus, 27 frég. légères, 8 galiotes à mortiers, 22 brûlots, 60 flûtes, 29 corvettes ou barques longues, 349 bastiments interrompus. (*Abrégé de la Mar. du Roy*, 1696, Ms. sur vél., Arch. de la Mar.) — En 1710 : 21 vaiss. 1ᵉʳ R., 18 2ᵉ R., 36 3ᵉ R., 21 4ᵉ R., 9 5ᵉ R. Total des vaiss. : 105, que le Roi fit porter à 120 dans l'année. Plus, 17 frég. légères, 6 galiotes à bombes, 7 brûlots, 17 flûtes, 12 corvettes, 726 bâtiments interrompus. (*Abrégé de la Mar. du Roy*, 1710, Ms. sur vélin, Arch. de la Mar.) — —En 1729 : 1 vaiss. 1ᵉʳ R., 15 vaiss. 2ᵉ R., 15 vaiss. 3ᵉ R., 14 vaiss. 4ᵉ R., 0 vaiss. 5ᵉ R. Total des vaiss. effectifs au 1ᵉʳ janvier : 45. Total de la flotte réglé par le feu Roi : 120. (Il manquait donc à l'armement normal arrêté par Louis XIV : 75 vaiss., dont 12 de 1ᵉʳ R.) Plus, 10 frég., devant être portées à 20; 10 flûtes, devant être portées à 26; 3 galiotes à bombes, 3 barques longues, 3 gabares pontées. (*Mar. du Roy*, 1729, Ms. sur vél., Arch. de la Mar.)—En 1739 : 1 vaiss. 1ᵉʳ R., 14 vaiss. 2ᵉ R., 20 vaiss. 3ᵉ R., 12 vaiss. 4ᵉ R. Total des vaiss. : 47. Plus, 13 frég. légères, 5 galiotes à bombes. (*Abrégé de la Mar. du Roy*, 1739, Ms. sur vél., Arch. de la Mar.)—En 1743 : 16 vaiss. 2ᵉ R., 22 vaiss. 3ᵉ R., 11 vaiss. 4ᵉ R. Total des vaiss. : 49. Plus, 15 frég., 5 galiotes à bombes. (*Abrégé de la Mar. du Roy*, 1743, Ms. sur vél., Arch. de la Mar.) — En 1772 : 66 vaiss., dont 2 de 1ᵉʳ R.; 35 frégates, 21 corvettes. (*État de la Mar.*, 1772, Ms. sur pap., Arch. de la Mar.) — (Quant aux galères, le Roi en avait 28 en 1675, 34 en 1685, 42 en 1690, 36 en 1696, 32 en 1710, 15 en 1729, 15 en 1743, 9 en 1772. (États cités plus haut.) — En 1781 : 84 vaiss. de tous rangs. (*Revue de la marine française* par le citoyen B. Paris, an IX.)—En 1791 : 3 vaiss. 1ᵉʳ R., 5 2ᵉ R., 64 3ᵉ R., 1 4ᵉ R. Total des vaiss. : 73. Plus, 67 frég., 49 corvettes et autres petits bâtiments. (*Ib.*) — En 1786, Louis XVI fixa le nombre des bâtiments de la Flotte à 241, dont 9 vaiss. de 118 can.; 12 vaiss. de 80, 60 vaiss. de 74. Total des vaiss. : 81. Plus, 60 frég., 60 corvettes, 40 flûtes ou gabares. (*Aperçu sur le personnel et le matériel de la marine*, par le vice-amiral Missiessy, 1830.) — En 1788, la Flotte se composa, par ordre du Roi, de 81 vaiss., 81 frég., 81 corvettes, 40 flûtes ou gabares. — En 1791 : 2 vaiss. de 118 can., 5 vaiss. de 110 can., 8 vaiss. de 80, 53 vaiss. de 74, 1 vaiss. de 64. Total des vaiss. : 69. Plus, 65 frég., 19 corvettes, 29 brigs et avisos, 7 chaloupes canonnières, 13 flûtes, 17 gabares. (*Journal. milit.* 1791, p. 216.) — Au 3 octobre 1801 (11 vend. an X, après la publication des préliminaires de paix) : 4 vaiss. de 118 à 110 can., 40 vaiss. de 74 can., 5 vaiss. de 64 can. Total des vaiss. : 53. Plus, 43 frég., 36 corvettes, 27 brigs, 15 lougres, 17 cutters, 10 avisos, 16 goëlettes, 32 chaloupes canonnières, 11 flûtes et gabares, 249 petits bâtiments de flottille. (Registres de la 2ᵉ direct. Minist. de la marine.)—Au 30 mai 1814, à la paix) : 7 vaiss. de 118 can., 1 de 110, 9 de 80, 38 de 74. Total : 55 vaiss. Plus, 31 frég., 15 corvettes, 22 brigs, 33 goëlettes et mouches, 48 cutters, 91 canonnières, 13 flûtes, 9 gabares, 15 écuries, 60 transports et prames. (*Ib.*) — En 1827 : 9 vaiss. 1ᵉʳ R., 11 vaiss. 3ᵉ R., 19 vaiss. 4ᵉ R. Total des vaiss. : 39. Plus, 6 frég. 1ᵉʳ R., 8 2ᵉ R., et 21 3ᵉ R. Total. des frég. : 35. Plus, 5 corvettes de 32 can., 2 de 24. Total des corvettes : 7. Plus, 10 brigs de 20 can., 4 de 18, 9 de 16 can. Total des brigs : 23. Plus, 8 corvettes-avisos, 15 goëlettes-brigs, 5 brigs de 12 can., 6 canonnières-brigs, 36 goëlettes, 13 cutters, lougres, avisos, sloops; 27 bâtiments de Flottille, 8 bâtiments à vapeur, 11 corvettes de charge, 32 gabares, 4 transports, 2 yachts. (Budget 1828.)— En 1830 : 8 vaiss. 1ᵉʳ R.,

10 3ᵉ R., 15 4ᵉ R. Total des vaiss. : 33. Plus, 11 frég. 1ᵉʳ R., 9 2ᵉ R., 20 3ᵉ R. Total des frég. : 40. Plus, 3 corvettes de 32 bouches à feu; 10 de 24. Total des corvettes : 42. Plus, 17 brigs de 20 bouches à feu; 4 de 18; 21 brigs de 16 (anciennes goëlettes-brigs). Total des brigs : 42. Plus, 9 corvettes-avisos, 5 brigs-avisos, 6 canonnières-brigs, 8 bombardes, 29 goëlettes, 15 lougres, cutters, avisos, etc.; 18 bâtiments de Flotille, 12 bâtiments à vapeur, 16 corvettes de charge, 30 gabares, 4 transports, 2 yachts. (Budget 1831.) — En 1839 : 10 vaiss. 1ᵉʳ R., 1 vaiss. 2ᵉ R., 7 vaiss. 3ᵉ R., 9 vaiss. 4ᵉ R. Total des vaiss. : 22. Plus, 11 frég. 1ᵉʳ R., 12 2ᵉ R., 14 3ᵉ R. Total des frég. : 37. Plus, 10 corvettes de 30 bouches à feu, 3 de 28, 8 de 24, 4 de 20. Total des corvettes : 25. Plus, 6 corvettes-avisos, 29 brigs, dont 21 de 20 bouches à feu; 4 de 18, 4 de 16. Plus, 19 brigs-avisos, 5 canonnières-brigs, 10 goëlettes, cutters, etc.; 40 bâtiments de flottille, 13 corvettes de charge, 29 gabares, 3 transports, 29 bâtiments à vapeur. (Budget 1840.) — Les chiffres que nous venons de donner indiquent le nombre des bâtiments à flot; sur chacun des totaux, pour avoir les effectifs des navires en état de faire un bon service, il faudrait des défalcations dont les éléments réels nous manquent. Observons toutefois que, par compensation à ce déficit inexprimé, nous aurions pu offrir le chiffre des bâtiments en construction, qui, en général, balance celui des non-valeurs flottantes, et quelquefois les dépasse. — « Toute puissance qui n'a que l'armée de terre n'a qu'un bras. Celle qui a une Flotte en a deux. » Pierre le Grand, *Règlement de marine* (1719), Ms. Bibl. de la Mar. — V. 2. Aborder.

FLOTTE DE LA RACQUE, fr. anc. s. f. Flotte du printemps. Au XVIᵉ siècle ou au commencement du XVIIᵉ, les navires marchands français du Ponant qui trafiquaient avec l'Espagne et le Portugal faisaient deux voyages, l'un au printemps, l'autre à l'automne; ils se réunissaient pour cela en flottes, l'une desquelles prenait le nom de Flotte de La Racque, et l'autre de Flotte de Vendange. C'est ce que nous apprend le passage suivant d'un mémoire adressé par le chevalier de Razilly au cardinal de Richelieu, sur le commerce et la navigation (Ms. Bibl. nation., nº 9594, vol. in-fol., papier, relié en maroquin, intitulé : Traité de navigation des mers, année 1613) : — « Il fault establir deux flottes par an de mesmes qu'elles estoient antiennement, des portz et haures du Ponant de France, pour aller en Espagne et Portugal. La Flotte de La Racque estoit pour partir de France pour aller en toutes les contrées du royaulme d'Espagne dans tout le mois de mars. La Flotte de Vendange estoit pour partir de France pour aller es d. lieux Despaigne en tout le mois de juillet. » Une annotation marginale, qui nous paraît être du commandeur de la Porte, est ainsi conçue : « La flotte pour Espagne doibt partir en febvrier pour estre en mars en Espagne, pour la vendange en septembre. » Nous ne pensons pas qu'on puisse douter que la Flotte de La Racque ne fût la flotte partant au printemps, comme la Flotte de Vendange était celle qui partait à l'automne. Mais pourquoi la flotte du printemps était-elle appelée : Flotte de La Racque? Quelle était la véritable signification de Racque, et d'où venait ce mot? Nos recherches n'ont pu nous l'apprendre.

FLOTTER, fr. v. n. (Du bas lat. *Floctare.* [V.] [V. Flot.]) (Gr. anc. et mod. Πλέω; esp. *Flotar;* port. *Boiar, Boyar;* vénit. *Vogar;* ital. *Fiottar;* rus. Плавать (*Plavate*), Плыть (*Plite*); val. Плȣti (a) (*A plouti*), Innota (a) (*A innota*); illyr. *Plitti, Plovati;* pol. *Plywac';* angl.-sax. *Fleotan;* chin. *Fün, Piâo;* mal. *Aniout;* tonga, *Tee;* madék. *Mimpou.*) Être porté par l'eau; quelquefois : Être agité par les flots; quelquefois aussi : Naviguer; dans ce dernier sens, le mot est ancien (V. Bande, Côte.) Par métaphore on dit d'un pavillon qu'il Flotte en l'air. (Rus. Развеваться [*Razvevatsia*]; mal. *Kibar.*)

FLOTTES DE CABLE, fr. s. f. pl. (De *Flotter.*) (Ital. *Arregidori;* géno. *Rezidüi;* angl. *Cable casks.*) On donne ce nom à des bouées ou à des tonneaux vides que l'on attache à différents points de la longueur d'un câble pour le tenir suspendu, et, pour ainsi dire, Flottant au niveau de l'eau. Ces flottes sont nommées aussi Flotteurs.

FLOTTIGLIA, ital. s. f. (De *Flotta*, ou directement du fr. :) Flottille. — « Poche erano le Venete barche che si trovavano allora in quell' acque. Ma providamente con rinforzi aumentate di numero, per cura de' commandati inseguirono il nemico e lo raggiunsero presso la torre forse da questo fatto detta di Navarolo, e dopo qualche resistenza tutta la nemica Flottiglia ch' era composta di 90 barche fu presa. » Carlo Anton. Marin, *Storia civ. e polit. del commerc. de' Veneziani* (Vinegia, 1800), t. VI, p. 194. (Bataille de Chioggia, décembre 1379.)

FLOTTILLE, fr. s. f. (Gr. mod. Στολίσκος; angl.-sax. *Æschere;* ital. *Flottiglia;* bas bret. *Flotil;* val. Флотіль [*Flotile*]; illyr. *Ligjad;* rus. Малый флотъ [*Malii flote*], Флотикъ [*Flotike*], Флотилія [*Flotilia*].) Petite flotte, Flotte de petits navires.

FLOUËTTE, fr. anc. s. f. (Du holl. *Vleugel* [V.], qui a fait Fleuglette, Flouguette, et Floüette.) Girouette. — « Chaque escadre doit porter les Floüettes et enseignes de la couleur de leurs provinces, auec le pavillon blanc au grand mast. Les vaisseaux qui ne sont pas du royaume » (c'est-à-dire qui ne sont pas de la marine royale, qui ne sont pas vaisseaux entretenus par le Roi ou la finance du royaume) « ne doiuent porter qu'vn pauillon bleu, avec la croix blanche au milieu. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. II, chap. 34.

FLOUIN, vieux fr. s. m. (Orthogr. auriculaire du mot angl. *Flowing* [*Fly*, voler].) Nom d'un petit navire ponté qui pouvait naviguer à la voile et à l'aviron. J. Nicot en donne la description suivante dans son *Thrés. de la lang. franç.* (1606) : — « Est vne manière de vaisseau de mer, approchant la Rauberge, peu plus petit, lequel va à la voile et à rame comme la Galère, mais n'a point de bancs, ains les rameurs voguent de dessus le pont et debout. Il est de trop plus haut bord que la galère et de plus bas que le navire, et depuis la quille, qui est destroicte et longue areste, il vient peu à peu en eslargissant en haut. Le commun port de telle manière de vaisseau est de 40 ou 50 tonneaux, peu plus, peu moins, et est vaiss. de port » (de charge) « et de guerre, portant ponts de corde maillée à rider, quand il faut combattre. La façon en est venue de la Rie en Angleterre, où ils sont fort fréquents. Et est meilleur voilier de vent de boline, parce que, pour estre estroict, toutes ses voiles lui seruent, que de vent de quartier, parce que, pour la mesme occasion, vne voile boit tout le vent, si que les autres ne peuuent seruir. » — « Deux luts, trois Floüins... » Rabelais, *Pantagr.*, liv. IV. — On trouve quelquefois ce mot écrit *Flovin.* — V. Anguille, Felin, Fluvus, Phelin.

FLOUING, angl.-sax. s. Vague, Lame, Onde. — V. Biflitum, Hyð, Wœg, Yð.

FLOUK, ar. côte N. de Barb. s. (De l'ital. *Fiocco.* [V.]) Foc, Grand foc.

FLUCTUS, lat. s. m. (De *Fluere*, couler; gr. Φλύω.)

Flot, Lame, Onde; Agitation de la mer, et, par extension: Mer. — « Parum diligenter comprehendet quod vult, qui dixerit, Fluctus est maris agitatio : quia tranquillum quoque agitatur. At ille abunde sibi caverit, cujus hæc definitio fuerit : « Fluctus est maris in unam partem agitatio. » Sénèque, *Quæst. nat.*, liv. v, chap. 1.

— « Fluctus uti primo cœpit cum albescere vento, etc. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. VII, v. 528.

— « Hi summo in Fluctu pendent; his unda dehiscens
Terram inter Fluctus aperit... » Ib., liv. I, v. 110.

FLUD, bas lat. s. (De l'angl. *Flood.*) Flot. —« In quibus essoniis » (empêchements) « dabitur delatio ad minus 40 dierum et unius Flud et unius ebbæ. » *Bracton*, lib. v, tract. 2, chap. 2.

FLÜGEL, all. s. (De l'angl.-sax. *Flugol*, qui fuit, qui vole; fait de *Fleogan*; isl. *Fliuga*, voler, voltiger, fuir.) Girouette.

FLÜGEL EINER FLOTTE, all. s. Aile d'une armée navale, d'une flotte.

FLUIT, holl. s. (Ce mot, qui désigne à la fois l'instrument de musique connu sous le nom de Flûte, et le navire de charge nommé comme l'antique pipeau, a deux origines différentes, comme on peut le croire. Nom de la flûte à bec ou traversière, *Fluit* est une transcription du français ancien *Flaute, Fleute, Fluste*, que les étymologistes rapportent au lat. *Flatus*, souffle; nom du navire, *Fluit* vient de l'angl.-sax. *Flyte*. [V.]) Flûte. — On dit aussi *Fluit-schip*.

FLUJO, esp. s. m. (De *Fluxus*.) Flot, Flux, Marée montante.

FLUKE, angl. s. Patte d'ancre, Oreille d'ancre. — Au XVIIe siècle, on écrivait *Flooke*. (V.)

FLUM, vieux fr. s. m. (Du lat. *Flumen*.) Fleuve, Rivière. — « Et d'autre part du Flum » (le Nil) « auoit vne tour forte et haulte et bien garnie. De celle tour jusques à la ville » (Damiette) « auoit tendu une chaaine de fer moulte grosse qui arrestoit nostre nauire si qu'il ne pouvoit aller contremont leaue. » Fol. 187 v°, col. 1, lig. 12, *Voy. outre-mer*, Ms. du XIVe siècle. Bibl. de Genève. — V. Flum, Naive.

FLUN, pour Flum. (V.) — V. Ysèle.

FLUSH DECK, angl. s. (*Flush*, abondant.) Pont continu, Pont entier. — V. Deck.

FLUSTE, fr. anc. s. f. Mauvaise orthographe de Flûte, qui a le tort de constituer sans motif une homonymie, et de tendre à confondre sous un même nom deux choses aussi différentes d'origine qu'elles le sont de fait : l'instrument de musique qu'on voit nommé *Fluste* dans une lettre de rémission de 1448, et le navire de charge que la France tient de la Hollande, où il était nommé *Fluit*. [V.]) — V. Abandonner, Flibot.

FLÛTE, fr. anc. et mod. s. f. (Du holl. *Fluit*. [V.] *Fluit* se prononce à peu près *Fleute*; aussi trouve-t-on dans quelques auteurs cette orthographe, sur laquelle a prévalu *Flûte*, l'*û* ayant remplacé le groupe *eu*). (Angl. *Store-ship*; all. *Fleute, Fleutschiff*; holl. *Fluit, Fluit-schip*; dan. *Fløite*; suéd. *Flöjt*; ital. *Flauto*; esp. *Urca*; port. *Charrua*; rus. Флейтъ [*Fleite*].) Nom d'un navire de charge, à fond plat, large, gros et lourd, dont la poupe était ronde, au XVIIe siècle. En Hollande, ce bâtiment était très-employé pour les navigations commerciales. L'Angleterre et la France l'empruntèrent aux provinces unies. Il paraît qu'au XVIe siècle, du moins dans le premier quart, les Hollandais n'avaient pas encore la Flûte, car elle n'est point nommée par Ant. de Conflans aux chap. : Hollande, Zélande et Flandres, de ses *Faits de la marine* (1515 à 1522), où il donne la nomenclature de tous les bâtiments en usage dans cette partie de l'Europe. Le P. René François (1621) ne nomme pas la Flûte, qu'on voit figurer dans les *Termes de marine* d'Et. Cleirac (1634), puis liv. 1er, chap. 16 de l'*Hydrographie* du P. Fournier (1643). — On trouve de nombreuses figures de Flûtes, — et de très-bien dessinées, — dans les recueils de navires hollandais et français gravés pendant les deux derniers siècles. (V. Navire.) — Un bâtiment de guerre transformé pour un temps en navire de charge, et n'ayant qu'une partie de son artillerie, est dit : Armé en Flûte. — « Vous verrez si vous estes en estat de bastir quelques Flutes a grand ventre de 4 ou 500 tonneaux, pour estre nauiguées par peu d'hommes, pour enuoyer dans les Indes orientales. » *Colbert à de Seuil*, 19 juillet 1670; *Ordr. du Roy*, vol. XIII, fol. 330 bis v°. Arch. de la Mar. — V. Fluste.

FLUTH, all. s. (De l'angl.-sax. *Fléotan*, flotter.) Flot, Flux. — *Fluth-anker*, Ancre de flot.

FLUVUS, bas lat. s. m. Nom d'un navire que les continuateurs de du Cange croyaient être le même que la Flûte. Nous pensons, quant à nous, que *Fluvus* était la latinisation de l'angl. *Flowing*, nom du bâtiment que nos auteurs français ont appelé : *Flouin* (V.) ou *Flovin*. — V. Bargea.

FLUX, fr. s. m. (Du lat. *Fluxus*. [V.]) Marée montante. Dans le même sens, les Port. disent : *Fluxo*. Les marins français laissent aux gens du monde et aux poëtes ce mot auquel ils préfèrent : Flot. (V.)

— « Le Flux les apporte, le reflux les remporte. »
CORNEILLE, *le Cid*.

FLUXUS, lat. s. m. (De *Fluere*, couler.) Flux de la mer; Marée. — « De Fluxu autem et Refluxu maris, qui eodem die, ut aiunt, bis aut quater fieri solet, quid affers? — Hujus causa ad Lunam, humidorum dominatricem, referanda est : ad ipsius equidem crementum et decrementum, humores pene universorum mutari certum est. Unde Luna sub Sole currente, quod novilunio evenit, lumen utriusque impeditum, aerem subtiliare non potest, qui ingrossatus in aquam vertitur, fitque maris crementum in substantia, quod effluxus necessario comitatur. Luna vero in opposito Solis consistente, quod in plenilunio contingit, totum lumen suum inferioribus transmittit nec solis lumen, quo minus maria respiciat, prohibet. Hinc aqua maris, quæ ob sui grossiciem vapores continet, rarefit, ascendit, et effluit ad instar lactis calefacti. » F. Greg. Reisch, *Margarita philosophica* (1583), p. 715. La première édition de cette Encyclopédie est de 1502. — V. Æstus.

1. **FLY**, angl. s. Battant, Queue de pavillon.

2. **FLY**, suéd. s. [Plur. *Flyet*.] Aile, patte de l'ancre. — V. Ankarfly.

FLY (*To*) **FROM**, angl. v. a. (De l'angl. sax. *Fléon, Flion*, ou de l'isl. *Flya*, fuir.) Prendre chasse. — (V. Sheer [To] off, Stand [To] away from.) — *Fly* (*To*) *loose to the wind* (Flotter lâche dans le vent). Ralinguer.

FLYGA, suéd. v. (De l'angl.-sax. *Fleogan*[*e*] [isl. *Fliúga*], voler, flotter en l'air.) Barbéier, Faseyer, Fasier, Ralinguer. — V. Slå.

FLYGEL, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Fléogan*, voler.) Aile d'une armée navale. — V. Flög.

FLYGTA, suéd. v. a. (De l'angl.-sax. *Flyge*, fuite; *Fléon, Flion*, fuir; isl. *Flya*.) Fuir, Prendre la fuite, Prendre chasse. Le dan. dit : *Flygte*.

FLYNDER, dan. s. (De *Flyde*, flotter.) Bateau de lok.

FLYTE, angl.-sax. s. (De l'isl. *Flyt*, porter.) Allége, Ponton, Navire de charge (Gloss. d'Ælfric; IXe siècle.) — V. Punt.

FLÖG, FLÖGEL, FLÖJ, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Fléogan;* isl. *Fliuga*, Voler, Voltiger, Fuir.) Girouette.

FLØI, dan. s. (Même étymol. et même sens que le précédent.)

FLØI I EN FLAADE, dan. s. (De l'angl.-sax. *Fléon*, *Flion*, fuir; *Fléogan*, Voltiger, Voler.) Aile d'une armée navale.

FLØITE, dan., **FLÖJT**, suéd. s. (Du holl. *Fluit*. [V.]) Flûte.

FŐ-ARBOCZFA (*Feu-arbotzfo*), hongr. s. (*Fő*, le plus haut.) Grand mât. — V. Arboczfa.

FOC, fr. s. m. (Étymol. incertaine; nous croyons cependant que c'est le mot angl. *Fore* [angl.-sax. *Foran*, devant], qui s'est corrompu en *Fock* [suéd. all.]; *Fok* [holl. dan.] *Fore sail*, la voile de l'avant, a fort bien pu devenir *Fock-segel;* celui-ci s'est facilement réduit à *Fock*. Quoi qu'il en puisse être, *Foc* est certainement un mot d'origine anglo-saxonne, islandaise ou danoise. Les formes de ce mot que nous donnions à l'instant nomment en Allemagne, en Hollande, en Danemark et en Suède, la voile de misaine.) (Gr. litt. mod. Φᾶρος; gr. vulg. Φλόκος; ital. *Fiocco, Flocco;* esp. *Foc, Foque;* port. *Foque, Boyarona;* géno. *Frö;* isl. *Fram-segl;* basq. vulg. *Foca;* bas bret. *Flok;* illyr. dalm. *Flok;* ar. côte N. d'Afr. *Flouk;* angl. *Jib;* lasc. *Djib;* all. *Klüver;* holl. *Kluiver;* dan. *Klyver*; suéd. *Klyfvare;* rus. Кливеръ [*Klivère*].) Nom donné par les marins français à une voile triangulaire qui se déploie entre le mât de misaine et le beaupré, le long d'un étai ou d'une draille. Le Foc a remplacé le Perroquet de beaupré. Les plus petits navires n'ont qu'un Foc; les plus grands en ont au moins quatre, qui reçoivent les noms de Petit Foc, Faux Foc, Grand Foc et Clin-Foc.

A quelle époque le Foc triangulaire fut-il établi pour la première fois sur le beaupré des navires? C'est une question difficile à résoudre. Les auteurs du XVIe siècle (Pantero-Pantera, Crescentio), et ceux du commencement du XVIIe siècle, ne nomment point le Foc parmi les voiles de l'avant; les dictionnaires français de Guillet (1678), de Desroches (1687), d'Aubin (1702), le Projet de marine par Dortières (1680), mentionnent la voile carrée portée par le petit beaupré, et se taisent par conséquent sur le Foc, qui, évidemment alors, n'était pas usité à bord des grands navires de France. Il ne l'était pas davantage sur les vaisseaux anglais, car le mot *Jib* manque au *Sea-mans dict.*, par Henry Manwayring (1644-1667), comme au *Sea-mans grammar*, par John Smith (1653), qui mentionnent le *Sprit top-sail* ou *Sprit-sail-top-sail* (hunier de beaupré). L'était-il sur les vaisseaux de guerre hollandais de l'époque? Non. Les tableaux de Bachhuysen et ceux de Guil. Van den Velde ne laissent aucun doute à cet égard. Cependant, ce qui n'existait pas sur les grands vaisseaux, sur les bâtiments à voiles carrées, existait sur certains petits navires. Ainsi, un des tableaux de Bachhuysen qui décorent la galerie du Louvre, montre à son premier plan un yacht sous voile, ayant dehors un Foc amuré sur l'étrave, et tenu à l'étai du mât. Ce Foc est nommé Voile d'étay par Guillet, art. *Yac*. Cette voile triangulaire se voit aussi sur le beaupré de tous les Damloopers et autres barques représentées dans une estampe gravée par J. Visscher, d'après Henri Vroom, qui montre la flotte des 2800 petits navires amenés devant Nieuport, le 22 juin 1600, par le célèbre Maurice de Nassau, Capitaine général et amiral des Provinces de Hollande et Zélande. Ainsi, au XVIe siècle et au XVIIe, certains bâtiments du Nord portaient à l'avant, entre le mât vertical et le mât couché, la voile triangulaire que nous nommons Foc; voilà qui ne laisse aucun doute. Cette voile monta plus tard sur les vaisseaux; elle n'y figurait pas encore au milieu du XVIIIe siècle, lorsque Saverien fit son *Diction.* (1757), comme on peut le voir aux art. *Beaupré* et *Voile*, où l'auteur mentionne la hune et le perroquet de beaupré. S'il nomme le *Foch*, qu'il définit « une voile à trois points qu'on met lorsque le vent est faible, » ce n'est pas du Foc de beaupré qu'il parle, mais de toute voile d'étai; car à cette époque les voiles d'étai étaient triangulaires (art. Voiles d'étai, chez Saverien).

Les Romains avaient quelquefois fait usage de la voile triangulaire hissée entre l'étrave et le mât; c'est ce que nous sommes en droit de conclure de la figure d'un navire sculptée sur une pierre employée parmi les matériaux antiques dont, au XVIe siècle, on se servit pour construire les remparts de Perpignan. Cette barque, qui porte à sa poupe le Cheniscus (V.) et le gouvernail latéral, n'a qu'un mât, où se déploie une voile carrée. De l'extrémité de l'étrave au sommet du mât, s'élève un triangle de toile en tout semblable au Foc moderne. Nous ne connaissons le navire de Perpignan que par un dessin qui nous fut obligeamment envoyé, le 3 mai 1844, par M. Henry, aujourd'hui (8 mai 1849) archiviste de la ville de Toulon. La voile triangulaire de l'avant fut-elle abandonnée pendant le Moyen Age et inventée de nouveau au XVIIe siècle? Nous n'en savons rien; mais nous croyons cela peu probable.

FOC D'ARTIMON, fr. s. m. (Gr. litt. mod. Τριχωμία; gr. vulg. Μπούμα τῆς φορτούνας [*Bouma ti-s fortouna-s*]; dan. *Abe;* holl. all. *Aap;* suéd. *Apa;* rus. Апселъ [*Apsèle*].) Nom qu'on donnait à une voile, d'abord triangulaire, comme toutes les voiles d'étai (V. l'art. précédent), puis trapézoïde, qu'on déployait sur l'étai du mât d'artimon. On l'appelait aussi : Voile d'étai d'artimon.

FOCE, napol. s. m. (Du lat. *Faucis*, génit. de *Faux*, gosier.) Embouchure d'une rivière. (*Vocabol. del. parole del dialet. napolet.*)

FOCK, all. et suéd. s. (? De l'angl. *Fore*, devant [angl.-sax. *Foran*. — V. Foc.]) Misaine. — *Fock-Mars*, all. suéd. s. Hune de misaine. (V. Mars.)—*Fock-Rusten*, all. s. pl. Porte-haubans de misaine. (V. Ruste.) — *Fockmast*, all. s. (Mât d'avant.) Mât de misaine. — Le suédois dit *Fockmasten*. — *Focktakel*, all. s. (Palan de misaine.) Candelette. Röding. (V. Vor-seitentakel.) — *Fock-Wanten*, all. s. pl. Haubans de misaine.

FOCKA, isl. s. f. Misaine. — On dit aussi : *Focku-segl*. (Müller, *Dict. isl.-lat.-dan.*, art. *Segl*.)

FOCONE, ital. s. m. (De l'ital. *Fuoco* [lat. *Focus*], feu.) Cuisine. — « Focone è il luoco dove si cucinano le viande. » Pantero-Pantera (1614).

FÖDELES HAJO (*Feudéléche hoyó*), s. (*Födeles*, qui a un toit; de *Födél*, toit; *Födni*, couvrir.) Bâtiment ponté.

FODERA, ital. s. f. (Pour *Foderatura*, du bas lat. ital. *Foderare*, fourrer, doubler.) Doublage. — V. Contrabbordo.

FODERARE, FODRARE, ital. vénit. v. a. (Étymol. incert. Le bas bret. a *Feûr*, mais le mot n'est pas celto-breton; l'angl. a *Fur*, le holl. *Voeren*, l'all. *Futtern*, le dan. *Fore*, le suéd. et l'isl. *Fodra*, très-rapproché de *Foderare*. Tous ces mots ont une origine commune; cette origine, on ne peut la trouver dans le latin ni le grec; il est évident que c'est au Nord qu'il faut la chercher. Mais où est le radical d'où procèdent *Fodra*, *Fore*, *Futtern*, etc.? Nous l'ignorons. Consta-

tons seulement que, dans la plupart des langues du Nord, le même mot qui désigne la fourrure désigne aussi la pâture, la nourriture des animaux; et que paître et fourrer se disent de la même manière.) Doubler, Fourrer.

FŐDETLEN HAJO (*Feudétlénn hoyô*), s. (*Födetlen*, non couvert.) Bâtiment non ponté.—V. Födeles.

FOËNE, fr. s. f. (Qu'on voit écrit dans les Dictionnaires de marine : Fouanne, Foine, Foisne, Foesne, etc. Du bas lat. *Fuerna*, qui, au Moyen Age, désignait une réserve faite en planches et en pieux dans une rivière, espèce de vivier où l'on entretenait du poisson qu'on y prenait avec un harpon ou une lance. L'instrument à pêcher prit le nom du lieu où il était employé.) (Gr. litt. mod. Τριαίνα; gr. vulg. Καμάκι; basq. vulg. *Foënia*; ar. côte N. d'Afr. *Fisga*; rus. Носокъ [*Nossoke*].) Trident ou fourche à plusieurs branches pointues ou barbelées, qu'on lance à certains gros poissons dont on veut se faire une proie. La Foëne a un manche, auquel est attachée une cordelette au moyen de laquelle on la retire à bord. — V. Gaffe.

FŒRO, géno. s. m. (De l'ital. *Ferro*.) Grappin.

FOFOQUE, esp. s. Orthogr. auriculaire de notre mot composé : Faux-Foc. On le trouve écrit quelquefois : *Fofoc* et *Fofok*. Dicc. marit. esp. (1831). — Manque à Röding et à H. Neuman.

FOG, angl. s. (Peut-être en relation avec l'isl. *Fok*, volant; plus probablement avec l'ital. *Sfogare*, exhaler.) Brume. — « He mentions, that he separated from the *Herminoa* and the *Esperanza* in a Fog, on the 6 th of march (1740). » Rich. Walter, *A Voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3.

FOGO, port. s. m. (Du lat. *Focus*.) Feu, Signal fait avec un feu. — « Mandou tirar un tiro, e fazer quatro Fogos que era sinal, etc. » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 28, p. 137. — V. Amainar.

FOGON, esp. vénit. s. m. (Du lat. *Focus*.) Cuisine. — « Y el mismo tener particular cuydado todos los dias antes da anocheser mandar que se matte la lumbre de los Fogones, y no consentir se bolua a encender por ningun caso hasta que amenesca otra dia. » *Obligaciones del capitan de un galeon*; Ms. du XVIIe siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « Se de notte messer lo capitanio uorà far uella, sel uorà far uella de l'artimon el ferà leuar do fuogi para el Fogon. » *Ordini de Piero Mocenigo* (1420). — En esp. *Fogon* désigne aussi la Lumière d'un canon. — V. Tumbadillo, Maestre de raciones.

FOGONADERA DEL TIMON, cat. s. f. Jaumière du gouvernail.

FOGONADURA, cat. esp. s. f. (De *Fogon*, foyer.) (Proprement : Cheminée. On compare au trou par lequel passe le tuyau du Fogon, celui par lequel passe le mât ou le cabestan à travers le pont. Les Provençaux appellent l'étambrai : la Tcheminaye.) Étambrai. — « Las Fogonaduras de los arboles enpernados en todas las cubiertas. » *Razon de las medidas... para un galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — L'ital. dit : *Foganatura*.

FOGONE, ital. s. m. (Variante de *Fuocone*. [V.]) Cuisine. — « Al Fogone e al barcarizzo, due bombarde di ferro... » Cataneo, *Essamini de bombardieri*. — V. Cuoco.

FOGONUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Fogone*, foyer.) Cuisine. — « Item res necessarias pro compagna (V.) et Fogono sub dicta pœna. » Stat. géno. du 21 juin 1441, p. 4 de l'*Officium Gazariæ*; Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

FOGUN (*Fogoun*), géno. s. m. (De l'ital. *Fogone* [V.]) Cuisine.

FOGUO, port. anc. s. m. Feu, Signal fait au moyen d'un fanal. — V. Moneta, Virar.

FOHE, tonga, s. (Ce mot a la plus grande analogie avec *Oe* et *Ohe*. [V.]) Pagaïe, Rame, Aviron. — *Fohe ouli*. (*Ouli*, gouverner.) Gouvernail.

FOI, ualan, s. Cordage, corde.

FOÏ VAKA, tonga, s. (*Vaka*, pirogue; *Foï*, réunion.) Nom que l'on donne à l'une et à l'autre des deux pirogues composant la pirogue double. — V. Matoou.

FOISNE, pour : Foëne. — V. Brigade.

FOK et **FOK-HEGY** (*Fok-hédy*), hongr. s. (*Fok*, extrémité, *Hegy*, montagne.) Promontoire, Cap.

FOK, holl. dan. s. (V. Fock.) Misaine. — *Fok-stang*, dan. s. (Mât de hune de misaine.) Petit mât de hune. — Le holl. dit : *Fok-steng*. — V. Voor-steng.

FOKKE ÆSELHOVED, dan. s. Chouquet de misaine. — V. Æselhoved.

FOKKEMAST, holl. s. Mât de misaine. — Le dan. écrit : *Fokke-mast*.

FOK-MERS, dan. s. Hune de misaine. — V. Mers.

FÖLD (*Feuld*), hongr. s. Terre. — *Föld-közi tenger* (Feuldkeuzi tennghèr). (*Közi*, comme *Közbe*, au milieu de; *Tenger*, mer.) Mer méditerranée.

FÖLHÓ (*Feulhô*), hongr. s. (Semble composé de *Hó*, neige, et *Fol*, au-dessus.) Nuage. — V. Fölleg.

FOLLA, port. s. f. (? Peut-être du fr. *Houle*. [V.]) Houle, Agitation de la mer, Ressac. — « Alvaro Fernandez fez aparelhar sua fusta, e assy outras duas, que aviam de seguir, seguirom via d'Arzila, onde andarom hum dia, e huma noite, e sendo ante Larache, e a Mamora, quizerom aver terra por tomar salto, e a Folla do mar era tanta, que o nom poderom fazer. » *Chron. do conde D. Pedro* (XVe siècle), liv. II, chap. 16, p. 536. — V. Barinel, Gransolla, Marulho, Marulhada.

FÖLLEG, hongr. s. (De *Föl*, au-dessus, et de *Leg*, préfixe, qui, ajouté à un mot, lui donne le sens superlatif.) (Proprement : Très-haut.) Nuage. — V. Fölhó.

FOLYAS (*Folyache*), hongr. s. (De *Foly*, il court, il coule.) Fleuve, Rivière.

FOLYÓ HAJÓ (*Folyô hoyô*), hongr. s. (*Foly*, il court.) Navire léger et rapide. — V. Hajó.

FONCE, FONCET, fr. anc. s. m. (Étymol. incon.) Nom d'un bateau de rivière, quelquefois très-grand, puisque Aubin (1702) constate qu'il y avait des Foncets longs de 27 toises (52^m 62^c). Le Fonce ou Foncet existait au commencement du XVIe siècle. Ant. de Conflans, art. *Rouen* de ses *Faits de la marine* (1515 à 1522), dit : « ... Autres nauires qui nauiguent par la mer que chaicun congnoist, comme sont Fonces, hourques, escutes, etc. »

FOND DE CALE, fr. s. m. (Du lat. *Fundus*. [V.]) (Ital. *Fondo di stiva*; gr. vulg. Σεντίνα [*Senndina*]; angl.-sax. *Boten*; angl. *Lower part of the hold, Bilge, Bottom*; illyr. dalm. *Dno, Pagliol od stive*; isl. *Austrrenna, Kial-sog*; serb. *Taban*; lasc. *Pite*; mal. *Lounas, Pantat, Sarampou*; nouv.-zél. *Kadiou, Takere*; val. ФЅndЅл корЪбiei [*Foundoul korbiéi*]; cat. anc.

Pia; prov. *Estive.*) — « La partie la plus basse de l'intérieur de la cale (V.); tout objet qui y est placé est à Fond de cale. » Romme (1792). — « Le Fond de calle est, à proprement parler, la cave du vaisseau et la partie la plus basse, puisqu'elle entre dans l'eau comme les caves des bâtimens dans la terre. C'est l'endroit le plus considerable pour les magazins qui s'y font de toutes sortes de munitions, mesmes de marchandises quand ce sont vaisseaux marchands; son estendüe est, depuis la poupe jusqu'à la proüe, de l'escarlingue ou contrequille jusqu'au premier pont ou franc tillac. » *Explication... de divers termes de mar.*, Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — On voit que l'auteur anonyme de l'écrit que nous venons de citer appelle : Fond de cale, ce qu'on nomme aujourd'hui La cale, le Fond de cale étant la partie inférieure de cet espace. (V. Baston de perroquet, Eaux-bau, Buque.) — On appelle *Fonds d'un navire* la partie de sa carène correspondante aux varangues. — « Il est nécessaire que vous preniez bien garde que cette fregatte soit forte de bois par les fonds, et extrémement légère à la voile, de sorte qu'elle puisse non-seulement joindre toutes sortes de bâtimens corsaires sans en laisser eschaper aucun, mais aussy qu'elle puisse encore aller plus vite, s'il est possible. » *Seignelay à Desclouzeaux*, 16 fév. 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 102 v°; Ms. Arch. de la Mar. — V. Varangue.

1. **FONDA**, géno. s. f. (Pour *Fondo*, fond, profondeur.) Mouillage, Ancrage.

2. **FONDA**, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Fondear.* [V.]) Mouiller.

FONDARE, ital. v. a. (De *Fondo.* [V.]) (Chercher le fond de la mer avec la sonde.) Sonder. — « Et fondando il nostro piloto, quando trouaua 30 braccia, quando 10 ò meno... » *Viag. de Giov. da Empoli*; ap. Ramus., t. 1er, p. 145-E.

FONDE (A LA), fr. provenç. adv. (Du géno. *Fonda.*) Au mouillage.

FONDEADERO, esp. s. m. (De *Fondear.* [V.]) Mouillage.

FONDEAR, esp. v. a. (De *Fondo.* [V.]) Ancrer, Mouiller. — V. Aferrar, Anclar, Ancorar, Dar fondo.

1. **FONDO**, ital. esp. s. m. (Du lat. *Fundus.* [V.]) Le fond de la mer, le fond de la voile, le fond du navire. — « Tutto queste paese et costa è montuosa, et ha per tutto buon scorgidor et buon Fondo. » *Navig. del capitan Pietro di Sintra*, Portoghese, scritta per messer A. Da ca Mosto. Ap. Ramus. p. 110-F. — « En donde podiamos dar Fondo » (mouiller, jeter l'ancre) « fuesse en el bordo del sur hasta media vaya, sondando trenta y cinco, quaranta braças, y limxio : llegamos a dar Fondo al medio dia... » P. 26 bis, *Relacion de los capitanes Nodales*; Madrid, 1621. — « Y no se halla para dar Fondo al ancla. » P. 39 bis. — « Il Fondo » (le fond de la galère), « piè 12. » Picheroni della Mirandola, Ms. Bibl. de Saint-Marc, à Venise. (Sesto d'una galia grossa.) — *Fondo di stiva*, ital. s. Fond de la cale. — V. Moragio, Salida, Stiva, Surgir.

2. **FONDO**! ital. esp. impérat. (Comme *Al fondo!* ou *Da fondo!*) Donne fond! Jette l'ancre au fond! Mouille!

FONDS (METTRE EN), vieux fr. v. a. Couler à fond, Couler bas. — V. Girer.

FÕNG, chin. s. Vent. — *Fõng-tchin*, Tourmente. — V. Foû, Lŏ-Ky.

FÕNG-PÕNG, chin. s. Voile faite d'un tissu de roseaux. — V. Fân.

FONS-HUEL, bas bret. s. m. (Du fr. *Fond* et du celte *Huel*, haut.) Haut-fond.

FONTEGERO, vénit. s. m. (De *Fontego.* [V.]) Magasin, Garde-magasin. — « Ancora deuemo hauer aquello fontego un Fontegero, le qual sera et aura quella caxa e debia hauer per so salario libre quatro e meza de pizoli al mese, e debia star in la contrada de Sen Martin » (quartier voisin de l'arsenal), « et oltra questo habia per marangonia e lauorieri de larte del caneuo soldi ij de grossi ogni mese per sea fadiga. » Chap. 23, Décret du 8 août 1365; *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4°, p. 3, lig. 16, de notre Bibl. partic., n° 1. — Le titre de ce chapitre porte : « Chel se habia uno Fontegaro; » le chap. 5 dit : « E l'altra claue si die teguir lo nostro Fontegero. » Il est fort probable que *Fontegero* est la bonne orthographe.

FONTEGO, vénit. s. m. (Le même que l'ital. *Fondaco* et le bas gr. Φούνδαξ ou Φούντικα.) Magasin. — « Ancora no fare ne lassere descargar caneuo in lo ditto Fontego di comun ne trar se no driedo la campana de la Marangona da domane, ne etiamdio driedo la campana de la Marangona da sera se ho no fosse granda necessitade e bexogno. » (La Marangona est une des cloches du campanile de Saint-Marc; c'est celle qui sonne l'Angelus.) Ch. 15, Decret du 8 août 1365; *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1.

FOOT-HOOK STAFF, angl. s. Quenouillette de trelingage, Bastet.

FOPANO, pour *Copano*. [V.] — V. Paliscarmo.

FOQUE, esp. s. m. (Du fr. :) Foc. — Luego que el Foque estè hizado, que serà quando la relinga de su gratil estè bien tesa, se le darà vuelta à la drisa... » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sévil., 1732), p. 24. (V. Largar.) — *Foque volante*, Foc volant. — *Foque grande*, Grand Foc, la *Pollaca* des felouques. — *Foque chico*, Petit Foc que les felouques hissent quand le vent est dur. — *Foque de capa de balandra*, Foc d'un tiers moins grand que le foc ordinaire, hissé par la bélandre dans les mauvais temps. *Dicc. mar. esp.* (1831). — Terreros s'est trompé lorsqu'il a dit que le grand foc était la même voile que le *Marabuto* des galères. Les galères n'avaient point de voiles hissées sur les drailles; leurs voiles triangulaires, comme les focs, étaient toutes envergüées sur des antennes. — V. Marabuto.

FOR-LIDEN (*For-lidenn*), angl.-sax. s. (*Liden*, de *Lithan* [V.]), et *For*, préfixe de la détérioration.) Naufragé. — *For-lidenes*, s. Naufrage. — V. Scip-gebroc.

FOR-BRAM-STANG, dan. s. Petit mât de perroquet. — V. Bramstang.

FOR TAKEL OCH TYG, suéd. locut. adverb. (Mot à mot : Sous le palan et le câble; c'est-à-dire sous le gréement.) A mâts et à cordes, A sec, A sec de voiles. Le dan. dit : *For takel og toug*. — V. Drifa, Takel, Tig, Toug.

FORA DE SONDA, port. adv. Hors de sonde; sur un fond que la sonde ne peut trouver. — « E o *Rey grande* foi quasi Fóra de sonda, e milagrosamente o teve huma amarra. » *Comment. Dalboq.*, part. 1re, chap. 18. — « Indo os pilotos com os prumos na mão atè se acharem Fóra de sonda. » Ib., chap. 80.

FORAMENTE, cat. mod. s. m. (Comme l'esp. *Horadur*, du lat. *Fodere*, trouer.) Étambrai. — V. Fogonadura.

FORÁTTA, isl. s. f. (De *Att*, plage, et de *For-rád*, force.) Ressac violent, retour de grandes lames qui viennent de frapper bruyamment le rivage. — V. Brim, Giálfr, Hratti, Hrydia.

FORBAN, fr. s. m. (Du bas lat. *Forbannitus*, mot hybride; pour *Foris bannitus*, Expulsé par un édit public. [*Bannum*, de l'isl. *Bann*, Interdit, en relation avec l'angl.-sax. *Abannan*, commander; all. *Ban*, commandant; *Foris*, dehors.]) (Gr. anc. et mod. Λῃστής, Πειρατής; gr. vulg. Κλέφτης, Μπιρμπάντι [*Birbanti*]; turc, *Izbandid;* rus. Морской разбойникъ [*Morskoïe razboïnike*], Пиратъ [*Pirate*]; vieux fr. *Outlage;* fr. anc. *Fourban.*) Écumeur de mer. — « Statuimus et ordinamus quod nullus noster civis vel habitator Cathari præsumat ire in cursu aut pirata esse. Quod si facere præsumpserit sit Forbanditus et solvat communi yperperos quinquaginta; salvo si habuerit licentiam communitatis. » Ce texte, que nous empruntons à un statut de Cataro (XIVe siècle), est assez curieux. Il établit qu'aucun citoyen de Cataro ne pouvait se livrer à la piraterie, sous peine d'être banni, c'est-à-dire, de devenir Forban; mais qu'il était des cas où l'autorité accordait la permission de faire la course et de pirater. — « Il ne faut donc pas s'imaginer que ces Normands, qui firent trembler toute la chrestienté, fussent quelque chetiue brigade de Forbanniers, lesquels, apres auoir rôdé la mer, fissent des descentes dans les terres, pour y picorer seulement et y rafler quelque butin. » Jean Eustache d'Anneville, *Abrégé de l'histoire de Normandie*, 1665, pet. in-8°, p. 58.

FORBICE, ital. s. m. fig. (Du lat. *Forfex*, ciseaux. Les ouvriers en soie de Lyon appellent encore : *Forces*, les ciseaux dont ils se servent, ciseaux qui consistent en deux lames triangulaires, montées à l'extrémité d'un ressort qu'il faut presser à pleines mains pour faire fonctionner l'outil.) Tenaille. (V.) — « Forbici sono doi archi, uno al principio, l'altro nel fine della poppa, sopra è quali sè posa la frescia. » Pantero-Pantera (1614). — V. Forfice.

FORBJERG, dan. s. (De *For*, devant, et de *Bjerg* [de l'isl. *Berg*, rocher], montagne.) Cap, Promontoire. — V. Kap, Odde.

FORCA, vénit. s. f. (Du lat. *Furca*, fourche.) Appui de la rame sur le côté de la gondole ou des barques que l'on fait aller avec des avirons libres, et non retenus par une estrope à un tolet. — « Et non appogiano il remo al alcuna Forca. » *Navig. di C. D. Mosto*, ap. Ramus., t. 1er, p. 108 E. — V. Forcola.

FORÇA DE REMI, vénit. s. f. Force de rames. — « Et per Força de remi le nostre galie li fozi da le man et ande a Negroponte; et de subito lo dicto chapitanio fexe afondar le sue galie. » P. 30 v°, *Cron. de Venexia* (an. 1351), Ms. pap., in-fol. du XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc.

FORÇA DE TEMPS, catal. anc. s. f. (Force de temps, temps forcé.) Mauvais temps, Tourmente. — « Totes aquelles coses que seran gitades en mar per Força de temps, ò de tempestat de mar, per rahó de liurar » (*Livrar*, du lat. *Liberare*, délivrer) « la nau, ò el leny, ò qualque nom sia appellat... » *Coutume de Valence* (1250), liv. IX, rubr. 12, art. 7. — En port., *Força de tempo* a signifié quelquefois : Contrainte imposée par le temps, qui force de faire telle chose. — V. Lenho.

FORCACCIO, ital. s. m. (De *Forca*, grande fourche.) Fourcat. — « Forcacci sono legni, che ristringono il vascello alla poppa et alla prora. » Pantero-Pantera (1614). — Le géno. dit : *Furcasso*, et le vénit. *Forcazzo*.

FORCAMELLO, ital. s. m. (Diminut. de *Forcamo*. [V.]) Allonge, Genou. — V. Forchamo, Scarmotto.

FORCAMO, ital. s. m. (De *Forca*, fourche.) Allonge, Genou. — « Forcami sono li bracci superiori delle corbe. Termine anche ora usitato da alcuni. » Le capitaine G. Novello. (V. *Posselexe*.) — Stratico nomme le genou *Forcamo;* quant à l'Allonge, il la nomme *Forcamello*. (V.) — *Forcamo di fondo*, vénit. Varangue.

FORÇAT, fr. s. m. (De *Force*, fait de la forme bas lat. *Forcia*, *Forsia*, ou *fortia*, du lat. *Fortis*.) (Ital. *Forzato*, *Sforzato;* esp. *Forzado;* port. *Forçado;* turc, *Força*, *Paibend;* rus. Каторжный [*Katorjnii*], Каторжникъ [*Katorjnike*]. Malfaiteur que la justice condamne à des travaux de force, auxquels il ne peut se soustraire. Autrefois, c'était sur les galères, où il ramait pendant un certain nombre d'années, que le criminel subissait sa peine; maintenant que les galères n'existent plus, les Forçats sont employés, dans les arsenaux militaires, — en France du moins; car à Rome nous les avons vus (1835-1841) travailler au pavé des rues et des grandes routes, — à tous les travaux pénibles, sous la surveillance d'agents qu'ils trompent fort souvent. La prison des Forçats a reçu le nom de Bagne. (V.) — « Seront tenus lesdits capitaines d'entretenir en tout temps sur chacune des dictes gallères le nombre de 150 Forçats. » *Ordonn. de Henri II* (15 mars 1548). Fontanon, t. IV, p. 665. — « Je vois, par vostre despeche du 21e, l'opinion que vous auez que les galeres où il n'y a que des Forçats sont d'une moindre dépense que les autres; ce qui vous doit conuier à en augmenter le nombre. Je ne crois pas qu'en s'appliquant, il soit impossible de paruenir à entretenir 20 galères de Forçats condamnez ou d'esclaues acheptez. » *Colbert à Arnoul*, 4 juillet 1670, *Ordr. du Roy* (Galères), vol. 11, fol. 85; Arch. de la Mar. — « A 187 Forçats ou Turcs, 5610 rations à 2 sols 11 den., 818 ^# 2 s. 6 d. » *Rations qui sont distribuées pendant un mois sur une galère ordinaire à la mer.* Doc. manus. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — « Les bois se travaillent dans les cours par les Forçats, qui sont là comme par toute la ville (Marseille) en liberté, à cela près qu'ils sont enchaînés trois à trois, deux chrétiens et un Turc. Ce dernier étant dans l'impossibilité de se sauver, pour être trop reconnaissable et ne savoir pas la langue, empêche les autres de s'échapper. » Le président de Brosses, *Lettres sur l'Italie* (15 juin 1739). — V. Agozziu, Bona voglia, Bonne veulle, Ciurma.

FORCAZZO, ital. s. n. (De *Forca*, fourche.) Proprement : Grande fourche, Fourcat. — « L'altre Matère che seguitano delle Matère del dente, (V. Matera del dente), sino alle ruote de poppa et proda, che sono i Forcazzi, hanno per modello l'occhio del maestro, tirando due lenze, ò regole fino alle ruote, etc. » Barthol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 18. — « *Forcacci*, fourches de galère, pièces de bois qui restreignent le vaisseau à la pouppe et à la proue. » N. Duez, 1674. — V. Stella.

FORCEPS, lat. s. f. (Selon les dict., de *Ferrum capere*, prendre le fer, ou de *Formum capere*, prendre un objet chaud.) Cisaille. — Un passage de l'Histoire écrite par Flavio Biondo (V. *Cetea*) nous apprend qu'en 1203 les Vénitiens, pour couper la chaîne qui barrait le port de Constantinople, lancèrent une grande Sagette contre cet obstacle, qui céda tout à la fois au choc produit par le navire que poussait un vent fort, et à la puissance d'une cisaille immense dont on avait armé la sagette. Comment était faite cette cisaille? Où était-elle placée? Qui la manœuvrait? C'est ce que l'historien ne dit pas, et nous ne saurions suppléer à son silence que par des suppositions. Il est probable que la cisaille était fixée à l'étrave, horizontalement et par une de ses branches, un peu au-dessous de la flottaison, et que la branche qui agissait comme une mâchoire in-

férieure était chargée, à l'extrémité de son levier — qui se levait presque verticalement, — d'un poids énorme hissé par un gros palan, qu'on lâchait quand la cisaille devait se fermer pour couper la chaîne.

FORCER DE VOILES, fr. v. a. (Lat. *Properare ventis velisque*, Cicéron.; holl. *Prangen;* dan. *Prange;* suéd. *Pranga;* angl. *Stretch (to)*, *Croud (to) sail;* ital. *Cargar vela, Far forza di vela, Far sforzo di vele, Sforzare, Sforzare colle vele;* cat. anc. *Jungir à veles;* esp. *Hacer toda fuerza de vela, llevar mucho aparejo; Forzar de vela;* port. *Fazer forza de vela;* val. Întende (a) maï mînzele [*A intinde maï pinzélé*]; rus. Прибавить парусовъ [*Private paroussove*], Нести много парусовъ [*Nesti mnogo paroussove*].) Augmenter sa voilure de telle sorte que le vent, ayant action sur une plus grande surface de toile, fasse un plus grand effort qui pousse le navire dans la direction qu'on lui assigne. — « Pour ne rien dérober à monsieur du Quesne il faut observer qu'il fit le deuoir d'vn bon général en envoyant nous dire par le chevalier de Chaumont que nous devions Forcer de voiles et aborder les vaisseaux de la tête ennemie plustot que de nous laisser gagner le vent. » *Mém.* manus. du marquis de Villette-Mursay (année 1675, combat du 10 fév.), p. 23. (V. Faire force de voiles.) Après avoir dit ce que c'est que Forcer de voiles, nous n'avons pas besoin de dire ce que c'est que Forcer de rames.

FORCHAMO, vénit. anc. s. m. (De *Forca*, fourche.) Allonge, Genou. — V. Forcamo.

FORCHETTA, géno. s. f. (Diminut. de *Forcha*, fourche.) Crampon.

FORCOLA, vénit. s. f. (De l'ital. *Forca* [lat. *Furca*].) Fourche. Nom de la pièce de bois, terminée par le haut en forme de croissant, sur laquelle les gondoliers et bateliers de Venise appuient la rame pour pousser en avant leurs embarcations. — V. Gondola, Forca.

FORCOLAURA (prononciat. *Forcola-oura*), vénit. s. f. (De *Forcola*.) Le trou pratiqué dans la *sora narva* et dans la *narva* pour y introduire et fixer le pied de la *Forcola*. — V. Gondole.

FORE, angl. dan. adv. (De l'angl.-sax. *Foran, Fore*.) Devant, A l'avant. — *Fore and Aft*, de l'avant à l'arrière, de la proue à la poupe. — *Fore-castle* (De *Fore* [V.] et de *Castle*, du fr. *Chastel*, ou du lat. *Castellum*. (V.) Noah Webster [1832] rapporte *Castle* à l'angl.-sax. *Castel;* mais *Castel*, comme *Kastali*, se sont introduits dans l'anglo-saxon et l'islandais pendant le Moyen Age : c'est donc au français qu'il faut rapporter l'angl. *Castle*. La conquête de Guillaume aura porté aux Anglais ce mot avec tant d'autres.) Château d'avant, gaillard d'avant. — Dans le *Sea-mans dictionn.* d'Henry Manwayring (Londres, 1644), le *Fore-castle* n'est pas mentionné; il n'en est pas ainsi dans le *Sea-mans grammar* du capitaine John Smith (Londres, 1653). — Dans quelques documents du XVIe siècle, on trouve l'orthog. *Fore-castell*. (V. Deck, Gang-way, Quarter-deck.) — *Fore chains, Fore chains-vales*. (V. Chain.) — *Fore foot*. (Pied de l'avant.) Brion. — *Fore gallant mast*, Petit mât de perroquet. (V. Vicead-miral.) — *Fore land*, Pointe, Cap. — *Fore lock*. (*Lock*, serrure.) Esse, Clavette, Goupille. — *Fore mast*, Mât de misaine. (V. Roll [to].) — *Fore-part*, Avant du navire. (V. End, Head, Prow.) — *Fore sail*, que nous trouvons écrit : *Fore sayle* et *Fore sayll*, au XVIe siècle, Voile de misaine. — *Fore sayle yeard*, anc., Vergue de misaine; *Fore sayll shoutt*, Écoute de misaine. (V. *Archéol. nav.*, t. II, p. 279.) — *Fore shrouds*, plur., Haubans de misaine. (V. Shroud.) — *Fore staff*. (*Staff*, bâton, de l'angl.-sax. *Stæf*.) Arbalète, bâton de Jacob. — *Fore stay*, Étai de misaine. — *Fore Stænge æselhoved*, dan. Chouquet du petit mât de hune. (V. Æselhoved.) — *Fore-steord*, angl.-sax. (*Fore*, devant; *Steord, Steora*, guide, pilote.) Bosworth, d'après Somner, dit que le *Fore-steord* est le même que le *Batswan* (V.) ou que le *Steor-man* (V.); et, pour mieux préciser son idée, il se sert du mot latin : *Proreta*. (V.) Il nous semble qu'il y a là une confusion d'idées qu'il est utile d'éclaircir. Le *Steor-man* était un marin dont le poste était à l'arrière et à droite dans le navire; le *Batswan* était un jeune homme qui commandait l'embarcation quand elle était expédiée du navire à terre ou à un autre bâtiment; hors de ce cas, son poste était à l'avant, où il exerçait un commandement sur les matelots de la proue. Il était donc un des officiers des *proretæ*, et accidentellement *steor* du *bat*. (V.) Quant au *Fore-steord*, il commandait à l'avant (*Styran* [V.], gouverner, diriger, mouvoir), et il était *proreta major* ou *primus proretarum*. Sa fonction lui imposait peut-être le devoir d'avertir des dangers qui menaçaient le navire à l'avant pendant la navigation, afin que le *steor-man* pût les éviter à l'aide du gouvernail. De tout temps on dut placer à l'avant, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, un homme pour *veiller devant*, comme nous disons en France. — *Fore-takle*, angl. Candelette. — *Fore top*, Hune de misaine. — *Fore top-gallant-mast*, Petit mât de perroquet. — *Fore top-gallant-shrouds*, Haubans du petit mât de perroquet. — *Fore top-mast*, Petit mât de hune. — *Fore (to) tack à board*, angl. v. a. Amener la misaine. (V. A board.) — *Forereach*, angl. v. a. (De *Reach*, atteindre, et *Fore*, devant.) Gagner. — *Foreship*, angl. anc. (De *Ship*, navire, et *Fore*, avant.) Avant, Proue. — V. End, Forepart, Head, Prow. — *Foreskib*, dan. s. (Même étymol. que *Foreskip*. [V.]) Avant, Proue.

FORESTIERUS, bas lat. s. m. (Non pas du mot all. *Forst*, forêt; mais du lat. *Foras*, dehors, qui a fait l'ital. *Forestiere*, étranger.) Titre de l'officier qui, depuis Charlemagne, avait la garde des côtes de Flandre. — « Afin d'estre mieux asseuré des isles et costes marecageuses de Flandre, il » (Charlemagne) « donna cette province à foy et hommage à un Saxon nommé Liberic Harlebec, qu'il en establit Foretier, afin de garder toute cette coste des courses des Danois. Et jusques à Baudoüin, surnommé Bras de Fer, les gouverneurs et gardiens de Flandre furent officiers muables à la volonté des Roys de France, encores qu'aucuns fils ayent succédé aux offices de leurs pères, et se nommoient Foretiers, nom qui signifioit ceux qui avoient charge des eaux et costes de la mer, comme prouve Du Tillet en ses Mémoires par tiltres irréprochables. » Le P. Fournier, *Hydrographie*, liv. VI, chap. VIII.

FORFEXA, bas lat. s. f. (Du lat. *Forfex*.) Tenaille. V. notre *Arch. nav.*, p. 173, t. II, où nous avons dit ce que pouvait être, au Moyen Age, la Forfexa d'une nef ou d'une coque. — V. Forfice.

FORFICE, ital. s. m. (Proprement : *Ciseaux*.) Arceau, Guérite, ou Tenaille qui supportait le tendelet de poupe, dans la galère. — V. Forbice.

FÖRGETEG (*Feurghétég*), hongr. s. (De *För*, radic. d'un certain nombre de mots exprimant l'idée de laver, baigner, etc.) Tempête, Orage.

FORI, lat. s. m. plur. Quelquefois FORUM, s. n. Mot dont le sens est douteux, mais qui nous semble désigner le pont ou l'entrepont. — L'Entrepont, comme dans ces vers de Silius Italicus, liv. XIV, v. 424 :

— « Intrat diffusos pestis vulcania passim,
Atque implat dispersa Foros, trepidatur omisso

Summis remigio; sed enim tam rebus in arctis
Fama mali nondum tanti penetravit ad imos »;

Le Pont, la Couverte, comme dans ce passage d'Aulu-Gelle racontant la fable d'Arion : « Stans in summo puppis Foro, carmen voce sublatissima cantavit. » Autre exemple de l'emploi du mot Fori signifiant les ponts :

— « At postquam ruptis pelagus compagibus hausit,
Ad summos repleta Foros, desidit in undas. »
LUCAIN, liv. III, v. 575.

Quelques critiques ont pensé que *Fori* étaient les préceintes; les vers de Lucain s'accommoderaient de cette interprétation; mais ceux de Silius y résisteraient, à moins que, poétiquement, *Forum* n'ait été pris pour la tranche du navire comprise entre deux preceintes. Facciolati et Forcellini (1771) font de *Fori* un synonyme de l'ital. *Corsia* (V.), ce qui ne peut s'accorder avec les *Foros imos* de Silius Italicus, non plus qu'avec le *Forum in summo puppis* d'Aulu-Gelle. — Dans un passage de Nicolao Speciali, que nous avons cité au mot *Agea* (V.), *Foros* nous semble désigner les ponts, et en même temps la gouttière des navires dont il est question.

FORKATS, ar. côte N. d'Afr. s. Lougre.

FORLADE, dan. v. a. (De *Lade* [angl.-sax. *Lætan*], laisser, et de *For*, angl.-sax., pour.) Abandonner. —V. Overlade.

FORLOCQ, bas bret. s. La tête du gouvernail, selon le P. Gregoire.

1. FORMA, ital. s. (Du fr. :) Forme, Bassin. (V. Bacino.) — « Bacino si dice propriamente lo spazio destinato per un bastimento solo; Forma, quando vi sono due bacini disposti uno dopo l'altro. » Stratico, *Vocabol. tril. di mar.*, 1814.

2. FORMA, ar. côte de Barbar. (De l'ital. *Forma*, forme, modèle.) Gabarit.

FORMADR, isl. s. m. (Contracté de *Forráda-madr.* [V.]) Patron de barque, Capitaine de navire.

FORME, fr. s. f. (De *Forma*, bas lat., dans le sens de siége, ou du lat. *Firmare*, appuyer, arrêter. Cette seconde étymologie nous semble pouvoir se déduire, avec assez d'apparence de raison, du passage qu'on lira à l'article *Fourme* [V.]; l'autre, cependant, n'est pas sans probabilité, la Forme ayant toujours été un lieu sur lequel le navire est venu se reposer, s'asseoir. [V. à la fin de cet article].) (Angl. *Dock*, *Graving dock;* holl. *Kom*, *Dok;* all. *Docke*, *Schiffs-docke;* dan. *Dokke;* suéd. *Docka;* ital. *Bacino*, *Forma;* esp. port. *Dique*, *Bacia*, *Bacin;* bas bret. *Fourm;* basq. vulgaire *Forma;* russe Докъ [*Dokk.*]) — « La Forme est un attelier ou chantier d'un arsenal de marine, c'est-à-dire une espèce de reduict sur le bord de la mer pour la construction ou le carenage d'un vaisseau; elle est enfermée de murailles, pour empêcher que la mer n'y entre jusqu'à ce que les œuvres vives soient faites, ou que le radoub soit achevé; car alors on ouvre une écluse qui laisse entrer la mer dans la forme, et, mettant le vaisseau à flot, donne moyen de le pousser à l'eau sans aucun danger pour la quille, qui se peut arquer dans les chantiers ordinaires. Il y a une très-belle Forme dans l'arsenal de Rochefort, et elles sont communes en Angleterre. » (V. *Dock*.) Guillet, *Les arts de l'homme d'épée*, t. III, 1683, in-12. — En 1668, Colbert fit travailler à l'établissement d'une Forme sur le modèle des Formes anglaises. C'est à Rochefort qu'elle fut faite. On trouve dans une lettre de ce ministre à Colbert de Terron, intendant de la marine à Rochefort (4 avril 1669) : « Je suis bien ayse d'apprendre que vous ayez rétabli tous vos atteliers » (fermés pendant l'hiver), « et mesme que vous en ayez mis un sur la Forme à l'angloise; peut-être qu'avec le temps et beaucoup d'application nous parviendrons à leur donner » (aux Anglais) « des leçons comme ils nous en donnent à présent. » *Depesches*, marine, 1669, p. 73 v°; Arch. de la Mar. — L'idée de construire une Forme en bois que l'on coulerait, si l'on ne pouvait s'en servir comme d'un bassin flottant, vint à Arnoul, intendant de la marine à Toulon, en 1678 (V. *Estanche*). Cette idée fut adoptée et soumise à Vauban, ainsi que le prouve ce passage d'une lettre de Seignelay à Arnoul (24 mars 1679) : « Sa Majesté trouve bon qu'il continue de faire travailler à la Forme, suivant l'aduis du s^r de Vauban. » Collect. manusc. des *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 179 v°; Arch. de la Mar. — En 1680, la Forme flottante fut mise à l'eau. Voici à son sujet un paragraphe intéressant d'une lettre de Seignelay : « J'ay esté bien aise d'apprendre, par la lettre que vous m'avez escrit le 14 de ce mois, que la Forme qui a esté faite à Toulon ayt esté mise heureusement à l'eau. Appliquez-vous, s'il vous plaist, à faire aplanir à présent le terrain sur lequel elle doit estre coulée à fond, afin qu'elle puisse seruir vtillement à la construction et au radoub des vaiss. qui y entreront. La difficulté que vous apportez pour vnir cet endroit me paroist facile à surmonter, estant aisé de rendre esgal un aussi petit espace que celuy qu'occupera la dite Forme, en sorte qu'elle ne porte à faux en aucun endroit. Vous deuez empescher, après l'auoir fait couler bas, que l'eau de dehors ne la puisse releuer quant on aura entierement espuisé celle qui est dedans; et comme cette matière a esté examinée à fonds par le s^r de Vauban lorsqu'il estoit sur les lieux, et qu'il a fait un plan de la manière dont cette Forme doit estre assujettie dans l'endroit où elle sera coulée à fonds, je vous enuoyeray copie de ce plan par le premier ordinaire, affin que s'il n'estoit pas sur les lieux, vous puissiez connoistre les précautions qui doiuent estre prises pour paruenir à se seruir de cette Forme à l'usage auquel elle est destinée. A l'esgard de la proposition que vous faites d'en tirer le même seruice sans la couler bas, je doute que cela pust réussir, non-seulement parce qu'il seroit difficile d'y faire entrer les vaisseaux, et que quand mesme ils y seroient entrez on pust épuiser l'eau assez bien, mais mesme parce qu'il paroist presque impossible que cette Forme eust assez de solidité dans son fonds pour n'estre pas creuée par le grand poids du vaiss. qui peseroit dessus; cependant, comme il est nécessaire d'examiner cette matière auec soin, je vous prie de me faire scauoir vostre aduis sur ce sujet, pour en rendre compte au Roy. » *Seignelay à du Quesne*, 28 fév. 1680. *Collect. manuscr. des Ordres du Roy*, vol. n° XLIX, p. 118; Arch. de la Mar.— La Forme de l'intendance, au port de Brest, fut construite en 1688 : « C'est un des premiers monumens de cet arcenal, étant batie en 1688; mais très difficile à pouvoir s'en servir. Les ingénieurs qui se sont trouvés en differens tems ont fait divers ouvrages pour la rendre praticable. En 1736, feu M. Ollivier l'a mis de façon à servir telle qu'elle est actuellement, et y a fait les bâtimens qui l'environnent. » Choquet, *Port de Brest*, manuscr., plan n° 33. En 1742, on arrêta le plan des trois Formes construites à Pontaniou, dans une petite anse vaseuse où l'on démolissait les vieux navires et où l'on construisait les bâtiments de servitude du port. Choquet fut chargé de ce travail, qui fut achevé en 1756. L'année suivante, parut un ouvrage grand in-fol. intitulé : « *Description des trois Formes du port de Brest*, bâties, dessinées, et gravées, en 1757, par M. Choquet, ingénieur ordinaire de la marine. » — L'*Encyclopédie méthodique* (Marine), 1786, dit, t. II, p. 449 : « Il y a apparence que l'on a nommé ces

bassins *Formes*, parce que c'est la Forme des vaisseaux qui détermine celle des bassins. » Romme reproduisit, en 1792, cette opinion, à laquelle nous trouvons deux difficultés : la première, c'est que les Formes, au XVIIe siècle, n'avaient pas la forme d'un vaisseau : c'étaient de grandes chambres rectangulaires, à fonds plats, à murailles verticales et sans banquettes, comme on le voit sur la planche 1re de l'ouvrage de Choquet; la seconde, c'est que le mot Fourme était employé pour désigner le lieu de retraite où les navires se plaçaient pour faire leur débarquement ou leur chargement, longtemps avant que l'on songeât à bâtir des Formes ou bassins de radoub et de construction. — V. Bassin, Fosse.

FORNAGLE, dan. v. a. (*Nagle*, clouer, gournabler, de *Nagle*, clou; *For*, pour.) Gournabler. — *Fornagle et skib*, Gournabler un navire. (Const. Vilsoët.) — *Fornagle skibet met trœnagler*, Cheviller un navire avec des gournables. (Röding.) — H. Fischer ne donne pas au mot *Fornagle* d'autre signification que : Enclouer. Exemple : *Fornagle en kanon*, Enclouer un canon. — V. Nagle.

1. FORNELLO, FORNELLARE, ital. s. v. (Corrompus de *Frenello*, *Frenellare*, du lat. *Frenum*, frein; car on ne pourrait admettre qu'un cordage et l'action de lier avec ce cordage pussent être désignés par des mots dont le radical serait le même que celui qui a nommé le Fournil, le Fornarius ou Fournier, la Fournée, etc.) — « Fornellare, è legare il remo alla pedagna, quando non si vuol più vogare. » Pantero-Pantera, *Vocabul. nautic.* (1614), p. 9. — V. Affornellare, Affranallar, Afrenillar, Fourneler, Franell, Frenellare, Frenillar, Frenillo.

2. FORNELLO DE REMO, ital. s. m. Nom d'un cordage probablement attaché au banc d'une galère, et au moyen duquel on tenait hors de l'eau la rame qu'on ne voulait pas rentrer dans le navire, mais dont on cessait de se servir pour un certain temps. Dans les peintures ou les gravures, on voit des galères, des galiotes et d'autres navires de la même famille naviguant, les rames levées assez haut, comme des ailes ouvertes; ces rames sont réfrénées, frenellées ou fournelées. (V.) Nos Provençaux appelaient Fourneladou (V.) le cordage nommé *Fornello del remo* par les Italiens des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — V. Galera de banchi 28.

3. FORNELLO DEL TIMONE, ital. s. m. (Proprement: Le frein du gouvernail.) Drosse de gouvernail. (V. Trozza del timone.) — Le comte O'Hier de Grandpré (*Répert. polygl. de la mar.*, 1829), art. Drousse, écrit : *Funello* au lieu de Fornello : si c'est une faute d'impression, il est bon que nous la signalions; si c'est une correction proposée par l'auteur, il est bon que nous fassions remarquer qu'elle est malheureuse, et qu'elle suppose que M. O'Hier de Grandpré n'avait connu ni la *Nautica Mediterranea* de Crescentio, ni l'*Armata nav.* de Pantero-Pantera, ni le Dict. ital. de Duez, ni le Dict. de mar. de Stratico, ni les Chroniq. de Ramon Muntaner, etc. M. de Grandpré, ne trouvant pas raisonnable qu'une corde eût un nom qui procéderait de *Furnus* (ital. *Forno*), pensa sans doute qu'il était tout simple de voir dans *Fornello* une faute d'impression, et lui substitua *Funello*, qui a l'avantage de procéder de *Fune*, corde, mais que nous ne voyons nulle part, et qui, d'ailleurs, serait inadmissible dans ce cas, où il faut bien conserver *Fornello*, tout en constatant, comme nous l'avons fait plus haut, qu'il faut voir sous ce mot un dérivé de *Freno*.

FOROL, port. s. m. (Variante de *Farol* et de *Pharol*, faite du gr. Φάρος.) Fanal de poupe. — « E correo toda aquella noite sem ver o Forol da náo capitaina. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 8. — « E esteve a quella noite com o Forol aceso pairando, e as náos todas por sua popa. » Ib., chap. 18. — V. 1. Esteira.

FORRÁDA-MADR, isl. s. m. (De *For-rád*, force, et *Madr* pour *Mannr*, homme.) Ce mot a été contracté en *Formadr*. (V.)

FORRÁDS-VEDR, isl. s. m. Violente tempête. — V. Aftök, Drif, Manníngia-vedr, Ovedr, Ovedrátta, Stormr, Stóvridri, Vedr.

FORRAR, esp. v. a. Fourrer. (V.)

FORRESTE-SECUNDANT, dan. s. m. Matelot d'avant. — V. Secundant.

FORRO, esp. port. s. m. (De *Forrar*, Doubler, Fourrer. [V.]) Le Bordage extérieur du navire; Fourrure, Doublage. — *Forro do anete*, port. Emboudinure de l'arganeau de l'ancre. — *Forro de chumbo nos escovens*, port. Garniture de plomb aux écubiers. — *Forro da cuberta*, port. Bordage du pont. — *Forro da quilha*, port. Doublage de la quille. — *Forro do leme*, port. Doublage du gouvernail. — *Forro do anete*, port. Fourrure ou garniture de l'arganeau de l'ancre; Emboudinure de l'arganeau. — V. Anete.

FORS, ar. vulg. s. Petit pavillon, flamme. — « Vexillum parvum : Fors, » dit J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabic.* (1800), p. 100.

FORSAIRE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Forzare*, forcer, contraindre.) Forçat, Galérien. — « Aussy sera faicte mention des Forsaires qui y sont de besoing (à une galère). » *Stolonomie*, Ms. n° 7972-8, Bibl. nat., fol. 3 v°. — « Desquels Forsaires il fault pour chescune galère 144 hommes pour fournir, de trois en trois, les vingt bancz qui sont du long de chescun costé d'une galère » (à 3 rames par banc; V. ci-dessus, p. 33, A tant de rames par banc), « en laquelle seront attachez aux chaines comme est de coustume. » Ib., p. 25 v° — V. Chaîne.

FORSKANDSE, dan. v. (Même étymol. que *Verschanzen* [V.]) Bastinguer.

FORSTŒVN, dan. s. (Même étymol. que *Forståf*. [V.]) Étrave.

FORSTĂF, suéd. s. (De *Stefn* [V.], et *Fore* ou *Byfore* [angl.-sax.], devant.) Étrave.

FORTOUNA, turc, s. (Transcript. de l'ital. *Fortuna*. [V.]) Tempête.

FORTUNA, bas lat. ital. cat. esp. port. s. f. (Du lat. *Fors*, sort, accident.) Mauvais temps, Tempête, Accident de mer ou de vent. — « Per rao de qualque sia exercia » (agrès) « que la nau ò leny per Fortuna de mal tempo perdrá. » *Consulat de la mer*, chap. 20, édition Pardessus. — « Acullil vna Fortuna tant gran el Golf de Lleo, que totes les galees se partiren. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 172. — « Vendo-se Afonso Dalboquerque de noite nesta Fortuna, ficou mui agastado... » *Comm. Dalboq.*, part. 1, chap. 18. — V. Chancro, Colpo di mare, Controversia di mare, Ferro, Gumenetta, Ormejare, Render la volta, Risicus, Varare.

FORTUNAL, fr. anc. s. m. (Du précédent.) Tempête, Gros temps. — « Prévoyant un tyrannique grain et Fortunal nouveau... » Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, chap. 18.

1. FORTUNE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Fortuna*.) Mauvais temps, Tempête. — « Et cils orent une si rude Fortune sur mer, qu'ils furent péris. » Froissart, *Chron.*, liv. II, chap. 65. — « Furent en si grand' tempête de mer... » Chap. 120, dans

lequel Froissart rappelle le chap. 103, où il dit : « Et vous dis que les Anglois avoient eu si grand' Fortune sur mer, que ils avoient perdu trois de leurs vaisseaux chargés de gens et de pourveances, et étoient épars par mauvais vent. » — « Fortune vint dessus la mer, que les barges furent départies... » *Conquête des Canaries*, chap. 82. — « ... Avec la nuée survint une Fortune tempestueuse sur la mer... » *Chron. de J. d'Auton*, part. III, chap. 27. — « Albuquerque Viceroy en l'Inde pour Emmanuel Roy de Portugal, en un extrême péril de Fortune de mer, print sur ses épaules un jeune garçon pour cette seule fin, qu'en la société de leur péril son innocence luy servit de garant et de recommandation envers la fureur divine, pour le mettre à bord » (à terre). Montaigne, *Essais*, liv. 1er, chap. 38. — « Nous avons esté obligés de mettre à la cape jusque à sept heures du matin. Le vent estant toujours plus fort, gros vent de Fortune, nous avons relâché à Ligourne. » *Journal de la route du vaisseau* le Môre (1er nov. 1688), par Ant. Fabre, p. 3 v°. Ms. Arch. de la Mar. — V. Palement, Scale.

2. **FORTUNE**, fr. s. f. (Par ellipse, pour vergue et voile de Fortune.) Nom d'une vergue et d'une voile dont on se sert à bord de certains navires qui ont le gréement des goëlettes. La Fortune est une voile carrée attachée sur une vergue, qui se hisse, comme la voile de misaine des bâtiments carrés, à la tête et sur l'avant du mât de misaine. C'est une voile de misaine véritable, à laquelle on ne donne pas ce nom, parce qu'on le garde pour la voile trapézoïde que porte derrière lui le mât de misaine. (V. Misaine-goëlette.) On dit : « Borde la Fortune ! Cargue la Fortune ! Serre la Fortune ! » pour dire : « Borde, cargue, serre la voile de Fortune ! » On commande : « Brasse la Fortune ! Amarre la Fortune ! » pour : « Brasse la Vergue de Fortune ! Amarre les bras de la vergue de Fortune ! »

FORTØIE, dan. v. (Même étymol. que le holl. *Vertuyen*. [V.]) Affourcher. — *Fortøiningsanker*, s. Ancre d'affourche. — V. Töianker.

FORVIDRA, isl. adj. (De *Vedr* [V.], et de *For*, devant.) (Exposé aux vents.) Battu par la tempête. — On dit aussi : *Forvinda*. — *Fovidris*, Vent favorable, Bon vent ; Avec bon vent.

FORZATAMENTE, ital. adv. (De *Forzato*. [V.]) A la manière des forçats. — « ... Se il fugittivo sarà personna conosciuta e non sospetta, e se ne fugisse per debiti, il padrone sia in pena di risarcire il danno all' interessati e di vogar il remo in galera Forzatamente per anni tre.. » *Droit marit. de Malte*, statut de 1630, chap. 12.

FORZATO, ital. s. m. (De *Forzare*, contraindre. [Bas lat. *Fortiare*, de *Fortis*.]) Forçat. — « Succedendo qualche danno siano tenuti a risarcirlo li medemi patroni, e di piu condennati a vogar il remo in galera come Forzati per tre anni. » *Droit marit. de Malte*, statut de 1630, chap. 10. — Ce mot se lit aussi dans le *Vocab.* del. parole del dial. napolet.

FOSSA DE' LIONI, ital. s. f. (Du fr. :) Fosse aux lions. — « Fossa de' lioni : Ripostiglio sotto la prova per custodire le tavole, buccelle, pasteche, bigotte, etc. Camera del maestro. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.

FOSSE, fr. s. f. (Du lat. *Fossa*. *Fodire*, creuser, fouir.) Lieu dont on a ôté la terre ; tranchée faite dans un terrain pour un service donné. Au XVIIe siècle, avant que les Formes ou bassins en maçonnerie fussent établies dans tous les arsenaux maritimes, et en assez grand nombre pour subvenir au besoin des radoubs, on faisait des Fosses où les navires pouvaient être introduits, et d'où la marée les emportait. On lit, p. 3 v°, vol. LI, *Ordres du Roy* (Ms. Arch. de la Mar.) : « Tenez la main à ce que l'on trauaille continuellement à la Fosse qui doit seruir à carenner les vaisseaux, et à ce qu'elle soit mise en estat qu'elle doit estre pour recevoir les plus grands. » *Seignelay à La Cornière*, à Toulon, 5 janv. 1681. — On a fait pour la conservation des mâts de longues, larges et profondes rigoles, qui ont reçu le nom de *Fosses aux mâts*. (Angl. *Lock*, *Mast-pond* ; dan. *Mustegrav*.) — « Le sr Garangeau m'a enuoyé le plan, deuis et estimation que vous trouuerez ci-joint de la Fosse aux masts à faire à Brest, auec quelques augmentations qu'il propose ; examinez bien soigneusement le tout, et me le renuoyez auec votre aduis. » *Seignelay à Dumont*, 15 mai 1682 ; *Ordres du Roy*, vol. LIII, p. 200 v°. — Par une extension du sens primitif du mot *Fosse*, on a nommé *Fosses* certains compartiments, certaines chambres ou soutes dans lesquelles on réunit et l'on enferme des cordages, des poulies, ou d'autres ustensiles tenus en réserve pour le besoin. Ainsi il y a une Fosse aux câbles (lasc. *Amar k' djaga*), où l'on recueille les câbles ; et une Fosse aux lions, où le maître d'équipage range une foule d'objets appartenant au gréement de rechange du navire. D'où vient le nom donné à ce magasin, qu'en 1643 le P. Fournier appelait : *Fosse à Lion*, et en 1678, Guillet : *Fosse à Lyon ?* Nous serions embarrassé de le dire avec certitude. Ce que nous croyons, c'est que Lion n'est pour rien dans la désignation primitive de cette Fosse, qui, très-probablement, n'enferma jamais de lions. Nous pensons que la chambre où, selon la définition de Fournier, logeait « le contre-maistre avec ses gens, » et où ce contre-maître retirait « les cordes, poulies et autres choses qu'il » avait à sa charge, avait dû être nommée d'abord la Fosse aux liens. Quoi qu'il en soit, cette Fosse était établie en avant du mât de misaine et sur le faux-pont, au-dessus de la Fosse aux câbles. Aujourd'hui, dans les navires de guerre français, la Fosse aux lions est devenue un dépôt où tous les maîtres rangent les choses de leurs détails particuliers qu'ils ont besoin d'avoir le plus aisément sous la main. On lui donne, à cause de cette communauté, le nom de Magasin général.

FOTHER (*To*) **A LEAK**, angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Fother*, masse de plomb, selon N. Webster.) Aveugler, Étancher une voie d'eau. — V. Leak.

1. **FOU**, cat. anc. s. m. « Encara es tengut mariner que si l' senyor del leny lo vol traure » (lat. *Trahere*, tirer) « en terra ò en Fou, que no se n' deu partir tro que l' leny sia en terra ò en Fou. E si no l' vol tirar ni mettre en Fou, que li deu aiudar à ormeiar. (V.) » *Consulat de la mer*, chap. 136, édit. Pardessus. — Le sens du mot *Fou*, dans le passage qu'on vient de lire, n'est pas facile à déterminer ; M. Pardessus a pensé que la Coutume catalane désignait la Digue, par cette expression que nous n'avons jamais vue ailleurs, et qui n'a été recueillie par aucun des dictionnaires qui sont sous nos yeux. *Fou* ne nous paraît désigner ni une digue ni un quai ; il nous semble être une forme catalane du lat. *Fovea*, et désigner la fosse ou souille (V.) où l'on établissait les navires dans certains ports.

2. **FÒU**, chin. v. Tomber, Chavirer.

3. **FÔU** ET **FÔU-YÂO**, chin. s. Grand vent ; Bourrasque ; Tourbillon ; Tourmente ; Trombe. — V. Fong-tchin, Paô-fông, Piâo, Toúy.

4. **FOǗ**, chin. s. Nom d'une embarcation de moyenne grandeur, d'un petit radeau fait de morceaux de bois et de roseaux, et, en même temps, nom de la Hache.

5. **FOU**, bamb. s. Cordage, Manœuvre, Amarre. — V. Dhiourou.

FOUATA ou **HOUAT**, ualan. s. Soleil.

FOUBER, fr. anc. s. m. (Pour *Faubert*. [V.]) — « Foubers sont gros bâtons, au bout desquels il y a vne toile ou cordage épicés » (faute de copiste, pour effilé) « que l'on trempe en mer pour nettoyer le vaisseau. » *Explicat. de divers termes*, etc. Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

FOUGA, tonga, s. Pavillon, Flamme.

FOUGON, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Fogone*. [V.]) Cuisine.— « C'est un mot du Levant » (de la Méditerranée), « qui signifie le Foyer ou la cuisine du vaisseau. Les cuisines des vaisseaux sont placées aux deux côtés de l'avant, vers le mast de misaine. Le Fougon des galères est dans le milieu des bancs. L'année 1673, on essaya de faire faire une campagne sans Fougon aux galères de France, pour éviter l'embarras du bois, du charbon et de l'eau qui se consument au Fougon. » Guillet (1683). L'auteur oublie de dire comment on fit pour se passer de cuisine, et si pendant toute la campagne on ne mangea que des vivres froids. — « Il y en a 26 (bancs) de chacun costé, esloignéz l'un de l'autre de 5 pans (45 pouces ou 3 pi. 9 po. [1^{m}—21^{c}]), réservé que, de gauche, le 8e sert de Fougon qui est la cuisine, duquel néantmoins on peut voguer en cas de nécessité. » J. Hobier, *Descript. d'vne gallaire*, p. 28. — « La première chose qui doit estre jettée seront les ustensiles de la nef, comme vieux cables, ancres, Fougon ou foyer à faire et tenir le feu. » *Guidon de la mer* (XVIe siècle), chap. 5, paragr. 34.

FOUGUE ou **FOULE**, fr. s. f. « Mât de Fougue ou de Foule; c'est le mât d'artimon. Vergue de Fougue ou Foule; c'est une vergue qui ne porte point de voiles, et qui ne sert qu'à border et étendre par le bas la voile du perroquet d'artimon. » Aubin (1702.) « Pourquoi, au XVIIe siècle, donnat-on le nom de mât de Foule ou de Fougue au mât d'artimon? Les auteurs du temps ont négligé de nous l'apprendre, et nous ont réduit aux conjectures. Le mot : Foule, ou celui qu'on lui donnait pour synonyme, nous aidera peut-être à sortir d'embarras. Fouler le peuple, c'était l'écraser d'impôts, de vexations, d'avanies; c'était le presser sous sa tyrannie, comme le foulon pressait du pied le drap qu'il fabriquait. Foule, c'était, dans ce cas, violence, cruauté. La fureur du vent put très-bien être comparée à la Foule exercée par le tyran contre ses sujets. La voile qu'on opposait à la rage du vent lorsqu'on était contraint de prendre la cape, c'était souvent, outre la grande voile, l'artimon, et quelquefois celui-ci tout seul; l'artimon put donc prendre le nom de voile de Foule, son mât celui de : Mât de Foule, le perroquet que portait ce mât celui de : perroquet de Foule. Mais, Foule est-il bien le mot caractéristique employé par les marins? Nous le voyons écrit sous la vergue barrée du *Navire royal*, gravé vers 1640, qui se trouve d'ordinaire à la tête de l'*Hydrographie* du P. Fournier. Nous ne voyons Fougue qu'en 1680, dans le *Projet de marine* de Dortières (Ms. Bibl. de la Mar.), et dans les ouvrages postérieurs à celui-ci. Dortières ne nomme point l'Artimon : Mât de Fougue, mais Artimon; il ne donne point au Perroquet d'artimon le nom de perroquet de Fougue, usité en 1702; la vergue barrée, il la nomme vergue de Fougue. Fougue s'était, en 1680, substitué à Foule; était-ce par corruption? Nous ne le pensons pas; mais Foule était déjà du vieux langage, et Fougue (? lat. *Fuga*, fuite), en parlant du vent, était dans la langue usuelle des gens du monde et dans celle des marins. Fougue prit donc tout naturellement la place d'un mot qui tombait en désuétude.

FOUHO VAKA, tonga. v. (*Fouho*, neuf, nouveau.) Construire des pirogues. — V. Vaka.

FOUL ANCHOR, angl. s. fig. (De l'angl.-sax. *Ful*, *Faul*, impur, sale.) Ancre surjalée. — *Foul bill*, Patente brute. — *Foul coast*, Côte malsaine. — *Foul hawse*, Qui a des tours dans ses câbles. (V. Hawse.) — *Foul place*, Écueil. — *Foul rope*, Manœuvre engagée, Cordage embrouillé. — *Foul weather*, Mauvais temps, Gros temps. — *Foul Wind*, Vent contraire.

FOULA, ar. côte N. d'Afr. (Peut-être du port. *Fula*, ampoule [gr. Φιάλη].) Ampoulette, Sablier.

FOULE, fr. anc. s. f. Mauvais temps. — V. Fougue.

FOUNDER (To), angl. v. n. (Du lat. *Fundus*.) Couler, Sombrer. — « The *Hermiona* » (vaisseau de 44 canons qui faisait partie d'une escadre espagnole commandée, en 1740, par José Pizarro) « was supposed to Founder at sea, for she was never heard of more. » Rich. Walter, *A voyage... by George Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 29. — *Foudered*, partic. Coulé à fond. — V. Lord commissioner of admiralty.

FOUNDO, ar. côte de Barb. s. (De l'ital. *Fondo*. [V.]) Fond de la voile.

FOUNGA ou **FOUNGA VAKA**, tonga. s. Pont du navire. — *Founga* signifie aussi : Plage, Rivage. — V. Fanga.

1. **FOUR**, fr. s. m. A bord des Nefs et Coques du Moyen Age, il y avait un moulin (V. *Molendinus*) et un Four. (V. *Furnus*.)

2. **FOUR**, fr. anc. s. m. (Abréviat. de Fourcat, ou de Fourque. [V.]) Ce mot ne se lit pas dans tous les dictionnaires. On le trouve à l'article Fourcat dans celui d'Aubin (1702).

3. **FOUR**, fr. anc. s. m. Ce mot, qui désignait un petit retranchement fait en arrière de la soute aux poudres, et justement dans les façons qui sont formées par les fourcats (V.) ou Fours (V. ci-dessus), avait probablement pris son nom du Four ou Fourcat. Dans ce Four on arrimait les gargousses. Le Four s'appelait aussi Coqueron.

FOURA GOUMENA, ar. côte N. d'Afr. v. a. (De l'ital. *Fuòra*, hors de.) Détalinguer. (V. Goumena.) — *Foura tapa* (*Tapa*, Tampon, en turc), Détaper un canon, ôter le bouchon qui le fermait. — *Foura tstifa*, Désarrimer. (*Tstifa*, de l'ital. *Stiva*.)

FOURAR, ar. côte N. d'Afr. v. (Du port. *Forrar*. [V. *Foderare*.]) Fourrer.

FOURBER, fr. anc. s. m. (Pour *Fauber*.) Cette mauvaise variante se lit p. 24 des *Termes desquels on vse svr mer dans le parler*. (Havre, in-12, 1681.)

FOURCAT, fr. s. m. (De l'ital. *Forca*, fourche [lat. *Furca*].) Varangue dont les deux branches se rapprochent jusqu'à affecter la forme de la fourche, et même celle du V. (Bas bret. *Forc'h*; rus. Острый флортимберсъ [*Ostrii flortimmber-s*].) Au commencement du XVIIe siècle, on appelait quelquefois les Fourcats : Fours, Fourcs ou Fourgs. C'est sous cette dernière forme qu'on les voit cités dans l'*Inventaire des mots* donné par le P. Fournier (1643), et dans le chap. 3, liv. 1er de son *Hydrographie*. — On trouve, p. 1, 2 et 3 de la *Construction des vaiss. du Roy* (1691), la mauvaise orthog. Fourquat.

FOURGADEN, bas bret. s. f. Frégate. (Le P. Grégoire, *Dict. fr.-bret.*) — V. Frégaden.

FOURGAS-AVEL, bas bret. s. m. (*Fourgas*, agitation;

Avel, vent.) Bouffée de vent, Coup de vent, Bourrasque, Grain, Ouragan, Rafale, Tourbillon. — Le P. Grégoire dit : *Fourrad-avel*.

FOURGON, fr. Corrupt. de *Fougon* (V.), que l'on trouve dans quelques éditions anciennes de Rabelais (liv. IV, ch. 8). Les éditeurs modernes n'ont point attribué à l'auteur du *Pantagruel* une faute qu'il n'avait pas dû commettre; car il savait très-bien que les Français avaient emprunté aux Italiens leur *Fogone*, pour en faire Fougon. La faute que nous reprochons aux anciens éditeurs de Rabelais se remarque dans le *Dict. suéd. et franç.* de Weste (1807), pag. 1338, 1er vol., art. *Kabyssa*.

FOURME, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Forma*, siége. [V. D. Carpentier et du Cange.]) Lieu où les navires marchands venaient s'établir, dans un port, quand ils voulaient charger ou faire le déchargement de leur cargaison. — « Un bachelier » (jeune homme qui n'était pas encore maître dans son art) « est lodeman d'une neef, et est louyé » (et est payé pour..., a reçu loyer pour...) « à l'amener jesques à le port où l'en la doit descharger; il avient bien que en cest port il y a fermez » (endroits fermés, clos, écartés) « où l'on met les neefz pour descharger. Le mestre est tenu à purveier Fourme, lui et ses mariners » (le maître est tenu, avec l'aide de ses matelots, à pourvoir la Fourme où l'on a placé sa nef, de toutes les choses qui lui sont nécessaires), « et mettre balyngues (V.) qui apiergent à plein » (qui se montrent entièrement), « ou que la Fourme soit bien balinguée, que les marchantz ne aient damage... » *Rooles d'Oleron*, art. 24, édit. Pardessus. — Il nous paraît ressortir évidemment de ce texte que, dans les ports de commerce, au Moyen Age, le navire qui achevait son voyage était établi, pour le temps où il avait à débarrasser sa cale, dans un lieu séparé de la partie du port où se faisait tout le mouvement des armements et des départs; et que là il était fixé sur des amarres ou contre un quai, et entouré de balises flottantes ou plantées dans le fond du port, et tellement visibles, que nul n'en pût prétexter cause d'ignorance; et que si un autre navire, franchissant l'espace marqué par les balises, lui causait un dommage, les avaries fussent au compte du survenant, selon les prescriptions de la loi.

FOURMES DE PAYAOU, langued. s. m. pl. (Formes du paillol.) Vaigres.

FOURNELADOU, fr. anc. prov. s. m. (De l'ital. *Fornello*. [V.]) — « Les Fourneladoux seruent à Fourneler la rame, c'est-à-dire, à en arrêter le genouil dans le banc vis à vis la corde; on les areste, avec un nœud, par leur doublin, dont une des branches n'est que de la hauteur du genou de la rame, à un crampon chassé exprès sur laditte corde à chaque banc. Il y a un petit guinçonneau à l'extrémité de la plus petite branche de ce doublin, autour duquel on donne plusieurs votus » (*sic*, pour : *Voltes*, tours) « à l'autre branche, après auoir embrassé le genouil de la rame pour le tenir sujet dans le banc. » *Mémoire sur les manœuvres et les agrès d'une galère* (Ms. du XVIIe siècle, pap. in-fol., Bibl. du Dépôt de la Mar.), p. 81. — Cette rédaction est fort obscure, et il n'est pas inutile d'en rendre les termes plus intelligibles. Voici ce que voulut faire entendre l'auteur du mémoire : A chaque banc de la galère (en Italie, au XVIe siècle, c'était à la pedagne (V. *Fornello*), il y avait un crampon de fer auquel était fixé, par un nœud, le cordage appelé Fourneladou : ce cordage était double; l'un de ses bouts était garni d'une cheville de bois, autour de laquelle venait se tourner plusieurs fois l'autre bout, quand il avait passé sur le genou de la rame. Lorsque les deux bouts étaient réunis par les tours faits au quinçonneau, le Fourneladou était comme une ganse, tenue au crampon par un nœud fait à son milieu.

FOURNELER, fr. anc. provenç. v. a. (De l'ital. *Fornellare*. [V.]) Lier la rame au banc de la galère avec le Fourneladou. (V.) — V. Afrenillar.

FOURO, ar. côte N. d'Afr. s. (De *Forrar*. [V.]) Fourrure, Emboudinure. — *Fouro darh'el*, Vaigre.

FOURRER, fr. v. a. (Du bas lat. *Foderare*, *Furrare*, *Forrare*, dont l'origine est incertaine.) (Gr. mod. Πατορνάρω; ital. *Imburonare*; esp. *Forrar*; bas bret. *Foura*; basq. vulg. *Fura*; ar. côte N. d'Afr. *Fourar*; rus. Клетневать [*Kletnevate*]; angl. *Serve* [*to*].) Envelopper une corde quelconque de bandes de toile goudronnée et de tresses, ou seulement de tours pressés et serrés de bitord ou de fil caret, pour la garantir du frottement. La garniture dont on Fourre la corde en question prend le nom de Fourrure. (Gr. mod. Πατορνάρισμα; ar. vulg. *Fouro*; rus. Кледннгъ [*Kledinke*], Клетенъ [*Klétène*], Матъ [*Mate*]; angl. *Service*.) Certaines garnitures de bois tendres, appliquées aux vergues, aux mâts, aux bittes, aux écubiers, etc., reçoivent le nom de Fourrures. Dans la construction des galères, on nommait Fourrures les vaigres ou bordages intérieurs. — V. Dormant.

1. **FOUTCHI**, turc, s. Tonneau.

2. **FOUTCHI**, tonga, v. (Tirer.) Abraquer, Haler. — *Foutchi la* (*La*, voile), Border une voile.

FOUTRAN SAMBOU, madék. s. (*Foutran*, support; *Sambou*, navire. Lieu où le navire s'appuie, se repose, se met à sec.) Port, Havre. — V. Houala, Monkal.

FÖVÉNY (*Feuvégne*), hongr. s. Sable.

FOWAGUI, tonga, v. Charger un navire.

FOYER, fr. anc. s. m. (Du lat. *Focarius*.) Cuisine. (V.) — V. Fougon.

FOZ, port. s. f. (Du lat. *Faux*, gorge, bouche.) Embouchure d'une rivière. — V. Ancoração.

FRA LANDET, dan. adv. (Proprement : Loin de terre.) Au large. — V. Söevarts.

FRACHT, all. s. (Nicot, Caseneuve et Ménage voulaient que le fr. *Fret*, fait de l'angl. *Freight*, qui n'est qu'une forme de l'all. *Fracht*, dan. *Fragt*, ou du suéd. *Frakt*, vînt du lat. *Fretum*, signifiant : Détroit. Jault [*Dict. étymol.*, 1750] rejeta avec raison cette étymologie, qui n'a aucune apparence de vérité; car les idées que font naître *Fretum* [détroit] et *Fracht* [charge, cargaison] sont sans analogie possible. Il dit à ce sujet : « Sans aller chercher si loin des étymologies forcées, je dérive tout simplement *Fret* de l'allemand *Fretten* [onerare, gravare], qui peut-être vient du gr. Βρίθω, *onerare*, Βρῖθος, *onus*. » Cette origine serait très-acceptable, si, en effet, *Fretten* était allemand; mais les dictionnaires allemands, tous ceux du moins que nous avons sous les yeux, sont contraires à cette assertion de Jault. L'allemand n'a point *Fretten*, il a *Frett*, qui désigne le Furet, et *Frachten*, Convenir de prix pour le port [*Fracht*, chargement] d'une voiture ou d'un navire. *Fracht* peut-il venir de Βρῖθος? C'est là une question délicate, que nous n'oserions décider; nous avons l'habitude de n'être pas affirmatif sur les questions qui nous laissent des doutes. Aussi dirons-nous, 1° qu'il nous paraît certain que *Fret*, *Freight*, *Frakt*, *Fragt*, *Fracht*, sont des formes diverses d'un même mot; 2° que nous ignorons l'origine de ce mot, rapproché ingénieusement du lat. *Fero*, je porte, par Noah Webster, 1832.) Charge d'un navire; prix que l'on paye pour cette charge; Fret, Affrètement. — V. Fraict, Frait.

FRACHTEN, all. v. (De *Fracht.* [V.]) Affréter; Charger un navire. — V. Befrachten.

FRADI, cat. anc. s. m. (Variante de *Fadri.* [V.]) Mousse. — V. A lescarada.

FRADRIN. (Variante de *Fadrin.* [V.]) Mousse. — « Patrons, nauchiers, pillotes, Fradrins, matellots, etc. » *Le triumphe des vertus* (Anonyme, 1518), Ms. Bibl. nat., n° 7032-3.

FRAGATA, esp. port. napolit. s. f. (Du gr. Ἄφρακτος.) Frégate (V.); Bâtiment léger, de la famille des galères, et le plus petit de cette famille. — « Embiò » (don Juan, en 1568) « vna Fragata a saber de gouernador del Ceuta, si auia cosarios en su costa. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), fol. 47 v°. — « Las Fragatas que se hallaren » (qui se trouvaient dans, qui faisaient partie de...) « en la armada » (de la sainte ligue, en 1571) « esten por popas de las galeras, y al tiempo de la batalla tengan dos esmeriles y diez arcabuceros, con un caporal para combatir con los baxeles pequeños del enemigo. » Id., ibid., p. 171. — *Fragata do registro do porto*, port. (V. Commandante da fragata.) — Quelques auteurs anciens ont dit en français Fragate, pour Frégate. Nous trouvons cette variante, p. 102 de la *Relation journalière du voyage de Levant, faict et descrit par haut et puissant seigneur Henry de Beavveau* (Nancy, 1619, in-4°) : « Nous fusmes deux jours a lentour, tantost auançant, tantost reculant, jusques à ce que nous resolumes de prendre la Fragate ou caïque » (bateau, embarcation; turc, *Qaïq*) « de nostre vaisseau pour nous porter à Jaffa. » (V. Fraguate.) — La frégate moderne a conservé le nom de *Fragata* en Espagne, en Portugal et à Naples. — V. Navio de alto bordo.

FRAGT, dan. s. (Même origine que *Fracht.* [V.]) Affrétement, Fret, Nolis. — *Fragte*, v. a. Fréter, Affréter, Noliser. — *Fragter*, s. Affréteur.

FRAGUATE, fr. anc. s. f. (De l'esp. *Fragata.* [V.]) Frégate, Canot d'un grand navire, d'une galère. — V. Sarsie.

FRAICT, fr. anc. s. m. (Orthog. étymologiq. de *Frait* [V.] et de *Fret.*)

> — « Et pour se Fraict » (ce fret), « par raison deffinie
> Fut decreté en nostre tribunal... »
>
> J. Parmentier, *Chant royal*, en forme de charte-partie.

— V. Es-bare.

FRAIT, vieux fr. s. (De *Fraict*, fait de l'angl. *Freight*, [all. *Fracht.*]) Fret. — « Premièrement, il doit paier le Frait des nefs et des bateaux, ce qui sera a paier. » *Instruction baillée à Pierre de Soissons*, clerc de l'armée de la mer (14 juillet 1369); Mémorial D (1359-1371) de la cour des comp.; Arch. nation. — « Item, pour le Frait de cailloux a lester les nes : lxi l. x d. » *Le compte* de Jean Arrode et Michiel de Navarre, publié p. 321 de notre *Arch. nav.* — V. Fracht.

FRAKABASSO, illyr. dalm. s. (Corrompu de l'ital. *Cargabasso?*) Calebas de l'antenne, à bord des trabacoli. — Mauq. à Joach. Stull.

FRALDAR, port. anc. v. a. (Corruption de *Faldrar* [V.], par métathèse.) Déferler. — « ... E tanto que viram, que o navio d'el Rey começava de Fraldar sua vella, e as trombetas faziam sinal de partidas, toda-las outras começaram de a seguir... » *Chron. do conde D. Pedro de Menezes* (xve siècle), chap. 11. — V. Desfaldrar.

FRAM-SEGL, isl. s. (*Framm*, Premier, au-dessus.) Grand foc. — V. Segl.

FRAME, angl. s. Cadre.

FRAMM, bas bret. s. m. Liaison. — *Framma*, v. a. (Ce mot paraît n'être pas sans analogie avec l'angl. *Frame*, former, faire une charpente.) Lier, Assembler, Joindre des pièce des bois les unes aux autres. — V. Liézoun.

FRAMMSTAFN, isl. s. m. (De *Stafn* [V.], et *Framm*, en avant.) Proue, Avant du navire. — V. Barki, Frum-stemn.

FRANC FILIN, fr. s. m., nommé, au xviie siècle : *Franc funain* (Desroches, 1687) ou *Franc-funin* (Dortières, Ms. 1680). (Ital. *Cavo piano*; géno. *Fanfarin*; angl. *White hawser*; rus. Гвилопаръ [*Guinelopare*].) Cordage, franc de goudron et de défauts, fait du premier brin d'un chanvre de première qualité, solide, d'une certaine grosseur, et servant à de certaines manœuvres où les meilleurs filins sont nécessaires.

FRANC-TILLAC, fr. anc. s. m. (Rus. Нижняя палуба [*Nijniaïa palouba*].) Tillac, ou Pont complet, couvrant le navire d'un bout à l'autre. On donna d'abord ce nom à la Couverte, ou Pont que l'on établit dans un navire marchand, pour abriter la cale et les objets qui y étaient emmagasinés. Quand on fit un faux-pont, pour faire des logements aux passagers et des emménagements pour certaines marchandises que l'humidité de la cale pouvait altérer, le pont supérieur garda toujours le nom de Franc-tillac, parce que le faux-pont ne fut qu'un pont incomplet, ne s'étendant pas toujours d'une extrémité à l'autre du navire. Dans les navires de guerre, le premier pont conserva longtemps le nom de Franc-tillac, qui le distingua des ponts supérieurs. — V. Premier pont, Tillac.

FRANCHIR, fr. v. n. Corruption d'*Affranchir.* [V.] Elle est déjà vieille de deux cents ans environ; on lit en effet dans le Diction. de Guillet (1678-1683) : « L'eau Franchit ou se Franchit; c'est-à-dire, diminüe et s'épuise : ce qui s'entend de la pluie ou des vagues qui entrent dans le vaisseau. » — « Quoyque cette voye d'eau nous fist appréhender de couler bas, nous remarquâmes à l'archipompe que l'eau se Franchissoit. Ce vaisseau faisoit tant d'eau, qu'on ne la pouvoit Franchir à une pompe. » Cela est assurément d'un très-mauvais langage : l'eau ne Franchit point, ou ne se Franchit point, dans le cas dont il s'agit. L'eau Franchit, quand elle dépasse la limite supérieure d'une digue par exemple, ou qu'elle passe par-dessus un navire; l'eau se Franchit, quand on saute d'un côté à l'autre d'un ruisseau; l'eau tombée dans la cale d'un navire s'épuise avec la pompe, qui en Affranchit la cale; mais elle ne Franchit pas.

FRANELL, cat. anc. s. m. (Du lat. *Frenum*, frein.) Cordage avec lequel on liait parfois ensemble les galères, pour former l'ordre de front, avant le combat. — « En Ramon Marquet, e en Berenguer Mallol farren Affranallar les galees ab Franells llarchs, e marrarem tots los rems en Frenells llarchs, perco quels enamichs nos poguessen mettre entre ells, entro que ells se volguessen, que donassen los rems de llonch, e que sacostassem a mans : e axis feu. » *Chron. de Ra. Muntaner*, chap. 130. — V. Frenellare.

FRANGENTI, ital. s. m. plur. (De l'ital. lat. *Frangere.*) Brisants. — V. Rompenti.

FRANGERE, bas lat. v. a. (Proprement : Briser, rompre.) Dépecer, Démolir, en parlant d'un navire. — « ... Quod mercatores ipsi quandam eorum navem nunc sistentem in portu predicte civitatis Tholoni sunt dispositi Frangere, et infra dictam civitatem Tholoni aliam de novo facere fabricari... Preterea assentimus et volumus quod placea sita ante dicte

civitatis fortalicium in qua dicta nauis construenda, construi et edificari possit... ita ut nullus alter illam occupatam et implicitam teneat vacua et expedita ad opus constructionis. » *Charte* parch. de 24 lig. (18 oct. 1429). Arch. de la comm. de Toulon.

FRAPPER, fr. v. a. (Ce verbe n'a rien de commun avec celui qui, dans la langue vulgaire, est synonyme de Battre, et dont l'origine est restée inconnue. Il vient, selon nous, de l'ital. *Frappore*, placer entre, interposer.) (Gr. mod. Δένω; ital. *Incocciare*; angl. *Seize* [*to*]; basq. bas bret. *Frappa*; ar. côte N. d'Afr. *Aïhen*; rus. Привoдить [*Privodite*], Привязать [*Priviazate*]; lasc. *Bande*.) Attacher solidement un cordage à un autre, une poulie à un cordage, etc. *Frapper* était usité en 1678, et Guillet dit qu'il s'appliquait essentiellement aux manœuvres dormantes. « Le dormant du bras de hunier de misaine, ajoute Guillet, est Frappé sur l'étay du grand hunier » (du grand mât de hune).

FRASCETUS, bas lat. s. m. (Du vénit. *Frascheto*. [V.]) Sifflet. — « Navigantibus nobis absque strepitu et cum ordine magno, imposito etiam comitis ut Sibloti sive Frasceti silerent. » Rafanus de Caresinis, *Chron*. Ms. an. 1379; cité par du Cange.

FRASCHETO, vénit. s. m. (Corruption de *Fischietto*. [V.]) Sifflet. — « Item, i comiti e compagni nostri debia de note uxar menor Frascheti che può » (se servir le moins qu'ils pourront de sifflets). *Ordini de P. Mocenigo* (1420).

FRASCHONI, vénit. anc. s. m. (Variante de *Frasconi*. [V.]) Caliorne. — « Manti 2 de Fraschoni, de passa 11 ... Choronello de Fraschoni el terzo de ciò che l'arboro fosse longo da la choverta in su, serave passa 4 men ½; el passo libr. 5 ½. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou du XVe siècle, publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav*. — En italien, *Frasconi* est le nom donné aux fagots que l'on fait de branches d'arbres pour être brûlés. Y a-t-il entre le terme employé par les marins de Venise et le mot de la langue vulgaire italienne un rapport de sens comme il y a un rapport de forme? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Il nous semble même difficile de supposer cette relation. La caliorne est un palan dont on se sert pour embarquer tous les fardeaux qui doivent entrer dans le navire; et ni sa composition ni sa destination ne peut reporter notre esprit vers des branches d'arbres liées en fagots.

FRASCONI, vénit. anc. s. m. Caliorne. — « ... Mettendo le taie congrue et Frasconi nella cima con le fonde sufficienti... » *Viag. di P. Quirino* (1431), apud Ramus., t. II, p. 201 D.

FRASLAAE ET SEIL, dan. v. a. (*Fra*, de, de dessus; *Slaae*, du même rad. que *Slaan*. [V. De zeilen afslaan.]) Désenverguer une voile.

FRATRE, fr. anc. s. m. (Du lat. *Frater sancti Cosmi*, frère de la confrérie de Saint-Côme.) Garçon chirurgien; chirurgien barbier. Il est nommé dans le commentaire de l'*Ordonnance* de 1681.

FRECCIA, ital. s. f. (Du fr. *Flèche*, par le changement de l'*l* en *r*.) Flèche d'un mât. Proue allongée et pointue, qui, dans les bâtiments latins modernes, remplace l'éperon, arme des galères du Moyen Age. Dans cette dernière acception, *Freccia* a pour synonymes : *Bittalò* et *Mastio*. — Dans les galères, on donnait le nom de *Freccia* à une pièce de bois appuyée sur les deux tenailles (V.) de poupe, et soutien des guérites ou arceaux qui formaient l'espèce de berceau dont était recouverte la poupe. — « Freccia è una trave che sta per la lunghezza della poppa, et si ferma sopra le forbici (V.), nel quale sono conficcate et inchiodate le garitte. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Freccia dello sperone*, Flèche ou Aiguille d'éperon. — V. Ago.

FRECTAGIUM, bas lat. s. n. (De l'angl. *Freight*. [V.]) Fret, Prix du loyer d'un navire, ou d'une place dans un navire. — « Frectagium pro eisdem navibus, nec non expensas alias, quæ pro cariagio eorundem vinorum... » *Lettre* de 1317, t. III, p. 647 de Rymer. — V. Batillagium.

FREGADA, vénit. s. f. (De l'ital. *Fregata*. [V.]) Frégate. — « Rason d'una Fregada facta in campagna avente el magazen de lartelaria; longa pie 35, larga pie 7 et deda 3; di puntal (V.) pie 2 et deda 8. » *Delle galere*, M. du XVIe siècle, Bibl. Saint-Marc.

FREGADEN, bas bret. s. f. (Du fr. :) Frégate. Le P. Grégoire dit : *Fourgadenn*.

FREGAT, dan. holl. s. (Du fr. :) Frégate. — L'État de la marine royale des Pays-Bas, pour l'année 1846, mentionne 17 « Fregatten, » dont 3 « der 1ste klasse, » ayant 54 ou 60 bouches à feu, et 14 « der 2de klasse, » ayant de 44 à 32 bouches à feu. — V. Geraseerde-fregat, Vende.

FRÉGATA, ital. bas lat. illyr. ar. côte N. d'Afr. s. f. Frégate. (V.) — « Le Fregate » (du Moyen Age et du XVIe siècle) « sono vascelli più piccioli de i bergantini, de i quali alcuni hanno la coperta, et alcuni non l'hanno, portano vna picciola corsia, et la poppa più bassa et meno rileuata de i bergantini. Sono di sei, et al più di dodici banchi ad huomo per banco » (de chaque côté de la coursie, bien entendu). « Il loro remo è simile al remo del Bergantino. Portano le Fregate vna sola vela; sono destre, et veloci, et massime quelle de i corsari. Quelle che si fanno per portar le mercantie, sono maggiori, ne sono così veloci. » Pantero-Pantera, *Armata navale* (1614), p. 48. — « Miramur cur tamtum tardas, non venis cum Fregata in Provinciam accessurus, ut promisisti; eo quod Fregata nostra de omnibus, ut decet, munita ad transfretum parata, non expectat aliud, nisi..., etc. » *Lettre de la Reine Jeanne, comtesse de Provence, à Bertrand de Grasse, seigneur de Barri*, ann. 1362; citée par D. Carpentier. — « Si parti adunque di Malta il gran bagliuo Schiling à ventisei d'agosto dell' anno 1541, con le quattro galere et vna Fregata d'otto banchi, incominciandosi all' hora ad usare le Fregate in cambio de' brigantini, come più facili a rimorcharsi delle galere, non havendo elle l'imbarazzo della popa. » Bosio, *Hist. de Malte*, t. III, p. 200. — V. Fregada, Legnetto, Mandraggio, Scorciapino.

FRÉGATE, fr. s. f. (On a longtemps cherché l'étymologie de ce nom, dont les voyageurs ont baptisé l'oiseau rapide et puissant que son vol emporte à d'incroyables distances de la terre. Le navire a nommé l'oiseau, rien n'est plus certain; ceux qui ont pensé que le contraire est arrivé n'ont pas songé que l'oiseau est connu seulement depuis la découverte de l'Amérique, quand le bâtiment léger et coureur était en usage dès le XIVe siècle. [V. Fregata.] Du Cange rapportait Fregate à Gatus [V. Cetea], sans s'inquiéter de la syllabe *Fre*, sans examiner s'il y eut quelque rapport intime entre le Chat du Moyen Age et la Frégate. Ménage tirait Frégate du lat. *Remus*; origine contestée avec raison par Ferrari. Wachter, qui n'admit pas l'étymologie proposée par Ménage, dérive Frégate de l'all. *Færge*, signifiant Barque [angl.-sax. *Fær*, navire]. Il n'y a certainement rien de commun entre le mot du Nord et celui du Midi : comment les constructeurs de navires de la Méditerranée auraient-ils été chercher en Allemagne un nom pour un bâtiment qu'ils imaginaient? Nous

ne parlerons pas des critiques qui ont fait venir Frégate de *Friga* ou *Freja*, nom de la Vénus des Scandinaves; il y a contre eux l'objection que nous opposons à Wachter. La Frégate, petit navire à rames de la famille des galères, du XIVe au XVIIIe siècle, fut souvent découverte ou non pontée; cette circonstance nous autorise à penser qu'elle était une tradition de l'*Aphractum* [V.] antique dont elle avait gardé le nom, corrompu par les charpentiers et les marins italiens. Nous ne doutons pas que ce soit dans *Aphractum*, et par conséquent dans le gr. Ἄφρακτος, qu'il faille voir l'origine de *Fragate*.) (Gr. mod. Φρεγάδα; ital. bas lat. illyr. *Fregata*; esp. port. napol. *Fargata*; vénit. *Fregada*; fr. anc. *Fragate, Fraguate*; ar. côte N. d'Afr. *Fregata*; turc, *Firgata*; rus. Фрагатъ [*Fragate*]; val. Фрегатъ [*Frégate*]; bas bret. *Fregaden, Fourgaden*; angl. *Frigate*; all. *Fregatte* [on a aussi écrit *Fregatte*, en français]; holl. *Fregaat*, *Fregat*; dan. *Fregat*; suéd. *Fregatt*; mal. *Pergat*, *Sambou nampiadi*.) Nous l'avons dit ci-dessus, à propos de l'étymologie du nom: Frégate, le navire qui portait ce nom, dans la Méditerranée, était un très-petit bâtiment à rames, quelquefois ponté, plus ordinairement découvert. Au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, il avait l'importance d'une chaloupe, et souvent on appelait Frégate le canot d'un navire. (V. Fragata, Sarsie.) Il y avait des Frégates qui n'avaient de chaque côté que six bancs et six rameurs; les plus grandes, et celles-là étaient pontées, avaient douze bancs et douze rameurs, c'est-à-dire vingt-quatre rameurs en tout. (V. Fregata.) Porter des ordres, faire le guet, aller à la découverte, éclairer la marche d'une armée, tels furent les emplois des Frégates qui n'étaient pas essentiellement attachées à de plus grands navires, comme embarcations de suite. Ces emplois, elles les partageaient avec les brigantins. On verra à l'art. *Fregada* quelles étaient les dimensions de certaines Frégates du XVIe siècle. — « Le grand Baillif » (George de Schilling, grand bailli d'Allemagne, alors capitaine général des galères de la religion) « partit » (de Malte) « le 26 août 1541 » (pour aller rejoindre Charles-Quint qui entreprenait de réduire Alger), « avec les quatre galères » (le *Saint-Jean-Baptiste*, capitane de G. de Schilling; la *Catarinette*, montée par le commandeur Pons de Balaguer, dit: Savignac; la *Sainte-Pétronille*, commandée par Frère Louis Du Pont; la *Sainte-Croix*, surnommée *la Bâtarde*, commandée par Frère Francesco Azevedo [Bosio, p. 200]), « et une Frégate qui fut lors jugée plus propre et facile d'être tirée » (à la remorque) « que le brigantin, parce qu'elle n'était point empêchée de la poupe » (parce qu'elle n'avait point d'enhuchement [V. Enhuché] à la poupe.) Baudoin, *Hist. de Saint-Jean de Jérus.*, p. 355. (V. Fregata.) — « ... Ladite demie-heure passée qu'on fasse la reueüe, et que les galères dans lesquelles on mettra les esquifs et les petites Frégates sortent promptement du port... Item, que les galères étant sur partement, après qu'on aura mis dedans, comme nous avons dict, les chalouppes et les esquifs, qu'il ne soit permis à aucune autre barque d'approcher ou joindre lesdites galères... » *Stat. de l'ord. de Saint-Jean de Hierus.* (1603), tit. XX, art. 22, 23; *apud* J. Baudoin, t. II, p. 267. (On voit qu'ici les petites Frégates étaient les chaloupes des galères.)

Les Frégates étaient légères, rapides, soit à la rame, soit quand elles étaient emportées par la voile latine suspendue à leur mât unique. On eut l'idée de donner à la famille des vaisseaux ronds un individu qui eût les qualités, particulières à la Frégate. On fit un navire analogue au vaisseau, mais bas sur l'eau, au moins relativement, et fondé sur une carène fine, et dont les formes satisfaisaient le mieux aux conditions connues de la vitesse. Ce navire, on l'appela Frégate. Quand on l'arma, on lui donna une batterie de petites pièces qu'on établit sur un pont, recouvert à ses extrémités par deux demi-ponts ou gaillards. La mâture et la voilure de la nouvelle Frégate furent celles des vaisseaux. A quelle époque et où fut construite la première Frégate-vaisseau? Ce sont deux choses difficiles à préciser. Guillet (1678) avance que les Anglais introduisirent les premiers la Frégate dans l'Océan; Th. Fuller (*History of the Worthies of England*, 1662) affirme que les Dunkerquois avaient des Frégates à l'époque où Buckingham était tout-puissant (1615 à 1628); M. Eug. Maissin, p. 269 de ses *Études histor. sur la mar. milit.* (1843), adopte cette opinion, que nous ne pouvons corroborer de preuves, parce qu'aucun document positif ne nous est encore venu sur cette question délicate. Ce que nous pouvons dire, c'est que Josiah Burchett (*Complete History of the... transactions at sea*, in-fol., 1770) ne parle point des Frégates dunkerquoises prises par les Anglais du temps de Buckingham; c'est que le *Guidon de la mer* (1600), le P. René François (1622), Étienne Cleirac (1634), Fournier (1643), mentionnent la Frégate à rames, et point la Frégate, aïeule de la Frégate moderne. Il y avait certainement des Frégates en 1642, mais elles étaient encore assez rares pour que l'auteur de l'*Hydrographie* ait pu les regarder seulement comme des essais. Nous lisons dans une *Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de monseig. le marquis de Brézé* (22 avril-27 oct. 1642), Ms. Arch. de la Mar., Dossier: Brézé: « 4 Frégates dunquerquoises, 18 et 16 canons. » Le premier renseignement sérieux, en ce qui concerne la construction des Frégates faites sur les chantiers du Roy en France, est l'*Estat abrégé de la mar. au 1er janvier* 1672 (Ms. Arch. de la Mar.); on y voit, p. 10, l'art. *Frégates légères*, qui nous apprend qu'il y avait des Frégates de 100, 120, 150, 200 et 300 tonneaux; que celles de 100 ton. portaient 10 ou 11 canons, et avaient 40 hommes d'équipage, dont 20 matelots, 12 soldats, 8 officiers mariniers et 2 officiers principaux. En 1672, il n'y avait que deux Frégates de ce rang; elles avaient alors six ans d'âge, et avaient, par conséquent, été construites (l'une au Havre, l'autre à Toulon) en 1666. Il en était de même pour trois Frégates de 120 ton. et de 12 pièces d'artillerie. Une Frégate de 150 ton., portant 14 canons et 60 hommes d'équipage, *la Subtile*, avait alors treize ans, c'est-à-dire avait été construite (au Havre) en 1659. En 1672, la marine royale avait 15 Frégates, dont 2 de 300 ton. qui dataient seulement de l'année précédente. En 1680, selon Dortières (*Projet de marine*, Ms. Bibl. de la Mar.), la Frégate légère de 200 ton. avait 84 pieds de quille (27^{m} 28^{c}), 95 pieds de longueur totale (30^{m} 85^{c}), 24 pieds de largeur au maître-bau (7^{m} 79^{c}), 10 pieds (3^{m} 24^{c}) de creux.

La Frégate a bien grandi! Aujourd'hui c'est un grand navire de guerre portant de 40 à 60 bouches à feu d'un fort calibre, long de 54^{m} 40^{c} (167 p. 5 po. 6 lig.), à 46^{m} 50^{c} (143 pi. 1 po.), et large de 14^{m} 10^{c} (43 pi. 5 po.), à 11^{m} 91^{c} (35 pi. 7 po. 10 lig.). Ce bâtiment a une batterie couverte, et, au-dessus, une batterie à ciel ouvert; son équipage est de 453 hommes, non compris l'état-major, s'il est du premier rang, et de 281 hommes, s'il est du troisième. La mâture, le gréement, la voilure de la Frégate sont à peu près en tout semblables à ceux du vaisseau de ligne; c'est-à-dire qu'elle a trois mâts verticaux, et un mât couché sur l'avant, des voiles carrées à ses mâts principaux, et, à l'avant, des voiles triangulaires nommées *Focs*. A l'arrière, elle a deux voiles trapézoïdes: l'Artimon et la Brigantine, qui se substituent l'une à l'autre suivant le besoin. — Parmi les navires à vapeur, celui qui a au moins 450 chevaux de force prend

le nom de Frégate ; son armement en guerre n'est pas moindre que trente bouches à feu. — « La principale application que vous deuez auoir est de chercher les moyens de construire vne Frégate de 30 pièces en quatre ou cinq jours » (d'autres lettres disent en trois, deux et même un jour. V. Bastir), « en présence de Sa Majesté, ainsy que je vous l'ay escrit. Il suffira qu'elle soit à un pont et à deux gaillards. » *Seignelay à Demuin*, 18 août 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 409 v°, Ms. Arch. de la Mar. (V. Construire, Monter.) Seignelay voulait imiter ce qu'on avait fait à Venise en 1574. Pendant la fête que l'on y donna à Henri III, on construisit et l'on arma une galère que le Roi vit manœuvrer sur la lagune. — « A l'esgard de *la Mutine*, puisque le capitaine qui l'a montée n'a point rencontré de Frégatte à qui il n'ayt gagné le vent, il faut qu'elle serue de model pour les Fregattes qui seront bâties à l'aduenir, et il » (l'intendant de la marine) « doit bien obseruer son arimage et la position de son artillerie. » *Seignelay à de Seuil*, 31 octobre 1678; *Ordres du Roy*. (*La Mutine*, construite à Brest en 1676, était du port de 250. Elle avait 28 pièces de canon. Son tirant d'eau était de 11 pieds. En 1678, elle était commandée par M. de Rochefort, capitaine de vaisseau. *État de la Marine*, 1678, Ms. Arch. de la Mar.) — Cette même année 1676, on construisit à Versailles, pour la flotte en miniature que le Roi voulait avoir sur le grand canal, une Frégate dans de petites dimensions. Barras de la Pène en parle dans ses Mémoires. (Ms. Bibl. nat.) — « ... Mon intention est que vous y fassiez construire » (à Rochefort) « en ladite année » (1680) « un vaisseau de second rang, de 70 pièces de canon, et qu'il soit appelé *le Fier*, outre vne Frégate de 30 pièces de canon qui serait nommée *le Soleil d'Afrique...* » *Lettre du Roi au sieur Demuyn*; 29 septembre 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° 46, p. 433; Ms. Arch. de la Mar. — *Le Soleil d'Afrique* est porté, dans l'État manuscrit de la marine pour 1683, parmi les vaisseaux de cinquième rang. Il fut achevé et lancé en 1681. Il avait 150 hommes d'équipage, dont 37 soldats. Il ne portait, en effet, que 28 canons. — *Le Léger*, qui figure, dans le même état de 1683, parmi les vaisseaux de cinquième rang, ayant 40 canons et 200 hommes d'équipage, est qualifié Frégate, p. 469 du vol. n° 45, cité ci-dessus. — « Et sur ce que vous m'escriuez qu'il » (M. de Beaulieu, capitaine de vaisseau) « paroist fasché de ne commander qu'une Frégate de 24 pièces, il faut que les officiers de marine s'accoustument à monter les vaisseaux qui leur sont destinez par le Roy, sans avoir de ces sortes de chagrins. » *Seignelay à Vauvré*, 9 novembre 1681. *Collect. manus. des Ord. du Roy*, vol. LI, p. 408 v°; Arch. de la Mar. — « ... Les Frégates portugaises sont d'une construction nouvelle et fort extraordinaire, sur laquelle je ramasserai le plus de détails qu'il me sera possible. » *Post-scriptum* d'une lettre du comte de la Galissonière, chef d'escadre, à la date du 8 août 1754. Ms. Arch. de la Mar. — V. Cassero, Faire force de voiles, Fanal, Manœuvre, Ὑπηρετικός.

FRÉGATÉ, fr. anc. adj. Qui a quelque chose de l'apparence et de la construction des frégates. D'un vaisseau dont les œuvres mortes étaient peu élevées, peu chargées de bois, et qui, à cause de cela, pouvait de loin être pris pour une grande frégate, on disait qu'il était Frégaté. On le disait aussi d'un vaisseau qui, au lieu de s'asseoir lourdement sur l'eau, avait une carène fine, aux fonds pincés, aux varangues très-acculées.

FREGATINA, ital. anc. s. f. (Diminut. de *Fregata*. [V.]) Petite frégate, Canot d'une galère. — « Che nissuna galera butti schiffo, ò Fregatina in mare innanzi la capitana, se non in caso di necessità, et questo possi essere giustificato dal capitano di esse galere. » *Ordini* d'*Emilio Pucci* (XVI[e] siècle).

FREGATONE, ital. s. m. (Augmentat. de *Fregata*.) Nom d'un navire plus grand et plus lourd que la frégate, à voile latine et à rames; sa construction le classait dans la famille des vaisseaux ronds; il n'était point ponté, et n'avait qu'un seul mât planté au milieu de sa longueur, et portant une voile carrée. Quelquefois, pour faciliter ses évolutions, ou pour s'aider dans les temps calmes, il se servait de longues et grosses rames. On lui donnait souvent le nom de *Barca*. Pantero-Pantera (1604) nous a fourni les détails qu'on vient de lire. Avec le temps, le Frégaton grandit et se modifia. Voici ce qu'il était en 1678, quand Guillet publia ses *Arts de l'homme d'épée :* « Fregatton est un bastiment vénitien commun sur le golphe Adriatique, couppé a pouppe quarrée, et qui porte un Artimon, un Mestre » (un grand mât) « et un Beaupré sans Trinquet ou Misaine. Il y en a depuis huit jusqu'à dix mille quintaux » (de 400 à 500 tonn.). La mâture décrite par Guillet a beaucoup d'analogie avec celle du Dogre.

FREIGHT, angl. s. (Même origine que l'all. *Fracht*. [V.]) Fret. — *Freight* (*To*), v. Fréter, Affréter, Noliser; et aussi : Charger un navire. — *Freighter*, s. Affréteur. — V. Take (To) in a Freight.

FRÉLER, fr. anc. v. a. Corrupt. de Ferler, qu'on remarque dans les *Termes de marine* de Cleirac (1634); en 1621, le P. René François écrivait *Fresler* dans ses *Merveilles de nature*.

FRENELL, cat. anc. s. m. (Du lat. *Frenum*.) Nom d'une espèce d'estrope attachée au banc ou à la pédague de la galère, et dans laquelle le rameur passait la poignée de sa rame, pour ne pas se fatiguer à la tenir en équilibre quand elle était levée, et qu'il ne devait pas la rentrer dans le navire. — « Item, foren donats e pagats an » (*a en*) « Benit Metger corder per vn quintar de Frenells, a raho de huytanta sols lo quintar... » Fol. 54, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. — Rabelais, liv. IV, chap. 18, fait dire par son Panurge : « Pour Dieu, sauluons la brague! du Frenel ne vous souciez. » Nous ne savons quel est l'objet désigné par le nom de Frenel dans cette phrase, qui paraît se rapporter au gouvernail. Il est difficile de débrouiller le chaos maritime du curé de Meudon.

FRENELLARE, bas lat. v. a. (De *Frenellum*.) Attacher avec des *Franells* (V.) ou *Frenells*. — On lit dans les *Secreta fidelium Crucis* de Marino Sanuto Torsello (1321), liv. II, part. 4, chap. 24, sous l'année 1282 : « Præterea est necessarium et utile dictæ genti » (aux chrétiens), « quod dictæ galeæ sint tali modo et manerie Frenellatæ, quod dum adversus hostiles processerint pugnaturæ, de facili stringant se invicem et conjungant. Ita tamen quod gyrones mittant in Frenella remiges prædictarum, ne aliqua ex galeis hostilibus » (des infidèles) « intra fidelium galiarum aciem, se figere valeat ullo modo. » De ce passage et d'une phrase du même Sanuto, citée au mot *Armizare* (V.), il résulte qu'au XIII[e] siècle les galères, quand elles s'étaient établies sur une ligne de bataille l'une à côté de l'autre, et présentant la proue à l'ennemi, de peur d'être séparées par celles qu'elles allaient combattre, et de voir entamer leur front de bataille, se liaient la première à la seconde, celle-ci à la troisième, et ainsi de suite, par des cordages dont le double effet était de les tenir unies et à peu près fixes à leurs places de combat. Ces cor-

dages étaient des *Frenella;* cette manière de se refréner, pour ne pas quitter son rang, était ce qu'on appelait *se Frenellare.* On comprend que, ainsi tenues par des freins ou brides, les galères formaient un corps, sinon compacte, du moins continu, qu'on pouvait d'autant moins rompre en pénétrant dans les créneaux ou intervalles entre les navires, que ces créneaux étaient fermés, non-seulement par les brides de cordages, mais encore par la série des bras des rames que les rameurs de chaque banc envoyaient aux rameurs correspondants de la galère voisine, et qui, attachés solidement sur les deux galères, formaient une sorte d'estacade qui ne se pouvait guère enfoncer, et une série de liens solides d'un navire au navire voisin. Le sens de la phrase : « Ita tamen quod gyrones mittant in Frenella remiges, » paraît avoir embarrassé du Cange et ses continuateurs; car ni au mot *Frenellatus*, ni au mot *Giro*, les glossaires de du Cange et de D. Carpentier ne la rapportent pour l'expliquer. C'est le mot vénitien *Girone*, latinisé par Sanuto Torsello, qui arrêta sans doute Carpentier comme du Cange; ces deux savants critiques pouvaient très-bien ignorer que le *Girone* d'une rame était son Bras ou Genou, et que : « Mittere gyrones in Frenella, » c'était faire passer d'une galère à l'autre les bras des rames en manière de brides, ou entre les brides de cordes, pour seconder l'effort de celles-ci. On comprendra aisément qu'on devait se servir plutôt des bras des rames que de la portion extérieure du levier qui se terminait par la pale, si l'on sait que, dans la rame de la galère, le Bras ou Genou était une partie très-solide, taillée à quatre faces, longue seulement comme la moitié de ce que la rame avait en dehors du navire, et, pour ces raisons, beaucoup plus forte que la portion externe. — Il n'est pas impossible que, pour la marine du Moyen Age, l'action de se *Frenellare* fût une tradition antique. Les anciens avaient pratiqué, en effet, quelque chose d'analogue au siége de Tyr par Alexandre, et au siége de Syracuse par Marcellus. Voici un passage de Quinte-Curce, liv. IV, chap. 3, relatif à des galères liées l'une à l'autre pour former de petits groupes sur lesquels les soldats macédoniens pussent combattre de pied ferme : « Binas quinqueremes Macedones inter si ita junxerant, ut proræ cohærerent; puppes intervallo, quantum capere possent, distarent : hoc puppium intervallum antennis asseribusque validis deligatis, superque eos pontibus stratis, qui militem sustinerent, impleverant : sic instructas quadriremes remis ad urbem agebant : inde missilia in propugnantes ingerebantur tuto, quia proris miles tegebatur. » Nous avons dit, t. II, p. 270 de notre *Archéol. nav.*, que les quinquérèmes ainsi liées devaient se joindre par les proues sous un angle d'environ sept degrés. Le groupe de deux de ces navires devait avoir quelque analogie avec celui des deux outres jointes par l'avant, et garnies d'un plancher à l'arrière, dont est composée la Balse (V.). Voici maintenant, à propos du siége, fait par Marcellus, de la ville de Syracuse, défendue par Archimède, ce que rapporte Tite-Live, liv. XXIV, chap. 34 : « Junctæ aliæ binæ quinqueremes, demtis exterioribus remis, ut latus lateri adplicaretur, quum exteriore ordine remorum velut una navis agerentur, turres contabulatas machinamentaque alia quatiendis maris portabant. » — V. Afranallar, Maremme.

FRENELLO, ital. s. m. (Du lat. *Frenum.*) Estrope d'aviron, selon Stratico (1814).

FRENELLUM, bas lat. s. n. (De l'ital. *Frenello*, diminutif de *Freno*, frein, fait du lat. *Frenum.*) Bride. Nom d'un cordage solide dont se servaient les galères pour s'attacher l'une à l'autre pendant le combat. — V. Frenellare.

FRENILLAR, esp. v. a. (De *Frenillo.* [V.]) Attacher les rames au banc pour les tenir levées quand on ne s'en sert pas. (V. Afrenillar.)— *Frenillo*, s. m. (De *Freno;* lat. *Frenum*, frein.) Ce mot a plusieurs acceptions; il désigna d'abord ce qu'on appelait en France : le Forneladou (V.), un « Rebenque con que se amarra el remo por su caña à la argolla que está debajo de la chumasera del immediato, para tenerlo armado, sin que la pala toque en el agua. » *Dicc. marit. esp.* (1831). Il désigne aujourd'hui la sous-barbe du beaupré, et le hauban des bigues dont on se sert pour abattre un navire en carène.

FRENO DE CHAVAL DE BOCHA, vénit. s. m. — « Per Freni 2 de chaval de bocha de passa 9 l'uno. » *Fabbrica di galere;* Ms. Bibl. de Magliabecchi, classe 19, palcho 7. Dans notre *Archéol. nav.*, où nous avons publié le manuscrit Magliabecchian (t. II, p. 6 et suiv.), nous avons émis cette hypothèse, que le « Chaval de bocha » était une sorte de bigue dont on se servait pour embarquer les marchandises à bord, et que ses *Freni* étaient des haubans pour soutenir cette bigue. Aucune indication nouvelle n'est venue infirmer ou confirmer notre supposition, que nous présentons par conséquent avec une grande defiance, bien qu'elle nous semble tout à fait probable.

FRÈRES, fr. provenç. s. m. plur. (Du lat. *Frater* [gr. Φράτωρ, confrère, analogue].) Nom donné aux madiers qui se clouaient sur la quille de la galère, à l'avant et à l'arrière, à des distances égales du madier du milieu. — V. Madier.

FRESCH, cat. anc. adj. (Du bas lat. *Freschus*, que fit sans doute le lat. *Frigesco*, je deviens froid.) Frais, en parlant du vent qui devient fort, mais qui est encore modéré. — V. Arborar.

FRESCO, ital. esp. adj. m. (Même origine que le précédent.) Frais, en parlant du vent. — « Empero quando el viento es demasiado Fresco, y se quieren brazear las gavias por barlovento... » Fernandez, *Practica de maniob.* (1732), p. 3.

FRESH, angl. adj. (Même origine que *Fresch.* [V.]) Frais, en parlant du vent qui devient fort; Fraîche, en parlant de l'eau qui n'est ni ancienne ni salée. (V. Return [To]) — *Fresh gale*, Bon Frais, Vent un peu fort. — *Fresh water*, Eau fraîche, Eau douce.

FRET, fr. s. m. (De l'angl. *Freight.* [V.]) (Gr. anc. et mod. Ναῦλος; lat. *Naulum, Nauleum ;* bas lat. *Batillagium, Nauleamentum, Loquerium, Fretta, Frectagium, Frectamentum;* cat. *Nolit;* ital. *Nolo;* géno. *Non;* malt. *Nol, Noleg;* esp. *Flete;* port. *Frete;* basq. litt. *Ugasäria;* angl.-sax. *Scip-toll;* angl. *Freight;* all. *Fracht;* holl. *Vragt;* dan. *Fragt;* suéd. *Frakt;* rus. Фрахтъ [*Frakte*], Наруженіе [*Nagrougénié*]; val. Інкіріере [*Inkiriéré*]; mal. *Toumpang-an ;* fr. anc. *Fraict, Frait, Nauleaige, Nolleage.*) Prix que l'on paye pour la location d'un navire, ou pour le loyer d'une place dans un navire. (V. *Frétement.*) — « J'ay receu auec vostre lettre du 27 du passé vn estat des deniers receus par le commis du trésorier pour les vaiss. donnés à Fret. » *Seignelay à de Muyn*, t. II, février 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 75 v°; Ms. Arch. de la Mar. — « Les économistes reprochent sans cesse à notre marine la cherté de son Fret, et la stimulent à lutter avec les marines rivales pour les conditions d'affrétement; la réponse se trouve dans l'article que nous venons de reproduire. En effet, si nos armateurs sont astreints à construire des vaisseaux solides, à faire choix d'un capitaine instruit, d'un équipage proportionné au tonnage du navire, et même éventuellement à embarquer un officier de santé; et si, par suite de ces

charges onéreuses, il ne leur est pas permis de Fréter leurs navires aux mêmes prix que les armateurs étrangers, en revanche leurs expéditions ont une issue plus favorable tant pour eux que pour les affréteurs; aussi les sinistres de notre marine sont-ils moins nombreux que ceux qui atteignent les marines anglaise et américaine. C'est là, ce nous semble, une compensation qui n'est point à dédaigner, et une considération qu'on ne doit pas perdre de vue lorsque l'on établit un parallèle entre notre marine et les marines étrangères. » *Revue britannique*, t. XIII, note, p. 297. — V. Double chaloupe, Hable.

FRETADOR, esp. anc. port. s. m. (De *Fretar*. [V.]) Affréteur, Fréteur. — « *Fretamento*, esp. anc. port. s. m. Affrétement. — *Fretar*, esp. port. v. a. (De *Frete*. [V.]) Affréter, Fréter, Charger. — « Sopo el capitan de una nao... bien armada, è ricamente Fretada. » *Cronica del Conde don Pero Niño*, p. 64. — *Frete*, esp. anc. port. s. m. (Du fr.: Fret. [V.]) Affrétement, Fret, Chargement. — « E em hindo assy as Fustas vogando topárom com huma zavra, que seguia pera Callé carregada de cevada, e de cera, da qual os mareantes della em breve perderom o Frete; caa pela vista dos christãos alagarom » (ils coulèrent bas) « o navio com a mercadoria; e elles em terra. » *Chronic. do Conde D. Pedro de Menezes* (XVe siècle), chap. 53.

FRÉTEMENT, vieux fr. s. m. (De *Fret*. [V.]) — « Frétement est le loüage du navire. Le maître Frete, le marchand chargeur Affrete; le prix est le Fret. » Cleirac, *Explicat. des termes de mar.*, 1639.

1. FRÉTER, fr. v. a. (De *Fret*. [V.]) (Gr. anc. Ναυλόω, Ναυκληρέω; lat. *Ducere navem*, *Conducere naulo navem*; bas lat. *Frettare*, *Naulegare*, *Naulizare*, *Nolare*; ital. *Noleggiare*; géno. *Noezá*; malt. *Tinnoleggia*; esp. *Fletar*; port. *Fretar*; bas bret. *Fréta*; basq. litt. *Ugarizatu*; ar. côte N. d'Afr. *Yhaoud*; turc, *Idjaré etmek*, *Kira etmek*; angl. *Charter (to)*; all. *Vermiethen*; holl. *Verhuuven*; dan. *Fragte*; suéd. *Befrakta*; rus. Нанять корабле [*Naniate korable*]; val. Інкіріа [A] [*A inkiria*]; mal. *Tambang-an*, *Toumpāng-an*.) Donner un navire à loyer ou à Fret. — Ce terme est déjà ancien; on le trouve, en effet, dans la *Relation des hostilités commises par les Normands* (1292), Docum. inéd. sur l'Hist. de Fr., Lettres de rois, etc., t. 1er, p. 393 : « Les nefs d'Engleterre et de Bayonne allèrent à parties, où elles furent Frettées par cincs, par sis, par quatre... »

2. FRÉTER, fr. anc. v. a. Dans le sens d'Équiper, par extension du sens primitif; il supposait le Fréteur du navire obligé de le munir de tout ce qui lui était nécessaire pour sa défense comme pour sa navigation.

— « L'an mil deux cens quarante neuf
Font leur vessiaus Fréter de neuf
En tel guise comme estre seuleut (ont coutume [lat. *Solent*.])
François qui du port issir veulent. »

GUILL. GUIART, *la Branche aux royaux lignages*, croisade de 1249.

— « Tantot approchèrent les Espaignols qui s'en fussent bien allés sans combattre, si ils volsissent. Car selon ce qu'ils étoient bien Frétés et en grands vaisseaux et avoient le vent pour eux, ils n'eussent jà parlé aux Anglois si ils volsissent... » Froissart, *Chron.* (an. 1350), liv. 1er, part. II, chap. 3.

FRÉTEUR, fr. s. m. (De l'angl. *Freighter*. [V.]) (Ital. *Noleggiante*, *Noleggiatore*; malt. *Noleggiatur*; géno. *Noezatu*; esp. *Fletador*; port. *Fretador*; angl. *Freighter*; all. *Ablader*, *Befrachter*; holl. *Verhuurder*; dan. *Fragter*; suéd. *Befraktare*; rus. Фрахтовщикъ [*Frahtovchtchik*]; val. Інкіріетор [*Inkiriétor*].) Celui qui loue ou donne à fret un navire qui est sa propriété.

FRETTA, bas lat. s. f. (Pour *Frecta*, de l'angl. *Freight*, comme *Frectamentum*. [V.]) Fret. — « Et etiam salva sit nautis Fretta vinorum et aliorum bonorum in navi existentium, quæ talia fuerint. Et magister navis amittat Frettam suam de doliis seu bonis in mari sic projectis... » *Règlement d'Édouard Ier, roi d'Angleterre*, ann. 1285, p. 298, t. II de Rymer. — De *Fretta* on fit *Frettare*, v. a. Fréter, qui se trouve p. 298, t. II, et p. 661, t. III de Rymer. — En italien, *Frettare* a eu le sens de notre mot Frotter (lat. *Frictus*, part. de *Frigere*). On lit dans le *Vocabol. naut.* de Pantero-Pantera (1614) : « *Frettare* è nettar la galea, dove il sevo, d'all' herba et d'all' altre immonditie, perche sia polita, liscia et camini meglio. »

FRETUM, FRETUS, lat. s. n. (De *Fervere*, bouillir.) Détroit, Passage, bras de mer, eau de la mer, et, par synecdoque : Mer. C'est dans ce dernier sens que Silius Italicus dit, liv. XVII, *De Bello punico secondo* :

« Noctemque Freto imposuere tenebræ. »

et Virgile, première églogue :

« Et Freta destituent nudos in littore pisces. »
— « Continuo, ventis surgentibus, aut Freta ponti
Incipiunt agitata tumescere. »

VIRGILE, *Géorg.*, liv. I, v. 356.

— « Sigea igni Freta lata relucent. »

Id., *Enéid.*, liv. II, v. 312.

— « Sparsasque per æquor
Cycladas, et crebris legimus Freta consita terris. »

Id., ib., liv. III, v. 126.

« Cum se ille septimo die venisse a Freto » (le detroit de Sicile) « dixisset. » Cicéron à Atticus, épist. I, liv. II. — « Qui est Fretus inter Rhegium et Messanam. » Varron. — L'ital. et le port. ont fait de *Fretum* : *Freto*; le catal. en a fait :

FREU, s. m. Détroit. — « Si donchs no s'havia a levar per fortuna de mal temps ò d'altre cas que s'y esdevenga, ço es per entrar en port ò en Freu ò en loch on se pogues salvar la dita mercaderia ò la dita nau ò leny... » *Consulat de la mer*, chap. 67.

FREZZA, ital. s. f. Pour *Freccia*. Flèche que traversaient toutes les *Forfice* (V.), et à l'extrémité antérieure de laquelle on clouait l'écu des armes du souverain auquel appartenait la galère. On voit cette *Frezza* marquée 6 dans la figure donnée p. 39 de la *Nautica Mediter.*, par Bartol. Crescentio (Roma, in-4°, 1607).

FRIBUSTIER, francisation anc. de l'angl. *Freebooter*, libre faiseur de butin, et non : Marin libre, comme l'avança le général Bardin [*Spectateur militaire*, t. VII, p. 362, 1829], qui confondit dans une même origine : *Booter* et *Boat*. [*Free* de l'angl.-sax. *Frig*, *Freo*, libre, qui a le droit de faire; et de *Booter*, fait de *Booty*, pillage, butin; angl.-sax. *Bot*, avantage, réparation].) (All. *Freibeuter*; holl. *Vrybuiter*; dan. *Fribytter*; fr. mod. *Flibustier*; val. Флібȣстіар [*Fliboustiar*].) Aventurier, Corsaire, Pirate, appartenant à une association d'hommes établis dans quelques îles de l'Amérique, et toujours en guerre contre les Espagnols, dont ils capturaient et brûlaient les navires, dont ils inquiétaient et ravageaient les propriétés à terre. On a beaucoup écrit sur les Fribustiers ou Flibustiers; le livre le plus curieux, celui qu'on a refait dans presque toutes les langues, est une relation d'un certain Alexandre-Olivier Oexmelin, qui, par suite de cir-

constances assez singulières, fut contraint de prendre parti et de rester trois ans avec les Flibustiers français de l'île de la Tortue. Oexmelin, dont le nom atteste une origine flamande ou batave, écrivit son ouvrage en un français assez incorrect pour que M. de Frontignières, entre les mains de qui était tombé le manuscrit, crût devoir en faire une rédaction nouvelle pour le donner au public. Ce travail parut sous le titre : *Histoire des aventuriers Flibustiers qui se sont signalés dans les Indes...*, par Alex.-Oliv. Oexmelin. La première édition, publiée en 1686 (2 vol. in-12), eut une rapide fortune; en Hollande, en Angleterre, en Espagne, on le traduisit, on le compléta, on le modifia; et les copies en furent quelquefois si infidèles, que les bibliographes n'ont pu reconnaître sous ces formes diverses l'original français. En 1774, il parut à Paris une édition nouvelle de l'*Histoire des Flibustiers* (4 vol. in-12), où, à la suite du travail d'Oexmelin et de Frontignières, se trouvent : un *Voyage des Flibustiers à la mer du Sud*, l'*Histoire des pirates anglais*, et d'autres pièces non moins intéressantes.—L'orthographe Fribustier, que nous maintenons comme étymologique, se trouve p. 437 du Dictionnaire d'Aubin (1702); on lui avait préféré déjà depuis longtemps celle qui est reçue aujourd'hui.

FRISETTO, vénit. s. m. Gouttière.—« Frisetti, gran pezzi di tavolazzi grossi dieci o dodeci ditta, che scorrono d'intorno del bordo, e riposano sopra li sbaggi, e cadene delle coperte. Li Frisetti s'imorsano con fiubba nelli sbaggi, e nelle cadene delle coperte. » *Introduz. all arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 272.—« E vole chiave 50 de albeo ustuele per far Friseti et morsi, e coloneli e puntapiè, e scalete e pertegete. » *Fabbrica di galere* (Ms. du XIVe ou du XVe siècle. (V. Albeo ustuele.) — Dans la nomenclature italienne moderne on nomme *Frisate* ou *Fregiate*, la partie extérieure du plat-bord, que l'on compare à la frise d'une maison. *Frisata*, *Frisetto*, frise, nous semblent venir du gr. Φράσσω, clore, fortifier.

FRITH, angl. s. (Du lat. *Fretum*. (V.)] Détroit.—V. Strait, Streights.

FRODA, isl. s. f. (En relation avec l'angl. *Froth*, le dan. *Fraade*, le suéd. *Fradga*, et peut-être aussi avec le gr. Ἀφρός.) Écume.

FRONS, lat. s. m. Front, ordre de front. — « In Frontem directas habebat naves.) (Il avait ses navires en ordre de bataille sur l'ordre de front. » Tite-live, liv. XXXVII, chap. 23.

FRONS NAVIS, lat. s. m. La partie antérieure de la proue du navire, que les Grecs appelaient Μέτωπον, selon le Scoliaste de Thucydide. — « Suionum hinc civitates, ipso in Oceano, præter viros armaque classibus valent : forma navium eo differt, quod utrimque prora paratam semper appulsui Frontem agit : nec velis ministrant, nec remos in ordinem lateribus adjungunt; solutum ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. » Tacite, *Germania*, chap. 44. (« La forme de leurs navires diffère » [de celle des navires romains], « en ceci qu'ayant une proue à chaque extrémité » [c'est-à-dire, en ce que leur extrémité postérieure étant faite comme l'antérieure, ce qui leur donne comme deux proues], « ils ont un front » [une proue] « toujours prêt à l'abordage. Les Suiones ne vont point à la voile, et n'attachent point leurs rames en ordre régulier sur les côtés de leurs navires; ils ont des rames libres » [sans estropes, sans liens], « comme on en voit sur quelques fleuves, et pouvant agir d'un côté ou de l'autre au besoin » [c'est-à-dire que l'aviron, passé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du tolet, était dirigé par le nageur, qui se tournait toujours, en changeant de banc au besoin, du côté de celle des deux proues qui devenait poupe.])—Dans notre *Archéologie navale* (1840), t. 1er, p. 121, nous avons rapporté le passage de Tacite que nous citons ici, en le traduisant comme nous venons de le faire. Feu le savant M. Letronne, qui voulut bien s'occuper de notre travail, et le critiqua (*Journal des savants*, juin 1847-janv. 1848) avec une grande indulgence, protesta contre le sens que nous donnons au mot *Appulsui*. Il ne voulait pas que Tacite eût désigné par ce mot l'abordage d'un navire avec un autre, mais seulement l'abordage d'un navire à un port, à une terre, à un quai, s'autorisant de tous les auteurs anciens qui emploient le mot *Adpellere* ou *Appellere* pour désigner l'action d'approcher de la terre, de venir à un port, d'arriver près d'un rivage, de toucher un quai ou un lieu quelconque de débarquement. Le sens ordinaire d'*Appellere* nous était bien connu; mais nous nous étions cru autorisé à penser que Tacite, en employant le mot *Appulsus* à propos des navires des Suiones, lui avait prêté une signification plus large que celle d'abordage à terre. Voici sur quoi nous nous étions fondé, sur quoi nous nous fondons encore pour justifier notre interprétation. Tacite commence son chapitre par dire des Suiones : « Præter viros armaque *classibus valent.* » Il est clair que c'est d'un peuple guerrier que va parler l'historien; si ce peuple vaut par ses flottes : assurément c'est par ses flottes de navires armés, et non par ses nombreux navires de commerce et de transport. Ce ne peut être sans intention que Tacite a rapproché *arma* de *classibus*; s'il avait voulu exalter la puissance du commerce par mer des Suiones, il aurait certainement joint une épithète caractéristique à *classibus*. Il ne l'a pas fait. Les *naves* dont il s'occupe sont donc évidemment des navires de guerre, et non des bâtiments marchands ou des barques fluviales. Et maintenant si ces navires sont construits de façon à aborder la terre sans avoir besoin de virer de bord, ne sont-ils pas aussi toujours prêts à aborder l'ennemi, soit qu'il leur vienne de l'avant, soit qu'il leur vienne de l'arrière? Dans un navire de guerre, est-ce la faculté d'aborder commodément la terre qui aurait frappé surtout Tacite? N'est-ce pas plutôt la facilité qu'il avait à attaquer par ses deux bouts (*utrimque*), en présentant le front, l'éperon, au navire ennemi? Nous croyons ne pas nous écarter de la vérité en attribuant au mot *Appulsus*, employé par l'auteur de la *Germanie* à propos de navires armés, le sens d'abordage, de choc, dans une action militaire, bien qu'ailleurs, à propos des Camares de la mer Noire et des navires construits par ordre de Germanicus au pays des Frisons, il emploie le mot *Adpellere* dans l'acception vulgaire. —V. 1. Adpellere, Biprora navis, Camara.

FRONTE, ital. s. f. (Du lat. *Frons*.) Front de bataille, Ordre de Front. — « ... Comparendo il nemico, questo primo essercito » (l'avant-garde) « puote andarlo ad infestare con la sua prima fila, stando la seconda e la terza in acconcio per lo soccorso; ouero spingendo innanzi la seconda, con la primiera si pareggi, et di compagnia attachino il fatto d'arme riserbandosi la terza co'l Capitano generale all' ultimi riscosse, ò pure, si così paresse, formando tutte tre le file una Fronte sola, col' Generale nel mezzo, e uguagliatisi li 12 vaselli notare insieme la schiera de' nemici. » Filip. Pigafetta, *Ordin. d' ell armata di Spag.*, p. 3.

FRONTEAU, fr. s. m. (Du bas lat. *Frontellus*, *Frontale* [du lat. *Frons*, front].) Gr. litt. mod. Μέτωπον; gr. mod. Παρα-

πίτο, Πρεβάζι; rus. Плавчеръ [*Plantchère*]; val. Фронтон [*Fronton*]; bas bret. *Frontoun*.) « Planche sculptée, dont on recouvre extérieurement la face verticale du barrot ou de la poutre qui termine en dedans du vaisseau, ou chacun des gaillards, ou la dunette.» Romme (1792). — « Vingt-quatre » (passe-volants de fer) « au chasteau derrière, huit par bandes, six au Fronteau. » Ant. de Conflans (1515 à 1522). — « Les péniches ont, au moins, 60 pieds de long; et la plus grande distance qui règne d'un Fronteau à l'autre, à bord d'un vaisseau de 120 canons, tel que *le Vengeur*, n'est que de 56 pieds 2 pouces. » *Lettre du vice-amiral Ganteaume* au ministre, qui lui avait prescrit de faire embarquer des péniches à bord des vaisseaux de l'escadre de Brest que commandait cet officier général; Brest, le 19 brumaire an XIII (10 novembre 1804).

FRONTEM AGERE, lat. v. a. Présenter le front, présenter l'avant, opposer la proue à l'ennemi. — V. Frons navis.

FRONTIER, FRONTOYER, vieux fr. v. (Même origine que le fr. *Frontière*, fait du bas lat. *Frontaria* ou *Fronterium*; rad. lat. *Frons*, front, employé quelquefois au Moyen Age pour : Limite.) (Naviguer sur la frontière maritime d'un pays.) Côtoyer. — « Les Anglois avoient sur la mer jusques à six vingts vaisseaux chargez de pourveances qui les suivoient, Frontoyant Angleterre. » Froissart, cité par D. Carpentier. — V. 1. Baleinier.

FROTA, port. s. f. (Du saxon *Flota*.) Flotte, Escadre, Réunion de navires. — « Seemdo el rei de Castella em tal desacordo com el rei Daragon, e teemdo voontade de fazer grande armada contra seu reino em esto anno de mil et trezemtos et noveemta e sete (1397) pero assaz de Frota tevesse assi de naaos como de galees, non foi desto aimda contemte...» *Chron. d'el rei D. Pedro I*, chapit. 24, p. 65. — « E foz esta Frota la envyada no anno de Xpõ de mil e iiij^c xxiiij. » Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 378. — « Lhe daria o milhor piloto da Frota. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 7. — « Principaes pillotos da Frota. » *Roteiro de D. Joh. de Castro* (1541). — « E com a Frota do mar atraveçou o canal do Rio... » Ch. Rod. Acenheiro, *Chron. de Senh. reis de Port.* (1535), p. 83. — V. Aviar, Fusta, Galee grossa, Galliota.

FROTAR, port. anc. v. a. (Du lat. *Fluctuare*.) Variante de *Flotar*. Flotter.

FROTO (EM), port. adv. A flot. — « A mim parece que aproveitara a aquestes, de cujo dano no pas sado capitollo tenho fallado, a nembrança da morte de Gonçallo de Sintra, daqual poderam tirar algũns avisamentos, pellos quaaes muyto asinha sensarom sua perda, e aproveitaralhes ainda de leixarem sens batees Em Froto, consiirando a desposiçom do mar, pois nom podyam a sua tornada poer certo termo...» Azurara, *Chron. de Guiné* (1453), p. 228.

FROTTA, napol. s. f. (Corruption de *Flotta*.) Flotte. *Vocab. del. Parol. del dialet. napolet.*

FRUM-STEMN, angl.-sax. s. L'Avant, la Proue, selon le Glossaire de Mone (xe siècle). Nous avons, t. 1er, p. 153 de notre *Archéol. nav.*, exprimé l'opinion que *Frum-stemn* est une faute de l'auteur du *Glossaire anglo-saxon*, et qu'il faut lire : *Frame stern*; un nouvel examen de la difficulté nous a convaincu que le copiste de Mone a raison contre notre supposition. *Frum* signifie : Le premier; quant à *Stemn*, c'est le *Stem* angl., signifiant : Tige, et, par extension : Étrave.

FRUMENTARIA NAVIS, lat. s. f. Navire porte-blé, Bâtiment de charge portant du froment, et quelquefois d'autres provisions de bouche. César, racontant la fuite de Pompée, IIIe livre, *De Bello civ.*, dit : « Nocturno itinere non intermisso, comitatu equitum triginta ad mare pervenit : navemque Frumentariam conscendit. »

FRUSTARE, ital. vénit. v. a. (Du lat., qui signifie : Mettre en pièces [*Frustum*, morceau].) Fouetter, battre de verges, déchirer avec le fouet. — « Primo che biastemara Dio ouer la sua Madre, et Santi, et Sante, sel sara huomo da remo » (esclave ou forçat) « sia Frustado da poppe a prua. » *Ordini de Mocenigo* (1420). — V. Biastemare.

FUEGO, esp. s. m. (Du lat. *Focus*.) Feu, Fanal, Signal fait au moyen d'un fanal. — *Fuego de San-Telmo*, Feu Saint-Telme. — V. Luz de San-Telmo.

FUERZA DE REMOS, esp. s. f. (Du bas lat. *Fortia*, de *Fortis*.) Force de rames. — « Y el piloto visto que no estauamos bien salimos de alli, y a Fuerza de remos doblamos una punta, y entramos en una bahia llena de arracifes. » *Relacion breue del viage que hizo Aluaro de Mendaña* (1567); Ms. XVIe siècle, Bibl. nat., n° 1588, Saint-Germain.

FUGADA DE VIENTO, esp. s. f. Bouffée de vent. — Notre mot français *Fougade*, signifiant : Effort violent et subit, n'est pas autre que l'espagnol *Fugada*. Fougade est en relation avec *Fougue*, dont l'étymologie est restée incertaine. — « Si una Fugada de viento coge à un navio con los juanetes largos, corre evidentemente reisgo que el viento se lleve la vela de juanete, que se rompa la verga, ò mastelero, ò que se desarbole un mastelero de los principales. » Fernandez, *Practica de maniob.* (1732), p. 23. (V. Foule.)

FULCIMENTA, lat. s. n. plur. Équipement, Objets d'armement. — « Quod aliquis non extrahat de Janua navem, navigium, seu aliquot vax (*sic*) navigabile, in quo non sint infrascripta Fulcimenta. » Rubriq. du chap. 84 d'un *statut génois* de 1441. — *Fulcire*, bas lat. v. a. Fournir, Munir. — « Hanc dictam navem bonam et sufficienter armatam, paratam, stagnam et Fulcitam armis, vellis, sartia, ferris, corredibus, panatica et aliis opportunis pro infrascripto viagio explicando ..» *Conductio navis pro ducendo frumento Famagustam*, 3 maij 1391; Ms. Arch. secrètes du gouvern. de Gênes. — « ... Quia fere omnes naues se Fulciunt sartiis in aliis locis, quæ sartiæ non sunt bone, et sepissime occurrunt multa sinistra nauibus nostris deffectu dictarum sartiarum...» *Décret du 7 mars* 1431; chap. 120, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1, p. 20, lig. 25. — V. Furcimentum.

FULD OG BI, dan. adv. (De l'angl.-sax. *Full*, plein, *Fyllan*, remplir; isl. *Fullr*; *Og*, et [angl.-sax. *Oc*], et *Be* ou *Bi* angl.-sax., près de.) Près et plein.

FULDLADE ET SKIB, dan. v. (De *Lada*, charger [angl.-sax. *Hladan*], et *Fuld*, plein (Remplir un navire.) Barroter un navire.

FULK, ar. turc, s. Navire. — V. Guèmi, Kechti, Sèfinè, Tekné.

FULL AND BY, angl. adv. (Même étymologie que *Fuld og bi*. [V.]) Près et plein. — Cette locution n'a pas été recueillie par M. Spiers dans son Dictionn. général (1846).

FULL TO THE BEAMS, angl. adj. Plein jusqu'aux barrots; Barroté.

FULLT OCH BI, suéd. adv. (Même étymologie que *Fuld og bi*. [V.]) Près et plein.

FULOUQA, turc, s. (De l'ar. *Fulk*. [V.]) Felouque.

FUMEGGIARE I CANNONI, ital. v. a. (De *Fumo*, fumer.) Flamber les canons. — V. Abbrostolire.

FUMELA, géno. s. f. (De l'ital. *Femella*, femelle.) Femelots. — Plur. Fümele.

FUMELOT, prov. s. m. (Du vieux fr. *Fumelle*.) Femelot, Penture du gouvernail, dans laquelle entre le gond ou Aiguillot.

FUMO, ital. s. m. Fumée, Amorce. — L'escadre des navires légers (Legnetti. [V. Legnetto.]) de l'invincible Armada marchait deux milles en avant de l'avant-garde, « dandone segno il giorno con Fumo, e romore d'artiglieria, e la notte col' fuoco, e col' tuono medesimo delle bombarde. » Fil. Pigafetta, *Ordin. dell' armata di Spag.*, p. 1.

FÛN (*Foune*), bas bret. s. f. (Du lat. *Funis*, ou plus immédiatement du fr. *Funin*.) Corde. — Legonidec admet ce mot, qu'il fait précéder des signes par lesquels il indique les termes qu'il ne croit pas d'origine celtique. Le doute n'était guère permis. — V. Kord, Robank, Redisa.

FUNAIN, vieux fr. s. m. Orthographe du mot *Funin* (V.), contraire à l'étymologie. — « Un Funain est une corde. » Desroches (1687).—Guillet (1683), et le P. Fournier (1643), n'avaient point admis cette orthographe abusive et très-ancienne. — V. :

FUNAYN, vieux fr. s. m. (Pour *Funin*.) — « Il faudra que tu amares vng Funayn en terre. » Pierre Garcie, *le Grant routier et pilotage*, etc., composé en 1483, publié en 1520 et 1521.

FUNDEAR, port. anc. v. a. (De *Fundo*. [V.]) Ancrer, Mouiller. — « Fundeava em alguma cabeça de areia. » Barros.

FUNDO, port. s. m. (Du lat. *Fundus*. [V.]) Fond de la mer. — V. Augua, Dar fundo, Meter à fundo.

1. **FUNDUS**, lat. s. m. Fond de la mer.

> — « Sævitque tridenti
> Spumeus atque imo Nereus ciet æquora Fundo. »
> VIRGILE, *Énéide*, liv. II, v. 418.

2. **FUNDUS**, bas lat. s. m. Fond du navire, la partie inférieure, généralement mesurée par la largeur des varangues plates. — « Et est ampla (navis quæ vocatur *Sancta Maria*) in Fundo pedibus novem et dimidio. (Elle est large, au Fond, de 9 p. ½, — 3m. 09c.) » *Projet de contrat entre les Vénitiens et les envoyés de saint Louis* (1268).

FUNE, ital. fr. anc. s. f. (Du lat. *Funis*, corde.) Funin, Filin, Cordage.

> — « Scandagli, et orce, et Funi,
> E canapi communi. »
> FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

FUNER, fr. anc. v. a. (De *Funin*. [V.] Garnir de ses cordages un navire, un mât, une vergue, un boute-hors, etc. Ce mot, tout à fait hors d'usage, bien qu'excellent, se lit dans le diction. de Guillet (1678).

FUNICELLA, ital. s. f. (Diminut. de *Fune*. [V.]) (Cordelette.) Cargue-fond. — V. Imbroglio.

FUNICULUS, lat. s. m. (Diminut. de *Funis*. [V.]) Petit cordage. — « Postea ipsos tempestas vehementius jactare cœpit, usque adeo, ut dominus navis, cum idem gubernator esset, in scapham confugeret, et inde Funiculo, qui a puppi scapham annexam habebat, navim quoad posset, moderaretur. » Cicéron, *De Invent.*, liv. II. — Le *Funiculus* dont parle Cicéron était ce qu'on nomme aujourd'hui une Bosse d'embarcation (V.), ce qu'au Moyen Age on nommait à Gênes : *Sparcina*. (V.)

FUNIN, fr. anc. s. m. (Du lat. *Funis*, corde.) Cordage, Manœuvre. Au XVIIIe siècle, on distinguait par le nom de Funin tout cordage fait de filin blanc, c'est-à-dire de chanvre non goudronné; ce cordage se nommait aussi Franc-Funin. (V.)

FUNIS, lat. s. m. (? Du gr. Ἶνες, nerfs; Ἴς, nerf.) Cordage, Amarre, Câble.

> — « Sed fugite, o miseri, fugite, atque ab littore Funem
> Rumpite. » VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 639.
>
> — « Solvique ex ordine Funes. » Ib., liv. V, v. 773.
>
> — « Ipsa videbatur ventis regina vocatis
> Vela dare, et laxos jam jamque immittere Funes. »
> Ib., liv. VIII, v. 708.

— V. Funiculus.

FUOCO, ital. s. m. (Du lat. *Focus*.) Feu, Fanal, Signal fait au moyen d'un feu ou d'un fanal. — *Fuoco Sant' Elmo*, Feu Saint-Telme. — V. Corpo-santo.

FUOCONE, ital. s. m. (De *Fuoco*, lat. *Focus*, feu.) « Fougon (V.) de navire. » Duez, 1674.

FUOGO, vénit. s. m. (Forme de *Fuoco*. [V.]) Feu, Signal. — V. Cochina, Papaficho.

FUORA, vénit. s. f. (Du lat. *Foras*, dehors.) La Hampe, la partie de la rame qui est en dehors du navire, et essentiellement celle qui est comprise entre le tolet et la pale. (Picheroni della Mirandola, Ms. du XVIe siècle, Bibl. St-Marc.)

FUORI ROBA, vénit. locut. adv. (Proprement : Hors les effets! c'est-à-dire : Dégagez le navire de tout ce qui l'embarrasse, et laissez-le libre pour le combat!) Branle-bas!

1. **FURAIN**, vieux fr. s. m. (Du lat. *Foras*, dehors.) Le hors du port, la rade. — « Le bourgeois se peut faire asseurer, non-seulement de la part qu'il a en la nef, mais aussi sur le prix que lui a cousté sa portion, jusques à estre franc, cinglant le navire mis hors en Furain ou rade... » *Guidon de la mer* (? Fin du XVIe siècle.), chap. 15, art. 3. — « Mettre en Furain, c'est-à-dire tirer à la rade la Nef. » Le P. René François, *Essay des merveilles de nature*, p. 106, édit. de 1629.

2. **FURAIN**, fr. s. m. (Corrupt. de *Funain*. [V.]) — « A Nicolas Cousin... pour... visiter et cercher le fons de lad. galleace » (*la Réale*, en 1538, au Havre), « master et demaster le mastereau de deuant de lad. galleace, mectre les hunes haulx » (mettre en haut les hunes, capeler [V.] les hunes), « et ayder à faire les manœuvres pour faire passer les Furains et cordaiges aux matz d'icelle..., la somme de XXVIII l. X s. » Fol. 21 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « ... Pour seruir à ses appareilz en ce qui luy restoict de ses Furains. » Ib., fol. 25. — « Pour faire passer les Furains et cordaiges. » Fol. 27. — V. Mettre en furain, Recorder.

FURCATA, bas lat. s. f. Fourche pour porter les arbalètes et faciliter leur tir. — V. Perticheta.

FURCIMENTUM COMPAGNÆ, bas lat. s. n. Provision de la cambuse; Vivres. — « Item, Furcimentum compagnæ, pro mensibus tribus in quatuor, sub pœna librarum ducentarum Januinorum. » Stat. gén. de 1441, p. 11 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — V. Fulcire.

FURÉSZ (*Furéss*), hongr. s. Scie.

FURIN, fr. s. m. Variante, mais variante mauvaise de 1. *Furain* (V.), où l'*a* est étymologique. On la trouve dans Aubin (1702). P. 439, cet auteur dit : « Mettre un vaisseau en Furin, c'est-à-dire, le mener hors du havre et en pleine

mer, ce qui se fait par des pilotes des lieux qui connaissent les endroits où il y a du danger. » On a vu à l'art. 1. *Furain* (V.), qu'au temps où le *Guidon de la mer* fut rédigé, *Furain* signifiait : Hors du port, rade. Mettre un vaisseau hors du port, ou en rade, c'était le Mettre en Furain. Ce n'est que par une extension, d'ailleurs assez naturelle, que Furain a pu désigner la pleine mer, si, en effet, Aubin ne se trompait point.

FURL (*To*), angl. v. (Étymol. incon.) Ferler. —*Furling*, s. Ferlage.

FURNUS, lat. s. m. Four. — « Item, Furnum in ordine » (un four en bon état), « sub pœna libr. 25 Januinorum. » *Stat. geno.* de 1441, p. 44 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl. Dépôt de la Mar.

FUROLES, fr. anc. s. f. plur. (De l'angl. *Fire*, feu; angl.-sax. *Fyr*; gr. Πῦρ.) (Petits feux.) Feu Saint-Telme.

FUSÉE DE CABESTAN, fr. s. f. (Comme *Fuseau*, du lat. *Fusus*.) (Rus. Барель у шпиля [*Barel ou chpilia*], Веретоно у шпиля [*Vérétono ou chpilia*].) Pièce sur laquelle est construit le cabestan. Dans la fig. dont est accompagné notre art. Cabestan (V.), les lettres AB marquent la Fusée.

FUSINIERA, vénit. s. f. Gondole à la mode de Fusine. — « Nello lore barchette, che s'assomigliano alle Fusiniere... » Pigafetta, *Primo viag.*—Amoretti, p. 53, note *a* de l'ouvrage de Pigafetta, définit en ces termes les *Fusiniere* : « Gondolette lunghe et strette, colle quali quei di Fusine traghettavano, et traghettano a Venezia. »

FUSO DELL' ANCORA, ital. s. m. (Du lat. *Fusus*, fuseau.) Verge de l'ancre. — « Intendasi il garbo nell' Ancore la maggiore ò minore stortura nelle loro marre, lequali vogliono esser nella ponta tanto lontane dal Fuso, quanto elle hanno di lunghezza. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediterr.* (1607), p. 76. — V. Asta, Fusto.

FUSO DI BANDEROLA, cors. s. m. Fût de girouette; Bâton ou verge de fer autour duquel tourne la girouette.

FUST AR ROENV, bas bret. s. m. Le manche de l'aviron, sa poignée. Grégoire, *Dict. fr.-bret.* — V. Lost.

FUSTA, bas lat. ital. venit. catal. provenç. port. esp. s. f. (Du lat. *Fustis* [V.].) Tout navire reçut d'abord, par métonymie, le nom de *Fusta*, de la matière dont il était fait. C'est ainsi que *Legno* avait nommé le navire, en général; puis, des navires, tout ce qui n'était pas nef ou grand vaisseau; puis, une espèce particulière de bâtiment à rames. Dans le passage suivant du *Viaggio di P. Quirino* (1431), ap. Ramus, t. II, p. 201 : « Fu posto ordine di preparar le piccole Fuste per abbandonar la maggiore, » les mots : *Piccole fuste* désignent deux chaloupes et un esquif; *la maggiore* (*Fusta*) désigne le navire. La phrase qu'on va lire de la *Chron.* des rois de Portugal, par C. R. Acenhiero (1535), montre le mot *Fusta* dans le sens large de Navire : « E frota d'ell Rei erão cõrenta » (quarante) « Fustas amtre gales et galeotas, e outros muitos navios. » Au temps d'Alfonse le Sage (XIIIe siècle), la Fuste existait comme navire à rames; elle est nommée dans *Las Partidas*, immédiatement après les galères. Au XVe siècle, les Fustes formaient, dans la famille des bâtiments à rames, une famille particulière, dont les individus, réunis par des liens communs : la forme générale, la couverte, le gréement, la voilure, l'organisation des rames, différaient entre eux par la grandeur, et par quelques détails qui ne sont pas connus aujourd'hui. Il y avait des Fustes grandes à peu près comme les galères; d'autres, petites, et qui ressemblaient assez aux brigantins pour que, d'un peu loin, on les confondît avec ces navires; V. *Dar caça*, quant à cette dernière assertion; quant à l'autre, voici des textes qui ne laissent aucun doute possible: — « A Fusta grande esteve em ponto de ser perdida, porque tocava em cima de huma pedra... e bem se podia conhecer nos remos, quaes aquellas Fustas dalli partiam; caa tal avia hi que era de *vinte e cinco, vinte e seis* bancos, e nom remava oitos remos, e os outros todos varados. » *Chron. do conde D. Pedro* (XVe siècle), chap. 70. — « E a cabo de dous dias que este Caravo foi em Cepta, mandárom os Mouros suas Fustas, a saber, *hua de quinze bancos*, em que hia hum valente cossairo mouro, a que chamavaõ o Esnarigado, e outra *de treze*, em que andava outro cossairo, e assy outra de *doze bancos*, as quaes ante manhãn deraõ escalla em terra, onde se acaba o muro d'Almina em huma calla, que he da parte do levante. » Ib., chap. 41. — « Ouverom lingoa dos Mouros, que huma Fusta *de treze bancos* carregava de mercadoria. » Ib., ch. 26. — « E juntamente con isto mandou fazer huma Fusta de *Dezoito* bancos, para se ajudar della entrando o estreito do Mar Roxo... » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 38. — « E fazer huma Fusta de *catorze bancos* pera levar comsigo. » Ib., chap. 54. — Les Fustes de douze, treize, quatorze et quinze bancs, étaient de celles que leurs rapports apparents pouvaient faire prendre pour des brigantins. A la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, la Fuste, comme la galère, admettait l'arrangement des rames à 2 et 3 rames par banc. (V. A tant de rames par banc.) Citons deux textes à l'appui de ce que nous avançons ici : — « Una Fusta de banchi 18: Questa Fusta sarano de banchi 18, a do remi per bancho. Son longa passa 17 » (85 pieds vénit.), « in bocha pie 12, in pontal pie 4. » — « Questa Fusta sarano de banchi 21, a tre remi per bancho, son longa passa 20 » (100 pi. vénit.) « in bocha pie 13, in pontal pie $4\frac{1}{2}$. » P. 13, *Delle galere*, Ms. (XVIe siècle), Clas. IV, Cod. 26; Bibl. Saint-Marc. — On voit que, dans ces Fustes, le rapport de la longueur à la largeur était de 7 à 1 environ. Lazare Baïf, qui avait été à Venise et avait observé curieusement tout ce qui se rapportait à la marine de la République, donne, sur la disposition des rames de certaines Fustes à deux rames par banc, un détail qu'il faut ne pas négliger; c'est dans ses *Annotationes*, et à propos des Hémiolies : « ... Ut hemioliæ essent biremes quidem, sed quæ a puppi ad malum usque binis remis, a malo ad proram unico tantum agerentur : ut hodie quoque videre est nonnullis earum quas *Fustas* Veneti vocant. » Pantero-Pantera (1614) cite, p. 56 de son *Armata navale*, les Fustes après les galiotes et avant les brigantins; il dit, p. 360 : « I vascelli piccioli, che fossero nell' armata come sono le galeotte, le Fuste, i brigantini et altri di questa sorte, che non potrano urtare, ne stare à fronte con le galie stiano dietro à corni fuor dell' ordinanza... » — Nous n'avons connu aucun texte qui justifie cette phrase des auteurs du *Diccion. marit. españ.* (1831), au sujet de la Fuste : — « Segun alguno de los diccionarios tenidos á la vista, era una embarcacion, semejante à la pinaza y carabela, de porte de trescientas toneladas, com tres palos y remos, que se usaba en tiempo del rey D. Afonso el Sabio. » La caravelle ne ressemblait point à la Fuste; elle n'armait point de rames; et quant aux mâts, elle en avait quatre, et rien ne prouve que la Fuste du XIIIe siècle en eût plus de deux. —V. Armar, Biremis, Catur, Cossario, Dar o timon á banda, Fano, Gualiota, Maona, Nau, Passacavallos.

FUSTAGA, esp. anc. s. f. (Variante ou corruption d'*Ustaga*. [V.]) Itague. — Ce mot se trouve dans le *Vocabulario* de Garcia de Palacios (Mexico, 1587); le *Dicc. marit. esp.* (1831) l'a recueilli.

FUSTAGNO, ital. anc. s. m. Futaine; nom d'une toile à voiles faite de coton. — V. Agocchia, Fustagnum.

FUSTAGNUM, bas lat. s. n. Futaine. Nom d'une toile de coton dont on faisait certaines voiles au Moyen Age. — « Habeat artimonem, terzarolum et dolonum unum de Fustagno. » *Stat. vénit.* de 1255.

FUSTE, fr. anc. s. f. (De *Fusta*. [V.]) « Ainsi dura longuement la meslee de galee à galee, de naue à naue, de Fuste à Fuste... » *Chron. de Savoye*, Histor. patr. monumenta, t. 1er (Turin, in-fol., 1840), p. 111. — V. Caresvelle, Ferir de proue à terre.

FUSTIS, bas lat. s. f. (Pour *Navis*.) (Bois, et par métonymie :) Navire. — « Item, quod omnes et singuli patroni et suppatroni galearum et galeotarum necnon navium, cocharum, et aliarum quarumcumque Fustium a remis et sine remis que quidem hactenus armate sunt... » Page 14, lig. 33, *Pax cum s^mo domino Rege Aragonorum*, 4 mars 1428; Ms. pap. in-4° de 24 feuillets.

FUSTO, vénit. s. m. (Comme le précédent.) Navire. — « Che hanno mercantie sopra nave et navili, et ogni altro Fusto, si per essi Fusti intravenuto el naufragio, over captura de li ditti navilii... » *Ordon. du grand conseil de Venise*, 2 juil. 1468. — « Se ueramente lui hauerà sentido ouer descouerto un Fusto armado, feza segno de quelo. » *Ordini de P. Mocenigo* (1420).

FUSTO DELL' ANCORA, ital. s. m. (Du lat. *Fustis*, bâton.) La tige, la verge de l'ancre. — V. Asta, Fuso, Gavitello.

FUTTOCK SHROUD, angl. s. (Hauban genou.) Gambe, Hauban de revers. — *Futtock* est une variante orthographique de Foot-hock.

FUXO, vénit. anc. s. m. (Le *Fuso* italien.) Fuseau, peloton de fil que font les cordiers. — « ... Fo comandado ali ditti filadori et a tutta la maistranza, che li no debia metter oura soura algun fuxo ad una mau, soto penna, etc. » *Décret du 8 août* 1365; chap. 65, *Capitolar della Tana*, Ms. parch. in-4° de notre Bibl. partic., n° 1, p. 9 v°, lig. 9. — V. Filador.

FUZIL, port. s. m. Selon Röding, ce mot, dont l'origine est très-probablement l'adj. italien *Focile* ou *Fucile*, de *Foco*, feu (*Bastone fucile*, bâton à feu; puis simplement *Fucile*, d'où *Fusil* et *Fuzil*), ce mot désigne l'Aiguille à carène. Nous n'avons trouvé ce terme dans aucun document portugais, et nous ne voyons pas quel rapport les marins auraient pu trouver entre l'étai qui soutient le mât pendant l'abattage en carène, et un fusil.

FYLLEÐ-FLOD (*Fyless-flods*), angl.-sax. (*Fyll*, plénitude; *Fyllan*, remplir.) Marée pleine.

FYLO, turc, s. (De l'ital. *Fila*.) Une file, un rang de vaisseaux.

FYR, isl. angl.-sax. s. m. (En relation avec le gr. Πῦρ.) Feu, Phare. — L'angl.-sax. dit aussi : *Fyr-tor* (tour à feu).

FYRDSCIP, angl.-sax. s. (*Fyrd*, expédition, armée; *Scip*. [V.]) Expédition navale, Bâtiment de guerre, Armée navale, Flotte. — V. Scipfyrd, Scip-here.

FYRIRUM, isl. s. n. (De *Fyrir*, devant; en relation avec l'angl.-sax. *Fyrst*, premier, et de *Rum*, lieu, espace.) La partie antérieure du navire, celle qui s'étend du milieu à l'étrave, l'Avant, la Proue. — « In loco ante mediam navem (Fyrirúm) durante bello et deinceps jacuit. » Torfée, parlant de Vigi, le chien du roi, chap. 47.

FÄCK, orthographe que Röding présente comme une variante du suéd. *Fock*. (V.) Sahlstedt, art. *Misaine* de son *Dict. fr.-suéd.* (1795), pas plus que le *Nautisk ordbok* (1840), n'admet cette forme de *Fock*.

FÄLLA, suéd. v. a. (Même sens étymologique que l'angl. *Fall* [*to*]. [V.]) Baisser, en parlant de la mer.

FÄLLA AF LANGSAMT, suéd. v. a. (Mot à mot : Tomber loin lentement; par extension, Arriver lentement.) Arriver en dépendant. — *Fälla*, du sax. *Feallan*; *Lang*, comme l'angl. *Ling*, du lat. *Longus*, long (sax. *Lenz*); *Samt*, et, comme, de même; du sax. *Same*.

FÄRJA, suéd. s. (Même étymol. que l'all. Fähre. [V.]) Bac.

FÖR ou **FÖRN**, suéd. s. (De l'angl.-sax. *For*, *Fore*, *Forene* ou *Forne*, devant, premier.) Avant, Proue.

FÖRDEVIND, suéd. adv. (Composé de *För*, devant [angl.-sax. *For*, *Fore*], *De*, le, et *Vind*, vent.) (Proprement : Devant le vent.) Vent arrière. — *Segla Fördevind*, Courir vent arrière, Faire vent arrière.

FÖRKLIKKARE, suéd. s. (De *För* [angl.-sax. *For*, particule ayant le sens de : Pour, à cause de...], et *Klyfva* [angl.-sax. *Clifian*], fendre.) Penon, ainsi nommé peut-être de sa forme, qui était celle d'une flamme fendue à la pointe.

FÖRNAGLA, suéd. v. a. (Enclouer, suivant le *Dict. suéd.-fr.* de Weste [1807].) Gournabler, selon Röding. (De *Nagel*, clou, cheville, qui a fait *Nagla*, auquel s'est jointe la prép. *For*, pour.) — *Fornagla skeppet*, Gournabler un navire.

FÖRSTÅF, suéd. s. (De *För*, avant, et de *Ståf* [de l'angl.-sax. *Stæf*, *Staf*, bâton, support], pièce.) Avant ou Cap du navire.

FÖRSTÅNG, suéd. s. (Mât de hune de misaine.) Petit mât de hune. — V. Stång.

FÖR-BRAMSTÅNG, suéd. s. Petit mât de perroquet. — V. Bramstång.

FÖRTÖJA, suéd. v. a. (Même étymologie que *Fortoie*. [V.]) Affourcher.

(Lettre F. : 743 articles.)

G.

GAAE, dan. v. a. (Même étymol. que *Go* [*to*]. [V.]) Aller. — *Gaae til ankers*. (Aller à l'ancre.) Aller au mouillage. — *Gaae ud paa en krydstour*. (Aller dehors pour une course.) Aller en course.

GAARDING, dan. s. f. (De l'angl.-sax. *Weardian*, garder, protéger.) (Nous supposons que ce mot est le même que *Gardin*, signifiant courtine, rideau. La voile carguée a pu être comparée au rideau relevé, plié sur lui-même, re-

troussé par un cordon. La cargue a pu prendre ensuite le nom de la courtine, par une extension qui n'est pas sans exemple. Nous n'affirmons point, nous proposons une hypothèse que nous ne croyons pas inadmissible.) Cargue.

GAB. Pour Garbe. (V.)

GABAN, esp. vieux fr. s. m. (Du lat. *Caput*, tête.) Caban. — « Seigneur, voulez-vous un bon Gaban contre la pluie? » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 24.

GABANNE, vieux fr. s. f. Le même que *Gribanne*. (V.)— « En après, iceux Anglois du Crotoy avoient deux basteaux nommes Gabannes, par le moyen desquels ils travailloient souvent ceux d'Abbeville, et par spécial les pescheurs : si envoyèrent les dessus dits d'Abbeville de nuict aucuns de leurs gens à tout un bastel assez près du Crotoy, et y en eut aucuns qui nageant allèrent attacher agrappes de fer » (grappins) « par dedans l'eaue aux basteaux de susdits : auxquelles agrappes y avoit de bien longues cordelles, par lesquelles cordelles iceux navires furent tirez dehors et emmenez audit lieu d'Abbeville, dont les Anglois furent malement troublez. » Monstrelet (1436).

GABBANO, ital. vénit. s. m. (Du lat. *Caput*, tête.) Caban. — V. Berrettino.

GABARE, fr. s. f. (Caseneuve et Ménage voulaient que ce mot vînt du lat. *Carabus*, parce que les Languedociens appellent *Garrabot* un petit bateau. Que *Garrabot*, si Garrabot il y a, — et nous croyons que Ménage et Caseneuve auraient dû dire Gabarrot [V. *Gabarrotus*], — que Garrabot soit une corruption de *Caravo*, c'est possible; mais que Gabare vienne de *Carabus*, nous ne le croyons pas. Le P. Larramendi [1745], qui voyait tout dans le basque, prétendait que l'esp. *Gabarra* a été fait du basq. *Gouarra, Gautarra*, signifiant : Nocturne, et : Qui va de nuit; « Y las Gabarras se emplean communemente en transportar contrabandos de la noche. » Cela n'est pas sérieux. Étienne Guichard et Jault dérivent Gabare de l'hébreu *Abarah*, ponton, bac, bateau de transport et de passage, fait du verbe *Abar*, passer. Ils se fondent sur l'analogie de sens qui existe entre l'Abarah et la Gabare, et aussi sur l'analogie de prononciation, l'*aïn* [ע] sonnant à peu près comme *gh*. Cette étymologie nous paraît très-admissible, et nous croyons qu'elle est aussi celle de *Gumbaria* [V.], qui a pu faire *Gumbara*, *Gambara* et *Gabara*.) (Gr. mod. Γαμπάῤῥα [*Gabarra*]; ital. esp. basq. *Gabarra*; géno. *Gäbara*; provenç. *Gabarro*; bas bret. *Gôbar, Kôbar, Kôbul, Skaf*; val Габарь; rus. Габара; ar. côte N. d'Afr. *Mèzo Korsàrio*.) Bâtiment de charge et de transport. Il y a des Gabares de formes et de grandeurs très-différentes, simples bateaux ou navires à trois mâts, du port de trois à six cents tonneaux, auxquels on donne de l'artillerie et environ cent hommes d'équipage. — A Fontarabie, au temps des démêlés entre Charles VII et le roi de Castille, il y avait des Gabares monoxyles, et, par conséquent, fort petites. Nous les voyons citées p. 227, vol. 5,950-A *Varia*, Colbert, Ms. lat., Bibl. nation. : « Qui quoque uni hospitali de Sancto Jacobo, et aliquibus sibi benevolis concedebant singulas naviculas, Gabarras nuncupatas, que in uno tanto ligno cavantur et dolantur eisdem hospitali et benevolis. » — « Et encore à la dicte coste de Guyenne a force autres petits vaisseaulx, comme carauelles... Gabares, barques pescheresses, etc. » Ant. de Conflans (1515 à 1522). — Les patrons et matelots des petites Gabares ont le nom de *Gabariers*. Les portefaix qui chargeaient et déchargeaient les Gabares portaient le même nom; c'est de ceux-ci qu'il est question dans une lettre du ministre de la marine dont voici une phrase : « J'ay receu auec vostre lettre du 28 janv. 1680... le jugement que vous auez rendu contre des Gabarriers qui ont volé du fer dans l'arcenal. » *Seignelay à Demuyn*, 5 fév. 1680; *Ordres du Roy*, vol. XLIX, p. 96, Ms. Arch. de la Mar. — *Gabarer*, anc. v. a. C'était, à l'aide d'une seule rame mue sur la poupe d'un bateau, faire marcher cette embarcation. Les maîtres de Gabares de passage menaient tous leurs bateaux de cette façon-là, et c'est de leur coutume qu'on a fait un verbe, tombé aujourd'hui en désuétude, et remplacé par le verbe Godiller. — V. Anguille, Bastiments interrompus.

GABARI, GABARIT, fr. bas bret. s. m. (Du provenç. *Garbi*, patron, modèle, fait, comme l'esp. ital. *Garbo*, de *Galibo*, emprunté par les Castillans à l'ar. *Qalyb* [قالب], moule, forme.) (Gr. mod. Σχέδιον [*Schédio-n*]; ital. *Modello*; *Garbo*; esp. *Galibo*, *Garbo*; angl. *Mould*; provenç. *Garbi*; turc, *Guèmi curnègui*; rus. Лекало [*Lekalo*]; ar. côte N. d'Afr. *Forma*; fr. anc. *Gabaris*, *Gabary*.) « Modèle que les charpentiers font avec des pièces de bois fort minces pour représenter la longueur, la largeur et le calibre des membres et des parties du vaisseau. » Guillet (1678). — « J'approuve la pensée que vous auez de faire voir à M. du Quesne le Gabaris du vaiss. de 30 pièces de canon » (c'est celui dont il est question aux art. Bastir, Construire) « que vous auez arresté auec M[e] Colomb. » *Colbert à Arnoul*, 10 septembre 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 461 v°, Ms. Arch. de la Mar. (Colomb était le premier constructeur de l'arsenal de Toulon. Les États manuscrits de la marine témoignent de la confiance qu'on avait en sa pratique.) — Façonner une pièce de bois conformément aux indications du Gabari, c'est la *Gabarier*. On a dit *Gabariter*. Exemple : — « Appliquez-vous toujours à choisir les plus belles pièces de bois et à les mettre à part, et faites en chercher partout pour faire travailler ensuite auec un très grand soin à les Gabaritter. » *Colbert à de Seuil*, sur le vaiss. de trente pièces de canon qui devait être construit devant le Roi. (V. Bastir, Construire, Frégate.) 7 septembre 1678, *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 449 v°, Ms. Arch. de la Mar. — Gabaritter se retrouve dans une lettre du ministre à Arnoul, p. 460 du vol. cité.

GABAROTUS, GABARROTUS, bas lat. s. m. Petite gabare. — « Quod sit jus dictis consulibus et universitati... cum Gabarotis per dictum locum transeundi. » *Charte de* 1339, citée par D. Carpentier. — « Invenerunt unum Gabarrotum seu parvum batellum, cum quo festinanter transiverunt flumen Garonæ. » *Lettres de rémission* de l'an 1442, citées par le même.

GABBIA, bas lat. ital. s. f. (Variante orthog. de *Gabia*. [V.] Elle a prévalu, bien que contraire à l'étymologie.) Gabie, Hune, et par extension : Voile de hune, Hunier, et principalement : Grand hunier, Mât de hune. — « Item, pavexii cum aliis de Gabbia, petios n° 45, sub pœna solidorum vigenti pro quolibet petio deficiente. » — « Item Gabbia furnita cum suo todo, sub pœna librarum viginti quinque. » *Stat. géno.* de 1441, chap. 11. — *Gabbia grande*, Gabie de mestre, Grande hune, Hune du grand mât. — *Gabbia del trinchetto*, Gabie du trinquet, Hune de misaine. — *Gabbia de mezana*, Hune d'artimon. — *Gabbia del trinchetto di gabbia* (anc.), Hune du mât de hune. L'ancien greement des navires d'une certaine importance admettait des hunes rondes aux sommets des mâts de hune de l'avant et du milieu. Rarement il y en avait une en haut du mât de perroquet de fougue. Ces hunes ont été remplacées, depuis un siècle en-

viron, par des Barres de perroquet. (V.) — *Gabbia del bompresso* (anc.), Hune de beaupré. — V. Gabia, Bonetta, Corpo santo.

GABBIA DI DRIZZA, ital. s. f. Cage à drisse.

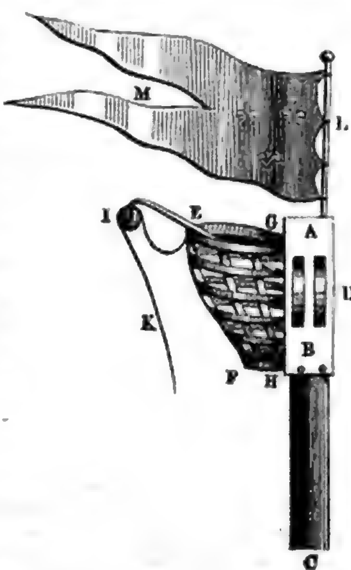
GABBIERE, GABBIERO, ital. anc. s. m. (De *Gabbia* [V.].) Gabier.

— « Et aggi buono orciero,
Palombaro, e Gabbiero...
. . . .
E manda su'l Gabbiere
Attorno per vedere. »

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

GABET, fr. anc. s. m. Ce mot, qui était familier aux navires de la Manche et désignait la Girouette d'un navire, vient d'une source que nous n'avons pu découvrir. Il n'est guère probable qu'il ait de l'analogie avec le vieux fr. *Gaber*, se moquer, fait de l'angl.-sax. *Gabban*, rire, jouer, railler. *Gabet* venait-il de *Gabettus*, qui, dans le bas lat., désigna, selon D. Carpentier, un vase ayant la forme d'un petit navire? La Girouette affectait peut-être cette figure; nous voyons sur les rivières des bateaux qui ont leurs girouettes ainsi façonnées. Quoi qu'il en soit, *Gabet* était usité au XVIe siècle; Rabelais dit quelque part : « Regarde le Guabet de la hune. »

GABIA, ital. esp. bas lat. ar. côte N. d'Af. s. f. Proprement : *Cage*; du lat. *Cavea* [V.] qui a fait *Cavia*, *Cabia*, *Gavia*, *Gabia*. La forme de la Gabie qui nous est donnée par les peintures du Moyen Age où sont représentées des galères, est souvent celle d'une sorte de cage en barrots de bois, ressemblant un peu à une hotte de vendangeur, accrochée à la tête du mât, du côté de la poupe. Voici la figure de cette cage :



(C, le mât ou arbre; AB, le calcet, dans lequel on aperçoit les deux réas de poulie D. [La face AB devrait être dans le plan LDC; mais, pour faire comprendre l'emplacement des poulies, nous avons fait faire un quart de conversion au calcet.] HFEG, gabie; EI, barre de fer supportant une poulie où passait l'Andrivel ou Cartahu EIK; L, bâton de flamme; M, flamme ou Gaillardet.)

Gabie, Hune, et, par extension, Voile de hune, et principalement, Voile du grand hunier. — « Erant autem naves tres, una quarum major erat aliis et tarridæ magnæ cum Gabiis... » Bart. Scriba, *Annal. de Gênes*, sous l'an. 1264. — « Sacheto de Gabia cum sua sagora. » Marché de Pierre d'Oria avec les envoyés de saint Louis pour le nolis du *Paradis* (27 novembre 1268), publié t. II, p. 392 de notre *Archéol. nav.* — « ... Mais par cas dinfortune, en repassant empres de une grosse naue turquoyse, il fut assaly; et dung tret ou de geuelline » (javeline) « ou de barre de fer, qui de la Gabia dessandit, il fust atteint tellement, qu'il fust mort subittement » (le grand maître de Rhodes). *Chron. de Savoye*; Histor. patr. monum., t. 1er (Turin, 1840), in-fol., p. 109. Ailleurs le rédacteur de cette Chronique nomme : Cage, ce qu'il appelle ici Gabia. — V. Arrizar, Cage, Gavia, Tarrida.

1. GABIE, fr. anc. s. f. (Selon M. Mary Lafon [*Tableau de la langue romano-provençale* (1842), p. 45], *Gabi* serait un mot provençal; il signifierait Hune, et viendrait de l'hébreu *Gâbis*. Le P. Fournier [1643] dit : « *Gabi* à Marseille est l'arbre de hune, et *Gabie* signifie la hune ou cage. Le P. Fournier s'est trompé : Gabi et Gabie sont un même mot, signifiant tous deux : hune, et, par extension, mât de hune et voile de hune, comme en italien *Gabia*. [V.] M. Mary Lafon se trompe; Gabie ne vient point de l'hébreu, mais de l'ital. *Gabia*, qui signifie Cage. *Gabia* a été manifestement fait du lat. *Cavea*. *Cavea* viendrait-il par hasard de l'hébreu *Gâbis?* Nous l'ignorons. Les Grecs modernes ont Γαβάθα pour nommer l'écuelle, la terrine; ce mot est-il issu de l'hébreu? Nous ne le pensons pas; il nous semble assez naturel de le rapporter au latin *Cavata*, creuse.) (Ital. *Gabia, Gabbia, Coffa;* bas lat. *Gabbia, Gagia;* esp. *Cofa, Gabia, Gata, Gavia;* port. *Gavea*, fr. anc. *Cage, Caige, Gage, Gaige, Gatte, Guabie, Couffe;* illyr. dalm. *Kăjba, Kăjpa, Găjba.*) Espèce de cage faite de barrots croisés, que l'on établissait au sommet du mât de maistre et quelquefois des deux mâts de la galère, pour y mettre des vigies ou des combattants. Les galères françaises, aux XVIe et XVIIe siècles, n'avaient pas toujours des Gabies. J. Hobier, dans sa *Construction d'une gallaire* (Paris, 1622, in-8°), ne mentionne pas les Gabies, qui ne sont pas nommées non plus dans le *Traité de la construction des galaires*, Ms. XVIIe siècle, appartenant à la Bibl. du Dép. de la Mar. Dortières, dans son *Traité de Marine*, Ms. de 1680, même Bibl., à l'art. des Arbres de la galère, nomme les Couffes (V.), qui n'étaient autres que les Gabies. Dans la marine française du Levant, la Hune des vaisseaux ronds s'appelait Gabie. — V. Guabie.

2. GABIE (*la*), fr. anc. prov. s. f. (De l'ital. *Gabbia*. [V.]) Le grand hunier.

GABIER, cat. anc. fr. bas bret. s. m. (De *Gabia*.) (Gr. lit. mod. Δολωναῖος [*Zolonaio-s*], Καρχησιάρχης [*Karchesiarchi-s*]; gr. vulg. Γαβιέρης [*Gavieris*]; ital. *Gabbiere, gabbiero, Gabiere;* port. *Gabiero;* turc, *Ielkendji;* rus. Марсовой [*Marsovoï*]; lasc. *Pandjer.*) Le Matelot de la gabie. Chaque gabie a ses Gabiers; ainsi il y a des Gabiers de grand'hune (rus. Гротъ-марсовой [*Grote-marsovoï*]); des Gabiers de misaine (rus. Форъ-марсовой [*Fore-marsovoï*]); et des Gabiers d'artimon (rus. Крюйсельный [*Kriouiselnii*].) — « Gabiers deuen hauer axi com hauran empres è prometran; è deuen esser en proa dos, è dos en mig; è deuen hauer les armes dels altres Gabiers » (des Gabiers des navires pris dans le combat). *État pour les armements en course* (XIVe siècle.) — *Gabier de Beaupré* (anc.) Lorsqu'à l'extrémité du mât de beaupré on dressait un mât de perroquet (V. *Beaupré*) ayant à sa base une hune ou gabie, les matelots dont le poste était cette hune recevaient le titre de Gabiers de beaupré. La hune et le perroquet de beaupré ont disparu, mais le nom de Gabier de beaupré est resté; il s'applique aux matelots les plus habiles entre ceux qui sont chargés de tout ce qui regarde la manœuvre des focs et le gréement du beaupré. (Gr. litt. mod. Δολωναῖος τοῦ ἐμβόλου [*Zolonaios tou emmvolou.*)

GABIERE, vénit. ancon. anc. s. m. (De *Gabia*. [V.]) Gabier, Matelot de la gabie. — « De le merchantie che se debia fare mettere in nave per li patronj, et che non receva alchuna cosa per li timonierj e Gabierj, et che non se faccia de li arnesi de la nave varea. » Rubr. 46 du *Stat. d'Ancône*, 1397. — Le port. dit *Gabiero*.

GABLE, fr. anc. s. m. (Pour *Câble.*) — « Et ascunez foiz avient que l'en coupast Gables, et lesse ancres pur saufver la neef... » (Il arrive parfois qu'on coupe les câbles, et qu'on abandonne les ancres pour sauver la nef...) *Rooles d'Oleron*, art. 9.

GABOR KOUDA, lasc. s. Mât de perroquet volant ou d'aile de pigeon. Le lieut. Th. Roebuck, p. 71 de son *Engl. and hindoost. nav. Dict.* (1813), écrit : *Tubur koondu* (Tabar kouda).

GABORD, fr. s. m. (De l'angl. *Garbord.* [V.]) (All. holl. *Kielgang;* dan. *Kjolplanke*, *Spunningsplanke;* suéd. *Sandbordsplanka;* angl. *Garbord*, *Garboard-strake;* rus. Шпоунмоной поясъ [*Chpounntovoi poïasse*]; esp. *Tabla de la quilla;* port. *Taboa de resbordo;* ital. *Torello;* vénit. *Panizelo*, *Pannisello;* bas bret. *Garbours.*) — « Gabords sont les premières planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaisseau, et qui forment par dehors un coude en arc concave depuis la quille jusqu'au-dessus des varangues. Ce coude ou retraite, qui adoucit insensiblement le plat de la varangue le long du bordage, depuis l'avant jusqu'à l'arrière, s'appelle la Coulée du vaisseau. Le rang de planches qui se met au-dessus du Gabord s'appelle Ribord. » Guillet (1678-1683). — « Un des bords » (le bord inférieur) « du Gabord est reçu dans la rablure de la quille depuis l'étrave jusqu'à l'étambot. » Romme, 1792. — « A François Bellot... pour visiter et calfacter le long de la quille et Gabortz d'icelle galeace... » (*La Réale*, au Havre, en 1538.) Fol. 9, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat. — « A Michault Huart, Jehan l'Espée... mariniers, la somme de trente-six solz tourn... pour avoir iceulx durant dix-huit marées fouy et fosseyé dessoubz ladite galeace » (*le Saint-Pierre*, en 1538) « pour plus aisément la visiter et calfacter le long de la quille et Gabordz... » Ib., fol. 16 v°. — « Le navire toucha en terre, et de ce heurt la quille et Gaborts s'estonnèrent, de sorte que les joints des planches s'ouvrirent tant que les estonppes qui estoient mal pressées dedans lesdits joints viurent à s'abreuver tellement que, le jour d'après » (7 juillet 1545) « ce navire » (*la Maîtresse* (V. Jetter [Se] à la rade) « estant agité d'un vent frais, fit tant d'eau, que l'on ne pouvoit plus fournir à l'évacuation. » *Mém. de Martin du Bellay*, liv. x. Les éditeurs de la Collect. univers. des Mém. particul. relat. à l'Hist. de France (in-12, 1786), n'ayant pas compris le sens du mot *Gaborts*, mirent, p. 216, t. xxi, une note pour avertir qu'il faut lire *Sabords*. L'erreur est grave. — V. Eslocher, Sabords.

G'ACHI, ar. côte N. d'Afr. s. (Corrompu peut-être du turc *Khalqui.* [V. *Gaemi-kalqui.*]) Équipage.

GĂDA-GĂDA, mal. s. Girouette, Flamme. — V. Tonggalang'in, Pengapoh.

GĂDING-GĂDING, mal. s. (De *Gading*, dent d'éléphant. C'est la forme de la varangue qui a fait comparer cette pièce à la défense recourbée de l'éléphant, et lui a valu, sans doute, son nom métaphorique.) Varangues, Couples.

GADONG ou **GODONG** (*g* final sonne peu), mal. s. (Proprement : Maison.) Magasin, Factorerie. — V. Bangsal, Goudon.

GADRA, madék. s. Fers (punition), Bloc.

GAETONE, ital. s. m. (Étymol. inconn.) Nom donné, selon Stratico (1814), au quart qui se fait de quatre à huit heures du soir. Ce quart se divise en deux, qui prennent aussi le nom de *Gaetoni;* on dit : Primo Gaetone, secondo Gaetone. — V. Gavetone.

GAFF, angl. s. (De l'isl. *Gaffal*, fourche.) Corne, Pic. — *Gaff top sail* (Voile du mât de hune qui se borde sur la corne). Flèche en cul. — *Gaff-haliard*, Drisse de la corne.

GAFFE, fr. ital. s. f. (Constancio [1836] dérive le port. *Gafa* du gr. Κάμπτω, je courbe. C'est une erreur ; Gafa n'a point une origine méridionale : son radical appartient au Nord. Le français a donné aux marines du Midi un terme qu'il tient du hollandais : *Gaffel*, Fourche, fait de l'isl. *Gaffal*, ou de l'angl.-sax. *Gafle*, qui signifient Fourche et Perche. Selon M. Mourain de Sourdeval [*Études gothiques*, 1841], l'angl.-sax. *Gafeloc* désignait, au Moyen Age, un dard ayant un crochet latéral. Les radicaux de ce mot, qui manque à Bosworth, sont *Hoc*, croc, et *Gafle*, perche. Le gafeloc était une arme analogue, par la forme, à notre Gaffe. Au milieu du xve siècle, Gaffe était dans la langue française avec le sens qu'il y a aujourd'hui ; ainsi, des lettres de rémission de l'année 1455, citées par Carpentier, contiennent cette phrase : « Un baston nommé Gaffe, ayant un crocq de fer au bout. » Gaffe a fait l'ital. *Gaffare*, accrocher, l'esp. port. *Gafar*, qui a la même signification. En aragonais, *Gafete* nomme le crochet, comme en irlandais *Gaf.*) (Gr. anc. Κοντός [*Konto-s*]; gr. litt. mod. Πλήκτρον, gr. vulg. Γάντζιον [*Gantsio-n*], Γάντσος [*Gantso-s*]; latin *Contus*, *Trudes;* bas latin *Gavium ferri*, *Spata;* basq. géno. *Gaffa;* malt. *Gaffi;* port. *Gafa*, *Ganchorra;* esp. anc. *Garfio;* esp. mod. *Bichero;* isl. *Bátshaki*, *Skips-kraki;* angl. *Boat-hook;* all. *Bootshaken*, *Bootklampen;* holl. *Boots-haak;* dan. *Baadskage;* suéd. *Båtshake;* turc, *Ferro*, *Qandja;* illyr. serb. val. *Stizza;* rus. Багоръ [*Bagore*], Крюкъ [*Kriouke*], Шестъ [*Cheste*]; bas bret. *Goaf*, *Gwaf*, *Bided*, *Krok*, *Sparr;* hongr. *Csáklya* [Tchaklio]; groënl. *Néksit*, *Nîksik;* mal. *Galah;* hindoust. *Balla;* chin. *Hâo-chão;* fr. *Brigade.*) Longue perche, à l'extrémité de laquelle est fixée une pointe de fer garnie latéralement d'un crochet. On s'en sert, dans une embarcation, comme d'un croc pour s'attacher momentanément à un navire, à un quai, à une corde, comme d'un levier pour s'éloigner d'un point et aller vers un autre. — « Gaffes sont instruments pour pescher. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643). Ces Gaffes-là étaient des foënes ou bâtons garnis de fourches en fer. — V. Regaton.

GAFFEL, holl. dan. s. (De l'isl. *Gaffal*, fourche.) Corne, Pic. — *Gaffelfal*, holl. Drisse de la corne. — *Gaffelholt*, dan. (*Holt*, de *Holde*, tenir.) Courbaton. Constant Wilsoët (1830). — *Gaffeltræe*, Courbaton, Fourcat. — V. Lidet knæ.

GAGE, fr. s. f. (Du bas lat. *Gagia* [V.] ou *Gaja*, signif. Cage.) Hune, Gabie. — « ...Scauoir, pour les nauires de deux Gages, douze liures, ceux d'une Gage... six liures, les pollacques 4 liures 10 soulz, et les barques lattines trois liures. » (V. Rabiller.) — S'il y avait du doute sur le sens que nous donnons au mot Gage, cette échelle de l'impôt levé à Toulon, en 1620, sur les navires marchands qui se réparaient dans la darse, suffirait à le lever. On voit, en effet, que les navires qui payaient davantage, et qui, par conséquent, devaient être les plus grands, les plus importants, étaient ceux qui avaient deux *Gages;* puis ceux qui n'en avaient qu'une; puis ceux qui, ayant une certaine importance, comme les polacres, n'en avaient pas; enfin, les barques latines, dont la mâture, pas plus que celle de la polacre, n'admettait la gabie. Or, le navire à deux Gages était celui qui, ayant trois mâts verticaux, avait une hune au grand mât, et une au mât de misaine. Quant à l'artimon, il était à la latine, et son mât ne portait pas de gabie, dans les navires du commerce. Le navire d'une Gage avait un mât d'avant portant des voiles carrées, et un mât derrière ou au milieu portant une voile latine. — Au xviie siècle, Gage n'était plus

guère usité, car il manque au Dict. de Desroches; nous ne l'avons d'ailleurs trouvé que dans le document cité plus haut. — V. Cage, Gageiro.

GAGEIRO, port. s. m. (De *Gagia*, cage, gabie.) Gabier. — Nous n'avons vu ce mot dans aucun document; il se lit dans le *New pocket Dictionary*, etc., London, 1809, et dans le *Dict. port.-fr.* de Constancio, Paris, 1837.

GAGIA, bas lat. s. f. Gabie.—Ce mot, comme *Gabia* (V.), est une altération du lat. *Caveu*, cage. *Gagia* se trouve rarement dans les documents anciens, si rarement que nous l'y avons vu une seule fois. — « Inventorium navis vnius de vna coperta, et de duabus Gagijs, que vocatur *Sanctus Nicolaus.* » *Titre d'un acte du 1er mars* 1274, Ms. Arch. des not. de Gênes; cité par J. B. Richeri, p. 126, t. II, Notæ exfoliat.; Ms. Bibl. Civ. de Gênes. A l'époque dont il s'agit, ce navire à deux gabies était un bâtiment à deux mâts, étranger à la famille des galères.

GAGLIARDO, ital. vénit. anc. s. m. (Gaillard. [V.]) (Vaillant, vigoureux.) Nom donné, par les Vénitiens du xve siècle, à un jeune matelot qui faisait partie de l'équipage des grosses galères du commerce; homme fort, adroit, leste et brave, dont le devoir particulier était d'aider à la manœuvre des voiles, et qui par son mérite et son courage personnel éprouvé dans la tempête comme dans le combat, avait acquis sur tous les matelots une prééminence qui lui donnait le droit de leur commander. Il y avait à bord de chaque grosse galère douze *Gagliardi*. (V. Galeacea.) — *Gagliardo* est aussi l'épithète dont se servent les marins italiens pour caractériser le vent qui a pris un certain degré de force. — *Gagliardetto*, s. m. Gaillardet. (V.)

GAGNER, écrit longtemps *Gaigner*, fr. v. a. (On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot; quelques-uns le font venir de l'ital. *Guadagnare*, qu'ils tirent du gr. Κερδαίνω, faire profit de... ; d'autres le tirent de l'all. *Winnen*, qui a la même signification, ou du gothique *Geigan*, qui, selon Wachter, se rapporte pour le sens à *Winnen*. Que *Win* ait fait *Gain*, ce n'est pas tout à fait impossible; *Guindeau* a certainement pour générateur l'angl.-sax. *Windan*, tourner.) Gagner a, dans la marine, le sens d'atteindre (gr. mod. Προπέρω; angl. *Forereach*) et de dépasser. Gagner un port, c'est atteindre ce port, c'est y arriver. (Rus. Дойти до порта [*Doiti do porta*], Попасть въ портъ [*Popaste ve porte*].) Gagner un navire, c'est l'atteindre d'abord, et le dépasser ensuite, si la course continue. Gagner le vent à un bâtiment (gr. mod. Ἀνεβάζω σοβράνο [*Anevazo sovrano*]; esp. *Ganar el viento*; angl. *Weather* [*to*]; all. *Abgewinnen einen schiffe die luv*, ou *den wind*; holl. *De loef afwinnen, Boven de wind komen*; dan. *Vinde luven af et skib, Vinde luven fra et skib*; suéd. *Vinna lofven*), c'est prendre sur ce bâtiment l'avantage du vent. — « ... Il estoit question de laisser Gagner le vent à ma division seule, pour en tirer des avantages dans la suite. » *Mémoires de Villette*, p. 100. — Gagner au vent (angl. *Get* [*to*] *to windward*; rus. Выиграть вѣтръ [*Viigrate vetre*], Забираться на вѣтръ [*Zabiratsia na vetre*]), c'est s'approcher du point de l'horizon d'où le vent paraît souffler. Gagner l'entrée d'un navire, c'était, dans le langage du xve siècle : Sauter à l'abordage : — « Après coup d'artillerie et de main, d'un et d'autre côté donnés, se cramponnèrent, et eux ainsi attachés » (les navires de d'Auton et de Chapperon avec le navire flamand *l'Anne*, au mois de septembre 1507), « se battirent longuement. Mais finalement le capitaine Chapperon, qui étoit frais et délibéré, Gagna l'entrée, et, avec ses gens, se mit dedans par force. » *Chron. de J. d'Auton*, 6e part., chap. 46. — V. Vic-amiral.

GAIGE, vieux fr. s. f. (Pour *Caige* ou *Cage*.) Hune, Gabie. — V. Barraquan, Cage, Caige, Treu, Trinquet.

GAIGES, fr. anc. s. m. plur. (Du bas lat. *Vadia* ou *Wadia*, qui a fait *Guadia* et *Gagia*. [V. du Cange, qui n'a pas donné l'origine de ces latinisations.] *Wed*, angl.-sax., ou *Ved*, isl., signifiant : Assurance, caution, est évidemment le mot dont on fit *Wadia*.) Solde des gens de mer. — « En tant que touche aux Gaiges des mariniers, manouuriers, gens de guerre et autres seruans dans la dicte nef, c'est à la volonté du Roy ou de son admiral, aduis et ordonnance des commissaires a ce ordonnez, deputez et commis. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et nav.* (de 1515 à 1522), publiés par nous, *Annales marit.*, juillet 1842.

GAILLARD, fr. anc. et mod. s. m. (Guillaume *le Breton* dit, en parlant de Richard Ier, que ce roi donna à la fortification qu'en 1196 il avait fait élever aux Andelys, le nom de *Gaillard*, ce qui signifie en français : *Pétulance*. [« Totamque munitionem illam vocavit *Gaillardum*, quod sonat in gallico : petulantiam. » T. XVII, p. 75, *Rec. des histor. de la Gaule et de la Fr.*] Pourquoi le monarque anglais nomma-t-il *Gaillard* un château fort? Est-ce à cause des soldats qui le devaient défendre, tous gens de courage et de bonne humeur, amis du tapage et de la joie, habitués à *galer* ou *mener gale*, comme on disait; véritables mauvais sujets, qu'on pouvait, sans les blesser, comparer aux ribauds et aux *Goliards*, *Gallards* ou *Galliards*, c'est-à-dire aux bouffons? [V. *Goliardus*, du Cange.] Il nous semble que cela n'est pas impossible. Mais de ce que Richard appela Gaillard le château des Andelys, s'ensuit-il que le château du navire prit ce nom de Gaillard? C'est assez probable; mais rien ne le prouve. Nous avons vu en assez grand nombre des inventaires de navires du XIIIe et du XIVe siècle, et si nous y avons lu le mot *Castellum* [V.], jamais nous n'y avons trouvé *Gaillard*. Cependant, comment *Gaillard* se serait-il venu joindre à *Château?* Serait-ce une épithète qui voulût dire d'abord que le château du navire était bien fortifié, couronné de créneaux ou d'autres moyens de défense? Cette hypothèse est soutenable; ainsi, *Galandi*, *Galandé* signifiait, dans le vieux français : Entouré, bordé; *Gallandus*, dans le bas latin, désignait l'enceinte de la fortification. [Du Cange, *h. voce*.] [V. Garland.] Ne pourrait-on pas dire que le navire fut muni de châteaux gallandés, c'est-à-dire entourés et couronnés de créneaux? *Château gallandé* put devenir *Château galland*, et de là à *Château-gaillard* il n'y a pas loin. Dans la langue vulgaire, Galant et Gaillard étaient à peu près synonymes, et ce n'était pas sans raison, car tous deux procédaient du grec Γαλερός, gai, ou du verbe Γελάω, rire, se réjouir. *Galer*, *Mener gale*, *Faire gala*, signifiaient mener joyeuse vie, se divertir, être en fêtes. Le festin splendide et joyeux s'appela *Gala*, comme s'appelait *Gala* un ornement dont on parait quelque partie du vêtement, ou dont on se ceignait la tête. *Gaillard*, soit qu'on le rapporte au château construit par Richard Cœur de Lion, soit qu'on y veuille voir le château couronné de machines de guerre et de créneaux, vient du mot grec Γέλως, qui signifie Rire, gaieté, comme le mot *Gala*.) Au XVIIe siècle, Gaillard était synonyme de Château. (V.) *Château*, vieilli au XVIIIe siècle, disparut de la langue usuelle des marins à la fin de ce siècle. On ne le trouve ni dans le vocabulaire de Lescallier (1777), ni dans le dictionnaire de Romme (1788). S'il figure dans l'Encyclopédie, c'est seulement comme un synonyme ancien de Château. — « Le vicomte Fricambault, lieutenant de *l'Adroit*, a été tué dans le vaisseau holandois en voulant entrer l'épée à la main sous le Gaillard, où l'equipage étoit retranché; et le sr Gabaret, 1er

enseigne, blessé. » *Rapport de J. Bart,* 11 juill. 1694; Ms. Arch. de la Mar. — V. Château-gaillard.

GAILLARD D'ARRIÈRE, fr. anc. et mod. s. m. (Gr. mod. Ἰκρίον ὀπισθεν [*Ikrio-n opisthène*]; bas bret. *Gailart*[*e*] *adré;* ital. *Cassaro, Cazaro, Castello di poppa;* vénit. *Chasaro, Cassero;* esp. *Alcazar, Tolda, Ciminea, Castillo de popa;* port. *Castello de pôpa, Tolda;* basq. *Chimenea;* ar. côte de Barb. *Kotche;* malt. *Cassru;* angl. *Quarter-deck;* all. *Schanze;* holl. *Schans;* suéd. *Skans;* dan. *Skandse;* rus. Шканцы [*Chkantsi*], Квартеръ-декъ [*Kvartere-dèke*].) « Plancher partiel, qui ne recouvre que l'extrémité postérieure du pont supérieur d'un bâtiment à une hauteur de cinq à six pieds. » Romme. —V. Chasteau, Chasteau gaillard, Demipont, Gaillard.

GAILLARD D'AVANT, fr. s. m. (Gr. du Moyen Age, Ψευδοπάτιον; gr. mod. Ἰκρίον ἔμπροσθεν [*Ikrio-n embrosthène*], Καπούνι [*Kapougni*]; angl. *Fore-castle;* all. et suéd. *Back;* holl. et dan. *Bak;* angl. *Fore-castle;* rus. Бакъ [*Bake*]; Форъ-кастель [*Fore-kastel*]; bas bret. *Gailart*[*e*] *araok,* bas lat. *Ballator, Bellatorium;* ital. anc. *Balaor, Balladore, Ballauro, Bellouardo, Castello di proda;* ital. mod. *Castello di prua;* esp. *Castillo de proa, Ciminea de proua;* port. *Castello de prôa;* ar. côte de Barb. *Aouakh'a chkof;* fr. anc. *Château d'avant, Chasteau d'avant, Chasteau devant, Chastrau de devant, Chasteau de proue.*) Plancher partiel, qui ne recouvre que l'extrémité antérieure d'un bâtiment, à une hauteur de cinq ou six pieds. — V. Chasteau.

GAILLARDET, fr. anc. s. m. (V. *Garland.*) (Ital. *Gagliardetto.*) Nom d'une flamme ou girouette triangulaire, courte, fendue à son extrémité, et ressemblant à la cornette moderne; on l'arborait, sur les galères, à la tête de chacun des deux mâts. Nous en avons vu les figures, fol. 28 de la *Construction des galères,* M. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. Quelques auteurs nomment Gaillardelette le Gaillardet. Les Espagnols désignent la Flamme par le nom de *Gallardete.* (V.) —V. Galant.

GAINE, fr. s. f. (Du bas lat. *Gaina,* fait, comme l'esp. *Vaina,* du lat. *Vagina,* étui, fourreau.) (Rus. Кромка [*Kromka*], ital. *Guaina.*) Ourlet fait à celui des côtés d'un pavillon qui tient à la drisse; rebord plat et large fait autour d'une voile pour en fortifier les bords.

GAINGNE, vieux fr. s. (? De l'all. *Gewinn,* gain, butin.) — « Item tous les prouffits des Gaingnes qui se feront en la mer et a terre led. Pierre en recevra la moitié pour le Roy nostre seig.^r et en comptera; et de ce qui sera à faire en la mer, il y pouruera de personne qui là sera pour le Roy à tots gaiges et despens comme ladmiraut et Jehan de l'Hospital conseilleront... » *Instruction baillée à Pierre de Soissons, clerc de l'armée de la mer* (14 juillet 1369). Mémorial D (1359-1371), de la cour des comptes; Arch. nat.

GAISMON. Corrupt. de *Gaywon.* (V.)

GAITELLO, géno. s. m. (Corrompu de *Gavitello.* [V.]) Bouée, Balise.

GAIVE, GAYVE, vieux fr. s. f. m. (De *Wayf* ou *Waive,* angl., probablement fait de *Wad,* errant, perdu, épave.) — « Choses Gayves sont, qui ne sont appropriées à nul usage de homme, et qui sont trouvées, que nul ne reclame siennes. » *Ancien. coutum. de Normandie,* chap. 19. — V. Gaywon.

GAJBA (*Gaïba*), illyr. dalm. s. f. (Probablement de l'ital. *Gabia,* par transposition de l'*i.*) Gabie, Hune. — V. Kājba, Kājpa.

GAJETA, esp. s. f. Garcette (V.), Raban. — « Con mucho trabajo se mandò dar un poco de vela al trinquete. Apenas estauan desatadas dos Gajetas del, quando se hizo mil pedaços, y en ellos fue bolando por los ayres, quedando mengua las relinguas, y el nauio çoçabrado media hora, hasta que el general mandò cortar el arbor mayor, que fue al mar con todos sus aparejos, lleuandose al salir el canto del bordo. » Figueroa, *Hechos de Mendoza,* in-4°, Madrid, 1693. — Manque au *Dicc. marit. esp.,* 1831. — V. Cajeta.

GALA-GALA, mal. s. Poix, Courée, Composition de *tchionam* (colle) et de *damnar* (glu ou résine), dont on enduit les carènes des navires. — *Gala-gala loumbout* (*Loumbout,* mou), Goudron. (V. Kitran.) — Les Portugais ont emprunté aux Malais leur Gala-gala, que les Italiens nomment *Galegale.*

GALABERNA, esp. s. f. (Variante de *Calaverna* [V.], *Galaverna.* [V.]) — V. Remo a galocha.

GALAFATO, vénit. ancon. s. m. (Pour *Calafato.*) Calfat. — Ce mot se lit, rubr. XLV d'un *Statut d'Ancône* de 1397.

GALAFETAR, esp. v. a. Calfater. — V. Provedura.

GALAH, mal. s. Bâton, Perche. — Le *Galah* est souvent nommé, dans le Code maritime de Malaca, à l'art. des gens qui font usage de la seine et du filet appelé Djaring. — « Si quelqu'un emprunte une pagaie, et s'il s'en sert comme de *Dayong* (V.) ou de *Galah,* il est tenu de la remplacer s'il la casse. » — *Galah ber-gaïit* (*t* sonnant), s. (*Galah,* perche; *Gaïit* ou *Kaïit,* croc.) Gaffe.

GALANDRIA, bas lat. s. f. Nous ne connaissons ce mot que par le passage suivant d'une très-ancienne chronique de Venise rapportée dans l'ouvrage de Girolamo Zanetti, intitulé : « *Dell' origine de alcune arti principali appresso i Viniziani.* » (Venezia, in-4°, 1758.) Voici la phrase du chroniqueur : « Circa hæc tempora Sclavi venientes ad Veneticorum loca expugnanda, Caprulensem tantummodo castrum » (la ville Caorle) « deprædaverunt. Illud etiam non prætermittendum quod antedicti Duces » (les doges Pierre et Jean Tradonico) « ad sua tuenda loca, eo tempore duas bellicosas naves tales perficere studuerunt, quales nunquam apud Venetias antea fuerant, quæ græca lingua Galandriæ dicuntur. » Zanetti ne paraît pas avoir soupçonné que *Galandriæ* pouvait être, dans le manuscrit de la chronique qu'il connut, une faute de copiste, et qu'à ce mot il fallait peut-être substituer *Zalandriæ,* comme le porte un des manuscrits de la chronique de Dandolo, ou *Celandræ,* leçon d'un autre manuscrit de cette chronique, où le doge Dandolo se fait le copiste de son vieux devancier. Il s'attacha à cette forme d'un nom qui en a beaucoup (V. *Selandre*), pour y voir l'étymologie probable du gr. Χελάνδιον (V.), et rapporter le sélandre ou chélandre à la tortue, ce que, pour notre part, nous ne saurions admettre. Si « Galandriæ » est dans le manuscrit consulté par Zanetti, nous inclinons à croire, ou qu'il est une faute de copiste, ou qu'il est une corruption de *Salandria, Zalandria, Celandria,* formes de Χελάνδρια, corruption de Χελάνδιον. — Formaleoni, p. 20, avance que les *Galandriæ* ne différaient point des *Palandries* modernes : « Ed io credo » (dit-il) « che corrispondessero perfettamente alli moderne Palandre. » C'est s'avancer beaucoup que d'émettre si hardiment une telle opinion. Que la Galandre ou Sélandre ait laissé son nom à la Palandrie, rien n'est plus probable; que ce dernier navire soit une tradition de l'autre, d'accord; mais que le bâtiment du XVIe siècle soit la parfaite image de celui du XIIIe, nous ne saurions l'admettre, nous qui connaissons un peu la marine du Moyen Age. — V. Celandra, Zalandria.

GALANT, fr. anc. s. m. (V. *Garland.*) — « Les pavillons du mât de misaine et d'artimon sont nommés Gaillardetes et Galans. » *Termes dont on vse svr mer pour le parler* (Havre de Grâce, in 12, 1681), p. 49. Ces pavillons tenaient leur nom de Galant, du mât de hune, qui, d'abord, fut le seul dressé au-dessus du bas mât.

GALASSI, mal. s. Corruption du persan Khalasi, que le P. D. Haex donne, p. 18 de son *Dict. mal.-lat.* —V. Colassi, Khalasi, Klashi.

GALATA, bas lat. s. f. Nom d'un bâtiment de la famille des vaisseaux longs, qui, à une époque antérieure au x[e] siècle, mais que nous ne saurions fixer, prit le nom arabe de Taride. — V. Tareta, Tarida.

GALATIA, bas lat. s. f. Une lettre de Charles VIII, datée de 1481, et qui se trouvait aux Archives de la ville de Marseille, cite, entre les baleiniers et les barques (V. Balanerius), des navires que le rédacteur du texte latin nomme *Galatias.* Qu'étaient ces bâtiments? Leur nom les range dans la famille des galères; leur importance, qui les classe après les baleiniers, en fait pour nous une petite galiote. Peut-être la *Galatia* était-elle une taride, comme la *Galata.*

GALAVERNA, cat. anc. s. f. (De l'ital. *Calaverna.* [V.]) Galaverne. — « Item mes auant del mateix per ccc aguts de Galauerna » (pour 300 clous propres à fixer les Galavernes aux rames) « a raho de ij s. vi d. lo centenar, vij s. vi den. » *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406); Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.— V. Galaberna.

GALAVERNE ou GALEVERNE, fr. provenç. anc. s. f. (De l'ital. *Calaverna* [V.] ou *Galaverna.*) (Isl. *Ararskauti*); rus. Нашочникъ (*Nachtchotchnike*), Щока (*Chtchoka.*) Jumelle de bois appliquée au giron de la rame d'une galère, pour le défendre contre le frottement et le renforcer. (V. Rame.)

GALDERY ou GAANDERY, holl. s. Galerie (V.); Bouteille.

GALDROPE, esp. et port. s. (De l'angl. *Rope* [V.], et peut-être de *Hold* [angl.-sax. *Healdan*, tenir, lier].) Drosse de gouvernail. — Ce mot de conformation étrangère est apparemment tombé en désuétude dans la marine espagnole, car le Dicc. marit. esp. (1831) ne le donne pas. Sol. Constancio l'a recueilli dans son Dict. port. (1836); on le trouve aussi dans Röding, et dans le Répert. polygl. de la Mar., par le comte O'hier de Grandpré. — V. Guardin.

GALE, angl. s. (Peut-être en relation avec le dan. *Gal* et le suéd. *Galen*, signifiant : fou, frénétique, furieux, et avec l'isl. *Göll*, détriment, dommage.) Brise, Grand vent, Coup de vent, Tourmente. — « We crossed the equinoxial with a fine fresch Gale at S. E., on friday the 28th of November, at four in the morning. » Rich. Walter, *A voyage... by G. Anson* (Lond., 1769), chap. 4, p. 49.

GALÉ, port. bas bret. s. f. (De *Galea.* [V.]) Galère. — « Mandou a Diogo Fernandez de Béjà em huma Galé... » *Comm. d'Alboq.*, part. II, chap. 38. — « Neste anno (1485) forã ao cabo de Saõ Vicẽte tomadas et roubados de franceses quatre Galés de Veneza, que hia muito ricas pera fraudes. E o capitã mór e capitães dellas muito feridos, roubados, maltratados, forã lacados em Cascaes... » Garc. de Résende, *Chron. de João ho Segundo* (Lisb., 1596), ch. 58. — V. Catur, Cossario, Fusta.

1. GALEA, bas lat. cat. esp. ital. vénit. provenç. s. f. (Du bas gr. Γαλαία. [V.]) Galère. — « Quod autem antiqui dixere Liburnam, moderni Galeam, media producta nominant, quæ longa, gracilis et parum eminans, lignum a prora præfixum habet, et vulgo Calcar dicitur : quod rates hostium transfiguntur percussæ. Galiones » (galiotes) « vero uno remorum ordine contenti, brevitate mobiles, et facilius flectuntur, et levius discurrunt... » Ce passage de l'auteur anonyme d'une *Histoire de Jérusalem*, imprimée à la suite de l'Hist. de Jacques de Vitry, nous fait connaître que, à la fin du XII[e] siècle, la galère était à deux rames par banc, et que la galiote avait sur chaque banc un seul rameur sur une seule rame. — « Tres majores naves subsequuntur, quas vulgo dromones appellant, Galeæ vero leviores et ad quælibet aptanda agiliores præcedunt. » G. de Winesauf, *Voy. du roi Richard* (XII[e] siècle), chap. 40. — « Mandatum est majori Baione, quod Galeas suas venire faciat ante Rupellam » (la Rochelle) « bene munitas, si alibi invente fuerint, et partes illas gravari faciat, et dampna que poterit eis inferat. » (3 juillet 1242.) *Mandement* de Henri III, roi d'Angleterre, au maire de Bayonne, pag. 58, Lettres des Rois, etc., t. 1[er]; Docum. inéd. sur l'Hist. de Fr. — « Ido Franconus et Vuiliemus Rubeus naulizant eorum Galeas, et quisque eorum promittit habere homines 90 in sua Galea. » *Acte du 7 janv.* 1255; liber Johan. Vegii (1255 in 1264) 1. quintern. Ms. Arch. des Not. de Gênes, cité t. II, p. 71, *Notæ ex foliat.*, par Richeri, Ms. (XVII[e] siècle), Bibl. civica de Gênes. — « ... Ac subsidium faciet de ducentis Galeis et centum magnis navibus, armis, instrumentis bellicis et aliis victualibus... » *Convention entre le roi de Norvége et le roi de France* (1295), publiée p. 294, t. II de notre *Archéol. nav.* — « Consuevere antiqui in summis navium malis Galeæ, nescio quid simile addere... Quæ igitur bello paratæ erant naves, Galeam insigne habebant. » Lilius Gyraldi de Ferrare, chap. 12, *Libellus de navig.* (Ce casque hissé au sommet du mât comme un signe de combat, nous l'avons vu mentionné seulement chez le savant ferrarais, et nous avouons que cette circonstance nous fait croire à une erreur de Gyraldi. Il est fâcheux, en tous cas, que Gyraldi n'ait pas cité l'autorité d'après laquelle il alléguait un fait qui a échappé à tous les érudits.) — « Sia ordenat que tota Galeá que s'armará en la senyoriá del senyor Rey haia haver un Patró si terç de companyons » (un patron, un capitaine avec [*Si*, peut-être du gr. Σύν, avec] une troupe de compagnons ou soldats [V. Retenue de poupe]), « per çó que la popa sia mils guardada en cas de batailla, è que sia mils temat. Item, haia comit, è sota-comit. Item, notxers VIII, dels quals sia l'un scrivá. Item, Ballesters XXX. Item, probers VIII. Item, cruillers VI. Item, aliers VI. Item, spatlers VI. Item, remers CLVI. » (156 rameurs supposent que la galère dont il s'agit avait vingt-six bancs de chaque côté, à trois rames par banc [V. p. 33 de ce Gloss. à l'art. A tant de rames par banc].) « Item, lances CCCC. Item, darts M. Item, viratons VM » (cinq mille). « Item, romanyoles XXX. » (Nous ne savons ce qu'était l'arme appelée *Romaniola* par les Espagnols au XIV[e] siècle; son nom peut faire penser qu'elle fut empruntée à la Romanie. Peut-être la Romaniola de notre document avait-elle quelque rapport avec la Ῥομφαία des documents grecs des bas âges, qui, selon Eustathe [XII[e] siècle], était une sorte d'épée, de croc, ou de hallebarde à croc.) « Item, ronçoles » (V. Ronconus) « VI. Item, destrals X » (dix haches). « Item, dalls VI » (six faux). « Item, pavesos CXX » (cent vingt pavois ou boucliers). « Item, cuyraces fornides C » (cent cuirasses garnies). « Pero açó s'enten con s'armaran poches Galees » (un petit nombre de galères, des galères devant naviguer isolément ou par petites divisions); « car en estol sia fet a coneguda » (à la volonté) « del Almyrall ò Capità » (capitaine général). Chap. 31, *Ordonn. de*

Pedro III d'Aragon, 5 janvier 1354. — « Almirall tantost armats xxv Galees et armats les axi que cascunahaja vn comit cathala e altre Llati » (latin ou de la côte d'Italie), « e quatre notxers cathalans et quatre Llatins : e axi mateix » (de *Matar*, ordonner avec instance) « proers e els remers sien tots Llatins, e los ballesters tots Cathalans. » *Chron. de Muntaner*, chap. 76. — « In quest' armata » (la flotte armée, en 1471, contre les Ottomans) « erano Galee 56, et due Galee sottili et due grosse » (deux grosses galères et deux galères subtiles plus petites, plus légères que les galères ordinaires), « le quali io haueva, che fanno 60, tutte della illustrissima Signoria » (de Venise) ; « Galee 16 del Re Ferdinande, Gallee cinque del Re di Cipro, Gallee due del gran maestro di Rhodi, Galee 16 del Sommo Pontifice, le quali però erano rimasi à Modon, che sono in tutto Galee 99. Nelle Galee nostre erano caualli 440, con il loro stradiotti, cioè otto per Galea, eccetto che in cinque Galee, che non hauenan caualli. » *Viag. de Barbaro* ; ap. Ramus, t. II, p. 99 B. — V. Accostar, Affrenellar, Arborar, Armar, Artimon, Bucentaurius, Capita general, 4. Carina, Cetea, Comit, Dromo, Filaro, Flota, Galera, Galia, Gallea, Lignum de tiera, Porto lato, Prodensis, Salandrus, Scrivano.

GALEA BASTARDELLA, ital. anc. s. f. Galère bâtarde. — « Le galee sono di due sorti, cioè Bastardelle et Sottili. Le Bastardelle hanno la poppa dalla parte esteriore diuisa, come doi spichi d'aglio » (la poupe séparée à la partie extérieure, comme deux gousses d'ail. Cette manière de s'exprimer n'est pas assez rigoureusement exacte ; elle se comprend cependant. Il serait plus juste de dire : La poupe conformée à l'extérieur de manière à ressembler à deux gousses d'ail [mieux encore à deux quartiers d'orange] réunies. Les charpentiers provençaux caractérisaient la poupe de la galère bâtarde en l'appelant : Cul de monine. Aujourd'hui, on dirait tout naturellement dans un de nos chantiers que la poupe était conformée comme une paire de fesses.) « Però sono in quella parte alquanto più capace delle sottili, et più reggenti. Le sottili hanno la poppa vnita, et perciò più stretta, ma vanno meglio à remi, come le galee Bastardelle vanno meglio à vela. Nel resto sono del tutto simili l' una all' altra. » Pantero-Pantera, *Armat. nav.* (1614), p. 45. — Page 148, cet auteur complète les renseignements de la page 45, en disant : « Se le galee saranno Bastarde, et per consequenza graui et piu quartierate (V.) delle Sottili ; benche fossero del medesimo numero di banchi, sarebbe se non bene armarle almeno con sei huomini al remo dalla spalla alla mezania, et dalla mezania alla prora con cinque. » — « Galea Bastardella è quella, che è più quartierata alla poppa. » Pant.-Pantera, *Vocab. naut.*, p. 10.

GALEA BIREMIS, bas lat. s. f. Galère à deux rangs de rames superposées, ou, ce qui est plus probable, à deux rames par banc. — « Erant sane in præfato exercitu naves longæ, rostratæ, geminis remorum instructæ ordinibus, bellicis usibus habiliores quæ vulgò Galeæ dicuntur, centum quinquaginta. » Guill. de Tyr, liv. XX, chap. 14. (Il s'agit de l'Armée envoyée en Égypte par l'empereur Emmanuel, en 1168.)

GALEA CAPITANA, ital. anc. s. f. Galère capitane, Galère montée par le Capitano. — « La Galea capitana hà soldati 110, marinari 106, gente da remo 306, pezzi d'artagliera, 50, e il resto che è necessario. Le altre tre Galee cioè la *Principessa*, la *Diana* e la *Vazana*, portano l'istesso. » *Relat. vera dell' Armata* (Invincible)... *tradotta di spagnolo in italiano, per F. P.* (Roma, 1588, in-4°). — Ces quatre grandes galères étaient portugaises ; dans l'ordre de bataille elles marchaient en arrière des galions, qui occupaient le centre du corps de bataille ; elles obéissaient à D. Diego de Madrano. (Filip. Pigafetta, *Ordin. dell' Arm. di Spag.*, p. 5.) Elles avaient trente bancs et trente rames de chaque côté, et sur chacune de ces rames il y avait cinq rameurs.

GALEA DA CINQUE REMI AL BANCO, ital. anc. s. f. Galère à cinq rames par banc. — « Perciò un'altra sorte de vascello che ha armato già la Republica, il quale ne haveva cinque (remi) al banco, era detto quinquereme. » F. Giovanni degli Agostini, *Notizie istorico-critiche* ; Venezia, 1754, in-4°. (Chapitre consacré à Vittore Fausto.) — « ... Nuova Galea da cinque remi havuta in contesa publica, con quella degli altri tre... » J. B. Ramnusio, *Lettre à Bembo sur la Quinquérème de Fausto.* — « La fama e laude della Galea di cinque remi per panco. » Nicolo Liburnio, sopra la felice Quinquereme di Fausto. — Nous avons consacré, t. 1er, pp. 377-384 de notre *Arch. nav.*, un assez long article à la Quinquérème de Vittore Fausto, qui jouit d'une grande célébrité à Venise et dans tous les arsenaux de la Méditerranée, en 1529. Nous avons dit ci-dessus, p. 35, en quoi consistait l'arrangement des rames à cinq par banc.

GALEA DE CENTUM ET SEXDECIM REMIS, bas lat. s. f. Galère de 116 rames. — « ... Unam bonam et suficientem Galeam de centum et sex decim remis bene aptatam, stagnam calefatatam, etc. » *Convention entre un envoyé* de Philippe de Valois et des armateurs de Marseille et de Nice ; 3 avril 1335. Ces cinq galères à 116 rames devaient avoir chacune, aux termes de la convention, « remiges centum septuaginta quatuor et bonos suficientes. » Ces navires étaient, comme nous l'avons établi p. 354, t. 1er de notre *Arch. nav.*, des galères sensiles à deux rames par banc, ayant vingt-neuf bancs et cinquante-huit rames de chaque bord. — V. Galera da veinte y nueve bancos.

GALEA DE FIANDRA, vénit. s. f. Galère qui faisait les voyages de Venise en Flandre. — « Et primo la Galea de Fiandra è longa da alto passa 23 pedi 3 ½. Havera de piano la dita pedi 10. Et ha de bocha questa nostra Galea pedi 17 ½. Alta in choverta pedi 8 meno deta 2. » (Et d'abord, la Galère de Flandre est longue en haut [ou sur le pont] de 23 pas 3 pieds ½ — ou 118 pieds ½ vénit. ou 127 pieds ½ fr. [— 41^m 41^c]. [V. Passo.]) Elle aura de plat ou de largeur à fond de cale au milieu (10 pieds vénit. — 10 p. 10 pouc. 10 fr. [— 3^m 52^c]. Et notre Galère aura de bouchain [V.] 17 pieds ½ vénit. ou 18 pieds 3 po. 7 lig. fr. [— 5^m 92^c] Elle sera haute du fond à la couverte, autrement dit, elle aura de creux 8 pieds moins 2 doigts, ou moins 2 pouces, c'est-à-dire, 6 pieds vénit. ou 6 pieds 5 pouc. 4 lign. fr. [— 2^m 08^c]) (Vole questa nostra Galea de Fiandra ferri 5.] « *Fabbrica di Galere.* » — V. Galea del sexto de Fiandra, Galea grossa.

GALEA DE LONDRA, vénit. s. f. Galère qui faisait les navigations de Venise à Londres aux XIVe et XVe siècles. — « E perche le Galee de Fiandra over de Londra se voleno stivar de Lana, se vol tuore de Venisia tole 120. » *Fabbrica di galere.*

GALEA DE PASSIBUS VIGINTI TRIBUS PEDE UNO ET QUARTO, bas lat. s. f. « Quæ Galea » (galère appartenant à un certain Francesco Barbo de Venise ; on détermina ses dimensions le 22 septembre 1358) « est de super passibus viginti tribus pederno » (*sic*, pour Pede uno) « et quarto » (23 pas 1 pied 3 po. faisaient 118 pieds français ou à peu près [V. *Passo.*] — 38^m 33^c), « et » est (alta) « in coperta in medio, pedibus septem et duobus digitis grossis » (environ 7 pieds 6 pou. — 2^m 40^c). « Et est aperta in bocca in medio pedibus 15 et unum quartum et digito uno » (et elle a

de largeur au bouchain 15 pieds 4 po. — 4^{m} 98^{c}). « Et est larga in fundo in medio, pedibus 9 » (3^{m}). « Et est aperta in suo tertio de proda, pedibus 11 et dimidio et digito 1 » (et elle est large au tiers de sa longueur, à partir de la proue, 11 pieds 7 pouc. environ, — 3^{m} 90^{c}). « Et est aperta in suo tertio de poppe, pedibus 13 et digito duobus » (4^{m} 27^{c}). « Et est aperta in suo quarto de poppe, pedibus 11 et digitis grossis 2 » (3^{m} 62^{c}). Livre des *Commemoriali*, cité par Carlo Antonio Marin. Voici, selon un décret des *Pregadi*, rendu le 19 janvier 1320, les mesures d'une des quatre galères égales que devaient construire Marin Zeno, Andreazzo Morosini, Pangrazio Cappello et Marin Cappello : « La prima » (lunghezza) « passi 23, piè 1. Alta in coverta pè 7, deda 2. Averta in bocca pè 16, men deda 1 » (16 p. moins un doigt, ou 15 pieds 11 pou. environ). « Ha de fondi pè 9 e $\frac{1}{2}$. » Averta in lo terzo de proda, pè 14. Averta in lo quarto de proda, pè 12, una quarta. Averta in lo terzo de poppe, pè 13 e terza. Averta in lo quarto de poppe, pè 11 et terza. » On voit que le rapport de la longueur à la largeur dans ces galères était environ de 7 à 1.

GALEA DE REMIS 40, bas lat. s. f. Galère à 40 rames. — « Balaardus de Rapallo naulizat Galeam suam de remis 40... » *Acte de* 1329, Ms. Arch. des Not. de Gênes. — Cette petite Galère, qui n'avait que l'importance d'une galiote, pouvait être longue d'environ 95 pieds (30^{m} 75^{c}), l'emplacement des rames prenant 72 pieds (23^{m} 38^{c}) ou un peu plus, et large de 15 pieds et demi (5^{m} 03^{c}), le rapport de la largeur à la longueur étant en général de 1 à 6.

GALEA DE SUBTILIBUS, bas lat. s. f. Galère du gabarit des galères subtiles; Galère subtile. — « Si tamen aliqua persona voluerit facere seu fieri facere aliquam Galeam subtillem sive de subtillibus minorem de dictis mensuris, ipsam fieri faciat... » Stat. génois du 22 janv. 1333, *Impositio officii Gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 17.

GALEA DEL SEXTO DE FIANDRA, vénit. anc. s. f. Galère du gabarit de celles qui allaient de Venise en Flandre. — « Questo sera lo amaestramento de far una Galea del sexto de Fiandra. » *Fabbrica di Galere*. — V. Galea de Fiandra. — Le *Sexto* vénitien n'était autre chose que le *Sesto* ital. signifiant : Compas, Justesse, et, par extension : Mesure, Modèle.

GALEA DEL SEXTO DE ROMANIA, vénit. s. f. Galère du gabarit de celles qui vont en Romanie. — « Questo sara lo amaestramento de far una Galea del sexto de Romania, cioè de la Tana. » *Fabbrica di galere*. — La Galère de Romanie était un peu moins grande que la galère de Flandre.

GALEA DI TRENTA BANCHI, ital. s. f. Galère de trente bancs par bande. — « Sonno ordinariamente piu usate le Galee di ventisei banchi; ma se ne usano anco assai di vent' otto, et anco di trenta et piu, che servono per capitane delle squadre. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 45. — Toutes ces galères avaient une rame par banc, et quatre ou cinq hommes sur chaque rame.

GALEA DI VENT' OTTO BANCHI, ital. s. f. Galère de vingt-huit bancs par bande. — V. Galea di trenta banchi.

GALEA GROSSA, cat. géno. ital. bas lat. s. f. Grosse Galère, le navire que Pierre Martyr appelait *Galeacea*. (V.) — « Galee vero grosse, hoc est ille que sunt de maioribus mensuris que sint mensure subtilium sive sint de illis que hinc retro facte fuerint, seu de illis que secundum mensuras supra ordinatas super Galeis grossis, navigare duci et mitti possint armate et disarmate usque in Siciliam et usque ad Tripolim de Barbaria, sed non ab inde ultra versus occidentem sit præterquam ad partes Flandrie, ad quas partes nullo modo navigare possint, ad partes vero Aquarum Mortuarum navigare possint, excepto cum cargiis. » *Stat. géno.* du 15 fév. 1340, *Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 113. — « ... Deliberò il senato » (en 1516) « sapendo ciò douer al regno d'Inghilterra riuscire commodo et grato, di mettere per lo viagio di quell' isola le Galee grosse, quali già alquanti anni non vi haueuano nauigato : sono questi certa sorte di nauigii molto grandi fatti a somiglianza delle naui da carico, et per lo medesimo seruitio, ma in questo differenti, che con marauiglioso artificio sono in modo accomodate, che trascorrono il mare non solo con pura vela co'l beneficio de' venti, ma con forza di remi ancora, come sono le galee sottili, et di questo sono soliti i Venetiani valersi a nauigare per occasioni de' loro trafichi a' luoghi maritimi delle lontanissime nationi.... Ma fù principalmente costume antico, che molte Galee grosse ordinate alla mercantia » (armées en marchandises) « nauigassero in diuersi paesi, cosi de christiani, come d'infideli, per leuare da quelle parti varie cose, le quali non solamente hauessero... con queste galee erano soliti di nauigare molti giouani della nobiltà, si per occasione d'essercitare le mercantie, come per apprendere l'arte marinaresca, e la cognitione d'altre cose maritime. » Paolo Parata, *Hist. vinetiana* (Venise, in-fol., 1645), p. 155, 178. — V. Exstolium, Galea sotil, Patronus.

GALEA OBERTA, cat. anc. s. f. Galère ouverte. — « E feu aparellar L Galees, e que anassen totes obertes. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 192. Probablement, ces galères étaient appelées *Obertas*, parce qu'elles n'étaient pas entourées d'un rempart, selon la coutume. Il y avait des Galères qui n'étaient *obertes* que *per popa*; ainsi, on lit, chap. 106 de la *Chron. de Muntaner* : « Princep yo se que vos hauets xx Galees obertes per popa en Brandis, placiaus que les façats armar, que totes son adobades, e que metats en veu que vos volets mi trametre a la Morea ab caualleria... » Dans le chap. 116, on lit : « Lalmirall o apparellat ab les quaranta Galees, en lesquals nauia xx obertes per popa en que anauen quatre cents cauallers et molts almugauers. »

GALEA SOTIL, cat. anc. s. f. (*Sotil*, du lat. *Subtilis*.) Galère subtile. — « E per la agulla de viats muntarensen les Galees sotils e els lenys armats : e les galees grosses anarensen a la ciutat Dachda » (Agde), « e en in cascu de aquests llochs prenqueren tos quants lenys, e barques trobaren. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 152. — L'ital. appelait cette espèce de galère : *Galea sottile*. (V. Geloso, Maona.)

GALEA SUBTILIS, bas lat. s. f. Galère subtile. — « Officium octo sapientum constitutorum per commune Janue super factis navigandi et maris majoris visis et dilligenter examinatis addicionibus, correctionibus et emendationibus, ac etiam quibusdam tractatibus novis factis super mensuris Galearum subtilium debencium navigare in Romaniam et in Syriam et ultra Scicilie insulam, et inde redire Januam... » *Stat. géno.* du 22 janvier 1333, *Imposicio officii Gazarie*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 15. — V. Lignum subtile.

GALEA TARIDA, bas lat. s. f. Galère-taride. Il nous serait difficile de dire exactement ce qu'était, au Moyen Age, ce navire, dont le double nom nous porte à croire qu'il procédait, par la forme, de la taride et de la galère. Élevé sur l'eau, et capable de porter de lourdes charges en sa qualité de Taride, ce bâtiment était long, et avait probablement avec la carène d'une galère, son armement et son gréement, des caractères particuliers qui la distinguaient des

autres navires de la famille des galères. Comme Galère et comme Taride, il était muni de rames nombreuses. Nous voyons la Galère-taride nommée dans une lettre de l'empereur Andronic au Doge de Venise, Pierre Gradenigo, rapportée, p. 305, t. vi de la *Storia civile e politica del commercio de' Veneziani*, par Carlo Antonio Marin (Venise, 1800, in-12) : « Cum vero talia operentur per honorabiliores et insigniores viros Venetos, et per illos maxime qui tenentur secundum treguas defendere jura nostra, hoc moleste ferimus, et gravissimum reputamus, non propter damnum tantum, sed potius propter injuriam et despectum, et quia manifeste honori vestri detrahitur, prout clarius et latius in litteris nostris continetur videlicet a Bajulo Negropontis, pro eo quod factum fuerat apud insulas nostras Parii et Chije » (de Paros et de Chio), « et in retentione Navis nostræ que retenta fuit apud Rijo, de castellano Coronni, de Murino Magno, pro Galea nostra, quam ipse detinuit et expulit homines nostros, de capitaneo Galearum per vos missarum, de Galea-Tarida et frumento quæ nostris per Venetos fuere ablati. » (On voit que la Galère-taride, qui fait l'objet d'un des griefs reprochés par l'empereur grec aux Vénitiens, était chargée de blé, et rangée conséquemment parmi les bâtiments de transport, ce qui ne devait pas l'empêcher d'avoir, comme tous les navires commerçants du Moyen Age, un armement militaire convenable.)

GALEAÇA, port. anc. s. f. Grande galère. — « Mandou Manoel de Souza Mancias por capitaõ mor ao cabo de Camorij em huma Galeaça e seis fustas... » Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 196, lig. 9, Ms. Bibl. nation., suppl. fr., 940.

GALÉACE, fr. anc. s. f. Variante orthographique de Galéasse. (V.) — « Mais ce jour ou le lendemain, y arriua le Duc Louys d'Orleans » (celui qui fut roi sous le nom de Louis XII), « auec quelques naves et bon nombre de Galées, et une grosse Galeace (qui estoit mienne) que patronisoit vn appelé messire Albert Mely » (selon le vieux traducteur espagnol des *Mémoires de P. de Commines*, cet Albert Mely était un capitaine génois nommé Alberto Lomelini. Ce n'est pas impossible; remarquons toutefois que Commines devait parfaitement connaître le nom du capitaine de son navire, et qu'il serait étrange qu'il l'eût ainsi défiguré, bien que son habitude ne fût pas de respecter beaucoup les noms d'hommes et de lieu. Nous croyons, quant à nous, jusqu'à preuve contraire, que messire Albert Mely ou Méli était un Français, un gentilhomme languedocien ou provençal), « sur laquelle estoit le dit Duc et les principaux chefs. En la dicte Galeace auoit grande artillerie et grosses pièces; car elle estoit puissante. Et s'approcha si près de terre que l'artillerie desconfit presque les ennemis, qui jamais n'en auoient veu de semblable et estoit chose nouuelle en Italie : et descendirent en terre ceux qui estoient aus dits nauires... » Philip. de Commines, *Mémoires* (Combat de Rapallo, 8 septembre 1494), liv. vii, chap. 4. — Le détail : « l'artillerie desconfit presque les ennemis, qui jamais n'en avoient vu de semblable et estoit chose nouvelle en Italie, » nous paraît prouver que la Galéace de Philippe de Commines était, non pas génoise, mais marseillaise. Si elle avait été construite et armée à Gênes, les habitants de Rapallo auraient certainement connu cette artillerie formidable, pour nouvelle qu'elle eût été. Nous sommes convaincu que la Galéace en question était un navire d'un modèle nouveau, plus grande, plus haute sur l'eau, plus forte d'échantillon que les autres Galéaces, « grosse » et « puissante, » comme dit le chroniqueur, et armée de bouches à feu d'un calibre plus fort que celui dont on avait fait usage jusque là, et d'un nombre de bouches à feu plus grand que celui dont on armait les Galéaces ordinaires. — « J'aurois esté bien aise de sçauoir ce qu'il » (le fils d'Arnoul, intendant des galères) « a fait dans ce voyage de l'année dernière, et s'il a bien veu et examiné l'arcenal de Venise et toutes les commodités qui s'y trouuent tant pour le bastiment (V.) de leurs Galères, Galeaces et vaisseaux, que pour mettre en magazin, etc. » *Colbert à Arnoul*, 2 avril 1670, *Ordr. du Roy* (Galères), 1670, fol. 37 v°, Arch. de la Mar. — V. Équipaige, Galléace.

GALEACEA, bas lat. s. f. Grosse galère. — « Galeaceis igitur compactis atque etiam instructis, per præconem in compitis ac triuiis omnibus certam Galeacearum copiam ad Alexandrinam aut aliam expeditionem esse paratam edicitur. Diuersarum enim mercium comparandarum gratia, ad omnes has regiones Veneti quotannis quendam Galeacearum numerum mittere consueuerunt... quasdam in Hispaniam, in Angliam, Britanniam maiorem; et ad Glacialis oceani incolas etiam non nullas mittant... Facta dehinc pro ipsorum ueteribus decretis diligenti inquisitione, an cuiusque Galeaceæ conductor, idoneus sit : cum omni, ut ita dixerim, supellectili amplustrique recenti, ad nauigandumque paratissimas conductoribus suis nobilibus Galeaceas obsignant. Popularium namque Galeaceam conducere nemini licet. Harumque conductores Patronos appellant; et a patroni conductoris cognomine nomen sibi quæque Galeacea in posterum retinet. Galeacearum quamlibet cuparum quingentarum sub tegmine : in detecto autem totidem pondus deportare, inquiunt. Cupas uero singulas ponderis mille librarum computant... Galeacearum quælibet ducentorum fere hominum ministerio, stipendio conductorum, indigere uidetur. Ad remorum ac uelorum administrationem centum quinquaginta addicuntur : tot enim remos quælibet ipsarum (quamuis ob navigii magnitudinem parum utantur) affert. Nam solo tempore malaciarum, ut proximum aliquem portum ingrediantur et exeant, aut ut se in aliquam partem mutent et conuolant, remis agitur : quos habent in quolibet transtro ternos : propterea triremes merito appellabantur. Hi centum quinquaginta a remis remiges dicantur. His digniores duodecim juuenes agilimi assignantur : quid haud secus, ubi opus est, per malos ac rudentes et antennarum cornua ascendunt descenduntque, etiam rugiente tempestate, ac si essent tabracheæ simiæ, aut petauri leues : hi Gagliardi, id est uiribus pollentes appellantur... si quid occurrit, totum onus incumbit : et ueluti decuriones alios nautas regunt. Sunt præterea duo directarij : quorum consilio duodecim Gagliardis comitibus cura est uicissim quacumque puppis vertenda sit, temonem regere. Est et his superior gubernator generalis : cui alius addicitur consiliarius. » Petrus Martyr ab Anglesis, *Legatio babylonica* (1501); Bâle, 1533, fol. 77.

Ce passage de l'*Ambassade* de Pierre Martyr sur les grosses galères que le commerce de Venise expédiait, au xive siècle, à Alexandrie, en Espagne, en Angleterre et jusque dans la mer du Nord, est fort intéressant pour l'histoire de la marine. On y voit d'abord que le commandement en était confié à des nobles et jamais à des plébéiens, tant la république de Venise voulait faire comprendre qu'elle attachait d'importance au négoce et à la navigation commerciale. L'ambassadeur à Babylone nous apprend ensuite que les conducteurs ou les capitaines des galères étaient désignés sous le nom de *Patroni*, et que chaque *Patrone* donnait son nom à sa galère. Il en était ainsi, en France, déjà au xiiie siècle, et nous avons publié, dans notre *Archéologie navale* (t. ii, p. 301-308), le Compte de Gyrart le Barillier, qui cite : « La nef *Henri de Saint-Jouin*, la nef *Henri-Martin Malneveu*, les nes *Jehan Lefran*, *Philippe Calle*, etc..., la galie

Fouque Brouast, la galie *Jehan de Sinac*..., le galiot *Guillaume Fouache*, le galiot *Gervese Roussel*, etc.» Au XVIe siècle, cet usage s'était maintenu, et encore aussi au XVIIe; nous avons cité dans ce Glossaire plusieurs passages des inventaires de la galère *Haudancourt* et de la galère *d'Ornano*, et nous lisons dans les *Faits de la marine et navigaiges* par le capitaine Antoine de Conflans: « la nef de *Rochechouart*, la nef de *Monseigneur Descordes*, etc. » (V. Nef.)

Pierre Martyr d'Angleria nous donne sur le tonnage des grosses galères marchandes un renseignement qui n'est pas sans intérêt. Il dit que chacune d'elles, selon ce qu'on lui a rapporté, pouvait porter sous couverte un poids de cinq cents coupes et un égal poids sur le pont. Or la coupe, ajoute-t-il, pèse mille livres. Le port de la galère était donc d'un million de livres, ou de cinq cents tonneaux.

L'équipage des galères en question était d'environ 200 hommes, dont 150 étaient rameurs en même temps que matelots manœuvrant les voiles. Ces rameurs étaient rangés trois par banc, chacun maniant sa rame; aussi, dit l'ambassadeur, est-ce à juste titre qu'on nomme ces galères: trirèmes. De ce détail nous pouvons inférer la longueur approximative des grosses galères. Nous voyons, en effet, qu'elles devaient avoir vingt-cinq bancs de chaque côté; or les bancs recevant trois rameurs, nageant avec trois rames différentes, étaient éloignés entre eux d'au moins cinq pieds six pouces. Les rames seules devaient donc occuper une longueur de 138 pieds. Il faut admettre que la poupe et la proue prenaient bien en longueur 22 pieds; la galère pouvait donc avoir 160 pieds de long, et par conséquent 25 ou 30 pieds de large.

Nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention du lecteur sur les douze jeunes hommes d'élite dont parle Pierre Martyr, matelots agiles comme des singes ou des danseurs de corde, qui, pendant les plus mauvais temps, montaient dans le gréement pour la manœuvre des voiles, et qu'on nommait les Gaillards à cause de leur vigoureuse adresse. Il y avait dans leur institution quelque chose de celle de nos gabiers, hommes choisis, forts et habiles, ayant une espèce d'autorité sur le reste de l'équipage.

GALEACIA, bas lat. s. f. (Augmentat. de *Galea*.) Grosse galère. — « Matheus Maruffus dominus cujusdam Galeacie vocate *S. J. Baptista*, portatæ cantariorum 6000 » (ou 450 tonn.). *Acte du* 23 *janv.* 1371, Ms. Arch. des not. de Gênes, cité par J.-B. Richeri, p. 760 v°; t. IV *Notæ ex foliat.*, Ms. Bibl. Civ. de Gênes. — Nous avons lu aussi le mot *Galeacia* dans un Acte manuscrit du 7 septembre 1386, qui est aux Archives de la commune de Toulon, carton A, cote §. — V. Cantarium, Galeassia.

GALEAM. (Variante orthogr. du mot port. *Galeão*. [V.]) — « Armou quatro Galeões e huma fusta e mandou fora .S. hum Galeão a cochij con anil e prouimento para as naos do reyno e hum Galeam e huma caravella que leuarão, etc...» Luis de Oxeda, *Comment.*, p. 195 v°, lig. 25; Ms. Bibl. nat., Suppl. fr., n° 940.

GALEÃO, port. anc. s. m. (De *Galeone*. [V.]) Galion. — « Mandou a João Gago de Andrade em hum Galeão à fortaleza de Malluco com prouimento para ella... » Luis de Oxeda. — « E a fóra estas navios averia na porto duzentos Galeões que são huns navios compridos, que vogam muitos remos, e não muito grandes, e estavan aparelhados com duas bombardas grossas, per proa, e aromdadas de sacas de algodaõ » (balles de coton) « tão altas, que não pareciam os remeiros. » *Comment. d'Alboquerque*, part. 1, cap. 29, p. 141. (Ces navires, appelés *Galeões* par l'auteur des Mémoires d'Alboquerque, et qui appartenaient au roi d'Ormuz [en 1507], étaient-ils, en effet, des Galions, ou, du moins, avaient-ils des rapports de forme et de masse avec les galions définis par Jean Simoneta, Paul Jove et Sigonius, etc. [V. *Galeo*], au XVIe siècle? Il est évident que les bâtiments indiens dont il s'agit n'étaient pas des galions véritables, et que l'écrivain, seulement pour se faire comprendre et donner une idée de ces navires à rames, les nomma Galeões. Mais est-ce *Galeões* ou *Galeotas* que l'auteur écrivit? N'y a-t-il pas une faute de copiste ou d'imprimeur dans ce passage? Nous pensons, quant à nous, que cette faute peut exister, et voici sur quoi nous fondons notre opinion. L'auteur définit ces *Galeões* « des navires longs, pas très-larges, et portant un grand nombre de rames. » Or ces caractères sont ceux de la Galiote et non du Galion. Les *Commentarios d'Alboq.* nomment plusieurs fois les *Galeotas*; les Portugais, à la fin du XVe siècle, ne nommaient donc pas les Galiotes: Galions, comme on les voit nommées par quelques auteurs antérieurs à cette époque. [V. *Galio*.]) — V. Galeam, Galleão, Temporal.

GALEARIUS, bas lat. s. m. (De *Galea*. [V.]) Matelot ou rameur de galère. — « Quotquot autem ex januensibus Galeariis reperire poterat, occidit. » *Chron. angl.* de Th. Otterbourne, citée par D. Carpentier.

GALEASIA, bas lat. s. f. Grosse galère, Galéasse. — « Patroni unius Galeasiæ de Neapole, modo existentis in portu... » *Lettre de* 1478, t. XIII, p. 59, Rymer.

GALEASSA, bas lat. s. f. (Variante de *Galeacia*. [V.]) Grosse galère. — « ... Ad eundum versus partes insule Sardinie, in quadam Galeassa nominata *Sancta Maria*. » *Acte manuscrit du* 6 *mars* 1385; Arch. de la comm. de Toulon, carton A, cote: 8-j.

GALÉASSE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Galeazza*. [V.]) Ce nom fut donné d'abord à une galère plus grande et plus forte que la galère commune, mais lui ressemblant beaucoup. La grosse galère se développa considérablement à la fin du XVe siècle, et pendant le XVIe, dans toutes les grandes journées navales, elle joua un rôle important à la tête des armées. Les Galéasses furent surtout utiles à la bataille de Lépante; elles combattirent vaillamment aussi dans la rencontre fatale que l'armée espagnole, qui avait affecté le nom superbe d'*Invincible*, eut, en 1588, avec la flotte anglaise. On verra à l'art. *Galeazza* quel était, dans l'ordre de bataille, le poste ordinaire des Galéasses; on y trouvera une description et une figure de la Galéasse, qui nous dispensent d'entrer ici dans les détails de la construction de ce navire. Ajoutons, puisque nous avons parlé des Galéasses de l'Armade invincible, que le duc de Medina Sydonia, qui commandait cette grande réunion de navires de guerre, montait une Galéasse; qu'il y avait deux divisions de Galéasses, l'une de 22, commandée par Antonio de Mendoza, l'autre de 4, sous les ordres de Hugo de Moncada. (Ferreras, *Hist. d'Esp.*, t. X.) La *Relacione vera dell' armata... tradotta di spagnolo in italiano*, per F. P. (Roma, 1588, in-4°, p. 9), nomme les quatre Galéasses de Moncade. *Le Saint-Laurent* en était la capitane; il avait 50 bouches à feu, 300 rameurs, 130 matelots et 270 soldats. La patronne avait le même nombre de pièces d'artillerie et de rameurs, 120 matelots et 170 soldats. *La Napolitaine*, avec 50 pièces, 300 rameurs, avait 115 matelots et 124 soldats; enfin *la Girone* avait 170 soldats, 120 matelots, 300 rameurs et 50 bouches à feu. — « En cette dernière et grande armée espagnole dressée contre l'Angleterre, il y eut un de ses petits-fils » (à Hugues de Moncade) « qui commandoit à cette grande Galéasse tant célébrée et renommée en

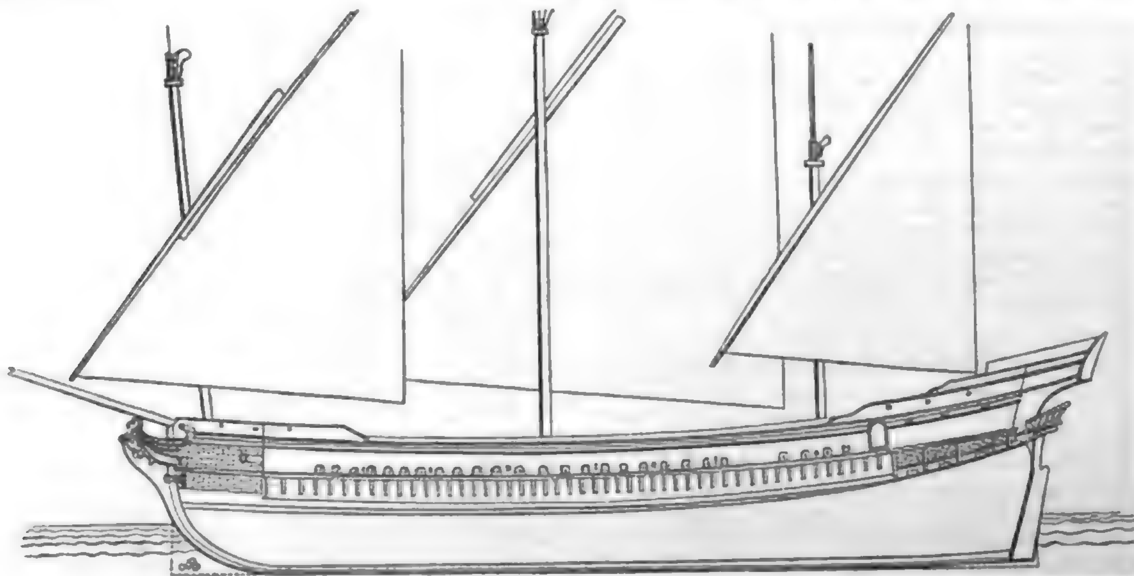
cette armée-là, qu'on pouvoit dire plustôt une montagne de bois qu'un vaisseau de mer. Il y mourut aussi vaillamment comme avoit fait son ayeul à ce combat de Naples. » (V. Alfier.) Brantôme, *Disc.* xvi, *D. Hugues de Moncade.* — « J'ay esté fort surpris d'apprendre que le s[r] Marc ayt basty vne Galeasse en Prouence, et qu'il l'ayt amenée ici sans que vous m'ayez jamais donné aucun aduis de la construction de ce bastiment. Faites-moy sçauoir si vous lui auez fait fournir du bois pour la bastir, de quel fonds vous vous estes seruy pour cela, et par quel ordre cette Galeasse a esté faite; ne pouuant assez m'estonner qu'un bastiment de cette qualité ayt esté fait, pour ainsi dire, sous vostre veüe, sans que vous m'en ayez jamais fait sçauoir le commencement, le progrès, ny la fin. Faites-moi sçavoir aussy si vous auez fait payer quelque chose pour les frais du voyage de Prouence icy. » *Lettre de Colbert à Brodart;* Saint-Germain, 16 janvier 1679. Registre : *Galères*, 1679, p. 11; Arch. de la Mar.—Cette même année 1679, un dessinateur de Marseille nommé J. Jouve termina une collection de figures de navires (format grand in-fol.), dans laquelle il fit entrer une Galéasse qui est peut-être celle dont Colbert reprochait la construction à Brodart. — A Venise les Galéasses avaient un port particulier, appelé *Canal delle Galeasse,* situé au bout du bassin de l'*Arsenale vecchio.*

GALEATOR, bas lat. s. m. (De *Galea.* [V.]) Capitaine de galère. — « Rex » (Richard Cœur de Lion) « navem attendens primum advocatum quendam suorum Galeatorem Petrum de Barris imperavit, ut properanter remigans inquireret quisnam navi præesset. » Galfr. Vinesauf, *Richardi regis iter Hierosol.*, liv. ii, chap. 42, p. 329, édit. de 1687. — Le mot *Galeator* se retrouve plusieurs fois dans le même chapitre.

GALEATZARRA, basq. litt. s. f. (De *Galea.* [V.]) Galéasse.

GALEAZA, esp. s. f. (Augment. de *Galea.* [V.]) Galéasse. — « Francisco Duedo, general de las Galeazas, vaya delante del filo de la armada una milla, llevando las de dos en dos con igual distancia apartadas, y se remolquen todas si fuere menester, porque la sigan. » Vander Hammen, *Don Juan d'Austria*, p. 170 v°. Ordre du jour pour la bataille de Lépante (1571).

GALEAZZA, ital. s. f. (Augment. de *Galea.* [V.]) Galéasse (V.); Grande galère. — « La seconda fila » (de l'avant-garde de l'invincible armada), « che abbraccia le quattro Galeazze, guidate da D. Vgo di Moncada, nauigherà 50 passi distante dalla prima, con tale ragione, che la Capitana tenga il secondo luogo dopò la prima Galeazza destra, quasi nel mezo loro : e la detta prima destra porga sussidio alla prima naue destra della fila dinanzi, per di fuori, ouero per di dentro, come tornerà meglio : e la seconda capitana alla seconda naue per lo spatio spinga auanti alla diffesa, et successivamente la terza alla terza, et la quarta Galeazza alla quarta naue, pure nello spatio, o per di fuori, come richiederà il bisogno. » Filip. Pigafetta, *Ord. dell'arma di Spag.* (1588), p. 2. — « Disposta dunque l'ordinanza della nostra armata staua al corno destro il proveditor della medesima Badoaro; al sinistro il commissario Michiel, e l'eccellentissimo signor capitan general » (Lazaro Mocenigo) « nel mezzo, divise per ciò in tre squadre le galere, et per ogni squadra due Galeazze. » *Lettera* di ragguaglio de progressi e vittoria, etc. (Venetia, in-4°, 1657). — Les galéasses avaient été placées de même à Lépante (1571). — Voici la description que le capitaine Pantero-Pantera donne des *Galeazze*, p. 44 de son *Armata navale* (1614) : « Le Galleazze sono i maggiori vascelli » (latins) « di tutti, et sono lunghi, et stretti a proportione della lunghezza, et hanno le medesime parti et membra che a la galea. Portano tanti remi, quanti vna galea ordinario di venticinque et più banchi, ma molto più lontani l'uno dall'altro, essendo le Galeazze più lunghe quazi un terzo delle galee ordinarie, e parimente anco un terzo più larghe et più alte. Il remo è molto maggiore di quello della galea, però per adoprarlo » (pour la manœuvrer, la manier) « vi vogliono almeno sette huomini. Portano sembre tre arbori, il maestro, che è grandissimo et grossissimo, il trinchetto, et quello della mezana, et portano anco tre vele. Hanno il timone alla navaresca, cioè ad uso di nave, et à i fianchi del timone portano doi gran remi, che aiutano à far girar'il vascello più presto, et per che son corpi tanto grandi et gravi, sono di tardo moto; se ben s'entende hoggidì, che si fanno in Venetia con tanta maestria; che quantunque siano grandi come gl'altri fabricati molt'anni prima della loro specie, et più aggravati d'artigliaria, si movono, et si



girano facilmente et senza rimurchio, quasi come le galee ordinarie chiamate sottili. Hanno alla popa et alla proa due gran piazze, doue stanno i soldati et l'artiglaria... Portano sempre intorno le impavesate » (les pavesades ou bastingages) « alte, ferme et immobili con le feritori, per le quali y soldati sparano i moschetti, et gl'archibugi contra gl'inimici senza poter esser da lor veduti ne offesi. Hanno una strada, ò corsia, ò sentiero, che circonda tutto il corpo della Galeazza di dentro, sopra la quale stano i soldati con molta commodità, si per combattere, come per potersi agiatamente accommodare, et riposare. Hanno anco la corsio nel mezo, che va della popa alla prora : hanno una sola coperta sotto alla quale son molti ripartimenti di camere et di stanze. » — Dans la Salle des Modèles de l'Arsenal, à Venise, est un beau modèle de *Galeazza* du XVIIe siècle, exécuté par Manao Giovanni Antonio di Francesco, charpentier qui, plus qu'octogénaire, l'achevait en 1834, quand nous étions à Venise, peu de temps avant la mort de ce constructeur artiste. Le grand navire reproduit en petit avait 59^m 01^c de longueur totale; 9^m 01^c de largeur à la maîtresse latte, 3^m 35^c de creux, et 6^m 52^c de hauteur totale, comptée de la quille au sommet de la pavesade. Nous donnons la figure de cette Galéasse au bas de la page précédente. — V. Rame.

GALEDELLA, bas lat. GALEDELLO, vénit. s. m. Demi-galère. — « A dì ij zugno » (le 2 juin 1381), « galie xxv de zenouexi chon uno Galedello li uene per chombater chauo de Istria. » P. 102 v°, *Cron. de Venexia;* Ms. papier, in-fol., XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc. — V. Galedellus, Galladella.

GALEDELLUS, bas lat. s. f. (Variante de *Galedella* et de *Galladella.* [V.]) — « Hostibus autem cum Galedellis, palandrinis, ganzarolis et bargiis viriliter resistantibus, etc. » Rafanus de Caresinis, *Chron.;* Ms. an 1379, cité par du Cange. (La phrase qu'on vient de lire ne laisse point de doutes sur l'importance du Galedellus; il est très-évident que, si les navires cités par le chroniqueur avaient été de grands bâtiments, leur vigoureuse résistance à une force ennemie redoutable n'aurait pas mérité qu'on la mentionnât en ces termes : « viriliter resistantibus. »)

GALEDETTA, vénit. s. f. (Varia. ou diminut. de *Galedella.* [V.]) — « ... Lo chapitanio de zenouexi con galie et barche et do Galedette, et messe fora Puola » (en 1378). P. 82, *Cron. de Venexia;* Ms. pap. in-fol., XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc.

GALÉE, vieux fr. s. f. (De *Galea.* [V.]) Galère. — « ... Et tant feromes al moins, que nos metteromes 50 galées pour l'amour de Dieu... » G. de Ville-Hardouin, *Conq. de Constantinople* (1202), fol. 9. — « Pape Grégoire monta en mer à Marseille » (22 sept 1376) « à belle compagnie et grande, et eut bon vent pour lui et ses gens, et prit terre à Gênes, et là se rafraîchirent leurs Galées de nouvelles pourveances. » Froissart, *Chroniq.*, liv. II, chap. 20. — « Et étoient en nombre environ six vingt Galées et deux cents vaisseaux, toutes garnies et pourvues de gens d'armes et d'arbalestriers et de pavescheurs, et plus de cent vaisseaux garnis de pourveances de ce qui leur besognoit. » *Id.*, liv. IV, chap. 13, édit. Buchon. (Expédit. faite par les Génois contre la ville d'Africa, en 1390.) — « ... Le capitaine des Vénitiens » (*Capitan general del mare*, ou Amiral), « accompagné de onze Galées, lequel alla tout droit à Modon, et li prit deux grosses galées de marchandises qui estoyent dedans le port, toutes chargées de gens d'armes jusques au nombre de mille hommes... » *Livre des faits de J. Bouciquaut* (fin du XIVe siècle), IIe part., chap. 26. A quelques lignes de celles-ci on lit : « Nonobstant que moult les grevassent les deux grosses Galées qui les surmontoient de haulteur qui trop leur nuisoit. » — V. Arsenac, Galeon, Galioute, Haible, *Navire*, Rader.

GALEE, port. s. f. (De *Galea.*) Galère. — V. Frota, Galé, Gallée.

GALEE GROSSA, port. anc. s. f. Grosse galère. — « Ellas num aviam vista da frota de Castella por aazo da quella gramde pena que as emparava; e vijnhan todas aa vella em esta hordenamça, en meo dellas eram duas Galees grossas cum castellos feitos, de que pelleiassem, e em huma vijnha o comde de Cardona, e em outra Dom Berual de Cabreira, almirante Daragom, e duas galees de quarda vijnham deamte per grande espaço das outras, e mujtas gentes de pei, e de cavallo per terra, pera as aiudarem se mester fezesse. As duas galees que vijnham deamte, como ouverom vista das naaos e frota de Castella, calarom as vellas e tomarom os remos... » *Chron. d'el Rei D. Pedro I*, chap. 24, p. 66. — V. Gallee.

GALEE AB TERSOL, cat anc. s. f. Galère catalane du XIIIe siècle, dont chaque banc recevait trois rames maniées chacune par un rameur. (V. ci-dessus, p. 33 : *A tant de rames par banc.*) — « Per que fa que foll almirall de Cathalunya com mena Galees ab tersols sino xx per centenar per descubrir : quels ballesters en taula van atresats, e ordonats, e axi res nols pot estar dauant. » *Chron. de Ram. Muntaner*, chap. 83. — « Segons que ordonatera que aytants homens hi hagues llatins com cathalans, e els ballesters tots cathalans en totes les Galees : salvant VI Galees lleugeres que hi hauia ab tarsols. » *Même chron.*, chap. 113. — « No dich que avn hostal no sia bo que hi haja II Galees per centenar ab tersols, perçoque aquells puixquen encalsar galees quels venguen d'auant. » *Même Chron.*, chap. 130. Il résulte des passages qu'on vient de lire que les galères à Tersols étaient légères, et propres à aller à la découverte ou à donner la chasse aux navires ennemis. Nous croyons être en droit de conclure de ce fait, si positivement établi, que les galères ordinaires n'armaient leurs rames que de deux rames par banc, et que, si l'on voulait avoir des galères plus vites, on en construisait de plus légères, armées de trois rames par banc.

GALÉE D'ARMÉE, vieux fr. s. f. Galère armée en guerre, par opposition à Galère armée en marchandises. (V. Galée.) — « Aujourd'hui sont venues » (à Venise) « deux Galées d'armée qui sont dez quinze dessudites » (réunies contre les Turcs, à qui elles avaient pris récemment deux galères allant en Grèce), « qui disent que le Turc est venus en personne en quarante Galées, et grand foyson d'autres nauilles, et a prins une isle, vile et pays ou pays de la Morée, et près d'aucunes terres et seigneuries des Venissiens. » *Lett. de J. de Chambes*, envoyé de Charles VII, 28 oct. 1459; Bibl. de l'École des Chartes, t. III, p. 192.

GALÉE HUISSIÈRE, vieux fr. s. f. Grande galère, ouverte à sa poupe, et présentant un huis ou porte aux chevaux qu'on embarquait dans sa cale. (V. *Galère.*) — « Si monta sur mer l'empereur » (de Constantinople) « à toute compagnie; et furent leurs vaisseaux par nombre vingt et une Galées complies, et trois grandes Galées huissières, ès quelles ils menoient six vingt chevaux et six que galiotes que brigantins. » *Livre des faits de J. Boucíquaut* (fin du XIVe siècle), Ire part., chap. 31. (Chacune des Galées huissières dont il est question ici portait donc 40 chevaux. Cela fait supposer que ces Galées avaient au moins 123 pieds de quille; ce qui est très-admissible.) — « Item de navire » (armement naval), « cinq grandes naves, deux galées et deux Galées huissières, garnies de vivres pour six mois... Les deux galées et les deux dictes huissières valent de naule pour

mois cinq mille florins... » Id., ib., IIIe part., chap. 16. — V. Avironneur.

GALEERE, all. s. (Du fr.:) Galère.

GALEFATERIA, esp. anc. s. f. (Corrupt. de *Calafateria*. [V.]) Calfatage. — V. Adubio.

GALEI, dan. s. (Du bas lat. *Galea* [V.], ou du fr. *Galée*. [V.]) Galère. — *Galeibœnk*, Banc des rameurs d'une galère.

GALEIDA, bas lat. isl. mod. s. f. (Diminut. de *Galea*. [V.]) Petite galère, Galiote. — « Duodecim Galeidæ descenderunt cum multis armatis militibus... » Albert d'Aix, *Hist. de Jérus.*, liv. IX, chap. 19. — « Duæ naves quarum altera minor, quam Galeidam vocant. » Id., ib., chap. 23. — « Dehinc post dies aliquot incomparabilis naualis exercitus a regno Babyloniæ in Galeidis, in biremibus, in triremibus dictis vulgariter Cattis » (dans de petites galères, dans des galères à deux rames par banc, dans des galères à trois rames par banc, appelées vulgairement Chats) « turritis, bello compositis, adductus est in civitatem Baruth vel Baurim, ad recuperandam vrbem... » Id., ib., liv. X, chap. 27. — Galf. Vinesauf, chap. 34 de son *Richardi regis iter*, emploie le mot *Galeida* comme synonyme de *Galio*, dans le sens de Galiote. (V. notre *Archéol. nav.*, t. 1er, p. 238.)

GALEJA, suéd. s. f. (Du lat. *Galea*. [V.]) Galère.

GALEO, bas lat. s. m. (De l'ital. *Galeone*. [V.]) Galion. — « Galli autem octo triremes habebant » (en 1495, au combat de Rapallo) « et tres Galeones militariter exornatos » (armés en guerre), « quod nauigii genus quandam minoris onerariæ, uel erectæ latæque triremis similitudinem refert, velisque utitur et nonnumquam remis : præsertim quum ad captandum uentum portum vel sinibus in altum educitur. » P. Giovio, *Histor. sui temp.*, liv III, fol. 44 v°, édit. in-fol., 1658. — « Triremibus suis » (Galli) « tres etiam maximas naves adjecerant, quas vulgus Galeones vocat, a quo pariter Galeæ ipsæ Triremes appellantur : tametsi, nulla prope est inter naves illas et triremes similitudo : nisi quod propter carinæ » (de la quille) « longitudinem, instar triremium habent; ceteris vero partibus minime conveniunt. Miræ enim magnitudinis sunt, totæ factæ ex firmissimo robore et quamvis contumeliam et vim perferre possint ingentibus sustinendis ferendisque oneribus aptissimæ; proras erectas habent, et celsissimas puppes, neque in eis propter altitudinem ullus est remorum usus; sed ventis aguntur. » Sigonius, *Vie d'André Doria* (in-4°, 1586), p. 34 v°. — On remarquera que la définition des galions donnée par Paul Jove se rapporte aux petits galions, tandis que celle de Sigonius se rapporte aux galions du plus grand tonnage. Lazare Baïf, dans l'épître dédicatoire adressée au roi François Ier, et datée : « *Lutetia Parisiorum*, VII calend. sept. MDXXVI, morceau qui précède son traité *de Re navali*, dit au Roi, qu'il loue de son amour pour la marine : « Testes sunt et phaseli illi » (vulgus Galeonas » [pour Galeones] « vocat), quos nova ratione in ora maritima Britanniæ minoris ædificandos curasti : qui non solum in concluso mari » (dans la mer Méditerranée) « nauigare possint, sed in vastissimo atque apertissimo Oceano tempestatibus imperent, usque adeo apti sunt (vt Catulli dictvm vsurpem), siue palmulis opus sit volare, siue lintro. » P. 80 du traité, revenant à ces galions, Baïf dit : « Phaselos : quorum forma mixta erat ex nave oneraria et longa triremi : ut hac nostra memoria faciendos locavit Franciscus rex regum ad oceanum Britanniæ minoris, quos Galeones vocant. »

Nous avons établi, note 16 des *Documents inédits sur l'Hist. de la mar.*, publiés dans les *Annales maritim.*, juillet 1842, que trois de ces galions construits par les soins de François Ier, vers 1536, en Bretagne, étaient les galéaces nommées dans le Compte de Palamy des Gontiers (Bibl. nat., Ms. n° 9469-3); galéaces que l'on fit réparer, au Havre, en 1538, pour le voyage de madame la duchesse de Longueville, qui allait épouser le roi d'Écosse. Ces trois grandes galères ou galions étaient *la Réale*, *le Saint-Jehan* et *le Saint-Pierre*. Le manuscrit cité nous apprend qu'elles avaient deux mâts, munis de hunes, et surmontés de mâteraux portant des huniers. Leurs voilures consistaient en voiles carrées. — V. Galeon, Phaselus.

1. GALEON, francisation du lat. *Galeo*. (V.) Dans la traduction de Paul Jove, par Du Parq, on lit, liv. III, p. 102 (édit. in-fol., Lyon, 1552) : — « Les François auoyent » (en 1495) « huict galées et trois Galeons, bien armés pour faire la guerre; laquelle sorte de vaisseau représente quelque similitude d'une petite nau de charge ou d'vne haute et large galée : auec ce qu'elle vse de voiles, et quelquefois de rames : principalement quand, pour prendre uent, elle est tirée hors des ports et des golfes à singler en haute mer. »

2. GALEON, esp. s. m. Galion. — « Navegaron con ciento y ochentas galeras que eran en todas, once galeazas, un Galeon con remos, y siete naves » (sept nefs) « bien artilladas azia el golfo de Calamata. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), sub anno 1570, fol. 139. — « En el Galeon *Sant-Martin*, que yua por Capitan de Armada » (pour vaisseau amiral de la flotte) « dio el marquez » (le marquis de Santa-Cruz, qui commandait la flotte espagnole au combat du mardi 24 juillet 1582, contre la flotte française, devant les Açores), « para batalla esta orden. » Fol. 3, *lo Socecido a la armada de Sv Magestad;* Ms. Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. (V. Almiranta.) — « Haziendose a la vela el cuerpo de la Armada, para recibir los Galeones de la Plata... » P. 4 v°, *Servicios de los capitanes Nodales;* Madrid, 1621. — « Hizo cargar en los Galeones del cargo de don Luys de Silva hasta seys mil ducados de cable y jarcia... » Ibid., p. 5 v°. — V. Almirante.

GALEONCINO, ital. s. m. (Diminutif de *Galeone*. [V.]) Petit galion. — « Vorressimo noi che la galeazza fusse fatta à modo d'un Galeoncino, acciò la ciurma vogasse sotto la coperta, il che sarebbe di grandissimo utile alla ciurma. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediterranea* (1607), p. 61. Il ne résulte pas de ce passage du traité de Crescentio que, à la fin du XVIe siècle, les petits galions fussent pourvus de rames; il ne faut pas s'y tromper. L'auteur veut dire seulement que les galéasses auraient dû, suivant lui, être faites à la manière des petits galions, c'est-à-dire qu'elles auraient dû avoir deux ponts afin que la chiourme voguât sous couverte, ce qui n'arrivait pas dans les galéasses construites comme on les faisait. Les rameurs y nageaient, en effet, sur la couverte, ainsi que dans les galères ordinaires. — V. Galeazza.

1. GALEONE, ital. anc. s. m. (Bas lat. *Galeo* [V.], de *Galea*. [V.]) Jean Simoneta, dans son *Histoire de François Sforza* (Muratori, t. XXI, col. 408, 420), parle de *Galeones* qui, en 1447, jouèrent un certain rôle sur le Pô; ces navires, Dom Carpentier crut devoir les confondre avec les petites galères qu'au XIIe siècle Galfrid Vinesauf appelait *Galiones* (V. *Galio*), et qu'Ogerio Pani et Jacob Doria nommaient *Galioni*. (V. *Galionus*.) L'identité des noms et les mots : « triremibus breviores, » trompèrent Carpentier. Les *Galeoni* armés sur le Pô n'étaient point des galiotes, mais des navires qui, de la galère, avaient les rames et un peu de la carène, d'ailleurs rapprochés des nefs par leur hauteur et

leurs châteaux d'avant et d'arrière. Faits pour la navigation des fleuves, ils devaient tirer peu d'eau; disposés pour l'attaque et la défense, ils devaient être d'un fort échantillon et d'un accastillage solide. Voici les deux passages de Jean Simoneta : « ... Classem parari et in Pado flumine constitui, quatuor continuo, ut vulgo appellant Galeones ex iis qui Papiæ » (à Pavie) « asservabantur. Sunt autem Galeones triremibus breviores » (plus courts que les galères) « sed latiores et sublimiores. » (Ce détail important aurait pu prémunir Carpentier contre l'erreur où il est tombé, les galiotes étant plus basses et moins larges que les galères, quand les *Galeoni* dont parle Simoneta étaient, au contraire, plus larges et plus hautes sur l'eau.) « Surgunt namque in tabulata ad summum puppibus et proris altius sublatis. Aguntur tum velis, tum remis, fluminum navigationi solum accomodati, feruntque super malos latiores pluteos » (d'assez larges gabiers, guérites ou hunes) « ex quibus armati homines jaculis, sudibus ferreis et omni telorum jactu acriter subjectos oppugnant hostes. » Col. 406; puis, col. 420 : « Duo ibi ex sublimioribus » (des plus élevés, des plus haut accastillés) « Galeones, qui uti ostendimus e Papia venerant, medio flumine in anchoris stabant, ne quis ea transiret prohibentes. Quod trajectus ibi esset brevior et ad conscendendum naves et egrediendum accomodatior. Reliqui quatuor multo minores » (Voilà des Galioni beaucoup plus petits que les *sublimiores* de tout à l'heure) « quorum duo nuper e Cremona missi fuerant, partim in superiore, partim in inferiore fluminis parte constituti, tria passuum millia aut paulo amplius inter se distabant. Hos quos diximus sublimiores, quibus Bernardus Eustachius preerat, summo bombardarum, colubrinarumque impetus, quas vehiculis eo detulerant, ex utroque litore uero atque eodem tempore acriter oppugnare, et multis flumine armatis naviculis duobusque Galeonculis qui Placentiæ erant, expugnare cœperunt. » Il est bien clair que ces hauts Galeoni affourchés dans le fleuve, et attaqués par une foule de barques armées, par deux petits Galéons en même temps que par l'artillerie, n'étaient pas des galiotes. Il n'aurait pas fallu une telle réunion de forces pour réduire deux petites galères.

2. GALEONE, ital. bas lat. s. m. Galiote. — V. Tarida.

3. GALEONE, ital. esp. s. m. (Augmentat. de *Galea*. [V.]) Galion. — « Non vi è altra differenza tra il Galeone e la Naue » (entre le Galion et le Vaisseau) « saluo, che il Galeone per la velocità del corso, deue essere più longo de colomba (V.), et alquanto più stretto di piano che non è la Naue, et per più pompa gli mettono due mezane. » (Deux artimons, c'est-à-dire un mât d'artimon, et un mât de tapecul ou de contre-artimon.) Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), chap. 10, p. 71. Page 63, ch. 9, le même auteur s'exprime ainsi, à propos des proportions à observer dans la construction des Galions : — « Le misure del Galeone per l'ordinario si fanno in terzo. Verbi gratia : se il Galeone sarà lungo da 90 in 93 piedi, la sua maggior larghezza sarà da 30 in 32, et il suo piano » (le fond, le plat navire) « sarà piedi da 10 in 11... l'altezza del Galeone in piedi 29 ½, quasi il terzo di tutta la lunghezza... La lunghezza della colomba sono passa 14 » (14 pas ou 70 pieds.—22ᵐ 73ᶜ). « Della sentina sino alla prima coperta, sarà l'altezza piedi 9; et della prima coperta sino alla seconda ove e la maggior larghezza del Galeone piedi 6 ½ ». (On voit que la hauteur des hauteurs des deux ponts était 15 pieds ½, moitié de la plus grande largeur du Galion.) « Della seconda coperta fin alla Tolda, che è la coperta superior del viuo del Galeone, sarà l'altezza della Falconiera » (la batterie des fauconneaux) « la metà delle due coperte inferiori, cioè piedi 7 ¾; la Pauesata poi o Scalmata, che son le sponde » (le garde-fou, le parapet) « desso Galeone... alta cinque piedi. » — Pantero-Pantera s'exprime ainsi, p. 41 de son *Armata navale* (1614): « I Galeoni sono cosi chiamati per la forma loro, come quelli, che s'assimigliano, et hanno forma di galee, che sono più lunghe delle Naui. Questi hanno la poppa alla bastardella (V.), et sono stesi ò continuati, et diriti dalla poppa alla prora : caminano assai più delle naui in ogni tempo, tanto col vento del fianco chiamato dell' oste, come in poppa. Vsano le vele, come le naui maggiori. I più piccioli hanno ordinariamente due coperte, et i maggiori tre. » On trouve ici le capitaine Pantera en désaccord apparent avec l'ingénieur Crescentio; il faut donc expliquer la cause de cette différence entre ces deux hommes également spéciaux : Pantero-Pantera constate l'état des choses au moment où il écrit; il annonce qu'ordinairement, — mais non pas toujours, — les petits galions ont deux ponts, et les grands trois; Crescentio, qui donne, lui, ses idées de réforme, veut que le galion ait toujours trois couvertes. — « Il restante veramenti di detti huomini furno posti sopra li due Galeoni, oue erano carichi di poluere, salnitrij, solferi, bulotte, farine, biscotti, et il tutto per il besogno dell' armate. » *Viag. di vn comito veneto;* apud Ramus., t. 1ᵉʳ, p. 274-F. — « La terza fila è de' Galeoni di Portogallo, e di Naui, in cui nauiga la persona del duca di Medina Cidonia, Capitano Generale di tutta l'armata » (l'Invincible, 1588), « sopra il Galeone San Martino, posto nel secondo luogo, alla destra principiando. » Filip. Pigafetta, *Ord. dell' arma. di Spag.*, p. 2.—V. Arbol, Argano, Caravella d'Armata, Galione, Mezaluna, Mezana, Pavesata, Scorcipanno, Urca inglisa.

GALEONUS, bas lat. ital. s. m. Petite galère, Galiote. — « Ipso etiam anno (1282) armatæ sunt in Calaro per Pisanos galiæ duæ, et unus Galeonus in cursum, e iveruntque apud Tunesim. » Jacob d'Oria, *Annal. de Gênes ;* ap. Muratori, t. vi, col. 580. — « Dicto etiam anno (1286) armatæ sunt pro communi Januæ ad soldos trium mensium pro guardia riperiæ facienda duo Galeoni velocissimi, de quibus Gregorius de Auria fuit capitaneus, et recessit de Janua die x julii... Insuper dicto anno unus Galeonus cursalium Pisanorum de remis accedens Neapolim.... » Ib., col. 591. — Si le premier des textes qu'on vient de lire pouvait laisser quelque doute; si dans le *Galeonus*, nommé après les *Galeæ*, on croyait voir un navire autre que la galiote ou petite galère, le second fixerait toutes les incertitudes. Gênes arma, dit le chroniqueur, deux *Galeoni* très-rapides pour la garde de la rivière, ou, autrement, de la côte; or, quels navires plus propres à ce service que les galiotes? Le lecteur qui voudrait voir des galions à la manière de ceux du xviᵉ siècle dans les *Galeoni* ou *Galioni* (V. Galionus) des annalistes de Gênes, serait certainement dans l'erreur. Si la forme du mot *Galeonus* peut les tromper, les textes sont assez clairs pour les désabuser. — V. Galio, Tarida.

GALEOT, cat. anc. s. m. Galiot, rameur des galères. — « E mentre los Galeots voguen, ells » (les arbalestriers) « estan atersats ab llurs ballestes... » *Chron. de Ram. Muntaner,* chap. 130.

1. GALEOTA, bas lat. port. esp. basq. s. f. Galiote. — « D. Antonio, que hia seguindo huma Galeota nossa, que ficára em estaleiro. (V.) » *Comm. Dalboq.*, part. ii, chap. 2. — « Mandou Antonio Raposo em huma Galeota que fosse là... » Ib., part. iv, chap. 12. — « Estos (navios de remo) llamā galeas grades, et menores, q̃q dizen Galeotas, et tardantes (V.) et ssaetyas (V.) et ssarrantes. (V.) » *Partida* 2,

tit. XXIIII, ley VIII. — « E alcanzaron » (ils atteignirent) « una Galeota de Aragon, que venia fretada de mercaderes de Berberia. » *Cronic. de D. Pero Niño*, p. 83. — « Quemaronse veynte y dos baxeles, y una Galeota » (turque)... *Servicios de los capitanes Nodales*; Madrid, 1621, p. 7. — « Qui » (Ansaldo Guarrachi) « cum exercitu prædicto XVII galearum de portu Januæ exivit, et velificando ad portum Bonifacii applicuit; et quum ad aggrediendos hostes, et eorum comburendas naves præstolaretur : ecce Pisani omnes relicto campo, machina et instrumenta bellica, quibus prædictum oppidum impugnabant, dimiserunt in terram; et velificando cum magnis navibus suis, et galeis ac Galeotis, noctu exierunt et fugerunt de portu. » Ottob. Scriba, *Annales de Gênes*, anno 1196; ap. Muratori, t. VI, col. 378. — « Quod quum exercitus Januensium vidit, contra Pisanos et Ansaldum de Mari, cum vigore et audacia irruerunt; et unam Galeottam Pisanorum armatam cum multis Pisanis ceperunt. » Barthol. Scriba, *Annales de Gênes*, anno 1242; ap. Muratori, t. VI, col. 496. — V. Catur, Cossario, Fusta, Galeotta, Galleotta, Galiota, Galveta, Paral, Suppatronus.

2. GALEOTA, bas lat. cat. s. f. Rameur dans une galère ou dans un autre navire de la même famille. — « Et cum C. Galeas armatas cum toto apparatu, et cum victu Galeotarum ad duos annos. » Jean Bromton, *Chron. de Richard Ier*, p. 1183, collect. de Jean Selden. — *Galeota* se trouve aussi dans *Las Partidas*, 2a partida, ley 30, tit. XXVII. — V. 2. Galiota.

1. GALEOTE, vieux fr. s. f. (De l'ital. *Galeotta*. [V.]) — Galiote. — « Quant ilz virent cela, ilz armerent une Galeote et vindrent après le dit Bethencourt. » *Conq. des Canaries* (1402), chap. 2. Ms. appartenant à la famille de Béthencourt. — V. Carraque, Mesanie.

2. GALEOTE, port. s. m. Rameur de galères, Galiot. — V. Alcaide.

GALEOTEA, basq. litt. s. m. Rameur de galère, Galiot.

GALEOTO, vénit. ancon. anc. s. m. Rameur de galère, Galiot. — « Anchimo tutti li patronj de le galee armate che andarà de fuora d'Anchona sia tenuti, e debia ritornare con quesse galee, e readdure » (ramener) « in Anchona tutti e ciascheduno Galeoto, li qualj avesse tratti d'Anchona chon quello medesimo soldo, colo quale quessi averà tratti. » *Stat. d'Ancône*, 1397; rubr. 82. — V. Galeotto.

GALEOTTA, ital. port. s. f. (Diminut. de *Galea*. [V.]) Galiote. — « Le Galeotte, quanto alla forma, non sono punto differenti dalle galee, se non quanto sono più picciole, ne portano rembate. Le minori sono di diecesette banchi, le maggiori non passano vintitre. Portano tutte l'arbore maestro, ma non tutte il trinchetto : hanno vna sola coperta, et sono vascelli velocissimi et molto destri, et in particolare, quando sono spinti à remi, et proeggiano benissimo. Ma in Barbaria si fanno molte Galeotte grandi come le galee ordinarie, et molto simili alle galee, se non, quanto non portano le rembate ne il trinchetto inarborato, et lo fanno i padroni per non essere sforzati à servire al Gran Turco, quando ne sono ricercati, come sarebbono, se fossero galee, che hanno quest' obligo; però le mettono fuori sotto il nome di Galeotte. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 48. — Quelques documents appellent *Galeotte grosse* les galiotes barbaresques ou galères dont parle Pantero. (V. Vasselloto.) — V. Galleotta.

GALEOTTA DA BOMBE, ital. s. f. (Du fr. :) Galiote à bombes.

GALEOTTO, ital. s. m. Rameur de galère, Galiot.

« ; e poi
Conuienti qui manieri
Portolatti, e prodieri,
Et presti Galeotti
Auer', e forti, e dotti. »

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

— V. Arsile, Ciurma, Galeoto.

GALEOTTUS, bas lat. s. m. Rameur dans une galère ou dans un autre navire de la même famille. — « Duodecim die galea Bonivassali Ususmaris et Guilielmi Piperis duos Galeottos vulneratos cum mercatoribus XCII, Januam duxerunt. » Caffaro, *Annal. de Gênes*, ap. Muratori, t. VI, col. 305; anno 1165. — « Quidam ex Galeottis galearum devenerant ad rixam cum quibusdam Sarracenis, et sic omnes clamaverunt ad arma. » Ib., col. 472, anno 1234. — « Ipso etiam anno (1247) Andreolus de Mari cum galiis recessit in regnum, et voluit dimittere per totum hyemem V galeas in Savonam; sed omnes Galeotti fugerunt, et oportuit illas recedere. » Ib., col. 513, et non 1515, comme on l'a imprimé par erreur dans du Cange. — « Quo campo facto partem Galeottis assignavit. » Ib., col. 540.

GALEOTUS, bas lat. s. m. (Diminut. de *Galio*, *Galeo*. [V.]) Galiote, Galiot. — « Lanfrancus Ricerius locat W̃mo de Lodo suum Galeotum ad armare in Hispaniam ad medietatem proficii. » *Acte manusc. du* 14 *octobre* 1191; Arch. des not. à Gênes. — V. 1. Galiot, Galiotus.

GALEOYA, basq. litt. s. f. Galion.

GALER, dan. s. (De l'ital. *Galera*, ou du fr. :) Galère. — On trouve dans Rabelais le mot *Galer* pour Galerne, ou vent de galerne.

GALERA, ital. catal. esp. basq. polon. s. f. (Forme de *Galea* [V.] qui paraît s'être introduite dans le langage vers la dernière moitié du XVe siècle.) Galère. — « Et mandati al Suez, donde s'armarono le Galere. » *Lett. d'And. Corsali* (1516), ap. Ramus., t. I, p. 184 D. — « Il quale haueua messo in ordine due Galere, per passare al Cairo al Gran Turco. » Ib., E. — « Le 4 Galere » (de Malte) « costano l'anno settemilia ducati per ciascuna. » *Relatione dell' isola di Malta*, Ms. anonyme; Bibl. nat., S. F. 1884.

— « Lany mil sinch cents, sobre setanta hu (l'an 1571)
Al jorn setsé, del mes quis diu setembre (le 7 septembre)
Parti del port, sen nigu perill tembre
Lo general, qui no te par nigu
Portant ab se, tot lo rouell del ou
Per expugnar, les gens cruels y feres
Dios molts vexells, quis nomenen Galeres
Qui suma fan de dos centes y nou. »

JOHAN PUJOL, *Llepant*, poëme inédit du XVIe siècle, Ms. appartenant à feu M. Joseph Tastu, strophe XCVI.

— « Vna Galera ordinaria acabada de todo punto, el cuerpo della, de mestres daxa y calafates, pega, alquitran, clabason, estopa, y embancada con sus cueros » (les cuirs dont on couvrait les bancs), « remiches, piamas, banquetas, piedebancos, filares y filaretes, batallolas, escalamos, con dos timones guarnecidos y sus agujas, y esquife adereçado, popa ordinaria, camara de popa a baso, y todos los demas repartimientos ordinarios baxo de cubierta, como es de costumbre vale en Barcelona puesta en la mar dos mill y seiseintas libras. » *Relacion de lo que vale vna galera* (1574), Ms. Pièces diverses, no 2; Bibl. de la Mar., no 14255-3. — « Estos sres ministros le respondieron q. ya hauia ydo todo conq. el sr duque de Turssis le bolbio a despachar al mismo punto escriuiendo a don Rodrigo de Velasco, capitan de la capitana de Secillia » (la capitane de Sicile,) « q. auisase a todas como

15 galeras de Francia y 21 nauios estauan aprestados entre Villafranca y Santa Margarita y mirasen lo q. hacian. » *Relacion del suceso de las galeras de este anõ* 1638; Ms. Pièce n° 19; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Allagarsi, Bandere, Bestemmiare, Capitaneato, Capitano, Coffino, Colfo, Colpo di mare, Generale delle galere, Gente de capo, Maona, Prele, Provisori, Scorcipanno.

GALERA A GALOCHA, esp. anc. s. f. Galère à rames grandes et maniées par plusieurs rameurs. (V. Remo a galocha.) — « Ciento y sesenta y quatro hombres que son menester como ahora van las Galeras a galocha de quatro en quatro hasta el quartel, entre los quales son menester por lo menos veynte y cinco esclabos para el seruicio de la galera, que, a rahon de 70 libr. cada esclauo, valen mill y setecientas y cinquenta libras... » *Relacion de lo que vale vna galera ordinaria* (Ms. 1574); Bibl. de la Mar., Pièces diverses, n° 14255-3. — On voit par ce passage que, au XVIe siècle, en Espagne, les galères ordinaires, armées de grandes rames, ou rames à galoches, avaient quatre hommes à chaque rame. Il en était de même à Venise. — V. Remo di scaloccio.

GALERA DE BANCHI XXVIII, ital. s. f. Galère de vingt-huit bancs, ou qui avait vingt-huit bancs de chaque côté. — « A chi vol sapere di vna Galera de banchi 28 : — primo uol esser longa di rota in rota : goe 65; di croce » (ou *Crose*, le dragant) : « goe 12; de puntali : palmi 8; aprire in boccha : palmi 22; di telaro : palmi 16; di corsia : palmi 4. — L'arboro uol esser longo goe 32; grosso da basso : palmi 9, da dalto palmi 5, in la mezzania : palmi 7. — La penna dell' antenna : goe 30; il carro : goe 12. — Li banchi : palmi 11; le banchette : palmi 11; le pedagnie : palmi 11; li baccalari, n° 78; li remi longhi, palmi 48; un terzo dentro, doi de fuori. Agumene de passa l'una 90 (450 pieds) di peso de genoa l'una cantara 11 » (qui font 1650 liv.). « Due gumenette de passe l'una : 80 » (400 p.), « di peso di gen. l'una cant. 8 » (1200 liv.). « Vna vetta de prodano de passe 130 » (650 p.); « un capo piano de passe 90 » (450 p.). « Un capo d'osta de passe 45 » (225 p.); « un capo d'orza a poppa de passe 45; vn capo piu sottile per fare l'orza d'auanti et l'orsa nouella di passe 90. Vn capodi carnale de passe 50, di peso cant.^{a} 2 » (300 liv.). « Vn capo d'amanti di passe 31, di peso cant.^{a} 4. Doi scotte per la maestra de passe l'una 25; vna vetta da guindare de passe 130 » (650 liv.) « di peso cant.^{a} 4 $\frac{1}{2}$. Li bragotti dell' osta di passe 12; li bragotti dell' orza a poppa de passe 8; vn capo d'ancheni de passe 70; vn capo per fare le costere dell' arboro; vuole li amanti de passe 32; le vette da guindare passe l'una 65; le costere dell' arboro passe l'una 12; le carnale, passe 45; le trozze passe l'una 10; il cordino de passe 20; li bragotti dell' osta passe 12; quelli dell' orza a poppa passe 8; l'oste, passe l'una 42; l'orse a poppa passe l'una 40. Vna vetta de prodano passe 130; la trincha dell' arboro passe 12. — Il gioncho del trinchetto passe 25; le radicate delle sarchie per disarborare il trinchetto passe 12; la boneta del trinchette goe 2. — Li colatori de passe l'uno 7; li fornelli delli remi, palmi 7; li stroppi delli remi palmi 10. Doi arghanelli per la gumina, vno per lo schiffo. — Un capo di centura de passe 35, di peso cant.^{a} $\frac{1}{2}$. » *Notizie perchi navica curiose et béllé*; Ms. du XVIe siècle, n° 1926, p. 394; Bibl. Riccard. de Flor. — V. Goa.

GALERA DE TREYNTA BANCOS, esp. anc. s. f. Galère à trente bancs. — V. Galera de veinte y nueve bancos.

GALERA DE VEINTE Y NUEVE BANCOS, esp. anc. s. f. Galère de vingt-neuf bancs. — « Si la Galera e de veinte y nueve bancos, conta ciento y sesenta remeros. » *Ordon. de Don Pedro d'Aragon* (1354). — « Y echaronse seys Galeras nuevas al agua, las dos de veynte y nueve bancos, porque fuessen mas girantes y legeras para corso, y las outras quatro de treynta bancos, como era lo mas ordinario. » Geronimo Çurita, *Anales de la corona de Aragon*, liv. VIII, t. II, p. 268 du règne de D. Pedro IV, à propos de l'expédition qui se préparait, en 1356, contre la Sardaigne. Nous avons établi, p. 351, 354, t. 1er de notre *Arch. nav.*, que les galères de 29 bancs par bande devaient avoir 116 rames et deux rames par banc, et qu'il y avait en réserve, sur les 160 rameurs prescrits par l'ordonnance pour l'armement de ces grands navires à rames, 44 rameurs armés pour le combat quand ils ne maniaient pas la rame. La longueur de la galère à vingt-neuf bancs, en comptant à 4 p. 6 p. (1^{m}46^{c}) la distance entre chaque banc, pour que les deux rames fussent convenablement placées sur le plat-bord et les rameurs à leur aise sur leurs bancs (V. p. 342, t. 1er, *Arch. nav.*), devait être de 50 mètres environ (ou 154 pi.), 41 mètres (ou 126 pi. 2 p. 5 l.) étant nécessaires pour le seul emplacement des rames. La longueur de la galère de trente bancs devait être de 52 mètres environ. Ce navire devait avoir 120 avirons, 60 par bande. (Une faute d'impression nous a fait dire : « 20 avirons, » p. 354, t. 1er de notre *Arch. nav.*, au lieu de 120.) Capmany, qui connut le texte de Çurita, et analysa la phrase : « Y las outras quatro de tryenta bancos, » dit : « Esto es la de treinta remos por vanda. » C'est une erreur. Capmany ne connaissait pas les galères à plusieurs rames par banc; il ne soupçonnait point ces dispositions des rames que nous avons fait revivre dans le mémoire n° 4 de notre *Arch. nav.* Le savant Espagnol raisonnait des galères du XIVe siècle par analogie avec celles du XVIIIe, qu'il avait sous les yeux, à Barcelone, quand il composait ses *Memorias*, d'ailleurs excellents, publiés en 1779.

GALERA DI BONA VOGLIA, ital. s. f. Galère armée de bonnevoglies, ou rameurs volontaires. — « Armate adunque due Gallere di bona voglia, con le quatro Gallere sue forzate delibero Andrea d'Oria di andare a ritrouare l'inimico. » Aug. Giustiniano, *Annal. di Gen.*, liv. VI, an. 1519.

GALERA FORZATA, ital. s. f. Galère dont les rames étaient maniées par des forçats. Aug. Giustiniano, *Annal. di Gen.*, liv. VI, an. 1519. — V. Galère par force.

GALERA GENERALE, ital. anc. s. f. La Galère du capitaine général. — « Oltre cui il N. H. sier Aluise Donà, che in qualità di Venturière si ritrouaua sopra essa Galera Generale, hà ben meritato ottener il gouerno con il suo valoroso impiego d'vna delle acquistate Naui nemiche. » *Lettera di ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657.

GALERA GRANDE ou GALEAZA, esp. anc. s. f. Grande galère, Galéace. — « Sabido el ardid dellos » (ayant su leur ruse) « é las nuevas de como avia otra galera armada muy grande (esta era la gran Galeaza del rey de Tunez)... » *Cron. del conde don Pero Niño*, p. 65.

GALÈRE, fr. s. f. Forme du vieux fr. *Galée*. [V.] Elle date probablement de la seconde moitié du XVe siècle. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que *Galée* était encore en usage lorsque J. de Chambes écrivait, en 1459, à Charles VII, dont il était l'ambassadeur; et que, au commencement du XVe siècle, on prononçait et l'on écrivait déjà Galère. Brantôme se servait de cette forme, qui se trouve dans l'*Ordonn.* de Henri II (15 mars 1548), sur le fait des *Galleres*.

On a beaucoup contesté touchant l'origine du mot *Galée* ou *Galère*, et l'on est resté dans une incertitude que nous ne serons point assez heureux pour faire cesser. Quelques

critiques ont avancé que Galère vient de *Galerus*, nom de la coiffure ailée de Mercure; le corps du navire étant comparé à l'enveloppe de la tête du dieu, les ailes étant prises pour les rames. Il y a contre cette étymologie une objection qui aurait dû la faire rejeter par ceux qui savaient ce qu'était une Galère : c'est que la Galère appartenait à la famille des vaisseaux longs, et présentait, dans son plan, un ovale extrêmement allongé, tandis que le bonnet de Mercure était nécessairement rond.

D'autres critiques ont imaginé que la Galère avait été nommée d'un casque (*Galea*) qui décorait ordinairement la proue des trirèmes. C'est là une supposition toute gratuite, et que n'autorise aucun monument ni aucun texte. Une médaille, reproduite par J. Scheffer (*De militia navali*, p. 156), montre bien une Galère dont la proue se termine par une tête casquée; mais cet ornement est si rare, que nous ne l'avons remarqué sur aucune autre monnaie. Une Galère, mise sous la protection de Minerve, a pu avoir pour Parasemon le casque de la déesse (Ovide, *Tristes*, Élég. 9); mais pourquoi aurait-on mis un casque à des navires qui n'auraient eu pour tutelles ni l'image de Minerve ni celle de Mars?

On a dit qu'un casque toujours suspendu à la tête du mât du navire avait donné son nom à la Galère. Où est la preuve de cette suspension d'un casque au mât? et pourquoi cette enseigne? On comprend la corbeille hissée au sommet du mât d'un navire qui portait des provisions de bouche; mais le casque!

Un lexicographe chez qui l'entêtement d'un patriotisme étroit altère trop souvent la raison, et qui rapporte tout à la langue de son pays natal, le Basque Larramendi, dans son *Dict. tril.* (1745), s'exprime ainsi : « Galera, es voz bascongada, que viene, ó del antiguo *Galea*, que significa : Desbaratador, arruinador, de *Gal*, *Galdu*, que haze *Galea*, y *Galtzallea*; ó de las doz vozes *era* : modo, manera, forma, y *Galdu*, perder : y convienne la significacion à la Galera. » (Et comment?) « Item, *Galea* en bascuence significa provocacion, gana, ó movimiento excitado para hazer algo : y la galera tiene como por oficio el provocar, y estar como en ganas continuas de pelear. » Il est inutile d'analyser ce passage pour montrer ce qu'a de puéril cette pénible invention d'un auteur dont nous ne devions cependant pas négliger l'opinion, dans le recueil que nous faisons des hypothèses relatives à l'origine du mot Galère.

J. Hobier ne fut pas plus heureux que le P. Larramendi; voici ce qu'il imprima, p. 2 de son ouvrage intitulé : *De la constrvction d'vne gallaire et de son equipage* (Paris, 1622, in-8°) : « Les autheurs plus anciens, et mesme les récents, leur donnent » (aux Galères) « communement le nom de nauires longues, à la difference des vaisseaux ronds : mais plus ordinairement ceux de trirèmes, quadrirèmes, quinquerèmes et de plus, selon le nombre des rames qu'on leur donnoit pour banc. Par où se void euidemment que leur étymologie vient de la partie principale qui les distingue des autres vaisseaux, qui est la Rame : de laquelle se tire encore le nom qu'elles ont aujourd'huy, non pas du total de la rame, mais d'une partie seulement, qui est celle qui entre dans l'eau, qui se nomme palle, d'où est venu le mot de *Gallaire* au lieu de Pallaire. » Cela est ridicule.

Philippe Pigafetta semble approcher plus que tous ses devanciers de la solution du problème; à propos du mot Γαλαία, employé par l'empereur Léon dans ses Tactiques, il avance que ce mot peut très-bien avoir été fait du grec Γαλεώτης, nom du poisson qu'on appelle en italien la *Spada*. L'épée ou espadon, avec son corps allongé et son front armé d'une forte lame, n'est pas sans ressembler un peu à la Galère munie de son éperon. Au moins cela est ingénieux, et ne choque pas le bon sens.

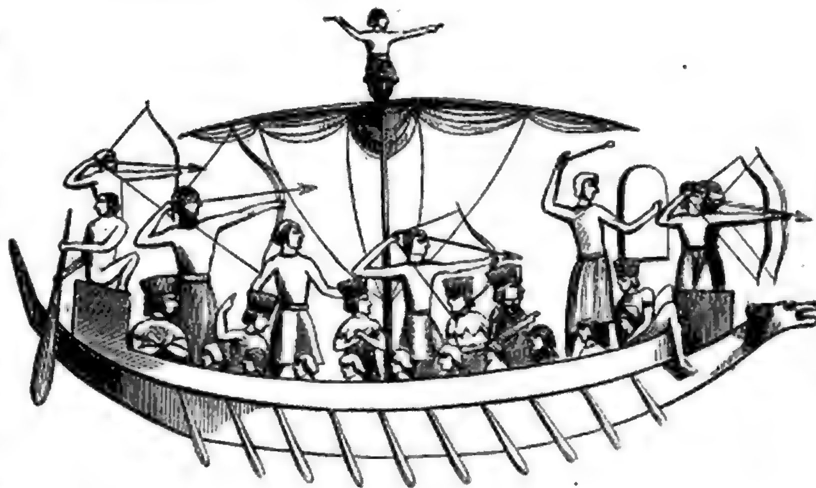
Quoi qu'il en soit, au IXe siècle, il existait un navire de la famille des bâtiments à rames, qui avait nom Γαλαία. Léon le Sage l'atteste, en nous disant quelles qualités étaient celles de ce navire, et en quoi il différait du Dromon, qui avait deux étages de rameurs. Il était très-rapide, agile, et n'était muni que d'un seul rang de rames. Propre à toutes les expéditions qui voulaient de la célérité, sa mission ordinaire était de veiller autour de la flotte, de faire le guet, d'épier et d'aller à la découverte. Il ne nous paraît guère douteux que Γαλαία ne procède de Γαλέη, qui nommait la belette, le chat, et, par une extension dont la raison nous échappe, un poisson de la famille des gades, et l'espadon. Remarquons que, au XIIe siècle, il y eut des navires à rames plus grands que les galées qui avaient le nom de *Gati* ou *Cati*, en français : Chats. (V. Catta, Cattus, Chat, Gatus, Gattus.) (Gr. Γαλαία, Γαλαρία, Γαλέα, Γαλία; gr. mod. Κάτεργον; lat. *Triremis*, *Galea*, *Galia*; ital. vénit. cat. esp. anc. provenç. *Galea*; ital. vénit. *Galia*, *Gallia*; cat. esp. ital. polon. *Galera*; port. *Galé*, *Gallé*, *Gallée*, *Gualle*; basq. *Galera*; bas bret. *Galé*; fr. anc. *Galée*, *Galie*, *Gallée*, *Gallère*, *Gallaire*; turc, *Qadergha*, *Tchèkturmè*, *Tchèkturi*, *Chektour*; angl. anc. *Galite*; angl. mod. *Galley*; isl. *Galeida*; all. *Galeere*; holl. *Galey*; dan. *Galei*; suéd. *Galer*, *Galeja*; hongr. *Gállya*, *Gályashájo*; ar. *Chany*, *Ghoráb*; illyr. dalm. *Katarga*, *Ormènicca*; valaq. Галеръ [*Galère*]; rus. Галера [*Galéra*], Каторга [*Katorga*].)

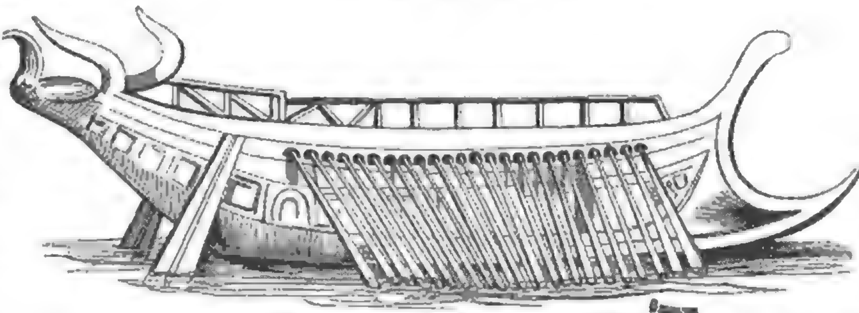
La Galère, que les dernières années du XVIIIe siècle virent effacer de la liste des navires utiles et qui disparut alors de la marine; la Galère, qui, avec quelques modifications dans la forme de sa carène et un appareil de rames différent de celui auquel était attachée la chiourme captive, s'est reproduite — en 1807 [Fulton], après avoir été esssayée en 1775 [Perier], — sous le nom de Navire à vapeur; la Galère était un bâtiment dont la première construction remonte à une antiquité très-reculée.

Aucun document écrit, — de ceux auxquels nous avons appris à ajouter foi, — ne nous est parvenu de la Grèce ou de Rome, apportant des notions un peu précises sur la construction des navires dont la Galère du Moyen Age et celle des temps modernes étaient une incontestable tradition. Nous n'avons ni un plan ni un texte de loi qui nous fasse connaître les rapports de longueur, de largeur et de profondeur de la trirème et des autres bâtiments qui procédaient de celui-ci, considéré comme type; mais nous savons ce qu'étaient les *Naves longæ* (V. *Navis longa*), et quelques figures sculptées ou peintes ont pu nous éclairer dans la recherche que nous avons faite de la forme des Galères antiques, de celles au moins qui étaient entraînées par des rames, rangées sur un seul plan.

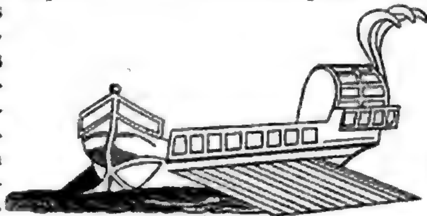
De ces figures, que nous avons choisies parmi beaucoup d'autres, qui nous ont paru devoir être taxées d'infidélité, parce qu'évidemment elles étaient les œuvres d'artistes tout à fait étrangers aux choses de la marine, nous en reproduirons trois seulement, et les voici. D'abord une des Galères qui figurent sur un bas-relief du palais de Rhamsès IV à Thèbes :

Nous ne regardons pas comme rigoureusement exacte cette représentation du vaisseau long égyptien; dans le Mémoire n° 1 de notre *Archéologie navale,* nous avons dit en quoi le sculpteur s'écarta de la vérité : cependant, telle qu'elle est, cette image nous prouve que la Galère moderne était fille de la galère antique, et ressemblait beaucoup à sa mère. Un bâtiment à rames que nous dessinâmes à Pouzzoles, dans un tombeau qui venait d'être découvert, a une ressemblance plus intime encore avec la grosse Galère du XVe et du XVIe siècles. Le nombre de ses rames est un détail très-précieux pour nous, et qui nous frappa vivement quand nous vîmes, pour la première fois en 1834, cette figure, exécutée en une mosaïque blanche d'une œuvre assez grossière.

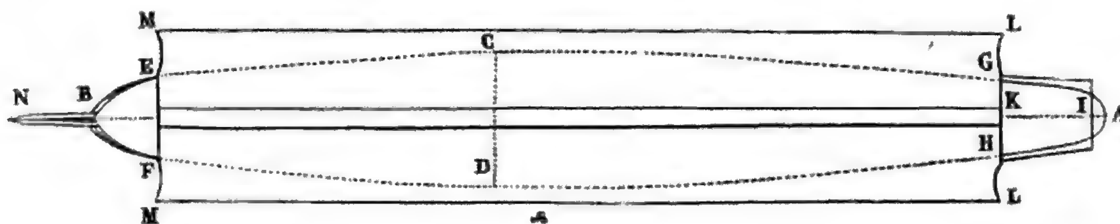




Il est évident que cette Galère est insuffisamment immergée; mais l'artiste voulut sans doute laisser toute son importance à l'ornement dont il chargeait le flanc du navire, ou bien il craignit d'altérer le profil de l'avant et de la carène. Les décorateurs qui, au bout de la brosse et d'une main hardie, jetaient sur les murs de Pompéi les Galères qu'on y voit en grand nombre, n'étaient pas beaucoup plus scrupuleux; cependant ils conservèrent à ces navires leur physionomie générale, à laquelle nous reconnaissons parfaitement des bâtiments construits d'après les règles dont nous retrouvons les prescriptions dans les statuts du Moyen Age et les ordonnances plus récentes. Exemple:



Ces règles étaient fondées sur l'observation d'un fait naturel que tous les riverains de la mer ou d'un fleuve remarquèrent lorsque la nécessité leur suggéra l'idée de construire, soit d'un arbre creusé, soit de planches réunies, un édifice capable de porter l'homme sur l'eau. Le poisson long, peu large de flancs, plus mince vers la queue qui gouverne qu'aux épaules où fonctionnent les nageoires, ce poisson est rapide; l'oiseau aquatique, au contraire, largement assis sur l'eau, court, plus étroit à la naissance de la queue qu'à la naissance du cou, est lent dans sa marche : pour faire un navire qui n'avait pas besoin d'une grande vitesse, on s'inspira de la forme du cygne, et de celle du poisson allongé pour un navire coureur. De là deux familles de vaisseaux : les vaisseaux ronds et les vaisseaux longs. La Galère fut le plus parfait des vaisseaux longs, celui que tous les peuples qui rêvaient la domination de la mer Méditerranée construisirent avec le plus de soins et de luxe. Les documents du Moyen Age venus à notre connaissance prouvent l'importance que les Génois, les Vénitiens, aussi bien que les Catalans, les Marseillais et les Grecs de Byzance, attachaient à toutes les modifications qui, sans porter aucune altération aux principes généraux de la construction des Galères, pouvaient leur donner, avec plus de vitesse, plus de stabilité, avec plus de force pour porter les machines de guerre, plus de facilité à évoluer. Le rapport de la largeur à la longueur dans ces navires était généralement de 1 à 7; quelquefois il était de 1 à 7 ½, 8 et même un peu plus. Voici le plan d'une Galère subtile ordinaire (*Galia sotil comuna*) du XVIe siècle, d'après un manuscrit de l'ingénieur Picheroni della Mirandola, ouvrage intéressant que nous avons connu à Venise, où il est dans la Bibliothèque de Saint-Marc, sous la cote : Codex CCCLXXXIX, classe 7 :

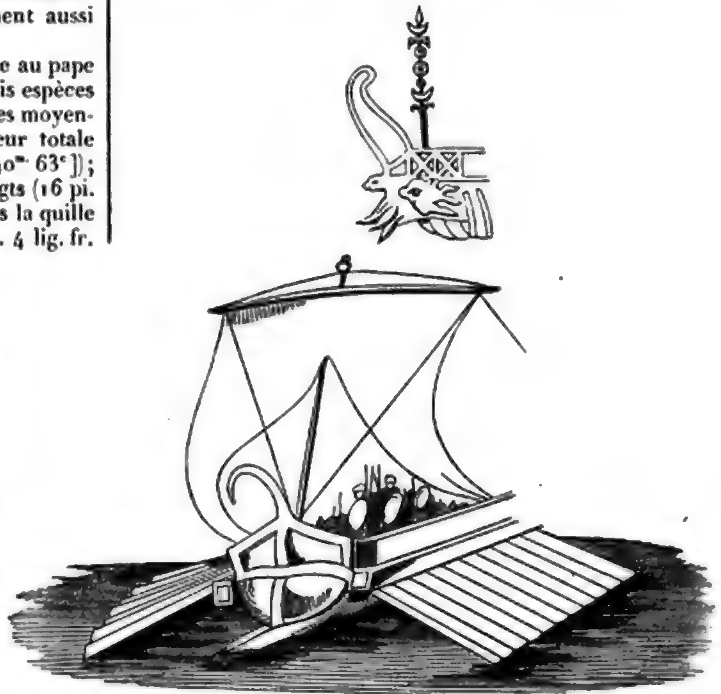


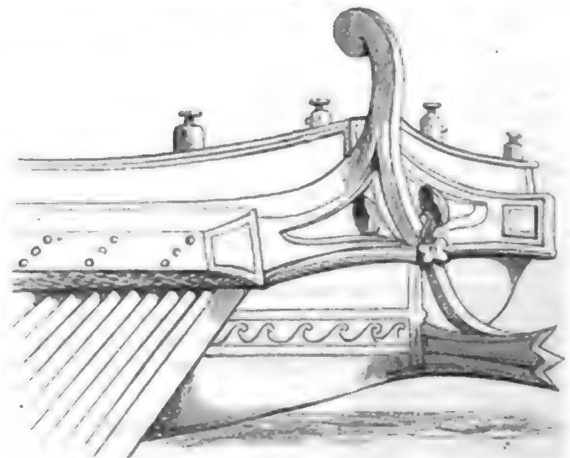
AB mesure la longueur totale de la Galère ; elle était de 24 pas et 2 pieds vénitiens, ou, en tenant compte de la différence du pied vénitien au pied français, moins long de 10 lignes environ que celui de Venise, — disons que le pas était de 5 pieds, — elle était de 130 pi. 5 po. 8 lig. français (42m 36c). CD est la plus grande largeur du navire, largeur à la maîtresse latte ou *in bocha*, comme dit la légende du plan de Picheroni. Cette largeur était de 15 pieds vénitiens, ou de 16 pieds 6 lig. mesure française (5m 21c). Le rapport de la largeur à la longueur est donc ici de 1 à 8 $\frac{2}{3}$ environ. On va voir que le XVIe siècle continuait la tradition du XIIIe, sur laquelle nous avons un renseignement aussi précieux que positif, et le voici :

Marino Sanuto, liv. II, part. 4, chap. II, donne au pape Jean XXII, à qui il s'adresse, les dimensions des trois espèces de Galères en usage à cette époque : les grandes, les moyennes, les petites. Les grandes avaient de longueur totale 23 pas 2 pieds vénitiens (125 pi. 1 po. 6 lig. fr. [40m 63c]); de largeur *in ore* (à la bouche), 15 pieds et 3 doigts (16 pi. 3 po. fr. [5m 27c]) ; de hauteur au milieu, depuis la quille jusqu'à la couverte, 7 pi. 3 doigts vénit. (7 p. 8 po. 4 lig. fr. [2m 49c]); de hauteur à la proue, 9 p. $\frac{1}{2}$ vénit. (10 p. 4 po. 11 lig. fr. [3m 28c]); de hauteur à la poupe, 10 p. $\frac{1}{2}$ vénit. (11 p. 2 po. 10 lig. fr. [3m 62c)]; enfin, de largeur du fond de cale (*de fondo*) sous la maîtresse latte, 9 pieds $\frac{1}{2}$ vénit. (10 p. 1 po. 11 lig. fr. [3m 28c]). Les galères de troisième grandeur étaient un peu plus petites que les grandes ; elles n'avaient que 23 pas 1 pied de longueur, et 14 pi. $\frac{1}{2}$ de largeur *in ore*, et 6 pi. $\frac{1}{2}$ de hauteur au milieu.

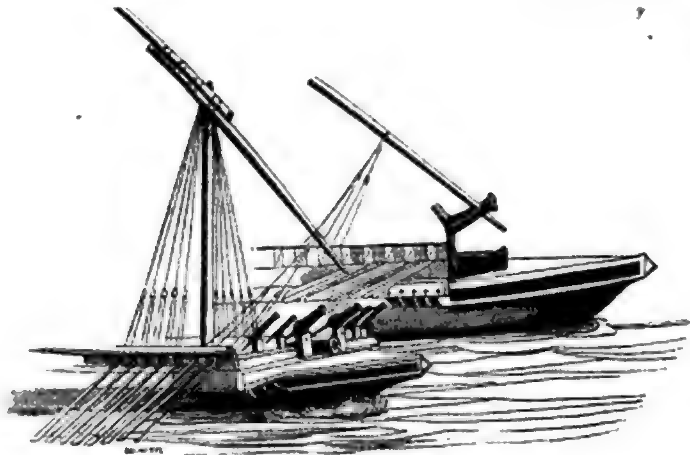
Au XIVe siècle et au XVe, les choses étaient comme au XIIIe, comme au XVIe ; nous avons cité, p. 252, 271, 272, t. 1er de notre *Archéol. nav.*, des documents qui ne laissent aucun doute à cet égard; nous ne croyons pas devoir les reproduire, parce que nous n'écrivons pas ici un traité detaillé sur les Galères, mais un article de dictionnaire. Ce que nous venons de dire établit suffisamment notre proposition, que les principes posés par les charpentiers de l'antiquité, quant à la construction des vaisseaux longs dont les Galères étaient le type, traversèrent le Moyen Age, et guidèrent les constructions jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Les galères étaient couvertes, et c'était sur leur pont qu'on établissait les bancs où siégeaient les rameurs. Au milieu de la couverte, et de l'arrière à l'avant, était réservé un passage nommé chez les Latins *Agea* (V.) ou *Agear*, et chez les modernes *Coursie* (V.) ; il servait de moyen de communication entre les deux extrémités du navire ; il était le poste de celui qui, *Hortator, Ageator* ou *Comite*, veillait sur les rameurs et stimulait leur courage. Dans le plan que nous avons donné ci-dessus, la coursie est placée entre les deux lignes parallèles qui partent de la poupe, en K, et vont aboutir à la ligne EF, vers la proue. Une arme qui fut offensive et dangereuse jusqu'au milieu du XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'artillerie eut acquis une sérieuse et terrible importance, était attachée à la proue. Le rostre ou éperon (V.) était cette arme, faite longtemps d'airain, et enfin de bois garni de bandes de fer. Aux galères antiques, le rostre était comme un prolongement de la quille ; établi à fleur d'eau, il faisait, au flanc du navire qu'il frappait, des blessures profondes, des trous donnant passage aux masses d'eau sous lesquelles le bâtiment ouvert s'enfonçait et disparaissait souvent. Aussitôt que les premières bouches à feu furent appliquées aux Galères, l'éperon de fer ou de bronze, lourd pour la proue qu'il faisait plonger, et d'ailleurs difficile à fixer solidement à la poitrine du vaisseau long, qui, dans le choc, le laissait quelquefois au corps de son ennemi blessé ; l'éperon, disons-nous, quitta sa place à la flottaison, et vint se souder à la pointe de la proue. Voici trois figures, l'une d'après une médaille antique, les autres d'après les peintures de Pompéi et d'Herculanum ; elles montrent l'éperon, ici coupant l'eau comme le soc de la charrue, là s'élevant un peu au-dessus de la mer :





Maintenant montrons l'éperon moderne, l'éperon devenu à peu près innocent et arme de parade, bien que, au XVIe siècle, il servît encore dans les abordages, infiniment moins redoutable que dans l'antiquité, parce que le canon jouait au-dessus de lui le rôle principal dans toutes les phases du combat.

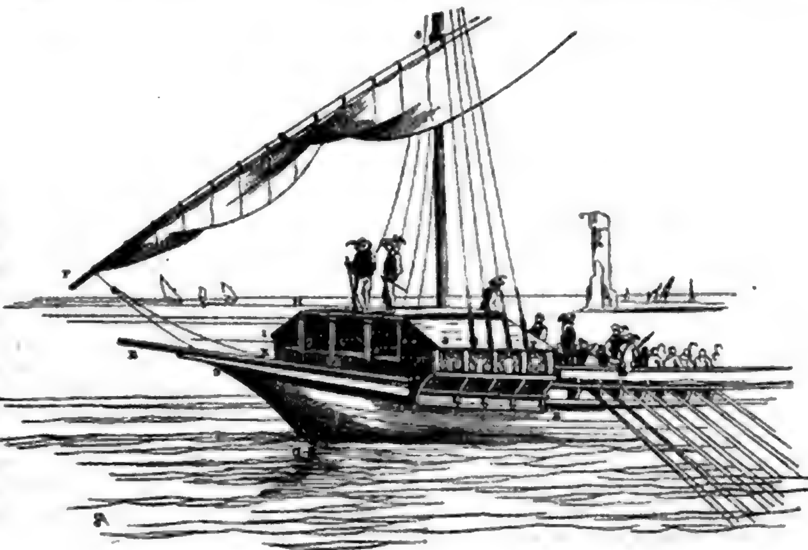


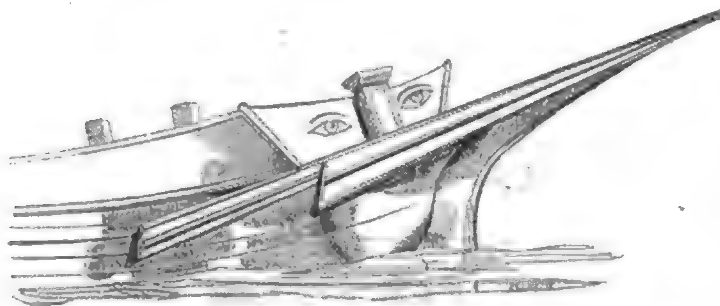
(Voici deux proues de Galères sans rambates ou châteaux d'avant, que nous empruntons à l'œuvre gravée de F. Huiis.

L'éperon est ici une pyramide de fer placée à l'extrémité du triangle de la proue, triangle superposé aux joues de la Galère, et garni, sur ses deux côtés extérieurs, de larges bandes de fer.

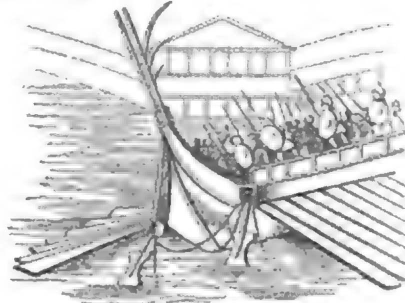
Maintenant offrons l'image de la proue d'une galère des commencements du XVIIe siècle. L'éperon n'y est plus qu'un ornement; c'est une pièce de bois B, couchée sur le triangle ou Palmette de proue dont AC est un côté, et appuyée sur l'étrave CD.

L'éperon ne disparut pas avec les Galères; son nom est resté dans la construction des vaisseaux ronds, et lui-même s'est perpétué à la proue de certains navires de la Méditerranée. Dans les chebecks, par exemple, son extrémité sert de point d'appui à l'antenne du trinquet.



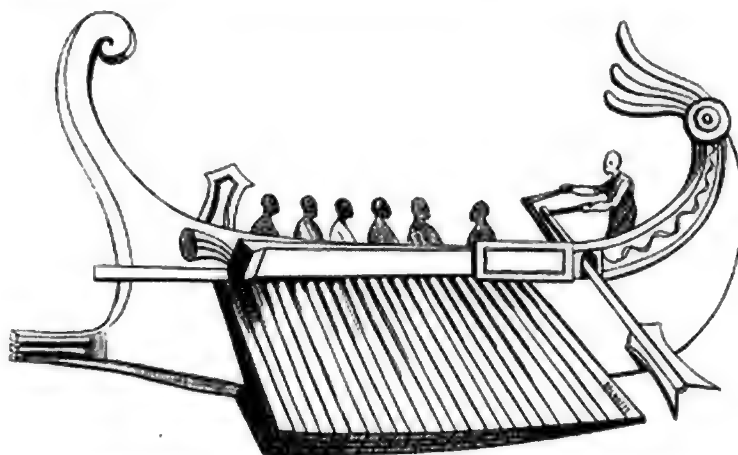


Cette proue d'un chebeck calabrois que nous dessinâmes à Naples, en 1835, offre de curieux rapports avec celle qui est reproduite ci-dessus, p. 746, 2e col. en bas, et montre combien, à travers le Moyen Age, s'est conservée la tradition grecque et romaine. La poupe de la Galère, recourbée, ornée d'aplustres ou surmontée du *Cheniscus* (V.), avait, à chacun de ses côtés, un gouvernail que faisait mouvoir une barre venant à l'intérieur du navire et plantée à la tête de cette espèce de rame, perpendiculairement au plan de sa pale. (V. Gouvernail.) Déjà une des figures placées au commencement de cet article, celle de la Galère découverte à Pouzzol (Voyez p. 745), a montré au lecteur les deux gouvernails latéraux; appuyons ce premier témoignage de deux autres non moins convaincants. Une des Galères que nous avons dessinées au Musée Bourbon de Naples, d'après les peintures de Pompéi, est pourvue de deux gouvernails, qui semblent pénétrer dans le navire, à travers une sorte de conduit carré en planches :



Un bas-relief célèbre de la collection de Naples nous fait comprendre que le conduit dont nous venons de parler était comme une

fenêtre saillante par laquelle s'introduisait le gouvernail, suspendu à la hanche de la Galère :

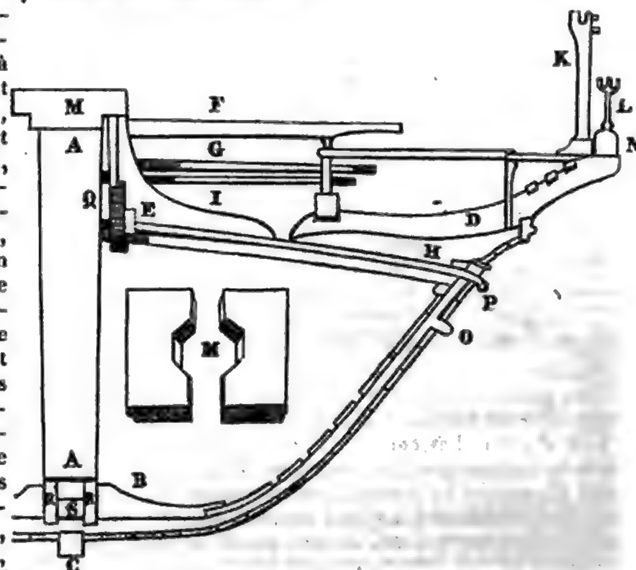


(Galère à 3 rangs de rames; marbre n° 1, collect. du *Museo Borbonico.*)

La Galère dut perdre ses gouvernails latéraux quand la nef perdit les siens. Au xive siècle, le gouvernail ne pendait plus à la hanche de la Galère; Pietro Laurati, déjà cité dans cet article, nous est garant de ce fait. (V. ci-dessus, p. 34, sa Galère du tableau des *Uffizi.*) Le gouvernail, ou, comme on l'appelait, le Timon, s'accrocha par des ferrures à la rode de proue ou étambot, et fut manœuvré par une Barre franche. (V.) A la fin du xviie siècle et au commencement du xviiie, quelques officiers des Galères de France soutinrent une controverse assez animée sur la question de savoir s'il ne serait pas bon de munir la Galère d'un gouvernail à l'avant comme à l'arrière. Un essai fut fait de ce système en 1703; mais l'innovation n'eut pas de suite, et il n'en reste plus qu'un souvenir, consigné dans un *Mémoire sur l'utilité des galères* (1750), conservé au ministère de la marine, bureau des chiourmes, carton : *Galères.*

Ce qui, dans l'organisation des Galères antiques, est resté inexpliqué; ce que nous ne savons pas plus que le plus ingénieux des critiques sans nombre qui ont multiplié les hypothèses pour trouver la solution des difficultés relatives à la construction des navires des anciens, c'est l'arrangement des rames dans les vaisseaux longs qu'on nommait trières, quadrirèmes, etc. Vingt suppositions ont été faites, vingt systèmes ont été proposés, discutés, soutenus, chacun étant, selon son auteur, le seul raisonnable, et celui dont les conclusions devaient être acceptées par les marins et les ingénieurs; aucun cependant n'a pu satisfaire les ingénieurs, ni les marins. Voltaire a dit quelque part : « Une chose qu'on peut expliquer de tant de manières ne vaut pas la peine d'être expliquée. » L'arrangement des rames dans les navires qui n'étaient ni monères ni birèmes vaut bien la peine qu'on l'explique; et l'observation de Voltaire ne saurait s'appliquer à ce problème qui est resté entier, malgré les nombreuses tentatives faites par les savants pour le résoudre. Le résoudra-t-on jamais? Non, si quelque manuscrit, aujourd'hui encore ignoré, n'apporte pas un texte contenant des notions sérieuses, des indications détaillées sur l'établissement des bancs et des avirons dans les *Galères*, que par habitude on nomme : à trois, quatre, cinq, vingt et trente rangs de rames. Au ixe siècle de notre ère, l'empereur Léon se plaignait de n'avoir vu aucun livre relatif à la marine dans les bibliothèques, où se trouvaient plus d'un traité antique sur l'art militaire; les anciens n'avaient-ils donc rien écrit sur un sujet aussi important que la construction navale? ou bien tout ce qui fut écrit périt-il dans les révolutions qui ont troublé si longtemps les États baignés par la Méditerranée? Nous ne savons; mais rien n'est connu; nos recherches obstinées ne nous ont rien fait découvrir sur une question agitée depuis trois siècles, toujours décidée par quelque érudit, et cependant toujours indécise.

On sait d'une manière certaine qu'il y eut, au ixe siècle, sinon auparavant, de grandes Galères à deux étages de rameurs superposés l'un à l'autre. (V. Δρόμων.) Le Moyen Age eut une combinaison de rames que nous avons expliquée ci-dessus, p. 33, dans notre article : *A tant de rames par banc* (V.); cette organisation nous savons qu'elle existait au xiiie siècle, et qu'elle ne fut abandonnée qu'au xvie. Alors les Galères, grandes ou petites, adoptèrent toutes le système simple, qui consistait à n'avoir qu'une rame par banc, et plusieurs rameurs sur chaque rame. Ce n'était pas un système nouveau; car si, dans l'antiquité et le Moyen Age, il y avait eu des unirèmes poussées par des avirons mus par un seul homme, il y en avait eu aussi qu'entraînaient des rames maniées par deux ou trois hommes. Ce n'était pas sur le bord de la Galère que s'appuyaient les leviers propulseurs, mais sur une longue pièce de bois, placée en dehors du navire, parallèlement à sa quille et au-dessus de la couverte; cette pièce avait le nom d'Apostis. Dans le plan de la Galère reproduit ci-dessus, p. 745, les apostis sont marqués par les lettres LM. Les rames étaient attachées le long de ces deux côtés d'un grand rectangle formé par les apostis par deux pièces solides MM, LL, nommées les Jougs de proue et de poupe. Des courbes fixées sur le pont de la Galère supportaient les apostis. Une figure va rendre sensible cette construction :



(Moitié de la coupe verticale d'une galère à sa maîtresse latte, d'après un dessin du Ms. 2961; Bibl. du Dépôt de la Marine.)

C est la quille de la Galère. CP est la côte, composée du Madier qui en est la base, et d'une allonge nommée Stammaire. EP est le pont ou, comme on disait, la Couverte. H est une courbe de bois, nommée Coudelatte, qu'on clouait au pont et à la latte qui lui était inférieure; elle supportait une courbe plus longue : D, qui s'élançait hors du navire pour porter l'Apostis : N. Cette courbe était connue sous le nom de Baccalas. Le banc des rameurs s'élevait au-dessus de la couverte à la hauteur de l'apostis. On le voit en F : un bout est appuyé à la coursie A Q; l'autre est supporté par une petite potence fixée sur une pièce de bois à demi incrustée dans le baccalas : D. Un marche-pied ou banquette : I était placée au-dessous du banc, et un peu en avant du côté où devait s'asseoir le rameur. Un des pieds du nageur était toujours au repos sur cette banquette; l'autre, quand la rame était mise en mouvement, trouvait un point d'appui sur une planche placée plus en avant que la banquette, et entre la banquette et le banc. Cette planche, appelée Pedagne, se voit en G.

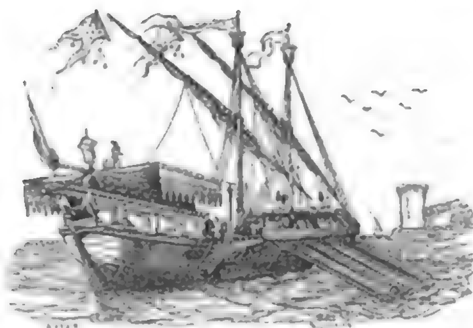
Les Galères ordinaires avaient de chaque côté vingt-cinq ou vingt-six rames, espacées entre elles de trois pieds neuf pouces, et quelquefois de quatre pieds. Chaque rame avait de quarante à cinquante pieds de longueur, et s'équilibrait sur l'apostis, un tiers de sa longueur étant dans la Galère, les deux autres allant à la mer. La partie interne sur laquelle agissaient les rameurs au moyen d'une poignée et de manettes en bois (V. Rame), était garnie d'une lame épaisse de plomb contribuant à l'équilibre des deux parties du levier. Le banc était la demeure du rameur, qui y restait attaché par une chaîne quand il était esclave ou forçat, quelquefois aussi quand il était bonevoglie, c'est-à-dire, lorsque, voulant se racheter de quelque forte amende ou d'une autre peine qu'il avait encourue, il s'était fait rameur de bonne volonté, pour un certain temps, sur les Galères de l'État. Un sac de bourre ou de laine, recouvert d'une basane, et qui tombait jusqu'à la banquette, était le lit du rameur, dont la couverture était un caban de gros drap, long, et garni d'un capuchon.

Si la rame était le moyen principal d'action pour tous les individus de la famille des vaisseaux longs, elle n'était pas le seul. La voile lui était un auxiliaire; dans toutes les circonstances favorables elle l'aidait ou la remplaçait. Quand il fallait marcher contre le vent, aborder la terre, entrer dans un port, s'avancer au combat en gardant bien son poste dans une armée, on allait à la rame.

Lorsqu'on pouvait utiliser le vent, ou qu'il fallait reposer la chiourme, on levait les rames, on déployait la voile, et l'on naviguait, louvoyant au besoin comme un vaisseau rond, mais plus près du vent que celui-ci. Voici deux figures qui montrent, 1° la galère à la voile; 2° la galère à la rame :

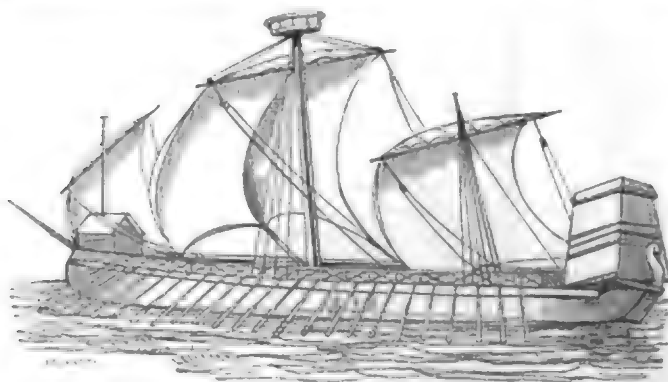


(Galère du xve siècle, d'après Breugel; p. 90 de l'œuvre de cet artiste.)



(Galère du temps de Louis XIII, à la rame, ses voiles carguées.)

Les Galères eurent quelquefois un seul mât, souvent deux (V. *Sartia abietis*); quelques-unes, et c'étaient les plus grandes, en eurent trois. Dans l'antiquité, les voiles de ces navires étaient quadrangulaires. On a vu ci-dessus, p. 746, une Galère aidant ses rames d'une voile, faisant vent arrière avec cette voile, largement échancrée au milieu, et ainsi coupée pour que, de la poupe, le capitaine pût apercevoir ce qui se passait au dehors et en avant du navire. Il est bien entendu qu'une pareille voile ne pouvait servir quand on naviguait au plus près du vent. Au Moyen Age, les voiles latines, ou à la *trina*, ou en triangle, furent adoptées dans la Méditerranée, sans remplacer cependant la voile carrée. A quelle époque précise fut adoptée cette innovation? On l'ignore; ce que nous pouvons affirmer, c'est que plusieurs des nefs génoises que saint Louis nolisa pour sa croisade de 1270 étaient gréées à la latine. Il est permis de croire que les Galères, dont la construction était favorable à la navigation près du vent, durent adopter tout de suite une voilure qui secondait si bien leur propension naturelle. Au XVIe siècle, la voile latine était généralement celle de tous les navires de la famille des vaisseaux longs; presque toutes les Galères de cette époque que nous avons vues dans les peintures historiques à Gênes et à Venise ont des voiles triangulaires. Il y a pourtant quelques exceptions; ainsi nous avons vu une Galère peinte par Raphaël dans sa jeunesse; elle est à trois mâts et à voiles carrées. Cette Galère figure dans un des tableaux exécutés au *Duomo* de Sienne par Pinturicchio et Raphaël d'Urbin; en voici le dessin :



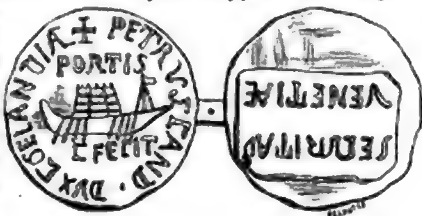
Ce navire est-il une fantaisie des peintres que nous venons de nommer? Nous ne le croyons pas. Pourquoi, dans une œuvre où tous les détails sont sérieusement étudiés, les artistes, exacts d'ailleurs, auraient-ils imaginé une mâture et des voiles inusitées, quand rien n'était plus aisé que de copier ce qu'on voyait tous les jours dans les eaux de Gaëte ou à l'embouchure du Tibre? Une belle estampe publiée par Guillaume Jansson, et représentant l'attaque du port de l'Écluse, par Frédéric Spinola (Bibl. nation., cabinet des estampes, vol. *Marines*), montre dix galères ayant la grande voile à la latine, et celle de l'avant carrée. La voile du milieu ne fut pas toujours la plus grande; longtemps celle de proue fut un triangle plus vaste que celui qui se déployait au mât du milieu; au XIIIe siècle, il en était ainsi, comme le démontrent les textes des conventions passées entre Gênes et la France à cette époque. Les choses n'avaient pas changé quand l'anonyme auteur de la *Fabbrica di galere*, que nous avons publiée p. 6-30, t. 1er de notre *Arch. navale*, écrivit ce traité, que nous rapportons au XIVe siècle ou au commencement du XVe.

La Galère peinte par Pietro Laurati (V. ci-dessus p. 34) confirme encore cette assertion. Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, le mât du milieu fut le grand mât; le mât de la proue lui céda en grandeur et en diamètre. Chacun de ces mâts ou arbres portait une voile latine; quelquefois, au grand mât, on hissait une voile carrée nommée Tréou; c'était une voile de tempête. Suivant l'état du vent, les voiles pouvaient rester dans tout leur développement ou être diminuées d'un tiers environ, par une opération que désignait cette locution : « Faire le tercerol. » Toutes les voiles latines de la Galère avaient une bande de tercerol et des Matafions ou Garcettes pour réduire leur surface, comme dans les bâtiments carrés les huniers et les basses voiles ont des bandes de ris. (V. *Ris.*) Nous disons toutes, parce que le nombre de voiles n'était pas réduit à une Maîtresse et à une voile de l'avant; il y avait trois voiles pour le grand mât, et deux ou trois pour le trinquet. C'étaient des triangles plus ou moins larges et hauts qu'on déployait, selon que le vent était plus ou moins fort. (V. la figure qui termine l'art. Mât; ce mât latin porte une voile triangulaire, où se distingue, entre l'antenne HF et la lettre O, une bande de tercerol avec les cordelettes qui servent à diminuer la surface de la voile en s'attachant autour de l'antenne.)

Les mâts des Galères étaient affustés (V.), c'est-à-dire entés. A leurs têtes on fixait un bloc rectangulaire de bois de chêne, dans lequel on établissait une roue de poulie, quelquefois deux. Les Grecs nommaient Καρχήσιον ce bloc, qui était une poulie véritable. C'est de là que vient le nom de Calcet qui lui fut donné par nos Provençaux. (V. l'art. Gabia.)

Le besoin de la défense fit appliquer aux galères, qui, dans l'antiquité, étaient les seuls navires de guerre, la plupart des moyens dont on faisait usage pour mettre les villes à l'abri des attaques. Un rempart régnant le long du bord couvrit les rameurs, et fut pour les soldats un parapet derrière lequel ils purent combattre. Ce rempart, composé quelquefois de planches épaisses, et quelquefois d'une suite de boucliers dressés et serrés les uns contre les autres, pouvait suffire en certains cas : cependant on éleva aux extrémités du navire, puis au milieu, des tours, des châteaux, qui donnèrent aux combattants la facilité de tirer leurs flèches ou de lancer leurs projectiles d'un peu haut. Au IXe siècle, les tours antiques avaient disparu; mais on édifiait autour du mât, et à la moitié de sa hauteur, une plate-forme garnie d'un rempart, qui dominait tous les points de la Galère; on élevait aussi à l'avant, au-dessus du siphon qui vomissait le feu grégeois, un plancher destiné au même office que celui du milieu. L'un et l'autre étaient portés sur des piliers de bois dont les pieds étaient

solidement fixés au pont de la Galère. (V. les *Tactiques* de Léon, articles 6 et 7, chap. de la Naumachie, et, ci-dessus, p. 432, l'article *Cartario.*) Marino Sanuto Torsello nous apprend (V. Castrum) que, aux XIIe et XIIIe siècles, on érigeait, au milieu de chaque Galère, un château large comme le navire, et long autant que large, monté sur des piliers assez hauts pour qu'un homme tout armé pût passer librement dessous. Ce château devait avoir une grande analogie avec l'espèce de tour carrée dont étaient munies les Chélandes que le Doge Pietro Candiano I° fit mouiller sur plusieurs ancres à l'entrée des lagunes, en 886. Une médaille qu'on nous a fait connaître à Venise, en 1835, consacre le souvenir de ce fait, qui se rapporte à cette guerre contre les Narentins, où périt Candiano; elle représente une chélande portant le château dont il vient d'être question. La voici :

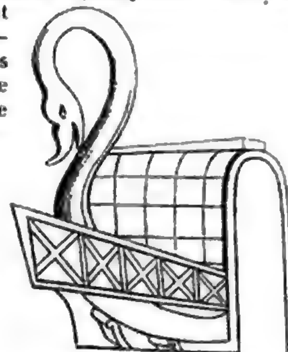


(*Petrus Candianus Dux Chelandia* + *portis c* [constituere] *fecit.* — *Securitas Venetiæ.*)

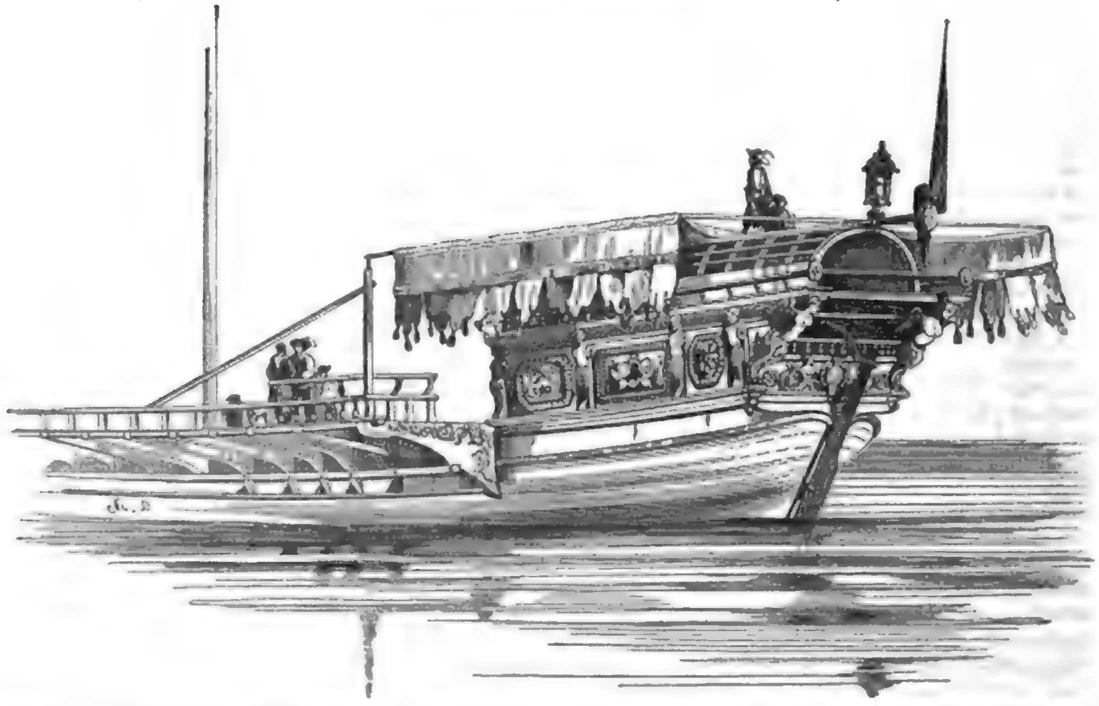
A la fin du Moyen Age, les châteaux cessèrent de s'élever sur la Galère. Les premiers essais de l'artillerie rendaient désormais inutiles ces constructions. Comme le siphon avait été placé à l'avant des Galères contemporaines du feu liquide, inventé, dit-on, par les Grecs de Byzance, on plaça la bombarde, faite pour lancer des boulets de pierre ou de fer. Les gabies, qui avaient succédé aux châtelets, reçurent, comme ceux-ci, avec des archers, — car l'arc et l'arbalète ne furent pas abandonnés avant la fin du XVIe siècle, — des hommes chargés de jeter sur le pont du navire ennemi des vases pleins de savon humide, de chaux pilée ou d'artifices, ou bien de faire pleuvoir les pierres à main et les chausses-trapes. A côté d'une lourde bombarde on mit des pièces d'une moyenne grosseur, et de petites bouches à feu montées sur de forts dés de bois, à peu près comme aujourd'hui sont montés sur des chandeliers les pierriers et les espingoles. On a vu ci-dessus, p. 749, dans la Galère gravée d'après Breugel, l'artillerie disposée comme nous venons de le dire; on l'a vue aussi, p. 747, dans les galères données d'après F. Huiis.

La tradition du plancher volant, fortification établie au-dessus du siphon, au temps de l'empereur Léon, était oubliée depuis quelques siècles, quand les constructeurs de Galères la reprirent pour donner une sorte de château à la proue des bâtiments à rames. Ce nouveau Ψευδοπάτιον (ainsi l'auteur des *Tactiques* nommait le plancher fait à l'avant) prit le nom de Rambade ou Rambate. Un tableau de Dominique Tintoret, représentant le siége de Constantinople par Dandolo, tableau qui orne la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, présente une Galère où la construction de la rambate se fait très-bien comprendre; nous la reproduisons à l'art. Rambate. (V.) L'artillerie, qui d'abord était à découvert, manœuvra dès lors à l'abri; les bouches à feu furent toutes mises sur affûts, le canon du milieu, le plus gros, ayant son recul dans la coursie, les Faucons ou moyennes flanquant ce coursier, et les Sacres ou les Fauconneaux occupant les deux extrémités de cette batterie de front, composée de cinq pièces d'artillerie. Si l'on veut se reporter à la page 747, où nous avons montré la proue d'une Galère des premières années du XVIIe siècle ou des dernières du XVIe, ce qui est à très-peu près la même chose quant à la construction et l'armement, on verra, sous la rambate FGHIK, le canon de coursie ou Coursier, les moyennes MM, et en N, les places des fauconneaux qui ne sont pas à leurs canonnières. A la place du fauconneau de gauche est un des fers ou rissons (ancres à quatre pattes de la Galère, qui avaient la forme à peu près exacte des grappins dont se servent les embarcations pour se mouiller.) (V. Grappin.)

La poupe de la Galère, plus élevée que la coursie et que la proue, n'était point munie d'un château. Sa seule défense consista longtemps en un rempart crénelé, puis en une pavesade, tant que les boucliers furent une arme usitée; elle finit par n'être plus qu'un petit parapet de planches assez minces appelées Bandins. Comme c'était le poste de l'amiral et du capitaine, un fauteuil dominait cette partie du navire, véritable trône où siégeait l'homme d'armes illustre, le baron, le noble éprouvé par la guerre, qui commandait le bâtiment. On nommait *Tabernacolo* en Italie, et *Carrosse* en France, l'endroit de la poupe où était élevée cette chaire magnifique du chef à qui tout obéissait. Une série d'arceaux de bois, appelés Guérites au XVIIe siècle, formait sur la poupe un Berceau qu'on recouvrait d'un tendelet fait de toile, d'étoffe de soie, de brocard ou de velours, suivant que la fortune de l'amiral ou du capitaine permettait ce développement du luxe. Des broderies d'or, des passements d'une grande richesse surchargeaient ce voile, dont, au temps fastueux du Moyen Age, les côtés balayaient souvent la mer. Le Berceau était antique, comme le prouve la figure suivante :



Si l'on rapproche, de cette représentation d'une poupe antique, celles des Galères que nous avons données ci-dessus, p. 144, 745, et la suivante, on verra que la tradition se conserva à travers les siècles :



Quelquefois, au lieu d'une suite d'arceaux, la poupe recevait un plafond à claire-voie, appuyé par derrière à un arc, au bâton de l'étendard par devant, et sur des tringles de fer aux deux côtés. (V. ci-dessus, p. 35.) L'abri de la poupe ne fut pas toujours façonné en berceau ; le caprice le transforma parfois en un demi-dôme, qui devait un peu retarder la marche de la Galère quand elle allait debout au vent et au plus près. (V. ci-dessus la Galère de P. Laurati, p. 34.) De belles sculptures, des peintures éclatantes étaient la décoration ordinaire de la poupe des Galères appartenant aux princes. *La Réale* de France était, sous ce rapport, une des plus magnifiques. (V. Poupe, Sculpture.)

Les Galères n'étaient pas toutes égales en grandeur, ni toutes mues par un même nombre de rames. Chaque époque eut ses grandes et ses petites Galères. Si nous ignorons ce qu'étaient la *Triremis*, la *Quadriremis*, la *Quinqueremis*, nous savons, à n'en pas douter, que cette dernière était plus grande et plus forte que la *Quadriremis*, plus grande ellemême que la *Triremis*, à laquelle était inférieure la *Biremis*, plus forte que l'*Uniremis* ou Μονήρης. Les Galères légères ou Subtiles, — comme on les nommait de la forme très-fine de leur carène à l'avant, et surtout à la poupe, — avaient ordinairement de 25 à 26 bancs ; celles qu'au XVIe siècle, on nomma Bâtardes ou *Alla bastardella* (V. Galea bastardella), et dont l'arrière, plus large, avait la forme de deux fesses de singe (d'où il prit en Provence le nom de Cul de monine), celles-là avaient 25, 26, 32 bancs, et quelquefois 36. (V. Galea de centum et sexdecim remis, Galera de banchi 28.) C'étaient les Galères communes. Il y avait, outre cela, de grosses Galères (V. 3. Galea, Galea grossa, Galee grossa), appelées souvent Galéaces, Galiaces, Galéasses. Celles-là, armées pour la guerre, étaient propres aussi au transport des marchandises. C'était de Galères de cette espèce que, aux XIVe et XVe siècles, les Vénitiens et les Génois se servaient pour les navigations marchandes, de Gênes en Flandre, à Londres (V. Galea de Flandria, de Londra), et aux établissements de la mer Noire. Quelques grosses Galères portaient des chevaux dans leurs cales ; on les nommait en français Galées-huissières. (V.) Marino Sanuto en parle, chap. 6, liv. II, part. IV des *Secreta fidelium crucis* ; voici dans quels termes : « Ex quibus galeis aliquæ, quæ fuerint ex duabus formis majoribus antedictis » (c'est des grandes et moyennes Galères qu'il est question ici), « per puppes aperiri poterunt pro equis ferrendis... »

Les documents du Moyen Âge nous font connaître une certaine quantité de Galères qui différaient entre elles par le nombre de bancs, ce qui suppose des différences de taille plus ou moins sensibles. Depuis la Galère de 40 rames ou vingt bancs par bande (V. Galea de remis 40), depuis la Galère à 27 bancs (en 1351, V. Bancus), jusqu'aux quatre Galères portugaises qui servirent dans l'Invincible armada (1588), et qui avaient 306 rameurs (V. Galea capitana), quelle diversité ! Nous voyons des Galères subtiles à 24 et à 25 bancs, les unes ayant quatre rameurs par rame (V. Gallère subtile), les autres n'en ayant que trois ; nous voyons des Galères à 100 rameurs et à deux rames par banc (V. Vogare de subtus) ; des Galères à 116 rames, rangées deux par banc, et ayant par conséquent 29 bancs de chaque bande (V. Accursita, Galea de centum et sexdecim remis, Issarcia) ; des Galères ayant 112 rames rangées par deux sur 28 bancs de chaque bord (V. Vogerius) ; des Galères à 104 rames, deux par banc, sur 26 bancs de chaque côté (V. Supersaliens) ; des Galères à 180 rames (V. Lançar) ; des Galères à 140 rames (V. notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 459) ; des Galères dont chaque rame était maniée par trois hommes (V. Galee ab terzol) ; des Galères à 27 bancs de chaque côté, comme celle qu'en 1529 monta Charles-Quint, pour passer de Barcelone en Italie (V. Bancus, et t. III, p. 63 des *Memorias* de Capmany) ; des Galères à 26 bancs, ayant trois rames par banc (V. Bancho), et par conséquent 156 rameurs (V. 2. Galea) ; des Galères à 29 bancs par bande avec 160 rameurs (V. Galera de veinte y nueve bancos) ; des Galères à 30 bancs et 60 rames (V. le même art.) ; d'autres Galères à 26, à 28, à 30 bancs et plus, et à une seule grande rame par banc (V. Gallè et Galea di trenta banchi) ; des Galères

à 36 bancs et à une seule rame par banc, maniée par de nombreux esclaves, comme celle que se fit construire, au XVIe siècle, le célèbre corsaire Ucchiali; des Galères marchandes vénitiennes (XVe siècle) qui, de l'avant au mât du milieu, bordaient 17 rames d'un côté et 18 de l'autre, manœuvrées chacune par quatre hommes, le reste de la couverte restant libre pour les marchands. Ces Galères avaient trois mâts, les deux de l'arrière à la latine, et celui de l'avant portant une voile carrée. (V. notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 387.) Nous pourrions grossir cette liste, assez longue déjà; nous n'irons pas plus loin, tous les articles qui entourent celui-ci, de *Galea* à *Gallere*, pouvant fournir d'autres exemples au lecteur.

Comme la plupart des auteurs du Moyen Age qui ont écrit en latin confondent la Galère avec la trirème antique, et nomment *Triremis* toute espèce de Galère, quelques historiens, qui ont écrit en français, appellent *Galères* tous les navires de guerre. Ainsi fait Humbert Vellay, parlant de *la Cordelière*, qui était une Nef, et non un bâtiment à rames; il intitule le chap. 40 de sa chronique : « Combat de la Galère de France avec celle d'Angleterre, » et il dit : « L'armée angloise étoit vaguante en la mer Britannique, au devant et a l'aspect de la françoise : ce que mal volontiers pouvoit souffrir le capitaine de la Galère royale, à laquelle la reine Anne avoit mis nom *la Cordelière...* » (Le capitaine de cette nef célèbre se nommait Hervé Portzmoguer [d'où l'on a fait Primoguet]; le combat où elle périt incendiée avec *la Régente*, son ennemie, eut lieu le 10 août 1513, devant Saint-Mathieu, près de Brest.)

Plusieurs écrivains, et parmi eux des historiens de la marine qui n'ont pas cru devoir rechercher les véritables éléments de l'histoire, ou qui n'ont pu lire les documents anciens, rapportent à l'année 1512 le premier passage des Galères de la Méditerranée dans l'Océan; c'est une grave erreur. Abraham Farrisol ou Peritsol, qui vivait à la fin du XVe siècle, donne, dans son *Iggheret orechot olom*, l'itinéraire que suivaient les Galères vénitiennes pour aller de l'Adriatique en Flandre. Le traité de la *Fabbrica di galere*, que nous avons publié t. II de notre *Arch. nav.*, et que nous reportons à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe, prescrit les dimensions et l'équipement des Galères qui allaient trafiquer en Flandre et en Angleterre (V. Galea de Flandra et Galea de Londra). Bien plus, nous savons qu'en 1403 des Galères portugaises allèrent faire un débarquement en Angleterre, après être venues de Toulon en Espagne. (V. Plancha.) Déjà, au XIIIe siècle, les Galères s'étaient introduites dans les marines du Nord, et non pas à titre d'essai. Elles étaient en assez grand nombre dans la flotte d'Éric XII, roi de Norvége, pour que, en 1295, ce prince s'engageât à fournir deux cents Galères à Philippe le Bel, pour son armement contre Édouard Ier d'Angleterre. (V. la convention à ce sujet, que nous avons fait connaître, t. II, p. 294 de notre *Arch. nav.*) Cette même année 1295, les Génois armèrent dans les ports de France une flotte de Galères et de galiotes, dont le Compte de Gyrard le barillier (Rôle appartenant aux Arch. nation., K, carton 36, et publié t. II, p. 301 de notre *Arch. nav.*), fait connaître les noms et les capitaines. Ce compte prouve que le roi de France avait aussi des Galères à lui, ou disposait d'un certain nombre de Galères appartenant à des armateurs français de Rouen, d'Harfleur, et d'autres ports de la Normandie. Que l'on ne répète donc plus que les Galères ne passèrent le détroit de Gibraltar qu'au XVIe siècle, et que leur construction les rendait impropres à la navigation dans l'Océan.

Ramer dans les Galères étant un office très-pénible, un travail forcé, on condamna à cette peine une foule de coupables pour lesquels les peines correctionnelles étaient jugées trop douces, et la peine capitale trop cruelle. Le *Guidon de la mer*, dont la rédaction peut être reportée aux dernières années du XVIe siècle, rappelle, chap. 19, art. 11, que « par les anciennes constitutions » il était reconnu que tout marinier qui, « pendant le naufrage ou durant le combat de mer, avoit volé et pillé aucune chose servant au navire, » devait être « fustigé et mis après aux Galères pour trois ans. » Suivant qu'on avait besoin d'augmenter ou de réduire le nombre des hommes de rames, on enjoignait aux tribunaux de condamner ou non aux Galères. Nous avons vu, en 1844, aux Archives du parlement de Rennes, un acte du 22 oct. 1588, relatif à l'enregistrement de lettres de Henri III, portant ordre aux cours de « ne condamner à l'avenir les criminels aux Galères, mais en autres peines; » et un enregistrement, à la date du 6 févr. 1602, de lettres de Henri IV, portant « commutation de la peine de mort en celle des Galères, fors en cas atroces. » Dans le premier cas, les Galères du Roi avaient un excédant de chiourme; dans le second, elles en manquaient.

Quand, en France, le corps de la marine des Galères cessa d'être distinct de celui de la marine des vaisseaux, ce qui eut lieu en vertu d'une ordonnance du 27 septembre 1748, les chiourmes furent mises à terre « dans des bagnes, salles de force et autres lieux destinez pour les renfermer. » (Art. 11 de l'Ordon.) — Ce fut alors qu'on songea à bâtir le bagne de Brest, dont l'édification commença en 1750. (V. Bagne.) — Les termes en usage à bord des Galères, qui, du reste, étaient conservées encore comme navires, mais dont on allait se servir beaucoup moins que par le passé, furent transportés aux bagnes; ainsi le lit de camp où se couchaient les forçats prit le nom de Banc; on appela Coursie l'espace libre dans chaque salle entre les deux lits de camp, etc. Depuis un siècle, les choses n'ont point changé à cet égard; les condamnés forment dans chaque bagne une chiourme; ils sont enchaînés à leurs bancs, et ont pour surveillants des gardes qui obéissent à des Comes et Sous-comes, les Comites et Sous-comites des Galères flottantes.

Notons, avant de terminer cet article, que le plus grand espace parcouru par une Galère entre deux palades ou coups d'avirons, était estimé égal à une portion de la longueur du navire, comprenant l'emplacement de sept bancs (V. Bancata), c'est-à-dire à environ trente pieds (9m 74c), l'espace entre deux bancs étant de 3 pi. 9 po., et chaque banc étant large de 6 pouces. (V. Banchear.)

Outre le service qui leur était propre, — et pendant de longues années ces navires furent d'admirables combattants, — les Galères, dans les armées combinées, donnaient la remorque aux vaisseaux pour les conduire à leurs postes de bataille. Ce sera le devoir des navires à vapeur, continuateurs des Galères sous bien des rapports. Au combat de Velez-Malaga, le 24 août 1704, les Galères rendirent ce bon office aux vaisseaux du comte de Toulouse; le marquis de Villette le dit dans ses Mémoires : « Les Galères de France, d'Espagne et d'Italie estoient en seconde ligne, sous le vent des vaisseaux sur lequel les ennemis l'avoient. » (Mauvaise phrase, qui veut faire comprendre que la flotte anglo-hollandaise avait l'avantage du vent sur l'armée française, dont les vaisseaux étaient au vent des Galères.) « Elles nous aidèrent le jour du combat à nous élever au vent. Elles n'eurent pas d'autre usage. »

A quelle époque arma-t-on des Galères pour la dernière fois en France? Nous ne le savons pas précisément. Tout ce que nous avons pu apprendre, c'est qu'à partir de l'année

1773, les Galères ne figurèrent plus sur la liste des « Vaisseaux et autres bâtiments du Roy. » La liste de 1772 (Ms. Archives de la Marine, cartons : *États d'armement*) est la dernière qui en fasse mention; elle nomme neuf Galères, dont les deux dernières, *la Ferme* et *l'Éclatante*, avaient été construites en 1767. A la fin du XVIIIe siècle, les Galères furent généralement abandonnées; on fit de quelques-unes des bâtiments de servitude. Nous avons visité, à Gênes, en décembre 1834, deux demi-galères, qui avaient servi assez récemment dans une campagne contre un des princes barbaresques; c'était le dernier rejeton vivant d'une puissante famille navale qui, pendant tant de siècles, remplit le monde du bruit de ses grandes actions.

Le musée naval du Louvre possède un fort beau modèle de la Galère Réale de France, sous Louis XIV. Dans l'église Notre-Dame, à Melun, nous avons vu, pendant à la voûte d'une chapelle, un navire hybride, bizarre composé d'un corps de Galère et d'une mâture de vaisseau. Ce monstre est un *ex-voto* offert par quelque marin, trop pauvre pour avoir voué le portrait de son navire à la Vierge, et trop consciencieux pour ne lui en pas vouer un, fût-il impossible et ridicule.

Outre les figures dont nous avons accompagné les explications qu'on vient de lire sur les Galères, nous avons cru qu'il serait utile d'offrir au lecteur une image fidèle d'un de ces navires, qui ne sont plus aujourd'hui qu'une tradition. Nous avons choisi non pas une des charmantes figures de Rigaud, qui nous aurait fourni une planche pittoresque, mais la « Coupe d'une Galère, » que nous avons trouvée dans l'œuvre gravée d'après le chevalier de Passebon. Ce Passebon était officier des Galères, et nous le voyons porté sur les États manuscrits de la marine pour 1696 et 1702 (Arch. de la Mar.), avec le titre de Capitaine-lieutenant. Voici la légende qui, dans l'estampe de Barthélemy Chasse, faite sur le dessin approuvé par Passebon, entoure la Galère :

— « A, Sartis » (haubans) « de maistre » (ou grand mât). — « B, Couladoux de maistre » (rides des grands haubans). — « C, Aman » (itague) « de maistre » (de la grande antenne). — « D, Vettes de maistre » (drisse de la grande antenne). — « E, Bragot des ostes » (pendeur de palan de garde). — « F, Oste » (palan de garde). — « G, Bragot d'orse, et Cargue d'avant de maistre. » — « H, Mouton. » — « I, Poulie de carnal » (ou caliorne). — « K, Trosse » (drosse) « et pommes de racage. » — « L, Anquis » (ou palan de racage). — « M, Sartis du trinquet. » — « N, Couladoux du Trinquet. » — « P, Issons ou drisse de la voile de trinquet. » — « Q, Bragot de l'oste. » — « R, Oste du trinquet. » — « S, Cargue d'avant de trinquet. » — « T, Carguette. » — « V, Orse à poupe » (il y en avait aussi une à l'antenne de maistre, qui devrait être attachée au point G, et que Passebon oublia). — « X, Drosse et racage. » — — « Y, Anquis. » — « Z, Escoute » (écoute du trinquet, dont l'angle extérieur ou point d'écoute est plié dans la voile serrée le long de la vergue). — « AA, Carnal du trinquet. » — « BB, Gourdinières » (espèces de cargues). — « CC, Flammes. » — « DD, Étendard Notre-Dame. » — « EE, Bandières de maistre et de trinquet. » — « FF, Peneau de l'espale. » — « GG, Peneaux » (ou pennons) « des bouts de pènes. » — « 1, Gavon » (ou chambre du capitaine). — « 2, Chambre du Conseil. » — « 3, Escandola » (chambre des provisions du capitaine). — « 4, Compagne » (chambre ou soute au vin et à la viande). — « 5, Payol » (soute au pain et aux légumes). — « 6, Soute aux poudres. » — « 7, Taverne » (chambre du commis aux vivres ou dépensier). — — « 8, Chambre aux voiles. » — « 9, Chambre de proue » (soute aux cordages). — « 10, Chambre du chirurgien. » — « 11, Tolar ou hôpital. » — « 12, Charbonnier. » — « 13, Éperon. » — « 14, Tambourelet ou palmette de proue. » — « 15, Canon moyen. » — « 16, Conille. » — « 17, Rambate. » — « 18, Anguille du coursier. » — « 19, Canon de coursie » (ou coursier). — « 20, Sainte-Barbe. » — « 21, Moisselas. » — « 22, Rais de coursier. » — « 23, Filarets ou garde-fous. » — « 24, Pierriers. » — « 25, Espale. » — « 26, Tendelet. » — — « 27, Guérites et berceau au-dessus de la poupe. » — — « 28, Timonière. » — « 29, Timon. » — « 30, Carène ou quille. » — « 32, Arbre de maistre » (ou grand mât). — « 33, Car de l'antenne de maistre. » — « 34, Pène de maistre. » — « 35, Alepasses ou Jumelles. » (Entre les deux chiffres 35 sont quatre ligatures qui maintiennent ensemble le car et la pène). — « 36, Arbre de trinquet. » — « 37, Car de trinquet. » — « 38, Pène de trinquet. » — « 39, Alepasses de trinquet. » — 40, Gabies ou gattes. »

— « Et se partirent trois Galères, dont les deux estoient au dit seigneur et l'autre estoit venue du royaume d'Espagne, que le Roy lui avoit envoyée... Mais fortune les print au chemin, que des trois barges l'une arriva en Erbanie, l'autre deuxieme en l'isle de Palmes, et là demourerent jusques à tant que l'autre barge là où estoit M. Bethencourt fut arrivée... » *Conquête des Canaries par J. de Bethencourt* (1402), chap. 82. (On remarquera que l'auteur prête des noms différents à un même bâtiment. Nous ne sommes pas en mesure de décider si, dans sa pensée, Barge signifie seulement Navire, ou s'il veut désigner des barges qui avaient certains rapports de forme avec les Galères.) — « Les Galères de Malte sont sept, le general desquelles est tousiours grand croix; mais dans un besoin on en donne le commandement à un commandeur ancien dans l'ordre. » *Noms des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. part. (La religion avait ordinairement quatre Galères; si elle en avait sept à l'époque où fut écrit le petit traité que nous venons de citer, c'était par exception, et comme il était arrivé en 1553, où trois Galères appartenant à Léon Strozzi, prieur de Capoue, fait général des galères de Malte le 1er juin 1553, comptaient parmi les navires de l'ordre.) — « Sa Majesté est bien aise qu'il » (Brodard) « ayt suiuy les ordres qui luy ont esté donnez pour disposer les pièces de la Galère qui doit estre bastie en sa présence. » (Cela devait avoir lieu si le Roi allait à Marseille. [V. Bâtir, Frégate.]) « Il doit à présent s'appliquer à trouuer les moyens de la construire et mettre en mer entre deux soleils, autrement Sa Majesté n'auroit pas en cela la satisfaction qu'elle en doit espérer. Elle a peine à comprendre comment mil hommes peuvent estre employez à l'espreuve qu'il se propose de faire, et elle estime que cinq cens seruiroient avec plus de succès et de diligence qu'un si grand nombre, estant presque impossible qu'il n'y ayt de la confusion parmi tant d'ouuriers. » *Colbert à Brodard*, 19 janvier 1679, fol. 15, *Ordres du Roi* (*Galères*), 1679, Arch. de la Mar. — On trouve, fol. 201 verso du même registre, une lettre de Colbert au même, où on lit : « Préparez-vous aussy à monter en sa présence » (de M. de Seignelay, fils de Colbert) « la Galère qui deuoit estre bastie deuant le Roy, et ensuite à mettre sous l'eau toutes les pièces de bois dont cette Galère sera composée, afin qu'elle soit en estat d'estre assemblée lorsque Sa Majesté sera à Marseille. Je me remets néantmoins à ce que mon fils vous ordonnera sur ce point. » (Saint-Germain, 13 octobre 1679.) — « Prenez la peine de me faire sçauoir les noms des officiers des Galères qui font bastir chez eux de petites Galères pour apprendre la manière dont elles doiuent estre construites. » *Colbert à de Manse* (chef d'escadre des Galères), 13 décembre 1681, Registre : *Ga-*

lères), 1681, p. 267. — « Vous sçauez qu'il y a présentement sur le canal de Versailles la pluspart des différentes espèces de bastiments dont on se sert à la mer; et comme il n'y a point encore de Galère, j'estimerois à propos d'en faire bastir une de quarante à quarante-cinq pieds de long qu'on pourrait porter en fagot par le premier vaisseau qui passeroit de Marseille en quelque port de Ponant, et qui seroit construite sur le canal de Versailles par le plus habile maître charpentier des Galères. Il faut donc que vous m'enuoyez vn deuis exact de la manière dont elle sera construite, et que vous prépariez dès à present les bois nécessaires pour celà, en observant qu'elle doit estre d'une propreté extraordinaire, estant destinée pour estre toujours sous la veüe du Roy.» *Colbert à Brodard*, 15 mai 1681, p. 104, registre : *Galères*, 1681, Arch. de la Mar. — V. Gallere, Maison du Roi, Navire, Salle.

GALÈRE A SENZILES, fr. anc. s. f. (*Senzile*, du vénit. *Zensile*. [V.]) Galère à plusieurs rames par banc, chaque rame légère étant manœuvrée par un seul rameur. Nous avons donné p. 320-354, t. 1er de notre *Archéol. nav.*, de longs détails sur l'organisation des Galères de cette espèce, que nous trouvons au XIIIe siècle, et qui finissent vers le milieu du XVIe; nous ne pouvons reproduire ici ces développements. — V. Senzille.

GALÈRE A TANT DE BANCS DE RAMES. Furetière se servit de cette locution pour dire : Galère à tant de bancs, ou peut-être pour dire : à tant de rames par banc, comme disaient les Italiens, pour désigner les Galères qui, sur chaque banc, avaient deux, trois, quatre ou cinq rameurs, manœuvrant chacun sa rame. Barras de la Penne, dans sa *Description abrégée d'une Galère*, etc. (Ms. Bibl. nation., suppl. fr., 1243-1), répondant à Furetière, dit : « Les gens de notre métier savent que sur une Galère il y a toujours autant de bancs que de rames, mais ils n'ont jamais ouï-dire : Cette Galère a tant de bancs de rames. » Barras de la Penne avait raison quant à l'expression qu'il reprenait dans Furetière; mais, bien qu'au XVIIe siècle l'organisation des Galères à plusieurs rames par banc fût abandonnée depuis plus de cent ans, il aurait dû savoir que les Galères avaient été pendant près de quatre siècles munies de rames, disposées par deux, trois, quatre ou cinq, sur chaque banc. — V. A tant de rames par banc.

GALÈRE BATARDE, fr. anc. s. f. — V. 3. Bâtarde.

GALÈRE DE BONNE VOILLE, fr. anc. s. f. (*Bonne voille*, de l'ital. *Buonavoglia*, volontaire.) Galère armée de rameurs volontaires. — « Autre aduitaillement et armement pour armer en Prouence une galère de bonne voille ou par force » (une galère armée de volontaires ou de forçats). Ant. de Conflans. — V. Galée de bonne voile, Galera di bona voglia.

GALÈRE PAR FORCE, fr. anc. s. f. Galère armée de rameurs forçats. — L'ital. disait : *Galera forzata* (V). — V. Galère de bonne voille.

GALÈRE SENZILE, fr. s. f., qu'il ne faut pas confondre avec Galère à senziles. (V.) Au XVIIe siècle, on appelait ainsi les petites galères, pour les distinguer de celles qui, ayant plus de 26 bancs de chaque côté, servaient aux chefs d'escadre ou aux princes. — V. Senzille.

GALÈRE SUBTILE, fr. anc. s. f. Galère dont la carène avait des façons fines, surtout à l'arrière. Elle était rapide, légère, et évoluait avec facilité. — «...Il me semble estre grandement duysible à vostre très-haulte Majesté auoir et tenir en ceste mer Méditerraine le nombre de soixante Galères subtiles de vingt-quatre bancz chescune. » *Stolonomie*, Ms. contemporain de Henri II, Bibl. nat., n° 7972-8, p. 1, lig. 12. — V. Gallere subtile.

GALERIA, ital. port. esp. s. f. Galerie. — « Galerie, ò Giardini, Balconate ò Passeggi, sporti fuori della puppa del vascello, per ornamento e commodo. » *Introduz. all' arte nautica* (Venitia, in-4°, 1715), p. 273.

GALERIE, fr. s. f. (Étymol. incert. Ménage fait venir ce mot de Galère, ce qui est très-ridicule, parce qu'il n'y a rien de commun entre une galère et une Galerie. Caseneuve le rapporte au franç. ancien *Galer*, se réjouir, faire gala, ce qui ne semble pas meilleur. Nicot voyait dans Gallerie une forme d'*Allerie*, subst. inusité qu'il supposait avoir pu être fait d'Aller, parce que la Galerie est un lieu de promenade. Jault, adoptant cette idée, supposa que l'all. *Wallen*, aller, est la source de *Galerie*; le *w* germain se changeant assez ordinairement en *g*. Aucune de ces hypothèses n'est satisfaisante, bien que la dernière ait une apparence de probabilité. Remarquons que le hollandais, selon P. Marin [*Dict. hol.-fr.*, 1752], a *Galdery* ou *Gaandery*; or *Gaandery* est un subst. fait du verbe *Gaan*, aller, se promener [angl.-sax. *Gan.*]. Quoi qu'il en soit de l'origine de *Galerie*, nous savons par un passage de Bardin, cité dans le Dict. étymol. de Ménage, que ce mot était usité en France, au moins depuis 1440.) (Gr. litt. mod. Παραπέτασμα; gr. vulg. Γαλερία; turc, *Qorta*; ital. *Gaberia*; ital. anc. *Giardino*; port. esp. *Galeria*; angl. *Balcony*, *Gallery*; holl. *Galdery*; all. dan. *Gallerie*; val. Галерie; rus. Балконъ (*Balkone*); vénit. *Zardino*; bas bret. *Galri*.) A la poupe des vaisseaux de guerre, est établi un balcon ayant peu de saillie, et entouré d'une balustrade solide. Ce balcon, fait pour la promenade, a reçu le nom de Galerie. Les vaisseaux à trois ponts ont deux de ces Galeries : l'une qui est le prolongement du pont de la batterie haute, l'autre qui prolonge le gaillard d'arrière. Autrefois, la Galerie faisait le tour de l'arrière, et s'étendait sur les côtés jusqu'à la limite de la dunette. (V. ci-dessus, p. 176, l'art. *Arrière*, où plusieurs figures montrent la ou les Galeries; V. aussi l'art. Jardin.) Une loi vénitienne du 8 juin 1569, nous fait connaître que, au milieu du XVIe siècle, les navires du commerce, — les grands du moins, — avaient une Galerie de poupe; cette loi dit, en effet : « Non si possa metter robba... su la tolda di fuora via del cassaro. » Là « fuora via del cassaro » était bien évidemment un balcon, une Galerie. — « A la pouppe, sur le gouvernail, est la chambre du capitaine ou du maistre, peinte, vernissée, dorée et vitrée; autour, une Galerie dorée ou peinte, a costé des petites tours, des petits culs de lampe. Anciennement, la Galerie estoit ouverte; mais à present, à cause des pots à feu grégeois, depuis les guerres de la Rochelle, on les fait couvertes; ou bien sont employées pour élargir d'autant la chambre des capitaines. » Ét. Cleirac (1634). — « Le sieur d'Almeras » (chef d'escadre de Provence) « se plaint fort des ornements massifs et de relief, et des Galeries que Puget fait faire aux vaisseaux du Roy sur ses dessins, et dit qu'il vaudroit mieux que le Roy lui donnast » (à Puget) « dix mil escus tous les ans, pour ne mettre jamais le pied dans l'arsenal. Sa Majesté s'estonne que, depuis qu'elle a enuoyé le reglement du conseil des constructions, toutes ces matières n'y aient pas été examinées... » *Ordres du Roy*, vol. de l'an. 1671, fol. 95. (V. Sculpture.) — « M. le maréchal d'Estrées me répliqua que j'aurois raison de parler ainsi, si j'avois des vivres. Je le priay de passer sur sa Galerie, où je luy fis confidence de la précaution que j'avois prise d'acheter à la Martinique pour six semaines de vivres, à mes despens, afin

qu'il ne tinst pas à moy qu'on n'allast partout où il voudroit. » *Mém. de Villette*, an. 1678. — « En 1673, le Roy ordonna que les vaisseaux de guerre de 50 pièces et au dessous n'auroient plus de Galeries ny de balcons derrière. » Guillet (1678.)

1. **GALERNO**, esp. s. m. Vent de nord-est, Galerne. — Le basq. litt. dit *Galernd*.

2. **GALERNO**, ou selon une orthog. ancienne : **GALLERNO**, esp. port. adj. (Du gr. Γαληρός, serein, calme.) Calme, Doux, Facile, en parlant du vent. — V. Nornoroeste, Oeste quarta de noroeste.

GALESTROLUS, bas lat. s. m. On lit, p. 238 du *Voyage* de Bernard de Breydenbach (1486) : « Ita quod Galestroli cogerentur vela tempestatibus apta appendere; » et p. 243 : « In navi... Galestrolis... plus solito laborantibus. » Il est bien évident que les Galestroli dont il est fait mention par le voyageur étaient des matelots; mais quels matelots, et d'où venait leur nom? Les bénédictins ont avancé que c'étaient des rameurs de galères. Rien dans la phrase de Breydenbach n'autorise cette supposition, fondée seulement sur la syllabe *Gale*. Nous serions tenté de voir des gabiers, des *Canestroni*, dans les *Galestroli*, et de rapporter leur nom à l'ital. *Canestra*, panier. En esp. la Hune a été nommée *Canasta*, et en provenç. : *Couffe*, ce qui donne quelque force à notre supposition.

GALET, fr. anc. et mod. s. m. (Prémont-Graindoge, cité par Ménage, fait venir *Galet* de *Gal*, qui, dit-il, en Normandie, signifiait autrefois : Caillou, pierre; et Ménage suppose que *Gal* vient de *Calculus*. Cette étymologie latine est peu probable; il nous semblerait plus simple de voir dans *Gal* une transformation de *Cal* [lat. *Callus*, dont l'origine est peut-être le gr. Χάλιξ, petite pierre, caillou.] Peut-être, au reste, *Galet* n'est-il qu'une transformation du celto-bret. : *Kalet*, *Kaled* ou *C'haled*, signifiant : Dur, solide, corps résistant.) Certaines plages sont couvertes de pierres appelées Galet; de là la plage elle-même, le bord de la mer, et la mer bordée par ce Galet, prirent le nom de *Galet* que nous lisons dans un arrêt du 3 mars 1684 (Louis XIV) sur la pêche des morues : « — ... Ensemble les articles contenus en l'Édit du 7 avril 1662, contenant le nombre d'hommes que chaque Galet ou havre peut contenir commodément, seront exécutés, etc. » — « Le silex » (des falaises, composées de couches alternatives de pierre calcaire et de silex) « étant roulé le long de la côte par le choc réitéré des vagues, ses parties anguleuses se brisent, il s'arrondit et acquiert une forme sphéroïde; il prend alors le nom de *Galet*. Tout ce que le silex perd de sa grosseur, en passant de sa forme primitive à celle de Galet, est converti par le frottement en gravier et en sable. » Frissard, *Histoire du port du Havre* (in-4°, 1837), p. 107.

GALETTE DE BISCUIT, fr. s. f. (Du précédent.) (Esp. *Galleta*; ital. *Galletta*; vénit. *Castagnola*.) Biscuit (V.) qui a la forme ronde et plate d'un galet longtemps ballotté par la mer, et réduit, par le frottement avec les autres, à la figure d'un disque émoussé sur sa tranche. Il y a des biscuits carrés auxquels on donne également le nom de Galettes.

GALEUNCULUS, bas lat. s. m. (Diminut. du *Galeo*. [V.] C'est le *Galeoncino* ital.) Petit galion. — « Multis flumine armatis naviculis duobusque Galeunculis... expugnare cœperunt. » J. Simoneta, *Hist. Franc. Sforzæ*.

GALEY, holl. s. (Du bas lat. *Galea*, ou du fr. *Galée*.) Galère.

GALFAT, fr. s. m. (Corrupt. de :) *Calfat*. — « Le Galfat, x flor. » Ant. de Conflans (1515 à 1522). — Ailleurs, Ant. de Conflans écrit : Gallefat.

GALGA, esp. s. f. (Nous ne devinons pas pourquoi le mot *Galga*, qui, en espagnol comme en portugais, désigne la Levrette, a été appliqué à l') Empennelle et au Capon. (V.) — V. Anclote.

GALHAUBAN, fr. s. m. Contract. de *Galant* et de *Hauban*. Le P. Fournier (1643) dit : « Galands sont certains aubans des mâts de hune ou de perroquet, qui dévalent jusques sur les bords du nauire. D'autres les nomment Galobans ou Galebans. » Ce passage, et un autre, où l'auteur écrit Galleban, prouvent que Fournier ignorait la signification véritable d'un mot qu'il défigurait avec tant de hardiesse. Le Galhauban était le hauban du mât de hune, ou Galant (de l'angl. *Garland* [V.]); il est aujourd'hui le hauban du mât de hune et celui du mât de perroquet. (Gr. mod. Πατταράτζον; ital. *Galobano*, *Paterasso*, *Contrasartia*; esp. *Brandal*, *Burda*; *Quinale*; port. *Brandal*; angl. *Back-stay*; all. *Pardun*; holl. *Perdoen*; dan. suéd. *Bardun*; rus. Бакштагъ [*Bakchtake*], Пардунъ [*Pardoune*], Фардунъ [*Fardoune*], Фордунъ [*Fordoune*]; ar. côte N. d'Afr. *Sarsia farsa*; bas bret. *Galoubank*; lasc. *Brindal*, *Féroudi*; mal. *Tambirang*.) — L'auteur anonyme des *Termes dont on use sur mer dans le parler* (Havre, 1681) écrit *Calauban*, comme prononcent encore aujourd'hui beaucoup de matelots qui traitent tout à fait sans façon la langue maritime.

GALIA, bas lat. ital. vénit. s. f. (Variante de *Galea*. [V.]) Galère. — « Mandatum est preposito de Olerone, quod eskippari faciat unum batellum, et litteras Regis mitti faciat illis magistris Galiarum et bargarum quibus diriguntur, qui sunt ante Rupellam, ut creditur. » (17 juillet 1242, *Mand[t] de Henri III, roi d'Angleterre, au prévôt d'Oleron*, p. 59, 1[er] vol. Lettres des Rois, etc., Doc. inéd. de l'Hist. de France. — « Cento Galie fu facte en 100 di » (en 1173)... « E sapudo questo lo dicto Doxe » (Vital Michiel) « fexe far subitamente, in cento di, cento Galie, et fornir tutte quello che bisognanta. Et in questa armada monta suxo lo dicto Doxe in personna, et partisse subitamente de Venexia. » *Chron. di Venexia*; Ms. papier in-folio, XVI[e] siècle, Bibl. Saint-Marc. — V. Aparechiare, Chapitanio, Chorser, Galdetta, Galedello, Inchastellare, Navagarescha (a la), Schala.

GALIA GROSSA, vénit. anc. s. f. Grosse galère. — « Et siando passada le iiij[o] galie sotile, vna Galia grossa di Veneziani ande a ferir i lultima et mesela in derota (en 1350). » P. 30, *Chron. di Venexia*, Ms. pap. in-fol., XVI[e] siéc., Bibl. Saint-Marc. — V. Rioda, Zovela.

GALIA SOTILE, vénit. anc. s. f. Galère subtile. — Picheroni della Mirandola, ingénieur vénitien dont nous avons fait connaître, t. 1[er], Mémoire n° 4 de notre *Arch. nav.*, les plans recueillis en un cahier à la Bibl. de Saint-Marc, donne les dimensions d'une *Galia sotil comuna*, d'après lesquelles, p. 280, t. 1[er] du livre que nous venons de citer, nous avons restitué le plan d'une galère subtile ordinaire.

GALIACE, cat. fr. anc. s. f. Galéasse.

— « Sens los predits, aporta mes auant
Sis grans vexells, nomenats Galiaces. »

Johan Pujol, *Llepant*, poëme inédit, strophe MCVII.

— « Tres esquadrons, ordena grans y bells
Y per desfer, del inimich les traces
Posa deuant, les sis grans Galiaces
De dos en dos, com a segurs castells. »

Id., *ib.*, strophe CVI.

GALIASSE, fr. anc. s. f. Variante de *Galéasse*. On la trouve dans *Les faits de la marine* d'Ant. de Conflans (1515 à 1522).

GALIE, vieux fr. s. f. (De l'ital. ou du bas lat. : *Galia*.) Galère. — « Et vinrent les Galies totes et li vissiers et les autres nés qui estoient arrières, et pristrent le port » (de Zara) « par force. » Geoff. de Ville-Hardouin, *Conq. de Constant.* (1202), p. 29. — « Et ensi bailla li dux les Galies et les vassials tant com lui convint. » Id., ib., p. 42. — « Le Roy commanda à monseigneur Jehan de Biaumont que il feist bailler une Galie à monseigneur Erart de Brienne et à moy pour nous descendre et nos chevaliers, pource que les grans nefs n'avoient pooir de venir jusques à terre. » Joinville, *Hist. de saint Louis*. — « A nostre main senestre ariva le comte de Japhe, qui estoit cousin germain le comte de Monbéliart, et du lignage de Joinville. Ce fu celi qui plus noblement ariva; car sa Galie ariva toute peinte dedens mer et dehors, a escussiaus de ses armes, les queles armes sont d'or, à une croix de gueule patée : il avoit bien trois cenz nageurs en sa Galie, et à chascun de ses nageurs avoit une targe de ses armes, et à chascune targe avoit un pennoncel de ses armes batu à or. En dementières que il venoient, il sembloit que la Galie volast, par les nageurs qui la contreingnoient aux avirons et sembloit que foudre cheiz des ciex, au bruit que les pennonciaux menoient, et que les nacaires, les tabours et les cors sarrazinnois menoient, qui estoient en sa Galie. » Id., ib. (Nous avons dit, t. 1er, p. 447-49 de notre *Arch. nav.*, comment pouvaient être organisés les rameurs de la Galie de Jehan d'Ibelin, comte de Japhe, si en effet ils étaient trois cents.) — V. Caaine, Chat.

GALIMASSUE, fr. anc. s. f. Dans un rapport autographe, adressé au ministre de la marine (le maréchal de Castries), par le chevalier de Cillart, cap. de vaiss., sur le malheureux combat du *Sévère* (6 juillet 1782, devant Négapatam), nous lisons la phrase suivante : « Je trouvai en ce vaisseau (*le Sévère*) une Galimassue énorme, laquelle est surchargée d'un troisième pont, qui, quoyqu'en caillebottis (V.), empêche la prompte communication avec la seconde batterie, et, empêchant l'air d'y circuler, contribue à la rendre malpropre et par conséquent le vaisseau malsain. » Qu'était cette construction, — car évidemment c'est d'une construction qu'il s'agit, — que Cillart désigne par le nom de Galimassue? Il nous semble que c'était une élévation, une sorte de dunette ou de château, établie au-dessus du second pont, et recouverte d'un plancher ou pont à claire-voie; quelque chose d'analogue peut-être à un très-grand panneau dont les hiloires seraient hautes. Il est probable que c'est vers le milieu du bâtiment que cette construction était élevée. D'où lui venait ce nom de Galimassue que nous ne trouvons nulle part, et qui est sans analogue dans les dictionnaires des nations européennes? C'est ce que nous ne saurions dire positivement. Nous remarquerons que l'officier qui rendait compte au ministre faisait partie d'une escadre opérant dans l'Inde, et de ce fait nous induirons que le mot Galimassue pouvait fort bien être une francisation ou une corruption d'un mot familier aux matelots indiens. Si nous cherchons dans les idiomes maritimes de l'Indoustan et de la Malaisie, nous ne trouvons de mot présentant quelque analogie avec Galimassue que le malais Galomat (V.), par lequel les constructeurs désignent le pont de planches fait sur un petit navire. Il nous semble que l'objet mentionné par Cillart et le Galomat ne sont pas sans rapports, et que les deux mots peuvent avoir la même origine.

GALIO, bas lat. s. m. (Variante de *Galeo*. [V.]) Petite galère, Galiote. — « Quod autem antiqui dixere Liburnam, moderni Galeam, media producta, nominant, quæ longa, gracilis, et parum eminens, lignum a prora præfixum habet, et vulgo Calcar dicitur, quo rates hostium transfiguntur percussæ. Galiones vero uno remorum ordine contenti, brevitate mobiles, et facilius flectuntur, et levius discurrunt, et ignibus jaculandis aptiores existunt. » Il y a une observation à faire sur ce passage, qui, par parenthèse, se lit mot pour mot p. 1167 de l'*Historia Hierosoli.*, publiée dans les *Gesta Dei per Francos*, et dans le chap. 34, 1er livre du *Richardis Regis iter hierosolymitanum*, par Galfrid. Vinesauf; cette observation porte sur le : « *Uno remorum ordine contenti.* » Les galiotes n'avaient, en effet, qu'une file de rames de chaque côté, tandis que les galères de la même époque (1180 à 1199) avaient souvent deux étages de rameurs superposés, ce que nous avons établi, p. 237-38, t. 1er de notre *Arch. nav.* V. d'ailleurs, plus haut, notre art. Galère. — Ce navire, que les écrivains latins du Moyen Age nommaient *Galio*, les écrivains grecs le nommaient Γαλιώνιον. On lit dans les Actes du Synode de Florence, cités par du Cange : « Ἦλθον δὲ μετ' αὐτοῦ καὶ ἕτερα μεσοκάτεργα, ἃ ὀνομάζουσι γαλιωνία. » On ne saurait se tromper sur le sens donné à Γαλιώνιον, quand on voit les bâtiments dont il s'agit caractérisés par le mot Μεσοκάτεργα, demi-galères. Il est étonnant que du Cange, qui, à l'art. *Galio* de son *Gloss. lat.*, avait donné à Γαλιωνία sa véritable signification, ait fait du Γαλιώνιον une Grande galère, dans son *Gloss. grec.* — V. Corsarius, Galeonus, Galionus.

GALIOEN, GALJOEN, holl. s. — V. 2. Galion.

1. **GALION**, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Galeone*, *Galione*. [V.]) (Port. *Galeam*, *Galeão*; esp. *Galeon*; bas lat. *Galeo*; angl. *Galeon*; all. *Galione*; holl. *Galioen*, *Galjoen*; dan. suéd. *Galion*; vieux fr. *Galeon*, *Gallion*; basq. *Galeoya*; gr. mod. Γαλιόνι [galioni]; turc, *Galioun*; val. Галіон [*Galioun*]; turc, *Qalioun*; rus. Галіонъ [*galioen*].) Nom d'un navire dont nous voyons que l'on faisait usage vers la dernière moitié du xve siècle (V. *Galione*, et *Galeo*, texte de P. Giovio), mais qui était peut-être antérieur à cette époque. Le Galion, bâtiment d'une construction mixte, tenait de la nef ou vaisseau rond, par la forme générale, la force de l'échantillon, la hauteur des œuvres mortes et l'accastillage; il tenait de la galère par sa longueur, qui n'était cependant pas tout à fait celle de ce vaisseau long, mais qui était plus grande que celle de la nef. (V. *Galeone*.) Le rapport ordinaire de la largeur à la longueur dans le vaisseau rond étant de 1 à 3; dans le Galion, le rapport changeait, et devenait à peu près celui de 1 à 4 ou 5. Les Galions d'un petit tonnage bordaient quelquefois des avirons; les grands Galions naviguaient, comme les vaisseaux ronds, seulement à la voile. (V. Galeo, Balador, Chasaro.) La mâture du Galion, comme celle de la nef, était composée de trois mâts verticaux, quand le navire n'était pas très-grand; lorsqu'il était d'un tonnage considérable, on arborait un contre-artimon en arrière de l'artimon, ce qui faisait quatre mâts debout. Quelquefois « par pompe, » comme dit un auteur du xvie siècle (V. *Galeone*), on ajoutait ce quatrième mât aux Galions ordinaires. Au-dessus des basses voiles, les Galions portaient, au grand mât et au mât de misaine, des voiles de hune et de perroquet. Il est bien entendu que l'artimon et le contre-artimon étaient à la latine, c'est-à-dire envergués sur des antennes.

Dans une grande estampe (Bibl. nat., 1er vol. *Marine*, Cabinet des estampes) gravée par Giacomo Franco en 1619, et dédiée sous ce titre : *Armada venitiana*, à « Francesco Maria II Feltrio della Rovare, Duca d'Urbino, » on voit un

navire derrière lequel est écrit : « *Galion de S. Marco.* » Il a trois mâts verticaux, dont le grand et celui de l'avant ont une hauteur exagérée, et portent basses voiles, huniers, perroquets et cacatois. Le mât d'artimon porte un artimon latin, et à la place de hunier ou voile de fougue carrée, une petite voile latine faite comme l'artimon, enverguée et gréée de même; c'est un contre-artimon. Cette voile ainsi disposée se voit dans plusieurs représentations de vaisseaux du XVIe siècle. Nous ne sommes donc pas surpris de la trouver dans le Galion de Giacomo Franco; ce qui nous surprend, c'est de trouver là des perroquets sur perroquets, — des cacatois, comme on appelle depuis le XVIIIe siècle ces petites voiles. Les cacatois n'étaient certainement point en usage en 1619, car, dans la nomenclature très-détaillée que Pantero-Pantera donne, p. 41, des voiles carrées, il est mention de « la maestra », du « trinchetto di gabbia » (hunier) et du « parochetto », mais point d'une voile supérieure à cette dernière. Dans le Dict. de Desroches (1687), comme dans celui de Guillet (1678), on voit que les perroquets étaient « les plus petites voiles d'un vaisseau. » Au bas, à droite de l'estampe qui nous occupe, on voit le « Capitanio delle nave; » son vaisseau a un cacatois au grand mât seulement; aucun autre navire ne porte cette voile haute. Faut-il croire que Franco céda à une fantaisie d'artiste en allongeant, pour la rendre plus élégante et plus merveilleuse, la haute pyramide de voiles du Galion et de la capitane des nefs? Faut-il croire, au contraire, que le graveur reproduisit fidèlement ce qu'il avait sous les yeux? Si tous les détails de la planche du Giacomo Franco étaient d'une fidélité à peu près rigoureuse, nous serions porté à croire qu'à Venise, vers 1619, on essaya des cacatois à bord des très-grands navires, et que la pratique ne sanctionna point ce premier essai; mais Franco n'est pas d'une grande exactitude, tant s'en faut; les erreurs abondent dans les indications des gréements de ses navires, qui sont des à peu près auxquels il faut accorder une confiance très-réservée; nous suspectons donc, comme une fantaisie, — prophétique, si l'on veut, car le cacatois fut adopté un siècle et demi après son apparition dans l'estampe de Franco; — nous suspectons le cacatois de 1619, parce qu'aucun des nombreux documents écrits, peints ou gravés, qui ont passé sous nos yeux, ne nous a fait connaître de voile supérieure au perroquet.

Après cette digression, qu'on nous pardonnera, nous revenons au Galion. Au commencement du XVIe siècle, François Ier fit construire des nefs-galères ou galliaces, auxquelles le vulgaire donna le nom de Galions. (V. *Galeo*, texte de Baïf.) L'invincible Armada (1588) avait un grand nombre e dGalions; le plus important, nommé *Saint-Martin*, était du port de 1,000 tonneaux; le plus petit, nommé *la Sainte-Anne*, était de 250 tonneaux; il portait 109 soldats, 80 mariniers et 24 bouches à feu, tandis que *le Saint-Martin* portait, avec 50 pièces d'artillerie, 177 mariniers et 300 soldats. (*Relatione vera dell' Armata, tradotta di spagnolo in italiano* per F. P.; Roma, 1588, in-4°.)

Au commencement du XVIIe siècle, les Galions jouaient encore un très-grand rôle parmi les bâtiments de guerre; l'Espagne les considérait comme les plus respectables agents de sa puissante marine; et la France, qui s'appliquait à augmenter le nombre des siens, avait toujours les yeux ouverts sur les chantiers d'Espagne où l'on construisait ces navires. Sourdis écrivait, en 1636 : « Il est à remarquer que les Espagnols n'ont point de lieu plus propre (que le Passage) pour la fabrique de leurs Galions, soit à cause du bois, fer, corderies et autres commodités qu'ils ont sur le lieu; et, par le passé, ils ont toujours eu en ce lieu-là un magasin général de la valeur de plus de 200 mille écus, qui fut brûlé lors de la prise. » *Correspondance de Sourdis*, t. 1er, p. 18. Presque au même moment, Richelieu écrivait dans son Testament politique : « Si la France est forte en galères et en Galions tout ensemble, les Espagnols ne pourront faire aucun trajet assuré. » Vers le milieu du XVIIe siècle, la France avait renoncé aux Galions, au moins comme navires de guerre; l'État manuscrit de la marine pour 1671 (*Arch. de la Mar.*) ne nomme pas un seul Galion parmi les vaisseaux du Roi qui existaient en 1661. L'Espagne garda le nom du Galion, et l'appliqua à tout navire qui faisait les navigations de la Vera-Cruz, du Pérou et de la Plata, et qui rapportait de l'Amérique de riches cargaisons et de l'argent. En 1696, Regnard, faisant allusion à ce fait, disait dans *le Joueur*, act. III, scène 6, v. 9 :

« La flotte est arrivée avec les Galions. »

L'ordre de Malte, outre les quatre galères qu'il entretenait ordinairement, avait un Galion souvent cité par les Historiens. J. Caravita, dans son travail sur l'Ordre dont il faisait partie, travail dont la Biblioth. nat. possède une traduction française en deux volumes in-fol. (n° 1908-B, Ms.), dit, p. 547, t. II de sa traduction : « Dans la même année (1623), le Galion de la Religion ayant joint l'armée navale du roy Louis XIII au siége de la Rochelle, ce prince ordonna qu'il aurait le rang de patronne reale » (Caravita se trompait, il n'y avait point de patronne réale; il y avait en France la Réale, qui était amirale des galères, et quelquefois la patronne, qui était vice-amirale; c'est à la Réale que fut, pour le rang et les honneurs, assimilé le Galion en question), « par préférence à tous les autres vaisseaux de l'armée, et seroit après le vaisseau amiral. » — Généralement, les Galions furent gréés, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, comme l'étaient les vaisseaux ronds, ou nefs; quelquefois, cependant, on leur donna un gréement et une voilure latine, c'est-à-dire, trois mâts portant trois voiles à antennes, ce qui était la mâture des galéasses de la même époque. Une loi vénitienne du 31 août 1602 nous fait connaître que certains Galions construits dans le royaume de Candie avaient l'obligation de naviguer à la latine. (V. Galione.)

— « Le Galion est un vaisseau de guerre, rond, de haut bord, à voiles seulement, le plus fort et de plus grande charge que tous les autres. Ce nom est commun à diuers païs, comme Malte, Espagne, Biscaye, etc.; les Portugais les nomment caraques » (ceci est une erreur.—V. *Galeão*), « et la capitainesse : la grand nau. Les Anglois les nomment : Vaisseaux royaux ou Rauberges. » (Autre erreur; la ramberge (V.) et le Galion n'étaient pas le même navire.) « Nous appelons maintenant Galion tout vaisseau de guerre qui passe 300 ou 400 tonneaux. » *Discours de marine et de commerce*; anonyme, Ms. Bibl. nat., n° 9238-3 (XVIIe siècle. — De 1670-1680.) Nous avons dit plus haut qu'en 1661 ne figuraient plus de Galions parmi les vaisseaux de guerre français; la dernière phrase du texte que nous reproduisons ici semblerait démentir cette assertion; nous devons donc expliquer cette contradiction apparente. L'anonyme auteur du Discours auquel nous avons emprunté le passage qu'on vient de lire, bien qu'il écrivît une trentaine d'années après le P. Fournier, copia en grande partie le chapitre 26 du 1er livre de l'*Hydrographie* (1643) pour en faire son chap. 5, Des vaisseaux. Dans sa copie, qui, malheureusement, n'est pas toujours fidèle, il ne tint pas compte des changements survenus dans la marine depuis l'apparition de l'ouvrage de Fournier; souvent, faute de bien connaître la matière dont il s'occupait, il confondit des choses que le savant jésuite avait

séparées avec soin. Ainsi, il dit que les Portugais nommaient les Galions : Carraques, et les Anglais : Ramberges. Fournier n'avait point dit cela ; il avait dit seulement que les plus grands navires de guerre des Portugais étaient les carraques, comme ceux des Anglais étaient les vaisseaux royaux, que Fournier ne confond point avec les ramberges, navires « médiocres, » dit-il, c'est-à-dire petits, « de 120 à 200 tonneaux. »—« Les Galions de Biscaye portent sept cents ou huit cents tonneaux. » Le P. René-François, *Essay des merveilles de nature* (1624, 7e édit.) — Joinville, dans son *Histoire de saint Louis*, dit : « Lors vint monseigneur Philippe de Monfort en un Galion, et escria au Roy : Sire, sire, parlés à vostre frère le comte de Poitiers, qui est en cet autre vessel. » Le Galion de Philippe de Montfort n'était point un navire de l'espèce de ceux dont nous venons de parler; c'était une petite galère ou galiote, appelée souvent dans les documents du Moyen Age : *Galio* (V.) et *Gallonus*. (V.) — V. Galiotte à la moresque, Gallion, Souille.

2. GALION, fr. anc. s. m. Synonyme d'Éperon et de Poulaine. (V. Baptême.) Les Français avaient emprunté ce mot aux Allemands, qui écrivaient *Galion*, ou comme les Suédois : *Galjon*. Les Hollandais écrivaient : *Galioen*, et les Danois : *Gallion*. La raison pour laquelle on appela *Galion* l'éperon du navire n'est donnée par aucun des auteurs que nous avons pu consulter; elle est fort simple. Les nefs du Moyen Age ne portaient pas d'éperon; le Galion, qui procédait de la galère et de la nef, garda à l'étrave l'éperon de la galère. Son avant fut donc remarquable par cette singularité; on l'appela proue de Galion; et plus tard, quand tous les vaisseaux adoptèrent cette saillie élégante, on la nomma Galion de vaisseau; comme, pour des causes qui ne sont pas sans analogie avec celles que nous venons d'alléguer, on nomma ce même Galion de navire: Bestion, Lion, Wuivre ou Guibre. (V. ces mots.)

3. GALION, r. anc. s. m. Ce mot n'a aucun rapport d'origine avec les précédents. Il nommait les galeries latérales établies, aux XVIe et XVIIe siècles, à la poupe des vaisseaux (V. 1. *Jardin*), et il paraît procéder du bas lat. *Galilæa*, qui, au Moyen Age, désignait la *Galerie*.

GALIONE, ital. anc. s. m. Galiote, Galion. — «... Fo mandato dentro» (en 1379) « XL Galioni » (galiotes) « e XX pareschelmi... et per che lui sentiua che in Paduana se feua grande apparechiamento de burchij et de victuarie. » P. 84, *Chron. de Venexia*, Ms. pap. in-fol., XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc. — « Quanto veramente alli Galioni » (galions), « che si fabricheranno nel regno di Candia, con obligo di navigarli alla latina » (de les naviguer à la latine, c'est-à-dire de les gréer à la manière des galères, galiotes et autres bâtiments portant des voiles latines)... Loi vénit. du 31 août 1602; Collect. Pardessus.

GALIONUS, bas lat. ital. s. m. (Variante de Galeonus. [V.]) Petite galère, Galiote. — « Et sic armatæ sunt in Janua galeæ VI et unus Galionus ad soldum ad sex menses, de quibus Dominus Henricus de Mari fuit Admidagius constitutus. » Jac. d'Oria, *Annal. de Gênes*, ap. Muratori, t. VI, col. 598, anno 1290. L'historien ajoute : « Qui discessit de Janua die XVII junii, et statim versus portum Pisanum perrexit, et præmittens ante se Galeonum unum cepit in bucca Arni platas tres oneratas grano, quas ad portum Veneris destinavit. » A la date 1285 (col. 589), Jacob d'Oria avait dit : « Armatæ sunt in Janua pro communi de pecunia pro avariis collecta galeæ V et unus Galionus, de quibus Henricus Spinula fuit capitanus ordinatus... » On trouve dans la partie des *Annales de Gênes*, rédigée par Ogerio Pani (Muratori, t. VI, col. 386) : « Contigit autem, quod Pisani optime navem unam quæ vocabatur *Palmera*, armaverunt, et cum ea in Provinciam ad insulas Marsiliæ iverunt cursitandi causa. Naves vero nostræ, quæ mercationis causa ibant, ipsam invenerunt, et persequendo eam ceperunt. Galionus autem, qui cum ea erat, profugium fecit. » (Anno 1203.) Enfin, sous l'année 1285 (col. 589), Jacob d'Oria dit : « Die postea XX octobris, supra Motronum Galionum Pisani de Plumbino de remis sexaginta quatuor invenit, quod erat armatum pro eundo in cursum, ita fuit coarctatus a nostris galeis, quid ferivit ad terram et homines evaserunt. » — Cette galiote à 64 rames aurait été aussi grande qu'une galère patronne, si l'on devait supposer qu'elle eût, en effet, 32 bancs de chaque bord. Nous pensons qu'elle avait de chaque côté 16 bancs à deux rames chacun; nous n'avons cependant point assez de données sur les galiotes du XIIIe siècle pour pouvoir affirmer cela. — V. Galio.

1. GALIOT, vieux fr. angl. s. m. (Du bas lat. *Galio*. [V.]) Petite galère, Galiote.

> — « L'amiraut en un Galiot
> Fait entrer ô li sans atente
> Arbalestriers entour quarante. »
>
> GUILL. GUIART, v. 10,015.

— « Pour le Galiot d'Angleterre. i. tonn... Pour la Galie Perue de Marseilles. ij. tonn. Pour le Galiot Guillaume Fonache et pour le Galiot Geruèse Roussel. i. tonnel. » Vins liurez aus galies a Harefleu, dans le *Compte Gyrart le barillier, pour lermée de la mer faite l'an de grace* M. CC. IIIJxx XV; document publié p. 301, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Galliot.

2. GALIOT, cat. s. m. Rameur de galère ou de galiote. — « Tant fort yuern feya, que bastara que fos hom en la mar de la Tana, que Galiots hi hauia, que de fret perderen los caps dels dits. » *Chron de Ram. Muntaner*, cap. 190. — V. Galeot, Galeota, 2. Galiota, Gallée, 2. Lembus.

3. GALIOT, vieux fr. s. m. (De *Galie*. [V.]) Pirate ou corsaire qui prit son nom de la galie ou du galiot, navires sur lesquels les écumeurs de mer firent d'abord leurs expéditions. — « Entre ces choses vindrent noveles à cort que xiij nés plaines de Galioz et de robeors s'estoient parties de Normandie. » *Vie de saint Louis*, cap. 12, t. VI, collect. de l'hist. de Fr., p. 145. — Galiotage.

1. GALIOTA, cat. anc. bas lat. s. f. Galiote. — «... Jure vel occasione naufragii a navibus et butis, galeis taridis, Galiotis, sagitiis et quibuslibet aliis barchis et lignis quocumque nomine nominentur, etc. » *Privilége accordé à la ville de Valence*, 8 oct. 1243. — « Mas lo nombre fo aquest aqui avia en servey el Rey XXV naus grosses, XVIII terides e XII galees e dalcuns altres leyns grossos, dels quals homs no usa ara los noms des quels eren trebuces, e Galiotes. » *La vinguda del Rei D. Jaume el Conquistador a estas islas* (Mallorca et Minorca), per el P. Pero Marsili, son cronista; Ms. de 1371, Arch. de Barcelone. — «... Galiotam viginti scamnorum, cum suis arboribus, anthennis, velis, ferris, restis, remis, barrilis, arresis » (ses Arrois, son gréement), « et aliis suis apparatibus, que nunc à la Ferrera totum extitit. » Contrat du 27 fév. 1450; Arch. de Perpignan. — Un contrat rédigé par le notaire Pierre Vila, le 24 décemb. 1440, portait engagement pour la construction d'une Galiota de 17 à 20 bancs. — V. Galiotes.

2. GALIOTA, bas lat. s. f. (Variante de *Galeota*. [V.]) Galiot, Rameur dans une galère ou dans un autre navire de la même famille. — « Quidam Pisanus eum cultello unum Galiotarum

interfecit; et sic Pisani et Galiotæ iterum congressi sunt. » J. Bromton, *Chron.* de Richard Ier, p. 1183, collect. de Jean Selden.

GALIOTA DE BOMBAS, port. s. f. (Du fr. :) Galiote à bombes.

GALIOTAGE, vieux fr. s. m. (De 3. *Galiot.* [V.]) Piraterie. — « Comme le suppliant eust délaissié son labour et fust alé sur la mer en escumerie ou Galliotage, où il est demouré grant temps. » *Lettre de rémission datée de* 1411; Trésor des chartes, regist. 165, charte 237.

1. GALIOTE, fr. anc. s. f. (Du cat. *Galiota.* [V.]) (Vieux fr. *Galleotte, Galeote, Galioute;* bas lat. *Galeida;* ital. port. *Galeotta;* ital. port. esp. bas lat. *Galeota*; provenç. *Galiotto;* basq. vulg. *Galeota;* ar. vulg. *Ghaljota;* gr. mod. Γαλιώτης, Μισοκάτεργον; rus. Галіотъ [*Galiote*]; turc, *Tchekturmé.*) Nom d'un bâtiment de la famille des galères, ainsi défini par le P. Fournier (1643) : « Galiote, est une galère de seize jusques à vingt-cinq bancs ou rames à trois hommes sur chacune, n'ont (*sic*) que l'arbre de maistre, et ne portent (*sic*) que de petits canons; elle revient à l'ancien vaisseau de trois rangées de rames que les anciens nommaient Trières et *Trirèmes. Hoc est terno remorum versu navigium.* » L'anonyme auteur d'un Discours de marine et de commerce (Ms. milieu du xviie siècle, Bibl. nationale, n° 9378-3, qui copie souvent Fournier en l'abrégeant, dit, p. 70 : « Galiote est une galère de 16 à 25 bancs, à trois hommes à chaque banc. » Nous avons quelques observations à faire sur la définition donnée par le respectable auteur de l'*Hydrographie.* D'abord elle confond les Galiotes chrétiennes et celles des États barbaresques, plus grandes que les premières; ensuite elle ne distingue pas entre les Galiotes antérieures au temps où écrivait Fournier, et celles dont il était le contemporain; enfin elle tranche bien légèrement une question sur laquelle les critiques sont encore aujourd'hui loin d'être d'accord. Cette question, c'est celle des trirèmes; il n'y a rien de moins prouvé que l'hypothèse du Père Fournier. On ne connaît pas l'ancienne trirème, et l'on est téméraire de dire qu'elle revient à la Galiote moderne. Sur quel fondement établit-on une telle comparaison? Comment un homme sérieux, un homme d'études se hasarda-t-il à se prononcer si nettement sur un point d'archéologie aussi délicat, sans au moins appuyer sa supposition de quelques solides raisonnements? Au commencement du xviie siècle, les galiotes chrétiennes étaient, non pas de 16 à 25 bancs, mais de 16 ou 17 à 23 bancs au plus, ce qui est assez différent. C'est Pantero-Pantera, capitaine de galères, qui nous l'apprend. (V. *Galeotta.*) Les Galiotes barbaresques étaient, elles, à 25 et 26 bancs, comme les galères chrétiennes ordinaires, et ne portaient qu'un seul mât, tandis que les galères des chrétiens en portaient souvent deux. Il en était ainsi à la fin du xvie siècle, quand naviguait Pantero-Pantera, et au xve, quand le chroniqueur de Dom Pedro écrivait la vie de l'illustre comte. (V. *Galleotta de 25 bancos.*) A la fin du xviie siècle, la Galiote avait, en France du moins, 20 bancs et un seul homme sur chaque rame. (Guillet, Dict. 1683; Dortières, *Traité de Marine;* Ms. 1680, Bibl. Dépôt de la Mar.) La Galiote à 20 rames avait, selon Dortières, 108 pieds de longueur (35m. 08c.), 14 pieds 5 pouces (4m. 68c.) de largeur, et 5 pieds 3 pouces (1m. 70c.) de creux. Au xiiie siècle, les Génois avaient des galères à 40 rames ou vingt bancs, portant deux mâts et deux gouvernails latéraux (V. Gouvernail de côté), et, outre leur équipage de rame, vingt-cinq mariniers. (V. *Galiotta.*) Si, au xvie siècle, les Galiotes ne portaient point de rambates, Dortières nous apprend qu'au xviie les Galiotes de France étaient pourvues de ce petit château d'avant. — « Le Roi devant aller à Dunkerque à la fin de mars prochain, il est nécessaire que vous preniez vos mesures pour faire faire vne Galiotte à rames pour porter Sa Majesté, et quatre chaloupes qui soient propres et ornées pour sa suite. » Seignelay à Hubert, commiss. de marine à Dunkerque; 20 janv. 1679. Collect. Ms. *Ordres du Roy*, vol. n° xlvii, p. 41; *Arch. de la Mar.* L'ordre que le ministre donnait en ces termes à Hubert, il le transmettait le 6 févr. 1679 à de Vauvré, intendant de la marine à Dunkerque (p. 74 v°, vol. cité). Des peintres et des sculpteurs avaient été envoyés à Dunkerque pour travailler à la Galiote et aux quatre chaloupes; ils y étaient arrivés le 4 fév. (p. 84). L'équipage de la Galiote ne devait admettre, ni un étranger, ni un matelot de Dunkerque; Seignelay en avertissait l'intendant de Dunkerque par une lettre du 26 fév. (p. 108 v°). Cet équipage devait être composé de 20 hommes de rames que le Roi devait faire habiller. Voici ce qu'on lit à ce sujet, p. 117 v° : « A l'égard des rameurs, le Roi ne fera faire des habits que pour vingt seulement qui seruiront sur lad. Galiotte; et pour les autres, il faudra qu'ils ayent leurs habits ordinaires, et qu'ils soient seulement un peu plus propres qu'ils ne sont ordinairement. » Ce passage, que nous ne citons pas sans motifs, nous fait connaître que la Galiote à rames dont il s'agit était, non pas une Galiote véritable de 16 à 20 bancs, mais une embarcation, une sorte de canot royal ayant 10 bancs de chaque côté, et façonnée, quant aux ornements extérieurs et peut-être à la carène, comme une Galiote de la Méditerranée. Dunkerque devait faire à peu près ce que, en mai 1570, avait fait Saint-Malo pour la réception du roi Charles IX. Des barques malouines « acoutrées en galions et Galiotes » reçurent le Roi et sa cour; il n'en fut pas ainsi de la Galiote dunkerquoise et des quatre chaloupes. Louis XIV ne fit point le voyage projeté, et la Galiote fut envoyée de Dunkerque au Havre, et du Havre à Saint-Cloud. (Lettres du 25 juin 1679, p. 346 v°; 2 juill., p. 361 v°; 10 juill., p. 385, et 21 août, p. 448.) L'année suivante, on construisit une nouvelle Galiote de plaisance à Dunkerque, et voici, à ce sujet, un passage d'une lettre de Seignelay à Descloseaux, alors commissaire général à Dunkerque : « Sa Majesté trouve bon que vous fassiez faire une Galiotte; mais vous devez bien vous donner de garde qu'elle soit aussy magnifique que celle que le sieur de Vauvré a fait faire l'année dernière. Il n'est point nécessaire qu'il y ait tant de sculpture et de dorure; il suffira qu'elle soit proprement faite; ainsi Elle ne croit pas qu'il faille envoyer de Paris aucun sculpteur. » 14 mars 1680, *Ordres du Roy*, Ms. vol. n° lxviii, p. 125 v°; Arch. de la Mar. — Dans le marché passé entre « les gens du Roy » (Philippe de Valois) et Ayton d'Oria de Gennes, pour l'armement de 40 galées (25 oct. 1337), document que nous avons publié t. ii, p. 333-337 de notre *Arch. nav.*, on voit que Gênes devait fournir deux Galiotes, outre les vingt galères qu'elle promettait de joindre à vingt autres galères de Monaco. — La marine de France n'avait, en 1672, que trois Galiotes, réduites à deux en 1685. A partir de 1688, cette espèce de navire fut tout à fait abandonnée. (*États manusc. de la Marine*, Arch. de la Mar.) — V. Galée-huissière.

GALIOTE A BOMBES ou GALIOTE A MORTIERS, fr. s. f. (Ital. *Galeotta da bombe;* port. *Galiota de bombas;* esp. *Bombarda;* holl. *Bombardeer-Galioot;* all. *Bombardier galiote;* dan. *Bombarder-galiot;* angl. *Bomb-ketch, Bomb-vessel;* suéd. *Bombkits;* rus. Бомбардное судно (*Bombardnoïé soudno*), Бомбардирской корабль (*Bombardiskoï korable*].) « C'est ainsi que l'on nomme un vaisseau d'une nouvelle invention, qui est très-fort de bois, à platte varan-

gue, qui n'a que des courcives, sans ponts, et dont l'usage est de porter des mortiers, que l'on met en batterie sur un faux tillac que l'on fait à fond de cale. » Desroches, 1687. — En 1687, comme le dit Desroches, les Galiotes à bombes ou à mortiers étaient, en effet, nouvellement inventées. Ce fut Bernard Renau d'Eliçagaray, — que l'exiguïté de sa taille avait fait surnommer le Petit Renau, — qui imagina de placer deux mortiers sur des navires solides, tenant, par leur forme générale, aux grosses Galiotes de Hollande. Dès l'année 1678, il fit part de ses idées à ce sujet au ministre Colbert, qui autorisa la mise en chantier, à Dunkerque, d'un navire de 120 tonneaux, nommé *la Bombarde*. Cette Galiote fut achevée au commencement de l'année 1682, ainsi que *la Brûlante*, *la Cruelle*, *la Menaçante* et *la Foudroyante*, construites, les trois premières au Havre, la quatrième à Dunkerque. L'essai fait des Galiotes, au siége d'Alger, le 28 juillet 1682, donna gain de cause au petit Renau : en 1683, on fit cinq Galiotes à bombes à Toulon. Les *États* manuscrits de la marine (Arch. de la Mar.) pour les années 1685, 1686, 1688, 1689, donnent les noms de 10 Galiotes à mortiers ; il n'y en avait plus que 8 en 1696. L'*État*, pour cette dernière année, nous apprend que *la Foudroyante*, qui, en 1695, remplaça celle de 1682, était longue de 114 pieds [37m. 03c.], large de 28 ½ [9m. 25c.], et profonde de 13 pieds 3 pouces [4m. 30c.]; elle tirait 12 pi. 9 po. [4m. 14c.] d'eau dans son chargement en guerre, et jaugeait 445 tonneaux. C'était la plus grande des Galiotes ; la moyenne grandeur des autres était 77 pieds [25m. 01c.] sur 25 [8m. 21c.]. En 1685, 1686, etc., il y avait dix capitaines de Galiote, dix lieutenants et dix enseignes; il n'y avait, en 1696, que 6 capitaines, 9 lieutenants et 9 enseignes. Nous avons oublié de mentionner les enseignes de galiote à l'art. 2. Enseigne, p. 635. Ces officiers étaient du petit état.

Les Galiotes à bombes n'avaient que deux mâts, « un grand mât, un mât d'artimon, avec des voiles semblables à celles des vaisseaux, et un mât de beaupré pour porter les étais, et le hunier de beaupré, remplacé plus tard par les focs. » On en retire l'avantage, dit l'Encyclopédie (1786), de tirer par l'avant, et de ne présenter qu'une face étroite à l'ennemi. » Les Anglais gréaient à trois mâts leurs Galiotes à bombes; aussi tiraient-ils par le travers. Les Français, pendant la guerre de 1778, firent, à l'exemple des Anglais, quelques Galiotes à trois mâts. — V. Galiotte.

GALIOTE A LA MORESQUE. — V. Nager un navire.

GALIOTTA, bas lat. géno. anc. s. f. Galiote. — « Nos, Bonifacius... (suivent les autres noms des propriétaires de la Galiote nolisée), naulizamus vobis... totam Galliotam nostram in viaggio Tunezis, et in ea habere promittimus tria vela de cottono et una canavasi, et arbores duos et antennas tres et anchoras 4 et proesios 4 et agumenas 4 et barcam vnam et duos temones et spatam vnam et remos 40 et marinarios 25 quorum 10 erunt garniti ad ferrum et balestas 6 videlicet 3 de cornu et 3 de ligno et quadrella 100 pro qualibet... » *Acte du 5 janv.* 1237 ; Ms. Arch. des not. de Gênes.

1. **GALIOTTE**, fr. anc. s. f. Variante orthogr. de *Galiote*. (V.)

2. **GALIOTTE**, fr. anc. s. m. (Variante de *Galiot*. [V.]) Rameur libre de galère. — « Je vois par toutes vos lettres la grande opinion que vous avez des Galiottes et bonneuoglies pour les galeres. Cependant, dans les entretiens que j'ay eu auec mon frère, sur tout ce qu'il a pû voir et obseruer dans son voyage de Candie, non-seulement il ne demeure point d'accord que cet establissement puisse estre si aduantageux que vous le croyez ; mais il soustient, au contraire, que l'on ne sçauroit tirer beaucoup de seruice des galères qui ne sont composées que de gens de liberté, et qu'en fait de galères il n'y a que les forçats qui puissent bien seruir. » *Colbert à Arnoul*, intend. des galères, 10 janv. 1670; *Ordres du Roy* (Galères), 1670, fol. 13, Arch. de la Mar.

GALIOTUS, bas lat. s. m. Rameur de galère, marin appartenant à l'équipage d'une galère. — « Rex, magistris galearum de Baione et omnibus Galiotis existentibus in servicio suo, salutem... » *Lettre de Henri III, roi d'Angl.*, datée de Bordeaux le 18 oct. 1242. Doc. inéd. pour l'histoire de Fr., Lett. de Rois, etc., t. 1er, p. 68. — V. Lignum de tiera.

GALIOUTE, vieux fr. s. f. Pour Galiote. — « Et apres nous montra » (le doge de Venise) « les galées, qui est une chose non estimable » (merveilleuse, surprenante); « et y a ben, sans celles qui sont sur mer, quatre vingt galées et quarante ou cinquante Galioutes, et autans de galions covers » (pontés) « pour mer et pour eaue doulce. » *Lettre de J. de Chambes, envoyé de Charles VII*; 28 oct. 1459. Bibl. de l'École des chartes, t. III, p. 189.

GALIPPE, fr. anc. s. f. Nom d'un navire qui, probablement, appartenait à la famille des galères, et n'était pas de grandes dimensions. Nous ne savons rien d'ailleurs de ce bâtiment, que nous connaissons seulement par ce passage d'une lettre de rémission datée de 1460 : « Iceulx pilleurs estoient sur la rivière de Dordogne, dedans une Galippe barbotarde » (c'est-à-dire, faite à la manière des Barbotes [V.]) « en laquelle il pensoit estre la plus grant partye du pillaige. » *Trésor des chartes*, regist. 192, charte 71.

GALISÉE, fr. s. f. — « La Galisée était une petite galère propre à la course et aux découvertes. » De Lapeyrouse Bonfils, *Hist. de la mar.* (1845, 3 vol. in-8°), t. 1er, p. 5. — Il a passé sous nos yeux un grand nombre de nomenclatures des navires en usage dans la marine française depuis le XIIe siècle; nous n'y avons jamais rencontré la Galisée. Quelque auteur aura transformé en Galisée soit la *Galeasia* (V.), soit la *Galatia* (V.), et cette fantaisie aura trompé M. de Lapeyrouse Bonfils, qui ne dit pas à quelle source il a puisé son renseignement.

GALITE, angl. anc. s. (Peut-être du bas lat. *Galeta*. [V.]) Galère. (*Dict. angl.* de Robert Sherwood, London, 1632.)

GALJON, suéd. s. m. — V. 2. Galion.

GALL (*To*), angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Gealla*.) (Proprement : Écorcher.) Raguer. — V. Chafe (To).

GALLADELLA, bas lat. vénit. s. f. Petite galère, Demi-galère. — « Ognuno puo bene immaginarsi di qual sorpresa riuscisse ai Genovesi queste mutazioni di scena, mentre credendo di veder la loro rivale totalmente distrutta, e con la rovina di essa rendersi i soli signori di tutt'i mari, intesero che i Veneziani ripresе nuova forza e nuovo vigore aveano tutta distrutta la loro flotta, e di assediati ch'erano diventati gli assediatori : Nulla ostante non si smarrirono d'animo ed allestita nuova flotta di XXII Galere e tre Galladelle o sia mezze galee; non furono tardi a comparire in faccia di Chioggia. » Carlo Anton. Marino, *Storia civ. e polit. del commerc. de' Veneziani* (Vinegia, 1800), t. VII, p. 196. (Bataille de Chioggia, décembre 1379.) — « Cum 23 Galeis et duabus Galladellis. » Continuat. de la Chron. de Dandolo, ap. Muratori, t. X, col. 446. — V. Galedella.

GALLAIRE, fr. anc. s. f. (Variante orthogr. de *Galère* [V.], où le redoublement de l'*l* est contraire à l'étymologie.) — Nous avons trouvé dans les papiers du marquis de

Mazargues (le capitaine Ornano) une note intitulée : « Mémoire sur le revenu et despence de la Gallaire ; » elle est sans date; nous la rapportons tout entière, parce qu'elle contient des détails assez curieux : « Le pain se monte par jour à 18 l. 13 s. 7 den., et par an 6817 l. 18 s. — Despences de bois, d'huile, de chandelles, cierges, malades, herbes, vins, febues, rasoirs » (c'est du repassage des rasoirs, pour faire la barbe à la chiourme et raser la tête des forçats, qu'il s'agit ici), « par mois 49 l. 12 s., et par an : 595 l. 4 s.—Souliers, pers, » (clous) « sel, par an, 51 l. —Chemises, calsons, par an, par estimation, 300 l. — Capotz de deux en deux ans, par estimation, 25 l. — Camisole(s) et bonet(s), de deux en deux ans, par estimation, 300 l. — Estatz et appoinctemens d'officiers, par an, 4160 l. — Maladies et parties d'apotiquaire, par estimation, par an, 500 l. — Somme totalle des despences, 12,749 l. 2 s. — Le reuenu de la Gallaire, en desduisant le commissaire cont^{lre} et tresorier et secretaire du general : 26,210 l.; partant il pourra rester de bon à monsieur le cappitaine treize mil quatre cens soixante liures dix huict solz. » Arch. de la Mar., Papiers d'Ornano; fonds Grignan. — Il est probable que cette note remonte à 1627, époque où d'Ornano prit la galère *la Vigillante*, de Despinassis, qui la possédait.—J. Hobier publia, en 1622, à Paris (in-8°), sous ce titre : *De la constrvction d'vne Gallaire*, un ouvrage utile, et que nous avons occasion de citer souvent.

GALLANT, angl. s. (Corrompu de *Garland*. [V.]) Ce mot n'est point employé seul; mais il entre en composition dans *Top-gallant* (V.), *Top-gallant-mast* (V.), *Top-gallant-sail*. (V.)

GALLARDETE, esp. s. m. Flamme.— *Gallardeton*, Guidon. — V. Gaillardet.

GALLAYRE, fr. anc. s. f. Variante orthographique du mot Galère, qui diffère peu de celle-ci : Gallaire (V.), employée par quelques écrivains des XVIe et XVIIe siècles. — « Le mercredy xv du dict moys daoust 1543, Jour de l'Assumption de Notre Dame, sortirent du port de Villefranche 120 Gallayres, que se mirent en ordonnance » (en ordre de front?) « dès la poinct de Montboron regardant le chasteau, jusques au deuant de la cité... » Lambert, *Mémoires de Charles, duc de Savoie*; p. 915, t. 1er, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840).

GALLE, wol. s. Navire, bateau, barque, bâtiment.

GALLÉ, port. s. f. (De *Galea*. [V.] Orthog. où le redoublement de l'*l* est contraire à l'étymologie.) Galère. — « E em estes mesmos dias sahio a frota d'el rey de Tunes, cujo capitaõ era Bouadil Esquerdo, que fora rey de Graada, e eram vinte e cinco Gallés de trinta bancos; mais sette Gallés mayores que as de Veneza, que cada huma podia bem alojar cem cavallos, e de galleotas de vinte e cinco bancos... » *Chron. do conde D. Pedro*; lib. II, capit. 22. — Les sept galères qui, selon le chroniqueur, pouvaient porter chacune cent chevaux, devaient être, en effet, plus grandes que les galères vénitiennes de 26 bancs, ou même de trente. Cent chevaux, c'est-à-dire cinquante de chaque côté, voulaient une écurie longue de plus de 36 mètres; car la place donnée, pendant le Moyen Age, à chaque cheval, était, comme nous l'avons établi p. 424, t. II de notre *Arch. nav.*, de 3 palmes ou 27 pouces (0^{m} 73^{c}). Mais l'entre-pont ne pouvait être donné tout entier aux chevaux; on leur réservait nécessairement la partie qui se rapprochait le plus du milieu de la galère. Il fallait encore que l'on logeât tout ce qui, dans une galère où l'on ne portait pas de chevaux, était placé dans les sept ou huit chambres établies sous la couverte, et qu'on ne pouvait garder sur le pont, assez embarrassé par la chiourme et la soldatesque. On ne doit pas supposer qu'il fallût moins de 18 mètres de longueur pour ranger, en les pressant, les rechanges, les vivres, etc. La longueur totale de chaque galère-écurie devait être à peu près 54 mètres, qui excède d'environ 13 mètres celle des galères ordinaires de Venise. Nous avouons qu'il y a, dans les conséquences obligées à tirer du texte précis de la chronique de Don Pedro de Meneses (XVe siècle), quelque chose qui nous étonne et nous embarrasse. Les galères en question ne devaient guère être moins importantes que les galéasses du XVIe siècle. — « Alguũs Gallés de mouros... » C. R. Acenheiro, *Chron.* de S. Reis de Port. Ined. d. Histor. Port., t. V, p. 83. — Acenheiro, dont l'orthographe très-capricieuse affecte souvent les formes surannées, écrit quelquefois *Gualté* (V.); il écrit aussi : *Galé*. — V. Amcorar, Remado.

GALLEA, ital. anc. s. f. (Variante de *Galea*. [V.]) Galère. — V. Albore.

GALLÉACE, fr. anc. s. f. (Variante de *Galéace*. [V.]) — « Le dimenche 5 daoust au dit an 1543, la dicte armee de Barbarosse, accompaigne de 26 gallerees de France, que faisoient le nombre de deux cents voilles, auec seze naufz et deux grandes Galleaces de France, arriua dans le port de Villefranche. » Lambert, *Mém. de Charles, duc de Sav.*, p. 913, t. 1, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.). — V. Boryne, Château, Mas, Nauf, Yssas.

GALLEAZZA, ital. s. f. (Var. de *Galeazza*. [V.]) Les Actes du concile de Florence nomment Γαλλιάτζα le navire que les documents français appellent Galéace, Galiace, Galliace. — V. Colfo, Proueggiare.

GALLÉE, vieux fr. s. f. (De *Galea*. [V.]) Galère. — « Or approchèrent les navies » (en 1386, combat entre les Flamands commandés par Jean Bucq, et les Anglais aux ordres de Richard, comte d'Arondel); « et avoient les Anglois aucunes Gallées, lesquelles ils avoient armées d'archers. Ces Gallées tout premièrement s'en vinrent fendant la mer à force d'avirons, et furent les premiers assaillans... ainsi ensonniant » (gênant) « de ces Gallées aux vaisseaux s'approcha la grosse navie d'Angleterre... » Froissart, *Chroniq.*, liv. III, chap. 53, édit. Buchon. — « Aussi pourrez veoir qu'il fault » (ce qu'il faut) « et est nécessaire à armer une Gallée de bonne voile ou par force » (une galère montée par des rameurs de bonne volonté ou bonnevoglies; ou bien une galère montée par des forçats). Ant. de Conflans, *Faits de la marine* (1515 à 1522). — « Le prince » (de Haultemore) « y fut allé en personne, se ce ne fut pour ce que ung des galios de la Gallée *Marquese* avoit dit, plus d'un mois devant, que par trois fois luy estoit venue en vision de nuyt une femme vestue de blanc, laquelle luy disoit qu'il allast dire au prince, ou feist dire, qu'il se donnast bien garde sur sa vie, qu'il ne mist sa personne en dangier par mer ne par terre le jour de Saint-Michel; ou autrement qu'il luy en prendroit mal. » *Mémoires* de Guillaume de Villeneuve, année 1495. —V. Adresser (s'), Brigandin, Cousfie, Entretènement.

GALLEE, port. s. f. (Variante orthog. de *Galee*. [V.]) Galère. — V. 1. Aferrar, Ponta.

GALLEÃO, port. anc. s. m. (Variante orthog. de *Galeão*. [V.]) Galion. — « Tomamos as vellas, por esperar o Galleão em que vinha o patrão moor. » *Roteiro de Dom Joham de Castro* (1541).

GALLEOTA, port. anc. s. f. Galiote. — « E perdeo-se ácerca de Tarifa huma Galleota de Cartagenia, em que morrerom sessenta homens mancebos e valentes, e escaparon

trinta e cinco. » *Chron. do Conde D. Pedro de Meneses* (xve siècle), chap. 52. — « Vij hir huma Galleota mal tratada do mar, e como ella algumas fustas. » *Roteiro de dom Joham de Castro* (1541). — « A Galleota tomou a vella, e meteo huum traquete de correr. » Id. — V. Galeotta.

GALLEOTA BASTARDA, port. anc. s. f. Galiote bâtarde. Espèce de navire, qui était peut-être dans la famille des galiotes ce que la galère bâtarde (V.) était dans la famille des galères. Nous ne l'avons jamais vue mentionnée qu'une fois dans le passage suivant du chap. 52, *Chron. do Conde D. Pedro :* « Em Mallaga quebrou huma Galleota bastarda. »

GALLEOTTA DE DEZANOVE BANCOS, port. anc. s. f. Galiote de dix-neuf bancs. — « Galleota feita de dezanove bancos muito nobremente obrada. » *Chron. do Conde D. Pedro,* liv. II, chap. 27.

GALLEOTTA DE VINTE E CINCO BANCOS, port. anc. s. f. Galiote de vingt-cinq bancs. — Les galiotes tunisiennes à vingt-cinq bancs par bande, du milieu du xve siècle, dont parle la Chronique de D. Pedro (V. Gallé), avaient toute l'importance des galères ordinaires.

GALLÉOTTE, fr. anc. s. f. (De l'ital. *Galeotta.* [V.]) Galiote. — V. Nauf.

GALLEOTTO, ital. vénit. s. m. Rameur de galère, Galiot. — « ... A tale che la quinta (parte) che dico non uesse a de più che de 3600 persone che sono in summa quanti Galleotti liberi, che la S. V^a et le S. V. Ecc^{me} possono sperar di far entrar di uolontà nelle gallee et bastano solamente come ho detto per armar xxij gallee. » P. 9, lig. 13, *Relatione del claris. Cristof. da Canal,* Ms. autog. de 1557 ou 58, in-18, pap., de notre Bibl. part. n° 193. — V. Galeotto, Barilla.

GALLERA, ital. anc. s. f. Variante orthogr. de *Galera.* (V. ci-dessous *Gallere.*) — V. Cetea.

GALLERE, fr. anc. s. f. (Variante de *Galère*, où le redoublement de l'*l* est contraire à l'étymologie, le gr. Γαλαία ayant fait *Galea, Galia, Galée* et *Galère.*) — « ... Là où estant venu le chevalier d'Aux, Provençal, capitaine des Gallères faites en Normandie... » *Mém.* de Martin du Bellay, liv. x; récit du combat de l'île de Wight, en juillet 1545, sous l'amiral d'Annebaut. — « Le remède est d'envoyer une escadre de bons navires de guerre devant Argers » (Alger) « auec les dix Galleres de Marseille, qui soient depuys le moys dapuril jusques en septembre... » Le cheval. de Razilly, *Mémoire* adressé au cardinal de Richelieu; Ms. Bibl. nat., n° 9594, intitulé : Traité de navigations des mers, année 1613. — « Chers et bien aimés, ayant jugé à propos pour nostre seruice tenir pour quelques temps nos Galleres qui sont au port de Marseille en celluy de nostre ville de Toulon, nous mandons... au s^r comte de Joignj, general de nos dites Galleres, de les y faire mener, dont nous auons bien voullu vous aduertir affin que vous aiez à pouruoir, etc... » *Lettre du Roy* (Louis XIV), insérée dans une délibérat. du conseil de la vil. de Toulon, du mardi 22 décembre 1709; reg. manusc. B, n° 16, arm. n° 2. — V. Enceinte, Nauf, Ramberge, Suiver.

GALLÈRE SUBTILE, fr. anc. s. f. (Variante de *Galère subtile.* [V.]) — « Tout ce que dessus seront tenus faire les dits capitaines, moyennant l'estat de 400 escus par mois pour chacune Gallère subtile, et cinq cents escus pour chacune Gallère à quatre rangs » (à quatre rameurs par banc. La subtile ordinaire avait vingt-cinq bancs et trois rameurs par banc, ainsi que le fait comprendre le nombre cent cinquante qui figure au second paragraphe de l'ordonnance à propos des forçats.) *Ordonn. de Henri II sur les Galères,* 5 mars 1538.

GALLERIE, all. dan. s. Galerie, Bouteille. L'angl. dit *Gallery,* et *Balcony.*

GALLERNO, port. adj. Variante de 2. Galerno.

1. GALLETA, esp. s. f. (Du fr. :) Galette; Biscuit. Ce terme nomme aussi la Gamelle. Peut-être, dans ce sens, n'est-il qu'une forme de *Gavetta.* (V.) — V. Bizcocho, Tortilla.

2. GALLETTA, cors. s. f. fig. (Du fr. *Galette.*) Pomme de mât.

1. GALLEY, angl. anc. s. (Du bas lat. *Galea* [V.], ou du fr. *Galée.* [V.]) Galère. (V. Rowe.)

— « Guided by th' imperial Galley's light... »
DRYDEN, *Eneid.,* liv. III.

2. GALLEY, angl. s. Nom donné, sur les navires de guerre, nous ne savons pour quelle raison, à la Cuisine ou *Cook-room.* (V.) — « The cook-room or kitchen of a ship of war; answering to the caboose of a merchant man. » *Mar. dict.*

GALLIA, ital. vénit. anc. s. f. (Variante de Galia. [V.]) — V. Biscotto, Corpo di gallia.

GALLIA A TRE REMI PER BANCO, vénit. anc. s. f. Galère à trois rames par banc. — « Danno gli proti di Galee della Ser. V^a per sue ordinarie misure nella fabrica del uiuo, ò corpò per meglio esser inteso d'una Gallia à tre remi per banco : xv piedi di bocca, VIII di piano et v ò poco più di pontal, che sono la larghezza di sopra quella di sotto et l'Altezza... » *Relatione del claris. Cristof. da Canal,* Ms. autogr. de 1557 ou 58, pap. in-18, de notre Bibl. partic. n° 193, p. 40, lig. 1. — Il est assez singulier que Christof. da Canal ait écrit, à deux lignes de distance : *Galee* et *Gallia.* — V. Galère, et, pour l'arrangement des rames à trois par banc, notre art. ci-dessus : A tant de rames par banc.

GALLIA DI CONDENNATI, vénit. anc. s. f. Galère dont la chiourme était composée de forçats et d'esclaves. — « Sono li Gallie di condennati in ogni caso improuiso pronte per far quello che sia bisogno, il che non si promitte delle libere et massimamente standossi alle terre, doue non si puo far di manco di dar quasi continuamente scale alle ciurme, di modo che poi il rihauerle in un subito, torna il più d'elle notte fallar. » *Relatione del claris. Cristof. da Canal,* Ms. pap. in-18, de 1557 ou 1578, de notre Bibl. partic. n° 193, p. 27, lig. 12.

GALLIA LIBERA, vénit. anc. s. f. Par opposition à *Gallia di condennati* (V.), Galère dont la chiourme était composée de rameurs libres, et non d'esclaves et de forçats. — « Et il gouernator andasse con le sue ad esse guardie, che saria, forse il meglio per opinion mia, considerando che le 4 Gallie libere, che si teniranno in cambio delle 4 di condennati sotto il proveditor dell'armata potranno di tempo in tempo dare di molti agiuti alla fabrica di Corfù, gli quali uengono ad esser di grand° utile alla Sen. V^a, ne si possono così hauere dalle ciurme di condennati. » *Relatione de Cristof. da Canal,* Ms. pap. in-18, de 1557 ou 1558, de notre Bibl. part. n° 193, p. 30 verso, lig. 9.

GALLIARDET, pour Gaillardet. (V.) — « Le Galliardet de la meistre où sont les armes du Roy, d'enuiron vne canne de large et deux de long, tire six cannes. Le Galliardet ou bannière du trinquet, tirant enuiron une canne taffetas. » Estat des bannières et autres choses concernant la parure de la gallere *Vigillante,* etc., 1627, Ms. Arch. de la Mar., fol. 1 v°. (Papiers d'Ornano.)

GALLIARE, ital. anc. v. a. Voyager sur une galère.

GALLICELLUS, bas lat. s. m. Faute de copiste qui se trouve, pièce n° 3, dans le registre Ms. J. 456, Arch. nationales, publié par nous sous le titre : « *Pacta naulorum*, » dans la Collect. des Docum. inédits sur l'hist. de France : « Anchoris viginti quinque, Gallicellis duodecim, rassis tribus, etc. » *Gallicellis* ne présente aucun sens; c'est *Gavitellis* qu'il faut lire. Nous avons indiqué déjà cette correction, p. 402, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Gavitellus.

GALLIEN, pour : *Galliot*, probablement, dans ces vers de Jan Marot (*Voyage* [de Louis XII] à Venise) :

> « Faites mouvoir sur ces fleuves marins
> Barques et nefs, Galliens, brigandins,
> Pour effondrer ses escumeurs coursaires. »
>
> J. Marot, *OEuvres*, in-12, Paris, 1723; p. 69.

GALLINAR, malt. s. (Du lat. *Gallina*, poule.) Cage à poules. L'esp. dit *Gallinero*, et le port. *Gallinheiro*.

1. **GALLION**, fr. anc. s. m. Mauvaise orthog. de Galion. — « De plus il avoit » (Côme de Médicis) « un Gallion des plus beaux et des mieux armés que j'en aye jamais veu, qu'il envoyoit tous les ans au Levant, sans crainte d'aucuns Gallions qui l'ayent attaqué, ou qu'il ne s'en soit bien deffendu et eschappé. Car il y avoit dedans plus de deux cents pièces d'artillerie. Je l'ay veu comparable à celui de Malte, que j'ay veu aussi tres beau, certes, grand et très-bien equippé. » Brantôme, *Cosme de Medicis*, discours 33. — « Il y a » (à Venise) « grands Gallions et petitz Gallions. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la marine et navigaiges* (XVIe siècle), publiés par nous dans les *Annales marit.*, juillet 1842. — « En l'an 1558 » (c'est là une faute de date, qui n'est peut-être qu'une erreur de copiste ou d'imprimeur; il faut lire 1536, car c'est cette même année que Jacques V épousa la fille du roi de France), « le roi d'Escosse, Jacques Stuard, estoit descendu en ce Havre et ville de Grâce, avec quatre navires Gallions, dont le plus grand et le mieux esquipé estoit appelé *le Lion d'Escosse*, avec un bon nombre de seigneurs et gens de guerre de son pays, pour venir secourir le roi contre l'empereur Charles cinquième, estant descendu en Provence où il lui faisoit la guerre, qui avoit esté au grand contentement du Roy, qui auroit esté occasion en partie que tost après il auroit donné sa fille aisnée Magdeleine en mariage au roy d'Escosse... » Maistre Guillaume de Marceilles, *Mémoires de la fondation et origine de la ville françoise de Grâce*, dédiés à l'amiral de Villars (1594), publiés au Havre par M. Morlent, en 1847. — V. Couler bas, Galliot, Guallion.

2. **GALLION**, dan. s. — (V. 2. Galion.) — *Gallions-Figur*, Figure d'épuron.

GALLIONE, ital. anc. s. m. Mauv. orthog. de Galione. (V.). — V. Capitaneato.

1. **GALLIOT**, vieux fr. angl. s. m. (Du bas lat. *Galio*. [V.] Mauv. orth. de 1. Galiot. [V.]) — « A Charles Philippes et Nicolas Mariotte, m^{es} de nauires, pour auoir faict mectre en ordre deux Galliotz, tant pour les materaulx employez en jceux Galliaus (*sic*), sallaires de charpentiers, pour les faire peindre des couleurs duditsieur » (gouverneur de Normandie) « que pour les despences des manouuriers, lesquels ont conduicts et menés lesdicts Gallions (*sic*) » (qui probablement étaient stationnés dans ce Clos aux galères de Harfleur, dont il est souvent parlé dans les chartes de la cité) « en la ville de Grâce, et seruir au passaige que le dict seigneur » (le roi Henri II) « auoit délibéré de faire du dict lieu de Grâce à Weulètes, et lequel fut rompu par raison de l'impetuosité du temps, la somme de cinquante-neuf solz vng denier tournois. » *Compte de le Coq, receveur pour l'année* 1550. Archiv. municipale de Harfleur.

2. **GALLIOT**, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Galiotus* [V.] ou *Galeota* [V.]. Mauvaise orthogr. de 2. Galiot.) Rameur de la galère ou du Galiot (V).

> — « Font Gallioz aviron bruire. »
>
> Guill. Guiart, *Branche aux roy. lign.*, v. 1089.

— « En la dicte gallere est besoing cent quarante et quatre Galliots pour tirer la rasme qui gagnent communément quatre fleurins par moys qui sont quarante huic solz et qui sont pour vng moys cinq cents soixante et seize fleurins. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine*, Ms. de 1515 à 1522, publié par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842.

GALLIOTA, port. anc. s. f. Galiote. — « Al rei Dom Fernando no começo desta guerra (1408) maudou armar gram frota de gallees e naaos, a saber, vijente e oito gallees suas, e quatro a solldadas de Miçe Reinel de Guirimaldo » (Reynier de Grimaldi), « e trinta naaos de seu reino, e das que se veherom percelle da costa do mar; e hia por almirante nas gallees Miçe Lamçarote Peçanho » (Lancelot Pezagno), « e por capitam Joham Foçim, huum daquelles cavallieros que se veherom de Castella pera el rei Dom Fernando, o qual se partio primeiro cum seis gallees e duas Galliotas aos quimze dias de junho, e depois partio o almirante com toda a frota. » *Chron. del rei D. Fernando*, chap. 42, p. 207. — V. Far conserva.

GALLIOTE, port. anc. s. m. (Le mod. *Galeote*.) Galliot, rameur de galère. — « E por quamto per estas gallees que el rei Dom Fernando armava (1419), non avija abastança de Galliotes, mamdava el Rei trager dos outros logares do reino mujtos homeens presos pera ellas, e tragiam os baraços cheos delles, e emtrega vomnos a os alcaides das gallees; e desta guisa forom em breve tempo armadas, como quer que todos avijam por gram mal tomarem os lavradrores e as outras pobres gentes, e meteremnas nas gallees desta guisa... » *Chron. del rei D. Fernando*, chap. 124, p. 398.

GALLIOTHA, bas lat. s. f. Variante de *Galiotta*. (V.) in Actis SS. Julii, t. 1er, p. 580.

GALLUTA DI MOLTA MADIA (*nave*), ital. s. f. (Proprement : Navire huppé [de *Gallo*, coq], d'une grande huche.) Enhuché. (M. le comte de Persano, Nomenclat. ital. géno., art. Accastellata. [V.])

GALLUTO, ital. adj. (De *Galluzzare* [rad. lat. *Gallus*, coq.], se dresser sur ses ergots.) Elevé, Enhuché, Haut accastillé, en parlant d'un navire.

GALLYA (*Gallyo*), hongr. s. Galère. — V. Gályas hajo.

GALLYAI HAD-NAGY (*Gallyoï hod-noghy*), hong. (*Had*, guerre, armée; *Nagy*, grand. *Had-nagy*, chef, commandant.) s. m. Général des galères, Capitaine de galère.

GALOBAN, fr. anc. s. m. Une des mauvaises orthographes du mot Galhauban (V.) qui avaient cours au XVIIe siècle. Nous la trouvons dans une *Explication de divers termes*, etc., Ms. Arch. de la Mar., où nous lisons, p. 39 : — « *Galobans* sont deux cordages prenant depuis le haut bout du grand mast de hune, en descendant jusques sur le tillac près de la chambre du capitaine. Ils seruent à tenir le mast ferme, en sorte qu'il ne joüe point dans vn mauvais temps. » Il est étonnant que l'auteur, qui écrivait *Aubans* (V.), écrivit *Galobans;* n'est-ce pas qu'il ignorait la formation de ce dernier mot?

GALOBANO, ital. s. m. (Transcription de *Galoban*.) Synonyme de Paterasso (V.), donné par Stratico (1814) dans la

partie française de son Dict. de mar., art. Galhauban. Ce mot, emprunté au fr., est moins usité que *Paterasso*. — V. Contrasartia.

GALOCHA, esp. s. f. Analogue à *Scaloccio*. (V.) — V. Galera a Galocha.

GALOCHE, fr. s. f. (Du bas lat. *Galochia*, usité au XIV[e] siècle, comme le prouve une lettre de l'année 1382, citée par D. Carpentier. Mais d'où vient *Galochia?* Est-ce de *Gallicula*, *Gallica*, sandale particulière aux Gaulois? Du Cange le croyait. Quel rapport a-t-on trouvé entre le soulier à semelle de bois et les choses que dans les navires français on a nommées Galoches? Nous l'ignorons. Pour trouver ce rapport, il faudrait connaître la forme précise du premier objet auquel on a donné le nom de Galoche. Le P. Fournier (1643) est le plus ancien des auteurs où nous voyions mentionnées les Galoches, définies ainsi : « Ce sont deux trous dans les escoutilles par lesquels passent les câbles. » Guillet (1678) donne, sur la Galoche, une explication qui nous est précieuse; il dit que c'est « un trou dans le panneau d'une écoutille, qui est à couvert à demy par une petite pièce de bois cintrée ou voûtée, pour faire passer le câble. » Cette pièce de bois voûtée a pu être comparée à l'empeigne de la Galoche, et le trou couvert où le câble entrait, comme le pied dans la chaussure, a pu prendre le nom de la Galoche. Desroches (1687) ne l'entend pas comme Guillet; pour lui, les Galoches ne sont point des trous par où passent les câbles, mais les « pièces de bois concaves qui servent de couverture aux hulots (trous) de la fosse aux câbles. » Au XVII[e] siècle, Galoche désignait encore deux objets : 1° « Une pièce de bois en forme de demi-rond qui portait les taquets d'écoutes » ou bittons d'écoutes (Nous ne savons ce qu'était cette pièce, assez mal définie par Desroches); 2° Une poulie dont la caisse était fort plate, et particulièrement sur une de ses faces par laquelle on l'appliquait à la grande vergue pour y passer les gargues-boulines de grand'voile. Desroches (Ms. 1680) dit: « Poulie à Galoche pour les cargues boulines. » Aujourd'hui les caisses de poulies coupées, semblables ou analogues à celle-ci : CDBE, sont nommées Galoches. (Gr. mod. Ματζάφλι ἄνοικτον (*Mantzufli anikto-n*); esp. *Garrucha;* rus. Канифасъ-блокъ (*Kanifa-s-bloke*); ar. côte N. d'Afr. *Pastega-malouka*.) Des blocs de bois, percés de mortaises munies de réas, reçoivent le même nom, qui est donné encore à certaines consoles de bois sur lesquelles s'appuient certains objets, et à des demi-anneaux de bois ou de fer servant au passage ou à l'amarrage de quelques manœuvres.

GALOMAT (*t* sonnant), mal. s. Pont d'une barque, d'un petit navire.

GALOMBANG (*g* fin. sonne peu), mal. s. Il semble que *Loûbang* signifiant : Creux, Cavité, entre dans la composition de ce mot. Si *Loubang* est étranger à *Galombang*, peut-être que *Gâli*, creuser, est un de ses radicaux. Dans ce cas, le mot serait composé de *Galî*, creuser, et d'*Ombak*, vague, flot.—Elout, *Dict. mal.-holl.-fr.*, p. 472, dit : « *Galombang*, gonflement de la mer, vagues. » Houle. — V. Galora, Ombak, Oumbak.

GALONES, esp. anc. s. m. plur. Toits des châteaux de proue et de poupe; Ponts de la dunette et du gaillard d'avant. — « Los galones y regalas de madera de Guadhapeli y amarillo... » *Razon de las medidas... para vn Galeon nombrada* Nuestra S[a] de Loreto, Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — V. Corridorcillo.

GALORA, mal. s. Ressac, Brisants.—V. Halora, Ombac.

GALOUBANK, bas bret. s. m. Plur. *Galoubanchoù*. (Du fr. : Galhauban. — *Galoubank késtel*, Galhauban de hune.

GALTELLA, ital. s. f. (Le même que l'esp. *Gantera*. [V.]) Jottereau. — «... Galtelle, due lapazze » (jumelles) « poste all' estremità superiore dell Albero. » *Introduz. all' arte nautica* (Venise, in-4°, 1715), p. 269 — V. Maschetta.

GALVETA, port. s. f. Nom d'un petit navire qui était en usage sur les côtes de l'Asie, pendant le Moyen Age. — « Mandou... Fellez de Menezes a costa do Norte em busca dos inimigos com huá galeota, cinco fustas, huá Galueta, achou quatro paraos de malaures no rio de Banda terras do Hidalcá, dezembarcou em terra, pelejou com elles et mattou lhe muita gente, e por ir de preça foi correndo a costa ficando os nauios no dito rio, etc. » Luis de Oxeda, *Commentario...* (p. 194 v°, lig. 16), Ms., Bibl. nation., Suppl. fr., 940.

GALYAS HAJO (*Galyach hoyó*), hong. s. Galère. — V. Gállya.

GALYOTA, bas lat. s. f. (Varia. orth. de *Galiota*. [V.]) Bern. de Breydenbach, p. 28.

GAMBATS, ar. côte N. d'Afr. s. (? De l'ital. *Gamba*, jambe.) Enflèchure.

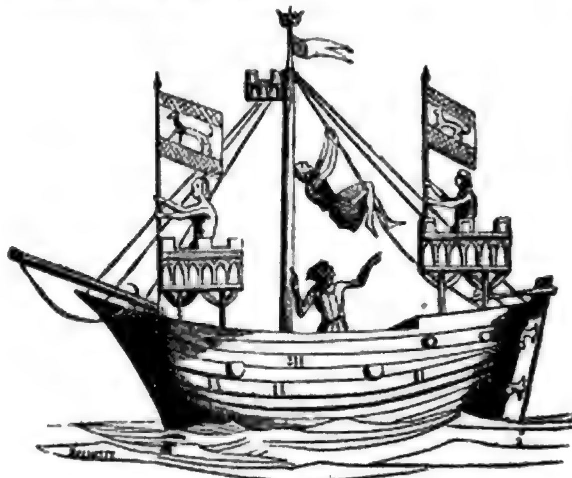
GAMBE, fr. anc. et mod. s. f. (De l'ital. *Gamba*, jambe ;? du gr. Καμπή, flexion.) (Gr. mod. Ῥεγλιές [*Reillès*]; angl. *Futtock shroud;* all. *Püttingtau;* ital. *Surtia rovesca;* esp. *Arraigada;* port. *Arreigada;* rus. Косый ванта [*Kossii-vannta*], Путинсъ-ванта [*Poutinns-vannta;* ar. côte N. d'Afr. *Reids;* bas bret. *Gamboun-kestel;* lasc. *Fatac ser*, *Recada*.) Cordage accroché par sa tête à la queue de fer d'un cap de mouton placé sur le bord d'une hune, et fixé par son extrémité inférieure à un des haubans du bas mât. Il y a autant de Gambes que de caps de mouton de hune, c'est-à-dire, autant que de haubans soutenant le mât de hune. Leur devoir est de servir de base solide aux haubans de hune, en fonctionnant par rapport au hauban supérieur comme les chaînes relativement au bas hauban, en même temps qu'elles servent de retenue à la hune elle-même, qui, sans cet antagonisme de la Gambe, serait soulevée par les haubans supérieurs. Placée entre ces deux efforts égaux, la hune reste horizontale. Le hauban de hune et sa Gambe ont été comparés à une cuisse avec sa jambe pliée en arrière, le genou étant le cap de mouton. L'obliquité de la Gambe en dedans lui a fait donner le nom de Gambe de revers, ou Hauban de revers. Dans la figure qui accompagne l'art. Vergue (V.), MO, NO sont les Gambes de revers descendant de la hune MN aux haubans QR, et s'attachant au trélingage OO. — « Gambes sont cordages qui seruent à tenir fermes les aubans de perroquet et de hune. » *Explication de divers termes*, etc., Ms. du XVII[e] siècle, Arch. de la Mar.

GAMBETTO, ital. anc. s. m. (De *Gamba*, jambe.) Anneau passé à la jambe de l'esclave, du forçat et du bonevoglie, pour le tenir à la chaîne. — V. Maniglia.

GAMBIER, fr. provenç. v. a. (De l'ital. *Cambiare* [lat. *Cambire*], changer; bas lat. *Gambium*, change.) Changer une voile latine ou une voile à bourcet pendant un virement de bord, c'est, dans le langage des matelots provençaux, la Gambier ou Cambier. Le terme est monté au Nord, où il n'est guère usité.

GAMBILLER, fr. v. a. (De l'ital. *Gambettare*, remuer les

jambes.) Le Dict. de l'Académie française (1835) définit ce verbe : « Remuer les jambes de côté et d'autre, lorsqu'on est assis ou couché. Il ne se dit guère que des enfants. Il est très-familier. » Les marins ont fait du mot Gambiller une application que nous devons mentionner. D'un matelot qui monte le long d'un cordage, à l'aide de ses mains et de ses jarrets, le corps suspendu sous la corde qui le porte pendant son mouvement ascensionnel, on dit qu'il Gambille. Le jeu des jambes qui, alternativement, prennent et quittent le cordage qu'elles serrent dans l'articulation du genou, a nommé un acte où les bras ont une part aussi grande au moins que les extrémités inférieures. Voici un monument qui atteste l'ancienneté du Gambillage; c'est le Sceau de la ville de Dam, gravé au XIIIe siècle.



GAMÈLE, vieux fr. s. f. Le continuateur de Guillaume de Tyr, Hugues Plagon (XIIIe siècle), dit quelque part (V. t. v, col. 731, Amplis. collect. ap. dom Martène) : « Et i ot 15 galies et autres vessiaus menus, saities et Gameles bien 50, et alerent à veles et à nauirons tant qu'ils vindrent à Escalonne. » D. Carpentier, qui cita ce passage, art. *Galea* de son Gloss., crut reconnaître dans la Gamèle un galion. Nous pensons que le savant bénédictin se trompa. *Gameles* nous paraît être une faute du manuscrit de Plagon connu par Dom Martène, en admettant que Martène l'ait bien lu. A la place de ce nom, tout à fait isolé dans l'histoire de la marine du Moyen Age, il est certain pour nous qu'il faut lire Carueles ou Caraveles. Nous proposons avec une sorte de confiance cette restitution, fondée sur ce double fait qu'aucun document ne nous a révélé l'existence du navire appelé *Gamèle*, et que la caravelle était un petit bâtiment dès longtemps en usage au XIIIe siècle, puisqu'il est nommé dans la *Vie de Saint Nil*, qui vivait au IVe ou au Ve siècle.

GAMELLE, fr. s. f. (Du bas lat. *Gamelum*, qu'on rapporte au lat. *Camella*, vase concave [gr. Καμέλλα.? Καμάρα, voûte.]) (Gr. mod. Συσσίτιον [*Syssitio-n*]; ital. anc. *Gavetta*, *Vernicale*; ital. mod. esp. port. *Gamella*; esp. anc. *Galletta*, *Vernegal*; bas bret. *Gammel* [que le P. Grégoire écrit *Cammel*, bien que *Kammel* signifie : Bâton courbé, Crosse]; angl. *Bucket* [angl.-sax. *Buc*, bouteille]; holl. *Bak*; dan. *Spisebakke* [baquet à nourriture]; suéd. *Back*; rus. Артельный бакъ [*Artelenii bake*.]) Vase de bois où les matelots mettent leur soupe. Ce vase, qui fut, d'abord et assez longtemps, une large écuelle, une jatte ou coupe creusée dans un bois tendre, a aujourd'hui la forme et la construction d'un seau peu élevé. Ses douves sont reliées, comme celles du seau, avec des cercles de fer. Par extension du sens primitif, Gamelle est le nom que l'on donne à la communauté établie, pour la satisfaction de la vie animale, entre certains marins dont le rang est supérieur à celui des maîtres. Ainsi, il y a la Gamelle des officiers, celle des aspirants, celle des chirurgiens. Celui qui administre cette communauté est le chef de Gamelle.

GAMOULI, vanikoro, s. Sud.

GANAC (*Ganatch*), illyr. dalm. s. m. (Ce mot isolé dans la langue illyrienne, et que nous ne pouvons rapporter à aucun radical slavon, nous semble appartenir à la famille italienne : *Gáncio*, *Gánghero*, etc.) Grappin.

GANAR EL FONDEADERO, esp. v. a. (Même origine que le franç. Gagner. [V.]) Gagner le mouillage, Aller au mouillage. — V. Coger el fondeadero. — *Ganar el viento*, Gagner le vent. — « Este dia » (le 24 juillet 1582) « a la tarde se apartaron las armadas » (les deux flottes s'éloignèrent l'une de l'autre), « y el marques » (le marquis de Santa-Cruz) « ordeno a la suya, que al poner de la luna » (au coucher de la lune) « virasen otra buelta para procurar de Ganar el viento a la enimiga, virando a la mañana sobre ella. » Fol. 4 v°. *Lo sececido a la Armada de Su Magestad*; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — *Ganar el viento y el sol*, Gagner le vent et le soleil à l'ennemi. — « Alamanecer se hallaron en el mismo parajelas nuestras (galeras) de tierra y el enemigo mas afuera, y desta manera caminaron algun poco, y las de Francia hiheron mas a la mar, por Ganar en bate el poniente, que assi como entro dexaron caer con los trinquetes a la buelta de los nuestros con muy buen orden hayendo Ganado el viento y el sol, ambas cosas considerables. » *Relacion del suceso de las galeras de este año de* 1638; Ms. Bibl. de la Mar., n° 14255-3, pièce 19. — V. Avantage du soleil.

GANC TAL CAPUN, malt. s. m. (De *Gancio*. [V.]) Croc de capon.

GANCHE, vieux provenç. fr. s. m. (De l'ital. *Gancio*. [V.]) Croc, Crochet. — « Plus, ung Ganche de bollina. » *Ce que M. de Sisteron a deliuré par commandement de la grand maistresse madame la comtesse de Villars et de Tende*. V. Sarsie. — Ce passage semble prouver que, sur certaines nefs du XVIe siècle, les boulines ne restaient pas frappées sur les voiles, mais qu'à leur extrémité elles étaient garnies d'un croc qui se passait dans un anneau fixé aux pattes de bouline établies sur la ralingue. — « Du 29 (nov.), pour auoir fait acomoder les Ganches de fer des sarties (haubans)... 19 s. » *Compte des dépenses menues pour la galère d'Ornano*, 1628; Ms. Arch. de la Mar., fol. 11.

GANCHEU, vieux fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Gancio*.) Croc de capon. — « Plus, deux Gancheux à tirer les encres. » *Ce que M. de Sisteron a déliuré par commandement de la grand maistresse madame la comtesse de Villars et de Tende*. — V. Sarsie.

GANCHO DE LA GATA, esp. s. m. (Même origine que *Gancio*. [V.]) Croc de capon. (V. Gata.) — *Gancho do cudernal do turco*, Croc de capon. — V. Turco.

GANCHORRA, port. s. f. (De *Gancho*. [V.]) Gaffe.

GANCIO, cat. ital. géno. provenç. s. m. (Nous ne savons si l'ital. a donné au turc *Qandjé*, vulgairement : *Qandja*, qui désigne le croc, ou si au contraire l'ital. a reçu *Gancio* du turc; mais il nous paraît impossible de ne pas reconnaître une origine commune aux mots Qandjé et Gancio.) Croc. — *Gancio d'aparejo*, catal. Croc de palan, de poulie. — *Gancio del capone*, *Gancio da* ou *di Cappone*, ital. Croc de

capon. (V. Capone.) — *Gancio di Guzzello*, cors. Croc de poulie. — *Gancio du cappun*, géno. s. m. (De l'ital. *Gancio da cappone*. [V.]) Croc de capon.

GANDCHIO, ar. côte N. d'Afr. s. (Transcript. et pronunc. de l'ital. Gáncio. [V.]) Croc. — *Ganchio de Lantchioun*, Gaffe.

GANDEIA, lat. s. f. Nom d'une petite embarcation africaine, selon le scoliaste de Juvénal, qui, à propos de ces vers de la satire v^e :

— « Illud enim vestris datur alveolis, quod
Canna Micipsarum prora subvexit acuta. »

dit : « Canna, genus navis quod Gandeia dicetur, ut sit Gandeia Micipsarum, id est Afrorum. Gandejam enim soli Afri, id est Zamæi, vel ut alii Byzanceni, vel alii Parcæ invenerunt. »

GANFANONER, cat. anc. s. m. (Gonfanonier, Gonfalonier; de *Fano*, étendard, fait du sax. *Fana*, qui a donné à l'all. *Fahne*, et *Vane* à l'anglais. Quant à *Gan*, qu'on voit dans les documents anciens sous les formes *Gon* et *Gunt*, nous ne savons s'il procède du sax. *Ganian*, signifiant : Ouvrir, déployer.) Porte-enseigne, Enseigne. — « Ganfanoners deuen hauer besants per Ganfanoner; è si hà senyera en proa » (une enseigne à l'avant) « en nau que pendran, den esser lur. » *Stat. du* XIVe *siècle pour les armements en course*, chap. 19, édit. Pardessus.

GANG, dan. all. holl. s. (De l'angl.-sax. *Gang*, chemin, route [*Gan*, aller, marcher); isl. *Ganga*, *Gangr.*) Bord, Bordée.

GANGHERO, ital. s. m. (Proprement : Gond. Étymol. incert. Nous pensons que *Ganghero* a la même étymologie que *Gancio* [V.] et *Ganchorra*. [V.]) Aiguillot. — « Gangheri, grossi pezzi di ferro piegati a gomito, sopra i quali è sospeso il timone, a un di presso nella stessa maniera, che le sono le porte alla loro baja. » *Dizion. istor. di marina di M. Saverien, tradotto dal francese*; Venezia (in-4°, 1769), p. 253. — V. Ferratura del timone, Cancara.

GANGSPIL, dan.; GANG-SPILL, all. s. (De *Spil* [V.] et de *Gang*, passage, chemin; fait de l'angl.-sax. *Gan*, Aller.) Cabestan.

GANG-WAY, angl. s. (Proprement : Le passage des gens.) Ce mot a plusieurs acceptions; il désigne la Coursive, l'Échelle placée hors du bord; enfin le Passavant. C'est dans ce dernier sens qu'il est employé, p. 40, chap. 3 de l'*Anson's Voyage* par Rich. Walter (Lond., 1769) : « Whilst of the athers » (officiers), « who had avoided the first fury of the Indians, some endeavoured to escape along the Gangways into the Forecastle... »

GANLOPE, angl. s. (N. Webster dit, à propos de ce mot : « The last syllabe is from the Teutonic, *D. Loopen*, to rum. The first is probably from *Gang* [V.], a passage. » Cette étymologie nous paraît très-raisonnable. Il n'y a pas à douter que *Gantlope* ne soit une combinaison des deux mots anglo-sax. *Gan*, aller, et *Hleap*, saut, course. *Gantlope* est un pas couru, un galop véritable. Et à ce propos qu'il nous soit permis d'émettre un doute sur l'origine du mot *Galop* que nous venons d'écrire. Des savants dont nous respectons les lumières, Caseneuve, Ménage, et, avant eux, Budée et quelques autres, ont rapporté le fr. Galop au gr. Καλπάζειν. Dans les lexiques Κάλπη a le sens de : trot, et Καλπάζειν, celui de : trotter; nous le savons; mais s'ensuit-il que le français et ses analogues ital. esp. et port., angl. et all., aient été faits du grec? Une des raisons, — et nous avouons qu'elle n'est pas sans réplique, — une des raisons qui nous feraient croire que cela n'est pas, c'est que Κάλπη n'a point passé par le latin pour devenir italien ou français. *Ganhleap* peut avoir fait *Galop*, ou, comme l'écrivent les Anglais : *Gallop*, tout aussi bien que Κάλπη. Le redoublement de *l* dans le mot anglais est peut-être une particularité bonne à remarquer : la première *l* ne semble-t-elle pas être une forme, une contraction de l'*n* de *Ganhleap*, de l'*nt* de *Gantlope*? Nous soumettons humblement cette observation aux personnes plus versées que nous n'avons la prétention de l'être dans les choses de la langue.) Course rapide que fait le condamné qui court la bouline. — V. Courir la bouline, Rum (to) the gantlope.

GANTONG-LAIAR, mal. anc. s. (*Gantong* [*g* final sonne peu], prendre; *Laïar*. [V.]) Appareiller, Hisser une ou plusieurs voiles; Faire voile, mettre à la voile. — *Gantong-laïar* était au XIIIe siècle, et peut-être longtemps avant cette époque, le nom ou le titre d'un officier chargé de veiller à la voilure pendant la navigation. Le § 6, art. 1er du Code marit. de Malaca, nomme ce marin *Toukang gantong laïar*, proprement : Ouvrier pour pendre (ou, faire hisser) les voiles. — Le *Gantong-laïar* était, au moment de la rédaction du Code marit. de Malaca, un droit qu'on exigeait de toute personne en détresse, soit à la mer, soit sur une côte, recueillie par un navire. Ce droit, qui fut nommé *Gantong-laïar*, probablement parce que, dans le sauvetage, il faut amener les voiles et les hisser ensuite, pour reprendre sa route, ce droit était proportionné au rang de la personne recueillie. (Chap. 4, Code de Malaca.)

GANTSCH VOOR DE WIND VALLEN LAATEN, holl. v. a. (Proprement : Laisser ou Faire arriver entièrement vent arrière.) Arriver tout plat, Arriver vent arrière. V.— Opdouwen, Laat.

GANZ ABHALTEN, all. v. a. (Mot à mot : Entièrement arriver.) Arriver à plat. — V. Abhalten, Aufduven, Mit den winde gehen.

GANZARA, bas lat. ital. anc. s. f. (Étymol. incon.) Nom d'un petit navire dont nous ne connaissons ni la forme, ni la voilure, ni le gréement, ni l'importance réelle. « Une sorte de barque, » dit simplement Duez (1674). Il y avait des *Ganzare* de plusieurs grandeurs, ce que nous apprend le passage de la *Chroniq. de Trévise*, t. XIX, col. 861, de Muratori : « Ex duabus una magnam præmittit Ganzaram quadriremem. » Si les grandes Ganzares étaient à quatre rames, ou peut-être à quatre couples de rames, les petites étaient sans doute à deux. — V. Ganziaruolo, Ganzira.

GANZAROLA, bas lat. s. f.; GANZAROLO, ital. s. m. Navire de la famille de la *Ganzarra* (V.) ou *Ganzira*. (V.) — « Il nemico » (les Génois) « fra tanto vedendo di non poter penetrare nel porto di S. Nicolò, s'introdusse in quello di Chioggia » (décembre 1379), « rinforzando le sue galee con Ganzaroli allestiti dal loro alleato signore di Padova, il quale li provvide eziandò di viveri in copia, di cui aveano grand' uopo. » Carlo Anton. Marin, *Storia civile e polit. del commerc. de' Veneziani* (Vinegia, 1800), t. VII, p. 181. — V. Galedella.

GANZAROLUS, bas lat. s. m. Le même navire que la *Ganzara*. (V.) — V. Chron. d'And. Dandolo, ap. Muratori, t. XII, col. 381, 475, etc.

GANZARUOLO, ital. anc. s. m. Le même navire que la *Ganzara*. (V.) — « Dell' etimologia di *Tareta* niente saprei dire, siccome nemmeno di Ganzaruolo. » Zanetti, *Dell' origine di alcune arti*, etc., Venezia, 1758.

GANZERRA. Variante de *Ganzara* ou de *Ganzirra*. (V.) — V. Galvan. Flamma, apud Muratori, t. XII, col. 1038.

GANZIARUOLO, ital. anc. s. m. Le même navire que la *Ganzara*, *Ganzira*, *Ganzarola*, etc. (V.) — « Et per quella uia » (une *Fossa* ou canal qu'avaient creusé les Génois, ce qui fait comprendre que les *Burchii* dont il s'agit, et les *Ganziaruoli*, étaient des embarcations d'une médiocre grandeur) « li uene con li suoi burchi et Ganziaruoli et barche, che fosse in summa LXXXXX... Miss. Zuan tolse Ganzaruoli LXXX et XXX pareschelmi... » P. 84, *Cron. di Venexia*, Ms. pap. in-fol. du XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc.

GANZIRA, GANZIRRA, bas lat. ital. anc. s. f. Le même que *Ganzara*. (V.) — « De anchora cujusdam Ganziræ, quam de mari cum multi nautæ non possent extrahere, tandem invocato sancto Raynerio, eam facile eduxerunt... » Vie de saint Raynier, *Bolland.*, 27 juin, p. 424. — « Erant decem et octo Theotonici, de Sardinia redeuntes, in quadam Ganzirra, cum aliis Ganzirris vento magno flante, motus magnus factus est in mari, et naviculæ ab invicem separatæ sunt. » Ib., p. 457. — V. Ganzarola, Ganzarolus, Ganzaruolo, Ganzerra, Ganziaruolo.

GANZO DEL CAPONE, vénit. s. m. (De *Gancio*. [V.]) Croc de capon.

GAOUALETTA, ar. côte N. d'Afr. s. Tournevire.

1. GARA, angl.-sax. s. (*Gâr*, dard, javelot.) Promontoire, Cap, Pointe, Golfe, Gouffre, Abîme.— « *An para geranna*, Un des caps. » — V. Næsse, Sæ-næsse.

2. GARA, lasc. s. (Corrompu de *G,hera* [hind.], signif. rond, cercle.) *Dict. hindoost. and engl.*, par J. Taylor et W. Hunter [1808], t. II, p. 538.) Bague. — Le lieut. Th. Roebuck, p. 97 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit : *Kura* (Kara).

GARADICS (*Goraditch*), hongr. s. Échelle. — *Garádics* a une variante : *Grádics*, qui nous porte à croire que ce mot est une transcript. du lat. *Gradus*.

GARANT, fr. s. m. Dans le sens où l'emploient les marins français, ce mot n'a aucun rapport avec Garantir. Quelle est son origine? Nous ne savons. Peut-être est-ce une corruption du holl. *Garen* (angl.-sax. *Gearn*), fil ; peut-être est-ce le mot Courant qui a affecté cette forme. La corde qui, dans un palan, court sur les réas des poulies, est en effet le Garant du palan. (Basq. vulg. *Garana ;* bas bret. *Goarant ;* esp. port. *Beta ;* ital. *Vetta ;* angl. *Tackle-fall, Tackle-rope ;* ital. anc. *Menador, Menale ;* ar. côte N. d'Afr. *Kanderissa ;* lasc. *Fal ;* val. Баеръ [*Baère*] ; rus. Лопарь [*Lopare*].) Rabelais dit, liv. IV, chap. 22 : « Tiens fort à Garant; » mais il est difficile de deviner s'il fait là allusion au Garant d'un palan, ou s'il veut dire : « Tiens fort pour te garantir d'une chute. »

GARB, ar. vulg. s. Barque. J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabi.* (1800), p. 100.

GARBE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Garbo*. [V.]) Modèle, Forme. — « Nos mariniers, qui se trouvèrent fort étonnez, et qui d'ailleurs étoient fort ignorans, ne savoient où ils étoient, et ne prirent de route que celle qu'un vaisseau qui nous donnant la chasse nous força de courir ; ils reconnurent à son Garbe qu'il était turc et de Salé. » *Mémoires du cardinal de Retz* (an. 1654). L'édition donnée à Amsterdam, en 1717, dit (p. 318, t. IV) : « Reconnurent à son Gab. » Garbe est le vrai terme que toutes les autres éditions ont respecté, et qui se lit dans le manuscrit autographe du cardinal, conservé à la Bibliothèque nationale.

GARBI, cat., GARBIN, illyr. fr., GARBINO, ital. esp. s. m. (De l'ar. *Gharb* [غرب], occident.) Vent du sud-ouest. — « Zephire nous continuoyt en participation d'ung peu de Guarbin, et auions ung iour passé sans terre descouvrir. » Rabelais, liv. IV, chap. 9. — « Le Guarbin nous souffloyt en pouppe... » Id., ib., chap. 10. — L'introduction de l'*u* dans Garbin est tout à fait sans motif, comme elle l'était dans les vieilles orthographes : *Gualie* (Galie), *Guanivet* (Ganivet, petit couteau), *Guarnison*, etc. — V. Jûg zaparuji, Ormeig.

GARBO, ital. s. m. (De l'ar. قالب [*Qaleb, Qalib*], forme, moule, modèle.) Galbe, modèle ; Gabarit. — « ... Et gli stamenali sono quelle parti, che si accrescono et incastrano nelle cime di detta matèra, per diffetto, che un solo legno non può far tanta piegatura naturalmente, quanto bisogna alla curvatura et Garbo del franco della galea. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 15. — « La maestranza » (la maîtrise, l'art de faire) « delle galee, è divisa tra Venetia, Genova et Napoli. Quali sieno i migliori, non è da far giuditio, per esser materia odiosa, et i più crediamo noi, siano i Venetiani ; il Garbo » (la forme, les plans, le modèle) « de' Napolitani et Genovesi è tutto à un modo, in far le sollevate di poppa et proda... » Ib., p. 4-5. — V. Stella.

GARBOARD-STRAKE ou STREAK, angl. s. (*Garboard*, de *Bord* [angl.-sax. angl.], planche, et de *Garb*, vêtement, habit, fait de l'angl.-sax. *Gearcian* [Ghéarkiane], préparer ; *Gearwa* [Ghéarva], Habit, Préparation. Le sens propre de *Garboard* est donc Bordage qui recouvre, qui habille la carcasse du navire.) Gabord, Ribord. — V. Garboord, Garbord, Streak.

GARBOORD, angl. anc. s. (Variante orthogr. de *Garbord*. [V.]) Gabord. — « Is the first plank, that is brought on the out-side (V.) of the skip, next to the keele. » Henry Manwaring, *Sea-mans diction.*, 1644, p. 45 et 46, édit. de 1667.

GARBORD, angl. anc. s. (Variante orthog. de *Garboard*. [V.]) Gabord. — « The Garbord is the first plank next the keele on the outside, the Garbord strake is the first scann next the keele. » John Smith, *The sea-mans Grammar ;* London, 1653.

GARCETTE, fr. s. f. (De l'anc. esp. *Garceta*, qui désignait les cheveux tombants autour du front, et partagés en mèches ou en tresses, dont la mode était devenue générale. En 1301, Jacques d'Aragon rendit un édit daté de Saragosse, qui défendit aux Sarrasins de porter des Garcettes sur le front, afin qu'on ne pût les prendre pour des chrétiens : « Statuit dominus Rex quod omnes Saraceni... incedant sine Garceta, circuncissis capillis circuncisura rotunda, ut pro Saraceni cognoscantur... » [Cité par du Cange.]) (Gr. mod. Τουρνέλλα ; ital. *Gaschetta* [de l'angl. *Gasket*], *Garzetta*, *Matafione ;* géno. *Gassetta ;* vénit. *Salmastra ;* esp. *Cajeta*, *Gajeta ;* all. holl. suéd. dan. *Seising ;* angl. *Gasket*, *Knittle ;* bas bret. *Garséten ;* basq. *Garcetta ;* illyr. dalm. *Matafune ;* rus. Линюкъ [*Liniouke*], Сезенъ [*Sezène*] ; lasc. *Siki.*) Tresse de fil carret, plus ou moins longue et large, dont on se sert, à bord, pour différents usages, mais surtout pour réunir le câble avec la tournevire, lorsque celle-ci fonctionne à la levée de l'ancre. On passe au travers des voiles, dans les yeux de pie, trous ouverts le long des bandes de ris (V.), des Garcettes qui servent à attacher la toile contre la vergue, quand on en veut diminuer la surface. Celles-là, qui, pendantes sur la voile, ont pu très-bien être comparées aux tresses de cheveux nommées *Garcetas*, s'appellent Garcettes de ris. (Gr. mod. Δριτσαρόλια, Σπείρα ; esp. *Rizo ;* angl. *Point*, *Reef-line ;* all. holl. dan. suéd. *Reefseising ;* rus. Рифъ-Сезенъ [*Rife-sezène*] ; ar. côte N. d'Afr. *Turseloun ;* lasc.

Rifk sik.) — « Garcettes sont menües cordes, destinées à saisir et trousser les voiles. » Fournier (1643). — « Garssettes nécessaires à trousser les voiles. » E. Cleirac (1634). — V. Bande de ris.

GARCEZ, port. esp. s. m. (F. S. Constancio [1836] fait venir ce mot du fr. *Garnir;* cette étymologie doit être rejetée. *Garcez* est une évidente corruption de *Calces.* [V.]) Calcet d'un mât latin, Ton du mât. — « *Garcés,* le haut du mast. » Oudin, 1660. — V. Vanderola.

GARÇON, fr. s. m. (Étymol. incertaine.) Valet, serviteur, mousse, matelot d'un rang inférieur. Cleirac, dans son Commentaire des rôles d'Oleron, dit : « Gourmètes (V.) ou Garçons, lesquels Garçons servent les matelots, servent à la cuisine, remuent l'ossec » (aident à la manœuvre de la brinquebale), « ou tirent à la pompe, nettoient le vaisseau, et, en effet, sont employés à tout travail, sauf manier le gouvernail. » Le *Guidon de la mer* (? 1600) dit qu'en cas de jet, il faut jeter d'abord « les ustenciles de la nef, comme vieux câbles, fougon, ancres et artillerie, qui sont de peu de service et pesent neantmoins beaucoup; et secondement les coffres et les hardes des Garçons, comme les moins précieux. » Cette prescription est moins illibérale qu'elle ne paraît l'être; les Garçons étaient indemnisés, par les propriétaires du navire, de la perte qu'on leur faisait subir. — « Fait défenses à tous maîtres et patrons de bateaux portant mâts, voiles et gouvernail, qui font la pêche à la mer du poisson frais, d'embarquer aucun matelot ou Garçon de bord qui ne soit compris au rôle d'équipage, à peine de 60 liv. d'amende pour chaque matelot ou Garçon de bord embarqué. » Art. 1er, *Règlement du* 31 *août* 1722. — Les Italiens appellent le mousse : *Garzone di bordo,* ou simplement *Garzone :* « Garzoni o mozzi che dicono. » Bartol. Crescentio. — Ce terme était usité déjà au XIIIe siècle; on le trouve dans un statut vénitien de 1255. — On lit dans une lettre du marquis de Villette à Pontchartrain (15 juillet 1690), Ms. Arch. de la Mar. : « J'avois pris la liberté, Monseigneur, de vous demander il y a longtemps un brevet d'enseigne pour Lager; il a fait ici les fonctions de Garçon-major; et comme il m'a fort contenté et soulagé le jour du combat, je recevrois comme pour moi-même la grâce qu'il recevroit dans cette conjoncture. » Il est bien évident que le Garçon-major n'était point rangé parmi les domestiques du bord, et que ce n'était pas le mousse du major de l'escadre : Villette n'aurait pu demander pour un valet le brevet d'enseigne de vaisseau. Le Garçon-major était ce qu'on appelle un aide-major; cela n'est pas douteux.

GARDA-COFFA, ital. s. f. (Proprement : Garde-hune.) (Garde contre le frottement sur la hune.) Araignée. — V. Aragna, Coffa, Garde.

GARDA DEL PORT, cat. anc. provenç. s. f. Gardien du port. — « Item, aordenan ij prodomes que son Gardas del port... la dichas Gardas non devon donar licentia de descargar, si non en loch on es acoustumat. A questos ij prodomes o Gardas non an autres gages, sinon las penas dels defalhens. » *Capitol. de las gardas del port;* Livre rouge, Ms. in-fol., Arch. de la comm. de Toulon.

1. GARDE, fr. anc. s. f. (Du vieux fr. *Warde,* qu'on trouve dans les Sermons de saint Bernard (XIIe siècle) : « ... Ki ne prent mie warde à ceux k'un fait..., etc. » Warde, comme l'all. *Warten* et l'angl. *Warden,* vient de l'angl.-sax. *Weardian,* isl. *Varda.*) Pour *Quart.* (V.) — « Quand on nauigue » (il s'agit des galères de Malte), « les officiers et les matelots seruents par Garde; les cheualiers n'en font point non plus que les soldats, sinon que quand on est à la fonde » (au mouillage) « les uns et les autres la font, hormis soubs les forteresses royales. On fait quattres (*sic*) Gardes pendant la nuit, et on met un cheualier par Garde; quand il y en a de plus, on en met deux, mais fort rarement, et le plus ancien cheualier de la galère doit avoir soin que la Garde se fasse exactement, et a droit de la commander. » *Noms des vents de l'Océan,* etc. ; Ms. commencement du XVIIe siècle ; n° 10 de notre Bibl. particul.

2. GARDE, fr. anc. s. f. Nom donné, par synecdoque, à un navire détaché pour éclairer la marche d'une armée et l'avertir des mouvements de l'ennemi. — « Il » (Ruyter) « vint pour nous surprendre, le 7 juin (1672), à la pointe du jour; mais ayant mis en panne à la vue de nos Gardes pour tenir conseil auec ses généraux... on donna ordre à Cogolin, capit. d'un vaisseau françois qui estoit en Garde auec deux vaisseaux anglois, de nous faire les signaux de l'armée ennemie. » *Mémoires de Villette,* Ms., p. 5. — « Peu de temps après (1693) que j'eusse rejoint l'armée, vn jour que j'estois en Garde, M. de Touruille fut détaché pour courre après un vaisseau ennemi. » Id., p. 69.

GARDE-CÔTE, fr. anc. s. f. La Garde de la côte. — Un « réglement pour le service de la Garde-coste, » rendu le 28 janv. 1716, contient, art. 2, titre II, cette prescription : « Les capitaines Garde-costes feront faire un rolle général de tous les habitans depuis l'âge de 18 ans jusques à 60 (sans qu'aucun Matelot y puisse estre compris) pour servir au guet et Garde de la coste, et de rolle ils en tireront le nombre qui en sera nécessaire pour en former les compagnies détachées... » On voit que la Garde-côte formait une véritable garde nationale. L'art. 1er, titre V, dit : « Toutes les paroisses situées sur le bord de la mer, ou à la distance de deux lieues dans les terres, seront sujettes au Guet et Garde. » L'art. 2 ajoute : « Les habitans des dites paroisses seront destinez en général à faire le Guet et Garde ordinaire sur la coste, dont toutesfois seront exempts ceux qu'on choisira pour entrer dans les compagnies détachées. » Le service du guet sur la côte étant considéré comme très-important et à peu près militaire, l'art. 10 du titre V déclarait formellement que les paroisses sujettes au Guet et Garde seraient exemptes de fournir des hommes pour la milice de terre. Le règlement de 1716 ne prescrivait point d'uniforme pour les miliciens de la côte. — « Les habitans sujets au service de la Garde-côte, qui resteront dans chaque paroisse, après que les hommes qu'elle devra fournir pour les compagnies de canonniers en auront été tirés, formeront des Compagnies, lesquelles seront nommées *Compagnies de canonniers postiches* ou *Compagnies du guet.* » Art. 66, Ordonn. du 13 déc. 1778. — On appelle aussi Garde-côte un navire préposé à la police d'une certaine partie du rivage. (Mal. *Praou,* ou *Kapal djaga;* isl. *Varnar skip.*) Sous Louis XIV, chaque année on composait des escadres qui, veillant sur les côtes pour les protéger, prenaient le nom d'Escadres Garde-costes. Cette précaution n'était pas nouvelle quand Colbert prit les affaires; Richelieu ne l'avait pas négligée. (V. Dragon.) — V. Canonnier Garde-côtes.

GARDE DE LA MARINE, fr. anc. s. m. Un *Extrait des archives de la compagnie des Gardes de la marine du port de Brest, année* 1686, document authentique signé Desforges de Lavallière, qui se trouve, pièce 19, t. 1584-1789, des Ordonnances, édits, arrêts, etc., recueillis dans la Collection verte de la Bibl. de la Mar., nous fait connaître qu'en 1664, M. le duc de Vendôme, comme grand-maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France, avait

une compagnie d'Archers-gardes payés à 29 liv. par mois; et qu'en 1665 la même compagnie servit auprès de M. le duc de Beaufort, qui la conserva jusqu'en juin 1669, époque de sa mort, au siége de Candie.

Nous voyons par une lettre de Colbert à Brodart (*Ordres du Roy*, vol. XII, fol. 82; 15 févr. 1669; Arch. de la Mar.) et une lettre de Louis XIV (carton des Ordon. 1670; 5 avril), que la compagnie des Gardes de l'amiral était composée, à cette époque, de 49 Gardes, et que 25 d'entre eux formèrent le noyau des Gardes du Comte de Vermandois, pourvu de la charge d'Amiral à la mort du duc de Beaufort. Voici la première de ces lettres : « Vous verrez, par le rolle et la lettre du Roy cy-joincts, que l'intention de Sa Majesté est de ne conseruer que vingt cinq Gardes des 49 de la compagnie de M. de Beaufort que vous auiez retenus pour entrer dans celle de M. le comte de Vermandois, de sorte que vous n'auez qu'à licentier le reste. » Les 24 Gardes de Beaufort qui n'avaient point été compris dans le cadre des nouveaux Gardes de la marine avaient espéré qu'on les emploierait, et l'avaient fait demander au Roi, qui refusa. Ce fut alors que le Roi écrivit la seconde lettre dont nous avons parlé : « Commissaire général Brodart, la Compagnie des Gardes de la marine estant à présent complette, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez assembler ce qu'il y a à Toulon des Gardes de feu mon cousin le duc de Beaufort qu'y sont restez dans l'espérance d'y entrer, et que vous les licenciez, ne pouvant estre admis en ladite compagnie, attendu qu'elle n'est composée que de gentilshommes, et que la pluspart d'entre eux ne sont que des soldats de fortune... »

Un règlement du 22 avril 1670, sur le service des Gardes de la marine, divisa la compagnie en deux détachements, une moitié servant en ponant et l'autre en levant, chacun sous les ordres d'un lieutenant. Le Capitaine-colonel (V.) resta libre de servir à Brest ou à Toulon. L'art. 4 portait : « Lorsque l'amiral servira en personne, il disposera de ladite compagnie ainsi que bon luy semblera tant pour la garde de sa personne que pour ses autres fonctions militaires; » et l'art. 11 : « Ladite compagnie fera garde continuelle dans l'appartement de l'amiral, dans les arsenaux de marine, mesme lorsque les vice amiraux et lieutenans généraux y logeront.» Le 5 juillet 1670, le comte de Vivonne ayant été nommé au commandement d'une escadre qui, en définitive, partit sous les ordres du marquis de Martel (Ordr. du Roy—Galères, vol. II, fol. 115), les Gardes de la marine furent embarqués, les deux tiers sur le vaisseau *l'Isle de France* que montait le général, et l'autre tiers sur les autres vaisseaux de l'escadre. (*Lettre de Colbert à Cajac*, capitaine colonel des Gardes de la marine; *Ordres du Roy*, vol. XIII, fol. 310; Arch. de la Mar. En décembre 1671, le Roi fit licencier la compagnie des Gardes de la marine pour des motifs qui ne nous sont point révélés par son Ordre du 18 décembre que nous trouvons aux Archives de la Marine (Dossier des Gardes de la Marine et du pavillon) et à la Bibl. de la Mar., volume : *Ordres du Roy*, Marine, 1671, fol. 395.

Le 22 juin 1682, le Roi créa six compagnies de Cadets (V.) qui furent réparties dans les places de guerre, et en même temps trois compagnies de gentilshommes Gardes de la marine, l'une pour Toulon, l'autre pour Rochefort, et la troisième pour Brest. Nous ne savons si cette nouvelle création améliora le corps des Gardes, qui, en 1681, était l'objet des plaintes des officiers généraux de la marine. Un rapport de Du Quesne à Seignelay, daté : Scio-Milo, 8-24 octobre 1681 (Arch. de la Marine, dossier Du Quesne), s'exprime en ces termes : « Si Sa Majesté a quelque créance en moy, qui n'ay de passion que de voir les choses bien arrangées pour faire réussir son service dans la Marine, qu'Elle n'ayt pas désagréable que je die encore qu'il faudroit n'embarquer point dans ces armemens de course (sur les vaisseaux armés contre les corsaires algériens) les Gardes de marine, qui ne sont d'aucun service, au contraire qui le détournent et occupent la place de gens de service (de gens servant bien). »

A cette époque, les Gardes-marine n'étaient plus, comme à leur création, des soldats, des archers; ils formaient une pépinière d'officiers de vaisseaux, et leur instruction n'était pas sans rapport avec celle des *Jeunes gentilshommes* (V.) créés en 1626 ou 1627. L'État de la marine pour 1696 nous montre les Gardes portés au nombre de 706, officiers compris, et partagés en trois compagnies servant l'une à Rochefort, l'autre à Brest, la troisième à Toulon. Les compagnies des Gardes subirent de nombreuses modifications jusqu'à l'année 1786 où elles furent supprimées, ainsi que la compagnie des Gardes du pavillon amiral (V.), et remplacées par des élèves de la marine. En 1764, une ordonnance du 14 septembre réduisit les compagnies à 80 Gardes chacune, chaque Garde ayant 360 livres de solde par an, comme elle réduisit les gardes du pavillon, qui recevaient, eux, 488 livres. En 1773, le 29 août, une ordonnance, en conservant les 80 Gardes du pavillon, réduisit les 240 Gardes de la marine au nombre de 80; de sorte qu'il n'y eut plus que 160 Gardes des deux classes, 10 de chacune, attachés à chacune des 8 brigades entre lesquelles, depuis quelque temps, on avait partagé le corps royal de la marine, répartition qui ne dura pas longtemps.

Un mémoire sans nom d'auteur, mais que nous croyons pouvoir attribuer à Truguet, premier commis de la marine sous le ministère de M. de Sartines (ce mémoire, daté du 27 septembre 1774, est aux archives, Dossier des *Gardes*), proposait la suppression des compagnies des Gardes, et leur remplacement par des Volontaires formés aux écoles royales de marine établies à Brest et à Toulon. Les Gardes de Brest s'étaient révoltés contre leurs officiers le 19 septembre, et Truguet prenait texte de cette scène de violence pour montrer l'opportunité d'une mesure contre laquelle luttèrent sans doute beaucoup d'intérêts puissants, car elle ne fut point adoptée. Un paragraphe du mémoire mérite d'être rapporté ici : « L'esprit d'indépendance, de prétention, d'or« gueil, de contrariété et d'égoïsme, qui semble distinguer, « *depuis longtemps, les différentes classes du corps de la* « *marine*, qui est si opposé au bien du service du Roi, et « qui a malheureusement résisté à tous les moyens imaginés « pour y substituer l'amour du devoir, c'est-à-dire, de la « subordination, de la discipline, de la conciliation, de la « vraie gloire, prend certainement naissance dans les com« pagnies des Gardes de la marine et du pavillon : ils le per« pétuent en le portant avec eux dans tous les grades. L'ex« périence journalière et la voix publique annoncent assez « clairement que ce désordre subsistera tant qu'on n'aura pas « le courage d'en attaquer la source connue, et de la tarir « pour toujours.» Ce ne fut que onze ans après cette protestation contre l'existence des Gardes que les compagnies furent supprimées définitivement. — L'ordonnance du 2 mars 1775, art. 60, avait réglé l'uniforme des Gardes de la marine. C'était celui des Gardes du pavillon (V.), moins le bordé d'or des manches et des poches, attribué seulement aux Gardes du pavillon. En 1775, la solde des Gardes de la marine était de 360 livres, et celle des autres Gardes de 432 livres. — V. Aspirants Gardes de la marine.

GARDE DU PAVILLON AMIRAL, fr. anc. s. m. Ce fut

le 18 novembre 1716 qu'une Ordonnance du Roi créa une compagnie des Gardes du pavillon amiral. Voici les motifs et quelques articles de cette ordonnance : — « Sa Majesté jugeant à propos de mettre sur pied une compagnie de gentilshommes sous le nom de *Gardes du pavillon amiral*, pour servir dans les ports et à la mer près de la personne de l'Amiral de France, et luy donner par là les marques de distinction deuës à la dignité de sa charge, Et pour servir sous ses ordres sur les principaux Vaisseaux de Guerre tant en Levant qu'en Ponant; Sa Majesté, de l'avis de Monsieur le duc d'Orléans, son oncle, Régent, a Ordonné et Ordonne, Veut et Entend, qu'il soit levé une compagnie de Quatre-vingts Gardes du Pavillon amiral, les officiers majors non compris, Et qu'elle soit entretenüe et disciplinée en la manière suivante : Art. 1er. Les Gardes dont ladite compagnie sera composée seront toujours choisis dans les trois compagnies des Gardes de la marine (V)... Art. 6. Lorsque l'amiral ira à la mer, il fera embarquer sur son vaisseau tel nombre de Gardes de Pavillon amiral qu'il voudra. Ils feront la garde à la porte de sa chambre, et il fera embarquer les autres sur les vaisseaux qu'il jugera à propos... Art. 13. Lorsque la compagnie sera à terre, elle fera la garde continuelle dans l'apartement de l'amiral; et lorsqu'il sortira il sera suivi par tel nombre de Gardes qu'il ordonnera... Art. 16. En cas que la Compagnie des Gardes du Pavillon amiral et celles des Gardes de la marine mettent pied à terre ensemble, celle du Pavillon amiral aura la droite, et le tout sera commandé par le capitaine soit des Gardes du Pavillon amiral ou des Gardes de la marine qui sera le plus ancien par la datte de sa commission de capitaine de vaisseau. » Cette ordonnance est contre-signée Phelypeaux. Les Gardes du Pavillon furent partagés en deux détachements, dont un séjourna à Toulon et l'autre à Brest.

Le 1er janvier 1786, une ordonnance du Roi supprima les compagnies des Gardes du Pavillon et de la marine, et créa des Élèves de la marine. Tous les Gardes supprimés devinrent Élèves, comme on le voit par l'État de la marine pour 1787, Ms. appartenant à la Bibl. de la Marine. On régla alors que, si l'amiral devait aller dans un port ou prenait la mer, une compagnie, composée d'Élèves de la marine, lui servirait de Garde; et l'on nomma des « officiers de la compagnie destinée à la garde de M. l'amiral. » P. 217, État manuscrit de 1787. Les choses restèrent ainsi jusqu'à la Révolution française, et l'État de la marine pour 1791 porte encore les noms des officiers dont la charge avait été créée en 1787. A la Restauration des Bourbons, le 25 mai 1814, une ordonnance royale créa une Compagnie des Gardes du Pavillon amiral, non point permanente, comme celle de 1716, mais transitoire, comme la compagnie d'Élèves de 1787. L'art. 5 de cette ordonnance, qui se trouve t. II des *Annales marit.*, porte : « Lorsque l'Amiral de France sera présent dans un port ou commandera à la mer; il sera formé une compagnie des Gardes du Pavillon amiral, qui sera composée de soixante Aspirants de la marine de première classe, dont il fera le choix... Ces soixante Aspirants monteront la garde chez l'Amiral, tant à terre qu'à la mer, conformément à ce qui était réglé par les ordonnances antérieures concernant les Gardes du Pavillon de la marine. » Après la révolution de 1830, la dignité d'Amiral de France ayant été supprimée, une ordonnance du 19 octobre 1830 rapporta celle du 25 mai 1814. — Une ordonnance du 2 mars 1775 réglait, art. 16, l'uniforme des Gardes du Pavillon : « Il sera de drap bleu de roi, doublé de serge écarlate, ainsi que la veste; les parements du justeaucorps, le veste et la culotte, seront de drap écarlate; les boutons de cuivre dorés d'or moulu sur bois jusqu'à la ceinture, trois sur les manches et trois sur chaque poche; une aiguillette en or sur l'épaule droite; le bas écarlate, le bord du chapeau à la Mousquetaire; la cocarde et le plumet blancs; les épées et boucles de souliers dorées unies; le ceinturon façon de peau d'élan, doublé et piqué de fil d'or; un bordé d'or large d'un pouce autour des manches et des poches du justeaucorps. »

GARDE LA PANNE! fr. anc. Commandement que l'on faisait au timonier pour l'avertir de gouverner de telle façon que le vent ne prît point sur les voiles pour masquer le navire et le mettre en panne. — « Garde la panne! C'est : gardez que le nauire ne reçoiue le vent sur vn costé de la voile. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. VIIe siècle, Arch. de la Mar. — Rabelais dit, liv. IV, mais fort mal à propos, car le vaisseau de Pantagruel navigue à sec de voiles : « Guare la pane! » L'erreur du curé de Meudon n'est d'aucune importance dans un chapitre où les erreurs fourmillent (V. Mémoires, n° 9, de notre *Arch. nav.*); mais elle a son intérêt pour nous, puisqu'elle constate qu'au XVIe siècle l'expression : Gare ou Garde la panne! était déjà usitée. Elle est aujourd'hui tombée en désuétude; on dit, dans le cas où l'on s'en servait autrefois : Défie du vent!

GARDES, fr. anc. s. f. pl. Ce « sont trois étoiles posées en ligne droite, dont les principales sont les deux antérieures de la petite Ourse. Les matelots s'en servent pour connoistre de combien l'Etoille de la mer » (l'étoile polaire) « est plus haute que le vray du nord. » *Explicat. de divers termes., etc.*, Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

GARDES DE L'ÉTENDART, fr. anc. s. m. pl. Soldats affectés à la garde de l'étendard royal des galères, et faisant, auprès du général des galères, le service que les gardes du pavillon amiral faisaient auprès de l'amiral de France. — Dans les papiers des galères conservés aux Archives de la Marine, nous avons trouvé des pièces dont l'extrait doit trouver place ici. La première ne contient que deux notes sur l'origine et la suppression des Gardes de l'étendart; les voici : — « *Origine.* La compagnie des Gardes de l'étendard paraît avoir été créée en 1668, sur la demande de M. de Créqui, général des galères, adressée à Mgr de Colbert, ministre de la marine. — *Suppression.* Cette compagnie fut par la suite organisée sur le pied de celle du pavillon amiral, dans laquelle elle fut incorporée, lors de la suppression du corps des galères en 1749. » — La seconde pièce est ainsi conçue : « A St.-Germain en Laye, le 22 auril 1670. Ordres du Roy sur le garde du trésor royal, de 24825 ᵗᵗ, dont 20400 ᵗᵗ pour solde et entretient (*sic*) d'vne compagnie de 40 hommes de guerre, les officiers compris, servans de Gardes près la personne du s^r^ comte de Vivonne, general des galleres pendant 12 mois, à raison de 1700 ᵗᵗ par mois et de 20400 ᵗᵗ par an. 425 de taxations, total 20825 ᵗᵗ. Scauoir : 1 au capitaine, 250 par mois, 3000 par an; 1 au lieutenant, 150 par mois, 1800 par an; 1 à l'enseigne, 120 par mois, 1440 par an; 1 au maréchal des logis, 100 par mois, 1200 par an; 36 Gardes à 30 ᵗᵗ chacun par mois, 1080 par mois, 12960 par an. » — La troisième pièce que nous croyons devoir faire connaître par extrait est intitulée : *Mémoire sur l'établissement de la compagnie des Gardes de l'estendart réal des galeres pour seruir près de la personne du général.* 30 mars 1716. — « Le 10 may 1670, M. le comte de Viuonne, général des galères, escrit à M. Colbert que le Roy luy a dit expressement qu'il vouloit que cette compagnie fût sur le mesme pied aupres de son estendart real, que celle qu'elle auoit establie aupres de son pavillon

amiral, qu'elle portast mesme ses couleurs, et que le capitaine et les officiers qui la commanderoient fussent du corps des galeres, et que pour cela ce premier auroit vn brevet de capitaine de galere outre sa commission. M. le comte de Viuonne presenta vn mémoire pour auoir la décision du Roy, sur lequel se trouue escrit par apostil (*sic*) de la main de M. Colbert les décisions. *Apostil.* « Le capitaine sera pourveu par M. le general seulement. » Que les casaques seroient des couleurs de Sa Majesté, auec un galon d'or et des chiffres rebrodez auec le fer ou grapin de galere. *Apostil.* « Porteront la couleur bleue. » Que les officiers seront du corps des galeres, et que le capitaine aura vn brevet de capitaine de galère outre sa commission, le lieutenant un de lieutenant, l'enseigne un de sous-lieutenant, et le maréchal des logis vn d'enseigne. *Apostil.* « Le capitaine des Gardes du général tiendra rang de dernier capitaine des galères, dont il sera expédié un brevet.... La despense annuelle de 20400 # n'a esté augmentée que depuis que S. A. S. Monseigneur le duc du Maine a esté pourveu de la charge de général des galères, que la compagnie de 40 hommes fut mise à 50, et la despense à 29,440 # ». (Ceci eut lieu en 1692.) — Ce fut seulement le 1er janvier 1674 que le Roi accorda un brevet au sieur Chouard, capitaine de la compagnie des Gardes de l'amiral. — En 1681, l'uniforme des Gardes était devenu rouge, de bleu qu'il était depuis 1670; on trouve en effet dans le mémoire dont on vient de lire le commencement : « En 1681, le 20 mars, passe-port pour les habits des Gardes, qui estoient d'escarlatte. » — En 1689 (14 septembre), le Roi ordonna que les Gardes de l'étendard, qui ne s'étaient embarqués jusque là qu'avec le général, s'embarqueraient dix sur la Réale, et le reste également réparti sur les autres galères. — Jusqu'à l'année 1697 les Gardes n'assistaient point aux leçons de mathématiques, d'hydrographie, de construction, de canonnage, avec les lieutenants, sous-lieutenants et enseignes de galères; ils n'avaient ni maîtres de dessin, ni maîtres d'escrime, ni maîtres de danse, entretenus dans le port, comme il y en avait pour les gardes de la marine dans les arsenaux de Toulon, de Rochefort et de Brest; en 1698, ils assistèrent à tous les cours, et parurent aux revues de l'intendant. Le 20 septembre 1712, le Roi se réserva toutes les nominations d'officiers et de Gardes, qui jusque-là étaient dans les attributions du général des galères; et le 22 janvier 1713, il donna aux officiers de la compagnie le rang d'officiers de galère. Une phrase d'un Mémoire sur la compagnie des Gardes de l'estendart, daté : Décembre 1697, fait connaître que longtemps cette compagnie ne fut pas composée de gentilshommes : « Il n'y a pas 20 ans qu'on a pretendu d'en faire le séminaire des officiers des galeres, n'y ayant deuant cela que de vieux sujets ramassez qui n'estoient pas mesme gentilhommes. »

GARDES DU GÉNÉRAL DES GALÈRES, fr. s. m. Le Maréchal duc de Vivonne, en sa qualité de Général des galères de France, avait une compagnie de Gardes, réunie à Marseille. Cette compagnie se composait de trente hommes, dont deux brigadiers; elle était commandée par un capitaine ayant sous ses ordres un lieutenant et un enseigne. L'uniforme de ces Gardes consistait en un justaucorps de drap écarlate doublé de serge de la même couleur, et ayant, avec des boutonnières de fil d'or, des boutons de cuivre doré aux armes du maréchal. Les manches en étaient couvertes de galons d'or. La culotte était du même drap que le justaucorps. Les Gardes portaient des bas d'estame d'Angleterre écarlate. Les bandoulières, auxquelles pendaient les bourses à cartouches et les crochets à mousqueton, étaient de velours bleu bordé d'un galon d'or. Celles des brigadiers avaient un double galon. L'épée des Gardes avait une poignée de cuivre doré. Les justaucorps des officiers étaient de drap écarlate, et ornés de galons et de broderies d'or. Ceci résulte d'un curieux « Estat des hardes, habits et bandolières que le sieur Mareschal duc de Viuonne, Général des galères de France, enuoye à Marseille pour habilier la compagnie de ses Gardes et entretien d'icelle; » pièce que nous trouvons, fol. 58 v° du vol. des *Ordres du Roy* (galères), pour l'année 1681, appartenant aux Arch. de la Mar. — Si le duc de Vivonne habillait ses Gardes, le trésor royal les payait, comme le prouve ce passage d'une lettre adressée par Colbert au maréchal, le 28 janvier 1680 : « J'ai donné ordre au trésorier des galères de payer au porteur de vostre procuration vos appointements et ceux de la compagnie de vos Gardes. » *Ordres du Roy* (galères), 1680, fol. 36.

GARDIEN, fr. s. m. (De Garder. [V. Garde.]) Homme préposé à la garde d'un navire, d'un port, etc. (Gr. anc. Ναυφύλαξ; ital. *Guardiano;* port. *Guardião;* provenç. *Garda;* basq. *Zaya;* angl. *Keeper;* rus. Сторожъ [*Storoje*], Мейстеръ [*Meïstère*].) — « Le Gardien a VII l. par moys, qui sont pour troys moys : XXI l. » Ant. de Conflans (1515 à 1522), armement de la nef de Charles d'Amboise. Le Gardien dont il s'agit là avait soin de la Sainte-Barbe et de la soute aux poudres. La sainte-barbe avait alors le nom de Gardiennerie. (V.) — « Le nommé Nicolas Porta, de l'isle de Ré, ayant esté estropié sur le vaisseau du Roy *l'Hercules*, commandé par le sieur chevalier de Flacourt, où il servoit en qualité de soldat, il est nécessaire que vous le fassiez servir de Gardien sur l'un des vaiss. de Rochefort. » *Seignelay à Demuin*, 25 juill. 1678; *Ordres du Roy*, vol. LXIV, p. 372 v°, Ms. Arch. de la Mar. — « Je suis bien aise que vous ayez fait faire vn ban à la teste du bataillon des Gardiens du port de Rochefort, pour leur défendre de se trouuer dans les rues après la retraite battüe. » *Seignelay au chev. d'Hervault*, 18 nov. 1681; *Ordres du Roy*, vol. LI, p. 420. Arch. de la Mar.

GARDIENNERIE, fr. anc. s. f. (Rus. Констапельская [*Konnstapelskaïa*].) — « A la poupe » (sur le franc-tillac) est la Gardiennerie ou chambre des canonniers que l'on nomme la Sainte-Barbe, où se mettent les vstensiles nécessaires à leur vsage. Dans cet endroit il y a aussi du canon » (aux sabords d'arcasse) « pour la deffense de l'arrière, lorsqu'un vaisseau est poursuiuy, contribuant même à le faire auancer dauantage à cause de la poussée des coups. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar. — Le P. René François, *Merveilles de nature* (1621), mentionne la Gardiennerie.

GARDR, *r* affixe du subst. isl. s. m. Flot, Lame. — V. Byglia, Dröfn, Hrönn, Kólga, Olga, Skafl, Stór-siór, Sygl, Unn.

GARFIO, esp. anc. s. m. (De *Garfa*, griffe, fait, comme l'ital. *Graffio*, croc, de l'angl.-sax. *Gripan*.) Grappin d'abordage. — « De los remos fueron inventores los Coppes, del anchora los Tirrenos, y de los Garfios para afferrar un nabio con otro quando pelean, Anacarsis philosopho. » Thom. Cano, *Arte para fabricar*, etc. (1611), p. 10. — Manque au *Dicc. marit. españ.*, 1831. — Selon Oudin (1600), *Garfio* a désigné la Gaffe, qui se nomme aujourd'hui en esp. *Bichero*, mot dont nous ne connaissons point l'étymologie.

GARGADI, Papou-Waïgiou et Ile de Guèbe, s. Scie.

GARGADOURA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Cargadera*. [V.]) Halebas, Calebas.

GARGANTA, esp. s. f. (Du gr. Γαργαρεών, gosier, gorge). Gorge, Goulet. — « Este mar Occeano, al poniente de Es-

pña y Africa, se entra por vna quiebra » (fente, fracture, anfractuosité) « Garganta ò estrecho, que se haze entre vna y otra tierra, por medio de dos montes que se dizen, Calpe de la parte de España, y Abila de la parte de Africa, llamados comunmente Columnas de Hercules. » J. Martinez de la Puente, *Compendio de las historias de los decumbrimientos*, etc.; 1681, in-4°, p. 2.

GARGOUCHE, fr. anc. s. f. (Corruption de *Cartouche* [V.], par le changement du *c* en *g*, et du *t* en *g*.) Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. III, chap. 52, dit : « Gargouches de fer-blanc, 30 (pour un vaiss. de 200 tonn.), 35 (pour un vaiss. de 300 tonn.), 50 (pour un vaiss. de 500 tonn.); Gargouche de bois, 20, 24, 40. » Quarante ans après que le P. Fournier eut publié son curieux et utile ouvrage, Gargouche n'était plus qu'une prononciation surannée; on disait :

GARGOUSSE, fr. s. f. (Corrupt. de *Gargouche*. [V.]) (bas bret. *Gargousen*; basq. vulg. *Gargoussa*; esp. *Cartucho de cânon*; ital. *Cartoccio*; port. *Cartuxo*, *Cartucho*; holl. *Kardoes*; all. *Karduse*; dan. *Kardnus*; suéd. *Cardus*; angl. *Cartridge*; gr. mod. Φυσέκη [*Fysseki*]; rus. Картузъ (*Kartouze*]; turc, *Top doldouradjag barout miqtari*; ar. côte N. d'Afr. *Kartousse*; madék. *Atsivoun ntafondrou*.) — « Gargousses, sont de petits sacs de parchemin, de toile ou de papier, que l'on fait de différentes grosseurs » (de différents calibres), » où l'on met la poudre pour charger les canons. » Desroches (1687).

GARI, lasc. s. (De l'angl. *Carriage*.) Affût. Le lieut. Th. Roebuck, p. 15, art. *Carriage* de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), dit : *Top kee garee* (affût du canon).

GARIDA, GARIDDA, bas lat. s. f. (Selon Sébastien Cobarrubias, de l'ar. *Gar* ou *Gara*, qui signifie, Cave, Creux, etc.) Garide, Garite, petite loge ou guérite élevée sur le bord du navire pour sa défense. On lit, dans la *Chronique de Duguesclin* :

« Et tenoit le moustier qui étoit bien fermez
Et de bonnes Garites étoit bien garitez. »

Le système de fortification adopté pour les châteaux, les places, les couvents, avait été tout naturellement appliqué aux navires du Moyen Age, qui avaient des farques, des garites, des pavesades, des créneaux et des tenailles pour abriter leurs équipages. — « Item, Garidde pro garidand onavem. » Et ailleurs : « Garidde pro ingaridando navem. » *Stat. géno.* de 1441, p. 12 et 16 de l'*Officium gazariæ*; Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — Une des représentations gravées du *Henry-Grâce-à-Dieu*, vaisseau anglais célèbre du XVIe siècle, montre quelques guérites qui étaient peut-être une tradition des *Garidæ* du siècle précédent. A Venise, au commencement du XVIe siècle, on donnait le nom de la Guérite au rebord du navire qui l'avait portée. Ainsi, une ordonnance rendue par les Pregadi, en 1527, défendait de charger aucune marchandise sur la couverte, du mât de l'avant à la proue, « Nè sopra le Garide, cosi a poppa come a proua, eccettuando le consuete portude delli marinarii. » Or, les *Portade* ou pacotilles des matelots étaient placées sur les bastingages ou *Schermo*, comme le prouve ce passage de la loi vénitienne du 31 août 1602 : « Che le portade di essei marinari siano poste sopra il schermo della nave, si come si facera per il passado. » Le *Schermo* et la *Garida* étaient donc une même chose. — La rubrique 73 du Statut maritime d'Ancône de 1397 mentionne un rempart ou abri appelé *Garita*, près duquel stationnaient les galères et les petits navires. — *Garidare*, bas lat. v. a. Garnir un bâtiment de Guérites. — V. Ingaridare, Garitte.

GARITTE, ital. anc. s. f. pl. (De *Garida*, Guérite.) Guérites ou Arceaux de poupe. La couverture de la poupe des galères prit d'abord le nom de *Garitta*, par analogie de forme avec l'abri qu'au Moyen Age on nommait *Garida*; les arceaux qui composaient la carcasse de la *Garitta* furent ensuite appelés *Garitte*. — « Garites, bois courbés qui font le toict de la pouppe d'un navire, sur lesquels on met la couverture. » Duez (1674).

GARLAND (*Gârlende*, *n* sonnant), angl. anc. s. (Comme le fr. *Guirlande*, du bas lat. *Garlanda*, fait peut-être de *Gyrando* [gr. Γῦρος, cercle].) « This word has been referred to the L *Gyrus*, and it may be from the same root. » — Ce mot, dit Noah. Webster, art. *Garland*, de son Dict. angl., a été rapporté au latin : *Gyrus*, et il peut avoir la même racine. » *Garlanda* était employé au milieu du XIIIe siècle, comme le prouve un passage de Matthieu Pâris se rapportant à l'année 1247. C'était alors une petite couronne, un bandeau, une bandelette. Nous voyons, au XIVe siècle, la muraille ou la garniture de créneaux qui couronnait une tour, une forteresse, prendre le nom de Garlande. Comment la couronne, la bandelette nomma-t-elle, au commencement du XVIe siècle, une partie de la mâture des grands vaisseaux anglais? C'est ce que nous dirons tout à l'heure. Dans un document de 1515, rapporté par extrait, t. II, p. 104 de l'ouvrage de John Charnok, intitulé : *History of mar. architect*, le mot *Garland* se lit deux fois. Voici le passage de Charnok : « The *Mary and John*. Wages and victualling of shipkeepers for one month, with the costs of some repairs. Here is northing worthy of notice, except a small charge for a *Garland to the top mast*. The wole charge l. 8 5 s. 11 d. — The *Mary George into levant*. We find here the term « *top Garland* » wich we now corruptly call *top Galland*. » Le *Garland* du mât de hune, mentionné à l'article du *Mary and John*, est-il la même chose que le *Top-garland* du *Mary-George*? Que ce dernier terme soit la désignation d'un mât, il n'y a pas le moindre doute. Le *Top-garland* nommait, au XVIe siècle, le mât supérieur, comme plus tard *Top-gallant* (*Gallant* fut probablement corrompu de *Garland*; et nous n'avons qu'une observation à faire sur ce que dit J. Charnok à cet égard, quand il prétend que cette corruption est récente. Charnok écrivait à la fin du XVIIIe siècle, et il publiait son ouvrage en 1801; or *Top-gallant* se lit dans le *Dict. angl.* de Robert Sherwood, publié à Londres en 1632, comme dans le *Dict. fr.-angl.* de Randle Cotgrave, publié la même année.) Pour un vaisseau qui portait des perroquets, comme le *Henry-Grâce-à-Dieu*, et les autres bâtiments de cette importance, le *Top-Garland* était le mât de perroquet; il était le mât de hune pour le navire qui n'entait point de mât au-dessus de celui-ci. (V. *Top-Gallant*.) Quant au : *Garland to the top-mast*, assurément c'est le mât supérieur au mât de hune, que le rédacteur du document cité par Charnok voulut désigner par ces mots, dans lesquels il est facile de retrouver le *Top-gallant-mast* du XVIIe siècle. Et maintenant, pourquoi nomme-t-on : *Garland* le mât supérieur, qu'il fût mât de hune ou mât de perroquet? Est-ce parce que, du centre de la hune ronde et garlandée comme une tour, s'élançait ce mât supplémentaire? Cela n'est pas impossible; car si nous voyons *Top* (V.) signifier en même temps : Hune et mât de hune, nous pouvons croire que : *Garland*, désignant la pavesade de la hune, puis la hune elle-même, nomma enfin le mât dont les haubans venaient se fixer au garlandage ou rebord de cette hune. Nous croyons cette hypothèse très-vraisemblable, et nous la préférons à celle qui nous avait longtemps paru satisfaisante, à savoir que le mât de *Garland* ou de *Gallant* tirait son nom de la flamme ou bandelette qui se dé-

ployait à sa tête. Nous rapportions alors *Gallant* à *Gala*, fête, et nous nous croyions solidement appuyé par cette circonstance qu'il y avait des flammes appelées : *Gaillardets* (V.) qu'on hissait pour parer le navire. *Garland* est donc, à notre sens, le nom donné au mât supérieur, hunier ou perroquet, selon que le bâtiment portait deux ou trois mâts superposés.

GARNAAT, holl. s. Cartahu.

GARNET, angl. s. (Étymol. inconn.) Bredindin.

GARNIMAN, fr. anc. s. m. (Pour : *Garniment.*) Garniture, Ornement. — « Plus, les Garnimans des tendes... » *Estat de la galère* Haudancourt (1661); Ms. n° 3, Bibl. de la préfecture de l'Aube.

GARNIR, fr. v. a. (De l'all. *Warnen*, fait de l'angl.-sax. *Werian*, munir.) (Gr. mod. Πατορνάρω; ital. *Arredare*, *Attrazzare*, *Guernire*; esp. *Aparejar*; port. *Aparelhar*; angl. *Arm* [*to*], *Rig* [*to*]; all. *Tackeln*; bas bret. *Goarnisa*; basq. litt. *Goarnitu*; rus. Снабдить [*Snabdite*], Отакелажить [*Otakelajite*], Вооружить [*Vooroujite*]; val. Гъti [a] [*A Gueti*]; ar. côte N. d'Afr. *Eksi*; lasc. *Barbari*; madék. *Manghadzari.*) Munir un navire, un mât, une vergue, etc., des agrès qui lui sont nécessaires. Entourer un cabestau de la tournevire, du câble-chaîne, d'une drisse, d'une guinderesse ou de toute autre manœuvre, puis placer les barres sur lesquelles les hommes feront effort pour tourner le cabestan sur son axe, c'est Garnir le cabestan. — On Garnit un cordage en l'entourant d'une toile goudronnée, sur laquelle on tourne à rangs pressés et serrés un bitord ou un autre menu cordage. L'ensemble des agrès employés pour Garnir une vergue, un mât ou un navire, reçoit le nom de *Garniture.* (Gr. mod. Ἀξάρτια; vénit. *Guarnimento*; val. ГanitpЅpъ [*Garnitoure*]; ital. *Attrazzatura*, *Guernimento*, *Guernitura*; angl. *Rigging*; basq. *Garnitura.*) L'atelier où se préparent les gréements des navires s'appelle : l'atelier de la Garniture, ou, par ellipse : la Garniture. (Ital. *Guernitura*; rus. Такелажная [*Takélajnaïa*], ar. côte N. d'Afr. *Maghazino de arma.*) — V. Capitaine en second, Jet de voiles.

GARNITUS AD FERRUM, bas lat. adj. Armé de fer, pourvu d'une armure de fer et de tout ce qui se rapporte à l'armement. — V. Galiotta.

GARO TINGKAT (*t* fin. sonnant), mal. v. a. Gratter le pont. — Marsden n'écrit pas *Garo* comme le *Pet. interp. mal.* (1839), mais *Garou* (Gâru).

GAROPPA, ital. anc. s. f. (Variante de *Grippia.* [V.]) Groupi, Orin. — « Et piu ad questo, se la Garoppa, ouer lo canapo, se mozasse, questo si deue andare ad uarea. » Art. 14, *Ordon.* de Trani (1063). — Le traducteur de M. Pardessus a rendu ainsi, p. 242, t. v, de la Collect. des lois marit., la phrase que nous venons de transcrire : « De plus, si le câble qui attachoit le navire se rompt, on doit le payer par contribution. » Le texte ne dit pas tout à fait cela; voici le sens précis de cette prescription de l'ordonnance : « De plus, sur ce sujet, si le groupi ou le câble se coupe, cela doit être rangé parmi les avaries. » — V. Canapo.

GARRA, esp. s. f. « Vne sorte de vaisseau fort haut qui n'a point de hune. » C. Oudin (1660). Aucun des nombreux documents que nous avons lus ne nous a montré le nom de ce navire, mentionné dans le Trésor des deux langues esp. et franç. d'Oudin.

GARRAR, esp. v. n. Étymol. incert. Peut-être formé de *Varar*, échouer.) Chasser sur ses ancres. — On dit aussi *Garrear.*

GARRIDE, vieux fr. s. f. (Du bas lat. *Garida.* [V.]) Guérite. — « Les Garrides et courrades » (nous ne savons ce que désignait ce mot) « de la dicte nef. » Inventaire manuscrit de la nef *Sainte-Marie-Bonaventure.* — V. Sarsie.

GARROUDJA DE FLOUK, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Garrucho.* [V.]) Rocambeau de foc.

GARRUCHA, port. s. f. Erseau, ou mieux Herseau. En esp., *Garrucha* désigne la poulie.

GARRUCHO, esp. port. s. m. (Étymol. incert.) Anneau de corde attaché à la ralingue d'une voile, Erseau, Patte. — « Executado lo dicho subirà la gente sobre la verga, y los que fueren à los penoles passaràn un cabo por los motones de los penoles, que sirven para hizar las alas, y dandoles vuelta en el Garrucho de los rizos, se halarà de abaxo por dichos cabos, hasta que los Garruchos llegum à besar, primero el de barlovento, y despues el de sotavento. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (1732), p. 41. — Les Port. disent aussi Garruncho.

GARSECG, GARSEGE, GARSEGG, angl.-sax. s. Océan; grande mer.

GARSON, vieux fr. s. m. (Variante de Garçon. [V.]) Serviteur, Mousse. — « A vng barbier » (chirurgien) « pour luy et son Garson » (ce mousse était quelquefois un aide de chirurgie; le plus souvent c'était un servant), « pource qu'il a son coffre fourny et sert de cirurgien, il a trente fleurins de gaiges et ses droictz. » Ant. de Conflans, *les Faits de la mar. et navigaiges*, publiés par nous, *Annal. marit.*, juillet 1842. — V. Barberot.

GARSONUS, bas lat. s. m. Garçon, Valet, Page, Mousse. — V. Garzono.

GARSOUN, vieux fr. s. m. Garçon, Serviteur, Mousse. — « Et un Garsoun pendirent à la verge del tref » (à la vergue de la voile de tréf), « et les v cens livres pristrent, et menèrent la neef en la havene de Caan, à tout le Garsoun pendu. » *Relat. des hostil. comm. par les Normands* (1292); Doc. inédits sur l'hist. de Fr.; Lettres des rois, etc., t. 1er, p. 393.

GARZONO, ital. s. m. Garçon, Serviteur, Mousse. — — « ... Per ogni cento carra » (à peu près cent tonneaux) « che la Nave haverà di portata, se gli darano persone 18 di servitio : delle quali, la terza parte saranno Garzoni ò Mozzi che dicono » (garçons ou mousses, comme on les appelle). Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 84.

GASH, satawal, v. Virer de bord.

GASKET, angl. s. (N. Webster [1832] rapproche ce mot de l'esp. *Caxeta*, Cassette, et paraît assez disposé à croire que le terme de marine anglais, comme le diminutif de l'esp. *Caxa*, vient du lat. *Capsa*; nous ne saurions admettre cette parenté. Il n'y a aucune analogie entre une caisse, une cassette, et la tresse qui sert à attacher les ris des voiles et à bien d'autres usages. Nous ne connaissons point l'origine de *Gasket*, mais nous la croyons tout à fait étrangère au lat. Capsa.) Garcette. Les Lascars désignent par le mot Gasket le Raban de ferlage. Le lieut. Th. Roebuck, p. 41 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit *G'hanseet* et *G'haseth*, sans se douter qu'il défigure un mot anglais conservé dans sa pureté par les Lascars. — V. Knittle.

GASSA, ital. vénit. esp. s. f. (Comme le fr. *Ganse*, du lat. *Ansa*, anse.) Œillet fait à l'extrémité d'un cordage, Boucle, Ganse. — V. Cao piano, Gaza, Passarino.

GAT, cat. s. m. (Du lat. *Catus*, *Cattus.*) Chat. — « Si ha-

ver serà gastat per rates en la nau è no ha Gat en la nau, lo senyor de la nau serà tengut de esmenar. » *Consul. de la mer*, chap. 22.

1. GATA, bas lat. s. f. (Variante de *Catta* [V.] et de *Gattus*. [V.])—« Et comprehensa est Chelandia (V.) in qua erat Gozolino cum auro... et aliam Gata Imperatoris demersit in mare. » Anonyme de Bar, an. 1071.

2. GATA, esp. s. f. (De 3. *Cat.* [V.]) Capon.—« Una Gata de arrancar anclas. » *Razon de las medidas..... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.—V. Galga.

3. GATA, esp. anc. s. f. Nom donné à une gabie qu'on plaçait par exception à la tête du mât d'artimon de la réale et de quelques galères capitanes. Certains auteurs nomment *Gata* la hune d'artimon et celle de contre-artimon; d'autres, et Oudin (1660) est de ce nombre, font, de la *Gata*, la hune du navire, à quelque mât qu'elle soit attachée.— *Gata* était le nom qu'on donnait quelquefois au sommet du mât de la galère. Monter jusqu'à la *Gata*, c'était *Gatear*. (Dicc. marit. esp. (1831). Au reste, *Gatear* venait de *Gato* et non de *Gata;* c'était grimper comme un chat. — V. Gatte.

GATLINE, lasc. s. (Corromp. de l'angl. *Girt-line* [Guertline].) Cartahu.

GATTE, fr. anc. s. f. (Étymol. incert. Peut-être *Gatte* est une corruption de *Jatte*, fait, selon Ménage, du lat. *Gabata*, grande écuelle, qui se lit dans Martial. *Gabata* semble procéder de *Cavata*, creuse. La hune ronde et creuse peut très-bien être comparée à une *Jatte*.) Gabie, Hune. On lit, p. 8 v° de la *Stolonomie*, Ms. (XVe siècle) n° 7972-8, Bibl. nat.: « Pour une Gatte à mettre au grand arbre, quinze liures tournois. » Dans une *Description au vray* de la construction du corps d'une gallere neufue... faite en l'an 1541 (Ms. Arch. de la Mar., carton : Construction), nous lisons : « La Gatte du causset » (du calcet), « six écus » (la hune placée au calcet du mât, six écus). (V. 3. Gata.) — Rabelais, dans la description qu'il fait, liv. IV, chap. 18, de la tempête essuyée par Pantagruel, dit : « L'arbre du haut de la Gatte » (qu'il écrit *Guatte*) « plonge en mer! La carène est au soleil. » L'arbre du haut de la Gatte, c'est le mât qui surmontait la gabie, celui qu'aujourd'hui l'on nomme : mât de hune. Pour montrer combien grand était le danger couru par la nef de Pantagruel, Rabelais imagina de le montrer donnant tellement à la bande, ou, en d'autres termes, pliant tellement sous l'effort du vent, que le mât dressé au-dessus de la hune plongeait dans la mer, et que la quille était au soleil. Cette hyperbole est fort admissible. Nous avions traduit, p. 514, t. II de notre *Archéol. nav.*, l'arbre de la Guate par : le beaupré; mais comme l'explication que nous venons de donner ici est tout à fait satisfaisante, et comme d'ailleurs nous n'avons pas la preuve que, au XVIe siècle, l'avant des vaisseaux eût la jatte (V.) ou Gatte, retranchement qui existait aux vaisseaux du XVIIe, nous proposons comme préférable notre nouvelle interprétation du passage de Rabelais.

1. GATTO, ital. s. m. (Traduct. du dan. *Kat.* [V.]) Chat; Bâtiment de transport, commun à toutes les marines du Nord.

2. GATTO, ital. s. m. Chat à sonder les pièces d'artillerie.

GATTUS, GATUS, bas lat. s. m. (Nous croyons qu'il faut rapporter *Gattus* au gr. Γαλῆ, nom de la belette et du chat. Γαλῆ en venant en Italie aurait fait *Gatè, Gata, Gato, Gatto*, latinisés en *Gatus* et *Catus*.) Chat. (V.) Nom d'un navire de la famille des bâtiments à rames que Guillaume de Tyr (milieu du XIIe siècle, dans son histoire du roi Baudouin II (1228-1231), nous représente comme plus grand que les galères ordinaires. Voici le texte de Guillaume, liv. XII, chap. 22 : — « Eodem tempore, audita regni orientalis necessitate, dux Venetiæ Dominicus Michaelis » (Domenico Michele, 34e Doge, de 1117 à 1130), « una cum majoribus ejusdem provinciæ, composita classe cum quadraginta galeis, Gatis vinginti octo, quatuor majoribus ad devehenda onera aptatis navibus » (quatre grosses nefs de charge) « iter in Syriam arripiunt... Quo audito, dux præfatus suis egressum incidit, et ordinato exercitu, versus littora Joppensia cursum accelerat... Porro sicut viri providi, et in eo negocio exercitati, classem ordinant, secundum quod eis utilius visum est. Erant sane in eadem classe quædam naves rostratæ, quas Gatos vocant, galeis majores, habentes singulæ remos centenos, quibus singulis duo erant remiges necessarii. Erant autem et quatuor naves majores, ut prædiximus, ad deportanda onera, machinas, arma et victui necessaria deputatæ. Has cum Gatis priores ordinant, ea intentione ut si ab hostibus forte de remoto conspicerentur, non putaretur hostium exercitus, sed mercatorum naves. Galeæ vero subsequebantur. Sic ergo ordinato exercitu versus littora proficiscuntur. »

On voit que Guillaume de Tyr, contemporain des *Gati* ou *Chats*, nous les peint comme des bâtiments supérieurs aux galères communes, armés de l'éperon et emportés par cent rames. Dans l'armée dont parle l'historien, ils jouèrent le rôle qu'en 1571, à la bataille de Lépante, remplirent les galéaces vénitiennes. Quel était l'arrangement des rames sur les Chats? C'est une question à laquelle nous ne sommes en mesure de répondre que par des hypothèses. Ou le Chat était, quant à ses rames, semblable au dromon du IXe siècle (V. Δρόμων), ou bien c'était une grande galère à deux rames par banc, ayant de chaque côté cinquante rames et un rameur à chaque aviron. Nous penchons pour cette dernière supposition, persuadé que si le Chat avait eu deux étages de rameurs superposés, Guillaume de Tyr n'aurait pas manqué de le dire.

GAULUS, lat. s. m. (Du gr. Γαῦλος. [V.]) Nom d'un navire que Festus définit en ces termes : « Gaulus, genus navigii pene rotundum. » C'était apparemment un bâtiment de charge dont la forme était celle d'un ovale, aux pôles très-aplatis, et ayant quelques ressemblances avec le vase qui portait le nom de Gaulus. — Noël, dans son Dict. lat.-fr. (1824), fait du *Gaulus* une Flûte, une Pinque, une Hourque, une Gondole; c'est être fort téméraire, et connaître bien peu les navires que l'on rapporte à un bâtiment de l'antiquité sur la construction duquel il ne nous est venu aucun détail. Que le Gaulus ait eu quelque ressemblance avec la flûte, nous l'ignorons; mais qu'à la fois il ait ressemblé à une flûte et à une pinque, navires fort dissemblables, qu'il ait ressemblé à une pinque et à une hourque, qui sont sans analogies entre eux, et qu'en même temps il ait été gondole, c'est ce que nous nions. Il n'est guère possible de donner avec plus d'assurance que ne le fit Noël des affirmations plus contraires à la raison et à la vérité.

GAUTEIRA (*Gaouteïra*), prov. anc. s. f. (Du bas lat. proveuç. *Gauta*, joue; ital. *Gota*, en relation avec le celto-bret. *Jôt*, *Jod*, qui ont le même sens. [Lat. *Gena;* gr. Γένος.]) Jottereau. — « On dit *Mast affusté*, quand il est anté » (*sic* pour *enté*), « scavoir, quand il y a des pièces rapportées par le bout haut, lesquelles pièces sont nommées Gauteiras, et sont au-dessous de la hune, servant pour passer l'estague de la grande vergue et la guinder : dans iceux Gauteiras y a

deux rouëts de métal à ces fins, l'un basbord, l'autre destribort » (tribord). Ét. Cleirac (1634). — « Les barres, barreaux ou tasseaux qui soutiennent la hune sont appelez par les Levantins » (les marins de Provence) « Ganterias. » *L'Art de bâtir les vaisseaux* (1719), p. 60. — On voit que l'un des auteurs dont nous alléguons les textes écrit Ganteiras quand l'autre écrit Gauteiras; nous croyons que Cleirac a raison contre le rédacteur anonyme de l'*Art de bâtir les vaisseaux;* la forme française Joutereau, corrompue de Gauteira, nous paraît un argument sérieux en faveur de l'orthographe de Cleirac.

GAUTERA, esp. s. f. (De *Gauteira.* [V.]) Jotereau d'éperon. La corruption : *Gautera* a prévalu, et le *Dicc. marit. esp.* (1831) l'a recueillie sans rappeler la forme primitive du mot.

GAVEA, port. s. f. (Même orig. que *Gabia.* [V.]) Gabie, Hune; Hunier, Grand hunier. — « Os Mouros não podendo sofrer o máo tratamento, que lhe os nossoz faziam de cima da Gavea » (du haut de la hune) « com muitas panelas de polvora, lanças de arremeço » (lances de jet) « e espingardas, fregiram... » *Comm. Dalboq.*, part. III, cap. 27, p. 137. — V. 1. Gavia, Parao, Topo.

GAVETONE, ital s. m. Variante de *Gaetone.* (V.)

GAVETTA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Cavatus,* creusé. Au Moyen Age il y avait une sorte de vase que les clercs nommaient en latin : *Gabettus.* L'inventaire du trésor de Saint-Paul de Londres fait en 1295, et cité par du Cange, porte : « Una reliquia cristallina cum duobus Gabettis argenti deauratis, quam supportant duo angeli. » Dom Carpentier rapproche *Gabettus* de *Gabarre;* c'est à tort, selon nous. *Gabettus* nous paraît être de la famille : *Gabbia, Gabbion,* etc., faite de *Cavea, Cavare.* Jean de Gênes est favorable à notre opinion quand il dit : Gavata, vas escarium » [c'est justement notre *Gavetta*], « quasi Cavata. » Dans un gloss. lat.-fr. cité par du Cange, on lit : « *Gavata,* vaisseau à garder viande. ») Gamelle. — « Gavetta è la scudella grande di legno, dove mangiano i galeotti. Nelle galee di Venetia si chiama Vernicale. » Pantero-Pantera (1614). — « Une écuelle de bois dans laquelle les forçats mettent leur viande. » Duez (1674).

GAVI, lasc. s. (Du port. *Gavea.* [V.]) Hunier. Le lieut. Th. Roebuck, p. 133 de son *Engl. and. hindoost. naval Dict.* (1813), écrit, suivant son système orthographique : *Gavee.* — *Bora gavi,* Grand hunier. — *Triquette gavi,* Petit hunier. — *Gavi dol,* Mât de hune. — V. Dol.

1. GAVIA, esp. s. f. (Forme primitive de *Gabia.* [V.]) Hune, Gabie; par extension : Grand mât de hune, Vergue du grand hunier, Grand hunier, et Hunier. — « Siempre que se quiera aferrar dica vela » (d'étai de grand hunier) « se larga su drisa, y escota, y halando por el gratil, ò cargadera, se arriarà, à cuyo tiempo, ù despues de arriada, se larga la mura, y aferra la vela dentro de la Gavia de proa » (hune de misaine). A. G. Fernandez, *Practic. de maniob.* (Sevil., 1732), p. 27. (V. Soler.) — « En la Gavia mayor » (la grande hune du galion *le Saint-Martin,* monté par le marquis de Santa-Cruz) « el Alferez don Francisco Gallo con ocho mosqueteros, y en la del trinquete » (et dans la hune de misaine, *Gavia del trinquete*), « seys de mas de los Gavieros. » Fol. 3, *Lo succedido a la armada de Su Magestad* (juillet 1582); Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — « Y suponiendo que sea la vela de Gavia » (la voile de hune, le hunier) « la que se quiere brazëar por sotavento, se darà la voz siguente : Brazëar la Gavia por sotavento. » Fernandez, p. 13. (V. Hizar.) — « Todo lo que aqui hemos dicho de las velas de Gavia, se ha de entender respectivamente de la sobremesana, y juanetes. » Id., p. 7. — *Gavia del triquete,* Petit hunier. — *Gavia mayor,* Grand hunier. — *Gavia volante,* Hunier volant. — *Gavia de capeo,* Hunier de cape, ayant une bande de ris de plus que les huniers ordinaires. (V. Capa.) — *Navegar sobre las gavias,* Naviguer sous les huniers, avec les seuls huniers au vent. — *Capear con la gavia,* Être à la cape sous le grand hunier. — V. Bonancible, Fresco, Papahigo.

2. GAVIA, part. s. f. (Pour *Gavea.* [V.]) Hune. — « ... Que lhe fazia a saber, que de Gavia da sua náo viram ao mar muitos navios que vinham a vela. » *Comm. Dalboq.*, part. I, cap. 51, p. 259.

GAVIAZAYA, basq. s. m. Gabier, selon Terreros.

GAVIERO, esp. s. m. (De 1. *Gavia.* [V.]) Gabier.

GAVIETA, esp. s. f. (Diminut. de 1. *Gavia.*) Autrefois la Petite hune, la Hune de beaupré; et, maintenant que cette hune est supprimée : le Violon du beaupré.

GAVITEAU, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Gavitello.* [V.]) Bouée de bois. — « Ce sont » (les Gaviteaux) « des pièces de bois de sapin de 3 pieds de longueur, de 9 pouces de diamètre au gros bout et de 6 au petit, à la teste desquelles on fait un trou pour y amarrer un cordage nommé la groupi, qui est arresté aux pattes de fer. Ces pièces servent à tenir la teste de la groupi à fleur d'eau, et à donner moyen de la prendre lorsque l'on veut serper le fer auec le caïq; elles servent aussy particulièrement à faire remarquer le lieu où l'on donne » (V. Donner le fer) « ses fers. » *Traité de la construct. des galères,* Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar., p. 210.

GAVITELLO, ital. géno. s. m. (Étymol. inconn. Peut-être les marins du Moyen Age comparèrent-ils la bouée, toujours flottante et reposée sur l'eau, à la mouette paresseuse qui se fait bercer mollement par la lame. *Gavia* est le nom que Pline donne à la mouette; ce nom est entré dans l'esp. avec la forme : *Gaviota,* que l'on trouve dans le *Dict. esp.-fr.* de C. Oudin [1660].) Bouée. — « *Gavitello* » (dit Nath. Duez (1674), « un morceau de bois lié à l'ancre, qui nage sur l'eau et sert à reconnaître le lieu où elle est. » — « Ancorche'l porto, doue si sta, sia netto, et habbia poco fondo, si deueno metter i Gauitelli all' ancore, quando si sorge, perche si possa saper, doue esse siano; e perche i vascelli, che entravanno nel porto, vedendoli, si guardino di passarloro di sopra, et molto più, se'l fondo del porto sarà basso, et ancora, perche vn ferro, mettendosi in acqua, non vada adosso all'altro. » Pantero-Pantera, *Armata nav.* (1614), p. 232. Dans son *Vocabolario nautico* placé à la suite de l'*Armata navale,* le même auteur définit le *Gavitello :* « Vn legno, che si lega all' ancora, et stando sopra acqua, mostra il luoco dove è l' ancora. » — « Aquelli che leueranno Gavitelli ò sia ultra sorte di legni alle ancore habbino detti magistrati conservatori facoltà di condannarli da scutti quatro in diece per ognuno, etc. » *Regol. de conservat. di mare,* 1602; Decreta varia Rep. Genov., t. I, p. 695; Ms. Bibl. Civ. de Gênes. — « Gavitéllo, segno di porto, ò di ancora con barile e grippia. Gavitello si attaca alla grippia, cao honestamente grosso legato alle zatte » (faute d'impression, pour *Patte*) « e fusto dell' ancora. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 273. — V. Gayatell.

GAVITELLUS, bas lat. géno. s. m. (De l'ital. *Gavitello.*) Bouée. — V. Gallicellus.

GAVIUM, bas lat. s. n. Nous avons dit, p. 179, t. II de

notre *Arch. nav.*, que ce mot, qui a pour variantes : *Gavinum* et *Ciavinum* dans le manuscrit des *Statuta Gazarie* (Bibl. du Dépôt de la Mar.), nous semblait vouloir désigner un grand Croc, une grosse Gaffe. *Gavium* est de la même famille sans doute que l'ital. *Gaffa*. (V.)

GAVON, fr. provenç. anc. s. m. (De l'ital. *Gavone*. [V.]) La chambre du capitaine, dans les galères françaises du XVIIe siècle, s'appelait le Gavon de poupe. Ce Gavon était tout à fait à l'arrière; on le voit, sous le n° 1, dans la planche de l'œuvre de Passebon, intitulée : « Coupe d'une galère avec ses proportions, que nous avons jointe à la p. 478 ci-dessus. » Dortières, dans son Projet de marine (1680), Ms. Bibl. Dépôt de la Marine, dit : « Longueur du Gauon, 21 pieds » (pour *la Réale*), « 18 pieds » (pour la *Patrone*), « 16 pieds 6 po. » (pour la galère ordinaire). L'auteur anonyme d'un *Traité de la construction des galères* (Ms. Bibl. du Dépôt de la Marine), dit, p. 250 : « On donne au Gauon qui sert de retraitte au capitaine, 14 pieds $\frac{1}{2}$; à la place de son lict dans le Gauon, 3 $\frac{1}{2}$. » A la proue il y avait une chambrette, une soute qu'on nommait le Gavon de proue. Dans le manuscrit que nous venons de citer, on lit, p. 251 : « Au Gavon de proue qui sert à mettre le charbon et autres choses de peu de considération, 13 pieds. »

GAVONE, ital. anc. s. m. (Peut-être du lat. *Cavea*, trou; fosse. Le rapport qui existait entre le *Gavone* et la *Glava* [V.], ou *Giava*, chambres tous deux, nous avait fait penser que *Glava* pourrait bien être le mot ancien, origine de *Gavone;* mais nous n'avons rien trouvé qui pût appuyer cette opinion, que nous émettons avec l'accent du doute le plus timide.) Nom donné, au XVIe siècle, dans les galères italiennes, à un petit compartiment de la cale qui, ne pouvant servir de chambre à un des officiers de la galère, faisait l'office de magasin, d'entrepôt, ou, comme on dit, de débarras. Pantero-Pantera le définit ainsi (*Vocabol. navt.*, p. 10 (1614) : — « Gavone est l'estrema et tanto stretta parte della galea alla prora, que non può servir per camera. » Bart. Crescentio (p. 23, *Nautica Medit.* [1607]), dans le détail des chambres de la galère, placées en avant de l'arbre de mestre ou grand mât, nomme le *Gavone* après la chambre du chirurgien barbier : « Dopo la camera del barbiero, seguita il Gavone fin à gli empitori di proda, sono gl' empitori certi leguè, che empiscono quell' angolo di dentro alla rota di proda per fare quella più forte. »

GAYATELL, cat. anc. s. m. (Étymol. inconn. Ce mot a-t-il une analogie réelle avec le bas lat. *Gayta*, *Gayeta*, Guet ou Guetteur? C'est ce que nous ignorons; nous sommes porté à croire que *Gayatell* est une transformation de *Gaviatel*, mot qui aura pu être fait de *Gavia*, la mouette. Oudin donnait encore, en 1660, le nom de *Gaviota* à la mouette, bédouan ou goëland. V. [Gavitello.] Bouée. — V. Bonneau, Orbar.

GAYMON. Corruption de :

GAYWON, vieux fr. s. m. (De *Gaive*, *gayve*. [V.]) Ce qui, rejeté par la mer ou un courant d'eau, et n'appartenant à personne, devenait, aux termes de la loi d'Oleron [art. 34], la propriété du premier qui l'apercevait et s'en emparait. — « Si aucun trouve en la mer, ou à l'arenne ou rive de la mer ou fleuve et rivière, aucune chose laquelle jamais ne fust à quelque personne, scavoir est comme pierres précieuses, poissons et herpes marines, que l'on appelle Gaywon, cela appartient à celuy qui le premier le trouve et emporte. » Les manuscrits d'après lesquels Garcie, Cleirac et M. Pardessus ont imprimé les Rooles d'Oleron, portaient, au lieu de Gaywon, *Gaymon* et *Gaismon*. Cleirac ne fut pas étonné de cette conformation : *Gaymon*, et, sans restituer le *w* à la place de l'*m*, il reconnut que le Gaymon était ce que la coutume de Normandie nommait : choses gayves. M. Pardessus, dans *Gaismon*, a cru reconnaître le goëmon ou fucus; aussi, au lieu de Herpes marines, a-t-il imprimé : Herbes marines. C'est une grave erreur, Gaywon est une leçon excellente qui nous est fournie par du Cange, art. *Wayf*.

GÁZLÓ, hongr. s. (De *Gáz*, radical des mots qui expriment l'idée de passer à pied dans l'eau.) Gué.

GAZZA ou GASSA, ital. s. f. (Même origine que le fr. *Ganse ;* ? Γαμψός, courbe, crochu.) Anneau de corde attaché à la ralingue; Erseau, Patte.

GEAR, angl. s (De l'angl.-sax. *Gearcian*, *Gearwian*, *Gyrian*, préparer, disposer.) Drisse de basse vergue.

GEBROCHENES DECK, all. s. m. (*Gebrochenes*, de l'angl.-sax. *Gebrocen* [*ghebrokèn*], part. de *Brecan* [*brèkane*], briser.) Pont coupé.

GECK DE PRUA, géno. s. m. (Transcript. de l'angl. *Jack*. [V.]) Pavillon de beaupré.

GEFAHR, all. s. (V. *Fara*.) Danger.

GEFE DE ESCUADRA, esp. s. m. (*Gefe*, du fr. Chef.— « Voz introducida en el castellano con la venida de Felipe V á España, » dit le *Dicc. marit. esp.*, 1831.) Chef d'escadre, Contre-Amiral. — V. Contra-Almirante.

GEGENEBBE, all. s. (D'*Ebbe* [V.] et de *Gegen*, contre. [Angl.-sax. *Gean*, opposé.]) Contre-jusant; Courant qui remonte pendant le jusant; contre-marée de jusant. — *Gegenzeit*. (Proprement contre-temps.) (*Zeit*, temps [angl.-sax. isl. *Tid*].) Contre-marée.

GEGOMARE, vénit. v. a. Touer.— *Gegomarsi*, Se touer. — *Gegomo*, s. m. Touée. — Nous ne connaissons pas l'origine de ces mots. Dans l'*Introduz. all' arte naut.* (Venise, 1715), nous remarquons *Liegomarsi* pour *Gegomarsi*.

GEIEN, all. v. a. (Étymol. incon.) Carguer.

GEIN, holl. all. s. (Étymol. incon.) Caliorne.—On a écrit aussi *Gien* et *Gyn*.

GEITAU, all. s. (De *Tau* [V.] et de *Gei*, dont nous n'avons pas su trouver l'origine.) Cargue. — C'est par erreur que dans le Dict. fr.-all. de Thibaut, art. Cargue, on a imprimé : *Gen-tau*.

GEK-STOK, holl. s. (Nous trouvons dans le Dict. holl. et fr. de P. Marin, 1752 : « *Gek*, potence de bringueballe, partie de la pompe ainsi nommée. » La pompe porte, en effet, à son extrémité supérieure, une courbe de bois ou une verge de fer, potence à laquelle on fixe le levier [*stok*] appelé en français :) Brimballe ou Bringueballe.

GELANDIAN, angl.-sax. v. a. (De *Land*. [V.]) Aborder la terre, atterrir.

GELER (*guélère*), mal. v. a. Tourner; Varier, en parlant du vent. — *Geler praou* (proprement : Tourner.) Virer de bord, Mettre le cap vers un point de l'horizon. — Roodra écrit : *Géjler*. — V. Ali, Ber-geler praou.

GELFA, ital. anc. s. f. (Variante de *Gelva* [V.] et de *Guelfa*. [V.]) Nom d'un petit navire dont les Maures se servaient au Moyen Age. — « ... Presa una Gelva, nauilio piccolo di Mori, cosi chiamato. » *Lettre d'Andr. Corsali*, ap. Ramus., t. 1, p. 183 D.

GELOSO, ital. adj. m. (Les étymologistes font venir ce mot du lat. *Zelus* [gr. Ζῆλος], zèle, ardeur, envie. Nous

l'accordons. Pourquoi un navire qui porte mal la voile et tombe facilement sur le côté a-t-il été dit : Jaloux, par les peuples riverains de la Méditerranée? Nous ne voyons aucune analogie entre l'état inquiet, ardent, passionné du mari ou de l'amant *Geloso*, et celui du navire qui s'abat sous le moindre effort du vent fait sur ses voiles. Nous supposons que *Geloso* est une de ces homonymies que le temps a multipliées dans toutes les langues; mais quel est le mot corrompu? Nous l'avons cherché en vain. Serait-ce, par hasard, l'ar. *Zeboun* [زبون], mou? *Zeboun* se serait-il transformé en *Zeloun* et *Zelous*, qui se serait bientôt confondu avec *Geloso?...*) Jaloux. — « Noi laudiamo più il vascello reggente, ch' il Geloso. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 5. — « Percioche delle galee sottili di N. S. la *Felice* che hora serue per Patrona comporta più vela » (porte plus de voiles) « che non fà la *Santa-Lucia*, essendo l'una più salda » (solide, ferme, stable) « in mare, et piu reggente (V.) di proda, et l'altra troppo Gelosa, et che facilmente pende alle bande » (tombe sur l'une ou l'autre bande), « et poco peso in proda la soffonda » (la fait enfoncer, la fait canarder). Ib., p. 45. — « *Vascello Geloso*, un vaisseau jaloux qui panche (*sic*) facilement d'un côté et d'autre. » Duez, 1674.

GELOSIE, ital. anc. s. f. plur. Jalousie; cloison formée d'une balustrade en bois, au moyen de laquelle on fermait, à l'arrière, le tabernacle ou berceau de guérites qui couvrait la poupe d'une galère. Cette cloison était comparée aux fermetures jalouses des fenêtres espagnoles et turques. — « Gelosie sono le balaustrate e colonelle della poppa dietro alla timoniera. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

GELU (*Djélu*), malt. s. Barre du gouvernail.

GELVA, port. s. f. Le même que *Gelfa*. (V.) — « Como D. Garcia chegou as Geluas, e vio que eram barcos que passavam gente da ilha pera a terra firme, com temor da nossa Armada, felos amainar. » *Comment. d'Alboq.*, part. IV, chap. 8. — « ... Vimos tres vellas surtas et parecendonos que seriaõ Gelvas o tarradas da outra costa, fomos guinando » (en dérivant) « a ellas a vella et a remo... » Fern. Mendez Pinto (milieu du XVI[e] siècle), *Peregrinaçoens*, chap. 5, p. 7, Lisbon. (1678). Il ressort de cette phrase de Pinto que, de loin, la Gelva pouvait être prise pour une tarride; l'auteur ajoute que, s'étant approché davantage des navires aperçus et pris d'abord pour des Gelves ou des tarrides, il reconnut que c'étaient des galiotes turques. Ainsi, la Gelve était un bâtiment qui avait quelques analogies de formes, de mâture et de voilure avec la galiote à rames. Nous n'avons pu trouver de renseignements plus précis sur ce navire mauresque.

GÉMIA (*Ghémio*), hongr. s. Navire de charge.

GENEC (*Ghénec*), angl.-sax. s. Bâtiment léger. — V. Flotscip, Swift-scip.

GÉNÉRAL, fr. port. esp. s. m. (Du lat. *Generalis.*) Officier supérieur à tous les autres, par le rang et le grade. — *General da armada*, port. Général de la flotte; Officier général. — *General das galés*, port. anc. Général des galères. (V. Capitaõ mòr das galés.) — *General de las galeazas*, esp. Amiral des galéasses, commandant des galéasses. — « Francisco Duedo, General de las galeazas, vaya delante del filo de la armada vna milla, lleuandolas de dos en dos con igual distancia apartadas, y sa remolquen todas si fuere menester porque lo sigan. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), p. 170 v°. Récit de la bataille de Lépante; 1571. — *Général des galères*, fr. anc. Titre de l'officier qui commandait en chef les galères. — ... « Elles ont » (les galères) « un Général qui, dans de certains temps, a été connu sous le titre de Capitaine général des galères (V.), et dans d'autres sous celui d'Amiral de Provence et du Levant. Il n'a point à présent d'autre qualité que celle de Général des galères, et il a le commandement sur la mer Méditerranée. » D'Hamecourt, *Description du Dépôt de la Marine;* Ms. in-fol. de 1777, appartenant aux Arch. de la Mar.; p. 299. — D'Hamecourt avance que Jean de Chambrillac, chambellan du Roi (Charles VI), fut le premier Général des galères. « Le Roi, dit cet auteur, l'établit Capitaine général des galères et autres vaisseaux, pour faire la guerre aux Génois, en 1410. » — « De mesme le Général des galères n'a jamais commandé les vaisseaux qu'en l'absence de l'Admiral, et en vertu d'une commission particulière qui n'a eu d'effet que pendant que les vaisseaux et les galères ont agi ou deub agir ensemble; et aussy tost qu'ils ont rentré dans le port, les vaisseaux ont repris leur indépendance naturelle, et le pouvoir du Général des galères a cessé. Sa Majesté desire de plus que vous observiez que jamais Général des galères n'a commandé les vaisseaux que lorsque les galères faisoient partie de l'armée, en sorte que le commandement de l'escadre que Sa Majesté vous confie, n'a point d'exemple en la personne d'aucun autre Général des galères. » *Colbert au comte de Vivonne*, 28 juillet 1670, *Ordres du Roy* (Galères), vol. II, fol. 102 v°, Arch. de la Mar. — « A l'égard du pavillon, Sa Majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle croit bien que jamais Général des galères n'est monté sur les vaisseaux sans pavillon admiral, et que la raison est que jamais Général des galères n'a commandé les vaisseaux sans les galères... » Vol. cité, fol. 114 v°. — V. Admiral, Gardes de l'étendard.

GENERALE, ital. géno. s. m. Général, Amiral, Capitaine général. (V. Capitano generale.) — *Generale delle galere*, Général des galères. — « Con lege de 1559 a 3 d'agosto fu instituito il Generale delle galere sotto titolo di Prefetto, e poi con decreto degli 8 giugno del 1583 ebbe titolo di Generale... In viaggio egli ha autorità prima et ampia; ma arrivato al porto resta senza autorità veruna ritenendo solamente il titolo di Generale... » *Magistrati de Genova;* Ms. (XVII[e] siècle), Bibl. de l'université de Gênes; p. 102. — « Il priore di Capoa » (Léon Strozzi, né en 1515, mort en 1554), « in tanto prese il possesso delle galere » (de la religion) « al primo di giugno » (1553) « le quali all' hora erano sette, cioè le quattro ordinarie della religione e le trè del medesimo priore che stavano al soldo del commun tesoro. E perchè il priore di Capoa sopra detto haueua hauuti cosi gran carichi, et allora commandaua due capitane » (la capitane de Malte et la sienne); « et perche in Malta si trouavano diversi cavalieri, ch' aueuano armate diuerse galeotte grosse et si chiamauano Capitani; per questò fu egli da tutti communemente chiamato Generale delle Galere della Religione. E questa fu la prima volta, ch' el Capitano delle galere di quest' ordine con tal titolo chiamato fosse. Onde il nome di Capitano rimase a' Padroni delle galere, i quali tutti poi Capitani detti furono, et i Sottopatroni Luogotenenti loro si cominciarono a chiamar Patroni. » Bosio, *Istor. della sacra Religione* (in-fol., 1603), t. III, p. 337. — Jean Caravita, dans son ouvrage italien sur l'Ordre de Malte, dont le département des manuscrits de la Bibl. nation. possède une traduction abrégée (2 vol. in-fol., n° 1908-B. S. F), dit (p. 480 de cette traduction) qu'avant Léon Strozzi les commandants des galères de Malte furent souvent gratifiés du titre de Général des galères. V., en effet, notre article *Regente delle galere*. — *Generale della navi*, Amiral des bâtiments autres que les galères. — « Fu instituto col magistrato del nuovo armamento, nella lege del 13 febraro 1655. In viaggio solamente (il Generale delle navi) ha tutto l'autorità del magistrato (lege del 1655). »

Magistrati di Genova; Ms. (XVIIᵉ siècle), Bibl. de l'université de Gênes, p. 127.

GENERALISSIMO, ital. esp. s. m. (Superl. de *Generale* [V.], général.) Généralissime, Amiral. — « E ragioneuole, che il Generalissimo si collochi nella terza fila dello stuolo primiero, più inuerso il resto dell' armata; à fin che (douendo prendere la norma, e le segni del nauigare tutte le altre schiere dal suo nauiglio, che è il Pretorio, e la regola del mutare le vele, e d'ogni altro mouimento militare e marinesco) sia in luogo riguardeuole, e palese à tutti quattro li stuoli. » Pigafetta, *Discorso sopra l'ordinanza dell' armata catholica* (1588), p. 3. (V. Galeone, Fronte.) — « Batalla y cuerno izquierdo lleue el Generalissimo » (dom Juan d'Autriche) « con sesenta y quatro galeras, con vanderolas azules en el garces » (calcet), « y la real con el Estendarte de la Liga. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Mad., 1627), p. 170.

GENETE, fr. anc. s. f. (De l'esp. *Gineta*, qu'Oudin (1660) définit : « Un dard de capitaine d'infanterie. ») Javeline, Demi-pique. — « Deux cents Genetes, pouldre, boulles, etc. » Ant. de Conflans, *Faits de la marine* (1515 à 1522).

GENHLADE (*Ghenhlade*), angl.-sax. s. Bras de mer.—V. Fleot, Luh.

GENIP (*Ghenip*), angl.-sax. s. Nuage, Nuée.

GENOPE, fr. s. f. (Du holl. *Genepen* [*H-nepène*], participe de *Nypen* ou *Knypen*, fait comme l'angl. *Nip*, l'all. *Kneifen*, *Kneipen*, le dan. *Knibe*, et le suéd. *Nypa*, *Knypa*, de l'angl.-sax. *Cnif*, couteau. Le sens véritable de *Genepen* est : Serré, pincé comme avec une tenaille coupante, ou avec les ongles.) (Gr. mod. Κούτζα ; ital. *Trinca ;* esp. *Barbeta ;* angl. *Beluy ;* basq. *Ginopa ;* bas bret. *Chenop ;* ar. côte N. d'Afr. *Ligada ;* illyr. dalm. *Nadovezanje*, *Vez ;* rus. Крыжъ [*Krije*]; pol. *Wiaz ;* chin. *Cháo*, *Kïo*.) Amarrage fait, avec un fil carret, un morceau de bitord ou de ligne, ou un bout de corde plus gros, sur deux cordages mis l'un à côté à l'autre, et tellement serrés, qu'ils ne peuvent se désunir et glisser sous la cordelette qui les étreint. Le menu filin qui fait la Genope prend lui-même le nom de l'amarrage. Faire une Genope, c'est *Genoper*. (Gr. mod. Συδδένω [*Syddénô*]; esp. *Abarbetar ;* illyr. dalm. *Nadovězati ;* rus. Скрыжевамь [*Skrijévate*]; pol. *Wiazac'*.) — Genope est assez nouveau dans le vocabulaire des marins français ; on ne le trouve dans aucun des dictionnaires du XVIIᵉ siècle. Il est dans la seconde édition du Dict. de Saverien (1781).

GENOU, fr. s. m., écrit souvent autrefois, mais sans raison valable : Genouil, ou Genoul. (Du lat. *Genu*, fait du gr. Γόνυ, articulation.) (Ital. *Cappezella*, *Forcamo*, *Stamenale ;* géno. *Capüssella ;* vénit. *Forcamelo*, *Forchamo ;* esp. *Genol*, *Ligazon ;* all. *Auflange ;* angl. *Foot-hock*, *Futtock ;* holl. *Sitters ;* dan. *Zitters ;* suéd. *Zittra ;* rus. Футоксъ [*Foutokss*]; bas bret. *Esker ;* mal. *Sendoug ;* nouv.-zél. *Aka*.) Pièce de bois courbe que, dans la construction d'un couple, on applique latéralement sur la varangue et l'allonge, ou sur deux allonges successives, pour les lier et les fortifier. Dans la fig. qui accompagne notre art. *Couple* (V.), les Genoux sont marqués : IG, GE, EC, CA. — « ... A mectre aud. fons aucuns Genoulx et varengues y nécessaires. » Fol. 22 v°, Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.

GENOU DE L'AVIRON, fr. s. m. Synonyme de *Bras* (V.) et de *Taubour*. — V. Fiol, Rame.

GENS, fr. s. m. plur. (Forme de *Gents*, fait du lat. *Gentes*, plur. de *Gens*, peuple.) (Ital. *Genti ;* esp. *La gente ;* vénit. *La zente ;* angl. *Crew*, *Ship's people ;* isl. *Skipveriar*, *Skipsfólk ;* rus. Люди [*Lioudi*], Служители [*Sloujiteli*].) Hommes composant l'équipage. — *Gens de biscuit*, *Gens d'aviron*, *Gens de cadène*, fr. anc. Forçats. Le P. René François (1621). — *Gens de bonne veulle*, fr. anc. s. m. plur. Hommes qui s'engageaient pour ramer volontairement dans les galères, pour faire le service de bonevoglie. (V.) — « En ensuyvant sera déclaré l'entretenement d'icelles galères estanz en port, comme est des forsaires, et des Gens de Bonne-veulle qui y seront retenuz : et de la paye qu'ils prendront alhors... » *Stolonomie*, Ms. Bibl. nat., n° 7972-8 (XVIᵉ siècle). (V. Bonne veulle.) — *Gens de cap*, fr. anc. s. m. pl. (Esp. *Gente de cabo*, *Hombres de cabo*.) (Gens de cordes ou maniant les cordes.) Nom que, dans les galères, galiotes et autres bâtiments de la même famille, on donnait aux matelots proprement dits, et à tous les hommes de l'équipage, bas officiers, soldats ou marins, qui ne maniaient pas la rame. Nous nous étions trompé, en 1839, lorsque nous avions expliqué, t. 1ᵉʳ, p. 474 de notre *Arch. nav.*, les mots Gens de cap, par ceux-ci : Chefs d'un service; nous sommes heureux de pouvoir rectifier cette erreur, dans laquelle nous étions tombé parce que nous n'avions connu encore qu'un petit nombre de documents capables de nous révéler le sens véritable du mot *Cap*, dans cette locution. Le Dicc. marit. esp. (1831), à l'art. *Hombre de cabo* (V.), contient une définition qui a dû, au reste, fixer nos incertitudes. — « Et quand il sera fait entendre auxdits capitaines qu'ils se trouueront prestz en leurs galleres pour sortir et faire voyages, ils seront tenus d'auoir, outre ce qu'ils tiennent au port durant le dit voyage, le nombre des Gens de cap comme il s'en suit. A sçavoir : un pilote qui aura par moys 15 liures; deux conseillers qui auront chacun par moys 6 li. 15 solz; un bombardier, 7 liures; son ayde, septante deux sols tournois; huit nauchers qui auront chacun par moys 4 liv. 10 s.; dix soldats qui auront chacun par mois 4 liv. 10 s. » *Ordon. de Henri II* (15 mars 1548). — Dans un *Estat des galères de Malthe*, Ms. du commencement du XVIIᵉ siècle, appartenant à notre Biblioth. particulière, et dont le titre est : « Noms des vents de l'Océan et Méditerranée, avec les noms du corps d'un navire et des galères de Malthe et autres choses concernant messieurs les cheualiers, » nous lisons : « Nombre des Gens de cap, leur salaire avec la quantité de pain frais qu'on donne à chacun, tant en mer qu'en terre. » Voici la liste de ces Gens de cap : « Vn escriuain, vn pilote, vn comite, vn compagnon de pilote, vn chirurgien, vn capmaistre, vn argousin, vn sergent, vn sous-comite, 4 conseillers, 4 de la mestrance, 2 canonniers, 1 garçon canonnier, 4 timoniers, 43 mariniers, 2 compagnons d'argousin, 4 pioniers, 4 caporeaux, 15 mousquetaires, 1 sous-escriuain, 3 garçons de mestrance, 70 soldats, 1 sous-argousin, 1 barberote. » — *Gens de liberté*, fr. anc. Tout ce qui, sur les galères, n'était pas esclave ou forçat. — « Il dit que les Gens de liberté desdites galères » (napolitaines) « sont si mal payés, que, quand on a voulu les faire embarquer, ils se sont sauvés dans les églises » (alors lieux d'asile inviolables), « disant ne pouvoir plus servir. » *Lettre de Duquesne à Seignelay*, 11-22 juillet 1680. — *Gens de mer* (Angl.-sax. *Mere-liðende ;* ital. *Genti di mar ;* esp. *Gente de la mar* ou *de mar ;* port. *Gente de* ou *do mar ;* angl. *Seamen ;* rus. Люди морскïе [*Lioudi morskié*].) Hommes qui font profession de la marine. Les officiers de la marine militaire ne sont point compris dans cette dénomination générale. — *Gens de quart* (rus. Baxma [*Vah-ta*]; angl. *Men of the watch*), hommes qui font actuellement le quart. — *Gens de rame*, fr. anc. s. m. plur. Rameurs. — « Encore ne pouuoient-ils pas fournir à emplir les galeres, tellement que la plus grande partie estoit

vuide, et ne pouuoit voguer qu'à peine, à cause qu'il n'y auoit pas assez de Gens de rame dedans. » Amyot, *Vie d'Antoine*, chap. 17, p. 706, édit. de 1622. — V. Arraisonner, Esclif, Lever rame.

GENTE, ital. port. esp. s. f. (Du lat. *Gentis*, génit. de *Gens*, peuple.) L'équipage, les gens du navire, ou, comme on disait souvent, encore au commencement du XIX[e] siècle, le Monde. — « Deste parage se boluio el vergantin con toda sa Gente, en demanda » (en quête) « del puerto donde auian dexado los naos. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°, Madrid, 1693. — « Me sali con estos capitanes y Gente a ver la isla. » *Primer viage de Colon*, p. 35. — « Siempre que se ofrezca largar la vela de gavia, ò qualquiera otra, se afirmaràn primeramente las brazas, para que la Gente quede segura sobre la verga. » Fernandez, *Practica de maniob.* (1732), p. 7. (V. Aperceber, Correr la cossia, Équipage, Flota, Germe, Nao, Quartel de axedrez, Tolda, Tripulacion.) — *Gente de cabo*, esp. anc. Gens de cap. (V.) — « La dichas 40 galeras se haze cuenta que han de yr armadas de Gente de cabo y chusma (V.)... y que han de lleuar vna con otra 80 hombres de capo, entre officiales y marineros y soldatos, y 200 remeros... Ansimismo han de yr en la dicha armada seis galeazas, que sos lasque Su M. tiene en el reyno de Napoles, para yr armadas como conuiene, han de lleuar 120 hombres de capo, y 300 remeros por cada vna. » *Relacion* de las naos, galeras, etc., que se aya de hazer la jornada de ingalaterra (1588), Ms. Urbin A. 829; p. 624 v°. Bibl. Vatic. — (V. Hombre de cabo.) — *Gente de mar*, port. esp. Gens de mer, Gens qui tiennent à la mer par leurs professions : matelots, voiliers, charpentiers, calfats, etc. — « A armada » (en 1497) « era somente de tres navios de 5. » (pour 50) « ate 120 tonelladas, emque hiaõ entre Gente de mar e soldados 160 pessoas. » Pedro Barreto de Rezende, *Breve tratado... de todos os visorreys*, etc. (1635), Ms. Bibl. nat., n° 8372-5; fol. 1. (V. Gente do mar.) — *Gente de la mare*, esp. anc. Gens de mer; Gens de l'art de la mer, comme matelots, voiliers, calfats, charpentiers, etc. (V. 2. Porte, Gente de mar.) Maestre de raciones.) — *Gente do mar*, port. (Le même que *Gente de mar*. [V.]) — « E a Peró Gonçalvez pilolo mór, que se fosse com toda a Gente do mar dormir ás náos... » *Comm. Dalboq.*, parte III, cap. 28, p. 141. — *Genti di cavo*, ital. s. m. plur. (Le même que l'esp. *Gente de cabo*. [V.]) Gens de cap. — « Genti di cavo sono i marinari d'ogni sorte, che stanno sopra i vascelli. » Pantero-Pantera (1614). — *Genti di mar* (Le même que le port. *Gente de mar* [V.], et que l'esp. *Gente de la mare*. [V.]) — « ... 311 Genti di mar. » *Relaz. dell' armada di S. M. Cat.' p. la Tersera ;* Ms. Urbin A. 831, p. 457; Bibl. Vatic.

GENTIL'HUOMO DI POPPA, ital. anc. s. m. Jeune gentilhomme que le général des galères ou le capitaine d'une galère avait à son bord comme un homme de sa suite, comme un serviteur d'un rang au-dessus de la domesticité roturière; enfin, comme une sorte d'aide de camp. — « Ne gl' altri (officiali) che consisto nell' honor et pompa della poppa, se veggono i Gentil'huomini, il cui luogo è la poppa et tavola del generale ò capitani, sono per il manque, nelle galee private, due per poppa con doppia ratione, avantaggiata di qualità. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 94.

GEOFON, angl.-sax. s. Mer. — V. Ær-geblond, Bæðweg, Brim, Brym, Gyfen, Hólm, Hron-mere, Loge, Mere, Sealtwæter, Seo, Sewe, Sie, Siew, Sirendœ, Sœ, Sund.

GEOFON-YÐ, angl.-sax. s. Flot de la mer, Onde, Lame, Vague. — V. Yð.

GERARIA NAVIS, lat. s. f. (De *Gerere*, porter.) Navire de transport ou de charge. — « Festus : Gaulus genus navigii pene rotundum. Plautus in universum appellat Gerarias, Cæsar Julius, Vectorias. » J. Scheffer, *De militia nav.* (1654), p. 262. — Nous n'avons pas su trouver le passage de Plaute auquel Scheffer fait allusion.

GERASEERDE FREGAT, holl. s. Frégate rasée. — Au 1[er] janv. 1846, la marine royale des Pays-Bas avait trois « Geraseerde-fregatten, » portant 28 bouches à feu. C'était le *Rotterdam*, le *Rupel*, l'*Algiers*.

GERÉB (*Ghéréb*), hongr. s. Rivage, Bord de la mer.

GEREDRU. Dans l'extrait du Gloss. angl.-sax. de Mone que nous avons publié, t. II, p. 159-168 de notre *Arch. nav.*, on lit : « *Aplustra*, Geredru. » Le mot *Aplustra* nous ayant trompé, parce que nous crûmes reconnaître en lui l'*Aplustra* (V.) latin, et non l'*Amplustrum* (V.) du Moyen Age, aucun des dictionnaires que nous avions alors sous les yeux ne nous ayant d'ailleurs montré une forme anglo-saxonne à laquelle nous pussions rapporter *Geredru*, nous crûmes que ce mot désignait un ornement de la poupe. Aujourd'hui, que nous avons pu consulter le dict. angl.-sax. de Bosworth, nous reconnaissons dans le prétendu *Geredru* le Gereðra (V.) qui n'est qu'une forme de Reðra (V.), signifiant : Aviron, rame, et par extension : Gouvernail.

GERENDA-HAJO (*Ghérenndo-hoyó*), hongr. s. (*Gerenda*, solive, poutre.) Radeau. — V. Baronahajó, Hajó, Szálhajó, Talp-hajó.

GEREÐRA, angl.-sax. s. Le même que Reðra. (V.)

GERIF-FISCA, angl.-sax. s. (*Gerif* [de *Refian*, prendre], prise, capture; *Fisca*, génit. plur. de *Fisc*, poisson.) Pêche. — « UNA SERCA, *An gerif fisca*. » Gloss. de Mone (X[e] siècle). A la suite des mots qu'on vient de lire, l'auteur écrivit ceux-ci : « *Ohdhe án snæs fisca. Ohdhe odhdra þinga*, » que nous ne pouvons expliquer, malgré le secours du dict. de Bosworth. Probablement, des fautes de copistes ont défiguré ces deux phrases, dont nous ne reconnaissons que les mots : *An*, une, *Snæs* ou peut-être *Snas*, broche, *Fisca*, poisson, *Pinga*, tribut, office, affaire.

GERME, fr. s. f. (Francisation de l'ar. *Djerme*, qui paraît être sans rapport avec le pers. *Djermâ*, Cheval blanc.) — « Lesquels venus auec vne sorte de vaisseaux qu'on appelle Germe, nous nous embarquasmes dessus pour aller à Roussette » (Rosette), « ville située sur le Nil, enuiron a huict milz de la mer. » H. de Beauveau, *Relation journalière du voyage de Levant* (Nancy, in-4°, 1619), p. 157. — Les Italiens nommaient *Germa*, un navire de la famille des vaisseaux ronds qui faisait l'office de bâtiment de charge ou de transport. Voici ce que Pantero-Pantera (1614) dit des *Germe :* « Sono vascelli adoprati nelle parti del Leuante per portar mercantie. Queste sono assai larghe, non multo lunghe, et hanno poco opere morte : portano quattro vele grandissime, per esser ferme di corpo, et assai reggenti : non hanno più che vna coperta, et portano da mille sin' à mille cinquecento palmi di carico. » Les Germes ou djermes que décrit ainsi l'auteur de l'*Armata navale* n'avaient que le nom de commun avec celles du Nil. Il y avait des Germes de plusieurs grandeurs; les petites avaient le nom de *Germette*. — « Doue costeggiando, scupersero una Germetta, 15 miglia in mare, la qual inuesti terra saluandosi tutta la gente. » *Relat. dell viaggio fatto delle due galere della religione* (1598; Ms. Urbin, A. 818, p. 352, Bibl. Vatic.

GERMINAMENTO, ital. anc. s. m. Jet, Contribution, selon Stratico (1814).—V. Aggerminare, Getto.

GERMUNDUS, bas lat. s. m. Nom d'un navire que nous croyons être la *Germe*. (V.) — « Nostri denique tantummodo Germundos et galeas, sicilienses verò cattos et golafros, et dromundos, sed et diversæ fabricæ naves habebant. » Geoffroy Malaterra, liv. II, chap. 8. — Anna Comnène, p. 9 de l'Hist. d'Alexis, nomme ce navire Σέρμιον. (V.)

GERRA, cat. anc. s. f. (De l'ar. *Djerrè* (جَرَّة) Jarre. —V. Alquitra.

GERSEAU, fr. anc. s. m.—V. Herse.

GESÆRETA, lat. s. f. Nom d'un navire qui n'est cité que par Aulu-Gelle. (V. Catta.) Il est fort possible, et même fort probable, que *Gesæretæ* soit une mauvaise leçon de manuscrit. Peut-être faudrait-il lire *Gerariæ*. (V. Geraria.)

GESCHUT, holl. s. (Composé comme l'angl.-sax. *Gescot*, flèche, de *Sceotan* [shéotane], tirer, et du préf. *Ge*. L'isl. a *Skyt*, signifiant lancer, tirer.) Artillerie. — L'all. dit : *Geschutz*.

GESCHWADER, all. s. (Du fr. :). Escadre Röding (1793), Silbermann (1800).

GESCIPAN, angl.-sax. v. (De *Scip*. [V.]) S'embarquer, Embarquer des objets quelconques à bord d'un navire.

GESEGLIAN, le même que *Seglian*. (V.) — « *He mihte geseglian*, Il put mettre à la voile. »

GESIR, fr. anc. v. n. (Du lat. *Jacere*.) (Rus. *Лежать* [*Lejate*].) Être situé. — « Sur la coste qui Gît nord et sud. » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529).—V. Oest, Siroest.

GESOLE, fr. provenç. anc. s. f. (De l'ital. *Chiesola*. [V.]) Habitacle.—V. Custode, Giesiola, Gisole.

GET (*To*) **EVERY THING CLEAR TO ANCHOR**, angl. v. (De l'angl.-sax. *Getan* [obtenir]; *Geatan* [accorder], ou *Gitan* [obtenir]). (Proprement : Livrer toute chose absolument pour mouiller.) Faire penau. — *Get* (*To*) *in to the wake of a ship*, Se mettre dans les eaux d'un navire. (V. Wake.) — *Get* (*To*) *ready an anchor* (Faire une ancre prête à...) Parer ou Appareiller une ancre. Faire penau. — *Get* (*To*) *the anchor*, Lever l'ancre. — *To get the anchor up*, Mettre une ancre à poste, ou à bord. — *Get* (*To*) *the anchor a-trip*, Déraper, en parlant de l'ancre qui quitte le fond.— *Get* (*To*) *the cable ready upon the Deck* (Proprement : Faire le câble aisé sur le pont.) Allonger le câble. — *Get* (*To*) *out*, (Proprement : Avoir ou Retirer dehors.) Raflouer, Déseschouer, Remettre à flot ; Sortir d'un port.— *Get* (*To*) *water*, Faire de l'eau, faire son eau. (V. Water [To].) — *Get* (*To*) *to windward off*. Passer au vent de... — V. Windward.

GETEERD TOUW, holl. s. (*Geteerd*, goudronné ; de *Teer*, goudron.) Cordage goudronné, Cordage noir. — V. Touw.

GETHEERTES TAU, all. s. (*Getheertes*, goudronné ; de *Theer*, goudron.) (Cordage goudronné.) Cordage noir.

GETIMBRE, angl.-sax. s. (De l'angl.-sax. *Timber*, bois.) Construction. — *Getimbrian*, v. a. Construire. — V. Timbrian.

GETRUM, angl.-sax. s. Nœud.

GETTAISON, fr. anc. s. f. (De *Getter*, pour *Jetter* [Jecter], jeter.) Jet. — « Si Gettaison se faisoit en la mer... » Lobineau, *Hist. de Bretagne*, Preuves, t. 1er, p. 790.

GETTARE IL FERRO, ital. v. a. Jeter l'ancre, ou le fer, comme on disait dans la marine des galères. — « Fatto poi parizo verso Scio la sera de' 2 del corrente la mattina seguente nel spuntat dell' Alba, mentre s' era Gettato il ferro trà un scoglio e Cao Bianco, auuisauano le guardie noue vascelli, che imboccato il canale tendeuano con leggiero vento da Ponente verso il porto... » *Lettera di Ragguaglio de progressi e vittoria*, etc. Venetia, in-4°, 1657.

GETTITO, ital. s. m. (De *Gettare* [lat. *Jactare*], jeter.) Jet. — V. Far Gettito.

GÉVRET (prononciat. *Hévrète*, *h* fortement asp.), bas bret. s. m. Sud-Est. — *Avel c'hevret*, Vent de sud-est. — *Gévret kart da zute*, Sud-est quart sud. — *Gévret kart à ziter*, Sud-est quart est.

GEWINDE, angl.-sax. s. Vent. — V. Wind.

GEXOEA, géno. s. f. (De l'ital. *Giesiola*. [V.]) Habitacle.

GĒZĪRA (*Djezira*), ar. vulg. s. Ile. F. de Dombay, *Grammat. ling. mauro-arabic* (1800), p. 100.

GH'ADLINI, ar. côte N. d'Afr. s. (Du gr. Γαλήνη. [V.]) Calme.

GHALEA, vénit. anc. s. f. (Mauvaise orthographe de *Galea* [V.], où l'*h* est contraire à l'étymologie.) — « E questo etiandio abbio luochò in barche et Ghalei, e in qualunqua altro navilio fossi. » *Stat. d'Ancône*, de 1397, Rubr. 33. — « Questi sono e denari ch' yo o spesi in questo santo chamino, solamente pella persona mia. In prima per la Ghalea, di nolo, et per le spese duchati trenta doro uenetiani, et per che la Ghalea ne nauene non danno may lespece quando piglano ports è peregrini et non le danno mentre che si sta in terra santa e spesi per formir mi in su la Ghalea di chose necessarie ame-archi (*sio*, pour a merchanti) duchati vinti sempre intende Venetiani et chosi de grosso sono duchati 50. » Mariano Di Nani da Sierra, 3e Voy. en terre sainte, fait en 1431 ; Ms. clas. XIII, cod. 92, Bibl. Magliab. de Flor., p. 28 v°.

GHALJOTA, ar. vulg. s. (De l'ital. *Galeota*, *Galliota*.) Galiote. J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabic.* (1800), p. 100, définit la *Ghaljota* : « Prædatoria navis. » Les Levantins se servaient, en effet, le plus souvent de galiotes pour faire la course. Les Barbaresques d'Alger, de Salé, de la Cale, etc., avaient plutôt des galiotes que des galères, parce que, pour les armements qu'il faisait contre les chrétiens, le Grand Seigneur pouvait requérir les galères, et n'avait pas le droit de contraindre les galiotes à entrer en ligne. Cependant un grand nombre de galiotes barbaresques vinrent se ranger sous la bannière impériale dans l'armée qui combattit à Lépante (1571).

GHARB, GH'ARBI, ar. turc, s. Ouest, Ponent, Occident. — *Gh'arbi karta lil batcho*, Ouest quart sud-ouest. — *Gh'arbi karta lil tcherreuch*, Ouest quart nord-ouest.

GHARIQ, pers. turc, adj. (De *Gharq*. [V.]) Naufragé. — *Gharq, Gharqab*, s. (Submersion.) Naufrage. (V. Guèmi batmachi.) — *Gharq olmaq*, v. (*Olmaq*, être.) Naufrager, Faire naufrage, se perdre. (V. Batmaq olmaq.)

GHAYIT, ar. hind. s. Pavillon. (Dict. hindoost.-engl. de J. Taylor et W. Hunter (1808).

GHERBINO, ital. anc. s. m. (Variante de *Garbino*. [V.]) Vent de S. O. — « E pigliando la via per Gherbino, nauigarono...:, etc. » *Hist. dell' Indie*, ap. Ramus., t. III, p. 15 A.

GH'EREUK, ar. côte N. d'Afr. v. (En relation avec *Ghariq*. [V.]) Sombrer, Couler bas.

GHERLIN, malt. s. m. Grelin.

GHIA, ital. géno. malt. s. f. Cartahu.

GHINDÀ, géno. v. a. (De l'ital. *Ghindare*. [V.]) Guinder. — *Ghinda*, ital. s. f. Guindage. (V. Ghindaggio.) — *Ghindag*, malt. s. m. Guindage; action de guinder. — *Ghindaggio*, ital. s. m. Guindage; action de guinder. — *Ghindame*, géno. s. m. Guindage, Guindant. — *Ghindante*, ital. s. m. Guindant. — *Ghindare*, ital. vénit. v. a. (Du fr.:) Guinder, Hisser. — « Ghindar le vele, issarle, ò alzarle. » *Introduz. all' arte*, etc. (Venetia, in-4°, 1715), p. 273. — « *Ghindar le vele*, Hausser et bander les voiles. » Duez (1674). (V. Issare.) — *Ghindareccia soprana*, cors. s. f. Poulie de drisse supérieure, par opposition à la *Ghindareccia sottana*, ou inférieure. Nom donné, dans les bâtiments latins, à une grosse poulie ou galoche attachée à l'itague d'une antenne. Cette poulie a quatre rouets en bas et un en haut; un garant, passant sur ces rouets et sous ceux d'une large poulie inférieure (la *Ghindareccia sottana*), fait le palan de drisse, appelé par les marins corses: *Paranchino della Guindareccia*. — *Ghindarella*, probablement pour *Ghindaressa*, ital. anc. s. f. Drisse d'une vergue. « *Ghindaressa*, sorte de cordage à une poulie pour guinder et hausser quelque voile. » Duez (1674.) — *Ghindaressa*, ital. s. f. Guinderesse. — « *Ghindaressa simplice*, Guinderesse simple; *Ghindaressa doppia*, Guinderesse double. — *Ghindasso*, géno. s. m. Guinderesse. (V. Cao bun.) — *Ghindaz*, malt. s. m. (De l'ital. *Ghindazzo*. [V.]) Guinderesse. — *Ghindazzo*, ital. vénit. s. m. (De *Ghindar*. [V.]) Guinderesse, et autrefois: Drisse de la grande vergue. — « Ghindazzi, ò striscie di maestra, per alzar il pennon. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 273. — V. Ghindaressa.

GHIRLANDA, ital. géno. vénit. s. f. (Même origine que le fr. Guirlande.) Embourdinure. — « ... Ghirlanda di cao » (guirlande ou garniture de corde. — V. 2. *Cao*), « con cui è fasciata la Cigalla. » *Introduzione all' arte nautica* (in-4°, Venetia, 1715), p. 269.

GHIZE, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Ghisso*, voile qui se borde sur le gui.) Brigantine.

GHOMETO, ancon. vénit. s. m. (Corrompu de l'ital. *Comito*. [V.]) — « Qualunqua farrà alchuna promissione al patrone overo al Ghometo, overo al scrivano de alchuna galea... » *Stat. d'Ancône* (1397), rubriq. 81. — V. Cometo.

GHONDOLA, vénit. (Variante de *Gondola*. [V.]) Gondole. — « ...Barche de navilj, nè Ghondole... » *Stat. d'Ancône* (1397).

GHORÂB, ar. s. (Proprement: Corbeau.) Nom donné par les Arabes à un navire de la famille des galères. Thomas Hyde (Notes au *Voy.* de Peritsol) dit du Ghorâb: « Quasi picea nigridine, rostro extenso et velis remisque sicut aliis volans galera... »

GHOULÈTA, turc, s. (De l'ital. *Goletta*. [V].) Goëlette.

GHOURAB, mal. s. Sorte de vaisseau ou barque à proue saillante, dit Élout, *Dict. mal.-holl.-fr.*, p. 341, d'après Marsden, p. 205. — Ce mot a de grandes analogies avec le russe: Корабль (*Korable*), le valaque *Korabié*, l'arabe *Ghorâb*, le bas latin *Gorafus*, etc. (V. ces mots.)

GIACCIO DEL TIMONE, ital. anc. s. m. Barre du gouvernail. — « Il Giaccio è quel legno, che all' una et l'altra banda lo (il timone) muove conforme, che à banda dritta ò sinistra si drizza il vascello. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 27. — V. Aggiacio.

GIA'LFR, *r* affixe du subst., isl. s. n. (De *Gialf*, radic. de mots qui expriment l'idée de: Faire du bruit, être pétulant.) Ressac. — V. Brim, Forátta, Hratti, Hrydia.

GIARDINO, ital. anc. s. m. (Proprement: Jardin.) Nom donné à la galerie établie autrefois tout autour de la poupe du vaisseau. Le luxe des capitaines la transformait souvent en un jardin, d'où elle avait pris son nom. *Giardino* est devenu le nom de la Hanche du navire et de la Bouteille qui a remplacé la galerie. Le géno. dit *Giardin* (*n* sonnant). — V. Galeria, 1. Jardin.

GIAVA, vénit. s. f. (Du vénit. anc. *Glava*. [V.]) Cambuse, Paillot de la galère.

GIE, dan. s. (Étymol. incon.) Caliorne. — L'all. dit: *Gien*.

GIESIOLA, ital. anc. s. f. (De *Chiesola*. [V.]) Habitacle. — « Giesiola è un gabinetto, ò armaretto, dove si tiene la bussola nautica con le lampade accesse di notte, accioche possa esser vista la bussola senza esserne cavata fuori, et i lumi siano sicuri dal vento. » Pantero-Pantera (1614).

GIET DE LA MER, vieux fr. s. m. (De *Geter*, pour *Jeter*.) Ce que la mer rejette, épaves, varechs, etc. Cette expression se lit dans une Charte de Gui, comte de Flandre, datée de 1290, et citée par D. Carpentier, t. II, col. 797. L'orthogr. *Giet* pour *Get*, ou mieux *Ject*, était ordinaire au XIIIe siècle; on lit, en effet, dans Joinville: « Il » (le roi saint Louis) « me dit qu'il avoit trouvé de certein, que au Giet d'une pierre menue, entour son paveillon, tenoient cil leur bordiaus » (leurs *lupanars*), « à qui il avoit donné congié. »

GIETAU, all. s. De *Tau*, corde; quant à *Gie*, nous ne savons ni son origine, ni sa valeur réelle dans la composition du mot qui nous occupe.) Cargue.

GIFEN INZIAU IL CMANDANT, malt. s. (*Gifen*, ? de l'ar. *Séfiné*, vaisseau.) (Vaisseau qui porte le commandant.) Amiral, Vaisseau amiral.

GIG, angl. s. (Origine incon.) Guigue. (V.)

GIGA, suéd. v. a. (Étymol. incon.) Carguer.

GIGLIONE, ital. s. m. (Quoique *Giglione* paraisse être un augmentatif de *Giglio*, lis [lat. *Lilium*, fait du gr. Λείριον], *Giglio* et *Giglione* sont sans rapport, et n'ont qu'une analogie apparente. *Giglione*, corruption de *Girone* (V.), est une de ces transformations capricieuses dont il serait difficile de se rendre compte, si l'on ne savait ce que peuvent devenir les mots en passant par certaines bouches. On ne dut jamais avoir la pensée de comparer le Bras ou Genou de l'aviron à un grand lis; mais on put très-bien, entraîné par l'analogie des sons, créer une homonymie bizarre, devant laquelle l'étymologiste ne doit cependant point hésiter.) *Giglione* nous est donné par Stratico (1814), et par la nomenclature qu'a bien voulu faire pour nous, en 1842, M. le comte Persano, de la marine sardo-génoise.

GIGTÄG, suéd. s. f. (Même composition que *Gietau*. [V.]) Cargue.

GILING, mal. v. a. Ferler, Serrer la voile. — V. Baber laïar, Bouka laïar, Golong laïar, Houlour, Touroun-kau laïar.

GILOUET, prononcé: *Chilouette*, bas bret. s. f. (Du fr.:) Girouette. — V. Gwiblen.

GINA, suéd. s. (Le même que l'all. *Gien*. [V.]) Caliorne.

GINDER, fr. anc. v. a. Ce mot, qui est une variante ou une forme primitive de *Guinder* (V.), vient de l'all. *Winden*, qui a fait *Vinder*, *Ginder* et *Guinder*. — *Gindant*, s. m. « Terme pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles. » Guillet (1678).

GINGUET, fr. anc. s. m. Guillet (1678) dit: « Ginguet, et, par corruption, Hinguet, est un morceau de bois attaché au tillac et mobile par un bout, pour arrester le cabestan...

Chaque cabestan a deux Ginguets. » Guillet se trompe assurément. *Hinguet* et le barbare *Guinguet* sont des corruptions de *Linguet* (V.), usité en 1643 et même en 1634. Au lieu de : Pousse le linguet, on dit : Pousse linguet, puis : Pousse l'inguet ou l'Hinguet. Et d'Hinguet on fit Guinguet; cela ne nous semble point douteux.

GIO, port. s. m. (Constancio [1836] rapporte ce mot à l'ital. *Giù*, signifiant : En bas; nous croyons que c'est là une erreur. *Gio* ne désigne point une pièce de la construction du navire qui soit en bas, au contraire; il nous semble que c'est à l'italien *Giogo*, dont *Gio* peut être une abréviation, qu'il faut demander l'origine de ce terme, dont l'équivalent espagnol est *Yugo*, fait du lat. *Jugum*.) Barre d'arcasse.

GIOCCO ou GIUOCCO DI VELE, ital. s. m. Jeu de voiles. (V.)

GIOGO, ital. anc. s. m. (Du lat. *Jugum*.) Joug. — « Gioghi della poppa et della prora sono doi legni, che attraversano tutta la coperta della galea, uno alla poppa et l'altro alla prora, et escono fuori, quanto i baccalari, et formano la larghezza di tutta la galea con l'opere morte. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — « Fansi poscia i Gioghi di poppa et proda, quel di poppa và chiodato sopra la coperta et late; lo stesso quel di proda; ma se gli fan due denti » (adents) « dalle parte di dentro, per chiavarlo et incastrato giusto in faccia de i due bottoni di proda. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 32. — « Dal Giogo di proda fin la lata d'arborar » (jusqu'à la latte où était appuyé le grand mât) « entrano late 22. » Ib., p. 26. — « Dalla lata di disarborar » (la latte qui termine à l'arrière l'ouverture à l'aide de laquelle on pouvait mâter et démâter la galère) « fin al Giogo di popa ci van late 26. » Ib. — « Da fuori del Giogo à poppa fin la spalla (V.), si lascia di piazza palmi sei. » (De la face postérieure du joug de poupe jusqu'à l'espale, on laisse un espace de six palmes [4 pieds 6 po. — 1m 46c.]) Ib., p. 25. — V. Aposticcio.

GIOIA, ital. s. f. (Joie.) Au Moyen Age et au XVIe siècle, on appelait de ce nom le présent qu'on faisait d'un esclave à un capitaine de galère, qui, avec son navire, avait pris, dans un combat, un bâtiment ennemi. La *Gioia* était donnée, pour ainsi dire, par-dessus le marché, au vainqueur, qui retirait bien d'autres profits matériels de sa capture. S'il nous était permis de faire un rapprochement qui paraîtra peut-être singulier, nous dirions que la *Gioia* n'était pas sans analogie avec ce que, dans la boucherie parisienne, on nomme la *Réjouissance*, cadeau d'un morceau de viande ou d'os que le boucher fait à l'acheteur qui l'a favorisé de sa pratique. — « Gioia è un schiavo, che si da à quel capitano di galea che col suo vascello ha preso un vascello inimico. » Pantero-Pantera (1614).

GIOLITO (IN), ital. adv. Au roulis; Roulant, en parlant d'un navire. — « En terme de marine, vn vaisseau arresté qui branle de costé et d'autre. » Duez (1674). — V. Jolito, Vascello.

GIONCO, ital. s. m. (Du lat. *Juncus*, jonc.) (Le Gionco, que les documents latins et génois du XIIIe siècle appellent *Jonchus* [V.], fut d'abord, sans doute, un cordage fait de jonc ou de sparte.) Garant du palan de l'itague; Drisse. — « Gionco del trinquetto e una funa, con la quale si alza et si abbassa l'antenna del trinquetto. » *Vocabol.* de Pantero-Pantera (1614). — V. Ingiuncare, Jonchus.

GIOSANA, vénit. anc. s. f. (Du bas lat. *Jusum*, en bas, opposé à *Susum*, en haut. On ne sait pas l'origine de *Jusum*.) Jusant, Reflux. — « L'altra marea di Giosana, dopò la piena, tardara à fare bassa mare hore vj. et un quinto, etc. » Bernardo Accïoaïolo, l'*Arte del navigare*, etc.; Ms. de 1580, Bibl. Sainte-Geneviève de Paris, A—1-7.

GIOT, fr. anc. s. m. « C'est la barre du gouuernail d'un bateau ou d'une chaloupe. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle; Arch. de la Mar.

GIOVO, géno. s. m. (De l'ital. *Giogo*.) Joug. — « Il Giouo de proa uolessere alto doue una : il postisso alla sima palmi 2 ⅔. Alla popa uolescer doue una alla postissa palmi 1 ⅔. » And. Rios, *Fabbr. d'una galera*, Ms. de 1612, clas. XIII, cod. 55, Bibl. Magliabec. de Flor., p. 219. — V. Stella.

GIRA, basq. litt. v. a. (Du lat. *Gyrare*. [V.] Le P. Larramendi [1745] proteste contre cette étymologie plus que probable; il veut que ce mot vienne du basque *Giratu*, « que significa lo mismo, y non ay necessidad de el *gyrare* con su *y* griega. » Mais le P. Larramendi oublie de dire d'où vient *Giratu*, qui, à son compte, est évidemment plus ancien que le grec Γῦρος. *Giratu* est-il aussi un des mots de la langue que l'on parlait dans l'arche ?) Virer.

GIRA AF, suéd. v. a. (De *Gira* [lat. *Gyrare*, tourner], virer, embarder, et d'*Af*, préf. de l'éloignement.) Alarguer, Prendre le large. — V. Hålla Sjön.

GIRADA, port. s. f. (De *Girar* ou *Gyrar*, tourner, virer.) Abattée.

GIRANTE (SER), esp. v. (De *Girar*.) Virer de bord facilement, Évoluer sans difficulté. — V. Galera de veinte y nueve bancos.

GIRAR, port. v. a. (Du lat. *Gyrare*, tourner.) Abattre, Virer de bord. — En esp. *Girar* a le sens de Rouler, en parlant du navire; celui de Tourner, en parlant du vent; et aussi celui de Faire des sinuosités, en parlant d'une côte.

GIRARE, ital. v. a. (Du lat. *Gyrare*, tourner; gr. Γυρόω.) Tourner, éviter, arrondir. — *Girare un capo*, Arrondir un cap. — *Girare al vento*, Éviter au vent. — *Girare alla corrente*, Éviter au courant. — *Girare alla marea*, Éviter à la marée.

GIRDA, pers. s. Anneau, Arganeau, Cercle.

GIRELLA, ital. s. f. (Du lat. *Gyrare*, tourner.) Réa de poulie. — « Taglie, sono pezzi di legni, ne i quale se voltano le Girelle. » Pantero-Pantera (1614). (V. Raggio.) — *Girellajo*, s. m. Ouvrier qui fait les réas de poulies.

GIRELLE, provenç. anc. s. f. (Même étymologie que le précédent.) Cabestan.

GIRER, vieux fr. v. a. (De l'ital. *Girare*; lat. *Gyrare*.) Tourner. — « Fut ceste mutation (du temps) si soudaine, que nos gens à peine eurent loisir ni commodité de Girer les proües, car au temps de la bonasse que vous avez ouy, et a la chaleur du combat, les gallères estoient si fort approchées, venant si soudain les navires sur elles de telle impetuosité, que sans aucun remède leur passoient par dessus le corps, et les mettoient en fonds, si par une grande asseurance des chefs, adresse et experience des mariniers et de la chiorme, on n'eust donné force et célérité extrême à tourner les galleres : par ces moyens, ayans nos gens Giré les proües, avecques l'agilité des rames et faveur des voilles, ils s'esloignerent en peu d'heures à la portée du canon... » *Mém. de Mart. Du Bellay*, liv. X. (Récit du combat de l'île de Wight, le 8 juillet 1545.) — V. Ramberge.

GIRO, basq. litt. s. (De *Gyrare*. [V.]) Virement de bord.

GIRON, vieux fr. provenç. s. m. (De *Girone*. [V.]) La poignée de la rame. — V. 2. Manivelle.

GIRONE, vénit. anc. ital. s. m. (De *Girare*, transcription du lat. *Gyrare*, tourner.) « Le genou de la rame; le bout par où on empoigne la rame. » Duez, *Diction. ital. et fr.* (1674). Il y a dans cette définition, traduite, par Duez, de Pantero-Pantera, une confusion qu'il est bon de faire remarquer. Le *Girone* n'est point, à proprement parler, le bout de la rame par lequel on empoigne ce levier pour le manœuvrer. Ce bout, c'est la poignée (*Manico*. [V.]), l'extrémité de la partie intérieure de l'aviron. Le *Girone* est le Genou ou Bras, la partie du levier comprise entre la poignée et le bord du navire sur lequel tourne la rame. C'est ainsi que l'ont toujours entendu les marins italiens au XIIIᵉ siècle (V. *Giro*), comme au XVIᵉ (V. *Ciron*) et au XIXᵉ. N. Duez, en donnant à *Girone* le sens de Poignée de la rame, parlait comme les Provençaux et non comme les Italiens. — V. Gigliona, Frenellare.

GIROUETTE, fr. s. f. (Du lat. *Gyrare*, tourner; ital. *Girare*; cat. *Girar*. *Girata* [ital.], circuit, tour.) (Gr. mod. Μπαντιέρολι [*Banderoli*]; ital. *Girotta*, *Banderola*, *Banderuola*, *Mostravento*; vénit. *Pennello*; esp. *Cataviento*; port. *Catavento*, *Grimpa*; angl. *Vane*; all. *Flugel*; suéd. *Flög*, *Flögel*, *Flöj*; dan. *Floï*; holl. *Vleugel*; rus. Флюгеръ [*Flioughere*], Флюгарка [*Fliougarka*], Вѣтреница [*Vétrénitsa*]; bas bret. *Gilouët*, *Gwiblen*; val. ЏірЅетъ [*Djirouete*]; illyr. dalm. Vjètarnica [*Vietarnitcha*]; pol. *Powietrznik*, *Wietrznik*; pers. turc, *Bad numa*; ar. côte N. d'Afr. *Sandjack reti*; mal. *Gada-Gada*, *Peng-âpoh*, *Tounggal-ang'in*.) Bande de toile, en partie étendue sur un cadre de bois, qui tourne autour d'une verge de fer implantée au sommet d'un mât.

GIRT ou **GIRTH LINE**, angl. s. (De l'angl.-sax. *Gyrtan*, entourer.) (Proprement : Corde qui entoure [un fardeau].) Cartahu.

GISBOUN (*Guisboune*), bas bret. s. m. (Du fr. anc. *Guispon*. [V.]) Guipon. — V. Torch-ter.

GISEMENT, fr. s. m. (Du verbe irrégulier *Gésir*. [V.]) (Rus. Положеніе [*Pologénié*]; turc, *Dén-yz ïalyrynun tarzi*; angl. *Lying*, *Bearing*.) Situation d'une côte, ou d'un point de cette côte, par rapport aux rumbs de la boussole et à la ligne méridienne.

GISOLE, fr. provenç. anc. s. f. (Du vénit. *Giexola*, corrompu de l'ital. *Chiesola*. [V.]) Habitacle. (*Nom des vents de l'Océan et Méditerranée*, etc.; Ms. du XVIIᵉ siècle, nº 10 de notre Bibl. particul.) — V. Custode, Gésole, Guisolle.

GISSE, dan. v. (Le même que *Giette* [Ghiette]. Conjecturer; de l'angl.-sax. *Ehtian*.) Estimer. — *Gisning*, Estime.

GIST, angl.-sax. s. Tempête, Orage, Tourbillon de vent, Gros temps. — V. Hreohnes, Storm, Weder, Wœder, Wœderung, Yst.

GIT, cat. anc. s. m. (De *Gitar*. [V.]) Jet. — « *Capitol de git*, dit le manuscrit du Consulat de la mer, appartenant à la Bibl. nation. La vieille édition du Consulat, reproduite par M. Pardessus (t. II, *Collect. des lois marit.*), dit : « *De cas de Jet*. » — D'après la coutume ancienne, écrite au chap. 50 du *Consulat de la mer* (V. ci-dessous *Gitar*), le maître d'un navire ne pouvait faire le Jet, si, d'abord, un des marchands embarqués n'avait commencé par jeter quelque chose de son avoir. Cet exemple donné, il pouvait faire jeter autant qu'il était nécessaire pour alléger le navire. Les motifs du Git sont donnés dans cette phrase du chap. 51 : « Tota roba que serà gitada de nau ò de leny per mal temps » (pour cause de mauvais temps) « o per por de lenys armats » (ou par crainte des navires armés), « sia comptada per sou è per liura ò per besants, de tota la roba... » Quand le maître d'un navire voyait que le Jet devenait indispensable, il rassemblait tout l'équipage, et avertissait les marchands, en présence des mariniers du bord, qu'il fallait alléger le bâtiment, sous peine de périr corps et biens. (Chap. 54.)

GITAR, cat. anc. v. a. (Pour *Gittar*, gardé par le provençal et fait du lat. *Jactare*. La suppression du second *t* est déjà ancienne, puisqu'on trouve *Gitar* dans le Consulat de la mer, dont la rédaction peut être reportée au XIIIᵉ siècle; et que, dans un document latin de 1268, allégué par D. Carpentier, t. II, col. 622, on lit : « Qui eos volverent, seu gitarent; » enfin, puisque Joinville dit : « Giète ta plomme » (jette ta sonde...) « cil qui avoit la plommée, Geta la seconde foiz, etc... » *Gitar* n'a qu'une signification dans le texte du Consulat de la mer : Jeter; il a plusieurs applications. Quand il est employé seul, il veut dire Jeter par-dessus le bord, Faire jet (V.), ou Rejeter du navire, Débarquer des marchandises ou des hommes de l'équipage. Ainsi, chap. 50, édit. Pardessus : « Lo senyor de la nau es tengut que no Git ne faça Gitar, en tro que l' mercader haia Gitada alguna cosa; è poys pot Fer Gitar fins a salvament. » Chap. 58 : « E si la maior força dels mercaders la n' Giten, ell la n' pot Gitar, que no pag res. » Chap. 80 : « L' senyor de la nau no deu Gitar mariner de la nau fins que l' viatge haia fet, sino per tres cosas : la primera per ladronici » (pour vols), « è l' altra per rasa » (rixe, colère), « è l' altra sino fa lo comandament del notxer » (s'il n'obéit pas aux ordres du contre-maître)... « Encara, per altra cosa lo pot Gitar de la nau axi metex, ço es si s' perjurarà de sagrament que faça, perço, car los mercaders no y hauran pus fiança. » (V. Far raza.) Le chap. 75 désigne les hommes du bord qui devaient porter en terre ou jeter à la mer le passager qui mourait sur le navire, près de la terre ou au large : « Lo barquer (V.) è lo guardia (V.) ab dos ensemps deuen lo sebollir en terra, ò en altre loch ò Gitar en mar. » *Gitar en mar*, signifie aussi, dans le document qui nous occupe : Donner la cale à un coupable. Chap. 106 : « E si alguns d' aquests » (mariniers de proue ou de poupe) « qui dessus son dits, seran trobats dorments à la guayta de tres vegades en sus, deven perdre tot la loguer que haver devia, de tot aquell on seran; è li s'havien hagut » (et s'ils ont en leur loyer, leur paie), « deuenlo retre » (rendre) « ò deuen esser Gitats en mar. » — *Gitar la stopa*, Rejeter l'étoupe, Cracher l'étoupe. Chap. 20 : « Si la nau, ò lo leny correrà è sostendrà tan gran fortuna de mal temps que li farà Gitar la stopa de les murades ò de la cuberta... » — *Gitar un cau d'aygua per lo cap en avall*, Jeter un seau d'eau de la tête aux pieds. On infligeait cette punition au marinier de poupe qui s'endormait étant de garde, en pays ennemi. — Chap. 206 : « Si es de popa » (ell mariner), « deu perdre lo vi e tot lo companatge de tot aquell iorn, è deuli esser Gitat un cau d'aygua per lo cap en avall. » (S'il est marinier de poupe, il doit être retranché de vin et de vivres toute la journée, et l'on doit lui jeter un seau d'eau de la tête en bas.)

GITJAH, mal. v. a. Pomper. — V. Hambos, Tarikh pompa.

GIUN, géno. s. m. (De l'ital. *Girone*. [V.]) Bras, Genou de l'aviron.

GIUNCO, ital. anc. s. m. (D'*Adjong*. [V.]) Jonque. — « V'è anchora vn' altra sorte di navi grandi, lequale si chiamano Giunchi, et queste sono di mille botte l'una sopra, le quali portano alcuni nauilij piccoli per poter andar ad vna città chiamatta Malaccha... » *Itin. di Barthema* (1510), ap. Ramus., t. 1ᵉʳ, p. 162 B. — « Et qui » (a Sumatra) « fanno gran naui, le quali chiamano Giunchi, et portano tre arbori, et hanno la proua dauanti et di dietro, con duoi timoni dauanti et duoi di dietro; et quando nauigano per alcuno arcipelago,

perche qui è gran pelago à modo d'un canale, andando a vela alcuna volta li vienne il viento dauanti, subito amainano la vela, et pristamente senza voltare fanno vela all' altro arboro et tornano a dietro. » Ib., p. 167 B.—V. Biprora navis, Frons navis, Levar per poppa.

GIUNCHO, ital. s. m. (Forme de *Gioncho*. [V.]) — V. Galera de banchi 28, Proero.

GIUNTA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Jungere*, joindre.) Bonnette, ou Bande de toile qu'on joignait ou laçait à la ralingue basse d'une basse voile. — « Giunte sono pezzi di vele, che si aggiungono nelle occasioni alle vele de i vascelli quadri, perche, essendo maggiori, possano pigliar maggior vento et far maggior camino. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — Dans le langage moderne, *Giunta* a le sens de Dent, d'Écart, d'Empâture. — *Giuntar*, v. a. — Empâter. — V. Apparellare.

GIUSO, ital. anc. s. m. (Du bas lat. *Jusum*, dont l'étymologie est inconnue.) Le Jusant, le Reflux, l'Ebbe.

— « E conoscan per vso
Quando va suso e Giuso. »
FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIII[e] siècle).

— « Nauigaueno tutta via per ostro al nostro viaggio; e con la seconda dell' acque, che grandemente tirauano Giuso, al garbin scorremmo molto. » *Navig. de C. D. Mosto*, p. 107 D.

GIUSTICIA, ital. anc. s. f. (Du lat. *Justitia*.) Justice; Exécution des arrêts portés contre les délinquants. — « Et la Giusticia, occorendo si deve per ordinario esequire sopra quella Galera, dove sia il più novo Capitano. » *Ordini* d'Emilio Pucci (1607).

GIVE (To) CHASE, angl. v. (*Give*, de l'angl.-sax. *Gifan*, donner; *Chase*, Chasse.) Donner la chasse, Chasser. — V. Chase (to).

GIVE OP, dan. v. a. (*Give*, donner, *Op* [angl.-sax. *Up*; isl. *Upp*], en haut.) Carguer.

GIVTOUG, dan. s. (Même étymolog. que Geitau. [V.]) Cargue.

GJENNEMVEI, suéd. s. (De *Vei*, chemin, voie (angl.-sax. *Weg*; isl. *Vegr*]; et de *Gjennem*, à travers le...) Passage. — V. 4. Passage.

GJUNAK (*Djiounak*), illyr. dalm. s. Nom d'une espèce de barque faite de branches tressées, et probablement d'osiers, travaillés à la manière des ouvrages de vannerie, et recouverts de cuir. Joachim Stull, à qui nous empruntons ce mot, définit ainsi l'embarcation qu'il nomme : « Navicula per tessere; Navicula textrina. » — Il ne dit pas si le *Gjünak* etait encore en usage quand il écrivit son *Dict. illyr.*, et sur quelles eaux il était employé. *Gjünak* est un mot isolé dans la lang. illyr.; nous ne pouvons le rapporter à aucun des radicaux slaves qui concourent à former les mots par lesquels sont désignés : osier, panier, vannerie, tissu, etc.

GIÖRE, dan. v. Faire. — *Giöre admiralskab* (Proprement: Faire le troupeau de l'amiral. — V. Admiralskab). Aller de conserve. — *Giöre et seil løs* (Faire la voile lâchée). Déferler la voile. — *Giöre jagt*, Chasser, Donner la chasse. — V. Jage.

GLAD DEK, holl. (*Dek* [V.]; *Glad*, de l'angl.-sax. *Glœd*, uni, brillant.) Pont entier.

GLADDEK-KORVETTE, holl. s. m. (Proprement : Corvette unie. *Gladder*, de l'angl.-sax. *Glœd*, clair, pur, net.) Corvette à batterie barbette. — Au 1[er] janvier 1846, la marine royale des Pays-Bas avait 4 « Gladdeks-korvetten, » de 20 à 22 bouches à feu.

GLADILO, illyr. dalm. s. (Ce mot ne saurait avoir de rapport avec le slave *Glad* [Гладъ], qui signifie : Faim, et qui a fait en russe Голодъ, Misère, faim; il paraît isolé dans la langue illyrienne. Peut-être pourrait-on le rapporter au slav. Клáти [*Clâti*], qui a fait en russe : Колóть [*Kolote*], dont un des sens est : Fendre, couper en long.) Hache.

GLÆR, isl. s. m. Mer; Vent. — V. Gnap, Grœdi, Haf, Lopt, Vedr, Vindr.

GLAREA, lat. s. f. (Du gr. Χλάρον, caillou.) Gravier; Grève. — « *Glarea* : Ceosel-stân. » Glossaire angl.-sax. de Mone (x[e] siècle).

GLAS, all. holl. dan. suéd. s. (De l'angl.-sax. *Glæs*, Verre; isl. *Glas*.) Ampoulette, Horloge, Sablier. — L'angl. écrit *Glass*. — V. Sandlaüfer, Stundenglas, Time-glas, Uurglas.

GLATDÆK, dan. s. (*Glat*, poli, lisse, glissant; même origine que *Glad*.) Pont entier. — Manque au Dict. de mar. dan.-fr. de 1839. — Le suéd. écrit *Glatt däck*, et l'all. *Glattes deck*. — V. Dæk.

GLATLAG, dan. s. Bordée de canons. — V. Lag.

1. **GLAVA**, vénit. bas lat. s. f. (? Du gr. Γλάφω, je creuse.) Chambre ou soute aux provisions. — « Mandamus quod nulla navis inter duas coopertas caricatum habeat, nisi tantum imbolium (V.), exceptis victualibus que ponantur in Glavam pro illis hominibus qui sunt in nave. » *Statut vénit.* de 1255, art. 59. — Il résulte de ce texte que la soute aux vivres, dans les bâtiments vénitiens à deux couvertes, du XIII[e] siècle, n'était pas dans la cale, mais entre le pont qui couvrait la cale ou faux-pont, et le pont supérieur, c'est-à-dire dans l'entre-pont; ce qui se pratique encore aujourd'hui dans tous les navires où l'on peut ne pas exposer les vivres à l'humidité de la cale. Cela ressort clairement aussi de l'art. 99 du même statut, qui dit : « Mandamus quod si aliquod caricum positum fuerit inter duas coopertas, quidquid valuerit naulum ipsius carici in duplum nostro communi patronus debeat amendare, ita quod teneamur ad carius naulum; exceptis navibus de victualibus caricatis, et exceptis victualibus qui ponuntur in Glava pro illis hominibus qui vadunt in navibus. » L'entre-pont, ne pouvant recevoir que les marchandises légères et les vivres, était laissé aux marchands, aux passagers et à l'équipage, qui s'y établissaient pour la campagne. — V. Gavone, Giava.

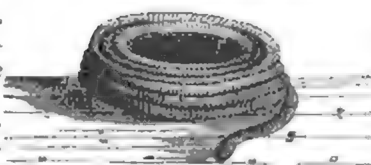
2. **GLÂVA**, illyr. dalm. s. (Proprement : Tête, d'où : Principal, Fondamental.) Courbe. — Joach. Stull ne donne pas *Glâva* dans ce sens.

GLAVOPOMÕRAC (*Glavopomoratchz*), illyr. dalm. s. (De *Glava* [slav. illyr. rus.], tête, et *Pomòrac*, marin.) Capitaine de navire. — V. Gospodar.

GLEBIA ou **GLIBIA**, bas bret. v. a. et n. Mouiller; Mouiller les voiles, Mouiller l'ancre.

GLÈNE, fr. s. f. (Du bas lat. *Glana* ou *Glena* [du lat. *Gleba*, dans le sens de poignée d'épis], glane, poignée d'épis, et, par extension, poignée de toutes sortes d'objets. On a appliqué le mot *Glana* à une poignée ou paquet de cordes.) (Gr. anc. Σπεῖρα; gr. lit. mod. Κόυρμα; gr. vulg. Κούρκουμα, Ρέτσυλα; bas lat. ital. géno. *Corcoma*, *Mola*, *Molla*; esp. *Aduja*; vénit. *Chorcoma*; basq. vulg. *Glena*; bas bret. *Glèn*; angl.-sax. *Lina*; angl. *Coil*; rus. Бухта канама [*Bouh-ta kanata*]; val. Poaтъ [*Roate*]; hong. *Matring*.) Paquet d'une corde ordinairement pliée en spirale,

à tours égaux, superposés les uns aux autres. Voici la figure d'une glène :



— *Glêner*, v. a. (Gr. anc. Σπειράω; gr. litt. mod. Βολέψω [*Volepsó*]; angl. *Coil* (*to*); rus. Укладывать канатъ [*Oukladivate kanate*]; val. Стрînge (а) роатъ (*A strindjé roate*]; lasc. *Sangla car*), c'est Faire une glène, c'est Rouer, Lover ou Cueillir un cordage.

GLORIÈTE, vieux fr. s. f. (De *Gloria*, pompe, magnificence.) Nom que l'auteur du Roman de Partonopeus de Blois (XIIIe siècle) donne à une petite chambre occupée par son héros, à bord d'une nef où il prend passage :

« En lor nef ot une maison,
Une moult bien paincte cambrete,
C'Urrake nome Gloriete;
Un entreclos i a petit,
U il ne peut auoir c'un lit. »

Vers 6908 de l'édit. donnée par Crapelet.

—La maison bâtie sur la nef était un château ou un *Vannum* (V.); et la cambrete (*Cameretta*) était ce que les textes latins contemporains du Roman de Partonopeus nomment : *Paradisus* (V.) ou bien : *Thalamus* (V.). Quant à l'Entreclos, qui ne pouvait contenir qu'un lit, c'était une sorte de réduit ou alcôve. Le mot Gloriète, avec le sens de chambre, se lit dans les *Statuta Mediolanensia*, IIe part., chap. 348, et dans un compte pour l'année 1333, t. II, *Histoire du Dauphiné*, p. 274.

GLU-MARINE, fr. s. f. (Angl. *Bird-lime marine*.) Nom d'une substance composée par M. Jeffery de Londres, et adoptée dans les arsenaux anglais pour remplacer le goudron dans toutes ses applications au bois et au cordage, et suppléer dans le plus grand nombre de cas à l'inefficacité de la colle-forte. « Cette substance, dit une Notice publiée à Paris (in-8° de 33 pages, 1843) par M. Lakeman; cette substance donne aux bois réunis ensemble une force d'adhérence qui supporte une traction de 30 à 35 kilog. par centimètre carré, et l'effort au delà rompt le grain de bois sans déterminer la séparation au point de jonction. Cette Glu peut servir comme peinture ou enduit pour préserver les matériaux et augmenter leur solidité. Soumise à l'humidité ou plongée dans l'eau, elle ne change nullement de dimension ni de propriété; suivant la proportion des matières qui la composent, elle devient ou rigide ou inflexible, ou élastique et souple, de manière à répondre aux divers emplois qui exigent l'une ou l'autre de ces qualités. » On se sert de la *Glu* ou *Colle-marine* pour le calfatage, le doublage, l'assemblage des bas-mâts, et la confection de mâts de hune en pièces de rapport; pour le raccommodage de toute pièce de bois brisée : vergue, boute-hors, etc.; enfin pour le goudronnage et les opérations du radoub. Des épreuves furent faites à Cherbourg, en 1842, par ordre du ministre de la marine, et leur résultat prouva la supériorité de la *Glu* sur toutes les substances employées jusque-là pour coller le bois et la pierre. Les expériences faites en Angleterre avaient attesté que la *Glu-marine* préserve le cuivre des navires de l'oxydation, quand on l'étend sur ce métal et sur la carène, et garantit la carène elle-même de toute pourriture lorsqu'on la frotte de cette substance, qui, mêlée à un poison minéral, garde le bois contre les attaques des vers de mer et de tous les insectes marins. Dans le calfatage, elle est d'un usage excellent, comme l'affirment les rapports des capitaines G. Bentinck (p. 14) et W. Lyon (p. 16), et celui des chefs des constructions navales de Woolwich (p. 33 de la Notice citée). Elle ne saurait toujours remplacer le cuivre dans le doublage, car on a vu *le Saint-Lawrence* de 46, dont on avait enduit la carène de Glu-marine, être obligé d'entrer au bassin, en Angleterre, pour se faire doubler en cuivre, sa carène, pendant douze mois environ, ayant été couverte d'herbes et de coquillages.

GNAHI, tonga, v. (Réparer.) Radouber.

GNAHOLO, tonga, s. Voilier (bon).

GNALOU, tonga, s. Houle, Lame, Ressac, Vague.

GNAP, isl. s. n. (En relat. peut-être avec l'angl.-sax. *Gnád*, frotté, de *Gnidan*.) Mer, Écueil. — V. Glœr, Grœdi, Haf.

GNÉNASSORO, bamb. v. Aborder.

GNOD, isl. s. f. Nom d'une espèce d'embarcation qui ressemble à la semaque. (V.)

GNUPR, *r* affixe du subst. isl., s. m. (De *Gnöp*, nez; en relation avec *Nös* (lat. *Nasus*), autre forme de *Nöp*, signif. nez, tête.) Promontoire, Cap, Pointe. — V. Höfdi, Nes, Ogr, Skagi, Tángi.

GO (*To*), angl. v. (De l'angl.-sax. Gan (*Gane*), aller; isl. *Ganga*, Pas, Démarche.) Aller. — *Go (To) aboard*, Aller à bord; s'embarquer. (V. Take [To] Aboard.) — *Go (To) about*. (Aller au tour, en rond.) Virer de bord. — *Go (To) à privaterring*, Aller en course, Faire la course. — (V. Privaterring.) — *Go (To) astern*. (Aller de l'arrière.) Culer. (V. Stern.) — *Go (To) windward*, Aller près du vent, Piquer au vent, Loffer. (V. Windward.)

GOA, bas lat. géno. s. f. Écrit quelquefois *Goda*, *Grioa* et *Groa*. (Étymol. inconnue.) Goûe, mesure de longueur fort en usage, dans les ports de l'Italie et de la Provence, pendant le Moyen Age et depuis. Cette mesure avait 27 pouces (0^m 73^c), ou trois palmes de neuf pouces, comme nous l'apprend cette phrase des *Informationes civitatis Massiliæ de passagio transmarino*, Ms. St-Germ., cité par les Bénédictins continuateurs de du Cange : « Et est ad sciendum quod qualibet Groa continet tres palmos. »

GOAF ou GWAF, bas bret. s. m. (Du fr. :) Gaffe. Legonidec a cru ce mot celto-breton; nous ne doutons pas, quant à nous, qu'il ne soit corrompu du français. — Le P. Grégoire écrit : *C'haff*, ce qui indique que le mot doit être prononcé comme s'il était précédé d'un *h* fortement aspiré : *Hoaf*. — V. Bideô, Krok, Sparr.

GOANVI (prononcé à peu près *Gan-avie*), bas bret. v. n. (De *Goan* [*n* nasal], hiver.) Hiverner.

GOAZIK ou GWAZIK, écrit *Goazicq* par le P. Grégoire, bas bret. s. m. (Diminut. de *Goaz*, homme.) Mousse.

GOBELET DU PATRON. — V. Cyphus.

GOBERNALLE, esp. anc. s. (Du lat. *Gubernaculum*. [V.]) Gouvernail. — « E tan recias levaba las galeras » (et les galères étaient soulevées si haut), « que non avia poder de las tener con remos, nin Gobernalles, nin de las guiar fasta que la corriente era pasada... » *Cronica de D. Pedro Niño*, p. 98.

GOBIERNO, esp. s. m. Mouvement imposé au navire par le gouvernail, Action du gouvernail. — V. Susten.

GODA, bas lat. s. f. (Variante de *Goa*. [V.]) Goûe.

GODILLE, fr. s. f. — V. Goudille.

GODONG (*g* final sonnant peu), mal. — V. Gadong, Goudon.

GOELETTE, fr. s. f. (Holl. *Schoener;* angl. *Schooner;* all. *Schoner*, *Schuner;* dan. *Skonert;* suéd. *Scooner;* portug. *Scuna, Escuna;* ital. *Scuna*, *Goletta;* esp. *Goeleta;* basq. *Goéletta;* bas bret. *Gweletten;* provenç. *Goulette;* turc, *Ghouleta;* ar. côte N. d'Afr. *Scèna;* val. Голеть [*Golète*]; rus. Голеть [*Golète*], Шкуна [*Chkouna*].) Nom d'un petit bâtiment de guerre et de commerce très-peu élevé sur l'eau, bien taillé pour la marche, ayant deux mâts inclinés à l'arrière, et un beaupré. Les mâts portent chacun une voile trapézoïde (nommée par ellipse: Goëlette), dont la plus grande, celle du mât de l'arrière, est enverguée sur un pic ou corne, et bordée sur un gui, comme la brigantine d'un bâtiment carré. La misaine, aussi enverguée sur une corne, n'a pas de gui pour l'étendre. Quelquefois un hunier se déploie à la tête de chacun des mâts, et sur ce hunier un perroquet. Plusieurs focs complètent la voilure de là Goëlette, navire qui, dit-on, servit d'abord exclusivement sur les côtes d'Amérique, et qui, depuis, est devenu assez commun en Europe. Les Goëlettes armées pour la guerre portent de 6 à 8 bouches à feu; quelques-unes n'ont que des espingoles. Les plus fortes ont 6 caronades de 18, 4 pierriers et 2 espingoles. Celles-là ont 25 m. 30 c. de longueur, 6 m. 40 c. de largeur, 2 m. 77 c. de tirant d'eau. — La Goëlette n'est nommée ni dans l'*Hydrographie* du P. Fournier, ni dans le Dict. de Desroches (1687), ni dans celui d'Aubin (1702). On trouve dans le Dict. de Saverien (1781) les orthographes Goualette et Gouelette. On y lit aussi, sous la rubrique *Goulette*, la définition d'un petit navire qui ne doit être autre que la Goëlette. L'Encyclopédie méthod. (1786) mentionne la Goëlette en ces termes : « Petit bâtiment fort usité parmi les Anglais, surtout ceux d'Amérique, et dans nos colonies d'Amérique. » Les mots: *Fort usité*, nous autorisent à croire que, déjà assez longtemps avant l'année 1786, le navire dont il s'agit était en usage dans les parages américains; mais nous ne saurions fixer l'époque de sa première construction, qui nous paraît ne pas remonter plus haut que le XVIIIe siècle, à moins pourtant, ce qui est assez probable, que le *Schooner* (V.) ne soit originaire d'Amérique, et que les voyageurs du XVIe siècle ne l'aient vu dans leurs premières excursions, et n'en aient pas plus tenu compte que d'autres petits navires des naturels, dont ils ont parlé à peine. Ce sont les Français qui ont donné au Schooner le nom de Goëlette, adopté par les Espagnols et les Italiens; ce nom est celui du plus petit des oiseaux d'une famille maritime, que les bas Bretons ont appelé *Gwelen*, par allusion à son cri, qui ressemble à une lamentation. Nous nous référons, à cet égard, au sentiment de Legonidec, qui, dans son Dict. de la langue celto-bretonne, dit que *Gwelan* (que nous écrivons Goëland, Goëlan, Goilan, Goualan) vient de *Gwela*, pleurer.

GOESCH, all. s. m. Pavillon de beaupré.

GOF, vieux fr. s. m. Golfe. — V. Boche.

GOÏA, vanikoro, dialec. de Tanema, s. Pirogue.—V. Oia.

GOIFARCOYA, basq. litt. s. (De *Ifarcoya*. [V.]) Vent d'ouest-nord-ouest.

GOITARGUIA (*Goïtargouïa*), basq. litt. s. Phare.

1. **GOLA**, ital. s. f. (Du lat. *Gula*, bouche.) Goulet.

2. **GOLA**, pers. hindoust. s. Boulet.

3. **GOLA**, lat. s. Ride. Le lieut. Th. Roebuck, p. 60 de son *Engl. and hindoost naval. Dict.* (1813), écrit : *G,hora* et *G,hoorla* (Gora, Gourla).

GOLA DEL PORT, cat. anc. s. f. (Du lat. *Gula*, gueule.) Entrée du port, Goulet. — V. Rodar.

GOLABUS, GOLAFRUS, bas lat. s. m. Latinisation de l'ar. *Ghorâb*. (V.) Les Génois avaient emprunté aux Arabes l'espèce de petite galère ou galiote nommée Ghorâb. Leurs annalistes la citent quelquefois, en adoucissant le nom de ce navire. Ainsi, Caffaro, liv. 1er, dit : « Januenses cum magno exercitu ad portum Pisarum tenderunt cum galeis LXXX, cum gattis XXXV, cum Golabis XXVIII, et cum navibus magnis » (grandes nefs à voiles seulement) « IV portantibus machinas ac omnia instrumenta, quæ ad bella sunt necessaria. » — V. Germundus.

GOLDRON, fr. anc. s. m. Pour *Goudron*, par mutation de l'*u* en *l*. — « Il a bien fait » (M. Demuyn) « de conclure auec le nommé Verdale le marché de 600 barils de Goldron de Medoc à 10 liv. 14 s. chacun, et 1000 barrils de bray gras à raison de 10 liv. 7 s., puisque le s^r Lombard n'a pas voulu s'en charger à ce prix. Il doibt se seruir le moins qu'il luy sera possible du Goldron du Nord; et lorsqu'il ira à Bourdeaux, Sa Maj. veut qu'il examine les moyens de rendre le Goldron et le bray de Médoc et d'Eslannes (des Landes?) meilleur qu'il n'a esté jusques à present, et qu'il trauaille tousjours à maintenir et augmenter cette manufacture. » *Seignelay à Demuyn*, 23 avril 1679; *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 247 v°; Ms. Archives de la Mar. — V. Bré, Mâchefer.

GOLDRONER, fr. anc. v. a. (De *Goldron*. [V.]) Goudronner. — « Observez qu'il faudra Goldronner ce vaisseau a la manière angloise, avec de la rezine et de l'huille, cette manière paroissant plus propre que celle dont nous nous seruons ordinairement. » *Seignelay à de Seuil;* 21 déc. 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 639 v°, Ms. Arch. de la Mar. — « ... Puisque les charpentiers ont reconnu qu'il n'y a que les œuvres mortes » (des vaiss. de Rochefort) « endommagées de pourriture, faute d'eau salée pour les lauer, S. Maj. veut qu'il exécute ponctuellement les ordres qui luy ont esté donnez par la lettre du 13 décembre dernier, de faire Goldronner lesd. vaiss. quatre fois par chacun an. » *Seignelay à Demuyn*, 3 avril 1679; *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 193; Ms. Arch. de la Mar. — V. Capitaine de port, Fil de Caret.

GOLETA, langued. s. f. Goulet, entrée d'un port ou d'un canal. — « E a melhurar lo gra » (le grau [lat. *Gradus*]) « e la Goleta... » *Establiment dels cossols de mar* (1258). — Le petit *Thalamus*, publicat. de la Soc. archéol. de Montpellier, n° 4 (1836), p. 115.

GOLF, catal. holl. all. dan. s. (Du bas gr. Κόλφος; gr. anc. Κόλπος. [V.]) Golfe. — « Si alguna convinença ò promissió ò obligació sera fata de nus a altres en Golf ò en mar délliura » (au large) « ò en altre loch de mar... » *Consul. de la mer*, chap. 208, p. 258, édit. Pardessus. — « Golf de stora, Golf de bona... » *Atlas catal.*, Ms. (1375), Bibl. nat.

GOLFÃO, port. anc. s. m. Golfe. — « E naquelle Golfão acharam os ventos tão bonançosos... » *Comm. Dalboq.*, part. IV, chap. 1, p. 3. — V. Cartear.

GOLFE, fr. s. m. (Le P. Larramendi, p. 397 de son *Dicc. tril.* [1745], dit : « *Golfo*, dixose de el bascuense *Ugolcoa*, que significa lo mismo; y *Ugolcoa* se dixo de *u, ur*, agua, y *Golcoa*, seno que en otro dialetto es *Colcoa*, y de *Golco* se hizo *Golfo*. » Tout cela est très-ingénieux, assurément; mais bien des gens préféreront comme nous, à cette étymologie bâtie avec tant de soins et de peine, celle qui rapporte *Golfo* au bas gr. Κόλφος, fait du gr. anc. Κόλπος.) (Gr. anc. Κόλπος, Ῥίον; gr. mod. Κόλφος; lat. *Sinus;* bas lat. *Culfus*, *Gulfus*, *Gulphus;* cat. anc. *Golf;* ital. esp. port. cat. *Golfo;* ital. *Maricello;* esp. *Regolfo;* port. *Golfão;* vénit. *Cholffo;*

fr. anc. *Gof, Gouf, Goulfe, Goulphe, Goufre, Golphe, Regort*; napol. *Guorfo, Gurfo*; bas bret. *Golf, Brèh-mor*; basq. litt. *Ugolcoa*; isl. *Ögr*; angl.-sax. *Fleot, Gara*; angl. *Gulf*; holl. all. dan. *Golf*; dan. *Bugt, Fiord*; suéd. *Hafsvik*; all. *Meersbusen*; turc, *Keurfuz*; ar. turc, *Khalidj*; rus. Гольфъ [*Golfe*], Губа [*Gouba*], Заливъ [*Zalive*], Лиманъ [*Limane*], Лука [*Louka*]; val. Голф [*Golfou*], Сїн [*Sine*]; illyr. dalm. *Mörce* [Mortché], *Zaliv*; hongr. *Oböl* [Eubeul]; groënl. *Kangertluk, Kangertluksoak*; mal. *Telok*; madék. *Lauvouk, Louvoukh, Louvou dranou massin, Tanzou, Tsiang*.) Enfoncement large et profond de la mer dans les terres.

1. GOLFO, ital. cat. esp. s. m. Golfe. — « Golfo de Sa Malo. » *Atlas catal.* (1375), Ms. Bibl. nat.

2. GOLFO, esp. s. m. La Haute mer, le Large. (Acad. espan.) — Les écrivains du XVIIe siècle, et les poëtes surtout, ont souvent employé le mot *Goufre* dans le même sens. — V. Engolfarse.

GOLICCA (*Golitcha*), illyr. dalm. s. f. Nom d'une barque monoxyle : « Barca tutta d'un pezzo di tronco scavata, » dit J. Stull, à qui nous empruntons ce mot. Nous pensons qu'on peut rapporter la *Golicca* illyr. au rad. slav. Гол, qui exprime l'idée d'effeuiller, d'épiler, et qui a fait le russe Голикъ (*Golike*), signifiant en même temps : Balai sans feuilles, et Bouée, Balise. La bouée faite d'un billot dégrossi diffère seulement par une façon de la barquette monoxyle.—Dans le Danube, de petites barques de l'espèce de la Golicca ont le nom de Lontra. (V.)

GÕLONG LAÏAR, mal. v. (*Golong* [*g* fin. sonne peu], rouler; *Laïar*, voile.) Ferler, ou Serrer une voile. — V. Baber laïar, Bouka laïar, Giling, Houlour, Touroun-kan laïar.

GOLPE DE MAR, esp. s. m. (Du lat. *Mare*, mer, et *Colaphus* [gr. Κόλαφος], coup.) Coup de mer. — « Salio al mar a los veinte y tres; y al arribar a Candia el tiempo contrario le bolvio al mismo puerto » (Tristan); « y a las galeras del Pontifice, y de Venecia tambien derrotatas y maltratadas del impetu de los vientos, y de los Golpes de mar, cõn perdida de un baxel de Venecia. » Vander Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627), an. 1570, fol. 142. — V. Arrasar, Cargar, Refriega de mar.

GOLPE DE VIENTO, esp. s. m. Coup de vent. — V. Colla.

GOLPHE, vieux fr. s. m. (Orthographe ancienne de :) Golfe. — « Golphe, est vne partie de quelque mer qui entre dans les terres. » Le P. Fournier, *Hydrographie*, p. 8. — « Saint Gregoire de Tours, et après lui Baronius, racontent que, l'an 326, Helène, mère de Constantin, retournant d'Orient en Italie, ayant apris les tempestes et naufrages qui arriuoient d'ordinaire dans le Golphe de Venise, arriuée qu'elle y fut, y jetta l'vn des cloux de Nostre Seigneur; et que depuis, cette mer, qu'auparavant on appeloit l'Abyme et le Goufre des vaisseaux, deuint tranquille comme nous la voyons. Cet autheur ajouste qu'en mémoire de cela, les mariniers de son temps, incontinent qu'ils y entroient, respectans ce lieu, auoient coustume de chanter diuers Hymnes et Oraisons en action de grâce de cette faveur. » Id., ib., p. 917. — V. Lebeccio, Rousler.

GOMBARIA, vénit. s. f. (Du gr. Κομβάρια, plur. de Κομβάριον. [V.]) Gombarie. — « Naves, quas Veneti Gombarias nominant, contra narentamos sclavos misit. » *Chron. de Dandolo*, an. 992. — « Triginta tres naves, quas Gumbarias Veneti vocant .. » Sagornino, *Chroniq. de Venise*, an. 936. — Francesco Sansovino rapporte ce dernier fait à une année postérieure à 942, époque où Pietro Candiano, 3e du nom, prit le dogat. Le comte Filiasi tire du passage de Sagornino la conséquence que *Gumbaria* ou *Gombaria* n'est pas un nom grec, mais un nom vénitien (*Memorie*, t. VI, p. 160). Les Vénitiens prirent aux Sarrasins le Κομβάριον, et italianisèrent le nom donné par les Grecs à ce navire; cela ne nous paraît guère douteux.

GOMENA, ital. géno. esp. port. s. f. (Du gr. Κάμηλος). Gros cordage, et surtout Câble. — « Gomena è la piu grossa fune della galea, che sta sempre attaccata all' ancora. » Pantero-Pantera (1614). — « Il capitan delle naui, Bembo, tagliate le Gomene, se mosse, e s'inoltro contro il nemico. » Giustin. Martinioni, *Venetia citta nobilissima*, etc. (Venetia, in-4°, 1663), p. 730. — L'ital. mod. dit plus ordinairement *Gomona*. Les Provençaux disaient *Gomène* ou *Goumène*. Les Catal. anc. nommaient le câble : *Gomène*. (V. 2. Lembus.)— V. Cavo di batteria, Tirar batello.

GOMENETTA, ital. s. f. (Diminut. de *Gomena*.) Câbleau, Grelin. — « Gomenetta è una fune più sottile della gomena, che si lega in terra per tener fermo il vascello. » Pantero-Pantera (1614).

GONDEL, all. s. (Du fr. :) Gondole.

GONDOLA, vénit. bas lat. ital. esp. port. angl. s. f. (L'étymologie de ce mot est incertaine. Zanetti [*Origine di alcune arti*, etc., Venezia, 1758] dit, p. 44 : « *Gondola* poi viene da *Cymbula*, o forse anche da *Conchula*. » Francesco Sansovino avait dit, en 1580, dans sa *Venetia citta nobilissima et singolare*, liv. x : « ... Ella deriua, ò da concula, ch'è il diminutiuo di conca, la qual significa ogni sorte di scorzo duro, di pesce, come l'ostrica, et la cappa, che si chiama in diuersi luoghi Gongola, ouero da kondylion » [*sic*, faute d'impression, pour *Konchylion*, gr. Κογχύλιον, écaille d'un coquillage], « chel vuol dire arca ò cassa. » Le P. Larramendi [*Dict. triling.*, p. 398] veut que *Gondola* soit un mot basque fait de *Gandola*, nom donné à la planche qui en recouvre d'autres, ou de *Gandoala*, « qui marche sur l'eau, » ou enfin d'*Ugondola*, qui désigne une planche enfoncée sous l'eau; s'appuyant de l'autorité de Brodæus et de Meursius, et citant ce passage de l'*Épitome* d'Harmanopoulo : « Καὶ τὴν ἐν τῷ πλοίῳ σκάφην ἤγουν τὴν κοινῶς λεγομένην βάρκαν καὶ κουντελάδα » (ils embarquèrent dans le navire la petite embarcation communément appelée : Varca et kountèla.) Du Cange dit que les Vénitiens reçurent le mot *Gondola* des Grecs modernes, et que Κουντελάς, fait du gr. mod. Κοντός, court, et Ἕλας, navire, est le terme que les marins de Venise s'approprièrent, en le transcrivant avec la forme italienne. Cette opinion de du Cange nous paraît très-probable, et nous nous y rangerions sans hésiter, s'il n'était pas prudent, en pareille matière, de ne pas se prononcer d'une manière trop absolue.) Gondole. — « Regaliæ Gallinarum, vini et Gondolarum. » And. Dandolo, *Chron.*, an. 1205. — « Item, debet habere barcham unam canterii, barcas duas di parascalmo, et Gondolam unam, furnitas de omni sarcia, etc. » *Contrat d'affrétem. de la nef* le Paradis (29 novembre 1268). — « La Gondola » (d'un navire long de 12 pas de quille [60 pieds ou 19^m 50^c], et large de 24 pieds, ou 7^m 80^c) « vole esser longa tanti pedi quanti e la boccha » (l'ouverture au maître-bau) « cioè 24 » (7^m 80^c). *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié t. II, p. 6-30 de notre *Arch. nav.* — *Gondolare*, vénit. v. Aller en gondole. — V. Barca, Batel, Bucintoro, Ragatta.

GONDOLA DI POSTO, vénit. s. f. Gondole de place, Gondole de louage, qui a pour poste ou station, quand elle

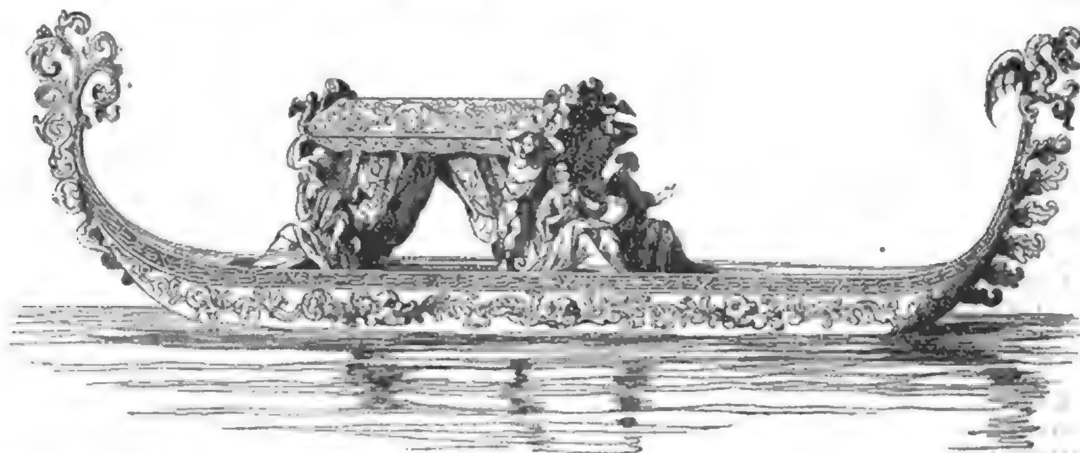
n'est pas louée, un des *Traghetti* établis sur les canaux de Venise ou à certains endroits du quai des Esclavons —V. Traghetto.

GONDOLARO, *Gondoliere*, ital. s. m. Gondolier.

GONDOLE, fr. s. f. (De l'ital. *Gondola*. [V.]) (Gr. Moyen Age Κουντίλας; gr. mod. Γόνδολα; vénit. ital. esp. port. angl. *Gondola*; gén. *Gundua*; bas lat. *Ghondola*, *Gondolla*, *Gondora*, *Gundola*, *Gondula*, *Grundula*; all. *Gondel*; rus. Гондола [*Gonndola*], Гондоля [*Gonndolia*]; val. Гондолъ [*Gonndole*]; fr. anc. *Gondre*.) Nom d'une embarcation ou petite barque, dont les formes dûrent varier, au Moyen Age, selon l'office auquel elle était destinée. Lorsqu'elle fut faite pour les eaux calmes d'une rivière, d'un canal ou des lagunes de Venise, elle put être longue, étroite, faible d'échantillon, et presque plate par-dessous; quand elle dut faire le batelage sur la mer, elle dut devenir plus forte, plus large et plus arrondie dans sa carène. Les tableaux intéressants de Gentile Bellini, qu'on voit à l'Académie des beaux-arts, à Venise, et qui représentent Venise au xve siècle, montrent des Gondoles de plaisir, d'une forme pittoresque, et assez semblables à celles d'aujourd'hui; des Gondoles de place, aïeules des Gondoles modernes; enfin, des Gondoles plus fortes, qu'on peut prendre pour des embarcations de navires. Les documents des xiiie et xve siècles nous font connaître que les nefs d'une certaine grandeur avaient trois ou quatre embarcations, dont la Gondole était la plus petite. Le contrat d'affrétement de la nef *le Paradis* (27 nov. 1268) porte que ce bâtiment avait une Gondole qui bordait douze avirons. (« Gondola una cum remis duodecim. ») Un Traité de la construction des galères et des nefs, écrit au xve siècle, dit que la Gondole devait toujours être longue comme la nef à laquelle elle appartenait était large. (V. Gondola.) Les Gondoles furent à Venise, à la fin du Moyen Age, des objets d'un luxe si extravagant, que le sénat fut contraint de rendre une loi qui, en fixant un type pour la Gondole, défendit que personne, le doge et les ambassadeurs étrangers exceptés, se fît construire une barque plus riche, plus élégante, mieux décorée à l'extérieur que celle dont le modèle était donné. C'est de cette époque que date l'uniformité des Gondoles peintes en noir. (V. 1. Plat.) — Voici, d'après Jost Ammon (1597), une Gondole vénitienne du xvie siècle:



Voici la Gondole de l'Ambassadeur de France, pendant le XVIIe siècle :



Nous l'empruntons à une planche représentant le Bucentaure sur la lagune, planche 14, vol. 509 B, Bibl. nat., imprimés, intitulée : *Plan* (sic) *de plusieurs bâtiments de mer*, etc. Amsterdam, 1700. Décrivons maintenant une :

Gondole moderne. Cette embarcation, légère, gracieuse, rapide, ordinairement entraînée par une ou deux rames, et portant quelquefois une voile, a ses deux extrémités redressées. Sa longueur totale est de 31 pieds ½ vénitiens, sa plus grande largeur de 4 pieds, son creux ou *altezza* d'un pied ½. Sur le fond plat (*piano*) qui sert de base à sa construction, s'élèvent les courbes (*corbe*) ; l'ensemble de ces courbes, qu'on appelle le *Corbame*, comprend 33 *corbe*. La partie du bordage qui s'élève immédiatement au-dessus du *piano* s'appelle le *Nombolo;* au-dessus du nombolo se place un autre bordage : il a le nom de *Cerchio;* il est surmonté de la *massa*, qui est le bordage supérieur de la Gondole. La massa est de bois d'orme, le *cerchio* de bois de chêne. Aux deux extrémités de l'embarcation sont : l'étrave, nommée *Cao* ou *Asta da prova*, et l'étambot : *Cao* ou *Asta da pope ;* ces deux pièces, de bois d'orme, s'élèvent au-dessus du *piano*, auquel elles sont solidement clouées. La Gondole n'a pas de quille. A l'avant et à l'arrière sont deux petits *tillacs* appelés *Fioboni*, composés de deux planches se rejoignant à dos d'âne, et formant comme un petit toit sous un angle très-ouvert. Chacune de ces planches, qui a le nom de *fiobono*, comme leur ensemble deux à deux, a la forme d'un triangle tronqué à son sommet. En avant du *fiobono da prova* est une pièce d'un seul morceau de bois de noyer, ayant la forme triangulaire, et servant de sommet à la pyramide dont le fiobono est la partie principale, et appuyant son angle aigu à l'étrave ; elle s'appelle *Sochetto da prova*. En arrière du *fiobono da pope* est un morceau pareil, nommé *Sochetto da pope*. Ces deux *sochetti* servent de liaison aux extrémités de la Gondole. La base du *Fiobono da prova* est formée par une pièce ayant la figure d'une arche de pont, et appelée *Ponta fossina ;* c'est une des liaisons de ce petit navire. Elle est placée sur l'extrémité du fiobono, cloué sous cette pièce. La base du *Fiobono da pope* est formée par une espèce de petit fronteau ayant 2 pouces ½ à l'angle du milieu, et 1 pouce ½ environ à ses deux extrémités latérales touchant le plat-bord. Ce fronteau est nommé *Cainela da pope*. Autour de la Gondole, placée comme un petit banc étroit, presque à fleur de la *massa*, règne une planche de bois d'orme appelée *Narva*. Les *narve* vont d'un fiobono à l'autre, de chaque côté. Au-dessous de la narva est une autre planche horizontale aussi, moins large, et adentée pour faire fonction de serre sur les courbes ; elle se nomme, à cause de cela : *Corbolo*. Un bau ou banc se place à 12 pieds de l'*asta da pope;* il est large de 9 à 10 pouces, et fait d'orme ou de chêne ; on le nomme *Trasto da mezza barca*. Un autre bau, placé à 3 p. ½ de l'autre, à l'arrière, s'appelle *Trasto da sentina ;* la *sentina de la barca* est la partie du fond de la Gondole comprise entre ces deux *trasti*. A l'arrière du *trasto da sentina* est un troisième bau, nommé *Trastolino da pope ;* il est éloigné d'un pied du *trasto da sentina*, et, comme lui, il est large de 9 à 10 pouces, et fait de chêne ou d'orme. La *massa* ou bordage supérieur de la Gondole se termine du côté de la poupe à l'endroit où cette partie se recourbe ; une pièce de bois appelée *Volto di massa* la continue de chaque côté. Les deux *volti di massa* se rejoignent au sommet du redressement de la poupe, où elles se clouent sur l'*asta*. Sur le plat des *corbe*, au fond de la Gondole, s'établit un plancher de sapin, ou *costraï*, qui, suivant la partie qu'il recouvre, s'appelle : *Costraï da sentina*, *Costraï da mezza barca*, *Costraï da prova*, ou *Costraï sotto prova*. En arrière du *Fiobono* de l'avant, sont placés, sur le *costraï da prova*, deux planches faisant escalier, appelées *Scagneletti* ou *trastolini da prova*. Ce marchepied est libre, et, par conséquent, ne sert point à lier la Gondole. Les *forcole* ou supports des rames se placent sur la *nerva ;* celle de l'arrière se met à tribord entre le *trastolino da pope* et la *caïnela*. Une pièce de bois de 18 pouces, appliquée sur la *narva*, et pour cela nommée *Soranarva*, lui sert de support. Un trou appelé *Forcolaüra* est pratiqué dans cette pièce pour recevoir la *forcola da pope*. La *forcola da prova* se met à gauche, — *alla banda sinistra*, — à 8 p. ½ de l'*asta* de proue. Les *forcole* ne sont pas égales ; celle de poupe est plus grande que l'autre. A la poupe, du côté gauche, commençant à 1 pied ½ du *cao da pope*, est placée, s'appuyant sur la *narva*, la *massa* et le *fiobono*, une planche large de 4 pouces, longue de 5 pieds, servant d'appui au pied du rameur de l'arrière ; elle s'appelle *Soralaï da pope*. Du côté opposé au *soranarva*, c'est-à-dire, contre le *soralaï*, est fixée, entre les deux *trasti de sentina* et de *pope*, une pièce de bois d'orme appelée *Accompagnamento da popa*. C'est un élargissement pour le *soralaï*, afin que le gondolier puisse manœuvrer à son aise sur le petit théâtre où il est élevé. Les passagers de la Gondole trouvent un abri contre la chaleur du jour ou contre la pluie dans une petite chambre formée au milieu de la barque par une construction en forme de catafalque, dans la-

quelle on ne peut se tenir debout ni se retourner, et où l'on entre en arrière. Cette chambrette, appelée *Caponera* ou *Felza*, a trois siéges, un à l'arrière, garni d'un coussin de cuir noir; un petit de chaque bord, avec un petit coussin. La caponera a une fenêtre à chaque *banda*, une en arrière par laquelle on communique si l'on veut avec le gondolier, et une porte. Toutes ces ouvertures sont fermées, si c'est le goût du promeneur, par des volets, des persiennes ou des tentures. La clarté mystérieuse de cette étroite cellule a un charme que les poëtes érotiques ont chanté. La *caponera* est mobile; on couvre donc la Gondole à volonté. Cette cage s'appuie sur les *nerve*, et en arrière sur le *trasto da mezza barca*. Autrefois, elle était décorée magnifiquement quand la Gondole appartenait à un noble seigneur ou à l'ambassadeur d'un souverain. Les sculptures, les ornements dorés, les brillantes étoffes, faisaient de la *felza* un boudoir magnifique, riche détail dans un ensemble élégant et somptueux; car, alors, la Gondole pouvait se parer de couleurs éclatantes, de figures en relief, de capricieuses découpures. La loi a réformé ce luxe, ruineux pour beaucoup de patriciens, qui dépensaient pour leurs équipages de Gondoles des sommes exagérées. Aujourd'hui, toutes les Gondoles sont uniformes; toutes également grandes, toutes peintes en noir, toutes ayant la draperie de la *felza* en laine noire; celle du patriarche de Venise, quand il est cardinal, a seule des passements de soie ou de laine rouge, jouant sur la couverture noire de la *caponera*. Pour avoir une idée du faste des Vénitiens en ce qui touchait aux Gondoles, il faut voir les tableaux de Canaletto, ou les gravures faites d'après ses dessins. Les Gondoles des particuliers nobles portent sur le devant de la felza leurs armoiries, et une ou deux lanternes. Les Gondoles publiques, qui font le service que les voitures de place ou fiacres font dans toutes les grandes villes, ont seulement un porte-lanterne. Toutes ont à l'avant, fixée à l'*asta da proea*, une lame haute et large en fer, historiée, d'une forme charmante, qui a pu être autrefois une arme de défense, une espèce de hache dangereuse, mais qui n'est maintenant qu'un ornement dont les gondoliers ont le plus grand soin de maintenir l'éclat, par un fourbissage de tous les jours. Cette armature se nomme simplement le *Ferro della Gondola*. Les constructeurs du chantier (*squero*) des Gondoles, situé sur le grand canal, en face de l'église de *la Salute*, nous ont dit, en 1841, qu'une Gondole toute garnie peut coûter environ 1,000 francs. En terminant cet article, disons que l'assiette de la Gondole est si facile à déranger, tant l'embarcation est légère, que le moindre déplacement du poids qui la charge est un obstacle à l'action de la rame, d'ailleurs maniée avec une merveilleuse habileté par le gondolier. C'est, au reste, ce qui arrive aux qaïqs du Levant, et surtout à ceux de Constantinople, où il faut garder une fatigante immobilité pour laisser au rameur tous ses avantages. Le batelier nage avec deux rames courtes (V. Qaïks), tandis que le gondolier mène sa longue barque avec un seul aviron, qui lui sert, à la fois et en même temps, de rame pour pousser la Gondole en avant, et de gouvernail pour redresser sa route, que chaque coup d'aviron tend à courber de droite à gauche. Le gondolier nage debout, regardant l'avant. Quand il n'y a qu'un rameur, et c'est le plus ordinaire dans les Gondoles publiques, il est placé sur le *fiobono du pope*. Quand il y a deux rameurs, le second est debout, sur le *costraï* ou plancher du fond de la barque. Il y a des Gondoles à quatre rames. (V. Mozza.)

Voici la fidèle représentation d'une Gondole moderne à deux rames :



GONDOLETTA, vén. s. f. (Diminut. de *Gondola*. [V.]) Petite Gondole. — V. Bucintoro.

GONDOLIER, fr. s. m. (Du vénit. *Gondoliere*. (Ital. *Gondolaro*; esp. *Gondolero*; port. *Gondoleiro*; cat. anc. *Gondoler*; géno. *Gundele*; rus. Гондольщикъ [*Gonndolechtchnik*]; val. Гондоліаръ [*Gonndoliarou*].) Rameur de la Gondole.

GONDOLLA, ital. anc. s. f. (Variante orthog. de *Gondola*. [V.]) Gondole, Petite embarcation au service des nefs et des galères pendant le Moyen Age. — V. Dolfin.

— « E non puoi qui battello
E barca auer; ma bello
Tengo, se portar voi
Vna Gondolla. »

FRANCESCO BARBERINO, *Documenti d'amore* (XIIIe siècle).

GONDORA, bas lat. s. f. (Forme génoise de *Gondola*. [V.]) Gondole. — « Item, remi pro barcha, laudo et Gondora... » Stat. géno. du 21 janvier 1441, p. 11 de l'*Officium Gazariæ*; Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — V. Barca parascalmi.

GONDRE. Pour *Gondole* dans le Ms. des *Faits de la marine*, par Ant. de Conflans (XVIe siècle; Bibl. nat., 7168-33 A). — « ... Grips, leux, armadis, targuyes, Gondres, esquiffes, etc. »

GONDULA, bas lat. s. f. Gondole. — « Et barcham de canterio cum sua sarsia, et barcham de parascalmo cum spata et remis et suo armamento, et Gondulam unam cum suis remis... » *Acte* du 26 août 1248; Ms. Arch. des not. de Gênes. — « Una barca de pariscalmo et una Gondula, fornitis... et omnibus aliis oportunis. » *Contrat* de nolis de la nef *Bonaventura*, passé à Pise le 10 août 1264, et publié p. 251, t. IV, *Bibl. des Chartes*.

GONÈNJE (*Gonênié*), illyr. dalm. s. n. (Du rad. slav. Гна [*Gna*], qui a formé un grand nombre de mots exprimant l'idée de : Poursuite.) Chasse. — *Gonitêlj*, s. m. Chasseur, qui donne la chasse. — *Goniti*, v. a. Chasser.

GONFALONE, ital. anc. s. m. (Pour *Gonfanone* [de l'all. *Fana*; angl.-sax. *Id.*], drapeau.) Bannière, Pavillon. — V. Bandiera, Standardo, Gonfanoner.

GONGNO, bamb. s. Nuage. — V. Fie.

GONTOR, mal. s. Tonnerre. — Dumont-d'Urville écrit *Gantor* dans son Vocabol. des lang. océan., p. 256; Raffles écrit : *Guntur* (Gountour); le P. D. Haex, p. 19, écrit : *Gontor*, comme le Petit interp. mal., p. 117, dans cette phrase : « *Ada Gontor* (proprement : Être tonnerre), il tonne. — Marsden n'a point recueilli ce mot; à l'art. : *Thunder* de

son Dict. angl. mal., p. 566, il dit : *Guruh* (Gourouh [V.]) et Tagar. (V.)

GONZAROLLO, ital. s. m. (Pour *Ganzarolla*. [V.]) Cette variante ou cette faute d'impression se remarque dans les *Annales de Giustiniano*, liv. IV, sous l'an. 1379.

GOOD COMPANY KEEPER, angl. s. (De l'angl.-sax. *Gôd*, bon; isl. *Gódi*, bonté.) (Proprement : Gardien bon compagnon.) Vaisseau Matelot d'un autre. (V. Second.) — *Good sea boat*, Navire qui se comporte bien à la mer.

GOOGING OF THE PORT, angl. s. (*Googing* est une corruption de *Gooding*, en relation directe avec le pluriel *Goods*, dont le sens est : mobile.) Penture de sabord. — *Googing of the rudder*, Femelot.

GORDIN, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Cordino*. [V.]) — « Vecte pour les Gordins des voiles pesant vingt liures. » *Stolonomie*, Ms. du XVIe siècle, n° 7972-8, Bibl. nat., p. 12. (V. Megenin.) — « Plus, les Gordinières du trinquet. » *Estat de la galère Haudancourt* (1661); Ms. Bibl. hist. de la préfecture de l'Aube. — V. Gourdin.

GORDING, all. holl. s. (Le même que le dan. *Gaarding*. [V.]) Cargue-point.

GORDONIERA, ital. s. m. Martinet; on disait, en termes de galères : Gourdinière. — « Gordoniera, cao che finisce con diversi cai sottili, per trattenere il pennon di mezzana in luogo di mantichio. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 273.

GORGÈRE, fr. s. f. (De *Gorge*, fait de l'ital. *Gorgia*. [Gr. Γαργαρεών].) Synonyme de Taillemer. (V.) (Ital. *Gorgiera*; port. *Gorja*; esp. *Corbaton de gorja*; angl. *Cut water*; rus. Водорѣзъ [*Vodorèze*], Княвдегетъ [*Kniavdeghète*], Комвамеръ [*Kotvatère*].)

GORJA, port. s. f. Gorgère, Taillemer, Brion. — « E o mestre da náo Capitaina, com cincoenta homens armados, foi portar huma ancora na Gorja da náo Meri. » (Et le maître de la nef capitane, avec 50 hommes armés, alla fixer un grappin dans la Gorgère de la nef *Meri*.) *Comment. Dalboq.*, part. Ire, chap. 30.

GORGALIUM, bas lat. s. n. Couvre-gorge, Hausse-col. Nom d'une pièce de l'armure en fer que devait porter chaque combattant des galères au XIVe siècle. — « ... Quilibet ipsorum (patronorum) habebit in sua galea, curacias c. triginta... Gorgalia cxxx. » Convention du 3 avril 1335 pour le nolis de 5 galères, publiée, t. II, p. 326 de notre *Archéol. nav.* Nous pensons que le *Gorgalium* était ce que l'italien a nommé plus tard *Gorghiera*, et le français Gorgière et Gorgère. On lit dans le compte de Jehan Arrode et de Michiel de Navarre (1296) (Bibl. nat., Clairambault, vol. IX, *Mélanges*, fol. 185) : « Pour Mil III^c LXXIIII Gorgières et bracières que pourpointes que de fer (tant en fer qu'en pourpoint, c'est-à-dire, en cuir ou en drap garni), LVI^lt V^s XI^d. » Dans l'*Ordenance de 40 galées* (1337), Ms. Bibl. nat., Cabinet du Saint-Esprit, voce Bahuchet, on lit : « 210 hões, tous suffisans et bien armez de plates de bacinez de coliers, auenant Gorgères de fer..., etc. »

GORLANO, GOURLANO, (*nó* prononcé à peu près *nou*), bas bret. s. m. (Composé de la particule *Gour*, qui exprime l'idée d'élévation, et de *Lanô*, flux, flot, marée montante.) La mer haute, la mer pleine, le flot au maximum de son élévation, le flux. *Gorlanô* a quelquefois aussi la signification de : Rivage de la mer. — Quelques-uns prononcent *Gourlenn*, et d'autres : *Gourleân* (*léone*). — V. Huel-mor.

GORNA, ital. vénit. s. f. (? Gr. Γοργύρα, égout, aqueduc.) (Proprement : Gouttière.) Dale.

GORNJAK (*Gorniak*), illyr. dalm. s. m. (De *Gorn* qui exprime l'idée de hauteur, de supériorité, et n'a aucun rapport avec les deux Горнъ [*Gorne*] russes, dont l'un signifie : Clairon, et l'autre : Fourneau, pot de terre, le *Gorscek* [*Gorchek*] illyr.) Vent, et principalement : Vent d'ouest.

GOROTIL, port. s. m. Écrit *Gorutil* par Rödig (1794). (Constancio [1836] veut que ce mot vienne « do fr. *ore* borda, e *tele* ant. hoje *toile*, panno; » nous ne saurions accepter cette étymologie, quelque vraisemblable qu'elle paraisse. *Gorotil* est une corruption de *Gratil*. [V.]) — « O alto das velas onda estão os ilhós por onde se enfiaõ os envergues com que ellas se fixão nas vergas. » Moraës (1799). — Envergure de la voile. — La ralingue d'envergure ou têtière était nommée : Tralha do Gorotil.

GOROUPÉS, GURUPÉS, port. anc. s. m. (Étymol. incon.) Beaupré. — « E desapararelhárам-lhe o traquete, e Goroupés de náo. » *Comm. Dalboq.*, part. IIIe, chap. 15. — « E com Goroupezes, e arpeos com cadeias de ferro desviassem os barcos... » Ib., chap. 25.

GOSÉ (*Gosse*) OD IARBORA, illyr. dalm. s. (Nous ne savons d'où vient le mot : *Gosé*, qui ne paraît pas appartenir à la famille slave.) Étambrai du mât.

GOSONG (*Gossong*, *g* final prononcé à peine), mal. s. Banc, Banc de sable, Bas fond, Basse, Ecueil, Plage. — « *Ter dampar pada Gosong*, Échoué sur un banc de sable. » (Marsden.) — V. Beting, Dampar, Laniou, Panti, Pasir, Peminggir, Rantaou, Tabing.

GOSPODAR, illyr. dalm. s. m. (Proprement : Maître, seigneur. Ce mot slave a pour synonyme, dans l'illyr. comme dans le russe : Gospodine.) Capitaine, patron du navire. — V. Glavopomõrac.

GOSSA DE STRADJO, ar. côte N. d'Afr. s. Collier d'étai. — V. Stradjo.

GOSSI, lasc. s. Artimon, Brigantine. Le lieutenant Th. Roebuck, p. 40 de son *Engl. and hindoost. naval Dict.* (1813), écrit *Gosee* et *Goosee* (Gosi, Gousi.) — *Gossi bordo!* A bord l'artimon, ou le gui! C'est le commandement qui équivaut à notre : « Borde l'écoute du gui! » et au : « Adieu-va! » — *Gossi boum*, Gui. — *Gossi parouane*, Corne d'artimon.

GOTOV, illyr. dalm. adj. (Du rad. slav. Гот [*Got*], qui exprime l'idée de disposition, de préparation.) Paré. — *Gotòviti*, v. a. Parer. — *Gotèvo!* adv. (Promptement!) Manie-toi!

GOTTARE, ital. v. a. Le même qu'*Agottare*. (V.)

GOTTO DELLA TROMBA, ital. s. m. (*Gotto* [peut-être du lat. *Guttur*, aiguière, burette] est le nom d'un verre à boire sans pied et à fond plat; ainsi le *Gotto della tromba* est proprement le gobelet de la pompe.) Chopine de la pompe.

GOUA, bambara. v. Abriter. Nous ferons remarquer, sans en tirer aucune conséquence, que le celt.-bret. *Gwasked* signifie : Abriter.

GOUB, lasc. s. Baie. — *Goubba*, Anse, Crique. — V. Cal.

GOUCET. V. Gousset.

GOUDILLE ou GODILLE, fr. s. f. (Nous ne connaissons pas l'origine de ce mot, assez récemment introduit dans la langue des marins français, et que nous voyons recueilli pour la première fois par Romme [1792]. Goudille semble être

une transcription de l'angl. *Good-while*, beau temps. La Goudille est, en effet, une rame qu'on n'emploie que sur les eaux d'un port ou d'une rade calme. Peut-être, cependant, *cauda* ou *coda*, queue, est-il pour quelque chose dans Godille, qui, en effet, est un aviron de queue. *Codille* ou *Godille* peut avoir été fait comme *Caudica* [Hoche-queue], *Caudificare* [couper la queue]; *Codaste* [V.], *Caudataire*, etc.) Les gabariers, qui menaient des bateaux de passage dans les ports, paraissent s'être les premiers servis d'un aviron placé sur le milieu de la poupe de leur embarcation, pour faire aller le petit navire qu'un seul homme pousse en avant, au moyen de cette rame unique, à peu près aussi vite qu'il l'entraînerait avec deux rames accouplées. L'effet de cet aviron, qu'on nomme : Goudille, est analogue à celui de la queue du poisson. L'homme qui le manœuvre est tourné du côté de la poupe; il le tient des deux mains, et fait faire à sa pale alternativement un demi-tour à droite et un demi-tour à gauche. Manier cet aviron, c'est *Goudiller*, ou, comme on disait encore généralement en 1790, Gabarer. (V.) (Rus. Базанише [*Bazanite*], юлять [*Iouliate*]; mal. *Mengaïouh.*)

GOUDON (francisation du malai *Godong.* [V.]) Factorerie. — « Dans un cadre très-borné, je crois avoir rassemblé tout ce qui est nécessaire pour que quelqu'un qui part, ne sachant pas un mot de malais, puisse parvenir à se faire comprendre généralement dans tous ses marchés à la côte ouest et dans les Goudons de l'archipel. » *Le Petit Interp. mal.* (1839), *Avis*, p. 5.

GOUDRAN, fr. anc. s. m. (De *Guidran*, transformation de *Quitran.* [V.]) Goudron. *Merveilles de nature*, par le P. René François (1621).

GOUDRI ou GOUDRY, lac. s. (Du sanscr. : *Gut,hree* [*Gout,hri*], signifiant : Paquet.) Paillet. Le lieutenant Th. Roebuck, p. 72, art. *Mat* de son *Engl. and hindoost naval Dict.* (1813), écrit : *Godree*.

GOUDRON, fr. s. m. (De *Goudran.* [V.]) Dans une Lettre qu'il me fit l'honneur de m'adresser, le 12 mars 1832, par la voie du *Journal grammatical de la langue française* (t. 1er, n° 4), M. Éloi Johanneau, traitant la question de l'étymologie du mot *Goudron*, répudie l'origine arabe que tout le monde lui attribue, et dit, avec une conviction que nous avons le malheur de ne point partager : « Je puis vous prouver rigoureusement qu'il vient du latin, et qu'il n'est pas sans parenté dans notre langue par ses deux radicaux. » Or voici la *preuve* qu'apporte ce savant à l'appui de son opinion : « Le mot français *Goudron*, *Gaudran* ou *Quitran*, ainsi que le mot espagnol *Quitran* ou *Alquitran*, avec l'article, *doit* être composé du mot lat. *Viscum*, glu du *gui*, et de *Stramen*, paille de litière, litière, de la nommée en vieux français *Estrain*, *Estran* ou *Étrain*. En effet, le Goudron, comme le disent les lexicographes, est une poix noire mêlée avec du suif et des étoupes ou de vieux câbles battus, dont on se sert pour calfater ou enduire les navires... » Nous ne savons si les étymologistes de profession seront séduits par l'invention de M. Éloi Johanneau; pour nous, si ingénieuse que puisse paraître une hypothèse qui soude laborieusement *Viscum* à *Stramen* (le gui à la paille) pour faire Goudron, nous ne saurions l'admettre. Il n'y a point de paille dans le Goudron, et les lexicographes qui ont donné du Goudron la définition rapportée par M. Johanneau ne savaient ce que c'est que la poix liquide dont on enduit les navires et les cordages. Que, par une extension du sens primitif, quelques calfats du XVIIe siècle aient appelé Goudran ou Goudron un mélange de Goudron et de suif dont on se servait pour espalmer les navires, qu'ils aient poussé l'extension plus loin, en donnant le nom de Goudron à l'étoupe imbibée de Goudron et introduite dans les coutures du navire, nous le voulons bien, quoiqu'aucun document de l'époque ne nous autorise à l'affirmer; mais ce fait ne change rien à la nature du Goudron, qui, selon la définition de Romme (1792), est une « gomme liquide, noire, gluante, qui découle des pins lorsque ces bois sont présentés à l'action du feu. » Il n'y a pas à douter, et depuis longtemps personne ne doute que *Goudran* ou *Goudron* ne soit une corruption de l'esp. *Quitran*, fait de l'arabe *Qatran*, *Qitran* ou *Qithran* قطران. Mais, autre difficulté, M. Éloi Johanneau n'accorde pas que *Quitran* soit arabe, et la raison qu'il donne de sa résistance est que ce mot est isolé et sans racines dans la langue arabe. Les orientalistes ne sont pas de cet avis; un d'eux, et celui-là est très-compétent, M. Reinaud, de la Bibliothèque nationale, ne doute point que Qitran ne soit de la même famille que *Qatra*, goutte, plur. *Qatr*, pluie, suintement, gouttes. L'idée de couler goutte à goutte, exprimée par le mot arabe *Qatara*, est justement celle que fait naître *Qitram*, le Goudron se composant des gouttes échappées au bois que presse, pour ainsi dire, le feu. Tenons donc pour certain que l'étymologie de Goudran est dans Qitran. (Gr. litt. et vulg. Πίσσα [*Pissa*]; gr. mod. Κατράμι, Κεδράνι; bas lat. *Alquitranus*, *Catranum*; cat. anc. *Pega*; ital. *Catrame*; géno. *Catran*; malt. *Catram*; esp. *Alquitran*; port. *Alcatrão*; basq. vulg. *Alcatarna*; basq. litt. *Bréa*; *Sucorra*; bas bret. *Kouiltron*, *Ter*; turc, *Qatran*; ar. côte N. d'Afr. *Koutran*; ar. *Qitran*; val. Катран [*Katranou*]; angl.-sax. *Tare*; angl. *Tar*; all. *Theer*; dan. *Tjære*; suéd. *Tjära*; rus. Смола [*Smola*]; pol. *Maz'*, *Smola*; mal. *Gala-Gala*, *Qitran*; lasc. *Tar*; wol. *Sandal*; bamb. *Mana*; vieux fr. *Quitran*, *Pege*, *Pegue*, *Goldron*, *Goutran*; norm. *Tare*, *Taire*; picard, *Tare.*) (V. Herbage.) — *Goudronner*, v. a. Enduire de Goudron. (Gr. litt. mod. Πισσώνω [*Pissónó*]; gr. mod. Ἀλίφω κατράμι [*Alipsó catrami*]; bas lat. *Pegare*; cat. *Encostramar*; ital. *Catramare*, *Incatramare*; malt. *Catrand*; esp. *Alquitranar*; port. *Alcatroar*; val. Ѹнџе [А] кѸ катран [*A ondje kou katrana*]; rus. Смолить [*Smolite*]; pol. *Mazac'*, *Osmalac'*, *Polewac'*; turc, *Qutranlë iaghlamaq*; ar. côte N. d'Afr. *Ikoutran*; mal. *Labour*, *Labour dangan gala-gala*; fr. anc. *Acquitranner*, *Enquitraner*, *Goldronner*, *Goultranner*, *Goutraner*, *Gaudronner.*)

« ... Et tandis des gavaches
Qui n'ont jamais appris qu'à trousser leurs moustaches,
A dompter leur rotonde, a cajoler en cour,
A Gaudronner leur fraise et à faire l'amour,
Tiendront les premiers rangs... »

JEAN AUVRAY, avocat et poëte satirique du commencement du XVIIe siècle.

GOUE, francisation du géno. *Goa.* (V.) s. f. — « Goue composée de trois pans vallant chacun neuf pouces. » J. Hobier (1622).

GOUF, vieux fr. s. m. Golfe, canal. — « Or sachiés qe il ha en ceste mer un Gouf qui est entre l'isle et la terre ferme... » *Voy. de Marc Pol*, chap. 174, p. 199.

GOUFRE, orth. anc., GOUFFRE, orthogr. mod., qu'on n'aurait jamais dû admettre, parce qu'elle est contraire à l'étymologie, franç. s. m. Wachter, dans son *Glossarium germanicum*, dit, p. 514, que le mot franç. *Goufre* vient de l'all. *Gaffen* (regarder la bouche béante, béer ou bayer), qui vient de l'angl.-sax. *Geapan* (Ghéapane) (ouvrir) en relation avec *Geaflas* (Ghéaflas) (gorge, gosier). Nous ne croyons pas qu'on puisse accepter une pareille étymologie, quand on trouve si clairement la forme *Goufre* dans le bas

gr. Κολφός, gr. anc. Κόλπος. (Bas bret. *Poull-trô*; mal. *Ponsar-an-aïer*; rus. Водоворотъ [*Vodovorote*]; val. Bîpteж де апъ [*Virtéje de' ape*]; chin. *Tsâo, Yoüen.*) (Pour le reste de la synonymie, V. Abîme.) — « Trou creux et profond. » *Dict. de l'Académie franç.* (1814-1835). — Aubin donnait, en 1702, cette définition naïve du mot *Goufre* : « C'est l'endroit d'un fleuve, d'une rivière, très-profond, dans lequel l'eau, en tournoïant, engloutit *ce qu'elle peut.* » Bourdé De la Villehuet, dans l'*Encyclopédie de marine* (1786), développa en lui donnant, sinon le mérite de l'élégance, du moins celui de la clarté et de la précision, cette définition d'Aubin. « Gouffre ou Vire-vire (dit Bourdé), c'est l'endroit d'un courant, en mer et dans les fleuves, où l'eau tourne avec vitesse, et forme des espèces d'entonnoirs qui, en tournant sur eux-mêmes, entraînent tout ce qui approche de leur tourbillon et les (*sic*) précipite au fond, en les (*sic*) faisant tourner avec rapidité autour de leur axe, suivant en même temps le cours général de l'eau. » Gouffre s'entend généralement de l'abîme ouvert entre les lames soulevées, du tourbillon, du creux dans lequel entre un navire qui coule, et, par une extension poétique, du fond de la mer et de la mer elle-même.

Au XVIe siècle, *Goufre* (pour Goulfe) avait le sens de Golfe, outre celui d'abîme ou de tourbillon d'eau : « Le lendemain, au point du jour, les ennemis s'estant mis à voguer en bataille contre luy, Antonius eut peur, s'ils venoient à le choquer, qu'ils ne prissent et emmenassent ses vaisseaux, lesquels estoient vuides de gens de guerre : si fit armer les forçaires » (les rameurs des galères), « et les ordonna en bataille sur les bords et chasteaux des nauires, et puis fit enleuer et dresser contre-mont en l'air tous les rangs de rames, tant d'un costé que d'autre, la proüe dressée contre les ennemis à l'entrée et bouche du Gouffre qui commence à la pointe d'Actium, et les tint ainsi en ordonnance de bataille comme si elles eussent esté armées et fournies tant de forçaires que de gens de guerre pour combattre. » Amyot, *Vie d'Antoine*, chap. 17, p. 707, édit. de 1622. — « ... La rivière du levant de Gênes, où sont cinq bons ports de mer, comme : Port-Fin, le Goufre de Rapale, le Goufre de Sextii » (Sesti), « le port Venére et le port de l'Espèce » (La Spezzia). *Chron. de J. d'Auton*, IV[e] part., chap. 19. — « De là entrasmes dans le Gouffre de Salerne, et toute la nuyt le passasmes à grant péril et merveilleux dangier. » *Mémoires de Guillaume de Villeneuve*, année 1495. — « Dans les mers Meditarrenes a autres droicts semblables aux ordonnances de l'admiral ou peu prês ; et tant que touche pour la marchandise peu different au roolle Daurelon » (d'Oléron), « et l'appelent par toutes les mers Meditarennes le liure de Consolat » (le Consulat de la mer), « ou tous les droicts de justice maritime sont dedans, et en vsent depuis le detroict de Gebaltal jusques en Alexandrie et en Constantinople, dans la mer Maiour et Gouffre de Venise. » Ant. de Conflans, *Les faits de la marine et navigaiges*, publiés par nous, *Annales marit.*, juillet 1842. — V. Grip.

GOUJA, serb. bulg. val. s. fig. (Du slav. Гужъ [*Gouje*], qui désigne, en Russie, une espèce de corde nommée aussi Уже [*Oujé*] par J. Heym. — Ужъ est le nom du serpent, de la couleuvre.) — Estrope d'aviron.

GOULET, fr. s. m. (Du lat. *Gula*, gosier, gueule, et, par extension, ouverture.) (Gr. anc. Στόμα; gr. mod. Μικρόν στόμιον; lat. *Ostium*; bas lat. *Gula*; ital. *Gola*; esp. *Garganta*; cat. anc. *Gola del port*; langued. *Goleta*; vénit. *Bocha di porto*; angl. *Inlet*; turc, *Boghaz*; bas bret. *Gwlet*, *Mulgul*; hongr. *Tenger-torok.*) Passage ou canal étroit, qu'on a pu comparer au goulot d'une bouteille, et qui sert d'entrée à une rade. — « Le vent d'ès-su-ès m'a servy ce matin pour me tirer de la rade, passer le Goulet et courre divers bords, pour essayer *le Foudroyant.* » *Lettre de Villette-Mursay au ministre*, datée de Camaret, 15 juin 1701.

GOULFE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Golfo.*) Golfe. — « *Golfo*, Goulfe ou Golfe. » Duez, *Ditt. ital.-fr.* (1674.) — V. Goulphe.

GOUL,HOUEYA, hind. s. Maître d'équipage; Matelot de l'avant. *Dict. hindoost.-angl.* de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. I, p. 510.

GOULLA, mal. v. Couler bas, Sancir, Sombrer. — V. Benam, Karam, Sakat, Tinggalam.

GOULLÔ (*ô* prononcé presque : *ou*), bas bret. adj. Lége, c'est-à-dire, vide. En Vannes on dit : *Goulïu*. V. Dilastr.

GOULPHE, vieux fr. s. m. (Du bas lat. *Gulphus*. [V.]) Golfe. — « Et considérer l'avantage que le dedans du Goulphe portait aux ennemis. » *Mémoires de Mart. du Bellay*, liv. X. — « Je remis sur le champ à l'autre bord pour prendre la route de Caillery, et le 28 du même mois » (mai) « je vins mouiller au Goulphe de Palme, à 15 lieues dudit Caillery... » *Lettre de Martel à Colbert*, 8 juin 1672; Ms. des Arch. de la Mar.

GOULTRAN, GOULTRANNER, fr. s. et v. a. (Variante de *Goutran, Goutranner*, où l'introduct. de l'*l* est contraire à l'étymol.) Goudron, Goudronner. — « ... Goultranner les cordaiges d'icelle galleace... » Fol. 27 v°; Ms. de 1541, n° 9469-3, Bibl. nat.

GOUMENA, ar. côte N. d'Afr. (De l'ital. *Gomena*. [V.]) Câble; Encâblure.

GOUMÈNE, fr. anc. provenç. s. f. (De l'ital. *Gumena*. [V.]) Câble de galère, de galiote, ou de tout autre bâtiment de la même famille. Saverien, p. 36, édit. de 1781, dit : « Goumènes. Ce terme est affecté particulièrement aux galères. Il signifie les grappins ou hérissons qui servent au mouillage des galères. » (C'est une erreur; jamais on n'a pris les Goumènes pour les grappins.) « On s'en sert aussi sur les vaisseaux » (il fallait ajouter : en Provence), « et on entend par là les plus gros cordages qui servent à affermir les vaisseaux contre l'effort des vents. »

GOUMENETTA, ar. côte N. de Barb. s. (De l'ital. *Gomenetta*. [V.]) Grelin.

GOUMIN (*n* sonnant) ALADA, île de Guèbe, s. (Il n'est pas possible de méconnaître dans *Goumin* le mot *Gomena*, resté probablement dans l'une des Moluques, depuis le XVI[e] siècle, époque où les Portugais fréquentèrent ces îles. *Gomena* n'est point, d'ailleurs, le seul mot que les habitants de l'île de Guèbe aient gardé des Européens; dans le petit nombre de termes recueillis par M. Gaimard, et publiés par Dumont-d'Urville [p. 159, 160, II[e] vol., Philologie], on voit, en effet, *Banco*, signifiant : banc; *Meza*, table, et *Pipa*, barrique. *Kapiou*, qui signifie : bec, paraît aussi venir de *Capo*.) Cordage, Corde.

GOUNDLA, hind. s. (Proprement : Rond, circulaire.) Anneau, Arganeau. *Dict. hindoost-engl.* de J. Taylor et W. Hunter (1808), t. II, p. 523.

GOUPILLE, fr. s. f. (Du lat. *Cuspis*, pointe.) (Gr. mod. Ντζαβέττα [*Dzavetta*]; rus. Закрѣпка [*Zakrépka*]; angl. *Fore lock.*) Languette de fer qu'on introduit dans l'extrémité trouée d'une cheville, employée pour tenir adhérentes deux pièces de bois de charpente.

GOUR-ÉNEZ, bas bret. s. f. (De *Gour*, particule qui marque la supériorité, et de *Enez*, île.) Presqu'île, Péninsule.

GOURABLE, fr. s. m. (De l'ar. *Gorâb* ou *Ghorâb*.) Corbeau. C'est de ce nom que les Arabes appelaient leurs galères, pendant le Moyen Age. Nous ne savons quels rapports ont pu exister entre les galères arabes et le Gourabe ou Gourable indien que, dans leur *Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur* (1848), MM. les capitaines de vaisseau Bonnefoux et Pâris définissent une « Barque du commerce de l'Inde, gréée, à peu près, comme les ketchs. L'arrière en est massif et élevé; l'avant, bas et pointu; le grand bau est au milieu. Ces embarcations font des trajets de 5 à 600 lieues, mais elles ne naviguent guère qu'à la faveur des moussons; on en voit même qui sont armés en guerre. » M. Pâris n'a pas donné le plan et la figure du Gourable dans son *Essai sur la construction navale des peuples extra-européens* (in-fol., 1841). — « Je parvins enfin à l'île de France avant la mise à l'eau de la corvette *l'Entreprenant*. Ce n'était pas un bâtiment de guerre sur le modèle des autres bricks; son extérieur était celui d'une Gourable, espèce de navire très-commun dans l'Inde, à l'usage des parias. Du reste, je ne négligeai rien pour lui donner la consistance militaire dont un bâtiment de ce rang est susceptible. Je m'attachai surtout à disposer toutes choses de la manière la plus favorable à la marche. » *Précis des campagnes du capitaine de vaiss. Pierre Bouvet*, brochure in-8° de 135 pag. Paris, 1840.

GOURBIAGE, fr. provenç. anc. s. m. (De l'ital. *Gorbia*, qui nommait, au XVIe siècle, toute pointe de métal placée au bout d'un bâton ou d'un manche.) « C'est vne entaillure faite dans le bois avec un cizeau. » *Explicat. de divers termes*, etc., Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

1. **GOURDIN**, fr. anc. s. m. (De l'ital. *Cordino*, cordon.) — « Le Gourdin de la voile est un petit cordage aresté, quand la voile est ferie à l'antenne » (attachée à l'antenne), « au milieu de la Bolume » (la ralingue de chute de la voile), « par un nœud à une gance de toille riette appelée le Poupre, dont la queüe a cinq branches de chaque costé; il sert à tirer la voile dedans la galère lorsqu'on l'amène. » *Mémoire sur les agrez d'une galère*, Ms. du XVIIe siècle, Bibl. Dépôt de la Marine. — V. Sartir.

2. **GOURDIN**, fr. s. m. (De l'ital. *Cordino*.) Bout de corde dont les comites des galères frappaient les gens de la chiourme, pour stimuler leur activité pendant la manœuvre des rames, ou pour les châtier, quand ils avaient mérité une fustigation.

GOURDINIÈRE, fr. anc. s. f. — V. Mezenin, Sartis.

GOURÉD, bas bret. s. m. (Composé, selon le P. Grégoire, des mots : *Gour*, homme, et *Hed*, longueur.) Brasse.

GOURGA, hindoust. s. Mousse.

GOURMÉ, vieux fr. s. m. Gourmette. (V.) — « Pleisant feisoit veoir, adviser et regarder matelloz, gourméz et aultres par les quelz le conte susdit fournissant icellui navire... » Perrinet du Pin, *Chron. du Comte Rouge*, t. 1er, p. 498, *Hist. patr. monum.* (Turin, 1840, in-fol.).

GOURMETTE, fr. anc. s. m. (Du bas lat. *Gromettus*, fait de l'angl. *Groom*, emprunté au vieil all. *Grom*, enfant.) Mousse, Novice. — « Les Gourmettes seruent à tout le gros trauail, tant dedans que dehors le nauire, comme à nettoyer le nauire, tirer à la pompe, haler sur les cordages... Jamais ils ne vont au timon, ny ne s'employent à aucun service d'en haut. » Le P. Fournier (1643), liv. III, chap. 43. — V. Garçon.

GOURNABLE, fr. s. f. (Ce mot, que nous ne trouvons pas dans l'*Hydrographie* de P. Fournier [1643], mais qu'on lit chez Guillet [1678], est une corruption du holl. *Houte-nagel*, qui, après s'être transformé en *Gout-nagle*, puis en *Gournagle*, a pris la forme actuelle. *Houte-nagel* signifie : Cheville de bois. [*Nagel*, de l'angl.-sax. *Nægel*, clou; *Houte*, de l'angl.-sax. Þuða, bois.]) (Angl. *Tree nail;* holl. *Houte-nagel;* all. *Nagel;* dan. *Trœ-nagle;* suéd. *Trãnagel*, rus. Нагель [*Naghèle*]; chin. *Sùn*.) Cheville de bois dur dont on se sert pour attacher aux membres du bâtiment les bordages qui doivent les recouvrir. Les Gournables ont, sur les chevilles de fer, l'avantage de ne pas se détériorer par la rouille, qui diminue le diamètre de celles-ci, et pourrit souvent le bois qu'elles traversent. Employer des Gournables, c'est Gournabler. (All. *Abnaglen*; all. holl. *Vernaglen;* dan. *Fornagle;* suéd. *Förnagla;* russ. Вколачивать нагели [*Vkolatchivate naghels*].)

GOUROPÉZ, GOUROUPÉZ, port. anc. s. m. (Variante de *Gutupés*. [V.]) Beaupré. — «... E sygymdoo se hacharã e amanhecêdo com o Gouropez ẽ terra ẽ huã ylha ẽ que acharã a nao Yudia (por *Judia*, le navire *la Juive*), cuyo faroll sigyrã.. » Rapport de Duarte de Lemos au roi don Manoel (30 septembre 1508).

GOURSTAON, bas bret. s. (Composé, selon Legonidec, de *Gour*, supérieur, et de *Stâon*, étrave.) Contre-étrave. Quelques-uns prononcent *Kourstaon*. — V. Faus-Staon.

1. **GOUSSET**, fr. anc. s. m. Nous ne pensons pas que ce mot ait rien de commun avec la Gousse, ou avec le Gousset, bourse ou poche à mettre l'argent; il nous semble que l'ital. *Gosso*, loupe, est le mot dont les marins du XVIe siècle firent le terme par lequel ils désignèrent une partie de l'appareil du gouvernail sur laquelle, au XVIIe siècle, les auteurs et les marins n'étaient déjà plus d'accord. Aubin (1702) dit à propos de Gousset : « Voici encore un de ces termes sur lesquels on ne sait quel parti prendre, à cause des différents sentiments qu'on trouve tant dans les auteurs que parmi les mariniers. Les uns disent que le Gousset est la barre du gouvernail dans les petits bâtiments...; d'autres, que c'est la boucle de fer qui est autour du bout du timon du gouvernail, et où la manuelle (V.) entre pour le joindre; d'autres, que c'est un morceau de bois au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barrotins au deuxième pont du vaisseau : ils ajoutent qu'il est percé au milieu, pour laisser passer la manuelle. » Aubin fait remarquer que : « c'est là une description du hulot où est la noix. » Il se trompe; c'est une description de la Noix elle-même ou du moulinet. (V.) S'il nous était permis d'émettre une opinion qui mettrait peut-être d'accord les auteurs partagés sur le sens véritable du terme qui nous occupe, nous dirions que le Gousset fut d'abord le moulinet, dont la figure enflée à son milieu présentait l'aspect d'un *gosso*, et que, par abus, on nomma ensuite de ce nom le piton, et même la manuelle et la barre du gouvernail. Dans le *Traité de marine* par Dortières (1680), (Ms. Dépôt de la Marine), on lit à l'art. *Construction du gouvernail :* « Le Goucet servant à faire tourner et mouvoir le gouuernail. » Il nous semble évident que c'est le moulinet que Dortières voulut désigner par là, et non la barre ou la manuelle.

2. **GOUSSET**, fr. s. m. Au XVIIIe siècle, ce mot fut appliqué à la Jaumière (V. C'est ce dont témoignent Romme, Röding, Alex. Chichkoff et Willaumez. Nous remarquons

que ce mot ne se trouve ni dans l'Encyclopédie ni dans le vocabulaire de Lescalier.

GOUTRAN, fr. anc. s. m.; GOUTRANNER, v. a. (De l'ar. *Qitran* ou *Qatran* [قطران.]) Goudron. — « ... Pour deux barrilz Goutran qui a seruy à Goutranner partie des cordaiges, mastz, mastereaux et vergues dicelle galleace (*la Réale*, en 1538, au Havre). » Fol. 22 v°, Ms. de 1531, n° 9469-3, Bibl. nat. — V. Pont de cordes.

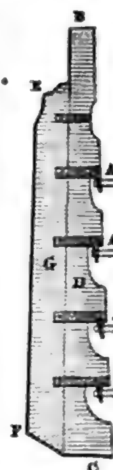
GOUTRENER, vieux fr. v. a. Goudronner. — « ... Pour lui aider a Goutrener. » *Lettre de rémission*, 1457, citée par Carpentier, t. II, col. 602.

GOUTRON, GOUTRONNER, fr. anc. s. m. et v. a. (Variantes des précédents.) — « Pour ce que ses mains estoient souillées du dit Goutron... » *Lettres de rémission*, de l'an 1457, citées par D. Carpentier, t. II, col. 602.

GOUTTIÈRE, fr. s. f. (De *Goutte*, lat. *Gutta*, fait du gr. Χυτός, coulant, de Χέω, je répands, je verse.) (Angl. *Waterway*; all. *Leibhölz*; ital. *Trincanile*, *Trincarino*; corse, *Dormiglianti*; esp. cat. *Trancaline*, *Trincanile*; port. *Trincanizes*; rus. Ватервеи [*Vaterveï*]; gr. mod. Κουρζέττα [*Kourzetta*]; fr. provenç. *Tranquerin*.) Nom donné à un bordage qui fait la jonction d'un pont avec la muraille du navire, et qui, un peu incliné à l'horizon, sert à l'écoulement des eaux, comme au bord du toit d'une maison la Gouttière, dont ce bordage a pris le nom. Romme (1792) a dit : « Si ces bordages sont distingués par le nom particulier de Gouttières, des autres bordages du pont, c'est parce qu'ils leur sont supérieurs et en force et en épaisseur, et parce qu'ils sont d'ailleurs particulièrement entaillés vis-à-vis tous les baux avec lesquels ils sont chevillés, afin de servir spécialement à maintenir ces derniers dans leurs distances respectives. » On peut s'étonner qu'un homme d'un esprit si exact que l'était Romme ait pu dire que les Gouttières avaient reçu ce nom, parce que ce sont des bordages épais, forts et chevillés sur les baux. Assurément, rien n'est moins admissible qu'une telle raison. Ainsi que nous l'avons dit, la Gouttière facilite l'égouttement du pont, et c'est pour cela que les constructeurs de navires ont emprunté au vocabulaire des architectes civils le nom qu'ils ont donné à ce bordage.

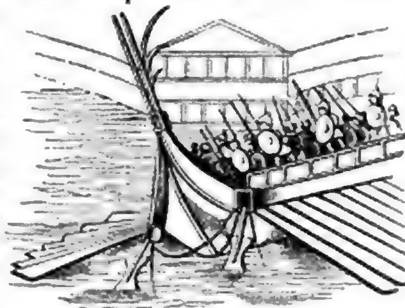
GOUVERNAIL, fr. s. m. (Du lat. *Gubernaculum*. [V.]) (Gr. anc. et gr. litt. mod. Πούς, Πηδόν, Πηδάλιον; gr. vulg. Τιμόνι; lat. *Clavus*, *Gubernaculum*; bas lat. *Amplustre*, *Amplustrum*, *Dracena*, *Timonus*; cat. anc. *Govern*, *Timó*; ital. *Governale*, *Governaglio*, *Temone*, *Timone*; esp. *Gobernalle*, *Timon*; port. anc. *Timom*; port. mod. *Governalho*, *Leme*; provenç. *Timoun*; basq. vulg. *Léma*; bas bret. *Paol*, *Stur*; ar. côte N. d'Afr. *Demap*, *Dumān*; turc, *Dumen*; val. Кîрмъ [*Kirme*]; illyr. dalm. serb. *Disclo*, *Dumèn*, *Kret*, *Korma*, *Korman*, *Kormilce*, *Kormilo*, *Veslo*; rus. Кормило [*Kormilo*], Кормильце [*Kormiltsé*], Помесь [*Pôtesse*], Руль [*Roule*], Сопець [*Sopets*]; sl. *Hiálmun*, *Stior*, *Styri*; angl.-sax. *Gereðra*, *Stearn*, *Steor-roðer*, *Steor-sceofs*, *Steorn*; norvég. *Rōr*, *Styr*; holl. dan. *Roer*; suéd. *Ror*; angl. *Rudder*; all. *Ruder*; pol. *Rudel*, *Ster*; hongr. *Kormány* [Kormagne]; groënl. *Angoût*, *Akkout*, *Akót*; mal. *Moudi*, *Kamoudi*, *Kemoudi*; madék. *Amouri*, *Hamouri*, *Akamor*, *Akamori*; lasc. *Soukane*; chin. *Tó*, *Tó-tchŏ*; nouv.-zél. *Ourongui*; tonga, *Fohe oulli*; île de Guèbe, *Beguen*; sataw. *Fudlou bonbon*.)

La figure que nous plaçons ici est celle d'un Gouvernail. On voit, d'un seul coup d'œil, quelle est sa composition. Une forte pièce de bois de chêne, BDC, nommée : Mèche du Gouvernail, est la base de la construction de cet instrument.



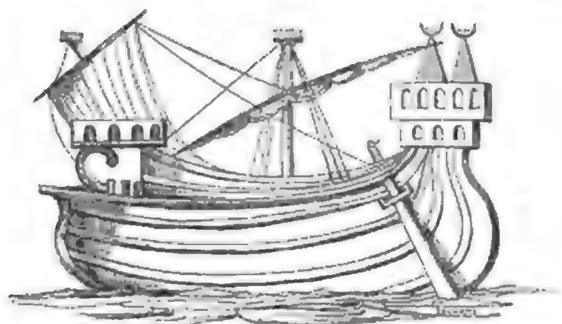
L'épaisseur de la mèche est égale à celle de l'Étambot (V.) auquel le Gouvernail doit être accroché. Une, mais plus ordinairement deux fortes planches, ou un massif de planches de sapin, EGF, s'ajuste à la mèche et complète le Gouvernail. Le nom de Safran a été donné, nous n'avons pu savoir pourquoi, à cette masse EGF. Les moyens de suspension du Gouvernail à l'étambot sont simples; ils consistent en un certain nombre de gonds A, fixés à la mèche et au safran, et entrant, pour y tourner librement, dans des pentures clouées à l'étambot. L'ensemble des pentures et des gonds a le nom de Ferrures du Gouvernail; les gonds reçoivent le nom particulier d'Aiguillots, les pentures, celui de Femelots. C'est au moyen d'une barre, implantée dans la tête de la mèche, que le Gouvernail est porté à droite ou à gauche, selon qu'il est nécessaire que le navire fasse un mouvement de rotation horizontale à droite ou à gauche.

A l'article : *Barre du gouvernail* (V.), nous avons dit que le Gouvernail ne fut pas toujours suspendu à la pièce qui soutient tout l'édifice de la poupe; nous avons cité des monuments qui prouvent que, dans l'Antiquité et le Moyen Age, on plaça souvent le Gouvernail au côté du navire, près de l'arrière; et que, même encore aujourd'hui, certains navigateurs le placent de cette façon. Disons ici que souvent, chez les anciens, il y avait un Gouvernail de chaque côté. (Ceux dont parle Virgile n'étaient pas de cette espèce. [V. notre *Virgilius nauticus*.]) La barque de la collection Borghèse et la galère de Pouzzoles (V. ci-dessus, p. 745) ne sont pas les seuls monuments qui le prouvent; nous pouvons citer encore le marbre du Musée de Naples, n° 1, dont on voit la figure ci-dessus, p. 748, et plusieurs galères peintes sur les murs de Pompéi. Nous avons dessiné la poupe de l'une d'elles, et nous la reproduisons ici :

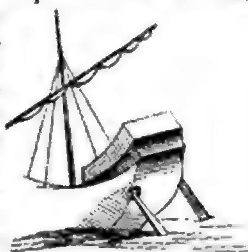


Un seul timonier suffisait quelquefois aux deux Gouvernails latéraux dans les navires de l'antiquité qui n'étaient pas trop grands; la galère du Musée de Naples et la barque de la collection Borghèse suffiraient à l'attester, quand aucun texte ne l'établirait d'une manière précise. Les textes sont moins communs que les monuments plastiques; celui que cite Scheffer, p. 147, ne laisse aucun doute. Élien, liv. IX, chap. 40, dit que les Carthaginois avaient deux timoniers, un à chaque barre; il affirme que c'était un inconvénient, et on le conçoit.

Quelques vaisseaux ronds, quelques bâtiments à rames du Moyen Age, avaient les deux Gouvernails latéraux. Les deux grosses nefs que le décorateur de la Tour penchée, à Pise, sculpta, vers 1170, aux côtés de la porte d'entrée, sont munies de ces deux grandes rames latérales. Nous donnons, au commencement de la colonne suivante, la figure de celle qui est à droite de la porte; elle a un Gouvernail à babord; l'autre, qui lui fait face, l'a à tribord :



Voici un autre exemple que nous empruntons au livre de Canciani (*Leges Barbarorum*); un passage de Joinville, cité plus bas (article *Governal*), vient à l'appui des deux artistes. On trouvera d'autres témoignages aux art. *Naveta duorum timonorum* et *Timone*. Chez les navigateurs du Nord, aux VIIIe, IXe,... XIIe et XIIIe siècles, les vaisseaux n'avaient ordinairement qu'un Gouvernail, suspendu au côté droit, et de là est venu le mot : *Tribord*, comme nous l'avons établi, p. 181-184, t. Ier de notre *Archéologie navale*.



— « ... Ils nous firent tous vn bon accueil ; ce qui n'empescha pas toutefois qu'il ne fust proposé en plein Divan, qu'il falloit oster la bannière de France de dessus nostre vaisseau, au plus haut duquel nous l'auions arborée. Ils alléguoient pour leurs raisons que cette Bannière ainsi déployée dans leur havre estoit une marque de souueraineté, et partant qu'on ne deuoit pas souffrir cela, puisque leur honneur y estoit intéressé. Mais toutes leurs raisons ne furent pas assez fortes pour celles du sieur Le Page, qui les sceut si bien persuader, que, durant tout le temps que nous fusmes en Alger, la Bannière y demeura. Il est vray qu'il nous fallut oster de nostre nauire le Gouuernail et les voiles, et les mettre à terre au magasin de celuy qui gardoit le port; la coustume estant que dès l'heure mesme qu'il est abordé au mole quelque vaisseau, ou chrétien, ou turc, ou marchand, ou autre, on se saisit des voiles du timon, de peur que les esclaves ne les enlèuent » (n'enlèvent les navires) « et qu'ils ne se sauuent. » Le R. P. Dan, *Hist. de Barbarie* (1636), liv. 1er, chap. 4. (V. *Timone*.) — « Le combat commença par les deux vaisseaux de la teste des deux avant-gardes. Ruyter agit en homme qui vouloit faire plier la nostre, à quelque prix que ce fut. Cogolin, qui avoit le poste de la teste, soutint parfaitement bien un vaisseau hollandois plus fort que le sien; mais ayant esté blessé et obligé de s'aller faire panser, un coup de Gouvernail, donné sans ordre des officiers, l'avoit mis hors de la ligne; il s'en aperçut, et s'estant fait reporter sur le pont, il manœuvra si bien, qu'à force de tenir le vent, il reprit son poste. » *Mémoires de Villette* (année 1676). — V. Alla navaresca, Civadière, Espadille, Espeze, Galiotta, Hel, Manuelle, Poupe, Spadula, Spata, Timone latino, Timonera.

GOUVERNAIL A THUCION, vieux fr. s. m. Etien. Cleirac, dans son *Explicat. des termes de mar.* (1634), dit: « *Gouvernail à Thucion*, c'est à gros timon. » Dans ses Commentaires sur la *Juridiction de la marine*, le même auteur dit, chap. 78 : « *Thucion*, c'est gros timon qu'il convient employer deux ou trois personnes à le mouvoir. » Le Thucion était donc une barre franche, grosse et difficile à manœuvrer. Dans le Règlement de juillet 1517 (François Ier), sur le fait de l'amirauté, on lit, art. 27 : « Et aux regards des autres droits dont nostre dit admiral et ses prédécesseurs ont joui de toute ancienneté, tant de prendre tribut sur les nauires portans Gouuernail à thucion et Gouuernail remuable (V.), quand ils entrent premièrement en mer, etc. » L'étymologie de *Thucion* nous semble être dans l'isl. *Þyckr*, gros, épais, qui a les plus grands rapports avec l'angl.-sax. *Þic*, le dan. *Tyk*, l'angl. *Thick*, etc.

GOUVERNAIL REMUABLE, vieux fr. s. m. Tous les Gouvernails doivent et peuvent se remuer, c'est-à-dire, agir autour des gonds qui les soutiennent et de l'étambot auquel ils sont attachés; *Remuable*, appliqué au Gouvernail par les marins du XVIe siècle, ne pouvait donc avoir seulement le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot. Le Gouvernail remuable était celui qu'on manœuvrait si aisément, qu'une seule personne suffisait à sa barre.— « Gouvernail remuable par une seule personne; *clarus*. » Et. Cleirac, Commentaires sur la *Juridiction de la marine*, chap. 78.

GOUVERNER, fr. v. a. et n. (Du lat. *Gubernare*.) (Gr. anc. Κυβερνάω; gr. mod. Κυβερνέω [*Kyvernéô*]; ital. *Governare*; géno. *Guvernd*; esp. port. *Governar*; basq. vulg. *Guverna*; basq. litt. *Gobernatu*, *Anzaztu*, *Eronda*, *Maniatu*; isl. *Stiorna* [*at*], *Styri*; angl.-sax. *Steoran*, *Stioran*, *Stiran*, *Styran*; angl. *Steer* [*to*]; all. *Stuern*; holl. *Stieren*, *Stuuren*; dan. *Styre*; suéd. *Styra*; bas bret. *Sturia*, *Levia*; ar. côte N. d'Afr. *Yshend timoun*; turc, *Dumen toutmaq*; illyr. dalm. *Kormaniti*; val. Кірмѝі [а] [*A kirmoui*]; rus. Окормить [*Okormite*], Держать [*Derjate*], Править рулемъ [*Pravite roulème*]; pol. *Sterowac'*; hongr. *Kormanyozni*; groënl. *Akopok*, *Epupok*; madék. *Mang amouri*; mal. *Pegang kamoudi*; chin. *Ching*, *Tchû-tsuỹ*; tonga, *Oulli*.) Manier le gouvernail; diriger le navire à l'aide du gouvernail. On dit d'un navire qui obéit bien ou mal au gouvernail, qu'il Gouverne bien ou mal (angl. *Answer* [*to*] *the helm*).

GOUVERNEUR, fr. anc. s. m. (Du lat. *Gubernator*. [V.]) Timonier. — « Gouuerneur, on entend par ce mot celuy qui tient à son tour et selon l'ordre la barre du gouuernail. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

GOUZARA, pers. hind. s. Bac, Bateau de passage. Dict. hindoost.-engl., par J. Taylor et W. Hunter (1808), t. II, p. 494.

GOVERN, cat. anc. s. m. (Comme le fr. *Governail*, du lat. *Gubernaculum*.) Gouvernail, barre de gouvernail. — On lit dans le contrat d'affrétement du *Lembus* ou brigantin *le Saint-Antoine* (16 nov. 1381), Arch. de Perpignan : « Primo ii Timons de timoner et unum Govern. » Ce passage s'explique par un contrat de vente du 5 octobre 1454 (mêmes arch.), qui cède, moyennant une somme stipulée, « Quemdam limbum trium timonorum. » Les brigantins des XIVe et XVe siècles, à Collioure, avaient donc, parfois, trois gouvernails, un à l'étambot, le *Govern*, et deux gouvernails latéraux, les *Timons de timoner*. Au XVIe siècle, les galéasses eurent quelquefois aussi ces trois gouvernails, ce que nous apprenons de Pantero-Pantera (*Armata navale*, 1614), qui dit, parlant de la galéasse : « Elle a le timon à la navaresque, c'est-à-dire, à la manière des nefs » (à l'arrière); « et aux flancs en arrière de chaque bord du timon, un grand aviron qui aide à faire virer de bord le navire très-promptement. » — « Item, que la dita nau aia bon Govern a conseguda dels damont dits. » *Contrat d'affrétement de la nef* Sainte-Marie (23 septembre 1394); Arch. de Perpignan.

GOVERNAGLIO, ital. anc. s. m. (De *Governare*; lat. *Gubernare*, gouverner.) Gouvernail. — « E il timone, il Governaglio (voce marinaresca) della galea. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 134. — V. Timone.

GOVERNAL, vieux fr. s. m. (Forme analogue à l'ital. *Governale* et à l'esp. *Gobernalle*.) Gouvernail. — « En ces nefz de Marseille a » (il y a) « deux Gouvernaux qui sont attachiez à deux tisons » (ces *Tisons* étaient de fortes pièces de bois, plantées sur le plat-bord, une de chaque côté, pour servir de point d'appui à la hampe du gouvernail. On en voit une dans l'organisation du gouvernail latéral des *Burchii* de Vérone et des *Battelli* du Pô. [V. l'art. *Barre du gouvernail*.]) « si merveilleusement, que sitost comme l'en auroit tourné un roucin » (un cheval), « l'en peut tourner la nef à destre et à senestre. » — « ... Tantost que les dis bateaulx seront mis à port, osteront les Gouvernaulx estant en iceulz, et les metteront en l'eaue au long des bors, afin qu'ils ne nuisent, prejudicient et empeschent les places aux autres... » *Ordon.* de 1415 (Charles V), p. 284, t. x, Ordonn. des rois de France. — V. Monter en mer.

GOVERNALHO, port. s. m. Gouvernail. — V. Amcora, Verga.

GOVERNAR, esp. anc. port. v. a. (Du lat. *Gubernare*. [V.]) Gouverner. — « E que por culpa de los q̃ han de Gouernar los nauios, non cayan en peligros los mercadores. » *Las partidas*, v^e part., tit. 9, ley 1. — « Governose toda la noche al sur y al sur quarta al sueste sin poder y mar a varlovento... » *Relac. de los capitanes Nodales* (Madrid, 1621), p. 28 v°. L'ital. dit *Governare*. — V. Arribar, Gobernar.

GOVERNAS, vieux fr. s. m. Gouvernail. — V. Enjunt.

GOVERNATOR DI NAVE, DI GALEAZZA, DI GALERA, vénit. s. m. (De *Governare*, gouverner, conduire.) Capitaine de nef, de galéasse, de galère. — Au XVIe et au XVIIe siècles, les capitaines de navires de guerre n'avaient point, à Venise, le titre de *capitan*, *capitano*, *capitanio* ou *capetanio*. (V.) Ce titre était réservé au chef d'escadre ou de division ayant sous ses ordres deux ou un plus grand nombre de bâtiments armés. Le commandant d'un navire de guerre était désigné par la qualification : *Governatore*. C'est ce qui ressort de la lecture attentive des historiens vénitiens. Ainsi, dans le récit que fait D. Giustiniano Martinioni, le continuateur de Francesco Sansovino, du combat livré par la flotte de Mocenigo aux Turcs, près de Candie, le 7 juillet 1651, nous lisons : « Il capitan generale mando Giacomo Loredano, Gouernator della sua galea con vna piccola Felucca, a commetter alli sudetti due Mocenighi, che douessero ritornare ad' vnirsi con l' armata, acciò cosi disgiunti non incorressero in qualche pericolo. » *Venetia citta nobilissima*, etc. (in-4°, 1663, Venetia), p. 719. A la p. 720, Martinioni donne la liste des officiers qui se distinguèrent particulièrement dans cette affaire; on y lit : « Gouernatori di Naui furono i seguenti : Tomà Tron, Andrea Zane, Z. Aluise Nauagier..., etc. » Nous trouvons, p. 634 du même volume, la phrase suivante, où la différence entre les *capitani* et les *Governatori* est bien marquée : « Alcuni capitani e Gouernatori delle galee di Napoli e di Cecilia, con atti di hostilità, in tempo di pace, e di buonissima correspondenza, frà la M. di Spagna, e la Republ. si posero ad' abbordar li vasselli venetiani, leuando le mercantie, e forzando i padroni con tormenti à dire, che dette mercantie fossero di Hebrei e di Turchi... » — Sansovino rappelant, dans sa *Venetia citta nobilissima*, lib. XII (*Andata alli due castelli*), le combat naval livré contre Othon, fils de l'empereur Frédéric (en 1177), par la flotte vénitienne aux ordres de Ziani ou Zeni, cite une « nota de capitani ò Gouernatori delle galee, que si trouarono nella Zuffa. » Sans vouloir disputer ici sur le *ò* remplaçant le *e*, nous dirons que la phrase de Sansovino est très-claire; elle allègue une liste des chefs d'escadres et des capitaines de galères qui prirent part à la bataille : c'est comme s'il y avait : Liste tant des chefs d'escadres que des capitaines, etc. — V. Sopra comito.

GOVERNATOR ESTRAORDINARIO, vénit. s. m. Nous ne savons pas bien quel rang avait dans la marine vénitienne, et quelle fonction remplissait à bord cet officier, qui avait le titre de : Capitaine extraordinaire. Peut-être l'usage à Venise était-il, au XVIIe siéc., comme en France à la même époque, d'embarquer plusieurs capitaines sur le même navire, pour favoriser l'éducation maritime des jeunes gentilshommes destinés au commandement des vaisseaux et des galères. Quoi qu'il en soit, nous voyons cités parmi les nobles vénitiens qui se signalèrent dans le combat du 7 juillet 1651 : Tomà Mocenigo, Lazaro Mocenigo, Lorenço Badoer et Pietro Querini, à chacun desquels Giustin. Martinioni donne le titre de : *Governator estraordinario di Galeazza*.

GOVERNERE, vieux fr. s. m. (Du lat. *Gubernare*; ital. *Governare*.) Patron ou Pilote de nef.

> « Li Governere crie : Cale! (amène!)
> Sa buene gens le sigle avale. »
> *Roman de Partonopeus de Blois* (XIIIe siéc.), vers 7592.

— V. Sigle.

GOVERNO, port. anc. s. m. Action de gouverner; effet du gouvernail sur le navire. C'est dans ce dernier sens que l'auteur des *Comment.* d'Alboquerque, dit, part. 1, chap. 57 : « A sua nâo era boa do Governo, acodio ao meis prestes. » (Sa nef gouvernait bien, elle obéissait très-promptement à la barre.)

GOZ HAJO (Gheuz-hoyô), hong. s. (*Gõz*, vapeur.) Navire à vapeur.

GOZZONE, ital. s. m. (De *Gozzo*, loupe, goître.) Bouge. — « Le late delle coperte et tolde » (dans la nef ou le galion) « si debbono far assai in arcate, ò alte di Gozzone. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 67. — V. Bolzone, Caramuzzal.

GRA, langued. anc. s. m. (Du lat. *Gradus*.) Grau, Canal. — V. Goleta.

GRAAD-BOOG, holl. s. (*Boog*, arc [de l'angl.-sax. *Boga*; isl. *Bogi*, arc, angle], et *Graad*, degré [lat. *Gradus*, pas].) Arbalète, Bâton de Jacob.

GRABELLA, bas lat. s. f. ? Gribanne. — « Dominus Marchio misit unam Grabellam cum armigeris ad explorandum. » Nicol. Lauckmann de Valckenstein, *Hist. du mariage de Frédéric III*.

GRABIA, ar. côte N. d'Afr. s. (Corrompu de l'ital. *Capra*, chèvre.) Bigue.

GRADELLA DI POPPA, ital. s. f. (*Grada*, *Gradella*, gril, comparé à une échelle. [Lat. *Gradilis*, qui a des degrés, *Gradus*, degré, échelon.]) Arcasse. — « Gradella di poppa, composta di calcagnolo, asta, due ale, vanticuor, taco, otto stili, tre traversi di dentro, triganto e contra triganto. » *Introduz. all' arte nautica* (Venetia, in-4°, 1715), p. 273.

GRADELLATI, vénit. s. m. plur. (De *Gradella*, gril.) Caillebotis.

GRADO, ital. esp. s. m. (Du lat. *Gradus*.) Degré. — V. Tomar el altura.

GRADOUZ DE BOUSSOLA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Grados*, plur. de *Grado*, degré.) Rose des vents. — V. Boussola.

GRADUADO, port. adj. (De *Graduar*, fait du lat. *Gradus*, degré.) Gradué. Les officiers *Graduados* n'ont pas toute la solde du grade dont ils ont le titre; leur solde est variable, et graduée selon leur mérite ou la volonté du souverain. Sur la liste générale ou « Relaçao dos officiaes do Corpo da Armada, » ils sont placés à la queue des officiers de leur grade. Une *Portaria* (Ordre ou Lettre patente) du 1er déc. 1842, qui nomme des gardes-marine gradués pris parmi les aspirants gardes-marine, est ainsi analysée, p. 4, Parte official, *Annaes maritimos e coloniaes*, n° 1, 1843 : « Portaria, nomeando Guardas Marinhas Graduados, com os rencimentos mensaes » (les appointements mensuels) « abaixo designados, os Aspirantes a Guardas Marinhas seguintes : — Joaõ Perogeino Leitão, cinco mil réis; Francisco Xavier dos Santos, cinco mil réis; Norberto Maria de Novaes, seis mil réis; Thomas José de Azevedo Soares de Andréa, cinco mil réis; Antonio Maria dos Reis, cinco mil réis; Joã Pedro da Costa, seis mil réis. » On voit que les soldes varient, et que les gradués à six mille *réis* n'ont point l'avantage du pas et de l'ancienneté de liste sur les gradués à cinq mille *réis*.

GRADUS, bas lat. s. m. Passage, ouverture d'un canal, ou, comme on dit dans le midi de la France : Grau. — « Statuimus quod quilibet piscator qui justa Gradum » (au grau d'Arles, à la bouche du Rhône) « moram faciet causa piscandi, teneatur semel jurare in anno curie Arelatis, lignum quodlibet hominis Arelatis, quod pro Gradu exiet vel intrabit juvare suo posse, si periclitaverit; et si contigerit lignum vel ligna pati naufragium, quod Deus avertat, teneatur similiter lignum et res ejusdem ligni salvare suo posse, et de omnibus hiis que salvaverint habeant pro qualibet libra duodecim denarios, et pro labore suo de lignis extraneorum accipiant duos solidos tantum. » *Stat. d'Arles* de 1150.

GRAIN, fr. s. m. (Orig. incert. Le Duchat voulait que ce mot, attribué par lui aux marins de la Normandie, vînt du lat. *Gyrare*, sous prétexte que le Grain est un tourbillon de vent. Cette étymol. nous paraît inacceptable. Nous croyons, quant à nous, que *Grain* peut être une francisation de l'angl.-sax. holl. *Gram*, signifiant : furieux, colère, violent. On pourrait être aussi tenté de voir ce mot dans l'ital. *Grandine*, grêle, tempête. Le bas lat. avait *Gradinare*, qui signifiait : Tomber comme la grêle, et Battre.) (Gr. anc. Λαῖλαψ; gr. mod. Ῥουφαλίδα [*Roufalida*]; ital. *Turbine*; esp. *Aguacero*, *Turbonada*; port. *Agoaceiro*, *Aguaceiro*; basq. vulg. *Aguadera*; bas bret. *Bar*, *Grenn-avel*; ar. côte N. d'Afr. *Buraska*; angl. *Squall of wind*; all. *Bö*; holl. *Bui*; dan. *Byge*; suéd. *By*; illyr. dalm. *Däzd s'ejetrom*, *Hohol*; val. Вихьліе [*Vijelié*]; rus. Шквалъ [*Chkvale*]; groënl. *Annoersoak*; tonga, *Afa*, *Havili vili*; chin. *Mŏng-Fŏng*; hind. *Buoch har*.) Coup de vent subit, violent, de peu de durée, et quelquefois mêlé de pluie. Le mot Grain était usité dès la première moitié du xvie siècle, car Rabelais, qui mourut en 1553, dit, chap. 18, liv. IV de *Pantagruel* : « Quand le pilot, consyderant les voltigemens du penean sur la pouppe, et preuoyant ung tyrannicque Grain et fortunal nouueau, commenda tous estre a lherte... »

GRAN-BÈLE, langued. s. Grand'voile.

GRAND AMIRAL, fr. anc. s. m. (Rus. Генералъ адмиралъ [*Generale admirale*]; turc; *Qapoudana Pacha*.) Titre créé pour le Grand officier de l'Empire français, que Napoléon, dans l'organisation monarchique qu'il fit de la France révolutionnaire, donna pour successeur à l'ancien Amiral de France. Ce fut au maréchal Murat, depuis roi de Naples, que l'empereur conféra la dignité de Grand amiral, par décret du 13 pluviôse an XIII (2 février 1805). On trouve le titre de Grand amiral des amiraux, — mais non pas appliqué à un général des armées navales, — dans une charte de Guillaume, roi de Sicile, datée de 1156 : « *Datum Beneventi per manum Maionis Magni, Ammirati Ammiratorum*. » — « Le Grand amiral des galies (V.) m'envoia querre, et me demanda si je estoie cousin le Roy; et je li di que nanin... » Joinville, *Hist. de saint Louis*. — « Les ouvriers sont, outre cela, soumis à un directeur général des ouvrages, appellé le Grand amiral. Il porte la robe de satin rouge, la veste par dessus, et la toque de damas violet, avec un cordon d'or. Ce n'est cependant qu'un maître ouvrier, mais dont l'habileté est reconnue. La plus illustre de ses fonctions est de conduire le Bucentaure, lorsque le doge, accompagné des ambassadeurs et de la seigneurie, va épouser la mer le jour de l'Ascension. » La Martinière, Dict. géogr., art. Venise. — V. Amirail.

GRAND BEAUPRÉ, fr. anc. s. m. Civadière. — V. 2. Beaupré.

GRAND HUNIER (LE), fr. anc. s. m. Pour : Le grand mât de hune. (*Nom des vents de l'Océan*, etc., Ms. du XVIIe siècle, n° 10 de notre Bibl. partic.)

GRAND-LARGUE (sous-entendu : Vent), fr. adj. (Bas bret. *Frank-bras*; angl. *Quarter-wind*, *Quartering-wind*; holl. et dan. *Bakstagswind*; all. et suéd. *Backstagswind*; ital. *Gran-largo*, *Vento dell' oste*, *Quartiere*; esp. *Viento a la cuadra*; port. *Vento largo*.) Tout vent qui est entre le vent de travers et le vent arrière, ou autrement : tout vent dont la direction est comprise dans l'angle formé par la quille et une ligne perpendiculaire que l'on suppose abaissée sur le plan de la quille, l'ouverture de cet angle étant considérée tournée vers l'arrière.

GRAND MAT. V. Mât.

GRAND'RUE, fr. anc. s. f. Grande écoutille ouverte sur le pont de la batterie à la barbette d'un vaisseau ou d'une frégate, entre le grand mât et le mât de misaine. On y plaçait la chaloupe dans laquelle on embarquait les autres embarcations. — V. Écoutille de belle, Waist.

GRANDE BATTERIE (LA), fr. anc. s. f. Nom donné quelquefois, pendant le XVIIe siècle, à la batterie inférieure d'un vaisseau, la Premiere batterie ou Batterie basse. — V. Premier pont.

GRANSOLLA, port. s. f. Ce mot, qui se lit dans la *Chronica do Conde D. Pedro*, t. II des *Inedit. de hist. portugueza*, p. 402, est une mauvaise leçon de manuscrit, ou une faute du copiste du manuscrit d'après lequel a été imprimée la Chronique d'Azurara. Moraes soupçonne qu'il faut lire : *Gran folla*; Moraes a certainement raison. Le passage dans lequel se trouve le mot défiguré ne laisse point de doutes quant au sens; il est clair qu'Azurara veut dire qu'entre la barre et la terre où voulait aborder le barinel du comte don Pedro, on trouva la mer grosse, de grandes lames, une grande houle, un ressac considérable. Or *Solla* n'a point ce sens en portugais, et *Folla*, au contraire, est comme synonyme de *Marulho* et *Marulhada*. (V.) (V. *Folla*, et, au mot : *Barinel*, la phrase de la Chronica de D. Pedro qui contient le mot : *Gransolla*.) — Nous ne devinons pas pourquoi Constancio, dans son *Diccionario critico e etymologico* (Paris, 1836,

in-4°), donne comme variante à *Gransolla*, le mot : *Grançolla*. A-t-il trouvé Grançolla quelque part? Il ne le dit pas, et certainement il aurait cité le texte auquel il l'aurait emprunté. C'était un rapprochement trop curieux, pour qu'il négligeât de le faire.

GRAPIN, fr. bas bret. s. m. L'Académie française écrit GRAPPIN, consacrant par son autorité une orthographe fautive, admise depuis assez peu de temps; car *Grapin*, qui se lit dans Ét. Cleirac (1643), p. 271 de l'*Hydrographie* par le P. Fournier (1643), et p. 206, édit. de 1667, dans le Diction. de Guillet (1678-1683), et dans celui de Desroches (1687), se lit encore dans le Diction. d'Aubin (1702), et dans le Diction. fr.-holl. de P. Marin (1762). Jault, dans l'édition qu'il donna, en 1750, du Diction. de Ménage, admit le redoublement du *p*. Si ce redoublement paraît autorisé par l'all. *Krappe*, crochet d'arquebuse; par l'ital. *Grappare*, saisir, agripper, il a certainement contre lui la raison étymologique. Grapin a été fait, sans conteste, de *Grap*, participe du verbe anglo-saxon *Gripan(e)*, saisir. (Isl. *Gripa*, et non *Greipa*, comme l'écrit Bosworth [*Greip*, c'est l'intervalle entre deux des doigts de la main; c'est aussi l'état de la main quand elle se courbe]; holl. *Grypen*; suéd. *Gripa*; dan. *Gribe*; celto-bret. *Krapa*.) Pour nous, quoique *Grappin* ait prévalu, nous voudrions qu'on écrivît *Grapin*, comme les Portugais écrivent *Agrapim* dans le sens de Crochet. Nous avons cependant suivi dans cet ouvrage l'orthographe admise par l'Académie française.) Instrument de fer consistant en une verge à l'extrémité de laquelle sont soudés quatre ou cinq bras recourbés, garnis de pattes triangulaires, quand cet instrument doit servir d'ancre, quelquefois terminés en pointes émoussées, quand il doit seulement saisir un navire en s'accrochant à quelque partie de son gréement. Voici deux figures de Grappins.

La première (n° 1) représente le Grappin qui tient lieu d'ancre à certains petits navires, aux chaloupes et canots, et qui jadis, sous les noms de Fer et de Risson, servait à l'amarrage des galères, galiotes, brigantins et autres bâtiments de la même famille. (Gr. mod. Ἀγκιστρι, Εὐνή [*Efni*], Σίδηρον [*Sidero-n*], Ῥαμπαοῦνω σιδήρον [*Rambaouno sidero-n*); bas lat. *Rampegolus*; ital. anc. *Rampegolo*; ital. mod. *Ancorotto*, *Grappino*, *Arpagone*, *Rampegone*; cors. *Feretto*; géno. *Færo*; vénit. anc. *Arpexe*; cat. anc. *Russon*, *Ruxon*; cat. mod. *Recho*; esp. *Rezon*, *Arpéo*; *Garfio*; port. anc. *Fatexa*; port. mod. *Arpeo*; basq. *Ancorta*; bas bret. *Krap*; isl. *Kraki*, *Stafnliar*; angl. anc. *Schulb*, *Grapple*, *Grapnell*; angl. mod. *Grapling*; all. *Dreganker*, *Bootsanker*; holl. *Dreg*, *Dregge*; dan. *Batsankare*, *Dræg*, *Stavnle*; suéd. *Dragg*; rus. Дрегъ [*Dregg*], Дрекъ [*Drèke*]; turc. *Demir*; ar. côte N. d'Afr. *Moktaf*; illyr. dalm. *Csenkin* [Tchènkine], *Dárkmar*, *Gānac* [Ganatch]; hongr. *Csáklya* [Tchaklio]; groënl. *Kisak*; mal. *Saouh*.) La deuxième de ces figures (n° 2) représente le *Corvus*, Grappin d'abordage, muni de sa chaîne. (Gr. Χεὶρ σιδηρᾶ, Κόραξ; Ἁρπάγη; lat. *Harpago*, *Manus ferrea*; ital. *Grappino d'arrembaggio*; esp. anc. *Garfio*; esp. port. *Arpéo*; angl. *Fire grapling*; all. holl. *Enterdreg*; dan. *Entredræg*, *Entrehage*; suéd. *Enterdragg*, *Enterhake*; rus. Ентеръ дрегъ [*Ienter-dreg*]; turc, *Qandja*; fr. anc. *Agrappe*.) De petits grappins d'abordage qui ne sont point hissés au bout des vergues, comme ceux dont il vient d'être question, se lancent avec la main; et à cause de cela chacun d'eux prend le nom de Grappin à main. (Angl. *Hand Grapling*; ital. *Grappino a mano*; rus. фишъ-дрегъ [*Fiche-dreg*].) — Un texte que nous avons rapporté au mot *Arpeo* (V.) prouve qu'au XVIe siècle on se servait de Grappins de bois, en même temps que de Grappins de fer. — V. Croc.

1. 2.

GRAPLING, angl. s. (De l'angl.-sax. *Gripan*, saisir.) Grappin. — V. Grapnel, Grapple.

GRAPNELL, angl. anc. s. (De l'angl.-sax. *Grap*, part. de *Gripan* [isl. *Gripa*], saisir.) Grappin. — Ce mot est dans le *Sea-mans Diction.* d'Henry Manwaring (1644). — V. Grapling.

GRAPPIN, fr. s. m. Orthogr. de Grapin (V.), consacrée par l'usage et admise par l'Académie, bien que contraire à l'étymologie.

GRAPPLE, angl. s. (Même orig. que *Grapling*. [V.] — Le double *p* est contraire à l'étymologie) Grappin. — V. Fire-grapnel, Grapling, Grapnel.

GRAPPLE (*to*), angl. v. Accrocher, Jeter les grappins d'abordage. — « In the which (battell) the *Regent*... of England, and a carick of Brest in France, being Grappled togelther, were burned.. » Johnston, *Annales*, etc. — V. Navie. — *Grapple (to) a ship*, Accrocher un navire; jeter les grappins d'abordage.

GRAS, fr. anc. s. m. (Du lat. *Gradus*. [V]. Pour *Grau*. (V.) — « Les pescheurs quy feront sejour au Gras seront tenus, etc. » Traduct. du *Stat. lat. d'Arles* (1150), conservée aux Archives d'Arles.

GRASSE BOULINE, fr. anc. s. f. Bouline qui n'était pas halée très-fort. — Aller à la grasse bouline.

GRATIL, vénit. anc. esp. s. m. (Probablement du gr. Κρατύνω, je fortifie, je consolide. Nous croyons que *Gratil* est une corruption, et que *Cratil* fut le terme primitif; on trouve, au XVIe siècle, *Cratillo* [V.] et *Gratillo* indifféremment. La forme *Gratil* était usitée à Venise au XVe siècle, comme on va le voir.) Têtière, Ralingue d'envergure, Ralingue qui borde le plus grand côté du foc, de la voile d'étai, de l'artimon latin; par extension, selon quelques auteurs, Envergure de la voile, Antenal. — « Jute le velle si grande come pichole da tutti li tagli delle velle tu dei insir fora a tuto panno e da Gratil sempre a terzo panno. » *Fabbrica di galere*, traité du XIVe ou XVe siècle, publié, t. II, p. 6 de notre *Arch. nav.* — « Quando se ayan de guarnecer, se ponga muy tirante el cabo que a de servir de Gratil... » Th. Cano, *Arte para fabricar*, etc., 1611, p. 29. — « Luego que lo este » (amurée, la voile d'étai du grand hunier) « se hizarà desde la gavia de proa, ù del pie del palo mayor, segun el parage donde fuera la drisa, hasta que su Gratil quede bien estirado. » Fernandez, *Practica de maniobras* (1732), p. 27. — V. Foque.

GRATILLO, ital. s. m. (Variante de *Cratillo*. [V.]) (Selon toute apparence, du gr. Κρατύνω, je fortifie, je consolide; la ralingue était, en effet, l'addition faite à la voile d'un ourlet dans lequel était introduit et cousu un cordage appelé *Meollar* en espagnol, et *Méoulas* en français. [V. ces mots]). Ralingue. — « Il sartiame (V.) che và nelle vele sono prima i Gratille, cioè quelle corde che pigliano le due teste delle velle » (latine) « all' autenale » (à l'extrémité de la penne) « et al carro. (V.) » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 37. — Au XIIIe siècle, chacune des trois ralingues de la vergue latine recevait le nom de Gratillo. (V. Cordicca.) — V. Cratillo.

GRATINGS, angl. s. (De *Grate*, fait du lat. *Crates*, treillage, claie.) Caillebotis.

GRATIOU, provenc. s. m. (Transcript. de l'ital. *Gratillo*. [V.]) Ralingue de chute de la voile latine. — V. Bolume, Méoulas.

GRAU, cat. langued. fr. s. m. (Du lat. *Gradus*.) Canal qui aboutit à la mer. — « Com l'almirall fo exit del Grau de Narbona ab tot lo navili quen hach haut... » *Chron. de R. Muntaner*, chap. 154. — « Diago d'Çalamaqua » (de Salamanque), « qui sta en lo Grau de la mar » (qui demeure vers le canal de la mer), « acordat per reemer... » Fol. 37, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3. (V. 2. Taula.) — « ... Ne manquez pas, non seulement de faire fournir les barques de mer nécessaires pour le transport des bois (à Toulon), mais mesme, aussytost qu'il en arriuera dans la suite quelque voicture, de les faire charger sur les dites barques, et de proffiter de tous les momens pour les faire sortir du Grau d'Arles. » *Seignelay à Duclos*, 27 juillet 1678. *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 379; Ms. Arch. de la Mar. — V. Grao.

GRAVING DOCK, angl. s. (De *to Grave*, suiver, espalmer.) Bassin de carénage. — V. Dock.

GRAVIS NAVIS, lat. Navire lourd, Navire de charge, Mauvais marcheur. César oppose les *Graves naves* aux « Leviora navigia. » Il dit aussi : « Qua in re admodum fuit militum virtus laudanda : qui vectoriis gravioribusque navigiis non intermisso remigandi labore longarum navium cursum adæquaverunt. » *Comm.*, liv. v.

GREBÈN (*n* sonnant), illyr. dalm. s. (Du rad. slave Греб, qui concourt à la formation des mots russes exprimant l'idée de creuser, de peigner, racler.) Roche, Sèche, Écueil, Haut fond, Danger. — V. Bäd, Kärse, Mjal.

GRÈBLJA (*Grèblia*), illyr. dalm. s. (De *Greblo*.) L'ensemble des avirons; tous les avirons d'une embarcation, ce qu'on appelait la Palamente (V.), en terme de galère.

GREBLO, illyr. dalm. s. (Le Гребло rus.) Aviron, Rame.

GREC, fr. provenç. s. m. (De l'ital. *Greco*. [V.]) Vent de Nord-Est. — *Grec et Levant*. (De l'ital. *Greco levante*. [V.]) Vent d'Est-Nord-Est. — « Et quant l'en s'en parte de ceste cité, il ala trois jornée entre Grec et Levant. » *Voy. de Marc Pol*; Recueil de la Société de Géograph., t. 1er, p. 43. — *Grec et Trémontane*. (De l'ital. *Greco-tramontana*. [V.]) Vent de Nord-Nord-Est.

GRECH, cat. s. m. (De l'ital. *Greco*. [V.]) Nord-Est. — « Adon devets saber que con la luna es per Grech, les mares comensen a muntar. » *Atlas cat.* (1375). Ms. Bibl. nat., départ. des Cartes. — « *Grech-levant*, Est-Nord-Est. — « *Grech-tremontane*, Nord-Nord-Est.

GRECHEGGIAR, ital. anc. v. n. (De *Greco*. [V.]) Décliner vers le vent grec ou vers le nord-est. — « Grecheggiar, della bussola, è quando la lancetta toccata dalla calamita, non si ferma giustamente por Tramontana, ma piega al vento greco. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614).

GRECO, ital. s. m. (Du lat. *Græcus*.) Nord-Est. — *Greco-levante*, Est-Nord-Est. — *Greco quarta levante*, Nord-Est ¼ Est. — *Greco quarta tramontana*, Nord-Est ¼ Nord. — *Greco-tramontane*, Nord-Nord-Est. — « Partimmo dal... capo San Vincenzo... con vento Greco et Tramontana in poppe. » *Navig. di C. D. Mosto*, p. 97 D.

GREDENJE (*Gredènié*), illyr. dalm. s. m. (Peut-être du lat. *Gradus*.) Voyage, Campagne, Chemin, Route. (V. Hód.) — *Grèdsti*, v. a. Marcher, Faire route. — V. Hoditi.

GRÉÉ EN PIEU, locution particulière aux marins du Havre et des environs de ce port. (V. Pieu.) — « Depuis l'arrivée du *Comte-d'Eu* (corvette de 2e classe, à vapeur et à hélice, de la force de trois cents chevaux, construite au Havre), qui a pris poste au premier rang dans le bassin d'Orléans, une foule curieuse stationne tout le long du jour sur le quai, pour assister aux détails du service de rade qui se fait régulièrement à bord de ce beau bâtiment. Elle suit avec le plus vif intérêt les manœuvres de l'équipage, composé d'hommes de choix, et commandé par un brillant état-major qui compte à sa tête deux officiers supérieurs. Le *Comte-d'Eu* est le premier bâtiment à vapeur et en fer dont l'installation présente l'application du système mixte, dans la complète expression de ses plus récents perfectionnements. Il a été construit pour donner à la voile et à la vapeur combinées toute la puissance dont ces deux agents sont susceptibles, employés ensemble ou isolément; et à ce titre, il est l'objet de l'attention générale, qui se livre à mille jugements divers sur ses formes et son gréement. Nous entrerons dans quelques détails à ce sujet. Il est Gréé en *pieu*, c'est-à-dire que ses deux mâts de l'avant portent hunes et voiles carrées, tandis que le mât d'artimon ne porte qu'une brigantine et sa flèche. Cette installation, favorable pour obtenir de la voilure toute son action, a été nécessitée en outre par l'emplacement un peu à l'arrière qu'il a fallu donner au grand mât en raison de la position qu'occupe la machine, et qui l'aurait rendu trop ardent avec voilure complète à l'artimon. Dans ces conditions, le *Comte-d'Eu* manœuvre parfaitement, et sa voilure est exactement balancée. Eu égard aux obstacles qu'il y avait à surmonter, le *Comte-d'Eu*, sous le rapport de la voilure, remplit toutes les conditions sur lesquelles on avait compté. Il atteint dès à présent dix nœuds sous la seule action du vent, et il n'est pas douteux qu'au moyen des améliorations que lui indiquera l'étude de son navire, le commandant obtiendra quelque accélération dans cette marche, déjà fort satisfaisante. » *Journal du Havre*, 21 juin 1847. — Le commandant du *Comte-d'Eu* était, au moment où se publiaient ces détails, M. le capitaine de vaisseau F. E. Pâris, officier très-distingué, auteur du curieux et bel ouvrage intitulé : *Essai sur la Construction navale des peuples extra-européens* (in-folio sans date, mais de l'année 1843). — La mâture en pieu des Havrais est celle du navire connu sous le nom de Trois-Mâts-Barque. (V.)

GRÉEMENT, fr. s. m. (De *Gréer*. [V.]) (Gr. litt. mod. Ἐφοπλισμός; gr. vulg. Ἀρματόσια; lat. *Arma*; bas lat. *Arnisia*; ital. *Attrazzatura*, *Arredi*, *Sartiame*; géno. *Attressatüa*; vénit. anc. *Achordamento*; esp. *Aparejo*, *Jarcia*, *Enxarcia*, *Xarcia*, *Aparejamiento*; cat. anc. *Exarcia*; port. *Xarcias*; bas bret. *Grèiaminte*; basq. vulg. *Grèia menn-douba*; isl. *Skipreidi*, *Reidi*; angl. *Rigging*; ar. côte N. d'Afr. *Arma*; turc, *Guèmi donanmaci*; illyr. dalm. *Izvedjen*; val. Гътіреа [*Ghtiréa*]; rus. Оснастка [*Osnastka*]; mal. *Tadin tsambou*, *Per-Langkap-an praou*; groënl. *Aklunaurset*; vieux fr. *Abillement*, *Essarcie*, *Sarce*, *Sarsie*, *Sartie*.) Action de gréer; Ensemble des agrès. — Gréement noir, en signe de deuil. (V. Voiles noires.)

GREEPS-TOUWS-WIND ou *Windt*, selon une ancienne orthographe, holl. s. (Proprement : Vent des cordages du taillemer.) Aubin (1702), art. Largue, p. 514, donne cette locution comme synonyme de Ruim-wind (V.), vent largue. Il y a sans doute là une erreur; c'est le Vent debout, qui pourrait être désigné par *Greeps-touws-wind*.

GRÉER, fr. v. a. (Corrupt. d'*Agréer.* [V.]) (Gr. litt. mod. Ἐφοπλίζω; gr. vulg. Ἀρματώνω; ital. *Arredare*, *Attrazare*, *Guarnire;* géno. *Attressâ;* malt. *Tattrazza;* esp. *Aparejar;* port. *Aparelhar;* vénit. *Acordar;* angl. *Rig* [*to*], *Arm* [*to*]; all. *Auftakeln, Antakeln, Takeln;* basq. bas bret. *Gréïa;* ar. côte N. d'Afr. *Eksi;* turc, *Donanmaq;* illyr. dalm. *Izrediti;* val. Гъti [a] [*A ghti*]; rus. Оснасщивать [*Osnaschtchivate*], Отакелажить [*Otakélajite*], Снаститъ [*Snastite*], Такелажить [*Takélajite*]; mal. *Me-langkap, Sedia-kan;* vieux fr. *Ensarcier.*) Garnir de ses agrès un navire, un mât, une vergue, etc.

GREGGO, ital. adj. (Grossier.) Brut, en parlant d'un bois qui n'est pas encore façonné. — *Albero Greggo*, Mât brut.

GREGO, ital. levant. s. m. (De l'ital. : *Greco.*) Nord-Est. *Atlas. catal.*, p. 47, édit. de Buchon et Tastu.

GRELIN, fr. s. m. (Nous ignorons l'origine de ce mot, que nous voyons écrit *Guerlin*, *Greslin* et même *Gressin.* Cette dernière variante, qui se remarque dans le Diction. de mar. fr.-rus. d'Alex. Chichkoff [p. 96], nous paraît n'être qu'une faute d'impression. Probablement, il faut lire *Greslin.* Le holl. *Ljn,* corde, semble entrer en composition dans ce terme, dont la première syllabe est peut-être une corruption du holl. *Gros, grosse.*) (Gr. mod. Γουμενέτα [Goumèneta]; ar. côte N. d'Afr. *Gouménetta;* ital. *Carlino;* géno. *Grelin;* malt. *Gherlin;* esp. *Garlin;* angl. *Cable laid*, *Wharp;* all. *Pferdelien;* holl. *Greling*, *Paardelyn;* dan. *Pertline*, *Admiraltrosser;* suéd. *Pertlina;* basq. vulg. *Guerlinca;* bas bret. *Grélink*, *Oezer;* rus. Кабельтовъ [*Kabéletove*]; lasc. *Courdami alate;* chin. *Kiéou.*) Cordage composé de trois cordons, composés eux-mêmes de trois torons commis et tordus une première fois. La façon du Grelin est celle du câble; elle est ancienne déjà. (V. Gumena tortiça.) Les Grelins servent à divers usages. Au XVIIe siècle, on nommait essentiellement Grelin le câble de l'ancre de touée, le câbleau. On fait des Grelins de grosseurs très-diverses; il y a même des manœuvres d'un assez petit diamètre façonnées en Grelin. — V. Ancière, Touée.

GRELLA, vénit. s. f. (Contraction *de Gradella.* [V.]) Arcasse.

GREM, bas bret. s. m. (Propr. : Fente.) Couture, séparation entre deux bordages. — *Grem a calafeter,* Couture de bordage.

GREPIA, ital. bas lat. s. m. Pour *Gripia.* (V.)

GRESLIN, fr. s. m. Orthographe ancienne de Grelin. (V.)

GRÈVE, fr. s. f. (Du bas lat. *Greva*, qu'on lit dans un document de 1220, cité par du Cange. *Greva* était une forme de *Gleva*, corruption de *Glera*, corrompu lui-même du lat. *Glarea*, plage de sable.) (Gr. anc. Ἀκτή; bas bret. *Graé*, *Kraé, Kréa*, *Tréaz;* val. ПрȢnd [*Pround*]; rus. Берегъ [*Bérèke*], Рифъ [*Rife*].) Partie du bord de la mer qui présente une certaine surface couverte de sable, de gravier et même de galet. — V. Perreia.

GRÎ, qu'en Tréguier on prononce *Groui*, et *Gouri* en Vannes, bas bret. s. m. Couture. Plur. *Griou.*—*Grî a lien* (*e*), couture de la voile.

GRIBANNE, fr. s. f. (Étymol. incon.) Nom d'un petit navire à fond plat, sans quille, que les auteurs du XVIIe siècle donnent pour normand, et qui est très-commun sur les côtes de la Picardie et des Flandres. En général, les Gribannes ont deux mâts verticaux sans hune et un beaupré. Leurs voiles sont à tiers point, et s'orientent comme celles des Chasse-marées et de la plupart des embarcations des vaisseaux. — « Puisqu'il est assuré à présent que la Gribanne *la Marie* a esté menée à Flessingue, Sa Maj. veut qu'il la fasse réclamer, et qu'il prenne ses mesures pour ennoyer quelqu'un pour la nauiguer. » *Seignelay à Desclouzeaux*, 4 nov. 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIII, p. 424 v°, Ms. Arch. de la Mar. — « Sa Maj. estime plus à propos qu'il fasse marché avec quelques maîtres de Gribannes ou de Bellandes pour le transport des bois dont il aura besoin, que d'en faire bastir pour cet usage, son intention estant de leur donner un moyen de gaguer quelque chose pour augmenter toujours la nauigation. » *Seignelay à Desclouzeaux*, 28 oct. 1679; *Ordres du Roy*, vol. n° XLVI, p. 460 v°.

GRIBIA, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'ital. *Grippia.* [V.]) Bouée, Orin.

GRIEGO, esp. s. m. (De l'ital. *Greco.* [V.]) Nord-est. — V. Ferro.

GRIMPA, port. s. f. (Du fr. *Grimper*, fait du gr. Χρίμπτω, approcher, suivant Robert Estienne, contredit par Ménage, qui dérive le mot français du lat. *Repere,* ramper.) Bandelette, Flamme qu'on fait monter, qui grimpe au sommet du mât, où elle reste attachée, et qui a le devoir d'indiquer la direction du vent, Girouette.

GRIMPOLA, esp. s. f. Même orig. et même sens que *Grimpa.* (V.)

GRIMPOLON, esp. s. m. (Augm. de *Grimpola.*) Flamme dont les couleurs sont celles d'une escadre.

1. **GRIP**, vieux fr. s. m. (C'est l'isl. *Grip,* rapt, prise, action de saisir, qui a fait et le verbe *Gripan,* prendre, saisir, et le verbe *Grepian,* toucher, en relation, peut-être fortuite, avec le gr. Γριπεία, pêche, qui, par extension, signifia : gain.) Rapine, vol. — « Quand les corsaires arment pour aller piller sur mer, ils disent que c'est pour aller au *Cap de Grip.* » Ménage, art. *Griper.* Duez (1664), art. *Corseggiare*, donne aussi cette locution. — Le dicton des corsaires avait son analogue dans l'argot; les voleurs disaient : Aller à la foire d'Empoigne. — V. Cap de grip.

2. **GRIP**, vieux fr. s. m. Nom d'un petit navire assez commun au Moyen Age, dans la Méditerranée, et que les Vénitiens appelaient *Gripa, Grippo, Griparia.* Ménage, qui nomme ce bâtiment à l'art. *Griper* de son *Dict. étymol.*, dit : « Je crois que ce vaisseau a été nommé ainsi de *Griper*, comme *Brigandin* de *Brigander.* » Cette hypothèse nous semble mal fondée; en effet, *Griper* est un mot fait, dans le nord de la France, de l'isl. *Gripa,* ou de l'angl.-sax. *Gripan;* et le *Grip,* la *Gripa*, est un navire mentionné seulement par les documents du Midi. Le Grip nous apparaît le plus ordinairement comme un navire de commerce; mais il put être employé d'abord pour la pêche, ainsi que tant d'autres, le Chasse-marée, par exemple; le mot grec Γριπεύς, pêcheur, pourrait très-bien l'avoir nommé. Nous insistons pour une origine méridionale, qu'elle soit grecque, albanaise ou turque. — « Et commanderent que nul navire ne passast la nuict entre les deux chasteaulx qui sont l'entrée du gouffre de Venise, et y feirent faire guet (car ilz ne se doubtoient que de petiz navires, comme Grips, dont il y en avoit plusieurs au port d'Albanie, et de leurs isles de Grèce)... » Philip. de Commynes, *Mémoires*, liv. VII, chap. 18 (an 1495). — « Et n'eust été le Grip qui passa outre, dont le patron estoit Albanois. » Id., ib. — « Et au dessu des nôtres approchèrent un Grip vis à vis du boulevart où nos gens étoient, et là dedans entrèrent, et affutèrent » (pointèrent) « trois pièces d'artillerie... (1501.) » *Chron. de J. d'Auton,* 3e part., chap. 28. — « ... Et s'en alla jusque contre les murailles de

la ville, où étoit attaché un Grip des Turcs, chargé de figues et de raisins... » Ib., chap. 29. — « Les vaisseaux soubtils » (rapides) « sont » (à Venise) « galleres bastardes, galleres soubtilles, fustes, brigandins, Grips, leux, armadis, etc. » Ant. de Conflans, *Les Faits de la mar. et navigaiges* (1515-1522), publiés par nous, *Annales marit.*, juillet 1842. — Nous ne savons rien de la forme du Grip; mais si, comme nous le pensons, le *Grip* et la *Griperie* (V.) étaient d'une même famille, ce devait être un bâtiment à rames et à voiles, analogue au brigantin (V.), à la fuste, etc. — V. Gripa, Grippa, Gripus.

GRIPA, vénit. s. f. Grip. — « Et dicto chapitanio » (Mario Rozini, en 1350) « determina de andar in mar mazor, et la lui prexe de molte naue et Gripe charge de grande marchadantie. » P. 30, *Chron. di Venexia*, Ms. pap. in-fol. du XVIe siècle; Bibl. Saint-Marc.

GRIPARIA, vénit. s. f. (De *Gripa*. [V.]) Griperie, Grip.— « Se le galie de guarda, ouer algune de le altre prendera fusti, o fuste, la roba de coperta sia soa, eceto che scorieri » (pour *Corieri*, les coursives) « de le dite fuste, i quali debino presentar a M^r^. lo cap°.; se ueramente prendese Griparia ouer altro nauiglio, non tocando alguna cosa, ma quela deba aprexentar a M^r^. lo cap°. azo el posa desponer de esa el consueto. » *Ordini de Mocenigo* (1420), publiés dans notre *Arch. nav.*, t. II, p. 132.

GRIPE, angl. s. (De *Gripe* [*to*], saisir.) Saisine, Risse, Bosse d'embarcation.

GRIPERIE, vieux fr. s. f. (Du vénit. *Griparia*. [V.]) Nom d'une espèce de navire de la famille du Grip. (V.) — « Et d'autre part, en ce mesme lieu, près du dict cap Sainct-Ange, vint un vostre Brigantin, ou Griperie, de Candie, un peu devant le jour, arriver à mes galées, cuidant que fussent les vostres... » *Lett. du maréch. Bouciquaut;* Livre des faits de J. Bouciquaut, 2e part., ch. 31.

GRIPIAL, vénit. anc. s. m. (De l'ital. *Grippia*. [V.]) Orin. — V. Sartia.

GRIPING, angl. adj. (De *To gripe*, saisir.) Ardent.

1. **GRIPPA**, bas lat. s. f. Grip. — « Vidimus fustes et Grippas cum armatis navibus intrare in portum. » Bernard de Breindenbach, *Itinerar.* — V. Gripa.

2. **GRIPPA**, ital. s. f. (Comme le fr. *Agripper* et l'ital. *Aggrappare*, arracher, de l'angl.-sax. *Gripan*.) Orin. — « Grippa è la corda, che si lega ad un rampino dell' ancora, per staccarla più facilmente dalli scogli, dove sia trattenuta. » Pantero-Pantera, *Vocabol. naut.* (1614). — *Grippia di collo*. Dans les galères, c'était un orin ou un câbleau attaché à l'anneau du fer ou grappin, et sur lequel on faisait effort, en même temps que sur la gomène, quand on voulait lever l'ancre.

GRIPPIA, ital. cors. s. f. (Variante de 2. *Grippa*.) Orin. V. Gavitello.

GRIPPO, ital. s. m. Grip. — Duez (1674).

GRIPPONE, ital. s. m. Grip d'une importance plus grande que le Grip ordinaire. — Duez (1674).

GRIPUS, bas lat. s. m. (De l'ital. *Gripo*, *Grippo*, *Grippa*.) Grip. (V.) — « Nostro autem in mari Andreas Lauredanus, nauis onerariæ bellicæ a senatu præfectus, magna vir virtute, cum intellexisset a Crotoniatis Petrum Cantabrum piratam recipi, qui reipublicæ hominibus damna intulisset, eumque ad Oricellam esse cum navibus longis quatuor » (quatre fustes) « secum nauiculas quas appellant Gripos, quæ commeatum aduexerant, duas ducens eo proficiscitur: jactisque, procul anchoris, noctem opperiens in suæ navis scaphis duabus atque in Gripis milites trecentos imposuit... » P. Bembo, *Venetarum hist.*, lib. IV, p. 136. (In-12, Bâle, 1567.)

GRISCIELLA, cors. s. f. (Le même que l'ital. *Grisella*. [V.]) Enfléchure.

GRISELLA, ital. vénit. s. f. (De *Gressibile*, qui peut marcher; du lat. *Gressus*, pas; *Gradior*, Marcher, Gravir.) Enfléchure. — V. Far Grisella.

GRISELLE, fr. s. f. Rabelais, liv. IV, chap. 18 de Pantagruel, dit : « Et de toutes les antennes, ne rester que Grizelles et coustières. » Les annotateurs de Rabelais ont tiré de ce passage la conséquence qui paraît assez naturelle, que les Griselles et les coustières étaient des antennes. C'est une erreur. Les coustières ou côtières (ital. *Costiere* [V.]) étaient ce que nous appelons les haubans, et les Griselles leurs enfléchures. Rabelais, qui savait assez mal les choses de la marine, comme nous l'avons démontré ailleurs (Mémoire n° 9 de notre *Arch. nav.*), eut le tort, par une phrase ambiguë, de laisser penser qu'il confondait les antennes ou vergues avec les haubans et leurs échelons. Notre auteur voulut dire : « Et de toute la mâture garnie de son gréement, ne rester que les enfléchures et les haubans. »

GROERAS ou **GRUERAS DE LAS VARENGAS**, esp. s. f. plur. (Ouvertures pratiquées dans les varangues.) Anguillers. — V. Imbornal, 2. Regata.

GROM, pol. illyr. dalm. s. m. Tonnerre. (V. Громъ.) — *Gromjati*, *Gromljeti*, illyr. v. n. Tonner.

GROMMET, angl. s. (? Du celto-bret. *Gromm*, gourmette.) Anneau de corde. — Manq. à Spiers (1846).

GRONDOLA, cat. anc. s. f. Gondole; petite embarcation. — « Item, foren pagats an » (*a en*) « Johan catala per loguer de la sua Grondola, la qual recolliaua la gent ab lur forniment en la galea, xij s. » Fol. 55, *Livre des dépenses faites pour l'armement de la galère* le Saint-Thomas (mai 1406), Ms. Bibl. de la Mar., n° 938-3.

GRONDOLER, cat. anc. s. m. Gondolier. — « Que algun barquer ò Grondoler no puga hauer ne tenir en son alberch per barqueiar, sclavo, sino tansolament dos » (qu'un patron de barque ou un gondolier ne puisse avoir en sa maison [son auberge], pour faire le service du batelage, plus de deux esclaves). *Ordon. de Pierre d'Aragon* (1340), chap. 23.

GROOTE-MARS, holl. s. (*Groote*, même orig. que *Great*, grand.) Grand'hune, Hune du grand mât. (V. Mars.) — *Groote mast*, Grand mât.—*Groote steng*, Grand mât de hune. (V. Steng.) — *Groote bram-steng*, holl. s. Grand mât de perroquet. (V. Bram-Steng.)

GROPIAL, bas lat. provenç. s. m. (Du vénit. *Gripial*.) Groupi, Orin, et non pas Croupière, comme l'ont cru les bénédictins continuateurs de du Cange, qui n'ont pas connu un Acte du 9 mars 1251, que nous avons vu à Gênes, et que nous citons à l'art. *Molla*. [V.] Il y est question de « Gropiales in proda, » ce qui ne laisse aucun doute sur le sens que nous donnons à Gropial. — « Item, vult habere ipsa navis Gropials VI, quilibet XXX passorum. » *Informationes pro passagio transmarino*, Ms. du XIIIe siècle. — « Item, quilibet dictarum anchorarum debet habere Gropialem unum novum. » *Contrat d'affrètement* pour 12 nefs fournies à saint Louis par la commune de Gênes (1246); Ms. Bibl. nat. — « Molis duabus de Gropialibus et Gropialibus undecim veteribus de passis ab undecim usque in viginti quinque. » *Con-*

trat de Pierre d'Oria, pour l'affrétem. du *Paradis* (1268), publié t. II, p. 392 de notre *Arch. nav.* — « Item, Gropiales petios n° 11, sub pœna floreni unius pro quolibet deficiente. » Stat. gén. de 1441; p. 11 de l'*Officium Gazariæ*, Ms. Bibl. du Dépôt de la Mar. — P. 13, 16, 18, 21, 23, 26, 29, etc., on lit : « Groppales petios n° 7. »

GROPPAL. Pour *Gropial*. (V.)

GROPPO DI VENTO, ital. s. m. (Proprement : Nœud de vent.) Coup de vent, Grain, Ouragan, Tourbillon. — « Un Groppo di vento sforzeuole piu dell' usato ci leuo via la seconda vela dell' antenna » (la voile qu'on avait enverguée, quand la première fut enlevée par le vent). *Naufr. de Quirino* (1431), ap. Ramus., t. II, p. 206 F. — On écrit plus ordinairement aujourd'hui *Gruppo di vento*.

GROSSE AVENTURE, fr. s. f. — V. Aventure.

GROSSE (Das) BERGHÖLZ, all. s. (*Grosse*, même orig. que *Great;* en relation avec le bas lat. *Grossus* [lat. *Crassus*].) La grande préceinte; Préceinte basse. — *Grosse bramstenge*, Mât du grand perroquet; Grand mât de perroquet. (V. Bramstenge.) — *Grosse bramwanten*, Haubans du grand mât de perroquet. (V. Bram, Want.) — *Grosse-mars*, Grand'hune, Hune du grand mât. (V. Mars.) — *Grosse mars-wanten*, pl. Haubans du grand mât de hune. — *Grosse mast*, Grand mât. — *Grosse-stenge*, Grand mât de hune. (V. Stenge.) — *Grosse wanten*, pl. Les grands haubans. — *Grossen-rusten Die*, plur. Les grands haubans. (V. Rusten.)

GROTTOLINO, ital. s. m. (Ce nom est celui qu'en italien porte l'*Onocrotale*, oiseau de marais, à peu près grand comme le cygne ; nous ne savons si on l'a donné à une embarcation, parce que ce petit navire sert à la chasse des onocrotales; ce n'est pas impossible. A Venise on avait bien nommé *Fisolara* la barque légère avec laquelle on chassait le Fisolo.

GROUND (*To*), angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Grúnd*, fond.) Échouer un navire, s'Échouer.

GROUND-TIMBERS, angl. s. pl. (Pièces de fondation.) Varangues. — V. Rising-timbers.

GROUPI, provenç. s. m. (Du cat. *Grupia*, provenç. *Gropial*.) (Bas lat. *Gropial;* ital. *Grippia*, *Garoppa;* géno. *Groppal*, *Gropial;* vénit. *Gripial*.) Orin. — V. Gaviteau.

GROWING, angl. s. (De *Grow*, croître, fait de l'angl.-sax. *Growan*.) Appel d'un cordage. — V. 2. Appeler.

GRUA, ital. vénit. s. f. (Du lat. *Grus*, grue.) Bossoir. — Le géno. écrit : *Grüa*.

GRUCCIA, ital. s. f. (Du lat. *Crucis*, génit. de *Crux*, croix.) « Crosse ou potence d'un boiteux. » Béquille.

GRUESA, esp. s. f. (Du lat. *Crassa*, grosse.) Grosse aventure, Bomerie.

GRUETTA, ital. s. f. (Diminut. de *Grua*. [V.]) Minot, Boutelof, Portelof.

GRUMENETTA, ital. anc. s. f. Pour *Gumenetta*. (V.) — V. Galera di banchi 28.

GRUMETE, port. esp. s. m. (De l'angl. *Groom*, valet.) Jeune matelot, Mousse, Novice. — « ... Que a nova mais certa se saberia dos Grumetes, que eram nos poços a tomar agoa. » *Comment. Dalboq.*, part. 1, chap. 22. — « Y a de tener particular cuydado de los paxes y Grumetes » (des pages ou mousses, et des novices), « y que seles de todo loque toca... » *Obligaciones del capitan de un galeon;* Ms. du XVII[e] siècle; Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — « Pasaos a esta nuestra lancha, que por la popa os la llevaremos, ayudando vuestros Grumetes a los nuestros. » Th. Cano, *Arte para fabr. náos* (1611), p. 3.

GRUND, angl.-sax. s. Le fond. — « *Grund sœs*, le fond de la mer. » — Dans le suéd. et le dan., *Grund* est le nom du Bas fond, de la Basse, de l'Écueil, du Rescif, en même temps que du Fond de la mer.

GRUNDULA, bas lat. s. f. (Pour *Cundula* et *Gondola*.) Gondole, Petit bateau. — « Ordinamus quod domini Grundularum et discarricatores discarrigent bene et ordinate de navibus, lignis et barchis, merces cum suis Grundulis et barchis, et non carrigent nimium dictas Grundulas sive barchas... » Art. 9 de l'*Ordon. sur la navigation*, publiée en 1258 par Jacques d'Aragon.

GRUPADA, esp. s. f. (En relat. avec l'ital. *Groppo di vento*.) Bourrasque, Forte raffale de vent, Grain.

GRUPIA, GRUPIAL, catal. anc. s. m. (Même orig. que 2. *Grippia*. [V.]) Groupi, Orin de l'ancre. — « Item, que si gumena ò algun Grupial fa à tallar o à iunyer, ell » (le nocher ou contre-maître) « ho pot fer. » Chap. 35 d'une Ordonnance du XIV[e] siècle, sur les armements en course. — M. Pardessus a publié cette ordonnance, t. V, p. 396 et suivantes de sa *Collect. des lois maritimes;* son traducteur catalan a rendu ainsi la phrase que nous venons de rapporter : « S'il faut couper quelque *gomène* ou le *câble*, ou le serrer, il peut le faire. » Ce n'est point là ce que veut dire le texte, qui permet au nocher de couper le câble ou l'orin, ou de l'allonger par une épissure si les circonstances le commandent. — V. Gropial, Iunyir.

GRUPPADE, fr. anc. s. f. Coup de vent, Bourrasque. Rabelais a employé, chap. 18, liv. IV de *Pantagruel*, ce mot, qui est une francisation de l'espagnol : *Grupada*.

GRUPPO, ital. s. m. Nœud. — *Gruppo di vento* ou *Gruppata di vento*, Grain, Coup de vent, Tourbillon. — V. Groppo.

GRUYA, illyr. dalm. s. f. (Transcript. de l'ital. *Grua*.) Bossoir.

GRÆDI, isl. s. n. Mer. — V. Glœr, Gnap, Haf.

GUABIE, fr. Mauv. orthog. de *Gabie* (V.), que l'on trouve dans le *Pantagruel*, liv. IV, chap. 18 et 34 : — « Feit caller les boulingues (V.), trinquet de prore » (petit hunier) « et trinquet de Guabie » (grand hunier). Chap. 18. — « De manière que le cors du physetere sembloit à la quille d'ung gallion à trois Guabies. » Chap. 34. (Rabelais veut dire à trois mâts.)

GUADAGNARE, ital. v. a. (Même orig. que *Gagner*. [V.]) Approcher d'un lieu, le gagner. — « Guadagnassimo il capo di Buona Speranza. » *Viaggio di Giov. da Empoli;* ap. Ramus., t. 1[er], p. 146 F.

GUALDRAPAZO, esp. s. m. (Dans la langue vulgaire, la *Gualdrápa* était la housse d'un cheval; *Gualdrapas*, c'était la partie traînante d'une robe. [Oudin, 1660]. Est-ce par une analogie assez naturelle que l'on compara à la queue de la robe le coin de la voile qui était comme libre et traînant, parce que l'écoute ne le tenait pas en respect? Puis, le coin allant à l'aventure, ou en *Gualdrapas*, nomma-t-il les battements que le vent lui imposait? Ce n'est pas impossible. Mais quelle est l'origine de Gualdrápa? Les continuateurs de du Cange, qui citent un document de 1585, où se lit le mot *Gualdrapium*, ne hasardent aucune hypothèse sur l'étymologie de ce nom; il nous semble prudent d'imiter cette réserve, en faisant remarquer toutefois qu'en Espagne, selon Oudin, la *Galdres* était « une sorte de capote importée de la Gueldre, » et adoptée probablement au temps de

Charles-Quint.) Coup de fouet que donne la voile débordée ou faziante. — « Si viento fuere demasiado fresco, se cazarà primero el puño de sotavento, y despues el de barlovento, teniendo cuydado de no arriar mas chafaldete, que lo que se fuere cobrando el escotin para que assi no dè la vela Gualdrapazos. » Fernandez, *Practica de maniobras* (1732), p. 8.

GUALEA, bas lat. s. f. Pour *Galea*. Cette mauvaise variante se trouve t. VII, fol. 214 du *Spicilége* d'Achery.

GUALIOTA, bas lat. (Mauv. orthog. de *Galiota*. [V.]) Galiote. — « Quod Barbaroux » (Hariadan Barberousse) « ac certe et complures inimici christianorum fidelium in propria eius classe maxima et caterva armorum ut juxta duodecim millia, duodecim triremibus decemseptem Gualiotis et multis fustis in numero quadraginta duarum aplicavit in insulis Arcarum » (aux îles d'Hières). *Délibérat. du conseil de la ville de Toulon* (12 juin 1530); Rég. Ms. B, n° 9, fol. 310.

GUALLÉ, port. s. f. Galère. — V. Recife.

GUALLION, fr. anc. s. m. Orthog. de Galion, contraire à l'étymologie; on la trouve dans les anciennes éditions de Rabelais. — « Le nombre des navires feut tel que vous ay exposé... en conserue de triremes, ramberges, Guallions et liburnicques... bien equippées, bien calfatées, bien munies, auecques abundance de Pantagruelion. » *Pantagruel*, liv. IV, chap. 1er.

GUARD-BOAT, angl. s. (De *Boat* [V.] et de *Guard*, qui a la même orig. que le fr. *Garde*. [V.]) Canot de ronde.

GUARDA, ital. cat. esp. port. Même orig. que *Garde*. — *Guarda, Guardia* ou *Guardian*, cat. anc. s. m. Guarde ou maître de port.—« Primerament, fo adordonat per lodit senyor Rey, que aquel que sera Guardia del dit port... Item, fo adordonat per ledit senyor Rey, qu'el dit Guardian que per temps hi sera, etc... Item, per les altres causes a serrar e Guardar, fos mes per Guarda Bernard Clergut, de Cocliure » (Collioure), « qui obliga si e sos bes » (qui oblige lui et ses biens) « de fer e tenir be e fiselment so dessus dit, soto obligacio de sos bens, e aysso jura sobre les sants iiij Evangells de Deu; loqual deu haver per son salari, per ani, xiiij liures. » *Statut de Sanche*, 3e roi de Majorque, sur la police du port de Port-Vendre (1318, 1er septembre). Registre manuscrit, coté : n° 17, Archiv. de la Procuration royale, à Perpignan. — *Guardacabo*, esp. (Garde-corde.) Cosse, Margouillet.—*Guarda cartucio*, esp. (Garde-gargousse.) Gardefeu. — (V. Pañol, Cartucio.) — *Guarda-gente*, ar. côte N. d'Afr. (De l'ital. *Guardare*, garder, et *Gente*, la gent, les hommes, l'équipage.) Garde-corps.—*Guarda kavo*, ar. côte N. d'Afr. (Transcript. de l'esp. *Guardacabo*.) Cosse.—*Guada-leme*, port. Sauvegarde et chaîne du gouvernail. (V. Leme.)—*Guarda-marinha*, port. Garde-marine, Garde de la marine.—Les Gardes-marine ont en Portugal une organisation analogue à celle des anciens Gardes de la marine (V.) de France. Ils forment une compagnie, sous les ordres d'un *commandante director*. (V.) Comme les Gardes de la marine des XVIIe et XVIIIe siècles en France devenaient enseignes de vaisseau, les *Guardas-marinhas* deviennent *segundos tenentes*. (V. Segundo tenente.)—« ... Hei por bem despachar Segundos tenentes da misma armada, por se acharem para isso habilitados na conformidade da lei, os Guardas Marinhas constantes da relaçaõ, que deste decreto faz parte, e com elle baixa assignata, etc. » Décret du 1er décembre 1842. — *Guarda mano*, ital. (Garde-main.) On donne ce nom au morceau de toile dont le cordier entoure sa main quand il file du chanvre; on le donne aussi à la Tire-veille et à la Paumelle, dont les voiliers entourent leur main qui coud.— *Guarda timon*, esp. *Guarda timone*, ital. Chaîne ou sauvegarde du gouvernail. —V. Braguero, Varon del timone.

GUARDIA, ital. s. f. (Même étymol. que *Guarda*.) Garde, Quart. — « Ogni notte si faceano tre Guardie. La prima, a principio di notte; la seconda, che chiamano *medora*, a mezza notte; e la terza, nel fine della notte. L'ora prima era del capitano o del contro-maestro, una notte per ciascudo; la seconda del piloto ossia nocchiero; la terza del maestro. » *Primo viaggio* de Pigafetta, p. 9.

GUARDIA DE LA NAU, cat. anc. s. m. Gardien de la nef. — « Lo barquer de la nau deu haver del pelegri qui morra, les sabates è l' costell è la correia; è lo Guardia de la nau deu haber les calçes; è lo barquer è lo Guardia ab dos ensemps deuenlo sebollir en terra ò en altre loch ò Gitar en mar. » (Le patron de la barque ou chaloupe de la nef doit avoir du passager qui mourra les souliers, et le couteau avec la ceinture de cuir auquel il est attaché; le gardien de la nef doit avoir les chausses; le patron de la chaloupe et le gardien doivent ensemble ensevelir le mort dans la terre la plus voisine ou ailleurs, ou jeter son cadavre à la mer.) *Consulat de la mer*, chap. 75.

GUARDIA DEL PORT, cat. anc. s. m. Gardien ou Maître du port.—V. Ffaraho.

GUARDIA TA KODDIEM, malt. s. f. (*Garde à l'arrière*.) Arrière-garde.

GUARDIAN DEL PORTE, vénit. anc. s. m. Gardien des écoutilles. C'est ce titre que Pierre Martyr d'Angleria appelle : *Portæ custos* (V.), dans le premier liv., fol. 77 v° de sa *Legatio Babylonica*.

GUARDIANO, ital. anc. s. m. Gardien. Nom que les marins des galères italiennes donnaient à une amarre et à son ancre, dont on se servait dans les gros temps pour rendre plus sûr le mouillage du navire. — « Si darà l'altro Guardiano pur per Mezogiorno Libeccio, vogando avanti con tutti i remi, come si è fatto nel dar fondo al primo Guardiano » (on voit que l'on mouillait deux *Guardiani*), « il che fatto si tornarà ziando alla porta » (en sciant, jusqu'à ce que la galère soit revenue à son poste). Bartol. Crescentio (1607), p. 131.—« Guardiano à una terza ancora, che si adopera in occasione di borasche per popa del vascello a linea retta. » Pantero-Pantera (1614). Crescentio ne dit pas, comme Pantera, que le Guardiano se mouille par la poupe ou en croupière; la manœuvre qu'il décrit, et la figure dont il accompagne cette explication, montrent que c'était à l'avant qu'on établissait les Guardiani.

GUARDIÃO, port. s. m. Gardien. — V. Official marinheiro.

GUARDIN, esp. s. m. (De *Guardar*, garder, préserver.) Ce mot a plusieurs acceptions; il désigne 1° la drosse du gouvernail, et, dans ce cas, il a pour synonyme : Galdrope (V.); 2° l'itague du mantelet de sabord.

GUARD-SHIP, angl. s. Proprement : Navire gardien, navire préposé à la garde d'un port ou d'une rivière. L'Amiral dans un port est un Guard-Ship. Il y a des navires à vapeur d'une assez grande force : 450 et 350 chevaux, par exemple, qui sont destinés à la garde des ports, à la correspondance des ports avec la côte, et que l'on comprend sous la dénomination générale de Steam-Guard-Ship. Sur le *Navy-list* d'oct. 1846, on voit figurer huit *Steam-Guard-Ships*, dont quatre de 56 bouches à feu et quatre de 24, atta-

chés aux ports de Portsmouth, Sheerness, Devonport et Chatham.

GUARE, s. Nom donné par les matelots des Jangadas de Guyaquil à une planche dont on se sert pour faire venir au vent ou faire arriver le radeau.—V. Jangada.

GUARNIÇÃO, port. s. m. Équipage d'un navire.—« *Portaria* (ordre), mandando augmentar a Guarnição do brigue *Téjo*, proximo a seguir viagem para Macáo, com mais un Segundo Tenente d'armada, una praça de companhia dos Guardas Marinhas, e un carpinteiro. » 16 janv. 1643, *Annaes marit. et colon.*, p. 60.—V. Escuna.

GUARNIRE, ital. v. a. (V. pour l'étymol. le mot: Garnir.) Garnir; passer les manœuvres. — *Guarnire l'argano*, Garnir le cabestan. — *Guarnire un' albero*, Garnir ou Gréer un mât. — *Guarnire un' antenna*, Garnir ou Gréer une vergue, une antenne. — *Guarnire una nave*, Garnir ou Gréer un navire. — *Guarnimento*, s. m. Gréement, Agrès. — « ... Et che hanno bisogno di remedio cosi nelle fabriche de' corpi delle gallie, come ne' Garnimenti di essi... » *Relacione del claris. Cristof. da Canal;* Ms. autogr. de 1557 ou 1558, in-18, de notre Bibl. part. n° 193, p. 39 v°.

1. GUAYTA, cat. anc. s. f. (Selon du Cange, de l'all. *Wachte*, veille.) Guetteur, Vigie. —« Tot senyor de nau ò de leny es tengut que encontinent que partex de allá on haurá levat viatge è haurá feta vela, ell deu partir ses Guyates qui Guyaten en la nau ò leny, axi be auant ab veles come estant en port ò en plaia ò en sparagol, è axi be en terra de amichs com de enemichs. » *Consul. de la mer*, chap. 206, édit. Pardessus.

2. GUAYTA, cat. anc. s. f. Guet, Garde, Vigie. — « E si algun d'aquests, qui desus son dits, seran trobats dorments à la Guayta de tres vegades en sus, deuen perdre tot lo loguer que haver devia, de tot aquell viatge on seran. » *Consul. de la mer*, chap. 206, édit. Pardessus.

GUBERNACULUM, lat. s. m. (Du gr. Κυβερνάω. [V.]) Gouvernail.—J. Scheffer, p. 146 de *Mil. nav.*, dit: « Habuerunt autem apud priscos quædam naves unum, pleræque duo, aliquæ tria etiam, et quatuor Gubernacula. Unum minimæ habuere, paulo majores duo. » Sur les navires à un seul gouvernail, pas de difficulté; quant aux navires qui avaient deux gouvernails, la galère du musée Bourbon, et le petit navire de la collection Borghèse, que nous avons publiés dans notre *Arch. nav.*, t. 1er, p. 21 et 23, montrent, aussi bien que les peintures de Pompéi recueillies au musée de Naples, que les gouvernails placés à droite et à gauche, à la poupe des navires, étaient une chose fort ordinaire, qui se perpétua au Moyen Age. (V. *Barca duorum thimonorum*.) Tacite parle, chap. XLIV de sa *Germanie*, et liv. II, chap. 6 de ses *Annales*, des navires des Suiones, qui avaient deux gouvernails, un à la poupe et l'autre à la proue, ce qui les dispensait de virer de bord, la proue et la poupe étant faites de la même façon. (V. *Biprora navis*.) Cette organisation se comprend à merveille; il nous en est resté la tradition dans la Chatte (V.); et, au commencement de ce siècle, un officier français très-ardent à la recherche des améliorations, le capitaine de vaisseau Willaumez, proposa de faire une corvette à deux proues, munies chacune d'un gouvernail. Cette réminiscence des barques scandinaves ne fut point accueillie par la marine, et l'*Amphisdrome*, comme Willaumez avait appelé son navire, resta à l'état de projet. Pour ce qui est des navires à trois gouvernails dont parle J. Scheffer, bien que nous ne connaissions aucun texte respectable qui justifie l'assertion du savant suédois, nous admettons qu'il ait pu en exister quelques-uns; un gouvernail à l'étambot et deux gouvernails de fortune aux côtés ne sont pas impossibles, et nous savons par Crescentio (*Nautica Medit.*, 1607) que les galéasses italiennes ont eu quelquefois ce triple gouvernail : « Si mette ancora con due remi a fianchi del timone, che aïutano à far la voltar più presto. » P. 62. Restent les navires à quatre gouvernails; ici, nous ne saurions être d'accord avec l'auteur de la *Milit. navalis;* quatre gouvernails ne peuvent s'adapter au même navire, deux à l'avant et deux à l'arrière, et nous ne concevons pas qu'un critique aussi éclairé que J. Scheffer ait pris au sérieux la description du vaisseau de Ptolémée Philopator, telle qu'elle est donnée par Athénée, d'après Calixène.

— « Ipse Gubernaculo rector subit, ipse magister :
Hortaturque viros, clavumque ad littora torquet. »
VIRGILE, *Énéide*, liv. V, 175.

— « Gubernaculum, remus erat longior latiorque, ad puppim religatus, quo cursum navis Gubernator moderabatur. » Ch. de la Rue, édit. de Virgile; Paris, 1722; Londres, 1740. — Cette définition du gouvernail des navires antiques serait excellente, si le P. de la Rue avait dit : « attaché au côté de la poupe, » et non pas : « attaché à la poupe, » ce qui fait supposer que l'aviron-gouvernail était placé au milieu de la poupe, comme dans quelques bateaux modernes et dans les petits canots, où il sert à la fois de gouvernail et de levier propulseur. Il y a encore des jonques chinoises qui ont un gouvernail latéral; et, sans aller chercher si loin des exemples de cette organisation, disons qu'en 1847, à Polesella, nous avons vu et monté des bateaux munis d'un gouvernail sur l'arrière à tribord. Nous avons traversé le Pô sur l'un de ces petits canots, qui obéissent à merveille à l'impulsion de cette rame, suspendue ingénieusement au côté et vers l'arrière. On lit dans la satire de Pétrone : « Nunc per puppim, per ipsa Gubernacula dilabendum est, a quorum regione funis descendit, qui scaphæ custodiam tenet. » Ce passage, qui a embarrassé les commentateurs, est très-clair. La chaloupe du vaisseau de Lycas était à la mer, derrière le navire; une corde (bosse d'embarcation) la retenait au bâtiment, et le bout de cette corde était attaché sur le bord près de l'un des gouvernails, parce que, pour descendre du vaisseau dans la chaloupe, l'un ou l'autre de ces larges avirons pendus à la hanche, et inclinés de l'avant à l'arrière, était un auxiliaire fort commode. — V. Baccus.

GUBERNATOR, lat. s. m. (De *Gubernare;* gr. Κυβερνάω. [V.]) (Proprement : L'homme qui gouverne et régit le navire.) Pilote, quelquefois seulement : Timonier; souvent, Patron et Capitaine. C'est à la fois dans le sens de pilote et de capitaine qu'on peut entendre *Gubernator* dans ces passages de Sénèque : « Tempestas non opus Gubernatoris impedit, sed successum... » « Gubernator tibi non felicitatem promisit, sed utilem operam et navis regendæ scientiam. » La phrase suivante de Cicéron, liv. II *De invent.*, ne laisse pas de doutes : « Postea ipsos tempestas vehementius jactare cœpit, usque adeo, ut dominus navis, cum idem Gubernator » (le timonier) « esset, in scapham confugeret, et inde funiculo, qui a puppi religatus scapham annexam, trahebat navim quoad posset, moderaretur. » Dans la phrase de Végèce, livre IV, chap. 43 : « In nautis diligentia, in Gubernatoribus peritia, in remigibus virtus eligitur, » le sens de *Gubernator* est manifestement celui de pilote, aussi bien que dans cette autre du même chapitre: « Gubernatorum solertia est loca in quibus navigatur portusque cognoscere, ut infesta prominentibus vel latentis scopulis, vadosa ac sicca vitentur. » Voici maintenant *Gubernator* dans le sens de Patron de navire : — « C. Lælius romanæ classis

præfectus a Gubernatoribus quærit, si aquam hominibus jumentisque in totidem dies, quot frumentum imposuissent. Illique respondent, aquam dierum quinque et quadraginta in navibus esse. » Tite-Live, liv. XXIX, chap. 25. — V. 2. Aplustre.

GUBERNUM, lat. s. n. (Pour *Gubernaculum.*) — « Proras despoliate et detondete Guberna.» Lucilius, ap. Nonium, chap. 8, n° 59.

— « ... Naufragiis magnis multisque coortis,
Disjectare solet magnum mare transtra, Guberna,
Antennas, proram, malos, tonsasque natantes,
Per terrarum omnes oras fluitantia aplustra... »

Lucrèce, liv. II, v. 553.

GUELFA, ital. anc. s. f. (Variante orthogr. de *Gelfa.* [V.], ou faute d'impression dans la lettre d'Andrea Corsali [ap. Ramus., t. 1er, p. 184 D], où on lit :) « Venne alla naue capitana vna Guelfa overo nauilio de Mori, doue erano xviij christiani... »

GUÈMI, turc, s. Navire, Bâtiment, Vaisseau. (V. Fulk, Kecht, Sèfinè, Teknèi.) — *Guèmi alatleri*, s. pl. Agrès. (V. Alatleri.) — *Guèmi alatleri tchiqarmaq*, turc, v. (*Tchiqarmaq*, ôter.) Dégréer, Désarmer un navire. — *Guèmi batmachi*, s. (*Batmachi*, de *Batmaq.* [V.]) Naufrage. (V. Gharq, Gharqab.) — *Guèmi batturmaq*, v. (*Batturmaq*, plonger.) Couler un navire. — *Guèmi beuleugui*, s. (*Beuleugui*, de *Beuluk*, troupe.) Escadre. — *Guèmi donanmaci*, s. (De *Donanma*, équipement.) Gréement. — *Guèmi Eurnègui*, s. (*Eurnèk*, modèle.) Gabarit. — *Guèmi iaghlamaq*, v. (*Iaghlamaq*, oindre; *Iaghy*, qui entre en composition dans *Dontahy* [*Iagh*, graisse, *Don*, glace], suif.) Espalmer. — *Guèmi ichlèien*, adj. (*Ichlèmek*, pratiquer.) Navigable. — *Guèmi idjarèci*, s. (*Idjarèci*, d'*Idjarè.* [V.]) Fret, Nolis. — *Guèmi iè*, adv. A bord. — *Guèmi iè*, adj. Nautique. — *Guèmi iè adem qomaq*, v. (*Qomaq*, mettre; *Guèmi iè*, à bord; *Adem*, Adam, le premier homme, et par extension : un homme.) (Accoutumer un homme au navire et à la mer.) Amariner un matelot. — *Guèmi iè Bindurmek*, v. (*Bindurmek*, de *Binmek*, monter sur.) Embarquer quelqu'un à bord. — *Guèmi iè binmeçi*, s. (*Binmeci*, de *Binmèk*, monter sur.) Embarquement, Action de s'embarquer. — *Guèmi iè binmek*, v. (*Binmek*, monter sur...) S'embarquer. — *Guèmi iè dirèk qomaq*, tur. v. (*Qomaq*, mettre; *Direk* (V.), *Iè*, au.) Mâter. (V. Quemi dirèk ilè donatmaq.) — *Guèmi iè iuklemek*, tur. v. (*Iuklemek*, de *Iuk.* [V.]) Embarquer des marchandises, un chargement, un Fardeau quelconque. — *Guèmi iè mènçoub*, tur. ar. adj. Naval. — *Guèmi indirmek*, tur. v. Mettre un navire à l'eau; Lancer un navire. — *Guèmi iuki*, s. (De *Iuk* [V.]) Cargaison, Chargement. — *Guèmi khalqi*, s. (*Khalq*, les gens, le menu peuple, les serviteurs.) Équipage. — *Guèmi kiraci*, s. (*Kiraci*, de *Kira.* [V.]) Fret, Nolis. — *Guèmi kiradji*, s. (*Kiradji*, de *Kira* [V.], celui qui loue, qui donne à loyer.) Affréteur. (V. Guèmi sahibi.) — *Guèmi kiradjici*, s. Caboteur. — *Guèmi navli*, s. (*Navli*, de *Navloun.* [V.]) Fret, Nolis. — *Guèmi oqy*, s. (*Oqy*, de *Oq*, timon d'une voiture.) Barre du gouvernail. (V. Dumen aghadji.) — *Guèmi qaplamaçi*, s. (De *Qaplamaq.* (V.]) Doublage. — *Guèmi qapoudani*, s. (*Qapoudan*, de *Capitano.* [V.]) Capitaine de navire. — Les Turcs ne se servent de cette expression que pour désigner un capitaine de bâtiment européen. Ils disent aussi : *Captan.* (V.) Le capitaine d'un navire turc est pour eux un *Reïs.* (V.) — *Guèmi qaraiè duchmek*, v. (*Iè*, à; *Qara*, terre; *Duchmek*, tomber.) Échouer à terre. — *Guèmi sahibi*, ar. tur. s. (De *Sahib*, propriétaire.) Armateur; Affréteur. — *Guèmi sentinaçi*, tur. s. Cale; fond de cale, Sentine. (V. Dib-ambari, Sentina.) — *Guèmi souvarichi*, s. (De *Sou* [V.], et de? *Alych*, prise, action de prendre.) (Prise d'eau du navire.) Aiguade.

GUÈMIDEN SABOURA TCHIQARMAQ, tur. v. (*Tchiqarmaq*, ôter, *Saboura.* [V.]) (Oter le lest du navire.) Délester. — *Guèmiden tchiqmaçi*, s. (*Tchiqmaçi*, de *Tchiqmaq*, descendre.) Débarquement. — *Guèmiden tchiqmaq*, v. Débarquer. (V. Qara iè inmek.) — *Guèmiden tchiqarmaq*, v. (*Tchiqarmaq*, ôter.) Débarquer (des marchandises, des personnes, etc.).

GUÈMIDJI, tur. s. Marin, Matelot, Homme de mer, Navigateur. — V. Bahri, Méllâh, Qualioundji, Rakib.

GUÈMIDJIK, tur. s. (*Djik*, particule du diminutif.) Embarcation. — V. Kutchudjik guèmi, Qaïq.

GUÈMIDJILIK, tur. s. Navigation; Art de naviguer; Marine. — *Guèmidjilik etmek*, (Faire de la navigation.) Naviguer. — V. Din-yzdèn sèfer etmek.

GUÈMII DÈN-YZÈ INDIRMEK, tur. v. Mettre un navire à flot, Lancer un navire. (V. Indirmek.) — *Guèmii dirèk ilè donatmaq*, v. (Garnir un navire de son mât.) Mâter. (V. Donatmaq, Dirèk, Guèmi iè direk qomaq.) — *Guèmi iali ia baghlaiadjaq orghani*, s. (De *Orghan*, gros cordage, *Iali*, quai, *Baghlamaq*, retenir, attacher.) L'action d'amarrer un navire contre un quai. — *Guèmii iali ia orghan ilè baghlamaq*, v. (Attacher avec une grosse corde le navire au quai.) Amarrer le navire.

GUÈMILER MÈRÈMMET IDÈDJEK IER, tur. ar. s. (*Mèrèmmet*, raccommodage, radoub; *Ier*, terre.) Carénage, Abattage en carène.

GUÈMINUN ARDI. (*Ard*, arrière, *Guèminun*, du navire.) Arrière, Poupe. (V. Poupa, Qytch.) — *Guèminun bez eutuçi*, turc, s. Tente. (V. Qaighun.) — *Guèminun direguini tchiqarmaq*, turc, v. (Oter les mâts d'un navire.) Démâter. (V. Dirèk.) — *Guèminun iukini ierlechturmek*, v. (*Ierlechturmek*, arranger; *Iuk.* [V.]) (Proprement : Arranger, disposer les poids du navire.) Arrimer. (V. Istif etmèk.) — *Guèminun qytchi* (*Queutchi*), s. Arrière, Poupe. (V. Qytch, Poupa.)

GUERBIN, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Garbino.* [V.]) Nord-ouest. Joinville, *Hist. de saint Louis.*

GUERLIN, fr. anc. s. m. Variante orthograph. de Grelin. (V.)

GUÉRITE, fr. anc. et mod. s. f. (De l'ital. *Garidda.* [V.]) Pendant le Moyen Age, les navires avaient, autour de leur rempart extérieur, comme les villes autour de leurs murailles, un certain nombre d'abris appelés Guérites, où des soldats veillaient, où s'abritaient des archers. Les Guérites entraient dans le système de la fortification des nefs, et elles y jouaient un grand rôle; plusieurs textes anciens en témoignent (V. Garita, Engaridare.) Froissart, liv. 1er, part. 2, chap. 338, sous l'année 1372, dit : « Et puis les nefs espaignoles vinrent, qui bien étoient pourvues et Guéritées. » (Le Ms. 8319, Bibl. nat., dit, p. 390 v° : « Qui bien estoient pourues et Garitées. ») L'abri construit au-dessus de la poupe des galères prit le nom de Guérite, donné ensuite, par extension, à chacun des arceaux de bois qui en formaient le squelette. Aujourd'hui, l'on appelle Guérite la large bande de bois dont est entourée une hune. (Ital. *Arco della coffa;* géno. *Sercio* ou *Rioudo da cuffa;* angl. *Rim of top;* rus. Обечанка у марса [*Obetchaïka ou marsa*].)

GUERNIMENTO, ital. s. m. (De *Guarnire.* [V.]) Garniture, manœuvres, ou gréement d'un navire, d'un mât, d'une vergue.

GUET, fr. anc. s. m. (Du bas lat. *Gaita*, corrompu de *Wacta*, latinisation de l'all. *Wacht.*) Garde, veille, vigie. — « A nostre dit admiral, et non à autres, appartient de commettre ès nauires, Guet pour la garde des pescheurs, au temps de la harengaison ou autre pescherie. » Art. 10, Règlement de juillet 1517 (François Ier). — « Et pour les Guets qui ont accoustumé estre faits en temps suspect de guerre sur les costes de la mer, nostre dit admiral (s'il voit que bon soit) pourra deux fois l'an faire faire la monstre de tous les hommes des paroisses subiets aux Guets de ladite mer, pour s'en seruir pour la défense de la coste, si le cas le requiert, et contraindre eux armer et embastonner » (se fournir de bâtons [V.] ou d'armes à feu), « comme il appartient. » Ib., art. 29. — Cette prescription se retrouve dans le règlement de 1543, art. 7. — V. Chastel d'amont, Garde-côte, Compagnie du guet, Compagnie postiche.

GUÉTHIE (*Guézie*), wol. bamb. (Proprement : Le vide.) Mer.

GUEUSE, fr. s. f. (De l'all. *Giessen*, fondre [angl.-sax. *Geotan*].) (Gr. litt. mod. Ἕρμα; gr. vulg. Μαντέμι; dan. *Barglustjern* [Fer de lest; angl.-sax. *Iren*, *Isen*, fer. — V. *Barglast*]; suéd. *Tackjern*; rus. Крица [*Kritsa*].) Barre de fer fondu, assez courte, mais fort épaisse. Les Gueuses servent à lester les navires. Leur poids et leur forme, qui est celle d'un parallélipipède rectangle, les rendent très-propres à ce service. — « Il y a un si grand nombre de canons de fer de Niuernois creuez dans l'arsenal de Rochefort, qu'il est impossible qu'en vous appliquant à en ramasser les pièces, vous ne trouuiez moyen d'en faire quelque chose, soit en les mettant dans les forges pour seruir de Gueuses, soit en traitant auec quelque particulier, etc. » *Seignelay à Demuin*, 18 août 1678; *Ordres du Roy*, vol. XLIV, p. 410, Ms. Arch. de la Mar.

GUI, fr. s. m. Ce mot, qui n'a rien de commun avec son homonyme de la langue vulgaire, a deux acceptions dans la langue maritime. Il désigne, 1° une longue et forte pièce de bois ronde, sur laquelle se borde la brigantine (Bas bret. *Bom*; provenç. *Baoumè*; rus. Гикъ [*Guike*]; ar. côte N. d'Afr. *Kassa-skota*; lasc. *Gossi boum*); 2° une corde ou un palan destiné à varier la position d'un autre palan (Esp. *Guia*; all. *Abhalter*; holl. *Afhouder*; dan. *Afholdere*; suéd. *Afhållere*; rus. Буруидукъ [*Bourounndouk*], Оттяжка [*Ottiajka*], Обгалтеръ у талей [*Obgaltère ou talei*].) Gui a été corrompu de Guide; on voit très-bien par quelle contraction euphonique, de : Guide de palan, Guide de brigantine, on a fait : Gui de palan, Gui de brigantine.

GUI MOUA, tonga, adv. (*Gui*, vers, *Moua*, précédent.) Devant. — *Gui toou mouli*. (*Toou mouli*, arrière de la pirogue.) Derrière, à l'arrière.

GUIA, esp. s. f. (Même orig. que le fr. *Guide*. V. Guidon.) Cartaheu, Draille. Tout palan léger ou petit cordage, dit le *Dicc. marit. esp.* (1831), à l'aide duquel on dirige une chose vers la place qu'elle doit occuper, ou avec lequel on soutient cette chose. Ainsi *Guia de la candaliza*, *de una cabria*, *del botalon rastrero*, *de los del foque*, etc. — Cordage à l'aide duquel on écarte, du bord où elles sont amarrées, les embarcations qui peuvent se heurter contre le flanc d'un navire, et s'avarier en nuisant aux bordages qu'elles frappent. — Hauban de boute-hors de basse voile, hauban de tangon. — « Despues de lo qual se la darán à el tercio del votalon dos cabos, llevando un chicote à proa, y otro à popa, sirviendole estos de vientos, Guias, ó pataraes para su mayor sujecion. » Fernandez, *Pract. de maniob.* (Sevil., 1732), p. 33.

GUIAR, esp. v. a. Guider. En parlant des cordages, c'est les passer, les frapper, les capeler chacun à son poste. *Dicc. marit. esp.* (1831).

GUIBELLA, basq. s. Arrière, Poupe, Fesses du navire.

GUIBLÈ, provenç. s. f. (Du fr. : *Guibre*.) Les Provençaux désignent par ce mot un prolongement de l'étrave qui, à bord de la plupart des bâtiments latins, sert de support à l'échelle de beaupré. (V. 3. Échelle.) — Si quelques Provençaux prononcent *Guiblè*, d'autres disent *Guibre*, comme les Ponentais. Le capitaine d'une tartane de qui nous recueillîmes en 1835, à Aigues-Mortes, les noms de toutes les principales pièces de son navire, se servit bien nettement du mot *Guibre*. (V.)

GUIBRE, fr. s. f. Ce mot nomme quelquefois la pièce qu'on appelle aussi le Taillemer (V.), la Poulaine (V.), et qu'on nommait le Bestion (V.) et le Lion (V.), à l'époque où le caprice des constructeurs de navire plaçait, à l'extrémité de la proue, des figures d'animaux fantastiques ou de bêtes féroces, comme pour rendre redoutable par l'aspect les navires qu'il décorait de ces images hideuses. La *Wuivre* [lat. *Vipera*] ou *Guivre*, hydre ou griffon à queues de serpent, dont parle Richard de Fournival dans son Bestiaire, est l'animal qui, établi sur la pièce saillante clouée à l'étrave, nomma cette pièce elle-même. Dans un des curieux dessins que J. Stradano consacra à la gloire de Christophe Colomb, d'Améric Vespuce et de Magellan, collection précieuse de cinq pièces conservées à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, on voit la proue d'une des nefs s'allonger en une Guivre bisarre.

GUIDICH, turc, s. (Proprement : Marche, départ.) Nage, Vogue.

GUIDON, fr. s. m. (De *Guide*; fait du holl. *Wyzen*, diriger, ou de l'all. *Weisen*, enseigner; angl.-sax. *Wisian*, instruire, diriger. Étendard qui guidait les soldats au combat.) (Gr. mod. Πανδιέρα-Φιλάντρα; rus. Брейдъ-Вымпелъ [*Breite-vimmpel*].) Pavillon envergué sur un bâton, et fendu à son extrémité flottante, comme l'étaient les anciennes flammes. En France, le Guidon national est un des signes distinctifs du commandement. Il en est de même dans quelques autres marines, mais non dans la marine russe.

GUÏEUK, turc, s. Ciel. — V. Céma.

GUIG, fr. s. f. (De l'angl. *Gig*. [V.]) Nom d'une embarcation très-longue, très-étroite et très-rapide. Elle va à l'aviron et à la voile. Il n'y a guère plus de vingt-cinq ans que les Français ont adopté ce canot anglais.

GUIMBALETA, basq. litt. s. f. Brimbale. — Le P. Larramendi veut que ce mot qui, dans la langue vulgaire, désigne tout à la fois la tarrière et le trou que fait cet instrument, ait été pris, par les charpentiers de navire, pour nommer la Brimbale, parce que la fonction de ce manche de la pompe a de l'analogie avec celle de la tarrière. Le jésuite basque est ici, comme toujours, trop ingénieux à se donner raison. Il n'y a, malheureusement pour sa supposition, aucun rapport entre le mouvement que fait la tarrière, s'ouvrant un passage dans le bois qu'elle perce, et le manche de la pompe qui fait monter et descendre la verge de fer ou de bois au bout de laquelle est la heuse (V.); tout au plus pourrait-on comparer la tarrière à cette verge.

GUIMBALETE, esp. s. m. Brimbale, Bringuebale. — Ce terme, qui n'est peut-être qu'une corruption du fr. *Brimballe*, était déjà en usage au XVIIe siècle; on le trouve, en effet, dans le Dict. esp. fr. d'Oudin (1660). — V. Bomba.

GUINAR, port. v. a. Dériver, Embarder. L'esp. dit *Guiñar*. — V. Gelva.

GUINÇONNEAU, fr. anc. provenç. s. m. (Mauvaise prononciation de *Quinçonneau*. [V.]) Nom donné à un cabillot, ayant la forme d'une olive allongée, gougée au milieu de sa longueur, à l'endroit où son diamètre est le plus grand. Les différents Guinçonneaux dont on se servait à bord des galères sont nommés, p. 18, 20, 21, 30 et 48 du *Mémoire* sur les manœuvres et agrès d'une galère, Ms. petit in-folio (XVIIe siècle), Bibl. du Dépôt de la Mar., et parmi les Tailles, pastèques, etc., du *Traité de Marine*, par Dortières, Ms. grand in-folio (1680), même bibl. On voit sept figures de Guinçonneaux, fol. 27 du traité intitulé *Construction des galères*, Ms. petit in-fol. relié en maroquin rouge fleurdelisé, Bibl. du Dépôt de la Mar.

1. **GUINDA**, fr. anc. s. m. (Du vieux fr. *Windas* ou *Wyndas*.) Drisse d'une antenne. — « Plus, deux autres tailles de Guinda de la mestre, garnies de leurs pollieges et brousses. » *Estat de la galère Haudancourt* (1651), Ms. n° 3 Bibl. hist. de la ville de Troyes. — V. Brouse.

2. **GUINDA**, ar. côte N. d'Afr. s. (De l'esp. *Guindar*. [V.]) Guinder.

GUINDACHA, basq. s. f. Anspec, Barre de guindeau.

GUINDAGE, fr. s. m. (De *Guinder*. [V.]) (Ital. *Ghinda*, *Ghindaggio*; géno. *Ghindame*; malt. *Ghindag*.) Action de guinder à sa place un mât de hune ou de perroquet. — Autrefois le Guindage était l'action de hisser un fardeau quelconque au moyen du Guindeau, et, par extension, celle de charger un navire de tous les ballots, tonneaux, etc., qui composaient sa cargaison. On lit dans les *Rôles d'Oleron* : « Pour le Guindage et reguindage doivent les matelots estre salariez. » Le droit que les marchands payaient au maître d'un navire pour le Guindage, s'appelait Guindage comme l'action elle-même (holl. anc. *Windegeld*). Le chap. 10 des *Rôles d'Oleron* dit : « Il » (le maître) « doit monstrer as marchantz les cordaiges o quoi il Guyndera... qar si tonnel ou pipe si pert par defaut de Guynde ou de cordaige, le mestre est tenu à l'amender lui et ses mariniers ; et y doit y partir le mestre par tant qu'il prend de Guyndage, et doit le Guyndage estre à restorer le dommage premièrement... »

GUINDALEITA, port. s. f. Caliorne.

GUINDALESA ou **ZA**, **GUINDAREZA**, esp. s. f. (De *Guindar*. [V.]) Haussière, Guinderesse, Bosse d'embarcation. — « Siempre que la lancha, no se haya menester à bordo, sea de dia, ò de noche, se tendrà por la popa del navio amarrada con una Guindalesa, ò Calabrote. » Fernandez, *Practica de maniobras*, 1732, p. 226. — V. Bastimento.

GUINDANT, fr. s. m. (De *Guinder*. [V.]) (Gr. mod. Ὕψος [*Hypso-s*]; ital. *Ghindante*; géno. *Ghindame*; bas bret. *Gindache*; basq. vulg. *Guindadura*.) Longueur du côté de la voile d'étai et du foc qui s'étend contre la draille ou l'étai quand on les hisse, quand on les Guinde pour les déployer. C'est proprement ce que dans la Méditerranée on appelle Antenal. (V.) Le Guindant d'un pavillon (angl. *Hoist of a stag*) est la longueur du côté par lequel il est attaché à la drisse, ou cordelette qui sert à le hisser. — « *Guindant* est la hauteur de la voile. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. — V. 2. Beaupré.

GUINDAR, esp. port. v. a. (Du fr. :) Guinder (V.); Hisser. — « Guindaron la vela. » *Cronica de D. Pero Niño*, p. 96. — L'ital. a écrit : *Guindare*. — (V. Galera de banchi, 28.) — V. Boza de la verga de gavia.

GUINDAREZA, port. s. f. Caliorne.

GUINDASTE, esp. anc. s. m. (De *Guindar*. [V.]) Drisse. — « Dos Guindastes, vno de la triça mayor y el otro del trinquete..., y los perpaos para los escotines y chafaldates... » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Señora de Loreto; Ms. de 1614 à 1621, Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

GUINDATU, basq. v. a. litt. Guinder.

GUINDEAU, fr. s. m. (Forme moderne de *Guindal* ou *Guyndas*, fait du holl. ou du vieux fr. *Windas*, *Wyndas*; [flam. *Windaas*; angl. *Windlass*; isl. *Winda*], de l'angl.-sax. *Windan*, tourner.) (Gr. mod. Μανουβέλο [*Manouvélo*], Μουνιέλο [*Mounièlo*]; bas lat. *Varochium*, *Verruchium*; ital. *Arganello*, *Molinello*, *Mulinello*, *Mulinetto*, *Tornello*; esp. port. *Molinete*; isl. *Velti-ås*, *Vinda*, *Vindu-as*; all. *Bratspil*; bas bret. *Villvaot*; basq. vulg. *Guindacha*; basq. litt. *Zulaica*; ar. côte N. d'Afr. *Boudji de bitta*; illyr. dalm. *Kollo*; rus. Брашпиль [*Brachepile*], Воротъ [*Vorote*], Лебёдка [*Lebiotka*]; pol. *Winda*; mal. *Dawar*, *Daouar*, *Poutaran*, *Pouter*.) Treuil horizontal, dont la forme est celle d'un cylindre, ou parfois celle d'un prisme régulier à six ou huit faces. Il est supporté par deux montants verticaux, dans lesquels tournent les tourillons qui prolongent un peu son axe. Il est percé, dans sa longueur, de trous où s'introduisent de longues barres au moyen desquelles on le fait tourner. Le Guindeau est quelquefois le seul cabestan d'un navire; il est toujours placé à l'avant, en arrière des écubiers. Il sert à lever les ancres, à hisser les fardeaux, à guinder les mâts supérieurs, etc. Autrefois c'était près du Guindeau que l'on abattait la tête du pilote qui avait perdu un navire par sa faute. On lit, en effet, dans les Rôles d'Oleron : « Si une nef est perdue par la defaulte d'un lodeman, li mariniers puent, si leur pleist, amener le lodeman à la Guyndas ou à ung autre lieu, et couper sa tête, sans qu'en après le maistre ou nul de ses mariniers soit tenu d'en répondre devant aucun juge, pource que le lodeman fist grant trayson à son entreprise de lodmanage. » Le pilote s'engageait alors sur sa tête à conduire à bon port, à moins de force majeure constatée par l'équipage, le navire dont il acceptait la conduite.

GUINDER, fr. v. a. (De l'all. *Winden*, tourner, fait de l'angl.-sax. *Windan*.) (Gr. litt. mod. Ὑψόνω; gr. vulg. Ἠσσάρω [*Issard*]; ital. *Ghindare*; géno. *Ghindâ*; malt. *Tigghinda*; esp. port. *Guindar*; bas bret. *Ginda*, *Gwintu*; basq. *Guinda*, *Guindatu*; angl. *Hoist* [*to*], *Sway* [*to*] *up*; ar. vulg. *Guinda*; turc, *Qaldurmaq*, *Terfi etmek*; val. Інъаца [a] [*A inaltsa*], Інъалца [a] [*A inaltsa*], Pidika [a] [*A ridika*]; rus. Поднять [*Potniate*], Вытрѣлить [*Vistrélite*]; pol. *Podwyz'szac'*, *Windowac'*, *Winda*; fr. anc. *Ginder*.) Guinder a signifié d'abord : Élever au moyen du guindeau; il a été ensuite synonyme de Hisser; on ne l'applique guère aujourd'hui qu'à l'action de monter, à la hauteur qu'ils doivent occuper, les mâts de hune et les mâts supérieurs à ceux-ci. Guinder est depuis assez longtemps usité chez les marins Français; on le voit, en effet, dans *La Branche aux royaux lignages* de Guill. Guiart, v. 9802 :

« Qu'en ot fait haut ès mas Guinder. »

— « Il doit monstrer as marchantz les cordaiges o quoi il Guyndera » (avec lesquels il hissera à bord les marchandises). *Rôles d'Oleron*, art. 10. — « Deux tailles pour Guinder » (pour hisser les antennes), « à quatre liures la pièce, sont huict liures. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 13.

GUINDERESSA, cat. s. m. (Même orig. que *Guindalesa*. [V.]) Poulie de Guinderesse ou de drisse à cinq réas.

GUINDERESSE, fr. s. f. (De *Guinder*. [V.]) (Gr. mod. Πατικοῦλος [*Patikoulo-s*]; ital. *Ghindaressa*, *Ghindazzo*; géno. *Cao bun*, *Ghindasso*; malt. *Ghindaz*; vénit. *Caobon*; esp. *Guindareza*, *Guindaleza*; port. *Guindareza*, *Guindaleita*; angl. *Top rope*; all. *Windreep*; ar. côte N. d'Afr. *Peladour de Guinda*; rus. Вынтрепъ [*Vinntrèpe*].) Cordage à l'aide duquel on Guinde un mât de hune, ou un mât supérieur à celui-ci. Autrefois, les palans de drisse étaient nommés Guinderesses. — « Vne Guinderesse à demy vsée; une autre Guinderesse vieille. » *Inventaire de la nef* Sainte-Marie-Bonaventure (1525). — V. Sarsie.

GUINDOLA, esp. s. f. Nom donné par quelques auteurs au bateau de lok, généralement nommé : Barquilla.

GUINENNE. Faute du copiste du parlement, qui, ne sachant pas la signification du mot *Gumenne* (pour Gumène) qu'il trouvait dans un acte écrit à Marseille, hésita entre *gum* et *guin*, et se décida pour *guin*, l'*m* étant probablement mal caractérisé dans l'original qu'il avait sous les yeux. Voici le passage du VIe vol. des Ordonn. de Henri II, coté v, où nous trouvons Guinennes : — « Quatre Guinennes sans cordes poisans vingt quintaulx pour piece, deux Guinennes et cordes poisans dix-sept quintaulx pour piece. » *Estimat. faicte par le seig. conte Pedro Navarre de la nef*, etc. — V. Sarsie.

GUIÑADA, esp. s. f. (En jargon, comme dit Oudin [1660], *Guiñar* signifie : Fuir. Dans le patois bourguignon, *Guigner* signifie Remuer, s'agiter, et ce sens est à peu près celui dans lequel les marins espagnols se servent des mots *Guiñar* et *Guiñada*. Ménage, Le Duchat, et bien d'autres, ont fait de longues dissertations pour prouver que *Guigner* vient de *Videre*, de *Cuneus* ou de l'hébreu *Aïn*; ne serait-il pas aussi naturel de le dériver des langues germaniques? *Winan*, angl.-sax., signifie : Travailler, S'efforcer, Peiner, se travailler à faire quelque chose. Nous proposons aux étymologistes cette hypothèse, qui n'est peut-être pas à rejeter.) Embardée. — « Siempre que se fuere à meter una vela de gavia en la canasta » (mettre la voile de hune dans la hune) « siendo el' viento mucho, y à popa, se tendrà el cuidado, uego que la vela este arriada, de brazearla por una vanda, y sobre ella dar una Guiñada con el navio, para que el viento apague la vela, y se pueda cargar, y afferrar con facilidad, volviendo immediatamente à poner el navio à camino. » Fernandez, *Practica de maniobras* (1732), p. 12.

GUION, esp. s. m. (De *Guiar*, Guider.) Bras ou genou de l'aviron.

GUIPON, fr. s. m. (De l'angl. *Wipe*, torcher, frotter avec un torchon; angl.-sax. *Wipian*.) (Gr. mod. Μαλακτάρη [*Malaktâri*]; angl. *Mop*; all. *Kwast*, *Quast*; holl. *Quast*, *Smeerquast*; dan. *Tjære-kost*; suéd. *Beek-sudd*, *Tjärquast*, *Quast*; ital. *Lanata*, *Pennello*; esp. *Escopero*; port. *Escopeiro*; bas bret. *Gisboun* [Guisboune], *Torchter*; provenç. *Lanade*.) Espèce de pinceau de Pennes (V.) ou de Pannes (V.) clouées à un long manche. On s'en sert pour étendre le brai ou le goudron sur les coutures et les bordages d'un navire, ou le suif fondu sur la carène. — Reiff, dans son *Dict. fr.-rus.*, écrit *Quimpon*; c'est probablement à l'imprimeur qu'est due cette faute. — V. Guispon.

GUIRA, lasc. s. Nœud. Le lieut. Th. Roebuck, p. 58 de son *Engl. and hindoost. naval dict.* (1813), écrit : *Giruh*.

GUIRLANDE, fr. s. f. (De l'angl. *Garland*. [V.]) Angl. *Breast hook*, *Deck hook*; rus. Брештуксъ [*Brechtoukss*].) Nom donné par les constructeurs de navires à une série de fortes pièces de bois empatées bout à bout, et servant à croiser, dans l'intérieur du bâtiment, les pièces verticales de la carcasse, et notamment l'étrave et les allonges d'écubier. Les Guirlandes fortifient tout l'appareil de construction de l'avant. Quelques Guirlandes, placées immédiatement au-dessous des ponts, et servant d'appui à l'extrémité de ces planchers, reçoivent le nom de Guirlandes de pont. Les matelots appellent Guirlande une cordelette qu'ils roulent en hélice autour d'un cordage un peu gros, pour empêcher que les éléments de ce cordage ne viennent à se désunir.

GUISAMIENTO, esp. anc. s. m. (De *Guisar*, apprêter; rac. *Weise*, all., façon d'agir, méthode, manière; fait de l'angl.-sax, ou de l'isl. *Vis*, sage, prudent.) Appareil, équipage, ustensiles. — V. Cuerpo del navio.

GÜISPID-VOR, bas bret. s. m. Biscuit de mer, selon le P. Grégoire. Maître Ezou, de Saint-Matthieu, qui nous a fourni tous les mots bas bretons aujourd'hui en usage à bord des navires de Bretagne, écrit : *Gwesbes*, et prononce *Gouesse besse*.

GUISPON, fr. s. m. Orthographe ancienne ou variante du mot *Guipon*. [V.]) (De l'angl. *Wisp*, torchon de paille, bouquet de foin, etc., fait, comme *Wipe* et ses analogues dan. holl. et all., *Visk* et *Wisch*, de l'angl.-sax. *Wipan*, torcher.) Nous trouvons pour la première fois le mot Guispon dans le Dict. de Desroches (1687), reproduit par Aubin (1702). Lescallier (1777) adopta l'orthographe : *Guipon*, qui est, aujourd'hui, la seule admise.

GUITON, fr. anc. s. m. (Nous ne savons si ce terme est la francisation de l'ital. *Gaetone* [V.], *Gavetone*, ou si l'italien est une transcription du français; mais évidemment *Gaetone* et *Guiton* sont en relation intime, bien qu'ils ne désignent pas tout à fait le même espace de temps compris dans le Quart ou la Garde.) (Rus. Шестичасовая вахта [*Chestitchasovaïa va-hta*].) Quart de six heures, de midi à six heures du soir, ou de six heures du soir à minuit.

GUIZOLLE, vieux fr. s. m. (De l'ital. *Chiesola*.) Habitacle. — « Deux Guisolles. » *Invent. manusc. de la nef* Sainte-Marie Bonaventure, 1525; Bibl. nat. — V. Custode, Gésole, Gisole, Sarsie.

GUJAS DEL BAUPRES, esp. s. f. plur. (De *Guiar*, guider.) Apôtres. — V. Astas.

GULF, angl. s. (Du fr. :) Golfe.

GULFUS, bas lat. s. m. (Du gr. mod. Κόλφος, fait du gr. anc. Κόλπος. [V.]) Golfe. — (V. Extolleus.) — *Gulfus* a une variante orthographique : *Gulphus*, qui a donné *Goulphe* au français; on la trouve liv. XVI, chap. 26 de Guill. de Tyr, et chez quelques autres auteurs du Moyen Age. — Le bas lat. a dit aussi *Gulfum*. (V. Extoleum.)

GULUHI, hind. s. L'Avant, la proue du navire. D'où *Gulhueya*, Le matelot de l'avant.

GUMBARIA. (Latinisation du gr. Κομβάρια, plur. de Κομβάριον. [V.]) Variante de *Cumbaria*. — « Triginta tres naves, quas Gumbarias Veneti vocant. » Sagornino, *Chron.*, an. 936.

GUME (*Goume*), fr. anc. provenç. s. f. (Abréviation de *Gumène*. [V.]) Câble. — « Il y a 4 Gumes dans une galère, dont deux sont toujours dehors... les deux autres sont de reserue en bas... » P. 12, *Mémoire sur les manœuvres et les agrez d'une galère*; Ms. du XVIIe siècle, Bibl. de la Mar. — « 4 Gumes de 10 poulces de grosseur tirant chacune 90 brasses, pesant 65 quintaux. » Fol. 34, *Construction des ga-*

lères; Ms. du XVIIe siècle, même Bibl. — En termes de blason, Gume est synonyme de *Gumène*. — V. Arganeau.

1. GUMENA, cat. anc. esp. ital. s. f. (Du gr. Κάμηλος ou Κάμιλος.) Câble. — « E si, per ventura, la dita nau ò leny perdrá exarcia alguna, axi com ancores ò Gumenes ò barques, ò alguna altra exarcia... » *Consulat de la mer*, chap. 239, édit. Pardessus. — « E si era git pla » (jet régulier), « è si fallien Gumenes, è les ancores se perdien, hon eren ormeiades, les dites Gumenes deuen esser perdudes à la nau ò leny... » Ib. — « E com lalmirayll vae tant prop aquelles dites VII galees, mana de ma en ma a les sues galees, que sens tot brugit, e amagadament, que cascu lexas auar la Gumena » (le câble qui servait à *Affrenellar* [V.] les galères de l'amiral) : « perço que si la lleuaren tantost aquells sen yrien, que mes anaren ab XX rems, que feren aquelles del almirayll a CL. E axi quedament cascu lexa anar la Gumena en mar... » *Chron. de Ra. Muntaner,* chap. 285. — « Le Gumene sono quelle corde più grosse, da che sono legate l' Ancore o Ferri da dar fondo, son queste quattro conforme al numero de' ferri, et pesca ciascuna cantara otto. » Bart. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 37. — V. Moragio, Usto.

2. GUMENA, ital. s. f. Outre le Câble que, au XVIe siècle, désignait le mot *Gumena*, nous voyons, par deux passages du chap. 12 de la *Nautica Medit.* citée ci-dessus, que, dans le gréement de la nef ou du galion, il y avait des *Gumene* qui n'étaient point les amarres du navire. Ainsi, p. 81, on lit : « Sono ancora le Gumene del trinchetto di proda, lunghe quattro volte quanto il suo albero. » Et, p. 82 : « Et gli altri sarà uno per le Gumene della Mezana, l' altro per le Gumene del trinchetto di gabia grande, et il terzo per le Gumene della zevadera. » Nous ne voyons pas quels cordages du gréement de la civadière, du grand hunier, de l'artimon et de la misaine pouvaient être ces *Gumene*, si elles n'étaient les haubans et galhaubans.

GUMENA PLANA, cat anc. s. f. (Câble plat, par opposition à : Gumena tortiça. [V.] (C'est le *Cavo piano* des Italiens. [V.] Franc-filin, Tournevire. « Item, Gumena plana... 1. » *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau, armée à Barcelone en 1354; Arch. génér. d'Aragon, n° 1541, et Bibl. de la Mar., n° 14255-3.

GUMENA TORTIÇA, cat. anc. s. f. Câble fabriqué en grelin. (*Tortiça*, du lat. *Tortus*, par opposition à *Plana*. [V. Gumena plana.]) — « Item, Gumena tortiça... 1; Item, Gumena tortiça empoblada... » *Inventaire du gréement de la galère* Sent Nicolau (1354). — La *Gumena tortiça empoblada* (le câble épissé) était la grande touée de la galère. — V. Empoblar.

GUMÈNE, fr. anc. s. f. (De l'ital. 1. *Gumena*. [V.]) (Rus. Гомень (*Comène*).) Câble; quelquefois Hauban, Galhauban, Agrès. Ainsi Rabelais dit, liv. IV, chap. 18, « Nos Gumènes sont presque tous roups » (nos agrès sont presque tous rompus); et, chap. 22 : « Ne tenois-je pas l'arbre surement des mains, et plus droit que ne le feroient deux cents Gumènes? » (200 haubans). C'est encore dans le sens de haubans que Gumènes est employé chap. 38 : « Avant qu'eussions encoché nos Gumènes » (capelé nos haubans). (V. Gomène, Ormeger, Sartie.) Terme de blason. — « Se dit de la corde d'une ancre, qu'elle soit d'un même émail que l'autre ou d'un émail différent : d'azur (bleu) à l'ancre d'or, la *Gumène* de gueules (rouge). On dit aussi *Gume*. » Encycl. méth., *Histoire*, t. 1er, p. 8. — V. Stangue.

GUMENETTA, ital. s. f. (Diminut. de *Gumena*. [V.]) Câbleau, Petit câble, Grelin. — « Ci vanno altre due Gumenette, quali in tempo di fortuna, mentre che si stà in posto, si mandano in diversi luoghi, per sicurare più le galee. » Bartol. Crescentio, *Nautica Mediter.* (1607), p. 37. — « La Gumenetta che rimurchia la barca » (l'amarre qui tient la chaloupe à la traîne) « sarà per la metà della grossezza del usto, et lunga quanto e desso. » Ib., p. 78. — V. Palanco.

GUMENETTE, prov. vieux fr. s. f. (De *Gumène*.) Câbleau. — « Quatre Gumenettes, deux de trois cordons et l'autre de quatre. » (Ces câbleaux étaient, comme on voit, commis en haussière, et non en grelin.) *Estimation faicte par le seigneur conte Pedro Navarre.* (V. Sarsie.) — « Deux Gumenetes pesantes quatre quintaulx la pièce : viennent, audict pris, à vingt quatre liures tournois. » *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8, Bibl. nat., p. 16.

GUMÈRE, donné comme synonyme de Gumène par Alex. Chichkoff dans son *Dict. fr.-rus.* Jamais aucun document ne nous a montré cette variante, qu'il faut rejeter, sans la reprocher à Chichkoff.

GUMINA, ital. illyr. dalm. s. f. Câble, Gomène. — V. Allargarsi, Osrignega, Palamata.

GUMNA, ar. vulg. s. (De l'ital. : Gomena, Gumena. [V.]) Gomène, Câble. J. de Dombay, *Grammat. ling. maur. arabi.* (1800), p. 100.

GUMNE, vieux fr. s. f. Câble. — « Vne Gumne paisant (*sic*) net I., 1337. » *Compte des dépenses faites par la galère Dornano* en nov. 1641, Ms. Arch. de la Mar., fol. 3 v°.

GUN, angl. s. Canon (V. Admiral's sphip, Patache), et, par extension, Coup de canon. (V. Let an anchor.) — *Gun-boat.* (Barque à canon.) Canonnière. — *Gun deck.* (Proprement : Pont du ou des canons.) Batterie. (V. Tier.) — *Gun-room*, angl. s. Sainte-Barbe. — « However, having now settled a correspondence with the Gun-room, they lowered down a bucket out of the cabbin window, into which the gunner, out of one of the Gun-room ports, put a quantity of pistol cartridges. » Rich. Walter, *A Voyage... by G. Anson* (Lond., 1769), chap. 3, p. 43. (V. Room.) — *Gun-room-port.* Sabord de la Sainte-Barbe. (V. Cat-hole.) — *Gun-shot.* (*Shot*, boulet, coup.) Coup de canon. — « Mistaking the *Asia* for the *Centurion*, had got within Gun-Shot of Pizarro, etc. » Rich. Walter, *A Voyage by... George Anson.* (Lond., 1769), chap. 3, p. 28. — *Guns-smith.* (*Smith*, forgeron) Armurier. (V. Armourer.) — *Gun-wale.* Plat-bord. — V. Gunnel, Wale.

GUN DOGHOUCI, turc, s. (*Gun*, soleil, jour; *Doghouci*, de *Doghmaq*, naître, se lever.) Vent d'est.

GUNA, illyr. dalm. s. f. (Ce mot ne paraît pas sans rapport avec l'ital. *Gonna*, *Gonnella*, signifiant : jupe, robe de femme; nous ne savons s'il a quelque relation avec le russe Гуня [*Gounia*], que Reiff donne comme une expression populaire désignant les haillons, les vêtements déchirés.) Caban. — V. Kâban.

GUNDELE, géno. s. m. (De *Gundoa*. [V.]) Gondolier.

GUNDOETTA, géno. s. f. (Diminut. de *Gundoa*. [V.]) Petite gondole.

GUNDOLA, bas lat. s. f. Gondole. — V. Barga, Conzare.

GUNDUA, géno. s. f. (Du vénit. *Gondola*. [V.]) Gondole.

GUNÈCH, turc, s. Soleil. — V. Chêms.

GUNNEL, angl. s. Plat-bord. — V. Gun-wale.

GUNNER, angl. s. (De *Gun*. [V.]) Canonnier, Maître canonnier. — « The Gunner of a ship of war has the charge of the ammunition and artillery, and his duty is to keep the latter

in good order and to teach the men the exercise of the guns. » *Mar. Dict.* cité par Webster, 1832. — « Six scoir of Gunneris to use hir artaillziarie » (six vingts [120; *Scoir* pour *Score*, vingtaine] canonniers pour le service de l'artillerie.) Descript. du *Great-Michel* (1513), publiée, t. II, p. 287 de notre *Arch. nav.*

GUORFO, GURFO, napol. s. (De l'ital. *Golfo.* [V.]) Golfe. *Vocab. del. parol. del Dialet. Napoletano.*

GURGES, lat. s. m. Gouffre, Profondeur de la mer, d'un lac, et par extension : Mer.

— « Ast illam » (puppim) « ter fluctus ibidem
Torquet agens circum, et rapidus vorat æquore vortex.
Apparent rari nantes in Gurgite vasto. »

VIRGILE, *Énéide*, liv. 1er, vers 120.

Le P. de la Rue veut qu'ici *Gurgite* soit pris pour « *toto mari*, » et la preuve en est, pour lui, dans l'épithète *vasto*. Le « *Gurges vastus* » (large et profond), dans lequel on voit surnager à peine quelques-uns des compagnons d'Oronte, c'est le trou aux eaux tourbillonnantes (*rapidus vortex*) où sombre le navire des Lydiens, précipité dans cet entonnoir par les flots, qui le font tourner trois fois sur lui-même. On doit entendre de même ce passage du IIIe liv., v. 196 :

« Continuo venti volvunt mare, magnaque surgunt
Æquora : dispersi jactamur Gurgite vasto. »

On pourrait traduire ainsi ces deux vers en expliquant la pensée du poëte : « Les vents font tournoyer sans cesse la mer, et les vagues immenses s'élèvent à sa surface : dispersés, nous sommes portés çà et là par l'onde, toujours ouverte près de nous, vaste gouffre formé par les lames qui montent au ciel comme des montagnes, laissant entre elles de profondes vallées. » Au liv. V : « Fertur cita Gurgite classis » ne saurait être entendu comme le veut le père de la Rue : « Classis velox mari provehitur. » Virgile a certainement voulu peindre l'état de la mer encore agitée et tourbillonnante, bien que la tempête commence à s'apaiser. Si, dans l'Énéide, *Gurges* est pris pour *Mare*, c'est au vers 160 du Ve livre :

« Cum princeps medioque Gyas in Gurgite victor, etc. »

GURULDI, turc s. Tonnerre. — V. Rád.

GURUPADA, esp. s. f. (Variante de *Grupada.* [V.]) — V. Lua.

GURUPÈS, port. s. m. (Variante orthogr. mod. de *Goroupés* ou *Gouropez.* [V.]) Beaupré.

GUSA (*Goussa*), illyr. dalm. s. m. (Étym. inconnue. On ne saurait rapporter ce mot au rad. Гус [*Gous*, slave], signifiant : Oie, bien que plusieurs des mots illyriens relatifs au corsaire s'appliquent aussi à ce qui touche les oies. Ainsi : la garde des oies se dit : *Gusarènje*, comme la piraterie; la gardeuse d'oies est appelée : *Gusàricca*, comme la femme du corsaire, et le navire qui porte des pirates. Cependant, quel rapport entre l'écumeur de mer et l'oie?) Corsaire, Pirate, Écumeur de mer. (V. Huza.) — *Gusarènje, Gusarina*, Piraterie, Course. — *Gusàricca*, Corsaire (navire), Bâtiment pirate, et aussi : La femme d'un corsaire. — *Gusariscte*, Retraite de pirates, Nid de corsaires. — *Gusàriti*, *Gusarovati*, *Gusarstvovati*, v. Faire la course, Pirater. — *Gusàrski*, adj. Du corsaire, du pirate; à la manière des corsaires.

GUSCIO, ital. s. m. (Proprement : Gousse, Cosse, Coquille. Étymol. incert. Peut-être du lat. *Gullioca*, écale de noix.) Coque du navire. — « Guscio è il nudo corpo del vascello. » Pantero-Pantera (1614).

GUVERNA, basq. vulg. v. a. (Du fr. :) Gouverner. — Le basq. litt., qui a pris au radical lat. *Gobernatu* et *Gubernatu*, dit : *Anzaztu*, *Erondu*, *Manaiatu*. Le P. Larramendi veut que le lat. *Gubernare* et l'esp. *Gobernar* viennent du basq. *Gubernatu*, qui signifie gouverner, conduire, ou de *Gu-ernatu*, *Guci-ernatu*, qui signifie : Être diligent. Il n'y a qu'une objection à cette prétention du jésuite basque, c'est que le grec Κυβερνάω a donné *Gubernare* au latin ; reste au basque à démontrer qu'il est antérieur au grec. Cette petite querelle ne nous regarde pas.

GUZELLENWEK, turc, v. (De *Guzel*, beau.) Devenir beau, s'Abeausir.

GUZMAN, esp. anc. s. m. Nom donné à un jeune homme de famille noble qui servait dans la flotte comme soldat, à peu près dans les conditions faites en France aux gardes de la marine. Il commandait les sergents des troupes et les contre-maîtres. Les *Guzmanes* étaient réunis en une compagnie divisée en cinq escouades; le premier des cinq chefs d'escouade avait le titre de *Cabo de Guzmanes* (V.); chacun des quatre autres était appelé : *Cabo ordinario de Guzmanes*. Nous ne savons de qui les Guzmans tenaient leur nom; il est probable que c'est du premier chef qui les commanda ou qui créa cette troupe; car il n'est pas supposable que les Espagnols aient emprunté à l'angl.-sax. : *Man*, homme et *Guð*, guerre, pour nommer le soldat noble.

GUZVA (*Gouzva*), serv. bulg. val. s. Racage.

GUZZELLO, cors. s. m. (Corruption de l'ital. *Bozzello.* [V.]) Poulie. — *Guzzelo sempio*, Poulie simple. — *Guzzelo doppio*, Poulie double.

GVŎZD, illyr. dalm. s. (Гвоз [slave], d'où le russe a fait Гвоздь [*Gvozde*], clou.) Clou. (V. Csaval.) — *Gvŏzditi*, v. Clouer. — V. Zubitti.

GWAGEN (*Gouaguène*), bas bret. s. f. Houle, Flot, Vague. — *Gwagenna*, v. Se couvrir de lames, Devenir houleuse, Grossir, en parlant de la mer.

GWALERN (prononciat. *Houalern*), bas bret. s. m. (Du fr. *Galerne.*) Nord-ouest. — *Gwalern kart a nort*, Nord-ouest quart nord. — *Gwalern kart kornaouek*, Nord-ouest quart ouest. — *Gwalern kornaouek*, Ouest-nord-ouest. — *Gwalern stéren*, Nord-nord-ouest.

GWASKED, bas bret. s. Abri, Lieu à couvert du vent. Le P. Grégoire écrit : *Goasqed*. — *Gwaskedi*, v. n. Se mettre à l'abri, se mettre à couvert du vent.

GWÉGR (prononciat. *Houégr*), bas bret. s. m. (Du fr. *Vaigre* ou du holl. *Wegre.*) Préceinte, selon le P. Grégoire et Legonidec. Ce dernier, qui a le soin de marquer du signe ? les mots en usage dans le langage breton, mais dont l'origine ne lui paraît pas celtique, n'a fait aucune remarque à propos de *Gwégr*. Il a dû voir pourtant que ce mot est isolé dans le celto-breton, car il ne peut appartenir à la famille de *Gwega*, signifiant : Mugir, beugler. Il a pris au P. Grégoire de Rostrenen *Güegr*, et l'a orthographié suivant son système, sans se demander à qui les charpentiers de navires bretons avaient pu l'emprunter. — V. Karroz.

GWÉL (prononciat. *Houél*), bas bret. s. f. (Pluriel *Gwéliou.*) (Du fr. :) Voile. (V. Lién.) — *Gwél karé*, Voile carrée. — *Gwél artimoun*, Voile d'artimon. — *Gwéliou izel*, Voiles basses. — *Gwél vrdz*, Grand'voile. — *Gwél mizan* ou *vizan*, Voile de misaine. — *Gweliou kestel*, Voiles de hunes. — *Gweliou peroket*, Voiles de perroquet. — *Gweliou staé*, Voiles d'étai. — *Gwel latin(e)*, *Gwel kornek*, Voile latine. — *Gwel staé*, Trinquette. — *Gwélia*, v. a. Faire voile, Mettre à la voile, Être sous voiles. (V. Ober lien.) — *Gweliadur*, s. f.

Voilure. — *Gwelier*, s. m. Voilier. (Plur. *Gwelieren.*) — *Mest Gwelier*, Maître voilier. (V. Liener.)

GWEL-ISPILH. C'est ainsi que Grégoire écrit les mots bretons : *Gwélé ispil*, signifiant : Lit suspendu, Branle, Hamac. (V. Brall, Brancell, Cabanen.) — *Gwel-scour.* C'est ainsi que, dans son Dict., Grégoire écrit les mots *Gwélé skôr*, signifiant : Lit-appui, ou : Lit appuyé, fixé à la muraille. Il est étonnant que l'auteur du Dict. fr.-bret. ait placé cette dénomination sous la rubrique : Branle. Le Branle était un lit suspendu. *Cabanen* et *Gwélé-skor* ne devaient désigner que le lit de la cabine.

GWÉLÉ AN AVEL, bas bret. s. m. Lit du vent.

GWÉLÉDI (prononç. *Gouélédi*, et presque *Houélédi*, *h* fortement aspiré), bas bret. v. a. et n. (De *Gwéled*, fond, le bas.) Couler à fond, couler bas, sombrer.

GWELETTEN (prononciat. *Gouelétène*), bas bret. s. f. (Du fr. :) Goëlette.

GWENT (*n* nasal), bas bret. s. m. (Peut-être de l'angl. *Wint.*) Vent. Peu usité.

GWERN (prononciat. *Houèrn*, *h* fortement asp.), bas bret. s. f. Mât. Le P. Grégoire écrit : *Güern*. *Gwern* est l'orthographe de Legonidec. — *Gwern ajusti* (*ti* sonnant comme *tie*), Mât d'assemblage. — *Gwernia*, v. a. Mâter. — *Gwernier*, s. m. Mâteur. — *Gwernierez*, s. m. Mâture. — *Gwernik* (diminutif de *Gwern*), Mâtereau.

GWÉSTL (prononciat. *Gouéstl*), bas bret. s. m. Paye du matelot. Le P. Grégoire écrit : *Goëstl*.

GWIBLEN (*Ouiblène*), bas bret. s. f. (Du holl. *Wimpel.*) Girouette. — Le P. Grégoire écrit : *Wiblen*.

GWLET (*Goulète*), bas bret. s. m. (Du fr. :) Goulet. — V. Mulgul.

GWO'Z'DZ' (*Gvozdje*), pol. s. m. Clou. (V. Гвоздь.) — *Gwoz'dzik* (*Gvozdjik*), pol. s. (Dimin. du précéd.) Cheville.

GYEN, holl. v. a. Carguer.

GYFEN (*Ghyfenn*), angl.-sax. s. Variante de *Geofon*. (V.)

GYLESTREAM. Mot défiguré qui, à cause de sa finale : *Stream*, a été porté par erreur dans la partie du Gloss. de Mone (xe siècle), que nous avons publiée t. 1er, p. 159 de notre *Arch. nav.* C'est *Gyte-stream* qu'il faudrait lire. Ce mot désigne le Catarrhe, le Rhume. Nous n'avions pas encore le précieux diction. angl.-sax. de Bosworth quand nous avons publié le fragment de glossaire dont il s'agit ; aussi, avons-nous commis la même faute que le copiste qui fit l'extrait dudit glossaire, en ce qui touche aux choses de la marine. Nous sommes heureux de pouvoir signaler notre erreur, en la réparant.

GYN, holl. s. (Le même que l'all. *Gien*. [V.]) Caliorne. — *Gyntouw*, holl. anc. s. (De *Gyn* [V.], et *Touw*. [V.]) (Proprement : Corde de caliorne.) Franc-filin, Garant de caliorne.

GYRO, bas lat. s. m. (Du lat. *Gyrare*, tourner.) Giron, Bras ou Genou de la rame. — V. Frenellare.

GY-TOW, holl. s. (Même étymol. que *Geitau*. [V.]) Cargue.

GYÜRÜ (*Ghiuru*), hongr. s. (Le rapport entre ce mot et le lat. *Gyrus*, cercle, est probablement tout fortuit.) Anneau, Boucle, Cosse.

GYVER, angl. anc. s. (De *Gyve*, ferrer.) Poulie ferrée, garnie d'une estrope de fer. — « Item a Gyver with 2 brasing shyvers » (item, une poulie ferrée avec deux réas de bronze). *Inventory of the great barke* (1532), publié p. 278, t. II de notre *Arch. nav.* — V. Shyver.

GÅ OM BORD, suéd. v. a. (De l'angl.-sax. *Gan*, aller.) Aller à bord, Accoster, Aborder un navire. — *Gå pa kaperi* (*Pa*, en; *Kaperi*. [V.]) Aller en course. — *Gå utan segel*, (*Utan*, angl.-sax., hors de, excepté...) Aller sans voile, ou A sec de voiles, ou A mâts et à cordes.

GÅNG, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Gan*, aller.) Bord, Bordée. — V. Gang.

GÅNGSPEL, suéd. s. (Même composition que *Gangspil*. [V.]) Cabestan.

GÅRDING, suéd. v. (Le même que le dan. *Guarding*. [V.]) Cargue, Cargue-point.

GÖRA, suéd. v. Faire. — *Göra admiralskap.* (Proprement : Faire le troupeau de l'amiral. [V. Admiralskab.]) Aller de conserve. — *Göra loss* (Faire lâché). Démarrer. — *Göra seglen loss* (Faire lâchée une voile). Déferler une voile.

(Lettre G. : 950 articles.)

H.

HAANDSPAGE, dan. s. (Même étymol. que l'angl. *Handspike*. [V.]) Anspec. — Le *Dansk-fransk sø-ordbog* de H. Fisker (1839) dit, p. 49 : *Haandspade*. C'est évidemment une faute d'impression ; *Haandspade* est le nom de la petite bêche. *Spad*, *Spadu*, angl.-sax. houe, bêche. — *Haandspil*, Guindeau.

HAANE POOT, holl. s. (De *Poot*, pied, patte [angl.-sax. *Fot*], et d'*Haane*, coq. [Angl.-sax. *Hana*; isl. *Hani*.]) (Proprement : Pied de coq. Nous avons, dans la nomenclature française, des cordages désignés par une figure analogue, et qu'on appelle cordages en Patte-d'oie.) Araignée.

HAAVEN, holl. s. (De l'angl.-sax. *Hæfen*. [V.]) Port. — *Haavengeld*, Droit d'ancrage. — *Haaven-meester*, Commissaire du port. — *Haaven stoppen*, v. (*Stoppen*, boucher ; de *Stop*, reprise, raccommodage fait dans un habit.) Fermer ou Bâcler un port.

HAB (prononcé presque *Hob*), hongr. s. Lame, Onde, Flot, Vague.

HABASKAAT, bas bret. v. n. Se calmer. — « *Habaskaad a rá enn avel*, Le vent se calme. »

HABENÆ, lat. s. f. plur. (? D'*Habere*, avoir.) Bride. — Nous voyons ce mot employé poétiquement par quelques auteurs à propos de l'appareillage, de la direction ou de la navigation des vaisseaux. Quand Virgile dit, en commençant le VIe livre de l'*Énéide* :

« Sic fatur lacrymans, classique immittit habenas »,

il veut faire comprendre que, comme Neptune a « rendu la main » à ses chevaux (*manibus effundit habenas* ; liv. V), Énée imprime à ses navires toute la vitesse qu'ils peuvent avoir ; il les presse, soit en augmentant leur voilure, soit en exci-

tant les rameurs, qui tout à l'heure dormaient fatigués sur leurs avirons. Raoul de Caen emprunta cette figure à Virgile; on lit, chap. III des *Gesta Tancredi principis in expeditione Hierosolymitana* (Muratori, t. v, p. 287): « Confœderati igitur ambo Wiscardidæ, totius suis præcellens strenuitas, laxis navigio Habenis, Epyrum delabuntur. » Dans le passage suivant de Florus (liv. II, chap. 2): « Romana classis prompta, levis, et quodam genere castrensis, sic remis quasi Habenis agebatur, » la direction imposée aux navires par les rames est comparée à celle qu'on impose aux chevaux avec la bride. Un vieux poëte français a gardé le souvenir de cette image latine, quand il a dit :

« Refrener fait tutela nef. » *Roman de Tristan.*

— V. Χαλινωτήρια.

HABITACLE, fr. s. m. (Du lat. *Habitaculum*, maison.) (Gr. litt. mod. Λυχνεῖον [*Lychnio-n*]; gr. vulg. Γριζόλα; ital. *Abitacolo*, *Chiesola*; vénit. anc. *Camerino*, *Chiesola*; géno. *Bitacola*, *Gexoea*; malt. *Gisiola*; basq. esp. *Bitacora*; basq. vulg. *Bittaga*; port. *Bitacola*; bas bret. *Arbitrack*; fr. anc. provenç. *Custode*, *Gèsole*, *Gisole*, *Guisolle*; angl. *Binnacle*, *Bitacle*, *Bittacle*, *Bittakle*; holl. *Kompas-huis*, *Nagt-huis*; all. *Nachthaus*; dan. *Nathuus*; suéd. *Nakterhus*; illyr. dalm. *Visiola*; rus. Мамочникъ [*Matotchnike*], Накмоузъ [*Naktoouze*]; ar. côte N. d'Afr. *Bitz*, *Lebra*; lasc. *Bénicle*, *Koumpas k*, *gar.*) Armoire dans laquelle est placée en suspension la boussole ou compas de route. La forme de cette armoire a beaucoup varié, et, aujourd'hui même, il y a des Habitacles de constructions et de figures diverses : celles-ci carrées, celles-là rondes; les unes faites de planches chevillées en bois; les autres, de feuilles de cuivre assemblées avec des chevilles du même métal; toutes rejetant le fer, dont l'influence sur l'aiguille aimantée serait dangereuse à la boussole. — « Là » (en avant du corps de garde [V.]) « est toujours le gouverneur ou timonier qui tient la barre du Timon... En ce mesme lieu est aussy l'Habitacle (qu'on nomme à Marseille Custode ou Gesole), où sont trois ou quatre niches ou armoires, où l'on met en l'une la lumière, en l'autre l'horloge ou poudrier » (sablier); « et en l'autre ou aux deux, s'il y en a quatre, est la Boussole, Compas ou quadrau de mer. » P. 87, *Discours de marine et de commerce*, Bibl. nat., n° 9238-3, Lancelot.

HABL (حبل), ar. s. Câble, cordage. Dict. turc-fr. de Kieffer et Bianchi (Paris, 1835).

HABLE, vieux fr. s. m. (Corruption de Havle. [V.]) Havre, Port, Rade. — « Iceulx Flamans marchans ne povoit venir en Hable, qui estoient closes... » (V. Cayenne.) — Guill. Guiart, dans la *Branche aux Royaux lignages* (an 1304), dit :

« Et grans nez profondes et larges,
Chascune fermée à chable ;
Plus de cinq cens dedans le Hable. »

— « Nous volons et leur ottroyons... que il soit fait en la crique de Leure et devant la ville de Harefleur, port et Hable, par quoy les nefs et navires dudit royaume de Castelle (Castille) puissent aler, venir, séjourner et demeurer seurement et sauvement, etc. » *Ordon. de Charles V*; Paris, avril 1364. — « Nous voulons que le Hable de Harefleu soit fait tel et si bon, comme il pourra estre fait par aucune voye; et toutesfois que mestiers sera amandé en telle manière que les nefs, marchandises et biens desdiz marchans y puissent aler et venir sans péril. » *Ordon. de Charles V*; Paris, nov. 1369. — On trouve le mot : Hable dans une autre ordonnance du même Roi, celle de 1374, datée de Melun, en octobre, par laquelle il était pourvu à la régence du Royaume : — « ... Estans, rivières et autres eauës, Hables et pors de mer, etc. » — « Mais si le navire estant enfondré en un Hable ou havre, et que pour le relever fut nécessaire,... etc. » *Guidon de la mer*, art. 29. — « La grant nef *Françoise* que ledit seigneur » (le roi François Ier) « a faict faire de présent à Saint-Nicolas de Lheure, entre Harfleur et le Hable de Grâce, laquelle nef est du port de mil cinq cens tonneaulx; et pour la bien équipper est besoing y mectre mil cinq cents hommes et plus qui vouldroit; car combien qu'il soit de coustume de mectre vng homme par tonneau, lon estime que ladite nef portera plus de quinze cens tonneaulx; et s'il estoit question de faire descente, lon y pourroit mectre dix-huit cens ou deux mille hommes : toutesfois son droit équipage seroit quinze cens hommes. » *État des navires pouvant estre armés, en* 1527; Bibl. nat., Ms. Mélanges, vol. XXXVIII, fol. 555. — « Affin donc de faire exécuter son intention, Sad. Majesté » (François Ier), « pour mieux asseurer sond. pays et duché de Normandie, l'une des meilleures provinces de sondict royaume, tant à l'encontre des Anglois, antiens ennemis d'iceluy, qui nous frontissent et nous avoysinent par mer, que contre tous autres ses malveillants, auroit faict bastir et construire sad. ville Françoise de Grâce, qu'il auroit en perpétuelle mémoire voulu décorer et enrichir de son nom, et, avec ce, faict accommoder d'un havre » (d'un port) « appellé le Havre de Grâce, que les plébéiens, villageois, forains nomment le *Hable Neuf*, le plus beau et commode qui soit en ced. royaume, pour y recevoir (comme il se voit journellement) tous navires de quelque port, grandeur et qualité qu'ils soient, tant regnicoles qu'estrangers, principalement en temps de paix. » Guillaume de Marceille, *Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Grâce*, publiés par Morlent; Havre, 1847, in-4°. — « ...Auons consentu (*sic*) et accordé, consentons et accordons, et nous en obligeons pour nous et nos successeurs par ces présentes, que pour la perfection de la chaussée dudict lieu de Granduille et augmentation de la marchandise, tuition et garde des nauires estan de présent et qui seront cy-après dedans le Hable dudict lieu de Granduille, que ores et pour le temps aduenir tous et chacuns les nauires partant dudict Hable pour faire voiage aux Terres Neufues, et qui reuiendront descharger dedans ledict Hable ou ailleurs, que les autres nauires venans desd. lieux de Terre Neufue descharger audit lieu de Granduille, pour faire vente et distribution de leur poysson, payent par chacun voiage, pour l'augmentation d'icelle chaussée, la valeur dun lot du gaing et profit qu'ilz auront pour ledict voiage, à prendre sur chacun des nauires compaignons (V.) et victuailleurs; item, que toutes barques ou napuires (*sic*) partants dud. lieu de Granduille de vingt lieues ou au-dessus, et de lors qu'ilz seront à leur retour desd. voiages en iceluy Hable de Granduille, le prix du fret d'vng tonneau pour chacun nauire au prix qu'ils auront esté frétés, pourveu que le nauire soit de vingt tonneaux... Item, que tous nauires vaquets (*sic*, pour vacquants) et qu'ilz vacqueront pour le temps aduenir à la pesche des huistres et du franc poisson ou autres pêches, seront tenus les maistres conducteurs d'iceulx et les compaignons y maréans aller querir la charge..., etc. » *Lettres par lesquelles les principaux habitants de Grandville s'obligent pour leurs concitoyens*, datées du 4 mars 1564; Original, parchemin, vingt-huit longues lignes (le sceau manque). Carton des chartes de la ville; Mairie de Grandville. — V. Avle, Chaable, Chaussée, Hablum, Habulum, Havble, Havia, Havla, Havra.

HABLUM, bas lat. s. m. (Variante d'*Habulum*. [V.]) Havre, Hable. — « Johanne et Richardo de Mortno mari in villa de Hannefleur existentibus supra Hablum, gallice le

Hable dictæ villæ... » *Lettres de rémission*, de l'an 1354, citées par D. Carpentier.

HABORA, isl. s. f. (Plur. *Háborur.*) (De *Bora*, trou, et d'*Hár*, tollet.) Dame d'embarcation. — V. Hömlur.

HABOZNI (*Hobozni*), hongr. v. Flotter.

HABULUM, bas lat. s. n. (De l'angl. *Haven.* [V.] Havre, Port. — « Ego in portu sive Habulo suo de S. Walarico nullum jus sive libertatem aliquam habeo emendi.... » *Charte de Henri Malconduit, vicomte de Blosseville*, année 1240, citée par Du Cange. — V. Hablum.

HACER AGUA, esp. v. a. (Du lat. *Facere.*) Faire de l'eau. (V. Despencero.) — *Hacer capa* (Faire cape.) Mettre à la cape. (V. Ponerse à la capa.) — *Hacer el aguada* (Faire l'aiguade.) Faire de l'eau. (V. Atravessar.) — *Hacer el empalletado* (Faire l'empaillettement; garnir de paillets.) Bastinguer. (V. Empalletado, Empavesar.) — *Hacer tienda*, Faire la tente. — *Hacer vela*, Faire de la voile; augmenter ses voilures; faire de la toile. (V. Dar bela, Viar tela.) — *Hacer a la vela*, Faire voile. — « Para hazernos a la vela. » *Relac. de los capit. Nodales* (Madr., 1621), p. 26 v°. — *Hacerse*, Se faire, devenir, en parlant du vent. (V. Bonança, Rodar.) — *Hacer se a la vela*, Faire voile. — « A treze de junio se hizieron las naos a la vela, y dos millas a barlouento (donde auian estado antes con el vergantin), se vieron muchas poblaciones. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°, Madrid, 1693.

HACHA, esp. s. f. Hache. (V.) — *Hacha grande*, Grande hache. — *Hachada*, Herminette. — V. Sucla.

HACHE, fr. s. f. (Les opinions des auteurs sont diverses sur l'étymologie de ce mot, qui est depuis longtemps dans la langue française. Ménage penche pour le latin *Ascia*; Caseneuve aussi. Isaac Pontanus rapportait le mot *Hache* à l'all. *Haecken* ou *Hacken*, hacher [*Hack*, hache]. Cette origine est appuyée par Webster. Au mot *Hack* de son *Dict. angl.*, 1832, il place *Hacken* et *Hacker* sous le même radical anglo-saxon : *Haccan* [Haccane], couper. Bosworth [*Angl.-sax. Dict.*, 1838) adopte ce sentiment, qui ne nous paraîtrait pas susceptible d'une sérieuse controverse, si le grec anc. n'avait Ἀξίνη, signifiant : Hache (Gr. anc. Ἀξίνη; gr. mod. Μπαλτάς [*Balta-s*], Σκεπάρνι [*Sképarni*]; turc, *Balta*, *Kècer*; ital. géno. *Ascia*, *Azza*, *Accetta*, *Marazza*; esp. *Hacha*; port. *Machado*; basq. *Aïscora*; bas bret. *Konäpr*; val. Съкδре [*Skouré*]; illyr. *Gladilo*, *Oskodr*; rus. Осколъ, Топоръ [*Topore*], Иштрепелъ [*Inntrépèle*]; angl. *Hatchet*, *Axe*; all. *Axt*; dan. *Biil* [de l'angl.-sax. *Bil*, couteau, glaive, épée], *Oxe*; suéd. isl. *Yxa*; anglo-sax. *Æx*, *Eax*, *Acas*; hongr. *Bárd*; mal. *Balijong*, *Papatil*, *Kapak*; chin. *Tchў-foū*; madék. *Afamakhe*, *Bass*, *Bassi*; lasc. *Codali*; tonga, *Toki*; lat. *Bipennis*, *Acchia*, *Manarollia.*) « Instrument de fer tranchant, qui a un manche, et dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres choses. » *Dict. de l'Acad. fr.*, 1835. — Cette définition a le malheur de s'appliquer à d'autres instruments que la Hache, au couteau, par exemple, au sabre-poignard de nos troupes d'infanterie, à la serpe, etc.; mais nous n'y changeons rien, par respect pour le corps savant qui l'a produite. D'ailleurs, la Hache dont, généralement, la lame a la figure d'un triangle plan, curviligne, isocèle, convexe par la base et concave par les côtés, est un instrument assez connu pour qu'il soit inutile de le définir.

HADI, HALI, madék. s. Combat, Guerre. Nous ferons remarquer, sans tirer de conséquence de cette remarque, le rapprochement existant entre ce mot de la langue des Malgaches et le hongr. *Had*. (V. l'article suivant.)

HADI-HAJO' (*Hodi-hoyó*), hongr. s. (De *Had*, guerre.) Bâtiment de guerre, Navire de guerre. — V. Hajó.

HADILI ou **ADILI**, madék. s. Commandement. — V. Fanghassa.

HADJEB, ar. côte N. d'Afr. s. Hiloire.

HADZONDZONH, madék. v. a. Hisser. On dit aussi : *Mahadzondzonh*.

HÆFEN, angl.-sax. s. Port. — V. Huð, Hyð, Muða, Ora, Port, Stað, Stæð.

HÆRN, angl.-sax. s. Marée, Flot, Jusant. — V. Sœ-flód.

HÆSTE, angl.-sax. s. (Bosworth rapproche ce mot du lat. *Æstus.*) Raz de marée, Marée extraordinaire.

HAF, isl. s. n. Mer. — *Haf-rumba*, s. f. Agitation de la mer, Houle, Vague, Lame. — *Haf-skip*, s. n. Navire de mer, Grand navire. — *Haf-att*, s. f. Vent de mer, Brise du large. Une petite brise du large est nommée *Haf-rœna.* (V. Rœna.) — V. Bylgia, Dröfn, Hrönn, Gardr, Glœr, Gnap, Grœdi, Kólga, Olga, Skafl, Stór-siór, Sylg, Unn.

HAFEN, all. s. (De l'angl.-sax. *Hæfen.* [V.]) Port. — *Hafenanker* (V.), [*Anker* (V.), *Hafen* (V.)], Ancre de corps mort. V. Kettenanker. — *Hafen capitain*, Capitaine de port. — *Hafenmeister*, Maître de port, Commissaire de port. — *Hafen-officier*, Officier de port.

HAFLI, isl. s. m. (De *Haf* [V.], et de *Li*, pour *Lidr*, de *Lida*, secours.) (Proprement : Compagnon de mer.) Matelot, Homme de mer, Marin. — V. Askipanarmadr, Fardrengr, Farmadr, Skipari, Skipmadr, Siómadr.

HAFNECOURT, bas lat. angl. s. f. (De *Court* [V.], et d'*Hafen* [V.].) (Cour de port.) Amirauté. — Ce mot se trouve dans des Lettres patentes de Richard, duc de Glocester, amiral d'Angleterre, sur le fait de l'amirauté, citées par du Cange.

HAFREK, norv. anc. (Variante de *Havrec.* [V.]) — « Hafrek aull aunnor à konongr. » *Gulathing* de 1274. — V. Rek.

HAFSVIK, suéd. s. Golfe. (Röding.)

HAFVA DECLINATION, suéd. v. (De *Hafva*, avoir [sax. *Habban*] [*n* sonnant], [du lat. *Habere*]; *Déclination* [du lat. *Declinatio*], détour, fuite, éloignement.) Décliner, Varier, en parlant de l'aiguille aimantée.

HAGE, dan. s. et v. a. (De l'angl.-sax. *Hoc.*) Croc, Accrocher, S'accrocher. — *Hageblok*, Poulie à croc.

HAGG, ar. vulg. s. Poupe. J. de Dombay, *Grammat. ling. maur.-arab.* (1800), p. 100.

HAHA, madék. v. (Var. d'*Aha.*) Démarrer. — V. Mang haha.

HAHANGA, tonga, s. Récif. — V. Kakao.

H'AH'K, ar. côte N. d'Afr. v. Raguer.

HAHNPOOT, all. s. (Même étymol. et même sens que *Haanepoot.* [V.])

HAIBLE, fr. s. m. (Variante de Hable. [V.]) Havre, Port. — « Il entra sauvement » (le comte d'Angouse) « et sans péril, et toutes ses gallées, au Haible de Lussebonne; et encore conquit-il quatre vaisseaux sur eux, et les amena en sa compaignie au Haible. » (1384.) Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 30.

HAÏBOUDJI, ar. côte N. d'Afr. v. Dévirer.

HAIL (*to*), angl. v. Héler.

HAIM, fr. s. m. (Du lat. *Hamus.*) (Isl. *Fiski aungull*; dan. *Haikrog* [*Krog*, croc; *Hai*, chien de mer]; angl. *Fish-hook*; turc, *Olta.*) Hameçon.

HAIR, isl. s. m. plur. (De *Hár.* [V.]) Nom des tolets plantés sur l'arrière d'une embarcation, et entre lesquels se meut la rame servant de gouvernail.

HAJO' (*Hoyó*), hongr. s. Navire, Vaisseau, Bâtiment. — *Hajó' adva* (Hoyô' adva). (*Adva*, sa cavité.) Cale, Fond de cale. — *Hajó'-ács* (Hoyô' atch). (*Acs*, ouvrier qui travaille le bois.) Charpentier, Constructeur. — *Hajó-állás* (Hoyô-allach). (*Allás*, station.) Arsenal. — *Hajó' béle* (Hoyô' bélé). (*Béle*, ses entrailles; de *Bél*, intestins, entrailles. Les entrailles du navire.) Cale, Fond de cale. — *Hajó'-bér* (Hoyô-bér). (*Bér*, salaire, prix.) Nolis, Affrétement; Passage. (V. Rév-bér.) — *Hajó' bordája* (Hoyô' bordayo). Couple. — *Hajó'-csiga* (Hoyô-tchigo). (*Csiga*, grue.) Bossoir. (V. Grua.) — *Hajó-csinálo* (Hoyô-tchinalo). (*Csinálo*, fabricant.) Charpentier, Constructeur. — *Hajó-építés* (Hoyô-épitéch). (*Épités*, de *Épiténi*, édifier, construire.) Construction navale. — *Hajó-építő* (Hoyô-épiteu). Charpentier, Constructeur. — *Hajó-építő hely* (Hoyô-épiteu-hély). (*Hely*, lieu.) Proprement: Lieu du charpentier.) Chantier de construction. — *Hajo'-fara* (Hoyô' foro). (*Fara*, son derrière; de *Far*, fesses, derrière.) Arrière, Poupe. — *Hajó-fenék* (Hoyô fénék). (*Fenék*, fond.) Fond du navire, Fond de cale. Cale. — *Hajó' födele* (Hoyô' feudélè). *Födele*, son toit; de *Föd*, il a couvert.) Pont du navire. — *Hajó-gyártás* (Hoyô-ghiartach.) (*Gyár*, rad. d'un certain nombre de mots exprimant l'idée de: Faire, confectionner.) Construction navale. — *Hajó-gyárto* (Hoyô ghiartô). Charpentier, Constructeur. — *Hajó-gyarto hely* (Hoyô-ghiartô hély.) Chantier de construction. — *Hajó-háta* (Hyô' hato). (*Hata*, son dos; *Hat*, dos.) Pont. — *Hajó-hid* (Hoyô-hid). (*Hid*, Pont.) Pont fait avec des navires, Pont de bateaux. — *Hajó-kormány* (Hoyô-kormagne.) Gouvernail. (V. Kormány.) — *Hajó-kötél* (Hoyô-keutél). (*Kötel*, corde.) Cordelle. (V. Alattság.) — *Hajo-kötél-vono* (Hoyô-keutél-vonô). (*Vono*, qui tire.) Celui qui hale un navire à la cordelle. — *Hajó lapátja* (Hoyô lopatio). *Lapát*, pèle, pale de l'aviron.) Aviron, Rame. — *Hajó-lapát-vono* (Hoyô-lopate-vonô). (*Vono*, qui tire.) Rameur, Nageur. — *Hajo-oldal* (Hoyô-oldal). (*Oldal*, côté.) Le Côté du navire. — *Hajo' orra* (Hoyô' orro). (*Orr*, nez; *Orra*, son nez.) Avant, Cap, Proue. — *Hajó orra-igazgato* (Hoyô orro-igozgotô). (*Igazgatni*, commander.) Celui qui commande à l'avant; le second, à bord d'un bâtiment de guerre; le brigadier, à bord d'une embarcation. — *Hajó-sereg* (Hoyô-chérég). (*Sereg*, armée.) Armée navale, Flotte. — *Hajó-szelencze* (Hoyô-sélenntssé). (*Szelencze*, boîte.) Boussole, Compas. — *Hajo-tartoztato* (Hoyô-Tortôztotô). (*Tarto*, tenant.) Ancre. (V. Horgony.) — *Hajó' tatja* (Hoyô-totio). (*Tatja*, sa poupe.) Arrière, Poupe. — *Hajó-tatján valo vitorla* (Hoyô-totiann volô viterlo.) Voile de l'arrière. — *Hajó-törés* (Hoyô-teureche). (*Töreni*, briser.) Naufrage. — *Hajó-töro* (Hoyô-teureu). Naufragé. — *Hajo-tü* (Hoyô-tu). (*Tü*, aiguille.) Boussole, Compas. (V. Mágnes-tü.) — *Hajó' úra* (Hoyô-ouro). (*Ur*, seigneur, maître.) Patron, Maître de navire. — *Hajó-vaszon* (Hoyô-vazone). (*Vászon*, toile.) Voile. — *Hajó-viselheto* (Hoyô-vichélhéteu). (*Viselni*, porter.) Navigable. — *Hajó-vitorlája* (Hoyô-vitorlaïa). Vergue, Antenne. (V. Vitorla.) — *Hajó' vize* (Hoyô-vize). *Vize*, son eau; de *Viz*, eau.) Eau qui séjourne dans la sentine; la Sentine elle-même. — *Hajobeli* (Hoyôbéli), adj. Naval, Nautique. — *Hajóhad* (Hoyôhod). (*Had*, guerre, armée.) Armée navale, Flotte. — *Hajóiszkábálo* (Hoyeôiskabalo). (De Iszkábálni. [V.]) Calfat. — *Hajóka* (Hoyôko.) Petit navire, Nacelle. — *Hajóra rakni*, v. (*Rakni*, mettre.) Embarquer. — *Hajóra rakodás*, Embarquement. — *Hajós kapitán* (Hoyôss kopitane). Capitaine de navire. — *Hajós kenyér* (Hoyôss kényér). (*Kenyér*, pain, *Hajós*, de navire.) Biscuit. — *Hajó-slegény* (Hoyôch-lèghégne). *Legény*, jeune.) (Proprement: Jeune homme de navire.) Matelot. — *Hajós mester* (Hoyôss méchtér). (*Mester*, de l'all. *Meister*.) Maître de navire, Patron de navire. — *Hajózas* (Hoyôzoch), Navigation.

HAK (*h* aspiré), pol. s. m. (De l'all. *Haken* [angl.-sax. *Hoc*].) Croc.

HAKA, suéd. v. a. (De *Hake*, croc; angl.-sax. *Hoc*, *Hoor*, *Hoce*.) Accrocher.

HALA, basq. suéd. ar. côte N. d'Afr. v. Haler. — *Hala an boglinerna*, suéd. Haler les boulines. — *Hala an sköten*, Haler les écoutes. — *Hala up boglinam*, Haler la bouline.

HALAGE, fr. s. m. (De *Haler*.) (Ital. *Alaggio*; angl. *Towing*, *Tracking*; val. Траџере [*Tradjéré*]; rus. Таска [*Taska*].) Action de haler.

HALAR, esp. v. a. Haler. — «... Es necessario arriar la escota, y braza de sotavento, y Halar por la de barlovento...» Fernandez, *Pract. de maniob.* (1732), p. 61. — V. Apagapenole, Atravessado, Perder-se.

HALB-DECK, all. s. (*Halb*, de l'angl.-sax. Half, demi.) Demi-pont. — V. Deck.

HALE, dan. v. a. Haler; Border une voile. — *Hale bouglinerne stiv*, Haler la bouline. — *Hale skiöden til*, Haler les écoutes. — *Hale og fire*, Haler et filer, Haler par secousses.

HALE A BORD, fr. s. m. (De *Haler*. [V.]) (Ital. *Ala a bordo*; basq. *Halabora*.) Nom donné à tout cordage à l'aide duquel on tire à bord un objet quelconque.

HALE BAS, fr. s. m. (De *Haler*. [V.]) (Gr. mod. Καργαμπάσο [*Kargabasso*], Καριέλι [*Kariéli*], Στίγγος [*Stingo-s*]; ital. *Ala basso*, *Caricabasso*; géno. *Caregabasso*; esp. *Cargadera*; ar. côte N. d'Afr. *Gargadoura*; angl. *Down haul*; bas bret. *Kal-bas*; illyr. *Fracabasso*; Нираль [*Nirale*]; lasc. *Taneleu*.) Cordage sur lequel halent les matelots, pour faire descendre une vergue, un foc, une voile d'étai, etc.

HALE-BOULINES, fr. s. m. Qui hale les boulines et les autres manœuvres. Comme il ne faut que de la vigueur pour haler les boulines, on n'applique pas à ce travail de force les matelots intelligents et exercés aux pratiques délicates de leur métier. Aussi, le nom de Hale-boulines est devenu comme un synonyme de mauvais matelot. Déjà, en 1621, cette désignation était en usage dans la marine française: on lit chez le P. René François, *Merveilles de nature*: «On treuue fort peu de bons mariniers, et on ne treuue que trop de Hasle-boulines, c'est à dire de ceux qui tirent sur les cordes.» — V. Amarrage.

HALEBARDE, fr. anc. s. f. (Origine inconnue, malgré les hypothèses de Ménage, de Caseneuve et d'autres savants étymologistes.) — «Vne douzaine Halebardes: et autant de partisaños (*sic*) (pour une galère), l'vng portant l'autre a ung escu sol la piece...» *Stolonomie*, Ms. de 155., n° 7972-8; Bibl. nat., p. 20. — La Halebarde était, au XVIIe siècle, dans les troupes de la marine, l'arme des sous-officiers. — «Hallebarde. C'est l'arme que portent les sergens.» Tableau 17, t. III, *Hist. génér. de la mar.* par Boismélé. — «Les Halebardes et pertuisanes seront montées sur du bois de fresne... les lames seront d'un bon fer, net et point pailleux; celle de la Halebarde sera de neuf à dix pouces de long, et celle de la pertuisane de dix-huit à dix-neuf; l'une et l'autre auront une canelure au milieu, et seront bien attachées à la hampe par les oreilles endentées dans le bois, et bien clouées.» Liv. XVIIe, tit. 3, *Ordonn. de* 1689.

HALER, fr. anc. v. a. (Pour l'étymol., V. l'art. *Haul*.) (Gr.

mod. Τραβίζω [*Travizô*]; ital. *Alare;* géno. *Allâ;* malt. *Tala, Tisa, Tigbet;* esp. *Alar, halar;* port. *Alar;* basq. vulg. *Hala;* angl.-sax. *Téon(e); Anholen;* holl. *Aanhaalen, Uithaalen;* angl. *Haul[to];* suéd. *Hala;* dan. *Hale;* ar. côte N. d'Afr. bas bret. *Hala; Chacha;* illyr. *Izvüchi* [Izvoutchi]; val. Траче[а] [*A tradjé*]; rus. Тянуть [*Tianoute*]; hong. *Húzni;* lasc. *Tane, Lag;* mal. *Héla, Tarek, Tiamat;* madék. *Mahan;* chin. *Pãn;* tonga, *Foutchi;* turc, *Almaq;* isl. *Heimti.*) Tirer; faire effort sur une corde attachée à un objet pour produire un effet voulu. (V. Touée.) — Par extension, on dit : Haler le vent, ou se haler dans le vent (angl. *Haul [to] the wind, Hault [to] to windward, Round [to] up;* ital. *Andare al sopravento;* esp. *Montare al orza*), pour dire : s'approcher de la direction du vent. — Haler une bouline (gr. mod. Ποζόω [*Pozoô*], une écoute (esp. *Cazar*), c'est roidir cette écoute, cette bouline; c'est les tirer assez fort pour que la toile de la voile à laquelle elles sont attachées s'étende, et fonctionne convenablement.

> « Là où François font au Haler (en se halant)
> Leurs nés vers Flemens dévaler. »
> Guill. Guiart, *la Branche aux roy. lign.*, v. 9400.

— V. Haller.

HALEUR DE NAVIRES, fr. s. m. (Ital. *Alzajo, Alzaniere, Bardotto;* géno. *Tiasengia;* rus. Лямочникъ [*Liamotchnike*]; turc, *Quaiq tchèkidgi.*) Sur les môles des ports, le long des quais des rivières et des canaux, il y a des individus, hommes et femmes, qui, moyennant une faible rétribution, s'attellent à la corde des navires qu'on veut faire entrer dans le port, changer de place ou remonter un fleuve. Ces gens de peine sont nommés Haleurs de navires, Haleurs de bateaux. Le nombre des Haleurs est grand à Constantinople, sur les quais du Bosphore, à l'endroit où le courant est si rapide que les rameurs des qaïqs ne sauraient, sans le secours de la cordelle (*Iédèk*, remorque, touline; de l'ar. *Ied*, main), parvenir à le vaincre. C'est surtout au *Courant du diable* que l'aide des Haleurs est indispensable. — V. Maître Haleur.

HALF DECK, angl. s. (*Half*, moitié; de l'angl.-sax. *Half* ou *Healf.*) Demi-pont. — Le suéd. dit : *Half däck.* — *Half-hitch*, Demi-clef. (V. Hitch.) — *Half-mast high*, adv. (Proprement : Haut mi-mât.) A mi-mât. — *Half-stek*, suéd. (*Stek*, nœud, tour. — V. Ankastek.) Demi-clef. — *Half-tube*, angl. (*Tube*, du lat. *Tubus*, canal, tuyau.) (Demi-cuve.) Baille.

HALIN, fr. s. m. (De *Haler.*) Nom donné par les pêcheurs de la Normandie à un cordage assez fort, amarré au filet appelé : *Chalut*, et à l'aide duquel ils le halent à bord de leurs bateaux, quand la pêche est faite.

HALIR, mal. Variante orthograph. d'*Alir.* (V.)

HALLAR, esp. v. a. Trouver, Découvrir. — « Hallaron un puerto donde entraron, llamandole Santa Ysabel de la Estrella. » Figueroa, *Hechos de Mendoza*, in-4°; Madrid, 1693. — V. Llegar.

HALLER, fr. anc. v. a. Variante orthogr. de *Haler.* (V.) — « Ce dit jour après minuit... furent Hallés (*sic*) nos ancres... » *Journal des voyages de J. Parmentier* (1529). — « A Jehan Pellerin, pareille somme de quarante cinq solz tourn. pour..., et vingt autres bons mariniers qui auroient semblablement Hallé, toué, mis hors du port et havre la dite galéace nommée *le Saint-Jehan* (en 1538). » Fol. 55 v°; Ms. n° 9469-3, Bibl. nation.

HALLIARD, angl. s. m. (De *Haul [to]*, haler, et d'*Yard*, vergue.) Drisse. — Un document du XVIe siècle ne nomme pas la drisse *Halliard*, mais *Hayliard* et *Hayllaerd.* (V.) La forme *Halliard* se trouve dans le *Sea-mans diction.* de Henry Manwayring (1644-1667). John Smith (*Sea-mans grammar*, 1653) écrit *Halyard*, orthogr. meilleure que celle qui a prévalu. — V. Gear.

HALORA, mal. s. Brisant, Ressac. — V. Galora, Ombac.

HALOUN ET HALOUOUAN, mal. Variante d'Aloun et d'Alououan.

HALQA, ar. turc, s. Arganeau, Boucle.

HALS, all. holl. dan. suéd. s. (Étymol. inconn. Le mot isl. et angl.-sax. *Hals, Heals*, signifiant : Col, cou, est-il celui que les marins du Nord ont appliqué à l'Amure? Nous avons de la peine à le croire; nous ne voyons, en effet, aucune analogie entre le cou d'un animal et un cordage fixé au coin inférieur d'une voile, pour le porter plus ou moins vers une des murailles du navire.) Amure.

HALSA, isl. v. a. Carguer une ou plusieurs voiles; prendre des ris. — *Halsan*, s. f. Ris.

HALSER, angl. s. (Selon Webster, de l'angl.-sax. *Hals*, col, et *Sæl*, corde, lien. Cette étymologie nous paraît peu satisfaisante; et quoique nous comprenions très-bien qu'il puisse y avoir de certains cordages, les haubans, par exemple, à qui le nom de Corde du cou puisse parfaitement convenir, nous avons peine à croire que *Hals* et *Sæl* soient les véritables composants de *Halser*. Il nous semble, pour ne pas sortir de l'angl.-saxon, qu'il serait tout aussi simple et plus raisonnable de composer *Halser* de *Sæl*, corde, et de *Hald*, du verbe *Haldan* ou *Healdan*, signifiant : Lier, tenir, assurer.) Nous sommes loin cependant d'affirmer que l'étymologie que nous proposons soit préférable à celle de Webster; nous les croyons toutes les deux fort douteuses, et nous estimons que *Halser* n'est qu'une forme ou une corruption de *Hawser* [V.], dont l'étymologie n'est pas connue de nous.) Haussière. — V. Hawser.

HALT AB! all. impér. (D'*Halten* [sax. *Healdan*, tenir].) Arrive! Laisse arriver! Laisse porter! Fais porter. — *Halt bey dem winde.* (Mot à mot : Tiens près du vent.) N'Arrive pas! — *Halt nicht ab!* impér. de *Nicht abhalten*, ne pas arriver. N'arrive pas! — V. Abhalten, Lass nicht fallen!

HALV DÆK, dan. s. (*Halv*, ou *Half*, suivant une orthographe plus ancienne, demi, moitié; de l'angl.-sax. *Half*, demi.) Demi-pont. — Ce nom est donné aussi à la Dunette et au Gaillard d'avant, qui sont, en effet, des demi-ponts.

HAMAC, fr. madék. s. m. (Gr. mod. Μπράντα [*Branda*]; ital. *Armaca, Branda;* esp. *Hamaca;* angl. *Hammock;* holl. *Hangmak;* all. dan. *Hangmatte;* ar. côte N. d'Afr. *Randa;* mal. *Katil;* rus. Койка [*Koïka*]; fr. anc. *Branle.*) Lit composé d'un rectangle de toile un peu plus long que la grandeur moyenne de l'homme. Par ses extrémités, cette toile est froncée, tellement, qu'étendue, elle offre un peu la forme d'une cosse de pois. Des cordelettes, attachées à la tête et au pied de ce lit, le suspendent aux barreaux des ponts. Le Hamac est un emprunt fait aux Indiens par les navigateurs d'Europe. Les Anglais ont introduit, dans le Hamac primitif, un long rectangle en bois portant une forte toile clouée, qui marque le fond, et en écarte les bords. Un matelas, des draps, une couverture, admis dans ce Hamac modifié, en font un coucher aussi agréable que commode. Nos marins l'appellent Cadre ou Hamac à l'anglaise. (Angl. *Cott;* ital. *Amaca all' inglese.*) — V. 1. Cabane, Estrapontin, Hammock.

HAMBOS, mal. v. Pomper. (Roodra.) — V. Gitjah, Tarikh pompa.

HAMBOUS (*s* sonnant), mal. v. n. Souffler, en parlant du vent.—V. Ambous.

HAMER, HAMOR, HAMUR (*Hamour*), **HOMER**, angl.-sax. s. Marteau.

HAMERE, angl.-sax. s. Selon le *Gloss. d'Elfric*, nom du bâton dont se servait, à bord des bâtiments à rames des Normands, l'officier chargé de veiller sur les rameurs. Ce mot n'était peut-être pas sans rapport avec le précédent. — V. Courbache, Hortator, Portisculus, Scip-hamor.

1. **HAMLA**, isl. s. f. Estrope de l'aviron.—V. Hömluband.

2. **HAMLA**, isl. v. a. Scier. (V. Baka.) — *Hamlan* (*n* sonnant), s. f. Scie.—V. Hömlun.

HAMMA, tonga, s. Nom de la plus petite des deux pirogues dans la pirogue double, celle qui est attelée sous le vent. Cette petite pirogue se détache de sa sœur; alors les habitants de Tonga la désignent par les mots : *Hamma tefoua* (*Tefoua*, seul, isolé).—V. Matoou.

HAMMOCK, angl. s. (De l'esp. *Hamaca*, employé par le rédacteur du premier voyage de Christophe Colomb, pour représenter les sons du mot dont se servaient les Indiens quand ils nommaient leurs lits suspendus.) Hamac. On trouve, t. III, p. 113 C de la collection de Ramusio, une description du Hamac des Indiens de l'île espagnole, qui convient presque entièrement au hamac moderne, lorsque celui-ci est fait de toile. — V. Down, Upp all...

HAMNE, suéd. s. (De l'angl.-sax. *Hæfen*. [V.]) Port. — *Hamne-ankar*, Corps mort.

HAMNPENNINGAR, suéd. s. (De *Hamne* [V.] et de *Penningar*, argent; isl. *Péningr;* angl.-sax. *Peneg, Pening, Penincy*.) Droit d'ancrage, droit de port.) Ancrage.

HAMP, dan. s. (De l'angl.-sax. *Hœnep*, qui paraît être en relation avec le pers. *Kènév* et le gr. Κάνναβις.) Chanvre. Le suéd. dit : *Hampa*.

HAMPE DE L'AVIRON, fr. s. f. (*Hampe*, de l'ancien fr. *Hante*, qui, ainsi que le vieux fr. *Hendeure, Hendure*, signifiant Poignée, vient de l'angl.-sax. *Handle*, poignée, de *Hand*, main.) Les auteurs de dictionnaires partagent ordinairement l'aviron en trois parties : la poignée, le manche ou giron, et la pale. Nous le partageons, quant à nous, en quatre parties : la poignée, le manche, la Hampe et la pale. Il nous semble naturel et même nécessaire de désigner par un nom particulier la partie arrondie de l'aviron qui, du manche, va à la pale. L'ingénieur Picheroni della Mirandola, dont la bibliothèque de Saint-Marc possède un ouvrage relatif à la construction des galères (Ms. du XVI[e] siècle), appelait : *Fuora*, ce que nous croyons pouvoir nommer la Hampe, ce que les Danois nomment *Aaremuus* (V.), et ce que Bartol. Crescentio nommait « *Terzo del remo di fuori*. » (V.)

1. **HÂN**, chin. s. Voie d'eau.

2. **HÀN**, chin. s. Rivage élevé, Falaise.

3. **HAN**, madék. s. Vivres.

HANCHE, fr. s. m. (Selon Ménage, du bas lat. *Anca;* mais les continuateurs de du Cange veulent que *Anca* vienne de l'ital. *Anca*, ou du fr. *Anche*. Est-ce Ἀγκών qui a fait l'*Anca* ital., comme le veut Ménage? C'est possible, mais ce n'est pas certain. D'anciens documents présentent le mot *Hanche* avec cette forme : *Anche*. *Hanche* a prévalu, malgré l'inconvénient attaché à l'aspiration de l'*H*.) (Vieux fr. *Anche, Quartier;* bas bret. *Hanch;* basq. vulg. *Anca;* géno. *Giardin;* ital. *Anca, Quartier, Quartiere, Quartiere di poppa, Quartiero di poppa;* esp. *Quartel de popa, Cuadra de popa, Cuartel;* port. *Baliza de re, Quartel da popa, Alheta;* angl. *Hank, Quarter, Ships-quarter;* suéd. *Låring;* dan. *Laaring;* all. *Windvlering;* holl. *Windveering, Windt-weeringe;* rus. Шканцы [*Chanktsi*.]) Lorsque l'on compara le vaisseau à l'homme, comme on donnait à certaines de ses parties les noms de tête ou cap, de joue, d'épaule, de ventre, on donna le nom de Hanche à la partie arrondie qui, du flanc, s'étend à l'arrière, où se forment les fesses.— Guillet (1683) définit la Hanche : « La partie du bordage qui approche de l'Arcasse, au-dessous des galeries ou des bouteilles qui sont sous les flancs. » Aubin (1702) dit : « C'est la partie du vaisseau qui paraît en dehors, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse. » Romme nomme Hanche « la partie du vaisseau qui est en arrière des haubans du grand mât. » —On nomme *Hanche du vent*, celle qui est du côté exposé au vent, et *Hanche sous le vent*, l'autre.

HANCIÈRE, fr. anc. s. f. Variante orthogr. d'*Hansière* (V.) et d'*Ancière*. (V.) — « Hanciere est vn cordage qui sert à tenir le nauire, ou pour porter vne ancre de thouée à quartier, afin de dégager le nauire lorsqu'il sera poussé par le vent sur la coste, et le rappeler. » *Explication de divers termes*, etc. Ms. du XVII[e] siècle; Arch. de la Mar.

HANCRE, vieux fr. s. f. Mauvaise orthographe du mot *Ancre*. — « Vne petite Hancre et vng rochon » (risson ou grappin), « et deux fers » (ancres ou grappins) « de barque. » *Estimation faicte par le conte Pedro Navarre*.—V. Sarsie, Sep.

HAND, angl.-sax. isl. all. holl. suéd. dan. angl. s. Main, et, par extension en angl., Homme, matelot. (V. Navigate [to].) — *Hand-grapnel*, Grappin à main. (V. Grapnel.) — *Handgriff*, all. (*Griff*, manche, poignée, anse.) Poignée, bras et genou de l'aviron.—*Hand-spaak*, holl.; *Handspak*, suéd.; *Handspake*, all. (Même étymologie que l'angl. *Handspike*. [V.]) Anspec.—*Handspaken* ou *Handpeiken des bratspills, des gangspills*, s. Barres de guideau, de cabestan. — *Hand-spike*, angl. s. (*Spike*, cheville [angl.-sax. *Spicyng* [Spiking], clou; isl. *Spikari*, clou]; *Hand*, main.) (Proprement : Cheville à main.) Anspec, barre de cabestan.—Nous n'avons pas besoin de dire que les orthographes *Hand-speek* et *Hand-spec*, adoptées, la première par Romme (1792), et l'autre par John D. Imhorst (1844), doivent être rejetées, *Spec* et *Speek* n'étant pas des formes anglaises de *Spike*. — V. Bar of the capstern.

HANDELSKIB, dan. s. (De *Skib* [V.] et de *Handel*, commerce.) Navire de commerce, Bâtiment marchand. — V. Koffardiskib.

HANDHANH, madék. s. Variante de *Fandhand*. [V.] Sortie.

HANDLE, angl. s. (De *Hand*, main.) Poignée de l'aviron.

HANEFOD, dan. s. (Même étymologie qu'*Haanepoot*. [V.]) Araignée, Patte d'oie. — Le suéd. écrit *Hanefot*.

HANF, all. s. Forme de l'isl. *Hanp*. (V. Hanpr.) Chanvre.

1. **HÂNG**, chin. v. a. Naviguer. —V. Fang; Fán-Tchéou; Piāo-Hày.

2. **HÂNG**, chin. s. Nom particulier à une espèce de bateau. — *Hâng-Tchoûen*, Bateau de passage.

HANG (TO) OUT ONE FLAG'S, angl. v. a. ([Angl.-sax. *Hangian*, pendre.] Suspendre un pavillon.) Arborer un pavillon. Spiers, *Dict. angl. et fr.*, 1846, art. *Flag*. — V. Hoist (to) the colours.

HANGER, all. s. (D'*Hang* [V.]) Pendeur. — *Hanger am fockmast*, Pendeur de la caliorne de misaine. — *Hanger am*

grossen mast, Pendeur de la grande caliorne ou caliorne du grand mât.

HANGING STAGE, angl. s. (*Hanging*, partic. d'*Hang*. [V.]) Pont volant, Échafaud. — V. Stage.

HANGMAK, holl.; HANGMATTE, all. et dan. s. (Même étymologie que l'angl. *Hammock*. [V.]) Branle, Hamac.

HANG-PFLICHT, all. s. (Proprement : Tille inclinée.) Tille où se tient le timonier. — V. Pflicht, Stener-pflicht.

HANGUELOT, mauvaise leçon du manuscrit, adoptée par l'éditeur des Chroniq. de Froissart, imprimées à Paris chez Anthoine Vérard. On lit, fol. XXXIX du 1er vol. : « Et adonc se tenoit entre Blanqueberque et Lescluse sur la mer : messire Hue Kyriel (Kieret ou Quieret), messire Pierre Babuchet et Barbeuoire, et plus de VIxx gros vaisseaux, sans les hagueloz. » C'est *Hokebos* qu'il faut lire. Le manuscrit de Froissart, n° 8320, Bibl. nation., dit : Hoquebos. — V. Hokebot.

HANI, nouv.-zél. s. Eau. — Ce mot a quelque analogie avec le : *Hanoum*, de l'île Gouaham.

HANIOUT (*t* sonnant), mal. v. Flotter, Dériver. — V. Aniout.

HANK, angl.-sax. s. Selon le *Dict. angl.-fr.* de Spiers (1846), ce mot désigne la Hanche du vaisseau, que tous les autres dictionnaires nomment *Quarter*. — *Hanks* est le nom que les marins anglais donnent à des anneaux et principalement à des anneaux de bois qui servent à suspendre les voiles d'étai aux étais, et à les y faire glisser. — Nos marins nomment Andaillot ce que les Anglais nomment Hank. — Le *Mar. dict.* définit le *Hank* : « A wooden ring fixed to a stay, to confine the stay-sails; used in the place of a grommet. » (Dans cette seconde acception, *Hank* paraît appartenir à la rac. sax. *Hangian*, suspendre. Dans la première, *Hank* se rapporte au bas lat. *Anca*.) — Nous lisons dans le *Seaman's friend*, par Dana (Boston, 1844) : « *Hanks.* Rings or hoops of wood, rope or iron, round a stay, and seized to the luff of a fore-and-aft sail. » — *Hank* n'est pas, depuis bien longtemps, dans le vocabulaire maritime anglais; on ne le trouve point dans le *Seaman's diction.* de Henry Manwaring (1667).

HANOUM, Gouaham, s. Eau. — V. Hani.

HANPR, isl. s. (*r.* signe du subst.) (De l'angl.-sax. *Hanep.*) Chanvre.

HANSIÈRE, fr. anc. s. f. (Corruption d'*Haussière*. [V.]) — « Le Cable du Toüeus (V.) a cent cinquante ou deux cents brasses : on appelle ce Cable la Hansiere. C'est sur cette corde que tirent ceux qui font sortir ou entrer un vaisseau dans le havre. (V. *Haleur.*) Dans un bon vaisseau, il y a d'ordinaire six cables et quatre Hansières de grosseur et longueur compétentes. » Le P. Fournier, *Hydrographie* (1643), liv. 1er, chap. 21. — « Touër est tirer ou faire avancer un vaisseau avec la Hansière qui y est amarée par un bout, et qui, par l'autre bout, est quelquefois amarée à une ancre moüillée, et contre laquelle les matelots roidissent et bandent la Hansière. » Guillet (1683), p. 347. — « Hansière est un gros cordage qui sert à la toüe du vaisseau, et que l'on jette aux chalouppes et aux bâtiments qui veulent venir à bord l'un de l'autre. » Id., p. 203.

HANSSIÈRE. Pour *Haussière*. (V.) Ce mot est encore usité à Honfleur, comme nous l'avons appris, le 17 août 1844, du pilote-major de ce port. — V. Ancière.

HANTCINIA, basq. litt. s. Avant, Proue.

HANTER (*n* nasal) -NOZ, bas bret. s. m. Nord. On ne voit pas comment ce mot composé, qui, littéralement, signifie : Milieu de la nuit, Minuit, a pu désigner le nord. — V. Nort.

HĀO-CHĀO, chin. s. Perche à pousser de fond (le *Contus* des anciens). Gaffe.

HAPVRE, fr. anc. s. m. Pour Havre. — V. Laest.

HÁR, isl. s. m. Tolet.

HARANG (*Horone-gue*), hong. s. Cloche.

HARBAIGE, fr. anc. s. m. (Variante d'*Herbage*; préférable à cette dernière, parce qu'elle est plus près de l'origine : *Arbasus*.) — V. Erbage, Herbage, Tende.

HARD A PORT! angl. (De l'angl.-sax. *Heard*, dur.) Babord tout! La barre tout à fait à gauche.

HARD GALE, angl. s. (Proprement vent rude, dur, fort.) Grand frais; Fort coup de vent. — V. Gale.

HÁREID, isl. s. f. (De *Hár* [V.] et de *Rid*, vibration.) Toletière, porte-tolet.

HARING-BUIS, holl. s. Buche employé à la pêche du hareng.

HARP, bas bret. s. m. Herpe de poulaine. *Harp*, signifie proprement : Appui, soutien, support. Ce mot celto-breton est évidemment celui que nos charpentiers de navires ont adopté pour en faire *Herpe*. (V.) — Dans la *Construction des vaisseaux du Roy* (in-12, 1691), on lit, p. 8 non numérotée : *Harpe*, pour : Herpe.

HARPAGO, lat. s. m. (Du gr. Ἁρπαγή, croc, Ἁρπάζω, je saisis.) Grappin. — « . . . . . . Harpagones et manus Pericles » Atheniensis (invenit.) » Pline, liv. VII, chap. 56. — « Cum « belli apparatu strepunt, ferreæ quoque manus (Harpago- « nes vocant) præparantur. » Tite-Live, liv. XXXVII, chap. 10. — D'abord le grappin (*Harpago*) fut sans doute un simple croc de fer attaché à une chaîne, ou peut-être un fer, travaillé comme les ancres de galères qui conservèrent en France le nom de Grappin; plus tard, et ce fut probablement en cela que consista l'invention de Périclès, le *Harpago* s'élargit, se divisa en cinq branches crochues, dans un même plan, comme certains crocs emmanchés dont se servent quelques pêcheurs, et prit le nom significatif de main (*Manus*). Bientôt après, l'usage confondit les deux instruments dans une même dénomination, ainsi que le prouve la phrase citée de Tite-Live, et ce passage de Quinte-Curce, liv. IV, chap. 2 : « Ferreæ quoque manus (Harpagones vo- « cant) quas operibus hostium injicerent, corvique, et alia « tuendis urbibus excogitata præparabantur. » — « Is (Hervé « de Portzmoguer) præsenti infaustoque consilio in hostiles « naves ex propinquo subæuntes, quod in acerrimo cer- « tamine sæpe factum legimus, cathenatos Harpagones in- « jecit. » Paul Jove, combat de *la Cordelière* contre *la Régente*, 10 août 1513. (V. Manus.) — *Harpagare*, bas lat. v. (Même origine que le précédent.) Jeter les grappins, pour maintenir deux navires abordés l'un avec l'autre.

HARPIX, dan. s. (De l'isl. *Hár*, angl.-sax. *Hær*, poil, crin, cheveu ; et de l'angl.-sax. *Pic*, poix.) Résine, Courée, Ploc. — *Harpixe*, v. Enduire de courée; Espalmer.

HARPON, fr. s. m. (Du grec Ἁρπαγή, grappin, croc.) (Gr. anc. et mod. Ἄγκιστρον [*Ankistro-n*], Καμάκι [*Kamaki*], Σαΐτα [*Saïta*]; ital. *Arpone*; géno. *Rampin*; turc, *Gandja*; ar. côte N. d'Afr. *Fisga*; rus. Багоръ [*Bagore*], Носокъ [*Nosoke*]; angl. anc. *Fysche howk*; hongr. *Csa'klya* [Tchaklio]; groënl. *Neksik*, *Angoviak*; mal. *Piarit*, *Sarampang*; madék. *Entsâtr*, *Entsourou*.) Instrument qui sert à piquer

les gros poissons dont on fait la pêche. Le Harpon du baleinier est décrit ainsi, p. 20, *Pratique de la pêche de la baleine dans les mers du Sud*, par J. Lecomte (Paris, 1833) : « Le Harpon est un dard en fer, formant un angle obtus d'environ 120 degrés, dont les côtés ont trois pouces de hauteur. Le troisième côté du Harpon, épais d'environ cinq à six lignes, est formé par un angle rentrant, au milieu duquel est une branche de fer de trois pieds de long. Cette branche est terminée par une douille en fer, dans laquelle s'emboîte le manche qui sert à le lancer. » Le sceau de Fontarabie (XIIIe siècle) représentant la pêche à la baleine montre deux Harpons, qui satisfont complétement à la description qu'on vient de lire. (V. Baleinière.) — Un navire baleinier de 450 tonn. embarque 150 Harpons. (P. 20 du traité que nous venons de citer.) (V. Cornière, Piquer.)— Autrefois, on fixait à l'extrémité des vergues des espèces de grappins tranchants qui recevaient le nom de Harpons. On voit quelques estampes du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, qui représentent des navires armés de ces Harpons, que nous trouvons définis ainsi dans une *Explication de divers termes*, etc.; Ms. du XVIIe siècle, Arch. de la Mar. : « Harpons sont des tranchans mis au bout des vergues, faites en forme de S, pour couper à l'abord » (à l'abordage) « les cordages de l'ennemi. »—V. Falx.

HARPONNEUR, fr. s. m. (Du précédent.) (Gr. mod. Καμακιστής [*Kamakisti-s*]. Matelot adroit, expérimenté, qui, debout à l'avant de la pirogue, et armé d'un Harpon ou d'une lance garnie de sa ligne, épie le moment favorable pour piquer le cétacé poursuivi par la baleinière. (V.)—Le Harponneur, filant la ligne, après avoir jeté un harpon à la baleine, n'a point été oublié par l'artiste qui fit au XIIIe siècle le sceau de Fontarabie.

HARPUIS, holl. s. (Même étymol. qu'*Harpix*. [V.]) Courée.—« Courroy, couret, Ploc. Composition de résine, souffre, poil de vache, suif, verre pilé, etc., dont on frotte le bordage des vaisseaux qui vont en pays lointains, afin de les garantir des vers. » P. Marin, *Dict. holl.-fr.*, 1752. — L'all. dit *Harpüse*, et le suéd. *Harpojs*. — *Harpuizen*, v. holl. *Harpöjsa*, suéd. Frotter de résine ou de courée; Espalmer.

HARRAQA, turc, s. Brûlot.

HARRÈTS (*s* sonn.), ar. côte N. d'Afr. v. (De l'ital. *Arrestarsi*, s'arrêter.) Échouer par accident.

HASETA, isl. s. m. (De *Hár* [V.] et de *Set*, placer.) Rameur, Nageur, Matelot. — « Ef Hasete ryfur skipan under styremanne, og verdur hann at þvi vitnisannur... » (Mot à mot : Si (*Ef*) un matelot, un marin, un homme de l'équipage (*Haseta, Hasete, Haseti*) quitte (*Ryf*, rompre, délier) le navire (*Skipan*) sans (*Under*) l'aveu du maître, patron, capitaine (*Styrreman*), il sera tenu (*Verd*, être tenu, être forcé de..., *Verdkaup*, prix) envers lui (*Hann*) pour la punition (*Vita*, punir; angl.-sax. *Witnian*). *Tarmanna-log*, chap. 8.

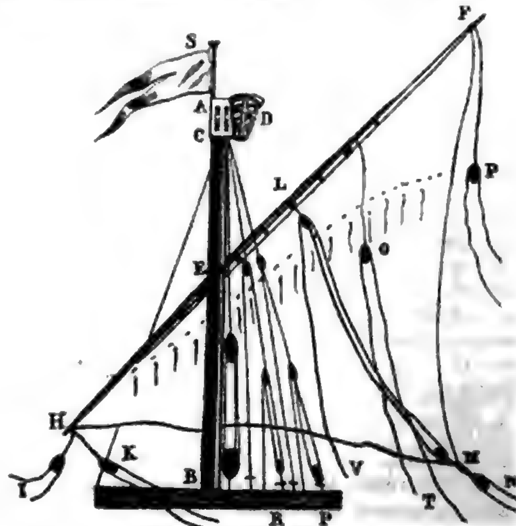
HASIGLDR, isl. adv. (De *Sigli*. [V.]) Toutes voiles dehors; la voile au vent; à la voile.

HASTA, ital. vénit. anc. esp. s. f. (Du lat.) Bâton; Étambot, Étrave. (V. Cancara, Coffino.) — « Los planes, estamenares, singlones, piques, barraganetes, Hastas... » *Razon de las medidas... para vn galeon nombrado* Nuestra Sa de Loreto; Ms. de 1614 à 1621; Bibl. de la Mar., no 14255-3.

HATCHET, angl. s. (Du bas lat. *Hacheta*, ou du fr. *Hachette*, diminut. de *Hache*. [V.]) Hache, petite hache, hache à main.—V. Axe.

HATCHWAY, angl. s. (De *Way*, chemin, passage; et de *Hatch*, nom qu'on donne à une demi-porte, au Panneau de l'écoutille. *Hatch* a été fait de l'angl.-sax. *Hæca*, verrou, fermeture.) Écoutille.

HAUBAN, fr. s. m. (Ce terme, que les écrivains et les marins des XVIe et XVIIe siècles écrivirent *Auban* [Nicot, 1606; *Termes desquels on vse*, etc., Havre, 1681), *Hautban*, *Hautbanc* [p. 69, 1er vol., *Mémoires de Tourville*], etc., et qu'on voit écrit *Hobanc*, *Hobenc*, *Hoben*, *Obenc*, dans les poëmes des XIIe et XIIIe siècles, est, à n'en pas douter, un trope de la nature de celui qui fit nommer ce cordage Couronne [d'où colonne] par les marins de la Méditerranée. Dans *Hauban*, ou dans sa forme ancienne *Hobenc*, il est facile de reconnaître *Band* [holl. all.], bandeau, et *Kop* [all.], *Hoofd* [holl.], tête [de l'angl.-sax. *Heafod*]. Bandeau de la tête et Couronne sont choses tout à fait analogues; ajoutons qu'aujourd'hui le holl. *Hoofdband*, où il est facile de reconnaître *Hobenc* ou *Hauban*, signifie : Bandeau. Un cordage qui entoure la tête du mât par un anneau ou un œillet ne pouvait être mieux nommé que par les noms de Couronne et de Bandeau. Notre étymologie nous paraît incontestable.) (Gr. anc. Πρότονος, Πρότονον; gr. mod. Ξάρτι [*Xarti*]; bas lat. *Candela, Canella*; ital. *Costiera, Sartia*; vénit. *Chinal, Quinale*; esp. *Obenque*; port. *Ovem*; basq. *Abenkka*; bas bret. *Houbank*; fr. provenç. *Coustière*; angl. *Shroud*; all. *Wandtau, Want*; holl. *Want, Wand*; dan. suéd. *Vant*; rus. Вантъ [*Vannte*]; lasc. *Lavrame*; mal. *Tambirang*; serb. val. Чіармасъ [*Tchiarmas*]; illyr. *Sartia*, *Mante senale*, *Menale-senale*.) Nom donné à un gros cordage, capelé à la tête d'un mât, et lui servant d'appui latéral. L'extrémité supérieure du Hauban est façonnée en anneau; l'autre est garnie, le plus ordinairement, d'un cap de mouton au moyen duquel on le roidit. Chaque mât a ses Haubans, qui, l'étayant contre les mouvements du roulis dont il pourrait être ébranlé, sont utilisés comme montants d'échelles, dont les enfléchures (V.) sont les échelons. Si le lecteur se reporte à l'art. Vergue, dans la figure qui accompagne cet article, il verra les Haubans du bas mât marqués : QOR, et les Haubans de hune marqués : LN, LM. La grande figure explicative que nous donnons à l'art. Voile, montre les Haubans en : BL, Q'H', DQ', etc. — *Hauban à bastague*. (De l'all. *Backstag* [V.] ou du dan. *Bagstag*. [V.]) (Gr. mod. Μάντος ποδάρος, Μάντος χαμπάνα; ital. *Amante senale*, *Manto e senale*.) C'est un Hauban composé d'un fort cordage, capelé



par un œillet au mât qu'il doit étayer, et garni à son extrémité d'une poulie, dans laquelle passe l'itague d'un palan, munie d'un croc, au bout opposé à ce palan. Dans la figure que nous avons placée au bas de la page précédente, PC et RC sont deux Haubans à bastague. Les marins provençaux donnent à ce Hauban le nom de *Hauban-colonne*. (V. Colonna.) Sur les galères françaises du XVIIe siècle, ce Hauban était nommé : *Sarti-colonne*. Dans un traité sur la *Construction des galères*, Ms. Bibl. de la Mar., on lit, p. 34 : « 2 sartis-colonnes de six poulies et de 14 brasses chacune, faits en tortissee » (grelin). — *Hauban de revers*. (V. Gambe.)

HAUL, angl. s. (Nous ne savons quelle est l'origine de ce mot. Dans le dictionnaire isl.-lat.-danois de Rask et Muller [1814], on lit : « *Hala sig upp*, se haler en l'air, monter sur un roc escarpé au moyen d'une corde ; » ce *Hala* est certainement en rapport avec l'angl. *Haul;* mais est-il depuis longtemps dans la langue islandaise, est-il radical dans tous les mots analogues des langues européennes, ou bien n'est-ce qu'un emprunt fait au danois *Hale ?* C'est ce que nous ne sommes pas en mesure de décider.) L'acte de changer de bord ou de décharger les voiles, dans un virement de bord. — Henry Manwayring (1664) écrit : *Hale* et non *Haul*.

HAUL (*To*), angl. v. a. Haler. — *Haul* (*To*) *aft the sheets* (Proprement : Tirer en arrière les écoutes de la voile.) Border une voile. (V. Tally.) — *Haul* (*To*) *down*, Haler bas, amener. — *Haul* (*To*) *in*, Se Haler vers... — *Haul* (*To*) *out, Haul* (*To*) *up*, Carguer. — *Haul* (*To*) *hand over hand*, Hisser main sur main. (V. Hand.) — *Haul* (*To*) *the wind*, Rallier le vent, Pincer le vent. — *Haul* (*To*) *a board*, haler à bord. — *Haul* (*To*) *to port*, Venir sur babord. (V. Port.) — *Haul* (*To*) *to starboard*, Venir sur tribord. (V. Starboard.) — *Haul* (*To*) *towards a ship* (tirer du côté d'un navire), Rallier un navire. — *Haul* (*To*) *taught* (tirer roide), Abraquer, Roidir. (V. Taught.) — *Haul* (*To*) *the wind*, Haler le vent, Serrer le vent, Prendre le plus près. (V. Bear [to] up, Work [to] to vindward.) — *Haul* (*to*) *to windward* (se haler vers le côté du vent), Haler le vent, se haler dans le vent. — *Haul* (*To*) *up the weather clue* (Haler haut le point [de la voile] du côté du vent.) Lever le lof d'une basse voile. — V. Clue, Weather.

HAULTEUR, fr. anc. s. m. (Du lat. *Altitudo*.) Hauteur. — « Haulteur sont les degrez dont le soleil, le polle ou l'équinoctial sont esleuez sur l'horison ou les degrez dont quelque ville citte port ou isle est loing de l'equinoctial. » P. 6, *1^{eres} œuvres* de J. Devaulx, pillote (Havre, 1583), Ms. Bibl. nat., n° 6815-3. Dans un chapitre, p. 30, J. Devaulx explique ainsi l'*usaige* de l'arbaleste marine : « Quand l'arballeste auec ses quatre marteaux ou curseurs est ainsy fabriquée lon scen seruira pour prendre la Haulteur du polle ou de lestoille du nord comme cy après sensuict. Prierement quand vous voudrez sçauoir la vraye Haulteur que quelque estoille sera esleuée dessus l'horison, prenez l'un des marteaux et le posez dessus sa graduation, sy ladicte estoille estoit peu esleuée, il faudroit prendre les plus petitz des marteaux, et si elle estoit dauantaige il conviendroit prendre les plus grandz ; alors quand l'un desditz marteaux sera posé dessus sa graduation et que ladicte graduation passera au travers de son dict marteau, il conviendra poser le bout de la fleche dicelle graduation a son oeuil puis haulcer ou abaisser ledit marteau jusques a ce que lon voye par le bout d'en hault dudict marteau le meilleur de lestoille et par le bout dembas dicelluy marteau l'horison visible qui est où vous voyez que l'eau entre-coupe lair cella faict tenez ledict marteau ferme dessus la dicte fleche, car il vous monstrera dessus sa graduation la vraie haulteur que la dicte estoille sera esleuée dessus l'horison. »

HAUPTANKER, all. s. (*Ancher*, ancre ; *Haupt*, tête, premier (du sax. *Heafod*, *Hefed*.) Ancre maîtresse, Ancre de miséricorde, de salut.

HAUSSIÈRE, fr. s. f. (Transcription de l'angl. *Hawser*. [V.]) (Gr. mod. Ἀπόγειον, Δακτύλιος, Ἐπίγειον, Λαντσάνα, Ντόνος, Παλαμάρι, Σπαλτσίνα, ital. *Alzana ;* géno. *Alsanha ;* malt. *Alzana*, basq. *Aussiera ;* bas bret. *Oser ;* angl. *Halser, Hauser, Hawser ;* esp. *Guindaleza ;* port. *Cabo de massa ;* holl. *Paardeelijn ;* all. *Tross ;* dan. *Trosse ;* suéd. *Tross, Träss ;* Rus. Герлинъ [*Gherline*] ; mal. *Tali pendarat ;* lasc. *Tine pane k, alate ;* variantes franç. *Hancière, Ancière, Hanssière, Aussière*.) Cordage composé de trois torons ou masses de fil de caret tordus. Autrefois, on confondait l'Haussière et le grelin (V.) ; on les distingue aujourd'hui. L'Haussière dont on se sert pour se touer est nommée en italien : *Alzanella da gegomo*, en géno. *Maggietta*, en malt. *Tittonneggia*, et *Maglietta ta tonnig*.

HAUT, all. s. fig. (Proprement : Peau du navire.) Le bordage extérieur du navire, le Doublage. — Les Anglais ont la même figure. (V. *Skin*.)

HAUT BORD, fr. s. m. (Ital. *Alto bordo*.) Bord élevé. On a distingué les navires en bâtiments de Haut bord et bâtiments de bas bord. Tous les grands navires à voiles étaient rangés dans la première catégorie ; les galères, galiotes, brigantins, frégates, et tous les navires latins, l'étaient dans la seconde. Aujourd'hui, l'on nomme bâtiments de Haut bord les vaisseaux de ligne seulement. On ne se sert plus guère de la désignation de : Bâtiment de bas bord.

HAUT FOND, fr. s. m. (Gr. mod. Ῥηχά [*Rika*] ; ital. *Alto fondo ;* angl. *Shoal water ;* isl. *Drángr ;* illyr. *Greben ;* rus. Мѣль [*Mèle*] ; mal. *Tohor ;* madék. *Aran, Karan*.) Partie du fond de la mer qui s'élève assez près de la surface des eaux pour être un danger. On confond souvent ce terme avec celui de Bas fond.

HAUT LA BARRE ! fr. anc. Commandement qu'on faisait autrefois au timonier, quand on voulait qu'il tînt la barre du gouvernail dans le plan de la quille du navire. Pour comprendre cette locution, il est nécessaire de se rappeler qu'au XVIIe siècle la barre fixée dans le gouvernail était mue par une autre barre attachée à sa tête, qui, sur les vaisseaux, montait jusqu'au pont supérieur, où le timonier la maniait. Cette barre, appelée Manivelle (V.), traversait un virolet tournant dans un trou (V. ci-dessus, p. 258, 2e col., en bas) ; quand le timonier la poussait à droite ou à gauche, elle s'enfonçait naturellement, et portait à droite ou à gauche la barre implantée dans la tête du gouvernail ; quand il la tirait à lui, il la remontait, et quand le gouvernail était dans le plan de la quille, la manivelle était tout à fait Haute. Lors donc que l'on criait : « Haut la barre ! » le timonier tirait la manivelle à lui ; et si elle était le plus sortie qu'elle pouvait l'être, du trou où elle se manœuvrait, la barre était droite. — « Haut la barre ! Tenez droite la barre, sans estre de costé ni d'autre ! » *Explicat. de divers termes*, etc. ; Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

HAUTBAN. Mauvaise orthographe de *Hauban*. (V.) — « Pendant que les matelots monteront aux Hautsbans pour les manœuvres, les soldats, etc. » *Lettr. de Seignelay à de Seuil*, intendant de la mar. à Brest, sur ce qui se devra observer quand Sa Maj. ira à bord du vaiss. *le Neptune ;* 11 mars 1679. *Ordres du Roy*, vol. n° XLVII, p. 141 ; Arch. de la Mar.

HAUTE SOMME, fr. anc. s. f. « Est la dépense qui ne regarde ni le corps du nauire, ni le loyer des hommes de l'équipage, ni les victuailles; mais ce qui s'employe au nom de tous les intéressez pour le dessin entrepris. Par exemple, enuoyant vn vaisseau à la pesche sur le grand banc, en drogueries, ou bien au Cap Vert, on a besoin de diuerses marchandises » (de divers objets, approvisionnements, etc.); « a tout cela, chacun des intéressez au voyage contribue pour sa quotte part. D'ordinaire à Dieppe les bourgeois et propriétaires du nauire fournissent les deux tiers de la somme, le maître du nauire et ses compagnons » (patron et matelots) « fournissent l'autre tiers. » *Explicat. de divers termes*, etc.; Ms. XVIIe siècle, Arch. de la Mar.

1. **HAUTE MER**, fr. s. f. Mer haute, mer pleine (V. *Mer.*) — V. Nef.

2. **HAUTE MER**, fr. s. f. (Du lat. *Altum mare.*) (Gr. anc. et mod. Πέλαγος; lat. *Altum*, *Pelagus*; ital. *Alto mare*; esp. *El largo*, *Alta mar*, *Golfo*; port. *O alto mar*, *O largo*; basq. *Largua*; angl. *Main sea*, *Offing*; all. *Seeraum*, *Seeraumte*, *Raumte*; holl. *Ruimte*, *Vlakke zee*, *vlakte*; dan. *Aaben söe*, *Rum söe*; suéd. *Rum sjö*; isl. *Diúp-siort*, *Vast*; bas bret. *Larg*, *Gorlanô*, *Gourleun*; malt. *Bahac cbir*; turc, *Enguin*; rus. Голомя [*Golomia*], Открытое море [*Otkritoïé more*]; val. Лѹчиѹл мьрi [*Loutchioul meri*]; basq. litt. *Icharo bétéa*; madék. *Alaoter*, *Malalak*, *Otr*; îles Mariann. *Matin-ann*; tonga, *Loto mouana.*) — « La Haute mer est tout parage de la mer qui est hors de la vue de toute terre, et qu'on nomme aussi : Le large. » Romme, 1792. — « *Haute mer*, c'est le large; être en pleine mer hors de vue de terre, c'est être en Haute mer. » *Encyclop. méthod.*, 1786. — V. Large (Le), Lebeccio.

HAUTEUR, fr. s. f. (Contract. de *Haulteur.* [V.]) (Gr. anc. et mod. Ὕψος; ital. esp. port. *Altura*; géno. *Artessa*, *Artua*; malt. *Hôli*; angl. *Altitude.*) Quantité (mesurée par un arc de grand cercle) dont un astre est élevé au-dessus de l'horizon. — « Nous prismes la Hauteur du soleil à Midi... » *Journal du voy. de J. Parmentier* (1529). — V. Height.

HAUTS (LES) DU NAVIRE, fr. s. m. plur. Ce qui du navire est au-dessus de la flottaison. — « Tous les vaisseaux ont receu force coups de canon, tant à fleur d'eau, à leurs Hauts, que dans les mâts et vergues. » *Relation* anonyme du combat de Lipari, 8 janv. 1676; Arch. de la Mar., dossier du Quesne. — « Il suffira que vous visitiez le dit vaisseau pour voir s'il est bon par les fonds, s'il n'y a que Les Hauts endommagez... » *Colbert à Hubert*, 3 novembre 1678; *Ordr. du Roy*, vol. XLIV, p. 551 v°; Ms. Arch. de la Mar.

HAUTURIER, fr. adj. m. (Ital. *Alturiere*; géno. *Piloto d'Altua.*) Titre que prend le pilote qui, sur les données de la science astronomique, guide les navires dans la haute mer, à la différence du pilote côtier, qui, pratique des rivages, conduit ces bâtiments de cap en cap, de port en port. — V. Entretènement.

HAV. dan. s. n. (De l'isl. *Haf.* [V.]) Mer. — *Havblik*, Calme. — *Havbred*, Rivage. — *Havbugt*, Golfe. (V. Bugt.) — *Hav bund*, Fond de la mer.

HAVAGE, vieux fr. s. m. (Au mot *Havagium* de son Glossaire, du Cange dit que le Havage était un droit exigé « pro mensura aridorum. » Il exprime l'opinion que ce mot vient d'une certaine mesure qui est nommée, dans les documents latins du Moyen Age : *Havata* et *Havotus*; il ajoute que peut-être aussi vient-il du vieux français : *Havir*, signifiant : Prendre. Nous croyons, quant à nous, que Havage, aussi bien que *Havotus* et *Havata*, vient de *Habere*, avoir, ou de l'angl. *to Have*, Avoir, Tenir, dérivé de l'angl.-sax. *Habban*[*e*], qui a la plus grande analogie avec le lat. *Habere.*) Le Havage étant la quantité que l'on prélevait, en vertu de l'usage ou d'un droit octroyé, sur certaines marchandises apportées au marché dans certaines villes, tout naturellement cette quantité, cette part, avait pris un nom dérivé de celui qui la nommait. C'est cette part que Du Cange appelle, improprement, selon nous, une mesure; un document que nous allons citer vient appuyer notre opinion. Le bourreau, ou, comme il est nommé dans deux arrêts de parlement, l'Exécuteur des arrêts de la cour et sentences criminelles du bailliage et siége présidial de Rouen, avait un droit de Havage sur tout ce qui venait sur le marché de Rouen, et sur tout ce qu'apportaient les navires au port. Ce droit, établi dès longtemps (l'arrêt qui nous le fait connaître ne dit pas à quelle époque en remontait l'usage), fut contesté à Guillaume Mallœuvre, en 1682; mais un arrêt du 15 octobre de cette année le maintint en possession de son Havage, et ordonna qu'une pancarte serait affichée dans tous les lieux publics, portant la liste de tous les objets sur lesquels l'exécuteur avait une quantité à prélever, et fixant cette quantité. Nous avons extrait de cette pancarte, que nous avons vue dans le Registre des réceptions, déclarations, enregistrement et actes concernant la Table de marbre et amirauté à Rouen, du 5 janvier 1714 au 12 mai 1727 (Archiv. de la cour d'appel); nous avons extrait de cette pancarte le passage suivant, qui a trait au Havage prélevé sur les navires : « ...Sur chacun vaisseau apportant du bled et autres grains en cette ville, un run, vallant deux boisseaux, mesure sus dite. Sur chacun vaisseau apportant charbon de terre, un run. Sur chacun vaisseau apportant fromages, un fromage. Sur chacun vaisseau apportant moluës, une poignée de moluës. Sur chacun vaisseau apportant citrons et oranges, soit en caisse ou en Vrac (V.), un quarteron. Sur chacun vaisseau apportant huitres, un quarteron. Sur chacun vaisseau apportant moules, demi-manne; sur chacun vaisseau apportant bois, soit buches, cotterets, bourrés ou planches, une buche, cotteret, bourrée ou planche. Sur chacun vaisseau apportant foin, une botte, pourvu qu'il contienne dix carres, et au dessous, rien. » En 1725, Nicolas Férey, exécuteur, se plaignait au parlement que, depuis six mois, des bâtiments chargés de blé, arrivés à Rouen, refusaient d'acquitter le droit de Havage qu'il prétendait, en vertu de la coutume et des arrêts rendus au profit de ses prédécesseurs, et notamment de Guillaume Mallœuvre; la cour rendit, le 23 novembre 1726, un arrêt ordonnant que les arrêts et règlements seraient exécutés, et le bourreau resta en possession de son Havage. — Quant à l'antiquité du Havage, nous ne connaissons point de titres qui la fassent remonter au delà du XIIe siècle.

HAVARIA, bas lat. s. f. (V. *Avaria.*) Avarie, Dépense extraordinaire. — « Et quod pro aliquo corredo suprascriptæ navis, aut alia occasione, eundo vel redeundo Havariam aliquam aut aliquid pro Havaria non petent, vel vollent aut volli permittant. » Contrat de nolis de la nef *Bonaventura*, publié p. 251, t. IV, *Bibl. de l'École des chartes* (1841).

HAVBUGT, dan. s. (De *Bugt*, baie, et *Hav*, mer.) Anse, Crique, Petite baie.

HAVELE, vieux fr. s. m. (Variante de *Havle.* [V.]) — « Si se trouvèrent d'aventure devant un Havèle en Bretagne, que on dit A la bay... » Froissart, *Chron.*, liv. 1er, part. 2, chap. 331. — Le Ms. n° 8319, Bibl. nat., dit : « Deuant vng haure. »

HAVEN, angl. holl., **HAVENE**, fr. anc. s. (De l'angl.-sax. *Hæfen.* [V.]) Port. — Quelques vieux documents nous montrent le mot *Haven* comme introduit dans la langue française. Il a disparu sous les formes plus nouvelles : Havle et Havre. — *Haven meester*, holl. Capitaine de port. — V. Aval le vent, Garsoun, Single.

HAVENGELD, holl. s. (*Geld*, argent; de l'angl.-sax. *Geld*, *Gild*, *Gyld; Gyldan*, payer.) (Droit de port, quayage.) Ancrage.

HAVER EN PLA, cat. anc. v. a. Avoir de largeur au plat, Être large au fond, en parlant d'un navire. — « Como lo senyor de la nau ò del leny començarà de fer la nau è volrá fer parts, ell deu dir è fer entenent als personers, de quantes parts la fará, è de quin gran, è quant Haurá en Pla, et quant Haurá en sentina, è quant obrirá, è quant Haurá per carena. » *Consulat de la mer*, chap. 2, édit. Pardessus. — V. Carena, Obrir, Pla, Sentina.

HAVER FORATS, cat. anc. v. a. Avoir dehors, en parlant des voiles qu'on a déployées. — V. Artimon.

HAVEREN, all. s. (Même étymol. qu'*Avaria*. [V.]) Avarie. — Le suéd. dit *Haveri*, et le dan. *Haverie*.

HAVET, vieux fr. s. m. (Étymologie incertaine. Ménage pensait que ce mot a été fait du lat. *Hamus*, hameçon, croc.) (Crochet.) Petit grappin. — « Et par quoi ils pussent mieux avenir l'un à l'autre » (se rapprocher, s'aborder), « ils avoient grands crocs et Havets de fer tenans à chaines; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre, et les accrochoient ensemble, afin qu'ils pussent mieux aherdre » (adhérer) « et plus fierement combattre. » Froissart, *Chron.*, chap. 21 : « *Comment* Christofle *le grand vaisseau fut reconquis des Anglois.* » Ms. Bibl. nation. — V. Cloque.

HAVIA, bas lat. Pour *Havla.* (V.) — « Publicari faciant in portubus et Haviis, etc. » Rymer, t. IX, p. 854. *Mandatum Henrici V, regis Angliæ*, 1420.

HAVILI VILI, tonga, s. Brise, Vent, Grain, Ouragan, Bourasque, Tempête. — V. Afa.

HAVLA, bas lat. s. f. (Corrompu de l'angl. *Haven* [V.] ou du dan. *Havn.*) Havre, Port, Rade. — « Duas partes decimarum de Haulis de Asceleria... ...Quidquid ad eam pertinet in omnibus rebus et decimis Haulæ, etc. » *Charte de Radulfe Paganelli*, citée par du Cange.

HAVLE, vieux fr. s. m. (Même origine que *Havla*. [V.]) Havre, Port, Rade. — « Tenet de domino rege S. Walericum et advocatiam terræ S. Walerici et le Havle, pro 10 libris de reditu. » *Regestum Philippi Augusti Herouvallianum*, fol. 29, cité par du Cange. — Le port de Saint-Valery en Caux s'appelait alors : Le Havle. — « Il nous plaist et voulons que pour ce que le Hauble de la dicte ville de Harefleu pourroit empirier, dont il conviendroit les dis marchans amarer en la ville de Leure, etc. » *Ordonn. de Charles V;* Paris, nov. 1369.

HAVN, dan. s. (De l'angl.-sax. *Hæfen.* [V.]) Port, Rade. — *Havnebøie* (bouée de port). Corps mort. — *Havnecapitain*, Capitaine de port. — *Havnekjetting*, Chaîne de port. — *Havnemester*, Capitaine de port. — *Havne officier*, Officier de port. — *Havnepenge* (*Penge*, argent; de l'angl.-sax. *Peneg*, *Pening*, *Penincg*; isl. *Péningr*, monnaie.) (Droit de port ou de rade.) Ancrage. — *Havnetønde*, Tonne, Bouée mouillée dans un havre.

HAVRA, bas lat. s. f. (Corrompu du dan. *Havn* [V.] ou de l'angl. *Haven.* [V.]) Havre, Port, Rade. — « Ludovicus, D. G. Francorum Rex, etc. Promisimus Petro de Drosco, alias : de Brenne, Duci Britanniæ, et ejus successoribus, omnia sua jura illæsa servare... cum forefactis et emendis ex fractura navium et ratione præmissorum pecciorum (V. *Peccium*), ob defectum brevetorum seu sigillorum marinorum capiendi in villis, Havris et portis sui ducatus et in mari obvenient quoquomodo percipiendi. » *Charte de saint Louis* (an 1231), citée par du Cange.

HAVRE, fr. s. m. (Même origine que le précédent.) (Esp. port. *Abra;* isl. *Hrof;* rus. Гаванъ [*Havane*].) Port, Rade. — « Je vous mettrai en port ou en havre » (en rade), « et sans péril. » Froissart, *Chron.*, liv. III, chap. 112. — V. Barre, Galet, Gouvernail, Nef, Palissade de navires.

HAVREC, norv. anc. s. (De *Hav*, mer, et de *Rec*, subst. du verbe *Reca*, pousser, repousser, rejeter, étendre.) (Isl. *Rek;* dan. *Kykke;* angl.-sax. *Ræcan* [Rékane].) Ce que la mer rejette sur ses rivages. — « Havrec oll önnur pá à konongr. — (Mot à mot : le rejet de la mer.) (Rec, hav), sans maître (*oll önnur.*) (*Oll*, préfixe de la négation, comme le *Un* angl.-sax. et le *In* lat.; *önnur* [l'*Owner*, angl., propriétaire] alors [*pá*] possède, a [*à*] le roi, *Konongr.*) » *Gulathing de* 940, liv. VII, chap. 15. — V. Hafrek, Rec, Rek.

HAVRER, vieux fr. v. a. (De *Havre.* [V.]) Entrer dans un havre, prendre port. — « Afin que le bourg (du Tréport) puisse plus aisément et en moins de temps estre édifié et fourny de batteaux et aploits, permettre hôtage aud. lieu du Tréport pour les paroissiens, manans et habitans de cette ville d'Eu, dud. lieu du Tréport et faubourgs d'icelle seulement, sur les mariniers et autres venans Haurer aud. Tréport... a consenti et permis que les habitans desdittes villes du Tréport et fauxbourgs puissent ores et pour l'aduenir avoir et tenir droit d'hostage sur les mariniers et autres qui Haureront aud. lieu du Tréport. » *Contrat* d'érection d'hôtage passé, le 4 oct. 1546, entre le comte d'Eu et les habitants du Tréport.

HAWSE, angl. s. (Étymol. incertaine. ? De l'angl.-sax. *Hawian*, regarder [l'écubier est un œil ouvert à l'avant].) Au XVII[e] siècle, comme en témoignent le *Sea-mans dictionary* de Henry Manwyaring (1644, 1667) et le *Sea-mans grammar* de John Smith (1653), le *Hawse* ou *Hause*, selon l'orthographe de Smith, était l'Écubier du navire. Voici, en effet, la définition de Manwaring, reproduite presque textuellement par John Smith : « *The Hawses*, are those great round holes, before, under the head, out of which the cabels do come, when the ship is at an anchor. » Aujourd'hui l'Écubier est nommé HAWSE-HOLE; et *Hawse* est le mot par lequel on désigne la position du navire mouillé sur deux ancres, l'une à tribord, l'autre à babord. Le *Mar. dict.* dit : « *Hawse*, the situation of a ship moored with two anchors from the bows, one on the starboard, the other on the larboard bow. » Il ajoute : « The ship has a *clear-Hawse*, or a *fowl Hawse.* A *Foulhawse* is when the cables cross each, other or are twisted together. » — *Hawse plugs*, s. plur. Tampons d'écubiers. — V. Plug.

HAWSER, angl. s. (Variante de *Halser.* [V.]) Amarre, Haussière. — Le mot *Hawser* se lit dans le *Sea-mans dictionary* de Henry Manwyaring (1644-1667). — V. Fast.

HAY, chin. s. Mer, Eau de mer. (V. Kiẽn, Ming, Ouãng-Yâng, Yáng.) — *Hày-pâo*, Écume de mer. — *Hày-tchâo*, Flot, Marée montante.

HAYA, ar. pers. turc, s. Vent. (V. Rouzguiar.) — *Hava tèrazouci.* (*Tèrazou*, balance.) Baromètre.

HAYLIARD, HAYLLAERD, angl. anc. s. (Corruption de

Haul yard, hâle vergue.) Drisse. — « Item, a payer of Hayliards... item, a payer of Hayllaerds... » *Inventory of the great barke,* etc., 6 oct. 1532, publié, t. II, p. 278 de notre *Arch. nav.* — L'orth. mod. est *Halliard.* (V.)

HAZIRLAMAQ, turc, v. (*Hazir*, prêt.) Apprêter, Parer.

HDEJET TA TMUN, malt. s. Aiguillot. — V. Agolia, Tmun.

HEAD, angl. s. (De l'angl.-sax. *Heaf*, *Heafod*, tête.) Avant, cap du navire; par extension : Figure de l'éperon. (V. Drive [To].) — *Head-fast*, Amarre de l'avant, amarre de proue. (V. Fast.) — *Head-land*, Cap, Promontoire. (V. Cape, Promontory, Land.) — *Head of anchor*, La tête de l'ancre, que traverse le *ring* (V.), passant par l'*Eye*. (V.) (V. 1. Arme.)

HEAH-BYTLERE (*Heh-bytlère*), angl.-sax. s. (*Heah*, haut, *Bytla*, charpentier, constructeur. [De *Bytl*, marteau.]) Maître charpentier; Constructeur en chef. — *Heah-sæ-þeof.* (Composé de *þeof*, voleur, *Sæ*, mer, et *Heah*, haut, grand.) Pirate célèbre.

HEALM (*Helmm*), HELMA, angl.-sax. s. Barre du gouvernail.

HEAUME, et mieux : HEAULME, vieux fr s. m. (De l'angl.-sax. *Hiàlmum* [V.], angl. *Helm.* [V.]) Barre du gouvernail. — « Demanche le Heaulme. Accapaye. » Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. 20. — « Plante le Heaulme. » Id., chap. 22. — « Le Heaulme sous le vent. » Ib. — « Le Heaume ou Timon est un manche attaché au gouvernail. » Et. Cleirac, *Termes de mar.*, 1634. L'orthographe de Cleirac est mauvaise : celle de Rabelais, où l'*l* étymologique est conservée, est, au contraire, excellente. — V. Donnez-lui, de par Dieu ! Scenail.

HEAUR, bas bret. s. m. Ancre. Grégoire, Dict. fr. bret. — V. Heôr.

HEAVE (*to*), angl. v. (De l'angl.-sax. *Hebban*, élever.) Proprement : Lever une chose en l'air. Ainsi : *Heave (to) a thing overboard* veut dire : Élever une chose par-dessus le bord, et, par extension : Jeter par-dessus le bord. — *Heave (to) the lead*, Jeter le plomb de sonde par-dessus le bord; Jeter la sonde. — *Heave (to) the log*, Jeter le lok. — *Heave (to) down a ship to careen*, Jeter en bas (pencher sur la terre) un navire pour le caréner. (V. Careen.) — *Heave (to) short up.* (Lever court. *Short*, de l'angl.-sax. *Sceort.*) Virer à pic. On dit aussi : *Heave (to) a peck.*

HEAVEN, angl. s. (De l'angl.-sax. *Heofon.*) Ciel.

HEBBAN, angl.-sax. v. a. Hisser.

HECHAR A LA MAR, esp. v. a. (? Du lat. *Ejicere.*) Jeter à la mer. — « Lunes mejoro » (Lundi, le temps devint meilleur) « aunque para los d'eu nuestra nao poco alegre dia por auer muerto en el Padre Thomas Domingues, religiosso de la compañia, y procurador general de Mexico, de grandissima virtud, y raro exemplo; digeronse le tres responsos » (on récita sur lui trois répons [prière pour les morts]), « y tras cada uno se disparo una pieca » (et après chacun d'eux on tira un coup de canon), « que esto solo se haçe con personas graues; y al fin cossido en un seron » (et ensuite cousu dans un grand cabas), « y con dos botijas grandes de agua atadas a los pies para que se undiesse » (et avec deux grandes jarres d'eau suspendues aux pieds pour qu'il coulât au fond), « dandole en voz alta todos buen viaje le Hecharon à la mar; y fue agozar de Dios; este es el modo de enterrar en las nauegaciones. » *Relation del viagen de flota*, etc. (1635); Ms. Bibl. de la Mar., n° 14255-3. — *Hechar el cable*, Jeter le câble, le filer. — « Y antes de auer Hechado los cables para dar fondo... » *Relacion del viajen de flota*, etc.; Ms. de 1635; Bibl. de la Mar., vol. n° 14255-3. — *Hechar un bote*, Jeter une embarcation, mettre un canot à la mer. — V. Caer à la mar.

HECK-BALKEN, all. s. (De *Balk* [V.], et de *Heck*, clôture, fait de l'angl.-sax. *Hege*, *Hæg.*) Lisse de hourdy.

HEDA, HITHA, bas lat. s. (De l'angl.-sax. Hið [V.] ou Hyð, et non de Hœð, comme le voulait Spelmann.) Port.

HEDDEUM, ar. côte N. d'Afr. s. Commandement.

HEDJBED, ar. côte N. d'Afr. v. (C'est l'ar. *Djelb* [جلب], tirer.) Abraquer.

HEEL (*To*), angl. v. a. (De l'angl.-sax. *Hyldan*, pencher, incliner.) Donner à la bande. — *Heel (To) to port.* (Incliner sur la gauche.) Donner la bande à babord. — *Heel (To) to starboard*, Donner la bande à tribord.

HEFIL, isl. s. m. (De *Hef*, élever, soulever.) Itague. — V. Drag-reipi.

HEFRING, isl. s. f. (De *Hef*, emporter.) Tourmente. — V. Drif.

HEIGHT, angl. s. s. (De l'angl.-sax. *Heaðo*, élévation, point culminant.) Hauteur d'un objet. — *Height of the stern-post*, Hauteur de l'étambot. — *Height of the stem-post*, Hauteur de l'étrave. — *Height betwen the decks*, Hauteur de l'entre-pont.

HEIMTI, isl. v. (Attirer.) Haler à soi.

HEK-BALK, holl. s. (Même origine et même sens que *Heck-balken.* [V.])

HEKA, tonga, v. S'Embarquer.

HEKA ANGA, tonga, s. (*Heka*, posé, *Anga*, là.) Banc.

HEKE, nouv.-zél. v. S'Embarquer; Naufrage; Naufrager. — Il est difficile de croire que le même mot exprime l'idée de Naufrager et celle de s'Embarquer, chez un peuple qui n'a point horreur de la mer, et qui, au contraire, navigue beaucoup. On peut croire que deux mots, différents par le sens, mais ayant par le son une certaine analogie, sont devenus homonymes pour l'oreille des Européens, peu habitués à saisir les nuances délicates de prononciation d'une langue qu'ils connaissent mal. — Dans la langue tonga, *Heka* signifie : S'embarquer.

HEL, vieux fr. s. m. (De l'angl.-sax. *Helma*, *Healm.* [V.]) Barre du gouvernail.

> — « Detres sunt li governur,
> Li meistre esterman li meilleur;
> Chascon de governer s'apeine
> Al governaille ke la nef meine;
> Aval le Hel se curt senestre,
> Ensus le Hel pur curt a destre. »
>
> WACE, *Roman de Brut.*

« Derrière sont les pilotes, les meilleurs maîtres timoniers; chacun s'applique à diriger le gouvernail qui mène le navire : en bas la barre du gouvernail pour courir à gauche, en haut cette barre pour aller à droite. » Nous avons justifié cette traduction et expliqué la manœuvre très-exactement indiquée par le poëte normand, t. 1er, p. 181 de notre *Arch. nav.* — V. Temone.

HÊLA, mal. v. a. (Tirer avec force.) Haler, Remorquer. — Nous ne savons si le mot malais est corrompu du portugais *Alar*; il nous semble que ce n'est pas impossible. — V. Tarek.